Digitized by Google

Hist. 4301.

12

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs Armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui poſſédées à titre de Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. par création, héritages, alliances, donations, ſubſtitutions, mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Hiſtorique, des Maiſons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illuſtres.

Par M. *DE LA CHENAYE-DESBOIS.*

SECONDE ÉDITION.

TOME XII.

A PARIS,

Chez ANTOINE BOUDET, Libraire-Imprimeur du Roi, rue ſaint Jacques.

Et chez l'Auteur, rue Saint-André-des-Arcs.

M. DCC. LXXVIII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVIS DE L'AUTEUR
A LA NOBLESSE.

LE retard de ce Volume, annoncé pour le mois de Septembre dernier, m'a attiré des reproches de pluſieurs de mes Souſcripteurs qui ſe ſont impatientés de ce long délai; mais je me flatte qu'ils voudront bien recevoir mon excuſe, en leur apprenant que j'ai été ſouvent interrompu, dans le cours de mon travail, par une foule de nouveaux *Mémoires* qu'on m'a fait paſſer. Je n'ai fait uſage que de quelques-uns, étant obligé, pour répondre à l'impatience du Public, de terminer l'Ouvrage & l'Alphabet dans ce Volume; je me reſerve dans la ſuite d'employer les autres, auſſi ſelon l'ordre alphabétique, d'après les recherches que j'ai à faire. C'eſt un ſecond travail auquel je me deſtine; mais il eſt juſte de reſpirer & de donner au Lecteur éclairé le loiſir de me faire part de ſes obſervations.

En effet un pareil Ouvrage ne peut devenir parfait qu'autant que les Familles nobles, intéreſſées, voudront bien me faire connoître, à l'appui des preuves qu'elles me donneront, les erreurs ou négligences qui me ſont échappées, ou d'après des Ecrivains mal inſtruits, ou des *Mémoires* peu exacts. Ce n'eſt que ſur des titres authentiques que l'on peut établir une fidele Hiſtoire généalogique de chaque Maiſon.

Pour former ces douze Volumes que je viens de donner, j'ai eu la ſatisfaction de rédiger les Généalogies qui y ſont inſérées; les unes, d'après des titres originaux que j'ai moi-même vérifiés, & elles ſont en grand nombre; les autres, d'après des *Mémoires* légaliſés ou collationnés ſur les originaux par les Juges des lieux; les autres enfin d'après *du Cheſne*, l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, &c. J'ai fait auſſi quelquefois uſage de ſimples *Mémoires*, que je ne puis garantir.

Malgré ces précautions ſur une matiere auſſi délicate que l'eſt celle des Généalogies, & tous les ſoins que j'ai apportés pour me mettre à couvert de reproches (auxquels j'ai répondu dans l'Avis au *Tome IX*), il y a eu des gens ſi prévenus contre cet

Digitized by Google

Ouvrage, avant même qu'il en eût paru un Volume, qu'ils n'ont point craint de m'accuſer d'une trop grande facilité : c'eſt au Public à en juger. Je ſuis d'ailleurs très-reconnoiſſant envers les perſonnes dont j'ai reçu pluſieurs Lettres, qui me prouvent le cas qu'elles font de mon entrepriſe.

Ce que je me propoſe encore de faire, c'eſt, ſi le Ciel me conſerve la ſanté, de paſſer en revue ces douze Volumes (Collection, en ce genre, la plus complette qui ait paru), d'en réparer les fautes, négligences ou omiſſions dont je m'appercevrai, ou que l'on me fera connoître, & de les donner dans le même ordre Alphabétique.

Le Libraire, qui a le débit de ces douze Volumes, donne avis aux Souſcripteurs, qu'ils n'ont plus que l'année 1778, pour faire retirer les Tomes qui peuvent leur manquer.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

AD USUM C. FLAMIN

RÉAULX (DES) : Maiſon originaire du Nivernois, établie en Brie, enſuite en Champagne.

Elle eſt nommée, dans les anciens titres, *des Ruyaulx*, & tire ſon nom d'une Terre qu'elle poſſédoit dès l'an 1040, & qu'elle a conſervée juſqu'à la fin du XVIe ſiécle, ſituée près de Saint-Pierre-le-Moutier, paroiſſe de Vieuglain ou de Vieullain, où on voyoit encore, pour preuves de ſon exiſtence & de l'ancienneté de ſa nobleſſe, des tombes & épitaphes placées au commencement du XIVe ſiécle, & d'autres ſucceſſivement qui rappelloient la deſcendance de cette Maiſon depuis BAUDOUIN DES RÉAULX, homme d'armes, le premier connu, vivant vers l'an 1040, juſqu'à PHILBERT DES RÉAULX, mort en 1456. — UN CLAUDE DES RÉAULX, qui vivoit en 1611, ſe pourvut à l'Officialité de Nevers & obtint une Sentence, qui condamna le Curé de Vieullain à faire remettre & porter les tombes ſur le lieu & à la place où elles avoient été avant l'enlevement.

Vers l'an 1534, la branche cadette devenue l'aînée de cette Famille, & la ſeule qui ſubſiſte aujourd'hui, paſſa en Brie, &, depuis 1612, elle eſt établie en Champagne.

Cette Maiſon a fourni, en différens tems, des ſujets à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. L'Hiſtoire de Malte, par *Naberat*, apprend qu'AIMERY DES RÉAULX, reçu dans la Langue d'Auvergne, portoit l'étendard du Grand-Maître *de Villiers-l'Iſle-Adam*, au ſiége de Rhodes, entrepris par *Soliman*, vers l'an 1522.

Elle a eu des alliances diſtinguées avec les Maiſons de *Laval-Montmorency*, *le Clerc-de-Fleurigny*, *Bethune*, *Ancenis*, *Gontaut-Biron*, *la Rochefoucaud de-*

Digitized by Google

Bayers, Charoſt, Joyeuſe, Jaucourt, Fontenoy, d'Héricy Etrehan, Segur, Rambures, Vérac, Bochard-Champigny, Meſgrigny, &c.

Cette Maiſon, lors des rechèrches de la Nobleſſe de Champagne en 1667, produiſit ſes titres, & fut maintenue dans tous ſes droits.

Nous avons dit que BAUDOUIN DES RÉAULX, le premier de ce nom connu, vivoit en 1040. Il fut inhumé dans l'Egliſe de Vieullain en 1048. On trouve, en 1248, une Dame DES RÉAULX, qui rendit foi & hommage en la Chambre des Comptes de Nevers, pour le fief & la maiſon des Réaulx, que l'on peut croire être la femme de BAUDOUIN II, ſur lequel on n'a aucuns renſeignemens; mais on rapporte des preuves certaines de BAUDOUIN, III. du nom, par lequel nous allons en commencer la Généalogie.

I. BAUDOUIN, Chevalier, Seigneur DES RUYAULX, eſt nommé dans un acte de foi & hommage rendu en 1288, par GUILLAUME & RENAULT DES RUYAULX, ſes fils, devant le Comte *de Nevers*, en ces termes. « Ly des Ruyaulx a » telles paroles dict..... Meſſirs lou Comtes, y ſuis vot Vaſſal .... à cauſe » que j'y ai en mon appartenance la my partie de ly Fié & Seigneurie *des* » *Ruyaulx* que j'y ai en] partageance avec RENAULT, mon frere, que tenoit » en totalité BALDOUIN III, Chevalier, notr pere ».

II. GUILLAUME DES RUYAULX, dénommé dans cet acte, *Chevalier*, homme du Roi de France, dans la Marine Normande, eſt qualifié Seigneur de Plaignon, Garde de la Marine en la Baillie de Rouen & de Caen, dans une quittance qu'il donna le Lundi avant la Pentecôte de l'an 1295, au nommé *Regier de Leding*, Garde de la Vicomté d'Auge, de 60 livres tournois, pour la garde du Port de Saint-Sauveur de Dine. A cette quittance eſt attaché ſon ſceau, rompu en partie; mais ſur lequel on reconnoît encore la moitié ſupérieure du *corps d'un lion à face humaine, barbue & chevelue*, qui ſont les armes que ceux du nom DES RÉAULX ont toujours portées, & qui ont été enregiſtrées, en 1667, dans le Nobiliaire de Champagne. Par ſon épitaphe, qui étoit placée dans l'Egliſe de Vieullain, & dont l'exiſtence a été conſtatée en 1558, par le certificat du Curé de ladite Egliſe, &, en 1611, par la Sentence rendue en l'Officialité de Nevers, on voit qu'il fut marié à *Marie de Bretignoles*, iſſue d'une Famille noble. Ce fait eſt encore prouvé par un acte paſſé ſous le ſcel de Clamecy en 1291, entre les Sieurs *de Bretignoles*, freres, & les enfans de RENAULT DES RÉAULX, ſes neveux. Il mourut, comme l'indique ſon épitaphe, le Lundi devant la Pentecôte l'an 1336, & laiſſa de ſon mariage : — GUILLAUME, qui ſuit; — & PHILBERT.

III. GUILLAUME DES RÉAULX, II. du nom, rappellé dans cette épitaphe comme fils du précédent, eſt auſſi nommé dans celle de JEAN, ſon fils, qui ſuit, qu'il eut d'*Eléonore de la Salle*, ſon épouſe. On en trouve la preuve dans un acte de vente, paſſé devant le Garde-Scel de la Prévôté de Clamecy, le Dimanche avant la Fête Saint-Nicolas de l'an 1342, par *Jean Fricaut*, & ſa femme, d'une piéce de pré, au profit de GUILLAUME DES RÉAULX, Chevalier, Seigneur, pour moitié, du Fief & Seigneurie des Ruyaulx, à *Eléonore*, ſa femme, & à JEAN leur fils unique. Il paroît que GUILLAUME eut auſſi une fille, nommée ALIX, qui paſſa, en 1349, aveu & dénombrement au Comte *de Nevers*, pour la maiſon du Pleſſis & autres choſes, à cauſe de la Châtellenie de Cuffy.

IV. JEAN DES RUYAULX, dit, dans l'acte ci-deſſus, fils unique de GUILLAUME II, & d'*Eléonore de la Salle*, donna, en 1353, aveu & dénombrement au Comte *de Nevers*, pour la maiſon, en partie, des Ruyaulx, à cauſe de la Châtellenie de Cuffy : il y eſt qualifié *Damoiſeau*. Il mourut en 1398, & avoit épouſé 1°. *Agnès d'Aire*, de laquelle il paroît qu'il n'eut point d'enfans : ce mariage eſt conſtaté par des actes de vente de quelques héritages à eux appartenans, paſſé devant *le Clerc*, Juré Notaire de la Prévôté de Clamecy, en 1387 & 1389, où il eſt qualifié d'*Ecuyer*. Il épouſa 2° *Jeanne de Mairy*, laquelle, devenue veuve, fit placer, dans l'Egliſe de Vieullain, où il fut inhumé, une inſcription, dont l'exiſtence eſt conſtatée par la Sentence de l'Officialité de 1611,

dont la teneur ſe trouve dans les Archives de la Terre de la Charnaye, que les Sieurs DES RÉAULX ont poſſédée. Après ſa mort, *Jeanne de Mairy*, ſa veuve, en qualité de mere & tutrice de GAUTIER & de PHILBERT DES RÉAULX, enfans dudit JEAN, rembourſa à *Philippe de Villaine*, Ecuyer, une rente de 10 livres, au principal de 300 écus d'or, que le Sieur *de Villaine* avoit prêté à défunt JEAN DES RUYAULX. L'acte de rembourſement eſt paſſé ſous le contre-ſcel de la Prévôté de Xancoins, le pénultieme jour de Mars de l'an 1401. La même Dame, par acte paſſé le 30 Décembre de ladite année, devant le Garde-Scel de la Prévôté de Xancoins, reçut de *Jean Voiſin*, la remiſe de quelques portions de biens, qu'il tenoit de la ſucceſſion de JEAN DES RÉAULX, & lui en donna décharge. Par autre acte du 13 Mars 1402, paſſé ſous le même ſcel, elle donna à rente fonciere de 30 ſols, des terres & prés, dépendans de la ſucceſſion de feu ſon mari. Après la mort de leur mere, ces enfans paſſerent ſous la tutelle de *Guillaume de Charenton*, qui, en cette qualité, rendit foi & hommage au Comte *de Nevers*, à cauſe de la Châtellenie de Cuffy, de la maiſon des Réaulx. Il ne reſte aucuns renſeignemens ſur GAUTIER, fils aîné de JEAN, & on ne voit pas s'il s'eſt marié, & s'il a eu poſtérité. PHILBERT ſeul paroit l'avoir continuée.

V. PHILBERT DES RÉAULX épouſa Demoiſelle *Agnès de Coiſy*, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — CHARLES, & JACQUES, qui ſuit. Après la mort de leurs pere & mere, en 1456, JACQUES DES RÉAULX, Ecuyer, poſſédant la totalité du Fief, Terre & Seigneurie des Réaulx, par foi, d'accord avec CHARLES DES RÉAULX, ſon frere aîné, qui en avoit hérité pour moitié, ainſi que lui, chacun aux droits de leurs pere & mere, rendit foi & hommage au Comte *de Nevers* pour raiſon de ladite Terre. L'épitaphe de PHILBERT, leur pere, eſt rappellée dans une Sentence de 1611, contre le Curé de Vieullain, qui fit enlever ſon inſcription & celle de ſes prédéceſſeurs, ſous le prétexte de réparer & de décorer ſon Egliſe; mais réellement pour ſervir les nouveaux propriétaires de cette Seigneurie, qui vouloient détruire les veſtiges de leur prédéceſſeurs.

VI. JACQUES DES RÉAULX fut pourvu, en 1472, de l'Office d'Ecuyer d'Ecurie près du Duc *de Brabant*, Comte de Nevers, Prince Souverain. Tous les monumens de l'Hiſtoire atteſtent que cette place étoit honorable, & *la Roque* dit qu'elle ne pouvoit être exercée que par des *nobles qualifiés*. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Janvier 1458, devant *Denis*, Notaire en la Prévôté de Xancoins, Demoiſelle *Jeanne de Villeneuve*, fille de noble homme *Gouyn de Villeneuve*, Ecuyer, Seigneur de Baugetin & de Bernay, & de Demoiſelle *Marie de Murat*. Ce contrat de mariage, en original, a été produit & viſé dans le Procès-verbal de la recherche de la Nobleſſe de Champagne, en 1667. JACQUES DES RÉAULX & *Jeanne de Villeneuve*, ſon épouſe, par acte paſſé le 10 Mai 1492, ſous le ſcel de Saint-Pierre-le-Moutier, tranſigerent avec les Religieux de Fontmorigny, ſur des difficultés ſurvenues à l'occaſion de la Terre de Vaufultin, appartenante à la Dame *de Villeneuve*. JACQUES y eſt qualifié de *noble homme, Ecuyer, Seigneur des Réaulx*, & CLAUDE, un de ſes fils, y eſt nommé avec les mêmes qualités. Ils prirent, le 21 Octobre de ladite année 1492, des héritages à Bordelage, de *Pierre Bertier*, Ecuyer, Seigneur de Bizy. JACQUES fit ſon teſtament le 9 Novembre 1498, par lequel il ordonna que ſon corps ſeroit inhumé dans la Chapelle devant l'Autel de Saint-Main, en l'Egliſe de Vieullain, ſa Paroiſſe, & mourut la veille de Noel de l'an 1498. Ses enfans furent : — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. ROBERT, qui embraſſa l'état Monaſtique; — 3. & PHILBERT, Ecuyer, Seigneur de Bernay, mort ſans poſtérité. Ces trois fils firent ériger à leur pere une épitaphe, ſur laquelle PHILBERT, ſon pere, & JEAN, ſon ayeul, ſont rappellés. Elle eſt énoncée dans la Sentence de 1611, & dépoſée aux Archives de la Charnaye, comme les précédentes. CLAUDE, dont nous allons parler, & PHILBERT, ſon frere, furent nommés légataires univerſels de leur pere, avec *Jeanne de Villeneuve*, leur mere; & les exécu-

teurs de ſes dernieres volontés furent CHARLES DES RÉAULX, frere du Teſtateur, & CLAUDE, ſon fils aîné.

VII. CLAUDE DES RÉAULX, Ecuyer, Seigneur de Vieuglain, tranſigea avec PHILBERT, ſon frere, ſur les difficultés qui s'étoient élevées entr'eux au ſujet de la ſucceſſion de leurs pere & mere, & procéderent, en 1499, dans leur partage comme entre noble. CLAUDE eut dans ſon lot, tant pour ſa portion héréditaire, que pour le remplir des avantages que ſes pere & mere lui avoient fait en le mariant, & de ce qui lui revenoit à cauſe de ſon droit d'aîneſſe, les Terres & Seigneuries des Réaulx, Vieuglain, Baugetin, &c.; & les Terres des Réaulx ſur la riviere de Laubois, Bernay, Cheſſelet, &c. échurent à PHILBERT. On voit, par ce partage, que cette Famille poſſédoit deux Terres des *Réaulx*, l'une ſituée près de Vieuglain, ou Vieullain, & dependante de cette Paroiſſe pour le ſpirituel; & l'autre ſur la riviere de Laubois, toutes deux peu éloignées l'une de l'autre. CLAUDE DES RÉAULX rendit, en 1503, aveu & dénombrement de ſa maiſon des Réaulx, au Comte *de Nevers*, à cauſe de la Châtellenie de Cuffy. Il fit, en 1509, par contrat paſſé ſous le ſcel de la Prévôté de Xancoins, l'acquiſition d'une piéce de pré, moyennant 10 livres tournois. Le partage de 1499, & l'acte de 1509, ont été viſés en 1667, dans le Procès-verbal de la recherche de la Nobleſſe de Champagne. Il avoit épouſé, avant la mort de ſon pere, vers l'an 1497, *Jeanne le Clerc*, fille de *Jean*, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, & de *Maiette de Trye*, fille de *Regnault de Trye*, Amiral de France, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — 1. NICOLAS, qui ſuit; —— 2. JEAN, Chevalier de Malte; —— 3. & PERETTE, mariée à noble homme *Balthaſard de la Rama*, Ecuyer, Seigneur de la Borde.

VIII NICOLAS DES RÉAULX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épouſa, en 1534, en préſence de CLAUDE, ſon pere, & de JEAN, ſon frere, Chevalier de Malte, Demoiſelle *Jeanne Clyon*, Dame de la Terre du petit Briſon, ſituée près la ville de Provins, fille de feu *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur du grand & petit Briſon, aſſiſtée de *Guillaume de Clyon*, ſon frere. Par ce contrat de mariage NICOLAS eut de CLAUDE, ſon pere, entr'autres biens, les droits qui pouvoient lui appartenir de la ſucceſſion de *Jeanne le Clerc*, ſa mere. Il alla s'établir dans la province de Brie, & fut témoin, en 1537, au contrat de mariage de *Guillaume de Clyon*, ſon beau-frere, où il eſt qualifié d'*Ecuyer*. NICOLAS DES RÉAULX & ſa femme, d'une part, & *Guillaume de Clyon*, Ecuyer, Seigneur de Briſon, d'autre part, paſſerent, en 1544, un acte d'échange de certains biens acquis ci-devant par CLAUDE DES RÉAULX, Ecuyer, & *Jeanne le Clerc*, ſa femme, pere & mere de NICOLAS. Cet acte a été produit en original en 1667, lors du Procès-verbal de M. *de Caumartin*, & en 1669, pour la preuve de CLAUDE-FRANÇOIS DES RÉAULX, dans l'Ordre de Malte, ainſi que pour celle de Dame *Claude-Angélique le Clerc de-Fleurigny*, fille de GUILLEMETTE-ANGÉLIQUE DES RÉAULX, reçue au Chapitre de Remiremont le 2 Septembre 1670. NICOLAS DES RÉAULX rendit, en 1554, par acte paſſé devant *Bellanger*, Notaire au Bailliage de Melun, foi & hommage au Seigneur de la Motte-Nangis, pour la Terre du petit Briſon, qui lui venoit du chef de ſa femme, &, de concert avec elle, il fit, en 1564, un échange de ſix quartiers 17 perches de terre, ſitués au finage de Briſon, avec *Balthaſard de la Rama*, Ecuyer, Seigneur de la Borde, ſon beau-frere. Il eut de ſon mariage : — RENÉ, marié, en 1559, avec Demoiſelle *Marie Drouard*, en préſence de ſon pere, qui promit de faire ratifier le contrat par *Jeanne de Clyon*, ſon épouſe : on ne voit point que ce RENÉ ait eu poſtérité; — & CONSTANTIN, qui ſuit.

IX. CONSTANTIN DES RÉAULX, Ecuyer, Seigneur de Briſon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Pont-ſur-Yone, rendit, le 15 Juillet 1569, foi & hommage à la Dame *de Brichanteau*, Dame de la Motte-Nangis, pour le fief du petit Briſon. Le 15 Février 1575, il paſſa un traité de mariage avec *Valentine d'Aucourt*, fille d'*Antoine d'Aucourt*, Ecuyer, Seigneur de Pompierre & du fief de la Forêt; mais ce traité n'eut pas d'abord ſon exé-

Digitized by Google

cution, CONSTANTIN DES RÉAULX n'ayant pu aſſigner dans ce tems les fonds néceſſaires pour aſſurer le douaire & les repriſes de *Valentine d'Aucourt*; & le mariage fut différé juſqu'en 1582, que *Balthaſard de la Rama*, mari de PERETTE DES RÉAULX, s'obligea, pour ſon neveu, à remettre, dans le délai d'une année, entre les mains d'*Antoine d'Aucourt*, pere de la future, les fonds ſuffiſans pour aſſigner ledit douaire, qui étoit de 20 écus d'or ſol. D'après cette obligation, le contrat de mariage de CONSTANTIN DES RÉAULX fut paſſé définitivement, le 5 Février 1582, devant le Subſtitut Juré établi au lieu du Pleſſis-du-Metz, pour le Tabellion de Bray, & le mariage fut célébré. Le 24 Mars 1583. *Antoine d'Aucourt* donna quittance, devant le même Subſtitut du Tabellion à Bray, à CONSTANTIN DES RÉAULX, ſon gendre, & au Sieur *de la Rama*, de la ſomme de 300 écus d'or, avec déclaration d'emploi. Dans tous ces actes il eſt qualifié *Ecuyer*. Il rendit, le 15 Juillet 1589, foi & hommage, pour la Terre du petit Briſon, à *Jeanne d'Aguerre*, veuve de *Nicolas de Brichanteau*, Seigneur de Nangis; fut pourvu, en 1597, de la charge de Gentilhomme ſervant le Roi, qui n'étoit alors remplie que par des Nobles. *Antoine d'Aucourt* & *Marie le Febvre*, ſon épouſe, lui firent, & à ſa femme, par acte paſſé le 10 Mars 1584, donation de tous leurs biens meubles & immeubles, propres, acquêts & conquêts, pour en jouir, après leur décès, ſous des réſerves & modifications particulieres, & expliquées dans cet acte. *Valentine d'Aucourt*, femme de CONSTANTIN DES RÉAULX, fit ſon teſtament peu de tems avant ſa mort, arrivée en 1596, dans lequel elle nomma ſon mari, fit GABRIEL, ſon fils unique, qui ſuit, ſon légataire univerſel; & fut inhumée dans l'Egliſe du Pleſſis-du-Metz, en Brie. *Antoine d'Aucourt*, ſon beau-pere, & ſa femme, touchés de reconnoiſſance envers leur gendre, lui firent perſonnellement une donation en propriété des biens énoncés en l'acte de 1584, ſous la réſerve ſeulement de la légitime de GABRIEL DES RÉAULX, leur petit-fils, & de l'uſufruit deſdits biens pour eux pendant leur vie. Cet acte fut paſſé, en 1602, devant *Thibaudet*, Notaire Royal au lieu de Fontaine, ſous le Tabellionage de Paſſy; & CONSTANTIN DES RÉAULX y eſt qualifié, comme dans celui de 1584, *Ecuyer*, *Seigneur de Briſon*. Il épouſa 2°. la même année 1602, Demoiſelle *Jacqueline de Madeil*, veuve de *Jean de Sablonniere*, Ecuyer, & fille de *Louis de Madeil*, Ecuyer, & de Demoiſelle *Jacqueline de Montelard*, Dame de Bucey, dont il n'eut point d'enfans. Les Terres de Griſy & d'Athis-ſur-Seine qui lui appartenoient, ont paſſé à la Maiſon DES RÉAULX, qui les a long-tems poſſédées, & poſſede encore celle de Griſy. CONSTANTIN réſigna, le 7 Août 1609, ſon office de Gentilhomme ſervant le Roi, à GABRIEL DES RÉAULX, ſon fils, & fut pourvu, dans le même tems de la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. En qualité de Seigneur de Griſy, par ſa ſeconde femme *Jacqueline de Madeil*, il reçut, le 5 Juillet 1612, de *Pierre d'Elbene*, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, foi & hommage de la Terre & Seigneurie de Villerceau, relevante de celle de Griſy.

LOUIS XIII, le 17 Mars 1617, lui donna commiſſion de commander à Pont-ſur-Yone, & de défendre cette place, très-importante alors pour ſon ſervice, « voulant (ce ſont les termes de Sa Majeſté) pourvoir à la ſureté & bonne » ſituation de notre ville de Pont-ſur-Yone, pour l'importance d'icelle & du » paſſage ſur la riviere, à ce qu'il n'y puiſſe arriver aucun inconvénient au préjudice de notre autorité & ſervice, & jugeant néceſſaire d'y établir à cet effet » quelques perſonnages ſoigneux & vigilans, & ſur qui nous puiſſions nous repoſer, nous vous avons commis & établi pour, ſous l'autorité du Gouverneur » de la Province, commander notre Port & pour notre ſervice en notre ville » de Pont-ſur-Yone, & aux habitans d'icelle, comme auſſi aux gens de guerre, » ce qu'il y aura à faire pour la garde, ſureté & défenſe dudit lieu, & l'exécution des commandemens que vous recevrez de notre part à ce ſujet ». Il teſta le 6 Mars 1619, nomma pour ſon héritier GABRIEL, ſon fils, & de *Valentine d'Aucourt*, ſa premiere femme, le priant de garder ſes armes pour l'amour de lui. Il mourut le 19 Avril de la même année, comblé d'honneur &

de faveur de ſon Roi ; & fut inhumé en la Chapelle Notre-Dame de l'Egliſe de Griſy, où ſon fils lui fit élever un monument, ſur lequel eſt une inſcription contenant le récit de ſes ſervices & de ſes vertus. Une partie de ces piéces ont été viſées ſur le Procès-verbal de 1667.

X. GABRIEL DES RÉAULX, Chevalier, Seigneur de Griſy, Athis, Coclois, Nogent-ſur-Aube, Chardonnet, Lieutenant des Gardes-du-Corps, Maître-d'Hôtel du Roi, Meſtre-de-Camp d'Infanterie, Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers, épouſa, par contrat paſſé le 30 Juillet 1612, ſigné *Sevin*, Tabellion en la Baronnie de Rameru, & inſinué au Bailliage de Provins, aſſiſté de ſon pere, & de *Jacqueline de Madeit*, ſa belle-mere, Demoiſelle *Guillemette de Marolles*, fille de *Pierre de Marolles*, Ecuyer, Seigneur d'Ortillon, Chardonnet & Francpas, & de Demoiſelle *Guillemette de Bouvot*. Par ce mariage il fixa ſa demeure à Coclois en Champagne, Terre que lui apporta ſa femme, & où ſes deſcendans ont demeuré depuis. En 1616 il eut ordre d'aller commander dans la ville & Château de Chinon ; fut admis, le 16 Janvier 1620, Chevalier de l'Ordre du Roi ; obtint, le 6 Août 1621, des Proviſions de la charge de ſon Maître-d'Hôtel, dont il prêta ſerment le 19 Mars de l'année ſuivante. Il eut ordre, le 25 Février 1621, d'aller appaiſer les troubles qui s'étoient élevés dans le Vivarais & le Languedoc, avec un pouvoir abſolu ſur ces Provinces ; fut fait Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de 600 hommes le 4 Septembre 1621 ; en obtint un autre, en 1622, de 800 hommes ; un troiſieme de 1000 hommes, en 1627 ; une pareille Commiſſion en 1629 ; & fut chargé de la garde & de la conduite du Maréchal *de Marillac*, lorſque cet Officier-Général fut arrêté par les ordres du Roi. GABRIEL DES RÉAULX & *Guillemette de Marolles*, ſon épouſe, partagerent, par acte paſſé le 22 Décembre 1619, avec les Demoiſelles *de Marolles*, leurs ſœurs & belles-ſœurs, les biens délaiſſés par *Pierre de Marolles*, pere de ladite Dame DES RÉAULX. Il rendit aveu & dénombrement de la Terre & Seigneurie de Lirey, le 6 Janvier 1629, au Duc *de Mantoue*, & par acte paſſé le 16 Mars 1631, devant les Notaires de Rameru, il partagea les biens délaiſſés par la Dame *de Bouvot*, femme de *Pierre de Marolles*. Il fit ſon teſtament le 1 Août 1639, dans lequel il nomma ſes enfans, mourut le 4 Novembre 1644, âgé de 62 ans, & fut inhumé en l'Egliſe de Coclois, avec *Guillemette de Marolles*, ſon épouſe. Leurs enfans leur firent élever un monument, ſur lequel ſe voyent les armes de cette Maiſon & ſes alliances. On conſerve dans la Famille une Lettre du Cardinal *de Richelieu*, du 26 Octobre 1631, une autre de la même année, par M. *le Boutheillier*, qui l'inſtruiſoit de toutes les marches du Roi ; & pluſieurs Lettres originales écrites de la main de Louis XIII en 1632, à l'occaſion des Commiſſions importantes que ce Prince lui avoit confiées, & d'où dépendoient la ſureté de ſa perſonne & la tranquillité de l'Etat, ce qui prouve le cas qu'on faiſoit de lui à la Cour. GABRIEL DES RÉAULX eut de ſon mariage : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, mort au ſiége de Breda, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, âgé de 24 ans, s'étant diſtingué autant par ſa piété que par ſa valeur. Son corps fut tranſporté dans le tombeau de ſon pere à Coclois ; — 3. GUILLEMETTE-ANGÉLIQUE, mariée 1°. à *N... de la Baulme*, Chevalier, Seigneur de Michery ; & 2°. à *N... le Clerc*, Baron de Fleurigny, d'où ſont ſortis des Chevaliers de Malte, des Grands Croix dudit Ordre, & des Dames de Remiremont ; — 4, 5 & 6. JACQUELINE, ANTOINETTE & GABRIELLE, toutes trois Religieuſes.

XI. RENÉ DES RÉAULX, Chevalier, Baron de Lirey, Seigneur de Coclois, Avant, Ortillon, Brantigny, Chardonnet, Griſy, Athis, Nogent-ſur-Aube, né en 1620, baptiſé dans l'Egliſe Saint-Germain-l'Auxerrois, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, rendit, avec FRANÇOIS, ſon frere, foi & hommage pour les Terres d'Athis, Champeau, &c. à *Alexandre d'Elbene*, Chevalier, Seigneur de la Motte ; partagea, en 1649, avec GUILLEMETTE-ANGÉLIQUE, ſa ſœur, épouſe du Baron *de Fleurigny*, les biens de FRANÇOIS DES RÉAULX, leur frere, tué au ſiége de Breda, & ceux de GABRIELLE, leur ſœur, Religieuſe à la Congrégation de Notre-Dame de Provins. Il fut pourvu,

en 1650, de la charge de Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, par le décès de M. *de Gué-de-l'Iſle*; obtint de Sa Majeſté, la même année, en conſidération de ſes ſervices, une penſion de 2000 livres ſur l'extraordinaire de l'Épargne; eut, le 24 Août 1652, le commandement du Château & Fort de Montrond, & fut chargé de la garde du Duc *d'Angoulême*, qui y étoit détenu. Il s'acquitta de cette commiſſion avec tant d'exactitude, que le Roi lui écrivit de ſa main pour l'en remercier. Le 5 Septembre de ladite année 1652, il fut promu au grade de Maréchal des Camps & Armées du Roi, pour être employé en cette qualité dans l'armée de Berri; fit ſon teſtament olographe en 1663, par lequel il ordonna, entr'autres choſes, que l'on diſtribuât diverſes ſommes en différens Bourgs ou Villages, où il avoit paſſé avec ſes Cavaliers, pour dédommager des torts qu'ils avoient pu cauſer, ce qui fut exécuté par ſes héritiers. Il mourut en 1667, & fut inhumé en l'Egliſe de Coclois, au tombeau de ſon pere. Il avoit épouſé, en 1648, *Anne de Rochereau*, fille de *Denis de Rochereau*, Chevalier, Seigneur de Hauteville, Blaiſe & du Bochet, dont la nobleſſe eſt reconnue dans le Nobiliaire de Champagne. De ce mariage il eut pluſieurs enfans, entr'autres: — 1. Gabriel, Capitaine de Cavalerie, tué à la bataille de Conſarbrick, ſur la Sarre, en 1675; — 2. Claude-François, Chevalier de Malte, tué dans ſa troiſieme Caravane le 7 Juin 1671; — 3. Louis, Capitaine de Chevaux-Légers, impétrant pour l'Ordre de Malte, mort à Athis-ſur-Seine; — 4. Pierre, Chevalier de Malte, Capitaine de Chevaux-Légers, mort à Coblentz en 1675, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Conſarbrick; — 5. François, qui ſuit; — 6. René, reçu, ſur ſes preuves, Chevalier de Malte, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, mort des bleſſures qu'il reçut au bombardement d'Alger & à celui de Gênes; — 7. Guillemette-Angélique, mariée à *Jules-Ange de Joyeuſe*, Comte de Grandpré, morte en 1726; — 8, 9 & 10. Anne-Angélique, Marie & Jacquette, Religieuſes à la Congrégation de Châlons.

En 1685 *Anne de Rochereau*, veuve de René des Réaulx, fit donation à Louis & à François, ſes fils, pour les égaler aux avantages qu'elle avoit faits à Guillemette-Angélique, ſa fille, en faveur de ſon mariage avec le Comte *de Grandpré*, de tous les biens meubles & immeubles appartenans à elle donatrice; & Louis & François des Réaulx, en 1688, tranſigerent, en préſence de leur mere, ſur toutes les difficultés qui s'étoient élevées entr'eux, à l'occaſion du partage des biens de René, leur pere, & des droits appartenans à ſa veuve. En 1690 Louis des Réaulx, à qui la Terre de Coclois étoit échue, la fit ériger en *Marquiſat*, avec mutation du nom de *Coclois* en celui des Réaulx. Il eſt dit, dans les Lettres d'érection de cette Terre, que l'ancienne nobleſſe de la Famille des Réaulx a été prouvée par titres, qu'elle a donné pluſieurs grands & vertueux perſonnages qui ont rendu des ſervices conſidérables à l'Etat. Lors de la recherche, qui fut faite en 1667, de la Nobleſſe de Champagne, René des Réaulx produiſit ſes titres depuis Jacques des Réaulx, marié, en 1458, à Mademoiſelle *de Villeneuve*, ce qui forme le ſixieme degré de la filiation; & il fut maintenu en la poſſeſſion de la qualité de *Noble* & de *Chevalier*, dans la jouiſſance des priviléges & exemptions dont jouiſſent les véritables Gentilshommes du Royaume.

XII. François des Réaulx, Chevalier, Marquis des Réaulx, Baron de Lirey, après la mort de ſon frere Louis, Seigneur d'Avant, Brillecourt, la Roche, Ortillon-ſur-Aube, Brantigny près Piney-Luxembourg, Athis, Griſy-ſur-Seine, &c. embraſſa d'abord l'état eccléſiaſtique, & fut pourvu du Prieuré de Sainte-Thuiſe. Devenu, par le décès de ſes freres, ſeul héritier de ſon nom, & obligé de céder aux inſtances de ſa mere & à celles de ſa Famille, il rentra dans le monde, alors âgé de plus de 36 ans, & après s'être appliqué à l'étude des Lettres ſacrées, il auroit embraſſé l'état militaire ſans ſuccès, c'eſt ce qui le détermina à traiter d'une charge de Conſeiller au Parlement de Paris; & dans ſes Proviſions il eſt parlé avec éloge des ſervices de ſes ancêtres. Sa mere, en 1697, lui fit donation de tous ſes biens, avec réſerve de l'uſufruit pendant ſa vie; & dans la ſuite, en faveur de ſon mariage, dont le contrat fut paſſé devant les Notaires

Digitized by Google

au Châtelet de Paris, le 19 Octobre 1697, avec *Marie-Geneviève de Turmenies*, fille de Meſſire *Jean de Turmenies*, Ecuyer, Conſeiller d'Etat, elle ſe déſiſta de l'uſufruit de ſes biens, & ne ſe réſerva que le Château de Coclois. Ladite *Marie-Geneviève de Turmenies*, ſa femme, étant morte en 1715, il fut élu tuteur par avis de parens (qui étoient le Comte *de Grandpré*, le Marquis *de Fleurigny*, le Baron *de la Tour-Landry*, le Préſident *de Novion*, & M. *de Montigny*, Chambellan de S. A. R. Monſeigneur le Duc D'ORLÉANS, Régent), le 5 Décembre de ladite année 1715; accepta la garde-noble le 26 Juin 1716, a rendu, le 15 Mai 1733, foi & hommage au Duc *de Luxembourg*, du Marquiſat des Réaux, ci-devant Coclois; & eſt mort en 1742, à Cannes-ſur-Yone, Terre appartenante à LOUIS DES RÉAUX, ſon ſecond fils: ſon corps fut tranſporté à Griſy dans le tombeau de ſes peres.

Par acte paſſé devant les Notaires de Paris la même année, Louis, qui ſuit, — & RENÉ-FRANÇOIS DES RÉAUX, les deux ſeuls enfans qu'il eut, partagerent entr'eux ſa ſucceſſion. RENÉ-FRANÇOIS, Marquis DES RÉAUX, Capitaine de Cavalerie, Baron de Lirey, Seigneur de Brantigny, Ortillon, Griſy, &c. épouſa, en 1732, Demoiſelle *Marguerite-Hélene de Meuves*, dont deux fils & une fille, décédés avant leur pere, qui eſt mort le 15 Avril 1751, ayant inſtitué pour ſon légataire univerſel, FRÉDERIC-JÉRÔME, ſon neveu, ſecond fils de Louis, ſon frere.

XIII. LOUIS DES RÉAUX, Chevalier, Marquis des Réaux, Seigneur de Brantigny, Avant, Brillecourt, Ortillon, Griſy, Seigneur Châtelain de Cannes ſur-Yone & autres lieux, prit le parti des armes & fut reçu dans la Maiſon du Roi; mais la foibleſſe de ſa ſanté ne lui permit pas de continuer ſon ſervice. Il a rendu, au Roi, en 1738, foi & hommage de la Terre de Cannes, & a épouſé, en 1735, *Marie-Jeanne de Meuves*, fille d'*Etienne de Meuves*, Ecuyer, Seigneur de la Trémoille. Par ce mariage il eſt allié aux Maiſons de *Jaucourt*, *Segur*, *d'Héricy-d'Etrehan* & *Bochard-de-Champigny*. Ses enfans ſont: — FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit; — & FRÉDERIC-JÉRÔME, inſtitué, comme on l'a dit ci-deſſus, légataire univerſel de RENÉ-FRANÇOIS, Marquis DES RÉAUX, ſon oncle. Comme il étoit mineur, il fallut, pour lui nommer un tuteur, un avis de parens, qui fut ſigné par M. le Maréchal *de Biron*, M. le Duc *de Laval*, les Marquis *de Segur* & *d'Etrehan*. Il a ſervi en qualité de Sous-Lieutenant & de Sous-Aide-Major des Gardes-Françoiſes, & eſt mort âgé de 31 ans, ſans avoir été marié.

XIV. FRANÇOIS-LOUIS, Marquis DES RÉAUX, Chevalier, Seigneur d'Avant, Ortillon, Brillecourt, Vericourt, la Roche, Sainte-Thuiſe, Jaſſenne, Bucey, Souligny, Nogent-ſur-Aube, &c. Colonel du Régiment Provincial de Troyes en 1771, Chevalier de Saint-Louis en 1772, a été Mouſquetaire du Roi, enſuite Aide-de-Camp du Duc *de Laval*, ſon oncle, au ſiége de Minorque; a ſervi dans toutes les campagnes de la derniere guerre; & eſt, en 1776, Colonel en ſecond du Régiment de Bourbonnois, commandé par le Marquis *de Laval*, dont il a l'honneur d'être couſin. Il a épouſé, en 1753, Demoiſelle *Anne-Françoiſe de Meſgrigny*, fille de *Pierre-François de Meſgrigny*, Chevalier, Vicomte de Troyes, Comte de Villebertin, Seigneur de Briel, &c. & de Demoiſelle *Anne-Louiſe le Courtois*. Voyez MESGRIGNY. De ce mariage ſont iſſus: — 1. ANNE-LOUIS-MAXIMILIEN, qui ſuit; — 2. PIERRE-MARIE-PHILIPPE, Chevalier de Malte, & Sous-Lieutenant au Régiment de la Colonelle générale de Cavalerie; — 3. & ARMANDE-LOUISE-HÉLENE, née le 3 Août 1758, mariée, le 1 Mai 1775, à *Antoine-Edouard le Clerc*, Comte de Fleurigny, ci-devant Chevalier de Malte dont il porte encore la Croix, avec permiſſion du Grand-Maître. Voyez CLERC-DE-FLEURIGNY.

XV. ANNE-LOUIS-MAXIMILIEN DES RÉAUX, Chevalier, Page de la petite Ecurie en 1766, a été fait, en 1768, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes.

Généalogie dreſſée ſur titres originaux, qui nous ont été communiqués, vérifiés par le Généalogiſte des Ordres du Roi,

Les

Digitized by Google

Les armes : *d'or, au lion de ſable à face humaine au naturel, chevelue & barbue.*

* REBECQUE : Terre & Seigneurie ſituée entre Thérouenne & Aire, avec Château, qui a été poſſédée, pendant pluſieurs ſiécles, par la Famille de CONSTANT, comme Fief indépendant & franc-aleu, qui donnoit à ſes Sires ou Seigneurs, rang des premiers parmi les Nobles de la Province d'Artois.

Mais JEAN CONSTANT, Seigneur de Rebecque & de Clarcque, en fut dépoſſédé en 1466, ayant eu, avec l'Evêque de Thérouenne, bâtard de PHILIPPE-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, & avec l'Abbé de Saint-Auguſtin, de grands démêlés, auxquels il ſuccomba. C'eſt dans ce tems que le Château de Rebecque fut entierement détruit, & que la Terre & Seigneurie de Rebecque, qui ne relevoit de perſonne, fut unie à la Prévôté d'Aire, comme elle en eſt dépendante depuis. Une partie des débris de cette belle Seigneurie paſſa à l'Abbaye de Saint-Auguſtin, & l'autre dans la Maiſon de *Thiénes*, des Comtes *de Romont*, de la Maiſon de *Savoie*; enſuite dans celle des Comtes *de Rœux-Croy*; & appartient aujourd'hui à Madame la Marquiſe *de Leyden*.

Il ne faut pas confondre cette Terre & Seigneurie avec deux autres Fiefs conſidérables du nom de REBECQUE; l'un relevant du Château de Saint-Omer, ſitué du côté de Chooques, près Bethune; & l'autre au Lockum près de Maſinghem, qui relevoit de la Maiſon de *Molinghem*. Ces Fiefs ont été poſſédés ſouvent par celle de *Lens*, dite *de Rebecque*, & par celle de *Molinghem*, auxquels a ſuccédé la branche des Châtelains *de Lens*, établie à Saint-Omer, où ils ont eu une longue ſuite de Mayeurs de cette Ville. Ceſdits Fiefs de REBECQUE ont auſſi paſſé à la Maiſon de *Bethune*, & enfin à celle de *Thiénes*, en la perſonne d'*Allard de Thiénes*, dit *de Rebecque*.

La Famille CONSTANT s'étoit retirée dans les villes d'Aire & de Thérouenne, où elle poſſédoit encore la Baronnie de Clarcque & d'Inguinogate. Elle obtint, en 1472, de *Charles*, Duc *de Bourgogne*, de porter les armes & le nom de REBECQUE, par conceſſion faite à un Chevalier de la Toiſon d'or de cette Famille, dit *Meſſire de la Couture*. D'autres, du nom de CONSTANT, avoient été s'établir en Poitou dès l'an 1467.

Il eſt difficile de décider ſi la Maiſon de REBECQUE, de la ville d'Aire en Artois, tire ſon origine de celle de *Lens*, ou ſi celle-ci en eſt une branche. Leur ancienneté ſe perd dans l'obſcurité des premiers ſiécles du Gouvernement féodal. Mais il eſt certain que la Famille de CONSTANT-DE-REBECQUE a une origine commune avec l'une & l'autre de ces Maiſons. Les premiers connus ſont :

OTT & HUGUES DE REBECQUE, qui ſuivirent, en 1096, les Princes & Chevaliers au voyage de la Terre-Sainte. Ils y donnerent des preuves ſi éclatantes de valeur, que HUGUES DE REBECQUE (ſelon les *Annales Flamandes de Van Meyden, fol. 66*), fut fait Prince du Château d'Abraham. Il eſt nommé avec les Seigneurs & Gentilshommes des Pays-Bas, ſçavoir *Foulques*, Comte *de Guines*, auquel fut donnée la ville de Barath; *Hugues de Saint-Omer*, qui eut celle de Tibériade; & *Robert de Batamina*, qui eut celle de Céſarée. *Jacques Mayer*, *Jacques Marchand*, le Chanoine *Petit* & *Aubert Mery*, Hiſtoriens Flamands, font pluſieurs fois mention de OTT & de HUGUES DE REBECQUE; & même un ancien Auteur dit que cette Famille a conſervé ſes titres & ſes armes dans ſes puinés : ce qui en fait foi, c'eſt le teſtament d'un OTT DE REBECQUE, dépoſé à l'Abbaye de Saint-Auguſtin près d'Aire, & écrit de la main de *Hugues*, Evêque de Thérouenne, où eſt ſigné noble CONSTANT DE REBECQUE, preuve de l'éminence de ſon rang.

I. HUGUES, Seigneur DE REBECQUE, Prince du Château d'Abraham, vivant en 1096, épouſa *Alix . . . . . de Lens*, dont vint :

II. MAINFROY, Seigneur DE REBECQUE, Châtelain de Lens, fait *Chevalier* au

ſiége de Damas. Il ſe maria, en 1147, avec *Hélene de Richemont*, de la Maiſon des Ducs *de Bretagne*, & en eut :

III. Arnould, Sire de Rebecque, créé ou qualifié *Baron* en 1213, ſuivant les Annales de Flandres, pour les ſervices qu'il rendit à *Ferrand* Comte *de Flandres*, dans la guerre qu'il eut avec le Roi d'Angleterre. De *Dorothée de Lannoy*, ſon épouſe, naquit :

IV. Ott Constant, Chevalier, Seigneur de Rebecque, tenu ſur les fonts de batême, en 1197, par *Bauduin*, Comte *de Flandres*, dit *de Conſtantinople*. Il fut inhumé, en 1259, dans la nef de l'Egliſe de Rebecque, devant l'autel. Sur ſa pierre ſépulcrale il eſt repréſenté *armé de toutes piéces avec ſa cotte d'armes*, ſur laquelle eſt *une aigle éployée*, & à ſon côté gauche eſt repréſentée Dame *Iſabelle de Croy*, ſon épouſe, qui a au-deſſous de ſon bras droit un écuſſon, où eſt figuré une *croix en ſautoir*, ſur la bordure duquel eſt écrit : *chi giſt* Constant, *Sire de Rebecque*.

V. Hugues Constant, leur fils, Seigneur de Rebecque, épouſa *Jeanne de la Couture*, & en eut :

VI. Ott Constant, Sire de Rebecque, marié avec *Agnès d'Apremont-de-Thienes*, de laquelle ſortit :

VII. Mathieu de Rebecque, mort avant ſon pere, & tué à la bataille ſous Caſſel, donnée en 1328 ; ce qui eſt prouvé par l'Obituaire de l'Egliſe Collégiale de Saint-Pierre d'Aire, où on lit qu'au troiſieme jour d'Octobre, Mathieu de Rebecque *dedit quindecim ſolidos*. Il avoit épouſé *Iſabelle de Rely*, Dame de Clarcque, dont trois garçons. L'aîné, — Jean, qui ſuit ; — le ſecond, Seigneur de la Couture ; — le troiſieme, Seigneur de Prouville, tous deux du nom de Constant, comme leur frere aîné.

VIII. Jean Constant, Seigneur de Rebecque après le décès d'Ott Constant, ſon grand-pere, en 1354, fut Capitaine de la ville d'Aire. Il avoit épouſé *Eléonore de Lens*, & en eut :

IX. Robert, Seigneur de Rebecque, qu'on trouve avoir aſſiſté, en 1406, à la réception de *Mathieu*, Evêque de Thérouenne. Il avoit épouſé *Antoinette de Liques*, dont vint :

X. Antoine Constant, Seigneur de Rebecque & de Clarcque, né en 1390, marié avec *Catherine de Thienes* & de Creghe, qui le fit pere de

XI. Jean Constant, Seigneur de Rebecque & de Clarcque, né en 1430, qui eut de grands démêlés avec l'Evêque de Thérouenne, bâtard de *Philippe-le-Bon*, Duc de Bourgogne, & avec l'Abbé de Saint-Auguſtin, dont il eut le deſſous : ſon Château de Rebecque fut démoli. Accuſé d'héréſie & de félonie, il fut dépoſſédé, en 1466, de la Terre & Seigneurie de Rebecque, & contraint de ſe réfugier en Angleterre. Ce ne fut qu'après la mort de *Philippe*, que le Duc *Charles de Bourgogne*, dit *le Téméraire*, le réhabilita dans tous les droits & priviléges de ſa naiſſance ; mais la Terre de Rebecque ne lui fut pas rendue. Il avoit pour deviſe : *in arduis Conſtans*. C'eſt dans ce tems que le Château de Rebecque fut entierement détruit, & que la Terre & Seigneurie de Rebecque, qui ne relevoit de perſonne, fut unie à la Prévôté d'Aire, comme elle l'eſt encore aujourd'hui, ainſi qu'il a été dit au commencement de cet article. Il avoit épouſé, en 1455, *Jacqueline de Bethune*, & en eut :

XII. Auguſtin Constant, Baron de Clarcque, marié, en 1494, avec *Béatrix de Sempy*, dont :

XIII. Antoine Constant, dit de Rebecque, Gentilhomme de l'Empereur Charles-Quint, qualifié *Baron* par ce Prince, Capitaine des Archers de ſes Ordonnances. Il s'embarqua, avec cet Empereur, pour l'Eſpagne en 1517 ; le ſuivit dans toutes ſes guerres & expéditions, notamment à celles de Tunis & d'Alger ; & fut tué à la bataille de Mulberg en 1548. De ſa femme, *Jeanne Broyard*, fille de noble *Jean Broyard*, Seigneur d'Anezin, d'une illuſtre Maiſon du Cambreſis (dont il eſt parlé dans *Carpentier*, *fol.* 819), il laiſſa : — 1. Auguſtin, qui ſuit ; — 2 & 3. Jean & Charles de Rebecque, dits Constant, Chefs-d'Eſcadre en Zélande vers l'an 1560 ; — 4. Henri Constant-de-

Rebecque, Chevalier, Vice-Roi de l'Iſle d'Ormus dans le même tems; —— 5. & une fille, nommée Catherine, morte jeune. Tous ces enfans ſe diſperſerent pour fuir les ravages qui déſoloient leur Patrie; & leur mere, *Jeanne Broyard*, ſe retira dans un Couvent, fit diverſes fondations pieuſes, entr'autres des *Obits*, qui ſe célébrent encore aujourd'hui ſous ſon nom en l'Egliſe de Rebecque, où ſe dit auſſi l'*Obit* de *Béatrix de Sempy*, leur ayeule maternelle, & celui de ladite Catherine Constant, ci-deſſus mentionnée.

XIV. Augustin Constant-de-Rebecque, II. du nom, fut, après la deſtruction de la ville de Théroüenne & du Château de Clarcque, envoyé en France, n'étant encore qu'en bas-âge, ſous la protection d'un de ſes parens & de la Maiſon de *Bethune*; & élevé à Saumur dans la Religion P. R. Il entra au ſervice de la Reine de Navarre & du Prince de Béarn; les ſuivit à Paris vers l'an 1570, où ceux du parti Proteſtant l'engagerent par mariage avec *Eliſabeth de Pelliſſari*, fille de noble *Nicolas de Pelliſſari*, d'une ancienne Nobleſſe de la Valteline, dans le pays des Griſons. Peu de tems après, ſon beau-pere le conduiſit, avec ſon épouſe, à Genève, où il fit enregiſtrer & légaliſer ſon contrat de mariage, en date du 3 Février 1571, ſigné *Jacques Bienvenu*, Notaire. Augustin de Rebecque, dit Constant, obtint de la République de Genève le droit de *Citoyen*, & y fixa ſa réſidence, ce qui le mit à l'abri du maſſacre de la Saint-Barthelemi; mais peu après il revint en France ſe joindre à ſes amis & à ſes parens, engagés dans les guerres de Religion; prit pour deviſe: *in arduiſſimis Conſtantior*; s'attacha entierement à la fortune du Roi de Navarre, depuis Roi de France ſous le nom d'Henri IV. C'eſt alors que, pour jouir des prérogatives de ſa naiſſance, en ſuivant ce grand Prince, en qualité de *Gentilhomme*, il s'adreſſa à ſes parens en Artois, pour qu'ils lui fiſſent expédier des actes authentiques de ſon origine, leſquels lui furent envoyés tels que la Famille les poſſede en original, & conçus en ces termes:

« Nous les Mayeurs & Echevins de la ville d'Aire en Artois, déclarons & certifions, par le préſent acte, ſcellé & ſigné aux Cauſes dudit Aire ce dernier Mai 1578, que noble Augustin Constant-de-Rebecque, fils d'Antoine, eſt originaire de cette Ville, iſſu d'une noble & ancienne Famille, dite de Rebecque, pour ce qu'elle a poſſédé un long-tems la noble Terre & Seigneurie de Rebecque, de laquelle elle a été dépoſſédée, & icelle Terre adjointe à la Prévôté d'Aire, comme elle en eſt à préſent dépendante (avec le ſceau) ».

« Au même jour comparurent devant les Mayeurs de la ville d'Aire, vénérables perſonnes Pere *Adrien Trinquant*, âgé de 73 ans, Prieur de l'Abbaye de Saint-Auguſtin proche Rebecque; — noble homme *François Gilliard*, âgé de 80 ans, Bailli de Rebecque; — noble homme *Batmer*, Seigneur de Gouin, âgé de 68 ans. — *Nicolas Bréhon*, âgé de 72 ans, Prevoſt.

Leſquels chacun d'eux & tous concordablement, après ſerment ſolemnel par eux fait dans les mains des Mayeurs & Echevins de la ville d'Aire, ont dit, juré & atteſté, qu'ils ont eu bonne connoiſſance de noble homme Antoine Constant de Rebecque, à préſent deffunt, lequel a terminé vie par mort à la guerre, il y a environ 30 ans, & ſavent que ledit noble homme, durant ſa conjonction de mariage avec Dame *Jeanne Broyard*, ſa vertueuſe femme, entre autres enfants, auroit délaiſſé Augustin Constant, lequel, bien jeune, fut envoyé au pays de France, où leſdits atteſtants entendent qu'il eſt allié par mariage, ne ſachant le lieu de ſa reſidence ».

« Les Mayeurs & Echevins de ladite ville d'Aire, certifient de plus, par le même acte, conjointement avec les témoins ci-deſſus nommés & aſſermentés, que, depuis que la Famille Constant de Rebecque avoit été dépoſſédée de la Seigneurie de Rebecque, un Chevalier de la Toiſon d'or de ladite Famille, obtint de *Charles*, Duc *de Bourgogne*, l'an 1472, d'en porter les armes & le nom, & dont pour ce jourd'huy, ſavoir, l'an 1578, elle jouit, ayant par cette grace rang des premiers parmi les Nobles, comme il leur eſt ſuffiſament apparu ».

« Certifient de plus leſdits Mayeurs & Echevins, & les témoins ſuſnommés

& aſſermentés, que le noble homme ANTOINE CONSTANT DE REBECQUE, pere d'AUGUSTIN CONSTANT, a été un long tems Gentilhomme à la Cour de l'Empereur CHARLES-QUINT; & lors de ſon trépas, Capitaine des Archers de ſes Ordonnances, réputé de tous fort vaillant homme de guerre ».

« Déclarent de plus que les preſents certificats leur ont été requis de la part d'AUGUSTIN CONSTANT, par Meſſire RENÉ CONSTANT-DE-REBECQUE, Seigneur de Prouville, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, ſon parent, en faveur des lettres miſſives, & à ces fins par lui écrites; leſquels certificats les Mayeurs & Echevins de la ville d'Aire lui accordent, pour s'en ſervir ce que de raiſon ».

Par autre acte du 27 Juin 1578, ſigné de *Roeudres* & *Leryemos*, Notaires, & au repli de la lettre, *Maroult*, avec un ſceau pendant en cire verte; — *Jean Margueret*, Bourgeois de la ville d'Arras, Garde du ſcel Ducal établi audit Arras par le Roi notre Sire, pour ſceller, corroborer & confirmer lettres, actes, contrats qui ſont faits, paſſés, reçus en ladite Ville, Pays & Comté d'Artois, » à tous ceux qui ces préſentes Lettres verront, Salut. Sachent tous que pardevant nous & les Notaires du Roi, comparurent en leur nobles perſonnes Meſſire RENÉ CONSTANT-DE-REBECQUE, Seigneur de Prouville, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, & noble homme *Jean Broyard*, Seigneur d'Anezin, leſquels nous ont préſenté les Lettres d'origine données en faveur dudit noble AUGUSTIN-CONSTANT, pour s'en ſervir en ce que de raiſon, ayant de ce entiere connoiſſance, & comme auſſi en conſidération des nobles Requérants ».

AUGUSTIN CONSTANT reçut leſdits actes authentiques, avec quelque argent comptant, & deux grandes coupes antiques, au fond deſquelles ſont peintes en émail les armes de cette Famille, telles qu'elle les porte aujourd'hui, &, depuis, ſes deſcendans, ſous le nom de CONSTANT. Il ſe dévoua entierement au ſervice du Roi HENRI IV; accompagna ce Prince dans toutes ſes expéditions, & partagea les hazards auxquels il fut expoſé, comme en font foi les Mémoires de ſon tems, juſqu'en 1605, que ce Monarque, s'étant détaché des Proteſtans, AUGUSTIN CONSTANT, zélé pour ſa Religion, après quelques démêlés & mécontentemens avec le Duc de *Sully*, ſe retira à Genève, pour y finir ſes jours dans une vie privée & philoſophique, n'emportant avec lui que plus de 40 ans de ſervice, & ſa bonne réputation. Il eut d'*Eliſabeth de Pelliſſari*, ſon épouſe, un fils, nommé :

XV. DAVID CONSTANT DE REBECQUE, ce qui eſt prouvé par ſon extrait baptiſtaire de l'Egliſe Italienne de ladite Ville, en date du 3 Janvier 1587, duement légaliſé par la République. Après avoir reçu une éducation conforme à ſa naiſſance, & s'étant lié d'amitié avec le Margrave *Regnaut de Baden*, il fut appellé auprès de ſa perſonne vers 1606, ſe mit en route pour s'y rendre; mais il tomba malade à Lauſanne, où il fut long-tems languiſſant. Il y épouſa Demoiſelle *Jeanne Marion*, d'une ancienne Famille noble de Bourgogne, dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Province. La ville de Lauſanne lui donna le droit de *Bourgeoiſie*; & inſtruit par les malheurs de ſes ancêtres, il ſe fixa dans ce lieu où il cultiva les Lettres & quelques petits domaines qu'il avoit acquis. Il eut de ſon mariage :

XVI. PHILIBERT CONSTANT DE REBECQUE, qui vécut dans la dévotion & la retraite; fut du nombre des Magiſtrats de Lauſanne, nommés Aſſeſſeurs, & épouſa Demoiſelle *Judith Girard-des-Bergeries*, d'une ancienne Famille noble de Bourges, dont : — 1. DAVID, qui ſuit; — 2. FRÉDERIC, nommé Doyen & Paſteur à Nion, lequel eut pour fils : — AUGUSTIN, Banneret de la ville de Lauſanne, marié à noble Demoiſelle *Loïs de Villardin*, de laquelle il a laiſſé : — SAMUEL-HENRI, retiré Lieutenant aux Gardes-Suiſſes au ſervice de France, qui a épouſé noble Demoiſelle *de Sauſſure*; — 3. AUGUSTIN, Tréſorier & Banneret de la ville de Lauſanne, marié à Demoiſelle *Eliſabeth Sturler*, d'une Famille conſidérable de Berne, mort ſans lignée; — 4. & JACOB, paſſionné pour l'Hiſtoire naturelle, qui voyagea dans toute l'Europe,

Digitized by Google

prit le Bonnet de Docteur en Médecine; ſe livra à des recherches curieuſes ſur tous les ſimples des Alpes & des montagnes de la Suiſſe. Il reſte de lui pluſieurs diſſertations & quelques ouvrages utiles & eſtimés, entr'autres, *le Médecin*, *le Chirurgien* & l'*Apothicaire charitable*. Il mourut, ſans alliance, n'ayant exercé la Médecine, comme il conſte par les Regiſtres, que pour ſes amis & les pauvres, ainſi qu'il convenoit à un Gentilhomme d'auſſi bonne Maiſon.

XVII. David Constant de Rebecque, né en 1638, ſe rendit célebre par ſon érudition, ſon eſprit & ſes mœurs, & fut, dit *Bayle*, ami de tous les Sçavans illuſtres de ſon tems, qu'il cultiva dans ſes voyages. Il occupa ſucceſſivement les Chaires de Profeſſeur en Belles-Lettres, Philoſophie & Théologie de l'Académie de Lauſanne, dont il fut pluſieurs fois Recteur : on a de lui divers ouvrages eſtimés. Il quitta toutes ſes occupations pour finir ſes jours en philoſophe, dans le ſein de ſa Famille, qui le conſerva juſqu'à l'âge de 96 ans.

De ſon mariage avec noble Demoiſelle *de Colladon*, fille d'*Iſaïe*, Seigneur, premier Syndic de la République de Genève, d'une ancienne Famille de Bourges, il eut : — 1. Marc-Rodolf, né avec un génie ſupérieur, qui fut préſenté au Prince *d'Orange*, par les Comtes de *Dohna* & de *Friſe*, amis de ſon pere. Il devint Capitaine-Adjudant-Général & Aide-Quartier-Maître-Général dans l'Armée des Alliés, & Secrétaire-Général des Suiſſes & Griſons. Il parvint à avoir la confiance intime de Guillaume III, Roi d'Angleterre, qui le choiſit pour ſon Secrétaire du Cabinet; & il alloit le décorer du titre de *Lord*, lorſqu'il mourut des ſuites de ſes fatigues âgé de 30 ans; — 2. Frédéric, mort Doyen, à Bex, laiſſant de ſon mariage avec Demoiſelle *de Minerval*, un fils nommé —— Marc-Samuel, mort Capitaine Suiſſe en Hollande; —— 3. & Samuel, qui ſuit.

XVIII. Samuel Constant-de-Rebecque, connu ſous le nom de *Baron de Conſtant*, Seigneur d'Hermenches & de Villars-Mendras, s'étoit voué à l'étude; mais, en 1700, ayant été appellé par Milord *Albermale*, Colonel-Général des Suiſſes en Hollande, il devint ſon Adjudant-Général & Commandant de la Compagnie-Générale des Suiſſes; s'attira l'attention & l'eſtime particuliere des Généraux de l'Armée alliée; & ſe diſtingua dans tous les ſiéges & toutes les occaſions de cette longue guerre. En 1706, il ſe ſignala à la bataille de Ramillies, en ſauvant, par une action également habile & valeureuſe, le Duc *de Marleborough*, à la tête d'un corps de Grenadiers; eut beaucoup de part au gain de la bataille de Malplaquet, avec le bataillon qu'il commandoit; & ayant paſſé par tous les grades d'Officiers ſupérieurs, il fut propriétaire d'un Régiment Suiſſe de ſon nom en 1727; Général en 1742; conduiſit une partie des troupes que la République envoya ſur le Mein en 1743; commanda un corps ſur la Lahn en 1744; joignit ſes troupes à l'armée Impériale en 1745, où l'Empereur François I, pere de l'Empereur regnant, voulut le préſenter lui-même à l'Impératrice-Reine, avec ces mots : *Je vous préſente un de nos bons amis, le Baron* de Constant. Ce Général fut détaché pour commander dans la Flandre Hollandoiſe, à la fin de cette campagne; commanda un corps en 1746; fut Commandant dans Grave en 1747; & choiſi, au commencement de 1748, pour remplacer le Baron *de Cromſtrom*, dans le Gouvernement de Bois-le-Duc, avec un Lieutenant-Général, commandant dans la place, ſous ſes ordres. La paix faite, il quitta ce Gouvernement, pour aller finir ſes jours dans le ſein de ſa famille, & mourut à Lauſanne le 16 Janvier 1756. Ce fut en 1711, après la priſe d'Aire, où il s'étoit diſtingué, que le Prince *Eugène* & Milord *Marleborough* lui firent eſpérer que ſi les Alliés conſervoient leurs conquêtes il ſeroit remis en poſſeſſion d'une partie des terres dont ſa Famille avoit été dépouillée dans l'Artois. Il avoit épouſé, en 1722, Dame *Roſe de Sauſſure-de-Bercher*, fille de *Jean-Louis de Sauſſure*, Baron de Bercher, d'une ancienne Nobleſſe de Lorraine, homme diſtingué par ſes vertus & ſes belles actions à la bataille de Villemergue. De ce mariage ſont iſſus : —— 1. David-Louis, qui ſuit; — 2. Philippe Germain, dit *le Chevalier* de Rebecque, qui, dès ſa premiere jeuneſſe, s'acquit la réputation d'un excellent Officier; fut Aide-de-Camp de ſon pere,

enſuite Lieutenant-Colonel d'un Régiment Suiſſe; & Colonel-Commandant d'un Régiment Walon au ſervice de Hollande. Il eſt mort, en 1756, âgé de 28 ans; — 3. JUSTE-ARNOLD, Lieutenant-Colonel du Régiment de ſeu ſon pere, Officier de diſtinction, veuf d'*Henriette de Chandieu-Villars*; — 4. MARC-SAMUEL-FRANÇOIS, retiré Major au ſervice de Hollande, qui a ſervi, comme Volontaire, dans la derniere guerre en Bohême. Il eſt marié à noble Demoiſelle *de Galatin*; — 5. & ANGÉLIQUE, mariée au Marquis *de Gentil de Langalerie*, premier Baron de Saintonge, Colonel au ſervice de l'Empereur, morte en 1772.

XIX. DAVID-LOUIS, Baron DE CONSTANT-DE-REBECQUE, Seigneur d'Hermenches & de Villars-Mendras, aîné de ſa Maiſon, Capitaine dans le Régiment de Conſtant en 1741, Adjudant-Général dans l'Armée des Alliés, pendant les années 1743, 44, 45 & 1746, s'eſt, durant cette guerre, concilié l'eſtime des Généraux ſous leſquels il a ſervi: attaché au Feld Maréchal *de Konigſeg*, & au Duc *de Cumberland*, s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy, où il a été bleſſé. Ce Prince le propoſa, & il fut agréé par le Roi d'Angleterre, pour lever, en 1747, un Régiment Suiſſe à ſon ſervice: cette levée n'ayant pas eu lieu, il devint Colonel d'Infanterie au ſervice de Hollande le 11 Avril 1748, & premier Capitaine des Gardes-Suiſſes; eſt paſſé depuis au ſervice de France en 1764, avec ſon rang de Colonel & promeſſe d'un Régiment; a été fait Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire en 1766; a rendu de bons ſervices en 1768 & 1769, dans l'expédition de Corſe, à la tête des Grenadiers & Chaſſeurs, & d'un Bataillon de Volontaires; a été nommé Brigadier des Armées du Roi, & Commandant d'un Régiment Suiſſe en Août 1769; & eſt veuf, depuis 1773, de Dame *Louiſe de Seigneux*, d'une ancienne Nobleſſe du pays de Vaud, qui a poſſédé la Seigneurie des Villes de Vevay & de la Tour. Il a de ſon mariage: — GUILLAUME-ANNE CONSTANT DE-VILLARS, tenu ſur les Fonts de batême par le Prince *d'Orange* & la Princeſſe Royale d'Angleterre, ſon épouſe, Capitaine dans le Régiment des Gardes-Suiſſes au ſervice d'Hollande; — & CONSTANCE-LOUISE CONSTANT-D'HERMENCHES.

La Généalogie que nous venons de donner eſt conſtatée 1°. par l'extrait des Regiſtres de filiation de la ville de Lauſanne; 2°. Par le *Vidimus* des Lettres d'origine, duement légaliſé par le Réſident de France à Genève; 3°. par l'acte de reconnoiſſance de Nobleſſe du Canton de Berne, légaliſé par l'Ambaſſadeur de France à Soleure, lequel acte reconnoît l'extraction de cette Famille, déja reconnue par un autre acte authentique, du même Conſeil Souverain du Canton de Berne; 4°. & enfin par un extrait, paſſé devant Notaires, des Regiſtres de l'Egliſe de Rebecque, légaliſé par les Mayeurs & Echevins de la ville d'Aire, & quelques autres piéces originales.

Quant aux armoiries de cette ancienne Nobleſſe, on remarque que MAINFROY DE REBECQUE portoit, en 1099, *écartelé d'or & de ſable*; & qu'EUSTACHE, Châtelain de Lens, Seigneur DE REBECQUE, avoit pour ſceau, en 1147, *une aigle éployée au champ d'argent*. L'écu des CONSTANT-DE-REBECQUE réunit ces deux armoiries, & ils portent: *coupé en chef d'une aigle éployée en champ d'argent, & en pointe écartelé d'or & de ſable*, qui depuis a été *changé en un ſautoir d'or, au champ de ſable*.

* REBENAC: C'eſt une des ſix petites Baronnies du Béarn, au Diocèſe de Leſcar.

Suivant M. *de Marca*, elle fut poſſédée par la Maiſon *de la Barthe*. *Arnaud de la Barthe*, qui ſe qualifioit *Vicomte de Rebenac*, n'ayant point eu d'enfans, inſtitua ſon héritiere *Jeanne d'Eſquiſſe*, ſa niéce, & la maria avec *François de Pas-de-Feuquieres*, dont naquit entr'autres enfans: —— *Charlotte-Catherine de Pas-de-Feuquieres*, héritiere de Rebenac, mariée, en 1698, à *Louis-Nicolas le Tellier*, Marquis de *Souvré*, ſecond fils du Marquis *de Louvois*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat. Voyez TELLIER.

REBOURS (LE) : Ancienne Nobleſſe, originaire de Normandie. Il eſt parlé de pluſieurs de ce nom dans les Mémoires de *Sully* & de *l'Etoille*, dans les Hiſtoires de France de *Mézeray* & du P. *Daniel*, dans *Blanchard* & dans le P. *Galand*, de l'Oratoire. Le premier connu eſt

I. PIERRE LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizieres près Falaiſe, qui vivoit en 1360. L'Arrêt rendu à Rouen le 24 Janvier 1483, par les Généraux Conſeillers du Roi ſur le fait de la Juſtice des Aides, ordonnés pour la guerre en Normandie, marque expreſſément que PIERRE LE REBOURS, Seigneur de Maizieres, triſayeul de JEAN LE REBOURS, Seigneur du Buiſſon-Morel, du Meſnil-aux-Vignes & de la Bretêche, étoit, en 1360, jouiſſant des priviléges, franchiſes & libertés de nobleſſe de même que ſes prédéceſſeurs, qui étoient *d'ancienne & noble extraction, & ſervoient dans les Armées du Roi depuis un tems immémorial.* Cet Arrêt fait l'énumération, de pere en fils, des deſcendans de PIERRE LE REBOURS, juſqu'à JEAN, Seigneur du Buiſſon-Morel, & à GERMAIN, ſon frere. Les Chartes de l'Abbaye de Lyre en Normandie font auſſi mention de PIERRE LE REBOURS, & de ſes deſcendans, qui ont eu long-tems leur ſépulture dans cette Abbaye. Il eut, entr'autres enfans :

II. NICOLAS LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizieres, de la Nouette, du Bois-Regnault & du Trouſſelain, qui mourut au ſiége de Louviers, contre les Anglois, du tems de CHARLES VII. Il avoit épouſé *Marie Trenchant*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bois-Regnault près de Lyre, dont :

III. ROBERT LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizieres, du Buiſſon-Morel, &c. qui ſervoit, ſuivant l'Arrêt ſus énoncé, dans les troupes du Roi, & eut pour fils :

IV. RAOUL LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizieres, du Buiſſon-Morel, la Nouette, Bois-Regnault, du Trouſſelain, &c. qui marcha avec l'arriere-ban commandé par le Roi Louis XI, contre les Bourguignons, & fut bleſſé dans les guerres de Picardie. Ses enfans furent, entr'autres : —— 1. JEAN, qui ſuit ; —— 2. GERMAIN, tige des Seigneurs de Bertrand-Foſſe, &c. rapportés ci-après ; — 3. & JACQUES, Ecuyer, Procureur du Roi & de la ville de Paris en 1450, pere, entr'autres enfans, de JEAN LE REBOURS, auſſi Procureur du Roi en ſurvivance de ſon pere en 1499.

V. JEAN LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur du Buiſſon-Morel, du Meſnil-aux-Vignes, & de la Bretêche, fut maintenu dans ſa *nobleſſe d'ancienne extraction*, par Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, rendu en ſa faveur & celle de GERMAIN, ſon frere, le 24 Janvier 1483, comme on l'a dit. Il fut inhumé dans l'Abbaye de Lyre, & ne laiſſa qu'un fils, nommé :

VI. ROBERT LE REBOURS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Buiſſon-Morel, pere de — JEAN LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, mort ſans poſtérité ; —— & de CATHERINE, auſſi morte ſans enfans de ſon mariage avec *Maurice Margot*, Ecuyer, Seigneur de Champau-Soult.

Seigneurs de BERTRANDFOSSE, *&c.*

V. GERMAIN LE REBOURS, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Maizieres, du Buiſſon-Morel, &c. troiſieme fils de RAOUL, qualifié & dénommé dans ledit Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 24 Janvier 1483, eut de *Marie de Sens*, ſon épouſe, entr'autres enfans :

VI. HEBERT LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizieres & du Buiſſon-Morel, Gentilhomme ſervant du Roi Louis XI. Il ne laiſſa de ſon mariage avec *Perrette Paſquier-de-Franclieu*, fille de *Jean*, & de *Marie de Caſtille*, que :

VII. GERMAIN LE REBOURS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Maizieres, Mortontaine, Bertrandfoſſe & du Buiſſon-Morel, Avocat au Parlement de Paris, où, par ſon éloquence, il s'acquit une grande réputation en cette Cour,

& en devint Conſeiller. Il épouſa 1°. *Marie Coton*; & 2°. *Marie Brachet*, Dame de Laleu, fille de *Claude Brachet*, Seigneur de Villiers, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Duval*. Du ſecond lit vinrent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. GERMAIN, auteur des Seigneurs de Laleu, éteints, &c. rapportés ci-après; — 3. & ANTOINETTE, femme de *François Sevin*.

VIII. GUILLAUME LE REBOURS, Chevalier, Seigneur de Bertrandfoſſe, Châtillon, Prunelé, &c. reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 5 Décembre 1572, puis Préſident ès Enquêtes en la même Cour, enſuite Préſident en celle des Aides en 1578, & Conſeiller d'Etat, fit, durant le ſiége de Paris, où il étoit reſté, tout ſon poſſible pour ramener les habitans ſous l'obéiſſance du Roi HENRI IV. Le Mardi, 16 Juin 1590, il eut, dit *l'Etoille*, pendant une aſſemblée qu'il tenoit à cet effet dans la Chambre de *M. de Roiſſy*, la jambe rompue d'un boulet de canon, tiré du mont des Martyres, (aujourd'hui Montmartre), par ceux du Roi; & pour ce que GUILLAUME LE REBOURS étoit tenu pour Royal, les Prédicateurs diſoient en chaire : *que les coups que tiroient les Royaux, alloient tout à Rebours.* Ces faits ſont prouvés par des Lettres-Patentes des 23 Juillet 1591, & 28 Juin 1592; par celles de Conſeiller d'Etat, que ce Prince lui accorda, en récompenſe de ſes ſervices & de ſa fidélité, & par les *Mémoires de l'Etoille*, édition de 1719, *Tome II*, *p.* 13. Il avoit épouſé *Claude le Grand*, ſœur d'*Alexandre le Grand*, Maître des Requêtes, & fille de *Nicolas le Grand*, Seigneur d'Eſgrefoin & de Saint-Jean-des-Broux, premier Médecin ordinaire du Roi, & d'*Aimée Turpin*. Elle mourut à Paris au mois de Juin 1610, ſuivant les *Mémoires de l'Etoille*, ci-deſſus cités, *Tome II*, *p.* 333, & ſon mari le 2 Août 1619. Leurs enfans furent : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. ANNE, femme de *Joſeph Charlot*, Seigneur de Princé en Anjou, Conſeiller au Châtelet de Paris, Commiſſaire aux Requêtes du Palais, puis Grand-Maître des Eaux & Forêts; — 3. MARIE, Religieuſe à l'Hôpital de Saint-Gervais à Paris; — 4. CLAUDE, femme 1°. d'*Antoine Jabin*, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 9 Août 1595; & 2°. d'*Etienne de Ravieres*, Seigneur de Seſon, Conſeiller en la même Cour; — 5. JEANNE, femme de *N... de Baudry*, Seigneur de Biville, Conſeiller au Parlement de Rouen, morte ſans poſtérité; — 6. MADELENE, Abbeſſe de Notre-Dame d'Entrain; — 7. & MARGUERITE, mariée à *Antoine Mandat*, Conſeiller au Parlement, dont elle laiſſa poſtérité.

IX. ALEXANDRE LE REBOURS, Chevalier, Seigneur de Bertrandfoſſe & de Prunelé, d'abord Conſeiller au Parlement de Paris, puis Conſeiller & Général en la Cour des Aides, dont il devint Préſident en 1619, juſqu'en 1643, qu'il fut fait Conſeiller d'Etat ordinaire, & Directeur des Finances, mort en 1652, avoit épouſé, par contrat du 25 Juillet 1620, *Marie Pajot*, fille d'*Antoine*, Maître des Requêtes, Seigneur de la Chapelle-ſous-Gerberon, & d'*Eliſabeth Lambert*, dont : — 1. THIERRY, qui ſuit; — 2. CLAUDE, tige des Seigneurs de Saint-Mard, &c. rapportés ci-après; — 3. JEAN, Chevalier, Seigneur de Prunelé, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes de Paris, mort en 1680, ne laiſſant d'*Iſabelle Compain*, ſa femme, fille de *Louis*, Seigneur de Leſtang, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine Gourrau*, qu'une fille, nommée — ELISABETH LE REBOURS, laquelle fut mariée, la même année 1680, à *Michel Chamillart*, ſon couſin-germain, Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant, puis Contrôleur-Général des Finances, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au département de la Guerre, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, dont poſtérité; — 4. ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur de Châtillon, tué en 1658, d'un coup de mouſquet, au ſiége de Dunkerque, étant Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes; — 5 & 6. CLAUDE & MARIE, toutes deux Religieuſes à la Préſentation de Senlis.

X. THIERRY LE REBOURS, Chevalier, Seigneur de Bertrandfoſſe, Conſeiller au Grand-Conſeil le 8 Mars 1650, Maître des Requêtes le 21 Août 1656, Préſident au Grand-Conſeil par Proviſions du 3 Septembre 1667, reçu le 12 du même mois; eut permiſſion, le 20 Juillet 1674, de démembrer ſon office

de

de Maître des Requêtes de celui de Préſident; mourut Préſident honoraire, le 6 Octobre 1706, âgé de 83 ans, & fut inhumé à Saint-Severin. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Février 1657, *Marie Mallet de Luzart*, morte le 29 Janvier 1708, ſœur du Conſeiller au Parlement, & fille d'*Yves Mallet*, Ecuyer, Seigneur de Luzart & de Noiſielle, Secrétaire du Roi, & de *Louiſe Bourgouin*. Il laiſſa de ſon mariage : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit; —— 2. MADELENE, femme, en 1693, de *Charles-Nicolas Huguet-de Sémonville*, Conſeiller au Parlement de Paris, & morte, le 11 Juillet 1730, âgée de 72 ans, ayant eu *Charlotte-Madelene Huguet-de-Sémonville*, morte ſans poſtérité de ſon mariage avec *Nicolas-Charles-Céſar*, Marquis *de Cœtentin*; —— 3. & MARIE-ELISABETH, morte ſans poſtérité de ſon mariage avec *Jean-Jacques-Hyacinthe Foullé*, Marquis de Martangis, Maître des Requêtes, & Intendant de Bourges, fils d'*Hyacinthe*, Seigneur de Martangis & de Prunevaux, Maître des Requêtes honoraire, Ambaſſadeur en Dannemarck en 1679, Conſeiller d'Etat, & d'*Antoinette-Marie Dorat*. voyez FOULLÉ, *Tome VI*.

XI. ALEXANDRE LE REBOURS, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bertrandfoſſe, d'abord Subſtitut du Procureur-Général du Parlement de Paris, Conſeiller au Grand-Conſeil le 14 Mai 1687, Grand-Rapporteur de la Chancellerie de France, ſucceſſivement Conſeiller d'Etat ordinaire, & Intendant des finances en Août 1704, mort, le 1 Octobre 1736, âgé de 74 ans & demi, avoit épouſé, le 11 Juillet 1716, *Suſanne Tiquet*, veuve de *Pierre-François-Jacques*, Seigneur *de Vitry*, Conſeiller au Parlement de Paris, dont il n'a point eu d'enfans.

Seigneurs de SAINT-MARD-*ſur-le-Mont, &c.*

X. CLAUDE LE REBOURS, Seigneur de Saint-Mard-ſur-le-Mont & de la Bruyere, ſecond fils d'ALEXANDRE, & de *Marie Pajot*, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Conſeiller d'honneur en la même Cour en 1705, mort en 1718, avoit épouſé *Jeanne Pantin*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Guerre en Bretagne, reçue Dame du Palais de la Reine ANNE D'AUTRICHE, le 22 Juin 1663, & morte en 1699, dont : — 1. JEAN-BATISTE-AUGUSTE, qui ſuit; — 2. CHARLES-JOSEPH, Chevalier, Prêtre, Prieur de Notre-Dame-des-Herbieres; —— 3. & MARIE-ELISABETH, femme de *Jean Rouillé*, Seigneur de Fontaine & de Marly-la-Ville, Maître des Requêtes & Intendant de Bourges, dont des enfans.

XI. JEAN-BATISTE-AUGUSTE LE REBOURS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Mard-ſur-le-Mont, & de la Bruyere, Conſeiller de Grand-Chambre au Parlement de Paris, mort le 29 Octobre 1751, avoit épouſé, par contrat du 2 Septembre 1714, *Marie-Louiſe Chuberé*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & ancien Avocat au Parlement, & de *Marie Renault*, de laquelle il a laiſſé : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. MARIE-LOUISE, née le 25 Août 1715, femme, par contrat du 11 Avril 1737, de *Louis-François de Goujon*, Marquis de Thuiſy, &c. Conſeiller d'honneur au Parlement, dont quatre garçons : — l'aîné, mort en 1772, Conſeiller au Parlement; — les trois autres, Chevaliers de Malte; — & deux filles, dont l'une a épouſé, par contrat du 9 Mai 1775, *Alexis-Balthaſard-Jean-Charles de Ricouart-d'Herouville*, Conſeiller au Parlement. Voyez GOUJON-DE-THUISY (DE), *Tome VII*, & RICOUART; — 3. & MARIE-ELISABETH LE REBOURS, morte à Paris le 12 Mars 1769, femme de *Charles le Clerc*, Chevalier, Seigneur de Leſſeville, Préſident des Enquêtes du Parlement de Paris, qu'elle avoit épouſé en 1744, dont deux garçons & une fille, ſçavoir : — *Charles*, Chevalier, né le 25 Décembre 1753; —— *Anne-Charles-Guillaume*, né le 15 Septembre 1755, reçu Chevalier de Malte le 1 Mai 1758; —— & *Eliſabeth-Louiſe-Charlote le Clerc-de-Leſſeville*, née le 29 Décembre 1757, décédée fille le 14 Mars 1772. Voyez CLERC-DE-LESSEVILLE (LE), *Tome IV*.

XII. JEAN-BATISTE LE REBOURS, Chevalier, Seigneur de Saint-Mard-ſur-le-Mont, Noirlieu, Varimont & Poix en Champagne, né le 2 Juin 1718, Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Décembre 1740, puis Préſident en la pre-

Digitized by Google

miere Chambre des Requêtes le 20 Mars 1766, & enſuite en la troiſieme Chambre des Enquêtes, par Edit du 3 Juillet 1775, a épouſé, par contrat du 29 Novembre 1745, *Marguerite-Mélanie le Féron*, née à Paris le 25 Novembre 1725, fille de *Nicolas le Féron*, Chevalier, Seigneur d'Orville & de Louvres en Pariſis, Conſeiller, & ſucceſſivement Préſident au Parlement de Paris, & de *Jeanne-Louiſe-Mélanie Berger*. Elle eſt ſœur d'*André le Féron*, ancien Officier aux Gardes, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi de la ville des Cayes en l'Iſle Saint-Domingue, & de *Louiſe-Hélene le Féron*, morte, le 23 Mars 1767, femme du Marquis *de Barbançois-Villegongis*, Capitaine aux Gardes, qui ont tous deux poſtérité. Le Préſident LE REBOURS a de ſon mariage :

XIII. JEAN-BATISTE-AUGUSTE LE REBOURS, II. du nom, Chevalier, Conſeiller au Parlement de Paris, né le 9 Novembre 1746, marié, le 22 Août 1768, à *Marie-Geneviéve Clément de Barville*, fille unique de *Jean-Chriſoſtome-Antoine Clément*, Seigneur de Barville, Comte de Montgommery, Baron d'Eſcots, Vignats, Verneuillet, le Meſle-ſur-Sarthe & Saint-Silvain, Avocat-Général en la Cour des Aides de Paris, & de *Marie-Geneviéve Brochant*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JEAN-BATISE-AUGUSTE, né le 15 Juillet 1769 ; — 2. JEAN-CHRISOSTOME-ANTOINE, né le 7 Août 1770 ; — 3. ALEXANDRE-JACQUES-LOUIS, né le 22 Juillet 1771 ; — 4. MARIE-MÉLANIE, née le 20 Décembre 1772 ; — 5. MARIE-HÉLENE, née le 23 Mars 1774.

Seigneurs de LALEU, &c. éteints.

VIII. GERMAIN LE REBOURS, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Laleu, Morfontaine, Villiers, Chauſſy, & du Buiſſon-Morel en Normandie, ſecond fils de GERMAIN, II. du nom, & de *Marie Brachet*, Dame de Laleu, ſa ſeconde femme, fut Prévôt & Juge ordinaire de la ville d'Orléans, Maître des Requêtes de la Reine, mere de Louis XIII ; maintenu & confirmé dans ſa *nobleſſe d'ancienne extraction*, ainſi que ſes prédéceſſeurs, par Arrêt de la Cour de Aides de Paris, du 4 Juin 1576. Il avoit épouſé 1°. *Madelene Brachet*, Dame de Pormorant, ſa couſine, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Anne-Bourdineau*, ſœur de *Marie*, femme de *Mery de Vic*, Comte de Fiennes, Garde des Sceaux de France, & fille de *Jacques Bourdineau*, Seigneur de Baronville, & d'*Anne Garrault*. Du ſecond lit il eut : — 1. GERMAIN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ; — 3. MARIE, femme de *Joachim Marchant*, Seigneur du Mé ; — 4. & MADELENE, mariée à *Michel Colas*, Seigneur de Champ-Grant.

IX. GERMAIN LE REBOURS, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Villiers & de Billancourt, fut Lieutenant Particulier, Civil & Criminel au Bailliage & Siége Préſidial d'Orléans, Procureur-Général au Grand-Conſeil en 1602, enſuite Conſeiller d'Etat, eut des Lettres d'Honoraire, pour avoir entrée au Grand-Conſeil, ſe démettant de ſon Office, dans leſquelles il eſt dit qu'il y avoit plus de 20 ans qu'il étoit Procureur-Général : elles furent enregiſtrées le 10 Mars 1622. Il avoit épouſé en 1601, *Marie-Madelene Paſquier*, fille de *Florent Paſquier*, Ecuyer, Seigneur de Valgrand, Secrétaire du Roi, & de *Catherine Ancel*, dont : — 1. GERMAIN, Sieur de Villiers ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. JEAN, Sieur de Saint-Cheron, né le 28 Mai 1607, Page du Roi, mort Officier au Régiment des Gardes ; — 4. NICOLAS, jumeau du précédent, mort jeune ; — 5. DOMINIQUE, né en 1609 ; — 6. EMMANUEL, né le 25 Décembre 1615, Religieux Capucin ; — 7. MARIE, née le 15 Août 1603, mariée à *Antoine de Berbiſy*, Seigneur d'Orouville & d'Auvers, dont une fille, femme de *N... de Saint-Cyr* ; — 8. LOUISE, née le 5 Août 1608, Religieuſe à Saint-Etienne de Reims ; — 9. MADELENE, née le 28 Mai 1611, Religieuſe au même Monaſtere ; — 10. & FRANÇOISE, née le 28 Septembre 1617, Religieuſe aux Filles-Céleſtes à Paris.

X. FRANÇOIS LE REBOURS, Chevalier, Seigneur des Broſſes & de Billancourt, né le 16 Juin 1606, épouſa, en 1634, *Marguerite Charron*, fille de *Jean Char-*

ron de Renouillere, dont il ne laiſſa qu'un fils nommé — ALEXANDRE LE REBOURS, né en 1637, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes, tué au ſiége de Berg-Saint-Vinox en 1658.

IX. FRANÇOIS LE REBOURS, ſecond fils de GERMAIN, III. du nom, & d'*Anne Bourdineau*, ſa ſeconde femme, Chevalier, Seigneur de Laleu & de Chauſſy, Ecuyer ordinaire de la Reine MARIE DE MÉDICIS, Capitaine & Gouverneur du Château de Madrid au Bois de Boulogne, de la Meute, du Pont de Saint-Cloud, & de la Varenne du Louvre, dont les armes ſe voyent encore à une croix qui eſt dans le Bois de Boulogne, épouſa *Anne de Chaulnes*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Epinay-Sur-Seine, Conſeiller d'Etat, Doyen des Maitres des Requêtes, dont pour fils unique :

X. FRANÇOIS-DE-PAULE LE REBOURS, Chevalier, Seigneur de Laleu & de Chauſſy, Prévôt Royal & Juge de Police de la Ville d'Orléans, mort le 15 Mai 1693. Il avoit épouſé *Françoiſe Cardinet*, fille de *Claude*, Seigneur de Chenault, Prévôt d'Orléans, & Maitre des Requêtes de la Reine mere, & d'*Eſpérance Maillard*, de laquelle il a laiſſé : — MARIE LE REBOURS, femme de *N... de Villedar*; — & MADELENE, mariée à *Jacques Lamirault*, Ecuyer, Sieur de Pliſſay, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Vivarais, fils d'*Etienne Lamirault*, & de *Marie Duchon*.

Les armes : *de gueules, à ſept loſanges d'argent, poſées* 3, 3 & 1.

On trouve la Généalogie des LE REBOURS, notamment dans *Moréri*; mais celle que nous venons d'en donner eſt beaucoup plus étendue, & a été rédigée d'après les titres originaux communiqués, pour la branche des Seigneurs *de Saint-Mard*, la ſeule ſubſiſtante.

REBOURS, en Bretagne : Autre Famille, dont étoient

FRANÇOIS REBOURS, Sieur de Vaumadeur, & JACQUES REBOURS, Sieur du Cloſneuf, qui furent d'abord interloqués ſur leur nobleſſe, au rapport de M. *Huart*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 26 Mars 1669, & enſuite déclarés *nobles d'extraction*, par autre Arrêt rendu en ladite Chambre le 23 Mars 1670, au rapport de M. *Denyau*.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à deux chevrons de ſable; & au 2 & 3, faſcé de ſix piéces d'argent & de gueules.*

* RECHIGNEVOISIN-DE-GURON : Ancienne Nobleſſe établie en Poitou, qui tire vraiſemblablement ſon nom de la Terre de RECHIGNEVOISIN, ſituée ſur les frontieres du Poitou & de la Marche. Elle a formé pluſieurs branches.

On trouve, en 1321, RAIMBAUD DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, qui étoit, en 1326, Conſeiller du Roi & Commiſſaire député par Sa Majeſté dans la Sénéchauſſée du Poitou, de la Marche & du Limouſin, au ſujet des Finances des fiefs & autres acquêts. — PERRIN DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Capitaine des Gendarmes, donna, le 18 Août 1340, quittance de la ſomme de 6 livres tournois pour prêt ſur ſes gages & ceux de ſa Compagnie, qui ont ſervi & ſerviront dans la guerre de cette année; ladite quittance, en parchemin, eſt ſcellée du ſceau des armes de la Famille de RECHIGNEVOISIN. — L'Abbé *de Vertot*, dans ſa liſte des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, fait mention d'un RECHIGNEVOISIN, qui étoit à peu-près dans le même-tems Commandeur de Saint-Georges de Poitiers. — JEAN DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Sire de la Marſandiere, vendit, en 1390, la troiſieme partie du bois de la Touſche-Blenard. Le premier de ce nom, depuis lequel on a une filiation ſuivie, eſt

I. GUILLAUME DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, marié, par contrat paſſé à Luſignan, devant *Auberin*, Notaire, le 1 Mai 1402, à *Catherine Martin-de-Guron*, fille unique & ſeule héritiere d'*Huguet Martin-de-Guron*, & de *Madelene de la Rochefoucaud*. Elle lui porta en dot la Seigneurie de Guron, dont ſes deſcendans ont conſervé le ſurnom, à l'extinction de la branche des Seigneurs de

Guron. De ce mariage vinrent : —— PIERRE, qui ſuit ; — & MARIE, femme, par contrat du 10 Février 1434, paſſé devant *Gralet*, Notaire, de *Simon de Choiſy*, Seigneur de la Berthinie, à qui ſon beau-frere laiſſa tous les biens ſitués à Bellac, par acte deſdits jour, mois & an. Dans cet acte ils ſont reconnus enfans de GUILLAUME DE RECHIGNEVOISIN, qui eut l'adminiſtration de leurs biens, & dont il fit le dénombrement le 6 Février 1405.

II. PIERRE DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, épouſa *Jeanne de la Celle*, comme il eſt prouvé par le contrat de mariage de MARGUERITE, une de leur fille. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; —— 2. LOUIS ; — 3. autre JEAN, dont nous parlerons après ſon aîné ; —— 4. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de Guron, rapportée ci-après ; — 5. MARGUERITE, mariée, par contrat paſſé devant *Bonnet* & *Chebridon*, Notaires, le 20 Janvier 1456, avec *Jean de Beſdon*, Ecuyer, Seigneur d'Oyré ; — 6. & CATHERINE, qui partagea avec LOUIS, JEAN & ANTOINE, ſes freres, la ſucceſſion de leur pere commun, le 25 Septembre 1481, par acte paſſé devant *Birault* & *Herault*, Notaires. Les mêmes enfans partagerent, le 17 Juillet 1482, par acte paſſé devant *Ludouin* & *Gabuville*, Notaires, la ſucceſſion de *Jeanne de la Celle*, leur mere.

III. JEAN DE RECHIGNEVOISIN, Chevalier, épouſa *Marguerite d'Amboiſe*, laquelle, étant veuve, partagea, le 24 Septembre 1481, avec LOUIS, JEAN, ANTOINE & CATHERINE DE RECHIGNEVOISIN, ſes beaux-freres & belle-ſœur, la ſucceſſion de PIERRE DE RECHIGNEVOISIN, pere de feu ſon mari. C'eſt tout ce que nous apprend ſur cette branche aînée le *Mémoire*, dreſſé ſur titres, qui nous a été fourni.

Mais *l'Armorial de France, Regiſtre IV*, commence ici la branche *de la Maiſon-Neuve*, d'après *la Thaumaſſiere, p. 5, Note D*, qui dit que JEAN DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Seigneur de Rechignevoiſin en 1481, Sieur de l'Hôtel & fief noble de la Maiſon-Neuve en 1482, & de la Queuille (vraiſemblablement le ſecond du même nom, troiſieme fils de PIERRE, & de *Jeanne de la Celle*), fut marié, le 4 Août 1495, à *Anne de Gondouville*. Un Procès-verbal de Malte, ſuivant le même *la Thaumaſſiere, p. 3 & 4, Note D*, le dit marié, le 18 Mars 1490, c'eſt-à-dire 1491, à *Marie de Choiſy-Brethenis*. Ce qui eſt certain, c'eſt que GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Sieur de la Maiſonneuve, un des deſcendans au VIe degré de cet autre JEAN, fut marié avec *Louiſe Briſſon*, dont il avoit, vers l'an 1660, — PIERRE & GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyers, que nous croyons morts ſans poſtérité.

Branche des Seigneurs de GURON.

III. ANTOINE DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Seigneur de Guron, quatrieme fils de PIERRE, & de *Jeanne de la Celle*, épouſa, par contrat du 15 Janvier 1472, paſſé devant *Doulan*, Notaire, Demoiſelle *Antoinette Rouſſelle*, fille de *Jean de la Boiſſiere*, Ecuyer, & de *Marie Montleon*, dont : — YVON, qui ſuit ; — & PIERRE, qui fit un accord, le 18 Juillet 1537, avec LOUIS, ſon neveu, par acte paſſé devant *Gorreau* & *Biraudeau*, Notaires.

IV. YVON DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Seigneur de Guron, ſe ſignala en combattant, auprès du Roi FRANÇOIS I, à la bataille de Pavie. Il épouſa, par contrat du 25 Avril 1506, paſſé devant *Mercier* & *Gauvreau*, Notaires, Demoiſelle *Antoinette Rorteau*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Criſtinniere ; & en eut : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2 & 3. GUYOT & JANNOT ; — 4 & 5. TOINETTE & CATHERINE. Ces enfans partagerent la ſucceſſion de leur pere, par acte paſſé devant *Noy* & *Nau*, Notaires, le 4 Février 1543.

V. LOUIS DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Seigneur de Guron, ſe trouva au ſiége de Metz ſous le regne de HENRI II, où il donna des preuves de ſa valeur ; & épouſa 1°, par contrat paſſé devant *Leſtrye*, Notaire à Jarnac-ſur-Charente, le 5 Mai 1530, Demoiſelle *Jeanne de l'Eſtang*, fille de noble *Jean de l'Eſtang*, Ecuyer, Seigneur de Rulles ; & 2°. *Jeanne de Noſſay*. Du premier lit il eut :

— Gabriel, qui ſuit; & du ſecond : — Bernard, mis, après la mort de ſon pere, ſous la tutelle de ſa mere *Jeanne de Noſſay*, & ſous celle de Dame *Charlotte de Fourreau*, veuve de Meſſire Jean de Rechignevoisin, Chevalier, Seigneur de la Grand'Epine, Porte-Enſeigne du Prince *de la Roche-ſur-Yon*. Il partagea avec ſon frere aîné Gabriel, le 9 Mai 1559, devant *Chevallier* & *Dabet*, Notaires. Ce Bernard de Rechignevoisin fut auteur de la branche des Seigneurs des Loges, éteinte dans Charles de Rechignevoisin, Ecuyer, Seigneur des Loges, qui paſſa en Hollande au ſervice des Etats Généraux des Provinces-Unies, & y ſervit en qualité de Meſtre-de-Camp. De ſon mariage, accordé en Hollande, avec *Madelene Vander Mile*, il n'eut qu'un fils, mort, ſans alliance, en 1665; & deux filles.

VI. Gabriel de Rechignevoisin, Chevalier, Seigneur de Guron & des Loges, Gouverneur des ville & Château de Luſignan, ſous le regne de Charles IX, en 1568, fut, le Dimanche gras de la même année, trahi par ceux qui commandoient ſous lui dans ledit Château, entr'autres par *Teſſon* & *Uſſeaux*, qui, gagnés par l'Amiral *de Châtillon*, Chef du parti Proteſtant, ſous prétexte d'amener des priſonniers de guerre dans ce Château, y firent entrer des troupes ennemies, qui égorgerent toutes les ſentinelles des corps-de-gardes, compoſés de 300 ſoldats; & pénétrerent juſques dans la Chambre du Sieur *de Guron*, qui, lui douzieme, ſe ſauva dans une tour de ce Château. Il ſe comporta avec tant de valeur & de préſence d'eſprit, qu'avec le ſecours qui lui vint de la Ville, il repouſſa les ennemis, les paſſa au fil de l'épée, ainſi que les deux traîtres, pris à demi-morts, qui furent coupés par morceaux & jettés par deſſus les creneaux. Mais après avoir fait évacuer & balayer la place de tous les ennemis que ces deux traîtres y avoient fait entrer, il eut la douleur de trouver chez lui ſa femme, *Anne Bonnin*, enceinte de deux enfans, égorgée & percée de plus de 100 coups d'épée ou de poignards; & peu-après le chagrin d'apprendre que l'Amiral *de Châtillon*, piqué de voir ſon entrepriſe échouée, avoit, par vengeance, fait mettre le feu à ſa maiſon, diſtante de deux lieues de Luſignan, où ſes meubles & ſes titres furent brûlés. Le Seigneur *de Guron*, en reconnoiſſance de cette action, fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi; pourvu, le 23 Juillet 1576, de la charge de Gentilhomme de ſa Chambre; & le 6 Avril 1580, de celle de Gentilhomme d'honneur de la Reine Catherine de Médicis. La Famille conſerve deux Lettres du Roi, ſignées Henri, & une de la Reine, ſignée Catherine, qui font une mention honorable des ſervices du Sieur *de Guron*. Dans l'une, le Roi lui promet de les reconnoître pour avoir conſervé la ville de Poitiers ſous ſon obéiſſance. Il épouſa, 2°. par contrat du 9 Août 1574, paſſé devant *Chauveau*, Notaire, *Catherine Frottier*, fille de *François Frottier*, Seigneur de la Meſſeliere, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de 100 hommes d'armes, ſous la charge de M. *Prevoſt-de-Sanſac*, & de Dame *Antoinette Goumard*. Il en eut : — Jean, qui ſuit; — & Catherine, laquelle partagea avec ſon frere la ſucceſſion de leur pere, le 27 Octobre 1605, par acte paſſé devant *Jouſſelain* & *Appelvoiſin*, Notaires.

VII. Jean de Rechignevoisin, Chevalier, Seigneur de Guron, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé le 21 Novembre 1621, fut pourvu du Gouvernement de la ville & Château de Marans, par Lettres ſignées & ſcellées du grand ſceau le 6 Septembre 1626; & nommé Introducteur des Ambaſſadeurs, par Lettres du 4 Juin 1633, dans leſquelles il eſt fait mention qu'il avoit été Ambaſſadeur en Angleterre. La Famille conſerve auſſi une lettre écrite audit Sieur *de Guron*, & ſignée de la main de Louis XIII, datée du 23 Octobre 1627; & pluſieurs, tant du Cardinal *de Richelieu*, que des autres Miniſtres, pour les différens emplois dont il fut chargé, tant en Allemagne, en Lorraine, qu'en Italie. L'Hiſtoire rapporte qu'il ſe jetta dans Caſal, & en empêcha la priſe, pendant que Louis XIII étoit occupé au ſiége de la Rochelle, en 1628. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 3 Mars 1596, paſſé devant *Joyeux*, Notaire, Demoiſelle *Françoiſe d'Angoulême*, Dame du Puyrateau & de Gurat, fille de feu *François d'Angoulême*, & de *Gabrielle Tiſon*; & 2°. par contrat du 18 Mars 1606, paſſé

Digitized by Google

devant *Chollet* & *Chaunet*, Notaires, MARIE DE RECHIGNEVOISIN, ſa parente, veuve de *Daniel Chevallier*, Ecuyer, Seigneur de la Richardiere. Un acte de curatelle, paſſé le 19 Juin 1606, entre ledit JEAN, & GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN, ſon fils, d'une part, & *Lancelot d'Angoulême*, Ecuyer, Seigneur de Gurat & autres, fait voir qu'il eut du premier lit : — GABRIEL, qui ſuit. Du ſecond lit vinrent pluſieurs enfans, entr'autres : — N... DE RECHIGNEVOISIN, connu ſous le nom *de Quinçay*, Capitaine de Cavalerie, Gouverneur de Marans, bleſſé au combat de Turin, & mort à Paris des ſuites de ſes bleſſures ; — N... DE RECHIGNEVOISIN, appellé *le Chevalier de Guron*, tué à l'Iſle Sainte-Marguerite en 1636, Commandant un Vaiſſeau ; — & LOUIS DE RECHIGNEVOISIN-DE-GURON, Evêque, Seigneur & Vicomte de Tulle, mort Evêque de Comminges en 1693.

VIII. GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Guron & de Gurat, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant pour Sa Majeſté au Gouvernement de Marans, teſta le 14 Mars 1628, & avoit épouſé Dame *Marguerite Chevallier*, comme il eſt prouvé par un acte de partage paſſé, le 3 Avril 1616, entre JEAN, ſon pere, MARIE DE RECHIGNEVOISIN, ſa belle-mere, & *Emery Chevallier*, Ecuyer, Seigneur de la Richardiere, fils du premier mari de ladite Dame. Les enfans de GABRIEL furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GABRIEL, auteur de la branche des Seigneurs de Gurat, rapportée ci-après ; — 3. EMERY, Ecuyer, Sieur de Champeaux ; — 4. & MARIE, femme d'*Antoine d'Auché*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. Ils ſont tous rappellés dans un acte de partage du dernier Août 1643, paſſé devant *Caillas* & *Marlin*, Notaires, où ils ſont dits enfans de GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN, & de Dame *Marguerite Chevallier*.

IX. JEAN DE RECHIGNEVOISIN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Guron, Capitaine au Régiment de la Reine MARIE DE MÉDICIS, Régente du Royaume, épouſa, par contrat paſſé le 17 Novembre 1658, devant *Jolly* & *Gaſchet*, Notaires à Meré, Demoiſelle *Marie d'Albin*, fille de Meſſire *Giraud d'Albin*, Chevalier, Seigneur de Valzergues, & de *Louiſe de Saint-Georges*, de laquelle il eut deux fils, dont on ignore la deſtinée.

Branche des Seigneurs de GURAT, *&c.*

IX. GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Gurat, ſecond fils de GABRIEL II, & de *Marguerite Chevallier*, fut Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, & mourut le 6 Février 1665. Il avoit épouſé Demoiſelle *Catherine Dupin*, fille de Meſſire *Gabriel Dupin*, Ecuyer, Seigneur de la Gueriviere, & de *Louiſe Maunoury*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2 & 3. ROBERT & GABRIEL ; — 4. & MARIE-ANNE.

X. JEAN DE RECHIGNEVOISIN-DE-GURON, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Gurat, mort Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie, avoit épouſé, en 1683, Demoiſelle *Catherine Garnier de-Brieuil*, fille de Meſſire *N... Garnier*, Ecuyer, Seigneur de Brieuil, & de *Madelene de Chillaud*. Il en eut : — RENÉ, qui ſuit ; — & CATHERINE, mariée à *N... Jouſſerant de-Lairé*.

XI. RENÉ DE RECHIGNEVOISIN-DE-GURON, Chevalier, Seigneur de Gurat, la Magdelaine, Cauſnay, Brillac & autres lieux, a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, ſuivant ſon congé de 1708. Il épouſa, 1°. par contrat du 12 Juin 1721, Demoiſelle *Marie-Gabrielle Juſtiot-de-la-Péniſſiere*, fille de *Salomon*, Ecuyer, Seigneur de la Péniſſiere ; & 2°. par contrat du 30 Mai 1736, Demoiſelle *Renée du Rouſſeau-de-Fayolle*, fille de Meſſire *Pierre du Rouſſeau*, Ecuyer, Seigneur de Fayolle, & de Dame *Marie-Anne Prevoſt-de-Sanſac de-Fayolle*, de la branche des Seigneurs de Londigny. Voyez PREVOST, Seigneurs d'Aiſec, Touchimbert, Sanſac, &c. *Tome XI* de ce Dictionnaire. Du premier lit il a : — 1. PIERRE-GABRIEL, qui ſuit ; & du ſecond :

2. Autre PIERRE-GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN, Capitaine au Régiment de Cambis, Infanterie, depuis Régiment Royal. Il a été fait priſonnier au ſiége de Louiſbourg, a fait le ſiége de Mahon & les campagnes de Portugal, & s'eſt

Digitized by Google

retiré, après 23 ans de ſervices, à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté, avec une penſion de 400 livres, & le Bon de la Croix de Saint-Louis. Il a épouſé, au mois de Juin 1773, Demoiſelle *N... de la Roche*, fille de Meſſire *N... de la Roche*, Marquis de la Groge, ci-devant Ecuyer du Roi, & Capitaine au Régiment des Gardes, & de Demoiſelle *N... de Montaigu-Bois-David*;

3. CHARLES, Chevalier de Malte, qui a été Page du Grand-Maître en 1754. En qualité de Major du Fort Saint-Elme, il s'y eſt diſtingué le Vendredi 9 Septembre 1775. Ayant été jetté par les Prêtres conjurés de l'Iſle de Malte dans un cachot, il ſe remit en liberté vers les huit heures du ſoir; trouva moyen d'armer neuf ſoldats, ce qu'il fit avec beaucoup de célérité & d'adreſſe: ſecondé de deux autres Chevaliers, il força les Rebelles, tua lui-même d'un coup de fuſil leur chef qui l'avoit manqué, & les expulſa. Ce ſervice, rendu à la Religion, eſt d'autant plus important, que ces Rebelles étoit ſur le point de mettre le feu au magaſin à poudre, ce qui auroit cauſé un dommage conſidérable; — 4, 5 & 6, trois filles, dont une non mariée; les deux autres, Religieuſes à l'Abbaye Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.

XII. PIERRE-GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN-DE-GURON, Chevalier, d'abord Page du Roi dans ſa petite Ecurie le 4 Février 1740, a été enſuite Cornette au Régiment de Beauffremont, réformé à la paix ſuivante, & a épouſé, le 8 Juin 1748, Demoiſelle *Lucie-Roſe Texier-de-Saint-Germain*, fille de Meſſire *Alexandre Texier*, & de Demoiſelle *Françoiſe Rogier du Crevi*, dont ſont iſſus: — 1. LOUIS-CHARLES-DIDE-ANNE, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE-RENÉE-ROSE, batiſée le 29 Mars 1749; — 3. MARIE-ADÉLAÏDE, batiſée le 3 Février 1751; — 4. MARIE, batiſée le 10 Avril 1754; — 5. & ROSE-MÉLANIE DE RECHIGNEVOISIN-DE-GURON, née le 8 Mai 1756.

XIII. LOUIS-CHARLES-DIDE-ANNE DE RECHIGNEVOISIN-DE-GURON, Chevalier, né le 10 Février 1753, a été reçu, le 14 Juin 1770, Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie.

Il y a encore eu la branche des Seigneurs du Riadou, qui s'eſt éteinte dans JEAN DE RECHIGNEVOISIN, mort ſans alliance le 4 Février 1630.

Les titres de cette Famille ont été produits, en 1666, devant M. *de Barentin*, Intendant de Poitou, & le Sieur *Pinet*, Receveur-Général, commis pour la recherche de la Nobleſſe de cette Province.

Les armes: *de gueules, à une fleur de lis d'argent*, par conceſſion de nos Rois, depuis plus de 200 ans, en reconnoiſſance des ſervices que ceux du nom DE RECHIGNEVOISIN ont rendus à l'Etat.

* RECOURT: Terre & Seigneurie en Artois, ſituée à quatre lieues de Cambray, & relevante de la Châtellenie d'Oiſy, qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon, que l'Auteur de l'Hiſtoire du Cambreſis, *p.* 934, fait ſortir d'un puîné de la très-ancienne & illuſtre Maiſon de *Coucy*, nommé ENGUERRAND, Sire DE RECOURT, vivant en 1180, dont eſt deſcendu, par degrés, GUY, Sire DE RECOURT, Chevalier, vivant en 1291, par lequel nous en commencerons la Généalogie.

La Maiſon DE RECOURT doit être compriſe entre celles des plus illuſtres du pays d'Artois, ſoit qu'on ait égard à ſon ancienneté & à ſes ſervices, ou aux alliances qu'elle a contractées avec les meilleures de cette Province, entr'autres avec celles *de Lens* & *de Lieques*, dont elle a porté le nom & les armes indiſtinctement. Elle reçoit encore un accroiſſement de gloire, par la dignité d'Amiral de France, dont fut revêtu CHARLES DE RECOURT, dit *de Lens*, mentionné en ſon rang.

Quelques Auteurs, (notamment celui du Mercure de France du mois de Juin 1731), la font deſcendre d'un puîné des Comtes *de Boulogne*: c'eſt une erreur, fondée ſur ce que la Châtellenie de *Lens*, (démembrement de la Comté de Boulogne), reſtée durant pluſieurs ſiécles dans la Maiſon de RECOURT,

Digitized by Google

étoit paſſée dans une autre Maiſon, par le mariage d'*Iſabelle de Lens*, fille de *Mainfroy*, Châtelain *de Lens*, avec *Euſtache le Roux*, que l'on prétend être de celle de *Rœux*, parce qu'il portoit *d'argent, à l'aigle de ſable*; mais il y a plus d'apparence que cet *Euſtache le Roux* étoit de la Maiſon de *Bethune*, dont pluſieurs avoient le ſurnom de *le Roux*; & encore parce que la Terre & Seigneurie de Chocques en Artois, qui appartenoit à cette Maiſon *de Bethune*, eſt reſtée dans cette branche, qui prit enſuite le nom & les armes de Lens comme il ſe voit dans un acte d'Echange, fait, en 1204, entre ledit *Euſtache* & l'Abbaye de Chocques, auquel pendoit deux ſceaux; l'un à droite, qui repréſentoit *une aigle de ſable*, avec cette légende autour : *Sigillum Caſtellani de Lens*; & l'autre ſceau de *Jean*, ſon fils, qui avoit ratifié cet acte d'échange, où il eſt repréſenté à cheval, portant les armes pleines de *Lens*, que les deſcendans d'*Euſtache* ont conſervées dans leur ſceau, y joignant pour contre-ſcel les armoiries ſuſdites, en mémoire de leur deſcendance de la Maiſon *de Bethune*, comme il conſte par deux lettres, de *Jean de Lens*, III. du nom, de l'an 1279, dépoſées au Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Auguſtin. Ceci eſt extrait d'une Généalogie de la Maiſon *de Lens*, tirée de la Bibliothéque du Roi.

La Châtellenie de Lens reſta dans cette Famille, qui conſerva le nom & les armes de *Lens*, & de laquelle ſont deſcendus les Comtes *de Rebecque* & *de Blandecque*, & les Seigneurs *de Louvet* & *de Brebieres*, qui ont formé pluſieurs branches, d'une deſquelles eſt iſſue *Iſabelle de Lens*, devenue héritiere de la Châtellenie de Lens, Dame de Chocques & de Camblain, par la mort de ſes freres, laquelle porta, vers l'an 1300, dans la Maiſon de RECOURT, cette Châtellenie de Lens, en épouſant PHILIPPE DE RECOURT, Seigneur de la Comté, qui en prit depuis le nom & les armes écartelées avec les ſiennes, comme on le verra au 2e degré de la Généalogie.

Enfin l'alliance de la Maiſon *de Licques* en Boulonnois, avec les RECOURT, a augmenté le luſtre & la fortune de ceux-ci, par les grands biens que l'héritiere de la Baronnie *de Licques* leur porta vers 1400 : ſes deſcendans en joignirent encore le nom & les armes à celles de leur Maiſon, comme ils avoient fait de celle de *Lens*; c'eſt ce qui occaſionna de l'embarras dans la diſtinction des branches de Lens & de Licques du nom DE RECOURT. On pourroit même ajouter que c'eſt poſitivement l'erreur où ſont tombés pluſieurs Généalogiſtes & auſſi le P. *Anſelme*, dans ſon Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, à l'occaſion de GERARD DE RECOURT, fils de FRANÇOIS DE RECOURT, & de *Béatrix-Eléonore de Licques*, qu'il dit mort en 1375. On voit dans une Généalogie de la Maiſon de RECOURT & de *Lens*, que, vers l'an 1350, il y eut un *Gerard de Licques*, qui épouſa *Marie de Pecquigny*. Le rapport des noms de RECOURT & de *Licques*, que la Maiſon DE RECOURT a porté indiſtinctement depuis ſon alliance avec celle *de Licques*, vers l'an 1400, & même dans les actes, ainſi que celui de *Lens*, a pu faire croire au P. *Anſelme*, que *Gerard de Licques* étoit le même que GERARD DE RECOURT, mort en 1375; mais ſi l'on fait attention au rapport des dates énoncées dans l'Hiſtoire du P. *Anſelme*, aux articles de GERARD DE RECOURT, de GUILLAUME DE RECOURT, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi en 1365, de CHARLES DE RECOURT, dit *de Lens*, Amiral de France en 1418, l'on s'appercevra aiſément que GERARD DE RECOURT ne peut être le pere des ſuſdits GUILLAUME & CHARLES, étant lui-même fils de FRANÇOIS DE RECOURT, marié à *Béatrix-Eléonore de Licques*, laquelle ne porta la Baronnie de ce nom dans la Maiſon de RECOURT, que vers l'an 1400. *Moréri* eſt tombé dans la même faute; mais le Rédacteur de l'Edition de 1759, en a ſouſtrait le commencement de ſa Généalogie, parce que peut-être il a reconnu l'erreur des premieres Editions, & qu'il a voulu s'exempter de très longues recherches.

Ce qui fait encore croire que le Pere *Anſelme* s'eſt trompé, c'eſt que *la Morliere*, dans la ſeconde partie de ſes Antiquités, *p.* 248, *in fol°.* article de la Maiſon de *Mailly*, dit que de *Gilles de Mailly*, II. du nom, Seigneur d'Authuille, & d'*Iſabeau de Varrans*, ſa premiere femme, ſont iſſus pluſieurs enfans,

enfans, entr'autres une fille, qui fut mariée à GERARD DE RECOURT, dont vint —— COLARD DE RECOURT, mari de *Guillemette de Baratre*, fille de *Philippe de Baratre*, & de *Marie de Flechin*, inhumés dans l'Egliſe de l'Abbaye d'Arrouaiſe près Bapaume en Artois, de laquelle il eſt conſtant que les Seigneurs *du Sart* ſont iſſus; & que de cette branche il reſte encore pluſieurs enfans, dont nous rapporterons en ſon rang la filiation, juſtifiée par preuves authentiques & piéces juridiques, qui nous ont été fournies.

Le ſecond Volume du *Regiſtre I* de l'Armorial général de France, article de RECOURT, n'entre pas dans le détail de la Généalogie de cette Maiſon, qu'il fait ſimplement remonter à l'an 1429, & renvoie à l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne; mais ni l'Auteur de cet Armorial de France, ni le P. *Anſelme* & beaucoup d'autres Ecrivains, n'ont point eu connoiſſance du commencement de ſa filiation, & n'ont pas fait mention de la branche des Seigneurs *du Sart*. Feu M. *Bultel* Préſident au Conſeil d'Artois, dit (dans un petit ouvrage intitulé *Notice ſur l'Artois, Part. II*, où il traite des Maiſons de cette Province), que la Maiſon *de Baratre* eſt tombée en quenouille dans celle de RECOURT, qu'il fait enſuite éteinte, vers le milieu du ſiécle paſſé. Voyez article RECOURT. Il y a lieu de croire auſſi qu'il n'a pas eu connoiſſance de ces Seigneurs *du Sart*, établis dans une autre Province. Cependant il eſt certain que cette branche, quoique ſortie depuis pluſieurs ſiécles de l'Artois, n'a pas pour cela perdu le droit d'être regardée comme iſſue de la Maiſon de RECOURT.

On s'eſt encore trompé dans le Mercure de France du mois d'Avril 1756, en annonçant que le Comte *de Rupelmonde*, tué d'un coup de fuſil à l'affaire du 15 Avril 1745, qui ſe paſſa près de Paffenhoven en Baviere, étoit le dernier rejetton de cette Maiſon : il y en avoit alors deux branches exiſtantes, dont l'aînée s'eſt éteinte, le 21 Octobre 1771, dans la perſonne de FERDINAND-GILLON DE RECOURT, qui n'a laiſſé que trois filles, comme on le verra en ſon rang. L'autre branche eſt continuée dans les enfans de JEAN DE RECOURT, Chevalier, Seigneur du Sart, près la Fere-ſur-Oiſe, en la Généralité de Soiſſons.

L'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p.* 826, en commence la Généalogie par JEAN DE RECOURT, que quelques Auteurs nomment CHRISTOPHE, & lui donne pour femme *de Ide Lens*, qui lui apporta, vers l'an 1300, la Châtellenie de Lens; mais comme l'incertitude occaſionnée par le laps de tems, & le défaut de preuves certaines ſur l'origine de cette Maiſon, ainſi que la confuſion des noms de RECOURT, de *Lens*, & de *Licques*, empêchoient l'Auteur de lever toutes ces difficultés, nous avons cru ne pas devoir nous en tenir à ſon ſentiment & en donner la filiation dans l'ordre ſuivant, d'après les extraits de pluſieurs titres & notes tirés de différens Hiſtoriens que nous avons conſultés.

GÉNÉALOGIE de la Maiſon de RECOURT.

I. GUY, Sire DE RECOURT, Chevalier, vivoit en 1191, & eſt mentionné dans l'Hiſtoire du Cambreſis, *p.* 934. Il eut pour enfans : —— 1. PHILIPPE, Chevalier, Sire de la Comté, qui ſuit; —— 2. MICHEL DE RECOURT, l'un des Officiers de la Maiſon du Roi PHILIPPE *de Valois*, & l'un des Lieutenans de ſes Armées, comme il appert d'une Charte de 1340, adminiſtrée par le Bailli *de Crevecœur*, portant ordre de JEAN, Duc de Normandie, fils aîné du Roi de France, audit MICHEL DE RECOURT, Chevalier, de maintenir & garder les habitans de Crevecœur dans leurs us & coutumes, pour les bons & loyals ſervices qu'ils avoient rendus au Roi, ſon pere, vraiſemblablement depuis le tranſport, fait en 1334, par *Béatrix de Saint-Pol*, à PHILIPPE *de Valois*, Roi de France, de la Châtellenie de Cambray, des Terres & Seigneuries de Crevecœur, Alleux, & Rumilly, &c. auquel ſignerent *Oudart de Ham* & MICHEL DE RECOURT, Chevaliers. Voyez l'Hiſtoire de la Maiſon *de Châtillon*, *p.* 308. MICHEL por-

toit pour armes : DE RECOURT ; c'eſt-à-dire, *bandé de vair & de gueules de 6 piéces, au chef d'or, avec un lambel*, ce qui eſt juſtifié par une quittance donnée pour ſes gages de Conſeiller & Maître-d'Hôtel du Roi, au Receveur de la Baillie de Sens, l'an 1329, dont expédition a été levée. Il fut pere de —— ROGUE ou ROCH DE RECOURT, mentionné *p.* 414, de l'Hiſtoire de ladite Maiſon *de Châtillon*, où il eſt dit fils & héritier de MICHEL DE RECOURT : il fut du nombre des Officiers de la Maiſon du Roi, à l'occaſion des droits qu'ils prétendoient avoir contre les habitans de Reims, lors du Sacre de nos Rois ; ce qui fut jugé par Arrêt du 13 Mars 1344. On croit que ce MICHEL eut auſſi pour fils — BRUNEAU DE RECOURT, Chevalier, à cauſe de la conformité de l'écu *avec un lambel, & pour ſeconde briſure une moucheture d'hermine, entre les deux premieres piéces de vair*, comme il ſe voit au ſceau du dit BRUNEAU, appoſé à une quittance du 6 Septembre 1352, pour ſes gages & ceux d'un Ecuyer ſervant ſous Meſſire *Rabace de Hangeſt*, Lieutenant du Roi, dont expédition a été délivrée. On ignore la poſtérité de cette branche.

3. MARIE DE RECOURT, femme d'*Enguerrand d'Anneux* : il en eſt parlé dans l'Hiſtoire du Cambreſis, 3e. *Partie*, *p.* 79 ; — 4. & MARGUERITE DE RECOURT, mariée à *Jeſſe de la Chaſtre*. Ils ſont auſſi mentionnés dans la même Hiſtoire du Cambreſis, *p.* 382, *Part. III*, *Tome II*, à l'occaſion d'une donation faite, en 1326, à l'Abbaye du Mont Saint-Martin.

II. PHILIPPE DE RECOURT, Chevalier, Sire de Recourt & de la Comté, épouſa, vers 1300, *Iſabelle de Lens*, fille de *Jean*, Châtelain *de Lens*, & d'*Iſabeau de Mottenghien*. Elle devint héritiere de la Châtellenie de Lens, & des Seigneuries de Chocques & de Camblain, par la mort de *Jean* & de *François de Lens*, ſes freres. Dans l'inventaire des Chartes d'Artois, par feu le Préſident *Bultel*, *Art. Chocques*, *N°. 5*, il eſt fait mention d'une Lettre de *Jacques de Hachicourt*, Bailli de Bapaume, écrite en 1312, la veille de Saint-Mathieu, contenant, que PHILIPPE DE LA COMTÉ, & Demoiſelle *Iſabelle de Lens*, Châtelaine dudit lieu, ſa femme, céderent leur Châtel de Chocques à Madame la Comteſſe d'ARTOIS, moyennant 100 livres de rente, à prendre ſur le péage de Bapaume. C'eſt ce qui eſt encore prouvé par une lettre du Lundi après la Décollation de Saint Jean-Batiſte, même année 1312, donnée par *J. de Roiſin*, Bailli de Lens, où il eſt nommé PHILIPPE DE RECOURT, & ſa femme Demoiſelle *Iſabeau de Lens*, laquelle lettre porte qu'ils ont vendu à Madame MAHAUT D'ARTOIS, leur Châtel de Chocques. Leurs enfans furent : — JEAN, qui ſuit ; — & GUILLAUME DE RECOURT, Chevalier, Seigneur du Tranſloy, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, en 1365, & Doyen des Conſeillers Laïcs du Parlement en 1366. Il ſouſcrivit, en ſa qualité de Maître des Requêtes, avec *Jean d'Eſquery*, *Philippe de Troiſmonts* & *Gilles de Soyecourt*, Chevaliers, auſſi Maîtres des Requêtes, aux Lettres de CHARLES V, données à Paris le 9 Mai de la même année, pour l'établiſſement des Secrétaires du Roi, en Corps de Collége ; ſouſcrivit encore, avec pluſieurs autres Chevaliers à l'hommage qui fut fait au même Monarque, par *Jean de Montfort*, Duc de Bretagne, le 15 Décembre 1366 ; & mourut, ſans poſtérité, avant 1379.

III. JEAN DE RECOURT, I. du nom, Châtelain de Lens, Seigneur de Recourt, de la Comté, & de Camblain, mort en 1375, avoit épouſé 1°. *Jeanne de Mailly*, fille de *Jean de Mailly*, & de *Jeanne de Soiſſons* ; & 2°. *Jeanne de Vivonne*, fille de *Savary de Vivonne*, Seigneur de Thors, & de *Catherine de Chataignier*. Il laiſſa pour enfans : —— JEAN, qui ſuit ; —— & MARGUERITE, mariée à *Guillaume de Lamberſart*, Chevalier, laquelle eut la Seigneurie du Tranſloy, après la mort de GUILLAUME DE RECOURT, ſon oncle, ſuivant un Arrêt de la Cour du Parlement de Paris, de l'an 1379, au ſujet d'un procès entre JEAN DE RECOURT, Châtelain de Lens, d'une part, les Habitans du Tranſloy, & les Religieux de l'Abbaye d'Arrouaiſe d'autre part.

IV. JEAN DE RECOURT, II. du nom, Chevalier, Châtelain de Lens, Seigneur de Recourt, de la Comté & de Camblain, épouſa *Iſabelle de Brimeu*. Ce fut lui qui, le premier, prit le nom & les armes de *Lens* : Il mourut en 1390,

ſuivant ſon épitaphe, qu'on voit en l'Egliſe de Camblain, où il eſt repréſenté en cotte d'armes, avec un écuſſon des armes de *Lens* écartelées de celles de *Recourt*. Il eut de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CHARLES DE RECOURT, dit *de Lens*, Chevalier, Vicomte de Beauvoir & Seigneur de Catignieres en Cambreſis. Il s'attacha toute ſa vie à *Jean*, Duc *de Bourgogne*, qu'il ſuivit dans ſes entrepriſes ; & le parti de ce Prince ayant prévalu, il fut nommé, le 6 Juin 1418, Amiral de France, & reçu au Parlement le même jour, où il préta le ſerment accoutumé : ſes Lettres ne furent ſcellées que du ſceau ſecret du Roi CHARLES VI, celui de la Chancellerie ne s'étant pas trouvé. Le Duc *de Bourgogne* l'établit en même tems ſon Lieutenant dans la ville de Paris ; & il étoit dans la Compagnie de ce Prince, lorſqu'il fut tué ſur le pont de Montereau-faut-Yonne le 10 Septembre 1419. CHARLES DE RECOURT mourut ſans alliance, & peu avant ſon décès il fit préſent, à l'Egliſe de Camblain en Artois, d'un Reliquiaire qui renfermoit le bras de Saint-Quentin ; — 3. FRANÇOIS, auteur de la branche des Barons de Licques, rapportée ci-après ; — 4. PIERRE, qui ſervoit, en 1411, ſous les ordres de Meſſire *Alain de Longueval*, Lieutenant des Armées du Roi. Il ſe trouva, avec le Duc *de Bourgogne*, à la bataille de Mons en Vimeu en 1421, laquelle couta beaucoup de ſang, ce qui détermina pluſieurs Seigneurs de Picardie d'abandonner le Duc *de Bourgogne*, & de reconnoître le Roi CHARLES VII pour leur légitime Souverain, dans une aſſemblée de la Nobleſſe, tenue à Roye en Picardie l'an 1423, où PIERRE DE RECOURT aſſiſta ; —— 5. autre JEAN, qui épouſa *Marie de Wavrin*, Dame d'Aine & du Cauroy, & vivoit encore en 1414, ſuivant une donation qu'il fit à l'Egliſe de Lens, de 14 livres 6 ſols de rente, pour prier Dieu pour lui, Dame *Marie*, ſa femme, JEAN, Châtelain de Lens, ſon pere, & *Iſabelle de Brimeu*, ſa mere. Il laiſſa deux filles : — la premiere, nommée IDE DE RECOURT, dite *de Lens*, mariée à CHRISTOPHE DE RECOURT, ſon couſin, fils de FRANÇOIS, mentionné ci-après ; & la ſeconde, MARIE DE RECOURT, femme de *Robert de Nedonchel*, dont pluſieurs enfans ; — 6. & JACQUELINE, mariée à *Jean de la Planque*, dit *Heuchin*, Chevalier, Sire de Mareſt. Ils vivoient encore à Bethune en 1424.

V. JEAN DE RECOURT, III. du nom, dit *de Lens*, Châtelain de Lens, Seigneur de Recourt, de la Comté & de Camblain, donna ſon dénombrement, au mois de Décembre 1388, de la Terre & Seigneurie de Camblain, relevante du Comté de Saint-Paul ; & mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il avoit épouſé *Alix de Nielles*, dont : — 1 & 2. PHILIPPE & HENRI, morts ſans alliance, à la bataille d'Azincourt ; — 3. MARIE, dite *de Lens*, héritiere, par le décès de ſes freres, de la Châtellenie de Lens, mariée 1°. à *Jean de Berghes*, Chevalier, Sieur de Cohem ; & 2°. à *Valeran de Hingettes*, Sieur des Obeaux, Chevalier, Gouverneur des villes de Lille, Douay & Orchies. Elle mourut ſans poſtérité, le 4 Juillet 1443, & fut inhumée en l'Egliſe de Saint-Pierre de Lille. La Châtellenie de Lens retourna à JEAN DE RECOURT, couſin-germain de ladite MARIE, fils de FRANÇOIS, dont nous allons parler.

Branche des Barons de LICQUES (a).

V. FRANÇOIS DE RECOURT, Chevalier, Seigneur de Recourt & de la Comté, troiſieme fils de JEAN, II. du nom, & d'*Iſabelle de Brimeu*, épouſa *Béatrix-Eléonore de Licques*, héritiere de cette Baronnie & de la Seigneurie de Stienfort, par le décès de *Mathieu de Licques*, ſon frere. Elle étoit veuve en 1418, & tranſigea, en cette qualité, la même année, avec *Catherine de Haveskerque*, ſa

(a) C'eſt d'après les Grands Officiers de la Couronne & *Moréri*, en partie, que nous rapportons la filiation de cette branche & des ſuivantes, d'ailleurs éteintes par mâles, juſqu'aux Seigneurs *des Auteux* inclusivement.

belle-ſœur, veuve dudit *Mathieu de Licques*, ſon frere; & à cet accord parut JEAN DE RECOURT, ſon fils aîné. Elle eut de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GERARD, tige de la branche des Seigneurs de Sarton, Baratre, &c. mentionnée en ſon rang; — 3. CHRISTOPHE, marié à IDE DE RECOURT, dite *de Lens*, ſa couſine-germaine, fille de JEAN DE RECOURT, dit *de Lens*, & de *Marie de Wavrin*, dont on a parlé ci-devant. Il en eut — JEAN DE RECOURT, marié à *Catherine de Bethune*, dont on ignore la poſtérité. Il mourut en 1490, ainſi qu'il eſt rapporté dans la Généalogie de la Maiſon de *Bethune*; — 4. & ISABEAU, femme de *Jean du Bois*, Chevalier, Sieur de Hennequin & de Vermeilles.

VI. JEAN DE RECOURT, III. du nom, dit *Agravin*, Chevalier, Baron de Licques, Seigneur de Stienfort, de la Comté & de Camblain, Châtelain de Lens, par le décès, ſans poſtérité, de MARIE DE RECOURT, ſa couſine-germaine, Dame de ladite Châtellenie, eſt qualifié de *haut & puiſſant Seigneur* dans des titres des années 1418, 27, 29, 45 & 1448, ainſi que dans le partage qu'il fit de ſes biens le 9 Janvier 1455, avec *Marguerite d'Allennes*, Dame de Ternant, ſon épouſe, à ſes enfans, ſçavoir : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. PORUS, auteur de la branche des Seigneurs de la Comté, rapportée ci-après; — 3. JACQUES, qui eut en partage la Terre & Seigneurie de Camblain, mouvante du Comté de Saint-Paul, & ne vivoit plus en 1466; — 4. ROBINET, partagé de la Seigneurie de Recourt, qui étoit mort en 1466; — 5. COLINET, Seigneur d'Eſcoivres; — 6. ISAAC, Seigneur de Ternant en 1455; — 7. GUILLAUME, auquel JEAN, ſon frere aîné, céda, le 13 Août 1466, la Terre & Seigneurie d'Eſcoivres, qui lui étoit échue par la mort de COLINET; — 8, 9 & 10. trois autres garçons; — & cinq filles, dont on ignore la poſtérité.

VII. JEAN DE RECOURT, Chevalier, Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Recourt, de la Comté, de Camblain & de Stienfort, épouſa, par contrat du 27 Août 1453, *Jeanne de Stavelle-d'Iſenghien*, fille de *Jean de Stavelle*, Chevalier, Seigneur d'Iſenghien (d'une illuſtre Maiſon, fondue dans celle de *Gand*, qui poſſede encore aujourd'hui la Terre d'*Iſenghien*), & de *Marguerite d'Antoing*. Elle étoit veuve en 1484, & eut pour enfans : — JACQUES, qui ſuit; — & CHARLES DE RECOURT-DE-LENS-DE-LICQUES, Abbé de Notre-Dame de Licques, fondée par ſes ancêtres.

VIII. JACQUES DE RECOURT, I. du nom, Chevalier, Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Stienfort, de Recourt & de Camblain, Chambellan de l'Empereur CHARLES-QUINT, eſt qualifié, comme ſon pere, dans pluſieurs titres, *noble & puiſſant Seigneur, Monſeigneur & Chevalier.* Il fit hommage, pour lui & pour ſes enfans, de la Terre & Seigneurie de Camblain, à *Marie de Luxembourg*, Comteſſe de Vendôme, à cauſe de ſon Comté de Saint-Paul, le 17 Septembre 1512, & vivoit encore en 1540, âgé de 80 ans. De *Jeanne du Fay*, ſon épouſe, fille de *Laurent du Fay*, Seigneur de Hallus, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Bonne de la Viefville*, il eut : — JACQUES, qui ſuit; — & FRANÇOIS, tige de la branche des Seigneurs de Recourt & de Camblain, dont nous parlerons après celles des Comtes de Rupelmonde.

IX. JACQUES DE RECOURT & de Licques, II. du nom, Chevalier, Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Bouvignies, &c. Conſeiller & Chambellan de l'Empereur CHARLES-QUINT; Lieutenant-Général du Duc *d'Arſchot*, en Flandres, Gouverneur, Capitaine & Prévôt de la ville franche de Landrecie, ne vivoit plus en 1562. Il avoit épouſé, 1°. le 23 Août 1512, *Philippe le Fèvre-de-Hemſtede*, veuve de *Jean Vanqwehen*, Seigneur de Wirtivier, & fille de *Roland le Fèvre*, Chevalier, Seigneur de Tamiſe & de Liewelet, & d'*Havoiſe de Hemſtede*; & 2°. *Iſabeau de Fouqueſolles*, fille de *Jacques*, Seigneur *de Fouqueſolles* & d'Andrehem, & d'*Iſabeau de Monchy-Senarpont.* Il n'eut des enfans que de cette ſeconde femme, ſçavoir : — PHILIPPE, qui ſuit; — & MARIE DE RECOURT-DE-LENS-DE-LICQUES, mariée, 1°. le 12 Juillet 1545, à *Oudart de Renty*, Chevalier, Baron d'Embry; & 2°. à *Jean de Croy*, Comte

de Rœux, Gouverneur de Tournay & de Flandres, fils aîné d'*Adrien de Croy*, Comte de Rœux, & de *Claude de Melun-Eſpinoy*.

X. Philippe de Recourt & de Licques, I. du nom de la Branche, Chevalier, Seigneur & Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Capitaine d'une Compagnie de 100 lances en 1568, Gouverneur, Capitaine & Bailli des villes de Tournehem & d'Andruick, & du pays de Bredenarde en 1573; Gouverneur & Capitaine des ville & Citadelle de Cambray, & du pays de Cambreſis, en 1574; de Harlem & de Louvain; Colonel d'un Régiment de 10 Compagnies de gens de pied Wallons en 1579; Capitaine & ſouverain Bailli du Château de la Motte-aux-Bois de Nieppe, Gruyer & Veneur des Châtellenies de Caſſel & de la Motte en 1582, puis Gouverneur de Lille, de Tournay, de Douay & d'Orchies, fut commis par le Roi d'Eſpagne, le 12 Mai 1586, pour régler, avec les Commiſſaires du Roi Henri III, les différends qui pouvoient naître ſur l'interprétation & l'exécution des articles de la tréve, conclue à Cambray le 23 Décembre 1585; fit ſon teſtament le 1 Mars 1587; mourut à Bruxelles le jour du Vendredi Saint 1588; & fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers à Tournay. Il avoit épouſé, du conſentement de l'Empereur & de ſon Conſeil, le 3 Juin 1554, *Jeanne de Witthem*, fille de *Georges*, Chevalier, Seigneur d'Iſque, d'une illuſtre Maiſon de Brabant, ſortie, par bâtardiſe des anciens Souverains de cette Province, & alliée aux plus conſidérables des Pays-Bas, & de *Jeanne de Jauſſe-de-Maſtain*. Leurs enfans furent: —— 1. Gabriel, qui ſuit; — 2. Lamoral, Seigneur de Bouvignies, tué, par accident, d'un coup de canon; — 3. Philippe, auteur de la branche des Comtes de Rupelmonde, rapportée ci-après; — 4. Louis, mort ſans alliance; — 5. Jacqueline, mariée, le 31 Décembre 1575, à *Jacques de Langlée*, Seigneur de Pecques, fils de *Jean*, & de *Gabrielle d'Ognies*. Elle teſta, conjointement avec ſon mari, le 15 Juin 1614, & fit un ſecond teſtament le 22 Janvier 1622; — 6. & Philippe, Chanoineſſe de Nivelle, puis mariée, en 1581, à *Jean de Berlaymont-de-Floyon*, Seigneur de la Chapelle, Lieutenant des Fiefs du pays de Liége & Comté de Loz, Grand-Bailli de Moha & Colonel d'un Régiment de Bas-Allemands.

XI. Gabriel de Recourt & de Licques, Chevalier, Baron de Licques, de Boninghe & d'Audenthun, Gouverneur de Charlemont, & Colonel d'un Régiment de 10 Compagnies de gens de pied, mort en 1589, à la fleur de ſon âge, avoit épouſé, le 8 Juillet 1581, *Hélene de Merode*, fille de *Jean*, Seigneur de Moriamez, & de *Philippe de Montfort*. Elle mourut auſſi en 1589, ayant eu: — 1. Philippe, qui ſuit; — 2. Gabriel, Chevalier, Seigneur de Riſbrouck, Capitaine d'une Compagnie de Cuiraſſiers, pour le ſervice du Roi d'Eſpagne, en 1620; — 3. & Marie, mineure en 1589. *Moréri* l'a dit mariée à *Louis de Laſſo-de-la-Vega*, Comte de Portilano, Chevalier de Calatrava.

XII. Philippe de Recourt & de Licques, II. du nom, Baron de Licques & de Boninghe, Seigneur de Riſbrouck, de Rodelinghen, d'Audenthun, &c. Conſeiller au Conſeil de Guerre du Roi d'Eſpagne, Gouverneur de la ville & de la Châtellenie de Bourbourg en 1624, Grand-Bailli des Bois de Hainaut & de la Forêt de Mormal, Capitaine d'une Compagnie de 100 Arquebuſiers à cheval en 1631, teſta le 6 Février 1657, & mourut le 28 Mai ſuivant. Il avoit épouſé, 1°. en 1614, *Suſanne de Langlée*, fille de *Jacques*, Seigneur de Pecques, Grand-Bailli de Gand, & de Jacqueline de Recourt; & 2°. le 13 Juin 1630, *Louiſe de Cruninghen*, fille & héritiere de *Maximilien*, Baron *de Cruninghen*, Vicomte de Zélande, & d'*Eve de Kniphauſen-Inhauſen*. Du premier lit vint: — 1. Jacqueline-Suſanne de Recourt-de-Lens-de-Licques, mariée à Nicolas de Recourt-de-Licques, ſon parent, Chevalier, Seigneur de la Vere, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, Gouverneur de Rupelmonde, & Capitaine d'une Compagnie de Cuiraſſiers à cheval. Son mari & elle teſterent en 1661; & du ſecond lit ſortirent: —— 2. Philippe-Charles-Barthelemi, qui ſuit; — 3. Marie-Jeanne (que l'Auteur de la derniere Edition de *Moréri* fait fille aînée du premier lit, & nomme ſeulement Marie), alliée, le 22 Décembre 1640, avec *Raſſe de Gavre*, Marquis d'Aiſeau, Comte

de Baurain & d'Embry, Conſeiller au Conſeil de Guerre du Roi d'Eſpagne; Gouverneur & Capitaine de la ville de Charlemont, premier Maître-d'Hôtel de l'Archiduc LÉOPOLD : il mourut le 31 Mars 1653 ; — 4. & MARIE-FRANÇOISE, Vicomteſſe de Loz, mariée à *François d'Andelot*, Seigneur de l'Eſclatière & de Hove.

XIII. PHILIPPE-CHARLES-BARTHELEMI DE RECOURT & de Licques, des Comtes de Boulogne, Vicomte de Zélande, Marquis de Licques, Baron de Boninghe & de Rodelinghen, ſucceſſivement Capitaine d'une Compagnie Wallone, Grand-Bailli des Bois de Hainaut en 1645, Capitaine de 100 chevaux de Cuiraſſiers en 1657, & Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur de Cologne, teſta le 16 Mars 1699. Il avoit épouſé, 1°. le 23 Janvier 1659, *Marguerite-Caroline-Gertrude de Berlo*, d'une illuſtre Maiſon du pays de Liége, Chanoineſſe du noble Chapitre de Monſtier, & fille de *Paul*, Baron *de Berlo*, & de *Marie de la Fontaine*; & 2°. *Françoiſe de Bainaſt-Sept-Fontaines*, qui ne vivoit plus en 1699, & dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit il eut :

XIV. FERDINAND-ROCH-JEAN DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, des Comtes de Boulogne, Marquis de Licques, Baron de Boninghe, Vicomte de Zélande, né le 16 Août, 1666, d'abord reçu Page du Roi en ſa grande Ecurie le 5 Août 1684, puis Capitaine d'une Compagnie de Dragons au ſervice de France, mort en 1705. Il avoit épouſé, le 23 Janvier 1700, *Anne-Michelle-Alexandrine le Sart*, fille de *Charles le Sart*, Seigneur de Prémont, Lieutenant de Roi ès Provinces du Cambreſis & du Hainaut, Gouverneur du Catelet, Chambellan de MONSIEUR, Duc d'Orléans, & d'*Antoinette-Caroline le Sart*, dont : — FERDINAND-GILLON, qui ſuit ; — & MICHELLE-CHARLOTTE-CATHERINE, mariée, par contrat du 23 Février 1729, à *Jacques de Leſpinay-de-Marteville*, Chevalier, Seigneur de Penſy, &c.

XV. FERDINAND-GILLON DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, des Comtes de Boulogne, Marquis de Licques, Comte de Lens, Vicomte de Zélande, Baron de Boninghe, &c. batiſé le 7 Octobre 1705, reçu Page du Roi en ſa grande Ecurie le 21 Septembre 1722, eſt mort en Octobre 1772, le dernier mâle de ſa branche & non de ſa Maiſon, ainſi qu'il a été fauſſement dit alors dans les feuilles de Picardie; mais ce qui a été contredit par MM. DE RECOURT-DU-SART, ſubſiſtans, aujourd'hui établis en Champagne. Le Marquis *de Licques* avoit épouſé, par contrat du 22 Novembre 1730, *Eliſabeth de Leſpinay-de-Marteville*, d'une ancienne Maiſon de Picardie, fille de *Jacques*, Marquis de Marteville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Françoiſe d'Abancourt*. De ce mariage il n'a laiſſé que trois filles ; ſçavoir : — 1. CATHERINE-ELISABETH-HENRIETTE DE RECOURT DE-LENS & de Licques, mariée, par contrat du 1 Octobre 1748, à *Louis-Eugène-Marie*, Comte *de Beauffort*, de Moulle, &c. d'une des plus anciennes & illuſtres Maiſons d'Artois, fils aîné de feu *Chriſtophe-Louis*, Comte *de Beauffort*, &c. & de *Marie-Anne-Françoiſe de Croix*, ſa ſeconde femme. Voyez BEAUFFORT, *Tome II*; —— 2. LOUISE-ALEXANDRINE-AIMÉE, mariée, en 1758, à *Charles-François-Joſeph*, Comte *de Ghiſtelle*, dont des enfans ; —— 3. & MARIE-GABRIELLE-VICTOIRE-NIMPHE DE RECOURT-DE-LENS, dite *Mademoiſelle de Licques*.

Branche des Seigneurs & Comtes de RUPELMONDE.

XI. PHILIPPE DE RECOURT & de Licques, troiſieme fils de PHILIPPE, I. du nom, & de *Jeanne de Witthem*, fut Seigneur d'Audenthun & de *Wiſſekerque*, Terre érigée en *Baronnie*, par Lettres-Patentes de PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne, le 31 Juillet 1630, en ſa faveur, à la charge de la tenir en plein fief du Comté de Flandre; & ce, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus, depuis plus de 40 ans, en qualité de Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, de Capitaine de Chevaux-Lanciers, de Colonel d'Infanterie Wallone; de Capitaine du Château de Rupelmonde, d'une Compagnie de 300 hommes, & de Grand-Bailli du pays de Waës. Il s'attacha d'abord au ſervice du Duc de Parme & de Plai-

Digitized by Google

ſance, étoit Capitaine de ſa Garde en 1589; & teſta le 14 Juin 1630, conjointement avec *Marguerite Van Steelant*, qu'il avoit épouſée le 11 Décembre 1590, fille de *Servas*, Seigneur de la Terre de Wiſſekerque, & de *Marie Longin*. Elle ne vivoit plus le 12 Mars 1631, & eut pour enfans: — 1. SERVAS, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, Seigneur de la Vere, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Seigneur de Waesbroeck, par partage du 11 Mai 1635, mort ſans alliance;

3. NICOLAS DE RECOURT, Seigneur de la Vere, après ſon frere, Gouverneur de Rupelmonde, Capitaine de Chevaux-Cuiraſſiers en 1636, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, qui teſta, conjointement avec ſa femme, en 1661, & mourut en Eſpagne en 1677. Il avoit épouſé JACQUELINE-SUSANNE DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, ſa couſine, fille de PHILIPPE, II. du nom, & de *Suſanne de Langlée*, ſa premiere femme, dont: — MARIE-PHILIPPINE, inſtituée héritiere par le teſtament de ſes pere & mere de l'an 1661; — & CLAIRE-FRANÇOISE-THÉRESE, donataire de ſa ſœur en 1677.

4. MARIE, femme de *Jean de la Hamaïde*, Seigneur de Trivieres en 1636 & 1639; — 5. HONORINE, épouſe de *Martin de Sarria*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, & Meſtre-de-Camp d'une Terce d'Infanterie Eſpagnole, en 1636 & 1639; — 6 & 7. &, ſuivant *Moréri*, deux autres filles, Religieuſes.

XII. SERVAS DE RECOURT & de Licques, Baron de Wiſſekerque, Seigneur de Beaufort, ſucceſſivement Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes au ſervice du Roi d'Eſpagne, Commandant des Forts de Callos, de Burcht & de Werrebrouck, Grand-Bailli du pays de Waës, Surintendant des gens de guerre dans les Pays & Comté de Flandres, avoit épouſé, par contrat du 20 Septembre 1624, *Marguerite de Robles*, d'une illuſtre Maiſon originaire d'Eſpagne, fille de *Jean de Robles*, Comte d'Hanap, Gouverneur & Capitaine-Général des Villes & Châtellenies de Lille, Douay & Orchies, & de *Marie de Liedekerque*. Etant veuve, elle ſe remaria à *Donati Allamani*, Florentin, Colonel d'Infanterie, dont elle eut une fille, nommée — *Victoire-Deſirée Allamani*, mineure en 1651. De ſon premier lit vint, entr'autres enfans:

XIII. PHILIPPE DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, IV. du nom, Comte de Rupelmonde, Capitaine d'Infanterie Wallone, qui acheta de PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne, le 9 Avril 1658, la Ville, Château, Terre & Seigneurie de Rupelmonde, mouvants du Comté de Flandres, moyennant la ſomme de 31 mille livres, & il en donna ſon relief, le 5 Septembre de la même année, en la Chambre du Conſeil de Flandres. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Juillet 1665, *Madelene de Baerlant*, fille de *Jacques*, Seigneur *de Baerlant*, &c. & de *Marie de Schuiſſen*, & en eut:

XIV. PHILIPPE DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, V. du nom, Comte de Rupelmonde, par Lettres d'érection du 6 Février 1670, Baron de Wiſſekerque, &c. marié, par contrat du 21 Avril 1677, à *Marie-Anne-Euſebe Erbtruchſes*, d'une grande Maiſon d'Allemagne, née Comteſſe de Wolfegg, fille de *Maximilien-Guillaume Erbtruchſes*, Comte de Wolfegg, Gouverneur d'Amberg en Baviere, & d'*Iſabelle-Claire de Ligne-d'Aremberg* & d'Arſchot. De cette alliance vint, pour fils unique:

XV. MAXIMILIEN-PHILIPPE-JOSEPH DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, des Comtes de Boulogne, Baron de Wiſſekerque, &c. émancipé le 26 Janvier 1701, Colonel d'un Régiment de Troupes Wallones en 1702, Brigadier des Armées du Roi d'Eſpagne en 1706, puis Maréchal de ſes Camps, tué à la bataille de Villa-Vicioſa en Eſpagne le 10 Décembre 1710. Il avoit épouſé, le 4 Janvier 1705, *Marie-Marguerite Eliſabeth d'Alegre*, Dame du Palais de feu la Reine, charge dont elle ſe démit le 25 Mai 1741, en faveur de ſa belle-fille, avec l'agrément du Roi, laquelle étoit fille d'*Yves*, Marquis *d'Alegre*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres, & de *Jeanne-Françoiſe de Garaud-de-Caminade*, ſa premiere femme. Elle eſt morte le 2 Juin 1752, dans la 64ᵉ année de ſon âge, ayant eu, pour fils unique:

XVI. YVES-MARIE DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, Comte de Rupel-

monde, Baron de Wiſſekerque, &c. né le 21 Décembre 1707, qui donna ſon dénombrement du Comté de Rupelmonde le 22 Décembre 1711. Il a été Capitaine au Régiment d'Infanterie d'Alſace, avec Brevet de Colonel à la ſuite de ce Régiment, puis Colonel du Régiment d'Angoumois, Infanterie, le 20 Février 1734; Brigadier des Armées à la promotion du 1 Août ſuivant; nommé pour ſervir en cette qualité, pendant l'hiver de 1735 à 1736, ſur les frontieres d'Allemagne; & fait Maréchal-de-Camp à la promotion du 13 Février 1743; a continué de ſervir pendant l'hiver de 1744, en cette qualité, dans le corps d'armée donné au Marquis *de Segur*, pour aller en Baviere ſecourir l'Electeur; & s'eſt trouvé au combat près de Paffenhoven en Baviere, le 15 Avril 1745, donné entre 15000 hommes Autrichiens & 6200 François, qui alloient joindre les troupes de l'Electeur, & qui firent une très-belle retraite, malgré la ſupériorité du nombre: il y fut tué d'un coup de fuſil dans le ventre. Le Comte *de Rupelmonde* avoit épouſé, le 21 Avril 1733, *Marie-Chrétienne-Chriſtine de Grammont*, née le 15 Avril 1721, fille de *Louis*, Comte, depuis Duc *de Grammont*, Pair de France, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général de ſes Armées, Colonel du Régiment des Gardes-Françoiſes, & de *Geneviéve de Gontaut*, fille du Duc *de Biron*. Elle a été nommée Dame du Palais de la Reine le 25 Mai 1741, ſur la démiſſion de feu la Comteſſe *de Rupelmonde*, Douairiere, ſa belle-mere, avec l'agrément du Roi; & a eu de ſon mariage, pour fils unique; — Louis DE RECOURT-DE-RUPELMONDE, né le 29 Avril 1740, mort au mois d'Avril 1744. Après la mort de ſon mari & de ſon fils, elle s'eſt démiſe de la charge de Dame du Palais de la Reine, & s'eſt faite Religieuſe Carmélite en 1751.

Branche des Seigneurs de RECOURT *&* CAMBLAIN, *ſortis des Barons de* LICQUES.

IX. FRANÇOIS DE RECOURT, Seigneur de Recourt, de Camblain, &c. en 1524, fils puîné de JACQUES, I. du nom, Baron de Licques, &c. & de *Jeanne du Fay*, mort le 21 Septembre 1535, avoit épouſé *Barbe de Saint-Omer*, dite *de Moerbeque*, Dame de Hondecouſtre, fille de *Denis de Saint-Omer*, & de *Marguerite de Flandres-Drinckam*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2 & 3. JEANNE & SUSANNE; — 4. JACQUELINE, morte en 1590, alliée 1°. avec *Antoine de Sacqueſpée*, Chevalier, Seigneur de Dixmude, Gouverneur de Dunkerque, décédé l'an 1568; & 2°. avec *François de Montmorency*, Seigneur de Waſtines, veuf d'*Hélene de Gand-Villain-d'Iſenghien*, & fils de *Jean de Montmorency*, Chevalier, Seigneur de Waſtines, & d'*Anne de Blois-Treſton*; — 5. & FRANÇOISE, femme de *François de Wiſſocq*, Seigneur de Tannay, fils de *Philippe*, & de *Claude de Monchy-Montcavrel*.

X. FRANÇOIS DE RECOURT-DE-LENS, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Recourt, de Camblain, &c. acquit la Châtellenie de Lens de PHILIPPE DE RECOURT, ſon couſin-germain, & mourut le 29 Août 1589. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Janvier 1567, *Iſabeau de Saint-Omer*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Wallon-Capelle, & de *Jeanne de Schoutete-d'Erp*, de laquelle il eut: —— 1. FRANÇOIS, qui ſuit; —— 2. PHILIPPE, Capucin; —— 3. LOUIS, mort ſans alliance; —— 4. JACQUELINE, mariée 1°. à *Jean de la Barre*, Seigneur de Mouſcron; & 2°. à *Philippe de Rubempré*, Comte de Vertaing, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur & Capitaine-Général des Châtellenies de Lille, Douay & Orchies, Grand-Veneur du Duché de Brabant, mort en 1639; — 5. & ANNE, morte le 15 Octobre 1609, femme d'*Antoine du Chaſtel*, Seigneur de Caurines & de la Hovarderie, Vicomte de Hautbourdin, fils de *Nicolas*, & d'*Antoinette d'Averhoult*.

XI. FRANÇOIS DE RECOURT, III. du nom, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Recourt, de Camblain, &c. Gouverneur des Ville & Château d'Aire, épouſa, en 1604, *Anne de Noyelles*, fille de *Paul*, Seigneur *de Noyelles*, & d'*Anne de Cruninghen*, dont: — 1. PAUL, qui ſe noya à Dangu, âgé de 18 ans, revenant de faire ſes exercices à l'Académie de Paris; —— 2. PHILIPPE,

Philippe, mort jeune ; — 3. François, qui ſuit ; — 4. Philippe-Charles, Capitaine de Chevaux-Légers, mort en Catalogne pendant la révolte de 1640 ; — 5. Charles-Antoine, Capucin ; — 6. Anne-Marie, l'une des Dames de l'Infante d'Eſpagne, & mariée à *Jean de Velaſco*, Comte de Salazar, Gouverneur de la Citadelle de Tournay, Grand-Maître de l'Artillerie des Pays-Bas, fils de *Bernardin de Velaſco*, & de *Marie de Laſſo-de-Caſtille* : elle mourut en Artois au mois d'Octobre 1682 ; — 7 & 8. Marie-Françoise & Marie-Florence, Chanoineſſes de la noble Abbaye d'Eſtrun-lès-Arras.

XII. François de Recourt, IV. du nom, Seigneur & Baron de Recourt, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Camblain, &c. mort, en 163, avoit épouſé 1°. *Iſabelle-Claire d'Eſtourmel*, décédée ſans enfans, fille de *Robert d'Eſtourmel*, Baron de Douxlieu, Gouverneur de Bailleul en Flandres, & de *Marguerite de Noyelles* ; & 2°., avec diſpenſe, *Marie-Florence d'Eſtourmel*, ſœur de la précédente, auſſi morte ſans enfans.

Branche des Seigneurs de la Comté, ſortie des Barons de Licques.

VII. Porus de Recourt, ſecond fils de Jean, Baron de Licques, &c. & de *Marguerite d'Alennes*, eut, pour ſon partage, la Seigneurie de la Comté, mouvante du Chapitre de Saint-Aurel de Douay, & épouſa *Alix de Saveuſe*, fille de *Bon de Saveuſe*, Gouverneur de Bethune, & de *Claude d'Inchy*, dont : — 1. Nicolas, qui ſuit ; — 2. Jean, tige des Seigneurs des Auteux, rapportés ci-après ; — 3 & 4. Bonne & Michelle : celle-ci mariée à *Simon de Bayencourt*, Seigneur de Bouchavannes, Gouverneur de Dourlens.

VIII. Nicolas de Recourt, Seigneur de la Comté & de Torfontaine, épouſa, le 6 Septembre 1487, *Bonne de Gouy*, fille de *Jean*, Seigneur de Gouy lès Heſdin, & de *Jeanne de Hertrus*, de laquelle il eut : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Alexandre, Seigneur de Gouy, pere de trois filles, mariées : la premiere fut femme de *Jean de Boubers*, Seigneur de Bernatre ; — 3. Antoine, Seigneur de Torfontaine, marié à *Barbe d'Amerval*, dont deux filles, ſçavoir : — Barbe de Recourt, Dame de Torfontaine, morte ſans enfans de ſon mariage avec le Seigneur *de Frameſelles* ; — & Marie, épouſe de *Jean de Hove* ; — 4. Jeanne, mariée à *Jean de Goſſon*, Seigneur de Saint-Floris ; — 5. Antoinette, femme d'*Adrien de la Cauchie*, Seigneur de Roques & de Monſorel ; — 6. & Françoise.

IX. Jacques de Recourt, Seigneur de la Comté, épouſa *Jeanne du Bois-de-Fiennes*, fille de *Porus*, Seigneur de Beures, & de *Jeanne de Bournonville*. De cette alliance vinrent : — 1. Porus de Recourt, II. du nom, Seigneur de la Comté, qui vendit cette Terre & mourut ſans enfans ; — 2. Nicolas, Eccléſiaſtique, mort à Douay le 6 Octobre 1592 ; — 3. Paul, auſſi décédé ſans enfans ; — 4. & Jeanne de Recourt, mariée à *Henri-François*, Seigneur *de Bery*, dont : — *Jeanne de Bery*, femme de *Maximilien de Swartzembourg*.

Seigneurs des Auteux.

VIII. Jean de Recourt, Seigneur d'Alennes, ſecond fils de Porus, I. du nom, & d'*Alix de Saveuſe*, épouſa *Antoinette d'Oſtrel*, Dame des Auteux, fille de *Gilbert*, Seigneur des Auteux, & de *Jeanne de Franc*. Leurs enfans furent : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. François, Seigneur d'Alennes, mort ſans enfans ; — 3. Ferry, Seigneur de Linques, décédé ſans alliance ; — 4. Catherine, Dame d'Outreleau, — 5. & Marguerite, Dame de Caumeſnil.

IX. Jean de Recourt, Seigneur des Auteux, partagea avec ſes freres & ſœurs, le 7 Avril 1518, les biens de leurs pere & mere. Il épouſa 1°. *Marguerite de Bayencourt*, décédée ſans enfans ; & 2°. *Marguerite de Saint-Delis*, fille d'*Adrien*, Seigneur de la Morliere, & d'*Antoinette de Fontaine*. De ce ſecond lit vinrent : — 1. Porus, mort ſans alliance ; — 2. Antoine, qui ſuit ; — 3 & 4. Pierre & Charles, décédés ſans poſtérité ; — 5. Antoi-

NETTE ; — 6. FLORENCE, femme de *Jean de Rodar*, Seigneur de Saint-Aubert ; — 7. & BARBE.

X. ANTOINE DE RECOURT, Seigneur des Auteux, épouſa, 1°. le 8 Septembre 1570, *Guillemette d'Eſpinay*, derniere fille de *Louis d'Eſpinay*, Baron de Boiſguerout, & de *Charlotte d'Iſques*, ſa premiere femme ; & petite-fille d'*Olivier des Hayes*, Seigneur de Boiſguerout & d'Eſpinay, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & de *Jacqueline de Dreux-Morainville*. (*Voyez* ESPINAY-SAINT-LUC, *Tome VI*) ; & 2°. *Marguerite Yon*. Du premier lit il eut : — 1. N... DE RECOURT, mort jeune ; —— 2. JUDITH, femme de *Louis de Guizelin*, Seigneur des Barres auprès de Calais ; & du ſecond lit : — 3. JEAN, qui ſuit ; — 4 & 5. DAVID & PIERRE, morts ſans avoir été mariés.

XI. JEAN DE RECOURT, Seigneur des Auteux, épouſa *Anne du Tertre*, fille de *Centurion du Tertre*, & de *N... de Loines*, dont il n'eut point de poſtérité. En lui s'éteignit cette branche.

Les branches des Barons *de Licques* & des Comtes *de Rupelmonde*, qui ont pris les noms de RECOURT-DE-LENS-DE-LICQUES, ont porté, ſuivant *Moréri*, pour armes : *écartelé au 1 & 4 contre-écartelé d'or & de ſable*, qui eſt DE LENS ; *au 2 & 3 bandé d'argent, & d'azur de ſix piéces, à la bordure de gueules*, qui eſt DE LICQUES ; *& ſur le tout parti de gueules, à trois bandes de vair, au chef d'or*, qui eſt DE RECOURT, *& parti d'or, à trois tourteaux de gueules*, qui eſt DE BOULOGNE.

Branche des Seigneurs de SARTON, BARATRE, *&c.* (*b*) *ſortie des Barons de Licques.*

VI. GERARD DE RECOURT, fils puîné de FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Recourt & de la Comté, & de *Béatrix-Eléonore*, héritiere de la Baronnie *de Licques*, épouſa *Marguerite de Mailly*, fille de *Gilles de Mailly*, II. du nom, Seigneur d'Authuille, & d'*Iſabeau de Vavrans*, ſa premiere femme, comme il ſe voit dans les Antiquités d'Amiens, par *la Morliere*, (Article *Mailly*), *p.* 248. De cette alliance vinrent : — 1. COLARD, qui ſuit ; — 2. PERCEVAL ; — 3. & ANTOINE DE RECOURT, dont la fille fut mariée à *N... de Rochefort*, près Corbie.

VII. COLARD ou NICOLAS DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de Sarton, Baratre, la Motte & Grandcourt en partie, eſt connu par un dénombrement du Fief de la Motte, relevant de la Seigneurie de Grandcourt, qu'il rendit en 1459, avant Pâques, au Seigneur d'*Encre* (Terre devenue depuis *Albert* en Picardie), dans lequel il eſt fait mention d'un droit qu'il avoit, conjointement avec pluſieurs autres Seigneurs, à cauſe des Fiefs qu'ils poſſédoient au terroir de Beaumont. On le trouve qualifié *noble homme & très-honoré Seigneur* dans un enſaiſinement obtenu, le 27 Mai 1476, par les Abbé & Religieux de l'Abbaye de Saint-Nicolas d'Arrouaiſe, près Bapaume, d'une donation qui lui avoit été faite par *Louis de Luxembourg*, bâtard de *Saint-Paul*, d'un Fief & noble tenement ſitué au village de Rocquigny, mouvant dudit COLARD DE RECOURT, à cauſe de *Guillemette de Baratre*, ſa femme, fille unique & héritiere de *Philippe de Baratre*, & de *Marie de Flechin*, inhumés dans l'Egliſe de ladite Abbaye d'Arrouaiſe. Il eut de ſon mariage, entr'autres enfans : —— 1. ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. ROBERT, tige des Seigneurs de Lheſdin & du Sart, rapportés ci-après ; — 3. & CATHERINE, mariée, par contrat du 25 Décembre 1482, à *Jean Dupuis*, Ecuyer, Seigneur de Cervais, à laquelle ALEXANDRE, ſon frere, vendit la maiſon & partie de la Seigneurie de Baratre.

VIII. ALEXANDRE DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de Baratre, la Motte,

(*b*) Pour cette branche, de laquelle ſont ſortis les Seigneurs de Lheſdin, qui ont formé celle des Seigneurs du Sart, ſubſiſtante, nous en allons en donner la filiation, dreſſée ſur les preuves authentiques & piéces juſtidiques qui nous ont été fournies.

Digitized by Google

Sarton & Grandcourt en partie, Gouverneurt de Ribemont, ſuivant un ancien *Mémoire* de famille, dreſſé il y a environ 130 ans, comparut à la rédaction de la Coutume de Bapaume, au mois de Juillet 1509. Il avoit épouſé Demoiſelle *Bonne de Habarcq*, avec laquelle il vendit de concert, par acte du mois de Janvier 1492, ratifié en 1493, une partie de la Terre & Seigneurie de Baratre, à CATHERINE DE RECOURT, ſa ſœur, & à *Jean Dupuis*, Ecuyer, Seigneur de Cervais, ſon mari, moyennant 700 écus d'or; « pour » pourvoir, dit l'acte, à leurs urgentes néceſſités & affaires, & expreſſément » par ſpéciale raiſon, pour mettre ledit ALEXANDRE DE RECOURT hors des » mains, liens & priſons des Bourguignons, eſquelles il étoit alors détenu priſonnier de guerre, dans la ville du Quenoy, payer, ſatisfaire & fournir » la finance de ſa rançon, montant à ladite ſomme de 700 écus d'or ». Cet acte fut paſſé en l'Hôtel & domicile de la Maiſon de Sarton, ſituée à Grandcourt, appartenante audit ALEXANDRE DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de Baratre. Il n'eut de ſon mariage qu'un fils, nommé

IX. HUE ou HUGUES DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de Baratre en partie, qui épouſa, par contrat du 13 Mai 1533, *Marguerite de Sacqueſpée*, veuve de *Bertrand de Morbais*, Ecuyer, & mourut, vers l'an 1557, ne laiſſant que deux filles: — CLAIRE & ISABEAU DE RECOURT, toutes deux Chanoineſſes de l'Abbaye d'Eſtrun-lès-Arras.

Seigneurs de LHESDIN, *près Saint-Quentin, éteints.*

VIII. ROBERT DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de Grandcourt en partie, fils puîné de COLARD ou NICOLAS DE RECOURT, & de *Guillemette de Baratre*, donna ſon dénombrement le 12 Mars 1518, à *Louis de Miraumont*, Ecuyer, Seigneur de Miraumont, de Sombrin, & de Grandcourt en partie, ſçavoir d'un Fief, nommé *le petit Fief*, où il avoit toute Juſtice, moyenne & baſſe. Il mourut à Cambray, le 25 Novembre 1525, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Gery. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Mai 1502, *Marie de Louverval*, veuve de *Jean Pingré*, Ecuyer, fille de *Jean de Louverval*, & morte en 1552, laiſſant: — JEAN, qui ſuit; — & JEANNETTE, née le 12 Octobre 1504, devenue Dame de Baratre par héritage de HUGUES DE RECOURT, ſon couſin-germain, au préjudice de JEAN, ſon frere. Elle fut mariée, par contrat du 19 Mars 1522, à *Robert de Bacquehem*, Ecuyer.

IX. JEAN DE RECOURT, I du nom de ſa branche, Ecuyer, Seigneur de Lheſdin, né le 11 Avril 1507, Gouverneur & Commandant des Ville & Château de Beaurevoir avant le 15 Mai 1548, & de plus Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance, ſuivant le *Mémoire* de famille cité, rendit au Roi HENRI II, les ſervices les plus importans. Ayant reçu ordre du Gouverneur de Picardie de s'oppoſer au tranſport des vivres du Cambreſis, pour le camp des Eſpagnols, qui faiſoient, en 1557, le ſiége de Saint-Quentin, il ſortit du Château de Beaurevoir, ſur l'avis qu'il eut de ce convoi, avec 50 chevaux, le défit entierement, amena priſonniers ceux qui l'eſcortoient; mais il y fut griévement bleſſé. Les ennemis, qui s'étoient emparé de cette place, allerent le lendemain de ſa reddition, munis de l'artillerie, pour ſe venger de JEAN DE RECOURT, attaquer le Château de Beaurevoir, qu'il commandoit, & qui fut pris de force. Il y fut trouvé mort, ſoit des bleſſures qu'il avoit reçues à la défaite du convoi des Eſpagnols, ou de celles qu'il reçut pendant le ſiége du Château de Beaurevoir, & fut inhumé en la Paroiſſe de Bohain. Par une tranſaction du 15 mai 1548, paſſée entre *Robert de Bacquehem*, Ecuyer, & Demoiſelle JEANNETTE DE RECOURT, ſa femme d'une part, & ledit JEAN DE RECOURT, de l'autre, aſſiſté de *Joſſe Mollet*, Ecuyer, Seigneur de Wiencourt, ſon beau frere, on voit qu'il avoit épouſé Demoiſelle *Françoiſe Mollet*, dont il eut: — 1. JEAN, qui ſuit, — 2. MARIE, mariée, dès le 7 Juin 1571, avec *Jean Cadart*, Bailli du Cateau-Cambreſis; — 3. JACQUELINE, morte ſans alliance; — 4. ANNE, laquelle eut pour héritier *Valentin d'Ambraine*, d'où l'on conclut qu'elle avoit épouſé quelqu'un de ce nom; — 5. & CLAUDE ou CLAU-

sine, dont on ignore la destinée. Ces deux dernieres filles ne vivoient plus le 14 Juillet 1560.

X. Jean de Recourt, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lhesdin, né vers l'an 1533, servit avec distinction dans les guerres de son tems; ne s'écarta jamais de la fidélité due à son Prince, & lui fut aussi attaché, & toute sa postérité, que ceux de son nom des autres branches le furent aux Rois d'Espagne, ce qui lui attira, & à ses descendans, grand nombre de persécutions. Il porta d'abord les armes sous M. *de Piennes*, servit ensuite, en qualité de Maréchal-des logis, sous M. *de Prunay*; fut pourvu, en 1569, de l'office de Capitaine Bailli & Gouverneur de Bohain; comparut, le 28 Avril 1574, aux Etats du Cambresis, en qualité de Bailli du Roi de Navarre, lors de la rédaction de la Coutume du Cambresis; & la Reine de Navarre, voulant reconnoître les bons services qu'il lui avoit rendus, lui fit don, le 8 Juillet 1583, de 18 cordes de bois & de 2000 fagots, pour son chauffage annuel. Il étoit Capitaine-Bailli, & Commandant des Villes & Châteaux de Bohain & de Beaurevoir, & Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance, quand *Balagny*, de la Maison de *Montluc*, Gouverneur de Cambray, un des principaux chefs de la Ligue, lui fit demander d'entrer au service de son parti: il reçut cette proposition aussi mal qu'un citoyen zélé pour le service de son Prince légitime devoit le faire, & voilà l'époque de la persécution de la Maison de *Montluc-de-Balagny*, contre cette branche de Recourt. La veille de Saint Jean-Batiste, 1588, se voyant assiégé par les troupes de *Balagny*, dans le Château de Bohain, dont les fortifications tomboient en ruine, & n'ayant pu recevoir de secours, forcé de se rendre après la plus vigoureuse résistance, il fut conduit prisonnier de guerre dans la Citadelle de Cambray: il perdit dans cette affaire, non-seulement une partie de ses biens & meubles, évalués à dix mille écus; mais encore tous ses anciens titres de famille, ce qui est prouvé par deux enquêtes juridiques; l'une, du 7 Mai 1599; l'autre, du 20 Septembre 1634; & par un certificat des principaux Officiers & Habitans de Bohain, du 12 Aout 1618, qui constatent qu'il étoit de la Maison de Recourt en Artois: c'est ce que MM. de Recourt-de-Licques & de Recourt-de-Rupelmonde, de leur vivant, n'ont pas désavoué eux-mêmes, au rapport de plusieurs lettres qui nous ont été communiquées à ce sujet. Lorsque Jean de Recourt, II. du nom, eut obtenu sa liberté, par l'entremise de la Dame *d'Happlaincourt*, femme du Gouverneur de Guise, il se retira à Saint-Quentin; continua de servir le Roi avec chevaux & armes, comme faisoient les autres Seigneurs & Gentilshommes du pays; fut de la suite du Duc *de Longueville*, Commandant à Saint-Quentin, qui se servoit souvent de lui quand il s'agissoit d'attaquer l'ennemi. Henri IV, voulant le dédommager des pertes qu'il avoit souffertes à la prise du Château de Bohain, & content de son zele & de son attachement pour sa personne, lui fit don, le 28 Janvier 1591, des deux tiers de tous les biens & héritages des Sieurs *de Becarde*, *Vergier* & *Gicourt*, qui s'étoient déclarés rebelles à Sa Majesté; & *Claude*, Seigneur *de Lannoy*, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur du Catelet, & Capitaine de 50 Chevaux-Légers, lui accorda aussi, le 15 Juin de ladite année 1591, la jouissance des biens & revenus situés au village de Bellecourt, appartenans au Sieur *le Preux*, dit *Bellecourt*, qui servoit dans l'armée des Ligueurs, sous la charge du Seigneur *de Balagny*, en dédommagement de ce que ce Seigneur *de Balagny* avoit donné audit *le Preux*, les biens de Jean de Recourt, situés au terroir de Bohain. Le Duc *de Longueville*, Gouverneur de la Picardie, informé, en 1593, que le Sieur *des Fossez*, Commandant alors à Bohain, sous les ordres de *Balagny*, jouissoit des biens de Jean de Recourt, pour lors âgé de 60 ans, chargé d'une femme & de 9 enfans, encore jeunes, en ordonna la restitution, le 5 Mai de la même année; & Henri IV, pour reconnoître les bons & laborieux services que Recourt avoit rendus à la Couronne, depuis 42 ans, le confirma de nouveau, le 15 Octobre 1593, dans son état de Capitaine-Bailli de Bohain, pour en jouir tout ainsi qu'il avoit ci-devant fait, en vertu des Lettres de provisions de la feu Reine sa mere. Il

reçut du même Prince pluſieurs autres gratifications ; enfin il ſe trouva, en 1594, au ſiége de Dourlens en Picardie, à la tête de 30 Cavaliers volontaires & trois de ſes enfans, & y reçut pluſieurs bleſſures, dont il mourut l'année ſuivante. Il teſta le 20 Octobre 1592, ordonna que l'on mit dans l'Egliſe où il ſeroit enterré, une épitaphe, où ſeroient inſcrits ſon nom & ſes qualités, ainſi que les armoiries de la Maiſon de *Baratre* en Artois, de laquelle il deſcendoit par femme. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Mars 1571, *Françoiſe d'Achery*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Lieutenant de M. *d'Eſtourmel*, Gouverneur de Bohain, & d'*Anne de Bailleul*. Elle ſe remaria à *François de Faure*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & eut de ſon premier mari : — 1. GEORGES, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, lequel ſervit dans la Compagnie des Chevaux légers, commandée par *Mathieu de la Simone*, Chevalier, Seigneur de Saint-Pierre, lors du ſiége du Catelet, par les Eſpagnols, au mois de Juillet 1595 ; il fit même une action de valeur, en traverſant, lui troiſieme, avec ſon Capitaine, l'armée des ennemis ; mais il en fut la victime, ayant été pris & tué ſur le bord du foſſé de la place. Il s'étoit trouvé l'année précédente au ſiége de Dourlens, où ſon pere reçut pluſieurs bleſſures, dont il mourut en 1595, comme nous venons de le dire ; — 3. FRANÇOIS, qui ſervit dans la Compagnie du ſieur *de Pomery*, & auſſi comme volontaire, avec du commandement & de l'autorité dans les troupes. A différentes affaires où il ſe trouva, il donna des preuves de ſon courage, notamment au ſiége du Catelet, en 1595, où il fut choiſi, avec GEORGES & ANTOINE, ſes freres, pour porter dans la place des poudres & mêches, dont elle manquoit. L'enquête de 1634, dit qu'on ne parloit alors que de la valeur de ces trois freres ; — 4. PIERRE, mort au ſervice & ſans alliance ; — 5. MELCHISEDECH, rapporté après ſon aîné ; — 6. LOUIS, auſſi mort au ſervice & ſans alliance ; — 7. BERNARD : on ne ſçait ſi c'eſt de lui, de PIERRE ou de LOUIS, ſes freres, dont il eſt parlé dans l'enquête de 1634, comme ayant été bleſſés & faits priſonniers au ſiége du Catelet, en 1595 ; — 8. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du Sart, rapportée ci-après ; — 9. ANNE, mariée, 1°. à *Jean de Macquerel*, Ecuyer, & 2°. à *Salomon de Ragaigne*, Ecuyer, Seigneur d'Eſgouſtelles, comme il eſt prouvé par le teſtament de *Francoiſe d'Achery*, mere des ſuſdits enfans, paſſé devant *Sorel*, Notaire à Bohain, le 28 Avril 1635 ; — 10. & CHARLOTTE DE RECOURT, mariée, par contrat du 7 Mai 1613, à *Medard de Chanteloup*, Ecuyer, Seigneur de Champ-Renault.

XI. GEORGES DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de Lheſdin, maintenu dans ſon *ancienne nobleſſe*, le 28 Mai 1599, par Ordonnance des Commiſſaires députés pour le Régalement des tailles en la Généralité de Picardie, enregiſtrée le 8 Août ſuivant, au Greffe de l'Election de Saint-Quentin, vendit, par acte du 6 Février 1618, la Terre & Seigneurie de Lheſdin, à *Gilles de la Hilliere*, Ecuyer, Seigneur de Garozel, Capitaine au Régiment de Piémont ; tranſigea, avec JEAN, ſon frere puîné, le 30 Avril 1614, touchant ſes droits & prétentions ſur la terre d'Erquehery, dans le Duché de Guiſe, moyennant l'abandon que celui-ci lui fit de ſes droits & prétentions à celle de Lheſdin & au Fief de Malmaiſon en Hainaut, & de tous ceux qu'il pourroit encore avoir dans la ſucceſſion de feu leur pere ; & reçut quittance, le 3 Juin 1616, de la ſomme de 60 livres, à laquelle il avoit été cotiſé pour ſa part des frais de la députation du Vicomte *d'Ouchy*, par la Nobleſſe du pays de Vermandois, aux Etats Généraux de France, tenus à Paris en 1615. Il fut d'abord Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Marquis *de Cœuvres*, (depuis Maréchal *d'Eſtrées*), enſuite nommé Capitaine-Bailli, Gouverneur & Commandant des Villes & Châteaux de Bohain & de Beaurevoir, après la mort de JEAN DE RECOURT, ſon pere ; mais le Seigneur *de Balagny*, s'en étant emparé, il n'en eut la jouiſſance qu'après le décès de MELCHISEDECH DE RECOURT, ſon frere puîné. Il ſervit ſous les ordres du Vicomte *d'Ouchy*, dont il commanda la Compagnie, dans une infinité de rencontres où le Roi l'envoya pour ſon ſervice ; ſe trouva, avec ſon pere, au ſiége de Dourlens en 1594 ; fut bleſſé dans une affaire

contre les Eſpagnols en 1596; &, en 1597, d'un coup de mouſquetade, qui lui rompit la cuiſſe; ſervit au ſiége de Juliers en 1610, & en Hollande, étant alors dans le Régiment de Cambray, & mourut le 22 Avril 1626. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Mai 1598, *Anne d'Hoſtat*, veuve de *N... d'Huet*, Ecuyer, Seigneur du Bus, & fille de *Jean d'Hoſtat*, Ecuyer, & d'*Antoinette de Hodieq*, Dame du Sart, dont, pour fils unique : — MICHEL DE RECOURT, qui étoit mort, en 1626, ſans alliance.

XI. MELCHISEDECH DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de Neufville, cinquieme fils de JEAN, II. du nom, & de *Françoiſe d'Achery*, Capitaine au Régiment de Rambures, enſuite Capitaine-Bailli, Gouverneur & Commandant des Villes & Châteaux de Bohain & de Beaurevoir, dont il fut pourvu le 15 Juillet 1611, après la fuite de *Martin de la Porte*, auquel on imputoit quelques crimes & malverſations, ſervit dans les guerres de Hollande, & ſe trouva au ſiége de Juliers en 1610. Peu de tems après *Alphonſe de Montluc*, Seigneur de Balagny, & *Gabriel de Montluc*, ſon frere, appellé *le Chevalier de Balagny*, étant à la Fere, près de M. *de Vendôme*, leur couſin, ſe rendirent à Bohain, pour tâcher de corrompre & d'attirer MELCHISEDECH DE RECOURT, dans le parti des Princes retirés de la Cour, ce qu'il refuſa généreuſement; & dès-lors ils réſolurent ſa perte. Le Roi étant en Béarn, il eut ordre, en 1620, de s'y rendre, avec ſa Compagnie : pendant ſon abſence, *Balagny* s'empara de ſon Gouvernement. Il y fut rétabli par Sa Majeſté; mais du 10 au 12 Juin 1621, MELCHISEDECH DE RECOURT, toujours fidele à ſon Prince, comme ſes freres & ſes prédéceſſeurs, fut aſſaſſiné de pluſieurs coups d'arquebuſe, par les rebelles du parti de *Balagny*. JEAN, ſon frere, ne put avoir raiſon de cet attentat, vû le trop grand crédit de *Balagny*. MELCHISEDECH avoit épouſé Demoiſelle *Charlotte de Chanteloup*, ainſi qu'il appert par une donation faite le 15 Avril 1626, de la ſomme de 3000 livres, par JEAN, ſon frere, au profit de ſes enfans mineurs, dont ſa veuve fut élue tutrice; ſçavoir : — 1. JEAN, mort ſans alliance; — 2. ANNE, Religieuſe au Couvent de l'Hôtel-Dieu de Laon; — 3. & MADELEINE, dont on ignore la deſtinée.

Branche des Seigneurs DU SART, ſubſiſtante, ſortie des Seigneurs de LUXEMBOURG.

XI. JEAN DE RECOURT, III. du nom, Chevalier, huitieme fils de JEAN II, & de *Françoiſe d'Achery*, acquit d'*Anne d'Hoſtat*, ſa belle-ſœur, veuve de GEORGES DE RECOURT, ſon frere aîné, par acte paſſé le 22 Avril 1626, devant *Trouſſon* & *Dauvergne*, Notaires au Châtelet de Paris, la Terre & Seigneurie du Sart, & fut Seigneur de pluſieurs autres lieux. Le Roi le fit Chevalier de ſon Ordre, ſon Maître-d'Hôtel ordinaire, & Gouverneur de Maubert-Fontaine. Il fut ſucceſſivement Colonel d'un Régiment, Lieutenant-Général des troupes Françoiſes au ſervice de la République de Veniſe; Lieutenant-Colonel du Régiment de Piémont, & Capitaine des Chaſſes du Vermandois. Il commença de ſervir, en 1602, dans le Régiment de Piémont; eut ordre du Roi HENRI IV, en 1609, de faire un voyage relatif à des affaires importantes pour ſon ſervice, commiſſion dont il s'acquitta avec ſuccès; ſe trouva au ſiége de Juliers en 1610; ſuivit le Roi à ſon voyage de Guienne; s'attacha enſuite au Duc *de Candale*, qui lui donna une Enſeigne dans ſa Compagnie des Gendarmes, & l'en fit Lieutenant en 1616 : ce fut en cette qualité, qu'ayant fait rencontre des troupes du Duc *de Vendôme*, il donna, dans cette occaſion, des marques de la plus grande valeur. Chargé, par le Roi Louis XIII, de mettre ſur pied une Compagnie, il alla joindre l'Armée que commandoit le Duc *d'Angoulême*, & reçut de nouveaux ordres de conduire ſa Compagnie en Champagne, où le Marquis de *Praſlin*, Maréchal-de-Camp, aſſembloit une armée, pour s'oppoſer aux entrepriſes des Ducs *de Nevers*, *de Mayenne* & *de Bouillon*.

Ce fut là que JEAN DE RECOURT, campé près de Marle en Thiérache, avec ſa Compagnie, ſurpris & attaqué par les troupes du Duc *de Vendôme* & des

Digitized by Google

autres Princes ligués, fut bleſſé & conduit priſonnier à la Fere, où on le traita, non en priſonnier de guerre, mais en criminel : il fut jetté dans un cachot, où il demeura l'eſpace de trois mois, ſouffrant beaucoup des vexations des ennemis de l'Etat & des ſiens : elles ne firent qu'augmenter ſon zele pour le ſervice de ſon Prince, & il en fut récompenſé le 10 Août 1622, par Louis XIII, qui lui fit don des biens appartenans au Sieur *de Portus*, Lieutenant au Gouvernement de Guiſe, que Sa Majeſté avoit confiſqués, pour cauſe de forfaiture. Pour le dédommager encore de la dépenſe qu'il avoit faite à la conduite des Gendarmes du Duc *de Candale*, le même Monarque lui fit auſſi don de tous les biens de la ſucceſſion de feu Meſſire *Nicolas de Sarcede*, Baron d'Ovillars, qui lui appartenoient par droit d'aubaine. Il ſervit encore en Hollande, en 1634, au ſecours de Bréda ; fut fait premier Capitaine d'un Régiment d'Infanterie, que le Roi fit lever à cette occaſion, ſous la charge de M. *de Candale*. Ce Duc, reconnu Général d'un Régiment de 1600 Fantaſſins François, levés le 11 Mai 1625, par la République de Veniſe, & confirmé dans cette Commiſſion par le Doge *Jean Cornelio*, nomma, par Lettres du 3 Août de la même année, JEAN DE RECOURT Colonel de ſon Régiment, & Lieutenant-Général deſdites troupes Françoiſes au ſervice de cette République. Il y ſervit juſqu'en 1627, que la guerre de la Valteline fut terminée par un traité de paix ; & ſervit encore au ſiége de la Rochelle, en qualité d'Aide-de-Camp de Sa Majeſté. Le 28 Octobre 1629, il fut nommé Chevalier de l'Ordre du Roi, tems où cet Ordre jouiſſoit encore d'une grande conſidération, parce que c'étoient des gens qualifiés qui le compoſoient.

Le 26 Septembre 1630, il obtint la Lieutenance de Roi au Gouvernement de la Fere, ſur la démiſſion, en ſa faveur, de *François de Choiſy*, Ecuyer, Seigneur d'Eſpierres, Capitaine d'Infanterie, charge qu'il vendit peu après, pour accompagner, en 1632, le Roi à ſon voyage de Picardie & de Lorraine. Il continua de ſervir dans l'armée commandée par M. *d'Hauterive*, envoyée pour favoriſer les deſſeins de pluſieurs Princes & Seigneurs des Pays-Bas, qui promettoient de remettre au Roi les places d'Arras, de Bouchain & d'Aveſnes ; étoit encore à la ſuite de Sa Majeſté en 1633 ; ſervit l'année ſuivante en Picardie ; fut fait Conſeiller, Maître-d'Hôtel du Roi, le 2 Octobre 1634 ; nommé Capitaine des Ville & Château de Maubert-Fontaine, le 25 Février 1635 ; obtint, le 6 Septembre de ladite année, de nouvelles Lettres d'Etat, pour ſuſpendre toutes procédures contre lui, en ſon abſence, étant employé avec M. *de Rambures*, dans l'armée de Picardie, commandée par le Duc *de Chaulnes* ; & fut bleſſé, le 15 Juillet 1636, dans une affaire arrivée en ſon village du Sart, où il s'oppoſa, avec ſes habitans, pluſieurs de ſes amis, & 100 hommes du Régiment de la Marine, que lui avoit envoyés le Comte *de Soiſſons*, au paſſage de l'armée Eſpagnole, ſur la riviere de Sambre. Les ennemis, pour ſe venger de ſa réſiſtance & de ſon zele envers ſon Prince, allerent ſaccager & brûler ſon village du Sart, ſes granges, étables & beſtiaux, plus de 50 Chevaux de ſervice & un haras qu'il tenoit en ſa maiſon. Le 2 Octobre de la même année, le Roi le choiſit encore comme ſon Aide-de-Camp, pour ſe tranſporter en diligence le long des frontieres de Picardie & de Champagne, du côté de la Flandre, depuis Ribemont & Neufchâtel, juſqu'à Mezieres, pour avertir tous les Gouverneurs & autres Commandans de ſe tenir ſur leurs gardes, & d'ordonner, de la part de Sa Majeſté, à la Nobleſſe, de s'armer & s'aſſembler promptement, pour garder & défendre les paſſages. Il en obtint, le 1 Mai 1637, la permiſſion de prendre 50 chênes, dans la forêt de Coucy, pour réparer les ponts du village du Sart, & reconſtruire les bâtimens de ſa baſſe-cour, entiérement brûlés par les ennemis ; & les habitans, par un Arrêt de ſon Conſeil, du 31 Mars 1638, obtinrent une exemption de toutes impoſitions, pendant 5 ans.

JEAN DE RECOURT ſervit encore, en 1637, avec M. *de Rambures*, à l'inveſtiſſement de Landrecie & de la Capelle, ce qui fut exécuté par ſon adreſſe ; ſe trouva au ſiége du Catelet en 1638, ſervit, ès années 1639 & 1640, dans

Digitized by Google

les armées auxiliaires qui étoient aux environs de Guiſe & de la Capelle; fut chargé, en 1639, par le Cardinal *de Richelieu*, d'aller viſiter toutes les places des frontieres de Picardie & de Champagne, & de ſonder les gués des rivieres, pour empêcher les courſes des ennemis; ſervit en 1641, dans l'armée commandée par le Maréchal *de Châtillon*, en Champagne; en 1642, dans celle du Comte *de Harcourt*, tant en Laonois, Thiérache & Picardie, qu'au Pays reconquis; en 1643, dans celle qui étoit aux environs de Guiſe & de la Capelle; en 1644, dans celle du Duc *d'Elbeuf*; les années ſuivantes, dans les armées de Picardie, le long de la frontiere, juſqu'en 1650; & dans l'armée du Maréchal *du Pleſſis-Praſlin*, qui fit lever le ſiége de Guiſe: il ſe rendit très-utile dans cette occaſion, par les conſeils qu'il donna, pour s'oppoſer au paſſage des convois de la grande armée ennemie. Ce fut alors que ſon Château du Sart eſſuya encore des dégâts conſidérables. Sous les ordres du Maréchal *d'Hocquincourt*, il ſervit encore en 1651; & reçut ordre, en 1652, de ſe rendre en Catalogne, pour faire les fonctions de Maréchal-de-Camp, d'Intendant & de Commiſſaire-Général de l'armée. Enfin après 50 années de ſervice conſécutives, ſous les Rois HENRI IV, LOUIS XIII & LOUIS XIV, il teſta le 18 Juillet 1663; nomma FRANÇOIS DE RECOURT, le ſeul fils qui lui reſtoit, donataire & légataire de la Terre & Seigneurie du Sart, à la charge toutefois de payer à MARIE DE RECOURT, ſa ſœur, alors mariée, la ſomme de 30 mille livres, pour les droits qu'elle pouvoit avoir en ſa ſucceſſion, par acte paſſé devant *Demas* & *Raveneau*, Notaires au Châtelet de Paris; élut ſa ſépulture en l'Egliſe de Notre-Dame du Sart, & mourut peu de tems après.

Il avoit épouſé, par contrat du 17 Septembre 1628, *Louiſe Poulet*, fille de *Pierre Poulet*, Ecuyer, Seigneur de Cambrain, de Chevênes, de Malpeine & de Saint-Germain, Conſeiller du Roi, Préſident & Lieutenant-Général au Siége de Vermandois à Laon, & de *Paule Jabin*. Elle étoit morte dès 1651, & ſon mari eut la garde-noble de ſes enfans, par Lettres du 19 Décembre de la même année. De ce mariage vinrent: — 1. & 2. deux garçons, morts au ſervice; —— 3. un autre, mort en bas-âge; —— 4. FRANÇOIS, qui ſuit; — 5. MARIE, femme, par contrat du 19 Juin 1661, de *N... de Vielchatel*, Chevalier, Seigneur de Mardilly, du Frety & d'Hemevillers en Beauvoiſis, fils de *Jean de Vielchatel*, Chevalier, Seigneur de Montalan, Piſon, la Mothe, Vernois, Saint-Jacques & Savigny, Gouverneur de Bar-le-Duc & du Barrois, Commandant la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi, Conſeiller-Maître-d'Hôtel & Gentilhomme ordinaire de la Maiſon de Sa Majeſté, & de *Suſanne de Belly*; —— 6. & CLAUDE, Religieuſe au Couvent de la Congrégation à Laon, morte le 1 Octobre 1681.

XII. FRANÇOIS DE RECOURT, Chevalier, Seigneur du Sart & de Chevênes en partie, &c. tenu ſur les Fonts de Batême par FRANÇOIS DE RECOURT, Sire dudit lieu en Artois, Châtelain de Lens, & Seigneur de Camblain, ſon parent, & par la Maréchale *d'Hocquincourt*, fut Capitaine des Chaſſes du Vermandois en 1665; & obtint, le 25 Juin 1668, un certificat du Marquis *de Geſvres*, Capitaine d'une des quatre Compagnies des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, par lequel il appert qu'il y avoit ſervi 2 ans en qualité de Cadet, & qu'il avoit donné, dans toutes les occaſions qui s'étoient préſentées, des marques de ſa valeur, particulierement à la derniere Campagne de Flandres, en 1667. Le 21 Novembre 1674, le Maréchal *de Crequy* lui en donna un autre, portant qu'en qualité de Gentilhomme du Vermandois, il avoit bien & fidélement ſervi le Roi, pendant le tems de l'arriere-ban. Enfin *Michel l'Archer*, Marquis d'Olizy, & *Auguſtin d'Ausbourg*, Marquis de la Bove, l'un & l'autre commandant l'Eſcadron de la Nobleſſe de l'Iſle de France, lui en donnerent encore deux, en date des 23 Septembre 1689, & 15 Octobre 1692, pour ſes ſervices dans le dit arriere-ban. Il avoit été maintenu en ſon *ancienne nobleſſe*, par Jugement de M. *Dorieu*, Intendant de la Généralité de Soiſſons, lors de la recherche de 1668; & le fut encore en 1700, par M. *Samſon*, Intendant de ladite Généralité. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Janvier 1688,

Demoiſelle

Demoiſelle *Anne-Geneviéve le Carlier*, fille de *Charles*, Ecuyer, & d'*Anne-Gabrielle Bellot*, dont : —— 1. JEAN, qui ſuit.

2. CHARLES-FRANÇOIS DE RECOURT, Chevalier, Seigneur de Chevênes ; marié, le 4 Octobre 1729, à *Jeanne-Françoiſe-Joſephine Mallet*, fille de *Chrétien*, Ecuyer, & de *Chrétienne Mallet*, ſon épouſe, natifs de Cambray, de laquelle eſt iſſue, pour fille unique, — GENEVIÉVE-FRANÇOISE DE RECOURT, Dame de Veſle & de Chevênes, née le 19 Décembre 1731, mariée, au mois de Juillet 1776, à *N... de Valicourt*, Chevalier, né à Cambray.

3. MARIE-CHARLOTTE, mariée, en Avril ou Mai 1713, à *Philippe-Florimond de Savigny*, Chevalier, Seigneur de Liez, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant-Commandant des Grenadiers à Cheval, & Chevalier de Saint-Louis. Elle eſt morte le 12 Novembre 1714, laiſſant une fille, — *N... de Flavigny*, aujourd'hui Prieure des Dames Religieuſes aux Filles-Dieu, de l'Ordre de Fontevrault, à Paris ; — 4. MARIE-ANNE-GENEVIÉVE, femme, par contrat du 10 Juillet 1724, d'*Alexandre de Signieres*, Chevalier, Seigneur de Rogny près Marle en Thiérache, dont un fils & pluſieurs filles ; — 5. & NICOLE-LOUISE DE RECOURT, mariée, par contrat du 28 Janvier 1725, à *Louis d'Amerval*, Chevalier, Baron d'Happlaincourt près Péronne, Lieutenant de Dragons au Régiment du Meſtre-de-Camp-Général, morte le 5 Août 1773, dont un garçon & pluſieurs filles. Voyez AMERVAL, *Tome I* de ce Dictionnaire.

XIII. JEAN DE RECOURT, IV. du nom, Chevalier, Seigneur du Sart, né le 14 Janvier 1696, Enſeigne dans le Régiment de Saint Germain-de-Beaupré le 1 Juillet 1710 ; nommé, le 23 Novembre 1765, Député, pour la Nobleſſe du Laonois, &, en cette qualité, invité, le 30 du même mois, à aſſiſter à la nomination des Notables, mort à Laon le 31 Décembre 1770, & inhumé en l'Egliſe de Saint-Pierre de ladite Ville, avoit épouſé, par contrat du 26 Février 1726, Damoiſelle *Marie-Charlotte Roland*, fille de *Gerard*, Ecuyer, Seigneur de Sorbon, Vicomte d'Arcy, Conſeiller, premier Préſident des Tréſoriers de France en Champagne, & de Dame *Antoinette Branche*. Il a eu de ſon mariage : — 1. JEAN-ANTOINE-FRANÇOIS, né le 30 Janvier 1728, mort âgé de 12 ans ; — 2. LOUIS, Chevalier, né le 30 Janvier 1730, Lieutenant en ſecond dans le Régiment de Guiſe, le 10 Juin 1743 ; Enſeigne de la Compagnie Colonelle le 1 Août ſuivant, Capitaine au Régiment d'Eſcars, depuis Cambis, en 1747 ou 1748 ; mort, ſans alliance, le 4 Novembre 1751, & inhumé dans l'Egliſe de Cheneſt, près Laon ; —— 3. JEAN-CLAUDE-ALEXANDRE-LOUIS, jumeau du précédent, mort l'année de ſa naiſſance ; — 4. LOUIS JEAN-FRANÇOIS, appellé *le Chevalier* DE RECOURT, né le 24 Février 1732, fait Lieutenant en ſecond du Régiment de Guiſe le 14 Juin 1745, & Enſeigne le 28 Décembre ſuivant, tué à l'affaire qui ſe paſſa, le 17 Juillet 1747, au Col-de-l'Aſſiette, près de Feneſtrelle en Piémont, où ſon Régiment fut preſqu'entiérement défait ; — 5. PIERRE-FLORIMOND-CHARLES-JOSEPH, qui ſuit ; — 6. ANTOINE-FRANÇOIS-NICOLAS, rapporté après ſon frere aîné ; — 7. MARIE-ANNE-GIRARDE-FRANÇOISE, née le 24 Décembre 1726, mariée, par contrat du 20 Septembre 1752, à *Claude-Joſeph de Renty*, Chevalier, Seigneur en partie de Bois-lès-Pargny, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Penthiévre, Infanterie ; —— 8. MADELENE-CHARLOTTE, née le 23 Juillet 1737, mariée, le 11 Novembre 1771, avec *Charles de Bologne*, Chevalier, Seigneur d'Auberive en Royaux, au Diocèſe de Grenoble, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Metz, du Corps Royal d'Artillerie ; — 9. & MARIE-JEANNE-REMIE, née le 19 Août 1739, reſtée fille.

XIV. PIERRE-FLORIMOND-CHARLES-JOSEPH DE RECOURT, Chevalier, Seigneur du Sart, par donation de ſon pere, du 10 Novembre 1767, né le 28 Janvier 1734, a épouſé, par contrat du 10 Juin 1764, Demoiſelle *Antoinette Fremyn*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de l'Etang, & de *Marie-Thereſe de Maillefert*, de Reims en Champagne, dont : — 1. JEAN-JOSEPH DE RECOURT, Chevalier, né le 20 Juin 1765 ; — 2. ANTOINE-FLORIMOND, né le 16 Juillet 1768 ; —— 3. PIERRE-REMI-JOSEPH, né le 5 Mai 1770 ; — 4. MICHEL ;

né le 19 Août 1773; — 5. & MARIE-ANTOINETTE-CHARLOTTE, né le 8 Septembre 1766.

XIV. ANTOINE-FRANÇOIS-NICOLAS DE RECOURT, Chevalier, Seigneur en partie de Bruyeres & de Cheneſt, né le 12 Avril 1735, frere puîné du précédent, a ſervi depuis 1750, juſqu'à une partie de 1755, dans le Corps Royal-d'Artillerie, réſidant à la Ferre; & a épouſé, par contrat du 15 Avril 1769, Demoiſelle *Anne-Marie-Thérese Fremyn*, ſœur de la femme de PIERRE-FLORIMOND-CHARLES-JOSEPH DE RECOURT, ſon frere aîné. De ce mariage ſont iſſus: — JEAN-ANTOINE DE RECOURT, Chevalier, né le 28 Février 1770, batiſé dans l'Egliſe de Saint-Hilaire de Reims; — & FRANÇOIS, né le 9 Décembre 1772, batiſé dans ladite Egliſe.

Les armes des deux branches précédentes & de celle de RECOURT-DU-SART ſont: *bandé de vair & de gueules de ſix piéces, au chef d'or.*

Il y a une autre Maiſon de RECOURT, en Bourgogne, qui porte pour armes: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, 2 & 1.*

RECUSSON: C'eſt une des plus anciennes Maiſons de Normandie, & celle dont nous avons moins de connoiſſance, les branches aînées étant éteintes depuis long-tems, & n'ayant point reçu de *Mémoire* ſur celles qui peuvent ſubſiſter encore.

Son origine n'eſt pas plus certaine. Il y en a qui veulent qu'elle ſoit ſortie de celle de *Mortemer*, du Bailliage de Giſors, & ils ſe fondent ſur la conformité des armes, qui ſont ſemblables, ainſi qu'il eſt porté dans l'Armorial de la Province, de l'an 1368, où ſont nommés Monſieur JEAN DE RECUSSON, & Monſieur *Jean de Mortemer*, qui portoient: *faſcé d'or & de ſinople, à des fleurs de lis de l'un en l'autre, & ſur le tout un bâton d'azur*; mais l'opinion la plus commune eſt que cette Famille eſt originaire du Bailliage de Caen, où elle a toujours poſſédé ſes principales Terres. Il y a un vieux manuſcrit des Nobles de la Province, dans la Bibliothéque de M. *Bigot-de-Souſmenil*, Conſeiller en la Cour des Aides de Normandie, appartenant aujourd'hui à M. *Bigot*, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, où il eſt parlé d'un RAOUL DE RECUSSON. Monſieur JEAN DE RECUSSON eſt nommé le premier dans un titre de l'an 1294, & dans un rôle en parchemin, qui eſt à la Chambre des Comptes de Paris, où ſont nommés ceux qui accompagnerent *Jean de Harcourt*, Amiral de France, dans ſon voyage de mer en 1295. Il paroit qu'il fut auſſi un de ceux qui accompagnerent *Geoffroi de Harcourt*, dans un autre voyage de mer l'an 1308.

ROBERT DE RECUSSON, Bailli de Caen, tenoit l'Echiquier en 1316. Il eſt nommé dans un autre titre de la même année, où il eſt qualifié *Bailli de Caux*. — En l'Echiquier tenu à Rouen, la Fête de Saint-Michel en 1336, JEAN DE RECUSSON y eſt nommé des premiers; dans celui de 1341, AMAURI & BERTRAND DE RECUSSON, Chevaliers; dans celui de 1344, ROBERT DE RECUSSON, qui eut pour fils & ſucceſſeur —— GUILLAUME DE RECUSSON, Chevalier, qui, avec *Jeanne*, ſa femme, paſſa un acte, en 1381, avec *Jean de Saint-Luc* & *Philippe de Menbrenard*.

Son fils, JEAN DE RECUSSON, I. du nom, Seigneur du Mont-Caniſy en Auge, & de Chambray-ſur-Euſe, paſſa des actes ès années 1407, 1415 & 1428. Il eut pour fils:

DROUET DE RECUSSON, Seigneur du Mont-Caniſy & de Chambray, en 1445 & 1451. Il laiſſa pour enfans: — JEAN DE RECUSSON, Seigneur de Chambray, mort, ſans hoirs, en 1451; —— & ANDRIEU, qui ſuit.

ANDRIEU DE RECUSSON, Seigneur du Mont-Caniſy, après la mort de ſon frere aîné, paſſa pluſieurs actes en 1471, & laiſſa:

JEAN DE RECUSSON, III. du nom, Seigneur du Mont-Caniſy & de Chambray, vivant depuis 1481, juſqu'en 1516. Il eut pour enfans: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. ELIE, Curé de Tourgeville; — 3. & MARGUERITE, Religieuſe à l'Abbaye de Caen.

Guillaume de Recusson, II. du nom, Seigneur de Mont-Caniſy & de Chambray, vivoit ès années 1536 & 1554, & épouſa *Marie Grent*, fille de *Robert Grent*, Seigneur de Villerville & de Lucque, dont deux filles, ſçavoir : Lucque de Recusson, Dame de Chambray & de la Bruyere, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Préteval*, fils de *Guillaume*, & d'*Iſabeau Daniel*; — & Marguerite de Recusson, Dame du Mont-Caniſy, femme de *Gui de Briqueville*, Seigneur de Sainte-Croix, fils de *François de Briqueville*, Seigneur de Launay, & de *Françoiſe de Clere*.

Suivant feu *Piganiol de la Force*, qui nous a fourni cet extrait, il y a encore une branche de cette Famille établie au Bailliage de Caux, où ceux de ce nom ſont Seigneurs d'Allonville; mais ſur laquelle nous n'avons nulle connoiſſance, faute de *Mémoire*.

REDON (de), en Condomois & Agénois.

Famille qui ſe dit iſſue d'un Amalric de Redon, Sénéchal du Duché d'Aquitaine, le 13 Octobre 1321, & a été maintenue dans ſon *ancienne nobleſſe*, par Ordonnances du Commiſſaire ſubdélégué de M. *Pellot*, Intendant de Guienne, du 3 Août 1666, & de M. *le Pelletier-de-la-Houſſaye*, Intendant de Montauban, du 5 Juillet 1698, ſur des titres qui juſtifient ſa filiation. Cette Famille eſt diviſée en cinq branches, toutes ſubſiſtantes. De la cinquieme, de laquelle étoit Jean-Joſeph de Redon de las-Caſſagnes, Lieutenant-Colonel du Régiment de Beauvoiſis, & Chevalier de Saint-Louis, mort, âgé d'environ 76 ans, le 17 Juillet 1745, étant Brigadier des Armées du Roi depuis le 1 Mars 1738, il ne reſte plus qu'un fils, marié en Artois.

Les armes : *d'azur, à deux tours d'argent, poſées l'une à côté de l'autre.* Voyez *l'Armorial de France, Regiſtre V, Part. II*, où eſt rapportée la Généalogie de cette Famille.

* REGARD (Beau), ou plutôt Beauregard, dans la Principauté d'Orange. Terre & Seigneurie avec un très-beau Château, où il y a, dit-on, autant de fenêtres que de jours dans l'an.

Fréderic-Henri de Naſſau, alors Prince d'Orange, ſépara Beauregard de ſa ville de Jonquieres, à laquelle il avoit été annexé, & l'érigea en *fief-franc, noble & gentil*, par Lettres données à la Haye, enregiſtrées au Parlement d'Orange le 2 Octobre 1630, & vérifiées le 13 Février 1631, en faveur de noble *Sébaſtien de Laurens*. Ce Prince fit auſſi don, audit Sieur *de Laurens*, de la petite Terre de *Galegabie*, voiſine de Beauregard, & l'unit à ce fief, pour le luſtre & la décoration d'icelui, avec tous les mêmes droits & priviléges dont lui & ſes prédéceſſeurs Princes avoient joui, & en récompenſe des remarquables ſervices qu'il avoit reçus dudit *de Laurens*, diſent les Lettres-Patentes données le 27 Avril 1632. Ces deux Terres ont paſſé ſucceſſivement dans la Maiſon de *Tonduti-Malijrac*, par acquiſition du 19 Octobre 1671, & dans celle de *Biliotti*, le 1 Décembre 1673. Voyez Biliotti.

REGGIO, en Sicile. De cette grande Maiſon étoit

Don Louis Reggio, ſubſtitué aux noms de *Branciforte*, de *Saladino* & *Colonna*, Seigneur Prince de Campo-Florido, de la ville d'Yaci, Saint-Antoine, Saint-Philippe, & de la Cadena en Sicile, Duc de Valverde, Marquis de Gineſtra, Baron de Regali, & autres Terres dans le même Royaume, Grand-d'Eſpagne, Chevalier des Ordres du Roi de France, de ceux de Saint-Janvier de Naples, & de Saint-Jacques de Calatrava, Commandeur en dernier de la Commanderie de Saint-Caloger en Sicile, Capitaine-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, appellé *Prince de Campo-Florido*. Il a été Capitaine-Général de la Province de Guipuſcoa & du Royaume de Valence en Eſpagne, puis Ambaſſadeur de Sa Majeſté Catholique auprès de la République de Veniſe, enſuite Ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire du même Roi à la Cour de France en 1740, eſt retourné en Sicile en 1746, & a été marié, au retour de

ſon Ambaſſade, à Dona *Catherine*, fille du Duc *de Gravina*, morte à Naples. Ses enfans ſont : —— 1. Don MICHEL, qui ſuit; —— 2. Don ANTOINE, appelié *l'Abbé de Reggio*, qui eſt dans la Prélature à Rome; —— 3. Don CARLOS, Capitaine de Vaiſſeaux au ſervice d'Eſpagne; — 4. Don RAPHAEL, Enſeigne de la Compagnie des Gardes-du-Corps du même Roi; — 5. Dona THÉRESE, mariée au Marquis *de Caſtel-dos-Rios*, Grand-d'Eſpagne, mort Maréchal-de-Camp au ſervice de la même Couronne. Il étoit fils du Marquis *de Caſtel-dos-Rios*, Ambaſſadeur d'Eſpagne en France, à la mort du Roi CHARLES II, & fut le premier qui ſalua PHILIPPE V, Roi d'Eſpagne; — 6. & Dona MARIE-LUCRÉCE, mariée à Don *Antoine-Guillaume Ruffo*. Seigneur, Prince de Palazuolo, Marquis de Criſpa & d'autres Terres en Calabre, arriere-petit-neveu du Cardinal *Thomas Ruffo*, mort Doyen du Collége des Cardinaux, Evêque d'Oſtie & de Veletri, le 16 Février 1753.

Don MICHEL REGGIO, ſubſtitué aux nom de *Gravina*, *Branciforte*, *Saladino* & *Colonna*, appellé *Prince d'Yaci*, Lieutenant-Général des Armées du Roi des deux Siciles, ſon Ambaſſadeur à la Cour d'Eſpagne, &c., a épouſé 1°. *Jeanne-Romaine*, ſœur aînée du Marquis *de la Chaſtre*, morte le 30 Novembre 1743; & 2°. une ſœur du jeune Prince *de Calvaruſo*, de la Maiſon de *Moncada* ou *Moncade*.

Le Prince d'*Yaci* a pour oncles: — Don MICHEL REGGIO, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, appellé *le Bailli de Reggio*, Chevalier de la Toiſon d'or, & Général des Galeres du Roi des deux Siciles; — & Don ANDRÉ, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Malte, Général des Armées Navales du Roi d'Eſpagne. Article extrait du *Mémorial Chronologique* par M. l'Abbé *d'Eſtrées*, année 1754, *p.* 209.

REGIS (DE): Cette Famille noble de Provence paroît, ſuivant d'anciens titres, avoir formé deux branches vers l'an 1300. L'une fut s'établir à la Baſtide-des-Jourdans, dont elle avoit acquis la Seigneurie, ainſi que celles de quelques Terres voiſines; & l'autre reſta à Aix.

On trouve dans les Archives du Chapitre de Saint-Sauveur, que noble N... DE REGIS, de la ville d'Aix, avoit donné, en 1362, ſa vaiſſelle, pour faire une châſſe au chef de *ſainte-Urſule*. Voyez les *Annales de l'Egliſe d'Aix*, *p.* 184.

Cette branche, fixée à Aix, ne doit pas être confondue avec une Famille de même nom, qui fut annoblie dans la ſuite par le Roi RENÉ. Ce fut un Conſul de cette derniere Famille, qui, étant parrein d'un certain *Benjamin*, nouveau converti, lui donna le nom de REGIS : ce *Benjamin* n'a pas eu de ſuite, à ce qu'il paroît.

Il ne reſte aujourd'hui que la Famille des REGIS, anciens Seigneurs de la Baſtide-des-Jourdans, laquelle paſſa de ce lieu à Pertuis, d'où elle ſe tranſporta à Aix, vers l'an 1625: elle s'y diviſa, de nouveau, en deux branches; l'aînée tranſplantée à Iſtres, & l'autre à Digne.

HUGUES DE REGIS, Seigneur de la Baſtide-des-Jourdans, en fit hommage le 16 Janvier 1385, acte reçu par *Aimar*, Notaire, comme il conſte par les Regiſtres de la Cour des Comptes de Provence. Le même HUGUES, & GUILLAUME DE REGIS, ſon fils, Seigneur de ladite Terre, paſſerent une tranſaction, le 10 Mai 1390, devant *Hugues Raymond*, Notaire. Il y a pluſieurs autres hommages rendus à ce GUILLAUME, par de nouveaux habitans de la Baſtide-des-Jourdans, en 1421 & années ſuivantes.

Mais le peu de ſoin qu'EYRIÈS DE REGIS, mentionné ci-après, eut de ſes papiers ainſi que de ſes affaires (ayant porté les armes toute ſa vie), & les fréquens changemens de domicile arrivés dans cette Famille, ne nous permettent d'en commencer la filiation ſuivie qu'à LOUIS, petit-fils ou arriere-petit-fils du ſuſdit GUILLAUME.

I. LOUIS DE REGIS, Ecuyer, Seigneur de la Baſtide-des-Jourdans, vivoit en 1485, & eut pour fils :

II. Antoine de Regis, qualifié *noble* & *Ecuyer*, Capitaine de Cavalerie, qui ſe trouva à la bataille de Ceriſoles, en 1544, ſous François I. Il avoit paſſé, en 1542, devant *Pierre Bertrand*, Notaire à la Baſtide-des-Jourdans, une reconnoiſſance en faveur d'*Anne de Bernardy*, ſon épouſe, dont ſortit :

III. Eyriès de Regis, Ecuyer, qui ſe diſtingua, pendant les troubles de la Ligue, autant par ſa valeur & ſes exploits, que par ſon zele pour le ſervice de Sa Majeſté. Par alluſion à ſon nom & à ſa qualité de *Royaliſte*, on ne l'appella plus que *le Capitaine Roy*. Ses Généraux, qui l'employoient volontiers, lui donnerent pluſieurs Commiſſions importantes. Il fut Commandant de Villemus, Place alors de conſéquence ; & ſervit long-tems le Roi à ſes dépens, fourniſſant ſa troupe d'armes, de chevaux, &c. Sa famille conſerve deux certificats enregiſtrés ; l'un, de *Henri d'Angoulême*, Grand-Prieur de France ; & l'autre, de *Bernard de la Valette*, Gouverneur de Provence, en date des 20 Avril 1586 & 6 Janvier 1592, dans leſquels il eſt fait mention des ſervices dudit Eyriès, & des ſecours qu'il avoit fournis à ces Officiers-Généraux, *dont il ne put jamais être remboursé, vu le mauvais état des finances du Roi.* Il teſta le 6 Novembre 1621, devant *Raimond Olivier*, Notaire à Pertuis ; y mourut âgé de 72 ans, & fut inhumé en l'Egliſe des Carmes, où l'on voit ſes armoiries ſur ſon tombeau. *Bouche*, dans ſon Hiſtoire de Provence, *Tome II, Liv. X, p.* 748, en parlant du Capitaine Eyriès de Regis, dit, « qu'il étoit » originaire de la Baſtide-des-Jourdans, & que ſes ancêtres avoient été Seigneurs » de ce lieu pendant plus de 200 ans ». Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Olivier*, Notaire à Pertuis, le 3 Mars 1566, *Jeanne de Carlevat*, & en eut :

IV. François de Regis, qui, avant de poſſéder aucune charge, ayant eu une conteſtation, fit un Mémoire, dans lequel, en parlant de ſa nobleſſe, il déclare que « ſa famille *n'a point de titre primordial*, & qu'elle en fait gloire ; » qu'il ſe dit *noble* & *Ecuyer*, parce que ſon pere l'étoit, & que ſes ancêtres » de tout tems ont pris cette qualité, & ont été reconnus pour *Gentilshommes* (*a*) ». Il fut pourvu de l'Office de Conſeiller du Roi, Secrétaire Contrôleur en la Chancellerie, le 13 Mars 1632 ; fit ſon teſtament le 25 Octobre 1651, par lequel il inſtitua héritier de ſes biens, ſon fils aîné, & légataire ſon fils cadet. Il avoit épouſé, le 25 Novembre 1597, *Marguerite le Blanc*, dont vinrent deux fils, ſçavoir : — Jean-Batiste, qui ſuit ; — & Etienne, auteur de la branche des co-Seigneurs de Chenerille & de l'Eſcale, établis à Digne, rapportée ci après.

V. Jean-Batiste de Regis, Ecuyer, reçu Tréſorier-Général de France le 31 Mai 1642, & pourvu d'un Brevet de Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat, Privé & de ſes Finances le 26 Mai 1662, prêta hommage pour la Terre de Fuveau, dont il étoit co-Seigneur du chef de ſa femme, le 29 Novembre 1664. M. *Colbert*, qui en faiſoit un cas particulier, voulut l'attirer auprès de lui ; mais l'amour de la patrie lui fit négliger le ſoin de ſa fortune. Il fit une fondation pour la Bibliothéque du Collége de Bourbon, à condition de mettre annuellement ſes armoiries ſur les livres achetés du revenu qu'elle produiſoit ; & teſta le 8 Juillet 1694, devant *Peyre*, Notaire à

(*a*) L'Abbé *Robert-de-Brianſon*, dans ſon Ouvrage intitulé : *L'Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, imprimé à Paris en 1693, a eu grand tort 1°. de donner à cette Famille pour auteur ce François de Regis, en faiſant entendre que ce ſont les charges qui l'ont annoblie ; 2°. d'omettre pluſieurs titres honorables, comme celui de Conſeiller d'Etat, dont fut pourvu Jean-Baptiste, ſon fils aîné, &c. Il eſt évident qu'il n'avoit pas pris la peine de lire le Jugement des Commiſſaires députés par le Roi, du 10 Janvier 1669, dépoſé aux Archives de la Chambre des Comptes d'Aix, lequel parle des ayeux de François, & fait une aſſez longue mention de noble Eyriès de Regis, Ecuyer, de la Baſtide-des-Jourdans, pere dudit François. Ce Jugement cite entr'autres le teſtament d'Eyriès, & de plus il déclare ceux de cette Famille *iſſus de noble race & lignée*, ce que n'auroit pas dû omettre l'Abbé *Robert*. Le 12 Mai 1645, il y avoit eu un pareil Jugement rendu par M. *de Champigny*, Intendant de Provence, dont il n'a point auſſi parlé.

Digitized by Google

Iſtres. Il avoit épouſé, contrat reçu par *Alpheran*, Notaire, le 14 Avril 1635, *Marie de Durand*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de Fuveau, & de *Marguerite de Caſtellane-Eſparron*, dont :

VI. Joseph de Regis, Seigneur de Fuveau, Ecuyer, qui épouſa, par contrat paſſé devant ledit *Alpheran*, Notaire à Aix, le 27 Novembre 1661, *Louiſe de Ferrier*, fille & héritiere de noble *Guillaume de Ferrier*, dernier mâle de cette Famille, ſucceſſivement alliée aux *Dedons*, aux *Seguiran*, premiers Préſidens de la Chambre des Comptes, aux d'*Iſnard*, *Forbin*, &c. Il s'établit à Iſtres à l'occaſion de ce mariage, & eut, entr'autres fils : — Louis, qui ſuit ; — & Jean-Batiste de Regis, qui ſe fit Jéſuite. Il alla aux miſſions de la Chine, & leva, par ordre de l'Empereur Camhi, dont il étoit beaucoup conſidéré, la plupart des Cartes qu'on a de ce vaſte Empire. Conſultez la grande Hiſtoire de la Chine, par le P. *du Halde*, où il eſt ſouvent fait mention de lui. Il concilia notre Chronologie avec celle de la Chine. Voyez le *Tome II* de l'Hiſtoire de la conquête de cet Empire, par les Tartares Mancheoux du Sieur *Vojeu de Brunem*, qui eſt l'anagramme de *Jouve d'Embrun*, véritable nom de cet Auteur.

VII. Louis de Regis, Ecuyer, épouſa, par contrat du 14 Décembre 1705, paſſé devant *Peyre*, Notaire à Iſtres, *Louiſe Jujardy*, fille de *Jean*, Lieutenant de l'Amirauté de Martigues, & de *Jeanne de Beaumont*, des Seigneurs de Saint-Maurin. Il eſt mort à Iſtres, le 29 Septembre 1745, & ſa mémoire eſt chere à tout le pays & aux environs, par les ſervices qu'il a rendus & le rare talent qu'il avoit de prévenir & d'accommoder les différends. De ſon mariage ſont nés dix enfans, dont cinq vivans : —— 1. Joseph-Louis, qui ſuit ; —— 2. Jean-Batiste-Joseph-Guillaume, Eccléſiaſtique ; — 3 & 4. Charles-Joseph, & Etienne-Louis-Roch, Prêtres ; — 5. Marie, Religieuſe de la Viſitation à Siſteron ; — 6. Marguerite-Jeanne de Regis, mariée, le 16 Janvier 1748, contrat reçu par *Colla*, Notaire d'Iſtres, avec *Laurent de Suffren*, Chevalier, de la ville de Salon, fils aîné de *Joſeph*, & de *Marguerite d'Etienne-Chauſſegros-de-Monplaiſir*, dont ſix enfans. Voyez Suffren ; —— 7, 8, 9 & 10. quatre autres enfans, décédés, dont trois Religieuſes, & un fils, qui étoit Jéſuite.

VIII. Joseph-Louis de Regis, Ecuyer, inſtitué héritier par le teſtament de ſon pere du 27 Février 1745, paſſé devant *Colla*, Notaire à Iſtres, mort le 1 Août 1765, avoit épouſé, à Marſeille, le 20 Août 1754, *Marie-Gabrielle de Varages*, fille de noble *Jean-Batiſte*, Baron d'Allemagne, & de *Marguerite de Simiane*, dont il a eu :

Eyriès-Joseph de Regis, mort jeune. Ainſi la branche de Regis-Fuveau va s'éteindre dans la Maiſon de *Suffren*, les freres dudit Joseph-Louis ayant embraſſé l'état eccléſiaſtique.

Branche des co-Seigneurs de Chenerille & de l'Escale.

V. Etienne de Regis, Ecuyer, fils aîné de François, & de *Marguerite le Blanc*, s'établit à Digne, avec *Marie de Fournier*, qu'il épouſa le 13 Janvier 1678. Il obtint, le 14 Novembre 1684, une Ordonnance de M. le Comte *de Grignan*, Lieutenant-Général du Roi en Provence, qui, vû ſa qualité de *Gentilhomme*, condamna les Conſuls à une amende, & à loger chez eux, pendant 15 jours, deux ſoldats, qu'ils avoient voulu loger chez ledit Etienne de Regis, & leur défendit de récidiver, ſous peine exemplaire, quoique ces Conſuls euſſent reconnu ſa qualité, en ayant fait mention dans le billet de logement. De ſon mariage il eut :

VI. Joseph de Regis, Ecuyer, co-Seigneur de Chenerille & de l'Eſcale, qui fut Capitaine au Régiment de Normandie, & épouſa *Gabrielle de Boſtide*, dont eſt iſſu :

VII. Gabriel-Etienne de Regis, Ecuyer, co-Seigneur de Chenerille & de l'Eſcale, Capitaine au Régiment de Champagne, mort en 17.., laiſſant de *Blanche*

d'Honorat, ſon épouſe, pluſieurs enfans, qui continuent la poſtérité, & dont nous ignorons la filiation.

Les armes : *d'or, à une bande de gueules, chargée d'une couronne ducale d'or.* Généalogie redigée d'après un *Mémoire* dreſſé ſur titres originaux.

REGNAULD-DE-BISSY, Seigneurs de Chaloz, la Noix, &c. en Savoie. Ancienne Nobleſſe, qui remonte à

I. Guillaume de Regnauld, I. du nom, en latin *Reynaldi*, Châtelain de Maurienne en 1290. On ignore quelle fut ſa femme, mais tout concourt à établir qu'il eut pour fils :

II. Jean de Regnauld, qui fut Secrétaire de ſon Prince en 1350, ce qui ſe prouve à la Chambre des Comptes de Turin. Son fils eſt nommé

III. Guillaume de Regnauld, II. du nom, qui prêta foi & hommage, avec les nobles de Savoie, en 1430. Il avoit épouſé Demoiſelle *Emerancienne de Cors*, dont :

IV. Pierre de Regnauld, Chevalier, Seigneur de la Maiſon-Forte de la Tour, près de Chambery, Fief qui eſt dans cette Maiſon depuis ce tems juſqu'à ce jour. Il vivoit en 1470, & avoit épouſé Demoiſelle *Claudine de Bagtalier*, dont le nom, dans les titres latins, eſt *Bagtalieri*. De ce mariage vinrent pluſieurs enfans ; le ſeul qui ait eu poſtérité fut :

V. Guillaume de Regnauld, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Tour, vivant en 1475, & mort en 1510, âgé de 80 ans, ſuivant ſon épitaphe & l'inſcription qui eſt ſur ſa tombe en l'Égliſe Saint-Dominique à Chambery, laquelle déſigne pareillement qu'il eut deux femmes, *Françoiſe Favre* & *Claudine de Macet*. De la premiere ſortit :

VI. François de Regnauld, Chevalier, Seigneur de la Tour, qui fut ſucceſſivement Sénateur collatéral, & Maître des Requêtes du Duc *de Savoie* en 1530 & 1550. Il épouſa, 1°. en 1530, Demoiſelle *Louiſe Drapier*, fille de noble *Amédée Drapier*, Seigneur de Chaloz, laquelle lui apporta en dot cette Terre, qui eſt encore dans cette Famille ; & 2°. Demoiſelle *Marguerite de Scarron*, morte ſans poſtérité. Du premier lit vint :

VIII. Jean de Regnauld, Ecuyer, Seigneur de Chaloz & de la Tour, Conſeiller d'Etat de S. A. le Duc *de Savoie*, marié, en 1580, avec Demoiſelle *Françoiſe Coyonex*, fille du Baron de ce lieu, dont il eut ſix enfans, entr'autres : — 1. Philibert-Gaspard, Chevalier, Seigneur de Minguevert, qui de *Françoiſe de Bellegarde*, ſa femme, n'eut que des filles ; — 2. Charles, qui ſuit ; — 3. & Barbe, mariée à *Proſper de Salteur*, Conſeiller d'Etat, & Juge-Mage de Savoie.

VIII. Charles de Regnauld, Chevalier, Seigneur de Chaloz, Biſſy & la Tour, épouſa, en 1620, Demoiſelle *Eléonore de Cavet*, dont il eut douze enfans, entr'autres : — 1. Claude, Chanoine & Archidiacre de la Sainte-Chapelle de Chambery ; — 2. Etienne, qui ſuit ; — 3. Benoît, Chevalier, Seigneur de la Noix, pere de — Jean-Batiſte de Regnauld-de-la-Noix, Gouverneur du Prince Victor, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice, marié à Demoiſelle *de Lambert de-Choiri*, dont pluſieurs enfans ; — 4. Marie, femme de *Luc d'Eſpinac*, Chevalier, Seigneur de Baſſe, Machy & Chanſca, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi ; — 5. & Blandine, mariée à noble *François de Lucinge*, Seigneur d'Aranton & de Choulay.

IX. Etienne de Regnauld, Chevalier, Seigneur de Chaloz, Biſſy & la Tour, épouſa, le 26 Novembre 1676, Demoiſelle *Françoiſe de Chapuis*, fille du Seigneur de Margniolas, dont le deſcendant a fait ériger, en faveur de ſon ancienne nobleſſe, la Terre de *Margniolas* en *Marquiſat*. De ce mariage ſortirent : — 1. Claude, mort jeune ; — 2. Pierre, Chanoine Régulier de Saint-Antoine ; — 3. Benoît-Denis, qui ſuit ; — 4. Gabrielle, mariée à *Gaſpard de Bienvenu*, Chevalier, Seigneur de Montdragon ; — 5. & 6. Françoise & Marie, Religieuſes à Chambery.

X. Benoît-Denis de Regnauld, Chevalier, Seigneur de Chaloz, Biſſy & la

Digitized by Google

Tour, Officier aux Gardes du Duc *de Savoie*, épouſa, en 1690, Demoiſelle *Jeanne-Marie de Carron-de-Ceſſans*, fille de *Pierre de Carron*, Chevalier, Seigneur de Ceſſans, & de Demoiſelle *Marie de Salles*, petite-niéce de *ſaint François de Salles*, & dont l'ayeul, *François de Carron-de-Ceſſans*, avoit épouſé la fille du Marquis *de Saint-Alban-la-Pierre*, ſœur de Meſdames *de Montainard* & *de Clermont-Tonnerre*. De cette alliance il a laiſſé : —— Aynard-Joseph, qui ſuit ; —— & Marguerite de Regnauld, mariée à *François de Villy-de-Montfalcon*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux.

XI. Aynard-Joseph de Regnauld, Chevalier, Seigneur de Chaloz, Biſſy & la Tour, a épouſé 1°. Demoiſelle *Marie-Anne de Pinguon-Prangin*, morte ſans enfans, ſœur d'un Comte de Lyon, & d'un Commandeur des Feuillées ; & 2°. *Marie-Anne de Montfort*, fille de *Jean-Batiſte de Montfort*, Chevalier, Major & Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince *de Lichtenſtein*, Dragons, dont : — 1. Jean-François de Regnauld-de Bissy, Lieutenant, en 1772, dans le Régiment des Dragons de Piémont, & Aide-Major ; — 2. Nicolas-Martin, Gentilhomme du Duc *de Wirtemberg*, & Capitaine aux Gardes ; — 3. Jean-Batiste, deſtiné à l'état eccléſiaſtique ; —— 4. Frédéric-Charlot, Officier dans le Régiment de Royal-Allemand en 1772, filleul du Prince *d'Holſtein-Beck* ; — 5. Benoît-André, Lieutenant dans les Gardes du Duc *de Wirtemberg* ; — 6. & Marie-Marguerite de Regnauld-de-Bissy, penſionnée de la Cour de Parme, à la mort d'une ſœur qu'elle avoit, qui étoit filleule de S. A. R. le Duc de Parme. Ce Prince a continué, ſur la tête de celle-ci, la penſion que ſa ſœur avoit. Elle n'étoit point mariée en 1772.

Les armes : *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de deux loſanges d'or, 1 en chef & 1 en pointe.* Couronne de Comte. Cimier : *un cœur traverſé d'un ſerpent.* Deviſe : Ardens et æquum. Supports, *deux lions.*

REGNIER-DE-GUERCHY : Ancienne Maiſon, dont nous ne pouvons donner qu'une Notice, faute de *Mémoire*.

L'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII*, *p.* 839, dit que Lubin Regnier eſt qualifié *Premier Queux du Roi* dans un titre du 9 Novembre 1429. Nous ignorons s'il étoit de la même Maiſon.

Philibert Regnier, Ecuyer, Seigneur du Deffend-lès Saint-Pourçain en Auvergne, & de Vauvrailles, fut pere de

Jean Regnier, qui devint Seigneur de Guerchy, en épouſant, vers l'an 1456, *Marie Regnier*, fille unique de *Jean Regnier*, Ecuyer, Seigneur de Guerchy, Grand-Bailli d'Auxerre en 1429, & d'*Iſabeau Chretienne*.

Suivant les *Tabl. Généal. Part. IV*, *p.* 42, la Terre de Guerchy, dont le nom a été illuſtré par ſes derniers poſſeſſeurs, eſt ſituée près de Joigny, & fut acquiſe, le 5 Août 1440, par ledit *Jean Regnier*, Ecuyer, Bailli d'Auxerre. La conformité de nom du beau-pere & du gendre, a fait croire, dit l'Auteur de ces Tablettes, que l'un étoit fils de l'autre ; mais quoique tous deux d'une *noble extraction*, ils étoient de familles différentes, & n'avoient point les mêmes armes. Le Bailli d'Auxerre portoit : *d'azur, à la croix dentelée d'argent, cantonnée de 4 molettes d'or* ; & ſon gendre : *d'azur, à ſix beſans d'argent.* Jean Regnier, devenu Seigneur de Guerchy, par ſon mariage, fut biſayeul de

Claude de Regnier, Seigneur de Guerchy, un des 100 Gentilshommes de la Chambre du Roi, dont le fils :

Claude de Regnier, Baron de Guerchy, neveu de Georges de Regnier-de-Guerchy, Grand-Prieur d'Aquitaine, puis de France, épouſa *Julie de Brichanteau*, fille de l'Amiral. Elle étoit ayeule de

Louis de Regnier, Marquis de Guerchy, Comte de Druy, Vicomte de Fontenay, Baron de la Guierche, &c. (fils de Henri, & de *Marie de Erouilly-de-Piennes*), Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, & Gouverneur d'Huningue, auquel eſt échu, par droit de ſucceſſion, du chef de ladite *Julie*, le Marquiſat de Nangis, après la mort de *Louis-Armand de Brichanteau*,

chanteau, Marquis de Nangis, Chevalier d'honneur de la Reine, Chevalier des Ordres, Maréchal de France, arrivée le 8 Octobre 1742. Le Marquis *de Guerchy* eſt décédé le 1 Février 1748, âgé de 85 ans, ayant eu de *Jeanne-Louiſe de Marion-de-Druy*, ſon épouſe :

CLAUDE-LOUIS-FRANÇOIS DE REGNIER, Comte de Guerchy, Marquis de Nangis, Baron de la Guierche, né en Août 1715, Chevalier des Ordres, qui a été Capitaine de Cavalerie au Régiment de Toulouſe en 1731 ; Colonel, le 25 Novembre 1734, du Régiment Royal-Vaiſſeau, infanterie; fait Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1745, Colonel-Lieutenant & Inſpecteur du Régiment du Roi, Infanterie, le 26 du même mois ; Lieutenant-Général le 10 Mai 1748, Gouverneur d'Huningue, ci-devant Ambaſſadeur à Londres, & eſt mort le 17 Septembre 1767. Il avoit épouſé, le 3 Mai 1740, *Gabrielle-Lidie*, troiſieme fille de feu *François*, Maréchal Duc *de Harcourt*, & de *Marie-Madelene le Tellier*, ſa ſeconde femme, dont : —— 1. ANNE-LOUIS, appellé *le Marquis de Guerchy*, né le 3 Février 1755 ; —— 2. VICTOIRE-FÉLICITÉ (l'ainée), dite *Mademoiſelle de Guerchy*, née le 27 Novembre 1745 ; — 3. ANTOINETTE-MARIE, appellée *Mademoiſelle de Nangis*, née le 9 Juillet 1748 ; — & une troiſieme fille, née le 9 Février 1752.

Le titre du *Marquiſat de Nangis* a été confirmé en faveur du Comte *de Guerchy*, par Lettres-Patentes données à Compiegne au mois de Janvier 1749. Nous ignorons l'état actuel de cette Maiſon, faute d'inſtructions.

Les armes, comme nous l'avons dit : *d'argent, à ſix beſans d'azur, 3, 2 & 1.*

* REGUSSE, en Provence, Diocèſe de Riez.

Terre & Seigneurie acquiſe de la Maiſon de *Caſtellane*, en 1564, par *Antoine d'Albert*, Contrôleur des Finances.

Balthaſard d'Albert, ſon petit-fils, la vendit à *Gaſpard de Grimaud*, en faveur duquel elle fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1649, enregiſtrées à Aix en 1650. Il eſt le ſixieme ayeul de *Louis-Sextius de Grimaldi*, Marquis de Reguſſe, Seigneur de Mimet & de Montmeillan, Préſident à Mortier au Parlement de Provence, marié à *N... de Bonardy-de-Crecy.*

REIDELLET-DE-CHAVAGNAC : Famille noble du Bugey, de laquelle étoit

CLAUDE-CHARLES REIDELLET-DE-CHAVAGNAC, Brigadier de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & Chevalier de Saint-Louis.

Les armes : *d'azur, à un lion d'argent & une faſce de gueules brochante ſur le tout, chargée de deux étoiles d'or.* L'écu timbré d'un *caſque de profil.*

REIFFERSCHEID : Maiſon qui hérita du bas Comté de Salm après la mort de *Henri*, IV. du nom, arrivée en 1413, qui, ſe voyant ſans poſtérité, inſtitua pour ſon héritier JEAN, IV. du nom, Seigneur DE REIFFERSCHEID, dont la poſtérité a pris le ſurnom de Salm. Voyez SALM.

* REIMS, en Champagne. Ville ſituée dans une plaine où coule la riviere de Veſle. Selon quelques Hiſtoriens, le *Comté de Reims* fut érigé en *Duché-Pairie* par le Roi LOUIS VII, en faveur de ſon beau-frere, Archevêque de Reims, auquel ce Prince accorda, & à ſes ſucceſſeurs, le privilége de couronner les Rois de France.

REIMS : Famille noble de Lorraine.

DIDIER DE REIMS, Seigneur en partie de Sauxure, Urnecourt & Houſſe-lès-Monts, Gentilhomme de la Chambre, & Maître d'Hôtel de *Nicolas-François*, Duc *de Lorraine*, & Commandant un Régiment au ſervice de l'Empereur, fut

créé *Baron du Saint-Empire* en 1650, conjointement avec ſon frere CHARLES DE REIMS, Seigneur de Lorry, Arry, & la Cour-en-Haye, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, puis Capitaine de Chevaux-Légers au Régiment de Fabert, pour le ſervice de France. Ces deux freres ont eu poſtérité.

DIDIER, l'aîné, Baron DE REIMS, épouſa, en 1647, *Claude-Henriette*, fille de *François de Riguet*, Seigneur de Barizey-au-Plein, &c. Capitaine des Gardes-du-Corps de la Ducheſſe *Nicole de Lorraine*, puis Commiſſaire-Général des Armées du Duc CHARLES IV, & de *Catherine de Baillivy*, dont : — 1. CHARLES-ANTOINE DE REIMS, dit *l'Abbé de Brauvilliers*, Grand-Chantre de l'Egliſe Primitiale de Nancy, & premier Aumônier du Duc LÉOPOLD ; — 2. FRANÇOIS, Baron de Reims & du Saint-Empire, Major du Régiment de Tauf, tué au ſecond ſiége de Bude, ſans alliance ; — 3, 4 & 5. & trois filles, Religieuſes à la Viſitation de Nancy.

CHARLES, Baron DE REIMS, frere de DIDIER, épouſa *Marguerite de Bermond*, Dame de Dagonville, dont : — 1. ANTOINE-BERNARD, qui ſuit ; — 2. CHRISTOPHE, Baron DE REIMS & du Saint-Empire, qui, de ſa femme *Marguerite Bichebois*, a eu RENÉE-LOUISE DE REIMS, mariée à *Aimé-François*, Marquis *de Balay* ; —— 3. & RENÉE-LOUISE, mariée à *Michel*, Comte *de Lamezan*.

ANTOINE-BERNARD, Baron DE REIMS & du Saint-Empire, Seigneur de Sauxure, Barizey-au Plein & de Vannes, (Terre conſidérable en Lorraine, du côté de Toul, poſſédée, pendant long tems, par la Maiſon *de Ligneville*, ſur laquelle ayant été décrétée, elle fut acquiſe par ledit ANTOINE BERNARD), fut Chambellan du Duc LÉOPOLD, & épouſa, le 23 Avril 1714, *Eliſabeth-Marthe-Chriſtine de Lenoncourt*, Chanoineſſe de Remiremont, & fille de *Charles Henri-Gaſpard*, Comte *de Lenoncourt*, Grand-Chambellan du Duc LÉOPOLD, & de *Charlotte-Yolande de Nettancourt*, dont : — 1. N..., Baron DE REIMS & du Saint-Empire, Seigneur de Vannes, Barizey-au-Plein, Sauxure, Officier aux Gardes-Françoiſes, marié, le 17 Mars 1748, à *N... de Barbara*, fille de *Claude-Georges*, Seigneur de Mazirot, Bazoiles, Brabois, Landaville, Manſberg, &c. premier Préſident du Parlement de Metz, & de *N... de Pons*, dont pluſieurs enfans ; — 2. & N... DE REIMS, reçue Chanoineſſe à Lons-le-Saulnier, puis mariée, en 1740, à *Charles-Claude-Ange du Pleix-de-Bacancourt*, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France, & de ſes Finances, l'un des Fermiers-Généraux de Sa Majeſté très-Chrétienne. Elle eſt morte, le 25 Novembre 1742, âgée de 23 ans, laiſſant un enfant vivant. *Tabl. Généal. Part. VII, p.* 345.

REINACH. Famille noble dont il eſt parlé dans les Tablettes généalogiques, *Part. VII, p.* 200.

FRANÇOIS-GUILLAUME, Baron DE REINACH, de Fouſſemagne, fut pendant pluſieurs années Colonel du Régiment d'Alſace, Cavalerie. Il étoit gendre de PHILIPPE-CHARLES DE REINACH, Capitaine 35 ans dans le Régiment d'Alſace, Infanterie, & neveu de NICOLAS-HUMBERT DE REINACH-DE-MONTREUX, tué au ſiége de Girone, après 48 ans de ſervice, étant alors Maréchal-de-Camp, & Commandant du Régiment d'Alſace, Infanterie. Il a laiſſé :

FRANÇOIS-JOSEPH-IGNACE, Baron DE REINACH, Fouſſemagne & Montreux, ci-devant Capitaine au Régiment d'Alſace, Infanterie, puis dans celui de Quadt, Cavalerie, qui a obtenu l'érection en *Comté* des Terres & Seigneuries de Fouſſemagne, Grandvelle, Fontaine, avec partie de celles de Montreux & de Roppe, toutes ſituées dans la Haute-Alſace, ſous la dénomination de *Grandvelle-Fouſſemagne*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1718, enregiſtrées au Conſeil Souverain d'Alſace, le 20 Août ſuivant, tant en ſa faveur, que de ſa poſtérité maſculine, en conſidération de ſon ancienne nobleſſe, de ſes ſervices & de ceux de ſa Famille. Il a eu de ſon épouſe, entr'autres enfans :

PHILIPPE-CHARLES DE REINACH, qui étoit, en 1718, Cadet dans les Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, & Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie.

RELONGUE (DE), Seigneurs de la Salle en Languedoc, & de la Louptiere en Champagne. Famille noble, originaire de Flandres, diſtinguée par ſon ancienneté, ſes alliances, & par les perſonnes de mérite qu'elle a fournies.

Leurs preuves ont été admiſes à Malte, où elles ont entré dans celles du Chevalier *de Clairac-la-Mamie*, iſſu de la Maiſon de *Relongue*, par MARIE DE RELONGUE, ſon ayeule.

Leur nobleſſe de nom & d'armes s'établit, en 1214, dans le Comté de Flandres, depuis GUY DE RELONGUE, Seigneur Châtelain audit Comté. En cette qualité il fut un des 13 Seigneurs qui accéderent au Traité de paix de *Jeanne de Portugal*, Comteſſe ſouveraine de Flandres, avec le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, ainſi qu'il eſt rapporté par *André du Cheſne*, Hiſtoriographe de France. Mais la filiation ſuivie de cette Famille n'eſt prouvée que depuis

I. ALEXANDRE DE RELONGUE, Seigneur de la Salle en Languedoc, qui vivoit en 1497, & teſta en 1544. Il eut pour fils:

II. FRANÇOIS DE RELONGUE, Seigneur de la Salle, Capitaine d'Infanterie, marié, en 1554, à *Antoinette de Manſencal*, fille du Baron *de Manſencal-Vénerque*, premier Préſident au Parlement de Toulouſe, & Lieutenant-Général au Gouvernement Militaire de Languedoc, ſœur de Madame *du Faur-Pibrac*, & de Madame *du Bourg*, belle-ſœur du Chancelier & du Maréchal *du Bourg*. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, mort *ab inteſtat*; — 2. HECTOR, qui ſuit; — 3. CHARLES, dont nous allons parler d'abord; — 4. & ALEXANDRE, Prieur de la Caze-Dieu & de Vic-Fézenſac, Ordre de Prémontré.

CHARLES DE RELONGUE épouſa *Conſtance de Média-Villa-Baura*, fille du Seigneur de Feuillac, dont — JACQUES DE RELONGUE, marié à *Françoiſe de Latarcy*, fille du Seigneur de Salles. Leurs enfans furent: — 1. JEAN-VITAL DE RELONGUE, qui s'allia avec *Géraude Azéma*, & n'en eut qu'un fils, mort ſans poſtérité; — 2. JEAN-JACQUES, Chanoine de Vic-Fézenſac; — 3. & MARIE DE RELONGUE, épouſe de *Jean de la Mamie*, des Seigneurs de Clairac.

III. HECTOR DE RELONGUE, ſecond fils de FRANÇOIS, Seigneur de la Salle, & d'*Antoinette de Manſencal*, tranſigea, en 1596, avec CHARLES, ſon frere, pour le partage des biens nobles de JEAN DE RELONGUE, leur aîné, décédé, comme nous l'avons dit, *ab inteſtat*. Il épouſa *Marguerite de Salian*, de laquelle ſortirent: — PAUL, qui ſuit; — & CLAIRE, mariée à *Jacques de Puget*, Seigneur de Gaſſias. Elle fonda, en 1640, à perpétuité, dans l'Egliſe des Cordeliers de Toulouſe, un *Obit*, dont le Titulaire eſt à la nomination de l'aîné DE RELONGUE.

IV. PAUL DE RELONGUE s'allia, en 1641, avec *Jeanne de Coſte*, laquelle inſtitua ſon fils aîné héritier de la majeure partie de ſes biens. De ce mariage naquirent: — 1. JEAN-PAUL, qui épouſa *Marie-Thérèſe de Guibert*, ſœur du Baron *de Guibert-de-Benque*, Seigneur de la Nauſe-Reneri, dont il n'eut point d'enfans; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. JEANNE-MARIE, femme de *Guillaume de Ponſan*; — 4. MARGUERITE, épouſe du Seigneur *de Perdigol*, belle-mere du Baron *de Villeneuve*, Seigneur de la Croiſille, & du Seigneur Baron *de Gavaret*; — 5. & FRANÇOISE, mariée à *Marc-Antoine de Moras-de-la-Tour*.

V. JACQUES DE RELONGUE fut maintenu, conjointement avec JEAN-JACQUES & JEAN-VITAL DE RELONGUE, ſes couſins-germains, dans la poſſeſſion de leur *ancienne nobleſſe de race & lignée*, par Ordonnance rendue en la Généralité de Montauban, le 30 Mai 1699, ſur titres produits devant M. *le Pelletier-de-la-Houſſaye*, Intendant de cette Province; & épouſa *Françoiſe Amirat*, ſœur du Seigneur *de la Louptiere*. Leurs enfans furent: — 1. JACQUES, Officier aux Gardes-Wallones; — 2. ALEXANDRE, appellé *le Chevalier* DE RELONGUE; — 3. & JEAN-PAUL, qui ſuit.

VI. JEAN-PAUL DE RELONGUE, Chevalier, Seigneur de la Louptiere, de Vaurognier & de Maupertuis, ancien Mouſquetaire du Roi, & Officier de ſes Ar-

mées, a fait ſes premieres campagnes dans l'Infanterie, ſous les ordres du fameux Duc *de Vendôme*, & eſt mort en ſon Château de la Louptiere en Champagne, le 23 Juin 1771, dans ſa 87ᵉ année. Il avoit épouſé, en 1724, *Marie-Geneviéve Barat*, Dame de la Seigneurie de la Digne en Languedoc. Leur épitaphe ſe voit dans le Chœur de l'Égliſe paroiſſiale de la Louptiere, au Diocèſe de Sens en Champagne. De leur mariage ſont iſſus : — 1. JEAN-CHARLES, qui ſuit ; — 2. JEAN-PHILIPPE, appellé *le Chevalier* DE RELONGUE, Seigneur de Vaurregnier, Officier des Armées du Roi ; — 3. AUGUSTIN-PAUL DE RELONGUE-DE-MAUPERTUIS, Clerc-Tonſuré du Diocèſe de Sens ; — 4. CHARLES-EMMANUEL-HYACINTHE DE RELONGUE-DE-LA-DIGNE, mort en bas-âge ; — 5. MARIE-CLAIRE, femme 1°. de *François-Edouard le Gras-de-Vaubercé*, Chevalier, Seigneur de Montgenot, Lieutenant des Maréchaux de France ; & 2°. de *Claude de Villiers-l'Iſle-Adam*, Chevalier, Seigneur de Rheges, dont elle a eu un fils, Eleve de l'École Royale Militaire ; — 6. ANNE-MARGUERITE, mariée à *Nicolas-Bernard d'Alençon*, noble Romain, fils de *Jean d'Alençon*, Seigneur de Brieccur en Champagne ; — 7. ANNE-CATHERINE, épouſe de *Charles-François*, Vicomte *de Vienne*, Seigneur de Courmononcle & de Saint-Benoît-ſur-Vannes ; — 8. & MARIE-GENEVIÉVE, femme de *Michel de Sempſois*, des Seigneurs *de Monceaux* en Champagne.

VII. JEAN-CHARLES DE RELONGUE, Chevalier, Seigneur de la Louptiere, connu dans la République des Lettres, par ſes Poëſies, des Académies de Châlons & de Rome, a épouſé, le 9 Juillet 1765, *Marie-Anne de Compigny*, ſœur de *Marie-Catherine de Compigny*, Eleve de la Maiſon Royale de Saint-Cyr, dont : — — LOUIS-CHARLES, né en 1766, mort en bas-âge ; — & JEAN-JACQUES DE RELONGUE, Chevalier, né en 1768, deſtiné Eleve de l'Ecole Royale Militaire.

Les armes : *d'azur, à une queue de dauphin d'argent, poſée en chef, couronnée d'une roſe de gueules, ſurmontée de trois étoiles de gueules poſées en bande.*

RÉMEREVILLE, qu'on prononce aujourd'hui RÉMERVILLE.

Cette Famille tire ſon origine des anciens Seigneurs DE RÉMEREVILLE, dans le Duché de Lorraine : elle fut tranſplantée en Provence il y a déja près de trois ſiécles, & le nom du fief a toujours été propre aux Gentilshommes qu'elle a produits ; ce qui eſt, comme l'on ſçait, une preuve d'ancienne Nobleſſe. Il en eſt parlé dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p. 303 & ſuiv.*

GUILLAUME, Seigneur DE RÉMEREVILLE, Cheville & Corbeſſaut, vivant en 1380, eſt le premier connu de ce nom, depuis lequel on prouve, par titres authentiques, une deſcendance ſuivie. Le nom de ſa femme eſt ignoré : on ſçait ſeulement qu'elle étoit fille ou petite-fille de *Jean de Vaſimont*, Prévôt de Nancy, & de *Catherine de Vauxcouleurs*, fille de *Vivian*, Seigneur *de Vauxcouleurs*, qu'on croit être de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Joinville*. Ce Seigneur DE RÉMEREVILLE laiſſa, entr'autres enfans :

JEAN GUILLAUME, Seigneur DE RÉMEREVILLE, Cheville & Corbeſſaut, dont la femme eſt ſeulement nommée *Agnès* dans un titre qui en fait mention ; mais il y a lieu de croire qu'elle étoit de la Maiſon *des Haſards*, parce qu'*Hugues des Haſards*, Evêque de Toul, étoit proche parent de ſes petits-fils ; & une Bulle du Pape SIXTE IV, de l'an 1474, qui permet à un des fils de JEAN-GUILLAUME DE RÉMEREVILLE, de poſſéder toutes ſortes de Bénéfices incompatibles, à cauſe des grands & importans ſervices qu'il avoit rendus au Saint-Siége, dit qu'il étoit *de nobili genere ex utroque parente procreatus*, ce qui nous apprend que ſa mere étoit ſortie d'une Famille noble. De ce mariage vinrent quatre fils : ſçavoir : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ;

2. JEAN-GUILLAUME, qui partagea, avec ſon frere, les biens de ſa Famille, & ſe maria, en Lorraine, à *Françoiſe le Vel*, Dame de Champigneules, dont ſortit une fille unique, nommée — CATHERINE, Dame DE RÉMEREVILLE & de Champigneules, mariée 1°. à *Nicolas Mengin*, Chevalier, Seigneur de la Motte, Préſident de la Chambre des Comptes de Nancy ; & 2°. à *Pierre de Farege*,

Seigneur de Farege & d'Aſt-ſur-Meurthe. Les armes de cette Dame paroiſſent en pluſieurs endroits dans la paroiſſe de Saint-Georges de Nancy, & l'on y conſerve dans une place honorable le ſouvenir de diverſes fondations pieuſes, gravées en caracteres d'or ſur une plaque d'airain : elle mourut ſans ſucceſſeurs, & les enfans de GUILLAUME II hériterent en partie de ſes biens ;

3. NICOLAS DE RÉMEREVILLE, marié, en Normandie, avec *Guillelme le Gentil*, & mort ſans enfans ; — 4. & DOMINIQUE, pourvu d'un Canonicat dans la paroiſſe de Saint-Georges de Nancy, par Lettres-Patentes de *Jean de Calabre*, fils du Roi RENÉ, Duc de Lorraine, données l'an 1479. Pour être reçu dans ce Chapitre, il falloit, pour le moins, faire alors des preuves de ſa nobleſſe de quatre générations.

GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE RÉMEREVILLE, Corbeſſaut & Champigneules, fils aîné de JEAN-GUILLAUME, I. du nom, ſuivit le Roi RENÉ en Provence, lorſque ce Prince vint, en 1437, prendre poſſeſſion des Etats, où il étoit appellé par la mort, ſans enfans, de LOUIS III, ſon pere, Roi de Naples, & Comte de Provence. Il rendit pluſieurs grands ſervices à ce Prince, qui voulant les reconnoître, pourvut, en 1466, le Seigneur DE RÉMEREVILLE d'une charge de Secrétaire d'État, & enſuite de celle de Tréſorier-Général de ſes Finances en 1472 ; & enfin d'un office de Maître Rational (*a*) en ſa grande Cour des Comptes & Archives de la ville d'Aix.

Après la mort du Roi RENÉ, arrivée en 1481, *Yolande d'Anjou*, Ducheſſe de Lorraine, fille de ce Prince, voulant diſputer la ſucceſſion du Roi, ſon pere, à *Charles du Maine*, héritier de RENÉ, envoya des troupes en Provence, ſous le commandement de quatre chefs principaux, parmi leſquels le Seigneur DE RÉMEREVILLE eſt remarqué par l'Auteur de l'*Hiſtoire de Marſeille*, nommé *Ruffy*. Les Lorrains firent d'abord de ſi grands progrès en Provence, que le Comte *du Maine* envoya demander du ſecours au Roi de France Louis XI. En conſéquence, le Seigneur *de Genouillac* & le Seigneur *de Luxembourg* eurent ordre d'entrer dans la Province à la tête de 18000 hommes de pied, ils en chaſſerent les Lorrains, & reprirent les places dont ils s'étoient ſaiſis ; mais le Comte *Charles du Maine* étant mort ſur ces entrefaites, GUILLAUME DE RÉMEREVILLE voulut encore rétablir le parti de la Ducheſſe *de Lorraine*, ſa Souveraine : cependant cette nouvelle entrepriſe eut peu de ſuites ; car Louis XI, à qui *Charles du Maine* avoit laiſſé ſa ſucceſſion, prit ſi bien ſes meſures, que tous les Ordres de la Province le reconnurent généralement. Le Seigneur DE RÉMEREVILLE eut ordre alors de ſortir de la Province. Son office de Maître Rational fut confiſqué, de même que tous les biens qu'il y avoit acquis ; mais RENÉ II, Duc de Lorraine, ayant enſuite moyenné ſa paix avec CHARLES VIII, ſucceſſeur de Louis XI, il fut fait Gouverneur des Châteaux d'Orgon & de Lambeſe, que RENÉ I avoit donnés à *Ferry de Vaudemont*, quand il épouſa *Yolande d'Anjou*, ſa fille. Après toutes ces révolutions, GUILLAUME DE RÉMEREVILLE épouſa l'héritiere de la Maiſon de *Corage*, appellée *Catherine*, fille de *Pierre de Corage*, Gentilhomme de la ville d'Apt, & de Dame *Jeanne de Sade-de-Saumane*, iſſue d'une des plus anciennes Familles de Provence. Ce mariage, qui fut célébré le 4 Octobre de l'an 1484, lui donna occaſion de s'établir dans la ville d'Apt, où il mourut en 1494, laiſſant deux fils : — AGRICOL, qui ſuit ; — & GUILLAUME, III. du nom, rapporté ci-après.

AGRICOL DE RÉMEREVILLE, prit le parti de la Robe, & fut nommé, par Lettres-Patentes du Roi FRANÇOIS I, de l'an 1521, Bailli des ville & Bailliage d'Apt, emploi que les plus diſtingués Gentilshommes de la Province avoient

(*a*) Les Maîtres Rationaux, au nombre de quatre ſeulement, & quelques Archivaires, compoſoient alors une Cour ſouveraine, de laquelle tous les Tribunaux ſubalternes de Juſtice reſſortiſſoient, ce qui rendoit les offices de Maîtres Rationaux très-conſidérables.

rempli avant lui. Il épouſa, la même année, *Marie d'Autric*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beaumeres, & de Dame *Françoiſe de la Porte*, d'où ſortit :

François de Rémereville, marié 1°. à *Françoiſe d'Albertas*, fille de *Colin*, & de Dame *Jeanne de Salle*; & 2°. avec *Marguerite de Coſme-d'Auribeau*, fille de *Léonard*, Gentilhomme de la ville de Carpentras, & de Dame *Gabrielle de Seguin-Cabaſſolle*. De ces deux femmes il ne laiſſa que des filles, qui prirent alliance avec des Gentilshommes du voiſinage.

Guillaume de Rémereville, III. du nom, frere puîné d'Agricol, fut Seigneur de Rémereville & de Champigneules, en Lorraine, après la mort de la Dame *de Farege*, Dame de Rémereville, ſa couſine-germaine. Il eut de l'emploi dans les guerres d'Italie ſous Louis XII; ſe trouva à la bataille de Ravennes, & à toutes les guerres qui ſuivirent; & ſe maria, en 1539, à *Françoiſe de Rouſſet-de-Saint-Sauveur*, fille de *Laurent de Rouſſet*, Seigneur de Saint-Sauveur & de Verclos, Gouverneur du Château & de la ville de Courteſon, & de Dame *Richarde de Galéan-des-Iſſarts*. De ce mariage ſortirent : — Pierre, qui ſuit; — & Richarde de Rémereville, femme de *Jean de Bot*, Seigneur de Saignon & d'Auribeau, iſſu d'une anciennne & illuſtre Famille, à préſent éteinte.

Pierre de Rémereville, Seigneur de Champigneules, commanda long-tems une Compagnie d'Infanterie ſous les Rois Charles IX & Henri III. Il ſe trouva aux fameuſes batailles de Dreux, Jarnac, Saint-Denis & Moncontour, où il reçut pluſieurs bleſſures, comme il eſt remarqué dans l'épitaphe qui ſe lit encore ſur ſon tombeau, dans l'Egliſe des Cordeliers de la ville d'Apt. Il épouſa 1°. *Spirite de Choiſelas*, fille de *Catilin*, Seigneur de Reix, de Venaſque & de Saint-Didier, & de Dame *Louiſe de Raymond-Modene*, dont il n'eut aucune poſtérité; & 2°. *Madelene de Bot-d'Auribeau*, fille de *Michel*, Seigneur de Saignon & d'Auribeau, & de Dame *Gillette de Tertulle*, Dame de Montaffire, ſœur d'*Hector Bot-de-Tertulle*, marié à *Marchionne de Bonne*, ſœur du renommé Seigneur *d'Auriac*, qui commandoit un camp volant au ſiége de la Rochelle, & dont le fils prit la qualité de *Comte de Talard*, & épouſa une femme de la Maiſon de *Villeroy-Neufville*. Du ſecond mariage de Pierre de Rémereville, ſortirent douze enfans, parmi leſquels on n'en remarquera que trois, ſçavoir : — 1. Pompée, Seigneur de Simonay, qui ſe maria en Guienne, où il n'a laiſſé aucune poſtérité; — 2. François, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Saint-Pol, qui ſe trouva au ſiége de la Rochelle, & à toutes les guerres de Guienne, après leſquelles il ſe maria à *Anne d'Eſtienne-Saint-Jean*, veuve de *Hubert de Caſtellane*, Seigneur de Salernes, & fille de *François d'Eſtienne*, Seigneur de Saint-Jean de la Salle, Préſident à Mortier au Parlement de Provence, & de Dame *Honorade de Pontevès-de Buous*, de laquelle il n'eut point d'enfans; — 3. & François-Antoine, qui ſuit.

François-Antoine de Rémereville commanda une Compagnie dans le Régiment d'Infanterie de Villeneuve, & ſe trouva aux guerres de Piémont, ſous les Maréchaux *de Créquy*, *de la Force* & *de Schomberg*, & ne ſe retira qu'après la priſe de Caſal, où ſon Régiment fut licencié. Il ſe maria, en 1633, à *Madelene de Begue*, fille de *Pierre*, Gentilhomme de la ville de Marſeille, & de Dame *Claire de Granery*, & en eut, entr'autres :

François-Joseph de Rémereville, qui épouſa, en 1682, *Jeanne-Bernardine de Thomas-de-Gignac*, fille de Meſſire *Melchior de Thomas*, Seigneur de Gignac & de Roquefure, & de Dame *Anne de Pelliſſier*, dont ſont iſſus : — 1. Jacques-Batiste de Rémereville, mort Prêtre; — 2. Vincent, Lieutenant des Grenadiers dans le Régiment de Blaiſois, tué à l'attaque des retranchemens de Dantzick, en Pologne; — 3. Guillaume, qui ſuit; — 4. François-de-Sales, vivant ſans alliance; — 5 & 6. & deux filles, l'une, morte Religieuſe; & l'autre, élevée à la Maiſon Royale de Saint-Cyr, puis mariée dans la Famille de *Chaſtan-Vacheres*.

Jean-Guillaume de Rémereville a ſervi, pendant pluſieurs années, dans le Régiment de la Couronne, où il étoit Capitaine, & s'eſt retiré du ſervice

en 1732, avec penſion. Il a épouſé, le 27 Juillet 1734, *Marie-Catherine de Peillard*, dont il n'eſt reſtée que MARIE DE RÉMEREVILLE, Religieuſe à la Viſitation à Apt.

Les armes : *d'argent, au lion iſſant de ſable, armé & lampaſſé de gueules, coupé d'azur & fretté d'argent.* Pour deviſe, cette moitié d'un vers de l'Enéide de *Virgile* : ADERIT VOCATUS APOLLO, avec cette autre deviſe : MEMINISSE JUVABIT. Les anciens Seigneurs DE RÉMEREVILLE ajoutoient à leurs armes : *un quartier d'argent, au perroquet de ſinople, ayant un collier grelé de perles, & perſ ſur une motte de ſinople.*

* REMIENCOURT, en Picardie, Diocèſe d'Amiens. Terre & Seigneurie poſſédée par une branche cadette de la Maiſon de *Boufflers*, dont nous avons donné la Généalogie dans le *Tome II* de ce Dictionnaire. Voyez BOUFFLERS.

* REMILLY, en Nivernois, Diocèſe de Nevers. La Seigneurie, avec la haute, moyenne & baſſe Juſtice, appartient à la Chartreuſe d'Aponay ou Apogny, ſituée dans le diſtrict de la paroiſſe de Remilly, dont le Chapitre de Nevers & les Chartreux d'Aponay ſont Collateurs de la Cure.

RÉMOND, en Bourgogne, en Champagne & à Paris.

Cette Famille, diviſée en ſept branches, a été maintenue différentes fois dans ſa *nobleſſe d'extraction*, tant par Arrêts du Conſeil d'Etat du Roi, que par Ordonnances, &c. de MM. *Larcher*, Intendant de Champagne, *Ferrand*, Intendant de Bourgogne & de Breſſe, *de Pommereu*, Intendant de Champagne, *Bignon*, Intendant de Paris ; & enfin par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, rendu le 17 Avril 1735, en faveur de NICOLAS RÉMOND, Ecuyer, ancien Conſeiller au Bailliage & Siége Préſidial de Troyes.

La troiſieme branche ſubſiſte dans JACQUES RÉMOND, Ecuyer, Seigneur d'Eſtrochey, né & batiſé le 15 Mai 1721, qui a pour ſœur ETIENNETTE RÉMOND, mariée, par contrat du 17 Avril 1738, avec *Charles-Marie Févret*, Seigneur de Fontette, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement de Bourgogne.

FRANÇOIS RÉMOND (chef de la cinquieme branche), Chevalier, Seigneur de Montmort, né le 1 Mai 1707, Major des quatre Compagnies des Gardes-du-Corps, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, s'eſt trouvé à tous les ſiéges dans les précédentes guerres ; a commandé à Ettingen un eſcadron, eut un cheval tué ſous lui, commanda un gros corps de Grenadiers à la bataille d'Haſtenbeck, s'eſt trouvé auſſi à la bataille de Fontenoy, où il eut encore un cheval tué ſous lui. Il a épouſé, le 12 Mars 1736, *Marie-Geneviéve-Mathurine Vidaud du Dognon*, fille de *Jean*, & de *Marie Chauvet*, de laquelle il a eu trois garçons.

Sur cette Famille, qui porte : *de gueules, à trois roſes d'argent, poſées 2 & 1*, voyez l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part. II.*

* REMONT : Terre & Seigneurie en Berri, avec titre de *Vicomté*, qui entra, avec celles de *Quincampoix*, dans la Maiſon de *Gamaches*, par l'alliance de *Marguerite de Saint-Quentin-de-Blet*, avec *Jean de Gamaches*, Seigneur de Sury-aux-Bois, Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, par Lettres du 10 Août 1490. Voyez GAMACHES, *Tome VII.*

* REMOULINS : Seigneurie érigée en *Baronnie*, & unie à la Vicomté d'*Uzès*, avec celle de *Saint-Geniez*, par Lettres du mois de Mai 1565, enregiſtrées à Toulouſe le 6 Mars, & à Montpellier le 8 Mai 1566, en faveur d'*Antoine de Cruſſol*, Comte, puis Duc d'Uzès. Voyez CRUSSOL.

* RENANSART, en Picardie, Diocèſe de Laon. Seigneurie avec titre de *Vicomté.*

Iſabelle, héritiere *de Renanſart*, épouſa *Georges la Perſonne*, Chevalier, Seigneur de Verloing. De ce mariage naquit — *Catherine la Perſonne*, héritiere de Renanſart, laquelle fit entrer cette Terre dans la Maiſon de *Flavigny*, déja connue dans le XIIIe ſiécle.

N... DE FLAVIGNY, ſuivant *Carpentier*, étoit un des premiers parmi la Nobleſſe du Cambreſis. Il fit, en 1235, des dons conſidérables à l'Abbaye de Saint-Aubert de Cambray. — NICOLAS DE FLAVIGNY étoit Evêque de Beſançon la même année. Mais la filiation n'eſt prouvée que depuis

ETIENNE DE FLAVIGNY, qualifié *Chevalier d'honneur* du Roi CHARLES VI, dans un Arrêt du Parlement du 11 Février 1384. Il eut pour fils :

EMERY DE FLAVIGNY, Ecuyer, Seigneur de Ribauville, Gouverneur de Guiſe en 1398, pour LOUIS DE FRANCE, Duc d'Anjou, & probablement couſin de PHILIPPE DE FLAVIGNY, Chevalier, Chambellan du Duc *de Bourgogne* en 1417. Ledit EMERY fut pere de

JACQUEMARD DE FLAVIGNY, Seigneur de Ribauville, qui étoit contemporain de QUENTIN DE FLAVIGNY, Evêque de Beſançon en 1440, & ne vivoit plus en 1447. Ses enfans furent : — OLIVIER, qui ſuit ; — & JACOBÉEN.

OLIVIER DE FLAVIGNY partagea avec ſon frere, en 1447, la ſucceſſion de JACQUEMARD, leur pere, & eut pour fils :

CLAUDE DE FLAVIGNY, qui vivoit en 1490, & fut allié avec *Catherine la Perſonne*, fille de *Georges*, Chevalier, Seigneur de Verloing, & d'*Iſabelle*, héritiere *de Renanſart*, mentionnés ci-devant. De ce mariage vint :

ELION DE FLAVIGNY, Ecuyer, Seigneur de Ribauville, & Vicomte de Renanſart, marié à *Jacqueline du Puy*, dont il eut :

NOEL DE FLAVIGNY, Vicomte de Renanſart, &c. Député de la Nobleſſe de la Prévôté de Ribemont aux Etats de Blois. Il épouſa *Jeanne le Febvre-de-Monceau*, de laquelle ſortit :

JEAN DE FLAVIGNY, Vicomte de Ribauville & de Renanſart, marié avec *Antoinette d'Amerval*, dont :

CLAUDE DE FLAVIGNY, II. du nom, Vicomte de Ribauville & de Renanſart, Baron d'Aubilly, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Député de la Nobleſſe de la Prévôté de Ribemont, aux Etats tenus en 1614. D'*Anne le Picart-de-Sevigny*, ſon épouſe, il eut pour fils aîné :

CÉSAR-FRANÇOIS DE FLAVIGNY, Seigneur de Ribauville, Vicomte de Renanſart, & de Surfontaine, marié à *Suſanne de Vielchâtel*, fille du Marquis de Montalant, premier Capitaine-Lieutenant des Mouſquetaires, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur du Barrois, dont ſortit :

ANNE-CLAUDE DE FLAVIGNY, Seigneur de Ribauville, Vicomte de Renanſart & Baron d'Aubilly, qui épouſa *Marie-Anne la Fitte*, fille de *N... la Fitte*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Guiſe. De ce mariage eſt iſſu :

CÉSAR-FRANÇOIS DE FLAVIGNY, Vicomte de Renanſart & de Surfontaine, allié avec *Marie-Agathe de Truffier*, dont :

LOUIS-AGATHON, dit *le Comte* DE FLAVIGNY, ci-devant Capitaine de Gendarmerie, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1761. Extrait du Dictionnaire des Gaules, *Tome VI*, au mot RENANSART.

RENAUD : Ancienne Nobleſſe de la ville d'Arles, en Provence, où elle a tenu, de tout tems, un des premiers rangs, & établie aujourd'hui à Salon, où elle fait ſa réſidence, à cauſe du voiſinage de la Terre d'Alein, qu'elle poſſede depuis le XVe ſiécle.

On trouve dans les guerres des XIe, XIIe & XIIIe ſiécles les RENAUD, ſervir avec diſtinction, ſur-tout pendant les Croiſades & le regne des *Boſon*, auxquels ils avoient rendus de grands ſervices.

L

I. Fouquet de Renaud, créé premier Podeſtat de la ville d'Arles en 1212, fut à la tête du Peuple, pour le recouvrement de la liberté, & eut pour fils :

II. Pierre de Renaud, qui donna à nouveau bail divers biens en 1258.

III. Hugues, Pierre, II. du nom, & Bertrand de Renaud, ſes fils, étoient comptés parmi les principaux Seigneurs d'Arles, & ſe diſtinguerent par leur ſçavoir, vers la fin du XIIIe ſiécle. De l'un d'eux naquirent : — Pierre, qui ſuit ; — & Raimond.

IV. Pierre de Renaud, III. du nom, qualifié *Damoiſeau*, épouſa 1°. *Adalaſie* ; & 2°. *Cécile d'Arlatan*, fille de *Geoffroi*. Du premier lit vinrent : — Raimond & Pierre : du ſecond ; — Guillaume, qui ſuit ; — & Jeanot, Chevalier, de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem : ils tranſigerent avec leurs freres aînés du premier lit.

V. Guillaume de Renaud épouſa, en 1348, *Alaſie d'Aureille*, fille de *Pierre*, Damoiſeau, de la ville d'Arles, dont :

VI. Jacques de Renaud, qui s'allia, le 13 Janvier 1395, avec *Marguerite d'Iſnard*, de laquelle il eut :

VII. Jacques de Renaud, II. du nom, Seigneur d'Alein, qui fit ſon teſtament, le 13 Mai 1459. Il avoit épouſé, le 15 Janvier 1444, *Marthe de Porcelet*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Fos, & de *Jeanne d'Arlatan*, dont vint :

VIII. Nicolas de Renaud, Seigneur d'Alein, Valet-de-Chambre du Roi Charles VIII, & ſon Ambaſſadeur à Rome. Il teſta le 12 Janvier 1527, & avoit épouſé, par contrat du 27 Février 1503, *Marguerite de Quiqueran-de-Beaujeu*. De cette alliance ſortit :

IX. Jacques de Renaud, III. du nom, Seigneur d'Alein, d'Aurons & de Lamanon, dont il fit hommage au Roi en 1549. Il avoit épouſé, le 27 Mai 1527, *Blanche d'Urre*, fille de *Claude*, Seigneur du Puy-Saint-Martin, Lieutenant-Général en Provence, & de *Gabrielle d'Adhémar-de-Monteil-Grignan*, dont : — Jean, qui ſuit ; — & deux filles, mariées dans la Maiſon de *Varadier*, d'Arles.

X. Jean de Renaud, Seigneur d'Alein, reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, par le Seigneur *d'Entrecaſteaux*, à qui Sa Majeſté en avoit donné la commiſſion, épouſa, le 29 Septembre 1575, *Madelene de Caſtillon*, fille de *Pierre*, Seigneur de Beynes, Chevalier du même Ordre, & de *Louiſe de Caſtellane-Laval*, dont : — François qui ſuit ; — & Blanche de Renaud, mariée, en 1600, à *Thomas de Rouſſet*, Seigneur d'Aurons.

XI. François de Renaud, Seigneur d'Alein, Lamanon & Aurons, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1623, Viguier Royal de Marſeille, avoit épouſé, le 17 Janvier 1607, *Jeanne de Porcelet*, fille de *Robert*, Seigneur de Fos, & de *Catherine de Forbin-Soliers*. Leurs enfans furent : — 1. André, qui ſuit ; — 2 & 3. Gilles, & Philippe-Emmanuel de Renaud, reçus Chevaliers de Malte en 1637.

XII. André de Renaud, Seigneur d'Alein, de Lamanon, d'Aurons & de Fos, ſe maria, le 6 Octobre 1643, avec *Thereſe de Cadenet*, fille de noble *Céſar*, Seigneur de Tamarlet, & de *Lucrèce de Biord*, dont : — César, qui ſuit ; — & Louis.

XIII. César de Renaud, Seigneur d'Alein & des autres ſuſdites Terres, élu premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1684, obtint du Roi Louis XIV, en 1696, l'érection de la Seigneurie d'*Alein* en *Marquiſat*. Il avoit épouſé 1°. *Laurence de Caſtellane*, morte ſans enfans ; & 2°. *Françoiſe-Cécile de Roux*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de Boneval, Lieutenant-Général de l'Amirauté à Marſeille, & de *Lucrèce de Valbelle-Montfuron*. Du ſecond lit il eut : — 1. Philippe-Emmanuel, qui ſuit ; — 2. Louis, Chevalier de Saint-Louis, Commandant du ſecond Bataillon du Régiment Dauphin ; — 3. François-Emmanuel, Officier de Vaiſſeau ; — 4. François, Major du Régiment de Flandres, Chevalier de Saint-Louis, tué à la bataille de Coni ; — 5. Joseph,

Digitized by Google

Capitaine de Dragons, au ſervice de Sa Majeſté Catholique ; — 6. ANTOINE, Officier dans le Régiment Dauphin, mort au ſiége de Turin, — 7. & LOUIS-PHILIPPE-AUGUSTE, Major du Régiment Dauphin, Infanterie, retiré du ſervice à cauſe de ſes bleſſures.

XIV. PHILIPPE-EMMANUEL DE RENAUD, Marquis d'Alein & Seigneur des ſuſdits lieux, a épouſé, par contrat du mois d'Octobre 1722, *Anne de Milan*, des Seigneurs *de Cornillon*, de laquelle ſont iſſus : — 1. JEAN-FRANÇOIS-CÉSAR, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-EMMANUEL, Officier de Vaiſſeau ; — 3. & une fille, Religieuſe à l'Abbaye de Nazareth à Aix.

XV. JEAN-FRANÇOIS-CÉSAR DE RENAUD, Marquis d'Alein, Seigneur de Fos, d'Aurons, &c. a épouſé, par contrat du 11 Avril 1742, *Marie-Marguerite-Barbe de Cabanes*, fille unique & héritiere de *Balthaſard-Melchior*, Baron de Viens, Conſeiller en la Cour des Comptes, & de *Marie-Barbe d'Archias-de-Sabliere*, dont trois garçons & une fille.

Les armes : *de gueules, à 10 loſanges d'or, poſées 4, 4 & 2.* Hiſt. Héroïq. de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p. 306, & ſuiv.*

Dans ledit ouvrage on trouve une autre famille de RENAUD, qui porte les mêmes armes que la précédente : elle eſt originaire de Sault, où elle a exercé l'Office de Lieutenant-Général au Siége ; mais elle s'eſt depuis tranſplantée à Apt.

JEAN-JOSEPH DE RENAUD, Seigneur de Fontbelle, frere de FRANÇOIS-DOMINIQUE DE RENAUD-DE-FONTBELLE, ancien Chanoine de l'Egliſe d'Apt, Vicaire-Général & Official, fut pourvu de la charge de Tréſorier-Général de France par LOUIS *le Grand*, le 2 Septembre 1714. Il avoit épouſé *Anne-Marguerite de Thomas*, fille du Sieur *de Thomas*, Seigneur de Gignac & de Roquefure, & de Dame *Marguerite de Guerin*, des Préſidens de ce nom. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JOSEPH-ELZÉAR-EUTROPE, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale d'Apt ; — 2. BRUNO-HYACINTHE, Lieutenant au Régiment d'Anjou, Infanterie ; — 3. JEAN-BATISTE-LOUIS-ALEXIS, qui ſuit ; — 4. & ANNE, Religieuſe au Monaſtere de la Viſitation d'Apt.

JEAN-BATISTE-LOUIS-ALEXIS DE RENAUD-DE-FONTBELLE, pourvu par le Roi de l'Office de Tréſorier-Général de France, le 15 Juillet 1740, a épouſé *Anne-Thérèſe de Jobelot*, fille de *Jean-Batiſte de Jobelot*, Chevalier de Saint-Louis, Major, pour le Roi, de la Ville & Citadelle de Conflans, Brigadier des Armées de Sa Majeſté, Ingénieur en chef & Directeur des Fortifications des places du Rouſſillon, & de Dame *Marie de Robinot*, dont : — 1. JEAN-BATISTE-ARMAND ; — 2. JOSEPH-LOUIS-FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment de Picardie ; — 3. & ANNE-THÉRESE.

RENAUD (DE) : Famille noble & ancienne, ſur laquelle nous ne pouvons donner qu'une Notice, faute de *Mémoire*.

NICOLAS DE RENAUD, Chevalier, s'allia avec Demoiſelle *Hélene de Bartoly*, & en eut, entr'autres enfans :

FRANÇOIS DE RENAUD, Chevalier, lequel épouſa *Andrée de Moneri*, fille de *Jean de Moneri*, Chevalier, & de *Marie de Bernard*, dont vint :

JEAN-BATISTE DE RENAUD, Chevalier, Seigneur de la Chaſſagne, qui s'allia avec *Marie-Anne de Trémeolles-la-Barge*, fille de *Pierre-Gabriel de Trémeolles*, Chevalier, & de *Marie-Françoiſe de Fayeul*. Il en eut, entr'autres enfans :

FRANÇOISE-VIRGINIE DE RENAUD, mariée, par contrat du 2 Décembre 1724, avec *Jean-Claude de Mont-d'Or*, Chevalier, Seigneur de Montragier, fils de *Raimond*, & de Dame *Françoiſe de Foudras*, dont poſtérité. *Voyez* MONT-D'OR.

Les armes : *de gueules, à une faſce d'argent, accompagnée en chef & en pointe d'une loſange de même.*

* RENEL : Seigneurie en Baſſigni, qui entra dans la Maiſon d'*Amboiſe*, par l'alliance de

Marguerite de Joinville, avec *Hugues d'Amboiſe*, II. du nom, tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

Françoiſe d'Amboiſe, fille unique de *Jacques d'Amboiſe*, Seigneur de Buſſy, mort à la bataille de Marignan en 1515, en devint héritiere. Ce fut en ſa faveur & celle d'*Antoine de Croy*, Prince de Porcien, fils de *Charles de Croy*, Comte de Seneghen, ſon ſecond mari, que cette Terre de *Renel* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Octobre 1560, enregiſtrées le 3 Décembre ſuivant. *Antoine de Croy* étant mort, ſans poſtérité, le 12 Août 1566, ce *Marquiſat* revint à ſon frere utérin, *Antoine de Clermont d'Amboiſe*, fils de *René de Clermont*, Seigneur de Saint-Georges, qui périt à la Saint-Barthelemi en 1517, & de ladite *Françoiſe d'Amboiſe*, ſa ſeconde femme. *Voyez* CLERMONT, en Anjou.

RENIAULME (DE) ou REGNIAULME (LE) : Famille noble, originaire du Cambreſis, dont pluſieurs branches tranſplantées en Suiſſe, en Allemagne, & une, entr'autres, dans le Blaiſois, qui donne lieu à cet article.

Le Carpentier, dans ſon Hiſtoire du Cambreſis, donne un abrégé de la Généalogie de cette même Famille, qu'il remonte juſqu'à l'an 1096, en la perſonne de JEAN DE REGNIAULME, compris au nombre des Chevaliers du Tournois d'Anchin, auquel ſuccéderent JEAN LE REGNIAULME, vivant en 1185, & PIERRE, Chevalier, en 1196. Ils eurent pour ſucceſſeurs :

I. JACQUES LE REGNIAULME, vivant en 1201 & 1210, & PIERRE LE REGNIAULME, mentionné avec ſa femme en 1244, dans les Archives de Vaucelles, lequel eut pour fils :

II. JACQUES DE REGNIAULME, II. du nom, Bailli de Manious, un des plus célebres habitans de Cambray, inhumé, en 1285, à Vaucelles, avec ſa femme, dont ſortit :

III. JEAN LE REGNIAULME, Bailli des Chanoines de Notre-Dame de Cambray, mort & enterré, avec ſon épouſe, au mois de Novembre 1316. Son épitaphe eſt rapportée tout au long dans *Carpentier*. Celui-ci fut pere de

IV. GILLES DE REGNIAULME, Bailli de Cambray en 1336, qui épouſa *N... de l'Ecluſe*. Suivant le même Auteur, ils eurent, entr'autres enfans, trois garçons : — GILLES ; — MATHIEU ; — & JEAN, qui ſuit.

V. JEAN DE REGNIAULME épouſa *Agnès d'Orville*, fille du Chevalier *Gui*, & d'*Agnès de Bournel*, de laquelle vint :

VI. JACQUES-MARTIN DE REGNIAULME, Echevin à Cambray en 1407, marié à *Guyotte de Sorel*, dont :

VII. JACQUES DE REGNIAULME, III. du nom, qui ſe maria avec *Nicaiſe Dumoulin*, & en eut :

VIII. JEAN DE REGNIAULME, allié à *Michelle de Boutteville*, de laquelle naquit :

IX. JEAN-FRANÇOIS DE REGNIAULME, Sire de Rieu, de Paillencourt & de la Mairie héréditaire de Nave, vendue par Madame *de Monteneu*, veuve du Baron *de Boutershem*. Il épouſa *Anne Dauſſut*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de la Coquerie*, dont, entr'autres enfans : — 1. JEAN DE REGNIAULME, Sire de Nave & de Paillencourt, marié 1°. à *N... de Hennin* ; & 2°. à *Jeanne de Vaucelles*, dont quatre filles, ſçavoir : — MARIE, femme de *Jean Tanard* ; — ISABEAU, épouſe d'*Antoine de Bombergues* ; — PÉRONELLE, mariée à *Jean de la Croix* ; — & MELCHIORE, alliée à *Robert Blocquel* ; — 2. ANDRÉ ; — 3. JEAN, dit *le Jeune* ; — 4. CHARLES, qui ſuit ; — 5. & HIÉRONIMETTE, Dame de Rieu & du Pinon, ſeconde femme de *Louis le Carlier*, dit *Remy*, Sire de Maniere, Baron de la Prée.

X. CHARLES DE REGNIAULME épouſa, vers l'an 1529, *Françoiſe de Bombergues*, fille de *Corneille*, & d'*Agnès Wranck*, fille de *Gilles Wranck*, Bourgmeſtre de Malines. Ils eurent pour enfans neuf fils & ſept filles, ſçavoir : —

1. Jean, marié à *Claire de Joncle*, qui a fait branche; — 2. Corneille, qui épouſa *Marie Vander-Cruſſe*, & fit auſſi branche; — 3 & 4. François & Charles; — 5. Paul, qui ſuit; — 6. Charles, dit *le Jeune*, marié à *Marguerite des Cordes*, qui a fait branche; — 7. Daniel, marié à *Clémence de Schotty*, auſſi auteur d'une branche; — 8 & 9. Arnould & Gaſpard; — 10, 11 & 12. Catherine, Anne & Madelene; — 13. Agnès, femme de *Diego d'Ayala*, mere de *Philippe d'Ayala*, Ambaſſadeur auprès d'Henri IV; — 14. Françoiſe, mariée à *Lancelot de Robiano*; — 15. Suſanne; — 16. & Eliſabeth, femme de *Jean-Batiſte de Schotty*. *Le Carpentier* continue la deſcendance de quelques-unes de ces branches juſqu'en 1640. Nous nous contenterons de donner ici celle de Paul, mentionné ci-deſſus.

Dans cette branche, tranſplantée d'abord au pays Blaiſois & depuis à Paris, il ſemble que l'eſprit, la ſcience & les talens ayent été un droit héréditaire, preſque tous ceux qui en ſont ſortis s'étant diſtingués & ayant acquis une brillante réputation par leur mérite & le grand nombre d'Ouvrages, tant imprimés que manuſcrits, qu'ils ont laiſſés après eux, en divers genres & en différentes Langues.

XI. Paul de Regniaulme, un des plus illuſtres Médecins de ſon tems, ne fit que ſuccéder à la réputation de Mathieu, ſon grand-oncle. Il avoit un frere qui fut tué au ſervice, & un autre qui fut Chanoine de Blois. Ayant été reçu, en 1580, Docteur en Médecine à Avignon; vers 1590, il fut Médecin d'Henri de Bourbon, Prince de Condé, premier Prince du Sang de France, duquel il étoit très-aimé & conſidéré, ainſi que de Marie de Médicis, qui déſiroit ſe l'attacher; mais quoiqu'il eut reçu pluſieurs bienfaits & marques de reconnoiſſance de cette Princeſſe, il refuſa conſtamment de ſuivre la Cour lorſqu'elle quitta la ville de Blois. Ayant découvert à Saint-Denis près Blois pluſieurs ſources minérales, il y fit conſtruire, à grands frais, pluſieurs baſſins en pierres de tailles, des libéralités de cette Princeſſe, à laquelle il dédia, quelque tems après, un petit Ouvrage ſur les vertus de cette Fontaine, qu'il nomma *Fontaine de Médicis*, dont elle porte encore le nom. Au ſujet de ſes autres Ouvrages & de ceux de ſes deſcendans, voyez l'Hiſtoire & les Mémoires de l'Académie des Sciences, & pluſieurs autres Auteurs, tels que M. *de Thou*, l'Abbé *des Fontaines*, &c. Il épouſa *Marie Brunault*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, de la Guillonniere, &c. dont, entr'autres enfans:

XII. Michel de Reniaulme, I. du nom, auſſi reçu Docteur en Médecine à Montpellier, marié, en 1626, à *Jacqueline de Montigny*, iſſue d'une Famille qui avoit donné un premier Préſident au Parlement de Paris. Il en eut beaucoup d'enfans, dont quelques-uns tués au ſervice; d'autres, entrés dans l'état eccléſiaſtique; un, mort Chartreux au Liget, en odeur de ſainteté; pluſieurs filles mariées; — & Michel, qui ſuit.

XIII. Michel de Reniaulme, II. du nom, épouſa, en 1670, Demoiſelle *Anne-Jeanne Ducheſne*, dont: — 1. Paul-Alexandre, dit *des Angeries*, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviéve & Prieur de Theuvy; — 2. Etienne-Gilbert, dit *le Chevalier* de Reniaulme, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, décédé ſans alliance; — 3. & Michel-Louis, qui ſuit.

XIV. Michel-Louis de Reniaulme, dit *de la Garenne*, Penſionnaire de l'Académie Royale des Sciences, & Doyen de la Faculté de Médecine de Paris; mort le 20 Avril 1739, avoit épouſé *Marie-Anne Garnier-de-Marigny*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Marigny, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & de *Marie de Melleville*, de laquelle il n'a laiſſé qu'un fils unique, qui ſuit.

XV. Paul-Louis de Reniaulme, Seigneur de Préfagille, né le 28 Octobre 1728, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 10 Septembre 1760, Maître des Requêtes le 15 Février 1769, a épouſé, le 19 Octobre 1762, *Bonne de Coſne-de-Bullou*, née le 13 Juin 1742, fille de *François-André de Coſne*, Baron de Bullou, & de *Marie-Anne Bailly*. De ce mariage eſt iſſu — Paul-Louis-Michel-Bon de Reniaulme, né le 15 Février 1764.

Digitized by Google

Les armes de cette branche ſont : *parti, au premier, écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois merlettes de ſable, au 2 & 3 de ſable, à la roue d'argent : au ſecond parti, écartelé au 1 & 4 de gueules, emmanché d'or de ſix pointes 3 & 3, à la bande d'or ; au 2 & 3 d'azur, à trois beſans d'or.* Sur le tout : *d'argent, à la croix alaiſée d'azur, à la bordure engrêlée de gueules.*

RENNEL : Maiſon établie depuis très-long-tems en Lorraine, l'une des plus illuſtres de cette Province, tant par ſon ancienneté, que par ſes grandes alliances.

I. Richard de Rennel, Chevalier, tenoit, il y a près de 500 ans, un rang conſidérable à la Cour du Roi d'Angleterre, duquel il étoit Chambellan. Le Roi de France, Philippe de Valois, l'ayant attiré en France, il lui rendit, en qualité de ſon Chambellan, d'importans ſervices, notamment à la bataille de Montcaſſel en 1328, où il combattit vaillamment près de ſa perſonne. De *Marguerite Stuart*, proche parente des Rois d'Ecoſſe de ce nom, qu'il avoit épouſée en Angleterre, il eut :

II. Jean de Rennel, Chevalier, Capitaine de 100 lances, Sire de Beaulieu, par le don que lui en fit le Roi Jean en 1350. Il fut nommé en 1356, par le Dauphin, Lieutenant-Général du Royaume pendant la priſon du Roi Jean, ſon pere, à Londres, pour, avec l'Archevêque de Sens, le Comte *de Roucy*, & d'autres Seigneurs du Conſeil, aller engager le Prévôt des Marchands de Paris à ſe trouver dans une maiſon près de Saint-Germain-l'Auxerrois, pour conférer enſemble, ainſi que le rapporte l'Abbé *Vely*, dans ſon Hiſtoire de France, *p.* 224 du 9e Volume. Il avoit épouſé *Jeanne de Hangeſt*, qui teſta en 1365, fille d'*Aubert*, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Genlis, dont la biſayeule, *Eliſabeth de Châtillon*, avoit pour ayeule maternelle *Yolande*, fille de *Baudouin*, Comte *de Hainaut*, & d'*Alix de Namur*, iſſue, au Ve degré, de Charles de France, Duc de Lorraine, ſorti du ſang de Charlemagne. Ladite *Eliſabeth de Châtillon* avoit pour ayeule paternelle *Alix de Dreux*, fille de Robert de France, Comte de Dreux, fils de Louis *le Gros*. Jean de Rennel eut de ſon mariage avec *Jeanne de Hangeſt*, ſon épouſe :

III. Guillaume de Rennel, Chevalier, Sire de Beaulieu, Chambellan du Roi Charles VI, lequel fut marié à *Yolande de Mouy*, dont pour enfans : — 1. Bonnaventure, qui ſuit ; — 2. Jean, Chevalier de Rhodes ; — 3. & Yolande, femme de *Mathieu de Riencourt*, Seigneur d'Orival.

IV. Bonnaventure de Rennel, Chevalier, Sire de Beaulieu, Capitaine de 50 hommes d'armes, épouſa, en 1415, *Alix de Soiſſons*, fille de *Thibaut*, Seigneur de Moreuil, Gouverneur de Boulogne, & de *Marguerite de Poix*. Il en eut :

V. Guillaume de Rennel, II. du nom, Sire de Beaulieu, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi Louis XI, qui s'allia, en 1445, avec *Iſabeau de Hangeſt*, fille de *Jean*, & de *Marie de Sarrebruck*, dont le VIe ayeul, *Simon*, Comte *de Sarrebruck*, eut pour femme *Lorette de Lorraine*, fille de *Ferry*, Duc *de Lorraine*, & d'*Agnès de Bar*. Les enfans de Guillaume de Rennel, II. du nom, furent : — 1. Claude, Chevalier, Sire de Beaulieu, qui, en 1480, tranſigea avec ſes frere & ſœur, ſur la ſucceſſion de leurs pere & mere : — 2. Jean, qui ſuit ; — 3. Bonnaventure, Religieux de l'étroite Obſervance de Saint-François, trois fois Provincial triennal de ſon Ordre, & Confeſſeur des Ducs de Lorraine Antoine & François. Il mourut à Nancy, accablé de vieilleſſe, le 24 Janvier 1547 ; — 4. & Marguerite, femme de *Martin*, Seigneur *de Rely*.

VI. Jean de Rennel, II. du nom, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie entretenue pour la garde de Boulogne, teſta le 10 Juin 1530, & avoit épouſé *Catherine d'Aumale*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eſpagny, & de *Jeanne de Soiſſons-Moreuil*, Vicomteſſe du Mont-Notre-Dame, dont : — Bonnaventure, qui ſuit ; — & Nicolas de Rennel, lequel vint en Lorraine au ſervice du Comte *de*

Vaudemont, ſecond fils du Duc ANTOINE, qui lui confia l'Intendance de ſa Maiſon, & lui érigea en *Fief*, ſous le nom de *Rennel*, en 1573, les biens qu'il avoit acquis à Delmes. Il mourut le 23 Novembre 1592, & avoit épouſé, par contrat du 21 Décembre 1559, *Hillouy de Janin*, ſœur de la femme de ſon frere. Elle décéda à Delmes, en ſon Château de Rennel, le 3 Avril 1610, âgée de 68 ans, & n'eut que deux filles, ſçavoir : — LOUISE DE RENNEL, femme de *Nicolas de Saucerotte*, Seigneur dudit lieu & de Leſſe, Capitaine-Gouverneur de Châteauſalin, mort le 3 Février 1609 ; — & FRANÇOISE DE RENNEL, Dame de Manoncourt, mariée 1°. à *Nicolas de Bardin*, Seigneur de Condé, Maréchal des Logis du Duc CHARLES III ; & 2°. à *Jean de Maujean*, Seigneur de Lioville, Euvezin, Bouillonville, Bricourt, Rambucourt & Reſſoncourt, Capitaine du Château d'Apremont, avec lequel elle eſt dénommée le 2 Novembre 1599, dans les repriſes du fief de Rennel.

VII. BONNAVENTURE DE RENNEL, II. du nom, fut amené en Lorraine par ſon oncle, Confeſſeur du Duc ANTOINE. Il fut reçu Page de ce Prince, qui le fit élever avec ſes fils ; le plaça enſuite près du puîné, en qualité de Gentilhomme de ſa Chambre ; l'honora de toute ſa confiance ; le fit ſon Chancelier, & lui donna l'entiere adminiſtration de ſes Finances. Il fut auſſi Miniſtre & Secrétaire d'Etat de Lorraine, par Lettres-Patentes du 12 Juillet 1552. Son ancienne Nobleſſe fut reconnue par Lettres-Patentes du 1 Avril 1553. Il mourut le 16 Mars 1584, âgé de 75 ans, & avoit épouſé, par contrat du 3 Août 1548, *Marie de Janin*, fille aînée de *Jean*, Seigneur de Manoncourt & de Brin, & de *Jeanne Bertrand*, des Barons *de Marimont*.

Sa derniere ſœur, *Françoiſe de Janin*, veuve, en 1575, du Sieur *de la Neufville*, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Duc CHARLES III, ſe remaria, en 1576, à *Franciſque de Stroſſy*, Gentilhomme de la Chambre de la Ducheſſe Douairiere *de Lorraine*. Il mourut, ſans enfans, le 22 Septembre 1602, âgé de 82 ans. Sa veuve ſe remaria, en troiſiemes noces, avec *Henri Dorthon*, Gentilhomme de la Chambre de la Ducheſſe *de Cleves*, lequel étoit iſſu d'une illuſtre Maiſon d'Angleterre. Elle mourut, ſans enfans, en 1611, & étoit couſine iſſue-de-germaine d'*Anne de Remicourt*, biſayeule du Marquis *de Coiſlin*, de la Ducheſſe *d'Epernon*, & de *Marguerite-Philippe du Cambout*, femme du Prince *Henri de Lorraine*, Comte d'Harcourt, Grand-Ecuyer de France.

Ladite *Marie de Janin* étant morte en 1560, BONNAVENTURE DE RENNEL, II. du nom, ſon mari, épouſa, 2°. par contrat du 13 Mai 1561, *Françoiſe de Boyſleawe*, des Barons *de Moitrey*, iſſue des Maiſons de *Domremy*, d'*Ormes* & de *Bariçey*, décédée le 25 Octobre 1609. Du premier lit il eut : —— 1. BALTHASARD, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. SIMON DE RENNEL, Seigneur d'Arth-ſur-Meurte & de Xoudoille, marié, par contrat du 14 Juin 1594, à *Nicole de Chavenel*, dont il n'eut que — MARIE-DIEUDONNÉE DE RENNEL, née le 7 Juin 1616, mariée, par contrat du 25 Juin 1628, à *Jacques de Juvrecourt*, Seigneur dudit lieu, Bathlémont, Henameſnil, Conſeiller d'Etat de CHARLES IV, Sergent-Général de bataille de ſes Armées, Colonel d'un Régiment de Cavalerie & d'un d'Infanterie, Bailli & Gouverneur du Marquiſat de Nommeny ; — 3. CHARLES, Seigneur de Saint-Martin, Lupcourt, Ohéville, Boncourt, Athienville, Courbeſaut, Conſeiller d'Etat, décédé ſans enfans de ſa femme, *Renée de Seichamps* ; — 4. BONNAVENTURE, Chanoine & grand Doyen de l'Egliſe de Saint-Diez, qui fonda le Prieuré des Saints-Innocens à Roſieres-aux-Salines, mort le 3 Décembre 1621, âgé de 53 ans ; — 5. & RENÉE, décédée le 8 Août 1627, âgée de 63 ans, femme de *Jacob de Berman*, Seigneur d'Inſming, Saint-Martin, Pulligny, Ceintrey & Voinnemont.

VIII. BALTHASARD DE RENNEL, Seigneur de Brin, Jarville, Saint-Germain, Saint-Boin, Malzéville, Ecuyer d'Ecurie du Duc *de Mercœur*, frere de la Reine LOUISE, puis Miniſtre d'Etat & Préſident de Lorraine, aſſiſta & ſigna, avec les principaux Seigneurs Lorrains, au contrat de mariage, du 22 Mai 1621, entre le Duc CHARLES & la Princeſſe *Nicole*, fille du Duc HENRI. Il mourut le 16 Novembre 1637, âgé de 83 ans, & avoit épouſé, par contrat du 9 Juin

1575, célebré le 26 Février ſuivant, *Barbe de Leſcut*, fille de *Jean*, Comte du Saint-Empire, & de *Barbe le Clerc*, ſa ſeconde femme. Elle apporta dans la Maiſon de RENNEL, le titre de *Comte du Saint-Empire*, & décéda le 29 Mars 1637, âgée de 79 ans. Son mari obtint la permiſſion d'écarteler les armes de *Leſcut* avec celles de RENNEL. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, né le 20 Novembre 1583, Seigneur de Brin, & Conſeiller d'Etat des Ducs HENRI & CHARLES IV, marié, par contrat du 1 Mars 1609, avec *Eſther de Barnet*, décédée à Paris le 23 Février 1644, & lui le 21 Février 1649. Ils eurent pour fille unique, — MARIE DE RENNEL, née le 21 Juin 1611, mariée, le 23 Avril 1626, à *Claude de Veillot-de-Valleroy*, Miniſtre, premier Secrétaire d'Etat, & Préſident unique de la Chambre des Comptes de Lorraine; & morte le 21 Avril 1645; — 2. BALTHASARD, qui ſuit; — 3. BARBE, née le 20 Décembre 1584, mariée, le 20 Mai 1601, à *Claude de Bouvet*, Seigneur de Heillecourt, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, mort le 10 Octobre 1614: elle eſt décédée le 21 Septembre 1629; — 4. & CATHERINE, née le 2 Juin 1591, morte le 10 Mai 1631, veuve du 1 Octobre 1621, de *Jean de Baillivy*, Seigneur de Baudemont, Conſeiller d'Etat, qu'elle avoit épouſé le 6 Novembre 1607.

IX. BALTHASARD, II. du nom, Comte DE RENNEL & du Saint-Empire, Seigneur de Jarville & d'Andilly, né le 17 Mars 1593, Conſeiller d'Etat, décédé le 2 Novembre 1658, avoit épouſé, par contrat du 11 Janvier 1621, *Claude de Guerin*, ſœur utérine de *Philippe*, Marquis *de la Mouſſaye*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie au ſervice de France; & fille aînée de *Balthaſard de Guerin*, Seigneur du Montet, & de *Marie de la Ruelle*, Dame d'Andilly, remariée, en 1616, à *Jean de la Mouſſaye*, Seigneur de Carcouet en Bretagne, Chambellan du Duc HENRI; grand'tante du Comte *de Stainville-Couronges*, Grand-Maître de Lorraine, & arriere-grand'tante de la Ducheſſe *de Brancas*, mere du Duc *de Lauraguais*. Ladite *Claude de Guerin* décéda le 8 Février 1641, dans la 34e année de ſon âge, ayant eu de ſon mariage : —— 1. FRANÇOIS, qui ſuit; —— 2. BALTHASARD, auteur de la branche des Comtes de Leſcut, rapportée ci après; —— 3. CLAUDE, Religieux Bénédictin, mort en 1668;

4. CHARLES-JEAN DE RENNEL, Seigneur d'Andilly, Conſeiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, décédé le 14 Avril 1716, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé, le 23 Novembre 1669, *Thérèſe-Françoiſe de Rouſſelot*, morte en 1714, fille de *Charles*, & de *Chriſtienne de Berman*, dont quatre filles, ſçavoir : —— CATHERINE-VALERIE, décédée le 13 Février 1753, âgée de 78 ans, veuve, du 7 Avril 1739, de *René de la Geard*, dit *le Marquis de Grefignac*; — MARIE-THÉRESE, morte le 8 Mars 1723, veuve, du 15 Mai 1710, de *Charles-François de Serre*, Chevalier, Seigneur de Romécourt, Ventron & Milberg, Conſeiller d'Etat & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc LÉOPOLD; — MARGUERITE-REINE, morte, en 1710, veuve de *Jean-Batiſte-André*, Baron *de Laugier*, Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, tué à la bataille de Hochſtet, — & MARIE-ANTOINETTE, morte le 24 Mai 1758, veuve, du 3 Mars 1734, de *Claude*, Comte *de la Rodde*, Baron de Monconnis, Seigneur de Charnay & Saint-Romain en Bourgogne.

5. BARBE, née le 8 Octobre 1624, décédée, ſans alliance, le 7 Septembre 1689; — 6. MARIE-FRANÇOISE, Religieuſe aux Dames Prêcheresſes à Nancy, décédée en 1676; — 7. & ANNE-MADELENE, née le 15 Janvier 1641, Religieuſe au grand Couvent des Dames Prêcheresſes à Toul, morte le 8 Décembre 1727.

X. FRANÇOIS, Comte DE RENNEL & du Saint-Empire, Seigneur de Jarville, Mehoncourt, Franconville, Landécourt, d'Erbamont & Circourt, né le 7 Juin 1626, fut Conſeiller d'Etat du Duc CHARLES IV, qui lui donna le commandement de Nancy, avec la Préſidence du Conſeil de cette Ville en 1666. Il décéda le 21 Février 1687, & avoit épouſé, 1°. par contrat du 6 Novembre 1649, *Antoinette le Febvre-d'Ancy*, morte le 5 Mai 1663; & 2°. par contrat du 8 Juin 1664, *Antoinette le Mareſchal*, décédée le 2 Juin 1680. Du premier lit

vinrent : — 1. BALTHASARD-DIEUDONNÉ-JOSEPH, qui a continué la deſcendance ci-après.

2. JEAN-BATISTE-HENRI, Comte DE RENNEL & du Saint-Empire, Seigneur d'Amelécourt, né le 18 Octobre 1660, Colonel d'Infanterie, mort le 3 Août 1748, veuf du 5 Novembre 1703, de *Marie-Nicole de Baillivy*, fille de *Henri Philippe*, Commandant les Gendarmes de la Garde de CHARLES IV, & de *Marie-Louiſe-Francoiſe de Voillot-de-Valleroy*, de laquelle il a eu trois fils, ſçavoir : — 1. CHARLES-JEAN-BATISTE, Capitaine aux Gardes, décédé, le 8 Août 1724, dans la 32ᵉ année de ſon âge, laiſſant de *Claude-Catherine le Febvre-de-Saint-Germain*, ſon épouſe : — JEAN-BATISTE-SIGISBERT, mort, ſans alliance, le 26 Septembre 1755; — & ANNE-CATHERINE DE RENNEL, née le 8 Août 1724, mariée, en 1744, à *Jean-Batiſte-Hyacinthe-Dieudonné*, Marquis *de Treſtondam*, Maréchal de la Cour du Landgrave *de Heſſe-Rhinfels*; — 2. ANTOINE-AFRICAIN, dit *le Chevalier* DE RENNEL, tué, le 9 Octobre 1716, au ſiége de Temeſwar, dans la haute-Hongrie, étant Enſeigne au Régiment de Neuperg; — 3 & CHARLES-FRANÇOIS, né le 20 Septembre 1701, tué, le 12 Septembre 1729, dans un combat particulier. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Octobre 1723, *Anne-Françoiſe-Scholaſtique de Greiche*, niéce, à la mode de Bretagne, de la Maréchale *de Ligniville*, mere de la Princeſſe *de Craon*, dont : — ANNE-CATHERINE DE RENNEL, Dame de la Borde & en partie d'Amelécourt, mariée, par contrat du 12 Juillet 1742, à ſon oncle, à la mode de Bretagne, *Jean-François*, Comte *de Greiche*, Seigneur de Jalaucourt, Capitaine de Dragons au Régiment de Beaufremont, fils unique de *Nicolas de Greiche*, dit *le Comte de Jalaucourt*, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de Sa Majeſté Impériale, & Chambellan du Duc LÉOPOLD, & de *Marie-Catherine du Châtelet*, ſœur de *René-François*, Marquis *du Châtelet*, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté Impériale.

3. Et MARIE-FRANÇOISE, née le 4 Avril 1657, morte le 28 Mai 1698, femme de *Charles-Henri de Juvrecourt*, Seigneur de Bathémont, Henamenil & Arth-ſur-Meurte, Commandant les Mouſquetaires de la Garde de CHARLES IV. Elle en eut un fils unique, appellé *le Comte de Juvrecourt*, Chambellan de Sa Majeſté Impériale, Colonel du Regiment de ſes Gardes, & Chevalier de ſon Ordre de Saint-Etienne; mort, à Florence le 18 Octobre 1750, ſans poſtérité, & le dernier de ſon nom.

FRANÇOIS, Comte DE RENNEL, laiſſa de ſon ſecond mariage avec *Antoinette le Mareſchal* : — 4. CLAUDE, Seigneur de Franconville & de Landecourt, décédé le 30 Novembre 1753, âgé de 80 ans, ſans alliance; — 5. MARIE-ANNE-ELISABETH, née le 30 Janvier 1670, morte Religieuſe de la Viſitation à Nancy, le 27 Mai 1719; — 6. & JEANNE-FRANÇOISE, née le 4 Octobre 1665, mariée, le 16 Février 1688, à *Joſeph*, Comte *le Begue*, du Saint-Empire & de Germiny, premier Miniſtre d'Etat, & Garde des Sceaux de Lorraine, morte le 19 Février 1729.

XI. BALTHASARD-DIEUDONNÉ-JOSEPH, Comte DE RENNEL & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, d'Erbamont & Circourt, né le 24 Septembre 1654, Conſeiller d'Etat & des Finances, & Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Lorraine, mort le 24 Février 1726, avoit épouſé, par contrat du 23 Novembre 1687, *Françoiſe de Huyn*, née le 23 Avril 1666, fille de *François-Henri*, Conſeiller d'Etat, Procureur-Général de Lorraine, frere aîné de *Jean-Joſeph*, Comte *de Huyn*, Feldt-Maréchal des Armées de l'Empereur, ſon Conſeiller de Guerre, & Gouverneur-Général de Zigeth, Cinq-Egliſes, Siclos, Capoſwar, Dolna, Dombo, Barſech & des pays contenus entre la Drave & la Save en Hongrie. Elle eſt décédée le 1 Janvier 1723, ayant eu pour enfans : — 1. NICOLAS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JOSEPH-IGNACE, né le 14 Octobre 1693, Chanoine, Grand-Chantre de Saint-Diez, Prélat domeſtique du Pape, & Référendaire de ſes deux Signatures de grace & de Juſtice, mort le 22 Février 1756; — 3. CHARLES-FRANÇOIS, né le 2 Juillet 1696, auſſi Chanoine, Grand-Chantre de Saint-Diez & Camérier d'hon-

neur

neur du Pape, décédé le 14 Octobre 1761 ; — 4. & Jean-Batiste-Henri-Balthasard, Seigneur de Bouvigny, d'Erbamont, & de Circourt, né le 14 Décembre 1703, ancien Capitaine aux Gardes de l'Empereur.

XII. Nicolas-François, Comte de Rennel & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, né le 9 Décembre 1690, créé Secrétaire d'Etat le 20 Février 1721, Miniſtre Plénipotentiaire au Congrès de Cambray, Commiſſaire en chef de l'Empereur, pour l'extradition de la Lorraine, a épouſé, par contrat du 20 Février 1732, *Madelene de Pons*, morte le 17 Décembre 1745, fille de feu *Marquis-Alexandre*, Marquis de *Pons-de-Rennepont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de défunte Dame, *Anne-Dorothée de Bettainviller*. De ce mariage il a eu : — 1. Joseph-Ignace-Dieudonné, né le 20 Juin 1734, Enſeigne au Régiment du Roi, mort, le 18 Novembre 1755, des ſuites d'une bleſſure reçue dans un combat particulier ; — 2. Marguerite-Gabrielle, née le 20 Mars 1739, mariée, par contrat du 31 Janvier 1756, à Joseph-Balthasard, Comte de Rennel-de-Lescut, dont il ſera parlé dans la branche ſuivante ; — 3. Anne-Marie, dite *Mademoiſelle de Senlis*, née le 21 Avril 1741, mariée, par contrat du 6 Août 1765, à *Joſeph-François*, Comte *de Maucler*, ancien Capitaine au Régiment des Gardes-Lorraines au ſervice de France. Elle eſt morte en couche, au Château d'Ougney en Franche-Comté, le 20 Avril 1774 ; — 4. Jeanne-Henriette, dite *Mademoiſelle de Moreuil*, née le 3 Juin 1742, mariée, par contrat du 22 Mai 1766, à *François-Philippe-Hypolitte*, Comte *de l'Allemand*, Baron de Waytte, Seigneur de Coſtebrune, Courmorillon, Leſſey, la Bertiniere, Champleves, Glamondans, Vauchamp, Mathey & Mandeure en Franche-Comté, Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, & Capitaine au Régiment de Flandres ; — 5. & Elisabeth-Glossinde, dite *Mademoiſelle de Florainville*, née le 17 Décembre 1745.

Branche des Comtes de Lescut, Seigneurs de Bettoncourt, &c.

X. Balthasard, III. du nom, Comte de Rennel, de Leſcut & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Jarville, né le 1 Février 1627, ſecond fils de Balthasard II, & de *Claude de Guerin*, fut ſubſtitué au nom de ſon ayeule maternelle, reſtée la derniere de ſa Maiſon, & mourut le 26 Octobre 1707. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Juillet 1658, *Eliſabeth*, fille unique & héritiere de *Charles de Vittou*, Seigneur de Valfroicour, & d'*Anne Gerard-de-Saint-Laurent*. Elle eſt décédée au mois de Juin 1702, ayant eu :

XI. Jean-Sigisbert, Comte de Rennel, de Leſcut & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Jarville & Bettoncourt, né le 9 Avril 1663, Conſeiller d'Etat, & Préſident à Mortier de la Cour Souveraine de Nancy, mort le 29 Juillet 1707. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Février 1687, *Catherine de Huyn*, décédée le 7 Décembre 1741, âgée de 80 ans, fille de *Céſar*, Seigneur de Bettoncourt, & de *Marguerite de Rulland*. De leur mariage ils ont eu : — 1. Thomas-Balthasard, qui ſuit ; — 2. Jean-Joseph, mort, Chanoine de Saint-Diez, le 20 Mars 1736 ; — 3. Charles, dit *le Comte de Leſcut*, né en anvier 1703, ancien Capitaine au Régiment de S. A. R. *de Lorraine* ; — 4. Marguerite, née au mois de Février 1688, décédée le 14 Août 1761, veuve, du 4 Août 1751, de *Paul-Melchior-Henri de Seichamps*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ; — 5. Elisabeth-Catherine, morte le 5 Novembre 1751, femme de *François de Lancon*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant à Belleiſle ; — 6. Françoise, morte, ſans alliance, le 16 Février 1771, dans la 79e année de ſon âge ; — 7. & Catherine, Religieuſe aux Dames du Saint-Sacrement de Nancy, décédée le 7 Septembre 1739.

XII. Thomas-Balthasard, Comte de Rennel, de Leſcut & du Saint-Empire, Seigneur de Bettoncourt, Lieutenant-Colonel & Capitaine au Régiment des Gardes, décédé à Nancy, le 17 Novembre 1749, avoit épouſé, par con-

trat du 26 Septembre 1722, *Marie-Anne de Hoffelize*, Dame de Burthecourt & Robert-Eſpagne, morte le 27 Mai 1730, fille de *Céſar de Hoffelize*, Chevalier, Seigneur de Burthecourt & de Chambré, Capitaine au Régiment de la Fere, & d'*Antoinette de Bouvet*, Dame de Robert-Eſpagne. De leur mariage ſont iſſus : — 1. Joseph-Balthasard, qui ſuit ; — 2. Catherine-Gabrielle, née le 30 Juin 1723, mariée, par contrat du 12 Juillet 1746, à ſon couſin iſſu-de-germain maternel, *Jean-Batiſte*, Baron *de Mahuet* & du Saint-Empire, Comte de Mailly, Seigneur de Coyvillers, dit *le Comte de Coyvillers* ; — 3. Marie-Thérese, née le 19 Septembre 1727, morte, ſans alliance, au Château de Mailly, le 5 Avril 1772 ; — 4. & Marguerite, née le 7 Juin 1729, reçue Chanoineſſe d'honneur au Chapitre des Chanoineſſes-Comteſſes de Neuville en Breſſe, en 1758.

XIII. Joseph-Balthasard, Comte de Rennel & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Bettoncourt, Burthecourt, Bremoncourt & Haigneville, né le 3 Août 1726, ancien Capitaine au Régiment Royal Barrois, Infanterie, a épouſé, par contrat du 31 Janvier 1756, Marguerite-Gabrielle, fille de Nicolas-François, Comte de Rennel & du Saint-Empire, & de *Madelene de Pons-de-Rennepont*. Ayant, par cette alliance, réuni en une ſeule les deux branches de ſa Maiſon, il a quitté le nom de *Leſcut*. Ses enfans ſont : — 1. Nicolas-François-de-Paule-Balthasard, né le 16 Février 1762, reçu Page de la petite Écurie du Roi, le 25 Juillet 1775 ; — 2. Marie-Anne-Dorothée, dite *Mademoiſelle de Rennel*, née le 25 Avril 1758, Chanoineſſe-Comteſſe de Neuville, par Brevet du 30 Décembre 1758 ; — 3. Charlotte-Gabrielle, dite *Mademoiſelle de Leſcut*, née le 10 Septembre 1760, auſſi Chanoineſſe-Comteſſe de Neuville, par Brevet du 30 Janvier 1761 ; — 4. Marguerite, dite *Mademoiſelle de Moreuil*, née le 24 Janvier 1765 ; — 5. Anne-Marie-Philippine, née le 10 Avril 1768, dite *Mademoiſelle de Senlis*, — 6. & Elisabeth-Françoise-Glossinde de Rennel, née le 3 Décembre 1772.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la croix ancrée d'or, chargée en abyme d'une boule de gueules ; au 2 & 3 d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules, chargé ſur l'épaule d'un écuſſon d'argent.*

* RENNES : Ville capitale de la Bretagne, qui a eu ſes Comtes particuliers.

Gurvant ou Garvant, fils de Nominoé, Roi de Bretagne, devint Comte de Rennes & de Goello en 876. — *Conan*, II. du nom, dernier Comte de Bretagne, mourut en 1066, & laiſſa, pour héritier de ce Comté, — *Avoiſe*, ſa ſœur, décédée en 1072. Elle avoit porté ce Comté à ſon mari *Hoel*, I. du nom, Comte *de Cornouailles*.

RENOUARD ou REGNOUARD : Famille noble établie en Bretagne.

Il eſt parlé dans l'Hiſtoire de Jean-François & de Gui-Michel de Renouard, Officiers Généraux ſous le Maréchal *de Briſſac*, au XVIe ſiécle.

Charles-François de Renouard, Seigneur de Fleury, Mézieres, &c. Conſeiller au Parlement de Paris, Grand-Bailli d'Epée à Dreux, mort, le 20 Septembre 1755, Doyen des Conſeillers honoraires en la Grand'Chambre de Paris, avoit épouſé *Marie-Thérese Boſc*, fille de *Claude Boſc*, Chevalier, Seigneur d'Ivry, Conſeiller d'Etat ordinaire, dont : — Claude-François, qui ſuit ; — & N... de Renouard, qui, après avoir été Conſeiller au Parlement de Paris, après ſon pere, a acheté une charge de Préſident. Nous en ignorons la poſtérité, faute de *Mémoire*.

Claude-François de Renouard, Chevalier, Seigneur de Fleury, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, au département des Duché & Comté de Bourgogne, Breſſe, Haute & Baſſe-Alſace, a obtenu que les Terres & Seigneuries de *Sertans*, *Amancey*, *Malans*, *Deſervillers & Abondans* en Franche-Comté, fuſſent unies & érigées en ſa faveur, en *Comté*, ſous le nom de *Villayer*, par Lettres du mois d'Août 1749, enregiſtrées au Parlement de Beſan-

çon, & en la Chambre des Comptes de Dole, & ce en conſidération des ſervices rendus par ſes ayeux, & pour rétablir dans ſa Maiſon le titre d'honneur qui y étoit depuis 1655, que la Terre de *Villayer* en Bretagne fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Janvier de ladite année, enregiſtrées en Parlement & en la Chambre des Comptes, en faveur de JEAN-JACQUES DE RENOUARD-DE-VILLAYER, Doyen des Conſeillers d'Etat, un de ſes ayeux; ladite Terre de Villayer en Bretagne, étant paſſée dans la Maiſon *de Roſmadec*. CLAUDE-FRANÇOIS DE RENOUARD, Comte de Villayer, a épouſé, 1°. le 30 Juin 1710, *Geneviéve-Pélagie Baudouin-de-Chamoult*, fille de *Hugues Baudouin*, Comte de Chamoult, Enſeigne des Gendarmes de la Reine, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & de *Michelle Pepin-de-Boisherpin*; & 2°. le 24 Juillet 1738, *Madelene-Perine Pepin*, Vicomteſſe de Boisherpin, fille unique de *Pierre Pepin*, Vicomte de Boisherpin, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & couſine-germaine de ſa premiere femme. Du premier lit ſont iſſus : — 1. CHARLES-FRANÇOIS-ELÉONOR, d'abord dit *le Comte de Fleury*, enſuite *le Comte de Villayer*, devenu Lieutenant-Colonel du Meſtre-de-Camp-Général de Cavalerie, enſuite Lieutenant-Colonel du Régiment Royal des Cravattes, en 1763, décédé, ſans alliance, au mois de Mai 1764; — 2. ARMAND-FRÉDERIC-AMÉDÉE, né le 26 Janvier 1734; — 3. ELISABETH, née le 20 Novembre 1735; & du ſecond lit : — 4. PHILIBERT-MAURICE, né le 1 Avril 1746, nommé *le Vicomte de Boisherpin*; — 5. CHARLES-LÉON-MÉRIADEC, né le 11 Octobre 1750; — 6. CHARLOTTE-FRANÇOISE-DOROTHÉE, née le 23 Juin 1740; —— 7. & VICTOIRE-PÉLAGIE, née le 27 Décembre 1742.

JEAN-JACQUES DE RENOUARD, Seigneur de Villayer, & CÉSAR DE REGNOUARD, Seigneur de Dronges, Maître des Requêtes, & Tréſorier des Etats de Bretagne, iſſus de GUI DE REGNOUARD, furent déclarés *nobles d'extraction*, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, le 25 Septembre 1668, & le 21 Mars 1669, au rapport de M. *des Cartes*; & JEAN-JACQUES DE REGNOUARD fut maintenu dans la qualité de Chevalier.

Les armes : *d'argent, à la quintefeuille percée de gueules.*

* RENTY, en Artois : Terre & Seigneurie qui a donné ſon nom à une illuſtre Maiſon, dont la branche aînée tomba en quenouille dans le XIVe ſiécle.

ISABELLE, fille & héritiere d'ADRIEN, Seigneur DE RENTY & Comte de Seneghen, & de *Marie de Brimeu*, fut alliée, en 1350, à *Guillaume*, Sire *de Croy* & d'Araines, à condition que ſes deſcendans écarteleroient de *Croy* & de RENTY, ce qu'ils ont toujours obſervé depuis plus de 400 ans. *Guillaume* fut le quatrieme ayeul de — *Philippe* II, Sire *de Croy*, premier Duc d'Arſchot, le même en faveur duquel la Seigneurie de RENTY fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Avril 1532. Son fils puîné, *Guillaume de Croy*, Vicomte de Bourbourg, eut en partage ce *Marquiſat*, & ſa fille unique, *Anne de Croy*, née d'*Anne de Rennefſe*, le porta à ſon ſecond mari, *Philippe de Croy*, Comte de Solre, dont elle fut la ſeconde femme. — *Charles-Philippe-Alexandre de Croy*, leur fils, créé *Duc d'Avrech* en 1627, épouſa *Marie-Claire de Croy*, Marquiſe d'Avrech, dont le fils, — *Philippe-Eugène de Croy*, s'étant rendu Carme, laiſſa le Marquiſat de Renty à ſa ſœur, *Marie-Ferdinande de Croy*, mariée, en 1659, à *Philippe-Louis*, Comte *d'Egmond*, & morte, ſur la fin de 1683, biſayeule du Comte *d'Egmond-Pignatelli* d'aujourd'hui. Voyez CROY & EGMOND.

La Maiſon de RENTY ſubſiſte encore dans des cadets, entr'autres en la perſonne du Marquis DE RENTY, Baron de Landel, ci-devant Capitaine des Gendarmes de Bourgogne, fils de JEAN-JACQUES, Marquis DE RENTY, & petit-fils de GASTON-JEAN-BATISTE, Baron DE RENTY, mort en odeur de ſainteté, & d'*Iſabelle de Balzac*.

Les armes : *d'argent, à trois doloires de gueules, les deux du chef adoſſées.*

REPAIRE : c'eſt le nom d'une Baronnie en Querci, qui fut portée en mariage, avec celle de *Nadaillac*, à

Guillaume du Pouget, par *Almande de la Maynanie*, vivante encore avec ſon mari en 1450. Ils eurent pour fils :

Etienne & *Pierre du Pouget*, qui firent deux branches. L'aîné, qualifié *Seigneur du Repaire*, de Laval & de Nabirac, épouſa, *Alpage de la Grange*, laquelle étoit veuve de lui en 1506. — *Antoinette du Pouget*, fut héritiere de ſa branche, par le décès, ſans enfans, de ſon frere. *Jeanne du Pouget* épouſa, le 3 Mars 1577, *Charles de Beaumont*, Chevalier, Seigneur de Montfort en Dauphiné, auquel elle apporta la Baronnie du Repaire & les Seigneuries de Nabirac & de Saint-Aubin en Périgord. Voyez BEAUMONT.

Il y a une branche de la Maiſon des Comtes *de Galard-de-Braſſac*, qui porte le nom de Seigneurs *de Repaire*. Elle a été formée par *René de Galard-de-Béarn*, Comte de Braſſac. Cette branche ſubſiſte. Voyez GALARD.

REQUISTON, en Provence.

C'eſt une des plus anciennes & des plus nobles Familles de cette Province, puiſqu'elle juſtifie la poſſeſſion de la Seigneurie d'Alons, depuis plus de 400 ans, & qu'en 1096, GUILLAUME REQUISTON commandoit une Compagnie de 100 Croiſés, ayant pour Lieutenant JEAN, ſon fils.

I. SALVAIN DE REQUISTON, I. du nom, Seigneur d'Alons, vivoit au milieu du XIIIe ſiécle, & fut pere de

II. SALVIN DE REQUISTON, II. du nom, auquel les habitans d'Alons rendirent leurs aveux le 2 Avril 1287. Il fit hommage de ſa Terre, le 26 Janvier 1309, au Roi ROBERT, Comte de Provence. Ses enfans furent : — FERAUD, auteur d'une branche qui ne ſubſiſte plus ; — & RAIMOND, qui ſuit.

III. RAIMOND DE REQUISTON fit hommage de la portion qu'il avoit en la Terre d'Alons, ès années 1331 & 1351, & teſta le 27 Décembre 1360, en faveur de ſon fils, qui ſuit.

IV. FERAUD DE REQUISTON, II. du nom, fut Seigneur d'Alons, d'Eſclagnolle, Taneron, Bagnols, Villepeis, Annot, Fugeiret, Caſtellet-des-Sauſſes, Vauclauſe & Draguignan.

V. REQUISTON DE REQUISTON, ſon fils, rendit hommage de toutes les ſuſdites Terres à *Louis d'Anjou*, II. du nom, en 1399. Ce Prince lui confirma alors tous les Priviléges accordés par ſes prédéceſſeurs, anciens Comtes de Provence, depuis *Raimond Bérenguier*, juſqu'à lui.

VI. HONORÉ DE REQUISTON, fils du précédent, rendit ſon hommage au Roi RENÉ, le 2 Mai 1440, & eut, entr'autres enfans : — VINCENT, qui ſuit, ſon puîné, le ſeul qui ait eu poſtérité mâle.

VII. VINCENT DE REQUISTON, Seigneur d'Alons & de Vauclauſe, reçut les aveux & reconnoiſſances des habitans d'Alons, le 6 Mai 1489, & teſta, en 1497, en faveur de ſon fils, DURAND, qui ſuit.

VIII. DURAND DE REQUISTON, Seigneur deſdits lieux, en rendit hommage en 1526, & teſta, le 3 Décembre 1531, en faveur de FRANÇOIS, ſon fils, qui ſuit.

IX. FRANÇOIS DE REQUISTON, Seigneur d'Alons, & des terres ci-deſſus mentionnées, dont il fit hommage en 1540, épouſa, le 24 Février 1544, *Honorée de Graſſe*, des Seigneurs *de Cabris*, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2 & 3. HENRI & LOUIS, auteurs, chacun, d'une branche, rapportée ci-après.

X. ANTOINE DE REQUISTON, I. du nom, Seigneur d'Alons, tranſigea avec ſes freres le 23 Octobre 1591, & avoit épouſé, le 20 Octobre 1569, *Eléonore de Villeneuve*. Leurs enfans furent : — SELANDIAN, qui ſuit ; — & JULIE, alliée, en 1604, à noble *Antoine de Bandis*, Seigneur de la Mottiere.

XI. SELANDIAN DE REQUISTON, Seigneur en partie d'Alons, teſta le 8 Juin 1652. Il avoit épouſé, en 1599, *Françoiſe de Villeneuve*, dont : — ANTOINE, qui ſuit ; — & ANNE, femme de *Gilbert de Bonaud*, Seigneur de Roquebrune.

XII. Antoine de Requiston, II. du nom, Seigneur de Saint-Laurent, fut maintenu dans ſa *nobleſſe* en 1667. Ses deſcendans la continuent.

X. Henri de Requiston, ſecond fils de François, & d'*Honorée de Graſſe*, fut co-Seigneur d'Alons & de Saint-Laurent, & épouſa, le 8 Février 1587, *Louiſe de Caſtellane-Monmeyan*, dont :

XI. Roland de Requiston, marié le 25 Juin 1614, avec *Melchione de Perier*, de laquelle il eut :

XII. Antoine de Requiston, qui épouſa, le 29 Juin 1659, *Iſabeau de Caſtellane-Montpezat.*

X. Louis de Requiston, troiſieme fils de François, & d'*Honorée de Graſſe*, épouſa 1°. *Hélene de Blacas ;* & 2°. le 19 Octobre 1597, *Hélione d'Agoult-Vincens*, fille de *François*, Seigneur d'Angles, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoiſe de Caſtellane-Monmeyan.* Du ſecond lit ſortit :

XI. Balthasard de Requiston-d'Alons, marié, à Brignols, le 6 Février 1650, à *Thereſe de Colonia*, dont : — Gaspard, qui ſuit ; — & deux filles.

XII. Gaspard de Requiston épouſa *Anne de Caſtellane-Pierrerue*, de laquelle ſont iſſus : — deux fils, qui étoient au ſervice en 1759 ; — & une fille, mariée avec *Guillaume Leveſy*, Lieutenant du Grand-Prévôt de la Maréchauſſée de France.

Les armes : *de gueules, à deux lions d'argent affrontés, ſupportans un demi vol d'or.*

RESTAURANT : Famille noble, une des plus anciennes du Pont-Saint-Eſprit en Languedoc, comme il eſt prouvé par l'ancien Cadaſtre de cette Ville, & par les Archives du Chapitre de Saint-Pierre, Ordre de Cluny.

Elle s'établit au Saint-Eſprit, dans le tems que ce pays s'appelloit *Villeclere :* on l'a appellé depuis *Port-Saint-Saturnin ;* & y ayant enſuite bâti le pont, on le nomma *Pont-Saint-Eſprit.* Le premier, dont on ait connoiſſance, fut Noel de Restaurant, noble Vénitien, qui vint s'y établir à la fin du XIIIe ſiécle.

Jean Restaurant, Ecuyer, de la ville du Pont Saint-Eſprit, teſta le 4 Août 1568, & avoit épouſé *Jeanne de Sibert*, dont il laiſſa :

Jean Restaurant, II. du nom, Ecuyer, qui ſe maria, le 11 Août 1591, avec Demoiſelle *Iſabeau de Philippon*, de laquelle il eut :

Etienne de Restaurant, Ecuyer, qui épouſa, le 3 Novembre 1625, Demoiſelle *Marie de Termes*, dont :

Pierre de Restaurant, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Fabert, Cavalerie, marié, par contrat du 27 Février 1661, à Demoiſelle *Claude de Marechal.* Il en eut :

Jean-Batiste de Restaurant, Ecuyer, ancien Capitaine au Régiment de Lorraine, Infanterie, qui épouſa, par contrat du 28 Octobre 1703, noble Dame *Marguerite d'Armand-de-Châteauvieux*, morte en 1755, fille d'*Alexandre d'Armand*, Seigneur de Châteauvieux. Son mari teſta le 8 Octobre 1717, laiſſant : —— Alexandre de Restaurant, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Guaſtalla en 1734 ; —— & Pierre-Nicolas, qui ſuit.

Pierre-Nicolas de Restaurant, Ecuyer, batiſé le 10 Décembre 1705, Prieur & co-Seigneur de la Baronnie de Montmort, au Diocèſe de Gap, & co-Seigneur de la Garde-Pariol, ſe voyant ſeul, & obligé, par teſtament de Meſſire *Joſeph d'Armand-de Châteauvieux*, Gentilhomme ordinaire du feu Duc d'Orléans, Major de ſon Régiment, & Chevalier de Saint-Louis, fils d'*Alexandre d'Armand*, ci-deſſus mentionné, de porter ſon nom & ſes armes, a épouſé, par contrat du 6 Octobre 1738, noble Demoiſelle *Louiſe-Bibiane de Seguin de-Pregon*, & s'eſt établi à Carpentras, où il reſide. Il a été maintenu dans ſa *nobleſſe*, & déclaré *noble & iſſu de noble race & lignée*, ſur la production de ſes titres, par Arrêt de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, le 13 Octobre 1745, qui a ordonné que tant lui, que ſa poſtérité, née & à naître en légitime mariage, jouiront des priviléges de nobleſſe, &c.

Digitized by Google

& qu'il ſera inſcrit par nom, ſurnom, armes & lieu de ſa demeure, dans le Catalogue des véritables Nobles de la Province de Languedoc, &c. &c.

D'une autre branche étoit Louis de Restaurand-de-Fontbonne, qui paſſa, en qualité de Commandant au Régiment de Guienne, dans le Canada, où il fut fait Brigadier & y fut tué dans une bataille qui s'y donna. Bonnaventure de Restaurand, ſon neveu, fut tué à la même bataille, étant Aide-Major dudit Régiment.

N... de Restaurand, Capitaine dans le Régiment Dauphin, obtint du Roi, après la mort de Louis, ſon oncle, & de Bonnaventure, ſon frere, une penſion de 200 livres. Il a épouſé, à Montpellier, noble Demoiſelle *d'Areſne*, & habite le Saint-Eſprit, où il poſſede aux environs, dans le Diocèſe d'Uzès, les Fiefs de Lirac, Carſan, Montaigu & celui de la Prade, dans le Comtat Vénaiſſin.

Il lui reſte un frere, Louis de Restaurand, Eccléſiaſtique, nommé, par feu Louis XV, à un Canonicat à Alais.

Cette Famille porte pour armes: *d'argent, à un phénix ſur un bucher, qui ſe brûle à l'ardeur du ſoleil.* Deviſe: virtus vetat mori. C'eſt ainſi que les portoit Noel de Restaurant, & ſes ſucceſſeurs les ont conſervées.

* RÉTHEL: Ville ancienne, chef-lieu du Réthelois en Champagne.

Les gens du pays veulent que *Jules-Céſar* en ait été le fondateur, & qu'il y ait fait camper ſon armée pendant du tems. Ils prétendent que depuis cette époque la ville, dont il s'agit, fut appellée *Caſtrum reteĸtum*, d'où on auroit fait l'étymologie du nom de *Réthel*. *Adalberon*, Archevêque de Reims, donna Réthel, avec le pays voiſin, à l'Abbaye de Saint-Remi, après l'an 970, & les Religieux de cette Abbaye y établirent des Avoués pour la défenſe de leurs Terres, qui ſe rendirent propriétaires, & prirent, en peu de tems, le titre de *Comte*. Ces Comtes ont formé deux races.

Manaſſès I. fut le premier Avoué de la premiere race; *Eudes*, Châtelain de Vitry, forma la ſeconde race des Comtes *de Réthel*; & le dernier fut *Hugues* IV, quinzieme Comte de Réthel, qui mourut en 1180. *Jeanne*, ſa fille & ſon héritiere, épouſa *Louis de Flandres* & Comte de Nevers, qui forma la troiſieme race, & mourut en 1322. Ce fut en faveur de leur petit-fils, *Louis* III, que les Comtés de *Nevers* & de *Réthel*, furent érigés en *Comté-Pairie* le 27 Août 1347. *Marguerite de Flandres*, fille & héritiere de *Louis* III, mourut en 1404, ayant épouſé Philippe de France, Duc de Bourgogne. *Jean de Bourgogne*, 22e Comte de Réthel, mourut en 1481. *Charlotte*, ſa ſeconde fille, lui ſuccéda, & mourut en 1500. Elle avoit épouſé *Jean d'Albert*, Seigneur d'Orval, dont la fille & héritiere, *Marie*, morte en 1549, avoit été alliée à *Charles de Cleves*, Comte de Nevers, mort en 1521. *Jacques de Cleves*, 27e Comte de Réthel, mourut en 1564, & eut pour ſucceſſeur ſa ſœur aînée, *Henriette de Cleves*, morte en 1601. Elle avoit épouſé *Louis de Gonzague*, en faveur duquel le Comté de *Réthel* & le Réthelois fut érigé en *Duché-Pairie* le 15 Décembre 1581, avec la Baronnie de Rozoy qui y fut unie. Il mourut en 1595, & ſon fils, *Charles* I, ſecond Duc de Réthel & de Réthelois, auſſi Duc de Mantoue, mourut en 1627. *Charles* III, quatrieme Duc de Réthel & du Réthelois, petit-fils de *Charles* I, vendit, en 1659, les Duchés de Nevers, de Réthel & de Mayenne, au Cardinal *Jules Mazarin*, qui donna les deux derniers au mari de ſa niéce *Hortence Mancini*, nommé *Armand-Charles de la Porte*, qui prit le nom & les armes de *Mazarin*, & en faveur duquel *Réthel* fut érigé, ſous le nom de *Mazarini*, en *Duché-Pairie*, le 15 Décembre 1663. Il mourut le 7 Novembre 1713, & étoit ayeul de *Gui-Paul-Jules de la Porte-Mazarin*, ſeptieme Duc de Réthel-Mazarin, mort le 30 Janvier 1738. Celui-ci avoit épouſé *Louiſe-Françoiſe de Rohan-Soubiſe*, dont — *Charlotte-Antoinette*, fille unique & héritiere, née le 24 Mars 1718, & morte le 6 Septembre 1735, ayant épouſé, le 1 Juin 1733, *Emmanuel-Fréderic*, Duc *de Durfort*, dit depuis *Duc de Duras* (aujourd'hui Maréchal de France), dont eſt née, en Septembre 1735, ——

Digitized by Google

Louiſe-Jeanne de Durfort, mariée, le 2 Décembre 1747, à *Louis-Marie-Gui d'Aumont*, né le 5 Août 1732, devenu Duc de Mazarin par ſon mariage, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont une fille. *Voyez* AUMONT & DURFORT.

* RETZ : Pays en Bretagne, qui fut d'abord une *Baronnie*, enſuite un *Comté*, & depuis érigé en *Duché-Pairie*, en faveur d'*Albert de Gondi*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1581, regiſtrées au Parlement de Paris le 20 Mars 1582.

LOUIS XIII renouvella cette érection, en 1634, en faveur de *Pierre de Gondi*, à condition qu'il ne prendroit ſéance que du jour de la vérification de ces nouvelles Lettres. Cette *Pairie* s'éteignit par ſa mort, arrivée le 29 Avril 1676. La Seigneurie paſſa depuis dans la Maiſon de *Neufville-Villeroy*.

REUE (LA) : Famille noble & ancienne, originaire de Liſieux, dont le nom eſt orthographié différemment dans les titres. On y lit *la Reue*, *la Roë*, & *la Roüe*.

ADAM DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur d'Elbeuf en Bray, vivant encore le 24 Novembre 1466, avec *Mahiette de Semauville*, ſon épouſe, comparut à la montre des Nobles de la Vicomté de Gournay en 1470, ſous le nom d'ADAM DE LA ROUE, homme ancien, pour lequel ſe préſenta PIERRE DE LA ROUE, ſon neveu, *armé de harnois complet, excepté le harnois de jambe, avec un Page portant ſa lance*, &c.; & fut commandé ANDRÉ DE LA ROUE, *avoir harnois de jambe, pour ce un homme d'armes, un Archer*. On ne ſçait s'il étoit pere, oncle ou couſin de THOMAS, qui ſuit.

THOMAS DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur de Liſores & de Norolles, Conſeiller en Cour-Laye, & Lieutenant-Général du Bailli d'Evreux, épouſa, vers 1470, Demoiſelle *Guillemette Guédon*, Dame de Saint-Martin du Manoir, fille puînée de *Laurent Guédon*, Ecuyer, Seigneur de Franqueville, Conſeiller en Cour-Laye, ſucceſſivement Lieutenant-Général des Baillis de Caux & de Rouen en 1442. Voyez GUÉDON. Elle s'en diſoit veuve en 1513, qu'elle avoit la garde noble de ſes enfans, nommés : —— 1. ROBERT, Chanoine de Liſieux, Seigneur de Saint-Martin du Manoir ; — 2 & 3. CHRISTOPHE & LAURENT ; — 4. VINCENT, qui ſuit ; — 5. & MARGUERITE, mariée, par contrat du 3 Décembre 1530, paſſé devant les Tabellions de Liſieux, avec *Pierre Regnault*, Ecuyer.

VINCENT DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin du Manoir, &c. épouſa, par contrat paſſé devant les Tabellions de Fécamp en 1518, Demoiſelle *Marie de Vattemare*, qu'il laiſſa veuve en 1551, & mere de cinq garçons : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. JEAN, qui ſigna, pour ſon aîné, l'aveu rendu par dénombrement du Fief, Terre & Seigneurie de Saint-Martin du Manoir, au Duché d'Eſtouteville, le 19 Octobre 1554 ; —— 3. JACQUES ; —— 4. ROBERT ; —— 5. & CHARLES, dont on ignore les alliances & la poſtérité.

LOUIS DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin du Manoir, des Monts, Barneville & le Val-Coquin, Paroiſſe de Honguemare, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1571, mourut vers 1600, laiſſant de Demoiſelle *Anne Piédeleu*, ſa femme : — 1. PIERRE, qui ſuit ; —— 2. LOUIS, duquel on ignore le ſort ; — 3. LOUISE DE LA REUE, mariée, en 1592, à noble homme *Jean Thirel*, Ecuyer, Sieur de la Rallerie, Vicomte du Pont-Audemer.

Nota. Dans la Chapelle de Notre-Dame de Nettelet en l'Egliſe d'Harfleur, ſur deux tombes de pierre, où ſont repréſentés l'homme & la femme avec leurs armoiries, on lit cette épitaphe. « Cy gît Me *Robert Tyrel*, luy vivant Ecuyer, » Sieur de Néhaumare, Vicomte de Montivilliers, lequel décéda le IXe jour de » Septembre 1569. —— Le 21 Septembre 1575, fut inhumée Demoiſelle CA» THERINE DE LA REUE, veuve de feu N. H. *Robert Tyrel*, Lieutenant de » M. le Bailli de Rouen en la Vicomté d'Auge, lequel trépaſſa à Paris, & fut

» inhumé audit lieu le 10e jour de Février 156 ». TYREL porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles de même.* Il paroît que cette Famille de *Tyrel* deſcendoit, par femmes, de *Jean Loiſelet*, dit *Nettelet*, fondateur de cette Chapelle en 1407. Mém. de M. *Baſdemer*, Vicaire d'Harfleur & Curé de Saint-Paul-lès-Rouen. — *Robert Tyrel*, Ecuyer, Sieur de Robdimare, Vicomte de Montivilliers, épouſa, en 1630, *Marie Bigot.* — *Marie Tyrel*, leur fille, fut mariée à *Anne le Vaillant*, Chevalier, Seigneur de Rebetz ; — *Jean Thyrel* fut pourvu de l'office de Procureur du Roi en la Vicomté de Montivilliers, le 27 Avril 1566, ſur la démiſſion de *Pierre Deſchamps*, Ecuyer, Sieur de Grengues & de Loriot, ſon couſin-germain.

4. JEANNE ; —— 5. & ANNE DE LA REUE, femme de *Guillaume Bertout*, Ecuyer, Sieur de Bouttemont, morte en 1650, âgée de 63 ans, & inhumée à l'Abbaye de Saint-Amand de Rouen, où l'on voit ſon épitaphe. Ces deux dernieres, avec LOUIS, leur frere, reſterent ſous la tutelle d'*Anne Piédeleu*, leur mere, laquelle vivoit en 1622.

PIERRE DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin du Manoir, des Monts, Barneville, le Val-Coquin, &c. épouſa, par contrat reconnu devant les Tabellions de la haute Juſtice de Hotot en Auge, Demoiſelle *Louiſe Labbé*, fille de noble homme *Urſin Labbé*, Ecuyer, Sieur de Billy & de la Tillaye, & de *Marie Touſtain de Fronteboſc*, dont :

FRANÇOISE DE LA REUE, Dame de Saint-Martin du Manoir, &c. qui épouſa, en 1640 ou 1641, noble homme *Jacques Bertout*, Ecuyer, Sieur des Roques, Maribadon, &c. neveu de *Guillaume Bertout*, marié à ANNE DE LA REUE, ſa tante, & fils de *Jean Bertout*, Ecuyer, & de *Marie Auber*, dont trois filles, ſçavoir :

1. *Charlotte Bertout*, mariée, le 17 Août 1660, à *Charles Touſtain*, Seigneur de Richebourg, Guenonville, Frari, Malmains, le Pavillon, &c. Capitaine au Régiment de Longueville, auquel elle porta la Terre de Saint-Martin du Manoir, que ſa poſtérité poſſede aujourd'hui. Voyez FRONTEBOSC, *Tome VI.*

2. *Madelene Bertout*, femme d'*Adrien Filleul*, Seigneur de la Folletiere : elle eut en partage le fief du Val-Coquin.

3. & *Marthe Bertout*, Dame des Monts, & de Barneville en partie, mariée à *Nicolas Filleul*, Ecuyer, Sieur de la Héliniere, dont la poſtérité ſubſiſte dans — *N... Filleul*, Seigneur des Monts, Chevau-Léger de la Garde du Roi.

Les armes de la Famille DE LA REUE ſont : *d'azur, à une roue d'or, à huit rais ; au chef couſu de gueules chargé de trois coquilles d'or.* C'eſt ainſi qu'on les voit dans l'Egliſe de Saint-Martin du Manoir, & qu'elles ſont dans le Nobiliaire de *Chevillard.*

* REVEL : Seigneurie qui appartient à la Maiſon de *Broglie*, & eſt érigée en *Comté.* Voyez BROGLIE. Nous ignorons où elle eſt ſituée.

Il y a une petite Ville de ce nom au Diocèſe de Lavaur, connue dans l'Hiſtoire du Languedoc, nommée ainſi par *Guillaume Flotte*, Seigneur de Revel ; car nous voyons que la plûpart des Baſtides ou nouvelles Villes qui furent conſtruites dans la Province de Languedoc, depuis le milieu du XIIIe ſiécle juſqu'au milieu du ſuivant, prirent leur nom des Seigneuries que poſſédoient les Lieutenans du Roi, les Sénéchaux ou les Commiſſaires qui les établirent. Voyez le Dictionnaire des Gaules, au mot REVEL.

* REUGNY : Terre & Seigneurie près de Saint-Saulge, Election de Nevers, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe du Nivernois, dont il eſt parlé dans la derniere Edition de *Moréri*, & dont on nous a fait paſſer, en 1758, une Généalogie, imprimée *in*-4°. en 1753, à la ſuite de celle de *Courvol.*

I. Elle remonte à JEAN DE REUGNY, Ecuyer Seigneur dudit lieu, qui vivoit en 1330. Il eut pour enfans : — 1. GUIOT, Seigneur de Reugny, mort ſans poſtérité,

poſtérité, avant 1403 ; — 2. Jean de Reugny, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, mort en 1398, laiſſant deux filles ; ſçavoir : — Isabeau de Reugny, Dame dudit Reugny en partie, femme de *Hugues des Choux*, Ecuyer, qui vivoit en 1397 ; — & Jeannette de Reugny, auſſi Dame en partie dudit lieu, mariée à *Jean Raulin*, Ecuyer, laquelle vendit, du conſentement de ſon mari, le Vendredi après la Saint-Jacques & Saint-Philippe, 4 Mai 1403, à Guillaume de Reugny, ſon oncle, la portion qui lui étoit échue en la Terre de Reugny, provenant de la ſucceſſion de Guiot de Reugny, auſſi ſon oncle ; — 3. & Guillaume, qui ſuit.

II. Guillaume de Reugny, Ecuyer, Seigneur de Reugny, épouſa, par contrat paſſé le 5 Avril 1379, devant *Jean Guyart*, Notaire à Saint-Saulge, *Marguerite de Chaſeaux*, fille de feu *Jean de Chaſeaux*, Ecuyer, & d'*Alpis de Saint-Granien*, Dame de Lancroy, en préſence de *Jean de Chaſeaux*, Ecuyer, ſon frere, & de *Jean de Seigueres*, ſon frere utérin. Guillaume vivoit encore en 1409, & eut de ſon mariage : — 1. Huguenin, Ecuyer, Seigneur de Reugny, qui s'allia, par contrat paſſé devant *Erart*, Notaire, le 15 Mai 1421, avec *Agnès*, fille de feu *Jean de Lancroy*, Ecuyer, & d'*Agnès de la Tournelle*, dont il n'eut point d'enfans ; — 2. Jean, qui ſuit ; — 3. & Marc, Ecuyer, Seigneur de Reugny, d'Arcy, de Foretton, Bouveſſon & Vendeneſſe en partie, qui partagea avec ſes neveux, enfans de Jean de Reugny, le 17 Juillet 1470. Il avoit épouſé, *Iſabeau de Champrobert*, dont quatre fils : — Jean, Prêtre ; — Philippe ; — François & Vincent, morts ſans poſtérité ; — & une fille, nommée Claude de Reugny, femme de *Guillaume de Partenay*, Ecuyer, laquelle vivoit en 1470.

III. Jean de Reugny, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Riegot, Flory-la-Tour, Saiſy, Cercy-lès-Deciſe, & de Promeſſon, épouſa *Jeannette de Champrobert*, ſœur d'*Iſabeau*, femme de Marc, ſon frere, & fille de *Jean de Champrobert*, Ecuyer, Seigneur de Bouveſſon, & de *Marguerite la Blanche*. Il vivoit en 1440, & eut pour enfans : — 1. Jean, Ecuyer, Seigneur de Riegot, qui partagea avec Marc, ſon oncle, en 1470, & mourut ſans enfans : — 2. Nicolas, nommé dans le même partage ; — 3. Guillaume, qui ſuit ; — 4. & Jeanne, femme de *Henri d'Orgieres*, Ecuyer, qui vivoient en 1460.

IV. Guillaume de Reugny, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Reugny, Promeſſon, Riegot, &c. partagea avec Marc, ſon oncle, en 1470 ; & vendit, le dernier Août 1475, à *Philibert de Beaumont*, Seigneur d'Eſpeuilles, 60 ſols de rente, aſſignés ſur la Terre de Promeſſon, Paroiſſe de Rouy. On croit qu'il épouſa *Catherine de Trave*, dont il eut : — Philippe, qui ſuit ; — & Catherine de Reugny, mariée, dès l'an 1481, à *Guiot de Coſſon*, Ecuyer.

V. Philippe de Reugny, Ecuyer, Seigneur de Reugny, Riegot, &c. épouſa, par contrat du 11 Janvier 1489, paſſé devant *Baullard*, Prêtre, Notaire, *Catherine de Marrey*, fille de feu *Huguenin de Marrey*, Ecuyer, & de *Marguerite Drouaut*. Leurs enfans furent : — 1. Vincent, Ecuyer, Seigneur de Reugny, de la Miraud & de Lancray (ou Lancreſt), marié, par contrat du 24 Janvier 1520, à *Agnès de la Broſſe*, fille de feu *Antoine*, Ecuyer, Seigneur *de la Broſſe*, au Diocèſe d'Autun, dont il n'eut point d'enfans ; — 2. Jacques, qui ſuit ; — 3. Isabeau, femme de *Pierre de Lartigue*, Ecuyer, d'une ancienne Nobleſſe, qui remonte à l'an 1236 ; — 4. & Jeanne, mariée à *Hoſtelin d'Onay*, Ecuyer, Seigneur de Touteuille. Elle tranſigea, comme veuve & tutrice de ſes enfans, le 20 Juin 1554, par acte paſſé devant *Garilland*, Clerc-Notaire, avec *Jeanne de Courvol*, ſa belle-ſœur.

VI. Jacques de Reugny, Ecuyer, Seigneur de Riegot & de Lancray, épouſa, par contrat paſſé devant *Dubois*, Notaire, le 8 Octobre 1526, *Jeanne de Courvol*, fille d'*Antoine de Courvol*, Ecuyer, Seigneur du Tremblay, d'Iſſenay, &c., & de *Philiberte de la Perriere*. Elle devint héritiere de ſa branche, par la mort de *Louis de Courvol*, ſon frere, arrivée peu de tems après ſon

mariage avec *Philippe de Saint-Pere*, dont il n'eut point de poſtérité. JACQUES DE REUGNY eut de ſon épouſe : — 1. EDME DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur de Faveray & de Villiers, marié à *Louiſe de Bongars-d'Arſilly*, avec laquelle il vivoit en 1554. Ils eurent deux fils : — EDME DE REUGNY, Seigneur de Faveray ; — & JEAN, Seigneur de Villiers, morts, l'un & l'autre, ſans alliance ; — & trois filles, JEANNE, MADELENE & MARIE, mortes auſſi ſans alliance ; — 2. CHARLES, qui ſuit.

3. JACQUES DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur de Riegot, & de Lancray en Lyonnois, qui eut deux fils & trois filles, ſçavoir : – GABRIEL, mort ſans alliance ; — & EDME, Chevalier, Seigneur de Lancray, marié à une fille de la Famille *de la Baſtie*, au Pays de Dombes, dont ſortit — ANTOINE DE REUGNY, Chevalier, Seigneur de Lancray & de Chaſſigny, marié à *Marguerite de la Riviere*, fille du Vicomte de ce nom, dont il eut deux filles. Cet ANTOINE eut un frere, nommé PIERRE DE REUGNY, mort ſans alliance.

Quant au trois filles de JACQUES, elles furent mariées ; la premiere, à *Antoine de Montchauveau*, Ecuyer, Seigneur de Dame ; la ſeconde, nommée GABRIELLE DE REUGNY, à *François de Maulmigny*, Ecuyer, Seigneur de Riviere & de Saint-Michel ; & la troiſieme, appellée FRANÇOISE, à *Robert de Malhieu*, Ecuyer, Seigneur de Varenne & de la Vallée-de-Chevigny. Cette branche s'eſt éteinte vers le milieu du XVIIe ſiécle.

4. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Tais & du Pleſſis, qui ne laiſſa que deux filles, dont l'une épouſa *Charles de Rudo*, Ecuyer, Seigneur de Fontenay & du Pleſſis ; & l'autre, *Pierre de Gerbault*, Ecuyer, Seigneur du Pont ; — 5. JEAN DE REUGNY, Prieur du Pré-lès-Donzy en 1564, où il décéda le 5 Juillet 1592, & inhumé en l'Egliſe Paroiſſiale du Pré-lès-Donzy, où l'on voit ſon épitaphe ; — 6. ANTOINETTE, mariée, par contrat paſſé au Château du Tremblay, le 17 Mars 1546, devant *Norry*, Notaire, à *Louis de Marie*, Ecuyer, Seigneur de Pouvies ou Poiriers (*la Thaumaſſiere*, dit des Prairies), en la Paroiſſe de Saint-Germain-lès-Gy, près Montargis ; – 7. MARGUERITE, femme de *Jean de Guerry*, Ecuyer, Seigneur de Plotot ; — 8 & CLAUDINE, mariée, 1°. à *Antoine de Maulmigny*, Seigneur de Riviere ; & 2°. à *Jean de Pomard*, Ecuyer, Seigneur de Gevrady.

VII. CHARLES DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur du Tremblay, d'Iſlenay, Baudoin, Tais & Montaron, fut reconnu *noble d'extraction*, ſur le vu de ſes titres, par Jugement des Commiſſaires députés par le Roi, pour le régalement des tailles en la Généralité de Moulins, du 15 Mars 1599, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Enfert*, Notaire, le 13 Septembre 1568, *Catherine de Loron*, fille de *Pierre de Loron*, Ecuyer, Seigneur de Chantereau, & de *Louiſe de Bongars*. De ce mariage vinrent : — 1. LÉONARD, Ecuyer, Seigneur de Riegot & du Pleſſis, Capitaine de 20 Arquebuſiers, tué, à l'âge de 22 ans, au ſiége de Monteleau, le 1 Août 1589, comme il appert de ſon épitaphe, qui ſe voit dans l'Egliſe Paroiſſiale du Pré-lès-Donzy, où il eſt inhumé, auprès de JEAN DE REUGNY, ſon oncle, qui en étoit Prieur. Il n'a point été connu de *la Thaumaſſiere* ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Faveray, &c. rapportée ci-après ; – 4. CHARLES, Religieux de la Charité-ſur-Loire, & Prieur du Pré-lès-Donzy ; — 5. CLAUDE, Prieur de Mazilly & du Pré-lès-Donzy ; — 6. LOUISE, mariée, en 1596, avec *Gilbert de Chavigny* ou *Chevigny*, Ecuyer, Seigneur de Champrobert ; — 7. & MADELENE, Religieuſe de Sainte-Claire, à Deciſe en Nivernois.

VIII. JEAN DE REUGNY, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Tremblay, d'Iſſenay, Tais, Montaron, Baudoin, &c. fut fort employé au ſervice, ayant eu pluſieurs fois des Compagnies de Cavalerie ; & épouſa, par contrat du 7 Novembre 1594, paſſé devant *Barlezy*, Notaire Royal, *Charlotte de Regnier-de-Guerchy*, fille de *Claude de Regnier*, Seigneur Baron de Guerchy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & d'*Anne de Giverlay*, Dame d'Aulnay, le Baſſort, Champoulet, Pouſſery, la Forêt-des-

Chaumes, &c. Elle étoit grand'tante de Meſſire *Louis de Regnier*, Marquis de Guerchy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château d'Huningue, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 17 Mai 1739, mort en Février 1748. De cette alliance naquirent : — 1. GEORGES, qui ſuit ; — 2. CATHERINE, mariée, le 3 Juin 1622, à *François Popillon*, Chevalier, Baron du Reau ; — 3. GABRIELLE, mariée à *François d'Eſtud*, Seigneur de Tracy & de Paray ; — 4. & ANNE, Religieuſe Bénédictine à la Ferté près Nevers.

IX. GEORGES DE REUGNY, Chevalier, Comte du Tremblay, Seigneur d'Iſſenay, Pouligny, Montaron, Remilly, Savigny, Cauly, Saint-Gratien, Vendeneſſe en partie, Pouſſery & du Perron, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers dès l'an 1628, fut en 1645, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, qu'il leva pour le ſervice du Roi. Il produiſit ſes titres, ſeulement depuis l'an 1516, (que JACQUES DE REUGNY, ſon biſayeul, épouſa *Jeanne de Courvol*), lors de la recherche générale de la Nobleſſe du Royaume, & eut acte de leur repréſentation, en qualité de Gentilhomme, par Jugement de M. *Lambert d'Herbigny*, Intendant des Généralités de Moulins & de Bourges, du 24 Décembre 1667. Il commanda l'Eſcadron de la Nobleſſe de Nivernois, dans la guerre de 1672, ſuivant un certificat de M. *de Turenne*, de l'an 1674. Son éloge & ſes ſervices, ainſi que ceux de ſes ancêtres, ſont mentionnés dans le *Mercure Galant* du mois de Janvier 1687, *p.* 225. Il mourut en 1686, & avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé devant *Coquille*, Notaire à Nevers, le 26 Juin 1635, *Claude-Anne de Choiſeul-d'Eſguilly*, (fille de *Claude-Alexandre de Choiſeul*, Chevalier, Baron d'Eſguilly, & de *Marie Briſſon*), laquelle teſta devant *Charlieu*, Notaire, le 4 Août 1640 ; & 2°. par contrat reçu de *Guinet*, Notaire à Nevers, le 4 Novembre 1644, *Juliette de Saulieu*, fille de *Jean de Saulieu*, Seigneur de Rameron, de Niau & du Pavillon de Trangy, & de *Catherine Tenon*, de la Maiſon des Seigneurs *de Nanvigne* & des Barons *de la Guerche*. Du premier lit vinrent : — 1. JACQUES, Vicomte du Tremblay, âgé de 24 ans, en 1667, ſervant alors, en qualité de Lieutenant des Chevaux-Légers, dans la Compagnie du Marquis *de Saint-Vians*. Il mourut ſans enfans de *N... de Bretagne-de-Nanſonty*, en Bourgogne, ſon épouſe ; — 2. LOUIS, qui ſuit ; — 3. CATHERINE, Religieuſe Urſuline à Nevers ; & du ſecond lit : — 4. JACQUES, Seigneur de Saint Gratien & de Savigny, dont on ne connoît point de poſtérité ; — 5. ETIENNETTE, femme 1°. d'*Hector des Cros*, Seigneur d'Eſtrées en Bourbonnois ; & 2°. de *François*, Seigneur *de la Roche* en Auvergne ; — 6. & FRANÇOISE-LOUISE DE REUGNY, mariée à *Edme de Saint-Hilaire*, en Bourbonnois.

X. LOUIS DE REUGNY, I. du nom, Chevalier, Comte du Tremblay, âgé de 20 ans, en 1667, épouſa, par contrat paſſé devant *des Brueres*, Notaire à Ville-Neuve, le 19 Septembre 1688, *Madelene Garnier*, fille de Meſſire *Jean Garnier*, Préſident, Tréſorier-Général de France en la Généralité de Moulins, & de Dame *Jeanne Hardy*, dont il a eu : — 1. LOUIS DE REUGNY-DU-TREMBLAY, né le 29 Juin 1696, tenu ſur les Fonts-Baptiſmaux, le 17 Avril 1702, par M. le Dauphin, pere de feu Louis XV ; & par Madame la Ducheſſe *de Bourgogne* : il eſt mort ſans alliance ; — 2. autre LOUIS, qui ſuit ; — 3. EDOUARD, rapporté après ſon frere ; — 4. & JEANNE-CHARLOTTE, mariée à *Louis Comeau*, Chevalier, Seigneur de Santenon.

XI. LOUIS DE REUGNY, II. du nom, Chevalier, Comte du Tremblay, &c. (a) né le 3 Mars 1701, ondoyé le 5 ſuivant, a été tenu ſur les Fonts-de-Ba-

(a) C'eſt lui qui a remis à MM. *de Courvol* tous les titres concernant leur Maiſon, qui ſe ſont trouvés dans la ſienne, après en avoir fait par lui-même une recherche exacte, dont il s'eſt occupé pendant un an, pour les engager à donner une nouvelle Edition de leur Généalogie plus détaillée par ces ſecours, qui a été imprimée en 1713 *in*-4°., & après laquelle ſuit celle de MM. DE REUGNY, que nous donnons ici, comme il a été dit ci-devant.

tême, en 1707, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Nocle, au Diocèſe d'Autun, par *Louis de Meſgrigny*, Comte de Villebertin, gendre du Maréchal *de Vauban*, & par Madame la Marquiſe *de Montbrun*. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Guipon*, Notaire à Moulins, le 7 Janvier 1732, *Marie-Etiennette Hugon-de-Pouzy*, fille de feu Meſſire *Pierre Hugon*, Chevalier, Seigneur de Pouzy & Fourchaud, & de Dame *Gabrielle Baugy-de-Rochefort*. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs enfans, morts en bas âge, & deux filles, ſçavoir : —— Anne-Elisabeth, née le 20 Janvier 1738, mariée le 17 Septembre 1753, à *Nicolas de Fuſſey*, Marquis de Serigny ; —— & Jeanne-Louise de Reugny, née le 28 Août 1741.

XI. Edouard de Reugny, Chevalier, Seigneur de Pouſſery, frere puiné du précédent, eſt né le 4 Juillet 1703, & eſt mort le 14 Septembre 1753. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Garilland*, Notaire, le 3 Novembre 1749, *Gabrielle Millot*, fille de feu *Guillaume Millot*, Chevalier, Tréſorier de France au Bureau des Finances de Moulins, & de Dame *Madelene Gaſcoing*, de laquelle il a laiſſé : —— Edouard de Reugny, né le 25 Octobre 1750 ; — & Gabrielle, née le 7 Novembre 1751.

Seigneurs de Faveray, Vilatte, &c.

VIII. François de Reugny, Ecuyer, Seigneur de Faveray, Villiers, Chantereau & de Brodon, troiſieme fils de Charles de Reugny, Seigneur du Tremblay, & de *Catherine de Loron*, partagea avec Jean, ſon frere aîné, le 20 Août 1602. Il épouſa 1°. *Claude de la Riviere*, de la branche de Champlemy, Dame d'honneur de la Reine Marguerite, morte ſans enfans, & inhumée dans le Chœur de l'Egliſe Saint-Martin-du-Pré en Nivernois, près de Donzy. Il eſt à remarquer, qu'en 1682, 74 ans après ſa mort, le Curé ayant fait abattre ſon tombeau, on y trouva le corps de cette Dame ſain & entier ; & que l'Evêque d'Auxerre, informé de cet événement, obligea le Curé à rétablir ce tombeau. Ce fait eſt rapporté dans le *Mercure Galant*, du mois de Janvier 1687, *p.* 226 & 227. On lit ſur ſon tombeau, où elle eſt repréſentée avec tous ſes atours, qu'elle décéda à l'âge de 20 ans, étant à Paris, auprès de la Reine Marguerite, le 19 Avril 1606. Elle y eſt dite *Françoiſe*, & non *Claude*. François de Reugny épouſa 2°. *Marie de Louſeau*, fille de *Jean de Louſeau*, Ecuyer, Seigneur de Vilatte, & de *Gabrielle le Fort*, de laquelle il eut : — Jean, qui ſuit ; —— & Madelene de Reugny-de-Faveray, femme 1°. de *N... d'Eſtud*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pierre ; & 2°. de *Jacques Graſſet*, Chevalier, Seigneur de Rouillé & de Tomier, Gouverneur de la Groſſe Tour de Bourges.

IX. Jean de Reugny, Chevalier, Seigneur de Faveray, de Vilatte & de la Magdelaine, épouſa, le 13 Février 1642, *Suſanne Gay*, fille de *Jean Gay*, Lieutenant à Lers en Berri, près Loire, & de *Marguerite de Montaigu*. Etant veuve, elle produiſit les titres de nobleſſe de feu ſon mari, devant M. *Lambert d'Herbigny*, Intendant de Moulins & de Bourges, qui lui en donna acte, comme veuve de Gentilhomme, le 4 Mars 1667. Elle avoit eu de ſon mariage : — 1. Jean, Ecuyer, Seigneur de Vilatte & de la Magdelaine, auquel on ne connoît point d'alliance ; — 2. François, qui ſuit ; — 3. Marie, femme de *Jean d'Eſtud*, Chevalier, Seigneur de Tracy, fils de *François d'Eſtud*, & de Gabrielle de Reugny-du-Tremblay ; — 4. & 5. Suſanne & Françoiſe, qui ne paroiſſent point avoir été mariées.

X. François de Reugny-du-Tremblay, appellé *le Vicomte de Reugny*, Chevalier, Seigneur de Vilatte, la Fin, Chaſnay, &c. Ecuyer ordinaire du Roi en ſa petite Ecurie, en ſurvivance de ſon beau-pere, en 1687, obtint de ſa Majeſté un Brevet d'aſſurance de 20 mille livres, ſur ſa charge d'Ecuyer ordinaire, le 20 Février 1716 ; & étoit mort le 21 Juin 1718, que ſa veuve *Anne de Champſeu*, fille de *Philippe de Champſeu*, Baron de la Fin, Vicomte de la Vauquerie, Seigneur de Saint-Martin, de Fourchaud, de la Baraude des Moines,

reçut pour elle & ſes trois filles, par acte paſſé devant *Guerin* & ſon Confrere, Notaires à Paris, les 20 mille livres portées par ledit Brevet, de Meſſire *Jean-Marie-Louis de Sens*, Marquis de Morſan, Capitaine au Régiment de Navarre, comme ayant l'agrément du Roi pour cette charge d'Ecuyer de Sa Majeſté. Ces filles ſont : — 1. MARIE DE REUGNY-DU-TREMBLAY, majeure en 1718, mariée, le 18 Mars 1719, à *Michel de la Barre*, Ecuyer, Seigneur des Troches & de Cloux en l'Election de Nevers, dont deux fils; — 2. MARIE-ANNE, auſſi majeure en 1718; —— 3. & CATHERINE-SUSANNE, fille émancipée de droit la même année 1718.

Les armes : *pallé d'argent & d'azur de 6 pièces, à un croiſſant de gueules ſur le tout.*

* REVIERS, en Normandie, Diocèſe de Liſieux. Ce lieu eſt connu dans le pays, antérieurement à la Religion chrétienne, par un Camp Romain, dont on voit des veſtiges conſidérables dans ſon diſtrict, & dont le feu Comte *de Caylus* a donné la deſcription dans le *Tome IV* de ſon Recueil d'antiquités Egyptiennes, Etruſques, Grecques, Romaines & Gauloiſes.

L'antiquité de ce lieu eſt confirmée par les actes de *Saint-Vigor*, Evêque de Bayeux, qui, pour éviter les embarras du mariage, où ſes parens vouloient l'engager, quitta ſa maiſon paternelle d'Arras, & vint avec le jeune *Théodomire*, ſe cacher dans le village de Reviers, où vers l'an 545, il fit bâtir un Monaſtere, d'où il fut tiré quelques années après, pour occuper le Siége Epiſcopal de Bayeux. Ce Monaſtere fut ruiné dans le IXe ſiécle, durant les courſes des Normands.

La Paroiſſe & Seigneurie de *Reviers*, poſſédée autrefois par les Maiſons *du Gueſclin* & de *Cliſſon* en Bretagne, appartient aujourd'hui, 1777, à *Henri-Charles-Antoine de Marguerie*, Marquis de Vaſly, du chef de ſa mere, *Louiſe le Prévôt*, fille de *Louis le Prévôt*, Seigneur de Reviers, & de *Suſanne Caſtel-de-Saint-Pierre.*

C'eſt de cette Paroiſſe de Reviers que tire ſon nom une des plus illuſtres Maiſons de Normandie, dont eſt auſſi ſortie celle de *Vernon*, qui ſe glorifie de compter parmi ſes auteurs *ſaint-Adjutor de Vernon.* Les anciens Seigneurs du nom de REVIERS ont été Comtes de Brionne dans la haute Normandie, Barons de Crépon & Seigneurs de Reviers dans le Beſſin; Barons de Nehou & de Montebourg dans le Côtentin; Comtes de Devon & d'Exceſter, Barons d'Ortampton & Seigneurs de l'Iſle de Wight en Angleterre.

On voit par différentes Chartes de ces Seigneurs, rapportées dans le *Monaſticum Anglicanum*, qu'ils prenoient indifféremment les ſurnoms de *Reviers* & de *Vernon.* Le P. *du Monſtier*, dans ſon *Neuſtria Pia*, fait deſcendre la Maiſon de REVIERS, alliée aux Ducs de Normandie, de *Gerfaſte*, frere de *Gonnor*, native du Beſſin, épouſe de *Richard I*, Duc de Normandie.

Mais un *Mémoire*, dreſſé ſur titres, qui nous a été remis en 1771, par feu le Marquis *de Prunelé*, nous apprend que cette Maiſon de Normandie tire ſon origine de RICHARD, Seigneur de REVIERS en Beſſin, Baron de Nehou en Côtentin, Seigneur de Montebourg, l'un des Chevaliers qui accompagnerent, en 1066, GUILLAUME *le Bâtard*, Duc de Normandie, à la conquête d'Angleterre, où il fut créé *Comte de Devon* & *d'Exceſter.* Un *Factum*, pour le patronage de la cure de Saint-Martin-de-Golleville en Normandie, conſervé dans le cabinet de M. *d'Hozier*, Juge d'armes de France, donne pour femme, à ce RICHARD DE REVIERS, I. du nom, mort en 1137, *Adeline de Pennel*, mere de

BAUDOUIN DE REVIERS, Comte de Devonshire, tige de la branche reſtée en Angleterre, & qui avoit pour femme, *Jeanne de Vernon*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

RICHARD DE REVIERS, II. du nom, Seigneur des deux Reviers & d'Anfreville en la Paroiſſe de Nehou en 1173, qui confirma & augmenta les biens

que Richard de Reviers, I. du nom, ſon ayeul, avoit donnés à l'Abbaye de Montebourg, Ordre de Saint-Benoit, Diocèſe de Coutance; & ajouta une cinquieme Prébende aux quatre qu'il avoit fondées dans ſon Château de Nehou.

Nous avons dit, au mot *Orglandes*, branche de cette Famille, que Baudouin de Reviers, Comte de Brionne, marié à *Alberede*, niéce de Guillaume *le Conquérant*, eut pour fils : Richard de Reviers, créé *Comte de Devon*, par Henri, Roi d'Angleterre, qui lui donna l'Iſle de Wight, avec l'Egliſe de Chriſt, bâtie dans cette Iſle, ſelon le *Monaſt. Anglic. Tome II, p.* 178. Il étoit neveu & héritier de *Guillaume de Crépon*, Comte d'Hereſort, Couſin & Maréchal du Roi Guillaume, & l'un des héros de ſon ſiécle. Ledit Richard donna auſſitôt cette Egliſe à *Pierre d'Orglandes*, qui étoit Clerc, avec pluſieurs autres Egliſes, Prébendes, Terres, & Chapelles, & de plus l'Egliſe de Surinam, & une autre Terre dans la même Iſle. Voyez Orglandes, *Tome XI.*

On trouve dans un ancien manuſcrit — Richard de Reviers, vivant environ l'an 1115 ou 1116, qui eut pour ſucceſſeur — Guillaume de Vernon, vivant environ l'an 1151, ou 1152, auquel ſuccéda — Richard de Vernon, en 1165, pere d'un autre Richard de Vernon, vivant en 1220. Celui-ci eut pour ſucceſſeur — Guillaume de Vernon, en 1240.

Baudouin, qui ſuit, & Guillaume de Reviers, freres, ſuccéderent à Guillaume de Reviers, vivant environ l'an 1115, & partagerent ſes biens environ l'an 1160. — Guillaume eut le manoir de la Beuriere à Nehou, donna tous ſes biens aux Abbé & Religieux de Montebourg, & décéda ſans héritiers.

Baudouin de Reviers eut pour ſa part la Seigneurie d'Anfreville, & fut pere de — Guillaume de Reviers, vivant en 1232, auquel ſuccéda, l'an 1250, — Richard de Reviers, qui donna à l'Abbaye de Montebourg, la Forêt de Montrond en 1268.

Nous ignorons s'il en ſubſiſte de ce nom en Angleterre & la ſuite de la branche de cette Famille en Normandie, qui a été maintenue dans ſon *ancienne nobleſſe*, par *Raimond de Monfaut*, Commiſſaire du Roi en 1469; Sentence des Elus de Bayeux en 1500; Arrêt de la Cour des Aides de Normandie du 16 Décembre 1598; Ordonnances des Commiſſaires du Roi en 1599, de MM. d'*Aligre* & *Chamillart*, Intendans de Caen en 1634 & 1666.

Les armes des ci-deſſus nommés, étoient : *d'argent, à ſix loſanges de gueules*, 3, 2 & 1, les mêmes que portent les Seigneurs *de Souzy* & *de Mauny*, dont nous allons donner la filiation, d'après les Titres & *Mémoires* communiqués au feu Marquis *de Prunelé*.

I. Jean de Reviers, I. du nom, Seigneur de l'Iſle-Thibault, (auquel on donne pour biſayeul, Roger de Reviers, Chevalier, mari, vers 1230, d'*Anne de Sabrevois*, d'une ancienne Famille de Normandie, qui portoit : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de ſix roſes de même 3 en chef, 2 & 1 en pointe*), épouſa *Laurence de la Mothe*, originaire de Normandie, dont vint :

II. Jean de Reviers, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Souzy au Bailliage d'Eſtampes & de Mauny, près Meaux, en Brie, qui de *Louiſe de Saint-Germain*, ſa femme, eut pour fils :

III. François de Reviers, Ecuyer, Seigneur de Souzy & de Mauny, marié à *Anne de Piédefer*, fille de *Michel*, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & de *Deniſe de Chanteprime*, de laquelle ſortit :

IV. Jean de Reviers, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Souzy, Mauny & Villeconin près Dourdan, qui fit foi & hommage au Roi, à cauſe de ſa groſſe Tour d'Eſtampes, en la Chambre des Comptes de Paris, le 5 Janvier 1512, pour raiſon de la moyenne & baſſe Juſtice de Souzy, (la haute n'y fut réunie qu'en 1649), dont il donna encore une déclaration au Roi, le 13 Avril 1540, après Pâques. Il étoit mort le 28 Août 1556, & avoit épouſé,

par contrat du 1 Décembre 1515, *Anne de la Barre*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Groſlieu, en la Paroiſſe d'Hattonville en Beauce, & de *Jeanne du Bouchet*. Ladite *Anne de la Barre*, étoit veuve, lorqu'elle obtint, avec Louis, ſon fils aîné, une Sentence du Châtelet de Paris, le 5 Décembre 1556, portant main-levée de la ſaiſie faite ſur le Fief de Mauny, à la Requête de Meſſire *André Clotin*, Ecuyer, Seigneur de Villeprevoſt. De ce mariage vinrent : —— 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Abdenago, auteur de la branche des Seigneurs de Mauny, rapportée ci-après ; — 3. Renée, qui n'ayant point eu d'enfans de *Gilles de la Planche*, Ecuyer, Seigneur de Fourchainville, mourut avant le 15 Novembre 1546, que Louis, ſon frere, céda à Henri de Reviers, ſon neveu & filleul, la part qu'il avoit dans la ſucceſſion de ladite Renée, partagée entre Abdenago, pere de Henri, & Marguerite, femme de *Pierre de Radereau*, & le Sieur *de la Planche*, veuf de ladite Renée de Reviers, par acte paſſé devant *Cathelin*, Notaire à Villeconin, le 19 Mars 1577 ; —— 4. Marie, femme, par contrat paſſé devant ledit *Cathelin*, le 6 Octobre 1559, de *Pierre de Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Boiſroger, ſans enfans ; —— 5. Marguerite, épouſe de *Pierre de Radereau*, Ecuyer, Seigneur de Voiſins, l'un & l'autre préſents aux partages du 19 Mars 1577, — 6. & Anne, morte, ſans alliance, avant leſdits partages.

V. Louis de Reviers, Chevalier, Seigneur de Souzy & de Moulineuf, homme d'armes de la Compagnie de M. le Dauphin, fit la foi & hommage à Eſtampes, le 28 Août 1556, & la réitéra le 2 Août 1562, comme ayant la part qu'Abdenago de Reviers, ſon frere, avoit dans Souzy, en vertu de la tranſaction paſſée avec lui devant *Maury* & *Regnard*, Notaires à Eſtampes, le 26 Janvier 1561, ratifiée devant *Cathelin*, Notaire, le 28 Décembre ſuivant, par ledit Abdenago de Reviers, pour lors en majorité. Il mourut avant le 28 Mars 1585, que ſes enfans partagerent ſa ſucceſſion, & avoit épouſé *Jeanne d'Allonville*, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Reclainville, & de *Marguerite de Morinville* ; & ſœur de *Jacqueline d'Allonville*, femme d'Abdenago de Reviers, ſon frere. Leurs enfans furent : — 1. Claude, qui ſuit ; — 2. Charles, partie, avec ſon frere & ſes ſœurs, dans les partages de la ſucceſſion de Louis, leur pere, faits par autorité de Juſtice, & des curateurs deſdits freres, le 28 Mars 1585 ; — 3 & 4. Françoise & Jeanne, préſentes, avec leurs maris, *Antoine Lucault*, Seigneur de Mondétour, & *Ambroiſe de Rachel*, auxdits partages.

VI. Claude de Reviers, Chevalier, Seigneur de Souzy & de Moulineuf, maintenu dans ſa *nobleſſe*, avec Charles ſon frere, par Ordonnance de MM. *Boucher-d'Orçay*, *Blanchard* & *Regnault*, Commiſſaires députés par le Roi, dans la Généralité d'Orléans, pour le régalement des tailles, rendu à Dourdan le 22 Janvier 1599, épouſa *Jacqueline de Prunelé*, fille de *Jacques*, Baron de Saint-Germain-le-Déſiré, & de *Jacqueline de Graffart*, dont — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Charles, Seigneurs des Huis, y demeurant Paroiſſe Saint-Jacques-d'Illiers, maintenu dans ſa *nobleſſe*, avec ſon frere ; — 3. & Marie, dont on ignore l'alliance.

VII. Jacques de Reviers, Chevalier, Seigneur de Souzy, la Motte, Montaudion, Moulineuf & Aufains, y demeurant Paroiſſe de Fains près Châteaudun, eſt ainſi qualifié dans le contrat de mariage de Louis de Reviers-de-Mauny, ſon couſin iſſu-de-germain, avec *Angélique de Craffart*, du 3 Juin 1647, qu'il ſigna. Il vendit, peu après, ſa Terre de Souzy, à *Louis Pelletier*, un des 120 Secrétaires du Roi, en faveur duquel M. le Duc *de Vendôme* & d'Eſtampes accorda le droit de haute Juſtice, à joindre à la moyenne & baſſe de Souzy, par ſes Lettres du 19 Août 1649, confirmées par Lettres-Patentes de Sa Majeſté le 8 Mars 1650 ; fut maintenu dans ſa *nobleſſe*, avec Charles, ſon frere, & Anne de Reviers-de-Mauny, ſa couſine, femme de *Philippe d'Elbée*, par Ordonnance de M. *d'Aubray*, Intendant d'Orléans, du 28 Janvier 1667. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Juillet 1625, *Anne de Feſques*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Folie-Herbaut en Chartrain, (qui portoit : *d'or, à l'aigle éployée à deux têtes de gueules, béquées & membrées de*

ſable), & *d'Anne de Bourſaut*, dont : —— CHARLES, qui ſuit ; —— & CHARLOTTE, mariée, le 13 Février 1658, à *François de Coſne*, Ecuyer, Seigneur de Rouvray.

VIII. CHARLES DE REVIERS, Chevalier, Seigneur d'Aufains, épouſa, par contrat paſſé devant *Laurent Borde*, Notaire à Orléans, le 23 Mars 1654, *Louiſe de Pellard*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Menillet, & de *Suſanne Lamy*, Baronne en partie de Loury, dont la poſtérité eſt éteinte.

Branche des Seigneurs de MAUNY.

V. ABDENAGO DE REVIERS, fils puîné de JEAN, III. du nom, Seigneur de Souzy & d'*Anne de la Barre-Groſlieu*, Seigneur de Mauny près Meaux, & du fief de Chandre, en la Paroiſſe de Sours au pays Chartrain, par les partages qu'il fit, étant en majorité, avec LOUIS, ſon frere, devant *Cathelin*, Notaire Royal à Villeconin, le 28 Décembre 1561, portant ratification de la tranſaction qu'il avoit paſſée, étant encore mineur, avec ſondit frere, devant *Maury* & *Regnard*, Notaires Royaux à Eſtampes, le 16 Janvier précédent. Il partagea la ſucceſſion de RENÉE DE REVIERS, femme du Sieur *de la Planche*, ſa ſœur, avec *Pierre de Radereau*, & *Gilles de la Planche*, ſes beaux-freres devant *Cathelin*, Notaire, le 19 Mars 1577 ; & mourut avant le 26 Avril 1586, date de la Sentence du Bailliage d'Yenville-au-ſel, qui nomme *Jean de Calvy*, Ecuyer, Seigneur des Loges, oncle, à cauſe d'*Anne d'Allonville*, veuve du ſieur *de Champgirault*, ſa femme, tuteur des enfans mineurs dudit ABDENAGO DE REVIERS, qui avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Damien Herien*, Notaire Royal à Marville, le 19 Juin 1565, *Jacqueline d'Allonville*, ſœur de *Jeanne*, femme de LOUIS DE REVIERS, Seigneur de Souzy, frere d'ABDENAGO. Leurs enfans furent : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2 & 3. CHARLES & MARC, qui, après avoir été ſous la tutelle de *Jean de Calvy*, furent ſous la curatelle d'HENRI, leur frere aîné, deſquels on ignore l'alliance.

VI. HENRI DE REVIERS, Ecuyer, Seigneur de Mauny, Chandres & d'Huis, Paroiſſe de Crotte près Pithiviers, fit la campagne de 1635, dans le Régiment du Maréchal *de Brezé*, qui lui en donna certificat le 25 Décembre de la même année ; & la campagne ſuivante, dans l'Armée commandée par GASTON, Duc D'ORLÉANS, dont le certificat eſt du 25 Septembre 1636. LOUIS DE REVIERS, Seigneur de Souzy, ſon oncle & parrein, lui fit don, par acte paſſé devant *Cathelin*, Notaire, le 15 Novembre 1646, de la part qui lui appartenoit dans la ſucceſſion de RENÉE DE REVIERS, ſa ſœur, femme du ſieur *de la Planche*. Il avoit tranſigé devant *Maugis*, Notaire à Yenville, le 12 Juin 1600, avec *Anne d'Allonville*, veuve de *Jean de Calvy*, pour raiſon du compte de tutelle, que ledit *de Calvy* lui devoit & à ſes freres ; fit une autre tranſaction, pour le même ſujet, avec *Louis d'Allonville*, Seigneur du Pleſſis-Saint-Benoît, devant *Noel*, Notaire à Chartres, le 16 Mai 1605 ; fut maintenu dans ſa *nobleſſe*, par Ordonnance de MM. *le Maître* & *Fleury*, Commiſſaires députés par le Roi, dans la Généralité d'Orléans, du 9 Décembre 1634 ; & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Hobier*, Notaire Royal à Trinay & Ruan, en Beauce, ſous le Tabellion de Pithiviers, le 23 Juin 1602, *Geneviéve d'Iſy*, veuve de *Louis de Montomer*, Ecuyer, Seigneur en partie des Meurs, & fille d'*Alexis d'Iſy*, Ecuyer, Seigneur de la Montagne & de Boilly, y demeurant Paroiſſe de Crotte, préſent audit contrat, & de feu *Marie le Breton*. De ce mariage vinrent : —— 1. LOUIS, qui ſuit ; —— 2. MARGUERITE, jumelle de LOUIS, née le 27 Juin 1603, femme de *Catherin de Spinelli* ; —— 3. ANNE, Dame d'Huis, mariée, par contrat paſſé devant *Pichard*, Notaire à Crotte, le 11 Juin 1642, à *Philippe d'Elbée*, Ecuyer Seigneur d'Eſpinville, dont elle étoit veuve, lorſqu'elle fut maintenue dans ſa *nobleſſe*, avec LOUIS DE REVIERS, ſon frere, par Ordonnance de M. *d'Aubray*, Intendant d'Orléans, du 18 Janvier 1667 ; — 4. MARIE, femme de *Pierre de Merrilliers*, Ecuyer, Seigneur de Roſieres, fils de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Baratiere,

tiere, d'une famille noble de Beauce, dont les armes ſont : *d'azur, freté d'argent ;* — 5. Louise, femme de *Lancelot du Coudray* (des anciens Seigneurs *de Ferolles*) qui portoit : *faſcé d'argent & de gueules de ſix piéces, au lion de ſable brochant ſur le tout ;* — 6. Jacqueline, mariée, en 1651, à *Pierre des Coptes*, Ecuyer, Seigneur d'Autry, qui portoit : *d'argent, à trois bandes de gueules, accompagnées en chef d'une croix patée d'azur ;* — 7. & Marthe, femme de *Pierre du Fay*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en Orléanois.

VII. Louis de Reviers, Chevalier, Seigneur de Mauny, les Meurs, d'Angerville, &c. maintenu dans ſa *Nobleſſe*, par Ordonnance de M. *d'Aubray*, Intendant d'Orléans, du 18 Janvier 1667, épouſa, par contrat paſſé devant *Matry Silly*, Notaire à Prez Saint-Martin, ſous le Tabellion de Bonneval, le 18 Juin 1647, *Angélique de Craffard*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Thuillay, Prez-Saint-Martin & du Gaut en Beauce, préſent audit contrat, & de feu *Renée de Cernainville*, dont :

VIII. Claude de Reviers, Chevalier, Seigneur de Mauny, Prez-Saint-Martin, &c. Lieutenant des Maréchaux de France, mort, le 2 Février 1702, à 45 ans. Il avoit épouſé, le 9 Février 1689, *Françoiſe le Begue-de-Mayenville*, décédée au Cloître Saint-Honoré à Paris, le 8 Octobre 1763, âgée de 96 ans, fille de *Charles le Begue*, Chevalier, Seigneur de Mayenville, Sarniere & Bretonniere, & d'*Anne Foujeu-d'Eſcure ;* & ſœur de feu l'Abbé *de Mayenville*, Chanoine de Chartres, Prévôt d'Anjou en l'Egliſe de Tours, Abbé de Morigny-lès-Eſtampes, Conſeiller-Clerc en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, dont : — 1. Jean-Claude de Reviers, dit *le Marquis de Mauny*, batiſé le 20 Mai 1694, Chevalier, Seigneur des Prez de Saint-Martin, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Condé, Cavalerie, marié, le 29 Mai 1741, à *Marie-Hélene Thezard-du-Coudray*, reſtée veuve, ſans enfans, en 1769 ; — 2. François, dit *le Chevalier de Mauny*, né en Mai 1696, Capitaine dans le Régiment de Navarre & Chevalier de Saint-Louis, tué à la bataille de Raucoux, le 11 Octobre 1746 ; — 3. Louis, dit *l'Abbé de Mauny*, né le 26 Janvier 1698, Chanoine de Chartres, Archidiacre de Dreux en la même Egliſe, Prévôt d'Anjou en l'Egliſe Saint-Martin de Tours, mort à Paris en 1765 ; — 4. Jacques, qui ſuit ; — 5. & Louise-Anne, née en 1700, mariée, le 26 Mai 1726, & veuve, avec trois garçons, de *David de Meaucé*, Chevalier, Seigneur d'Aunay ſur-la-Loire, & d'Anciſe en Dunois, par la donation de *Catherine du Renier-de-Boiſſeleau*, Dame d'Anciſe, ſa premiere femme, après la mort de laquelle il vendit ladite Terre au Sieur *de Lugat*, Gentilhomme Ordinaire du Roi. Etant décédé, la Terre d'Anciſe fut vendue au Sieur *Urſion*, qui la revendit, en 1758, à Jacques de Reviers, ci-après.

David de Meaucé étoit Commiſſaire Provincial d'artillerie, Chevalier de Saint-Louis, & fils d'*Ezéchias de Meaucé*, Chevalier, Seigneur de la Gateliniere, & de *Marie du Pleſſis-Liancourt*. Les armes de *Meaucé* ſont : *d'argent, à trois chevrons de ſable*. Cette Famille remonte ſon origine à *Guillaume de Meaucé*, qualifié *Chevalier*, Seigneur de l'Arrainville en Beauce, dans la donation en bled & avoine, qu'il fit, en 1250, aux Religieux de Citeaux, pour le repos de l'ame de ſes peres, & de la ſienne après ſa mort.

Jacques de Reviers, Chevalier, Seigneur d'Anciſe, né en 1701, ancien Commandant d'un Bataillon du Régiment de Navarre, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, par contrat paſſé à Châteaudun en Novembre 1751, *Marie-Madelene de Milleville*, dont : — 1. Jacques-Vincent-François, qui ſuit ; — 2 & 3. Jean-Charles & Jean-François ; le premier, né le 23 Juin 1754 ; & le ſecond, le 8 Mars 1760, tous les deux élevés à l'Ecole Royale-Militaire.

X. Jacques-Vincent-François de Reviers, Chevalier, eſt né le 30 Septembre 1752.

Les armes comme ci-devant : *d'argent, à ſix loſanges de gueules, 3, 2 & 1.*

* **RÉVILLIASC** (DE) : Cette Famille, originaire du Piémont, remonte au commencement du XIIIe ſiécle, & tire ſon nom de la Terre de *Révilliaſc*, ſituée au Diocèſe de Turin.

L'Empereur FRÉDERIC II donna aux Seigneurs de cette Terre, en 1228, la Seigneurie du lieu de Selles, dont l'Empereur HENRI DE LUXEMBOURG leur confirma la poſſeſſion par Lettres du 5 des Calendes de Décembre 1310. Dès lors cette Famille s'étoit déja multipliée, au point que les différentes branches qui la compoſoient ſe crurent obligées, pour ſe diſtinguer les unes des autres, de prendre des Surnoms. Cependant elles convinrent toutes, le 22 Janvier 1378, de prendre la qualité de *co-Seigneur* DE RÉVILLIASC, & toutes en effet conſerverent leurs droits ſur cette Seigneurie, comme leur appartenant en commun. Cette Famille s'eſt établie au plus tard en Dauphiné, au commencement du XVe. ſiécle : elle ſubſiſte dans JOSEPH-PIERRE DE RÉVILLIASC, né le 22 Mai 1736, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 26 Mai 1752, & Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1756.

Les armes : *d'argent, au lion rampant de gueules.* On en trouve la Généalogie dans l'*Armorial de France, Reg. V, Part. II.*

* REUILLY, en Berri, Diocèſe de Bourges. Simple Fief, dont les Supérieurs & Directeurs du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, ſont les Seigneurs ſpirituels & temporels, & auſſi Collateurs de la Cure. Il y a haute, moyenne & baſſe-Juſtice.

REVOL : Cette Famille eſt ancienne en Dauphiné.

Dans le XVIe ſiécle, elle ſubſiſtoit dans la perſonne de trois freres, ſçavoir : — 1. LOUIS DE REVOL, Secrétaire d'Etat, décédé le 24 Septembre 1594, qui n'eut qu'un fils, nommé ENNEMOND DE REVOL, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 27 Janvier 1598. Il avoit été nommé à l'Evêché de Dol, par le Roi HENRI IV, devant le Siége de Rouen, dont il n'obtint jamais de Bulles; mais il en jouit, en vertu de Lettres d'Economat, juſqu'en 1604 ; mourut Doyen du Grand-Conſeil, le 3 Octobre 1627, & fut enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois : — 2. ENNEMOND, dont on va parler ; — 3. & ANTOINE, mentionné ci-après.

La branche d'ENNEMOND DE REVOL, qui eſt chef de la Famille, eſt reſtée dans le Dauphiné, & de lui deſcend — LOUIS, Vicomte DE REVOL, pere de l'Evêque d'Oleron, & le Chevalier DE REVOL, ſon frere, ainſi que FRANÇOIS-FÉLICIEN DE REVOL, Conſeiller au Parlement de Grenoble, leur oncle à la mode de Bretagne.

ANTOINE DE REVOL, tige de la branche établie à Paris, depuis environ un ſiécle, eut pour fils :

PIERRE DE REVOL, né le 13 Novembre 1594 marié, le 1 Septembre 1624, à *Claudine Martel*, de laquelle vint :

CLAUDE DE REVOL, né en 1632, qui épouſa, en 1667, *Jacqueline Michaut-de-Montaran*, & en eut pour fils :

FRANÇOIS DE REVOL, Conſeiller au Parlement de Paris, pere de

FRANÇOIS DE REVOL, II. du nom, Seigneur d'Anglieres, Conſeiller au Parlement de Paris, mort le 16 Août 1720. Il avoit épouſé *Marie du Soul-de-Beaujour*, dont — CHARLES-FRANÇOIS-HENRI, qui ſuit. Elle s'eſt mariée 2°. avec *Louis le Preſtre-de-Lezonnet*, Conſeiller au Parlement de Paris, chef du Conſeil de feu S. A. S. le Duc de Bourbon, Prince du Sang de France.

CHARLES-FRANÇOIS-HENRI DE REVOL, Conſeiller au Parlement de Paris, a épouſé, le 4 Septembre 1748, *Marie Agnès de Nyert*, Dame de Gambais.

Les armes de Revol ſont : *d'argent, à trois treſles de ſinople*, 2 & 1. Extrait du *Mercure de France*, du mois de Décembre 1748, *p.* 190 *& ſuiv.* &c.

Digitized by Google

REYNARD, en Picardie.

Jean-Abraham de Reynard, Seigneur de Marcelet, fils du Chevalier du Guet de la ville de Peronne, avec ſes conſanguins, demeurans au même lieu, furent jugés *nobles*, par Arrêt de la Cour des Aides.

Les Sieurs de Reynard de Die, les Sieurs *du Serre* en Triéve, & les Sieurs Barons d'*Avançon*, dont le pere, Seigneur d'Avançon & de Saint-Julien, mort revêtu de la charge de Premier-Préſident de la Chambre des Comptes de Dauphiné, ſont de cette Famille.

Les armes : *d'or, à un renard rampant de gueules.*

* REYNARDE (de la) : Nom d'un très-beau domaine, avec titre de *Comté*, en Provence.

Ce Fief appartenoit à l'ancienne Maiſon de *Huë*, dont l'héritiere épouſa, en 1576, *Antoine Félix*, triſayeul du Maréchal *du Muy*, Chevalier des Ordres & Secrétaire d'Etat au département de la Guerre, mort à Paris le 10 Octobre 1775. Le feu Comte *du Muy*, Commandant en Provence, fit renouveller l'érection en Fief de la Terre *de la Reynarde*, & la fit ériger en *Comté* en 1723. Voyez Félix, *Tome VI.*

REYNAUD-DE-MONTS, en Auvergne.

Les Seigneurs *de Monts*, du ſurnom de Reynaud, ſont dans le cas de ces familles qui ont eu le malheur, par les différens événemens qui ont troublé les ſiécles précédens, de perdre les témoignages de leur ancienneté. Les divers emplois qu'ils ont eus, les alliances qu'ils ont contractées, les Terres & Fiefs nobles qu'ils ont poſſédés, tout concourt à faire croire que leur nom eſt digne de la conſidération due à une ancienne origine. L'Abbé *le Laboureur* parle de cette Famille dans ſes *Maſures de l'Iſle-Barbe*, & l'on en trouve la Généalogie dans l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part. II.* Nous y renvoyons.

Les armes : *d'azur, à un lion d'argent, langué & onglé de gueules.*

REYNBOUTS : Famille noble des Pays-Bas, dont étoit

Pierre de Reynbouts, Ecuyer, qui obtint, tant en conſidération de ſes ſervices que de ceux de ſes ancêtres, le titre de *Vicomte*, par Lettres du 20 Juin 1694, pour lui, ſes hoirs & ſes ſucceſſeurs mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ledit titre & le nom de *Reynbouts* ſur quelques Terres acquiſes ou à acquérir dans les Pays-Bas Catholiques.

* REZAY, en Bretagne. Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, avec union de pluſieurs Fiefs & Seigneuries, par Lettres du mois d'Avril 1672, regiſtrées au Parlement de Rennes le 1 Juillet 1681, & en la Chambre des Comptes de Nantes le 9 Février 1688, en faveur d'*Yves de Monti*, Chevalier, Seigneur Vicomte de Rezay.

RHINGRAVE : Maiſon illuſtre & conſidérable dans l'Empire, qui a produit de grands hommes de guerre, & formé pluſieurs branches. Rhingrave, en Allemand, ſignifie *Comte du Rhin.*

Ces Seigneurs deſcendent d'une même tige que les *Wildgraves*, mot qui ſignifie *Comte de Foret*. Ils ont, par les femmes, hérité de ces derniers dans le XVe ſiécle. Dès le VIIIe, il y avoit des Comtes *du Rhin* ou *Rhingraves*.

Philippe Rhingrave ſe ſignala dans les guerres d'Hongrie, ſous Henri *l'Oiſeleur*, en 935. — Werner, autre Rhingrave, ſervit dans les guerres d'Italie, vers 1153, ſous *Fréderic Barberouſſe*.

La Généalogie de ces Seigneurs ne commence qu'à Jean Rhingrave, I. du nom, mort en 1338. — Philippe-Othon, un de ſes deſcendans au Xe degré, ſe ſignala dans la guerre & dans la paix, par les ſervices rendus aux Empereurs Rodolphe II, Mathias & Ferdinand II, & il mérita, en 1623, d'être

mis au rang des Princes de l'Empire, avec les mêmes priviléges pour tous ceux de ſa poſtérité, qui poſſéderoient le Comté de Salm. Il eſt la tige des Princes *de Salm.*

Louis-Othon, Prince du Saint-Empire Romain & de Salm, Rhingrave à Stein, Comte Foreſtier de Dauhn & Kirbourg, &c. né le 24 Octobre 1674, s'eſt marié, le 20 Juillet 1700, avec *Albertine-Jeannette-Catherine*, Princeſſe *de Naſſau-Hadamar*, née le 5 Juillet 1679, & morte le 24 Avril 1716. Il en a eu un fils, né avant terme, & mort au mois de Février 1701; & trois filles, ſçavoir :

1. Dorothée-Françoise-Agnès, Princeſſe de Salm, née le 21 Janvier 1702, mariée, le 25 Mars 1719, avec Nicolas-Léopold Rhingrave & Wildgrave de Dauhn & Kirbourg, Comte de Salm, de la branche des Seigneurs *de Neuvillers*, ſortie de celle de Salm, Chambellan actuel de l'Empereur, Général-Major dans les Troupes du Cercle du haut-Rhin, & Colonel-Commandant au ſervice de S. M. Impériale. De ce mariage ſont ſortis : — 1. Louis-Charles-Othon Rhingrave-de-Salm, né le 22 Août 1721; — 2. Guillaume-Florentin-Claude, né le 18 Février 1723; — 3. François-Georges-Léopold, (le dernier des enfans), né le 18 Juin 1730; — 4. Gabrielle-Marie-Christine, Chanoineſſe de Thorn & de Verden, née le 8 Janvier 1720; — 5. Elisabeth-Léopoldine, née le 8 Février 1724, & morte le 14 Juillet 1725; — 6. Louise-Françoise, Chanoineſſe de Mons, née le 2 Mars 1725; — 7. Marie-Christine, née le 14 Août 1727; — 8. & Marie-Elisabeth, née le 4 Avril 1729.

2. Elisabeth-Alexandrine-Charlotte, Princeſſe de Salm, née le 20 Juillet 1704, mariée, le 18 Mars 1721, avec *Claude-Lamoral* Prince *de Ligne* & du Saint-Empire Romain, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, Général-Major & Colonel d'un Régiment d'Infanterie au ſervice de l'Empereur, dont deux filles. Voyez Ligne.

3. & Christine-Anne-Louise-Oswaldine, Princeſſe de Salm, née le 29 Avril 1707, mariée le 8 Mars 1726, avec *Joſeph*, Prince héréditaire *de Heſſe-Rhinfelds-Rothembourg*, né le 22 Septembre 1705, dont auſſi des enfans. Voyez Hesse.

Les Rhingraves, Seigneur de Grumbach, ſortis de la Branche de Dauhn, ont pour auteur, Jean-Christophe Rhingrave, ſecond fils de Philippe-François, & de *Marie-Egyptienne*, Comteſſe *d'Oëtingen*. Il naquit en 1555, & fut Seigneur de Grumbach. De lui deſcend, au XIVe degré, — Charles-Valrad-Guillaume, Wild & Rhingrave à Grumbach, né le 10 Octobre 1701, Capitaine au Régiment d'Alſace, qui s'eſt marié, en 1727, & a pour fils — Charles-Louis-Théodore, né le 14 Juin 1729.

Il a trois freres & deux ſœurs, qui n'étoient point mariés en 1759, entr'autres, Léopold-Fréderic Ernest, né le 4 Janvier 1705, Capitaine dans les troupes du Cercle du Haut-Rhin.

Les Rhingraves-de-Greenweiler, ſortis de la branche précédente, ſubſiſtent dans les enfans de Jean-Charles-Louis, Wild & Rhingrave à Greenweiler, né le 24 Juin 1685, & de *Sophie-Madelene de Leininghen*, morte le 18 Mars 1727, laiſſant trois garçons & quatre filles.

Les Rhingraves, Seigneurs de Dauhn, ont commencé au IXe degré, à Adolphe-Henri Rhingrave, quatrieme fils de Philippe-François, & de *Marie-Egyptienne*, Comteſſe *d'Oëtingen*, né en 1557, Seigneur de Dauhn, mort en 1606. Sa poſtérité a fini à Charles Rhingrave & Wildgrave, Comte de Salm, & Seigneur de Vinſtingen, né le 21 Septembre 1675, marié, le 19 Janvier 1704, à *Louiſe-Amélie*, fille de *Fréderic-Louis*, Comte *de Naſſau-Ottweiler*, dont il n'a point laiſſé d'enfans.

La branche des Comtes *de Merching* a commencé à Jean VII, Rhingrave, ſecond fils de Jean VI, & de *Jeanne de Sarwerden*. Il eut en partage les Terres de Merching & de Kirbourg. Sa poſtérité s'eſt éteinte, au XIIe degré, dans la perſonne de Jean X, Rhingrave & Wildgrave, Comte de Merching & de

Digitized by Google

Kirbourg, né le 17 Avril 1635, mort le 16 Novembre 1688, ſans enfans d'*Eliſabeth-Jeanne*, fille de *Léopold-Louis*, Comte Palatin du Rhin à Veldentz. Ses biens furent conteſtés par ſa veuve, qui en vouloit faire don au jeune Prince *de Salm*, & par MARIE-AGATHE, fille de GEORGES-FRÉDERIC RHINGRAVE; mais le Parlement de Metz les adjugea aux branches de Neuvillers, de Grumbach & de Dauhn.

La branche de *Kirbourg*, ſortie de la précédente, n'a formé que deux degrés. Elle a eu pour auteur JEAN-CASIMIR RHINGRAVE, ſecond fils d'OTHON, & d'*Otilie de Naſſau*, & s'eſt éteinte dans ſon fils GEORGES-FRÉDÉRIC RHINGRAVE, Comte de Kirbourg, mort en 1681, ſans enfans mâles d'*Anne-Eliſabeth*, Comteſſe *de Stolberg*, & d'*Anne-Eliſabeth de Falkenſtein*, ſes deux femmes.

Les armes des RHINGRAVES ſont : *écartelé au 1 & 4 d'or, au lion de gueules, couronné d'azur*, qui eſt de RHINGRAVE; *au 2 & 3 de ſable, au léopard rampant d'argent, à queue fourchue*, qui eſt de WILDGRAVE; ſur le tout : *écartelé au 1 de gueules, à trois lionceaux d'or, 2 & 1*, qui eſt de KIRBOURG; *au 2 de gueules, ſemé de croix d'or, à deux ſaumons d'argent adoſſés, brochans ſur le tout*, qui eſt de SALM; *au 3 d'azur, à la faſce d'argent*, qui eſt de VINSTINGEN; *au 4 de gueules, à la colonne d'argent, ſurmontée d'une couronne d'or*, qui eſt D'ANHALT, quartier particulier aux Princes *de Salm*.

Tous les RHINGRAVES prennent le titre de *Maréchaux héréditaires du Palatinat*. Ils font profeſſion de la Confeſſion d'Augſbourg, excepté la branche de *Neuvillers*, qui eſt Catholique. *Voyez* IMHOFF, *Notit. Imper.* & MORÉRI, Edition de 1759.

RHODEZ. *Voyez* RODÈS.

* RIANS, en Provence, Diocèſe d'Aix.

Cette Terre & Seigneurie eſt une ancienne Baronnie, acquiſe, en 1574, par *Renaud de Fabri*, Conſeiller en la Chambre des Comptes d'Aix, ayeul de *Claude de Fabri*, Conſeiller au Parlement de Provence, le même en faveur duquel cette Terre fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1657, regiſtrées à Aix. *Suſanne de Fabri*, ſa fille, porta ce *Marquiſat* à ſon mari *François-Paul*, Baron *de Meirargues*. Voyez VALBELLE.

RIANS : Famille noble, dont il eſt parlé très-imparfaitement dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p.* 313, *& ſuiv.* l'Auteur n'ayant pas eu connoiſſance de tous ſes titres.

RAIMOND DE RIANS poſſédoit la quatrieme partie du lieu de Rians en 1246, tems auquel il n'étoit permis qu'aux ſeuls Nobles d'avoir des Fiefs. C'eſt ce qui eſt prouvé par un Cartulaire de l'Archevêché d'Aix, dépoſé aux Archives du Roi en Provence. Ce titre communiqué à l'Auteur eſt ſigné par *Roux*, Archiviſte de la Cour des Comptes, & collationné par *Adaouſt*, Secrétaire du Roi.

I. Le premier, depuis lequel on a une filiation ſuivie, eſt noble LOUIS DE RIANS, Seigneur en partie de Bezaudun, qui vivoit en 1365, & eut pour fils :

II. Noble ROSTAN DE RIANS, I. du nom, co-Seigneur de Bezaudun, ainſi qu'il conſte par ſon contrat de mariage du 20 Mai 1420, paſſé devant *Bourguignon*, Notaire à Varages, avec noble *Jacquette de Bras*, fille de noble *Pierre*, Seigneur d'Eſparron, & d'*Anne de Prohane*. Il fonda une Chapelle au lieu de Rians, le 15 Novembre 1444, par acte paſſé devant *Muratoris*, Notaire à Aix. De ſon mariage vint :

III. ROSTAN DE RIANS, II. du nom, Ecuyer, co-Seigneur de Bezaudun, qui fit, le 6 Juillet 1466, ſon teſtament en faveur de JACQUES, qui ſuit, ſon fils aîné, dans lequel il nomme ſes autres enfans, dont on ignore la deſtinée.

IV. JACQUES DE RIANS, Ecuyer, épouſa, par contrat du 5 Février 1480, paſſé devant *Antoine Maleti*, Notaire à Barjols, *Anne de Caſtellane*, de laquelle il eut :

V. PHILIPPE DE RIANS, Ecuyer, qui s'allia, le 15 Février 1520 (acte reçu par *Jean Rigordi*, Notaire audit Barjols), avec *Suſanne Imberty*, dont ſortit :

VI. Jean de Rians, qualifié *Noble & Ecuyer* dans ſon contrat de mariage, ainſi que dans tous ſes actes antérieurs à la date de 1574. Il fut reçu Secrétaire du Roi en Chancelerie, près la Cour du Parlement de Provence, le 31 Décembre de ladite année 1574, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Bourelli*, Notaire à Barjols, le 15 Janvier 1550, *Bertrande Graſſeli*, de laquelle il eut deux fils : —— Antoine, qui ſuit ; — & Louis, Abbé de Saint-Victor-lès-Marſeille, pourvu du bénéfice de Villemus & de Monſuron.

VII. Antoine de Rians, Ecuyer, épouſa, par contrat paſſé le 15 Février 1569, devant *Anglez*, Notaire à Aix, *Madelene Rambaud*, dont :

VIII. Joseph de Rians, Ecuyer, marié 1°. avec Demoiſelle *d'Etienne*, des Seigneurs *de Villemus* & *de Monſuron*, morte ſans enfans ; & 2°. à *Sibille d'Etienne-Chauſſegros*, de la ville de Lambeſc. Du ſecond lit ſortit :

IX. Marc-Antoine de Rians, Ecuyer, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Anglez*, Notaire, le 4 Juin 1640, *Marguerite de Bompar*, & en eut :

X. Louis de Rians, Ecuyer, Seigneur de Saint-Vincens, Procureur du pays en 1665, qui avoit épouſé, par contrat paſſé devant le même Notaire le 7 Mai 1660, *Anne de Fauris*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Saint-Vincens, & de *Marguerite de Villages*. Leurs enfans furent : — 1. Jean-Joseph, auteur d'une branche établie à Marſeille, terminée à Andrette-Valentine de Rians, mariée avec ſon couſin, dont il ſera parlé ci-après ; — 2. Charles, qui ſuit ; — 3. & Pierre de Rians, ſçavant Religieux de l'Ordre des Minimes, Auteur de la vie du Pere *Jérôme d'Etienne*, & de pluſieurs autres Ouvrages de piété qui ont été imprimés. Il avoit gouverné, pour la quatrieme fois, les Couvens de ſon Ordre en Provence, avec beaucoup d'édification & de ſageſſe.

XI. Charles de Rians-de-Saint-Vincens, Ecuyer, épouſa, le 14 Février 1710, contrat paſſé devant *Beauzin*, Notaire, *Eliſabeth de Silvecane*, fille de *Jean-Batiſte*, Ecuyer, & de *Madelene de Bougerel*, dont eſt iſſu :

XII. Pierre-Jean-Louis de Rians-Saint-Vincens, Ecuyer, qui a épouſé, au mois de Juin 1740, Andrette-Valentine de Rians, ſa couſine, fille de noble Louis, de la ville de Marſeille, de laquelle il a : — Charles-François, qui ſuit ; — & Jean-Batiste.

XIII. Charles-François de Rians-Saint-Vincens, Ecuyer, a épouſé, le 27 Mars 1776, *Félicité-Perpétue de Suffren*, fille aînée de *Laurent de Suffren*, Chevalier, & de Dame *Marguerite-Jeanne de Regis*, dont : — Charles-N... de Rians, né le 8 Janvier 1777.

Les armes : *d'azur, à une tour ouverte de gueules, ſurmontée d'une étoile d'or, & accoſtée de deux autres de même, au croiſſant montant d'argent en pointe.* Les deſcendans d'Antoine de Rians ont un *champ de gueules* dans leurs armes.

RIANTS : Famille noble établie à Paris.

Denis de Riants, Avocat-Général en 1551, devenu enſuite Préſident à Mortier au Parlement, mort en 1557, laiſſa de *Gabrielle Sapin*, ſon épouſe :

Gilles de Riants, Seigneur, Baron de Villeray au Perche, Conſeiller au Parlement de Paris le 22 Avril 1567, Maître des Requêtes le 30 Septembre 1570, Préſident au Grand-Conſeil, reçu, le 3 Avril 1587, Chancelier de François de Valois, Duc d'Anjou & d'Alençon, & Préſident à Mortier au Parlement le 18 Janvier 1592. Il obtint, par Lettres du mois de Mars 1593, l'érection de la Châtellenie de *Villeray* en *Baronnie* ; décéda le 26 Janvier 1597, âgé de 52 ans, & eſt enterré dans ſa Chapelle aux Cordeliers de Paris. Il avoit épouſé *Madelene Fernel*, morte en Mars 1642, à 94 ans, fille de *Jean Fernel*, premier Médecin du Roi, & de *Geneviéve-Marguerite de Tournebulle*. Leurs enfans furent : — 1. Denis, qui ſuit ; — 2. François, auteur de la branche des Comtes de Regmalard, &c. rapportée ci-après ; — 3. Claude, femme de *Claude de Champagne*, Vicomte de Neufvillette ; — 4. & Germaine, mariée, le 5 Juin 1583, à *David de Maridor*, Seigneur de Saint-Ouen, mort le 26 Septembre 1606, dont pluſieurs enfans.

Denis de Riants, II. du nom, Baron de Villeray, Cornette des Gendarmes

du Prince *de Conty*, épouſa *Louiſe de Blavette*, Baronne de Goron, & en eut : —— 1. Gilles, mort ſans enfans de *N... Crochet*, Baronne de la Prouſterie ; —— 2. Odet, qui ſuit ; — 3. Denis, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 4. Catherine, femme de *N.... de Montmorency*, Seigneur de Bois-Ruffin, de la branche de Foſſeux, dont une fille ; — 5. Françoise, Abbeſſe d'Arciſſe en 1630, décédée le 4 Novembre 1661 ; — 6. & Renée, Prieure de la même Abbaye.

Odet de Riants, Baron de Villeray, épouſa *Marie du Bouchet*, fille d'*Honorat du Bouchet*, Seigneur Baron de Sourches, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de *Catherine Hurault*, dont :

Odet de Riants, II. du nom, Marquis de Villeray, marié, en 1659, à *Françoiſe d'Angennes*, fille de *Louis*, Marquis de Maintenon & de Meſlay, Bailli & Capitaine de Chartres, & de *Marie le Clerc-du-Tremblay*, de laquelle ſortirent : — 1. Charles, vivant ſans alliance en 1702 ; — 2 & 3. Marie & Louise, Religieuſes à l'Abbaye de Hieres-lès-Paris ; —— 4. Marie-Anne, alliée, le 9 Octobre 1682, à *Jacques le Conte-de-Nonant*, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes ; — 5. Françoise, femme de *Chriſtophe-Pierre d'Aveſgo*, Seigneur d'Allenay ; — 6. & Marie-Louise.

Denis de Riants, III. du nom, Seigneur de Bures, troiſieme fils de Denis II, Baron de Villeray, & de *Louiſe de Blavette*, fut Conſeiller au Grand-Conſeil, & épouſa, en 1632, *Marie Noblet*, Dame des Prez, fille de *Claude Noblet*, Seigneur des Prez en Mâconnois, & de *Claude de Rebé*, & niéce de *Claude de Rebé*, Archevêque de Narbonne. De ce mariage naquirent : —— 1. Claude, qui ſuit ; —— 2. Marie, femme de *N... de Fougeret* ; — 3. & une autre fille, Supérieure de la Viſitation à Lyon.

Claude de Riants, Comte de Villeray, Baron de la Broſſe, épouſa *Marie Hervé*, fille de *Charles*, Doyen du Parlement de Paris, & de *Marie Doujat*, dont il a eu : — 1. Denis, qui ſuit ; — 2. Claude, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ancien Recteur de l'Univerſité de cette Ville ; — 3. autre Denis, mort jeune ; — 4. & Marie, reſtée fille.

Denis de Riants, IV. du nom, Baron de Villeray & de la Broſſe, dit *le Marquis de Riants*, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berri, Brigadier des Armées du Roi en 1709, teſta le 14 Juillet 1742, & eſt mort en ſa Terre de Villeray au Perche, le 26 Avril 1745, ſans enfans, étant le dernier mâle de ſa Famille. Par ſon teſtament il a fait une ſubſtitution du Marquiſat de Villeray, en faveur de *Gui-François de la Porte*, qu'il a inſtitué au premier degré, à la charge de joindre le nom & les armes de Riants au ſien. Il eſt iſſu d'une des plus anciennes Familles nobles du Berri, dont une autre branche eſt connue ſous le nom d'*Iſſertieux*.

Ledit *Gui-François de la Porte-de-Riants*, appellé *le Marquis de Riants*, Guidon des Chevaux-Légers de Bretagne, a épouſé, le 2 Février 1746, *Henriette-Bibiene Colbert*, née le 10 Janvier 1727, dont : — *Henri de la Porte-de-Riants*, né le 17 Mai 1753 ; —— & *Bibiene-Antoinette de la Porte-de-Riants*, née le 1 Décembre 1746.

Branche des Comtes de Regmalard, *&c. éteinte.*

François de Riants, Seigneur de Houdangeau, fils puîné de Gilles, Baron de Villeray, & de *Madelene Fernel*, Conſeiller au Parlement de Paris le 26 Juin 1605, Maître des Requêtes le 14 Avril 1611, honoraire le 19 Décembre 1634, épouſa *Claude Gatian*, fille de *N... Gatian-de-Rougemont*, & en eut : —— 1. François, qui ſuit ; —— 2. Jean-Armand de Riants, né en 1623, Marquis de la Gazeliere, d'abord Page du Roi, depuis Conſeiller au Parlement le 6 Mars 1654, Procureur du Roi au Châtelet le 13 Septembre 1657, dont il ſe démit en Août 1684, mort en Octobre 1694, ſans enfans d'*Anne Marceau*, décédée avant lui, le 19 Février 1686 ; —— 3. Louise, femme d'*Urbain de Laval*, Marquis de Sablé & de Bois-Dauphin, morte ſans enfans ; — 4. Marie, Ab-

beſſe de Saint-Remi; — 5 & 6. FRANÇOISE & LOUISE, Religieuſes Urſulines à Nogent.

FRANÇOIS DE RIANTS, II. du nom, Baron de Voré, Comte de Regmalard, né le 1 Mars 1618, Conſeiller au Parlement de Paris le 17 Octobre 1641, Maître des Requêtes le 13 Juin 1650, honoraire le 19 Février 1658, épouſa *Louiſe de Moucy*, veuve de *Jean Luillier*, Seigneur d'Orville, Conſeiller au Parlement, & fille de *Louis de Moucy*, Seigneur d'Iteville, Maître des Comptes, & d'*Iſabelle de Beauvais*. Elle mourut en Novembre 1679, laiſſant: — CHARLES, qui ſuit; — & LOUISE-MARIE, alliée, en Mai 1681, à *Pierre Herbier*, Greffier en chef du Grand-Conſeil, & Maître des Comptes le 29 Septembre 1679, décédé le 6 Juillet 1686.

CHARLES DE RIANTS, Comte de Regmalard, Baron de Voré, Cornette au Régiment général des Dragons de France, mort en Novembre 1690, avoit épouſé, le 13 Août 1684, *Théreſe-Angélique de Bourlon*, fille de *Mathieu*, Maître des Comptes, & de *Catherine de Montſigot*. Elle ſe remaria à *Louis-Charles de Maridor*, Baron de Saint-Ouen, ſon couſin, dont elle eut — *Charles-Louis de Maridor*, qui fut pere de deux enfans. Elle mourut en 1697. De ſon premier lit elle a eu une fille unique, nommée

MARIE-LOUISE DE RIANTS, décédée le 16 Mars 1717, premiere femme, en Octobre 1704, d'*Anne-Charles Goiſlard*, Seigneur de Monſabert, Baron de Richebourg-lès-Toureil, &c. à cauſe d'elle, Comte de Regmalard & de Voré, Conſeiller au Parlement le 22 Juin 1701, Conſeiller d'Etat au dedans du Royaume, par Brevet du 15 Septembre 1715. Il s'eſt remarié à *Louiſe-Marguerite Patu*, fille de *Philippe Patu*, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris, & eſt mort à ſon Château de Monſabert le 21 Octobre 1733, âgé de 55 ans, laiſſant poſtérité. Voyez GOISLARD aux Additions du *Tome VIII*, *p.* 703 *& ſuiv.*

Les armes: *écartelé au 1 & 4, à trois bandes d'argent, chargées de cinq merlettes de gueules; au 2 & 3 d'argent, à ſix annelets de ſable, & ſur le tout d'azur, ſemé de treſles d'or, à deux bars ou barbeaux de même adoſſés, brochans ſur l'écu.*

* RIBAUCOURT: Terre & Seigneurie en Flandres, érigée en *Baronnie* en 1659, en faveur de *Charles-Ignace d'Aubermont*, Bailli de Tenremonde.

RIBEIRE (DE): Famille noble, dont étoit

ANTOINE DE RIBEIRE, Seigneur d'Homme, Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée de Clermont en Auvergne, marié à *Marguerite Fayet*, de laquelle il eut:

ANTOINE DE RIBEIRE, II. du nom, Seigneur d'Homme, né le 10 Février 1632, Conſeiller au Parlement de Paris le 26 Mai 1657, Maître des Requêtes le 27 Mai 1667, Intendant de Limoges en 1671, puis de Touraine en 1672, Lieutenant-Civil au nouveau Châtelet le 30 Avril 1674, Intendant de Poitou en 1689; Préſident au Grand-Conſeil, Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris en Juillet 1679, Conſeiller d'Etat en 1683, Ordinaire en Mai 1695, mort le 7 Octobre 1712. Il avoit épouſé *Catherine Potier-de-Novion*, morte en 1709, âgée de 63 ans, fille de *Nicolas Potier*, Seigneur de Novion, Préſident au Parlement de Paris, & de *Catherine Gallard*. De ce mariage il a eu deux filles; — FRANÇOISE, mariée, le 14 Juillet 1692, à *Charles-Honoré de Barentin*, Maître des Requêtes, & morte le 25 Juillet 1694, à 26 ans, ſans enfans; — & CATHERINE DE RIBEIRE, alliée à *Yves de la Bourdonnaye*, Seigneur de Coëtion, Maître des Requêtes, & morte en Juin 1711.

Les armes: *d'azur, à la faſce ondée d'argent, accompagnée de trois cannes de même, béquées & membrées de gueules, deux en chef & une en pointe.*

* RIBEIRAC, en Périgord.

Seigneurie & ancienne Vicomté qu'*Anne de Pons*, fille de *Gui*, Sire *de Pons*, Vicomte

Vicomte de Turenne en partie, & de Caylus, porta en mariage, en 1475, à *Odet d'Aidie*, dit *le Jeune*, fils de *Bertrand d'Aidie*, Capitaine de 100 hommes d'armes en 1461, & frere puîné d'*Odet d'Aidie-de-Leſcun*, Comte de Comminges, Gouverneur, Amiral & Grand-Sénéchal de Guienne.

Anne de Pons fut mere de *François d'Aidie*, pere de *Charles*, & ayeul d'*Armand d'Aidie*, créé *Comte de Riberac* en 1595, & décédé en 1628, au ſiége de la Rochelle, laiſſant de *Marguerite de Foix-de-Curſon*, entr'autres enfans, — *François d'Aidie*, Comte de Riberac, pere de — *Joſeph-Henri-Odet d'Aidie*, dit *le Marquis de Riberac*, mort en 1717, ſans alliance.

* RIBES (LAS), en Rouergue, Diocèſe de Vabres.

Terre & Seigneurie, unie avec celle de *Bertholenc* & la Châtellenie de Romiguere, toutes ſituées en Rouergue, & érigée en *Baronnie*, par Lettres d'Henri IV, données à Paris au mois de Novembre 1605, en faveur de JACQUES D'HEBLES, Seigneur de Las-Ribes, du Treuil, &c. en conſidération de ſes ſervices.

Le Baron *de Las-Ribes* étant mort ſans enfans, il eut pour ſucceſſeur dans ſa Baronnie & ſes autres Terres, GABRIEL D'HEBLES, Seigneur de la Vacareſſe, ſon couſin-germain, qui décéda après l'an 1616. Il avoit épouſé, le 12 Avril 1588, *Lucrèce de Cancer*, Dame en partie de Pignan, de Saint-Martin & d'Olivet, fille de *Robert*, Seigneur de Pignan, & de *Françoiſe de Lavergne-Montbaſen*, de laquelle il eut —— ANTOINE D'HEBLES, le même qui défendit Saint-Afrique pour le Duc *de Rohan*, & mourut le 4 Octobre 1663, laiſſant de *Françoiſe de Bernard-de-Miremont*, morte avant 1661, qu'il avoit épouſée le 28 Novembre 1633, — LOUISE D'HEBLES, Dame de Las-Ribes, morte le 20 Septembre 1719, veuve, du 13 Septembre 1688, de *François de Ricard*, Seigneur de Sauſſan, Conſeiller en la Cour des Aides de Montpellier, qu'elle avoit épouſé le 10 Avril 1657. Elle en avoit eu — *Eliſabeth de Ricard*, Dame de Las-Ribes, la Vacareſſe, Pignan, du Treuil, &c. mariée, le 1 Septembre 1678, à *Henri de Baſchi-du-Cayla*, Seigneur de Rigols, mort le 25 Janvier 1727.

RIBIER-DE-VILLEBROSSE : Famille établie à Paris.

GUILLAUME RIBIER, Ecuyer, Seigneur de Villebroſſe, Tréſorier de la Venerie, Capitaine du Château de Madrid, & Gruyer du Bois de Boulogne près Paris, fut fait priſonnier à la journée de Pavie en 1525, étant alors Archer de la Compagnie de l'Amiral *de Bonnivet*. De ſon mariage, accordé avec *Jeanne du Val*, naquirent : — LOUIS, qui ſuit ; — & GUILLAUME, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi en 1575, & homme d'armes des Ordonnances dans la Compagnie du Duc *d'Uzès* en 1584.

LOUIS RIBIER, Ecuyer, épouſa *Philippine le Boſſu*, & en eut, entr'autres enfans :

OLIVIER RIBIER, marié, en 1600, avec *Anne de Pomereu*, dont naquit :

FRANÇOIS-OLIVIER RIBIER, Ecuyer, Seigneur de Villebroſſe, Capitaine dans le Régiment de Houdancourt, puis dans celui de Bretagne, & enſuite Officier dans la Compagnie des Gendarmes de M. le Dauphin, qui épouſa, en 1644, *Anne de Bierq*, dont : — ANTOINE, qui ſuit ; — & ABRAHAM RIBIER, Ecuyer, Sieur de Villebroſſe, Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons de Saint-Fremont.

ANTOINE RIBIER, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villebroſſe, Garde-du-Corps du Roi en 1666, puis Capitaine dans le Régiment de Dragons Dauphin, & commandant le troiſieme eſcadron de ce Régiment, en 1692, avoit épouſé, en 1663, *Agnès le Noir*, ſa couſine du troiſieme au quatrieme degré.

ANTOINE RIBIER, II. du nom, leur fils, Ecuyer, Capitaine réformé dans le Régiment de Poyanne, Infanterie, né le 22 Juin 1681, & mort en 1722, avoit épouſé, en 1717, *Marie de la Porte*, de laquelle il a laiſſé, entr'autres enfans : — MARIE-MADELENE RIBIER-DE-VILLEBROSSE, née le 12 Janvier 1718, reçue à Saint-Cyr le 17 Juillet 1728, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *de gueules, à une faſce d'argent ondée, & une tête de licorne auſſi d'argent, poſée à la pointe de l'écu.* Armorial de France, *Regiſtre I, Part. II, p.* 462.

* RIBIERS, en Dauphiné, Diocèſe de Gap.

Terre & Seigneurie acquiſe par *Léon de Valbelle*, Lieutenant de la Maréchauſſée à Marſeille, créé *Marquis de Montfuron* en 1690, pere, par ſa ſeconde femme *Antoinette d'Albon*, de — *Côme-Alphonſe de Valbelle*, en faveur duquel la Seigneurie de *Ribiers* fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Janvier 1711, regiſtrées au Parlement de Dauphiné le 31 du même mois. Il mourut en 1732, ſans poſtérité, & le Comté de *Ribiers* paſſa alors à *Marguerite d'Armand-de-Miſon*, mariée à ſon oncle *Léon d'Armand-de-Miſon*, Marquis de Miſon, laquelle étoit fille de *François d'Armand*, Marquis de Miſon, & de *Marguerite de Valbelle*, fille de *Léon*, Marquis de Montfuron, & de ſa premiere femme *Marie de Pontevès-de-Buous*. La Marquiſe de *Miſon* mourut le 1 Décembre 1751.

* RIC (LA), autrefois CHABESTAN, en Dauphiné, Diocèſe de Gap.

Par Lettres-Patentes données à Marly au mois de Mai 1761, il a été établi dans ce lieu un Marché le Samedi de chaque ſemaine, & deux Foires tous les ans, l'une le 22 Mai, & l'autre le 14 Octobre. Par les mêmes Lettres-Patentes, Sa Majeſté établit auſſi une Foire dans la Baronnie d'Oze, qui confine au Comté de *Ric* : cette troiſieme Foire eſt fixée au 9 Juillet. Les Lettres-Patentes que nous venons de citer, furent enregiſtrées au Parlement de Dauphiné le 24 Octobre 1761, & à la Chambre des Comptes de la même Province, le 26 Mars 1763.

Par d'autres Lettres données à Verſailles au mois de Septembre 1729, regiſtrées au Parlement de Dauphiné le 18 Mars 1730, la Terre & Seigneurie de *Chabeſtan*, avec ſes dépendances, fut érigée en *Comté*, ſous le nom de *la Ric*, en faveur d'*Alexandre de Roux-de-Gaubert*, Conſeiller au Parlement de Grenoble, en conſidération de ſes ſervices, & de ceux qu'avoient rendus ſes ayeux, depuis plus d'un ſiécle, dans la Robe, & précédemment dans l'Epée, notamment, GABRIEL DE ROUX, Capitaine de 100 hommes d'armes, qui fut tué à la bataille de Ceriſoles, & à cauſe que cette Famille ſe diſtingua, par ſon zéle & ſa fidélité, dans les XIIe & XIIIe ſiécles, pour le ſervice de CHARLES I, CHARLES II & CHARLES III, Comtes de Provence & Rois de Naples. Il eſt dit dans ces Lettres, que l'Erection, dont il s'agit, fut faite pour récompenſer la Famille de *Roux*, de la perte du Comté de la Ric (*della Riccia*), qu'elle poſſédoit autrefois dans la Calabre, au Royaume de Naples.

Les Lettres-Patentes citées, expédiées à Marly au mois de Mai 1761, donnerent lieu à des Procès-verbaux, dreſſés par la Cour de Parlement & la Chambre des Comptes de Dauphiné, les 22 Avril & 22 Juillet 1763, & par la Cour des Aides de Provence le 27 Juin 1765, le tout enregiſtré à l'Hôtel-de-Ville & en la Chambre des Comptes de Paris. Ces différens Jugemens, peut-être uniques en leur eſpéce dans tout le Royaume, prouvent en faveur d'*Alexandre-Louis-Gabriel de Roux*, des Comtes *de la Ric*, ſa filiation de la Maiſon de *Ruffo*, le tout par titres originaux; & rien de plus ancien ni de plus illuſtre que cette Maiſon de *Ruffo* au Royaume de Naples, tige primitive de celle de *Roux-de-Gaubert*, des Comtes de la Ric. Voyez ROUX-DE-GAUBERT.

RICARD-DE-GOURDON-DE-GENOUILLAC : Cette Maiſon, dont on fait remonter l'origine à

PONS RICARD, Chevalier & Capitaine de Gourdon, qui vivoit en 1359, a donné un Maître-Viſiteur & Général-Réformateur de l'Artillerie de France, dans JACQUES RICARD-DE-GENOUILLAC. Il fut tué à la bataille de Saint-Aubin-

Digitized by Google

du Cormier, le 28 Juillet 1488. Elle a auſſi donné deux Chevaliers des Ordres du Roi.

Jean-François Ricard-de-Gourdon, Comte de Vaillac, Marquis de Roulaye, premier Baron de Guienne, & Meſtre-de-Camp du Régiment de Vaillac, Cavalerie, mort à Paris le 26 Décembre 1696, âgé de 51 ans, eut d'*Anne-Marie-Louiſe de Cambon*, ſon épouſe : — Armand Ricard-de-Gourdon-de-Genouillac, marié à *Henriette de Saint-Gelais-de-Luſignan*, fille héritiere de *Jean de Saint-Gelais-de-Luſignan*.

Jean Ricard, troiſieme fils de Pierre Ricard, marié à *Catherine du Bos*, Dame d'Acier, eſt auteur des Seigneurs d'Acier, qui n'ont fait que trois degrés. Jacques Ricard-de-Genouillac, ſon fils, fut Maître de l'Artillerie & Grand Ecuyer de France; & François Ricard-de-Genouillac, Seigneur d'Acier, ſon petit-fils, mourut vers le commencement de l'année 1544, des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Ceriſoles, ſans poſtérité de *Louiſe d'Eſtampes*, Dame de la Ferté Nabert, ſon épouſe.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à 3 étoiles d'or, miſes en pal; au 2 & 3 d'or, à trois bandes de gueules.*

* RICARD-DE-JOYEUSEGARDE : Les Terres de *Vacquieres*, *Joyeuſegarde* & *Sainte-Foi*, furent érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de Ricard, par Lettres du mois de Juin 1718, enregiſtrées au mois de Juin 1730, en faveur de Louis-Hercule de Ricard.

Jules de Ricard Seigneur de Joyeuſegarde, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement d'Aix, a eu, entr'autres enfans, de feu *Louiſe de Piolenc*, ſon épouſe :

Joseph-Paul, Marquis de Ricard & de Drogançon, auſſi Conſeiller de Grand'Chambre au même Parlement; — Sextius de Ricard, Bailli, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, & Baron de la Ville Dieu en Languedoc; — Pierre de Ricard, Premier Préſident de la Chambre des Enquêtes au Parlement d'Aix; — & Dominique de Ricard, Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, de la Langue de Provence, où il avoit été reçu en 1696, mort en odeur de ſainteté, à Paris le 12 Décembre 1734, âgé d'environ 54 ans.

Ils étoient couſins-germains de Jules de Ricard, Baron de Gourgy, ci-devant Conſeiller au Parlement de Dijon, & enſuite ſecond Préſident de la Cour des Aides de Paris; de Ferdinand de Ricard, auſſi Bailli, Grand'Croix de Malte, Commandeur de Châlons en Champagne, & de Pontaubert en Bourgogne; & d'Etienne de Ricard, Commandeur de la Romagne, qui avoit été dans ſa jeuneſſe Enſeigne d'une Galere de France, puis Lieutenant d'une Galere de Malte, commandée par ſon frere, ſur laquelle il fut bleſſé en 1700, à l'abordage & priſe d'un Vaiſſeau Turc de 70 piéces de canon, dont le principal étendard fut envoyé à Aix, lieu de leur naiſſance, par ordre du Grand-Maître. On voit dans les *Hiſtoires de Malte*, par *Boſio*, *Vertot* & autres Auteurs, que les Chevaliers, Commandeurs & Grands'Croix de cette Famille, tant à Rhodes qu'à Malte, ſe ſont toujours ſignalés pour la gloire de la Religion.

Les armes : *d'or, au griffon de gueules, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lis du champ.* Extrait du *Mercure de France des mois de Juin 1726, p. 1459, & de Décembre 1734, p. 2744.*

RICARD-DE-LA-CHEVALLERAYE : Famille attachée à la Maiſon de *Conty* depuis un ſiécle.

François I, qui fit bâtir le Château de Madrid, donna la garde de ce Château à Pierre Ricard-de-la-Chevalleraye, pour le récompenſer des ſignalés ſervices qu'il avoit rendus à la fameuſe bataille de Pavie, à la tête d'une Compagnie d'Ordonnance.

Digitized by Google

Edouard de Ricard, Ecuyer, ſieur de la Chevalleraye, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Beaumont-ſur-l'Oiſe, & de l'Iſle-Adam, Capitaine des Chaſſes du Prince *de Conty*, mourut à Paris, à l'Hôtel de Conty, le 28 Janvier 1742, dans la 63ᵉ année de ſon âge. Il avoit épouſé, en 1701, *Catherine-Iſabelle*, dont il n'eut qu'une fille, mariée à ſon couſin-germain, Jean de Ricard, Capitaine au Régiment de Touraine, qui a ſuccédé à ſon beau-pere dans ſes Gouvernemens de Beaumont & de l'Iſle-Adam, & dans la Charge de Capitaine des Chaſſes du Prince *de Conty*.

Corneille de Ricard, de l'Académie des Sciences, & Capitaine du Château de Madrid, frere d'Edouard, fut choiſi pour être Gouverneur du Prince *de Conty*, dernier mort, & enſuite Capitaine de ſes Gardes. Extrait du *Mercure de France du mois de Février* 1742, *p.* 402. Nous ignorons l'état actuel & les armes de cette Famille, faute de *Mémoire*.

RICCI ou RICCÉ : Famille, une des plus anciennes de Piémont, qui figure avec la plus haute Nobleſſe d'Italie, par les places qu'elle a occupées, & par le caractere de ſes poſſeſſions. Toutes les piéces juſtificatives en ont été vérifiées par M. *de Beaujon*, en ſa qualité de Commiſſaire nommé, par Sa Majeſté, à l'examen des preuves de nobleſſe des perſonnes qui aſpirent aux honneurs de la Cour; & le Procès-verbal, qui en a été mis ſous les yeux du Roi, eſt du 20 Août 1770.

Cette Maiſon eſt actuellement établie dans le Duché de Toſcane : il y en a un rameau ſéparé dès le commencement du XIIIᵉ ſiécle. Elle a fourni un grand nombre de ſujets connus, dont il eſt parlé dans un volume *in-fol. p.* 153 des Familles nobles de Florence, par *Scipion Amirate*, imprimé à Florence en 1615, en Italien. Le dernier Général des Jéſuites étoit de cette branche. *Guichenon*, Hiſtorien de Breſſe, fait mention de cette Maiſon, & la remonte à la ſéparation des branches, dans le XVIᵉ ſiécle. Ce qu'il en dit eſt exact, à l'ortographe près du nom, écrivant *Riſſi*, au lieu de *Ricci*, qui a été adopté indifféremment, tant en France que dans l'Aſteſan.

On trouve dans les Annales de la ville d'Aſti, anciennement République, pluſieurs ſujets du nom de *Ricci*, qui jouoient des rôles importans dans le Xᵉ. ſiécle. Leur nom, leurs armes, & la principale Terre qu'ils poſſédoient, ſont des preuves plus que ſuffiſantes qu'elle eſt la ſouche antique de la Maiſon dont il eſt ici queſtion. Mais les différentes révolutions qu'elle y a éprouvées, ne laiſſent pas la poſſibilité d'en établir, par titres, la filiation juſqu'à des ſiécles auſſi reculés; & en effet, on ne peut la conſtater, ſuivie & prouvée par titres originaux, & par expéditions compulſées par le Sénat de Turin, que depuis Barthelemi Ricci, l'un des Seigneurs du Conſeil de la Nobleſſe de la République d'Aſti en 1309. Ce Conſeil, appellé *l'Hoſpice*, ou ſociété de la Baronnie des Chevaliers, étoit compoſé de la haute Nobleſſe. Les Chartes conſervées dans la Bibliothéque du Roi de Sardaigne à Turin, apprennent que dans le diſcours familier, Noble de l'Hospice étoit ſynonime avec le titre de Grand du Pays : *Nobiles de Hoſpicio, ſive Magnates & Milites.* Les ſtatuts de cette Chevalerie faiſoient malgré cela deux claſſes diſtinctes de ceux qui les compoſoient. Ceux qui y ſiégeoient du côté droit, avoient la prééminence ſur ceux qui ſiégeoient du côté gauche; & les titres tirés des Archives même dudit Conſeil de l'Hoſpice, apprennent que ceux de la Maiſon de Ricci ont toujours ſiégé du côté droit.

I. Barthelemi Ricci, ſuivant une Charte authentique de l'année 1309, conſervée dans les Archives de la République d'Aſti, fut député & muni des plus amples pouvoirs, pour paſſer procuration aux Prince & Comte *Amédée* & *Philippe de Savoie*, Prince d'Achaye, à l'effet de traiter de la Paix avec les Puiſſances étrangeres. Il étoit Seigneur de Saint-Paul & de Solbrito dans l'Aſteſan, Terre qu'il poſſédoit en franc-aleu, ſans relever d'aucun Souverain.

Digitized by Google

Le partage fait entre ſes enfans prouve qu'il tenoit la premiere de ces Terres de ſes ayeux, qui la poſſédoient de tems immémorial : ſes deſcendans la tiennent encore aujourd'hui. Il eut deux fils : —— Emmanuel Ricci, auteur d'une branche connue ſous le nom de *Traverſola*, & en partie de Solbrito, éteinte en 1764; —— & Jacques, qui ſuit, chef des deux branches exiſtantes.

II. Jacques Ricci, co-Seigneur de Saint-Paul & de Solbrito en 1367, laiſſa de ſon épouſe, dont le nom eſt inconnu :

III. Bernard Ricci, co-Seigneur de Saint-Paul & de Solbrito, qualifié de *Noble Seigneur du Conſeil de l'Hoſpice de la République d'Aſti*, mort en 1376, qui laiſſa entr'autres enfans : — Jeannin, qui ſuit; — & Agnès, mariée à *Jean Iſnardi*, tige des Marquis de Carail.

IV. Jeannin Ricci, Seigneur, avec ſes freres & ſes couſins, de Saint-Paul & de Solbrito, s'engagea, avec eux, à faire la guerre & la paix pour *Valentine de Milan*, Dame d'Aſti, deſtinée à épouſer Louis de France, Duc de Lorraine, puis d'Orléans. Par cet acte, daté de l'an 1387, il fut reconnu que les Seigneurs de la Maiſon de Ricci n'étoient aſtreins à nul devoir envers aucun Souverain, pour leurs Châteaux de Saint-Paul & de Solbrito, pour leſquels ils ne reconnoiſſoient point de Souverains; mais ſeulement pour leur Terre de Celleringue, qui relevoit de l'Empereur. Jeannin Ricci épouſa *Agnès d'Aglié*, de la Maiſon des Comtes *de Saint-Martin*, & actuellement Comtes *de Saint-Germain*. Il en eut, entr'autres enfans :

V. Andréon Ricci, co-Seigneur de Saint-Paul & de Corveglia, qui ſe détermina, avec ſes freres & ſes couſins, afin d'avoir la paiſible poſſeſſion de leurs Terres, à en faire hommage à Charles, Duc d'Orléans, fils de *Valentine de Milan*. Comme il en avoit joui juſqu'alors, en *franc-Aleu*, il eſt dit dans l'acte, daté de l'an 1423, que ce Prince les confirme dans toutes les franchiſes qui y étoient attachées, & ce, en conſidération de l'hommage qu'ils ont bien voulu lui en faire. Andréon étoit mort avant l'an 1454, & laiſſa :

VI. Albert Ricci, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Paul & de Corveglia, qui fut inveſti de cette derniere Terre en 1455, & vivoit encore en 1496. Il eut deux fils, ſçavoir : — Lucquin, qui ſuit; — & Jeannin, rapporté après ſon frere.

VII. Lucquin Ricci, co-Seigneur de Saint-Paul & de Celleringue, qualifié *Magnifique & ſpectable Seigneur*, eut pour fils : — Thomas Ricci, Capitaine & Podeſtat de Villeneuve d'Aſti, qui continua la branche des Comtes de Saint-Paul, actuellement exiſtante dans l'Aſteſan, laquelle a contracté des alliances avec les plus grandes Maiſons du Piémont, telles que celles de *Rovere*, de *Saular*, de *Provana*, & autres, admiſes dans l'Ordre de l'Annonciade.

VII. Jeannin Ricci, II. du nom, Seigneur de Celleringue, ſecond fils d'Albert, qualifié *magnifique & illuſtre Seigneur*, épouſa, avant l'année 1516, Barthelomée Ricci-de-Solbrito, ſa parente, de laquelle il eut quatre fils, dont deux moururent ſans poſtérité. — L'aîné, appellé André Ricci, co-Seigneur de Celleringue, forma une branche qui s'eſt éteinte en Piémont, au ſiécle dernier; —— & Pierre, dont nous allons parler, eſt auteur de la branche établie en Breſſe.

VIII. Pierre Ricci, ſurnommé *Aunide*, co-Seigneur de Celleringue, qualifié *magnifique Seigneur*, ſervit dans les Armées de l'Empereur Charles-Quint, & de Philippe II, Roi d'Eſpagne, ſous le Marquis *de Varembon*, & ſe maria en Bourgogne, avec *Marie de la Tournelle*, fille de *Jean-Claude de la Tournelle*, Ecuyer, ce qui le fixa en Breſſe, Province qui appartenoit alors à la Maiſon de *Savoie*. Il teſta à Dole, le 20 Mars 1559, & eut un fils, nommé Marc-Marie, qui ſuit. C'eſt à cette époque, que pour franciſer le nom de cette Maiſon, elle s'eſt appellée Riccé, au lieu de Ricci, uſage auquel les deſcendans de Pierre ſe ſont aſſujettis.

IX. Marc-Marie de Riccé, Chevalier, porta les armes pour le Duc *de*

Digitized by Google

Savoie ; fut ſucceſſivement Capitaine au Régiment du Marquis *de Tréfort* ; Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Marquis *de Balançon*, & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Attingna, après la ceſſion de la Breſſe au Roi HENRI IV, en 1601. Il fut du nombre des Gentilshommes de cette Province qui firent ſerment de fidélité à ce Prince ; ſervit dans ſes Armées & dans celles du Roi LOUIS XIII ; teſta le 20 Octobre 1620, & mourut après l'année 1626, laiſſant de *Jeanne de Polia*, Dame de Leſpiney : — 1. DAVID, qui ſuit ; — 2. CHRISTOPHE, Seigneur de la Moutonniere, auteur d'un rameau actuellement éteint ; — 3 & 4. & deux filles, dont l'une mariée au Baron *du Pin*, de la Maiſon *du Louverot* en Franche-Comté ; & l'autre, Chanoineſſe de Neuville-les-Dames en Breſſe.

X. DAVID DE RICCÉ, Chevalier, Seigneur de l'Oiſe, de Cornaton, de Leſpiney, épouſa, par contrat du 26 Juin 1626, *Antoinette de Candie*, Dame de l'Oiſe, d'une ancienne Maiſon de Breſſe, originaire de Savoie. De cette alliance vint :

XI. CHRISTOPHE DE RICCÉ, Chevalier, Seigneur de l'Oiſe, Cornaton, Leſpiney, &c. élu, en 1662, Syndic-Général de la Nobleſſe de Breſſe. Il épouſa, par contrat du 6 Août 1660, *Catherine de Belriant*, fille de *Pierre de Belriant*, Seigneur de l'Angle, & de *Catherine de Sommievre*. Ils teſterent mutuellement le 7 Novembre 1683, & le 26 Juillet 1694. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. CHRISTOPHE, qui ſervit avec diſtinction, pendant plus de 44 ans, ſucceſſivement en qualité de Capitaine au Régiment d'Angoumois, de Capitaine de Grenadiers dans celui de Nice, où il fut fait Chevalier de Saint-Louis, & Major au même Régiment ; — 3. MARC-HILAIRE, Officier au Régiment de Thouy, mort jeune ; — 4 & 5. deux filles, décédées Chanoineſſes au Chapitre noble de Neuville.

XII. CHARLES DE RICCÉ, Chevalier, Comte de Berrins, Seigneur de l'Oiſe, Cornaton & de Leſpiney, d'abord premier Capitaine du Régiment de Thouy, après avoir été élu Syndic de la Nobleſſe de Breſſe, fut choiſi pour commander l'arriere-ban de Bourgogne en 1697, & avoit épouſé, par contrat du 24 Avril 1686, *Marie de Baret*, fille de *Marc de Baret*, Seigneur de Chaſey, Gouverneur de Seiſſel, dont, entr'autres enfans : — 1. CLAUDE-MELCHIOR-BALTHASARD, qui ſuit ; — 2. MARC-HILAIRE, Major du Régiment de Nice, puis Commandant pour le Roi à Sarguemines, dans la Lorraine Allemande, mort en 1747. Il avoit été connu au ſervice ſous le nom de *Chevalier de l'Oiſe* ; — 3. une fille, morte Chanoineſſe de Neuville ; — 4. & une autre Demoiſelle, mariée à *N... d'Honnorati*, Seigneur de Breſnaud & de Rignieux-le-Franc en Breſſe.

XIII. CLAUDE-MELCHIOR-BALTHASARD DE RICCÉ, Chevalier, Comte de Berrins, Seigneur de l'Oiſe, Capitaine au Régiment de la Marck, mort en 1726, avoit épouſé, par contrat du 7 Mars 1724, *Jeanne-Marie Yon-de-Jonage*, fille de *François Yon*, Ecuyer, Seigneur de Jonage & Mares, & de feu *Marie Jaquier*, dont il a laiſſé : — FRANÇOIS-MARIE, mort en minorité, étant Capitaine-Aide-Major au Régiment du Roi, Infanterie ; — & CHARLES-MARIE, qui ſuit.

XIV. CHARLES-MARIE, Comte DE RICCÉ, Chevalier, Seigneur de l'Oiſe, Saint-Cyr-ſur-Manthon, Liſle-Tourne, &c. Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Maurice de Savoie, ancien Capitaine au Régiment d'Anjou, Infanterie, après avoir été élu Syndic-Général de la Nobleſſe de Breſſe pendant pluſieurs années, eſt, depuis 1764, Grand-Bailli d'Epée de la même Province, place qui lui donne le droit excluſif de tenir, au nom du Roi, les Etats ou Aſſemblées générales de cette Province, qui s'y convoquent tous les trois ans à l'inſtar des Etats de Bourgogne. Il a épouſé, par contrat du 8 Janvier 1752, *Gabrielle-Marie de Jaucourt*, fille d'*Edme-Etienne*, Comte *de Jaucourt*, Chevalier, Seigneur de Chazelleſcot, Montagnerot, &c. & de *Marie d'Arlay*, dont ſont iſſus : — GABRIEL-MARIE, qui ſuit ; — & une fille, appellée MARIE-PAU-

Digitized by Google

LINE-JOSEPHINE, née le 12 Mars 1755, Chanoineſſe-Comteſſe du Chapitre de Neuville en Breſſe.

XV. GABRIEL-MARIE, Vicomte DE RICCÉ, né le 12 Juillet 1758, d'abord Page du Roi en la petite Ecurie, eſt actuellement Officier au Régiment de Dragons de Condé.

Les armes : *d'argent, à trois hériſſons de châtaignes de ſinople, tigés & feuillés de même, poſés 2 & 1.* Cimier, *un griffon d'or.* Supports, *deux griffons d'or.* Deviſe : QUÆ SUNT CÆSARIS CÆSARI; QUÆ SUNT DEI DEO. Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.

* RICEY, en Bourgogne. Seigneurie & ancienne Baronnie, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Novembre 1718, en faveur de *Jean-Batiſte de Pomereu.* Ce *Marquiſat* eſt actuellement poſſédé par M. *de Pomereu*, Conſeiller au Parlement de Paris. Voyez POMEREU.

RICEY : Les Seigneurs de Ricey étoient une branche de la Maiſon de *Crequy.*

Ils ont eu pour auteur *Georges de Crequy*, fils de *Jean*, VI. du nom, & de *Marie d'Amboiſe*, ſa ſeconde femme. Elle s'eſt éteinte, au XIXe degré, dans *Urbain de Crequy*, Seigneur de Ricey & de Bagneux. Voyez CREQUY.

RICHARD : Famille noble qui a long-tems été établie à Alloz, petite Ville en la haute Provence, autrefois fortifiée.

Elle y poſſédoit, dès le XIVe ſiécle, & peut-être long-tems auparavant, un domaine de ſon nom, qu'elle paroit avoir poſſédé en fief, vû la nature des droits qui en dépendoient, & notamment le droit excluſif de pâturage ſur les montagnes qui confrontoient ce domaine, qu'elle a conſervé juſques ſur la fin du dernier ſiécle. On ignore ſi c'eſt la Famille qui a donné ſon nom au fief, ou ſi c'eſt de ce fief qu'elle tient le ſien : ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il s'y eſt formé le Hameau de *Champ-Richard*, qui exiſte aujourd'hui près de cette Ville.

Pluſieurs de ces RICHARD ſervirent, aux XIVe & XVe ſiécles, dans les Armées de Sardaigne, & dans celles d'Angleterre.

I. HUGUES RICHARD, dudit lieu d'Alloz, premier connu de ce nom, paſſa au ſervice d'Angleterre vers le commencement du XIVe ſiécle. On ignore s'il étoit marié avant que d'y aller, ou s'il y prit alliance. Il s'attacha au parti de *Jean de la Pôle*, de la Maiſon des Ducs *de Suffolck*, & fut tué à la bataille de Stolke en 1488, où il commandoit une Compagnie.

II. JEAN RICHARD, un de ſes fils, ſe trouva à la même bataille & y fut tué. Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais il laiſſa un fils, qui ſuit.

III. CHARLES RICHARD épouſa *Marie de la Pôle*, de la même Maiſon que celle ci-deſſus mentionnée. Ils périrent tous deux dans les troubles de Religion d'Angleterre en 1542, pour être reſtés conſtamment attachés à la Religion de leurs peres. De leur mariage ſortit :

IV. VINCENT RICHARD, I. du nom, qui perdit ſa femme pour cette cauſe en ladite année. Pour ſe ſouſtraire au même ſort, il vint en France avec VINCENT, qui ſuit, ſon fils, qu'il comptoit faire paſſer en Italie auprès du Cardinal *Regnault de la Pôle*, leur proche parent, qui fuyoit auſſi pour éviter les pourſuites de HENRI VIII, Roi d'Angleterre, qui en vouloit principalement à leur Famille; mais il mourut à Alloz la même année 1542.

V. VINCENT RICHARD, II. du nom, alors âgé d'environ 7 ans, reſta ſous la garde & tutelle de ſon couſin JEAN RICHARD, dudit lieu d'Alloz, où ſon pere avoit encore quelques biens. Ces faits, ainſi que la filiation ci-deſſus, ſont prouvés par un acte, en forme d'inventaire, fait par le Juge ordinaire d'Alloz, le 2 Septembre 1542, contenant l'énumération des titres, papiers, Lettres & Mémoires, trouvés après la mort de VINCENT RICHARD, ſon pere, & briévement extraits audit inventaire. Ledit VINCENT RICHARD, II. du nom, fut Conſeiller-

Digitized by Google

Sénateur au Senat de Nice, ſe maria, vers 1556, à Alloz, & y mourut le 22 Novembre 1636, âgé de 101 ans, n'ayant plus ni enfans, ni petits-enfans; mais ſeulement un arriere-petit-fils, nommé SÉBASTIEN, mentionné ci-après. De ſon mariage il avoit eu: —— VENAS ou VINCENT, qui ſuit; — & SÉBASTIEN RICHARD, I. du nom, qui ne vivoit plus en 1618. D'*Anthoronne* ou *Antoinette Trichaud*, ſon épouſe, il eut un fils, nommé JEAN RICHARD, qui épouſa *Marie Rebattu*, & mourut ſans poſtérité maſculine.

VI. VENAS ou VINCENT RICHARD, III. du nom, ne vivoit plus en 1618, ſuivant un acte judiciaire du 5 Avril de ladite année, paſſé entre ſes enfans & ceux de SÉBASTIEN, ſon frere. Il avoit épouſé *Peyronne Chaix*, & en eut: — FRANÇOIS, qui ſuit; — & GIRARD, marié à *Perrine Guieſſe*: ils moururent, en 1630, du fléau de la peſte qui ravagea la ville d'Alloz, & ne laiſſerent aucune poſtérité. SÉBASTIEN, II. du nom, leur neveu, fut leur héritier.

VII. FRANÇOIS RICHARD, né le 24 Février 1577, épouſa Demoiſelle *N... Honorat*, du lieu d'Alloz. Ils moururent auſſi de la peſte en 1630, & ne laiſſerent qu'un fils, qui ſuit, âgé d'environ trois ans.

VIII. SÉBASTIEN RICHARD, II. du nom, reſta ſans tutelle juſqu'au décès de VINCENT, II. du nom, ſon biſayeul, arrivé le 22 Novembre 1636, après lequel *Antoine Chaix*, ſon oncle, par alliance, en fut nommé tuteur, faute d'hommes du côté paternel. Il recueillit de ces trois ſucceſſions les Maiſon, Domaine & droits de Champ-Richard, & pluſieurs autres biens, tant de ville que de campagne, ſur leſquels on lui fit un grand nombre d'uſurpations, pendant ſa pupillarité, dont on voit l'énumération par un procès-verbal d'eſtimation des fruits, du 23 Août 1647, fait en vertu de l'Ordonnance du Juge d'Alloz, ſur la Requête dudit SÉBASTIEN RICHARD, II. du nom. Il fut immatriculé Juge ordinaire de la ville d'Alloz, le 8 Janvier 1692, par le Préfet & Gouverneur-Général du pays, & mourut le 7 Août 1694. Il avoit épouſé 1°. *Donne-Marguerite Allegre*, ſuivant ſon contrat de mariage du 1 Janvier 1648, dans lequel il eſt qualifié de *Meſſire*, ainſi que dans nombre d'autres actes qui ont été rapportés; & 2°. *Marie Millon*, dont des enfans, tous morts ſans poſtérité. Du premier lit il eut, entr'autres: — 1. JEAN, Conſeiller au Conſeil de Colmars en Provence, auquel ſon pere, par l'acte de ſon émancipation du 8 Mars 1668, abandonna les Maiſon, Domaine & droits de Champ-Richard, déſignés & confrontés dans le livre Terrier de la Communauté. Il avoit épouſé, audit lieu de Colmars, le 8 Janvier 1667, *Marie Authaman*. Sa branche eſt éteinte; — 2. JOSEPH, Eccléſiaſtique, nommé, le 13 Novembre 1678, par l'Evêque de Senez, à la Chapelle de Saint-Etienne d'Alloz, puis Curé de Quirieu, & du Villard-Reymond, en Dauphiné, où il eſt mort vers 1730; — 3. ETIENNE, qui ſuit; — 4. CHARLES, qui s'établit à Turin, où il a formé une branche exiſtante; mais dont nous n'avons point la filiation; — & pluſieurs filles, l'une deſquelles s'eſt mariée avec Meſſire *Charles Paſcalis*, Capitaine au Régiment de Laſti.

IX. ETIENNE RICHARD fut émancipé, par acte du 5 Juillet 1679, devant le Préfet & Gouverneur-Général du pays d'Alloz, en préſence de ſes proches parens, où ils ſont tous qualifiés de *Meſſire*, & parmi leſquels étoient deux couſins-germains, Capitaines au Régiment de Laſti. Après le ſecond mariage de ſon pere, il vint ſe fixer auprès de JOSEPH, ſon frere, Curé, & ſe maria, au Villard-Reymond, le 3 Mars 1694, avec Demoiſelle *Marguerite Pelliſſier*, dudit lieu, où il vécut noblement. Lui & ſon frere perdirent tous leurs titres & papiers dans l'incendie général du Villard-Reymond, arrivé la nuit du 10 Décembre 1701, comme il conſte par un acte d'aſſemblée des habitans dudit lieu, du 5 Juin 1705, contenant atteſtation de leur *nobleſſe* & de la perte de leurs titres. Ledit ETIENNE RICHARD décéda le 3 Mars 1723, laiſſant: — 1. JOSEPH, Eccléſiaſtique, mort Curé de la Garde en Dauphiné en 1759; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. ETIENNE, mort, ſans laiſſer de poſtérité mâle de *Marie Gaillard*, ſon épouſe; —— 4. & une fille, nommée THÉODORE, mariée à *Laurent Barruel*.

X. JEAN RICHARD ſuccéda à ſon pere audit lieu du Villard, où il vécut noblement,

blement, en faiſant valoir les biens de ſes pere & mere, & eſt mort le 9 Décembre 1755. Il avoit épouſé, le 13 Juin 1724, *Claudine Garden*, dont : — 1. JOSEPH, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE, rapporté après ſon frere ; — 3. ETIENNE RICHARD, dit *de Rochecline*, réſidant actuellement au Puy en Velay, marié, le 30 Juillet 1776, à Demoiſelle *Claudine Parrel* ; — 4. MARGUERITE, épouſe de *Claude Chouvin* ; — 5. & une autre fille, nommée JEANNE.

XI. JOSEPH RICHARD-DE-CORBERI vit noblement à Paris, où il a épouſé, le 15 Février 1775, *Marie-Sophie Beauvalet*.

XI. JEAN-BATISTE RICHARD, ſecond fils de JEAN, & de *Catherine Garden*, reſide au Villard-Reymond, où il vit noblement avec *Catherine Garden-de-la-Font*, de laquelle il a, en 1776, ſçavoir : — 1. JEAN-BATISTE ; — 2. PIERRE ; — 3. LAURENT ; — 4. ETIENNE ; — 5. JOSEPH ; — 6. & une fille, nommée MARIE.

Les armes : *d'azur, au rich ou loup cervier au naturel, au chef d'or, chargé d'un léopard de gueules.*

* RICHEBOURG : Terre & Seigneurie en Touraine, qui appartient depuis long-tems, & ſans interruption, à la Famille de QUENTIN. Voyez ce mot.

* RICHECOURT, en Barrois.

Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres-Patentes du 10 Mars 1722, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar le 9 Mai ſuivant, en faveur de CHARLES-IGNACE DE NAY, Conſeiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, & en ſon Parlement de Nancy, mort Préſident à Mortier au même Parlement, en 1735. Voyez NAY.

* RICHELIEU : Petite Ville en Poitou, que le Cardinal *de Richelieu* fit bâtir, & qui fut érigée en ſa faveur en *Duché-Pairie*, au mois de Mai 1631, avec extenſion à ſes hoirs mâles & femelles. *Voyez* PLESSIS-RICHELIEU.

RICHEMONT, dans le Comté d'Yorck en Angleterre. *Voyez* AUBIGNY.

* RICHIER-DE-CERISY : Famille noble de Normandie, Election de Coutances, qui poſſede la Terre de *Ceriſy*, & nomme à la Cure.

Elle eſt également noble & ancienne, & a fait des alliances honorables. Elle a donné, de nos jours, un Evêque de Lombès, dans la perſonne de Meſſire JACQUES RICHIER-DE-CERISY.

Les armes : *de ſinople, à la bande d'argent cotoyée de deux filets de même, au lion paſſant d'or en chef.*

RICOUART : Famille noble, originaire de Flandre, diſtinguée dans l'Epée & dans la Robe. N'ayant point connoiſſance de ſes premiers auteurs, nous n'en donnerons la filiation que depuis JEAN, qui ſuit.

JEAN DE RICOUART, Ecuyer, Seigneur de Foucaud, Coulombes, &c. paſſa en France du tems de la guerre de Flandre. Il fit foi & hommage, pour ſon fief de Foucaud, ſitué à Coulombes-lès-Paris, le 22 Juin 1552, à M. *Duſos*, Seigneur de la Chambellane ; & épouſa *Nicole Benard*, dont ſortirent deux enfans, ſçavoir : — YVES, qui ſuit ; — & N... DE RICOUART, Ecuyer, Conſeiller au Parlement en 1583, marié à *Eliſabeth le Peultre*, & mort ſans enfans.

YVES DE RICOUART, Ecuyer, Seigneur de Foucaud, de Coulombes & autres lieux, Conſeiller-Secrétaire du Roi, épouſa, par contrat du 10 Juin 1569, *Guillemette Mauclerc*, laquelle, étant veuve, eut, le dernier Août 1575, la garde-noble de JACQUES, ſon fils unique, qui ſuit.

JACQUES DE RICOUART, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, batiſé en la paroiſſe de Coulombes le 1 Mai 1573, fut Contrôleur-Général des Guerres en Bourbonnois ; fit foi & hommage, le 20 Mars 1606, de ſon fief de Saint-

Georges, mouvant de la Terre de Charny, à M. *Lottin*, Seigneur de Charny; & épouſa, par contrat du 21 Juin 1611, *Catherine le Peultre*, fille de *Jacques le Peultre*, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, Secrétaire du Roi, & de *Marie Charpentier*, dont: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. JACQUES, auteur de la troiſieme branche, rapportée ci-après; — 3. ELISABETH, née en 1615, mariée, le 20 Juin 1632, à *Robert des Perrois*, Seigneur de Bouchaut, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, tué à la tête du Régiment de la Force, dont des enfans; — 4. MARIE-CATHERINE, née en 1618, mariée, 1°. le 31 Août 1638, à *Jean-Bertrand Marchant*, Seigneur de la Cour-Senlis, mort ſans enfans; & 2°. en 1651, à *Pierre Benoiſe*, Conſeiller au Grand-Conſeil, mort le 11 Avril 1699, & elle le 18 Mai ſuivant, dont des enfans; — 5. & MARIE, née en 1620, Religieuſe Urſuline à Pontoiſe.

ANTOINE DE RICOUART, Chevalier, Seigneur de Villeroy, Conſeiller au Parlement de Metz le 14 Octobre 1633, Maître des Requêtes le 2 Avril 1640, Conſeiller d'Etat en 1652, *Comte d'Herouville*, par Lettres du mois de Décembre 1654, avoit épouſé, 1°. le 18 Février 1642, *Marie Pinon*, fille de *Jean Pinon*, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Préſident à Mortier en celui de Metz, & de *Marie de Creil*; & 2°. le 19 Janvier 1660, *Charlotte le Prince*, fille de *Henri le Prince*, Seigneur de la Bretonniere, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Catherine Goujat*. Les enfans ſortis du premier lit furent: — 1. ANTOINE-BERNARD, mort, ſans alliance, dans le tems de la priſe de Rio-Janeiro, en 1711; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. MARIE, morte en 1679, ſans alliance; & du ſecond lit vinrent: — 4. MARC-ANTOINE DE RICOUART, Comte d'Herouville, Seigneur de Villeroy & de Longuejoue, né en 1666, Colonel du Régiment de Hainaut en 1695, Brigadier en 1711, Maréchal-de-Camp le 8 Mars 1718, & Commandant à Dunkerque, où il eſt mort le 23 Décembre 1725; — 5. N..., appellé *le Chevalier* DE RICOUART, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Frégate en 1711, & de Vaiſſeau en 1712, Gouverneur de Donchery, mort ſans laiſſer d'enfans vivans de *N... Subleau-de-la-Mauvoiſiniere*, ſa niéce, qu'il avoit épouſée, laquelle s'eſt remariée au Comte *de la Guerche*, dont elle eſt veuve ſans enfans; — 6. N... DE RICOUART, Abbé en 1711, mort en 1740; — 7. LOUIS-BALTHASARD, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après; — 8. N..., Abbé Régulier de Dommartin; — 9. & ANNE-CHARLOTTE, mariée, le 3 Février 1693, à *Louis Subleau*, Ecuyer, Seigneur de la Mauvoiſiniere en Anjou, Conſeiller-Secrétaire du Roi.

JACQUES DE RICOUART, Chevalier, Comte d'Herouville, Seigneur du Martray, mort le 8 Mars 1726, à 75 ans, avoit épouſé *Charlotte Huguet-de-Semonville*, veuve de *Chriſtophe Cadeau*, Seigneur de Bourdareau, Procureur-Général du Parlement de Metz, & fille de *Bertrand-François Huguet-de-Semonville*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi. Elle eſt décédée, avant ſon mari, en 1725, ayant eu pour enfans: — 1. JACQUES DE RICOUART, Abbé, mort à 75 ans; — 2. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. CHARLOTTE, mariée, 1°. en Mars 1718, à *Philippe Langlois*, Seigneur de Pomeuſe, Grand-Audiencier de France; & 2°. en Octobre 1738, à *François de Salles-Bardon*, Seigneur de Valiſieu: elle eſt morte, en 1767, à 85 ans; — 4. & MADELEINE-MARGUERITE, femme d'*Armand de Croville*, Seigneur du Meſnil en Bray, ancien Maréchal des Logis des Mouſquetaires, morte le 7 Mai 1771.

PHILIPPE-FRANÇOIS DE RICOUART, Comte d'Herouville, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Toulouſe, mort le 11 Septembre 1755, à 70 ans, avoit épouſé, 1°. en 1734, *Eliſabeth-Avoye des Pontys*, fille de *Michel des Pontys*, Seigneur du Pleſſis-Sainte-Avoye, morte en couches, le 19 Février 1737, à 32 ans; & 2°. le 29 Décembre 1744, *Marie-Françoiſe Roſſignol*, fille de *Claude-Charles Roſſignol*, Conſeiller honoraire au Châtelet, & de *Françoiſe Ruau-d'Ancerville*. Il n'a eu que du premier lit une fille, nommée

ANTOINETTE-AVOYE DE RICOUART, mariée à *Auguſtin-Jean-François Chaillon-de-Jouville*, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes. Elle eſt morte le 31 Mai 1765, ſans enfans.

Digitized by Google

Seconde Branche.

Louis-Balthasard de Ricouart, Chevalier, Seigneur d'Herouville & de Villeroy, quatrieme fils d'Antoine de Ricouart, & de *Charlotte le Prince*, ſa ſeconde femme, fut d'abord Conſeiller au Parlement de Metz en 1709; Intendant de l'Eſcadre commandée par *du Guay-Trouin*, à la priſe de Rio-Janeiro en 1711, puis Intendant de la Martinique; de Dunkerque, le 6 Octobre 1720; de Rochefort en 1738, & Lieutenant de Roi au Havre-de-Grace. Il épouſa 1°. *Marie-Louiſe le Clerc-de-Fleurigny*, veuve de *Charles-René Bouhier*, Seigneur de la Verie, Colonel d'Infanterie, & fille de *Claude-Jean-Batiſte le Clerc*, Baron de Fleurigny, & de *Claude-Catherine de Veelu*; & 2°. le 19 Mai 1719, *Marie-Madelene-Catherine Camus-de-Pontcarré*, fille du premier Préſident du Parlement de Rouen, & de *Jeanne-Marguerite de Boivin-de-Bonnetot*: elle eſt décédée le 12 Avril 1755. Du premier lit eſt iſſu — Charles-Ascension, qui ſuit; & du ſecond: — Alexis-Balthasard-Jean-Charles, rapporté après ſon aîné.

Charles-Ascension de Ricouart-d'Herouville, Chevalier, né le 10 Mai 1725, Conſeiller au Parlement le 23 Mars 1746, dont il s'eſt démis en 1758, a épouſé, par contrat de 1750, *Madelene-Julie Pantin-de-Landemont*, fille de *Hardi-François*, Baron de Vaux, ci-devant Officier des Mouſquetaires, & de *N... Subleau-de-la-Mauvoiſiniere*, dont il a ſept garçons & une fille.

Alexis-Balthasard-Jean-Charles de Ricouart-d'Herouville, Chevalier, né le 24 Juin 1743, fils de Louis-Balthasard, & de *Marie-Madelene-Catherine Camus-de-Pontcarré*, ſa ſeconde femme, a été d'abord pourvu de la Lieutenance de Roi du Havre-de-Grace en 1759, en ſurvivance de ſon pere, enſuite de l'office de Conſeiller au Parlement de Paris le 19 Août 1763; & a épouſé, par contrat du 9 Mai 1775, *Marie-Renée-Mélanie de Goujon-de-Thuiſy*, fille de *Louis-François de Goujon*, Chevalier, Marquis de Thuiſy, Sénéchal héréditaire de Reims, Baron de Vergene, Seigneur de Pacy en Valois, Chalerange, Saint-Souplet, &c. Conſeiller d'honneur au Parlement, mort le 2 Janvier 1777, & de *Marie-Louiſe le Rebours*. De ce mariage il a: — Alexandre-Charles-Boniface de Ricouart-d'Herouville, né & batiſé le 5 Juin 1776.

Troisieme Branche.

Jacques de Ricouart, Chevalier, Seigneur d'Herouville, ſecond fils de Jacques, & de *Catherine le Peultre*, né le 24 Mai 1622, Conſeiller au Parlement de Metz le 14 Juillet 1645, puis Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi en 1654, mort en 1690, à 68 ans, avoit épouſé, le 22 Janvier 1651, *Angélique-Madelene Doujat*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, & de *Catherine Simon*. Elle mourut le 23 Mars 1661, laiſſant: — 1. Jacques, Capitaine au Régiment Dauphin, tué à Cambray le 11 Août 1677, ſans alliance; — 2. Antoine, qui ſuit; — 3. & Jeanne-Catherine, mariée, en Septembre 1677, à *Joſeph de Feillens*, Seigneur de la Levretiere en Dauphiné, Brigadier des Armées du Roi & Gouverneur de Condé, mort en 1679, & elle en 1678, ſans enfans.

Antoine de Ricouart-d'Herouville, Chevalier, Seigneur de Villepariſis & de Claye en partie, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi le 2 Novembre 1680, décédé le 20 Décembre 1726, à 70 ans, avoit épouſé, 1°. le 5 Avril 1681, *Marie du Noyer*, fille de *Claude du Noyer*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, & de *Marie du Mas*, & 2°. *Anne-Marie le Franc*, auſſi veuve en premieres noces, morte le 27 Mars 1730, fille de *Thomas le Franc*, & d'*Anne Charpentier*. Du premier lit il a eu: — 1. Jacques-Antoine, qui ſuit; — 2. Claude-François, né le 25 Juin 1683, dit *le Chevalier d'Herouville*, Page de la petite Ecurie du Roi, mort le 23 Juin 1711; & du ſecond lit: — 3. Anne-Geneviéve, morte, ſans alliance, le 28 Avril 1719.

Jacques-Antoine de Ricouart, Chevalier, Marquis d'Herouville, batiſé le 2 Février 1682, d'abord Page de la petite Ecurie du Roi en 1701, ſucceſſive-

ment Colonel du Régiment de Voges, Infanterie, Brigadier le 1 Février 1719, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734; Lieutenant-Général le 1 Mars 1738, défendit Egra pendant plus de 6 mois en 1743; fut nommé Gouverneur du Fort Barrau en Dauphiné en 1744; & eſt mort le 27 Août 1760. Il avoit épouſé, 1°. le 1 Mars 1712, *Marie-Gabrielle Nivelle-de-la-Chauſſée*, morte le 16 Août 1714, fille de *Pierre Nivelle-de-la-Chauſſée*, & d'*Eliſabeth de Launay*; & 2°. le 19 Juin 1720, *Jeanne Ourſin*, fille de *Jean Ourſin*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, & Receveur-Général des Finances, & de *Catherine Allen*. Du premier lit eſt iſſu : —— 1. Antoine, qui ſuit; & du ſecond ſont ſortis : 2. Antoine-Jean de Ricouart, appellée *le Marquis d'Herouville*, né le 29 Août 1722, entré au ſervice en 1733, Capitaine en 1738, Colonel du Régiment de Bourgogne, Infanterie, en 1745; Brigadier en 1758, & Maréchal-de-Camp en 1761, marié, le 27 Septembre 1774, à Demoiſelle *Anne-Rebecca Bertin*, veuve de *Henri-Louis de Barberie-de-Saint-Conteſt*, de la Chataigneraye, ancien Intendant de Champagne, & fille de *Nicolas-Louis Bertin*, Commiſſaire-Général des Vivres des Armées Navales du Roi, & de *Madelene Badin*, dont il n'a point d'enfans; —— 3. autre Antoine, né le 8 Juin 1725, mort deux jours après;

4. Anne-Mathieu de Ricouart-d'Herouville, d'abord appellé *le Chevalier d'Herouville*, puis *Marquis de Claye*, fait Enſeigne au Régiment de Bourgogne, Infanterie, le 6 Septembre 1738; Lieutenant de la Compagnie Colonelle dudit Régiment en 1743, enſuite Capitaine la même année. Il a eu Commiſſion de Colonel d'Infanterie le 6 Octobre 1745; a été fait Commandant d'une Brigade de ſon nom le 28 Mars 1746, & Chevalier de Saint-Louis le 6 Juin 1750. Il a épouſé, en l'Egliſe Saint-Severin à Paris, en Mai 1766, Demoiſelle *Marguerite de Boiſſieu*, fille de *Joſeph de Boiſſieu*, Seigneur du Boſnoir, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Fort de Landau, & de *Marianne de Brun-du-Boſnoir*, dont il n'a point d'enfans.

5. & Jacques-Antoine, appellée *l'Abbé d'Herouville*, Chanoine de Notre-Dame de Paris en 1743, Abbé de Saint-Serge, au Diocèſe d'Angers, depuis 1746.

Antoine de Ricouart, Comte d'Herouville, Colonel du Régiment de Bourgogne le 20 Février 1734; Brigadier le 20 Février 1743; Maréchal-de-Camp le 6 Juin 1745; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748; Commandant dans la Province de Guienne en 1754; Gouverneur du Fort Barrau en 1761, après le décès de ſon pere; & Inſpecteur-Général d'Infanterie, a épouſé 1°. *Louiſe Gaucher*, morte le 9 Juillet 1765; & 2°. en Mars 1766, Demoiſelle *Catherine-Julie d'Arot*. Du premier lit il a une fille, nommée

Antoinette-Louise-Claire de Ricouart-d'Herouville, née le 15 Mars 1759.

Les armes : *d'azur, à l'ombre de ſoleil d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de ſable, armé & lampaſſé de gueules.* Cet abregé généalogique a été dreſſé ſur titres originaux communiqués.

RIENCOURT, en Picardie. C'eſt une des plus anciennes Nobleſſes de la Province, & alliée avec les Maiſons de *Mailloc*, *Montmorency*, *Amiens*, *Bournel*, *Ailly*, *Lameth*, *Rollincourt*, *des Friches-Doria*, *Forceville*, *la Fontaine*, *Guerin-de-Tarnaut*, *Angennes*, *Tiercelin*, *Moreuil*, *Saiſſeval*, *Saint-Georges-Verac*, *Joyeuſe*, &c. Elle eſt connue dès l'an 1150 en Cambreſis, & par les Cartulaires de différentes Abbayes, en 1206.

Thomas de Riencourt, qualifié *Chevalier*, ſouſcrivit, en 1223, à la donation de pluſieurs biens que fit *Enguerrand de Pecquigny*, Vidame d'Amiens, à l'Egliſe de Sainte-Marie de Moliens.

Jean de Riencourt, ſon fils, tranſigea avec les Religieux de l'Abbaye du Gard, en préſence du Vidame d'Amiens, & leur laiſſa quelques droits qu'il

Digitized by Google

tenoit d'*Amelius de Bouelles*, ſon ayeul maternel, touchant les marais de Croy.

Hugues de Riencourt, fils de Jean, dans le dénombrement des Terres de Riencourt & de Saint-Léger qu'il donna, en 1259, à *Jean*, Baron *de Pecquigny*, Vidame d'Amiens, prend la qualité de *haut & puiſſant Seigneur*, Meſſire Hugues, Seigneur de Riencourt, Franqueville, Saint-Leger, Drueul-ſous-Moliens-le-Vidame, Orival, Bergicourt, Tilloloy & Vaux. Ainſi il y a 500 ans que ces quatre dernieres Terres ſont dans la Maiſon de Riencourt. On trouve à la Chambre des Comptes de Paris un Bref, daté de Lyon, du Pape Innocent IV, à l'Evêque d'Amiens, par lequel il accorde à Jean de Riencourt, & à Hugues, ſon fils, dont on vient de parler, les mêmes Indulgences que s'ils s'étoient croiſés pour la Terre-Sainte, parce qu'ils étoient diſpoſés à aller au ſecours de l'Egliſe univerſelle contre les habitans d'Aix-la-Chapelle (*contra Aquenſes*). Le Pape étant alors obligé de ſe ſauver de Rome, à cauſe de la guerre que lui faiſoit l'Empereur Frédéric II, qu'il avoit excommunié, il les engagea à lui prêter ſecours.

Cette Maiſon s'eſt d'abord diviſée en deux branches, par les deux enfans d'Enguerrand, Seigneur de Riencourt, décédé en 1380. La branche aînée eſt tombée, avec la Terre de ce nom, dans la Maiſon *d'Audenfort*, d'où elle a paſſé en celle de *Tiercelin*, par le mariage de Marguerite de Riencourt, fille de Hugues, Seigneur de Riencourt, & de *Marie de Lameth*; & petite-fille de Jean, Seigneur de Riencourt, & de *Marie de Montmorency*, de la branche de *Bours*, fille de *Hugues de Montmorency*, Chevalier, Seigneur de Bours, & de *Marie d'Ognies*.

La branche de Riencourt-d'Orival, devenue aînée, s'eſt ſubdiviſée en deux autres branches, formées par Raoul de Riencourt, Seigneur d'Orival, Bergicourt, &c. dont on va parler, & par Thomas de Riencourt, Seigneur de Tilloloy, Vaux, &c. mentionné en ſon rang, tous deux enfans d'Adrien de Riencourt, vivant en 1430, Chevalier, Seigneur d'Orival, & de *Bonne*, ſa femme.

Raoul de Riencourt, Chevalier, Seigneur d'Orival, Bergicourt, du Queſnel & Linas, fait mention de ſes pere & mere, ci-deſſus nommés, dans ſon teſtament du 4 Septembre 1460, & épouſa *Jeanne de Borgeau*, fille de *Jacques de Borgeau*, Seigneur dudit lieu, dont deux enfans: — Antoine, qui ſuit; — & Jacques de Riencourt, qui a formé la branche des Seigneurs de Parfondrue près Laon, rapportée après la poſtérité de ſon aîné.

Antoine de Riencourt, Chevalier, Seigneur d'Orival, épouſa *Marie de Sacqueſpée*, & en eut:

Adrien de Riencourt, Chevalier, Seigneur d'Orival, marié à *Charlotte de la Motte*, fille de *Charles de la Motte*, Chevalier, Seigneur de la Ville & de Montigny, & de *Jeanne d'Abbeville*, dont:

François de Riencourt, Chevalier, Seigneur d'Orival, Bergicourt, Morvilliers, Graville, &c. Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Anjou, frere du Roi Henri III, qui, de *Diane de Mailloc*, ſon épouſe, fille de *Nicolas*, Baron *de Mailloc*, & de *Charlotte de Monchy*, eut:

François de Riencourt, II. du nom, Chevalier, Seigneur deſdits lieux d'Orival, Bergicourt, &c. marié, 1°. en 1642, à *Catherine de Sennemon*, fille de *Jean de Sennemon*, & de *Jeanne de Tiercelin*; & 2°. avec *Marie de Moreuil*, fille d'*Artus de Moreuil*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Charlotte de Hallwin*. Du ſecond lit vinrent: — Jean-Auguſtin, qui ſuit; — & deux filles; l'une, mariée dans la Maiſon *du Bleſel* en Boulenois; l'autre, dans celle de *Venoix*, en Normandie.

Jean-Auguſtin de Riencourt, Chevalier, Marquis d'Orival, épouſa, le 4 Janvier 1683, *Marie-Anne des Friches-Doria*, fille de *Charles des Friches*, Baron de Braſſeuſe, & d'*Anne des Etangs*, dont: — 1. Charles-François, qui ſuit; — 2. Alphonse-Théodore, rapporté après ſon frere aîné; — 3. & Abdon-Victor, Chevalier de Malte, mort dans ſa 42ᵉ année.

Charles-François de Riencourt, Marquis d'Orival, ancien Meſtre-de-Camp du Régiment de la Reine, Dragons, Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719, Chevalier de Saint-Louis, mort à ſon Château d'Orival le 24 Mai 1771, âgé de 86 ans, avoit épouſé, en 1716, *Marie-Adélaïde d'Angennes*, fille de *Charles-François d'Angennes*, Chevalier, Seigneur de Maintenon, Commandant des Iſles Saint-Pierre & Guadeloupe dans la Martinique, & de *Catherine Giraud-de-Poincy*; & ſœur du feu Marquis *d'Angennes*. Il n'a eu, pour fille unique, que

Marie-Catherine-Adélaïde de Riencourt, Dame d'Orival, mariée, le 2 Janvier 1742, à *François-Olivier de Saint-Georges*, Marquis de Verac, Lieutenant-Général de la Province du Poitou, mort le 10 Juillet 1753, fils aîné de *Céſar de Saint-Georges*, Marquis de Verac, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Chevalier de ſes Ordres, décédé le 11 Février 1741. Elle eſt morte en 1745, ne laiſſant de ſon mariage que — *Charles-Olivier de Saint-Georges*, Marquis de Verac, né en 1743, Lieutenant-Général du Poitou, qui a épouſé, le 28 Avril 1760, *Marie-Charlotte-Sabine-Joſephine de Croy-d'Havré*, fille de *Ferdinand de Croy*, Duc d'Havré, & de *Marie-Louiſe-Cunegonde de Montmorency-Luxembourg*.

Alphonse-Théodore de Riencourt, Chevalier, Comte d'Orival, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, nommé Brigadier des Armées du Roi le 15 Mars 1740, avec date du 1 Janvier, a épouſé, en la Paroiſſe Saint-Sulpice à Paris, le 28 Septembre 1751, *Marie-Claire Porlier-de-Compiegne*, fille aînée de *Philippe-Auguſte Porlier*, Ecuyer, Seigneur de Compiegne & de Milleraye, & de *Suſanne de Fardouil*. Voyez Porlier aux Additions du XIe Volume, *page 734 & ſuiv.* Nous ignorons s'il en a poſtérité.

Branche de Parfondrue, près Laon.

Jacques de Riencourt, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Parfondrue, Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance, fils puîné de Raoul, Seigneur d'Orival, & de *Jeanne de Borgeau*, épouſa, par contrat du 18 Mai 1512, *Marie-Françoiſe*, fille de *Jean* II, Seigneur *d'Ambly*, & de *Marſon de Barlemont*, dont, entr'autres enfans:

Henri de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Parfondrue, marié, par contrat du 5 Février 1541, à *Antoinette de Blois*, fille de *Lancelot*, Seigneur de Courtricy, de laquelle il eut, entr'autres:

Jacques de Riencourt, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Parfondrue, qui épouſa, le 13 Mai 1566, *Claudine*, fille de *Jacques de Crépy*, Seigneur de Dronay, & de *Marguerite de Luxembourg*. Il en eut:

Pierre de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Parfondrue & de Dronay, marié, par contrat du 1 Mai 1597, à *Eliſabeth de Sons*, dont, entr'autres enfans:

François de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Parfondrue, qui épouſa, en 1639, *Judith-Anne de Joyeuſe*, de la branche de Montgobert, fille de *Robert de Joyeuſe*, Baron de Verpeil & de Montgobert, & de *Juaith Hennequin*. De cette alliance eſt ſorti, entr'autres enfans:

François de Riencourt, II. du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de Parfondrue, qui n'étoit point marié en Août 1698. Cette branche ſubſiſte encore près Réthel en Champagne.

Branche des Seigneurs de Tilloloy, &c.

Thomas de Riencourt, Chevalier, fils puîné d'Adrien, & de *Bonne*, ſon épouſe, Seigneur de Tilloloy, Vaux, Arleux & Saint-Severin, épouſa *N... Deamont*, dont:

Hugues de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Tilloloy, Vaux, Arleux & Saint-Severin, qui ſe maria, en ſecondes noces, à *N... de Jalaiſe*, avec laquelle il vivoit en 1550. De leur alliance ſortit:

Digitized by Google

Christophe de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Tilloloy, Vaux, &c., qui épouſa, le 11 Août 1561, *Claude de Hochart*, fille de *Benoît de Hochart*, Seigneur de Lepinay, & de *Guillemette de Bournel*, dont :

Nicolas de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Tilloloy, Vaux, Arleux & Saint-Severin, marié, le 9 Avril 1589, avec *Anne d'Ailly*, de la branche d'Annery, fille de *Claude d'Ailly*, Chevalier, Seigneur de Mongeron, Launoy, Clerſon & Montcernel, Chevalier de l'Ordre du Roi, un des 100 Gentilshommes de la Maiſon de Sa Majeſté, Gentilhomme d'honneur de la Reine, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes de M. *de Villebon-d'Eſtouteville*, & de *Jeanne de Joigny-Blondel*, ſa premiere femme, veuve de *Martin de Bournonville*, Chevalier, Seigneur de Château-Regnault, Goûverneur de Montreuil. De cette alliance vinrent : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Claude de Riencourt, Chevalier, allié 1°. avec *Renée de l'Épinay* ; & 2°. à *Marie de Conveloire*. Il eſt auteur de la branche des Seigneurs de Boisgeffroy en Normandie, où elle ſubſiſte ; — 3. Diane, mariée à *Charles de la Rüe*, Chevalier ; — 4. & Anne, mariée, en 1614, à *François de Saiſſeval*, Chevalier, Seigneur de Blerancourt.

François de Riencourt (frere aîné ou cadet de Claude), Chevalier, Seigneur de Tilloloy, épouſa, le 16 Juin 1618, *Marguerite de la Fontaine*, fille de *Louis de la Fontaine*, Chevalier, Seigneur de Candore, & d'*Iſabeau de Lan*, dont : — 1. Louis, qui ſuit ;

2. Henri de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Ligneres, marié, le 28 Décembre 1659, à *Marguerite de Hanſſart*, fille de *Claude*, Seigneur d'Eſcoquerre, & de *Charlotte de l'Etoile*, dont :

Louis de Riencourt, Chevalier, marié à *Eliſabeth d'Urre*, de laquelle il a eu cinq enfans, ſçavoir : — (a) Louis-Claude de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Ligneres, vivant, en 1757, avec *Catherine Gaillard*, ſon épouſe, dont un fils, Page de feu la Reine ; & pluſieurs autres enfans ; — (b) Charles-Henri de Riencourt, qui a laiſſé, à ſa mort, pluſieurs enfans d'*Eliſabeth de Cacheleu-de-Maiſoncelle*, ſon épouſe ; — (c) Louis, Chanoine d'Amiens ; — (d) une fille, mariée à *Charles de l'Etoile*, Seigneur de Preville ; — (e) & une autre fille, épouſe de *Simon de Langlois*, Chevalier, Capitaine au Régiment de Champagne, Directeur des Fortifications du Soiſſonnois ;

3. & Léonor-René de Riencourt, tige des Seigneurs d'Andechy, mentionnés après la poſtérité de Louis, ſon frere aîné.

Louis de Riencourt, Chevalier, fils aîné de François, & de *Marguerite de la Fontaine*, Seigneur de Tilloloy, Vaux, Arleux, &c. eut de *Marguerite de Foreſtier*, ſon épouſe, — Ferdinand-Laurent, qui ſuit ; — & une fille, mariée, le 7 Janvier 1667, à *François de Forceville*, Chevalier, Seigneur de Forceville, Fontaine, &c.

Ferdinand-Laurent de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Tilloloy, &c. Capitaine de Cavalerie, épouſa, le 4 Décembre 1684, *Marie-Anne de Gaudé*, fille de *Jean de Gaudé*, Chevalier, Seigneur de Martainneville, & de *Marguerite de Croze*, de laquelle il eut : — 1. Louis-François, qui ſuit ; — 2. Charles-Pierre-Paul, marié à *N... de Bonnet* ; — 3. Léonor-René, ancien Capitaine de Cavalerie ; — & pluſieurs autres enfans.

Louis-François de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Tilloloy, &c. ancien Officier au Régiment de Piémont, Cavalerie, épouſa *Marguerite de Temiſien*, veuve de *N... de Sarcus*, Chevalier, Seigneur de Courcelles, dont deux enfans au ſervice en 1757 ; & deux filles.

Seigneurs Comtes d'Andechy.

Léonor-René de Riencourt, Chevalier, Seigneur d'Andechy, troiſieme fils de François, & de *Marguerite de la Fontaine*, fut Commandant du ſecond Bataillon du Régiment de Lyonnois, & épouſa, le 21 Septembre 1674, *Catherine de Vinet*. Il en eut :

François-Simon de Riencourt, Chevalier, Comte d'Andechy, mort en ſon

Digitized by Google

Château d'Andechy en Picardie, le 2 Novembre 1755, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé, le 2 Mai 1695, *Jeanne-Jules de Guerin-de-Tarnaut*, fille de *Robert de Guerin-de-Tarnaut*, & de *Jeanne Huaut de Montmagny*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. René-Léonor, qui ſuit ; — 2. Jeanne-Jules, Dame de Saint-Cyr ; — 3. & Anne-Françoise, mariée, le 5 Mai 1728, à *Pierre de Guerin-de-Tarnaut*, ſon oncle maternel, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom.

René-Léonor de Riencourt, Chevalier, Comte d'Andechy, épouſa, le 23 Juin 1719, *Jeanne de Forceville*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur *de Forceville*, & d'*Antoinette de Mouchet-de-Vauſſelles*, dont : — 1. Barbe-Simon, qui ſuit ; — 2. Pierre, Prêtre ; — 3. Louis-François, d'abord Page de Madame la Dauphine, qui étoit, en 1757, Lieutenant au Régiment d'Archiac ; — & trois filles, à Saint-Cyr, la même année.

Barbe-Simon de Riencourt, Chevalier, appellé *le Comte de Riencourt*, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Archiac, a épouſé, le 7 Mars 1756, *N... de Tiercelin-de-Broſſe*, fille unique d'*Etienne*, Comte *de Tiercelin-de-Broſſe*, & de *Marie-Auguſtine-Alexandrine de Crequy*. Nous ignorons s'il en a poſtérité, faute de *Mémoire*.

Article extrait en partie du *Mercure de France* du mois d'Avril 1756, *Volume II*, & auſſi en partie de celui d'Octobre 1771, *Volume II*, *p.* 212, pour l'état actuel de la branche des Seigneurs *d'Orival*. Les armes : *d'argent, à trois faſces de gueules frettées d'or.*

* RIEU, en Normandie, Diocèſe de Bayeux.

Une Seigneurie ſituée dans cette Paroiſſe, déſignée ſous le nom de *Fief Hamon*, mouvant de l'Evêque de Bayeux, à cauſe de la Baronnie de Neuilly, eſt poſſédée, en 1728, par le Marquis *de Malherbe-Juvigny*, du chef de *Madelene-Théreſe-Anaſtaſie de Sabine*, ſon épouſe, fille unique de *Pierre de Sabine*, Comte de la Quieze, Gentilhomme de la Chambre & Maiſon du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine & Major de la Brigade de Vermandois, qui, après avoir ſervi l'eſpace de 25 ans, & donné des preuves de ſa valeur aux batailles de Steinkerque, Nervinde, Fredling, Hochſtet, Stoſel, & aux ſiéges d'Ath, d'Huy, Charleroi, Mons, Namur, Bruxelles, Augſbourg, & ſoutenu trois mois de ſiége à Landau, eſt mort le 25 Octobre 1729, âgé de 54 ans, étant né le 24 Novembre 1675. Il eſt inhumé dans l'Egliſe de Rieu, où l'on voit ſon épitaphe.

RIEUX, en Bretagne. C'eſt une des plus anciennes & des plus grandes Maiſons de cette Province. Les Seigneurs de ce nom y ont poſſédé de grandes Terres.

Selon Dom *Lobineau*, en ſon Hiſtoire de Bretagne, Alain de Rieux accompagna Alain, Duc de Bretagne, II. du nom, vers l'an 1064, à la priſe du Château de Cambout. — Goscelin de Rieux fut un des Commiſſaires nommés, en 1089, par Alain Fergent, Duc de Bretagne, pour terminer le différend qui s'étoit élevé entre les Moines de Redon & le Chapelain du Duc. — Josselin de Rieux, fut un des Seigneurs Bretons qui aſſiſterent, en 1090, aux obſeques de Constance, Ducheſſe de Bretagne. Le même Auteur dit que les Seigneurs de Rieux paroiſſoient avec éclat à la Cour des Ducs *de Bretagne* vers l'an 1090, & en tenoient une très-conſidérable chez eux ; & que le lieu dont ils prenoient le nom, avoit appartenu à Alain *le Grand*. — Guehenoc de Rieux fut un des Seigneurs Bretons préſents à la donation que Conan III, Duc de Bretagne, fit à l'Abbaye de Redon en 1112 ; & c'eſt apparemment le même qui aſſiſta, en 1127, à la ſeconde Conſécration de l'Egliſe de Redon. — On trouve encore Guillaume de Rieux au nombre des 400 Chevaliers-Bannerets qui ſuivirent *Gui de Thouars* à la priſe du Mont Saint-Michel en 1203. — Roland de Rieux fut un des Seigneurs Bretons qui confirmerent, la veille de la Pentecôte 1225, la fondation des Religieux Dominicains qu'*Alain*, Seigneur *de Lanvalet*, avoit faite à Dinan. — Enfin Guillaume de Rieux, Ecuyer, accompagna

Digitized by Google

pagna le Duc *de Bretagne*, lorſqu'il fit hommage au Roi de France, le 7 Janvier 1403, avant Pâques.

I. La filiation ſuivie de cette Maiſon commence par ROLAND, Sire DE RIEUX, l'un des Seigneurs qui s'aſſemblerent à Vannes, en 1203, pour venger la mort d'ARTUS, Comte de Bretagne & d'Anjou, leur Seigneur. Il étoit mort en 1205, & laiſſa : — ALAIN, qui ſuit ; — & une fille, mariée, par le Roi d'Angleterre, à *Guillaume de Beaumont* ; mais Dom *Lobineau* dit, dans l'édition de ſon Ouvrage de 1712, que le Roi d'Angleterre donna, l'an 1170, la Terre de RIEUX, avec la fille de ROLAND DE RIEUX, à *Richard de Freſnay*, fils du Vicomte de Roſcelin, & de MATHILDE, fille de HENRI I, Roi d'Angleterre.

II. ALAIN, Sire de RIEUX, ſe ſouleva contre PIERRE DE DREUX, dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne, à cauſe de la violence qu'il faiſoit à la levée du droit de Bail. Des *Mémoires* portent qu'il mourut le 27 Mars 1227. On lui donne pour femme *Berthe de Léon*, ſœur de *Guyomar*, Vicomte *de Léon*, & pour fils :

III. GILLES, Sire DE RIEUX, qui ſouſcrivit les priviléges de franchiſes de la ville de Saint-Aubin-du-Cormier. Selon quelques Auteurs ; il fit le voyage de la Terre-Sainte avec PIERRE DE DREUX, & mourut en 1225, laiſſant :

IV. GEOFFROI, Sire DE RIEUX, qui aſſiſta à la réformation des Coutumes de Bretagne, mourut en 1275, & fut inhumé à Rieux. Il avoit épouſé, en 1235, *Nicole le Bœuf*, fille aînée de *Briant le Bœuf*, Seigneur de Nozay, de Fougeré & de Dicé, dont :

V. GUILLAUME, Sire DE RIEUX, qualifié *fil de Monſour Geffrey de Reux, Seigneur de Reux*, dans un acte du Lundi après la Converſion de Saint-Paul de 1281, par lequel il promet & s'engage, ſur tous ſes biens meubles & immeubles, d'entretenir les Ponts de Rieux, que JEAN, Duc de Bretagne, lui avoit rendus, après les avoir pris ſur ſon pere, faute de les avoir entretenus. Il fut Député à Rome, en 1307, pour le différend qui étoit entre le Clergé & la Nobleſſe, touchant le *bercail & paſt nuptial* ; hérita de la ſucceſſion de *Barnabé le Bœuf*, ſon oncle maternel ; & mourut en 1310, à Eſtelle, allant en Eſpagne traiter du mariage de JEAN, fils aîné du Duc de Bretagne, avec ISABELLE, fille du Roi de Caſtille. Son corps fut apporté & enterré auprès de celui de ſa femme, aux Cordeliers de Nantes, qu'ils avoient fondés. Il avoit épouſé *Louiſe de Machecoul*, morte en 1307, fille d'*Olivier*, Seigneur *de Machecoul*, & d'*Euſtache de Vitré*. De ce mariage vinrent : —— 1. JEAN, qui ſuit ; —— 2. GUILLAUME, tué au ſiége de la Rochederien, le 20 Juillet 1347, tenant le parti de *Charles de Blois*, & enterré dans l'Egliſe de la Trinité de Rieux, fondée par ſon frere ; — 3. & JEANNE, femme de *Jean*, Seigneur *de Kergorlay*, mort en 1335, auquel elle ſurvéquit.

VI. JEAN, Sire DE RIEUX, I. du nom, recueillit la ſucceſſion de *Suſanne le Bœuf*, Dame de Nozay, par repréſentation de ſon ayeul ; rendit de grands ſervices au Roi dans les guerres de Gaſcogne, en conſidération deſquels ce Prince le fit payer, en 1343, d'une ſomme, au lieu de quelques héritages qu'il lui avoit donnés en Languedoc ; l'établit Capitaine du Château de Redon en 1350, à la charge d'y entretenir 29 hommes d'armes & 30 archers, qu'il augmenta en 1355 ; lui donna une rente de 600 liv. à prendre ſur ſon Tréſor, par Lettres du 4 Février 1351, & lui fit don de 2000 écus d'or, par d'autres Lettres du 12 Mars 1352, pour lui aider à retirer la Terre de Rieux qu'il avoit engagée ; ſervit dans la guerre de Bretagne depuis le 6 Avril 1352, juſqu'au 14 Août ſuivant, ſous le commandement de *Gui de Nelle*, Sire d'Offemont, Maréchal de France, avec 2 Chevaliers, 16 Ecuyers & 9 Archers ; & mourut à Paris le 7 Août 1357. Son corps fut porté à Rieux, & enterré au Monaſtere de la Trinité, qu'il avoit fondé en 1345. Il avoit épouſé 1°. *Iſabeau de Cliſſon*, fille d'*Olivier* III, Sire *de Cliſſon*, & de *Jeanne de Belleville*, ſa ſeconde femme ; & 2°. *Jeanne de Syon*, qui ſurvéquit à ſon mari. On ne ſçait de laquelle de ces deux femmes vinrent : —— 1. GUILLAUME, qui ſuivit le parti de *Charles de Blois*, dans la guerre pour le Duché de Bretagne ; & fut un des ôtages du traité

conclu entre ce Prince & *Jean de Montfort*, le 12 Juillet 1363, dans les Landes d'Evran. Il commanda l'arriere-garde de ce Prince, avec les Sires *de Raiz*, *de Tournemine* & *de Pont*, à la bataille d'Auray, en 1364, où il fut trouvé mort auprès de lui; —— 2. JEAN, qui ſuit; —— 3. & JEANNE, mariée, en Normandie, au Seigneur *de Coulonces*, & morte, ſans enfans, le 8 Septembre 1395.

VII. JEAN, II. du nom, Sire DE RIEUX & de Rochefort, de Nozay, de Fougeré & de Dicé, un des braves & vaillans Chevaliers de ſon tems, ſouſcrivit le traité de Guerande, fait le 12 Avril 1364; accompagna le Prince *de Galles*, qui marcha au ſecours de PIERRE, Roi de Caſtille, contre Don HENRI, bâtard de Caſtille, ſon frere; ſe trouva à la bataille de Madres en 1367; s'attacha enſuite au Connétable *du Gueſclin*; rendit de grands ſervices au Roi, dans la guerre qui ſe fit en Bretagne contre le Duc, qu'il alla joindre à Saint-Malo, à ſon retour d'Angleterre; fut un de ſes Députés, pour la paix avec la France, au ſecond traité de Guerande; & un des Chefs de l'armée envoyée au ſecours du Comte *de Flandres*; contribua beaucoup au gain de la bataille de Roſebecq; fut encore retenu Lieutenant à 500 hommes d'armes pour l'armée de mer en 1386; & procura, l'année ſuivante, avec d'autres Seigneurs, la délivrance du Connétable *de Cliſſon*, que le Duc avoit fait arrêter au Château de l'Hermine à Vannes. Les grands ſervices qu'il rendit au Roi lui firent mériter le Bâton de Maréchal de France, par Lettres du 29 Décembre 1397. Il en fut deſtitué en 1411, & rétabli le 24 Octobre 1413. Son grand âge, & ſa foibleſſe, cauſée par les bleſſures qu'il avoit reçues, ne lui permettant plus d'en faire l'exercice, il en fut déchargé une ſeconde fois à ſa priere; mourut, en ſon Château de Rochefort, le 7 Septembre 1417, âgé de 75 ans, & fut inhumé dans l'Egliſe Notre-Dame de la Tronchaye à Rochefort. Il avoit épouſé, le 6 Février 1374, *Jeanne de Rochefort*, Baronne d'Ancenis, Dame de Rochefort, d'Acerac, de Châteauneuf, Vicomteſſe de Donges, veuve d'*Eon de Montfort*, & fille ainée & héritiere de *Guillaume*, Sire *de Rochefort*, & de *Jeanne*, Baronne *d'Ancenis*; & petite-fille de *Thibaut*, Sire *de Rochefort*, & de *Marie de Montmorency*. Elle ſurvécut à ſon mari, & mourut le 3 Mai 1423. Ses enfans, obligés de porter le nom & les armes de *Rochefort*, par ſon contrat de mariage, furent: —— 1. JEAN, qui ſuit; —— 2. GILLES, né à Ancenis le 15 Mai 1385, mort ſans avoir été marié; —— 3. PIERRE, dont nous allons parler; —— 4. MICHEL DE RIEUX, auteur de la branche des Seigneurs de Châteauneuf, éteinte dans ſa petite fille, JEANNE DE RIEUX, morte, ſans alliance, en 1522; —— 5. ISABELLE, morte, ſans avoir été mariée, en 1452; —— 6. JEANNE, morte en 1417; —— 7. BÉATRIX, mariée à *Jean*, Seigneur *de Rougé*, &c. morte, ſans enfans, le 8 Février 1415; —— 8. MARGUERITE, Religieuſe; —— 9. & MARIE, femme de *Jean de la Porte*, Seigneur de Vezins, &c. morte en 1435, âgée de 48 ans.

PIERRE DE RIEUX, dit *de Rochefort*, Seigneur d'Acerac & de Derval, né à Ancenis le 3 Septembre 1389, l'un des Seigneurs Bretons qui fut de la ſuite du Duc *de Bretagne*, quand ce Prince rendit hommage au Roi, le 7 Janvier 1403, eut le Gouvernement de Saint-Malo; ſuccéda à ſon pere dans la charge de Maréchal de France, par Lettres données à Paris le 12 Août 1417, dont il fut privé le 2 Juin de l'année ſuivante, par la faction de Bourgogne, pour avoir pris le parti du Dauphin, qu'il ſuivit conſtamment. Il étoit dans Paris lorſque cette Ville fut ſurpriſe par les Bourguignons; ſe retrancha dans la Baſtille, qu'il défendit quelque tems; alla enſuite trouver l'armée du Dauphin à Bourges; marcha en Angoumois avec ſes troupes, pour reprendre la place de Montberon, que les Anglois avoient ſurpriſe; revint en Normandie, ſe jetta dans la ville du Mans avec pluſieurs Nobles du pays d'Anjou & du Maine; fut pris en une ſortie & conduit en Angleterre, dont il ne ſortit qu'après avoir payé une groſſe rançon; ſe trouva au ſiége de Tours, qui ſe rendit par compoſition; ſuivit le Dauphin au ſecours de la ville de Rouen; alla mettre le ſiége devant Avranches, qu'il emporta; contribua à la levée de celui d'Orléans; accompagna le Roi à ſon Sacre, qui le dépêcha enſuite en Normandie, où il réduiſit pluſieurs places ſous

Digitized by Google

ſon obéiſſance, devant & après la paix d'Arras, dont il fut un des Commiſſaires, & défendit vaillamment la ville de Saint-Denis contre les Anglois en 1435. En récompenſe de ſes ſervices, & des garniſons qu'il tenoit à Dieppe & à Harfleur, Villes qu'il avoit recouvrées, le Roi le gratifia d'une ſomme de 600 écus au mois de Mars 1436; & le Connétable le fit encore rembourſer d'une ſomme de 4000 livres pour le même ſujet, en 1437. L'année ſuivante, après avoir fait lever le ſiége de Harfleur, retournant vers le Roi à Paris, il fut arrêté devant la porte du Château de Compiegne par les gens de *Guillaume de Flavy*, qui en étoit Capitaine. Il fut conduit d'abord à Mortemer, de là à Pernant, & enſuite à Compiegne, où, après avoir été neuf mois dans une cruelle priſon, il fut transféré à Neelle en Tardenois, où il mourut d'épidémie, âgé de 48 ans, ſans laiſſer de poſtérité.

VIII. Jean, III. du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Baron d'Ancenis, &c. né à Ancenis le 13 Juin 1377, porta le titre de *Vicomte de Donges* du vivant de ſon pere; eut le commandement de l'armée du Duc *de Bretagne*, qui prit pluſieurs places ſur ceux de la Maiſon de *Penthiévre*, après la félonie qu'ils avoient commiſe contre lui; & Jean, Sire de Rieux, eut part à la confiſcation de leurs Terres. Ce Prince, en récompenſe de ſes ſervices, lui donna encore une rente de 400 livres ſur la Terre de Goello, par Lettres du 4 Octobre 1420. Il fut un des Barons, compris dans l'état des Officiers du Duc *de Bourgogne*, en 1421; fut commis, en 1425, pour commander les Communes de Rieux, de Rochefort & de la Gaſillée; ſervit enſuite les Rois de France ſous le Connétable *de Richemont*; accompagna *Jean*, Duc *de Bretagne*, lorſqu'il vint trouver le Roi à Saumur; mourut le 8 Janvier 1431; & fut inhumé dans l'Egliſe de Notre-Dame de Rieux. Il avoit épouſé 1°. *Béatrix de Montauban*, fille unique de *Guillaume*, Sire *de Montauban*, & de *Marguerite de Loheac*; & 2°. en 1414, *Jeanne de Harcourt*, fille de *Jean* VII, Comte *de Harcourt* & d'Aumale, & de *Marie d'Alençon*. Elle fonda, avec ſon mari, les Cordeliers d'Ancenis; & étant devenue veuve, elle ſe remaria, le 13 Novembre 1434, à *Bertrand de Dinan*, Baron de Châteaubriant, Maréchal de Bretagne, dont elle n'eut point d'enfans. Elle mourut le 3 Mars 1456. Du premier lit vinrent: — 1. François, qui ſuit; — 2. Marie, qui demeura jeune ſous la tutelle de ſa mere, & fut mariée, à l'âge de 10 ans, à *Louis*, Seigneur *d'Amboiſe*, Vicomte de Thouars, fils d'*Ingelger d'Amboiſe*, Seigneur de Rochecourbon, & de *Jeanne de Craon*. Elle eut en dot la Terre de Nozay & de Fougeré; plaida long-tems contre ſon frere, pour la dot de ſa mere; mourut le 24 Janvier 1465, & fut enterrée au Couvent des Cordeliers de Nantes; & du ſecond lit: — 3. Jean, qui eut pour parrein *Jean*, Duc *de Bretagne*, & mourut jeune.

IX. François, Sire de Rieux & de Rochefort, Comte de Harcourt, Vicomte de Donges, Baron d'Ancenis, né le 11 Août 1418, Conſeiller & Chambellan de *François*, Duc *de Bretagne*, fut un des Seigneurs qui jurerent, en 1448, le traité d'alliance du Duc *de Bretagne* avec le Roi Charles VII, contre les Anglois; aſſiſta aux Etats tenus à Vannes le 25 Mai 1451; reçut le Collier de l'Ordre de l'Hermine du Duc *de Bretagne*, au mois de Janvier 1454; fut retenu par Louis XI, n'étant encore que Dauphin, pour ſon Chambellan, par Lettres du 15 Juin 1458; mourut le 20 Novembre ſuivant, & fut enterré dans l'Egliſe de Notre-Dame de Rieux. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Février 1442, *Jeanne de Rohan*, fille d'*Alain*, Vicomte *de Rohan* & de Léon, Comte de Porhoet, & de *Marguerite de Bretagne*, dont: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. François, né le 6 Octobre 1448, qui eut pour parrein le Duc *de Bretagne*. Il porta le titre de *Seigneur d'Acerac*, & mourut ſans enfans; — 3. François, mort ſans alliance; — 4. Marguerite, née en 1445, mariée, en 1460, à *Charles*, Baron *de Coeſmes* & de Lucé au Maine; — 5. & Louise, née le 1 Mars 1446, mariée, par traité du 24 Novembre 1455, ratifié le 12 Juin 1463, avec *Louis de Rohan*, II. du nom, Seigneur de Guémené & de Guingamp, de la Rochemoiſan & de Montauban, fils aîné de *Louis de Rohan*, I. du nom, Seigneur de Guémené, & de *Marie de Montauban*.

Digitized by Google

X. Jean, IV. du nom, Sire de Rieux, de Rochefort, Comte de Harcourt, Maréchal de Bretagne, né le 27 Juin 1447, demeura jeune, en 1461, ſous la tutelle de ſa mere & ſous la curatelle de *François*, Duc *de Bretagne*, qu'il ſuivit dans la guerre du bien public en 1464; & ſouſcrivit le traité de paix qui ſe fit enſuite entre le Roi de France & le Duc *de Bretagne*. Celui-ci le nomma Lieutenant-Général de ſes Armées, par Lettres du 5 Septembre 1472, & Capitaine de la ville de Rennes après la mort du Seigneur *de Maleſtroit*, mais ce Duc ſe laiſſant trop aller au gouvernement de quelques-uns de ſes Officiers, le Sire de Rieux fut un des principaux Seigneurs qui ſe liguerent contre lui en 1484. L'année ſuivante, étant rentré dans ſon devoir & dans la jouiſſance de ſes emplois, dont il avoit été dépouillé, il commanda l'avant-garde de ſon Prince à la journée de Saint-Aubin-du-Cormier, le 28 Juillet 1488, contre le Roi Charles VIII, & ſauva les débris de l'armée à Dinan. Le Duc, avant ſa mort, arrivée peu de tems après cette bataille, l'inſtitua tuteur & gardien de ſes deux fils, par acte du 24 Octobre de la même année, dans lequel il eſt qualifié *haut & puiſſant Seigneur* Jean, *Sire* de Rieux, *Chevalier, Maréchal de Bretagne, ſon proche parent*. Ce fut par ſon entremiſe que le mariage de la jeune Ducheſſe Anne de Bretagne, fut conclu avec le Roi Charles VIII, qu'il ſuivit dans toutes ſes expéditions, & l'accompagna à la conquête de Naples, dont, par ſa valeur, il facilita l'entrée aux troupes Françoiſes. Après la mort du Roi, il aſſiſta au mariage de la Reine, ſa veuve, avec le Roi Louis XII, lequel lui donna, & au Maréchal *de Gié*, le commandement de l'armée qu'il envoya ſur les frontieres d'Eſpagne en Rouſſillon. Il mourut le 9 Février 1518, âgé de 71 ans, & fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers d'Ancenis, comme il l'avoit ordonné par ſon teſtament; fit des fondations au Monaſtere de la Trinité de Rieux, & augmenta celles que les Comtes *de Harcourt* avoient faites à Notre-Dame du Parc. Il avoit épouſé, 1°. en 1461, *Françoiſe Raguenel*, Dame de Maleſtroit, de Châteaugiron, Derval, Rougé & la Befliere, morte en 1481, fille aînée de *Jean Raguenel*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Gillette de Châteaugiron*; 2°. *Claude de Maillé*, ſuffoquée du feu qui prit par accident au Château d'Elnen, fille de *Hardouin*, Seigneur *de Maillé*, & d'*Antoinette de Chauvigny*, ſa premiere femme; & 3°. *Iſabeau de Broſſe*, fille de *Jean de Broſſe*, III. du nom, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre, & de *Louiſe de Laval*. Elle mourut le 21 Mars 1517, & fut inhumée dans l'Egliſe de Notre-Dame de Rochefort. Du premier lit vint: —— Françoise de Rieux, Dame de Maleſtroit, née en 1461, mariée, par contrat du 11 Juin 1488, à *François de Laval*, Seigneur de Châteaubriant, de Candé, de Beaumanoir & de Montafilan, fils de *Gui*, Comte *de Laval*, & de *Françoiſe de Dinan*, Dame de Châteaubriant, ſa ſeconde femme. Elle mourut le 30 Octobre 1532, à Châteaubriant, & fut enterrée dans l'Egliſe de la Trinité. Elle ſurvéquit de 29 ans; & du troiſieme lit: —— 2. Claude, qui ſuit; —— 3. François, tige des Seigneurs d'Acerac, rapportés ci-après; —— 4. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Châteauneuf, qui n'a formé que trois degrés, & s'eſt éteinte dans ſon petit-fils Gui de Rieux, II. du nom, qui n'a laiſſé de *Catherine de Roſmadec*, ſa ſeconde femme, qu'un fils, mort ſans alliance; —— & Jeanne-Pélagie, mariée à Jean-Emmanuel, Marquis d'Acerac, ſon couſin, mentionné à la branche d'Acerac; —— 5. & Peronnelle, morte ſans alliance.

On trouve à la Bibliothéque du Roi, Cabinet de M. *de Gaignieres*, Jacques, Baron de Rieux, porte Guidon de 50 lances, d'abord ſous la charge de M. *de Clermont-Lodeve*, & depuis ſous celle du Sénéchal *de Toulouſe*, qui donna quittance de 50 livres en écus ſols de 45 ſols piéce, pour un quartier, outre ſa place d'homme d'armes, le 6 Mars 1536, ſignée de lui. Il en donna une pareille le 21 Juin 1538.

XI. Claude, Sire de Rieux & de Rochefort, Comte de Harcourt & d'Aumale, né le 15 Février 1497, ſuivit le Roi François I dans ſes expéditions d'Italie, & au Duché de Milan, contre les Suiſſes, & à la journée de Sainte-Brigite, où il fut fait *Chevalier*. Il exerça la charge de Maréchal à la bataille de

Pavie; y fut fait priſonnier; & après avoir payé ſa rançon, fut un des ôtage donnés, par le traité de Madrid du 15 Février 1526, à l'Empereur CHARLES-QUINT, pour la délivrance du Roi. Il mourut le 19 Mai 1532, & fut enterré dans l'Egliſe de Notre-Dame de Rieux. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 10 Novembre 1518, *Catherine de Laval*, morte le dernier Décembre 1526, fille ainée de *Gui*, Comte *de Laval*, & de *Catherine d'Arragon*; & 2°. le 29 Novembre 1529, avec diſpenſe, obtenue le 3 Octobre précédent, du Pape CLÉMENT VII, SUSANNE DE BOURBON, fille de LOUIS DE BOURBON, Prince de la Roche-ſur-Yon, & de LOUISE DE BOURBON-MONTPENSIER. Du premier lit vinrent: — 1. RENÉE DE RIEUX, née en 1524, qui recueillit la ſucceſſion de la Maiſon de *Laval*, une des plus riches de France, après la mort de *Gui*, XVII. du nom, Comte *de Laval*, ſon oncle; & ſuccéda auſſi, en 1548, au Comte *de Harcourt*, ſon frere du ſecond lit, dont il ſera parlé ci-après. Elle prit le nom de *Guyonne*, XVIII. du nom, Comteſſe *de Laval*. Elle avoit épouſé, en 1540, *Louis de Sainte-Maure*, Marquis de Neſle, Comte de Joigny, fils de *Jean de Sainte-Maure*, III. du nom, Comte de Neſle & de Joigny, & d'*Anne d'Humieres*; — 2. CLAUDE DE RIEUX, née le 8 Février 1525, qui eut la Seigneurie de Montfort en Bretagne pour ſon partage, par traité fait en 1557. Elle ſuccéda depuis à ſa ſœur dans tous ſes biens. Elle avoit épouſé, le 19 Mars 1537, *François de Coligny*, Seigneur d'Andelot, Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe, ſi célebre dans l'Hiſtoire, fils puîné de *Gaſpard de Coligny*, I. du nom, Seigneur de Châtillon, Maréchal de France, & de *Louiſe de Montmorency*. Son mari lui fit embraſſer la Religion Proteſtante, & elle mourut avant lui; & du ſecond lit: — 3. CLAUDE, qui ſuit; —— 4. & LOUISE, née en 1531, mariée à *René de Lorraine*, Marquis d'Elbœuf, auquel elle apporta la Baronnie d'Ancenis, que *Charles de Lorraine*, ſon fils, vendit au Duc *de Mercœur*. C'eſt lui qui, par repréſentation de ſa mere, recueillit toute la ſucceſſion de la branche aînée de la Maiſon de RIEUX. Il étoit ſeptieme fils de *Claude de Lorraine*, Duc de Guiſe, & d'ANTOINETTE DE BOURBON.

XII. CLAUDE, Sire DE RIEUX & de Rochefort, Comte de Harcourt & d'Aumale, né en 1530, parut à la Cour des Rois FRANÇOIS I & HENRI II, ſous le titre de *Comte de Harcourt*; aſſiſta au couronnement de HENRI II en 1547; & mourut le 26 Avril de l'année ſuivante, ſans avoir été marié.

Branche des Seigneurs & Marquis d'ACERAC.

XI. FRANÇOIS DE RIEUX, ſecond fils de JEAN, Sire DE RIEUX, Maréchal de Bretagne, & d'*Iſabeau de Broſſe*, ſa troiſieme femme, eut en partage la Seigneurie d'Acerac; & épouſa *Renée de la Feillée*, Dame du Gué-de-l'Iſle, fille ainée & préſomptive héritiere de *François*, Seigneur *de la Feillée*, Vicomte de Plouider, & de *Cyprienne de Rohan*, Dame du Gué-de-l'Iſle. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. RENÉ, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. CLAUDE, Seigneur du Gué de l'Iſle, mort jeune; —— 4. ANNE, femme de *René de Carné*, Seigneur de Cohinac, Gouverneur de Breſt; — 5. & SUSANNE, mariée à *Jacques Broſſin*, Seigneur de Mercy.

XII. JEAN DE RIEUX fit ériger la Terre d'*Acerac* en *Marquiſat*, par Lettres du Roi HENRI III, étant à Lyon, au mois de Septembre 1574; & fut Lieutenant de Roi en Bretagne, ſous le Duc *de Montpenſier*, par Lettres du 27 Septembre 1576. Il avoit épouſé *Philippe de Saint-Amadour*, Vicomteſſe de Guiguen, fille de *Claude de Saint-Amadour*, Vicomte de Guiguen, & de *Claude*, Dame *de la Tour-Limoſiniere*, dont: — JEAN DE RIEUX, Marquis d'Acerac, mort ſans avoir été marié; —— & GABRIEL, auſſi décédé, ſans alliance, en 1595.

XII. RENÉ DE RIEUX, Seigneur de la Feillée, de l'Iſle-Dieu & de Belle-Iſle, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Chambellan & du Roi de Navarre, Lieutenant de 100 hommes d'armes & de la Compagnie du Prince *de Condé*, naquit en 1540; mourut le 25 Août 1575, & fut inhumé dans l'Egliſe des Cordeliers de

Nantes, où ſe voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé *Marguerite de Conan*, fille de *François de Conan*, Seigneur de Rabeſtan, Maître des Requêtes, & de *Jeanne Hennequin*, dont : — 1. JEAN, Marquis d'Acerac après ſon oncle, Seigneur de l'Iſle-Dieu, tué à Paris en 1595. Il avoit épouſé *Jeanne-Hélene de la Motte-Vaucler*, Dame de la Hunaudaye, veuve de *François de Coligny*, Sire de Rieux, de laquelle il eut — RENÉ DE RIEUX, Marquis d'Acerac, né le 16 Août 1592, qui ſe noya, à Rome, dans le Tibre, le 13 Août 1609, âgé de 17 ans, voulant ſauver un de ſes Pages qui s'y noyoit ; — 2. JEAN, dit *le Jeune*, qui ſuit ; — 3. & SUSANNE, mariée, le 21 Janvier 1601, à *Pierre de Montmorency*, Seigneur de Lauréce, Gouverneur du Perche & du Château du Loire, troiſieme fils de *Pierre de Montmorency*, III. du nom, Marquis de Thury, & de *Jacqueline d'Avaugour*.

XIII. JEAN DE RIEUX, Seigneur de la Feillée, Comte de Largoet, Marquis d'Acerac après la mort de ſon neveu, épouſa SUSANNE DE RIEUX, fille de GUI, Seigneur de Châteauneuf, & de *Madelene d'Eſpinay-Duretal*, ſa ſeconde femme, dont : — JEAN-EMMANUEL, qui ſuit ; — & CLAUDE-HÉLENE, mariée, le 19 Septembre 1632, à *Charles du Bellay*, Prince d'Yvetot, Marquis du Bellay, Baron de Commequiers, fils puîné de *Martin du Bellay*, Marquis de Thouarcé, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Louiſe de Savonnieres*, ſa premiere femme.

XIV. JEAN-EMMANUEL DE RIEUX, Marquis d'Acerac, Comte de Largoet, Seigneur de l'Iſle-Dieu, Gouverneur de Guerande, du Croiſil & de Saint-Nazaire en 1650, mort en 1656, avoit épouſé, 1°. le 20 Février 1639, *Anne Mangot*, fille de *Claude*, Gardè des Sceaux de France, & de *Marguerite le Beau*, Dame de Villarceau ; & 2°. JEANNE-PÉLAGIE DE RIEUX, Comteſſe de Châteauneuf, Vicomteſſe de Donges, fille unique de GUI DE RIEUX, II. du nom, Comte de Châteauneuf, & de *Catherine de Roſmadec*, ſa ſeconde femme, dont :

XV. JEAN-GUSTAVE DE RIEUX, Marquis d'Acerac, Vicomte de Donges, mort à Paris le 29 Janvier 1713, âgé de 64 ans. Il avoit épouſé, le 2 Mars 1677, *Anne d'Aguillon*, fille unique de *Ceſar d'Aguillon*, Seigneur de la Juliennaye & de la Motte de Genne, au pays Nantois, dont : — JEAN-SEVERE DE RIEUX, Marquis d'Oueſſant, Baron de la Hunaudaye & de Montafilan, dit *le Marquis de Rieux*, qui n'étoit point marié en 1749 ; — & LOUIS-AUGUSTE qui ſuit.

XVI. LOUIS-AUGUSTE DE RIEUX, dit *le Chevalier*, puis *le Comte de Rieux*, Meſtre-de-Camp du Régiment du Perche, Infanterie, le 7 Avril 1718, traité de *Couſin* par le Roi dans ſa Commiſſion de Colonel, du 15 Mars de la même année ; & dans un Brevet d'Enſeigne de la Compagnie Meſtre-de-Camp du même Régiment, le 3 Septembre 1725 ; fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 20 Février 1734 ; Maréchal-de-Camp à celle du 24 Février 1738 ; Lieutenant-Général des Armées du Roi au mois d'Août 1744, a ſervi, pendant la campagne de 1745, en qualité de Lieutenant-Général dans l'armée commandée par le Prince *de Conty*, en Allemagne ; enſuite dans l'armée d'Italie, commandée par le Maréchal *de Maillebois*, où il ſe trouva à la bataille perdue contre les Autrichiens, le 16 Juin 1746, à Saint-Lazare près de Plaiſance ; continua de ſervir dans l'armée de Provence & d'Italie pendant l'année 1747 ; & eſt mort le 1 Mars 1767. Il avoit épouſé 1°. Demoiſelle *Marie Butaut-de-Marjan*, ſœur de la Comteſſe *de Lorges*, morte en couches, & le fils qu'elle avoit eu, environ deux mois après ſa mere, en 1734 ; & 2°. le 1 Février 1745, *Claude-Louiſe-Jeanne d'Illiers*, Marquiſe de Gié. De ce ſecond lit ſont iſſus : — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-FELIX, mort le 25 Décembre 1753, à 9 mois, & inhumé aux Carmes-Déchauſſés ; — 3. & LOUISE-JEANNE, née le 12 Septembre 1748.

XVII. LOUIS-FRANÇOIS, Comte DE RIEUX, né en 1750, eſt marié, & ſon épouſe a été préſentée le 21 Septembre 1767. Il en a un fils, né le 11 Septembre 1768.

Il y a encore eu la branche des Seigneurs de Sourdeac, qui a commencé à

Digitized by Google

René de Rieux, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bretagne, & Gouverneur de Breſt, ſecond fils de Jean, Seigneur de Châteauneuf, & de *Béatrix de Joncheres*, Dame de la Perriere en Anjou. Il fut Seigneur de Sourdeac, qu'il eut en partage, & obtint depuis, de *Roland de Neuville*, Evêque de Léon, l'Iſle d'Oueſſant; fut élevé enfant d'honneur du Roi Charles IX; commença de porter les armes dès l'âge de 14 ans, en 1572; ſe trouva, l'année ſuivante, au ſiége de la Rochelle, où il acquit beaucoup de réputation; ſervit aux guerres de Normandie ſous M. *de Matignon*, aux ſiéges de Saint-Lo & de Carentan, & à la journée de Coutras en 1587. Le Roi Henri III, qui l'aimoit, lui donna une Compagnie de Chevaux-Légers, & le fit enſuite Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Seigneur *de Bellegarde*, dont il fut depuis Capitaine. Après la mort de ce Prince, il s'attacha au Roi Henri IV, qui l'honora toujours de ſon amitié, & érigea, en ſa faveur, l'Iſle d'*Oueſſant* en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de 1597, dans leſquelles ce Prince le qualifie *ſon Couſin*. Il tint conſtamment ſon parti pendant les diviſions de la Ligue, défit, en diverſes rencontres, les troupes des Ligueurs en Bretagne, y réduiſit pluſieurs places en l'obéiſſance du Roi; conſerva la Province en paix après qu'il en eut été fait Lieutenant-Général, & aida le Maréchal *d'Aumont* à réduire les autres places de la Province à leur devoir. En reconnoiſſance de tant de ſervices, le Roi l'honora du Collier de ſes Ordres, à la promotion du 2 Janvier 1599, & le pourvut du Gouvernement de Breſt, dont il reçut depuis récompenſe. Lorſque ce Prince marcha contre le Duc *de Savoie* en 1600, il le ſuivit à la conquête de ce Duché, & mourut à Aſſé en Anjou, le 4 Décembre 1628, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé *Suſanne de Sainte-Melaine*, morte à Breſt le 22 Mars 1616. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans ſon arriere-petit-fils, René-Louis, dit *le Comte* de Rieux, mort au commencement du mois de Février 1713, ſans enfans d'*Anne-Eliſabeth Nivelle*, ſon épouſe.

Les armes: *d'azur, à dix beſans d'or, 3, 3, 3 & 1.*

Pour un plus long détail ſur les branches, on peut conſulter l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI, p. 763 & ſuiv.*

* RIOCOURT, en Lorraine, Diocèſe de Toul. Village enclavé dans le Barrois, ci-devant appellé *la Villotte*, & dont le nom ne fut changé que le 29 Avril 1720.

A cette époque, la Terre & Seigneurie de *la Villotte* fut érigée en *Baronnie*, ſous le nom de *Riocourt*, en faveur d'*Antoine Dubois-de-Riocourt*, Conſeiller d'Etat, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Duc Léopold. Son fils aîné, *Nicolas-Joſeph Dubois-de-Riocourt*, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Lorraine, a obtenu le titre de *Baron*, pour lui & ſes deſcendans, par Lettres données à Lunéville en 1736.

RIOLLET (de): Cette Famille, de *noble* & *ancienne extraction*, originaire de la Province de Poitou, eſt établie en Bourgogne depuis environ 350 ans, ce qui ſe prouve par titres depuis 1461 juſqu'à ce jour, & par deux renvois de nobleſſe accordés ſous le regne de Louis XIV; le premier, délivré par M. *Bouchu* en 1669; le ſecond, par M. *Ferrand*, en 1698, tous deux Intendans en Bourgogne, & Commiſſaires départis par le Roi pour la vérification des titres de nobleſſe.

Cette Famille, qui n'a fait que de bonnes alliances dans ſa Province ſans ſe méſallier, a, depuis un nombre conſidérable d'années, entrée & voix délibérative en la Chambre de la Nobleſſe aux Etats de Bourgogne; & eſt diviſée en quatre branches, dont deux ſubſiſtent. Elles ont pour auteur commun:

I. Philippe de Riollet, qualifié *Ecuyer, Capitaine de la Roche*, dans ſon contrat de mariage paſſé, le 6 Décembre 1461, devant *Jean Conte*, Clerc-Notaire-Juré à Mimeur, avec Damoiſelle *Jacquette du Val*, fille de *Pierre du Val*, Ecuyer,

Digitized by Google

Sieur de Longecour, & d'*Iſabeau de Meneſſier*. Cette Famille noble de *du Val* eſt employée dans le Catalogue des Armoiries des Gentilshommes de Bourgogne, imprimé à Dijon en 1760. De ce mariage ſortit :

II. AYME DE RIOLLET, auſſi qualifié *Ecuyer* dans deux titres de 1500, & dans un troiſieme du 3 Octobre 1512. Le nom de ſa femme eſt ignoré ; mais il eut pour fils :

III. JEAN DE RIOLLET, I. du nom, qui prend auſſi la qualité d'*Ecuyer* dans le contrat de mariage de JEAN, ſon fils, qui ſuit. Par un acte de tutelle en parchemin, daté du 3 Juin 1547, il fut créé curateur des enfans d'*Antoine Gaulus*, Ecuyer, & de GUILLEMETTE DE RIOLLET, ſa femme.

IV. JEAN DE RIOLLET, II. du nom, qualifié *Ecuyer* dans ſon contrat de mariage, & dans des actes du 13 Juin & du 9 Août 1552, épouſa, par contrat paſſé le 29 Décembre 1549, devant *Miſſerey*, Clerc-Notaire-Juré à Beaune, Damoiſelle *Henriette de Hubmies*, fille de *Hardi de Hubmies*, Ecuyer, Seigneur de la Motte & de Rouvrai en Auxois, & de Dame *Françoiſe Neguin*. Il eut de ſon mariage : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & PHILIPPE, auteur de la quatrieme branche, rapportée à la fin de cette Généalogie.

V. FRANÇOIS DE RIOLLET, Ecuyer, Seigneur en partie des Fiefs de Malain & de Meloiſey, Archer dans la Compagnie d'hommes d'armes du Comte *de Tavannes*, puis Guidon, & enfin Maréchal-des-Logis de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, de la Compagnie du Baron *de Lux*, fut tué à la bataille de Coutras en 1587. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Mars 1566, paſſé devant *de Repas*, Notaire à Malain, Damoiſelle *Anne de Porcherot* (dont le nom ſe trouve employé dans le Catalogue des Armoiries des Gentilshommes de Bourgogne), fille d'*Antoine de Porcherot*, Ecuyer, Maréchal-des-Logis d'hommes d'armes des Ordonnances du Roi, de la Compagnie du Duc *d'Aumale*, & Capitaine du Château de Lantenecht, de l'ancien domaine des Ducs *de Bourgogne*, & de Dame *Anne de la Roze*. Elle eut, par acte du 23 Novembre 1587, la tutelle de ſes enfans, ſçavoir : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2 & 3. deux garçons, Religieux Bénédictins ; — 4. DENIS, tué au ſervice du Roi en 1610, étant Officier au Régiment de Néreſtan ; — 5. un autre garçon, mort en bas-âge ; — 6. & une fille.

VI. ANTOINE DE RIOLLET, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Feuillée & de Vannaire en partie, avoit environ 20 ans lors du décès de ſon pere ; fit, conjointement avec SYLVESTRE DE RIOLLET, Ecuyer, ſon couſin, le 26 Mai 1632, l'acquiſition d'une partie de la Terre & Seigneurie de Malain & de celle de Savigny, de Meſſire *Odinet de Sercey*. La repriſe de fief en la Chambre des Comptes de Dijon eſt du 15 Juin 1632. Suivant un Extrait, en forme, des Regiſtres du Bailliage d'Auxois, du 7 Juillet 1635, il fut exempté de ſervir à l'arriere-ban, à cauſe de ſon grand âge & de ſes infirmités. Il fut Maréchal-des-Logis de la Compagnie des Gendarmes du Marquis *de Tavannes* ; ſervit le Roi très-longtems ; fut envoyé, le 19 Juin 1595, par Commiſſion du Maréchal *de Biron*, pour commander les troupes du Roi dans la ville de Cuzeau en Breſſe. Ce fut lui qui, en 1613, porta le billet de Cartel, de la part du jeune Baron *de Lux*, au Chevalier *de Guiſe*, pour le provoquer au combat qui ſe donna entre eux. ANTOINE DE RIOLLET fut le ſecond du Baron *de Lux*, ſe battit, quoique déja âgé, & bleſſa griévement le Chevalier *de Grignan*, ſecond du Chevalier *de Guiſe* ; & celui-ci tua le Baron *de Lux*, ſuivant le récit de pluſieurs Hiſtoriens. *Mezeray*, en rapportant ce fait, dit *du Riol* au lieu DE RIOLLET : *le Vaſſor* a fait la même faute ; mais *Dupleix*, qui raconte cette action, telle qu'elle s'eſt paſſée, dit DE RIOLLET. Après ce combat ANTOINE DE RIOLLET, I. du nom, paſſa en Eſpagne, & le Chevalier *de Guiſe*, ſur la fin de 1614, eut la généroſité d'obtenir ſa grace de la Reine Régente, dont il exiſte une copie en parchemin. Il fut reçu aux Etats de Bourgogne en 1650, ainſi qu'il eſt prouvé par une Lettre du Roi, à lui adreſſée, pour la convocation deſdits Etats, du 30 Octobre de cette année. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Septembre 1628, paſſé devant *Geliot*, Notaire Royal à Salive, Damoiſelle *Claude du Bois-d'Yſome*, fille de *Melchior*

Digitized by Google

Melchior du Bois, Ecuyer, Seigneur en partie de Barjon, d'Yſome, d'Anot & de la Grange-Potenai, & de Dame *Eliſabeth de Thiolle*. De cette Famille de *du Bois*, dont les armes ſont mentionnées dans l'Armorial de Bourgogne, étoit *N... du Bois*, Chevalier de Malte, qui avoit un Prieuré à l'Iſle d'Oleron, mort depuis quelques années. Les enfans d'ANTOINE DE RIOLLET, & de *Claude du Bois*, rappellés dans l'acte de tutelle, en parchemin, du 26 Septembre 1540, paſſé à Arnay-le-Duc par les Officiers Royaux du Bailliage, après ſon décès, furent : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ; — 3. SYLVESTRE, tige de la troiſieme, mentionnée enſuite ; — 4. & PIERRE DE RIOLLET, Lieutenant de Cavalerie au Régiment d'Armagnac, Compagnie de Vignacourt, tué proche Landau, *en faiſant bien ſon devoir* : ce ſont les termes du certificat du Commandant & des autres Officiers du Corps, daté du Camp de Saverne du 2 Novembre 1674 : il mourut ſans poſtérité.

VII. JEAN-BATISTE DE RIOLLET, Ecuyer, Seigneur en partie de la Feuillée, fut maintenu, avec ſes freres, dans les priviléges de la Nobleſſe, les 22 Janvier 1669 & 6 Mai 1698, comme on l'a dit au commencement de cette Généalogie, par MM. *Bouchu* & *Ferrand*, Intendans de la Province. Louis XIV lui adreſſa une Lettre, le 4 Avril 1682, pour la convocation des Etats de Bourgogne. Il fut Lieutenant-Commandant d'une Compagnie de Cavalerie au Régiment du Pleſſis-Praſlin ; fut bleſſé d'un coup de feu au viſage au ſiége de Lerida en Eſpagne ; & ſervit enſuite à l'arriere-ban en qualité de Brigadier du ſecond Eſcadron de la Nobleſſe de Bourgogne, ce qui eſt prouvé par un certificat du Maréchal Vicomte *de Turenne*, donné au Camp de Tréviler le 6 Novembre 1674. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 16 Novembre 1654, devant *Vreville*, Notaire Royal à Malain, Damoiſelle *Pernette le Beuf*, fille de noble homme *Noel le Beuf*, Ecuyer, Gendarme de la Reine, & de Dame *Bernarde de Bouchard*. Cette Famille noble de *le Beuf* donne aux DE RIOLLET une alliance avec Madame *de Chantal*, canoniſée de nos jours, & avec MM. *Fremiot*, Préſident au Parlement de Bourgogne, & *de Berbiſey*, ci-devant premier Préſident du même Parlement, & avec MM. *Quarré-d'Aligny*. Il en eut pluſieurs enfans, mentionnés dans l'acte de tutelle en parchemin, fait après le décès de leur mere, le 1 Juin 1686, à Arnay-le-Duc, par les Officiers Royaux de ce Bailliage ; ſçavoir : — 1. JEAN-BATISTE DE RIOLLET, Ecuyer, Officier de Dragons, marié à Damoiſelle *N... Batonnier*, de laquelle ſortirent : — HUGUES DE RIOLLET, Lieutenant au Régiment de Limouſin, mort de ſes bleſſures à Crémone en 1707 ; — & MADELENE-DIANE, mariée, le 2 Novembre 1703, à *Joſeph de Champeaux*, Ecuyer, Gendarme de la Garde du Roi, Seigneur de Champeaux, & de Toiſy-le-Déſert en partie, dont poſtérité. Voyez CHAMPEAUX, *Tome IV*.

2. ANTOINE, qui ſuit ; — 3. HENRI-LOUIS, Lieutenant au Régiment de Limouſin, tué, comme ſon neveu, dans les guerres d'Italie ; — 4. MARIE, majeure lors de l'acte de tutelle après le décès de ſa mere, & mariée, le 10 Janvier 1696, contrat paſſé devant *Pidard*, Notaire Royal à Pouilly, avec *Claude de Colombet*, Ecuyer, Sieur de la Borde, Cornette de Cavalerie au Régiment d'Anjou, dans la Compagnie de M. *de Colombet*, Comte de Giſſey, ſon couſin, par Brevet du 2 Février 1690. Ils ſont morts l'un & l'autre ſans poſtérité ;

5. BERNARDE DE RIOLLET, femme de *Pierre-François de Moncrif*, Ecuyer, Seigneur du Fief de Bellenot en Montagne, qui eut pour enfans : — *Antoine de Moncrif*, dont nous allons parler ; — & *Catherine*, épouſe de *Nicolas de Clairon*, Chevalier, ancien Baron de Safre, Seigneur de Poſange. Ledit *Antoine de Moncrif*, Ecuyer, Seigneur de Millery, demeurant à Nion près Couche, fut pere de — *François de Moncrif*, Ecuyer, Seigneur de Millery & du Fief de Bar-le-Regulier, y demeurant, qui a ſervi pluſieurs années Capitaine au Régiment de Navarre, dont le fils a ſervi dans les Mouſquetaires de la premiere Compagnie, & y a obtenu le Brevet de Capitaine de Cavalerie. Ceux de ce nom ſont reçus à la Chambre de la Nobleſſe aux Etats de Bourgogne.

6. Sébastienne de Riollet, mariée, 1°. le 12 Novembre 1703, avec *Claude de Raille*, Ecuyer, Aide-Major de Cavalerie au Régiment de Saint-Pouange, tué au ſervice; & 2°. par acte du 10 Juillet 1709, à *Pierre-Hercule d'Arcy*, Ecuyer, Seigneur de la Broſſe & de Levange en Nivernois. Elle n'a point eu d'enfans de ces deux mariages; — 7. & Jeanne, mariée à *N... de Péliſſier*, Ecuyer, Seigneur de Flavignerot & de Montpallier, reçu aux Etats de Bourgogne en la Chambre de la Nobleſſe, dont une fille, — *N... de Péliſſier*, mariée à *Jean-Batiſte de Champeaux*, Ecuyer, Seigneur de Champeaux & de Flavignerot, qui a ſervi Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie.

VIII. Antoine de Riollet, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Levange, Capitaine au Régiment de Limouſin, a épouſé, par contrat du 22 Septembre 1706, paſſé devant *Cray*, Notaire Royal à Decize en Nivernois, Damoiſelle *Jeanne Hélene d'Arcy-Levange*, fille de *Charles d'Arcy*, Ecuyer, Seigneur de Levange & de la Broſſe, & de Dame *Claude Deſgouttes-de-la-Salle*, dont, entr'autres enfans: — Hugues, qui ſuit; — & Antoine, lequel a été long-tems Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de Saint-Louis, retiré avec une penſion du Roi. Il eſt établi à Meloiſey au Bailliage de Beaune, où il a de ſon mariage avec Damoiſelle *Jeanne-Marie de Somme*, une fille, nommée — Claudine-Françoiſe de Riollet, âgée d'environ 20 ans.

IX. Hugues de Riollet, Chevalier, Seigneur de Levange, ci-devant Capitaine au Régiment de Navarre, a épouſé, le 21 Mars 1735, par contrat paſſé devant *Larmier*, Notaire Royal à Saulieu, Damoiſelle *Louiſe-Charlotte de Balathier-Lantage*, décédée le 4 Février 1748, fille de *Henri de Balathier*, Comte de Lantage, Seigneur de Villargoix & Cormaillon, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Beringhen, & de Dame *Julie-Suſanne de Launoy*, proche parente du Maréchal *de Schulemberg*. Elle étoit ſœur d'*Armand-Joſeph de Balathier-Lantage*, Chevalier de Malte, & Commandeur actuel de Marbotte en Lorraine. Voyez Balathier. Après le décès de ſa femme, il a eu, par acte paſſé devant les Officiers Royaux du Bailliage d'Arnay-le-Duc, la tutelle de ſes enfans, ſçavoir: — 1. François, qui ſuit; — 2. Armand-Edme, rapporté après ſon aîné; — 3. Marie-Elie, Prêtre, Chanoine de la Collégiale Royale d'Avalon, pourvu, par le Roi, du Prieuré Royal & Commendataire du Val-Croiſſant, Diocèſe d'Autun, Bailliage de Saulieu en Bourgogne, le 16 Janvier 1774, dont il a pris poſſeſſion le 18 Mai ſuivant; — 4. Antoine, mort en bas-âge; — 5. & Suſanne-Antoinette, Urſuline au Monaſtere de Saulieu.

X. François de Riollet, II. du nom, Chevalier, entré au ſervice en qualité de Lieutenant, le 7 Décembre 1747, ſucceſſivement Capitaine au Régiment de Rouergue, a été bleſſé, au viſage, en ſe diſtinguant dans l'armée de Corſe, au commencement de la campagne de 1768; a ſervi cette campagne & les ſuivantes, en qualité de Capitaine de Chaſſeurs, juſqu'à la ſoumiſſion entiere de cette Iſle, & a été reçu Chevalier de Saint-Louis le 21 Juin 1772. Il continue ſes ſervices en qualité de Capitaine-Commandant au ſuſdit Régiment.

X. Armand-Edme de Riollet, Chevalier, ſecond fils d'Hugues, & de feu *Louiſe-Charlotte de Balathier-Lantage*, Seigneur de Grandchamp, Souſſey & Martrois en partie, par acquiſition du 17 Juillet 1769, contrat paſſé devant *Roland* & ſon Confrere, Notaires à Autun, a été ſubſtitué au nom & aux armes de la Maiſon de *Colombet*, & à la Terre, Seigneurie & dépendance de Giſſey-le-Viel, Paroiſſe & Bailliage d'Arnay-le-Duc, ſuivant le teſtament, reçu le 2 Octobre 1758, par *Garreau*, Notaire Royal à Pouilly en Auxois, de Meſſire *Marc-Antoine de Colombet*, Chevalier, Comte de Giſſey-le-Viel, parent, au IVe degré de Hugues de Riollet, pere dudit Armand-Edme. Cette parenté provient de la Dame *Claude du Bois*, épouſe d'Antoine de Riollet, I. du nom, & triſayeule du ſubſtitué. Le 23 Novembre 1763, il a été reçu, avec voix délibérative, en la Chambre de la Nobleſſe aux Etats de Bourgogne, tenus à Autun. Dans l'acte de réception il eſt dit ce qui ſuit: *à la vue deſquels titres nous avons reconnu mondit ſieur* Armand-Edme de Riollet-de-Colombet, *Chevalier, bon Gentilhomme, & de la qualité requiſe pour entrer en la Chambre*

Digitized by Google

de Meſſieurs de la Nobleſſe aux Etats de Bourgogne, ayant toujours fait & faiſant profeſſion des armes, ainſi que MM. ſes auteurs. Il a épouſé, par contrat du 4 Janvier 1762, paſſé devant *Blime*, Notaire Royal à Vitteaux, Demoiſelle *Madelene-Joſephe de Champeaux-de-Toiſy*, dont le nom ſe trouve dans l'Armorial de Bourgogne, fille de feu *Andoche de Champeaux*, Ecuyer, Seigneur de Toiſy-le-Déſert, Capitaine au Régiment de Nice, & de Dame *Claire-Joſephe de la Jarrie*, de laquelle ſont iſſus, entr'autres enfans : — 1. Gui-Hubert de Riollet, âgé de 7 ans en 1776; — 2. Claire-Huguette, âgée de 13 ans; — 3. & Catherine-Jacqueline, âgée de 12 ans.

Seconde Branche. Seigneurs de Riollet.

VII. Claude de Riollet, Ecuyer, ſecond fils d'Antoine, I. du nom, & de *Claude du Bois*, Seigneur du Fief de Riollet, ſitué à Malain, au Bailliage d'Arnay-le-Duc, Capitaine au Régiment de Picardie, par Commiſſion du 18 Décembre 1674, fut bleſſé d'un coup de feu au genou, au fameux paſſage du Rhin, ſervant alors dans la Maiſon du Roi; & il reſta long-tems priſonnier en Eſpagne. De Demoiſelle *N... Bernard*, ſon épouſe, dont le nom ſe trouve dans l'Armorial de Bourgogne, il eut :

VIII. Antoine de Riollet, Ecuyer, Seigneur de Riollet, Officier de Dragons, marié à Demoiſelle *Jacqueline de Siry*, dont le frere étoit Préſident aux Requêtes du Palais du Parlement de Paris. Il en eut : — 1. François, qui ſuit; — 2. Jeanne, Penſionnaire perpétuelle au Monaſtere de la Viſitation de Sainte-Marie de Bourbon-Lancy, morte depuis quelques années; —— 3. & Marie, femme de *Charles de Croiſier*, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Segros, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Forſac, puis de Lordat, Chevalier de Saint-Louis, qui eut une jambe emportée au dernier ſiége de Landau.

IX. François de Riollet, Chevalier, Seigneur de Riollet, Officier au Régiment de Navarre, s'eſt retiré depuis plus de 20 ans du ſervice, & eſt mort depuis peu, ſans avoir été marié. En lui s'eſt éteinte cette branche.

Ledit François de Riollet, par ſon teſtament du 30 Mai 1766, a ſubſtitué au profit de Gui-Hubert de Riollet-de-Gissey, ſon fief de Riollet, ſitué à Malain, au cas que MM. *de Croiſier*, ſes neveux & héritiers, Capitaines au Régiment de Navarre, viennent à mourir ſans enfans mâles. Ce teſtament a été inſinué aux Bailliages de Dijon & d'Arnay-le-Duc.

Troiſieme Branche. Seigneurs de Morteuil.

VII. Sylveſtre de Riollet, Ecuyer, troiſieme fils d'Antoine, I. du nom, & de *Claude du Bois*, Seigneur de Morteuil, au Bailliage de Beaune, Gendarme de la Garde du Roi, épouſa Demoiſelle *N... Berbis*, fille aînée de *Jean Berbis*, Ecuyer, Seigneur des Maillys, & d'*Anne de la Mare*. Voyez la Généalogie de cette ancienne Nobleſſe de *Berbis*, au mot Maillys (les), *Tome IX.* Leurs enfans furent : — Antoine, qui ſuit; —— & une fille, mariée à *N... de Peliſſier*, Ecuyer, Seigneur de Ternant, &c.

VIII. Antoine de Riollet, Ecuyer, Seigneur de Morteuil, Page du Roi dans ſa grande Ecurie, enſuite Officier dans le Régiment de Limouſin, y a ſervi pluſieurs années en qualité de Capitaine. Il avoit épouſé Demoiſelle *Jacqueline de Balathier Lantage*, de la même Maiſon, & tante de celle qui eſt entrée dans la premiere branche, dont : — Henri, qui ſuit; —— & Edmée, Chanoineſſe à Poulangy près Langres, morte depuis peu d'années.

IX. Henri de Riollet, Chevalier, Seigneur de Morteuil, Page du Roi dans ſa grande Ecurie, & Cornette au Régiment de Beringhen, a épouſé Demoiſelle *Claudine Perreney-d'Aubigny*, proche parente de M. *Perreney-de-Grosbois*, premier Préſident du Parlement de Beſançon en 1776, de laquelle il a pour enfans : —— Philippe, qui ſuit; — & Louis de Riollet, d'abord Page du Roi dans ſa grande Ecurie, puis Cornette de Cavalerie & reformé à la ſuite du Régiment de Balincourt.

X. Philippe de Riollet, Chevalier, Seigneur de Morteuil, né en 1739; Page du Roi dans ſa petite Ecurie, a enſuite ſervi ſept ans en qualité de Cornette au Régiment de Grammont, Cavalerie, puis Balincourt, & a épouſé, en Août 1769, Demoiſelle *N... Perreney-de-Baleure*, ſa couſine-germaine.

Quatrieme Branche, éteinte.

V. Philippe de Riollet, fils puîné de Jean, II. du nom, & de *Henriette de Hubmies*, eſt qualifié de *noble Seigneur* Philippe de Riollet, *Ecuyer*, dans un acte reçu par *Niot*, Notaire Royal à Meloiſey, le dernier jour de Janvier 1567. Il épouſa Demoiſelle *Antoinette d'Ardenet*, de laquelle vinrent: — François, qui ſuit; — & Jean de Riollet, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie au Régiment du Marquis *de Mirebeau*, à ſa ſortie de Page, tué au ſervice en 1590.

VI. François de Riollet, Ecuyer, épouſa, par contrat du 22 Août 1622, Damoiſelle *Marguerite de la Roſe*, dont: — Maximilien, Officier au Régiment du Comte *de Camille*, & tué au ſervice du Roi en Piémont; — & Sylvestre, qui ſuit.

VII. Sylvestre de Riollet, Ecuyer, Seigneur de Morteuil, ſervit, pendant 27 campagnes, ſous les Rois Henri IV, Louis XIII & Louis XIV, d'abord en qualité de Volontaire, puis de Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Gaſſion en 1631, & enfin de Capitaine d'Infanterie au Régiment de Tavannes en 1642. Il eſt mort ſans enfans de ſon mariage, contracté le 8 Novembre de ladite année, avec *Théodorine de la Marre*. Ainſi cette branche s'éteignit en ſa perſonne.

Les armes: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef & une en pointe*. Supports, *deux ſauvages appuyés ſur leur maſſue*. Généalogie dreſſée ſur titres originaux.

* RIOM, en Auvergne.

Le Roi Jean ayant donné, en 1630, une grande partie de cette Province en apanage à Jean, ſon fils, à titre de *Duché*, il y établit ſon ſiége Ducal pour y juger toutes les affaires de ce Duché. Il donna à ce ſiége le titre de *Sénéchauſſée*, delà il a conſervé celui de la *Sénéchauſſée d'Auvergne*, dans lequel il a été maintenu par Arrêt du Parlement de Paris. Son reſſort s'étend dans la haute & baſſe Auvergne.

Le Domaine de Riom a appartenu à Alphonse de France, frere du Roi Saint-Louis, qui accorda de beaux priviléges à cette Ville. Au mois de Novembre de l'an 1283, Philippe III confirma les priviléges accordés par Alphonse, ſon oncle: il y ajouta même qu'à l'avenir les habitans de Riom ne pourroient être mis, en aucune façon, hors de ſa main, ni de celles de ſes ſucceſſeurs, Rois de France; mais qu'ils demeureroient, & ſeroient conſervés & gardés perpétuellement ſous ſon Domaine, ſans qu'il pût y avoir autre Seigneur entre le Roi & eux, de qui ils puſſent dépendre. Au mois de Mars de l'an 1345, Charles IV confirma ces priviléges, Philippe de Valois les confirma auſſi au mois de Juin ſuivant, de même que François I, au mois de Juin de l'an 1539. Henri II, au mois de Février 1547; Henri III, au mois d'Octobre 1574, & au mois d'Avril 1575; Henri IV, en 1594; Louis XIII, au mois de Juin 1622, par Lettres, vérifiées au Parlement de Paris le 26 Juillet 1623; & par Edit du mois de Mai 1639.

RIOUX (des): Maiſon de la Province de Dombes. *Voyez* Messimi.

RIQUET. Voyez ci-deſſous Riquety.

RIQUETY, Marquis de Mirabeau, Comte de Beaumont, Baron de Pierre-Buffiere, &c.

La ſeconde branche eſt celle des Comtes de Caraman, connue ſous le nom de Riquet, depuis la fin du XVIe ſiécle.

Suivant des recherches faites par le Juge d'armes de France, les auteurs de

Digitized by Google

M. le Marquis *de Mirabeau* d'aujourd'hui, ſont venus d'Italie, & ſe ſont retirés dans la ville de Seyne en Provence. Cette Maiſon remonte ſa filiation à

I. Ghérard Arrigheti, proſcrit & banni de la ville de Florence, avec Azzucio, ſon fils, en 1268, pour avoir ſuivi la faction des Gibelins, ainſi qu'il eſt rapporté dans les actes (ſuivant une plainte portée pardevant le Podeſtat de Florence en l'an 1209), des années 1252, 1267 & 1268, revêtus de toutes les formalités juridiques, & collationnés ſur les originaux dépoſés dans les Archives publiques du Palais de la ville de Florence, vérifiés en outre ſur les lieux par deux ſçavans hommes, l'Abbé *Octavien Buonaccorſi* & le Pere *Soldani*, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Jean. Il paroît que ce Ghérard Arrigheti étoit fils d'Arrigheti, & celui-ci fils de Philippe.

II. Azzucio Arrigheti fut proſcrit de Florence, avec Ghérard, ſon pere; en ladite année 1268, pour le même ſujet. Il mourut en 1294, & fut pere de Pierre Arrigheti, dit depuis Riquety, qui ſuit.

III. Pierre, nommé dans les titres, par abréviation françoiſe, Ricqueti, Riquetti & Riquety, premier Conſul de la ville de Seyne en Provence, qualifié, dans pluſieurs actes, *Nobilis Dominus Petrus Riquety*, forcé de quitter ſa patrie, ainſi que ſon pere & ſon ayeul, vint ſe réfugier en Provence. Il choiſit pour ſon domicile la ville de Seyne, où il fonda, avant le 1 Janvier 1353, un Hôpital, ſous le titre *du Saint-Eſprit*, & y fut élu Conſul, avec *Pierre Pelliſſier* & *Bertrand Bernard*, le 26 Janvier 1346. C'eſt ce qui eſt prouvé par une Enquête du 12 Novembre 1584, rapportée, par extrait, dans la Généalogie dreſſée & imprimée par le Juge d'armes de France, laquelle le déclare *iſſu de noble race*. Il eſt qualifié *Chevalier* dans le teſtament de ſon fils. Le Roi Robert, Comte de Provence, le fit Capitaine & Châtelain de la ville de Seyne. Il mourut, & fut inhumé dans l'Egliſe de l'Hôpital qu'il avoit fondé. Dans une Enquête faite devant les Commiſſaires en 1584, pluſieurs témoins du pays, tant Nobles que autres, dépoſent avoir vu ſon tombeau &.... Au devant de l'Hôpital, entre les deux portes & entrées eſt dépeint la figure d'un homme armé, & avec de beaux habits & vêtemens orangés, tenant ſon épée audevant, la main droite ſur le pommeau & la gauche ſur la poignée. Ce tombeau fut détruit, ainſi que l'Hôpital, en 1563, par le Capitaine *Mauvans*, Chef des Religionaires, en haine de que Jean de Riquety, dont nous parlerons ci-après, degré VIII, les avoit chaſſés de la ville de Marſeille. Le nom de ſa femme eſt ignoré; mais il en eut :

IV. Antoine Riquety, I. du nom, qui fut Docteur ès-Loix. On ſçait que dans ces tems où les anobliſſemens n'avoient point lieu, où les charges de judicature & les Compagnies n'étoient point inſtituées, on a vu parmi la Nobleſſe, & même des plus grands noms, des *Chevaliers ès-Loix*, en même-tems que *Chevaliers d'Armes*. Antoine Riquety fut ſucceſſivement Juge des Cours Royales de Digne, de Marſeille & de Taraſcon, & l'on trouve de ſes Jugemens dans ces trois parties de la Provence, ſi diſtantes les unes des autres. Il fit deux teſtamens; le premier, le 21 Octobre 1398, par lequel il ordonna qu'on portât ſon corps dans l'Egliſe Sainte-Marie de Riez; & par le ſecond, du 5 Mars 1411 (1412), il voulut être enterré dans l'Egliſe des Freres Mineurs de la ville de Digne. Il avoit épouſé 1°. *Catherine de Cadenet*, qui teſta auſſi le 21 Octobre 1398, & voulut être enterrée dans l'Egliſe des Freres Mineurs de Riez; & 2°. *Marguerite de Berre*, à laquelle il donna, par ſon ſecond teſtament, l'uſufruit de la Baſtide, qu'il poſſédoit au lieu de Saint-Vincent, dans le territoire de la ville de Seyne. Du premier lit il eut : — 1. Yvon, dont la poſtérité, ſuivant l'Abbé *Robert de Briançon*, Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe, finit en la perſonne de Béatrix Riquety, femme de *Sparron de Bras*, Seigneur de Saint-Julien d'Aſſe, duquel mariage naquit — *Dauphine de Bras*, Dame dudit lieu & en partie de Riez, mariée dans la Maiſon de *Fabry*, d'où ſont ſortis les Marquis *de Rians*; — 2. Jacques, qui ſuit; — 3. Catherine, morte en 1398, lors du teſtament de ſes pere & mere; — 4. & Antoinette, mentionnée dans le teſtament de ſon pere; mais dont on ignore la deſtinée.

V. Jacques Riquety, co-Seigneur de Riez en Provence, fut inſtitué héritier de ſes pere & mere par leur teſtament de 1398, & par le ſecond de ſon pere de 1411, étant alors marié avec noble *Anne de Forlivio*, fille de *François*, Seigneur des Dourbes, dont : — Antoine, qui ſuit ;

Et Bertrand Riquety, mort avant le 19 Janvier 1508. Il avoit épouſé *Madelene de Lauthoin* (vraiſemblablement ſœur de *Catherine*, femme de ſon frere). Elle teſta le 22 Octobre 1510, & eut pour enfans : — 1. Jacques, mort avant 1509 ; — 2. Honoré Riquety, co-Seigneur des Siéyes & d'Aiglun, né vers l'an 1474, qualifié *Noble & extrait de noble race* dans l'Enquête du 12 Novembre 1584. Il vint s'établir en la ville de Digne, & Antoine, ſon oncle, le nomma exécuteur de ſon teſtament, du dernier Juin 1508. Il partagea, avec Giraud Riquety, ſon frère, les biens de leur pere, par acte du 11 Février 1508 (1509) ; & vivoit encore en 1522, qu'il fit un échange avec noble *Laugier de Varadier*, Chanoine de Digne. Il avoit épouſé 1°. une Dame nommée *Jeannette*, morte avant le 11 Février 1508 ; & 2°. *Philippe Farelle*, vivante encore en 1531. De cette derniere il eut — Claude Riquety, Religieux dans le Monaſtere de Saint-Victor de Marſeille en 1531 ; — 3. Giraud, co-Seigneur d'Aiglun, déclaré *iſſu de noble race* dans l'Enquête de 1584, qui partagea avec Honoré, ſon frere, en 1522 ; — 4. Catherine, morte avant le 19 Janvier 1508 ; — 5. & Damiane Riquety, qualifiée *Noble*, & veuve d'*Antoine de Laurent* (*Laurencii*), dans le teſtament de ſa mere de 1510, & dans un acte de 1508.

VI. Antoine Riquety, II. du nom, co-Seigneur de Riez, par ſon teſtament du dernier Juin 1508, ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe des Freres Mineurs de la ville de Digne, en nomma exécuteur Honoré Riquety, ſon neveu, & étoit mort, ainſi que ſa femme, avant le 14 Septembre 1512. Il avoit épouſé, en préſence de ſon pere, par contrat du 17 Janvier 1451, *Catherine de Lauthoin*, fille de *Pierre*, Chevalier, co-Seigneur de Thoard, & de noble *Doſſoline*, ſa femme. Elle teſta le 18 Octobre 1482, & eut de ſon mariage quatre garçons & trois filles, ſçavoir : — 1. Honoré, qui ſuit, auteur de la branche des Seigneurs Marquis de Mirabeau, dont on va parler, d'après la Généalogie dreſſée par le Juge d'armes de France ; — 2. Pierre, vivant encore en 1551. Il eſt dit, avec ſon frere Jean, *iſſu de noble race* dans l'Enquête de 1584 ; — 3. Jean, co-Seigneur des Siéyes, marié, par contrat du 23 Juin 1498, à *Louiſe de Roux* (en latin *Ruffi*), fille de noble *Pierre de Roux*, & d'*Andrinette*, ſon épouſe. Il en eut, pour fils unique : — Jean Riquety, dont l'arriere-petit-fils, Jean Riquety, IV. du nom (ſuivant l'Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe par l'Abbé *Robert*), fut maintenu dans ſa *nobleſſe* en 1668 ; — 4. Reynier, auteur de la branche des Comtes de Caraman, rapportée ci-après. Ces quatre garçons furent inſtitués héritiers de leur mere, par ſon teſtament du 18 Octobre 1482 ; —— 5. Françoiſe, mariée, en 1508, avec *Claude de Briançon*, dont —— *Balthaſarde de Briançon*, nommée dans le teſtament de *Madelene de Lauthoin*, ſa tante maternelle, du 22 Octobre 1510 ; —— 6 & 7. Jeanne & Urbaine Riquety, qui vivoient ſans alliance en 1482, lors du teſtament de leur mere.

Branche des Marquis de Mirabeau.

VII. Honoré Riquety, co-Seigneur de la ville de Riez & des Siéyes, doit être le même dont parle *Gaufridi*, dans ſon Hiſtoire de Marſeille, comme un de ceux qui ſe diſtinguerent le plus à la défenſe de cette Ville, lorſqu'elle fut aſſiégée par le Connétable *de Bourbon* en 1524. Il fit hommage au Roi François I, de la Terre de Riez, le 27 Octobre 1523, & de la moitié de la Seigneurie du lieu des Siéyes près Digne, le 27 Novembre ſuivant. Il avoit épouſé 1°. *Catherine Vénelle*, & en eut un fils & une fille, dont on ignore la deſtinée ; & 2°. par contrat du 4 Juillet 1515, Demoiſelle *Jeanne Tilhere*, veuve de *Bertrand Perrel*, fille de Meſſire *Pierre Tilhere*, de la ville de Digne, & d'*Antonine*, ſa femme. Il mourut, ainſi que ſa ſeconde femme, avant le 23

Digitized by Google

Novembre 1564, après avoir fait un codicille le 12 Octobre 1541, & un autre teſtament le 20 Août précédent; car il en avoit fait un le 14 Septembre 1512. Par l'un & l'autre il voulut être enterré dans l'Egliſe des Freres de l'Obſervance de Marſeille. De ſon ſecond mariage il eut: — JEAN, qui ſuit; — & LOUISE, nommée dans le ſecond teſtament de ſon pere, par lequel il lui fit don de 2000 florins, payables en partie le jour de ſon mariage: on ignore quelle fut ſa deſtinée.

VIII. JEAN DE RIQUETY, Ecuyer, Seigneur de Mirabeau, de Beaumont & de Négréaux, élu premier Conſul de la ville de Marſeille le 28 Octobre 1562, dans un tems où ces places n'étoient données qu'à la Nobleſſe la plus diſtinguée, rendit, en cette qualité, des ſervices ſignalés à ſa Patrie & au Roi CHARLES IX, pendant les premiers troubles de la Religion; & fit paroître une réſiſtance vigoureuſe aux entrepriſes des Huguenots ſur la Ville, ayant eu, à ce ſujet, avec le Prieur d'Angoulême, alors Gouverneur de Provence, diverſes conférences, ainſi que dans d'autres occaſions, qui étoient encore d'une extrême conſéquence au bien de l'Etat. Les Religionnaires ayant voulu ſurprendre Marſeille, il fit une vive ſortie ſur eux, les battit, & envoya 300 hommes de pied au Comte *de Sommerive*, qui marchoit contre ces Hérétiques. Le Capitaine *Mauvans*, l'un des Chefs de cette Secte, pour s'en venger, s'étant alors trouvé à Seyne, fit ruiner l'Hôpital de cette Ville, & mettre en piéces la figure de PIERRE RIQUETY (IVe ayeul de JEAN), que l'on voyoit encore ſur ſon tombeau, pour en abolir la mémoire. Cela ne l'empêcha pas de ſecourir Marſeille de ſes propres deniers, pour la garantir de la famine dont elle étoit menacée; & il continua toujours de donner des marques de ſon attachement ſincere à ſa Patrie, ainſi que le Roi le dit lui-même dans des Lettres du 8 Octobre 1571. Il avoit acquis, dès le 25 Avril de l'année précédente, de *Gaſpard de Glandevès*, Seigneur de Faulcon, Chevalier de l'Ordre du Roi, moyennant la ſomme de 21 mille écus, valant 48 ſols piéce, la Terre & Seigneurie de *Mirabeau* en Provence, avec Juriſdiction haute, moyenne & baſſe; & CHARLES IX, par ſes Lettres du 9 Juin de la même année 1570, lui fit don de tous les droits qui lui appartenoient ſur cette Seigneurie, pour raiſon de cette acquiſition. Il en rendit hommage à ce Prince le 14 Février 1572. Il eſt qualifié *noble* JEAN RIQUETY, *Sieur de Mirabel*, *Capitaine*, dans le contrat de mariage de noble *Pierre d'Hoſtager*, Ecuyer, accordé le 24 Janvier 1574, avec Demoiſelle *Iſabeau Vento-des-Pennes*; mais s'étant trouvé depuis dans la néceſſité de juſtifier ſon ancienne nobleſſe, il fit faire deux Enquêtes, l'une, le 12 Novembre 1584, devant *Antoine Silve*, Juge Royal de la ville de Seyne; & l'autre, le 16 du même mois, devant *Guillaume de Faulcon*, Conſeiller du Roi, Juge Royal de la ville de Digne, &c. Ce fut en conſéquence de ces deux Enquêtes juridiques, qu'il fut maintenu dans ſa *nobleſſe*, par Jugement des Commiſſaires députés par le Roi à cet effet, rendu le 17 Décembre de ladite année 1584. Sur la fin de 1595, il ſe retira au Château d'If, auprès de *Nicolas Beauſſet*, Sieur de Roquefort, ſon ami, qui en étoit Gouverneur, voyant les troubles augmenter de jour en jour dans la ville de Marſeille, cauſés par *Charles de Caſaux*. Il mourut avant le 12 Août 1602, & avoit épouſé, par contrat du 23 Novembre 1564, Demoiſelle *Marguerite de Glandevès*, fille d'*Antoine de Glandevès*, Seigneur de Cuges, & de *Jeanne Doria*, ſa veuve. *Charles de Caſaux* ſçachant que cette *Marguerite de Glandevès* étoit reſtée dans la Ville, pendant que ſon mari s'étoit retiré au Château d'If, la fit arrêter priſonniere, & conduire à la Conciergerie du Palais, dans la vue d'en tirer une ſomme d'argent; mais n'ayant pu, ni par menaces, ni par crainte, ébranler ſa fermeté & la faire conſentir à ſes propoſitions, il fut forcé de lui rendre ſa liberté, & d'aller exercer ſa rage ſur un bois de pins que JEAN DE RIQUETY, ſon mari, avoit dans les environs de Marſeille, & qu'il fit dégrader, pour s'en ſervir à la conſtruction du Fort de Tête-de-More. Leurs enfans furent:

1. HONORÉ, qui a continué la poſtérité, rapporté ci-après; —— 2. OGIER, Sieur de Négréaux, qui teſta le 12 Août 1602, vivoit encore le 15 Juillet 1622,

& mourut ſans enfans ; — 3. PIERRE, Seigneur de Négréaux, qui donna de grandes ſommes pour fonder la Maiſon Profeſſe des Jéſuites de Marſeille, conjointement avec THOMAS DE RIQUETY, ſon autre frere. Par l'acte de fondation du 2 Juillet 1614, ces Religieux s'obligerent de mettre les armes de la Famille de RIQUETY dans l'endroit de l'Egliſe le plus éminent, & de faire graver ſur une lame de cuivre le contenu de la fondation. Il avoit épouſé *Marie de Beccariis*, d'une ancienne Famille noble de Provence, & n'en eut point de poſtérité ; — 4. ANTOINE, dont nous allons parler ; — 5. THOMAS, batiſé le 5 Août 1584, Religieux non Profès de la Compagnie de Jeſus en la ville d'Avignon, lorſqu'il fit ſon teſtament, le 20 Mai 1609, par lequel, entr'autres diſpoſitions, il fit un legs de 10 mille écus pour l'établiſſement d'une Maiſon profeſſe à Marſeille. Il vivoit encore le 28 Octobre 1622 ; — 6. MARGUERITE, batiſée le 31 Décembre 1581, mariée, 1°. par contrat du 10 Octobre 1596, à *Antoine-Nicolas d'Albertas*, Seigneur de Gemenos, &c. Syndic de la Nobleſſe de Provence, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes de guerre à pied François, & triſayeul du premier Préſident de la Chambre des Comptes de Provence ; & 2°. par contrat du 9 Novembre 1623, à *Nicolas de Bezannes*, Ecuyer, Seigneur de Grandpré & de Roquincourt, Capitaine des Gardes du Duc *de Guiſe* ; — 7. & CLAIRE, qui teſta le 3 Mars 1604, voulut être enterrée dans l'Egliſe de l'Obſervance de Marſeille, au tombeau de ſon pere, & mourut jeune ſans alliance.

ANTOINE DE RIQUETY, Ecuyer, Seigneur de Négréaux & de Beaumont, obtint, le 22 Août 1634, main-levée de la ſaiſie qui lui avoit été faite des revenus de ſa Terre de Négréaux, après avoir juſtifié, devant les Commiſſaires établis par le Roi pour les Francs-Fiefs, qu'il étoit *Gentilhomme, ayant, lui & ſes prédéceſſeurs, toujours vécu noblement.* Il fut élu premier Conſul de la ville de Marſeille en 1640, vivoit encore en 1647, & avoit épouſé, par contrat du 3 Février 1609, Demoiſelle *Anne de Perrin*, morte avant le 14 Février 1636, fille de *François de Perrin*, Ecuyer, de la ville de Marſeille, & de Demoiſelle *Jeanne de Monchal.* Ses enfans furent : — 1. JEAN DE RIQUETY, qualifié *Noble* dans un don de la ſomme de 100 livres au Couvent des Peres de l'Obſervance de Marſeille, pour augmentation de la fondation que ſon pere, & HONORÉ DE RIQUETY, ſon oncle, y avoient faite. Il préſenta Requête, le 22 Août 1634, aux Commiſſaires établis par le Roi pour la liquidation du droit de Franc-Fief, & en fut déchargé le même jour, attendu ſa qualité ; fut déclaré *Noble, & iſſu de noble race & lignée*, par Jugement des Commiſſaires de la Nobleſſe de Provence, du 19 Mars 1668, rendu auſſi en faveur d'ANTOINE, ſon pere, & de FRANÇOIS & THOMAS DE RIQUETY, ſes freres, & mourut ſans alliance ; — 2. FRANÇOIS, mort, auſſi ſans avoir été marié, après le 19 Mars 1668 ; — 3. THOMAS, Seigneur de Négréaux, ondoyé le 29 Janvier 1624, marié, par contrat du 9 Mars 1655, à Demoiſelle *Anne de Bernier*, fille de noble *Pierre de Bernier*, Seigneur de Pierrevert, Tréſorier-Général de France, & de Dame *Claire de Bricard* : il mourut ſans poſtérité. Sa veuve ſe remaria à *Charles Gratian*, Procureur du Roi au Bureau des Tréſoriers de France, fils de *Balthaſard Gratian*, Tréſorier-Général de France, & de *Diane de Glandevès-de-Nioxelles* ; — 4. JEANNE, Dame de Châteauneuf, de Négréaux & de Saint-Auquille, vivante, ſans alliance, le 4 Février 1636, & depuis mariée à *Alexandre de Gerenton*, Seigneur de Châteauneuf, fils de noble *Louis de Gerenton*, Seigneur dudit Châteauneuf, & de *Marquiſe de Félix.* Elle mourut, ſans enfans, en 1710 ; — 5. & ANNE DE RIQUETY, vivante le 4 Février 1636.

IX. HONORÉ DE RIQUETY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mirabeau & de Beaumont, fils aîné de JEAN, & de *Marguerite de Glandevès*, premier Conſul de Marſeille, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XIII, par Lettres du 18 Avril 1614, ſervit fidelement ce Prince & le Roi HENRI IV, ſon pere, & reçut, en pluſieurs occaſions, des marques de leur eſtime. Voici, de mot à mot, un trait de l'Hiſtoire, que l'on n'a pas cru devoir être ignoré.

« Marſeille, qui n'a jamais manqué de donner des marques de ſon zéle au ſervice du

Roi, apprenant qu'il étoit campé devant Montpellier, pour mettre à la raiſon cette Ville rébelle, crut lui devoir donner des aſſurances de ſa fidélité dans cette rencontre, par la députation qu'elle lui fit d'Honoré de Riquety, Sieur de Mirabeau, ſon premier Conſul; il partit donc accompagné de beaucoup de Nobleſſe, & étant arrivé au Camp de Montpellier, il fut introduit & préſenté au Roi par le Duc *de Chevreuſe*, & comme il ſe mettoit à genoux pour lui faire ſon compliment, le Roi lui commanda de ſe lever & de parler debout, puiſqu'il ſçavoit bien que les premiers Conſuls de Marſeille étoient Gentilshommes; il l'écouta agréablement, & reçut, avec des témoignages de bonne volonté, les proteſtations de ſervice & de fidélité qu'il lui fit de la part de la Ville. Deux jours après, les eſpions donnerent avis d'une grande ſortie que les ennemis devoient faire, commandés par Monſieur *d'Argencourt*, ce qui obligea toutes les troupes, tant de cavalerie que d'Infanterie, qui étoient dans l'armée du Roi, de ſe trouver à leurs poſtes pour renforcer les lignes & repouſſer cette ſortie; le Sieur *de Mirabeau* ne manqua pas de s'y trouver avec toute cette Nobleſſe qui l'avoit accompagné; & comme elle n'étoit pas en nombre pour former un juſte Eſcadron, M. le Connétable, qui commandoit & ordonnoit les poſtes, lui propoſa de l'incorporer dans une autre troupe de Cavalerie, à quoi il répondit qu'*il avoit l'honneur de porter le caractere d'une Ville trop conſidérable, pour être confondu avec qui que ce fut*, & qu'il le prioit de lui vouloir donner un poſte à part, qu'il deſcendroit avec tous ſes braves Gentilshommes qu'il voyoit auprès de lui. M. le Connétable, à qui ce ſentiment plût, lui accorda ſa demande de fort bonne grace; les Huguenots firent leur ſortie, & furent repouſſés avec perte dans leurs murailles; & comme le traité de paix étoit déja fort avancé, il prit congé du Roi, qui lui commanda de laiſſer auprès de lui Thomas de Riquety, ſon fils, & de faire quelques proviſions pour la ſubſiſtance de ſon Armée, dont la Ville lui fit généreuſement préſent ».

Il s'étoit trouvé au ſiége de Montauban en 1621; fut nommé, dans l'Aſſemblée de la Nobleſſe de Provence, tenue en la ville d'Aix le 6 Août de cette année, pour procéder, par forme d'Enquête, à l'uſage du payement de la dixme du Diocèſe de Marſeille; élu, la même année, premier Conſul de cette Ville; maintint, par ſon autorité & ſon crédit, l'établiſſement des Jéſuites de Marſeille, contre une furieuſe cabale qui s'étoit élevée contr'eux; fit ſon teſtament le 28 Octobre 1622, & fut enterré le 30 dans l'Egliſe de l'Obſervance de cette Ville, ſous la tombe de ſes prédéceſſeurs. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Août 1592, célébration le 20 Octobre ſuivant, Demoiſelle *Jeanne de Lenche* (dont le frere aîné étoit gendre du Maréchal *d'Ornano*), fille d'*Antoine de Lenche*, Ecuyer, & de Demoiſelle *Jeanne de Bouquin*. Ses enfans furent : — Thomas, qui ſuit; — & Anne, vivante lors du teſtament d'Ogier, ſon oncle, le 12 Août 1602.

X. Thomas de Riquety, dit *le Marquis de Mirabeau*, Seigneur de Mirabeau, de Beaumont, de Villebonne, &c. batiſé le 5 Février 1602, ſe diſtingua, par ſa bravoure, en diverſes occaſions. Il accompagna ſon pere au ſiége de Montpellier, où le Roi Louis XIII lui commanda de s'arrêter; eut Commiſſion de ce Prince, le 4 Novembre 1625, pour lever une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied françois dans le Régiment de Buoux; ſe trouva dans l'armée du Duc *de Guiſe*, lorſqu'elle paſſa en Italie pour le ſecours de Caſal, comme auſſi au ſiége de Beaucaire, & à cette fameuſe attaque & priſe des Iſles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, faite ſur les Eſpagnols en 1637, & n'oublia jamais rien pour marquer ſon attachement inviolable au ſervice de Louis XIV, ſur-tout pendant les troubles dont la Provence fut agitée durant la minorité de ce Monarque, qui lui en donna des témoignages bien honorables. Il fut élu pluſieurs fois Syndic de la Nobleſſe de Provence, & nommé, par elle, un des 30 Gentilshommes qui devoient ménager ſes intérêts avec le Roi. Sa Majeſté lui avoit accordé des Lettres d'érection de la Terre de *Mirabeau* en *Marquiſat*, en conſidération de ſes ſervices, & principalement pour avoir couru riſque de la vie, avec ſon fils aîné, dans la Maiſon-de-Ville de Marſeille, où

il étoit allé, par ordre du Roi, pour pacifier les désordres; mais ces Lettres ne furent pas vérifiées, à cause de la guerre civile de ce tems-là. Il fut déclaré *noble, & issu de noble race & lignée*, par Jugement des Commissaires de la Noblesse de Provence, rendu le 19 Mars 1668; fit son testament le 2 Août 1672, & étoit mort en 1687. Il avoit épousé, par contrat du 27 Septembre 1620, Demoiselle *Anne de Pontevès*, fille de *Pompée de Pontevès*, surnommé *le Grand*, Seigneur de Buoux, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & d'une des Galeres de Sa Majesté, & de Dame *Marguerite de la Baume-de-Suze*; celle-ci fille de *François de la Baume*, Comte de Suze, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Provence, Amiral des Mers du Levant, & de *Françoise de Levis*, sœur de *Gilbert de Levis*, premier Duc de Ventadour. Ladite *Anne de Pontevès* testa le 11 Septembre 1662, & étoit morte en 1687, lors du testament de son second fils.

Elle eut de son mariage: — 1. Honoré, qui suit; — 2. Jean-François de Riquety, appellé *l'Abbé de Mirabeau*, Abbé de Saint-Gervais. Il avoit embrassé l'état ecclésiastique dès le 2 Août 1672; fit son testament au mois de Décembre 1687, par lequel il voulut être inhumé, sous la tombe de ses prédécesseurs, dans l'Eglise des Peres Observantins de la ville de Marseille; & vivoit encore le 11 Février 1702; — 3. François, né le dernier jour d'Avril 1631, connu sous le nom de *Chevalier de Mirabeau*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Provence, &c. Il fut d'abord nommé Page du Grand-Maître de Malte le 30 Août 1645, paya son passage pour être reçu dans l'Ordre, le 6 Septembre suivant; obtint, le 29 Janvier 1654, du Duc *de Mercœur*, Gouverneur de Provence, une Commission pour lever & mettre sur pied une Compagnie de 50 hommes, destinée à tenir garnison dans la ville de Toulon: il y est dit *Lieutenant de la Mestre-de-Camp du Régiment de Provence*; fut chargé, le 27 Avril 1657, par le Duc *de Vendôme*, Grand-Maître & Surintendant-Général de la Navigation & Commerce de France, de faire le voyage de Malte sur la Frégate *Saint-Joseph*, & d'attaquer tous les Vaisseaux du Roi d'Espagne & des autres ennemis de l'Etat, qu'il rencontreroit. Sur le rapport que ce Prince fit à Louis XIV de ses services distingués, ce Monarque le fit Major de ses Galeres le 11 Mars 1665; lui donna le commandement de la Galere *la Régine* le 24 Mars 1670; de celle *la Thérese* le 26 Mai suivant; & le 17 Février 1671, d'une autre de ses Galeres. Il testa le 28 Mars 1690, ordonna qu'on portât son corps dans l'Eglise des Observantins, sépulture de ses ancêtres; & mourut Inspecteur des Galeres de France; — 4. Thomas-Albert, batisé le 28 Août 1632, appellé *le Chevalier de Beaumont*, reçu, de minorité, Chevalier de Malte le 22 Avril 1639, Commandeur de la Selve le 28 Mars 1690, nommé ensuite Grand-Prieur de Saint-Gilles, mais mort sans avoir été reçu. Il avoit été Capitaine des Vaisseaux du Roi, Lieutenant des Gardes du Duc *de Vendôme*, & Capitaine de Port & des Rades de la ville de Marseille, par Commission de ce Prince du 30 Mars 1664; — 5. Louis de Riquety-de-Villebonne, batisé le 8 Février 1634, qui fit ses preuves pour être reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Saint-Gilles, le 10 Septembre 1650, mort à Malte, après y avoir fait son testament, le 27 Décembre 1653.

6. Bruno de Riquety, dit *le Comte de Mirabeau*, Chevalier, Seigneur de Bauchery, de Chantaloue, de la Fontaine, de Vaugien, &c. Gouverneur du Quesnoy, ondoyé le 27 Juillet 1637, qui commença de servir dans les Mousquetaires, d'où il sortit pour entrer au Régiment des Gardes; y fut reçu Enseigne en 1662, Sous-Lieutenant en 1670, Aide-Major en 1672, & Capitaine en 1674. Il assista à 30 siéges de tranchée ouverte, se trouva à la bataille de Steinkerque; donna des preuves très-signalées de sa bravoure, en 1678, à la bataille de Saint-Denis, où il commandoit un bataillon, & où il fut dangereusement blessé; vendit, en 1690, après 10 ans de pareil commandement, sa Compagnie pour se retirer. Il fit trois testamens; le premier, le 30 Mars 1720; le second, le 1 Juin 1725; & le troisieme, le 24 Avril 1728, par lequel il voulut être enterré dans le Chœur de l'Eglise de Bauchery; fit encore deux codicilles, les 4 Février & 31 Août 1729. Il avoit épousé 1°. Demoiselle *Catherine Forests*,

Digitized by Google

Marquiſe de Vaugien, morte ſans enfans, fille de *Jean Foreſts*, Ecuyer, Conſeiller du Roi en ſa Cour des Aides, & de Dame *Jeanne Foreſts*; & 2°. Dame *Anne-Aimée de Boullainvilliers*, Dame & Chanoineſſe de Pouſſay, fille de *Charles de Boullainvilliers*, Seigneur de Chamaloue près Provins, Gouverneur de Saint-Jean de Lône, & de Dame *Marie de Loron*. De ce ſecond mariage eſt née une fille unique, nommée — CATHERINE-EDMÉE DE RIQUETY, mariée, en 1711, avec *François-Emmanuel de Royer*, dit *le Marquis de Saint-Micaut*, Colonel du Régiment de Bourbon, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis.

7. ANGE, qui vivoit le 12 Novembre 1642; — 8. JEANNE, mariée, par contrat du 11 Avril 1643, avec *François de Clapiers*, Seigneur du Puget, Conſeiller au Parlement de Provence, laquelle teſta le 11 Janvier 1690, & voulut être enterrée dans l'Egliſe des Peres Obſervantins de la ville de Marſeille, lieu de la ſépulture de ſes pere & mere; — 9. & ANNE DE RIQUETY, née avant le 12 Novembre 1642, Religieuſe au Monaſtere de Saint-Sauveur de Marſeille, le 11 Septembre 1662, vivante encore le 2 Août 1672.

XI. HONORÉ DE RIQUETY, III. du nom, Chevalier, Marquis de Mirabeau, Seigneur de Villebonne & de Beaumont, batiſé le 3 Avril 1622, qualifié *haut & puiſſant Seigneur* dans pluſieurs actes, embraſſa de bonne heure le parti des armes & s'y diſtingua par ſa valeur; ſe trouva au ſecours de Turin, étant alors Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Carces*, dont il devint par la ſuite Enſeigne; ſervit, en cette qualité, dans les armées de Catalogne & de Piémont; ſe trouva aux ſiéges de Collioure & de Perpignan en 1642; à la bataille de Lerida le 7 Octobre de la même année; aux priſes des villes de Villeneuve d'Aſt & de Trin en 1643; fut bleſſé en diverſes occaſions; quitta le ſervice, fit ſon teſtament le 13 Novembre 1673; devint premier Conſul d'Aix, & premier Procureur du pays de Provence, le 14 Avril 1678; obtint du Roi LOUIS XIV, au mois de Juillet 1685, des Lettres d'érection de ſa Terre de *Mirabeau* en *Marquiſat*, regiſtrées à Aix le 30 Novembre 1686; & mourut peu de tems avant le mois de Décembre 1687, fort regretté dans ſa Province, étant alors Syndic de la Nobleſſe. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Juillet 1660, Demoiſelle *Eliſabeth de Rochemore*, fille de *François*, Chevalier, Baron de Barry, Seigneur de Nages & de Soulorgues, premier Préſident de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & de Dame *Pierre de Grille*. Elle mourut entre le 20 Février 1697, & le 17 Avril 1708, ayant teſté le 28 Décembre 1687. De ce mariage vinrent: — 1. THOMAS-EUCHER, mort jeune ſans alliance; — 2. JEAN-ANTOINE, qui ſuit; — 3. JEAN-FRANÇOIS-ANNIBAL, batiſé le 6 Novembre 1669, reçu Chevalier de Malte ſur ſes preuves de nobleſſe, & Page du Grand-Maître le 21 Octobre 1681; Sous-Lieutenant de la Galere *la Brave*, le 15 Janvier 1693; & de celle de *la Réalle*, avec rang de Lieutenant, le 1 Janvier 1699. Il teſta le 30 Juillet 1701, & mourut à Gibraltar avant le 14 Janvier 1702; — 4. & EUGÉNIE, mariée, par articles du 8 Août 1684, contrat paſſé le 29 Novembre ſuivant, avec *François de Grille-de-Roubiac*, Chevalier, Marquis d'Eſtoublon.

XII. JEAN-ANTOINE DE RIQUETY, Chevalier, Marquis de Mirabeau, Comte de Beaumont, Seigneur de Villebonne, Négréaux, Saint-Auquille, &c. batiſé le 29 Novembre 1666, qualifié *haut & puiſſant Seigneur* dans les actes qui le concernent, d'abord nommé Page du Grand-Maître de Malte le 1 Mai 1675, entra enſuite dans les Mouſquetaires, fut ſucceſſivement Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers dans le Régiment de Bezons, avant le 20 Février 1697, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi; ſe trouva au ſiége de Luxembourg en 1684, donna enſuite par-tout des preuves de ſa bravoure, pendant près de 30 ans de guerre; & paſſa pour un des plus brillans & des meilleurs Officiers de ce ſiécle valeureux. Il refuſa la charge de Lieutenant-Général pour le Roi en Dauphiné, à cauſe de la foibleſſe de ſa ſanté, occaſionnée par 27 bleſſures qu'il avoit reçues, dont pluſieurs lui avoient eſtropié les deux bras. Il épouſa, par contrat du 17 Avril 1708, *Françoiſe de Caſtellane*, fille de *Jean-François*, Marquis *de Caſ-*

Digitized by Google

tellane, Baron d'Avanſon, Seigneur de Saint-Roman, de Saint-Etienne, d'Aurans, de Norante, &c. & de Dame *Madelene de Gruel*. Il étoit Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi, lors des Lettres-Patentes qu'il obtint de Sa Majeſté au mois de Septembre 1713, enregiſtrées au Bureau des Finances de la Généralité de Provence le 18 Décembre 1715, portant érection en *Comté* de la Terre de Beaumont, & réunion de celle de Négréaux, du fief de Saint-Auquille & de l'arriere-fief de Villebonne; & mourut en 1737, ayant eu de ſon mariage: — 1. Jean-François, mort en bas-âge; — 2. Victor, Chevalier de Malte, & Enſeigne dans le Régiment de Mirabeau, tué, par accident, à Toulouſe en 1738; — 3. autre Victor, qui ſuit; — 4. Jean-Antoine-Joseph-Charles-Elzéar, appellé *le Chevalier de Mirabeau*, né le 8 Octobre 1717, reçu Chevalier de Malte le 31 Juillet 1720. Il s'eſt trouvé au combat de Gibraltar & de la Cioutat, à la priſe du Mars, où il fut bleſſé d'un coup de canon & mené priſonnier en Angleterre; & au combat du Port-Mahon; a été Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, Gouverneur de la Guadeloupe, & depuis, nommé Grand'Croix & Général des Galeres de Malte; — 5. Joseph, né le 7 Septembre 1719, reçu Chevalier de Malte le 31 Juillet 1720, mort en bas-âge; — 6. Alexandre-Louis, batiſé le 8 Octobre 1724, reçu Chevalier de Malte le 7 Avril 1725, qui a été Capitaine au Régiment du Roi, grand Chambellan & Conſeiller Privé du feu Margrave *de Brandebourg-Bareith*; s'eſt trouvé aux batailles de Dettingen, de Fontenoy, de Lawfeldt, Raucoux, aux ſiéges de Menin, d'Ypres & de Furnes, & à tous les autres ſiéges de cette guerre. Il a depuis quitté la Croix de Malte, s'eſt marié avec *Julienne-Dorothée-Silvie*, née Comteſſe *de Kunsberg*, & eſt mort au mois de Juillet 1761; — 7. & Marie, morte jeune.

XIII. Victor de Riquety, Chevalier, né le 5 Octobre 1715, Marquis de Mirabeau, qualifié *haut & puiſſant Seigneur* dans ſes actes, Comte de Beaumont, Vicomte de Saint-Mathieu, Baron de Pierre-Buffiere, &, en cette qualité, premier Baron du Limouſin, Seigneur de Roquelaure, de Négréaux, de Saint-Auquille, de Pierreaigu, du Buignon, de Chéronnac, la Tournelle, Brie, Champagnac, Puyméreau, &c. d'abord reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Saint-Gilles le 1 Septembre 1718, ſur ſes preuves faites, a été Capitaine au Régiment de Duras, auparavant Mirabeau; s'eſt trouvé aux ſiéges de Kell & de Philiſbourg; à l'attaque des hauteurs des lignes de Dettingen, où il reçut une bleſſure; aux affaires de Clauſen & d'Hiſperberg; & ſervit à la tête de la Compagnie des Grenadiers du Régiment du Marquis *de Mirabeau*, ſon pere, dans la campagne de Baviere en 1742. Il a acheté, en 1740, la Terre du Buignon, près Fontainebleau; a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1743, & s'eſt retiré du ſervice la même année. Il a quitté la Croix de Malte, & a épouſé, par contrat du 11 Avril 1743, *Marie-Geneviéve de Vaſſan*, Vicomteſſe de Saint-Mathieu, Baronne de Pierre-Buffiere, Dame de la Tournelle, de Chéronnac, de Brie, Champagnac, Puyméreau & de Sauvebœuf, veuve de *Jean-François de Ferrieres*, Chevalier, Marquis de Sauvebœuf, Grand-Sénéchal d'Auvergne, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, qu'elle avoit épouſé, par contrat du 10 Décembre 1737. Elle eſt fille de *Charles*, Marquis *de Vaſſan*, Seigneur de la Tournelle, Cuvergnon, Germaincourt, Grandchamp, &c. Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & d'*Anne-Thereſe de Ferrieres-de-Sauvebœuf*, premiere Baronne du Limouſin, Vicomteſſe de Saint-Mathieu, Dame de Sauvebœuf, Brie, Champagnac, Puyméreau, &c. De ce mariage ſont iſſus: — 1. Victor-Charles-François, né le 16 Mars 1744, mort en bas-âge; — 2. Gabriel-Honoré, qui ſuit; — 3. Jean-Antoine, mort en bas-âge; — 4. André-Boniface-Louis, né le 30 Novembre 1754, reçu Chevalier de Malte, ſur ſes preuves faites en 1755; — 5. Marie-Anne-Jeanne, née le 10 Juillet 1745, Religieuſe aux Dames de Saint-Dominique à Montargis; — 6. Anne-Gabrielle, morte en 17....; — 7. Caroline-Elisabeth, née le 5 Septembre 1747, mariée à *Gaſpard de Laſterie*, Marquis du Saillant; — 8. Victoire, morte en 17....; — 9. Marie-Louise-Eli-

Digitized by Google

BARETH, née le 4 Septembre 1752, mariée à *Jean-Paul de Clapiers*, Marquis de Cabris; —— 10. & MARIE-ANNE-FRANÇOISE DE RIQUETY-DE-MIRABEAU.

XIV. GABRIEL-HONORÉ DE RIQUETY, Chevalier, né le 9 Mars 1749, Capitaine de Dragons, a épouſé, en 1772, *Marguerite-Emilie de Covet-de-Marignane*, fille de *Louis-Anne-Emmanuel*, Marquis de Marignane, des Iſles d'Or, Seigneur de Vitroles & de Rove, & d'*Antoinette-Marie-Mabile de Maliverny*. (Voyez COVET, *Tome V*, *p.* 201 *& ſuiv.* de ce Dictionnaire). De ce mariage il a: —— VICTOR-GABRIEL-EMMANUEL, né le 8 Octobre 1773.

Branche des Comtes de CARAMAN, connue ſous le nom de RIQUET depuis la fin du ſeizieme ſiécle.

VII. REYNIER RIQUETY, quatrieme fils d'ANTOINE, II. du nom, rappellé dans le teſtament de ſa mere du 18 Octobre 1482, eſt qualifié *Noble*, & ſe dit fils de *noble* ANTOINE RIQUETY, & de *Catherine de Lauthoin*, ſon épouſe, dans celui qu'il fit le 12 Février 1527, étant ſur le point de s'embarquer pour viſiter les lieux Saints. Par ce teſtament il legue l'uſufruit de tous ſes biens à *Marguerite de Roux*, ſa femme, inſtitue ſes héritiers univerſels ſes deux fils, ci-après mentionnés; fait un legs à ſa fille; & nomme pour un des exécuteurs de ſon teſtament HONORÉ DE RIQUETY, ſon frere aîné. Il vivoit encore le 29 Avril 1551, & laiſſa pour enfans: — 1. NICOLAS, qui ſuit; —— 2. BARTHELEMI, rappellé dans le teſtament de ſon pere de 1527, & dans celui de ſon frere aîné, du 2 Octobre 1587: il paroît qu'il mourut ſans alliance; — 3. & DOUCE, à laquelle ſon pere légua, pour tous droits à elle appartenans dans ſa ſucceſſion 1080 florins de Roi, & des habillemens compétens à ſon noble état & condition.

VIII. NICOLAS RIQUETY, inſtitué héritier de ſon pere, fut émancipé par lui le 29 Avril 1551; & fit ſon teſtament le 2 Octobre 1587, par lequel il inſtitue ſes héritiers univerſels, par égales portions, ſes quatre fils; y rappelle ſes deux filles; BARTHELEMI RIQUET, ſon frere; & nomme ſa femme tutrice de ſes enfans. Il ne vivoit plus en 1597, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Jarriault*, Notaire à Beziers, le 29 Août 1565, *Béatrix Bordier*, fille de Meſſire *Jean Bordier*, Ecuyer, & d'*Iſabelle*, ſa femme. Dans cet acte il eſt qualifié *Noble*, & y eſt dit *fils de défunt noble* REYNIER RIQUET, & de *noble Marguerite de Roux*. Sa veuve vivoit encore en 1597, & eut de ſon mariage: — 1. PIERRE DE RIQUET, rappellé dans le teſtament de ſon pere: il paroît qu'il mourut ſans alliance; — 2. GUILLAUME, qui ſuit; — 3. PAUL DE RIQUET, nommé dans le teſtament de ſon pere. C'eſt mal-à-propos qu'il a été qualifié, dans quelque Généalogie, *Prieur de Boujan*. Il paroît qu'il mourut auſſi ſans avoir été marié; —— 4. JACQUES DE RIQUET, Prêtre & Prieur de Boujan, Prieur du Prieuré ſans Cure de Notre-Dame d'Affanian, Saint-Martin d'Ayelle & ſes Annexes, Saint-Jean de Laſcarſes, dépendant d'Affanian. Il vivoit encore le 22 Avril 1642, & étoit mort le 22 Novembre 1644, ſuivant des actes de ces années; —— 5 & 6. MADELENE & JEANNE DE RIQUET, auſſi nommées dans le teſtament de leur pere de 1587.

IX. GUILLAUME DE RIQUET obtint, comme héritier de ſon pere, une Sentence en la Viguerie de Beziers le 16 Octobre 1597, & ne vivoit plus le 9 Mars 1632, ſuivant un acte de cette année. Il avoit épouſé, en préſence de ſa mere, par contrat du 4 Juin 1601, paſſé devant *Garigues*, Notaire à Beziers, *Guillaumette de Vial*, fille d'*André de Vial*, & de *Béatrix de la Borne*. Dans cet acte il eſt dit *fils de noble* NICOLAS DE RIQUET, & de *Béatrix Bordier*. Elle vivoit encore en 1646, & ſes enfans furent: — 1. PIERRE-PAUL, qui ſuit; — 2. PIERRE DE RIQUET, Prêtre, qui devint Prieur de Boujan après ſon oncle. Il prend encore cette qualité dans un acte du 25 Octobre 1646; — 3 & 4. ISABEAU & MADELEINE.

X. PIERRE-PAUL DE RIQUET, Seigneur de Bonrepos, du Bois de la Ville & du Canal de Languedoc, eſt l'Auteur de ce fameux Canal, exécuté pour la communication des deux Mers, que l'on peut regarder comme l'ouvrage le plus ſur-

Digitized by Google

prenant & de la plus grande utilité pour le Commerce de France. Il fait, à juſte titre, depuis plus d'un ſiécle, l'admiration de toute l'Europe. Louis XIV, par Edit du mois d'Octobre 1666, l'érigea, en ſa faveur, en *Fief noble*, relevant immédiatement de la Couronne, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, & lui donna le droit de bâtir un Château ſeigneurial portant ſon nom. Il fut déclaré *noble & iſſu de noble race*, & en conſéquence maintenu dans l'*ancienneté de la nobleſſe de ſes ancêtres*, par Ordonnance de M. *Bazin de Bezons*, Intendant de Languedoc, rendue le 20 Janvier 1670, ſur les titres qu'il avoit produits. Il avoit fondé, le 4 Septembre 1656, pluſieurs Meſſes dans l'Egliſe de Notre-Dame des Carmes à Beziers, où ſon pere & ſon ayeul avoient été enterrés; & donna, par le même acte, à ces Religieux, un calice & une patene d'argent doré, gravés à ſes armes, telles que ſes ancêtres les portoient, & que ſes deſcendans les portent aujourd'hui, ainſi qu'il eſt conſtaté par un procès-verbal dreſſé en conſéquence, le 23 Janvier 1768, par le Juge-Mage, Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée de Beziers : ces armes exiſtent auſſi de même au lambris de l'Egliſe des Récolets de Marſeillan, qu'il fit réparer en 1671, ce qui eſt prouvé par un procès-verbal dreſſé par le Viguier, principal Juge de Marſeillan, au Diocèſe d'Agde, le 9 Août 1764. Il fit ſon teſtament le 9 Mars 1680, & mourut la même année. Il avoit été marié, ſuivant ſon contrat poſt nuptial, paſſé devant *Alazard*, Notaire à Beziers, le 16 Mai 1638, avec Damoiſelle *Catherine de Milhau*, de laquelle il laiſſa :

1. Jean-Mathias, qui ſuit; — 2. Pierre-Paul de Riquet, II. du nom, Comte de Caraman (Comté en Languedoc, qu'il acquit, en 1670, de *Paul d'Eſcoubleau*, Marquis de Sourdis), Baron de Saint-Felix, Seigneur de Vaux, de Saint-Julia, d'Albiac, & en partie du Canal de communication des deux Mers en Languedoc, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1702, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes-Françoiſes, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & Gouverneur de Menin. Il rendit des ſervices ſignalés, ſe trouva aux ſiéges de Tournay, Douay, Lille, Maſtricht, Condé, Valenciennes, Cambray, Gand, d'Ypres, de la ville & du Château de Namur, où la valeur qu'il fit paroître dans cette derniere occaſion, contribua beaucoup à emporter l'ouvrage à corne & le Fort Guillaume; ſe trouva auſſi à la bataille de Saint-Denis, à l'attaque de Valcourt, & aux batailles de Fleurus & de Ramillies; s'étoit emparé de Deniſe en 1695, & y fit les ennemis priſonniers; ſignala ſa bravoure au combat de Wange en 1705, où, avec 11 Bataillons, il ſoutint tout l'effort d'une nombreuſe armée, & aſſura, par ce moyen, la retraite de 35 Eſcadrons : il fit de ſi bonnes diſpoſitions que, non-ſeulement, il parvint à arrêter l'ennemi pendant un tems conſidérable; mais il le pouſſa même vigoureuſement. Enfin, obligé de céder à la ſupériorité exceſſive du nombre, il n'héſita point à marcher au milieu d'une plaine découverte; & ayant fait mettre tous ſes bataillons enſemble, les drapeaux dans le centre, il ſe fit jour, par le feu de la mouſqueterie & la bayonnette, au travers de 80 Eſcadrons ennemis, ſuivis & ſoutenus de toute l'Infanterie de leur armée, ſans qu'ils euſſent pû l'entamer. Cette retraite, l'une des plus vigoureuſes qui ait jamais été faite, annonçoit autant de capacité, que de fermeté & de courage dans le chef. C'eſt à cette occaſion qu'il reçut, comme une marque diſtinguée de la ſatisfaction de Louis XIV, la grande Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, ſans avoir été Commandeur, grace unique qui n'avoit jamais eu d'exemple. Il donna la Terre de Caraman, en 1722, à Victor-Pierre-François de Riquet, ſon neveu, Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de Berri, & depuis Lieutenant-Général des Armées du Roi; & mourut à Paris, ſans alliance, le 25 Mars 1730, âgé de 84 ans; — 3. Marthe, mariée, avant le 9 Mars 1680, avec *Jacques de Lombrail*, Seigneur de Rochemontels; — 4. Catherine, mariée, par contrat du 25 Avril 1678, à *Jacques de Barthelemi-de-Gramont*, Baron de Lanta; — 5. & Anne de Riquet, vivante encore, ſans alliance, en 1680 & 1698.

XI. Jean-Mathias de Riquet, Seigneur de Bonrepos & du Canal de communication des deux Mers en Languedoc, &c. Conſeiller d'Etat, Préſident à

Mortier au Parlement de Toulouſe, étoit Conſeiller au même Parlement, lorſque, par acte du 26 Janvier 1667, il fut émancipé par ſon pere, avec lequel il fut maintenu dans leur *ancienne nobleſſe*, ſuivant l'Ordonnance de M. *de Bezons*, du 20 Janvier 1670. Il fit ſon teſtament olographe le 25 Juillet 1708, & mourut le 30 Avril 1714. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 20 Janvier 1670, Damoiſelle *Claire de Cambolas*, morte ſans enfans; 2°. par contrat du 28 Juillet 1696, Damoiſelle *Marie-Madelene de Broglie*, fille de *Victor-Maurice*, Comte *de Broglie*, Marquis de Brezolles & de Senonches, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant pour Sa Majeſté en la Province de Languedoc, depuis Maréchal de France & Gouverneur d'Aveſne, & de Dame *Marie de Lamoignon*; & 3°. par contrat du 18 Août 1702, Damoiſelle *Louiſe de Montaigne*, Dame & Baronne de Puicherie, de Montmaur, de Caumont, de Saint-Marcel, &c. fille de *Nicolas de Montaigne*, & de Dame *Louiſe-Hélene de Suberville*. Du ſecond lit eſt iſſu : — 1. VICTOR-PIERRE-FRANÇOIS, qui ſuit; & du troiſieme lit il a laiſſé :

2. JEAN-GABRIEL-AMABLE-ALEXANDRE DE RIQUET, Seigneur de Bonrepos, la Valette, de Saint-Marcel, de la Garde, de Puicherie, du Canal de Languedoc en partie, &c. ſucceſſivement Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Avocat-Général en 1734, & Procureur-Général au Parlement de Toulouſe en 1750. Il a épouſé, de l'agrément du Roi, par contrat des 10 & 12 Mai 1737, *Marie-Catherine-Charlotte de Maupeou*, fille de *Gilles-Marie de Maupeou*, Comte d'Ableiges, Seigneur de la Villeneuve, de Saint-Martin, de Chamblay, &c. Conſeiller d'Etat, Doyen de l'un des quartiers des Maîtres des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi, & de Dame *Catherine Jubert-de-Bouville*, dont quatre filles. — La premiere, nommée CATHERINE-PÉTRONILLE-VICTOIRE DE RIQUET-DE-BONREPOS, née le 18 Août 1740, mariée, 1°. avec diſpenſe, par contrat du 13 Mai 1758, à ANTOINE-JEAN-LOUIS DE RIQUET-DE-CARAMAN, ſon couſin-germain, dont elle eſt reſtée veuve, ſans enfans, le 27 Février 1759; & 2°. par contrat du 11 Août 1760, à *Jean-Batiſte du Buiſſon*, Marquis de Bournazel. — La ſeconde, DOROTHÉE-ETIENNETTE, née le 10 Novembre 1743, mariée, par contrat du 26 Avril 1762, à *Antoine de Malaret-de-Fontboiſard*, Avocat-Général au Parlement de Toulouſe, mort, ſans enfans, le 22 Août de la même année. Elle s'eſt remariée depuis à M. *de Cambon*, Avocat-Général au même Parlement. — La troiſieme, GABRIELLE-EULALIE-LOUISE, née le 14 Novembre 1744, a épouſé, par contrat du 30 Août 1768, *Jacques-Paul-Marie Daveſſens*, Seigneur d'Agut, de Pechaudier, Saigreville, &c. dont un fils, né le 6 Mars 1769; — & la quatrieme, nommée VICTOIRE-MADELENE-JEANNE-LOUISE DE RIQUET-DE-BONREPOS, née le 11 Juin 1749, a épouſé, par contrat du 9 Janvier 1769, *Claude-Georges-Hyppolite d'Aviſard*, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe;

3. JEAN-LOUIS DE RIQUET, dit *l'Abbé de Caraman*, né le 7 Juin 1713, Prêtre, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maiſon & Société Royale de Navarre, Chanoine de l'Egliſe de Notre-Dame de Paris, Prieur Commendataire du Prieuré Royal de Saint-Thomas-lès-Epernon; — 4. & ANNE-VICTOIRE DE RIQUET, mariée, par contrat du 20 Janvier 1722, avec *Charles de Preiſſac-d'Eſclignac*, Marquis de Cadillac, mort en 1761. Voyez PREISSAC.

XII. VICTOR-PIERRE-FRANÇOIS DE RIQUET, Comte de Caraman (par donation de PIERRE-PAUL, II. du nom, ſon oncle), Seigneur d'Albiac, de Roiſſy en France, & du Canal de communication des deux Mers en Languedoc, &c. né le 4 Octobre 1698, ſucceſſivement fait Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers Dauphins le 19 Février 1717, Meſtre-de-Camp Lieutenant du Régiment Royal de Berri, Cavalerie, le 15 Mars 1718; Brigadier de Cavalerie le 20 Février 1734; Maréchal-de-Camp le 1 Mars 1738, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 2 Mai 1744; mourut à Paris le 21 Avril 1760. Il avoit épouſé, de l'agrément du Roi, par contrat des 22 & 25 Février 1722, *Louiſe-Madelene-Antoinette Portail*, préſentée au mois de Juillet ſuivant, fille d'*Antoine Portail*, Marquis de Vaudreuil, Seigneur de Chatou & de Lery, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Préſident à Mortier, puis premier Préſident

du Parlement de Paris, & de Dame *Roſe-Madelene Roſe*, dont : — 1. STANISLAS-CHARLES, né le 3 Juin 1725, mort jeune, qui eut pour parrein, le 19 Juillet 1725, STANISLAS I, Roi de Pologne, & pour marreine, MARIE-CHARLOTTE, Princeſſe Royale de Pologne, déſignée Reine de France ; — 2. VICTOR-MAURICE, qui ſuit ; — 3. ANTOINE-JEAN-LOUIS, né le 17 Octobre 1729, mort ſans laiſſer de poſtérité de Damoiſelle CATHERINE-PÉTRONILLE-VICTOIRE DE RIQUET-DE-BONREPOS, ſa couſine-germaine, qu'il avoit épouſée, avec diſpenſe, par contrat du 13 Mai 1758 ; — 4. MARIE-JEAN-LOUIS, rapporté ci-après ; — 5. & ADÉLAÏDE-MADELENE-VICTOIRE DE RIQUET-DE-CARAMAN, née le 11 Janvier 1724, morte le 8 Juin 1729.

XIII. VICTOR-MAURICE DE RIQUET, Comte de Caraman, Seigneur d'Albiac, de Roiſſy, du Bois de la Ville, du Canal de Languedoc, &c. né le 16 Juin 1722, fait Capitaine dans le Régiment de Berri, Cavalerie, le 14 Mai 1743 ; Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de ſon nom, le 1 Décembre 1745, l'un des Chambellans de STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, le 26 Octobre 1751, premier Gentilhomme de la Chambre de ce Prince, le 26 Janvier 1757 ; Brigadier de Dragons le 22 Décembre ſuivant ; Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, & Inſpecteur-Général de la Cavalerie Françoiſe & Etrangere le 22 Juin 1767, a épouſé de l'agrément du Roi, par contrat des 4 & 6 Octobre 1750, *Marie-Anne-Gabrielle-Joſephe-Françoiſe-Xavier d'Alſace de Hennin-Liétard* (préſentée au Roi & à la Famille Royale en 1752), Princeſſe de Chimay & du Saint-Empire Romain, fille d'*Alexandre-Gabriel d'Alſace de Hennin-Liétard*, Prince de Chimay & du Saint-Empire, Comte de Beaumont, Baron de Commines, d'Anderlew & de Halwin, Vicomte de Lombecke & de Grandrang, Seigneur de la Terre & Pairie d'Aveſne, & des villes & pays de Wert & de Wiſſem, &c. Grand-d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Gouverneur & Grand-Bailli de la ville & Châtellenie d'Oudenarde, Général-Feldt-Maréchal-Lieutenant des Armées de Sa Majeſté l'Impératrice, Reine de Hongrie & de Bohême, Capitaine de ſa noble Garde-du-Corps aux Pays-Bas, premier Pair des Comtés de Hainaut & de Namur, & de Dame *Gabrielle-Françoiſe de Beauvau*, Princeſſe de l'Empire, ſa veuve. De ce mariage ſont iſſus : — 1. VICTOR-LOUIS-CHARLES, né le 24 Décembre 1762 ; — 2. MAURICE-GABRIEL-JOSEPH, né le 7 Octobre 1765 ; — 3. FRANÇOIS-JOSEPH-PHILIPPE, né le 21 Septembre 1771 ; — 4. une fille, née le 20 Octobre 1751, morte en Février 1752 ; — 5. GABRIELLE-FRANÇOISE-VICTOIRE, née le 28 Juin 1755, mariée, le 30 Mai 1775, à *Joſeph-Gabriel-Henri de la Fare*, Comte de la Fare, Aide-Major de la Gendarmerie ; — 6. MARIE-ANNE-ANTOINETTE, née le 5 Septembre 1757 ; — 7. VICTOIRE, née le 7 Mai 1764, reçue Chanoineſſe du noble Chapitre de Montigny en Franche-Comté, le 10 Mai 1776 ; — 8. EMILIE-ROSE-MARGUERITE, née le 10 Avril 1767, reçue Chanoineſſe au même Chapitre ledit jour ; — 9. & CÉCILE-AGATHE-ADÉLAÏDE DE RIQUET-DE-CARAMAN, née le 28 Octobre 1768.

XIII. MARIE-JEAN-LOUIS DE RIQUET, quatrieme fils de VICTOR-PIERRE-FRANÇOIS, Comte de Caraman, & de *Louiſe-Madelene-Antoinette Portail*, né le 26 Novembre 1731, appellé *le Marquis de Caraman*, Seigneur en partie du Canal de Languedoc, de Paſquier, Nuas, Painblanc, &c. a été fait ſucceſſivement Cornette dans le Régiment de Dragons de Caraman le 14 Février 1748 ; Capitaine en pied au même Régiment le 7 Février 1749 ; Major le 24 Février 1757 ; Meſtre-de-Camp Lieutenant du Régiment du Colonel-Général de Dragons le 15 Décembre 1758 ; Chevalier de Saint-Louis en 1760 ; & Brigadier des Armées du Roi le 20 Avril 1768. Il a épouſé, de l'agrément du Roi, par contrat des 17 & 21 Août 1763, Damoiſelle *Marie-Charlotte-Eugène de Bernard-de-Monteſſus-de-Rully*, fille de *Charles-François*, Chevalier, Marquis de Rully, Comte de Belleveſvre, de Torps, de Diſſey & Moutier en Breſſe, Seigneur de Monteſſus, &c., & de Dame *Marie-Ferdinande-Agathange de Vauldrey*, dont deux filles, ſçavoir : — MADELENE-CHARLOTTE, née à Paris le 7 Août 1764 ;

— &

Digitized by Google

— & PÉLAGIE-EDME-MARIE DE RIQUET-DE-CARAMAN, née auſſi à Paris le 12 Octobre 1769.

Généalogie dreſſée, pour la branche aînée, Marquis *de Mirabeau*, d'après celle redigée par M. *d'Hozier*, Juge d'armes de France; & pour celle des Comtes *de Caraman*, d'après un *Mémoire* de M. *de la Cour*, Généalogiſte de la Maiſon d'*Orléans*, dreſſé par ordre de M. le Duc *de la Vrilliere*, & vérifié ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués. Voyez, pour l'hiſtorique du Comté de Caraman, à ce mot dans le Supplément.

Les armes: *d'azur, à une bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lis fleuronnée de même, & en pointe, de trois roſes d'argent, poſées en orle.*

* RIVAU (DU), en Anjou.

Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, ſous le nom de *Beauvau-du-Rivau*; par Lettres du 14 Juillet 1664, regiſtrées au Parlement de Paris, en faveur de *Jacques de Beauvau*, III. du nom, Seigneur du Rivau, Capitaine des Gardes-Suiſſes de GASTON, Duc D'ORLÉANS, iſſu d'une des plus anciennes Maiſons d'Anjou, où eſt ſitué le Château de *Beauvau*, dont elle tire ſon nom. Voyez BEAUVAU.

* RIVERIE ou RIVIRIE: Bourg, Château, Paroiſſe & Baronnie en Lyonnois, Diocèſe de Lyon. Elle comprend les Paroiſſes de Riverie, Saint-Didier-ſous-Riverie, Sainte-Catherine, ſon Annexe, Saint-André-la-Côte & Saint-Jean de Chauſſon, laquelle Baronnie appartient, à ce que nous croyons, à l'Archevêque de Lyon.

RIVIÉ, en Bretagne.

ETIENNE DE RIVIÉ, Seigneur de Marine & de Riquebourg, Baron de Chors, Grand-Maître des Eaux & Forêts de l'Iſle de France, avoit épouſé *Françoiſe-Anne-Agathe-Marguerite de la Riviere-de-Paulmy*, d'une des plus anciennes Maiſons de Bretagne, dont eſt iſſue:

CÉLESTE-ESTHER DE RIVIÉ, mariée, le 1 Février 1744, à *Louis-Emmanuel de Coetlogon-Laval*, appellé *le Comte de Coetlogon*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel-Lieutenant du Régiment d'Infanterie de Penthiévre. Elle eſt morte à Paris le 18 Novembre de la même année, dans la 23e année de ſon âge, laiſſant un fils unique, nommé — *Emmanuel-Etienne-Marie de Coetlogon*, né quelques jours auparavant. Voyez COETLOGON, *Tome V.*

RIVIERE. Ce nom eſt commun à pluſieurs Maiſons de différentes Provinces, tant en Bretagne, Bigorre, Nivernois, Normandie, & ailleurs.

RIVIERE (DE LA), en Bretagne: Maiſon illuſtre & ancienne, qui a contracté des alliances avec les plus conſidérables de la Province, telle que celles de *Rohan*, *Roſtrenen*, *Dinan*, *Kergorlay*, *Beaumanoir*, *Tournemine*, *Goyon-de-Matignon*, &c.

Elle tire ſon origine des anciens Comtes *de Mur*, Sires de Corlay, puînés des Comtes *de Cornouailles*, deſquels ils poſſedent encore aujourd'hui le partage, dont ils ont rendu des aveux aux Ducs *de Bretagne*, il y a plus de 300 ans, comme Juveigneurs des Seigneurs *de Rohan* & *de Corlay*. C'eſt ce qui eſt marqué dans des Lettres-Patentes données en 1696, en faveur d'YVES-OLIVIER DE LA RIVIERE, Marquis du Pleſſis & de la Riviere, Gouverneur de Saint-Brieux.

GEOFFROI DE MUR, fils de *Chriſtophe*, fut le premier qui prit le nom DE LA RIVIERE, que ſes deſcendans ont toujours conſervé depuis, ſuivant les conditions du mariage de ſon pere, & de *Louiſe*, fille de *Thibault de la Riviere*, ſa mere. Ce GEOFFROI eut pour fils:

THIBAULT DE LA RIVIERE, Chevalier, portant Banniere, & ſervant au ſiége de Breſt en 1373. Il fut ayeul de

Digitized by Google

Jean de la Riviere, dont le fils, — Henri de la Riviere, Seigneur de Kerſaudy, fut pere

d'Eon de la Riviere, Seigneur de Saint-Quiouait, qui ſervit utilement le Duc *de Bretagne* & le Roi de France.

Guillaume de la Riviere, ſon fils, Seigneur de Saint-Quiouait, fut pere de

Pierre de la Riviere, Seigneur de Saint-Quiouait, Commandant le Château de la Hardouinais, lequel eut deux fils : — Guillaume, qui ſuit ; — & Pierre, rapporté après ſon aîné.

Guillaume de la Riviere, II. du nom, Seigneur de Saint-Quiouait, Capitaine de 50 lances des Ordonnances du Roi, fut pere de

René de la Riviere, Seigneur de Saint-Quiouait, Capitaine de 500 hommes de pied de la Légion de Bretagne & de 100 Arquebuſiers à cheval. Il eut pour fils :

René de la Riviere, II. du nom, Seigneur de Saint-Quiouait, Capitaine-Général & Commandant de la Nobleſſe de l'Evêché de Saint-Brieux.

Charles de la Riviere, ſon fils, Seigneur de Saint-Quiouait, fut auſſi Capitaine de la Nobleſſe de Saint-Brieux, & pere de

Charles-François, Marquis de la Riviere, Colonel d'un Régiment de Gentilshommes de Bretagne, qui épouſa *Marie-Anne-Françoiſe Goyon-de-Matignon*, dont eſt iſſu :

Joseph-Yves-Thibault-Hyacinthe, Marquis de la Riviere, Commandant la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, dont il s'eſt démis en Avril 1766. Il a épouſé Louise-Céleste de la Riviere, ſa couſine, morte, à 32 ans, le 7 Octobre 1753, fille de Charles-Yves-Thibault, Comte de la Riviere, mentionné ci-après, dont : — 1. N... de la Riviere, né en 1741, mort le 10 Octobre 1761, Cornette de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi ; — 2. Louis-Henri de la Riviere, né en 1751 ; — 3. & Marie-Louise-Julie, mariée, le 22 Mai 1754, à *Michel-Louis-Chriſtophe-Roch-Gilbert de Motier*, Marquis de la Fayette.

Branche des Seigneurs du Plessis.

Pierre de la Riviere, Seigneur du Pleſſis, frere puîné de Guillaume, eut pour fils :

Jean de la Riviere, Seigneur du Pleſſis, Commandant de 100 Arquebuſiers à cheval, qui fut pere de

Mathurin de la Riviere, Seigneur du Pleſſis, Capitaine de 50 Chevaux-Légers & de 100 hommes de pied.

Olivier de la Riviere, ſon fils, Seigneur du Pleſſis, fut pere — d'Yves-Olivier de la Riviere, Marquis du Pleſſis, créé *Comte de Ploeuc*, & ayeul de

Charles-Yves-Jacques de la Riviere, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes Anglois, Gouverneur de Saint-Brieux, décédé en 1729. Il avoit épouſé *Marie-Françoiſe-Céleſte de Voyer*, Dame de Paulmy, dont : — 1. Charles-Yves-Thibault, qui ſuit ; — 2. Jacques-Charles de la Riviere, dit *le Comte de Mur*, Capitaine reformé de Cavalerie, veuf, ſans enfans, d'*Eliſabeth de Seré* ; — 3. Françoise-Anne-Agathe-Marguerite, veuve d'*Etienne de Rivié*, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France ; — 4. Marie-Anne-Louise-Céleste, laquelle étant veuve de *Claude-Adrien de la Fond*, Maître des Requêtes, s'eſt remariée, par contrat du 29 Août 1750, à *Charles-Jean de Riviere-de-Riſfardau*, Chevalier, & eſt morte le 12 Juillet 1754 ; — 5. Yvette-Françoise ; — 6. & Gabrielle-Félicité, veuve, en 1750, de *Thomas*, Marquis *de Morant*, & mere du feu Comte *de Morant*, Colonel du Régiment de la Reine, Dragons.

Charles-Yves-Thibault, Comte de la Riviere & de Ploeuc, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant de la ſeconde Compagnie

Digitized by Google

des Mouſquetaires du Roi, Gouverneur de Saint-Brieux, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, a épouſé *Julie-Céleſte Barberin-de-Reignac*, ci-devant Dame du Palais de feu la Reine Douairiere d'Eſpagne, dont deux filles : —— l'aînée, Louise-Céleste, mariée, comme on l'a dit, au Marquis de la Riviere ; — & l'autre, mariée, le 17 Février 1749, à *Louis-Hugues*, Marquis *de Lezignem-Lezay*, Maréchal-de-Camp.

Il y a pluſieurs autres branches de cette Maiſon qui, toutes par pluſieurs Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, ont été déclarées *nobles d'ancienne extraction*, & maintenues dans la qualité de *Chevalier*.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or engrelée.*

On trouve encore deux Familles nobles de ce nom dans la même Province, reſſort de Lannion. L'une, par Arrêt rendu en ladite Chambre de la Réformation le 5 Avril 1669, au rapport de M. *de Larlan*, fut déclarée *noble d'extraction*. Elle porte : *d'argent, à trois chevrons de gueules, à la bordure d'azur.*

L'autre, qui eſt du reſſort de Nantes, par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation le 25 Octobre 1670, au rapport de M. *le Fevre*, a auſſi été déclarée *noble d'extraction*. Ses armes ſont : *d'or, à cinq fuſées de gueules en face, au quartier feneſtre d'herminé, qui couvre la moitié du haut de ces fuſées.*

RIVIERE. Cette Maiſon des Vicomtes de Riviere, Seigneurs de Labatut, dans le Comté de Bigorre, tient, par ſes alliances, à toute la Nobleſſe de Gaſcogne & du Béarn, & même à de très-grandes Maiſons d'Eſpagne & de Navarre. Elle a donné des Prélats à l'Egliſe, des Chevaliers à l'Iſle de Rhodes, de grands Sénéchaux dans l'Armagnac, & en tous les tems à l'Etat d'excellens Capitaines, morts au ſervice.

Elle eſt diviſée en pluſieurs branches. La premiere & la ſeconde ſont tombées en quenouille ; car il y a un ſiécle que l'aîné des Rivierr, Vicomtes de Labatut, ne laiſſa qu'une fille, qui ſe maria à un cadet de la Maiſon de *Bompar de Barbotan*, d'ancienne Nobleſſe de Gaſcogne. De ce mariage eſt deſcendu le Vicomte *de Labatut*, qui prend, comme ſes ancêtres maternels, le nom & les armes de Riviere, avec le titre de *Vicomte*.

Quant à la ſeconde branche, qui eſt celle des Riviere, Barons de Lengros, il en eſt auſſi reſté une fille, Angélique de Riviere, mariée à feu *François de la Marque*, Chevalier, Seigneur de Tilladet, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, pere & mere de l'Abbé *de la Marque-Tilladet*.

La troiſieme branche, & la premiere en ligne directe & maſculine, eſt celle des Riviere-Madiran, Seigneurs de Narrieux. — La quatrieme, celle des Riviere-Listo. L'aîné, appellé *le Baron* de Riviere, Chevalier de Saint-Louis, & ayant Brevet de Colonel, fut tué, en 1702, à la bataille de Fridlingue, étant à la tête du Régiment Royal, Cavalerie, en qualité de Lieutenant-Colonel. Il n'a laiſſé qu'une fille en bas-âge ; & un frere, appellé *le Chevalier* de Riviere, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Commandant au paſſage Port d'Eſpagne, & envoyé depuis pour commander les troupes Françoiſes à Jaca en Arragon. Ces deux freres avoient un oncle paternel, Gratien de Riviere, qui fut tué à la tête du Régiment de Navarre, vers la fin de l'année 1673, à la célebre journée de Woerden, où, malgré la bleſſure mortelle qu'il reçut à l'attaque d'une redoute, il ne laiſſa pas que de l'emporter l'épée à la main. De deux enfans qu'il a laiſſés, un garçon & une fille, le fils a été tué au ſervice ; & la fille a été mariée au Comte *de Ligondez-Rochefort*, en Auvergne, frere aîné du fameux *Ligondez*, Capitaine de Vaiſſeau, ſi fort eſtimé dans la Marine.

Reſte encore une branche des Riviere-Buziet, dont l'aîné s'appelle *le Baron de Lengros*, parce qu'il a acquis la Baronnie de ce nom, qui avoit été poſſédée par les Riviere de la ſeconde branche.

Les armes : *d'or, à trois épées de gueules en pal, les pointes en haut, ſoutenant une couronne ;* ce qui vient, ſuivant la commune tradition du pays, de ce qu'un des Chefs de cette Maiſon tua de ſa main les trois Chefs de l'armée

ennemie, dans une bataille déciſive, où il s'agiſſoit de la deſtinée du Prince & de l'Etat.

* RIVIERE (LA), en Nivernois : Ancienne Baronnie qui a donné ſon nom à une Maiſon connue, dès l'an 1147, ſous le nom *de Chatelcenſoy* (*a*), branche de la Maiſon de *Semur-Donzy*, tige de celle de *Bourgogne*, & également diſtinguée par le luſtre de ſes alliances & celui de ſes emplois. Il en eſt ſorti, entr'autres, un Grand-Maître ſouverain des Eaux & Forêts de France, deux premiers Chambellans des Rois CHARLES V & CHARLES VI ; un Miniſtre favori de ces deux Monarques ; des Capitaines & Lieutenans des Compagnies d'Ordonnance ; des Gouverneurs de Provinces, des Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem & de l'Ordre du Roi, &c.

Cette Maiſon, dont les premiers Seigneurs ſont regardés comme les fondateurs & les bienfaiteurs de l'Abbaye de l'Eſpau (*b*), a poſſédé dans le Nivernois, l'Auxerrois & autres Provinces, pluſieurs Terres conſidérables. Elle prouve, par titres authentiques, ſa filiation ſuivie depuis

I. BUREAU DE LA RIVIERE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Riviere & de Champallement, Bailli de Nivernois, qui vivoit à la fin du XIIIe ſiécle, & eut pour ſucceſſeur :

II. JEAN, I. du nom, Seigneur DE LA RIVIERE, Champallement, Brinon, Perchin, &c. mort en 1327, & enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye de l'Eſpau-lès-Donzy, au milieu du Chœur, ſous une tombe élevée, où on lit encore ſon nom & ſes qualités. Il avoit épouſé noble Dame *Iſabeau de Chaſſin*, qui lui apporta en dot la Terre de Chaſſin, relevant en fief du Château de la Riviere. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. BUREAU, auteur de la branche des Seigneurs de Perchin & de Champlemy, rapportée ci-après ; —— 3. & ISABEAU, mariée à *Guiot de Saint-Varain*, Seigneur d'Aſnois.

III. JEAN DE LA RIVIERE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Riviere, &c. fit ſon teſtament en 1339, par lequel il nomme pour ſon exécuteur, BUREAU DE LA RIVIERE, ſon frere. Il avoit épouſé *Iſabeau*, Dame *d'Augerant*, morte en 1363, ſœur de *Jean d'Augerant*, Evêque de Chartres, puis de Beauvais, Comte & Pair de France ; & iſſus de *Hugues d'Augerant*, l'un des Exécuteurs teſtamentaires du Roi Louis *Hutin*, de l'an 1316. Ils eurent de leur mariage : —— 1. JEAN, III. du nom, Seigneur DE LA RIVIERE, premier Chambellan du Roi CHARLES V, qui eut pour lui une affection toute particuliere, & auquel il s'attacha, lorſqu'il n'étoit encore que Duc de Normandie & *Régent le Royaume*. Il lui rendit de grands ſervices dans ſes guerres, en reconnoiſſance deſquels il en reçut des biens conſidérables ; & mourut au voyage d'outre-Mer en 1365. Ses obſéques furent faites, en 1366, en l'Egliſe Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers à Paris, où le Roi aſſiſta, & où ſon frere fit quelques fondations. Il ne laiſſa point d'enfans de *Marguerite*, Dame *de Préaux*, ſa femme, fille de *Pierre*, Seigneur *de Préaux*, & de *Blanche Creſpin*, Dame de Dangu & de Thury. Elle ſe remaria à JACQUES DE BOURBON, Grand-Bouteiller de France, qui, à cauſe d'elle, fut Seigneur de Préaux, &c. ; —— 2. BUREAU, qui ſuit ; — 3. & MARGUERITE, Abbeſſe de Jouarre.

IV. BUREAU DE LA RIVIERE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Riviere, Brinon, Champallement, Chaſſin, &c. fut premier Chambellan du Roi CHARLES V, dont il gagna les bonnes graces, & auquel il rendit de notables ſervices, toute ſa vie, dans ſes guerres contre les Anglois, & en reçut de grandes récom-

(*a*) Voyez l'Hiſtoire généalogique de la Maiſon de Bourgogne, *in*-4°. *T. IV*, *p.* 62 à 66, *& p.* 74.
(*b*) Voyez l'époque de la fondation de cette Abbaye dans la même Hiſtoire, *Tome IV*, *p.* 68.

Digitized by Google

penſes. Il n'eut pas moins de crédit ſous CHARLES VI, dont il fut auſſi premier Chambellan & principal Miniſtre. Ce Prince lui confirma tous les dons que le Roi ſon pere lui avoit faits, & les augmenta même. Il acquit les Terres de Charny-ſur-Eurre, de Beauval au Bailliage d'Amiens, de Ceſy, de Saint-Maurice-ſur-Laveron, & de Tirouaille, mourut le 16 Août 1400, & fut enterré en l'Abbaye de Saint-Denis, aux pieds de CHARLES V, qui l'avoit ainſi ordonné de ſon vivant. Il avoit épouſé *Marguerite*, Dame *d'Auneau* & de Rochefort, de la Maiſon de France, dite DE DREUX, fille de *Gui*, Seigneur *d'Auneau*, & de *Marguerite de Pontchevron*. Elle eut la garde-noble de ſes enfans après le décès de ſon mari, & fit hommage, en cette qualité, au Comte *de Joigny*, le 18 Mars 1402, de la Terre de Ceſy. De ſon mariage vinrent : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Chevalier, Seigneur d'Auneau, &c. Chambellan du Roi, & du Dauphin, Duc de Guienne. Ayant été pris par les Bourguignons, ils le firent mourir en priſon en 1413 ; — 3. PERRETTE, premiere Dame d'honneur de la Reine, mariée à *Gui*, Seigneur *de la Roche-Guyon*, Chevalier, Chambellan du Roi & du Dauphin, Duc de Guienne. Elle vendit, en 1463, les Terres d'Auneau & de Rochefort, & étoit morte en 1475 ; —— 4. & JEANNE DE LA RIVIERE, Dame d'une grande beauté, qui fut mariée, dès l'âge de 10 ans, vers 1392, à *Jacques de Châtillon*, Seigneur de Dampierre, Amiral de France, auquel elle apporta la Seigneurie de Beauval, & dont elle étoit veuve en 1426.

V. CHARLES DE LA RIVIERE, Comte de Dampmartin, Seigneur de la Riviere, d'Auneau de Rochefort, de Ceſy, de Montdoubleau, &c. Conſeiller & Chambellan de CHARLES VI, Grand-Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, fut tenu ſur les fonts de Batême par le Roi CHARLES V, qui lui donna ſon nom. Il fut ordonné, en qualité de Chevalier, Comte de Dampmartin, Garde & Capitaine des ville & Châtel de Melun, le 13 Juillet 1416 ; tint conſtamment le parti de CHARLES, Dauphin, qui le fit payer d'une ſomme de 2000 francs, par Lettres du 19 Juillet 1421, pour la garde de ſes places d'Auneau, de Rochefort & de Maurepas. Le Roi d'Angleterre fit confiſquer ſur lui la Terre de Ceſy, le 14 Janvier précédent, & la donna à *Gui de la Trémoille*, Comte de Joigny, & celle de Druy à *Claude de Beauvoir*, Seigneur de Châtelus, le 18 Mai 1429. En récompenſe de ſes ſervices, Sa Majeſté l'établit, par Lettres données à Tours le 21 Mai 1428, Grand-Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, après que *Guillaume de Chaumont* s'en fut démis. Par ſon teſtament, fait à Iſſoudun le 16 Juin 1429, il fit une fondation, pour ſon pere, dans l'Abbaye de Saint-Denis, & mourut la même année. Il avoit épouſé 1°. *Blanche de Trie*, fille unique de *Charles*, Comte de Dampmartin, & de *Jeanne d'Amboiſe*, Dame de Neſle & de Montdoubleau ; & 2°. *Iſabeau de la Trémoille*, fille de *Gui*, V. du nom, Seigneur *de la Trémoille*, Conſeiller & Chambellan du Roi, & du Duc *de Bourgogne*, & de *Marie*, Dame *de Sully* & de Craon. Il n'eut point d'enfans de ces deux femmes. Sa ſeconde s'étant remariée à *Guillaume*, Seigneur *de Châteauvillain*, elle fit demande de ſon douaire, le 16 Juillet 1439, aux héritiers de ſon mari.

Branche des Seigneurs de PERCHIN *&* CHAMPLEMY.

III. BUREAU DE LA RIVIERE, Chevalier, Seigneur de Perchin, &c. fils puîné de JEAN, I. du nom, & d'*Iſabeau*, Dame *de Chaſſin*, fit hommage de ſes Terres au Comte *de Nevers*. Dans le dénombrement qu'il en donna l'an 1333, il eſt qualifié *noble & puiſſant homme* BUREAU DE LA RIVIERE. Il fit ſon teſtament en 1349, où il fait mention de JEAN DE LA RIVIERE, ſon frere, & d'*Iſabeau d'Augerant*, ſa belle-ſœur. D'*Anne de la Paulmiere*, ſon épouſe, il eut : —— JEAN, qui ſuit ; —— & BUREAU DE LA RIVIERE, Chevalier, Seigneur de Nepvoy, lequel fit partage, l'an 1380, avec ſon frere, des biens de *Guillaume de la Paulmiere*, leur oncle, Chevalier, Seigneur de Nancey. Il n'eut que des filles, entr'autres, — MARGUERITE DE LA RIVIERE, femme de *Jean de Boucart*, Chevalier, Seigneur de Blancafort.

IV. Jean de la Riviere, I. du nom de ſa branche, Sire de Perchin, &c. l'un des principaux Généraux des Armées du Roi Charles V, préſenta, en 1389, à la Reine Isabeau de Baviere, à ſon entrée ſolemnelle à Paris, lorſqu'elle deſcendoit à Notre-Dame, une Couronne d'or & la lui mit ſur la tête (Voyez *Froiſſart, Tome I, p. 278; Tome IV, p. 5*; & *Paradin, p. 353*). Sa femme fut *Agnès de Billy*, fille de *Philippe*, Seigneur de Mauregard, dont vinrent: —— 1. Bureau, qui ſuit; —— 2. Jeanne, mariée, en 1388, à *Jean de Bazoche*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Joſſerand; — 3. Marie, femme de *Guillaume d'Aſſigny*, Chevalier; —— 4. & Hélene, mariée à *Jean de la Grange*, Seigneur de Montigny, Vevre, la Reculée, &c. dont, entr'autres enfans: — *Jean de la Grange*, Grand-Maître de l'Artillerie de France, tué à la bataille de Fornoue en 1495.

V. Bureau de la Riviere, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Perchin & de Champlemy, Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VI, par Proviſions du 17 Février 1398, fut auſſi premier Chambellan de *Philippe de Bourgogne*, Comte de Nevers, qui l'établit, par Lettres du 26 Janvier 1410, Capitaine-Général, & Gouverneur du Nivernois & Donziois. Il fut tué, avec le Comte *de Nevers*, à la bataille d'Azincourt en 1415, & avoit épouſé *Philiberte*, Dame *de Champlemy*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur *de Champlemy* & de Rozay, dont: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Perchin & de Giry, Conſeiller & Chambellan de *Charles de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, marié à *Jeanne de Longueville*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Santigny, & de *Marguerite de Surienne*. Il fut pere de — Philibert, Eccléſiaſtique; —— & de Claude de la Riviere, Conſeiller & Chambellan du Roi Louis XI, par Proviſions du 10 Novembre 1473, Grand-Veneur de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, lequel ne laiſſa point d'enfans de *N... de Boutillac*, ſon épouſe, fille d'*Antoine de Boutillac*, Seigneur d'Apremont; —— 3. & Catherine, Abbeſſe de la Ferté en 1455.

VI. Jean, II. du nom, Seigneur de la Riviere, Champlemy & Marcy-ſur-Yonne, Bailli de Nivernois ſous Charles VII, premier Conſeiller & Chambellan de *Charles de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, racheta la Terre de la Riviere, le 4 Février 1451, de *Waleran de Châtillon*, fils de Jeanne de la Riviere, & de *Jacques de Châtillon*, Seigneur de Dampierre, Amiral de France, mentionnés au IVe degré de la branche aînée. Il en rendit hommage au Comte *de Nevers*, le 13 du même mois, & mourut en 1468. Il avoit épouſé, en 1424, *Alix de la Perriere*, Dame de Verneuil & de Quincy, Vicomteſſe de Tonnerre, fille de *Hugues*, Chevalier, & de *Catherine de Saigny*, Dame de Saffres. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Catherine, Dame de Marcy & de Verneuil, mariée, le 18 Mars 1475, à *Gui de Digoine*, Seigneur de Blou; —— 3. & Anne, femme de *Gui de Chaſſy*, Chevalier, Seigneur de Crecy.

VII. Jean, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Riviere & de Champlemy, Vicomte de Tonnerre & de Quincy, Chambellan des Rois Charles VII, Louis XI & Charles VIII, premier Chambellan de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, Bailli & Gouverneur du Nivernois & Donziois, fut chargé, par ce Prince, d'aller demander en mariage, pour lui, *Françoiſe d'Albret*. Il épouſa, en 1446, *Marguerite Damas*, fille d'*Evrard*, Chevalier, Seigneur de Marcilly & de Crux, & d'*Iſabeau d'Aveſnieres*, Dame d'Anlezy. De cette alliance vinrent: — 1. François, qui ſuit; — 2. Jean, mort en Italie, ſans avoir été marié; —— 3. Jacquette, femme 1°. de *N... Doiſon*, Chevalier, Seigneur d'Aubigny, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Lieutenant pour le Roi en Italie; & 2°. de *Jacques Chevailler*, Seigneur de Veillant & de Giry; — 4. Anne, mariée, le 1 Août 1480, à *Jean de Méun*, dit *de la Ferté*, Seigneur d'Alloſſe; — 5. & Marie, épouſe de *Philibert de Varigny*, Chevalier, Seigneur de Chaſſy.

Jean, III. du nom, eut encore un fils naturel, nommé Guillaume de la Riviere, qui fut légitimé, & forma une branche, éteinte aujourd'hui, laquelle

portoit pour armes : *de ſable, à la bande d'argent, &*, pour briſure, *un croiſſant d'argent au côté ſeneſtre de l'écu.*

VIII. François, I. du nom, Seigneur de la Riviere, de Champlemy, Vicomte de Tonnerre & de Quincy, Baron de Seignelay, Seigneur de Corvol-le-Dampbernard, &c. élevé enfant d'honneur du Roi Charles VIII, par Lettres du 1 Février 1489, teſta en 1534, & avoit épouſé, en 1499, *Madelene de Savoiſy*, Dame de Seignelay, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Seignelay, & de *Louiſe de la Baume-Montrevel*, dont : —— 1. Jean, qui ſuit ; —— 2. Adrien, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; —— 3. François, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, lequel étoit à Rhodes lorſque *Soliman* s'empara de cette Ville, en 1521. Quelques années après il quitta l'Ordre, devint Ecuyer d'Ecurie du Roi, Lieutenant de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Verdun, & enſuite de Bourg en Breſſe, où il mourut en 1558 ; — 4. autre Adrien, auſſi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, qui ſe trouva au premier ſiége de Malte, où il fut fait priſonnier par les Turcs, qui le firent mourir ;

5. François, dit *le Jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de Corvol-le-Dampbernard, qui n'a formé que quatre degrés, & s'eſt éteinte dans ſon arriere-petit-fils, Hubert, II. du nom, Baron de la Riviere, mort en 1680, lequel avoit épouſé *Jeanne d'Eltouf-de-Pradine*, fille de *Chriſtophe*, Chevalier, Seigneur Vicomte de Bouconville en Champagne, & de *Catherine de Roucy*, dont, pour fille unique, — Paule de la Riviere, mariée, à *François de Choiſeul*, Comte de Chevigny, Baron de Lux, Seigneur de Chaſſy, &c. Par cette alliance la Baronnie de la Riviere & les autres Terres de la branche aînée de la Maiſon de la Riviere ont paſſé dans celle de *Choiſeul-de-Chevigny*, nommée préſentement *Choiſeul-de-la-Riviere* ;

6. Françoise, mariée à *Céſar de Roffignac*, Seigneur de Saint-Quaiſe ; — 7. Charlotte, mariée, en 1527, à *Jean de Saint-Belin*, Seigneur de Mareuil & de Thivet ; — 8. Marguerite, mariée, en 1532, à *Jean Damas*, Vicomte de Dreux, Seigneur de Crux & de Sardy ; — 9. Marie, femme de *Jean d'Epernay*, Seigneur de Chenoy ; — 10. Hélene, Abbeſſe du Calvaire-lès-la-Ferté ; — 11. & Jacques, d'abord Moine à Pontigny, où il fit profeſſion à 18 ans. Il reclama contre ſes vœux, & les fit annuller par Arrêt du Parlement. Il épouſa, 1°. en 1548, ſous le titre de Sieur *de Beaumont*, *Suſanne de la Haye* ; 2°. *Jeanne de Marcilly* ; & 3°. *Léonarde de Loron*. Sa poſtérité eſt éteinte.

IX. Jean, IV. du nom, Baron de la Riviere & de Seignelay, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Breſſe, Bugey & Valromey, en 1555, Capitaine des Gardes-Françoiſes du Duc *d'Anjou*, bleſſé à la bataille de Jarnac en 1569, épouſa, le 7 Novembre 1535, *Iſabeau de Dinteville*, fille d'*Antoine*, Baron de Meurville, & de *Barbe de Sainte-Maure*, dont il n'eut que des filles, ſçavoir : — 1. Madelene, mariée à Hubert de la Riviere, I. du nom, Vicomte de Tonnerre & de Quincy, Seigneur de Corvol-le-Dampbernard, ſon couſin-germain, auquel elle porta en dot la Baronnie de la Riviere ; —— 2. Françoise, mariée, 1°. en 1559, à *Edme de Fontenay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de la Tour de Veſvre en Berri ; & 2°. à *Jean de Sommievre*, Seigneur de Neuilly en Baſſigni ; — 3. Marguerite, mariée, en 1575, à *Claude de la Chambre*, Comte de Montfort, Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon de 100 hommes d'armes ſous M. *de Savoie* ; — 4. Claude, femme de *Claude de Rochefort*, Seigneur de Luçay & de Sigy, Chevalier de l'Ordre du Roi & ſon Pannetier ; —— 5. & Barbe, mariée, en 1581, à *Antoine de Bus*, Seigneur de Rougemont.

IX. Adrien de la Riviere, ſecond fils de François I, & de *Madelene de Savoiſy*, Chevalier, Seigneur de Champlemy, Cheny, Anthiol, Souffin, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, mort en 1569, avoit épouſé *Louiſe de Raguier*, fille de *Dreux de Raguier*, Seigneur de Thionville, & de *Martine Hennequin*, dont : — François, qui ſuit ; — & Jean, Seigneur de Cheny, Bailli de Sens, marié, en 1563, avec *Charlotte de Harlay*,

Dame de Baſſou, dont — ANTOINE DE LA RIVIERE, Seigneur de Cheny & de Bonnard, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre. S'étant battu en duel, & étant obligé de quitter le Royaume, il prit le nom de *Comte de la Riviere*, s'attacha au ſervice de la Maiſon d'AUTRICHE; & épouſa 1°. *Marie Huraut*, ſœur de l'Archevêque d'Aix, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Marguerite de Spifame*, de laquelle vinrent quatre garçons, tués à l'armée ſans avoir été mariés; & une fille, nommée LOUISE DE LA RIVIERE, dite *Mademoiſelle de Cheny*, fille d'honneur de la Reine MARGUERITE, & mariée à *Roger d'Eſparbez*, Comte de Luſſan, fils aîné du Maréchal *d'Aubeterre*, morte à Paris en 1680, ſans laiſſer de poſtérité.

X. FRANÇOIS DE LA RIVIERE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Champlemy, Boulon, &c. Lieutenant-Général pour le Roi en Nivernois, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre en 1586, mourut en 1620. Il avoit épouſé, 1°. en 1573, *Anne de Veillan*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur *de Veillan* & de Giry, & de *Marie de Jaucourt-de Villarnoult*; & 2°. *Anne de Vettegen*. Du premier lit vinrent: — 1. LUDOVIC, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Baron de Migé, tué en duel à Neuvy-ſur-Loire, ſans laiſſer d'enfans; — 3. AIMÉ, Baron de Migé, après ſon frere, mort auſſi ſans enfans. Celui-ci eut un fils naturel, nommé LOUIS DE LA RIVIERE, mort au commencement de ce ſiécle, ſans poſtérité; — 4. FRANÇOISE, mariée à *Jacques de Jaucourt*, Seigneur de Rouvray & de Villarnoult; & du ſecond lit il eut: — 5. MARGUERITE, femme 1°. de *Nicolas Talhouet*, Seigneur de Kerſervan en Bretagne; & 2°. de *Nicolas de Mailly*, de la branche des Seigneurs de l'Epine, Vicomte de Hannache, qu'elle épouſa à Paris en 1645.

XI. LUDOVIC DE LA RIVIERE, Chevalier, Seigneur de Champlemy, &c. Lieutenant-Général au Gouvernement de Nivernois, mourut, ſans laiſſer d'enfans de ſa femme *Marguerite de la Magdelaine*, fille de *François de la Magdelaine*, Marquis de Ragny, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine de Marcilly*. Sa veuve ſe remaria à *François de Rabutin*, Seigneur d'Epiry.

Branche des Vicomtes de TONNERRE *& de* QUINCY, *la ſeule ſubſiſtante, & ſortie de celle des Seigneurs de* CORVOL-LE-DAMPBERNARD.

XI. JACQUES DE LA RIVIERE, dit *le Vicomte de la Riviere*, ſecond fils d'HUBERT, I. du nom, Baron DE LA RIVIERE, Seigneur de Corvol-le-Dampbernard, & de MADELENE DE LA RIVIERE, ſa couſine, Dame du Palais de la Reine LOUISE DE LORRAINE, Chevalier, Vicomte de Tonnerre & de Quincy, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Bailli & Gouverneur d'Auxerre & de l'Auxerrois, mort en 1635, avoit épouſé, en 1614, *Madelene de Spifame*, fille d'*Iſaac*, Chevalier, Seigneur de Paſſy & de Douy, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de *Marie d'Armes*, dont: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. JACQUES, Cornette dans le Régiment de FRANÇOIS DE LA RIVIERE, ſon oncle, & tué en Italie; — 3. MARGUERITE, mariée 1°. à *Antoine de Reugny*, Chevalier, Seigneur de Chaſſigny; 2°. à *Guichard de la Salle*, Seigneur de Pelluſſieux & de Beauvernay; & 3°. avec *Jacques de la Chaiſe*, Chevalier, Seigneur d'Aix; — 4. & MADELENE, Dame d'atours de la Reine de Pologne, morte fille.

XII. CHARLES, dit *le Vicomte* DE LA RIVIERE, Chevalier, Vicomte de Tonnerre, de Quincy, &c. Bailli, & Gouverneur d'Auxerre & de l'Auxerrois, mort en 1710, avoit épouſé *Marie Batonneau*, fille du Seigneur de Vincelottes, de laquelle il a laiſſé: — 1. ANDRÉ, qui ſuit; — 2. CHARLES, Marquis de la Riviere, tué au bombardement de Gènes, Commandant les Gardes de la Marine, ſans avoir été marié; — 3. PIERRE-ELÉONOR, rapporté après ſon frere aîné; — 4. PAULE, mariée à *Pierre Bouchu*, premier Préſident au Parlement de Bourgogne, morte en 1714, ſans enfans; — 5. & ANNE, Religieuſe à Saulieu.

XIII. ANDRÉ, Comte DE LA RIVIERE, Vicomte de Tonnerre & de Quincy, &c. Bailli & Gouverneur d'Auxerre & de l'Auxerrois, Capitaine de Cavalerie

au

Digitized by Google

au Régiment Royal, depuis Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Bourgogne, commanda toute la Nobleſſe de cette Province en 1689, & mourut, en 1715, ſans laiſſer d'enfans de *Marie-Angélique de Mauroy*, ſon épouſe, fille unique du Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bourgogne, & de Franche-Comté.

XIII. PIERRE-ELÉONOR, dit *le Marquis* DE LA RIVIERE, après le décès de CHARLES, ſon frere, mourut en 1709. Il avoit épouſé *Charlotte de Damoiſeau*, fille d'*Edme de Damoiſeau*, Ecuyer, Seigneur de Buchain, & de *Marie de Bellanger*, dont :

XIV. CHARLES-PAUL, Comte DE LA RIVIERE, Chevalier, Vicomte de Tonnerre & de Quincy, &c. marié, en 1736, à *Anne-Marie de Montſaulnin-du-Montal*, fille de *Charles-Louis de Montſaulnin*, Comte du Montal, Baron de Courcelles & de Saint-Briſſon, Seigneur de Thoſtes, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, Gouverneur de Guiſe, & de *Marie-Anne Colbert-de-Villacerf*. Leurs enfans ſont : — 1. CHARLES-GABRIEL, qui ſuit ; — 2. JEANNE-FRANÇOISE DE LA RIVIERE, née au mois de Mai 1740, mariée à *N... Roux-Déagent*, Comte de Morges, Chevalier d'honneur au Parlement de Grenoble ; — 3. & MARIE-CHARLOTTE-FRANÇOISE, née en Février 1744.

XV. CHARLES-GABRIEL, Vicomte DE LA RIVIERE, né en Mars 1737, d'abord Officier au Régiment du Roi, Infanterie, eſt entré dans la Gendarmerie, en qualité de ſecond Cornette des Chevaux-Légers d'Orléans, le 10 Février 1759, a paſſé, l'année ſuivante, à la premiere Cornette des Chevaux-Légers Dauphins ; & peu après à la Sous-Lieutenance des Chevaux-Légers de la Reine, reformés, ainſi que toutes les autres Compagnies de Chevaux-Légers, par Ordonnance du 5 Juin 1763 ; mais il a été remplacé Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine dans la même année ; fait Capitaine des Gendarmes de Flandres, & Brigadier des Armées du Roi en 1770. Il a épouſé, en 1767, *Marie-Marguerite Chevalier*, fille de *Louis Chevalier*, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Eliſabeth le Clerc*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. HENRI-CHARLES-MARIE, né le 24 Avril 1769 ; — 2. MARC-CHARLES, né le 19 Mai 1776 ; — 3. ELISABETH-CHARLOTTE-MARIE, née le 22 Août 1771.

Généalogie extraite des Grands-Officiers de la Couronne, & de *Moréri*, Edition de 1759. On peut encore conſulter, ſur cette Maiſon, *Dupuis*, le P. *Daniel*, *Froiſſart*, Dom *Felibien*, *Monſtrelet*, *le Moine-de-Saint-Denis*, & autres Hiſtoriens qui en ont parlé.

Les armes : *de ſable, à la bande d'argent.*

RIVIERE (DE LA), en Normandie, Diocèſe de Bayeux. Maiſon connue dans cette Province depuis plus de 700 ans.

Pluſieurs Auteurs, entr'autres *Orderic Vitalis* & *la Roque*, lui donnent une origine illuſtre, en la faiſant deſcendre de ROBERT, Archevêque de Rouen, Comte d'Evreux, & de *Herlue*, ſa femme légitime, lequel ROBERT étoit fils de RICHARD I, Duc de Normandie.

La Terre de Saint-Germain du Crioult, au Diocèſe de Bayeux, eſt dans cette Maiſon depuis un tems ſi éloigné, qu'on en ignore l'époque. On y voit dans l'Egliſe de la Paroiſſe, le tombeau de GUILLAUME DE LA RIVIERE, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Meſnilſalle, dont il ſera parlé ci-après. Depuis 1226, il y a toujours eu, de diſtance en diſtance, des Seigneurs de ce nom, inhumés dans cette Egliſe, & les épitaphes, qu'on y voit gravées ſur leurs tombeaux, en ſont une preuve authentique.

Les anciens Hiſtoriens Normands nous font connoître AUGUSTE DE LA RIVIERE, Chevalier, Seigneur de Caligny & Moncy, marié à *Françoiſe de Montmorency*. Il avoit ſuivi le Duc ROBERT, II. du nom, aux guerres des Croiſades en 1102, comme on le voit par une liſte qu'on garde dans l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, où il eſt déſigné par ſon nom & ſes armes. Il eut pour fils :

RAOUL DE LA RIVIERE, Chevalier, Seigneur de Caligny, Moncy & Romilly,

qui épouſa, en 1132, *Eſther de Courtomer*. Il étoit alors pourvu d'une charge conſidérable dans la Maiſon du Duc *de Normandie*, & eſt inhumé dans l'Egliſe de Saint-Etienne de Caen. De ſon mariage il laiſſa :

François de la Riviere, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, pourvu auſſi d'une charge chez le Duc *de Normandie*. Il épouſa, en 1157, *Hélene de Vaſſy*, dont :

François de la Riviere, II. du nom, Chevalier, qui remplit les premiers emplois militaires tant en Angleterre qu'en Normandie, & épouſa, en 1199, *Jeanne de Fervaques*, de laquelle il eut :

Guillaume de la Riviere, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain du Crioult & de Meſnilſalle, compris dans le nombre des Gentilshommes de Normandie qui ſe trouverent à la bataille de Bouvines en 1214. Il fut inhumé en la Paroiſſe Saint-Germain du Crioult, où l'on voit ſon tombeau avec ſon épitaphe, qui eſt de 1226, & avoit épouſé *Théreſe de Montgommery*, fille d'*Achille de Montgommery*, & d'*Anne de Briqueville*. De cette alliance vint :

Robert de la Riviere, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, ſe trouva, en 1249, au ſiége de Damiete, & fut inhumé à Saint-Germain du Crioult. Il avoit épouſé, en 1250, *Mathilde de Samay*, dont :

Richard de la Riviere, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain du Crioult & de Meſnilſalle, auſſi enterré dans ladite Egliſe. L'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, *p.* 591, fait mention de lui. Il avoit épouſé, en 1285, *Philippine de Gouvy*, & en eut :

Robert de la Riviere, II. du nom, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres, vivant en 1348, & inhumé au tombeau de ſes ancêtres. Il laiſſa pour fils :

Enguerrand de la Riviere, Chevalier, Seigneur de Gouvy, Meſnilſalle, Meſnil-Oſmont, Sailly, Romilly & Saint-Germain, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de Normandie par *Maſſeville*, & dans celle de la Maiſon de *Harcourt*, *p.* 591. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & avoit épouſé *Guillemette de Malherbe*, Dame de Maltot, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

Enguerrand de la Riviere, II. du nom, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres, marié à *Jeanne de Malherbe*, Dame de Banneville & d'Eſcorchebeuf.

La filiation de cette Maiſon a été tellement établie & prouvée, que nous nous diſpenſerons d'entrer dans un plus grand détail. Il n'en reſte plus que trois branches, dont l'une a formé, depuis pluſieurs ſiécles, un grand établiſſement en Angleterre. L'autre a pour chef Pierre-Charles, qui ſuit. Il a pour ſœurs : — 1. Anne-Guye de la Riviere, Religieuſe ; — 2. Marie-Louise-Charlotte, mariée, en 1767, en Languedoc, à *Henri*, Comte *de Gautier-de-Savignac* ; — 3. & Marie-Judith de la Riviere, mariée à *Gilbert-Bonnaventure d'Eſcodeca*, Chevalier, Marquis de Boiſſe-Pardaillan, Comte de Montblanc, Seigneur de Haut-Caſtel & autres lieux.

Pierre-Charles, Marquis de la Riviere, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain du Crioult, de Gouvy, Meſnilſalle, Romilly, Marquis de Courſeulle & de Magny, Seigneur de Meuvaine, Aſnelle, &c. né le 12 Mai 1749 (fils de Philippe-Antoine-Victor, Marquis de la Riviere, mort en 1750, fort jeune, & de *Madelene-Louiſe-Charlotte d'Anviray-de-Machonville*, héritiere de ſa Maiſon), a été nommé, en Avril 1770, Cornette de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, avec Commiſſion de Meſtre-de-Camp de Cavalerie, dont il a donné, en Mars 1773, ſa démiſſion ; a été maintenu, par le Roi, au ſervice avec rang de Colonel, & remplacé, en Avril 1776, en qualité de Colonel en ſecond du Régiment de la Reine, Infanterie. Il a épouſé, le 29 Avril 1771, *Marie-Henriette-Eliſabeth-Gabrielle de Roſſet-de-Fleury*, fille d'*André-Hercule de Roſſet*, Duc de Fleury, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ſes Ordres, & Gouverneur de Lorraine, & d'*Anne-Madelene-Françoiſe d'Auxy*.

De la troiſieme branche, ſéparée de celle du Marquis de la Riviere depuis 1630, eſt Bénedic-François, Comte de la Riviere, Capitaine de Cavalerie, qui a épouſé *Marie-Anne Roy*, dont il n'a point d'enfans.

Ses armes : *d'argent, à trois tourteaux de ſable, 2 & 1.* Deviſe : NODOS VIRTUTE RESOLVO. Supports, *deux lions.*

* RIVIERE : Terre & Seigneurie en Brabant, près de Bruxelles, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 7 Octobre 1654, en faveur de *François de Kindtſchoz*, Seigneur de Riviere, Jette, Janshurn, Ham & Relegem, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Jacques.

RIVIERE (LA). *Voyez* PONCET-DE-LA-RIVIERE.

* ROANNEZ : Petit pays ſitué le long de la Loire, dont la ville de Roanne eſt le chef-lieu.

Il fut érigé en *Duché*, en faveur de *Claude Gouffier*, Marquis de Boiſſy, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1566, regiſtrées au Parlement de Paris le 14 Janvier de l'année ſuivante. *François d'Aubuſſon-de-la-Feuillade* ayant épouſé l'héritiere de cette branche, obtint, en 1666, de nouvelles Lettres du Roi pour conſerver le Duché, & elles furent enregiſtrées au Parlement de Paris le 30 Août de la même année. Il y a eu depuis des Lettres de *Pairie* pour ce Duché, qui ont été vérifiées & enregiſtrées au Parlement de Paris en 1716, en faveur de *Louis d'Aubuſſon*, Duc de Roannez, appellé *le Duc de la Feuillade*, le même qui mourut Maréchal de France en 1725. Par ſa mort, ce *Duché-Pairie* fut éteint.

* ROBECQUE ou ROBECK, Baronnie en Artois, portée en dot par *Jacqueline d'Yves*, à *Jean de Saint-Omer*, Seigneur de Morbeck, Vicomte d'Aire.

Robert de Saint-Omer, Baron de Robecque, leur petit-fils, mourut en 1617. *Jeanne de Saint-Omer*, ſa niéce, fille de *Louis*, ſon frere, fut mariée à *Louis de Montmorency*, Seigneur de Waſtines, tué le 30 Mars 1585. Leur fils, *Jean de Montmorency*, ſuccéda à *Robert de Saint-Omer*, & fut créé *Prince de Robecque* en 1630. Il eſt le biſayeul de *Charles de Montmorency*, Prince de Robecque, créé Grand-d'Eſpagne de la premiere Claſſe le 13 Avril 1713, & mort le 15 Octobre 1716. *Anne-Louis-Alexandre de Montmorency*, ſon fils, Prince de Robecque, Grand-d'Eſpagne, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 25 Juillet 1762, Comte d'Eſterre, Vicomte d'Aire, &c. né le 11 Novembre 1723, a épouſé, 1°. en Février 1746, *Anne-Maurice de Montmorency*, fille du feu Maréchal *de Luxembourg*, dont un fils, mort en 1749; & 2°. *Emilie-Alexandrine de la Rochefoucaud*, fille du Duc d'Eſtiſſac, chef de la Maiſon de *la Rochefoucaud.*

Le Prince *de Robecque* a un frere Maréchal des Camps & Armées du Roi, & une ſœur, Religieuſe. *Voyez* MONTMORENCY.

* ROBERMET : Il y a le grand & le petit Robermet dans la Flandre maritime, qui ſont deux Seigneuries diſtinctes, dépendantes l'une de l'autre de la paroiſſe de Mereville; mais nous ignorons à qui elles appartiennent.

ROBERT-DE-LIGNERAC, en Querci.

Le nom primitif de cette ancienne Nobleſſe étoit *Mure*, comme nous l'avons dit au mot *Lignerac*. Elle remonte à ROBERT DE MURE, qui ſe rendit ſi célebre par ſes exploits, que ſon fils TIMARD quitta le nom de *Mure* pour prendre celui de ROBERT; & d'un nom patronimique il en fit celui de ſa Famille, ſous lequel ſa poſtérité a toujours été connue.

JEAN ROBERT, Maître des Requêtes, étoit, en 1289, un des 12 Conſeillers du Parlement ſous PHILIPPE *le Bel*. On croit qu'il eut pour fils : —— GUI ROBERT, premier Evêque de Montauban, ſous le Pape JEAN XXII; — & ADHÉMAR ROBERT, Evêque de Liſieux, puis Archevêque de Sens, & Cardinal en 1342, dont le neveu, PIERRE ROBERT, fut Doyen de Saint-Germain-l'Auxer-

rois, Chanoine de Paris, Maître des Requêtes, Tréſorier des Finances ſous CHARLES VI.

PIERRE ROBERT, Baron de Lignerac & de Noailles en partie, vivoit ſous CHARLES VII, & eut de *Marguerite de Coſnac*, ſon épouſe :

CHARLES ROBERT, marié à *Philippe de Pelagrue*, Dame du Puy-Genſac, dont vint :

FRANÇOIS ROBERT, Baron de Lignerac, Seigneur de Fleaux, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi en 1571, Capitaine des Gardes d'ISABEAU D'AUTRICHE, femme de CHARLES IX, Lieutenant de la haute Auvergne, Gouverneur d'Aurillac, qui vendit ſa portion de la Seigneurie de Noailles, à *François de Noailles*, Evêque d'Acqs, & mourut en 1613. Il eut de *Catherine d'Hautefort*, ſa ſeconde femme :

EDME ROBERT, Baron de Lignerac, Seigneur de Saint-Chamant, Maréchal-de-Camp, marié, le 24 Avril 1597, à *Gabrielle de Levis*, fille de *Claude*, Baron de Charlus, & de *Jeanne de Maumont*, de laquelle ſortit :

FRANÇOIS ROBERT, II. du nom, Baron de Lignerac, qui épouſa *Marie d'Eſpinchal*, fille de *Jacques*, Baron *d'Eſpinchal* & de Maſſiac, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Gaſparde de la Roue*. Il en eut :

N... ROBERT, Comte de Lignerac, décédé en Janvier 1704, laiſſant de *Jeanne de Reilhac*, ſon épouſe :

JOSEPH ROBERT, Marquis de Lignerac, Lieutenant-Général & Grand-Bailli d'Epée d'Auvergne, Brigadier des Armées du Roi en 1702. Il mourut le 13 Mai 1733, & avoit épouſé *Marie-Charlotte de Tubieres-de-Grimoard-de-Peſtel-de-Levis*, décédée le 7 Mars 1741, dont :

CHARLES-JOSEPH ROBERT, Marquis de Lignerac, Lieutenant-Général & Grand-Bailli d'Epée d'Auvergne, Brigadier des Armées du Roi & Guidon des Gendarmes de la Garde, mort le 15 Décembre 1741. Il avoit épouſé, le 18 Août 1732, *Marie-Françoiſe de Broglie*, fille de feu *Charles-Guillaume*, Marquis *de Broglie*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie-Madelene Voiſin-de-la-Noiraye*, ſeconde fille du Chancelier de France de ce nom. De cette alliance ſont iſſus : — ACHILLE-JOSEPH, qui ſuit ; — & CHARLES-FRANÇOIS-MARIE ROBERT-DE-LIGNERAC, né le 13 Septembre 1737, marié.

ACHILLE-JOSEPH ROBERT, Marquis de Lignerac, Grand-Bailli d'Epée d'Auvergne, Lieutenant-Général & Commandant pour le Roi dans la haute Auvergne, entré d'abord dans la Gendarmerie, y obtint, le 21 Août 1759, le Guidon des Gendarmes d'Aquitaine, paſſa, en 1761, à la premiere Cornette des Chevaux-Légers de la Reine ; obtint, en 1762, l'Enſeigne des Gendarmes Ecoſſois ; a été fait enſuite Capitaine au Régiment de la Ferronnaye, Dragons ; & en Mai 1767, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Provence. Il a épouſé, le 4 Mars 1760, *Marie-Odette de Levis-Châteaumorand*, morte en 1766, quatrieme fille de feu *François-Charles*, Marquis de Châteaumorand, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Philiberte Languet de Rochefort*.

C'eſt ce que nous ſçavons, faute de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, à trois pals de gueules*.

ROBIN : Ce nom eſt commun à pluſieurs Familles nobles dont nous allons parler.

ROBIN, quelquefois ROBINS, en latin *Robini*, au Comtat Venaiſſin : Maiſon ancienne, que l'on croit iſſue des Comtes de Robins, *ex Comitibus Robini*, vivans à Rome, dans le Xe ſiécle, avec éclat & ſplendeur.

I. Le premier qui ſoit connu eſt GUY ROBINS, qui prit la Croix pour accompagner le Roi PHILIPPE-AUGUSTE au voyage de la Terre-Sainte, d'où étant de retour, il vint mourir à Vienne en Dauphiné, ayant ſur ſon tombeau l'épitaphe ſuivante : *Cy git li preux Chevalier* GUY ROBIN, *dit li Italien. Priez pour l'ame*

de li, 1223. Il laiſſa de *Sigiſmonde Carracciole-de-Sanct-Angelo*, ſon épouſe : — Hugues, qui ſuit ; — & Guillaume, mort ſans poſtérité connue.

II. Hugues de Robin épouſa *Marguerite de Cadenet*, fille de *Bertrand*, Seigneur *de Cadenet* en Provence, Terre érigée en *Vicomté* par le Comte *de Forcalquier*, dont : — Guy, qui ſuit ; — & Alix, morte à Hieres.

III. Guy de Robin épouſa *Léonore des Beaux*, fille naturelle de *Raimond*, II. du nom, Prince d'Orange, de laquelle il eut : — François, qui ſuit ; — & quelques filles.

IV. François de Robin, Chevalier, paſſa en Afrique en 1270, & par ſon teſtament, de l'an 1296, ſans parler de ſa femme, il inſtitua pour ſon héritier, Robert, qui ſuit, ſon fils.

V. Robert de Robin, Damoiſeau, épouſa, à Malaucene le 5 Septembre 1321, *Philipponette*, fille de noble & puiſſant homme *Rican de l'Eſpine*, Seigneur dudit lieu, & d'Aulan, & de *Philippine d'Argenſon* ; & dans ſon teſtament du 20 Mars 1371, reçu par *Roſtang Conſtant*, il nomma ſon héritier ſon fils, & fit un legs à ſa fille, avec ſubſtitution. Il eut de ſon mariage : — François, qui ſuit ; — & Lucie, femme de *Fabian de Vérone*, Damoiſeau, du lieu de Vinſobre en Dauphiné.

VI. François de Robins, II. du nom, ſurnommé *le Loup*, ſe trouvant à la bataille de Poitiers, fut aſſez près du Roi Jean pour lui donner ſon cheval, celui de ce Prince venant d'être bleſſé. Il y ſervoit avec 5 Ecuyers, & épouſa, le 1 Septembre 1362, *Marie*, fille de *Raynaud de Beaumont* (*de Bellomonte*), ſœur d'*Amblard*, dont eſt deſcendu le fameux Baron *des Adrets*. Par ſon teſtament de 1397, on voit qu'il laiſſa trois enfans : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Bertrandette ; — 3. & Rose, mariée à *Gantelme de Sainte-Jalle*.

VII. François de Robin, III. du nom, Seigneur de Beaumont, &c. fut fait Chevalier à la journée de Crevant. Le Pape Eugene IV, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à l'Egliſe en pourſuivant les Hérétiques, & comme *iſſu d'anciens habitans de Rome*, le déclara, par un Bref, lui & ſes deſcendans mâles, *Citoyens perpétuels de Rome*. Il épouſa, en 1411, *Marie Durfort* (en latin *Durroforte*), veuve de noble *Jacques de Gaufridi*, de Malaucene, dont : — 1. Pierre, qui donna dans la Médecine ; — 2. Gaucher, qui ſuit ; — 3. & Béatrix, mariée au Seigneur *de Saint-Eſteve*.

VIII. Gaucher de Robins, Chevalier, épouſa, le 9 Janvier 1443, *Agnès*, fille de noble *Jean du Puy*, de la branche qui s'eſt fondue dans la Maiſon de *l'Eſpine*. De ce mariage vint, pour fils unique :

IX. Robert de Robins, Chevalier, héritier de ſon pere, par ſon teſtament de l'an 1467. Il s'allia avec *Cécile de Gaufridi*, fille d'*Elzéar*, co-Seigneur d'Entrechaux, dont un ſeul fils :

X. François de Robin, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf, marié, le 5 Février 1522, à *Polixene de Bouvard*, Dame de Saint-André, fille d'*Alexandre*, Damoiſeau. Cet acte, reçu par *Mathieu Rabaſſe*, Notaire à Avignon, fut paſſé à Avignon en l'Hôtel de *Claude de Forbin*, en préſence de *Pierre de Cambis* & d'*Antoine de Remuſat*. Ses enfans furent : — 1. Henri, mort en Pologne à la ſuite du Roi ; — 2. Théodore, tué à la bataille de Coutras, étant Cornette d'une Compagnie de Gendarmes ; — 3. & Paul, qui ſuit.

XI. Paul de Robins, Chevalier, co-Seigneur de Châteauneuf, de Saint-André, &c. ſe joignit, contre les Proteſtans, aux Comtes *de Suze* & *de Sommerive*, Chefs des Catholiques Provençaux ; & en conſidération de ſes ſervices, le Pape le créa *Chevalier de l'Ordre de la Milice dorée*, & lui accorda la permiſſion de porter dans ſes armes une *clef d'or* pour cimier. Il perdit une jambe au ſiége de la Bréoule en 1586, ſervant ſous le Duc *d'Epernon*. Il avoit épouſé *Catherine de Mailles*, dont : — Pierre-Etienne, qui ſuit ; — & Catherine-Rose, morte jeune.

XII. Pierre-Etienne de Robins, I. du nom, Chevalier, co-Seigneur de Châteauneuf, de Saint-André, &c. né le 19 Janvier 1566, ſervit ſous les Rois Henri IV & Louis XIII ; fut bleſſé dangéreuſement au ſiége de Montauban ;

fit ſon teſtament le 1 Juin 1627, devant *Martinelli*, Notaire, & mourut dans ſa Maiſon de Malaucene, le 9 Janvier 1630, après avoir diſſipé la plus grande partie de ſes biens. Il avoit épouſé *Catherine-Roſe Dumas*, & en eut : — François, mort ſans alliance ; — & Paul, qui ſuit.

XIII. Paul de Robins, Chevalier, Sieur d'Entrevon, né en 1623, ſe trouva à la bataille de Nordlingue en Allemagne, & mourut le 5 Octobre 1698, laiſſant d'*Anne de Martinelle*, ſa femme, fille de *Jean* : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Paul-François, Prêtre ; — 3. François, Capucin ; — 4 & 5. Eliſabeth-Marguerite, & Claudine, mortes ſans alliance ; — 6. Anne, mariée à *André Guinier* ; — 7. Madelene, femme de *Jean Barret-de-Saint-Roman* ; — 8. & Catherine, Religieuſe.

XIV. Pierre de Robins, Chevalier, Sieur d'Entrevon, épouſa *Marguerite du Pont*, dont :

XV. François de Robin, V. du nom, Chevalier, Sieur d'Entrevon, marié à *Gabrielle*, fille de *Marc de Plantin*, Seigneur de Villeperdrix, de laquelle ſont iſſus : — Pierre-Etienne, qui ſuit ; — & une fille, Religieuſe.

XVI. Pierre-Etienne de Robins, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Entrevon, a épouſé *Madelene de Vitalis*, dont il lui reſte, pour enfans vivans : — Jean-Joseph-Xavier-Antoine-Gens, dit *le Comte* de Robins, Capitaine de Cavalerie ; — & Joseph-Antoine, Eccléſiaſtique.

Les armes : *faſcé d'or & de gueules de quatre pièces, l'or chargé de trois merlettes de ſable, 2 & 1.* Cimier, *une clef d'or.* Deviſe, ces mots Italiens, *Più forte nell' auverſita.* Supports : *deux ſauvages.*

ROBIN, en Bretagne, du reſſort de Nantes. Ancienne Nobleſſe, qui, ſuivant l'Armorial de Bretagne, manuſcrit, remonte à

Pierre Robin, Ecuyer, iſſu d'une des plus anciennes Familles du Poitou. Il fut fondateur de la Chapelle de Saint-Jean d'Hériſſon en Poitou, en l'an 1360, & eut pour fils — Etienne Robin, Ecuyer, qui laiſſa — Jean Robin, Ecuyer, Seigneur de la Prouſſiere ou Prevoſtiere, vivant en 1419. — Pierre Robin, ſon fils, Ecuyer, vivoit en 1470, & fut pere de — Louis Robin, Ecuyer, vivant en 1504. — Jean Robin, fils de Louis, vivoit en 1554. — Mathurin Robin, Ecuyer, fils de ce Jean, vivoit en 1584 ; — & Pierre Robin, fils du précédent, Ecuyer, Seigneur de Tourceliere, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat & Privé des Finances, par Lettres du 26 Mai 1652, avoit obtenu des Lettres de relief de nobleſſe le 4 Août 1644, leſquelles furent enregiſtrées, la même année, en la Cour des Aides de Paris, par Arrêt rendu contradictoirement avec M. le Procureur-Général du Roi, & les Parties intéreſſées. Dans cet Arrêt les titres juſtificatifs de ſa nobleſſe y ſont reférés.

Cette Famille fut déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 12 Janvier 1669, au rapport de M. *de la Bourdonnaye.*

Les armes : *de gueules, à trois fers de pique d'argent, 2 & 1, les pointes en bas.*

ROBIN-DE-LA-TREMBLAYE : Famille noble & ancienne, établie dans le Poitou & l'Anjou, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre I, Part. II, p. 465.*

Robert Robin, Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes d'Ordonnances, Capitaine des Ville & Château de Mortagne, Maître des Eaux & Forêts du Perche en 1590, & Chevalier de l'Ordre du Roi, fut biſayeul de

Léonor Robin, Ecuyer, Seigneur de la Tremblaye, de la Lardiere, &c. maintenu dans ſa nobleſſe en 1640, qui de *Diane de Marconnay*, ſon épouſe, eut pour fils :

François-Joseph Robin, Seigneur de la Tremblaye & de Pallouail, ſucceſſivement Capitaine de Cavalerie en 1683, Lieutenant-Colonel du Régiment de Villepion, Cavalerie, en 1693, Chevalier de Saint-Louis en 1705, & Meſtre-

Digitized by Google

de Camp en 1706. De ſon mariage, accordé en 1697, avec *Marguerite Pariſot*, ſont iſſus : —— 1. Henri-René, qui ſuit ; — 2. Alexandre-René, né en 1705 ; —— 3. Marie-Marguerite-Elisabeth, née en 1711 ; — 4. & Marguerite-Thérèse, née le 8 Mai 1712, reçue à Saint-Cyr le 26 Octobre 1723, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Henri-René Robin, Chevalier, Seigneur Marquis de la Tremblaye, né le 20 Avril 1700, Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Peire en 1724, a épouſé, en 1732, Demoiſelle *Anne-Marguerite de Laage-du-Rivaux*, d'une ancienne Famille du Berri, dont il a : —— 1 & 2. Henri & Eugène Robin-de-la-Tremblaye, qui ſont au ſervice ; —— 3 & 4. Amable & César, Eccléſiaſtiques ; —— 5, 6 & 7. & trois filles, non mariées en 1759.

Les armes : *de gueules, à deux clefs d'argent paſſées en ſautoir, accompagnées d'une coquille d'argent poſée en chef, & de trois coquilles d'or, placées une à chaque flanc, & la troiſieme à la pointe de l'écu.*

ROBINEAU : Ancienne Nobleſſe du Bas-Poitou, qui tire ſon origine de la Maiſon noble & Fief *du Pleſſis-Robineau*, paroiſſe de Venanſault, ſous le reſſort & dans la mouvance de la Principauté-Pairie de la Roche-ſur-Yon, d'où elle releve à foi & hommage, & à devoir de rachat, laquelle Terre eſt encore dans la branche aînée de cette Maiſon.

Elle eſt connue par un acte du dernier jour de Novembre 1090, paſſé entre Maurice & Jean Robineau, appellés *Sires*, *Valets* dans l'acte (qualité que prenoient alors les Gentilshommes). Ceux de ce nom ont poſſédé, en Poitou, des Terres conſidérables, comme celles *du Pleſſis-Robineau*, *la Chauviniere*, *Saint-Martin-de-Brem*, *la Vergne*, *Guemard*, *la Menardiere*, *les Graulles*, *la Mouée*, *Durchamp*, *Reputet*, *le Breuil-du-Feux*, la Seigneurie de *Beaufou*, *la Cantiniere*, *la Renolliere*, *la Moinetiere*, *la Maiſonneuve*, *la Sauvagere*, *la Fumoire* & *Rochequairie* ; & en Bretagne, les Marquiſats de la Vigne, Merleac, le Roule, entre Vannes & Hennebon, aujourd'hui poſſédés par le Préſident *de Marbeuf*.

Les troubles de Religion qui ont déſolé la France, & principalement le Poitou, ont été cauſe que ces trois belles Terres de Bretagne ſont ſorties de la Maiſon de Robineau, ce qui met ceux de ce nom hors d'état de ne pouvoir remonter leur filiation (quoiqu'ils ayent un titre de 1090, qui date de leur origine), qu'à Jean, qui ſuit.

I. Jean Robineau, I. du nom, qualifié *Noble* & *Ecuyer*, Seigneur du Pleſſis-Robineau, exiſtoit vers l'an 1350. Il laiſſa pour fils aîné :

II. Jacques Robineau, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-Robineau, comme il eſt prouvé par un accord du 12 Avril 1432, & par le contrat de mariage de Renault, ſon fils aîné, qui ſuit.

III. Renault Robineau, Ecuyer, Seigneur de la Chauviniere, épouſa, par contrat paſſé le 28 Juin 1496, Dame *Renée Girard*, dont : —— Claude, qui ſuit ; —— & Christophe, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis & de la Renolliere, auteur de la branche des Seigneurs de la Renolliere & de Rochequairie, établie en Bretagne, rapportée ci-après.

IV. Claude Robineau, Ecuyer, Seigneur de la Chauviniere, épouſa, par contrat paſſé en 1550, *Olive Durand*, dont, pour fils unique :

V. Josué Robineau, Ecuyer, Seigneur de la Vergne, la Chauviniere, la Menardiere & autres lieux, marié, en 1598, avec Dame *Marie de Baud*. Il en eut :

VI. Jacques Robineau, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Vergne & autres lieux, qui épouſa, par contrat paſſé en 1624, *Gabrielle Chateignier*, dont :

VII. Josué Robineau, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Vergne & autres lieux, marié, par contrat paſſé en 1663, à une Dame, auſſi nommée comme ſa mere, *Gabrielle Chateignier*, de laquelle il eut :

VIII. Josué Robineau, III. du nom, Chevalier, Marquis de la Vergne &

autres lieux, marié, par contrat passé en 1694, avec *Jacqueline de la Pateliere*. De cette alliance sortit :

IX. Josué Robineau, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de la Chauviniere, la Vergne & autres lieux, qui épousa, par contrat passé en 1718, *Marie-Thérese de Chilleau*, dont :

X. Charles-Gabriel-Georges-Joachim Robineau, Chevalier, Seigneur de la Chauviniere, du Plessis-Robineau, Beaufou, &c. chef des nom & armes de sa Maison, marié, par contrat passé en 1756, à Demoiselle *Henriette-Félicité de la Roche-Saint-André-de-Gamuchene*, fille de Messire *N... de la Roche-de-Saint-André*, & de Dame *N... de Badereau*, dont il n'a point d'enfans.

Branche des Seigneurs de la Renolliere & de Rocquairie, *établie en Bretagne.*

IV. Christophe Robineau, Ecuyer, Seigneur du Plessis & de la Renolliere, fils puîné de Renault, & de Dame *Renée Girard*, obtint des Lettres Royaux en Chancellerie le 25 Septembre 1534, pour la poursuite de ses droits sur les successions de ses pere & mere, contre Claude Robineau, son frere aîné, auquel il les signifia. Le partage fut fait entr'eux le 25 Août 1535. Il avoit épousé, par contrat du 12 Janvier 1531, Demoiselle *Claude Foucher*, fille de Messire *Bertrand Foucher*, Ecuyer, Seigneur de Brandeau, & de *Marie de Marigny*, & en eut : — Joachim, qui suit ; — & Bertrand, Ecuyer, Seigneur de la Maisonneuve, mort sans enfans. Ses biens revinrent à Daniel Robineau, son neveu, fils aîné de Joachim, comme il est justifié par une transaction, en forme de partage, du 23 Février 1584, passée entre ledit Bertrand, fils & héritier de Christophe d'une part, & Dame *Marguerite Robillard*, veuve de Joachim Robineau, fils aîné dudit Christophe, & Daniel Robineau, mineur, fils de Joachim & de la Dame *Robillard*, sous l'autorité de *François Chauviniere*, son Curateur.

V. Joachim Robineau, Ecuyer, Seigneur de la Renolliere, &c. partagea avec Bertrand, son puîné, la succession de Christophe, leur pere, comme il est prouvé par l'acte ci-dessus cité, & épousa *Marguerite Robillard*, dont vinrent : — Daniel, qui suit ; — & Paul, marié à *Jacquette de Clerambault*, sœur de *Philippe de Clerambault*, Maréchal de France, comme il conste par la donation mutuelle du 10 Mai 1599. Il en eut — Claude Robineau, Chevalier, Seigneur de la Cantiniere, marié, en 1620, à Demoiselle *Israëlite Prevost*, qui fut mere d'un fils, nommé — Samuel Robineau, Chevalier, Seigneur de la Cantiniere, marié, le 28 Mai 1658, à Demoiselle *Gillette de Montaugier*, qui ne laissa qu'une fille, Françoise Robineau-de-la-Cantiniere, morte sans hoirs. Sa succession passa à Joachim Robineau, II. du nom, dont il sera parlé ci-après.

VI. Daniel Robineau, Ecuyer, Seigneur de la Renolliere, & de la Maisonneuve, Capitaine de 100 hommes d'armes, & l'un des 100 Gentilshommes de l'ancienne Bande de la Maison du Roi, justifia de sa noblesse le 12 Mars 1599. Henri IV, n'étant que Roi de Navarre, le chargea de la défense du Château de Talmont, dans lequel s'étant jetté avec la Troupe qu'il commandoit, il empêcha le Duc *de Nevers* de s'en emparer ; fit des sorties où il donna des preuves de sa valeur, tua du monde, & sauva ce Château, dont la conservation étoit importante pour le bas Poitou. En reconnoissance de ce service, il reçut des Lettres du Roi de Navarre, datées du 26 Avril 1589, signées Henri, *premier Prince du Sang*. On voit par un contrat de mariage, du 12 Février 1620, qu'il avoit épousé, en secondes noces, *Eléonore Gourdeau*, fille de *N.. Gourdeau*, & d'*Elisabeth de Clerambault*, dont : — Daniel-Alexandre, qui suit ; — & Daniel Robineau, Chevalier, Seigneur du Plessis-Gatineau, lequel s'établit en Bretagne, & se fit inscrire sur l'Armorial de cette Province, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 9 Octobre 1670, au rapport de M. *le Febvre*. Il avoit épousé, 1°. par contrat du dernier Avril 1629, Demoiselle *Elisabeth*

du

Digitized by Google

du Penieux ; & 2°. Demoiſelle *Gillette de Louvain*, de laquelle il ſortit : — N... Robineau, Seigneur du Pleſſis & de la Vannerie en Bretagne, qui n'eut que des filles de Demoiſelle *Françoiſe de Guiheneuc*, ſon épouſe.

VII. Daniel-Alexandre Robineau, Chevalier, Seigneur de la Renolliere, né le 22 Novembre 1620, fut Capitaine au Régiment de Poitou, ſuivant une Commiſſion du Roi du 13 Février 1646, ſignée Louis, plus bas par le Roi, la Reine Régente, ſa mere, préſente, ſignée *le Tellier*. Il épouſa, par contrat du 27 Février 1658, Demoiſelle *Louiſe Thevenin*, fille & principale héritiere de *Jean Thevenin*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Thevenin, & de Demoiſelle *Louiſe de Clerambault*, ſœur du Maréchal de France, Chevalier, Baron de Palluau, Seigneur de Chambuzain, dont, pour fils aîné :

VIII. Philippe Robineau, Chevalier, Seigneur de la Renolliere & de Rochequairie, né le 26 Février 1659, qui eut pour parrein *Philippe de Clerambault*, Comte de Palluau, Marquis de l'Iſle de Bouin, Gouverneur pour le Roi du Duché de Berri, ancien Meſtre-de-Camp-Général de la Cavalerie Françoiſe, & Maréchal de France ; & pour marreine Elisabeth Robineau, ſa tante. Il ſervit, en qualité de Capitaine, au Régiment de Touraine, Infanterie, & épouſa, par contrat paſſé le 24 Avril 1688, Demoiſelle *Françoiſe de la Grue*, fille de Meſſire *Claude de la Grue*, Chevalier, Seigneur des Huguetieres, & de Demoiſelle *Françoiſe Hupel*, de laquelle eſt iſſu, pour fils aîné :

IX. Joachim Robineau, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Renolliere & de Rochequairie, né le 31 Décembre 1690, qui a auſſi été Capitaine au Régiment de Touraine, Infanterie, enſuite Capitaine-Général, Garde-Côte & Commandant en l'Iſle de Bouin, & a épouſé, par contrat du 3 Août 1722, Demoiſelle *Louiſe-Françoiſe-Pélagie le Lou-de-la-Motte-Glain*, fille de Meſſire *Michel le Lou*, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte-Glain & autres lieux, & de Demoiſelle *Louiſe-Renée de Guiſchardy-de-Martigné*. De ce mariage eſt ſorti — Jérôme-Joachim-Michel Robineau, dont nous parlerons ci-après.

Nous obſerverons ici que ladite *Louiſe-Françoiſe-Pélagie le Lou* eſt petite-fille de *Michel le Lou*, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte-Glain, la Haye-Maheas, la Bauche-Malo, le Champſétier, &c. Enſeigne des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, dont les Proviſions lui furent données, le 23 Décembre 1643, par *Antoine d'Aumont-de-Rochebaron*, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, & de Demoiſelle *Marie-Claire de Morant*, qu'il avoit épouſée par contrat du 3 Novembre 1645 (ſigné du Roi & de la Reine Régente), laquelle fut Dame-d'Honneur de la Reine Anne d'Autriche, mere de Louis XIV. Ce *Michel le Lou* fut choiſi Capitaine de la Nobleſſe du Comté Nantois pour l'arriere-ban & pour la garde des Côtes, par ordre de Sa Majeſté, du 3 Septembre 1666, en prêta ſerment, & reçut, en cette qualité, deux billets, du 8 Décembre même année, du Marquis *de Molac*, Lieutenant Général pour le Roi en Bretagne, Gouverneur des Ville & Château de Nantes, portant commandement à tous les Gentilshommes du Comté Nantois, ſujets aux armes, de ſervir dans la Compagnie dudit *Michel le Lou*. Il fut maintenu dans ſes qualités de *Meſſire* & de *Chevalier*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, rendu le 12 Décembre 1676, qui ordonna qu'il continueroit à les prendre comme par le paſſé.

« Le Roi voulant conſerver de tout logement de gens de guerre le Château de la Motte-Glain, & les Paroiſſes en dépendantes, appartenant au Sieur » le Lou-de-la-Motte-Glain, Sa Majeſté fait très-expreſſes défenſes à tous » ſes Officiers, Soldats & Gens de guerre, tant de Cavalerie que d'Infanterie, » François ou Etrangers, de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, de » loger ni ſouffrir être logés dans ledit Château & Paroiſſes en dépendantes, » aucuns deſdits gens de guerre, ſi ce n'eſt qu'il y ait département exprès de » Sa Majeſté ; ni en icelui prendre fourages, ou emporter aucunes choſes, ſur » peine, aux Chefs & Officiers, de déſobéiſſance, & aux Soldats, de la vie, » attendu qu'il eſt, ainſi que leſdites Paroiſſes, ſous ſa protection & ſauve- » garde ſpéciale par la préſente, ſignée de ſa main ; Elle mande en outre à

» tous Juges qu'il appartiendra, de ſe ſaiſir des contrevenans, & d'en faire » telle & ſi sûre punition qu'elle ſerve d'exemple.

» Pour témoignage de quoi, Sa Majeſté a permis audit Sieur *de la Motte-Glain* de faire mettre & appoſer aux endroits les plus éminens dudit Château, Paroiſſes en dépendantes, ſes Armoiries, Panonceaux & Bâtons » Royaux, afin que nul n'en prétende cauſe d'ignorance, & ſera ajouté foi » aux copies des préſentes, dûement collationnées, comme aux originaux. » Fait à Saumur le ſeizieme jour de Février mil ſix cent cinquante-deux. Signé » Louis, & plus bas *d'O*; leſdites Lettres ſcellées des armes du Roi ».

Le ſuſdit *Michel le Lou II.* étoit fils de *Michel le Lou*, I. du nom, Conſeiller au Parlement de Bretagne (biſayeul de ladite Demoiſelle *Louiſe-Françoiſe-Pélagie le Lou-de-la-Motte-Glain*, mere de Jérôme-Joachim-Michel Robineau, qui ſuit), qui acquit, le 8 Janvier 1635, de *Louis de Rohan*, Prince de Guemené, & d'*Anne de Rohan*, ſon épouſe, la terre de la Motte-Glain, qui eſt ſans contredit une des plus belles Châtellenies de Bretagne, & dont le Château fut bâti par les ordres de *Pierre de Rohan*, Maréchal de Gié.

X. Jérôme-Joachim-Michel Robineau, Chevalier, Seigneur de Rochequairie & de la Motte-Glain, né le 22 Septembre 1729, a ſervi Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, ſuivant le Brevet qui lui fut expédié au mois d'Avril 1748. Il a épouſé, 1°. le 10 Septembre 1761, Demoiſelle *Agathe-Eléonore de la Mouſſaye*, morte ſans hoirs; & 2°. le 15 Septembre 1770, Demoiſelle *Marie-Urſule de Maillé-de-la-Tour-Landry*, fille de Meſſire *Charles*, Chevalier, Comte *de Maillé* & de la Tour-Landry, Baron d'Entraſme, & de Dame *Marie-Françoiſe de Savonieres*; & ſœur du Comte *de Maillé*, Maréchal-de-Camp, premier Gentilhomme de S. A. R. M. le Comte d'Artois. Elle eſt décédée le 1 Mai 1776, laiſſant deux fils, ſçavoir : — Jérôme-Charles-Joachim-Michel Robineau, né le 5 Décembre 1774; — & Daniel-Alexandre, né le 4 Janvier 1776.

Généalogie redigée d'après un Mémoire, dreſſé ſur les titres. Les armes : *de gueules, à la croix ancrée d'argent, au chef auſſi d'argent, chargé de 5 tourteaux de gueules poſés en face.*

* ROBION : Terre & Seigneurie au Comté Venaiſſin en Provence, de laquelle a été démembrée *la Tour de Sabran*, autrement appellée *le Mont Alvernie*, en faveur d'un fils cadet de la Maiſon de *Sabran*, qui, dans la ſuite, en fit donation à l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu, dont elle dépend pour le temporel.

ROBLOT : Nobleſſe d'une ancienne Chevalerie de Bretagne, qui a des alliances avec les Maiſons d'*Avaugour*, *Maleſtroit*, *Porcaro*, *l'Hôpital*, *Mauléon*, *Gouro*, *Cardelan*, de *Bruck*, *Bec-de-Liévre*, *l'Eſpinay*, *l'Eſtouble*, *Quéheon*, *Langourla*, &c.

Joseph de Roblot, Seigneur du Verger & de la Thieulaye, épouſa, en 1736, *Anne de la Rue*, iſſue de *Jean de la Rue*, l'un des Ecuyers de la montre du Connétable *Bertrand du Gueſclin*, en 1371. Ceux de ce nom qui vivent aujourd'hui, ſont : — 1. François, Chevalier, Seigneur du Verger, dans l'Evêché de Saint-Malo, ancien Capitaine, Aide-Major dans le Régiment d'Ailly; — 2. Désiré, appellé *le Chevalier de Roblot*, Lieutenant au Régiment de Vannes; — 3 & 4. Anne & Reine, Demoiſelles.

En 1450, Jean de Roblot, Ecuyer, d'ancienne extraction, vivoit avec *Guillemette du Pleſſis*, ſon épouſe. — Pierre de Roblot, en 1558, commandoit 400 hommes de pied dans la Légion du Duché de Bretagne; — &, en 1570, Julien de Roblot étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de ſon Ordre. Voyez les Actes de Bretagne, & l'Arrêt rendu, en 1669, par la Chambre de Réformation. *Notice envoyée.*

Les armes : *d'argent, à trois cœurs de gueules, 2 & 1.*

ROCHAMBEAU : Maiſon anciennement connue dans le Vendômois, ſans y voir le commencement de ſon établiſſement, dont le nom eſt VIMEUR.

Le *Mercure de France*, du mois de Mars 1750, en donne la filiation à l'occaſion du mariage du Comte DE ROCHAMBEAU, Colonel du Régiment de la Marche, frere de PHILIPPINE-ELISABETH DE VIMEUR-DE-ROCHAMBEAU, fille de CHARLES-JOSEPH DE VIMEUR-DE-ROCHAMBEAU, Gouverneur & Grand-Bailli du Vendômois, laquelle ſe maria, le 7 Août 1754, avec *François-Louis*, Comte *des Salles*, Capitaine au Régiment de Harcourt. *Voyez* VIMEUR.

* ROCHE (DE LA), en Franche-Comté. Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Janvier 1694, en faveur de *Claude-Ferdinand*, Baron *de Brun*, Seigneur d'Amanges, Chevalier d'honneur au Parlement de Beſançon. *Voyez* BRUN, *Tome III.*

* ROCHE (DE LA) : Autre Seigneurie au Comté de Bourgogne, qui a donné le nom à une Maiſon éteinte, dont le dernier étoit

HUMBERT, Comte DE LA ROCHE, fils de HENRI, qui, ſe voyant ſans enfans, donna à *Marguerite de Petit Pierre*, ſa niéce (fille de *Bernard*, Comte *de Petit-Pierre*, & de GILLETTE DE LA ROCHE, ſa ſœur), ſes biens, en faveur de ſon mariage, en 1432, avec *François de la Palu*, Seigneur de Varambon, & dès-lors lui & ſes deſcendans poſſéderent, dans le Comté de Bourgogne, les Seigneuries de la Roche, Villers-Sexel, Saint-Hippolite, Mecher, Châteauneuf, en Vannes, Abenans, &c. *Voyez* PALU (LA).

* ROCHE (LA) : Seigneurie dans le Gapençois, qui fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Décembre 1692, en faveur de *Balthaſard Flotte-de-Montauban*, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi.

ROCHE (DE), en Cévennes : Famille originaire du Bourbonnois.

I. ANTOINE DE ROCHE eſt qualifié Noble homme, *Nobilis vir*, dans ſon teſtament du 4 Octobre 1531, où il inſtitue CLAUDE DE ROCHE, ſon fils unique, qu'il avoit eu de *Jeanne Dizard-de-Villefort*. Par cet acte, il ſubſtitue, au défaut de ſon fils, un des enfans de PIERRE DE ROCHE, ſon frere, qualifié, dans le même teſtament, de *Miles*.

II. CLAUDE DE ROCHE, Ecuyer, épouſa, le 19 Novembre 1570, *Claudine Portalis*, fille de *Pierre Portalis*, Seigneur de Ribes, & en eut GUILLAUME, qui ſuit.

III. GUILLAUME DE ROCHE, Ecuyer, épouſa, le 24 Juin 1593, *Jeanne de Rocher-de-Rodil-de-Grandval*, dont il eut JACQUES, qui ſuit. Il tranſigea, conjointement avec ſon pere, ſur conteſtation du chef de ſa mere, en partage d'hérirage par eux prétendu ſur les biens de *Jacques Dizard*, Seigneur de Crouſſoules & de Villefort, le 20 Février 1595.

IV. JACQUES DE ROCHE, I. du nom, Seigneur d'Elgeren, défendit le Château de Villefort, aſſiégé par un Lieutenant du Duc *de Rohan*, & en fit lever le ſiége aux Huguenots révoltés, en 1621. Il épouſa, le 22 Mars 1626, *Gillette de Bondurand*, fille de *Pierre de Bondurand*, & de *Gabrielle de la Fare*. Il tranſigea avec *Emmanuel de Camus*, Seigneur de la Roche, ſur conteſtation de fief, le 4 Avril 1642, & eut de ſon mariage :

V. JACQUES DE ROCHE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Elgeren, qui épouſa, par contrat du 8 Mai 1674, *Jeanne-Nicolas de la Montagne*. Il fut appellé au ban & arriere-ban le 2 Avril 1689, & eut de ſon mariage : — 1. JACQUES DE ROCHE-D'ELGEREN, Lieutenant-Colonel du Régiment de Damas, mort des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége de Barcelone, en 1706 ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. JEAN-BATISTE, Sieur du Mazel, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment d'Olone, Commandant pour le Roi à Genouillac pendant le tems de la peſte de 1720 & 1721, mort le 13 Février 1748 ; — 4. & An-

toine-Hercule, Sieur du Travers, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Condé, mort le 16 Décembre 1753.

VI. François de Roche, Seigneur d'Elgeren, ancien Officier dans le Régiment de Dauphiné, épouſa, le 10 Mai 1706, *Marguerite de Valentein-de-la-Croix*. Il fut maintenu & confirmé dans ſa nobleſſe à la recherche des Nobles qui fut faite en Languedoc, en exécution de la Déclaration du Roi de l'année 1696, & mourut le 1 Octobre 1727. Il eut de ſon mariage : — 1. Jean-Batiste, qui ſuit; — 2. Antoine-Hercule, Docteur de Sorbonne, Chanoine d'Uzès, Vicaire-Général du même Diocèſe; — 3. Claude, Baron de la Motte, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine & Major du Régiment de Condé, Major de place à Cologne après la bataille de Crevelt, où il avoit été bleſſé dangereuſement; — 4. Jacques, auſſi Chanoine d'Uzès; — 5. & Françoise de Roche, mariée à *Joſeph d'Aiguebelle*, Seigneur de Cubieres.

VII. Jean-Batiste de Roche, Seigneur d'Elgeren, épouſa, le 8 Février 1741, *Jeanne de Pontier-de-Ponperdu*, dont il a : — 1. Claude-François, né le 15 Janvier 1742, Officier dans le Régiment de Touraine; — 2. Antoine-Hercule, né le 19 Octobre 1743, Officier dans le Régiment de Condé; — 3. & Antoine, né le 4 Octobre 1750.

Il y a encore trois branches de cette Famille, deux établies en Languedoc, dont l'une a pour chef Nicolas de Roche-Saleil, Lieutenant-de-Roi de la Citadelle du Pont-Saint Eſprit.

La ſeconde, Gabriel de Roche-de-Montillet, Seigneur de Saint-Amat; & la troiſieme eſt établie à Toul en Lorraine : elles deſcendent de Jacques, I. du nom.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules, la bande accottée de deux rochers d'argent, au chef du ſecond émail, chargé de trois étoiles du champ.*

ROCHE (de la), en Lyonnois : Cette Nobleſſe eſt connue depuis 1465. Mais les incendies cauſés par les événemens des guerres ou d'accidens, tant dans les Archives de cette Famille que dans celles de l'Abbaye de Savigny, qui en a auſſi eſſuyé pluſieurs, a mis un ſi grand déſordre dans leurs papiers & ceux de ce Chapitre, qu'ils n'ont pu rien trouver de bien ſuivi que depuis ladite époque de 1465.

Antoine de la Roche, I. du nom, Ecuyer, établi dans cette Province vers l'an 1550, tiroit ſon origine de Bourgogne, & épouſa *Anne de Luizard*, dont : — Benoît, qui ſuit; — & Geoffroi, lequel ne laiſſa point de poſtérité.

Benoît de la Roche, Ecuyer, Capitaine de 50 hommes d'armes dans la Compagnie de *Bertrand d'Albon*, épouſa, en 1581, Demoiſelle *Marthe d'Albon*, fille dudit *Bertrand d'Albon*, Comte de Saint Forgeux, Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri IV, Chevalier de ſes Ordres, Capitaine de 100 hommes d'armes. Elle teſta peu de tems avant ſa mort, au mois de Juin 1628, & nomma pour ſes exécuteurs teſtamentaires *Jacques d'Albon*, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique, & *Guillaume d'Albon*, ſes deux freres. De ce mariage vinrent : — 1. Pierre, reçu Chanoine au noble Chapitre de Savigny, au Diocèſe de Lyon, après avoir fait ſes preuves de 140 ans de nobleſſe au mois d'Avril 1605. Quelques années après, *Jacques d'Albon*, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique, l'appella auprès de ſa perſonne pour lui faire avoir la Tréſorerie de ce Chapitre; — 2. Bertrand, qui ſuit; — 3. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Perteville, rapportée ci-après; — 4. François, qui ſervit, en qualité de Capitaine, dans les troupes du Duc *de Modene*, & épouſa *Marie de la Roche-de-Bron*, de laquelle il ne laiſſa point d'enfans. Elle avoit une ſœur, qui eſt morte, très-âgée, chez M. le Comte *de Sainte-Colombe-de-Lobepin*, à qui elle avoit donné tout ſon bien pour une rente perpétuelle; — 5. Claude, Religieux Capucin; — 6, 7 & 8. & trois filles, dont une mariée à *N... Gigat-de-Feurs*, en Forez.

Bertrand de la Roche, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied pour le ſervice du Roi en 1638, épouſa *Antoinette Radiſſon*, & en eut : — 1. Jacques, Capitaine d'Infanterie, mort ſans poſtérité ; — 2. Guillaume, Abbé de l'Abbaye de Notre-Dame de Bournet, Diocèſe d'Angoulême, & Prieur de Saint-Germain de Bar-ſur-Aube, Diocèſe de Langres ; — 3. Geoffroi, qui ſuit ; — 4. Pierre, décédé ſans alliance ; — & trois filles, mortes ſans enfans.

Geoffroi de la Roche, Ecuyer, vint à la Cour par ordre de Louis XIV, en 1670, ſervit environ deux ans, & juſqu'à la paix, dans la Compagnie de Jacques, ſon frere. Ce Prince l'honora de ſes bontés, & le fit Commandant de ſes Gardes-Chaſſe dans toute l'étendue des Parcs de Verſailles & de Marly. Il épouſa, en Octobre 1676, *Antoinette Herauld*, âgée de 12 ans, fille unique de *Jean Herauld*, premier Maître-d'Hôtel de la Reine Christine de Suéde, & de *Marie le Maire*. Ledit *Jean Herauld*, mort jeune, avoit mérité les bontés & la confiance de la Reine Marie-Thérese, qui le garda auprès d'elle en France, pour, ſous ſes ordres, faire édifier & conſtruire le petit Château de la Menagerie, près Verſailles, qui étoit auparavant un Domaine appartenant à *Diane de Poitiers*. Les enfans de Geoffroi de la Roche & d'*Antoinette Herauld*, furent : —— 1. Pierre, qui ſuit ; —— 2. Marie-Elisabeth-Jeanne, mariée, en 1706, à *Antoine Pâris*, Conſeiller d'Etat, mort en ſa Terre de Sempigny en Lorraine, ne laiſſant qu'une fille, mariée à ſon frere *Jean Pâris-de-Montmartel*, Garde du Tréſor-Royal, & mere d'un fils, pourvu de cette charge, en ſurvivance, à l'âge de 17 ans, mort, peu après, de la petite vérole, en 1745. Ledit *Jean Pâris-de-Montmartel* étant veuf de ſa niéce, ſe remaria, en 1746, à *Marie-Armande de Bethune*.

3. Elisabeth de la Roche, femme de *Claude Pâris-de-la-Montagne* (frere des ci-deſſus nommés), Tréſorier-Général des Armées de Flandres, en 1710, dont trois garçons, & une fille, *Anne-Juſtine Pâris-de-la-Montagne*, mariée, en 1735, à *Jean-Maximilien*, Comte *de Choiſeul-Meuſe*, Colonel d'un Régiment de ſon nom, mort à Fontainebleau en 1739, laiſſant deux fils ; ſçavoir : — *Claude-Joſeph-Maximilien*, Marquis *de Choiſeul-Meuſe*, né en 1736, qui a été Colonel des Grenadiers de France ; — & *François-Joſeph de Choiſeul-Meuſe*, appellé *le Comte de Meuſe*, né en Août 1737, marié, en 1761, à Demoiſelle *N... de Braque*, fille de *Paul-Emilie*, Marquis *de Braque*, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & de Demoiſelle *N... Lorimier*. De ce mariage il y a deux fils & quatre filles.

4. & Claude-Anne de la Roche, mariée à *Pierre Bergeret*, Fermier-Général, dont deux garçons & trois filles.

Pierre de la Roche, Ecuyer, épouſa, en 1713, *Marguerite le Bel*, ſœur de *Dominique le Bel*, Ecuyer, premier Valet-de-Chambre du feu Roi, de laquelle ſont iſſus : — 1. Pierre-Michel de la Roche, né en Janvier 1714, reçu d'abord dans la Compagnie des 100 Gentilshommes de Metz en 1730 ; il ſervit enſuite, en qualité de Lieutenant d'Infanterie, dans le Régiment de Souvré en Italie ; fit la campagne de 1733, & ſe trouva aux ſiéges de Pizzigitone & de Milan ; paſſa, en 1734, dans le Régiment de Geſvres, Cavalerie, y ſervit en qualité de Cornette ; fit les campagnes d'Allemagne, de Flandres & de Bohême ; fut Capitaine en 1738, fait Chevalier de Saint-Louis en 1743 ; continua les campagnes d'Allemagne ; ſe trouva au ſiége de Prague, à la bataille de Fontenoy, à l'affaire de Meſle ; fut envoyé enſuite pour ſervir ſous les ordres des Maréchaux *de Villars*, *de Broglie*, *de Saxe* & *de Lowendal* ; & a été reçu, en ſurvivance, pour la charge de premier Valet-de-Chambre du Roi, dont *Dominique le Bel*, Ecuyer, ſon oncle maternel, étoit pourvu. Il eſt mort, ſans alliance, en 1768 ; — 2. Geoffroi, né en 1722, nommé à l'Abbaye Royale de Septfontaines en 1742.

3. Pierre de la Roche, d'abord Volontaire dans la Compagnie de ſon frere au ſiége de Prague en 1742, puis Cornette en 1744, & Capitaine audit Régiment. Il a fait les campagnes d'Allemagne, de Flandres ; s'eſt trouvé aux

Digitized by Google

batailles de Dettingen, de Fontenoy, Rocoux, Lawfeldt, & à la retraite de Prague; a été créé Chevalier de Saint-Louis en 1757; s'eſt encore trouvé à la bataille d'Haſtinbeck, & a fait la campagne de 1758 à Minden. Il vit ſans alliance.

4. Marguerite-Henriette de la Roche, mariée 1°. à *Jean-Batiſte-Jacques Boucher*, Ecuyer, Tréſorier-Général des Colonies Françoiſes de l'Amérique; & 2°. le 1 Décembre 1761, à *Philibert*, Marquis *de Foucault*, Baron d'Aubroche, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, d'une des plus nobles & des plus anciennes Maiſons du Périgord. Du premier lit, elle a: —— *Pierre-François-Henri Boucher*, Ecuyer, né le 1 Novembre 1747; — & *Marie-Victoire Boucher*, née en Juin 1745, mariée, le 24 Juin 1757, à *Marie Louis-François-Honorine*, Vicomte *de Rochechouart-Pontville*, Baron du Batiment, ancien Cornette de la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi en 1762, dont: — *Armand-Conſtant de Rochechouart-Pontville*, né le 4 Mars 1761; — & deux filles.

5. & Marie-Antoinette de la Roche, née en 1723, mariée, en 1746, à *Guillaume Mazade*, Tréſorier-Général des Etats de Languedoc, mort le 3 Mars 1777, dont — *Antoinette-Marguerite Henriette Mazade*, née le 26 Février 1756, mariée, en 1772, à *N... d'Aumont*, Duc de Villequier, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ſes Ordres, Gouverneur du Boulonnois, de laquelle il y a deux filles.

Branche des Seigneurs de Perteville.

Jean de la Roche, Ecuyer, Seigneur de la Berglionniere, troiſieme fils de Benoît, Ecuyer, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Marthe d'Albon*, fut Enſeigne d'Infanterie, puis Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, & épouſa, en 1642, *Benoîte Valette*, dont:

François de la Roche, Ecuyer, Seigneur de la Berglionniere, né le 3 Août 1646, Capitaine d'Infanterie, marié à *Jeanne de la Roche*, de laquelle il eut 14 enfans, entr'autres: — 1 & 2. François-Gaspard & César, morts Abbés; — 3 & 4. Claude & Jean-Joseph, Jéſuites, morts de la peſte à Marſeille; —— 5. François, mort Chartreux; — 6. Pierre, Seigneur de Perteville, Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Dragons, Dauphin, retiré du ſervice à la paix des Pyrénées, & mort, à ſa Terre de Perteville en Normandie, en 1744. Il avoit épouſé *N... Pietrequin*, dont un fils mort enfant, & une fille, décédée ſans poſtérité; — 7. autre François, décédé ſans alliance; — 8. & Claude-Joseph, qui ſuit.

Claude-Joseph de la Roche, Ecuyer, Seigneur de Perteville, dont il hérita après la mort de Pierre, ſon frere, fut tenu ſur les Fonts de batême par *Claude d'Albon*, Comte & Archidiacre de Lyon, & Demoiſelle *Deniſe du Vernet*, femme de noble *Jacques du Vernet*. Il épouſa *Marie-Anne de Varenne*, & eſt mort laiſſant: — 1. François-Joseph, né le 13 Septembre 1732, décédé ſans poſtérité; — 2. Jean-Joseph, qui ſuit; — 3. & François-Michel, né le 2 Mai 1742, Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Touſtain, en 1760, qui a fait les campagnes de 1761 & celle de 1762, dans le Régiment de Deſſalles, où celui de Touſtain a été incorporé.

Jean-Joseph de la Roche, Ecuyer, Seigneur & Patron honoraire de Perteville, né le 28 Juillet 1740, a épouſé, le 3 Mars 1767, *Marie-Madelene-Michelle-Jeanne Deſperiers*, fille unique de *Jean-Batiſte-Michel Deſperiers*, Chevalier, Seigneur de Saint-Morel & de Frene, & de *Marie-Madelene Riquier*, Dame de la Roſiere, de laquelle ſont iſſus: — 1. Joseph-Eugène, né le 30 Avril 1768; — 2. Marie-Madelene-Emilie de la Roche-de-Perteville, née le 17 Septembre 1770; —— 3. Françoise-Hortense, née le 29 Juillet 1774.

Par Lettres-Patentes, ſcellées à Verſailles, le Roi tenant ſon Sceau lui-même au mois de Décembre 1759, Sa Majeſté, étant en ſon Conſeil, maintint comme *de race & d'extraction de l'ancienne Nobleſſe de ſon Royaume*, Pierre-Michel, & Pierre de la Roche, de la branche aînée de cette Famille; & les trois

freres ci-deſſus nommés, FRANÇOIS-JOSEPH, JEAN-JOSEPH, & FRANÇOIS-MICHEL, enfans de CLAUDE-JOSEPH DE LA ROCHE. Dans ces Lettres, ils remonterent leurs preuves de nobleſſe juſqu'en 1465. Elles ont été enregiſtrées au Parlement de Paris le 23 Janvier 1760, à la Chambre des Comptes le 7 Mars ſuivant, à la Cour des Aides le 5 Septembre même année; au Parlement de Rouen le 8 Juin 1761, & à la Chambre des Comptes le 18 deſdits mois & an.

Il y a eu pluſieurs alliances entre la Maiſon *d'Albon* & celle de *la Roche*, dont étoit la mere du Maréchal *de Saint-André*. Les armes : *de gueules, à la rencontre de bœuf d'or, chargée d'une roche d'argent*, avec cette légende: LASSUS FIRMIUS FIGIT PEDEM.

ROCHE (DE LA), en Poitou, Famille noble, de laquelle étoit

LOUIS-CLAUDE DE LA ROCHE, Ecuyer, qui fit l'acquiſition du Marquiſat de la Groye en Poitou, lequel étoit dans la Maiſon d'*Aloigny-Rochefort*. Il a obtenu la confirmation du titre de *Marquiſat* pour la Terre de la Groye, & y a fait réunir les Fiefs de la Borde, du Pin, d'Argenſon & de Ferriere, par Lettres du mois de Juin 1722, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris, le 23 Août & le 11 Septembre 1723, & au Bureau des Finances de Poitiers le 6 Septembre 1724, leſquelles Lettres lui furent accordées par le Roi, en conſidération & récompenſe des ſervices de ſes ancêtres, ſucceſſivement attachés aux Rois, prédéceſſeurs de Sa Majeſté, depuis 1448, que FRANÇOIS DE LA ROCHE, Ecuyer, Seigneur de la Menardiere, étoit alors Gentilhomme de la ſuite du Roi CHARLES VIII. Le même LOUIS-CLAUDE DE LA ROCHE, Marquis de la Groye, a eu pour ſucceſſeur :

JEAN-CHARLES DE LA ROCHE, ſon fils, Marquis de la Groye, ci-devant Ecuyer de main du Roi, qui épouſa, en 1734, *Marie-Geneviève de Montigu-de-Boiſdavy*, , dont pour fils : — LOUIS-CHARLES-AUGUSTE DE LA ROCHE, né le 31 Août 1754. *Tabl. Généal. Part. VII. p.* 43.

* ROCHE-ANDRY (DE LA), en Angoumois, Diocèſe d'Angoulême.

Terre & ancienne Baronnie, acquiſe, au commencement de ce ſiécle, par *N... de Chevade*, Lieutenant-Général au Préſidial d'Angoulême, qui poſſédoit auſſi, par la même voie, Montberon, premiere Baronnie d'Angoumois, celle de Blanzac, & la Seigneurie de Clervaux en Poitou. Ces Terres ſont actuellement poſſédées par ſon petit-fils, dont la tante paternelle a eu en dot celle de Blanzac. Elle avoit épouſé 1°. *N... le Meuſnier*, Baron de Reix; & 2°. *Elie des Ruaulx*, Seigneur de Plaſſac.

* ROCHE-BARON (DE LA), en Forez, Diocèſe du Puy. C'eſt le chef-lieu d'une Baronnie qui s'étend ſur les deux rives de la Loire, & comprend en partie les Paroiſſes de Bas en Baſſet, Merle & Saint-Hilaire en Forez, avec Moniſtrol en Velay. L'Abbé *de Saint-Cyr*, Conſeiller d'Etat, & Aumônier de feu Madame la Dauphine, eſt Seigneur & Baron actuel de *la Roche-Baron*.

* ROCHE-BERNARD, en Bretagne, Diocèſe de Nantes.

Depuis l'union de la Bretagne à la France, la Baronnie de la *Roche-Bernard*, avec celle de *Pont-Château*, fut érigée en *Duché-Pairie* en 1664, ſous le titre de *Duché de Coiſlin*, en faveur d'*Armand du Cambout*, Marquis de Coiſlin, dont le fils mourut en 1710, ſans poſtérité. Ce Duché a été démembré il y a quelques années, & les Baronnies & Seigneuries ont été vendues à divers particuliers. La Baronnie de la Roche-Bernard appartient actuellement au Sieur *de Cucé*, Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne.

* ROCHE-COURBON, dans le Gâtinois-Orléanois.

Par Lettres du mois de Juillet 1649, enregiſtrées au Parlement de Paris le 29 Août 1650, la Châtellenie & Vicomté de Saint-Sauveur en Puiſaye, fut érigée en *Marquiſat*, ſous la dénomination *de la Roche-Courbon*, en faveur de

Jean-Louis de Courbon, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc *d'Enghien*, fils aîné de *Charles de Courbon*, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & de *Jeanne-Gabrielle d'Agès*. Il épouſa *Jeanne de Jaleſne*, dont il eut poſtérité. Voyez COURBON, *Tome V*.

* ROCHE-FONTAINE (LA), en Picardie. Les Terres & Seigneuries de *Villenes*, *la Chevalerie*, *Bonne-Fontaine* & *la Roche-Fontaine*, furent unies & érigées en *Baronnie*, ſous le nom de *la Roche-Fontaine*, par Lettres du mois de Mai 1594, en faveur de *François de Champagne-la-Suze*.

ROCHE-FONTENILLE (DE LA): Ancienne Nobleſſe, ſur laquelle nous ne pouvons donner qu'une Notice, faute d'inſtructions.

FRANÇOIS DE LA ROCHE, Marquis de Fontenille, avoit épouſé *Marie-Thérese de Meſmes*, qu'il laiſſa veuve, & morte à Paris le 6 Janvier 1755, âgée de 87 ans. Il en avoit eu deux fils, ſçavoir : — ANTOINE-RENÉ DE LA ROCHE-FONTENILLE, Evêque de Meaux, Aumônier de feu Madame la Dauphine, &c. mort le 7 Janvier 1759, âgé de 60 ans ; — & LOUIS-ANTOINE DE LA ROCHE-FONTENILLE, Marquis de Rambures, Maréchal des Camps & Armées du Roi, décédé en 1755, âgé de 59 ans, laiſſant d'*Eliſabeth-Marguerite de Saint-Georges-de-Verac*, ſon épouſe, morte à Paris le 27 Octobre 1769, âgée de 56 ans : — 1. ANTOINE-CÉSAR, Comte DE LA ROCHE-FONTENILLE, Marquis de Rambures, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, mort à Paris le 23 Mai 1764, à l'âge de 18 ans ; — 2. la Comteſſe *de Ligny*, qui a eu en partage, de la ſucceſſion de ſon frere, la Terre de Courtenay. Elle eſt veuve, du 9 Février 1766, du Comte *de Ligny*, & mere de deux enfans ; — 3. & N... DE LA ROCHE-FONTENILLE, mariée à *Jean-François-Menelaï Colbert*, Marquis de Sablé, Maréchal-de-Camp.

De la Branche des Seigneurs de Genſac, étoit GILLES-GERVAIS DE LA ROCHE, Comte de Genſac, fait Colonel du Régiment du Vicomte *de Lomagne*, en 1703, Maréchal-de-Camp en 1734, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1738 ; mort, en Janvier 1771, au Château de Claux, près de Montauban, dans ſa 89e. année. Il en eſt parlé dans le *Mercure de France* du mois de Février 1771, *p.* 213.

Les armes DE LA ROCHE-FONTENILLE ſont : *d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or.*

* ROCHE-DE-GENNES (LA) : Terre & Seigneurie poſſédée, dès le XVe ſiécle, par la Maiſon de *Voyer-d'Argenſon*, & érigée en *Vicomté*, avec union de la Seigneurie du *Pleſſis-Ciran*, par Lettres du mois de Janvier 1569, enregiſtrées au Parlement le 29 Mars ſuivant, en faveur de *Jean de Voyer*, III. du nom, Seigneur de Paulmy & d'Argenſon, par ſa femme. *Voyez* au mot VOYÉR.

ROCHE-GIRAULT (DE LA) : Ancienne Famille noble originaire d'Irlande, dont la Généalogie, tirée de la Chambre des Comptes de Dublin, remonte en 1200.

Cette Généalogie, qui ne nous eſt pas parvenue, eſt certifiée & atteſtée par *Jacques Terry Atlone*, Généalogiſte & Garde-Armorial, & par les Seigneurs Pairs & Gentilshommes à la ſuite du Roi JACQUES, à Saint-Germain-en-Laye, collationnée par deux Notaires à Metz, contrôlée & légaliſée par le Lieutenant-Général du Bailliage.

N... DE LA ROCHE-GIRAULT, Capitaine au Corps Royal d'Artillerie, deſcendu de cette illuſtre Famille d'Irlande, prouve 550 ans de nobleſſe. Ses ancêtres, à commencer de ſon triſayeul qui eſt venu en France ſous la Reine ELISABETH, y ont tous ſervi, ſans interruption, de pere en fils. Le premier eſt

mort

mort Colonel réformé ; le ſecond, Gouverneur de Freydebourg auprès de Tréves, enſuite Lieutenant-de-Roi à Thionville, où il a commandé, par la mort de M. *de Marolles* qui en étoit Gouverneur, & a conſervé la place au Roi, par ſon zele & ſa fidélité pour ſon ſervice, malgré toutes les tentatives des ennemis ſur cette Ville nouvellement conquiſe ; bleſſé conſidérablement en différentes expéditions de guerre. Le troiſieme, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Dragons, à la tête duquel il a ſervi avec beaucoup de diſtinction, & a été bleſſé pluſieurs fois. Le quatrieme, Capitaine d'Infanterie, réformé en 1714, ſert dans le Corps Royal de l'Artillerie depuis 21 ans, s'eſt trouvé à 17 ſiéges & à trois batailles, & a été bleſſé deux fois. Il a une fille.

Cette Famille, établie à Thionville, porte : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à une canette d'argent ; au 2 & 3 de gueules, au chien courant d'argent, & ſur le tout de gueules, à trois poiſſons d'or poſés en face.*

* ROCHE-GUYON, dans le Vexin-François. C'eſt une des plus nobles & des plus anciennes Baronnies du Royaume, qui fut érigée trois fois en *Duché-Pairie* pendant le ſiécle dernier.

Elle tire ſon nom du Rocher, au pied duquel le Château eſt ſitué, & d'un Seigneur nommé *Guy* ou *Guyon*, frere de *Richard de Vernon*, à qui ce Château appartenoit, & qui vivoit ſous le regne de Louis *le Gros*. La Terre & Seigneurie *de la Roche-Guyon* paſſa dans la Maiſon *de Silly*, par l'alliance de *Marie*, Dame *de la Roche-Guyon*, avec *Berthin de Silly*. — *François de Silly*, Comte de la Roche-Guyon, Grand-Louvetier de France, obtint, en Janvier 1621, pour lui, ſes héritiers & ſucceſſeurs mâles, l'érection du Comté de *la Roche-Guyon* en *Duché-Pairie*, & mourut ſans enfans ; ſa mere, *Antoinette de Pont*, remariée à *Charles du Pleſſis*, Seigneur de Liancourt, hérita du Comté de la Roche-Guyon, qui, de cette maniere, paſſa dans la Maiſon *du Pleſſis-Liancourt*. Il fut érigé de nouveau en *Duché-Pairie*, au mois de Mars 1643, en faveur de *François du Pleſſis*, Seigneur de Liancourt, & de ſes ſucceſſeurs mâles. Cette Pairie fut éteinte par la mort de *Roger du Pleſſis*, arrivée, ſans enfans mâles, le 1 Août 1674. *Jeanne-Charlotte du Pleſſis*, ſa petite-fille, porta Liancourt & la Roche-Guyon dans la Maiſon *de la Rochefoucaud*, qui, en 1679, a obtenu encore une érection de cette Terre de *la Roche-Guyon* en *Duché-Pairie*. Elle eſt poſſédée par *Marie-Louiſe-Nicole*, fille aînée du feu Duc *de la Rochefoucaud*, veuve, le 17 Septembre 1746, de *Jean-Batiſte-Louis-Frédéric de la Rochefoucaud-Roye*, Duc d'Enville, mort, en mer, Lieutenant-Général des Armées du Roi, appellé, avant ſon mariage, *le Comte de Roye*. Voyez ROCHEFOUCAUD.

* ROCHE-*ſur-Lougnon*, dans le Comté de Bourgogne. Terre qui a été poſſédée par une branche cadette de la Maiſon de *Ray*, d'où elle a paſſé dans celle de *Ville* en 1377, enſuite dans la Maiſon de *Plaine* ; de cette derniere dans celle *du Hautoy* ; & enfin dans celle de *Grammont*, où elle eſt aujourd'hui.

* ROCHE-MABILE, en Normandie, Diocèſe du Mans.

Ancienne Baronnie qui, ſur la fin du XVe. ſiécle, entra, par alliance, dans la Maiſon *de Vaſſé*, du ſurnom de *Groignet*, une des plus anciennes de la Province du Maine. Cette Baronnie, dont on ne peut trouver l'époque de l'érection, eſt néanmoins poſſédée, de tems immémorial, par cette Maiſon. On voit, par des Lettres-Patentes de CHARLES, Duc d'Alençon, en 1523, & par d'autres Lettres de HENRI IV, Roi de France, données en 1535, que *Jean de Vaſſé* eſt confirmé dans les droits de foire & marché pour la Baronnie de la Roche-Mabile. Louis XIV accorda aux Seigneurs de Vaſſé la réunion de la Baronnie de Saint-Pierre-de-Gut à celle de la Roche-Mabile, pour ne plus faire qu'une ſeule & même Baronnie, ſous le ſeul titre & nom de *Baronnie de la Roche-*

Mabile. Il y avoit autrefois dans l'étendue de cette Baronnie un Château fort, appartenant à *Robert de Belleſme*, fils de *Roger de Montgommery*. Voyez VASSÉ.

* ROCHE-RUFFIN : Terre & Seigneurie érigée en *Comté* en faveur de *Charles de Baudéan*, Seigneur de Noaillan, par Lettres du mois de Juillet 1633, enregiſtrées le 30 Septembre 1644. *Voyez* MOMAS-DE-BAUDÉAN.

* ROCHE-SAINT-BAULT (LA) : Terre & Seigneurie dans la Paroiſſe de Poillé au Maine, poſſédée par

ARMAND-RENÉ-FRANÇOIS D'HARDOUIN, Chevalier, Comte de la Girouardiere, &c. ancien Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans. Elle fait une des Annexes de ſa Terre de Coudreuſe, & lui provient de la ſucceſſion de la Maiſon de *Baſtard de la Paragere*, échue, en 1673, à *Renée-Anſelme de Saint-Remy*, ſa biſayeule maternelle.

Cette Terre de *la Roche-Saint-Bault* donne au Comte *de la Girouardiere* la Seigneurie de la paroiſſe de Chantenay, la ſuſeraineté de celle de Fontenay, avec un beau Fief, de grande étendue; & elle porte le titre de *Bachelerie*, comme faiſant le tiers de la Baronnie de Champagne du Hommel, dont elle a été démembrée, par partage, dès l'an 1494.

Nota. Il y a erreur de nom dans notre *Tome IV*, *p.* 203, où nous avons dit que cette Baronnie a été érigée en faveur de *Jacques le Cleu*, Seigneur de Jaygré. Il faut lire qu'elle a été érigée en faveur de *Jacques le Clerc*, Seigneur de Juigné : elle appartient encore (1776) à *Jacques-Gabriel-Louis le Clerc*, Marquis de Juigné, Ambaſſadeur du Roi en Ruſſie.

Quant à la Terre de *la Girouardiere*, ſituée dans la paroiſſe de Peuton, Election de Châteaugontier, Province d'Anjou, elle eſt poſſédée, depuis un tems immémorial, par les Seigneurs d'HARDOUIN-DE-LA-GIROUARDIERE, dont nous allons donner la Généalogie, dreſſée ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués. Le premier connu, par les titres de cette Maiſon, eſt

GEOFFROI D'HARDOUIN, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, vivant en 1360. Il fut préſent, avec noble homme *Jean Valleaux*, le jeune, & *Guillaume Chaldoppin*, Prêtre, à l'amortiſſement que *Pierre Quatrebarbes*, Chevalier, Seigneur de la Rongere, fit d'une rente en argent qu'il avoit promiſe à *Jean Valleaux*, Ecuyer, Sieur des Touches & de Cheripeau, en lui donnant *Iſabeau Quatrebarbes*, ſa fille, en mariage. Cet acte d'amortiſſement fut paſſé devant *du Gumoulin*, Notaire, le 17 Septembre 1397.

I. MACÉ D'HARDOUIN, Ecuyer, vivoit auſſi en la même année 1397, ainſi qu'il paroît par un accord & tranſaction, à laquelle il fut préſent, avec *Jean Valleaux*, *Guillaume Cheminard*, *Gilles Hocquedé*, *Jean du Buat*, *Guillaume du Buat*, & *Guillaume de la Lande*, tous qualifiés *nobles hommes* & *Ecuyers*. On ignore le nom de la femme de MACÉ D'HARDOUIN; mais il en eut :

II. JEAN D'HARDOUIN, I. du nom, Seigneur de la Girouardiere, qui épouſa, vers l'an 1398, Demoiſelle *Roberde du Tertre*, fille de *Jean du Tertre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en la paroiſſe de Mée en Anjou, & de Demoiſelle *Iſabeau de Chauvigné*. Ladite *Roberde* eut pour partage de *Jean du Tertre*, ſon frere aîné, le domaine & appartenance de la métairie de la Bizaraye, avec deux quartiers de vigne, ſitués dans la paroiſſe de Saint-Martin du Bois en Anjou, & 90 livres en argent, par acte paſſé devant *Briant*, Notaire Royal à Angers, le 4 Octobre 1400, en préſence de nobles hommes *Pierre Senechal*, *Jean de la Corbiere* & *Jean de Salles*. De ce mariage vint, pour fils aîné, noble & principal héritier :

III. JEAN D'HARDOUIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, qui épouſa, vers l'an 1430, Demoiſelle *Guyonne de Rallay*, fille de *Jean de Rallay*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, en la paroiſſe de Chambellay en Anjou, dont : — JEAN, qui ſuit; — & PIERRE D'HARDOUIN, Prêtre, auxquels leur mere donna procuration, par acte paſſé en la Cour de Châteaugontier, devant *G. Fortuné*, Notaire, le 8 Octobre 1466, pour, de ſa part, faire foi &

Digitized by Google

hommage ſimple à *noble & puiſſant Seigneur Jean d'Ingrande*, Chevalier, Seigneur dudit lieu d'Ingrande & de Saint-Martin de Villengloſe, à cauſe du lieu & appartenance de la Bavouze, relevante de ſa dite Terre d'Ingrande.

IV. JEAN D'HARDOUIN, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, fils aîné de JEAN II, & de *Guyonne de Rallay*, donna ſon aveu & dénombrement de ladite Terre de la Girouardiere, au Seigneur *d'Aunay*, le 18 Septembre 1467. Il avoit épouſé, vers l'an 1460, Demoiſelle *Catherine du Barq*, comme il eſt prouvé par le contrat de mariage de JEAN, ſon fils aîné, qui ſuit, dans lequel il eſt dénommé avec ſa femme. Ils acquirent enſemble, de *Robine la Trémulotte*, le tiers de 14 boiſſelées de Terre en la paroiſſe de Peuton, par acte paſſé devant *la Huille*, Notaire en la Cour de Saint-Laurent des Mortiers, le 10 Février 1482.

V. JEAN D'HARDOUIN, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, fils aîné & principal héritier de JEAN III, & de *Catherine du Barq*, épouſa, 1°. par contrat paſſé devant *Jean Reté*, Notaire de la Cour de Saint-Martin du Bois, le 2 Mai 1492, Demoiſelle *Marguerite Dorvaux*, fille de noble homme *Jean Dorvaux*, Seigneur dudit lieu, la Ripiciere & d'Aonne, en préſence de nobles hommes *Jean de la Fauſſille*, Seigneur dudit lieu & de Beauchêne, *Jean de la Saugere*, Seigneur du Bourgdiré, *Thibault Dorvaux* & *Guillaume de Trictemac*, Seigneur de la Goguerie; & 2°. par contrat paſſé devant *Moreau*, Notaire en la Cour de Mortier-Crolle en Anjou, le 21 Juillet 1494, autre Demoiſelle *Marguerite Dorvaux*, fille de feu *Pierre Dorvaux*, Ecuyer, en ſon vivant, Seigneur de Champiré, & de Demoiſelle *Catherine des Eſſarts*, en préſence de Meſſire PIERRE D'HARDOUIN, Prêtre, *Pierre de la Meignée*, *Jean Quatrebarbes*, *Jean Pelard* & *Jean Dorvaux*, Ecuyers. *Marguerite Dorvaux* (on ne ſçait pas laquelle des deux) avoit pour ſœur aînée *Roberde Dorvaux*, laquelle épouſa, en 1479, *Jacques du Tertre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en la paroiſſe de Mée, fils aîné de *Jacques du Tertre*, & de Demoiſelle *Freteau-de-la-Frezeliere*.

VI. GUILLAUME D'HARDOUIN, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, fils aîné, noble & principal héritier de JEAN, IV. du nom, & de *Marguerite Dorvaux*, hérita, du côté paternel, à cauſe de *Guyonne de Rallay*, ſa biſayeule, de la Terre de Rallay, ſituée dans la paroiſſe d'Azé près Châteaugontier, par le décès de *Louiſe de Rallay*, ſeule fille & héritiere de feu noble homme *Jean de Rallay*, en ſon vivant, Seigneur dudit lieu de Rallay, & fit échange de cette Terre, par acte paſſé devant *François Guyonneau*, Notaire Royal à Angers, le 3 Janvier 1529, avec noble homme *François Chalopin*, Seigneur des Touches, qui lui donna en contr'échange la métairie de la Bouguerie, ſituée en la paroiſſe de Simplé. Il rendit, en 1524 & 1547, aveu de la Terre de la Girouardiere au Seigneur *d'Aunay* & de Bréonmainneuf, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Jean Tendron*, Notaire Royal de la Cour du Bourg-Nouvel, le 6 Janvier 1525, Demoiſelle *Aliénor de la Corbiere*, fille de *Bertrand de la Corbiere*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Mortelue, de la Reauté, des Boisnouvaux & de la Maiſon-Neuve, & de Demoiſelle *Ambroiſe de Charnacé*; ledit *Bertrand* étoit fils de *René de la Corbiere*, Seigneur de Mortelue, & de Demoiſelle *Aliénor de Villiers*, fille de *Pierre de Villiers*, Ecuyer, Seigneur de Mortelue. Ce mariage fut fait en préſence de noble homme *Guillaume du Tertre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Aubin du Pré*, Ecuyer, Seigneur de la Mabillere. *Aliénor de la Corbiere* eut en dot les lieux de la Reauté & des Boisnouvaux, ſitués en la paroiſſe de Parrenay au Maine, & le lieu de la Maiſon-Neuve, en la paroiſſe de Chambellay en Anjou. Leurs enfans furent: — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. RENÉ D'HARDOUIN, Prêtre, Curé de Peuton, lequel fut préſent au contrat de mariage d'EUSTACHE D'HARDOUIN, ſon neveu; — 3. JEAN, auquel ſon pere fit don, le 29 Juillet 1564, des lieux & cloſeries de Lhommeren, paroiſſe de Mée; — 4. & FRANÇOIS, Seigneur de Villatte, partagé, en propriété, le 9 Novembre 1571, par ledit EUSTACHE, ſon neveu.

VII. BERTRAND D'HARDOUIN, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, fils aîné, noble & principal héritier de *Guillaume*, & d'*Aliénor de la Corbiere*, fut homme d'armes de la Compagnie du Duc *de Lorraine*; & épouſa, par contrat paſſé devant

Digitized by Google

Jean Taillebois, Notaire Royal à Baugé, réſidant à Precigné en Anjou, le 1 Juillet 1550, Demoiſelle *Jeanne de Saint-Yon*, fille aînée d'*Antoine de Saint-Yon*, Ecuyer, Seigneur de Ruſſy en Valois, Maréchal des Logis de la Compagnie du Comte *de Nanteuil* & de Saint-Pol, & de Demoiſelle *Louiſe de Hecques*; celle-ci fille de *Louis de Hecques*, Ecuyer, Seigneur de Vaulmoiſe, & de Demoiſelle *Marguerite de Saint-Mery*. Ledit contrat de mariage fut fait en préſence de nobles hommes *Jean de Lallieres*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, *Nicolas de Saint-Blanchay*, Ecuyer, Seigneur de la Juvilainerie, *François Dorvaux*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & diſcret Meſſire *Pierre Miette*, Prêtre, Vicaire de Saint-Pierre de Precigné. Ladite *Jeanne de Saint-Yon*, devenue veuve, ſe maria, en ſecondes noces, le 11 Février 1557, avec *Jean Girard*, Ecuyer, Seigneur de la Chaiſe, dont elle eut — *Ambroiſe Girard*, Ecuyer, Seigneur de la Chaiſe, comme le prouve une procuration dudit *Ambroiſe*, donnée à EUSTACHE D'HARDOUIN, qu'il appelle ſon frere utérin, à l'effet de régler la ſucceſſion de leur mere, &c. devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 18 Juin 1582.

VIII. EUSTACHE D'HARDOUIN, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, fils unique & héritier de BERTRAND, & en partie de *Jeanne de Saint-Yon*, ſa mere, partagea, le 9 Novembre 1571, avec FRANÇOIS D'HARDOUIN, Seigneur de Villatte, ſon oncle, ſur la ſucceſſion de GUILLAUME D'HARDOUIN & d'*Aliénor de la Corbiere*, ſes ayeul & ayeule; fit preuve de ſa nobleſſe, & en préſenta les titres devant les Officiers du Roi à Angers, dont il lui fut donné acte le 15 Novembre 1580; tranſigea le 15 Avril 1585, & le 2 Mars 1600, avec ſes co-héritiers, ſur le partage de la ſucceſſion d'*Antoine de Saint-Yon*, ſon ayeul maternel. Il obtint, le 15 Avril 1585, de *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur & de Penthiévre, Pair de France & Prince du Saint-Empire, Gouverneur pour le Roi, & ſon Lieutenant-Général en Bretagne, une Commiſſion de Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes de guerre à pied, datée de Rennes, & ſignée de ce Prince; & fut auſſi Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Châteaugontier. Il avoit épouſé, du conſentement & en préſence de RENÉ & FRANÇOIS D'HARDOUIN, ſes oncles, par contrat paſſé devant *Jean Fay*, Notaire de la Cour d'Angers, le 24 Octobre 1571, Demoiſelle *Françoiſe de Champaigné*, fille puînée de *François de Champaigné*, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchault, en la paroiſſe du Lion, Diocèſe d'Angers, & de *Marie de la Rouſſiere*; celle-ci fille aînée de *Chriſtophe de la Rouſſiere*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Louiſe de Berneray*. A ce contrat de mariage ſignerent, comme parens, *René de Champaigné*, Seigneur du Rouſſigneul, *René de la Corbiere*, Seigneur de Sarrigné, oncle maternel dudit EUSTACHE D'HARDOUIN; *Nicolas de la Corbiere*, Seigneur dudit lieu, ſon couſin-germain; *René de Fontenelle*, Seigneur dudit lieu, auſſi ſon couſin; *François de Goyon*, Ecuyer, Seigneur du Bigot; *Chriſtophe du Bois*, Seigneur du Bois de Grez; *Jean de Champaigné*, Seigneur de la Haye; *Adrien de Champaigné*, fils aîné deſdits Seigneur & Dame *de la Motte-Ferchault*, &c. De ce mariage vinrent: —— 1. PIERRE-CHARLES, qui ſuit; — 2. URBAIN, rapporté après ſon frere aîné; —— 3. PERONELLE, mariée à *Daniel Hubert*, Ecuyer, Seigneur de la Herpiniere; —— 4. LOUISE, mariée, par contrat paſſé le 7 Février 1624, devant *Julien Croſnier*, Notaire de Saint-Laurent des Mortiers, & *Jean Pichon*, Notaire ſous la Cour de Marigné, avec *Jean Guerin*, Ecuyer, Seigneur de Ciſſe, en la paroiſſe de Préaux au Maine; —— 5. & RENÉE, mariée à *Julien de Fontaine*, Ecuyer, Seigneur de Baucé, mere de — *René de Fontaine*, Prêtre, Prieur de Peuton, perſonnage célebre par ſa rare doctrine, & d'excellentes Elégies françoiſes qu'il a compoſées.

IX. PIERRE-CHARLES D'HARDOUIN, Ecuyer, ſervit long-tems l'Empereur d'Allemagne en Hongrie, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes dans le Régiment d'Infanterie Allemande du Colonel *Roſſwurm*; ſe trouva, en 1604, à la défenſe de la ville de Strigonie, aſſiégée par les Turcs; à la premiere & ſeconde bataille données contre les Rebelles dans la Hongrie ſupérieure, où il fit voir de ſi belles preuves de ſa valeur, qu'il lui en fut expédié un certificat, le 1 Décembre 1606, par *Georges Baſta*, Comte du Saint-Empire, Gouverneur

& Capitaine-Général pour l'Empereur en Hongrie ; commanda enſuite neuf Cornettes de Cavalerie Allemande, & reçut ordre de l'Empereur MATHIAS, d'aller, de ſa part, déclarer la guerre à *Fréderic*, Comte Palatin, élu Roi de Bohême. Il mourut, étant fiancé avec la fille de *N... de Palſaut*, Maréchal de l'Empire.

IX. URBAIN D'HARDOUIN, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, fils puîné d'EUSTACHE, & de *Françoiſe de Champaigné*, & héritier de PIERRE-CHARLES D'HARDOUIN, ſon frere aîné, ſervit également dans les armées de l'Empereur en Hongrie, ſous les ordres de *Lubin Carre*, Seigneur de Champgaillard, Chef de 150 Cavaliers Cuiraſſiers (*Cataſractorum*), ſous les ordres du Seigneur *de Bouram*, & ſous ceux du Comte *Rhingraf* ; fut enſuite Cornette de la Compagnie du Sieur *de Sobolle*, dans un Régiment de 1500 Chevaux-Légers, commandés par *Philippe*, Comte Sauvage du Rhin, Baron de Feneſtrange, Grand-Ecuyer de Lorraine, Conſeiller de Guerre, & Colonel dudit Régiment pour le ſervice de Sa Majeſté Impériale en Hongrie, ſuivant un Certificat du Comte *Sauvage*, donné à Prague le 9 Mai 1607, portant que « ledit Sieur URBAIN D'HARDOUIN, » Ecuyer, Seigneur de Saint-Yon, Gentilhomme François, Cornette de ladite » Compagnie, a bien & fidelement ſervi Sadite Majeſté Impériale pendant l'eſ- » pace de ſix années, où il s'eſt toujours diſtingué & comporté, en toutes ſortes » d'occaſions, tant en la haute que baſſe Hongrie, Tranſilvanie & autres lieux, » comme un Gentilhomme d'honneur & de bien peut faire. Signé, *P. Rhin-* » *graf* ». Les mêmes ſervices ſont reconnus & certifiés par MATHIAS, Roi de Hongrie & de Bohême, Archiduc d'Autriche, Duc de Styrie, Carinthie, Carniole & Wirtemberg, Comte de Haſpourg, &c. Par ce certificat en latin, donné à Vienne le 1 Août 1608, ſigné MATHIAS, & plus bas, *Jo. B. Kaienſtainer*, il ſe voit que ledit URBAIN D'HARDOUIN a ſervi avec honneur & diſtinction en toute occaſion, & entr'autres contre le Turc, ennemi du nom Chrétien. La bataille de Prague ayant cauſé une ſuſpenſion d'armes pour un tems, URBAIN D'HARDOUIN revint en France, & épouſa, par contrat paſſé devant *Jacques Roblot*, Notaire de la Cour du Mans, le 6 Juillet 1620, Demoiſelle *Madelene de Baſtard*, fille de *Guillaume de Baſtard*, Ecuyer, Seigneur de la Paragere, & de Demoiſelle *Marie de Segrais*, fille de *Louis de Segrais*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, paroiſſe de Saint-Mars d'Outillé au Maine, & de *Catherine de Montecler*, fille de *Jacques de Montecler*, Ecuyer, & de *Marie de Breſlay*. Ce contrat de mariage fut fait en préſence & du conſentement de *Nicolas Prieur*, Ecuyer, Seigneur de Chantelou, demeurant aux Loges, paroiſſe de Vallon ; *Urbain de Baſtard*, Seigneur du Haut-Baigneux, frere de la future épouſe ; *Charles de la Corbiere*, Ecuyer, Seigneur de Mortelue ; *René de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur de Moyré, paroiſſe de Tacé ; *Pierre de Baſtard*, Prêtre, Chapelain de la Chapelle d'Entre-les-Eaux ; *Florent de Baſtard*, Ecuyer, Seigneur de la Rouillonniere, demeurant à Aſnieres, oncles paternels de la future épouſe ; *Gabriel de Champaigné*, Ecuyer, Seigneur de Cramaillé & autres. URBAIN D'HARDOUIN fut maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de MM. *d'Eſtampes* & *de Bragelogne*, le 25 Juin 1635, & eut pour enfans : — PHILIPPE-EMMANUEL, qui ſuit ; — & FRANÇOISE, mariée, par contrat paſſé devant *René Boutin*, Notaire Royal à Châteaugontier, le 22 Novembre 1648, à *Hercule-François du Boisjourdan*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, en la paroiſſe de Bouere au Maine, fils de *François du Boisjourdan*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Demoiſelle *Antoinette de Baubigné*, fille de *François de Baubigné*, Ecuyer, Seigneur de Chaſnay, en la paroiſſe de Grés en Bouere, & de Demoiſelle *Marguerite de Torchard*.

X. PHILIPPE-EMMANUEL D'HARDOUIN, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere & autres lieux, fils aîné, noble & principal héritier d'URBAIN & de *Madelene de Baſtard*, né le 13 Juin 1628, fut maintenu dans ſa nobleſſe, le 17 Août 1668, par M. *Voyſin de la Noiraye*, ſur la repréſentation de ſes titres. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Pierre Gouesbaut*, Notaire de la Cour & Baronnie de Pouancé, le 7 Février 1652, Demoiſelle *Jacquette Jacquelot*, fille de *Philippe Jacquelot*, Ecuyer, Vicomte de la Motte, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & de Dame *Marguerite Allaſneau*. Elle avoit pour ſœurs *Louiſe Jac-*

quelot, mariée à *Jacques Pantin*, Ecuyer, Seigneur de la Guerre & de la Rouaudiere, & *Marquiſe Jacquelot*, femme de *Jean Martin*, Ecuyer, Seigneur du Bois-Jouan & de la Bigottiere en Bretagne; & elles étoient petites-filles d'*Adrien Jacquelot*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & de Demoiſelle *Lucrèce de Nouault*. Le contrat de mariage de ladite *Jacquette Jacquelot* fut paſſé en préſence de *Charles de la Corbiere*, Ecuyer, Seigneur de la Beſnichere; *René de Fontaine*, Prêtre, Curé de Peuton; *René de Madaillan*, Chevalier, Seigneur de Liſle-d'Athée; *Jean le Gouſt*, Ecuyer, Seigneur de Beauchêne; *Louis Jacquelot*, Ecuyer; *Mathurin Houſſier*, Prêtre, Curé de la Rouaudiere; & de *Philippe de Madaillan*, Chevalier, Seigneur de Chauvigné, fondé de procuration d'URBAIN D'HARDOUIN, & de *Madelene de Baſtard*, ſon épouſe, par acte paſſé, le 1 Février 1652, devant *François Chevallier*, Notaire de Saint-Laurent-des-Mortiers, réſidant à Simplé. Leurs enfans furent: —— 1. RENÉ, qui ſuit; —— 2. LOUIS-LANCELOT, né le 10 Novembre 1663, nommé le 16, qui eut pour parrein *Lancelot de Quatrebarbes*, Seigneur de Fontenaille, & pour marreine *Louiſe Jacquelot-de-Villeraut*; —— 3. JACQUETTE, ou JACQUELINE, née le 22 Janvier 1656, mariée, par acte paſſé le 31 Janvier 1681 devant *Armand Remond*, Notaire Royal à Craon, à *Charles de la Saugere*, Ecuyer, Seigneur de Gaubert, Feſchal, la Mauguiniere, &c. fils de *Charles de la Saugere*, Ecuyer, Seigneur de Gaubert, & de Demoiſelle *Renée Jarret*, dont — *Angélique-Charlotte de la Saugere*, mariée à PHILIPPE-RENÉ D'HARDOUIN, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, Chantenay, Coudreuſe, la Roche Saint-Bault, &c. ſon couſin-germain, mentionné ci-après Degré XII; —— 4. PHILIPPE, née le 25 Mars 1667, qui reçut les cérémonies du Batême en l'Egliſe de Peuton, le 23 Janvier 1668; eut pour parrein *Louis de Baſtard*, Ecuyer, Seigneur de la Paragere, & pour marreine *Marguerite de la Grandiere*, Dame de Souvigné. Elle fut mariée, par contrat paſſé le 9 Avril 1692 devant *François Maignan*, Notaire Royal à Châteaugontier, avec *Claude-René d'Heliand*, Ecuyer, Seigneur d'Ampoigné, fils de *René*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite le Febvre*; —— 5. & MADELENE, née le 25 Mars 1657, nommée, le 7 Novembre ſuivant, dans l'Egliſe de Peuton, qui eut pour parrein Meſſire *Louis Jacquelot*, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & pour marreine Dame *Madelene de Baſtard*, ſon ayeule. Elle s'eſt faite Religieuſe au Couvent du Buron, près la ville de Châteaugontier.

XI. RENÉ D'HARDOUIN, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, Coudreuſe, la Roche-Saint-Bault, &c. né le 11 Juillet 1660, nommé le 30 Novembre ſuivant, eut pour parrein *René de Quatrebarbes*, & pour marreine Demoiſelle *Anne Jacquelot*; obtint diſpenſe en Cour de Rome le 18 Mars 1679, & épouſa, par contrat paſſé devant *François Croſnier*, Notaire Royal à Angers, le 1 Juillet 1681, Demoiſelle *Renée-Anſelme de Saint-Remy*, ſa parente au IIIe degré, fille unique de *René de Saint-Remy*, Chevalier, Seigneur du Pin, de Préaux, &c. & de Demoiſelle *Marie de Baſtard*, fille d'*Urbain de Baſtard*, Ecuyer, Seigneur de la Paragere, & de Demoiſelle *Marie le Peltier*. Ladite *Renée-Anſelme de Saint-Remy* hérita, pour les deux tiers, comme repréſentant *Marie de Baſtard*, ſa mere, dans la ſucceſſion de *Louis de Baſtard*, Commiſſaire provincial d'Artillerie, mort à Metz, en 1673, ſans avoir été marié. Par ſon décès, la branche de *Baſtard-de-la-Paragere* fut éteinte, & les biens de cette Famille ont paſſé, pour les deux tiers, à ladite Dame *de Saint-Remy*, épouſe de RENÉ D'HARDOUIN, dans leſquels étoient compriſes les Terres de Coudreuſe & de la Roche-Saint-Bault, ſituées dans les paroiſſes de Chantenay & de Poillé au Maine: outre ces Terres, elle poſſédoit encore, du côté paternel, celles du Pin, ſituée paroiſſe de Préaux au Maine, & du petit Beaucaire, près de Richelieu en Poitou. Elle hérita encore, en 1735, de la ſucceſſion paternelle de Demoiſelle *Louiſe de Baraton*, fille de *Jean de Baraton*, Chevalier, Seigneur de la Frélonniere, paroiſſe d'Auvers, & de Dame *Gabrielle Belot*, mariés le 16 Janvier 1638, & qui laiſſerent pluſieurs enfans, morts ſans poſtérité. Cette Famille de *Baraton*, très-ancienne de la Province du Maine, eſt éteinte. RENÉ D'HAR-

DOUIN a eu de ſon mariage avec *Renée-Anſelme de Saint-Remy* : — 1. PHILIPPE-RENÉ, qui ſuit ; — 2. CHARLES-HENRI, entré Garde la Marine le 6 Septembre 1713, fait Enſeigne le 17 Mars 1727, puis Lieutenant de Vaiſſeau le 1 Avril 1738, Capitaine, en même tems, d'une Compagnie au Département de Breſt, & Capitaine de Vaiſſeau le 1 Janvier 1746. Il a continué ſon ſervice juſqu'en 1763, qu'il s'eſt retiré, étant devenu aveugle des ſuites d'un coup de feu ; & eſt mort à Breſt, où il s'étoit fixé, au mois de Janvier 1772. Il avoit épouſé *Joſephe-Eliſabeth-Henri de Kermainguis*, reſtée veuve ſans enfans ; — 3. PIERRE, Prêtre ; — 4. JOSEPH, mort Garde la Marine à Breſt ; — 5. JACQUES-SAMUEL, deſtiné à l'état eccléſiaſtique, mort en 1721 ; — 6. FRANÇOISE, Religieuſe à la Perrine, près le Mans ; — 7 & 8. MARIE-ANNE & RENÉE, Religieuſes à l'Abbaye de Notre-Dame du Ronceray, à Angers.

9. & ANSELME-HYACINTHE D'HARDOUIN, mariée, par contrat paſſé le 4 Février 1718 devant *Pierre Péan*, Notaire Royal au bourg de Chantenay, avec *Jacques-Joſeph Poret*, Chevalier, Seigneur de Boiſandré, du Val & de la Chaſſerie, fils de *Jacques Poret*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux en la paroiſſe de Corneille, Diocèſe de Séez en Normandie, & de Demoiſelle *Marie-Madelene Robillard*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. *Jacques-René-Joſeph-Hyacinthe-Charles Poret*, né le 1 Janvier 1719, Cornette au Régiment de Bellefond, Cavalerie, & Gentilhomme de Madame la Ducheſſe D'ORLÉANS ; — 2. *Jacques-Henri-Anſelme-Joſeph-Auguſtin Poret*, né le 10 Février 1720, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, & Commandant les Ecuries de M. le Duc D'ORLÉANS ; — 3. *Charlotte-Cécile-Jacquette Poret*, née le 8 Août 1723 ; — 4. *Jacquette-Hyacinthe-Marie-Agnès-Félicité*, née le 23 Janvier 1726. Cette Famille de *Poret* porte pour armes : *d'azur, à trois glands d'or.*

XII. PHILIPPE-RENÉ D'HARDOUIN, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, Chantenay, Coudreuſe, la Roche-Saint-Bault, Moyré & autres lieux, fut auſſi Seigneur, du chef de ſa femme, de Feſchal, la Mauguiniere, Gaubert & Champaigné, Terres ſituées aux environs de la ville de Craon en Anjou. Il naquit à la Girouardiere le 10 Février 1683, fut batiſé le même jour en l'Egliſe de Peuton ; eut pour parrein *Charles de la Saugere*, Chevalier, Seigneur de Gaubert, & pour marreine Dame *Jacquette Jacquelot*, ſon ayeule. Il fut reçu Page de la grande Ecurie du Roi en Mai 1694, enſuite Mouſquetaire, d'où il entra Enſeigne, en 1704, au Régiment des Gardes-Françoiſes ; & épouſa, par contrat paſſé devant *René Aubert*, Notaire Royal au Mans, demeurant au bourg de Fontenay, le 9 Avril 1707, Demoiſelle *Angélique-Charlotte de la Saugere*, ſa couſine-germaine, fille de *Charles de la Saugere*, Chevalier, Seigneur de Gaubert, Feſchal, la Mauguiniere, Champaigné, &c. & de Demoiſelle JACQUETTE D'HARDOUIN. Ils avoient obtenu diſpenſe en Cour de Rome le 13 Décembre 1706.

Ce contrat de mariage fut fait en préſence de Meſſire PIERRE D'HARDOUIN, Clerc-Tonſuré du Diocèſe du Mans ; CHARLES-HENRI D'HARDOUIN, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere ; Demoiſelle ANSELME-HYACINTHE D'HARDOUIN, freres & ſœur dudit Sieur de Chantenay, futur époux ; *René d'Heliand*, Chevalier, Seigneur d'Ampoigné ; *Séraphin du Boisjourdan*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ; *Claude de Baſtard*, Chevalier, Seigneur de Fontenay, *Philippe de la Lande*, Chevalier, Seigneur des Plains & de Cimbré ; Noble homme *Joſeph le Peltier*, Conſeiller du Roi, & Juge-Général de Sablé ; *Gervais-Paul de Vallory*, Chevalier, Seigneur de Launay ; Demoiſelle *Renée du Boisjourdan*, & Demoiſelle *Renée de Baſtard*, tous proches parens des futurs époux ; *Joſeph de la Becanne*, Ecuyer, Seigneur de Chauvigné, paroiſſe de Chevillé ; & encore du conſentement de *René de Lépinay*, Chevalier, Seigneur de la Haute-Riviere, & de *François-Nicolas de Hellaud*, Chevalier, Seigneur de Valliere, parens paternels de la future épouſe, ſuivant leurs procurations par écrit ſous ſeing-privé ; & *Paul-Charles de la Saugere*, Prêtre, tuteur de ladite future épouſe. De leur mariage ils ont eu : — 1. RENÉ-CHARLES-HYACINTHE, qui ſuit ; — 2. URBAIN-SÉRAPHIM, Abbé ; — 3. JOSEPH-RENÉ-FRANÇOIS, mort En-

Digitized by Google

ſeigne de Vaiſſeau à Breſt, auquel *Paul-Charles de la Saugere*, Prêtre, demeuré ſeul héritier de ſa branche par le décès d'un frere & de quatre ſœurs, tous enfans de *Paul de la Saugere*, Ecuyer, Seigneur de la Bouſſardiere, & de Demoiſelle *Marguerite d'Ecuillé*, avoit fait donation, le 7 Novembre 1721, des biens de la branche aînée *de la Saugere*, que MM. D'HARDOUIN-DE LA-GIROUARDIERE poſſédent aujourd'hui; —— 4. JACQUES-CHARLES-LOUIS-ANSELME, mort Lieutenant-Colonel; — 5. JACQUELINE-ANGÉLIQUE-PHILIPPE, dite *Mademoiſelle de Chantenay*, née le 25 & batiſée le 28 Février 1715, en la Paroiſſe de Chantenay, Diocèſe du Mans, reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1724; —— 6. & LOUISE-FRANÇOISE D'HARDOUIN, veuve, ſans enfans, de *Pierre de Jeudon*, Ecuyer, Seigneur de Segrais, en la paroiſſe de Saint-Mars-d'Outillé au Maine.

XIII. RENÉ-CHARLES-HYACINTHE D'HARDOUIN, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, Chantenay, Coudreuſe, Planches, Feſchal, la Mauguiniere, &c. né le 11 Février 1709, appellé *le Marquis de la Girouardiere*, eut pour parrein RENÉ D'HARDOUIN, ſon ayeul, & pour marreine ANSELME-HYACINTHE D'HARDOUIN, ſa tante paternelle. Il ſervit pendant l'eſpace de 12 ans en qualite d'Officier tant dans le Régiment de Bonnelles, Dragons, que dans celui d'Orléans, Infanterie, eſt mort au Château de Moulines, près Baugé, au mois d'Octobre 1762, & eſt enterré à Echemiré. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 19 Août 1739, devant *Joſeph Cailliot*, Notaire Royal à Baugé en Anjou, Demoiſelle *Anne-Suſanne-Henriette de Broc*, née le 24 Août 1715, fille de *Charles-René de Broc*, Chevalier, Seigneur d'Echemiré, Moulines, la Cour-du-Moulin, les Petits-Mans, Mons-en-Faye, &c. & d'*Anne-Jacquine Grandet*. A ce contrat de mariage aſſiſterent *Charles-Vincent Barrin*, Chevalier, Seigneur de la Galiſſonniere & de Peſchereul, Conſeiller au Parlement de Paris, au nom & comme Procureur des Seigneur & Dame de Chantenay; URBAIN-SÉRAPHIM D'HARDOUIN, Abbé; JACQUES-CHARLES-LOUIS-ANSELME D'HARDOUIN, Lieutenant au Régiment d'Orléans; JACQUINE-ANGÉLIQUE-PHILIPPE, & LOUISE-FRANÇOISE D'HARDOUIN, freres & ſœurs du futur époux; *Louis-Alexandre de Saint-Offange*, Chevalier, Seigneur de Bouis, Gouverneur pour le Roi de la Ville & Château de Baugé; *Charles-Ambroiſe de Broc*, Eccléſiaſtique, oncle paternel de la future; Demoiſelle *Françoiſe-Suſanne de Broc*, Dame du Grip, ſa tante paternelle; & Demoiſelle *Anne-Françoiſe de Broc*, ſa ſœur aînée. De ce mariage ſont iſſus: —— 1. ARMAND-RENÉ-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. RENÉ-ARMAND, né au mois de Mars 1745, Page de M. le Duc d'ORLÉANS en 1759, Sous-Lieutenant au Régiment d'Orléans, Dragons, en 1762, Capitaine en 1764, mort en 1765; — 3. ARMAND-PHILIPPE, né le 10 Octobre 1748, mort au berceau; — 4. ANNE-RENÉE-FÉLICE, née le 25 Août 1740, ondoyée le même jour, qui reçut les cérémonies du Batême en l'Egliſe de Chantenay le 25 Juillet 1741; eut pour parrein PHILIPPE-RENÉ D'HARDOUIN, Chevalier, Seigneur de Chantenay, ſon ayeul, & pour marreine *Anne-Jacquine Grandet*, ſon ayeule maternelle; —— 5. & HYACINTHE-SUSANNE-RENÉE, née le 4 Octobre 1741, ondoyée en l'Egliſe de Chantenay, qui reçut le ſupplément des cérémonies du Batême en l'Egliſe de Tacé le 29 Avril 1752; eut pour parrein URBAIN-SÉRAPHIM D'HARDOUIN, Clerc-Tonſuré, ſon oncle, & pour marreine ANSELME-HYACINTHE D'HARDOUIN, épouſe de *Jacques-Joſeph Poret*, Chevalier, Seigneur de Boiſandré, ſa grand'tante paternelle. Elle a épouſé, en 1766, *Alexandre-Louis-Michel de Broc*, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de la Ville-aux-Fouriers en Anjou, Election de Saumur, ſeul chef de la branche de Broc de la Ville-aux-Fouriers. Voyez BROC, aux mots VILLE-AUX-FOURIERS, dans ce Volume.

XIV. ARMAND-RENÉ-FRANÇOIS D'HARDOUIN, Chevalier, Comte de la Girouardiere, Seigneur de Chantenay, Coudreuſe, la Roche-Saint-Bault, Moyré, Hierré, &c. né le 11 Juillet 1743, ondoyé, le même jour, dans l'Egliſe de Tacé, reçut, le 11 Novembre 1750, les cérémonies du Batême dans l'Egliſe de Chantenay; a eu pour parrein *Armand-René-François de Broc*, ſon oncle maternel, Chevalier, Seigneur d'Echemiré, Moulines, &c. Chevalier de Saint-

Louis,

Louis, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, & Brigadier des Armées du Roi, mort le 2 Août 1757; & pour marreine *Françoiſe-Urſule de Saulx-Tavannes*, femme de *Thibault de Noblé*, Chevalier, Seigneur des Prés, Torrigny, du Terrau, Chauvigny, &c. Il eſt entré d'abord Page chez M. le Duc D'ORLÉANS, au mois de Décembre 1757; enſuite Sous-Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Chartres, au mois de Janvier 1761; Cornette dans le même Régiment, en Février ſuivant; a fait les campagnes de 1761 & 1762; a été réformé à la paix; fait Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans en 1765; & a épouſé, par contrat paſſé, le 22 Mars 1768, devant *Grignon*, Notaire à Souligné-ſous-Ballon, & célébration le 11 Avril, Demoiſelle *Marie-Françoiſe-Philberte-Alexandrine de Briqueville-de-la-Luzerne*, fille ainée & principale héritiere de *François-Philbert*, Comte *de Briqueville-de-la-Luzerne*, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Enſeigne d'une Compagnie des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, Gouverneur de la Ville & Château de la Flêche, Seigneur des paroiſſes de Souligné, Courcebœuf, des Châtellenies de la Fréloniere, le Creux, Belſaulle, Chauffour, &c. mort, au Château de la Fréloniere, le 11 Avril 1762, & de *Marguerite-Alexandrine Savary-de-Breves*, Voyez BRIQUEVILLE. Ce contrat fut fait en préſence d'*Anne-Suſanne-Henriette de Broc*, mere du futur; d'*Antoine-Céſar du Bois-de-Maquillé*, Marquis de Vaujours, Seigneur de la Buronniere, comme curateur aux cauſes dudit futur, comparant par Meſſire *René Prudhomme-de-la-Bouſſiniere*, Seigneur de Brins, &c. comme fondé de ſa procuration, & de Dame *Marguerite-Alexandrine Savary-de-Breves*, mere de la future. De ce mariage ſont ſortis: — 1. ALEXANDRE-RENÉ-HENRI, né au Château de la Fréloniere, & batiſé dans l'Egliſe de Souligné, le 6 Mars 1769, qui a eu pour parrein feu CHARLES-HENRI D'HARDOUIN, Chevalier de la Girouardiere, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi; & pour marreine *Marguerite-Alexandrine Savary-de-Breves*, veuve de Meſſire *François-Philbert*, Chevalier, Comte *de Briqueville-la-Luzerne*, ſon ayeule maternelle; —— 2. RENÉ-ALEXANDRE-ANNE, né au Château de la Fréloniere, & batiſé, à Souligné, le 25 Septembre 1770, qui a eu pour parrein Meſſire *Marie-François-Camille Savary-de-Breves*, Capitaine au Régiment de Condé, Cavalerie; & pour marreine *Anne-Suſanne-Henriette de Broc*, ſon ayeule paternelle; —— 3. ALEXANDRE-ARMAND-MADELENE, né au Château de la Fréloniere, & batiſé, à Souligné, le 29 Juillet 1772, qui a eu pour parrein *Alexandre-Louis-Michel de Broc*, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de la Ville-aux-Fouriers; & pour marreine *Marie-Madelene Cholet*, veuve de Meſſire *Jean-François de Briqueville*: il eſt mort le 10 Août ſuivant; —— 4. & LOUIS-FRANÇOIS-RENÉ-ALEXANDRE-PHILBERT D'HARDOUIN-DE-LA-GIROUARDIERE, né, audit Château de la Fréloniere, le 19 Août 1774, batiſé, dans l'Egliſe de Souligné, le même jour; tenu ſur les Fonts par ſon frere aîné, & par *Bonne-Françoiſe-Madelene de Briqueville*, ſa tante maternelle.

Les armes: *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée, en chef, d'un lion paſſant de ſable, lampaſſé de gueules; &, en pointe, de deux quintefeuilles auſſi de ſable.* Supports, *deux lions d'or, armés & lampaſſés de gueules.*

ROCHEBRIANT (DE LA): Ancienne & illuſtre Nobleſſe, qui a donné un Saint dans SAINT-AMABLE, Patron de la ville de Riom en Auvergne, qui vivoit en 475.

LOUIS-AMABLE DE LA ROCHEBRIANT, chef de cette Maiſon, eſt né Chanoine honoraire du Chapitre de Riom. Il a la premiere place au Chœur après le Doyen, porte l'aumuce l'épée au côté, va à l'offrande après lui & à côté de la Châſſe de ſaint Amable, ſur laquelle il a la main droite poſée, le jour de la proceſſion qui ſe fait, tous les ans, le 11 Juin, jour de *ſaint Barnabé*.

Suivant une maintenue de Nobleſſe, du 18 Septembre 1717, donnée par M. *Foullé de Martangis*, Intendant de Bourges, AMABLE DE LA ROCHEBRIANT, par lequel commence la filiation ſuivie, Seigneur, en partie, dudit lieu, & de Chouvance, dans la paroiſſe de Villenozeuge, rendit aveu & dénombrement, le 13

Mars 1499, à *noble & puiſſant Seigneur Gilbert*, Seigneur *de la Fayette*, Pontgibault, Saint-Romain, &c. Il avoit épouſé, le 25 Mai 1493, *Jeanne de Montmorin*, fille puînée de *Gilbert*, Seigneur de Rillac, de Chas & de Perignat, & d'*Alix de Chalençon*, Dame de Chaſſignolles, &c. De ce mariage vint :

Pierre de la Rochebriant, Ecuyer, Seigneur de Chouvance, de la Chaud & de Gioux, lequel fit alliance avec Demoiſelle *Lionne de Contour*, Dame de Gioux, dont : —— 1. Gui, qui ſuit ; —— 2. & Amable, Seigneur de Gioux en partie, marié à *Jeanne de Rochedragon*, dont nous ignorons la poſtérité.

Gui de la Rochebriant, Ecuyer, Seigneur de Chouvance & de la Chaud, épouſa, par contrat paſſé, le 3 Janvier 1559, pardevant *Garnier* & *Delorme*, Notaires Royaux à Riom, Demoiſelle *Françoiſe Boullier*, fille de Meſſire *Antoine Boullier*, Chevalier, Seigneur du Chariol, du Val, le Boucherat, Baron d'Aurouſe, & de Dame *Jeanne de Joyeuſe*. Par ce contrat de mariage, ſa mere lui donna la moitié de la Terre de Gioux, & ſon frere Amable eut l'autre moitié. Leur fils fut

Annet de la Rochebriant, Ecuyer, Seigneur de Chouvance, lequel épouſa Demoiſelle *Gilberte d'Aubierre*, laquelle eſt qualifiée *veuve* dans une Sentence du Sénéchal d'Auvergne, du 24 Juillet 1597. On trouve dans un partage proviſionnel, fait pardevant *Aubery*, Notaire Royal, le 1 Août 1613, des biens de feu ſon mari, qu'elle eut pour enfans : —— 1. Amable, Ecuyer, Seigneur de Chouvance & d'Aubierre ; —— 2. Jacques ; —— 3. & Annet, qui ſuit, leſquels partagerent la ſucceſſion de leur pere. Amable & Annet devinrent auſſi héritiers de *Gilberte d'Aubierre*, leur mere, laquelle ne vivoit plus en 1636, ſuivant une ceſſion faite par eux devant *Aubery*, Notaire Royal, le 4 Septembre de la même année.

Annet de la Rochebriant, Ecuyer, Seigneur de Chouvance, de Gioux & de la Chenal, épouſa, par contrat paſſé, le 22 Novembre 1632, pardevant *Deſiré des Barres*, Notaire à Riom, Demoiſelle *Gabrielle de Chabannes*, fille de Meſſire *Jacques de Chabannes*, Chevalier, Seigneur, Vicomte de Chavigny & de Préau, Baron de Vernieres, & de Dame *Charlotte de Chazeron*, dont :

François-Annet de la Rochebriant, Chevalier, Seigneur de Cleravaux, de Lavaux-Bonneuil & de la Chaud, marié, par contrat paſſé, le 10 Août 1664, pardevant *Barthelemi de Sortiaux*, Notaire Royal, Demoiſelle *Louiſe-Antoinette de Langheac*, fille de *haut & puiſſant Seigneur* Meſſire *Gilbert de Langheac*, Chevalier, Comte de Dallet, Baron de Prechonnet, Chavanon, Corne-la-Garde, Feraudiere, Artige, Puilaveze & Malintrat, & de haute & puiſſante Dame *Gilberte d'Eſtaing*. De cette alliance vint :

Gilbert-Amable de la Rochebriant, Chevalier, Baron de Cleravaux, de Lavaux-de-Bonneuil & de la Chaud, qui, ſur la production de ſes titres, faite le 13 Décembre 1683, devant l'Intendant de Bourges, fut maintenu dans ſa nobleſſe. Il eut une Commiſſion de Cavalerie au Régiment de Ligondais le 25 Octobre 1689 ; & épouſa, par contrat du 11 Février 1698, Demoiſelle *Marie-Roſe de Pampelune-de-Livry*, fille de feu *André de Pampelune*, Chevalier, Seigneur de Livry, Commandant du Régiment de Condé, & de *Marie Tixier*. Cette *Marie Tixier*, devenue veuve, ſe remaria à *Charles-Alexandre de Beaufort-de-Camillac*, Chevalier, Seigneur de Tours. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Louis-Amable, qui ſuit ; — 2. & Laurent-Michel, né & batiſé dans la paroiſſe de Sazeray, le 24 Décembre 1707, mort ſans alliance.

Louis-Amable, Marquis de la Rochebriant, né & batiſé le 23 Avril 1703, dans la paroiſſe de Sazeray, Baron de Cleravaux dans la Marche, Seigneur du Theil, même Province, & de la Terre de Lavaux-de-Bonneuil près la Châtre en Berri, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, reformé avec penſion, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, Chanoine honoraire né du Chapitre de Riom, a épouſé 1°. *Marie du Theil-de-Boutignelles*, fille de *N... du Theil-de-Boutignelles*, Conſeiller au Préſidial de Gueret ; & 2°. *Françoiſe de Boſredon*, de la Maiſon des anciens Barons *d'Armand*, dont la Seigneurie eſt poſſédée aujourd'hui par le Prince *de Soubiſe*. Il a eu du premier lit : — 1. Yves, qui ſuit ; —— 2. &

Digitized by Google

Marie-Rose, mariée, en 1758, à *Nicolas-Marien Hautier*, Comte de Villemontée, fils de feu *Jean-François-Marien Hautier*, Comte de Villemontée, ſubſtitué aux nom & armes de la Maiſon de *Villelume*, & de *Françoiſe de Boſredon*. Voyez Hautier-de-Villemontée, *Tome VII*, *p.* 710 *& ſuiv.*

Yves de la Rochebriant, Chevalier, appellé *le Comte de la Rochebriant*, a épouſé Demoiſelle *N... de Sarrazin*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *écartelé d'or & d'azur.* Couronne de Marquis. Pour Supports, *deux lions.* Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.

* ROCHECHOUART : Vicomté ſituée dans le Poitou, près de la Vienne & de la ſource de la Charente, à ſix lieues de Limoges, qui a donné ſon nom à la Maiſon de Rochechouart, ſortie des anciens Vicomtes *de Limoges*, ſelon *du Cheſne*, dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de *Richelieu*, à la ſuite de celle de *Dreux* ; l'Abbé *le Laboureur*, à la fin de ſes Additions aux Mémoires de Caſtelnau ; & l'Abbé *de Faudoas-de-Seguenville*, dans ſa Généalogie de la Maiſon de *Faudoas*.

Sans entrer dans la deſcendance des anciens Vicomtes *de Limoges*, la Généalogie de la Maiſon de Rochechouart, une des plus anciennes du Royaume, commence, dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV*, *p.* 649 *& ſuiv.*, à

I. Aimery, I. du nom, ſurnommé *Oſtofrancus*, cinquieme fils de *Giraud*, Vicomte *de Limoges*, & de *Rothilde*, ſon épouſe. Il fut le premier Vicomte de Rochechouart, dont il prit le nom, qu'il tranſmit à ſa poſtérité. Il donna, du conſentement de ſa femme & de ſon fils, la moitié de l'Égliſe de Nioil à l'Abbaye d'Uzerche, en 1018, au mois de Mars. Sa femme fut *Ève*, qu'on croit fille de *Guillaume*, Comte *d'Angoulême*. Il en eut : — Aimery, qui ſuit ; — & Geraud, mentionné dans un titre de l'an 1037.

II. Aimery, II. du nom, Vicomte de Rochechouart, donna, en 1037, à l'Abbaye d'Uzerche, l'autre moitié de l'Égliſe de Nioil, du conſentement de ſa femme, vivoit encore l'an 1047, qu'il aſſiſta à la fondation de l'Égliſe de Notre-Dame de Xaintes, faite par le Comte *d'Anjou* ; & fut depuis aſſaſſiné, de nuit, par un de ſes ennemis. Il avoit épouſé *Ermeſſinde*, fille de *Foucaud*, Seigneur *de Champagnac*, dont : — 1. Aimery, qui ſuit ; — 2. Hildegaire, Seigneur de Champagnac, qualifié *Vicomte* dans divers titres, depuis l'an 1091 juſqu'en 1100. Il donna le Bois, dit *de Fagia*, à *Giraud*, Abbé d'Uzerche ; & confirma les donations faites par ſon ayeul, du conſentement d'*Arſinde*, ſa femme, de Pierre & d'Aimery, ſes enfans ; — 3. & Rothberge de Rochechouart, mariée, ſelon *Geoffroy*, Prieur du Vigeois, à *Archambault*, Vicomte *de Comborn*, fils d'*Ebles*, Vicomte *de Comborn*, de Turenne & de Ventadour. Elle vivoit encore en 1095.

III. Aimery, III. du nom, Vicomte de Rochechouart, rendit à l'Abbaye d'Uzerche l'Égliſe de Nioil, que ſon pere avoit uſurpée, nonobſtant les diſpoſitions qu'Aimery I. & lui-même en avoient faites. Il eut différend avec l'Evêque de Limoges pour le Monaſtere de Saint-Junien, & fit un traité avec lui ; fut préſent à la fondation du Prieuré de Peruſe par *Jordain de Chabanois*, avant l'an 1073. Sa femme fut *Alpais*, de la Maiſon *de Salagnac*, de laquelle il eut : — 1. Aimery, qui ſuit ; — 2. Audibert, qui fit une donation, les Nones d'Avril 1121, à l'Abbaye de Saint-Barthelemi de Benevent, à deux lieues de Limoges ; & il y nomme *Alpais*, ſa mere ; — 3. Boson, Seigneur de la Salle ; — 4. & Maurice, mentionné dans un titre de 1105.

IV. Aimery, IV. du nom, Vicomte de Rochechouart, fit le voyage de la Terre-Sainte en 1096, vivoit encore en 1120, & fut pere de

V. Aimery, V. du nom, Vicomte de Rochechouart, vivant en 1141. Il laiſſa pour fils :

VI. AIMERY, VI. du nom, Vicomte DE ROCHECHOUART, qui fonda, en 1205 le Prieuré de Tréſens, étoit homme-lige du Roi en 1226, & tenoit de lui la Ville & le Châtel de Rochechouart. De *Luce*, Dame *de Peruſſe*, ſon épouſe, il eut :

VII. AIMERY, VII. du nom, Vicomte DE ROCHECHOUART, qui fit hommage-lige au Roi, en 1234, du Château de Buiſſac. Il avoit épouſé, en 1205, *Alix de Mortemart*, de la Province de la Marche, fille & héritiere de *Guillaume*, Seigneur *de Mortemart*, d'Availles & de Saint-Germain. Elle teſta l'an 1247, & vivoit encore en 1255, étant veuve. Ses enfans furent : — 1. AIMERY, qui ſuit ; — 2. FOUCAULT, Seigneur de Saint-Germain. Suivant un *Mémoire*, il fut pere de — GUI DE ROCHECHOUART, qui de *Sibille de Vivonne*, ſon épouſe, eut pour fils, — GUILLAUME ; — 3. & SIMON, Seigneur d'Availles.

VIII. AIMERY, VIII. du nom, Vicomte DE ROCHECHOUART, Seigneur de Mortemart, &c. rendit hommage de la Terre de Peruſſe, au Comte *de Poitiers*, en 1242, & mourut le jour de Saint-Irier de l'an 1245, après avoir teſté ledit jour, laiſſant ſes enfans ſous la garde de ſa femme, *Marguerite de Limoges*, fille de *Gui V*, Vicomte *de Limoges*, & d'*Ermengarde*, ſon épouſe. Comme tutrice de ſes enfans, elle fit hommage au Roi de la Vicomté de Rochechouart ; ſe remaria à *Archambault*, I. du nom, Comte *de Périgord*, fils d'*Helie*, V. du nom, Comte *de Périgord* ; & mourut le 9 Septembre 1259. Du premier lit elle eut : — 1. AIMERY, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, auteur de la branche des Ducs de Mortemart, rapportée en ſon rang ; — 3. GUI, Seigneur de Saint-Laurent, d'abord Archidiacre de Limoges, marié depuis à une Dame, nommée *Agnès*, & morte ſans enfans ; — 4. SIMON, Doyen de Bourges, Archevêque de Bordeaux en Septembre 1275, mort en 1280, & enterré dans ſon Egliſe, en la Chapelle Notre-Dame ; — 5. AYMAR, Seigneur de Chaſtelus en 1280, mort ſans enfans ; — 6. AGNÈS, femme de *Gui*, VI. du nom, Seigneur *de la Rochefoucaud*, fils d'*Aimery* I, Seigneur *de la Rochefoucaud*, & de *Létice de Parthenay* ; — 7. MARGUERITE, mariée à *Aymar*, Seigneur *d'Archiac* ; — 8. & ALIX, femme de *Guillaume de Madaillan*, Seigneur de l'Eſparre.

IX. AIMERY, IX. du nom, Vicomte DE ROCHECHOUART, fut reçu, du vivant de ſon pere, par ALPHONSE DE FRANCE, Comte de Poitiers, à l'hommage du Château de la Peruſſe, en 1242, moyennant 100 livres de rente. Il y eſt repréſenté à cheval, *un oiſeau ſur le poing*, & au contre-ſceau eſt l'*écu* DE ROCHECHOUART, *briſé d'un lambel*. Il ſe rendit à l'Oſt de Foix, au ſervice du Roi SAINT-LOUIS, en 1271, avec cinq Chevaliers, ſes vaſſaux ; & avoit épouſé, en 1251, *Jeanne*, Dame *de Tonnay-Charente*, fille de *Geoffroi*, Seigneur *de Tonnay-Charente*. Elle mourut en 1263, le lendemain des Rois, laiſſant de ſon mariage : — 1. AIMERY, qui ſuit ; — 2. SIMON, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. FOUCAULT, Doyen de Bourges en 1292, Evêque de Noyon en 1318, & Archevêque de Bourges en 1330, mort le 7 Août 1343, & enterré dans ſon Egliſe Métropolitaine ; — 4. JEANNE, femme de *Pons de Mortagne*, Vicomte d'Aunay.

X. AIMERY, X. du nom, Vicomte DE ROCHECHOUART, ſuivit ſon pere en l'Oſt de Foix en 1271 ; étoit, en 1283, du nombre des Chevaliers-Bannerets que le Roi retint pour aller en Arragon ; & mourut avant 1292, laiſſant : — AIMERY, qui ſuit ; — & JEANNE, morte, ſans alliance, en 1316.

XI. AIMERY, XI. du nom, Vicomte DE ROCHECHOUART, fit, du conſentement de Sa Majeſté, en 1292, une donation à FOUCAULT DE ROCHECHOUART, ſon oncle, de 30 livres de rente ſur la bourſe du Roi à Poitiers ; & mourut, environ l'an 1306, ſans enfans de *Germaſie de Pons*, fille d'*Helie Rudel*, Sire de Pons & de Bergerac, qu'il avoit épouſée le Mardi après l'Exaltation de Sainte-Croix 1292.

X. SIMON DE ROCHECHOUART, Seigneur de Tonnay-Charente, ſecond fils d'AIMERY, IX. du nom, & de *Jeanne*, Dame *de Tonnay-Charente*, ſuccéda, après le décès de ſon neveu, à la Vicomté de Rochechouart ; donna, en 1299, quittance de 234 livres 17 ſols 4 deniers à *Guillaume de Montmort*, Clerc du

Digitized by Google

Roi, pour ſes gages, ſcellée, en cire rouge, d'un ſceau chargé de *trois faſces ondées*, entre leſquelles ſont *ſemées des larmes* ou *gouttes d'eau*; ſervit le Roi en la guerre de Flandres en 1304, & mourut en 1316. Il avoit épouſé *Laure de Chabanois*, fille & héritiere de *Jourdain*, III. du nom, Seigneur *de Chabanois*, & d'*Alix de Montfort*; & veuve de *Raimond*, VI. du nom, Vicomte *de Turenne*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit;

2. AIMERY, Seigneur de Chabanois, de Confolant, &c. à cauſe de ſa mere, dont il prit le nom & les armes. Il fit partage avec ſon frere le 29 Avril 1353, & épouſa *Alix de Châteauneuf*, dont —— ESCHIVAT DE ROCHECHOUART, Seigneur de Chabanois, de Confolant, &c. marié à *Sibille de Bouſſé*, de laquelle il eut un fils & deux filles, ſçavoir : — (a) JEAN DE ROCHECHOUART, Seigneur de Chabanois, mort ſans alliance; (b) JEANNE, Dame de Chabanois, de Confolant, &c. mariée 1°. à *Guillaume Maingot*, IX. du nom, Seigneur de Surgeres, fils de *Guillaume* VIII, Sire de Surgeres & de Dampierre, & de *Thomaſſe d'Albret*, ſa ſeconde femme, dont elle étoit veuve en 1342; & 2°. à *Miles de Thouars*, Seigneur de Pouſauges & de Tifauges, fils de *Hugues*, Seigneur de Pouſauges, & d'*Iſabeau de Noyers*, Dame de Tifauges; — (c) & LAURE, dite *Mademoiſelle de Chabanois*.

3. & JEANNE DE ROCHECHOUART, Religieuſe à Poiſſy en 1336.

XI. JEAN, I. du nom, Vicomte DE ROCHECHOUART, Seigneur de Tonnay-Charente, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, ſervit dans les guerres en 1345; fut tué à la bataille de Poitiers le 10 Septembre 1356, & fut enterré aux Jacobins de la même Ville. Il avoit épouſé, le Jeudi après la *Quaſimodo* 1336, *Jeanne de Sully*, fille de *Henri*, Seigneur *de Sully*, Grand-Bouteiller de France, & de *Jeanne de Vendôme*, dont : — LOUIS, qui ſuit; — & JEAN, ſucceſſivement Evêque de Saint-Pons de Thomiers, Archevêque de Bourges, puis d'Arles, & enfin Cardinal. Il racheta du Prince *de Galles* la Seigneurie de Tonnay-Charente, engagée par ſon frere; & teſta à Villeneuve d'Avignon en 1398.

XII. LOUIS, Vicomte DE ROCHECHOUART, qualifié ſeulement *Ecuyer* dans une quittance qu'il donna, le 8 Juillet 1355, à *Jean Chauvel*, Tréſorier des Guerres, rendit hommage, le 13 Septembre 1363, à EDOUARD, fils aîné du Roi d'Angleterre. Il étoit Chevalier-Banneret en 1368, Gouverneur du Limouſin, Chambellan du Roi en 1369; aida au recouvrement de la Guienne ſur le Prince *de Galles*, qui le fit priſonnier en 1368; & vivoit encore en 1398. Il avoit épouſé 1°. *Marie de Trignac*, dite *de Javerſy*, fille de *N... de Trignac*, Seigneur de Chambriac; & 2°. *Iſabeau de Parthenay*, fille de *Gui l'Archevêque*, Seigneur de Soubiſe, & de *Guyonne de Laval-Loué*. Du premier lit vinrent : —— 1. JEAN, qui ſuit; —— 2. FOUQUES, mort ſans enfans; —— 3. ISABEAU, mariée 1°. à *Guillaume Aubert*, Seigneur de Murat; 2°. à *Jean*, Vicomte *de Villemur*; & 3°. à *Guillaume Guenant*, Seigneur des Bordes. Et du ſecond lit : — 4. LOUIS, Seigneur d'Apremont, marié à *Jeanne de la Tour-Landry*, dont il eut — JACQUES, Seigneur d'Apremont en 1437, auquel des Mémoires donnent pour femme *Marguerite de Montfaucon*, Dame de Galardon, mere d'ISABEAU DE ROCHECHOUART, Dame de Galardon, mariée à *Renaud Chabot*, Seigneur de Jarnac; — 5. JEAN, vivant en 1420, marié à *Jeanne de la Tour-Landry*, Dame de Clervaut, dont — ISABELLE, Dame de Galardon & de Bauçay, femme de *Renaud Chabot*, Seigneur de Jarnac, ſecond fils de *Louis Chabot*, I. du nom, Seigneur de la Greve, & de *Marie de Craon*; —— 6. & JEANNE, Prieure de Saint-Denis d'Oleron, puis Abbeſſe de la Regle en 1404.

XIII. JEAN, II. du nom, Vicomte DE ROCHECHOUART, Conſeiller Chambellan du Roi & du Duc *de Berri*, ſervit le Roi au voyage de Flandres & au ſiége de Bourbourg, avec un Chevalier & huit Ecuyers de ſa Compagnie, le 6 Août 1383, & l'accompagna à ſon voyage d'Allemagne, avec un Chevalier & ſix Ecuyers, en 1388. Il avoit épouſé *Ænor de Mathefelon*, ſeconde fille de *Thibaut*, & de *Béatrix de Dreux*, dont : —— 1. GEOFFROI, qui ſuit; —— 2. JEAN, Chambellan de *Jean*, Duc *de Berri*, tige de la branche des Seigneurs du Bourdet, éteinte, au troiſieme degré, dans les enfans de JACQUES DE ROCHE-

CHOUART, Seigneur du Bourdet; Fontmoreau, d'Yvoy, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, Capitaine d'Illoudun, mort en 1501. De cette branche eſt ſortie celle des Seigneurs de Chandenier, rapportée ci-après, dont eſt auteur JEAN, ſecond fils de JEAN DE ROCHECHOUART, Seigneur du Bourdet, à qui quelques-uns donnent pour femme *Jeanne de Craon*, & d'autres, une fille de la Maiſon de *Pierre-Buffiere*; — 3. LOUIS, qui n'eut qu'un fils naturel; — 4. SIMON, vivant en 1443, qui de *Philippe de Sully*, Dame de Beaujeu, ſon épouſe, n'eut que deux filles, ſçavoir: — PHILIPPE DE ROCHECHOUART, mariée, 1°. en 1445, à *Jean*, Seigneur *du Meſnil-Simon*; 2°. à *Louis de Bohan*, Seigneur de la Rochette & de Bruyeres; 3°. à *Georges Aliburton*, Chevalier Ecoſſois; & 4°. à *Jeannot de Douglas*, auſſi Chevalier Ecoſſois; — & MARIE, femme de *Jean de Faucon*, Seigneur de Thoron, & de Saint-Pardoux en Limouſin, en 1461; — 5. & MARIE, épouſe de *Louis*, Seigneur *de Pierre-Buffiere*, avec lequel elle vivoit en 1422.

XIV. GEOFFROI, Vicomte DE ROCHECHOUART, ſervit le Roi en Guienne, en qualité de Chevalier, avec un autre Bachelier & 9 Ecuyers de ſa Compagnie, le 4 Août 1405; fut reçu Banneret à Saint-Jean d'Angely, le 12 Août 1413; partagea avec ſes freres le 30 Août 1419, & étoit veuf, en 1436, de *Marguerite Chenin*, fille de *Renaud*, Seigneur de Mauzé, dont: — 1. FOUCAUD, qui ſuit; — 2. JEANNE, mariée, par contrat du 5 Juillet 1427, à *Foucaud*, Seigneur *de la Rochefoucaud*; — 3. & AGNÈS, accordée, le 4 Février 1432, à *Léonard de Saint-Chriſtophe*, Seigneur de Libornau.

XV. FOUCAUD, Vicomte DE ROCHECHOUART, Chevalier, Seigneur de Tonnay Charente & de Mauzé, Chambellan du Roi, Gouverneur de la Rochelle en 1446, rendit hommage à Sa Majeſté pour la Vicomté de Rochechouart, à cauſe du Comté de Poitiers, & de la Terre de Tonnay-Charente à Saintes, le 7 Août 1461 & 1462. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Juillet 1439, *Iſabeau de Surgeres*, fille de *Jacques de Surgeres*, Seigneur de la Floceliere, & de *Marie de Sillé*, ſa troiſieme femme, de laquelle naquit — ANNE, qui ſuit. Elle ſe remaria à *Guillaume*, Seigneur *de Pontville*, de Saint-Germain & de la Plouziere, & tranſigea, avec ſa fille du premier lit, le 29 Octobre 1473, ſur ſes droits de douaire ſur la Seigneurie de Mauzé; fit, de concert, avec ſon ſecond mari, un accord, le 1 Février 1477, avec *Jacques de Surgeres*, ſon frere, & vivoit encore en 1493.

XVI. ANNE, Vicomteſſe DE ROCHECHOUART, Dame de Tonnay-Charente & de Mauzé, épouſa, en 1470, *Jean de Pontville*, Vicomte de Breuilbez, Sénéchal de Saintonge, Capitaine de la ville & du Château de Saint-Jean d'Angely. Ce fut le Duc *de Guienne* qui fit ce mariage, à condition que les enfans qui en naîtroient, prendroient le nom & les armes DE ROCHECHOUART. La poſtérité de cette ANNE, Vicomteſſe DE ROCHECHOUART, ſera rapportée à la fin de cette Généalogie.

Branche des Seigneurs de CHANDENIER, *&c.*

XV. JEAN DE ROCHECHOUART, Seigneur de Jars, d'Yvoy, de Malvoiſine & de Breviande, Chambellan du Roi, ſecond fils de JEAN DE ROCHECHOUART, Seigneur du Bourdet, porta d'abord la qualité de *Seigneur d'Yvoy*, ſous laquelle il ſe fit connoître dès l'an 1444, qu'il fut commis, par le Roi, à la garde des places fortes appartenantes au Chapitre de Rochechouart, contre les Anglois; fut fait Capitaine du Château de Tonnay-Charente le 8 Mars 1450, par le Vicomte DE ROCHECHOUART, qui lui en laiſſa les revenus; *Chevalier*, en 1451, à la priſe de Fronſac, où il ſe ſignala; devint Seigneur de Chandenier, de Javarzay & de la Motte-de-Bauçay, par ſa femme. Le Roi Louis XI le retint ſon Chambellan, par Lettres du 1 Avril 1467, après Pâques; partagea, le 15 Mars 1473, la ſucceſſion de JEAN DE ROCHECHOUART, ſon frere, avec ſon neveu, & tranſigea, avec ſes enfans, le 27 Août 1478, après la mort de ſa femme; mourut au Château de Javarzay, ſur la fin de 1484, & fut enterré dans l'Egliſe de ce lieu. Il avoit épouſé, le 27 Janvier 1448, *Anne de Chaunay*, morte au Château

Digitized by Google

de Javarzay, le 14 Juillet 1477, fille & héritiere de *François de Chaunay*, Seigneur de Chandenier, &c. & de *Catherine de la Rochefoucaud*. Leurs enfans furent : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Jars, rapportée ci-après ; — 3. Marguerite, mariée, 1°. par contrat paſſé à Loudun le 26 Janvier 1483, à *Jean Cleret*, Seigneur de Meré, premier Maître-d'Hôtel du Roi ; & 2°. à *Pierre de Foucault*, Seigneur de la Salle, avec lequel elle vivoit en 1515 ; — 4. & Catherine, morte ſans alliance, & enterrée dans l'Egliſe de Javarzay.

Ledit Jean de Rochechouart, Seigneur de Jars, eut encore, pour enfans naturels : —— Adrien, Prieur de Chandenier en 1515 ; —— & Anne de Rochechouart.

XVI. François de Rochechouart, Seigneur de Chandenier, Javarzay, la Grailliere, Saint-Marcolle, la Roche-Rabaſté, &c. premier Chambellan du Duc d'Orléans, depuis Roi Louis XII, Sénéchal de Toulouſe, Gouverneur & Lieutenant-Général, pour le Roi, du Comté d'Aſt & Duché de Gênes, puis de la Rochelle & pays d'Aunis, s'attacha d'abord à la perſonne de Louis, Duc d'Orléans, qui, comme Gouverneur de Normandie, le commit, le 10 Juillet 1492, pour fortifier les places de cette Province, & le retint pour ſon premier Chambellan, par Lettres du 15 Octobre 1495, dont il prêta ſerment le 6 Août de l'année ſuivante. Ce Prince lui donna, vers 1496, la charge de Grand-Maître des Eaux & Forêts du Duché de Valois, & depuis, étant parvenu à la Couronne, celle de Maître des Eaux & Forêts de Languedoc, par Lettres données à Milan le 6 Août 1502, & la charge de Sénéchal de Toulouſe le 3 Octobre ſuivant. Il fut envoyé en Ambaſſade vers Maximilien, Roi des Romains, le 25 Mai 1506 ; ſervit, en 1507, au ſiége & à la réduction de la ville de Gênes ; fut pourvu, en Octobre 1508, du Gouvernement de cette Place, qu'il tint juſqu'au 20 Juin 1512 ; & par la révolte qui ſurvint, fut contraint de revenir en France, où il continua de rendre ſes ſervices au Roi François I, qui lui donna le Gouvernement de la Rochelle & pays d'Aunis, par Lettres du 19 Mars 1514, dont il prit poſſeſſion au mois de Juin ſuivant ; fut envoyé, la même année, en Ambaſſade à Veniſe, &, au retour, alla à Bruxelles voir jurer la paix faite avec le Roi Catholique, à Noyon en 1516 ; ſe rendit à Lyon, en 1524, auprès de la Régente, mere de François I, qu'il quitta, pour rendre les derniers devoirs à *Charles*, Duc *d'Alençon*, dont il conduiſoit le corps juſqu'à cette Ville ; eut Commiſſion, le 5 Octobre 1529, pour aſſembler la Nobleſſe de ſon Gouvernement, & lui demander un emprunt, pour le payement du reſte de la rançon du Roi ; & mourut, en ſon Château de la Motte-de-Bauçay, le 4 Décembre 1530, après avoir fait partage de ſes biens entre ſes enfans, le 26 Avril 1529, & ſon teſtament le 5 Mai ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Mai 1477, confirmé le 6 Novembre 1478, *Blanche d'Aumont*, fille de *Jacques*, Seigneur *d'Aumont*, & de *Catherine d'Eſtrabonne*. Elle mourut le 6 Décembre 1530, deux jours après ſon mari, au Château de la Motte-de-Bauçay ; & ils ſont enterrés dans l'Egliſe de Javarzay. De ce mariage naquirent : — 1. Christophe, qui ſuit ; — 2. François, né le 14 Septembre 1488, mort jeune ; — 3. Adrien, né à Boiſbaſton le jour de Saint-Michel 1489, mort trois mois après ; — 4. Antoine, Seigneur de Saint-Amand, auteur de la branche des Marquis de Faudoas & de Barbazan, mentionnée ci-après ; — 5. Jacques, né à Javarzay le 20 Mai 1491, mort ſans alliance ; — 6 & 7. Anne & Madelene, mortes ſans avoir été mariées ; — 8. Jeanne, né à la Motte le 8 Mai 1493, mariée, par contrat paſſé à Donzy le 21 Septembre 1512, à *Georges Damas*, Seigneur de Marcilly & de Thianges, fils de *Jean*, Seigneur de Marcilly, & d'*Anne de Digoine*, Dame de Thianges, auquel elle porta les Terres d'Yvoy & de Malvoiſine ; — 9. Hélene, morte jeune ; — 10. Marguerite, née à Javarzay le 15 Mars 1498, morte ſans alliance ; — 11. Jeanne, née audit lieu le 4 Octobre 1499, auſſi décédée ſans alliance ; — 12. & Françoise, née à Saint-Amand le 4 Octobre 1500, élevée à la Cour, auprès de *Françoiſe de Maillé*, Dame d'Aumont, ſa tante, qu'elle accompagna en 1514, lorſqu'elle fut à Boulogne,

Digitized by Google

ppur être Dame d'honneur de la nouvelle Reine de France, MARIE D'ANGLETERRE. Elle mourut peu après ce voyage.

XVII. CHRISTOPHE DE ROCHECHOUART, Seigneur de Chandenier, Javarzay, la Motte-de-Bauçay, &c. né, au Château de la Motte, le 17 Décembre 1486, connu ſous le nom de *Seigneur de la Motte*, qu'il porta juſqu'à la mort de ſon pere, ſervit, en cette qualité, aux guerres d'Italie, en 1508; pourſuivit, au nom de ſa femme, devenue l'héritiere de ſes freres, la Baronnie de la Tour en Auvergne, contre le Duc *d'Albanie*, mari d'*Anne de la Tour*, Comteſſe de Boulogne, & leurs héritiers; ſe trouva à la bataille de Pavie, où il demeura priſonnier; fut nommé, en 1544, l'un des quatre Chevaliers commis à tenir les Etats de Bourgogne, où il mourut, en 1549, âgé de 63 ans. Son corps fut porté & enterré à Javarzay. Il avoit épouſé, 1°. le 8 Octobre 1508, *Suſanne de Blezy*, morte le 25 Novembre 1525, fille de *Claude de Blezy*, Baron de Couches, & de *Louiſe de la Tour*; &, 2°. le 7. Octobre 1526, *Madelene de Vienne*, veuve de *Lazare Bauldot*, Seigneur de Creſſey-ſur-Thil & de Chaſtenay, fille de *Philippe de Vienne*, Seigneur de Clervault, & de *Catherine de la Guiche*. Etant veuve, elle eut quelques différends avec les enfans de ſon mari, pour leſquels elle tranſigea, le 14 Décembre 1550, & mourut, au Château de Chandenier, le 1 Décembre 1567. Du premier lit vinrent: — 1. RENÉ DE ROCHECHOUART, Baron de Couches & de Broignon, &c. âgé de 14 ans à la mort de ſa mere. Il reſta, ſous la tutelle de ſon pere, avec ſes freres, auxquels il fit partage des biens de leur mere, le 24 Avril 1544, & de ceux de leur pere, le 15 Mars 1550; fut enſuite Guidon des Gendarmes de la Compagnie du Baron *de Fauloas*, ſon oncle; & mourut, ſans alliance, en Janvier 1552, au ſiége de Metz, à la défaite du Comte *d'Aumale* par le Marquis *de Brandebourg*, ayant eu de *Madelene de la Font*, un fils naturel, nommé JEAN DE ROCHECHOUART, auquel il laiſſa quelques biens, & qui fut légitimé au mois d'Avril 1551; — 2. CLAUDE, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS, mort, ſans alliance, à Marſeille en 1535, allant ſervir en Italie.

4. PHILIPPE DE ROCHECHOUART, Seigneur de Sainte-Pereuſe & de Marigny, puis Baron de Couches, par échange qu'il fit avec ſon frere pour la Terre de Broignon, le 30 Juin 1553. Il tranſigea avec la Dame *de Chaſſingrimont*, ſa ſœur, le 16 Avril 1559, & avec le Seigneur *de Monthoiſſier*, ſon beau-frere, les 31 Octobre 1563 & 10 Novembre 1564; & mourut, au Château de Marigny, le 8 Juin 1587. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Paris le 1 Juin 1558, *Françoiſe de Beaufort-Monthoiſſier*, décédée le 1 Août 1607, & enterrée, auprès de ſon mari, dans l'Egliſe de Barbirey, ayant eu trois fils, ſçavoir: — (a) FRANÇOIS, né, au Château de Marigny, le 10 Mai 1564; — (b) JEAN, Baron de Marigny, mort, ſans alliance, le 28 Octobre 1621; — (c) & PHILIPPE DE ROCHECHOUART, Baron de Couches, Seigneur de Sainte-Pereuſe & de Marigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, & Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il fit ſon teſtament, le 25 Avril 1626, en faveur du Seigneur de Chandenier, ſon couſin, & mourut, à Couches, le 3 Octobre 1631, ſans enfans de *Louiſe d'Agey*, qu'il avoit épouſée, le 12 Janvier 1621, fille de *Jacques*, Seigneur d'Agey, & d'*Euſtache de Montigny*. Elle mourut le 20 Septembre 1643, & fut enterrée aux Auguſtins à Paris.

5. & GABRIELLE DE ROCHECHOUART, mariée, par contrat paſſé à Javarzay le 2 Octobre 1535, avec *François Pot*, Seigneur de Chaſſingrimont. La Terre de Blezy lui échut en partage; elle s'y retira, & mourut, peu après, l'an 1568. De cette alliance ſortit *Chriſtine-Charlotte Pot-de-Rochechouart*, laquelle, en vertu du teſtament de PHILIPPE DE ROCHECHOUART-CHANDENIER, dernier Baron de Marigny & de Couches, mort en 1631, fait en faveur d'*Anne Pot*, ayeul de ladite Dame, & petit-fils de GABRIELLE DE ROCHECHOUART-CHANDENIER, fut, par Arrêt du Parlement de Provence de 1683, envoyée en poſſeſſion des Baronnies de Marigny & de Couches, déléguées à la charge de porter

les

Digitized by Google

les nom & armes de ROCHECHOUART. Elle fut mere de *Henri-Anne de Fuligny-Damas*, Seigneur de Rochechouart, mort le 23 Février 1745.

XVIII. CLAUDE DE ROCHECHOUART, Seigneur de Chandenier, Javarzay, la Motte-de-Bauçay, &c. porta d'abord la qualité de Seigneur de Blezy, puis celle de Seigneur de Bellevefure, & enfin de Seigneur de Chandenier, qu'il eut, en partage, après la mort de ſon pere. Dès qu'il fut en état de porter les armes, ſon pere le mit dans la Compagnie de l'Amiral *Chabot*; il devint depuis Enſeigne de celle du Duc *de Montpenſier*, qu'il accompagna dans toutes les occaſions; & mourut, à la bataille de Saint-Quentin, en 1557. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Décembre 1535 (en vertu du traité de mariage de CHRISTOPHE DE ROCHECHOUART, Seigneur de Chandenier, & de *Madelene de Vienne*, ſa ſeconde femme), *Jacqueline de Bauldot*, fille aînée de ladite *Madelene de Vienne*, & de *Lazare de Bauldot*, ſon premier mari. Elle avoit pris le nom de *Mailly*, à cauſe des Terres que *Claude de Mailly*, ſon ayeule, lui avoit laiſſées à cette condition; & mourut, à Arconçay, le 12 Novembre 1564, laiſſant: —— 1. CHRISTOPHE, Seigneur de Chandenier, Javarzay, &c. né, à Arconçay en Bourgogne, le 24 Mars 1546, élevé Enfant d'Honneur du Dauphin & du Duc D'ORLÉANS. Il prit le parti de la Religion Prétendue-Réformée & du Prince *de Condé*, & fut tué au combat de Jarnac, le 13 Mars 1569, Commandant une Compagnie de Cavalerie, ſans avoir été marié; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. PHILIPPE, Seigneur de Creſſey, d'Arc-ſur-Thil, la Motte, &c. né, au Château de Creſſey, vers la Touſſaint 1555, élevé Page de la Chambre du Roi CHARLES IX en 1571. Il fit ſon teſtament le 24 Juin 1585, & mourut ſans alliance, en ſon Château de Creſſey, le 21 Janvier 1593; —— 4. ANTOINETTE, née, au Château de Blezy, en 1542, mariée, par contrat paſſé à Javarzay le 27 Mai 1570, à *Louis de Barbeſieres*, Seigneur de Nougeret en Poitou, auquel elle apporta la Terre de Tartifumes, qu'elle avoit eue en partage; morte, ſans enfans, le 15 Janvier 1571; — 5. PERRONELLE, née, à Arconçay, en 1545; mariée, 1°. par contrat paſſé à Javarzay le 3 Février 1567, à *François de Curſay*, Seigneur de Perçay, mort en 1573; & 2°. à *Antoine de la Chambre*, Seigneur de la Jarrie & de Belleville. Elle mourut ſur la fin de l'année 1586; — 6. FRANÇOISE, née, à Arconçay, en 1547, femme, par contrat paſſé à Dijon le 17 Février 1572, de *Guillaume de la Colonge*, Seigneur de la Motte-ſur-Dive & d'Aubigny-la-Ronce, & morte en 1598; — 7. autre FRANÇOISE, née en 1548, mariée 1°. à *Jacques de Luxembourg*, Vicomte de Lounois & de Saint-Marcel-ſur-Loire en Forez, avec lequel elle vivoit en 1575; & 2°. à *Antoine de Guillermi*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de l'Artuſie, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Châlon-ſur-Saone, qui ſe rendit adjudicataire de la Terre de Creſſey en 1596. Elle mourut, en 1602, ſans enfans de ſes deux maris; —— 8. & ANTOINETTE, dite *la Jeune*, née, à Creſſey, le 19 Mars 1549, mariée à *Guillaume de Drée*, Seigneur de Beire & de Giſſey, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui prit, à cauſe d'elle, la qualité de Seigneur de Bellevefure en 1573. Elle étoit morte en 1586.

XIX. LOUIS DE ROCHECHOUART, Baron de Chandenier & de Broignon, Seigneur de Javarzay, la Motte-de-Bauçay, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, & Chambellan du Duc *d'Alençon*, né le 4 Décembre 1550, d'abord élevé enfant d'honneur du Roi CHARLES IX, ſervit, en 1570, auprès du Duc *d'Anjou*, qui le retint pour l'un de ſes Chambellans, le 20 Septembre 1576; fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi, le 9 Janvier 1580; alla, par ſon ordre, en Poitou auprès du Maréchal *de Biron*, en 1586, où il rendit de grands ſervices, ainſi que les années ſuivantes. Sur l'avis qu'il eut que quelques Ligueurs étoient ſortis de Poitiers, voulant les aller charger, & les forcer dans une métairie où ils s'étoient retirés, il y fut bleſſé, & en mourut le 17 Mars 1590. Son corps fut porté à Javarzay, & enterré auprès de celui de ſon ayeul. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Paris le 27 Octobre 1579, *Marie-Silvie de la Rochefoucaud*, fille de *Charles*, Seigneur de

Randan, & de *Fulvie Pic-de-la-Mirande*. Elle eut la tutelle de ſes enfans, & après le mariage de ſon fils, elle ſe fit Carmélite au fauxbourg Saint-Jacques à Paris, en 1610, & y mourut en odeur de ſainteté. De cette alliance vinrent : —— Jean Louis, qui ſuit ; —— & Anne, née, à la Motte-de-Bauçay, le 3 Janvier 1586, morte le 9 Mars 1609, ſans alliance, & enterrée aux Carmélites, où ſa mere fit une fondation à ſon intention.

XX. Jean-Louis de Rochechouart, Baron de Chandenier, de la Tour en Auvergné, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, né, au Château de Randan, le 24 Avril 1582, d'abord élevé auprès du Cardinal *de la Rochefoucaud*, ſon oncle maternel, lors Evêque de Clermont, qui en prit un grand ſoin, fit, en 1601, le voyage d'Italie, où il ſe rendit un des meilleurs Cavaliers de ſon tems ; accompagna le Roi en ſon voyage de Sedan, & fut retenu Gentilhomme de ſa Chambre, par Lettres du 27 Décembre 1609 ; ſervit, en cette qualité, dans toutes les rencontres qui ſe préſenterent ; leva une Compagnie de Cavalerie, en 1612, dans le voyage de Bayonne ; ſe trouva en pluſieurs occaſions de guerre, particuliérement au ſiége de la Rochelle, où il donna des preuves de ſon courage & de ſa valeur ; fut nommé Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1619 ; mis en poſſeſſion de la Baronnie de la Tour, le 1 Octobre 1621 ; mourut au mois de Décembre 1635, & fut enterré, en la Chapelle de ſaint Jean, en l'Egliſe de ſainte Geneviéve de Paris. Il avoit épouſé, par contrat paſſé en cette Ville le 11 Septembre 1609, *Louiſe de Montberon*, fille de *Louis de Montberon*, Seigneur de Fontaines-Chalandray, &c. & de *Heliette de Vivonne*. Elle mourut le dernier Mai 1654, & fut enterrée dans la Chapelle de ſaint Antoine des Jacobins de la rue Saint-Honoré à Paris, qu'elle avoit fait bâtir. Leurs enfans furent : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Charles, né, à la Motte-de-Bauçay, le 10 Août 1612, d'abord élevé auprès du Cardinal *de la Rochefoucaud*, ſon grand-oncle maternel, qui lui fit obtenir les Abbayes de Tournus & de l'Aumône ou petit Cîteaux, qu'il remit depuis. Il ſervit le Roi en ſes guerres juſqu'au mois de Novembre 1653, qu'il mourut à Clermont en Auvergne, ſans avoir été marié ; —— 3. Louis, Abbé de Tournus & de l'Aumône après ſon frere. Il renonça à ſes Bénéfices pour ſervir Dieu dans les Miſſions ; — 4. Jean-Elie, Chevalier de Malte, Prieur de Condé & de Saint-Pavin, mort de la peſte, à Paris, le 20 Juillet 1627, & enterré à S. Etienne-du-Mont ; — 5. Claude-Charles, Abbé de Monſtier-Saint-Jean, mort, dans une grande pratique de piété, le 18 Mai 1710 ; —— 6. Marie, morte, ſans alliance, le 29 Janvier 1701, à 87 ans, enterrée à S. Jacques-du-haut-Pas. Elle fit ſon héritier M. le Préſident *de Lamoignon* ; — 7, 8 & 9. Louiſe, Henriette & Catherine, Religieuſes à la Viſitation du fauxbourg Saint-Jacques à Paris ; — 10. & une fille, morte jeune.

XXI. François de Rochechouart, Marquis de Chandenier, Baron de la Tour en Auvergne, &c. ſervit dans les guerres de Lorraine juſqu'en 1635 ; puis comme Capitaine aux Gardes en Flandres & en Rouſſillon, aux ſiéges de Collioure & de Perpignan ; fut fait, en 1642, premier Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, dont il ſe démit le 10 Janvier 1651, & ſe retira alors dans ſes Terres en Auvergne. Il mourut à Paris, le 14 Août 1696, âgé de 85 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de ſainte Geneviéve-du-Mont. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Paris, au Palais-Royal, en préſence du Roi & de la Reine-Mere, le 26 Avril 1646, *Marie-Loup de Bellenave*, fille & héritiere de *Claude*, Seigneur de Bellenave, & de *Madelene d'Hoſtun-de-Claveſon*, ſa premiere femme. Elle mourut, à la Motte-de-Bauçay, le 27 Mai 1649, dont, pour fils : — Charles-François de Rochechouart, Marquis de Bellenave, dit *le Comte de Limoges*, né le 14 Avril 1649, mort, avant ſon pere, des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége d'Ypres, où il étoit allé Volontaire au mois d'Avril 1678, ſans avoir été marié.

Branche des Seigneurs de Saint-Amand & de Faudoas.

XVII. Antoine de Rochechouart, quatrieme fils de François, Seigneur

de Chandenier, & de *Blanche d'Aumont*, partagea avec ſon frere aîné, le 16 Avril 1529, & eut la Terre de Saint-Amand en Puiſaye, dont il bâtit le Château. Sa valeur l'éleva aux premiers honneurs de la guerre & de la Cour, & le rendit digne des bonnes graces des Rois Louis XII & François I. Il fut Sénéchal de Toulouſe & d'Albigeois, Gouverneur de Lomagne & de Riviere-Verdun, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Chambellan, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, par Proviſions de l'an 1536. Il eut ordre du Roi, le 11 Octobre 1537, de fortifier Narbonne; commanda 1000 hommes de pied pour la défenſe de Marſeille, contre l'Empereur Charles V; & fut bleſſé à la bataille de Ceriſoles, en 1544. Il avoit alors pour Lieutenant, *Blaiſe*, Seigneur *de Montluc*, depuis Maréchal de France, comme ce dernier le dit lui-même en ſes Commentaires, *p.* 45. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Château de Faudoas le 25 Octobre 1517, *Catherine de Faudoas-Barbazan*, fille & héritiere de *Beraud de Faudoas*, dit *de Barbazan* & *d'Eſtaing*, IV. du nom, Baron de Faudoas, de Gramat, de Loubreſſac & de Montegut, Seigneur de Saint-Paul, du Grez, de Grignemont, le Cauſe, Maudec, Sauſſignac, Hauterive & Marignac, & de *Jeanne de Cardaillac*. Il y fut ſtipulé que les biens de Barbazan & de Faudoas ſeroient ſubſtitués au fils aîné & aux autres mâles provenans de ce mariage, ſauf la légitime aux filles, à condition de prendre le nom & les armes de *Faudoas*, ou de les joindre enſemble avec ceux de *Rochechouart*. Elle teſta, étant veuve, en ſon Château de Faudoas, le 16 Août 1560. De ce mariage vinrent :

1. Charles de Rochechouart & de Barbazan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Saint-Amand, de Faudoas & de Montegut, Colonel de 1000 hommes de pied, légionnaires ſous ſon pere, par Proviſions du 22 Décembre 1536; marié, 1°. par contrat du 8 Mai 1550, à *Françoiſe de Caſtelnau* & de Clermont, fille de *Pierre*, Seigneur de Clermont, de Lodeve, Vicomte de Nebouzan, & de *Marguerite de la Tour*. Elle mourut, ſans enfans, après avoir teſté, en faveur de ſon mari, le 24 Juin 1551; 2°. à Blois, le 21 Avril 1556, à *Claude d'Humieres*, auſſi morte ſans enfans, fille de *Jean*, III. du nom, Seigneur d'Humieres, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Peronne, & de *Françoiſe de Contay*; & 3°. *Françoiſe de Maricourt*, fille de *Jean*, Seigneur *de Maricourt*, Baron de Monchy-le-Châtel, & de *Renée du Queſnel*. De ce troiſieme lit il eut deux filles; ſçavoir : — Marie-Claude de Rochechouart, Dame de Saint-Amand en partie, femme 1°. de *Charles de Belleville*, Seigneur de Conac, Chevalier de l'Ordre du Roi; & 2°. par contrat du 11 Mars 1571, de *Léonor Chabot*, Baron de Jarnac, veuf de *Marguerite de Durfort-Duras*, fille de *Symphorien de Durfort*, Seigneur de Duras, & de *Barbe Cauchon-Maupas*. Il étoit fils de *Gui Chabot*, Baron de Jarnac, &c. & de *Louiſe de Piſſeleu*; — & Charlotte de Rochechouart, auſſi Dame de Saint-Amand en partie, née poſthume, & mentionnée, avec ſa ſœur aînée, dans le teſtament de leur ayeule de l'an 1560, mariée à *Gilles de Breuil*, Seigneur de Theon, de Javarſac & de Châteauburdon, de laquelle elle eut : — *Marguerite de Breuil*, Dame, en partie, de Saint-Amand, femme de *Claude de Bourdeille*, Baron de Mathas.

2. Jean-Georges de Rochechouart, Chevalier, Seigneur de Plieux, qui épouſa *Louiſe de Montpezat*, fille d'*Alain*, Seigneur de Loignac en Agenois, & de *Louiſe de Montlezun-Campagne*, dont deux fils & deux filles : — (a) Jean de Rochechouart, mort jeune; — (b) autre Jean, inſtitué héritier par le teſtament de ſon ayeule maternelle, auſſi décédé jeune; — (c) Catherine, femme de *Jean de Lambès*, Baron de Savignac, dont poſtérité; — (d) & Jeanne, mariée, le 17 Mai 1584, à *Antoine*, II. du nom, Seigneur *de Roquefeuil*, dont pluſieurs enfans.

3. Jacques, qui ſuit; — 4. Jean, Baron de Montegut, mort à l'âge de 15 ans; — 5. Honoré-François, Chevalier de Malte en 1550; — 6. Françoiſe, mariée, par contrat paſſé au Château de Vertueil en Angoumois le 16

Janvier 1542, à *Louis du Pleſſis*, Seigneur de Richelieu, Lieutenant de la Compagnie de 50 lances des Ordonnances du Roi, fils de *François du Pleſſis*, II. du nom, Seigneur de Richelieu, & d'*Anne le Roy*, Dame du Chillou; — 7. Anne, accordée, le 23 Janvier 1544, à *Jean*, Baron *de Bazillac*, dont — *Etienne*, Baron *de Bazillac*, marié à *Françoiſe de Levis*; — 8. Claude, femme de *Jean du Cheſnay*, Seigneur de Neufvy-ſur-Loire, Gouverneur de Gien, mort le 10 Novembre 1582, & enterré en l'Egliſe paroiſſiale de Neufvy, où ſe voit ſon épitaphe; — 9. Madelene, mariée, par contrat paſſé au Château de Faudoas le 23 Janvier 1554, *à Paul de Foix*, Vicomte de Rabat, fils de *Jean de Foix*, Baron de Rabat, & de *Catherine de Villemur*; — 10. Philiberte, Religieuſe à Marcigny-lès-Nonains.

XVIII. Jacques de Rochechouart & de Barbazan, Baron de Faudoas, de Montegut, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, par contrat du 20 Août 1564, *Marie d'Iſalguier*, veuve de *Sébaſtien de Beon*, Vicomte de Sere, fille & héritiere de *Bertrand d'Iſalguier*, Baron de Clermont, Aureville, la Barthe & Pompiac, & de *Jeanne de Saint-Etienne*, Dame de la Cour & de Campmaud, dont: — 1. Henri, qui ſuit; — 2. Jean-André, Seigneur du Grez, mort ſans alliance; — 3. Jean-Louis, auteur de la branche des Seigneurs de Clermont, rapportée ci-après.

XIX. Henri de Rochechouart & de Barbazan, Baron de Faudoas & de Montegut, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, à la tête de laquelle il fut tué, l'an 1588, par un nommé *Céſar*, qui commandoit un parti Huguenot près de Mauveſin, au Diocèſe de Lombès, avoit épouſé, par contrat paſſé à Condom le 12 Décembre 1581, *Suſanne de Montluc*, fille de *Blaiſe*, Seigneur de Montluc, Maréchal de France, & d'*Iſabeau de Beauville*, ſa ſeconde femme. Elle ſe remaria à *N...*, Seigneur *de Clermont* en Chaloſſe, & fit nommer tuteur des enfans de ſon premier lit *Jean de Faudoas*, Seigneur de Seguenville, Lieutenant de la Compagnie de ſon mari, qui exerçoit cette tutelle en 1594 & 1596. Du premier lit elle eut: — Pierre-Beraud, qui ſuit; — & Jean-Louis de Rochechouart, Baron de Barbazan, tué aux guerres de la Religion, près Pamiers. Il avoit épouſé *Marguerite de Roquefort*, fille & héritiere de *N... de Roquefort*, Baron d'Arignac, Seigneur de Montegut, &c. & veuve de *Jacques de la Jugie*, Comte d'Azilles, fils de *François de la Jugie*, Baron de Rieux, & d'*Anne d'Ornezan-Saint-Blancard*. Il laiſſa deux filles, ſçavoir: — Marie de Rochechouart, Dame de Barbazan, femme de Jean-Phœbus de Rochechouart, Marquis de Faudoas, ſon couſin-germain; — & Jeanne de Rochechouart, mariée à *Jacques de Cheverry*, Seigneur de la Reolle & de Saint-Michel, morte, à Faudoas, ſans enfans.

XX. Pierre-Beraud de Rochechouart & de Barbazan, Baron de Faudoas & de Montegut, eut, le 12 Avril 1615, commiſſion d'Henri de Bourbon, Prince de Condé, pour lever une Compagnie de 100 hommes d'armes d'ordonnances, avec la liberté de choiſir ſon Lieutenant, qui fut *Henri-Aimery de Faudoas*, Seigneur de Seguenville. Il avoit épouſé, en 1613, *Henriette de Foix*, fille de *Georges*, Comte de Rabat, & de *Jeanne de Durfort-Duras*, dont: — 1 & 2. Jean-Louis & Henri-Gaston, morts jeunes; — 3. Jean-Phœbus, qui ſuit; — 4. Jean-Roger, dit *le Comte de Barbazan*, Seigneur de Montclar en Lauraguais, marié 1°. à *Conſtance d'Eſpinas*, Dame de Caladrue; & 2°. à *Conſtance de Villemur*, fille d'*Anne de Villemur*, Comte de Paillez, & de *Marie-Andrée de Cominges-de-Peguilhem*. Il mourut, ſans enfans, en 1686, & teſta en faveur de ſa ſeconde femme, qui ſe remaria à *Pierre-Hippolite de Beon-de-Caſaux*, dont elle n'a point laiſſé d'enfans; — 5. Armand-Jean, Seigneur de Montclar, tué par un vaſſal de ſa Maiſon, ſans avoir été marié; — 6. Adrien, mort ſans alliance; — 7 & 8. Isabeau & Charlotte, mortes jeunes.

XXI. Jean-Phœbus de Rochechouart & de Barbazan, Marquis de Faudoas, mort le 15 Juillet 1683, avoit épouſé, par contrat paſſé au Château de la Mille-Montegut le 8 Février 1644, Marie de Rochechouart, fille de Jean-

Digitized by Google

Louis de Rochechouart, Baron de Barbazan, & de *Marguerite de Roquefort*. Elle mourut, fort âgée, en 1698, & fut enterrée dans l'Egliſe de Faudoas, auprès de ſon mari, laiſſant : — 1. Jean-Roger, qui ſuit.

2. Jean-Jacques, dit *le Comte de Rochechouart*, Seigneur de la Hille & de Montegut, qui ſervit, à Meſſine, ſous le Maréchal *de Vivonne*; mourut, en ſon Château de la Hille, le 20 Octobre 1716, & fut enterré dans l'Egliſe paroiſſiale de Montegut. Il avoit épouſé, en 1696, *Gabrielle de Maroſt-Brion*, dont vinrent trois filles, Henriette-Elisabeth de Rochechouart, femme de *N... de Cadaillac-d'Auzon*; — Jeanne-Jacqueline-Gabrielle, & Marie-Thérèse.

3. Joseph, Chevalier de Malte, mort à Faudoas, & enterré dans l'Egliſe du même lieu; — 4. Jean-Louis, Marquis de Faudoas après la mort de Jean-Paul de Rochechouart, ſon neveu, par donation de ſa mere, du mois d'Octobre 1696. Il devint, en 1716, chef des nom & armes de la Maiſon *de Rochechouart*, & eſt mort ſans poſtérité de *Marie-Anne de Cominges*, fille de *François-Roger*, Vicomte de Burniquel, & *de Marguerite Cathelan*; —— 5. Paul, mort ſubitement à Argenton, en 1694, allant à Paris; — 6. Jeanne, mariée, en 1696, à *Jean-Jacques de Monteſquiou*, Seigneur de Saintrailles & de Correnſan, & morte ſans enfans; — 7. Marie-Anne, morte, ſans alliance, en 1690, & enterrée dans l'Egliſe de Faudoas; — 8. & Constance, auſſi morte à Faudoas, en Janvier 1695, ſans avoir été mariée.

XXII. Jean-Roger de Rochechouart, Marquis de Faudoas, premier Baron Chrétien de Guienne, &c. mort à Limoges, à ſon retour de Paris, le 30 Octobre 1692, y fut enterré aux Jacobins. Il avoit épouſé, en 1668, *Marguerite de Boſſoſt*, fille unique & héritiere de *Roger*, Comte d'Eſpenan, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Philiſbourg, nommé à l'Ordre du Saint-Eſprit, & de *Paule d'Aſtarac-de-Fontrailles*. Elle mourut en couches, à Blois, le 26 Avril 1679, ayant eu de ſon mariage : —— Jean-Paul, qui ſuit; —— & Marguerite, morte jeune.

XXIII. Jean-Paul de Rochechouart-Barbazan-Astarac, Marquis de Faudoas & de Fontrailles, ſuccéda aux biens, nom & armes de la Maiſon de *Fontrailles*, par donation de *Louis d'Aſtarac*, Seigneur de Fontrailles, Vicomte de Cogolois, Sénéchal d'Armagnac, oncle de ſa mere, du Jeudi 4 Mars 1677; & mourut, ſans enfans, le 29 Septembre 1696. Il avoit été marié, le 2 Juillet précédent, avec *Françoiſe-Gabrielle de Chabannes*, fille de *Henri*, Marquis de Curton, & de *Gabrielle de Montlezun-de-Beſmaux*. Après le décès de ſon mari, elle s'eſt retirée au Couvent des S. Dominique de Montargis, où elle a fait profeſſion le 29 Octobre 1702.

Branche des Seigneurs de Clermont, *iſſue de celle de* Faudoas.

XIX. Jean-Louis de Rochechouart, Chevalier, Seigneur de Clermont, d'Aureville, la Barthe & Pompiac, au Diocèſe de Toulouſe, troiſieme fils de Jacques, Baron de Faudoas, & de *Marie d'Iſalguier*, teſta le 28 Juin 1616; & avoit épouſé, le 18 Janvier 1599, *Jeanne de Beon*, fille de *Bernard*, Seigneur de Maſſez, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Lieutenant-Général en Saintonge, & de *Gabrielle de Maraſt*, dont il eut : — 1. Bernard, mort ſans alliance; — 2. Jean-François, qui ſuit; — 3. Jean-Louis-Charles, Abbé de la Caſe-Dieu, en 1634; — 4. Jean-Pierre; — 5. Marguerite; — 6. Marie-Louise-Isabeau, femme d'*Ogier-de la-Mothe*, Seigneur d'Iſaut en Cominges, dont des enfans; — 7. & Henriette, mariée au Baron *de la Mazere* & de Gramont en Armagnac, dont poſtérité.

XX. Jean-François de Rochechouart, Baron de Clermont & de Leſcure, Vicomte de Soulan, teſta le 25 & mourut le 27 Juin 1659. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Août 1640, *Jeanne de Foix*, fille de *Henri-Gaſton*, Comte de Rabat & de Maſſat, &c. & de *Jeanne de Pardaillan-de-Gondrin*. De ce mariage vinrent : — 1. Jean-Joseph-Gaston, qui ſuit; — 2. Charles, dit *le Baron de Clermont*, Capitaine de Cavalerie, mort ſans alliance; — 3. Jean-

Pierre, reçu Chevalier de Malte en 1662 ; — 4. Marie-Anne, femme, en 1655, de *Jean-Pierre-Gaſton de Sirgan*, Vicomte d'Erce en Conſerans, dont poſtérité ; — 5. Marguerite, mariée à *N....*, Seigneur *de Caudeval* en Languedoc, dont elle eſt reſtée veuve, ſans enfans ; — 6. & Guyonne-Chriſante, femme de *N... de Touges*, Seigneur de Noaillan en Guienne, dont elle eſt reſtée veuve.

XXI. Jean-Joſeph-Gaſton de Rochechouart, Baron de Clermont, &c. épouſa, 1°. en 1666, *Marie de Monteſquiou*, fille & héritiere de *Pierre de Monteſquiou*, Seigneur de Saint-Louis-de-Solages, & d'*Anne de Hautpoul* ; & 2°. *N... de Montfaucon-de-Rogles*, dont il n'eut qu'un fils, mort jeune. De la premiere il laiſſa : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Jean-François, mort ſans alliance ; — 3. Marie, femme du Seigneur *d'Eſpanez* ; — 4. & Chriſante, premiere femme de *Pierre du Bouzet*, Seigneur de Montegut, Diocèſe d'Auch. Il ſe remaria avec *Catherine-Henriette d'Eſparbez*, fille de *Silveſtre d'Eſparbez-Luſſan*, Baron de la Motte, & d'*Henriette du Bouzet-Caſtera*.

XXII. Charles de Rochechouart, dit *le Comte de Clermont*, Vicomte de Soulan, Seigneur d'Aureville, la Barthe, Leſcure & Goyrans, épouſa, 1°. par contrat du 27 Novembre 1702, *Françoiſe de Monteſquiou*, fille de *Jean-Hyacinthe*, Baron de la Tour-de-France, & de *Marie-Anne de Roux-Montet* ; & 2°. vers 1728, *Marie de Maniban*, ſœur de *François-Honoré de Maniban-de-Caſaubon*, Archevêque de Bordeaux, & auparavant Evêque de Mirepoix, & veuve de *Jean-Galbert de Campiſtron*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques en Eſpagne, Commandeur de Chimènes, Marquis de Penango dans le Montferrat, l'un des 40 de l'Académie Françoiſe, & membre de celle des Jeux-Floraux de Toulouſe, ci-devant Secrétaire-Général des Galeres de France, mort le 11 Mai 1723. Du premier lit ſont iſſus : — 1. François-Charles, qui ſuit ; — 2. Marie-Anne, née le 26 Août 1704, morte jeune ; — 3. François-Claude, appellé *le Vicomte de Clermont*, né le 16 Décembre 1705, Lieutenant dans le Régiment Royal-de-Vaiſſeaux, Infanterie, en 1724 ; — 4. Jean-Louis, né le 19 Janvier 1707, mort en bas-âge ; — 5. Jean-François-Joſeph de Rochechouart-de-Faudoas, né le 28 Janvier 1708, d'abord Abbé de Châteaudun, Ordre de Saint Auguſtin, Diocèſe de Chartres, le 15 Août 1731, puis de Saint-Serge d'Angers, Ordre de Saint Benoît, le 20 Novembre 1732 ; nommé Evêque-Duc de Laon au mois de Juin, & ſacré le 15 Octobre 1741 ; ſecond Pair de France, Comte d'Aniſy ; Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Remy de Reims en 1745 ; nommé Cardinal par S. M. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, en 1756 ; Grand-Aumônier de feu la Reine en 1757 ; Ambaſſadeur de France auprès du Saint-Siége la même année ; reçu Prélat-Commandeur des Ordres du Roi le 30 Mai 1762 ; & Abbé de Saint-Ouen de Rouen, Ordre de Saint Benoit, le 19 Mai 1764 ; — 6. Pierre-Paul, né le 7 Juin 1709, Chevalier de Malte, Page de la Chambre du Roi en 1721, puis Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, enſuite Capitaine au Régiment de Brie, Infanterie ; pourvu du Régiment de Beauce, Infanterie, en Octobre 1744 ; Colonel de celui d'Anjou, Infanterie, en Novembre 1745 ; tué à la bataille de Plaiſance en Italie le 16 Juin 1746, à la tête de ſon Régiment ; — 7. Joſeph, né le 7 Juin 1710, mort en bas-âge ; — 8. Gaſton, né le 26 Août 1711, nommé, par le Roi, à l'Abbaye de Bonnefont, Ordre de Cîteaux, au mois de Décembre 1742, mort à Paris le 27 Décembre 1755, & enterré à Saint-Sulpice ; — 9. Roger, appellé *le Baron* de Rochechouart, né le 22 Octobre 1713, fait Capitaine des Vaiſſeaux du Roi à la promotion du 1 Janvier 1746 ; — 10. Alexandre, né le 20 Août 1714, mort en bas-âge.

11. Jean-Louis-Roger, Marquis de Rochechouart, né le 1 Février 1717, Colonel du Régiment d'Anjou, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, Maréchal-de-Camp en 1761 ; Lieutenant-Général des Armées, Gouverneur de Peronne, Commandant en chef dans la Provence, Menin de feu M. le Dauphin ; reçu Chevalier des Ordres le 13 Juin 1775 ; & mort à Paris le 13 Mai 1776. Il avoit épouſé, le 3 Juin 1751, *Charlotte-Françoiſe de Faulcon-de-Ryx*, fille

de feu *Jean-Batiſte-Gaſton*, Comte de Charleval, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes. La Marquiſe DE ROCHECHOUART a été nommée Dame de Meſdames de France en 1751 ; — 12. & PIERRE-PAUL-ETIENNE, Vicomte DE ROCHECHOUART, né en Avril 1724, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi en 1757.

XXIII. FRANÇOIS-CHARLES, Comte DE ROCHECHOUART, chef des nom & armes de ſa Maiſon, né le 27 Août 1703, Marquis de Faudoas, premier Baron Chrétien de Guienne, Comte de Clermont & d'Aureville, Vicomte de Soulan, Seigneur de Caudeval, &c. Baron des Etats de Languedoc, d'abord Colonel d'un Régiment de ſon nom, ci-devant Louvigny, le 20 Février 1734; fut bleſſé, d'un coup de fuſil au bras, à la bataille donnée près de Guaſtalla le 19 Octobre de la même année; fait Brigadier des Armées le 20 Février 1743, Colonel du Régiment d'Anjou, Infanterie, en Mars ſuivant; Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1745; Lieutenant-Général le 10 Mai 1748; Miniſtre Plénipotentiaire de Sa Majeſté près de feu l'Infant Don PHILIPPE, Duc de Parme, en 1754; Gouverneur & Lieutenant-Général, pour le Roi, des Ville & Duché d'Orléans, Pays Orléanois, Chartrain, Dunois, Sologne, Vendômois, Blaiſois & dépendances, & des Ville & Château d'Amboiſe en 1757; & nommé Chevalier des Ordres du Roi le 1 Janvier 1759, a épouſé, le 13 Décembre 1728, *Marie-Françoiſe de Conflans-d'Armentieres*, ſœur unique du Marquis d'Armentieres, Chevalier des Ordres, & fille de feu *Michel de Conflans*, Marquis d'Armentieres, Comte de Nanteuil, Vicomte d'Auchy-le-Château, premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. PHILIPPE, Duc D'ORLÉANS, Régent du Royaume, & de *Diane-Gabrielle de Juſſat*, ſa veuve, Dame de *Madame*, Ducheſſe de Berri, enſuite de S. A. R. MADAME, Ducheſſe d'Orléans. La Comteſſe DE ROCHECHOUART a été nommée Dame de feu Madame la Dauphine en 1744, & eſt morte en 1764, laiſſant : — 1. AIMERY-LOUIS-ROGER, qui ſuit; — 2. DIANE ADÉLAÏDE, une des Dames de feu Madame la Dauphine, mariée, le 12 Avril 1751, à *Louis-Florent*, Comte *du Châtelet-Lomont*, Chevalier des Ordres, Ambaſſadeur à la Cour d'Angleterre, & Colonel-Lieutenant du Régiment du Roi, Infanterie, en Octobre 1767, Menin de feu M. le Dauphin; — 3. & ZÉPHIRINE-FÉLICITÉ DE ROCHECHOUART, mariée, le 8 Octobre 1755, à *Jacques-François*, Marquis *de Damas-d'Antigny*, ci-devant Colonel dans les Grenadiers de France, Brigadier des Armées du Roi. Elle a été Dame de MADAME, & eſt morte à Paris le 18 Novembre 1776, dans la 43e année de ſon âge.

XXIV. AIMERY-LOUIS-ROGER DE ROCHECHOUART, Comte de Faudoas, né le 15 Novembre 1744, a épouſé, contrat ſigné le 3 Octobre 1764, Demoiſelle *N... Barberie-de-Courteille*, fille de *Jacques-Dominique Barberie-de-Courteille*, Conſeiller d'Etat, ci-devant Ambaſſadeur de France auprès du Corps Helvétique, aujourd'hui l'un des ſix Intendans des Finances, & de Dame *N... de Savalette*, ſa premiere femme.

Branche des Seigneurs de JARS.

XVI. JEAN DE ROCHECHOUART, Seigneur de Jars & de Breviande, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Chandenier, & d'*Anne de Chaunay*, fut partagé par ſon frere aîné, le 11 Novembre 1497, des Terres de Jars & de Breviande, & mourut au mois de Février ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Janvier 1494, *Anne de Bigny*, fille de *Charles*, Seigneur d'Aiſnay, & de *Jeanne Aramire*, Dame de la Gorſe en Auvergne. Elle ſe remaria, le 4 Juin 1499, avec *Pierre*, Seigneur *de Bonnay* & de Moret en Bourbonnois, & laiſſa de ſon premier lit, pour fils unique :

XVII. GUILLAUME DE ROCHECHOUART, Seigneur de Jars & de Breviande, premier Maître-d'Hôtel du Roi, Chevalier de ſon Ordre, & Gouverneur de la perſonne des Fils de France, qui furent les Rois CHARLES IX, HENRI III, & le Duc d'Alençon. Il ſe rendit également recommandable par ſa valeur & ſa

prudente conduite dans les emplois de la Cour & de la guerre ; fit hommage de la Terre de la Broſſe, mouvante de l'Abbaye de Saint-Meſmin-lès-Orléans, à l'Abbé *François des Moulins*, Grand-Aumônier de France, le 25 Novembre 1519 ; mourut en 1568, & fut enterré à Jars. Il avoit épouſé 1°. *Louiſe d'Autry*, Dame de la Broſſe, de Châtillon-le-Roi & de Montmerault, morte le 28 Novembre 1539, fille d'*Ithier d'Autry*, Seigneur de la Broſſe, & de *Philippe de Marafin*, Dame de Boiteaux ; &, 2°. le 23 Juin 1544, *Antoinette d'Yaucourt*, veuve d'*Antoine de Piſſeleu*, Seigneur de Marceilles, & fille de *Jean*, Seigneur *d'Yaucourt*, & de *Marie d'Abbeville*. Du premier lit vinrent : —— 1. François, qui ſuit ; — 2. Louise, Dame de Boiteaux, mariée, par traité du 3 Mai 1541, à *Charles de la Grange*, Seigneur de Montigny, Gouverneur de la Charité-ſur-Loire, fils de *François de la Grange*, Seigneur de Montigny, & d'*Anne de la Marche* ; — 3 & 4. deux filles, Religieuſes.

Et du ſecond lit : — 5. Gui de Rochechouart, Seigneur de Châtillon-le-Roi, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans ſa petite-fille, Marie-Marguerite de Rochechouart, Dame de Châtillon-le-Roi, fille unique de Gui, II. du nom, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Louiſe d'Eſtampes*. Elle épouſa, par contrat du 10 Janvier 1637, *Alexandre de Sève*, Seigneur de Châtignonville, Conſeiller d'Etat & au Conſeil Royal des Finances, Prévôt des Marchands de la Ville de Paris depuis 1654 juſqu'en 1662. Elle étoit morte au mois d'Octobre 1661.

6. Joachime, mariée, 1°. par contrat du 14 Avril 1563, à *Antoine du Meſnil-Simon*, Seigneur de Paracy ; & 2°. à *Charles Martel*, Seigneur de Rannes & de Bacqueville ; —— 7. Anne, accordée, le 30 Juillet 1564, avec *Claude de la Porte*, Seigneur de la Peſſeliere, fils de *Charles*, & de *Jacquette d'Anlezy* ; — 8. Jeanne, mariée, par contrat du 9 Décembre 1566, à *Adrien des Noyers*, Seigneur de Mainvilliers & d'Ezarville, fils de *Jean*, & de *Marie de la Taille* ; — 9. & Marguerite, mariée, 1°. en 1573, à *Guillaume Allegrin*, Seigneur de Valence & de Chambry, fils de *Guillaume*, & de *Marie de Refuge* ; & 2°. à *Guillaume Perdriel*, Seigneur de Baubigny.

XVIII. François de Rochechouart, Seigneur de Jars, de la Broſſe & de Breviande, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Comte de Chaulnes, Maître-d'Hôtel du Roi en 1568, Chevalier de ſon Ordre en 1569, rendit de grands ſervices dans les guerres de la Religion, & au ſiége de Sancerre en 1573 ; mourut à Jars, où il fut inhumé avant le 19 Novembre 1576, jour auquel on fit ſon inventaire. Il avoit épouſé, 1°. le 11 Mars 1565, *Antoinette de Piſſeleu*, Dame de Marceilles, fille d'*Antoine*, & d'*Antoinette d'Yaucourt*, belle-mere de ſon mari ; &, 2°. le 13 Septembre 1568, *Anne de Berulle*, Dame de Nancray, veuve d'*Edme de Prie*, Baron de Montpoupon, morte le 14 Avril 1603, fille de *Galeas de Berulle*, & de *Louiſe de Neufvis*. Du premier lit il eut : —— 1. François, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de la Broſſe & de Montigny, rapportée ci-après ; — 3. Charles, Seigneur de Nancray, tué à la bataille de Coutras en 1587, âgé de 19 ans ; — 4. Jeanne, femme, le 31 Décembre 1591, de *François Thibault*, Seigneur de Villegenon, fils de *François*, & d'*Anne de Trouſſebois* ; — 5. Marie, alliée, le 20 Décembre 1601, à *Charles Paviot*, Seigneur de Boiſſy-le-Sec, fils de *Pierre*, & de *Suſanne de l'Iſle* ; — 6. Louise, Religieuſe à Saint-Dominique de Montargis en 1584 ; — 7. Jeanne, Religieuſe à Notre-Dame de Charenton le 22 Juillet 1591 ; — 8. & Françoise, Religieuſe aux Annonciades de Bourges.

XIX. François de Rochechouart, II. du nom, Seigneur de Jars, Marceilles, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, né en 1566, mort le dernier Décembre 1596, & enterré à Jars, avoit épouſé, le 13 Mai 1579, *Anne de Monceaux*, fille de *Gui*, Seigneur de Houdan en Bray, & de *Jeanne de la Châtre*. Elle mourut à Bourges, le 1 Juillet 1620, laiſſant : — 1. Gabriel, qui ſuit ; — 2. Guillaume, Seigneur de Marceilles, né le 18 Juillet 1590, Capitaine d'un Vaiſſeau qui périt ſur mer avec lui ; — 3. François, Cheva-

lier

lier de Malte, connu ſous le nom de *Commandeur de Jars*, Commandeur de Lagny-le-Sec, Abbé de Saint-Satur. Il encourut la diſgrace du Cardinal *de Richelieu*, & après dix-huit mois de cachot à la Baſtille, on le transféra à Troyes, pour y être jugé par des Commiſſaires, à la tête deſquels étoit le Seigneur *de Laſſemas*, qui n'épargnoit rien pour lui faire avouer qu'il étoit criminel; mais le Chevalier de Jars proteſta toujours de ſon innocence, malgré laquelle il fut condamné à avoir la tête tranchée; ſa grace vint comme il étoit ſur l'échaffaut, le 10 Novembre 1633, & on l'envoya en Italie, d'où il ne revint qu'après le décès du Cardinal *de Richelieu*. Il mourut au mois d'Avril 1670, âgé de 79 ans, & fut inhumé au Temple. C'eſt lui qui a fait bâtir l'Hôtel de Jars, rue de Richelieu, qui eſt un chef-d'œuvre du grand *Manſard*; — 4. & JACQUELINE, née le 11 Novembre 1587, morte, ſans alliance, le 25 Février 1620.

FRANÇOIS DE ROCHECHOUART, II. du nom, eut encore, pour fils naturel, FRANÇOIS, Bâtard DE ROCHECHOUART, auteur de la branche des Seigneurs de la Motte & de Fricourt, qui n'a formé que 4 degrés, & que nous croyons éteinte.

XX. GABRIEL DE ROCHECHOUART, Seigneur de Jars & de Marceilles, né le 26 Septembre 1580, mort, le 14 Décembre 1649, à Marceilles, où il fut inhumé, avoit épouſé, en 1611, *Chriſtophette le Goux*, Dame de Maizieres-ſous-Braine, fille de *N... le Goux*, Seigneur de la Borde, dont: — GABRIEL, mort à 17 ans, du vivant de ſon pere; — & JACQUELINE, Dame de Marceilles, mariée, le 16 Janvier 1643, à *François de Carvoiſin*, Seigneur de Frocourt, &c.

Branche des Seigneurs de MONTIGNY *& de la* BROSSE.

XIX. LOUIS DE ROCHECHOUART, fils aîné du ſecond lit de FRANÇOIS, I. du nom, & d'*Anne de Berulle*, ſa ſeconde femme, né en 1569, Seigneur de la Broſſe, de Montigny & de Nancray, rendit des ſervices importans au Roi HENRI IV, qualifié Chevalier de l'Ordre du Roi dans l'hommage qu'il rendit le 11 Juillet 1619, de la Seigneurie de la Broſſe, mouvante de celle de Freſnay, paroiſſe d'Iſy, à *Jacques Viard*, Seigneur du Vallay, Préſident au Grand-Conſeil, fut Guidon d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, puis Lieutenant des Gendarmes du Maréchal *de Montigny*, ſon couſin; commanda la Compagnie des Gendarmes du Maréchal *de la Châtre*; & mourut le 2 Novembre 1627. Il avoit épouſé, 1°. le 21 Septembre 1595, *Catherine-Marie de Caſtelnau*, Dame de la Lande & de Briou, morte à Montigny le 2 Juillet 1612, fille de *Michel*, Ambaſſadeur en Angleterre, & de *Marie Bochetel*; &, 2°. par contrat paſſé à Montargis le 10 Avril 1614, *Louiſe de Piédefer*, Dame de Bazoches, veuve de *Jacques d'Anglure*, Vicomte d'Eſtoges, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. ANNE, née en 1597, mariée, en 1613, à *Gédéon Sanguin-des-Marais*, Seigneur du Tronchet, Enſeigne des Gardes-du-Corps du Roi, fils de *Claude*, & de *Catherine Sanguin*, Dame du Tronchet; — 3. GABRIELLE, née le 9 Juin 1599, Religieuſe aux Annonciades de Bourges; — 4. MARIE, née le 19 Avril 1610, femme, en 1629, de *Claude des Moulins*, Chevalier, Seigneur de Sepoix; — 5. & CHARLOTTE, née le 19 Décembre 1611, auſſi Religieuſe aux Annonciades de Bourges en 1624.

XX. LOUIS DE ROCHECHOUART, Seigneur de la Broſſe & de Montigny, né le 6 Octobre 1601, ſervit le Roi contre les Huguenots; fut Député de la Nobleſſe de la Châtellenie de Neufville en 1649; & mourut à Montigny le 20 Septembre 1652. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Octobre 1628, *Louiſe Lamy*, Dame, en partie, de la Baronnie de Loury, fille aînée & principale héritiere d'*Iſaac Lamy*, Baron de Loury, & de *Marguerite Cautel*. De ce mariage ſortirent: — 1. ISAAC-LOUIS, qui ſuit; — 2. LOUIS, Chevalier de Malte, né le 5 Octobre 1635, Capitaine des Galeres; — 3. JOSEPH, auteur

de la branche des Seigneurs de Fontaine-Beaudan & de la Sauſſaye, rapportée ci-après; — 4. Susanne, née le 22 Juin 1630, mariée, 1°. le 26 Juin 1650, à *Pierre Chaludat*, Seigneur de Liffermeau, Maître d'Hôtel du Roi, Général des Finances à Orléans; & 2°. à *Gilles de la Grange*, Seigneur de la Bretoche, fils de *Jean Jacques*, Vicomte de Soulangis, Seigneur d'Arquien, & de *Catherine Eſtrelin*; — 4. Louise, née le 7 Juin 1631, mariée, par contrat du 28 Octobre 1653, à *François de Courtenay*, Seigneur de Changy, fils aîné de *Jacques*, & de *Françoiſe de Loron*; — & pluſieurs autres filles.

XXI. Isaac-Louis de Rochechouart, Seigneur de Montigny, du Monceau, de la Broſſe, Baron de Louty, né le 25 Novembre 1632, maintenu dans ſon ancienne Nobleſſe, par Jugement de M. *de Machault*, Intendant de la Généralité d'Orléans, du 29 Mars 1667, mort vers le commencement de l'année 1683, avoit épouſé, 1°. le 1 Décembre 1659, *Françoiſe le Conquérant*, fille de *Jean*, Seigneur de Préfontaine; &, 2°. le 27 Octobre 1677, *Marie-Chriſtine de Machaut*, veuve de *Florimond de Pathay*, Baron de Clereau en Beauce, & fille de *Chriſtophe de Machaut*, Seigneur de Chambon, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, & Lieutenant-de-Roi à Saint-Jean-de-Lône, & de *Louiſe Favereau*. Du premier lit vinrent : — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Elisabeth-Louise, miſe, avec ſon frere, ſous la tutelle de *Gilles de la Grange*, Seigneur d'Arquien, par acte du 24 Mars 1683.

Et du ſecond lit : — 3. Alexandre de Rochechouart, né en 1678, appellé *le Marquis de Jars*, Capitaine de Cavalerie, puis Capitaine-Colonel des Gardes-du-Corps, & Majordome de Louise-Elisabeth d'Orléans, Reine, ſeconde Douairiere d'Eſpagne, le 7 Février 1726; mort de la petite vérole, au Château de Meudon, le 12 Août 1731. Il avoit épouſé, le 8 Février 1701, *Anne-Marie Angier-de-Lohéac-de-Crapado*, fille de *Henri-Albert Angier-de-Lohéac*, Marquis de Crapado, & de *Louiſe de Chaſtelier*. Elle mourut auſſi à Meudon, le 10 Février 1737, ayant eu : — Adélaïde-Céleste, née en 1701, morte à Paris, le 11 Novembre 1737, ſans alliance, & inhumée à Saint-Sulpice le lendemain; — & Julie-Sophie de Rochechouart, mariée, le 3 Août 1728, à Bertrand, Vicomte de Rochechouart, de la branche des Seigneurs & Barons du Batiment.

4. & Marie-Susanne, ou Marthe-Susanne, ſelon *Moréri*, Dame d'honneur de la Ducheſſe Douairiere de Bourbon, mariée, en 1697, à *François-René*, dit *le Marquis du Bellay*, Seigneur de la Courbe, né le 7 Novembre 1651, chef des nom & armes de ſa Maiſon, & premier Ecuyer du Prince de Conti, mort en 1709, fils d'*Antoine du Bellay*, & de *Madelene de Beauvau-du-Rivau*. La Marquiſe du Bellay eſt morte à Paris, le 9 Mars 1747, âgée de 69 ans, laiſſant poſtérité.

XXII. Louis de Rochechouart, Seigneur de Montigny & du Monceau, Enſeigne, puis Lieutenant des Galeres, mort en ſon Château de Montigny, le 14 Mai 1737, âgé près de 73 ans, avoit épouſé, par contrat du 11 Avril 1692, *Eliſabeth de Cugnac*, fille de *Philippe*, Baron de Jouy, & d'*Eliſabeth de Morainville*, dont : — 1. Louis-Philippe-Esprit-Juvenal, qui ſuit; — 2. Pierre-Jules-César de Rochechouart, né au Château de Montigny, le 8 Mars 1698, d'abord Vicaire-Général d'Orléans, nommé Prieur Commendataire du Prieuré de Saint-Lo de Rouen au mois de Novembre 1724, Evêque d'Evreux en Août 1733, ſacré le 21 Mai 1734; nommé, en 1738, à l'Abbaye de Bonnecombe, Ordre de Citeaux, Diocèſe de Rodez; à l'Abbaye de Conches, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe d'Evreux, en 1747; & le 10 Août 1753, Evêque de Bayeux, en donnant ſa démiſſion de l'Abbaye de Conches; — 3. Joseph Alexandre, appellé *le Baron* de Rochechouart, rapporté après ſon aîné; — 4. & Louise-Elisabeth, née le 5 Décembre 1702, reçue à Saint-Cyr en 1713, mariée, le 10 Décembre 1731, à *Henri-Lambert d'Herbigny*, Marquis de Thibouville, ancien Meſtre-de-Camp du Régiment de Dragons de la Reine, fils aîné de *Pierre-Charles*, Conſeiller d'Etat ordinaire, & de *Louiſe-Françoiſe-Armande d'Eſtrades*.

XXIII. Louis-Philippe-Esprit-Juvenal de Rochechouart, Seigneur du Monceau, &c. reçu Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Notre-Dame du Mont-Carmel le 6 Décembre 1721, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de la Reine, & Chevalier de Saint-Louis, eſt mort à Nancy, au mois de Septembre 1743, ſans enfans de *Marie-Suſanne de Pinguet-de-Suſemon*, qu'il avoit épouſée, en 1740, veuve de *Jean-Batiſte*, Baron *de Bouzier-de-Villers*, Conſeiller d'Etat, & Garde-des-Sceaux de ſeu Léopold, Duc de Lorraine & de Bar.

XXIII. Joseph-Alexandre, appellé *le Baron* de Rochechouart, 3ᵉ fils de Louis, & d'*Eliſabeth de Cugnac*, d'abord Page de la Chambre du Roi, puis Capitaine d'Infanterie, s'eſt établi à la Martinique, où il s'eſt marié en 1730, & a deux garçons.

Branche des Seigneurs de Fontaine-Beaudan & de la Saussaye.

XXI. Joseph de Rochechouart, fils puîné de Louis, Seigneur de la Broſſe, & de *Louiſe Lamy*, né le 17 Juin 1645, Seigneur de Fontaine-Beaudan & de la Sauſſaye, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Vivonne, épouſa, en 1687, *Marie-Madelene de Valencienne*, dont : — 1. Joseph-Louis, qui ſuit ; — 2. Louis-Victor, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. Jean-Louis, mentionné enſuite ; — 4. & Louise.

XXII. Joseph-Louis de Rochechouart, Seigneur de Fontaine-Beaudan, la Sauſſaye, &c. né le 7 Mars 1689, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Notre-Dame du Mont-Carmel, fut Capitaine au Régiment de la Gervaiſaie, & épouſa, le 10 Juin 1721, *Marie-Jeanne le Vaſſor-de-Courdy*, de laquelle eſt iſſu :

XXIII. Joseph-Louis-Michel de Rochechouart, né le 5 Mai 1722, Capitaine au Régiment de Navarre, marié avec *Marie-Anne-Eliſabeth de Daldar-de-Melleville*, dont : — 1. Joseph-Alexandre-François, né le 8 Juin 1750, mort en bas-âge ; — 2. Louis-Pierre-Jules-César, né le 12 Février 1755 ; — 3. & Marie-Jeanne-Radegonde, née le 13 Août 1751, morte en bas-âge.

XXII. Louis-Victor de Rochechouart, ſecond fils de Joseph, & de *Marie-Madelene de Valencienne*, né le 5 Mai 1722, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 15 Janvier 1732, *Marie-Françoiſe de Motet*, & a eu pour enfans : — 1. Louis-René, né en 1738, Garde-Marine, mort en 1756 ; — 2. Louise-Françoise, née le 15 Octobre 1732, mariée, en 1754, à *Joſeph le Brun*, Marquis de Dinteville, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, mort le 3 Janvier 1757, laiſſant : — *Louis-Victor-Caſimir le Brun*, né le 31 Mars 1756 ; — & *Hélene*, née en Juillet 1757 ; — 3. Marie-Anne-Claude, née en Septembre 1736, mariée, en 1758, à *Antoine*, Marquis *du Chaylar*, veuf de *Marie-Françoiſe-Gaſparine de Grammont* ; — 4 & 5. deux autres filles, mortes en bas âge.

XXII. Jean-Louis de Rochechouart, troiſième fils de Joseph, & de *Marie-Madelène de Valencienne*, après avoir ſervi dans la Marine, a épouſé, en 1724, à la Martinique, *Louiſe-Françoiſe Pocquet*, dont : — 1. Louis-Claude, né en 1735, mort, Enſeigne de Vaiſſeau, en Février 1756 ; — 2. Marie-Louise-Céleste, née le 11 Mai 1730, mariée, le 2 Mai 1752, à *Louis-Charles le Vaſſor-de-la-Touche*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & Inſpecteur des troupes de la Marine. De ce mariage ſont iſſus : — *Louis-Jean-François le Vaſſor-de-la-Touche*, né le 25 Juin 1753 ; — & *Louis-Charles*, né le 18 Juillet 1754 ; — 3. Victoire-Rose-Parfaite de Rochechouart, née en 1734 ; — 4. Louise-Françoise, née en 1739 ; — 5. & Camille, née en 1740.

Branche des Ducs de Mortemart, Pairs de France.

IX. Guillaume de Rochechouart, ſecond fils d'Aimery, VIII. du nom,

Digitized by Google

Vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite de Limoges*, eut, par le partage fait avec ſes freres en 1256, les Terres de Saint-Victurnien, de Peruſſe, de la Mortagne & de Salagnac, & fut encore Seigneur de Mortemart. Il élut ſa ſépulture en l'Egliſe du Prieuré de Grandmont, où il fut enterré, l'an 1272, à côté de ſa femme, nommée *Marguerite*, dont il laiſſa : —— 1. Guillaume, Seigneur de Mortemart, qui échangea les Terres de Peruſſe & de Salagnac avec Aimery, Vicomte de Rochechouart, ſon oncle; & mourut, ſans enfans, après l'an 1292; —— 2. Foucault, qui ſuit; — 3. & Gui, Seigneur de Tonnay-Charente & de Cercigné en 1303, Capitaine de Blavet en Bretagne, mort aux guerres de Flandres. De *Sibille*, ſon épouſe, il eut — Guillaume de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charente & de Cercigné, dont il fit hommage à *Arnaud d'Aux*, Evêque de Poitiers en 1319.

X. Foucault de Rochechouart, Seigneur de Mortemart, régla, en 1311, les différends qu'il avoit avec le Prieur de Grandmont, pour la ſépulture de ſon pere, dont il fut obligé de faire porter les oſſemens à Grandmont, & teſta le Jeudi de la Fête-Dieu 1338. Il avoit épouſé *Almodie de Montrocher*, ſœur d'*Abon de Montrocher*, morte avant le teſtament de ſon mari, dont : —— 1. Aimery, qui ſuit; —— 2. Foucault, mort ſans lignée; — 3. Simon, Prévôt de l'Egliſe de Tours; —— 4. Aimar, Chanoine de Limoges, nommé, avec ſes freres, dans le teſtament de leur pere, qui les ſubſtitua les uns aux autres; — 5. Catherine, femme de *Gaillard*, Chevalier, Seigneur *de la Mothe*; —— 6. & Laure, mariée à *Hugues de Montauſier*, Seigneur de Giac.

XI. Aimery de Rochechouart, I. du nom, Seigneur de Mortemart, fut fait priſonnier de guerre par les Anglois en 1346, comme on l'apprend d'un compte de *Jacques l'Empereur*, Tréſorier des Guerres; eſt qualifié *Capitaine* ès parties de Languedoc par deçà la Dordogne, & Sénéchal de Toulouſe & d'Albigeois; fit ſon teſtament en 1353, étant Capitaine ſouverain pour le Roi ès pays de Poitou, Limouſin & Saintonge; fonda, en l'Egliſe de Limoges, une Meſſe au Sépulcre de Saint-Martial, en 1365; fut tué depuis à l'aſſaut de Surgeres, & ſon corps porté à l'Abbaye de Cluny, comme il l'avoit ordonné. De ſon épouſe, *Ayde de Pierre-Buffiere*, ſœur de *Louis*, fille de *Jean de Pierre-Buffiere*, Gouverneur de Limouſin, & d'*Anne de Châteauneuf*, il eut : —— 1. Foucault, mort ſans enfans; —— 2. Aimery, qui ſuit; — 3. & Marguerite, femme 1°. d'*André de Prie*, Seigneur de Gargileſſe, fils puîné de *Philippe*, Seigneur *de Prie* & de Montpoupon, & d'*Iſabeau de Sainte-Maure*, dont elle n'eut point d'enfans; & 2°. d'*Hugues d'Amboiſe*, Seigneur de la Maiſonfort.

XII. Aimery de Rochechouart, II. du nom, Seigneur de Mortemart, de Saint-Germain, de Cercigné, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, fait Chevalier par le Prince *de Galles*, au voyage d'Eſpagne, où il l'accompagna, rentra au ſervice du Roi, & aida à chaſſer les Anglois du Poitou & de la Guienne; fut établi Sénéchal du Limouſin le 21 Novembre 1384; fit hommage au Duc *de Berri*, Comte de Poitiers, le 17 Août 1386; fut Capitaine-Général ès pays de Poitou & de Saintonge, par Lettres du 19 Décembre 1392; teſta le 22 Février 1393; élut ſa ſépulture aux Cordeliers de Poitiers; & mourut au mois de Février 1397. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne d'Archiac*, morte en 1378, fille de *Jean d'Archiac*, Seigneur de Saint-Germain & de Vivonne; & 2°. *Jeanne d'Angle*, Dame de Montpipeau, par donation d'*Amauri Pean*, Chanoine de Chartres, ſon oncle, fille de *Guichard*, Seigneur *d'Angle*, & de *Jeanne Pean*. Du premier lit vinrent : —— 1. Guillaume, Seigneur de Mortemart, qui céda les droits qu'il avoit en la ſucceſſion de ſes pere & mere, à ſes freres, le 20 Août 1426; —— 2. Marguerite, mariée 1°. à *Bertrand de Chanac*, Seigneur de Bourg, fils d'*Helie de Chanac*, Chevalier; & 2°. le 26 Octobre 1394, à *Gilles de Briſay*, Chevalier, fils de *Hallot de Briſay*, & de *Bertrande de la Jaille*. Et du ſecond lit : —— 3. Guichard, mort ſans lignée; —— 4. Jean, qui ſuit; —— 5. Gui, Archidiacre d'Aunis, élu Evêque de Saintes le 1 Mai 1426, qui gouverna cette Egliſe juſqu'en 1460, qu'il ſe démit de ſon Evêché. Il teſta la même année, & en 1466, en faveur de Jean, ſon neveu; —— 6. Louis, Seigneur

Digitized by Google

de Montpipeau, tué dans un combat donné à Patay, contre les Anglois, le 12 Février 1428, ſans laiſſer d'enfans de *Jeanne de Martreuil*, qu'il avoit épouſée le 7 Août 1424; —— 7. & CATHERINE, mariée, par contrat du 24 Avril 1404, à *Olivier de Saint-Georges*, Seigneur de Verac.

XIII. JEAN DE ROCHECHOUART, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Mortemart, de Vivonne & de Saint-Germain, fait priſonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, depuis Chambellan du Roi CHARLES VII, & Gouverneur de la Rochelle en 1426, ſe trouva à la journée de Baugé en 1438, & mourut avant le 28 Juillet 1444. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne Turpin-de-Criſſé*, fille de *Lancelot*, & de *Deniſe de Montmorency*; & 2°. *Jeanne de Torſay*, fille de *Jean*, Seigneur de Lezay, Maître des Arbalêtriers de France, & de *Marie d'Argenton*. Elle ſe remaria à *Philippe de Melun*, Seigneur de la Borde. Du premier lit ſortirent: — 1. PIERRE, mort jeune; — 2. AIMERY, mort ſans alliance; — 3. LOUISE, mariée, en 1444, à *Jean de Sainte-Maure*, Seigneur de Neelle, dont elle étoit veuve en 1463. Elle teſta le 26 Février 1489; —— 4. JEANNE, mariée, le 26 Janvier 1451, avec *Jacques de Beaumont*, Seigneur de Breſſuire, fils d'*André*, & de *Jeanne de Torſay*, ſa belle-mere; & du ſecond lit: —— 5. JEAN, qui ſuit; —— 6. LOUIS, Archidiacre d'Aunis, Evêque de Saintes en 1460, qui reſigna ſon Evêché, le 10 Août 1492, à PIERRE DE ROCHECHOUART, & mourut à Paris en 1505, après avoir fait ſon Egliſe héritiere de ſes biens; —— 7. RADEGONDE, premiere femme, le pénultieme Février 1458, de *Louis de Montberon*, Seigneur de Fontaine-Chalendray, troiſieme fils de *François*, & de *Louiſe de Clermont*; & morte en 1479; — 8. & MARIE, alliée, le 14 Février 1451, avec *Jean d'Eſtampes*, Seigneur de la Ferté-Nabert, fils puîné de *Robert*, & de *Jacquette Roland*: elle en étoit veuve en 1484.

XIV. JEAN DE ROCHECHOUART, II. du nom, Seigneur de Mortemart, Vivonne, Montpipeau, &c. fit hommage de la Terre de Vouillé le 4 Janvier 1476, & mourut à Mortemart le 30 Mars 1477. Il avoit épouſé, le 10 Octobre 1457, *Marguerite d'Amboiſe*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chaumont, & d'*Anne de Beuil-de-Sancerre*, laquelle eut pour ſon douaire Montpipeau, & teſta le 15 Février 1495. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, mort Archidiacre d'Aunis; — 2. AIMERY, qui ſuit; — 3. CHARLES, Seigneur de Montpipeau, Bailli de Rouen, en 1497, mort ſans enfans; — 4. PIERRE, Evêque de Saintes en 1493, mort en 1503; — 5. LOUIS, Archidiacre d'Aunis & Abbé de Monſtier-Neuf; — 6. JEAN, Archidiacre de Saintonge en 1490 & 1498; — 7. ANNE, mariée, le 5 Mars 1480, à *Guillaume*, Sire *de Vergy*, Seigneur de Fonvens, Maréchal & Sénéchal de Bourgogne, fils aîné de *Jean*, & de *Paule de Miolans*. Elle en fut la ſeconde femme; — 8. MADELENE, accordée, le 22 Février 1498, à *Pons de Gontaut*, Baron de Biron, fils aîné de *Gaſton*, V. du nom, & de *Catherine de Salignac*; — 9. & JEANNE, mariée, par contrat du 16 Septembre 1488, à *Jean de Châtillon*, Seigneur d'Argenton, la Greve & Farcheville.

XV. AIMERY DE ROCHECHOUART, III. du nom, Seigneur de Mortemart, Tonnay-Charente, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Saintonge, Gouverneur de Saint-Jean d'Angely, par Lettres de la Reine ANNE DE BRETAGNE, du 23 Août 1500, & Viguier de Toulouſe, en reconnoiſſance de ſes ſervices dans la guerre d'Italie contre les Vénitiens, le 6 Septembre 1509, vivoit encore en 1516. Il avoit épouſé, en 1494, *Jeanne de Pontville*, dite *de Rochechouart*, Dame de Mauzé, fille de *Jean*, & d'ANNE, Vicomteſſe DE ROCHECHOUART, dont: — 1. GEORGES, mort jeune; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. LOUIS, Seigneur de Montpipeau, né en 1510, Gouverneur des Enfans de France, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & ſon Pannetier. Il teſta à Fontainebleau, & mourut le 22 Juin 1566; —— 4. CLAUDE, né en 1511, décédé en 1522; — 5. ADRIEN, né en 1512, mort auſſi la même année; — 6. AUBIN, né en 1513, Evêque de Siſteron en 1543; — 7. AIMERY, Abbé de Saint-Savin en Poitou, puis Evêque de Siſteron après ſon frere; — 8. & ANNE, née en 1506, mariée, le 28 Mai 1519, à *Jean-Baptiſte*, Seigneur *de Villequier*, Vicomte de la Guierche, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentil-

homme ordinaire de ſa Chambre, & Lieutenenant des 100 Gentilshommes de ſa Maiſon.

XVI. François de Rochechouart, Baron de Mortemart, Seigneur de Tonnay-Charente, Vivonne, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 25 Décembre 1502, conduiſit l'arriere-ban de Poitou au ſiége de Perpignan, & rendit de grands ſervices aux Rois François I & Henri II. Il fut accordé, n'étant âgé que de 7 ans, le 16 Novembre 1509, avec *Renée Taveau*, fille unique & héritiere de *Leon Taveau*, Baron de Mortemer, & de *Jeanne Frotier*, dont : —— 1. René, qui ſuit ; —— 2. Gabrielle, née le 27 Octobre 1530, mariée, 1°. par contrat du 13 Février 1547, à *François de Goulaines*, Seigneur de Martigné-Brittard ; 2°. le 9 Mars 1568, à *François de Volvire*, Chevalier, Baron de Ruffec, fils aîné de *René*, & de *Catherine de Montauban*, ſa premiere femme ; & 3°. en 1565, à *Louis de Saint-Gelais*, Seigneur de Lanſac, Chevalier des Ordres du Roi, & Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, fils d'*Alexandre de Saint-Gelais*, Seigneur de Ramefort, Chambellan du Roi Louis XII, & de *Jacquette*, Dame *de Lanſac*. Il mourut, ſans enfans, en 1594 ; —— 3. & Madelene, promiſe, en 1554, à *Baudouin de Goulaines*, frere de *François*, & morte avant le mariage.

XVII. René de Rochechouart, Baron de Mortemart & de Montpipeau, Seigneur de Tonnay-Charente, Vivonne, Luſſac, Verrieres, du Bouchet, Migné & Daſdé, &c. né le 27 Décembre 1528, ſuivit, dès l'âge de 15 ans, ſon pere au ſiége de Perpignan ; ſe trouva à celui d'Epernay, à la défenſe de Metz en 1552 ; à Heſdin, où il fut pris les armes à la main ; à Vulpian, où il commandoit 100 Gentilshommes, & emporta d'aſſaut la baſſe-Ville ; à la priſe de Calais, de Bourges, Poitiers, Blois, Rouen, Saint-Jean d'Angely & Luſignan ; aux batailles de Saint-Denis, de Jarnac & de Moncontour ; ſervit encore devant la Rochelle, Brouage & ailleurs, & commanda une Compagnie de 50 hommes d'armes. Le Roi Charles IX le fit Chevalier de ſon Ordre, & Henri III lui donna, en 1580, le Collier de celui du Saint-Eſprit. Il mourut le 17 Avril 1587, âgé de 61 ans, & fut enterré, avec ſa femme, dans l'Egliſe des Cordeliers de Poitiers, où ſe voyent leur tombeau de marbre & de bronze. Il avoit épouſé, par contrat du 1 Janvier 1570, *Jeanne de Saulx Tavannes*, morte le 22 Octobre 1626, fille de *Gaſpard de Saulx*, Seigneur de Tavannes, Maréchal de France, & de *Françoiſe de la Baume-Montrevel*. De cette alliance ſortirent : — 1. Gaspard, qui ſuit ; — 2. René, auteur de la branche des Seigneurs & Marquis de Montpipeau, éteinte, au XXIe degré, dans la perſonne de Charles de Rochechouart, Marquis de Montpipeau, Brigadier des Armées du Roi, mort à Paris le 29 Août 1741, âgé d'environ 47 ans, ſans avoir été marié ; — 3. François, mort à Rome en 1592 ;

4. Aimé, tige de la branche des Comtes de Tonnay-Charente, Marquis de Bonnivet, éteinte dans — Gabrielle de Rochechouart, Dame de Tonnay-Charente, Orgeres, &c. fille unique de Jean-Claude, & de *Marie Phelypeaux-de la-Vrilliere*, mariée, le 25 Juillet 1682, à *Jules-Armand Colbert*, Marquis de Blainville, Grand-Maître des Cérémonies de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur & Commandant de la ville d'Ulme, mort le 18 Août 1704, laiſſant une fille unique, femme de Jean-Batiste, Comte de Rochechouart, & depuis Duc de Mortemart ; — 5. Jean, Marquis de Saint-Victurnien, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, qui épouſa, le 6 Novembre 1631, *Marie de Neſmond*, veuve de *Louis de Beleier*, & fille de *François de Neſmond*, Seigneur de la Tranchade, & de *Jeanne de Volvire*, mort ſans laiſſer de poſtérité ; — 6. Isabelle, mariée, par contrat du 11 Mars 1592, à *Pierre de Laval*, Baron de Lezay, fils de *Pierre de Laval*, I. du nom, & de *Claude de la Jaille* ; —— 7. Aimerie, mariée, par contrat du 11 Juin 1594, à *Philippe de Volvire*, Marquis de Ruffec, Capitaine de 50 hommes d'armes, fils de *Philippe*, Marquis de Ruffec, Chevalier des Ordres, & d'*Anne Daillon du Lude* ; — 8. Gabrielle, Abbeſſe de Saint-Laurent de Bourges ; — 9. Eléonore, mariée, en 1618, à *Gui de Rieux*,

Digitized by Google

Comte de Châteauneuf, fils de *Gui*, Comte de Châteauneuf, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & de *Madelene d'Eſpinay-Duretal*, ſa ſeconde femme; — 10. & YOLANDE, morte en bas-âge, en 1590.

XVIII. GASPARD DE ROCHECHOUART, Marquis de Mortemart, Seigneur de Vivonne, Prince de Tonnay-Charente, &c. ſervit ſous les Rois HENRI III & HENRI IV, mourut à Paris le 25 Juillet 1643, âgé de 68 ans, & fut enterré dans le Chœur des Religieux Pénitens de Picpus. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Août 1600, *Louiſe*, Comteſſe *de Maures*, veuve d'*Odet de Matignon*, Comte de Thorigny, & fille de *Charles*, Comte *de Maures*, & de *Diane d'Eſcars*, Princeſſe de Carency, Comteſſe de la Vauguyon. Leurs enfans furent: — GABRIEL, qui ſuit; — & LOUIS, Comte de Maures, Grand-Sénéchal de Guienne, mort à Eſſay, près d'Alençon, le 9 Novembre 1669, dans ſa 67ᵉ année, ſans enfans d'*Anne Dony-d'Attichy*, ſon épouſe, fille d'*Octavien Dony*, Baron d'Attichy, Intendant des Finances, & de *Valence de Marillac*.

GASPARD, Marquis de Mortemart, eut encore une fille naturelle, mariée à *N... Taveau*, Chevalier, Baron de Mortemer.

XIX. GABRIEL DE ROCHECHOUART, Duc de Mortemart, Pair de France, Prince de Tonnay-Charente, &c. premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1630, Chevalier des Ordres le 14 Mai 1633, obtint, de LOUIS XIV, l'érection du Marquiſat de *Mortemart* en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Décembre 1650, enregiſtrées au Parlement, ſerment prêté le 15 Décembre 1663, fut nommé Gouverneur de la ville de Paris & de l'Iſle de France en 1669, mourut le 26 Décembre 1675, & fut enterré dans l'Egliſe des Pénitens de Picpus du Fauxbourg Saint-Antoine à Paris. Il avoit épouſé *Diane de Grandſeigne*, fille d'honneur de la Reine, & fille de *Jean*, Seigneur de Marſillac, & de *Catherine de la Beraudiere*. Elle mourut à Poitiers le 11 Février 1666, & fut enterrée dans le Chœur de l'Egliſe des Cordeliers de cette Ville. Ils eurent de leur mariage: — 1. LOUIS-VICTOR, qui ſuit; — 2. GABRIELLE, mariée, en 1655, à *Claude-Léonor Damas*, Marquis de Thiange, fils de *Charles*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de la Chambre*: elle mourut à Paris le 12 Septembre 1693, & fut enterrée en l'Egliſe des Pénitens de Picpus; — 3. MARIE-CHRISTINE, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie de Chaillot; — 4. FRANÇOISE-ATHÉNAÏSE, Chef du Conſeil & Surintendante de la Maiſon de la Reine MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE, mariée, en 1663, à *Henri-Louis de Pardaillan-Gondrin*, Marquis de Monteſpan, fils de *Roger-Hector*, Marquis d'Antin, Chevalier d'honneur de Madame la Ducheſſe D'ORLÉANS, mort au mois de Novembre 1702, & elle, aux Eaux de Bourbon, le 28 Mai 1707, âgée de 66 ans, d'où elle fut tranſportée dans le Chœur de l'Egliſe des Cordeliers de Poitiers; — 5. & MARIE-MADELENE-GABRIELLE, Abbeſſe de Fontevrault le 16 Août 1670, où elle eſt morte le 15 Août 1704, âgée de 59 ans. Elle étoit un des plus beaux eſprits & des plus ornés de ſon tems.

XX. LOUIS-VICTOR DE ROCHECHOUART, Duc de Mortemart & de Vivonne, Pair, Maréchal & Général des Galeres de France, Prince de Tonnay-Charente, Marquis de Moigneville & d'Everly, Baron de Bray-ſur-Seine, &c. Gouverneur de Champagne & de Brie, Vice-Roi de Sicile, né le 25 Août 1636, prêta ſerment au Parlement, en qualité de Duc de Mortemart & de Pair de France, le 13 Février 1679, ſervit de Maréchal-de-Camp à la bataille de Gigeri en Afrique, en 1664, de Douai en Flandres en 1667, & au ſiége de Lille; conduiſit les Galeres du Roi au ſecours de Candie, & y fut en qualité de Général de la Sainte-Egliſe, titre dont le Pape CLÉMENT IX l'honora, lui permettant de porter dans l'écuſſon de ſes armes, lui & ſa poſtérité, le gonfanon de l'Egliſe, en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus en cette occaſion; fut bleſſé pendant la guerre de Hollande, en 1672, & ſe trouva à diverſes autres affaires, comme à Meſſine, dont il fut Viceroi, & ailleurs; fut enfin fait Maréchal de France en 1675, & mourut le 25 Décembre 1688. Il avoit épouſé, au Château de Beyne, au mois de Septembre 1655, *Antoinette-Louiſe de Meſmes*, fille unique & héritiere de *Henri de Meſmes*, Seigneur de Roiſſy, de

Bray-ſur-Seine, ſecond Préſident au Parlement de Paris, & de *Marie de la Vallée-Foſſez*, Marquiſe d'Everly, ſa ſeconde femme. Elle mourut à Paris le 10 Mars 1709, âgée de 68 ans, & fut enterrée à Saint-Nicolas-des-Champs. De ce mariage vinrent : – 1. LOUIS, qui ſuit ; – 2. GABRIELLE, Religieuſe à Fontevrault en 1679, puis Abbeſſe de Beaumont-lès-Tours au mois d'Octobre 1689, morte, dans cette Abbaye, le 24 Octobre 1733, âgée de 77 ans, l'ayant gouvernée pendant 44 années ; – 3. CHARLOTTE, mariée, le 28 Février 1677, à *Henri de Lorraine*, Duc d'Elbœuf, Pair de France, Gouverneur de Picardie, fils de *Charles de Lorraine*, III. du nom, Duc d'Elbœuf, Pair de France, & d'*Eliſabeth de la Tour-Bouillon.* Elle eſt décédée à Paris le 28 Avril 1729, âgée de 69 ans, ſans laiſſer de poſtérité, & enterrée en l'Egliſe Saint-Nicolas-des-Champs, dans la Chapelle de Vivonne ; – 4. MARIE-ELISABETH, mariée, le 19 Mai 1693, à *Joſeph-François de la Croix*, Marquis de Caſtries, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, Gouverneur de Montpellier, Chevalier d'honneur de Madame la Ducheſſe D'ORLÉANS, fils de *René-Gaſpard de la Croix*, & d'*Eliſabeth Bonzy*. Elle eſt morte à Paris le 5 Mai 1718, étant Dame d'Atours de Madame la Ducheſſe D'ORLÉANS ; & ſon époux, remarié, le 2 Janvier 1722, à *Marie-Françoiſe de Levis*, fille de *Charles-Eugène*, Duc *de Levis*, Pair de France, & de *Marie-Françoiſe d'Albert*, mourut au mois de Septembre 1728, laiſſant de ſa ſeconde femme, deux garçons, & une fille, née poſthume ; – 5. LOUISE-FRANÇOISE, Abbeſſe de Fontevrault en 1704, après ſa tante. Au mois de Mai 1738, feu LOUIS XV ayant réſolu d'envoyer à cette Abbaye quatre de ſes filles pour y être élevées, il en créa Gouvernante Madame DE ROCHECHOUART, avec pouvoir de ſubſtituer des Sous-Gouvernantes, & en même-tems Sa Majeſté lui donna un Brevet de *Ducheſſe*, pour pouvoir s'aſſeoir devant Meſdames de France. Elle eſt morte dans ſon Abbaye le 16 Février 1742, âgée de 78 ans ; – 6. & GABRIELLE-VICTOIRE, mariée, le 12 Septembre 1702, à *Alphonſe de Crequy*, Comte de Canaples, puis Duc de Leſdiguieres, Pair de France, fils puiné de *Charles*, Sire *de Crequy* & de Canaples, & d'*Anne de Beauvoir-du-Roure.* Elle eſt morte à Paris le 23 Avril 1740, âgée de 69 ans, ſans enfans, & étant veuve depuis le 5 Août 1711.

XXI. LOUIS DE ROCHECHOUART, Duc de Mortemart, Pair de France, par la démiſſion de ſon pere, & Général des Galeres, en ſurvivance, mort, le 3 Avril 1688, dans ſa 25ᵉ année, & enterré à Saint-Nicolas-des-Champs, avoit épouſé, le 14 Février 1679, *Marie-Anne Colbert*, troiſieme fille de *Jean-Batiſte Colbert*, Marquis de Seignelay, &c. Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, Secrétaire & Miniſtre d'Etat, & de *Marie Charron*. Elle eſt morte le 14 Janvier 1750, laiſſant : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. MARIE-ANNE, née le 22 Novembre 1683, morte Religieuſe aux Dames de Sainte-Marie de Saint Denis ; — 4. LOUISE-GABRIELLE, née le 31 Décembre 1684, auſſi Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie de Saint-Denis, morte le 7 Décembre 1715 ; — 5. & MARIE-FRANÇOISE, née le 1 Janvier 1686, Dame du Palais de la Reine, mariée, 1°. le 12 Janvier 1708, à *Michel Chamillart*, Marquis de Cany, Grand Maréchal des Logis de la Maiſon du Roi, & Colonel au Régiment de la Vieille-Marine, mort le 23 Juillet 1716, fils de *Michel Chamillart*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi ; &, 2°. le 10 Décembre 1722, à *Louis-Jean-Charles Taleyran-de-Périgord*, Prince de Chalais, Grand-d'Eſpagne, Gouverneur & Grand-Bailli de Berri, mort au Château de Chalais, le 24 Février 1757, fils de *Jean*, & de *Julie de Pompadour.*

XXII. LOUIS DE ROCHECHOUART, II. du nom, Duc de Mortemart, Pair de France, Prince de Tonnay-Charente, Seigneur de Bouchet, &c. Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, ci-devant Gouverneur de la Ville & Citadelle du Havre, né le 3 Octobre 1681, fut d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom en 1702, nommé Brigadier des Armées du Roi en 1708, & Maréchal des Camps en Juillet 1710, après la

reddirion

reddition de la Ville de Douay, à la défenſe de laquelle il s'étoit beaucoup ſignalé, y commandant l'Infanterie; fut fait premier Gentilhomme de ſa Chambre, par Lettres du mois de Février de la même année; ſe trouva au ſiége de Barcelonne en 1714, dont il apporta la nouvelle de la priſe au Roi; fut reçu au Parlement Duc & Pair de France le 14 Juin de la même année; fait Lieutenant-Général des Armées en 1720; reçu Chevalier des Ordres du Roi en 1724; & eſt mort à ſa maiſon de campagne de Soiſſy-ſous-Etiolle, le 31 Juillet 1746. Il avoit épouſé, 1°. le 20 Décembre 1703, *Marie-Henriette de Beauvilliers*, fille de *Paul*, Duc *de Beauvilliers*, Pair de France, Grand-d'Eſpagne, Chevalier des Ordres, &c. & d'*Henriette-Louiſe Colbert*: elle mourut le 4 Septembre 1718; &, 2°. le 3 Mars 1732, *Marie-Eliſabeth de Nicolaï*, veuve de *Jules-Malo de Coetquen*, Comte de Combourg, fille unique de *Nicolas Nicolaï*, Marquis d'Yvor, & de *Marie de Brion*, dont il n'a point eu d'enfans. Ceux du premier lit ſont: — 1. PAUL-LOUIS, qui ſuit; — 2. CHARLES-AUGUSTE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; —— & quatre filles, dont deux mortes en bas-âge; & deux mortes Religieuſes au Couvent des Bénédictines de Montargis.

XXIII. PAUL-LOUIS DE ROCHECHOUART, Prince de Tonnay-Charente, puis Duc de Mortemart, Pair de France, appellé *le Duc de Rochechouart*, né à Paris le 29 Avril 1710, nommé premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, en ſurvivance du Duc, ſon pere, le 27 Septembre 1718, entré en exercice le 1 Janvier 1729; fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie, ci-devant Laval; Duc & Pair de France, ſur la démiſſion de ſon pere au mois d'Avril 1730; eſt mort de la petite vérole, à Paris, le 4 Décembre 1731, dans la 21ᵉ année de ſon âge, ſans laiſſer d'enfans de *Marie-Anne-Eliſabeth de Beauvau*, qu'il avoit épouſée le 4 Mai 1730, fille aînée de *Pierre-Madelene de Beauvau*, Marquis du Rivau, appellé *le Comte de Beauvau*, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées, Directeur-Général de Cavalerie & de Dragons, Gouverneur de Douay, & de *Marie-Thérese de Beauvau*.

XXIII. CHARLES-AUGUSTE DE ROCHECHOUART, Duc de Mortemart, Pair de France, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Comte de Buſançois, &c. appellé *le Duc de Rochechouart*, ci-devant Marquis de Mortemart, né à Paris le 10 Octobre 1714, obtint, après le décès de ſon frere aîné, la charge de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, à la ſurvivance de laquelle il avoit été nommé, en cas de mort de ſon frere, dès le 27 Septembre 1718; fut fait Colonel du Régiment d'Infanterie de Mortemart, après lui, le 15 Décembre 1731; Brigadier des Armées du Roi en 1741; & a été tué au combat de Dettingen le 27 Juin 1743. Il avoit épouſé, en Mars 1732, *Auguſtine de Coetquen*, fille de *Jules Malo de Coetquen*, Comte de Combourg, & de *Marie-Eliſabeth de Nicolaï*, celle-ci ſeconde femme, le même jour, de LOUIS DE ROCHECHOUART, II. du nom, dont elle eſt devenue veuve, ſans enfans. Du mariage de CHARLES-AUGUSTE DE ROCHECHOUART avec *Auguſtine de Coetquen*, eſt iſſu: —— LOUIS-FRANÇOIS-CHARLES-AUGUSTIN DE ROCHECHOUART-DE-MORTEMART, mort le 21 Décembre 1743, dans la 4ᵉ année de ſon âge. Sa mere s'eſt remariée, le 27 Décembre 1744, à *Louis-Charles de Lorraine*, Comte de Brionne, Grand-Ecuyer de France, en ſurvivance du Prince *Charles de Lorraine*, ſon grand-oncle, & eſt morte, le 3 Juin 1746, dans la 24ᵉ année de ſon âge.

Comtes de MAURE, *depuis Ducs de* MORTEMART.

XXII. JEAN-BATISTE DE ROCHECHOUART, ſecond fils de LOUIS, Général des Galeres, & de *Marie-Anne Colbert*, né le 25 Novembre 1682, Comte de Maure en Bretagne, dit *le Comte de Rochechouart*, Marquis d'Everly, Baron de Bray-ſur-Seine, & enfin Duc de Mortemart, par le décès de LOUIS, II. du nom, ſon frere aîné, & de ſes fils, ſans laiſſer de poſtérité, a recueilli la ſubſtitution graduelle, perpétuelle & à l'infini de ſa Maiſon, qui conſiſte dans les Terres compoſant le Duché de Mortemart, dans celles d'Availles, Serres,

Digitized by Google

& Abzac en Poitou ; celles de Bouchet, Migné, & d'Ardé en Berri ; & dans la Principauté de Tonnay-Charente, & la Châtellenie des Fontaines-de-Burlé en Saintonge. Il a été reçu au Parlement Duc & Pair de France le 16 Janvier 1747 ; a été d'abord Capitaine au Régiment de Champagne, enſuite Colonel de celui de Béarn en 1702, puis de Dauphin, Infanterie, en 1704 ; s'eſt trouvé au ſiége de Nice, en 1706, où il fut fait priſonnier de guerre ; & eſt mort à Bayeux, dans la 75e année de ſon âge, le 16 Janvier 1757, dans le Palais Epiſcopal. Il avoit épouſé, le 26 Mai 1706, *Marie-Madelene Colbert-de-Blainville*, ſa couſine-germaine, fille de feu *Jules-Armand Colbert*, Marquis de Blainville, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Surintendant des Mines & Minieres de France, Gouverneur & Commandant de la Ville d'Ulm, où il mourut de ſes bleſſures, reçues à la bataille d'Hochſtet, le 13 Août 1704, & de GABRIELLE DE ROCHECHOUART-DE-TONNAY-CHARENTE, dont pluſieurs enfans, morts jeunes, & JEAN-VICTOR, qui ſuit.

XXIII. JEAN-VICTOR DE ROCHECHOUART, né à Paris le 30 Octobre 1712, Prince de Tonnay-Charente, Marquis d'Everly, Baron de Bray-ſur-Seine, &c. d'abord appellé *le Chevalier de Rochechouart*, ayant été reçu Chevalier de Malte dès le berceau ; enſuite *Marquis de Blainville*, après la mort de ſon frere aîné ; Comte de Mortemart, lors de ſon premier mariage en 1733 ; nommé par le Roi, Duc de Rochechouart en 1753, & enfin Duc de Mortemart, par le décès de ſon pere au mois de Janvier 1757, dont il a recueilli la ſubſtitution de ſa Maiſon, a été Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saint-Simon en 1730, Colonel du Régiment de Dauphiné le 20 Février 1734, de celui de Navarre en 1740, & Brigadier des Armées du Roi en 1743. Il a épouſé, 1°. le 10 Février 1733, *Eléonore-Gabrielle-Louiſe-Françoiſe de Crux*, fille d'*Armand-Gabriel*, Marquis de Montagu, &c. & d'*Angélique-Damaris-Eléonore Turpin-de-Criſſé* ; 2°. le 13 Janvier 1749, *Marie-Thérèſe-Sophie de Rouvroy*, Marquiſe de Rouvroy, morte, ſans enfans, le 21 Février 1750 ; &, 3°. le 1 Mai 1751, au Château de Manneville, près de Dieppe, *Charlotte-Natalie de Manneville*, née le 5 Novembre 1728, fille de feu *Henri-Joſeph*, Marquis *de Manneville*, Gouverneur des Ville & Château de Dieppe, & de Dame *Amable-Françoiſe-Charlotte Aſſelin-de-Freſnel*, morte veuve, en ſon Château de Manneville, le 1 Octobre 1762. Du premier lit ſont nés quatre garçons, tous morts en bas-âge, dont le dernier eſt décédé le 13 Octobre 1745, dans ſa 15e. année ; & du troiſieme lit ſont iſſus : —— 1. VICTURNIEN-JEAN-BATISTE-MARIE, appellé *le Prince de Tonnay-Charente*, né à Paris le 8 Février 1752, batiſé à Saint-Sulpice le même jour ; —— 2. VICTURNIEN-BONAVENTURE-VICTOR, appellé *le Marquis de Mortemart*, né au Château d'Everly, près Bray-ſur-Seine, le 28 Octobre 1753 ; —— 3. VICTURNIEN-ELÉONOR-ELISABETH, appellé *le Comte de Mortemart*, né à Paris le 1 Février 1755, & batiſé, le 3, à Saint Sulpice ; —— 4. VICTURNIEN-HENRI-ELZÉAR, appellé *le Vicomte de Mortemart*, né à Paris le 11 Juillet 1756, & batiſé à Saint Sulpice le même jour.

Branche des Vicomtes de ROCHECHOUART *de la Maiſon de* PONTVILLE.

XVI. ANNE, Vicomteſſe DE ROCHECHOUART, fille unique de FOUCAUD, Vicomte de ROCHECHOUART, & d'*Iſabeau de Surgeres*, fut mariée, par autorité du Roi Louis XI, & du Duc de Guienne, ſon frere, par contrat du 21 Août 1740, à *Jean de Pontville*, Vicomte de Breuilhez, Sénéchal de Saintonge, Capitaine de la Ville & Château de Saint-Jean-d'Angely, que l'on croit fils d'un premier lit de *Guillaume de Pontville*, beau-pere de cette Vicomteſſe, & à condition que leurs enfans prendroient le nom & les armes de *Rochechouart*. Elle en eut : —— FRANÇOIS ; —— & JEANNE, mariée, en 1494, à AIMERY DE ROCHECHOUART, Seigneur de Mortemart, fils de JEAN, II. du nom, & de *Marguerite d'Amboiſe*.

XVII. FRANÇOIS DE PONTVILLE, dit DE ROCHECHOUART, Vicomte de Rochechouart & de Breuilhez, épouſa, 1°. le 25 Janvier 1493, *Renée d'Anjou*, fille

Digitized by Google

de *Louis*, Bâtard du Maine, Baron de Mezieres, & d'*Anne de la Trémoïlle*; & 2°. *Jacquette de la Rochefoucaud*, fille de *François*, Comte *de la Rochefoucaud*, & de *Louiſe de Cruſſol*. Du premier lit vinrent : — 1. BONAVENTURE, Vicomte DE ROCHECHOUART, mort ſans enfans, vers 1525, ayant fait donation de ſes biens à ſon frere du ſecond lit; — 2. FRANÇOISE, née le 4 Octobre 1494, mariée à *Renaud de la Touche*, Seigneur de la Touche-Limoſiniere; & du ſecond lit : — 3. CLAUDE, qui ſuit; — 4. & LOUISE, née poſthume, mariée à *Guillaume de Dinteville*, Seigneur des Chenets, premier Ecuyer de FRANÇOIS, Dauphin, fils du Roi FRANÇOIS I, Capitaine de 50 hommes d'armes, Bailli de Troyes.

XVIII. CLAUDE, Vicomte DE ROCHECHOUART, prit alliance avec *Blanche de Tournon*, fille de *Juſt de Tournon*, & de *Jeanne de Viſſac*, dont : — LOUIS, qui ſuit; — & ANNE, mariée, le 29 Juin 1562, à *Claude de Châteauvieux*, Baron de Fromeniac, de Cuſance, &c.

XIX. LOUIS, Vicomte DE ROCHECHOUART, Baron de Mauzé, épouſa, 1° en 1573, *Louiſe de Clerambaut*, morte en couches le 22 Octobre 1575, fille de *Jacques*, Seigneur de la Pleſſe, & de *Claude d'Avaugour*; &, 2°. en 1579, *Madelene de Bouillé*, fille de *René*, Seigneur de Bouillé, & de *Jacqueline d'Eſtouteville*, Comteſſe de Créance. Du premier lit il eut : — 1. JEAN, qui ſuit; & du ſecond : — 2. autre JEAN, auteur de la branche des Barons du Bâtiment, rapportée ci-après; — 3. RENÉ, auteur de celle des Seigneurs de Saint-Ouen & de Montmoreau, éteinte, au XXIIe degré, dans JEAN DE ROCHECHOUART, II. du nom, Marquis de Montmoreau, mort, en 1709, ſans poſtérité de ſes deux mariages, 1°. avec *Marie-Antoinette Teſtu-de-Balincourt*, morte le 11 Septembre 1690, & 2°. avec *Thereſe-Madelene de Maſparault*, veuve d'*Auguſtin d'Amours*, Seigneur de la Bouriere; — 4. JOACHIM, mort ſans alliance; — 5. ANNE, Religieuſe; — 6. & ISABELLE, mariée, le 3 Février 1705, à *Gabriel*, Seigneur *de Lambertye*, Baron de Montbrun, Lieutenant-de-Roi au Gouvernement de Nancy, puis Gouverneur de Longwy, dont des enfans.

XX. JEAN, Vicomte DE ROCHECHOUART, né le 18 Octobre 1575, épouſa, le 11 Décembre 1595, *Françoiſe de Stuert-de-Cauſſade*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Mégrin, & de *Diane d'Eſcars*, Comteſſe de la Vauguyon, dont pour fille unique :

XXI. MARIE, Vicomteſſe DE ROCHECHOUART, mariée, le 13 Octobre 1640, à *Jean*, Marquis *de Pompadour*, Lieutenant-de-Roi en Limouſin, de laquelle ſortirent, entr'autres enfans : — *Jean*, Vicomte *de Pompadour* & de Rochechouart, mort ſans enfans; — & *Marie de Pompadour*, Vicomteſſe de Rochechouart, mariée, le 8 Janvier 1674, à *François d'Eſpinay*, Marquis de Saint-Luc, & morte en Octobre 1723, laiſſant, pour fille unique, — *Marie-Anne-Henriette d'Eſpinay*, Dame de Pompadour, Vicomteſſe de Rochechouart, mariée, en 1715, à FRANÇOIS DE ROCHECHOUART, Baron du Bâtiment, qui a pris le nom de *Vicomte de Rochechouart*, dont il ſera parlé ci-après.

Branche des Barons du BATIMENT, *devenus Vicomtes de* ROCHECHOUART.

XX. JEAN DE ROCHECHOUART, fils aîné de LOUIS, & de *Madelene de Bouillé*, ſa ſeconde femme, Baron du Bâtiment, de Saint-Cire & de Chaliat, épouſa *Anne de Tiercelin*, fille de *Charles*, Seigneur de la Chapelle-Balon, en Loudunois, & de *Françoiſe de Rence*. Elle ſe fit Religieuſe après la mort de ſon mari, ayant eu pour enfans : — JEAN, qui ſuit; — & MARIE, alliée, par contrat du 15 Septembre 1651, à *Jacques du Pin*, Seigneur de Buffieres.

XXI. JEAN DE ROCHECHOUART, II. du nom de cette branche, Baron du Bâtiment, &c. épouſa, en 1635, *Marie de Mars*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Moulinbloc, & d'*Alphonſine de Marconnay*, dont, entr'autres enfans :

XXII. LOUIS-JOSEPH DE ROCHECHOUART, Seigneur du Bâtiment, qui épouſa *Marie d'Eſcars*, fille de *Charles*, Seigneur d'Eſcars, Baron de la Renaudie,

Digitized by Google

de Caubon & d'Aix, & de *Jeanne d'Eſcars-de-Saint-Bonnet.* Etant veuf d'elle, & âgé d'environ 40 ans, il ſe remaria, le 20 Juin 1689, avec *Madelene de Bermondet*, veuve de *Louis de Bourbon*, Comte de Buſſet; mais ce mariage fut déclaré nul, par Sentence de l'Official de Paris le 25 Janvier 1696, pour cauſe de compaternité. De *Marie d'Eſcars*, ſon épouſe, il eut — 1. François, qui ſuit.

2. Bertrand, batiſé le 8 Avril 1680, appellé *le Vicomte de Rochechouart*, qui étoit encore, en 1703, dans l'état eccléſiaſtique, qu'il quitta depuis. Il a épouſé, le 3 Août 1728, Julie-Sophie de Rochechouart, fille d'Alexandre, appellé *le Marquis de Jars*, Capitaine-Colonel des Gardes-du-Corps, & Majordome de Louise-Elisabeth d'Orléans, Reine Douairiere d'Eſpagne, & d'*Anne-Marie Angier-de-Lohéac-Crapado*, dont un garçon, mort jeune, dans l'état eccléſiaſtique; & Louise-Alexandrine-Julie de Rochechouart, née le 10 Janvier 1730, mariée, en 1749, à *Armand-Jacques du Pin-de-Chenonceaux.* — 3. Un autre fils, appellé *le Chevalier de Rochechouart*, tué au ſiége de Turin en 1706; — 4. & une fille.

XXIII. François, Vicomte de Rochechouart, Seigneur du Bâtiment, appellé *le Marquis de Rochechouart*, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Maine en 1703, épouſa, 1°. au mois de Décembre 1715, *Marie-Anne-Henriette d'Eſpinay-Saint-Luc*, Vicomteſſe de Rochechouart, morte, ſans enfans, le 24 Avril 1731, dans la 58ᵉ année de ſon âge, fille unique de *François d'Eſpinay*, Marquis de Saint Luc, & de *Marie de Pompadour*, Vicomteſſe de Rochechouart; &, 2°. en Février 1732, *Marie de Saint-Geſlin-de-Tremergat*, fille de *Gervais de Saint-Geſlin*, Seigneur de Tremergat, Préſident aux Requêtes du Palais du Parlement de Bretagne, dont, pour fils unique :

XXIV. François-Louis-Marie-Honorine de Rochechouart, Vicomte de Rochechouart-Pontville, Baron du Bâtiment, d'abord Capitaine au Régiment d'Eſcars, nommé, au mois de Janvier 1759, Cornette de la premiere Compagnie des Mouſquetaires, a épouſé, le 24 Juin 1757, *Marie-Victoire Boucher*, fille de *Jean-Batiſte-Jacques Boucher*, Ecuyer, Tréſorier-Général des Colonies Françoiſes de l'Amérique, & de *Marguerite-Henriette de la Roche*, dont : — Armand-Constant de Rochechouart-Pontville, né le 4 Mars 1761; — & deux filles : la premiere, née au mois de Juillet 1762; & la ſeconde, née au mois de Décembre 1773.

Généalogie redigée d'après l'Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, & *Moréri.* Les armes pleines de *Rochechouart* ſont : *faſcé, ondé d'argent & de gueules de ſix piéces.*

* ROCHEDYRÉ ou ROCHE-DEYRÉ (la), en Anjou. C'eſt une des plus anciennes Châtellenies de cette Province, & la plus étendue par ſa féodalité, mouvante de la Baronnie de Candé.

Renaud de la Rochedyré, partant pour la Terre-Sainte, remit, en 1218, aux Moines de Pontron, de l'Ordre des Bernardins, ſa Terre de *Rochedyré*, moyennant une certaine ſomme pour faire ſon voyage. A ſon retour, il y eut procès entr'eux; & par tranſaction du 15 Août 1220, il rentra dans ſa Terre, à condition de leur payer une rente annuelle de 18 grands ſeptiers de bled. Cet acte qui ſe trouve à l'Abbaye de Pontron eſt écrit en latin, & ſigné par trois Gentilshommes du pays, *Pierre*, *Champaigné*, & *Monſalloir.* Il eſt rapporté dans l'Hiſtoire de Bretagne, par Dom *Lobineau*, que les Bretons étant entrés en Anjou en 1379, aſſiégerent Pouancé & Rochedyré, qu'ils prirent par force, & dont ils furent long-tems les maîtres. Cette Terre, anciennement paſſée dans la Maiſon *du Bailleul*, par *Jehanne de Rochedyré*, a été ſucceſſivement poſſédée depuis par celles *du Perrier*, de *la Trimouille*, de *Servien*, de *Bethune*, de *Fouquet*, d'*Andigné*, de *Vezins*, & de *la Foreſt-d'Armaillé*, qui l'a vendue, le 7 Septembre 1773, à *Joſeph-Charles-François de Hellaud*, Chevalier, Seigneur de Valliere, & à *Agathe-Luce de Barrin*, ſon épouſe, qui la poſſédent aujourd'hui. Voyez Hellaud-de-Valliere, *Tome VIII.*

Digitized by Google

* ROCHEFORT, en Auvergne, Diocèſe de Clermont : Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes du Roi HENRI III, du mois d'Octobre 1556, enregiſtrées au Parlement de Paris le 22 Mai 1557, en la Chambre des Comptes le 2 Juin ſuivant, & en la Sénéchauſſée d'Auvergne le 23 Août même année, en faveur de *François de Chabannes*, Seigneur de Curton. Voyez CHABANNES.

* ROCHEFORT, en Forez : Seigneurie qui comprend les paroiſſes de Rochefort, Saint-Laurent, Solaure, l'Hôpital, ſon Annexe, & Saint-Didier-ſur-Rochefort, laquelle appartient au Marquis *du Châtelet*.

ROCHEFORT-D'ALLY : Maiſon qui, par ſon ancienneté & ſes alliances, eſt une des plus conſidérables d'Auvergne, où elle étoit connue dès le commencement du XIe ſiécle.

ANTOINE DE ROCHEFORT épouſa *Marguerite*, héritiere *d'Ally*, avec laquelle il fonda, en 1001, le Prieuré de Bonnat ou de Rochefort, au Diocèſe de Saint-Flour, comme le remarque *Prohet* dans ſes Commentaires ſur la Coutume d'Auvergne, imprimés à Paris en 1695. Leur poſtérité a joui, ſans interruption juſqu'à préſent, de la haute-juſtice & de la cenſive de ce lieu. Cet ANTOINE fut probablement pere de —— BERTRAND DE ROCHEFORT, Chevalier, qui fut témoin & caution pour *Elie de Creſt*, à un acte fait avec le Monaſtere de Saucillanges après le 2 des Calendes de Novembre, la quatrieme année du regne de PHILIPPE I. La convenance du tems fait juger que ledit BERTRAND eut pour fils —— HUGUES DE ROCHEFORT, qui vivoit au commencement du XIIe ſiécle, & fut témoin à la donation qu'un Chevalier, nommé *Balbinus*, fit au Monaſtere de Saucillanges d'une dixme d'agneaux au lieu de Tyelles à Bolnac, le 11 des Calendes de Janvier 1114, *indiction VIII*, *Epacte XII*. Il pouvoit être ayeul d'AIMOIN, par lequel *Moréri* commence la Généalogie de cette Maiſon, que, ſuivant notre méthode, nous allons donner d'après ce Dictionnaire, n'en ayant point reçu de Mémoire particulier.

I. AIMOIN DE ROCHEFORT donna, en 1190, au Monaſtere de Saint-Allide, l'Egliſe d'Ayelle. On ignore le tems de ſa mort, & le nom de ſa femme, de laquelle il eut pour enfans : —— 1. GUILLAUME, qui ſuit ; —— 2. BERTRAND, Evêque du Puy, décédé le 5 des Calendes de Mars 1258 ; — 3. & BERNARD, élu, en 1226, Abbé de Saint-Julien de Brioude, après *Guillaume de la Tour*, dignité dont fut auſſi revêtu FRANÇOIS DE ROCHEFORT, laquelle fut depuis ſupprimée par une Bulle du Pape CLÉMENT VI.

II. GUILLAUME DE ROCHEFORT, Seigneur d'Ally, Meyſſac, Saint-Cirque, & Beaumont en partie, connu par des actes de 1200 & 1230, épouſa *Eléonore*, Dame *de Fontanier* & de Veze, dont : —— 1. GUILLAUME, qui ſuit ; —— 2. ITHIER, Doyen de Brioude en 1277, mort le 27 Février 1278 ; —— 3. JEAN, Chanoine de Brioude, dont il fut élu Prévôt le 10 des Calendes de Mars 1281 : il fit un échange en 1285 ; — 4. BERNARD, Chanoine & Prévôt de Brioude, après ſon frere. Il teſta, en 1301, en faveur de *Bertrand d'Aurouze*, & mourut le 4 des Nones d'Octobre, après avoir fait un legs de 25 livres, & un autre de 12 livres pour ſon *Obit* au Chapitre de Brioude ; — 5. AIMOIN, auteur de la branche des Seigneurs d'Aurouze, éteinte, au VIe degré, dans GERAUD DE ROCHEFORT, Chevalier, Seigneur d'Aurouze, qui donna, en 1380, à l'Egliſe de Brioude, 140 liv. tournois pour un *Obit*, & à la Chapelle Saint-Jacques, Vicairie, 4 ſeptiers de ſeigle. Il mourut, quelques années après, ſans enfans de ſon mariage avec *Catherine d'Apchon* ; — 6. ARMAND ; — 7. HUGUES, Bénédictin à Conches ; — 8. & ISABELLE, mariée à *Bertrand d'Allonches*.

III. GUILLAUME DE ROCHEFORT, II. du nom, Seigneur d'Ally, fit un échange, au mois d'Août 1269, avec les Prieur & Religieux de Saucillanges, dont l'acte

eſt conſervé aux Cordeliers de Brioude. Il épouſa *Béatrix de Montboiſſier*; veuve de lui en 1281, fille de *Guillaume-Maurice de Montboiſſier*, Seigneur de Saint-Point, & niéce de *Maurice de Montboiſſier*, Doyen de l'Egliſe du Puy, qui, dans ſon teſtament fait en 1270, la ſubſtitue à *Pierre de Montboiſſier*, ſon neveu, & à *Jean de Baramont*, ſon couſin. Le Nécrologe de Brioude marque ſa mort au 16 des Calendes de Mars après 1281. Elle eut pour enfans : — ODILLON, qui ſuit; — & GUILLAUME, Chanoine de Brioude, qui donna, en 1314, à ſon Egliſe, 15 livres pour un *Obit*. Il eſt mentionné dans un Charte, donnée le Lundi, fête de la Chaire Saint-Pierre, en 1333.

IV. ODILLON DE ROCHEFORT, Seigneur d'Ally, teſta le Vendredi après l'Aſſomption 1283, & avoit épouſé une Dame, nommée *Marguerite*, à laquelle il donna la jouiſſance de la fortereſſe d'Ally, & la déclara, tant qu'elle demeureroit en viduité, tutrice de ſes enfans; ſçavoir : — 1. GUILLET, mort en 1283; — 2. GUIGON, qui ſuit; — 3. & MARGUERITE.

V. GUIGON DE ROCHEFORT, Seigneur d'Ally, &, en 1316, des Fiefs de Mayonete & de la Roche, reçut, le 25 Juin 1331, l'aveu d'une partie des Terres de Loubareſſe & de la Chapelle-Laurins, que lui fit *Bertrand de Roquere*. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

VI. ODILLON DE ROCHEFORT, II. du nom, Seigneur d'Ally, de Jozeran & de Courcelorbes, qui reçut, le Jeudi avant la Sainte-Croix 1349, l'aveu des Terres de Loubareſſe & de la Chapelle-Laurins, mouvantes du Château de Nonette. Ses enfans furent : — 1. GUILLAUME, mort, en 1349, ſans alliance; — 2. AMÉDÉE, qui ſuit; — 3. & JEAN, marié à *Eliſe de Chaleyres*, laquelle, étant veuve, fonda, en 1384, une Chapelle à la Chaiſe-Dieu.

VII. AMÉDÉE DE ROCHEFORT, Seigneur d'Ally, Maſſiac, Alleret & du Verdier, reçut, le Dimanche après la Saint-Barthelemi 1371, l'aveu de la Terre de Loubareſſe, de *Pierre Ruol*. Ses enfans furent : — GUIGON, qui ſuit; — & MARGUERITE, Religieuſe, puis Abbeſſe de Belmont, morte vers l'an 1400.

VIII. GUIGON DE ROCHEFORT, Seigneur d'Ally, reçut, le 24 Janvier 1402, un aveu de *Guillaume Blain*, Seigneur de Gilbertez, &, en 1425, un hommage du Chapitre de Maſſiac. De *Dauphine de la Queuille*, ſon épouſe, il eut; — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Abbé de Saint-Auſtremoine d'Iſſoire en 1420 & 1422, où il fonda une Meſſe quotidienne en la Chapelle de la Sainte-Vierge; — 3. & ELISABETH, mariée à *N... de Dore*.

IX. HUGUES DE ROCHEFORT, I. du nom, Chevalier, Seigneur & Baron d'Ally, Fortanier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller d'Etat & Grand-Chambellan du Roi CHARLES VII, par Lettres du 10 Septembre 1453, confirmées depuis par LOUIS XI, eut pour enfans : — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. GUIGON, Tréſorier de l'Egliſe de Saint-Flour, & Official de Brioude, mort en 1496; — 3. & COLAUF, Infirmier du Prieuré de la Voute, nommé dans un acte paſſé, en 1496, avec les Religieux de ce Prieuré.

X. HUGUES DE ROCHEFORT, II. du nom, Seigneur d'Ally, Conſeiller & Chambellan du Roi LOUIS XI, Capitaine de 40 lances, reçut, en 1490, un hommage de *Louis de Tailhac*, Chevalier; teſta le 21 Janvier 1499; mourut le dernier Février 1500, & fut inhumé aux Cordeliers de Brioude, où ſon épitaphe a été miſe ſur la porte du Chœur. Il avoit épouſé, le 5 Novembre 1458, *Iſabeau de Bohan*, Demoiſelle d'honneur de la Reine, fille d'*Antoine de Bohan*, Seigneur de la Rochette en Auvergne, & d'*Iſabeau d'Urſé*, & ſœur de *Louis de Bohan*, avec lequel elle partagea les biens paternels en 1477. Elle ne vivoit plus en 1490, comme il paroît par un Jugement rendu, le 15 Février de cette année, en l'Echiquier d'Alençon. De cette alliance vinrent : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. HECTOR, né en 1467, Chanoine de Paris, nommé à l'Evêché de Bayonne le 18 Mai 1519, envoyé par LOUISE DE SAVOIE, mère de FRANÇOIS I, en ambaſſade auprès de la République de Veniſe. JEAN, Cardinal DE LORRAINE, lui réſigna l'Evêché de Toul, dont il prit poſſeſſion le 12 Août 1524. Il fut Chancelier & Chef du Conſeil d'ANTOINE, Duc DE LORRAINE, qui le chargea d'une négociation auprès de l'Empereur CHARLES-

Digitized by Google

Quint, & enſuite d'une autre auprès du Pape Clément VII. Il mourut à Nancy le 1 Mars 1532, & fut inhumé, à Toul, dans la Chapelle de Sainte-Urſule, qu'il avoit fait conſtruire; — 3. Antoine, Prévôt de Brioude, tuteur des enfans de Louis, ſon frere; — 4. Guillaume, rapporté après ſon frere aîné; — 5. Sibille, veuve, en 1503, de *Jean de Sebazat*, Seigneur de Blauſac; — 6. Marie, alliée, en 1485, à *Robert de Chaſlus*, dont elle étoit veuve en 1503; — 7. Anne, femme de *Philibert de Saint-Quentin*, Seigneur de Beaufort; — 8. Dauphine, mariée avec *Antoine de Saint-Ahon*, Chevalier; — 9. Marguerite, épouſe de *Jean de Veras*; — 10. Isabelle, mariée avec Pierre de Rochefort; — 11. & Pentaſilée, femme de *Gaſpard de Montjazion*.

XI. Louis de Rochefort, Seigneur d'Ally, Fortanier, plaidoit, en 1490, à l'Echiquier d'Alençon comme héritier d'*Iſabeau de Bohan*, ſa mere, & en partie, de feu *Roger*, Seigneur *de Haguenouville*, contre *Louis de Boiſſet*, Seigneur de Boiſſet, & Baron de Menieres: il mourut à Blois, vers 1510. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne de Belvezere*, décédée en 1501, pour laquelle ſon mari fonda, le 26 Juillet de la même année, une Meſſe par ſemaine dans l'Egliſe d'Ally; & 2°. *Jeanne Blanc*, dite *de Montagu*, fille de Noble *Raimond Blanc*, Seigneur de Montagu en Rouergue. Du premier lit ſortirent: — Louis, & Anne, qui furent ſous la tutelle d'Antoine de Rochefort, leur oncle paternel, Prieur de la Voute; & du ſecond: — Guillaume, Catherine, Agnès, & Marguerite, morts jeunes, auſſi bien que les enfans du premier lit.

XI. Guillaume de Rochefort, quatrieme fils de Hugues, II. du nom, & d'*Iſabeau de Bohan*, d'abord Chanoine de Brioude, & après la mort de ſes neveux, Seigneur d'Ally, de Fortanier, de Courcelorbes, de la Rochette & de Durat, auſſi Seigneur de Pierrepont en Normandie, Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes ſous le Duc *de Lorraine*, Meſtre-de-Camp pour le Roi François I, mourut au ſiége de Naples le 31 Août 1528, & fut inhumé aux Obſervantins de Naples, ſon cœur porté aux Cordeliers de Brioude. Il avoit épouſé, le 13 Mai 1517, *Jeanne de Montmorin*, veuve d'*Antoine de Leotoing*, Seigneur de Montgon, laquelle vivoit encore le 14 Juillet 1539. De ce mariage vinrent: — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Marie, épouſe de *Jules de Bar*, Seigneur de la Chaſſagne & de Thieſal; — 3. Louise, mariée, le 16 Janvier 1541, à *Claude de Flageat*, au Diocèſe de Saint-Flour; — 4 & 5. Sibille, & Marguerite.

XII. Pierre de Rochefort, Seigneur d'Ally, de Jozeran, Orcet, Anciſe, Fortanier, la Rochette, né en 1520, Capitaine de 50 lances, & l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, tranſigea, le 20 Mai 1558, avec *Jean de la Queuille*, Seigneur de Fleurat, & mourut avant le 7 Juillet 1577. Il avoit épouſé, le 21 Octobre 1545, *Gilberte de la Queuille*, fille de *Jean*, Seigneur de Fleurat, & d'*Iſabeau de Bourbon-Buſſet*. Elle teſta le 16 Mars 1582, & eut pour enfans: — 1. Claude, qui ſuit; — 2. Aymar, Chevalier de Malte, puis Baron d'Orcet, vivant en 1604, marié avec *Gabrielle de la Barge*, veuve de *Balthaſard de Rivoire*, & fille de *François*, Seigneur *de la Barge*, & de *Gabrielle des Eſſarts*; — 3. Anne, vivante en 1604, mariée 1°. avec *Joſeph de Saint-Julien*, Seigneur de Saint-Marc, &c. &, 2°. en Juin 1593, avec *Jean*, Seigneur *de Ligondès* en Combrailles, & de Châteaubodan; — 4. & Isabeau, femme, 1°. le 7 Juillet 1577, d'*Antoine de la Roche-Aymon*, Baron de Chin; 2°. avant 1594, de *Raphael de Gailhac*, Seigneur dudit lieu.

XIII. Claude de Rochefort, Baron d'Ally, Jozeran, Londines, Orcet, Aneyze, Fortanier & la Rochette, Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Alençon, Capitaine de 50 hommes d'armes, fut aſſaſſiné en 1604. Il avoit épouſé, le 1 Août 1582, *Claire de la Tour*, fille d'*Antoine*, Seigneur & Baron de Saint-Vidal & de Senaret, l'un des ſept Barons de la Tour de Gévaudan aux Etats de Languedoc, Comte de Montferrand, Vicomte de Beaufort, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes, & Gouverneur du pays de Gévau-

dan & de Velay, & de *Claire de Saint-Point*, morte en 1636, après avoir fait une ſubſtitution en faveur des enfans mâles de *Claire de la Tour*, ſa fille. De ce mariage vinrent : —— 1. Jean-Antoine de Rochefort, né le 22 Avril 1589, nommé, en 1595, à la ſubſtitution de la Maiſon *de la Tour-Saint-Vidal*, & mort, en 1625, ſans alliance ; — 2. Aymar, qui ſuit.

3. Pierre-Antoine, auteur de la branche des Barons de Saint-Vidal, rapportée ci-après ; —— 4. Claude, tige de celle des Comtes de Saint-Point, mentionnée en ſon rang ; — 5. Claire, née le 10 Novembre 1598, mariée 1°. avec le Seigneur *de Vergeſat* ; & 2°. avant 1645, à *Balthaſard*, Seigneur *de Chavagnac* ; — 6. & Marie de Rochefort, alliée à *Jacques de Severac*.

XIV. Aymar de la Tour-de-Rochefort-d'Ally, Baron de Saint-Vidal, Seigneur d'Ally, Jozeran, Fortanier, Vicomte de Beaufort, batiſé le 10 Février 1592, épouſa, le 11 Septembre 1625, *Jeanne Toinaud*, fille de *René*, Seigneur de Saint-Denis & de la Brunetiere, dont : — 1. Marc-Antoine, batiſé le 26 Mars 1636, mort Meſtre-de-Camp de Cavalerie ; — 2. Guillaume, premier Capitaine du Régiment de Mercœur, Infanterie, —— 3. Jean, qui ſuit ; — 4. & Claude-Antoine, dit *le Comte d'Ally-de-Rochefort*, lequel épouſa *Marie de Machaud*, veuve de *Jacques Berger*, Baron de Sales, & fille de *Jean de Machaud*, Seigneur de Saint-Soupleix & de Montmor en Brie, & de *Michelle de Nouel*. Il mourut en Mai 1697.

XV. Jean de Rochefort-d'Ally, Chevalier, Comte de Jozeran, Seigneur de la Valette, batiſé le 3 Mars 1637, partagea, le 11 Décembre 1666, avec Claude-Antoine de Rochefort, ſon frere, & Hugues-Joseph de Rochefort, ſon couſin. Il épouſa, le 16 Février 1656, *Marie de Salonier*, Dame de la Vallée, fille de *François*, Seigneur de Pouilly & de la Vallée, dont : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Bernard, tué au pillage de Carthagene, priſe par M. *de Pointis* en 1697 ; —— 3. Marie-Claude, batiſée le 24 Janvier 1661 ; —— 4. Marguerite-Claude, batiſée le 25 Août 1662 ; — 5 & 6. & deux autres filles.

XVI. Pierre de Rochefort-d'Ally, Chevalier, Seigneur de Jozeran, Capitaine au Régiment de Navarre, mort en ſon Château de Jozeran en Auvergne en 1725, avoit épouſé *Marie de Chauvigny*, fille de *Claude*, Seigneur de Blot, & de *Claude-Marie de la Roche-Aymon*, & ſœur de *Pierre-François de Chauvigny*, Chanoine & Comte de Lyon, & Abbé de Cellefroin. Il en eut : —— Jean-Jacques, qui ſuit ; —— & Anne-Nicole, née en 1703.

XVII. Jean-Jacques de Rochefort-d'Ally, Chevalier, Baron de Saint-Vidal, Seigneur & Comte de Jozeran, né le 17 Décembre 1700, épouſa, le 23 Janvier 1723, *Jeanne-Françoiſe de Fradet*, fille de *François*, Seigneur de Bellecombe en Auvergne, dont : —— 1. Jacques, qui ſuit ; —— 2. Pierre, né le 2 Octobre 1724, Chanoine du Chapitre d'Ainay à Lyon, & Prieur de Saint-Pierre de Baſſan, Diocèſe de Gap ; — 3. autre Jacques, né le 16 Août 1738 ; — 4. & Marie, née le 30 Décembre 1736.

XVIII. Jacques de Rochefort, né le 9 Novembre 1723, Lieutenant au Régiment de Royal-Dragons, a épouſé, le 29 Février 1747, dans la paroiſſe Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, en préſence de ſes pere & mere, *Claire-Françoiſe de Graſſy*, née en 1718, fille de *François de Graſſy*, Chevalier, Seigneur de la Caille & de la Cluzelle en Lyonnois, & de la Foreſtiere en Dauphiné, Préſident au Grand-Conſeil, où il a été reçu en 1722, & mort en Août 1743, & de *Marguerite-Marie-Anne Coquelard*. Nous ignorons s'il y a des enfans de cette alliance.

Branche des Barons de Saint-Vidal.

XIV. Pierre-Antoine de Rochefort-d'Ally, troiſieme fils de Claude, & de *Claire de la Tour-Saint-Vidal*, né le 26 Juillet 1600, eut pour ſon partage la Baronnie de Saint-Vidal, dont il prit le nom & les armes ; fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & mourut en 1659. Il avoit épouſé, 1°. le

Digitized by Google

1°. le 16 Septembre 1628, *Marguerite de Châteauneuf*, fille de *Hugues*, Comte d'Yoing, Baron de Rochebonne au Diocèſe de Viviers, & de *Françoiſe des Serpens*; &, 2°. le 4 Novembre 1645, *Marguerite de Gineſtous*, née en 1607, morte en 1706, âgée de 99 ans, fille de *Guillaume Thier-de-Gineſtous*, Seigneur de la Baſtide, & de *Marie de Preſle-de-Vauſeche*, Dame de la Tourette. Elle étoit veuve de *Gabriel de Bertrand*, Seigneur de la Prade, le Pradel, le Thioland, & de Pomperan (*a*), qui lui donna toutes ces Terres. Du premier lit vinrent : — 1. Hugues-Joseph, qui ſuit; — 2. Claire, Religieuſe au Prieuré de Vandieu, près Brioude; — 3. Marie, Religieuſe à Brioude; — 4. Isabelle, Religieuſe à Notre-Dame du Puy; — 5. Françoise, mariée, en 1656, avec *Laurent de la Veuhe*, Seigneur de Chevrieres en Lyonnois, Baron de Cury, dont une fille, femme de *François Andraut-de-Langeron*, Marquis de Maulevrier, pere du Maréchal de Maulevrier. Et du ſecond lit : — 6. Claude-Vidal de Rochefort, tige des Seigneurs de Prades, rapportés ci-après.

XV. Hugues-Joseph de la Tour, Comte de Saint-Vidal, Vicomte de Beaufort, Seigneur de la Rochette, fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. *de Bezons*, Intendant en Languedoc, le 20 Janvier 1670. Il avoit épouſé, le 27 Février 1656, *Jeanne-Simonne d'Apchon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Tournoelles & d'Abret, & d'*Alix d'Auteroche*. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans ſon petit-fils Guillaume de la Tour-Saint-Vidal, né & batiſé à Ally, au Diocèſe de Saint-Flour, le 9 Décembre 1691, reçu Page de la grande Ecurie le 3 Janvier 1708, marié, en 1716, à *Marie-Suſanne de la Volpiliere*, & mort, le 2 Juin 1742, ſans enfans, ayant inſtitué pour ſon héritier *N... de Chavagnac*, ſon couſin, auquel eſt paſſée de cette maniere la Terre de Rochefort-d'Ally.

Seigneurs de Prades.

XV. Claude-Vidal de Rochefort-d'Ally, fils unique de Pierre-Antoine, Baron de Saint-Vidal, & de *Marguerite de Gineſtous*, ſa ſeconde femme, né en 1649, eut, du chef de ſa mere, la Seigneurie de Prades, paroiſſe de Sainte-Marie de Chazes, Diocèſe de Saint-Flour, le Pradel, Thiolan, Pomperan & Angezac. Il mourut au Château de Thiolan en Auvergne, en Juin 1708, & avoit épouſé, le 12 Mars 1674, *Marie Domjulien*, fille de *Louis Domjulien-de-la-Baume*, Seigneur de la Baume, de Rochevive, de Thezon, & de Vinazac en bas Vivarais, & de *Marie de Charbonel-de-Chauzon*, auſſi en bas Vivarais. Elle mourut en 1713, laiſſant : — Pierre de la Tour-de-Rochefort, qui ſuit; — & Marguerite, morte, en 1717, ſans alliance.

XVI. Pierre de la Tour-de-Rochefort, Seigneur de Prades, de Pradel, Thiolan & Pomperan, épouſa, le 25 Octobre 1707, *Marie de Vogué*, morte en 1715, fille de *Melchior*, Marquis *de Vogué*, Comte de Montlaur, Seigneur de Roche Colombe, Saint-Maurice, &c. Grand-Bailli du Vivarais, & de *Gabrielle Mortier*, Dame de Champeſtiers, dont : — 1. Pierre-Joseph, qui ſuit; — 2. François-Cerice, Capitaine dans le Régiment de la Couronne; — 3. Henri-Louis, d'abord Chanoine de Brioude & de Saint-Claude, Grand-Vicaire de l'Evêché de Saint-Claude, mort Evêque de Châlon ſur-Saone en 1753; — 4. Claude-Joseph; — 5. & Charles, dit *le Chevalier de Rochefort*, Colonel d'Infanterie.

XVII. Pierre-Joseph de la Tour-de-Rochefort, Seigneur de Prades, le Pradel, &c. a épouſé *Irene de Cantoinet*, dont nous ignorons s'il a poſtérité.

(*a*) Il y a apparence que Pomperan eſt la Seigneurie & le Château qui appartenoient à *Pomperan*, lequel ſuivit le Connétable de Bourbon, lorſque celui-ci paſſa au ſervice de Charles-Quint. *Du Bellay* rapporte que le Connétable de Bourbon, en s'enfuyant, au mois de Septembre 1523, coucha au Château de Pomperan, & ſa ſituation, ſuivant ce qu'on peut tirer de *du Bellay*, convient avec le Château de Pomperan dont il eſt ici queſtion. Si ceux qui ſont en état d'éclaircir ce fait hiſtorique vouloient bien le faire, les curieux leur en ſeroient obligés.

Branche des Comtes de SAINT-POINT.

XIV. CLAUDE DE ROCHEFORT, quatrieme fils de CLAUDE, Baron d'Ally, & de *Claire de la Tour-Saint-Vidal*, Dame de Senaret, batiſé le 22 Novembre 1604, fut, après la mort de ſon frere aîné, & par les ſubſtitutions de ſa Maiſon, Comte de Saint-Point & de Montferrand, & Baron de Senaret, au Diocèſe de Mende, ce qui lui donna entrée aux États de Languedoc. Il fut auſſi Seigneur de Saint Chely, de Tàru, de Poignadorre & de Laval, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Colonel de ſon Régiment & de celui de Conti, & Gouverneur de Saint-Jean-de-Lône. Il teſta le 22 Mars 1660, & mourut le 27 Juillet 1668. Il avoit épouſé, le 13 Avril 1633, *Anne de Lucinge*, fille de *René de Lucinge*, Vicomte de Lomnes & des Alimes, &c. & d'*Honorade de Galles-la-Buiſſe*. Leurs enfans furent : — 1. HENRI; — 2. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 3. JEAN SYLVESTRE, Eccléſiaſtique, batiſé le 4 Octobre 1647, maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon frere aîné, par M. *de Bezons*, le 10 Janvier 1670; — 4. PIERRE; — 5. JEAN-ANTOINE-CLAUDE, batiſé le 5 Mai 1655, reçu Chanoine de l'Egliſe de Saint-Pierre de Mâcon le 23 Juin 1672, Abbé de Saint-Martin de Saumont, & Prieur de Notre-Dame de Laval en 1691; —— 7. MARIE-VICTOIRE, née en 1660, mariée à *N... de la Garde*, Marquis de Chambonas, Seigneur de Saint-Thomé; —— 8 & 9. Deux filles, Religieuſes à la Viſitation de Mâcon; —— & 9 autres enfans, morts jeunes.

XV. JEAN-BATISTE DE ROCHEFORT, Comte de Saint-Point & de Montferrand, Baron de Senaret, Seigneur de Saint-Chely, &c. Ecuyer d'Ecurie du Roi, Aide-de-Camp du Vicomte de Turenne, teſta le 3 Juin 1672. Il avoit épouſé, le 12 Novembre 1664, *Marie-Catherine Brulart*, fille de *Louis*, Marquis de Sillery, Vicomte de Puyzieulx, & de *Marie-Catherine de la Rochefoucaud*. De cette alliance naquirent : —— 1. JEAN-AMÉDÉE, qui ſuit; — 2. GASTON; — 3. EMMANUELLE-BENEDICTE, Religieuſe de la Viſitation à Saint-Amour en Franche-Comté; —— 4. & CHARLOTTE-FÉLICITÉ, née le 21 Décembre 1677, mariée à *Claude-François Ferrier*, Marquis de Monciel.

XVI. JEAN-AMÉDÉE DE ROCHEFORT, Comte de Saint-Point & de Montferrand, Baron de Senaret, né en 1606, ſervit ſur mer; ſe trouva au bombardement d'Alger, & mourut le 25 Décembre 1734. Il avoit épouſé, 1°. le 24 Juillet 1690, *Marie Charrié*, fille d'*Euſtache*, Baron de la Roche-Jully & de Juillenas, & de *Catherine Badol de Rochetaillé*; & 2°. *Catherine d'André*. Du premier lit ſont iſſus : —— 1. CLAUDE-GABRIEL AMÉDÉE, qui ſuit; — 2. LOUIS-VICTOR-AUGUSTE, Vicomte de Saint-Point, né le 19 Octobre 1694, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Rochefoucaud, mort à Montferrand, au Diocèſe de Mende, en 1725. Il avoit épouſé *Iſabeau de Peiremale*, morte vers 1733, fille de *N... de Peiremale*, & de *N... de Buade*, laquelle deſcendoit d'un *Buade*, Seigneur de Cavairac, ſous le regne de SAINT LOUIS, dont JEANNE DE ROCHEFORT, mariée à *N... Marguerit*, Seigneur de Saint-Michel, au Diocèſe de Toulouſe; — 3. CLAUDE-VITAL-GASTON, né le 17 Juin 1696, Abbé de Saint-Baſle, au Diocèſe de Reims, en 1716; —— 4. CLAUDE-GODEFROI, né le 3 Janvier 1697, Enſeigne de Vaiſſeaux, mort à la Rochelle en 1714; —— 5. JOSEPH-GABRIEL, dit *le Chevalier de Saint-Point*, né le 27 Juin 1699, Meſtre-de-Camp de Cavalerie le 1 Novembre 1744, & Enſeigne des Gardes-du-Corps en 1748; — 6. GUILLAUME AIMÉ, Prieur de Houpelines; — 7 & 8. N... DE ROCHEFORT; & MARIE-CATHERINE, mortes jeunes; — 9. MARIE-JACQUETTE, née le 7 Décembre 1697, morte en 1730; — 10. PÉTRONILLE, morte au berceau; — 11. EMMANUELLE-CHRISTINE*, née le 2 Janvier 1702, Religieuſe à Saint-Amour; — 12. JEANNE-MARIE-ELISABETH-CÉSARINE, née le 10 Octobre 1705, mariée à *Louis-François de Framont*, Vicomte de Greſe, au Diocèſe de Mende; — 13. ANNE-SOPHIE, née le 20 Juillet 1709; —— 14. CATHERINE-FRANÇOISE-ARTHEMISE, née le 12 Mars 1710; & du ſecond lit eſt venu : — 15. JEAN-AMÉDÉE-HONORÉ, né le 26 Juillet 1728.

Digitized by Google

XVII. Claude-Gabriel-Amédée de Rochefort-d'Ally, Comte de Saint-Point & de Montferrand, Baron de Senaret, Seigneur de Saint-Chely & de Laval, né au Château de Saint-Point le 8 Mai 1691, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Rochefoucaud, mort, fort âgé, dans ſes Terres en Bourgogne, au mois de Janvier 1774, avoit épouſé, en 1724, *Anne-Félicité Alleman*, fille de *Pierre Alleman*, Comte de Montmartin, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Dauphiné, & de *Catherine Brulart-de-Sillery*, dont: — 1. Claude-Charles, né en Août 1734, mort le 2 Juillet 1752; — 2. Anne-Claudine, née en Octobre 1725, mariée, le 3 Octobre 1752, à *Charles-Louis le Teſtu*, Comte de Balincourt; — 3. Jeanne-Marie-Félicité, morte le 10 Avril 1742; — 4. Joachine-Emmanuelle Perpétue, née en 1728; — 5. Catherine-Victoire, née en 1730; — 6. & Louiſe-Catherine, morte jeune.

Les armes : *de gueules, à la bande ondée d'argent, accompagnée de ſix merlettes de même, poſées en orle.* Supports : *deux Anges en ſoutane bleue de Diacre.*

* ROCHEFOUCAUD (de la), en Angoumois, ſur la riviere de Tarduere, à cinq lieues d'Angoulême. Petite Ville qui n'avoit que le titre de *Baronnie* lorſque François I l'érigea en *Comté*, au mois d'Avril 1528, en faveur de François, Baron de la Rochefoucaud. Ce *Comté*, au mois d'Avril 1622, fut érigé en *Duché-Pairie*, en faveur de François, Comte de la Rochefoucaud, Chevalier des Ordres du Roi, & de ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles. Elle a donné ſon nom à la Maiſon de la Rochefoucaud, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres du Royaume, tant dans l'Egliſe que dans l'Epée, qui a produit un grand nombre de branches.

André du Cheſne rapporte que quelques Auteurs ont écrit qu'elle tiroit ſon origine de celle de *Lezignem*, dont elle a de tout tems porté les armes briſées; mais n'ayant pu au vrai en découvrir la jonction, il s'eſt contenté d'en parler d'après les Chartes, titres & Hiſtoires. Il y a, dans le Cabinet des Ordres du Roi, une Diſſertation ſur l'origine de cette Maiſon, écrite de la main de l'Abbé *le Laboureur*, qui y juſtifie la tradition immémoriale qui fait deſcendre la Maiſon de la Rochefoucaud de celle de *Lezignem*, ſans détruire l'avantage d'être ſortie des anciens Ducs *de Guienne*. Quoi qu'il en ſoit de ces conjectures, nous en commençons la Généalogie, d'après *André du Cheſne*, & l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV*, *p.* 419, à

I. Foucaud, I. du nom, Seigneur de la Roche en Angoumois, vivant du tems de Robert, Roi de France, & de *Guillaume*, II. du nom, Comte d'*Angoulême*: il aſſiſta, en 1019, avec ſes enfans, à la donation que *Guillaume*, Evêque d'Angoulême, fit à l'Abbaye d'Uzerche, de l'Egliſe de Saint-Bibien de Niocul. Il eſt qualifié Seigneur très-noble (*vir Nobiliſſimus Fulcaudus*, &c.) dans une Charte de l'Abbaye de Saint-Cybar d'Angoulême, de l'an 1026, par laquelle, du conſentement de ſa femme, il rendit à cette Abbaye des biens qu'il en avoit uſurpés; &, en 1037, il fit don du lieu de Rabaut à l'Abbaye de Saint-Jean d'Angely. Il eſt qualifié, dans cet acte, *Fulcaudus generoſitatis maximæ ditatus.* Du Cheſne ajoute qu'il fut en ſi grande réputation, que ſa Maiſon a tenu depuis à honneur d'être ſurnommée de ſon nom. De ſa femme, appellée *Jarſande* dans la Charte de 1026, en faveur de l'Abbaye de Saint-Cybar, il eut: — 1. Gui, qui ſuit; — 2. Aymar, ſurnommé *Donzel*, qui fut, avec *Maguince*, ſa femme, un des principaux fondateurs du Prieuré de Saint-Nicolas de Coutures: il vivoit encore en 1060; — 3. Hugues, auteur de la branche des Vicomtes de Chatelleraut, éteinte, au VIIe degré, dans Aimery de la Rochefoucaud, II. du nom, Vicomte de Chatelleraut, vivant ſous Philippe-Auguſte, & mort

ſans enfans ; — 4. & Foucaud, qui ſouſcrivit à la Charte de fondation de l'Abbaye de Saintes, faite, en 1047, par *Geoffroi Martel*, Comte d'Anjou. Il avoit épouſé *Alix*, Dame *de Merpins*, laquelle étoit veuve en 1059, ayant eu pour enfans : — Hugues de la Roche, ſurnommé *Bardon*, Chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers, puis Religieux en l'Abbaye de Saint-Florent-lès-Saumur ; — & Foucaud de la Roche, Chevalier, nommé, avec ſa mere, dans une Charte de l'an 1059.

II. Gui, Seigneur de la Rochefoucaud, I. du nom, fonda en 1060, ſous le regne de Philippe I, avec Aymar & Foucaud, ſes freres, le Prieuré de Saint-Nicolas de Coutures d'Argenſon, & celui de Saint-Florent, près de ſon Château de la Roche. Il fit auſſi quelques donations à l'Abbaye de Saint-Florent de Saumur, en l'abſence de Hugues, ſon autre frere, pere de Bozon, Vicomte de Chatelleraut. Celui-ci ſe plaignit dans la ſuite de ce que ſes oncles avoient fait une donation des biens, dont un quart lui appartenoit. Il eut de ſon épouſe, qu'on ne connoît point : — Gui, qui ſuit ; — & Arnaud, lequel ſouſcrivit, avec ſon frere, à la Charte du Prieuré de Saint-Florent.

III. Gui, Seigneur de la Rochefoucaud, II. du nom, conſentit à la fondation du Prieuré de Saint-Florent, faite par ſon pere, & aſſiſta, en 1081, ſous le regne de Philippe I, à un accord que les Religieux de Saint-Florent de Saumur paſſerent avec ceux de Saint-Martial de Limoges. De ſa femme, nommée *Eve*, il eut : — 1. Gui, qui ſuit ; — 2. Aimery, auquel le Recueil, concernant la Ville & les Comtes d'Angoulême, donne une fille, mariée à *Bozon de Jarnac* ; — 3. & Hugues, dont on ne trouve que le nom.

IV. Gui, Seigneur de la Rochefoucaud, III. du nom, qui vivoit en 1096, ſous Philippe I, étant au Château de Luſſac, près de celui de la Roche, confirma, le 17 Octobre 1098, les donations que ſes pere & mere avoient faites au Prieuré de Saint-Florent-de-la-Roche, & mourut en 1120, laiſſant de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — Aymar, qui ſuit ; — & une fille, femme de *Bozon*, Seigneur *de Jarnac*.

V. Aymar, Seigneur de la Rochefoucaud & de Vertueil, Chevalier, ſoutint diverſes guerres contre *Wigrin*, II. du nom, Comte *d'Angoulême*, qui furent aſſoupies par l'entremiſe de *Gerard*, Evêque d'Angoulême, & mourut en 1140, ſous le Roi Louis *le Jeune*, laiſſant, pour fils unique :

VI. Gui, IV. du nom, Seigneur de la Rochefoucaud, de Vertueil, Marthon, Blanzac, &c. qui eut auſſi une fâcheuſe guerre contre *Guillaume*, Comte *d'Angoulême*. Il aſſiſta, en 1170, avec pluſieurs Seigneurs, à la Dédicace de Saint-Amand de Boëſſe, & eut pour enfans : — Foucaud, qui ſuit ; — & Aimery, qui ſigna la Charte du douaire que Jean, Roi d'Angleterre, aſſigna à Isabeau, Comteſſe d'Angoulême, ſa femme, la ſeconde année de ſon regne.

Le *Gallia Chriſtiana*, Edit. de 1666, *Tome III*, *p.* 928, parle d'Etienne de la Rochefoucaud, Evêque de Rennes en Bretagne l'an 1156, mort le 5 Septembre 1166, & enterré dans le Cloître de l'Abbaye de Saint-Melaine.

VII. Foucaud, II. du nom, Seigneur de la Rochefoucaud, Vertueil, Blanzac, Marthon, &c. ſervit le Roi Philippe-Auguste contre les Anglois, demeura priſonnier à la bataille de Giſors en 1198, ſous le même Prince, avec pluſieurs autres Barons du Royaume, dit *Mathieu Paris*, dans la Vie de Richard, Roi d'Angleterre. Il étoit en liberté en 1200, aſſiſta au contrat de mariage de Jean, Roi d'Angleterre, avec *Iſabeau*, Comteſſe *d'Angoulême*, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. Gui, V. du nom, Seigneur de la Rochefoucaud, qui fonda le Couvent des Cordeliers d'Angoulême, où il fut enterré, & mourut ſans enfans, laiſſant ſes biens à Aimery, ſon frere ; — 2. Aimery, qui ſuit ; — 3. Geoffroi, Seigneur de Vertueil, qui eut procès, pour cette Terre, avec *Hugues de Lezignem*, dit *le Brun*, Comte de la Marche, qui l'occupoit ; & il fut convenu, au mois d'Octobre 1215, qu'il lui en feroit hommage & prêteroit ſerment de fidélité, ce qu'il fit ; — 4. & une fille, mariée, & mere de *Pierre Poitevin*, Chevalier, l'un des exécuteurs teſtamentaires d'Aimery, ſon oncle.

Digitized by Google

VIII. AIMERY, I. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, Vertueil, Marthon, Blanzac, Cellefroin, Bayers & Claiz, ſoutint, avec ſon frere, le procès contre le Comte *de la Marche*, au ſujet de la Terre de Vertueil, & s'obligea d'en faire hommage, s'il en devenoit Seigneur. Il fit ſon teſtament en 1244, & ſon codicille en 1249, ſous le Roi SAINT-LOUIS. De ſon épouſe, nommée *Létice*, que l'on croit fille de *Hugues l'Archevêque*, Seigneur de Parthenay, il eut: — 1. GUI, qui ſuit; — 2. AIMERY, Seigneur de Bayers & de Claiz, mort ſans enfans; — 3. ALMODIE, rappellée, avec ſes ſœurs, dans le teſtament de leur pere; — 4. MAHAUD, femme de *Robert*, Seigneur *de Montberon*; — 5. & ALIX, mariée à *Arnaud*, Seigneur *de Montauzier*.

IX. GUI, VI. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, Vertueil, Marthon, Blanzac & Cellefroin, ſuivit le parti de *Hugues le Brun*, Comte de la Marche, contre le Roi SAINT-LOUIS; teſta en 1295, élut ſa ſépulture en l'Abbaye de Groſboſc, auprès de ſes pere & mere, & mourut la même année, ſous le regne de PHILIPPE *le Bel*. Il avoit épouſé 1°. *Agnès de Rochechouart*, fille d'*Aimery*, VIII. du nom, Vicomte *de Rochechouart*, & de *Marguerite de Limoges*; & 2°. *Tors de Fronſac*. Du premier lit vinrent: — 1. GUI, en faveur duquel ALPHONSE DE FRANCE, Comte de Poitiers, frere du Roi SAINT-LOUIS, manda, en 1269, au Sénéchal de Saintonge d'entendre ſes raiſons & celles de ſon frere, contre le Seigneur *de Rochechouart*, touchant la ſucceſſion de leur mere. Il teſta en 1282, & mourut avant ſon pere, ſans enfans; — 2. AIMERY, qui ſuit; — 3. GEOFFROI, Seigneur de Vertueil, Chanoine d'Angoulême; — 4. AYMAR, Seigneur de Cellefroin, Doyen de l'Egliſe de Bordeaux, après l'an 1300; — 5. GUILLAUME, Seigneur de Saint-Claude & de Saint-Laurent de Ceris; — 6. FOUCAUD, Cordelier, puis Archidiacre d'Angoulême, & Evêque de la même Egliſe en 1310, mort vers 1313; — 7. MAHAUD, mariée, par contrat de 1269, à *Joſſelin de Châteauneuf*, Chevalier; — 8. MARGUERITE, Prieure de Tuſſon; & du ſecond lit: — 9. FERGANT; — 10. & AGNÈS, mariée à *Foulques de Montauzier*.

X. AIMERY, II. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, de Marthon, Blanzac, Bayers, &c. teſta en 1297, & ordonna ſa ſépulture dans l'Abbaye de Groſboſc, & mourut la même année, ſous le Roi PHILIPPE *le Bel*. Il avoit épouſé, en 1280, *Dauphine de la Tour*, veuve de *Renaud d'Aubuſſon*, & fille de *Bernard*, Seigneur *de la Tour* en Auvergne, & d'*Yolande*, ſa femme. Elle teſta en 1299, & eut de ſon mariage: — 1. GUI, qui ſuit;

2. GEOFFROI, auteur de la branche des Seigneurs de Vertueil, dont nous parlerons en ſon rang, après les Marquis de Surgeres;

3. AIMERY, Seigneur de la Boiſſiere, Chevalier, qui vivoit en 1362, marié à *Charlotte de Jaunay*, fille de *Charles de Jaunay*, Seigneur d'Auſance & de la Touche, & de *Philippe de la Haye*, dont — GUI DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de la Boiſſiere, qui eut procès, le 16 Juillet 1397, avec le Seigneur *de Montbazon*, pour la Terre du Breuil, qu'il diſoit avoir eue de *Jeanne de Jaunay*, ſa tante, qui l'avoit fait ſon héritier: il mourut vers 1400, pere de — FOULQUES DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de la Boiſſiere, qui reprit le procès de ſon pere, pour la Terre du Breuil, en 1406, & mourut ſans enfans.

4. MARGUERITE, dont l'alliance eſt ignorée; — 5. & AGNÈS, Dame de Bayers, de Charrat & de Claiz, qu'elle porta en mariage à *Hugues de Confolant-Chabanois*, à condition d'en faire foi & hommage à ſon frere aîné. AIMERY, II. du nom, eut encore, pour fille naturelle, — LÉTICE DE LA ROCHEFOUCAUD.

XI. GUI, VII. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, de Blanzac, de Marthon, de Cellefroin & de Bayers, ſervit le Roi PHILIPPE *le Long* dans la guerre de Flandres, en 1318, & enſuite le Roi PHILIPPE DE VALOIS, en 1338, avec trois Chevaliers & ſept Ecuyers; fonda l'Egliſe des Carmes de la Rochefoucaud, où il élut ſa ſépulture, par ſon teſtament de l'an 1344; & avoit épouſé, en 1309, *Agnès de Culant*, fille de *Renoul*, Seigneur *de Culant* en Berri, & de Châteauneuf-ſur-Cher, & de *Catherine de Çarency*, dont: — 1. AIMERY, qui

ſuit ; — 2. Geoffroi, Seigneur de Puynaudin, Archidiacre d'Orléans, tuteur de Gui, Seigneur de la Rochefoucaud, ſon neveu ; — 3 & 4. Foucaud & Aymar ; — 5. Guillaume, Evêque de Luçon en 1380, mort le 27 Janvier 1387, Evêque de Maillezais, aujourd'hui la Rochelle ; — 6. Guyot, Abbé de Saint-Creſpin-le-Grand en 1353 ; — 7. Jean ; — 8. Marguerite, mariée à *Guillaume le Paumier*, Seigneur de Nevoy près Gien, & du Puy, veuve en 1380, lorſqu'elle teſta ; — 9. & Agnès.

XII. Aimery, III. du nom, Seigneur de la Rochefoucaud, Marthon, Blanzac, Cellefroin & de Bayers, rendit, dès 1338, des ſervices conſidérables au Roi Philippe de Valois, dans ſes guerres de Gaſcogne, & depuis au Roi Jean, dans celles qu'il eut à ſoutenir contre les Anglois aux pays de Poitou & d'Angoumois, où il fut fait Lieutenant de *Charles d'Eſpagne*, Connétable de France. Il reconnut, le 5 Septembre 1349, que *Bernard*, *Raimond*, & *Jean de Maiſieres*, Ecuyers, lui avoient livré le Château & la Châtellenie de la Rochebeaucourt, au Comté d'Angoulême, pour les garder au nom du Roi. Il étoit, en 1352, par ordre du Connétable *Charles d'Eſpagne*, de la réduction du Château de Châtillon que tenoient les ennemis, & reçut, la même année, 2000 livres pour la garde de ſes fortereſſes, qui étoient frontieres de celles des Anglois. Le Roi, en conſidération de ſes ſervices, lui donna, par Lettres du 21 Mai 1354, la troiſieme partie de la Terre de Saint-Germain-aux-Bois, & 300 liv. de rente à vie, à prendre ſur ſon Tréſor, leſquelles lui furent aſſignées avec autres 200 liv. ſur les recettes de Limoges & de Poitou, le 19 Août 1355, dont il jouit toute ſa vie ; eut encore, en 1356, la Terre de Boutteville en Angoumois, & 500 deniers d'or à l'écu, le 17 Octobre de la même année, que Jean de France, Duc de Berri, Comte de Poitiers, Lieutenant du Roi en Languedoc, lui procura, en le retenant dans ſon Conſeil. Il y fut depuis le 25 Juin 1357, juſqu'au 14 Avril ſuivant, que le Roi l'établit Capitaine de Beaucaire. Enſuite il fut fait Capitaine-Général ès parties de Languedoc, d'Agenois & de Toulouſe, en l'abſence du même Prince, à 10 écus d'or par jour, & ſervit avec 3 Chevaliers & 23 Ecuyers, depuis le 3 Février 1358, juſqu'au 9 Juillet 1359, qu'il retourna à ſon pays. Le Roi lui fit encore don de 1000 liv. le 1 Mai 1362 : il mourut le 16 Septembre ſuivant, & fut enterré dans l'Egliſe des Carmes de la Rochefoucaud, comme il l'avoit ordonné par ſon teſtament de la même année. Il avoit épouſé 1°. *Marguerite de Barbeſieux*, fille de *Vivien*, Seigneur *de Barbeſieux* & de Jonſac, morte ſans enfans ; & 2°. *Rogette de Grailly*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Grailly*, Vicomte de Benauges & de Caſtillon, & de *Roſamburge de Périgord*, ſa ſeconde femme ; & ſœur d'*Archambaud de Grailly*, Comte de Foix, dont ſont deſcendus des Rois de Navarre. Du ſecond lit ſortit :

XIII. Gui, VIII. du nom, Seigneur de la Rochefoucaud, Marthon, Blanzac, Cellefroin, Bayers & Claiz, qui étoit ſous la tutelle de Geoffroi, ſon oncle, en 1364 ; fut Conſeiller & Chambellan des Rois Charles V & Charles VI, & de Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne. Charles V, en reconnoiſſance de ſes ſervices, & de ce qu'il avoit été l'un des premiers de la Guienne qui s'étoient mis ſous ſon obéiſſance, après le traité de Bretigny, lui accorda, par Lettres du mois de Septembre 1370, que ſes Terres ſituées dans le reſſort & Comté d'Angoulême, reſſortiroient à l'avenir de ſon Château de la Rochefoucaud ; obtint, par une attribution particuliere, la connoiſſance de *tous délits* ; par d'autres Lettres du même tems, ce Prince lui donna ſon uſage dans la forêt de Braconne ; fit, le 24 Avril 1373, hommage de la Terre de Verteuil, que le Roi lui avoit rendue ; combattit en champ-clos dans la ville de Bordeaux, en 1380, contre *Guillaume de Montferrand*, partiſan Anglois, où il fut accompagné de 200 Gentilshommes de ſon lignage, dit *Froiſſard* ; ſervit en Flandres en 1382 ; prétendit, en 1387, au mobilier de Guillaume de la Rochefoucaud, Evêque de Luçon & de Maillezais, comme étant ſon neveu & plus proche héritier ; & au retour d'un voyage qu'il fit en Portugal, du conſentement du Roi, il fut un des Seigneurs qui ſoutinrent les joûtes faites à Paris, en 1389, à l'entrée de la Reine Isabelle de Baviere ; reçut

Digitized by Google

pluſieurs dons tant de Sa Majeſté que du Duc de Bourgogne les années ſuivantes ; vendit, en 1395, à Monsieur, Louis, Duc d'Orléans, & à Madame *Valentine*, ſa femme, une rente annuelle de 200 livres, ce qui fut ratifié par *Marguerite de Craon*, ſa ſeconde femme, en 1396 ; continua de ſervir en Guienne ſous le Duc d'Orléans & le Connétable *d'Albret* en 1403 ; fit, en 1405, acquiſition de la Terre de Marſillac & des quatre-quints de celle de Châteauneuf de *Guillaume de Craon* ; & avoit acquis, par deux contrats paſſés en la ville de Tours le 3 Janvier 1398, la Terre de Montignac-[illegible], moyennant 5400 livres, de *Pierre*, Seigneur *d'Amboiſe*, Vicomte d[illegible], Comte de Benaon, mort ſans enfans en 1426 ; & la Terre de Th[illegible], pour le prix de 1200 écus d'or, d'*Ingelger d'Amboiſe*, II. du nom, Seigneur de Rochecourbon. Il fit ſon teſtament en 1427, & avoit épouſé 1°. *Jeanne de Luxembourg*, ſœur du Comte de Saint-Pol, accordée par contrat de l'an 1384, le mariage accompli en 1385, morte ſans enfans (*a*) ; & 2°. *Marguerite de Craon*, fille aînée de *Guillaume*, Vicomte de Châteaudun, & de *Jeanne*, Dame *de Montbazon*. Elle devint Dame de Montbazon, de Sainte-Maure & de Nouaſtre, après la mort de ſes freres, par le partage qu'elle fit avec ſes ſœurs le 13 Novembre 1419. De cette ſeconde alliance vinrent : — 1. Foucaud, qui ſuit ; — 2. Hector, mort jeune ; — 3. Aymar, dont nous allons parler ci-après ; — 4, 5 & 6. Agnès, Jeanne, & Létice, mortes ſans alliance ; — 7. Catherine, mariée à *François de Chaunay*, Seigneur de Chandenier ; — 8. & Marguerite, mariée, par contrat de l'an 1399, ratifié en 1400, avec Foulques de la Rochefoucaud, Seigneur de la Boiſſiere.

Aymar de la Rochefoucaud, troiſieme fils de Gui, VIII. du nom, & de *Marguerite de Craon*, Seigneur de Montbazon, Sainte-Maure & de Nouaſtre, qu'il eut de la ſucceſſion de ſa mere, en rendit hommage le [illegible] Décembre 1436, ſervit contre les Anglois en 1441, tranſigea, en 1456, avec Jean, Seigneur de la Rochefoucaud, ſon neveu (mentionné au XVe degré), qui lui céda la Terre de Bayers ; mais cette tranſaction n'eut point d'exécution. La Terre de Bayers reſta à Jean, qui, en 1461, tranſigea avec Marguerite de la Rochefoucaud, ſa femme, & lui tranſporta la Seigneurie de Bayers pour la dédommager des aliénations qu'il avoit faites de ſes biens. Suivant un titre de l'an 1450, Aymar de la Rochefoucaud fut Chambellan du Roi. Il épouſa *Jeanne de Martreuil*, Dame de Hériçon, veuve d'*Antoine de Vivonne*, Seigneur de Bourgouin, & fille de *Guillaume de Martreuil*, Seigneur d'Aifié. Elle ſurvéquit ſon mari, & vivoit encore en 1467. Ses enfans furent : — 1. Jean de la Rochefoucaud, Seigneur de Montbazon & de Sainte-Maure, qui étudioit à Angers le 4 Décembre 1459, lorſqu'il obtint délai de faire hommage de ſa Seigneurie de Montbazon. Il mourut, ſans alliance, en 1465 ; — 2. Françoise, Dame de Montbazon, par le décès de ſon frere, mariée à *Jean d'Eſtouteville*, Seigneur de Torcy, &c. Grand-Maître des Arbalétriers de France, troiſieme fils de *Guillaume d'Eſtouteville*, Seigneur de Torcy & de Blainville, & de *Jeanne*, Dame *d'Ondeauville*. Son mari obtint permiſſion, en 1452, de fortifier la Terre de Nouaſtre, qu'il avoit eue en mariage, & plaidoit, en 1470, contre *Louis de Cruſſol*, pour la Terre de Martreuil : il n'eut point d'enfans ; — 3. Guillemette, mariée, en 1456, à Gui de la Rochefoucaud, ſon couſin, Seigneur de Montendre, Sénéchal d'Angoumois, morte ſans enfans ; — 4. & Jeanne, qui devint héritiere des Terres de Mont-

(*a*) L'Abbé *le Laboureur* conjecture que du mariage de Gui, VIII. du nom, Seigneur de la Rochefoucaud, &c. avec *Jeanne de Luxembourg*, vint Gui, IX. du nom, qui fut inſtitué héritier par le teſtament de ſon pere, de l'an 1192, & qui épouſa *Marguerite de Craon*. Le même Ecrivain ajoute qu'en examinant les papiers de la Maiſon, on le juſtifieroit pleinement ; mais en attendant de plus grandes preuves, nous ſuivons ce que diſent le célebre *du Cheſne*, &, d'après lui, l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.

bazon, de Sainte-Maure & de Nouaſtre après le décès de ſes ſœurs. Elle étoit alors mariée à *Jean du Fou*, Chambellan du Roi, Grand-Echanſon de France, Bailli de Touraine, dont vint — Renée du Fou, Dame de Montbazon, Sainte-Maure & de Nouaſtre, femme 1°. de *Guillaume de la Marck*, Seigneur de Lumain; & 2°. de *Louis de Rohan*, III. du nom, Seigneur de Guemené, duquel deſcendent les Ducs de Montbazon, Pairs de France. *Voyez* Rohan.

XIV. Foucaud, III. du nom, Seigneur de la Rochefoucaud, Marthon, Blanzac, Bayers, Montignac, Marſillac & Thouriers, Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VII, fut fait *Chevalier* devant le Château de Fronſac en 1451, avec Jean de Bourbon, Comte de Vendôme & autres; teſta en 1466, & mourut peu après. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Juillet 1427, *Jeanne de Rochechouart*, fille de *Geoffroi*, Vicomte de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charente, & de *Marguerite Chenin*, Dame de Mauzé. Ses enfans furent: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Aymar, Seigneur de Marthon, mort ſans Ignée; — 3. & Gui, dit Foulques de la Rochefoucaud, Seigneur de la Boiſſiere, la Barde, Saint-Laurent & Châteaugaillard. Il vendit cette derniere Terre, à vil prix, à *Jean Barthon*, Chevalier, & eut deux garçons; ſçavoir: — Antoine de la Rochefoucaud, Seigneur de Magné, qui fut ſous la tutelle de Jean, ſon oncle, & plaida, pour le retrait des Terres que ſon pere avoit vendues, contre *Jean*, & *Pierre Barthon*, ſucceſſivement Evêques de Limoges, *Pierre Barthon*, Chevalier, & autres; & auſſi contre François de la Rochefoucaud, ſon couſin, comme fils & héritier univerſel de Jean, ſon oncle. Il fut débouté de ſa demande, par Arrêt de l'an 1491. — Le ſecond fils de Gui, dit Foulques, fut Hector de la Rochefoucaud, Seigneur de Magné, qui eut auſſi un différend, en 1514, pour quelques droits, contre *Antoine Blanchard*, Religieux Infirmier de Saint-Laurent.

XV. Jean, Seigneur de la Rochefoucaud, Montignac, Marſillac, Blanzac, Charente, Marthon & Thouriers, Chevalier, Conſeiller & Chambellan des Rois Charles VII & Louis XI, obtint, vers l'an 1445, permiſſion de fortifier Marſillac, & d'y bâtir un Château; fut nommé Gouverneur de Bayonne en 1453; choiſi, comme le plus grand de tous les Vaſſaux du Comte *d'Angoulême*, pour être Gouverneur de Charles d'Orléans, Comte d'Angoulême, & pour avoir la conduite de ſa perſonne & de toutes ſes Seigneuries, en 1467; fait Capitaine de 115 lances & de 160 Brigandiniers du ban & arriere-ban des pays de Saintonge & d'Angoumois, par Lettres du 26 Mars 1468, où le Roi le qualifie *ſon amé & féal Couſin*. Il étoit alors Sénéchal du Périgord, & eut encore la commiſſion de mettre en poſſeſſion du Duché de Guienne, en 1469, Charles de France, frere du Roi Louis XI; avoit cédé à Jean d'Orléans, Comte d'Angoulême, le 3 Février 1456, les quatre-quints de la Terre de Châteauneuf, pour des redevances que ce Comte prenoit ſur ſes Terres de la Rochefoucaud & de Marſillac; & avoit pris, en 1460, poſſeſſion du Château de Parthenay, qu'il prétendoit lui appartenir comme héritier de *Jean de Rochechouart*: il s'oppoſa, le 22 Juin 1468, au don que le Seigneur *de Belleville* avoit obtenu de la Terre de Montendre. Son teſtament eſt du 2 Décembre 1471, par lequel il ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe des Cordeliers de Vertueil, qu'il avoit fondée, & mourut peu après. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Février 1446, Marguerite de la Rochefoucaud, fille de Jean, Seigneur de Barbeſieux, &c. & de *Jeanne Sanglier*, Dame de Château-Guibert. Elle hérita des Terres de Barbeſieux, Vertueil, Blenac, Mucidan, Montendre, Montguyon, Coiron & Roiſſac. Il y eut un grand procès pour la validité de ſon mariage. Elle reſta veuve, & ſe remaria à *Hardouin*, IX. du nom, Baron *de Maillé*, fils d'*Hardouin* VIII, & de *Perrenelle d'Amboiſe*. Son ſecond mari rendit, à cauſe d'elle, hommage au Comte *d'Angoulême* en 1475. De ſon premier lit vint: — François, qui ſuit. Jean de la Rochefoucaud eut encore un fils naturel, nommé Colin de la Rochefoucaud, vivant en 1476.

XVI. François, I. du nom, Comte de la Rochefoucaud, Seigneur de Marſillac,

Digitized by Google

Marſillac, Barbeſieux, Montendre, Montguyon, Coiron, Roiſſac, &c. Conſeiller & Chambellan des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII, eut l'honneur de tenir ſur les Fonts de batême, en 1494, le Roi FRANÇOIS I, & de lui donner ſon nom. Ce Prince étant parvenu à la Couronne, le fit ſon Chambellan ordinaire, & érigea en ſa faveur, en 1528, la Baronnie de *la Rochefoucaud* en *Comté*, en y incorporant celle de Marthon, les Châtellenies de Blanzac, Montignac, Vertueil, Saint-Laurent-de-Ceris & Cellefroin. Il avoit obtenu, au mois de Mars 1480, quatre Foires par an pour ſa Terre de Montignac, & rendit hommage de toutes ſes Terres au Comte *d'Angoulême* le 9 Juin 1486. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 30 Avril 1470, *Louiſe de Cruſſol*, fille de *Louis*, Seigneur de Cruſſol & de Beaudiner, Grand-Pannetier de France, Sénéchal de Poitou, & de *Jeanne de Levis-Florenſac*; & 2°. *Barbe du Bois*, fille de *François*, Seigneur du Bois, de Cerdes, &c. Du premier lit vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ANTOINE, tige de la branche des Seigneurs de Barbeſieux, rapportée ci-après; — 3. HUBERT, Seigneur de Marthon, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, Ordre qu'il quitta; fut depuis Gouverneur d'Angoumois; teſta le 11 Janvier 1566, & mourut, la même année, ſans enfans de *Jeanne de Chaſay*, qu'il avoit épouſée par contrat du 10 Mars 1559; — 4. LOUIS, mort ſans alliance; — 5. JACQUETTE, ſeconde femme de *François*, Vicomte *de Rochechouart*; — 6. ANNE, mariée à *François*, Seigneur *de Pompadour*; & du ſecond lit: — 7. LOUIS, auteur de la branche des Marquis de Montendre, rapportée en ſon rang; — 8. JEAN, Evêque de Mende, Abbé de Saint-Amand & de Monſtier-Neuf de Poitiers, mort le 24 Septembre 1538; — 9. & CATHERINE-CLAUDE, femme de *Joachim de Chabannes*, Baron de Curton, fils de *Jean*, & de *Françoiſe de Blanchefort*.

XVII. FRANÇOIS, II. du nom, Comte DE LA ROCHEFOUCAUD, Prince de Marſillac, Seigneur & Baron de Vertueil, Montignac, Charente, Thouriers, Marthon, Blanzac & Montendre, élut, par ſon teſtament de 1533, ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-François de Vertueil, ordonna que ſa Chapelle de la Rochefoucaud fût achevée, laiſſa la tutelle de ſes enfans à ſa femme, & mourut la même année. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Février 1518, *Anne de Polignac*, Dame de Randan, veuve de *Charles de Beuil*, Comte de Sancerre, fille unique & héritiere de *Jean de Polignac*, Seigneur de Randan & de Beaumont, & de *Jeanne de Chambes*. Elle eut l'honneur, après la mort de ſon ſecond mari, de recevoir l'Empereur CHARLES-QUINT & les Enfans de France en ſon Château de Vertueil en 1539, & ce Prince en fut ſi content, qu'il dit *n'avoir jamais entré en maiſon qui ſentît mieux ſa grande vertu, honneteté & Seigneurie que celle-là*. Elle fit bâtir le Château d'Onzain, & achever la Chapelle magnifique de celui de la Rochefoucaud. Ses enfans furent: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN, Abbé de Marmoutier, de Villeloin, de Cormery en 1557, Maître de la Chapelle du Roi, mort à Vertueil en 1583. Il avoit été nommé, en 1572, par HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, tuteur des enfans mineurs de *Charlotte de Roye*, ſa belle-ſœur, ſeconde femme de FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAUD, ſon frere aîné; — 3. CHARLES, tige des Comtes de Randan, rapportés ci-après; — 4. FRANÇOISE, mariée, par contrat paſſé au Château de Vertueil le 29 Mars 1540, à *Fréderic de Foix*, Comte de Candale, Captal de Buch, Seigneur d'Aſtarac & de Benauges, fils de *Gaſton*, III. du nom, & de *Marthe*, Comteſſe *d'Aſtarac*; — 5. LOUISE, nommée JEANNE dans le *Gallia Chriſtiana*, Abbeſſe de Notre-Dame de Saintes en 1544 juſqu'en 1559; — 6. FRANÇOISE, dite *la Jeune*, Religieuſe à Saint-Louis de Poiſſy, puis Abbeſſe de Notre-Dame de Saintes, après ſa ſœur, juſqu'en 1606; — 7. & MARIE, Religieuſe profeſſe à Saint-Louis de Poiſſy le 1 Juillet 1543, puis Prieure le 11 Juillet 1559, morte le 15 Mars 1561, âgée de 33 ans, enterrée ſous un mauſolée que FRANÇOISE *la Jeune*, ſa ſœur, lui fit élever à ſes dépens. Ce fut pendant qu'elle étoit Prieure, que ſe tint le fameux Colloque de Poiſſy.

XVIII. FRANÇOIS, III. du nom, Comte DE LA ROCHEFOUCAUD & de Roucy,

Prince de Marſillac, Seigneur de Vertueil, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général en Champagne, ſe ſignala à la défenſe de la ville de Metz en 1552, où il commandoit 100 Chevaux-Légers; fut Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc *de Lorraine*, qu'il mena à la bataille de Saint-Quentin, où il fut fait priſonnier en 1557, & paya 100 mille livres de rançon. Il embraſſa depuis le parti des Huguenots, pour leſquels il combattit à la bataille de Dreux en 1562, & à celle de Saint Denis en 1567; ſervit auſſi au ſiége de Chartres; fit paroître beaucoup de courage & de bravoure aux combats de la Roche-Abeille & du Port-de-Piles; aux ſiéges de Nontron, Luſignan & Poitiers; au ſecours de Châtelleraut, & à la bataille de Moncontour en 1569. Enfin il fut compris dans le maſſacre de la Saint-Barthelemi en 1572. C'étoit un Seigneur d'un eſprit enjoué, doux & agréable. Il avoit épouſé, 1°. en 1552, *Silvie Pic-de-la-Mirandole*, fille aînée de *Galeas Pic*, Prince de la Mirandole & de Concorde, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Hippolite de Gonzague*; &, 2°. par contrat du dernier Mai 1557, *Charlotte de Roye*, Comteſſe de Roucy, fille puînée de *Charles de Roye*, Comte de Roucy, & de *Madelene de Mailly*, Dame de Conti, & ſœur d'*Eléonore de Roye*, Princeſſe de Condé. Elle étoit morte le 15 Novembre 1572. Du premier lit il eut: —— 1. François, qui ſuit; & du ſecond: —— 2. Josué, Comte de Roucy, tué au combat d'Arques le 21 Septembre 1589; —— 3. Henri, mort jeune, à Paris, en 1576; — 4. Charles, tige de la branche des Comtes de Roye & de Roucy, rapportée ci après; — 5. Benjamin, Seigneur de Montignac, mort, ſans alliance, en 1596; — 6. Madelene, femme, par contrat du 4 Février 1583, de *Juſt-Louis*, Seigneur *de Tournon*, Comte de Rouſſillon, Bailli du Vivarais, & Sénéchal d'Auvergne; — 7. & Isabeau, mariée à Jean-Louis de la Rochefoucaud, Comte de Randan, ſon couſin, dont il ſera parlé à ſa branche.

XIX. François, IV. du nom, Comte de la Rochefoucaud, Prince de Marſillac, Seigneur de Vertueil, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, ſervit dignement Henri IV, auquel il amena, à Nerac, 300 chevaux, & 800 hommes d'Infanterie; & fut tué par les Ligueurs, devant Saint-Yrier-la-Perche, le 15 Mars 1591, aimant mieux mourir que de fuir. Il avoit épouſé, le 27 Septembre 1587, *Claude d'Eſtiſſac*, ſœur & héritiere de *Charles*, Seigneur *d'Eſtiſſac*, mort ſans enfans, & fille de *Louis*, Baron *d'Eſtiſſac*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la Rochelle & du pays d'Aunis, & de *Louiſe de la Beraudiere*, ſa ſeconde femme. Elle mourut le 21 Novembre 1608, laiſſant de ſon mariage: — François, qui a continué la deſcendance ci-après; — & Benjamin, Baron d'Eſtiſſac, dont nous allons parler avant la poſtérité de ſon aîné.

Benjamin de la Rochefoucaud, Baron d'Eſtiſſac, Meſtre-de-Camp d'un vieux Régiment, ſe fit eſtimer par ſa valeur & ſon zele pour la Religion & le ſervice du Roi. Il épouſa, en 1623, *Anne de Villoutreys*, fille de *Nicolas*, & d'*Anne de Moulins*. Ses enfans furent: — 1. François, dont nous allons parler; —— 2. une fille, Religieuſe à Puyberland; —— 3. & Anne Françoise-Charlotte, mariée, en 1662, à Charles-François de la Rochefoucaud, Marquis de Surgeres, fils de François, & d'*Anne de Philippier*, de la ville de Cognac.

François de la Rochefoucaud, Marquis d'Eſtiſſac, épouſa, en 1657, *Françoiſe de Gelas-de-Voiſins*, fille d'*Hector*, Marquis d'Ambres & de Leberon, Vicomte de Lautrec, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général en Languedoc en 1634, & de *Suſanne de Vignolles*. De cette alliance ſortirent ſept enfans, dont: —— deux garçons, morts jeunes; — la premiere des filles, Abbeſſe de Puyberland; — la ſeconde, Religieuſe au même lieu; — la troiſieme, nommée Elisabeth de la Rochefoucaud, Abbeſſe de Saint-Sauveur d'Evreux en 1698; — la quatrieme, Marie-Jeanne, Dame d'Eſtiſſac, mariée à *Henri-Joſeph de Lezay-Lezignem*, dit *le Comte de Lezay*; — & la cinquieme,

Digitized by Google

MARGUERITE DE LA ROCHEFOUCAUD, Religieuſe Carmélite au fauxbourg Saint-Jacques à Paris.

XX. FRANÇOIS, V. du nom, premier Duc DE LA ROCHEFOUCAUD, Pair de France, Prince de Marſillac, &c. Chevalier des Ordres, Gouverneur du Poitou, né le 5 Septembre 1588, qui fit profeſſion de la Religion Catholique, aſſiſta au Couronnement de la Reine MARIE DE MÉDICIS, à Saint Denis, femme du Roi HENRI IV. Louis XIII l'honora du Collier de ſes Ordres le 3 Décembre 1619, & le créa *Duc & Pair de France*, par Lettres données à Niort, au mois d'Avril 1622; mais, par l'avénement du Cardinal *de Richelieu* au Miniſtere, il ne prêta ſerment au Parlement que le 24 Juillet 1637. Il ſe ſignala au combat de l'Iſle de Ré, & au ſiége de la Rochelle en 1628, & mourut, en ſon Château de la Rochefoucaud, le 8 Février 1650. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Paris le 1 Mars 1611, *Gabrielle du Pleſſis-Liancourt*, fille de *Charles*, Seigneur de Liancourt, Chevalier des Ordres du Roi, premier Ecuyer de ſa petite Ecurie, Gouverneur de Paris, & d'*Antoinette de Pons* (*b*), Marquiſe de Guercheville, Dame d'honneur de la Reine MARIE DE MÉDICIS. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LOUIS, né à Poitiers le 23 Décembre 1615, dit *l'Abbé de Marſillac*, tenu ſur les Fonts de batême, à Poitiers, par le Roi Louis XIII & la Reine, nommé Evêque de Lectoure, & Abbé de Saint-Jean-d'Angely, mort le 5 Décembre 1654; — 3. HILAIRE-CHARLES, né le 14 Juin 1628, Chevalier de Malte, mort en 1651, à Saint-Amand en Berri; — 4. AIMERY, né le 13 Mai 1633, mort jeune; — 5. HENRI, né le 27 Juillet 1634, Abbé de Sainte-Colombe & de Notre-Dame de Celles, nommé à l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu, & à celle de Fontfroide, le 15 Août 1698, après le décès d'ACHILLE DE LA ROCHEFOUCAUD, ſon neveu. Louis XIV le nomma au Prieuré de Lanville le 16 Août 1689, & il mourut le 16 Décembre 1708, âgé de 74 ans; — 6. MARIE-ELISABETH, née le 10 Août 1617, Abbeſſe de Saint-Sauveur d'Evreux pendant 49 ans, morte ſubitement le 22 Octobre 1698, âgée de 81 ans; — 7. CATHERINE, née le 25 Octobre 1619, Abbeſſe de Charenton, puis du Paraclet; — 8. MARIE-CATHERINE, née le 16 Février 1622, mariée, par contrat du 27 Mai 1638, à *Louis-Roger Brulart*, Marquis de Puyzieulx & de Sillery, morte à Liancourt le 7 Mars 1698; — 9. ANTOINETTE-JEANNE, née le 20 Mars 1623, morte en 1647; — 10. GABRIELLE-MARIE, née le 13 Décembre 1624, Abbeſſe du Paraclet, puis de Notre-Dame de Soiſſons en 1683, morte au mois de Novembre 1693, après avoir embelli cette derniere Egliſe d'un riche Autel, d'un beau Chœur, de quantité de Chapelles, & de ſuperbes bâtimens; — 11. ANNE-FRANÇOISE, née le 20 Avril 1626, Coadjutrice de l'Abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux, morte en 1685; — 12. & LOUISE, née le 19 Janvier 1630, Religieuſe à la même Abbaye, & morte en 1651.

XXI. FRANÇOIS, VI. du nom, Duc DE LA ROCHEFOUCAUD, Pair de France, Prince de Marſillac, &c. né le 15 Décembre 1613, Chevalier des Ordres, Gouverneur de Poitou, dont il ſe démit en 1632, ſe ſignala à la bataille d'Avein en 1635, ſervit dignement le Roi dans ſa minorité; mais s'étant brouillé avec le Cardinal *Mazarin*, il embraſſa le parti des mécontens de Paris, & fut bleſſé, le 19 Février 1649, d'un coup de piſtolet dans la gorge, en combattant pour conduire un convoi dans cette Ville; ſervit auſſi les Princes contre ce Miniſtre, & fut bleſſé au combat du fauxbourg Saint-Antoine en 1652. Il mourut à Paris le 17 Mars 1680, & eſt Auteur de deux excellens

(*b*) Cette *Antoinette de Pons* étoit ſœur d'une autre *Antoinette de Pons*, femme de *Henri d'Albret*, Baron de Mioſſans, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Béarn, & mere de *Henri d'Albret*, II. du nom, Baron de Pons & de Mioſſans, & de *Françoiſe d'Albret*, mariée à *Jean de Groſſolles*, III. du nom, Chevalier, Baron de Flamarens, de Montaſtruc, Biret, &c. Meſtre-de-Camp d'Infanterie, dont deſcendent les Marquis de Flamarens.

Ouvrages, le *Livre des Maximes*, & les *Mémoires de la Régence* de la Reine Anne d'Autriche. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Mirebeau en Bourgogne, le 20 Janvier 1628, *Andrée de Vivonne*, Dame de la Chateigneraye, fille unique & héritiere d'*André de Vivonne*, Grand-Fauconnier de France, & de *Marie-Antoinette de Loménie*, dont : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Charles, né le 29 Septembre 1635, Chevalier de Malte, qui eut l'Abbaye de Moleſme, ſur la démiſſion du Prince *de Conti*, & s'en démit en faveur d'Alexandre, ſon frere : il mourut le 19 Novembre 1692 ; — 3. Henri-Achille, né le 8 Décembre 1642, Chevalier de Malte, Abbé de Fontfroide, de Beauport, & nommé à l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu le 20 Janvier 1687, après la mort d'*Hyacinthe Serroni*, premier Archevêque d'Alby : il décéda le 19 Mai 1698, & fut enterré à Saint-Germain-des-Prés ; — 4. Jean-Batiste, dit le *Chevalier de Marſillac*, né le 19 Août 1646, reçu Enſeigne au Régiment du Roi, Infanterie, le 29 Octobre 1666, puis Lieutenant le 8 Novembre de la même année, tué en Allemagne dans la campagne de 1672 ; — 5. Alexandre, dit *l'Abbé de Vertueil*, né en Avril 1655, Abbé de Beauport & de Moleſme après ſon frere, mort Prieur de Bonnes-Nouvelles à Rouen, le 16 Mai 1721 ; — 6. Marie-Catherine, dite *Mademoiſelle* de la Rochefoucaud, née le 22 Février 1637, qui légua un Annuel dans l'Egliſe de Sainte-Geneviéve ; fit des fondations en la ville de la Rochefoucaud pour l'inſtruction de la jeuneſſe, & pour des pauvres filles, affligées de maladies incurables. Elle eſt morte le 5 Octobre 1711, & a été enterrée à Sainte-Geneviéve ; — 7. Henriette, appellée *Mademoiſelle de Marſillac*, née le 15 Juillet 1638, morte le 3 Novembre 1721, âgée de 83 ans, 3 mois & 19 jours, après avoir teſté le 10 Mars 1720, & fait des legs particuliers à chacun de ſes domeſtiques, qu'elle nomma légataires univerſels du ſurplus de ſes biens à partager entr'eux chacun à proportion de leurs legs ; — 8. & Françoise, appellée *Mademoiſelle d'Anville*, née le 9 Août 1641, morte le 22 Mars 1708, auſſi ſans alliance.

XXII. François, VII. du nom, Duc de la Rochefoucaud, Pair & Grand-Veneur de France, Prince de Marſillac, Marquis de Guercheville, Duc de la Roche-Guyon, Marquis de Liancourt, Baron de Vertueil, &c. Chevalier des Ordres, Grand-Maître de la Garderobe, né le 15 Juin 1634, commença ſes premiers ſervices en 1652 ; ſe trouva au ſiége de Landrecie en 1655 ; fut Meſtre-de-Camp d'un Régiment Royal de Cavalerie le 27 Mai 1666 ; accompagna le Roi à la conquête de la Flandre en 1667, le ſuivit à celle de la Franche-Comté en 1668 ; fut fait Gouverneur de Berri le 13 Décembre 1671 ; ſe ſignala au paſſage du Rhin en 1672, où il reçut un coup de mouſquet qui lui fracaſſa l'épaule gauche ; ſe trouva aux ſiéges de Maſtricht, de Beſançon, de Limbourg, & aux priſes de Valenciennes, Cambray, Ypres & Namur ; & eſt mort Grand-Veneur de France, le 11 Janvier 1714, âgé de 79 ans. Il avoit épouſé, le 13 Novembre 1659, *Jeanne-Charlotte du Pleſſis-Liancourt*, fille unique de *Henri du Pleſſis*, Comte de la Roche-Guyon, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & d'*Eliſabeth de Lannoy*. Elle mourut le 30 Septembre 1669, âgée de 24 ans, laiſſant : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Henri-Roger, Marquis de Liancourt, né le 14 Juin 1665, d'abord Colonel du Régiment de la Marine le 7 Décembre 1683, qui ſe diſtingua à la bataille de Stafarde, où il fut bleſſé ; fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 23 Décembre 1702, & eſt mort le 21 Mars 1749, en ſon Château de Liancourt, âgé de 84 ans, ſans alliance ; — 3. &, ſuivant *Moréri*, Charlotte-Françoise-Gabrielle, morte le 17 Août 1676, âgée d'environ 15 ans.

XXIII. François, VIII. du nom, Duc de la Rochefoucaud, en Angoumois, de la Roche-Guyon au Vexin-François, Pair de France, Prince de Marſillac, Marquis de Barbeſieux, Comte de Duretal, Seigneur & Baron de Caheuſac, Vertueil, Montignac, Charente, Thouriers, Montclard, Eſtiſſac, Saint-Clau, Genac, d'Anville, &c. né le 17 Août 1663, prêta ſerment entre les mains du Roi, pour ſes charges de Grand-Veneur de France, & de Grand-Maître de

Digitized by Google

la Garderobe, en ſurvivance de ſon pere, le 20 Novembre 1679, obtint une nouvelle érection en *Duché* de la Terre de *la Roche-Guyon*, pour ſes enfans mâles & femelles, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye, enregiſtrées au Parlement le 27 Mars 1681; fut fait Colonel du Régiment de Navarre le 4 Septembre 1683; ſe trouva au ſiége de Luxembourg en 1688; ſe ſignala à la bataille de Fleurus en 1690, au combat de Steinkerque en 1692, à la bataille de Nerwinde en 1693, où il eut le pied caſſé, dont il reſta eſtropié; enſuite aux ſiéges de Mons & de Namur; commanda à la priſe de pluſieurs Places dans le Palatinat; fut fait Maréchal-de-Camp le 3 Janvier 1696; prêta ſerment au Parlement, en qualité de Duc & Pair de France, le 2 Septembre 1715; fut reçu Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724; ſe démit de la charge de Grand-Veneur après le décès de ſon pere, & mourut à Paris le 22 Avril 1728, dans la 65ᵉ année de ſon âge. Son corps fut porté à la Rochefoucaud, ſépulture de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Octobre 1679, *Madelene-Charlotte le Tellier*, fille aînée de *François-Michel le Tellier*, Marquis de Louvois, de Courtenvaux & de Barbeſieux, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roi, Surintendant des Bâtimens, & d'*Anne de Souvré*, Marquiſe de Courtenvaux; & petite-fille de *Michel le Tellier*, Chancelier de France. Elle eſt morte à Paris le 18 Novembre 1735, dans ſa 71ᵉ année: ſes entrailles furent dépoſées à Saint-Sulpice, ſa Paroiſſe, ſon cœur à Vertueil, & ſon corps fut inhumé à la Rochefoucaud. De ce mariage ſont iſſus: — 1. François, Prince de Marſillac, né le 17 Avril 1681, mort le 29 Juillet 1699, enterré à Sainte-Geneviéve, au tombeau du Cardinal de la Rochefoucaud; — 2. Charles-Maurice, né le 15 Août 1684, mort le 21 Avril 1694, enterré à Sainte-Geneviéve; — 3. Michel-Camille, Prince de Marſillac, puis Duc de la Roche-Guyon, né le 6 Juillet 1686, Meſtre-de-Camp du Régiment de Marſillac, Cavalerie, par Proviſions données à Verſailles le 7 Novembre 1705, & par d'autres du 26 Mars 1709, Meſtre-de-Camp du Régiment d'Uzès, mort de la petite vérole à Cambray, le 5 Août 1712; — 4. Roger, dit *l'Abbé* de la Rochefoucaud, né le 27 Juillet 1687, nommé, au mois de Décembre 1707, à l'Abbaye du Bec-Heloin, vacante par le décès de l'Archevêque de Rouen; & à celle de Fontfroide, avec le Prieuré de Lanville, le 24 Décembre 1708. Il obtint un Bref du Pape pour jouir du revenu de ſes Bénéfices & prendre l'épée; alla ſervir en Hongrie dans l'armée de l'Empereur, ſous le nom de *Prince de Marſillac*; & y mourut le 18 Juin 1717, âgé de 30 ans; — 5. Gui, Comte de Duretal, né à Liancourt le 19 Septembre 1688, mort en Mai 1698, & enterré à Sainte-Geneviéve avec ſes freres; — 6. Alexandre, qui ſuit; — 7. Aimery, Comte d'Anville, né à Paris le 15 Décembre 1691, mort le 1 Novembre 1699, & enterré, avec ſes freres, à Sainte-Geneviéve; — 8. autre Gui, né à Paris le 8 Septembre 1698, reçu Chevalier de Malte de minorité, pourvu, en 1703, par le Grand-Maître de l'Ordre, de la Commanderie Magiſtrale de Pezenas, vacante par la mort du Comte *de Hauteville*. Il quitta l'Ordre de Malte au décès de Roger, ſon frere, & après avoir fait ſes Caravannes, prit le titre de *Comte de la Rochefoucaud*; eut, le 1 Avril 1719, Commiſſion de Meſtre-de-Camp reformé, à la ſuite du Régiment de la Roche-Guyon, Cavalerie, & fut fait Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, par Brevet du 2 Juin 1730. Feu Louis XV le fit *Duc de la Roche-Guyon*, & lui donna le Régiment de Cavalerie de ce nom, vacant par la démiſſion volontaire du Duc de la Rochefoucaud, ſon frere aîné. Il eſt mort à Paris, de la petite-vérole, le 16 Novembre 1731, & eſt inhumé à Sainte-Geneviéve. Il devoit épouſer, quelques jours avant ſa mort, Marie-Louise-Nicole de la Rochefoucaud, ſa niéce, & le Pape avoit accordé des diſpenſes pour ce mariage; — 9. Madelene-Françoise, née le 11 Septembre 1689, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie à Saint-Denis, morte le 22 Avril 1717; — 10. & Emilie, née le 9 Novembre 1700, dite *Mademoiſelle* de la Rochefoucaud, mariée, le 4 Janvier 1725, à *Charles-Emmanuel de Cruſſol*, Duc d'Uzès, premier Pair de France, fils aîné de *Jean-Charles de Cruſſol*, Duc d'Uzès, premier Pair de France, Che-

Digitized by Google

valier des Ordres, & d'*Anne-Marie de Bullion*. Elle eſt morte de la petite vérole, au Château de Bonnelles, le 25 Octobre 1753.

XXIV. ALEXANDRE, Duc DE LA ROCHEFOUCAUD & de la Roche-Guyon, né le 29 Septembre 1690, Seigneur de l'ancien Duché-Pairie de Hallwin, aujourd'hui Marquiſat de Maignelais, en Picardie, Prince ou Sire de Marſillac en Poitou, Marquis de Liancourt en Beauvoiſis, Comte de Duretal en Anjou, Baron de Vertueil, Marthon, Eſtiſſac, Anville, & Montignac en Angoumois, Grand-Maître de la Garderobe du Roi, en ſurvivance de ſon pere; porta d'abord le nom de *Comte de Montignac*; avoit été Garde-Marine en 1707, fit ſa premiere campagne dans l'Eſcadre du Chevalier *de Forbin*; fut fait Enſeigne de Vaiſſeau en 1708; s'embarqua à Dunkerque pour paſſer en Ecoſſe; fut Lieutenant en 1709, Capitaine en 1710; ſervit en cette qualité en 1711 & 1712; eut le Régiment de ſon frere la même année, à la tête duquel il ſe trouva aux ſiéges de Douay, du Queſnoy & de Bouchain. Par des Lettres-Patentes données à Marly au mois de Février 1713, enregiſtrées le 4 Mars ſuivant, que ſon pere obtint en ſa faveur, il fut créé *Duc de la Roche-Guyon*; fit la même année la campagne d'Allemagne, où il ſe trouva à la priſe de Landau & de Fribourg; fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1719, ſervit en cette qualité en Eſpagne, ſe démit, en 1727, de ſon Régiment, en faveur de ſon frere, le Duc *de la Roche-Guyon*, & quitta le ſervice; mais après le décès de ſon frere, le Roi lui rendit ce même Régiment de Cavalerie, & il pria Sa Majeſté de vouloir bien le donner à LOUIS-CHRISTOPHE DE LA ROCHEFOUCAUD-LANGHEAC, Comte d'Urté, ſon couſin, qui étoit Capitaine dans ce Régiment. Il fut reçu Chevalier des Ordres le 16 Mai 1728, & Duc & Pair de France au Parlement le 22 Février 1729; ſuivit le Roi en Flandres & en Allemagne pendant la campagne de 1744, où il fit les fonctions de ſa charge de Grand-Maître de la Garderobe. Sur la fin de la même année il fut diſgracié de la Cour, & exilé à ſa Terre de la Roche-Guyon; mais quelque tems après il eut permiſſion d'aller dans ſes autres Terres, & même de venir à Paris, & d'y reſter autant qu'il voudroit, enſorte que ſon exil fut réduit à ne pas aller à la Cour. Il eſt mort à Paris le 4 Mars 1762, & avoit épouſé, le 30 Juillet 1715, *Eliſabeth-Marie-Louiſe-Nicole de Bermond-du-Caylar-de-Thoiras-d'Amboiſe*, Comteſſe d'Aubijoux, fille unique & héritiere de *Jacques-François de Bermond-du-Caylar*, Marquis de Thoiras, Brigadier des Armées du Roi, & de *Françoiſe-Louiſe de Berard*, Dame de Bernis. Elle eſt morte en ſon Château de Liancourt le 30 Septembre 1752. De ce mariage ſont iſſus: — 1. FRANÇOIS, Prince de Marſillac, né le 31 Décembre 1717, mort en Septembre 1718; — 2. autre FRANÇOIS, Prince de Marſillac, né le 21 Octobre 1720, décédé le 19 Avril 1721; — 3. MARIE-LOUISE-NICOLE, dite *Mademoiſelle* DE LA ROCHEFOUCAUD, née le 22 Septembre 1716, mariée, le 28 Février 1732, par diſpenſe, à JEAN-BATISTE-LOUIS-FRÉDERIC DE LA ROCHEFOUCAUD-DE-ROYE, ſon couſin, créé *Duc d'Anville*, &c. mentionné au XXIIIe degré de la branche des Ducs d'Anville; —— 4. MARIE, dite *Mademoiſelle de la Roche-Guyon*, née au mois de Décembre 1718, mariée, le 18 Novembre 1737, à LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND DE LA ROCHEFOUCAUD-DE-ROYE, Duc d'Eſtiſſac, Gouverneur de Bapaume, ſon couſin, dont il ſera parlé dans la branche des Ducs d'Eſtiſſac; — 5. & ADÉLAÏDE, dite *Mademoiſelle de Marſillac*, né en Décembre 1721, morte à Paris, au Couvent de la Viſitation de la rue Saint-Jacques, le 9 Août 1737.

Comtes de ROYE & de ROUCY.

XIX. CHARLES DE LA ROCHEFOUCAUD, dit *de Roye*, troiſieme fils de FRANÇOIS, III. du nom, Comte DE LA ROCHEFOUCAUD, & de *Charlotte de Roye*, Comteſſe de Roucy, ſa ſeconde femme, fut Comte de Roucy après le décès de ſon frere Josué, tué au combat d'Arques, & mourut à Paris en 1605. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Juillet 1600, *Claude de Gontaut-Biron*, fille puinée d'*Armand de Gontaut*, Seigneur de Biron, Chevalier des Ordres, Maréchal de France, & de *Jeanne*, Dame *d'Orneſan* & de Saint-Blancard. Elle mourut en

Digitized by Google

1617, laiſſant : — François, qui ſuit ; — & Charlotte de la Rochefoucaud, dite *de Roye*, femme de *Louis de Champagne*, Comte de la Suze, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & morte le 6 Septembre 1637.

XX. François de la Rochefoucaud, dit *de Roye* (I. du nom de ſa branche), Comte de Roucy, Baron de Pierrepont, de Chef-Boutonne, de Blanzac, Niſy-le-Comte, &c. tranſigea, le 6 Octobre 1632, avec *Juſt-Henri de Tournon*, fille & héritiere de Madelene de la Rochefoucaud, ſa tante, ſur les ſucceſſions de leurs ayeul & ayeule, & mourut en ſon Château de Roucy, le 3 Janvier 1680, âgé de 77 ans. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Sedan le 13 Décembre 1627, *Julienne-Catherine de la Tour*, fille puînée de *Henri de la Tour*, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, Pair & Maréchal de France, & d'*Iſabelle de Naſſau-Orange*. De cette alliance vinrent : — 1. Frédéric-Charles, qui ſuit ; — 2. Henri, Vidame de Laon, tué au ſiége de Mouzon en 1652 ; — 3. & Elisabeth-Charlotte, morte jeune.

XXI. Frédéric-Charles de Roye-de-la-Rochefoucaud, Comte de Roye & de Roucy, Lieutenant-Général des Armées de France en 1676, fit hommage à ſa Majeſté, des Fiefs & Comté de Roucy, &c. le 6 Juin 1681 ; alla, avec ſa permiſſion, en Dannemarck en 1683, y commanda les Armées du Roi de Dannemarck, en qualité de Grand-Maréchal, & fut fait Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant ; paſſa, en 1686, à Hambourg, où il ſéjourna quelque tems ; delà en Angleterre en 1688, où le Roi Jacques II le fit Pair d'Irlande ; & mourut à Bath, où il étoit allé prendre les eaux, le 9 Juin 1690, âgé de 57 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Juin 1656, *Eliſabeth de Durfort*, ſa couſine-germaine, fille puînée de *Gui-Aldonce de Durfort*, Marquis de Duras & de Lorges, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Eliſabeth de la Tour-de-Bouillon*. Elle ſe retira en Angleterre, pour la Religion P. R., en 1688, & mourut à Londres le 14 Janvier 1715, âgée de 82 ans. De ce mariage ils ont eu : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Gui, Vidame de Laon, tué au ſiége de Luxembourg en 1684 ; — 3. Charles, tige des Ducs d'Eſtiſſac, rapportés ci-après ; — 4. Frédéric-Guillaume de Roye-de-la-Rochefoucaud, Comte de Champagne-Mouton, puis de Marthon, qui a ſuivi ſon pere en Dannemarck, s'eſt retiré enſuite en Angleterre, où il a eu un Régiment ; a été fait Comte & Pair d'Irlande, & nommé *Milord Liſfort*. La Reine Anne d'Angleterre l'a fait Colonel de l'un des ſix Régimens François, levés pour ſervir en Portugal, & Major-Général : il eſt décédé ſans alliance ; —— 5. Sophy-Charles, mort jeune ; — 6. Louis, dont la poſtérité ſera mentionnée ci-après, ſous le titre de *Ducs d'Anville* ;

7. Barthelemi, Comte de Chef-Boutonne, appellé *le Marquis* de la Rochefoucaud, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Flandres, Capitaine des Gardes de Madame la Ducheſſe *de Berri*, nommé, le 31 Mars 1720, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 3 Novembre 1724, âgé de 51 ans. Il avoit épouſé, en Novembre 1715, *Pauline de Prondre*, fille de *Paulin*, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Marguerite Petit-de-Ravannes*, dont il a laiſſé, pour fille unique, — Marguerite-Pauline-Françoise de Roye-de-la-Rochefoucaud, née en 1716, mariée, le 10 Août 1733, à *Alexandre-Maximilien-Balthaſard-Dominique de Gand-Villain-de-Merode*, & de Montmorency, Comte de Middelbourg, Colonel du Régiment de la Marine, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de la ville de Bouchain, fait Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, fils de feu *Jean-Alphonſe de Gand-Villain*, Prince d'Iſenghien, & de *Marie-Thérèſe de Crevant-d'Humieres*, dont poſtérité ;

8. Charlotte de Roye, dite *de Roucy*, qui s'eſt retirée, avec ſa mere, en Angleterre en 1688, où elle a été faite Gouvernante du Prince Guillaume & de la Princeſſe Marie, enfans du Roi Georges II, en Mars 1724 ; — 9. Henriette, qui paſſa auſſi en Angleterre, & y épouſa *Guillaume*, Comte *de Staffort*, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, duquel elle étoit veuve en 1697, ſans enfans, morte à Londres le 21 Novembre 1732 ; — 10. Isabelle, Religieuſe en l'Abbaye Notre-Dame de Soiſſons, morte, Abbeſſe de Saint-Pierre de

Reims, en Août 1711; — 11. Marie, Religieuse en la même Abbaye, puis Abbesse du Paraclet, Diocèse de Troyes, en Août 1705; — 12. & Eléonore-Christine de Roye, mariée, par contrat du 28 Février 1697, à *Jérôme Phelypeaux*, Comte de Pontchartrain, Secrétaire d'Etat, Commandeur, Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, fils de *Louis Phelypeaux*, Comte de Pontchartrain, Chancelier de France, & de *Marie de Maupeou*. Elle est morte, âgée de 27 ans, le 13 Juin 1708, avec une grande réputation de vertu & de piété, mere, entr'autres enfans, du Comte *de Maurepas*, Chef du Conseil des Finances, sous le Roi régnant, en 1776.

XXII. François de Roye-de la-Rochefoucaud, II. du nom, Comte de Roucy & de Roye, Seigneur de Pierrepont, Mestre-de-Camp du Régiment des Cravates, puis Capitaine des Gendarmes Ecossois, Commandant de la Gendarmerie, Gouverneur de Bapaume, partagea avec ses freres & sœurs le 25 Février 1692; fut nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi en Décembre 1702; servit au siége de Brisac & à la bataille de Spire en 1703, à celle d'Hochstet en 1704, & mourut à Paris le 29 Novembre 1721, âgé de 61 ans. Il avoit épousé à Versailles, le 8 Février 1689, *Catherine-Françoise d'Arpajon*, morte le 8 Décembre 1716, fille unique de *Louis*, Duc *d'Arpajon*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine-Henriette de Harcourt-Beuvron*, sa troisieme femme, Dame d'honneur de feu Madame la Dauphine. De leur mariage ils ont eu : — 1. François, qui suit; — 2. *N.....*, Marquis de Roucy, mort au mois de Mai 1711; — 3. Frédéric-Jérôme, né le 16 Juillet 1701, nommé Abbé de Saint-Romain de Blaye au mois de Novembre 1717, de Beauport au mois de Mai 1722; Prieur de Lanville, Diocèse d'Angoulême; de Bonnes-Nouvelles, Diocèse de Rouen; Archevêque de Bourges le 27 Janvier 1729, sacré le 7 Août même année par l'Archevêque de Rouen, assisté des Evêques de Laon & de Beauvais; fait Prieur de la Charité-sur-Loire au mois d'Avril 1732; & le 29 Septembre 1738, élu Coadjuteur du Cardinal d'Auvergne à l'Abbaye de Cluny, au Chapitre-Général tenu ledit jour; reçu Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 2 Février 1742; un des Présidens de l'Assemblée du Clergé de France, tenue en Avril suivant, & ès années 1750 & 1755; Titulaire le 16 Avril 1747, par le décès du Cardinal d'Auvergne; nommé à l'Abbaye d'Aisnay le 7 Mai, créé Cardinal du titre de Sainte-Agnès hors les murs, la même année; Ambassadeur de France à Rome en 1748; nommé à l'Abbaye de Saint-Vandrille en 1755, ensuite chargé du détail des affaires concernant la nomination aux Bénéfices, fait Grand-Aumônier de France en 1756; mort le 29 Avril 1757, & inhumé dans le Chœur de l'Eglise Saint Sulpice; —— 4. Françoise-Marguerite, Religieuse à Notre Dame de Soissons, dont elle est devenue Abbesse en 1737; —— 5 & 6. Elisabeth-Catherine, & Charlotte-Eléonore, Religieuses dans la même Abbaye.

XXIII. François de Roye-de la-Rochefoucaud, Comte de Roucy & de Roye, Vidame de Laon, Baron de Pierrepont, Marquis de Séverac, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, par commission du 18 Novembre 1705, réformé après la paix d'Utrecht, & Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719, mort le 24 Février 1725, âgé de 36 ans, & inhumé à Saint-Sulpice, avoit épousé, le 4 Septembre 1714, *Marguerite-Elisabeth Huguet*, morte à Paris le 4 Décembre 1735, âgée de 41 ans, fille unique d'*Alphonse-Denis Huguet*, Conseiller au Parlement de Paris, mort le 16 Février 1715, âgé de 80 ans, & de *Marguerite de Turmenies-Nointel*, laquelle, après le décès de son mari, se fit Religieuse. De ce mariage sont issus : — 1 & 2. deux garçons, morts au berceau; —— 3. Elisabeth, dite *Mademoiselle de Roucy*, née le 13 Décembre 1720, mariée, le 4 Mars 1737, dans la Chapelle de l'Hôtel de la Rochefoucaud, à *François-Joseph de Bethune*, Duc d'Ancenis, Colonel d'un Régiment de Cavalerie de son nom, ensuite Capitaine d'une des Compagnies des Gardes-du-Corps du Roi, fils unique de *Paul-François*, Duc *de Bethune*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de ses Armées, & de *Julie-Christine-Régine Georges-d'Entraigues*. Voyez Bethune;

Digitized by Google

Bethune ; — 4. Françoise-Pauline, appellée *Mademoiſelle de Roye*, née le 2 Mars 1723, mariée, le 29 Février 1740, à *Louis-Antoine de Gontaut*, Duc de Biron, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres, Colonel du Régiment des Gardes-Françoiſes ; —— 5. & Isabelle-Eléonore, dite *Mademoiſelle de Séverac*, née poſthume le 23 Août 1725, morte le 20 Mai 1726.

Ducs d'Estissac, ſortis des Comtes de Roye & de Roucy.

XXII. Charles de la Rochefoucaud-de-Roye, Comte de Blanzac, troiſieme fils de Frédéric-Charles, Comte de Roye & de Roucy, & d'*Eliſabeth de Durfort*, fut ſucceſſivement Colonel du Régiment de Guienne, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1704, Gouverneur de Bapaume, & eſt mort à Paris le 4 Septembre 1732, âgé de 67 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Mai 1691, *Marie-Henriette d'Aloigny-de-Rochefort*, veuve de *Louis-Fauſte de Briehanteau*, Marquis de Nangis, & fille de *Henri-Louis d'Aloigny*, Marquis de Rochefort, Maréchal de France, & de *Madelene de Laval-Boiſdauphin*. Elle eſt morte à Paris le 18 Octobre 1736, dans ſa 73e année, ayant eu : — 1. N....., né en Septembre 1695, mort au berceau ; —— 2. Louis-François-Armand, qui ſuit ; — 3. Geneviéve-Armande, mariée, le 30 Décembre 1708, à *Philippe-Aymar de Clermont*, Comte de Tonnerre, ci-devant Colonel du Régiment de Poitou, Infanterie, fils de *François-Joſeph*, Comte de Clermont & de Tonnerre, & de *Marie de Hannivel-de-Mennevillette*. Elle eſt décédée à Paris le 24 Octobre 1745, âgée de 54 ans ; — 4. & Marie-Louise, mariée, en 1718, à *Guy-Marie de Lopriac*, Marquis de Coetmadeuc & d'Aſerac, dit *le Comte de Donges*, Maréchal-de-Camp au mois de Juin 1744.

XXIII. Louis-François-Armand de la Rochefoucaud-de-Roye, d'abord appellé *le Comte de Marthon*, puis *Comte de Roucy*, né le 22 Septembre 1695, Meſtre-de-Camp du Régiment de Conti, Infanterie, Gouverneur de la ville de Bapaume en Septembre 1732, après le décès de ſon pere ; Brigadier d'Infanterie le 20 Février 1734 ; a été créé *Duc* par brevet le 24 Octobre 1737, ſous le nom de *Duc d'Eſtiſſac* ; reçu Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1749, & Grand-Maître de la Garderobe de Sa Majeſté ; eſt devenu chef des nom & armes de ſa Maiſon, par la mort du dernier Duc de la Rochefoucaud, ſon beau-pere, en 1762. Il a épouſé, le 18 Novembre 1737, en la Chapelle de l'Hôtel de la Rochefoucaud, Marie de la Rochefoucaud, dite *Mademoiſelle de la Roche-Guyon*, ſa couſine, 2e fille d'Alexandre, Duc de la Rochefoucaud & de la Roche-Guyon, & d'*Eliſabeth-Marie-Louiſe-Nicole de Bermond-du Caylar*, dont : —— 1. François-Alexandre-Fréderic, qui ſuit ; —— 2. Armand-Alexandre-Roger, appellé *le Comte de Duretal*, né le 19 Octobre 1748, — 3. Emilie-Alexandrine, née le 31 Décembre 1742, mariée au Prince *de Montmorency-Robecque*, Grand-d'Eſpagne ; — 4. & Adélaïde-Martine, née le 7 Novembre 1745, morte.

XXIV. François-Alexandre-Fréderic de la Rochefoucaud, né le 11 Janvier 1747, Duc de Liancourt, a épouſé, en Août 1764, *Félicité-Sophie de Lannion*, fille aînée d'*Hyacinthe-Cajétan*, Comte *de Lannion*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Mahon, décédé en 1762, & de *Marie-Charlotte-Félicité de Clermont-Tonnerre*, morte le 16 Novembre 1774. Ils vivent, en 1776, ſans enfans.

Ducs d'Anville, ſortis des Comtes de Roye & de Roucy.

XXII. Louis de la Rochefoucaud-de-Roye, d'abord appellé *le Chevalier de Roucy*, puis *Marquis de Roye*, ſixieme fils de Fréderic-Charles, Comte de Roye & de Roucy, & d'*Eliſabeth de Durfort*, fut fait Lieutenant-Général des Galeres de France le 1 Mai 1704, Marquis de la Ferté-ſous-Jouarre, mourut à Paris le 6 Mai 1751, & eſt inhumé à Saint-Sulpice. Il avoit épouſé, en Janvier 1704, *Marthe du Caſſe*, fille de *Jean du Caſſe*, Chef d'Eſcadre, puis

Lieutenant-Général des Armées navales du Roi, Gouverneur de Saint-Domingue, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Chevalier de la Toiſon d'or, décédé au mois de Juillet 1715, & de *Marthe Baudry*. Elle eſt morte le 7 Décembre 1743, âgée de 82 ans, & a laiſſé de ſon mariage : — JEAN-BATISTE-LOUIS-FRÉDERIC, qui ſuit ; — & MARTHE-CHARLOTTE, née le 10 Décembre 1713, nommée Abbeſſe de Saint-Pierre de Reims le 14 Mai 1744.

XXIII. JEAN-BATISTE-LOUIS-FRÉDERIC DE LA ROCHEFOUCAUD-DE-ROYE, appellé d'abord *le Marquis de Roucy*, né le 17 Août 1709, pourvu, en ſurvivance de ſon pere, de la charge de Lieutenant-Général des Galeres de France le 7 Décembre 1720, créé *Duc* par brevet de Sa Majeſté, ſous le nom de *Duc d'Anville*, le 15 Février 1732 ; fait Lieutenant-Général des Armées navales au mois de Janvier 1745, eut, en cette qualité, le commandement d'une Eſcadre de dix-huit vaiſſeaux de guerre, qui mit à la voile à Breſt au mois de Juin 1746, & fut dans l'Amérique porter des ſecours & des munitions de guerre & de bouche aux Iſles Françoiſes. Ce voyage fut malheureux par les tempêtes qui diſperſerent les vaiſſeaux à la vue de l'Acadie, qu'on avoit deſſein de prendre ſur les Anglois. La maladie ſe mit dans les équipages & les troupes de débarquement. Il en décéda les trois quarts, & le Duc d'Anville fut du nombre des morts, le 28 Septembre 1746, âgé de 37 ans. Il avoit épouſé, le 28 Février 1732, MARIE-LOUISE-NICOLE DE LA ROCHEFOUCAUD, fille aînée du feu Duc DE LA ROCHEFOUCAUD, & d'*Eliſabeth-Marie-Louiſe-Nicole de Bermond-du-Caylar*, dont il a laiſſé : — 1. LOUIS-ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. ELISABETH-LOUISE, née le 17 Juin 1740, mariée, le 29 Avril 1757, à *Antoine-Auguſte de Rohan Chabot*, Comte de Maillé-la-Marche, dit le *Comte de Chabot*, — 3. & ADÉLAÏDE-EMILIE, née le 4 Octobre 1745.

XXIV. LOUIS-ALEXANDRE, Duc DE LA ROCHEFOUCAUD & de la Roche-Guyon, Prince de Marſillac, né le 11 Juillet 1743, neveu à la mode de Bretagne du Duc *d'Eſtiſſac*, Colonel du Régiment de la Sarre en Avril 1767, a épouſé, par contrat ſigné le 7 Décembre 1762, célébration le 13, *Louiſe-Pauline de Gand-de-Merode-de-Montmorency*, née le 7 Avril 1747, & ſœur cadette de la Comteſſe de Lauraguais. Elle eſt morte, depuis quelques années, d'une chûte de cheval.

Comtes de RANDAN, *éteints, ſortis de la branche aînée.*

XVIII. CHARLES DE LA ROCHEFOUCAUD, fils puîné de FRANÇOIS, II. du nom, Comte DE LA ROCHEFOUCAUD, & d'*Anne de Polignac*, Dame de Randan, Seigneur du Luguet, Sigone & Cellefroin, Comte de Randan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe, & Ambaſſadeur en Angleterre ſous FRANÇOIS II, ſe trouva au ſiége de Metz ; mourut d'une bleſſure qu'il reçut à celui de Rouen, le 4 Novembre 1562, âgé de 37 ans, & fut inhumé derriere le Chœur de l'Egliſe Métropolitaine, où ſe voient deux épitaphes, l'une latine, & l'autre françoiſe. Il avoit épouſé *Fulvie Pic-de-la Mirandole*, Dame d'honneur de la Reine LOUISE DE LORRAINE, femme du Roi HENRI III, & fille puînée de *Galeas Pic*, Prince de la Mirandole, dont : — 1. JEAN-LOUIS, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Cardinal du titre de Saint-Calixte en 1607 ; fait Grand-Aumônier de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, Evêque de Clermont, puis de Senlis, Conſeiller d'Etat, Abbé de Tournus, de l'Aumône ou du petit Cîteaux, de Monſtier Saint-Jean, & de Sainte-Geneviéve de Paris, où il mourut Sous-Doyen du Sacré Collége, le 14 Février 1643, âgé de 88 ans, & fut inhumé ſous un magnifique tombeau ; — 4. ALEXANDRE, Prieur de Saint-Martin en Vallée, Abbé de Saint-Pourçain, qui prit imprudemment le parti de *Marthe Broſſier*, prétendue démoniaque, & en mourut de chagrin ; — 5. & MARIE-SILVIE, mariée, par contrat paſſé à Paris le 27 Octobre 1579, à *Louis de Rochechouart*, Baron de Chandenier, fils de *Claude*, & de *Jacqueline Baul-*

Digitized by Google

dot, dite *de Mailly*. Après le décès de ſon mari, elle ſe rendit Carmélite au fauxbourg Saint-Jacques à Paris en 1610, & y mourut.

XIX. Jean-Louis de la Rochefoucaud, Comte de Randan, Baron du Luguet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Auvergne, Capitaine de 100 hommes d'armes, ſuivit le parti de la Ligue, & fut tué le 10 Mars 1590. en voulant recouvrer Iſſoire, que la Nobleſſe du parti du Roi avoit ſurpris. D'Isabelle de la Rochefoucaud, ſa couſine, fille de François, III. du nom, Comte de la Rochefoucaud, & de *Charlotte de Roye*, Comteſſe de Roucy, ſa ſeconde femme, il laiſſa :

XX. Marie-Catherine de la Rochefoucaud, en faveur de laquelle le Roi érigea le *Comté de Randan* en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1661, enregiſtrées au Parlement le 15 Décembre 1663, & en la Chambre des Comptes le 25 Juin 1664. Ces Lettres d'érection portent que ce Duché Pairie paſſera à la Comteſſe de Fleix, ſa fille, & à ſes deſcendans mâles & femelles. Elle avoit épouſé, le 8 Août 1607, *Henri de Bauffremont*, Marquis de Senecey, Chevalier des Ordres du Roi, Ambaſſadeur en Eſpagne en 1618, tué au ſiége de Royan en 1622, fils de *Claude de Bauffremont*, Marquis de Senecey, Bailly de Châlon-ſur-Saone, Gouverneur d'Auxonne, & de *Marie de Brichanteau*. Elle fut premiere Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, & Gouvernante du Roi Louis XIV; mourut le 10 Mai 1677, âgée de 89 ans, & fut inhumée daus l'Egliſe Sainte-Geneviéve. — *Marie-Claire de Bauffremont*, leur fille, épouſa *Jean-Batiſte-Gaſton de Foix*, Comte de Fleix, auquel elle porta le Duché de Randan. Elle en étoit veuve en 1646. *Voyez* Randan.

Branche des Seigneurs de Barbesieux, & Marquis de Langheac, ſortie de la premiere.

XVII. Antoine de la Rochefoucaud, Seigneur de Barbeſieux & de Ravel, ſecond fils de François, I. du nom, Comte de la Rochefoucaud, & de *Louiſe de Cruſſol*, ſa premiere femme, eut, par le partage qu'il fit avec ſon frere le 7 Juin 1518, les Seigneuries de Barbeſieux & de Ravel. Il étoit, en 1485, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, Chevalier de ſon Ordre, & Capitaine de 50 hommes d'armes, fut fait priſonnier à la bataille de Pavie en 1525; fut pourvu de la charge de Lieutenant-Général des Galeres en 1528; commanda en chef dans la ville de Marſeille en 1536; & mourut en 1537. Il avoit épouſé *Antoinette d'Amboiſe*, veuve de *Jacques d'Amboiſe*, Seigneur de Buſſy & de Ravel, & fille de *Gui d'Amboiſe*, Seigneur de Ravel, & de *Françoiſe Dauphine*. Elle devint héritiere des Terres & Seigneuries de Chaumont, Meillan, Charenton, Preuilly, &c. après la mort de *Georges d'Amboiſe*, ſon couſin, & de *Catherine d'Amboiſe*, Comteſſe d'Auxerre, ſa tante; prit une troiſieme alliance avec *Louis de Luxembourg*, Comte de Roucy, & mourut en 1552. Les enfans qu'elle eut de ſon ſecond mari furent : — 1. Gilbert, établi Grand-Sénéchal de Guienne le 10 Mai 1539, mort à Lyon, au retour de la bataille de Ceriſoles, en 1544.

2. Charles de la Rochefoucaud, Seigneur de Barbeſieux, Linieres, Meillan, Preuilly, Charenton, & le Blanc en Berri, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de l'Iſle de France le 20 Juillet 1532, puis Gouverneur de Paris le 12 Mars 1533, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & de Brie en 1568; Grand-Sénéchal de Guienne après Gilbert, ſon frere aîné; créé Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1578; & mort le 15 Juin 1583. Il avoit épouſé, par contrat du 1 Décembre 1545, *Françoiſe Chabot*, fille de *Philippe*, Comte de Buzançois, Amiral de France, & de *Françoiſe de Longwy*, Comteſſe de Buzançois & de Charny, dont trois filles; ſçavoir : — Françoise de la Rochefoucaud, Dame de Barbeſieux, mariée, par contrat du 21 Janvier 1578, à *Claude*, Marquis *d'Epinay*, Comte de Duretal & de Mathefelon, fils de *Jean*,

Marquis d'Epinay, & de *Marguerite de Scepeaux* ; — ANTOINETTE, Dame de Linieres, épouſe d'*Antoine de Brichanteau*, Seigneur de Nangis, Chevalier des Ordres, fils de *Nicolas*, Seigneur de Beauvais-Nangis, & d'*Anne d'Aguerre* ; — & CHARLOTTE DE LA ROCHEFOUCAUD, Dame de Vendeuvre, mariée, par contrat du 8 Novembre 1589, à *François des Barres*, Seigneur de Neufvy-Banegon en Bourbonnois.

3. ANTOINE, Seigneur de Chaumont, qui ſuit ; — 4. FRANÇOIS, Seigneur de Ravel, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi en 1549, marié à *Eléonore de Vienne*, fille de *François*, Seigneur de Ruffey, & de *Guillemette de Luxembourg-Brienne*, de laquelle il eut trois filles. L'aînée, CHARLOTTE DE LA ROCHEFOUCAUD, femme de *Louis de Combourſier*, Seigneur du Terrail ; la ſeconde, GILBERTE, mariée, le 5 Août 1584, à *Jean*, Vicomte *d'Eſtaing*, Seigneur de Murol ; & la troiſieme, PERNELLE DE LA ROCHEFOUCAUD, femme du Seigneur de Breſons & de Montreal, mort le 13 Octobre 1621.

5. CATHERINE, mariée 1°. à *Charles de Chabannes*, Seigneur de la Palice, fils de *Jacques*, II. du nom, Maréchal de France, & de *Marie de Melun*, ſa ſeconde femme ; 2°. en 1559, à *René du Puy-du-Fou*, Seigneur de Combronde ; & 3°. à *Charles Rouault*, Seigneur de Landreau. Elle mourut en 1577 ; — 6. MARGUERITE, mariée 1°. à *Pierre du Puy*, Seigneur de Vatan ; &, 2°. le 17 Mai 1554, à *Claude de Bourbon*, Seigneur de Buſſet ; — 7. BENEDICTE, Abbeſſe de Saint Jean d'Autun ; — 8. & ANTOINETTE, Religieuſe.

XVIII. ANTOINE DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Chaumont ſur Loire, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Chambellan, partagea avec ſon frere aîné CHARLES, le 14 Juillet 1553, & avoit épouſé, le 7 Octobre 1552, *Cécile de Montmirail* fille d'*Etienne*, Seigneur de Chambourcy, Maître des Requêtes, & de *Louiſe de Selve*, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. CHARLES-ISAAC, mort jeune ; — 3. FRANÇOIS, Abbé de la Réau ; — 4. ANTOINE, Prieur de Saint-Portien, ſacré Evêque d'Angoulême le 5 Juin 1608, qui aſſiſta à l'Aſſemblée du Clergé à Paris en 1615 ; ſouſcrivit au Concile de Bordeaux en 1624 ; mourut dans ſon Palais Epiſcopal le 24 Décembre 1634, & fut inhumé en ſa Cathédrale devant le grand Autel ; — 5. FRANÇOISE, mariée à *Bertrand de Fayolles de-Mellet*, Seigneur de Neufvy & de Saint-Martial, Meſtre-de-Camp d'un Régiment ; — 6. JEANNE, femme, par acte du 6 Janvier 1579, de *Jean-Antoine de Maulon*, en Gaſcogne ; — 7. MARGUERITE, Chanoineſſe de Remiremont ; — 8. CHARLOTTE, femme de GASTON DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur des Salles, ſon couſin, troiſieme fils de LOUIS, Seigneur de Montendre, & de *Jacquette de Mortemer* ; — 9. MARIE, Abbeſſe du Paraclet en Champagne, morte le 19 Février 1639 ; — 10. & ELÉONORE, mariée, le 9 Janvier 1600, à *Marc de Polignac*, Seigneur d'Abdiac & de Lardeyrol en Velay, à cinq quarts de lieue du Puy.

XIX. JACQUES DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Chaumont-ſur Loire & de Langheac, par donation de ſa femme du 5 Mai 1609, avoit épouſé, par contrat du dernier Août 1586, *Françoiſe de Langheac*, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Chabannes*, dont : — 1. LOUIS-ANTOINE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Baron de Monclar, allié avec *Dauphine de Taillac*, fille de *Triſtan de Taillac*, Seigneur de Mergeride ; — 3. JEAN, Seigneur de Braſſac en Auvergne, qui ne laiſſa de *Barbe du Floquet*, ſon épouſe, qu'une fille, morte jeune ; — 4. CHARLES-IGNACE, tige des Comtes de Lotac, Marquis de Rochebaron, rapportés ci-après ; — 5. JEAN-JACQUES, Chevalier de Malte ; — 6. LOUIS, Religieux de l'Ordre de Cluny en 1622 ; — 7. HENRI, tige des Comtes de Couſage, mentionnés en leur rang ; — 8. MARIE, femme de *Thibaut de Laſtic*, Seigneur de Gabriac ; — 9. FRANÇOISE, épouſe de *Balthaſard*, Seigneur de *Chavagnac* ; — 10. ISABELLE GABRIELLE, Dame en partie de Combronde, mariée 1° à *Jean du Queſnel*, Seigneur de Saint Luit ; & 2°. à *Louis de Saint Prieſt* ; — 11. MARGUERITE, Religieuſe aux Chaſſes avant 1609 ; — 12. ANNE-MARIE, Abbeſſe du Paraclet après ſa tante, morte le 28 Mai 1646 ; — 13. & CATHERINE.

Digitized by Google

XX. Louis-Antoine de la Rochefoucaud, Seigneur de Chaumont, de Langheac & de Saint-Ilpice, par donation de ſa mere du 3 Décembre 1609, dit *le Baron de Langheac*, mourut le 16 Janvier 1652. Il avoit épouſé, le 10 Mars 1611, *Louiſe de la Guiche*, fille de *Jean*, Seigneur de Bournoncle, & de *Françoiſe de Laſtic*, dont : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Henri-Gaston, Marquis de Langheac, auteur des Comtes de Saint-Ilpice, rapportés après la poſtérité de ſon aîné ; —— 3. autre Jean, Seigneur de Laſtic, qui eut des enfans de *Jeanne de Pontaule*, ſon épouſe ; —— 4. François, Comte de Langheac ; — 5. Christophe, Seigneur de Bournoncle ; — 6. une fille, mariée au Seigneur *de Séverac* ; — 7. & Marguerite, alliée, en 1638, à *Philibert-Chriſtophe d'Apchier*, Seigneur de la Garde.

XXI. Jean de la Rochefoucaud, Marquis de Langheac, épouſa *Françoiſe-Marie d'Urfé*, fille de *Charles-Emmanuel Laſcaris*, Marquis d'Urfé, & de *Marguerite d'Alegre*, de laquelle il a eu : — 1. Jean-Antoine, qui ſuit ; — 2. Emmanuel, Prêtre de l'Oratoire, nommé, au mois de Novembre 1735, à l'Abbaye de Sauve-Majeure, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Bordeaux ; — 3. François, Comte de Saint-Ilpice ; — 4, 5 & 6. trois filles : la premiere, Religieuſe de Sainte-Claire à Montbriſon, & nommée Abbeſſe de Saint-Julien de Dijon au mois de Janvier 1732 ; la ſeconde, Religieuſe Urſuline à Montbriſon, nommée, au mois d'Avril 1742, à l'Abbaye de Sainte-Claire de Clermont ; & la troiſieme, Religieuſe à la Viſitation de Montbriſon.

XXII. Jean Antoine de la Rochefoucaud, Marquis de Langheac, Seigneur de Saint Ilpice, Lattic & Rochegoude, mort à Montpellier en Janvier 1720, avoit épouſé, en 1695, *Marie Thérèſe de Guerin de-Lugeac*, fille de *Gilbert de Guerin*, Baron de Lugeac en Auvergne, &c. & d'*Anne-Françoiſe-Aimée des Roches*, dont : — Louis Christophe, qui ſuit ; — & Marie-Charlotte, mariée, le 8 Février 1718, à *Alexandre-Louis de Viſſec-de-la-Tude*, Marquis de Ganges, fils d'*Alexandre*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Marguerite de Cineſtous Maiſſac*.

XXIII. Louis Christophe de la Rochefoucaud-Lascaris, Marquis de Langheac, & Comte d'Urfé en 1724, après la mort, ſans enfans, de *Joſeph-Marie*, Comte d'Urfé, ſon oncle maternel, devint auſſi Grand Bailli du pays de Forez, fut quelque tems Capitaine au Régiment de la Roche-Guyon, Cavalerie, dont il fut fait Meſtre-de Camp au lieu du feu Duc de la Rochefoucaud, par commiſſion du 25 Novembre 1731 ; & eſt mort de la petite vérole, au Camp près de Tortone dans le Milanois, le 7 Janvier 1734, dans la 30e année de ſon âge. Il avoit épouſé, le 11 Septembre 1724, *Jeanne Camus de Pontcarré*, fille de *Nicolas-Pierre*, premier Préſident du Parlement de Rouen, & de *Marie-Françoiſe Michelle de Bragelogne*, ſa ſeconde femme. De ce mariage il a eu : — 1. Alexandre-François, mort le 2 Octobre 1742, à 9 ans ; — 2. Adélaïde-Marie-Thérese, née le 6 Août 1727, mariée, le 7 Mai 1754, à *Alexis-Jean*, Marquis *du Chaſtellet-Freſnieres*, Seigneur de la Ferté-lès-Saint-Riquier, Gouverneur de Bray-ſur Somme ; — 3. & Agnès-Marie, née a Paris le 27 Février 1732, veuve de *Paul-Edouard Colbert*, Comte de Creuilly, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qu'elle avoit épouſé le 4 Avril 1754, & morte le 1 Juillet 1756, âgée de 25 ans.

Comtes de Saint-Ilpice.

XXI. Henri-Gaston de la Rochefoucaud-Langheac, Comte de Saint-Ilpice, ſecond fils de Louis-Antoine, & de *Louiſe de la Guiche*, vivant en 1656, épouſa *Anne de Beauverger*, dont :

XXII. Jean-Antoine de la Rochefoucaud, Comte de Saint-Ipice, qui épouſa *Marie Madelene de Michel*, Dame de Lachant, de laquelle ſont iſſus : — 1. Jean-Joseph, qui ſuit ; — 2 Dominique, ſacré Archevêque d'Alby le 29 Juin 1747, Prieur de la Charité-ſur Loire, au Diocèſe de Nevers, Abbé-Général de Cluny après la mort du Cardinal de la Rochefoucaud en 1757,

Archevêque de Rouen depuis 1759; nommé, le 23 Février 1777, par Sa Majesté pour un Chapeau de Cardinal; — 3. Jean-Antoine, Religieux de Cîteaux, Prieur claustral de l'Abbaye d'Aubepierre en la Marche; — 4. Marie-Madeleine, mariée à *Hyacinthe de Laſtic*, Seigneur-Comte de Fournel en Auvergne; — 5. Antoinette, mariée, le 14 Août 1747, à *Chriſtophe de Châteauneuf-Randon*, Comte d'Apcher, morte, en Janvier 1751, d'une ſuite de couches; — 6. & Françoiſe-Marie, femme de *N. de Brunet-de-Pujols*, Comte de Panat, Capitaine de Vaiſſeau.

XXIII. Jean-Joseph de la Rochefoucaud, Marquis de Langheac, Seigneur Comte de Rochegoude, Neuve-Egliſe & Cuſſac en Auvergne, Brigadier des Armées du Roi du 1 Janvier 1748, Meſtre-de-Camp de Cavalerie d'un Régiment de ſon nom, Maréchal-de-Camp le 10 Février 1759, aujourd'hui chef de la branche de la Rochefoucaud-Langheac, couſin iſſu-de-germain du feu Marquis *d'Urfé*, a épouſé, le 2 Avril 1748, *Marie-Anne Thomas-de-Pange*, fille de *Jean-Batiſte-Benoît*, Seigneur de Pange en Lorraine, Tréſorier-Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Tréſorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Françoiſe de Thumery*.

Comtes de Lorac, Marquis de Rochebaron.

XX. Charles-Ignace de la Rochefoucaud, Seigneur d'Omeyrac, quatrieme fils de Jacques, & de *Françoiſe*, Dame *de Langheac*, épouſa, le 1 Août 1624, *Claude-Guillelmine du Cluzel*, fille de *Louis*, & d'*Alix de Roſille*, Dame de Lorac, dont: —— 1. Louis, qui ſuit; —— 2. Louis-Antoine, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; —— 3. Gabrielle, mariée à *Claude de Fontanges*, Seigneur de Velzic en Auvergne; —— 4. Marie, femme de *Pierre de Cordebœuf*, Seigneur de Beauverger-Montgon; —— 5. autre Marie, Religieuſe à Sainte-Marie du Puy; —— 6 & 7. Gabrielle & Jeanne, Religieuſes à Saint-Joſeph de Brioude.

XXI. Louis de la Rochefoucaud, Comte de Lorac, épouſa *Catherine des Serpens*, fille de *Claude*, Comte de Gondras, & d'*Antoinette de Rochebaron*, de laquelle eſt iſſu:

XXII. Charles-Ignace de la Rochefoucaud, Marquis de Rochebaron, marié à *Madelene d'Eſcoubleau*, fille de *Pierre*, Seigneur de Sury en Forez, & de la Chapelle, Marquis de Sourdis, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, Lieutenant de Roi en Mâconnois, & de *Marie-Chrétienne de Cremeaux-d'Entragues*. Elle eſt morte au mois de Février 1720, & a eu de ſon mariage, entr'autres enfans: —— 1. François de la Rochefoucaud, Marquis de Rochebaron, Commandant dans le Forez & le Lyonnois, couſin au 4e. degré, de l'Archevêque de Rouen. Il a épouſé, en Juin 1764, *Marie-Anne-Joachim de Foudras*, & eſt mort à Lyon le 26 Décembre 1766, âgé de 89 ans; —— 2. un autre fils, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Sully, Cavalerie, qui épouſa ſa couſine iſſue-de-germain, fille de Charles-Louis de la Rochefoucaud, Comte de Magny, puis de Gondras, & de *Marie-Claude de Reymond*, dont un fils, mort de la rougeole, au Collége d'Harcourt à Paris, le 15 Septembre 1732; — 3. & Bénigne-Constance, née le 12 Juin 1683, Religieuſe aux Filles de la Viſitation, rue du Bac à Paris, où elle eſt morte le 30 Septembre 1723, âgée de 40 ans.

Comtes de Gondras.

XXI. Louis-Antoine de la Rochefoucaud, Comte de Gondras, ſecond fils de Charles-Ignace, & de *Claude-Guillelmine du Cluzel*, épouſa, le 6 Avril 1654, *Gabrielle des Serpens*, ſœur de *Catherine des Serpens*, femme de Louis de la Rochefoucaud, Comte de Lorac, ſon frere aîné. Elle porta le Comté de Gondras à ſon mari, & en eut: — 1. Charles-Ignace, Prieur de Saint-Hilaire d'Omeyrac, & Chanoine de Saint-Pierre de Mâcon, mort en 1706; — 2. Charles-Louis, qui ſuit; —— 3. Louis-Charles, reçu Chevalier de Malte

Digitized by Google

au Grand-Prieuré d'Auvergne, mort Exempt des Gardes-du-Corps du Roi ; — 4. JEANNE-LOUISE, morte Religieuſe Urſuline à Ambert ; — 5. & JACQUELINE, morte Religieuſe à Marcigny.

XXII. CHARLES-LOUIS DE LA ROCHEFOUCAUD, Comte de Magny, puis de Gondras, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Gouverneur du Pont de Veſle en 1703, épouſa *Marie-Claude de Reymond*, dont deux filles : l'une mariée au Marquis *de Rochebaron*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Sully ; & l'autre, Religieuſe à l'Abbaye de Chaſſes, au Diocèſe de Saint-Flour.

Comtes de COUSAGE.

XX. HENRI DE LA ROCHEFOUCAUD, Baron d'Arlet, ſeptieme fils de JACQUES, Baron de Chaumont-ſur-Loire, & de *Françoiſe de Langheac*, épouſa *Claude-Françoiſe de Polignac*, fille de *François*, Seigneur d'Auzon, & d'*Anne de Chazeron*, dont :

XXI. FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAUD, Comte de Couſage, marié à *Louiſe de Saint-Martial*, fille d'*Hercule*, Comte de Drugeac, de laquelle ſont iſſus : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2 & 3. LOUIS & AUBET ; — 4. & N.... DE LA ROCHEFOUCAUD-COUSAGE, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Montmartre en Mars 1735, où elle eſt morte en 1760.

XXII. HENRI DE LA ROCHEFOUCAUD, Comte de Couſage, né en 1659, a laiſſé de ſon mariage : — 1. N... DE LA ROCHEFOUCAUD, Marquis de Couſage, marié, & ſans enfans, en 1753 ; — 2. HENRI-FRANÇOIS, Comte de Couſage, chef d'Eſcadre en Octobre 1764 ; — 3. & une fille, qui eſt Abbeſſe de Saint-Sauveur d'Evreux depuis 1743.

Branche des Marquis de MONTENDRE, *ſortie des Comtes* DE LA ROCHEFOUCAUD.

XVII. LOUIS DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Montendre, Montguyon, Roiſſac, des Salles, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, fils puîné de FRANÇOIS, I. du nom, & de *Barbe du Bois*, ſa ſeconde femme, partagea avec ſes freres du premier lit, le 6 Juin 1519 ; rendit hommage en 1537, de ce qui lui étoit échu de la ſucceſſion d'*Antoine du Bois*, Evêque de Beziers, ſon oncle maternel. Il ſe trouva au ſiége de Metz en 1559, & aux autres guerres de ſon tems ; & avoit épouſé, par contrat du 8 Février 1534, *Jacquette de Mortemer*, fille de *François*, Seigneur d'Ozillac, & de *Françoiſe d'Aydie-Riberac*, dont : — 1. CLAUDE, mort ſans enfans ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit ;

3. GASTON, Seigneur des Salles, marié à CHARLOTTE DE LA ROCHEFOUCAUD, fille d'ANTOINE, Seigneur de Chaumont, & de *Cécile de Montmirail*. Elle fut tutrice, le 8 Septembre 1611, de JACQUES, ſon fils, Seigneur des Salles, qui n'eut, de *Marie du Feſſé*, ſon épouſe, qu'une fille, nommée CHARLOTTE DE LA ROCHEFOUCAUD, Dame des Salles, mariée à *Alexandre de Galard-de-Béarn*, Comte de Braſſac. Les autres enfans de GASTON DE LA ROCHEFOUCAUD, & de CHARLOTTE, ſon épouſe, furent cinq filles ; les trois premieres, Religieuſes à Saintes ; la quatrieme, morte jeune ; & la cinquieme, Religieuſe au Paraclet, puis Prieure de Montfort, au Diocèſe de Meaux.

4. LOUIS, auteur des Seigneurs de Roiſſac, qui n'ont formé que trois degrés, & ſe ſont éteints dans les enfans de ſon petit-fils LÉONOR DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Roiſſac, qui de *Lidie de Lanes*, ſa femme, n'eut qu'un fils, mort ſans enfans ; — & deux filles, mariées ; l'une, dans la Maiſon de *Saint-Gelais* ; l'autre, dans celle de *Pons*, Comte de Roquefort.

5. CLAUDE, mort ſans alliance ; — 6. LOUISE, *alias* CHARLOTTE, morte ſans avoir été mariée ; — 7. FRANÇOISE, femme d'*Alain Baudouin*, Seigneur de Fleurac ; — 8. & LOUISE, mariée à *Jean de Montalembert*, Seigneur de Vaux, tué à la bataille de Coutras le 20 Octobre 1587.

XVIII. FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Montguyon, Baron de Montendre, &c. Lieutenant de HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, par-

Digitized by Google

tagea avec ſes freres & ſœurs le 21 Septembre 1573, & mourut le 12 Janvier 1600. Il avoit épouſé, en 1565, *Hélene Goulard*, fille unique & héritiere d'*Edmond Goulard*, Lieutenant de Roi à Niort, & de *Guyonne du Puy*, dont: — 1. ISAAC, qui ſuit; — 2. HENRI, Seigneur de Marſay, tué au ſiége d'Amiens en 1597, ſans enfans; — 3. autre HENRI, Seigneur de la Bouliniere, auſſi tué au ſiége d'Amiens, portant l'Enſeigne Colonelle du Roi; — 4. JUDITH, Dame de Marſay, mariée 1°. à *Antoine du Châtelet*; & 2°. en 1624, à *Louis de Saint-Georges*, Seigneur de Loubigné; — 5. & MARIE, femme, par contrat du 3 Novembre 1600, de *Joſias de Bremont*, Seigneur d'Ars & du Châtellier en Touraine, du Bouchet, de Rochave & de Dampierre-ſur-Charente, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Député aux Etats Généraux par la Sénéchauſſée d'Angoumois, fils de *Charles de Bremont*, Seigneur d'Ars, & de *Louiſe de Valſergues*.

XIX. ISAAC DE LA ROCHEFOUCAUD, Baron de Montendre, Seigneur de Montguyon, commença de porter les armes en 1589, ſervit depuis, près de la perſonne du Roi, dans toutes les occaſions qui ſe préſenterent, juſqu'à la paix de Vervins, en 1598; fut nommé Chevalier des Ordres le 2 Juin 1612, & mourut, après avoir fait ſes preuves de nobleſſe & de religion, avant d'être reçu. Il avoit épouſé, le 2 Août 1600, *Hélene de Fonſeque*, fille aînée & héritiere de *Charles*, Seigneur de Surgeres, & d'*Eſther Chabot de Sainte-Foy*, Dame d'Agurré. Leurs enfans furent: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, tige des Marquis de Surgeres, rapportés après la poſtérité de ſon aîné; — 3. MARIE, née le 27 Mai 1601, ſeconde femme de *Gui Chabot*, Comte de Jarnac, fils aîné de *Léonor*, & de *Marguerite de Durfort-Duras*, ſa premiere femme; — 4. LUCIE, Dame d'honneur de la Princeſſe *de Condé*, mariée, 1°. en 1627, à *Geoffroi de Durfort-Duras*, Baron de Cuſaguez; & 2°. à *Céſar de Coſtentin*, Comte de Fiſmes & de Tourville, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince *de Condé*; — 5. & CATHERINE, mariée 1°. à *Michel Chevery*, Baron de la Réole; & 2°. à *Philippe Toloſani*, Seigneur de la Seſtiere, fils d'*Olivier Toloſani*, Doyen des Conſeillers au Parlement de Toulouſe.

ISAAC DE LA ROCHEFOUCAUD eut encore deux fils naturels de *Madelene Mauſchal*; — l'un, appellé CHARLES, qui fut Exempt des Gardes du Duc *d'Enghien*; — le ſecond, LOUIS, Gendarme de la Compagnie des Gardes du même Prince.

XX. CHARLES DE LA ROCHEFOUCAUD-DE-FONSEQUE, Marquis de Montendre, ſubſtitué aux nom & armes de *Fonſeque*, mena une Compagnie de 100 Gentilshommes de ſes voiſins & de ſes vaſſaux, au ſecours de l'Iſle de Ré, attaquée par l'armée Angloiſe, commandée par le Duc *de Buckingham*. Il avoit épouſé, le 27 Septembre 1633, *Renée Thevin*, fille de *François*, Seigneur de la Dubliere, & de *Marie le Franc*, dont: — CHARLES-LOUIS, qui ſuit; — & trois filles, l'une deſquelles mourut, ſans alliance, le 11 Janvier 1725, âgée de 92 ans.

XXI. CHARLES-LOUIS DE LA ROCHEFOUCAUD-DE-FONSEQUE, Marquis de Montendre, Seigneur de Montguyon & d'Agurré, épouſa *Madelene-Anne Pithou*, fille de *Pierre*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Chrétienne Loiſel*. Elle eſt décédée le 14 Mai 1714, & a été inhumée à Saint-Sulpice, ayant eu: — 1. ISAAC-CHARLES, Comte de Montendre, qui commença de ſervir, en qualité de Lieutenant du Régiment du Maine, au bombardement de Coblentz, au ſiége de Mayence, à la bataille de Fleurus, au ſiége de Mons; fut Colonel du Régiment de Medoc le 23 Mars 1691; s'acquit beaucoup d'honneur à la bataille de la Marſaille & au ſiége de Barcelonne; fut fait Brigadier en 1702, eut bonne part à la fameuſe journée de Cremone, où il fut bleſſé; & reçut, en récompenſe, le Régiment Royal des Vaiſſeaux, à la tête duquel il fut tué, à la bataille de Luzara, le 15 Août de la même année; — 2. FRANÇOIS, qui, après avoir été Chanoine Régulier de l'Abbaye de Saint-Victor de Paris, paſſa en Angleterre, où il épouſa, à Londres, le 2 Mai 1710, *N... de Spanheim*, fille d'*Ezéchiel*, Baron *de Spanheim*, Ambaſſadeur du Roi de Pruſſe en Angleterre. Il a été créé Maître-Général de l'Artillerie en Irlande en 1728, Colonel d'un Régiment

Digitized by Google

ment d'Infanterie Angloiſe en 1729, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Angleterre le 20 Janvier 1736, Gouverneur de l'Iſle de Guerneſay au mois d'Octobre 1737, & Général de l'Infanterie en 1739. Il eſt mort à Londres le 19 Août de ladite année, dans la 71ᵉ année de ſon âge; — 3. Louis, qui ſuit; — 4. Paul-Auguste-Gaston, dit *le Chevalier de Montendre*, puis Comte de Jarnac, qui ſervit d'abord ſur les Galeres, enſuite en Italie ſous le Duc *de Vendôme*, obtint le Régiment de Béarn en 1704; ſe diſtingua à la défenſe des retranchemens de Donavert en Allemagne, à la bataille d'Hochſtet la même année, & en Flandres, à Waberlo, près Bruxelles, en 1705; & mourut à Paris le 19 Décembre 1714, à l'âge de 39 ans, ſans poſtérité. Il avoit épouſé, en Juillet 1709, *Anne-Marie-Louiſe Chabot*, Comteſſe de Jarnac, fille aînée & héritiere de *Gui-Henri Chabot*, Comte de Jarnac, & de *Charlotte-Armande de Rohan-Montbazon*. Ce fut en faveur de cette alliance que ſon mari prit le nom de *Comte de Jarnac*; — 5. & Hélene-Françoise, Religieuſe Urſuline à Saint-Jean d'Angely, où elle fit profeſſion vers la fin de l'an 1683.

XXII. Louis de la Rochefoucaud, Marquis de Montendre, Capitaine de Vaiſſeau en 1704, puis Capitaine-Colonel des Suiſſes de la Garde de Charles de France, Duc de Berri, eſt mort à Paris le 11 Mai 1742, dans la 73ᵉ année de ſon âge, ſans enfans de *Suſanne d'Argouges*, qu'il avoit épouſée le 16 Septembre 1710, fille de *Florent d'Argouges*, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & de *Louiſe du Vau*.

Marquis de Surgeres, ſortis de la Branche précédente.

XX. François de la Rochefoucaud, Seigneur Marquis de Surgeres, ſecond fils d'Isaac, Baron de Montendre, & d'*Hélene de Fonſeque*, épouſa *Anne Philippier*, de la ville de Cognac, de laquelle il eut: — Charles-François, qui ſuit; — & deux filles, Religieuſes.

XXI. Charles-François de la Rochefoucaud, Marquis de Surgeres, épouſa, en 1662, Anne-Françoise-Charlotte de la Rochefoucaud, fille de Benjamin, Baron d'Eſtiſſac, & d'*Anne de Villoutreys*. Elle mourut à Paris le 29 Juin 1710, âgée d'environ 72 ans, & fut inhumée le lendemain à Saint-Sulpice, laiſſant: — 1. Charles-François, né en 1663, Marquis de Surgeres, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, mort au mois de Décembre 1714, ſans enfans de *Françoiſe Chabot-de-Jarnac*, ſon épouſe, fille de *Louis*, Comte de Jarnac, & de *Catherine de la Rochebeaucourt*; — 2. François, qui ſuit; — 3. & Alexandre-Benjamin, mort à Paris le 8 Avril 1672, dans ſa 5ᵉ année.

XXII. François de la Rochefoucaud, Marquis de Surgeres, né le 14 Février 1664, Chevalier de Saint-Louis en 1699, & Capitaine des Vaiſſeaux en 1708, acheta la Terre de Surgeres de ſon frere aîné, & ſes autres biens, en payant ſes créanciers, & moyennant une penſion. Il avoit épouſé, le 9 Novembre 1704, *Angélique Lée*, veuve de *François-Lucas de Demuin*, Capitaine des Vaiſſeaux, & en a eu: — 1. Charles-François, né le 1 Septembre 1705, mort en 1720; — 2. Alexandre-Nicolas, qui ſuit; — 3. Isaac-Charles, né le 10 Mai 1712; — 4. Anne-Louise, née le 23 Décembre 1706, mariée, par contrat du 10 Septembre 1724, à *Charles-Germanic le Maſtin*, Comte de Nuaillé & de Ferrieres, Colonel d'Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, fils de *Claude le Maſtin*, Marquis de Nuaillé, & de *Marie-Anne Tuffet*; — 5. Susanne, née le 21 Janvier 1708, morte ſix mois après; — 6. & Auguste-Madelene, né le 22 Juillet 1710, morte en 1720.

XXIII. Alexandre-Nicolas de la Rochefoucaud, Marquis de Surgeres, né le 29 Janvier 1709, d'abord Mouſquetaire de la Garde du Roi en 1728, puis Guidon & Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou, fut nommé Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine le 15 Mars 1734, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de ſon nom, au mois d'Avril 1742; ſe trouva, à la tête de ce Régiment, au combat donné à Sahay en Bohême, le 25 Mai de ladite année, entre les troupes du Roi, commandées par le Maréchal

de Broglie, & les troupes Autrichiennes, par le Prince *de Lobkowitz*, qui furent battues : il y eut un cheval tué ſous lui & il fut bleſſé. Le Roi le fit Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1745, & Lieutenant-Général de ſes Armées le 10 Mai 1748. Il a épouſé, le 29 Juillet 1728, *Jeanne-Thérèſe Fleuriau-de-Morville*, fille de *Charles-Jean-Baptiſte*, Comte de Morville, ci-devant Miniſtre & Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangeres, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, & de *Charlotte-Eliſabeth de Vienne*, dont : —— 1. N... DE LA ROCHEFOUCAUD, mort au berceau ; —— 2. ALEXANDRE-CHARLES, né en Septembre 1731, Enſeigne des Gendarmes d'Anjou, mort à Paris le 3 Novembre 1749, âgé de 18 ans ; —— 3. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 4. & ANGÉLIQUE-LOUISE, née en 1733, mariée, le 24 Mai 1751, à *Jean-Alexandre Romée-de-Villeneuve*, Vicomte de Vence, Colonel & Commandant le Régiment de Royal Corſe, Infanterie Italienne, par Brevet du 1 Février 1749, fils d'*Alexandre-Gaſpard Romée-de-Villeneuve*, Comte de Vence, & de *Madelene-Sophie de Simiane*, dont un fils.

XXIV. JEAN-FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAUD, appellé *le Comte de Surgeres*, né en 1734, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de Flandres, puis Colonel du Régiment de Royal-Champagne, Cavalerie, a épouſé, le 17 Avril 1752, *Anne-Sabine-Roſalie Chauvelin*, troiſieme fille de feu *Germain-Louis Chauvelin*, Commandeur des Ordres du Roi, Garde des Sceaux de France, & d'*Anne Cahouet-de-Beauvais*.

Branche des Seigneurs de VERTEUIL, NOUZIERS & de MELLERAN, *ſortie de la premiere.*

XI. GEOFFROI DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Verteuil, ſecond fils d'AIMERY, II. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, &c. & de *Dauphine de la Tour*, ſuccéda à ſon oncle GEOFFROI, Chanoine d'Angoulême, en la Seigneurie de Verteuil ; & épouſa *Alix de Meſle*, qui étoit veuve de lui en 1329. Leurs enfans furent : —— 1. GEOFFROI, II. du nom, Seigneur de Verteuil, qui plaidoit contre le Prieur de Marthon, le 28 Février 1331 ; —— 2. GUI, qui ſuit ; —— 3. & AIMERY, rappellé dans le même acte.

XII. GUY DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Verteuil après ſon frere, fut un de ceux auquel AIMERY, III. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, &c. recommanda la tutelle de GUI, ſon fils, par ſon teſtament de l'an 1362. Les inventaires des titres de la Maiſon de LA ROCHEFOUCAUD, portent qu'en 1388 il y eut une donation dudit Guy, fils de GEOFFROI, à GEOFFROI, qui ſuit, ſon fils, de la Terre de Verteuil.

XIII. GEOFFROI DE LA ROCHEFOUCAUD, III. du nom, Seigneur de Verteuil, ſervoit en 1373, qu'il fut payé de ſes gages & de ceux de ſes Gendarmes, par Mandement du 17 Août, & auſſi ès années 1381 & 1382, qu'il prenoit la qualité de Seigneur de Barbeſieux & de Verteuil ; ſe trouva au ſiége de Bourbourg en 1383, ſervit, en 1388, ſous le Seigneur *de Naillac*, puis en Guienne en 1389 & les années ſuivantes, ſous le Sire *de Coucy*, & ſous le Duc D'ORLÉANS en 1399. Il vivoit encore en 1402, & eut probablement pour femme *Agnès de Barbeſieux*, fille d'*Ithier*, Seigneur *de Barbeſieux*, & d'*Elinor de Sully*. Elle devint héritiere de ſa Maiſon, & eut pour enfans : —— 1. RAIMOND, Seigneur de Verteuil, mort, ſans poſtérité, le 22 Juillet 1414 ; —— 2. JEAN, Sénéchal de Poitou, auſſi décédé ſans enfans ; —— 3. & GUI, qui ſuit.

XIV. GUI DE LA ROCHEFOUCAUD, II. du nom, Seigneur de Verteuil & de Barbeſieux, fut retenu par le Duc *de Bourgogne*, pour le ſuivre au voyage qu'il faiſoit en Bretagne, en 1394 ; reçut, la même année, 3000 livres, en conſidération de ſes ſervices, & 1000 liv. en 1395, pour la garde des Châteaux & Forteresſes qu'il avoit en Guienne & en Angoumois, ſur les frontieres des ennemis, & vivoit encore en 1432. Il avoit épouſé, 1°. en 1382, *Roſine de Montault*, morte en 1404, fille & héritiere de *Raimond*, Seigneur de Mucidan, Montendre, Montguyon, Sainte-Neomoye & Blaye, & de *Marguerite*

d'Albret; 2°. *Marie d'Uſaiges*, Dame de Nouans & de Courpoutrain au Maine; & 3°. *Jeanne de Rougemont*, veuve de *Guillaume Sanglier*, Seigneur de Bizay & de Bournan. Du premier lit il eut: — 1. MONDON, vivant en 1414, mort avant ſon pere;

2. JEAN, Seigneur de Barbeſieux, Vertueil, Blenac, Mucidan, Montendre, Montguyon, Coiron & Roiſſac, qui rendit de grands ſervices au Roi CHARLES VII, dans ſes guerres contre les Anglois, & particulierement à la défenſe de la ville de Bourg. Il teſta le 14 Août 1439, & ordonna ſa ſépulture dans l'Aumônerie de Vertueil. Il avoit épouſé *Jeanne Sanglier*, Dame de Château-Guibert, &c. fille du ſuſdit *Guillaume*, & de *Jeanne de Rougemont*. Elle ſe remaria, environ l'an 1445, à *Jean*, Seigneur *de Huſſon*, avec lequel elle vivoit en 1468. De ſon premier lit elle n'eut que deux fils: — l'aîné, GEORGES, décédé, ſans enfans, le 10 Avril 1457, & enterré aux Cordeliers de Vertueil; — le ſecond, FRANÇOIS, mort jeune; — & une fille, nommée MARGUERITE DE LA ROCHEFOUCAUD, Dame de Barbeſieux, Vertueil, Blenac, Mucidan, Montendre, Montguyon, Coiron & Roiſſac, Terres dont elle hérita. Elle fut mariée, 1°. par contrat du 27 Février 1446, à JEAN, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, ſon parent (mentionné au XVe degré de la premiere branche), fils aîné de FOUCAUD, III. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, & de *Jeanne de Rochechouart*; & 2°. à *Hardouin*, IX. du nom, Baron *de Maillé*, avec lequel elle vivoit en 1477, & elle en étoit veuve en 1487;

3. FRANÇOISE, femme 1°. de *Gilbert d'Appelvoiſin*, Seigneur de la Guitoire; & 2°. de *Renaud Chabot*, Seigneur de Jarnac, fils de *Louis*, I. du nom, Seigneur de la Greve, & de *Jeanne*, Dame *de Montbazon*, dont elle fut la premiere femme.

Du ſecond lit ſortirent: — 4. JEAN, Seigneur de la Boiſſiere, mort ſans enfans; — 5. GUILLAUME, qui ſuit; & du troiſieme lit: — 6. GUI, auquel ſon frere donna, par ſon teſtament, les Terres de la Faye & de Montendre, dont il fit hommage. Il étoit Sénéchal d'Angoumois en 1453, ayant 20 hommes d'armes & 36 Archers ſous lui, & mourut avant 1463, ſans enfans de GUILLEMETTE DE LA ROCHEFOUCAUD, ſa parente, qu'il avoit épouſée en 1456, ſeconde fille d'AYMAR, Seigneur de Montbazon, &c. & de *Jeanne de Martreuil*, comme il a été dit à la branche aînée; — 7. & PHILIPPINE, femme de *Jean de Mortemer*, Seigneur de Coué.

XV. GUILLAUME DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Nouans & de Courpoutrain, du chef de *Marie d'Uſaiges*, ſa mere, ſeconde femme de GUI DE LA ROCHEFOUCAUD, II. du nom, Seigneur de Vertueil & de Barbeſieux, ſon pere, de Melleran, de la Bergerie & du Parc-d'Archiac, à cauſe de ſa femme, au nom de laquelle il fit hommage, le 6 Juillet 1445, de ce qu'il tenoit du Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD. Il fit ſon teſtament le 6 Septembre 1479, par lequel il fonda quatre Chapellenies dans la Chapelle de l'Aumônerie de Vertueil, où il fut enterré, étant mort en 1487. Il avoit épouſé, en 1445, *Marguerite de Torſay*, fille unique & héritiere de *Guillaume*, Seigneur de Melleran, la Bergerie & du Parc-d'Archiac, & de *Jeanne d'Archiac*. Elle mourut en 1463, ayant eu 11 enfans, ſçavoir: — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, mort jeune; — 3. CHARLES, Religieux aux Cordeliers de Vertueil; — 4. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de Bayers & de la Bergerie, rapportée ci-après; — 5. PHILIPPINE, mariée, par contrat du 21 Janvier 1453, à *Charles de Melun*, Seigneur de Normanville & de Nantouillet, Grand-Maître de France; — 6. GUYONNE, femme de *Jacques du Pleſſis*, Seigneur de la Bourgonniere; — 7 & 8. EGYPTIENNE-FRANÇOISE & JEANNE, Religieuſes; — 9. JEANNE, mariée à *Louis*, Seigneur *du Fouilloux*: elle étoit veuve en 1507, & vivoit encore en 1511; — 10. CATHERINE, mariée 1°. à *Jacques de Matheſelon*, Seigneur d'Antoigné; & 2°. à *Jean de Beaumanoir*, II. du nom, Seigneur de Lavardin; — 11. & CHARLOTTE DE LA ROCHEFOUCAUD, femme de *Jacques de la Rochefaton*, Seigneur de Saveilles, fils de *Thibaud de la Rochefaton*, & de *Jeanne de Montalembert*.

XVI. PHILIPPE DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Melleran, d'Aunac, de Nouans, &c. obtint la Terre de Bayers du Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, & mourut, du vivant de ſon pere, avant 1484. Il avoit épouſé *Renée de Beauvau*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Beſſiere, & d'*Anne de Fontenays*, Dame du Rivau, dont: —— 1. JACQUES, Seigneur de Melleran, d'Aunac & de Nouans, qui fit partage avec ſes ſœurs & ſes beaux-freres en 1507, & mourut ſans enfans de *Blanche de Montberon*, ſa femme, fille d'*Euſtache de Montberon*, Vicomte d'Aunay, & de *Marguerite d'Eſtuert*; —— 2. JEANNE, mariée, par contrat du 14 Novembre 1491, à *François de Volvire*, Seigneur de Ruffec, veuf d'*Anne*, bâtarde *de Guienne*, fille naturelle de CHARLES DE FRANCE, Duc de Guienne, & de *Colette de Chambes-Monſoreau*. Il étoit fils de *Jean de Volvire*, Seigneur de Ruffec, & de *Catherine de Combarn*, & ſa femme mourut, ſans enfans, en 1506; — 3. MARGUERITE, mariée, par contrat du même jour que ſa ſœur aînée, à *Charles de Volvire*, Seigneur de Raiz, frere puîné de *François*, Seigneur de Ruffec, dont on vient de parler; — 4. & JACQUINE DE LA ROCHEFOUCAUD, femme, par contrat du 13 Juin 1495, de *Jean de la Chambre*, Seigneur de Villeneuve-la-Comteſſe & de Champagné-Mouſon.

Branche des Seigneurs de BAYERS *&* DE LA BERGERIE, *ſortie des Seigneurs de* NOUANS.

XVI. GUILLAUME DE LA ROCHEFOUCAUD, quatrieme fils de GUILLAUME, Seigneur de Nouans, & de *Marguerite de Torſay*, fut Seigneur de la Bergerie, auprès de Tonnay-Charente, de l'Arthuſiere, du Parc-d'Archiac, par donation de ſon pere, du 7 Décembre 1481, & de celle de Bayers, par tranſaction paſſée à Aunac le 28 Avril 1488, ratifiée aux grandes Aſſiſes de Vertueil le 9 Septembre 1489. Il étoit Capitaine du Château de Montendre en 1492, & fit ſon teſtament le 17 Septembre 1510, par lequel il élut ſa ſépulture, conjointement avec ſa femme, en la Chapelle de l'Aumônerie de Vertueil. Il avoit épouſé, avant 1490, *Françoiſe de la Haye*, Dame de la Forêt-Sainte-Vierge, fille aînée de *Nicolas*, Seigneur de la Godeliniere & de la Forêt-Sainte-Vierge, & de *Catherine de la Rochefaton*. Elle fonda, avec ſon mari, deux Chapelles en l'Egliſe de Bayers, & vivoit encore en 1529. Ils eurent, pour fils unique:

XVII. RENÉ DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Bayers, de la Bergerie, du Parc-d'Archiac, de la Forêt-Sainte-Vierge & de la Rocheboureau, qui teſta le 5 Décembre 1529, élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Bayers, & mourut le 7 du même mois, que ſa veuve fit faire ſon inventaire. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Juillet 1516, *Marguerite de Linieres-Airvault*, Dame de Neuilly-le-Noble, fille de *Jacques de Linieres*, Baron d'Airvault, Seigneur de Neuilly-le-Noble & de Bergereſſes, & de *Renée de Caraleu*. Elle étoit remariée, en 1543, à *Euſtache de Mouſſy*, Seigneur du Bois Morand. De ſon premier mari elle eut: —— 1. FRANÇOIS, qui ſuit;

2. RENÉ, auteur de la branche des Seigneurs de Neuilly-le-Noble, qui s'eſt éteinte, au XXIIIe degré, dans la perſonne de N... DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Neuilly-le-Noble, de la Chatiere & de la Bertaudiere, Gentilhomme du feu Prince *de Conti*, fils puîné de PAUL-LOUIS-L'HERMITE DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur deſdites Terres, & de *Marie-Jeanne Gruter*. Il eſt mort à Paris, d'une pleuréſie, le 15 Février 1732, âgé de 18 ans. JEANNE-FRANÇOISE-ANTOINETTE DE LA ROCHEFOUCAUD, ſa ſœur, née le 5 Septembre 1712, reçue à Saint-Cyr le 2 Juillet 1720, a été enſuite élevée à l'Abbaye de Beaumont-lès-Tours, par les ſoins de la Princeſſe *de Conti*, troiſieme Douairiere, qui lui a fait épouſer, le 11 Octobre 1731, au Château de Veret en Touraine, *Jean-Etienne*, Comte *de Blanes*, Chevalier d'honneur héréditaire au Conſeil Supérieur de Rouſſillon, fils d'*Etienne*, Marquis *de Blanes* & de Millas, Seigneur de Neffiac, &c. Chevalier d'honneur perpétuel au Conſeil Souverain du Rouſſillon, ci-devant Colonel d'Infanterie, & de *Françoiſe d'Eyorard*. Elle a hérité des

Digitized by Google

Terres de Neuilly-le-Noble, de la Chatiere & de la Bertaudiere, par le décès de ſon frere unique, en 1732, & elle eſt morte, ſans enfans, le 15 Mai 1737, âgée de 25 ans;

3. JACQUES, Chevalier de Malte; — 4. & FRANÇOISE, mariée, par contrat du 5 Avril 1541, à *René*, Seigneur *de Préaux*, Echanſon du Duc D'ORLÉANS.

XVIII. FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAUD, Baron d'Airvault, Seigneur de Bayers, la Bergerie & du Parc-d'Archiac, ſervit jeune en Italie ſous le Seigneur *de Montjean*, où il ſe battit contre le Seigneur *de Sainte-Marie*, au ſujet de la reconnoiſſance de la ville de Verceil, dont il obtint rémiſſion de l'Empereur CHARLES-QUINT, au mois de Janvier 1539, du conſentement du Roi, & elle fut entérinée au mois d'Avril 1540; partagea la ſucceſſion de ſa mere, le 23 Octobre 1547, avec RENÉ DE LA ROCHEFOUCAUD, ſon frere; & étoit mort le 30 Avril 1571, que ſa veuve s'accorda avec ſes enfans pour ſes conventions matrimoniales. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Avril 1543, *Iſabelle de Lanes*, fille de *Clinet*, Seigneur de la Rochebaladé, dit à préſent *la Rochechalais*, & de Cuiſaguet, dont: — 1. LOUIS, qui ſuit;

2. PIERRE, tige des Seigneurs du Parc-d'Archiac, qui ſubſiſtent en Poitou. Dudit PIERRE, & de *Madelene du Barry*, ſa troiſieme femme, fille de *Godefroi*, Baron de la Renaudie, & de *Guillemette Louvain*, eſt ſorti, pour fils aîné, CHARLES DE LA ROCHEFOUCAUD, qui a fait la branche des Seigneurs de la Renaudie & de Font-Paſtour, éteinte dans la perſonne de CASIMIR DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Font-Paſtour, &c. marié à *Françoiſe de Majieres*, fille puînée de *Daniel de Majieres*, Seigneur en partie de Voutron en Aunis, & d'*Eliſabeth de Sainte-Hermine*, dont il n'a laiſſé que deux filles, ſçavoir: — MARIE-FRANÇOISE DE LA ROCHEFOUCAUD, mariée, par contrat paſſé à Bordeaux le 21 Septembre 1702, à *Jacques*, Comte *de Lambertye*, Seigneur de la Chapelle-Saint-Robert, de Soufreignac, de Maraval & de Fontpaſtour, dont poſtérité. Voyez LAMBERTYE, *Tome VIII*; — & ELISABETH DE LA ROCHEFOUCAUD, veuve d'*Iſaac Prevoſt*, Seigneur de Touchimbert, Lieutenant de Vaiſſeau, & Capitaine d'une Compagnie Franche de la Marine au Port de Rochefort.

3. JEAN, Seigneur du grand & petit Cluſeau, & de l'Eſpinay, qui fit partage avec ſes freres le 30 Avril 1571, & épouſa *Jeanne de Volvire*, fille de *René*, Seigneur d'Aunac, & de *Jeanne du Couray*, dont, pour fille unique, — ISABELLE DE LA ROCHEFOUCAUD, mariée, le 13 Octobre 1580, à *Gaſpard Frotier*, Seigneur de la Meſſeliere & de Chamouſſeau, fils de *Pierre*, Seigneur de la Meſſeliere, & d'*Yolande le Voyer*;

4. MARGUERITE, mariée, en 1571, à *François Herbert*, Seigneur de la Forêt; — 5. FRANÇOISE, auſſi mariée, en 1571, à *Godefroi-Gui*, Seigneur *du Breuil* & du Puy-Robert: elle étoit morte en 1598. — 6. MARGUERITE, femme 1°. de *Jean Jourdain*, Seigneur de Trallesboſc, & 2°. de *Mathieu de Brillac*, Seigneur de Boiſtillier & de Saint-Savin; — 7 & 8. autre MARGUERITE, & ISABEAU, qui étoient mortes ſans alliance en 1576; — 9. & MADELENE, mariée, par contrat du 18 Juin 1585, à *Louis Bigot*, Seigneur de Brillon.

XIX. LOUIS DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Bayers, la Bergerie, la Vallée & de Loumée, fut Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Seigneur *de Pons* en 1569, & mourut le 24 Décembre en 1608. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Novembre 1572, *Angélique Gillier*, fille de *Bonaventure*, Seigneur de Puygarreau, Baron de Marmande, & de *Marie Babou de-la-Bourdaiſiere*. Leurs enfans furent: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, tige des Seigneurs d'Orbé & de Maumont, rapportés ci-après; — 3 & 4. JEAN & PIERRE, morts jeunes.

5. RENÉ, Seigneur de Loumée & de Baconnay, qui teſta le 20 Février 1641. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Avril 1613, *Catherine l'Aîné*, fille d'*Elie*, Seigneur de Fontguyon & de Beauchamp, & de *Marguerite de la Coſte*. Elle teſta le 30 Avril 1631, & eut trois enfans; ſçavoir: — (a) LOUIS DE LA

Rochefoucaud, Seigneur de Loumée, de Baconnay & de Meſſemé, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Maréchal *de la Meilleraye*. Il mourut à Paris en 1648, après y avoir fait ſon teſtament le 21 Septembre, & ne laiſſa point d'enfans d'Angélique de la Rochefoucaud, qu'il avoit épouſée en 1646, fille de Louis de la Rochefoucaud, III. du nom, Seigneur de Bayers, & de *Marie Bouhier*; — (b) Susanne, mariée, par contrat du 5 Mai 1640, à *Gabriel Combault*, Seigneur de Champfleury. Elle fut héritiere de ſon frere; — (c) & Catherine, Religieuſe à Saintes.

6, 7, 8 & 9. Bonne-Madelene, Marguerite, Jeanne, & Marie de la Rochefoucaud, dont les alliances ſont ignorées.

XX. Louis de la Rochefoucaud, II. du nom, Seigneur de Bayers, la Bergerie, la Forêt-Sainte-Vierge, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, teſta, conjointement avec ſa femme, le 17 Novembre 1621. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Décembre 1594, *Suſanne de Beaumont*, Dame de la Motte-Fouquerem, de la Jarrie, du Bois-de-Souzay & de la Marainiere, fille de *François de Beaumont*, Seigneur de Dorides, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Nicole Chaſteigner*. Il en eut: —— 1. Louis, qui ſuit; — 2. René, Chevalier de Malte, mort jeune; — 3. Jean, décédé ſans alliance.

4. Jacques, Seigneur du Breuil, marié, par contrat du 2 Novembre 1631, au Château de Beauvoir-ſur-mer, à *Françoiſe Rondeau*, fille de *Mathurin*, Seigneur de Beaumanoir, & de *Françoiſe Garnier*, dont trois enfans, ſçavoir: —— Mathurin, Seigneur du Breuil, né le 3 Octobre 1638; —— Jean & René de la Rochefoucaud, vivans en 1667. Ce rameau ſubſiſte en Poitou.

5. François, Prieur de Creſſé & du Breuil; — 6. Angélique, mariée, par contrat paſſé à la Bergerie le 12 Septembre 1611, à *René Acarie*, Seigneur du Bourdet & de Crazanne en Saintonge, fille de *Jean Acarie*, Chevalier, Seigneur du Bourdet, & de *Catherine Belcier*; — 7. Nicole, mariée, par contrat du 18 Janvier 1619, à *Claude Audouin*, Seigneur de Balan en Saintonge, des Broſſes, &c. fils de *Claude*, Seigneur deſdits lieux, & d'*Anne de Chaumont*; — 8 & 9. Madelene & Françoiſe, Religieuſes; — 10 & 11. Gabrielle, & Susanne.

XXI. Louis de la Rochefoucaud, III. du nom, Seigneur de Bayers, de la Bergerie, la Jarrie, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, Meſtre-de-Camp du Régiment de Piémont, vivoit en 1651, & avoit épouſé, par contrat paſſé à Paris le 13 Décembre 1625, *Marie Bouhier*, fille de *Robert*, Seigneur des Granges, Maître ordinaire de la Chambre des Comptes à Nantes, & de *Marie Mignot*, dont: —— 1. Louis-Antoine, qui ſuit; — 2. François, Chevalier de Malte, Bailli de la Morée, Commandeur de l'Iſle Bouchard & du Fouilloux en 1666, puis de Mauleon en Poitou, mort vers 1717; — 3. Jean-François, Prieur du vieil Ruffec en Angoumois, & de Salins en Poitou, mort en 1695; —— 4. François, Prieur de Creſſé, Seigneur de la Vallée, légataire du Seigneur de Lugerac, ſon beau frere; — 5. Jacques, mort en 1670; —— 6. Susanne, mariée, 1°. par contrat du 26 Août 1640, à *François Flament*, Seigneur de Mailloux & de Lugerac; &, 2°. avant l'an 1643, à *Jacques d'Arlot*, Baron de la Couſſiere en Limouſin; —— 7. Angélique, mariée, 1°. par contrat du 13 Décembre 1646, à Louis de la Rochefoucaud, ſon couſin, Seigneur de Loumée & de Baconnay, mort en 1648, fils de René, Chevalier, Seigneur de Loumée, & de *Catherine l'Aîné*; &, 2°. avant l'an 1653, à *Charles de Corbon*, Comte de Blenac, Sénéchal de Saintonge, Viceroi & Lieutenant-Général des Armées du Roi & au Gouvernement des Iſles de l'Amérique en 1680; — 8. & Nicole, Religieuſe à Tuſſon en Angoumois.

XXII. Louis-Antoine de la Rochefoucaud, Seigneur de Bayers, la Bergerie, la Jarrie, &c. épouſa, par contrat paſſé à Paris le 14 Octobre 1643, *Anne Garnier*, fille de *Mathieu*, & de *Louiſe Bazin*, de laquelle il eut: —— 1. Louis-François, Seigneur de la Bergerie, reçu Page du Roi en ſa grande

Digitized by Google

Ecurie en 1668 : il fut tué à la bataille de Seintzen en 1674, étant Aide-de-Camp du Comte *de Roye* ; — 2. MATHIEU, qui ſuit ; 3. — FRANÇOIS, Lieutenant de Vaiſſeau en 1682, mort en 1691 ; — 4. ANDRÉ, décédé jeune ; — 5. autre FRANÇOIS, Capitaine au Régiment d'Oleron ; — 6. MARIE-ANNE, mariée, en Mars 1677, à *Jean-Iſaac-François de la Cropte*, Seigneur de Saint-Abre en Périgord, de Rochefort en Limouſin, & de Rochemeaux en Poitou, Gouverneur de Salſes, mort en Mars 1727 ; — 7. & CHARLOTTE, Religieuſe à Puyberland en Poitou.

XXIII. MATHIEU DE LA ROCHEFOUCAUD, Marquis de Bayers, Seigneur de la Bergerie, né à Paris le 3 Juillet 1660, d'abord Enſeigne de la Compagnie Colonelle du Régiment Dauphin, enſuite Capitaine dans celui de Navarre, puis, en 1692, Colonel du Régiment d'Oleron, dont il ſe démit, au mois de Décembre 1702, en quittant le ſervice, mourut le 12 Juin 1721, & fut enterré à Saint-Jacques-du-haut-Pas, ſa paroiſſe, à Paris. Il avoit épouſé, le 10 Octobre 1704, *Marie-Anne de Turmenies*, fille de *Jean*, Seigneur de Nointel & de Preſles, Conſeiller d'Etat, & Garde du Tréſor Royal, & de *Marie-Anne le Bel*. Elle s'eſt remariée, en 1722, à *Gui-André de Laval*, Marquis de Lezay & de Magnac, Comte de la Bigeotiere, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, fils de *Pierre de Laval*, III. du nom, & de *Marie-Thérèſe-Françoiſe de Salignac*. De ſon premier lit ſont iſſus : — 1. JEAN-FRANÇOIS, né le 8 Septembre 1706, mort en bas-âge ; — 2. LOUIS, né le 29 Janvier 1708, mort le 16 Août ſuivant ; — 3. MATHIEU, qui ſuit ; — 4. & LOUISE-FRANÇOISE, âgée de 7 ans & demi le 21 Juillet 1721, mariée, en 1734, au Comte *de Fontenois*, Gentilhomme de Lorraine.

XXIV. MATHIEU DE LA ROCHEFOUCAUD, II. du nom, Seigneur-Marquis de Bayers, né à Paris le 28 Novembre 1714, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Conti, mort le 15 Mai 1749, avoit épouſé, le 11 Avril 1742, *Agnès Miotte-de-Ravannes*, fille de *N... Miotte-de Ravannes*, Grand Maître des Eaux & Forêts de la Généralité d'Orléans, & Munitionnaire des vivres de mer, dont il n'a point eu d'enfans. La Marquiſe de Bayers s'eſt remariée, le 2 Juin 1753, à *Charles Anne Sigiſmond de Montmorency-Luxembourg*, Duc d'Olonne, Maréchal-de-Camp, veuf de *Marie-Etiennette de Bullion de-Fervaques* ; & eſt morte, ſans enfans, le 1 Mai 1756.

Seigneurs d'Orbé & de Maumont, ſortis des Seigneurs de Bayers.

XX. FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAUD, ſecond fils de LOUIS, Seigneur de Bayers, & d'*Angélique Gillier*, Seigneur d'Orbé, Chaſſenet, Maumont, Magnac, Barros, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de ſon Ordre, eſt ainſi qualifié dans des titres des années 1618 & 1622 ; & fut un des exécuteurs teſtamentaires du Seigneur *de Bayers*, ſon frere, en 1621. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 20 Mai 1607, *Bertrande des Aages*, Dame de Maumont, de Magnac & de Rouelle, fille de *François des Aages*, Seigneur deſdites Terres, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes du Baron *de Vaillac*, & de *Renee des Aages* ; & 2°. *N... de Reaux*, fille de *N... de Reaux*, Avocat du Roi à Angoulême, dont il eut une fille. Du premier lit vinrent : — PIERRE, qui ſuit ; — & PHILIPPE DE LA ROCHEFOUCAUD.

XXI. PIERRE DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Maumont, Magnac & de Barros, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, le 16 Janvier 1636, *Catherine de Chaumont*, fille d'*Aimery de Chaumont*, Chevalier, Baron de Cluſeau & de Bigné, & de *Françoiſe de Grenier*. Elle tranſigea à Cognac, le 13 Octobre 1646, avec *Eléonore de Chaumont*, ſa ſœur, pour le partage de la ſucceſſion de leurs pere & mere. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. PIERRE, lequel partagea avec ſon aîné le 4 Avril 1668, & mourut, ſans enfans, le 19 Mars 1719 ; — 3. JEAN-BATISTE, mort en Flandre en 1667 ; — 4. LOUISE, Religieuſe Bénédictine à Niort ; — 5. & ANGÉLIQUE, morte fille en 1713.

XXII. François de la Rochefoucaud ; II. du nom de ſa branche, Seigneur de Maumont, Magnac & Barros, épouſa, par contrat du 8 Mars 1660, *Marie-Eléonore Cheſnel*, fille de *Joſias*, Chevalier, Seigneur de Reaux, Saint-Maurice, du Château-Cheſnel, Ménac & d'Eſcoyeux, & de *Marie de Polignac-d'Eſcoyeux*, de laquelle il laiſſa : — 1. François-Joseph, qui ſuit ; — 2. Jean, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. Louis, mort Religieux de l'Ordre de Grandmont ; — 4. Louise ; — 5. & Marie-Eléonore, née le 29 Avril 1675, reçue à Saint-Cyr le 5 Juin 1688, où elle eſt morte.

XXIII. François-Joseph de la Rochefoucaud, Chevalier, Seigneur de Maumont, Magnac & Barros, Capitaine au Régiment de Navarre, mort au mois de Juin 1716, avoit épouſé, par contrat de l'an 1685, *Anne Thomas*, fille de *Jean Thomas*, Ecuyer, Seigneur des Bretonnieres, Conſeiller, Garde des Sceaux au Préſidial d'Angoulême, & de *Marie Grelon*, dont : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. François-Victorin, Seigneur des Bretonnieres, non marié en 1729 ; — 3. Marie-Anne, mariée, en 1717, à *Jean de Ravard*, Chevalier, Seigneur de Saint-Amand, ci-devant Capitaine au Régiment de Béarn ; — & 12 autres enfans, morts jeunes.

XXIV. Jean de la Rochefoucaud, Seigneur de Maumont, Magnac, Barros, Chetarniac, Chaumont, & de Curſac, reçu Chevalier des Ordres Militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem le 6 Février 1705, a épouſé, en 1722, *Marie-Marguerite des Eſcaud*, fille de *Gabriel François*, Chevalier, Seigneur du Vivier, & de *Charlotte de la Place*, dont : — 1. François-Jean-Charles, né le 20 Mai 1724 ; — 2. François-Joseph, né le 7 Août 1727 ; — 3. Marie-Rose-Charlotte, née le 10 Mai 1723 ; — 4. Louise, née le 14 Mai 1725 ; — 5. Catherine-Hippolite, née le 22 Mai 1726 ; — 6. & Louise-Marguerite, née le 6 Octobre 1728.

XXIII. Jean de la Rochefoucaud, fils puîné de François, II. du nom, Seigneur de Maumont, & de *Marie-Eléonore Cheſnel*, épouſa *Marie Eliſabeth Menaud*, fille de *Clément*, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renaud, & de *Françoiſe du Bois*, de laquelle il a eu : — 1. Pierre-François, né en 1695, mort Moine de l'Ordre de Grandmont ; — 2. Clément, Seigneur de Magnac, né en 1700, qui n'étoit pas marié le 28 Juin 1729 ; — 3. Louis, mort en bas-âge ; — 4. Marie-Angélique, née en 1698, Religieuſe Hoſpitaliere à Angoulême ; — 5. & Marie-Rose-Charlotte, qui n'étoit point mariée en 1729.

Le Marquis de Maumont, du nom de la Rochefoucaud, a trois freres ; le Chevalier *de Maumont*, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi ; l'Abbé *de Maumont* ; & l'Abbé de la Rochefoucaud-de-Magnac, Vicaire-Général de l'Archevêché de Rouen, nommé par le Roi, le 14 Décembre 1776, à l'Abbaye de Sainte-Croix, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Bordeaux. Un d'eux, qui a été Colonel d'un Régiment de Grenadiers Royaux, appellé *le Marquis de Bayers*, a épouſé, en 1763, *N... de Fougeu*, Américaine, fille d'*Aignan de Fougeu*, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine de Milice en l'Iſle Saint-Domingue, & ſœur de *Marie-Roſe de Fougeu*, veuve d'*Hubert de Conflans*, Maréchal de France, dont un enfant.

Les armes de la Maiſon *de la Rochefoucaud* ſont : *burelé d'argent & d'azur de 10 pièces, à trois chevrons de gueules ſur le tout.*

* ROCHEGUDE : Terre & Seigneurie avec un Château, au Comté Venaiſſin en Provence.

Quoique juſqu'à la réunion du Comté Venaiſſin à la Provence, en Juin 1768, *Rochegude* ait été ſous la domination de deux Souverains, le Roi & le Pape, néanmoins il n'y a eu conſtamment qu'un ſeul Seigneur & qu'un ſeul Corps de Communauté, qui aſſembloit ſon Conſeil, & le compoſoit indiſtinctement des ſujets du Roi & de ceux du Pape. Il y a eu, juſqu'au mois de Juin 1768, un Viguier Papal pour le Comté Venaiſſin, & un Châtelain pour le Dauphiné. Le Seigneur

Seigneur actuel de *Rochegude*, qui a la haute Juſtice, eſt (en 1768) *Joſeph-Dominique de Robert-d'Acqueira*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourgogne, Chevalier de Saint-Louis, &c. neveu de *N... de Robert*, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, du 1 Mai 1758, &c.

* ROCHELAMBERT (DE LA): Terre & Seigneurie en Auvergne, aux confins de cette Province & du pays de Velay, à deux lieues du Puy, ſa Capitale.

On ignore ſi la Maiſon DE LA ROCHELAMBERT a reçu ou donné ſon nom à cette Terre, qu'elle poſſede depuis le XIIe ſiécle, laquelle a de très-beaux droits ſeigneuriaux, qui s'étendent juſques ſur quelque partie de la ville du Puy. Ces Seigneurs le ſont auſſi en partie de la ville de Saint-Paulien, où ils ont Chapelle, Caveau de ſépulture, droits honorifiques, & la nomination d'un Canonicat dans cette Collégiale : ils ont auſſi fait nombre de fondations.

Les mots Eſpagnols *Valeme Dios*, qui ſignifient *Dieu me protége*, faiſant partie de leur deviſe, qui eſt *amour ou guerre, ni crainte ni envie*, pourroient faire préſumer, ſans cependant qu'il y ait de preuves, que cette Maiſon eſt originaire d'Eſpagne, attendu que cette deviſe eſt écrite ſur le frontiſpice du Château DE LA ROCHELAMBERT depuis 1574, époque de ſa reconſtruction, du tems des guerres civiles. Il étoit alors regardé comme un aſyle aſſuré, où quantité de Seigneurs venoient ſe réfugier & y dépoſer leurs effets les plus précieux, étant ſitué & adoſſé à un rocher inacceſſible du côté de la riviere de Borne. Il y a dans ce Château quelques armures du tems de la Chevalerie, même à l'uſage des femmes, veſtiges précieux qui, dans un Château fortifié moins par l'art que par la nature, déſignent ſeuls l'antiquité de la race de ſes poſſeſſeurs.

Cette Maiſon, diſtinguée par ſes alliances, ſes ſervices militaires, pour avoir été décorée du Collier de l'Ordre de nos Rois, avant la création de celui du Saint-Eſprit, & avoir donné des Chanoines-Comtes au Chapitre noble de Brioude, ainſi que des Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem, a l'avantage de voir ſon origine ſe perdre dans l'antiquité la plus reculée.

PIERRE DE LA ROCHELAMBERT, nommé, dans un titre latin du XIe ſiécle, *Nobilis Miles Petrus de Rupelambertâ*, avoit la qualité de *Chevalier*, titre qui prouve non-ſeulement la *nobleſſe d'extraction*, mais qui annonce encore le caractere de l'ancienne Chevalerie & de la haute nobleſſe.

Suivant un arbre généalogique, dreſſé ſur les titres originaux, vérifiés & produits, en 1762, au Généalogiſte des Ordres du Roi, ſa filiation n'eſt bien établie que depuis

I. PIERRE DE LA ROCHELAMBERT, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert; qui tranſigea, en 1164, avec le Seigneur *de Senoille*, ſur les appendances du village de Marſillac. Le nom de ſa femme eſt ignoré; mais cette tranſaction déſigne PIERRE, qui ſuit, ſon fils.

II. PIERRE DE LA ROCHELAMBERT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, paſſa pluſieurs tranſactions, notamment une en 1210, dans laquelle HUGUES, ſon fils, eſt nommé; & fit dans la ville de Saint-Paulien, après l'Octave des Apôtres *Saint-Philippe* & *Saint-Jacques*, en Mai 1256, une acquiſition, où il eſt nommé PIERRE DE LA ROCHELAMBERT (*de Rupelambertâ*), Damoiſeau. Il eut pour enfans : —— 1. HUGUES, qui ſuit; —— 2. GARNE, veuve, en 1288, de *Guillaume Odillon*; —— 3. & SAURINE DE LA ROCHELAMBERT, mariée, la même année, à *Bertrand de Groſcherii-de-Spalero*.

III. HUGUES DE LA ROCHELAMBERT, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, mentionné dans la tranſaction de 1210, comme fils de PIERRE II, épouſa 1°. *Guigone*, du nom de laquelle il en eſt entré une dans la Maiſon de *Montmorin*; & 2°. en 1274, Damoiſelle *Iſabeau de Mazenc*. Les enfans du ſecond lit furent : —— 1. HUGUES, qui ſuit; —— 2. FALCONET, vivant en 1313; —— 3. GUILLAUME, Chanoine de Saint-Georges de Saint-Paulien, dans le même tems; —— 4. RAIMOND, auſſi Chanoine de cette Egliſe, qui fit ſon teſtament

le Mardi avant la Fête *Saint-Barnabé*, en 1288; —— 5. SAURINE; —— 6. BÉATRIX, femme d'*Aſtorgue Delmas*; — 7. & GUIGONE: ces trois filles, vivantes en 1313.

IV. HUGUES DE LA ROCHELAMBERT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, qualifié *Damoiſeau* dans ſon teſtament du 29 Août 1348, où il eſt nommé *de Rochalambertâ*, avoit épouſé, en 1313, noble *Joſcerande*, qui fit auſſi ſon teſtament, en la ville du Puy en Velay, le dernier Août 1371. Leurs enfans furent: — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. PIERRE, vivant en 1313; —— 3. ISABELLE, vivante en 1348; — 4. GUIGONE, accordée, le 30 Janvier 1353, à *Robert Bravard*, Damoiſeau.

V. HUGUES DE LA ROCHELAMBERT, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, épouſa, le 23 Décembre 1361, *Catherine de Cens*, & fit ſon teſtament le Mercredi 22 Septembre 1395. De leur mariage vinrent: —— 1. HUGUES, qui ſuit; —— 2. JEAN, vivant en 1395; — 3. & CATHERINE, mariée, par contrat du 5 Juin de ladite année 1395, à noble *Pons Aurel*.

VI. HUGUES DE LA ROCHELAMBERT, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, ſe maria, le 16 Janvier 1395, avec noble *Sobeirane Bonne*, qu'il inſtitua adminiſtratrice de tous ſes biens par ſon teſtament, fait au Château de la Rochelambert (*de Rupelambertâ*) le Vendredi 2 Avril 1434. Leurs enfans furent: —— 1. GABRIEL, qui ſuit; —— 2. GILBERT, vivant en 1434; — 3. JEAN, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoit la même année; —— 4. JEANNE, Religieuſe au Prieuré de Vaurey du Val d'Amblavès, au Diocèſe du Puy; —— 5. & MARQUISE DE LA ROCHELAMBERT, femme, en 1434, de noble *Antoine de Luco*, Seigneur de Champfault.

VII. GABRIEL DE LA ROCHELAMBERT, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, épouſa, le 8 Novembre 1434, noble *Alix de Fay* (en latin *de Fayeto*), de la même Maiſon que les Seigneurs *de la Tour-Maubourg*, de laquelle il eut: —— 1. ARMAND, qui ſuit; —— 2 & 3. JEAN & ALBERT, vivans en 1444; —— 4. VIERNE; —— 5. autre VIERNE, femme, en 1476, de noble *Henri Limoſini*.

VIII. ARMAND DE LA ROCHELAMBERT, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, épouſa, par contrat du 11 Mars 1482, Demoiſelle *Louiſe de la Chaſſaigne*, dont: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. ANTOINE, vivant en 1505; — 3. FRANÇOIS-CLAUDE, Prieur, la même année, des Monaſteres de Saint-Chaffre & de Saint-Mézard; —— 4. JACQUES; — 5. SÉBASTIEN, marié, le 28 Octobre 1529, à *Martine Maagne*, dont il n'eſt point venu de poſtérité; — 6. AUBERT; — 7. LOUIS, Chanoine de Saint-Paulien; — 8 & 9. JACQUELINE & JEANNE; — 10. CLAUDINE, Religieuſe à Vaurey; — 11. & MARGUERITE, toutes vivantes en 1505.

IX. CHARLES DE LA ROCHELAMBERT, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, obtint, en 1536, du Roi FRANÇOIS I, des Lettres Royaux, dans leſquelles ce Prince le qualifie de *ſon bien-amé, Maréchal des Logis du ban & arriere-ban de ſon bas pays d'Auvergne*. Il avoit épouſé 1°. *Marguerite de Gaſte*, Maiſon qui a donné un Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & dont il eſt auſſi entré une fille dans la Maiſon de *Montmorin*; & 2°. par contrat du 15 Septembre 1533, Demoiſelle *Catherine de Pronſac*. Il nomma, par ſon teſtament, le Seigneur *François*, dit *Armand*, Vicomte *de Polignac*, pour tuteur de ſon fils, ainſi qu'il ſe voit par l'acte de ratification paſſé au Château de la Voute le 8 Mars 1542. Il n'eut des enfans que de ſon ſecond mariage, ſçavoir: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CLAUDE, mariée au Seigneur *de Coupiac*; — 3. ANTOINETTE, vivante en 1543; —— 4. & LOUISE, mariée à noble *Michel de Chouſſard*, Seigneur du Buiſſon.

X. FRANÇOIS, appellé *le Comte* DE LA ROCHELAMBERT, qualifié *haut & puiſſant Seigneur* (dans le titre latin *Nobili & potenti viro, Domino de Rupelambertâ*), Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Marſillac, du Croiſet, &c. Enſeigne de 100 hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majeſté, eut ordre de mener & conduire une Compagnie de gens de pied & une d'arquebuſiers à cheval,

Digitized by Google

pour le ſervice du Roi, dans ſes armées de France, Champagne, Bourgogne, Poitou & Saintonge, où il ſe comporta en bon & valeureux Capitaine : c'eſt ce qui appert d'un procès-verbal dreſſé le 5 Février 1572, par lequel pluſieurs Gentilshommes atteſtent avoir vu & connu le Seigneur DE LA ROCHELAMBERT, pour être extrait de *noble & ancienne race*, &c. Il fut auſſi Capitaine entretenu de MONSIEUR, frere du Roi ; commanda en chef dans pluſieurs armées, ſuivant une atteſtation des Seigneurs *de la Fayette* & *de Rouſiers*, de l'année 1572 ; teſta, au Château de la Rochelambert, le 24 Février 1583, & mourut de ſes bleſſures à l'armée. Il avoit épouſé, 1°. en 1572, Demoiſelle *Amable de Gras-de-Pins*, d'une Maiſon illuſtre au Royaume de Naples, qui a donné un Grand-Maître à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & dont il entra une fille dans la Maiſon de *Langheac* ; & 2°. par contrat du 27 Décembre 1574, *Hélene de Leſtrange*, Maiſon qui ſubſiſte dans les Provinces de la Marche & de Limouſin. Il eut de ce ſecond mariage : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, dit *le Marquis* DE LA ROCHELAMBERT, Commandeur de Saint-Victour, lequel tranſigea le 7 Juillet 1603, avec LOUIS, ſon frere aîné : il fut Gendarme de la Garde du Roi en 1614 ; — 3. GILBERT, appellé *le Chevalier* DE LA ROCHELAMBERT, vivant en 1583 ; — 4. CLAUDE, femme, en 1614, de Meſſire *Guillaume Bertrand*, Seigneur d'Ours & de Pleyne ; — 5. MARIE, épouſe, en 1614, de Meſſire *André de Fretat*, Seigneur de Chaſſain & de la Deyte, Maiſon dont eſt *Jean-Auguſtin de Fretat-de-Sarra*, nommé à l'Evêché de Tréguier en 1773, & Evêque de Nantes depuis 1775 ; — 6. & DIANE, vivante en 1583.

XI. LOUIS, Comte DE LA ROCHELAMBERT, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, Gentilhomme de la Reine MARGUERITE DE FRANCE en 1598, épouſa le 28 Octobre 1600, Demoiſelle *Françoiſe de Choiſinet*, fille de *Jean*, Seigneur *de Choiſinet*, & de *Louiſe de Clermont-de-Chaſte*, niéce d'*Annet de Clermont-de-Chaſte*, Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem. La derniere de cette branche de la Maiſon de *Clermont* en Dauphiné a épouſé le Marquis *de la Salle*, aujourd'hui Lieutenant-Général des Armées du Roi. LOUIS, Comte DE LA ROCHELAMBERT, eut de ſon mariage : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. EYMARD-FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte le 24 Avril 1625 ; — 3. & MARIE, Religieuſe à l'Abbaye de Clavas, au Diocèſe du Puy, en 1634. Ces enfans ſont neveux & niéce d'*Eymard de Clermont-de-Chaſte*, Vice-Amiral des mers du Ponant en 1603, Commandeur de Limoges, Grand-Maréchal de ſon Ordre, Ambaſſadeur extraordinaire de France en Angleterre, & de Malte en France.

XII. CHARLES, II. du nom, Comte DE LA ROCHELAMBERT, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, de Marſillac, de Neyrandes, &c. Cornette de la Compagnie du Duc *de Guiſe*, Prince de Joinville, en reçut ordre, le 3 Septembre 1627, de ſe tranſporter à Concarneau & au Havre pour prendre & ſaiſir les Navires Rochelois & autres, par lequel ordre il fut enjoint au Sieur *Pierre Aubin*, Commandant du Château de Concarneau, de remettre tous les priſonniers audit Comte DE LA ROCHELAMBERT. Il fut encore chargé, le 27 Avril 1629, de conduire au Château d'Antibes le Sieur *de Beſançon*. Il épouſa, 1°. par contrat du 6 Janvier 1630, Demoiſelle *Charlotte de la Mothe* ; & 2°. par contrat du 21 Novembre 1634, Demoiſelle *Anne du Cros*, fille de *Madelon du Cros*, Seigneur du Fieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Ambaſſadeur en Ecoſſe, & d'*Anne de la Goutte*. Du ſecond lit il eut : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de la Valette, &c. rapportée ci-après ; — 3. CHARLOTTE, Religieuſe au Prieuré noble, aujourd'hui Chapitre de Leigneux, Diocèſe de Lyon ; — 4. & FRANÇOISE, femme, en 1674, de Meſſire *Amable d'Oſſandon*, Chevalier, Seigneur de l'Oliere.

XIII. CHARLES, III. du nom, Comte DE LA ROCHELAMBERT, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, de Marſillac, du Fieu, du Monteil, d'Orſonnette, &c. qualifié, comme ſes prédéceſſeurs, de *haut & puiſſant Seigneur*, rendit hommage au Roi, le 20 Décembre 1683, de ſon Château & Terroir de la Ro-

chelambert, de Marſillac, &c. en toute Juſtice, haute, moyenne & baſſe; fut Mouſquetaire du Roi, & diſpenſé de ſervir au ban à cauſe des bleſſures qu'il avoit reçues, comme il eſt prouvé par une atteſtation du 15 Septembre 1690, de *Thomas de Chabannes*, Commandant les Gentilshommes du haut & bas pays d'Auvergne pour le ban de ladite année. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Mars 1674, Demoiſelle *Gilberte de Salers*, dont les deux ſœurs cadettes avoient épouſé; l'une, *Elie de la Roche-Aymon*, Marquis de Saint-Maixent; & l'autre, *Charles de Chauſſecourte*; toutes trois filles de *Henri de Salers*, Seigneur & Baron dudit lieu, Syndic de la Nobleſſe d'Auvergne, & de *Diane de Serment*, Dame de Saint-Martin & du Monteil. De ce mariage vinrent: — 1. GILBERT, qui ſuit; — 2. autre GILBERT, reçu Chanoine-Comte de Saint-Julien de Brioude le 26 Mai 1707, ſur les preuves de 16 quartiers de nobleſſe; — 3. FRANÇOISE, femme, en 1702, du Comte *de Seveyrac*, Maiſon dont eſt la Marquiſe *de Simiane* en Auvergne; — 4. DIANE-FRANÇOISE, mariée, le 24 Juin 1708, à *Pierre Prie de Montvalat*, Marquis de Tournoil; — 5. & DIANE, mariée, par contrat du 30 Mai 1719, à *Jean-Paul de Vaulx*, Seigneur de la Roche, & morte ſans enfans dudit Seigneur.

XIV. GILBERT, Comte DE LA ROCHELAMBERT, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, du Monteil, d'Orſonnette, la Roche-Mirefleur, &c. qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, ſervit dans les Mouſquetaires du Roi, & épouſa, par contrat du 29 Janvier 1712, Demoiſelle *Marie-Françoiſe-Marthe de Colomb-de-la-Tour*, fille de haut & puiſſant Seigneur *François-Armand*, Seigneur de la Tour, & Baron de Beauzac en Velay, & de *Françoiſe de Vocance*, dont: — 1. LAURENT-FRANÇOIS-SCIPION, qui ſuit; — 2. JEAN-PAUL, Religieux Bénédictin de l'Ordre de Cluny, Prieur titulaire de Saint-Vivien de Breuillet, & enſuite nommé au Prieuré de la Trinité d'Eu; — 3. ANDRÉ-LAURENT, appellé *le Baron* DE LA ROCHELAMBERT, Capitaine au Régiment, aujourd'hui Iſle de France, en 1747, Chevalier de Saint-Louis en 1763; — 4. FRANÇOIS, mort jeune; — 5. GABRIEL-ARMAND-BENOÎT, Marquis DE LA ROCHELAMBERT, Seigneur de Dreuil, la Roche-Mirefleur & de Saint-Georges, ci-devant Colonel d'un Régiment de Grenadiers Royaux de ſon nom en 1761. Il s'étoit trouvé à différentes batailles & ſiéges; fut bleſſé d'un coup de feu au genou à celui de Mons en 1746; nommé Commandant pour le Roi du Château de Marpurg en Heſſe en 1762; bleſſé, la même année, à la tête de ſon Régiment, d'un coup de feu au corps à l'affaire de Willemſtadt ou de Grebenſtein le 24 Juin, où il eut pluſieurs chevaux tués, dont un ſous lui, & fut fait priſonnier de guerre; fut créé Chevalier de Saint-Louis après cette action; obtint une penſion du Roi en 1763; a été admis à monter dans les carroſſes de feu Louis XV, ſur les preuves faites de ſa Maiſon par le Généalogiſte des Ordres de Sa Majeſté en 1764; fait Brigadier des Armées en 1769, & déſigné par une Lettre, au nom de Sa Majeſté, du Comte *de Saint-Germain*, pour être nommé Maréchal des Camps à la premiere promotion; — 6, 7, 8 & 9. quatre filles, Religieuſes, dont deux mortes; — 10. & FRANÇOISE-XAVIERE, d'abord Religieuſe Bénédictine de l'Abbaye de Cuſſet, enſuite Abbeſſe de Saint-Jean du Buits, Diocèſe de Saint-Flour, le 7 Avril 1765, & de Saint-Sernin de Rodez, en la même Ville, depuis 1771.

XV. LAURENT-FRANÇOIS-SCIPION, Comte DE LA ROCHELAMBERT, Chevalier, aujourd'hui chef des nom & armes de cette Maiſon, Seigneur de la Rochelambert, Marſillac, la Valette-de-Bornes, Lantenas, la Roche-du-Mas, Co-Seigneur de la Molhade, de Saint-Paulien, de Liſſac, &c. en Auvergne, Seigneur des Châtellenies de Thevalles, Chemeré-le-Roi, Saulge, Saint-Pierre-d'Erve, & des Seigneuries, Terres & Fiefs d'Aubigné, du Boulay, de Sourches, de Conté, des Flux, & autres lieux dans le Maine; qualifié, comme ſes prédéceſſeurs, *haut & puiſſant Seigneur* dans ſes titres; ancien Capitaine au Régiment ci-devant Montmorin, aujourd'hui Iſle de France, a épouſé, par contrat du 26 Mars 1748, Demoiſelle *Michelle-Anne Douart-de-Fleurance*, fille de Meſſire *Mathieu Douart*, Seigneur de Fleurance, d'Aubigné & du Boulay, d'abord Ecuyer

Digitized by Google

de Madame la Dauphine, mere du Roi Louis XV, & enſuite Préſident en la Cour des Monnoies de Paris. Elle a eu pour grand-oncle maternel Meſſire *David Rivault*, Précepteur de Louis XIII, & enſuite fait Conſeiller d'Etat. La Comteſſe DE LA ROCHELAMBERT a été préſentée au Roi & à la Famille Royale le 8 Août 1762, d'après les preuves faites de la Maiſon DE LA ROCHELAMBERT devant le Généalogiſte des Ordres. De ce mariage ſont iſſus : — 1. MATHIEU-LAURENT-FRANÇOIS, né le 12 Décembre 1749, mort le 10 Février 1753 ; — 2. *N.*....., né le 22 Mars 1752, décédé le même jour ; — 3. PAUL LAURENT-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 4. GABRIEL-FRANÇOIS-RENÉ, appellé *le Vicomte* DE LA ROCHELAMBERT, né le 16 Janvier 1755, d'abord Page à la petite Ecurie, enſuite premier Page du Roi, fait Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin en 1775 ; —— 5. LOUIS-ANTOINE, né le 2 Mars 1756, mort le 5 du même mois ; — 6. & LOUIS-CHARLES-FRANÇOIS, né le 8 Avril 1757, qui a eu un bref de minorité pour l'Ordre de Malte, & eſt décédé le 13 Mai 1758.

XVI. PAUL-LAURENT-FRANÇOIS, Marquis DE LA ROCHELAMBERT, Chevalier, appellé *le Marquis de Thevalles*, né le 8 Décembre 1753, d'abord Page à la petite Ecurie, enſuite premier Page du Roi, a été fait Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal Champagne en 1774.

Branche des Seigneurs de LA VALETTE, *de* MONTFORT, *&c. en Auvergne.*

XIII. GUILLAUME, Comte DE LA ROCHELAMBERT, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, Chevalier, Seigneur du Fieu, ſecond fils de CHARLES, II. du nom, & d'*Anne du Cros*, ſa ſeconde femme, ſervit en qualité de Capitaine au Régiment de Normandie, & épouſa, par contrat du 15 Mai 1684, Demoiſelle *Claude de Chavaignac-Laugeac*, dont : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. JACQUES-ROCH, Marquis DE LA ROCHELAMBERT, Capitaine de Cavalerie, mort âgé de 20 ans ; — 3. FRANÇOIS, mort en bas-âge ; —— 4. MARGUERITE, Chanoineſſe du noble Chapitre de Leigneux ; — 5. & FRANÇOISE, Prieure & Dame de Courpiere, au Diocèſe de Clermont.

XIV. CLAUDE, Comte DE LA ROCHELAMBERT, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, Chevalier, Seigneur du Fieu, de la Valette, Vinzelle, Montfort, &c. d'abord Chanoine-Comte de Brioude, dont il fut pourvu le 18 Février 1696, ſur la démiſſion d'*Emmanuel de Langheac-de-la-Rochefoucaud*, s'en démit en quittant l'état eccléſiaſtique. Il épouſa 1°. Demoiſelle *Catherine de Bonlieu-de-Monpentier* ; & , 2°. le 25 Août 1721, Demoiſelle *Charlotte de Montgon-de-Beauverger*, Maiſon dont il eſt entré une fille dans celle de *Montmorin*. Du premier lit il a laiſſé : — 1. MARGUERITE DE LA ROCHELAMBERT, mariée à *Balthaſard de Luzy*, Marquis de Couſan, premier Baron de Forez ; — 2. JEANNE-CLAUDINE, Chanoineſſe de Leigneux, puis Sous-Prieure dudit Chapitre, morte en 17... ; & du ſecond lit : —— 3. HENRI-GILBERT, qui ſuit ; —— 4. autre HENRI-GILBERT, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis en 1763, marié, en 1773, à Demoiſelle *N... de la Borde*, fille du Seigneur *de la Borde* ; —— 5 & 6. CHARLES-LOUIS, & CLAUDE-GUILLAUME-CHARLES, tous deux morts en bas-âge ; — 7. MARIE-CATHERINE, mariée à Meſſire *Louis de Guay de-Plagnol*, Seigneur de Salzuy ; — 8 & 9. ANNE, & CATHERINE, Religieuſes au Prieuré noble de Courpiere.

XV. HENRI-GILBERT, Marquis DE LA ROCHELAMBERT, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, Chevalier, Seigneur du Fieu, de la Valette, Saint-Jean-d'Euval, Montfort, Vinzelle, Bauſac, & autres lieux en Auvergne, ci-devant Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, a épouſé, le 14 Juillet 1749, Demoiſelle *Louiſe-Marthe-Catherine d'Anteroche*, fille du Comte *d'Anteroche*, Maréchal des Camps, & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, & niéce d'*Alexandre-Céſar d'Anteroche*, Evêque de Condom, ſacré le 5 Juin 1763. Leurs enfans ſont : — 1. CLAUDE, né le 6 Mai 1750, mort jeune ; —— 2. JOSEPH, qui ſuit ; — 3. JOSEPH-FRANÇOIS-SIMON-LOUIS, né le 25 Août 1761,

Chevalier de Malte, & Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, en 1776; —— 4. Françoise-Alexandrine-Luce, née le 4 Juin 1754, morte, ſans enfans de ſon mariage avec le Seigneur *de la Rochette*; — 5. Claudine-Françoise-Louise, née le 29 Janvier 1756, mariée, en 1774, au Comte *de la Salle-Saint-Poncy*; — 6. & Catherine, née le 24 Mars 1759.

XVI. Joseph, Comte de la Rochelambert-Montfort, Chevalier, né le 31 Octobre 1751, eſt actuellement Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes.

Les alliances de cette Maiſon ſont, entr'autres, avec celles de *Guigone*, de *Mazenc*, de *Joſcerande*, de *Cens*, de *Bonne*, de *Fay*, dont les Seigneurs *de la Tour-Maubourg*, *de la Chaſſaigne*, *de Pronſac*, *de Gaſte*, *de Gras-de-Pins*, *de Leſtrange*, *de Choiſinet* ou *la Tour-de-Bains*, *du Cros*, *de Salers*, *de la Tour*, *de Fleurance*, *de Montmorin*, *de Langheac*, *d'Ailly-de-Menetou*, *de la Goutte*, *de Clermont-de-Chaſte* en Dauphiné, *de la Roche-Aymon*, *de Chauſſecourte*, *de Saint-Polgue*, *de la Ganne*, *de Saint-Martial-de-Drugeat*, *de Saint-Chamant*, *du Prat-de-Barbançon*, *Saint-Prieſt*, *de Polignac*, *de Seveyrac*, *de Montvalat*, *de Naucaſe*, *de Chavaignac*, *la Fayette*, *de Montgon*, *d'Anteroche*, *de la Salle*, &c.

Elle porte pour armes: *d'argent, au chevron d'azur, & un chef de gueules.* Supports, *deux ſauvages, armés de leur maſſue.* Deviſe: Amour ou Guerre, *Valeme Dios.* Ni crainte, ni envie. L'opinion commune eſt que les mots latins *Vale medios*, ſignifient *point de milieu*; mais un Interprete de la langue eſpagnole a affirmé au contraire que ces mots écrits ainſi, *Valeme Dios*, ſignifient *Dieu me protége.*

Nota. Il ne faut pas confondre cette Maiſon avec une Famille noble, du nom de *Lambert*, ſortie du Dauphiné, & établie à Creſpy en Valois & à Cahors, qui ayant poſſédé un fief du nom *de la Roche*, l'a joint à celui de *Lambert* depuis quelque tems. Il en eſt parlé dans le *Mercure de France* du mois de Juin 1748, *p.* 172. Les armes de cette Famille ſont: *d'azur, à la croix d'argent.*

* ROCHELLE (la): Ville capitale du pays d'Aunis, qui doit ſon origine à un Château bâti pour empêcher la deſcente des Normands, & connu ſous le nom de *Vauclair*, dont il ne reſte plus qu'une vieille Tour, auprès duquel on conſtruiſit un grand nombre de maiſons, ce qui forma la ville de la Rochelle.

Elle fut ſous la domination des Anglois juſqu'en 1224, que Louis VIII, ſur le refus que fit Henri III, Roi d'Angleterre, de lui rendre foi & hommage pour le Duché de Guienne, l'aſſiégea & la prit. Il lui confirma tous ſes priviléges, & ſes ſucceſſeurs la poſſéderent depuis juſqu'au traité de Bretigny, en 1360, qu'elle fut donnée aux Anglois avec trois millions d'écus d'or pour la rançon du Roi Jean, qui avoit été fait priſonnier à la bataille de Poitiers en 1356. En 1363, Edouard, Prince de Galles, Duc d'Aquitaine, en prit poſſeſſion, ſur la donation que lui en avoit faite Edouard III, Roi d'Angleterre, ſon pere. Les choſes reſterent en cet état juſqu'en 1371, que *Pierre Boudré*, Maire de la Ville, s'en étant rendu maître par ruſe, en attirant hors du Château *Philippe Mancel* avec la garniſon Angloiſe qu'il y commandoit, envoya des Députés au Connétable *du Gueſclin* pour la remettre ſous l'obéiſſance du Roi, & à certaines conditions qui furent acceptées par Sa Majeſté, & les Députés obtinrent même plus qu'ils ne demandoient; car elle leur accorda la nobleſſe au Maire & aux Echevins pour eux & leur poſtérité. Le Connétable en prit, peu de tems après, poſſeſſion au nom du Roi.

Cette Ville ſeroit toujours reſtée fidelle à ſes Princes légitimes, ſi les nouvelles opinions ſur la Religion ne ſe fuſſent pas introduites dans ſon ſein. On ſçait que le Cardinal *de Richelieu* détermina le Roi Louis XIII à en faire le ſiége une ſeconde fois; qu'il s'en rendit maître, & en fit raſer les fortifications. Louis

Digitized by Google

XIV en fit faire de nouvelles par le Maréchal *de Vauban*, en 1689. *Voyez* le Dictionnaire de Géographie.

* ROCHEMEAUX, en Poitou. Terre & Seigneurie érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Janvier 1599, enregiſtrées le 11 Janvier 1600, en faveur de *Jean de Grain*, Seigneur de Saint-Marſault, Baron de Parcoul.

ROCHEMORE ou ROCHEMAURE, en latin *Rocamaura*. Maiſon une des plus anciennes de la Province de Languedoc, & en très-grande conſidération à la Cour des Comtes *de Toulouſe*. Dès le XIe ſiécle deux branches ſubſiſtoient ſur les bords du Rhône; l'une, dans le Château & ville de Beaucaire; l'autre, dans celle d'Arles, éteinte au XVIe ſiécle. La premiere fut s'établir, au commencement du XVe ſiécle, en la ville de Lunel, ainſi qu'on le verra ci-après.

I. Le premier, dont la filiation ſoit ſuivie, eſt PIERRE-GUILLAUME DE ROCHEMORE, un des principaux témoins dans l'acte de 1084, par lequel *Raimond*, Comte *de Toulouſe*, abandonne le droit qu'il avoit ſur la dépouille des Evêques de Beziers. Dans une Charte de ce Comte, en 1094, on voit que ledit PIERRE-GUILLAUME, & ARNAULT DE ROCHEMORE, ſon frere, font un don, à l'Abbaye Saint-Victor de Marſeille, des Terres qu'ils poſſédoient le long du Rhône; &, en 1096, le même Comte *Raimond* donne l'Egliſe de Beaucaire à l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu, *du conſeil*, dit-il, *des hommes illuſtres* PIERRE-GUILLAUME DE ROCHEMORE, & ARNAULT, *ſon frere*.

II. DALMAS DE ROCHEMORE, fils de PIERRE-GUILLAUME, fut excommunié, en 1107, par le Pape PASCAL II, comme conſeiller & complice de *Bertrand*, Comte *de Toulouſe*, qui avoit uſurpé les offrandes de l'Autel de Saint-Gilles.

III. BERTRAND DE ROCHEMORE, fils du précédent, paroît avec GUILLAUME, qui ſuit, ſon fils, comme témoin, ainſi que nombre d'autres Chevaliers, dans deux Chartes d'*Alphonſe*, Comte *de Toulouſe*, faites en 1133 & 1142, en faveur de l'Abbaye de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon.

IV. GUILLAUME DE ROCHEMORE, & RAIMOND, ſon frere, furent les cautions des Seigneurs *des Baux* dans le traité qu'ils firent, en 1156, avec le Comte de Provence & de Barcelonne; &, en 1157, ledit GUILLAUME DE ROCHEMORE paroît dans l'acte, par lequel l'Abbé de Saint-Gilles accorde la permiſſion de bâtir un Oratoire au Grand-Maître de Saint-Jean de Jéruſalem. Il eut pour enfans: —— HERMINGAUD, qui ſuit; —— GUILLAUME, & RAIMOND, préſens à deux Chartes accordées, en 1217 & 1221, par *Raimond*, Comte *de Saint-Gilles*, en faveur des habitans de la ville de Beaucaire.

V. HERMINGAUD DE ROCHEMORE, de concert avec ſes freres, fit bâtir cet Oratoire en 1207, & donna avec eux l'inveſtiture d'un jardin ſitué dans la ville de Beaucaire, où ils habitoient, qui relevoit de leur Directe. Le même HERMINGAUD ſe rendit caution dans l'acte de confirmation des Priviléges accordés, en 1218, aux habitans de la ville de Niſmes par *Sancie d'Arragon*, femme de *Raimond*, Comte *de Toulouſe*. Il laiſſa pour fils:

VI. DALMAS DE ROCHEMORE, II. du nom, qui fut choiſi, en 1239, par la Nobleſſe de la ville de Beaucaire pour ſoutenir leurs droits. Il prend la qualité de *Chevalier de Beaucaire* dans le traité de tréve, paſſé, en 1243, entre *Raimond VII*, Comte *de Toulouſe*, & *Raimond Berenger*, Comte de Provence. Il eut pour enfans: —— 1. GUILLAUME, qui ſuit; —— 2 & 3. JEAN, & ROSTAING DE ROCHEMORE, Damoiſeaux, qui ſignerent, en 1298, une atteſtation ſur la coutume de donner la ceinture militaire aux Bourgeois de la Ville & Sénéchauſſée de Beaucaire. Elle eſt ſcellée de 22 ſceaux, & ſe trouve dans le Tréſor des Chartes du Roi.

VII. GUILLAUME DE ROCHEMORE, II. du nom, Damoiſeau de Beaucaire, fut témoin, en cette qualité, d'une Sentence prononcée, en 1266, par le Juge de cette Ville, au ſujet de ſes limites. Il eſt nommé le premier dans une tranſac-

tion paſſée, en 1294, entre les habitans de Beaucaire & les Moines de Pſalmodi de Saint-Roman; & avoit épouſé *Jeanne de Codol*, de la ville de Niſmes, laquelle, par ſon teſtament, fit un legs à MAURETTE DE ROCHEMORE, ſa petite-fille. De ſon mariage il eut :

VIII. GUILLAUME DE ROCHEMORE, III. du nom, qui fut choiſi, en 1308, par la Nobleſſe de Beaucaire pour faire rendre compte des deniers publics employés aux chauſſées du Rhône. Il eſt qualifié de *Noble homme* dans le ſerment de fidélité rendu, en 1316, par les Conſuls de la ville de Niſmes à PHILIPPE DE FRANCE, Régent à la mort de Louis, dit *le Hutin*. D'*Anne de Romieu*, de la ville d'Arles, ſon épouſe, il eut : — JEAN, qui ſuit; — & MAURETTE DE ROCHEMORE, mariée, en 1325, à *Pierre de Mercœur*, de la ville d'Arles, auquel elle donna procuration, en 1343, pour aller retirer le legs à elle fait par *Jeanne de Codol*, ſa grand'mere. Elle fit ſon teſtament le 22 Fevrier 1350, par lequel elle ſubſtitua tous ſes biens à noble JACQUES DE ROCHEMORE, ſon neveu, fils de JEAN, ſon frere, au cas qu'*Abraham de Mercœur*, ſon fils unique, vînt à mourir ſans enfans.

IX. JEAN DE ROCHEMORE fut compris, en 1375, dans le *Compoix* (ou Cadaſtre) noble de la ville de Beaucaire, tant pour ſes biens que pour ceux de ſa femme *Marguerite de Joſſaud*, qu'il avoit épouſée en 1344, & dont il eut :

X. JACQUES DE ROCHEMORE, qui ſe rendit caution, en 1380, dans le contrat de mariage de *Bertrand de Pierre-Bernis*, Seigneur de Saint Marcel, dont il épouſa la proche parente, nommée *Guillemette de Pierre*, laquelle lui donna procuration, le 26 Septembre 1408, pour marier leur fils HERMINGAUD, qui ſuit, avec *Mandolie de Bordes*, de la ville de Lunel. Il eſt compris dans le Compoix ou Cadaſtre du Château & Terre de Maillane en Provence, fait en 1402, à ſa réquiſition & de celle de *Guigon*, ſon Co-Seigneur. Il teſta, le 5 Mai 1438, devant *Rebully*, Notaire de Lunel.

XI. HERMINGAUD DE ROCHEMORE, Gouverneur & Viguier de la ville de Lunel, en 1427, pour YOLANDE D'ARRAGON, Reine de Naples & Comteſſe de Provence, rendit hommage au Roi, en 1435, pour les Terres qu'il poſſédoit tant en Languedoc qu'en Provence, & teſta, le 5 Mai 1438, le même jour que ſon pere. Il avoit épouſé, en 1408, *Mandolie de Bordes*, fille de noble *Jean de Bordes*, Seigneur de Bordes & de Tartuguieres en Provence, Terres que cette Maiſon poſſéde encore aujourd'hui (*a*). Elle fit ſon teſtament le 28 Mai 1449, & ſes enfans furent : — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. BERMOND, lequel comparut à l'Aſſemblée des Nobles de la Sénéchauſſée de Beaucaire en 1492; — 3. PHILIPPE, qui fut Chambellan du Duc d'Anjou, & comparut auſſi à l'Aſſemblée des Nobles en 1454 & 1456; — 4. GUILLAUME, Gouverneur de la ville de Lunel pour PIERRE DE ROCHEMORE, ſon neveu. Il fut Ecuyer de Louis XI, & Seigneur de Fos en Provence, dont il donna ſon dénombrement le 7 Mars 1490; — 5. JEAN, Abbé de Sauve en 1449.

XII. CHARLES DE ROCHEMORE, ſurnommé *de Bordes*, du nom de ſa mere, tranſigea avec ſes freres, en 1450, ſur le partage des biens de ſa mere; comparut à l'Aſſemblée de la Nobleſſe en 1470; & teſta en 1472. Il avoit épouſé, en 1460, *Catherine Delpuech*, (en latin *de Podio*), dont : — 1. PIERRE, qui ſuit, qu'il inſtitua ſon héritier; — 2. FELISE, mariée, en 1486, à *Jean de Guerin*, Seigneur de Boulbon.

XIII. PIERRE DE ROCHEMORE, Seigneur de Bordes, Tartuguieres, &c. fut exempté de tout péage, en 1523, à cauſe de l'ancienneté de ſa nobleſſe; & teſta en 1532. Il avoit épouſé, 1°. en 1496, *Anne de Boileau*; & 2°. en 1504, *Jeanne d'Orjolet*, laquelle fit ſon teſtament en 1545. Du premier lit il

(*a*) C'eſt à l'époque de ce mariage que la Maiſon de ROCHEMORE quitta la ville de Beaucaire pour venir s'établir à Lunel, d'où ſont ſorties les trois branches établies dans le bas Languedoc, ainſi que les autres.

eut

eut une fille, nommée — ETIENNETTE DE ROCHEMORE, mariée, en 1510, à noble *Jean-Germain*, Seigneur *de Fonteſe*; & du ſecond lit : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JACQUES, auteur de la branche des ROCHEMORE-D'ALEYRAC, Barons d'Aigremont, rapportée ci-après; — 3. FRANÇOISE, mariée, en 1527, à *Jean de Sarret*, Seigneur de Fabregue.

XIV. FRANÇOIS DE ROCHEMORE, Seigneur de Bordes, Tartuguieres, &c. comparut à l'Aſſemblée de la Nobleſſe en 1552, rendit hommage au Roi de toutes ſes Terres la même année, & fit ſon teſtament en 1572. Il avoit épouſé, en 1536, *Madelene de Bozene*, Dame de Saint-Laurent, qui teſta en 1573, fille de *Jacques*, Baron d'Aubais, dont : — 1. THOMAS, Gouverneur & Viguier de la ville de Lunel, mort ſans poſtérité; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. LOUIS, auteur de la branche de Rochemore-Galargues, mentionnée ci-après; — 4. GAILLARD, tué par les Religionnaires au ſiége de Montpellier; — 5. FRANÇOISE, mariée, en 1556, à *Simon de Sandres*, Seigneur de Saint-Georges; — 6. CLAUDE, auſſi mariée, en 1556, à *Jean de Boulouſe*, Seigneur de Laſcour; — 7. MADELENE, femme de *Jean de Calviſſon*, Seigneur d'Aujargues.

XV. JEAN DE ROCHEMORE, II. du nom, Seigneur de la Devéſe, &c. épouſa, en 1574, *Jeanne de Tourillon*, laquelle fit ſon teſtament en 1603. Son mari fit le ſien en 1610. De leur mariage vinrent : — 1. CHARLES, Seigneur de Saint-Laurent, qui épouſa, en 1600, *Gabrielle de Banes-d'Avejan*, & en eut une fille, mariée à *Henri de Tremolet*, Seigneur de Montpeſat; — 2. LOUIS, Capitaine des Carabiniers, tué au ſiége de Ceriſoles; — 3. JEAN, qui ſuit; — 4. FRANÇOISE, mariée, en 1593, à *Pierre de Villages*; — 5. MARGUERITE, mariée, en 1604, à *Pierre Deſcombes-de-Montagut*; — 6. JEANNE, mariée, en 1609, à *Daniel de Calviere*, Baron de Saint-Coſme.

XVI. JEAN DE ROCHEMORE, III. du nom, épouſa, en 1617, *Anne de Mariotte*, laquelle teſta en 1677. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES, Gouverneur & Viguier de la ville de Lunel, mort ſans poſtérité; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. PIERRE, mort en Piémont au ſervice du Roi.

XVII. JEAN DE ROCHEMORE, IV. du nom, Seigneur de la Devéſe & de Montredon, fut chargé par le Roi, ainſi que MM. *de Gange*, *de Rabat*, & *de Toyras*, par Lettres-Patentes du 8 Décembre 1661, de vérifier les titres de nobleſſe du Marquis *de Caſtries*, nommé Chevalier des Ordres du Roi; & teſta en 1687. Il avoit épouſé, en 1652, *Françoiſe Durand-de-Vibrac*, dont : — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. ANNE, mariée, en 1678, à *Claude de Narbonne-Pelet*, Comte de Fontanès.

XVIII. HENRI DE ROCHEMORE, Seigneur de la Devéſe, Montredon, &c. Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, teſta en 1721, & avoit épouſé, en 1698, *Marie Blanche de Ricard*, laquelle fit ſon teſtament en 1739. De leur mariage ſont iſſus : — 1. PAUL-ANGE, qui ſuit; — 2. HENRI DE ROCHEMORE, auteur d'un rameau établi à Toulon, rapporté ci-après; — 3. FRANÇOIS, qui a ſervi dans le Régiment de Foix; — 4. ALEXANDRE, mort Officier au Régiment du Perche; — 5. GASPARD DE ROCHEMORE, auteur d'un rameau établi à Rochefort, mentionné après HENRI, ſon frere.

XIX. PAUL-ANGE, Marquis DE ROCHEMORE-SAINT-COSME, ſervit dans la Marine, obtint du Roi, en 1751, l'érection de la Terre de *Saint Coſme* en *Marquiſat* ſous la dénomination de *Rochemore-Saint-Coſme*, & eſt mort en 1764. Il avoit épouſé, en 1723, *Marie-Eliſabeth de Maillan*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Coſme, dont : — 1. ALEXANDRE-HENRI-PIERRE, qui ſuit; — 2. JOSEPH, Lieutenant de Vaiſſeau, Chevalier de Saint-Louis, marié, en 1773, à *Louiſe de Jouenne-d'Eſgrigny*; — 3. PIERRE-JOSEPH, Vicaire-Général du Diocèſe de Niſmes; — 4. GASPARD, Vicaire-Général au Diocèſe d'Alby; — 5. MADELENE-LOUISE, mariée à *Jean-François Durand-de-Vibrac*.

XX. ALEXANDRE-HENRI-PIERRE, Marquis DE ROCHEMORE-SAINT-COSME, épouſa, 1°. en 1758, *Charlotte des Ours-de-Mandajor*; & 2°. en 1764, *Marie-Madelene-Barbe de Vogué*, fille du Marquis *de Vogué*, Lieutenant-Général &

Digitized by Google

Commandant en Alſace. Il a fait ſon teſtament en 1767. Du premier lit eſt iſſue une fille unique, nomme Louise; & du ſecond lit ſont ſortis : — 1. Anne-Joachim-Joseph, né en 1766; — 2, 3, & 4. Charlotte, Pauline, & Henriette.

Rameau établi à Toulon.

XIX. Henri de Rochemore, II. du nom, réſidant à Toulon, ſecond fils d'Henri, Seigneur de la Devéſe, &c. & de *Marie-Blanche de Ricard*, fait Chef d'Eſcadre des Armées navales en 1764, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1773, & Lieutenant-Général en 1776, a épouſé, en 1749, *Marie de Chazel*, dont : — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Louise, mariée, en 1770, à *N... d'Antrechaud*; — 3 & 4. Marie, & Anne.

XX. Jacques de Rochemore, né en 1752, eſt Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi.

Rameau établi à Rochefort.

XIX. Gaspard de Rochemore, cinquieme fils d'Henri, & de *Marie-Blanche de Ricard*, Commiſſaire-Général de la Marine, a épouſé à Rochefort, en 1748, *Marie de Gaſton*, de laquelle il a : — François, qui ſuit; — & Louis, qui ſert ſur la Marine.

XX. François de Rochemore eſt Officier au Régiment Royal, Cavalerie.

Branche de Rochemore-Galargues.

XV. Louis de Rochemore, troiſieme fils de François, Seigneur de Bordes, & de *Madelene de Bozene*, épouſa, en 1587, *Anne de Barriere*, Dame de Nage & de Solorgues, & fit ſon teſtament en 1626. Leurs enfans furent : — 1. François, qui ſuit; — 2. Charles, lequel forma la branche de Solorgues, éteinte après quatre générations; — 3. Anne, mariée à *Louis de Baſchi*, Baron d'Aubais; — 4. Claude, mariée à *Jean-Antoine de Blou*, biſayeule du Cardinal de Bernis, reçu Comte de Lyon en 1750; — 5. Françoise, mariée à *François de Louvet*, Baron d'Ornaiſon.

XVI. François de Rochemore, Seigneur de Galargues, Bordes, Tartuguieres, &c. premier Préſident à la Cour des Aides de Montpellier, & Conſeiller d'Etat, épouſa, en 1601, *Pierre de Grille*, & teſta en 1639. Leurs enfans furent : —— 1. François, qui ſuit; — 2. Elisabeth, mariée, par contrat du 7 Juillet 1660, à *Honoré de Riquety*, III. du nom, Chevalier, Marquis de Mirabeau, Seigneur de Villebonne & de Beaumont, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Carces*, & mort, en 1687, Syndic de la Nobleſſe de Provence. Voyez ci-devant Riquety.

XVII. François de Rochemore, II. du nom, fut premier Préſident au Préſidial de Niſmes en 1646, enſuite Conſeiller d'Etat en 1654, & teſta en 1659. Il avoit épouſé, en 1627, *Marguerite de Louet*, fille de *Jean*, Baron de Calviſſon, & de *Françoiſe de Saint-Bonnet-Toiras*, dont : —— 1. François-Annibal, qui ſuit; —— 2. Angélique, mariée à *Joſeph-Louis de Porcelet*, Marquis de Maillane.

XVIII. François-Annibal de Rochemore, Seigneur de Galargues, Bordes, &c. épouſa, en 1681, *Anne le Blanc*, Dame de la Rouviere, & en eut :

XIX. Jean-Louis-Annibal de Rochemore, Seigneur de Galargues, Bordes, &c. marié, en 1723, à *Catherine de Fain-de-Rochepierre*, de laquelle eſt iſſu :

XX. Anne-Joachim-Annibal de Rochemore, Comte de Saint Remeiſe, Baron des Etats de Languedoc, qui a épouſé, 1°. en 1748, *Euphroſine de Baſchi-d'Aubais*; 2°. en 1753, *Marie-Madelene-Roſe de Vogué*; &, 3°. en 1755, *Judith du Bouchet*, fille de *Louis*, Comte de Sourches, Grand-Prévôt de France, Lieutenant-Général, & Chevalier des Ordres, & de *Charlotte de Gontaut-Biron*, morte en 1772.

Digitized by Google

Branche des ROCHEMORE-D'ALEYRAC, *Barons d'*AIGREMONT.

XIV. JACQUES DE ROCHEMORE, Seigneur de Saint-Michel, ſecond fils de PIERRE DE ROCHEMORE, & de *Jeanne d'Orjolet*, ſa ſeconde femme, donna quittance à ſon frere aîné FRANÇOIS DE ROCHEMORE, de ſon droit de légitime paternel, par acte du 19 Avril 1536, & il teſta le 1 Septembre 1566. Il avoit épouſé, 1°. en 1538, *Jeanne de Saint-Felix*; &, 2°. en 1551, *Marguerite de Cambis*, fille de *Louis*, Baron d'Alais, & veuve de *Pons d'Aleyrac*, Baron d'Aigremont. Du premier lit il eut : — 1. THOMAS, qui ſuit; —— 2. MARGUERITE, mariée, en 1560, au Seigneur *de Beaufort*.

XV. THOMAS DE ROCHEMORE, Seigneur de Saint-Michel, &c. ſervit longtems dans les guerres qui déſolerent la Province de Languedoc. Il rendit hommage de toutes ſes Terres en 1566 & 1583, & teſta le 10 Décembre 1578. Il avoit épouſé, le 13 Avril 1561, *Marguerite d'Aleyrac*, Dame & Baronne d'Aigremont, Colombies, Ledignan, Saint-Jean-de-Serres, Saint-Benezet, &c. fille & héritiere de *Pons d'Aleyrac*, Baron d'Aigremont, & de *Marguerite de Cambis*. Elle fit ſon teſtament le 3 Juin 1622, par lequel elle ordonna à ſon fils ANTOINE, ſon héritier, & à ſes deſcendans, de joindre à ſon nom celui de *d'Aleyrac*, & d'en écarteler les armes. De ſon mariage vinrent : —— 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, mariée, en 1600, à *François de Sandres*, Seigneur de Saint-Juſt; — 3. ESPÉRANCE, alliée, en 1600, avec *Guillaume de Roix*; — 4. FRANÇOISE, mariée, en 1608, à *Pierre de Monier*, Seigneur de Fourques; — 5. ISABEAU, femme, en 1611, de *Jacques d'Allemand*, Seigneur de Mirabel.

XVI. ANTOINE DE ROCHEMORE, Baron d'Aigremont, &c. épouſa, en 1614, *Eſpérance de Gregoire*, fille d'*Antoine*, Comte de Montpeirous. Il teſta le 19 Novembre 1634, & ſa femme le 5 Décembre ſuivant. Leurs enfans furent : —— 1. JEAN, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, mariée, en 1642, à *N... des Combies*, Seigneur de Cambous; — 3. ISABEAU, femme, en 1643, de *Henri de Gineſtoux*, Seigneur de Saint-Maurice; —— 4. ESPÉRANCE, épouſe, en 1650, de *N... de Gondin*; — 5. FRANÇOISE, mariée, en 1662, à *Conſtantin de Serres*, Seigneur de Pradel.

XVII. JEAN DE ROCHEMORE, I. du nom de ſa branche, Baron d'Aigremont, rendit hommage de toutes ſes Terres en 1635, fit ſon teſtament en 1669, & avoit épouſé, en 1645, *Marie Dunal*, dont : — 1. HENRI, mort ſans poſtérité; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. LOUIS, qui fut marié, & n'eut qu'un fils, mort ſans poſtérité; — 4. FRANÇOIS, qui épouſa, en 1695, *Marie de Ginous*, & en eut deux filles, mariées; l'une à *Jean-Louis de Leuſe*, Seigneur de la Liquiere; & l'autre, en 1727, à *Jacques-Alexandre de la Fare*; — 5. DENIS, Capitaine dans le Régiment de Navarre, par la démiſſion que lui en fit ſon frere JEAN; — 6. FRANÇOISE, mariée à *N... de Narbonne-Pelet*, Seigneur de Salgas, en 1680.

XVIII. JEAN DE ROCHEMORE, II. du nom, Baron d'Aigremont, &c. Capitaine au Régiment de Navarre, épouſa, en 1682, *Marie de Richard*, fille de *Pierre*, Seigneur de Vendargues, & teſta le 11 Août 1709. De ſon mariage il a eu : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, mariée, en 1700, à *Camille de Richard*, Seigneur de Vendargues; — 3. LOUISE, mariée à *Pierre de Maillan*, Seigneur de Saint-Coſme.

XIX. JEAN-FRANÇOIS DE ROCHEMORE, Baron d'Aigremont, &c. ſervit dans les Mouſquetaires, & teſta le 13 Juin 1718. Il avoit épouſé, en 1712, *Suzanne de Novy*, laquelle fit ſon teſtament le 1 Novembre 1761. Ils ont eu de leur mariage : — 1. JEAN-CLAUDE, qui ſuit; — 2. CAMILLE, Capitaine dans le Régiment de Nice, & Chevalier de Saint-Louis, qui fut bleſſé, à la tête de ſa Compagnie de Grenadiers, à l'attaque du Fort Saint-Philippe en l'Iſle de Minorque, dont il fut fait Lieutenant-de-Roi; — 3. LOUIS, Abbé de Franquevaux depuis 1754; — 4. MATHIEU, Officier dans le Régiment de Foix, tué,

Digitized by Google

en 1742, au ſiége de Prague ; — 5. PIERRE, Capitaine dans le Régiment de Normandie, Chevalier de Saint-Louis, bleſſé au ſiége de Berg-op-zoom, enſuite placé Lieutenant-de-Roi en l'Iſle d'Oleron.

XX. JEAN-CLAUDE DE ROCHEMORE, Baron d'Aigremont, &c. reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie en 1727, ſervit enſuite dans le Régiment de Monconſeil, & fit les campagnes d'Italie. Il a épouſé, en 1740, *Madelene-Louiſe de Reveſt*, fille de *François*, Lieutenant-de-Roi & Commandant à Collioure, & de *Marie-Anne-Louiſe de Roix*. Leurs enfans ſont : —— 1. JEAN-BATISTE-LOUIS, qui ſuit ; — 2. MARIE, Religieuſe ; — 3. HENRIETTE, mariée, en 1765, à *Louis de Luzy*, Marquis de Couzan, premier Baron du Forez.

XXI. JEAN-BATISTE-LOUIS DE ROCHEMORE, reçu Page du Roi à la petite Ecurie en 1761, eſt entré, en 1765, dans le Régiment du Roi, Infanterie, d'où il a paſſé, en 1771, au ſervice de MONSIEUR, en qualité d'Exempt de ſes Gardes-du-Corps (*b*).

Cette Maiſon porte pour armes : *d'azur, à trois rocs d'échiquier d'argent.* Pour deviſe : RUPIBUS FIRMIOR.

La branche des ROCHEMORE-D'ALEYRAC joint aux armes ci-deſſus, celles de la Maiſon d'ALEYRAC, qui ſont : *d'or, au demi-vol de gueules.*

* ROCHES (DES) : Terre ſituée proche du Puy-de-Dome, & dans le voiſinage de la ville de Pontgibaut. Elle eſt en toute Juſtice, haute, moyenne & baſſe, releve en plein-fief du Duché d'Auvergne, & a des droits très-conſidérables.

Elle a donné le ſurnom *des Roches* à la Maiſon d'*Emée*, qui eſt fort ancienne, dont il y a eu pluſieurs Chevaliers & Commandeurs de Malte. Elle l'a poſſédée pendant près de 250 ans, après l'avoir acquiſe des Dauphins d'Auvergne. Cette Terre eſt à préſent entre les mains du Baron *de Lugeac*, *Gilbert de Guerin*, ſon ayeul, ſe l'étant fait adjuger, à cauſe des droits d'*Anne-Françoiſe Emée-des-Roches*, ſon épouſe. Voyez GUERIN, au mot LUGEAC, *Tome IX.*

Les armes D'EMÉE-DES-ROCHES ſont : *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de ſix étoiles de même en orle.*

* ROCQUE (LA) : Terre ſeigneuriale, au Diocèſe de Bayeux. La Cure du lieu eſt alternativement à la nomination du Roi & à celle de l'Evêque de Bayeux.

Jean du Boſcq étoit Seigneur de la Rocque en 1435, & *Guillaume Quieret* l'étoit en 1456, à cauſe de ſa femme, ſuivant le ſecond Cartulaire du Pleſſis-Grimoult.

ROCQUE-DE-BERNIERES (DE LA) : Famille noble de Normandie, Généralité de Caen, Election de Falaiſe, qui ſubſiſte en pluſieurs branches, & dont les armes ſont : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à un rocher d'or, ſurmonté d'un croiſſant d'argent*, qui eſt DE LA ROCQUE ; *& au 2 & 3 d'azur, au chevron d'or, chargé de trois coquilles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe*, qui eſt DE JORT.

* RODEMACKER : Seigneurie dans le pays Meſſin, qui a donné ſon nom à des Seigneurs connus dès l'an 1192. Elle relevoit du Duché de Luxembourg, & fut confiſquée en 1483, parce que le Seigneur de Rodemacker avoit ſuivi le parti du Roi.

(*b*) Les preuves de ſa nobleſſe ont été faites en Juin 1773, par M. *Cherin*, Généalogiſte des Ordres du Roi.

Digitized by Google

L'Empereur MAXIMILIEN donna alors cette Seigneurie à *Chriſtophe*, Marquis *de Bade*, Gouverneur de Luxembourg, & Comte de Chiny. Les Seigneurs *de Richemont*, *Boulay*, *Neverbourg*, *Heſperange* & *Uſeldange*, ſubirent le même ſort pour leurs Seigneuries, qui furent auſſi données au Marquis *de Bade*, après cependant que les Châteaux qui en dépendoient furent démolis. Depuis cette époque, les deſcendans de la Maiſon de *Bade* poſſéderent la ville de *Rodemacker*, juſqu'à la paix des Pyrénées, qu'elle fut cédée au Roi. En 1643 le Sieur *de Marolles*, après la priſe de Thionville, dont il fut fait Gouverneur, prit poſſeſſion de la Seigneurie de *Rodemacker* au nom du Roi. Il y eut garniſon dans le Château juſqu'en 1674, que le Sieur *de Réhaville*, Seigneur de Putlange, & Capitaine de la garniſon de Luxembourg, ſurprit le Château, & égorgea celle qui y étoit. Par cette entrepriſe *Rodemacker* reſta aux Eſpagnols juſqu'au traité de Nimegue, en 1679. M. *Bazin*, alors Intendant de Metz, ſe rendit à Rodemacker, & obligea les habitans à faire ſerment de fidélité au Roi, & à ne reconnoître d'autre Tribunal que celui du Bailliage de Thionville. La Seigneurie de *Rodemacker* eſt compoſée de pluſieurs Paroiſſes & Villages, ſitués tant dans le Diocèſe de Metz, que dans l'Archevêché de Tréves.

Nous ignorons ſi les Seigneurs de ce nom ſubſiſtent. Leur armes ſont : *faſcé d'or & d'azur de ſix piéces.*

* RODES : Seigneurie en Flandres, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du 14 Juillet 1682, en faveur de *Lopès-Rodriguez d'Evora & Vega*, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Jacques, Gentilhomme de la Maiſon du Roi Catholique, Baron de Rodes, Seigneur de Waneghom, Souverain Pannetier de Flandres.

* RODES ou SAINTE-AGHTENRODE, en Brabant. Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du Roi Catholique du 2 Mai 1651, en faveur de *Thomas Lopez de Ullon*, Chevalier de l'Ordre d'Avis, Baron de Limele, Seigneur de Rodès, Bierges & de la Chapelle Saint-Lambert, du Conſeil de Guerre de Sa Majeſté Catholique.

* RODÈS : Capitale du Rouergue. On croit que les Comtes de ce nom ont une commune origine avec les Comtes *de Toulouſe*, qualifiés *Comtes de Rodès.*

Le premier, dont on ait connoiſſance, eſt *Bernard*, Comte Bénéficiaire de Rodès. Ce Comté étant devenu héréditaire ſous le regne de CHARLES *le Simple*, ceux qui le poſſédoient étoient indépendans des Comtes *de Toulouſe*. *Ermingaud*, Marquis de Goſſy, fut le premier Comte héréditaire de Rouergue ou de Rodès. Il étoit frere ou de même Maiſon que *Raimond* III, nommé *Pons*, Comte *de Toulouſe*. Sa poſtérité a fini à *Hugues*, Comte *de Rodès* : il vivoit encore en 1061, & n'eut qu'une fille, nommée *Berthe*, Comteſſe *de Rodès*, mariée, en 1051, à *Robert* II, Comte *d'Auvergne* & de Gévaudan, morte, ſans enfans, en 1063 ou 1064. Son Comté paſſa à *Guillaume* V, Comte *de Toulouſe*. Les armes de ces anciens Comtes DE RODÈS étoient : *de gueules, au lion d'or.*

Les Vicomtes *de Rodès* & *de Carlat* devinrent enſuite Comtes de Rodès, par acquiſition, & les Comtes de cette ſeconde race furent vaſſaux des Comtes *de Toulouſe* ; & ils ne poſſédoient du Rouergue que le Comté de Rodès. Ils portoient pour armes : *de gueules, au léopard lionné d'or.* Le premier Vicomte de Rodès eſt *Richard*, qui vivoit ſous le regne du Roi ROBERT. *Hubert*, II. du nom, Vicomte de Carlat en partie, un de ſes deſcendans au Ve degré, fut le premier qui prit le titre de *Comte de Rodès.* Il mourut avant l'an 1159. Le dernier fut *Henri*, II. du nom, Comte de Rodès, Vicomte de Carlat, &c. mort à la fin de 1303. *Cécile de Rodès*, ſa quatrieme fille, ſuccéda au Comté de Rodès, en rendit hommage au Roi avec *Bernard d'Armagnac*, ſon mari. Par cette alliance le Comté de Rodès fut uni à celui d'Armagnac, & les biens de

la Maiſon d'*Armagnac* entrerent depuis dans celle d'*Albret*, dont le Roi HENRI IV fut héritier. Ainſi finit la ſeconde race des Comtes de Rodès, qui n'étoient pas de la même dignité que ceux de la premiere race. Ceux-ci ne relevoient que du Roi, & poſſédoient tout le Rouergue. Les ſeconds étoient vaſſaux des Comtes *de Toulouſe*; mais ils ne laiſſoient pas de s'attribuer pluſieurs droits de ſouveraineté, comme de s'intituler *Comtes par la grace de Dieu*, de battre monnoie à leur coin, & de faire des impoſitions ſur leurs vaſſaux. Voyez l'Abregé hiſtorique & généalogique des Comtes & Vicomtes de Rouergue & de Rodès, imprimé à Rodès en 1682.

ROETTIERS (DE): Ancienne Famille de la Flandre Wallone, originairement noble, qui depuis plus d'un ſiécle s'eſt rendue célèbre dans les *Beaux-Arts*, principalement dans celui de la gravure des Monnoies & des Médailles, & par l'accueil qu'elle a reçu de pluſieurs Princes ſouverains de l'Europe.

N... ROETTIERS, le premier dont on ait connoiſſance, étant au ſervice dans le Comté de Réthel, vers l'an 1480, fut obligé, à la ſuite d'une affaire d'honneur, de quitter la France & de repaſſer en Flandre, où il ſe maria, & eut pour fils:

PHILIPPE ROETTIERS, I. du nom, Ingénieur & Commiſſaire d'Artillerie dans les Pays-Bas, qui, devenu veuf d'une fille de grande qualité, niéce du Duc *d'Albe*, Viceroi des Pays-Bas pour l'Eſpagne, ſe remaria, & mourut quelque tems après, âgé de 73 ans, laiſſant de ſa premiere femme, pour fils, — PHILIPPE, qui ſuit. Le portrait de cet Ingénieur, ainſi que celui de ſon épouſe, eſt chez le Roi. Il eſt peint à genou devant une VIERGE, tenant un ENFANT JESUS: ce Tableau eſt de *Vandick*, & fut fait par un *ex voto*, parce que la femme dudit ROETTIERS étoit devenue enceinte à l'âge de près de 60 ans. On remarque que les armes de ROETTIERS étoient peintes au bas de la draperie bleue de la SAINTE-VIERGE, & qu'elles ont été depuis effacées & couvertes.

PHILIPPE ROETTIERS, II. du nom, né le 20 Décembre 1596, tenu ſur les Fonts de batême par l'Archiduc ALBERT; élevé, avec diſtinction, au Collége des Jéſuites d'Anvers; privé de la ſucceſſion de ſon pere, ſoit par uſurpation ou la diſſipation de ſa belle-mere, ſe trouva hors d'état de pouvoir ſuivre avec honneur la route que lui avoient tracée ſes ancêtres dans le parti des armes.

Le ſiécle précédent avoit vu s'opérer la révolution la plus heureuſe dans les *Arts*, & principalement dans ceux du *Deſſin*. L'Italie, l'Allemagne & les Pays-Bas avoient, preſqu'à la même époque, donné le jour aux Artiſtes les plus illuſtres. Pluſieurs floriſſoient encore au commencement du XVe ſiécle, & d'autres s'élevoient alors ſur le modéle de ces grands Maîtres, & débutoient dans la même carriere avec un égal ſuccès. Anvers ſurtout (la patrie de PHILIPPE ROETTIERS) avoit vu naître & poſſédoit alors dans ſon ſein les premiers Peintres de l'Ecole Flamande, *Rubens* & *Vandick*. Les bienfaits, dont la plupart des Souverains de l'Europe combloient ces hommes célébres, & la vue de leurs chef-d'œuvres immortels, dûrent néceſſairement exciter l'enthouſiaſme des Arts dans l'ame de leurs Compatriotes, & ſingulierement dans celle de PHILIPPE ROETTIERS, que ſon propre génie portoit déja à les cultiver: la crainte de déroger à la nobleſſe de ſon origine ne pouvoit l'arrêter, puiſque ſans recourir à des exemples étrangers qu'il pouvoit ignorer, tels que ceux de *Michel-Ange*, *Buonarotta*, de la Maiſon des Comtes *de Canoſſe*, de *Léonard de Vinci*, de *Siroferry*, de *Mutian* & de pluſieurs autres, ſa Patrie lui en offroit un aſſez frappant & bien capable de lever tous ſes ſcrupules, dans la perſonne de *Rubens*, qui, né d'une Famille diſtinguée par des ſervices militaires, y donnoit un nouveau luſtre par ſes talens ſupérieurs dans la peinture.

PHILIPPE ROETTIERS s'adonna donc à la gravure des Monnoies & des Médailles; qu'il porta à un ſi haut point de perfection, qu'on ſe rendoit à Anvers des pays les plus éloignés, tant pour admirer que pour rechercher ſes ouvrages.

Digitized by Google

Dans le nombre de ſes admirateurs il comptoit CHARLES II, Roi d'Angleterre, qui, dans un long ſéjour qu'il fit à Anvers, ne dédaigna pas de venir preſque journellement dans les Atteliers de ce grand homme, & même y demeura quelque tems *incognito*. Ses trois fils, mentionnés ci-après, furent formés par lui dans ſon art des Médailles & des Monnoies; & il leur fut décerné, dans les trois Cours les plus brillantes de l'Europe, les prix des *Beaux Arts*. Il vivoit encore en 1650, & avoit épouſé *Eliſabeth Thermés*, dont : —— 1. JEAN, qui ſuit, auteur de la premiere branche; —— 2. JOSEPH, auteur de la ſeconde, rapportée ci-après;

3. & PHILIPPE ROETTIERS, III. du nom, né le 13 Septembre 1640, tige de la troiſieme branche, éteinte vers le milieu de notre ſiécle. Il fut appellé par le Roi d'Eſpagne, dans les Pays-Bas, pour y exercer la place de Graveur général des Médailles & des Monnoies, & s'y maria avec Damoiſelle *Jeanne-Marie de Maugelaer*, de laquelle il eut quatre fils : — le premier, PHILIPPE, qui fut Graveur général des Pays-Bas après ſon pere; — le ſecond, FRANÇOIS, dont nous allons parler; — le troiſieme, JACQUES, mort garçon; —— & le quatrieme, Chanoine Régulier des Prémontrés de Saint-Michel à Anvers, où il eſt mort.

FRANÇOIS DE ROETTIERS, Ecuyer, né le 3 Novembre 1682, batiſé à Londres, fut d'abord un des plus habiles Graveurs de ſon tems, devint enſuite Profeſſeur de l'Académie de Peinture & de Sculpture en France; paſſa à Vienne à la Cour de l'Empereur, où ſes ſuccès furent auſſi brillans qu'en France, ce qui lui mérita, ainſi qu'à ſes deux oncles & pour leurs deſcendans, un célebre Diplôme de l'Empereur CHARLES VI, en date du 29 Février 1720, très-honorable pour les *Beaux Arts*, & qui confirme, en tant que beſoin, la Famille des ROETTIERS dans ſa *Nobleſſe*. Ce Diplôme éleve ceux de ce nom au grade & dignité de *Chevalier de l'Empire*, & les aggrege dans l'Ordre des anciens Chevaliers, nés de race & de Famille de Chevalier, &c. Il eſt mort à Vienne, ſans poſtérité, le 10 Juin 1742, & a été inhumé le lendemain dans l'Egliſe des Dominicains de cette Ville, où l'on voit ſa ſtatue ſur un ſuperbe mauſolée que l'Académie des beaux Arts, dont il étoit Directeur, lui a fait élever. Il avoit épouſé, le 12 Juillet 1712, dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, *Jeanne Hacquet*, alors veuve de *François Heurté*, Conſeiller du Roi, Receveur & Contrôleur de la ſeconde Chambre des Enquêtes.

PREMIERE BRANCHE.

JEAN ROETTIERS, fils ainé de PHILIPPE, II. du nom, & d'*Eliſabeth Thermés*, né le 4 Juillet 1631, Graveur général des Monnoies d'Angleterre, épouſa *Cornélie Proſt*, d'une Famille Catholique d'Anvers, & mourut vers l'an 1699, laiſſant de ſon mariage : —— JACQUES, qui ſuit; — & NORBERT, tige des Seigneurs de la Tour, rapportés ci-après.

JACQUES ROETTIERS ſuccéda à ſon pere dans la place de Graveur général des Monnoies d'Angleterre, où il eſt mort, laiſſant pour fils :

JACQUES ROETTIERS, II. du nom, né en 1698, qui a exercé l'état de Graveur général des Monnoies & des Médailles aux Pays-Bas, avec beaucoup de ſuccès & de diſtinction, & eſt mort à Anvers le 15 Juillet 1772, laiſſant un fils & une fille, ſçavoir : — 1. FRANÇOIS-MARIE-THÉRESE ROETTIERS, Prêtre, né en 1746, qui a été tenu ſur les Fonts de batême, le 9 Avril 1749, à Bruxelles, dans la Chapelle de l'Hôtel du Duc *d'Aremberg*, par le Duc de ce nom & la Ducheſſe *d'Urſel*, au nom de feu l'Empereur FRANÇOIS I, & de MARIE-THÉRESE, Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême, ſon épouſe; — 2. & ELISABETH-JEANNE-THÉRESE, née le 21 Avril 1737.

Seigneurs de LA TOUR.

NORBERT ROETTIERS, ſecond fils de JEAN, & de *Cornélie Proſt*, d'abord Graveur général des Monnoies d'Angleterre, & attaché, comme ſon pere & ſon frere, au parti du Roi JACQUES II, ſuivit ce Prince en France, où il ſe fixa; &

après la mort de Joseph Roettiers, ſon oncle, il fut chargé de l'emploi de Graveur général des Médailles & Monnoies du Roi, dans ſon Académie de Peinture & de Sulpture; obtint des Lettres de naturalité au mois de Janvier 1719, mourut en 1727, & fut inhumé dans ſa Chapelle de Choiſy-ſur-Seine (aujourd'hui *Choiſy-le-Roi*), dont il étoit alors Seigneur. Il avoit épouſé, 1°. en Angleterre, *Eliſabeth Iſard*, Angloiſe de nation; & 2°. par contrat paſſé à Saint-Germain-en-Laye le 10 Janvier 1705, Demoiſelle *Winfride Clarck*, fille de *Robert*, Gentilhomme Anglois, demeurant à Saint-Germain-en-Laye, & de Dame *Eliſabeth Beſſ*; & petite niéce du Duc *de Marlebourough*.

Du premier lit eſt née — Elisabeth Roettiers, mariée, par contrat du 10 Janvier 1720, à *Edmond Loftus*, Gentilhomme Irlandois, dont eſt né — *Jean-Edmond Loftus*, Chevalier de Saint-Jacques, Ecuyer de la Reine d'Eſpagne, mort depuis quelques années en Eſpagne, où ſon fils vit encore.

Du ſecond lit ſont iſſus: —— Jacques, qui ſuit; — & Elisabeth-Hélene, morte fille en 1774.

Jacques Roettiers, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Tour à Sucy en Brie, né le 29 Août 1707, tenu le 30 ſur les Fonts de batême, dans la Chapelle du Château de Saint-Germain, par le Roi Jacques III en perſonne, & par la Ducheſſe *de Perthe*; Graveur général des Monnoies d'Angleterre, Membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture de Paris, s'eſt d'abord rendu célébre par les premiers Prix qu'il y a remportés en qualité d'Eleve, & enſuite par les plus grands ſuccès dans la place d'Orfévre de Sa Majeſté Très-Chrétienne, à laquelle il fut nommé, par Arrêt de ſon Conſeil, en 1732, ſous les ordres & le Miniſtere du Duc de Bourbon & du Cardinal *de Fleury*.

C'eſt en ſa faveur & celle de ſes enfans, nés & à naître en légitime mariage, que feu Louis XV, par ſes Lettres, en forme de Charte, données à Verſailles au mois de Février 1772, l'a confirmé en tant que beſoin, dans ſa *nobleſſe*, & lui a permis de porter la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, que quelques-uns de ſes prédéceſſeurs, depuis un tems conſidérable, avoient négligé de prendre dans leurs actes, quoiqu'ils y euſſent été déja confirmés, en tant que beſoin, par le Diplôme de l'Empereur Charles VI, du 29 Février 1720, donné à François de Roettiers, ſon oncle paternel à la mode de Bretagne, tant pour lui que pour toute ſa Famille, établie en France & par-tout ailleurs.

Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Laideguive* & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 13 Janvier 1734, ſigné de pluſieurs Princes & Seigneurs de la Cour, & de ſes parens & amis, Demoiſelle *Marie-Anne Beſnier*, alliée à pluſieurs Familles nobles, par *Henriette-Jeanne Demeaux-de-Valliere*, ſon ayeule, & fille de *Nicolas Beſnier*, Ecuyer, ancien Echevin, Conſeiller du Roi & de la ville de Paris, & de feu *Anne-Marguerite Cellot*. Leurs enfans ſont: — Jacques-Nicolas, qui ſuit; — & Alexandre-Louis, rapporté après ſon aîné.

Jacques-Nicolas Roettiers-de-la-Tour, Ecuyer, né le 28 Avril 1736, Conſeiller de l'Hôtel-de-Ville de Paris, & élu Echevin le 16 Août 1775, ſerment prêté entre les mains de Sa Majeſté le 27 du même mois, a épouſé, par contrat du 26 Mai 1762, *Geneviéve-Julie Boutray*, fille d'*Olivier Boutray*, Ecuyer, ancien premier Echevin de la ville de Paris.

Alexandre-Louis Roettiers-de-Montaleau, Ecuyer (frere cadet du précédent), né le 22 Novembre 1748, a été reçu Conſeiller-Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris le 14 Décembre 1775, & a épouſé, par contrat du 30 Octobre de la même année, *Adélaïde-Marguerite-Juſtine Petit*, fille de *Georges Petit*, & de Demoiſelle *Marthe Armengau*.

Seconde Branche.

Joseph Roettiers, ſecond fils de Philippe, II. du nom, & d'*Eliſabeth Thermés*, né le 10 Août 1635, fut appellé en France, au mois de Février 1679, par le grand Colbert, Miniſtre, pour remplacer le célebre *Varin* dans l'état

Digitized by Google

l'état de Graveur général des Monnoies; il fut auſſi Membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. Il s'y maria 1°. avec Damoiſelle *Eliſabeth Nillis*; & 2°. avec Damoiſelle *Owaye Mutfride*. Du premier lit il eut: — 1. Georges, qui a continué la poſtérité ci-après; & du ſecond:

2. Joseph-Charles Roettiers, Ecuyer, Graveur général des Monnoies & Médailles de France, Conſeiller de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, marié, 1°. par contrat du 18 Juillet 1715, à *Catherine Hérault*, fille de *Charles Hérault*, Peintre ordinaire du Roi, & de ſon Académie de Peinture & de Sculpture, & de Demoiſelle *Marie-Geneviéve de Lens*; & 2°. par contrat du 6 Novembre 1753, avec Demoiſelle *Jeanne Hermant*, fille de *Jean Hermant*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Tréſorier, Payeur des Gages des Officiers de la Chancellerie près le Parlement de Rouen, & de *Marie-Claude Burette*. Il vit, âgé de 85 ans, en 1777, & a eu, de ſon premier mariage, un garçon & une fille, ſçavoir: — Charles-Norbert, auſſi Graveur général des Monnoies & Médailles de France, & Membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, mort, ſans alliance, en 1772; — & Hélene Roettiers, morte fille.

3. & Raimond, Ingénieur du Roi, Chevalier & Hérault d'armes de l'Ordre de Saint-Louis, marié à *Marie-Anne Read*, dont une fille, nommée — Armande-Françoise Roettiers, morte ſans enfans, depuis pluſieurs années, de ſon mariage, contracté le 8 Février 1741, avec *Guillaume-Antoine Laurés-Deſbrunieres*, Chevalier, Capitaine des Guides de Sa Majeſté.

Georges Roettiers, Graveur des Monnoies de la ville de Paris, s'eſt auſſi acquis une grande réputation dans cet Art, & eſt mort en 1748. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Mai 1711, *Marie-Claude Hermant*, fille de *Jean Hermant*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, &c. & de *Marie-Claude Burette*, mentionnés ci-deſſus. Il a laiſſé de ſon mariage: — 1. André-Georges, qui ſuit; — 2. Joseph-Charles Roettiers-de-la-Bretesche, marié, le 17 Avril 1747, à *Marie-Anne Bonnin*, fille aînée de *Jean Bonnin*, Greffier au Parlement, & de *Catherine Vial-de-Machurin*, d'une Famille noble originaire du Dauphiné, de laquelle il n'a point d'enfans;

3. Jean-Claude Roettiers-de-la-Chauvinerie, marié, le 17 Avril 1747, avec *Anne-Jeanne Bonnin*, ſœur cadette de la femme de Joseph-Charles, ſon frere, morte en 1754, laiſſant une fille unique, nommée — Anne-Jeanne Roettiers, mariée, le 12 Mai 1772, à *François de la Laurencie*, Chevalier, Marquis de Charras & de Névicq, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Inſpecteur des Maréchauſſées de France. Voyez Laurencie, *Tome VIII* de ce Dictionnaire.

4. & Marie-Hélene Roettiers, mariée, le 14 Décembre 1733, à *Jean-François de Behague*, fils de *Jean-Batiſte*, Chevalier, & de *Marie Bricard*, dont poſtérité. Voyez auſſi Behague, *Tome II*.

André-Georges Roettiers, Avocat honoraire au Conſeil, s'eſt marié, le 9 Avril 1747, avec Demoiſelle *Geneviéve-Jeanne de Marigny*, fille de *Robert de Marigny*, Ecuyer, & de *Louiſe-Françoiſe de Behague*, dont, pour fils unique:

Jean-Batiste-Emmanuel Roettiers, qui a épouſé, le 23 Août 1773, Demoiſelle *Antoinette-Catherine Hermant-de-Villeneuve*, ſa couſine-iſſue-de-germain, fille d'*Antoine Hermant*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, & de *Catherine Winder*, dont deux filles, en 1777.

Cette Famille, ſuivant le Diplôme cité, & le certificat du Bourg-Meſtre d'Anvers, portoit anciennement pour armes: *coupé au 1 d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or; & au 2 de ſinople, à trois gerbes liées d'or, poſées en face.*

Mais depuis le Diplôme de l'Empereur Charles VI, voici celles accordées par ce Prince, leſquelles ont été confirmées par les Lettres, en forme de Charte, de feu Louis XV, ſçavoir: *écartelé au 1 & 4 coupé, le chef d'argent chargé d'une aigle au naturel naiſſante à demi-corps, ayant le vol étendu, la tête contournée & béquée d'or; la pointe, de gueules plein; au 2 & 3 auſſi coupé, le chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'or courant; & la pointe de ſinople, à trois gerbes liées d'or, rangées en face.* L'écu ſommé *d'un caſque de trois quarts, orné de ſes lam-*

brequins d'or & d'azur à dextre ; & à feneſtre d'or & de ſinople : ce caſque ſurmonté d'*une couronne de Marquis, d'or, de laquelle ſortent trois gerbes liées auſſi d'or, chargées d'une aigle à demi-corps au naturel, le vol étendu, la tête contournée & béquée d'or.* Ces armes ſont ainſi enregiſtrées chez le Juge d'armes de France, ſuivant le Certificat qu'il en a donné le 8 Mars 1772.

Généalogie dreſſée d'après le Diplôme de l'Empereur CHARLES VI ; les Lettres, en forme de Charte, de feu LOUIS XV ; le Certificat du Bourg-Meſtre d'Anvers ; les contrats de mariage & autres papiers de Famille qui nous ont été communiqués en original.

ROGER ou ROGIER : Maiſon originaire du Limouſin, éteinte, qui a donné deux Papes à l'Egliſe, & avoit pour auteur PIERRE ROGIER, Seigneur de Roſiers en Limouſin.

Elle a formé trois branches. La premiere a fini dans la perſonne d'ANTOINETTE, Comteſſe DE BEAUFORT & Vicomteſſe de Turenne (fille unique de RAIMOND, Comte DE BEAUFORT, Vicomte de Turenne, &c. & de *Marie d'Auvergne*, dite *de Boulogne*, Baronne de Saint-Juſt en Champagne), mariée, par contrat du 13 Décembre 1393, à *Jean de Meingre*, dit *Boucicaut*, II. du nom, Maréchal de France. Elle mourut en Juin 1416, après avoir inſtitué ſon mari héritier dans toutes ſes Terres ſa vie durant.

La ſeconde branche, dite des *Seigneurs d'Hermenc, Vicomtes de Turenne*, s'eſt éteinte dans PIERRE, Comte DE BEAUFORT, Vicomte de Turenne, Conſeiller & Chambellan du Roi, mort, peu de tems après avoir fait ſon teſtament, le 9 Juillet 1444, ne laiſſant de *Blanche de Gimel*, ſon épouſe, que deux filles, ſçavoir : — ANNE, Vicomteſſe de Turenne & Comteſſe de Beaufort, qu'elle porta en mariage, avec pluſieurs autres Terres, en 1444, à *Agne de la Tour*, IV. du nom, Seigneur d'Oliergues ; — & CATHERINE DE BEAUFORT, mariée, par contrat du 24 Septembre 1445, à *Louis*, fils ainé de *Charles*, Comte *de Ventadour*.

La troiſieme branche, celle des *Seigneurs de Canillac*, a fini à JACQUES DE BEAUFORT, Marquis de Canillac, Comte d'Alais, Vicomte de Valerne & de la Motte, qui n'ayant point eu d'enfans de *Jacqueline de Crequy*, ſon épouſe, fille de *Jean*, V. du nom, Sire *de Crequy*, & de *Louiſe de la Tour*, donna, par contrat du dernier Avril 1511, à *Jacques de Montboiſſier*, ſon filleul, le Marquiſat de Canillac, & ſes autres Terres & Seigneuries, à condition de porter le nom & les armes de *Beaufort*, ce qu'il confirma en le mariant, le 20 Avril 1513. Voyez MONTBOISSIER, *Tome X, p. 282 & ſuiv.*

La Maiſon de ROGIER-DE-BEAUFORT portoit pour armes : *d'argent, à la bande d'azur, accompagnée de ſix roſes de gueules miſes en orle.*

ROGRES-DE-CHAMPIGNELLE, en Poitou : Maiſon ancienne, diſtinguée par ſes ſervices militaires, & qui a donné pluſieurs Chevaliers de Malte.

Elle eſt connue dès le XIIe ſiécle, que vivoit GUILLAUME DE ROGRES, Chevalier, Grand-Sénéchal du Poitou. Le premier, depuis lequel on a une filiation ſuivie, eſt

I. GUILLAUME DE ROGRES, Chevalier, Seigneur de Rouvre, près Cherveux, vivant en 1283, qui, de *Jeanne Poupart*, ſon épouſe, eut —— GUILLAUME, qui ſuit ; — & PHILIPPE DE ROGRES, fait Chevalier en 1340, Seigneur de Rouvre, lequel briſoit ſes armes d'un *lambel*.

II. GUILLAUME DE ROGRES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rouvre, épouſa, en 1327, *Jeanne de Chataignier*, fille de *Simon de Chataignier*, & de *Létice de la Guerche*. Elle ſe remaria, en 1348, avec *Charles de Linieres*, & eut de ſon premier lit :

III. JEAN DE ROGRES, Seigneur de Laleu en la paroiſſe de Saint-Chriſtophe, près Niort, mort en 1363. Il avoit épouſé *Jeanne du Pleſſis*, Dame de Scié, laquelle donna, en 1363, aveu de la moitié de la dixme de Perſail, en qua-

Digitized by Google

lité de tutrice de ſes enfans, ſçavoir : —— 1. Guyard de Rogres, Seigneur de Laleu (Terre qu'il vendit à *Robert Cochalard*) : il étoit mort en 1379 ; — 2. Jean, qui ſuit ; —— 3. Guillaume, Ecuyer, qui ſervit en qualité de Sergent de la Garde du Roi & de Paris, avec 17 Ecuyers, ſous le Gouvernement du Prévôt de cette Ville. Il étoit Chambellan du Roi en 1422, & briſoit auſſi ſes armes d'un *lambel* ; —— 4. & Jeanne de Rogres, femme, en 1379, de *Jean le Poulaille*, Ecuyer, près de Niort.

IV. Jean de Rogres, II. du nom, Seigneur de Scié, fit hommage de cette Terre au Seigneur *d'Eſchivé* en 1392, & vivoit encore en 1421. Il avoit épouſé *Louiſe Claveret*, Dame de la Berlandiere & de Magon en 1409, de laquelle vinrent : —— 1. Guillaume, qui ſuit ; —— 2. Lancelot, Ecuyer, qui ſervoit à la Guerre avec neuf Ecuyers en 1413 ; étoit à la Garde du Roi & de Paris avec 17 Ecuyers en 1415 ; fut reçu à Loches avec un Chevalier Bachelier, & quinze Ecuyers en 1419 ; & étoit Ecuyer d'Ecurie du Roi en 1422 & 1423. Il avoit épouſé *Jeanne de Maugizier*, Dame de Puivaillant, & fut enterré à Brives-la-Gaillarde, devant le grand Autel ; —— 3. Marie (aînée de ſes freres), Dame de Rouvre, en 1433, par le tranſport que lui fit de cette Terre Louis de Rogres, Abbé de la Celle de Poitiers en 1414 ; —— 4. Louiſe, mariée à *Jeanne Barrabin*, Ecuyer, Seigneur de Breuilly en 1421 ; — 5. Catherine, femme de *Jean de Boiſſelet*, Ecuyer, en 1427 ; — 6. Alix, épouſe de *Jean de la Mouſſée*, Seigneur dudit lieu en Bourbonnois ; —— 7. & Marguerite de Rogres, femme de *Pierre de Vairret*, Chevalier, Dame d'honneur de la Reine en 1454.

V. Guillaume de Rogres, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Berlandiere près de Niort, Echanſon du Roi Charles VII en 1450, épouſa *Jeanne de Valory*, fille de *Barthelemi de Valory*, Seigneur de Marignane en Provence, & de *Céſarée d'Arlatan-de-Beaumont*. Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Guillaume, Abbé de la Celle, Chanoine de la Cathédrale de Poitiers en 1481 ; —— 3. Jeanne, mariée à *Jean Chevateau*, Ecuyer, en 1481 ; — 4. Marguerite, femme de *Pierre*, Seigneur *des Barres* & de la Maronniere, près Château-Gontier, en 1495 ; — 5, 6 & 7. Catherine, Marguerite, & Perrette de Rogres, toutes trois Damoiſelles d'honneur de la Reine en 1463.

VI. Charles de Rogres, Seigneur de la Berlandiere, connu ſous le nom de Charlot de Rogres, ſervit en qualité d'homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance de *Joachim Rouault*, Seigneur de Boiſmenart, en 1451 & 1460. Il épouſa, le 16 Janvier 1460, *Catherine de Harville-Palaiſeau*, Dame de Bromeil en Gâtinois, fille de *Guillaume de Harville*, Seigneur de Palaiſeau, & d'*Anne de Court*, dont : — 1. Jean, qui ſuit ; —— 2. Marie, Religieuſe à Fontevrault ; —— 3. Madelene, femme de *Pierre Leveſque*, Seigneur de Marconnet, Gouverneur de Guiſe en 1500 ; — 4. Marguerite, mariée à *Jean du Lac*, Seigneur de Plainbert en la forêt d'Orléans ; —— 5. & autre Madelene de Rogres, épouſe de *Jean d'Orval*, en 1502.

VII. Jean de Rogres, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Berlandiere, Bromeil, Vicomte de Feſſart, &c. épouſa *Catherine de Montliar*, Dame d'Iſy, & en eut :

VIII. Jean de Rogres, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de la Berlandiere, Bromeil, Langlée, Bois le Roi, Vicomte de Feſſart, Bailli de Nemours, & Gentilhomme ordinaire du Roi Henri III. Il épouſa, le 7 Septembre 1544, *Marthe de la Baume*, Dame de Chevrainvilliers, Beaumoulin, Brandelon, Morville, Buſſeau & Maiſoncelle, fille de *Jean de la Baume*, dit *le Blanc*, Bailli de Nemours, & de *Jeanne de Bierne*. Elle mourut le 5 Janvier 1562, & fut inhumée ſous une tombe dans l'Egliſe des Jacobins de Sens. De ce mariage vinrent : —— 1. Jean-Batiſte, Seigneur de Beaumoulin, mort ſans enfans ; — 2. Scipion, Seigneur de Bromeil, marié à *Cécile de Beaumont*, Dame du Boulay en Gâtinois, dont il n'eut point d'enfans ; — 3. Charles, qui ſuit ; — 4. Edme, Seigneur de Chevrainvilliers, qui épouſa *Marie Tapperedu*,

dont — Hélene de Rogres, mariée, en 1610, à *François des Friches*, Seigneur des Bordes & de Braſſeuſe, dont elle étoit veuve en 1651 ; — 5. & Marie, femme 1°. de *Jean Piédefer*, Seigneur de Chanloſt ; & 2°. *de Jean*, Seigneur *de Saint-Phal*.

IX. Charles de Rogres, Chevalier, Sire de Langlée, Seigneur de Chevrainvilliers, Bougligny, Boucherot, Bainvilliers, Morville, Buſſeau, Balain, &c. épouſa, le 22 Avril 1589, *Anne Prevoſt*, de laquelle il eut :

X. Charles de Rogres, Chevalier, Sire de Langlée, Baron de Champignelle, Seigneur de Chevrainvilliers, Bougligny, Bois-le-Roi & la Madelaine, Gentilhomme ordinaire du Roi, & ſon Aide-de-Camp dans ſes Armées, qui épouſa *Marie de Saucieres-de-Tenance*, Dame & Baronne de Champignelle & du Pleſſis, fille de *François de Saucieres-de-Tenance*, Baron de Champignelle, & de *N... d'Orléans-de-Rere*, veuve en premieres noces de *N... de Courtenay*. De ce mariage il a eu vingt-deux enfans, ſçavoir, quatorze garçons & huit filles. Sept des garçons ont été Chevaliers de Malte, & ſont morts preſque tous au ſervice. Les autres ſont : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Louis-Charles de Rogres-de-Champignelle, Chevalier, Seigneur de Chevrainvilliers, Ville-Maréchal, Langlée, Saint-Ange-le-Viel, qui de *Marie-Anne le Charon*, ſon épouſe, a laiſſé pour fille unique — Louise-Anne-Victoire de Rogres-de-Champignelle, mariée, le 15 Novembre 1712, à *Jean-Louis le Bâcle*, Marquis d'Argenteuil, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, Gouverneur de Troyes. Elle y eſt morte veuve le 14 Février 1764, âgée de 69 ans ; — 3. Jacques de Rogres-de-Champignelle, d'abord Chevalier de Malte, puis Bailli & Grand-Prieur de Champagne, mort le 25 Septembre 1751, âgé de 88 ans ; — 4. & Marie-Anne, femme de *Michel Chauvelin de Garancieres*.

XI. Louis de Rogres, Chevalier, Baron de Champignelle, Capitaine de Cavalerie, mort jeune en 1682, avoit épouſé Demoiſelle *Marie-Nicole de Graſſin*, de laquelle il a laiſſé : — 1. Charles-Louis, qui ſuit ; — 2. Marie-Sophie, mariée à *Pierre-François le Bâcle*, Comte de Moulins, dont une fille, Chanoineſſe d'Epinal ; — 3. & Delphine de Rogres, morte Religieuſe en l'Abbaye Royale de Notre-Dame de Sens à Montargis.

XII. Charles-Louis de Rogres, Chevalier, Marquis de Champignelle, &c. a ſervi dans la Gendarmerie en qualité de Cornette des Chevaux-Légers de Bourgogne, a enſuite été premier Maître-d'Hôtel du Duc *de Berri*, & eſt mort le 27 Avril 1756, âgé de 81 ans. Il avoit épouſé *Catherine-Louiſe de Briſay*, fille de *Jacques-René*, Chevalier, Marquis de Dénonville, Gouverneur & Lieutenant-Général dans la Nouvelle-France & pays de Canada, enſuite Sous-Gouverneur des petits Enfans de Louis XIV, & de *Catherine Courtin-de-Tanqueux*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Louis-René, qui ſuit ; — 2. Charles-Casimir, né en Mars 1709, Bailli, Grand'Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Boux & de Merlan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ci-devant Lieutenant-Commandant des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, Compagnie de Villeroy. Il s'eſt trouvé avec les Gardes-du-Corps au ſiége de Philiſbourg en 1734 ; ſur le Rhin en 1735 ; à la bataille de Dettingen en 1743 ; aux ſiéges d'Ypres, de Menin, Furnes & de Fribourg en 1744 ; a fait les Campagnes de Flandres, ſoit auprès du Roi, ſoit avec la troupe ; & celles d'Allemagne en 1761 ; — 3. Jacques-Armand de Rogres, né en 1713, Chevalier profès & Procureur-Général de l'Ordre de Malte, Commandeur de Fief ; — 4. un autre garçon, mort jeune Chevalier de Malte ; — 5. Marie-Louise-Catherine, née en 1703, veuve de *N... Picot*, Marquis de Dampierre, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & morte le 3 Février 1775, au Château de Dampierre en Champagne, âgée de 71 ans ; — 6. Marie-Adélaïde, née en 1704, mariée à *N... Guion-de-Dizier*, Capitaine de Cavalerie au Régiment des Cuiraſſiers ; — 7. Anne-Victoire, Religieuſe aux Dames de Saint-Dominique à Montargis, morte en 1734 ; — 8. & Jeanne-Angélique, Religieuſe au même Monaſtere, morte en 1775.

XIII. Louis-René de Rogres, Chevalier, Seigneur-Comte de Champignelle ;

Digitized by Google

Morville, Buſſeau, &c. né en Décembre 1705, d'abord Capitaine dans les Cuiraſſiers, paſſa, en Mai 1738, à la Cornette de la premiere Compagnie des Mouſquetaires, vacante par le décès du Comte *d'Avejean*; a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1739, a paſſé à l'Enſeigne de cette Compagnie en Mai 1741, à la mort du Marquis *d'Avejean*, fils unique du précédent; a été fait Brigadier le 1 Mai 1745, Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 17 Décembre 1759; a ſervi, en qualité de Capitaine, à l'armée d'Italie de 1733 à 1736; s'eſt trouvé aux ſiéges de Pizzigitone & du Château de Milan en 1733, de Novare & de Tortone en 1734; à la bataille de Parme, à celle de Guaſtalle, au ſiége de la Mirandole, la même année; à la priſe de Gonzague, de Reggiolo & de Reveré en 1735; a fait la campagne de Flandres en 1742; combattit à Dettingen en 1743; ſervit aux ſiéges de Menin, d'Ypres & de Fribourg en 1744; à la bataille de Fontenoy en 1745; enſuite aux ſiéges des villes & citadelles de Tournay, d'Oudenarde & d'Ath; ſuivit le Roi en Flandres en 1746; combattit à la bataille de Lawfeld en 1747; fut employé en l'armée des Pays-Bas le 1 Mai 1748; à l'armée d'Allemagne le 1 Mars 1757; s'eſt trouvé à la bataille d'Haſtembeck, à la conquête de l'Electorat d'Hanovre; a combattu à Creivelt en 1758, à Minden le 1 Août 1759; & a été fait enſuite, comme on l'a dit, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 17 Décembre de la même année. Il a épouſé, le 28 Août 1737, *Jeanne-Henriette le Febvre-de-Laubriere*, fille de *Charles-François le Febvre-de-Laubriere*, Conſeiller au Parlement de Paris, qui, devenu veuf d'*Anne de Blair*, a embraſſé l'état eccléſiaſtique, & eſt mort Evêque de Soiſſons le 25 Décembre 1738. De ce mariage ſont nés : — 1. Scipion, mort Chevalier de Malte à l'âge de 6 ans; — 2. Louis-Armand, qui ſuit; — 3. Henri, auſſi Chevalier de Malte, mort à 17 ans, en 1770; — 4. Henriette, Religieuſe aux Dames de Saint-Dominique à Montargis, vivante en 1777; — 5. Marie-Adélaïde, née en 1742, mariée à *N... de Douhault*, Capitaine de Cavalerie; — 6 & 7. & deux autres filles, mortes jeunes.

XIV. Louis-Armand de Rogres, Chevalier, Marquis de Champignelle, né en 1740, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie, enſuite Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal de Picardie, puis Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Villeroy, & Chevalier de Saint-Louis, avec brevet de Meſtre-de-Camp de Cavalerie, eſt actuellement Sous-Lieutenant en la même Compagnie. Il a épouſé, en Juillet 1770, Demoiſelle *Charlotte-Louiſe-Thérèſe d'Y*, dont : — 1. Louis-René-Norbert de Rogres, né le 4 Septembre 1771; — 2. Pierre-Louis, né le 22 Novembre 1772, reçu Chevalier de Malte de minorité; — 3. Adélaïde-Marie-Louiſe-Charlotte, née le 5 Décembre 1775.

Les armes : *gironné d'argent & de gueules de douze piéces.*

* ROHAN, Duché-Pairie en Bretagne, Diocèſe de Vannes : C'étoit, dès le XIe ſiécle, une Vicomté & un démembrement de celle de Porhoët; & le Porhoët, pays compris dans la partie de la Bretagne, appellée *Domnonée*, étoit alors une *Juveignerie* de Bretagne, c'eſt-à-dire un apanage donné à un cadet de la Maiſon de *Bretagne*. La Vicomté de Rohan fut donnée en apanage à Alain, quatrieme fils d'Eudon, Vicomte de Porhoët & de Rennes.

Le nom de Rohan eſt en France celui d'une des plus anciennes & des plus grandes Maiſons, qui, par ſa deſcendance prouvée des anciens Souverains de Bretagne, & par ſes alliances avec toutes les têtes couronnées de l'Europe, occupe aujourd'hui un rang diſtingué dans le Tableau généalogique des *Princes*, iſſus de Maiſon ſouveraine.

Les Rohan, reconnus *Princes* de la Maiſon de *Bretagne*, jouiſſent en France du titre & rang de *Princes de naiſſance*, de *Princes par définition d'Etat*, &

ils ſont en poſſeſſion, à la Cour de nos Rois, des honneurs & prérogatives attachés à la qualité de *Princes étrangers*. Avant de donner la filiation de toutes les branches de cette grande Maiſon, voici les Preuves ſommaires de cette origine ſouveraine, & de la qualité de *Princes de naiſſance*.

PREMIERE PREUVE.

Témoignage des Ducs & Etats de Bretagne.

Dans les Cartulaires des Abbayes de Redon en Bretagne, du Mont-Saint-Michel, de Marmoutier, de Saint-Nicolas d'Angers, on trouve des titres originaux, ſous les années 1008, 1021, 1064, 1076, 1127, 1147, 1160, 1164, qui prouvent que GUETHENOC, auteur de la Maiſon DE ROHAN, qui vivoit avant 1008, que JOSSELIN, ſon fils, EUDON, ſon petit-fils, que GEOFFROI, fils d'EUDON, qu'ALAIN, Vicomte DE ROHAN, frere de GEOFFROI, étoient qualifiés par les Ducs *de Bretagne*, *Vicomtes* & *Comtes de Bretagne*, & *Vicomtes de Rennes*; & ces derniers ſont regardés, par les Hiſtoriens de Bretagne, comme apanagés de la Maiſon de *Bretagne*.

On y voit qu'EUDON II. DE PORHOET, fils de GEOFFROI, & neveu d'ALAIN, Vicomte DE ROHAN, fut Duc de Bretagne en 1147, *tant à cauſe de lui*, dit un ancien manuſcrit des Archives de Blein (*Caſſette, cottée* 128), *que de Berthe de Bretagne, ſon épouſe & ſa parente*.

Dans une Charte de 1088, le Duc *de Bretagne*, en préſence des Etats aſſemblés, reconnoit que les ROHAN *deſcendent des Souverains de Bretagne*. Cette Charte, ſur laquelle on a cherché à élever des doutes, ſe trouve rapportée dans une ancienne Chronique latine, manuſcrite, tirée des Archives de Saint-Brieux, laquelle finit en 1415, & cette même Charte fut envoyée & produite en 1581, dans le Procès-verbal du premier Préſident de la Chambre des Comptes de Bretagne, *ſuivant la Commiſſion du Roi, notre Sire, pour faire perquiſition, dans le Tréſor de ladite Chambre, des titres concernant l'origine, les droits & priviléges de la Maiſon de* ROHAN. Un Arrêt du Conſeil du Roi, du 1 Avril 1692, ordonne que cette Charte de 1088 ſera rétablie dans ſon ancienne force & vertu, & des Lettres-Patentes ſur cet Arrêt furent enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Bretagne.

Dans des actes de 1420, le Duc de Bretagne, JEAN V, reconnoît que le Vicomte DE ROHAN *eſt iſſu des fils de la Maiſon de Bretagne*: il reconnoit CHARLES DE ROHAN, Sire de Guémené, *pour être du ſang & lignage des Ducs de Bretagne*.

Dans des actes de 1440, le Duc de Bretagne, FRANÇOIS I, dit que le Vicomte DE ROHAN *eſt iſſu le plus droitement de toute ancienneté de la ligne royale de Bretagne*; *qu'il eſt deſcendu le plus près du ſang & Maiſon de Bretagne*, & il le qualifie *Prince de la Maiſon de Bretagne*. Voyez MM. DE SAINTE-MARTHE, *Tome II, p.* 600, *Edition de* 1647.

Dans des Lettres expédiées en 1457, le Duc de Bretagne, ARTUS III, reconnoît la *proximité de lignage & amour conſanguin, entre lui & le Vicomte* DE ROHAN.

Dans un Mémoire du XIVe ſiécle, préſenté au Duc *de Bretagne*, & aux Etats de la Province, il eſt dit que le Vicomte DE ROHAN *eſt iſſu en ligne maſculine de la Maiſon ſouveraine de Bretagne*; *que c'eſt choſe notoire & commun renom audit pays*.

ANNE DE ROHAN ſe préſente comme iſſue des *anciens Princes de Bretagne*, dans un aveu rendu par elle, & reçu à la Chambre des Comptes de Bretagne en 1683, pour des Terres de la Principauté de Guémené, en qualité d'héritiere de *haut & puiſſant Prince* PIERRE DE ROHAN, mort en 1622.

Les Etats de Bretagne, dans un Mémoire préſenté au Roi en 1748 (*in-fol. p.* 3e), diſent que *les* ROHAN *ſont iſſus des Ducs de Bretagne, qu'ils ſont Princes de la Maiſon de Bretagne, comme tels qu'ils poſſédent un des premiers apanages du Duché*.

SECONDE PREUVE.

TÉMOIGNAGE & déciſion de nos Rois : TÉMOIGNAGE des Princes du Sang, du Corps de la Nobleſſe Françoiſe, & du CÉRÉMONIAL de la Cour.

Dans des actes de 1504, en préſence de Louis XII & d'ANNE DE BRETAGNE, & dans des actes de foi & hommage, PIERRE DE ROHAN, Maréchal de Gié, prend le titre de *haut & puiſſant Prince* : il prend de même le titre de *Prince* dans ſon fameux procès ; &, ſous les yeux de ſes Juges, il ſe qualifie *Prince de haute lignée.*

Dans les titres d'érection de la Terre de Guémené en *Principauté*, en 1547, vérifiées & enregiſtrées au Parlement en 1549, CHARLES IX reconnoit la Maiſon de ROHAN pour Maiſon de *Prince.*

Dans les Lettres-Patentes qui érigent la Comté de Montbaſon en *Duché-Pairie*, HENRI III déclare que la *Maiſon* DE ROHAN *deſcend des Rois de Bretagne.*

Dans un acte du 24 Juillet 1582, RENÉ, Vicomte DE ROHAN, tranſigeant avec le Roi HENRI IV, ſe qualifie *très-haut & très-puiſſant Prince* RENÉ, *Vicomte* DE ROHAN.

Dans les Lettres-Patentes du mois de Juillet 1626, qui érigent la Baronnie de Fontenay en *Duché-Pairie*, pour BENJAMIN DE ROHAN, le Roi Louis XIII reconnoit que *la Maiſon de* ROHAN *deſcend de la Maiſon ſouveraine de Bretagne.*

Brevet de Louis XIV, donné en 1645, qui veut que MARGUERITE DE ROHAN *conſerve ſon rang & dignité de Princeſſe, en cas qu'elle ſe marie avec le Comte de Chabot.*

Brevet de Louis XIV, donné en 1649, qui décide que *Mademoiſelle de Montbaſon jouira de tous les honneurs attachés à la qualité de Princeſſe, comme étant de la Maiſon de* ROHAN, *laquelle a joui de tout tems de cette prérogative : prérogative*, ajoute Sa Majeſté, dans une Lettre de même date, *qui appartient de droit à toute la Maiſon de* ROHAN.

Dans les Lettres-Patentes de 1667, qui érige la Terre de *Soubiſe* en *Principauté*, Louis XIV dit que *l'illuſtre & ancienne Maiſon de* ROHAN *eſt deſcendue des premiers Ducs de Bretagne, laquelle a toujours conſervé ſa ſplendeur & ſon rang.*

Lettres écrites, au nom du Roi Louis XIV, par MM. *de Barbeſieux & de Pontchartrain*, en 1694 & 1698, où il eſt dit que « les ordres & intentions » du Roi ſont que la Maiſon de ROHAN ſoit traitée en toutes choſes, comme » le ſont les Maiſons de SAVOIE & de LORRAINE ».

Lettres du Roi Louis XV à un Prince DE ROHAN, Archevêque de Reims, aux Evêques de Laon, de Châlons & de Noyon, dans leſquelles Sa Majeſté déclare que *la Maiſon de* ROHAN *eſt en poſſeſſion de prendre la qualité de Prince.*

Lettre écrite, au nom du Roi Louis XV, par M. le Comte *de Saint-Florentin*, le 27 Avril 1757, dans laquelle il eſt dit que « M. le Duc D'ORLÉANS » & M. le Comte DE CLERMONT, Princes du Sang, reconnoiſſoient le droit & » la poſſeſſion où eſt la Maiſon de ROHAN, de prendre la qualité de *Prince par » définition d'Etat*, & de jouir des honneurs attachés à cette qualité ».

Déciſion du Roi Louis XV, adreſſée à la Sorbonne en 1752, qui veut que « le Prince Louis DE ROHAN jouiſſe en Sorbonne des honneurs & prérogatives » dont doivent jouir les Princes de Maiſon ſouveraine ».

Dans les Proviſions de Maréchal de France accordées au Prince *de Soubiſe* en 1758, le Roi Louis XV dit, en propres termes, « que la Maiſon de ROHAN, » tant par ſon origine que par ſes alliances, non-ſeulement avec la Maiſon » Royale de FRANCE, mais encore avec toutes les Maiſons ſouveraines de l'Eu- » rope, a été jugée digne, par les Rois ſes prédéceſſeurs & par lui, de jouir » dans le Royaume du *titre, rang & qualité de Prince*, & des honneurs dont » jouiſſent les autres Princes de Maiſon ſouveraine en France ».

Dans des actes de partage & liquidation pour la ſucceſſion de la Ducheſſe *d'Angoulême*, en 1696 & 1709, les Princes DE CONDÉ & DE CONTI reconnoiſſent

Digitized by Google

formellement cette qualité de *Prince*. La même qualité eſt reconnue par tous les Princes du Sang, en 1714, & les années ſuivantes, dans des Certificats donnés par eux *aux Princes* DE ROHAN, pour les preuves exigées à Straſbourg.

Le Corps de la Nobleſſe Françoiſe, dans ſon acte ſolemnel d'union en 1649, a reconnu que les ROHAN étoient *nés Princes*.

Les Mémoires de *Sainctot*, Introducteur des Ambaſſadeurs, *Tome I*, *p.* 53 & 57; le Recueil de la Pairie, *Vol.* 54, *p.* 307, ſous le titre: *Rang des Princes étrangers en France*, atteſtent, par des faits, que les *Princes* & *Princeſſes* DE ROHAN jouiſſent à la Cour des honneurs & prérogatives attachés au titre & au rang de *Princes* de Maiſon ſouveraine reconnus en France.

Dans leurs contrats de mariage, faits *en préſence du Roi*, les ROHAN prennent la qualité de *très-hauts & très-puiſſants Princes*.

TROISIEME PREUVE.

Témoignage des principales Cours & Princes ſouverains de l'Europe.

Dans les Archives du Vatican, année 1501, on trouve que les ROHAN *ſont iſſus, de côté de pere & de mere, de l'illuſtre race des Ducs & des Rois*. Ils jouiſſent à Rome des prérogatives de *Princes de naiſſance*; ils y ſont qualifiés *illuſtriſſimes & très-excellents Princes*. Voyez *le Cérémonial Apoſtolique* ſous les années 1721 & 1740.

Le Roi de Suede, dans une Lettre de 1702, donne au Duc DE ROHAN le titre de *très-illuſtriſſime Prince*.

La Cour Palatine des Deux-Ponts donne aux ROHAN, dans des actes de 1602, 1633 & 1634, le titre de *très-hauts & très-puiſſants Princes*.

Dans un traité conclu en 1629, entre le Roi d'Eſpagne & le Duc DE ROHAN, le dernier y eſt qualifié *Prince*.

En 1722, le Prince DE ROHAN, dans des pleins-pouvoirs échangés & adoptés par la Cour d'Eſpagne, a eu le traitement de *Prince de naiſſance*, & la qualification d'*Alteſſe*.

Les Maiſons de *Saxe*, de *Heſſe*, de *Wirtemberg*, &c. les Electeurs, les Princes Evêques-Eccléſiaſtiques, &c. donnent, dans leurs Lettres aux ROHAN, la qualification d'*Alteſſe Séréniſſime*, ce qui caractériſe en Allemagne les *Princes de naiſſance*.

QUATRIEME PREUVE.

Les alliances de la Maiſon de ROHAN.

Dès le XIe ſiécle, en 1008, 1092, en 1147, 1164, les ROHAN, comme *Princes* de Maiſon ſouveraine, s'allioient avec la Maiſon régnante de *Bretagne*, & avec les Maiſons ſouveraines de l'Europe. Voyez les *Mémoires* pour ſervir à l'Hiſtoire de Bretagne par D. *Morice*, & les *Archives de* ROHAN.

En 1377, JEAN I, Vicomte DE ROHAN, épouſa, en premieres noces, *Jeanne de Navarre*, fille de PHILIPPE III, Roi de Navarre, & de JEANNE DE FRANCE. Par ce mariage, le Vicomte DE ROHAN devint beau-frere de PHILIPPE DE VALOIS, Roi de France, de PIERRE, Roi d'Arragon, & de CHARLES II, Roi de Navarre: on lit, à l'occaſion de ce mariage, dans les Regiſtres du Parlement de Paris, ſous l'année 1413, « que la fille du Roi de Navarre fut mirablement » mariée, le Vicomte DE ROHAN étant moult grand Seigneur en Bretagne, du » lignage des Rois de Bretagne ».

ALAIN IX, Vicomte DE ROHAN, après la mort de *Marguerite*, fille du Duc *de Bretagne*, épouſa MARIE DE LORRAINE, en 1455, fille d'ANTOINE DE LORRAINE, dont la poſtérité maſculine occupe aujourd'hui le Trône Impérial, en la perſonne de JOSEPH II.

En 1449, MARGUERITE DE ROHAN, fille d'ALAIN IX, & de *Marguerite de Bretagne*, épouſa JEAN D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême, ayeul du Roi FRANÇOIS I. Par ce mariage, toute la ſuite de nos Rois, FRANÇOIS I, HENRI II, FRANÇOIS II,

François II, Charles IX & Henri III, vient d'une Princeſſe de la Maiſon de Rohan.

Catherine de Rohan, quatrieme fille du même Alain IX, Vicomte de Rohan, épouſa *Jean d'Albret*, & fut mere du *grand Alain d'Albret*, pere de Jean d'Albret, Roi de Navarre, ayeul du Roi Henri IV; & c'eſt par cette alliance que les Rois de l'auguſte Maiſon de Bourbon viennent d'une Princeſſe de Rohan.

Cinquieme Preuve.

Témoignage des Généalogiſtes François & Etrangers, des Hiſtoriens de Bretagne, & des Hiſtoriens de différentes Nations.

M. *Clairambault*, Généalogiſte des Ordres du Roi, a dreſſé, en 1757, une Généalogie de la Maiſon de Rohan, qu'il fait commencer à Guethenoc, Vicomte de Porhoet en 1021, & continue juſqu'à Alain de Rohan, en 1164 incluſivement, dans l'ordre de filiation que nous ſuivrons ci-après : il l'a terminée par ce Certificat de ſa main.

« Nous Généalogiſte des Ordres du Roi, ayant eu l'honneur d'être choiſi par » Leurs Alteſſes Séréniſſimes Monſeigneur le Duc d'Orléans, premier Prince » du Sang, & Monſeigneur le Comte de Clermont, Prince du Sang, pour » vérifier l'origine de la Maiſon de Rohan, certifions avoir fait la préſente Table » généalogique ſur les titres en bonne forme, depuis & y compris l'année 1021, » à nous communiqués par M. le Prince *de Soubiſe*, & avons trouvé que la » *Maiſon de* Rohan a pour auteurs les *Vicomtes* & *Comtes* de Porhoet, auſſi » qualifiés *Vicomtes* & *Comtes* de Rennes & de Bretagne, connus comme Sou- » verains dans la Bretagne, en foi de quoi nous avons ſigné le préſent acte » & y avons appoſé le cachet de nos armes. A Paris le 18 Février 1757, » ſigné Clairambault ».

Il ajoute en note : « qu'il n'y a gueres de Maiſons, quelque grandes qu'elles » ſoient, qui puiſſent ſe flatter d'établir une origine & une deſcendance telle » que celle ci-deſſus rapportée de la Maiſon de Rohan ».

Les Généalogiſtes Anglois *Dugdale* & *Burton*, le premier, dans ſon Traité du Baronage d'Angleterre, *Tome I, p.* 688; & le ſecond, dans ſa Deſcription du Comté de Leiceſter, *p.* 16, aſſurent que la Maiſon de Rohan *tire ſon origine des Comtes de Bretagne*; & ils ajoutent que *c'eſt le ſentiment unanime de tous les Généalogiſtes.*

La même vérité eſt atteſtée par *Etienne de Cypre*, en ſes Généalogies des grandes & illuſtres Maiſons, *Chap.* 32, *p.* 50, *v°.*; par *Spener*, dans ſon Hiſtoire Généalogique & Héraldique des plus illuſtres Maiſons de l'Europe, *p.* 312, 313 & 314; par *de la Colombiere*, dans ſa Science héroïque, *Chap.* 11, *p.* 75, & *Chap.* 14, *p.* 149; par *Texera*, en ſon Hiſtoire Généalogique, préſentée à Henri IV, *p.* 155; par les Hiſtoriens & Annaliſtes de Bretagne, *Argentré*, *Alain*, *Bouchard*, *le Baud*, D. *Lobineau*, D. *Morice*, D. *Taillandier*. On peut encore conſulter 1°. *Hubert Languet*, qui écrivoit en latin ſous les regnes de Charles IX & d'Henri III. Voici ſes expreſſions dans ſes Epitres, imprimées à Hall 1699, *Epiſ.* 51. *Dominus* de Rohan, *qui eſt ex veterum Ducum Britanniæ familiâ*, & *Epiſ.* 55, *familia* de Rohan, *quæ originem ducit à veteribus Ducibus Britanniæ armoricæ.*

2°. L'Hiſtoire latine du Préſident *Grammond*, imprimée à Toulouſe en 1643, *Lib. II, p.* 104, où on lit : *Henricus* de Rohan, *Britannicâ è ſtirpe Dux.*

3°. *François Rabutin*, dans ſes Commentaires des guerres de Henri III & de Charles-Quint, *in*-4°. *fol.* 77; *Guillaume Paradin*, Continuation de l'Hiſtoire de notre tems, *fol.* 153, *édit.* 1556; les Annales d'Aquitaine, *Part. IV, p.* 644; le P. *de Saint-Aubin*, dans ſon Hiſtoire de la ville de Lyon, *Part. IV, p.* 205; & pluſieurs autres, aſſurent, comme choſe notoire, que les Rohan *ſont iſſus de la Maiſon ſouveraine de Bretagne.* Le célebre *Patru*, dit, *Tome I, p.* 273, que « les Rohan ſont iſſus des anciens Rois de l'Armorique »; & à la *p.* 275,

il ajoute que « les Rohan ont toujours ſoutenu, avec autant de courage que » de fermeté, la ſplendeur du nom de Rohan, & la gloire des Monarques » magnanimes dont ils ſont ſortis ».

Ces preuves ſommaires de l'origine de la Maiſon de Rohan & de ſon illuſtration, devoient avoir place dans un Dictionnaire telle que celui-ci. Nous allons maintenant en donner la filiation, prouvée, ſans interruption, depuis Guethenoc, qui ſuit.

I. Guethenoc, Vicomte de Châteautro en Porhoët, auteur de la Maiſon de Porhoet, dont eſt ſortie celle de Rohan, jetta les premiers fondemens d'un Château, ſans le nommer, ſur un terrein appartenant à l'Abbaye de Redon, que les Hiſtoriens de Bretagne ont depuis appellé *le Château de Joſſelin*, ce qui donne lieu de croire que ce Château, ſuivant un Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Sauveur de Redon, fut fini par ſon fils Josselin. Le même Guethenoc fit une donation à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel de quelques biens ſitués dans le Porhoët. La Charte, qui en fait mention, intitulée *Carta de Porrohot*, fut ſignée par ſa femme *Allarun*, & par ſes fils Josselin, qui ſuit, Mainguy & Tutgal. Il eſt nommé dans deux Chartes de l'Abbaye de Redon, l'une de l'an 1008, & l'autre de l'an 1021. Pour Mainguy & Tutgal, ſes autres fils, on n'en connoît que les noms par la Charte de donation de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel.

II. Josselin ou Gosselin, qualifié *Vicomte de Bretagne* dans une Charte de *Geoffroi Martel*, Comte d'Anjou, en faveur de l'Abbaye de Saint-Nicolas d'Angers, antérieure à l'an 1048, confirma avec Conan II, Duc de Bretagne, une donation faite à l'Abbaye de Redon la même année 1048, où il eſt qualifié *Vicomte de Rennes*. C'eſt lui qui fonda le Prieuré de Sainte-Croix du Château Joſſelin, en faveur de ladite Abbaye de Redon, avant l'an 1062 : il eſt dit dans la Charte ou Notice de cette fondation, que les bienfaits de ſon pere & les ſiens envers le Monaſtere de Redon, ſont les cauſes de l'augmentation de leur Royaume : *Regnum ejus (Guetenoci) .... & regnum ſuum (Goſſelini) ... fuiſſe multiplicatum .... (&) amplificatum.* Il conſentit, comme Seigneur ſuzerain, à une donation faite à l'Abbaye de Marmoutier avant l'an 1064, où il a la qualité de *Vicomte de Rennes ;* & dans une Charte de l'Abbaye de Saint-Florent de Saumur, en 1086, il eſt dit *pere du Vicomte* Eudon. Il mourut en 1074, & fut inhumé auprès de Guethenoc, ſon pere, en l'Abbaye de Redon. Ses enfans furent : — 1. Mainguy, Evêque de Vannes ; — 2. Roger ; — 3. Eudon, qui ſuit ; tous les trois nommés dans la Charte de 1062 ; — 4. & une fille, Religieuſe en l'Abbaye de Saint-Georges.

III. Eudon I, Vicomte de Porhoet & de Rennes, qui ſuivit, en 1066, *Guillaume*, Duc de Normandie, à la conquête d'Angleterre, eſt nommé dans la Charte de fondation du Prieuré de Sainte-Croix de Joſſelin, faite par ſon pere ; & il eſt dit *fils de* Josselin dans l'acte de confirmation de la fondation du Prieuré de Saint-Florent ſous Dol, par Alain-Fergent, Duc de Bretagne, de l'année 1086. Cette Charte bien authentique ne doit pas être confondue avec celle du même Prince de l'an 1088, tirée de la Chambre des Comptes de Bretagne, laquelle autrefois a paru ſuſpecte. Il fit une fondation au Prieuré de Sainte-Croix en 1092, pour le repos de l'ame de ſa premiere femme, nommée *Anne* ou *Emme de Léon*, qui y étoit enterrée, du conſentement de Josselin, ſon fils aîné, & en préſence de pluſieurs Evêques & Abbés, & de ſes Barons. Le nom de ſa ſeconde femme eſt inconnu. De la premiere il eut :

1. Josselin ou Gosselin, quelquefois nommé *Joſio* & *Joſcius*, qui conſentit à la donation faite par ſon pere, au Prieuré de Sainte-Croix, du Château Joſſelin en 1092. Il fonda le Prieuré de Saint-Martin du Château Joſſelin en faveur de l'Abbaye de Marmoutier en 1105 ; fit une donation au même Prieuré en 1108 ; aſſiſta, avec ſes freres Guihenoc, Geoffroi & Alain, à la fondation faite, avant l'an 1124, au même Monaſtere, ſitué, dit le titre, à Porhoët, c'eſt-à-dire, au Château Joſſelin ; mourut ſans poſtérité, & laiſſa ſon mobilier aux Moines de Marmoutier. Il avoit commencé le bâtiment de l'Egliſe du Prieuré

Digitized by Google

de Saint-Martin du Château Joſſelin, comme on le voit par une Lettre du Comte Eudes ou Eudon, ſon neveu, à *Robert*, Abbé de Marmoutier ; — 2. Guihenoc, nommé dans une Charte du Prieuré de Saint-Melin ; — 3. Geoffroi, qui ſuit ; — 4. Alain, Auteur de toute la Maison de Rohan, mentionnée en ſon rang ; — 5. une fille, mariée à *Simon*, Seigneur *de la Roche-Bernard*. Et du ſecond lit : — 6 & 7. Bernard & Robert, mentionnés dans une Charte de l'Abbaye de Marmoutier de l'an 1118.

IV. Geoffroi, troiſieme fils d'Eudon I, & d'*Anne* ou *Emme de Léon*, ſa premiere femme, eſt qualifié *Vicomte du Château* de Porhoet dans un accord que ſes freres, Alain & Bernard, firent avec l'Abbé de Marmoutier, au ſujet du mobilier que Josselin, leur aîné, lui avoit laiſſé. Etant tombé malade, en 1118, il fit une donation à Saint-Martin de Joſſelin, en préſence de ſon frere Alain, & de ſes Barons. Dans un acte de fondation faite par ce dernier du Prieuré de la Noée, il y eſt dit *frere du Vicomte* Alain. Il fit une autre donation, vers le même tems, au Prieur de Saint-Martin de Joſſelin ; aſſiſta, avec le même Alain, Conan III, Duc de Bretagne, un grand nombre d'Evêques, d'Abbés & de Nobleſſe, à une nouvelle conſécration de l'Egliſe de Redon, faite en 1127. Ces deux freres ſont qualifiés *Vicomtes* de Porhoet dans l'acte qui en fut dreſſé. On le trouve encore nommé, avec Eudon, ſon fils, dans une Lettre de *Donoal*, Evêque d'Aleth (aujourd'hui Saint-Malo), donnée au Château Joſſelin l'an 1130, par laquelle ce Prélat confirme aux Moines de Marmoutier, c'eſt-à-dire du Prieuré du Château Joſſelin, une donation de quelques biens ſitués à Miniac en Porhoët. Ce même Geoffroi donna auſſi aux Moines de Notre-Dame, *aliàs* du Château Joſſelin en 1132, pluſieurs coutumes, telles que le *droit d'oſt*, le *repas du Comte*, &c. ce qui fut confirmé, en 1153, par Eudon, ſon fils aîné. Il eſt encore nommé dans une Charte d'Alain la Zouche, ſon autre fils, en faveur des Chanoines de Lilleshult en Angleterre. Il avoit aſſiſté, en 1119, aux obſéques du Duc Alain-Fergent ; mourut en 1142 ; & laiſſa d'*Havoiſe*, ſon épouſe : — 1. Eudon, qui ſuit ; — 2. Joscius ou Josthon, préſent à la fondation de l'Abbaye de Lantenac ; — 3. Alain, tige de la Maison de Porhoet-de-la-Zouche en Angleterre, rapportée ci-après ; — 4. Etienne, nommé dans une Charte de Marmoutier en 1164 ; — 5. & Amicie de Porhoet, mariée à *Guillaume I*, Seigneur *de Montfort*.

V. Eudon, II. du nom, Vicomte de Porhoet, fut auſſi Comte de Bretagne, & épouſa *Berthe*, fille du Duc Conan III, vers l'an 1148, veuve d'*Alain le Noir*, Comte *de Richemont*, dont elle avoit eu un fils, qui fut enſuite Duc *de Bretagne* ſous le nom de Conan IV. Delà vient que cet Eudon eſt nommé tantôt *Vicomte* de Porhoet, tantôt *Comte de Bretagne* ; mais ſeulement Eudon, avec ſon pere, dans un titre de Marmoutier de l'an 1130. Il écrivit, vers 1150, à *Robert*, Abbé de Marmoutier, pour l'engager à rachever le bâtiment de l'Egliſe du Prieuré Saint-Martin du Château Joſſelin, commencé par le Vicomte Josselin, ſon oncle, en l'aſſurant de ſes bienfaits & de ceux d'Alain, Vicomte de Rohan, ſon autre oncle : il ſe qualifie *Comte de Bretagne* dans cette Lettre ; confirma, en 1153, du conſentement de ſes freres, la donation faite aux Moines de Saint-Martin du Château Joſſelin, par leur pere, des droits *d'oſt*, *repas du Comte*, &c. fonda, vers le même tems, l'Abbaye de Lantenac, auſſi du conſentement de ſes freres ; ſe qualifie *Comte* dans ces deux derniers actes, & n'a que la qualité de *Vicomte* de Porhoet dans la Chronique de Normandie ſous les années 1155 & 1157. Une Charte par lui donnée en 1164, apprend qu'il fit d'autres donations au Prieuré de Saint-Martin du Château Joſſelin, du conſentement d'Alain de Rohan, ſon couſin : il y fait mention de ſon oncle Joscius ou Josselin, & s'y qualifie *Comte de Bretagne*. L'Hiſtoire de cette Province, qui parle de lui fort au long, dit qu'il fut pere d'un fils, auſſi nommé Eudon ; & que la fille de celui-ci, appellée Mahaut, porta le *Porhoët* dans la Maiſon de *Fougeres* en Bretagne.

Branche des Vicomtes de PORHOET-LA-ZOUCHE, *en Angleterre* (a).

V. ALAIN DE PORHOET, troiſieme fils de GEOFFROI, Vicomte DE PORHOET & de Rennes, & d'*Havoiſe*, ſon épouſe, reçut en partage une partie des fiefs donnés, en Angleterre, à ſes ancêtres par *Guillaume le Conquérant*, & s'établit dans ce Royaume, où il épouſa *Alix*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Beumeiz*. Il eſt nommé ordinairement dans des actes des XIIe & XIIIe ſiécles, *Eoche*, *Souches*, & *la Zouche*. C'eſt ſous ce dernier nom qu'il eſt connu des Généalogiſtes Anglois, qui ſoutiennent unanimement qu'il *étoit iſſu de la Maiſon de* BRETAGNE. Il eut pour enfans : — GUILLAUME, mentionné dans une Charte de l'Abbaye de Savigny, Ordre de Cîteaux, en Normandie, Diocèſe d'Avranches; —— & ROGER, qui ſuit.

VI. ROGER, dit DE LA ZOUCHE, céda, vers 1199, à ALAIN IV, Vicomte DE ROHAN, la Paroiſſe de Plemieuc & le Prieuré de Bodieuc pour les Seigneuries de Swaweſſey & de Folborne, dont la poſſeſſion lui fut confirmée par JEAN, Roi d'Angleterre; obtint de ce Prince, la même année 1199, l'inveſtiture des biens de ſa Maiſon en Angleterre; & fut établi, en 1229, Shérif du Comté de Devonshire. On ignore le tems de ſa mort & le nom de ſon épouſe, dont il eut deux garçons, ſçavoir : — 1. GUILLAUME DE LA ZOUCHE, qui confirma toutes les donations faites au Prieuré de Swaweſſey par ROGER, ſon pere, & ALAIN DE PORHOET, ſon ayeul, qu'il qualifie *Comte de Bretagne*. Les Hiſtoriens ne lui donnent qu'une fille, nommée JOÏCA, mariée à *Robert de Mortemer*, Seigneur de Richard-Caſtelo dans le Comté de Herefort, & morte en 1287; — 2. & ALAIN, qui ſuit.

VII. ALAIN DE LA ZOUCHE, II. du nom, Seigneur d'Ashby, ſuivit le Roi HENRI III en France en 1242, fut fait Gouverneur du Comté de Cheſter & du Nord de Galles en 1252, Shérif du Comté de Northampton en 1261, & l'année ſuivante Juge ambulant dans les Comtés de Soutampton, de Buch & de Northampton. Le Roi SAINT-LOUIS ayant rendu ſa Sentence arbitrale ſur les différends ſurvenus entre le Roi HENRI III & ſes Barons, ALAIN DE LA ZOUCHE entreprit de la faire exécuter, & il réuſſit ſi parfaitement, que le Roi d'Angleterre, par reconnoiſſance, le fit Connétable de la Tour de Londres, & Gouverneur du Château de Northampton en 1267. Il mourut trois ans après, & laiſſa d'*Hélene de Quincy*, ſon épouſe, fille & héritiere de *Roger*, Comte de Wincheſter, —— 1. ROGER, qui ſuit; —— 2. EUDES, tige des Seigneurs de Haringworth, rapportés ci-après; — 3. & HÉLENE, dont on ne connoît que le nom.

VIII. ROGER DE LA ZOUCHE, II. du nom, épouſa *Adélaïde de Longue-Epée*, fille & héritiere d'*Etienne*, Comte d'Ulſter en Irlande, & mourut en 1288, laiſſant pour fils unique :

IX. ALAIN DE LA ZOUCHE, III. du nom, qui ſervit dans toutes les guerres ſurvenues de ſon tems. Il aſſiſta au Couronnement du Roi EDOUARD II en 1308; fut pourvu, vers le même tems, du Gouvernement de Rokingham au Comté de Northampton, & mourut en 1314, pere de trois filles; ſçavoir : — 1. HÉLENE, femme de *Nicolas de Saint-Maur*; — 2. MAUDE, mariée à *Robert de Holland*; — 3. & ELISABETH DE LA ZOUCHE, Religieuſe dans le Monaſtere de Brevode au Comté de Staffort.

Seigneurs de HARINGWORTH, *iſſus des précédens.*

VIII. EUDES DE LA ZOUCHE, ſecond fils d'ALAIN II, Seigneur d'Ashby, & d'*Hélene de Quincy*, fut chargé, en 1263, de la garde des Châteaux de Chef-

(a) Sur cette branche & les trois rameaux qu'elle a formés, il faut conſulter *Guillaume Burton*, Hiſtoire du Comté de Leiceſter, *p.* 19; *Guillaume Dugdale*, Baronage d'Angleterre; *Monaſticon Anglicanum*, *Tome I*, *p.* 771 & 780, & *Tome II*, *p.* 311.

Digitized by Google

ter, de Beſton & de Solwick, & ſervoit encore en 1276 contre *Lewelin*, Prince *de Galles*. Il avoit épouſé *Meliſſente de Canteloup*, ſœur & héritiere de *Georges*, Baron d'Albergaveny, dont vinrent : — 1. Guillaume, qui ſuit ; — 2, 3, 4, 5 & 6. Eudes, Emeri, Amauri, Philippe, & Thomas de la Zouche, dont on ne connoit que les noms.

IX. Guillaume de la Zouche, I. du nom, obtint, en 1299, l'inveſtiture de tous les fiefs qui lui étoient échus par le décès de ſa mere ; fut fait *Chevalier du Bain* en 1306 ; prit ſéance au Parlement, en 1309, en qualité de *Baron du Royaume* ; ſervit avec diſtinction dans toutes les guerres ſurvenues de ſon tems en Ecoſſe ; & après la mort tragique du Roi Edouard II, il s'attacha à la perſonne d'Edouard III, ſon ſucceſſeur, qu'il accompagna en Irlande en 1332, en Flandres en 1340, en France en 1345 ; & mourut le 13 Mars 1353, laiſſant de *Maude Louvel*, ſon épouſe, — Eudes, qui ſuit ; — & Guillaume, Archevêque d'Yorck, Primat d'Angleterre, & Tréſorier du Roi Edouard III en 1338.

X. Eudes de la Zouche, Seigneur de Haringworth, ſouſcrivit, en 1313, aux Lettres de grace accordées à *Thomas*, Comte *de Lancaſtre*, pour le meurtre de *Pierre de Graveſon*, & mourut, avant ſon pere, ne laiſſant de *Meliſſente*, ſon épouſe, fille de *Guillaume de Bruſe*, & d'*Eve de Canteloup*, qu'un fils nommé

XI. Guillaume de la Zouche, II. du nom, Seigneur de Haringworth, qui obtint, en 1353, l'inveſtiture de tous les biens qui lui étoient échus par la mort de ſon ayeul ; fit ſes premieres armes en Ecoſſe en 1356 ; obtint, en 1361, la permiſſion de faire le voyage de la Terre-Sainte ; ſervit dans les guerres contre la France, en 1371, avec une nombreuſe Compagnie, & mourut le 25 Avril 1382. Il avoit épouſé *Eliſabeth*, fille de *Guillaume*, Lord *Roos-de-Hamlac*, dont : — Guillaume, qui ſuit ; — Thomas ; — Edmond ; — & Hugues.

XII. Guillaume de la Zouche, III. du nom, aſſiſta au Couronnement du Roi Richard II, fait à Weſtminſter au mois de Juillet 1377, & ſervit dans les guerres de France & d'Ecoſſe en 1384 & 1385. Accuſé de donner de mauvais conſeils au Roi, il s'attira l'indignation des Grands du Royaume, qui le bannirent de la Cour dans une Aſſemblée tenue à Harigey-Pure en 1389. Il mourut en 1395, laiſſant d'*Eliſabeth Croſſe*, ſon épouſe, pour fils unique :

XIII. Guillaume de la Zouche, IV. du nom, Seigneur de Haringworth, qui ſervit dans les guerres de France en 1396 & 1397 avec tant de diſtinction & de ſuccès, qu'il fut gratifié, en 1399, d'une penſion conſidérable ſur l'Echiquier. Il aſſiſta au Parlement général tenu à Weſtminſter le 22 Décembre 1406 ; fut pourvu du Gouvernement de Calais en 1407 ; & mourut le 3 Novembre 1416. Il avoit épouſé *Alix*, fille & héritiere de *Richard de Saint-Maur*, dont quatre enfans : — 1. Guillaume, qui ſuit ; — 2. Jean de la Zouche, tige des Seigneurs de Codnor, marié à *Eliſabeth*, fille & héritiere de *Henri*, Lord *de Grey*. Il en eut — Jean de la Zouche, II. du nom, qui épouſa *Eliſabeth de Saint-Jean*, mere de — Jean de la Zouche, III. du nom, marié avec *Marguerite de Villoughby*, de laquelle ſortit — Georges de la Zouche, qu'*Amice Gatiſort*, ſon épouſe, fit pere de — Jean de la Zouche, IV. du nom, qui ſe maria avec *Eliſabeth Valley*, dont il laiſſa deux enfans, ſçavoir : — Jean de la Zouche, V. du nom, mort ſans poſtérité ; — & Eléonore, femme d'Edouard de la Zouche, Seigneur de Haringworth, ſon parent ;

3. Marguerite, mariée à *Robert*, Lord *de Villoughby* ; — 4. & Elisabeth de la Zouche.

XIV. Guillaume de la Zouche, V. du nom, Seigneur de Haringworth, obtint, en 1433, l'inveſtiture des biens de ſa Maiſon ; ſervit avec beaucoup de diſtinction dans toutes les guerres de ſon tems ; fit ſon teſtament le 12 Janvier 1467, & mourut l'année ſuivante, laiſſant de *Catherine Lentall*, ſon épouſe : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Guillaume, Seigneur de Toteneis ; — 3 & 4. Elisabeth & Marguerite.

XV. Jean de la Zouche, Seigneur de Haringworth, s'attacha au ſervice du

Digitized by Google

Roi Richard III, & eut part à la mauvaiſe fortune de ce Prince. Déclaré coupable de haute trahiſon dans le Parlement tenu à Weſtminſter le 7 Novembre 1485, il fut proſcrit & dépouillé de tous ſes biens; mais ſur la fin de ſes jours il regagna les bonnes graces du Roi Henri VII, & eut de *Jeanne*, ſon épouſe, fille de *Jean*, Lord *de Dinhan*, — Jean, qui ſuit; — & Guillaume, Seigneur de Bulvic.

XVI. Jean de la Zouche, II. du nom, Seigneur de Haringworth, prit le parti des armes comme ſes ancêtres, & ſervit avec tant de diſtinction, que le Roi Edouard VIII lui donna main levée de tous les biens confiſqués ſur ſon pere. Il aſſiſta aux Parlemens tenus à Londres & à Weſtminſter en 1529, 1536 & 1541, mourut le 21 Avril 1551, & fut inhumé dans la Chapelle du Château de Haringworth. Il avoit épouſé 1°. *Suſanne Velby*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Halſted; & 2°. *Dorothée Capell*. Du premier lit il eut: — 1. Richard, qui ſuit; — 2. Edouard, tige de la branche de Pitton, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. Jean, qui fut un des plus grands Capitaines de ſon tems; & du ſecond lit: — 4. autre Jean, marié à *Catherine de Saint-Leger*, dont vinrent: — Jean, — Daniel, — Dudley, — & Marguerite de la Zouche.

XVII. Richard de la Zouche, Seigneur de Haringworth, épouſa 1°. *Jeanne*, fille de *Jean Roger*, Chevalier, Grand-Maître de la Garderobe de la Reine Elisabeth; & 2°. *Marguerite Cheny*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il mourut en 1552, laiſſant de ſa premiere femme, pour fils unique:

XVIII. Georges, que quelques Généalogiſtes nomment Roger de la Zouche, Seigneur de Haringworth, mort le 30 Juin 1569, & inhumé audit lieu de Haringworth avec ſes ancêtres. Il avoit épouſé *Eléonore Velby*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Molton, dont pour fils unique:

XIX. Edouard de la Zouche, Seigneur de Haringworth, qui fut du nombre des Lords établis par la Reine Elisabeth pour inſtruire & faire le procès à Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe. Il fut nommé Ambaſſadeur auprès du Roi de Dannemarck en 1598; fait Lieutenant-Général au ſud & au nord de Galles en 1602; Connétable du Château de Douvres, Conſeiller d'Etat, & Garde des cinq ports à vie. Il avoit épouſé Eléonore de la Zouche, fille de Jean, IV du nom, Seigneur de Codnor, & d'*Eliſabeth Valley*, dont nous avons parlé ci-devant, degré XIII. Il n'en laiſſa que deux filles; ſçavoir: — Elisabeth, femme de *Guillaume Tate*, Chevalier du Comté de Northampton; — & Marie de la Zouche, épouſe du Seigneur *de Leighton*.

Seigneurs de Pitton.

XVII. Edouard de la Zouche, fils puîné de Jean II, Seigneur de Haringworth, & de *Suſanne Velby*, ſa premiere femme, eut en partage la Seigneurie de Pitton au Comté de Wilts, & épouſa *Chrétienne Chudley*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Alton, dont pour fils unique:

XVIII. Richard de la Zouche, Seigneur de Pitton, qui épouſa *Brigide Drury*, fille de *Robert*, Seigneur de Halſted, & en eut Guillaume, qui ſuit; — Jean; — & Françoiſe.

XIX. Guillaume de la Zouche, Seigneur de Pitton, épouſa *Eſther*, fille de *Robert Bauer-de-Neuf-Salisbury*, dont cinq enfans, Georges, Guillaume, Marie, Anne, & Chrétienne, qui vivoient tous en 1623, ſuivant les *Mémoires* envoyés du Collége des Armoiries de Londres, au Continuateur de *Moréri*, duquel eſt extraite cette branche *de la Zouche*.

QUATRIEME.

Edouard de la Zouche, Seigneur de Haringworth, & Jean, Seigneur de Codnor, ſon beau-frere, étant morts ſans enfans mâles, & leurs filles n'ayant point laiſſé de poſtérité, un Seigneur *de Pitton* préſenta Requête au Roi d'Angleterre Charles I, & lui demanda l'inveſtiture des biens de ſa Maiſon, comme

Digitized by Google

étant reſté le ſeul héritier des anciens Seigneurs de LA ZOUCHE. Le Roi ayant fait vérifier l'expoſé, lui accorda ſa demande. Ce Seigneur mourut, ſous le regne de la Reine ANNE, ſans laiſſer d'enfans. Après ſa mort, la Reine fit faire des informations dans ſes Etats pour ſçavoir s'il y avoit encore des LA ZOUCHE-D'ASHBY ou DE HARINGWORTH; perſonne ne s'étant préſenté, tous les biens furent réunis au Domaine. Ainſi l'on préſume, d'après ces recherches, que les LA ZOUCHE que l'on voit aujourd'hui en Angleterre, ne ſont point de la Maiſon de PORHOET.

Vicomtes de ROHAN.

IV. ALAIN, I. du nom, Vicomte DE ROHAN, quatrieme fils d'EUDON I, Vicomte de PORHOET, & d'*Anne* ou *Emme de Léon*, ſa premiere femme, eſt mentionné avec ſes freres JOSSELIN, GUIHENOC & GEOFFROI, dans l'acte de confirmation d'un droit accordé au Prieuré de Saint-Martin du Château Joſſelin, & l'eſt auſſi dans l'accord que ſes freres & lui paſſerent avec l'Abbé de Marmoutier; il a la qualité de *Vicomte* dans l'acte d'une donation faite par GEOFFROI, ſon frere, au même Prieuré de Saint-Martin du Château Joſſelin en 1118; eſt nommé ALAIN, & qualifié *illuſtre Vicomte de la Noée*, PRINCE (*Princeps*), & dit *frere de* GEOFFROI dans l'acte de fondation qu'il fit du Prieuré de la Noée entre les années 1112 & 1133, auquel acte de fondation fut témoin *Villana*, ſa femme. On le trouve encore qualifié *Vicomte de* PORHOET, avec ſon frere GEOFFROI, dans l'acte de conſécration de l'Egliſe de l'Abbaye de Redon, de l'an 1127, où il aſſiſta, comme on l'a dit ci-devant degré IV; il a la même qualité dans l'acte d'une donation qu'il fit au Prieuré de Saint-Martin du Château Joſſelin, le 5 des Calendes d'Avril de ladite année, du fauxbourg ſitué devant la porte de ſon nouveau Château appellé ROHAN; mais il ſe nomme & ſe qualifie ſimplement ALAIN, *Vicomte* DE ROHAN, dans une Charte de l'année ſuivante, par laquelle il augmente la donation précédente d'une piéce de Terre: cette Charte eſt datée du Château de ROHAN. On le trouve encore déſigné ALAIN, *Vicomte* DE ROHAN, dans une Lettre d'EUDON II, Comte *de Bretagne*, ſon neveu, à *Robert*, Abbé de Marmoutier, au ſujet du Prieuré de Saint-Martin du Château Joſſelin, auquel Prieuré il donna la Chapelle de ROHAN, comme le prouve la confirmation qui fut faite de ce don par *Jacques*, Evêque de Vannes, en 1129. Le Vicomte DE ROHAN eut de *Villana*, ſon épouſe, — ALAIN, qui ſuit; — & JOSSELIN ou JOSCIUS, qui fit quelques donations au Prieuré de Saint-Martin du Château Joſſelin: il eſt parlé de lui dans une Charte de l'an 1205.

V. ALAIN, II. du nom, Vicomte DE ROHAN, Seigneur de Guémené-Guingamp, de Pontivy, &c. fit pluſieurs donations aux Chevaliers du Temple, qui s'établirent en Bretagne l'an 1141. Une Charte du Duc *Conan* IV, de l'an 1160, fait foi que le Vicomte ALAIN avoit donné à ces Chevaliers l'Aumôniere de Priſjac, les Hôpitaux de Locmalo & de Pontivy, & la taille d'un Bourgeois dans chacune de ſes Châtellenies. Le même Duc voulant recouvrer, en 1159, les Terres qui lui avoient été enlevées par *Henri*, Comte *de Penthiévre*, implora le ſecours du Vicomte DE ROHAN; &, en reconnoiſſance de ſes ſervices, donna ſa ſœur *Conſtance* en mariage à ALAIN, qui ſuit, fils aîné du Vicomte, & d'une mere dont le nom eſt ignoré.

VI. ALAIN, III. du nom, Vicomte DE ROHAN, fonda, le 23 Juin 1184, pour les Moines de Cîteaux, l'Abbaye de Bonrepos, dans le Diocèſe de Quimper, du conſentement de ſa premiere femme, d'ALAIN & de GUILLAUME, ſes fils; & ſe trouva à l'Aſſemblée ou Aſſiſe convoquée, en 1185, par GEOFFROI, Comte *de Bretagne*. Voyez l'Hiſtoire de Bretagne, par Dom *Lobineau*, *Liv. 5, p. 168 & 169*. Il avoit épouſé 1°. *Conſtance de Bretagne*, ſœur de *Conan*, IV. du nom, Duc de Bretagne, & fille d'*Alain*, II. du nom, dit *le Noir*, Comte de Tréguier & de Richemont, & de *Berthe*, héritiere *de Bretagne*; & 2°. *Françoiſe*, nommée dans un titre de ſon mari pour l'Abbaye de Bonrepos, par lequel il céde à ce Monaſtere tout le droit qu'il a en l'Avoüerie de pluſieurs

Egliſes. Du premier lit vinrent : — 1. ALAIN, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, préſent avec ſon frere, en 1184, à la fondation de l'Abbaye de Bonrepos, & aux Etats tenus à Vannes en 1203 ; — 3. JOSSELIN, qui aſſiſta aux mêmes Etats avec ſes freres. Il prit parti pour le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, & le ſuivit dans la conquête de la Normandie, de l'Anjou & de l'Aquitaine. Après la mort d'ALAIN, ſon aîné, en 1205, il revint en Bretagne, & ſe chargea de la tutelle de ſes neveux. Il prit alors la qualité de *Vicomte* DE ROHAN, & c'eſt ſous ce titre qu'il confirma, en 1213, pluſieurs donations faites à l'Abbaye de Bonrepos. Ayant été partagé, en 1215, par GEOFFROI, Vicomte DE ROHAN, ſon neveu, il épouſa *Mahaut*, fille & héritiere de *Guillaume*, Sire *de Montfort*, dont, ſelon quelques Auteurs, il n'eut point d'enfans. Il mourut le 28 Septembre 1251, ſuivant le Nécrologe de Montfort. Sa veuve épouſa en ſecondes noces *Joſſelin de la Roche-Bernard* ; & en troiſiemes, *Alain de Montauban*, dont quelques-uns font ſortir les Seigneurs de Montauban, mentionnés après les Seigneurs du Gué-de l'Iſle & du Poulduc ; —— 4 & 5. MARGUERITE ou MARGELIE, ALIX ou ELISE ; — 6. & CONSTANCE, mariée à *Eudon*, fils d'*Olivier*, Seigneur *de Pontchâteau*, dont elle n'eut qu'une fille, auſſi nommée — *Conſtance*, laquelle donna, en 1220, à l'Abbaye de Bonrepos 5 boiſſeaux de froment. Elle épouſa 1°. *Guillaume*, Sire *de Cliſſon*, auquel elle porta la Baronnie de Pontchâteau ; & 2°. *Hervé*, Seigneur *de Blein*.

VII. ALAIN, IV. du nom, Vicomte DE ROHAN, dit *le Jeune*, Seigneur de Guémené-Guingamp, &c. arma toute la nobleſſe de ſes dépendances, aidé de pluſieurs Barons & Seigneurs Bretons, pour s'oppoſer à la puiſſante armée que RICHARD, Roi d'Angleterre, après avoir fait arrêter la Ducheſſe *Conſtance*, avoit envoyée en Bretagne dans le deſſein de s'emparer de ce Duché. Il contribua particulierement à la défaite qui força le Roi d'Angleterre de rendre la liberté à la Ducheſſe, & mourut le 27 Octobre 1205, laiſſant de ſa femme *Mabile*, fille de *Raoul*, Seigneur *de Fougeres*, —— 1. GEOFFROI, Vicomte DE ROHAN, qui fit une donation à l'Abbaye de Bonrepos en 1216. Il ſe montra d'abord oppoſé à *Pierre Mauclerc*, Duc de Bretagne, qui, ſentant l'importance de ſe l'attacher, lui écrivit, & affoiblit, en le gagnant, le parti contraire. Il mourut le 15 Septembre 1221, ſans laiſſer d'enfans, ni de *Marguerite de Bretagne*, fille de *Conſtance*, ni de *Gervaiſe de Dinan*, ſa ſeconde femme ; —— 2. CONAN, nommé avec ſes freres dans quelques Chartes de Bonrepos, décédé ſans alliance avant l'an 1221 ; —— 3. OLIVIER, Vicomte DE ROHAN, qui recueillit la ſucceſſion de ſes deux freres ; aſſiſta, en 1225, aux Etats tenus à Nantes pour la ratification des Priviléges accordés par le Duc à la nouvelle ville de Saint-Aubin du Cormier ; & mourut, le 29 Octobre 1228, ſans alliance ; — 4. ALAIN, qui ſuit ; — 5 & 6. ELOISE & CATHERINE : celle-ci mariée 1°. à *Geoffroi*, Seigneur *de Hennebon* ; & 2°. à *Raoul Niel*, Seigneur de la Muce.

VIII. ALAIN, V. du nom, Vicomte DE ROHAN après la mort de ſes freres aînés, s'attacha particulierement au Duc *Pierre Mauclerc*, qui étoit entré, en 1228, dans le parti de la ligue formée en France contre le Gouvernement de la Reine BLANCHE, & l'aſſiſta de tout ſon pouvoir. En reconnoiſſance des ſervices importans que le Vicomte avoit rendus à *Pierre*, *Jean*, ſon fils, Duc de Bretagne, s'obligea, par un ſerment ſolemnel, « à aider les Vicomtes DE ROHAN contre tous ceux qui peuvent vivre & mourir, à défendre leurs Terres de toute invaſion, à ne faire aucune acquiſition ſur les fiefs mouvans prochement de la Vicomté de Rohan, & à ne jamais traduire les Vicomtes ni leurs Vaſſaux, pour quelque ſujet que ce pût être, dans d'autre Juriſdiction que celle de Ploermel ». Les Lettres de ce Privilége ſont datées du mois de Septembre 1231. Le Vicomte mourut en 1232, laiſſant de ſa femme *Aliénor de Porhoët*, ſeconde fille d'*Eudon*, ou *Eudes III*, Comte *de Porhoët*, —— 1. ALAIN, qui ſuit ; —— 2. GEOFFROI, qui, en 1271, acquit quelques Terres d'*Adélice de Hennebon* ; — 3. VILAINE, épouſe de *Richard*, Seigneur *de la Roche-Jagu* ; — 4. JEANNE, mariée à *Mathieu de Preuilly* ; —— 5. PHILIPPE,

Digitized by Google

LIPPE, femme de *Henri d'Avaugour*, Seigneur de Goello; — 6. & MABILE, qui épouſa, en 1251, *Robert*, fils de *Gilles*, Seigneur *de Beaumer*, & d'*Agnès de Coucy*. Par cette alliance, elle fit ſon mari Seigneur de Guémené-Guingamp & de la Rocheperiou. De ce mariage vint *Thomas*, qui ne laiſſa qu'une fille, mariée à *Jean*, Seigneur *de Longueval*, deſquels JEAN I, Vicomte DE ROHAN, & *Jeanne de Navarre*, ſon épouſe, acquirent, en 1377, les Seigneuries de Guémené & de la Rocheperiou pour leur troiſieme fils CHARLES DE ROHAN, chef de la branche de Guémené.

IX. ALAIN, VI. du nom, Vicomte DE ROHAN, fut obligé, vers l'an 1300, par *Jean II*, Duc *de Bretagne*, de reconnoître que, ſelon la coutume de cette Province, tous les Juveigneurs de Rohan devoient être hommes-liges du Duc de Bretagne, & qu'il avoit droit de retirer de leurs Terres tous les émolumens & profits de fief qu'il ne pouvoit retirer de ſes autres ſujets libres; & mourut vers 1304. Il avoit épouſé 1°. *Iſabeau de Léon*, fille d'*Hervé*, Vicomte *de Léon*, & de *Marguerite de Dinan*, morte, ſans enfans mâles, en 1266; & 2°. *Thomaſſe de la Roche-Bernard*, dont il eut: — 1. ALAIN, qui épouſa, en 1288, *Agnès*, fille de *Henri d'Avaugour*, & mourut, en 1299, ſans laiſſer d'enfans; — 2. GEOFFROI, Chanoine de Saint-Brieux, qui quitta, en 1299, l'état eccléſiaſtique pour recueillir la ſucceſſion d'ALAIN, ſon frere. Il épouſa *Catherine*, fille d'*Olivier de Cliſſon*, & mourut, ſans poſtérité, en 1303; — 3. JOSSELIN, qui, en 1299, reçut en partage la moitié des biens que poſſédoit ſon pere en Angleterre. Devenu l'héritier de ſa Maiſon par la mort de ſes freres aînés, il partagea les cadets en 1305, régla le douaire de ſa mere en 1306, & mourut, ſans alliance, la même année; — 4. OLIVIER, qui ſuit; — 5. GUIART, qui, en 1299, partagea avec JOSSELIN, ſon frere, les biens d'Angleterre; — 6. EON, auteur, ſuivant la Généalogie inſérée dans *Moréri*, des Seigneurs *du Gué-de-l'Iſle* & *du Poulduc*, rapportés en leur rang; — 7. JACQUES, marié à une Dame, nommée *Perrone* dans un acte de l'an 1316; — 8. JEANNE, qui épouſa *Pierre de Kergorlay*; — 9. & BÉATRIX, qu'on croit avoir épouſé *Jean de Beaumanoir*, Seigneur de Medrignac.

X. OLIVIER, II. du nom, Vicomte DE ROHAN, fonda, en 1323, trois Meſſes dans l'Egliſe de Bontepos, moyennant 60 ſols de rente ſur la Seigneurie de Corlai, & mourut en 1326. Il avoit épouſé 1°. en 1307, *Alix de Rochefort*, fille de *Thibaut*, Comte *de Rochefort*, Vicomte de Donges, à laquelle ſon pere promit 300 livres de rente; & 2°. *Jeanne de Léon*, fille aînée d'*Hervé de Léon*, Seigneur de Noyon-ſur-Andelle. Du premier lit vinrent: — 1. ALAIN, qui ſuit; — 2. OLIVIER, qui fit pluſieurs acquêts dans ſa jeuneſſe, & ne vivoit plus en 1356: il y a apparence qu'il fut tué à la bataille de la Roche-Derien en 1347. Et du ſecond lit: — 3. GEOFFROI, pourvu de l'Evêché de Vannes, & transféré à celui de Saint-Brieux en 1370, mort en 1377, après avoir fondé un Anniverſaire dans ſon Egliſe pour lui & pour ſon pere; — 4. THIBAUT, connu par une Lettre de PHILIPPE DE VALOIS, qui, en 1366, ordonna au Bailli du Côtentin & au Vicomte d'Avranches de veiller à la conſervation des biens que GEOFFROI, THIBAUT, & JOSSELIN DE ROHAN, trois freres, poſſédoient ſous leur reſſort; — 5. & JOSSELIN, Chanoine & enſuite Evêque de Saint-Malo, où il mourut le 21 Mars 1388.

XI. ALAIN, VII. du nom, Vicomte DE ROHAN, s'engagea à Conflans, en 1341, à défendre *Charles de Blois* contre *Jean de Montfort*, qui ſe diſputoient le Duché de Bretagne. Il ſe trouva, l'année ſuivante, à la priſe de Rennes, au ſiége de Hennebon, & enſuite à la reddition d'Auray; obtint du Roi de France 500 liv. de rente, en 1346, ſur la Terre de Guerrande, confiſquée ſur *Jean de Bretagne*, Comte de Montfort; & fut tué à la bataille de Moron, le 14 Août 1352. Il avoit épouſé, en 1322, *Jeanne de Roſtrenen*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Roſtrenen*, & d'*Anne*, dite *Eve du Pont*. Elle ſe remaria, en 1354, à *Roger David*, Officier Anglois; & en conſidération de cette alliance, EDOUARD, Roi d'Angleterre, leur accorda la jouiſſance du tiers de la Vicomté de Rohan qu'il poſſédoit, à titre de conquête, avec la Châtellenie de Guémené-Guingamp, &

le Château & Domaine de Peſtivien, conquis par *Roger David*; & exempta ces biens de toutes impoſitions & ſubſides. Elle étoit veuve de ce ſecond mari le 29 Mai 1371, qu'elle tranſigea pour la ſomme de 1000 liv. avec *Jean*, Duc *de Bretagne*, au ſujet des droits qu'elle avoit ſur le Château de Guémené-Guingamp. De ſon premier lit elle eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. PIERRE, émancipé en 1333; — 3. & MARGUERITE, mariée, 1°. en 1356, à *Jean*, Sire *de Beaumanoir*, Chevalier, Seigneur de Beaumanoir, Medrignac, & de la Hardouinaye, Maréchal de Bretagne pour *Charles de Blois*, fils aîné de *Jean de Beaumanoir*, & de *Marie de Dinan*; & 2°. à *Olivier*, IV. du nom, Seigneur *de Cliſſon*, Connétable de France, veuf de *Béatrix de Laval*, & fils d'*Olivier*, III. du nom, Sire *de Cliſſon*, & de *Jeanne de Belleville*. Elle fit ſon teſtament le 14 Décembre 1406, par lequel elle élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Notre-Dame de Joſſelin; & nomma pour ſes exécuteurs ſon mari, les Evêques de Saint-Malo & de Saint-Brieux, & les Seigneurs *de Beaumanoir* & *de Maleſtroit*.

XII. JEAN, I. du nom, Vicomte DE ROHAN, ſe trouva à la bataille de Moron, perdue, en 1351, par *Gui de Néelle*, Sire d'Offemont, contre les Anglois; défendit, en 1357, la ville de Rennes contre le Comte *de Monfort*, & le Duc *de Lancaſtre*; fut un des ôtages donnés par *Charles de Blois*, pour la ſureté du traité qu'il fit à Euran, l'an 1363, avec *Jean*, Comte *de Montfort*; fut pris à la bataille d'Auray le 29 Septembre de l'année ſuivante; étoit un de ceux qui ſignerent, en 1365, le traité de Guerrande; permit, en 1366, au Duc, en ſigne de parfaite réconciliation, de lever un écu de fouage ſur les hommes & vaſſaux de ſes Seigneuries de Rohan, &c.; ſe trouva, en 1370, avec *Olivier de Cliſſon*, à la défaite des Anglois vers le Ras de Saint-Mahé; à la priſe de Saint-Jean d'Angely; à celles d'Angoulême, de Taillebourg & de Saintes en 1372. Le Connétable *du Gueſclin* l'envoya, la même année, faire le ſiége de la Roche-ſur-Yon. CHARLES V ayant confiſqué & uni à ſa Couronne le Duché de Bretagne, & voulant s'aſſurer de la fidélité des Seigneurs Bretons dont il avoit le plus à craindre, manda à Paris, en 1379, JEAN DE ROHAN; avec pluſieurs Seigneurs qui le ſervoient dans ſes armées, pour les engager à le ſervir contre le Duc *de Bretagne*: la crainte lui fit promettre tout ce qu'on exigea de lui; mais de retour dans ſa Province, il ſe joignit à la Comteſſe *de Penthiévre*, & aux Seigneurs qui tenoient le parti du Duc *de Bretagne*, auquel il promit de fournir 300 hommes. Ce Prince le nomma un des Arbitres pour la paix qui devoit ſe conclure après la trêve propoſée par le Duc *d'Anjou*, le 17 Octobre de la même année; & il exigea de lui, le 13 Avril 1380, un ſerment particulier de le ſervir envers & contre tous de quelqu'état, nation ou condition qu'ils fuſſent, ſans en excepter perſonne, & particulierement contre *Olivier de Cliſſon*: ce ſerment eſt ſcellé de ſon ſceau. Le même Duc lui donna, le lendemain de cet engagement, & à *Jeanne de Navarre*, ſa ſeconde femme, & à ſes enfans, la Châtellenie de la Rochemoiſan (*b*), dans le territoire de Kemenetboc, comme l'avoit tenue *Bouchard de Vendôme*, avec tout ce qu'il avoit poſſédé dans la Châtellenie de Hennebon & dans l'Evêché de Cornouailles, & de plus, tout ce qui appartenoit au Duc dans l'Iſle de Groye. Le Vicomte DE ROHAN ratifia à Vannes, le 30 Mai 1381, le traité de paix fait, le 15 Janvier précédent, entre le Roi CHARLES VI & *Jean* IV, Duc *de Bretagne*; ſe diſtingua, en 1382, à la guerre de Flandres contre les Gantois; aſſiſta aux Etats de Rennes le 14 Mai 1386, & à l'Aſſemblée convoquée à Vannes au mois de Juin de l'année ſuivante; & mourut après avoir fait ſon teſtament, daté du 24 Février 1396. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne*, Dame *de Léon*, fille & unique héritiere d'*Hervé*, Seigneur *de Léon*, & de *Marguerite d'Avaugour*: elle porta à ſon mari la Terre de Léon, qui

(*b*) CHARLES DE ROHAN, ſon fils, paya, dans la ſuite, 12300 florins à *Jean de Vendôme*, Sire de Feillet, pour demeurer entierement maître de la Rochemoiſan.

Digitized by Google

donne le rang de prééminence au Parlement & aux Etats de Bretagne, au-deſſus de pluſieurs Seigneurs, & mourut le 10 Septembre 1372; & 2°. au mois d'Octobre 1377, *Jeanne de Navarre*, dite *la Jeune*, morte le 20 Novembre 1403, fille de PHILIPPE, III. du nom, Roi de Navarre, & de JEANNE DE FRANCE, Reine de Navarre, fille du Roi LOUIS X, & de *Marguerite de Bourgogne*.

Du premier mariage il eut: — 1. ALAIN, qui ſuit; — 2. EDOUARD, Vicomte de Léon, qui ſervit le Roi ſous la Banniere d'*Artur de Bretagne*, Comte de Richemont, & fut fait priſonnier à la bataille d'Aincourt en 1415. Il épouſa *Marguerite de Châteaubriant*, Dame de la Moroufiere, du Portric & de Montrelais, veuve de *Thibaut Anger*, Seigneur du Pleſſis-Anger, & fille de *Jean de Châteaubriant*, & de *Marie*, Dame *de Montrelais*, dont trois filles. — La premiere, nommée LOUISE DE ROHAN, mariée 1°. à *Patry*, Seigneur *de Châteaugiron*, Chevalier, tué, le 17 Avril 1427, au ſiége de Pontorſon, fils d'*Armel de Châteaugiron*, & de *Jeanne de Rougé*; & 2°. à *Jean de Roſtrenen*, Seigneur de Coetdor & de la Cheſnaye; — la ſeconde, nommée JEANNE DE ROHAN, fut femme de *Guillaume*, Seigneur *de Saint-Gilles*; — & la troiſieme, auſſi nommée JEANNE DE ROHAN, épouſa, 1°. le 5 Avril 1374, *Robert d'Alençon*, Comte du Perche, fils de *Charles de Valois*, II. du nom, Comte d'Alençon, & de *Marie d'Eſpagne*; & 2°. *Pierre* II, Sire *d'Amboiſe*, Vicomte de Thouars. Elle teſta au Château d'Amboiſe le 20 Janvier 1407.

Le Vicomte JEAN DE ROHAN eut encore de ſon ſecond mariage: — 3. CHARLES, Seigneur de Guémené & de Gié, tige des PRINCES DE GUÉMENÉ, rapportés ci-après.

XIII. ALAIN, VIII. du nom, Vicomte DE ROHAN, Sire de Léon, Seigneur de Noyon-ſur-Andelle, du Pont-Saint-Pierre, de Radepont, &c. fit ſes premieres armes ſous *Bertrand du Gueſclin*, Connétable de France, & *Olivier de Cliſſon*; ſe trouva en Flandres avec le Duc *de Bourgogne*, contre les Gantois rébelles, en 1383: ſa Compagnie étoit compoſée de deux Chevaliers-Bannerets, lui & *Hervé le Heuc*, & de 30 Ecuyers. Il aſſiſta à l'aſſemblée des Etats, convoqués à Vannes par *Jean* IV, Duc *de Bretagne*, pour arrêter *Olivier de Cliſſon*, Connétable de France, & ſervit ce dernier au ſiége de Saint-Brieux en 1394. Le Duc *de Bretagne* lui ayant écrit en 1395, pour l'engager de venir le trouver, lui dit: *Vicomte, vous & le Sire de Montbouchier, menerés mon fils au Châtel Joſſelin, & me amenerés le Sire* OLIVIER DE CLISSON, *car je me veuille accorder avec lui.* Il le nomma un des exécuteurs de ſon teſtament. Le Roi lui accorda, le 29 Décembre 1400, délai pour faire aveu de ſes Terres. Il accompagna, le 22 Mars 1401, *Jean*, V. du nom, Duc *de Bretagne*, à ſon entrée dans la ville de Rennes; s'oppoſa, l'année ſuivante, avec pluſieurs autres Seigneurs, à ce que le Duc *de Bourgogne* eût la garde du pays & des enfans du feu Duc *de Bretagne*; aſſiſta encore à l'aſſemblée des Etats tenus à Vannes au mois de Décembre 1408; fut nommé, en 1420, par la Ducheſſe *de Bretagne*, après la priſe de ſon mari, Lieutenant-Général, avec les Sires *de Châteaubriant* & *de Rieux*, ſous lui, pour commander les troupes qu'elle avoit levées, afin d'obtenir la liberté du Duc. Elle lui donna, la même année, toutes les Terres de ceux du Vicomté de Rohan qui avoient favoriſé le parti de *Penthiévre*, & refuſé de prendre les armes, ſuivant la convocation de l'arriere-ban faite de la part du Duc, ſous peine de confiſcation de corps, de biens & d'honneur. Le Duc *de Bretagne* en convoqua un autre, en 1426, contre les Anglois, & n'en exempta que le Vicomte DE ROHAN, qui venoit d'être pourvu de la charge de Chambellan, alors une des grandes charges de la Cour du Roi de France. Il mourut le 25 Juillet 1429, & avoit épouſé *Béatrix de Cliſſon*, Comteſſe de Porhoët, fille aînée & héritiere d'*Olivier*, Seigneur *de Cliſſon*, Comte de Porhoët, Connétable de France, & de *Catherine de Laval*, ſa premiere femme. Elle mourut en 1448, laiſſant pour fils unique:

XIV. ALAIN, IX. du nom, Vicomte DE ROHAN & de Léon, Comte de Porhoët, titre qu'il eut pendant la vie de ſon pere, Seigneur de Noyon-ſur-Andelle, du Pont-Saint-Pierre, de Radepont, Beauvoir, la Garnache, Baron du Pontchâ-

Digitized by Google

teau, &c. Il eſt nommé, avec ſon pere, dans l'acte d'union des Seigneurs de Bretagne, paſſé à Vannes le 16 Octobre 1420, avec leur Duc, contre le parti des *Penthiévre*; fut un de ceux qui ratifierent, le 9 Septembre 1427, le traité conclu avec le Duc & les Anglois, & un des ôtages donnés, en 1431, pour l'entrevue du Duc & du Seigneur *de la Trémoille* à Chantocé; prêta ſerment de fidélité à *Jean* VI, Duc *de Bretagne*, au mois d'Octobre 1437; aſſiſta, en 1442, au couronnement de *François* I, Duc *de Bretagne*, qui, en conſidération de ſes ſervices, lui accorda la permiſſion de lever 5 ſols ſur tous les feux de Bretagne; aſſiſta au traité conclu à Rennes, le 17 Juin 1449, entre le Roi & ce même Duc; à la priſe de Fougeres ladite année; fut nommé, en 1451, l'un des exécuteurs teſtamentaires de *François*, Duc *de Bretagne*; & ſe trouva aux Etats de Vannes le 25 Mai de la même année, où *Pierre*, Duc *de Bretagne*, ordonna qu'il auroit ſéance, le premier jour, à la premiere place au côté gauche après les Seigneurs de ſon Sang; que le ſecond jour, cette place ſeroit occupée par *Gui*, Comte *de Laval*, & ainſi à l'alternative, juſqu'à ce que ce dernier, ou ſes ſucceſſeurs, fuſſent propriétaires du lieu de Vitré. Il s'oppoſa, en 1452, à la deſcente des Anglois à Crozon; accompagna *Artur* III, Duc *de Bretagne*, à ſon entrée à Rennes, le 30 Octobre 1457; fut établi Lieutenant-Général de Bretagne, au mois de Décembre 1460, par le Duc, qui partoit pour aller trouver le Roi à Tours; & mourut le 20 Mars 1462, après avoir fait ſon teſtament, par lequel il ordonna qu'il vouloit être inhumé en l'Abbaye de Bonrepos, ſépulture de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, 1°. avec diſpenſe, par contrat du 19 Avril 1407, *Marguerite de Bretagne*, quatrieme fille de *Jean* V, dit *le Vaillant*, Duc *de Bretagne*, & de *Jeanne de Navarre*, ſa troiſieme femme, à laquelle *Jean* VI, ſon frere, Duc *de Bretagne*, donna pour dot la Terre de Guillac, à condition que ſi elle mouroit ſans enfans, cette Terre retourneroit au Duc. Elle décéda le 13 Avril 1428. ALAIN IX. épouſa, 2°. le 16 Novembre 1450, *Marie de Lorraine*, morte le 25 Avril 1455, fille d'*Antoine de Lorraine*, Comte de Vaudemont, & de *Marie de Harcourt*; & 3°. au mois de Février 1456, que l'on comptoit 1455, *Peronnelle de Maillé*, fille de *Hardouin*, Seigneur *de Maillé*, & de *Peronnelle d'Amboiſe*. Le Duc *de Bretagne* lui fit préſent, le 10 du même mois, de 4000 écus d'or.

Du premier lit vinrent : — 1. ALAIN DE ROHAN, Comte de Porhoët, mort de contagion au ſiége de Fougeres en 1449. Il avoit épouſé, en 1443, par diſpenſe du Pape EUGÈNE IV, *Yolande de Laval*, fille de *Gui* XIV, Comte *de Laval*, & d'*Iſabelle de Bretagne*. Elle ſe remaria, par contrat du 14 Juillet 1454, à *Guillaume de Harcourt*, Comte de Tancarville, de Longueville & de Montgommery, & eut de ſon premier mari une fille, N... DE ROHAN, morte en bas-âge; — 2. JEANNE, accordée à JEAN D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême, en 1431, enſuite mariée, par contrat du 11 Février 1442, à *François*, Sire *de Rieux* & de Rochefort, Comte de Harcourt, fils de *Jean* III, Sire *de Rieux* & de Rochefort, & de *Jeanne de Harcourt*. Elle étoit veuve le 25 Juin 1459, qu'elle fit hommage au Roi; — 3. MARGUERITE, femme, par contrat du 31 Août 1449, de JEAN D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême & de Périgord, fils puîné de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Valentine de Milan*: elle teſta le 14 Février 1492, & vivoit encore en 1496; — 4. CATHERINE, mariée 1°. à *Jacques de Dinan*, Seigneur de Beaumanoir, Châteaubriant & de Montafilan, Grand-Bouteiller de France, fils de *Charles de Dinan*, & de *Jeanne de Beaumanoir*; & 2°. à *Jean*, Sire *d'Albret*, Vicomte de Tartas, fils de *Charles*, Sire *d'Albret*, II. du nom, Comte de Dreux (triſayeul de HENRI IV, Roi de France), & d'*Anne d'Armagnac*. Leur petit-fils, JEAN, Sire D'ALBRET, devint Roi de Navarre par le mariage qu'il contracta avec CATHERINE DE FOIX, Reine de Navarre.

Du ſecond lit : — 5. JEAN, qui ſuit; — 6. CATHERINE, morte ſans alliance; & du troiſieme lit : — 7. PIERRE DE ROHAN, Seigneur du Pontchâteau & de Quintin, qui ſurprit, en 1487, pendant le ſiége de Nantes, la ville de Montcontour; manqua celle de Guingamp; rentra, la même année, par ſurpriſe, dans

Digitized by Google

ſon Château de Quintin, d'où il fit vivement la guerre à ceux de Guingamp, avec le ſecours des François; combattit, en 1488, à la bataille de Saint-Aubin du Cormier, à la tête de 20 lances, & mourut ſans enfans. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne du Perrier*, Comteſſe de Quintin, veuve de *Jean de Laval*, Baron de la Roche-Bernard; 2°. *Jeanne de Daillon*; & 3°. *Jeanne de la Chapelle*.

XV. JEAN, II. du nom, Vicomte DE ROHAN & de Léon, Comte de Porhoët, &c. né le 16 Novembre 1452, n'avoit encore que deux ans lorſque ſon mariage fut arrêté avec *Marie de Bretagne*, fille puînée du Duc *François* I: alliance approuvée par les Etats de Vannes en 1455. Mécontent des traitemens qu'il recevoit à la Cour de Bretagne, il fut ſollicité de s'attacher à la France par LOUIS XI, qui promit, pour FRANÇOIS DE ROHAN, ſon fils aîné, une de ſes filles, & de le faire reconnoître Duc de Bretagne. Le Roi étant allé à ſa rencontre, lui aſſigna une penſion de 8000 livres, & en promit une de 4000 à la Vicomteſſe, lorſqu'elle ſeroit arrivée à la Cour. Le Duc *de Bretagne* ſentant l'importance de ſe réconcilier avec le Vicomte, & d'ailleurs ſollicité par le Pape SIXTE IV, qui le menaçoit même d'excommunication en cas de refus de Juſtice, lui promit toute ſatisfaction. Le Vicomte revint alors en Bretagne, après avoir conclu ſon traité avec le Duc, malgré les inſtances & les promeſſes de LOUIS XI. Retiré dans ſes Terres, il reprit & ſuivit une longue conteſtation avec le Comte *de Laval*, qui, à raiſon de ſa Baronnie de Vitré, prétendoit le premier rang parmi les Barons dans les Aſſemblées & Parlemens, tandis qu'il ſoutenoit au contraire que ce droit lui appartenoit, ſoit à titre de naiſſance, ſoit en qualité de Comte de Porhoët, dignité ſupérieure à celle des Barons, ſoit même à raiſon de la Vicomté de Léon. En 1451, le Vicomte, ſon pere, avoit eu la préſéance le premier jour aux Etats de Vannes. Une Ordonnance ſurpriſe au Duc *Pierre*, traitée de *Clandeſtine*, par les Etats de Bretagne en 1748, reſtée même ſans exécution, accordoit la préſéance alternative au Comte *de Laval*. Oppoſition du Vicomte DE ROHAN à cette Ordonnance, dans le Parlement général tenu en 1455, qui lui en donne acte. Sentence des Etats, aſſemblés en 1460, par le Duc *François* II, par laquelle le Vicomte DE ROHAN eſt reçu à propoſer ſes moyens de nullité: appel du Comte *de Laval* à la Cour des Pairs de France, qui confirme la Sentence des Etats, le 6 Juin 1472. Enquête en conſéquence, & témoins entendus de part & d'autre. Le Comte *de Laval* trainoit en longueur, pour ſe diſpenſer de faire, ſur différens articles, le ſerment auquel il étoit aſtreint par Lettres du Duc, données le 26 Mai 1479, lorſque le Vicomte DE ROHAN, accuſé injuſtement du meurtre de *René de Keradreux*, fut arrêté & enfermé, le 14 Novembre ſuivant, dans le Château de Nantes, d'où il ne ſortit, ſon innocence ayant été reconnue, qu'en 1484. La même année il quitta la Bretagne, paſſa en France, de-là en Lorraine, où il demeura juſqu'au mois de Septembre ſuivant, pour éviter la fureur violente de *Landais*, & laiſſer calmer la colere du Duc; ſe joignit aux Rébelles, fut nommé, le 13 Octobre 1485, un des exécuteurs teſtamentaires d'*Iſabeau*, veuve de *François* I, Duc *de Bretagne*, ſa belle-mere; ſe ligua, en 1487, avec pluſieurs Barons, pour chaſſer le Chancelier de Bretagne & les étrangers qui gouvernoient le Duc; attira dans ſon parti les villes de Lannion & de Tréguier; fit lever le ſiége de Moncontour aux troupes du Duc, avant le 5 Juillet de la même année; fit ſa paix avec lui le 25 Mars 1488; & quitta ſon ſervice peu après. Il combattit pour le Roi à la bataille de Saint-Aubin du Cormier, à la tête de 100 lances, le 25 Juillet ſuivant; prit la ville de Dinan, aſſiégea & prit auſſi Guingamp le 29 Janvier 1489, après s'être emparé de Pontrieu & de Châteaulin-ſur-Trieu, qu'il fit ſaccager; & prit encore, l'année ſuivante, Concarneau. Le Roi CHARLES VIII l'établit ſon Lieutenant-Général en Baſſe-Bretagne, le 1 Septembre 1491, le nomma un des Commiſſaires des Etats, convoqués à Vannes le 27 Octobre de la même année (pour le 8 Octobre ſuivant); fut encore un des premiers Commiſſaires nommés par LOUIS XII pour les Etats, convoqués en ladite Ville le 25 Septembre 1501, & fut préſent au traité de mariage de CLAUDE DE FRANCE, avec FRANÇOIS D'ORLÉANS, Duc de Valois, Comte d'Angoulême, depuis Roi

ſous le nom de François I. Après la mort du Duc *François* II, en 1488, le Vicomte de Rohan fit revivre les propoſitions qui avoient été faites par le Roi de France, & par la plûpart des Seigneurs qui gouvernoient alors la Bretagne, de marier ſes deux fils avec *Anne* & *Iſabeau*, héritieres du Duché. Cette alliance étoit regardée comme le parti le plus avantageux pour la Bretagne, quoiqu'*Anne*, l'aînée, fut alors recherchée par l'Archiduc *Maximilien*, par le Duc d'Orléans, depuis Roi de France, & par le Sire *d'Albret*. Il avoit épouſé, par traité du 10 Février 1455, accompli le 8 Mars 1461, *Marie de Bretagne*, fille de *François* I, Duc *de Bretagne*, & de Marie Stuart; celle-ci fille puînée de Jacques Stuart, I. du nom, Roi d'Ecoſſe, & de *Jeanne de Sommerſet*, morte en 1507. Son douaire fut aſſis ſur la Vicomté de Léon, & elle eut en dot, conformément au teſtament de ſon pere, 100 mille écus d'or neufs, de 64 au marc, équivalant au réal, valant alors 30 ſols, dont 12500 livres devoient être payées le jour de la bénédiction nuptiale, & le reſte au terme dont on conviendroit. Moyennant cette ſomme, elle devoit renoncer à toute ſucceſſion de pere & de mere. Jean de Rohan, ſon mari, prétendit au Duché de Bretagne, mais on ne lui adjugea que le Comté de Montfort, la Seigneurie de Néauffle, & les Baronnies de Chantocé, d'Ingrande de Fougeres, &c. outre la moitié des meubles de la Maiſon du Duc, qui lui étoient communs avec *Marguerite*, Ducheſſe *de Bretagne*, ſœur aînée de ſa femme. Il mourut en 1516, & eut pour enfans: — 1. François, né le 10 Juillet 1469, tué à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488, ſans alliance; — 2. Jean, né le 1 Octobre 1476, mort, ſans avoir été marié, le 12 Juin 1505; — 3. Jacques, qui ſuit; — 4. Georges, né en 1479, mort auſſi ſans alliance, en 1502; — 5. Claude, né en 1480, nommé Evêque de Quimper en 1501, à l'âge de 22 ans, ſacré le 6 Avril 1510. Il recueillit la ſucceſſion de ſes freres aînés, prit la qualité de *Vicomte* de Rohan avec celle d'Evêque de Quimper, mourut le 15 Juillet 1540; — 6. Anne, mariée, le 27 Septembre 1515, à Pierre de Rohan, Seigneur de Frontenay, fils puîné de Pierre de Rohan, Maréchal de Gié, morte en Mars 1529; — 7. & Marie, qui épouſa, le 17 Novembre 1511, Louis de Rohan, IV. du nom, Seigneur de Guémené. Elle fit ſon teſtament le 9 Juin 1542.

XVI. Jacques, Sire de Léon, & Vicomte de Rohan après la mort de ſes aînés, né le 10 Juin 1478, épouſa 1°. Françoiſe de Rohan, fille aînée de Louis, III. du nom, & de *Renée du Fou*, Dame de Montbazon, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Françoiſe de Daillon*, fille de *Gilles*, Seigneur du Lude, & de *Marguerite de Montberon*. Son mari étant mort, ſans enfans, en 1527, elle ſe remaria à *Joachim Goyon*, Seigneur de Matignon, Comte de Thorigny.

Les Vicomtes de Rohan portoient: *de gueules, à neuf macles d'or*, 3, 3 & 3.

Princes de Guémené, Ducs de Montbazon, Pairs de France.

XIII. Charles de Rohan, Seigneur de Guémené, ſeul fils de Jean I, Vicomte de Rohan, & de *Jeanne de Navarre*, ſa ſeconde femme, eut en partage les Seigneuries de Guémené-Guingamp, de la Rochemoiſan, &c. Il fut confirmé dans la poſſeſſion de ſes Terres, en 1396, par Alain VIII, Vicomte de Rohan, ſon frere aîné, à condition qu'il les tiendroit en juveignerie, ſuivant la coutume du pays, & que s'il décédoit ſans poſtérité, elles retourneroient à l'aîné de la Maiſon. Le Duc de Bretagne ayant été arrêté à Chantoceaux en 1420, Charles de Rohan fut établi Capitaine-Général en baſſe Bretagne pour veiller à la ſûreté du pays. Ce Duc lui rendit, le 13 Juillet de la même année, la Terre de Vauruſſe, uſurpée ſur ſon beau-pere par *Marguerite de Cliſſon*, Comteſſe de Penthiévre, ſur laquelle elle avoit été confiſquée; & il en fit hommage le même jour à ce Prince. Le Duc ne borna pas là ſa reconnoiſſance envers Charles de Guémené, ſon oncle; il lui donna, en 1420, & à ſes hoirs, la prérogative d'être le prochain à la feneſtre du Duc, & de garder & tenir le Cercle ou la Couronne Ducale, prérogative qui juſqu'alors n'a-

Digitized by Google

voit été accordée à aucune autre Maiſon. CHARLES fut un des Députés que la Ducheſſe de Bretagne envoya cette année vers le Dauphin pour obtenir la liberté du Duc, qui lui donna, par acte du 23 Septembre 1420, confirmé le 7 Octobre ſuivant, la Châtellenie de Minibriac en reconnoiſſance du ſecours qu'il avoit amené pour ſa délivrance; ratifia le traité fait à Rennes, en 1427, entre le Duc & les Ambaſſadeurs du Duc *de Bedfort*; & eut permiſſion, en 1432, de retenir auprès de ſa perſonne ſix Gentilshommes pour le ſervir pendant la guerre. Il teſta le 13 Mars 1435, & mourut le 29 Décembre 1438. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Mars 1405, *Catherine du Gueſclin*, Dame du Verger, fille de *Bertrand du Gueſclin*, II. du nom, Seigneur de la Moreliere, & d'*Iſabeau d'Ancenis*, Dame de l'Iſle-Dauville & de Romefort. Elle vivoit encore en 1461, & eut de ſon mariage, pour fils unique:

XIV. LOUIS DE ROHAN, I. du nom, Seigneur de Guémené, de la Rocheperiou, de la Rochemoiſan, de Gié, &c. qui fit hommage, le 25 Janvier 1438, au Vicomte DE ROHAN, ſon couſin, de la Terre de Guémené; aſſiſta au Couronnement du Duc *François I*, fait à Rennes au mois de Décembre 1442; y occupa la place que le Duc *Jean V* avoit accordée à ſa Maiſon; fut envoyé en ambaſſade vers le Roi de France en 1449; & ratifia le traité fait à Rennes contre les Anglois le 26 Juin de la même année. Le Duc étant décédé, LOUIS DE ROHAN aſſiſta au Couronnement du Duc *Pierre II*, en 1450, & à celui *d'Artur III*, en 1457; mourut le 15 Décembre de cette année après avoir fait ſon teſtament, & nommé le Sire du Pont & de Roſtrenen tuteur de ſes enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Avril 1443, MARIE DE MONTAUBAN, Dame de Montauban, Landal, Romilly & de Marigny, fille unique & héritiere de JEAN, Sire DE MONTAUBAN, Amiral de France, Maréchal de Bretagne, & d'*Anne*, Dame *de Kerenrais*. Etant reſtée veuve, elle ſe maria, 2°. en 1464, à *Georges de la Trémoille*, Seigneur de Craon, dont elle n'eut point d'enfans; 3°. avec *Jean de Keradreux*, Seigneur de Neufvillette; & mourut au mois de Mai 1477. Elle eut de ſon premier mari: —— 1. LOUIS, qui ſuit; —— 2. PIERRE, auteur des Seigneurs de Gié, rapportés après les Princes de Soubiſe; —— 3. & HÉLENE DE ROHAN, mariée à *Pierre*, Baron *du Pont* & de Roſtrenen, tué à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488, & elle morte en 1507.

XV. LOUIS DE ROHAN, II. du nom, Seigneur de Guémené, de Montauban, Gié, Rochemoiſan, &c. fut élevé à la Cour des Ducs *Artur III* & *François II*; émancipé & remis en poſſeſſion de ſes biens en 1466, ſaiſis, en 1465, pour avoir pris le parti de Louis XI. Ce Monarque exigea ſa ſignature pour la ratification du traité de Senlis. Il entra, en 1484, dans la conſpiration formée contre le Tréſorier *Landais*, & après la punition de ce Miniſtre, l'année ſuivante, rentra en grace, & fut créé Baron de Lanvaux le 22 Septembre 1485, du conſentement des Etats tenus à Nantes la même année. Cette création donnant entrée & rang au Sire de Guémené, aux Etats de la Province, le Duc diſpoſa de la place accordée à la Maiſon de Guémené, de ſiéger dans les Aſſemblées de la Nation *à feneſtre*, &c. en faveur de LOUIS III DE ROHAN, ſon fils aîné, & des préſomptifs héritiers de la Maiſon. Après la mort du Duc, en 1488, LOUIS DE ROHAN fit le voyage de la Terre-Sainte; &, de retour, s'attacha à la Ducheſſe de Bretagne; entra dans ſon Conſeil, aſſiſta de ſa part à l'Aſſemblée indiquée à Tournay, l'an 1490, pour les traités de Francfort & d'Ulm; l'accompagna à Langeais, où elle alla épouſer le Roi CHARLES VIII; ſigna ſon contrat de mariage, & fut préſent à la cérémonie des Epouſailles. La Reine, par reconnoiſſance des ſervices qu'il lui avoit rendus, lui aſſigna ſur ſon Etat une penſion conſidérable, dont il jouiſſoit encore en 1501. Il fit ſon teſtament le 17 Mai 1508, & mourut le 25 du même mois. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Novembre 1455, ratifié le 12 Juin 1466, *Louiſe de Rieux*, fille de *François*, Seigneur *de Rieux* & de Rochefort, Comte de Harcourt, Vicomte de Donges, Baron d'Ancenis, & de JEANNE DE ROHAN. Leurs enfans furent: —— 1. LOUIS, qui ſuit; —— 2. HENRI, Seigneur de Landal, marié,

le 30 Décembre 1497, à *Marguerite du Pont*, Dame de Pluſquellec, Tourgouf, Callac, &c. fille de *Charles du Pont*, Seigneur de Cleder, de Pontblanc, &c. & de *Jeanne de Pluſquellec*. Il mourut ſans enfans, & ſa veuve ſe remaria à *François de Tournemine*, Baron de la Hunaudaye, fils de *Gilles*, Seigneur de la Hunaudaye, & de *Marie de Villiers*, Dame du Hommet; —— 3. JACQUES, mort jeune;

4. JEAN DE ROHAN, Seigneur de Landal après la mort de HENRI, ſon frere, & de Coiron-ſur-Loire, Grand-Maître de Bretagne ſous les Reines ANNE & CLAUDE, mort le 19 Janvier 1524. Il avoit épouſé 1°. *Guyonne*, Dame *de Lorgeril*, morte le 22 Août 1502, fille de *Jean*, Seigneur *de Lorgeril*, & de *Françoiſe de Parthenay*; & 2°. *Iſabeau*, Dame *de la Chapelle* & de Molac, fille d'*Alain*, Seigneur *de la Chapelle*, & de *Louiſe de Maleſtroit*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit il laiſſa trois filles; —— l'aînée, HÉLÈNE DE ROHAN, Dame de Landal & de Lorgeril, fut mariée, par contrat du 23 Mars 1514, à *François*, I. du nom, Comte *de Maure*, fils aîné de *Jean*, Seigneur *de Maure*. Elle décéda le 15 Mai 1541, & ſon époux en 1556. —— La ſeconde, MARGUERITE DE ROHAN, Dame de Treſſant, la Tourniolle, & de la Rigaudiere, morte, le 12 Mars 1550, ſans enfans de *Louis de Maleſtroit*, Seigneur de Pontkalleck, ſon mari, fils de *Jean de Maleſtroit*, & de *Marie de Roſmadec*. —— Et la troiſieme, CATHERINE DE ROHAN, Dame de la Rubaudiere, la grande Boiſſiere & d'Olivet, mariée 1°. à *Tannegui de Kermaouan*, vulgairement dit *Carman*, fils de *Tannegui de Carman*, & de *Louiſe de la Foreſt*; & 2°. à *Gilbert de Limoges*. Elle mourut, ſans enfans, vers l'an 1563.

5. FRANÇOISE, Dame de Marcheville, des Orieux & de Varennes, mariée à *Louis de Huſſon*, Comte de Tonnerre, Seigneur de la Salle-lès-Clery & de Saint-Aignan, fils de *Charles de Huſſon*, Comte de Tonnerre, Seigneur de Saint-Aignan, & d'*Antoinette de la Trémoille*. Elle teſta le 6 Janvier 1538, & mourut ſans enfans; —— 6. MARGUERITE, mariée à *François*, Baron *de Maillé* & de la Rochecorbon, fils de *Hardouin*, Baron *de Maillé*, & d'*Antoinette de Chauvigny*, Dame de Broſſe; —— 7. CATHERINE, femme de *Jean de Maleſtroit*, Seigneur de Kaer, de Beaucourt, fils de *Jean*, & de *Marie du Pont*; —— 8. & JEANNE DE ROHAN, mariée, en 1498, à *François du Châtellier*, Vicomte de Pommerith, Baron de Marcé, Seigneur de Leſnen & de Miniac, fils de *Vincent du Châtellier*, Vicomte de Pommerith, & de *Madelene de Villiers-du-Hommet*.

XVI. LOUIS DE ROHAN, III. du nom, Seigneur de Guémené, Montbazon, Sainte-Maure & Nouaſtre, fit la campagne d'Italie avec le Maréchal *de Gié*, ſon oncle, & mourut, avant ſon pere, le 18 Novembre 1498. Il avoit épouſé *Renée du Fou*, fille unique de *Jean du Fou*, Seigneur de Roſtrenen, Gouverneur & Bailli de Touraine, Grand-Echanſon de France, & de *Jeanne de la Rochefoucaud*. Elle ſe remaria à *Guillaume de la Marck*, Seigneur d'Angremont, fils puîné de *Guillaume de la Marck*, Baron de Lumain, & d'*Anne d'Arſcot*. Du premier lit elle eut — LOUIS, qui ſuit; — & FRANÇOISE, morte ſans alliance.

XVII. LOUIS DE ROHAN, IV. du nom, Baron de Lanvaux, Seigneur de Guémené, de Montauban, de Montbazon, &c. épouſa MARIE DE ROHAN, fille de JEAN II, Vicomte DE ROHAN, & de *Marie de Bretagne*, par contrat paſſé à Blois le 17 Novembre 1511, en préſence & de l'agrément de la Reine ANNE DE BRETAGNE. MARIE DE ROHAN fut partagée, le 2 Juillet 1518, par JACQUES, Vicomte DE ROHAN, ſon frere aîné, &, en 1527, par CLAUDE DE ROHAN, Evêque de Quimper, héritier de tous ſes freres, morts ſans enfans. LOUIS & MARIE, ſa femme, fonderent, de concert, dans l'Egliſe de Notre-Dame de la Foſſe, un Chapitre compoſé d'un Doyen, de 6 Chanoines, 4 Chapelains, 4 Choriſtes, & d'un Sacriſtain, auxquels ils aſſignerent 490 livres de rente ſur les recettes de Guémené, de la Rochemoiſan, des fiefs de Léon & Treisfaven, ſe réſervant pour eux & leurs ſucceſſeurs la nomination du Doyen,

des

Digitized by Google

des Chanoines & des Chapelains. La fondation fut approuvée le 24 Décembre 1529 par le Grand-Vicaire du Cardinal-Evêque de Vannes, alors a Rome. Marie de Rohan fit ſon teſtament le 9 Juin 1542, par lequel elle légua 100 écus à l'Hôpital de Guémené, & fonda une Grand'Meſſe par ſemaine avec les Vigiles des Morts dans ſon Egliſe, où elle fut enterrée auprès de ſon mari, décédé le 14 Juin 1527. Ils eurent pour fils unique :

XVIII. Louis de Rohan, V. du nom, Seigneur de Guémené, la Rochemoiſan, Montbazon, Sainte-Maure, Baron de Lanvaux, qui épouſa, par contrat paſſé le 18 Juin 1529, *Marguerite de Laval*, Dame du Perrier, fille de *Gui*, XVI. du nom, Comte *de Laval*, de Montfort & de Quintin, Seigneur de Vitré, Gouverneur & Amiral de Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne de Montmorency*. Ce mariage ayant été agréé par les Cours de France & de Navarre, les articles en furent dreſſés au Château de Villancher le 18 Mai 1529, en préſence des parens & amis des deux contractans. Il mourut le 14 Mai 1557. Ses enfans furent : —— Louis, qui ſuit ; — & Renée de Rohan, mariée 1°. à François de Rohan, Seigneur de Gié & du Verger ; 2°. à *René de Laval*, Seigneur de Loué, mort ſans enfans en 1562, fils de *Gilles de Laval*, II. du nom, Seigneur de Loué, & de *Louiſe de Sainte-Maure* ; & 3°. par diſpenſe, à *Louis de Laval*, Marquis de Néele, Comte de Joigny & de Maillé. De ce troiſieme mariage naquirent : — *Gui*, *Louis* & *Charles de Laval*. Les deux derniers étant morts en bas-âge, & le premier ſans poſtérité, tous les biens provenant de la ſucceſſion de Renée de Rohan, rentrerent dans la Maiſon de Guémené.

XIX. Louis de Rohan, VI. du nom, Prince de Guémené, Comte de Montbazon, Baron de Marigny & de Lanvaux, Seigneur de Montauban, &c. né au Château de Guémené le 3 Avril 1540, perdit la vue dès l'âge de 5 ans par la petite-vérole. La nature le dédommagea par les plus heureuſes diſpoſitions, & par les talens les plus extraordinaires. Charles IX lui donna une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, le fit Chevalier de ſon Ordre en 1564, érigea ſa Terre de *Guémené* en *Principauté*, par Lettres données à Monceau au mois de Septembre 1570, regiſtrées l'année ſuivante au Parlement de Rennes. Henri IV, qui l'honoroit d'une bienveillance & d'une eſtime particulieres, lui donna, au mois d'Août 1596, le Gouvernement des Villes de Hennebon & de Blavet, &, le 26 Septembre 1604, la charge de Grand-Sénéchal d'Anjou & de la Fléche. Il mourut le 4 Mai 1611 : ſon corps fut porté à Coupevray, dans l'Egliſe de l'Hôpital du Mont-de-Piété qu'il avoit fondé avec *Françoiſe de Laval*, ſa ſeconde femme, en 1601. Il avoit épouſé 1°. Léonore de Rohan, Dame de Gié & du Verger, ſa parente, fille ainée de François de Rohan, Seigneur du Verger & de Gié, & de *Catherine de Silly-la-Roche-Guyon*, Comteſſe de Rochefort ; & 2°. *Françoiſe de Laval*, veuve de *Henri de Lenoncourt*, Seigneur de Coupevray, & fille de *René de Laval*, Seigneur de Bois-Dauphin, & de *Catherine de Baïf*. Elle mourut, le 16 Décembre 1614, ſans enfans, & fut inhumée, avec ſon ſecond mari, au milieu du ſanctuaire de l'Egliſe des Mathurins, dit *le Mont-de-Piété*, près Coupevray, avec une épitaphe, au-deſſus & au-deſſous de laquelle ſe voient les armes de Rohan, *parti de Laval*.

Du premier lit vinrent : — 1. Louis de Rohan, Duc de Montbazon, Pair de France, en faveur duquel le Roi Henri III érigea le Comté de *Montbazon* en *Duché-Pairie* par Lettres-Patentes de 1588, vérifiées au Parlement le 27 Avril 1589. Il ſe diſtingua dans les guerres de ſon tems, & eſt qualifié Louis de Rohan, Seigneur de Guémené, Capitaine d'une Compagnie de 30 lances fournies des Ordonnances du Roi, Chevalier de ſon Ordre, dans une quittance qu'il donna de 450 liv. tournois à *Claude du Ryon*, Tréſorier ordinaire des Guerres, en date du 14 Février 1563. On doit obſerver que lorſque Henri IV fut reconnu Roi de France, en 1589, par les Princes & Seigneurs de ſon armée, ceux qui ſignerent les premiers l'acte de reconnoiſſance après les Princes du Sang, furent les Ducs *de Longueville*, *de Montbazon* & *de Piney-Luxembourg*.

Comme ce fut en cette qualité de Princes qu'ils prirent ce rang de ſignature, il n'y eut point d'oppoſition de la part du Duc *d'Epernon*, plus ancien *Pair* qu'eux, ni de celle des *autres Pairs*, qui refuſerent néanmoins de ſigner après les Maréchaux *de Biron* & *d'Aumont*. Mais les Maréchaux alléguerent que l'acte ſe paſſant à l'armée, ils devoient ſigner immédiatement après les Maiſons de *Princes*, ce qui leur fut accordé. Il mourut le 1 Novembre 1589, & avoit été fiancé à *Madelene de Lenoncourt*, fille de *Henri*, II. du nom, Seigneur *de Lenoncourt* & de Coupevray, Baron de Vignory, & de *Françoiſe de Laval*. Elle n'étoit âgée que de 6 ans, lors du contrat de mariage, qui ne fut pas conſommé, & elle épouſa 2°. Hercule de Rohan, frere de Louis, Duc de Montbazon, qui eut pour fils naturel, — *François de Boiſtoneau* ou *Boiſtenant*, légitimé & annobli le 7 Septembre 1634, lequel portoit pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois lions de même*, 2 & 1. — *Samuel de Boiſtoneau*, ſon fils, fut maintenu dans les Lettres de légitimation & d'annobliſſement, accordées à ſon pere, par d'autres Lettres du 21 Avril 1668, vérifiées le 23 Septembre 1669.

2. Pierre de Rohan, Prince de Guémené, Sénéchal d'Anjou & de la Fléche, Comte de Montauban, Baron de Mortier-Croulle & Seigneur du Verger, pourvu, en 1620, d'une Compagnie de 100 hommes d'armes par Henri IV, qui, en récompenſe de ſes ſervices, lui accorda, la même année, une penſion de 30 mille livres. Il épouſa 1°. *Madelene de Rieux*, fille de *Gui de Rieux*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Madelene d'Eſpinay*; & 2°. *Antoinette de Bretagne-d'Avaugour*, fille de *Charles*, Comte de Vertus & de Goello, Baron d'Avaugour, &c. & de *Philippe de Saint-Amadour*, Vicomteſſe de Guignen, Dame de Thoiré, dont il n'eut point d'enfans. Elle épouſa, 2°. en 1624, *René du Bellay*, Prince d'Yvetot; 3°. *Pierre d'Eſcoubleau*, Marquis de Sourdis, & mourut le 1 Février 1681. Le Prince *de Guémené* laiſſa de ſa premiere femme, pour fille unique, — Anne de Rohan, Princeſſe de Guémené, Dame de Mortier-Croulle & du Verger, mariée, par diſpenſe, à Louis de Rohan, VII. du nom, Comte de Rochefort, ſon couſin-germain, & morte en 1685.

3. Hercule, tige des Seigneurs de Montbazon, Pairs de France, rapportés ci-après;

4. Alexandre, Marquis de Marigny, Chevalier des Ordres du Roi en 1619, mort ſans enfans de *Lucette Tarneau*, qu'il avoit épouſée en 1624, fille unique de *Gabriel Tarneau*, Préſident au Parlement de Bordeaux, laquelle étoit veuve 1°. de *Jean Rhedon*, Seigneur de Pranſac, Préſident au même Parlement; & 2°. de *N... Tarraut*, Grand-Sénéchal de Guienne. Alexandre de Rohan eut de *Henriette de Saint-Remy*, pour enfant naturel, — Alexandre, bâtard de Rohan, né le 12 Septembre 1609, batiſé en la paroiſſe Saint-Sulpice à Paris, le 8 Juin 1610. Il eut encore de Demoiſelle *Charlotte Fachon*, une fille, nommée Charlotte de Rohan, légitimée en 1619, & mariée, le 23 Avril 1634, à *Charles de l'Hôpital*, Comte de Choiſy.

5, 6, 7 & 8. Charles, Philippe, François & Jacques, morts jeunes; — 9. Renée, femme de *Jean de Coetquen*, Comte de Combourg, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, mort en 1602; — 10. Lucrece, mariée à *Jacques de Tournemine*, Marquis de Coetmur, fils de *François*, & de *Renée de Saint-Amadour*; — 11. Isabelle, femme de *Nicolas de Pellevé*, Comte de Flers, auquel elle porta les Terres de Condé-ſur-Noireau & de Tracy, fils aîné de *Henri de Pellevé*, Baron de Flers, & de *Jeanne de Groſparmy*; — 12. Léonore, morte ſans alliance; — 13. Silvie, mariée 1°. à *François d'Eſpinay*, Baron de Broon & du Molley-Bâcon, fils d'*Antoine d'Eſpinay*, Baron de Broon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Renée Heriſſon*; & 2°. à *Antoine de Sillans*, Baron de Creuilly, fils d'*Antoine de Sillans*, & d'*Antoinette Sanglier*; — 14. & Marguerite de Rohan, femme 1°. de *Charles*, Marquis *d'Eſpinay*, Comte de Duretal, fils de *Claude*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoiſe de la Rochefoucaud*; & 2°. de *Léonard-Philibert*, Vicomte *de Pompadour*, Chevalier des Ordres du Roi en

Digitized by Google

1633, fils aîné de *Louis*, Vicomte *de Pompadour*, & d'*Anne de la Guiche*. Elle mourut ſans enfans.

XX. Hercule de Rohan, Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, Comte de Rochefort en Iveline, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général de la ville de Paris & de l'Iſle de France, troiſieme fils de Louis de Rohan, VI. du nom, Prince de Guémené, & de Léonore de Rohan, ſa premiere femme, fut reçu, ſous le nom de *Comte de Rochefort*, qu'il porta longtems, Chevalier des Ordres du Roi le 5 Janvier 1597, ſans diſpenſe, à l'âge de 29 ans. « Ce ſeroit une preuve, dit M. *de Saintfoix*, qu'il y fut reçu » comme *Prince*, les Ducs & les Gentilshommes ne pouvant l'être, ſans diſ» penſe, qu'à l'âge de 35 ans ». *Hiſtoire de l'Ordre du Saint-Eſprit, Tome III, p.* 165. Il fut conſtamment attaché à la perſonne du Roi Henri III, qu'il ſervit avec beaucoup de valeur, en 1589, à l'attaque du Fauxbourg de Tours contre ceux de la Ligue; fut depuis bleſſé au combat d'Arques; ſe ſignala en diverſes occaſions importantes, comme au ſiége d'Amiens; obtint du Roi Henri IV la nouvelle érection du Duché-Pairie de Montbazon, éteinte par la mort de ſon frere aîné, en tant que beſoin ſeroit, par Lettres données à Chartres au mois de Mars 1594, regiſtrées le 13 Mai 1595; & fut pourvu, en 1602, de la charge de Grand-Veneur de France. Il porta un des honneurs à la Pompe funébre de Henri IV, en 1610, & mourut dans ſa maiſon de Couzieres en Touraine, le 16 Octobre 1654, âgé de 86 ans. Son corps fut inhumé dans l'Egliſe de Rochefort, & ſon cœur dépoſé dans celle des Récollets de Nantes. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 24 Octobre 1594, *Madelene de Lenoncourt*, Dame de Coupevray, fiancée à Louis de Rohan, Duc de Montbazon, ſon frere aîné, morte en 1602, fille de *Henri de Lenoncourt*, mentionné ci-devant; & 2°. en 1628, *Marie de Bretagne-d'Avaugour*, morte à Paris le 28 Avril 1657, enterrée dans l'Egliſe des Bénédictines de Montargis, ſuivant ſa derniere volonté, fille aînée de *Claude de Bretagne*, Comte de Vertus & de Goello, & de *Catherine Fouquet-de-la-Varenne*. Du premier lit vinrent: —— 1. Louis, qui ſuit; —— 2. Marie, née en Décembre 1600, mariée, 1°. par contrat du 11 Septembre 1617, à *Charles d'Albert*, Duc de Luynes, Pair & Connétable de France, mort en 1621; & 2°. en 1622, à *Claude de Lorraine*, Duc de Chevreuſe, Pair & Grand-Chambellan de France. Elle mourut le 12 Août 1679. Et du ſecond lit: — 3. François, Prince de Soubiſe, tige des *Princes de Soubise, Ducs de Rohan-Rohan*, rapportés ci-après; — 4. Marie-Eléonore, Abbeſſe de la Trinité de Caen le 11 Décembre 1650, enſuite Abbeſſe de Malnoue près Lagny, morte le 8 Avril 1682, dans la 53ᵉ année de ſon âge, & inhumée au Couvent de Notre-Dame de Conſolation du Chaſſe-Midi à Paris, qu'elle avoit établi, & auquel elle avoit donné des conſtitutions dreſſées par elle-même; —— 5. & Anne de Rohan, mariée, par diſpenſe, à *Louis d'Albert*, Duc de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres, ſon neveu, dont elle fut la ſeconde femme. Elle mourut le 29 Octobre 1684, âgée de 44 ans.

XXI. Louis de Rohan, VII. du nom, Prince de Guémené, Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, Baron de Coupevray en Brie, & du Verger en Anjou, à cauſe de ſa femme, Comte de Rochefort, né le 5 Août 1598, reçu Chevalier des Ordres, en qualité de Comte de Rochefort, le 31 Décembre 1619, ſans diſpenſe d'âge, obtint, en 1621, la ſurvivance des Gouvernemens de l'Iſle de France, de Soiſſons, de Noyon, &c.; fit la campagne de Picardie en 1636; aſſiſta au Sacre de Louis XIV le 24 Mai 1654; ſervit en Flandres contre les Eſpagnols; mourut à Paris le 18 Février 1667, âgé de 68 ans, & fut inhumé dans l'Egliſe des Mathurins de Coupevray, qu'il avoit fondée, où ſe voit ſon tombeau. Il avoit épouſé, par diſpenſe en 1617, ſa couſine-germaine Anne de Rohan, Princeſſe de Guémené, fille unique de Pierre de Rohan, Prince de Guémené, Seigneur du Verger, & de *Madelene de Rieux-Châteauneuf*, ſa premiere femme. Elle mourut à Rochefort le 14 Mars 1685, âgée de 81 ans, & ſon corps, porté à Paris, fut inhumé aux Feuillans, ſous un tombeau de marbre blanc, dans la premiere Chapelle du côté du grand Autel.

Digitized by Google

De ce mariage vinrent : — CHARLES, qui ſuit ; — & LOUIS, dit *le Chevalier* DE ROHAN, reçu Grand-Veneur de France, en ſurvivance de ſon pere, le 9 Février 1656, dont il ſe démit en 1670. Il ſervit à l'attaque des Lignes d'Arras en 1654, au ſiége de Landrecie en 1655, ſuivit depuis LOUIS XIV à la campagne de Flandres en 1667, en la guerre de Hollande en 1672, & fut décapité, le 27 Novembre 1674, pour avoir pris le parti des ennemis de l'Etat. Le Roi, par ſes Lettres du 15 Janvier 1675, accorda la confiſcation de ſes biens à la Princeſſe *de Guémené*, ſa mere.

XXII. CHARLES DE ROHAN, II. du nom, Comte de Montauban en Bretagne, Duc de Montbazon, Pair de France, Prince de Guémené, &c. mourut près de Liége en 1699. Par contrat paſſé au Louvre le 10 Janvier 1653, en préſence & avec l'agrément du Roi, de la Reine, ſa mere, & des principaux parens des deux contractans, auxquels Sa Majeſté fit préſent de 100 mille livres ſur les deniers de ſon épargne, il avoit épouſé *Jeanne-Armande de Schomberg*, fille puînée de *Henri de Schomberg*, Comte de Nanteuil-le-Haudouin, Maréchal de France, & d'*Anne de la Guiche*, ſa ſeconde femme. Elle mourut le 10 Juillet 1706, dans ſa 74e année, laiſſant : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE-ARMAND DE ROHAN, dit *le Prince de Montauban*, mort, de la petite vérole, à Brie-Comte-Robert, le 4 Octobre 1704, âgé de 47 ans. Il avoit épouſé, le 2 Août 1682, *Charlotte de Bautru-Nogent*, veuve de *Nicolas d'Argouges*, Marquis de Raſnes, Colonel-Général des Dragons de France, & fille de *Nicolas de Bautru*, Comte de Nogent, & de *Marie Coulon*. Elle plaidoit, en 1691, pour ſe faire ſéparer, & mourut à Paris le 10 Décembre 1725, âgée de 84 ans, ayant eu de ſon ſecond mari, — JEANNE-ARMANDE DE ROHAN, morte ſans alliance. Le Prince *de Montauban* eut encore de *Marie Galles-Sanguin*, deux fils naturels : — ARMAND & JEAN-BATISTE-ARMAND, bâtards DE ROHAN ; — 3. JOSEPH, mort jeune en 1669 ; — 4. CHARLOTTE-ARMANDE, mariée, 1°. en Mai 1688, à *Gui-Henri Chabot*, Comte de Jarnac, dont elle fut la ſeconde femme, Lieutenant de Roi en Saintonge & Angoumois, reſtée veuve en 1690 ; & 2°. en 1691, à *Pons de Pons*, Comte de Roquefort, veuf de *Lidie de la Rochefoucaud-Roiſſac*, mort le 17 Juillet 1705, & fils de *Pons de Pons*, Comte de Roquefort, & de *Henriette Vigier* ; — 5. ELISABETH, née le 25 Mars 1663, mariée, en 1691, à *Alexandre*, Comte *de Melun*, Vicomte de Gand, fils de *Charles-Alexandre-Albert de Melun*, & de *Renée de Ruppiere* (d'une ancienne & illuſtre Maiſon de Normandie. Voyez RUPPIERE). Elle eſt morte le 27 Septembre 1707, dans ſa 45e année ; — 6. & JEANNE-THÉRESE DE ROHAN, dite *Mademoiſelle de Montauban*, morte, ſans alliance, au mois de Septembre 1728.

XXIII. CHARLES DE ROHAN, III. du nom, Prince de Guémené, Duc de Montbazon, Pair de France, né le 30 Septembre 1655, prêta ſerment au Parlement le 30 Juin 1692, & mourut, en ſon Château de Rochefort en Beauce, le 10 Octobre 1727, âgé de 72 ans. Il avoit épouſé, 1°. le 19 Février 1678, *Marie-Anne d'Albert*, morte à Paris le 20 Août 1679, ſans enfans, âgée de 16 ans, fille de *Louis-Charles d'Albert*, Duc de Luynes, Pair de France, & d'ANNE DE ROHAN, ſa ſeconde femme ; 2°. le 30 Novembre 1679, *Charlotte-Eliſabeth de Cochefilet*, morte le 24 Décembre 1719, âgée de 62 ans, fille unique de *Charles de Cochefilet*, Comte de Vauvineux, & de *Françoiſe-Angélique Aubry*. Le contrat fut paſſé en préſence du Roi, de la Reine, des Princes & Princeſſes du Sang, & en faveur de ce mariage, Sa Majeſté, *pour la bonne volonté & l'affection qu'elle portoit au Prince de Guémené*, futur époux, lui accorda la ſomme de 100 mille livres, à prendre ſur les deniers ordinaires & extraordinaires de ſon épargne. De ce ſecond lit ſortirent : — 1. LOUIS-HENRI, né en Décembre 1681, mort le 22 Janvier 1689 ; — 2. FRANÇOIS-ARMAND DE ROHAN, dit *le Prince de Montbazon*, né le 4 Décembre 1682, fait Colonel du Régiment de Picardie au mois de Juin 1702, & Brigadier des Armées du Roi en Juin 1708. Il ſervit au combat d'Oudenarde en cette qualité la même année, au ſiége de Landau en 1713, mourut le 26 Juin 1717, & fut inhumé aux Feuillans. Il avoit épouſé, le 22 Juin 1698, *Louiſe-Julie de la Tour-Bouillon*,

Digitized by Google

morte à Paris le 21 Novembre 1750, âgée de 71 ans, fille de *Geoffroi-Maurice de la Tour*, Duc de Bouillon, Pair & Grand-Chambellan de France, & de *Marie-Anne Mancini*, dont un fils, mort le 5 Décembre 1703, âgé de 3 ans; — 3. Louis-Charles-Casimir, Comte de Rochefort, né le 6 Janvier 1686, Chanoine Régulier de l'Ordre de Sainte-Croix en Anjou, mort en 1748 ou 1749; — 4. Hercule-Mériadec, qui ſuit; — 5. Charles, Prince de Rohan-Montauban ou Rochefort, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 6. Armand-Jules, né le 10 Février 1695, Abbé du Gard & de Gorze, Chanoine de Straſbourg, où il fut reçu au mois d'Avril 1715, nommé Archevêque Duc de Reims, premier Pair de France, le 28 Mai, & ſacré le 23 Août 1722. Il a fait les fonctions du Sacre de feu Louis XV à Reims, le 25 Octobre de la même année, & eſt mort au Château de Saverne le 28 Août 1762; — 7. Louis-Constantin, né le 24 Mars 1697, d'abord Chevalier de Malte, & ſucceſſivement Capitaine de Vaiſſeaux le 24 Avril 1720. Ayant enſuite embraſſé l'état eccléſiaſtique, il fut reçu Chanoine & Grand-Prevôt de Straſbourg au mois d'Octobre 1732, nommé Abbé de Lyre, au Diocèſe d'Evreux, le 23 Mai 1734, premier Aumônier de Sa Majeſté au mois de Mai 1748, Abbé de Saint-Epvre, au Diocèſe de Toul, en 1749, Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit le 10 Juin 1753, Evêque & Prince de Straſbourg, Landgrave d'Alſace en 1756, ſacré le 6 Mars 1757, nommé Cardinal en 1761, & appellé *le Cardinal* de Rohan; — 8. Charlotte, née le 20 Septembre 1680, mariée, 1°. en 1717, à *Antoine-François-Gaſpard de Colins*, Comte de Mortagne, Chevalier d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orléans, auparavant Lieutenant des Gendarmes de Bourgogne, mort le 24 Mars 1720; & 2°. en 1729, à *Jean-Antoine de Crequy*, Comte de Canaples. Elle eſt morte d'apoplexie le 20 Septembre 1723, âgée de 53 ans; — 9. Anne-Théreſe, née le 15 Octobre 1684, Abbeſſe de Préaux, Diocèſe de Liſieux, puis de Jouarre, Diocèſe de Meaux, au mois de Novembre 1729, morte à Rouen le 23 Novembre 1738; — 10. N... de Rohan, dite *Mademoiſelle de Rochefort*, née en Novembre 1687, morte jeune; — 11. Marie-Anne, née en Août 1690, Abbeſſe de Panthemont à Paris, où elle eſt morte le 5 Février 1743, âgée de 55 ans; — 12. Angélique-Eléonore, née le 14 Août 1691, Religieuſe Profeſſe de l'Abbaye de Jouarre le 27 Octobre 1709, nommée Abbeſſe de Préaux le 27 Novembre 1729, transférée à Marquette, Diocèſe de Tournay, le 8 Août 1731, morte en 1753; — 13. Charlotte-Julie, née en 1696, Religieuſe en l'Abbaye de Préaux; — 14. & N.... de Rohan, morte Religieuſe à Jouarre en 1715.

XXIV. Hercule-Mériadec de Rohan, Prince de Guémené, Duc de Montbazon, Pair de France, Comte de Montauban, Baron de Coupevray, du Verger, &c. né le 13 Novembre 1688, d'abord nommé *Comte de Rochefort*, puis *Prince de Montbazon*, après la mort, ſans enfans, de François-Armand de Rohan, ſon frere aîné, enſuite devenu Duc de Montbazon & Prince de Guémené, par le décès de ſon pere, fut reçu, le 4 Mars 1718, Guidon des Gendarmes de la Garde, dont il ſe démit au mois de Mars 1726; & eſt mort le 21 Décembre 1757. Il avoit épouſé, le 4 Août 1718, Louise-Gabrielle-Julie de Rohan, fille d'Hercule-Mériadec, Prince de Rohan, & d'*Anne-Geneviéve de Levis-Ventadour*, ſa premiere femme, dont: — 1. Jules-Hercule-Mériadec, qui ſuit; — 2. Louis-Armand-Constantin, appellé *Chevalier* de Rohan, puis *Prince de Montbazon*, né le 6 Avril 1732, nommé, le 2 Février 1766, Gouverneur & Lieutenant-Général des Iſles-ſous-le-Vent, Lieutenant-Général des Armées navales en 1769; — 3. Louis-René-Edouard, appellé *Prince Louis*, né le 25 Septembre 1734, Coadjuteur de Straſbourg, Abbé Commendataire des Abbayes de la Chaiſe-Dieu & de Montmajour, Evêque de Canople *in partibus*, ſacré le 18 Mai 1760, un des 40 de l'Académie Françoiſe, Ambaſſadeur extraordinaire, en 1771, près l'Empereur, & l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême; — 4. Ferdinand-Maximilien-Mériadec, né le 7 Novembre 1738, appellé *Prince Ferdinand*, Grand-Prévôt du Chapitre de Straſbourg, Abbé Commendataire des Abbayes de Mouzon & du Mont-Saint-Quentin,

Tréfoncier de Liége, Archevêque de Bordeaux, ſacré le 18 Avril 1770; — 5. CHARLOTTE-LOUISE, née le 12 Mars 1722, mariée, en Eſpagne, le 28 Octobre 1737, à *Philippe-Victor-Amédée*, ſubſtitué au nom *de Fieſque*, Prince de Maſſeran, Marquis de Crevecœur, Grand-d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Chevalier de la Toiſon d'or, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Charles d'Eſpagne, Capitaine-Général des Armées de Sa Majeſté Catholique, premier Capitaine de ſes Gardes, ſon Ambaſſadeur extraordinaire près du Roi de la Grande Bretagne, &c. Elle fut fiancée, comme *Princeſſe de naiſſance*, dans le Cabinet du Roi à Fontainebleau; — 6. GENEVIÉVE-ARMANDE-ELISABETH DE ROHAN-GUÉMENÉ, née le 18 Novembre 1724, Religieuſe en l'Abbaye de Panthemont à Paris, puis nommée Abbeſſe de Marquette, Diocèſe de Tournay, en Novembre 1753, morte; — 7, 8 & 9. trois filles, mortes en bas-âge.

XXV. JULES-HERCULE-MÉRIADEC, Prince DE ROHAN, Duc de Montbazon, Pair de France, Prince de Guémené, & Sire de Montauban, né le 25 Mars 1726, chef des nom & armes de Rohan, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne le 8 Mars 1744, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, ci-devant Aubeterre, au mois de Juin 1745, Brigadier des Armées du Roi à la promotion du mois de Décembre 1748, Maréchal-de-Camp le 1 Avril 1759, Lieutenant-Général des Armées du Roi à la promotion du 25 Juillet 1762, a épouſé, le 19 Février 1743, *Marie-Louiſe-Henriette-Jeanne de la Tour d'Auvergne*, née le 15 Août 1725, ſeule fille de feu *Charles-Godefroi de la Tour d'Auvergne*, Comte d'Auvergne & d'Evreux, Duc de Bouillon, d'Albret & de Château-Thierry, Pair & Grand-Chambellan de France, Gouverneur de la Province d'Auvergne, & de feu *Marie-Charlotte Sobieska*. De cette alliance eſt iſſu, pour fils unique:

XXVI. HENRI-LOUIS-MARIE, Prince DE ROHAN, appellé *Prince de Guémené*, né le 31 Août 1745, nommé en ſurvivance, au mois de Septembre 1767, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde. Il a prêté ſerment, le 20 Août 1775, pour la place de Grand-Chambellan, ſur la démiſſion du Duc *de Bouillon* actuel. Il a épouſé, le 15 Janvier 1761, VICTOIRE-ARMANDE-JOSEPHE DE ROHAN-SOUBISE, née le 28 Décembre 1743, nommée, en Avril 1767, Gouvernante, en ſurvivance, des Enfans de France, qui prêta ſerment le 20 du même mois, fille de CHARLES DE ROHAN, Prince de Soubiſe, Pair & Maréchal de France, & d'*Anne-Thérèſe de Savoie-Carignan*, ſa ſeconde femme. De ce mariage ſont ſortis cinq enfans: — 1. CHARLES-ALAIN-GABRIEL appellé *Duc de Montbazon*, né le 18 Janvier 1764; — 2. LOUIS-VICTOR-MÉRIADEC, appellé *Comte de Saint-Pol*, né le 20 Juillet 1766; — 3. JULES-ARMAND-LOUIS, né le 20 Octobre 1768, appellé *le Prince Louis*; — 4. CHARLOTTE-VICTOIRE-JOSEPHE-HENRIETTE, née le 17 Novembre 1761, morte le 15 Décembre 1771; — 5. MARIE-LOUISE-JOSEPHINE, née le 13 Avril 1765, dite *Mademoiſelle de Rohan*, préſentée en Février 1773.

Branche ſortie de la précédente.

XXIV. CHARLES, Prince DE ROHAN-MONTAUBAN, Comte de Rochefort en Iveline, Gouverneur de Niſmes & de Saint-Hippolite, &c. né le 7 Août 1693, cinquieme fils de CHARLES, III. du nom, Prince de Guémené, & de *Charlotte-Eliſabeth de Cochefilet*, ſa ſeconde femme, fut Meſtre-de-Camp du Régiment de Picardie, fait Chevalier de Saint-Louis au mois de Mars 1730, Brigadier des Armées du Roi le 8 Mars 1734; a été bleſſé au combat de Parme le 29 Juin ſuivant, à la main & au bras; s'eſt trouvé à la bataille de Guaſtalla, dont il apporta la nouvelle au Roi le 28 Septembre de la même année; fut créé Maréchal-de-Camp à la promotion du 18 Octobre 1734; ſervit, en 1742, dans l'armée de Baviere; fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 13 Février 1743; ſervit, en cette qualité, en Baviere dans l'armée commandée par le Maréchal *de Broglie*; & eſt mort le 25 Février 1766, à 72 ans. Il avoit épouſé, le 23 Septembre 1722, *Eléonore-Eugénie de Bethiſy-de-Mezieres*, née en 1702, ſœur d'*Eugène-Eléonor de Bethiſy*, appellé *le Marquis de*

Digitized by Go

Mezieres, Lieutenant-Général & Gouverneur de Longwy, fille aînée de feu *Eugène-Marie de Bethiſy*, Marquis de Mezieres, Lieutenant-Général des Armées, Gouverneur des villes & citadelles d'Amiens & de Corbie, & d'*Eléonore d'Ogletorp*. Elle eſt morte le 29 Août 1767, laiſſant pour enfans: — 1. CHARLES-JULES-ARMAND, qui ſuit; — 2. EUGÈNE-HERCULE-CAMILLE, appellé *le Prince Camille*, né le 6 Avril 1737, Abbé d'Humblieres, Diocèſe de Noyon, Chanoine de Straſbourg, Tréfoncier de l'Egliſe de Liége, qui a fait, le 27 Mai 1765, l'émiſſion de ſes vœux dans l'Ordre de Malte, entre les mains du Bailli *de Saint-Germain-Beaupré*, Grand-Prieur d'Aquitaine, dans l'Abbaye de Panthemont, & eſt Général des Galeres de cet Ordre depuis 1767. Dans le Chapitre général de l'Ordre, ouvert le 24 Novembre 1776, il a été nommé Légiſlateur de la langue de France avec le Bailli *de Tigné*; — 3. ELÉONORE-LOUISE-CONSTANCE, née le 15 Janvier 1728, mariée, en Eſpagne, le 3 Juillet 1742, à *Jean-Guillaume-Auguſtin*, Comte *de Merode* & du Saint-Empire, Marquis de Veſterloo en Brabant, Grand-d'Eſpagne de la premiere claſſe; — 4. & LOUISE-JULIE-CONSTANCE, née le 28 Mars 1734, reçue Chanoineſſe de Remiremont le 10 Décembre 1742, puis mariée, le 3 Octobre 1748, à *Charles-Louis de Lorraine*, Comte de Brionne, Grand-Ecuyer de France, dont elle eſt veuve, avec poſtérité, depuis le 28 Juin 1761. Voyez GUISE, pour les Princes de la Maiſon de *Lorraine* établis en France.

XXV. CHARLES-JULES-ARMAND, Prince DE ROHAN-ROCHEFORT, né le 29 Août 1729, Gouverneur de Niſmes & de Saint Hippolite, d'abord Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, enſuite Capitaine dans le Régiment Royal-Pologne, Cavalerie, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom en 1745, fait Brigadier le 23 Janvier 1756, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, a épouſé, par contrat du 20 Mai 1762, célébration le 24, *Marie-Henriette-Charlotte-Dorothée d'Orléans-Rothelin*, née le 25 Octobre 1744, préſentée le 30 Mai 1762, fille d'*Alexandre d'Orléans*, Marquis de Rothelin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur du Port-Louis, & de *Marie-Catherine-Dorothée de Roncherolles Pont-Saint-Pierre*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. CHARLES-MÉRIADEC, né le 16 Novembre 1763, mort le 21 Octobre 1764; — 2. CHARLES-LOUIS-GASPARD, appellé *Vicomte de Rohan*, né le 1 Novembre 1765; — 3. LOUIS-CAMILLE-JULES, appellé *le Prince Jules*, né le 16 Avril 1770; — 4. CHARLOTTE-LOUISE-DOROTHÉE, née le 25 Octobre 1767.

Princes de SOUBISE, *Ducs de* ROHAN-ROHAN, *Pairs de France.*

XXI. FRANÇOIS DE ROHAN, Prince de Soubiſe, Seigneur de Frontenay & de Poughes, ſeul fils d'HERCULE DE ROHAN, Duc de Montbazon, Pair de France, & de *Marie de Bretagne-d'Avaugour*, ſa ſeconde femme, obtint, en ſa faveur, l'érection de la Ville de *Soubiſe* en titre de *Principauté*, par Lettres-Patentes données à Saint-Germain-en Laye au mois de Mars 1667; fut pourvu de la charge de Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi en 1673; fait Lieutenant-Général de ſes Armées en 1677; Gouverneur & Lieutenant-Général, pour Sa Majeſté, de la Province de Berri, puis de celles de Champagne & de Brie en 1691; fit ſa premiere campagne en Hongrie, lorſque le Roi y envoya des troupes au ſecours de l'Empereur, ſous le commandement du Comte *de Coligny*, en 1663; ſuivit le Roi en Hollande, en Allemagne, en Flandres, & en Franche-Comté; ſe ſignala dans toutes ces occaſions, entr'autres au paſſage du Rhin qu'il traverſa à la nage, à la tête des Gendarmes de la Garde; continua long-tems de ſervir en qualité de Lieutenant-Général; reçut pluſieurs bleſſures; mourut le 24 Avril 1712, âgé de 81 ans, 6 mois, & fut inhumé dans l'Egliſe des Religieux de la Merci. Il avoit épouſé 1°. *Catherine de Lyonne*, née le 3 Septembre 1633, veuve de *Pomponne-François le Conte*, Marquis de Nonant, morte le 10 Août 1660, âgée de 27 ans, ſans enfans, & fille aînée de *N... de Lyonne*, Grand-Audien-

Digitized by Google

cier de France, & de *Marie de Grieux* ; & 2°. le 17 Avril 1663, *Anne de Rohan-Chabot*, Dame de Soubiſe, fille aînée de *Henri Chabot*, Duc de Rohan, Pair de France, & de MARGUERITE, Ducheſſe DE ROHAN. Elle mourut le 4 Février 1709, âgée de 61 ans, & fut d'abord inhumée aux Feuillans, rue Saint-Honoré à Paris, puis transférée, le 1 Février 1710, dans l'Egliſe de la Merci. De cette alliance vinrent : —— 1. LOUIS, dit *le Prince* DE ROHAN, né le 11 Mars 1666, batiſé le 16 Février 1675, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, mort à Paris, âgé de 23 ans, le 5 Novembre 1689, d'une bleſſure qu'il avoit reçue, le 5 Juillet précédent, près le camp de Leſſine en Flandres, en pourſuivant très-vivement un parti ennemi ; —— 2. HERCULE-MÉRIADEC, qui ſuit ; —— 3. ALEXANDRE-MÉRIADEC, né le 19 Juillet 1670, mort, âgé de 17 ans, le 9 Mars 1687 ; — 4. HENRI-LOUIS, né le 4 Janvier 1672, dit *le Chevalier de Rohan*, Enſeigne des Gendarmes du Roi, mort à Paris le 30 Juillet 1693, d'une veine qu'il s'étoit rompue dans le corps en faiſant l'arriere garde de l'armée du Roi à Gemblours en Brabant ; — 5. ARMAND-GASTON DE ROHAN, né le 14 Juin 1674, Coadjuteur, puis Evêque de Straſbourg, Prince d'Empire, Abbé de Monſtier, de Foigny, la Chaiſe-Dieu & de Saint-Waaſt d'Arras, Docteur de Sorbonne, un des 40 de l'Académie Françoiſe, de celle des Sciences, & de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres, nommé Cardinal le 8 Mai 1712, puis Grand-Aumônier de France, dont il prêta ſerment le 10 Juin 1713, reçu en même tems Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit. Il eut part à toutes les affaires eccléſiaſtiques de ſon tems, fut Proviſeur de Sorbonne ; aſſiſta à l'élection des Papes INNOCENT XIII, BENOIT XIII & CLÉMENT XII ; fit dans ſon Egliſe Cathédrale la cérémonie des Epouſailles de LOUIS XV avec MARIE LECZINSKI, fille unique de STANISLAS I, Roi de Pologne ; & mourut le 19 Juillet 1749 ; — 6. MAXIMILIEN-GASTON-GUI-BENJAMIN, né en 1680, Enſeigne des Gendarmes du Roi, & Brigadier de ſes Armées, tué à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706 ; — 7. FRÉDERIC-PAUL-MALO, mort jeune ; — 8. ANNE-MARGUERITE, née en 1664, nommée Abbeſſe de Jouarre le 25 Décembre 1691, où elle mourut le 21 Juin 1721 ; — 9. CONSTANCE-EMILIE, née en 1667, mariée, le 18 Mai 1683, à Don *Joſeph-Rodrigo de Camera*, Comte de Ribeyra-Grande, l'un des principaux Seigneurs du Portugal. Les fiançailles ſe firent, le jour précédent, dans le Cabinet du Roi de France, en préſence de Sa Majeſté, des Princes & Princeſſes du Sang, & des parens ; — 10. SOPHRONIE-PÉLAGIE, née le 2 Juillet 1678, mariée, le 22 Juillet 1694, à Don *Alphonſe-Franciſco de Vaſconcellos*, Comte de Calhéta, fils aîné du Comte de Caſtelmelhors, l'un des principaux Seigneurs du Portugal. Le contrat, paſſé à Liſbonne le 8 Mars précédent, fut ratifié, le 10 Mai ſuivant, par le Roi de France, les Princes & Princeſſes du Sang, & par les parens & amis. La cérémonie des fiançailles avoit été faite, dans le Cabinet de Sa Majeſté, par le Cardinal *d'Eſtrées* ; — 11. & ELÉONORE-MARIE-ANNE, née le 25 Août 1679, Abbeſſe de l'Abbaye d'Origny en 1722, où elle eſt morte, le 2 Novembre 1753, dans ſa 59e année de profeſſion.

XXII. HERCULE-MÉRIADEC DE ROHAN, Duc de Rohan-Rohan, Pair de France, Prince de Soubiſe & de Maubuiſſon, Marquis d'Annonay, de Saint-Geran, Lhers, Préaux & de Sainte-Marie-du-Mont, Comte de la Voulte, Tournon, Albon & Rouſſillon, Baron de Serrieres, Herment, Nonent, Donzenac, de Vigny & de Longueſſe, appellé *le Prince de Rohan*, né le 8 Mai 1669, deſtiné, comme cadet, à l'état eccléſiaſtique, fut nommé à l'Abbaye de Saint-Taurin d'Evreux au mois d'Avril 1685 ; mais après la mort de ſon frere aîné, arrivée le 5 Novembre 1689, il ſe démit de ſon Abbaye, & embraſſa le parti des armes ; fut fait Meſtre-de Camp de Cavalerie ; ſe trouva au combat de Leuze en 1691, à ceux de Steinkerque & de Tongres en 1692, à la bataille de Nerwinde en 1693 ; ſervit aux ſiéges de Mons, Namur, Huy, Charleroi & d'Ath ; fut nommé Gouverneur & Lieutenant-Général des Provinces de Champagne & de Brie en 1694 ; créé Brigadier des Armées le 3 Janvier 1696 ; Maréchal de Camp le 20 Janvier 1702 ; employé, au mois de Mars ſuivant, en cette qualité

Digitized by Google

ſité, dans l'armée de Flandres; nommé, ſur la démiſſion de ſon pere, en Novembre 1703, à la charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, reçu, le 2 Janvier 1704, à la tête de la Compagnie & fait Chevalier de Saint-Louis; & nommé Lieutenant-Général des Armées le 26 Octobre de la même année. Il reçut une bleſſure, le 23 Mai 1706, à la bataille de Ramillies, en combattant à la tête des Gendarmes de la Garde; ſe trouva auſſi aux batailles d'Oudenarde en 1708, de Malplaquet le 11 Septembre 1709; ſervit aux ſiéges de Douay & du Queſnoy en 1712, fut bleſſé à ce dernier d'un éclat de bombe qu'il reçut à la cuiſſe; & l'année ſuivante, il fut encore employé aux ſiéges de Landau & de Fribourg.

* En conſidération de ſes ſervices & de ſa haute naiſſance, le Roi érigea la Terre & Baronnie de *Fontenay-l'Abatu* en Saintonge, en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Rohan-Rohan*, par Lettres données à Fontainebleau au mois d'Octobre 1714, regiſtrées le 18 Décembre de la même année au Parlement de Paris, tant en faveur de lui que de ſes enfans & deſcendans mâles en ligne directe, nés & à naître en loyal mariage, pour être tenue du Roi nuement & en plein fief à cauſe de ſa Couronne, & relever de la Tour du Louvre à une ſeule foi & hommage, avec permiſſion d'y établir un Siége de *Duché-Pairie*, & un Sénéchal ou Bailli, un Lieutenant, &c. dont les appellations reſſortiront au Parlement de Bordeaux, comme il a été dit *Tome VI* de ce Dictionnaire à l'article FONTENAY-L'ABATU.

Le Duc DE ROHAN-ROHAN, Prince de Soubiſe, obtint du Roi, au mois de Janvier 1717, un brevet de retenue de 400 mille livres ſur le Gouvernement de Champagne & de Brie, avec la ſurvivance de ſa charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde pour le Prince de Soubiſe, ſon fils; fut chargé par Sa Majeſté, au mois de Novembre 1721, d'aller recevoir l'Infante d'Eſpagne des mains des Eſpagnols, & de leur remettre la Princeſſe *de Montpenſier*, qui alloit épouſer le Prince des Aſturies; eut l'honneur de donner la main à l'Infante lorſqu'elle entra ſur les Terres de France le 9 Janvier 1722, & l'accompagna juſqu'à Paris; fit la fonction de Grand-Maître de France au Sacre de Louis XV; & eſt mort à Paris, après une longue maladie, le 26 Janvier 1749. Il avoit épouſé, 1°. le 19 Février 1694, *Anne-Geneviéve de Levis*, veuve de *Louis de la Tour*, Prince de Turenne, morte à Paris la nuit du 20 au 21 Mars 1727, dans la 55ᵉ année de ſon âge, & inhumée, le 22, dans l'Egliſe de la Merci, fille unique & héritiere de *Louis de Levis*, Duc de Ventadour, Pair de France, & de *Charlotte-Eléonore-Madelene de la Mothe-Houdancourt*; & 2°. le 31 Août 1732, *Marie-Sophie de Courcillon*, née le 6 Août 1713, veuve de *Charles-François d'Albert-d'Ailly*, Duc de Pecquigny, Pair de France, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, mort le 15 Juillet 1731, & fille unique de *Philippe-Egon de Courcillon*, Marquis de Dangeau, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général pour Sa Majeſté de la Province & Duché de Touraine, décédé le 20 Septembre 1719, & de *Françoiſe de Pompadour*, Ducheſſe de la Valette, ſa veuve. La Princeſſe Douairiere DE ROHAN, ſeconde femme d'HERCULE-MÉRIADEC, eſt morte, ſans enfans, à Paris, le 4 Avril 1756, dans ſa 43ᵉ année; & du premier lit ſont ſortis: — 1. JULES-FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit; — 2. LOUISE-FRANÇOISE, née le 4 Janvier 1695, mariée, le 5 Mai 1717, à *Gui-Paul-Jules de la Porte-Mazarini*, Duc de la Meilleraye, fils de *Paul-Jules de la Porte-Mazarini*, Duc de Réthel-Mazarini, Pair de France, & de *Félice-Armande-Charlotte de Durfort*. Elle eſt morte à Paris le 27 Juillet 1755, après une longue maladie; — 3. CHARLOTTE-ARMANDE, née le 19 Janvier 1696, Abbeſſe de Jouarre en 1721, morte à Paris, en Mars 1733, au Couvent de la Roquette, où elle eſt inhumée & où elle s'étoit retirée depuis le mois de Novembre 1725, pour y vivre en ſimple Religieuſe, en ſe réſervant 6000 liv. de penſion ſur ſon Abbaye; — 4. MARIE-ISABELLE-GABRIELLE-ANGÉLIQUE, née le 17 Janvier 1699, mariée, le 15 Mars 1713, à *Marie-Joſeph d'Hoſtun-de-la-Baume-Tallard*, Duc d'Hoſtun, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Franche-Comté en ſurvivance de ſon pere, fils de *Camille*, Duc *d'Hoſtun*, Maré-

chal de France, & de *Marie-Catherine de Grolée-de-Virville-la-Tivoliere.* Les fiançailles furent faites, le 14 Mars 1713, dans le grand Cabinet du Roi, par l'Evêque de Metz, premier Aumônier de Sa Majeſté; & les épouſailles, le jour ſuivant, dans la Chapelle du Roi par le Cardinal DE ROHAN. Elle fut nommée Gouvernante des Enfans de France, en ſurvivance de la Ducheſſe de Ventadour, ſon ayeule, le 4 Septembre 1729, jour de la naiſſance du Dauphin, pere du Roi régnant Louis XVI, en prêta ſerment de fidélité le 6 du même mois, & eſt morte à Verſailles le 15 Janvier 1754; — 5. & LOUISE-GABRIELLE-JULIE, née le 11 Août 1704, mariée, le 4 Août 1718, à HERCULE-MÉRIADEC DE ROHAN, ſon couſin, Duc de Montbazon, Pair de France, Prince de Guémené, mentionné au XXIVe degré de la branche des Ducs de Montbazon.

XXIII. JULES-FRANÇOIS-LOUIS DE ROHAN, Prince de Soubiſe, né le 16 Janvier 1697, reçu Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, en ſurvivance de ſon pere, en Février 1717, mort de la petite-vérole le 6 Mai 1724, dans ſa 28e année, avoit épouſé, le 16 Septembre 1714, *Anne-Julie-Adélaïde de Melun*, fille de *Louis*, Prince d'Epinoy, & d'*Eliſabeth de Lorraine-Liſlebonne.* La cérémonie du mariage ſe fit dans la Chapelle du Roi le 19 du même mois. Elle eſt auſſi morte de la petite-vérole le 18 Mai 1724, & avoit prêté ſerment de fidélité, le 12 Avril 1722, de la charge de Gouvernante des Enfans & Petits-Enfans de France, & de Surintendante de leur Maiſon en ſurvivance, conjointement avec la Ducheſſe *de Ventadour*, ayeule maternelle de ſon mari, dont elle a laiſſé: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. ARMAND, né le 1 Décembre 1717, d'abord fait Chanoine de Straſbourg en 1730, appellé *l'Abbé de Ventadour*, nommé Abbé de Saint-Epvre, au Diocèſe de Toul, en 1736, puis Abbé-Prince de Murbach & de Lure, Abbayes réunies en 1737; reçu à l'Académie Françoiſe le 30 Décembre 1741; Coadjuteur de Straſbourg le 21 Mars 1742; ſacré Evêque ſous le titre de Ptolémaïde en Paleſtine le 30 Juillet ſuivant; reçu en ſurvivance Grand-Aumônier de France le 2 Janvier 1745; Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit le 6 du même mois; créé Cardinal le 10 Avril 1747, & appellé *Cardinal de Soubiſe*; devenu Evêque-Prince de Straſbourg & Grand-Aumônier de France le 19 Juillet 1749, par le décès du Cardinal DE ROHAN, ſon grand-oncle. Il a eu, la même année, l'Abbaye de la Chaiſe Dieu, en ſe démettant de celle de Saint-Epvre, & eſt mort à la fin de Juin 1756, au Château de Saverne; — 3. FRANÇOIS-AUGUSTE, né le 16 Septembre 1721, appellé *le Comte de Tournon*, mort Penſionnaire au Collége le 6 Août 1736, âgé de 14 ans, & inhumé dans l'Egliſe des Religieux de la Merci; — 4. RENÉ, né le 26 Juillet 1723, appellé *le Prince René*, Chanoine de Straſbourg, & Abbé de Luxeuil, mort le 7 Février 1743; — 5. & MARIE-LOUISE, née le 7 Janvier 1720, veuve, le 2 Mai 1743, ſans enfans de *Gaſton-Jean Batiſte Charles de Lorraine*, Comte de Marſan. Elle a été nommée, en Janvier 1754, Gouvernante des Enfans de France après le décès de la Ducheſſe *de Tallard*, ſa tante.

XXIV. CHARLES DE ROHAN, Prince de Soubiſe & d'Epinoy, Duc de Rohan-Rohan, Pair & Maréchal de France, né le 16 Juillet 1715, a commencé de ſervir en 1733 au ſiége de Kell, en 1734 à celui de Philiſbourg, & en 1735 dans l'armée d'Allemagne; obtint, ſur la démiſſion du Prince de Rohan, ſon ayeul, au mois de Juillet 1734, la charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde; fut reçu par le Roi à Fontainebleau, à la tête de la Compagnie, le 11 Novembre ſuivant; a été fait Brigadier de Cavalerie le 1 Janvier 1740; a eu, le 1 Juillet 1741, la ſurvivance du Gouvernement de Champagne & de Brie, dont ſon grand-pere étoit pourvu; a ſervi dans l'armée de Bohême en qualité d'Aide-de-Camp du Maréchal-Duc *de Belle-Iſle*; s'eſt trouvé à un combat de Cavalerie qui précéda de quelques jours la tranchée ouverte devant Prague, & où il eut un cheval tué ſous lui; en 1743, à la bataille de Dettingen, & a été fait Maréchal de Camp au mois de Juin de la même année; en 1744, en qualité d'Aide-de-Camp du Roi, aux ſiéges de

Digitized by Google

Menin, d'Ypres & de Fribourg, où il a eu un bras caſſé; en 1745, au ſiége de Tournay & à la bataille de Fontenoy; en 1746, à celle de Raucoux; en 1747, à celle de Lawfeld, &c. a été nommé, le 18 Septembre 1751, Gouverneur des Provinces de Flandres & du Hainaut, & de la ville & citadelle de Lille, après la mort du Duc *de Bouffiers*; a donné ſa démiſſion du Gouvernement des Provinces de Champagne & de Brie; a eu le commandement des Troupes envoyées, en 1756, au ſecours de l'Impératrice Reine de Hongrie en Allemagne, & de celles envoyées contre les Alliés du côté d'Hanovre en 1757 & 1758; a battu les ennemis à la bataille de Lutzelberg le 10 Octobre de la même année; a été fait Maréchal de France le 19 dudit mois; a eu le commandement général des Armées du Roi en 1761 & 1762; & avoit été nommé Miniſtre d'Etat, & prit ſéance le 18 Février 1759.

Le Maréchal Prince *de Soubiſe* a épouſé, 1°. le 29 Décembre 1734, *Anne-Marie-Louiſe de la Tour-d'Auvergne*, née le 1 Août 1722, morte le 17 Septembre 1739, fille unique de feu *Emmanuel-Théodoſe de la Tour*, ſouverain Duc de Bouillon, Duc d'Albret & de Château-Thierry, Pair & Grand-Chambellan de France, Comte d'Auvergne, & de feu *Anne-Marie-Chriſtine de Simiane-de-Moncha-de-Gordes*, ſa troiſieme femme; 2°. le 3 Novembre 1741, *Anne-Thérèſe de Savoie-Carignan*, morte le 5 Avril 1745, fille de *Victor-Amédée*, Prince de Carignan, premier Prince du Sang de Savoie; & 3°. le 24 Décembre 1745, *Anne-Victoire-Marie-Chriſtine*, Princeſſe *de Heſſe-Rhinfels*, née le 25 Février 1728, fille de feu *Joſeph*, Prince héréditaire *de Heſſe-Rhinfels*; & niéce de la ſeconde femme du Roi de Sardaigne, pere du Roi régnant, & de feu la Ducheſſe DE BOURBON, mere du Prince *de Condé*. Du premier lit il a eu: —— 1. N.... DE ROHAN, nommé *le Comte de Saint-Pol*, né le 12 Septembre 1739, mort le 25 Mai 1742; — 2. CHARLOTTE-GODEFRIDE-ELISABETH DE ROHAN, née le 7 Octobre 1737, mariée, le 3 Mai 1753, à LOUIS-JOSEPH DE BOURBON, Prince de Condé, Pair & Grand-Maître de-France, Chevalier des Ordres du Roi, morte le 4 Mars 1760, laiſſant de cette auguſte alliance: — le Duc DE BOURBON & *Mademoiſelle*. Voyez BOURBON. Et du ſecond lit eſt ſortie: —— 3. VICTOIRE-ARMANDE-JOSEPHE DE ROHAN-SOUBISE, née le 28 Décembre 1743, mariée, le 15 Janvier 1761, à HENRI-LOUIS-MARIE, Prince DE ROHAN-GUÉMENÉ, mentionné ci-devant, au degré XXVI de la branche des Ducs de Montbazon.

Les armes des Princes DE SOUBISE, Ducs DE ROHAN-ROHAN, ſont: *parti de trois traits coupé d'un, au 1 du chef* D'EVREUX; *au 2* DE NAVARRE; *au 3* D'ARRAGON; *au 5, qui eſt le premier de la pointe*, DE BRETAGNE; *au 6* DE MILAN; *au 7 d'argent, à la faſce de gueules, à la bordure d'azur*, qui eſt DE SAINT-SEVERIN; *au 8* DE LORRAINE; *& ſur le tout* DE ROHAN, qui eſt *de gueules, à neuf macles d'or, 3, 3 & 3.*

Branche de ROHAN-GIÉ, *ſortie des Princes de* GUÉMENÉ.

XV. PIERRE DE ROHAN, Seigneur de Gié, du Verger, de Porhoët, du Pleſſis, de Marigny, Baugé & Ham, Comte de Marle, de Porcien, de Bar-ſur-Aube, & en partie de Soiſſons, Vicomte de Vire, Seigneur de Beaurevoir & d'Oiſy, Pair de France & Duc de Nemours, ſecond fils de LOUIS DE ROHAN, I. du nom, Seigneur de Guémené, & de *Marie de Montauban*, connu ſous le nom de *Maréchal de Gié*, fut très-conſidéré à la Cour & dans les Armées du Roi LOUIS XI, qui le fit Maréchal de France en 1475, à l'âge de 22 ans. Il fut, en 1480, un des quatre Seigneurs qui gouvernerent l'Etat pendant la maladie de ce Prince à Chinon; aſſiſta, dans la ſuite, au Sacre du Roi CHARLES VIII, en 1484; s'oppoſa, deux ans après, aux entrepriſes de l'Archiduc D'AUTRICHE ſur la Picardie; & par ſa conduite, mit cette Province à couvert des inſultes des ennemis; remporta, en 1487, un grand avantage ſur le Duc *de Gueldres* & le Comte *de Naſſau*; défendit, en 1489, avec le Comte *d'Angoulême*, les frontieres de la Picardie; ſuivit le Roi à la conquête du Royaume de Naples; commanda l'avant-garde de l'armée à la bataille de Fornoüe; & conclut depuis

Digitized by Google

une trève avec les Vénitiens. Louis XII étant monté ſur le Trône, il l'accompagna en ſon voyage d'Italie; ſe trouva à ſon entrée dans la ville de Gênes en 1502; fut fait Chef de ſon Conſeil, Lieutenant-Général en Bretagne, & Général de ſes Armées en Italie. Mais il déplut à la Reine ANNE DE BRETAGNE, pour s'être oppoſé, en ſacrifiant ſes propres intérêts, & par un zéle patriotique, juſtement applaudi de tout le monde, au projet que cette Princeſſe, pendant la maladie du Roi, avoit formé de ſe retirer en Bretagne, & d'y faire tranſporter ce qu'elle avoit de plus précieux. Le Roi ayant recouvré la ſanté, parut très-ſatisfait du procédé du Maréchal; mais pour ne pas irriter entierement la Reine, & pour ſe ſouſtraire à ſes importunités, il le fit arrêter à Orléans en 1504, & permit que ſon procès fût inſtruit par le Parlement de Toulouſe. Durant le cours d'une procédure, où on ne lui objecta preſque que des choſes vagues & générales, il ſe défendit avec toute la conſtance, la préſence d'eſprit & la dignité qui conviennent à *un Prince de grande & noble lignée*, ainſi qu'il s'exprima lui-même en préſence de ſes Juges. Abandonné des Courtiſans, c'eſt la ſeule reſſource qui lui reſta dans ſa diſgrace. Il fut privé de ſes Gouvernemens, ſuſpendu, pour 5 ans, de ſes fonctions de Maréchal de France, avec défenſe d'approcher de la Cour de plus de 10 lieues. Le Public n'en reſta pas moins convaincu, que ſon plus grand crime avoit été de déplaire à une puiſſante Reine. Son interdit fini, il fut rappellé à la Cour, ſans y recouvrer le haut degré de faveur dont il avoit joui. Il mourut à Paris le 22 Avril 1513, dans le Palais des Tournelles, que le Roi lui avoit donné à vie, par Lettres du 6 Novembre 1500, & fut inhumé dans l'Egliſe de Sainte-Croix du Verger en Anjou, dont il étoit le fondateur.

Il avoit épouſé 1°. *Françoiſe de Penhoët*, fille de *Guillaume*, Comte *de Penhoët*, Vicomte de Fronſac, & de *Françoiſe de Maillé*: elle eſt nommée *Iſabelle* dans l'échange qu'elle fit, avec le Roi, de la Vicomté de Fronſac pour la Seigneurie de Fontenay-le-Comte en Poitou; & 2°. par contrat du 15 Juin 1503, *Marguerite d'Armagnac*, Ducheſſe de Nemours & Comteſſe de Guiſe, fille aînée de *Jacques d'Armagnac*, Duc de Nemours, & de *Louiſe d'Anjou*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Aubin d'Angers, élu, fort jeune, Evêque d'Angers, par la protection du Roi CHARLES VIII, enſuite transféré à l'Archevêché de Lyon au mois de Février 1501. Il préſida au Concile national que Louis XII fit aſſembler à Tours en 1510; aſſiſta à Saint-Denis, le 15 Février 1513, aux obſéques d'ANNE DE BRETAGNE, Reine de France; convoqua, en 1527, un Synode Provincial à Lyon; ſe trouva, au mois de Septembre de l'année ſuivante, à l'Aſſemblée convoquée par le Roi FRANÇOIS I; & mourut en 1536, avec la réputation d'un Prélat de grand mérite; — 3. & PIERRE, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

XVI. CHARLES DE ROHAN, Seigneur de Gié, Vicomte de Fronſac, Grand-Echanſon de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Bailli & Gouverneur de Touraine, Capitaine du Château de Tours, qualifié *Comte de Guiſe*, juſqu'à l'échange qu'il fit de ce Comté, en 1526, contre celui d'Orbec, avec le Roi FRANÇOIS I, fit la campagne de Picardie en 1513; ſuivit ce Prince en Italie; ſe ſignala à la journée de Marignan, comme l'atteſte le Roi, dans les Lettres-Patentes expédiées après cette bataille, pour renouveller, en ſa faveur, la donation faite par Louis XII au Maréchal de Gié, des Terres & Seigneuries confiſquées ſur *Bon Galeas*. Le Roi y parle très-avantageuſement de CHARLES DE ROHAN, & déclare qu'il contribua beaucoup à la priſe du Milanois. Au Couronnement de la Reine, il fit les fonctions de Grand-Pannetier; fut appellé, en 1523, au Lit de Juſtice tenu par le Roi, pour juger le Connétable DE BOURBON, y repréſenta l'un des ſix Pairs laïques, & prit ſéance avec les Princes, à la droite du Roi, ſur les hauts ſiéges du Parquet. Depuis l'échange du Comté de Guiſe, il prit, pendant quelque tems, le nom de *Comte d'Orbec*, & mourut le 6 Mai 1528. Il avoit épouſé 1°. *Charlotte d'Armagnac*, Comteſſe de Guiſe, fille puînée de *Jacques d'Armagnac*, Duc de Nemours, & de *Louiſe d'Anjou*; & ſœur cadette de *Marguerite d'Armagnac*, ſa belle-mere; & 2°. *Jeanne*

Digitized by Google

de Saint-Severin, fille de *Bernard*, Prince de Beſignano, & de *Jeanne-Eléonore Piccolomini*, dite *d'Arragon*, dont : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Claude, mariée, 1°. en 1537, à *Claude de Beauvilliers*, I. du nom, Comte de Saint-Aignan ; & 2°. à *Julien de Clermont*, Baron de Thury ; — 3. & Jacqueline, femme, par contrat paſſé à Lyon le 19 Juillet 1536, de *François d'Orléans-Longueville*, Marquis de Rothelin, fils de *Louis*, Duc de Longueville, & de *Jeanne de Hochberg*, Dame de Rothelin.

XVII. François de Rohan, Seigneur de Gié, du Verger, Baron de Château-du-Loir, de Mortier-Croulle & de Marigny, Ambaſſadeur extraordinaire à Rome en 1539, pour annoncer au Pape la réconciliation du Roi avec l'Empereur, & pour ſolliciter la tenue d'un Concile général ; fit la campagne de Rouſſillon en 1542, ſous les ordres de M. le Dauphin ; retourna à Rome en 1547, pour rendre au Pape l'obéiſſance filiale de la part de Henri II. Commis, en 1557, pour tenir les Etats de Bretagne, il fit ſon entrée au Parlement de Rennes *l'épée au côté*, en vertu d'une Ordonnance du Roi, qui avoit réglé qu'en ſon abſence les Ducs & Pairs, les Princes du Sang & les autres Princes, le Connétable & les Maréchaux, jouiroient de cette prérogative ; & mourut le 29 Décembre 1559. Il avoit épouſé, 1°. le 23 Mars 1536, *Catherine de Silly*, Dame de la Roche-Guyon, Comteſſe de Rochefort, fille de *Charles de Silly*, Seigneur de la Roche-Guyon, Comte de Rochefort, & de *Philippe de Sarrebruche*, Dame de Louvois ; & 2°. Renée de Rohan, fille de Louis, V. du nom, Seigneur de Guémené, & de *Marguerite de Laval*. Etant devenue veuve, elle ſe remaria à *René de Laval*, Seigneur de Loué. Du premier lit vinrent : — 1. Léonore, Dame du Verger, mariée, avant le 22 Juillet 1561, à Louis de Rohan, VI. du nom, Seigneur de Guémené, Comte de Montbazon, Baron de la Haye & de Marigny en Touraine, Chevalier de l'Ordre du Roi. Ce fut en ſa faveur que la Baronnie de *Sainte-Maure* & la Châtellenie de *Nouaſtre* furent érigées en *Comté* ; — 2. Jacqueline, Dame de Gié, mariée à *François de Balzac*, Seigneur d'Entragues, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Guillaume de Balzac*, Seigneur d'Entragues, & de *Louiſe d'Humieres* ; — 3. & Françoiſe, dite Diane de Rohan, Dame de Gilbourg, mariée, le 3 Février 1564, à *François de la Tour-Landry*, Comte de Châteauroux, Seigneur de Bourmont, Clervaux, &c. fils de *Jean de la Tour-Landry*, & d'*Anne Chabot*. Elle mourut à Paris le 20 Avril 1585, & fut inhumée dans l'Egliſe des Grands-Auguſtins.

Branche de Rohan-Gié, avec le titre de Vicomtes & Ducs de Rohan.

XVI. Pierre de Rohan, II. du nom, Seigneur de Frontenay, de la Marche & de Gié, Vicomte de Carentan, troiſieme fils de Pierre de Rohan I, Seigneur de Gié, Maréchal de France, & de *Françoiſe de Penhoët*, ſa premiere femme, fut tué à la bataille de Pavie en 1524. Il avoit épouſé, le 27 Septembre 1515, Anne de Rohan, ſœur & héritiere de Jacques, mort ſans poſtérité, & de Claude, Evêque de Quimper, Vicomte de Rohan au décès de ſes aînés. Anne, après la mort de ſon mari, prit la qualité de *Vicomteſſe* de Rohan, titre qui paſſa à ſes enfans ; le mari n'ayant porté que celui de *Baron de Frontenay*. Par cette alliance il réunit la branche du cadet avec celle de l'aîné. Il laiſſa de ſon mariage : — René, qui ſuit ; — & Claude, qui étoit, en 1529, avec ſon frere aîné, ſous la tutelle honoraire de Marguerite de France, Reine de Navarre, ſœur du Roi François I.

XVII. René, I. du nom, Vicomte de Rohan, Prince de Léon, Comte de Porhoët, Seigneur de Beaurevoir & de Garnache, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 lances de ſes Ordonnances, fut du nombre des Princes qui accompagnerent Henri II, en 1548, lorſqu'il fit ſon entrée à Paris ; ſe diſtingua à Metz, aſſiégé par l'Empereur Charles-Quint, avec une armée de 100 mille hommes, périt, à la fleur de ſon âge & fort regretté, dans une rencontre, imprudemment engagée par le Duc *d'Aumale*, contre l'armée, bien ſupérieure

d'*Albert de Brandebourg*, le 20 Octobre 1552. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Août 1534, ISABEAU D'ALBRET, ſeconde fille de JEAN D'ALBRET, Roi de Navarre, & grand'tante du Roi HENRI IV. De cette alliance naquirent :

1. HENRI, I. du nom, Vicomte DE ROHAN, premier Prince du Sang de Navarre, Prince de Léon, Comte de Porhoët, né en 1535, tenu ſur les Fonts de batême par HENRI, Roi de Navarre, ſon oncle, & émancipé en 1552. Il fut mis ſous la curatelle honoraire de ce Monarque & du Cardinal *de Lorraine*; entra dans les projets formés, en 1559, pour ôter le Gouvernement a CATHERINE DE MÉDICIS & aux *Guiſe*. Après la mort de HENRI, Roi de Navarre, JEANNE, fille & héritiere de ce Monarque, attira le Vicomte en Béarn, lui donna pour curateur ANTOINE DE BOURBON, Duc de Vendôme, ſon mari, & le fit renoncer à la Communion romaine. Il ſe retira en Bretagne en 1561, & fit prêcher le Calviniſme dans ſon Château de Pontivy. Cependant des attaques fréquentes de goutte & de gravelle ne lui permettant pas de prendre part aux troubles qui agiterent alors la France, il vécut dans le repos & dans la ſoumiſſion aux Edits de nos Rois. CHARLES IX, par Lettres du 17 Juin 1569, le prit ſous ſa protection, & lui accorda une ſauve-garde pour toutes ſes Terres. Il mourut en ſon Château de Blein, le 25 Juin 1575, & avoit épouſé, le 15 Février 1566, *Françoiſe de Tournemine*, fille de *René de Tournemine*, Seigneur de la Hunaudaye, & de *Françoiſe de Hingant*, Dame du Hac, de Cicé & de Bintin. Elle abjura l'héréſie de Calvin en 1585, & mourut au Château de Joſſelin, qu'elle avoit eu en douaire. De ſon mariage elle eut deux filles : — l'ainée, JUDITH DE ROHAN, morte peu après ſon pere; — & la cadette, décédée plus jeune.

2. JEAN, Seigneur de Frontenay, mort ſans poſtérité de *Diane de Barbançon-Cany*, fille de *Michel de Barbançon*, Seigneur de Cany, & de *Peronne de Piſſeleu*; —— 3. RENÉ, qui ſuit; — 4. LOUIS, Seigneur de Gié, mort ſans alliance; — 5. & FRANÇOISE, mariée à *Jacques de Savoie*, Duc de Nemours; mais ce mariage fut caſſé.

XVIII. RENÉ, II. du nom, Vicomte DE ROHAN, après HENRI I, ſon aîné, troiſieme fils de RENÉ I, & d'ISABEAU D'ALBRET, premier Prince du Sang de Navarre, Comte de Porhoët, &c. recueillit la ſucceſſion de tous ſes freres, morts ſans poſtérité; fut déclaré, par la Reine de Navarre, Lieutenant-Général dans tous les pays de ſon obéiſſance, juſqu'à la majorité de HENRI IV, qui enſuite lui confirma les mêmes titres & les mêmes honneurs, par Lettres données à Coutras le 1 Janvier 1581. Ce Prince lui fit don, l'année ſuivante, de la Seigneurie de Montpaon, pour ſupplément du partage dû à ISABEAU D'ALBRET, ſa mere. RENÉ fit, comme ſon pere, profeſſion du Calviniſme, fut dans toutes les guerres de Religion de ſon tems, comme l'ame du parti; & mourut à la Rochelle en 1586, âgé de 36 ans. Il avoit épouſé, le 10 Septembre 1575, *Catherine de Parthenay*, Dame de Soubiſe, de Monchamp & du Parc, née au Parc en Poitou le 22 Mars 1554, veuve de *Charles du Quellenec*, Baron du Pont & de Roſtrenen, maſſacré à la Saint-Barthelemi en 1572, fille unique & héritiere de *Jean l'Archevêque*, Seigneur de Soubiſe, mort le 1 Septembre 1566, & d'*Antoinette Bouchard-d'Aubeterre*. Elle mourut au Parc le 26 Octobre 1631, ayant eu de ſon mariage : —— 1. HENRI, qui ſuit; — 2. RENÉ, né en 1581, mort au berceau; — 3. BENJAMIN, Seigneur de Soubiſe, né en 1585, qui embraſa le parti des Huguenots; rendit la ville de Saint-Jean d'Angely, par capitulation, le 23 Juin 1621, après s'être engagé, avec la garniſon, à ne jamais porter les armes, ſous quelque prétexte que ce fût, contre le Roi; engagement qu'il ne tint pas, puiſqu'il s'empara, peu après, de Royan, des Iſles d'Oleron, des Sables & de l'Iſle de Riez, d'où il fut chaſſé le 6 Avril 1622. Il ramena à la Rochelle 400 hommes, de 7700 qu'il avoit, le 8 Janvier 1625; enſuite ſe ſaiſit du Port de Blavet ou Port-Louis; s'empara de ſix gros Vaiſſeaux & de quelques autres Bâtimens, dont il fut déſavoué par les Rochelois & les Députés généraux des Calviniſtes; alla faire enſuite une deſcente ſur les Côtes de Medoc & d'Olonne, où il fut battu par les Maréchaux *de Praſlin* & *de Thoiras*, après quoi il

Digitized by Google

raſſembla 1500 hommes & ſe ſaiſit des Iſles d'Oleron; attaqua la flotte Hollandoiſe, & fut obligé de regagner l'Iſle de Ré : ſa Flotte fut encore défaite, le 15 Septembre 1625, par le Duc *de Montmorency*, & ayant été chaſſé de l'Iſle de Ré, il gagna l'Iſle d'Oleron, dans laquelle il avoit mis 500 hommes, & ſe retira en Angleterre. Le Roi ayant accordé la paix aux habitans de la Rochelle & aux Calviniſtes, le 5 Février 1626, BENJAMIN DE ROHAN obtint l'érection de ſa baronnie de *Frontenay* en *Duché-Pairie*, par Lettres données à Nantes au mois de Juillet de la même année, qui ne furent point enregiſtrées. Il reprit encore les armes en faveur des Huguenots rébelles; cependant le Roi confirma la grace qu'il avoit accordée à ſon frere & à lui, par Edit du mois de Juillet 1629. Il mourut à Londres le 9 Octobre 1642, ſans avoir été marié, & comme il étoit allié à la Couronne d'Angleterre, le Roi lui fit faire de magnifiques funérailles, & ordonna que ſon corps fut inhumé dans la Chapelle royale de Weſtminſter. Voyez ſon article plus détaillé dans *Moréri*; —— 4. HENRIETTE, née en Mars 1577, morte en Août 1624, ſans alliance; — 5. CATHERINE, premiere femme, en 1603, de *Jean de Baviere*, II. du nom, Duc de Deux-Ponts, Comte Palatin du Rhin, mort le 30 Juillet 1635, fils de *Jean de Baviere*, I. du nom, Duc de Deux Ponts, & de *Madelene de Cleves*. Elle décéda le 10 Mai 1607. C'eſt elle qui répondit à HENRI IV qu'*elle étoit trop pauvre pour être ſa femme, & de trop bonne Maiſon pour être ſa Maîtreſſe*; — 6. & ANNE, morte à Paris, ſans alliance, le 20 Septembre 1646.

XIX. HENRI, II. du nom, premier Duc DE ROHAN, Prince de Léon, Comte de Porhoët, Seigneur de Blein, né le 21 Août 1579 avec un eſprit porté aux grandes choſes, fit ſa premiere campagne au ſiége d'Amiens en 1597, prit enſuite le parti de voyager en Allemagne, en Italie, en Hollande, en Angleterre, où il fut très-conſidéré de la Reine ELISABETH, en Ecoſſe, où le Roi JACQUES le traita comme un *Prince de ſon Sang*, & le fit parrein de ſon fils, depuis Roi de la Grande-Bretagne ſous le nom de CHARLES I; fut fait Pair de France par Lettres du Roi HENRI IV, données à Fontainebleau en Avril 1603, & reçu au Parlement de Paris le 7 Août ſuivant. Ce Prince le regardant comme héritier du Royaume de Navarre, s'il venoit lui-même à mourir ſans poſtérité, voulut le marier avec la fille du Roi de Suede : cette alliance n'ayant point eu lieu, il lui fit épouſer, par contrat du 7 Février 1605, *Marguerite de Bethune*, fille aînée de *Maximilien de Bethune*, I. du nom, Duc de Sully, Pair, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, & de *Rachel de Cochefilet*. La même année il fut fait Colonel-Général des Suiſſes & des Griſons; ſervit à la tête de ce Corps au ſiége de Juliers en 1610, & commanda l'armée entiere en l'abſence du Maréchal *de la Châtre*. Mécontent de la Cour, qui lui refuſa ſes Proviſions pour le Gouvernement de Poitou, dont le Duc *de Sully* s'étoit démis en ſa faveur en 1615, il négocia un traité d'union entre les Réformés & le Prince *de Condé*. La Reine-Mere, dans la ſuite, lui fit expédier ſes Proviſions pour ce Gouvernement, & HENRI DE ROHAN lui promit une fidélité inviolable, excepté dans les affaires de ſa Religion : il lui tint parole, même dans la déſertion qu'elle éprouva de la part des Courtiſans après l'aſſaſſinat du Maréchal *d'Ancre*. Déclaré, en 1621, Généraliſſime de tous les Réformés de France, & criminel de lèze-majeſté le 27 Décembre 1622, le Parlement de Toulouſe eut ordre, en 1627, de lui faire ſon procès, malgré les priviléges de la Pairie, & il fut condamné, par ce Tribunal, à être tiré a quatre chevaux, déchu de la nobleſſe, accordée à ceux qui l'aſſaſſineroient, & ſa tête miſe à cinquante mille écus. Le 3 Mai 1629, il fit avec le Roi d'Eſpagne un traité d'alliance qui n'eut point ſon exécution; conclut un traité de paix avec Louis XIII le 27 Juin ſuivant; ſe retira à Veniſe, où il écrivit ſes *Mémoires*; fut choiſi, en 1630, par les Vénitiens pour commander leurs troupes; mais la paix conclue à Quieraſque, le 6 Avril 1631, le rendant inutile aux Vénitiens qui lui conſerverent des penſions conſidérables qu'ils lui avoient accordées, il paſſa à Padoue, où il compoſa *le Parfait Capitaine*, & un *Traité de la corruption de la Milice ancienne, & des moyens de la rétablir*; reçut, la même année, une Lettre du

Roi qui le prioit de ſe rendre chez les Griſons, ſes alliés, pour les garantir de l'oppreſſion dont ils étoient menacés de la part de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne; ſe rendit à Coire, où il fut déclaré Général des Griſons par les trois Ligues, & eut le commandement de toutes les troupes à la ſolde du Roi : ſa préſence déconcerta les projets de l'Autriche. Les Suiſſes étant diviſés entr'eux, il reçut ordre de paſſer chez eux en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, & on lui rendit de grands honneurs à Baden le 1 Juin 1632. Etant à Zurich, il fit dreſſer une Carte de toute la Suiſſe, du pays des Griſons & de la Valteline, & compoſa ſon *Traité du Gouvernement des 13 Cantons*. Le 2 Juillet 1633, rétabli Général des Griſons, enſuite nommé Ambaſſadeur en Suiſſe, il engagea les Suédois à lever le ſiége de Conſtance. Appellé en France en 1634, où l'on cherchoit un prétexte pour ſe déclarer ouvertement contre la Maiſon d'Autriche, avec le deſſein de s'emparer de la Valteline, il fut nommé Commandant d'une armée que le Roi avoit en Lorraine, & chargé de ſe ſaiſir de la Valteline avant l'arrivée des Eſpagnols. Par quatre combats généraux, il rendit inutiles tous les efforts de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne; fit, en 1636, une diverſion du côté du lac de Côme, où il prit les vaiſſeaux que les ennemis avoient ſur ce lac. Mais attaqué, le 10 Août de la même année, d'une léthargie qui le mit hors d'état de donner aucun ordre, les Griſons, mécontens de la France, & révoltés, prirent les armes le 18 Mars 1637, & envoyerent un détachement pour ſe ſaiſir du Duc de Rohan, qui ſe jetta dans le fort du Rhin, où il avoit un Régiment de 800 Suiſſes. Dans l'impoſſibilité de réſiſter, le Duc retourna à Coire, y demeura en ôtage chez les Griſons, qui refuſerent de le livrer aux Eſpagnols, & s'engagerent ſeulement à le tenir priſonnier, en attendant des nouvelles de la Cour de France, qui garda le ſilence. Les Chefs de la Nation le conduiſirent avec honneur juſqu'aux frontieres du pays : il traverſa la Suiſſe, le pays de Gex, & remit ſon armée entre les mains du Comte *de Guébriant* pour ſe retirer à Genève. Le Roi voulut qu'il paſsât en Bourgogne avec une partie de ſes troupes; mais inſtruit du deſſein qu'on avoit de l'arrêter, il demanda permiſſion de reſter encore quelque tems à Genève pour ſa ſanté. Là il reçut ordre de repaſſer à Veniſe, & s'embarqua ſur le lac pour éviter les terres de France. Arrivé à Lentzbourg dans le Canton de Berne, il vit le Duc *de Veimar*, qui faiſoit le ſiége de Rhinfeld. L'armée impériale, commandée par *Jean de Vert* & *Savelli*, s'approchant pour le faire lever, il y eut une action très-ſanglante, où le Duc de Rohan, qui avoit voulu combattre ſous les ordres du Duc *de Veimar*, reçut des bleſſures dont il mourut, le 13 Avril 1638, dans l'Abbaye de Kunigsfeld au Canton de Berne, avec la réputation du plus grand Capitaine de ſon ſiécle. Il fut enterré à Genève dans le Temple de Saint-Pierre, où il eſt révéré par les Réformés comme le héros de leur Religion. Il eut de *Marguerite de Bethune*, morte à Paris le 21 Octobre 1660, neuf enfans, qui moururent tous en bas-âge, à la réſerve de Marguerite, ſon unique héritiere.

En lui finit la branche des Rohan-Gié, *Vicomtes & Ducs de Rohan*. Marguerite, après avoir refuſé le Duc *de Veimar*, de la Maiſon *de Saxe*, le Duc *de Nemours*, fils aîné de la Maiſon *de Savoie*, & *Robert*, fils puîné de l'Electeur Palatin, qui parvint depuis à la Couronne de Bohême, épouſa, par contrat, dont les articles furent arrêtés le 15 Juin 1645, *Henri Chabot*, Marquis de Sainte-Aulaye, &c. qui, par cette alliance, eut pour lui & pour ſes enfans mâles le titre de *Duc de Rohan* & Pair de France. Voyez en ſon lieu l'article Chabot.

Seigneurs du Gué-de-l'Iſle & du Pouldue, ſortis des premiers Vicomtes de Rohan, ſelon Moréri.

X. Eon de Rohan, ſixieme fils d'Alain VI, Vicomte de Rohan, & de *Thomaſſe de la Roche-Bernard*, ſa ſeconde femme, fit bâtir le Château du Gué-de-l'Iſle, ſitué dans la Paroiſſe de Saint-Etienne de Plumieu, Evêché de Saint-Brieux,

Brieux, & fut partagé par Olivier, Vicomte de Rohan, ſon frere, de 300 liv. de rente le Mercredi avant la Touſſaint 1311. Cet acte eſt ſcellé de trois ſceaux; le premier, chargé d'un *échiqueté au canton d'hermines*; le deuxieme, avec des *macles*, qui eſt celui d'Olivier de Rohan; le troiſieme, celui d'Eon, avec les *macles & une bande*. Il y a un autre acte de partage entre le même Olivier & Eon, ſon frere, du Samedi avant la Purification de la Vierge 1317; & un troiſieme, du Mercredi avant la Saint-Luc 1319. Sa femme fut *Aliette*, Dame *du Gué-de-l'Iſle*, laquelle eut ſon douaire aſſigné ſur les 300 liv. de rente que ſon mari avoit eues en partage. Leurs enfans furent : — Olivier, qui ſuit; — & Richarde, femme d'*Eon*, Seigneur de *Tréal* & du Goray, fils de *Gilles*, Seigneur *de Tréal*.

XI. Olivier de Rohan, Seigneur du Gué-de-l'Iſle, Chevalier, tranſigea, en 1347, avec Alain VII, Vicomte de Rohan, ſon couſin; partagea, en 1399, avec *Jean d'Avaugour*, ſecond mari d'*Iſabeau du Marchaix*, ſœur utérine de *Haviſette*, ſa femme, & vivoit encore en 1402. Il avoit épouſé 1°. *Alaine de Bordevenou*, dont il n'eut qu'une fille, Catherine de Rohan, femme d'*Alain du Thou*; & 2°. *Haviſette*, Dame *de la Châtaigneraye*, fille de *Raoul*, Seigneur *de la Châtaigneraye*, & de *Margilie Budes*, Dame d'Uzel. De ce mariage naquirent : — 1. Alain, nommé entre les Gendarmes de *Richard de Bretagne*, & mort ſans alliance; — 2. Silvestre, Chanoine de Saint-Brieux en 1435; — 3. Olivier, qui ſuit; — 4. Isabeau, femme d'*Alain de Beaumont*, Chevalier, morte en 1434; — 5. & Jeanne de Rohan, veuve, en 1428, de *Jean*, Seigneur *du Cambout* & du Vau-Riou, fils d'*Alain*, Seigneur *du Cambout*, & de *Jeanne de Tournemine*, ſa premiere femme.

XII. Olivier de Rohan, II. du nom, Seigneur du Gué-de-l'Iſle, de la Châtaigneraye & du Pornic, premier Ecuyer du Duc *Jean VI de Bretagne*, mourut au mois de Novembre 1463, & avoit épouſé *Marie de Roſtrenen*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Roſtrenen*, & de *Marguerite Mauny*, dont : — 1. Olivier, Seigneur du Gué-de-l'Iſle, mort ſans enfans; — 2. Jean, qui ſuit; — 3. Catherine, mariée à *Georges Cheſnel*, Chevalier, Seigneur de la Ballue; — 4. Marie, femme, en 1450, de *Caro*, Seigneur *de Bodegat*. Elle plaidoit pour ſon partage en 1480; — 5. Yolande, mariée, par contrat du 10 Octobre 1463, à *Guillaume le Sénéchal*, Seigneur de Kercado, mort, en 1505, laiſſant pour fils *Jean le Sénéchal*, duquel ſont deſcendus les Marquis *de Kercado*; — 6. Jeanne, partagée en 1479, mariée à *Jean de la Touche-Limouſiniere*, fils de *François*, Seigneur *de la Touche*; — 7. & Jeanne, dite *la Jeune*, mariée à *Jean de Ramé*, Seigneur de Vigneu, &c. qui teſta le 1 Décembre 1499.

XIII. Jean de Rohan, Chevalier, Seigneur du Gué-de-l'Iſle, de la Châtaigneraye, du Pornic & du Hanlix, Ecuyer & Chambellan des Ducs *Pierre II* & *Artur III*, Grand Fauconnier de Bretagne, Capitaine de Concarneau, rendit aveu, en 1478, à Catherine de Rohan, Dame d'Albret, Vicomteſſe de Tartas; fut, en 1483, curateur de *Jean le Sénéchal*, Seigneur de Kercado, & mourut en 1493, laiſſant de *Gillette de Rochefort*, ſon épouſe, Dame du Hanlix & de Procop, fille unique de *Guillaume de Rochefort*, & de *Jeanne de Béac* : — François, qui ſuit; — & Jean, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XIV. François de Rohan, Seigneur du Gué-de-l'Iſle, de la Châtaigneraye, du Hanlix, &c. Maître-d'Hôtel de la Reine Anne de Bretagne, épouſa 1°. *Jacquette*, Dame *de Peillac* & de Periac, fille de *Jean*, Seigneur *de Peillac*, & de *Jeanne de Tréal*; & 2°. *Adeliſe du Juch*, fille d'honneur de la Reine Anne, qui aſſiſta à ſon contrat de mariage le 1 Décembre 1503. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur *du Juch* & du Mur, Chevalier, & de *Louiſe le Baillif*, Dame de Kerſimond. Du premier lit vinrent : — 1. Jean, Seigneur du Gué-de-l'Iſle, mineur en 1501, ſous la tutelle de *Jean*, Sire *de Rieux*, Maréchal de Bretagne, qui partagea avec Vincente de Rohan, ſa ſœur, en 1504, & mourut ſans enfans; — 2. Cyprienne, Dame du Gué-de-l'Iſle, de la Châtaigneraye, du Hanlix, de Peillac & de Trégalet. Après la mort de ſon frere, elle épouſa *Fran-*

çois, Seigneur *de la Feillée* & de Langerſeau, Vicomte de Plehedel, fils de *Silveſtre de la Feillée*, & d'*Anne du Perrier*. Il mourut le 17 Mars 1538, & elle en 1554; — 3. & VINCENTE, femme de *Maurice de Pluſquellec*, Seigneur de Bruillac, fils de *Jean*, & d'*Aliette de Penmarch*, auquel elle porta en dot la Terre de Peillac, par tranſaction paſſée avec JEAN DE ROHAN, Seigneur de Tregalet, le 1 Juillet 1504.

XIV. JEAN DE ROHAN, II. du nom, fils puîné de JEAN, & de *Gillette de Rochefort*, Seigneur de Trégalet, du Hanlix & de Pencher, Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes ſous le Maréchal *de Rieux*, & Capitaine de Dinan, mort en 1517, avoit épouſé 1°. *Guillemette Malor*, fille de *Thibaut*, Seigneur de Marſein, & de *Perrine de Cleuz*, ſœur & héritiere de *Pierre Malor*, Chevalier, Seigneur de Marſein; & 2°. *Françoiſe Laurens*, avec laquelle il diſſipa la plupart de ſes biens, veuve de Meſſire *Yves Loret*, Seigneur du Poulduc, & fille d'*Olivier Laurens*, Seigneur de Launay, & de *Jeanne Thomelin*. Du premier lit vint: — 1. GILLETTE DE ROHAN, Dame de Marſein, mariée, en 1511, à *Marc de Carné*, Seigneur de Cohiniac, Cremeur, &c. Ecuyer-Tranchant de la Reine CLAUDE, Gouverneur de Guerrande & de Breſt, Vice-Amiral & Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bretagne; & du ſecond lit il eut: — 2. TRISTAN, qui ſuit; — 3. PONCEAU, allié, en 1514, à *Madelene Boiſſet*; — 4. JEANNE, femme, en 1526, de *Pierre Ermat*, Seigneur de Coetlo; — 5. & SULPICE, morte ſans alliance.

XV. TRISTAN DE ROHAN, Seigneur du Poulduc, de Trégalet & du Hanlix, reſta ſans biens par la diſſipation de ſes pere & mere, & prenoit, en 1543, la qualité de Seigneur du Poulduc. Il épouſa *Alix de Bréhant*, fille de *François*, Seigneur de Gleſeuvet, dont: — 1 & 2. JEAN & YVES, morts ſans alliance; — 3. LOUIS, qui ſuit; — 4, 5, 6 & 7. ISABEAU, FRANÇOISE, CATHERINE & JEANNE, mortes ſans avoir été mariées.

XVI. LOUIS DE ROHAN, Seigneur du Poulduc & du Hanlix, épouſa, par contrat du 27 Décembre 1577, *Michelle de l'Hôpital*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Rouardaye & de Bellair, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des Gentilshommes de l'Evêché de Nantes, & de *Jeanne Cadio*. Il mourut en 1584, & laiſſa deux enfans, ſçavoir: — JÉRÔME, qui ſuit; — & SAMSONNE, mariée à *François Joſſet*, Seigneur de Kerfredoux.

XVII. JÉRÔME DE ROHAN, Seigneur du Poulduc & de Bellair, épouſa, par contrat du 9 Décembre 1610, *Julienne le Métayer*, dont: — ISAAC, qui ſuit; & ANNE, mariée, en 1638, à *Jean de Coetlagat*, Seigneur de Clégrio.

XVIII. ISAAC DE ROHAN, Seigneur du Poulduc, fut déclaré *Noble d'ancienne extraction*, & maintenu, avec ſes deux fils, dans la qualité de *Chevalier*, par Jugement des Commiſſaires pour la réformation de la Nobleſſe de Bretagne, le 29 Janvier 1669. Il avoit épouſé, par contrat du 1 Juin 1638, *Aliénor de Kerpoiſſon*, fille de *Jean*, Seigneur *de Kerpoiſſon*, & de *Jeanne de Kercabus*, de laquelle il eut: — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. JEAN, Chevalier, mort ſans enfans de *Marie de Trelle*, veuve de *Pierre Martin*, Seigneur de Châteaulon; — 3. & ANNE, femme de *François Broel*, Seigneur de Lanigry.

XIX. JEAN-BATISTE DE ROHAN, Chevalier, Seigneur du Poulduc, Capitaine d'une Compagnie de l'Arriere-ban de Nantes, épouſa, le 9 Août 1690, *Pélagie Martin*, Dame de Châteaulon, fille de *Pierre Martin*, & de *Marie de Trelle*, dont: — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. JEAN-LOUIS, Colonel de Cavalerie, & Exempt des Gardes-du-Corps du Roi d'Eſpagne; — 3. & PUDENTIANE, morte ſans alliance.

XX. JEAN-BATISTE DE ROHAN, II. du nom, Comte du Poulduc, Seigneur du Hanlix, de Kerballot, &c. Exempt des Gardes du Corps du Roi Catholique, & Brigadier de ſes Armées, a épouſé, en 1723, *Marie-Louiſe de Veltoven*, fille de *Guillaume de Veltoven*, Colonel de Dragons, tué à la bataille de Villa-Vicioſa en 1710, & de *Louiſe Caucabane*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. MARIE-DES NEIGES-JEAN-EMMANUEL, né le 19 Avril 1725, reçu Chevalier de Malte le 13 Mai 1752, Commandeur de Metz en 1756, & de la Feuille en

1772, puis Grand'Croix, & enfin élu Grand-Maître de cet Ordre le 9 Novembre 1775; — 2. Bonnaventure-François-Antoine; — 3. Cyriaque, qui étudioit, en 1748, au Collége des Jéſuites à la Fléche; — 4. Jean-Léonard-Gabriel-Raimond, qui étudioit auſſi, dans le même tems, à la Fléche; — 5. & Marie-Pélagie-Louiſe-Gabrielle-Ritte, née le 4 Janvier 1724, mariée, en 1737, au Comte *de Groeſquer*, Gentilhomme Breton.

Ce que nous venons de dire de cette branche eſt extrait de *Moréri*. Elle a été autrefois très-diſtinguée à la Cour d'Eſpagne, & elle ne ſubſiſte aujourd'hui que dans la perſonne du Grand-Maître de Malte actuel (1777). Ces Seigneurs du Pouldu portent : de Rohan, c'eſt-à-dire *de gueules, à neuf macles d'or, 3, 3 & 3 avec une bande.*

Seigneurs de Montauban.

AVERTISSEMENT.

La plupart des Hiſtoriens mettent les Montauban *au nombre des Seigneurs iſſus de la Maiſon de* Rohan; *mais il n'a paru juſqu'à préſent aucune preuve poſitive de cette deſcendance. Les titres de cette ancienne & illuſtre Maiſon ayant été brûlés par les troupes de* Charles VIII *en* 1487, *on n'a pu donner que des conjectures ſur ſa véritable origine. Nous ſuivrons ici, ſans rien garantir, le ſentiment de ceux qui la font deſcendre de* Josselin de Rohan, *mort en* 1251, *troiſieme fils d'*Alain III, *Vicomte de* Rohan. *Peut-être néanmoins que le mariage contracté, en troiſiemes noces, par Mahaut, veuve de* Josselin, *avec Alain de Montauban, a donné lieu de croire que les Seigneurs de ce nom deſcendoient des* Rohan *en ligne maſculine.*

VII. Josselin de Rohan, Seigneur de Montauban, fils d'Alain III, Vicomte de Rohan, & de *Françoiſe*, ſa ſeconde femme, mourut le 28 Septembre 1251. Il avoit épouſé *Mabile de Montfort* en Bretagne, fille de *Guillaume*, mort en 1229, & de *Nina*, ſa femme, qu'on croit de la Maiſon de *Roſtrenen*. Elle ſe remaria à *Joſſelin de la Roche-Bernard*, & mourut le 10 Avril 1265. De ſon premier lit elle eut : — 1. Olivier, qui ſuit; — 2. Alain, Chevalier, vivant en 1264; — 3. & Josselin, Evêque de Rennes, mort le dernier jour de Novembre 1234, enterré dans le Chapitre de l'Abbaye de Saint-Jacques de Montfort. Il peut avoir été l'aîné de ſes freres. MM. *de Sainte-Marthe* le diſent fils d'Alain, Baron de Montauban.

VIII. Olivier, Sire de Montauban, I. du nom, vivoit en 1248. On croit qu'il épouſa *Jeanne de Fougeres*, ſœur de *Raoul*, & fille de *Geoffroi de Fougeres*, & de *Mahaut de Porhoët*, au nom de laquelle il tranſigea avec *Raoul*, Seigneur de Fougeres. De ce mariage vint :

IX. Philippe, Sire de Montauban, mentionné dans deux titres de l'Abbaye de Saint-Meen de Gael, de l'an 1258, avec ſes trois fils, ſçavoir : — Olivier, qui ſuit; — Guillaume & Renaud.

X. Olivier, Sire de Montauban, II. du nom, vivoit en 1275, & eut pour enfans : — Alain, qui ſuit; — & Anne, mentionnée avec ſon frere dans un acte de 1287.

XI. Alain, Sire de Montauban, I. du nom, rappellé dans deux titres de l'Abbaye de Saint-Meen de Gael, ès années 1282 & 1285, tranſigea, étant à Ploermel, le Lundi après l'Aſcenſion 1285, avec *Raoul*, Sire *de Montfort* & de Gael, ſur des biens que *Guillaume*, Seigneur *de Loheac*, lui avoit donnés. Ses enfans furent : — Olivier, qui ſuit; — & Aliette, nommée dans l'acte de 1287.

XII. Olivier, Sire de Montauban, III. du nom, Chevalier, plaidoit contre l'Evêque de Saint-Malo en 1325, contre le Prieur de Brangolin en 1331, & contre *Pierre de Tournemine* en 1336. Il vivoit encore en 1338, & eut pour enfans : — 1. Jean, Sire de Montauban, qui ſuivit le parti de *Charles de Blois*; & accuſé d'intelligence avec les Anglois, le Roi Philippe de Valois le fit arrêter à Angers au mois d'Octobre 1343. Ayant enſuite été conduit à

Paris, il y eut la tête tranchée, la veille de Saint-André, avec pluſieurs autres Seigneurs Bretons, accuſés du même crime; — 2. ALAIN, qui continua la poſtérité, rapporté ci-après; — 3. & RENAUD, dont nous allons parler.

RENAUD DE MONTAUBAN épouſa *Amicie du Breil*, Dame du Bois-de-la-Roche & de Vauvert, fille de *Guillaume du Breil*, & de *Deniſe d'Anaſt*, dont: — 1. JEAN DE MONTAUBAN, Seigneur du Bois-de-la-Roche, qui tint le parti de *Charles de Blois*, avec ſes freres, & mourut ſans enfans; — 2. RENAUD, Seigneur du Bois-de-la-Roche après ſon ainé, Chevalier de grande valeur, Capitaine de Ploermel, où il fut établi le 13 Mai 1373. Il défit, près de cette place, les Anglois, qui tenoient le parti du Comte *de Montfort*; eut l'adminiſtration de la perſonne & des biens d'OLIVIER, Sire DE MONTAUBAN, ſon neveu; teſta au mois d'Août 1386; & mourut, la même année, ſans enfans de ſon épouſe *Jeanne de Montfort*, fille de *Raoul*, VI. du nom, Seigneur *de Montfort* en Bretagne, & d'*Aliénor d'Ancenis*; — 3. GUILLAUME, un des 30 Chevaliers Bretons qui combattirent, pour le parti de *Charles de Blois*, contre 30 Anglois; — 4. OLIVIER, qui s'attacha auſſi au parti de *Charles de Blois*, & mourut ſans alliance; — 5. JEANNE, héritiere des biens de ſa branche, mariée, par contrat de l'an 1335, à *Geoffroi de la Planche*, dit *de Saint-Denoval*, Seigneur de la Planche, ayeul de *Marie de la Planche*, femme de ROBERT DE MONTAUBAN, tige de la branche des Seigneurs du Bois-de-la-Roche; — 6. MARGUERITE, mariée à *Pierre*, Sire *de Bleheben*; — 7. CATHERINE, mariée, le 30 Mars 1336, à *Jean*, Seigneur *de Traceſſon*; — 8 & 9. ISABELLE & AMICIE, mortes ſans alliance.

XIII. ALAIN, Sire DE MONTAUBAN, II. du nom, ſuccéda à ſon frere JEAN en 1344, ſuivit le parti de *Charles de Blois*, mourut en 1359, & fut inhumé dans l'Égliſe des Freres Prêcheurs de Dinan, en la Chapelle dite *de Montauban*. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré: — OLIVIER, qui ſuit; — & JEANNE, mariée à *Gui de Laval*, Seigneur de Pacy, fils de *Jean de Laval*, Seigneur de Pacy, & d'*Aliénor le Bigot*, ſa ſeconde femme. Elle étoit veuve en 1396, qu'elle eut la tutelle de ſes enfans.

XIV. OLIVIER, IV. du nom, Sire DE MONTAUBAN, Seigneur de Romilly & de Marigny en Normandie, ſervit le Roi CHARLES V dans cette Province, en qualité de Chevalier-Banneret, avec 3 Chevaliers & 37 Ecuyers, en 1377 & 1378, & mourut en 1388. Il avoit épouſé *Jeanne de Maleſmains*, fille de *Gilbert*, Seigneur de Sacé, & de *Tiphaine de Courcy*. Elle lui avoit apporté en dot les Terres de Romilly, de Marigny, de Grenonville, Queneville & du Creſpon en Normandie, & décéda vers l'an 1383. Leurs enfans furent: — 1. OLIVIER, qui ſuit; — 2. RENAUD, mort avant ſa mere; — 3. GUILLAUME, qui eut en partage la Terre du Creſpon, & mourut ſans avoir été marié; — 4. AMAURI, mort auſſi ſans alliance; — 5. JEAN, mort du vivant de ſa mere; — 6. JEANNE, mariée à *Jean*, Seigneur *de la Teillaye*, Chevalier, dont elle étoit veuve le 27 Mai 1388, qu'OLIVIER DE MONTAUBAN, ſon frere, lui tranſporta les Seigneuries de Briſoettes, au Comté du Perche, de la Behardiere & de la Ferté, en préſence de *Mahaut d'Aubigné*, ſa femme, laquelle donna auſſi à JEANNE DE MONTAUBAN tout ce qu'elle avoit en la Seigneurie d'Aubigné, dépendant du Seigneur *de Châtillon*, en Vendelais, & ce qui lui appartenoit en la Terre de Fougeres & dans le Duché d'Anjou; — 7. & JULIENNE, Dame de Medrignac, mariée à *Jean du Châtellier*, Chevalier, Vicomte de Pommerith, lequel plaidoit, en 1402, contre GUILLAUME, Sire DE MONTAUBAN, ſon neveu.

XV. OLIVIER, V. du nom, Sire DE MONTAUBAN, Romilly, Marigny, Grenonville & Queneville, confirma, à la ſollicitation de ſa femme, le don fait par *Guillaume d'Aubigné*, ſon beau-pere, de la ville Alent à l'Abbaye de la Vieuville, par Lettres ſcellées de ſon ſceau, le 22 Février 1375; & retira, l'année ſuivante, la Seigneurie du Creſpon, que *Bernard de la Ferté*, co-héritier de la Dame *de Chourſes*, avoit aliénée; obtint délai, le 17 Novembre 1386, de faire la foi & hommage des Terres qu'il avoit au Bailliage du Côtentin, qui lui étoient échues par le décès de ſa mere; & mourut peu après. Il avoit épouſé *Mahaut d'Aubigné*, Dame de Landal, fille de *Guillaume*, Seigneur de Landal,

& de *Philippe*, ſon épouſe. De ce mariage vinrent : — 1. Guillaume, qui ſuit ; — 2. Bertrand, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Dauphin, Duc de Guienne. Il fut préſent, en 1411, au contrat de mariage de Guillaume, ſon frere ainé, avec *Bonne Viſconti* ; fut établi au Gouvernement de la Prévôté de Paris, avec *Tannegui du Chaſtel*, au mois d'Août 1413 ; reçut pluſieurs gratifications du Duc *de Guienne* en 1415 ; & mourut la même année à la bataille d'Azincourt ; — 3. Robert, auteur de la branche des Seigneurs du Bois-de-la-Roche, rapportée ci-après ; — 4. Renaud, Seigneur du Creſpon & de Marigny, qu'il eut en partage, & dont il fit hommage le 14 Octobre 1394 ; — 5. Jean, premier Echanſon du Dauphin, Duc de Guienne, qui le gratifia, en 1415, d'une ſomme, pour être plus honnêtement à ſon ſervice, & ſe mettre en équipage contre les Anglois ; — 6. Isabelle, *aliàs* Jeanne, mariée à *Jean Boutier*, Seigneur du Château d'Aſſy, dont elle fut la ſeconde femme, & en eut un fils & une fille ; — 7. & Marie, Demoiſelle d'honneur de la Reine Isabelle de Baviere, qui lui donna, le jour de ſes noces, en 1415, avec *David de Poix*, Sire de Brimeu, juſqu'à la valeur de 500 liv. en vaiſſelle d'argent : le Dauphin lui fit auſſi préſent de trois piéces de velours broché, de la valeur de 135 livres, pour lui faire une robe.

XIV. Guillaume, Sire de Montauban, Chevalier, Seigneur de Romilly, Marigny & Landal, Chancelier de la Reine Isabelle de Baviere, donna, le 20 Août 1397, à Robert, ſon frere puiné, en partage, les Seigneuries de Grenonville & de Queneville pour les tenir de lui ; fut reçu à l'Entriguier, le 21 Septembre 1389, avec deux Chevaliers & 46 Ecuyers dans la Compagnie du Connétable *de Cliſſon* pour paſſer en Angleterre ; eut, en 1402, différend avec *Jean du Châtellier*, Vicomte de Pommerith, ſon oncle maternel, au ſujet de la ſucceſſion de *Jeanne de Maleſmains*, ſon ayeule ; accompagna *Jean VI*, Duc *de Bretagne*, lorſqu'il fit hommage au Roi le 7 Janvier 1403 ; & échangea ſes Terres de Linieres, la Doucette & Creſpon contre celles de Plancoët & de Montbran, qui lui furent cédées par *Tiphaine du Gueſclin*, femme de *Pierre de Tournemine*, Seigneur de Jaczon, par acte paſſé à Dinan le 15 Mai 1411. Il mourut en 1432, & avoit épouſé 1°. *Marguerite de Loheac*, fille d'*Eon*, Seigneur *de Loheac* & de la Roche-Bernard, & de *Béatrix de Craon* ; & veuve de *Jean*, Seigneur *de Maleſtroit*, à laquelle Guillaume de Montauban, ſon mari, aſſigna pour ſon douaire, par acte du 12 Janvier 1406, la Seigneurie de Landal. Il épouſa, 2°. par contrat du 22 Août 1411, *Bonne Viſconti*, dite *de Milan*, fille de *Charles Viſconti*, Seigneur de Parme & de Creme, & de *Béatrix d'Armagnac*. Ce mariage ne fut accompli qu'en 1414, & conclu par le Roi Charles VI & la Reine, ſa femme. Ce Prince donna à *Bonne Viſconti* 30 mille livres, dont 20 mille ſeroient converties en héritage qui lui demeureroit propre, & aux enfans qui naîtroient de ce mariage, & les 10 mille livres reſtantes ſeroient en la diſpoſition de ſon mari, qui lui aſſigna pour ſûreté de ſon douaire 30 mille livres de Terres ſur les Seigneuries de Landal, Romilly & Marigny. Elle fit hommage de la Seigneurie de Landal à l'Evêque de Dol en 1433. Du premier lit il eut : — 1. Béatrix de Montauban, femme de *Jean*, Seigneur *de Rieux* & de Rochefort, fils de *Jean II*, Sire *de Rieux*, & de *Jeanne de Rochefort*, morte ſans enfans ; & du ſecond lit : — 2. Jean, qui ſuit ; —— 3. Artus, Bailli du Côtentin en 1450, qui prit d'abord le parti des armes ; fut le favori de *François I*, Duc *de Bretagne*, & le principal auteur de la mort de *Gilles de Bretagne*, Seigneur de Chantocé, frere du Duc. Pour éviter la peine due à ſon crime, il ſe fit Céleſtin à Marcouſſis, d'où le Roi Louis XI, qui le favoriſoit, le retira pour le faire Archevêque de Bordeaux, où il fit ſon entrée le 18 Novembre 1467. Il mourut à Paris en 1478, & fut inhumé, ſur la fin du mois de Mars, dans l'Egliſe des Céleſtins. L'on voit ſon tableau ſur la cheminée de la ſalle du chauffoir des Céleſtins de Marcouſſis. Ses armes y ſont repréſentées : *écartelé au 1 & 4 de* Montauban, *au 2 & 3 contr'écartelé au 1 & 4 d'argent, au lion de gueules ; au 2 & 3 de gueules, au lion d'or*, qui eſt d'Armagnac ; *& ſur le tout de* Milan ; —— 4. Marie, femme de *Jean Malet*,

Digitized by Google

VI. du nom, Seigneur de Graville & de Marcouſſis, Chambellan du Dauphin, fils de *Jean Malet*, V. du nom, Fauconnier, Panetier & Grand-Maître des Arbalêtriers de France, & de *Jacqueline de Montagu*, ſa ſeconde femme; — 5. ISABELLE, épouſe de *Triſtan du Perrier*, Seigneur de Quintin, du Perrier & de la Roche-Diré, fils aîné de *Geoffroi du Perrier*, Seigneur de la Roche-Diré, & d'*Iſabeau de la Motte*; — 6. BÉATRIX, mariée, le 13 Septembre 1435, à *Richard*, Seigneur *d'Epinay* en Bretagne, fils de *Robert*, II. du nom, Seigneur d'Epinay, & de *Marguerite de la Courbe*; — 7. & LOUISE, alliée à *Gui de la Motte*, Seigneur de Vaucler, de Lorfeit & de Villegaſt, vivant en 1436.

XVII. JEAN, Sire DE MONTAUBAN, Seigneur de Romilly, de Marigny & de Landal, Maréchal de Bretagne ſous les Ducs *Pierre* II & *François* II, puis fait Amiral de France par le Roi LOUIS XI; Bailli du Côtentin, Grand-Maître & Réformateur des Eaux & Forêts de France en 1461, portoit: *écartelé au* 1 & 4 *de* ROHAN; *au* 2 & 3 *de* MILAN. Il fut encore Gouverneur de la Rochelle en 1463, mourut, au mois de Mai 1466, en la ville de Tours, après avoir fait ſon teſtament le 28 Avril précédent, & fut inhumé aux Carmes de Dol en Bretagne. Il avoit épouſé *Anne de Kerenrais*, Dame dudit lieu & de la Rigaudiere, veuve, ſans enfans, d'*Olivier*, Vicomte *de Coetmen*, & fille unique d'*Eon*, Seigneur *de Kerenrais*. Elle fit, le 9 Janvier 1450, autoriſée par ſon ſecond mari, un contrat d'échange avec *Michel de Parthenay* & *Perrine de la Boiſſiere*, ſa femme. Elle mourut en 1499, & eut de ſon ſecond lit:

XVIII. MARIE, Dame DE MONTAUBAN, de Landal, de Romilly & de Marigny, laquelle épouſa, par contrat du 24 Avril 1443, LOUIS DE ROHAN, I. du nom, Seigneur de Guémené-Guingamp, de la Rochemoiſan, &c. à qui elle porta la Terre de Montauban & les autres biens de ſa branche. Voyez le degré XIV des Seigneurs de Guémené.

JOSSELIN, chef de cette branche de Montauban, portoit: DE ROHAN, *briſé d'un lambel d'argent de quatre piéces.*

Seigneurs du BOIS-DE-LA-ROCHE.

XVI. ROBERT DE MONTAUBAN, troiſieme fils d'OLIVIER, V. du nom, Sire DE MONTAUBAN, & de *Mahaut d'Aubigné*, fut Seigneur de Grenonville & de Queneville, par partage fait le 20 Août 1397, & du Bois-de-la-Roche & de la Planche, par ſa femme; reçu Bailli du Côtentin, quoique abſent, en 1415; ſervit, ſous le Connétable *de Richemont* en 1425, en qualité de Chevalier-Banneret avec 4 Chevaliers & 28 Ecuyers de ſa Compagnie; ſe trouva au ſiége d'Orléans en 1429; fit ſon teſtament le 4 Octobre 1440; élut ſa ſépulture dans ſa Chapelle de Néant; nomma pour exécuteur teſtamentaire JEAN, Seigneur DE MONTAUBAN, ſon neveu; & mourut la même année. Il avoit épouſé, par diſpenſe du Pape, comme parent au IVe degré, *Marie de la Planche*, Dame du Bois de-la-Roche, de Binio, du Boiſbaſſet & de Vauvert, fille unique de *Roland de la Planche*, dit *de Saint-Denoval*, & petite-fille de *Geoffroi de la Planche*, & de JEANNE DE MONTAUBAN. Elle ſurvéquit ſon mari. Des Mémoires portent qu'elle ſe remaria à *N... Colet*, Chevalier, Seigneur de la Ville-au-Noyer, & mourut en 1448. De ſon premier lit vinrent: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, dit *le Jeune*, Seigneur de la Planche, dans la paroiſſe de Henonbihan au Comté de Penthiévre, par donation de ſa mere du 7 Mai 1443, à condition qu'il tiendroit cette Terre de ſon frere aîné; — 3. & MARIE, alliée, par traité du 4 Juillet 1434, avec *Philippe de Viereville*, Seigneur de Creuilly, mort en 1456. Elle eut en dot la Terre du Boiſbaſſet.

XVII. GUILLAUME DE MONTAUBAN, Seigneur du Bois-de-la-Roche, de Grenonville & Queneville, fut marié, du vivant de ſon pere, à *Jeanne de Bochereuil*, fille aînée de *Robert de Bochereuil*, Seigneur de la Cicaudaye & de Sens, Sénéchal de Rennes & de Nantes, Chancelier de Bretagne, & de *Mauricette de Montfort*. Elle mourut à Parthenay en Poitou le 20 Décembre 1429, laiſ-

ſant : —— 1. Guillaume, qui ſuit ; — 2 & 3. Robert & Guyon, partagés en Normandie, chacun de 120 livres de rente ; —— 4. & Marie, alliée, en 1458, à *Jean de Keradreux*, Seigneur de Neufvillette & des Aulnais, fils de *Jean de Keradreux*, & d'*Olive de Bodegat*.

XVIII. Guillaume de Montauban, II. du nom, Seigneur du Bois-de-la-Roche, Baron de Grenonville, de Sens, de Binio, de la Chapelle, du Loroux & de Boterel, mourut en 1486. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne de Keradreux*, fille de *Jean*, & d'*Olive de Bodegat*, ci-deſſus mentionnés, & ſœur de *Jean de Keradreux*, Seigneur de Neufvillette, époux de Marie de Montauban ; 2°. *Orfraiſe de Serant*, Dame de Tromeur, fille de *Jean de Serant*, Seigneur de Tromeur, & de *Jeanne de Comenan* : elle étoit veuve, en premieres noces, de *Simon Delhoye*, Capitaine de Hennebon ; & en ſecondes, de *Henri Hingant*, Seigneur de Floville ; & mourut le 11 Janvier 1452. Il épouſa, 3°. le 2 Août 1467, *Françoiſe*, Dame *du Caſſo*, & de la Vaerriere, veuve de *Pierre de Severac*, & de *François du Plantis*, ſes deux premiers maris : elle étoit fille de *Pierre*, Seigneur *du Caſſo*, & de *Jeanne de Freſnay*. Il n'y eut point d'enfans de ce troiſieme lit ; mais du premier : — 1. Philippe, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. Esprit de Montauban, Chevalier, Capitaine de 50 lances du Duc *de Bretagne*. Il commanda dans la Ville & Château de Dol, où il fut aſſiégé par le Comte *de Montpenſier* au mois d'Août 1487, lors de la guerre de *François II*, Duc *de Bretagne*, avec Charles VIII ; rendit depuis de grands ſervices au Roi, & ne laiſſa qu'un fils nommé Louis, qui étoit ſous la tutelle de Philippe de Montauban, ſon oncle, en 1512 ; — 3. Marguerite, mariée, environ l'an 1460, à *Georges l'Eſpervier*, Seigneur de la Bouvardiere, de Briort & de la Chapelle-ſur-Erdre, fils de *Robert l'Eſpervier*, Sénéchal de Nantes ; —— 4. Jeanne, mariée, par contrat du 22 Avril 1460, à *Bertrand*, Seigneur *du Boiſriou* ; — 5. Marie, femme 1°. de *Guillaume*, Seigneur *de Tiercent* ; & 2°. de *Gilles de Condeſt*, Seigneur de la Morteraye, fils de *Jean de Condeſt*. Elle eut en mariage 100 liv. de rente ſur la Terre de Binio ; — 6. & Hilaire, mariée à *N... d'Avaleuc*, Seigneur de la Grée.

XIX. Philippe de Montauban, Baron de Grenonville, Vicomte du Bois-de-la-Roche, de Queneville, de Sens, de Binio, &c. Chevalier, Conſeiller & Chambellan de *François* II, Duc *de Bretagne*, ſon Lieutenant-Général en la ville de Rennes pendant la guerre avec la France, Chancelier de Bretagne, dont il prêta ſerment le 5 Novembre 1487 ; ſervit beaucoup à conclure le mariage d'*Anne*, Ducheſſe *de Bretagne*, avec le Roi Charles VIII, qui lui donna depuis pluſieurs emplois honorables & de grande importance. Sa charge de Chancelier ayant été ſupprimée en 1494, on lui donna le titre de Gouverneur & de Garde de la Chancellerie de Bretagne. Il acquit les Terres de *Saint-Brice* & de *la Chaſtiere*, qu'il fit ériger en *Baronnie*, & celle du *Bois-de-la-Roche* en *Vicomté* ; & mourut le 1 Juillet 1516. Il avoit épouſé 1°. *Marguerite le Borgne*, veuve de *Roland de Leſcoët*, Seigneur de Queriperez, Grand-Veneur de France, & fille de *Robert le Borgne*, & de *Tiphaine de Kerenrais*, Dame de Coëtcanton & de Kernaſſer ; & 2°. *Anne du Châtellier*, Dame des Eſtres, veuve de *Gilles de Rieux*, Seigneur de Châteauneuf, & fille de *Vincent du Châtellier*, Vicomte de Pommerith, Baron de Marée, Seigneur de Leſnen & de Miniac, & de *Madelene de Villiers-du-Hommet*. Il ne laiſſa que deux filles, ſçavoir, du premier lit : —— Marguerite de Montauban, Vicomteſſe du Bois-de-la-Roche, Baronne de Grenonville, Dame de Queneville qu'elle porta à ſon mari *Jacques de Beaumanoir*, Vicomte de Pledran, dont elle eut — *François de Beaumanoir*, Vicomte du Bois-de-la-Roche, &c. mort ſans enfans, qui eut pour héritiere Catherine, ſa tante ; & du ſecond lit : — Catherine de Montauban, qui recueillit la ſucceſſion entiere de ſes pere & mere après la mort de *François de Beaumanoir*, ſon neveu, & épouſa *René de Volvire*, Baron de Ruffec, Seigneur de la Roche-Serviere, fils de *François de Volvire*, Baron de Ruffec, & de *Françoiſe d'Amboiſe*, ſa troiſieme femme. C'eſt ainſi que la Terre du

Bois-de-la-Roche & les autres biens de cette branche ſont entrés dans la Maiſon de *Volvire*.

Les Seigneurs DU BOIS-DE-LA-ROCHE portoient : *écartelé au 1 & 4 pallé d'or & de gueules ; au 2 & 3 faſcé d'or & de gueules ; & ſur le tout de gueules, à 9 macles d'or, au lambel d'argent de 4 piéces.*

ROMANS (DE), en Provence.

Suivant un Certificat, donné en la Ville & Principauté de Martigues, par *Paul Gilloux*, *Pierre Vidal*, & *Pierre Anthoine*, Conſuls de la même Ville, Conſeillers du Roi, & Lieutenans-Généraux de Police, le 30 Avril 1744, contreſigné *Coulet*, Secrétaire, & viſé de M. *de la Tour*, premier Préſident & Intendant en Provence, en faveur de *noble* JEAN-FRANÇOIS DE ROMANS, Seigneur de Cameiller, & Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, il paroit que cette Famille eſt une des plus anciennes & des plus honorables de cette Ville, dont elle eſt originaire ; que JEAN-ANTOINE DE ROMANS, pere de ſon triſayeul, portoit l'épée par ſa qualité, & avoit commandé dans la Ville ; que ſes deſcendans ont toujours vécu avec diſtinction & ſans dérogeance ; que le pere dudit Sieur DE ROMANS, mort depuis 1729, avoit été Major & Capitaine d'Infanterie, & avoit épouſé une fille d'Officier ; que ſon ayeule paternelle étoit *Bardelin*, d'une noble Famille de la ville d'Aix ; & que la Famille dudit Sieur DE ROMANS eſt alliée, entr'autres, à celle de *Bouquier*, ancienne Nobleſſe de la ville de Marſeille, & des deux côtés à celle de *Broglie*, de la même ville de Martigues, de laquelle eſt le Maréchal de ce nom, chef de la branche établie à Paris.

Noble JEAN-FRANÇOIS DE ROMANS, Seigneur de Cameiller, Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, mort ſans poſtérité, avoit pour frere

Noble MICHEL DE ROMANS, qualifié *Officier-Major du Régiment de Bretagne*, dans un Certificat qui lui fut délivré à Martigues le 15 Octobre 1749, par M. *Coulet*, Subdélégué, en ladite Ville, de M. *de la Tour-de-Gléné*, premier Préſident & Intendant en Provence, & viſé de ce dernier, étant au bas d'une copie collationnée de celui ci-deſſus cité, par M. *Brignols*, Secrétaire du Roi, Audiencier en la Chancellerie du Parlement de Provence. Il a été d'abord Lieutenant au Régiment de Bretagne juſqu'en 1758 ; ſucceſſivement Chevalier de Saint-Louis ; Capitaine-Aide-Major au même Régiment ; puis Major dans celui des Volontaires *de Clermont*, lors de ſa création, devenu depuis Légion de Condé : il a été fait Lieutenant-Colonel de ce Corps par Commiſſion du 1 Mars 1760 ; & Brigadier des Armées du Roi, par Brevet du 22 Janvier 1769.

Les armes de cette Famille ſont : *d'or, à une aigle éployée de ſable.* Supports & cimier, 2 *lions & un demi-lion, auſſi de ſable, couronne de Marquis.*

* RONCHEROLLES, en Normandie : Maiſon des plus illuſtres du Royaume, tant par ſon ancienneté que par ſes alliances, qui tire ſon nom de la Terre & Seigneurie de RONCHEROLLES, qu'elle poſſede depuis un tems immémorial, ſituée dans le Vexin, à 6 lieues de Rouen, à 2 lieues du Pont Saint-Pierre & du Prieuré de deux Amans.

Pluſieurs Auteurs, dit l'Edition de *Moréri* de 1759, lui donnent pour ayeuls maternels les Empereurs FRÉDERIC *Barberouſſe* & ISAAC LANGE, & les Rois LOUIS *le Gros*, LOUIS *le Jeune*, SAINT-LOUIS, PHILIPPE *le Hardi*, & le Roi JEAN. On voit inconteſtablement que depuis plus de 800 ans cette Maiſon s'eſt toujours ſoutenue tant par ſes Terres conſidérables & ſes grandes alliances, que par les diſtinctions ſingulieres & honorifiques que lui ont méritées ſon zele & ſon attachement pour le ſervice de nos Rois dans tous les tems.

C'eſt une vérité que LOUIS XIV a bien voulu reconnoître par ſes Lettres-Patentes de confirmation du droit & prérogative de Conſeiller d'honneur né

au

au Parlement de Rouen, accordé, en 1692, à Claude de Roncherolles, Marquis du Pont-Saint-Pierre, comme aîné de ſa Maiſon, & ſucceſſivement à perpétuité à tous les aînés des branches qui la compoſent, en conformité d'autres Lettres-Patentes qui avoient été auparavant accordées en faveur de cette Maiſon par les Rois Henri III & Louis XIII, dans leſquelles Sa Majeſté s'exprime en ces termes : *Voulant gratifier & favorablement traiter tous ceux de la Maiſon de* Roncherolles, *très-illuſtre, tant par ſa très-haute nobleſſe & ſon ancienne Chevalerie, que par les grandes charges qui ont été poſſédées par pluſieurs d'eux dans notre Royaume depuis plus de 800 ans, & les ſervices importans qu'ils ont rendus à nos prédéceſſeurs Rois à la Couronne avec un zele & une fidélité toujours inviolables, même depuis notre avénement à ladite Couronne dans les tems les plus difficiles ; enſorte qu'ayant ſi bien mérité de l'Etat, il eſt juſte de leur donner des marques de la reconnoiſſance qui en eſt due, &c.*

Un témoignage auſſi auguſte n'étoit point ſans fondement, puiſqu'on trouve dans de très-anciens manuſcrits qu'un Aimar de Roncherolles, qualifié *Miles*, étoit du nombre des Seigneurs qui accompagnerent Charlemagne à Rome, lorſqu'il ſe fit couronner Empereur en 800 ; qu'un autre Roncherolles défendit, en 845, l'entrée de la Seine contre une troupe de pirates Danois, commandés par un *Eric*, qui, ayant forcé le paſſage, vint piller la ville de Rouen ; & qu'un autre Roncherolles fut envoyé, en 938, par le Roi Louis IV, dit *d'Outremer*, à l'Empereur Othon pour lui demander la Princeſſe ſa ſœur en mariage. Au défaut des titres que les différentes révolutions arrivées en la Province de Normandie ont fait perdre, & qui pourroient fournir de grands éclairciſſemens ſur les anciens Seigneurs de cette Maiſon, on a recours aux monumens qu'ils ont laiſſé de leur piété & de leur libéralité envers pluſieurs Egliſes, & ſur tout envers le Prieuré des Deux-Amans, qui étoit dans le voiſinage de leurs Terres, & où étoit leur ſépulture ordinaire. *Moréri*, que nous ſommes obligés de ſuivre, n'ayant point reçu de *Mémoire* particulier, en commence la Généalogie à Pierre, qui ſuit.

I. Pierre de Roncherolles, I. du nom, que les titres du Prieuré des Deux-Amans qualifie *Egregius vir Petrus* de Roncherolles, *Miles* : ils marquent ſon décès au 12 Août 990. Il eut pour ſucceſſeur :

II. Roger, Seigneur de Roncherolles, Chevalier, que le même Monaſtere reconnoît pour un de ſes bienfaiteurs, auſſi bien que ſa femme, nommée *Béatrix*, qui donna à ce Prieuré, en 1031, un acre de Terre ſitué à Anfreville, pour la fondation de ſon anniverſaire. Il mourut en 1050, & eut pour enfans : —— Roger, qui ſuit ; — & Geoffroi de Roncherolles, dit *de Villers*, qui accompagna Guillaume *le Bâtard* à la conquête d'Angleterre, où ce Prince lui donna de grands biens, & où ſa poſtérité, qui conſerva les armes de Roncherolles, a tenu un rang diſtingué.

III. Roger, Seigneur de Roncherolles, II. du nom, imitant la piété de ſes peres, fit pluſieurs donations au Prieuré des Deux-Amans, & entr'autres, en 1120, celle de la dîme de ſes moulins. Les Lettres qu'il en paſſa furent ſcellées de ſon ſceau, auquel pendent des lacs de ſoie, repréſentant d'un côté les armes de Roncherolles, & de l'autre, un homme armé de toutes piéces, monté ſur un cheval bardé, avec cette inſcription : *Sigillum Rogerii* de Roncherolles. Il mourut la même année 1120, & fut inhumé dans une Chapelle, à côté du grand Autel de ce Monaſtere. Il eut pour fils :

IV. Thibaud, Sire de Roncherolles, qui, ſuivant les anciens titres du Prieuré des Deux-Amans, y fit auſſi pluſieurs donations, depuis l'an 1126 juſqu'en 1140, & fut inhumé dans la même Chapelle que ſon pere. Son fils fut :

V. Pierre, Sire de Roncherolles, II. du nom, dont la mémoire, au rapport de *du Cheſne* & *la Roque*, s'eſt conſervée dans un titre de 1170, où il eſt nommé *Petrus* de Roncherolles. Il prit alliance dans l'illuſtre Maiſon de *Melun*, &, ſelon d'anciens *Mémoires*, appuyés ſur la tradition, il eut pour enfans : — 1. Mathieu de Roncherolles, qui, au décès de *Jeanne*, ſa femme, ſe fit

Religieux dans l'Abbaye de Valmont, après avoir diſtribué ſes biens à JEAN & RENAUD, ſes fils, qui ne laiſſerent point de poſtérité, & ſont mentionnés avec MATHIEU, leur pere, dans un titre de 1180; — 2. & GUILLAUME, qui ſuit.

VI. GUILLAUME, Sire DE RONCHEROLLES, I. du nom, ſuccéda à ſes neveux dans tous les biens de ſa Maiſon, ſuivant d'anciens *Mémoires*, & en continua la poſtérité. En 1688, on trouva ſous les ruines de l'ancien Château de Roncherolles un cachet, que la Famille conſerve, & qu'on a tout lieu de croire avoir été celui de ce GUILLAUME, Sire DE RONCHEROLLES. L'écu eſt couché & porte les *deux faſces*, qui ſont les armes de ſa Maiſon: on y voit *un lambel*, briſure dont ſe ſervoit ce Seigneur, parce qu'il avoit un frere & des neveux vivans. Le caſque eſt *à l'antique*, la *couronne tréflée*, ſurmontée en cimier *d'une aigle iſſant*, & autour ſont écrits ces mots: *S. Guill.* SIRE DE RONCHEROLLES, *Chr.* On lui donne communément deux enfans: — ROGER, qui ſuit; — & THIBAUD, nommé, dans des titres de l'an 1216, *Miles.*

VII. ROGER, Sire DE RONCHEROLLES, III. du nom, donna au Prieuré des Deux-Amans, le patronage de la Cure de Veneſtanville, au pays de Caux, l'an 1206. Il fonda, la même année, une Chapelle, dédiée à *Saint-Laurent*, dans ſon Château de Roncherolles, & en donna le patronage audit Prieuré. La Charte de cette fondation, où il eſt qualifié *Rogerius Miles* DE RONCHEROLLES, eſt ſcellée de ſon ſceau, ſur lequel il eſt repréſenté à cheval, tenant l'épée d'une main, & de l'autre le bouclier de ſes armes. Il donna, en 1207, à ce même Monaſtere, le patronage de la Cure d'Andé, & eſt nommé dans une ancienne piéce, qui a pour titre *Feoda Normaniæ*. Suivant quelques Généalogiſtes, il avoit épouſé *Jeanne Clément-du-Metz*, d'une Maiſon qui a donné pluſieurs Maréchaux de France, dont il eut: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. ROGER, nommé dans les anciens actes comme frere puîné de GUILLAUME; — 3 & 4. JEAN & HUGUES, auſſi nommés comme freres dans un acte de 1237.

VIII. GUILLAUME, Sire DE RONCHEROLLES, II. du nom, confirma, en préſence de l'Archevêque de Rouen, toutes les donations faites par ſes prédéceſſeurs au Prieuré des Deux-Amans, & y ajouta de nouveaux bienfaits. Cette donation, où il eſt qualifié *Guillelmus* DE RONCHEROLLES, *Miles*, & où il eſt fait mention de ROGER, ſon pere, eſt ſcellée du ſceau de ſes armes, & datée du 3 des Calendes de Mars de l'année 1220. Selon l'ancienne tradition, il épouſa une fille de l'illuſtre Maiſon de *Crequy*, dont: — GEOFFROI, qui ſuit; — & SIMON, nommé avec ſa femme & ſes deux enfans, dans un acte de 1280, *Dominus Simon de Ronqueroliis, Miles, & Domina Iſabella, ejus uxor, & Petrus & Juliana eorum liberi.*

IX. GEOFFROI, Sire DE RONCHEROLLES, I. du nom, Chevalier, confirma, en 1251, au Prieuré des Deux-Amans le patronage de la Chapelle de Saint-Laurent, & en augmenta la fondation. Il eſt qualifié *Chevalier* dans ce titre, ainſi que dans un compte rendu, en 1254, par *Jean*, Bailli de Giſors. Il étoit Sénéchal de Beaucaire ès-années 1258, 1259 & 1260, emploi qui n'étoit donné qu'aux plus grands Seigneurs, & dans lequel il eut pour ſucceſſeur, en 1261, *Geoffroi de la Cour-Ferrand*, comme on l'apprend des Archives des Domaines de Montpellier. Il fut établi, dans le même tems, Bailli de Vermandois, ainſi qu'il appert des comptes qu'il en rendit en 1260, 62 & 1265, où il eſt nommé *Geoffredus* DE RONCHEROLLES, *Miles, Veromandenſis Ballivius*; & fut pris pour arbitre, avec *Jean*, Comte *de Soiſſons*, d'un différend entre *Jérôme*, Abbé de Saint-Médard de Soiſſons, & *Baudouin*, Avoué de ſon Abbaye. On lui donne pour femme, une fille de la Maiſon de *Lalain*. Il eut pour fils: — GEOFFROI, qui ſuit; — & GUILLAUME, tige des Barons du Pont-Saint-Pierre, &c. rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

X. GEOFFROI, Sire DE RONCHEROLLES, II. du nom, dit *le Jeune*, pour le diſtinguer de ſon pere, que l'on appelloit GEOFFROI *le Vieil*, eſt ainſi nommé dans l'inſcription qui ſe voyoit ſur ſa tombe, dans la Chapelle où étoit la ſépulture de ſes ancêtres, aux Deux-Amans, & qui portoit: *Cy gît* GEOFFROI DE RONCHEROLLES, *Chevalier, le Jeune, qui trépaſſa le 12 Février l'an de grace*

1289. C'eſt ce qui conſte par un certificat des Religieux de Deux-Amans, donné devant *Tiberge*, Tabellion, le 9 Décembre 1614. La qualité de *Chevalier* qui lui eſt donnée dans cette inſcription, ſe trouve encore dans le Regiſtre *Olim* du Parlement de la Pentecôte de l'an 1269, où il eſt dit qu'*Amauri de Meulent*, & *Jeanne*, Dame *de Roulleboiſe*, le prirent, avec *Jean de Mucegros*, pour arbitre de leur différend. Il laiſſa, pour fils unique :

XI. GUILLAUME, Sire DE RONCHEROLLES, III. du nom, qui fit quelques donations au Prieuré des Deux-Amans en 1291. L'an 1301, il fut arbitre entre les Religieux de ce Monaſtere, & *Regnauld de Muids*, Chevalier. Il ſervit dans les guerres de ſon tems, mourut en 1318, & fut inhumé au Prieuré des Deux-Amans, dans la Chapelle de ſes prédéceſſeurs, comme il appert du certificat ci-deſſus cité, où il eſt dit que l'inſcription ſur ſa tombe portoit : *Cy gît Meſſire* GUILLAUME DE RONCHEROLLES, *Chevalier, qui trépaſſa l'an de grace* 1318, *au mois de Septembre.*

Barons du PONT-SAINT-PIERRE.

X. GUILLAUME, Sire DE RONCHEROLLES, IV. du nom, ſecond fils de GEOFFROI I, ſuccéda à ſon neveu dans tous les biens de ſa Maiſon. Il eſt nommé dans les Regiſtres des Fiefs, tenus du Roi l'an 1326, à l'article de la Châtellenie de Giſors. Par une reconnoiſſance qu'il donna à l'Evêque de Chartres, pour une de ſes Terres, on voit qu'il vivoit encore en 1357. Il mourut fort âgé, & fut inhumé au Prieuré des Deux-Amans. Il avoit épouſé *Mahaut de Chelles*, d'une ancienne Maiſon du pays de Soiſſonnois, fille de *Jean de Chelles*, Seigneur de Cuſies, &c. & de *Peronelle*, ſa femme, dont : —— 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GEOFFROI, qui partagea, en 1368, avec ſon frere, la ſucceſſion de leur pere ; — 3. & PÉTRONILLE, mariée à *Louis de Melun*, Seigneur de la Grange, dont elle devint veuve. Elle teſta le 2 Août 1349, ſuivant les titres de la Maiſon de *Melun*, où elle eſt appellée RONQUEROLLES, d'après la dénomination des titres latins *de Ronqueroliis*. La convenance des tems & le nom de PÉTRONILLE, qui eſt le même que celui de *Peronelle*, que portoit la belle-mere de GUILLAUME DE RONCHEROLLES, IV. du nom, ne permettent pas de douter qu'elle fut ſa fille, à laquelle on aura donné le nom de ſon ayeule maternelle.

XI. JEAN, Seigneur DE RONCHEROLLES & de pluſieurs autres Terres, fut employé dans les plus grandes affaires du Royaume. Il eſt dit, dans les Annales de France, qu'il fut un des Seigneurs que le Roi CHARLES VI nomma pour aller en Angleterre, pour en ramener & conduire en France Madame ISABEAU DE FRANCE, ſa fille, veuve de RICHARD II, Roi d'Angleterre. Il ſervit avec diſtinction dans les guerres de ſon tems, & en 1371, avec *Jean de Léon*, ſous le Connétable *du Gueſelin*. Le 26 Août 1383, il fut reçu avec 7 Ecuyers à Liſtrun, ſous *Hutin d'Aumont*. Dans tous les actes qui reſtent de lui, il eſt qualifié *Chevalier*. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Novembre 1367, *Iſabelle de Hangeſt*, héritiere des Baronnies de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre (*a*), & fille d'*Aubert de Hangeſt*, & d'*Alix de Harcourt*. Par ce mariage, JEAN DE RONCHEROLLES fit entrer dans ſa Maiſon les Baronnies de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, d'où lui & les aînés de cette Maiſon, furent depuis connus ſous le nom de *Heuqueville* & du *Pont-Saint-Pierre*. Ses enfans furent : —— 1. GUILLAUME, qui ſuit ; —— 2. JEAN, reçu, avec 13 Ecuyers, le 2 Juillet 1413, à Peronne, ſous le Connétable *d'Albret* ; —— 3. JEANNE, mariée, par contrat du 23 Octobre 1402, à *Guillaume de Houdetot*, Seigneur dudit lieu, Chevalier, Chambellan du Roi & Bailli de Rouen ; —— 4. & GUILLEMETTE, femme de

(*a*) Par ſa quatrieme ayeule, *Iſabelle de Châtillon*, elle deſcendoit de ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, fils de LOUIS *le Gros* ; & *Alix de Harcourt*, mere de cette *Iſabelle de Hangeſt*, avoit auſſi l'avantage, par ſon ayeule, *Alix de Brabant*, de deſcendre de ce même Roi, & des Empereurs FRÉDERIC *Barberouſſe* & ISAAC LANGE.

Jean de Calleville, Seigneur de Douville, Chevalier, Chambellan du Roi & du Duc d'Orléans.

XII. Guillaume, Seigneur de Roncherolles, V. du nom, Baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, rendit de grands ſervices dans les guerres de ſon tems, contre les Anglois; fut un de ceux qui ſe jetterent dans la ville de Harfleur pour en ſoutenir le ſiége; & fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épouſé *Marguerite de Léon*, Dame de Hacqueville, qui, par *Jeanne de Rohan*, ſa biſayeule, deſcendoit de *Conſtance de Bretagne*, petite-fille de *Conan* III, Duc *de Bretagne*. Elle étoit fille unique & héritiere de *Guillaume de Léon*, Seigneur de Hacqueville, Baron de Cretot, d'Auſſey & de Fontaine-ſur-Loing, & de *Jeanne*, Dame *de Ferrieres*, &c. Etant devenue veuve, & obligée de quitter ſon Château de Roncherolles, elle ſe retira, avec ſes enfans, à Gaillon, parce que leurs Terres avoient été priſes par les Anglois, à cauſe de leur attachement au parti du Roi de France. Elle eut cinq enfans, ſçavoir: —— 1, 2 & 3. Jean, Guillaume & Charles, qui périrent au Château Gaillard-d'Andely, aſſiégé par les Anglois; —— 4. Louis, qui ſuit; —— 5. & Marguerite, mariée à *Guillaume de Cheres*.

XIII. Louis de Roncherolles, I. du nom, Seigneur dudit lieu, Baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, qualifié *Chevalier* dans tous les actes qui reſtent de lui, mourut avant le 15 Novembre 1450, & fut inhumé au Prieuré des Deux-Amans, ainſi qu'il l'avoit ordonné par ſon teſtament, du 21 Juillet 1449. Il avoit épouſé *Iſabeau de Rouville*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Rouville*, & d'*Aldonce de Braquemont*, Dame de Grainville; & petite-fille de *Robert de Braquemont*, Amiral de France. De ce mariage vint:

XIV. Pierre de Roncherolles, III. du nom, Seigneur dudit lieu, Baron de Heuqueville, du Pont-Saint-Pierre, &c. Conſeiller & Chambellan des Rois Louis XI & Charles VIII. Il fut en grande conſidération auprès de ce Prince, qu'il accompagna à la conquête du Royaume de Naples, & combattit à la bataille de Fornoue. Le Pape Paul II lui donna une marque de ſon eſtime & d'une grande diſtinction, en lui accordant par une Bulle, en date du 1 des Calendes de Mai de l'an 1470, la permiſſion de faire dire & célébrer la Sainte-Meſſe, & autres divins Offices, en quel lieu il lui plaira, étant aux guerres & ailleurs, & à cette fin faire porter un autel avec due révérence. Il mourut en 1503, & fut inhumé en l'Egliſe Collégiale d'Ecouis, comme patron Collateur de la moitié des Bénéfices de cette Collégiale, au droit de *Blanche de Gamaches*, mere de ſa femme, qui y fut auſſi enterrée. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Septembre 1452, *Marguerite de Châtillon*. Il devint par-là, après *Artus de Châtillon*, ſon beau-pere, Seigneur des Terres de Châtillon-ſur-Marne, de la Ferté en Ponthieu, de Troiſſy, de Maineville, Longchamp & autres grandes Terres, ce qui lui fit porter depuis le nom *de Châtillon*, ainſi qu'il paroit par une Lettre que le Roi Louis XI, auprès duquel il avoit été en grand crédit, avoit écrite à l'Archevêque & aux Prélats, Nobles, Echevins & Habitans de la ville de Reims, en leur envoyant ce Seigneur pour des affaires très-importantes. Il y eſt qualifié par ce Prince, *ſon amé & féal Conſeiller & Chambellan, le Seigneur de Châtillon, ſon Couſin*. Ses enfans furent: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Françoiſe, Dame de Hacqueville, de Richeville, &c. mariée, le 5 Janvier 1479, avec *Jean de Vieux-Pont*, Baron de Neufbourg; —— 3. Marie, Dame de la Baronnie de Cretot, mariée, le 11 Janvier 1488, avec *Jean de Guavis*, Seigneur de la Mare; —— 4. & Marguerite, Dame de Vardes, de la Châtellenie de Fontaine-le-Châtel, &c, mariée, le 25 Septembre 1491, à *Jean du Bec*, Seigneur de Bourry & de Cany en Caux, Echanſon du Roi.

XV. Louis de Roncherolles, II. du nom, Baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, Seigneur de Châtillon-ſur-Marne, de Troiſſy, de la Ferté-Saint-Riquier, d'Auneuil, de Longchamp, Gamaches, Marigny & autres Terres, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Conſeiller & Chambellan, Gouverneur des villes de Peronne, Roye & Montdidier, fonda, à perpétuité, une Chapelle dans ſon Château de Roncherolles, ſous le nom de *Saint-Hubert*. Il avoit épouſé,

1°. par contrat du 16 Février 1500, *Françoiſe de Hallwin*, fille de *Louis*, Seigneur de Piennes, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances, ſon Conſeiller & Chambellan, Capitaine de Mont-Lhéry, Gouverneur & Lieutenant-Général de Picardie, Bailli & Gouverneur des villes de Peronne, Montdidier & Roye, & de *Jeanne de Ghiſtelles*, Dame d'Eſclebecq & de Ledinghen; 2°. par contrat du 6 Août 1524, *Marie de Cormeilles*, fille de *Jean de Cormeilles*, Seigneur de Tendes & de Mallemont, dont il n'eut point d'enfans; & 3°. par contrat du 19 Mai 1527, *Marguerite de Guiſencourt*, fille de *Nicolas de Guiſencourt*, Seigneur de Bouchevillers, & de *Catherine de Theligny*, dont il n'eut point auſſi d'enfans; mais ſa veuve lui ayant ſurvécu, elle ſe remaria, le 19 Juin 1540, avec *Claude de Crequy*, Seigneur de Blequin. Louis de Roncherolles mourut en 1538, & fut inhumé dans l'Egliſe d'Ecouis, à côté de *Françoiſe de Hallwin*, ſa premiere femme, où l'on voit leur tombeau, placé dans une niche dans le Chœur de cette Egliſe. Leurs enfans furent: —— 1. Adrien, élevé enfant d'honneur du Roi François I, & l'un des Seigneurs que Sa Majeſté envoya en ôtage en Angleterre, juſqu'à l'entier payement des ſommes que ce Prince étoit convenu de donner au Roi d'Angleterre, pour la reſtitution de la ville de Tournay. A ſon retour il fut fait Gentilhomme de la Chambre, & ayant été envoyé aux guerres d'Italie, il y fut tué, en 1523, au ſiége de Biagras, ſans avoir pris d'alliance, comme le rapporte *Martin du Bellay*; —— 2. Philippe, qui ſuit; —— 3. Jean, Abbé Commendataire des Abbayes du Gard & de Mortemer; —— 4. Pierre, Seigneur d'Eſquaquelan, marié à *Jeanne de Houdetot*, fille de *Jacques de Houdetot*, Ecuyer, Seigneur de Herville, & de *Peronne Chenu* d'Yvetot; —— 5. Marie, alliée, le 19 Septembre 1526, avec *Jean de la Riviere*, Seigneur de Villers; — 6. Susanne, mariée, le 3 Février 1529, avec *Louis de la Haye*, Seigneur de Chantelou & de Ceſſeville; —— 7. & Madelene, mariée, 1°. le 10 Juillet 1531, à *Antoine Payen*, Seigneur de la Peyennerie; & 2°. le 11 Décembre 1537, à *Jean de la Mothe*, Seigneur de Vimont & autres lieux.

XVI. Philippe de Roncherolles, Seigneur dudit lieu, Baron de Heuqueville, du Pont-Saint-Pierre, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, ſucceſſivement Gouverneur de Pontoiſe, Caen & Beauvais, rendit de grands ſervices à l'Etat pendant les guerres de la Religion. Charles IX eut en lui tant de confiance, qu'il voulut toujours l'avoir auprès de ſa perſonne, durant les troubles qui agitoient alors le Royaume; & ce fut au retour d'un voyage à Tours, où il avoit accompagné ce Prince, qu'il mourut le 4 Mars 1570. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 19 Mai 1527, *Suſanne de Guiſencourt*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bouchevillers, & de *Catherine de Theligny*, & ſœur de *Marguerite de Guiſencourt*, troiſieme femme de Louis, ſon pere; & 2°. par contrat du 21 Mai 1558, *Renée d'Eſpinay*, fille de *Gui*, III. du nom, Seigneur *d'Eſpinay*, de la Riviere & de Villers-le-Bocage, & de *Louiſe de Goulaine*. Du premier lit vinrent: —— 1. Pierre, qui ſuit; —— 2. François, tige de la branche des Seigneurs & Marquis de Maineville, rapportée ci-après; — 3. Anne, Dame de Radepont, mariée, le 18 Septembre 1560, avec Henri de Bourbon, Seigneur de Rubempré, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Capitaine de 50 hommes de ſes Ordonnances, & Gouverneur d'Abbeville; —— 4. Jeanne, mariée à *Chriſtophe*, Seigneur *de Mazencourt*, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Seigneur *de Piennes*; —— 5, 6 & 7. Susanne, Madelene & Jeanne, Religieuſes; —— 8. Marie, Abbeſſe de Fontaine-Guerard; —— 9. Aldonce, mariée, le 4 Août 1579, à *Georges le Grand*, Seigneur de Franqueville & de Gauſſeville; & du ſecond lit: —— 10. Robert, tige des Marquis de Roncherolles, rapportés ci-après; —— 11. Charles, auteur des Seigneurs de Heuqueville & de Planquery, mentionnés enſuite; —— 12. & Marie-Renée, mariée, le 27 Janvier 1590, à *Charles Louvet*, Seigneur de Montmartin & de Boury.

XVII. Pierre de Roncherolles, IV. du nom, Baron du Pont-Saint-Pierre,

&c. Sénéchal du Comté de Ponthieu, premier Baron de Normandie, Conſeiller d'honneur né au Parlement de Rouen, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & Gouverneur du Château d'Abbeville. Voulant aſſurer à perpétuité à ſes deſcendans la poſſeſſion paiſible du droit de ſéance que lui & ſes ſucceſſeurs avoient toujours eu en la Cour ſouveraine de Normandie, connue d'abord ſous le nom d'Echiquier, & enſuite ſous celui de Parlement, il obtint du Roi HENRI III des Lettres-Patentes du mois de Mars 1577 qui le conſerverent dans le droit & prérogative de *Conſeiller-né au Parlement de Rouen*. Il fut fort employé dans les guerres de la Religion, & ſes Terres ayant été confiſquées en partie par les Huguenots, à cauſe de ſon attachement à la Religion Catholique, on lui donna 2000 écus à prendre par an ſur la Recette générale d'Amiens, avec la jouiſſance de quelques Terres ſaiſies ſur ceux qui tenoient le parti oppoſé. Il mourut le 10 Février 1621, âgé de plus de 90 ans, & avoit épouſé, par contrat du 16 Février 1571, *Charlotte de Moy*, fille d'*Antoine*, Baron *de Moy*, Châtelain de Beauvais, de Bellencombre, de Saint-Denis-le-Thibout & de Charlemenil, Gouverneur de Saint-Quentin, & de *Jeanne du Broullart*, Dame de Beuzemouchelle, &c. dont : — 1. CHARLES, tué, en 1595, à la défenſe du Château de Dourlens aſſiégé par les Eſpagnols ; — 2. PIERRE, qui ſuit ; — 3. NICOLAS, mort en bas-âge ; — 4. FRANÇOISE, mariée, en 1603, avec *Adrien*, III. du nom, Sire *de Breauté*, de Bouffey, d'Herondeville, &c. — 5. & CLAUDE, Dame du Port-Pinée & de Jocourt, mariée, le 10 Mai 1610, à *René*, Marquis *d'Eſpinay* & de Boiſgueroult, Comte de Rozendal, Vicomte de Buffon, &c. Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, mort en 1615.

XVIII. PIERRE DE RONCHEROLLES, V. du nom, Baron du Pont-Saint-Pierre, Seigneur de Bouchevillers, Marigny, Dampierre, &c. Sénéchal & Gouverneur du Comté de Ponthieu, premier Baron de Normandie, Conſeiller d'honneur né au Parlement de Rouen, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & ſon Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, fut un des Députés de la Nobleſſe de Normandie aux Etats généraux du Royaume, tenus à Paris à la majorité de LOUIS XIII. Ce Monarque lui accorda des Lettres-Patentes du 20 Mars 1623, portant confirmation de celles qui avoient été données par HENRI III, en 1577, à PIERRE DE RONCHEROLLES, ſon pere, concernant le droit & prérogative de Conſeiller d'honneur né au Parlement de Rouen. Il mourut le 1 Mars 1627, & avoit épouſé, par contrat du 24 Juin 1603, *Marie de Nicolaï*, morte le 6 Août 1675, âgée de plus de 90 ans, fille de *Jean de Nicolaï*, Seigneur de Gouſſainville, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, premier Préſident en ſa Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie de Billy*.

Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, né le 19 Avril 1607, mort le 3 Mai ſuivant ; — 2 & 3. PIERRE & LOUIS, nés jumeaux le 12 Novembre 1608, morts peu de jours après ; — 4. CHARLES, qui ſuit ; — 5. PIERRE, Baron d'Ecouis, né le 18 Juillet 1611, mort, ſans alliance, au ſervice du Roi en Allemagne ; — 6. JEAN, Baron de la Ferté, né le 18 Octobre 1613, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers entretenus par le Roi en Hollande, ſous le commandement du Prince d'Orange, & mort, ſans alliance, le 20 Mai 1663 ; — 7. MARIE, née le 17 Mai 1605, morte le dernier jour de ce mois ; — 8. CATHERINE, née le 23 Mars 1606, mariée, le 12 Avril 1628, à *Timoléon Gouffier*, Seigneur de Thois ; — 9. MARGUERITE, née le 22 Juillet 1612, mariée, le 16 Mars 1632, à *Georges d'Yſoré*, Marquis d'Hervault ; — 10. & MARIE, née le 18 Octobre 1613, Religieuſe en l'Abbaye de Saint-Paul près de Beauvais.

XIX. CHARLES DE RONCHEROLLES, Baron du Pont-Saint-Pierre, d'Ecouis, &c. né le 23 Avril 1610, Sénéchal héréditaire de Ponthieu, premier Baron de Normandie, Conſeiller d'honneur né au Parlement de Rouen, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de ſes Ordonnances de Cavalerie-Légere, & Gouverneur d'Abbeville, fut employé dans les

guerres de ſon tems ; ſe ſignala aux ſiéges de Bois-le-Duc & de Hermanſtein, de même qu'au ſecours que le Roi envoya à Caſal, & mourut le 26 Novembre 1643, dans la 34ᵉ année de ſon âge. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Février 1636, *Françoiſe-Jeanne de Lameth*, fille de *Charles*, Seigneur de Buſſy, du Pleſſis-Saint-Juſt, &c. Capitaine de 100 Chevaux-Légers pour le ſervice du Roi, & de *Jeanne de Duras*, Baronne de Marigny, &c. Elle ſe remaria, le 26 Décembre 1651, avec ſon couſin *François de Lameth*, Vicomte de Léon & de Buſſy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie. De ſon premier lit elle eut : — CLAUDE, qui ſuit ; — & PIERRE-ANTOINE, Baron d'Ecouis, mort, ſans alliance, après avoir ſervi en qualité de Cornette, & enſuite de Capitaine de Chevaux-Légers dans le Régiment de Pont-Saint-Pierre, dont étoit pourvu ſon frere aîné.

XX. CLAUDE DE RONCHEROLLES, Marquis du Pont-Saint-Pierre, Baron d'Ecouis, &c. Sénéchal héréditaire de Ponthieu, premier Baron de Normandie, Conſeiller d'honneur né au Parlement de Rouen, commença de ſervir fort jeune, ſe diſtingua, en qualité de Capitaine de Chevaux-Légers, dans pluſieurs occaſions, ſur-tout au ſecours envoyé à Arras en 1654 ; fut fait, ſur la fin de 1655, n'étant âgé que de 19 ans, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie qui porta ſon nom, à la tête duquel il ſe trouva au ſiége de Valenciennes entrepris en 1656 ; y fut bleſſé & fait priſonnier. Après ſon échange fait, il continua de ſervir avec diſtinction, ſuivant un Certificat, du 15 Décembre 1659, du Maréchal Vicomte *de Turenne*. Son Régiment ayant été reformé à la paix des Pyrénées, Louis XIV lui donna, en 1665, un autre Régiment de Cavalerie, qu'il continua toujours de commander juſqu'à ce que les grandes infirmités, auxquelles il devint ſujet dans la ſuite, l'obligerent de quitter le ſervice. Sa Majeſté lui accorda, au mois de Février 1692, en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſes prédéceſſeurs, de nouvelles Lettres-Patentes portant confirmation de celles obtenues, par ſon biſayeul & ſon ayeul, des Rois HENRI III & LOUIS XIII, pour le droit & prérogative de Conſeiller d'honneur né au Parlement de Rouen, ſans qu'il ſoit beſoin d'obtenir à l'avenir d'autres Lettres à ce ſujet. Il mourut le 25 Mars 1700, & avoit épouſé, par contrat du 9 Février 1666, *Catherine le Veneur*, morte le 17 Avril 1705, fille de *Henri le Veneur*, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Comte de Tillieres & de Carouges, & de *Claude Rouault*, dont : — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2. CHARLES, dit d'abord *le Comte du Pont-Saint-Pierre*, enſuite appellé *le Marquis de Maineville*, qui ſervit dans la Marine, eut une jambe caſſée au combat de la Hogue, donné le 29 Juillet 1692 ; & mourut, ſans alliance, en 1704, Capitaine de Frégate, à l'âge de 33 ans ; — 3. CATHERINE-FRANÇOISE, mariée, le 17 Avril 1708, à *Nicolas Langlois*, Seigneur de Canteleu, morte, ſans enfans, le 12 Mars 1717, âgée d'environ 50 ans ; — 4. CLAUDE-CATHERINE, appellée *Mademoiſelle du Pont-Saint-Pierre*, née en 1673 ; — 5. & FRANÇOISE-CLAUDE-ANGÉLIQUE, dite *Mademoiſelle de Roncherolles*, née le 9 Février 1682.

XXI. MICHEL DE RONCHEROLLES, Marquis du Pont-Saint-Pierre, Baron d'Ecouis, du Pleſſis, Dampierre, Marquis de Montreuil & d'Echaufou, Comte de Cizey, &c. premier Baron de Normandie, Conſeiller d'honneur né au Parlement de Rouen, né le 20 Avril 1669, décédé à Paris le 8 Juin 1754, dans ſa 86ᵉ année, avoit épouſé, par contrat du 24 Février 1702, *Marie-Anne-Dorothée Erard-le-Gris*, Marquiſe de Montreuil & d'Echaufou, Comteſſe de Cizey, morte le 29 Janvier 1739, âgée de 53 ans, fille unique & héritiere de *Gaſpard Erard-le-Gris*, Marquis de Montreuil & d'Echaufou, Comte de Cizey, Seigneur de Beuville, & d'*Anne-Dorothée du Buat*, dont : — 1. MICHEL-CHARLES-DOROTHÉE, qui ſuit ; — 2. CLAUDE-THOMAS-SIBILLE-GASPARD-NICOLAS-DOROTHÉE, dit *le Chevalier du Pont-Saint-Pierre*, né le 2 Décembre 1704, reçu Chevalier de Malte de minorité le 1 Août 1713, Brigadier de Cavalerie en 1742, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecoſſois, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général des Armées en 1748, & Chef de la Brigade

des Gardes du-Corps, Compagnie de Harcourt, marié, le 6 Mars 1752, à *Marie-Louiſe Amelot*, fille de *Jean-Jacques*, & de *Marie-Anne de Vougny*, ſa ſeconde femme; — 3. MICHEL-MARIE-FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Roncherolles*, né le 3 Octobre 1719, reçu Chevalier de Malte de minorité le 17 Janvier 1720, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal des Cravates du Comte du Pont-Saint-Pierre, ſon frere aîné, Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté en 1740, qui a été tué à la bataille de Dettingen le 27 Juin 1743; — 4. & MARIE-CATHERINE-DOROTHÉE, née le 27 Septembre 1707, mariée, 1°. par contrat du 13 Mai 1728, à *François de Rivoire*, Marquis du Palais, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant de ſes Gardes-du-Corps, mort, ſans enfans, le 11 Juin 1737; & 2°. par contrat du mois de Juin 1739, avec *Alexandre d'Orléans*, Marquis de Rothelin, Comte des deux Moucy, Vicomte de Lavedan, Marquis de Benac, Maréchal des Camps & Armées du Roi, veuf, du 3 Février 1728, ſans enfans, de *Marie-Philippe-Henriette Martel-de-Clere*, ſa niéce, qu'il avoit épouſée le 27 Juillet 1716.

XXII. MICHEL-CHARLES-DOROTHÉE DE RONCHEROLLES, Comte du Pont-Saint-Pierre, né le 19 Avril 1703, d'abord Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, enſuite Meſtre-de-Camp du Régiment Royal Cravates le 9 Avril 1725, qu'il a commandé juſqu'au mois de Mars 1742, a quitté ce Régiment pour prendre, avec l'agrément du Roi, celui de Berri, Cavalerie; a été fait Brigadier des Armées à la promotion du 1 Janvier 1740; Maréchal de-Camp à celle du 1 Mai 1745, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1748. Il a épouſé, par contrat du 11 Mai 1728, *Charlotte-Marguerite de Rommilley-de-la-Cheſnelaye*, fille unique d'*Adolphe-Charles de Rommilley*, Marquis de la Cheſnelaye & Damy, Comte de Mauſſon, &c. Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, Gouverneur des Ville & Château de Fougeres, & de *Louiſe-Marguerite Ranchin*. Elle eſt décédée à Paris en Décembre 1760, âgée de 46 ans, ayant eu deux filles, ſçavoir: —— MARIE-CHARLOTTE-DOROTHÉE DE RONCHEROLLES, née le 12 Septembre 1733, morte le 27 Juillet 1737; —— & LOUISE-MARIE, née le 9 Avril 1740, décédée le 18 Mai 1741.

Branche des Marquis de MAINEVILLE.

XVII. FRANÇOIS DE RONCHEROLLES, ſecond fils de PHILIPPE, & de *Suſanne de Guiſencourt*, ſa premiere femme, Seigneur de Maineville & de Longchamp, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Comte *de Soiſſons*, & Gouverneur de Soiſſons & pays Soiſſonnois, fut, par ſon zele pour le ſoutien de la Religion Catholique, à laquelle ſes peres avoient toujours été inviolablement attachés, fut, dis-je, entraîné dans le parti de la Ligue. Il s'y rendit recommandable par ſa valeur & ſa capacité. Le Duc *de Mayenne* le fit Lieutenant-Général au Gouvernement de Paris & de l'Iſle-de-France, & l'employa dans les occaſions les plus difficiles. Il eut le principal commandement de l'armée Catholique, ſous le Duc *d'Aumale*, à la bataille de Senlis, donnée le 17 Mai 1589; & quoiqu'il s'y vît, peu après qu'elle eut commencé, abandonné du chef & de la plus grande partie de l'armée qui avoit pris la fuite, il continua de combattre avec un courage intrépide juſqu'au moment qu'accablé par le grand nombre de ceux qui l'attaquoient, il fut tué à l'âge de 38 ans. M. *de Thou* en parle avec éloge. Son corps fut enterré dans la Chapelle d'Orléans aux Céleſtins de Paris. Il avoit épouſé *Hélene d'O*, fille de *Charles d'O*, Seigneur de Baillet en France, de Franconville & autres lieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Madelene de l'Hôpital-de-Vitry*. Elle ſe remaria, le 20 Janvier 1592, avec *René du Bec*, Marquis de Vardes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Capelle & du pays de Thiérache. De ſon premier lit elle eut: —— PIERRE, qui ſuit; & du ſecond: le Marquis *de Vardes*, & la célebre Maréchale *de Guébriant*.

XVIII. PIERRE DE RONCHEROLLES, Seigneur Châtelain & Haut-Juſticier de Maineville, Longchamp, du Meſnil-ſous-Vienne, de Villers, &c. mort le 3 Octobre

Octobre 1658, âgé de 79 ans, avoit épouſé, le 17 Janvier 1603, *Marie Subtet*, morte le 22 Janvier 1639, fille de *Michel Sublet*, Seigneur d'Heudicourt, Intendant & Contrôleur-Général des Finances, Conſeiller d'Etat, & Intendant des Ordres du Roi, & de *Marie Boulier*, dont : — 1. PHILIPPE, né le 19 Janvier 1606, qui ſervit avec diſtinction pendant pluſieurs campagnes, & ſe fit enſuite Chartreux ; — 2. LOUIS, qui ſe ſignala à la bataille d'Avein en Flandre, étant Capitaine au Régiment de Piémont, en 1635, & fut tué d'un coup de canon ; — 3. JEAN, Chevalier de Malte, tué à la même affaire que LOUIS, ſon frere, après avoir ſervi deux ans Capitaine audit Régiment de Piémont ; — 4. FRANÇOIS, mort Religieux Capucin ; — 5. RENÉ, mort Religieux Carme ; — 6. PIERRE, Eccléſiaſtique ; — 7. N..., Baron de Maineville, mort, ſans alliance, en 1636 ; — 8. MICHEL, qui ſuit ; — 9. MARIE, née en 1604, morte ſans alliance ; — 10. MARIE-HÉLÈNE, née le 9 Janvier 1620, mariée, le 10 Mars 1646, par diſpenſe du Pape, à *Louis Sublet*, Baron de Nainville & des Noyers, ſon couſin ; — 11. JUDITH, née en 1622, Religieuſe ; — 12. ISABEAU, née en 1623, morte, ſans alliance, en 1640 ; — 13, 14, 15 & 16. SUSANNE, & trois autres de ſes ſœurs, Urſulines à Giſors.

XIX. MICHEL DE RONCHEROLLES, Marquis de Maineville & de Longchamp, né en 1617, commença de ſervir à 18 ans, en qualité d'Enſeigne, au Régiment de Piémont, dans la Compagnie de LOUIS, ſon frere ; s'y ſignala comme lui, tant à la bataille d'Avein en 1635, qu'au paſſage de ....., où, par une action extraordinaire de courage qu'il y fit, il s'acquit l'eſtime de tout ſon Régiment. Peu après il fut fait Capitaine de Cavalerie au Régiment du Comte *de Saint-Agnan*, & enſuite Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, à la tête duquel il combattit avec tant de valeur à la célebre bataille de Rocroy, qu'il reçut des louanges du Duc *d'Enghien* (connu depuis ſous le nom de *Grand Condé*), & de M. *de Gaſſion*, en préſence de toute l'armée. Il mourut, Maréchal des Camps & Armées du Roi, le 6 Avril 1683 ; & avoit épouſé, au mois de Septembre 1643, *Marie Langlois-de-Motteville*, morte le 9 Septembre 1686, fille de *Georges Langlois-de-Motteville*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, premier Préſident au Bureau des Finances de Rouen, & de *Marie Aubert*. MICHEL DE RONCHEROLLES ſe voyant ſans enfans dans un âge fort avancé, & voulant faire rentrer dans la branche aînée de ſa Maiſon les biens qui en étoient ſortis, par le partage qu'avoit eu FRANÇOIS DE RONCHEROLLES, Seigneur de Maineville, ſon ayeul, il donna, par acte paſſé devant Notaires le 20 Janvier 1683, toutes ſes Terres à CLAUDE DE RONCHEROLLES, Marquis du Pont-Saint-Pierre, ſon neveu à la mode de Bretagne, & en lui s'éteignit la ſeconde branche de RONCHEROLLES, dite des *Seigneurs de Maineville*.

Branche des Seigneurs & Marquis de RONCHEROLLES.

XVII. ROBERT DE RONCHEROLLES, fils de PHILIPPE, Baron de Heuqueville ; & de *Renée d'Eſpinay*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur propriétaire des Terres & Seigneuries de Roncherolles, de Cuverville, de la Roquette, & autres Terres & Fiefs, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances ; & mourut avant le 10 Février 1599. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Août 1579, *Anne de Mailly*, Dame de Belleville, fille unique & héritiere de *Jean de Mailly*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Belleville, Foſques, Orival, Boiſſeul, &c. & d'*Antoinette de Baudreuil*, Dame d'Aboncourt, dont : — ANNE, Seigneur Baron de Roncherolles, mort, à l'âge de 25 ans, ſans poſtérité ; — & ROBERT, qui ſuit. *Anne de Mailly*, leur mere, avoit pour ayeule *Iſabeau d'Ally*, & celle-ci avoit pour mere *Yolande de Bourgogne*, fille naturelle de *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne, arriere-petit-fils du Roi JEAN.

XVIII. ROBERT DE RONCHEROLLES, II. du nom, devenu, par la mort de ſon frere aîné, Baron de Roncherolles, de Cuverville & de la Roquette, Foſques,

Jouy & Orival, eut encore, par le partage de la ſucceſſion de *Renée d'Eſpinay*, ſon ayeule, fait en 1609, les Terres de Villers-du-Bocage, de Maiſoncelles & de Tracy. Il étoit, en 1615, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de 100 Maîtres, & d'une autre de 100 Carabins; & en 1630, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il fut nommé pour être un des Députés de la Nobleſſe de Normandie aux Etats Généraux qu'on projettoit de convoquer, ſur la fin de la minorité de Louis XIV, pour faire ceſſer les troubles qui agitoient alors le Royaume. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Septembre 1607, *Hélene de Courſeules*, fille de *Jean de Courſeules*, Seigneur de Rouvray, Suzay, Farceaux, Neuville, Cerquenay, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Lieutenant de la Vénerie de Sa Majeſté, & de *Marie de Hattes*. De ce mariage vinrent : — 1 & 2. deux fils, morts en bas-âge; — 3. PIERRE, qui ſuit; — 4. ROBERT, Capitaine dans le Régiment de Falekbourg, tué à l'attaque d'un Château en Italie, après avoir fait 7 campagnes au ſervice de Louis XIII; — 5. PHILIPPE, né le 1 Décembre 1612, reçu Chevalier de Malte de minorité, auſſi Capitaine au Régiment de Falekbourg, tué, en commandant les Enfans perdus au paſſage du Teſſin en Italie, en 1636; — 6. LOUIS, Doyen de l'Egliſe Collégiale d'Ecouis & Abbé de Beaubec; — 7. JEAN, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Marquis DE RONCHEROLLES, ſon frere, tué au ſiége de Neufchâtel en Lorraine; — 8. ALBERT, né le 3 Avril 1618, Chevalier de Malte, Commandeur de Chanu, qui fut le premier poſſeſſeur d'une maiſon léguée à Malte par *François de Courſeules*, ſon oncle maternel, Grand-Prieur de Champagne, le 14 Novembre 1650, aux Chevaliers de Malte de la Maiſon de RONCHEROLLES. Il ſervit long-tems dans le Régiment de ſon frere aîné, tant en qualité de Capitaine que de Lieutenant-Colonel; — 9. PIERRE, Seigneur de Jouy, qui commença, fort jeune, de ſervir dans le Régiment de ſon frere aîné, où il devint Capitaine en 1638. Il fut bleſſé pluſieurs fois, & fait priſonnier à un petit Fort dans les lignes d'Arras; gardé en ôtage pour l'exécution du traité de l'échange général qui ſe fit des priſonniers; commanda enſuite dans le Régiment d'Epernon pendant 2 ans, & fut fait Maréchal-de-Camp en 1653; — 10. FRANÇOIS, Prêtre de l'Oratoire, qui paſſa par les principales charges de la Congrégation, ayant été Supérieur & Aſſiſtant du Général; — 11. RENÉE, mariée à *Jean de Nollent*, Baron de Limbeuf; —— 12 & 13. MARIE & HÉLENE, Religieuſes à l'Abbaye du Tréſor.

XIX. PIERRE, Marquis DE RONCHEROLLES, Seigneur de Cuverville, la Roquette, Jouy & autres lieux, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Landrecie, après l'avoir été auparavant de Seures, dit *Bellegarde*, en Bourgogne, obtint, en conſidération de ſes ſervices, par Lettres-Patentes du mois de Janvier 1652, l'érection de ſa Terre de *Roncherolles* en *Marquiſat*. Il avoit épouſé, en 1633, *Marie de Guibert*, Dame de Buſſy, niéce de *Louis de Guibert*, Intendant & Contrôleur-Général des Finances, & fille de *Louis de Guibert*, Seigneur de Buſſy & autres lieux, & de *Marie de Lionne*. De leur mariage naquirent: — 1 & 2. deux enfans, morts en bas-âge; — 3. CHARLES, qui ſuit; —— 4. ROBERT, Religieux, puis Abbé de Beaubec; —— 5. LOUIS, Mouſquetaire du Roi, mort au ſiége de Lille en 1667; — 6. THOMAS-SIBILE, Seigneur d'André, mort ſans alliance en 1709; —— 7. MICHEL, Capitaine au Régiment de Roncherolles, enſuite Colonel dans celui de la Licorne; — 8. CATHERINE, mariée à *Auguſtin de Grouches*, Marquis de Chepy & Seigneur d'Upy; — 9. MARIE, femme, en 1676, d'*Alexandre Boniface*, Baron de Bolhart, &c. morte en Décembre 1722; — 10. HÉLENE, Religieuſe à l'Abbaye de Fontaine-Guérard; — 11. & ANNE, Abbeſſe du Tréſor.

XX. CHARLES, Marquis DE RONCHEROLLES, Seigneur de Jouy, fut fait Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Landrecie, après avoir été Colonel d'un Régiment de Cavalerie & d'un d'Infanterie, & de 200 Dragons, qu'avoit eus ſon pere. Il épouſa, par contrat du 21 Février 1699, *Thérèſe-Suſanne de l'Etendart-de-Bully*, arriere-petite-fille de *Catherine de Crequy*, qui par ANNE DE BOURBON, ſa mere, étoit iſſue de SAINT-LOUIS; & du côté

paternel deſcendoit des Comtes de Flandres, *Jean*, V. du nom, Sire *de Crequy*, ayant pour ayeule maternelle *Marie d'Auvergne*, petite-fille de *Marie de Flandres*. Cette *Thérese-Suſanne de l'Etendart-de-Bully*, étoit fille de *Jean-Louis de l'Etendart*, Chevalier, Marquis de Bully, Seigneur de Martincamp, Saint-Martin-l'Hortier, Rohare, Cloville, Gouverneur de Neufchâtel, & de *Chrétienne-Charlotte Tardieu-de-Maleyſſis*, dont, pour fils unique :

XXI. Thomas-Sibile, Marquis de Roncherolles, Seigneur de Jouy, &c. mort le 21 Juillet 1728, en ſon Château de Roncherolles, à l'âge de 26 ans. Il avoit épouſé, le 21 Août 1724, *Angélique-Marguerite de Jaſſaud*, fille d'*André-Nicolas*, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Anne-Madelene Couſtard*. Elle s'eſt remariée, en 1730, à *Pierre-Charles de Beaufort-Canillac*, alors Sous-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi. Elle a eu de ſon premier mari, pour fille unique :

XXII. Anne-Marguerite-Thérese, Dame de Roncherolles, Cuverville, la Roquette, Bully, Martincamp & Saint-Martin-l'Hortier, mariée, par contrat du 21 Janvier 1744, à *René-Nicolas-Charles-Auguſtin de Maupeou*, alors Préſident à Mortier au Parlement de Paris, à la place de ſon pere, puis premier Préſident du même Parlement en 1763; & enſuite nommé, par la démiſſion de M. *de Lamoignon*, & de ſon pere, en 1768, à l'office de Chancelier & Garde des Sceaux de France. Il eſt veuf depuis le 21 Avril 1752, & a des enfans de ſon mariage. Voyez Maupeou.

Branche des Seigneurs de Planquery, la Bazoque, &c.

XVII. Charles de Roncherolles, fils puîné de Philippe, & de *Renée d'Eſpinay*, ſa ſeconde femme, eut l'honneur d'avoir pour parrein le Roi Charles IX, & eut en partage, de la ſucceſſion de ſon pere, la Baronnie de Heuqueville, avec la Terre & Seigneurie d'Orgeville; & la Baronnie de Montfiquet, les Terres de la Bazoque & de Planquery, avec les Fiefs de Lafont & de Canty, par la ſucceſſion de ſa mere. Il fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre; fut nommé, par Lettres-Patentes de Henri IV, du 6 Juin 1594, Gouverneur des Ville & Château du Crotoy; & mourut le 19 Janvier 1635, dans la 74e année de ſon âge. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 28 Février 1588, *Diane de Buſſy*, fille de *René de Buſſy*, Seigneur de Henonville, & de *Marie Duval*; & 2°. par contrat du 13 Février 1610, *Marguerite de Guemadeuc*, Dame & propriétaire de la Seigneurie d'Orange & autres Terres, fille de *Thomas*, Seigneur *de Guemadeuc* & de Guebriac, Vicomte de Rezé, Baron de Bloſſac, Grand-Ecuyer héréditaire de Bretagne, & de *Jacqueline de Beaumanoir*. Il eut du premier lit : — 1. François, Baron de Heuqueville, qui, après avoir vendu cette Terre, ſe retira chez les Chartreux, ſe fit enſuite Religieux de l'Ordre de Saint-Romuald, à Montferrat en Eſpagne, où il eſt mort, âgé près de 90 ans; & du ſecond lit : — 2. Charles, qui ſuit; — 3. Marie-Marguerite, mariée, 1°. par contrat du 14 Juillet 1637, à *Robert de Coſtentin*, Seigneur de Tourville, Gouverneur de Coutances, dont vint *Suſanne de Coſtentin*, femme de *François de Malherbe-du-Bouillon*, Seigneur de Juvigny; & 2°. à *Antoine de Saint-Simon*, Seigneur de Plemaretz, Prévôt-Général de Normandie; — 4. N..., Religieuſe à l'Abbaye de Fontaine-Guérard; — 5. Anne, Religieuſe au Prieuré de Saint-Jacques d'Andely; — 6. & Silvie, née en 1618, mariée à *François-Hyacinthe-Thomas*, Seigneur *de la Connelaye*, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes & Gouverneur de Belle-Iſle en Mer.

XVIII. Charles de Roncherolles, II. du nom, Seigneur de Daubeuf, le Buſpin, Planquery, Montfiquet & la Bazoque, né le 25 Février 1616, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Capitaine & Gouverneur de la ville de Louviers, épouſa, par contrat du 29 Avril 1636, *Suſanne de la Haye*, fille de *Gilbert de la Haye*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Seigneur de Chatelier, Monboſe, & des Châtellenies de la Mer-

latiere, les Gats, la Potiere & autres lieux, & de *Céleſte Bruneau-de-la-Rabaſtelière*, dont : — 1. CHARLES, mort, à l'âge de 18 ans, ſans alliance ; — 2. GABRIEL, qui ſuit ; — 3. CÉLESTE, morte à l'âge de 70 ans, ſans avoir été mariée ; — 4. & CATHERINE-AIMÉE, femme de *Jacques d'Argouges*, Seigneur de Bouſſigny.

XIX. GABRIEL DE RONCHEROLLES, Comte de Planquery, la Bazoque, le Buſpin, Daubeuf, &c. né en 1640, mort à Sarbruck, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Marquis DE RONCHEROLLES, ſon couſin, le 14 Juillet 1676, avoit épouſé, par contrat du 6 Avril 1669, *Jeanne-Angélique Néelle-de-Tierceville*, fille de *Robert Néelle*, Seigneur de Tierceville, Neuville, Tracy, &c. & de *Marthe de Baudre*, Dame de Bremoy, Engoville & Bucq. De ce mariage il laiſſa : — NICOLAS-CHARLES, qui ſuit ; — & ANTOINE-FRANÇOIS, auteur du rameau des Seigneurs de Daubeuf, mentionné ci-après.

XX. NICOLAS-CHARLES DE RONCHEROLLES, Comte de Planquery, la Bazoque & la Londe, né en 1671, Capitaine dans le Régiment Royal des Carabiniers, épouſa, le 9 Novembre 1699, *Madelene le Cornier-de-Sainte-Hélene*, fille de *François le Cornier*, Marquis de Sainte-Hélene, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Maître des Requêtes honoraire de ſon Hôtel, & de *Louiſe Luillier*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. MARIE-CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. GABRIEL-AUGUSTIN DE RONCHEROLLES, né le 16 Mai 1706, qui a épouſé *Marie-Anne-Suſanne-Henriette de Pierrepont*, fille de *Jacques-François*, Marquis *de Pierrepont*, Seigneur de Biarts, d'Echery, &c. & d'*Anne-Suſanne-Catherine de Hericy*, dont il a un fils, né en 1743 ; — 3. & MADELENE-CHARLOTTE, née au mois de Janvier 1708, mariée à *Henri-Charles de Couvains*, Seigneur de Couvains, Plaine-Seure, &c.

XXI. MARIE-CHARLES-FRANÇOIS DE RONCHEROLLES, Comte de Planquery, né le 22 Juin 1702, a épouſé, le 10 Août 1727, *Françoiſe-Louiſe-Gabrielle Ruault*, Dame du Menil-Benoît, Saint-Martin-le-Bouillant, &c. fille de *Jean-Louis Ruault*, Seigneur de Bouſſigny, &c. & de *Marguerite*, Dame *de Varigny* & de Blainville, dont : — JEAN-JACQUES, né en 1736 ; — & une fille.

Seigneurs de DAUBEUF.

XX. ANTOINE-FRANÇOIS DE RONCHEROLLES, Seigneur de Daubeuf, ſecond fils de GABRIEL, Comte de Planquery, & de *Jeanne-Angélique Néelle-de-Tierceville*, né le 19 Novembre 1673, d'abord reçu Chevalier de Malte, ſur ſes preuves de nobleſſe faites le 30 Octobre 1690, fut le ſecond poſſeſſeur de la maiſon fondée à Malte par le Commandeur *de Courſeules*, Grand-Prieur de Champagne. Il a épouſé, depuis, par contrat du 13 Février 1713, *Marie-Céleſte de Dun*, de laquelle ſont iſſus : — 1. CHARLES-ANTOINE-TRANQUIL, qui ſuit ; — 2. MARIE-MADELENE, née le 15 Mars 1714 ; — 3. & MARIE-LOUISE, née le 12 Août 1719, morte, au Couvent de Saint-Jacques d'Andely, en Février 1737.

XXI. CHARLES-ANTOINE-TRANQUIL DE RONCHEROLLES, Seigneur de Daubeuf, né le 11 Mars 1715, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, n'étoit point marié en 1769.

Les armes de la Maiſon de RONCHEROLLES ſont : *d'argent, à deux faſces de gueules.*

* RONCHEVILLE, en Normandie. Vicomté très-ancienne, dont la juriſdiction s'étend fort loin. La haute Juſtice ſe tient dans le Bourg de Beaumont en Auge, de même que dans la ville de Honfleur, pour la partie du territoire qui en dépend. Le Duc D'ORLÉANS en eſt Seigneur.

* ROQUE-D'ANTERON (LA), en Provence, Diocèſe d'Aix. Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1653, en faveur d'une branche de la Maiſon de *Forbin*.

Cette érection fut renouvellée, par Lettres du mois d'Octobre 1696, enregiſtrées le 12 Décembre ſuivant, en faveur de *Claude de Milan* ou *Milani* (& de ſes deſcendans mâles, Seigneurs de Cornillon & de Confoux), né en 1644, reçu Préſident à Mortier au Parlement de Provence en 1774, marié à *Gabrielle de Forbin*, fille & héritiere de *Melchior de Forbin*, Marquis de la Roque, & de *Françoiſe d'Oraiſon-Cadenet*. Voyez FORBIN, *Tome VI*.

* ROQUE-GONTARD. Seigneurie en Provence, qui fut une de celles qu'*Antoinette de la Terre* apporta, en 1504, à *Jean de Forbin*, III. du nom, ſon mari, de la branche des Seigneurs & Marquis *de Janſon*.

* ROQUE-*ſur-Pernes*, au Comté-Venaiſſin, Diocèſe de Carpentras.

Terre & Seigneurie inféodée par le Pape CLÉMENT VII, à *Boniface de Peruſſis*, citoyen d'Avignon, d'une Famille également noble & ancienne, originaire de Florence. Ce Fief étant revenu au Saint-Siége, le Pape céda, pour un certain tems, les directes & les cens à la Famille de *Blanc*, des Marquis *de Brantes*, ſe réſervant la Juriſdiction, & les droits que la Chambre Apoſtolique y avoit, qui ſont les amendes, les droits de condamnation, les bancs, avec quelques cens en argent & en grain.

* ROQUE-TIMBAUT, en Guienne, Diocèſe d'Agen.

Terre, Seigneurie & Baronnie portée en dot, par *Clémence de Villemon*, à JULES-CÉSAR DE RAFFIN, Seigneur de Hauterive, iſſu d'une noble & ancienne Famille de Guienne, dont il y a eu pluſieurs Sénéchaux d'Agenois, deux deſquels, POTON DE RAFFIN, & ſon fils, FRANÇOIS, furent en même-tems Capitaines des Gardes-du-Corps des Rois FRANÇOIS I & HENRI II. Cette *Clémence de Villemon* eut de ſon mariage, — JULES-CÉSAR DE RAFFIN, Marquis de Hauterive, marié, le 2 Septembre 1711, avec *Suſanne de Fumel-de-Montaigu*, morte le 22 Mai 1723, dont :

ARMAND-AUGUSTIN, dit *le Marquis* DE RAFFIN, qui a épouſé, 1°. le 9 Septembre 1739, *Marie-Anne de Lart*, fille de *François*, Baron de Rigouliere, morte le 2 Juin 1742, mere de MARGUERITE & de CÉCILE DE RAFFIN. Il a épouſé, 2°. le 4 Février 1749, *Marie-Joſephe-Charlotte de Cadrieux*, fille de *Jean-Louis de Cadrieux*, Comte de Puy-Calvary.

* ROQUEFEUIL, en Rouergue : Maiſon originaire de cette Province, où le *Marquiſat* de Roquefeuil eſt ſitué.

Le *Spicilége* parle d'un ROQUEFEUIL, Seigneur conſidérable du tems de HUGUES-CAPET ; mais cet ancien nom s'éteignit, & *Bernard d'Anduſe*, Seigneur d'Alais, épouſa, en 1129, ADÉLAÏDE DE ROQUEFEUIL, héritiere de ſa Maiſon, dont il prit le nom, ainſi que ſes deſcendans. Celui d'*Anduſe* eſt connu d'ailleurs : on voit dans l'Hiſtoire du Languedoc, qu'ils ſe qualifioient *Princes d'Anduſe*, & qu'ils avoient leur monnoie.

RAIMOND DE ROQUEFEUIL étoit leur fils, comme il ſe voit par ſon mariage, conclu en 1169, avec *Guillemette de Montpellier*, fille de *Guillaume*, VII. du nom, Seigneur *de Montpellier*, & de *Mathilde de Bourgogne*, dont ils eurent : — 1. RAIMOND, qui ſuit ; — 2. & ARNAUD, rapporté après ſon frere aîné.

RAIMOND, II. du nom, & ARNAUD DE ROQUEFEUIL, furent ſubſtitués à la Seigneurie de Montpellier, par deux teſtamens de 1209 & 1211, de MARIE DE MONTPELLIER, leur tante, Reine d'Arragon. RAIMOND fut excommunié, pour avoir donné du ſecours à *Raimond*, Comte *de Toulouſe*, & au Vicomte *de Beziers*, contre le Roi & l'Egliſe. Il obtint ſon abſolution en 1226, parce qu'il remit au Légat du Saint-Siége, pour ſûreté de ſes promeſſes, les Châteaux de *Blanquefort*, *Quelus* & *Vallerangues*. Voyez BLANQUEFORT, au Volume des Additions. RAIMOND épouſa *Dauphine de Turenne*, & ne laiſſa — qu'ISABEAU DE ROQUEFEUIL, mariée à *Hugues*, III. du nom, Comte *de Rodès*, auquel elle porta la grande partie des biens de ſa Maiſon.

Arnaud, frere puîné de Raimond, épouſa, l'an 1227, *Béatrix d'Anduſe*, fille de *Pierre-Bernard d'Anduſe*, VI. du nom, & de *Conſtance de Toulouſe*, laquelle étoit veuve de Sanche IV, dit *le Vaillant*, Roi de Navarre, dont elle n'avoit point eu d'enfans. Arnaud teſta le 3 des Nones du mois d'Octobre 1241, inſtituant ſon fils légitime, nommé Raimond, ſon légataire univerſel.

Raimond de Roquefeuil, III. du nom, épouſa, en 1259, *Alazie de Châteauneuf-du-Tournel*, dont il laiſſa :

Raimond de Roquefeuil, IV. du nom, marié, en 1287, avec *Vaurie d'Albret* : ſa ſœur, Catherine de Roquefeuil, épouſa *Guillaume*, Vicomte *de Narbonne*.

Arnaud de Roquefeuil, II. du nom, épouſa, en 1316, *Jacquette*, Dame *de Combret*. Il entreprit la guerre contre Jacques II, Roi de Mayorque, avec lequel il fit enſuite la paix, par l'entremiſe du Pape Clément VI, en 1348, par laquelle le Roi de Mayorque céda à Arnaud de Roquefeuil, *ſon cher couſin*, les Seigneuries & Domaines *du Pouget*, *Saint-Bauzile*, *Vendemian* & *Poujols*. Le ſuſdit Arnaud fut Ambaſſadeur, avec *Jean de Levis*, Seigneur de Mirepoix, de la part de Jean, Roi de France, auprès du Roi d'Arragon, pour traiter le mariage du Duc *d'Anjou*, ſon fils, avec l'Infante *d'Arragon*, & ils ſe rendirent caution pour le Roi. Arnaud teſta en 1361.

Arnaud de Roquefeuil, III. du nom, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, *Comtor de Nant*, petite Ville de Rouergue (qualité que du Cange dit avoir principalement lieu dans la Catalogne, & être ſupérieure à celle de Baron & autre Noble), épouſa, en 1360, *Hélene de Caſtelnau*, & teſta en 1388. Il eut un frere tué par le Roi de Mayorque, un autre allié dans la Maiſon de *Montpezat*, un ſecond, nommé Jacques, marié dans la Maiſon de *Blanquefort*; & Jeanne, mariée à *Eléonore de Châteauneuf*. Arnaud de Roquefeuil, III. du nom, vivoit encore en 1396, puiſqu'on voit des actes de lui de 1391, 1393, 1395 & 1396, retenus par *Etienne de Fonte*, Notaire Public & Impérial, & de Roquefeuil. Ces actes ſont des baux à fief & inveſtiture donnés par ledit Arnaud : il eſt qualifié dans tous de *noble & puiſſant Seigneur* Arnaud de Roquefeuil, Seigneur de Roquefeuil & de Combret, Comtor de Nant en Rouergue. Il mourut entre 1400 & 1402.

Antoine de Roquefeuil, I. du nom, ſon fils, ou, ſelon quelques-uns, ſon petit-fils, fit hommage, par noble Regnaud, *per nobilem Regnaldum*, à Bernard, par la grace de Dieu, Comte d'Armagnac, de Fézenſac & de Rodès, des biens que le ſuſdit Arnaud poſſédoit jadis ſous lui. Cet hommage eſt cité par les Hiſtoriens, pour être du 15 Août 1402, & ſe trouve dans l'inventaire des Archives de Montauban. Il épouſa, en 1408, *Delphine d'Arpajon*, fille de *Hugues* III, Sire *d'Arpajon*, Vicomte de Lautrec, & de *Jeanne de Séverac*, fille de *Gui*, dit *le Poſthume*, Baron *de Séverac*, & de *Jeanne*, Dauphine *d'Auvergne*. Il donna, par acte du 28 Avril 1411, l'inveſtiture des Terres acquiſes nouvellement dans ſes Fiefs au lieu de Roqueferal, en préſence de noble *Marquis de Mondagot*, Seigneur de Mornare. Dans cet acte, paſſé par le même *Etienne de Fonte*, & daté du Château de Combret, il eſt qualifié de *noble & puiſſant Seigneur* Antoine de Roquefeuil, de Blanquefort, de Combret, Comtor de Nant. Ces titres & autres, datés de Combret, où il peut y en avoir encore, ont été tirés du Château de Combret en Rouergue, Diocèſe de Vabres. Mais comme les Archives de la Maiſon de Roquefeuil ſont demeuré diſperſées dans toutes les Terres de la branche aînée éteinte, les branches cadettes n'en peuvent avoir avant & depuis Antoine, I. du nom, que par l'effet du haſard & par des recherches coûteuſes, négligées juſqu'ici. Cependant on trouvera dans l'Hiſtoire générale du Languedoc & autres, qu'elles ſont mention des degrés précédens.

Antoine de Roquefeuil, I. du nom, teſta le 1 Décembre 1416, & laiſſa de *Delphine d'Arpajon*, ſon épouſe : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Antoine, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ; — 3. Bérenger, qui ne paroît point avoir eu de poſtérité ; — 4, 5 & 6. Hélene, Jeanne & Catherine, toutes les trois mariées dans les Maiſons d'*Oſſun*, d'*Eſcars* & d'*Antin*. Il fit une ſubſti-

tution graduelle, & en cas de mort de tous ſes enfans, leur ſubſtitua noble *Hugues d'Arpajon*, Chevalier, à la charge de porter ſes armes *mi-parti d'*Arpajon *&* Roquefeuil : cet acte eſt paſſé par *Pierre le Moine*, Notaire de Combret. Il mourut le 4 Janvier 1417, & *Delphine d'Arpajon*, ſa veuve, préſenta Requête en la Sénéchauſſée royale de Rodès, pour être pourvu à la tutelle de ſes ſix enfans. Dans cet acte de tutelle, en forme authentique, elle eſt qualifiée de *noble & éminente Dame*, NOBILIS ET EGREGIA, *Delphine d'Arpajon*, veuve de feu *noble & puiſſant Seigneur* ANTOINE DE ROQUEFEUIL, Comtor de Nant, Seigneur de Roquefeuil, de Combret, de Blanquefort, &c.

JEAN DE ROQUEFEUIL teſta le 20 Février 1477, & par ſon codicile du 9 Février 1480, il inſtitua pour ſon héritier & légataire univerſel, BÉRENGER, qui ſuit, ſon troiſieme fils, les deux premiers étant morts en 1480, qu'il avoit eus d'*Iſabeau de Peyre*, ſon épouſe. Ses autres enfans furent : — ASTORG & LOUIS ; — & quatre filles, JEANNE, MARGUERITE, ISABEAU & DELPHINE.

BÉRENGER DE ROQUEFEUIL fit aveu au Roi le 16 Avril 1484, de ce qu'il poſſédoit ſous ſes domaines. On voit par le dénombrement qu'il fit, qu'il jouiſſoit de toutes les Terres qu'avoient poſſédé ſes ancêtres de la Maiſon de ROQUEFEUIL depuis 1200. Dans cet aveu, tiré de la Chambre des Comptes de Montpellier, & mentionné dans l'Hiſtoire générale du Languedoc, il prend la qualité de *magnifique & puiſſant Seigneur*, qualification toute pareille à celle que prit *François d'Eſt*, Marquis de Ferrare, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en Languedoc, & Vicomte d'Omelas. BÉRENGER DE ROQUEFEUIL fit fournir cet aveu par noble *Jean de Terre*, un de ſes vaſſaux Gentilshommes, de même que *François d'Eſt* le fit recevoir par noble *Louis de Maye*, ſon Lieutenant en la Baronnie de Montpellier & Vicomte d'Omelas. Il eut d'*Anne Guerin-du-Tournel*, ſon épouſe :

CHARLES DE ROQUEFEUIL, marié à *Blanche de Lettes-de-Montpezat*, dont vint :

ANTOINE DE ROQUEFEUIL, II. du nom, qui ſe maria 1°. avec *Claude de Cardaillac*, & 2°. avec *Philippe de la Tour-d'Auvergne*. Il hérita, par ſubſtitution, de JEAN-ANTOINE DE ROQUEFEUIL, ſon couſin, tué au ſiége de Metz, ſoutenu par le Duc *de Guiſe*, contre l'Empereur CHARLES-QUINT, où la plus haute Nobleſſe du Royaume périt. Il eut de ſon mariage

ANTOINE DE ROQUEFEUIL, III. du nom, qui s'allia avec *Jeanne-Angélique de Rochechouart*, dont il eut : — 1. ANTOINE-ALEXANDRE, marié à *Claude de Saint-Aignan* ; — 2. & MARIE-GILBERTE, mariée 1°. à *Gaſpard de Coligny*, dont elle eut *Marie-Iſabelle de Coligny*, & 2°. à *Claude*, Marquis *d'Alegre*. Ainſi a fini la branche aînée de ROQUEFEUIL, dont le dernier cadet, Seigneurs de Belfort en Quercy, eſt mort vers l'an 1730. Le Marquis de Beaucaire en a hérité.

SECONDE BRANCHE.

ANTOINE DE ROQUEFEUIL, ſecond fils d'ANTOINE I, & de *Delphine d'Arpajon*, épouſa *Blanche de Padiès*. On l'a vu porté au teſtament de ſon pere de 1416, & dans l'acte de tutelle de 1417. Il obtint, le 24 Septembre 1457, un Arrêt du Parlement de Toulouſe contre JEAN DE ROQUEFEUIL, ſon frere aîné, ſuivant lequel JEAN fut obligé de lui payer 6000 florins d'or pour ſa part de la ſucceſſion de leur pere commun. Il donna quittance le 9 Novembre 1457, comme héritier particulier de feu ſon pere, ſçavoir, de 725 écus d'or à JEAN DE ROQUEFEUIL, ſon frere, à valoir ſur les 6000 florins d'or à lui adjugés pour ſa légitime. *Delphine d'Arpajon*, Dame de Roquefeuil, donna auſſi quittance, le 24 Juillet 1458, à *Jean d'Arpajon-de-Durenque*, Vicomte de Lautrec, ſon frere, pour argent payé en acquit d'ANTOINE DE ROQUEFEUIL, ſon fils, par ſuite de tranſaction paſſée entre ledit Vicomte *de Lautrec* & JEAN DE ROQUEFEUIL, Comtor de Nant, Seigneur de Roquefeuil, Blanquefort, Combret, &c. fils aîné de *Delphine d'Arpajon*. ANTOINE DE ROQUEFEUIL fit encore, le 31 Décembre 1461, une obligation d'une chaîne d'or à *Iſabeau de Peyre*, ſa belle-ſœur. Cet

acte eſt daté de Padiès, où réſidoit déja ANTOINE DE ROQUEFEUIL. Voyez PADIÈS. ANTOINE DE ROQUEFEUIL teſta à Padiès le 14 Février 1494, & laiſſa neuf enfans, ſçavoir : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ALEXANDRE, Prieur de la Canourgue ; — 3. JACQUES, Commandeur de Raiſſac. On le trouve compris dans le catalogue des Chevaliers de la Langue de Provence de 1531. Voyez l'Hiſtoire de Malte de l'Abbé *de Vertot* ; — 4. ANTOINE, Prieur de la Canourgue après ſon frere ; — 5. TRISTAN, appellé dans le teſtament de ſon pere *le petit Triſtan*, dont il ſera parlé ci-après ; — 6. MARGUERITE, mariée avant 1483, puiſqu'on voit une quittance d'elle du 24 Janvier de la même année, comme femme d'*Alexandre Reyne*, Seigneur des Terres & Juriſdictions de Cadapaule & de Cillac : elle vivoit encore en 1503 & 1504, qu'on voit des quittances d'elle données à JEAN DE ROQUEFEUIL, ſon frere, par les mains d'ALEXANDRE & de TRISTAN, ſes autres freres, chargés de payer de ſa part ; — 7. PERONNE, mariée le 14 Février 1494 ; — 8 & 9. MADELENE & ISABELLE.

JEAN DE ROQUEFEUIL teſta le 15 Mai 1507, & laiſſa de ſon mariage, contracté le 8 Février 1495, avec *Blanche de Capluc* : — 1. ANTOINE ; — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3 & 4. CLAUDE & BERNARD. Il leur fit une ſubſtitution graduelle de ſes biens, leur inſtitua pour tuteurs ALEXANDRE DE ROQUEFEUIL, Prieur de la Canourgue ; JACQUES, Commandeur de Malte ; & TRISTAN, ſes freres ; & leur recommanda *Blanche de Capluc*, ſa femme & ſes enfans ; & voulut être enterré dans l'Egliſe de Notre-Dame de Theils audit Padiès, au tombeau de ſes pere & mere.

GUILLAUME DE ROQUEFEUIL, Seigneur de Padiès, la Beſſiere & Pinet, épouſa, par contrat du 20 Août 1525, *Catherine Guittard de Taurinne*, & teſta le 17 Juillet 1556. Il tranſigea avec LOUIS DE ROQUEFEUIL, fils de TRISTAN, ſon oncle & ſon tuteur, par acte du 22 Août 1536. Il avoit été obligé de pourſuivre ſon oncle & ſon couſin en Juſtice, pour reliquat de compte qu'il prétendoit lui être dû de la geſtion de ſes biens, faite pendant près de 18 ans par TRISTAN, ſon oncle. LOUIS prétendoit de ſon côté qu'il lui étoit redû de la légitime de TRISTAN, ſon pere, ſur les biens d'ANTOINE DE ROQUEFEUIL, grand-pere commun, comme auſſi une part à la ſucceſſion de ſes oncles, dont GUILLAUME étoit en poſſeſſion, quoiqu'il y eût des meubles & acquêts ; ſur quoi tranſigeant tous les deux, LOUIS DE ROQUEFEUIL reconnut devoir 100 écus au ſoleil d'or à GUILLAUME, ſon couſin, en ſe quittant réciproquement. GUILLAUME inſtitua héritier & légataire univerſel PIERRE, ſon fils aîné, qui ſuit.

PIERRE DE ROQUEFEUIL ſe maria, par contrat du 14 Juillet 1558, avec *Françoiſe de Montperoux*, fille de *Guillot de Montperoux*, Seigneur du Bouſquet, de la Garde, &c. qui ſtipula pour ladite *Françoiſe*, ſa fille, de même que GUILLAUME DE ROQUEFEUIL, Seigneur de Pinet, Millhars & Padiès, ſtipula pour PIERRE, ſon fils. Ce contrat fut dreſſé en préſence des nobles & religieux ANTOINE & CLAUDE DE ROQUEFEUIL, Prieurs de la Canourgue, oncles paternels, & de JEAN, Seigneur DE ROQUEFEUIL, de Londre, de la Capelle, Roquefeuil-Miraumont, &c. PIERRE DE ROQUEFEUIL teſta, le 6 Septembre 1578, conjointement avec *Françoiſe de Montperoux*, ſon épouſe. Ils ordonnerent, par ce teſtament, leur ſépulture dans l'Egliſe de Notre-Dame de Theils, au tombeau de leurs prédéceſſeurs ; & nommerent pour leur héritier & légataire leur fils aîné, avec ſubſtitution aux mâles, afin que le droit d'aîneſſe fût conſervé dans leur Maiſon. Leurs enfans furent : — 1. MELCHIOR, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. CLAUDE, ANTOINE & RAIMOND.

MELCHIOR DE ROQUEFEUIL épouſa, par contrat du 20 Juin 1549, *Hélene de Chaumeils-de-Vergnoles*, fille de *Gui*, & de *Jeanne de Condamine*, dont il eut : — 1. GUI, qui ſuit ; — 2. & JACQUES, Chevalier de Malte. Par ce contrat, *Françoiſe de Montperoux*, ſa mere, aſſura les biens échus de feu PIERRE DE ROQUEFEUIL, ſon mari, ſauf les droits de CLAUDE, ſon autre fils, aux enfans mâles ſortis de ce mariage. MELCHIOR étant mort, ſa veuve rendit hommage & aveu au Roi le 15 Décembre 1609, par noble *Gabriel de Montagnac*, pour & au nom de GUI DE ROQUEFEUIL, ſon fils aîné, héritier ſous bénéfice d'inventaire

ventaire de feu MELCHIOR, ſon pere. *Gabriel de Montagnac* fut chargé de rendre cet aveu de même qu'il avoit été rendu autrefois au Roi par GUILLAUME DE ROQUEFEUIL en 1554, pour & au nom de GUI DE ROQUEFEUIL, de ce qu'il tenoit dans la Sénéchauſſée de Liſle, ſçavoir, la troiſieme partie de la Seigneurie de Padiès, avec Juriſdiction haute, moyenne & baſſe, droit d'avoir ſes Juges & Officiers, & de faire prêter ſerment aux Conſuls élus par les habitans de Padiès.

GUI DE ROQUEFEUIL épouſa, par contrat du 26 Février 1618, paſſé par Procureurs au Château de Belcaſtel en Rouergue, *Marie du Buiſſon-de-Bournazel*, fille de *François du Buiſſon*, Chevalier, Seigneur & Baron de Mirabelle, Rouſſenac, Aurit, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Il fut aſſiſté d'*Hélene de Chaumeils*, ſa mere, de CLAUDE DE ROQUEFEUIL, ſon oncle, de JACQUES DE ROQUEFEUIL, Chevalier de Malte, ſon frere, & de pluſieurs autres Seigneurs tant de ſon côté que de celui de ſon épouſe. GUI fit ſon teſtament le 14 Mai 1654, ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe du Bouſquet, fit des fondations & des legs aux Egliſes, à ſes enfans naturels & à ſes domeſtiques; car il paroît qu'il prit une ſeconde femme, dite *Catherine de Glandiere*, mais dont il ne reconnoît, dans ſon teſtament, les enfans que comme naturels, excepté Demoiſelle DE ROQUEFEUIL, qu'il eut apparemment depuis ſon ſecond mariage. Il eut du premier lit : — 1. JACQUES, Seigneur du Bouſquet, qu'il inſtitua ſon héritier univerſel; — 2. LOUIS, qui ſuit, Seigneur de la Capelle; — 3. & N... DE ROQUEFEUIL, Chevalier.

LOUIS DE ROQUEFEUIL épouſa, par contrat du 4 Novembre 1658, *Victoire de Moret* ou *Mouret de Peyre*, fille d'*Antoine de Moret*, Seigneur, Baron de Montarnal, Pagas, Villerie, Anglas, Louperoux, &c. & de *Claude de Cardaillac-la Capelle*. Il teſta en 1683, & inſtitua pour ſon héritier principal & légataire JEAN, ſon fils aîné, qui ſuit; — 2. N..., DE ROQUEFEUIL, mort Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine il y a environ 45 ans; — 3. N... DE ROQUEFEUIL, auſſi Capitaine de Cavalerie, & marié à Demoiſelle *de Croix*, à Lille en Flandres, lequel n'a laiſſé qu'une fille, mariée au Marquis *de Chabannes-Curton*, pere de celui d'aujourd'hui; — 4. & JACQUES-AYMAR, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

JEAN DE ROQUEFEUIL obtint, le 8 Juillet 1701, une Sentence de réformation, qui remonte, par vû de titres, juſqu'à ANTOINE DE ROQUEFEUIL, I. du nom. Cette Sentence fut rendue par M. *le Gendre*, Intendant de Montauban, lequel reconnoît la Maiſon dudit JEAN DE ROQUEFEUIL pour être du Catalogue de la vraie Nobleſſe du pays. De ſon mariage, contracté en 1691, avec Demoiſelle *Fleurette de la Vaiſſiere-de-Cantoinet*, fille du Marquis de Cantoinet, il a eu pluſieurs enfans. L'aîné, Capitaine de Cavalerie ayant la Cornette blanche, eſt mort à Paris en 1723. N... DE ROQUEFEUIL, ſon frere cadet, devenu ſon héritier, a ſervi dans la Marine, & a quitté ce ſervice pour ſe marier & vivre en ſon Château du Bouſquet avec Demoiſelle *de Grandſaigne-d'Auberoque*, ſa femme, dont il a laiſſé pluſieurs garçons.

JACQUES-AYMAR DE ROQUEFEUIL, quatrieme fils de LOUIS DE ROQUEFEUIL, & de *Victoire de Moret-de-Peyre*, né au Château du Bouſquet, Lieutenant-Général des Armées navales, Commandant la Marine à Breſt, ainſi que l'armée navale du Roi envoyée dans la Manche, & ſur laquelle il mourut le 8 Mars 1744, avoit épouſé, en Bretagne, Demoiſelle *du Main-d'Augerets*, dont ſont iſſus pluſieurs garçons.

L'aîné, dit *le Comte* DE ROQUEFEUIL, Lieutenant-Général des Armées navales, & employé Commandant la Marine & la Place de Breſt, a eu, le 16 Février 1777, la place d'Inſpecteur des troupes du Corps Royal d'Infanterie & de l'Artillerie de la Marine. Il a épouſé *N... de Quergus*, héritiere de Traſſagin en Bretagne, dont il a un garçon & deux filles. L'aînée a épouſé le Marquis *du Gage-de-Cleux* en Bretagne.

Le Comte DE ROQUEFEUIL s'eſt fait naturaliſer au Parlement de Bretagne, par Arrêt rendu ſur la production de ſes titres. Cet Arrêt confirme & recon-

noit ſa noble & ancienne extraction, avec le droit de prendre par-tout la qualité de *Chevalier*, ſans rejetter celle de *Comte*; & cet Arrêt a été préſenté avec tous les titres aux Etats de la Province de Bretagne, tenus à Rennes en 1770, & y a été enregiſtré.

On peut conſulter, ſur la Maiſon DE ROQUEFEUIL, l'*Hiſtoire générale du Languedoc*, où l'on trouve la preuve de tous les degrés antérieurs à l'an 1393, dont on n'a point eu la repréſentation des titres. Il y a auſſi une Généalogie de cette Maiſon, par *Juſtel*, dans l'*Hiſtoire* de la Maiſon *de la Tour-d'Auvergne*. Nous n'avons point eu de *Mémoire* ſur les différentes branches de cette Maiſon; on ſçait ſeulement que TRISTAN DE ROQUEFEUIL, frere cadet de JEAN, eſt compris au teſtament, de 1494, d'ANTOINE DE ROQUEFEUIL, II. du nom; qu'il épouſa *Jeanne de Limous*; qu'il teſta le 4 Janvier 1525, en prenant la qualité de *Noble & puiſſant Seigneur*; qu'il inſtitua LOUIS DE ROQUEFEUIL, Seigneur de la Salle, ſon fils, légataire univerſel; qu'il légua ſeulement à *Guillermine*, ſa bâtarde, dite *de Roquefeuil*, mariée au nommé *Beſſety*, du lieu de Ledergue; & qu'il fit ſubſtitution de ſes biens à ſon plus proche parent de ſon nom.

LOUIS DE ROQUEFEUIL, Seigneur de la Salle, épouſa *Claire de Bouſſac*, d'où ſont ſortis les Seigneurs de la Salle, & de ceux-ci pluſieurs branches, comme *Roquefeuil-Lhyvers* ou *Cahuſac*, d'*Artès*, *Villeneuve*, *Nuſſac* ou d'*Arciſe* en Albigeois & Rouergue, ainſi qu'on peut voir par Sentence de réformation du 17 Décembre 1668, rendu par M. *de Bezons*, Intendant du Languedoc.

La branche de ROQUEFEUIL-LA-SALLE qui ſubſiſte aujourd'hui, eſt l'aînée des autres. Il y a encore en bas Languedoc une branche du même nom, anciennement ſéparée, comme on le peut voir dans *Moréri*.

Les armes : *d'azur, à une cordeliere d'or paſſée en ſautoir.*

* ROQUELAURE : Terre & Seigneurie ſituée dans le Bas-Armagnac, en Gaſcogne, qui a été érigée en *Duché-Pairie*, au mois de Juin 1652, en faveur de GASTON-JEAN-BATISTE DE ROQUELAURE.

Son fils ANTOINE-GASTON-JEAN-BATISTE, Duc DE ROQUELAURE, obtint de nouvelles Lettres en 1683. Depuis l'extinction de la branche aînée de la Maiſon DE ROQUELAURE, cette Terre a été vendue au Marquis *de Mirabeau*, & elle a été acquiſe poſtérieurement par Sa Majeſté. C'eſt ſous la dénomination de *Marquiſat de Roquelaure* que le Roi a érigé la Terre & Seigneurie de *Saint-Aubin* en Fezenſaguet, poſſédée par cette Maiſon depuis la fin du XIIIe ſiécle, en faveur de CHARLES DE ROQUELAURE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de ſes enfans, poſtérité & deſcendans mâles, par Lettres-Patentes données à Verſailles au mois de Juin 1766, enregiſtrées au Parlement de Toulouſe le 10 Juillet ſuivant, &c. Nous allons en donner la Généalogie, d'après un Imprimé qui a paru en 1762, dreſſée par le P. *Alexis*, Auguſtin de la Place des Victoires, Continuateur de l'Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, ſur les titres originaux qui lui ont été communiqués.

I. PIERRE, Seigneur en partie DE ROQUELAURE (en latin, *Rupelauri*, *de Rupelaurâ*, *de Rocalaurâ*, & *Rocalauræ*), fut témoin, l'an 1127, de la donation faite par *Stephanie*, à *Centulle*, Comte *de Bigorre*, du Château de Pavatian : il y eſt nommé après *Pons de Paolan* & *Pierre-Raimond de Corneillan*, & avant *Auger d'Aſter*, qui étoit un des grands Seigneurs du pays. *Hiſtoire du Béarn*, par M. *de Marca*. Il a pu être pere de

II. JEAN, Seigneur DE ROQUELAURE en partie, lequel donna, l'an 1166, une portion de jardin pour l'agrandiſſement de l'Egliſe de Roquelaure. L'an 1178, il fit hommage à *Richard d'Angleterre*, Duc de Guienne, de la Seigneurie de Baulac, & mourut peu après. Il peut avoir été pere de — PIERRE, qui ſuit; — & d'ARNAUD-GUILHEM, préſent, l'an 1231, à l'acte de tutelle de BERTRAND & MANAUD DE ROQUELAURE, enfans de PIERRE, & au réglement moyenné par *Geraud de Verduzan*, leur tuteur, entre *Geraud*, Comte *d'Armagnac*, & eux, pour leur portion de la Seigneurie de Roquelaure.

III. PIERRE, Seigneur DE ROQUELAURE en partie, fut témoin, avec *Gaſton*, Vicomte *de Béarn*, à une donation faite, en 1211, par *Senebrun de Goth*, à l'Egliſe de Rouillac, & eſt qualifié *Chevalier* dans l'acte de tutelle de ſes enfans, paſſé le Jeudi après l'Octave de Pâques 1231, en préſence de *très-illuſtre Prince* GERAUD, *par la grace de Dieu, Comte* D'ARMAGNAC & de Fezenſac. Il épouſa *Audemant de Verduzan*, laquelle étoit veuve en 1231, & eut pour enfans: — BERTRAND, qui ſuit; — & MANAUD, mis, avec ſon frere, ſous la tutelle de *Geraud de Verduzan*, Chevalier, l'an 1231.

IV. BERTRAND, I. du nom, co-Seigneur DE ROQUELAURE, mineur en 1231, fut ſous la tutelle de *Geraud de Verduzan*, lequel, par acte du 15 des Calendes de Mai de la même année, fit, en cette qualité, une tranſaction avec le Comte *d'Armagnac*, touchant la Seigneurie de Roquelaure; cet acte porte qu'ils étoient en différend pour le partage des droits ſeigneuriaux du Four, de la Fabrique & de la Meſſagerie: il fut ſtipulé qu'ils partageroient par moitié toute la Terre, dont les limites & les confins ſont exprimés, à la réſerve du droit de commun & d'oſt, auquel les mineurs ne pouvoient prétendre à l'égard du Comte, qui étoit leur Suzerain, & à l'exception auſſi, quant auxdits mineurs, de la propriété de leur Château, Forteresſes, & autres édifices & places à eux appartenans dans les mêmes limites, ſur leſquels il leur accorda toute Juſtice & Juriſdiction, haute, baſſe, mere & mixte impere: il fut encore réglé que chacune des Parties auroit ſon Bailli dans leurs biens propres, & que pour ceux qui demeureroient communs entr'eux, ils éliroient des Baillis, qui connoîtroient enſemble des affaires qui naîtroient ſous leur commune Juriſdiction. Il épouſa *Jeanne de Bruillois*, proche parente de *Geraud*, Comte *d'Armagnac*, fille de *Bertrand de Bruillois* (*Brulheis*), Chevalier, qualifié *Couſin* de ce Prince dans l'acte d'une donation qu'il lui fit, ainſi qu'à BERTRAND & GUILHEM-ARNAUD DE ROQUELAURE, ſes petits-fils, en 1274. Ses enfans furent: — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. BERNARD, Damoiſeau, qui eſt qualifié fils de *Bertrand*, Seigneur *de Bruillois*, de la Maiſon d'*Armagnac*, dans ſon épitaphe, qui marque qu'il mourut le 7 des Calendes de Décembre 1276, & fut enterré à la porte de l'Egliſe Collégiale de Fezenſac, à laquelle il avoit donné une rente de cinq ſols morlais. *Manuſcrits* de Dom *Claude Eſtiennot, conſervés à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prez*; — 3. GUILHEM-ARNAUD, qui eut part à la donation faite, l'an 1274, par *Geraud*, Comte *d'Armagnac*. Il épouſa *Alix de Malſergues*, fille de *Charles de Malſergues*, lequel fit ſon teſtament, au mois d'Avril 1304, étant ſur le point de paſſer en Italie avec *Guillaume de Nogaret*, Seigneur de Cauviſſon, & fit don de tous ſes biens aux enfans de GUILHEM-ARNAUD DE ROQUELAURE, & d'*Alix*, ſa fille. De ce mariage vint: — AMAURI DE ROQUELAURE, qualifié *Chevalier* dans une quittance qu'il donna à Agen le 17 Septembre 1346, à *Jean Chauvel*, Tréſorier des Guerres, de 25 liv. 15 ſols tournois, ſur ſes gages, & ceux de 9 Ecuyers de ſa Compagnie, ſervans en la guerre de Gaſcogne. Elle eſt ſcellée d'un ſceau, ſur lequel eſt une *aigle éployée* (*a*), *avec un chef chargé de trois rocs* (*b*); ce doit être le même qui eſt qualifié MAURIN DE ROQUELAURE, Chevalier, dans une quittance, datée auſſi d'Agen, du mois d'Octobre de la même année, de 34 liv. 5 ſols tournois, reçu du même Tréſorier, ſur ſes gages, & ceux des Gendarmes & gens de pied de ſa Compagnie, même ſceau (*c*); — 4. & AUDE DE ROQUELAURE, mariée à *Bertrand du Sollier*: BERTRAND, Seigneur DE ROQUELAURE, ſon frere aîné, lui promit 500 écus *Philips*, avec les habits nuptiaux, ſuivant une tranſaction paſſée à Prinham le 7 Mai 1371, entre *Marquiſe du Sollier*, leur fille unique, & *Gaſton de Maurenx*,

(*a*) Qui eſt *de Malſergues*.
(*b*) Cabinet de M. *Clairambault*.
(*c*) Cabinet de M. *Clairambault*.

ſon mari, *Jean de Maſſas*, Chevalier, & *Garcie de Mazeres*, tuteur de JEAN, Seigneur DE ROQUELAURE.

V. BERTRAND, II. du nom, Seigneur DE ROQUELAURE & du Longart, Chevalier, reçut, ainſi que BERNARD & GUILHEM-ARNAUD, ſes freres, le 1 Février 1274, de *Geraud*, Comte *d'Armagnac*, 41 *concades* de Terres, en *l'affaire ou terroir du Longart*, excepté la haute Seigneurie & le Moulin, à la charge d'une lance de reconnoiſſance à chaque mutation de Seigneur : il les en vêtit avec une paire de gants. Il épouſa *Bruniſſent de Savaillan*, Dame de Saint-Aubin en Fezenſaguet. Elle ſe remaria à *Bernard de Beaulac*, Damoiſeau, du conſentement duquel elle fit, le Vendredi avant la Madeleine 1319, don des Seigneurie & Château de Saint-Aubin à ſon fils. Du premier lit elle eut : —— PIERRE, qui ſuit ; —— & NAUDE, qualifiée femme de *Donat de Gohas*, dans l'acte dont il vient d'être parlé, de l'an 1319, par lequel *Bruniſſent*, ſa mere, lui aſſigna 20 livres tournois, payables après ſa mort.

VI. PIERRE, Seigneur DE ROQUELAURE, de Saint-Aubin, du Longart, &c. fit hommage, le Jeudi avant la Madeleine 1319, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, en ſon Château de Lavardens, de ſa part de la Seigneurie, Château & appartenances de Roquelaure, & de ce qu'il poſſédoit au Longart : il rendit encore le même hommage l'an 1355. Il avoit acquis une portion de la Terre de Peyruſſe de *Bertrand de Mareſtang*, pour le retrait de laquelle il tranſigea le dernier Mai 1331, avec *Eſpan de Magnoac*, Damoiſeau, neveu de ſa premiere femme, & étoit mort avant l'an 1365. Il avoit épouſé 1°. *Aigreſſe de Magnoac*, ſœur de *Bernard*, Seigneur de Peyruſſe, & tante d'*Eſpan de Magnoac*, Damoiſeau, morte, ſans enfans, avant le dernier Mai 1331. On ignore le nom de ſa ſeconde femme ; & 3°. par traité du 22 Septembre 1356, *Marquiſe de Maſſas*, fille de *Jean de Maſſas*, Seigneur de Caſtillon & de Maſſas, laquelle eut en dot 800 florins, &c. & ſe remaria à *Eudes de Preignan*. Du ſecond lit vint — JEANNE DE ROQUELAURE, mariée, par ſon pere, à *Hugues de Giera*, Seigneur de la Mothe-Giera, dans la Vicomté de Fezenſaguet, qui pouvoit être fils de *Pierre de Giera*, Chevalier, Sénéchal d'Armagnac & de Fezenſac, l'an 1355. Elle eut en dot 400 florins, outre le lit & les habits nuptiaux, avec les *harnois de tête*, ſuivant une Sentence arbitrale du 8 Septembre 1365. Du troiſieme lit ſortit — JEAN, qui ſuit.

VII. JEAN, Seigneur DE ROQUELAURE, de Saint-Aubin, du Longart, de Gaudoux, de Lattres & d'Archamont en partie, étoit le 8 Septembre 1385, ſous la tutelle de *Jean de Maſſas*, Chevalier, Seigneur de Caſtillon, ſon ayeul maternel, & de *Garcie de Mazeres*, Châtelain du Château-Comtal de la ville d'Auch. *Jean de Maſſas*, ſon tuteur, rendit hommage pour lui, le 17 Janvier 1366, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, de la moitié de la Seigneurie, & du Château de Roquelaure & du Longart ; & il le rendit lui-même le 5 Mars 1370. Il acquit, le 1 Mars 1389, la Seigneurie de Gaudoux, de *Jean*, Seigneur *de la Tour*, en Coranſaguet. *Jean*, Comte *d'Armagnac*, lui avoit donné, en 1381, par ſon teſtament, la moitié du lieu de Roquelaure ; & *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, lui donna, le 11 Juillet 1409, un lieu appellé *le Poy*. Il tranſigea le 11 Janvier 1419, pour la Terre d'Archamont, avec *Manaud de Fica* ou *Sica* ; fit ſon teſtament le 28 Octobre 1425, par lequel il fit pluſieurs legs pieux, ordonna ſa ſépulture en l'Égliſe de Roquelaure, & nomma pour exécuteurs, *Pierre-Raimond de Polaſtron*, Abbé de Saint-Michel de Peſſan, *Manaud*, Seigneur *de Preignan*, & le Prieur du Couvent des Freres-Prêcheurs. Il étoit mort avant l'an 1427, lorſque ſes enfans firent le partage de ſes biens. Il avoit épouſé, 1°. le 13 Juillet 1384, *Françoiſe de Voiſins* ; & 2°. *Cécile de Goth*, ſeconde fille de *Raimond-Arnaud de Goth*, II. du nom, Seigneur de Rouillac, de Peirecave, de Peiſſac & du Palais, & de *Rouſſe d'Aſtarac*. Elle ſe remaria, avant le 3 Mai 1434, à *Benedict de Pauſſade*, Chevalier. *Voyez le Tome II de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, p.* 177. Il eut du premier lit : —— 1. GERAUD, Seigneur DE ROQUELAURE, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, & mort avant 1427, ſuivant une tranſaction du 16 Janvier de la même année ; &

du ſecond lit : — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. BERTRAND, Seigneur de Saint-Aubin, & en partie de Gaudoux, qu'il eut en partage par le teſtament de ſon pere, du 28 Octobre 1425, & par Sentence arbitrale rendue, entre lui & JEAN, ſon frere, le 15 Janvier 1427, ratifiée le lendemain en la Juſtice Comtale d'Auch. Il reçut, le 8 Mai 1465, une obligation d'*Etienne de Goth*, Seigneur de Saint-Germier, ſon couſin-germain ; fit donation de la Terre de Saint-Aubin à FRANÇOIS DE ROQUELAURE, ſon neveu, par acte énoncé au contrat de mariage de ce dernier, du 27 Mars 1473 (1474 *nouveau ſtile*) ; fit ſon teſtament le 8 Décembre 1475, par lequel il confirma cette donation ; laiſſa l'uſufruit de ſes biens à *Jeanne de Saint-Martin*, ſa femme ; ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Aubin, & mourut, ſans enfans, avant le 1 Novembre ſuivant ; —— 4. BERNARD, qui partagea avec JEAN, ſon frere aîné, après la mort de GERAUD, leur frere de pere, l'an 1427 ; —— 5 & 6. MARGUERITE & CATHERINE DE ROQUELAURE, à chacune deſquelles leur pere laiſſa 500 écus d'or, outre leurs habits & joyaux de noces.

VIII. JEAN, II. du nom, Seigneur DE ROQUELAURE, de Gaudoux & du Longart, nommé héritier particulier de ſon pere, par ſon teſtament de l'année 1425, partagea avec ſes freres en 1427 ; fit hommage de la Terre de Roquelaure, le 14 Septembre 1451, au Comte *d'Armagnac*, dont il étoit Ecuyer le dernier Août 1467 ; teſta le 13 Mars 1475 (1476), à Longart, & ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe paroiſſiale de Roquelaure, au tombeau de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, le 24 Septembre 1435, *Jeanne de Sedillac*, qu'on prononce *Serillac*, fille de *Gaſton de Sedillac*, Baron de Saint-Léonard, Ecuyer du Roi CHARLES VI, & de *Marthe de Vicmont-Tournecoupe*, dont : —— 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Aubin, rapportée ci-après ; — 3. BERTRAND, Abbé de Bouilhas en 1473 & années ſuivantes, élu Evêque de Lectoure, & mort après l'an 1503. Voyez le *Gall. Chriſt.* Edit. Nov. *T. I, Col.* 1025 & 1083 ;

4. JEAN-BATISTE DE ROQUELAURE, homme d'armes des Ordonnances du Roi, nommé au teſtament de ſon pere, de l'année 1475. Il porta les armes pour RENÉ II, Duc de Lorraine, contre CHARLES *le Hardi*, Duc de Bourgogne, & ſe trouva à la bataille de Nancy, donnée le 5 Janvier 1477, où ce dernier fut tué. Quelques années après, ayant appris que *Jeannon de Bidots*, Pannetier du Duc RENÉ, avoit reçu 10000 écus de rançon d'*Antoine*, bâtard *de Bourgogne*, qu'il avoit fait priſonnier dans cette bataille, il lui en demanda la moitié, prétendant qu'avant l'action, il y avoit eu entr'eux une convention de partager tout le gain qu'ils y pourroient faire ; & ſur le refus fait par celui-ci de remplir ſon traité, il alla trouver le Duc RENÉ à Nancy, le 17 Juillet 1482, & le ſupplia de l'y contraindre, offrant de prouver ce qu'il avançoit par un combat en champ clos. *Jeannon* ſoutint, au contraire, qu'il n'avoit point fait ce traité, & accepta le combat qui lui avoit été offert : le Duc, après pluſieurs délais, leur aſſigna le jour du combat, dans la ville de Nancy, au 22 Octobre ſuivant. Ce jour arrivé, RENÉ, accompagné des principaux Seigneurs de ſa Cour, & d'une foule de ſpectateurs, ſe rendit au champ qui avoit été diſpoſé : *Jeannon de Bidots* s'y trouva, & après avoir attendu inutilement ſon adverſaire, depuis midi juſqu'à trois heures, il requit défaut contre lui, & d'être *déclaré abſous de ſa demande*. *Thierri de Lenoncourt*, Seigneur d'Harouel, Pleige de BATISTE DE ROQUELAURE, demanda un délai juſqu'au lendemain, alléguant que ce Gentilhomme étoit *homme de bien*, & qu'il n'auroit jamais manqué de ſe trouver à cette journée, s'il n'en eut été empêché par des raiſons preſſantes ; mais cette demande trouva des oppoſitions ; & le Duc, par Jugement du même jour, déclara M. DE ROQUELAURE déchu de ſa demande, & condamna ſon Pleige aux dépens. On apprend ces faits de ce Jugement même, qui eſt inſéré dans le *Recueil des Arrêts choiſis de la Cour de Lorraine, imprimé in-4°. à Nancy en 1717, Tome I, p. 317 & ſuiv.* Ce fut au ſujet de ce combat qu'*Hardouin de la Jaille*, qui faiſoit en cette journée l'office de Maréchal de Lorraine, compoſa un *Traité ſur les maximes uſitées alors dans les duels*, dont l'original eſt au Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit ;

Digitized by Google

5. Jeanne de Roquelaure, mariée, par contrat du pénultieme Octobre 1458, à *Bernard de Meymont*, Seigneur de Leſinham, fils d'autre *Bernard de Meymont*, Chevalier, Seigneur du même lieu; — 6. Cécile, qui étoit mariée, en 1468, à *Bernard de Vicmont*, Seigneur de Pordeac, dont elle étoit veuve en 1475, lors du teſtament de ſon pere; — 7. Agnès, épouſe de *Jean de Seyſſes*, au Diocèſe de Lombès, frere de *Catherine de Seyſſes*, femme de François de Roquelaure, ſon frere. Elle donna, avec lui, le 23 Janvier 1464, quittance d'une partie de ſa dot, à Jean de Roquelaure, ſon pere: elle en étoit veuve le 17 Mars 1473, & vivoit encore en 1475; — 8. & autre Jeanne, accordée en mariage, le 2 Novembre 1470, à *Jean de Biran*, Seigneur de Roquefort en Fezenſac, & de Saint-Arnès: ſon pere lui conſtitua en dot 1000 florins d'Arragon. Elle vivoit avec ſon mari le 25 Avril 1470, & en étoit veuve en 1475.

IX. Jean, III. du nom, Seigneur de Roquelaure, de Gaudoux & du Longart, fut inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, du 13 Mars 1475, & lui avoit ſuccédé le 22 Mai de la même année, lorſqu'il fit hommage de la moitié de la Seigneurie de Roquelaure, de ce qu'il avoit à Archamont, & des lieux du Longart & de Gaudoux, à *Imbert de Batarnay*, Sire du Bouchage, auquel le Comté de Fezenſac avoit été donné par le Roi. Il eſt nommé, comme témoin, dans le teſtament de *Jean de Montlezun*, le 24 Avril 1478, & dans l'acte d'un échange fait, le 31 Décembre 1479, par François, Seigneur de Saint-Aubin, ſon frere; tranſigea, le 15 Septembre 1487, avec les Conſuls & Syndic de Roquelaure; aſſiſta au contrat de mariage de Françoise de Roquelaure, ſa niéce, fille de François, Seigneur de Saint-Aubin, ſon frere, ſuſnommé, du 24 Mars 1490 (1491), & étoit mort en 1498. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Château de Meilhan le 3 Août 1469, *Antoinette de Montlezun*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Meilhan, & de *Florimonde de Maſſas*, Dame d'Auſan. Ce mariage ne fut conſommé que le 22 Août 1471, après qu'ils eurent été abſous en l'Egliſe de Roquelaure, & obtenu diſpenſe ſur le IVe degré de parenté. Elle teſta, étant veuve, le 24 Janvier 1520, en la ville de Lectoure, où elle s'étoit retirée avec Bernard de Roquelaure, ſon fils, Chanoine de la Cathédrale de cette Ville. Elle élut ſa ſépulture, auprès de ſon mari, en l'Egliſe paroiſſiale de Roquelaure; fonda une Chapelle en l'honneur de *Notre-Dame de Pitié*, & nomma pour exécuteurs teſtamentaires, ledit Bernard, ſon fils, & *Bernard de Sedillac*, Chanoine de Lectoure. Ses enfans furent: — 1. Jean, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique, & vivoit en 1529; — 2. Bernard, qui ſuit; — 3. Jean, dit *le Jeune*, auquel ſa mere fit un legs par ſon teſtament, au cas qu'il fut vivant; — 4. autre Bernard, qui eut en partage la Seigneurie de Gaudoux: il étoit Prêtre, Chanoine de Lectoure, lors du teſtament de ſa mere, en 1520; fut depuis Archidiacre de Lomagne, dont il prend la qualité, en 1529, dans le contrat du ſecond mariage de Bernard de Roquelaure, ſon frere aîné; dans celui de Geraud, Seigneur de Roquelaure, ſon neveu, l'an 1537; dans le teſtament de ſon frere aîné, en 1549; & dans le contrat de mariage de Françoise de Roquelaure, ſa niéce, avec *Bertrand de Montlezun*, en 1550. Il teſta le 23 Janvier 1560, & fit pluſieurs legs pieux; — 5. Thibaud, auquel ſa mere laiſſa pour tous droits 200 écus, par ſon teſtament de l'an 1520; — 6. Agnès, Religieuſe à Sainte-Claire de Toulouſe en 1520; — 7. Marie, qui épouſa, long-tems avant le 13 Mai 1487, *Arnaud-Guilhem de Bouzet*, Seigneur de Caſtera, Diocèſe de Lectoure. Elle n'eſt point nommée au teſtament de ſa mere; — 8. Cécile, mariée à *Géraud de Baſſabat*, Seigneur de Caſtets, au Diocèſe d'Aire, & de Saint-Julien, fils de *Carbonneau de Baſſabat*, Seigneur des mêmes lieux. Elle eut en dot 1200 écus, dont la moitié fut payée comptant le 16 Janvier 1498, avec les habits nuptiaux; — 9. Isabelle, mariée, avant le 4 Septembre 1499, à *Jean de Labardat*, Seigneur d'Avenſan, fils de *Manaud de Labardat*, Seigneur du même lieu, & veuve, lors du teſtament de ſa mere, en 1520, où elle eſt nommée; — 10. Marguerite, veuve, en 1520, de *Charles de Prechan*, co Seigneur de Liches; — 11. & Miramonde, qui vivoit l'an 1520, avec *Hugues*, Seigneur *de Sieurac*, ſon mari.

X. Bernard, Seigneur de Roquelaure, de Gaudoux & du Longart, rendit hommage au Duc *d'Alençon*, Comte d'Armagnac, le 1 Juin 1521; fit ajourner les Conſuls de Roquelaure, pour faire exécuter un Arrêt qu'il avoit obtenu contre eux, touchant la moitié de la haute-juſtice de Roquelaure, au rapport de *Jean du Boſquet*, Conſeiller à Toulouſe, le 22 Février 1525; & en fut mis en poſſeſſion, nonobſtant les oppoſitions de la Reine de Navarre, Comteſſe d'Armagnac. Il ſervit dans les guerres de Milan, ſuivant les Commentaires du Maréchal *de Montluc*; teſta le 18 Décembre 1549, & mourut peu après. Il avoit épouſé, 1°. le 26 Octobre 1495, *Catherine du Bouzet*, fille de *Bertrand du Bouzet*, Seigneur de Caſtel du Bouzet, & de *Catherine de Sedillac*: elle teſta le 19 Février 1524; & 2°. par contrat du 6 Décembre 1529, *Marguerite d'Ornezan-d'Auradé*. Du premier lit vinrent: — 1. Geraud, qui ſuit; — 2. Jean, Seigneur de Gaudoux, mort ſans alliance; — 3. Miramonde, mariée, par contrat du 25 Avril 1524, à *Jean de Caſſagnet*, Seigneur de Tilladet, près Gondrin, Diocèſe d'Auch; — 4. & Françoiſe, mariée, 1°. en 1531, à *Gaillard de Bezolles*, Seigneur de Gombarault; & 2°. par contrat du 13 Août 1550, à *Bertrand de Montlezun*, Seigneur de Saint-Jean-Pouges.

XI. Geraud, Seigneur de Roquelaure, de Gaudoux, de Montbert & du Longart, ſuccéda, l'an 1549, à Bernard, ſon pere; ſervit dans les armées, à la ſuite d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & mourut en 1557. De *Catherine de Bezolles*, fille de *Jean*, Seigneur *de Bezolles*, & d'*Iſabeau de Stuer*, qu'il avoit épouſée par contrat du 18 Octobre 1537, vivante encore en 1585, il eut: — 1. Jean-Bernard, Seigneur de Roquelaure, Lieutenant de la Compagnie du Maréchal *Strozzi*, mort au combat de la Roche-Abeille, en 1569. Voyez *M. de Thou*, *Liv. 45*; & *Davila*, *vol. 1*, *p. 266*; — 2. Bernard, Seigneur de Roquelaure, tué au combat d'Orthez, contre les Religionnaires; — 3. Antoine, qui ſuit; — 4. Marguerite, mariée, par contrat du 17 Janvier 1557, à *Jacques de Maignaut*, Seigneur de Montagu; — 5. Antoinette, mariée, par contrat du 8 Août 1563, à *Bertrand Dangeroux*, Seigneur de Beaupuis, *aliàs* Belpoy; — 6. Audouine, morte, ſans alliance, en 1560. Bernard, ſon oncle, lui avoit laiſſé 1000 liv. tournois; — 7. & Louiſe, qui épouſa, par contrat du 3 Août 1572, *Jean de Vicmont* & d'Ornezan, Baron de Tournecoupe.

XII. Antoine, Seigneur de Roquelaure, de Gaudoux, de Sainte-Creſtie, de Mirepeix, de Montbert & du Longart, Baron de Lavardens & de Biran, Maître de la Garderobe du Roi, Chevalier de ſes Ordres, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue & de Foix, Lieutenant-Général de la haute Auvergne & du Gouvernement de Guienne, Maire perpétuel de Bordeaux, Maréchal de France, fut deſtiné dès ſa jeuneſſe à l'état eccléſiaſtique, qu'il quitta pour la profeſſion des armes. Il porta d'abord la qualité de *Seigneur du Longart*; fut en grande conſidération auprès de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, qui l'engagea au ſervice du Roi de Navarre, ſon fils, & lui donna la part qu'elle avoit dans la Seigneurie de Roquelaure. Il fut Lieutenant de la Compagnie des Gens d'armes du Roi de Navarre; Maître de la Garderobe du Roi en 1589; Chevalier des Ordres en 1595; pourvu de la Lieutenance-de-Roi de la haute Auvergne, de la Capitainerie du Château de Fontainebleau, du Gouvernement du Comté de Foix, & de la Lieutenance-Générale de celui de Guienne le 15 Février 1610; de la Mairie de Bordeaux, & enfin honoré de la dignité de Maréchal de France en 1615. Il remit dans leur devoir Nerac, Clerac, & autres places; fit ſon teſtament le 9 Mai 1618; mourut ſubitement à Lectoure le 9 Juin 1625, âgé de 81 ans, 3 mois, & fut enterré dans l'Egliſe de Roquelaure, comme il l'avoit ordonné. Voyez l'*Hiſtoire de M. de Gramont*. Il avoit épouſé, 1°. le 9 Juin 1581, *Catherine d'Ornezan*, veuve de *Gilles de Montal*, Baron de Roquebrou & de Carbonnieres, Lieutenant-de-Roi en Auvergne, fille de *Jean-Claude d'Ornezan*, Seigneur d'Auradé & de Noaillan, Gouverneur de Metz, & de *Brunette du Cornil*; & 2°. par contrat du 15 Août 1611, *Suſanne de Baſſabat*, fille de *Beraud de Baſſabat*, Baron de Pordeac, Gouverneur de Verdun en

Guienne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Catherine d'Hebrail*, dite *des Fontaines*, Dame de Capendu. Elle ſurvécut à ſon mari. Du premier lit vinrent : — 1. Jean-Louis, Baron de Biran, Maître de la Garderobe du Roi, mort avant ſon pere, au mois de Septembre 1610, ſans avoir pris d'alliance; — 2. Louise, mariée, par contrat du 1 Septembre 1601, à *Antoine de Gramont*, II. du nom, Comte, puis Duc de Gramont, fils de *Philibert de Gramont*, Comte de Gramont, & de *Diane*, dite *la belle Coriſande d'Andouins* : elle mourut en 1610; — 3. Rose, qui épouſa, le 9 Septembre 1601, *François*, Seigneur *de Noailles*, Comte d'Ayen, fils de *Henri*, Seigneur *de Noailles*, Comte d'Ayen, & de *Jeanne-Germaine d'Eſpagne*. Voyez *Tome IV de l'Hiſtoire des Grands Offic. p.* 790; — 4. Cathérine, Abbeſſe du Monaſtere Lez-Rodez, morte au Calvaire à Paris. *Voyez* Gall. Chriſt. *Edit. nov. Tome I, pag.* 260; — 5. Marie, femme (par contrat du 23 Juillet, ratifié le 17 Décembre 1607) de *Jacques de Stuer*, Comte de la Vauguyon, Marquis de Saint Megrin, fils de *Louis*, Seigneur de Saint-Megrin & de Tonneins, Baron de Montbrun, & de *Jeanne d'Eſcars*, héritiere de la Vauguyon. Les enfans du ſecond lit furent : — 6. N... de Roquelaure, héritier univerſel de ſa mere en 1616; — 7. Louis, Marquis de Roquelaure, Gouverneur de Lectoure, Meſtre-de-Camp d'un Régiment, mort, ſans alliance, à Vic en Lorraine, le 17 Novembre 1635; — 8. Gaston-Jean-Batiste, Duc de Roquelaure, qui ſuit; — 9. Jean-Louis, Comte de Roquelaure & de Beaumont, commandant le Régiment de Cavalerie de ſon frere, mort ſans enfans de *Catherine*, Dame *de Baſſabat*, de Pordeac & de Levis, ſa couſine : elle ſe remaria à *Jacques-Théodore*, Marquis *d'Ornano*; — 10. Antoine, reçu Chevalier de Malté en 1626, mort à la fleur de ſon âge; — 11. Jacques, Marquis de Lavardens, mort, ſans avoir été marié, au Château de la Garde le 7 Novembre 1678, âgé de 60 ans, & enterré à Laromieu; — 12. Armand, Baron de Biran, tué en duel; — 13. Louis, mort à Metz, commandant un Régiment; — 14. Louise, mariée, par contrat du 20 Juillet 1632, à *Alexandre de Levis*, Marquis de Mirepoix, veuf de *Louiſe de Bethune*, fils d'*Antoine-Guillaume de Levis*, Vicomte de Terride, & de *Marguerite de Lomagne*. Elle mourut en 1674; — 15. Cathrine-Henriette, femme d'*Alexandre-Henri de Montluc*, Marquis de Balagny, fils d'*Alphonſe-Henri de Montluc*, Marquis de Balagny, & de *Deniſe de Thevin*; — 16. Marie-Angélique, née en 1623, femme de *Jean-Jacques de Caſſagnet*, Marquis de Fimarcon, & morte au Château de la Garde le 13 Octobre 1678; — 17. & Susanne, morte ſans alliance.

XIII. Gaston-Jean-Batiste, Duc de Roquelaure, Pair de France, Marquis de Lavardens & de Biran, Seigneur de Puyguilhem, Comte de Gaure, de Pontgibaud & de Montfort, Gouverneur de Guienne, ſervit en qualité de Capitaine de Cavalerie dans l'armée du Roi en 1635; ſe trouva, les années ſuivantes, avec ſon Régiment, à pluſieurs ſiéges & combats; fut bleſſé à la tête de ſon Eſcadron chargeant les ennemis, & fait priſonnier à la bataille de Sedan en 1641. Enſuite il fut pourvu de la charge de Maître de la Garderobe du Roi, dont il ſe démit; & ſervit depuis, en qualité de Maréchal-de-Camp, au ſiége de Gravelines en 1644, à la priſe de Bourbourg & de Lilers en 1645, & au ſiége de Courtray en 1646; paſſa peu après en Hollande avec des troupes : fut enſuite Lieutenant-Général des Armées du Roi, & bleſſé au ſiége de Bordeaux. Le Roi, en reconnoiſſance de ſes ſervices, érigea ſa Terre de Roquelaure, &c. en Duché-Pairie, par Lettres données à Melun au mois de Juin 1652, *rapportées Tome V de l'Hiſtoire des grands Officiers, page* 904; & le fit Chevalier de ſes Ordres en 1661. Il ſe trouva à la conquête de la Franche-Comté en 1668, à celle de Hollande en 1672, & au ſiége de Maſtricht en 1673. Le Roi le fit auſſi Gouverneur de Guienne en 1676, & il donna ſa démiſſion du Gouvernement du Château du Ha, dans la ville de Bordeaux, le 19 Mars de la même année. Il mourut à Paris, la nuit du 10 au 11 Mars 1683, âgé de 68 ans, & fut enterré en l'Egliſe des Récollets. Il avoit épouſé, le 17 Septembre 1653, *Charlotte-Marie de Daillon*, fille puinée de *Timoléon de Daillon*, Comte

du

du Lude, & de *Marie Feydeau*. Elle mourut à Paris, d'une couche avant terme, le 15 Décembre 1657, âgée de 22 ans, & fut enterrée aux Capucines, où ſe voit ſa ſépulture, laiſſant pour enfans : — ANTOINE GASTON-JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — & MARIE-CHARLOTTE, mariée à Paris le 8 Mars 1674, à *Henri-François de Foix-de-Candale*, Duc de Randan, dit *de Foix*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Jean Batiſte-Gaſton de Foix*, Comte de Fleix, & de *Marie-Claire de Beaufremont*, Marquiſe de Sennecey. Elle mourut le 22 Janvier 1710, & fut enterrée en l'Egliſe des Capucines à Paris.

XIV. ANTOINE-GASTON-JEAN-BATISTE, DUC DE ROQUELAURE, Seigneur & Marquis de Biran, de Puyguilhem & de Lavardens, Comte d'Aſtarac, de Montfort, de Pontgibaud & de Gaure, Baron de Capendu, de Monteſquiou, de Saint-Barthelemy, de Cancon, de Caſſeneuil, de Champchevrier, du Rocher, du Monteil-Gelat, de Pradmer & de Buzaudon, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des ville & citadelle de Lectoure, ci-devant Commandant en la Province de Languedoc, naquit en 1656, fut fait Capitaine de Cavalerie en 1668, Meſtre-de-Camp en 1674, & ſe trouva, l'année ſuivante, à la bataille d'Altenhem; ſervit, en 1676, ſous le Maréchal *de Luxembourg*; en 1677 & 1678, ſous le Maréchal *de Créqui*, au combat de Coqueſberg & au ſiége de Fribourg; obtint, au mois de Décembre 1683, de nouvelles Lettres d'érection de la Terre de Roquelaure en Duché Pairie, *rapportées Tome V de l'Hiſtoire des grands Officiers, page 919*; fut fait Lieutenant-Général pour le Roi en Champagne, au département de Reims, par Proviſions du 20 Août 1685; fit la campagne en Allemagne, ſous le Maréchal *de Boufflers*, en 1688; fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1689; ſervit en Allemagne ſous le Maréchal Duc *de Duras*, &, l'année ſuivante, ſous le Maréchal *de Boufflers*; fut créé Maréchal-de-Camp en 1691, fit la campagne en Flandres, ſous le Maréchal *de Luxembourg*; ſe trouva au combat de Leuze l'an 1692; fit les fonctions de Maréchal-de-Camp, ſous les ordres du Roi, au ſiége de Namur & au combat de Steinkerque; ſervit en 1693, ſous le Maréchal *de Luxembourg*, à la bataille de Nervinde & au ſiége de Charleroi, puis, en 1695, ſous le Maréchal *de Villeroy*; fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1696; continua de ſervir pendant toute la guerre; fut nommé, au mois de Mars 1702, pour ſervir en Flandres, ſous les ordres du Duc *de Bourgogne*; commanda, en 1704, le détachement de toute la Maiſon du Roi, de la Brigade des Gardes, & de pluſieurs autres de Cavalerie & d'Infanterie, qui paſſoit en Allemagne; fut nommé, en 1706, pour commander en chef dans la Province de Languedoc, avec les mêmes honneurs & prérogatives dont avoient joui les Maréchaux *de Montrevel*, *de Villars* & *de Berwick*, ſes prédéceſſeurs dans le même Commandement; acheva d'appaiſer, par ſa prudence, les troubles de la Province, excités par les Religionnaires; défit, en 1709, un Corps de 3000 hommes révoltés dans le Vivarais, & arrêta, par ſes ſoins, les mouvemens des peuples des Cévennes. En 1711, les Anglois, avec 28 Vaiſſeaux, ayant débarqué 2 à 3000 hommes ſur les Côtes de Languedoc pour favoriſer la révolte des Religionnaires, & ſurpris les villes de Cette & d'Agde, il conſerva, par une ſage prévoyance, les poſtes importans des Cévennes, juſqu'à l'arrivée du ſecours que lui envoya, ſur ſa réquiſition, le Duc *de Noailles*, Commandant en Rouſſillon, & avec lequel il chaſſa les ennemis, auxquels il cauſa une perte conſidérable. Il préſerva en 1721, par ſa vigilance, le Languedoc d'être infecté par la contagion qui affligeoit la Provence; fut honoré du Bâton de Maréchal de France, par Lettres Patentes du 2 Février 1724; en prêta ſerment entre les mains du Roi le 29 Mars de la même année; fut reçu Chevalier des Ordres le 2 Février 1728; & mourut à Paris, dans la 82e année de ſon âge, le 6 Mai 1738. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Mai 1683, *Marie-Louiſe de Laval*, fille de *Gui-Urbain*, Baron de la Pleſſe, dit *le Marquis de Laval-Lezay*, & de *Françoiſe de Seſmaiſons*. Elle mourut le 12 Mai 1735. De ce mariage il a eu deux filles, ſçavoir : — FRANÇOISE DE ROQUELAURE, mariée, le 6 Août 1708, à *Louis-Bretagne-Alain de Rohan-Chabot*, Duc de Rohan, Pair de France, fils de

Louis de Rohan-Chabot, Duc de Rohan, Pair de France, & de *Marie-Eliſabeth du Bec-de-Vardes*. Elle eſt morte le 5 Mai 1741 ; — & ELISABETH, mariée, le 1 Mars 1714, à *Charles-Louis de Lorraine*, Prince de Mortagne, Sire de Pons, depuis Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Charles de Lorraine*, Comte de Marſan, Sire de Pons, & de *Catherine-Théreſe de Matignon*, ſa ſeconde femme.

Le dernier Maréchal Duc DE ROQUELAURE portoit, ainſi que ſon ayeul, pour armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur à trois rocs d'échiquier d'argent*, qui eſt DE ROQUELAURE ; *au 2 & 3 d'or, à deux vaches paſſantes de gueules, accornées & clarinées, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*, qui eſt DE BEZOLLES ; *& ſur le tout d'argent au lion d'azur, couronné d'or*, qui eſt DU BOUZET.

Branche des Seigneurs de SAINT-AUBIN, *de* SAINT-SAS, *de* SAINT-CRICQ, *& de* LAYMONT.

IX. FRANÇOIS DE ROQUELAURE, ſecond fils de JEAN, II. du nom, Seigneur de Roquelaure, & de *Jeanne de Sedillac*, devint Seigneur de Saint-Aubin en Fezenſaguet, par donation de BERTRAND DE ROQUELAURE, ſon oncle, confirmée par ſon contrat de mariage, & par le teſtament du même BERTRAND, du 8 Décembre 1475, eſt qualifié héritier univerſel de ſondit oncle, dans l'acte de remiſe que les habitans de Caſtera-Lectourois lui firent le 1 Janvier ſuivant, d'une créance qu'ils avoient ſur ce dernier ; fut ſubſtitué à JEAN, ſon frere aîné, par le teſtament de ſon pere, du 13 Mars de la même année ; échangea, le 13 Décembre 1479, les biens qu'il avoit au Caſtera-Lectourois, contre d'autres biens ſitués à Gimont & au Pin dans le Vicomté de Fezenſaguet, avec garantie envers JEAN, BERTRAND & BATISTE, ſes freres ; aſſiſta au contrat de mariage de FRANÇOISE, ſa fille, du 24 Mars 1490 (vieux ſtyle, c'eſt-à-dire 1491) ; reçut divers aveux, pour des biens tenus de lui, les 6 Mai & 30 Décembre 1493, 6 Janvier ſuivant, & 27 Mars 1494 ; & paya, le 16 Janvier 1502, une partie de la dot de CATHERINE, ſa fille. Etant ſur le point d'aller à la Cour du Roi de France, le 17 Janvier 1504, il fit ſon teſtament à Cologne, au pays de Riviere-Verdun, par lequel il élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Aubin, ou dans celle de Notre-Dame Tudet, annexe de Gaudonville, au bas Armagnac, ſuivant le lieu où il décéderoit ; fit divers legs pieux ; laiſſa à ſa femme l'adminiſtration de ſes biens ; inſtitua ſon héritier univerſel RAIMOND, ſon fils aîné, avec ſubſtitution en faveur de JEAN, ſon ſecond fils, puis de FRANÇOISE, ſa fille, ou du fils aîné de celle-ci, à la charge par lui de porter les nom & armes de ROQUELAURE, & fit des legs particuliers à ſes autres enfans. Le 19 Septembre 1506 il fit un codicille, par lequel il changea quelques diſpoſitions de ce teſtament ; aſſiſta RAIMOND, ſon fils, à ſon contrat de mariage du 2 Juin 1506, & étoit mort le 3 Décembre 1508. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Mars 1473 (vieux ſtyle), *Catherine de Seyſſes*, fille de *Jean*, Seigneur *de Seyſſes*, & ſœur d'autre *Jean*, mari d'AGNÈS DE ROQUELAURE, ſa belle-ſœur : elle fut faite uſufruitiere des biens de ſon mari, par ſon teſtament du 17 Janvier 1504, & eut pour enfans : — 1. RAIMOND, qui ſuit ; — 2. JEAN, dit *l'aîné*, nommé au teſtament de ſon pere, de l'année 1504, comme deſtiné à l'état eccléſiaſtique. Il étoit Chanoine de Lombès, & Protonotaire Apoſtolique en 1531 ; — 3. JEAN, dit *le Jeune*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & Commandeur de Goulfech en 1513 ; — 4. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 24 Mars 1490 (vieux ſtyle), à *Bertrand de Pardaillan*, Seigneur de Saint-André, avec lequel elle donna quittance de ſa dot à ſon pere le 17 Février 1491. Elle vivoit encore en 1504 ; — 5. SEGUINE, femme, en 1504, de noble *Odet d'Artau*, du lieu de Poupas en bas Armagnac ; — 6. CATHERINE, mariée, par contrat du 31 Décembre 1502, à *Bernard de Baſſabat*, Seigneur de Pordeac, fils d'autre *Bernard de Baſſabat*, Seigneur de Caſtets, & de *Jeanne de Vicmont*, héritiere de Pordeac : elle donna des quittances de ſa dot à ſon pere & à ſon frere aîné les 16 Janvier 1502 & 3 Décembre 1508. Ils furent les

triſayeuls de *Suſanne de Baſſabat*, qui fut ſeconde femme d'ANTOINE, Seigneur DE ROQUELAURE, Maréchal de France; —— 7. & JEANNE, mariée, avant le 19 Septembre 1506, au Seigneur *de Gilatens*.

X. RAIMOND DE ROQUELAURE, Seigneur de Saint-Aubin, inſtitué héritier univerſel de ſon pere, par ſon teſtament du 17 Janvier 1504; reçut quittance de la dot de CATHERINE, ſa ſœur, le 3 Décembre 1508; fut fait héritier de ſa femme, par ſon teſtament du 2 Juin 1529; reçut, le 19 Juin 1531, quittance de la dot de CATHERINE, leur fille; & fut tué, avant le 14 Août ſuivant, par *Antoine de Goth*, Seigneur de Saint-Germier, ſon couſin, iſſu de germain, comme on l'apprend d'une procuration donnée, le 30 Juin 1534 par ſon fils aîné, à divers particuliers pour pourſuivre la vengeance de cet homicide. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Juin 1506, *Gabrielle de Lagorſan*, fille de *Pierre de Lagorſan*, Seigneur de Bellegarde, & proche parente de *Roger de Lagorſan*, Seigneur de Bellegarde, dont la fille unique & héritiere *Miramonde*, avoit épouſé, en 1498, *Raimond de Saint-Lary*, Seigneur de Montaſtruc. Elle teſta, le 2 Juin 1529, en faveur de ſon mari & de ſes enfans, ſçavoir: —— 1. JEAN, qui ſuit; —— 2. BERAUD, légataire de ſa mere, par ſon teſtament du 2 Juin 1529. Il paſſa deux tranſactions avec ſon frere, les 26 Mai 1551 & 14 Septembre 1561, ſur ſon partage dans la ſucceſſion de leur pere. Il eſt dit dans la derniere, *qu'il ſervoit le Roi, en qualité de Capitaine, dans ſes guerres d'Italie*; — 3. CATHERINE, épouſe d'*Odet de Luzan*, Seigneur de Verduzan en la Sénéchauſſée d'Armagnac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Sénéchal de Bazadois, fils de *Jean de Luzan*, Seigneur de Verduzan. Elle donna quittance de ſa dot, avec ſon mari, à ſon frere aîné, le 2 Septembre 1531; — 4. ANNE, mariée, par contrat du 5 Février 1531 (vieux ſtyle), à *Bertrand de Lavardac*, Seigneur de Lartigolle & de Blanc-Caſtets; — 5. JEANNE, dite *l'aînée*, mariée, par contrat du 4 Mars 1538 (vieux ſtyle), à *François de Preiſſac*, Seigneur de Cadeillan; — 6. JEANNE, dite *la Jeune*, Religieuſe au Monaſtere de Boulau, Ordre de Fontevrault, en 1549; — 7 & 8. JACQUELINE & JEANNE-CATHERINE, vivantes en 1529.

XI. JEAN DE ROQUELAURE, Seigneur de Saint-Aubin, de Saint-Sas ou Senſas, de Saint-Cricq & de Laymont en partie, fut fait légataire par le teſtament de ſa mere, du 2 Juin 1529; reçut, le 2 Septembre 1531, quittance finale de la dot de CATHERINE, ſa ſœur, qui le même jour renonça en ſa faveur aux prétentions qu'elle avoit ſur la ſucceſſion de leur pere; aſſiſta au contrat de mariage d'ANNE, ſon autre ſœur, le 5 Février ſuivant; donna une procuration, le 30 Juin 1534, pour pourſuivre la punition du meurtre commis en la perſonne de ſon pere; reçut des reconnoiſſances de biens relevans de lui, les 28, 30 & 31 Décembre 1539, & 2 Janvier ſuivant; tranſigea ſur partage, avec ſon frere, les 26 Mai 1551 & 14 Septembre 1561. Les Conſuls & habitans de Saint-Aubin reconnurent, par acte du 18 Décembre 1558, qu'il étoit leur Seigneur; qu'il avoit la haute & moyenne Juſtice dans cette Terre; qu'il étoit en droit d'y lever l'agriere, les lods & ventes; qu'il poſſédoit noblement, ainſi que ſes prédéceſſeurs, le Château & Seigneurie du même lieu, une forge & un moulin bannaux, &c. & lui promirent, *têtes découvertes*, de lui être *bons vaſſaux & ſujets*. Il aſſiſta au contrat de mariage d'ANTOINETTE, ſœur du Maréchal de Roquelaure, avec *Bertrand Dangeroux*, Seigneur de Beaupuis, du 8 Août 1563; aſſiſta auſſi à ceux d'HERARD & de BERNARD, ſes fils, des 30 & 31 Décembre 1572; fit une donation à LOUIS, ſon autre fils, le 11 Août 1574; acquit, le 14 Juillet 1578, la Terre & Seigneurie de Saint-Cricq en la Vicomté de Fezenſaguet; & fit ſon teſtament à Toulouſe le 29 Octobre 1580. Par cet acte, il demanda à être inhumé dans l'Egliſe de Saint-Aubin, au tombeau de ſes prédéceſſeurs; partagea ſes biens entre ſes enfans; inſtitua pour ſon héritier univerſel LOUIS DE ROQUELAURE, fils de feu HERARD, ſon fils; laiſſa l'uſufruit de ſes biens à ſa femme; & étoit mort le 28 Juillet 1581. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Septembre 1533, *Bertrande de Bezolles*, fille de *Jean*, Seigneur *de Bezolles*, & de *Louiſe de Groſſolles-Flamarens*, & tante de *Catherine de*

Bezolles, qui épouſa, en 1537, GERAUD, Seigneur DE-ROQUELAURE, & en eut ANTOINE DE ROQUELAURE, Maréchal de France, comme il a été dit ci-devant. Elle fut aſſiſtée à ſon contrat d'*Herard de Groſſolles*, Evêque de Condom, ſon oncle, & de *Jean de Bezolles*, Archidiacre de cette Egliſe, ſon frere; leſquels promirent de lui donner des accouſtremens, comme aux autres filles de la Maiſon *de Bezolles*. Son mari lui laiſſa l'uſufruit de ſes biens, par ſon teſtament du 29 Octobre 1580. Leurs enfans furent : — 1. HERARD, qui ſuit; — 2. LOUIS, qualifié Capitaine, dans une donation que ſon pere lui fit, le 11 Août 1574, de la moitié de ſes biens, *afin*, dit-il, *qu'il puiſſe mieux s'entretenir au ſervice du Roi, au fait des guerres, parvenir aux degrés d'honneur, & trouver meilleur parti de mariage.* Il mourut, ſans alliance, le 29 Octobre 1580; — 3. BERNARD, dit l'*aîné*, mort avant le 29 Octobre 1580. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Décembre 1572, *Iſabeau de Genſac*, fille de *Bernard de Genſac*, Seigneur de Moſſiron, & de *Françoiſe Dorlan*, dont — JEAN DE ROQUELAURE, nommé au teſtament de JEAN, ſon ayeul, du 29 Octobre 1580.

4. PIERRE, dit *de Saint-Aubin*, né & batiſé à Saint-Aubin vers l'an 1537; reçu, en 1556, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, après avoir fait ſes preuves de nobleſſe le 20 Octobre de l'année précédente, dans leſquelles il eſt dit *iſſu d'ayeuls, qui, de toute ancienneté, étoient bons & vrais Gentilshommes de nom & d'armes, convoqués aux bans & arriere-bans, pour le ſervice du Roi*, &c. Il ſe trouva auſſi au ſiége de Malte, attaqué par SOLIMAN II, Empereur des Turcs, en 1565; commanda enſuite les deux Galeottes du Grand Maître, dans le Levant; fut fait, en 1595, Général de l'Eſcadre de ſon Ordre; obtint ſucceſſivement les Commanderies de Vahours, de Beaulieu, de Mauzones, de Renneville & de Bordeaux; fut nommé Grand-Commandeur en 1597, Lieutenant du Grand-Maître en 1598, Grand-Prieur de Saint-Gilles, & Ambaſſadeur de ſa Religion auprès du Roi HENRI IV en 1600; teſta le 6 Février 1602, & mourut le même jour.

5. JEAN-BLAISE DE ROQUELAURE, Ecuyer, Seigneur de Saint Sas, en vertu du teſtament de ſon pere du 29 Octobre 1580. Réuni à RAIMOND-JEAN, ſon frere, il paſſa, le 31 Juillet 1581, un compromis avec *Anne de Montlezun*, ſa belle-ſœur, & LOUIS DE ROQUELAURE, ſon neveu, ſur leurs prétentions dans la Terre de Saint-Aubin, & en fut évincé par la Sentence qui intervint en conſéquence le 11 Novembre ſuivant. Il acquit, le 7 Juillet 1593 de ſa belle-ſœur ſuſdite, les droits qu'elle avoit ſur la métairie de Saint-Julien. Il avoit épouſé, par contrat paſſé ſous ſeings privés le 30 Septembre 1582, & reconnu devant le Notaire Royal le 23 Janvier ſuivant, *Iſabeau*, fille d'*Arnaud-Jean du Mont*, Seigneur de Gondets, & d'*Anne de Mauleon-la-Baſtide*, dont deux garçons & deux filles, ſçavoir : — JEAN-PIERRE DE ROQUELAURE-DE-SAINT-SAS, Chevalier de Malte, qui fut tué à l'expédition de la Mahomette, ſur les côtes d'Afrique, en 1606; — LOUIS, né à Saint-Sas vers l'an 1591, & batiſé dans l'Egliſe paroiſſiale de Razens en Armagnac, auſſi reçu Chevalier de l'Ordre de Malte, après avoir fait ſes preuves, les 1 & 3 Février 1607; — PHILIBERTE, femme de *N... de Gouzon*, Seigneur de Melac; — & PAULE DE ROQUELAURE, Dame de Campaigne.

6. JEAN-BERNARD DE ROQUELAURE, légataire d'une métairie appellée *Bordeneuve*, par le teſtament de ſon pere du 29 Octobre 1580; — 7. RAIMOND-JEAN, Seigneur de Saint-Cricq, par la diſpoſition teſtamentaire de ſon pere du 29 Octobre 1580. Il prétendit, ainſi que JEAN-BLAISE, ſon frere, à la poſſeſſion de la Terre de Saint-Aubin, & en fut évincé, ainſi que lui, en 1581 : il fut préſent au contrat de mariage de ſon même frere, du 30 Septembre de l'année ſuivante; — 8. BERNARD, dit *le Jeune*, né & batiſé à Saint-Aubin, vers l'an 1549, qui fit ſes preuves pour l'Ordre de Malte le 8 Août 1567, leſquelles ſont remontées à FRANÇOIS DE ROQUELAURE, Seigneur de Saint-Aubin, ſon biſayeul, *puîné de la Maiſon* DE ROQUELAURE; fut reçu dans cet Ordre la même année; commanda, après PIERRE, ſon frere, les Galeottes du Grand-Maître; & vivoit en 1580; — 9. LOUISE, femme, en 1573, de *Jean-Pierre de Goth*, Seigneur

d'Aubeze, près de Staffort au bas Armagnac ; — 10. Suprême, mariée, avant le 29 Octobre 1580, à *Carbon de la Barthe*, Seigneur de Laſſegan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & Maréchal-de-Camp dans ſes troupes de Guienne, fils de *Philippe*, Seigneur de Laſſegan, & de *Catherine de Marqueſave*.

XII. Herard de Roquelaure, Seigneur de Saint-Aubin, & en partie de Laymont, par la donation que ſon pere lui en fit par ſon contrat de mariage, étoit mort le 29 Octobre 1580. Il avoit épouſé, par contrat du 31 Décembre 1572, *Anne de Montleʒun*, fille de *Louis*, Seigneur de Campaigne, & d'*Hilaire d'Aydie-Riberac*, & ſœur d'*Arnaud*, Seigneur de la même Terre. Après la mort de ſon mari, elle eut un procès, devant le Sénéchal d'Armagnac, avec ſes beaux-freres, qui prétendoient à la Terre de Saint-Aubin, contre ſon fils ; & paſſa avec eux un compromis à ce ſujet le 31 Juillet 1581. Ce procès fut terminé en faveur de ſon fils, par la Sentence arbitrale qui intervint le 11 Novembre ſuivant. Elle fit ſon teſtament, au Château de Saint-Aubin, le 20 Août 1590, & mourut avant le 5 Juin 1598. De ce mariage vinrent : — 1. Louis, Seigneur de Saint-Aubin, &c. inſtitué héritier univerſel de ſon ayeul paternel, par ſon teſtament du 29 Octobre 1580. Il fut maintenu, l'année ſuivante, contre ſes oncles, dans la poſſeſſion de la Terre de Saint-Aubin, & mourut, ſans alliance, avant le 20 Août 1590 ; — 2. Bertrand, qui ſuit ; — 3. Françoise, ſubſtituée à Bertrand, ſon frere, par le teſtament de ſa mere du 20 Août 1590. Elle épouſa depuis *Jean de Belleforeſt*, Seigneur d'Engaye, & étoit morte le 5 Octobre 1618 ; — 4. Françoise-Helis, Religieuſe, en 1590, au Monaſtere de Brouilles, au Diocèſe d'Auch ; — 5. & Anne, morte, ſans alliance, avant 1590.

XIII. Bertrand de Roquelaure, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, étoit, en 1590, au ſervice du Roi, ſuivant un paſſeport que le Commandant de la ville de Loches lui donna le 7 Juin de cette année ; fut inſtitué héritier univerſel de ſa mere, par ſon teſtament du 20 Août ſuivant ; & fit le ſien au Château de Saint-Aubin le 5 Octobre 1618, par lequel il inſtitua ſon héritier univerſel ſon fils aîné, & lui ſubſtitua ſes autres fils & leurs deſcendans par ordre de primogéniture ; mourut avant le 16 Novembre de l'année ſuivante, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Aubin. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du dernier Février 1593, *Diane de Leaumont*, fille d'*Aimery de Leaumont*, Baron de Puy-Gaillard, Encauſte, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & de *Madelene*, Dame d'*Arʒac*, & petite-niéce de *Jean de Leaumont*, Seigneur de Puy-Gaillard, reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1580 ; & 2°. avant le 21 Mars 1615, *Anne de Mauleon*, veuve de *Barthelemi de Gavarret*, Seigneur de Saint-Léon & de Cauſſidieres. Elle teſta le 3 Décembre 1629, fit un legs à *Guyon de Gavarret*, Seigneur de Saint-Léon, ſon fils du premier lit ; inſtitua ſon héritier univerſel Thomas-Carbon, ſon fils du ſecond lit ; & mourut peu de tems après. Bertrand de Roquelaure eut de ſa premiere femme : — 1. Aimery, Seigneur de Saint-Aubin, inſtitué héritier univerſel de ſon pere, par ſon teſtament de l'année 1618 : il tranſigea avec Gilles-Charles, ſon frere, ſur le partage des ſucceſſions de leurs pere, mere & freres, les 28 Juillet 1630, 22 Mars 1635, & 7 Avril 1658 ; fit hommage de la Seigneurie de Saint-Aubin le 10 Mars 1663. Son frere Gilles-Charles fit décreter cette Terre ſur lui, la même année, pour diverſes ſommes qu'il lui devoit, en vertu de la tranſaction du 7 Avril 1658, ci-deſſus mentionnée. Il produiſit ſes titres de Nobleſſe (remontés à Jean, Seigneur de Roquelaure, ſon cinquieme ayeul), avec Jean-Aimery, ſon neveu, devant M. *de Rabaſtens*, Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant en Guienne, le 20 Novembre 1666, dont il eut acte le 16 Février 1667 ; & mourut, ſans alliance, avant le 26 Décembre 1683 ; — 2. Gilles-Charles, qui ſuit ; — 3. Jean-Pierre, mort, ſans alliance, avant le 2 Mars 1635 ; — 4. Jean-François, qui teſta le 4 Avril 1621, & mourut, auſſi ſans alliance, avant le 28 Juillet 1630 ; — 5. Scipion, mort avant le 28 Juillet 1630 ; — 6. Jean-Blaise,

auſſi décédé en 1630 ; — 7. Louise ou Louise-Anne, légataire par le teſtament de ſon pere, de l'année 1618, mariée, avant le 20 Août 1619, à *Charles de Serracave*, Seigneur de Saint-Pé, fils de *Pierre de Serracave*, & de *Charlotte d'Eſpagne-Ramefort*. Elle mourut avant le 28 Juillet 1630 ; — 8. Madelene, deſtinée à être Religieuſe au Monaſtere de Favas en 1618, vivante en 1636. Du ſecond lit ſortit : — 9. François-Carbon de Roquelaure, Seigneur de la Lambe, légataire de ſon pere en 1618, héritier univerſel de ſa mere en 1629, fait Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied françois au Régiment du Marquis *de Sainte-Croix*, par Commiſſion du 1 Juillet 1635. Etant ſur le point d'aller à la guerre, le 17 Janvier 1636, il fit ſon teſtament, & mourut au ſervice du Roi, en Allemagne, ſuivant l'acte d'ouverture de ce teſtament, fait le 22 Septembre ſuivant.

XIV. Gilles-Charles de Roquelaure, Seigneur d'Encouſtin, légataire de ſon pere, par ſon teſtament de l'année 1618, fut préſent à l'inventaire de ſes biens, fait le 6 Novembre 1619 ; fut inſtitué héritier univerſel de Jean-François, ſon frere, par ſon teſtament du 4 Avril 1621 ; tranſigea avec ſon frere Aimery, les années 1630, 1635 & 1658, ſur les ſucceſſions de leurs pere, mere & freres ; fit décreter, en 1663, ſur ſon même frere, la Terre de Saint-Aubin, pour ſe remplir des créances qu'il avoit à exercer ſur lui ; & ſon fils aîné en prit poſſeſſion, en ſon nom, le 21 Août 1664. Il fit ſon teſtament à l'Iſle-Jourdain en Armagnac, le 25 Décembre 1665, par lequel il fit des legs particuliers à ſes enfans ; inſtitua ſa femme ſon héritiere univerſelle ; mourut avant le 3 Octobre 1666, & fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers de cette Ville. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Mars 1635, *Jeanne du Faur*, fille de *Jean-Jacques du Faur*, Seigneur d'Aragues, & de *Jeanne de Nogerolles*. Elle fit faire, le 3 Octobre 1666, l'inventaire des meubles du Château de Saint-Aubin, ſaiſi, par feu ſon mari, ſur Aimery de Roquelaure, ſon beau-frere ; teſta le 9 Janvier 1684, & mourut le 25 Octobre 1691, ayant eu de ſon mariage : — 1. Jean-Aimery, qui ſuit ; — 2. Jeanne, morte, ſans alliance, avant 1712 ; — 3 & 4. Madelene & Philiberte, Religieuſes de Sainte-Claire à Levignac, mortes en 1684 ; — 5. & Louise, mariée, avant le 2 Décembre 1691, à *Pierre de Sudria*, Lieutenant-Général au Sénéchal de l'Iſle-Jourdain.

XV. Jean-Aimery de Roquelaure, Seigneur de la Lambe, puis de Saint-Aubin, après la mort d'Aimery, ſon oncle, tant en vertu de la ſubſtitution appoſée au teſtament de Bertrand, ſon ayeul, du 5 Octobre 1618, que comme ayant ſuccédé aux créances que ſon pere avoit ſur le même Aimery, eut acte, avec ſondit oncle, de la repréſentation de leurs titres du Subdélégué de M. *Pellot*, le 16 Février 1667. Les Conſuls & habitans de Saint-Aubin reconnurent, le 26 Décembre 1683, qu'il étoit Seigneur haut-Juſticier, moyen & bas, foncier & direct de cette Terre ; qu'il poſſédoit noblement la Maiſon & Château du même lieu ; qu'il y percevoit les lods & ventes, l'acapt, & enfin tous les autres droits ſpécifiés dans l'aveu qu'il en avoit donné en 1673. Il produiſit, le 12 Mars 1697, ſes titres devant M. *Sanſon*, Intendant de la Généralité de Montauban, qui, en conſéquence, le maintint dans ſa *Nobleſſe*, par Ordonnance du 18 Août ſuivant ; fit ſon teſtament le 8 Avril 1702, par lequel il élut ſa ſépulture dans l'Egliſe des Cordeliers de l'Iſle-Jourdain, ou dans celle de Saint-Aubin ; & étoit mort le 22 Juin ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Septembre 1669, *Marie de Seyſſes*, fille de *Jean de Seyſſes*, Seigneur de Sirac, & d'*Iſabeau d'Arros*. Elle mourut au mois de Novembre 1724, & a eu pour enfans : — 1. Charles, Seigneur de Saint-Aubin, Lieutenant au Régiment de Guienne en 1702, mort, ſans alliance, à Oulmes, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille d'Hochſtet, donnée le 13 Août 1704, après avoir fait un teſtament militaire ; — 2. Jean, qui ſuit ; — 3. Jean-François, Religieux, mort en 1753 ; — 4. Aimery, appellé *le Chevalier de Saint Aubin*, ancien Officier au Régiment de Guienne, vivant en Juillet 1762 ; — 5. Jeanne, morte, ſans alliance, en 1711 ; — 6. Marie, femme, en 1696, de *Joſeph de la Queille*, Seigneur de la Pomarede, morte en 1707 ; — 7. Susanne, morte,

ſans alliance, en 1724; — 8. & MADELENE, Religieuſe Clariſte à Levignac, morte en 1726.

XVI. JEAN DE ROQUELAURE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, &c. après ſon frere aîné, fut fait légataire de ſon pere, par ſon teſtament de l'année 1702, tranſigea avec MARIE, ſa ſœur, & AIMERY, ſon frere, les 12 Août 1705, & 16 Décembre 1724; fit hommage au Roi, de la Terre de Saint-Aubin, le 24 Juillet 1726; teſta à l'Iſle-Jourdain le 2 Avril 1745; mourut le 11 Février 1748, & fut inhumé aux Cordeliers de cette Ville. Il avoit épouſé, le 22 Novembre 1712, *Marie de Caſaux*, fille de *Charles de Caſaux*, Seigneur de Vignaux, & de *Louiſe Daymier*. Elle mourut au mois de Juillet 1718, ayant eu: —— 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE, Lieutenant de Dragons au Régiment de Thianges, Chevalier de Saint-Louis, mort à Scheleſtat le 3 Décembre 1753; — 3. MARIE-MADELENE, femme le 13 Mai 1744, de *Pierre de Malard*, Seigneur de Lauzerville; —— 4. & MARIE-ANNE, morte, ſans alliance, en 1729.

XVII. CHARLES DE ROQUELAURE, Chevalier, Marquis de Saint-Aubin, né à Saint-Aubin le 26 Août 1713, & batiſé le 29 ſuivant, reçu Page du Roi, dans ſa grande Ecurie, au mois d'Avril 1728, ſur les preuves de ſa nobleſſe, remontées, par filiation ſuivie, juſqu'à JEAN DE ROQUELAURE, ſon cinquieme ayeul, fut fait Cornette de la Compagnie de Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de Bethune, par Brevet du 27 Septembre 1731; inſtitué héritier univerſel de ſon pere, par ſon teſtament du 2 Avril 1745; fit hommage au Roi, de ſa Terre de Saint-Aubin, le 15 Octobre 1755; en donna, le 15 Novembre 1757, le dénombrement, qui fut vérifié par Arrêt du Parlement de Pau, du 5 Novembre 1760. Il a épouſé, par contrat du 23 Octobre 1752, *Jeanne-Théreſe de Canteloup-de-Saint-Cricq*, veuve de *Louis de Flurian*, Seigneur de Lahas, Capitaine d'Infanterie, & fille de *Charles de Canteloup*, Seigneur de Saint-Cricq, & de *Françoiſe Mauran*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. JEAN-BATISTE-PIERRE-ANGÉLIQUE DE ROQUELAURE, né le 12 Août 1753, batiſé le 15 ſuivant dans l'Egliſe paroiſſiale de la ville de Beaumont en Lomagne; —— 2. JEAN-MARIE-SILVESTRE, né le 7 Septembre 1759, batiſé le lendemain dans l'Egliſe Collégiale de Saint-Martin de l'Iſle-Jourdain; — 3. & PIERRE-FRANÇOIS-JULIE, né le 4 Avril 1762, batiſé le 6 ſuivant à l'Iſle-Jourdain.

Les armes: *d'azur, à trois rocs d'argent.*

Autres branches du nom & armes DE ROQUELAURE, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes, & que l'on rapportera ſur la foi de la production faite, l'an 1669, devant M. *de Bezons*, Intendant de Languedoc, après avoir obſervé que les dates des premiers degrés ne paroiſſent pas sûres.

Seigneurs de POMPIGNAC.

I. PIERRE DE ROQUELAURE, Ecuyer, vivant en 1450, eut pour frere N... DE ROQUELAURE, rapporté ci-après.

II. BEGON DE ROQUELAURE, Seigneur de Pompignac, épouſa, le 10 Juin 1480, *Iſabeau de Villeneuve*.

III. AMBLARD DE ROQUELAURE, Seigneur de Pompignac en 1571, avoit épouſé, le 6 Octobre 1566, *Huguette de la Tour*. Il a pu être pere de

IV. GASPARD DE ROQUELAURE, Seigneur de Pompignac, qui tranſigea le 10 Octobre 1585, avec *François d'Apchier*, Seigneur de Montbrun. Il avoit ſervi ſous le Seigneur *de Saint-Herem*, & ſous d'autres Commandans, juſqu'en 1571. Il avoit épouſé, le 11 Février 1590, *Antoinette de Marſenac*, & en eut:

V. JACQUES DE ROQUELAURE, Seigneur de Pompignac, qui teſta le 5 Avril 1639. Il avoit épouſé, le 9 Février 1602, *Jeanne d'Oſſandon*, dont: —— GABRIEL, qui ſuit; —— & PIERRE DE ROQUELAURE, qui ſervit dans le Régiment de Cavalerie de Langheac. Il épouſa *Claude de Verchieres*.

VI. GABRIEL DE ROQUELAURE, Seigneur de Pompignac, de Lavaur & du Puy-Dorat, ſervit ſous le Sieur *de la Richardie*, au Régiment de Cavalerie de

Langheac, en 1623, & étoit mort en 1668. Il avoit épouſé, le 15 Janvier 1648, *Jeanne de Saint-Didier*, & eut de ce mariage :

VII. Claude de Roquelaure, Ecuyer, Seigneur de Pompignac, maintenu dans ſa nobleſſe, par Jugement de M. *Bazin-de-Beſons*, Intendant en Languedoc, du 29 Janvier 1669.

I. N... de Roquelaure, frere de Pierre de Roquelaure, mentionné ci-devant, eut deux fils, ſçavoir : — Gui, Seigneur de Roquelaure, dans la paroiſſe de Sainte-Marie d'Albiac, au Diocèſe de Rodez, qui donna cette Terre à Pierre, ſon frere, en faveur de ſon mariage, l'an 1476; — & Pierre, qui ſuit.

II. Pierre de Roquelaure, Seigneur de Roquelaure, Ecuyer, avoit épouſé, le 17 Août 1476, *Helix de Beinac*, fille de *Jean de Beinac*, Seigneur de la Roque & de Tayac, en Périgord, & d'*Helix de Cenanet*, dont :

III. Guillaume de Roquelaure, Seigneur de Montluçon, du Bacou & de Mirabel, en Auvergne, de Malaſcombe & de Roquelaure en Rouergue, qui, d'*Iſabeau de la Palu*, ſon épouſe, eut trois enfans : — Guyon; — Gabriel; — & Jeanne de Roquelaure, mariée, le 16 Janvier 1549, à *Jean de Monſtron*, Seigneur d'Eſcouloubre, au Diocèſe d'Alais.

Les armes des Seigneurs *de Pompignac* ſont : *d'azur, à trois roes d'or, & un chef ſoutenu de trois beſans d'or, 2 & 1, parti en pointe, de gueules, à la tour d'argent.*

ROSEN : Maiſon originaire de Pologne, qui vint s'établir en Livonie dès le tems que le Chriſtianiſme y a été établi.

Par les Annales du pays on voit que Chrétien de Rosen, qui paſſe pour être le premier de cette Maiſon, s'établit en Livonie vers l'an 1343, avec beaucoup de Chevaliers, qui conquirent cette Province & la délivrerent des Payens & Idolâtres qui l'occupoient. Ceux qui ſont venus depuis ont augmenté la gloire de leur Maiſon par pluſieurs actions de valeur, de prudence & de fidélité, tant ſous les Princes de Livonie, que ſous le grand Gustave-Adolphe, & les autres Rois de Suede. Ils ont pris des alliances avec les meilleures & principales Maiſons du Pays.

En 1560, toutes les différentes branches de la Maiſon de Rosen, établies en Livonie, ſe trouverent réduites à trois, ſorties de trois freres, qui continuerent toujours de porter le nom & les armes de leurs ancêtres. Ces trois branches, nommées Rosen-Klein-Ropp, Rosen-Gros-Ropp & Rosen-Hoc-Rosen, ſont diſtinguées par les noms de trois Châteaux, ſitués l'un près de l'autre à trois lieues de Riga, capitale de la Livonie. On y trouve des tombeaux de leurs ancêtres depuis l'an 1464, & ils ont poſſédé ces Châteaux juſqu'en 1680.

La branche de Rosen-Klein-Ropp a donné pluſieurs Officiers généraux à la Suede, à l'Empire; & un Maréchal de France dans Conrad de Rosen, Comte de Bolweiller, Chevalier des Ordres du Roi, qui abjura, en 1681, la Religion Luthérienne dans laquelle il étoit né. Il commença fort jeune d'entrer au ſervice de France, il y fut attiré par Reinhold-de-Gros-Ropp, ſon parent, qui étoit Lieutenant-Général des Armées du Roi; fut Colonel de Cavalerie en 1667; ſe trouva à la bataille de Senef en 1674, où, par ſes belles actions, il mérita ſeul d'être fait Brigadier, enſuite Maréchal-de-Camp en 1667, pour avoir repouſſé les ennemis au ſiége de Cambray; & Lieutenant-Général en 1688. Il commanda les troupes qui paſſerent en Irlande avec le Roi d'Angleterre, qui l'honora du titre de *Maréchal d'Irlande* en 1689, pour le récompenſer d'avoir paſſé la riviere de Fienne à la nage avec 1000 chevaux, & d'avoir battu un corps de troupes réglées de 8000 mille hommes; fut Meſtre-de-Camp de la Cavalerie légere en 1690; fait Grand'Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis en 1693; & après s'être trouvé aux plus grands événemens, où il ſe ſignala, Louis XIV le nomma, en 1703, Maréchal de France, &, le 2 Février 1705, Chevalier de ſes Ordres. Il mourut le 3 Août 1715, âgé de 87 ans, en ſon Château de Bolweiller, dans la haute Alſace.

Le

Le Maréchal de Rosen avoit épouſé, le 3 Février 1660, Marie-Sophie de Rosen-Gros-Ropp, ſa parente, fille unique de Reinhold de Rosen, Seigneur de Gros-Ropp en Livonie, & morte le 8 Octobre 1686, dont, entr'autres enfans : —— 1. Reinhold-Charles, qui ſuit ; —— 2. Georges-Christophe de Rosen, mort à la bataille de Nerwinde, âgé de 23 ans ; — 3. & Anne-Jeanne, mariée, le 13 Novembre 1682, à *Nicolas-Frédéric*, Comte *de Rottembourg*, Maréchal-de-Camp, mort en 1715.

Reinhold-Charles de Rosen, Comte de Bolweiller, &c. né le 10 Janvier 1666, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, fait Brigadier des Armées du Roi le 10 Février 1704 ; Maréchal-de-Camp le 20 Mars 1709 ; Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis le 10 Août 1715 ; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Octobre 1718 ; mort le 13 Juin 1744, a eu de *Marie-Béatrix-Octavie de Grammont*, en Franche-Comté, ſon épouſe, quatre enfans, entr'autres : — Anne-Armand, qui ſuit ; — & Eléonor-Félix, né le 2 Décembre 1713, reçu Chevalier de Malte le 26 Août 1719, mort en 1741, à Straſbourg, ſans alliance.

Anne-Armand de Rosen, Marquis de Bolweiller, Comte d'Ettenweiller & de Grammont, Baron de Conflandey, &c. né le 17 Juin 1711, Meſtre-de-Camp du Régiment de Roſen, Cavalerie Allemande, en 1733, Brigadier le 15 Mars 1740, Maréchal-de-Camp au mois d'Août 1744, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1748, décédé le 28 Novembre 1749, à l'âge de 38 ans, avoit épouſé *Jeanne-Octavie de Vaudrey*, fille unique de *Nicolas-Joſeph*, Comte *de Vaudrey*, Baron de Saint-Remy, Montot & de Béroncourt, & de *Charlotte de Rottembourg*, ſa ſeconde femme. Cette Dame a porté dans la Maiſon de Rosen la Baronnie de Saint-Remy, les Terres de Montot & de Béroncourt, avec leurs dépendances, en Franche-Comté, & celle de Maſmunſter ou Maſveaux en haute Alſace, & a eu pour enfans : — 1. Eugène-Octave-Augustin, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. trois garçons, morts en bas-âge ; — 5. Louise-Jeanne-Charlotte, reçue Chanoineſſe de Remiremont, morte, âgée de 12 ans, en 1744 ; — 6. & Marie-Anne-Charlotte de Rosen, née poſthume le 11 Avril 1750, morte à Paris en 1753.

Eugène-Octave-Augustin, Marquis de Rosen, né le 28 Août 1737, à Bolweiller en Alſace, fait Meſtre-de-Camp en ſecond, le 10 Décembre 1749, du Régiment de Wirtemberg, Cavalerie, incorporé dans Royal-Allemand en 1761 ; Chevalier de Saint-Louis en 1758, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom en 1762, qui a pris, en 1763, celui de Dauphiné, & Brigadier le 23 Juillet de la même année, eſt marié avec Demoiſelle *N... de Harville-de-Treſnel*. Nous ignorons s'il en a poſtérité, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'or, à trois roſes de gueules, 2 & 1*. Supports, *deux belettes*. On peut conſulter ſur cette Maiſon l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p. 656 & ſuiv.*

ROSIERES : Ancienne Nobleſſe originaire de la Province de Touraine, établie depuis plus de quatre ſiécles, dans le Barrois & la Lorraine. Nous en avons déja parlé dans le *Tome VI* de notre premiere Edition *in*-8° ; mais en voici une filiation plus étendue, dreſſée ſur titres originaux communiqués, & d'après les changemens arrivés & les recherches faites depuis 1761.

I. Alfonse de Rosieres, qualifié *Chevalier* dans une tranſaction de l'an 1260, au mois de Mars, mourut à Chinon en Touraine, & laiſſa d'*Anne de Valdenas*, ſon épouſe :

II. Girard de Rosieres, qui (& non ſon fils, comme nous l'avons dit dans la premiere Edition de ce Dictionnaire) vint s'établir dans le Barrois au commencement du XIVe ſiécle : c'eſt ce qui eſt prouvé par des Lettres de donation du jour de la Circonciſion 1326, ſcellées du grand ſcel d'*Edouard*, Comte *de Bar*, en faveur de ce Girard de Rosieres de Chinon, *fils de Monſſ.* Alfonse

DE ROSIERES, *Chevalier*, pour les bons & loyaux ſervices qu'il lui avoit rendus ès guerres de Mervaux, &c. Il avoit épouſé *Marguerite de Creſſures*, dont : — JEHAN, qui ſuit ; —— & BÉATRIX, mariée à *Gobert de Vallée*, ainſi qu'il conſte par ſon teſtament paſſé à Pont-à-Mouſſon, au mois de Mai 1350, devant *Ferry*, Clerc-Juré, par lequel elle fonde un anniverſaire pour elle, ſes pere & ayeul, qui ſont GIRARD & ALFONSE DE ROSIERES, & fait un legs à JEHAN, ſon frere.

III. JEHAN DE ROSIERES, I. du nom, dénommé fils de GIRARD DE ROSIERES, dans une vente qu'il fit, le Jeudi après la Fête Saint-Benoît au mois de Mars 1343, à *haut Prince noble & puiſſant Henri*, Comte *de Bar*, eſt auſſi qualifié *noble & diſcrete perſonne* dans un accord fait le 26 Octobre 1361, entre les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Egliſe Cathédrale de Toul. Il eut d'*Oudelette de Robert-Eſpaigne*, ſon épouſe :

IV. LOYS ou LOUIS DE ROSIERES, Chevalier, marié à *Humbelette de Beurcy*. L'un & l'autre ſont rappellés dans des repriſes de fief faites en 1382, & dans des Lettres du 2 Janvier 1386, par leſquelles, *Robert*, Duc *de Bar*, confirme la vente faite par ledit LOUIS DE ROSIERES, Chevalier, & par Dame *Humbelette de Beurcy*, ſon épouſe, à *Colin de Longeville*, Ecuyer, de tout ce que feu JEHAN DE ROSIERES, pere dudit Louis, avoit & devoit avoir par chacun an, à cauſe de Dame *Oudelette de Robert-Eſpaigne*, ſa femme, ſur la dixme dudit lieu de Robert-Eſpaigne. Cet acte fut paſſé ſous le ſcel de *Robert*, Duc *de Bar*. LOUIS DE ROSIERES laiſſa de ſon mariage :

V. ROBERT DE ROSIERES, qui donna, le dernier jour de Mars 1420, ſon dénombrement au Duc *de Bar*, pour ce qu'il tenoit en toute Juſtice, baſſe, moyenne & haute, au ban & finage de Magnéville, à lui échu par la mort de *Humbelette de Beurcy*, ſa mere : cet acte fut ſcellé de ſon ſceau & de celui de *Jean de Naives*. Il avoit épouſé *Marguerite de Liétaut-de-Revigny*, dont :

VI. FRANÇOIS DE ROSIERES, qui, le 29 Décembre 1462, fit repriſe au Duc NICOLAS, fils du Roi de Jéruſalem, de Sicile & d'Arragon, Duc de Calabre & de Lorraine, de ce qu'il avoit, pouvoit & devoit avoir en la ville de Revigny, de la ſucceſſion de feu *Marguerite de Liétaut-de-Revigny*, ſa mere : ces Lettres de repriſe furent données ſous le grand ſcel, ſignées du Duc NICOLAS & contreſignées. De ſon mariage avec *Iſabeau de Naives*, il laiſſa :

VII. FRANÇOIS DE ROSIERES, II. du nom, qui, par contrat du 30 Janvier 1482, épouſa *Jeanne de Brauley*, à laquelle il donna, par ſon teſtament du 27 Avril 1503, les acquêts qu'ils avoient faits enſemble, & l'uſufruit de ce qui lui étoit échu de la ſucceſſion de ſes pere & mere, à la charge cependant d'entretenir JEHAN, ſon fils qui ſuit, MARGUERITE & ISABEAU, ſes filles, & de les marier ſuivant leur état. Il nomma ſes exécuteurs teſtamentaires *Henri de Brauley*, ſon beau-pere, & ladite *Jeanne*, ſa femme, laquelle, comme veuve, donna, le 30 Décembre 1509, ſon dénombrement au Duc *de Lorraine* & de Bar, pour ce qu'elle tenoit en fief au lieu de Revigny, au nom de ſes enfans.

VIII. JEHAN DE ROSIERES, II. du nom, Seigneur de Raucourt, Ville-ſur-Saulx & Contriſſon, épouſa 1°. *Marguerite de Neuville* (*a*) ; & 2°. par contrat du 23 Février 1527, *Jeanne de la Mothe*, d'une Famille alliée aux Maiſons de *Bar*, de *Brodier* & de *Porcelet*. Du premier lit il eut : —— 1. CLAUDE, qui ſuit ; & du ſecond : —— 2. FRANÇOIS, Seigneur de Chaudeney, Grand-Archidiacre, Vicaire-Général de l'Egliſe Cathédrale de Toul, Grand-Aumônier de la Cathédrale de Metz, Prieur Commendataire de Bonneval, Conſeiller d'Etat du Duc CHARLES III. Il mourut le 29 Août 1607, & fut inhumé dans la Chapelle Saint-Gerard de la Cathédrale de Toul, où l'on voit ſon mauſolée avec une

(*a*) Dans le *Tome VI* de la premiere Edition de cet Ouvrage, on a dit qu'il n'y eut point de poſtérité de ce mariage. Ce qui a donné lieu à cette erreur, c'eſt que la poſtérité maſculine du premier lit fut éteinte, comme on le va voir, dans la perſonne de FRANÇOIS DE ROSIERES, leur petit-fils, qui n'eut qu'une fille.

épitaphe, & ſes 32 quartiers des côtés paternel & maternel; — 3. Étienne de Rosieres, Seigneur de Savonnieres en Perthois, Gouverneur de Morley, marié à *Antoinette de Magnicourt*, dont trois fils, morts ſans poſtérité; — 4. Alberic, rapporté après ſon aîné; — 5. & Antoine, auteur de la branche des Comtes de Roſieres & d'Euveſin, mentionnée ci-après.

IX. Claude de Rosieres, fils de Jehan II, & de *Marguerite de Neuville*, ſa premiere femme, épouſa *Iſabeau de Stainville*, comme il eſt prouvé par une donation de divers biens que lui fit *Didon de Brauley*, ſœur de *Jeannette de Brauley*, ayeule maternele dudit Claude, par acte paſſé à Bar le 25 Janvier 1557, pour en jouir, & ſes deſcendans. Il laiſſa de ſon mariage :

X. François de Rosieres, III. du nom, qui, par contrat du 17 Février 1602, épouſa *Claude de la Mouillie*, & n'en eut point d'enfans mâles; mais une fille, nommée — Françoise de Rosieres, mariée à *Macabée de Caſtrialles*, Colonel d'Infanterie au ſervice du Duc Charles IV, & Gouverneur de Longwy. Elle eſt biſayeule du Général Comte *de Sainctignon*, Chambellan & Conſeiller Aulique de LL. MM. I. & R., & Colonel propriétaire d'un Régiment de Dragons à leur ſervice.

IX. Alberic de Rosieres, Seigneur de Braux, troiſieme fils de Jehan II, & de *Jeanne de la Mothe*, ſa ſeconde femme, épouſa *Boulogne de Magnicourt*, dont :

X. François de Rosieres, IV. du nom, marié, par contrat du 26 Janvier 1604, à *Suſanne d'Alamont*, fille de *Robert d'Alamont*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Baron de Bolandre, & de *Françoiſe de Joyeuſe*; celle-ci fille de *Foucaut de Joyeuſe*, Comte de Grandpré, & d'*Anne d'Anglure*. Ils eurent pour enfans : — 1. François, mort ſans alliance; — 2. Pierre, Grand-Aumônier de Lorraine, Prieur Commendataire de Varangeville, mort le 13 Juin 1673, & inhumé, à Nancy, dans l'Egliſe de l'Hôpital Saint-Julien; — 3. Anne, mariée, par contrat du 28 Janvier 1635, à *Philippe d'Ambly*, Seigneur de Malmy, Bailli du Réthelois; — 4. & Françoise, mariée, en 1659, à *François de Baillivy*, Seigneur d'Olchey & de Selincourt.

Branche des Comtes de Rosieres & d'Euvesin.

IX. Antoine de Rosieres, quatrieme fils de Jehan II, & de *Jeanne de la Mothe*, ſa ſeconde femme, Seigneur d'Euveſin & de Bouillonville, épouſa, par contrat du 20 Octobre 1566, paſſé devant *Auſſonville*, Tabellion à Pont-à-Mouſſon, *Jeanne de Laudinot*; partagea, par acte du 12 Mai 1583, les biens de ſes pere & mere; & fit, en 1588, conjointement avec ſes freres, & contradictoirement avec le Procureur-Général de Bar, preuve de 16 quartiers de nobleſſe paternelle & maternelle. Il donna, la même année, ſon dénombrement pour les Terres d'Euveſin & de Bouillonville, & laiſſa de ſon mariage : — 1. Jean, qui fut, après ſon oncle, Grand-Archidiacre, Chanoine de la Cathédrale de Toul, & Prieur Commendataire de Bonneval; — 2. Antoine, II. du nom, Seigneur d'Euveſin, premier Maître-d'Hôtel du Duc *de Lorraine*, mort à Paris en 1631, ſans avoir été marié; — 3. Etienne, Seigneur de Monhairon, qui ne laiſſa qu'une fille, nommée Marie, femme d'Etienne de Rosieres, ſon couſin-germain, mentionné ci-après degré XI; — 4. & Charles, qui ſuit.

X. Charles de Rosieres, Seigneur de Vaulx, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied pour le ſervice du Roi, par Commiſſion du 20 Août 1622, enſuite Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté, & Gouverneur de Marſal, épouſa *Marie du Puy*, dont : — 1. Etienne, qui ſuit; — 2. Jean, marié à *Bonne de la Chauſſée*, & auteur de la branche des Seigneurs de Vaulx, éteinte; — 3. & François de Rosieres, marié à *Marguerite de Bloiſe-d'Hannonville*, dont eſt ſortie la branche des Seigneurs de la Croix, qui ſubſiſte, & forme aujourd'hui deux rameaux; l'un, dans la perſonne du Comte de Rosieres & de Marchéville, Seigneur de la Croix, Doncourt & Valleroy, ancien Officier dans un Régiment de Dragons ci-devant l'Hôpital, qui de ſon mariage

Digitized by Google

avec *N... de la Vergne*, a un fils & pluſieurs filles. Le ſecond rameau ſubſiſte dans la perſonne de N..., Comte DE ROSIERES, Major du Régiment d'Aunis, Infanterie, non marié, & couſin-germain du précédent.

XI. ETIENNE DE ROSIERES, Seigneur d'Euveſin & de Bouillonville, premier Maître-d'Hôtel de CHARLES IV, Duc de Lorraine & de Bar, fit partage, par acte du 24 Février 1654, paſſé devant *Robert*, Notaire à Saint-Mihiel, avec FRANÇOIS & JEAN DE ROSIERES, ſes freres, de pluſieurs biens immeubles, Fiefs & Seigneuries à eux échus par le décès des feu honoré Seigneur CHARLES DE ROSIERES, Seigneur de Vaulx le petit, & de honorée Dame *Marie du Puy*, leurs pere & mere. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 30 Décembre 1640, MARIE DE ROSIERES, ſa couſine germaine; & 2°. en 1648, *Marguerite de Thomeſſon*, fille de *Louis de Thomeſſon*, Seigneur de Reménecourt, Chambellan du Duc de Lorraine, & d'*Agnès de Veroncourt*. Du premier lit vinrent: — 1. ETIENNE, tué à la bataille de Saint-François, étant Major d'un Régiment de Cavalerie pour le ſervice du Duc CHARLES IV; — 2. CHARLES-ANTOINE, qui ſuit; & du ſecond lit ſortirent: — trois fils, morts au ſervice du Roi ſans avoir contracté d'alliance; — & une fille, Religieuſe.

XII. CHARLES-ANTOINE, Comte DE ROSIERES, Seigneur d'Euveſin, Bouillonville, le Mœud, Dommarie & Monhairon, né le 17 Février 1642, Capitaine de Cavalerie au ſervice du Duc CHARLES IV, obtint, au retour du Duc LÉOPOLD dans ſes Etats, un Diplome, le 21 Novembre 1713, qui lui accorde & à toute ſa poſtérité le titre de *Comte*, en conſidération de l'ancienneté de ſa Maiſon; & décéda le 1 Juillet 1722. Il avoit épouſé, en 1666, *Marguerite de Maillet*, dont: — 1. JOSEPH-BENOÎT, qui ſuit; — 2. CHARLES-GABRIEL, rapporté après ſon aîné; — 3. MARIE-THÉRESE, Religieuſe de la Viſitation Sainte-Marie à Pont-à-Mouſſon; — 4. SALETTE, reçue & jurée Chanoineſſe à Epinal en Lorraine le 29 Décembre 1696, & depuis Religieuſe de la Viſitation Sainte-Marie à Pont-à-Mouſſon en 1706, où elle eſt morte; — 5. & LOUISE, mariée à *Joſeph-Alexandre de Pointe-de-Gevigny*, Seigneur de Millebourg, Grand-Bailli de Thionville.

XIII. JOSEPH-BENOÎT, Comte DE ROSIERES, Capitaine de Cavalerie au ſervice de France, Chambellan du Duc LÉOPOLD, épouſa *Barbe de Vignôlles*, dont il a laiſſé: — 1. CHARLES-JOSEPH, Comte DE ROSIERES, Seigneur de Réchicourt, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Nivernois, Chambellan du Duc LÉOPOLD, non marié; — 2. BENOÎT, Comte DE ROSIERES, Colonel d'un Régiment de Cuiraſſiers au ſervice de l'Impératrice-Reine de Hongrie, Chambellan de Leurs Majeſtés Impériales, mort ſans avoir été marié; — 3. ANTOINE, auſſi Capitaine d'Infanterie au Régiment de Nivernois, Chevalier de Saint-Louis, non marié; — 4. & LUCIE DE ROSIERES, mariée, par contrat du 3 Mars 1751, à *Louis*, Marquis *Deſſalles*, Seigneur de Bertheleville, fils de *Louis-Alexandre*, Marquis *Deſſalles*, & de *Marie-Louiſe de Beauvau*.

XIII. CHARLES-GABRIEL, Comte DE ROSIERES & d'Euveſin, ſecond fils de CHARLES-ANTOINE, & de *Marguerite de Maillet*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom au ſervice de France, par commiſſion du 8 Octobre 1702; Chambellan du Duc LÉOPOLD, par Patentes du 1 Janvier 1709, obtint l'érection de la Terre d'*Euveſin*, unie à celle de *Bouillonville* & de ſes dépendances, en *Comté*, par Diplôme du 10 Décembre 1736 du Duc FRANÇOIS DE LORRAINE, depuis Empereur ſous le nom de FRANÇOIS I. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Janvier 1708, *Anne de Vignolles*, dont: —— 1. JOSEPH-JEAN-FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui ſuit; —— 2. MARIE-CHARLOTTE, mariée, en 1733, à *Claude-Antoine*, Comte *de Gondrecourt* & d'Autigny; — 3. & FRANÇOISE, mariée, en 1737, à *Maximilien*, Comte *de Baillet* & de la Tour, Député de l'Etat noble de la Province de Luxembourg.

XIV. JOSEPH-JEAN-FRANÇOIS-ALEXANDRE, Comte DE ROSIERES & d'Euveſin, Grand-Bailli de Thiaucourt, a épouſé, par contrat du 29 Avril 1736, *Anne-Marguerite de Cardon-Vidampierre*, Dame d'honneur de S. A. R. Madame la Ducheſſe DE LORRAINE, fille de *Jean-Philippe*, Comte *de Cardon-Vidam-*

Digitized by Google

pierre, Colonel d'Infanterie au ſervice de France, premier Gentilhomme de la Chambre & Conſeiller d'Etat des Ducs LÉOPOLD, & FRANÇOIS III, depuis Empereur, Grand-Bailli de Saint-Mihiel, & de *Charlotte-Gabrielle*, née Marquiſe *de Bollogne-Capiſucchy*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. CHARLES-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. ALEXANDRE-ANTOINE-NICOLAS, né le 28 Septembre 1747, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1748, Capitaine de Galere pour le ſervice de la Religion en 1773, & Commandeur de la Commanderie Magiſtrale de Metz au mois de Décembre 1775 ; — 3. MARGUERITE-JOSEPHINE, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée de l'Impératrice-Reine, mariée, en Janvier 1765, à *Joſeph*, Marquis *de Raigecourt-Gournay*, Seigneur de Friauville, Vignot, Marquis de Spincourt, Chambellan de Leurs Majeſtés Impériales, Grand-Sénéchal de Remiremont (veuf en premieres noces de *Charlotte de Lenoncourt*, Dame de Remiremont, & en ſecondes d'*Adrienne-Louiſe de Breſſey*), fils de *Louis-Antoine*, Marquis *de Raigecourt*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Eliſabeth*, héritiere de la Maiſon *de Gournay* ; — 4 & 5. SOPHIE-FÉLICITÉ & HENRIETTE-GABRIELLE, reçues Chanoineſſes au Chapitre noble & régulier d'Alix en Lyonnois en 1759.

XV. CHARLES-JOSEPH, Comte DE ROSIERES, né le 10 Juillet 1739, reçu à l'Ecole des Chevaux-Légers de la Garde du Roi en 1755, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fumel (aujourd'hui Royal Picardie) en 1760, a épouſé, par contrat du 9 Janvier 1764, *Marie-Céleſtine-Philippine-Simone de Marmier*, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée, fille de *François-Philippe*, Marquis *de Marmier*, Baron de Ray, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, & de *Marie-Antoinette de Rouault-de-Gamaches*, ſœur du Marquis *de Rouault-Gamaches*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Grand-d'Eſpagne, par ſa femme, fille unique & ſeule héritiere du Maréchal *de la Mothe-Houdancourt*, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-d'Eſpagne de la premiere Claſſe. Leurs enfans ſont : — 1. CHARLES-JOSEPH-EMILIE, né le 26 Novembre 1765 ; — 2. ALOPHE-CONSTANT-FORTUNÉ, né le 5 Janvier 1768 ; — 3. CAMILLE-ALEXANDRE, né le 14 Février 1769, reçu Chevalier de Malte de minorité le 3 Août ſuivant ; — 4. LOUIS-PHILIPPE, né le 21 Juillet 1770 ; — 5. JEAN-JACQUES-LOUIS-EMMANUEL, né le 28 Septembre 1772 ; — 6. FRANÇOIS-PHILIPPE-GASTON, reçu Chevalier de Malte de minorité le 7 Août 1776 ; — 7. ANNE-FRANÇOISE-GABRIELLE-EMMANUELLE, aînée de ſes freres, née le 26 Décembre 1764 ; — 8. CHARLOTTE-FRANÇOISE, née le 19 Novembre 1766, reçue Chanoineſſe au Chapitre d'Alix en 1774.

Les armes : *d'or, à deux léopards d'azur, l'un ſur l'autre, armés & lampaſſés de gueules, celui de la pointe contourné, à la bordure engrêlée de gueules.*

* ROSILY, en Bretagne. Seigneurie avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, de plus décorée d'un Fief de *Hautbert*, poſſédée avant & depuis le XIIIe ſiécle, ſans aucune interruption, par une Famille noble du même nom, des plus anciennes de cette Province, laquelle réunit tous les avantages qui font diſtinguer la Nobleſſe de Chevalerie.

Son nom commun avec cette Seigneurie de *Roſily*, en eſt la preuve la plus évidente, ſur-tout en Bretagne, où les Loix touchant la poſſeſſion des Fiefs ont été des plus rigoureuſes, depuis l'*Aſſiſe* du Comte GEOFFROY, vers l'an 1180, juſqu'au XVIe ſiécle. La filiation ſuivie de cette Maiſon commence à

I. ROLAND DE ROSILY, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, vivant au milieu du XIIIe ſiécle, qui ſouſcrivit, avec les principaux Barons & Seigneurs Bretons, à la Charte de JEAN I, Duc de Bretagne, de l'an 1275, par laquelle ce Prince, de leur conſentement, ſubſtitua le droit de rachat à celui du bail des biens des mineurs. Le tems n'a pas épargné la plupart des ſceaux pendans à cette Charte ; mais on voit ſur les queues de ces ſceaux les noms des Seigneurs qui les y apoſerent, & on lit ſur la 33e : *Signum Rollandi* DE ROSILY. D'anciens Mémoires, comme les Archives du Château de Nantes (armoire *G*, caſſette *B*), diſent

qu'il mourut en 1320, & qu'il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, entr'autres enfans : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & DREUX, duquel on ne trouve que le nom.

II. GUILLAUME, I. du nom, Seigneur DE ROSILY, né vers l'an 1290, s'attacha fortement, en 1341, au parti de *Jean de Montfort*, Duc de Bretagne, & étoit mort avant l'an 1370. De ſa femme, qui n'eſt point auſſi connue, il eut : — MICHEL, qui ſuit ; — & ROLAND, vivant en 1370.

III. MICHEL, Seigneur DE ROSILY, I. du nom, né vers l'an 1340, vivoit encore, ſuivant d'anciens Mémoires, en 1412. On lui donne pour femme *Augelle de Trongoff*, de laquelle vinrent : — DREUX, qui ſuit ; — & GUILLAUME.

IV. DREUX, *aliàs* DRONION DE ROSILY, étoit majeur dès l'an 1426, qu'il fut compris comme Noble parmi les habitans du Fou, lors de la réformation de l'Evêché de Cornouailles, faite en cette année. Il avoit confié la garde de ſes biens, à cauſe de ſon âge, à GUILLAUME DE ROSILY, ſon fils aîné, ſuivant un acte du 27 Juillet 1453 ; eſt nommé avec lui dans un acte du 23 Décembre 1456, & ne vivoit plus au mois de Décembre 1472. Le nom de ſa premiere femme eſt ignoré : ſa ſeconde fut *Marguerite le Glas*, dite femme de DRONION DE ROSILY, dans un accord du 27 Juillet 1453, & dans une tranſaction du 29 Mai 1474. Du premier lit il eut : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. JEAN, lequel tranſigea avec ledit GUILLAUME, ſon frere aîné, par acte du 16 Avril après Pâques 1480 ; paſſa deux autres actes avec *Guillaume du Bot*, le 20 Juin 1483 & le pénultieme Février 1484. Il ne vivoit plus le 23 Octobre 1493, que *Marguerite le Louch* (aliàs *le Loup*), ſa veuve, tant en ſon nom, que comme tutrice de JEAN DE ROSILY, dit *le Jeune*, ſon fils, tranſigea avec *Jeanne du Bot*. Elle paſſa auſſi un contrat, en la même qualité, le 6 Août 1494 avec *Jeanne le Reſtal*, & plaidoit encore vers le même tems. JEAN DE ROSILY, ſon fils, mourut, ſans poſtérité, le 5 Septembre 1524 ; — 3. & JEANNE, mariée, le 27 Juillet 1453, avec *Guillaume le Corre*, Seigneur de Kerbavazlen : ils tranſigerent avec GUILLAUME DE ROSILY, leur frere, & auſſi le 29 Mai 1474 touchant leurs droits en la ſucceſſion de DRONION DE ROSILY, leur pere. De leur mariage naquit — *Louis le Corre*, Seigneur de Kerbavazlen, qui tranſigea auſſi avec JEAN DE ROSILY, Seigneur dudit lieu, le 5 Septembre 1524, touchant leurs droits en la ſucceſſion d'un autre JEAN DE ROSILY, petit-fils de DRONION, Seigneur DE ROSILY.

V. GUILLAUME DE ROSILY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Roſily, étoit majeur avant le 27 Juillet 1453, qu'en qualité de coadjuteur & garde des biens de DRONION, ſon pere, il tranſigea avec *Guillaume le Corre*, Seigneur de Kerbavazlen, ſon beau-frere, & JEANNE DE ROSILY, ſa femme, au ſujet de leurs droits reſpectifs & héréditaires. Il s'accorda auſſi en cette qualité, par acte du 23 Décembre 1456, avec *Yvon Philippe* ; rendit aveu comme héritier principal & noble de DRONION DE ROSILY, ſon pere, le 25 Juillet 1473 ; fit encore une tranſaction, le 29 Mai 1474, avec le ſuſdit *Guillaume le Corre*, & JEANNE DE ROSILY, ſon épouſe, au ſujet de leurs droits réciproques ; paſſa un contrat avec JEAN DE ROSILY, ſon frere conſanguin, le 16 Avril après Pâques 1480 ; ſe trouva employé parmi les Gendarmes & de trait, & autres gens de guerre nobles de Châteauneuf-du-Fou, dans une montre de l'Evêché de Cornouailles, faite par le Sire *du Pont*, Sire de Roſtrenan, les 4 & 5 Septembre 1481. Il s'accorda encore avec *Charles du Vieux-Chaſtel* au ſujet d'un droit de ſervitude, par acte du 28 Juillet 1487. Un acte du 6 Mai 1494 porte que *Gilles le Glas* étoit alors Sénéchal de la Cour de noble Ecuyer GUILLAUME DE ROSILY, Seigneur de Roſily. Il étoit mort avant le dernier Mars 1506, & laiſſa pour enfans : — JEAN, qui ſuit ; — & MARGUERITE, mariée à noble Ecuyer, *Guillaume le Habaſque*, Seigneur de Tregatonalen, lequel, étant veuf, tranſigea, le 23 Juin 1513, comme garde naturel de *Jean le Habaſque*, ſon fils aîné, avec JEAN, Seigneur DE ROSILY, ſon beau-frere, au ſujet de la dot de défunte MARGUERITE DE ROSILY, ſon épouſe.

VI. Jean de Rosily, I. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Meſros, tranſigea avec & ſous l'autorité de ſon pere, le 28 Juillet 1487, au ſujet d'un certain droit de ſervitude que leur conteſtoit *Charles du Vieux-Chaſtel*, qui le leur concéda de nouveau par cet acte. Il avoit vendu, le 7 Juin 1485, à *Jean de Kaër*, Seigneur de Kerverſiou, certains héritages, entr'autres un parc, dit *le parc Fichant*, ſitué dans la paroiſſe de Châteauneuf-du-Fou; eſt nommé dans un bail d'héritage du 18 Mai 1506; tranſigea, en qualité d'héritier principal & noble de défunt Guillaume de Rosily, le dernier Mars que l'on comptoit encore 1506, avec quelques particuliers, touchant des héritages ſitués au lieu de Roſily; fit une autre tranſaction, le 23 Juin 1513, avec noble Ecuyer *Guillaume le Habaſque*, Seigneur de Tregatonalen, ſon beau-frere; paſſa un accord, le 27 Février 1517, avec les Recteur & Paroiſſiens de Châteauneuf-du-Fou, au ſujet de ſes armes que ſes prédéceſſeurs étoient en poſſeſſion de tems immémorial d'avoir ſeul en un panneau de la principale vître de l'Egliſe de Châteauneuf, excepté au-deſſus les armes de la Reine Anne, Ducheſſe de Bretagne, comme ſouveraine Dame, ce qu'ils reconnurent; & il mourut avant le 15 Septembre 1524. Il avoit épouſé *N... de Kaër*, ſœur de noble Ecuyer *Louis de Kaër*, Seigneur de Kerverſiou, & fille de *Jean de Kaër*, Seigneur dudit Kerverſiou, dont: — Jean, qui ſuit; — & Jeanne, mariée, en 1495, avec *Jean de Gueignent*: ils vivoient encore en 1521.

VII. Jean de Rosily, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Roſily & de Meſros, tranſigea, en 1521, avec *Jean de Gueignent* & Jeanne de Rosily, ſa femme; eſt dit fils de défunt Jean de Rosily, & petit-fils de Guillaume, qui étoit fils des premieres noces de Dronion de Rosily, dans un accord ſur partage du 5 Septembre 1524; plaidoit à Châteauneuf-du-Fou, le 9 Juin 1525, avec *Louis de Kaër*, Seigneur de Kerverſiou; eſt encore dit petit-fils de Guillaume de Rosily dans un bail à ferme de certains héritages aſſis à Châteauneuf-du-Fou, paſſé le 3 Octobre 1526; eſt qualifié *noble Ecuyer* dans une tranſaction qu'il fit avec *Louis de Kaër*, le 3 Juillet 1527, touchant la poſſeſſion où ils étoient d'avoir leurs armes en l'Egliſe Paroiſſiale de Châteauneuf-du-Fou; afferma ſon moulin de Kerviant par acte du 16 Mars 1529; & mourut avant le 25 Novembre 1531. Il avoit épouſé, avant le 15 Mai 1495, *Catherine du Dreſnay*, fille de *Charles du Dreſnay*, Seigneur de Kercourtes, & niéce d'*Yves du Dreſnay*, Chanoine, auquel ſon mari donna alors quittance pour raiſon de ſa dot. Elle mourut avant ſon mari, & eut pour enfans: —— Christophe, qui ſuit; — & Louise de Rosily, veuve de noble *Gui de la Boeniere*, le 26 Octobre 1549, qu'elle partagea avec ſon frere les biens de la ſucceſſion de leurs pere & mere.

VIII. Christophe de Rosily, Ecuyer, Seigneur de Roſily & de Meſros, dit fils & principal héritier de Jean de Rosily & de *Catherine du Dreſnay*, ſes pere & mere, dans l'inventaire fait, après leur mort, le 27 Novembre 1531, eſt mentionné dans la réformation des Paroiſſes de l'Evêché de Cornouailles de 1536, à cauſe de ſa maiſon noble de Meſros; fit un accord, par rapport à ſa femme, avec noble Ecuyer *Charles de la Marche*, Seigneur de Bodriec, le 23 Mars 1546, au ſujet de leurs droits héréditaires; & partagea avec Louise de Rosily, ſa ſœur, les biens de leurs pere & mere, par acte du 26 Octobre 1549 (comme il a été dit), homologué en la Cour de Châteauneuf par Sentence du 10 Janvier ſuivant. Noble *Guillaume de la Marche*, Seigneur de Bodriec, ſon neveu, s'obligea envers lui pour une certaine ſomme le 27 Novembre 1559. Le même Christophe de Rosily tranſigea, le 19 Juin 1568, pour les intérêts de ſon fils aîné, qu'il fit émanciper par Sentence de la Juſtice de Roſily du 4 Février 1569; & ne vivoit plus le 7 Octobre 1575. Il avoit épouſé, avant le 9 Mars 1543, *Françoiſe de la Marche*, ſœur de noble Ecuyer *Charles de la Marche*, Seigneur de Bodriec, & fils de noble *Guillaume*, Seigneur *de la Marche* & de Bodriec, & de *Marguerite de la Villeneuve*. Elle eſt nommée, avec ſon mari, dans l'accord ci-deſſus du 23 Mars 1546, & ne vivoit plus lors de l'obligation paſſée au profit de ſon mari le 27 Novembre 1559, où

Guillaume de la Marche & *Marguerite de la Villeneuve*, ſes pere & mere; ſont rappellés. Leurs enfans furent : —— 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2. GUION, nommé avec ſa mere, ſon frere aîné, & ſes ſœurs mineures, dans cette obligation, faite au profit de CHRISTOPHE DE ROSILY, leur pere, par *Guillaume de la Marche* ; —— 3. MARIE, mariée, avant le 9 Juin 1579, avec noble *Jean de Penpoullon*, Seigneur de Kerguern & de Kerbeau, qui tranſigea ledit jour, pour les droits de ſa femme, avec MICHEL DE ROSILY, ſon beau-frere ; —— 4. JEANNE, mariée, par contrat du dernier Novembre 1596, avec noble *Jean le Cognen*, Seigneur de Kerguarch ; —— 5. SUSANNE, rappellée, comme ſes ſœurs, dans l'acte du 27 Novembre 1559 ; — 6. & JACQUETTE, qui donna quittance pour ſes droits ſucceſſifs à MICHEL DE ROSILY, ſon frere aîné, le 7 Octobre 1575, & fit partage, pour le même ſujet, le 16 Septembre 1619 (étant alors mariée à *François de la Marre*, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Rogier), avec JACQUES DE ROSILY, ſon neveu.

IX. MICHEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de ROSILY, de Meſros, du Thymen, &c. étoit encore mineur le 27 Novembre 1559, que ſon pere CHRISTOPHE DE ROSILY contracta, pour raiſon des droits de défunte *Françoiſe de la Marche*, ſa femme, avec *Guillaume de la Marche*, Seigneur de Bodriec. Il eſt auſſi nommé, avec ſon pere, & *Catherine du Thymen*, ſa femme, alors ſa fiancée, dans une tranſaction faite, pour raiſon des droits de celle-ci, le 19 Juin 1568, avec noble Ecuyer *Yves du Treauna*, Seigneur de Kerguern, qui avoit été chargé de ſa tutelle. Il étoit âgé de 20 ans & plus, lorſqu'il fut émancipé par ſon pere en la Juſtice de Roſily le 4 Février 1569 ; eſt dit fils & principal héritier noble de défunts CHRISTOPHE DE ROSILY, & de *Françoiſe de la Marche*, ſes pere & mere, dans la quittance que JACQUETTE DE ROSILY, ſa ſœur, lui donna pour raiſon de ſes droits le 7 Octobre 1575 ; tranſigea, à ce ſujet, avec MARIE DE ROSILY, ſon autre ſœur ; & étoit mort le 16 Septembre 1619. Il avoit épouſé, en 1568, *Catherine du Thymen*, Dame dudit lieu, morte le 15 Avril 1623, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit ; —— 2. LOUISE, Dame de Roſily en partie ; —— 3. ANNE ; — 4. JEANNE ; —— 5. FRANÇOISE ; — 6. & JACQUETTE. Elles partagerent, le 15 Avril 1623, avec leur frere, les biens de la ſucceſſion de leurs pere & mere.

X. JACQUES, Ecuyer, Seigneur DE ROSILY, de Meſros, du Thymen, de Pratenroux, du Monſter, de Clearchmarch, &c. afferma, avec ſa femme, le 29 Octobre 1618, leur moulin appellé Kergorautin ; tranſigea, comme fils aîné, héritier noble de MICHEL DE ROSILY, Ecuyer, ſon pere, le 16 Septembre 1619, avec JACQUETTE DE ROSILY, ſa tante, touchant les droits ſucceſſifs de celle-ci : il eſt dit dans cet acte, que *les partages de leurs prédéceſſeurs avoient été faits noblement de tout tems, ſuivant l'aſſiſe du Comte Geoffroy* ; partagea pareillement avec ſes ſœurs le 15 Avril 1623 ; rendit hommage au Roi, en 1630, pour ſon Fief noble de Roſily, & ne vivoit plus en 1637. Il avoit épouſé 1°. *Anne de Baud*, nommée avec ſon mari dans le bail à ferme cité ci-deſſus, du 29 Octobre 1618 ; & 2°. *N... de Kerbabu*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. MARC, Ecuyer, Seigneur du Thymen, qui fut ſous la tutelle de *Jacques de Kerguern*, Seigneur de Kerviſy, ſon beau-frere, le 21 Octobre 1637. Il partagea avec ſon frere aîné pour ſes droits en la ſucceſſion de ſes pere & mere, & fut maintenu dans ſa *nobleſſe*, ainſi que ſon frere aîné, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation établie en Bretagne, le 13 Avril 1669 ; — 3. MAURICETTE, Dame de Clearchmarch, mariée à *Jacques de Kerguern*, Ecuyer, Seigneur de Kerviſy, avant le 21 Octobre 1637, qu'il fit partage, touchant les droits héréditaires de ſa femme, avec FRANÇOIS DE ROSILY, ſon beau-frere ; — 4. FRANÇOISE, dite fille majeure dans le partage de 1637, qualifiée Dame Douairiere de Kernerckrat dans un autre partage du 20 Octobre 1698, entre MATHURIN & GENEVIÉVE DE ROSILY, ſes neveu & niéce, où il eſt fait mention de ſa ſucceſſion collatérale, ce qui prouve qu'elle étoit déja morte ſans poſtérité ; —— 5. & URBAINE,

Digitized by Google

Urbaine, Dame du Monſter ; qui étoit ſous la tutelle de *Jacques de Kerguern*, ſon beau-frere, lors du partage de 1637.

XI. François, Seigneur de Rosily, de Meſros, de Pratenroux, du Monſter, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, batiſé le 20 Mai 1612, partagea, le 21 Octobre 1637, avec ſon frere & ſes ſœurs ; & reçut, le 8 Mai 1646, une Lettre de Cachet du Roi, par laquelle Sa Majeſté lui donne avis qu'elle l'avoit *choiſi & élu en l'aſſemblée des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel pour entrer & être aſſocié à cet Ordre.* Le Roi ayant délivré, le même jour, commiſſion au Prince *de Guémené*, Chevalier des Ordres de Sa Majeſté, pour qu'il *ait à préſenter & bailler le Collier de l'Ordre de Saint-Michel* au ſieur de Rosily, celui-ci le reçut, & prêta ſerment en conſéquence le 10 du même mois. Il étoit mort lors du mariage de ſon fils le 16 Juin 1665, & avoit épouſé, par contrat du 13 Février 1638, *Catherine de la Motte*, Dame de la Vallée, fille de défunt *Guillaume de la Motte*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de la Vallée, Pleumaudan, la Roche, la Metrye, Langouvian, &c. & de *Mathurine*, Dame de Saint-Denoual, Vicomteſſe de Planguenoval. Elle vivoit encore veuve le 16 Juin 1665, qu'elle fut préſente au mariage de ſon fils. Leurs enfans furent : — 1. Mathurin, qui ſuit ; — 2. François, Prêtre, Ecuyer, Seigneur de Mouſtoir, ainſi qualifié dans l'extrait de batême, du 1 Juin 1672, de Joseph-Marie de Rosily, ſon neveu, qu'il avoit ondoyé le jour de ſa naiſſance ; — 3. Marie-Yvonne, mariée, par contrat du 17 Juillet 1665, à *François de Kergoët*, Seigneur de Quilly, Trehenboul, Coetsquiriou, Copeau, Morniac, &c. Elle tint ſur les Fonts baptiſmaux, le 1 Juin 1672, Joseph-Marie de Rosily, ſon neveu ; — 4. & Geneviéve, dite veuve du Seigneur *de Kermourant* dans le partage qu'elle fit, avec ſon frere aîné, de ſes droits en la ſucceſſion de ſes pere & mere, par acte du 20 Octobre 1698.

XII. Mathurin de Rosily, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Meſros, le Mouſtoir, de Pratenroux, Trohay, Kervaſin, Tondoon, &c. batiſé le 6 Mars 1639, maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement des Commiſſaires de la Réformation en Bretagne du 13 du même mois, fut préſent, le 11 Mars 1698, au contrat de mariage de Joseph-Marie de Rosily, ſon fils ; partagea, en qualité de fils aîné, héritier noble de ſes pere & mere, avec Geneviéve de Rosily, ſa ſœur, par acte du 20 Octobre ſuivant ; & vivoit encore le 28 Août 1702. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Juin 1665, *Jeanne le Pappe*, Dame de Kerantonet, fille mineure de feu *Nicolas le Pappe*, Seigneur de Vieuxbourg, le Suſau, &c. & de *Claude le Bihan*, dont :

XIII. Joseph-Marie de Rosily, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Meſros, &c. né le 3 Avril 1667, ondoyé, le même jour, par François, ſon oncle, & batiſé, le 1 Juin 1672, dans la Paroiſſe de Plonevez. Il fut Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, mourut en 17... ; & avoit épouſé, par contrat du 11 Mars 1698, *Françoiſe-Geneviéve le Pappe*, fille de feu *Germain-Claude le Pappe*, Seigneur de Coëtleſper, & d'*Olive de Coatnours*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Mathurin-Olivier-Etienne, qui ſuit ; — 2. François-Joseph, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3 & 4. deux autres garçons, Eccléſiaſtiques ; le premier, Chanoine.

XIV. Mathurin-Olivier-Etienne de Rosily, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Meſros, &c. né le 26 Décembre 1699, batiſé le 28 Août 1702, après avoir ſervi 14 ans, en qualité de Lieutenant, au Régiment de Saillans, a paſſé 40 années dans l'exercice d'un office de Conſeiller au Parlement de Bretagne, & eſt mort en 1766. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Novembre 1737, *Marie-Yvonne de Coëtloury*, fille unique & héritiere de défunt *Pierre de Coëtloury*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Marie-Jeanne de la Noë*, dont, pour fils unique :

XV. François-Julien de Rosily, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Meſros, &c. dit *le Marquis de Roſily*, né le 11 Octobre 1738, qui a épouſé, par contrat du 2 Mars 1765, *Anne-Henriette-Perine de Bec-de-Lievre*, fille d'*Hilarion-Fran-*

ſois, Chevalier, Marquis *de Bée-de-Lievre*, Seigneur de la Seillerais, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, premier Préſident en la Chambre des Comptes de Bretagne, & de *Marie-Anne d'Anviray*. Leurs enfans ſont : —— ANNE-FRANÇOIS ; — & HENRIETTE-FRANÇOISE.

XIV. FRANÇOIS-JOSEPH DE ROSILY, Chevalier, ſecond fils de JOSEPH-MARIE, Seigneur DE ROSILY, & de *Françoiſe-Geneviéve le Pappe*, dit *le Comte de Roſily*, fut fait Maréchal des Camps & Armées du Roi, Major de la Marine & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, après avoir été long-tems Inſpecteur des Gardes-Côtes en Bretagne. Il commanda le vaiſſeau *le Diadême*, en 1757, dans l'Eſcadre de M. *de Beaufremont*, & prit, en allant à Saint-Domingue, *le Grennewich*, vaiſſeau Anglois ; ſe ſignala, par ſa valeur & ſes lumieres, dans le combat qu'il ſoutint, à la vue de l'Eſcadre de M. *du Bois-de-la-Mothe*, la même année, contre un vaiſſeau Anglois de 80 piéces de canon, qu'il auroit pris, ſans la manœuvre de ce Commandant, qui lui tira les coups de canon de rappel au moment qu'il vit que le vaiſſeau Anglois alloit ſe rendre. Toute la France connut les belles manœuvres de ce combat, où il fut bleſſé, ſans le quitter. Il commanda encore, en 1758, le vaiſſeau *le Diadême* ; étoit Chef-d'Eſcadre, & le premier ſur les rangs pour être fait Lieutenant-Général & Cordon rouge, lorſqu'il mourut en 1771, âgé de 66 ans, aimé, regretté & reſpecté des troupes de mer & de terre, qu'il commandoit à Breſt depuis pluſieurs années, pendant l'*intérim* de M. *de Roquefeuil*. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Novembre 1741, *Marie-Jeanne-Renée de Gourio-de-Ménemeur*, fille de Meſſire *N.... de Gourio-de-Ménemeur*, & de *Marie-Renée Caouce-de-Mezelles*, dont : — 1. N... DE ROSILY, mort au berceau en 1743 ; — 2. CHARLES-YVES-FRANÇOIS, Officier dans la Marine, tué à l'affaire de Larache en 1765, étant Garde du Pavillon ; — 3. FRANÇOIS-ETIENNE, Comte DE ROSILY, Chevalier, Enſeigne de Vaiſſeau, non marié en 1777 ; — 4. PIERRE-JOSEPH, mort, ſans alliance, à Meſros en 1759 ; — 5. GUILLAUME-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 6. & JOSEPH-JEANNE, mariée 1°. au Seigneur *de Trogoff*, Officier dans la Marine, mort ſans poſtérité ; & 2°. le 14 Janvier 1772, à *Louis-Auguſtin de Monteclerc*, dit *le Chevalier de Monteclerc*, aîné de ſa Maiſon, Capitaine de Vaiſſeaux, & Chevalier de Saint-Louis, dont — *Louis-Henri-Marie de Monteclerc*, né le 15 Décembre 1774.

XV. GUILLAUME-FRANÇOIS, Vicomte DE ROSILY, Enſeigne de Vaiſſeaux, a épouſé, le 27 Juillet 1773, *Henriette-Thérèſe de Marolles*, fille de feu *Henri de Marolles*, Capitaine de Vaiſſeaux, & de Dame *Marie-Thérèſe-Gillonne de Courcerac*, de laquelle il a une fille.

Les armes : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois quintefeuilles de même.*

* ROSMADEC, en Bretagne.

Seigneurie qui paſſa, par alliance, à *Guyon de la Chapelle*, dont la petite-fille, *Jeanne de la Chapelle*, mariée, en 1505, à JEAN III, Sire DE ROSMADEC, devint, en 1519, héritiere de cette Seigneurie & de la Chapelle, qu'elle laiſſa à ſon fils aîné, TANNEGUI DE ROSMADEC, pere de SÉBASTIEN I, & ayeul de SÉBASTIEN II, créé, en 1618, *Marquis de Molac*, & décédé en 1641. Son fils, SÉBASTIEN III, étant mort ſans poſtérité, ſa ſœur, MARIE-ANNE DE ROSMADEC, devint ſon héritiere. Elle avoit épouſé *René le Sénéchal*, Comte de Carcado, tué à la bataille de Senef en 1674, étant Maréchal-de-Camp. Leur fils, *René-Alexis de Sénéchal*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Quimper, a eu pour enfans : — 1. *Corentin-Joſeph le Sénéchal-Carcado*, Marquis de Molac, Maréchal des Camps & Armées du Roi ; — 2. *Louiſe-Marguerite*, mariée, le 14 Janvier 1740, avec *Anne-Louis de Beauvau*, Marquis de Tigny, dit *le Marquis de Beauvau*.

Quant à la Maiſon de ROSMADEC, des *Mémoires* particuliers en commencent la Généalogie par RIVALLON DE ROSMADEC, vivant en 892, qui avoit épouſé *Adelle de Roſtrenen*, petite-fille de *Guillaume de Roſtrenen*, Connétable de France ſous Louis *le Débonnaire*. Mais le *Mercure* du mois de Mars 1750, s'en

tient à celle que cette Maiſon a préſentée aux Etats de Bretagne. Elle remonte à RIVALLON DE ROSMADEC, Chevalier, qui fonda l'Abbaye de Landevence, l'an 1191, du conſentement d'*Eléonore de Léon*, ſa femme, Princeſſe iſſue du ſang des anciens Princes de la Bretagne Armorique. On peut juger par-là quelle eſt la nobleſſe & l'ancienneté de cette Maiſon, qui ſubſiſte dans le Marquis DE ROSMADEC, que nous croyons le dernier mâle de ſon nom. Les armes : *palé d'argent & d'azur de ſix piéces.*

* ROSNAY, en Champagne, Election de Troyes.

Petite Ville qui fut donnée en partage, à titre de *Comté*, par THIÉBAUT, Comte DE CHAMPAGNE & Roi de Navarre, à ſon frere HENRI, qui lui ayant ſuccédé, réunit ce Comté à la Champagne. Le Roi l'en détacha en 1360, & l'érigea en *Comté* en faveur de *Jean de Luxembourg*, Seigneur de Ligny. En 1640 ce *Comté* fut vendu à *François de l'Hôpital*, Marquis de Vitry, Maréchal de France, en faveur duquel il fut érigé en *Duché-Pairie*, par Brevet du 1 Août 1651. Depuis il fut vendu à la Princeſſe *de Lillebonne*, qui, par ſon teſtament, le donna au Prince *de Commercy*; & ce *Comté* fut acquis, vers la fin du dernier ſiécle, par *Gédéon Berbier-du-Metz*.

* ROSNY : Grande Terre, près de Mantes, qu'*Anne de Melun*, fille de *Hugues*, Vicomte de Gand, porta, en 1529, en mariage à *Jean de Bethune*, IV. du nom, laquelle fut acquiſe par le Sieur *Olivier de Senozan*, Receveur-Général du Clergé, & eſt aujourd'hui poſſédée par le Préſident *de Senozan*, ſon fils.

ROSSEL : Ancienne Nobleſſe originaire de Picardie, établie à Sens, diſtinguée dans l'Epée. Suivant un inventaire des titres, & les titres même qui nous ont été communiqués, elle remonte à

I. RODOLPHE DE ROSSEL, Ecuyer, qui deſcend d'une très-noble Famille de Picardie, ſuivant le contrat de mariage de PHILIPPE, ſon fils, où il eſt dit : *cum tractatum fuerit de matrimonio inter Philippum Roſellum, ſcutiferum, filium Rodulphi, ſcutiferi, de nobiliſſimâ familiâ Roſſellorum apud Picardos oriundi.* Il fut contraint, en 1423, d'abandonner ſon pays, à cauſe des guerres déclarées par les Bourguignons & les Anglois, qui déſoloient la France. Il ſe retira, comme fidélement attaché à ſon légitime Souverain, avec un grand nombre d'autres Gentilshommes, au Mont-Saint-Michel en Normandie, ſeule place qui étoit alors ſous l'obéiſſance de CHARLES VII; & il y donna, avec les autres, des preuves de ſon courage & de ſon affection pour ſon Prince. Ceci eſt juſtifié par les armoiries de tous les Gentilshommes Normans qui ſe trouverent à cette action, leſquelles ſont peintes ſur la muraille d'une des Chapelles de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel. On y diſtingue, entr'autres, celles de RODOLPHE DE ROSSEL, qui ſont : *trois tortues d'or, en champ d'azur*, avec le cri FESTINA LENTÈ. Il eut pour fils :

II. PHILIPPE DE ROSSEL, Ecuyer, qui, dès ſa plus tendre jeuneſſe, donna des preuves de ſon courage & de ſa valeur. Il ſervit ſous les Seigneurs *de Tournon* & *de Joyeuſe*, qui travailloient à conſerver le Languedoc & le Vivarais ſous l'obéiſſance du Roi; & ſe diſtingua de maniere que le Vicomte *de Joyeuſe*, faiſant cas de ſon mérite & de ſes talens, & déſirant de ſe l'attacher auprès de lui, lui fit don d'une maiſon ſituée dans la ville de Joyeuſe, où ſes deſcendans ont long-tems demeuré. Une copie de cette donation, du 11 Avril 1445, & collationnée à l'original le 19 Avril 1680, nous a été communiquée. Ce Seigneur le maria, le 23 Janvier 1459, avec *Louiſe de Serres*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, d'une ancienne Nobleſſe de la ville de Joyeuſe, & de *Marguerite d'Orne*. PHILIPPE DE ROSSEL tranſigea, le 2 Mars 1499, avec *Blaiſe de Serres*, frere de ſon épouſe, au ſujet des biens qui lui revenoient de la ſucceſſion de

Digitized by Google

ſes pere & mere, & mourut en 1500. Il eut pour enfans : — JEHAN, qui ſuit ; — & deux filles, PHILIPPE & CLAUDE.

III. JEHAN DE ROSSEL, Ecuyer, paſſa, avec ſon pere, le 14 Mars 1499, une tranſaction entre *Louis* & *Gaſpard Chabrit*, pere & fils, relativement aux biens que ceux-ci leur avoient vendus. A l'exemple de ſes ancêtres, il ſe diſtingua dans les guerres de Piémont, ſous la conduite du Chevalier *d'Ambres*, qui y commandoit la Légion du Languedoc ; & ſervit dans les guerres de FRANÇOIS I, contre l'Empereur CHARLES-QUINT. Il teſta le 24 Juin 1540 ; fit pluſieurs legs pieux ; légua 5 ſols tournois à ſes ſœurs PHILIPPE & CLAUDE, & ordonna ſa ſépulture au Cimetiere de l'Egliſe Notre-Dame de Roſieres. Il avoit épouſé *Françoiſe Beſſet*, & en eut : — 1. GIRAULT, qui ſuivit ſon pere à la guerre, & teſta le 19 Juin 1557. Il avoit épouſé *Alix Refectionné*, de laquelle vinrent pluſieurs enfans, entr'autres : — CLAUDE & LOUIS DE ROSSEL, Ecuyers, dont on ignore la poſtérité ; — 2. JACQUES, qui ſuit ; — 3. & MARGUERITE, rappellée, avec ſes deux freres, dans le teſtament de ſon pere, qui lui légua, outre ſa portion, 20 ſols tournois. Elle fut mariée avec *Antoine de la Font*.

IV. JACQUES DE ROSSEL, I. du nom, Ecuyer, ſervit ſous ſon pere, avec ſon frere aîné, & teſta à Uzès le 15 Avril 1568. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Juin 1547, dans la ville d'Uzès, *Etiennette de Maméjan*, d'une Famille noble & ancienne du Vivarais, dont les armes ſont : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'argent*. Elle reſta veuve avec beaucoup d'enfans, entr'autres : — JACOB ; — GUILLAUME ; — DANIEL ; — JACQUES ; — & PIERRE, qui ſuit. Ces enfans, élevés avec ſoin par leur pere, furent contraints de quitter leurs études & de prendre le parti des armes dans les guerres de Religion, qui déſoloient alors la France, & ſe diſperſerent enſuite en différentes Provinces. On croit que des quatre premiers ſuſnommés, qui ont formé chacun une branche, il y en a eu un qui fut s'établir en Angleterre. Le ſeul, dont nous ayons connoiſſance, eſt

V. PIERRE DE ROSSEL, Ecuyer, Seigneur de Cercy, lequel fit ſes preuves de *nobleſſe* devant la Cour des Aides de Paris, le 29 Mars 1634, & le 16 Juin 1635 ; & fut maintenu, ſur la production de ſes titres, comme on le verra ci-après. Il avoit ſervi, dès ſa jeuneſſe, lors de la Ligue, dans le Régiment du Sieur *de Chambault*, Compagnie du Capitaine *le Sage*, où il fut Enſeigne : après la défaite de M. *de Joyeuſe*, devant Villemur, près Toulouſe, il avoit quitté le ſervice, & étoit venu à Paris en 1595. Il y ſuivit le Barreau, & rendit de très-grands ſervices ſous MARIE DE MÉDICIS, qui étoit alors Régente ; & ſe retira enſuite à Sens, où il fut Conſeiller du Roi & premier Préſident en l'Election de cette Ville. Il épouſa, en 1606, *Catherine Daguet* ou *Dogai*, fille de feu *Jean Daguet*, Ecuyer, iſſu d'une illuſtre Famille de Franche-Comté, qui poſſédoit les premieres charges dans le Parlement de Dole, & dont les armes ſont : *de gueules, chargé d'un lion d'or, au chef couſu d'azur*. Son mariage fut célébré en préſence de haute & puiſſante Dame *Françoiſe de la Baume*, Marquiſe de Saint-Martin, Comteſſe de Montrevel, &c. & de Demoiſelle *Marie de Sarrazin-de-Saint-Martin*. Il donna à bail, le 27 Avril 1610, ſa Terre de Cercy, ſituée dans la paroiſſe de Gummery, au nommé *Jean Chenu*, Laboureur, & tranſigea les 31 Janvier & 1 Février 1627, avec *Jean de Trumelet*, Ecuyer, Sieur de Brunet, & *Françoiſe de Neufvis*, ſa femme, au ſujet de la Seigneurie de Gummery, dont ils étoient l'un & l'autre en partie Seigneurs. Il fut déchargé, en ſa qualité de *noble d'ancienne extraction*, de la taxe des francs-fiefs, par Arrêt de la Chambre ſouveraine, du 23 Août 1635 ; maintenu dans ſa *nobleſſe*, avec ſes freres DANIEL & JACQUES DE ROSSEL, par autre Arrêt de la Cour des Aides du 1 Juillet 1636 ; & teſta le 29 Janvier 1642. Il eut de ſon mariage : —— 1. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, Officier au Régiment des Gardes-Françoiſes, ſuivant deux Certificats, l'un, du 30 Août 1636 ; & l'autre, du 1 Mai 1638, mort ſans enfans ; —— 2. & JACQUES, qui ſuit.

VI. JACQUES DE ROSSEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, puis de Cercy, Conſeiller du Roi & premier Préſident en l'Election de Sens, ſur la démiſſion de ſon pere, fut déchargé, par Arrêt de la Cour des Aides, le 22

Octobre 1649, de la taxe de la taille à laquelle il avoit été impoſé, avec défenſe d'être troublé à l'avenir dans ſa qualité de *noble d'ancienne extraction*; ce qui fut auſſi confirmé par un autre Arrêt du Conſeil d'Etat, qui le maintint, le 29 Septembre 1667, avec ſes enfans, nés & à naître en légitime mariage, dans la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 15 Juin 1636, devant *Louis Boulard*, Notaire à Sens, *Anne Guillaume-de-Marſangy*, fille de feu *Robert Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Marſangy, Conſeiller du Roi à Sens. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. CHRISTOPHE, auteur de la branche établie à Rochefort, & qui ſubſiſte à Saintes, rapportée ci-après; — 3. & JACQUES, tige des Seigneurs de Tannoy, &c. mentionnés enſuite.

VII. PIERRE DE ROSSEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Cercy, eut de *Marie-Aimée de Biencourt*, ſon épouſe:

VIII. CHRISTOPHE DE ROSSEL, Chevalier, Seigneur de Cercy, qui s'allia, par contrat du 17 Août 1715 (paſſé devant *Lauvergon*, Notaire au Châtelet de Paris, & délivré par *Aleaume*, ſon Confrere), avec *Marie-Marguerite d'Aligret*, de laquelle il a eu: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. MARGUERITE-CHARLOTTE, morte en 1763; — 3. & CÉCILE-COLOMBE-GENEVIÉVE, mariée, le 31 Mai 1770, à *Jean-Louis de Treignac*, Chevalier, Seigneur de Béchereau & de Clomiron.

IX. CHARLES DE ROSSEL, Chevalier, a ſervi 22 ans dans la Marine, & eſt mort Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis. Il avoit épouſé à Rochefort, en 1747, *Marie-Gabrielle Ancelin-de-la-Mauviniere*, dont deux filles; — l'aînée eſt morte en bas-âge; — la ſeconde, MARIE-ANNE-CATHERINE DE ROSSEL, mariée, le 22 Mai 1770, à CHARLES-CHRISTOPHE DE ROSSEL, II. du nom, Chevalier, fils de CHARLES-CHRISTOPHE I, mentionné, ci-après, au degré IX des Seigneurs de Tannoy.

Branche établie à Rochefort, & qui ſubſiſte à Saintes.

VII. CHRISTOPHE DE ROSSEL, I. du nom, Chevalier, ſecond fils de JACQUES DE ROSSEL, II. du nom, & d'*Anne Guillaume-de-Marſangy*, né le 18 Août 1646, alla s'établir à Rochefort, & épouſa, le 29 Juin 1676, Dame *Marie-Eliſabeth Graſſin*, de laquelle il eut deux filles: — l'une, morte Religieuſe Bénédictine à l'Abbaye Royale de Notre-Dame-lès-Sens; — & CHRISTOPHE, qui ſuit.

VIII. CHRISTOPHE DE ROSSEL, II. du nom, Chevalier, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, ſervit pendant 42 ans; fit 32 campagnes ſur mer; commanda 12 Vaiſſeaux de guerre, & eſt mort à ſon 13e commandement, pendant l'armement du vaiſſeau *le Fougueux*, qu'il commandoit à Breſt, dans l'Eſcadre de M. *de Létenduer*. Il avoit épouſé *Louiſe Maſſiot*, fille de *Richard Maſſiot*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe, dont il a eu: — 1. LOUIS-AUGUSTE, qui ſuit; — 2. CHRISTOPHE, né le 1 Juillet 1737, mort à Louiſbourg en 1757, alors Garde de la Marine, & embarqué, dans l'Eſcadre de M. *Dubois-de-la-Mothe*, ſur le vaiſſeau le Duc *de Bourgogne*; — 3. & LOUIS, frere jumeau du précédent, mort en bas-âge.

IX. LOUIS-AUGUSTE DE ROSSEL, Chevalier, né le 20 Juin 1736, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis, n'eſt pas encore marié.

Branche des Seigneurs de TANNOY, des BARRES, &c.

VII. JACQUES DE ROSSEL, Chevalier, Seigneur de Tannoy, troiſieme fils de JACQUES, II. du nom, & d'*Anne Guillaume-de-Marſangy*, né & batiſé dans l'Egliſe de Saint-Hilaire de Sens le 8 Décembre 1648, fut Lieutenant de Roi dans l'Iſle & Gouvernement de Porquerolles, & épouſa, par contrat paſſé à Paris devant *Marion* & ſon Confrere, Notaires, le 7 Mai 1690, *Madelene de Jouvancy*, fille de *Jacques*, Conſeiller du Roi & Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie de France, & de *Madelene-Conſtance de Hautemer*. Après ſa mort, ſa veuve fut, par acte paſſé le 26 Juillet 1717, élue tutrice de ſes enfans mineurs,

ſçavoir : — 1. Jacques-Gabriel, Ecuyer ; — 2. Charles-Christophe, qui ſuit ; — 3. Edme ; — 4. & Anne-Madelene-Charlotte de Rossel, morte à Cambray, premiere femme de *Jacques-Philippe de Herbais*, Chevalier, laquelle laiſſa pour fille unique, — *Marie-Anne de Herbais*, qui ſe fit Religieuſe au Couvent des Cordelieres de Saint-Quentin. Ses deux oncles, Jacques-Gabriel & Charles-Christophe de Rossel, après ſa profeſſion, hériterent des biens de ſa mere, leur ſœur, & à cet effet tranſigerent à Cambray, le 1 Juin 1728, avec *Jacques-Philippe de Herbais*, leur beau-frere. Ces quatre enfans furent maintenus, avec leur pere, dans leur *nobleſſe*, le 16 Avril 1701, par Ordonnance de M. *de Phelypeaux*, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, & Intendant de la Généralité de Paris.

VIII. Charles-Christophe de Rossel, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Tannoy, né à Noyen-ſur-Seine, Diocèſe de Sens, & batiſé le 18 Novembre 1694, mort en Janvier 1752, avoit épouſé 1°. par contrat du 15 Janvier 1724, paſſé devant *Remy* & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, Demoiſelle *Colombe Hemard-de-Paron*, morte le 5 Juillet 1726 ; & 2°. par contrat paſſé le 30 Juillet 1737, devant *Sulpice le Gris*, Notaire à Sens, *Cécile-Suſanne Guillaume-de-Marſangy*. Du premier lit eſt iſſu : — Christophe-Colomban, qui ſuit, dont ſon pere fut élu tuteur, par aſſemblée de parens, le 27 Septembre 1726, & en eut la garde-noble ; & du ſecond lit : — Charles-Christophe, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

IX. Christophe-Colomban de Rossel, Chevalier, Seigneur des Barres, né & batiſé le 16 Juin 1726, dans la paroiſſe Sainte-Croix de Sens, eſt entré Page de S. A. S. le Prince *de Dombes*, le 1 Janvier 1741 ; a été fait Cornette dans le Corps Royal des Carabiniers le 1 Janvier 1745 ; Lieutenant le 26 Décembre 1746 ; Chevalier de Saint-Louis en 1760 ; Capitaine de Carabiniers en Juillet 1762, & Major de Cavalerie au mois de Septembre 1774. Il a épouſé, par contrat paſſé à Paris le 17 Novembre 1755, devant *Vatry* & *Millet*, Notaires, *Eliſabeth-Jacqueline l'Hermite-de-Chambertrand*, fille de défunts *Jérôme-Miles l'Hermite*, Ecuyer, Seigneur de Chambertrand, Richebourg & Villiers-Louis, en partie, Préſident & Lieutenant-Général au Bailliage & Siége Préſidial de Sens, & d'*Eliſabeth-Louiſe Livoire*, dont : — Cristophe-Henri, qui ſuit ; — & Elisabeth-Paul-Edouard, né le 11 Septembre 1766.

X. Christophe-Henri de Rossel, Chevalier, né & batiſé le 8 Septembre 1756, a été élevé à l'Ecole Royale Militaire, d'où il eſt ſorti le 30 Janvier 1774, pour entrer dans le Corps Royal des Carabiniers.

IX. Charles-Christophe de Rossel, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Cercy, fils de Charles-Christophe I, & de *Cécile-Suſanne Guillaume-de-Marſangy*, ſa ſeconde femme, Garde de la Marine en 1756, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi en 1763, puis Lieutenant en 1773, & Chevalier de Saint-Louis en 1775, a épouſé, le 22 Mai 1770, Marie-Anne-Catherine de Rossel, ſa couſine, fille unique de Charles de Rossel, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Gabrielle Ancelin-de-la-Mauviniere*, comme on l'a dit ci-devant. De ce mariage il a eu juſqu'à préſent quatre enfans, dont deux filles, mortes en baſage. Les deux autres, vivans, ſont : — Louis-Christophe de Rossel, né le 13 Février 1774 ; — & Marie-Julie-Adélaïde, née le 6 Avril 1776.

Les armes : *d'azur, à trois tortues d'or*, 2 & 1. Deviſe : festina lentè.

ROSSET, anciennement Rousset-de-la-Martelliere : Noble & ancienne Famille originaire de Dauphiné, dont il eſt parlé dans *Chorier* & dans le Nobiliaire de cette Province.

Pluſieurs de ce nom ont été pourvus de différentes places dans le Parlement de Grenoble, & brevetés de Lettres de Conſeiller d'Etat ; & il eſt fait mention auſſi de pluſieurs de cette Famille dans la Vie du Connétable *de Lesdiguieres*. On voit dans la Cathédrale de Toul l'épitaphe de Felician de Rosset, qui commence par ces mots : *Hic jacet venerabilis ac nobilis vir* de Rosset-de-la-

MARTELLIERE, *clariſſimâ apud Delphinates gente ortus*, &c. Cette Famille a formé diverſes branches. De l'aînée, il reſte aujourd'hui CHARLES-FRANÇOIS DE ROSSET, Chevalier, Seigneur de Létourville, Maître-d'Hôtel honoraire du Roi, marié, en 1771, avec ANNE-CHARLOTTE DE ROSSET, ſa couſine-germaine, fille d'ANTOINE-PHILIPPE DE ROSSET, Préſident en la Cour des Aides de Paris, dont deux fils : — CHARLES-ANNE DE ROSSET, né le 26 Mai 1772 ; — & FRANÇOIS-ANNE, né le 29 Septembre 1776.

Les armes : *d'azur, à trois treſſes d'or.*

ROSTAING-CHAMPFERRIER (DE), à Valence en Dauphiné : Famille noble originaire de Liviers, paroiſſe de Lias, Mandement de Tournon-lès-Privas en Vivarais, qui remonteroit les preuves de ſa noble extraction aux ſiécles les plus reculés, ſi partie de ſes titres & papiers n'euſſent été brûlés, lorſque le Roi Louis XIII s'empara de la ville de Privas, le 27 Mai 1629, & la livra aux flammes.

La branche aînée y faiſoit ſa réſidence, & la cadette, établie à Valence, a encore aſſez de titres originaux pour prouver ſa filiation depuis PIERRE, qui ſuit.

I. PIERRE DE ROSTAING (qu'on dira premier du nom, parce que l'on n'a pas de plus anciens titres), obtint, en 1304, une Sentence confirmative de ſa nobleſſe & des priviléges, dont lui & ſes ancêtres avoient toujours joui.

II. PONS DE ROSTAING, ſon fils, prêta hommage, en fief franc noble & honorable, de tout ce qu'il poſſédoit dans le mandement de Montagu, en 1308, en faveur de noble *Giraud de Montagu*. Cet hommage, écrit en latin, a été trouvé dans les Archives du Château de la Tour, près dudit Privas. Le même PONS DE ROSTAING fit encore hommage noble d'homme lige au Comte *de Valentinois* & de Diois, en 1328, lequel hommage eſt énoncé dans un autre de l'an 1551. La filiation de PONS, fils de PIERRE I, eſt prouvée par l'hommage que prêta PIERRE II, ſon fils, qui ſuit.

III. PIERRE DE ROSTAING, II. du nom, fit hommage noble en 1354, où il eſt dit *fils de* PONS ; teſta en 1410, & inſtitua héritier ſon fils ANTOINE, qui ſuit.

IV. ANTOINE DE ROSTANG prouve ſa filiation & deſcendance par deux quittances ; l'une ſans date ; l'autre, de 1434, d'AGNÈS DE ROSTAING, à noble JEAN DE ROSTAING, ſon frere, qui ſuit, le quittant de ſes droits paternels & maternels ; & ils ſont qualifiés, dans leſdits acquits, *enfans d'*ANTOINE.

V. JEAN DE ROSTAING, I. du nom, fut pere de — JEAN, qui ſuit, comme il eſt juſtifié par un vieux inventaire de l'an 1501, de la Famille de ROSTAING, dans lequel il eſt dit, au bas de la cinquieme page, que JEAN I *avoit laiſſé à* JEAN, *ſon fils*, &c.

VI. JEAN DE ROSTAING, II. du nom, eut pour enfans LOUIS, & MATHIEU, qui ſuit, comme il eſt prouvé par l'acte dont on va parler. LOUIS DE ROSTAING eut pour fils — LAURENT DE ROSTAING, qui tranſigea, le 4 Août 1553, avec MATHIEU, ſon oncle, au ſujet de la portion héréditaire des biens de JEAN II, pere & grand-pere des deux contractans. LOUIS, frere aîné dudit MATHIEU, reſta dans le Vivarais, où il ſubſiſte encore des deſcendans.

VII. MATHIEU DE ROSTAING vint s'établir à Valence en Dauphiné en 1536, ce qui conſte par une Enquête ſignée de nombre de Gentilshommes des plus qualifiés du Vivarais, atteſtant la nobleſſe de la Famille de ROSTAING, que MATHIEU DE ROSTAING s'étoit marié, 1°. à Paris, vers l'an 1522, à *Geneviéve de Dole* ; & 2°. en 1533, avec *Anne de Bonas*. Il obtint des inhibitions du Parlement de Dauphiné aux Conſuls de Valence, de ne jamais comprendre la Famille de ROSTAING à aucunes charges & impoſitions que celles que payoient les Nobles d'extraction. MATHIEU DE ROSTAING étoit Juge de la Baronnie de la Voulte, & Bailli de la Comté de Cruſſol, charges qui ne pouvoient alors être poſſédées que par un Gentilhomme, comme repréſentant le Baron dans les Etats

du Languedoc, ce qui eſt prouvé par une Enquête faite par un des deſcendans de cette Famille, en 1616, & qui ſe trouve dans ſes Archives. MATHIEU DE ROSTAING eut de ſon premier mariage : —— JOB, qui ſuit ; & du ſecond : — JACQUELINE DE ROSTAING, mariée à Meſſire *Allard*.

VIII. JOB DE ROSTAING, Conſeiller-Clerc au Parlement du Dauphiné, ſe diſtingua dans les affaires dont il fut chargé par Sa Majeſté, & par pluſieurs Princes de ſon Sang. Le Roi HENRI II lui donna enſuite la charge de Conſeiller-Laïque, qu'il exerça avec la plus grande diſtinction. Le Comte *de Levis*, Duc de Ventadour, le chargea, par procuration, d'aſſiſter au mariage de ſon fils, *Gilibert de Levis*, avec Demoiſelle *Catherine de Montmorency*, fille du Connétable, ce qu'il fit en préſence de Sa Majeſté, à Saint-Germain-en-Laye, en 1553. Il épouſa, le 15 Janvier de la même année, Demoiſelle *Marguerite de Villèle*, fille de feu noble honorable *Jean de Villèle*, citoyen d'Avignon, dont : —— 1. MICHEL, qui ſuit ; —— 2. JEAN ; — 3. MATHIEU ; — 4. ANDRÉ ; — 5. & ANTOINE DE ROSTAING.

IX. MICHEL DE ROSTAING ſervit à l'arriere-ban avec le Corps de la Nobleſſe, juſqu'à la priſe de la Savoie, en 1600 ; acquit des biens conſidérables dans le Valentinois, aux Mandemens de Fiançay & de Monteleger, de la Maiſon de Breſſac, le 10 Mars 1589 ; fit encore l'acquiſition de la Maiſon-Forte & du Fief de Champferrier, le 10 Mai 1609, dont il rendit hommage noble en la Chambre des Comptes du Dauphiné. Il avoit épouſé, le 10 Janvier 1580, Demoiſelle *Catherine d'Yſeran*, fille de feu puiſſant Seigneur Meſſire *Philibert d'Yſeran*, & de Demoiſelle *Françoiſe de Lemps*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. CHARLES, — 3. NICOLAS-FRANÇOIS ; — 4. & MARGUERITE, mariée.

X. LOUIS DE ROSTAING, I. du nom, dit *Sieur de Champferrier*, fit, avec le Corps de la Nobleſſe, le voyage de Caſal en 1634, ainſi que ſon frere CHARLES, qui ſe diſtingua en pluſieurs rencontres au ſervice du Roi. Louis fut nommé Syndic de la Nobleſſe dans une Aſſemblée de ce Corps, où étoit le Seigneur Marquis *de Saſſenage*, tenue le 8 Janvier 1655. Il avoit épouſé, 1°. le 17 Avril 1616, Demoiſelle *Suſanne Patin*, fille de *Jean Patin*, & de feu *Louiſe Reymond*, habitans de Chabeüil, près de Valence en Dauphiné ; & 2°. le 1 Février 1639. Demoiſelle *Marguerite de Fayn*. Du premier lit ſortirent : —— 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CLAUDE ; — 3. ANTOINE ; & du ſecond lit : — 4. AGATHANGE, auteur de la branche établie à Lyon, rapportée ci-après ; — 5. CHARLES, mort Grand-Vicaire de l'Evêque de Beziers, & en odeur de ſainteté ; — 6 & 7. CLAUDINE & MARGUERITE.

XI. JEAN DE ROSTAING, III. du nom, ſur la préſentation de ſes titres, de concert avec ſon pere, obtint, le 10 Août 1667, de M. *du Gué*, Conſeiller du Roi & Commiſſaire départi par Sa Majeſté, un Certificat ſigné de lui, par lequel, après avoir examiné leurs titres de nobleſſe, il les déclara bons & valables : ce Certificat eſt dans les Archives de la Famille. Il avoit épouſé, le 28 Août 1658, Demoiſelle *Claudine le Bon*, fille de *N... le Bon*, Conſeiller du Roi, ſon premier Profeſſeur en l'Univerſité de Valence, & de *Jeanne de la Foreſt*, habitans de cette Ville, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit ; —— 2. MARIE-CHARLOTTE, mariée, en 1696, à noble *Laurent d'Allard*, Commiſſaire Provincial d'Artillerie ; — 3 & 4. CLAUDINE & ISABELLE, Religieuſes.

XII. LOUIS DE ROSTAING, II. du nom, produiſit ſes titres de Nobleſſe à *Nicolas-Proſper Bauyn*, Conſeiller du Roi, Chevalier, Intendant de Juſtice, Police & Finances en Dauphiné, qui les trouva valables, & en conſéquence le maintint, par Jugement du 28 Juillet 1706, lui & ſes enfans, nés & à naître, dans la qualité de *Noble*, rang, priviléges & prérogatives dont jouit la Nobleſſe du Royaume ; & qu'à cet effet il ſera inſcrit dans le Catalogue des Gentilshommes de la Province de Dauphiné. Il ſe maria, du conſentement de ſes pere & mere, le 25 Décembre 1692, avec Demoiſelle *Marie-Madelene Hebrais*, fille de *Marc-Antoine Hebrais*, Ecuyer de S. A. S. le Prince DE CONDÉ, & de feu *Louiſe Barnaud*, habitans de la ville de Romans en Dauphiné, dont : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. HUGUES-LOUIS, Chanoine Sacriſtain de la Cathédrale

thédrale de Saint-Appollinaire de Valence ; — 3. Claudine-Marie, Religieuſe de la Viſitation de cette Ville ; — 4. & Isabelle-Madelene, Prieure de l'Abbaye Royale de Saint-Bernard en la même Ville.

XIII. Claude de Rostaing, Officier de Cavalerie, épouſa, 1°. du conſentement de ſes pere & mere, le 24 Avril 1723, *Louiſe de Claveyſon*, Comteſſe de Dortan, dont il n'eut point d'enfans, fille de feu Meſſire *Gui de Claveyſon*, & de *Bénoîte de Mitaillier*. Elle étoit veuve de Meſſire *Victor-Amédée*, Chevalier, Comte *de Dortan* ; & 2°. le 16 Décembre 1730, Demoiſelle *Anne de Bovet-de-la-Bretonniere*, fille de *Jacques-Joſeph de Bovet-de-la-Bretonniere*, Seigneur dudit lieu, & de *Françoiſe Corteille-de-Vornas*, de Villefranche en Beaujolois. De ce ſecond mariage ſont ſortis : —— 1. Annet-Jacques-Joseph, qui ſuit ; — 2. Hugues-Louis, appellé *le Chevalier de la Bretonniere* ; — 3. Victor, Chanoine de la Cathédrale de Valence, mort en 1755 ; — 4. Barthelemi, dit *le Chevalier* de Rostaing, Officier du Corps Royal d'Artillerie, tué en 1758, à la déroute de l'attaque du Pont de Cologne ; — 5. Philippe-Ignace, dit *le Chevalier de Fiançay*, auſſi Officier du Corps Royal d'Artillerie, mort en 1759, à Nantes, étant prêt de s'embarquer ; — 6. Henri-Lucréce, dit *le Chevalier de Porte*, Officier au Régiment de Lanan, Dragons ; — 7. & Claudine, Religieuſe à la Viſitation de Sainte-Marie de Valence.

XIV. Annet-Jacques-Joseph de Rostaing-de-Champferrier, Seigneur de Porte & de Fiançay, donataire de ſon pere, & héritier médiat de Madame la Marquiſe *de Saint Silveſtre*, ſa grand'tante, veuve du Lieutenant-Général de ce nom, épouſa, du conſentement de ſon pere, le 28 Février 1764, *Madelene-Gabrielle de la Tour-du-Pin-Montauban*, fille de *René-Louis-Henri de la Tour-du-Pin*, Chevalier, Marquis de Soyans, Montauban, Baron de la Chaux, Seigneur de Saou, &c. & de feu *Marie-Gabrielle de Montferrant*, dont : — 1. Armand-Louis-Achille, né le 5 Juillet 1768, mort en bas-âge ; —— 2. Henri-Paulin, né le 12 Septembre 1770 ; — 3. Antoine-Marie-Sigismond, né le 14 Novembre 1771 ; — 4. François-Alexandre, né le 3 Août 1773 ; —— 5. Lucréce-Angélique, née le 11 Juillet 1765, aînée ; — 6. Claudine-Sophie, née le 23 Juin 1766, morte en bas-âge ; — 7. Louise-Madelene-Victoire, née le 25 Mai 1767 ; —— 8. & Alexandrine-Félicité, née le 15 Octobre 1775.

Branche établie à Lyon.

XI. Agathange de Rostaing, fils de Louis, I. du nom, & de *Marguerite de Fayn*, ſa ſeconde femme, batiſé le 3 Septembre 1643, alla s'établir à Lyon. Il épouſa *Marie Fiot*, & en eut : — Laurent, qui ſuit ; — & une fille, mariée au Marquis *d'Ambournay*.

XII. Laurent de Rostaing, batiſé le 6 Juin 1689, épouſa, en 1725, *Marguerite de Riverye*, fille de Meſſire *Hubert-Girardde Riverye*, Chevalier, Seigneur de Clerinbert, Vrongues-les-Ormes, Marés & Servas, co-Seigneur de Saint-Simphorien-le-Château & de Pomey, dont : — 1. François, qui ſuit ; —— 2. Jean-Hubert, Chanoine du Chapitre noble d'Aiſnay à Lyon ; —— 3. Antoinette, mariée, en 1746, au Marquis *de Bourſiat*, de Franche-Comté ; — 4, 5 & 6. Françoise, Marie & autre Marie, Chanoineſſes, dont deux ſont mortes.

XIII. François de Rostaing, Major du Régiment de Bourbon, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, n'eſt pas encore marié.

Les armes : *de gueules, au lion d'or.* Supports, *deux lions : l'écu ſurmonté d'un caſque, d'où ſort un lion d'or à demi-corps.*

ROSTAN : Famille originaire d'Antibes en Provence, & des plus notables de cette Ville, où, depuis plus de 200 ans, elle a toujours tenu un des premiers rangs.

De cette Famille eſt Honoré-Claude de Rostan, Ecuyer, fils de Joseph Rostan, & de *Louiſe-Marie Mulchy*, d'une Famille qui s'eſt toujours diſtinguée

dans le Commerce à Marſeille, & y a vécu noblement dans tous les tems. Son pere a ſervi en qualité de Lieutenant d'Infanterie, & s'eſt retiré à Antibes, où il a rempli la place de premier Conſul en 1734, 35 & 1736. Sa grand-mere eſt une *Guide*, dont la Famille occupe, depuis 180 ans, la charge de Viguier.

Honoré-Claude de Rostan s'eſt d'abord livré à l'étude des Loix, & a été reçu Avocat au Parlement de Provence; mais, en 1752, ayant épouſé une Demoiſelle *de Poulharieꝛ*, d'une Famille noble dont nous avons parlé dans le XIe Volume, il s'eſt adonné au Commerce ſous les yeux de ſon beau-pere. Aidé de ſes conſeils & de ſes lumieres, il a formé à Smirne, ſous la direction d'Esprit-Jean-François Rostan, ſon frere puîné, un établiſſement conſidérable & de la plus grande utilité, qui eſt devenu la ſource d'un Commerce fort étendu & très-avantageux pour le Royaume: il n'a point borné ſon zele & ſes vues à cet établiſſement, toujours animé d'être utile à ſa patrie, il a fait différens armemens qui ont formé quantité de Matelots, ce qui a procuré à la Chambre du Commerce de Marſeille plus de 150 mille livres, & au Roi des ſommes bien plus conſidérables, pour les droits d'entrée & de ſortie du Royaume. Il s'eſt auſſi diſtingué dans les charges municipales de ſa Ville, par ſon intelligence dans les affaires, les réglemens qu'il a propoſés & redigés pour l'adminiſtration de cette Ville; & a été choiſi, en 1770, pour un des trois ſujets dans l'élection de la place de premier Echevin de Marſeille. Enfin ſa probité & la ſupériorité de ſes talens ont déterminé M. *de Senac-de-Meilhan*, Intendant de Provence, à le nommer ſon Subdélégué. M. le Prince *de Marſan*, Gouverneur de Provence, l'a auſſi nommé Subdélégué général de ſon Gouvernement.

Des ſervices ſi étendus viennent de déterminer Sa Majeſté à lui accorder des Lettres de nobleſſe, tant pour lui que pour ſes enfans, poſtérité & deſcendans, mâles & femelles, nés & à naître en légitime mariage, qui lui permettent de prendre en tous actes & lieux la qualité d'*Ecuyer*, & de parvenir à tous degrés de Chevalerie, & autres dignités reſervées à la Nobleſſe, &c. en vivant noblement. Ces Lettres ont été données à Verſailles le 7 Décembre 1776, au Conſeil des Dépêches.

De ſon mariage, contracté le 12 Septembre 1752, avec *Marie-Marguerite de Poulharieꝛ*, fille aînée de feu *Nicolas de Poulharieꝛ-de-Foucaud*, & de *Marie-Marguerite de Liſle*, il a eu 12 enfans, & il lui en reſte huit, ſçavoir: — 1. Joseph-Marie-Honoré, Ecuyer, né en 1753, reçu Avocat au Parlement de Paris en Avril 1776; — 2. Frédéric-Antoine-François-Xavier, né en 1763; — 3. Victor-Camille, né en 1774; — 4. Marie-Marguerite-Aimée, née en 1754, mariée depuis 1773; — 5. Louise-Sabine, née en 1756; — 6. Jeanne-Sophie, née en 1760; — 7. Marie-Emilie, née en 1764; — 8. & Marie-Zoé, née en 1770.

Les armes: *d'azur, à une tour d'argent donjonnée, mouvante du côté droit de l'écu, poſée ſur un rocher de même de trois coupeaux; & un lion d'or, couronné d'argent, au côté gauche, appuyé contre la tour; ledit écu timbré d'un caſque de profil, orné de ſes lambrequins d'or, d'azur & d'argent.*

ROTHELIN: Les Marquis de ce nom deſcendent de

François d'Orléans, bâtard de Rothelin, Baron de Varanguebec & de Neaufle en Normandie.

Le dernier des Marquis de Rothelin étoit Alexandre d'Orléans, Marquis de Rothelin, né le 15 Mars 1688, d'abord Capitaine au Régiment d'Artois, dont ſon frere étoit Colonel, enſuite, en 1706, Guidon des Gendarmes Ecoſſois; en 1707, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berri, qu'il quitta en 1710, pour être Meſtre-de-Camp de Cavalerie Reformé à la ſuite du Régiment Dauphin, étranger; créé Brigadier le 1 Février 1719; Maréchal-de-Camp le 1 Août 1734, & Lieutenant-Général le 1 Janvier 1748. Il eſt mort le 15 Mai 1764, ſans enfans de ſes deux mariages; le premier, contracté, par diſpenſe, le 29 Juillet 1716, avec *Marie-Philippe-Henriette Martel*, ſa niéce, fille de *Charles Martel*, Comte de Clere, & de Susanne d'Orléans-Rothelin; le ſe-

cond, contracté en Juin 1739, avec *Dorothée de Roncherolles*, qui étoit veuve en 1737, de *François de Rivoire*, Marquis du Palais. Voyez Orléans.

ROTROU : Ce nom eſt très-ancien. L'Hiſtoire du Perche fait mention de trois Seigneurs du nom de Rotrou, Princes ſouverains, dans les XIe & XIIe ſiécles, de ce pays, & de quelques petites Provinces voiſines.

Rotrou, I. du nom, fils de Géoffroi, Vicomte de Châteaudun, ſe qualifioit ſimplement *Comte de Mortagne*, Seigneur de Montfort-le-Rotrou, dans la Province du Maine, & *Vicomte de Châteaudun*.

Rotrou, II. du nom, Comte de Mortagne & de Belleſme, fut le premier de ſa Maiſon qui, en 1089, prit indéfiniment la qualité de *Comte du Perche*. L'Hiſtoire dit qu'il partit pour la Croiſade, en 1096, avec Robert, Duc de Normandie, & qu'il ſe diſtingua au ſiége d'Antioche en Octobre 1097. Il épouſa, en premieres noces, l'an 1102, *Mahaux*, fille naturelle d'Henri I, Roi d'Angleterre, dont il eut une fille, nommée *Philippia*, ſelon l'Hiſtoire de la Maiſon de *Dreux* par *du Cheſne*, mariée à Elie, fils puîné de Foulques, Comte d'Anjou. Il épouſa, en ſecondes noces, *Harviſe d'Evreux*, fille d'un Comte Patrice d'Angleterre, dont il eut : — Rotrou III, qui ſuit ; — & Etienne, Archevêque de Palerme, & Chancelier du Royaume de Sicile.

Rotrou, III. du nom, auſſi Comte du Perche, fonda, en 1170, la Chartreuſe du Val-Dieu, & mourut en Paleſtine, au ſiége d'Acre. Ses deſcendans en ligne directe n'ayant point laiſſé de poſtérité, leurs héritiers collatéraux vendirent & céderent au Roi Saint-Louis le Comté du Perche, lequel, pour lors, fut réuni à la Couronne. Néanmoins *Philippia*, fille de Rotrou II, mariée à Elie d'Anjou, fils puîné de Foulques, Comte d'Anjou, eut pluſieurs enfans : le plus jeune de tous, après le décès de Rotrou III, prit le nom de Rotrou ; & les aînés de cette derniere branche cadette portant toujours le nom d'Anjou, celui de Rotrou reſta à la poſtérité de ce fils cadet de *Philippia* & d'Elie d'Anjou.

On ignore ce qu'eſt devenue préciſément la poſtérité de ce nouveau Rotrou, puîné d'une branche cadette de la Maiſon d'Anjou. Les Hiſtoriens du Comté du Perche & du Comté de Dreux, tels que *Gilles Bry* & *du Cheſne*, finiſſent par dire qu'une partie de ſa poſtérité s'eſt établie à Montfort dans le Maine ; & l'autre dans le Comté de Dreux. D'après ce que nous apprennent *Mezeray*, *Daniel* & l'Abbé *Vely*, ſur la dévaſtation de ce dernier pays par les Anglois, ſous les regnes de Philippe de Valois, du Roi Jean & de Charles VI, il n'eſt pas étonnant que, par la ſuite des tems, cette Nobleſſe ait été privée des moyens de ſe ſoutenir à la Cour & dans les Armées ; elle aura vraiſemblablement eu le même ſort que pluſieurs branches cadettes de Maiſons illuſtres, dont la poſtérité a inſenſiblement dégénéré & vécu enſuite dans l'obſcurité. Nous pouvons cependant faire obſerver qu'il ne s'eſt guères paſſé plus d'un ſiécle entre l'exiſtence des derniers Rotrou, dont les Hiſtoriens ont parlé, & celle des premiers de la Famille dont nous allons établir la filiation.

Cette ſeconde Famille de Rotrou eſt originaire de Dreux, & dès la fin du XVe ſiécle, poſſédoit déja les premieres dignités de ladite Ville. Cette identité de lieux, cette diſtinction d'état & cette ancienneté d'origine, pourroient faire préſumer que cette Famille eſt iſſue des deſcendans de l'ancienne branche cadette de la Maiſon d'Anjou, dont le chef, époux de *Philippia*, fille de Rotrou II, Comte du Perche, a pris, ainſi qu'il a été dit, le nom de Rotrou, & l'a tranſmis à ſa poſtérité. Quelque probable que puiſſe être cette conjecture, on ſe gardera cependant d'établir ici une attache formelle entre ces deux Familles ; aucun titre authentique ne nous y autoriſe. Depuis le 15 Juin 1442, époque de la priſe & du pillage de la ville de Dreux par les Anglois ſous le regne de Charles VI, la Famille de Rotrou a perdu tout eſpoir de rétablir par titres les preuves d'une origine auſſi illuſtre que reculée ; forcée, à cet égard, de s'en tenir aux probabilités & aux préſomptions les plus fortes, elle n'en eſt pas moins fondée à regarder ſon ancienneté actuelle comme très-recommandable.

Dès la fin du XVe ſiécle, ainſi que nous l'avons déja dit, elle poſſédoit les premieres dignités de Dreux. En effet, les plus anciens Magiſtrats, dont les Regiſtres de cette Ville faſſent mention, portent le nom de ROTROU, ils ſont les ſouches de la Famille dont il s'agit, & de laquelle nous allons décrire neuf générations depuis cette époque juſqu'à préſent.

JEAN ROTROU, Licencié en Droit, étoit, en 1497, Procureur du Roi au Bailliage & Siége Royal de Dreux. De ſa femme, nommée *Marion Gravelle*, fille de *Pierre Gravelle*, depuis Maire de Dreux en 1511, & ſœur d'autre *Pierre Gravelle*, Sieur des Fourneaux, il eut : — THOMAS, qui ſuit; — & ALAIN, chef d'une branche, rapportée ci-après.

Seigneurs de MARSALLIN *&* LA MUETTE.

THOMAS DE ROTROU, Ecuyer, Seigneur de Marſallin, Château très-ancien près Dreux, né vers l'an 1480, Licencié ès-Loix, Lieutenant-Général de ladite Ville en 1519, épouſa, avant l'an 1517, *Jeanne Gébert*, Dame du Fief de Villiers, dont :

PIERRE DE ROTROU, Ecuyer, Seigneur de la Muette & de Marſallin, né en 1520, Lieutenant-Général de Dreux en 1561, ſuivant une inſcription moulée ſur la groſſe cloche de l'Hôtel de cette Ville, vulgairement appellée *le Béfroi*, dont voici la teneur.

L'an mil cinq cent ſoixante & un, le premier du regne de CHARLES NEUF, *par la grace de Dieu, Roy de France & Comte de Dreux, je fus fondue au mois de Novembre par Me Charles de la Bouticle, pour l'honneur de Dieu, ſervice du Roy, & communité de Dreux; lors Meſſire* PIERRE ROTROU, *Lieutenant-Général, Jacques Chaillou, Maire, & Philippes Petit, Procureur Sindic.*

L'année ſuivante, le 15 Avril 1562, le même Prince, CHARLES IX, adreſſa au Corps Municipal de Dreux une Lettre, dans laquelle ledit PIERRE DE ROTROU eſt nommé avec éloge, pour avoir maintenu la Ville ſous l'obéiſſance du Roi, lors des troubles qui ſuivirent le Colloque de Poiſſy.

La légaliſation de cette Lettre eſt du 28 Mars 1777, celle de l'inſcription ci-deſſus, eſt du 15 Décembre 1731 : on en fait ici mention comme de deux titres les plus authentiques, ſervant à prouver la diſtinction que l'on faiſoit au XVIe ſiécle de la Famille de ROTROU; ils ſont pour elle d'autant plus précieux, que la plupart de ſes titres ont été perdus, pillés ou égarés lors des guerres de la Ligue, dont on ſçait que Dreux & ſes environs ont été un des principaux théâtres.

Ce PIERRE DE ROTROU, dont on vient de voir le nom & la qualité de Lieutenant-Général, moulés ſur la groſſe cloche de l'Hôtel-de-Ville de Dreux, mourut en 1578. Il laiſſa de ſon mariage avec *Catherine Pineau*, entr'autres enfans : — 1. JEAN DE ROTROU, Seigneur de Montaigu, né en 1548, tué à Dreux l'an 1589, du tems de la Ligue, en défendant le parti d'HENRI IV contre les Ligueurs; — 2. GUILLAUME, qui ſuit, Seigneur de la Muette, le ſeul qui ait été marié; — 3. MICHEL, Seigneur de Marſallin, né en 1553, mort en 1603, qui ſe diſtingua auſſi lors de la Ligue; — 4. CHARLES, Seigneur de Villiers, né en 1559, qui ſe rendit maître de tous les poſtes de Dreux, pour HENRI IV, pendant la Ligue; — 5. & GABRIEL, Seigneur de Saint-Mars, né en 1567, décédé l'an 1630. Trois de ces freres ſe trouverent au tems de la Ligue dans la ville de Dreux, où ils ſoutinrent, au péril de leur vie, le parti de HENRI IV contre les Ligueurs : malgré la ſupériorité du nombre de ces derniers, ils vinrent à bout de ſe rendre maîtres du Château, de la groſſe Tour, des deux Tours de l'Egliſe de Saint-Pierre, de l'Hôtel-de-Ville & du donjon; ils conſerverent quelque tems ces poſtes pour le Roi; mais, peu après, ils ſe virent contraints de céder à la force. CHARLES DE ROTROU-DE-VILLIERS, le quatrieme des freres, trouva le moyen d'échapper; mais JEAN DE ROTROU-DE-MONTAIGU, l'aîné, & MICHEL DE ROTROU-DE-MARSALLIN, le troiſieme, furent faits priſonniers, menés devant le Conſeil de Ville, & publiquement interrogés. Il fut décidé, à la plu-

ralité des voix, de les renvoyer, *par conſidération pour la Maiſon dont ils étoient iſſus* (*a*).

Jean de Rotrou-de-Montaigu alla joindre M. *de Roquelaure*, qui commandoit dans Nogent-le-Roi pour Henri IV, & Michel de Rotrou-de-Marsallin, alla joindre Charles de Rotrou-de-Villiers, ſon frere, dans le Château de Fermencourt, gardé, pour le Roi, par le Capitaine *Selve*. Les Gouverneurs des Villes voiſines qui tenoient pour le parti du Roi, ſe réuniſſoient quelquefois avec les troupes qu'ils pouvoient raſſembler, & venoient juſques dans les Fauxbourgs de Dreux pour tâcher de s'emparer de quelque poſte: Jean de Rotrou-de-Montaigu, qui étoit de ces différens détachemens du parti du Roi, fut tué dans un de ces combats; ſon corps fut porté dans la Ville, & inhumé en l'Egliſe de Saint-Pierre, dans la Chapelle des Rotrou (*b*).

Michel de Rotrou-de-Marsallin, & Charles de Rotrou-de-Villiers, ſe retirerent dans l'armée du Roi.

Tel eſt l'abrégé des faits relatifs à la Famille des Rotrou, mentionnés dans les Regiſtres & Mémoires du tems de la Ligue, conſervés à Dreux.

De ces cinq freres, tous fils de Pierre de Rotrou, Lieutenant-Général de Dreux, Guillaume de Rotrou, Seigneur de la Muette, né en 1551, eſt le ſeul qui ait été marié. Il eut d'*Eliſabeth Chevalier*, ſa femme,

Jean de Rotrou, Ecuyer, Seigneur de la Muette, né le 4 Mars 1583, mort en 1607, ſans laiſſer de poſtérité. Son oncle, Gabriel de Rotrou, lui ſuccéda, & fut après lui Seigneur de la Muette, comme il paroît par l'acte de foi & hommage du 6 Mars 1607, par lui rendu à Henri IV, en la qualité de Comte de Dreux. En la perſonne de ce dernier Rotrou, Seigneur de la Muette, finit cette branche aînée, dont Thomas de Rotrou, Seigneur de Marſallin, Lieutenant-Général de Dreux, étoit le chef.

Branche des Seigneurs de Saudreville, Fourchainville, &c.

Alain Rotrou, fils puîné de Jean, & de *Marion Gravelle*, épouſa, en 1520, *Marie Petit*, de laquelle vinrent: —— Jean, qui ſuit; — & Alain Rotrou, II. du nom, marié à *Claude de la Cenſerie*, & mort en 1601. —— Eustache Rotrou, l'un des arrieres-petits-fils de cet Alain, né le 14 Avril 1657, Préſident & Lieutenant-Général du Bailliage de Dreux, décédé le 4 Mai 1738, âgé de 81 ans, n'a point laiſſé de poſtérité maſculine. De trois de ſes filles mariées, la ſeule qui ait laiſſé poſtérité eſt Denise Rotrou, mariée, le 1 Mars 1728, à *Claude Dorat*, Chevalier, Seigneur de Chameulles, Commandeur & Secrétaire général de l'Ordre de Saint-Lazare, Conſeiller du Roi, Auditeur ordinaire en ſa Chambre des Comptes, & Grand-Bailli d'Epée du Comté de Dreux.

Jean Rotrou, II. du nom, fut Maire de Dreux en 1581, & épouſa *Jeanne de la Cenſerie*, fille de *Guillaume de la Cenſerie*, Sieur de Rieuville, & de *Catherine Chaillou*, de deux Familles très-anciennes de Dreux. Ils eurent, entr'autres enfans: — Jean, qui ſuit; — & Germain Rotrou, Maire de Dreux en 1623, marié à *Louiſe Neveu*, dont il eut —— Claude Rotrou, Maire de Dreux en 1645, décédé en 1650, qui laiſſa poſtérité.

Jean Rotrou, III. du nom, né le 12 Novembre 1578, épouſa, en 1608, *Eliſabeth le Facheu*, fille d'honorable homme Meſſire *Jacques le Facheu*, réſi-

(*a*) Cette phraſe, conſignée ſur les Regiſtres & dans les Mémoires conſervés à Dreux, prouve que, du tems de la Ligue, les Notables de cette Ville étoient perſuadés que l'origine des Rotrou, leurs contemporains, étoit auſſi ancienne qu'illuſtre.

(*b*) La Chapelle *Saint-Nicolas*, concédée à Thomas de Rotrou, Lieutenant-Général de Dreux, ayeul dudit Rotrou-de-Montaigu. Leurs armes ſont encore blaſonnées ſur les vitrages de cette Chapelle, & ſont les mêmes que celles déſignées ci-après.

dant à Chartres, dont, entr'autres enfans : — Jean qui ſuit ; — & Pierre, rapporté après ſon frere.

Jean de Rotrou, IV. du nom, né à Dreux le 21 Août 1609, très-connu ſous le nom de Rotrou *le Poëte*, fut Lieutenant-Particulier au Bailliage de cette Ville ; gratifié des bienfaits du Roi Louis XIII, & ſingulierement eſtimé du Cardinal *de Richelieu* & de tous ſes Contemporains. Tel eſt le réſumé de ce que *Titon du Tillet*, dans ſon *Parnaſſe François*, & *Moréri*, en ont dit. Par ces Ecrits *l'homme de génie* & *le bel eſprit* ſont aſſez connus ; mais un trait de patriotiſme, dont ces auteurs n'ont point parlé, & qui a été inſéré dans un Ouvrage plus moderne (c), ne ſçauroit être trop publié.

« Jean de Rotrou, *Lieutenant-Particulier de Dreux, décéda en cette Ville le 28 Juin 1650. Il fut enlevé par la maladie épidémique qui déſoloit alors ſa Patrie : en vain ſes amis de Paris le preſſerent de quitter ce lieu empeſté, il leur répondit que ſa conſcience ne le lui permettoit pas, & qu'étant le ſeul qui pût maintenir le bon ordre dans ces circonſtances malheureuſes, il ſeroit un mauvais citoyen s'il diſparoiſſoit* ». Le récit de cette mort héroïque, glorieuſe & rare d'un citoyen patriote & d'un vrai Magiſtrat, méritoit de trouver encore place ici.

Pierre de Rotrou, Ecuyer, frere cadet du Lieutenant-Particulier de Dreux, & fils puîné de Jean, III. du nom, & d'*Eliſabeth le Facheu*, naquit en cette Ville le 21 Juin 1615 : avec autant de mérite & de qualités ſociales que ſon aîné, il eut des talens différens. Dès ſa jeuneſſe il fut à même de les faire connoître, étant revêtu de la charge de Secrétaire de l'armée d'Allemagne aux ordres du Maréchal Comte *de Guébriant*, & de celle de Commiſſaire ordinaire des Guerres pendant les campagnes brillantes de ce Général. Il fut enſuite Seigneur de Saudreville, la Ronce, Fourchainville, Villeneuve, Thoiſy & autres lieux ; peu après, Seigneur Haut-Juſticier dudit Saudreville & lieux en dépendants, en vertu d'un acte de conceſſion & Lettres-Patentes du mois de Mars 1674, à lui accordées par Louis XIV, en conſidération des ſervices rendus par lui au Roi Louis XIII & à l'Etat, dans les différentes campagnes du Maréchal Comte *de Guébriant*, Général des Armées du Roi en Allemagne. Après la mort de ce Héros, dont on peut dire qu'il étoit l'ami, il ſe détacha des places qui le forçoient à toute eſpece de département militaire. Deux ans après, en 1645, la Maréchalle veuve du Comte *de Guébriant*, femme d'un mérite ſupérieur, fut revêtue d'un caractere nouveau, de celui d'*Ambaſſadrice extraordinaire en Pologne*, & chargée, en cette qualité, de conduire de Paris à Varſovie la Princeſſe Marie de Gonzague, fille du Duc *de Mantoue*, & Reine de Pologne. Pierre de Rotrou fut nommé, par la Cour, pour être de ce voyage, & faire partie du cortege de la Princeſſe. Après s'être acquitté de cette commiſſion honorable, & de retour en France, il ſe fixa à la Cour ; fut Conſeiller Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & exerça cette place juſqu'au 19 Mars 1682, qu'il fut reçu Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances ; il eſt décédé, pourvu de cette charge, le 15 Mars 1702, âgé de 86 ans 9 mois, & eſt inhumé à Paris en l'Egliſe Saint-Merri, lieu de ſa ſépulture & de celle de ſa Famille, en vertu de l'acte de fondation paſſé devant *Gallois* & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 26 Janvier 1676. Il avoit épouſé, le 4 Octobre 1649, Demoiſelle *Louiſe le Noel*, fille de noble homme *Claude le Noel*, Conſeiller du Roi, Receveur général du Taillon en la Généralité de Berri, parent de *Claude Jacquier*, Ecuyer, Seigneur de Séty, Officier des Chevaux-Légers de la Garde du Roi & Chevalier de Saint-Louis. L'ayeul de ce *Claude Jacquier* avoit ſervi dans l'armée Royale aux ordres du Duc *d'Anjou*, depuis Henri III, & s'étoit trouvé aux batailles de Jarnac & de Moncontour,

(c) Nouveau Dictionnaire hiſtorique des hommes qui ſe ſont fait un nom par des talens, des vertus, &c. par une Société de Gens de Lettres. Impreſſion d'Hollande 1766, *Tome IV*, *p.* 118, article Rotrou.

en Mars & Octobre 1569. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans : — Jean-Batiste-René, qui ſuit ; — & Pierre-Antoine de Rotrou, Ecuyer, Sieur de Thoiſy, né à Paris le 13 Mai 1667, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Beringhen, décédé, ſans poſtérité, à Tournay le 18 Janvier 1701.

Jean-Batiste-René de Rotrou-de-Saudreville, né à Paris le 4 Septembre 1650, Ecuyer, Seigneur de Saudreville, la Ronce, Fourchainville, Villeneuve & autres lieux, reçu Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, le 18 Juillet 1702, au lieu & place de Pierre de Rotrou, ſon pere, eſt auſſi décédé, revêtu de cet office, le 6 Mai 1712. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Décembre 1702, Demoiſelle *Marguerite-Antoinette de Séve*, fille de *Nicolas de Séve*, Chevalier, Seigneur de Platteau, Marchais, en partie de Roinville, près Dourdan, & autres lieux, Capitaine d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment du Roi, couſin de *Michel Chamillart*, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Miniſtre & Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Guerre ; & de *Marie-Thérese Chamillart*, épouſe de *Louis*, Vicomte *d'Aubuſſon*, Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, Gouverneur du Dauphiné. Ledit *Nicolas de Séve*, auſſi parent de *Gui de Séve-de-Rochechouart*, Evêque d'Arras, & d'*Alexandre de Séve*, Chevalier, Seigneur de Chatignonville, Prévôt-des-Marchands de la ville de Paris en 1654. De ce mariage ſont iſſus : — Michel-Chrétien, qui ſuit ; — & Marie-Marguerite, mariée, en 1722, à *Claude de Barthelot*, Chevalier, Marquis de Rambuteau, Seigneur d'Ecuſſe, Royé, Chaſſagne, Changrenon & autres lieux, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant de Roi de la ville de Mâcon, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Lieutenant-Colonel-Commandant le Régiment de S. A. S. le Prince *de Conti*. Elle eſt décédée le 12 Janvier 1775, & a laiſſé deux fils, tous deux Chevaliers de Saint-Louis. — L'aîné, *Claude de Barthelot*, Marquis de Rambuteau, eſt ancien Major au Régiment de Conti, Cavalerie, & a épouſé, le 9 Juillet 1776, Demoiſelle *de la Viefville*, fille du Marquis *de la Viefville*, Maréchal-de-Camp ; — & le cadet, *Philibert de Barthelot*, appellé *le Chevalier de Rambuteau*, eſt ancien Capitaine au même Régiment. Leur oncle, autre *Chevalier de Rambuteau*, frere cadet du Marquis, leur pere, a été tué, à côté de ſon frere, en 1704, à la bataille de Luzara.

Michel-Chrétien de Rotrou-de-Saudreville, Chevalier, Seigneur de Saudreville, Fourchainville, Villeneuve & autres lieux, né à Paris le 5 Octobre 1703, a épouſé, par contrat du 21 Septembre 1735, Demoiſelle *Geneviéve-Marguerite Chaban-de-la-Foſſe*, fille de *François Chaban*, Ecuyer, Sieur de la Foſſe, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſœur de *François-Nicolas Chaban-de-la-Foſſe*, Chevalier, Conſeiller-Clerc en la Grand'Chambre du Parlement de Paris. De ce mariage ſont iſſus : — François-Michel, qui ſuit ; — & ſix filles, dont les trois premieres & la ſixieme, mariées ; la quatrieme, vivante ſans alliance ; & la cinquieme, Religieuſe.

François-Michel de Rotrou, Chevalier, né à Paris le 13 Octobre 1736, Conſeiller du Roi, Auditeur ordinaire en ſa Chambre des Comptes, reçu en cette charge le 15 Juin 1759, a épouſé, le 25 Février 1767, Demoiſelle *Angélique-Henriette le Marié-d'Aubigny*, fille de *Jérôme le Marié-d'Aubigny*, Chevalier, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes ; & ſœur de *Jean-Batiſte-Jérôme le Marié-d'Aubigny*, Avocat-Général de ladite Chambre des Comptes ; d'*Angélique-Reine le Marié-d'Aubigny*, épouſe de *Gabriel Choart*, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Préſident de la Cour des Aides ; & d'*Adélaïde-Marie le Marié-d'Aubigny*, mariée, le 26 Novembre 1769, à *Antoine-Nicolas Perrot*, Chevalier, actuellement Préſident de ladite Cour des Aides ; leſquels frere & ſœurs *le Marié-d'Aubigny*, ſont arrieres-petits enfans de *Jacques le Marié*, Sieur Dufort, Ecuyer, Officier homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance des Gendarmes de la Reine Anne d'Autriche, épouſe de Louis XIII, & Commiſſaire d'Artillerie, pendant plus de 20 ans, ſous le Maréchal *de la Meilleraye*. Ils ſont auſſi très-proches parens de Madame la Marquiſe *de Boulainvillers*, Prévôte de Paris.

De cette alliance ſont venus : — 1. MICHEL-HENRI, Chevalier, né le 11 Février 1768, décédé le 26 Novembre 1769 ; — 2. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, Chevalier, né le 27 Janvier 1770 ; — 3. & ANGE-HIÉRÔME DE ROTROU, ſurnommé *de Thoiſy*, Chevalier, né le 1 Avril 1773.

La nobleſſe de cette Famille n'eſt bien certaine que depuis le 19 Mars 1682 ; mais la filiation qu'elle prouve antérieurement à cette époque, & les premieres places de Magiſtrature & Municipales qu'elle a ſucceſſivement occupées à Dreux pendant les deux ſiécles qui l'ont précédé, rendent, ſans contredit, ſon ancienneté recommandable.

Elle porte pour armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon à ſix piquants d'argent ; & en pointe, d'une roſe auſſi d'argent.* Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.

ROTZ (DE) : Famille noble d'extraction, établie à Bayeux en Normandie.

I. Noble homme JEAN DE ROTZ, Sieur de la Magdeleine, épouſa Damoiſelle *Jeanne Goſſelin*, dont il eut :

II. JEAN DE ROTZ, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Magdeleine, qui fut fait Capitaine-Garde-Côtes à Iſigny, par Commiſſion, du 29 Septembre 1628, de M. le Cardinal *de Richelieu*, dans lequel emploi il donna des marques de ſa valeur & de ſa fidélité. Il épouſa, par contrat du 15 Mars 1615, paſſé devant les Notaires Royaux de Bayeux, Damoiſelle *Marie Hue*, fille de noble homme *Magloire Hue*, & de Damoiſelle *Jeanne le Fillaſtre*. Leurs enfans furent : — 1. PIERRE DE ROTZ, Ecuyer, Sieur de Monthôres, marié, par contrat du 1 Mai 1629, à Damoiſelle *Germaine le Mercier*, fille de noble homme *Charles le Mercier*, Sieur de Saint-Germain, Lieutenant-Civil & Criminel à Bayeux, & de Damoiſelle *Madeleine Benoiſt*. Ils moururent ſans enfans ; — 2. & CHARLES, qui ſuit.

III. CHARLES DE ROTZ, Ecuyer, Sieur de Lobey, Garde-du-Corps de M. le Duc D'ORLÉANS, épouſa, par contrat paſſé à Bayeux le 18 Août 1640, Damoiſelle *Michelle Gohier*, fille de noble homme *Michel Gohier*, Sieur de Saint-Ouen, & de Damoiſelle *Anne Sanſon*, dont :

IV. MICHEL DE ROTZ, I. du nom, Ecuyer, Sieur de la Magdeleine, qui fut Garde-du-Corps de la Reine mere, & épouſa, par contrat du dernier Mai 1671, Damoiſelle *Anne Nicole*, fille de *Guillaume Nicole*, Sieur de la Champagne, & de *Marguerite le Queſne*. Ce MICHEL DE ROTZ ne pouvant raſſembler les titres de ſa Famille qui étoient diſperſés de part & d'autre, ſe vit obligé de lever des Lettres de nobleſſe au mois de Mai 1697, pour ſe mettre à l'abri des pourſuites du prépoſé à la recherche des faux Nobles ; mais deux de ſes fils (GUILLAUME & MICHEL), ſur la production faite au Conſeil des titres qu'ils ont recouvré, ſervans à prouver leur ancienne nobleſſe, ont été maintenus eux, enſemble leur poſtérité née & à naître en légitime mariage, dans le titre de *Noble* & d'*Ecuyer*, par Arrêt du Conſeil d'Etat, tenu à Verſailles le 24 Juin 1722. Du mariage de MICHEL DE ROTZ avec *Anne Nicole*, ſont ſortis : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. MICHEL, Ecuyer, mort ſans alliance ; — 3. & N... DE ROTZ, Ecuyer, qui fut fait Cornette de la Compagnie de Bidou dans le Régiment d'Heudicourt, Cavalerie, par Brevet du 18 Mai 1704 ; & eſt auſſi décédé ſans alliance.

V. GUILLAUME DE ROTZ, Ecuyer, Seigneur de la Magdeleine, ſervit à l'arriere-ban ès années 1702, 1703, 1706 & 1708, ſuivant un Certificat de M. *de Matignon*, du 11 Novembre 1717. Il épouſa, par contrat du 9 Novembre 1705, Damoiſelle *Jeanne-Marguerite Ame-de-la-Fortemain*, dont, entr'autres enfans : — MICHEL, qui ſuit ; — & GUILLAUME DE ROTZ, Ecuyer, qui n'a laiſſé de ſon mariage avec *Jeanne de la Motte-Dubois*, qu'une fille, — JEANNE-MARIE-ANNE DE ROTZ, mariée, le 31 Janvier 1761, à Meſſire *Gabriel-Pierre-François Moiſſon*, Ecuyer, Seigneur de Vaux-ſur-Aure, de la Ferriere, &c.

VI. MICHEL DE ROTZ, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Magdeleine & de Saint-Lambert, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général Civil & Criminel au Bailliage de Bayeux, a épouſé, par acte ſous ſeing-privé du 11 Mars 1736,

Demoiſelle

Demoiſelle *Jeanne-Marguerite Gille-de-Landeville*, fille de feu *Jacques Gille*, Sieur de Landeville, Conſeiller, Avocat du Roi audit Bayeux, & de Dame *Eliſabeth de Malenfant*, dont :

VII. MICHEL-FRANÇOIS DE ROTZ, Ecuyer, Seigneur de Saint-Lambert, né le 7 Mars 1738, qui a épouſé, par acte ſous ſeing-privé le 18 Février 1765, noble Demoiſelle *Marie-Madelene-Thereſe-Eliſabeth le Heup*, fille de feu *Gilles le Heup*, Ecuyer, Sieur de la Templerie, Lieutenant-Particulier au Bailliage de Saint-Lo, & de feu Dame *Marie-Madelene Oury*, dont il a un fils, nommé — FÉLIX DE ROTZ, Ecuyer, né le 23 Mai 1774.

Les armes : *d'azur, à trois roſeaux d'or poſés en pal*, 2 & 1. L'écu, timbré *d'un caſque de profil, orné de ſes lambrequins d'or & d'azur*. Les ancêtres de MICHEL DE ROTZ, I. du nom, les portoient de même, & elles ont été ainſi enregiſtrées par le Juge d'armes de France dans ſon Armorial. Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.

* ROUAIROUX ou ROUAYROUX, en Languedoc.

Seigneurie mouvante du Comté de Caſtres, & entrée dans la Maiſon de *Caylus*, vers l'an 1538, par l'alliance de *Béatrix Bernon* avec *Etienne de Caylus*, Seigneur de Colombieres, mort vers 1591.

Jean de Caylus, ſon arriere-petit-fils, obtint l'érection de cette Terre en *Baronnie*, avec le droit d'entrée aux Etats Généraux du Languedoc, par Lettres du mois de Janvier 1680, regiſtrées au Parlement de Toulouſe & en la Chambre des Comptes de Montpellier, les 14 Mai & 28 Novembre de la même année. Il avoit épouſé, le 23 Janvier 1670, *Marie*, ſœur du Cardinal *de Bonzi*, dont :

Pierre-Joſeph-Hyacinthe, dit *le Marquis de Caylus*, Chevalier de la Toiſon d'or, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général au Gouvernement de Rouſſillon & de Cerdagne, décédé le 29 Mars 1736. Il avoit épouſé, le 7 Février 1708, *Eliſabeth Brunet-de-Pujols*, ſa couſine-germaine maternelle, dont il a laiſſé : — 1. *Joſeph-François de Caylus*, né le 19 Décembre 1716, Baron des Etats du Languedoc, Capitaine de Dragons au Régiment d'Armenonville en Avril 1736, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1746, Chevalier de Saint-Louis en 1747, marié, le 29 Août 1751, à *Amable-Eliſabeth-Jeanne de Beaumont-de-Pompignan*, dont quatre filles ; l'aînée, mariée avec *Antoine-François*, Vicomte *de Beaumont-du-Repaire*, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi ;

2. *Pierre-Joſeph-Hyacinthe*, dit *le Comte de Caylus*, né le 8 Décembre 1722, Chevalier de Saint-Louis, marié à *N... d'Alich*, ſa couſine-germaine, dont des enfans.

3. *Marie-Antoinette-Gabrielle*, née le 25 Mars 1712 ; — 4. *Marie-Henriette*, née le 5 Août 1714 ; — 5. & *Marie-Eliſabeth de Caylus*, née le 24 Septembre 1720.

ROUANNE. *Voyez* ROANNEZ.

ROUAULT, en Poitou. Maiſon qui a donné un Maréchal de France & un Chevalier des Ordres du Roi. L'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII*, *p.* 97, en commence la Généalogie à

I. CLÉMENT ROUAULT, Ecuyer, qui reconnut avoir reçu de *François de l'Oſpital*, Clerc des Arbalêtriers, pour prêt du ſervice que lui & deux Ecuyers de ſa Compagnie faiſoient à la Rochelle, 16 liv. 17 ſols 6 deniers, dont il donna quittance le 2 Octobre 1327. Ses enfans furent : — ANDRÉ, qui ſuit ; — & LOUIS, marié à *Jeanne de Thorigny*, de laquelle il eut : — 1. LANCELOT, dit *Bethis*, mort ſans enfans ; — 2. PERONNELLE, élevée dans la Maiſon de TRISTAN ROUAULT, Vicomte de Thouars, ſon couſin, & mariée à *Guillaume Bechet*, Seigneur des Landes ; — 3. ANNE, femme de *Jean de la Roche* ; — 4. & JEANNE.

Digitized by Google

II. André Rouault, I. du nom, Seigneur de Boiſmenart & de la Rouſſeliere, ſervit dans les guerres de Guienne & de Poitou, avec quatre Ecuyers de ſa Compagnie, au mois de Juin 1351, & l'année ſuivante, au mois d'Octobre, à Saint-Jean d'Angely, avec 2 Chevaliers, 4 Ecuyers & 3 Archers. *Trincant* lui donne pour femme *Marie de Montfaucon*, veuve de *Guillaume de Beaumont*, Seigneur de Glenay, dont vinrent: — 1. Clément, qui ſuit; — 2. André, rapporté après ſon aîné; — 3. Louis, dont nous allons parler avant ſes deux freres; — 4. une fille, mariée au Seigneur *de Breſſuire*; — 5. & Jeanne, femme de *Pierre du Pleſſis*, Chevalier, Seigneur de la Bourgonniere, dont les enfans furent inſtitués héritiers en partie par Clément, dit Triſtan Rouault, leur oncle, en 1390. On trouve dans le Cabinet de *Gaignieres*, à la Bibliothéque du Roi, Pierre Rouault, Chevalier, reçu, avec 3 Ecuyers de ſa Chambre, dans la Compagnie de *Pierre de Villers*, Chevalier, Capitaine de Pontorſon, qui fit montre en cette Ville le 1 Février 1355.

Louis Rouault, dit *Bethis*, Seigneur de la Motte, ſervit ſous le Vicomte de Thouars, ſon frere, avec 8 Ecuyers, au ſiége de Bourbourg en 1383; & étoit mort en 1400. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne* ou *Marie de Volvire*, fille de *Maurice*, Seigneur de Nieul, & de *Marie Chabot*, laquelle lui porta les Terres de Sainte-Aldegonde & des Marets; & 2°. ſuivant les Regiſtres du Parlement, *Marguerite de Briſay*, veuve de *Gui de Laval*, dont: — 1. François-Jean, nommé dans un acte de 1400, où il ſe dit héritier de ſon pere; — 2. Miles, qui ſuit; — 3. Louis, qui plaidoit en 1430 & 1432, pour l'Abbaye de l'Abſie, & fut depuis Abbé de Bourgueil, & Evêque de Maillezais en 1472; — 4. Marguerite, femme de *Bertrand Ratout*, Seigneur de Curſay; — 5. & Gillette, ſeconde femme d'*Antoine Foucher*, Seigneur de Thenye, veuf de *Marguerite de Châteaubriant*.

Miles Rouault, Seigneur de la Motte, eut part à la ſucceſſion du Vicomte *de Thouars*, ſon oncle, & particulierement aux Terres de Marans, Laleu & de Lormeau. Il ſervit ſous le Maréchal *de Boucicault*, au ſiége de Montignac, avec un Chevalier & 8 Ecuyers, contre *Archambault*, Comte *de Périgord*, ſuivant ſa quittance du 27 Juillet 1398, ſcellée d'un ſceau, ſur lequel ſont *deux léopards avec une bordure dentelée*. Cimier, *une tête barbue*. Supports, *deux griffons*. Il vivoit encore en 1418, & avoit épouſé *Louiſe de Beaumont*, fille de *Jean de Beaumont*, Seigneur de Breſſuire, & d'*Iſabelle de Maillé*, morte en 1448, & inhumée dans l'Egliſe de Saint-François de Breſſuire, dont:

Renaud Rouault, Seigneur de la Motte, qui épouſa *Marie du Puy-du-Fou*, & en eut: — 1 & 2. Miles & Louis, morts ſans enfans; — 3. Marie, femme de *Hardouin du Bois*; — 4. Iſabelle, mariée à *René Boiſſirien*; — 5. & Catherine, épouſe de *Pierre de la Grue*.

II. Clément Rouault, dit *Triſtan*, fils aîné d'André, & de *Marie de Montfaucon*, Seigneur de l'Iſle de Ré, de Marans, de Gamaches, Vicomte de Thouars, du chef de ſa femme, à cauſe de laquelle il fut un des plus grands Seigneurs du Royaume, prit la qualité de Comte de Dreux & Vicomte de Thouars; tint ce rang à la Cour & dans les Armées, ſous les regnes de Charles V & Charles VI. Il ſervit, n'étant encore qu'Ecuyer, avec deux autres Ecuyers de ſa Compagnie, dans les guerres par de-là Charente, ſous *Guichard d'Angle*, Sénéchal de Saintonge, depuis le 10 Juillet 1356, juſqu'au 20 Décembre ſuivant. Depuis, en conſidération de ce qu'il s'étoit remis ſous l'obéiſſance du Roi, le Duc *de Berri* lui donna, au mois de Décembre 1372, tous les biens de Bethis Rouault, ſon couſin, qui tenoit le parti des Anglois, ce qui fut confirmé par le Roi au mois de Décembre de l'année ſuivante. Etant Vicomte de Thouars, il fut retenu avec 100 hommes d'armes, à 200 liv. par mois pour ſon état, par Lettres données au Bois de Vincennes le 8 Août 1380. Au ſecond voyage que le Roi fit en Flandres pour le ſiége de Bourbourg, il ſervit ſous le Duc *de Berri*, avec 16 Chevaliers & 131 Ecuyers, qui firent montre & furent reçus à Orléans le 6 Août 1383. Il fit ſon teſtament le 15 Mars 1390, &, en 1406, ſes héritiers eurent pluſieurs procès à ſoutenir, pour ſe maintenir en la poſſeſſion des biens

qui lui avoient été donnés par ſa femme, *Peronnelle*, Vicomteſſe *de Thouars*, veuve d'*Amauri*, Seigneur *de Craon*, & fille aînée de *Louis*, Vicomte *de Thouars*, & de *Jeanne*, Comteſſe *de Dreux*, qu'il avoit épouſée en 1378, & dont il n'eut point d'enfans.

II. André Rouault, II. du nom, ſecond fils d'André I, & de *Marie de Montfaucon*, Seigneur de Boiſmenart & de la Rouſſeliere, ſervit le Roi dans ſes guerres de Guienne contre les Anglois; & Sa Majeſté le gratifia de 500 liv. le 30 Décembre 1378. Le Duc *de Berri* connoiſſant ſon mérite & ſon expérience, le choiſit pour avoir la garde & le gouvernement de la perſonne de Charles, ſon fils aîné, & lui manda de ſe rendre à Bourges, où étant arrivé le 22 Mars 1379, il le remit ſous ſa conduite le 1 Avril ſuivant. Ce jeune Prince étant mort en 1383, il ſe retira dans ſa Province, & vivoit encore en 1398. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut: — Gilles, qui ſuit; — & André, auteur de la branche des Seigneurs de la Rouſſeliere, éteinte, au IXe degré, dans Charles Rouault, Chevalier, Seigneur de Buignon, maintenu dans ſa *nobleſſe*, par M. *Barentin*, Intendant de Poitou, le 27 Septembre 1667, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Suſanne de la Varenne*.

IV. Gilles Rouault, Seigneur de Boiſmenart, nommé dans le teſtament du Vicomte *de Thouars*, ſon oncle, comme l'un de ſes héritiers, ſervit le Roi avec 2 Chevaliers & 14 Ecuyers, en la guerre de Guienne, ſous le Maréchal *de Sancerre*, à Niort le 2 Septembre 1387, & ſous le Duc d'Orléans, le 25 Juillet 1392, au voyage que le Roi faiſoit alors en Bretagne. Il mourut peu après, avant ſon pere, & avoit épouſé *Catherine Rabaſte*, qui étoit remariée, en 1398, ſelon *Trincant*, à *Jean d'Ancenis*, duquel elle étoit veuve en 1422. De ſon premier mari elle eut, pour fils unique:

V. Jean Rouault, Seigneur de Boiſmenart, Chambellan du Roi, qui ſervit au ſiége de Parthenay en 1419, avec 20 Ecuyers & 16 Archers; tranſigea pour ſes droits ſur les Terres de Marans, de Laleu & de Lormeau, avec le Sire *d'Amboiſe*; reçut du Roi, le 25 Octobre 1423, une gratification, en reconnoiſſance de ce qu'il avoit contribué à l'impoſition d'une aide ſur les Terres du Sire *d'Amboiſe*, Vicomte de Thouars; & pour avoir aſſiſté, avec ce Vicomte, à l'Aſſemblée des Etats de Poitou, tenus à Saint-Maixent le 16 Décembre ſuivant, pour l'octroi d'une ſomme de 30 mille livres accordée à Sa Majeſté pendant trois années. Il avoit épouſé *Jeanne du Bellay*, Dame du Colombier, fille de *Hugues*, Seigneur *du Bellay*, & d'*Iſabeau de Montigny*, Dame de Langey. Elle étoit veuve le 28 Mai 1435, lorſqu'elle rendit aveu au Seigneur *de l'Iſle-Bouchard*, de ce qu'elle tenoit de lui dans ſa Terre de Doué. Ses enfans furent: — 1. Joachim, qui ſuit; — 2. Jacques, Chevalier, Seigneur du Greffier & de Riou, Bailli de Caux en 1461, qui plaidoit, conjointement avec ſa femme, en 1457, contre *Bertrand l'Archevêque* & *Thomas de Vivonne*, héritiers à cauſe de leurs femmes, qui étoient filles du Préſident *Rabateau*. Il eſt enterré, avec ſon épouſe *Anne de Châteaubriant*, dans une Chapelle qu'ils fonderent en l'Egliſe des Cordeliers de Thouars. Ils laiſſerent de leur mariage — Louis & Jacques Rouault, Seigneurs de Riou, qui plaidoient, en 1385, contre *François d'Aubigné*; — 3. Abel, Gouverneur de Valognes, qui défendit courageuſement cette place contre les Anglois, au mois de Janvier 1449. Il avoit épouſé *Jeanne de Vaucenay*, Dame de la Ferté-Gilbert, à cauſe de laquelle il fit hommage au Roi de cette Terre le 13 Juillet 1452. Elle étoit veuve de *Jean de Blanchefort*, & fille de *Dreux de Vaucenay*, Seigneur de la Motte-Sully, & de *Jeanne de Linieres*, Dame de Menetou-ſur-Cher. Il vivoit encore avec elle en 1469, & n'en eut point d'enfans; — 4. Louise, mariée, en 1441, à *Jean de Beaumont*, Seigneur de Glenay; — 5. & Jeanne, femme de *Hugues de Billé*, Seigneur de Thucé.

VI. Joachim Rouault, Seigneur de Boiſmenart, de Gamaches, de Châtillon & de Fronſac, Maréchal de France, Gouverneur de Paris, &c. commença à ſe diſtinguer, en 1441, à la priſe de Creil & de Saint-Denis ſur les Anglois, & au ſiége de Pontoiſe, étant Capitaine de 23 hommes d'armes & de 67 Ecuyers:

l'année ſuivante il ſe ſignala au ſiége d'Acqs en Guienne; ſuivit, en 1444, le Dauphin en la guerre d'Allemagne, au ſecours du Duc D'AUTRICHE; fut laiſſé, l'année ſuivante, dans la ville de Montbelliard avec 500 hommes pour la défendre contre les ennemis, & avec 100 lances fournies dans le Barrois ès années 1446, 47 & 1448; s'acquit beaucoup de gloire à la conquête de la Normandie en 1449 & 1450, principalement à la priſe de Saint-James de Beuvron, de Coutances & de Saint-Lo, où il fut laiſſé Gouverneur, de Carentan, de Caen, & à la bataille de Fourmigny. Après la réduction de cette Province, il fut l'un des Seigneurs qui accompagnerent le Comte *de Penthierre* dans la Guienne, pour la mettre ſous l'obéiſſance du Roi; ſervit aux ſiéges de Bergerac, de Montguyon, de Blaye & de Fronſac, dont on lui donna le Gouvernement en 1451; fut établi, la même année, Connétable de Bordeaux; & à l'entrée magnifique que fit le Comte *de Dunois* dans cette Ville, nouvellement repriſe ſur les Anglois, il y parut à la tête de 1200 hommes d'armes de l'avant-garde qu'il commandoit; ſe trouva auſſi à la priſe de Bayonne; mit le ſiége devant Caſtillon en Périgord, & ſe ſignala à la défaite des Anglois devant cette place, où le fameux *Talbot* fut tué avec ſon fils en 1453. Enſuite il fut employé à la ſeconde capitulation & reddition de Bordeaux, & à la conquête du Comté d'Armagnac en 1455. L'année ſuivante il fut envoyé au ſecours du Roi d'Ecoſſe, & de MARGUERITE, Reine d'Angleterre, contre le Duc *d'Yorck*, qui vouloit uſurper cette Couronne. Après l'avénement du Roi LOUIS XI au Trône, il fut honoré de la dignité de Maréchal de France, en récompenſe de tant de ſervices, par Lettres données à Aveſnes en Hainaut le 3 Août 1461, & avoit été nommé auparavant Sénéchal de Poitou. Il aſſiſta à la célebre entrée que ce Prince fit à Paris, y tint le rang de premier Ecuyer du Corps & Maître de l'Ecurie, & y porta l'Epée royale en écharpe; eut enſuite le commandement de l'armée envoyée en Catalogne & en Rouſſillon. Etant de retour en 1465, il défendit Paris contre le Comte *de Charolois* & les autres Princes ligués, ſous prétexte du bien public; ce qui fit que le Roi lui donna le Gouvernement de cette Ville: il fut auſſi l'un des Seigneurs qui ſecoururent celle de Beauvais en 1472. Tous ces grands ſervices ne purent le garantir de l'envie des gens de Cour & de l'eſprit défiant du Roi, qui le fit arrêter priſonnier environ l'an 1476. Son procès fut fait par des Commiſſaires, qui le condamnerent à être banni du Royaume, à perdre tous ſes biens, & en 20 mille livres de réparation; mais ce Jugement, prononcé par *Bernard Louvet*, premier Préſident du Parlement de Toulouſe, en préſence des autres Commiſſaires, à Tours le 16 Mai 1476, n'eut point lieu; & le Maréchal *de Gamaches* mourut, en poſſeſſion de ſes biens, le 7 Août 1478, ayant fait ſon teſtament le jour précédent, par lequel il élut ſa ſépulture dans l'Egliſe des Cordeliers de Thouars auprès de ſa mere, & y eſt enterré. Il avoit épouſé *Françoiſe de Volvire*, fille de *Joachim de Volvire*, Baron de Ruffec, & de *Marguerite Harpedanne-de Belleville*. Elle ſe remaria à *Navarot d'Anglade*, Seigneur de Colombieres & de Savonnieres, Favori du Roi Louis XI. De ſon premier lit elle eut: — 1. ALOPH, qui ſuit; — 2. ANNE, femme d'*Adrien de l'Hôpital*, Seigneur de Choiſy, fils de *Jean de l'Hôpital*, Seigneur de Choiſy, & de *Blanche de Sanes*: elle étoit veuve en 1510; — 3. & AGATHE ROUAULT, mariée, le 2 Septembre 1493, à *Thomas de Riencourt*, Seigneur de Tilloloy en Vimeux, & de Vaux.

VII. ALOPH ROUAULT, I. du nom, Seigneur de Gamaches, de Helicourt & de Boiſmenart, mérita, par ſes ſervices auprès du Roi LOUIS XII, d'être récompenſé de l'état de Chambellan, dont il obtint la confirmation du Roi FRANÇOIS I, par Lettres données à Grenoble le 3 Août 1515. De *Gabrielle de Montroignon*, dite *de Salvert*, ſon épouſe, il eut: — 1. ALOPH, qui ſuit; — 2. THIBAUT, dont nous allons parler; — 3. LOUIS, Seigneur du Preſſoir, qu'il eut en partage des biens de ſon pere; — 4. & MARGUERITE, Religieuſe à Saint-Maixant.

THIBAUT ROUAULT, Seigneur de Riou, Gouverneur de Heſdin, fit ſes premieres campagnes en la Compagnie du Connétable *de Montmorency*, dont il

étoit Enſeigne en 1542, & ſignala ſon courage en pluſieurs occaſions, & particuliérement à la garde du Fort d'Outreau, près Bologne; & mourut en 1556. Il avoit épouſé *Jeanne*, Dame *de Saveuſe* & de Cany, veuve d'*Antoine de Crequy*, Seigneur de Pontdormy, dont: —— 1. CLAUDE, Seigneur de Saveuſe, mort ſans alliance; —— 2. JOACHIM, Seigneur dudit lieu, nommé, avec ſon frere & ſes ſœurs, dans le partage que leur pere leur fit en 1555, & mort auſſi ſans avoir été marié; —— 3. BARBE, Dame de Saveuſe, héritiere de ſes freres, mariée à *Adrien de Tiercelin*, Seigneur de Broſſes, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, fils d'*Adrien de Tiercelin*, Seigneur de Broſſes, Gouverneur du Dauphin, & de *Jeanne de Gourlay*; —— 4. FRANÇOISE, femme de *Louis*, Seigneur *de Loges*, en Breſſe; —— 5 & 6. ANNE & MARIE ROUAULT, Religieuſes au Monaſtere des Filles de Saint-Bruno, dite *des Chartreuſes*, à Goſnay, près Bethune.

VIII. ALOPH ROUAULT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Gamaches & de Boiſmenart, ſervit aux ſiéges de Metz & de Thérouenne. Il avoit épouſé, le 3 Juin 1527, *Jacqueline de Soiſſons*, fille & héritiere de *Jean*, II. du nom, Seigneur de Moreuil, & de *Marie de Bournel*, Dame de Thiembrune & de Beauchamp, ſa ſeconde femme. Elle teſta le 18 Juillet 1567, & eut pour enfans: —— NICOLAS, qui ſuit; —— & BARBE, femme de *Nicolas de Montmorency*, Seigneur de Bours, fils d'*Hugues de Montmorency*, Seigneur de Bours, & de *Jacqueline de Saint-Omer*, ſa ſeconde femme.

IX. NICOLAS ROUAULT, I. du nom, Seigneur de Gamaches, de Thiembrune, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, prit le parti Huguenot, où il ſe rendit recommandable; fut un des quatre Seigneurs auxquels le Roi ſauva la vie au maſſacre de la Saint-Barthelemi, en 1572, à cauſe de ſa fidélité; & étoit mort le 18 Avril 1583. Il avoit épouſé 1°. *Charlotte de Lenoncourt*, fille de *Henri de Lenoncourt*, Comte de Nanteuil-le-Hautdouin, & de *Marguerite de Broyes*; & 2°. le 15 Février 1573, *Claude de Maricourt*, fille de *Jean*, Seigneur *de Maricourt*, & de Moncy-le-Châtel, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Renée du Queſnel*. Elle ſe remaria à *Joachim de Bellengreville*, Seigneur de Neuville-Gambetz, Prévôt de l'Hôtel, Grand-Prévôt de France, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Melchior de Bellengreville*, Seigneur des Alleux, & d'*Antoinette le Vaſſeur*. NICOLAS, I. du nom, eut de ſa premiere femme: — 1. GÉDÉON, Seigneur de Gamaches, mort à Bonneval, ſans alliance, & inhumé à Gamaches; & de ſa ſeconde femme: —— 2. FRANÇOIS, tué au combat de Dourlens en 1595; —— 3. NICOLAS, qui ſuit; —— 4. & ALOPH, Seigneur de Thiembrune, marié 1°. à *Claude Chabot*, fille aînée de *Léonor Chabot*, Baron de Jarnac, & de *Marie de Rochechouart-Saint-Amand*; & 2°. à *Marguerite de Théon*. Du premier lit vint une fille, nommée — CLAUDE ROUAULT, mariée 1°. à *Henri de Bourdeilles*, Comte de Maſtas; & 2°. à *Henri le Veneur*, Comte de Tillieres; & du ſecond lit auſſi une fille, nommée — LOUISE-HENRIETTE ROUAULT, Dame de Thiembrune, mariée à *François de Bullion*, Marquis de Montlouet, premier Ecuyer & Commandant la grande Ecurie du Roi, morte le 19 Avril 1687.

X. NICOLAS ROUAULT, II. du nom, Marquis de Gamaches & de Beauchamp, Baron d'Helicourt, Vicomte du Tilloy, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, fit ériger ſa Terre de Gamaches en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes données à Paris au mois de Mai 1620, regiſtrées au Parlement le 6 Février 1643, & en la Chambre des Comptes le 17 Septembre 1648. Il avoit épouſé, le 24 Février 1607, *Françoiſe Mangot*, fille de *Jacques Mangot*, Avocat-Général au Parlement de Paris, & de *Marie du Moulinet*, dont: —— 1. FRANÇOIS, Marquis de Gamaches, tué au camp de Lunéville en Lorraine, pour le ſervice du Roi, en 1635; —— 2. RENÉ, Jéſuite, en conſidération duquel ſon pere fonda les Jéſuites de Quebec; —— 3. NICOLAS-JOACHIM, qui ſuit; —— 4. IGNACE, Marquis d'Acy, marié, en 1660, à *Charlotte-Chriſtine-Françoiſe-Marguerite de Lorraine*, fille unique de *François-Achille de Lorraine*, Comte de Romorentin, & d'*Anne-Marie Rhingrave-de-Salm*, dont trois garçons. — L'aîné, IGNACE ROUAULT, Comte de Fe-

neſtranges, Capitaine & Aide-Major du Régiment du Roi ; — le ſecond, N... Rouault, Chevalier ; — & le troiſieme, Philippe-Louis, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Vincennes, — & une fille, nommée Marguerite.

5. Joachim, mort à Paris âgé de 10 à 12 ans ; — 6. Gabriel, Chevalier de Malte, mort ſur mer en allant à Malte, âgé d'environ 17 ans ; — 7. Henri, mort à Beauchamp, âgé d'environ 14 ans ; — 8. Claude, mariée, par contrat du 19 Juillet 1636, à *Pierre de Grouches*, Seigneur de Griboval, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, fils de *Robert de Grouches*, Seigneur de Griboval, & d'*Anne de la Riviere* ; — 9 & 10. Marie & Charlotte, Religieuſes aux Urſulines d'Abbeville.

XI. Nicolas-Joachim Rouault, Marquis de Gamaches, Comte de Saint-Vallery, & du Pays & Roque de Cayeu, Baron d'Helicourt, de Longroy & d'Hinſeville, Seigneur de Mareuil, de Beauchamp, de Bouillancourt, Bouvancourt, Bouttancourt, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Gouverneur de Saint-Vallery & de Rue, ſucceſſivement Capitaine d'une Compagnie royale de 300 hommes, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie Légere, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi, fut reçu Chevalier de ſes Ordres le 31 Décembre 1661 ; & mourut à Beauchamp en Picardie, le 22 Octobre 1689, âgé de 68 ans. Il avoit épouſé, le 4 Juin 1642, *Marie-Antoinette de Loménie*, morte le 8 Décembre 1704, âgée de 80 ans, fille d'*Henri-Auguſte de Loménie*, Comte de Brienne & de Montberon, Secrétaire & Miniſtre d'Etat, & de *Louiſe de Béon-du-Maſſez*, dont : —— 1. Nicolas-Henri-Joachim, mort âgé de 9 ans ; —— 2. Claude-Jean-Batiſte-Hyacinthe, qui ſuit ; — 3. Joseph-Emmanuel-Joachim, né en 1650, Marquis de Saint-Vallery, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi en 1688, mort de maladie en Piémont, au mois de Décembre 1691. Il avoit épouſé, le 23 Juillet 1674, *Marguerite-Angélique de Bullion-Montlouet*, ſa couſine (fille de *François de Bullion*, Marquis de Montlouet, & de Louise-Henriette Rouault), Dame d'honneur de la Marquiſe *du Maine*, morte à Paris le 15 Août 1747, âgée de 96 ans, & inhumée à Saint-Sulpice, ayant eu — Jean-Joseph, Marquis de Gamaches & de Saint-Vallery, Guidon de la Gendarmerie en Décembre 1703, tué à la bataille d'Hochſtet le 13 Août 1704 ; — 4. & Marie-Julie-Gabrielle, Religieuſe Carmélite à Saint-Denis.

XII. Claude-Jean-Batiste-Hyacinthe Rouault, Comte de Cayeu, Marquis de Gamaches (après ſon neveu), premier Gentilhomme de la Chambre & Menin de M. le Duc *de Bourgogne*, d'abord Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, puis Brigadier des Armées du Roi en 1690, Chevalier de Saint-Louis en 1694, nommé, par Sa Majeſté, au mois de Mars 1695, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc *de Chartres* ; Maréchal-de-Camp en 1696, Lieutenant-Général le 23 Décembre 1702, Gouverneur de Saint-Vallery-ſur-Somme & de Cayeu, ſervit au ſiége de Briſac en 1703 ; mourut, âgé de 84 ans, après une longue maladie, le 2 Décembre 1736 ; & fut inhumé le 4 dans l'Egliſe des Religieuſes Carmélites de Saint-Denis en France. Il avoit épouſé, au mois de Décembre 1680, *Louiſe-Madelene de Loménie*, ſa couſine-germaine, morte à Paris le 11 Décembre 1739, dans la 81ᵉ année de ſon âge, fille de *Louis-Henri de Loménie*, Comte de Brienne, Secrétaire d'Etat, & de *Henriette Bouthillier-Chavigny*, dont : — 1. Jean-Joachim, qui ſuit ; —— 2. Louis-Aloph, Auditeur de Rotte au mois d'Avril 1714, Abbé de Montmajour, Diocèſe d'Arles, Prieur d'Arbois, Conſeiller d'Etat, mort à Rome le 28 Avril 1733, âgé de 47 ans, qui fit ſon légataire univerſel le ſecond fils du Marquis *de Cayeu*, ſon frere ; —— 3. Anne-Marie-Geneviéve, épouſe d'*Antoine-Philibert de Torcy*, Seigneur de la Tour, Baron d'Eſgreville, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, Maréchal-de-Camp de ſes Armées, veuf de *Marie-Françoiſe-Eliſabeth de l'Hôpital-Vitry*. Il eſt mort le 11 Décembre 1721, & elle le 6 Mars 1727, dans ſa 45ᵉ année. Elle avoit inſtitué héritier univerſel l'Abbé *de Gamaches*, ſon frere, Auditeur de Rotte ; — 4. & Louise-Antoinette, morte.

XIII. Jean-Joachim Rouault, Marquis de Cayeu, fait Capitaine au Régiment des Cravates au mois de Juin 1704, Meſtre-de-Camp de Cavalerie en 1705, eut, au mois de Mai 1711, le Régiment de Cavalerie, ci-devant Cheriſey, qui fut reformé en 1714; fut enſuite nommé Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment d'Aubuſſon le 1 Avril 1719; Maréchal-de-Camp à la promotion du 7 Mars 1734; prit, après la mort de ſon pere, le titre de *Marquis de Gamaches*; mourut à Paris le 4 Janvier 1751, âgé de 65 ans; & ſon corps fut porté au Couvent des Religieuſes Carmélites de Saint-Denis. Il avoit épouſé, le 26 Juin 1715, *Catherine-Conſtance-Emilie Arnaud-de-Pomponne*, morte à Paris le 18 Mars 1745, âgée de 49 ans, & inhumée en l'Egliſe Saint-Merri: ſon cœur fut porté en l'Égliſe des Religieuſes Carmélites de Saint-Denis. Elle étoit fille unique de *Nicolas-Simon Arnaud*, Marquis de Pomponne, de Palaiſeau & de Champlant, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Iſle de France & du Soiſſonnois, & de *Catherine de Harville-de-Palaiſeau*, dont: —— 1. Charles-Joachim, qui ſuit; —— 2. Nicolas-Aloph-Félicité Rouault, dit *le Comte de Rouault*, né le 16 Janvier 1731, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Rumain, enſuite, le 15 Février 1748, Guidon de Gendarmerie, puis Enſeigne le 15 Avril 1754; &, en 1769, Capitaine, marié à *N... Boucot*, veuve de M. *de Brou*, Intendant de Rouen: nous ignorons s'il en a poſtérité; —— 3. Anne-Jean-Batiſte-Emilie Rouault, né le 6 Décembre 1734, appellé *le Vicomte de Gamaches*, marié, contrat ſigné le 26 Juillet 1768, à la fille du feu Comte *de Maugiron*, Lieutenant-Général des Armées; —— 4. Marie-Antoinette, dite *Mademoiſelle de Gamaches*, batiſée à Saint-Sulpice à Paris le 15 Juin 1722, mariée, dans la Chapelle de l'Hôtel de Pomponne, le 16 Mai 1743, à *François-Philippe*, Marquis *de Marmier*, Seigneur d'Avrainville & de Damville, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, veuf, ſans enfans, de *Marie-Joſephine de Boufflers*, & fils de feu *François-Philippe*, Marquis *de Marmier*, & de *Marguerite-Emilie Hamilton*. La Marquiſe *de Marmier* eſt morte le 21 Mars 1747, au Château d'Avrainville en Champagne, âgée de 25 ans, ayant eu un fils mort en bas-âge, & laiſſant deux filles. Son mari a pris une troiſieme alliance en 1748, avec *Marie-Catherine-Françoiſe du Châtelet*; —— 5. Conſtance-Simonne-Flore-Gabrielle, dite *Mademoiſelle de Cayeu*, née le 22 Mars 1725, mariée, le 17 Novembre 1746, avec *Charles-Yves le Vicomte-du-Rumain*, Marquis de Coetanfao, Comte de Penhoet, Seigneur Châtelain de Coetcodu, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, du 15 Mars 1740, Brigadier des Armées le 1 Mai 1745; & Maréchal-de-Camp à la promotion du mois de Décembre 1748. Il étoit veuf de *Reine-Marie-Marguerite Butault-de-Marſan*, ſœur de la Comteſſe *de Lorges*, qu'il avoit épouſée le 20 Mai 1739. Il eſt fils d'*Yves-Charles le Vicomte*, Comte du Rumain, Seigneur Châtelain de Coetcodu, & de *Julienne de Kerhoent-de-Coetanfao*, morte le 21 Décembre 1734.

XIV. Charles-Joachim Rouault, dit *le Marquis de Gamaches*, né le 19 Octobre 1729, Capitaine de Cavalerie reformé à la ſuite du Régiment de Rumain, nommé enſuite Colonel, & employé, en cette qualité, dans le Corps des Grenadiers de France, au mois de Mars 1749; nommé, en 1752, Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, & Maréchal-de-Camp en 1761, a épouſé, le 23 Janvier 1751, *Louiſe-Marie de la Mothe-Houdancourt*, née le 15 Décembre 1723, veuve de *Charles-Eliſabeth*, Marquis *de Froulay*, mort des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Lawfeldt le 2 Juin 1747; & fille unique de *Louis-Charles de la Mothe-Houdancourt*, Maréchal de France, Chevalier d'honneur de la Reine & des Ordres du Roi, & d'*Euſtelle-Thereſe de la Rochecorbon*, remariée le 4 Février 1751. De ce mariage ſont iſſus: —— Joachim-Vallery-Thérese-Louis, qui ſuit; —— & Marie, née le 24 Mars 1752.

XV. Joachim-Vallery-Thérese-Louis Rouault, né le 11 Mai 1753, a eu pour parrein le Vicomte *de Gamaches*, ſon oncle, au nom de la ville Saint-Vallery, & pour marreine la Maréchale *de la Mothe-Houdancourt*.

Nous ignorons l'état actuel de cette Maiſon, faute de *Mémoire*. Les armes : *de ſable, à deux léopards d'or, poſés l'un ſur l'autre, armés & lampaſſés de gueules.*

* ROUBAIX : Terre & Seigneurie dans la Flandre-Wallone, au Diocèſe de Tournay, qui fut portée en mariage, en 1545, par *Yolande de Barbançon*, Sénéchale du Hainaut, à *Hugues de Melun*, premier Prince d'Epinoy.

Leur ſecond fils, *Robert de Melun*, eut en partage cette Seigneurie, érigée en *Marquiſat* en ſa faveur, par Lettres du Roi Catholique, du 1 Mars 1579. Ce Seigneur, qui fut Général de la Cavalerie & Gouverneur d'Artois, ayant été tué au ſiége d'Anvers en 1583, ſans laiſſer de poſtérité, le Marquiſat de *Roubaix* échut à ſa ſœur *Anne-Marie de Melun*, mariée, en 1582, à *Lamoral*, Comte, puis Prince *de Ligne*, qui obtint des Lettres de confirmation de ce *Marquiſat*, enthérinées le 23 Janvier 1601. *Voyez* LIGNE.

ROVERE, ROVERO, ROUVERÉ, LA ROVERE ou ROUVERE. Cette Maiſon eſt ſans contredit une des plus anciennes & des plus illuſtres de l'Europe. Elle a donné deux Papes à l'Egliſe, des Princes ſouverains à l'Italie, une infinité de Cardinaux & d'Evêques, des Doges à la République de Gènes; & des Chevaliers des Ordres les plus diſtingués de l'Europe.

Elle a été diviſée en pluſieurs branches, établies en Piémont (dont elle eſt originaire), dans l'Etat de Gènes, à Veniſe, en France & dans le Comtat-Venaiſſin. Cette derniere eſt repréſentée aujourd'hui par le Marquis DE ROVERE-FONVIEILLE, ancien Mouſquetaire du Roi. Il a un frere, encore jeune, qui a embraſſé l'état eccléſiaſtique. Nous attendons un *Mémoire* détaillé ſur cette Maiſon, dont nous ferons uſage dans notre Supplément.

Les armes : *écartelé au 1 d'azur, au lion d'argent, accompagné de trois roſes de même, 2 & 1; au 2 de gueules, au bras feneſtre de ſable armé de même; au 3 d'or, à trois faſces de ſable, au chef de gueules avec une main droite d'argent; au 4 d'azur, à un lion d'argent, tenant les Evangiles ouverts; & ſur le tout d'azur, à un chêne à quatre branches en ſautoir d'or, glanté de même & déraciné.* Pour Cimier, *une aigle*. Deviſe : FORCE ET VERTU.

ROUILLAC. *Voyez* GOTH, *Tome VII.*

ROURE (DU) : Ancienne Nobleſſe originaire de la Province de Bourgogne, d'où elle paſſa en Vivarais, établie aujourd'hui en Languedoc, à Arles en Provence, & en Angleterre.

CLAUDE DU ROURE, qui vivoit au commencement du XVIe ſiécle, poſſédoit dans le Vivarais un Château de ſon nom. De ſon mariage, contracté avec *Marie de Reſtores*, il laiſſa : —— JACQUES, qui ſuit; —— & JEAN, lequel (ſelon le Seigneur *Loys de Peruſſis*, dans ſon Diſcours, imprimé à Avignon en 1563) ſervit beaucoup, & ſe conduiſit dignement dans les troubles & guerres qu'il y eut, en 1562, en Provence & dans le Comté Venaiſſin.

JACQUES DU ROURE, le premier de ſa Famille qui embraſſa le Calviniſme, s'attacha, en 1561, au Comte *de Cruſſol*, l'un des principaux Chefs du parti Proteſtant. Le Duc *de Nemours*, à qui le Roi avoit confié ſon autorité dans le Dauphiné & dans le Vivarais, ayant envoyé des troupes pour ſoumettre les Religionnaires de ces Provinces, elles s'emparerent d'Annonay, & après avoir entierement ſaccagé cette Ville, elles attaquerent, avec la même rigueur, tous les poſtes qu'elles trouverent ſur leur paſſage, entr'autres *le Château du Roure*, qui fut pris, mis au pillage & raſé. JACQUES DU ROURE, qui en étoit Seigneur, ne le rendit qu'après une longue & forte réſiſtance, & après avoir donné des marques de la plus grande valeur. Ses deſcendans ont formé pluſieurs branches.

L'aînée

L'aînée s'eſt éteinte dans SAMSON DU ROURE, fils de JEAN DU ROURE, & de *Marie-Anne d'Eſbonneaux*. Il avoit épouſé, au Pont-Saint-Eſprit, par contrat du 4 Mars 1659, *Gabrielle de Reſtorand*, fille de *Jean de Reſtorand*, & de *Louiſe de Villars*. Il eut de ce mariage deux filles, ſçavoir : — 1. MADELENE DU ROURE, mariée avec *Charles d'Audibert-de-Luſſan*, Seigneur de la Calmette, de Saint-Jean & d'Auteyrac, dont un fils, qui épouſa LOUISE DU ROURE, des Seigneurs *Delze* ; — 2. & MARTHE DU ROURE, mariée, le 20 Mars 1684, à *Charles de Vignolles*, Seigneur de Prades & de Sainte-Croix, fils de *Charles de Vignolles*, & de *Louiſe de Baſchi*, des Marquis *d'Aubais*.

Branche établie en Languedoc.

LOUIS DU ROURE, iſſu, au troiſieme degré, de JACQUES, épouſa, le 22 Janvier 1651, *Marguerite-Anne d'Arnaud-de-la-Caſſagne*, fille de *Paul d'Arnaud*, Baron de la Caſſagne & du Poujet, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Louiſe de Troupel*. Leurs enfans furent : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. ALEXANDRE DU ROURE, Capitaine au Régiment d'Auvergne par Commiſſion du 3 Mai 1673, mort, l'année ſuivante, des bleſſures qu'il reçut au combat de Senef ; — 3. & MARGUERITE, mariée, au Vigan, le 15 Janvier 1674, à *Pierre de Montfaucon*.

JACQUES DU ROURE ſervit quelques années, en qualité de Lieutenant au Régiment d'Auvergne, & ſe maria, le 16 Juin 1690, avec *Madelene de Morgues-Rieutord*, dont il a eu : — JACQUES-SCIPION, qui ſuit ; — & JACQUES DU ROURE, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, par Commiſſion du 20 Novembre 1742, & auparavant Major-Général, par Brevet du 1 Août 1741, de l'armée de Baviere. Il ſoutint parfaitement, dans ce poſte, la haute réputation que ſa valeur & ſes talens militaires lui avoient acquiſe en Italie, où il ſervit avec diſtinction aux ſiéges de Milan & de Pizzigitone, ſous le Maréchal *de Villars* ; aux batailles de Parme & de Guaſtalla, ſous les Maréchaux *de Broglie* & *de Coigny* ; à la réduction de la Corſe, ſous le Maréchal *de Maillebois* : il fit dans cette Iſle, en 1739 & 1740, les fonctions de Major-Général, & mourut à Ratiſbonne le 19 Janvier 1743, à l'âge de 38 ans. Le feu Prince *de Conti*, les Maréchaux *de Noailles*, *de Broglie*, *de Duras*, *de Maillebois* & *de Contades*, lui donnerent ſouvent des preuves de leur eſtime, de leur confiance & de leur attachement, &, après ſa mort, ils témoignerent, dans des Lettres qu'ils écrivirent à ſes parens, leurs ſenſibilités & leurs regrets. Celle du feu Prince *de Conti* peint d'une maniere bien flatteuſe l'amitié particuliere qu'il avoit pour cet Officier. Il avoit commencé de ſervir en 1720, en qualité de Lieutenant au Régiment d'Auvergne, fut ſucceſſivement Aide-Major, Capitaine, par Commiſſion du 5 Mai 1731, & Major, par Brevet du 28 Août 1739. Cette Famille n'a ceſſé de donner au Régiment d'Auvergne, ſans interruption depuis 1643, des Officiers qui s'y ſont diſtingués, comme on peut le voir dans la liſte chronologique de ce Corps.

JACQUES-SCIPION DU ROURE épouſa, le 19 Janvier 1724, *Jeanne-Olimpe de Chazelles*, dont : — 1. CHARLES, qui a embraſſé l'état eccléſiaſtique ; — 2. JACQUES-LOUIS, qui ſuit ; — 3. & CATHERINE-EMILIE DU ROURE, mariée, le 5 Juin 1764, à *Louis-Camille de Leſcure*, Seigneur de Saint-Denis en Gévaudan.

JACQUES-LOUIS DU ROURE, Capitaine au Régiment d'Auvergne, par Commiſſion du 17 Avril 1760, y a ſervi pendant 19 ans, dont 10 en qualité d'Aide-Major, a été bleſſé d'un éclat d'obus à la tête, au combat de Corbach, le 10 Juillet 1760, & d'un coup de feu au côté droit à la bataille de Cloſter-Camp, le 16 Octobre de la même année. Il obtint, en 1771, le commandement du bataillon des Milices d'Anduſe : peu de tems après, ces troupes formerent des Régimens Provinciaux ; le Roi y plaça, de préférence, les Officiers des Grenadiers de France, dont le Corps venoit d'être reformé, & lui donna l'aſſurance de la premiere Majorité vacante, dont il n'attendit pas l'effet. Il fut nommé

Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Gouvernement de Languedoc, par Proviſions du 1 Décembre 1771, & prêta ſerment en cette qualité, le 16 du même mois, entre les mains de M. le Comte *de Périgord*, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, & Commandant pour Sa Majeſté en Languedoc. Il a épouſé, le 19 Octobre 1768, *Gabrielle-Henriette du Vivier-Lanſac*, fille de *Joſeph-Henri*, Marquis *du Vivier*, Comte de Lanſac, Chevalier de Saint-Louis, & de Dame *Etiennette de Piſe-de-Claret*. Elle eſt niéce de M. l'Abbé *du Vivier-Lanſac*, Comte de Lyon, Abbé Commendataire de Relecq en Bretagne, & ancien Agent-Général du Clergé de France. Voyez VIVIER (DU). JACQUES-LOUIS DU ROURE a de ſon mariage : — 1. JACQUES-HIPPOLITE, né le 28 Octobre 1772 ; — 2. PIERRE-SCIPION, né le 25 Février 1774 ; — 3. HENRIETTE-EMILIE, née le 7 Novembre 1769 ; — 4. MARIE-XAVIER-LOUISE-SOPHIE, née le 16 Décembre 1776.

Branche établie à Arles en Provence.

SCIPION DU ROURE, frere de Louis, mentionné ci-devant, ſervit au Régiment d'Auvergne, & ſe trouva en Italie aux ſiéges de Trino, de Sant-Ya & de Vigevano. Il épouſa, en 1650, *N... de Dangers*, dont vinrent : —— 1. FRANÇOIS, tige d'une branche tranſplantée en Angleterre, rapportée ci-après ; —— 2. NICOLAS, qui ſuit ; — 3. & HENRI DU ROURE, Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1690, Capitaine, par Commiſſion du 10 Avril 1702, Chevalier de Saint-Louis en 1712, & Major de ce Régiment en 1718. Il fut bleſſé à la bataille de Caſſano en 1705, fait priſonnier de guerre au ſiége de Turin l'année ſuivante, & reçut deux coups de feu à celui de Barcelonne, où il fut couvert de gloire, à la tête de ſa Compagnie de Grenadiers, à l'aſſaut qui ſe donna, en plein jour, le 11 Septembre 1714 ; fut nommé à la Majorité d'Arras en 1731, à celle du Gouvernement de Saint-Omer le 22 Décembre 1735 ; & obtint en même-tems l'aſſurance de la Lieutenance de Roi de cette place, où il eſt mort le 19 Novembre 1742.

NICOLAS DU ROURE s'établit à Arles, où il fut pourvu de la charge de Capitaine & Viguier, pour le Roi, de cette Ville. Il épouſa, le 5 Janvier 1700, *Brigite de Meyran-d'Ubaye*, fille de *Joſeph de Meyran*, Seigneur d'Ubaye & de Saint-Vincent, & de *Blanche-Théreſe de Grille*, des Marquis *d'Eſtoublon*. De ce mariage ſont ſortis : —— 1. JACQUES, qui, après avoir ſervi au Régiment d'Auvergne, le quitta pour ſe faire recevoir dans la charge de Viguier d'Arles, qu'il conſerva juſqu'en 1746, époque de ſa mort ; —— 2. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; —— 3. HENRI, appellé *le Chevalier* DU ROURE, Capitaine au Régiment d'Auvergne, par Commiſſion du 4 Juin 1734, Chevalier de Saint-Louis en 1744, bleſſé d'un coup de feu à la jambe, dans une ſortie qui ſe fit durant le ſiége de Prague, le 22 Août 1742 ; il l'avoit été auſſi à la bataille de Guaſtalla en 1734 ; s'eſt retiré du ſervice en 1746, & a ſuccédé à ſon frere dans la charge de Viguier de la ville d'Arles ; —— 4. & THÉRESE, mariée, le 26 Décembre 1718, à *Charles de Laurens*, Baron de Beaujeu.

JEAN-BATISTE DU ROURE-DE-VERGIERES, Capitaine au Régiment d'Auvergne, épouſa, le 2 Mai 1736, *Madelene de Ramey*, fille de *Claude de Ramey*, & de *Jeanne-Marie de Beauvoir*, dont : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. BRIGITE, mariée à *François de Brun* ; — 3. THÉRESE, non mariée.

HENRI DU ROURE-DE-VERGIERES, Seigneur de Beauchamp, ancien Officier au Régiment d'Auvergne, a fait en Allemagne les campagnes de 1757 & 1758, s'eſt trouvé à la retraite d'Hanovre & à la bataille de Crevelt ; & étoit, en 1776, premier Conſul de la ville d'Arles. Il a épouſé, le 24 Mars 1772, *Gabrielle de Gineſtous*, fille de *Joſeph de Gineſtous*, Comte de Vernon, & de *Gabrielle-Urſule de Villeneuve*, dont le pere, appellé *le Marquis de Villeneuve*, avoit été Ambaſſadeur extraordinaire à la Porte Ottomane, & nommé Miniſtre des Affaires Etrangeres. Leurs enfans ſont : —— 1. CLAUDE-JOSEPH, né le 24 Janvier 1773 ; —— 2. JOSEPH-DONAIN, né le 6 Avril 1775 ; — 3. HENRIETTE-

Josephine-Gabrielle-Ursule, née le 18 Avril 1774; — 4. Thérèse, née le 25 Mars 1777.

Branche tranſplantée en Angleterre.

François du Roure, fils aîné de Scipion, & de *N... de Dangers*, fit ſes premieres armes au Régiment d'Auvergne; mais attiré en Angleterre par des parens qui y tenoient un rang conſidérable, il paſſa au ſervice de la Grande Bretagne, & obtint, en y entrant, une Compagnie de Cavalerie. Il épouſa *Catherine de Rieutord*, dont deux fils: — Scipion, qui ſuit; — & Alexandre du Roure, Colonel du quatrieme Régiment d'Infanterie, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Plimouth, & Commandant en chef en Ecoſſe. Il ſervit utilement ſa Patrie à la bataille de Dettingen, & s'acquitta, avec beaucoup de ſuccès, de pluſieurs commiſſions importantes, dont il fut chargé en Amérique. Il mourut, en 1765, à Toulouſe, où il tomba malade au retour des bains de Barége: ſon corps y fut embaumé & tranſporté en Angleterre.

Scipion du Roure, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, & Général-Major des troupes Angloiſes, fut tué à la bataille de Fontenoy, le 11 Mai 1745, à la tête de ſon Régiment. Il avoit épouſé, en 1713, *Marguerite de Vignolles*, dont il a eu des enfans, qui ont continué ſa poſtérité, repréſentée aujourd'hui par François du Roure, Capitaine au Régiment des Gardes du Roi de la Grande Bretagne.

Les armes: *d'argent, au chêne de ſinople englanté d'or.* Deviſe: ferme en tout tems.

ROUSSILLON. *Voyez* Malarmey, *Tome IX.*

* ROUVILLE: Château fort avec une tour crenelée, donjon, foſſés & pont-levis, où il y a haute, moyenne & baſſe Juſtice, ſitué ſur une côte qui termine la Beauce du côté du Gâtinois.

Il étoit poſſédé, dans le XVe ſiécle, par *Hector de Boiſſy*, Pannetier du Roi, qui le fit bâtir ſur le modele de celui de Malesherbes, pour contrecarrer l'Amiral *de Graville*, qui avoit fait conſtruire le Château de Malesherbes, & avec lequel il eut de grands démêlés, pour raiſon des droits de leurs Terres voiſines. *Louis de Boiſſy*, fils dudit *Hector*, fut Seigneur de Rouville, & eut de *Jeanne le Prince*, ſon épouſe, — *Jeanne de Boiſſy*, héritiere de ſon nom, Dame de Rouville, femme de *Henri le Cointe*, pere & mere de — *Catherine le Cointe*, Dame de Rouville, laquelle épouſa *Antoine du Moulin*. Ils échangerent conjointement ladite Seigneurie de Rouville, par contrat paſſé devant *Croiſet*, Notaire à Paris, le 24 Décembre 1573, avec *Guillaume de Baillon*, Maître des Comptes, qui leur céda, en contr'échange, la ſomme de 3000 livres de rente, aſſignée ſur les Fermes du Roi.

Ce même *Guillaume de Baillon* vendit la Terre de Rouville & ſes dépendances, par contrat paſſé devant ledit *Croiſet*, Notaire, le 20 Juin 1579, à *Camille de Féra*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, dont ſa poſtérité la poſſede aujourd'hui.

Camille de Féra ou *Fierra*, étoit iſſu de *Philippe Fierra*, Comte d'Empire, & l'un des Généraux de l'Empereur contre le Roi de Bohême, lequel vint s'établir à Mantoue en 1293. Nous avons rapporté la branche établie en France, depuis qu'elle s'eſt faite naturaliſer. Voyez Féra, *Tome VI.*

ROUX-D'ESNEVAL (le), en Normandie: C'eſt une Maiſon des plus illuſtres de la Province, par l'antiquité de ſa nobleſſe, les grandes & belles Terres qu'elle poſſede depuis long-tems, par ſes alliances & les premiers emplois dont elle a été revêtue, & dont elle a ſoutenu l'éclat, tant dans la Robe que dans l'Epée.

Elle tire ſon origine de Renaud le Roux, mentionné dans le Rôle des Seigneurs qui poſſédoient des Fiefs relevans du Roi, ſous Philippe-Auguste, &

qui devoient le ſervice de Chevalier *cum plenis armis*, ſuivant l'uſage & la façon de parler de ce tems-là. Ce Chevalier eut pour fils — Joseph le Roux, qui fit des aumônes conſidérables au Prieuré de Grammont près Conches. D'eux deſcend, par différens degrés,

I. Richard le Roux, vivant en 1315, marié à *Barbe du Meſnil*, laquelle lui apporta la Terre de Becdal, qui eſt encore dans cette Maiſon, & poſſédée par M. le Vidame *d'Eſneval*, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen. Richard eut de ſon épouſe :

II. Jean le Roux, Seigneur de Becdal, qui laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — Martin, qui ſuit ; — & Nicolas, Capitaine du Pont de l'Arche. C'eſt ainſi qu'on nommoit alors les Gouverneurs.

III. Martin le Roux, appellé *Homme d'armes*, ayant charge ſous le Comte *d'Aumale*, fut tué à la bataille de Verneuil en 1424, ſous Charles VII. Il avoit épouſé *Guillemette de Bailleul*, laquelle lui apporta la Terre de Villettes, qui a été poſſédée par la branche *de Tilly*, aujourd'hui éteinte. De leur mariage vint :

IV. Denis le Roux, Seigneur de Becdal & de Villettes, qui poſſédoit, outre cela, des Fiefs & autres biens dans le Bailliage de Giſors, ainſi qu'il appert d'une Lettre de Henri V, Roi d'Angleterre, de l'an 1419, par laquelle ce Prince conſent que Denis le Roux jouiſſe des biens qui lui appartenoient en ce pays. Il fut Gouverneur de Louviers, & mourut, en 1446, laiſſant de *Guillemette du Buiſſon*, ſon épouſe (d'une Famille noble auprès d'Evreux, à préſent éteinte), pluſieurs enfans, entr'autres :

V Guillaume le Roux, I. du nom, qui fut un riche & puiſſant Seigneur, puiſqu'avec les mêmes Terres que ſon pere lui avoit laiſſées, on voit qu'il poſſédoit encore celles du Mouchel & de Saint-Aubin d'Eſcroville, dont il fit foi & hommage, & prêta ſerment de fidélité entre les mains du Comte *de Dunois*, le 15 Septembre 1460. C'eſt ce qui conſte par les titres de cette Maiſon, produits, en 1640, devant MM. *Paris* & *Paſcal*. Il comparut & prêta le ſerment à la montre générale des Gentilshommes de Normandie, *pour rendre le ſervice qu'il devoit au Roi en ſes armées, & par-tout où commandé ſeroit, à cauſe de ſes Fiefs de Becdal, du Mouchel & de Villettes*, ainſi qu'il paroît par l'atteſtation de Louis, bâtard de Bourbon, Comte de Rouſſillon & Amiral de France, du 20 Mars 1469. Il avoit épouſé, vers 1450, *Aliſon du Fay*, fille de *Guillaume du Fay*, Lieutenant-Général à Giſors, & de *Philippotte Rouſſel*, niéce de *Raoul Rouſſel*, Archevêque de Rouen ; & en eut :

VI. Guillaume le Roux, II. du nom, Conſeiller en l'Echiquier, puis au Parlement de Normandie. Il fut Seigneur des mêmes Terres que ſon pere, & acheta encore celles du Bourg-Theroulde, de Tilly, Lucy, Sainte-Beuve, &c. : il y fit faire les beaux bâtimens qui ſubſiſtent. Ce fut lui qui fit commencer l'Hôtel, que l'on voit encore aujourd'hui dans une des places de Rouen, appellée *le Marché aux Veaux*, & on le nomma dans la ſuite *l'Hôtel du Bourg-Theroulde*. On y voit les armes de ſa Maiſon ſur la porte & en différens endroits. Il rendit aveu en la Chambre des Comptes de Paris, pour la Terre de Villettes, le 24 Février 1483 ; & épouſa, par acte du 27 Juin 1486 (reconnu devant Notaires à Louviers, le 4 Juillet 1487), *Jeanne Jubert*, fille de *Guillaume Jubert*, Seigneur de Vely, d'une Famille ancienne & illuſtre par ſes grandes charges & les biens qu'elle poſſédoit. Ils eurent de leur mariage 15 enfans, entr'autres : — 1. Guillaume le Roux, Abbé d'Aumale & du Val-Richer, que le Cardinal *d'Amboiſe*, Légat en France, lui permit de poſſéder, quoiqu'il n'eut point encore atteint l'âge. La diſpenſe qu'il en obtint, datée du 8 Mars 1507, fut fondée, entr'autres choſes, ſur l'*ancienne nobleſſe de ſa Famille* : François I l'employa dans la négociation du célebre traité du Concordat. Il fit achever le magnifique Hôtel du Bourg-Theroulde que ſon pere avoit commencé ; — 2. Claude, qui ſuit ; — 3. & Nicolas, Doyen de la Cathédrale de Rouen, & Prieur du Mont-aux-Malades, qui fut auſſi Abbé d'Aumale & du Val-Richer après la mort de ſon frere aîné ; & eut la garde-noble des enfans mineurs de

Claude, dont il fut tuteur, comme il conſte par une tranſaction paſſée, le 1 Août 1539, devant le Lieutenant-Particulier du Bailli de Rouen.

VII. Claude le Roux, I. du nom, Seigneur des mêmes Terres que ſon pere, Conſeiller au Parlement de Normandie en 1520, épouſa 1°. *Jeanne de Chalenge*, Dame de Cambremont & d'Infreville, & héritiere du Préſident *de Chalenge*, morte le 1 Décembre 1531; & 2°. *Madelene Payen* (d'une ancienne Maiſon du pays de Caux, éteinte), laquelle, devenue veuve, ſe remaria à *François de Marſillac*, premier Préſident au Parlement; & en troiſiemes noces, à *Jacques de Prunelé*. Il n'eut des enfans que de ſa premiere femme, ſçavoir: — 1. Claude, qui ſuit; — 2. Robert, auteur de la branche des Seigneurs de Tilly, rapportée ci-après; —— 3. Jean, mort ſans alliance; — 4. & Marie, femme, par contrat ſous ſeing-privé du 5 Septembre 1549, de *Nicolas de Quiesvremont*, Seigneur d'Heudreville, ſeul fils & héritier de *Nicolas*, Conſeiller au Parlement, & de noble Dame *Barbe le Lieur*.

VIII. Claude le Roux, II. du nom, Seigneur du Bourg-Theroulde & d'Infreville, Maître des Comptes à Paris (ſelon *Blanchard*, dans ſon Traité des Préſidens au Parlement de Paris, *p.* 309), y épouſa, par contrat paſſé le 1 Mars 1551, *Marie Potier*, ſœur de *Nicolas Potier-de-Blancmeſnil*, Préſident au même Parlement, & de *Louis Potier-de-Geſvres*, Secrétaire d'État, deſquels deſcendent les Préſidens *de Novion*, les Ducs *de Geſvres* & *de Treſmes*. Voyez Potier. Leurs enfans furent: — 1. Claude le Roux, Seigneur de Sainte-Beuve, Conſeiller au Parlement de Paris, marié à Demoiſelle *N... l'Huillier*, dont il n'eut point d'enfans; — 2. Nicolas, qui ſuit; — 3. Françoiſe, mariée, par acte ſous ſeing-privé du 19 Juin 1574, à *Louis Bretel*, Conſeiller au Grand-Conſeil, enſuite Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, appellé *le Préſident de Lanquetot*, fils de *Raoul* I, auſſi Préſident à Mortier, & de *Marie de Saldaigne*, d'une Maiſon originaire d'Eſpagne; — & pluſieurs autres filles.

IX. Nicolas le Roux, Seigneur du Bourg-Theroulde & de Saint-Aubin, porta les armes dans ſa jeuneſſe; &, après la mort de ſon frere aîné, fut revêtu de la charge de Conſeiller au Parlement, ſucceſſivement de celle de Conſeiller au Grand-Conſeil, de Maître des Requêtes, de Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne, & enfin à celui de Rouen. Il avoit épouſé, le 10 Février 1586, *Catherine Olivier*, petite-fille de *François Olivier*, Chancelier de France, & fille aînée de *Jean Olivier*, Seigneur de Leuville, & de *Suſanne de Chabannes*, fille de *Charles de Chabannes*, Seigneur de la Paliſſe, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de *Catherine de la Rochefoucaud*, fille d'*Antoine*, Gouverneur de l'Iſle de France. Le grand-pere de *Suſanne de Chabannes* étoit Maréchal de France ſous Louis XII. Nicolas le Roux eut de ſon mariage: — 1. Claude, qui ſuit; —— 2. Louis, tige des Seigneurs d'Infreville, rapportés ci-après; — 3. & une fille, mariée à *Jean de Bauquemare*, Gouverneur du vieux Palais de Rouen, fils du premier Préſident de ce nom, d'une Famille des plus conſidérables de la Province.

X. Claude le Roux, IV. du nom, Seigneur du Bourg-Theroulde & de Saint-Aubin, ſuccéda à ſon pere dans la charge de Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, & épouſa, le 20 Août 1613, *Marie Cavelier*, fille aînée de *Jean Cavelier*, Seigneur des Buſquets, Conſeiller au même Parlement, & depuis Lieutenant-Général. Sa ſœur cadette épouſa le Préſident *de Novion*, pere du premier Préſident au Parlement de Paris, ce qui fait que la branche du Bourg-Theroulde a été doublement alliée à cette Maiſon. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Robert, Chevalier de Malte; — 3. & une fille, mariée, le 29 Avril 1435, à *Marc-Antoine de Brevedent*, Conſeiller au Parlement de Rouen, & depuis Lieutenant-Général, d'une Famille ancienne & conſidérable de cette Ville. Voyez Brevedent.

XI. Jean le Roux, Baron du Bourg-Theroulde, Préſident aux Requêtes, eut de ſa femme, dont on ignore le nom: —— 1. Nicolas le Roux, Baron du Bourg-Theroulde, mort ſans poſtérité; — 2. Marie; — 3. Angélique, femme de *Jacques Durand*, Seigneur de Littetot; — 4. & Elisabeth, mariée à *François*

Touſtain, Seigneur de Limeſy & de Fronteboſc, d'une Famille ancienne & connue dans la Province de Normandie & celle d'Artois, où le Comte *de Carency*, qui étoit de cette Maiſon, avoit ſéance aux Etats. Voyez FRONTEBOSC, pour la Généalogie de *Touſtain*.

Seigneurs d'INFREVILLE.

X. LOUIS LE ROUX, Seigneur d'Infreville & de Saint-Aubin, ſecond fils de NICOLAS, & de *Catherine Olivier*, fut un homme d'un mérite diſtingué; ſervit utilement ſous le Miniſtere des Cardinaux *de Richelieu*, *de Mazarin*, de MM. *de Lyonne* & *Colbert*. Il fut d'abord Commiſſaire-Général & Intendant de la Marine du Levant & du Ponant, où il s'acquit une grande réputation; eut enſuite pluſieurs commiſſions & emplois fort honorables dans le Royaume, & dans les Pays étrangers. En conſidération de ſes ſervices, le Roi l'honora d'un Brevet de Conſeiller d'Etat, ſous le Miniſtere du Cardinal *de Richelieu*. Il avoit épouſé *Marguerite d'Anviray*, ſœur d'un Conſeiller du Parlement de Rouen, dont pluſieurs enfans, entr'autres: — 1. DAVID, Seigneur d'Infreville, Commiſſaire-Général de la Marine, mort ſans alliance; — 2. ROBERT, Capitaine au Régiment de Grancey, tué au ſiége de Candie, ſervant dans la Brigade du Comte *de Saint-Paul*; — 3. & LOUIS LE ROUX, Chevalier de Malte, fait Capitaine, en 1666, après la priſe de cinq Vaiſſeaux Algériens à Cercelles, ſur la côte d'Afrique. Il ſe trouva aux trois combats des Dunes, en 1672, entre les François & les Anglois contre les Hollandois, où il ſe diſtingua par ſa bravoure; aux combats qui ſe livrerent à Augouſte & Catanea en Sicile, à l'expédition & priſe de Tabaſco en l'Amérique; & enfin à la mémorable victoire que les François remporterent dans la Manche ſur les Anglois & les Hollandois, joints enſemble, où il commandoit le vaiſſeau *l'Ardent*. Il ſe retira du ſervice en 1706, étant Chef-d'Eſcadre, & mourut en 1712.

Branche des Seigneurs de TILLY.

VIII. ROBERT LE ROUX, I. du nom, Seigneur de Tilly, Becdal, Villettes, &c. ſecond fils de CLAUDE LE ROUX, & de *Jeanne de Chalenge*, fut Conſeiller au Parlement de Normandie, & mourut en 1583. Il avoit épouſé, par acte ſous ſeing-privé du 25 Janvier 1576, *Barbe Guiffart*, Dame des Nonnettes, fille de *Thomas Guiffart*, & de *Marie de Quintanadoine*. Elle ſe remaria, par contrat du 23 Juillet 1584, paſſé devant les Notaires de Rouen, à *Claude Groulart*, premier Préſident au même Parlement; mourut en 1599, & eut de ſon premier lit:

IX. ROBERT LE ROUX, II. du nom, Seigneur de Tilly, d'abord Préſident aux Requêtes du Palais, enſuite Conſeiller au Parlement, qui épouſa, par contrat du 26 Novembre 1599, paſſé devant *Croiſet* & *le Noir*, Notaires au Châtelet de Paris, *Marie de Bellievre*, fille de *Pompone de Bellievre*, Ambaſſadeur en Suiſſe, en Pologne & en Angleterre, & Plénipotentiaire à la paix de Vervins, depuis Chancelier de France. Il décéda le 24 Mai 1638, & ſa femme le 2 Décembre 1642. De leur mariage naquirent: — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. NICOLAS LE ROUX, appellé *du Meſnil-Jourdain*, Gentilhomme ordinaire du Roi, tué au ſiége de Landrecie en 1637; — 3. POMPONE, mentionné après la poſtérité de ſon aîné; — 4. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de Cambremont, Barons d'Eſneval, &c. rapportée ci-après; — 5. & GENEVIÉVE, mariée à *Alexandre Bigot*, Préſident à Mortier. Voyez BIGOT.

X. ROBERT LE ROUX, III. du nom, Seigneur de Tilly, Conſeiller au Grand-Conſeil, épouſa *Marguerite Faucon*, de laquelle il eut ſept garçons, ſçavoir: — 1. ROBERT, Seigneur de Tilly, Conſeiller au Parlement en 1666, mort ſans alliance; — 2. LOUIS, qui n'eut qu'une fille, morte en bas-âge. Sa veuve ſe remaria à *Henri Bigot*, Chevalier, Baron de Monville, &c. Conſeiller au Parlement de Rouen; — 3. POMPONE, décédé ſans alliance; — 4. SCIPION, tué au ſiége de Stenay en 1679; — 5. ALEXANDRE, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique;

— 6. Claude, qui ſuit ; — 7. & Nicolas, marié à *Anne de Moges-de-Buron*, fille d'un Conſeiller au Parlement de ce nom.

XI. Claude le Roux, Seigneur de Tilly, de Monterolier, &c. porta d'abord les armes fort long-tems, & s'y acquit beaucoup de réputation, ayant donné des marques de ſa valeur en toutes les occaſions qui ſe préſenterent. Il reçut quantité de bleſſures, & fut fait priſonnier, en 1673, à la journée de Markebrait, à trois lieues de Wurtzbourg, commandant un détachement de 300 hommes. En 1675, il reçut encore un coup de mouſquet au travers du corps au combat d'Althenheim, ſervant à la tête du Régiment de Champagne, dont la fermeté donna le tems au Comte *de Lorge*, depuis Maréchal de France, de repouſſer *Montecuculli*, Général de l'Empereur, qui vouloit profiter de la perte que l'Etat venoit de faire de la perſonne du Vicomte *de Turenne*. Peu de tems après, ſes bleſſures lui cauſant de grandes incommodités, il céda aux inſtances de ſa Famille, & prit la charge de Conſeiller au Parlement de Rouen, vacante par le décès de ſon frere aîné. Il avoit épouſé *Madelene du Moucel-de-Louraille*, fille d'un Préſident de ce nom, & ſœur d'un Conſeiller au même Parlement, d'une Famille qui a donné pluſieurs Officiers dans la Robe & dans l'Epée. De ce mariage naquirent : — Nicolas le Roux, Seigneur de Tilly & de Monterolier, mort ſans poſtérité ; — & Madelene, mariée au Préſident *de Courvaudon*.

X. Pompone le Roux-de-Tilly, Chevalier, troiſieme fils de Robert II, & de *Marie de Bellievre*, Seigneur Châtelain du Meſnil-Jourdain, Comte d'Argilès en Catalogne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Colioure, fut d'abord Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Sa Majeſté Louis XIII, enſuite Capitaine au Régiment de Champagne ; commença de ſervir à la Valteline ſous le Maréchal *d'Eſtrées* ; ſe diſtingua fort au ſiége d'Arras en 1640, & commanda le Régiment de Champagne en qualité de Lieutenant-Colonel. En 1642, le Roi, qui fut ſouvent témoin de ſa valeur, lui donna le Gouvernement de Colioure en Rouſſillon, place alors d'une très-grande importance, étant frontiere, & ayant un port de mer avantageux. Après la priſe de Perpignan, Sa Majeſté le choiſit pour y commander ; depuis il ſervit de Sergent de bataille en différentes occaſions ; étoit Maréchal-de-Camp à l'entrepriſe d'Orbitelle en 1646 ; rendit de très-grands ſervices à la retraite que le Prince *Thomas de Savoie* fut obligé de faire après la mort de l'Amiral *de Brezé* ; & eut le même emploi aux ſiéges de Piombino & de Portolongone. En 1652, il fut fait Lieutenant-Général de l'armée de Catalogne, ſous le Maréchal *de la Mothe-Houdancourt* ; ſervit, en la même qualité, les années ſuivantes ſous le Maréchal *d'Hocquincourt*, les Ducs *de Mercœur* & *de Candale*, & ſous le Prince *de Conti*. Il mourut à Pezenas le 19 Janvier 1656, comblé de gloire & couvert de bleſſures, âgé ſeulement de 52 ans, allant pour conférer avec ce dernier Général ſur les projets de la campagne ſuivante. Son cœur fut porté à Rouen & mis dans la ſépulture de ſes ancêtres. Il étoit d'une bravoure qui alloit juſqu'à l'intrépidité, & peu d'Officiers de ſon rang ſçavoient mieux la guerre que lui. Il a été conſidéré, par les plus grands hommes de ſon ſiecle, comme un des Capitaines qui pouvoit aller plus loin, s'il eut joui d'une plus longue vie. Les Cardinaux *de Richelieu* & *de Mazarin*, ſucceſſivement premiers Miniſtres, l'honorerent de leur amitié, auſſi bien que le Chancelier *le Tellier*, alors Secrétaire d'Etat de la Guerre. Le Comte *d'Harcourt*, les Maréchaux *de la Meilleraye*, *de la Mothe-Houdancourt*, *d'Hocquincourt*, *de Gaſſion*, & le *Grand Condé*, faiſoient un ſi grand fonds ſur lui, & en avoient conçu tant d'eſtime, qu'ils s'y confioient dans leurs entrepriſes les plus importantes.

Branche des Seigneurs de Cambremont, *Barons d'*Esneval, *&c.*

X. Claude le Roux, Seigneur de Cambremont, Baron d'Acquigny, quatrieme fils de Robert, II. du nom, Seigneur de Tilly, & de *Marie de Bellievre*, fut Conſeiller au Parlement de Rouen ſur la réſignation de ſon pere ; &

épouſa, par contrat du 12 Avril 1644, paſſé devant *Creſpin* & *Maubert*, Notaires de cette Ville, *Madelene de Tournebu*, fille d'*Anne de Tournebu*, Baron de Livet, Seigneur de Bouge, Préſident aux Requêtes du même Parlement, & de *Françoiſe de Prunelé* (dont la biſayeule étoit ANNE DE DAUX, Princeſſe du Sang Royal de France), Vidame de Normandie, Baronne d'Eſneval, Dame Châtelaine de Pavilly. Leurs enfans furent: — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. CLAUDE, lequel ſervit dans le Régiment de Champagne, & embraſſa enſuite l'état eccléſiaſtique. Il eut la garde-noble & fut tuteur de ſes neveux & niéces, enfans de ſon frere; & mourut Prêtre; — 3. POMPONE, Vicomte de Comblisy, qui commença de ſervir, en 1674, en qualité de volontaire ſur les Vaiſſeaux, & alla à Meſſine. Il fut ſucceſſivement Officier dans le Régiment des Dragons du Roi; Aide-de-Camp des Maréchaux *de Crequy* & *de Luxembourg*; Guidon des Gendarmes d'Anjou, puis Colonel du Régiment de Luxembourg. Il fut marié & eut des enfans, morts ſans poſtérité, du nombre deſquels une fille étoit Religieuſe à la Viſitation de Rouen; — 4. MADELENE, mariée à *Chriſtophe le Faé*, Seigneur de Boiſtheroulde, Saint-Germain, Cottecoſte, &c. Conſeiller au Parlement de Normandie, qui n'a eu, pour poſtérité, que la Préſidente *de Courmoulins*, morte, ſans enfans, en 1753; — 5. MARIE, Religieuſe au Monaſtere Royal de Saint-Louis de Poiſſy; — 6. & FRANÇOISE, mariée à Meſſire *Robert Lignaud*, Marquis de Luſſac-les-Egliſes, Seigneur de l'Age-Bernard, & autres Terres en Poitou.

XI. ROBERT LE ROUX, IV. du nom, Chevalier, Baron d'Eſneval & d'Acquigny, Vidame de Normandie, Sire de Pavilly, Châtelain de Cambremont & du Meſnil-Jourdain, Seigneur de Becdal, &c. Conſeiller au Parlement de Rouen, & depuis Ambaſſadeur pour le Roi en Portugal, où il mourut en 1693, avoit épouſé, par contrat du 5 Avril 1684, paſſé devant *Morice* & *Gruchet*, Notaires à Rouen, *Anne-Marie-Madelene de Canouville* (d'une des plus anciennes & illuſtres Maiſons de Normandie, connue dès le tems de GUILLAUME *le Conquérant*), fille d'*Adrien de Canouville*, Chevalier, Seigneur de Groſmenil, Beaucamp, Criquetot, &c., & de *Marie-Eliſabeth Bretel*, Marquiſe de Gremonville; celle-ci fille d'*Anne-Françoiſe de Lomenie*, Comteſſe de Compans, épouſe, en ſecondes noces, du Chancelier *Boucherat*. Après la mort de ſon mari, la Baronne *d'Eſneval* ſe remaria à *François de Montholon*, premier Préſident du Parlement de Rouen. Elle eut de ſon premier lit: — 1. ANNE-ROBERT-CLAUDE, qui ſuit; — 2. CLAUDE-ADRIEN, né à Liſbonne en Portugal, le 9 Février 1689, reçu Chevalier de Malte le 27 Avril 1690; — 3. ELISABETH-MARIE-MADELENE, femme de *Robert-François Boullays-de-Catteville*, Conſeiller au Parlement de Rouen; — 4. & EDVIGE-CASIMIRE, née en Pologne.

XII. ANNE-ROBERT-CLAUDE LE ROUX-D'ESNEVAL, Chevalier, Vidame de Normandie, Sire de Pavilly, Baron d'Eſneval & d'Acquigny, Conſeiller au Parlement de Rouen, & depuis Préſident à Mortier en 1712, mort le 20 Novembre 1766, avoit épouſé, au mois de Mars 1714, *Marie-Marthe le Marchand-de-Bardouville*, Dame Châtelaine du Héron, de Villers & Barentin, fille de *Pierre le Marchand-de-Bardouville*, & de *Marie-Marthe Caradas-du-Héron*, dont, pour fils unique:

XIII. PIERRE-ROBERT LE ROUX, Chevalier, Baron d'Eſneval & d'Acquigny, Vidame de Normandie, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1736, puis Préſident à Mortier, ſur la réſignation de ſon pere, en 1741. Il a épouſé, par contrat du 23 Juillet 1742, *Françoiſe-Catherine Clerel-de-Rampen*, Baronne du Bois-Normand, Dame de Sey, Saint-Côme & la Rouilliere, fille de Meſſire *André Clerel*, Chevalier, Seigneur de Sey, & de noble Dame *Catherine-Françoiſe de Thieuville*, Baronne du Bois-Normand & des Botteraux, Dame & Patrone de Saint-Côme, la Rouilliere, &c. dont: — ESPRIT-ROBERT-MARIE, qui ſuit; — & ANNE-MARIE-FRANÇOISE LE ROUX-D'ESNEVAL, mariée, par contrat du 20 Juin 1763, à *Armand-Michel de Pomereu*, Marquis de Riceys, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen en 1762.

XIV. ESPRIT-ROBERT-MARIE LE ROUX, Chevalier, Baron d'Eſneval & d'Acquigny,

quigny, Vidame de Normandie, Sire de Pavilly, né le 21 Mai 1747, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1767, puis Préſident à Mortier en 1770, a épouſé, le 5 Novembre 1772, *Françoiſe-Félicité de Morant*, d'une ancienne Nobleſſe originaire de Normandie, fille de *Thomas-Charles*, Marquis *de Morant*, Comte de Penzès, &c. Chevalier de Saint-Louis, mort Maréchal-de-Camp, & d'*Anne-Françoiſe de la Bonde-d'Hiberville*. Voyez MORANT, *Tome X*. Ils ont eu juſqu'à préſent deux filles, mortes au berceau; — 3. ESPRIT-MARIE-ROBERT LE ROUX, né le 21 Mai 1777.

Les alliances de cette Maiſon ſont, entr'autres, avec celles de *Bailleul*, *Potier-de-Novion*, *Olivier-de-Leuville*, *Brevedent*, *Touſtain*, *d'Anviray*, *Bellievre*, *Bigot*, *Faucon*, *Tournebu*, *Prunelé*, *Canouville-Raffetot*, *Clerel-de-Rampen*, *Morant*, &c.

Les armes: *écartelé au 1 d'azur, à la croix fleurdeliſée d'or*, qui eſt DE PAVILLY; *au 2 pallé d'or & d'azur de ſix piéces, au chef de gueules*, qui eſt D'ESNEVAL; *au 3 échiqueté d'or & d'azur, à l'orle de gueules*, qui eſt DE DREUX; *au 4 de gueules, à ſix annelets d'or, 3, 2 & 1*, qui eſt DE PRUNELÉ; *au 5 d'argent, à la bande d'azur*, qui eſt DE TOURNEBU; *& ſur le tout d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois muffles de léopard d'or, 2 & 1*, qui eſt LE ROUX.

ROUX-DE-BRUE: Famille ancienne, originaire de Naples, où elle a été connue ſous le nom de Rossi, dont étoit

JEAN-FRANÇOIS DE ROUX, qui vint s'établir à Marſeille ſous le regne de LOUIS XIV. Il ſervit dans ſes guerres en qualité de Capitaine de Vaiſſeaux, donna divers combats navals, prit ou brûla pluſieurs Vaiſſeaux ennemis; fut ſouvent bleſſé dangereuſement; & mourut à Marſeille le 23 Avril 1738. Il avoit épouſé *Marie-Anne de Franchefquy*, auſſi décédée à Marſeille le 11 Février 1739. De ce mariage eſt né:

GEORGES DE ROUX, Marquis de Brue, Seigneur du Pavillon, &c. fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en 1742, ſur ſes preuves de nobleſſe faites par les Commiſſaires du Roi, & honoré d'un Brevet de Conſeiller d'Etat en 1765. Il s'eſt rendu célebre par les ſervices ſignalés & importans qu'il n'a jamais diſcontinué de rendre à l'Etat, & ſur-tout dans la guerre de 1741. Il arma contre les Anglois, & s'oppoſa au débarquement que l'Amiral *Mathews*, Commandant de leur Flotte, méditoit de faire dans la rade de Marſeille avec 42 Vaiſſeaux de guerre, & il l'empêcha d'exécuter ſon projet. Ce ſont des faits mémorables, avec bien d'autres, qui ſont rapportés dans les Lettres-Patentes que le feu Roi LOUIS XV lui accorda au mois de Février 1750, pour l'érection de ſa Terre de *Brue* en *Marquiſat*, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Provence, le 4 Mars de la même année, *fol* 68. Le Marquis *de Brue* a épouſé, le 11 Février 1727, *Lucie de Beraud*, fille d'*Honoré de Beraud*, & d'*Anne de Jougla*, dont, pour fille unique:

MARIE-DESIRÉE-MARSEILLE DE ROUX-DE-BRUE, née le 11 Mai 1744, mariée, le 25 Octobre 1764, à *Pierre-Raimond de Glandevès*, Baron de Glandevès, Caſtelet, Vergons, &c. Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, d'une illuſtre Maiſon de Provence. De ce mariage ſont iſſus: — *Georges-François-Pierre de Glandevès*, né le 28 Avril 1764; — & *Marie-Lucie-Charlotte de Glandevès*, née le 23 Septembre 1765.

Les armes: *d'argent, à la bande d'azur, appuyée ſur une terraſſe de ſable, & ſoutenant un lion paſſant de gueules; au chef d'azur, chargé de trois molettes d'or.*

ROUX, en Provence: Maiſon ancienne, & connue ſous le nom de ROUX-DE-GAUBERT, & en Dauphiné ſous celui des Comtes *de la Ric*. Ses titres, lorſqu'on contractoit en latin, l'ont toujours nommé *Ruffi* ou *Ruffo*, & *Della Rica* en Italien. Mais depuis qu'on a contracté en françois, ils l'ont appellée DE ROUX ou DE ROUX-DE-LA-RIC.

Cette Maiſon paſſa en France vers l'an 1341. Ce fut en effet vers ce tems-là que Louis Ruffo ou de Roux, neveu de Henri, Comte Della Rica, ſuivit la Reine Jeanne, qui ſe retira en Provence. Cette Princeſſe voulant reconnoître les ſervices qu'elle avoit reçus de Louis & de ſes ancêtres, & le dédommager de la perte qu'ils avoient faite du Comté de la Ric & de leurs autres Terres, pour ſoutenir leurs Souverains légitimes, lui fit don des Châteaux de la Breoule au Bailliage de Seyne, de Salignac, au Bailliage de Siſteron, & de celui de Chanole, au Bailliage de Digne, avec toutes Juriſdictions hautes & baſſes; & encore du péage & Juriſdiction qu'elle avoit en la Terre de Gaubert, avec la moitié de la gabelle & péage qu'elle avoit en la ville de Digne; ce don lui fut fait par Lettres-Patentes, confirmées par Louis, fils du Roi de France, le 25 Mars 1382, & enregiſtrées le 24 Décembre 1400 à la Chambre des Comptes d'Aix, ſur la Requête de Georges, fils de Louis. Ce Prince y fait mention des ſervices importans de Louis & de ſes ancêtres: le titre de ces Lettres eſt en latin. Louis eſt appellé *Dominus Ludovicus Ruffi, egregius Miles*: le corps des mêmes Lettres eſt en françois gaulois, & Louis y eſt nommé *Meſſire* Louis de Roux. Ces Lettres-Patentes ſont le premier titre de l'établiſſement de cette Maiſon en Provence.

Amiranto, *Villani*, *Léon*, Evêque d'Oſtie, Hiſtoriens du Royaume de Naples, & autres, rendent tous témoignage à l'ancienneté de cette Maiſon, qui a donné des Chanceliers au Royaume de Naples, des Vicerois à la Calabre, & poſſédé les Comtés de Sinopoli, de Montalte, de la Ric, & pluſieurs autres Fiefs conſidérables. La branche qui eſt reſtée à Naples, lieu de ſon origine, ſoutient encore aujourd'hui le premier luſtre dans cette Maiſon.

I. Louis & Georges de Roux ſe retirerent dans la ville de Digne, comme on le voit par les Lettres-Patentes dont on vient de faire mention. La ſituation des biens qui leur furent donnés par ces Lettres, ou plutôt le changement qui ſurvint à leur fortune, fixa leur habitation dans cette Ville, où leurs deſcendans ont demeuré long-tems. Par acte paſſé à Digne le 14 Septembre 1388, Louis fit élection du Couvent des Cordeliers de cette Ville, pour le payement de 100 florins d'or, légués par *magnifique & puiſſant Seigneur* Henri de Roux, *Comte de la Ric*, à telle Communauté Religieuſe que Louis, ſon neveu, jugeroit à propos de choiſir.

II. Georges de Roux, fils & héritier de Louis, & celui qui fit enregiſtrer les Lettres-Patentes dont on a parlé, paſſa une tranſaction, le 5 Août 1398, avec le Chapitre de la Cathédrale de Digne, en faveur duquel il hipothéqua tout ce qu'il lui devoit, la Juriſdiction & le péage de Gaubert. Il eut deux fils: — Louis, qui ſuit; — & Pierre, Chef de la Cour Royale de Digne, qui fut préſent à un acte paſſé devant *Hermite*, Notaire de Digne, le 10 Octobre 1477, au ſujet des droits de noble *Claude de Trognono*, veuve de noble *Suffrin de Baſchi*, Seigneur de Caſtellard, auquel acte fut auſſi préſent *Jean de Glandevès*, Seigneur de Pourrieres, qui donna a ladite *de Trognono* un domaine, en payement d'un legs contenu dans le teſtament de noble *Suffrin de Baſchi*, Seigneur de Caſtellard. Pierre de Roux mourut ſans enfans.

III. Louis de Roux, II. du nom, ſon frere aîné, aliéna les Terres données à ſon ayeul, fut co-Seigneur de Châteauneuf, & eut pour fils:

IV. Elzéar de Roux, co-Seigneur de Châteauneuf, marié, le 10 Avril 1453, à *Catherine de Rochas*, veuve de *Jean-Antoine Chauſſegros*. Georges de Roux fit donation, dans ce contrat de mariage, à Elzéar, ſon petit-fils, des droits qui pourroient lui avenir de la ſucceſſion d'Henri de Roux, Comte de la Ric, ſur laquelle il eſt dit qu'il étoit ſurvenu des procès à Naples. Elzéar de Roux poſſédoit encore quelques domaines nobles dans les lieux de Gaubert, de Courbons & de Thoar. Sa femme teſta à Digne le 28 Octobre 1512, & eut de ſon mariage deux fils, nommés Jean.

V. Jean de Roux, l'aîné, épouſa, par acte du 4 Février 1500, *Madelene de Laugier*, fille de *Poncet de Laugier*, & de *Delphine de Matheron*. Leurs enfans

furent : — Gabriel, Capitaine de 100 hommes d'armes, tué à la bataille de Cériſoles, ſans poſtérité ; — & Jean, qui ſuit.

VI. Jean de Roux, II. du nom, acquit, par acte du 6 Octobre 1533, la Seigneurie de la Javi, dont il fit hommage à la Chambre des Comptes le 23 Octobre 1534. Il épouſa, le 11 Août 1541, *Antherone Iſoard*, fille de noble *Pierre*, Ecuyer, de la ville de Digne ; & fit ſon teſtament le 27 Septembre 1590, dans lequel il eſt qualifié *Noble Capitaine* Jean de Roux-de-Laric, *Seigneur de la Javi & des Sieyes*. De ſon mariage il eut :

VII. Balthasard de Roux, Seigneur de la Javi & des Sieyes, Viguier de la Ville de Digne. Suivant une Charte de cette Ville, il préſida à une Aſſemblée qu'il y eut le 12 Octobre 1564. Il épouſa, le 13 Septembre 1567, *Catherine de Meynier*, Dame d'Aiglun. Jean II, ſon pere, par ſon contrat de mariage, lui fit donation de la moitié des biens & héritage à lui échus par le décès de Gabriel de Roux, ſon frere aîné, Capitaine de 100 hommes d'armes. Ledit Balthasard fit ſon teſtament le 8 Mars 1607, & eut pour enfans : — 1. Honoré, qui ſuit ; — 2. Alexandre, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. André, auteur de la branche des Seigneurs de Feiſſal, éteinte ; — 4. Jean, chef de celle des Seigneurs d'Entrepierres, établie à Siſteron, mentionnée en ſon rang ; — 5. & Balthasard, qui fit la branche des Seigneurs d'Aiglun, éteinte, ſuivant le Supplément à l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence.

VIII. Honoré de Roux fut, comme ſon pere, Viguier de la ville de Digne. Il épouſa *Marguerite de Foiſſard*, Dame de Saint-Janet, & forma la branche des Seigneurs de la Peruſſe, dont le dernier mâle a été N... de Roux, d'abord Chevalier de Malte, qui épouſa enſuite Demoiſelle *des Martins*, des Seigneurs *de Puylobier*, de laquelle il n'eſt iſſue qu'une fille.

Branche des Seigneurs de Gaubert.

VIII. Alexandre de Roux, I. du nom, ſecond fils de Balthasard, Seigneur de la Javi & des Sieyes, & de *Catherine de Meynier*, épouſa, le 29 Avril 1599, *Caſſandre de Bardonnanche*, fille de *Gaſpard de Bardonnanche*, Seigneur & Baron dudit lieu, & de ſa Vallée, & de *Blanche de Lamolle*, Dame de Gaubert. Par ce mariage, l'entiere Juriſdiction de la Terre de Gaubert, fut réunie dans la branche des Roux-de-Gaubert. Il fit ſon teſtament le 13 Août 1653, par lequel il inſtitua héritiere univerſelle ſa femme, dont il eut :

IX. Jean de Roux, III. du nom, Seigneur de Gaubert, reçu Conſeiller au Parlement d'Aix le 15 Avril 1625. Il obtint du Roi, le 31 Mars 1670, des Lettres de Conſeiller honoraire au même Parlement, après s'être démis de ſon office en faveur de Jean, ſon fils. Il avoit épouſé 1°. *Anne d'Albert-de-Luynes* ; & 2°. *Madelene de Greſſet*. Du premier lit vint : — 1. Marguerite de Roux, mariée à *François-Roſtain de Cadenet*, Préſident au Parlement d'Aix ; & du ſecond lit il eut : —— 2. Jean, qui ſuit ; —— 3. Jean-François, auteur de la branche des Comtes de Laric en Dauphiné, rapportée ci-après ; —— 4. & Catherine, mariée, 1°. le 14 Février 1663, à *Jean-Henri de Puget*, Baron de Saint-Marc ; & 2°. au Comte *du Beuil*, dont le fils unique ne laiſſa du mariage qu'il contracta à Turin avec Demoiſelle *de Scarampi* (fille du Marquis de ce nom, & de N... *de Broglio*, ſœur de *Victor-Maurice*, Comte *de Broglio*, Maréchal de France), qu'une fille, qui eſt entrée dans la Maiſon du Comte *de Maſſei*, Viceroi de Sicile, & Ambaſſadeur extraordinaire en France en 1724.

X. Jean de Roux, IV. du nom, Seigneur de Gaubert, fut reçu, le 5 Décembre 1662, Conſeiller au Parlement d'Aix, & épouſa *Jeanne de Grognard*, dont :

XI. Alexandre de Roux, Seigneur de Gaubert, Marquis de Courbon, reçu, le 10 Octobre 1693, Conſeiller au Parlement d'Aix, & nommé, par le Roi, premier Préſident du Parlement de Pau en 1729. Il eſt mort le 25 Mars 1733, & avoit épouſé *Marie-Anne de Piolenc*, fille de *François-Joſeph de Piolenc*, Préſident à Mortier au Parlement d'Aix, & de *Madelene de Forbin-d'Oppede*,

De ce mariage ſont nés : —— 1. PAUL, qui ſuit ; —— 2. JEAN-BATISTE, Chevalier de Malte, mort en bas-âge ; — 3. RAIMOND, auſſi Chevalier de Malte, mort Commandeur de Fonſorbe & de Renneville ; — 4. HONORÉ-HENRI, qui a continué la deſcendance des Seigneurs de Gaubert, rapportée ci-après ; — 5. & MARIE-ANNE, mariée avec *François de Glandevès*, Comte de Pourrieres.

XII. PAUL DE ROUX, Seigneur de Gaubert, Marquis de Courbon, Baron des Angles, reçu Avocat-Général au Parlement d'Aix en 1720, & premier Préſident au Parlement de Pau en 1732, mort à Montpellier le 21 Décembre 1758, avoit épouſé 1°. *Madelene-Charlotte de Bullion* ; & 2°. *Marie-Angélique de Lons*. De ces deux mariages ne ſont ſorties que des filles ; ſçavoir du premier lit : —— N... DE ROUX, mariée à *François-Xavier de Coriolis-de-Villeneuve*, Marquis d'Eſpinouſe ; & du ſecond lit : — MARIE-ANGÉLIQUE DE ROUX, mariée à *Jean-Céſar*, Comte *de Meſplez-d'Eſquiulle*, Préſident à Mortier au Parlement de Pau, dont une fille ; — & PAULE-MARIE-DELPHINE DE ROUX, Dame de Gaubert, mariée avec NICOLAS-HENRI DE ROUX, ſon couſin.

XII. HONORÉ-HENRI DE ROUX, quatrieme fils d'ALEXANDRE II, & de *Marie-Anne de Piolenc*, d'abord Chevalier de Malte, & Colonel de Cavalerie au ſervice d'Eſpagne, s'y eſt marié à Demoiſelle *de la Laune*, dont ; — NICOLAS-HENRI, qui ſuit ; — & un autre garçon.

XIII. NICOLAS-HENRI DE ROUX a épouſé, en 1758, Demoiſelle PAULE-MARIE-DELPHINE DE ROUX-DE-GAUBERT, ſa couſine, de laquelle nous ignorons s'il a des enfans, faute de *Mémoire*.

Branche des Comtes de LARIC, Barons d'OZE, établie en Dauphiné.

X. JEAN-FRANÇOIS DE ROUX, ſecond fils de JEAN III, Seigneur de Gaubert, & de *Madelene de Greſſet*, ſa ſeconde femme, né le 14 Octobre 1653, alla s'établir en Dauphiné, fut Lieutenant au Régiment de Normandie, par Lettres du 22 Mai 1664, dont le Comte *de Mailly* étoit Colonel. Il tranſigea, le 20 Juin 1686, avec JEAN IV, ſon frere aîné, fut légué par ſa mere, alors veuve, le 22 Juin 1688, de tous ſes biens & droits préſents & à venir, ſous la réſerve des fruits ſa vie durant, par acte paſſé devant *Pierre Boyin*, Notaire à Aix. Il épouſa, par acte paſſé à Gap le 7 Juin 1693, Demoiſelle *Françoiſe de Marchand*, & acquit la Baronnie d'Oze, & les Terres de Saint-Auban & de Chabeſtan en Dauphiné. De ce mariage vint :

XI. ALEXANDRE DE ROUX, auquel ſon pere fit donation, entr'autres choſes, de la Baronnie d'Oze & de la Terre de Saint-Auban. Il fut reçu Conſeiller au Parlement de Dauphiné le 11 Mai 1718 ; obtint, par Lettres-Patentes de feu LOUIS XV, du mois de Septembre 1729, l'érection de ſa Terre de *Chabeſtan* en *Comté*, ſous la dénomination de *Comté de Laric*, pour rappeller & conſerver le titre de l'ancienne origine de cette Maiſon. Ces Lettres ſont motivées ſur celles accordées en 1382, & ſur les ſervices rendus par les ayeux d'ALEXANDRE II, aux Rois de Sicile & de France. Il a épouſé, le 14 Février 1718, par acte paſſé à Valence en Dauphiné, *Marie-Anne de Veynes*, fille de *Claude de Veynes*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Marquis du Bourg-lès-Valence, & de *Marie Pouroy-de-Quinſonas*, dont :

XII. JEAN-FRANÇOIS DE ROUX, II. du nom, Comte de Laric, Baron d'Oze, Seigneur de Saint-Auban & de Champerouſe, reçu Conſeiller au Parlement de Grenoble le 23 Juin 1744, marié, depuis le 30 Mars de la même année, à *Louiſe-Gabrielle-Scholaſtique de Murat-de-Leſtang*, fille de *Claude de Murat*, Chevalier, Seigneur de Leſtang, Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, & de *Gabrielle-Louiſe Falcos-de-la-Blache*. Leurs enfans ſont : — 1. ALEXANDRE-LOUIS-GABRIEL, qui ſuit ; —— 2. CLAUDE-MARIE ; —— 3. MARIE-JOSEPHINE ; —— 4. MARGUERITE-VICTOIRE ; —— 5. autre MARIE-JOSEPHINE ; — 6. HENRIETTE-GABRIELLE ; —— 7. & CLAUDE-MARIE.

XIII. ALEXANDRE-LOUIS-GABRIEL DE ROUX, des Comtes de Laric, Officier au Régiment de Conti, Infanterie, & attaché aux Etats-Majors des Armées, n'étoit pas encore marié en 1770.

Digitized by Google

*Branche des Seigneurs d'*ENTREPIERRES, *établie à Siſteron.*

VIII. JEAN DE ROUX, quatrieme fils de BALTHASARD, Seigneur de la Javi & des Sieyes, & de *Catherine de Meynier*, épouſa, par acte du 12 Février 1614, *Marguerite de Salettes*, & en eut :

IX. CLAUDE DE ROUX, marié, par acte paſſé à Digne, à *Anne de Maurel*, dont ſortit :

X. JOSEPH DE ROUX, qui épouſa, par acte paſſé à Saint-Genies le 22 Février 1694, *Eléonore de Gombert*, dont :

XI. FRANÇOIS DE ROUX, Seigneur de Meſiens, Nans & Entrepierres, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, au Département du Gapençois. Il eſt établi à Siſteron, & a épouſé, le 29 Octobre 1751, *Marguerite de Bertet*, de laquelle il a pluſieurs enfans.

Les titres de cette Maiſon, antérieurs à Louis I, ont tous été extraits des Archives Royales de la Zecca à Naples. Ces Extraits ont été expédiés par l'Archivaire de ladite Cour, ſignés par lui, enſuite de la permiſſion ſur ce donnée, collationnés, atteſtés & légaliſés par le Marquis *d'Oſſun*, pour lors Ambaſſadeur extraordinaire de France à Naples, & envoyés par cette Excellence dans la forme la plus authentique. Les autres titres ont été tirés des Archives des Cours de France, telles que le Parlement & la Chambre des Comptes de Dauphiné, & celle de Provence, où leſdits titres ſe trouvent enregiſtrés enſuite des Procès-verbaux dreſſés par des Commiſſaires à ce délegués, deſorte qu'on peut dire qu'il eſt très-rare de préſenter des titres d'une Maiſon qui ſoient auſſi ſolemnellement authentiqués que ceux de la Maiſon des Roux, des Comtes de la Ric, ainſi qu'on en peut juger par le Procès-verbal de la Chambre des Comptes de Grenoble.

Les armes : *coupé, emmanché d'argent ſur ſable, de deux piéces & de deux demie ; écartelé d'azur, à une bande d'or, accompagnée en chef d'une colombe volante d'argent, & en pointe d'un lion d'or.* Nous renvoyons au *Supplément de l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, p.* 100 *& ſuiv.* pour la branche de RUFFO en Italie.

ROUXEL-DU-PREROND, dans les Evêchés de Saint-Malo & de Saint-Brieux.

Lors du tems des Ducs *de Bretagne*, OLIVIER ROUXEL ſe diſtingua ſi fort au ſervice de ſon Souverain, que le Prince en fit un grand éloge & lui témoigna ſon contentement, auſſi bien qu'à ſon frere BERTRAND ROUXEL, en leur accordant des récompenſes proportionnées. C'eſt ce qui eſt prouvé par des actes ſignés & ſcellés du Duc, en date du 25 Octobre & 29 Novembre 1449.

JEAN ROUXEL, fils d'OLIVIER, ne manqua aucune occaſion de ſervir avec honneur, aſſiſta toujours aux montres générales & à l'arriere-ban, lorſqu'il plaiſoit au Duc de convoquer ſa Nobleſſe. C'eſt ce qui eſt prouvé par les Extraits de la Chambre des Comptes de Nantes, délivrés en forme le 20 Novembre 1668, & le 8 Février 1669.

JEAN ROUXEL, fils du précédent, eut pluſieurs occaſions de ſe diſtinguer. Il contribua, étant encore enfant, à la rançon de FRANÇOIS I ; ſervit, avec les Gentilshommes de Saint-Brieux, dans la Compagnie de *Raoul de Quehoudan*, qui lui donna un certificat de ſervice fort honorable. Il fut nommé ſucceſſivement Enſeigne & Capitaine d'une Compagnie de Gentilshommes de l'arriere-ban, par Commiſſion du 6 Mars 1576. Il eut ordre du Roi HENRI III de lever & mettre ſur pied 200 hommes de guerre. Dans la Commiſſion qu'il en eut, ce Prince le qualifie *ſon bien amé & féal Chevalier.* Il étoit ſi connu pour Officier de diſtinction, que le Duc *de Mercœur* ayant appris qu'on pilloit ſa Maiſon du Prerond, pendant qu'il étoit au ſervice du Roi lors des guerres civiles, lui envoya une ſauve-garde qui arriva tard, car ſa maiſon étoit déja pillée, ce qui ſans doute a fait perdre à cette Famille des titres anciens, dont elle pourroit ſe

prévaloir. Jean Rouxel termina glorieuſement ſa carriere, mourut au ſiége de Hennebon, commandant, pour le Roi, ſa Compagnie de 200 hommes; & fut inhumé dans l'Abbaye de la Joye : on voit ſur ſon tombeau l'écuſſon de ſes armes.

Julien Rouxel, ſon fils, & Louis, ſon petit-fils, n'ayant pas vécu chacun plus de 30 ans, n'eurent pas occaſion de ſuivre les traces de leurs auteurs. Cependant ils jouirent d'une conſidération digne de leur naiſſance.

Louis Rouxel, fils de Louis, fut, à l'âge de 18 à 19 ans, élu Officier d'une Compagnie de Gentilshommes, & ſervit, en cette qualité, dans les Aſſemblées du Ban; produiſit ſes titres à la Chambre de la Réformation ordonnée par le Roi, & ſa *nobleſſe d'extraction* fut confirmée par Arrêt de 1668. Il épouſa, vers l'an 1670, *Pélagie-Anne Thomas*, fille unique & héritiere de *Charles Thomas*, Chevalier, Seigneur de la Ville-Gratien, & de *Françoiſe le Provoſt*, dont :

Louis Rouxel, marié, en 1703, à *Louiſe de Bras*, fille de *Pierre de Bras*, Gentilhomme naturaliſé Breton, d'une Famille originaire de Provence. De ce mariage ſont nés trois garçons & une fille. — L'aîné, Etienne Rouxel, a ſervi avec honneur dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, a été nommé, ſans ſcrutin, Major de la Compagnie commandante des Gentilshommes du Ban, lors de la derniere aſſemblée, pour aller au ſecours de l'Orient. Il vit ſans alliance, en ſon Château du Prerond, & s'adonne à tous les exercices d'une piété bienfaiſante. — Joseph Rouxel, ſon frere, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis, eſt mort au Cap en 1768. —— Sa ſœur, Louise Rouxel-du-Prerond, a été mariée à Meſſire *Gabriel Millon*, Chevalier, Seigneur de Bellevue, dont *Renée Millon*, Dame de Bellevue, mariée, en 1752, à *Joſeph Grignard*, Seigneur de Champſavoy, de laquelle il a pluſieurs enfans, dont l'aîné eſt Chevalier de Malte; le ſecond, deſtiné pour être Comte de Lyon; & des filles, deſtinées à entrer dans des Chapitres nobles.

Les armes : *de ſable, à trois coquilles oreillées d'argent.*

ROUZIERES ou ROZIERES : Ancienne Famille originaire de la Province du Maine, où elle a contracté des alliances très-conſidérables. Elle étoit attachée aux Princes de la Maiſon d'*Anjou*, Souverains de cette Province, qu'elle a ſuivi en Lorraine, lorſqu'ils ſont venus prendre poſſeſſion de cette Couronne; & elle s'eſt tranſplantée de Nancy à Metz, vers le milieu du XVIe ſiécle. D'après les titres originaux qui nous ont été produits, nous en commencerons la filiation à

I. Loys ou Louis de Rouzieres, Ecuyer, Secrétaire de *Charles d'Anjou*, Comte du Maine, ainſi qualifié dans un acte de ceſſion faite, le 1 Février 1446, par ſon fils qui ſuit.

II. Nicolas de Rouzieres, I. du nom, Ecuyer, Conſeiller d'*Yolande d'Anjou*, Comteſſe de Vaudemont, épouſa *Marguerite de Megaudais*, alliée à la Maiſon de *Froulay-Teſſé*. Il eſt dit fils de Loys de Rouzieres, Ecuyer, Secrétaire de *Charles d'Anjou*, Comte du Maine, dans l'acte de ceſſion & tranſport qu'il fit avec ladite *Marguerite de Megaudais*, ſa femme, le 1 Février 1446, du conſentement de François, ſon fils, d'un contrat de conſtitution, paſſé au profit de défunt Loys de Rouzieres, ſon pere, à *Claude de Villerſin*, Ecuyer, ſon gendre, demeurant à Mayenne-la-Juhel, au pays du Maine. Nicolas eut de ſon mariage : — François, qui ſuit; — & Marguerite, femme dudit *Claude de Villerſin*, Ecuyer.

III. François de Rouzieres, I. du nom, Ecuyer, Procureur-Général & Tréſorier de la Reine de Sicile, mere de *René*, II. du nom, Duc *de Lorraine* & de Bar, fut annobli pour ſervices rendus & ſans aucune finance, avec la faculté à lui & à ſes deſcendans de prendre & recevoir l'Ordre de Chevalerie, par Lettres-Patentes du même Duc *René*, expédiées à Paris le 8 Août 1486. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Novembre 1450, *Claude de Bruyere*, fille de *Pierre de Bruyere*, Ecuyer, de l'autorité & en préſence de la Princeſſe *Yolande d'Anjou*,

Comteſſe de Vaudemont, qui aſſigna, en conſidération des ſervices de NICOLAS DE ROUZIERES, ſon pere, Ecuyer, ſon Conſeiller, le douaire de ladite future épouſe, ſur la ſomme de 100 florins d'or du Rhin, qu'elle tiroit ſur le produit des Salines de Château-Salins. Du mariage de FRANÇOIS DE ROUZIERES avec *Claude de Bruyere*, naquirent : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. LAURENT, Ecuyer, Conſeiller de la Reine de Sicile, mort ſans poſtérité ; — 3. & CATHERINE, mariée, par contrat du 2 Mars 1489, à noble *Claude Coutenot*.

OBSERVATION.

On s'étonnera ſans doute de voir FRANÇOIS DE ROUZIERES prendre des Lettres de nobleſſe, tandis que NICOLAS, ſon pere, & LOYS ou LOUIS, ſon ayeul, avoient pris la qualité d'*Ecuyer*, long-tems avant leſdites Lettres d'annobliſſement ; mais nous avons tant d'exemples de ces ſortes de cas, que, ſans qu'il ſoit beſoin de les citer ici, on pourra les voir très-ſouvent dans le cours de cet Ouvrage. LOYS, ſon ayeul, qui prenoit la qualité d'*Ecuyer* au commencement du XVe ſiécle, étoit cenſé être iſſu lui-même de parens & ayeux également décorés du titre de nobleſſe, enſorte que ſon origine ſe perd dans le XIVe ſiécle, ſans que l'on ait pu encore découvrir quelle en eſt l'époque & le commencement, à quoi l'on eſpere de parvenir.

IV. NICOLAS DE ROUZIERES, II. du nom, Ecuyer, épouſa, par contrat du 15 Février 1473, *Jeanne du Mont*, fille de *Jacques du Mont*, Ecuyer, de laquelle il eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEANNE, mariée à noble *Michel le Nice* ; — 3 & 4. SUSANNE & MARGUERITE.

V. FRANÇOIS DE ROUZIERES, II. du nom, Ecuyer, eut la garde-noble de NICOLAS, ſon petit-fils. Il épouſa, par contrat du 10 Janvier 1494, *Marguerite le Nice*, fille de noble *Antoine le Nice*, dont vint :

VI. DIDIER DE ROUZIERES, Ecuyer, marié, 1°. par contrat du 10 Août 1520, à *Marie Vaultier*, fille de noble homme *Jacques Vaultier* ; & 2°. par contrat du 7 Septembre 1541, avec *Alix Herman*. Du premier lit naquirent : — NICOLAS, qui ſuit ; — & DIDIERE, mariée à *Simon Travault*, Ecuyer.

VII. NICOLAS DE ROUZIERES, III. du nom, Ecuyer, épouſa, par contrat du 9 Mai 1542, Damoiſelle *Barbe Bardin-de-Salonne*, fille de noble *Chrétien Bardin*, dit *de Salonne*, Gouverneur de la Saline de Château-Salins. Il en eut :

VIII. NICOLAS DE ROUZIERES, IV. du nom, Ecuyer, demeurant à Metz, qui épouſa, 1°. en 1562, noble *Françoiſe Vivret* ; & 2°. par contrat paſſé à Nancy le 9 Octobre 1584, *Marie Bertrand*, fille de feu noble homme *Jean Bertrand*, & de Damoiſelle *Marguerite l'Eſcamouffier*. Du premier lit vinrent : — NICOLAS, qui ſuit ; — & DIDIER DE ROUZIERES ou ROZIERES, né le 5 Septembre 1580, qualifié *Ecuyer* dans le Diplôme de l'Empereur FERDINAND II, expédié à Prague le 16 Février 1628, qui, par l'eſtime particuliere dont il l'honoroit, & pour ſervices rendus par lui & ſa Famille, leur accorda une addition honorable à leurs anciennes armes, & la faculté de jouir, & ſes deſcendans, des priviléges, libertés, prérogatives, honneurs, prééminences, comme font, dans toute l'étendue de l'Empire, les Gentilshommes de quatre races de pere & de mere. Il avoit épouſé, en 1612, *Eliſabeth de Hoffeliſe*, & mourut, ſans poſtérité, le 6 Novembre 1633.

IX. NICOLAS DE ROUZIERES, V. du nom, Ecuyer, né le 1 Août 1574, épouſa, par contrat du 17 Janvier 1610, noble Demoiſelle *Philippe René*, de laquelle il eut :

X. NICOLAS DE ROUZIERES, VI. du nom, Ecuyer, né le 13 Novembre 1610, marié le 1 Octobre 1634, à noble *Pauline Poutet*, dont :

XI. NICOLAS DE ROUZIERES, VII. du nom, Ecuyer, né le 16 Janvier 1644, qui épouſa, le 2 Janvier 1674, noble Demoiſelle *Thereſe Maillet*, & en eut : — 1. CHARLES-ISIDORE, qui ſuit ; — 2. THOMAS-NICOLAS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. & LOUISE, veuve de *Marie-Madelene de Brehan*, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis.

XII. CHARLES-ISIDORE DE ROUZIERES, Chevalier, avoit épouſé *Cécile de la*

Croix, fille de *N... de la Croix*, Maréchal-de-Camp, de laquelle ſont iſſus : — Nicolas de Rouzieres, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine, premier Factionnaire du Régiment de Dragons des Volontaires Royaux, retiré du ſervice, non marié : il réſide en Champagne ; — & une fille, nommée Françoise, veuve, ſans enfans, de *N... de Beaugier*, Ecuyer.

XII. Thomas-Nicolas de Rouzieres ou Rozieres, Chevalier (fils puîné de Nicolas VII, & de *Thérèſe Maillet*), Colonel d'Infanterie, Directeur des Fortifications des places des trois Evêchés & de la Lorraine, Directeur du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie, dans les mêmes places des trois Evêchés & de la Lorraine, & Chevalier de Saint-Louis, a ſéance & voix délibérative, en ſa qualité d'ancien Gentilhomme, aux Etats qui ſe tiennent à l'Hôtel-de-Ville de Metz, où il fait ſa réſidence pour le ſervice du Roi. Ayant recouvert tous les titres de ſa Famille, il s'eſt trouvé en état de prouver ſa filiation depuis Louis de Rouzieres juſqu'à lui, par des contrats de mariage & actes authentiques, & dans la meilleure forme, dont il a demandé l'enregiſtrement au Parlement & en la Chambre des Comptes à Metz, ce qui lui a été accordé, ſans difficulté, par Arrêt du 18 Septembre 1752, & par un autre Arrêt du 18 Septembre 1753, pour d'autres titres qu'il a recouvert depuis. Il a épouſé *Barbe de Lara*, de laquelle ſont ſortis : — Paul-Louis-Antoine, qui ſuit ; — & Barbe-Louise, non mariée.

XIII. Paul-Louis-Antoine de Rozieres, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Ingénieur en chef à Straſbourg, Directeur des Fortifications & au Corps Royal du Génie de l'Iſle de Corſe, a épouſé, le 30 Mars 1750, Demoiſelle *Marguerite-Prudence-Edmondine Jadart-du-Mesbion*, fille de *Pierre Jadart-du-Mesbion*, Conſeiller du Roi, Secrétaire Interprête pour les affaires de la Guerre, dont : — 1. Thomas-Nicolas-Jean, né le 27 Décembre 1751, Lieutenant en ſecond au Corps Royal du Génie ; — 2. Jean-Batiſte-Louis-Germain, né le 28 Février 1762, Lieutenant d'Infanterie ; — 3. Marianne-Pauline, née le 23 Juin 1753, morte, laiſſant deux fils de ſon mariage ; — 4. Louise-Barbe, née le 6 Décembre 1757 ; — 5. & Claire-Jeanne-Marie, née le 10 Août 1758.

Les armes accordées à cette Famille par *René* II, Duc *de Lorraine*, étoient : *d'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux roſes de gueules, & en pointe d'une grappe de raiſin de même, la queue en haut de ſinople, garnie de deux feuilles de même.* Cimier, *une roſe de gueules, portée d'un armet, avec les lambrequins de métal & couleur de l'écu.*

Depuis le Diplôme de l'Empereur Ferdinand II, daté de Prague en 1628, accordé à Didier de Rouzieres, mentionné au degré VIII, ceux de cette Famille portent : *coupé d'or & d'argent par une faſce d'azur, chargée de trois roſes d'or, accompagnée en chef d'une aigle de ſable les ailes étendues, & en pointe d'une grappe de raiſin pendante, la tige & les feuilles au nombre de deux de ſinople.* L'écu timbré d'un *caſque de front couronné d'or, & ſurmonté d'une aigle de ſable à demi-corps, les ailes étendues.*

* ROYAN : Terre & Seigneurie en Saintonge, portée en mariage, en 1601, avec le Comté de Taillebourg, par *Louiſe de Coëtivy*, à *Charles de la Trimouille*, Prince de Talmont & de Mortagne, dont le fils :

François, Vicomte de Thouars, la donna en partage à ſon quatrieme fils ; *Georges de la Trimouille*, Sénéchal de Poitou, dont le fils, *Gilbert*, obtint l'érection en *Marquiſat* en 1592, & d'*Olonne* en *Comté*, en 1600. Il fut pere de *Philippe*, & ayeul de *François*, qui de ſa femme *Yolande-Julie de la Trimouille-Noirmouſtier*, a eu pour héritiere & fille unique, — *Marie-Anne de la Trimouille*, alliée, le 6 Mars 1696, à *Paul-Sigiſmond de Montmorency-Luxembourg*. Voyez Montmorency, branche de Châtillon-Bouteville.

* ROYE, en Picardie. Ville où il y a un Fief, ſous le titre de *Comté*, qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon originaire de Flandres.

Elle

Elle a donné un Maître des Arbalêtriers de France, depuis 1345 juſqu'en 1349, dans la perſonne de MATHIEU DE ROYE, dit *le Flamand*, qui ſervit en Flandres ſous le Connétable *Raoul*, Comte *de Guines*. Il ſe trouva à la bataille de Cocherel, & mourut en 1380.

Le premier de cette Maiſon, dont il ſoit fait mention, eſt EVRARD, Seigneur DE ROYE, qui vivoit en 1095. La branche aînée s'eſt éteinte, en 1343, dans MATHIEU, II. du nom, qui n'eut que des filles d'*Yolande de Hangeſt*, ſon épouſe. Elle a donné un Evêque Duc de Laon & Pair de France, dans ALBERT DE ROYE.

MATHIEU DE ROYE, Seigneur du Pleſſier-de-Roye, ſecond fils de MATHIEU I, Seigneur DE ROYE, a fait la branche des Seigneurs du Pleſſier-de-Roye. Le Maître des Arbalêtriers de France étoit ſon fils aîné, & eut, entr'autres enfans, — GUI DE ROYE, Archevêque Duc de Reims & Pair de France. Cette branche a fini à CHARLES, Sire DE ROYE, Comte de Roucy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, né le 14 Janvier 1510, mort en Janvier 1551, qui n'eut de *Madelene de Mée*, ſon épouſe, qu'un fils, mort, de ſon vivant, âgé de 18 ans; & deux filles, Dames DE ROYE.

L'une, nommée ELÉONORE, épouſa LOUIS DE BOURBON, I. du nom, Prince de Condé.

CHARLOTTE, ſa ſœur, Comteſſe de Roucy, Dame de Pierrepont, épouſa *François* III, Comte *de la Rochefoucaud*. Voyez ce mot.

Cette ancienne Maiſon de ROYE portoit pour armes : *de gueules, à la bande d'argent*. Voyez, pour un plus long détail, les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII*.

* ROYON : Terre & Seigneurie en Artois, portée en mariage par *Jeanne de Crequy*, à *Jean*, Seigneur *de Brias*, tué à la bataille de Mont-Lhéri en 1465. Elle fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de 1692. *Voyez* BRIAS, *Tome III*.

ROYER-DE-LA-SAUVAGERE (LE) : Famille établie en Touraine depuis plus de 100 ans, & iſſue d'une ancienne Nobleſſe de Bretagne, qui ſe diſtingua dans le tems des Croiſades, ainſi qu'il eſt rapporté dans les Lettres-Patentes du Roi, datées du mois de Novembre 1742, enregiſtrées en toutes les Cours, & chez le Juge d'armes de France.

Suivant les Mémoires domeſtiques que cette Famille conſerve, GUILLAUME LE ROYER, I. du nom, un de ſes auteurs, fut Capitaine de Château-Neuf dans le haut Anjou, & accompagna *Pierre de Dreux*, Duc de Bretagne, à la Terre Sainte l'an 1246.

Elle a donné à l'Égliſe deux Evêques, dans PIERRE LE ROYER, Evêque du Mans en 1292, & dans JEAN LE ROYER, ſon petit neveu, Evêque de Meaux en 1354. Il eſt dit que le pere de l'Evêque du Mans fut au ſervice de *Jean* II, Comte *de Vendôme*, & enſuite d'*Eléonore de Montfort*, ſon épouſe. On trouve dans d'anciens titres latins *Rotarius* ou *Rotarii*, que les différens Notaires ont écrit en françois LE ROYER, LE ROUYER & LE ROHIER; mais ces diverſes orthographes ont une identité reconnue.

On lit dans les mêmes papiers de Famille, qu'une branche exiſtoit encore en Bretagne dans les années 1371 & 1380, que ROLAND LE ROYER & GUILLAUME LE ROUYER ou LE ROYER, ſervirent au ban de la Nobleſſe de cette Province.

Elle continua d'être au ſervice des Comtes *de Vendôme*. GUILLAUME LE ROYER, III. du nom, fut premier Maître-d'Hôtel de CHARLES DE BOURBON, pere d'ANTOINE, Roi de Navarre, ayeul du Roi HENRI IV. Il fut, avec ſon frere PIERRE, cité parmi les Nobles de la Province d'Anjou, dans les années 1516 & 1520. Ledit GUILLAUME LE ROYER vivoit encore en 1538.

Il y a eu, en 1644, un Capitaine de 100 hommes d'armes qui ſe diſtingua en Canada, dont la Commiſſion eſt datée de Paris le 24 Avril, ſignée LOUIS,

la Reine mere préſente, Régente, & plus bas Lomenie; & un Maître des Requêtes, dont les Lettres ſont datées du 15 Mai 1654.

Entre les monumens exiſtans & honorifiques, eſt un droit de ſépulture & de banc dans une Chapelle de la paroiſſe de Saint-Thomas de la Fleche, comme Fondateurs, dont la premiere poſſeſſion eſt de l'an 1444; & dans celle dédiée à Saint-Nicolas, lequel droit fut renouvellé le 17 Décembre 1539, avec une inſcription ſur une plaque de bronze, où ſont gravées les armes de cette Famille, laquelle Chapelle fut échangée, en 1650, pour celle de Saint-Sébaſtien, avec les mêmes droits, à perpétuité, renouvellés le 25 Janvier 1709, & ratifiés par acte de l'Evêque d'Angers, à Joseph-Jérôme le Royer-de-la-Dauversiere, Chevalier, Seigneur de la Motte, Lieutenant-Général Civil, & Lieutenant-Général d'Epée en la Sénéchauſſée & Siége Préſidial de la Fleche.

Les armes de cette Famille ſe voyent encore, entr'autres marques de diſtinction, peintes ou ſculptées autour de la ceinture funébre au dedans & au dehors de l'Egliſe paroiſſiale d'Artezé en Anjou, frontiere du Maine, Terre qu'elle a poſſédée pendant très-long-tems, & qui paſſa dans la Maiſon de *le Vayer*, par l'alliance d'*Anne le Vayer*, contractée en 1658, avec Jacques le Royer, Ecuyer, II. du nom, Seigneur de la Motte & de la Roche-d'Artezé, dont il ſera parlé ci-après. Elle étoit niéce de *René le Vayer*, Conſeiller d'Etat, & grand'tante de *Marie-Françoiſe de Catinat*, niéce du Maréchal de France de ce nom, à cauſe de ſon mari *François le Vayer*, mort Maître des Requêtes en 1746.

Quelques-uns croyent que cette Famille le Royer a la même tige que celle de le Royer-du-Meſnil-Saint-Georges au Maine, appellée aujourd'hui *le Meſnil-Saint-Sanſon*, ſi illuſtre par ſes alliances avec les Maiſons de *Champagne-la-Suze*, de *Choiſeul*, &c. Si cela eſt, cette ſéparation eſt avant l'an 1440.

On voit que cette Famille a été attachée, pendant bien des ſiécles, au ſervice des Comtes *de Vendôme*, & ſucceſſivement, à la Fleche, au ſervice de Charles de Bourbon, de la Ducheſſe *d'Alençon*, ſa veuve, & d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre.

Guillaume le Royer, IV. du nom, épouſa *Marguerite de Neſle*, fille d'*Olivier de Neſle* (*a*), Chevalier, Seigneur de Chevre, & de *Françoiſe de la Rouſſiere-Mathefelon*, d'une Nobleſſe très-diſtinguée en Anjou, dont les Lettres-Patentes du Roi, citées ci-devant, font mention, ainſi que de Guillaume le Royer, III. du nom, ayeul de celui ci-deſſus, qui fut, comme on l'a dit, premier Maître-d'Hôtel de Charles de Bourbon, & cité avec ſon frere Pierre, parmi les Nobles de la Province d'Anjou. Guillaume le Royer, IV. du nom, fut ayeul de

Jacques le Royer, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Motte-d'Artezé, qui acquit cette Terre, le 28 Septembre 1647, de ſon frere François, I. du nom, qui ſuit; mais Jacques le Royer, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Motte & de la Roche-d'Artezé, neveu dudit François, étant mort ſans enfans d'*Anne le Vayer*, qu'il avoit épouſée par contrat du 14 Février 1658, cette Terre lui reſta par les clauſes de ſon contrat de mariage.

Noble François le Royer, autre petit-fils de Guillaume IV, & de *Marguerite de Neſle*, épouſa, 1°. par contrat du 21 Mai 1623, *Marguerite Vaude-la-Fontaine*, dont un ſeul fils, — François, qui ſuit. Il contracta une ſeconde alliance, & n'en eut point de poſtérité.

François le Royer-de-la-Sauvagere, II. du nom, qualifié *Noble* & *Ecuyer*, épouſa, par contrat du 13 Février 1673, *Marie Bridonneau*, dont il n'eſt reſté qu'un ſeul fils, — François, qui ſuit.

François le Royer-de-la-Sauvagere, III. du nom, Ecuyer, Sieur d'Ar-

(*a*) On trouve que *Huet de Neſle* comparut, pour ſon pere *Pierre de Neſle*, Seigneur de Chevre, au ban de la Nobleſſe d'Anjou ſous *Jehan de Lorraine*, Gouverneur & Sénéchal de cette Province pour le Roi Louis XI, le 16 Juillet 1472.

Digitized by Google

tezé & de la Bretaudiere, près Chinon en Touraine, batiſé le 21 Mai 1674, Chevalier de Saint-Louis, Directeur des Fortifications de l'Anjou, entra dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes à Tournay, le 16 Mai 1694; ſervit, l'année ſuivante, en qualité d'Ingénieur volontaire, au ſiége de Charleroy, & fut Sous-Lieutenant au Régiment de Béarn la même année 1694; ſe trouva au bombardement de Calais; &, en 1702, à la bataille de Fridlingue, ainſi qu'à la priſe du Fort; au ſiége du Fort de Kell en Janvier 1703; & fut fait Lieutenant au même Régiment de Béarn, qui paſſa en Baviere: il y ſervit encore en qualité d'Ingénieur volontaire, & ſe trouva ſucceſſivement à la premiere bataille d'Hochſtet, & au ſiége d'Auſbourg, & de pluſieurs autres places de Wirtemberg; &, en 1704, à la bataille du Mont-Charemberg, où il fut chargé de fortifier une partie du camp, & à la ſeconde bataille d'Hochſtet: il y fit ſur le Danube deux ponts pour la retraite de l'armée, & les brûla ſous le feu des ennemis. Etant Lieutenant de Grenadiers en 1705, il entra dans le Corps Militaire du Génie, & obtint, en 1709, la Commiſſion de Capitaine reformé à la ſuite du Régiment de Champagne; ſervit, en 1712, au ſiége de Douay, où voulant paſſer, à l'attaque d'une lunette, le foſſé plein d'eau ſans pont, à l'aide de quelques faſcines ou gabions qui y flottoient, il fut ſur le point de s'y noyer; fut fait, le 7 Juillet 1715, Chevalier de Saint-Louis à Arras, où il étoit alors chargé en chef de la conduite des travaux conſidérables que le Roi faiſoit faire aux Fortifications de cette Place, d'où il paſſa à Bethune, & y étant Ingénieur en chef en 1719, S. A. R. le Duc D'ORLÉANS, Régent du Royaume, le choiſit pour lui confier la direction générale des Caſernes (projetées dans tout le Royaume), pour le paſſage des troupes, pour celles à faire dans les Provinces de Touraine, Anjou & Maine. En 1729, il fut nommé Ingénieur en chef à la Rochelle; & enfin, en 1734, Directeur des Fortifications des Places d'Anjou, où il eſt toujours reſté, à cauſe de ſes infirmités & de ſon grand âge. Il a été confirmé dans *l'ancienne nobleſſe de ſes ancêtres*, par Lettres-Patentes du Roi, datées du mois de Novembre 1742; & eſt mort le 5 Septembre 1749, âgé de 75 ans, 3 mois & 15 jours, avec la plus juſte réputation d'un homme rempli de religion, de probité, de capacité & de valeur. De ſon mariage, contracté le 24 Octobre 1706, avec *Marie-Gertrude Maille de Fouquerolle*, d'une Maiſon noble de Picardie, morte le 27 Janvier 1759, il a laiſſé:

1. FÉLIX-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LOUIS-FRANÇOIS, dit *le Chevalier d'Artezé*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, ayant Commiſſion de Capitaine d'Infanterie, ancien Directeur en chef dans le Corps militaire du Génie, mort le 22 Janvier 1767. De ſon mariage avec *Catherine Chevalier-de-la Borde*, vivante, il n'eſt reſtée qu'une fille, CATHERINE-LOUISE LE ROYER-DE-LA-SAUVAGERE, mariée, le 26 Juin 1770, à Meſſire *Louis-Henri-François*, Comte *de Marcé*, Chevalier, Seigneur de Vaumenaiſe & de Braye, près Chinon en Touraine, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, Aide-Maréchal-Général des Logis de l'Armée du Roi en Corſe;

3. FRANÇOIS-SÉBASTIEN-MARC-ANTOINE LE ROYER-DE-LA-SAUVAGERE, Sieur d'Artezé, Lieutenant-Colonel & Capitaine-Commandant au Régiment d'Aunis, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, non marié; — 4. & ANNE-MARIE-GERTRUDE-CATHERINE, femme de Meſſire *François-Adolphe de Mondion*, Chevalier, Seigneur de la Feloniere, d'une Nobleſſe ancienne & diſtinguée en Touraine.

FÉLIX-FRANÇOIS LE ROYER-DE-LA-SAUVAGERE, Chevalier, Seigneur des Places, Sauvagere, des Huilliers & du Puyrigault en Verron, Election de Chinon en Touraine, Chevalier de Saint-Louis, ancien Directeur en chef dans le Corps militaire du Génie, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres de la Rochelle, connu dans la République des Lettres par les Ouvrages dont il l'a enrichie, & dont il eſt parlé avec éloge dans la Table & Supplément pour le Journal de Verdun, par M. *Dreux-du-Radier*, entra dans le Corps militaire du Génie le 8 Mars 1726; fut nommé Ingénieur en chef d'Entrevaux & Guillaume en Provence, le 31 Mai 1743; ſervit, en 1744, dans l'armée de France

en Italie, commandée par feu le Prince *de Conti*, qui le chargea d'ouvrir des chemins dans les montagnes des Alpes, pour y faire paſſer une colonne de troupes Eſpagnoles, commandées par le Général Marquis *de Coſteller*; ſe trouva, la même année, au ſiége de Mons en Piémont; eut, en 1745, la Commiſſion de Capitaine au Régiment de Champagne; ſervit cette année à l'armée d'Italie, commandée par le Maréchal *de Maillebois*, où il fit les ſiéges de Tortone, d'Alexandrie & de Valence; & étoit à Caſal-Montferrat lors du ſiége. Il fut chargé, à la bataille du Tenaro, de la conſtruction d'un pont, pour l'attaque du poſte de *Montecaſtello*; nommé, le 15 Mars 1746, Ingénieur en chef de l'Iſle de Belliſle, qu'il rendit très-formidable par les fortifications qu'il y fit faire aux grands Sables; fut créé Chevalier de Saint-Louis le 6 Janvier 1747, & fait Ingénieur en chef au Port-Louis en 1748: lorſqu'il plut au Roi de réunir l'Artillerie avec le Génie, en 1757, il fut Directeur en chef dans le même Département du Port-Louis, l'Orient, Concarneau, les Iſles d'Houat, d'Hedic, de Groix, des Glenans & de toute la Côte du Sud de la Bretagne, où il a fait conſtruire par-tout, pendant les années qu'il a eu ce Département, des redoutes, des forts, des batteries, des retranchemens, pour rendre la Bretagne inexpugnable aux Anglois ſur toutes les Côtes, ainſi que ſur celles de Saint-Mathieu, où il a élevé une quantité très-conſidérable de retranchemens, pour couvrir & mettre en ſûreté le Port de Breſt, menacé d'une deſcente. Il paſſa, le 29 Décembre 1757, à une Compagnie de Bombardiers dans le Bataillon d'Artillerie de la Motte, & à la déſunion de ces deux Corps, il ſervit, en qualité de Chef de Brigade, au Corps du Génie, employé à l'armée du Rhin, commandée par S. A. S. le Comte *de Clermont*, auprès duquel il fut toujours employé comme Aide-de-Camp, par choix de ce Prince: il l'accompagna à la journée de Rhinberg & à la bataille de Crevelt; fut nommé en même-tems Ingénieur en chef à l'Iſle-d'Oleron, &, le 17 Avril 1761, eut des ordres pour paſſer, en cette qualité, à l'Iſle de Ré; mais la circonſtance de la guerre le fit revenir à l'Iſle-d'Oleron. Il a été maintenu, le 22 Juillet 1763, par Arrêt rendu contradictoirement en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, dans les qualités de *Meſſire* & de *Chevalier, Seigneur des Places, Sauvagere*, &c. Enfin, après 40 ans de ſervice, il a obtenu ſa retraite, à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté, le 11 Mai 1766.

Il a épouſé, le 18 Avril 1746, *Anne-Catherine-Charlotte Audiger*, Dame des Places, de laquelle ſont iſſus: — 1. Louis-François-Félix, qui ſuit; — 2. Marc-Pierre, né le 4 Décembre 1751, dit *l'Abbé de la Sauvagere*, au Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, étudiant en Sorbonne; — 3. Anne le Royer-de-la-Sauvagere, née le 12 Octobre 1747, ſœur aînée, mariée, le 6 Février 1769, à *Jean-Batiſte du Chaſtel*, Ecuyer, Sieur de Beaulieu, ancien Officier d'Infanterie; — 4. Marie-Gertrude, née le 3 Novembre 1750; — 5. Angélique, née le 25 Juillet 1753; — 6. Monique, née le 5 Mai 1756; — 7. & Emmanuelle, née le 21 Décembre 1758.

Louis-François-Félix le Royer-de-la-Sauvagere, né le 9 Novembre 1749, eſt Lieutenant en premier au Régiment d'Aunis, Infanterie.

Les armes: *d'azur, à trois roues d'or*, 2 & 1. Deviſe: Pro fide & Patria.

On peut conſulter, ſur cette Famille, le *Mercure de France, Novembre 1749, p. 213. — Décembre, p. 190*, & l'on a corrigé ici les fautes qui s'y ſont gliſſées. — *Journal de Verdun, Mars 1759, p. 237. — Mai 1767, p. 399. — Ibid. Mercure de France, Octobre 1770, p. 237. — & Ibid. Journal de Verdun, Octobre 1770, p. 318.*

* ROZAY ou ROSAY, en Normandie. Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1680, enregiſtrées à Rouen le 28 Mars & le 2 Mai ſuivant, en faveur de *Nicolas Fremont*, Grand-Audiencier de France. *Voyez* Fremont, *Tome VI.*

ROZIERES: Famille originaire d'un petit Village nommé *Laveline*, en Lorraine.

Digitized by Google

Suivant un *Mémoire* dreſſé ſur titres, légaliſé & ſigné du Lieutenant-Général au Bailliage Royal d'Eſpinal en Lorraine, le 15 Décembre 1770, cette Famille rendit, en 1476, des ſervices ſignalés à l'Etat ſous René II, Duc de Lorraine, & notamment dans la défenſe du Château de Bruyeres. Le Duc René, pour reconnoître ſes ſervices, lui accorda des Lettres de nobleſſe, avec la qualification de *Gentilhomme de Laveline.*

Cette Famille a joui conſtamment de ſa nobleſſe, cependant ſes Lettres originaires ayant été perdues par le malheur des guerres qui regnerent en Lorraine pendant le ſiécle dernier, elle fut inquiétée, & ſe pourvut devant le Duc Léopold, alors régnant, qui lui accorda ſes Lettres-Patentes, le 22 Janvier 1711, par leſquelles il reconnoit ſon origine, & en la confirmant, il déclare qu'il veut qu'elle jouiſſe des mêmes avantages dont les Nobles & Gentilshommes du pays ont droit de jouir; & pour rendre cette grace plus efficace, le même Souverain lui accorda, le 22 Juillet 1726, des Lettres Déclaratoires de *Gentilleſſe* pures & ſimples, & permit de faire précéder ſon nom de la particule *de.* Il changea ſes armes anciennes pour les porter ainſi: *d'azur, à deux épées d'argent emmanchées d'or, miſes en ſautoir, & une aigle d'argent éployée en chef.* Pour Cimier, *l'aigle de l'écu iſſant d'un armet grillé & contourné, orné de ſon bourrelet & lambrequin aux métaux & couleur de l'écu.* Ces Lettres ont été enregiſtrées à la Cour & en la Chambre des Comptes de Lorraine.

Les armes accordées par le Duc René étoient: *de gueules, à deux épées d'argent emmanchées d'or, & un rateau auſſi d'argent, pendant vers la pointe, mis en pal, lié d'un cordon d'or; au chef coupé d'azur, chargé d'une levrette courante; le tout ſurmonté d'un armet d'argent, orné de ſon bourrelet & lambrequin aux métaux & couleur de l'écu.* Pour Cimier, *une épée d'argent, à la garde d'or.*

De cette Famille il n'eſt reſté de garçon que Léopold de Rozieres, Ecuyer, marié à Eſpinal, en 1751, à Dame *Louiſe-Marguerite Roxard*, d'une Famille noble, dont il a: —— 1. Charles-Léopold, né le 10 Mars 1754; —— 2. Charles, né le 21 Mars 1758; — 3. Jean-Batiste, né le 21 Février 1759; —— 4. Joseph, né le 18 Juillet 1760; —— 5. Maurice, né le 16 Janvier 1765; — 6. Claude-Françoise, née le 2 Avril 1752; — 7. Marguerite, née le 26 Novembre 1762; — 8. Catherine, née le 6 Août 1767; —— 9. & Victoire, née le 21 Décembre 1770.

* RUDELLE: Terre unie & incorporée, avec celles de la Capelle, la Batude, Saint-Maurice, &c. à la Baronnie de *Cardaillac*, une des plus anciennes de la Province du Querci, qui donne entrée aux Etats, & a été érigée en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Cardaillac*, par Lettres-Patentes de Louis XIV, en 1645, en faveur d'*Henri-Victor*, Baron *de Cardaillac*, en récompenſe de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres, notamment de *François de Cardaillac*, ſon pere, tué au ſervice contre les Proteſtans.

Ce Marquiſat eſt échu, par ſucceſſion, à la Maiſon de Mesclajoc-du-Monter, une des plus anciennes & des plus nobles de la Province de Limouſin, dont nous allons donner ici la Généalogie.

Le premier titre, qui paroît être du Xe ou XIe ſiécle, eſt une liéve ou état des rentes qui étoient dues aux Mesclajoc, écrite partie en *latin*, partie en *patois gaſcon.* Les guerres civiles (celles ſur-tout avec les Anglois), qui ont déſolé les plus belles Provinces du Royaume, ont enlevé à cette ancienne Nobleſſe des titres qui auroient donné connoiſſance des premiers de ſon nom; & ce vuide, cauſé par le malheur des tems, ne nous permet d'en remonter la filiation, prouvée par actes authentiques, qu'à Bozon I, ci-après.

Ce Bozon de Mesclajoc avoit pour frere Gui de Mesclajoc, Chevalier, qui, par ſon teſtament de l'an 1278, paſſé, le Vendredi après la Purification, devant l'Official de Limoges, élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Neuvic. Il fit

nombre de legs pieux, nomme dans ſon teſtament *Almodie*, ſon épouſe, & ſes deux filles, PÉTRONILLE & ALPADIE, qu'il inſtitue ſes héritieres; & dans le cas que l'une des deux ſe faſſe Religieuſe, il legue à la Communauté où elle entrera 4 liv. de rente annuelle; fait des legs à la Dame, ſon épouſe, & à d'autres perſonnes, & nomme, pour un de ſes exécuteurs teſtamentaires, BOZON, ſon frere, dont nous allons parler.

I. BOZON DE MESCLAJOC, I. du nom, Damoiſeau, teſta, pluſieurs années avant ſon frere, le 10 Avril 1266, par acte paſſé devant le même Official de Limoges, élut auſſi ſa ſépulture en la paroiſſe de Neuvic; fit des legs pieux à différentes Egliſes & aux Pauvres; reconnut par ſon teſtament, ſur tous ſes biens, la dot de ſon épouſe, nommée *Aimée*, qui montoit à 80 livres; la gratifie de la ſomme de 20 liv. pour *uſcle* ou *gain de noces*, & de celle de 10 liv. de rente pendant ſa vie; nomme pour ſes exécuteurs teſtamentaires, *Geoffroi de Chizadour*, Damoiſeau, *Pierre du Breuil* & *Bernard Pigniaut*; & rappelle les enfans qu'il eut de ſon mariage, ſçavoir: —— BOZON, qui ſuit, inſtitué ſon héritier univerſel; — & ETIENNE DE MESCLAJOC, Damoiſeau, pere d'un autre ETIENNE, auſſi Damoiſeau, qui, par acte paſſé devant *Brohaud*, le 1 Novembre 1318, partagea avec GUI DE MESCLAJOC, ſon couſin-germain, & eut pour ſon lot, ſous de certaines reſerves, les biens ſitués dans les paroiſſes de Suſſat, la Croiſille, Saint-Germain, Foreſt, &c.

II. BOZON DE MESCLAJOC, II. du nom, Damoiſeau, acquit, le jour des Ides de Juillet 1277, de *Bernard Pigniaut*, Chevalier, un tenement, appellé *de Villechenoux*, dans la paroiſſe de Linars, par acte paſſé devant *Parde de Boſco*, Notaire. *Jean Bernard*, Chevalier, & *Pierre Guillen*, Clerc, lui vendirent auſſi, le 11 Décembre 1279, une rente de deux ſeptiers de ſeigle, deux d'avoine, & deux deniers de cens & rente à prendre ſur la Borderie de las Charieras. Il fit encore pluſieurs autres acquiſitions & échanges, & eſt qualifié *Chevalier* dans celui qu'il paſſa avec *Guillaume de Lasbolieras*, le Lundi après la Fête Saint-Luc 1297. Il avoit épouſé PÉTRONILLE DE MESCLAJOC, ſa couſine-germaine, fille de GUI, Chevalier, & de Dame *Almodie*, mentionnés ci-devant. Elle teſta le Dimanche Fête de Saint-Léon en 1321, élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Neuvic, légua ſon ſecond fils, Prêtre, nommé BOZON; inſtitua GUI, l'aîné, qui ſuit, ſon héritier univerſel; nomma pour ſes exécuteurs teſtamentaires ledit BOZON, ſon ſecond fils, & OLIVIER, ſon neveu; & légua ALPADIE, ſa fille.

III. GUI DE MESCLAJOC, Damoiſeau, fit le jour de l'Aſſomption 1317, un arrentement de pluſieurs Terres & biens, ſous la redevance de neuf ſeptiers de bled chaque année, de cinq de ſeigle, de quatre d'avoine, & ſept ſols d'argent; partagea, le 1 Novembre 1318 (comme on l'a dit au premier degré), avec ETIENNE DE MESCLAJOC, Damoiſeau, ſon couſin-germain, fils d'autre ETIENNE; eut pour ſa part les biens ſitués dans les paroiſſes de Neuvic, Sainte-Marie de Châteauneuf, &c.; fit pluſieurs acquiſitions, nomma à la Vicairie de Chizadour, Meſſire *Etienne du Mouliere*, le 4 des Calendes de Décembre 1328; & vivoit encore en 1333. On préſume que ſa femme, dont le nom eſt ignoré, étoit de la Maiſon de *Chizadour*. Ses enfans furent: — 1. BOZON, qui ſuit; — 2. RAIMOND, auteur d'une branche éteinte; — 3. & HÉLIOIR, femme de noble *Pierre de Ligonat*, Seigneur de Barachieres.

IV. BOZON DE MESCLAJOC, III. du nom, Damoiſeau, au nom & comme fils & héritier de feu GUI DE MESCLAJOC, ſon pere, rendit deux hommages pour les biens qu'il poſſédoit dans les paroiſſes de Neuvic, Châteauneuf, Linars, Roziers, Saint-Salinet, Saint-Prieſt & Saint-Paul, au Seigneur *de Pierrebuffiere*; le premier, en 1357, le Vendredi après la Fête Saint-Martin, reçu par *Etienne de Campis*; le ſecond, le jour de Pâques en 1365, au même Seigneur, reçu par *Pierre Baquet*. Il avoit épouſé noble *Antoinette de la Roche-Aymon*, Dame de Chizadour, laquelle, étant veuve & tutrice de ſes deux fils JEAN, qui ſuit; & PIERRE, Damoiſeau, auteur d'une branche éteinte, nomma, le 18 Mai 1418, *Jean Gerald*, Prêtre, à la Vicairie de Notre-Dame de Saint-Médard, par acte, ſigné *Fabri*, Clerc.

V. Jean de Mesclajoc ou de Mesclajeu, Damoiſeau, Seigneur de Chizadour, donna, de concert, avec Pierre, ſon frere, par acte paſſé le 1 Septembre 1442, devant *Jacques Laborne*, Notaire, à *Philippe Pradelle*, à travailler à moitié fruits ſur une métairie qui leur appartenoit, ſituée à Chizadour, paroiſſe de Saint-Médard, laquelle conſiſtoit en prez, terres, pâturages, bois, &c. Le même Jean de Mesclajoc, par acte du 13 Octobre 1439, reçu & ſigné *Bordelas*, Clerc, convint avec *Denis Delafougan*, Charpentier, de faire conſtruire certain édifice à la tour de Chizadour. Il avoit épouſé noble *Antoinette Bernard*, teſta le 7 Juillet 1488, élut ſa ſépulture dans l'Egliſe Saint-Médard, devant l'Autel de la Vierge, au tombeau de ſes ancêtres, & nomme tous ſes enfans, ſçavoir : —— 1. Leonet, qui ſuit, auquel il confirme la donation qu'il lui avoit faite de tous ſes biens, comme aîné; —— 2 & 3. Martial & Blaise, légués chacun de la ſomme de 100 liv. monnoie courante, une fois payée, ou, à leur choix, la nourriture & l'entretien honnête dans la maiſon paternelle; — 4. Jean, Chapelain de Benayes, légué de 10 liv. une fois payées, parce qu'il étoit pourvu d'un Bénéfice; —— 5. Leonne, mariée, par contrat paſſé, le 7 Mai 1454, devant *Rogier* & *Godin*, Notaires, à noble *Germain Chabot*, Ecuyer, Seigneur de Preſſigne en Gâtinois, fils de *Leon Chabot*, Ecuyer. Son pere & lui donnerent quittance, le 5 Août 1454, à Leonne de Mesclajeu, dite *de Chizadour*, de la ſomme de 700 écus d'or, à compte de celle de 950 promiſe audit *Germain Chabot*, ſuivant les clauſes de ſon contrat de mariage; —— 6. & Catherine, mariée à *Guillaume Forien*, Seigneur du Repaire, &c. fils de *Fronton Forien*, tous deux Damoiſeaux, laquelle eut en dot 80 écus d'or, faiſant partie de ſa conſtitution dotale, dont ſon beau-pere & ſon mari donnerent quittance, les 21 & 22 Novembre 1478, devant *Geraldy*, Notaire, à Leonet de Mesclajoc, ſon frere, en l'abſence de Jean, ſon pere. Etant ſuffiſamment dotée, elle renonça à tous biens paternels, maternels, fraternels, collatéraux, mobiliers & immobiliers. Ledit Jean de Mesclajoc fit encore, par ſon teſtament, divers legs pieux, légua à Blaise, ſon petit-fils (*nepotimo*), pour ſes bons ſervices, 20 ſols de rente, à prendre ſur le Mas de Neuvic; établit *Antoinette Bernard*, ſon épouſe, adminiſtratrice de ſa maiſon, voulut qu'il fut payé à ſes filles, outre leur dot, un legs modique de 5 ſols; & nomma ſes exécuteurs teſtamentaires *Jean Bernard*, Chanoine, frere de ſon épouſe, & noble homme *Louis Michaelis*, ſon gendre.

VI. Leonet de Mesclajoc ou de Mesclajeu, Seigneur de Chizadour, eſt rappellé dans une Enquête, des 26 Avril & 18 Mai 1492, faite au Sénéchal de Limoges, entre noble Jean de Meclajeu, d'une part, & ledit noble Leonet d'autre, au ſujet des rentes & autres devoirs dont le tenement de Meilhac étoit chargé, par laquelle, entr'autres choſes, les tenanciers dépoſent avoir bien connu défunts nobles Pierre & Jean de Mesclajeu, freres; le dernier, pere de Leonet. Elle eſt ſignée *Bardaudy*, Greffier. Il accenſa, le 21 Juillet 1499, par acte paſſé devant *Pomolini*, Prêtre, à *Antoine* & *Léonard Marchais*, freres, une piéce de Terre ſituée au territoire de Las Regardas, avec la Seigneurie & feudalité, ſous la redevance d'une rente annuelle de trois émines de ſeigle meſure de Châteauneuf. Sa mere lui avoit donné une procuration générale, le 5 Juin 1492, pour la régie & adminiſtration de ſes biens. Il avoit épouſé *Jeanne de Saint-Chamans*, fille de feu *Philippe de Saint-Chamans*, laquelle fit ſon teſtament le 20 Mars 1499, devant *Pomolini*, Prêtre & Notaire, élut ſa ſépulture en l'Egliſe de Saint-Médard, devant l'Autel de la Vierge; fit quelques legs pieux; inſtitua héritier univerſel ſon mari, attendu la jeuneſſe de ſon fils; nomma pour ſes exécuteurs teſtamentaires, l'Abbé de l'Abbaye de Solignac, *Léonard de Saint-Chamans*, ſon frere, & autres. Ses enfans furent : —— 1. Blaise, qui ſuit; —— 2. Louise, Religieuſe à l'Abbaye de Quoyrou; —— 3, 4 & 5. Françoise, Anne & Catherine; — 6, 7, 8 & 9. Marguerite, dite *Margot*, Michelle, autre Marguerite & Louise, léguées chacune de 5 ſols pour tous droits, par leur mere.

VII. Blaise de Mesclajoc ou de Mesclajeu, Ecuyer, Seigneur de Chizadour,

vendit, par acte du 27 Mai 1514 (reçu par *Moſnerie*, Notaire), conjointement avec LEONET, ſon pere, à noble *Blaiſe de Flurat*, Prêtre, deux ſeptiers de ſeigle, trois émines de froment, deux ſeptiers d'avoine à prendre ſur le Mas de Bourdelas, moyennant la ſomme de 23 livres, monnoie royale courante. Il vendit encore, par acte du 2 Décembre 1520 (reçu *Ruchaudi*, Notaire), à *Pierre Gerald*, 11 ſols monnoie courante, & trois ſeptiers de ſeigle de cens & rente, à prendre au village de Bueyx-lou-Soubra, moyennant 18 liv. 10 ſols. Par acte du 9 Juillet 1527 (reçu *Suduyraud*, Notaire), noble *Jean Dubreuil*, Seigneur de Charrieyras, donna audit BLAISE DE MESCLAJEU une prolongation de pacte de rachat, pour pouvoir retirer les rentes du tenement d'Augieras & de celui de la Peyre, en la paroiſſe de Suſſat.

Antoine Montet, Ecuyer, Sieur dudit lieu, en la paroiſſe Saint-Sulpice, Diocèſe de Périgueux, par ſon teſtament du 17 Juillet 1545, légua aux quatre enfans de BLAISE DE MESCLAJEU, à chacun d'eux, la ſomme de 400 livres tournois, une fois payée à leur majorité, ou lorſqu'ils auront trouvé parti ſortable à s'établir; & inſtitua pour ſon héritier univerſel ledit BLAISE DE MESCLAJEU, ſon couſin, à condition d'acquitter les charges de ſon teſtament, & de porter à l'avenir, tant lui que ſes deſcendans, les nom & armes *du Montet*. C'eſt en vertu de ce teſtament, reçu de *Combrouze*, & expédié, par *Barnagaud*, Notaire, que BLAISE & ſes fils, & leurs deſcendans, ont pris le nom *du Montet* ſeulement, qu'ils auroient dû joindre à celui de MESCLAJOC, que les chefs des deux branches de cette Famille ſont en droit de prendre ſans aucune formalité, n'y ayant point eu à cet effet de Lettres-Patentes obtenues pour la mutation de leur nom primitif. Ainſi ce ſont ſous ceux de MESCLAJOC-DU-MONTET que nous allons continuer la filiation.

BLAISE DE MESCLAJOC-DU-MONTET eut Commiſſion du Roi HENRI II, le 10 Septembre 1547, de lever une Compagnie de 50 hommes à cheval, des plus vaillans, expérimentés & aguerris, pour les conduire & commander au ſervice de Sa Majeſté. De *Jeanne de Royere*, ſon épouſe, rappellée dans le ſuſdit teſtament, il eut: —— 1. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Chizadour, qui afferma, le 30 Septembre 1563, à *Guillaume Doudinot*, Marchand de Saint-Germain en Limouſin, le repaire de Chizadour, moyennant la ſomme de 1170 liv. par an, dont 600 liv. ſeroient payées annuellement à MATHIEU, ſon frere, & à ſes deux autres puînés, chacun pour un tiers. Il fut Gentilhomme à la ſuite du Roi, & donna, en cette qualité, le 25 Juillet 1597, quittance au Sieur *Regnault*, Tréſorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres, de la ſomme de 250 écus ſol de gratification, qui lui fut accordée par Sa Majeſté, tant pour ſupporter la dépenſe qu'il faiſoit à ſa ſuite, que pour le dédommager de la perte d'un cheval qui avoit été tué dans une rencontre où il s'étoit trouvé (*a*); — 2. MATHIEU, qui ſuit; —— 3. JEAN, compris, en qualité de Lieutenant, dans une montre de revue de 18 hommes de guerre à pied françois, faite, le 12 Juillet 1600, en la ville & Château de Beaune, ſous la charge du Duc *de Biron*; —— 4. & JACQUES, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui reçut, le 20 Janvier 1566, Commiſſion du Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France, pour lever une Compagnie de 50 hommes de guerre à cheval, des plus expérimentés que faire ſe pourra, tous armés de cuiraſſe, & les conduire en la ville de Poitiers le 1 Mars, lors prochain, pour y faire leur premiere montre, & être enſuite employés au ſervice du Roi. Il épouſa *Rachel de la Vauzelle*, Dame de Fraiminville, & en eut —— MARTHE, Dame de Fraiminville en partie, mariée à *Jean le Tirans*, Seigneur de Vienne, dont un fils & deux filles.

(*a*) Cette quittance, en original ſur parchemin, datée du Camp devant Amiens, eſt dépoſée au Cabinet du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris, & Dom *Jean-Antoine Deſmartin*, chargé du dépôt & collection des titres conſervés audit Cabinet, en a délivré une expédition le 16 Décembre 1772.

VIII. Mathieu de Mesclajoc-du-Montet, Ecuyer, Seigneur de la Molhiere, Lieutenant de 50 hommes de guerre à pied françois, ſuivant une montre de revue faite le 25 Février 1593, ſur la place du Château de Gaſnat, avoit épouſé, par contrat du 6 Octobre 1575, Demoiſelle *Anne Gaillard-de-Saint-Dizan*, qui lui ſurvécut, & décéda le 8 Janvier 1599. Leurs enfans furent : — 1. Meymy, qui ſuit ; — 2. Hugues, auteur de la branche de Meſclajoc-du-Montet-de-la-Colonge, rapportée ci-après ; — 3. & Louise, batiſée le 31 Juillet 1576, qui fut ſous la tutelle de ſa mere, avec ſes freres mineurs, & miſe hors de tutelle & curatelle, par Sentence du Juge de la juriſdiction de Sarrazat (ſignée *Charenton*, Greffier), rendue le 9 Août 1599, qui la déclare ſuffiſamment âgée, ayant alors 23 ans, pour régir & gouverner ſes cauſes & droits à l'avenir, du conſentement du Procureur d'office de ladite juriſdiction.

IX. Meymy de Mesclajoc-du-Montet, Ecuyer, Seigneur de la Molhiere, batiſé le 20 Septembre 1580, ſervit dans la Compagnie des Mouſquetaires de S. A. Electorale *de Cologne*, comme il appert d'un congé abſolu qu'il obtint du Chevalier *de Bengue*, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie, Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur, & Colonel de ſon Infanterie, daté de Maſtricht le 20 Mars ou Mai, ſigné de ce Chevalier, & ſcellé du ſceau de ſes armes en cire rouge. La Princeſſe *de Chalais* & le Prince, ſon fils, paſſerent un acte de vente devant *Deſages* & *Maſſonneau*, Notaires Royaux, le 8 Janvier 1622, en faveur de *Pierre de Fayolle*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Meymy, Ecuyer, Sieur de la Molhiere, & de *Jean Mathieu*, Notaire Royal, de la Juſtice haute, moyenne, baſſe, mere, mixte, impaire, péage & guet, lods & ventes qui pouvoient leur appartenir, plus les rentes dues ſur divers tenemens & moulins, & généralement tous les autres cens & rentes, & autres droits ſeigneuriaux de la paroiſſe de Sarrazat, ſous la foi & redevance *d'un fer de lance doré*, & moyennant la ſomme de 9000 liv. tournois. *Pierre de Fayolle*, Ecuyer, & *Catherine de Savignac*, ſon épouſe, céderent, le 7 Mai 1625, audit Meymy, une métairie ſituée au village des Grands-Champs, paroiſſe de Sarrazat, & autres biens, faiſant la ſomme de 3122 liv. 10 ſols, pour final payement de celle de 4000 liv. conſtituée à *Marguerite de Fayolle*, leur fille, en ſon contrat de mariage du 22 Février 1619, avec ledit Meymy de Mesclajoc-du-Montet. Il tranſigea ſur procès, le 18 Février 1636, avec *Jean Mathieu*, Sieur de Boiſſe, qui s'engagea de payer, tant à lui qu'à ſon acquit, la ſomme de 2576 livres ; fit ſon teſtament le 10 Août 1654, par lequel il élit ſa ſépulture dans l'Egliſe paroiſſiale de Sarrazat ; & nomme ſes enfans ; ſçavoir : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Franc-Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de la Bachelerie, rapportée ci-après ; — 3. Meymy, Ecuyer, Sieur de Plouvy, qui ſervit avec Pierre, ſon frere cadet, dans l'armée de Sa Majeſté en qualité de Gendarme de la Compagnie de Monsieur, comme il eſt prouvé par un Certificat du Vicomte *de Turenne*, daté du camp de Charleroi le 9 Juin 1667, ſigné & ſcellé du ſceau des armes de ce Général ; — 4. François, Ecuyer, Sieur du Claud, Prêtre, Prieur de Saint-Sulpice d'Exideuil en Périgord, auquel Pierre, ſon ainé, céda, le 14 Juin 1670, certains biens pour payer ſa légitime ; — 5. autre Pierre, dit *le plus jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de la Molhiere, Maluſſen, &c. mentionnée en ſon rang ; — 6. Isabeau, femme d'*Antoine de Taiſſieres*, Ecuyer, Seigneur du Maſmoureau ; — 7. & Narde, mariée à *Laurent d'Alpes*, Sieur de la Garelie.

X. Pierre de Mesclajoc-du-Montet, Ecuyer, Seigneur des Champs, épouſa, par contrat du 23 Janvier 1649, reçu *Debor*, Notaire Royal, *Françoiſe de Lyberſat*, Demoiſelle de Treyſſat, fille de feu *Jacques de Lyberſat*, Seigneur de Cinſat, & de *Frontonne Joubert*. Il tranſigea, le 10 Février 1658, avec *Marguerite de Fayolle*, ſa mere, alors veuve, & eut de ſon mariage : — 1. N... de Mesclajoc-du-Montet, Major du Régiment de Beauvoiſis en 1684, Lieutenant-Colonel du même Régiment en 1691, Chevalier de Saint-Louis en 1700, & Brigadier des Armées du Roi en 1702 ; — 2. Raimond, mort ſans alliance ; — 3. & Isabeau, mariée à *Pierre de Foucault*, Ecuyer, Seigneur des Rieux,

Branche des Seigneurs de LA BACHELERIE.

X. FRANC-PIERRE DE MESCLAJOC-DU-MONTET, Ecuyer, Seigneur de la Bachelerie, ſecond fils de MEYMY, Ecuyer, Seigneur de la Molhiere, & de *Marguerite de Fayolle*, épouſa Damoiſelle *Aubine du Garreau*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. PHILIBERT, Ecuyer, Seigneur de la Fayolle, mentionné après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. & MARGUERITE, mariée à *François de Sanſillon*, Ecuyer, Seigneur de Menſat.

XI. JEAN DE MESCLAJOC-DU-MONTET, Ecuyer, Seigneur de la Bachelerie, commença de ſervir, en 1691, dans une Compagnie de Cadets-Gentilshommes, & fut fait Lieutenant au Régiment d'Infanterie de la Reine, en 1692, ſuivant les Certificats qui lui furent donnés par M. *de Lamon*, Lieutenant pour Sa Majeſté au Gouvernement de Longwy, & Capitaine-Commandant de ladite Compagnie de Cadets-Gentilshommes ; par M. *de Chamarande*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de la Reine & Inſpecteur-Général d'Infanterie ; & par M. *Dutot*, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel dudit Régiment de la Reine, datés de Longwy le 12 Février 1692, du Camp de Sickinguen, à l'armée d'Allemagne, le 28 Mai 1696, du camp de Lomersheim le 6 Juin 1697, & de Givet le 26 Avril 1700, ſignés de ces Officiers, & ſcellés du ſceau des armes du Colonel. Il épouſa Demoiſelle *Louiſe Mouſnier*, dont : — JEAN, qui ſuit ; — & quatre filles.

XII. JEAN DE MESCLAJOC-DU-MONTET, II. du nom de ſa branche, Ecuyer, Seigneur de la Bachelerie, a épouſé 1°. Demoiſelle *N... de Maumont* ; & 2°. Demoiſelle *Jeanne de la Morelie-du-Puyredon*, deſquelles il n'a point d'enfans.

Seigneurs de LA FAYOLLE.

XI. PHILIBERT DE MESCLAJOC-DU-MONTET-DE-LA-BACHELERIE, Ecuyer, Seigneur de la Fayolle, fils puîné de FRANC-PIERRE, & d'*Aubine du Garreau*, fut fait Lieutenant au Régiment de Montſoreau, par Lettres datées de Verſailles du 4 Février 1706, & eut ordre de Sa Majeſté, le 21 Mars 1708, de paſſer de la Lieutenance de la Compagnie de Dulaux, à celle de la Compagnie de la Luminade, même Régiment. Il épouſa Demoiſelle *Marie Jarrige de la Morelie*, dont : — 1. JOSEPH, qui ſuit ; — 2. JEAN, mort Religieux Feuillant ; — 3. & LOUISE, mariée au Seigneur *de Château-Rainon*, morte ſans enfans.

XII. JOSEPH DE MESCLAJOC-DU-MONTET, Ecuyer, Seigneur de la Fayolle & de Villebrange, mort au mois d'Octobre 1776, avoit épouſé 1°. *Marie de la Tranchardie* ; & 2°. *Françoiſe de Sanſillon*, deſquelles il n'a point laiſſé de poſtérité.

Branche des Seigneurs de LA MOLHIERE, *de* MALUSSEN, *Marquis de* CARDAILLAC, *&c.*

X. PIERRE DE MESCLAJOC-DU-MONTET, dit *le plus jeune*, Ecuyer, Seigneur de la Molhiere & de Maluſſen, cinquieme fils de MEYMY, Ecuyer, & de *Marguerite de Fayolle*, fut Gendarme de la Compagnie de MONSIEUR, frere unique du Roi, ſuivant un Certificat, daté de Paris du 1 Juin 1666, donné par M. *d'Hautefort*, Comte de Montignac, Capitaine-Lieutenant de cette Compagnie, où il eſt dit qu'il y ſervit cinq ans, & qu'il y ſervoit encore, comme il ſe voit par un autre Certificat du 27 Avril de l'année ſuivante, donné par M. *de Beynac*, Comte de la Roque ; & par un troiſieme du Maréchal *de Turenne*, daté du camp de Charleroi le 9 Juin 1667, ſigné de ce Général, & ſcellé du ſceau de ſes armes. Ce PIERRE DE MESCLAJOC-DU-MONTET, faiſant tant pour lui que pour FRANÇOIS, ſon frere, Prieur de Saint-Sulpice d'Exideuil, vendit certains fruits & afferma des biens fonds à *Gilibert Brun*, par acte paſſé, le 9 Juillet 1673, devant *Roux*, Notaire Royal. Il épouſa, par contrat du 14 Novembre de ladite année 1673, reçu *Dechadenier*, Notaire, Demoiſelle *Gabrielle de Farge*, fille de *Jean*, demeurant en la ville de Treignac, & de feu Demoiſelle *Anne Liliaud*.

François, ſon frere, lui fit préſent, en faveur de ce mariage, de la ſomme de 1000 livres. Leurs enfans furent : —— 1. Philibert, qui ſuit ; — 2. Jean, Capitaine au Régiment de Montboiſſier, Infanterie, par Commiſſion du 16 Janvier 1702 ; —— 3. autre Philibert, mort jeune ; —— 4 & 5. Antoine & Raimond, auſſi morts jeunes ; — 6. & Marie, décédée ſans alliance.

XI. Philibert de Mesclajoc-du-Montet-de-la-Molhiere, Ecuyer, Seigneur de Maluſſen, Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles, ſervit à la Cornette ; obtint du Roi un congé de ſix mois le 8 Décembre 1704, ſigné du Maréchal Duc *de Noailles*, Commandant de cette Compagnie ; &, le 7 Octobre 1708, un relief de laps de tems, daté de Marly, pour ſe pourvoir par Requête civile contre les Arrêts rendus au Parlement de Bordeaux les 4 Septembre 1671, 4 Septembre 1674, 2 Juin 1682, 17 Juillet 1684, & 4 Septembre 1685, & ce en conſidération des ſervices qu'il rendoit à Sa Majeſté depuis 6 ans, & de ceux qu'il lui avoit rendus dans ſes Armées. Il fut donataire de François de Mesclajoc-du-Montet-de-la-Molhiere, Ecuyer, Sieur du Claud, Prieur de Saint-Sulpice d'Exideuil, par acte du 10 Septembre 1705, reçu *Delafont*, Notaire Royal ; tranſigea, le 19 Août 1710, devant *Vialle*, Notaire, avec les Chanoines de l'Egliſe Cathédrale de Tulle, au ſujet de la rente qu'il devoit audit Chapitre ſur le village de Vielsheil ; & fut inhumé le 16 Mars 1716, dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Hilaire de Sarrazat. Il avoit épouſé, par traité du 19 Juillet 1710, Demoiſelle *Geneviéve de Gombault*, fille de feu Meſſire *Marc-Antoine de Gombault*, Seigneur de la Grange, & de Dame *Marguerite de Rubran* ; & ſœur d'*Alphonſe de Gombault*, Chevalier, Seigneur de la Grange & de Plainpoin, Lieutenant des Maréchaux de France, Capitaine-Général des Côtes maritimes du Bordelois. Devenue veuve, elle ſe remaria à Meſſire *Jean Trarieux*, Ecuyer, Sieur de la Roque, ancien Capitaine au Régiment d'Angoumois, & fit ſon teſtament le dernier Avril 1733, devant *Monleau*, Notaire Royal. De ſon premier lit ſont iſſus : —— Alphonse-Louis, qui ſuit, qu'elle inſtitua ſon héritier univerſel ; —— & Marie-Anne, née en 1714, légataire de la ſomme de 1000 livres, mariée à *Antoine Guichard*, Ecuyer, Sieur de la Foreſt. De ſon ſecond lit elle laiſſa — *Jean Trarieux*, Ecuyer, légataire de 1500 livres par le teſtament de ſa mere.

XII. Alphonse-Louis de Mesclajoc-du-Montet-de-la-Molhiere, Chevalier, Marquis de Cardaillac, Baron du Mazet, Seigneur de Janaillac, &c. né le 24 Mars 1713, ancien Lieutenant aux Régimens de Poitou & d'Enghien, où il fut connu ſous le nom de *Maluſſen*, commença de ſervir en 1733, fit les campagnes d'Allemagne, fut bleſſé au ſiége de Philiſbourg, & reformé en 1737. Il obtint, le 2 Mai 1738, Arrêt du dernier reſſort de la Table de Marbre du Palais à Bordeaux, contre *François Rouſſignol*, Ecuyer, Sieur du Breuil ; tranſigea, le 28 Janvier 1746, avec *Anne de Foucault*, Dame de Malanbert, devant *Chateau*, Notaire Royal ; obtint, le 23 Septembre 1752, Sentence de l'Election de Limoges, contre *Jacques Samie*, Syndic de la paroiſſe de Janaillac, par laquelle il fut ordonné que le Château du Mazet, avec les héritages dépendans des préclotures de la Seigneurie de Janaillac & du Mazet, ainſi que les cens & rentes, ſeront à l'avenir affranchis de taille & autres impoſitions ; il eut de MM. les Maréchaux de France, le 9 Septembre 1756, Commiſſion de leur Lieutenant dans les Sénéchauſſées de Limoges & de Saint-Yrier-la-Perche, ſignée du Maréchal Duc *de Noailles*, alors Chef de ce Tribunal ; fut confirmé dans cet office par Proviſions de feu Louis XV, du 7 Août 1771, avec rang pour parvenir à la penſion d'ancienneté, à compter du 9 Septembre 1756 : ces Proviſions, ſignées par le Roi, *Domilliers*, ont été enregiſtrées & dépoſées aux Minutes le même jour 7 Août 1771, regiſtrées au Greffe de la Connétablie & à la Chambre des Comptes le 12 du même mois ; il en a prêté ſerment le 10 Septembre ſuivant. Le Tribunal, en conſidération de ſes ſervices, lui a accordé une penſion d'ancienneté de 400 livres, & une de mérite de pareille ſomme, ce qui eſt prouvé par une Lettre du Maréchal *de Tonnerre*, Chef aujourd'hui de ce Tribunal, écrite le 25 Février 1773, dont l'adreſſe eſt au Marquis du Montet

DE-CARDAILLAC, Lieutenant des Maréchaux de France. Il a épouſé, par contrat du 8 Février 1741, *Marcelle de Chizadour*, Demoiſelle de la Tour, fille de feu *Alain de Chizadour*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Bueix, la Chabaſſiere, Saint-Meard, &c. & de feu Dame *Marie-Anne de Glandier*; celle-ci fille de Meſſire *Pierre de Glandier*, Ecuyer, Seigneur de Vareix, Commiſſaire Provincial d'Artillerie, & de Dame *Adrienne de Loupiat-de-la-Devese*. Elle eſt ſœur de *Joſeph de Chizadour*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & niéce, par ſa mere, de *Joſeph de Glandier*, Chevalier, Seigneur de Vareix, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Artillerie, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, ſon Lieutenant en la Province du Querci, Commandant pour Sa Majeſté dans la ville & banlieue de Figeac, lequel avoit pour frere *N... de Glandier*, Capitaine, à l'âge de 18 ans, au Régiment de Vauge, qui ſervit à l'armée de M. le Duc *de Vendôme*, au ſiége de Barcelone: quinze mois après il fut fait Major de ce Régiment, & mourut en cette qualité. Elle eſt petite niéce, également par ſa mere, de MM. *de Loupiat-de-la-Devese*; l'un, Colonel du Régiment de Vauge, Infanterie; l'autre, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Artillerie, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi en la Province du Querci, qui avoient deux freres, tués à la bataille de Senef en 1674, étant Capitaines au Régiment du Roi, Infanterie. Le Marquis DU MONTET-DE-CARDAILLAC a eu de ſon mariage: — 1. JOSEPH-LOUIS, Mouſquetaire de la Garde du Roi dans ſa premiere Compagnie, mort en Mai 1770; — 2. PIERRE, décédé jeune; — 3. JEAN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, Lieutenant au Régiment de Beauvoiſis en 1762, mort en cette qualité en 1773; — 4. JEAN-ROMAIN, dit *le Comte de Cardaillac*, batiſé le 26 Octobre 1747, Lieutenant au Régiment de Nivernois, ci-devant d'Eu; — 5. FLORENT, Prêtre, Vicaire-Général de Caſtres; — 6. JOSEPH-JEAN-BAPTISTE, mort jeune; — 7. JOSEPH-HILARION, appellé *le Vicomte de Cardaillac*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, Lieutenant au Régiment de Beauvoiſis, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, par adjonction aux Sénéchauſſées de Limoges & de Saint-Yrier, ſuivant ſa Commiſſion, datée du 26 Novembre 1772, ſignée du Maréchal *de Tonnerre*; — 8. FRANÇOISE, mariée à *Marc-François de Gaſcq*, Chevalier, Seigneur de Mialet, le Boueyſſou, &c.; — 9. MARIE-ANNE-VALERIE, morte jeune; — 10. & PAULE-CLAIRE-MARGUERITE, dite *Mademoiſelle de la Capelle*, née le 1 Juin 1756.

Branche des Seigneurs de LA COLONGE.

IX. HUGUES DE MESCLAJOC-DU-MONTET, Ecuyer, Baron de la Colonge & de Meraiges, fils puîné de MATHIEU, Ecuyer, Seigneur de la Molhiere, Lieutenant de 50 hommes d'armes, & d'*Anne Gaillard-de-Saint-Dizan*, fut batiſé le 14 Août 1581, & mis ſous la tutelle de ſa mere, comme il appert de la Sentence du Juge de la Juriſdiction de Sarrazat, du 9 Août 1599, dont on a ci-devant fait mention. Il épouſa *Prudence Mazin*, & en eut: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CHARLES, auteur d'une branche éteinte; — 3. & MARIE-LUCRÉCE, femme de *Claude du Fourq*, de la ville de Trévoux, dont les deſcendans ont hérité de la Baronnie de la Colonge. HUGUES eut encore une fille naturelle, nommée AGATHE, légitimée par le Souverain de Dombes, & mariée à *Jacques de Carravaſol*, Seigneur de Bugny.

X. FRANÇOIS DE MESCLAJOC-DU-MONTET, Ecuyer, obtint une Proviſion de 300 livres, par Arrêt du Parlement de Dombes du 4 Septembre 1652, & épouſa, au mois de Février 1659, Demoiſelle *Pernette Neyret*, laquelle, étant veuve, fit, le 1 Décembre 1704, une déclaration devant le Notaire Royal en la Baronnie de Saint-Juſt & Saint-Irenée de Lyon, pour aſſurer le mobilier de MARIE & DAMIENNE, ſes deux filles. De ſon mariage elle eut: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN, Capitaine au Régiment de Montboiſſier, Infanterie; — 3. LOUIS, Ecuyer, qui fut fait Capitaine au Régiment d'Infanterie Wallone de Breſſey, par Commiſſion du 10 Mars 1694; — 4. MARIE, femme de noble

Digitized by Google

Germain Sollicoffre, fils de feu noble *Daniel Sollicoffre*, & d'*Iſabeau Sellaperis*. C'eſt ce qui eſt prouvé par leur contrat poſt-nuptial, paſſé à Lyon le 8 Septembre 1694, devant *Delafay*, Notaire ; —— 5. Damienne, morte ſans alliance ; —— 6. & Dominique, décédée jeune.

XI. François de Mesclajoc-du-Montet-de-la-Colonge, II. du nom, Ecuyer, né le 18 Février 1670, Conſeiller du Roi, Commiſſaire ordinaire des Guerres par Proviſions du 4 Mars 1695, épouſa, par contrat paſſé à Paris le 9 Juillet 1700, Demoiſelle *Louiſe-Thérèſe Carnot*, de laquelle il a eu : — 1. Hippolite, qui ſuit ; — 2. Louis-François, Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Caſtelet, le 7 Mars 1711, mort le 30 Mars 1724 ; —— 3. autre Louis-François, né le 5 Octobre 1707, Lieutenant au Bataillon de Milice d'Eterno le 15 Avril 1729 ; — 4. Ferdinand, dit *le Chevalier de la Colonge*, né le 28 Novembre 1709, Enſeigne de la Compagnie Meſtre-de-Camp du Régiment de Querci, le 9 Mai 1730, & Lieutenant au même Régiment le 1 Septembre 1732 ; — 5. Léonard-Ferdinand, né le 18 Janvier 1711, Lieutenant au Régiment de Tallard le 1 Décembre 1733, tué le 29 Novembre 1735 ; —— 5. Simone François-de-Sales, Lieutenant au Régiment de la Marine, mort en 1741 ; — 7. Marie-Jeanne, épouſe de *N... de Meſnard*, Major de la ville de Salins ; — 8. Béatrix-Octavie-Alexandrine ; — 9. & Marie-Louiſe, mariée, par contrat du 17 Avril 1741, paſſé devant *Jean Guillemet*, Notaire Royal à Beſançon, avec *Ignace-François Colombet*, Ecuyer, demeurant à Salins, fils de feu noble *Claude-Louis Colombet*, & de Dame *Jacques Pajot*.

XII. Hippolite de Mesclajoc-du-Montet-de-la-Colonge, Ecuyer, né le 1 Mai 1705, Conſeiller du Roi, Commiſſaire ordinaire des Guerres par Proviſions du 30 Juin 1740, a épouſé, par contrat du 20 Août 1735, *Auguſtine Moreau*, fille de *Charles-Louis Moreau*, Conſeiller-Maître en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Dole, & d'*Urſule-Angélique Boiſſeau*, Dame de Chalin, dont eſt iſſu :

XIII. François-Angélique de Mesclajoc-du-Montet-de-la-Colonge, Ecuyer, né le 5 Février 1737, qui a d'abord été Lieutenant dans le Bataillon de Milice de Salins, & a enſuite été pourvu de la charge de Commiſſaire ordinaire des Guerres au département de Salins, ſur la démiſſion de ſon pere, par Lettres du 5 Mai 1771. Il a épouſé, par contrat du 1 Juillet 1768, *Angélique de Mollerat*, fille de *Claude de Mollerat*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, Seigneur de Marey & de Meuilley, & de *Marie-Anne Diamy*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à trois pals d'or, au chef de gueules*, qui eſt de Mesclajoc ; *& au 2 & 3 d'azur, au phénix d'or ſur un bucher, regardant à droite un ſoleil levant, vis-à-vis duquel eſt à gauche un globe de ſable, ceintré & croiſé d'or*, qui eſt du Montet. Généalogie dreſſée ſur les titres originaux communiqués & vérifiés.

RUELLE (de la), en Lorraine.

Nicolas de la Ruelle, Argentier du Duc Charles III, ſuivant l'énoncé au Tréſor des Chartes de la Lorraine, *fol.* 305, *Regiſtre* 1546 & 1549, fut annobli par ce Prince, qui étoit ſous la tutelle de Christine de Dannemarck, ſa mere, & de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudemont, ſon oncle. Les Lettres-Patentes lui furent expédiées à Bar le 5 Juillet 1549. Il fut ſucceſſivement revêtu des charges de Contrôleur-Général des Finances, & de Conſeiller en la Chambre des Comptes de Lorraine. Il avoit épouſé *Louiſe Xaubourel*, comme il conſte par deux actes authentiques ; le premier, du 11 Septembre 1572, paſſé devant *l'Huillier*, Tabellion à Nancy, portant échange d'héritages avec *Claude l'Eſcarmelot* ; & le ſecond, du 19 Février 1605, portant vente à *Claude Xaubourel*, Ecuyer, ſon beau-frere, d'un gagnage ſitué ſur le banc de Ville-ſur-Saulx. De ce mariage vint :

Nicolas de la Ruelle, II. du nom, qui teſta le 9 Avril 1595, par devant *Clément*, Tabellion à Nancy. Il avoit épouſé *Marie de Nibles*, dont : —— 1.

Simon, qui ſuit; — 2. Françoise-Marie-Claude; — 3. Elisabeth; — 4. & Antoinette, tous les quatre rappellés dans le teſtament de leur pere.

Simon de la Ruelle, I. du nom, épouſa *Claudon Dumenil*, mentionnée dans le teſtament de Nicolas, ſon beau-pere, par lequel il confirma la donation qu'il leur avoit faite par leur contrat de mariage. D'eux naquit :

Simon de la Ruelle, II. du nom, rappellé dans le teſtament de *Claudon Dumenil*, ſa mere, du 20 Mai 1615. Il y eſt nommé ſon exécuteur teſtamentaire, & elle lui remet tous ſes biens, à la charge de ſatisfaire à ſes volontés, & de les partager, par égale portion, entre tous ſes enfans. Il avoit épouſé *Catherine Gaillard*, auſſi mentionnée dans le teſtament de ſa belle-mere; & eut de ſon mariage :

Clément de la Ruelle, Ecuyer, né le 4 Décembre 1650, batiſé à la paroiſſe Saint-Clément, Diocèſe de Toul, mort le 27 Février 1719, âgé de 68 ans. Il avoit épouſé *Lucie Vaultrin*, décédée, avant lui, le 27 Décembre 1703, & inhumée dans l'Egliſe paroiſſiale de Moyen, dont :

Pierre-François de la Ruelle, Ecuyer, né le 24 Juillet & batiſé le 1 Août 1683, en la paroiſſe de Saint-Clément, Avocat à la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, décédé le 8 Septembre 1750, âgé de 67 ans, & inhumé en l'Egliſe paroiſſiale de Moyen. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Avril 1712, paſſé devant *Meget*, Tabellion général à Château Salins (célébration le 26 du même mois en la paroiſſe de Vannecourt, Annexe de Vaxy, Diocèſe de Metz), *Marie Recouvreur*, fille de *Thomas Recouvreur*, & de Demoiſelle *Eliſabeth Forget*, demeurans à Vannecourt.

De ce mariage ſont iſſus : — 1. Jean-Pierre, qui ſuit; — 2. Laurent, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. Dieudonné de la Ruelle, Ecuyer, Banquier à Nancy, né le 6 Septembre 1729, marié, par contrat du 7 Mars 1769, à *Eliſabeth-Françoiſe Pecheur*, morte le 10 Février 1770, ſans poſtérité; — 4. François-Augustin, né le 27 Janvier 1731, marié, par contrat du 22 Février 1756, à *Marguerite Lechien* : ils n'ont pas d'enfans; — 5. Marie-Françoise, née le 17 Mars 1720, mariée, par contrat du 7 Décembre 1739, à *Pierre Boiſſerand*, Banquier à Nancy. Ils ont eu pluſieurs enfans, qui ſont décédés; — 6. & Anne-Marguerite de la Ruelle, née le 30 Juillet 1721, mariée, le 29 Octobre 1741, à *Jean-Nicolas Bayard*, Docteur en Médecine. Elle eſt décédée, laiſſant une ſeule fille, nommée *Marie-Anne*, mariée, le 12 Novembre 1776 (contrat paſſé le 11 pardevant *Pierſon*, Conſeiller du Roi, Notaire à Nancy), à *Pierre-Ignace Rolin*, Avocat au Parlement de Lorraine.

Jean-Pierre de la Ruelle, né le 23 Janvier 1716, Docteur en Médecine, s'eſt appliqué à la Botanique, & a épouſé, par contrat du 3 Janvier 1742, *Eliſabeth Petit-Jean*, dont il a : — 1. Jean-Nicolas; — 2. Dieudonné; — 3. Anne-Elisabeth; — 4. & Marie-Lucie.

Laurent de la Ruelle, né le 7 Août 1725, ſecond fils de Pierre-François, & de *Marie Recouvreur*, a épouſé, par contrat du 10 Février 1751, *Marie-Anne Martin*, de laquelle ſont iſſus : — 1. François-Augustin; — 2. Louis-Augustin; — 3. Joseph-André; — 4. Marie-Françoise; — 5. Françoise-Lucie; — 6. Marie-Anne-Françoise; — 7. Marie-Madelene; — 8. & Catherine-Françoise.

La nobleſſe de cette Famille a été conteſtée à Dieudonné de la Ruelle, en 1773, par le Procureur-Général de la Chambre des Comptes de Lorraine; mais par Arrêt contradictoire rendu le 4 Août de la même année, après avoir vu & vérifié toutes les piéces & titres énoncés en la Requête dudit Dieudonné de la Ruelle, ce Tribunal l'a déclaré & reconnu être iſſu en ligne directe de Nicolas de la Ruelle, annobli en 1549, en conſéquence l'a maintenu au droit & poſſeſſion de prendre la qualité d'*Ecuyer*, & de faire précéder ſon nom de la particule *de*, tant en jugement que dehors.

Ç'a été ſur cet Arrêt, repréſenté en groſſe, & ſur les piéces juſtificatives, que le préſent article a été dreſſé. Il ſe rapporte à celui inſéré dans le Nobiliaire de Lorraine par Dom *Ambroiſe Pelletier*, Religieux Bénédictin, Curé de Senones,

p. 722, dans lequel il a ſeulement fait mention des Lettres d'annobliſſement accordées à NICOLAS DE LA RUELLE en 1549, à défaut de connoiſſance de ſes deſcendans. Ces Lettres nous ont auſſi été communiquées en original, avec les autres titres juſtificatifs de la filiation, enſemble l'Arrêt dans lequel elle eſt rapportée.

Il y a encore eu de cette Famille une branche éteinte, dont il eſt parlé dans le Nobiliaire ſuſdit, *p.* 449.

Les armes : *d'azur, à une patte de lion arrachée d'or, armée de gueules, au chef d'argent, chargé de trois tourteaux de gueules.* Cimier, *une patte de lion d'or tenant une ſphere de même entre deux pennes de l'écu.*

* RUGLES, en Normandie, Election de Conches.

Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes de 1746, regiſtrées la même année en la Chambre des Comptes de Rouen, en faveur de *N... du Pleſſis-Châtillon*, couſin de *Marie-Félicité*, fille de feu *Louis*, Marquis *du Pleſſis-Châtillon*, de Nonant & de Saint-Gelais, & de *Catherine-Pauline Colbert-de-Torcy*. Voyez PLESSIS-CHATILLON.

* RULLECOURT, en Artois. Terre & Seigneurie relevante du Comté de Hennin-Liétard, acquiſe par NICOLAS-PHILIPPE MACQUART, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ophove & Terline, mentionné au Xe degré de la branche cadette qui paſſa en Flandres en 1585, où elle ſubſiſte. Sa Famille eſt originaire de l'Orléanois, & vint s'établir, au XVe ſiécle, en Lorraine, comme on le verra ci-après.

I. Le premier connu par titres de cette ancienne Famille, eſt Meſſire RAOUL MACQUART, qui, pour les ſervices importans qu'il rendit, & les grandes actions qu'il fit, mérita que PHILIPPE-*le-Long*, Roi de France, l'annoblit par *Chevalerie*, lui, ſa femme *Eliſſende*, & toute ſa poſtérité, par Lettres-Patentes données à Vincennes au mois d'Avril 1317, dont l'original ſe trouve au tréſor des Chartes de la Couronne. De ladite Dame *Eliſſende*, ſon épouſe, dont le nom propre eſt inconnu, il laiſſa :

II. PHILIPPE MACQUART, I. du nom, Chevalier, qui, ſuivant les traces de ſon pere, ſervit auſſi avec diſtinction, & fut fait Capitaine du Château de Chartres, où il mourut vers 1380. Il épouſa Dame *Jeanne d'Aſnieres*, dont il eut : — JEAN, qui ſuit ; — & ELISE, morte ſans alliance.

III JEAN MACQUART, I. du nom, Ecuyer, ſervit, comme ſes ancêtres, & remplaça ſon pere dans la charge de Capitaine du Château de Chartres, place qu'il céda en 1450, à Meſſire *Jean du Lys*, avec lequel il avoit ſervi, & qui l'attira en Lorraine, où il mourut, après avoir fait ſon teſtament, le 12 Avril 1459. Il avoit épouſé Dame *Françoiſe de Mitry*, d'une ancienne Maiſon de Lorraine, rappellée dans ce teſtament avec ſes enfans, ſçavoir : — 1. PHILIPPE, qui ſuit ; — 2. PERRIN, dont on ignore la deſtinée ; — 3. & ALISON, Religieuſe à Saint-Miel au Duché de Bar.

IV. PHILIPPE MACQUART, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dainville, au Duché de Lorraine, dont il fit l'acquiſition, ſervit très-long-tems ; fut enſeigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Longueville*, & vivoit encore en 1500. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Juin 1456, Damoiſelle *Jeanne du Lys*, mentionnée dans des actes de 1501 & 1536, comme vivante encore, fille de Meſſire *Pierre d'Arc*, dit *le Chevalier du Lys*, & de Dame *Jeanne de Proville*, niéce de *Jeanne d'Arc*, connue ſous le nom de *la Pucelle d'Orléans*, ſi célebre par les importans ſervices qu'elle rendit à la France ſous le regne de CHARLES VII. De cette alliance naquirent : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & JEAN MACQUART, lequel étoit, en 1503, homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance du Comte *de Saint-Pol*, & mourut, ſans alliance, vers 1540.

V. FRANÇOIS MACQUART, Ecuyer, Seigneur de Dainville, &c. fut Capitaine d'une Compagnie de gens de pied pour le ſervice de France. Il tranſigea, en

1503, avec *Jean de Rodoan*, ſon beau-frere, & vivoit encore en 1536, qu'il fut préſent au contrat de mariage de NICOLAS, ſon fils aîné. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Juin 1501, Demoiſelle *Françoiſe de Rodoan*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Doncourt, & de *Jeanne*, Dame *de Doncourt*; & ſœur de *Jean de Rodoan*, Seigneur de Doncourt, dont le fils *Louis de Rodoan*, vint s'établir en Flandres. Il eſt le Ve ayeul d'*Adrien-François-Iſidore-Joſeph*, Comte *de Rodoan*, qui de *Marie-Charlotte-Gabrielle de Rouveroit*, ci-devant Chanoineſſe d'Andennes, ſon épouſe, a un fils, & trois filles, reçues Chanoineſſes, l'une au Chapitre de Mons, & les deux autres à celui de Maubeuge, d'après leurs preuves de 8 quartiers, qui ſont *Rodoan*, *la Riviere*, *du Chaſtel-la-Hovarderie*, *la Hamaïde*, *Rouveroit*, *de la Pierre-Bouzies*, *Watteville* & *Merode*.

Du mariage de FRANÇOIS MACQUART, Ecuyer, avec ladite *Françoiſe de Rodoan*, vinrent : — NICOLAS, qui ſuit; —— & GEORGES, lequel fut préſent au contrat de mariage de NICOLAS, ſon frere, étant pour lors Capitaine-Commandant une Compagnie de gens de pied. On le croit le même que GEORGES MACQUART, qui, en 1540, étoit Commandant, pour le Roi, de ROCROY, & épouſa, en 1545, Demoiſelle *Marie-Antoinette de la Riviere*. Sa poſtérité ſubſiſte encore en Champagne dans MM. MACQUART-DORVILLE.

VI. NICOLAS MACQUART, Ecuyer, Seigneur de Dainville, entra au ſervice de s Ducs *de Lorraine*, fut, en 1536, homme d'armes dans la Compagnie du Maréchal *de Lorraine*; & fit, le 9 Juillet 1544, un échange avec ſa tante, Dame *Catherine du Lys*. Il épouſa, par contrat du 26 Juin 1536, Demoiſelle *Marie d'Engleberg*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Neuf-Moulin, &c. & de *Charlotte Guyot*, dont, pour fils unique :

VII. JEAN MACQUART, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dainville, &c., né en 1538, qui ſervit, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, l'Empereur CHARLES-QUINT, & PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, ce qui le fit réſider en Flandres, où il fut Maire de la ville de Merville en 1598, qu'il exerça juſqu'à ſa mort, arrivée le 8 Juillet 1626, âgé de 88 ans. Il avoit épouſé, 1°. Demoiſelle *Catherine de Smis*, morte le 18 Février 1581, fille de *Jacques de Smis*, Seigneur de Mœris; & 2°. par contrat du 8 Janvier 1585, Demoiſelle *Catherine Vander Straten*, morte le 21 Octobre 1629, fille de Meſſire *Jean Vander Straten*, Chevalier, Seigneur de Burcht, &c. Commandant un tronceau (diviſion) de Cavalerie pour le ſervice d'Eſpagne, & de Dame *Marie de Pape*. Du premier lit ſortirent : — 1. JEAN MACQUART, mort, avant ſon pere, en 1619, étant premier Echevin de Merville. Il avoit épouſé, le 14 Mai 1605, Demoiſelle *Antoinette Taffin*, & en eut des enfans, morts en bas âge; — 2. CHRÉTIENNE, mariée à *Robert de le Becq*, Ecuyer, morte ſans enfans; —— 3. ANTOINETTE, mariée à *Antoine d'Alennes*, Ecuyer, Seigneur de l'Eſcagne, dont poſtérité, de laquelle eſt iſſue, entr'autres, une fille nommée — *Jacqueline Marguerite d'Alennes*, mariée, en 1675, à NICOLAS-PHILIPPE MACQUART, dont il ſera parlé ci-après; — 4. ANNE, morte, le 17 Janvier 1637, ſans enfans de ſon mariage avec *Pierre d'Alennes*; & du ſecond lit : —— 5. GEORGES, qui ſuit; —— 6. PHILIPPE, auteur de la Branche établie en Flandres; —— 7. NICOLAS, né en 1605, marié deux fois, qui eut beaucoup d'enfans, morts en bas âge ou ſans alliance; — 8. CATHERINE, mariée à *Valentin Rope*, Ecuyer, Seigneur de Stemborch, &c. Echevin, puis Bourg-Meſtre de Berg-Saint-Vinox; — 9. SUSANNE, mariée à *Antoine Laureins*, Ecuyer, Echevin de ladite ville; — 10. & JEANNE, morte, le 27 Janvier 1638, ſans laiſſer d'enfans de ſon mari *Robert de Ruy*.

VIII. GEORGES MACQUART, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dainville, &c. ſuccéda, comme aîné, aux biens ſitués en Lorraine, où il retourna; tranſigea, par acte paſſé à Lille, avec PHILIPPE, ſon frere cadet, le 11 Décembre 1629, ſur la ſucceſſion de leurs pere & mere; ſervit dans ſa jeuneſſe, & mourut à Bar-le-Duc le 1 Novembre 1684, laiſſant de *Charlotte Gonnet*, morte à Bar le 24 Septembre 1685, & qu'il avoit épouſée le 4 Mai 1627 : — GEORGES, qui ſuit; — & GILLES, mort, ſans poſtérité, le 11 Avril 1693.

IX. GEORGES MACQUART, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dainville, né le

Digitized by Google

14 Octobre 1640, ſervit, à l'exemple de ſes ancêtres, les Ducs *de Lorraine*: & mourut le 2 Décembre 1704. Il avoit épouſé, le 20 Septembre 1665, Demoiſelle *Anne Haldat*, née le 4 Août 1650, morte le 16 Septembre 1725, fille d'*Antoine Haldat*, Ecuyer, Seigneur de Bonnet, & d'*Anne Pierot*. Cette *Anne Haldat* avoit pour quatrieme ayeul *Georges Haldat*, époux de *Catherine du Lys*, ſœur de *Jeanne du Lys*, femme de PHILIPPE MACQUART, II. du nom, dont on a parlé au degré IV. & étoit par conſéquent couſine au VIe degré de GEORGES MACQUART, ſon mari. Leurs enfans furent : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. HENRI, Ecuyer, Seigneur d'Armanſon, Lieutenant, puis Capitaine au Régiment d'Agenois, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Nicole-Antoinette Aubry*, tante de *Françoiſe-Charlotte Aubry*, femme de ſon neveu; — 3. CHARLOTTE, née le 26 Mai 1670, mariée à *N... d'Alnoncourt*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & morte ſans poſtérité; — 4. & ANNE, femme de *Henri du Laurent*, Ecuyer, dont des enfans.

X. ANTOINE MACQUART, Ecuyer, Seigneur de Ruaire, Beaucoudray, &c. né à Bar le 13 Octobre 1677, mort à Coutance en Normandie le 2 Octobre 1756, y avoit épouſé, le 3 Mai 1712, *Marie Hebert*, morte en cette ville le 2 Octobre 1726, fille de *Jacques-Michel Hebert*, Ecuyer, Seigneur de Langronne, & de *Françoiſe Bauquet*, dont : — 1. FRANÇOIS-MICHEL, qui ſuit; — 2. JACQUES, dit *le Chevalier de Ruaire*, Officier au Régiment de Meuſe, Infanterie, mort ſans poſtérité; — 3. & PERETTE-HYACINTHE, femme de *Pierre-Michel d'Hacconville*, Ecuyer, morte ſans poſtérité.

XI. FRANÇOIS-MICHEL MACQUART, Ecuyer, Seigneur de Ruaire, Soiſy, Beaucoudray, &c. né le 7 Mai 1716, mort en ſon Château de Soiſy le 7 Octobre 1771, avoit épouſé, par contrat du 16 Janvier 1748, *Françoiſe-Charlotte Aubry*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Riaucourt, &c. & de *Jeanne Gaillot*. De ce mariage ſont iſſus : — HENRI MACQUART, Ecuyer, Seigneur de Ruaire, Soiſy, Beaucoudray, &c. né en 1750, Officier de Cavalerie, non marié en 1777; — & FRANÇOIS-LOUIS, dit *le Chevalier* MACQUART-DE-RUAIRE, né en 1753, Officier au Régiment du Roi, vivant auſſi ſans alliance.

Branche reſtée en Flandres.

VIII. PHILIPPE MACQUART, III. du nom, Ecuyer, né en 1592, fils puîné de JEAN II, & de *Catherine Vander Straten*, ſa ſeconde femme, eut en partage les biens de ſa mere, comme il eſt prouvé par la tranſaction qu'il fit le 11 Décembre 1629, avec GEORGES I, ſon frere aîné; ſervit PHILIPPE III, Roi d'Eſpagne, en qualité de Lieutenant d'une bande de ſes Ordonnances; & fut enſuite premier Echevin de Merville, où il mourut le 8 Novembre 1639. Il avoit épouſé, le 11 Mai 1621, *Peronne de Walckenaere*, morte le même jour que ſon mari, fille d'*Adolphe de Walckenaere*, & d'*Anne des Champs*. Ils eurent pour enfans : — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. PIERRE, mort ſans poſtérité; — 3. & 4. BARBE & JEANNE, mortes, ſans alliance, en 1646.

IX. PHILIPPE MACQUART, IV. du nom, Ecuyer Seigneur d'Ophove, &c. né le 5 Décembre 1623, ſervit le Roi d'Eſpagne ſon Souverain; fut Capitaine d'une Compagnie de gens de pied; &, après ſon pere, premier Echevin de Merville, où il mourut le 20 Mars 1673. Il avoit épouſé, par acte du 12 Avril 1651, Demoiſelle *Martine Raiſon*, dont : — NICOLAS-PHILIPPE, qui ſuit; — & MARIE-THÉRESE, morte ſans poſtérité.

X. NICOLAS-PHILIPPE MACQUART, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ophove, né le 15 Janvier 1652, Grand-Bailli pour le Roi, & premier Echevin de Merville, mort le 1 Juin 1730, avoit épouſé, le 1 Juillet 1675, Demoiſelle *Jacqueline-Marguerite d'Alennes*, morte le 20 Octobre 1705, fille de *Nicolas-François d'Alennes*, Seigneur de Caudécure, de l'Eſcagne, &c. & de *Jeanne-Marguerite Comer*. Il en a eu : — 1. NICOLAS-PHILIPPE, qui ſuit; — 2. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, auſſi Echevin de Merville, qui ne laiſſa que trois filles; — 3. JOSEPHE, mariée à *Luc-Alphonſe Hardouin*, premier Echevin de Mer-

ville, après ſon beau-pere ; — 4. & Barbe-Angélique, mariée, le 19 Février 1716, à Meſſire *Henri de Maſſiet*, Chevalier, Seigneur de la Caille, &c. fils de *Joſeph de Maſſiet*, & de *Marie Vanden Buſſche*, dont un fils unique, duquel il ſera parlé au degré ſuivant.

XI. Nicolas Philippe Macquart, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ophove, Rullecourt, Terline, Maugré, le Coulombier, &c. né le 4 Avril 1679, mourut le 16 Mars 1755, étant Maire & Grand-Bailli de Merville. Il avoit épouſé, le 7 Janvier 1706, Demoiſelle *Anne-Joſephe de Fumal*, d'une ancienne Nobleſſe du Comté de Namur, morte le 19 Mars 1740, fille de Meſſire *Nicolas de Fumal*, Chevalier, Lieutenant de Cavalerie au ſervice d'Eſpagne, & de Demoiſelle *Jacqueline Hardouin*, dont : — 1. Charles-Félix, qui ſuit ; — 2. Eloy, Prêtre, Religieux de l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy ; — 3. Augustin, mort Chanoine de Notre Dame d'Aire ; — 4. Philippe-Louis-Joseph, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 5. Augustine-Josephe, mariée à *Philippe-Hubert Bacon*, d'une ancienne Famille originaire d'Angleterre, dont quatre filles ; — 6. Marie-Barbe-Angélique, mariée, le 19 Février 1740, à ſon couſin-germain Meſſire *Philippe-Joſeph de Maſſiet*, Chevalier, Seigneur de la Caille, Capellebamme, &c. fils de *Henri de Maſſiet*, Chevalier, & de Barbe-Angélique Macquart, ci-devant mentionnée, dont deux fils & une fille ; — 7. & Caroline-Albérique, mariée 1°. à *Charles-François Gallois*, Seigneur du Laurier ; & 2°. à *Michel Blondel*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Château de Saint-Omer. Il n'y a point d'enfans de ces deux mariages.

XII. Charles-Félix Macquart, Ecuyer, Seigneur de Rullecourt, de Plouich, &c. né le 19 Avril 1714, premier Echevin de Merville, comme l'avoient été ſes ancêtres, eſt mort en 1771, laiſſant de ſon épouſe, *Marie-Françoiſe-Pélagie Philippo*, d'une Famille originaire d'Eſpagne : — Philippe-Charles-Félix, qui ſuit ; — & Caroline-Pélagie, née en Septembre 1748, & mariée en 1775.

XIII. Philippe-Charles-Félix Macquart, dit *le Baron de Rullecourt*, Chevalier, Seigneur de Dainville, la Gendronnierre, les Poiſſonnieres, Valliere, Saint-Coſme, &c. né le 9 Juillet 1744, Colonel d'une Légion au ſervice de Pologne, Major de Cavalerie à celui de France, & Chevalier-Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, a épouſé, le 27 Juillet 1768, *Marie-Félicité du Wiſſel*, fille d'*Antoine*, Comte de la Ferté-Morteveille, & de *Marie d'Allington*, dont deux filles : — Marc-Félicité ; — & Philippe-Adélaïde, née le 1 Février 1774.

XII. Philippe-Louis-Joseph Macquart, Ecuyer, Seigneur d'Ophove, Terline, Caudécure, l'Eſcagne, Soiſſeval, Mernes, la Gauguerie, &c. né le 28 Septembre 1722, fils puîné de Nicolas-Philippe II, & d'*Anne-Joſephe de Fumal*, a épouſé *Marie-Catherine Bonnier*, morte en 1770, dont : — 1. Henri-Félix, qui ſuit ; — 2. Marie-Reine-Angélique Macquart, femme de *Jean-François Regnault*, Chevalier, Seigneur du Roſier, Tréſorier de France au Bureau des Finances de Lille ; — 3. Caroline-Sabine, mariée à *André-Martin-François le Plaiſant*, Chevalier, Seigneur du Chateau, Conſeiller au Parlement de Douay ; — 4. Félicité, femme de *Jean-Batiſte-Erneſt-Joſeph de Faucompret*, Ecuyer, Seigneur de Thulus, &c. ; — 5. & Thérese-Radegonde Macquart, épouſe de Meſſire *Julien-Gabriel de la Cheviere*, Chevalier, Seigneur de la Gaudinaye, Gentilhomme des Etats de Bretagne.

XIII. Henri Félix Macquart, Ecuyer, Seigneur de Caudécure, né le 24 Décembre 1748, a épouſé, en 1773, *N... Schonier*.

Les armes : *d'or, à la palme de ſinople*. Cimier : *une fleur de lis d'or entre deux palmes de l'écu*. Pluſieurs de cette Famille portent ces armes *parti* avec celles de *du Lys*, & en ont pris la deviſe : Consilio et Virtute.

Les principales alliances ſont avec les Maiſons de *Mitry*, *Aſnieres*, *du Lys*, *Rodoan*, *Engleberg*, *Vander Straten*, *d'Alennes*, *Fumal*, &c. Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués, & que nous avons vérifiés.

* RUMONT, dans le Gâtinois françois, Diocèſe de Sens. Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Septembre 1657, regiſtrées au Parlement de Paris le 6 Février 1660, en faveur de *Charles de Montliart*, Seigneur de Beaumoulin, de la Magdeleine, de Maiſoncelles, &c. *Voyez* MONTLIART, *Tome X.*

§ RUPELMONDE: Ville, Château & Seigneurie, mouvans du Comté de Flandres, qui furent vendus, le 9 Avril 1658, par PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne, à

PHILIPPE DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, Baron de Wiſſekerque, Capitaine d'Infanterie Wallone, iſſu d'une des plus anciennes Maiſons de la Province d'Artois, où eſt ſituée la Terre de Recourt, d'où elle tire ſon nom. Il épouſa, par contrat du 3 Juillet 1655 (& non 1665), *Madelene de Baerlandt*, dont le fils, PHILIPPE DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, obtint l'érection de la Seigneurie de *Rupelmonde* en *Comté* en ſa faveur, par Lettres du Roi d'Eſpagne, du 6 Février 1670. *Voyez* RECOURT, dans ce Volume.

RUPPIERRE ou RUPIERRE, en Normandie, ſelon *la Roque*, Origine des noms, *p.* 17 & 54. Maiſon ancienne, illuſtre & des mieux alliées, laquelle a impoſé ſon nom à pluſieurs Egliſes, Chapelles, Terres & Fiefs conſidérables, qu'elle poſſédoit anciennement aux mêmes titres & droits dont les plus grands Seigneurs de la Province jouiſſoient de leur domaine, & non à titre d'inféodation faite à un ſimple Chevalier. Elle en jouiſſoit à droit de partage ou de démembrement de la Comté de Montgommery, dont pluſieurs Fiefs de Ruppierre relevoient, ſuivant l'uſage en Normandie, où les aînés démembroient des portions de leurs Fiefs pour les donner en partage à leurs cadets, à la charge de l'hommage ou du parage.

Dans les XIe & XIIe ſiécles, la Maiſon de RUPPIERRE étoit citée avec celles *de Belleſme* & *de Montgommery*, leurs domaines étant contigus, & tenoit un grand rang. En 1066, un Seigneur de RUPPIERRE paſſa à la conquête d'Angleterre, & ſe trouve dans le Catalogue des Seigneurs renommés, depuis GUILLAUME *le Conquérant*, juſqu'en 1212. Voyez l'Hiſtoire de Normandie par *du Moulin*, *Vol. in-fol. p.* 47, & les preuves faites pour la réception de FRANÇOIS DE RUPPIERRE à Malte, des 12 Juin & 19 Novembre 1607, &c.

I. Le premier de ce nom, auquel remonte la filiation ſuivie, eſt GUILLAUME DE RUPPIERRE, Seigneur du Château de Ruppierre au Bailliage de Caen, où l'on faiſoit encore dans le XIIIe ſiécle, le ſervice & la garde militaire, dont, en 1234, le Chapitre du Sépulcre de Caen fut diſpenſé pour ſon fief de Tholoſie. Il fut, en 1080, un des ſix Seigneurs qui prirent le parti du Duc *Robert Courte-Heuſe*, contre GUILLAUME, Roi d'Angleterre, ſon pere. Ces Seigneurs étoient ſouverains dans leurs domaines, & balancerent, pendant cinq ans, la puiſſance de ce fameux Conquérant, qui fut bleſſé à la bataille de Gerberoy, par ſon fils, qui l'ayant reconnu, fit ſa paix avec lui, ainſi que les Seigneurs de ſon parti. Ceci eſt conforme à ce que dit *Orderic Vital*, Auteur contemporain, *Livre* 5, *p.* 570, ſous l'année 1080. *Robertus his dictis iratus abceſſit, & relicto patre de Normanniâ exivit, tunc cum illo abierunt Robertus de Belliſmo, Guillelmus de Britolio, Rogerius Ricardi de Benefactâ filius, Robertus de Molbraio, Guillelmus de Molinis, Guillelmus de Ruperiâ aliique plures, generoſitate pollentes, militari probitate inſignes, ſuperbiâ immanes, feritate contrariis hoſtibus terribiles & ad arduum nefas inchoandum nimis procaces*, &c.

Cette guerre inteſtine eſt la premiere époque de la décadence de pluſieurs Maiſons illuſtres de Normandie, & ſur-tout de celle DE RUPPIERRE; car, dit l'Hiſ-

Digitized by Google

torien des Comtes du Perche & d'Alençon, (*Vol. in-4°. liv. 2, p. 63*), *Orderic Vital* remarque que « le Duc ROBERT, ſortant de la Province, accompagné de *Robert de* » *Belleſme*, *Guillaume de Breteuil*, *Guillaume de Moulins*, GUILLAUME DE RUP- » PIERRE (*a*), le Roi GUILLAUME fit ſaiſir & mettre ſous ſa main leurs terres » & riches poſſeſſions, du revenu deſquels il entretenoit ceux qui lui faiſoient » ſervice. *Robert de Montgommery* & ſa femme furent cauſe de la diſgrace de » tant de grands Barons, dont parle *Gemet*, *Chap. 29*, *Liv. 6* ». Voyez l'Hiſt. du Château & Ville de Gerberoy, *Vol. in-4°. Chap. 13*, *p. 80*. GUILLAUME DE RUPPIERRE, en 1090, commanda les troupes du Duc *Robert Courte-Heuſe*, & fut fait priſonnier, avec *Guillaume de Ferriere*, au ſiége du Château de Courcy. On en faiſoit un ſi grand cas dans l'armée, que le Duc *Robert* donna des ſommes conſidérables pour ſa rançon: (*Interea Caſtellani Guillelmum de Ferariis & Guillelmum de Ruperiâ, comprehenderunt quorum redemptionibus opimè adjuti ſunt*). Cab. des Ordres du Roi, & Hiſt. de Normandie, *Vol. in-fol. p. 258*. Le nom de ſa femme eſt ignoré, on trouve ſeulement qu'il en eut :

II. ROGER, I. du nom, Seigneur du Château DE RUPPIERRE, de la Lecraye, Grandval, Canappeville, &c. vivant à la fin du XIe ſiécle, qui fit pluſieurs fondations, & donna des biens à rente, à prendre ſur les Paroiſſes de Saint-Jean de la Lecraye & de Grandval, au Chapitre de Liſieux, qui acquitte encore, le 19 Octobre de chaque année, des *Obits* & ſervices pour lui, & GUILLAUME DE RUPPIERRE, un de ſes fils, mort Evêque de Liſieux. ROGER eut pour enfans : — 1. RAOUL, qui ſuit ; — 2 & 3. HUGUES & NICOLAS DE RUPPIERRE, Chevaliers, qui vivoient dans le XIIe ſiécle. Le premier, Seigneur d'un Fief de Ruppierre (*Feodum Ruperra*), en la Paroiſſe de Soliers, donna en fief, en 1212, à *Bonnaventure de Furſis*, ſon champ de Droveril, au droit de cens annuel de deux pains & deux poules à Noel, & de deux pains & 20 œufs à Pâques. La Charte eſt ſcellée de ſon ſceau. Le ſecond, NICOLAS MALESMAINS DE RUPPIERRE, Chevalier, aumôna, au Chapitre du Sépulcre de Caen, pour le ſalut de ſon ame & celles de ſes ancêtres, le Manoir, Terre & Fief de Tholoſie au territoire de Vimont. La Charte de cette donation eſt ſans date ; mais elle eſt relatée dans un accord ſur procès à ce ſujet en 1234. (Cart. du Sépulcre de Caen, *fol.* 10, 11 & 12, au mot *Exmes*). On peut dire de lui, à cauſe de ſon ſurnom de *Maleſmains*, ce qu'on diſoit de *Guillaume de Melun*, & d'*Olivier de Cliſſon*, ſurnommés l'un *le Charpentier*, l'autre *le Boucher de Cliſſon*. Vie de *du Gueſclin*, *Vol. in-4°. p. 90*, par *le Fevre*.

4. & GUILLAUME DE RUPPIERRE, d'abord Archidiacre de Liſieux, & nommé par *Thomas*, fils de *Hugues de Soliers*, à la Cure de l'Egliſe de Soliers. La Charte eſt ſans date ; mais *Henri* II, Evêque de Bayeux, en 1165, lui donna la collation de ce Bénéfice : il eut pour Vicaire, à ſa requiſition, *Roger de Montgommery*, Clerc, ſon parent, auquel il aſſigna une penſion annuelle de 50 ſols, monnoie d'Anjou. Il fut enſuite nommé Evêque de Liſieux en 1191, fort eſtimé du Pape, de ſon Prince & de ſon Clergé ; ſigna, le 8 Septembre 119.., le traité que firent entr'eux JEAN, frere de RICHARD, Roi d'Angleterre, *Baudouin*, Comte *de Flandres*, & *Philippe*, Comte *de Namur* ; fut envoyé, en 1197, par RICHARD III, Roi d'Angleterre, en Ambaſſade à Rome, accompagné de l'Evêque d'Hely, ſon Chancelier, dont il fit les fonctions, étant mort en chemin à Poitiers, pour faire lever l'interdit mis ſur la Normandie, par *Gautier*, Archevêque de Rouen, à l'occaſion du différend qu'il avoit avec ce Prince pour le Château d'Andely. Ce GUILLAUME DE RUPPIERRE eut un grand démêlé avec JEAN, Roi d'Angleterre, & avec *Robert le Vicomte*, Chevalier, pour le ſoutien des droits de ſon Evêché ſur la ville & banlieue de Liſieux, qui fut terminé en ſa faveur, par un Jugement ſolemnel rendu à Rouen le 3 Septembre 1199, en la Cour & préſence de ce

(*a*) Et non *Guillaume de la Perriere*. Cette faute d'impreſſion eſt d'autant plus viſible & groſſiere, que l'Auteur cite *Orderic Vital*, où il eſt écrit *Guillelmus de Ruperiâ*.

Prince, dernier Duc de Normandie, des Barons, & d'un grand nombre de légitimes & anciens Chevaliers, & ſur le témoignage de 18 Chevaliers jurés & fermentés, où furent témoins l'Archevêque de Cantorbery, Chancelier, un autre Archevêque, & l'Evêque de Saint-André en Ecoſſe; ce qui fait voir que le Clergé & la Nobleſſe de Normandie ont toujours eu le droit d'être jugés dans une ſeule Cour ſouveraine de la Province par leurs Pairs, ainſi que le ſont les Anglois, qui tiennent la plupart de leurs Loix & Coutumes des Normands, dont ils ſe font gloire de deſcendre. Voyez *Regiſtre de Philip. Aug.* à la Bibl. du Roi, N°. 8408 (22-B), *fol.* VI, XX, XVI, R°. *Col. I, p.* 27, Arch. de l'Ev. & Chap. de Liſieux, *Gall. Chriſt.* &c. Le même GUILLAUME DE RUPPIERRE donna à ſon Evêché un fief ou membre de fief ſitué à Canappeville & aux environs, avec la préſentation aux Chapelles de Saint-Valentin & de Saint-Thomas. Ce fief n'eſt titré de *Baronnie* de Canappeville, malgré ſon peu d'étendue, que parce qu'il ſe trouve enclavé dans le fief des Seigneurs de Canappeville, & qu'il eſt ſorti des mains des Barons DE RUPPIERRE, ſeuls Seigneurs & anciens Décimateurs de ladite Paroiſſe. Il mourut en 1201 ou 1202. Voyez les Archives & l'Obituaire de Liſieux, où on lit: *Obiit Guill. Rupe. ann.* 1201 *vel* 1202, *obitus ejus & Rogerii, patris, dies agitur* 19 *Octob. in Eccleſiâ Lexov.* Il en eſt auſſi fait mention dans le *Gallia Chriſtiana, Ed.* 1759, *fol.* 11, *p.* 780, & *in Chartis Sancti Taurini & Valaſſiæ.* Les armes de cet Evêque, ſelon un Manuſcrit des Arch. du Chap. de Liſieux, ſont au-deſſus du clocher de Saint-Germain de cette Ville, & elles étoient encore dans l'Egliſe de Canappeville en 1662, ſuivant un procès-verbal du plan de cette Egliſe, fait & ſignifié à l'occaſion d'un procès pendant à Orbec & au Parlement, entre PIERRE DE RUPPIERRE & *Guillaume de Nollent*, Ecuyers, ſe diſant tous deux deſcendans, l'un du côté paternel, & l'autre du côté maternel, du frere de cet Evêque de Liſieux, au ſujet du droit de préſéance dans ladite Egliſe, dont on aura occaſion de parler à la branche des Seigneurs de Mardilly.

III. RAOUL DE RUPPIERRE, fils aîné de ROGER, Seigneur du Château DE RUPPIERRE, Canappeville, Grandval, des Aſtelles, &c. eſt compris dans la liſte des Barons de France du tems de PHILIPPE-AUGUSTE, ſous le nom de *Dominus Rupetra.* Voyez le *Reg. de Philip. Aug.* au Tréſor des Chartes, *fol.* IV, V°., & les Rôles de *la Roque, p.* 48, dans leſquels il y a pluſieurs noms mal écrits ou abrégés: *Radulphus Teſſon* y eſt oublié. Il aumôna au Chapitre de Liſieux (où il a ſon *Obit* au 2 Avril), dans le tems que ſon frere y ſiégeoit, le patronage de l'Egliſe de Grandval, qu'il exempta de la Juriſdiction épiſcopale. Il y eut à ce ſujet une Sentence rendue, en 1330, au ſiége du Pont-Audemer, entre le Chapitre de Liſieux & noble *Jean d'Aunou*, Sieur de Grandval & de Chaumont. Le Curé de Grandval jouit encore d'un champ donné par un Seigneur DE RUPPIERRE, & qui depuis a été échangé, à la charge de dire trois Meſſes, par acte reconnu au Notariat de Gacey le 13 Août 1661. C'eſt en vertu de cette donation de RAOUL, que le Curé de Grandval refuſa, le 4 Novembre 1608, de payer l'amende pour défaut de comparution au Synode du Diocèſe, à laquelle il avoit été condamné, à la requiſition de noble *Guillaume Moriſſet*, Chanoine de Liſieux, & Receveur deſdites amendes.

JEAN, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, adreſſa à RAOUL DE RUPPIERRE, le 21 Juillet 1202, un Mandement, pour qu'il fit jouir, dans ſa Baillie, *Henri de Gray* de tous les biens que *Richard des Argences* a tenu du fief dudit *Henri.* Voici les termes de la Charte, tirée du dépôt de la Couronne d'Angleterre à la Tour de Londres, & collationnée par M. *de Brequigny.*

Rex, &c. Rad. de Ruperia mandamus tibi quod facias habere dilecto noſtro Henrico de Gray, *totam terram quam Ric.* de Argences *tenuit de feodo ipſius Henrici in Ballivâ tuâ teſte me ipſo apud Rothom. die Julii XXI.* 1202.

Il paroît que cette Baillie s'appelloit la *Baillie de Ruppierre*, comme le Domaine voiſin des Seigneurs d'Exmes s'appelloit, en 1200, *la Baillie d'Exmes*, & en 1391 & 1417, la Seigneurie d'Exmes, & enſuite le Bailliage d'Exmes, car il eſt dit *in Ballivâ tuâ*, ſans autre déſignation de lieu, ou de perſonnes

ſupérieures ou inférieures. D'ailleurs les Terres & Fiefs dénommés dans la Charte, ſont du reſſort & dans l'enclave des Fiefs, Paroiſſes & Chapelles qui portent encore le nom de *Ruppierre*, comme faiſant partie des riches poſſeſſions dont jouiſſoit cette Maiſon, dans le tems qu'elles furent confiſquées par GUILLAUME *le Conquérant*, lorſque GUILLAUME DE RUPPIERRE prit parti contre lui en 1080. Il eſt à préſumer que PHILIPPE-AUGUSTE, en créant les Bailliages Royaux, en forma le Bailliage de Caen, & qu'alors les droits & priviléges de la Baillie de Ruppierre furent reſtraints & confondus dans le Bailliage de Caen, dont RAOUL DE RUPPIERRE ſeroit devenu le premier Bailli, après la reddition de la Normandie ſous PHILIPPE-AUGUSTE. Il eut pluſieurs enfans, entr'autres : —— GUILLAUME ; — & ROGER, qui ſuit. Ils ſe trouvent tous les deux à la tête des Chevaliers qui dépoſerent dans une Enquête que la Reine BLANCHE fit faire à Falaiſe, pour ſçavoir ſi feu *Philippe du Buiſſon*, Chevalier, tenoit quelque fief en chef du Duché de Normandie. Voyez *Reg. de Ph. Aug.* à la Bibl. du Roi, *fol. IIIIXX, V R°. Col. I, piéce CXXXIX* (22-B). GUILLAUME DE RUPPIERRE, l'aîné, n'eut qu'une fille, ALIX, héritiere de la branche aînée des Barons DE RUPPIERRE, mariée, ſur la fin du XIIIe ſiécle, à *Richard de Brionne*, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire d'Harcourt, *Tome II, p. 1976*. Les fiefs de la branche cadette des Barons DE RUPPIERRE-DE-CANAPPEVILLE en ont enſuite relevé, à titre de parage, juſqu'au XVe. ſiécle. La mouvance n'a plus lieu depuis un procès terminé aux Aſſiſes d'Orbec en 1400; & ce fief, jadis nommé *de Ruppierre*, & depuis fief de Canappeville, releve du Roi pour un demi-fief, l'autre partie ayant été aumônée à l'Evêché & Chapitre de Liſieux, avec un tiers de la dixme de Canappeville. Un autre tiers a été donné, en 1250, aux Religieux de Sainte-Barbe en Auge, & le Curé de cette Paroiſſe jouit du ſurplus des dixmes.

IV. ROGER DE RUPPIERRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Canappeville, des Aſtelles, & en partie de la Seigneurie de Ruppierre, laiſſa pour fils aîné, GUILLAUME, qui ſuit.

V. GUILLAUME DE RUPPIERRE, III. du nom, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres que ſon pere, fit un accord ſur procès, en 1234, avec le Chapitre du Sépulcre de Caen, & prit à fief, pour 40 ſols par an, le domaine ſeulement, & non le fief de Tholoſie, appartenant audit Chapitre, qu'il diſpenſa du ſervice & de la garde militaire, à quoi ce fief obligeoit à ſon égard (*Cart. du Chap. du Sépulcre de Caen, fol. 12, v°.*). On le voit du nombre des Seigneurs de Normandie convoqués, en 1242, pour ſervir dans l'armée deſtinée, par SAINT-LOUIS, contre le Comte *de la Marche* (la Roque, *p. 58*). Des enfans qu'il eut, on ne connoît que JEAN, qui ſuit.

VI. JEAN DE RUPPIERRE, I. du nom, Seigneur de Canappeville, des Aſtelles, & de Ruppierre en partie, qualifié *Chevalier, fils de* GUILLAUME, *Chevalier*, dans la Charte de donation qu'il fit au Couvent de Sainte-Barbe en Auge en 1250, de la tierce partie de la dixme de Canappeville, en avoit fait déja une autre au même Couvent, à la charge de dire trois Meſſes par ſemaines, & de donner un Maître pour l'inſtruction des enfans de ladite paroiſſe de Canappeville; & l'on trouve *Guillaume Boiſnel*, pourvu de cette place de Maître d'Ecole le 1 Juillet 1651, avec la permiſſion de *Guillaume de Nollent*, Ecuyer, qui étoit Seigneur de Canappeville par CATHERINE DE RUPPIERRE, ſa grand-mere. *Voyez les Plaids de Canappeville tenus ledit jour, & le Cartulaire, ayant appartenu aux Jéſuites, dépoſé à l'Hôtel-de-Ville de Caen, N°. 71.* JEAN DE RUPPIERRE eut pluſieurs enfans, entr'autres, — GUILLAUME, IV. du nom, qui a continué la poſtérité, dont il ſera parlé ci-après.

A cette époque la Maiſon de RUPPIERRE ſe partagea en différentes branches, toutes ſortant des premiers Barons DE RUPPIERRE, anciens poſſeſſeurs des biens de ce nom, & fondateurs de toutes les Paroiſſes & Chapelles de Ruppierre. La branche aînée s'eſt fondue, à la fin du XIIIe ſiécle, dans la Maiſon de *Brionne*, comme nous l'avons dit ci-devant.

Nous obſerverons ici que pluſieurs de ce nom ſe ſont répandus, dans les XIe, XIIe, XIIIe & XIVe ſiécles, en Angleterre, en Guienne & en différens endroits

Digitized by Google

de la Province de Normandie. Six Seigneurs, du nombre deſquels étoit GUILLAUME DE RUPPIERRE, prêterent ſerment de fidélité, le 6 Juin 1287, à Bonnegarde en Guienne, au Roi EDOUARD, les mains ſur l'Evangile & ſur la Croix; les autres leverent ſeulement la main vers la Croix & le livre des Evangiles. *Voyez* les Hiſt. de Normandie, d'Angleterre, &c. le Cabinet de M. *de Brequigny*; & l'Hiſtoire de Rouen, où il eſt parlé, au Catalogue de l'ancienne Nobleſſe, de GUILLAUME DE RUPPIERRE, de RAOUL, ſon fils, & de GUILLAUME, fils de RAOUL, en 1211 & 1223. Dans la liſte des Seigneurs poſſédant fiefs dans la Vicomté de Breteuil, GUILLAUME DE RUPPIERRE eſt cité comme jouiſſant en chef d'un fief ſitué à Manneville près du Gué-Béranger. *Voyez le Reg. de Ph. Aug.* N°. 8408, *fol. XVIII, v°. Col.* 2 (22-*B*), & les *Reg.* cités aux Rôles de *la Roque*, où l'on trouve dans les Baillies de Giſors & de Verneuil, *p.* 52, 80, 89, 91 & 92, GUY & RICHARD DE RUPIERRE, GODEFROY DE RUPIERRE, & ſon frere, ROBERT DE RUPIERRE, Chevaliers; & PIERRE DE RUPIERRE, Ecuyer.

Deux autres branches ont fait ſouche, l'une ſous le nom de Barons DE RUPPIERRE, Seigneurs en partie des anciens domaines de cette Maiſon, dont jouiſſoient, en 1321 & 1353, NICOLAS, JEAN-ROBERT & D. DE RUPPIERRE, &c. qualifiés de *Monſeigneur*, de *Monſieur* & d'*Ecuyer*. Voyez l'Hiſtoire du Diocèſe de Bayeux, par l'Abbé *Beziers*; l'Hiſtoire de la Maiſon d'*Harcourt*; les Archives de Liſieux & du Chapitre du Saint-Sépulcre de Caen; le Dépôt à la Chambre des Comptes, &c.

Quant à l'autre branche, connue ſous le nom de Barons DE RUPPIERRE, Seigneurs de Canappeville, des Aſtelles, &c. aujourd'hui repréſentée par les Seigneurs de Vaufermont & de Pierrefitte, nous allons en continuer la filiation.

VII. GUILLAUME DE RUPPIERRE, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Canappeville, des Aſtelles, Baucenſey (*Bauquancayo*), héritier en partie de JEAN, ſon pere, acquit, au mois de Janvier 1312, de *Robert Bigot*, un héritage tenu du fief du Vaux-Bonnery, relevant de ſa Seigneurie des Aſtelles. Il eſt cité, avec *Jean de Boishibout*, pere de *Colette*, ſon épouſe, au procès de *Robert d'Artois*, en 1331, ſous la qualité de *Chevalier*, & JEAN DE RUPPIERRE, ſous celle d'*Ecuyer*. Mém. concern. les Pairs, *Vol. in-fol. p.* 419. On lui connoît deux enfans: — JEAN, qui a continué la poſtérité des Seigneurs de Canappeville; — & GIRES ou GILLES DE RUPPIERRE, Seigneur des Aſtelles, dont nous allons parler d'abord.

GIRES DE RUPPIERRE, Ecuyer, Seigneur des Aſtelles, de Baucenſey, ſecond fils de GUILLAUME, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Canappeville, & de *Colette de Boishibout*, fit, en 1346, le Samedi avant la Saint-Barnabé, une ceſſion par échange, ſous le ſcel de la Vicomté d'Orbec, devant le Tabellion du Sap, avec *Guillaume de Survie*, Ecuyer, de 6 livres de rente, que celui-ci avoit droit de prendre, à cauſe de ſa mere, pour raiſon du don qui lui avoit été fait en la mariant, & hypothéqués ſur le moulin des Aſtelles pour autres 6 liv. de rente, que GIRES DE RUPPIERRE donne à prendre tant ſur ſa garenne, que ſur ſa Seigneurie, franchiſe & Juſtice de Baucenſey.

Il y eut procès aux Aſſiſes d'Orbec, le 19 Décembre 1404, entre JEAN DE RUPPIERRE, Seigneur de Survie, *Guillaume de Murdrac*, Ecuyer, & *Jeanne de Brianne*, Dame de Heuditot & de Ruppierre, ſa femme, chargés de garantie pour Meſſire ROBERT DE RUPPIERRE, Seigneur des Aſtelles en 1372, 1398, 1404, à l'occaſion d'un quart de fief aſſis aux Aſtelles, ſaiſi par le Seigneur *de Survie*, pour aveu non baillé à droit de parage.

On trouve GUILLAUME, ODO, marié à *Barbe de Guerpel*, ANTOINE, JACQUES & JEAN DE RUPPIERRE, Chevaliers, qui ont poſſédé, en 1431, 1496 & 1554, cette Terre des Aſtelles. — JACQUES DE RUPPIERRE obtint, le Mercredi après le Dimanche *Cantate* de l'an 1496, des Lettres, par leſquelles l'Official de Liſieux enjoint aux Prêtres de la Frenaye-Fayel & des Aſtelles, d'avertir, par trois Dimanches, ceux qui ont ſouſtrait & dérobé les titres des fiefs ou Terres de la Frenaye, de Belautel, de Gacey, appartenans auxdits DE RUPPIERRE, &

pris leurs bois, tant à brûler qu'à bâtir, dans leurs forêts & domaines; & que ceux qui ont connoiſſance de ces vols ſoient tenus de venir le déclarer, ſous peine d'être dénoncés excommuniés. Ces fiefs des Aſtelles, de Belautel & de la Frenaye, ſont aujourd'hui poſſédés par les Seigneurs *Bernard de Courmenil*, *Dubois* & *d'Eſcorches*. Au pignon du Chœur de l'Egliſe de la paroiſſe des Aſtelles, on voyoit les armes de la Maiſon DE RUPPIERRE, & au-deſſus, en chiffre, 1200.

Il y a un Prieuré ſous l'invocation de *Saint-Eloy*, dépendant de Royalpré, fondé par la Maiſon de RUPPIERRE & celle d'*Eſtouteville*.

Dans un Procès-verbal d'information fait les 12 Juin & 19 Novembre 1607, pour la réception de FRANÇOIS DE RUPPIERRE au nombre des Chevaliers de Malte, par *Charles de Gaillardbois* & *Gilles de Vieuxpont*, Chevaliers, Commandeurs dudit Ordre, il eſt dit que « les prédéceſſeurs de cette Maiſon, portant » le nom & armes DE RUPPIERRE, ont fondé & édifié le Prieuré de Saint-Eloy » des Aſtelles, comme Seigneurs de ladite Paroiſſe, avec les prédéceſſeurs de la » Maiſon *d'Eſtouteville*, de laquelle Maiſon d'*Eſtouteville* ſeroient ſortis, du côté » des meres, les Ducs *de Longueville*; & les prédéceſſeurs deſdites deux Mai- » ſons ſont inhumés audit Prieuré des Aſtelles ». A cette époque il exiſtoit des tombes des RUPPIERRE avec leurs armes, *portant date de plus de* 300 *ans*.

Dans le même tems vivoient — 1. NICOLAS DE RUPPIERRE, Seigneur dudit lieu & de Vimont, contre lequel le Chapitre du Sépulcre obtint, en 1321, pardevant *Robert Fontainne*, Bailli d'Alençon & du Perche, un bref de Juſtice pour le payement de 40 ſols de rente dus ſur les héritages ſitués dans la paroiſſe de Vimont. Voyez le degré V; — 2. HENRI ou HENRIET DE RUPPIERRE, Ecuyer, auquel PHILIPPE *de Valois*, Roi de France, par ſes Lettres, datées de Vincennes du 9 Mars 1338, donna 24 liv. de rente, pour les ſervices qu'il lui avoit rendus dans l'office de la Vénerie (Cabinet de M. *d'Hozier-de-Serigny*). Dans le même tems vivoit encore Madame DE RUPPIERRE, femme de *Jean*, fils de *Philippe de Vaſſy*, qui fut mere de *Gabriel de Vaſſy*, époux de *Marguerite de Harcourt*, dont l'écu étoit *parti de Ruppierre*. Maiſon dont le nom eſt connu de tems immémorial, dit *la Roque*, Hiſt. d'Harcourt, *Tom. I*, *p.* 1008.

VIII. JEAN DE RUPPIERRE, II. du nom, Seigneur de Canappeville, du Menil-Hubert, &c. fils aîné de GUILLAUME, IV. du nom, & de *Colette de Boishibout*, eſt qualifié *Chevalier* dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1353. Il épouſa *Jeanne de Clere*, veuve de *Thomas de Hotot*, dont, entr'autres enfans, — GUILLAUME, qui ſuit.

On trouve à-peu-près dans le même tems — 1. RICHARD DE RUPPIERRE, Ecuyer, qui fut à la guerre pour Monſieur PHILIPPE DE RUPPIERRE, ſon frere aîné, Seigneur de Blanquetel. Il ſe trouva à la montre faite par *Robert de Thibouville*, Chevalier, ſous l'aveu de M. *Godefroi de Harcourt*, les 2 & 3 Juin 1347; & le 27 Juillet ſuivant, il donna au Vicomte du Pont-de-l'Arche, une quittance de ſes gages, ſcellée de ſon ſceau, qui repréſente un *pallé d'or & d'azur*, armes de cette Maiſon, & que portoit l'Evêque de Liſieux (Cab. des Ordres du Roi, *la Roque*, *p.* 54); — 2. GUILLAUME DE RUPPIERRE, qui fut un des 19 Ecuyers de la Compagnie de M. *Jean du Merle*, Chevalier, dont la montre fut faite au Neubourg, ſous le Connétable de France, le 16 Juin 1360; — 3. & ROBINET DE RUPPIERRE, qui ſervit, en la même qualité d'Ecuyer, ſous *Jean de la Ferté-Freſnel*, Chevalier-Banneret, Maréchal de Normandie le 8 Juillet 1369.

IX. GUILLAUME DE RUPPIERRE, V. du nom, Chevalier, fut Seigneur de Canappeville, du Menil-Hubert, de Mardilly & de Survie, à cauſe de *Perrette de Survie*, ſon épouſe, fille de *Pierre de Survie*, Chevalier, deſcendant de *Robert de Survie*, qui devoit, en 1200, un Chevalier pour le Roi, & deux pour lui. (Baillie d'Exmes, domaine général de Normandie. Cab. de M. *de Brequigny*). GUILLAUME DE RUPPIERRE mourut en 1382, laiſſant pour enfans: — RAOUL, qui ſuit; — & ROBERT DE RUPPIERRE, qui reçut aveu en 1392, à cauſe de

ſon

ſon fief de Mardilly. On voit encore les armes de cette Maiſon dans une petite Chapelle de l'Egliſe de Mardilly, fondée par les Seigneurs DE RUPPIERRE, pour leur ſervir de lieu de ſépulture, & qui ont aumôné le patronage de ladite Egliſe. Cette Terre a toujours été le partage des cadets, qui, lorſqu'ils en avoient de plus conſidérables, ne s'en intituloient point Seigneurs. Elle fut depuis ſucceſſivement poſſédée par THIBAUT DE RUPPIERRE, II. du nom, & ſes deſcendans, comme on le verra dans la ſuite.

X. RAOUL DE RUPPIERRE, II. du nom, qualifié *noble & puiſſant*, &c. Seigneur de Canappeville, du Menil-Hubert, de Survie, de Courcy, du fief des Alnes, ſitué à Saint-Pierre de la Riviere, ſervit, en qualité d'Ecuyer, en 1370, 1371 & 1372, dans les Compagnies d'Ordonnance de MM. *de Carouge*, *de Bures* & de *Pierre de Valois*, Comte d'Alençon. Le même RAOUL donna, du conſentement de ſa mere, des Terres à fief, par acte du 28 Décembre 1382, ſcellé de ſon ſceau; rendit hommage, le 3 Mai 1391, de ſon plein fief de *Haubert* de Survie, dont, à droit de parage, étoient tenus, pour chacun un quart de fief, la Frenaye & Belautel, à *Pierre*, Comte *d'Alençon* & du Perche, Seigneur d'Exmes; & le 17 Juillet ſuivant il rendit aveu, au même droit, du fief du Menil-Hubert, au Seigneur *de Gacey*. *Marguerite Hallebout*, ſon épouſe, lui apporta en dot le plein-fief de Courcy, ſitué à Saint-Vincent du Boulay, Vicomté de Conches, dont relevoit par hommage le demi-fief du Pleſſis, duquel étoient tenus, pour ſixieme & huitieme de fief, les fiefs de Creſſon & du Boishibout. Il eut de ſon mariage huit enfans, ſçavoir :

1. JEAN DE RUPPIERRE, III. du nom, titré *noble* & *puiſſant*, Ecuyer, Seigneur de Canappeville, Survie, le Pleſſis, Courcy, Rouillié, &c. qui tranſigea, le 19 Juin 1408, devant les Tabellions d'Exmes, en préſence de *Guillaume Hallebout*, dit *Betis*, de *Jean Hallebout* & d'*Ancel de Grandval*, Ecuyers, ſes oncles & couſin-germain, avec HENRI, ſon frere, qui lui abandonna tous ſes droits de ſucceſſion, à la charge de 22 liv. 10 ſols de rente, & de le nourrir, lui & ſes chevaux, en ſon hôtel, où ledit JEAN mourut à Paris le 26 Décembre 1415, ne laiſſant qu'un fils unique, JEAN DE RUPPIERRE, âgé de 5 ans, qui tomba ſous la garde-noble du Roi, laquelle fut adjugée aux Aſſiſes d'Orbec le 27 Juillet 1416, par *Jean des Hayes*, Lieutenant-Général de noble homme M. *Guillaume de Chaumont*, Chevalier, Seigneur de Quitry, Conſeiller-Chambellan du Roi & Bailli d'Evreux, à Demoiſelle *Jeanne de Poillé*, mere de cet enfant mineur, pour 20 liv. par an, payable au Roi pendant ladite garde-noble (*Titres de la Chambre des Comptes de Paris*). En 1417, il s'éleva une conteſtation entre le Roi & la Ducheſſe *d'Alençon*, pour le droit de préſentation à la Cure de Saint-Pierre de la Riviere, attaché au fief de Survie, appartenant à l'enfant mineur, & chacun d'eux y préſenta un ſujet; le Roi, en vertu de ſon droit de garde-noble, & la Ducheſſe *d'Alençon*, comme prétendant avoir ladite garde & droit de préſenter à cette Cure, à cauſe que ledit fief de Survie relevoit de ſa Seigneurie d'Exmes. Par un Arrêt du Parlement du 25 Mai 1417, le pourvu par le Roi fut proviſoirement maintenu. Dans une information, dépoſée à la Chambre des Comptes de Paris, du 2 Août 1425, il eſt dit que le fief de Survie eſt chargé, envers l'Abbaye de Silly, de 100 ſols tournois de rente, pour dire & célébrer deux Meſſes par ſemaine, pour le repos des ames des ancêtres des Seigneurs DE RUPPIERRE, & de 20 ſols tournois de rente à l'Hôtel-Dieu d'Argentan.

JEAN DE RUPPIERRE, devenu majeur, ayant pris le parti du Roi d'Angleterre, vit ſes biens confiſqués par le Roi de France, pour cauſe de déſobéiſſance & d'abſence, & ceux de Canappeville paſſerent par décret, & furent adjugés à l'enchere, le 4 Octobre 1436, aux Aſſiſes d'Orbec, tenues à Lifieux, en vertu de Lettres Royaux, par *Côme de Banery*, Lieutenant-Commis en ladite Vicomté, pour noble homme M. *Jean Salvain*, Chevalier, Bailli de Rouen, & de la Souveraineté & Exemption de Giſors. *Archives de la Maiſon de Ruppierre*.

Cette guerre des Anglois en Normandie, qui dura juſqu'en 1450, eſt la ſeconde époque de la décadence de la maiſon DE RUPPIERRE, qui perdit, dans

ces tems critiques, ſes biens, ſes titres, & pluſieurs rejettons illuſtres : car en prenant le parti du Roi d'Angleterre, elle éprouva, comme JEAN DE RUPPIERRE, la confiſcation de ſes biens par le Roi de France, & en tenant le parti du Roi de France, elle éprouva le même ſort de la part du Roi d'Angleterre. Pluſieurs du nom DE RUPPIERRE périrent au ſervice, ſoit de l'un ou de l'autre parti, & JEAN, dont il eſt ici queſtion, mourut ſans poſtérité.

Dans le même tems vivoient THOMAS & JEAN DE RUPPIERRE, attachés au ſervice de France, dans la Compagnie de M. *Simon Morliere*, Chevalier, dont la montre fut faite le 19 Septembre 1438.

2. HENRI, qui ſuit ; — 3. N... DE RUPPIERRE, tué en 1416, au ſervice du Roi, à la guerre, au Pays de Caux, ſuivant le rapport de 14 témoins dénommés dans l'information faite par l'Adjudicataire de la ſuſdite Garde-Noble, des 22 Mars 1415, & 27 Juillet 1416 (Dépôt à la Chambre des Comptes de Paris) ; — 4. RICHARD, Prieur de la Roche ; — 5. ROBERT, Abbé de Saint-Pierre-ſur-Dive en 1418, dont il eſt dit : *Bellicis cladibus ſemper implicitus, circumpoſitas domi plebes tutabatur, eiſque largas pro facultatibus elemoſinas erogabat...* Il tint le fort dans ſon Abbaye, où les habitans du Bourg & des environs ſe retirerent, & il paroît qu'il y fut tué le 4 Janvier 1447, époque certaine de ſa mort & de l'incurſion des gens de guerre audit Bourg. Il eſt enterré au milieu de la Chapelle de ſainte Catherine, où l'on voit ſa tombe, ſes armes & ſon épitaphe. *Archives* de l'Abbaye de ſaint-Pierre ſur-Dive, *Gallia Chriſtiana* ; — 6. GUILLAUME, VI. du nom, Chevalier Seigneur des Aſtelles, Mardilly, &c. Auteur de la Branche des Seigneurs de Segrie & de Courtonne-la-Medrac, rapportée ci-après ; — 7. MARIE, Religieuſe au Couvent de Saint-Sauveur d'Evreux ; — 8. & AGNÈS DE RUPPIERRE, mariée à *Henri de Poix*, Ecuyer, contre lequel *Marguerite Hallebout*, à la mort de ſon mari, obtint au Siége d'Orbec, le 21 Mai 1401, un bref de mariage encombré, pour rentrer en poſſeſſion du Fief de Courcy, donné en dot, ſans ſon conſentement, à ſa fille.

XI. HENRI DE RUPPIERRE, Ecuyer, Seigneur du Menil-Hubert, de Villers & Ruppierre (Ces deux Fiefs ont paſſé, en 1559, 68, & 1592, des Seigneurs *de Flambart*, à *Jean* & à *Charles le Conte*, Ecuyers, Baron de Nonant), obtint, (avec JEAN, fils de GUILLAUME DE RUPPIERRE, & de *Colette de Boiſhibout*, ſa biſayeule), les 16 Mars 1419, 20 Janvier 1421, de HENRI V, Roi d'Angleterre, la conceſſion de ſes biens. HENRI VI lui accorda des Lettres-patentes le 2 Octobre 1426, pour exercer ſon droit de retrait-lignager ſur deux Fiefs, au Bailliage d'Evreux, vendus par *Robert de Brouillard*, Ecuyer, & *Jeanne de Guinchainville*, ſa femme. Il mourut en 1475, & laiſſa de *N... de Mailloc*, ſon épouſe, fille de *Jean de Mailloc*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Grue, de Chaumont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. RAOUL, Seigneur de Canappeville, marié à *N... de Poillé*, laquelle étoit veuve avant 1497 ; — 3. JACQUES, Seigneur du Menil-Hubert. Ces trois freres partagerent entr'eux, le 23 Mai 1475, & convinrent de vendre le Fief de Courcy, pour ſoutenir, à frais communs, un procès qu'ils avoient contre *N... de Ferriere*, & pluſieurs autres, au ſujet de la ſucceſſion du pere de leur mere ; — 4. & MARIETTE, mariée à *Guillaume de Gaſtenel*, Ecuyer, auquel elle porta en dot le fief de Rouillié, qui, en 1453, lui fut donné par JEAN DE RUPPIERRE, ſon couſin-germain, & *Gillette de Poillé*, veuve de *Guillaume de Bonvouſt*, Ecuyer, à la charge de faire 100 ſols de rente au Couvent de Saint-André de Gouffer, & 100 ſols à l'Egliſe de Saint-Pierre de Liſieux.

XII. JEAN DE RUPPIERRE, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Canappeville, du Hamel, de Survie, & du Pleſſis, donna, par acte du 10 Septembre 1463, ſcellé de ſon ſceau, *pallé d'or & d'azur*, avec ſupports, caſque, deviſe, &c permiſſion au Curé de Saint-Pierre de la Riviere, de permuter avec le Curé d'Aulne-Percy, Chapelain de la Chapelle Saint-Jean, fondée ſur le Pont aux Jactes à Argentan. Il ſe trouva en équipage d'armes à la montre des Nobles noblement tenants du Bailliage d'Alençon, le 23 Mars 1469. JEAN DE RUPPIERRE, IV. du nom, eut un procès avec l'Evêque de Liſieux, à Orbec, & au Parlement de

Rouen en 1505, au ſujet du Patronage de l'Egliſe de Canappeville; & mourut vers 1507. Il avoit épouſé, par acte paſſé devant les Notaires d'Exmes, le 7 Février 1473, JEANNE DE RUPPIERRE, fille de GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Segrie, alliée, par *Jeanne d'Angerville* & *Jeanne de Segrie*, ſes mere & grand'-mere, aux Seigneurs *de Morainville* & *de Beauſſart*, de la Maiſon de *Dreux*. De ce mariage vinrent : — 1. MARGUERIN, qui ſuit; — 2. THIBAUT; — 3. & GUILLAUME, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique.

On trouve NICOLAS DE RUPPIERRE, qui comparut à la montre faite à Honfleur le 20 Juin 1492, ſous la charge de *Louis de Breze*, Comte de Maulevrier, Grand Sénéchal de Normandie. *Titre de la Bibl. du Roi.*

XIII. MARGUERIN DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur de Canappeville, du Hamel, d'Avernes, Survie & du Menil-Hubert, eut de ſingulieres conteſtations en 1507 & 1508, avec *Maurice de la Vigne*, Ecuyer, & les Religieux de l'Abbaye de Silly, pour l'emplacement & l'entretien d'un pupitre donné à l'Egliſe de Survie, par ledit *de la Vigne*. Leſdits DE RUPPIERRE & Religieux de Silly s'oppoſerent à ce qu'il fût placé dans le Chœur de l'Egliſe de Survie, ceux-ci comme gros décimateurs, pour n'être pas chargés de ſon entretien, & MARGUERIN DE RUPPIERRE, en qualité de Seigneur fondateur de cette Egliſe, pour avoir entrée libre dans ſon banc du Chœur. Il y eut d'abord deux Sentences rendues à ce ſujet en la Cour du Conſeil de *Marguerite de Lorraine*, ayant la garde de ſon fils, *Charles*, Duc d'Alençon; & par un troiſieme Jugement du 11 Janvier 1508, rendu à Alençon, il fut enfin ordonné que celui qui avoit donné ledit pupitre ſeroit chargé des frais de ſon emplacement dans la nef, & de ſon entretien. MARGUERIN DE RUPPIERRE avoit épouſé, par acte paſſé devant les Tabellions d'Etrun, Vicomté d'Argentan, le 15 Février 1505, *Guillemette Deſchenes*, fille de *Pierre Deſchenes*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en la Vicomté d'Orbec, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. THIBAUT, tige de la Branche des Seigneurs de Mardilly, mentionnée en ſon rang; — 3. GUILLAUME, Curé de Saint-Pierre de la Riviere, qui eut pour ſucceſſeur RENÉ DE RUPPIERRE, Clerc du Diocèſe de Séez, nommé à cette Cure par le Baron *de Survie*, Seigneur-Patron de ladite Egliſe, le 14 Février 1560; — 4. JACQUELINE, femme de *Nicolas*, fils de *Gervais de la Chaiſe*, Ecuyer, Seigneur de la Burgere; — 5. & GUILLELMINE, mariée, par Acte paſſé devant les Tabellions d'Exmes, le 10 Décembre 1533, à *Michel*, fils de *Henri de Lannoy*, Ecuyer, Seigneur de Clermont, & de *Blanche de Vieux*.

XIV. JEAN, Baron DE RUPPIERRE, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Survie & du Menil-Hubert, repréſenta, pour lui & pour ſes freres, le 18 Septembre 1540, ſes titres de nobleſſe devant *Jean Heudey*, Licencié ès Loix, Elu d'Alençon & du Perche. Il ſervit dans la Compagnie de *Claude de Clermont*, Chevalier, Seigneur de Dampierre, dont la montre fut faite en 1544; fut choiſi, avec *Pierre le Gris*, Baron d'Echaufour, par la Nobleſſe, en vertu de Lettres-Patentes du Roi du 23 Mai 1545, adreſſées à *Louis de Rabodanges*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Varlet-Tranchant du Roi, Bailli d'Alençon, & Commiſſaire pour le ban & arriere ban, pour en recevoir les deniers; & mourut en 1558. Il avoit épouſé, par acte paſſé devant les notaires du Bailliage de Livarot, le 13 J.... 1540, *Catherine*, fille de *Jean de Belleau*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, & de *Marguerite de Coulonces*. Suivant l'acte de tutelle du 22 Septembre 1558, elle eut pour enfans : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. RENÉ, Chevalier, Seigneur de la Pillette, qui ſervit dans la Compagnie de *Charles de Lorraine*, Marquis d'Elbeuf, dont la montre fut faite le 6 Novembre 1569; — 3. THIBAUT, Auteur de la branche des Seigneurs de Pierrefitte, &c. rapportée ci après; — 4. JEAN, mort ſans alliance; — 5. ANTOINE, Chevalier, marié, par acte paſſé devant les Tabellions d'Aubery-le-Pantou & de Saint-Pierre de la Riviere, le 30 Mars 1595, à *Marguerite de Bence*, fille aînée de feu *Ambroiſe de Bence*, Ecuyer, Seigneur du Buiſſon, Garembourg & Bezu, & de *Madelene de Beaumaître*; — 6. ANNE, mariée, par contrat paſſé devant *Le Moine* & *Le Tur*, Notaires de la Vicomté d'Argentan, le 24 Avril 1558, avec noble homme

Digitized by Google

Marquis de Buat, Seigneur dudit lieu ; fils aîné de *Jean de Buat*, & de *Barbe de Mery*, Dame de Garnetot ; — 7. Isabeau, mariée, vers l'an 1566, à *Jean Bunel*, fils de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Tertres & de Tournay ; —— 8. & Cécile, qui s'allia, par acte passé devant *La Haye*, Tabellion de la Vicomté d'Argentan, le 6 Mars 1569, avec noble homme *Jean d'Escorches*, Seigneur de Montourmel.

XV. François, Baron de Ruppierre, Chevalier, Seigneur de Survie, de la Cressonniere, Glos & Friardel en tierce-partie, à cause de son épouse, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, prit, ainsi que ses freres, le parti des armes ; servit dans les Compagnies de M. *de Carouge* & de M. le Marquis *d'Elbeuf*, en 1564 & 1570, ensuite à ses dépens dans les tems de troubles ; fut blessé au bras au siége de Falaise, & dispensé de la taxe de l'arriere-ban pour tous ses Fiefs, & du service personnel, qu'il fit faire par ses Gentilshommes, suivant le certificat, du 8 Juin 1594, de *Jean le Doux*, Ecuyer, Conseiller du Roi ; & ratifia les partages faits entre ses freres devant le Notaire d'Aubery-le-Pantou & Saint-Pierre de la Riviere, le 21 Septembre de ladite année 1594 ; il rendit aveu au Roi, les 9 Février 1582, & 6 Juillet 1599, de son plein & demi Fief de Haubert de Survie & de Glos ; avoit produit, le 20 Juillet 1577, au Greffe de l'Election d'Argentan & d'Exmes, pour lui & ses freres, sa Généalogie & ses titres de noblesse, conformément à l'Edit du Roi du mois de Juin 1576, pour créer un certain nombre de nouveaux Nobles. Il mourut vers l'an 1602, & avoit épousé, *Louise le Sec*, fille & seule héritiere de *Thomas le Sec*, qui servit dans la Compagnie de M. *de la Milleraye*, l'un des Gouverneurs de Normandie, & porta l'Enseigne des Gentilshommes du Bailliage d'Evreux à la bataille de Renty, où il fut fait Chevalier, & de *Philippe de Cintray*, Dame de Friardel, dont les prédécesseurs fonderent le Prieuré de Saint-Cyr de Friardel. Elle étoit veuve, en premieres noces, de *Jacques Labbey*, Ecuyer, Seigneur de Beaufils, Gentilhomme Ordinaire de la Maison du Roi & de la Reine de Navarre. Elle eut de son second mari : — 1. Thomas, qui suit ; — 2. Gabriel, tige des Seigneurs de Glos, rapportés ci-après ; —— 3. Charles de Ruppierre, Chevalier, Seigneur de Friardel, Gentilhomme ordinaire de François de Bourbon, Prince de Conti, & homme d'armes de sa Compagnie, marié, par acte passé devant les Notaires de la Vicomté d'Orbec, le 1 Avril 1612, à *Jeanne de la Haye*, fille de *Guillaume de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de Coulonces, & de feu *Julienne de Viette*, Dame de la Quaize, dont deux enfans, sçavoir : — Charles de Ruppierre, Chevalier de Malte en 1633 ; — & Jacqueline, mariée à *Jacques de Valiquerville*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Vallery en Caux, mere de *Charles de Valiquerville*, né le 5 Février 1652, & mort sans postérité.

4. François de Ruppierre, Fauconnier du Grand-Maître de Malte. Il fit ses preuves en 1607 ; obtint du Grand-Maître, *Jean-Paul Lascaris*, le 31 Mars 1650, la permission de disposer de la cinquieme partie de ses biens, à condition que les quatre autres parties seront versées dans le trésor dudit Ordre de Malte ; —— 5. Guillaume, Curé de Saint-Pierre de la Riviere, qui, par son testament du 11 Mars 1631, legue au trésor de son Eglise, deux parties de rente, une de 47 sols 6 deniers, à prendre sur *Ambroise du Hamel*, & l'autre de 30 sols, sur *Marguerite Martin*, sa femme, qui avoient été constituées, par contrat passé devant les Tabellions de Saint-Pierre de la Riviere, le 26 Octobre 1630, à la charge de faire dire, après sa mort, tous les ans, le 3 Novembre, une Messe *de Requiem* pour le repos de son ame & celle de ses parens.

6. Françoise, mariée, par contrat du 25 Décembre 1600, reconnu devant Notaire le 12 Juin 1608, avec *Christophe d'Avego*, Ecuyer, fils de noble homme *Michel d'Avego*, Seigneur de Nonantel, & de feu *Marguerite Bunel*, Dame d'Ouilly ; — 7. Charlotte, Religieuse aux Carmelites de Rouen en 1620 ; — 8. & Marie, femme de *Guillaume de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de Coulonces, fils de *Georges de la Haye*, & de *Jacqueline le Roux*. Un de leurs enfans fut reçu Chevalier de Malte le 17 Février 1637.

XVI. Thomas Baron de Ruppierre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sei-

Digitized by Google

gneur de Survie & de la Creſſonniere, fut l'un des 100 hommes de guerre, à cheval, armés de toutes piéces, ſous la charge de M. le Dauphin, dont la revue fut faite près Conches le 20 Octobre 1606 (*Cab. de Saint-Martin des Champs à Paris.*); obtint des Lettres-Patentes pour établir droit de marché, au Bourg de Survie, & mourut en 1618. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Paris le 11 Février 1609, Damoiſelle *Renée de Canaye*, fille de Meſſire *Philippe de Canaye*, Chevalier, Seigneur du Freſne, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat & Privé, & Ambaſſadeur à Veniſe, & de *Renée de Courcillon*, de laquelle il eut : —— 1. PHILIPPE, qui ſuit ; —— 2. JEAN, qui entra dans l'Ordre des Capucins ; —— 3. & RENÉE, mariée, le 8 Juillet 1631, à *Jean le Pellerin*, Chevalier, Seigneur de Gauville, dont le fils, *Philippe*, fut reçu Chevalier de Malte le 24 Décembre 1654.

XVII. PHILIPPE, Baron DE RUPPIERRE, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1636, épouſa, par contrat du 24 Octobre 1633, reconnu le 19 Juillet 1634, devant les Tabellions Royaux de la Vicomté d'Orbec, au Siége de Courtonne-la-Ville, *Françoiſe de Mailloc*, fille de *François de Mailloc*, Chevalier, Seigneur & Baron de Cailly en Caux, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Meſtre-de-Camp d'un Régiment à pied François, & de Dame *Françoiſe le Brun*, dont deux filles, ſçavoir : — FRANÇOISE DE RUPPIERRE, mariée, par contrat paſſé devant les Notaires d'Andely le 24 Décembre 1657, à *Jean-Batiſte Goth-d'Albret*, Duc d'Epernon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de la Milice des Amirautés de France, fils aîné de *Louis Goth d'Albret*, Ambaſſadeur en Portugal, Vice-Amiral & Lieutenant-Général des Armées Navales du Levant, & d'*Anne de Viallard*. Etant veuf, il s'eſt remarié à *Marie d'Eſtampes-de-Valençay*, veuve de *Philippe de Bethune*, Comte de Selles.

Et RENÉE DE RUPPIERRE, devenue, par la mort de la Ducheſſe d'*Epernon*, ſa ſœur, ſeule héritiere des biens de la branche aînée de ſa Maiſon. Elle les porta dans celle de *Melun*, en épouſant, par contrat paſſé devant *Lange*, Notaire à Paris, le 12 Février 1664, *Charles-Alexandre-Albert de Melun*, Vicomte de Gand, quatrieme fils de *Guillaume de Melun*, Prince d'Epinoy, & d'*Erneſtine-Claire-Eugénie d'Aremberg*, ſa ſeconde femme.

Le Vicomte *de Gand* rendit aveu, le 9 Août 1673, au Roi, du plein Fief de *Haubert* de Survie, & devint, par ce mariage, Seigneur Patron de Saint-Pierre de la Riviere, Patron honoraire de Survie, de Saint-Denis-des-Iſs, deſquelles Paroiſſes les biens avoient été aumônés par les prédéceſſeurs de ſa femme. Il obtint de *Gaſpard de Noſſy*, Archidiacre & Official de Liſieux, des Lettres, datées du 11 Février 1671, par leſquelles il enjoint au Curé de Saint-Pierre de la Riviere, d'excommunier, à l'extinction des cierges, & au ſon des cloches, tous ceux qui ont enfreint ſes défenſes faites de chaſſer ſur ſes Fiefs de Survie, Radeprune & la Chaiſe, dont il eſt propriétaire, à cauſe de noble Dame RENÉE DE RUPPIERRE, ſon épouſe, & qui après trois monitions canoniques, ne ſe préſenteront pas à lui pour dénoncer les coupables. RENÉE DE RUPPIERE étoit grand-tante d'*Anne-Julie-Adélaïde de Melun*, Princeſſe de Soubiſe, & ayeule de *Louiſe-Eliſabeth de Melun*, Princeſſe d'Epinoy, qui fut mere de la Princeſſe *de Chiſtelles*, & par ſon ſecond mariage, avec M. le Marquis *de Langheac*, de trois filles, dont la ſeconde a épouſé M. le Comte *de la Garde-de-Saignes*; & la troiſieme, le Marquis *de Scorailles*. La Vicomteſſe de Gand mourut en 1704, & eſt enterrée, ainſi que la Princeſſe *d'Epinoy*, à la Creſſonniere, où elle a fondé, avec la Maiſon *de Melun*, une Meſſe par an. On acquitte encore, dans l'Egliſe de la Creſſonniere, le 13 Août, une Meſſe fondée par les anciens Barons DE RUPPIERRE, Seigneurs de Survie. Elle a fait auſſi reconſtruire les bâtimens des Capucins d'Orbec, où l'on voit ſes armes accolées avec celles de ſon mari. Elle a laiſſé trois enfans, dont l'aîné, *Alexandre*, dit le Comte *de Melun*, a épouſé, par contrat paſſé devant *Lange*, Notaire à Paris, le 2 Avril 1690, *Eliſabeth de Rohan*, fille de *Charles de Rohan*, Duc de Montbazon, Pair de France,

Prince de Guémené, & de *Jeanne-Armande de Schomberg.* Voyez MELUN & ROHAN.

Seigneurs de GLOS, *ſortis des Barons de* RUPPIERRE.

XVI. GABRIEL DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur & Patron de Glos, ſecond fils de FRANÇOIS, Baron DE RUPPIERRE, & de *Louiſe le Sec*, obtint, le 20 Mars 1641, une Sentence de main-levée de la ſaiſie de ſon Fief, faite par les Commiſſaires députés pour la taxe des francs-Fiefs, de laquelle il fut déchargé, attendu ſa qualité de *Noble de race.* Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Lambert* & *du Boſc*, Notaires à Rouen, le 26 Décembre 1617, *Eliſabeth de Malmaiſon*, fille & héritiere de *François de Malmaiſon*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Eliſabeth de Neuville*, Dame des Loges en partie. Devenue veuve, le Roi lui accorda, le 9 Septembre 1648, en conſidération des ſervices de feu ſon mari, la garde-noble des biens de ſes enfans, ſçavoir : — 1. THOMAS, qui ſuit ; — 2. GABRIEL, Eccléſiaſtique ; — 3. & PHILIPPE, tige des Seigneurs de Vaufermont, rapportés ci après.

XVII. THOMAS DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur de Glos-ſur-Rille, fit preuve de nobleſſe pour lui, GABRIEL & PHILIPPE DE RUPPIERRE, ſes freres, le 19 Septembre 1668, par-devant M. *de la Galiſſonniere*, Intendant & Commiſſaire départi pour la Généralité de Rouen. Le Procureur du Roi (c'étoit *la Roque*), ayant eu communication des titres & enſeignemens des expoſans, dit, *que leur extraction paroiſſant très-ancienne, non-ſeulement par ce qu'ils ont juſtifié, mais encore par les recherches précédentes, ainſi que celles de Montfaut & par les Auteurs publics, il n'empêche qu'acte leur ſoit délivré de la repréſentation de leurſdits titres, en qualité de Gentilshommes de nom & d'armes. Fait au Pont-de-l'Arche leſdits jours & an.* Il épouſa 1°. *Antoinette*, fille de *Louis de Campion*, Chevalier, Seigneur de Saint-Amand, de Hauterive, la Grenaie, Maréchal de-Bataille aux Armées du Roi, & d'*Antoinette du Queſne* ; & 2°. *Marie*, fille unique de feu *Charles le Roy*, & d'*Anne de Fontenay.* Du ſecond lit il eut entr'autres enfans :

XVIII. CHARLES DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur de Glos, Gendarme ordinaire de la Garde du Roi, qui épouſa *Suſanne Dyel-de-Gournay*, dont : — 1. JACQUES, Curé de Thieville ; — 2. CHARLES-AUGUSTIN, Vicaire-Général & Curé de Saint-Michel de Rouen, connu par ſes Conférences ſur l'Écriture Sainte, ſes Sermons & ſa profonde érudition ; — 3. & N... DE RUPPIERRE, héritiere des Seigneurs de Glos, mariée à *N... de Bellemare-de-Neuville*, Chevalier, dont des enfans.

Seigneurs de VAUFERMONT, *iſſus des précédens.*

* Au Fief de *Vaufermont*, relevant du Roi, & qui diſtingue cette Branche des autres, eſt attaché le droit de pacage & de panage, pour 12 bêtes à corne & dix porcs dans les forêts Royales de Moulins & de Bonſmoulins, de plus une exemption de payement de coutume pour le Seigneur & les Vaſſaux de Vaufermont au Marché du Bourg de la Vicomté de Moulins ; & auſſi le droit de moulin banal, garenne, colombier à pied, Chapelle fondée ſous le titre de Saint-Nicolas, autrefois adoſſée aux murs de l'ancien Château de Vaufermont, reconſtruite dans le XVIe ſiécle, par *François de Mallard*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'Eſſay, & ancien Seigneur de Vaufermont & de pluſieurs autres Terres des environs.

XVII. PHILIPPE, Baron DE RUPPIERRE, troiſieme fils de GABRIEL, & d'*Eliſabeth de Malmaiſon*, Chevalier, Seigneur de Vaufermont, Giray, (*Vallefermont, Girraio*, dans *la Roque*, *p.* 91), Feugeroux, dit de Sainte-Colombe, Patron fondateur & honoraire des Paroiſſes de Sainte-Colombe, de Sainte-Gauburge-ſur-Rille, où on acquitte pluſieurs Meſſes fondées par cette Maiſon, ſervit en 1674, en qualité de Maréchal des-Logis d'une Compagnie du Bailliage d'Alençon, & fut incorporé, en la même qualité, dans l'Eſcadron de Thimerais. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant les Notaires de Courtomer, en la Vicomté

d'Eſſay, le 16 Mai 1670, *Louiſe de Launay* (d'une ancienne Nobleſſe qu'on croit originaire de Bretagne, & dont une branche s'eſt établie en Normandie dans le XVe ſiécle), fille de *Jacques de Launay*, Chevalier, Sieur de Laguion, & de feu *Louiſe de Fontaine*, dont pour fils unique :

XVIII. THOMAS-PHILIPPE, Baron DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur de Vaufermont, Giray, Feugeroux, &c. qui ſervit dans le Régiment de la Marine, & épouſa, par acte paſſé devant *Maignet*, Notaire en la Vicomté d'Orbec, le 20 Mars 1697, *Charlotte de Billard*, (dont les ancêtres ont fondé, par acte paſſé devant *Creſpin*, Tabellion au ſiége de Vimoutier en ladite Vicomté, le 12 Avril 1662, deux Meſſes baſſes & une haute, à perpétuité, dans l'Egliſe de Ticheville), fille de feu *Michel de Billard*, Ecuyer, Seigneur de Retoutiere, Folval, &c. & de feu *Angélique de Belleau*. Elle s'eſt remariée à *Louis de Mallard*, Chevalier, Seigneur de la Buſſiere, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi. De ſon premier lit ſont ſortis : — 1. THOMAS-PHILIPPE, qui ſuit; — 2. ANGÉLIQUE-LOUISE, reçue à Saint-Cyr en 1712, mariée, par contrat paſſé devant le Notaire de Sainte-Colombe-ſur-Rille, le 23 Septembre 1723, à *Louis de Maurey*, fils d'*Euſtache de Maurey*, Ecuyer, & de *Marie Hays*, —— 3. & CHARLOTTE, mariée, par contrat paſſé devant le même Notaire, le 15 Décembre 1722, à *Charles de Hudebert*, fils de feu *Jean-Charles*, Ecuyer, Seigneur de Blancbuiſſon, & de *Marie-Thérèſe de Nollent*.

XIX. THOMAS-PHILIPPE, Baron DE RUPPIERRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Vaufermont, fils unique de THOMAS-PHILIPPE, Gendarme de la Garde Ordinaire du Roi, a épouſé, par contrat paſſé devant le Notaire de Laigle, le 3 Juin 1722, *Marie-Louiſe de Blanchard*, fille de *Jean de Blanchard*, Ecuyer, & de *Marie-Catherine de Launay*. De ce mariage ſont iſſus : —— 1. THOMAS-PHILIPPE-JACQUES, Baron DE RUPPIERRE, né le 22 Juin 1725, qui a ſervi en qualité de Volontaire dans le Régiment d'Enghien en 1742, comme Lieutenant en 1743, comme Capitaine en 1756; s'eſt trouvé à la bataille de Bergen le 13 Avril 1759, où il a été eſtropié d'un boulet de canon à la jambe, ce qui l'a forcé de ſe retirer avec la Croix de Saint-Louis & une penſion du Roi; — 2. PHILIPPE-CHARLES, né le 26 Novembre 1726, mort jeune; —— 3. un autre garçon, mort peu après ſa naiſſance; — 4. GUILLAUME-PHILIPPE, né le 13 Février 1730, mort jeune; — 5. THOMAS-PHILIPPE, dit *le Chevalier de Vaufermont*, né le 12 Septembre 1731, fait Capitaine au Régiment d'Enghien le 11 Mars 1756, tué ſur le champ de bataille à Minden le 1 Août 1759; — 6. FRANÇOIS-MATHIEU, né le 22 Septembre 1735, Licencié en Théologie de la Faculté de Paris, & Vicaire-Général de l'Archevêché de Bordeaux, &c. — 7. OLIVIER-POMPONE, qui ſuit; —— 8. LOUISE-CHARLOTTE, née le 4 Juin 1723, mariée, par contrat paſſé devant le Notaire de la Vicomté de Moulins en la Marche, avec *François-Antoine Mallard*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Fay; —— 9. FRANÇOISE-VICTOIRE, mariée à *Louis Mallard*, ſon oncle, Chevalier, Seigneur de Retoutiere, ancien Garde-du-Corps de Sa Majeſté, retiré Capitaine de Cavalerie, avec la Croix de Saint-Louis & penſion du Roi, fils de *Louis Mallard*, Chevalier, Seigneur de la Buſſiere, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, & de *Charlotte de Billard*, veuve, en premieres noces, de THOMAS-PHILIPPE, I. du nom, Baron DE RUPPIERRE; — 10. MARIE-LOUISE, née le 22 Avril 1728, Religieuſe Bénédictine, le 29 Juin 1755, au Prieuré de Notre-Dame des Loges à Exmes, Diocèſe de Séez; —— 11. autre MARIE-LOUISE, née à Séez le 12 Mars 1733, reçue élève à Saint-Cyr le 11 Mai 1743, Religieuſe au même Monaſtere le 28 Novembre 1754, transférée depuis peu à l'Abbaye de Saint-Etienne de Reims, auprès de Madame *de Grieu*, Abbeſſe, ſa parente; —— 12. CATHERINE-ELISABETH, née à Séez le 24 Avril 1734, Religieuſe au Monaſtere d'Exmes le 7 Juillet 1754; — 13. FRANÇOISE-FÉLICITÉ, née le 8 Avril 1738, Religieuſe au même Monaſtere le 28 Novembre 1754, morte depuis peu; — 14. & CATHERINE-VICTOIRE DE RUPPIERRE, née en 1742, mariée, par contrat paſſé devant le Notaire de Sainte-Colombe, à *Jean-*

Claude de Najac de-Saint-Sauveur, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis.

XX. Olivier-Pompone, Comte de Ruppierre, Chevalier, né le 11 Juin 1741, ſeptieme fils de Thomas-Philippe, II. du nom, & de *Marie-Louiſe de Blanchard*, nommé, le 11 Février 1756, à la Lieutenance de la Compagnie nouvelle de Droullin, paſſa volontaire, le 19 Avril ſuivant, à celle de la Compagnie de Sineti, pour ſervir dans l'armée deſtinée au ſiége de Mahon; fut dangéreuſement bleſſé au ſiége du Fort Saint-Philippe, reçut, à cette occaſion, une gratification; a fait la campagne de 1760 & 1761 aux Chaſſeurs; reçut une contuſion à Cloſtercamp, a été fait Capitaine pendant la campagne de 1762, reformé la même année, remplacé, en 1764, dans le Régiment de Paris, qui a auſſi été reformé; a paſſé Volontaire en Corſe en 1769, a été premier Aide-Major des Volontaires de l'Armée; s'y eſt diſtingué, par ſon courage & ſa capacité, à l'affaire de Pontenovo le 8 Mai 1769, où il a été dangéreuſement bleſſé au bras; a obtenu, le 3 Janvier 1770, Commiſſion de Colonel, avec un traitement de 1500 livres, & l'aſſurance d'un Régiment; a été fait Major du Régiment Provincial de Caen le 4 Août 1771, & Chevalier de Saint-Louis le 25 Mars 1772. Le Comte de Ruppierre, d'après ſes preuves & le certificat du Généalogiſte des Ordres du Roi, du 19 Décembre 1772, a été préſenté au Roi & à la Famille Royale le 7 Avril 1773, & eſt monté dans les Caroſſes du Roi. Il fit, au mois de Juillet de la même année, un voyage inſtructif en Suiſſe & en Piémont, où il eut l'honneur d'être préſenté à Sa Majeſté Sarde, qui l'invita aux fêtes qui ſe donnerent à l'occaſion du mariage de Madame la Comteſſe *d'Artois*: il en rapporta différens plans ou mémoires, ſi favorablement reçus du Miniſtre de la Guerre, qu'il lui a fait obtenir du Roi, le 26 Janvier 1774, une gratification extraordinaire de 1000 écus. Il a été fait Colonel en ſecond du Régiment de Rohan-Soubiſe le 18 Avril 1776, & n'eſt pas encore marié.

Branche des Seigneurs de Pierrefitte, la Chaiſe & du Buiſſon.

XV. Thibaut de Ruppierre, Chevalier, Seigneur de la Chaiſe & du Buiſſon, troiſieme fils de Jean, V. du nom, Baron de Ruppierre, & de *Catherine de Belleau*, fut un des hommes d'armes de la Compagnie de M. *de Carouge*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & épouſa, par acte paſſé devant les Notaires d'Evreux le 29 Mai 1580, *Catherine de Bence*, fille de *Louis de Bence*, Ecuyer, Seigneur du Buiſſon, Garembourg, & de *Louiſe Boisberthelot*, dont: — Guillaume, qui ſuit; — & Ambroise, Chevalier de l'Ordre du Roi, homme d'armes de ſa Compagnie, marié à *Gabrielle de Courtin*. Il eut un procès, en 1618, au Parlement, contre *N... d'Eſcorches*, Ecuyer, pour droit de préſéance à l'Egliſe de la paroiſſe de Saint-Pierre de la Riviere, comme ſorti des fondateurs de cette Egliſe, où les armes des Ruppierre ſont encore au pignon, & dans une Chapelle de la nef, où ils ont droit d'avoir un banc de ſix pieds en tout ſens. Les Seigneurs de Ruppierre ont fondé dans cette Egliſe, dans celle de Survie & de Saint-Denis des Iſs, trois Meſſes baſſes, une grande & un *Libera*, aux Fêtes de la Touſſaint, de Saint-Pierre & de Saint-Martin, par actes paſſés devant les Notaires de Saint-Pierre de la Riviere, les 25 Novembre 1650, & 15 Avril 1668.

XVI. Guillaume de Ruppierre, Chevalier, Seigneur de la Chaiſe, Pierrefitte & du Buiſſon, Capitaine & ayant la charge de Major du Régiment de Caniſy, en vertu des Lettres de Commiſſion du Duc *de la Valette*, du 28 Février 1638, avoit épouſé, par acte paſſé devant les Notaires d'Exmes, le 3 Janvier 1628, *Antoinette de Mauvoiſin*, fille de *Chriſtophe de Mauvoiſin*, Chevalier, Seigneur de Villebadin & de Pierrefitte, & de *Madelene de Braque*, dont:

XVII. Jean de Ruppierre, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, la Chaiſe, &c. qui s'allia, par acte paſſé devant les Notaires de Lyre, Vicomté de Breteuil, le

le 26 Octobre 1665, à *Madelene de la Vigne*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Treauville, Saint-Eglan & Ruppierre, & de FRANÇOISE DE RUPPIERRE. Il en eut : —— 1. JACQUES, marié à *Louiſe le Laſſeur*, mere de FRANÇOIS DE RUPPIERRE, mort ſans alliance ; —— 2. CHARLES, qui ſuit ; —— 3. FÉLICE-MARIE, femme de *François du Bouillioné*, Ecuyer ; —— 4. & MADELENE, mariée, le 4 Janvier 1715, à *Laurent Edouard*, Ecuyer, Sieur de la Douvilliere.

XVIII. CHARLES DE RUPPIERRE, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte & du Buiſſon (le fief de la Chaiſe ayant été cédé à la Maiſon *de Melun*, qui l'a réuni à ſa Baronnie de Survie), épouſa, par acte paſſé devant le Notaire de Saint-Pierre de la Riviere, le 23 Octobre 1702, *Jeanne-Charlotte d'Eſcorches*, fille de *Charles*, Ecuyer, Sieur de la Broſſe, & de *Charlotte le Franc*, dont : — CHARLES, qui ſuit ; —— & FRANÇOIS-NICOLAS, Eccléſiaſtique.

XIX. CHARLES DE RUPPIERRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Buiſſon, Lieutenant au Régiment Royal, Cavalerie, en 1735, enſuite Capitaine, Chevalier de Saint-Louis & penſionné de Sa Majeſté, fut bleſſé à la bataille de Lawfelt, obtint une gratification le 15 Février 1748, & mourut des ſuites de ſa bleſſure. Il avoit épouſé, par acte paſſé devant le Notaire de Saint-Pierre de la Riviere, le 13 Février 1737, *Marie Pigache*, fille d'*Adrien Pigache*, Ecuyer, Seigneur de Mainbeville, & d'*Anne du Bouillard* ; celle-ci fille de *Jean*, Ecuyer. Il laiſſa, entr'autres enfans :

1. ROSE-FRANÇOISE-JULE DE RUPPIERRE, laquelle, étant majeure & jouiſſant de ſes droits, fit, au mois d'Octobre 1771, un contrat de mariage & publier ſes bans, avec le Sieur *Bouglier-des-Fontaines*, Bourgeois d'Argentan. Les parens paternels de la Maiſon de RUPPIERRE y formerent oppoſition, pour conſerver l'uſage de ne ſe point méſallier, la grandeur de leur origine & la ſplendeur de leur Maiſon. Cette cauſe fut plaidée au Bailliage d'Exmes, enſuite attribuée, par excluſion, à celui d'Argentan, en vertu d'un Arrêt du Conſeil Supérieur de Bayeux, obtenu par ledit Sieur *Bouglier*, le 22 Janvier 1772 ; mais la Partie adverſe en méconnut la Juriſdiction. Voyez le procès de l'Evêque de Liſieux, du 3 Septembre 1199, & l'acte du Greffe d'Argentan du 8 Juillet 1772. Pendant ces conteſtations la Famille obtint une Lettre de cachet, pour faire conduire, le 26 du même mois, au Couvent du Bon-Paſteur à Liſieux ladite Demoiſelle DE RUPPIERRE, qui, par actes paſſés devant les Notaires de Liſieux les 10 & 25 Février 1772, renonça à tous projets de méſalliance. Peu de tems après elle épouſa *Georges-Antoine-Remi de Mallard*, fils aîné de Meſſire *François-Antoine de Mallard*, Chevalier, & de LOUISE-CHARLOTTE DE RUPPIERRE ;

2 & 3. deux autres filles, mariées, l'une, en 1774, à *N... le Prevoſt-de-Lorgerie*, & l'autre, en 1775, à *N... du Chemin*, tous deux d'ancienne Nobleſſe de Normandie.

On trouve GILLETTE DE RUPPIERRE, mariée, en 1625, à *Antoine-Joſal de Las*, Chevalier, Seigneur de Maleres, dont la Maiſon poſſédoit la Baronnie de Las en Béarn, & portoit pour armes : *d'azur, à un agneau paſcal, avec une croix d'argent & une banderole de gueules.* — N... DE RUPPIERRE, mariée à *N.... Achard*, Chevalier, Seigneur de la grande & petite Haye ; — & MARIE DE RUPPIERRE, qui épouſa, en 1700, *Charles-Marin du Bois-Thierry*, Ecuyer, Seigneur de Montheron.

Branche des Seigneurs de MARDILLY, *&c.*

XIV. THIBAUT DE RUPPIERRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Canappeville, ſecond fils de MARGUERIN, & de *Guillemette Deſchenes*, fit preuve de ſa nobleſſe à Liſieux en 1540, & fut homme d'armes de la Compagnie de M. *de Carouge*, dont la montre fut faite à Evreux le 17 Juin 1564. Son nom eſt encore ſur la groſſe cloche de Canappeville, fondue en 1554. Il épouſa *Charlotte le Queu*, fille de *Pierre*, Ecuyer, laquelle eut en dot l'Herbage du Menilaiſe, tenu en parage du fief de ce nom, & de plus 10 livres de rente ſur la Terre

Digitized by Google

de Talloney. Ses enfans, qui partagerent le 5 Juin 1569, furent : — 1. Philippe, qui ſuit ; — 2. Thibaut, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. Guillaume, qui ſervit dans la Compagnie de *Charles de Lorraine*, Marquis d'Elbeuf, dont la montre fut faite à Saint-Jean d'Angely, le 6 Novembre 1569 : il mourut ſans poſtérité ; — 4. Michel, Ecuyer, Seigneur de la Milletiere, qui n'eut de Demoiſelle *Iſabeau de Nollet*, qu'une fille, nommée — Françoise de Ruppierre, mariée, par contrat ſous ſeing-privé, le 14 Décembre 1593, dépoſé au Notariat de Gacey le 27 Novembre 1624, avec noble homme *Jacques de Hudebert*, Seigneur de Blanchuiſſon, fils de feu *Geoffroi de Hudebert*, Ecuyer, & de Dame *Vincente de Maurey* ; — 5. & Marie, femme de *Geoffroi de Neuville*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Courſon.

XV. Philippe de Ruppierre, Ecuyer, Seigneur de Canappeville, vendit, par contrat paſſé à Argentan le 14 Mai 1585, le fief d'Avernes à *Jacques Bernard*, Ecuyer, Seigneur de Courmenil, dont les deſcendans ont auſſi acquis, des Seigneurs *de Canappeville*, le fief du Hamel. Il épouſa *Anne Labbey*, fille de *N... Labbey*, Seigneur de Beaufils & de Friardel, dont deux filles, qui partagerent la Terre de Canappeville le 16 Juin 1597, ſçavoir : — Catherine & Marie de Ruppierre ; celle-ci épouſe de *Charles de Belleau* Ecuyer.

Catherine de Ruppierre, l'aînée, s'allia avec *François de Bitot*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont elle n'eut qu'une fille, — *Anne de Bitot*, mariée à *Guillaume de Nollent*, Ecuyer, Seigneur de Canappeville, Bombanville & du Bois de Comeaux, fils de *Philippe de Nollent*, & de *Michelle d'Harcourt-d'Olonde*. Elle fut mere de — *Philippe de Nollent*, Ecuyer, Seigneur deſdites Terres, qui ſe maria avec *Jacqueline de Vipart*, & en eut : — 1. *Jacques de Nollent*, époux de *Geneviéve Guyon*, & pere de feu *N... de Nollent*, Dame d'Argentel, morte en 1775, à Argentan ; — 2. *Pierre de Nollent*, pere de Mademoiſelle *de Nollent*, préſentement Dame de Canappeville ; — 3. & *Catherine de Nollent*, épouſe de *N... de Rouſigny*.

XV. Thibaut de Ruppierre, Chevalier, ſecond fils de Thibaut, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Canappeville ; & de *Charlotte le Queu*, Seigneur de Mardilly, Livet, la Vallée, &c. épouſa Demoiſelle *Jeanne le Boucher*, dont : — 1. Jean de Ruppierre, Seigneur de la Vallée, qui fut mis en tutelle par Sentence du 27 Novembre 1580, rendue par le Bailli de la Vicomté de Philibert, & déclaré majeur par celle du Bailli d'Orbec, du 20 Octobre 1595. Il épouſa *Claude de Campion*, dont les enfans moururent ſans poſtérité ; — 2. Martin, qui ſuit ; — 3. & Marie, morte ſans alliance.

XVI. Martin de Ruppierre, Seigneur de Mardilly, la Vallée, les Bois, &c. ſervit le Roi avec armes & bagages, ſuivant un certificat, du 10 Novembre 1635, du Duc *de Longueville*, Pair de France, Gouverneur de Normandie, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant les Tabellions du Pont-Autou, le 26 Septembre 1604, *Catherine de Hudebert*, fille d'*Alain*, Ecuyer, Seigneur de Blanchuiſſon, & d'*Anne de la Pallu*, de laquelle il eut : — 1. Pierre, qui partagea avec Martin, ſon frere, devant les Tabellions de Gacey, le 8 Février 1651. Il vendit, de concert avec lui, par acte paſſé devant les Notaires d'Orbec, le 6 Février 1661, pluſieurs héritages ſitués à Mardilly, à Meſſire *Robin d'Eſcorches*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix & d'Ouilly ; & échangea encore, leſdits jour & an, ſon demi-fief de Mardilly, pour pluſieurs héritages que lui donna en contr'échange *Gilles de la Pallu*, Chevalier, Seigneur du Menil-Hubert. Il eut au Siége d'Orbec & au Parlement de Normandie, de longues conteſtations avec *Philippe de Nollent*, Chevalier, Seigneur de Canappeville, pour le droit de préſéance dans la Paroiſſe dudit lieu. Comme ils deſcendoient tous les deux, l'un du côté paternel, & l'autre du côté maternel, de Raoul, frere de Guillaume de Ruppierre, Evêque de Liſieux en 1191, dont on voyoit encore les armes dans ladite Egliſe, Pierre de Ruppierre prétendoit que la préſéance aux droits honorifiques devoit s'accorder au côté paternel des Seigneurs du nom & lignée des fondateurs des Egliſes, ou du moins devoit ſe régler entr'eux ſelon l'âge. Dans la Replique & piéces ſignifiées au Seigneur *de Nollent*,

le 30 Juillet 1662, Pierre de Ruppierre lui reproche, ainſi qu'à *Jacqueline de Vipart*, ſon épouſe, « de vouloir entreprendre, par une vanité odieuſe, de marcher devant les Gentilshommes de la qualité dudit de Ruppierre, lequel a l'avantage de faire voir, par une longue ſuite de ſiécle, qu'il eſt deſcendu d'une Famille illuſtre & très-ancienne; & non contens de cette entrepriſe, ils troublent inceſſamment le Service divin, & cauſent un ſcandale perpétuel dans l'Egliſe de Dieu ». M. l'Evêque de Liſieux, approché en cauſe, déclara au Siége d'Orbec, le 8 Juin 1661, qu'il n'entendoit diſputer les droits honoraires audit Seigneur *de Canappeville*. Pierre de Ruppierre mourut ſans alliance; — 2. & Martin, qui ſuit.

XVII. Martin de Ruppierre, II. du nom, Seigneur de Mardilly, les Bois, &c. fut maintenu dans ſa *nobleſſe* avec ſon frere aîné, le 6 Mai 1666, par M. *de Marle*. Commiſſaire départi en la Généralité d'Alençon; ſervit Volontaire dans la Compagnie du Duc *de Longueville*, en bon & ſuffiſant équipage, & ſans avoir reçu aucun argent, ſuivant le certificat du Sieur *de Chandebois*, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie, du 29 Août 1646. Il épouſa *Gabrielle de Beaurepaire*, dont les enfans moururent ſans poſtérité.

Branche des Seigneurs de Segrie & de Courtonne-la-Medrac.

XI. Guillaume de Ruppierre, VI. du nom, Chevalier, Seigneur des Aſtelles, Baucenſey, Mardilly, la Motte, Belautel, la Frenaye, Sotteville, Segrie, la Lande, Saint-Simon, Courtonne-la-Medrac & Saint-Georges-de-Roilley, ſixieme fils de Raoul de Ruppierre, II. du nom, & de *Marguerite Hallebout*, reçut aveu en 1405, à cauſe de ſon Fief de Mardilly; & partagea, le 7 Mars 1416, avec *Roger de Reeuchon*, Ecuyer, mari de *Guillemette de Patry*, ſa belle-ſœur. Il avoit épouſé *Jeanne de Segrie*, fille de *Pierre*, Chevalier, & de *Jeanne de Patry*, ſœur de ladite *Guillemette*, & n'eut de ſon mariage qu'un fils, nommé

XII. Guillaume de Ruppierre, VII. du nom, Ecuyer, Seigneur de Courtonne, &c. qui eut pour tuteur *Jean de Brucourt*, Ecuyer, Seigneur de Fervaques, ſon couſin-germain maternel, élu, le 15 Mars 1431, aux Plaids de la Seigneurie de Moyaux, tenus à Liſieux dans une aſſemblée de parens où ſe trouverent les Seigneurs *de Neuville*, *de Louvet*, *Taupin-Aumont*, *Belleau*, *Touſtain*, *Beaudeis*, *Saint-Laurent*, *Dorliens*, tous Ecuyers. Ce Guillaume de Ruppierre fit preuve de nobleſſe ſous Louis XI, devant *Raimond de Montfaut*, & fut compris au rang des Nobles de la Sergenterie de Moyaux. Il mourut en 1474, & avoit épouſé *Jeanne d'Angerville*, Dame du Fief de Lieurey, le 19 Mars 1481. Il y eut partage entre ſes enfans, ſçavoir: — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Jean, Eccléſiaſtique, qui eut pour ſon lot les Fiefs de Courtonne & du Clos Damelaine, &c; — 3. Guillaume, qui eut le Fief de Baucenſey, avec droit de moulin moutiers; — 4. Robert, qui eut pour ſa part le Fief de Saint-Georges-de-Roilley, avec droit aux forêts de la Braſſe, de Patronage, &c; — 5. Odo, partagé du Fief des Aſtelles, avec droit de Patronage, de moulin & autres droits en dépendans: Jean de Ruppierre, Ecuyer, Seigneur de Survie, eut, avec le Procureur du Roi, au nom de M. le Duc *d'Alençon*, aux Aſſiſes d'Exmes, le 24 Novembre 1495, une conteſtation pour le droit de tenure de ce Fief; — 6. Colas, qui eut pour ſa part le Fief de Mardilly, avec la propriété de celui de la Motte, dont jouiſſoit, à la charge de l'hommage, *Bertrand de la Haye*, Ecuyer, qui l'avoit eu de feu *Guillemette Loyn*, ſon épouſe; — 7. Jacqueline, Religieuſe à l'Abbaye de Sainte-Trinité de Caen; — 8. Perrette, femme de *Jean d'Aniſy*, Ecuyer, Sieur du Pin, qui acquit, par acte paſſé devant les Notaires de la Vicomté d'Orbec, le 21 Mai 1474, le Fief d'Aſnieres, avec les deniers provenans de la dot de ſon épouſe; — 9. & Jeanne de Ruppierre, mariée, le 7 Février 1473, à Jean de Ruppierre, IV. du nom, Seigneur de Survie. Elle eut en dot le Fief de Sotteville.

XIII. Jacques de Ruppierre, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Segrie,

Digitized by Google

la Lande & Saint-Simon, qu'il choiſit, le 19 Mars 1481, pour ſon lot, avec droit de Patronage & panage, s'étendant ès Paroiſſes de Segrie, la Lande & la Pommerave, épouſa *Jeanne de Grente*, laquelle fut miſe hors de garde-noble en 1477, fille de *Jean de Grente*, Ecuyer, & de *Guillemette le Vicomte*. Elle ſe remaria à *Robert de la Sauvagere*, & eut de ſon premier lit :

XIV. JACQUES DE RUPPIERRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Segrie, Saint-Georges-de-Roilley, Ouilly-le-Vicomte, qui fut Capitaine des Nobles noblement tenans du Bailliage d'Alençon & du Perche, dont il fit la montre & revue le 10 Septembre 1523. Il donna à *Jean de Villers*, frere de *Marguerin de Villers*, Seigneur de Baudet, un certificat comme il avoit comparu, ſelon ſon Ordonnance, en équipage de guerre, pour faire le ſervice pour lui & les Sieurs *de Chaumigny* & *de Gaſtrey*, ſes Aides (Arch. de M. *de Villers*, au Château d'Hellou près Alençon). Il épouſa *Louiſe de Folligny*, laquelle ſe remaria à *Jean Turgot* ou *Tourgot*, Chevalier, Baron de Gouvet, Lieutenant d'une Compagnie de Gendarmes ſous M. *de Canaples* en 1540. Elle eut de ſon premier mari :

XV. ANTOINE DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur de Segrie, d'Ouilly-le-Vicomte, &c. qui laiſſa cinq enfans, ſçavoir : — 1. GABRIEL, qui ſuit ; — 2. JEAN DE RUPPIERRE, Seigneur de Courtonne, des Aſtelles, la Frenaye, &c. qu'il eut pour ſon lot, le 15 Octobre 1554, mort ſans poſtérité ; — 3. CHARLES, qui fut partagé de la Seigneurie de Saint-Georges-de-Roilley, &c. Il fut homme d'armes de la Compagnie du Seigneur *d'Ennebaut*, dont la montre fut faite en Robe, à Mortagne au Perche, & le payement fait à Senlis le 24 Janvier 1554, (Titres à Alençon).

4. ANNE DE RUPPIERRE, mariée à *Pierre Dubois*, Ecuyer, pere de *Richard Dubois*, Seigneur de Belautel, qui vendit, en 1609, la Seigneurie de Courtonne à *Adrien du Houlley*, Ecuyer. *François*, ſon fils, fut pere d'*Adrien du Houlley*, qui n'eut que deux filles : *Françoiſe*, morte ſans enfans ; & *Cécile-Adrienne du Houlley*, mariée à *Nicolas Rioult*, Ecuyer, Seigneur de Courtonne ; — 5. & BARBE DE RUPPIERRE, mariée à *Jacques de la Vigne*, Ecuyer, Seigneur du Saulcey.

XVI. GABRIEL DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur de Segrie & d'Ouilly-le-Vicomte, eut ces terres en partage, par acte paſſé devant le Notaire de Saint-Pierre de la Riviere en la Vicomté d'Exmes, le 15 Octobre 1554. Il eſt compris au nombre des Gens du Conſeil de CATHERINE DE MÉDICIS, femme du Roi HENRI II, tenu à Senlis ; & avoit pour ſes gages 5 livres. *Jean Bertrand*, Conſeiller, premier Préſident du Parlement de Paris, le premier Garde des Sceaux en titre d'Office, & Préſident dudit Conſeil de la Reine, avoit pour ſes gages, 6 livres. Il mourut vers 1567 ; & le 16 Juin 1569, il y eut une Sentence rendue à la Juſtice d'Ouilly, tous les Vaſſaux aſſemblés, qui accorda des reliefs, à cauſe de défunts Meſſires GABRIEL, ANTOINE & JACQUES DE RUPPIERRE, précédens Seigneurs de cette Seigneurie, &c. GABRIEL avoit épouſé *Marguerite de Berteau*, laquelle ſe remaria à *Julien le Foreſtier*, Ecuyer, Sieur de Saint-Lambert & d'Ouilly. On croit qu'elle eut de ſon premier lit : — BARBE DE RUPPIERRE, qui, en 1610, étoit Dame de Segrie.

Cette Terre a paſſé depuis à *Nicolas de Valembras*, Ecuyer, qui s'intituloit, en 1631 & 1651, Seigneur de Segrie, la Coulonche & de la Sauvagere.

Les armes de la Maiſon DE RUPPIERRE ſont : *pallé d'or & d'azur*. Deviſe : SUPERBIA IMMANES. *Od. V. an.* 1080. Supports : *deux lions*. Généalogie dreſſée ſur les monumens publics cités, & les titres originaux communiqués.

* RUSSIE : Ce vaſte pays, ainſi nommé depuis le milieu du IXe ſiécle, & *Moſcovie*, du nom d'une de ſes principales Provinces, étoit anciennement partagé entre divers peuples, indépendans les uns des autres, mais eſclaves d'origine pour la plupart, comme il paroît par la Langue de cette Nation, qui s'eſt conſervée en Ruſſie juſqu'à nos jours.

Digitized by Google

Les Ruſſes, depuis qu'ils eurent reçu le Chriſtianiſme, adopterent l'Ere du monde ſuivant le calcul de Conſtantinople. Ils ont conſervé cette maniere de compter juſqu'à la fin du dernier ſiécle, qu'ils lui ont ſubſtitué l'Ere de l'Incarnation, ſuivant le Calendrier Julien non réformé.

Rurik eſt le premier qui ait été reconnu par les habitans de Novogorode, pour leur Souverain en 862, & ſa Dynaſtie a fini en 1155, ſous Georges, Prince de Suſdal, qui jetta les fondemens de la ville de Moſcow, & mourut en 1157.

La ſeconde Dynaſtie, qui a commencé en 1157, & dont les Souverains portoient le titre de *Grands Ducs de Wladimire*, & enſuite celui de *Grands Ducs de Moſcow*, a fini en 1612. Ceux, qui depuis regnent dans ce vaſte Empire, prennent le nom de *Czar* & d'*Empereur*. C'eſt Pierre Alexiowitz, ſurnommé *le Grand*, qui a renouvellé la face de la Ruſſie. Ce pays lui doit tout, Loix, Police, Diſcipline militaire, Marine, Science & Beaux-Arts. Il a tout entrepris, & tout ce qu'il n'a pas achevé s'eſt perfectionné, ſelon ſes vues, par ſes ſucceſſeurs, & ſur-tout par l'Impératrice regnante, Catherine Alexiowna, II. du nom, née le 2 Mai 1729, veuve, le 17 Juillet 1762, du Czar Charles-Pierre-Ulric, & fille de *Chriſtian-Auguſte*, Prince *d'Anhalt-Zerbſt*, & de *Jeanne-Eliſabeth de Holſtein-Eutin*, ſœur du Roi de Suéde, dernier mort. Elle a été reconnue pour ſeule Impératrice de Ruſſie le 9 Juillet (vieux ſtyle) 1762, & ſon fils unique, Paul Petrowitz, né le 1 Octobre 1754, a été reconnu pour ſon ſucceſſeur à l'Empire, le 3 Octobre (nouveau ſtyle) 1762, ſous le titre de *Grand Duc de Ruſſie*. Il a épouſé, 1°. le 10 Octobre 1773, *Natalia Alexiowna*, née Princeſſe *de Heſſe-Darmſtadt*, morte, le 30 Avril 1776, le quatrieme jour de ſes couches, d'un Prince mort en naiſſant, & 2°. le 7 Octobre de la même année, *Sophie-Dorothée de Wirtemberg-Stutsgard*, née le 25 Octobre 1759.

RYCKWAERT : Famille noble & ancienne de la ville de Bruxelles, en Brabant, dont nous allons donner un extrait, que nous avons tiré de *l'arbre de lignage* de la Maiſon de *Van-Coudenbergh*, l'une des ſept nobles Familles de la même Ville.

Marc Ryckwaert, Ecuyer, épouſa Demoiſelle *Françoiſe Van-Vlaenderen-Drincham*, dont il eut entr'autres enfans :

Jacques Ryckwaert, Ecuyer, qui épouſa Demoiſelle *Iſabelle Van-Hooſenbeke*, fille de *Jean Van-Hooſenbeke*, Ecuyer, & de Dame *Marguerite Van-Winckele*. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

Guillaume Ryckwaert, Ecuyer, qui s'allia avec Demoiſelle *Marie Van-Weſele*, fille de *Nicolas Van-Weſele*, Ecuyer, dont vint :

Philippe Ryckwaert, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Tiberchamps, qui écartela ſes armes, ſçavoir : *au 1 & 4*, de ſa Maiſon ; & *au 2 & 3*, *de gueules, à un chevron d'hermine, accompagné en chef d'un franc-canton de* Flandres *à dextre, & d'un écuſſon de* Luxembourg *à feneſtre*. Il épouſa Demoiſelle *Catherine Maſtelyn*, de laquelle vinrent : — 1. Philippe, qui ſuit ; — 2. Anne-Marie, femme de *Charles de Beaudringhien*, Ecuyer, Seigneur de Cour-ſur-Heure, dont la poſtérité s'éteignit à leur fils — *Philippe de Beaudringhien*, Ecuyer, Baron de Samarre ; — 3. & Marie, épouſe de *Pierre Piermans*, Ecuyer, Seigneur de Fleſchieres, dont poſtérité. *Voyez* ce mot.

Philippe Ryckwaert, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Tiberchamps, épouſa Demoiſelle *Florence-Virgine Virine-de-Landas*, fille de Meſſire *Philippe Virine-de-Landas*, Ecuyer, & de Dame *Marie T'ſéraëts*, Dame de Bamelontia, dont poſtérité.

Les armes : *d'azur, à trois anneaux, remplis chacun d'une merlette de même, & poſés 2 & 1*, que ceux de cette Maiſon écartelent, comme ci-devant, depuis Philippe Ryckwaert, I. du nom.

Digitized by Google

RYE : Ancienne & illuſtre Maiſon de Bourgogne, qui tire ſon nom de *Rye*, Village auprès de Neublans.

Guillaume de Rye, le premier dont il ſoit fait mention, épouſa, en 1265, *Peronne de Neublans*, ſa couſine. Cette Maiſon a formé deux Branches, éteintes.

Christophe de Rye, Marquis de Varambon, &c. deſcendu, au Xe degré, de Guillaume, fut Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & Meſtre-de-Camp du Régiment de Bourgogne aux Pays-Bas. Il avoit de grands biens ; mais les dettes qu'il contracta les abſorberent, enſorte qu'ils furent preſque tous achetés par Ferdinand de Rye, dit *de Longwy*, Archevêque de Beſançon, qui, par ſon teſtament, daté de l'an 1636, inſtitua pour héritiers ſes petits neveux, fils de François de Rye, Marquis de Varambon, à charge de *fidéicommis*, en faveur de leurs deſcendans mâles, & appella après eux & à leur défaut, les deſcendans mâles & de mâle en mâle de Louise de Rye, ſa niéce, mariée à *Claude-Antoine de Poitiers*.

Ferdinand-Juste de Rye qui, recueillit ce *fidéicommis*, épouſa, le 1 Septembre 1655, *Marie-Henriette de Cuſance*, & mourut, ſans enfans, à Beſançon, le 8 Août 1657, après avoir inſtitué ſa femme héritiere univerſelle, par un teſtament, qui donna lieu à de grands procès. Son héritiere emporta les biens de la Maiſon de *la Palu*, dont on jugea que le *fidéicommis* étoit fini ; & ceux qui venoient de Ferdinand *de Longwy*, dit de Rye, Archevêque de Beſançon, paſſerent à la Maiſon de Poitiers, en vertu du *fidéicommis* fait par ce Prélat. Voyez Poitiers, *Tome XI*.

La Maiſon de Rye portoit pour armes : *d'azur, à l'aigle d'or.* Extrait de *Moréri*.

RYM : Famille noble de Flandres, dont étoit

Charles de Rym, Ecuyer, Seigneur de Belhem, Schuerwelt, Leckenbecke, qui obtint, en 1655, l'érection de la Seigneurie de *Belhem*, en Flandres, en *Baronnie*. Il eſt un des ayeux de Marie-Anne-Thérese de Rym, Baronne de Belhem, mariée à *Louis-François*, Prince *de Montmorency*, Comte de Logny, Vicomte de Roullers. Elle eſt morte en 1738, dont des enfans. *Voyez* Montmorency.

Les armes : *d'or, au lion léopardé de gueules, armé, lampaſſé & couronné d'azur.*

Addition après RIOUX, *p. 116 de ce Volume.*

RIPERT : Famille noble, originaire du Dauphiné.

On la trouve, dès le commencement du XIIe ſiécle, répandue en différentes branches dans le Diois & dans l'Evêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux. On peut voir dans l'Hiſtoire du Comtat, où il en ſubſiſte encore une branche, de quelle nobleſſe & de quelle conſidération elle a joui, dans tous les tems, ſous les premiers Souverains du Dauphiné & ſous les derniers Dauphins. Il y en avoit également des branches établies dans le Diocèſe d'Apt en Provence, dès le commencement du XIIIe ſiécle. La liſte des Prévôts du Chapitre en préſente trois, en 1233, 1256 & en 1270. Le ſecond fut élu Evêque d'Apt en 1268, ce qui prouve qu'ils y étoient déja anciens & conſidérables.

Cette Famille, dont il eſt ici queſtion, réſidoit encore dans le Bourg de Saint-Martin de Clelles en Trieve, au Diocèſe de Die, dans le XIVe ſiécle. Hugon de Ripert prêta hommage le 3 Avril 1333, & le même jour 3 Avril 1347, il inſtitua Lambert, ſon fils, ſon héritier.

Jean de Ripert, fils de Lambert, épouſa, par contrat paſſé devant *Dorna*, Notaire de Saint-Martin, le 29 Octobre 1387, *Catherine de Rocco*, & paya à

François de Ripert, ſon frere, le legs de Lambert, leur pere, par acte paſſé devant *Charlaye*, Notaire, le 9 Mai 1412. Il eut de ſon mariage :

Etienne de Ripert, I. du nom, qui ſe maria, en ſecondes noces, le 4 Septembre 1438, acte paſſé devant *Brunel*, Notaire, avec Demoiſelle *Françoiſe de Daran*, fille de noble *Pierre*, dont :

Etienne de Ripert, II. du nom, qui ſe tranſplanta en Provence, dans le Bourg de Saint-Saturnin, au Diocèſe d'Apt, où il épouſa, par acte paſſé le 10 Novembre 1481, devant *Bourrony*, Notaire dudit Bourg de Saint-Saturnin, Demoiſelle *Anne de Trabutis*, fille de noble *André*, qui l'inſtitua ſon héritiere, à condition que ſon mari s'y établiroit ; & lui aſſigna un affart de Terre au quartier de Bourgane, terroir dudit lieu, & la moitié de la maiſon pour dot. De ce mariage vint :

Claude de Ripert, qui allant à Grenoble, paſſa par Saint-Martin de Clelles ; y fit ſon teſtament, le 29 Mars 1541, devant *Brunel*, Notaire. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 25 Janvier 1517, devant *Icard*, Notaire, *Marie de Jauffroy*, fille de noble *Antoine*, laquelle teſta le 12 Novembre 1542, devant ledit *Icard*, Notaire. Leurs enfans furent : — 1. Pierre, qui ſuit, héritier de ſes pere & mere par leur teſtament, & confirmé par un codicille de ſon pere, du 15 Janvier 1546 ; — 2. & Antoine, légué par ſes pere & mere.

Pierre de Ripert épouſa, par contrat du 1 Avril 1549, paſſé devant *Parret*, Notaire de Saint Martin de Clelles, Demoiſelle *Batiſte Dodon*, fille de noble *Gonès Dodon*. Il teſta le 20 Décembre 1563, devant *Empereur*, Notaire de Saint-Saturnin, laiſſa l'uſufruit de ſes biens à ſa femme, & inſtitua ſon héritier Roland, ſon fils, qui ſuit.

Roland de Ripert épouſa, le 16 Novembre 1588, par contrat paſſé devant *Allard*, Notaire, *Blanche de Donodei*, fille de noble *Sauveur*, dont : — 1. Pierre, Sieur de la Verriere, marié, le 5 Octobre 1616, par acte paſſé devant *Borelly*, Notaire à Aix, avec Demoiſelle *Anne de Thomas-de-Millaud*, fille de *Charles*, & de *Bernardine de Tulles*, Dame de Gignac & de Roquefure, mort ſans poſtérité ; — 2. Jean, qui ſuit ; — 3. & André, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

Jean de Ripert épouſa, 1°. le 26 Février 1623, par acte paſſé devant *Allard*, Notaire, Demoiſelle *Suſanne de Belly*, d'une Famille noble du Comté Venaiſſin ; & 2°. *Diane de la Cotiere*, de Carpentras. Du premier lit il eut : — François, qui ſuit ; & du ſecond : — Pierre, Capitaine dans Albigeois, mort ſans poſtérité.

François de Ripert ſe maria, par contrat paſſé le 5 Mai 1660, devant *Bonnefoy*, Notaire, à Demoiſelle *Marie d'Artaud*, fille du Seigneur de Barret, dont : — Joseph, qui ſuit ; — & Jean-Pierre, Capitaine au Régiment de Hainaut.

Joseph de Ripert, auſſi Capitaine audit Régiment de Hainaut, & mort Lieutenant-Colonel, avoit épouſé *Albertine de la Roche-Aymon*, de laquelle ſont iſſus : — Jean-Batiste-Joseph-Elie de Ripert ; — & Jean-Nicolas-Albert de Ripert, qui ont été tous les deux Capitaines au Régiment de Hainaut, enſuite Commandans des Recrues d'Aix & de Lyon, avec Brevet, l'un & l'autre, de Colonels à la ſuite de l'Infanterie. Le *Mémoire* que nous avons reçu, ne dit pas qu'ils ſoient mariés.

Seconde Branche.

André de Ripert, troiſieme fils de Roland, & de *Blanche de Donodei*, ſe maria, en 1630, avec *Catherine de Soubeiras*, de la ville de Carpentras, fille de noble *Paul de Soubeiras*, & de *Louiſe de Gerenton*, dont : — Pierre-François, qui ſuit ; — & Joseph, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

Pierre-François de Ripert, Seigneur de la Verrerie, épouſa, par contrat paſſé devant *Allard*, Notaire, le 2 Juin 1665, *Marthe-Gabrielle de Martiny-Saint-Auban*, fille de noble *Antoine*, & de Dame *Claire de Brunis*, de la ville

Digitized by Google

de Bonioux, d'une Famille originaire de Florence; dont : — 1. ANDRÉ, qui ſuit; — 2. ELZÉAR, Sieur de Saint-Auban, mort Capitaine dans le Régiment de la Fere; — 3. & PIERRE-FRANÇOIS, Sieur de la Verrerie, Major au même Régiment, mort, au retour de Bohême, dans l'armée du Maréchal *de Broglie*.

ANDRÉ DE RIPERT, II. du nom, Capitaine d'Infanterie d'une Compagnie détachée, reformé à la ſuite du Régiment de la Marine, remplacé dans celui de Marcilly, a épouſé, par contrat paſſé devant *Durand*, Notaire à Apt, le 23 Septembre 1702, *Marie-Roſe d'Artaud-Montauban*, Dame de Barret, dont :

JOSEPH DE RIPERT, marié, le 12 Janvier 1735, par contrat paſſé devant *Goffridi*, Notaire à Apt, avec Demoiſelle *Delphine de Thomas-Gignac*, fille de noble *Jean-Batiſte*, Seigneur de Gignac & de Roquefure, & de Dame *Marguerite de Guerin*, de laquelle ſont iſſus : —— ANDRÉ, qui ſuit; — & JOSEPH-GABRIEL, Lieutenant au Régiment de Hainaut, mort à Mahon.

ANDRÉ DE RIPERT, III. du nom, s'eſt marié, en 1767, avec Demoiſelle *Marie-Anne de Meyronnet*, fille de Meſſire *Philippe*, Baron de Saint-Marc, Conſeiller au Parlement d'Aix, & de Dame *Thérèſe de Fauris-de-Saint-Clément*, dont deux garçons & deux filles.

TROISIEME BRANCHE.

JOSEPH DE RIPERT, fils puîné d'ANDRÉ I, & de *Catherine de Soubeiras*, Capitaine dans le Régiment du Marquis *de Buoux*, ſe trouva à l'expédition de Meſſine, & ſe maria, le 23 Août 1669, par contrat paſſé devant *Darbès*, Notaire d'Aix, avec *Françoiſe de Fagoüe*, d'une Famille noble de Paris. Il en eut : — ANDRÉ, Lieutenant de Dragons, mort en 1700; — & PIERRE-FRANÇOIS, qui ſuit.

PIERRE-FRANÇOIS DE RIPERT, Seigneur de Monclar & de Salonet, Capitaine dans le Régiment de Niſas, quitta le ſervice après la mort de ſon frere aîné, acheta une charge de Conſeiller au Parlement d'Aix, dont il fut fait Procureur-Général après la mort de M. *de Rabaſſe-de-Vergons*; & ſe maria, en 1711, avec *Françoiſe d'Orſin*, fille de feu Meſſire *Jean-Joſeph*, Conſeiller au Parlement, Seigneur de Miraval, & de *Gabrielle de Felix*, des Seigneurs *du Muy*, dont : — 1. JEAN-PIERRE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JOSEPH-JEAN-BATISTE DE RIPERT-DE-SALONET, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, avec Brevet de Lieutenant-Colonel; — 3. & ELZÉAR-POLIXENE, Archidiacre d'Orléans, Abbé des Abbayes d'Ivry & de Saint-Allire de Clermont.

JEAN-PIERRE-FRANÇOIS DE RIPERT, Marquis de Saint-Saturnin, Baron de Monclar, Seigneur de Salonet & d'Ubaye, Procureur-Général au Parlement d'Aix, mort, dans ſon exil, le 12 Février 1773, avoit épouſé, en Mars 1747, Demoiſelle *Catherine de Lille*, fille de noble *Jean-Pierre*, Seigneur de Rouſſillon, dont : — 1. GILLES DE RIPERT, non encore marié; — 2. EMILIE, mariée, en 1770, à *N... de Raffelis*, Seigneur de Broves, Chef-d'Eſcadre; — 3. & ROSALIE, mariée à Nice.

Les armes : *de gueules, à une fleur de lis d'or ou d'argent, & une faſce d'azur brochante.*

Addition à la page 236, avant RODEMACKER.

RODDE (DE LA) : Noble & ancienne Maiſon, qui ſubſiſte, depuis plus de 500 ans, dans le Velay, & dont une branche eſt établie en Bourgogne depuis plus d'un ſiécle.

Elle tire ſon nom du Château de la Rodde dans le Gévaudan, qui étoit poſſédé, dès le commencement du XIIIe ſiécle, par PIERRE, Seigneur DE LA RODDE, Chevalier, qui fut témoin d'une Sentence arbitrale rendue le jour de Saint-Philibert en 1231.

BERTRAND, Seigneur DE LA RODDE, du conſentement de *Beraude*, ſon épouſe, donna à cens des Terres dans le territoire de la Seigneurie de Seneujols, au pays de

de Velay le 28 Novembre 1279, duquel acte GUILLAUME DE LA RODDE fut témoin, & PIERRE DE LA RODDE, Chevalier, fut caution.

I. HUGUES DE LA RODDE, Damoiſeau, auſſi témoin de cet aſcenſement, rendit hommage, le 10 Mars 1308, à l'Evêque du Puy en Velay, pour raiſon des fiefs qu'il poſſédoit à Bonnefont. Cet HUGUES eſt encore rappellé dans le premier hommage rendu par PIERRE, ſon fils, qui ſuit.

II. PIERRE DE LA RODDE fit hommage, le 7 Novembre 1310, à l'Evêque du Puy, à cauſe de ce qu'il poſſédoit à Bonnefont; & lui en rendit un autre, pour les mêmes fiefs, le 3 Mars 1318. Il eut pour fils:

III. HUGUES DE LA RODDE, II. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Seneujols, qui rendit hommage de cette Terre, le 25 Avril 1328, au Seigneur *de Montlaur*. Il avoit fait hommage, le 25 Mars de ladite année, à l'Evêque du Puy, pour ſes fiefs de Bonnefont; & lui en rendit encore un le 17 Septembre 1343, à cauſe des mêmes fiefs. Il fut pere de PONS, qui ſuit, & eſt rappellé dans une reconnoiſſance féodale, faite par ſon fils, où il eſt qualifié de *noble homme*.

IV. PONS DE LA RODDE, Damoiſeau, Seigneur de Seneujols, rendit hommage, & reconnut tenir de fief du Seigneur *de Montlaur*, le lieu de Seneujols, par acte du 24 Septembre 1370, dans lequel feu ſon pere eſt rappellé. Il rendit hommage à l'Evêque du Puy, le 9 Juin 1383, pour Bonnefont; &, ſuivant la Coutume des Nobles, le 2 Octobre 1415, pour Seneujols, Montbonnet, Mirmande & Laſbineire. Il fut pere de MOREL, qui ſuit, & eſt qualifié de *noble homme* dans l'hommage rendu par ſon fils.

V. MOREL DE LA RODDE, Damoiſeau, rendit hommage, ſuivant la Coutume des Nobles, le 16 Juillet 1417, au Seigneur *de Montlaur*, pour les Terres de Seneujols, Mirmande, Laſbineire, Pigeire, Longpinet & Cheirac, dans lequel il rappelle feu ſon pere. Il eut pour fils:

VI. ARMAND DE LA RODDE, Damoiſeau, qui rendit hommage, le 14 Avril 1428, au Seigneur *de Montlaur*, pour Seneujols, Montbonnet, Mirmande, Laſbineire, Pigeire & Cheirac, dans lequel ſon pere eſt rappellé. Il épouſa *Françoiſe de Caiſſac*, dont: — GUILLAUME, qui ſuit; — & BÉATRIX, mariée, par contrat du 30 Janvier 1449, à *Guignard de Pracontal*, Seigneur d'Ancone, dont elle eut ſept enfans.

VII. GUILLAUME DE LA RODDE, en vertu d'une procuration de ſon pere, rendit hommage au Seigneur *de Montlaur*, le 27 Février 1461, à cauſe de Seneujols, Montbonnet, Mirmande, &c. Terres poſſédées par ſon pere, & eut pour fils:

VIII. GODEFROY DE LA RODDE, Chevalier, Seigneur de Seneujols, Sanſaguet & Alteirac, donataire de ſon pere, & de ſon ayeul ARMAND, par acte du 18 Février 1460. Il fut pere de

IX. CHRISTOPHE DE LA RODDE, Seigneur de Seneujols, Sanſaguet & Alteirac, qui fut Porte-Enſeigne du ban & arriere-ban du Velay. Il épouſa, aſſiſté de ſon pere, par contrat du 19 Janvier 1514, *Iſabelle de Puitard*, fille de *Pierre de Puitard*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Privat; & teſta le 23 Septembre 1554. Ses enfans furent: — JEAN, qui ſuit; — & JEANNE, femme de *Jacques de Saint-Vidal*.

X. JEAN DE LA RODDE, Seigneur de Seneujols, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, épouſa, par contrat du 21 Janvier 1554, *Jeanne de Sinzelles*, fille d'*Armand*, Chevalier, Seigneur des Plantas & Breingeyres, & de *Marie de Louet*, dite *de Calvijſon*, dont vinrent: — 1. PIERRE, qui ſuit: — 2. ALEXANDRE, Seigneur d'Alteirac, qui eut ordre du Roi, le 26 Mai 1585, de lever une Compagnie de 200 hommes de pied; &, le 3 Avril 1593, de lever une Compagnie de 50 hommes armés & montés. Il fut tué au ſiége de Turin, & avoit épouſé, le 27 Avril 1581, *Marie de Palladuc*, dont — CHRISTOPHE DE LA RODDE, mort ſans poſtérité; — 3. BENJAMIN, auteur de la branche des Comtes de la Rodde établie en Bourgogne, rapportée ci-après; — 4. & CHRISTOPHE, Seigneur de Lavaur & de Brangeyrac, marié, le 23 Mai 1610, à *Marguerite de Saint-Hâon*.

XI. Pierre de la Rodde, Baron de Châteauneuf, Seigneur du Bouchet-Saint-Nicolas, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Commandant pour le Roi à Solignac, épouſa, par contrat du 9 Janvier 1586, *Jeanne Arnaud*, de laquelle il eut : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Angélique ; — 3. & Marguerite, femme d'*André Surrel*.

XII. Jean de la Rodde, II. du nom, Seigneur de Rochefort & du Bouchet-Saint-Nicolas, Capitaine de Cavalerie, légataire de ſon pere par ſon teſtament du 24 Mars 1599, épouſa, par contrat du 24 Avril 1620, *Iſabeau de Saint-Hâon*, fille de feu *Claude*, Baron *de Saint-Hâon*, & d'*Antoinette de Gaulthier*. Il céda à ſon fils Jean, qui ſuit, ſon droit d'aſſiſter aux Etats du Velay, comme Baron de Saint-Hâon.

XIII. Jean de la Rodde, III. du nom, Baron & Seigneur de Saint-Hâon, Rochefort, Cheirac, Romagnac & Treſménil, épouſa, par contrat du 1 Novembre 1666, *Anne Barnier*, fille de feu *Jacques Barnier*, & de *Marie Fabre*. Il teſta le 7 Mai 1679, & eut de ſon mariage : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Louis, Chevalier, Seigneur de Cheirac ; — 3. autre Jean, Seigneur de Salette ; — 4. & N... de la Rodde, femme de *Vidal de Marcoux*, Seigneur de la Tronchere.

XIV. Jean de la Rodde, IV. du nom, Baron de Saint-Hâon, Seigneur de Rochefort, Alteirac & Romagnac, épouſa, par contrat du 22 Février 1691, *Marie de Boulindrand-de-Maſclaud*, fille de feu *Jacques*, Seigneur du Serres & de Maſclaud, & d'*Antoinette de Frévol*, de la ville de Pradelles. Il en eut : — 1. Jacques-François, qui ſuit ; — 2. Henriette, — 3. Isabeau ; — 4. & 5. Michelle & Gabrielle-Marie, Religieuſes.

XV. Jacques-François de la Rodde, Chevalier, Baron de Saint-Hâon, Seigneur de Rochefort, Eſcublac, les Combes, Romagnac, Chambonte, le Trémouil & Cheirac, épouſa, par contrat du 10 Novembre 1723, *Marie de Puech*, fille de *Joſeph de Puech* & *d'Iſabeau de Simaye*, de la ville d'Aubenas, dont : — Henri-Hyacinthe-César, qui ſuit ; — & Jacques-Christophe, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres, mort, ſans alliance, en 1759.

XVI. Henri-Hyacinthe César, Comte de la Rodde, Baron de Saint-Hâon & des Etats du Velay, Chevalier, Seigneur de Rochefort, co-Seigneur du Bouchet-Saint-Nicolas & de Maſclaud, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, a épouſé, par contrat du 8 Janvier 1768, *Thérèſe Guillemette Perié*, fille unique & héritiere de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de la Borie, de Mirandole, &c. Capitoul de Toulouſe, & de *Marie Rolland*. Il a obtenu, en Mai 1769, l'érection en *Comté* de ſa Baronnie de *Saint-Hâon*, ſous le titre de *Comté de la Rodde Saint Hâon*, & a acquis, le 30 Juin 1775, du Marquis de *Chambonas*, le titre en entier de *Baron*, & entrée aux Etats de Languedoc, établi ſur la Baronnie de Saint-Félix de Caraman, pour en obtenir du Roi le tranſport ſur une de ſes Terres dans la même Province. Il a quatre filles de ſon mariage.

Branche des Comtes de la Rodde, établie en Bourgogne.

XI. Benjamin de la Rodde, fils puîné de Jean, Seigneur de Seneujols ; & de *Jeanne de Sinzelles*, légataire de Pierre de la Rodde, ſon frere, par ſon teſtament du 24 Mars 1599, fut Seigneur de Freſſinet, & épouſa, par contrat du 19 Octobre 1601, *Claude André*, fille de *Vidal André*, Seigneur de Moneſtier-Saint-Chaffre, & d'*Iſabeau Auſſaipe*, dont :

XII. Claude de la Rodde, batiſé le 29 Septembre 1619, en l'Egliſe du Bouchet Saint-Nicolas, Seigneur de Freſſinet, Montchamp & de Châteuneuf, Lieutenant-Colonel du Régiment de Littenay, Infanterie, par Commiſſion, du 9 Août 1674. Il épouſa en Bourgogne, par contrat du 6 Mars 1641, *Charlotte du Chaſtel*, fille unique de feu *François du Chaſtel*, Ecuyer, Seigneur de Charnay & de Conde en Bourgogne, & de *Catherine de Bourdin*. Etant veuve,

Digitized by Google

elle donna au Roi ſon dénombrement, le 12 Janvier 1685, de ſa Terre & Seigneurie du grand Baloſle, en la Paroiſſe de Frangy, & teſta le 2 Mai 1686. Ses enfans furent : —— Louis, qui ſuit ; — & Claude, dit *le Comte* de la Rodde, Seigneur de Baloſle, Brigadier des Armées du Roi, Inſpecteur-Général de l'Infanterie, & Gouverneur d'Abbeville, mort à Paris, des bleſſures qu'il avoit reçues à la Bataille de Steinkerque. Il ne laiſſa de *N... de Seidirac*, ſon épouſe, que deux filles; l'une, mariée au Marquis *de la Noue*, Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Orléans; & l'autre, mariée au Marquis *du Pont*, Commandant à Toulon.

XIII. Louis, Comte de la Rodde, Chevalier, Seigneur de Charnay & de Conde, Capitaine au Régiment de Picardie, fut élu pour commander la Nobleſſe du Châlonnois en la convocation de l'arriere-ban, & épouſa, par contrat du 14 Janvier 1666, *Jeanne-Philiberte de Dinet-de-Chaſſeimpiere*, fille de feu *Louis de Dinet de Chaſſeimpiere*, Seigneur de Saint-Romain, & de *Philiberte des Poulains*, ſa veuve. Il en eut trois fils & quatre filles. — L'aîné des garçons ſe fit Capucin ; — le ſecond fut tué au ſiége de Turin, étant Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal Comtois ; — le troiſieme fut Claude, qui ſuit; l'une des filles fut Religieuſe Clariſſe à Seurre; & les autres furent Chanoineſſes à Neuville en Breſſe.

XIV. Claude, Comte de la Rodde, Chevalier, Baron de Moncony, Seigneur de Charnay, & de Saint-Romain, Commandant du Régiment de Fontanges, épouſa, par contrat paſſé à Nancy en Lorraine, le 4 Février 1709, *Marie-Antoinette de Rennel*, fille de *Charles-Jean*, Comte du Saint-Empire Romain, Chevalier, Seigneur d'Andilly, Conſeiller d'Etat de S. A. R. le Duc Léopold, & de *Thereſe-Françoiſe de Rouſſelot*, fille unique de *Charles de Rouſſelot*, Seigneur d'un Fief à la Neuve-Ville-lès-Nancy, & de *Chriſtine de Berman* ; celle-ci fille d'*Antoine de Berman*, Seigneur d'Uzemain, Conſeiller d'Etat du Duc *de Lorraine*, & de *Chriſtine de Chaſtenois*.

Cet *Antoine de Berman* étoit frere de *Harius de Berman*, Baron de Laneguez, marié, en 1585, à *Tecle de Choiſeul*, qui fut pere de *Françoiſe de Berman*, femme de *Simon de Pouilly*, Marquis d'Eſne, Comte de Louppy, Conſeiller d'Etat, Maréchal de Lorraine & Gouverneur de Stenay, duquel elle eut, entr'autres enfans : — *Gabrielle de Pouilly*, mariée 1°. à *Bernard de Coligny*, Marquis d'Andelot, petit-fils de l'Amiral *de Coligny*, neveu du Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France; 2°. à *Roger de Comminges*, Marquis de Vervins, premier Maître-d'Hôtel du Roi, & Lieutenant au Gouvernement de Metz; — & *Claude-Françoiſe-Ange de Pouilly*, mariée 1°. à *Charles*, Marquis *du Châtelet-de-Trichâteau*; & 2°. à *Alexandre de Rhédon*, Marquis de Pranſac.

Claude, Comte de la Rodde, rendit ſes foi & hommage pour Moncony le 17 Novembre 1712; teſta le 3 Mars 1734, & mourut le même jour. Sa veuve eſt décédée à Lons-le-Saunier, ayant eu de ſon mariage : — 1. Charles-Louis, qui ſuit ; — 2. autre Charles-Louis, dit *le Chevalier* de la Rodde, Seigneur de Saint-Romain, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Segur, mort, ſans alliance, en 1747 ; — 3. Marguerite-Reine, mariée, 1°. par contrat du 2. Février 1729, à *François*, Comte *de Scorailles*, mort en 1739; & 2°. en 1751, au Comte *de Menthon*, Capitaine au Régiment de Conti ; —— 4. Gabrielle, Chanoineſſe-Comteſſe & Secrete du Chapitre ſéculier de Neuville en Breſſe ; — 5. & Marie-Anne, Chanoineſſe au même Chapitre.

XV. Charles-Louis Comte de la Rodde, Baron de Moncony, Chevalier, Seigneur de Charnay, Bellefond & de Villargeault, a été Capitaine au Régiment de Souvré, Infanterie, & a épouſé, par contrat du 24 Avril 1737, *Nicole-Etienne de Ganay*, fille d'*Etienne*, Comte *de Ganay*, Chevalier, Seigneur de Bellefond & de Villargeault, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, deſcendant en ligne directe d'un frere de *Jean de Ganay*, Chancelier, Garde des Sceaux de France, & premier Préſident du Parlement de Paris ſous Louis XII, & de *Marie-Anne de Truchis*. Elle eſt morte, au Château de Moncony, le 6 Juillet

Digitized by Google

1773, ayant eu de ſon mariage : — 1. MARIE-ETIENNE-CHARLES-LOUIS, qui ſuit ; — 2. MARIE-ETIENNETTE ; — 3. MARIE-FRANÇOISE-MARGUERITE, née le 3 Janvier 1747 ; — 4. MARIE-CATHERINE-FRANÇOISE, née le 9 Juin 1748 ; — 5. autre MARIE-ETIENNETTE, née le 2 Octobre 1751, toutes reçues Chanoineſſes-Comteſſes de Neuville ; la premiere, le 16 Mai 1750 ; la ſeconde, le 30 Janvier 1762 ; la troiſieme, le 21 Juillet 1763 ; & la quatrieme, le 16 Mars 1772.

XVI. MARIE-ETIENNE-CHARLES-LOUIS, Comte DE LA RODDE, né le 25 Mars 1745, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres, a épouſé, par contrat paſſé le 25 Juillet 1774, au Château d'Allanche en Auvergne, *Marie Charlotte-Roſe de la Garde-de-Chambonas*, fille d'*Antoine-Hector-Dominique de la Garde*, Comte de Chambonas, Chevalier, Marquis de Saint-Thomé, Seigneur de Preſſy, la Baſtide, le Chaylard, Chalinargues & de la ville d'Allanche, Chevalier de Saint-Louis, ancien Officier aux Gardes-Françoiſes, & de *Marie-Louiſe-Madelene de Dienne-de-Cheyladet*, de laquelle il a : — MARIE-CHARLOTTE-FRANÇOISE DE LA RODDE, née au Château de Moncony le 12 Décembre 1775.

Les armes de la Maiſon DE LA RODDE, ſont : *d'azur, à la roue d'or, au chef d'argent, chargé de trois chevrons de gueules poſés en face.* Supports : *deux lions.* Deviſe : AUDACES FORTUNA JUVAT. Généalogie dreſſée ſur les titres & papiers produits devant M. *Chérin*, Généalogiſte des Ordres, pour les preuves de la Cour en 1776.

Addition à la page 355 de ce Volume, après ROURE.

ROUSSEAU : Maiſon originaire du Duché de Bourgogne, notamment du Comté de Tonnerre, & l'une des plus anciennes de ce Duché.

Un cadet de cette Famille, qui avoit ſuivi le parti des armes, s'attacha, en qualité d'Ecuyer, à *René de Beauvilliers*, Comte de Tonnerre & de Saint-Aignan en Berri. Il ſe fixa en la ville de Saint-Aignan, fut Seigneur de la Corbilliere en Berri, du fief de Brandon en Touraine, du chef de ſa femme, & de Candé ; & fut tige de pluſieurs branches qui s'établirent en Berri, dans le Poitou, la Touraine, à Blois & à Paris : pluſieurs de ces branches ſont éteintes ; il en ſubſiſte deux, ſçavoir, celle des Seigneurs de Villejoin, de la Gorre, de la Grandchardon, de Souvigny & d'Orfontaine, établis à Blois, & par le ſervice militaire dans l'Iſle de Saint-Jean. L'autre branche eſt celle des Seigneurs de Charmoy en Champagne, Barons de Vocemain, Sommeval, la Broſſotte, Montigny, le Meſnil-Saint-Georges, la Forêt-Beauregard & d'Auxon, auſſi en Champagne, de la Hermoniere & de Laubardiere, iſſus cadets des Seigneurs de Brandon & de Verneuil. L'extinction des branches aînées de cette Maiſon, & la tranſmigration d'un cadet dans le Berri, duquel deſcendent les branches qui ſubſiſtent, ces deux motifs ont cauſé la perte de ſes anciens titres ; mais ceux qui lui reſtent, quoiqu'en petit nombre, en prouvent aſſez l'antiquité & la nobleſſe.

Depuis ſon établiſſement à Saint-Aignan en Berri, elle a donné à l'Etat des hommes d'armes dans les Compagnies d'Ordonnances de nos Rois ; un grand nombre d'Officiers, la plupart Chevaliers de Saint-Louis, dont pluſieurs ſont encore au ſervice ; des Magiſtrats diſtingués par leur mérite ; un Envoyé en diverſes Cours, qui fut Miniſtre Plénipotentiaire, pour la Couronne de France, à la Diete Impériale tenue à Ratiſbonne ; un Lieutenant-Général du Gouvernement de Paris ; un Commandant pour Sa Majeſté dans l'Iſle Saint-Jean, dépendante de l'Iſle Royale, à préſent Gouverneur de l'Iſle de la Déſirade ; & pluſieurs autres perſonnages de mérite.

I. Le premier que l'on connoiſſe de cette Maiſon eſt GIRARD ROUSSEAU, Chevalier, qui vivoit vers l'an 1200 : il eſt dit pere de PIERRE ROUSSEAU, Chevalier, qui ſuit, dans un acte de l'an 1259.

II. Meſſire PIERRE ROUSSEAU, Chevalier, poſſédoit des biens dans le territoire

& lieu d'Eſtalante, au Duché de Bourgogne, & avoit les dixmes dans les lieux & finages de Fontaine-lès-Dijon, de Pouilly & de Saint-Martin. Il vendit ces dixmes, avant l'an 1253, à *Eudes le Riche*, Chevalier, lequel les revendit, la même année, à *Hugues*, IV. du nom, huitieme Duc *de Bourgogne*, de la premiere race, & Comte de Châlons: ce Prince les donna en échange, par acte de l'an 1254, aux Abbé & Religieux de Saint-Etienne de Dijon. Dans les actes d'acquiſition & d'échange de ces dixmes, ledit PIERRE ROUSSEAU eſt qualifié *Meſſire* & *Chevalier*. Il vendit, en 1259, au même *Hugues*, IV. du nom, Duc *de Bourgogne*, les biens qui lui appartenoient dans le finage & le lieu d'Eſtalante: dans cet acte, il a la qualité de *Chevalier*, & il y eſt dit fils de GIRARD ROUSSEAU. Le nom de ſa femme n'eſt pas connu; mais, ſuivant le tems, il fut pere de HUET, qui ſuit.

III. HUET ROUSSEAU eſt qualifié *Archer du Roi* dans des Lettres-Patentes de PHILIPPE *le Bel*, de l'an 1288, par leſquelles ce Monarque lui fait don d'un Manoir qu'il avoit à Luthy, & d'autres héritages mentionnés dans ces mêmes Lettres, à la charge que lui & ſes ſucceſſeurs, pour raiſon de cette libéralité, donneroient à Sa Majeſté ſix fleches chaque année. Il laiſſa pour fils:

IV. ETIENNE ROUSSEAU, vivant en 1300, qui poſſédoit un fief dans la Châtellenie de Bleneau, ſituée dans le voiſinage du Comté de Tonnerre, lequel relevoit directement de la Seigneurie de Villeneuve-le-Roi, & en arriere-fief de la Châtellenie de Bleneau. Il ne vivoit plus en 1350, & laiſſa, entr'autres enfans: — ETIENNE, qui ſuit; — & PIERRE, qui ſervoit, en 1370, en qualité de Chevalier-Bachelier, dans la Compagnie de *Bertrand du Gueſclin*, Comte de Longueville & de Bourges, Connétable de France, compoſée de 23 Chevaliers-Bacheliers & de 270 Ecuyers, comme il eſt prouvé par la montre de cette Compagnie, dont la revue fut faite à Caen le 1 Décembre de ladite année 1370.

V. ETIENNE ROUSSEAU, II. du nom, Ecuyer, étoit mineur en 1350, ainſi qu'il eſt juſtifié par un hommage en forme d'aveu & dénombrement, rendu le Vendredi après la Touſſaint de cette année, par *Jean de Courtenay*, Sire de Saint-Briçon & de Champignelle, pour ce que *ſon cher & amé oncle Monſieur Jean de Saint-Verain, Sire de Bleneau, tenoit de lui en fief*, par la raiſon que la Terre de Bleneau avoit été donnée en ſon fief audit *Jean de Saint-Verain*. Cet aveu fut rendu à la Comteſſe Douairiere *de Bar*, pour raiſon de la Châtellenie de Bleneau, relevante de cette Princeſſe, à cauſe de ſa Terre de Puiſaye, & l'on voit dans cet aveu que pluſieurs Gentilshommes tenoient leurs fiefs & arriere-fiefs de ladite Châtellenie de Bleneau: parmi ces Gentilshommes ſont compris les enfans de feu ETIENNE ROUSSEAU; ce qui fait connoître qu'ils étoient en minorité. Il eſt probable qu'ETIENNE II eut pour enfans: — GUIOT, qui ſuit; — & JEAN, qui obtint des Lettres d'abolition en 1448.

VI. GUIOT ou GUI ROUSSEAU ſuivit le parti de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, ſous les ordres de *Jacques*, Seigneur *d'Aumont*, de Meru & de Chapt, Conſeiller, Chambellan de ce Prince, & ſous le commandement de *Philibert de Vaudrey*, Gouverneur du Tonnerrois, lequel fut mandé, ainſi que le Seigneur *d'Aumont*, au mois de Mai 1432, par le Duc *de Betford*, Régent du Royaume, de venir avec lui ſervir au ſiége de Lagny, avec leurs Compagnies, qui étoient de 4 à 500 combattans, hommes d'armes & de trait, & qui y furent juſqu'au 28 Août ſuivant. Il n'y a point lieu de douter que GUIOT ROUSSEAU ne fut de cette expédition: ce qui eſt certain, c'eſt qu'il ſervit ſous le commandement du Seigneur *d'Aumont*, dans la guerre contre RENÉ, Roi de Naples & de Sicile, Duc de Lorraine. Ce fait eſt prouvé par des Lettres d'abolition, datées de Troyes au mois de Janvier 1448, que CHARLES VII accorda à *Jacques*, Seigneur *d'Aumont*, à *Guillaume*, ſon frere, à *Catherin de Ville ſur-Ars*, & à pluſieurs autres Gentilshommes du Duché de Bourgogne, parmi leſquels eſt compris GUIOT ROUSSEAU, qui fut pere d'ETIENNE, qui ſuit.

VII. ETIENNE ROUSSEAU, III. du nom, quitta le Comté de Tonnerre, & vint s'établir en Berri. Il fut Seigneur de la Corbilliere en Berri, du fief de Brandon

en Touraine, du chef de ſa femme, & du fief de Candé. Il naquit vers 1460. Etant originaire du Comté de Tonnerre, ainſi qu'on l'a vu ci-deſſus, & d'une des plus nobles & des plus anciennes Familles de Bourgogne, comme cadet de cette Maiſon, il eut une fortune peu conſidérable. C'eſt depuis cet ETIENNE que la filiation eſt prouvée par titres authentiques. Il ſuivit le parti des armes, & s'attacha dans la ſuite, en qualité d'Ecuyer, à *René de Beauvilliers*, Comte de Saint-Aignan & de Tonnerre, qu'il accompagna; & vers l'an 1500, il s'établit en la ville de Saint-Aignan en Berri, ſur la riviere de Clere, où le Comte, en récompenſe de ſes ſervices, lui donna l'office de Bailli de Saint-Aignan, comme il conſte par une Enquête faite le 27 Juin 1586, par RENÉ ROUSSEAU, ſon petit-fils, dont il ſera fait mention au degré IX de la branche des Seigneurs de Leſtang. Ledit ETIENNE ROUSSEAU épouſa *Jeanne de Bellier*, Dame de Brandon en Touraine, que l'on croit être iſſue de *Guillaume de Bellier*, Ecuyer, Capitaine & Garde du Château de Chinon, Bailli de Troyes, Maître-d'Hôtel du Roi, Grand-Veneur de France & Maître de la Vénerie de Sa Majeſté en 1421, & d'*Anne de Maillé*. Ils ne vivoient plus le 23 Décembre 1532, que leurs enfans partagerent leurs ſucceſſions, ſçavoir: — 1. ETIENNE, qui ſuit; — 2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de Brandon, rapportée ci-après; — 3. ANTOINE, tige de celle des Seigneurs de Leſtang, dont il ſera parlé en ſon rang; — 4. & JEANNE, morte ſans alliance.

VIII. ETIENNE ROUSSEAU, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Corbilliere, partagea noblement les ſucceſſions de ſes pere & mere avec ſes freres & ſa ſœur, devant *Renaudet*, Notaire & Tabellion en la Cour du Comté de Saint-Aignan, le 23 Décembre 1532; & épouſa, par contrat du 20 Janvier 1540, paſſé en la ville de Saint-Aignan devant *Gabriel Dauſſainet*, Notaire, *Catherine de Rouan*, fille de *Pierre de Rouan*, Ecuyer, Sieur de Pechonet, & de *Catherine Brebier*. Ses freres & ſa ſœur furent préſens à ce contrat de mariage. Il eut pour enfans: — GABRIEL, qui ſuit; — & CLAUDE, Licencié ès-Loix, Conſeiller du Roi au Siége Royal de Loches en Touraine, préſent au contrat de mariage de ſon frere aîné.

IX. GABRIEL ROUSSEAU, Ecuyer, Seigneur de la Grandchardon, fut préſent au contrat de mariage de CHARLOTTE, ſa couſine-germaine, fille de JACQUES, mentionné à la branche ſuivante, & épouſa, par contrat du 13 Avril 1585, *Jeanne Ricoul*, fille de *Louis Ricoul*, & de *Silvie Ginet*, dont: — GABRIEL, qui ſuit; — & LOUIS, Ecuyer, Sieur du Menil.

X. GABRIEL ROUSSEAU, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Gorre & de Villejoin, épouſa, par contrat du 18 Juin 1618, paſſé à Blois devant *René Boutault*, Notaire, *Jeanne Boullais*, niéce de *Gabriel Boullais*, Ecuyer, Archer des Gardes-du-Corps du Roi, & fille de *Louis Boullais*, & de *Marie le Marié*, de la ville de Blois. Son pere aſſiſta à ſon contrat de mariage, ainſi que LOUIS, ſon frere, & les parens de ſa femme. Il ne vivoit plus en 1653, & ne laiſſa de ſon mariage qu'un fils unique, nommé

XI. GABRIEL ROUSSEAU, III. du nom, Ecuyer, Sieur de la Gorre & de Villejoin, Gentilhomme de S. A. R. GASTON DE FRANCE, qui s'allia, par contrat du 9 Novembre 1653, avec *Marie Baudron*, fille d'*Antoine Baudron*, de la ville de Blois. Il étoit mort avant le 19 Septembre 1699. Son épouſe lui ſurvéquit, & leurs enfans furent: — 1. GABRIEL, qui ſuit; — 2. PIERRE, dont nous allons parler d'abord; — 3. CHARLES-EMMANUEL, Ecuyer, Sieur d'Orfontaine, Lieutenant de Vaiſſeau, tué dans un combat naval; — 4. MARIE-ANNE ou ANNE-MARIE, qui fut mariée; — 5. & MARGUERITE, morte à Blois, ſans alliance.

PIERRE ROUSSEAU, Ecuyer, Seigneur de Souvigny, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine dans les troupes de l'Iſle-Royale, vivoit encore le 10 Janvier 1733, qu'il fut préſent au contrat de mariage de GABRIEL ROUSSEAU, V. du nom, ſon neveu. Il avoit épouſé *Jeanne de la Tour*, dont il a eu: — 1. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Souvigny, Enſeigne dans les troupes de l'Iſle-Royale, tué au premier ſiége de Louiſbourg; — 2. MARIE JOSEPHE ROUSSEAU-DE-SOUVIGNY, mariée avec *N... de Chaſſin-de-Thierry*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie,

mort à Louiſbourg ; — 3. & CHARLOTTE, mariée à *N... le Neuf*, Ecuyer, Seigneur de la Valliere, auſſi Capitaine dans les troupes des Colonies.

XII. GABRIEL ROUSSEAU, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villejoin, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine à Louiſbourg, Iſle Royale, épouſa, à l'âge de 25 ans, par contrat paſſé à Plaiſance, dans l'Iſle de Terreneuve, le 14 Avril 1708 (devant *François Durand-la-Garenne*, Commiſſaire de la Marine pour le Roi, Subdélégué de l'Intendant de Canada, & Juge de l'Amirauté, & devant *Baſset*, Greffier, Notaire, commis par ledit *Durand-la-Garenne*), *Marie-Joſephe Bertrand*, fille de *François Bertrand*, Colonel de la Milice du lieu de Plaiſance, & de *Jeanne Girault*. Sa veuve ſe remaria à *Charles-Joſeph d'Ailleboust*, Ecuyer, Lieutenant de la Compagnie de la Marine à Louiſbourg en 1729, enſuite Capitaine en 1733. Elle eut de ſon premier mari : — 1. GABRIEL, qui ſuit ; — 2. MICHEL, Ecuyer, Seigneur d'Orfontaine, Capitaine d'une Compagnie de la Marine, Chevalier de Saint Louis, marié, par contrat du 3 Mai 1757, paſſé au Port-la-Joie, Iſle Saint-Jean, devant *Nicolas Rochard*, Greffier du Conſeil de Guerre, & faiſant les fonctions de Notaire audit lieu, *Angélique le Neuf de-la-Valliere*, fille de feu *Michel*, Chevalier de Saint-Louis, Major de l'Iſle Royale, & de feu *Renée Bertrand* ; — 3. MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 15 Janvier 1729, paſſé à Louiſbourg, avec *François le Couſtre*, Ecuyer, Sieur de Bourville, Chevalier de Saint-Louis, Major, & depuis Lieutenant de Roi de l'Iſle Royale ; — 4. & MARGUERITE, mariée, par contrat du 25 Septembre 1737, paſſé à Louiſbourg devant *Jean Labordene*, Notaire Royal, à *Robert-Tarride du Haget*, Ecuyer, alors Lieutenant de la Compagnie d'Infanterie de la Marine de garniſon de Louiſbourg, depuis Major des troupes de l'Iſle Royale, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Breſt.

XIII. GABRIEL ROUSSEAU, V. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villejoin, né à Plaiſance dans l'Evêché de Quebec, a été ſucceſſivement Lieutenant de la Compagnie au détachement de la Marine, Major de Louiſbourg, Commandant pour le Roi à l'Iſle Saint-Jean, Chevalier de Saint-Louis, a été fait Gouverneur pour le Roi de la Déſirade, par Proviſions du 1 Janvier 1763, & eſt Brigadier des Armées du Roi. Il a épouſé, 1°. par contrat du 10 Janvier 1733, paſſé à Louiſbourg devant *Claude-Joſeph de Mareſt*, Notaire, *Anne Angélique de Ganne-Falaiſe*, née en la Province de l'Acadie, fille de feu *Louis-François de Ganne*, Ecuyer, Sieur de Falaiſe, Chevalier de Saint-Louis, Major de la Province de l'Acadie, & de *Marguerite le Neuf-de-la-Valliere* ; & 2°. par contrat du 29 Décembre 1753, paſſé à Louiſbourg devant *la Borde* & *Baqueriſe*, Notaires Royaux, *Barbe le Neuf-de-la-Valliere*, veuve de *Louis de Lort*, Conſeiller au Conſeil Supérieur de Louiſbourg, & fille de feu *Michel le Neuf*, Ecuyer, Seigneur de la Valliere, Chevalier de Saint-Louis, Major de l'Iſle Royale, & de feu *Renée Bertrand*. Du premier lit il a : — 1. CHARLES-GABRIEL, qui ſuit ; — 2. MICHEL, Ecuyer, Lieutenant dans les troupes des Colonies ; — 3. PIERRE-LOUIS ROUSSEAU-D'ORFONTAINE, Ecuyer, Lieutenant dans leſdites troupes ; — 4. PIERRE, Ecuyer, Sieur de Souvigny, Enſeigne dans les troupes des Colonies, mort ſans alliance ; & du ſecond lit : — 5 & 6. AUGUSTIN & ANDRÉ-ANGE, Cadets dans les troupes des Colonies.

XIV. CHARLES-GABRIEL ROUSSEAU, Ecuyer, Seigneur de Villejoin, né à Louiſbourg, Lieutenant dans les troupes des Colonies, a épouſé, par contrat du 21 Septembre 1762, paſſé à Rochefort devant *Guerin* & *Merilhon*, Notaires Royaux, *Marie-Charlotte de Lort*, née à Louiſbourg, fille de feu *Louis*, Conſeiller au Conſeil Supérieur de Louiſbourg, & de *Barbe le Neuf-de-la-Valliere*.

Branche des Seigneurs de BRANDON, VERNEUIL, *&c.*

VIII. JACQUES ROUSSEAU, Ecuyer, Seigneur de Brandon & de Verneuil en Touraine, fils d'ETIENNE III, & de *Jeanne de Bettier*, partagea noblement avec ſes freres & ſa ſœur le 23 Décembre 1532, & épouſa 1°. *Jeanne de Baugay*, & 2°. *Léonore Pelloquin*, fille de noble *Nicolas Pelloquin*, & de *Barbe de*

Digitized by Google

Noytellion. Du premier lit vinrent : —— 1. ETIENNE, qui ſuit ; —— 2. HIPPOLITE, Ecuyer, Sieur de Laubardiere, Conſeiller au Préſidial de Blois, qui aſſiſta au contrat de mariage de ſon frere aîné, & mourut ſans poſtérité ; — 3. CHARLOTTE, mariée, par contrat paſſé à Saint-Aignan le 12 Novembre 1570, devant *René Mauſſaint*, Tabellion Juré, avec *François des Bans*, Ecuyer, Seigneur de Mareuil, fils de feu noble homme *René des Bans*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Claude de Preuil*. Son pere aſſiſta à ſon contrat de mariage, ainſi que ſes parens & amis, le Comte de Saint-Aignan ; & les parens du futur. Du ſecond lit ſortirent : — 4. JACQUES, Ecuyer, qui ne vivoit plus en 1594 ; — 5. autre HIPPOLITE, tige de la Branche des Barons de Vocemain, Seigneurs de Chamoy, rapportée ci-après ; — 6. & BARBE, mariée à *Pierre le Jard*, Ecuyer, Sieur de la Broſſe & de Pouillé, laquelle fut préſente avec ſon mari, & *Barbe le Jard*, ſa fille, au contrat de mariage de ſon frere HIPPOLITE.

IX. ETIENNE ROUSSEAU, IV. du nom, Ecuyer, Sieur de Courjon & de la Guillebardiere, épouſa, par contrat paſſé en la ville de Saint-Aignan le 12 Novembre 1583, *Renée de Roullin*, fille de feu *Pierre de Roullin*, Ecuyer, Sieur de la Vertilliere, & de *Catherine du Puis*, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; —— 2. NICOLAS, Ecuyer, mort Lieutenant de Roi de la Ville de Calais ; —— 3. & CATHERINE, préſente au contrat de mariage de ſon frere aîné.

X. ANTOINE ROUSSEAU, Ecuyer, Sieur de Courjon, Contrôleur de la Maiſon du Roi, & Echevin de la Ville de Tours, y épouſa, par contrat paſſé devant *Vincent Patrix*, Notaire, le dernier jour de Novembre 1611, *Françoiſe Maldant*, fille de noble *Michel Maldant*, Ecuyer, Sieur du Mortier & de Pourcher, & de *Françoiſe Bigot*. Il ne vivoit plus le 10 Février 1646. Son épouſe lui ſurvéquit, & eut pour enfans : — MICHEL, qui ſuit ; — & FRANÇOISE, mariée à *René de Morges*, Ecuyer, Sieur de Ponteler.

XI. MICHEL ROUSSEAU, Ecuyer, Sieur de Courjon, épouſa, par contrat paſſé à Tours le 10 Février 1646, devant *Léonard Maſſonneau*, Notaire, *Madelene Joubert*, fille de feu *Nicolas Joubert*, Conſeiller du Roi, Tréſorier-Général de France au Bureau des Finances de Tours, & de *Madelene Chauvet*. Sa mere lui donna en dot dix-huit mille livres, ſçavoir 7000 livres en argent, & 11000 ſur la Terre de Courjon. Il étoit mort le 30 Décembre 1691, ſa femme lui ſurvéquit. Ses enfans furent : —— 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. MICHEL, Ecuyer, Sieur de Courjon, Capitaine au Régiment des Fuſeliers, mort avant le 7 Octobre 1693 ; — 3. MADELENE, Religieuſe Urſuline à Montrichard ; — 4. & FRANÇOISE, qui ne vivoit plus le 25 Décembre 1688. Elle avoit épouſé *Charles le Jard*, Ecuyer, Sieur de la Vouſte, qui, en qualité de tuteur de *Marie-Anne le Jard*, ſa fille, partagea noblement avec FRANÇOIS ROUSSEAU, ſon beau-frere, les ſucceſſions de leurs pere & mere, & celle de MICHEL ROUSSEAU, leur frere & beau-frere.

XII. FRANÇOIS-ROUSSEAU, Ecuyer, Sieur de Courjon & du Mortier, ſervit dans le Corps de la Nobleſſe de Bretagne en 1689, à cauſe du bien qui lui étoit échu en cette Province, & paſſa en revue avec les autres Gentilshommes à Chiſſon & à Redon, au mois de Mars & le 7 Juin de la même année. Le Partiſan, chargé par Sa Majeſté du recouvrement des taxes faites pour la confirmation de nobleſſe ſur les Maires & Echevins, & leurs deſcendans, l'ayant impoſé à la ſomme de 4000 livres, par la raiſon qu'ANTOINE ROUSSEAU, ſon ayeul, avoit été Echevin de la ville de Tours, il fit ſa déclaration le 21 Août 1691, paſſée à Tours devant *Champeau*, Notaire, ſignifiée au Greffier de l'Election de Tours le 26 du même mois, portant qu'il ne prétendoit point tirer ſa nobleſſe, à cauſe que feu ANTOINE ROUSSEAU, ſon ayeul, avoit été Echevin perpetuel de la ville de Tours, attendu que ſon ayeul tenoit ſa nobleſſe de ſa naiſſance. Ayant prouvé ſa nobleſſe & ſes filiations, juſques & compris ETIENNE ROUSSEAU, Ecuyer, Sieur de la Corbilliere, de Brandon & de Candé, ſon quatrieme ayeul, il fut déchargé de la taxe, à laquelle il avoit été impoſé, par

Arrêt

Arrêt du Conſeil d'Etat du 26 Juin 1696, qui ordonna qu'il jouiroit & ſes deſcendans nés & à naître en légitime mariage, des priviléges, dont jouiſſent les autres Nobles du Royaume, tant & ſi long-tems qu'ils vivroient noblement, & ne feroient acte dérogeant à nobleſſe. Il fut encore recherché pour ſa nobleſſe, & y fut maintenu par deux Jugemens; l'un, en date du 6 Août 1700, rendu par M. *de Miromenil*, Intendant de la Province & Généralité de Touraine, & l'autre, du 31 Mars 1708, par M. *Turgot*, Intendant de la même Province; & enfin ayant été impoſé une autre fois à la ſomme de 4000 livres, il en fut déchargé le 4 Décembre 1714, du conſentement du Traitant. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Décembre 1691, paſſé devant *Guerry* & *Loriot*, Notaires Royaux à Tours, *Claude-Charlotte Boilleau*, fille de feu noble *Pierre Boilleau*, Conſeiller du Roi, Receveur-Général des Décimes au Diocèſe de Tours, & de *Catherine Adam*. Il en eut : — François-Michel & Charles-César Rousseau, Ecuyers, Seigneurs de Courjon & du Mortier, morts ſans enfans.

Branche des Barons de Vocmain & de Sommeval, Seigneurs de Chamoy, &c. en Champagne.

IX. Hippolite Rousseau, Ecuyer, Conſeiller au Bailliage & Préſidial de Blois, né en la Ville de Saint-Aignan en Berri, & batiſé le 3 Février 1566, fils puîné de Jacques Rousseau, Ecuyer, Seigneur de Brandon en Touraine, & de Verneuil en Berri, & de *Léonore Pelloquin*, tranſigea, par acte du 6 Septembre 1594, paſſé devant *Louis Herpin*, Notaire à Blois, avec ſon couſin-germain maternel, fils de feu noble *Nicolas Pelloquin*, Sieur des Landes, & d'*Anne Ryart*, touchant certain objet des ſucceſſions de défunts noble *Nicolas Pelloquin*, & *Barbe de Noytellion*, ſes ayeul & ayeule maternelle, pere & mere de défunte *Léonore Pelloquin*, en ſon vivant, mariée à feu Jacques Rousseau, Ecuyer, Sieur de Brandon, en ſon vivant demeurant en la ville de Saint-Aignan, pere & mere d'Hippolite Rousseau. Il fut reçu en l'Office de Conſeiller au Bailliage & Préſidial de Blois, le 23 Janvier 1597, dont il prêta ſerment ledit jour. Il épouſa 1°. *Claude Fichet*; & 2°. par contrat du 23 Janvier 1605, paſſé devant *Louis Herpin*, Notaire de Blois, *Roſe Boullais*, ſœur de *Gabriel Boullais*, Ecuyer, Archer des Gardes-du-Corps du Roi, & d'*Anne Boullais*, femme d'*Iſaac de Hoſquin*, Ecuyer, Archer des Gardes-du-Corps du Roi, & fille de défunts *Louis Boullais*, & de *Paſquiere Boreau*. Il vivoit encore en 1618, & eut de ſon premier mariage : — 1. Hippolite, Ecuyer, Sieur de la Belandiere, qui épouſa *Catherine Coyer*. Il fut préſent, avec ſa femme, en 1643, au contrat de mariage de Jacques Rousseau, Ecuyer, Sieur de Laubardiere, ſon frere conſanguin, avec *Catherine Godineau*; — 2. Nicolas, Ecuyer, âgé de 5 à 6 ans lors du ſecond mariage de ſon pere en 1605; — 3. Marie, âgée de 8 ans en 1605. Les enfans du ſecond lit furent : — 4. Jacques, qui ſuit; — 5. Arnaud, Ecuyer, Sieur de la Hermoniere, Gendarme de la Compagnie des Chevaux-Légers du Cardinal *de la Valette*. Il donna quittance à ſa mere, par acte paſſé le 5 Septembre 1633, devant *Helye Chicoyneau*, Notaire à Blois, de la ſomme de 400 livres, en déduction du droit qu'il avoit en la ſucceſſion de feu ſon pere; — 6. & Rose Rousseau, mariée à noble *Jacques de Vigreux*, Conſeiller au Préſidial de Blois, dont *N... de Vigreux*, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Blois.

X. Jacques Rousseau, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Laubardiere, épouſa, par contrat du 26 Avril 1643, *Catherine Godineau*, fille de noble *François Godineau*, Conſeiller du Roi, Lieutenant en l'Election particuliere du bas Vendomois, & de Dame *Marie Petit*. De ce mariage vinrent : — 1. Jacques, III. du nom, Ecuyer, Sieur des Bordes, mort ſans poſtérité de ſon épouſe *Louiſe du Monceau*, de la même Famille que les Seigneurs de Villiers, de Tignonville & des Touches; — 2. Louis, qui ſuit; — 3. Claude, Prieur Com-

mendataire de Saint-Louis du Sauzay ; —— 4. Pierre, Ecuyer, Sieur de la Hermoniere, mort ſans alliance ; —— 5. & Gabrielle Rousseau, mariée à *Calixte Largentier*, Ecuyer, Seigneur de la Loge-Pomblain, dont un fils & deux filles ; ſçavoir : — *Louis Largentier*, Seigneur de la Loge-Pomblain, Capitaine au Régiment de Lyonnois, mort, le 24 Novembre 1689, ſans poſtérité ; — *Marie Largentier*, mariée à *Cécile Pot*, Chevalier, Seigneur de Turgy, décédés ſans enfans ; —— & *Charlotte Largentier*, mariée à *Philippe de Berrey*, Ecuyer, Seigneur de Vaudes, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie.

XI. Louis Rousseau-de-Chamoy, Chevalier, Baron de Vocemain & de Sommeval en Champagne, Seigneur de Chamoy, la Broſſotte, Montigny, la Forêt-Beauregard, le Meſnil-Saint-Georges & d'Auxon, auſſi en Champagne, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, Réſident de Sa Majeſté Louis *le Grand* près le Roi de Suede, ſon Envoyé extraordinaire vers l'Evêque de Munſter, le Prince & Duc d'Hanovre, & l'Electeur de Saxe ; & ſon Miniſtre Plénipotentiaire à la Diete Impériale tenue à Ratiſbonne, ſe fit connoître par une grande capacité dans le maniement des affaires, & ſe conduiſit, avec la plus ſage politique, dans toutes ſes négociations. Il eſt mort le 2 Décembre 1711, & avoit épouſé, par contrat du 28 Janvier 1691, paſſé devant *Aumont le Jeune* & *le Quin*, Notaires au Châtelet de Paris, *Charlotte Rallu*, fille de feu *Jacques Rallu*, Conſeiller du Roi, & de *Charlotte Lempereur*. Elle étoit ſœur d'*Anne-Marguerite Rallu*, fondatrice de l'Hôpital-Général & Communauté des Dames Hoſpitalieres de la Sainte-Trinité de Montdidier en Picardie, en laquelle elle a auſſi fondé 8 places pour de pauvres Demoiſelles qui, pour y être admiſes, doivent faire les mêmes preuves de nobleſſe qu'on les fait à la Maiſon Royale de Saint-Cyr lès Verſailles. Ladite *Charlotte Rallu* avoit pour ſœur conſanguine *Marguerite Rallu*, femme de *François de Remond*, Chevalier, Gentilhomme du Duché de Bourgogne. Louis Rousseau a eu de ſon mariage : — 1. Louis, Chevalier, Seigneur de Chamoy, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, marié, par contrat du mois de Juin 1742, avec *Anne Petit*. Il eſt mort ſans poſtérité le 5 Octobre de ladite année ; — 2. Pierre-Jacques, qui ſuit ; — 3. Anne-Angélique-Henriette, morte ſans alliance ; —— 4. & Charlotte-Louise, née à Ingolſtad le 18 Juillet 1702, mariée, en Avril 1722, à *Denis de Palluau*, Chevalier, Marquis de Palluau, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, dont un fils & trois filles.

XII. Pierre-Jacques Rousseau-de-Chamoy, Chevalier, Baron de Vocemain & de Sommeval, Seigneur de Chamoy, de la Broſſotte, Montigny, la Forêt-Beauregard, le Meſnil-Saint-Georges & d'Auxon, né le 19 Mai 1705, a été Capitaine au Régiment de Saint-Simon, Infanterie, eſt Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Général, pour le Roi, du Gouvernement de Paris. Il a épouſé, par contrat du 14 Juillet 1745, paſſé devant *Laideguive* & ſon confrere, Notaires au Châtelet de cette Ville, *Anne-Marguerite le Clerc-de-Leſſeville*, fille de feu *Charles-Bertrand le Clerc-de-Leſſeville*, Chevalier, Seigneur de Saint-Prix, &c. Conſeiller au Parlement de Paris, & de Dame *Anne le Clerc-de-Leſſeville*. Leurs enfans ſont : — 1. Anne-Claude, qui ſuit ; — 2. Louis-François Rousseau-de-Chamoy, Chevalier, Seigneur de la Broſſotte, né le 2 Juin 1748, d'abord Mouſquetaire de la Garde du Roi dans ſa premiere Compagnie le 1 Juin 1766, puis Capitaine-Lieutenant au Régiment Meſtre-de-Camp-Général Cavalerie en 1767, & Capitaine-Commandant un Eſcadron du même Régiment en 1775 ; — 3. Louis-Jacques, Chevalier, Seigneur de Sommeval, né le 7 Septembre 1757, Sous-Lieutenant au Régiment Colonel-Général, Cavalerie ; — 4. Anne-Charlotte Rousseau-de-Chamoy, née le 2 Avril 1747, mariée le 20 Août 1765, à *Charles Aubour*, Marquis de Boury, Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, avec Brevet de Colonel, Chevalier de Saint-Louis ; — 5. Anne Louise Rousseau de-Vocemain, née le 3 Novembre 1749, mariée le 7 Février 1769, à *Jean-Gabriel-François-Louis de Contaud*, Baron de Coulanges, Seigneur du Val-de-Mercy, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment Colonel-Général, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis ; — 6. & autre Anne-Char-

LOTTE ROUSSEAU-DE-MORTIGNY, née le 11 Août 1753, mariée, le 20 Février 1776, à *Nicolas-François de Saint-Pol*, Chevalier, Comte de Maſle, Seigneur dudit lieu, la Soubliere, &c. ancien Capitaine au Régiment de Poitou, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis.

XIII. ANNE-CLAUDE ROUSSEAU-DE-CHAMOY, appellé *le Marquis de Chamoy*; Chevalier, Seigneur d'Auxon, né à Paris le 8 Avril 1746, d'abord Cornette au Régiment de Royal Rouſſillon par Brevet du 8 Avril 1762; nommé, en Mai 1763, Sous-Lieutenant de la Meſtre-de-Camp du Régiment Commiſſaire-Général, Cavalerie, eſt aujourd'hui Capitaine au même Régiment. Il a épouſé, le 18 Janvier 1774, Demoiſelle *Marguerite-Roſe Sauvage*, fille de Meſſire *André-Jean Sauvage*, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Grand-Audiencier de France, & de *Roſe-Victoire de la Fontaine*.

Branche des Seigneurs de LESTANG, *de la* BOURSIERE *& de* CANDÉ.

VIII. ANTOINE ROUSSEAU, Ecuyer, Sieur de Candé, Bailli de Saint-Aignan en Berri, troiſieme fils d'ETIENNE, III. du nom, & de *Jeanne de Bellier*, Dame de Brandon, partagea noblement, avec ſes freres & ſa ſœur, le 23 Décembre 1532, les ſucceſſions de ſes pere & mere; & fut préſent au contrat de mariage, du 20 Janvier 1540, d'ETIENNE ROUSSEAU, ſon frere aîné, avec *Catherine de Rouan*. Il épouſa *Perinnelle de Revers* ou *Rouere*, fille du Lieutenant-Général de la ville de Loches en Touraine, dont pour fils unique

IX. RENÉ ROUSSEAU, Ecuyer, Seigneur de Leſtang, de la Bourſiere & de Candé, qui fut homme d'armes, en 1586, de la Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, commandée par *Jean Babou*, Chevalier, Comte de Chaumont, Meſtre-de-Camp-Général de la Cavalerie légere de France. Il fit, en cette qualité, les Campagnes de 1586 & 1587, ſuivant un certificat du 7 Décembre de cette derniere année; fut auſſi, en 1586, Lieutenant de la Compagnie des Arquebuſiers à Cheval du Maréchal *d'Aumont*, commandée par ſon beau-frere, Capitaine de la même Compagnie; ſervit enſuite dans l'armée de Bretagne, commandée par HENRI DE BOURBON, Duc de Montpenſier, alors Prince de Dombes, contre le Duc *de Mercœur*, ſuivant un certificat de ce Prince du 25 Juillet 1589, daté de Saumur; ſe ſignala dans tous les ſiéges & actions de ſon tems, ſe trouva, en 1592, au combat de Craon; paſſa enſuite dans la Compagnie de 50 hommes d'armes d'Ordonnances de M. *de Souvré*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général pour Sa Majeſté en Touraine, où il ſervit encore en qualité d'homme d'armes le 8 Juin 1594, ainſi qu'il conſte par le certificat du Seigneur *de Souvré*, donné à Tours les mêmes jour, mois & an. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Mars 1582, *Marie le Large*, de la ville d'Amboiſe, où il ſe fixa, & y ayant été impoſé à la taille comme roturier, il fit faire une Enquête le 27 Juin 1586, devant le Bailli d'Amboiſe, compoſée de ſix témoins, tous Gentilshommes, âgés de 70, 72 à 75 ans, leſquels dépoſerent unanimement, « qu'ETIENNE ROUSSEAU, III. du » nom, Ecuyer, Sieur de la Corbilliere, ayeul de RENÉ, étoit iſſu d'une des » plus nobles & des plus anciennes Familles du Comté de Tonnerre en Bour» gogne, où ils avoient connu pluſieurs de ſes parens, qui tous vivoient no» blement, & étoient réputés *Gentilshommes d'extraction*; que le même ETIENNE » ROUSSEAU, ayeul de RENÉ, cadet de ſa Maiſon, avoit ſuivi le parti des » armes; qu'enſuite il avoit accompagné en Berri, en qualité d'*Ecuyer, René* » *de Beauvilliers*, Comte de Tonnerre & de Saint-Aignan; qu'il s'étoit établi » à Saint-Aignan, où il avoit épouſé Demoiſelle *Jeanne de Bellier*; & que le » Seigneur *de Beauvilliers*, en récompenſe de ſes ſervices, lui avoit donné l'Of» fice de Bailli de Saint-Aignan ».

En conſéquence de cette Enquête, & ſur la production des titres que RENÉ ROUSSEAU fit pour prouver encore mieux ſa nobleſſe, le Bailli d'Amboiſe, par Sentence du 11 Juillet 1586 (dont l'original eſt dans les Archives de M. ROUSSEAU DE CHAMOY), ordonna que RENÉ ROUSSEAU, comme étant de *qua-*

Digitized by Google

lité noble, ſeroit rayé & biffé du rôle des tailles. Son Fief de Leſtang ayant été ſaiſi pour ne s'être pas trouvé à la convocation du ban & arriere-ban, il en obtint la main-levée par Sentence rendue le 27 Décembre 1587, par le Préſident Juge & Lieutenant-Général en Touraine au Siége Préſidial de Tours. Il étoit mort avant le 16 Mars 1614, & eut de *Marie le Large*, ſon épouſe : —— 1. Georges, qui ſuit ; —— 2. Antoine, rapporté après ſon aîné ; — 3. & Marie, femme de *Claude du Remort* : elle partagea noblement avec ſes freres.

X. Georges Rousseau, Ecuyer, Seigneur de Leſtang, ſervoit, en 1614, dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, Compagnie de Caſtelnau ; partagea avec ſon frere & ſa ſœur, ledit jour 16 Mars 1614, la ſucceſſion de ſon pere, & tranſigea, par le même acte, avec ſa mere, à laquelle il donna l'uſufruit du Fief de Candé, ſitué en Berri, paroiſſe de Faverolles ; du lieu de Mil & de Leſtang-Bellier. Ayant été impoſé à la taxe de 200 livres, à cauſe de ſon lieu noble de Leſtang, qui avoit été ſaiſi pour cette ſomme, il prouva ſa nobleſſe devant les Commiſſaires nommés par le Roi, pour la levée des droits de francs-Fiefs & nouveaux acquêts dans le reſſort du Parlement de Paris, leſquels, ſur la production des titres juſtificatifs de ſa nobleſſe, rendirent leur Jugement à Paris, le 16 Janvier 1618, par lequel ils le déclarerent exempt de la contribution aux droits des francs-Fiefs & nouveaux acquêts, & le déchargerent de la taxe de 200 livres, à laquelle il avoit été impoſé, avec main-levée de la ſaiſie faite de ſon lieu noble de Leſtang. Il mourut ſans alliance.

X. Antoine Rousseau, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Leſtang, frere cadet du précédent, ayant auſſi été impoſé au rôle des tailles de la Paroiſſe d'Aubigny en Poitou, produiſit les titres juſtificatifs de ſa Nobleſſe, & en conſéquence obtint, le 14 Décembre 1633, une Sentence en l'Election principale du Poitou, à Poitiers, par laquelle attendu qu'il étoit *noble* & *d'extraction noble*, il fut ordonné qu'il ſeroit rayé & biffé du rôle des tailles de ladite Paroiſſe d'Aubigny, avec défenſes de l'y impoſer à l'avenir. Il avoit épouſé *Eſther de Vidard*, d'une Maiſon du Poitou, dont les Marquis de Sainte-Clere, Famille qui de cette Province a paſſé en Champagne & à Paris : il mourut ſans enfans. Sa veuve fut impoſée à la contribution pour le droit des francs-Fiefs, & ſa Métairie de la Cottiniere & ſon Fief Guillochon ayant été ſaiſis, elle produiſit les titres juſtificatifs de la nobleſſe de feu ſon mari, ce qui la fit décharger de ladite taxe, par Sentence du 17 Octobre 1659, rendue par le Préſident & le Commiſſaire Subdélégué pour le droit des francs-Fiefs en l'Election de Thouars.

Les armes : *d'azur, à trois bandes d'or.* Pour ſupports, *deux chamois.* Généalogie rédigée d'après un Mémoire dreſſé ſur titres originaux & l'Arbre généalogique, en 1763, par feu le Chevalier *Blondeau de Charnage.*

Addition à la page 355, après ROUSSILLON.

ROUSSY : Famille établie, depuis pluſieurs générations, dans le Bas-Languedoc.

Les armes : *d'azur, à la licorne d'or, au chef de même.*

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

SABLÉ : Ville, avec titre de *Marquiſat*, dans le pays du Maine.

C'étoit autrefois la plus forte place du Pays. Elle étoit ſi importante par ſes fortifications, & par ſon Château ſur la riviere de Sarte, que *Geoffroi le Bel*, le plus puiſſant des Comtes d'Anjou, n'oſant l'aſſiéger avec toutes ſes forces, ſe contenta de faire le dégât aux environs, & de bâtir la fortereſſe de Châteauneuf, ſur la même riviere de Sarte, pour réprimer les courſes de la garniſon de Sablé du côté de l'Anjou.

Il y a eu deux Familles du nom DE SABLÉ. La premiere s'éteignit ſur la fin du Xe ſiécle. La ſeconde commença par *Raoul*, Vicomte du Mans, qui épouſa l'héritiere DE SABLÉ, de la premiere ſouche. Cette Terre paſſa dans la Maiſon *des Roches*, par le mariage de MARGUERITE DE SABLÉ avec *Guillaume des Roches*, Sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine. *Jeanne des Roches*, leur fille-aînée, fit rentrer Sablé dans la Maiſon de *Craon*, par ſon mariage avec *Amauri* I, Sire *de Craon*, mort le 12 Novembre 1226, cinquieme ayeul d'*Amauri* IV, qui mourut, auſſi ſans poſtérité, le 30 Mai 1373, après avoir fait donation de Sablé, le 13 Janvier 1371, à *Louis* I, Duc d'*Anjou*, auquel *Iſabeau de Craon*, ſœur d'*Amauri*, céda, pour la ſomme de 1000 livres d'or, tous ſes droits le 17 Avril 1376. *Louis* III. céda Sablé à ſon frere *Charles d'Anjou*, Comte du Maine, ſous la clauſe de reverſion, faute d'hoirs mâles. Cependant *Jean* & *Louis d'Armagnac* jouirent de Sablé, du chef de leur mere, *Louiſe d'Anjou*, fille de *Charles*, Comte du Maine. Mais la Maiſon *de Lorraine* ayant fait valoir les droits qu'elle tiroit d'*Yolande d'Anjou*, fille du Roi RENÉ, le Duc de Guiſe fut mis en poſſeſſion de Mayenne & de Sablé, qui furent érigés en *Marquiſat*, en 1544. Le 29 Novembre 1593, *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne, vendit, pour la ſomme de 90 mille livres, la terre de Sablé, à *Urbain de Laval*, Seigneur de Bois-Dauphin, Maréchal de France en 1598, le même en faveur duquel *Sablé* fut érigé de nouveau en *Marquiſat*, par Lettres du 6 Janvier 1602, regiſtrées le 5 Mars ſuivant.

Cette Terre & celle de Bois-Dauphin furent vendues, par décret, ſur ſon petit-fils *Urbain* II, & adjugées, le 9 Août 1648, à *Jean de Longueil*, duquel elles

furent acquiſes, en 1652, par *Abel Servien*, Surintendant des Finances, Chancelier, & Commandeur des Ordres du Roi. Elles furent unies en ſa faveur & érigées en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1656, regiſtrées le 22 Août ſuivans. Son fils, *Auguſtin Servein*, Abbé de Saint-Jouin, devenu héritier de ce Marquiſat par la mort de ſon frere aîné, décédé le 10 Juin 1710, le vendit, le 24 Janvier 1711, à *Jean-Batiſte Colbert*, Marquis de Torcy, qui obtint de nouvelles Lettres d'érection, datées du mois de Mars 1711, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 10 Juin & 23 Novembre ſuivant, portant confirmation du titre de *Marquiſat* pour *Sablé & Bois-Dauphin*. Voyez COLBERT.

SACHET : Famille de Salins, au Comté de Bourgogne.

PIERRE DE SACHET, annobli par Lettres de l'Empereur CHARLES-QUINT, du mois de Janvier 1536, fut fait Conſeiller au Parlement de Dole en 1552, Maître des Requêtes ordinaire d'ELÉONORE D'AUTRICHE le 27 Avril 1556. Cette Princeſſe le députa pluſieurs fois à la Cour de France, pour les droits qu'elle repétoit en qualité de veuve du Roi François I. Il mourut en 1563, laiſſant de *Jeanne Boudier*, ſon épouſe : —— 1. AIMÉ, qui ſuit ; —— 2 & 3. CLAUDE & CLAUDINE DE SACHET ; celle-ci femme de *Pierre Froiſſard*, Chevalier, Seigneur de Broiſſia, premier Préſident du Parlement de Franche-Comté.

AIMÉ DE SACHET épouſa, le 5 Avril 1585, *Bonne de Maiſieres*, fille de *Chriſtophe de Maizieres*, Chevalier, Seigneur de Bregilles, & de *Marie d'Albamey*. Ses enfans furent : —— 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. ANNE, mariée à *Claude de Crecy*, Chevalier, triſayeul du Comte *de Crecy* Baron de Rie, Capitaine de Cavalerie ; — 3. & N... DE SACHET, femme de *Pierre de Molans*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

GUILLAUME DE SACHET, Seigneur de Bregilles, s'allia, le 12 Novembre 1609, avec *Françoiſe de Poligny*, fille de *Guillaume*, & de *Madelene de Poligny*, dont : — 1. N... DE SACHET, Meſtre-de-Camp d'un Terce d'Infanterie Bourguignonne, mort, en Flandres, ſans poſtérité ; — 2. MADELENE, Dame Chanoineſſe de Migette ; — 3. & ANNE, femme de *Georges Boquet*, Ecuyer, en la perſonne de laquelle s'eſt éteinte la Famille DE SACHET. Voyez BOQUET, au mot COURBOUZON, aux Additions, après la lettre *C. Tome V.* de ce Dictionnaire.

La Famille de SACHET portoit pour armes : *d'argent, à trois pals de ſable, à un emmanché d'or, chargé d'une aigle à 2 têtes éployées de ſable.*

SAGEY : Ancienne Nobleſſe de Franche-Comté, qui tire ſon nom d'une Terre ainſi appellée. Elle a été reçue de tout tems dans les différens établiſſemens nobles de cette Province, particulierement dans la Confrérie noble de Saint-Georges.

CLAUDE-MICHEL-JUDITH DE SAGEY, Seigneur de Naiſey, Pierrefontaine, reçu à Saint-Georges, en 1768, a de ſon mariage avec *Anne-Marguerite d'Arros*, fille de feu *Armand*, Comte *d'Arros*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, quatre enfans vivans, ſçavoir : —— 1. JEAN-HERMAND-FRANÇOIS-XAVIER DE SAGEY, Eleve de l'Ecole Royale Militaire ; — 2. JEANNE-BATISTE-DOROTHÉE, Eleve de la Maiſon de Saint-Cyr ; —— 3. CLAUDE-FRANÇOIS-JUDITH-JOSEPH-XAVIER, Clerc tonſuré, dont la preuve eſt reçue au Chapitre de Gigny ; — 4. & LOUIS-ADRIEN-FRANÇOIS DE SAGEY, Chevalier de Malte.

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée d'or.*

SAHUGUET, en Champagne & en Limouſin : Famille noble, originaire de Navarreins en Béarn.

DENIS DE SAHUGUET, Ecuyer, homme d'armes dans la Compagnie du Roi de Navarre, épouſa, à Juillac en bas Limouſin, par contrat du 8 Janvier 1543, Damoiſelle *Marguerite Joyet*, dont vinrent : —— 1. JACQUES, qui ſuit, auteur de la Branche établie en Champagne ; — 2. & DENIS, tige de celle reſtée en Limouſin, mentionnée enſuite.

Digitized by Google

Branche des Seigneurs de TERMES, *établie en Champagne.*

JACQUES DE SAHUGUET, Ecuyer, Seigneur de la Rouye, fils-aîné de DENIS, & de *Marguerite Joyet*, épouſa, par contrat du pénultieme Janvier 1585, Demoiſelle *Catherine Regis* & en eut :

JEAN DE SAHUGUET, Ecuyer, Seigneur de la Rouye, marié, par contrat du 15 Juin 1624, avec *Marthe des Halles*, dont :

DANIEL DE SAHUGUET-DE-TERMES, Ecuyer, Seigneur de Vons & de Marquiny, Capitaine d'Infanterie, puis de Cavalerie dans le Régiment de Fabert, enſuite Lieutenant de Roi à Sedan, & Commandant ſur la Meuſe le 11 Août 1661. Il avoit épouſé le 7 Mai précédent, *Gabrielle*, fille d'*Aubertin*, Chevalier, Seigneur *de Pouilly*, Inor, Vonc & Luzy. Leurs enfans furent : — 1. ABRAHAM-LOUIS, qui ſuit; — 2. ANNE, mariée, par contrat du 21 Février, 1680, à *Jules-Charles de Joyeuſe*, Marquis de Saint-Lambert; — 3. & INNOCENTE, mariée, par contrat du 8 Décembre 1687, à *Guillaume-Henri de Monfort*, Vicomte de Villette.

ABRAHAM-LOUIS DE SAHUGUET, Marquis de Termes, d'abord Page du Roi dans ſa grande Ecurie, enſuite Capitaine de Dragons au Régiment de Fimarcon, & Grand-Bailli de Mouzon, tué à la bataille de Steinkerque en 1692, avoit épouſé, le 14 Août 1682, *Catherine-Eliſabeth d'Arnolet-de-Lochefontaine*, de laquelle il laiſſa : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. ELISABETH, mariée, en 1719, à *Jean Dubois*, Chevalier, Seigneur d'Eſcordal, Marquis de Buſſy; — 3. autre ELISABETH, mariée en 1721, à *Thomas d'Eſtoquoi*, Comte de Montdejeu; — 4. & LOUISE, mariée, en 1722, *à Valentin*, Vicomte *de Sugny*.

JEAN-BATISTE DE SAHUGUET, Marquis de Termes, d'abord Page du Roi dans ſa grande Ecurie, enſuite Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, épouſa, en 1717, *Eliſabeth-Renée de Berryer*, Dame de Vareuille, ſœur de *Nicolas-René de Berryer*, mort Miniſtre d'Etat & Garde des ſceaux de France, dont : — ANNE-GÉDÉON, qui ſuit; — & ANNE-MARIE-ELISABETH, mariée, 1°. en 1742, à *Louis-Armand*, Comte *de Giſſé*, & 2°. le 23 Octobre 1759, à *Antoine de Terraſſon*, ci-devant Chancelier de Dombes.

ANNE-GÉDÉON DE SAHUGUET, Marquis de Termes & Vicomte de Germigny, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Bertillac, Gouverneur de Fiſmes, a épouſé, en 1748, *Thereſe-Marguerite de Maillefer-de-Veſigny*, de laquelle il a : — NICOLAS-RENÉ-ANNE DE SAHUGUET-DE-TERMES, né le 14 Mars 1752, ci-devant Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, Gouverneur de Fiſmes en ſurvivance; — & LOUISE-ANNE, née le 17 Mai 1754.

Branche des Seigneurs de DAMARZIT, *du* VIALARD & *d'*ESPAGNAC, *établie en Limouſin.*

DENIS DE SAHUGUET, Ecuyer, Seigneur du Vialard, fils puîné de DENIS, Ecuyer, & de *Marguerite Joyet*, épouſa Demoiſelle *Jeanne de Malcap*, & en eut :

DENIS DE SAHUGUET, Ecuyer, qui épouſa *Catherine de Durfort*, dont vint : — JACQUES DE SAHUGUET, Ecuyer, Seigneur du Vialard, marié, par contrat du 26 Juillet 1624, à *Suſanne Dumas-de-Neufville*, dont il n'eut point d'enfans. Il inſtitua pour ſon héritier, le 30 Juillet 1658, ſous la condition de porter à perpétuité ſon nom & ſes armes, *Jacques-Gilbert de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Michel, ſon neveu, qui ſuit, & dont le frere cadet *François de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur d'Eſpagnac, premier Capitaine du Régiment de Cavalerie de Souvré, & Commandeur de l'Odre de Saint-Lazare, mourut des ſuites de ſes bleſſures, devant Worms, le 31 Juillet 1692.

JACQUES-GILBERT DE SAHUGUET-DAMARZIT, Ecuyer, Seigneur du Vialard, de Saint-Michel, de Marillac & de Vaujours, fils de *Pierre de Damarzit*, Ecuyer,

Seigneur de Saint-Michel (*a*), & de FRANÇOISE DE SAHUGUET, fut premier Préſident au Préſidial de Brives; & eut une commiſſion du Roi, du 1 Septembre 1676, pour faire les montres & revues des gens de guerre qui paſſeroient dans le bas Limouſin. Il avoit épouſé, le 22 Avril 1662, *Anne de la Rochefaucon*, & en eut 22 enfans, dont ſix furent mariés, ſçavoir :

1. HUGUES-JOSEPH DE SAHUGUET-DAMARZIT, Ecuyer, Seigneur du Vialard, Saint-Michel, Marillac & Vaujours, premier Préſident au Préſidial de Brives, qui teſta le 3 Mars 1739. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 4 Février 1706, *Marie de Certain*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Chaſſagne; & 2°. en 1720, *Catherine Dubois*, niéce du Cardinal *Dubois*, premier Miniſtre, & fille de *Jean Dubois*, Conſeiller d'Etat, Secrétaire du Cabinet, & Directeur-Général des Ponts & Chauſſées de France. Du premier lit il a eu : — MARIE DE SAHUGUET-DU-VIALARD, morte, ſans enfans de ſon mariage avec GUILLAUME DE SAHUGUET-DAMARZIT, ſon couſin-germain, duquel il ſera parlé ci-après; & du ſecond lit : — CATHERINE-GUILLEMETTE, Dame de Villemenon, vivante ſans alliance.

2. JACQUES-JOSEPH, qui ſuit; — 3. PIERRE-JOSEPH, tige des Seigneurs de la Roche, rapportés ci-après; — 4. SUSANNE, mariée, par contrat du 25 Août 1682, à *Bertrand de Sauvezie*, Ecuyer, Seigneur de la Porte; — 5. ANNE, mariée, par contrat du 22 Juin 1691, à *Pierre de Montfrabœuf*, Chevalier, Seigneur de Razat; — 6. & MARIE, mariée, par contrat du 22 Juin 1694, à *Jean du Griffolet*, Chevalier, Seigneur de Roffy.

JACQUES-JOSEPH DE SAHUGUET-DAMARZIT, Ecuyer, Seigneur d'Eſpagnac, ſecond fils de JACQUES-GILBERT, & d'*Anne de la Rochefaucon*, fut d'abord Vice-Sénéchal du bas-Limouſin, enſuite Prévôt-Général & Inſpecteur des Maréchauſſées, par Commiſſion du 26 Novembre 1724; & teſta le 18 Avril 1733. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Juin 1700, *Marie de Coudere*, fille de *Guillaume*, Secrétaire des Commandemens de S. A. R. M. le Duc D'ORLÉANS. De ce mariage ſont ſortis 18 enfans, dont il reſte ſept, ſçavoir :

1. GUILLAUME DE SAHUGUET-DAMARZIT, Chevalier, Seigneur de Puimareſt, Saint-Michel, Beaumont, &c. né le 24 Juillet 1709, Député de la Nobleſſe de la Vicomté de Turenne en 1736, veuf, depuis 1753, ſans enfans de ſa couſine-germaine MARIE DE SAHUGUET-DU-VIALARD, fille de HUGUES-JOSEPH, & de *Marie de Certain*, ſa premiere femme.

2. LÉONARD DE SAHUGUET-DAMARZIT, dit *l'Abbé d'Eſpagnac*, Baron d'Uſſac, né le 29 Mai 1711, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris en 1737, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Notre-Dame du Palais en 1743, & de celle de Coulomb en 1761; — 3. JEAN-JOSEPH, qui ſuit; — 4. JEANNE, veuve, depuis 1751, de *Guillaume du Faure*, Ecuyer, Seigneur de Meilhac; — 5. LOUISE, mariée à *Pierre de Verlhac*, Ecuyer, Seigneur de la Chaſſagne, Procureur du Roi à Brives, le neuvieme de pere en fils pourvu de cette charge, accordée à cette Famille par HENRI II, pour ſervices rendus à la Couronne; — 6. URSULE, épouſe de *Jean de Gilibert*, Ecuyer, Seigneur du Tein-

(*a*) Ce *Pierre de Damarzit* étoit fils de *Jean de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Michel, & de *Françoiſe de la Sudrie*, & petit-fils de *Jean de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Michel, qui, par contrat du 27 Février 1571, épouſa *Jeanne d'Eſcudier*, laquelle ſe maria, en ſecondes noces, à *Gilbert de Bar*, Chevalier, Seigneur de la Chapoulie. Les titres & papiers de la Famille *de Damarzit*, ayant été brûlés par les gens de guerre lors de la Ligue, on ne peut en donner la filiation au-deſſus de cette époque. Mais on voit, par une donation faite au Prieur de la Sauliere, le jour avant les Calendes de Mars 1212, que cette Famille jouiſſoit alors de la maiſon de Larbaudie, dans le Bourg de Sainte-Féréole, & de biens conſidérables dans ladite Paroiſſe, dont elle a une partie de la Seigneurie depuis 100 ans. On lit dans *du Tillet*, que *Jean de Damarzit*, Chevalier, ſiégeoit dans le Parlement de Paris ſous PHILIPPE *le Bel*. On trouve auſſi dans un acte de vente, du 2 Février 1496, de biens ſitués dans la paroiſſe de Sainte-Féréole, qu'ils ſont déclarés de la mouvance de noble Dame *de Damarzit*. Par Arrêt du Parlement de Paris du 10 Août 1517, Meſſire *Jean de Damarzit*, Recteur de l'Egliſe paroiſſiale de Sainte-Féréole, fut maintenu dans la poſſeſſion de biens qu'on lui diſputoit.

churier,

churier, Lieutenant-Colonel de Cavalerie & Prévôt-Général des Maréchauſſées du Limouſin; — 7. & CATHERINE, non mariée.

JEAN-JOSEPH DE SAHUGUET-DAMARZIT, dit *le Baron d'Eſpagnac*, né le 25 Mars 1714, Baron de Cazillac, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de l'Hôtel Royal des Invalides, depuis 1766, & ci-devant Commandant pour le ſervice du Roi, dans les Provinces de Breſſe & de Bugey, & dans le Pays de Gex, a été ſubſtitué à ſes freres pour la Baronnie d'Uſſac & la terre de Beaumont, par teſtament, du 1 Juin 1748, de ſa couſine-germaine *Catherine de Sauvezie-de-la-Porte*, veuve, ſans enfans, de *Jean de Laſteyrie*, Vicomte du Saillant. Il a acquis des Commiſſaires de Sa Majeſté, le 2 Mai 1748, à titre de propriété incommutable, la Baronnie de Cazillac, ſeconde Baronnie du Querci, & ſous l'hommage réſervé au Roi; cette vente a été confirmée par Arrêt du Conſeil d'Etat du 22 Avril 1749, ſuivi de Lettres-Patentes données à Verſailles le 29 Juin même année, enregiſtrées à la Chambre des Comptes de Paris & au Parlement de Bordeaux.

Le Baron d'*Eſpagnac* a épouſé, à Bruxelles le 18 Décembre 1748, *Suſanne-Eliſabeth*, Baronne *de Beyer*, niéce de feu la Ducheſſe de *Corſwarem*, & fille de *Frédéric*, Baron *de Beyer*, & de *Marie-Alexandrine*, Comteſſe *de Fraula*. Leurs enfans ſont : — 1. FRÉDERIC-GUILLAUME, qui ſuit; — 2. MARC-RENÉ-MARIE DE SAHUGUET, dit *l'Abbé d'Eſpagnac-de-Cazillac*, né le 28 Septembre 1752, Bachelier de Sorbonne, Chanoine de l'Egliſe de Paris; — 3. CHARLES-ANTOINE-LÉONARD, né le 28 Mars 1758, Enſeigne dans le Régiment des Gardes-Françoiſes; —— 4. FRANÇOIS-ETIENNE-LOUIS-HONORÉ, né le 28 Novembre 1763; — 5. & MARIE-CATHERINE-GUILLEMETTE, née le 20 Janvier 1755.

FRÉDERIC-GUILLAUME DE SAHUGUET-DAMARZIT, appellé *le Baron d'Eſpagnac*, Seigneur de Cormerey, né le 3 Mars 1750, eſt Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté dans la Compagnie de Luxembourg. Il a épouſé, par contrat du 25 Février 1776, Demoiſelle *Charlotte Damaris-His*, dont : —— JOSEPH-FRANÇOIS-PIERRE-GUILLAUME, né le 25 Novembre 1776.

Seigneurs de la ROCHE, en Limouſin.

PIERRE-JOSEPH DE SAHUGUET-DAMARZIT, Ecuyer, Seigneur de la Roche, né le 14 Juillet 1683, troiſieme fils de JACQUES-GILBERT, & d'*Anne de la Rochefaucon*, fut obligé de quitter le Service, à cauſe de ſes infirmités, au retour de Prague en 1743. Il étoit premier Capitaine de la Brigade de Vichy, du Régiment Royal des Carabiniers, & avoit épouſé, par contrat du 3 Février 1725, *Françoiſe-Eléonore du Griffolet*, de laquelle il a laiſſé : —— FRANÇOIS, qui ſuit; —— & MARIE, appellée *Mademoiſelle de la Roche*, née le 12 Octobre 1729.

FRANÇOIS DE SAHUGUET-DAMARZIT, Ecuyer, Seigneur de la Roche, né le 8 Juillet 1731, a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, & a épouſé, en 1753, *Marie-Jeanne-Catherine*, Baronne *de Beyer*, ſœur de la Baronne *d'Eſpagnac*, & de la Comteſſe *de la Renaudie*. De ce mariage il a : — JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH-LÉONARD DE SAHUGUET-DAMARZIT, Sous-Lieutenant du Régiment des Dragons de Conti; — & trois filles.

Les armes : *de gueules, à deux épées d'or, les pointes en bas, accompagnées en chef d'une coquille d'argent, & en pointe d'un croiſſant de même.*

* SAILLANS : Fief ſitué en Dauphiné, qui a été poſſédé par une branche de la Famille du nom de FROMENT, originaire du Dauphiné, où elle a été décorée du titre de *Gentilhomme-Banneret* par les ſouverains Dauphins, avant que cette Province eut paſſé à la France.

Elle s'eſt établie, depuis 1650, en Champagne, où PIERRE-ANDRÉ DE FROMENT, Ecuyer, Seigneur de Saillans, Maréchal-de-Bataille, Lieutenant pour le

Roi des Ville & Citadelle de Réthel, fit l'acquiſition des Terres de Bize & de Poinſon, dans les environs de Langres.

L'auteur de cette branche eſt noble ANTOINE DE FROMENT, mentionné ci-après, qui vivoit à Valence, ſous *Humbert*, Dauphin, à la fin du XIIIe ſiécle, ainſi qu'il ſe voit à l'article de cette Famille, *Tome VI* de ce Dictionnaire, *p.* 702, où la filiation de cette Branche n'a point été donnée, le *Mémoire* ne nous ayant été fourni qu'après l'impreſſion, ce qui nous a déterminé à la rapporter au mot SAILLANS; nous venons d'en faire la rédaction à la vue de pluſieurs titres originaux & piéces juſtificatives qui nous ont été communiqués, notamment un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, en date du 25 Janvier 1669, qui maintient & garde dans leur *nobleſſe* leſdits Sieurs DE FROMENT, & fait mention des titres repréſentés par eux, tels que

1°. Les Lettres de confirmation de nobleſſe, données en 1607, par HENRI IV, à CLAUDE DE FROMENT, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saillans, Doyen de l'Univerſité de Valence, regiſtrées au Parlement de Grenoble les 11 Juillet 1609 & 12 Août 1611.

2°. Un renvoi de nobleſſe, par le Sieur *de Chaſé*, Intendant de Dauphiné, Commiſſaire à ce départi, du 24 Octobre 1639.

3°. Une Enquête faite à Valence au mois de Mars 1660, dépoſé dans les Archives de cette Ville, à la requête de PIERRE-ANDRÉ DE FROMENT, Maréchal-de-Bataille, pardevant le Lieutenant-Général de Valence & ſept témoins des trois Etats, qui dépoſent & atteſtent l'ancienneté & la nobleſſe de cette Famille.

4°. Un certificat du Duc *de Leſdiguieres*, Pair de France, Gouverneur pour Sa Majeſté en Dauphiné, en date du 12 Décembre 1662, qui atteſte que PIERRE-ANDRÉ DE FROMENT a toujours été conſidéré & réputé pour *Gentilhomme d'ancienne Nobleſſe*, & qu'il étoit du nombre de ceux aſſemblés pour l'arriere-ban, & qui marcherent au ſecours de Caſal, ſous les ordres des Maréchaux *de Schomberg*, *de la Force* & *de Marillac*.

5°. Un Jugement & certificat de M. *du Gué*, Intendant de Dauphiné, Commiſſaire départi pour la recherche des titres de nobleſſe, en date du 21 Juillet 1668.

I. Cette Branche remonte à noble ANTOINE DE FROMENT, vivant à Valence ſous *Humbert*, Dauphin, à la fin du XIIIe ſiécle. Il fut inhumé dans l'Egliſe des Freres Prêcheurs de cette Ville, dont il avoit été élu Conſul. De *Chriſtine des Adrets*, ſon épouſe, fille de *Jean des Adrets*, Baron de Beaumont, il eut :

II. ANTOINE DE FROMENT, II. du nom, Sergent Major & commandant une bande de Lanſquenets ſous le Duc d'ANJOU, au combat d'Aymer en Guienne. Il épouſa, par contrat paſſé en 1361, devant *Riquier*, Sous-Conſervateur des Notes de Valence, *Jacqueline de Nermand*, fille de noble *Jean de Nermand*, dont, — LOUIS, qui ſuit; — & GUILLEMINE.

III. LOUIS DE FROMENT, Ecuyer, fut Maréchal-de-Bataille ſous le Comte *de Boukcamp*, & le Maréchal *de la Fayette*, à la bataille de Baugé en Anjou, en 1421; & épouſa, par contrat paſſé en 1426, devant *Joachim la Cruiere*, Sous-Conſervateur des Notes de Valence, *Julienne de la Baſtie*, fille de noble *Gaſpard de la Baſtie*, & de Dame *Alexandrine de Latiier*, de laquelle il eut : — CLAUDE, qui ſuit; — & ELISABETH.

IV. CLAUDE DE FROMENT, I. du nom, commanda une Bande de lances à la journée de Mont-Lhéry en 1465, ſous LOUIS XI, & épouſa, par contrat paſſé en 1478, devant *Adam Souillier*, Garde-note à Montelimar, *Iſabeau de Bauvio*, fille de noble *Ode de Bauvio*, Seigneur d'Eſſion, & de Dame *Chriſtine de Bergerac*. De ce mariage vint .

V. CLAUDE DE FROMENT, II. du nom, Ecuyer, qui commanda une Compagnie à la ſurpriſe de Landriane au Milanois, & fut fait priſonnier, en 1523, à la bataille de Rebecque, par le Général *de Leve*. Il épouſa, par contrat paſſé en 1549, devant *Jacques Mérina*, Notaire à Niſmes, *Sébaſtienne de Marle-*

ment, fille de noble *Jérôme de Marlemont*, & de Dame *Catherine de Bercieux*. Leurs enfans furent : — ALEXANDRE-BERNARD, Chambellan de HENRI, Roi de Pologne, depuis Roi de France ſous le nom de HENRI III ; — & CLAUDE, qui ſuit.

VI. CLAUDE DE FROMENT, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saillans, Doyen de l'Univerſité de Valence, Député de la Nobleſſe, empêcha, par l'éloquence de ſes diſcours, prononcés en préſence de toute la Nobleſſe aſſemblée, & ſecondé du zele d'*André de Leberon*, Evêque de Valence, l'exercice public qu'on y vouloit introduire de la Religion prétendue Réformée ; & fut maintenu & confirmé dans ſon *ancienne nobleſſe*, par Lettres-Patentes du Roi HENRI IV, données en 1607. Il avoit épouſé, 1°. en 1578, Demoiſelle *Juſtine Michaille* ; 2°. en 1580, Demoiſelle *Louiſe Rathet-de-Romans* ; & 3°. par contrat paſſé en 1602, devant *Gilbert des Boues*, Sous-Conſervateur des Notes à Valence, *Anne des Mottes-de-la-Griotterie*, fille de *Pierre des Mottes*, Ecuyer, Seigneur de la Griotterie & de Conſolens. Du premier lit vint : — 1. GASPARD, Doyen de l'Univerſité de Valence, pere de CLAUDE DE FROMENT, Conſeiller au Parlement de Metz ; du ſecond lit il eut : — 2. ANTOINE, premier Conſul de Valence ; — 3. JEAN, Conſeiller du Roi ; — 4. ISABEAU, mariée à *Simon de Favet*, Seigneur de Rochemorre ; & du troiſieme lit : — 5. PIERRE-ANDRÉ, qui ſuit.

VII. PIERRE ANDRÉ DE FROMENT, Ecuyer, Seigneur de Saillans, Laulavier, Bize & Poinſon, ſucceſſivement Capitaine-Major du Régiment de Pierregourde, puis Major de Tortone, où il fut bleſſé en défendant la Place ; Major de Thionville & de Landrecie ; Capitaine d'une Compagnie franche de 100 hommes d'armes ; Aide des Camps & Armées du Roi, & Maréchal-de-Bataille, arrêta, au Pont de Sture, dans le Montferrat, l'avant-garde des ennemis, & donna le tems au Maréchal *de Navailles* d'arriver avec l'armée, d'où les ennemis furent repouſſés. Il fut chargé par le Roi, de veiller au bon ordre, police & diſcipline de l'armée cantonnée en Lorraine pendant l'hiver de 1665 ; fait enſuite Lieutenant de Roi des Ville & Citadelle de Réthel & Maître-d'Hôtel du Roi. Il épouſa, par contrat paſſé à Paris, à l'Hôtel de Vitry, devant *Remond* & ſon Confrere, Notaires, en 1650, Demoiſelle *Catherine de Certieux*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Bonqueval, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Châtelvillain, & de Dame *Catherine de Guilbon*, dont : — CHARLES-LUC, qui ſuit ; — & ISABEAU, Demoiſelle d'honneur de la Reine de Pologne.

VIII. CHARLES-LUC DE FROMENT, Chevalier, Seigneur de Bize, d'abord Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, fut appellé à l'arriere-ban, convoqué par ordre du Roi, par M. *Larcher*, Intendant de Champagne, en 1697 ; & épouſa, par contrat paſſé devant *l'Encluſe*, Notaire Royal à Chéſau en 1672, *Gaſpard de Carendeffet*, fille de *Jean de Carendeffet*, Ecuyer, Seigneur de Chaudenay & Fief de Montigny, & de Dame *Eliſabeth Manivet-de Laſſaux*, dont : — 1. FRANÇOIS, Chevalier, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, qui a laiſſé de ſon mariage avec *Gabrielle Turquet* ; — MARIE-CLAUDE-BERNARDE DE FROMENT, mariée à *Philippe Profillet*, Ecuyer, Seigneur de Dardenay ; — 2. HUBERT, qui ſuit ; — 3. & 4. CLAUDETTE-MARIE & ANNE.

IX. HUBERT DE FROMENT, Chevalier, Seigneur de Bize & de Chaudenay en partie, Cornette, puis Lieutenant de Cavalerie au Régiment d'Orléans, s'eſt trouvé aux batailles de Malplaquet & de Denain. Une longue maladie l'ayant obligé de quitter le ſervice du Roi, il fut penſionné de Sa Majeſté. Il a épouſé, par contrat paſſé à Langres, devant *Collier* & *Thibault*, Notaires Royaux, en 1727, *Antoinette-Marguerite de la Marche*, fille de *Nicolas de la Marche*, Ecuyer, Seigneur de la Fortelle, & de Dame *Marguerite Grimon*, de laquelle ſont iſſus : — 1. JACQUES-MARIE, qui ſuit ; — 2. MARIE-CLAUDE-BERNARDE DE FROMENT, mariée, en 1752, & veuve de *Jacques-Hugues Michel*, Ecuyer, Seigneur d'Attricourt & de Fayl-Billot, Chevalier de Saint-Louis, Ca-

pitaine au Régiment de Rouergue, tué à la bataille de Varbourg le 31 Juillet 1760; — 3 & 4. ANTOINETTE-GABRIELLE & GENEVIÉVE; la derniere, morte en 1772.

X. JACQUES-MARIE DE FROMENT, Chevalier, entré au Régiment de Rouergue en 1752, y a été fait Capitaine en 1759, Aide-Major en 1764, & Major du Régiment de Querci, aujourd'hui Rohan-Soubiſe, le 18 Avril 1776. Il a épouſé, par contrat paſſé à Langres devant *Aubert* & *Dubois*, Notaires de cette Ville, le 18 Décembre 1769, *Gabrielle Léaulté*, fille de *Jean Léaulté-de Griſſey*, Ecuyer, Seigneur de Vivey, & de Dame *Roſe-Gabrielle Seurot*, dont : — FRANÇOISE-MARIE-JUSTINE DE FROMENT, née le 4 Septembre 1770.

Cette Branche porte pour armes : *de gueules, à un chevron d'argent, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or, & en pointe trois épis de bled d'or, liés de même.*

SAILLIES-LEME. Maiſon ancienne dans la Province de Béarn. Pluſieurs de ce nom ont occupé les premieres places dans l'Egliſe, l'Epée & la Robe.

Elle a donné un Evêque de Dax, en 1227, dans GUILLAUME DE SAILLIES; & deux Evêques de Leſcar, l'un en 1427, & l'autre en 1620, dans ARNAUD & JEAN DE SAILLIES.

HENRI DE SAILLIES, filleul du Roi HENRI IV, ſervit avec diſtinction ſous ce Monarque. PIERRE DE SAILLIES, protegé par le *Grand Condé*, arrêta dans un fond, avec 600 hommes, l'armée victorieuſe des ennemis. — GUILLAUME DE SAILLIES fut Lieutenant-Colonel du Régiment de Piémont. — DAVID DE SAILLIES, Avocat-Général en la Chancellerie de Navarre, avant ſon union au Parlement de Pau, depuis Procureur-Général audit Parlement, aſſiſta, en cette qualité, à l'Aſſemblée générale des Notables du Royaume, tenue à Nantes en 1630. Il s'y diſtingua beaucoup par ſes lumieres, ſa fermeté & ſon zele pour le ſervice du Roi & de l'Etat. *Marie-Françoiſe de Dejean-de-Leſons*, Vicomteſſe de Sadiracq, mariée avec *Arnaud d'Eſquille*, Préſident à Mortier au Parlement de Navarre, deſcend de cette Maiſon par ſa mere.

Les armes : *d'argent, à un ours au naturel, montant ſur un hêtre de ſinople, ſur lequel il jette du ſel avec ſa patte.* Pour deviſe, en banderole ſur le hêtre, SIC SALE VIVISCO.

SAILLY : Famille de l'Iſle de France, qui poſſede la Seigneurie de Sailly au Bailliage de Mantes.

MARIE-THÉRESE DE SAILLY, née au mois de Novembre 1674, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1686, après avoir prouvé que JEAN DE SAILLY, Seigneur de Sailly, & *Marguerite Amer*, ſa femme, qui vivoient en 1500, étoient ſes cinquieme ayeul & ayeule.

JACQUES DE SAILLY épouſa, par contrat du 9 Octobre 1580, *Marguerite de Mornay.*

On trouve encore CATHERINE-MADELENE DE SAILLY-DE-BERVAL, née le 23 Août 1680, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Février 1690, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis JEAN DE SAILLY, qui vivoit en 1530.

Cette Famille ſubſiſte en pluſieurs branches, & porte pour armes : *d'azur, à une faſce d'or, chargée de trois croiſettes de ſable, & accompagnée de trois têtes de butor d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

SAIN-DE-BOIS-LE-COMTE : Famille originaire de la ville de Châtelleraut, en Poitou. La premiere branche s'eſt établie à Tours depuis 1599, où elle eſt entrée dans les premieres charges & places de cette Ville. La ſeconde, tranſplantée à Orléans, eſt éteinte; & la troiſieme ſubſiſte en Berri.

RENÉ SAIN, I. du nom, fut pourvu de la charge de Secrétaire du Roi, Maiſon,

Couronne de France & de ſes Finances, le 6 Mai 1515, ainſi qu'il paroit dans le grand état de la Chancellerie de France. De ſa femme, nommée *Marie Gauvain*, il eut pour fils unique :

Noble MATHURIN SAIN, lequel épouſa Demoiſelle *Jeanne Turquant*, d'une Famille noble de la ville de Châtelleraut, qui a produit pluſieurs Conſeillers dans les Parlemens de Bretagne & de Paris, un Maître des Requêtes & des Chevaliers de Malte. Il en eut deux fils : — PIERRE, qui ſuit ; — & noble CLAUDE SAIN, auteur d'une branche établie à Orléans, rapportée ci-après.

Noble PIERRE SAIN, Sieur de Beauregard, épouſa Demoiſelle *Jeanne Eſmery*, de laquelle il eut :

Noble JEAN SAIN, Sieur de Beauregard & de la Grange-Marcadier, Maire de Châtelleraut, où il commanda en qualité de Capitaine. Il épouſa Demoiſelle *Jeanne le Prouſt*, & teſta le 8 Septembre 1619, & mourut le lendemain. Il eut deux fils, qu'il rappella dans ſon teſtament, ſçavoir : — CLAUDE, qui ſuit ; — & RENÉ, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

CLAUDE SAIN, Ecuyer, Conſeiller du Roi en ſon Grand-Conſeil dès 1590, épouſa Demoiſelle *Marie le Court*, & en eut deux enfans : — PIERRE SAIN, Chevalier, Seigneur de Beauregard, qui a pris alliance avec Demoiſelle *Françoiſe Forget*, fille de *François Forget*, Ecuyer, Conſeiller au Parlement de Paris, & de Damoiſelle *Marie Dreux*, fille de Meſſire *Jean Dreux*, Procureur-Général en la Chambre des Comptes à Paris ; — & Damoiſelle MARIE SAIN, qui épouſa *René d'Apelvoiſin*, Chevalier, Seigneur de la Chateigneraye, Craſſay, la Jobtiere, la Mothe-Rouſſeau & autres lieux, dont la fille unique, — Damoiſelle *Marie d'Apelvoiſin*, a été mariée à *Claude-Bonaventure de Crévant*, Chevalier, Prince d'Yvetot, dont eſt iſſue encore une fille unique, — Damoiſelle *Françoiſe-Julie de Crévant*, mariée à *Camille d'Albon*, Chevalier, Marquis de Saint-Forgeux, Baron d'Avange, Seigneur de Talaru.

RENÉ SAIN, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Fariniere, fils puîné de JEAN, & de *Jeanne le Prouſt*, d'abord Auditeur de la Chambre des Comptes de Paris le 4 Juillet 1596, puis Conſeiller du Roi, Préſident-Tréſorier-Général de France au Bureau des Finances de Tours, Echevin perpétuel de ladite Ville depuis le 26 Octobre 1611, Maire de Tours en 1613 & 1614, fut le ſixieme des huit Députés du Bailliage de Touraine & Amboiſe, pour les trois Ordres, aux Etats généraux de France, tenus & aſſemblés à Paris en 1614. La porte de Saint-Louis à Tours fut conſtruite ſous ſon Mairat, où l'on voit l'écuſſon de ſes armes ſculptées en boſſe, avec une inſcription en ſon honneur, ſur laquelle eſt ſon nom. Il décéda le 18 Septembre 1650, & fut inhumé dans le caveau de la Famille de *Binet*, en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Hilaire de Tours. Il avoit épouſé, en 1599, Damoiſelle *Jeanne Cottereau*, fille aînée de *Claude Cottereau*, II. du nom, Ecuyer, Tréſorier de France à Tours, dans un tems où il n'y avoit que quatre charges de cette eſpece dans chaque Bureau des Finances, & Intendant des Finances & des Vivres en deux Armées, & de *Marie de Binet*, ſa premiere femme. Il en eut cinq garçons & une fille, ſçavoir : — 1. CLAUDE, qui a continué la poſtérité ci-après ; — 2. LOUIS, dont nous allons parler avant ſon aîné ; — 3, 4 & 5. trois autres garçons, dont deux ont été chacun Chanoine-Prébendé & Théologal de l'Egliſe de Tours, Docteur en Théologie & Aumônier du Roi ; — 6. & MARIE SAIN, femme de *Gaſpard Varice*, Seigneur de Voleart, de la ville d'Angers, Tréſorier de France au Bureau des Finances de la Généralité de Tours, dont poſtérité.

LOUIS SAIN, Ecuyer, Seigneur des Roches & de la paroiſſe de Mons en Touraine, à cauſe de ſa Terre du Breuil, ſituée en ladite Paroiſſe (& qui appartient préſentement, par acquêt, à la veuve de CHRISTOPHE SAIN-DES-ARPENTIS), épouſa Demoiſelle *Marguerite Patrix*, fille de noble homme *Jean Patrix*, Avocat & Echevin perpétuel à Tours, & de *Marie Taſchereau*, dont : — 1. RENÉ, Ecuyer, Sieur de Foſſepellier & de la Feuillarde, décédé ſans alliance ; — 2. LOUIS-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur dudit Breuil, de Mons & de la Balandrie, auſſi mort garçon ; — 3. JOSEPH SAIN-DE-LA-RIVIERE, qui a été Vicaire-Gé-

néral de l'Evêché d'Angers, & eſt mort Chanoine de la Cathédrale de cette Ville ; — 4. & CATHERINE, mariée à Meſſire *Louis Boiſard*, Lieutenant-Général au Siége Royal de Chinon, dont ſont iſſus trois enfans, ſçavoir : — *N... Boiſard*, qui a été Curé dans les environs de Chinon ; — une fille, mariée à M. *Caqet*, Marquis d'Aligny, de la Province d'Anjou ; — & *Catherine Boiſard*, mariée à Meſſire *Louis de Galichon*, Chevalier, Seigneur de Courchamps près Saumur.

CLAUDE SAIN, I. du nom de cette branche, Ecuyer, Seigneur de Bois-le-Comte & de la Rochefarou, né le 1 Septembre 1600, à Saint-Hilaire de Tours, fils aîné de RENÉ, II. du nom, & de *Jeanne Cottereau*, fut pourvu des deux charges d'Avocat du Roi au Bureau des Finances de Tours, mourut & fut inhumé dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Pierre du Boile à Tours, le 6 Janvier 1683. Il avoit épouſé, en 1627, Demoiſelle *Marie Taſchereau*, fille de *Jean Taſchereau*, Ecuyer, Seigneur de Baudry & de Linieres, Echevin perpétuel de la ville de Tours, & de Demoiſelle *Marie Gallant*. De ce mariage ſortirent : — 1. JOSEPH, né le 21 Juin 1633, Prêtre, Docteur en Théologie, Directeur du Séminaire de la ville de Tours. Il fonda, pour les pauvres Eccléſiaſtiques du Diocèſe de Tours, dans ſa Terre & maiſon de Bois-le-Comte, proche la Pille Saint-Mars, un Séminaire ſous l'invocation de Saint-Charles, laquelle Terre a été unie depuis audit grand Séminaire de la ville de Tours (auquel il fit pluſieurs dons), lorſque celui de Saint-Charles fut ſupprimé. Il eſt auſſi fondateur du Couvent de la Propagation, autrement dit de l'Union Chrétienne à Tours. Il mourut le 18 Octobre 1708, & fut inhumé dans l'Egliſe de ce Couvent, où eſt ſon épitaphe en latin, au-deſſus de ſa tombe, avec ſes armes ſculptées en boſſe ; — 2. MARTIN, qui ſuit ; — & pluſieurs autres garçons & filles, qui ont été Religieux & Religieuſes.

MARTIN SAIN-DE-BOIS-LE-COMTE, Chevalier, Seigneur de la Rochefarou & de la Tardiviere, né le 15 Mai 1641, ſuccéda à ſon pere, le 19 Juin 1680, dans ſes deux charges d'Avocat du Roi au Bureau des Finances à Tours, décéda le 13 Août 1709, & fut inhumé dans le caveau de la Famille de *Taſchereau*, ſous le Maître-Autel de l'Egliſe du Couvent des Minimes de Saint-Grégoire de Tours, dont elle eſt fondatrice. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 7 Février 1663, Demoiſelle *Marthe Gatian*, fille de *Jacques Gatian*, Ecuyer, Sieur de la Fonds, Conſeiller du Roi, Juge-Magiſtrat au Bailliage & Siége Préſidial de Tours, & de Dame *Renée de Berziau* ; & 2°. par contrat du 25 Juin 1674, Demoiſelle *Catherine de la Haye-de-la-Guignaudiere*, fille de *Gilbert de la Haye*, Ecuyer, Sieur de la Guignaudiere, Aide des Camps & Armées du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Maiſon, de laquelle il n'eut pas d'enfans. Du premier lit il n'y eut que JACQUES, ci-après, qui continua la poſtérité, les autres freres & ſœurs étant entrés dans l'état eccléſiaſtique.

JACQUES SAIN-DE-BOIS-LE-COMTE, Chevalier, Seigneur des Arpentis & autres lieux, né le 30 Avril 1664, entra dans la Compagnie des Mouſquetaires gris le 8 Février 1685, fut, le 12 Janvier 1691, Conſeiller d'honneur au Bailliage & Siége Préſidial de Tours, mourut le 11 Mars 1740, & fut inhumé dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Regle proche Amboiſe. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Janvier 1703, Demoiſelle *Nicole-Renée Chicoiſneau*, fille de *Chriſtophe Chicoiſneau*, Seigneur du Pleſſis & autres lieux, & de Dame *Marie Moreau*. De ce mariage il a eu ſept enfans, dont un garçon & trois filles morts en bas-âge. Il en eſt reſté trois garçons, ſçavoir : — 1. JACQUES-LOUIS SAIN, Chevalier, né le 12 Avril 1705, mort, ſans avoir été marié, le 4 Janvier 1722, à Béfort en Alſace, Lieutenant dans le Régiment de Ponthieu, Infanterie ; — 2. CHRISTOPHE SAIN-DE-BOIS-LE-COMTE, Chevalier, Seigneur des Arpentis, né le 6 Mars 1708, qui a commencé de ſervir en qualité de Lieutenant dans le Régiment Royal, Infanterie, & fut enſuite Lieutenant pour le Roi des Ville & Château d'Amboiſe, mort le 4 Février 1767. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Septembre 1730, Damoiſelle *Françoiſe-Madelene Teſtu*, fille & unique héritiere de *Claude-Pierre Teſtu*, Chevalier, Seigneur de la Roche, &c. & de Dame *Françoiſe Vallet*, dont trois enfans, décédés en bas-âge ; — 3. & CLAUDE, qui ſuit.

Digitized by Google

Claude Sain-de-Bois-le-Comte, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Médard d'Eſvres, des Arpentis & autres lieux, né le 7 Avril 1719, a épouſé, par contrat du 18 Février 1754, Damoiſelle *Françoiſe-Marie Pelgrain-de-Leſtang*, fille de *Noel Pelgrain*, Chevalier, Seigneur de Leſtang, Conſeiller honoraire en ſa Cour des Monnoies à Paris, & de Dame *Françoiſe Berault*, dont : —— 1. Claude-Christophe, né le 15 Février 1756, Sous-Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Bretagne ; — 2. André-Christophe-Martin, né le 2 Décembre 1761, Cadet Gentilhomme dans le même Régiment ; — 3. Noel-François, né le 16 Février 1767 ; — 4. Françoise-Amable Sain-de-Bois-le-Comte, née le 12 Février 1755, mariée, par contrat du 17 Décembre 1771, à *Lucien-François Daën*, Chevalier, Seigneur d'Athée, &c. ; —— 5. & Adélaïde, née le 14 Septembre 1768.

Branche établie à Orléans, éteinte.

Noble Claude Sain, I. du nom, ſecond fils de Mathurin, & de *Jeanne Turquant*, alla s'établir à Orléans, où il fut le ſecond Maire qu'il y ait eu dans cette Ville. Il épouſa *Etiennette Cathelin*, dont :

Noble Claude Sain, II. du nom, Sieur de Luyeres, marié à Damoiſelle *Charlotte Hurault*, de laquelle il eut : —— René, qui ſuit ; —— & Charles, auteur d'une branche établie en Berri, mentionnée ci-après.

René Sain, Conſeiller du Roi, & Contrôleur-Général des Vivres & des Camps & Armées de Sa Majeſté, eſt qualifié, depuis ſon mariage, Seigneur de Rochefort, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils d'Etat & Privé, Secrétaire du Roi, pourvu de la charge de Grand-Audiencier de France le 12 Mars 1622, comme il appert par le grand Etat de la Chancellerie de France. Il fut Intendant d'Armée en Italie, & mourut à Turin en 1623. Il avoit épouſé, le 28 Décembre 1603, *Léonore de Foyal*, fille de feu *François de Foyal*, Seigneur d'Herbault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître-d'Hôtel de ſa Maiſon, & de Dame *Léonore l'Huillier-de-Chalandos*. Il en eut huit enfans, entr'autres : — François, qui ſuit ; —— & Françoise, mariée à *Guillaume du Tronchay-de-Martigny*, Conſeiller au Parlement de Paris. Des ſix autres enfans, les uns ont embraſſé l'état eccléſiaſtique, & les autres ſont morts ſans poſtérité.

François Sain, Sieur de Souligny, épouſa *Anne d'Arquien*, fille de *Pierre d'Arquien*, Ecuyer, Seigneur de Richebourg & de Souligny, & d'*Anne de Vernueil*. Elle étoit de la même Maiſon que *Caſimire d'Arquien*, Reine Douairiere de Pologne, morte à Blois le 20 Janvier 1716. François eut de ſon mariage quatre enfans, entr'autres : —— 1. Jacques, Sieur de Souligny, Capitaine d'Infanterie au ſervice de France, mort en Sicile en 1678, ſans avoir été marié ; — 2. un autre garçon, décédé avant ſon frere, Capitaine au même Régiment ; —— 3. & Louis, qui ſuit.

Louis Sain, Seigneur de Rochefort, de la Baronnie & de Montigny, épouſa *Catherine Baillard*, fille de noble homme *Jean Baillard*, Conſeiller au Bailliage & Siége Préſidial d'Orléans, & de *Marie le Pellerin*, dont : —— Louis, qui ſuit ; —— & Claude, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

Louis Sain, II. du nom, Sieur de la Baronnie, a épouſé *Anne Bongars*, fille de *Pierre Bongars*, Ecuyer, Seigneur du Mouron, & de *Cécile Colas*, de laquelle il a eu : —— Louis, qui ſuit ; —— & trois filles.

Louis Sain, III. du nom, Sieur de la Baronnie, la Noüe, &c. ſervit dans les Régimens de Cavalerie Royal-Cravates & Dauphin, où il fut connu ſous les noms de Sain-de-Villeray, qu'il prit, à cauſe de Claude-Sain-de-Montigny, ſon oncle, qui ſervoit dans leſdits Régimens. S'étant retiré du ſervice, il quitta le nom de *Villeray* ; & eſt mort ſans avoir eu d'enfans de ſes deux mariages. Il avoit épouſé 1°. *Madelene de Courtiau*, fille de *Jé ôme de Courtiau*, Sieur d'Arconville, ancien Officier de M. le Duc d'Orléans ; & 2°. Demoiſelle *N... de Moran*, fille d'un Tréſorier de France à Orléans.

Claude Sain-de-Montigny, ſecond fils de Louis, I. du nom, & de *Catherine*

Baillard, ſervit dans les Régimens de Cavalerie de Royal-Cravates & Dauphin. Il épouſa *Pétronille Hotman*, veuve d'*Etienne de Renier*, Ecuyer, Seigneur d'Aumont, & fille de *Philippe Hotman*, Ecuyer, Seigneur de Rougemont, & d'*Anne Julien*. De ce mariage il a eu : — NICOLAS SAIN, qui a été Capitaine d'Infanterie au Régiment de Tallard, & eſt mort ſans alliance ; — & CATHERINE SAIN, mariée à *Gaſpard du Vélar*, Chevalier, Seigneur de Châteauvieux en Sologne, pays Blaiſois.

Branche de SAIN-DE-PRÉVERT *& de* RANCHOUX, *établie en Berri.*

CHARLES SAIN, Sieur d'Autroche, fils puîné de noble CLAUDE, II. du nom, & de *Charlotte Hurault*, fut Receveur-Général des Finances en Berri ; & épouſa Demoiſelle *Jeanne Berault-de-Neuſieux*, dont : — 1. FRANÇOIS, Religieux Feuillant ; — 2. CLAUDE, Religieux Bénédictin ; — 3. autre CLAUDE, Sieur des Fontaines, Receveur-Général des Finances en Berri, mort ſans alliance ; — 4. NICOLAS, qui ſuit ; — 5. & CHARLOTTE, Religieuſe de Fontevrault.

NICOLAS SAIN, Sieur d'Autroche, Terre ſituée paroiſſe de Tremblevif en Sologne, ſervit en qualité de Capitaine, & épouſa Demoiſelle *Anne de Brécy*, veuve de *N... de Montieu*, Chevalier, Seigneur de Tarif, & fille de *N.... de Brécy*, Chevalier, Seigneur de Prévert, de laquelle il a eu : — NICOLAS, Sieur d'Autroche, Capitaine, mort ſans alliance ; — & JEAN, qui ſuit.

JEAN SAIN, Ecuyer, Seigneur de Prévert, a épouſé Demoiſelle *Marie de Betoulat*, dont ſont iſſus : — 1. JEAN-FRANÇOIS SAIN, Ecuyer, Seigneur de Prévert, non marié, demeurant paroiſſe de Neufvy-Saint-Sépulcre, à ſa Terre de Ranchoux, près la ville de la Châtre en Berri ; — 2. LOUIS-GEORGES, Ecuyer, qui a été Garde-du-Corps du Roi, auſſi non marié, demeurant paroiſſe de Touché, proche de Lignieres en Berri ; — 3. PIERRE, Ecuyer, qui demeure avec ſon frere aîné, & n'eſt point auſſi marié ; — 4. MARIE-THÉRESE, qui a épouſé *Charles de Betoulat*, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde, dont il n'y a point d'enfans ; — 5. CATHERINE-ANGÉLIQUE, mariée à *Henri du Ligondès*, Chevalier, Seigneur des Combres, paroiſſe de Nouzerine, près la ville de Bouſſac, Election d'Iſſoudun, dont un garçon & une fille ; — 6 & 7. THÉRESE & ELISABETH SAIN, vivantes ſans alliance, dans la paroiſſe de Neufvy-Saint-Sépulcre.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, chargée d'une tête de more au naturel, tortillée d'argent, & accompagnée de trois coquilles d'or, deux en chef & une en pointe.*

* SAINT-AIGNAN : Terre, une des plus conſidérables de la Province de Berri, dans l'ancien reſſort d'Iſſoudun, aujourd'hui ſous le reſſort du Bailliage de Blois.

Elle portoit anciennement le titre de *Baronnie*, & fit partie du Comté de Blois juſqu'à *Eudes* II, Comte de Champagne & de Blois, qui la donna à fief à *Geoffroi de Donzi*. Sa fille la porta en dot à *Gui de Châtillon*, Comte de Saint-Pol. *Yolande de Châtillon*, héritiere de ſon frere, porta, en 1227, la Baronnie de Saint-Aignan à *Archambaut*, IX. du nom, Sire *de Bourbon*, & elle paſſa, en 1247, dans la Maiſon de *Bourgogne*. *Alix de Bourgogne* eut en partage la Baronnie de Saint-Aignan, & épouſa *Jean de Chalons*, Seigneur de Rochefort, en 1273. *Marguerite de Chalons*, fille de *Louis de Chalons*, fut mariée à *Olivier*, Seigneur *de Huſſon*, qui, à cauſe d'elle, devint Seigneur de Saint-Aignan. Enfin cette Baronnie a paſſé dans la Maiſon de *Beauvilliers* en 1496, par le mariage de *Louiſe de Huſſon-Tonnerre*, Dame de Saint-Aignan, avec *Mery de Beauvilliers*, Baron de la Ferté-Hubert. Cette Baronnie fut érigée en *Comté*, au mois d'Avril 1537, en faveur de *Claude de Beauvilliers*, Baron de la Ferté-Hubert ; & Louis XIV, au mois de Décembre 1663, l'érigea en *Duché-Pairie*, en faveur de *François de Beauvilliers*, Comte de Saint-Aignan, Chevalier des Ordres, & de ſes hoirs mâles. *Voyez* BEAUVILLIERS, *Tome II.*

* SAINT-ALBAN :

Digitized by Google

* SAINT-ALBAN : Baronnie & Fief conſidérable du Gévaudan, poſſédé par la Maiſon de *Calviſſon*. Voyez ce mot.

* SAINT-ALBERT : Terre & Seigneurie ſituée dans le Comté de Flandres, & érigée en *Vicomté*, par Lettres du 25 Octobre 1712, en faveur de *Claude-François de Humyn*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Albert, Conſeiller & Tréſorier de l'Ordre de la Toiſon d'or, tant pour lui que pour ſes deſcendans mâles & femelles, & au défaut d'hoirs mâles, aux maris des filles qui ſeroient Gentilshommes. *Tabl. Généal. Part. V, p.* 261.

* SAINT-ANDIOL, en Provence.

Terre qui fut portée par *Mabile d'Albe*, à ſon époux *Pierre de Varadier*, Seigneur de Gaubert, quatrieme ayeul de *Nicolas de Varadier*, dont la veuve, *Louiſe de Grille*, obtint l'érection en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1656, enregiſtrées à Aix le 29 Décembre ſuivant, en faveur de leur fils *Laurent de Varadier*, marié, en 1661, à *Marguerite d'Adhémar-de-Caſtellane-de-Grignan*, mere de *Gaſpard*, Marquis de Saint-Andiol, qui de ſa femme *N... de Théſan-de-Venaſque*, a un fils, qui a été Capitaine de Cavalerie en 1748.

SAINT-ANDRÉ : Les Seigneurs de ce nom ſont ſortis de la Maiſon d'*Albon*, au Ve degré.

Gilles d'Albon, fils puîné de *Jean d'Albon*, eut en partage la Seigneurie de Saint-André, dont ſon pere avoit été obligé de porter le nom, comme on étoit convenu par le contrat de ſon ayeul maternel. De cette Maiſon étoit le Maréchal *de Saint-André*, ſi connu dans l'Hiſtoire d'HENRI II & de CHARLES IX, auſſi grand politique que Capitaine.

SAINT-BONNET : C'eſt le nom d'une branche éteinte de la Maiſon *du Caylar*. Voyez CAYLAR (DU), *Tome IV*.

* SAINT-BRICE, près de Fougeres en Bretagne.

Terre & Seigneurie, qui fut érigée en *Baronnie*, en 1498, par la Ducheſſe ANNE, & depuis en *Marquiſat*, par Lettres du 8 Juillet 1645, en faveur de *Jacques de Volvire*, fils puîné de *Philippe*, Marquis de Ruffec, lequel l'avoit eue en partage. Ses deux fils moururent ſans alliance, & *Marie-Anne de Volvire*, ſa fille, devint héritiere de ce Marquiſat, & le porta à ſon mari *N... Guerin*, Chevalier, dont les deſcendans le poſſedent encore, & en ont pris le nom & les armes.

* SAINT-CHAMANS : Bourg ſitué entre Tulles & Argental, plus près de cette derniere Ville, dont une partie dépend de la Terre de Saint-Chamans.

On croit que le Château & l'Egliſe de ce nom ont été bâtis, par un puîné de la Maiſon d'*Armagnac*, en l'honneur de *ſaint Amans*, premier Evêque de Rodez, duquel on fait un Office particulier à Saint-Chamans, qu'on dit être de cette Maiſon, dont les Seigneurs DE SAINT-CHAMANS ſe ſont crus iſſus, & en ont conſervé l'ancienne livrée. Un teſtament de l'an 930, d'*Aimar d'Echelles*, Vicomte du bas Limouſin, fait remonter de pluſieurs ſiécles la fondation de cette Egliſe de Saint-Chamans.

La Terre & Château de Saint-Chamans, qui a donné ſon nom à la Maiſon dont nous allons parler, eſt entrée, en 1549, dans celle *de Hautefort*, par l'alliance de JEANNE DE SAINT CHAMANS, héritiere de la Branche aînée, fille de FRANÇOIS DE SAINT-CHAMANS, dit *le Baron Blanc*, avec *Alain-Fréderic de Hautefort*, qui fut chargé de porter le nom & les armes de SAINT-CHAMANS. Sa poſtérité l'a conſervée juſqu'en 1746, qu'elle a paſſé à M. le Marquis *d'Eſcars-de-Merville*, qui en a hérité de *Marie de Hautefort-de-Saint-Chamans*, derniere de cette lignée, morte âgée de 5 ans.

Yves de Saint-Chamans, Chevalier (*Yvo de Sancto Amantio, Miles*), fut donataire, en 1040, de l'Abbaye de la Chalm, en préſence de *Robert de Durfort*. La Comptoirie d'Eſcorailles, erigée en Fief, par le Vicomte *de Carlat*, de la Maiſon de *Toulouſe*, pour un de ſes puinés, eſt entrée, dans le XIVe ſiécle, dans la Maiſon de Saint-Chamans, d'où elle a paſſé, au XVIIe, dans celle *de la Garde-de-Saignes*, & de là dans celle *de Sediere*.

Eudes de Saint-Chamans (*Odo de Sancto Amantio*), Grand-Maitre des Templiers, fut fait priſonnier, à ce que rapporte l'Hiſtoire de Malte, en 1172, & *Saladin* lui offrit ſa liberté en échange d'un de ſes neveux priſonnier de l'Ordre; mais Eudes de Saint-Chamans répondit qu'il ne vouloit point, par ſon exemple, autoriſer ceux des Religieux qui, dans l'eſpérance d'être rachetés, ſe laiſſeroient prendre; & qu'il ne pourroit donner pour ſa rançon que ſa ceinture & ſon couteau. Ce Grand-Maître jouiſſoit d'une grande conſidération à la Cour de Philippe-Auguste, & à celle de Richard I, Roi d'Angleterre.

On voit par des actes de 1269, qu'il étoit oncle de Pierre & de Guillaume de Saint-Chamans, de l'Ordre des Freres-Prêcheurs, le dernier mort, à Toulouſe, en odeur de ſainteté, où l'on voit encore ſon tombeau dans l'Egliſe des Religieux de cette Ville.

Antoine de Saint-Chamans fut Grand-Maréchal de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ſous le Grand-Maître *Fluvian*, & contribua beaucoup, par ſa bonne conduite, à la défenſe de l'Iſle de Rhodes.

En 1120, Bertrand & Belield de Saint-Chamans, Chevaliers (*Bertrandus ac Belieldis de Sancto-Amantio, Milites*), donnent tout ce qu'ils avoient au territoire d'Ananie.

Une Bulle de 1115, renouvellée en 1154, confirme aux Seigneurs de Saint-Chamans le droit de ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Martin de Tulles, comme le poſſédant de tems immémorial.

Yves de Saint-Chamans, Chevalier (*Yvo de Sancto-Amantio, Miles*), paroît dans un acte de 1140, avec *Thibaud de Durfort*, ſon couſin. La même année, *Robert de Durfort*, Chevalier, pour la ſucceſſion d'*Etienne Natra*, & *Guillaume de Noalac-de-Saint-Chamans*, Chevaliers, donnent à l'Abbaye de Vallette ce qu'ils avoient à la Chalm. On croit que ce Guillaume étoit pere de Thibauld, & Thibauld pere d'Hercule, par lequel nous allons commencer la Généalogie de la Maiſon de Saint-Chamans, jurée il y a plus de deux ſiécles à l'Abbaye de Remiremont.

I. Hercule de Saint-Chamans, Seigneur de Saint Chamans, Chevalier, vivant en 1180, épouſa *Féliſe*, Dame *du Peſchier*, Terre encore poſſédée par la troiſieme Branche de cette Maiſon. De ce mariage vinrent : — Philippe, qui ſuit; — & Odon ou Eudes de Saint-Chamans, Grand-Maître des Templiers.

II. Philippe de Saint-Chamans, Seigneur de Saint-Chamans, du Peſchier, d'Eſcourailles, Chevalier, épouſa, en 1212, *Marie d'Eſcourailles* ſœur d'*Alchayete d'Eſcourailles*, femme de *Henri*, Comte *de Rouergue*, qui fit, en 1224, une donation à l'Abbaye de Vallette. Il eut de ſon mariage : — 1. Bernard, qui ſuit; — 2. & Guillaume de Saint-Chamans, mort en odeur de ſainteté, & dont *Baluze* parle en ces termes, ſous l'année 1269 : *Anno eodem Guillelmus de Sancto Amantio religioſus qui fuit Prior in multis locis, fuit ille natione Lemovicenſis, ſcilicet ex antiquâ & nobile gente Dominorum de Sancto Amantio, qui hodie vocantur* de Saint-Chamans. *Videner autem fuiſſe patruus Bertrandi de Sancto Amantio, cujus mentio vetat in acris anni* 1313. *cum Guillelmo & Petro de Sancto Amantio, Domicellis, fratribus ejus.*

III. Bernard de Saint-Chamans, co-Seigneur de Saint-Chamans, épouſa, en 1241, l'héritiere de la Maiſon *de Montmige*, dont : — 1. Bertrand, qui ſuit; — 2 & 3. Pierre & Guillaume, Chevaliers, qui, dans un acte, ſe diſent neveux d'Odon de Saint-Chamans, Grand-Maître des Templiers. Guillaume épouſa, en 1312, *Galliana*, fille de *Raimond d'Oſnac*, en faveur de laquelle 67 Seigneurs du Limouſin ſe cotiſerent pour lui fournir une dot aſſez

conſidérable, pour épouſer le Seigneur GUILLAUME DE SAINT-CHAMANS; — 4. & HUGON ou HUGUES, dont on ne connoit que le nom.

IV. BERTRAND DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Seigneur de Saint-Chamans, &c. fit hommage de la Terre de ce nom en 1281; & avoit gagné, en 1275, contre le Curé de Monceaux, le procès par lequel il ſoutenoit poſſéder, de tems immémorial, la dixme dans la Paroiſſe de Monceaux, dépendante de Saint-Chamans. Cet acte a été rapporté dans un Procès, & confirmé par le Parlement en 1672. Il laiſſa de *Souveraine de la Tour-d'Auvergne*, qu'il avoit épouſée en 1270: — OLIVIER, qui ſuit; — & GUI, rapporté après ſon aîné.

V. OLIVIER DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, co-Seigneur de Saint-Chamans, tranſigea, en 1333, rendit hommage de ſa Terre de Saint-Chamans en 1341, & fit une vente en 1376. Il avoit épouſé, en 1320, *Ebles de Bellegarde*, de laquelle il eut un fils, marié à *Béatrix de la Porte*, qui en étoit veuve en 1433.

V. GUI DE SAINT-CHAMANS, co-Seigneur de Saint-Chamans, Chevalier, rendit hommage pour cette Terre en 1342. Il épouſa 1°. *Catherine de Coſnac*; & 2°. *Marie d'Eſcorailles*. Du ſecond lit vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. MERCURE, marié à *Iſabeau de Loſtanges*; — 3. & HERCULE, qui fut auſſi marié, & eut pour fils — LOUIS DE SAINT-CHAMANS, marié à *N... de Terſac*.

VI. JEAN DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, rendit hommage en 1401, pour la Terre de Saint-Chamans, & hérita de ſon oncle, *Raoul d'Eſcorailles*, de la Comptoirie d'Eſcorailles, en Auvergne, qui lui fut adjugée par Arrêt du Parlement de Paris en 1409. Cette Comptoirie, érigée en Fief pour un Vicomte *de Carlat*, de la Maiſon des Comtes *de Toulouſe*, qui avoit le droit de recevoir les impoſitions de la Province d'Auvergne, eſt reſtée dans la Maiſon DE SAINT-CHAMANS, juſqu'en 1598, que MARGUERITE DE SAINT-CHAMANS, fille du Baron *Blanc*, porta ce Fief à *Pierre de la Garde-Saignes*, Seigneur de Vallon. JEAN DE SAINT-CHAMANS eut de ſon mariage avec *Marguerite de Gimel*: — 1. GUI, qui ſuit; — 2. GUINOT-PHILIPPE, marié, en 1447, à *Souveraine de Noailles*; — 3. JEANNOT, Grand-Maréchal de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1428, ſous le Grand-Maître *Fluvian*; — 4. BERTRANDE, mariée à *N... de Malefeide*; — 5. MARIE, femme d'*Antoine de Saint-Chriſtophe*; — 6. CATHERINE, mariée à *Jean d'Ornhac*; — 7. & MARGUERITE, épouſe de *Guillaume d'Ornhac*. Ces *d'Ornhac* étoient des cadets de la Maiſon *de Comborn*, & paroiſſoient, en 1220, avec le titre de *Chevalier*.

VII. GUI DE SAINT-CHAMANS, qualifié dans les titres de *noble, puiſſant & magnifique Seigneur*, fit faire deux terriers, l'un en 1422, & l'autre en 1433, & épouſa, en 1435, *Jeanne de Liſſac*, dont: — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. ARNAULD, Seigneur de Liſſac, en partie de Noailles, de la Bonifacie, Sénéchal de Lannes, Chambellan du Roi, ſon premier Maître-d'Hôtel & ſon Pannetier, qui, en 1499, fut médiateur & garant du mariage de *Jean de Foix*, Comte d'Etampes, avec *Anne*, fille du Roi de Navarre, qui fut grand'mere de HENRI IV. Il épouſa *Catherine d'Eſclamars*, dont — JEAN DE SAINT-CHAMANS, Baron de Saint-Chamans, de Pazols, Liſſac, Rillac & Noailles, qui vendit à un Seigneur de la Maiſon de *Noailles*, en 1518, ce qu'il avoit dans le tiers du Château de Noailles. Il y accéda aux charges de ſon pere, & épouſa *Catherine de Levis-Châteaumorand*; — 3. EBLES DE SAINT-CHAMANS, marié à *Jeanne de Montbetton*; — 4. PIERRE; — 5. GUI; — 6. & JEANNE, mariée à *Pierre de Chalons*.

VIII. BERTRAND, Seigneur DE SAINT-CHAMANS, d'Eſcorailles, Montmege, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, en 1460, *Marguerite d'Apchier*, de laquelle il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & LÉONARD, auteur de la ſeconde Branche, rapportée ci-après.

IX. JEAN DE SAINT-CHAMANS, Comptour d'Eſcorailles, épouſa *Marguerite de Saint-Aulaire*, dont:

X. FRANÇOIS DE SAINT-CHAMANS, Comptour d'Eſcorailles, co-Seigneur de

Saint-Chamans & du Peſchier, qui échangea, en 1547, les parts qu'il avoit dans la Terre du Peſchier, contre celles que HÉLIE DE SAINT-CHAMANS avoit dans la Terre de Saint-Chamans. Il épouſa 1°. *Nicole de Morvilliers*, Demoiſelle de la Reine; & 2°. *Madelene de Montal*, de laquelle il eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEANNE, mariée à *Alain-Fréderic de Hautefort*, fils de *Guillaume de Hautefort*, & de *Brunette de Cornil*; — 3. FRANÇOISE, mariée à *Jean-Martial de Conros*; — 4. & MARGUERITE, qui porta la Comptoirie d'Eſcorailles à *Pierre de la Garde-de-Saignes*, Seigneur de Vallon en Querci.

XI. FRANÇOIS DE SAINT-CHAMANS, après avoir acquis les portions qu'avoit HÉLIE dans la Terre de Saint-Chamans, laiſſa cette Terre à *Alain-Fréderic de Hautefort*, ſon neveu, à la charge de porter le nom & les armes de Saint-Chamans, & mourut ſans alliance. De la Maiſon de *Hautefort*, la Terre de Saint-Chamans eſt paſſée, en 1746, dans celle *d'Eſcars*, comme nous l'avons dit ci-devant.

SECONDE BRANCHE.

IX. LÉONARD DE SAINT-CHAMANS, ſecond fils de BERTRAND, & de *Marguerite d'Apchier*, co-Seigneur de Saint-Chamans, du Peſchier & de Montmege, mourut en 1518. Il avoit épouſé, en 1490, *Jeanne de Royeres-de-Lon*, fille de *Jean de Royeres-de-Peyraud*, Seigneur de Lon, & de *Jacquette Hélie de Pompadour*, dont : — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, mort Religieux; —— 3. & MARGUERITE, mariée, en 1506, à *François de Luberſac*.

X. HUGUES DE SAINT-CHAMANS, co-Seigneur de Saint-Chamans, du Peſchier & de Montmege, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit l'acquiſition de la Terre de Pazayac, fonda une Vicairie, en 1539, à Saint-Chamans, & mourut en 1543. Par ſon teſtament de 1542, il laiſſa l'uſufruit de ſon bien à *Marguerite de Cornil*, fille de *Roſe d'Eſpagne*, héritiere de la Maiſon de *Durfort*, & ſœur de *Brunette de Cornil*, qu'il avoit épouſée en 1520; fit ſon légataire univerſel ELIE DE SAINT-CHAMANS, ſon fils, qui ſuit, lequel avoit quatre Sœurs; la premiere, mariée à *N..... de Chapt-de-Raſtignac*; la ſeconde à *N.... de Puymartin*; la troiſieme à *N.... de Pons-Saint-Maurice*; & la quatrieme, nommée JEANNE DE SAINT-CHAMANS, épouſa, le 20 Septembre 1551, *François de Bar*, Seigneur de Moliere.

XI. ELIE DE SAINT-CHAMANS, Comte du Peſchier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur, en 1555, de Térouane & de Marienbourg, contribua à la défenſe de Metz; & le Maréchal *de la Vieilleville*, qui l'avoit pour Sergent-Major, en fait le plus grand éloge. Il commanda les Argoulets au combat de Vert en Périgord; avoit échangé, en 1547, les portions qu'il avoit dans la Terre de Saint-Chamans, contre celles que FRANÇOIS DE SAINT-CHAMANS avoit dans celle du Peſchier. De ſon mariage, contracté en 1549, avec *Jeanne de Hautefort*, fille de *Jean de Hautefort*, & de *Catherine de Chabannes*, & arriere-petite-fille de *Catherine de Royeres*, femme d'*Arnaud de Hautefort*, il eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2 & 3. MERCURE & ANTOINE, qui eurent le malheur de ſe laiſſer entraîner dans le parti de la Ligue. Ils commanderent les armées dans tout le pays entre la Marne & l'Oiſe, s'emparerent du Château de Pierrefont, Place forte en ce tems-là, dont on ne put les déloger, ni de Château-Thierry, ni de la Ferté-Milon. Enfin ils revinrent à l'obéiſſance de leur légitime Souverain, & remirent à HENRI IV les Places & le Pays qu'ils tenoient. Ce Monarque leur donna les Gouvernemens de Verdun, de Térouane & de Marienbourg, & 60 mille écus, avec leſquels ANTOINE DE SAINT-CHAMANS acheta la Terre de Méry-ſur Oiſe. Il ne ſe maria point, & ſon neveu recueillit ſa ſucceſſion. Pour MERCURE DE SAINT-CHAMANS, il fut dans la plus grande faveur auprès de HENRI IV, qui l'avoit déſigné Chevalier du Saint-Eſprit, lorſqu'il fut aſſaſſiné. Il avoit épouſé *Iſabelle des Urſins*, qui ſe remaria au Marquis *de la Marck-Mauny*; — 4. FRANÇOIS, filleul de FRANÇOIS DE SAINT-CHAMANS, dit *le Baron Blanc*, qui lui laiſſa par ſon teſtament, une ſomme d'argent. Il fit ſes preuves pour l'Ordre de Malte en 1622; fut fait priſonnier à la Bataille de

Raab, contre les Turcs, & conduit au Château des Sept-Tours, où il fit vœu que s'il pouvoit en échapper, il porteroit ſes fers à l'Abbaye de Roquemadour en Limouſin, ce qu'il exécuta; — 5. HERCULE, tué devant Sedan; — 6. & JEANNE DE SAINT-CHAMANS, mariée, en 1567, à *Jean de Saint-Martial.*

XII. JEAN DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Comte du Peſchier, Seigneur de Pazayac, Branceilhes, Merchadour, Serillac, & co-Seigneur de Loſtanges, épouſa, en 1571, *Catherine de Gimel*, fille de *Pierre de Gimel*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Matheline d'Auriol.* Ayant eu querelle avec MM. *de Mies* & *de Loſtanges*, où ſon fils aîné PIERRE, lui ſervit de ſecond & tua ſon adverſaire, il obtint des Lettres d'abolition en 1606 : cela n'empêcha point JEAN DE SAINT-CHAMANS de deshériter, par ſon teſtament du 3 Novembre 1609, ſon fils aîné, & de laiſſer tous ſes biens à ſon fils cadet. Ses enfans furent : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. EDME, auteur de la Branche des Seigneurs du Peſchier, Branceilhes, & Pazayac, rapportée ci-après; — 3. ANNE, épouſe de *N... d'Eſcorailles*; — 4. LOUISE, mariée à *N... de Saint-Viance*; — 5. MARGUERITE; — 6. & FRANÇOISE, femme de *N... de Tournemine*, dont la fille épouſa *Annet de Ferrieres*, Baron de Sauvebœuf, & lui porta la Terre & Moulin d'Arnac.

XIII. PIERRE DE SAINT-CHAMANS ſervit de ſecond à ſon pere, & malgré cela, en ayant été deshérité, il leva des troupes en Limouſin & en Périgord, & mit dans ſon parti le Vicomte *de Turenne.* EDME DE SAINT-CHAMANS, ſon frere cadet, ſe ligua avec la Maiſon *de Noailles* : il y eut de part & d'autre des coups de fuſil, & même des canons tirés; mais bientôt après on ôta à ces Seigneurs le pouvoir de ſe faire la guerre, & leur différend ne forma plus qu'un procès par écrit, qui n'a été terminé qu'en 1729, que la Branche cadette, en vertu du teſtament de JEAN DE SAINT-CHAMANS, a été maintenue dans la poſſeſſion des Terres du Peſchier & de Pazayac. Quant à PIERRE DE SAINT-CHAMANS, dont il eſt ici queſtion, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, dans les titres, il épouſa, 1°. en 1606, *Aimée de Pontallier*, fille de haut & puiſſant Seigneur *Antoine-Louis de Pontallier*, Seigneur de Châtillon en Bazois, & de *Françoiſe de Gimel.* Elle lui apporta la Terre de Châtillon en Bazois, & mourut en 1659. Cette Maiſon de *Pontallier*, éteinte, prétendoit être de la même que celle des anciens Comtes *de Champagne.* Une Branche a fondu dans la Maiſon de *Bauffremont*, & une autre dans celle *de Villers-la-Faye.* PIERRE DE SAINT-CHAMANS épouſa 2°. *Catherine Maffre de Soulages*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, tué au ſiége d'Ypres, commandant un Régiment d'Infanterie; — 3. un autre garçon, mort en bas-âge à Châtillon en Bazois; — 4. MERCURE, tué à la bataille de Lens, commandant le Régiment du Cardinal *Mazarin.* Il avoit épouſé *Hippolite Huchard-de Monſpey*, dont — FRANÇOISE-CHARLOTTE DE SAINT-CHAMANS, femme de *Pierre de Revol*; — 5. & MADELENE, mariée à *N... de Fenis.*

XIV. ANTOINE DE SAINT-CHAMANS hérita de ſon grand-oncle ANTOINE, du Marquiſat de Méry ſur-Oiſe, fut Guidon des Gendarmes du Cardinal *Mazarin*, & obligé, à cauſe de ſa ſanté, de quitter le ſervice fort jeune. Il avoit épouſé, en 1655, *Marie de Leoni*, dont :

1. FRANÇOIS DE SAINT-CHAMANS, Marquis de Méry, reçu Page le 1 Janvier 1672, enſuite Exempt des Gardes-du-Corps en 1688, qui conduiſit en cette qualité LOUISE D'ORLÉANS, pour épouſer CHARLES II, Roi d'Eſpagne. Il épouſa enſuite *Bonne de Châtelux*, & en eut quatre enfans, ſçavoir : — (a) CÉSAR-ARNAUD DE SAINT-CHAMANS, Marquis de Méry, mort en 1727, ſans avoir été marié, qui laiſſa à ſes ſœurs le Marquiſat de Méry; — (b) JUDITH, Comteſſe des Barres; — (c) BONNE, mariée à *Samuel Bernard*; — (d) N... DE SAINT CHAMANS, mariée au Marquis *de Pierrepont*, laquelle vendit à *Samuel Bernard*, ſon beau-frere, la Terre de Méry, qui a paſſé à Madame la premiere Préſidente *de Molé*, ſa fille.

2. ANTOINE-GALLIOT, qui ſuit ; — 3. un autre garçon, Religieux Feuillant; — 4 5 & 6. & trois filles Religieuſes.

XV. ANTOINE-GALLIOT DE SAINT-CHAMANS, Marquis de Montaiguillon & de Villenauxe, né le 1 Septembre 1665, obtint d'abord une Compagnie de Cavalerie, ſucceſſivement le Régiment de Saint-Chamans, Cavalerie, en 1703; le Régiment Royal Etranger en 1706, qu'il eut permiſſion de vendre en 1709; & enſuite une brigade des Gardes-du-Corps. Il eſt mort le 18 Juin 1731, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Puy-Laurent, & Grand-Bailli d'Epée de la ville de Sezanne. Il avoit acheté, en 1718, la Terre de Villenauxe, & a laiſſé de ſon mariage, contracté en 1712, avec *Marie-Louiſe Larcher*, d'une des plus anciennes Familles du Parlement de Paris : — 1. ALEXANDRE-LOUIS, qui ſuit; — 2. ANTOINE-MARIE-HIPPOLITE, rapporté après ſon aîné; — 3. BONNE-GABRIELLE DE SAINT-CHAMANS, née en 1716, mariée 1°. à *François le Fournier*, Marquis de Wargemont, tué à la bataille de Dettingen en 1743, Capitaine-Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde; & 2°. au Marquis d'*Aveſnes de Calonne*, en Auvergne. De ſon premier lit elle a eu deux garçons & une fille : — le premier eſt mort Maréchal-de-Camp; — l'autre a été Colonel de la Légion de Soubiſe & Brigadier des Armées du Roi : — leur ſœur a épouſé le Marquis *de Querrieu*, qui a deux garçons. BONNE-GABRIELLE DE SAINT-CHAMANS a de ſon ſecond lit un garçon; — 4. & MARIE-LOUISE DE SAINT-CHAMANS, née en 1717, mariée, en 1739, à *Alexandre-Louis*, Comte *de Mailly*, mort en 1749, & ſa femme 3 mois après, laiſſant pour enfans —— le Vicomte *de Mailly*, né en 1744, Colonel du Régiment d'Anjou, & premier Ecuyer de MADAME en ſurvivance, qui a épouſé *N.. de Caſtries*, Dame d'honneur de Madame SOPHIE; —— & *Bonne-Charlotte de Mailly*, née le 28 Octobre 1746, qui a épouſé, en 1765, le Comte *de Buzançois*, Grand d'Eſpagne.

XVI. ALEXANDRE-LOUIS DE SAINT-CHAMANS, Marquis de Saint-Chamans & de Montaiguillon, Vicomte de la Barthe & de Rebenac, Seigneur de la ville de Villenauxe, né le 31 Janvier 1726, entré, en 1740, dans les Gendarmes de la Garde; fait en 1743, à l'âge de 17 ans, Chevalier de Saint-Louis, pour s'être diſtingué à la bataille de Dettingen; Brigadier en 1745; Maréchal-de Camp en 1748, a commandé les troupes qui défendoient la gauche du Village de Bergen en 1759; a été fait Lieutenant-Général des armées du Roi le 17 Décembre de la même année; s'eſt diſtingué pendant toute la derniere guerre, a eu des corps conſidérables ſous ſes ordres, tant comme Maréchal-de-Camp, que comme Lieutenant-Général. Il eſt Gouverneur de la ville de Saint-Venant en Artois, Grand-Sénéchal d'Epée de la Province de Béarn, & Chef de toute ſa Maiſon. Il a épouſé, le 10 Mars 1747, *Françoiſe-Aglaé-Silvie le Tellier*, fille du Marquis *de Souvré*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, Lieutenant-Général de la Province de Béarn & Maître de la Garderobe du Roi, dont : — 1. AMANS DE SAINT-CHAMANS, Vicomte de Rebenac, né le 6 Mai 1754, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Champagne, — 2. & AMABLE FÉLICITÉ-GABRIELLE, née le 21 Août 1759.

XVI. ANTOINE-MARIE-HIPPOLITE, Comte DE SAINT-CHAMANS, Seigneur de Frouville, ſecond fils d'ANTOINE-GALLIOT, & de *Marie-Louiſe Larcher*, né le 6 Février 1730, Mouſquetaire en 1740, Guidon de Gendarmerie en 1746, Capitaine des Gendarmes de la Reine en 1763, s'eſt trouvé, depuis 1766, à toutes les batailles; & à celle de Freidberg, il a battu les Eſcadrons de l'aile gauche; eſt, depuis 1770, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & aujourd'hui Gentilhomme d'honneur de M. le Comte D'ARTOIS. Il a épouſé, le 4 Août 1766, *Marie-Françoiſe de Fougieres*, fille de *Marie-François*, Comte *de Fougieres*, Sous-Gouverneur du Roi, Maréchal-de-Camp, & maintenant premier Maître-d'Hôtel de M. le Comte D'ARTOIS. De ſon mariage il a : — 1. MARIE-GEORGES, né le 6 Juillet 1769, tenu ſur les fonts baptiſmaux, en 1775, par le Roi & par Madame ADÉLAÏDE DE FRANCE; — 2. N... DE SAINT-CHAMANS, né le 21 Avril 1776, non encore nommé, le devant être par M. le

Comte & Madame la Comteſſe d'Artois ; — 3. Marie-Françoise-Geneviéve, née le 31 Juillet 1774.

Branches des Seigneurs du Peschier, Branceilhes, Pazayac, &c.

XIII. Edme de Saint-Chamans, Chevalier, Seigneur du Peſchier, &c. ſecond fils de Jean de Saint-Chamans, & de *Catherine de Gimel*, fut fait hétier univerſel par le teſtament de ſon pere du 3 Novembre 1609. Il épouſa, par contrat du 9 Novembre 1611, *Françoiſe de Badefol*, fille de *Gui de Badefol*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Dame *Iſabeau de Pierrebuffiere*; dont : — 1. Jean-Antoine, qui ſuit; — 2. Louis, mort ſans alliance; — 3. & Catherine de Saint-Chamans, mariée, par contrat du 22 Novembre 1633, à *Jean-Georges d'Aubuſſon*, Chevalier, Seigneur de Petaut, Miremont & Savignac.

XIV. Jean-Antoine de Saint-Chamans, Chevalier, Seigneur de Pazayac, du Peſchier, Branceilhes, la Cour, &c. épouſa, par contrat du 1 Décembre 1651, *Marguerite Green-de-Saint-Marceau*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Gademou ins, de la Cour, la Foucaudiere, la Palu, & de Dame *Marie du Breuil* de laquelle vinrent : — 1. Charles, qui ſuit; — 2. Mathieu, dont nous parlerons d'abord; — 3. & Léonard de Saint-Chamans, marié à Demoiſelle *N... de Baneuil*, dont une fille, femme de *N... de la Porte*.

Mathieu de Saint-Chamans, Chevalier, Seigneur de la Cour, ſecond fils de Jean-Antoine, épouſa, en 1683, *Gabrielle de Grimoard*, fille de feu *Jean de Grimoard*, Chevalier, Seigneur de Frateaux, Maréchal-de-Camp, & de *Charlotte de Villeutray*, de laquelle vinrent : — Léonard, né en 1688, tenu ſur les fonts baptiſmaux par Léonard, ſon oncle, & reçu Page en 1704, mort ſans poſtérité; — & N... de Saint-Chamans, femme de *N... Bertin*, Maitre des Requêtes. De ce mariage ſont iſſus : — 1. *Jean-Léonard Bertin*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat; — 2. *N... Bertin*, appellé *l'Abbé Bertin*, Conſeiller d'Etat; — 3. *N... Bertin*, qui a été Evêque de Vannes; — 4. *N.... Bertin*, mariée à *N... de Mellet*, Seigneur de Neuvicq; — 5. *N... Bertin*, épouſe de *N... de Fumel*, Seigneur de Montſegur; — 6. & 7. & deux autres filles, mariées, l'une à *N... Chapelle de Jumilhac-Cubjac*; & la derniere avec *N... de la Jaurie*.

XV. Charles, Comte de Saint Chamans, Seigneur de la Cour, du Peſchier Pazayac, &c. (frere aîné de Mathieu), Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, épouſa, par contrat du 16 Juillet 1691, Demoiſelle *Marie-Conſtance de Saint Julien*, fille de *Joſeph de Saint-Julien*, Seigneur de Saint-Marc, Baron de Berne, & de *Conſtance des Eſcures*, dont : — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Jean, Chevalier de Malte; — 3. & N... de Saint-Chamans, mariée à *N... Chapelle-de-Jumilhac-Saint-Jean*.

XVI. Louis, Marquis de Saint-Chamans, Chevalier, Seigneur du Peſchier, Pazayac, Saint-Marc, &c. chef de la troiſieme Branche, né le 12 Février 1694, reçu Page en 1708, a été fait ſucceſſivement Exempt des Gardes-du-Corps, Meſtre-de-Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis Il a épouſé, par contrat du 7 Juin 1731, *Louiſe-Charlotte de Maleꝛieu*, fille de *Pierre de Maleꝛieu*, Lieutenant-Général de l'Artillerie & des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, &c. & de *Louiſe-Marthe Stoppa*. De ce mariage ſont ſortis : — 1. Joseph-Louis, qui ſuit; — 2. Nicolas, mort ſans poſtérité; — 3 & 4. deux filles, mariées, l'une à *N. de Douhet*, Baron d'Auzers; l'autre, nommée Marguerite de Saint-Chamans, femme de *N... de Moulan*, Ecuyer; — 5. une autre fille, morte ſans poſtérité de *N... de Sennezergues*; — 6. & N... de Saint-Chamans, Dame Maltoiſe.

XVII. Joseph-Louis, Vicomte de Saint-Chamans, né le 23 Septembre 1747, Colonel du Régiment de la Fere, infanterie, au mois d'Août 1771, a épouſé, le 22 Décembre 1773, Demoiſelle *Céleſte-Auguſtine Françoiſe Pinel-du-Manoir*, fille de *Philippe-Pinel-du-Manoir*, Ecuyer, Colonel des Milices

de la Guadeloupe, & de *Madelene Giraud-d'Orjol.* Elle a été préſentée en 1774.

La Maiſon de SAINT-CHAMANS porte pour armes : *de ſinople, à trois faſces d'argent, au chef engrelé de même.* Supports : *deux ſauvages de carnation.* Cimier : *un ſauvage tenant ſa maſſue.* Deviſe : NIL NISI VINCIT AMOR.

SAINT-CLAIR : Branche de la Maiſon de *Turgot*, originaire de Normandie, qui ne s'eſt pas moins diſtinguée que les autres. *Voyez* TURGOT.

* SAINT-CLOUD : Bourg proche Paris, qui s'appelloit anciennement *Nogent-ſur-Seine.*

Ce nom fut depuis changé en celui de *Saint-Cloud*, du nom d'un des fils de CLODOMIR, Roi d'Orléans, qui s'y retira pour fuir la perſécution de ſes oncles, & fit don de cette Terre à l'Egliſe de Paris.

LOUIS XIV érigea les Seigneuries de *Saint-Cloud* & autres, en *Duché-Pairie*, au mois d'Avril 1674, en faveur de *François de Harlay*, Archevêque de Paris, Prélat Commandeur des Ordres, & de ſes ſucceſſeurs. *Chriſtophe de Beaumont*, Archevêque de Paris, Duc de Saint-Cloud, a prêté ſerment en cette qualité au Parlement.

SAINT-CONTEST. *Voyez* BARBERIE-DE-SAINT-CONTEST, *Tome I.*

* SAINT-CYR : Terre & Seigneurie proche Verſailles, qui appartenoit à la Maiſon de *Seguier*, dont une branche porta le nom, & que *Jean-Baptiſte Seguier*, Seigneur de Saint-Briſſon, vendit à LOUIS XIV, qui a fait bâtir le Monaſtere des Dames de Saint-Cyr, où ſont reçues les filles de condition, ſur leurs preuves de nobleſſe, pour y être élevées.

SAINT-DIDIER (DE) : Maiſon originaire de Bretagne, & l'une des plus anciennes de la Province, qui reconnoiſſoit pour un de ſes auteurs,

HAIMON DE SAINT-DIDIER, Chevalier, vivant en 1070, dont il eſt parlé dans le Cartulaire de Saint-Florent.

ROBERT DE SAINT-DIDIER, Chevalier, ſuivant les Archives de Marmoutier, vivoit en 1196 & en 1199.

On trouve dans un titre de Châteaubriand que LUC DE SAINT-DIDIER, Chevalier, vivoit en 1207; dans les Archives de Vitré, RUELLAN DE SAINT-DIDIER, Chevalier, en 1240; & à la Chambre des Comptes de Paris, *Erenberge*, veuve de MICHEL DE SAINT-DIDIER, en 1245.

THIEBAUD DE SAINT-DIDIER, Chevalier, eſt nommé avec *Robert du Gueſclin*, Chevalier, Seigneur de Broons, & *Hervé de Mauny*, exécuteur teſtamentaire de *Jeanne Malemains*, Dame de Sens, femme dudit *Robert*, & mere de *Bertrand du Gueſclin*, par teſtament du mois de Juin 1350 (Hiſtoire Généalogique par le P. *du Paz*, *p.* 416).

Le même THIEBAUD DE SAINT-DIDIER, Chevalier-Bachelier (ſuivant l'Hiſtoire de *Bertrand du Gueſclin*, *p.* 374, & la Chambre des Comptes de Paris), ſe trouva à la montre de *Bertrand du Gueſclin* en 1371; en 1377, ayant ſous lui ſix Ecuyers; en 1378, ayant ſous lui trois Chevaliers & vingt-quatre Ecuyers; la même année, ayant ſous lui deux Chevaliers & vingt-ſix Ecuyers, & encore la même année, ayant ſous lui ſeize Ecuyers.

TIBURGE, Dame DE SAINT-DIDIER, la Maſtre, Lapté & autres Terres, ſe maria, le 26 Mai 1379, avec Meſſire *Louis*, Baron *de Joyeuſe*, à condition que lui & ſes ſucceſſeurs écarteleroient leurs armes de celles de SAINT-DIDIER. Il teſta le 27 Octobre 1390, & en conſéquence de cette condition de TIBURGE, Dame DE SAINT-DIDIER, leur fille, *Henriette-Catherine*, Ducheſſe *de Joyeuſe*, qui ſe maria avec HENRI DE BOURBON, Duc de Montpenſier, mort en 1608, portoit ſes armes écartelées de celles de SAINT-DIDIER.

JEHAN DE SAINT-DIDIER, Seigneur de Montigné, épouſa, en 1360, Damoiſelle *Jehanne Raguenel*, de la Maiſon des Vicomtes *de la Belliere* en Pludihen, qui

qui deſcendoient des Vicomtes *de Dinan*. Cette *Jehanne de Raguenel* ſe remaria avec *Raffray*, Sire *de Coetquen*, & eut de ſon mariage — *Raoul*, Sire *de Coetquen*, qui eut pour fils — *Jehan*, Sire *de Coetquen*.

Seraine de Saint-Didier, ſœur de Jehan, épouſa *Gohier de Champaigné*, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Montagne, dans la paroiſſe de Viſſeiche, qui vivoit en 1368, & ſigna l'aſſociation des Seigneurs de Bretagne en 1379. De ce mariage vint :

Jehan de Saint-Didier, dit *le Chevalier Briſart*, à cauſe de ſa valeur, qui eut un fils, nommé — Thebaud de Saint-Didier, Chevalier, Seigneur de Montigné, marié à Demoiſelle *Catherine le Voyer*, de la Maiſon de *la Clarté* en Cornillé, dont il n'eut point d'enfans.

Jehan de Saint-Didier, Chevalier, ſigna, le 28 Mai 1384, le traité de mariage d'entre Monſieur *Gui* XII, Seigneur *de Laval* & de Vitré, & Madame *Jehanne de Laval*, ſa couſine, Dame de Tinteniac, de Becherel & de Romillé, fille de Monſieur *Jehan de Laval*, Seigneur de Châtillon, & ſon héritiere. A ce contrat de mariage furent préſents nobles & puiſſans *Homs Gui de Laval*, Seigneur de Pacy, *Jehan* & *Thebaud de Laval*, *Guillaume de Mathefelon*, Seigneur des Roches, *Robert Buſſon*, *Robert d'O*, & Jehan de Saint-Didier, Chevaliers.

Dans un titre de Guemené eſt mentionné Monſieur Jehan de Saint-Didier, arbitre, le 7 Novembre 1389, pour la fixation du douaire de *Mahaud d'Aubigné*, Dame de Montauban & de Landal.

Nobles Homs Meſſire Jehan de Saint-Didier, Chevalier, Seigneur de Mué & de la Haye de Torcé, étoit fils de Jehan, ci-deſſus mentionné, & de Dame *Jehanne d'Aubigné*, fille de Meſſire *Guillaume d'Aubigné*, pere auſſi de noble Dame *Mahaud d'Aubigné*, mariée avec *Noble Homs* & puiſſant Seigneur Meſſire *Olivier*, Sire *de Montauban* & de Landal, lequel eut de ſon mariage (ſuivant un titre de Guemené de l'an 1408), noble & puiſſant *Guillaume*, Sire *de Montauban* & de Landal.

Demoiſelle Jeanne de Saint-Didier ſe maria, le 15 Janvier 1648, avec *Gabriel de Roquelaure*, Seigneur de Pompignac, de Lavaur & du Puy-Dorat, mort en 1668.

Demoiſelle *Claude de Mouy*, veuve de *Georges de Joyeuſe*, Seigneur de Saint-Didier, épouſa 2°. *Henri de Lorraine*, mort en 1601, fils puîné de *Nicolas de Lorraine*, Duc de Mercœur.

La Maiſon de Saint-Didier, qui portoit un *lion* dans ſes armes, y joignit dans la ſuite une *bordure de huit fleurs de lis d'or*, que le Roi Charles VI lui donna, pour ſervices rendus à l'Etat. Elle s'eſt éteinte dans celle de *Joyeuſe*, par le mariage de Tiburge de Saint-Didier, comme on l'a vu ci-deſſus, & l'a remarqué *Louvan Geliot*, Auteur de l'Indice Armorial, imprimé à Paris en 1661, *pages* 100 & 429. Elle a eu deux alliances avec la Maiſon des Colin, Seigneurs de la Briaye, en Saint-Julien de Vouvantes.

1°. Damoiſelle Cateline de Saint-Didier épouſa *nobles homs* Meſſire *Julian Colin*, Chevalier, Seigneur de la Briaye & de la Herbetiere, Capitaine de 100 hommes d'armes. Elle étoit ſœur de *nobles homs* Meſſire Jehan de Saint-Didier, Chevalier, Seigneur de Mué & de la Haye de Torcé, qui vivoit en 1408. Elle & ledit *Julian Colin*, ſon mari, fonderent, en 1400, la Chapellenie de Sainte-Catherine dans l'Egliſe de Saint-Julien de Vouvantes, au Diocèſe de Nantes. L'acte de cette fondation porte un ſceau à queue, avec l'empreinte d'un écuſſon *de trois merlettes* d'un côté, & d'*un lion* de l'autre. Cateline de Saint-Didier, devenue veuve dudit *Julian*, préſenta, en cette qualité, l'an 1401, cette Chapellenie à Meſſire Louis de Saint-Didier, ſon couſin-germain ; le titre de cette préſentation, ſigné ſur le replis *Morel*, par le commandement de ladite Dame, & ſcellé d'un ſceau à queue de cire, avec le même écuſſon que celui attaché à l'acte de fondation de ladite Chapellenie.

2°. Jehanne de Saint-Didier épouſa, en 1415, *nobles homs* Meſſire *André Colin*, Chevalier, Seigneur de la Briaye & de la Herbetiere, fils de *nobles homs* Meſſire *Julian Colin*, Chevalier, Capitaine de 100 hommes d'armes, Seigneur

de la Briaye & de la Herbetiere. Ledit *André Colin* comparut au nombre des Chevaliers, le 22 Juin 1420, aux revues que fit *Raoul*, Sire *de Coetquen*, Maréchal de Bretagne, de l'armée ordonnée pour le recouvrement de la perſonne du Duc *de Bretagne*, détenu par *Olivier de Blois*. De ce mariage ſortit —— *nobles homs Robert Colin*, Seigneur de la Briaye, de la Herbetiere & d'Ardennes, qui ſe maria avec Damoiſelle *Clémence de Rocas*, fille de *nobles homs* Meſſire *Olivier de Rocas*, Seigneur de la Vilatte, paroiſſe de Nozay, Diocèſe de Nantes, comme il ſe voit dans la réformation faite en Bretagne l'an 1443. Du mariage de *Robert Colin*, Seigneur de la Briaye, avec Damoiſelle *Clémence de Rocas*, ſortirent deux enfans: — *Julian Colin*, II. du nom, Seigneur de la Briaye; — & *Jacques Colin*, Seigneur de la Biochaye. *Julian* partagea la ſucceſſion de ſes pere & mere, avec ſon frere Juveigneur *Jacques Colin*, ſelon l'Aſſiſe du Comte *Geffroy*, par acte paſſé le 3 Mai 1507, dans la Juriſdiction de Meilleray, Diocèſe de Nantes, ſigné *Durand* & *Boet*. Ledit *Jacques Colin* épouſa, par contrat du 22 Juillet 1510, paſſé dans la Juriſdiction de Nozay (ſigné *Milſcent* & *Blanchet*), Damoiſelle *Guillemette Huet*, fille de noble homme Meſſire *Jacques Huet*, Chevalier, Seigneur de la Belliere, d'une ancienne Maiſon originaire de la paroiſſe de Puceul, au Diocèſe de Nantes. Il eſt auteur de la branche ſubſiſtante de MM. *Colin-de-la-Biochaye*. Voyez la Généalogie de cette Maiſon, *Tome V, p. 47 & ſuiv.*

Notice extraite ſur copie en parchemin, collationnée ſur les originaux par *Pocquet* & *Morin*, Notaires Royaux à Rennes, le 2 Novembre *1775*.

SAINT-DIZIER: Les Seigneurs de Saint-Dizier, ſortis des Seigneurs *de Dampierre*, ont commencé à

Guillaume de Dampierre, Seigneur de Saint-Dizier, ſecond fils de *Jean* I, Seigneur *de Dampierre*, & de *Laure de Lorraine*: il vivoit en 1314. Sa poſtérité a fini à *Edouard*, Seigneur de Saint-Dizier, qui ſervit le Roi dans les guerres de Flandres, comme Chevalier-Banneret, en 1381. Il mourut en 1401, & ne laiſſa point d'enfans de ſon épouſe *Jeanne de Vienne*.

SAINT-ETIENNE (Chocquard-de-Saint-Etienne): Famille originaire d'Amiens, qui remonte ſa filiation à

I. Pierre Chocquard-de-Saint-Etienne, Lieutenant au Régiment de Picardie, tué au ſiége de Montmur, pris par Louis XIII. Il avoit un frere, nommé Jean de Chocquard, Capitaine au Régiment du Boquet. On ignore le nom de la femme de Pierre de Chocquard, mais il en eut:

II. Etienne de Chocquard-de-Saint-Etienne, Ecuyer, qui ſervit 25 campagnes avec beaucoup de valeur, d'abord comme chevau-Léger, puis en qualité de Maréchal-des-Logis, d'Aide-Major, de Cornette, Lieutenant & de Capitaine dans les Régimens de Cavalerie de Buſſy-de-Vere, Merinville, Pardaillan & Pleſſis-Praſlin. Il s'eſt trouvé aux ſiéges de la Rochelle & de Nancy en 1629, de la Motte en 1630; l'hiver d'enſuite, en Allemagne, au ſecours de Hedelberg & à la priſe de Spire, où il reçut un coup de mouſquet au genou droit, étant alors Enſeigne au Régiment de Rambures, Compagnie de Sully; en 1635, comme Chevau-Léger dans la Compagnie du Baron *de Guitault*, à la bataille d'Avein, gagnée ſur le Prince *Thomas*; ſervit en 1636 en Allemagne, à la retraite du Cardinal *de la Valette*; contribua à faire ſortir *Gallas*, *Jean de Vert* & le Duc *de Lorraine* des retranchemens de la Tour de l'Indre; ſe trouva à la bataille du Teſin en Italie, ſous le Maréchal *de Crequy* & *Victor-Amédée*, Duc *de Savoie*; l'hiver ſuivant, à la priſe des Iſles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, faite par le Comte *d'Harcourt*; en 1637, au ſiége de la Roquedenon & au ſecours de Pontron, enſuite au ſecours de Breſme, où le Maréchal *de Crequy* fut tué; la même année, au ſecours de Verceil, ſous le Cardinal *de la Valette*, & le Comte *de Guiche*, Général de la Cavalerie, où il fut commandé, accompagné de 10 Cavaliers, pour porter & planter le piquet, afin de faire paſſer l'Infanterie

Digitized by Google

de Senault & Saint-Paul, qui entrerent dans cette Ville pour la ſecourir ; en 1639, à la priſe de Salſes, ſous MM. *de Schomberg* & *d'Arpajon*, & le même hiver au ſecours de ce lieu, repris par les ennemis ; ſervit, en 1640, au ſiége de Turin ſous le Comte *d'Harcourt*, & l'hiver d'enſuite à la priſe de Villeneuve d'Aſt ; en 1641, au ſiége de Tarragone en Catalogne, ſous M. *de la Mothe-Houdancourt* ; en 1642, au ſiége de Mouſſon en Arragon, & à la bataille de Villelongue proche Tarragone, où il eut deux chevaux tués ſous lui, & le bras caſſé d'une mouſquetade ; en 1643, à la bataille & défaite du Duc *de Cardonne*, où Don *Vincent de la Marck*, Lieutenant-Général de la Cavalerie d'Eſpagne fut fait priſonnier ; la même année, à la bataille des Fourches près de Lerida, où il reçut un coup de mouſquet au travers du corps ; ſervit en 1644 à la bataille de College près Lerida, étant alors Cornette au Régiment de Merinville : il y fut fait priſonnier, eut ſon cheval tué ſous lui, & fut emmené à Prague, puis en Eſpagne ; ſe trouva enſuite au ſiége de Tarragone & à la priſe de ſon Port ; ſervit, en 1645, à la défaite des ennemis à Balaguer, & à la priſe du Terme ; paſſa la riviere de Segre & força le Fort, qui fut emporté par la Cavalerie, ſous le commandement du Comte *d'Harcourt*.

En 1646, ledit ETIENNE DE CHOCQUARD, déguiſé en habit eſpagnol, fut prendre, lui neuvieme, Don *Pedre de Tolede*, Général des Armées d'Eſpagne, & l'amena au Comte *d'Harcourt* à Terme ; ſervit, l'année ſuivante, au ſiége de Lerida, où il fut bleſſé, à une ſortie des ennemis, d'un coup de mouſquet au travers du corps ; en 1648 en Italie, à Pontacoulon, où il reçut un coup de mouſquet au nez, en battant un parti des ennemis qui étoit ſorti de Tortone ; ſervit l'année ſuivante, à la priſe de Tortoſe en Catalogne, ſous le Maréchal *de Schomberg* & M. *de Marcin* ; fut fait enſuite Lieutenant au Régiment de Merinville, &, le 22 Février 1652, Lieutenant dans la Compagnie de Chevaux-Légers du Comte *du Pleſſis-Praſlin*. En 1650, s'étant déguiſé en habit de payſan, avec ſix Cavaliers du même Régiment, & ſix Sergens de celui de Sainte-Meſme, qu'il commandoit, il fut couper la gorge à la garde de la Porte Saint-Antoine de Tarragone, & en apporta l'épée de la Sentinelle au Sieur *de Marcin*, lequel prit depuis le parti de MONSIEUR, & voulut amener avec lui ledit ETIENNE DE CHOCQUARD ; mais celui-ci, au lieu de le ſuivre, leva une Compagnie à ſes dépens, qu'il amena au Général *de la Valette* & à M. *de Paluau*, qui commandoit pour lors les troupes à l'Iſle de Saint-Georges. Il fit, la même année, beaucoup de courſes ſur les ennemis, dont nombre furent pris par lui & amenés au Sieur *de Paluau*, entr'autres les Barons *de Poudenas* & *d'Arbouſan*, ſon frere, avec 12 autres Capitaines ou Lieutenans des troupes de M. *le Prince* ; ſervit auſſi à la priſe du Fauxbourg Saint-Surin de Bordeaux, où il eut un cheval tué ſous lui, & reçut trois coups de piſtolets ; ſe trouva, ladite année 1650, à la bataille de Soupuy & à la priſe de Rethel, étant Capitaine au Régiment de Pardaillan, Cavalerie, ſous le Maréchal *du Pleſſis*, & y fut bleſſé de cinq coups de piſtolets ; l'hiver ſuivant, à la priſe de Mirecourt en Lorraine ; ſervit, en 1651, en Italie, ſous le Marquis *de Saint-André*, Lieutenant-Général, qui le détacha avec 40 Maîtres, avec leſquels il fit rencontre de 60 Officiers reformés de l'armée d'Eſpagne, qu'il défit & chaſſa juſques dans l'armée des ennemis, d'où il amena quantité de priſonniers ; en 1652, comme Capitaine au Régiment du Pleſſis-Praſlin, au ſecours d'Arras, à la priſe du Queſnoy, de Condé & de Saint-Guillain ; & enfin dans la Compagnie de Chevaux-Légers de la Garde de M. le Duc D'ANJOU, frere unique du Roi. C'eſt en conſidération de tous ſes ſervices ſignalés, que LOUIS XIV lui accorda des Lettres de nobleſſe le 19 Septembre 1660, pour lui & ſes enfans, nés & à naître en légitime mariage, dans leſquelles ſes actions de valeur ſont mentionnées tout au long. Elles ſont auſſi atteſtées par huit certificats. Le premier, du Marquis *de Saint-André-Montbrun*, Gouverneur du Nivernois & Lieutenant-Général des Armées, du 27 Décembre 1651 ; le ſecond, du Maréchal *du Pleſſis-Praſlin*, daté du 15 Juillet 1659 ; le troiſieme, de M. le Comte *de Merinville*, Lieutenant-Général des Armées, du 18 Septembre 1660 ; le quatrieme, de M. le Comte *de Pardaillan*, deſdits jour mois & an ; le cin-

quieme, du 19 Septembre même année, du Vicomte *de Turenne*, Maréchal-Général-Colonel de la Cavalerie, & Gouverneur de la Province du Limouſin; le ſixieme, de M. *de Clerembault*, Comte de Paluau, Maréchal de France; le ſeptieme, de M. le Marquis *de Buſſy-de-Vere*, Lieutenant-Général des Armées du Roi; & le huitieme, de *Henri de Lorraine*, Comte d'Harcourt: ces trois derniers certificats ſont datés des 23, 25 & 29 Septembre de ladite année 1660. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Février 1654, paſſé devant *l'Hote*, Notaire à Crecy en Laonois, Demoiſelle *Anne de Callendre*, fille de *Jean de Callendre*, Ecuyer, Seigneur de Montigny, & de *Madelene de Guignicourt*. Etant veuve, elle fut maintenue dans ſa *nobleſſe* avec ſes enfans, par Arrêt du Conſeil du 18 Juillet 1669, & mourut au Château de Poilly en Laonois, le 21 Avril 1695, laiſſant de ſon mariage:

III. René de Chocquard-de-Saint-Etienne, Ecuyer, qui ſervit à l'arriere-ban, ſuivant les ordres qu'il reçut les 22 Avril 1692, 13 Mai 1693, 16 Mai & 1 Juin 1695. *Pierre de Launay*, Chevalier, Seigneur de Valloré, Capitaine-Commandant 150 Gentilshommes de la Nobleſſe de l'Iſle de France, lui donna un certificat de ſes ſervices dans ledit arriere-ban, le 23 Septembre 1695. René de Chocquard fut maintenu dans ſa *nobleſſe*, le 7 Mars 1701, par Jugement de M. *Samſon*, Intendant de la Généralité de Soiſſons, & décéda en ſon Château de Poilly le 9 Juin 1725. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Janvier 1687, paſſé devant *l'Hote*, Notaire à Crecy, Demoiſelle *Marie-Françoiſe de Ronty*, morte au Château de Poilly le 16 Juin 1690, fille de *François de Ronty*, Ecuyer, & de *Renée de la Fonds*, dont: — Michel-Raimond, qui ſuit; — & Marie-Jeanne, née le 29 Mars 1690, morte Religieuſe de la Congrégation de Laon.

IV. Michel-Raimond de Chocquard-de-Saint-Etienne, Ecuyer, né à Poilly le 2 Novembre 1687, fut d'abord Sous-Lieutenant dans Royal-Artillerie, par Lettres du 7 Octobre 1705, puis Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Condé, ainſi qu'il appert de ſon mariage; & eſt décédé en ſon Château de Poilly le 9 Novembre 1726. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Juin 1723, paſſé devant *le Nain*, Notaire à Laon, *Marie-Marguerite de Signier*, fille de *Jean-Batiſte de Signier*, Chevalier, & de *Marie-Anne Chevalier*. Elle eſt morte en ſon Château d'Erlon, au mois de Janvier 1763, laiſſant de ſon mariage:

V. François-Raimond de Chocquard-de-Saint-Etienne, Chevalier, né à Poilly le 18 Septembre 1725, qui eut des Lettres de Lieutenance dans différens Régimens, ſçavoir les 26 Juillet 1734, 26 Juillet 1735, 19 Janvier 1736, & fut fait Lieutenant au Régiment de Poitou, Infanterie, par Lettres du 8 Septembre 1740. Il y ſervit pluſieurs années, & eſt mort à Laon le 1 Mars 1753. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Avril 1747, paſſé devant *le Nain*, Notaire de cette Ville, *Marie-Madelene-Françoiſe Marquette*, fille de *Nicolas Marquette*, Conſeiller du Roi, Contrôleur des Fortifications de Picardie, & de *Madelene-Françoiſe Baillieu*. Elle eſt morte le 24 Juillet 1748, n'ayant eu que — Marie-Marguerite, qui ſuit, miſe ſous la garde-noble de François-Raimond, ſon pere, par acte du 27 Juillet de ladite année, paſſé devant le Lieutenant-Général de Laon.

VI. Marie-Marguerite de Chocquard-de-Saint-Etienne, née à Laon le 30 Juin 1748, a épouſé, par contrat du 9 Août 1763, paſſé devant *de Sains*, Notaire à Reims, *Grégoire-François-Alexandre de Signier*, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, auquel elle a apporté, entr'autres biens, en dot la Terre & Seigneurie d'Erlon, & partie de celle de Marcy, dont elle avoit hérité de *Marie-Marguerite de Signier*, ſon ayeule maternelle. De ce mariage ſont iſſus juſqu'à préſent (1777), ſept enfans, quatre vivans, & trois qui ſont morts. *Voyez* Signier.

Les armes: *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois merlettes de même, 2 & 1*, ainſi qu'elles ſont peintes dans les Lettres de nobleſſe. Suivant M. *d'Hozier*, elles ſont: *de ſinople, au chevron d'argent, accompagné de trois merlettes de même, 2 & 1, ſurmonté d'une faſce auſſi d'argent.* Elles ont été ainſi

Digitized by Google

enregiſtrées à l'Armorial général, ſuivant le Brevet du Juge d'armes, donné le 17 Juin 1698. Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.

SAINT-EULIEN (DE): Ancienne Nobleſſe de Champagne, dont étoit

YVAIN DE SAINT-EULIEN, Chevalier, Baron de Saint-Eulien, de Cirey-lès-Mareille & autres Terres, marié à *Agnès de Saint-Amand*, Dame dudit lieu, dont il eut pour fille & unique héritiere:

ALIX DE SAINT-EULIEN, Baronne & Dame de Saint-Eulien, de Cirey & de Saint-Amand, qui porta ces Terres en mariage, avant 1425, à *Erard du Châtelet*, III. du nom, ſurnommé *le Grand*, Chevalier, Seigneur du Châtelet, de Deuilly, Maréchal & Gouverneur des Duchés de Lorraine & Barrois, iſſu de THIERRI DE LORRAINE, ſurnommé *d'Enfer*, qui fit bâtir le Châtelet, dont la poſtérité a retenu le ſurnom. *Voyez* CHATELET.

Les armes: *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

* SAINT-FARGEAU: Petite Ville de Puiſaye, qui fut confiſquée ſur *Jacques Cœur*, Argentier du Roi CHARLES VII.

Ce Prince en fit don à *Antoine de Chabannes*, Comte de Dammartin, Grand-Maître de France, décédé le 25 Décembre 1448. Il fut pere de *Jean de Chabannes*, Comte de Dammartin, qui de SUSANNE DE BOURBON, Comteſſe de Rouſſillon, eut deux filles. *Antoinette*, l'aînée, eut la Seigneurie de Saint-Fargeau, qu'elle porta à ſon mari *René d'Anjou*, Seigneur de Mezieres, pere de *Nicolas d'Anjou*, en faveur duquel la Seigneurie de *Saint-Fargeau* fut érigée en *Comté*, avec union de la Châtellenie de Charny, par Lettres du mois de Février 1541. *Renée d'Anjou*, fille unique de *Nicolas*, porta, en 1566, le Comté de Saint-Fargeau & le Marquiſat de Mezieres à ſon mari FRANÇOIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier, en faveur duquel le Comté de *Saint-Fargeau* fut érigé en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois d'Avril 1575, enregiſtrées le 28 Mars 1576. Leur fille unique, MARIE DE BOURBON, épouſa, en 1620, GASTON-JEAN-BATISTE DE FRANCE, Duc d'Orléans, & fut mere d'ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, dite *Mademoiſelle de Montpenſier*, qui, par ſon teſtament du 27 Février 1685, donna à *Antonin-Nompar de Caumont*, Comte, puis Duc de Lauzun, le *Comté de Saint-Fargeau*, dont elle avoit fait déſunir, en 1661, la Châtellenie de Charny. Le Duc *de Lauzun* vendit ce *Comté* à *Michel-Robert le Pelletier-des-Fors*, Contrôleur des Finances. Son petit-fils le poſſede aujourd'hui. *Voyez* PELLETIER.

* SAINT-FLORENTIN: Terre & Seigneurie en Champagne, érigée en *Comté* en faveur de *Louis Phelypeaux*, II. du nom, Marquis de la Vrilliere, pere du feu Duc *de la Vrilliere*, ancien Miniſtre d'Etat, décédé à Paris le 27 Février 1777. *Voyez* PHELYPEAUX.

* SAINT-FLORIS: Terre & Seigneurie en Artois, dont *Barbe de la Blanque* devint héritiere du chef de ſa mere, *Catherine de Goſſon*.

Elle avoit épouſé, le 1 Juillet 1570, *Charles de Guiſtelle*, Seigneur de Provene, de Vaſſenar, &, par elle, de Saint-Floris, Gouverneur de la ville & pays de Malines. Il fut pere d'*Alexandre*, & ayeul de *Charles*, II. du nom, Seigneur de Roclencourt, & d'*Adrien-François*, Seigneur de Saint-Floris, en faveur deſquels, & de leur ancienne nobleſſe, la Terre de *Saint-Floris* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1674. *Adrien-François* eut de ſa femme *Marie-Françoiſe de Coupigny*, entr'autres enfans: — *Louis-Ignace de Guiſtelle*, marié, le 30 Octobre 1674, avec *Anne-Françoiſe de Guernonval-d'Eſquelbec*.

SAINT-FORGEUX. *Voyez* ALBON, *Tome I.*

SAINT-GELAIS: Maiſon illuſtre & ancienne, qui tire ſon nom du Bourg de Saint-Gelais, de l'ancien patrimoine des Seigneurs *de Lezignem* en Poitou.

Digitized by Google

Auſſi ceux de cette Maiſon prétendent-ils être ſortis de celle de *Lezignem*. La branche des aînés, qui ſubſiſte encore, prit en même-tems le nom de *Lezignem*, & le joignit à celui de SAINT-GELAIS.

PIERRE DE SAINT-GELAIS, Seigneur de Montlieu, de Saint-Aulaye, qui vivoit dans le XVe ſiécle, eut de *Philiberte de Fontenay*, ſon épouſe, pluſieurs enfans, entr'autres : — 1. JEAN DE SAINT-GELAIS, Seigneur de Montlieu, qui vivoit ſous le regne de LOUIS XII. Il compoſa l'Hiſtoire de ce Prince, publiée par *Godefroy* en 1622 ; — 2. OCTAVIEN, né à Cognac vers l'an 1466, Poëte françois, qui étudia, avec pluſieurs de ſes freres, au Collége de Sainte-Barbe. Il fut deſtiné, par ſes parens, à l'état eccléſiaſtique ; mais la poëſie & la galanterie l'occuperent plus que les devoirs de cet état. Introduit de bonne heure à la Cour, il fut reçu favorablement de CHARLES VIII, à la recommandation duquel le Pape ALEXANDRE VI le nomma à l'Evêché d'Angoulême : il fut ſacré à Lyon dans l'Egliſe de Saint-Paul, ſur la fin de 1495, ou l'année ſuivante, & depuis ſon élévation à l'Epiſcopat, il ne s'occupa plus que des fonctions de ſon miniſtere ; fit beaucoup de biens à ſon Egliſe, l'enrichit de préſens conſidérables ; & après la mort de CHARLES VIII, au Château d'Amboiſe en 1498, il fut un des Prélats nommés pour accompagner le corps de ce Prince juſqu'à Saint-Denis. Il mourut à Angoulême en Novembre ou Décembre 1502, âgé environ de 36 ans, & fut inhumé dans une des Chapelles de ſa Cathédrale. On lui donne pour fils naturel, mais cela n'eſt pas sûr, MÉLIN DE SAINT-GELAIS, Poëte françois, qui floriſſoit dans le XVIe ſiécle, à la Cour des Rois FRANÇOIS I & HENRI II. Il mérita le nom d'*Ovide François*, ſurpaſſa *Marot* par ſon érudition & ſes poëſies ; eut pour rival *Ronſard*, ce qui cauſa quelque jalouſie entre ces deux beaux eſprits. Il fut Aumônier & Bibliothécaire d'HENRI II : on place ſa mort en 1558. Voyez *Moréri* à ſon article ; —— 3. JACQUES, Doyen d'Angoulême & Evêque d'Uzès, qui fit bâtir la Chapelle où ſon frere OCTAVIEN fut inhumé ; —— 4. N... DE SAINT-GELAIS ; —— 5. & ALEXANDRE, qui ſuit.

ALEXANDRE DE SAINT-GELAIS, Seigneur de Lanſac, de Romefort, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi LOUIS XII, épouſa *Jacquette*, Dame *de Lanſac*, fille & héritiere de *Thomas*, Seigneur *de Lanſac*, & de *Françoiſe d'Eſcars*. Il mourut en 1522, laiſſant :

LOUIS DE SAINT-GELAIS, dit *de Lezignem*, Baron de la Motte-Sainte-Heraye, Seigneur de Lanſac, de Preſſy-ſur-Oiſe, Chevalier d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, Surintendant de ſa Maiſon. Il parut avec réputation à la Cour ſous le regne de HENRI II, & ſous celui de ſes enfans ; ſe rendit recommandable par ſon Ambaſſade à Rome en 1554, & au Concile de Trente. La Reine, qui l'avoit attaché lui & ſon fils au Roi HENRI III, leur fit prendre depuis le parti de la Ligue, pour faire réuſſir le deſſein qu'elle avoit. Ils avoient grande part aux ſecrets de cette Princeſſe, qu'ils ſervirent toujours avec beaucoup de zele. Le pere fut Capitaine d'une Compagnie de 100 Gentilshommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi ſous CHARLES IX, puis Chevalier du Saint-Eſprit ſous HENRI III en 1579 ; mourut au mois d'Octobre 1589, âgé de 76 ans ; & fut inhumé dans l'Egliſe de Preſſy. Il avoit épouſé, 1°. en 1545, *Jeanne*, fille de *Philippe*, Baron *de la Roche-Andry*, & d'*Anne de Beaumont-Genay* ; & 2°. en 1565, *Gabrielle de Rochechouart*, fille de *François*, Seigneur de Mortemart. Du premier lit vinrent : —— 1. GUI, qui ſuit ; —— 2. CLAUDE, Dame de Preſſy, femme de *Charles*, Comte ſouverain *de Luſſe*, en baſſe Navarre ; & du ſecond lit : — 3. CHARLES, mort en 1586 ; — 4. FRANÇOIS, Seigneur de Vernon, Abbé de Saint-Lo, Protonotaire du Saint-Siége ; —— 5. CLAUDE, Dame de Laye en Béarn.

LOUIS DE SAINT-GELAIS eut encore pour fils naturel URBAIN, Evêque de Comminges, mort en 1613.

GUI DE SAINT-GELAIS, dit *de Lezignem*, Seigneur de Lanſac, connu ſous le nom de *Jeune Lanſac*, parce que la Reine CATHERINE DE MÉDICIS l'employa dans les affaires du Cabinet en même-tems que ſon pere, ſe rendit ſur-tout

célébre par l'Ambaſſade de Pologne, où il contribua beaucoup à l'élection de HENRI DE FRANCE, Duc d'Anjou, pour la Couronne de cet Etat. Il y ſuivit depuis ce Prince, auquel la Reine l'avoit donné, & mourut fort âgé en 1622. Cet habile politique avoit épouſé *Antoinette Raſſin*, fille & héritiere de *François*, Seigneur d'Azay-le-Rideau, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi & Sénéchal d'Agenois, & de *Nicole le Roy-Chavigny*, Dame de Balon, dont: — 1. ARTUS, qui ſuit; — 2. ALEXANDRE, tué au ſiége de la Fere en 1596, à l'âge de 22 ans; — 3. & JEANNE, morte ſans alliance.

ARTUS DE SAINT-GELAIS-DE-LEZIGNEM, Seigneur de Lanſac, Marquis de Balon, épouſa *Louiſe*, ou, ſelon le P. *Anſelme*, *Françoiſe de Souvré*, fille aînée de *Gilles*, Marquis de Courtenvaux, Maréchal de France, dont: — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. MARIE, femme de *René de Courtarvel*, Seigneur de Pezé au Maine; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Louis de Prie*, Marquis de Toucy, morte à Montpoupon le 29 Août 1673, dans ſa 70ᵉ année.

GILLES DE SAINT-GELAIS, dit *de Lezignem*, Seigneur de Lanſac, Marquis de Balon, tué au ſiége de Dole le 30 Juillet 1636, avoit épouſé 1°. *Françoiſe Fouquet-de-Croiſſy*; & 2°. *Marie de Vallée-Foſſez*, Marquiſe d'Everly. Du premier lit il eut — MARIE-MADELENE DE SAINT-GELAIS, dite *de Lezignem*, mariée à *Henri-François*, Marquis *de Vaſſé*; & du ſecond lit — ANNE-ARMANDE DE SAINT-GELAIS-DE-LANSAC, mariée à *Charles*, Duc *de Crequy*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & morte le 10 Août 1709.

Il ne reſte de la branche de SAINT-GELAIS, iſſue des Seigneurs de Séligny, que N... DE SAINT-GELAIS, marié à *N... Tudert*.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la croix alaiſée d'argent; au 2 & 3 burelé d'argent & d'azur de dix piéces, au lion de gueules, couronné, armé & lampaſſé d'or.* Extrait de *Moréri*, édition de 1759, & de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX, p. 66.*

* SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ: Terre conſidérable dans la Marche, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Avril 1645, en faveur de *Henri de Foucault*, Gouverneur de la Marche, Maréchal-de-Camp, frere aîné de *Louis de Foucault*, Comte du Daugnon, créé Maréchal de France le 20 Mars 1653. *Voyez* FOUCAULT.

* SAINT-GERMAIN-LANGOT, Subdélégation de Falaiſe, en Normandie.

Terre qui a été poſſédée, depuis ſon acquiſition, de pere en fils, & par ſucceſſion, par la branche aînée de la Maiſon d'*Oilliamſon*: elle l'eſt aujourd'hui par *Jacques-Gabriel-Alexandre d'Oilliamſon*, Chevalier, Marquis de Saint-Germain, &c. qui a obtenu, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1739, données à Verſailles, la réunion & l'érection en *Marquiſat*, ſous le nom d'*Oilliamſon*, des Terres de Baux, Caligny, Montilly, la Baſoque, les Bois de Montaigu, les Loges, qui faiſoient partie du Marquiſat de Saint-Germain. *Voyez* OILLIAMSON, *Tome XI, p. 138 & ſuiv.*

* SAINT-GERMAIN-LE-DESIRÉ: Terre au Bailliage de Chartres, qui appartient à une branche de la Maiſon de *Prunelé*. Elle a pour tige *Jacques de Prunelé*, I. du nom, troiſieme fils de *Gilles*, Seigneur de la Porte, & de *Renée de Meſange*. Il eut pour ſa part & portion la Terre de Saint-Germain-le-Deſiré. *Voyez* PRUNELÉ.

SAINT-GERMAIN-MATINEL ou MATINEL-SAINT-GERMAIN: Famille noble de Normandie, ſi ancienne, que ſon origine ſe perd dans l'obſcurité des tems.

De-là vient que l'on ignore lequel des deux noms de SAINT-GERMAIN ou de MATINEL eſt le primitif. Peut-être ſeroit-elle une branche de la Famille de SAINT-GERMAIN qui a poſſédé le fief de *Matinel*, & en ce cas ce ſeroit-là ſon vrai

nom. Il peut bien ſe faire auſſi qu'elle l'ait pris d'une Terre noble appellée SAINT-GERMAIN, qu'elle poſſédoit en même-tems que les Terres de Saint-Martin en Periers, Marigny en Sainte-Opportune, la Perorie & Percy. Tels ſont nos doutes à cet égard.

Quant au nom de MATINEL, ſoit qu'il ſorte des *Matinelli* d'Italie, comme quelques-uns le croyent, ou qu'il vienne d'ailleurs, il eſt certain que dès l'an 1441, la Sergenterie noble & héréditaire de Periers étoit dans cette Famille, & qu'elle y eſt reſtée juſqu'en 1705. Cela ſeul ſuffit pour démontrer ſon ancienneté. On ſçait en effet que ces Sergenteries étoient des places de Robe & d'Epée, que les titulaires faiſoient exercer par des Secrétaires ou des Commis, & dans leſquelles on ne recevoit que des perſonnes d'extraction noble.

Outre que le titre d'acquiſition, ci-deſſus cité, de l'an 1441, exiſte, on voit, en 1458, JEAN MATINEL, qui étoit revêtu de cette dignité, compris ſous le nom de *Jean de Periers*, comme Seigneur de ce lieu, parmi les Seigneurs Normands qui ſe trouverent au fameux ſiége de Sandwich en Angleterre, ſous le commandement du Sénéchal *de Breté*.

Un autre JEAN DE MATINEL fut nommé, par les trois Ordres de la Province, pour premier Député aux derniers Etats généraux de Blois, étant aſſiſté de *N... David*, d'où deſcendent aujourd'hui les *David*, Seigneurs d'Anfreville en Côtentin.

Cette ancienne Famille de MATINEL a toujours contracté des alliances honorables, & donné des ſujets qui ſe ſont diſtingués au ſervice de nos Rois. Il n'en reſte plus que JEAN-BATISTE DE MATINEL, Vicomte de Saint-Germain, fils de JEAN-PIERRE DE MATINEL, Vicomte de Saint-Germain, & d'*Antoinette de Campion*. Il eſt Capitaine des Levrettes de la Chambre de S. A. R. M. le Comte D'ARTOIS, & a épouſé, en 1759, Demoiſelle *Geneviéve de Leſcours-Doradour*, dont il n'a qu'une fille, âgée de 16 à 17 ans.

Cette Famille a dans l'Egliſe de Periers ſon tombeau, ſur lequel ſont ſes armes: *d'azur, à trois roſes d'argent, 2 & 1, au chef d'or.* Pour ſupports, *deux Sauvages.* Deviſe: NEC DOMINARE, NEC DOMINARI. Comme elle eſt fort connue en Normandie, & que le repréſentant n'a qu'une fille, il a jugé à propos de ſe contenter de cette petite Notice.

* SAINT-JUILLIN: Seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1739, enregiſtrées au Parlement de Grenoble le 11 Décembre ſuivant, en faveur de *Louis de la Poype*, Chevalier d'honneur au même Parlement.

* SAINT-LARY, en latin *de Sancto Hiſtari*, *de Sancto Lari* & *de Sancto Hilario.* Terre qui a donné le nom à cette Maiſon, qui a fourni deux Grands-Ecuyers, un Maréchal de France, & trois Chevaliers des Ordres du Roi. Elle eſt ſituée dans le Comté de Comminges, dont elle eſt mouvante.

La Généalogie, par filiation ſuivie, ne commence, dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV*, *p.* 304, qu'à JEAN, qui ſuit.

I. JEAN DE SAINT-LARY, ou *Hilari*, Seigneur de Geſſac, Montgros, Montblanc, Saint-Lary, Montaſtruc & de Frontignan en partie, teſta le 1 Avril 1485, & inſtitua ſon héritier univerſel JEAN, ſon fils, qui ſuit.

II. JEAN DE SAINT-LARY, II. du nom, Seigneur de Geſſac, Montgros, Montblanc, &c. ne vivoit plus en 1498. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne Benque*; & 2°. *Jeanne de Béon.* Du premier lit il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GAILLARDINE, femme de *Carbon*, Seigneur *de Mont*, qui donna quittance de ſa dot, le 15 Janvier 1502, à JEAN & à RAIMOND DE SAINT-LARY, ſes freres, & fut préſent à cet acte PIERRE ou PEROTON DE SAINT-LARY, enfant de RAIMOND; & du ſecond lit: —— 3. RAIMOND, tige des Seigneurs de Bellegarde, rapportés ci-après.

III.

Digitized by Google

III. Jean de Saint-Lary, III. du nom, tranſigea avec Raimond, ſon frere, le 1 Mars 1498, ſur le partage des biens de ſon pere, & eut pour le ſien les Terres de Saint-Lary, Montblanc & le Moulin de la Mote en Samathan, qui étoient alors en litige entre lui & *Bernard Sureres*, habitant de Samathan. Il donna aveu de ſes Terres au Sénéchal de Toulouſe en 1503; fit, le 22 Mai 1514, un bail emphythéotique aux Conſuls & aux habitans de Saint-Lary, & vivoit encore en 1516. Il avoit épouſé *Sibille d'Ornezan*, qui teſta le 27 Mars 1541, fit des legs à toutes ſes filles, & inſtitua ſon héritier univerſel ſon fils. Ses enfans furent : — 1. François, qui ſuit; — 2. Catherine, femme de *Jean de Saint-Paſtour*, Seigneur de Bonrepos. Elle renonça à tous ſes droits en faveur de ſon pere, le 24 Septembre 1516; — 3. Jeanne, mariée par contrat du 2 Juin 1509, à *Jean de Bize*, Seigneur de Sayas. Raimond de Saint-Lary, Seigneur de Montaſtruc, ſon oncle, fut préſent à ce mariage; — 4. & 5. Jamette, & une autre fille mentionnées dans le teſtament de leur mere; — 6. Rose, Religieuſe; — 7. & Jeanne, auſſi mentionnée dans le teſtament de ſa mere.

IV. François, Seigneur de Saint-Lary & de Montblanc, inſtitué héritier par le teſtament de ſa mere, ne vivoit plus en 1574. Il avoit épouſé, par contrat du mois de Septembre 1524, *Françoiſe de Comminges*, fille de *Raimond de Comminges*, Baron de Roquefort, & de *Madelene de Foix-Rabat*. Elle plaidoit en 1574, après la mort de ſon mari, contre *Guillaume*, Vicomte *de Joyeuſe*, Maréchal de France, au ſujet de la ſucceſſion de ſes pere & mere, dont elle étoit co-héritiere & dont ce Maréchal ſe prétendoit créancier. Elle eut de ſon mariage : — Anne de Saint-Lary, mariée, par contrat du 22 Janvier 1549, à *Pierre de Montclar*, Baron de Salvamont, fils de *Jean*, Vicomte *de Montclar*. Etant veuve elle teſta le 19 Avril 1590, ſe qualifiant *Dame de Montblanc*; confirma la donation qu'elle avoit faite de la Terre de Saint-Lary à *Paul de Comminges*, ſon petit-fils, fils de *Jean-Jacques de Comminges*, Seigneur de Peguillem, & de *Françoiſe de Montclar*, ſa fille, à condition que le Donataire porteroit le nom & les armes de Saint-Lary.

Seigneurs de Bellegarde.

III. Raimond de Saint-Lary, fils de Jean, II. & de *Jeanne de Béon*, ſa ſeconde femme, tranſigea avec Jean, ſon frere aîné, le 1 Mars 1498, & eut les Seigneuries de Montaſtruc, Montgros, & le Moulin d'Auſſan. Il épouſa, par contrat du 7 Septembre de ladite année, *Miramonde de Lagorſan*, fille unique & héritiere de *Roger de Lagorſan*, Seigneur de Bellegarde, dont : — 1. Pierre ou Peroton, qui ſuit; — 2. Jean, auteur de la Branche des Seigneurs de Saintrailles, rapportée ci-après; — 3. & Isabeau, mariée à *Pierre de la Penne*, comme on le voit par le contrat de mariage de *Paule de la Penne*, ſa fille, du 12 Janvier 1559, avec *Barthelemi*, Seigneur *de Mun* en Bigorre.

IV. Pierre ou Peroton de Saint-Lary, Baron de Bellegarde, fut Capitaine de 50 hommes d'armes, rendit hommage au Roi, le 8 Décembre 1540, pour les terres de Montaſtruc, Savès & Montgros; teſta le 29 Octobre 1569, & mourut en 1570, d'une bleſſure qu'il avoit reçue d'un coup de Mouſquet au pied, durant le ſiége de Mazeres, en Octobre 1569. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Mars 1522, *Marguerite d'Orbeſſan*, fille de *Pierre*, & de *Jeanne de Termes*, ſœur de *Paul*, Maréchal de France, dont : — 1. Roger, qui ſuit; — 2. Jean, mentionné après la poſtérité de ſon aîné; — 3. Jeanne, mariée, le 17 Septembre 1551, à *Jean de Nogaret*, Seigneur de la Valette, de Caſaux & de Caumont, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & Lieutenant-Général en Guienne; — 4. & Marguerite, mariée, par contrat du 5 Juin 1563, avec *Antoine de Saint-Gery*, Ecuyer, Seigneur & Baron de Magnas, dont elle eut, entr'autres enfans : — *Jean de Saint-Gery*, Ecuyer, Seigneur & Baron de Magnas, Lieutenant-Colonel au Régiment de Picardie, tué au ſiége de Montpellier en 1622, après avoir épouſé, le 19 Novembre 1588, *Marguerite de Las*, Dame de la Motte en Périgord.

V. ROGER DE SAINT-LARY, Seigneur de Bellegarde, embraſſa d'abord le parti eccléſiaſtique, porta le titre de *Prévôt d'Oulx*; mais pendant qu'il étudioit à Avignon, il eut diſpute avec un de ſes condiſciples, qu'il tua, ce qui l'obligea de ſe retirer. Il prit depuis la profeſſion des armes, ſervit ſous le Maréchal *de Termes*, ſon grand-oncle, qui le fit Guidon de 50 lances de ſa Compagnie; eut part aux bonnes graces du Duc *d'Anjou*, depuis HENRI III, qui le fit Colonel de ſon Infanterie, puis Maréchal de France, par Lettres données à Bourgoing le 6 Septembre 1574; vendit la Terre de Genſac-Savez à LOUIS DE SAINT-LARY, Seigneur de Frontignan, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, par acte paſſé au Château de Saint-Elix. Il fut nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1578, & mourut ſubitement de poiſon au Château de Saluces, où il s'étoit retiré, le 20 Décembre 1579, ſans avoir été reçu. Il avoit épouſé, par diſpenſe, *Marguerite de Saluces*, veuve de *Paul de Termes*, ſon grand-oncle, dont: — CÉSAR, qui ſuit; — & MARGUERITE DE SAINT-LARY, femme de *Joſeph de Las*, Seigneur de Tule.

VI. CÉSAR DE SAINT-LARY, Seigneur de Bellegarde & de Termes, Gouverneur du Marquiſat de Saluces, de Saintonge, d'Angoumois & du Pays d'Aunis, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Gouverneur de la Rochelle, ſe trouva à la bataille de Coutras en 1587, chargea des premiers; & fut bleſſé de 4 coups d'eſtoc, dont il décéda 9 jours après, âgé de 25 ans. Il avoit épouſé *Jeanne du Lion*, fille d'*Antoine du Lion*, Seigneur de Preuilly & de Gentilly près Paris, Conſeiller au Parlement, & de *Jeanne de Châteauneuf-de-Pierre-Buffiere*. Elle étoit alors veuve de deux maris, 1°. de *François Goumard*, Seigneur de Chilets en Saintonge, & de *Léon Bouchard-d'Aubeterre*, Seigneur de Saint-Martin de la Coudre, & elle ſe remaria en quatriemes noces à *Jean de Rivery*, Seigneur de Rivery en Picardie, & de Potonville, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Lieutenant au Gouvernement de Brouage. De ſon troiſieme lit elle eut: — OCTAVE, qui ſuit.

VII. OCTAVE DE SAINT-LARY-DE-BELLEGARDE, né poſthume, fut reconnu légitime par Arrêt du Parlement de Bordeaux; néanmoins le Duc *de Bellegarde*, ſon couſin, ſe mit en poſſeſſion des biens de ſa Maiſon, & l'obligea d'embraſſer l'état eccléſiaſtique. Il fut élevé chez les Bénédictins de l'Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. Louis XIII le nomma à l'Evêché de Conſerans en 1614. Il paſſa à l'Archevêché de Sens en 1623; ſoutint l'honneur & l'intérêt du Clergé de France à l'Aſſemblée tenue à Mantes en 1640; teſta le 15 Janvier 1643, fit ſon Egliſe héritiere, mourut le 26 Juillet 1646, au village de Montreuil près de Vincennes, fut enterré dans ſon Egliſe Métropolitaine & ſes entrailles dépoſées en l'Egliſe du lieu où il étoit mort.

V. JEAN DE SAINT-LARLY, ſecond fils de PIERRE, & de *Marguerite d'Orbeſſan*, fut d'abord d'Egliſe & Abbé de Niſors; mais le Maréchal *de Termes*, ſon grand-oncle, l'ayant inſtitué ſon héritier, à la charge de porter ſon nom & ſes armes, il prit la qualité de *Seigneur de Termes*, fut Seigneur de Montaſtruc, Lieutenant de 30 lances de la Compagnie de ſon pere, enſuite Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de la ville de Metz, & nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1584. Il mourut de maladie, pendant le ſiége de Chorges en Dauphiné, où il ſervoit en qualité de Maréchal-de-Camp, s'étant fait tranſporter à Siſteron vers le 27 Novembre 1586. Il avoit épouſé *Anne de Villemur*, fille de *François de Villemur*, Baron de Saint-Paul, & d'*Anne de Carmain*, dont: — 1. ROGER, qui ſuit; — 2. CÉSAR-AUGUSTE, mentionné après ſon frere aîné; — 3. JEAN, mort de la peſte à 14 ans; — 4. & PAULE, ſeconde femme d'*Antoine-Arnaud de Pardaillan*, Seigneur de Monteſpan, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes-du-Corps. Voyez PARDAILLAN.

VI. ROGER DE SAINT-LARY, Duc de Bellegarde, Marquis de Verſoy, Seigneur & Baron de Termes, Pair & Grand-Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi en 1595, Gouverneur de Bourgogne & de Breſſe, fait Duc de Bellegarde & Pair de France en 1619, depuis Surintendant de la Maiſon &

Digitized by Google

premier Gentilhomme de la Chambre de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, mourut à Paris, ſans enfans légitimes, le 13 Juillet 1646, âgé de 83 ans, 7 mois & 3 jours. Son corps fut porté à Dijon, & enterré dans l'Egliſe des Jéſuites; & ſon cœur dépoſé aux Jéſuites de Paris, rue Saint-Antoine. Il avoit épouſé, en 1596, *Anne de Bueil*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Fontaines, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne de Bueil*. Il eut pour fils naturel — *Pierre de Bellegarde*, dit *le Chevalier de Montbrun*, Seigneur de Souſcanriere près de Grosbois en Brie, légitimé par Lettres du mois d'Avril 1628.

VI. CÉSAR-AUGUSTE DE SAINT-LARY, Baron de Termes & de Montbar, ſecond fils de JEAN DE SAINT-LARY, Seigneur de Termes, & d'*Anne de Villemur*, d'abord Chevalier de Malte, puis Grand-Prieur d'Auvergne, enſuite Ecuyer d'Ecurie du Roi, ſous le nom de *Baron de Termes*, enfin Grand-Ecuyer de France ſur la démiſſion de ſon frere le Duc *de Bellegarde*, fut reçu Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1619, mourut d'une bleſſure qu'il reçut au bras au ſiége de Clerac, le 22 Juillet 1621, très-regretté de la Cour, & fut enterré dans l'Egliſe des Jéſuites de Dijon. Il avoit épouſé, le 25 Juillet 1615, *Catherine Chabot*, fille de *Jacques*, Marquis de Mirebeau, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne de Coligny*, ſa premiere femme. Elle ſe remaria à *Claude Vignier*, Seigneur de Saint-Liébaud, Préſident au Parlement de Metz, mourut le 7 Mars 1662, & fut inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs. De ſon premier lit elle eut: — JEAN, mort jeune; — & ANNE-MARIE DE SAINT-LARY, mariée, avec diſpenſe, à *Jean-Antoine de Gondrin-de-Pardaillan*, Marquis de Monteſpan, ſon couſin-germain, ſubſtitué à tous les biens de la Maiſon de *Bellegarde*. Il mourut, ſans poſtérité, le 21 Mai 1687, âgé de 95 ans, & fut enterré à Saint-Sulpice. Sa veuve décéda le 4 Mai 1715, âgée de 93 ans, 6 mois 11 jours, & fut inhumée à Saint-Jean-le-Rond à Paris.

Seigneurs de SAINTRAILLES.

IV. JEAN DE SAINT-LARY, dit *de Montaſtruc*, ſecond fils de RAIMOND, Seigneur de Montaſtruc, & de *Miramonde de Lagorſan-Bellegarde*, fut Capitaine de 300 hommes d'armes, & épouſa, par contrat du 17 Février 1555, *Gabrielle de Marraſt*, fille unique & héritiere de ſa Maiſon, Dame de Saintrailles, Montagnan, Arroux, &c. en Aſtarac. Etant reſtée veuve, elle ſe remaria, le 1 Janvier 1572, à *Bernard de Béon-du-Maſſez*, Chevalier, puîné de la Maiſon de *Béon-du-Maſſez*, qualifié *Seigneur de Bouteville*, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Angoumois, Saintonge, la Rochelle & Aunis, ſuivant une tranſaction faite avec ſon beau-fils. De ſon premier lit elle eut:

V. GABRIEL DE SAINT-LARY, qui tranſigea, étant à Angoulême, au mois de Mars 1598, ſur les droits de ſa mere, avec *Bernard de Béon-du-Maſſez*, ſecond mari de cette Dame. Il épouſa, par contrat du 1 Janvier 1600, *Olimpe de la Motte*, fille de *Jean de la Motte*, Seigneur de la Roque, Montferrand & Sainte-Criſtie en Armagnac, dont:

VI. ANTOINE DE SAINT-LARY-DE-BELLEGARDE, I. du nom, Seigneur de Saintrailles, qui épouſa, par contrat du 3 Février 1625, *Madelene du Gout*, fille de *Jean du Gout*, Seigneur du Bouzet, de laquelle il eut: — CHARLES, qui ſuit; — & deux filles, Religieuſes au couvent de Sainte-Claire à Caſtelnau de Magnoac.

VII. CHARLES DE SAINT-LARY-DE-BELLEGARDE, Seigneur de Saintrailles, épouſa, par contrat du 27 Février 1660, *Catherine de Cardaillac d'Ozon*, fille de *Paul de Cardaillac*, Seigneur d'Ozon, & d'*Anne de Cardaillac Lomné*. Leurs enfans furent: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. JEAN-PAUL, dit *le Chevalier de Saintrailles*, mort en 1719; — 3. JEAN-JACQUES, Prieur de Fontrailles, mort en 1697; — 4. & MARGUERITE.

VIII. ANTOINE DE SAINT-LARY-DE-BELLEGARDE, II. du nom, Seigneur & Baron de Saintrailles, Montagnan, Arroux, des Marguils & de Montferrand, épouſa, le 12 Septembre 1689, *Chriſtine-Angélique de Laſſeran-de-Cazaux*, fille de

Digitized by Google

N... de Lafferan, Seigneur de Cazaux & de Caſtelnau en Armagnac, dont : — Jean-Gabriel, qui ſuit ; —— & deux filles ; la premiere, mariée à *N... de la Barthe*, Seigneur de Mondau.

IX. Jean-Gabriel de Saint-Lary-de-Bellegarde a épouſé, en 1725 Demoiſelle *Catherine de Bolouch*, de laquelle ſont ſorties deux filles, ſçavoir, — Anne-Marguerite de Saint-Lary-de-Bellegarde, mariée, le 27 Janvier 1754, à Meſſire *Louis-François de Gemit-de-Luſcan* ; — & Angélique, mariée, le 14 Juillet de ladite année 1754, à Meſſire *Gaſton*, Comte *d'Erce*, Gouverneur & Sénéchal du Nébouſan.

Les armes : *d'azur, au lion couronné d'or.*

* SAINT-LAURENT : C'eſt l'Iſle d'Orléans qui fut érigée en *Comté*, ſous le titre de *Saint-Laurent*, en 1676, en faveur de *François Berthelot*, Commiſſaire-Général d'Artillerie, mort, âgé de 84 ans, en 1712. Quebec eſt au bas de l'Iſle Saint-Laurent. *Voyez* Berthelot, *Tome II* de ce Dictionnaire.

* SAINT-MAIXENT, dans la Marche.

Seigneurie qui étoit poſſédée, au commencement du XIVe ſiécle, par *Roger de la Roche-Aymon*, marié à *Dauphine de Saint-Flour*, & pere de *Guillaume de la Roche-Aymon*, Seigneur de Saint-Maixent, Sénéchal du Comté de la Marche en 1370, quatrieme ayeul d'*Anet de la Roche-Aymon* Chevalier de l'Ordre du Roi, Sénéchal de la Marche, en faveur duquel *Saint-Maixent* fut érigé en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Janvier 1615.

Cette maiſon eſt illuſtrée par le Cardinal *de la Roche-Aymon*, Archevêque Duc de Reims, Pair & Grand-Aumônier de France, chargé de la Feuille des Bénéfices, dont la Généalogie dreſſée par M. l'Abbé *d'Eſtrées*, vient d'être imprimée, & qui doit être inſérée dans le Supplément à l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, par le P. *Alexis*, Religieux Auguſtin des Petits-Peres de la Place des Victoires.

SAINT-MARCEL : Les Seigneurs de ce nom deſcendent de ceux de Saint-Forgeux, iſſus de la Maiſon d'*Albon*.

Claude d'Albon, ſecond fils de *Bertrand*, Seigneur de Saint-Forgeux, eut en partage la Terre de Saint-Marcel, que ſa mere *Antoinette de Galler*, avoit apportée en dot. Il fit une branche qui ſubſiſte encore. *Léon-Pierre d'Albon*, ſon fils, Seigneur de Saint-Marcel & de Caris, mourut en 1661, & laiſſa de ſon mariage avec *Charlotte de la Foreſt-Nami* : — *Thomas-Claude*, Prieur de Salt en Forez ; — *Gaſpard*, Chevalier de Malte ; — *Alexandre*, Prieur de Crouzieu ; — & trois filles, Religieuſes, & une mariée. Voyez Albon.

SAINT-MAURIS-MONTBAREY, en Franche-Comté. Maiſon ancienne & illuſtre, dont eſt M. le Prince *de Montbarey*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Guerre en ſurvivance, ſur laquelle nous attendons un *Mémoire* dreſſé ſur les titres, & que nous donnerons en ſon rang dans le Supplément, après l'impreſſion de ce Volume.

* SAINT-MICHEL, en Dauphiné. Seigneurie poſſédée par une branche de la Maiſon de *Bruyeres*. Voyez Bruyeres-le-Chatel, *Tome III*.

SAINT-NECTAIRE, vulgairement Senneterre : Maiſon conſidérable en Auvergne, fort ancienne, qui a produit de grands hommes, des Chevaliers des Ordres du Roi, & un Maréchal de France.

Louis, Seigneur de Saint-Nectaire, le premier dont il ſoit fait mention, vivoit en 1234. — Armand, Seigneur de Saint-Nectaire, iſſu de lui au VIIe degré, ſe trouva à la bataille d'Azincourt en 1415, & vivoit encore en 1423.

— Nectaire, Seigneur de Saint-Nectaire, arriere-petit-fils d'Armand, fut Ecuyer d'Ecurie du Roi en 1538, Gentilhomme de ſa Chambre, Lieutenant, Gouverneur & Bailli d'Auvergne, de la Marche & de Saint-Pierre-le-Moutier. Il épouſa, en 1522, *Marguerite d'Eſtampes*, qui lui apporta en dot la Terre de la Ferté-Nabert.

François, leur fils, Seigneur de Saint-Nectaire & de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi, &c. ſervit au ſiége de Perpignan en 1542, aux guerres de Champagne en 1544, paſſa en Ecoſſe en 1548, ſervit, au retour, en Picardie; accompagna le Maréchal *de Saint-André*, ſon parent, en Angleterre en 1551; ſervit en Piémont, en 1552; défit, en 1553, avec un Corps de Cavalerie, les troupes Eſpagnoles, & fit le Duc *d'Arſchot* priſonnier; ſe trouva au ravitaillement de Marienbourg; fut fait Lieutenant-Général au Gouvernement de Metz & du Pays Meſſin en 1556; y reſta juſqu'au commencement du regne de Charles IX; ſervit depuis, en 1561, en qualité de Maréchal-de-Camp, à la priſe de Poitiers, à la bataille de Dreux, en 1562, aux combats de Chaſneuil, de la Roche-Abeille & à la bataille de Jarnac; il fut fait Chevalier des Ordres du Roi à la promotion du 31 Décembre 1583, & décéda à Paris le 13 Juin 1587. Il laiſſa de *Jeanne de Laval*, fille de *Gilles*, Seigneur de Maillé & de Loüé, & de *Louiſe de Sainte-Maure*, ſon épouſe :

Henri, Seigneur de Saint-Nectaire, Marquis de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, Ambaſſadeur en Angleterre & à Rome, Miniſtre d'Etat, mort le 4 Janvier 1662, âgé de 89 ans. Il eut de ſa premiere femme, *Marguerite de la Châtre*, fille de *Claude*, Seigneur de Maiſonfort, Maréchal de France, & d'*Anne Robertet* : — Henri, II. du nom, qui ſuit; — Charles, auteur de la branche des Marquis de Châteauneuf, qui n'ont formé que deux degrés; — & Gabriel, dit *le Chevalier* de Saint-Nectaire, tué au ſiége de la Mothe en Lorraine, le 30 Mai 1634.

Henri, II. du nom, Seigneur de Saint-Nectaire, Duc de la Ferté, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, connu ſous le nom de *Maréchal de la Ferté*, combattit en pluſieurs endroits contre les Religionnaires, ſe diſtingua au ſiége de Privas en Languedoc, à l'attaque du pas de Suze en Piémont, au ſecours de Caſal, aux ſiéges de Moyenvic & de Treves, & à la bataille d'Avêſnes. Il fut fait Maréchal-de-Camp ſur la bréche d'Heſdin, gagna le fameux combat de Saint-Nicolas en Lorraine, commanda l'aîle gauche à la bataille de Rocroy, fut fait peu après Gouverneur de Lorraine, puis Lieutenant-Général : il ſe ſignala dans la ſuite au ſiége d'Ypres & à la bataille de Lens. Quelque tems après la priſe de Ligny, le Roi lui envoya le Bâton de Maréchal de France. Il fut fait priſonnier au ſiége de Valenciennes : dès qu'il fut délivré, il prit Mont-Médi; un an après, Gravelines. Le Roi le nomma Chevalier de ſes Ordres en 1661, & le fit peu après Duc & Pair de France. Il mourut le 27 Septembre 1681, âgé de 81 ans, & laiſſa de *Madelene d'Angennes*, Dame de la Loupe, ſa ſeconde femme, morte, le 16 Mars 1714, âgée de 85 ans, entr'autres enfans :

Henri-François de Saint-Nectaire, Duc de la Ferté, Pair de France, né le 23 Janvier 1657. Il ſuivit le Roi en ſa conquête de Hollande en 1672, eut, en 1674, le Gouvernement de Metz, Pays Meſſin, Ville & Evêché de Verdun, Vic & Moyenvic, ſur la démiſſion du Maréchal, ſon pere. Il ſervit au ſiége de Fribourg en 1677, fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1684, ſervit en cette qualité au ſiége de Luxembourg, en celle de Maréchal-de-Camp dans les armées d'Allemagne, & en Italie en 1695; fut fait Lieutenant-Général en 1696, & mourut le 1 Août 1703, dans ſa quarante-ſeptieme année, ne laiſſant que des filles de *Marie-Iſabelle-Gabrielle-Angélique de la Mothe-Houdancourt*, ſa femme.

Outre la branche des Marquis de Châteauneuf, éteints, cette Maiſon en a formé deux autres, ſçavoir : celle des Comtes de Saint-Victour & de Brinon, qui ont commencé à Jacques de Saint-Nectaire, troiſieme fils de Nectaire

DE SAINT-NECTAIRE, & de *Marguerite d'Eſtampes*, marié, en 1575, à *Françoiſe d'Anglars*, Dame de Saint-Victour, dont la poſtérité ſubſiſte dans les deſcendans de JEAN-CHARLES, Comte DE SENNETERRE, Seigneur de la Touche, &c. rapporté ci-après.

La troiſieme Branche, qui eſt celle des Seigneurs de Fontenilles, éteints au IIIe degré, avoit pour auteur JEAN DE SAINT-NECTAIRE, fils puîné d'ANTOINE, & d'*Antoinette de Montmorin*.

JEAN-CHARLES DE-SAINT NECTAIRE, (vulgairement SENNETERRE), Seigneur, Marquis de Brinon-ſur-Sandres, & de Piſani, Baron de Didonne, & de Saint-Germain-ſur-Vienne en Baſſe-Marche, Seigneur de Brillac & autres Terres, fait d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie en 1705, Brigadier le 1 Février 1719, Maréchal-de-Camp en Février 1734, Lieutenant-Général le 18 Octobre ſuivant, Ambaſſadeur de France à Turin la même année, nommé Chevalier des Ordres le 1 Janvier 1745, reçu le 2 Février ſuivant, & Maréchal de France en 1757, mort en 17.., avoit épouſé, le 7 Octobre 1713, *Marie-Marthe de Saint-Pierre*, morte en Septembre 1756, fille de *Henri*, Seigneur de Saint-Julien-ſur-Callonge, Vaſſi, Maillot, &c. appellé *le Marquis de Saint-Pierre*. Le Marquis *de Senneterre* a laiſſé pour fils unique :

HENRI-CHARLES, appellé *Comte* DE SENNETERRE, ancien Colonel d'Infanterie, né le 3 Juillet 1714, marié le 15 Avril 1738, à *Marie-Louiſe-Victoire de Cruſſol*, fille aînée de *Philippe-Emmanuel*, Seigneur, Marquis de Saint-Sulpice en Querci, Baron de Caſtelnau en Albigeois, l'un des Cadets du Duc *d'Uzès*. Les enfans du Comte DE SENNETERRE ſont : — 1. CHARLES-EMMANUEL, unique fils, né le 19 Octobre 1752 ; — 2. & MARIE-CHARLOTTE, née le 14 Novembre 1750.

Les armes : *d'azur, à cinq fuſées d'argent.*

Voyez ſur cette Maiſon les *Grands Officiers de la Couronne*, *Tome IV*, *p.* 887 *& ſuiv. Moréri*, les *Tablettes Généalogiques*, & le *Mémorial* de M. l'Abbé *d'Eſtrées*, *année* 1754.

SAINT-PRIEST : L'ancienne Maiſon des Marquis DE SAINT-PRIEST, Seigneurs de la ville de Saint-Etienne en Forez, de Furens, premiers Barons du Forez, eſt iſſue de

PONS D'URGEL, cadet des Comtes *de Barcelonne*, qui fonda l'Abbaye de Valbenoite en 1150, & dont les deſcendans ont eu des alliances avec les Maiſons d'*Albon*, de *Caderouſſe*, de *Chevriers-Saint-Mauris*, de *Falque-Allemand*, de *Gaſte-de-Lupé*, de *Grignan*, de *la Rochefoucaud*, de *la Roue*, de *la Tour-du-Pin*, de *Levis*, de *Mello*, de *Monaco*, de *Moncha*, de *Montmorin*, de *Montpezat*, de *Randon-Joyeuſe*, de *Rouſſillon*, de *Sainte-Colombe*, de *Saint-Porgue*, de *Tournon*, de *Vaurion*, & de *Beck*.

UN DE SAINT-PRIEST épouſa une fille naturelle du Roi LOUIS XI ; & BRIAND, ſixieme deſcendant de ce PONS D'URGEL, épouſa *Matalone de Jarreſt*, qui étoit l'héritiere d'une branche cadette des anciens Comtes *de Forez*, iſſus des premiers Dauphins Viennois, & qui lui apporta en dot la Terre de *Jarreſt* avec la Baronnie de *Saint-Chaumont*. Cette Baronnie de *Saint-Chaumont* fut le partage d'une Branche cadette, que l'héritiere, ſous FRANÇOIS I, porta auſſi par mariage dans la Maiſon de *Chevriers-Saint-Mauris*, d'où elle paſſa depuis dans celle de *la Vieuville*, qui en jouit aujourd'hui.

Ce fut le même BRIAND qui le premier ne porta plus que le nom de *Saint-Prieſt*, dont le Château, bâti au-deſſus de la petite Ville de ce nom, étoit dans une ſituation infiniment flatteuſe par le coup-d'œil le plus étendu ſur toute la ville de Saint-Etienne, dont il n'étoit éloigné que d'une demi-lieue, & où il dominoit tous les environs, ſans être dominé lui-même. Ce lieu avoit été choiſi comme une Réſidence forte & gracieuſe, près la ville de Saint-Etienne, qui étoit l'apanage de cette Branche cadette des Comtes *de Barcelonne*, devenus auſſi Comtes de Montpellier ; mais deux incendies que ce Château eſſuya en

Digitized by Google

1665 & 1680, ont trop fait ſentir l'inconvénient de la petite quantité d'eau qu'il eſt poſſible de ſe procurer dans un lieu ſi élevé, & l'ont fait abandonner, malgré l'avantage de ſa ſituation.

Hugues, frere de Josserand, élu Archevêque de Lyon, & de Guichard, III. du nom, quatrieme deſcendant de Pons d'Urgel, avoit été, vers la fin du XIIIe ſiécle, la tige de la Branche de *la Chabaudiere*, éteinte, après cinq générations, vers le milieu du XVe ſiécle, & qui étoit la ſeule qui ait conſervé le nom d'*Urgel*.

François, frere cadet de Pierre de Saint-Priest, premier Gentilhomme de la Chambre ſous le Roi Henri II, & Chevalier de l'Ordre du Roi, fut la tige de la Branche de *Suzy*, dont étoit Marie-Anne de Saint-Priest, alliée à *Camille de Beck*, mere, entr'autres enfans, de *Marie-Anne de Beck*, Abbeſſe de Saint-Jean-le-Grand d'Autun. Cette Marie-Anne de Saint-Priest a été la derniere de la Branche de *Suzy*. Voyez Beck (de), *Tome IV*, *p.* 660.

Mais la branche ainée a fini ſur la fin de la minorité de Louis XIV, & ſon héritiere épouſa *Claude de Chalus*, d'une Maiſon ancienne du Limouſin, alliée à la Maiſon de France, par le mariage entr'autres de *Robert de Chalus*, avec l'héritiere du rameau des Seigneurs de Tanlay, de la Branche de *Courtenay*, ſous Charles VI.

Cette Maiſon de Saint-Priest a produit de grands hommes de guerre, beaucoup de Chevaliers de Rhodes; mais ſur-tout une très-grande quantité de Comtes de Saint-Jean de Lyon, dès l'origine même de cette dignité, à la fin du XIIe ſiécle. Elle a auſſi donné un Archevêque d'Aix & un Abbé de Saint-Antoine de Vienne, mort & enterré à Nancy en Lorraine, l'an 1518. Depuis une Lettre de Henri IV, qui qualifioit Aimar de Saint-Priest, du titre de *Marquis de Saint-Prieſt*, & de premier Baron de Forez, cette Maiſon avoit toujours joui de ces deux titres. La Maiſon de *Chalus* a poſſédé ce Marquiſat, pendant trois générations, malgré une ſubſtitution faite, en 1518, par Gabriel de Saint-Priest, en faveur des Branches cadettes, au défaut des mâles dans la Branche ainée; mais elle en a évité les preuves, & elle a vendu cette Terre, en 1722, au pere de *Marie-Anne Peirenc-de-Moras*, mariée, en 1750, au Comte *de Merle-de-Beauchamps*, ci-devant Ambaſſadeur en Portugal, qui n'en a eu qu'une fille, mariée, en 1768, au petit-fils de *Pierre-Gilbert de Voiſins*, Conſeiller d'Etat & au Conſeil des Dépêches. Ce Marquiſat de *Saint-Prieſt* comprenoit alors la petite ville de *Saint Prieſt*, celle de Saint-Etienne, avec les Paroiſſes de Saint-Geneſt-Lerps, & de Villars; mais au tems de la ſubſtitution, elle comprenoit outre cela les Paroiſſes de Rochetaillé, de May, de Sainte-Foy-l'Argentiere & autres, dans leſquelles la Branche *de Suzy* ſeroit rentrée, ſi elle n'eût point été effrayée des difficultés qu'il y avoit à ſurmonter, pour faire reconnoître ſon droit.

Les armes de Saint-Priest ſont : *cinq points d'or, équipollés à 4 d'azur*, ou *échiqueté d'or & d'azur de 9 piéces*. Voyez les *Mazures de l'Iſle-Barbe*, par *D. Claude le Laboureur*.

SAINT-REMY : Famille noble, originaire du Maine, de laquelle étoit

Ambroise de Saint-Remy, Ecuyer, marié, par contrat paſſé en la Cour de Bourg-Nouvel, devant *Gaultier*, Notaire, le 28 Avril 1499, à *Guyonne de Coiſnon*, fille de *Pierre de Coiſnon*, Ecuyer, Seigneur de Noereux & de la Roche-Coiſnon, & de *Julienne de Feſchal*, dont, pour fils puiné :

René de Saint-Remy, Ecuyer, Seigneur du Pin, qui épouſa Demoiſelle *Louiſe de Baraton*, fille ainée & principale héritiere d'*Hervé de Baraton*, Ecuyer, Seigneur de Varenne-Boureau, & de Demoiſelle *Louiſe de Saillé*. Ce mariage ſe juſtifie par le partage de la ſucceſſion d'*Hervé de Baraton*, & de ſon épouſe, fait entre ledit René de Saint-Remy, & *Catherin de Razinnes*, Ecuyer, Seigneur de la Maiſon-Neuve, mari de *Renée de Baraton*, du 23 Novembre 1598, paſſé en la Cour du Mans, par *Mathurin Monteul*. Ledit René eut de ſon mariage : — Urbain de Saint-Remy, Chevalier, Seigneur du Pin, allié, par con-

trat du 22 Novembre 1627, passé devant *Bodin*, Notaire Royal en la Cour de Saint-Laurent-des-Mortiers, à Demoiselle *Françoise de la Lande*, fille de *Jacques de la Lande*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, de Villengloſe & des Plains, & de Demoiselle *Françoiſe de la Roë*, fille d'*Olivier de la Roë*, Ecuyer, Seigneur de Vaux, dans la paroiſſe de Chaumont en Anjou, & de Terretiens en Craonois, & de Demoiſelle *Jeanne de Chauvigné*. Il en eut :

René de Saint-Remy, II. du nom, Chevalier Seigneur du Pin, de Préaux, &c. qui épouſa, par contrat paſſé devant *Peſchard*, Notaire au Mans, le 8 Août 1661, Demoiſelle *Marie de Baſtard*, fille d'*Urbain de Baſtard*, Ecuyer, Seigneur de la Paragere, & de Demoiſelle *Marie le Peltier*, dont, pour fille unique & héritiere :

Renée-Anselme de Saint-Remy, Dame de Coudreuſe, la Roche-Saint-Bault, &c. mariée, après diſpenſe obtenue en Cour de Rome le 18 Mars 1679, par contrat paſſé devant *François Croſnier*, Notaire Royal à Angers, le 1 Juillet 1681, avec *René d'Hardouin*, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, fils aîné & principal héritier de *Philippe-Emmanuel d'Hardouin*, & de Demoiſelle *Jacquette Jacquelot*, dont poſtérité. Voyez la Généalogie d'Hardouin de la Girouardiere, au mot Roche-Saint-Bault. Les armes de Saint-Remy, ſont, *de ſable, au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lis d'or.*

SAINT-SIMON-COURTOMER, en Normandie.

Artur de Saint-Simon, Seigneur de Sainte-Mere-Egliſe, épouſa *Eléonore de Beauvoiſin*, qui lui porta en mariage, en 1563, la Seigneurie de Courtomer, ſituée dans le Côtentin, à trois lieues de Séez. De ce mariage vint :

Jean-Antoine de Saint-Simon, Seigneur de Courtomer, qui eut un des Régimens François entretenus au ſervice de Hollande. Il s'allia, en 1595, avec *Marie de Clermont-Gallerande*, & obtint en ſa faveur l'érection de la Seigneurie de *Courtomer* en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1620, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen les 2 Avril 1621 & 17 Février 1623. Il eut de ſon mariage : — 1. Cirus de Saint-Simon, Marquis de Courtomer, *alias* Antoine, qui épouſa *Suſanne Madelaine*, & en eut pour fille unique — Marie de Saint-Simon, Marquiſe de Courtomer, pour laquelle ce Marquiſat fut renouvellé par Lettres du mois de Mars 1653, enregiſtrées le 7 Mai ſuivant. Elle prit alliance avec *René de Cordouan*, Marquis de Langey, duquel ayant été ſéparée pour cauſe d'impuiſſance, elle ſe remaria avec *Jacques-Nompar de Caumont*, Duc de la Force, dont naquit *Jeanne de Caumont*, Marquiſe de Courtomer, mariée à ſon couſin-germain, dont il ſera parlé ci-après ; — 2. & Léonor-Antoine, qui ſuit.

Léonor-Antoine de Saint-Simon, Marquis de Courtomer, laiſſa de ſa femme dont on ignore le nom : — Claude-Antoine, qui ſuit ; — & Jacques-Antoine, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

Claude-Antoine de Saint-Simon, Marquis de Courtomer, mort le 14 Octobre 1705, âgé de 52 ans, avoit épouſé, le 26 Avril 1682, *Jeanne de Caumont la Force*, décédée le 8 Mai 1716, laiſſant : — 1. Jacques-Antoine, Marquis de Courtomer, Colonel du Régiment de Soiſſonnois, mort, ſans poſtérité, le 19 Juin 1724. Il avoit épouſé, deux mois avant, *Marie-Renée de Catinat*, fille de *Pierre*, neveu du Maréchal de Catinat, & de *Marie Fraguier*. Sa veuve ſe remaria, le 29 Août 1726, avec *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Montrévaux ; — 2. & Gui-Antoine, qui ſuit.

Gui-Antoine de Saint-Simon, Seigneur, Marquis de Courtomer, haut-Juſticier de Gaſprée, Comte de Montreuil-Bonin, Seigneur de la Motte-Fouqué, Montgoubert, &c, Châtelain de Peſcoux, d'abord reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand-Prieuré de France le 21 Mars 1700, fut fait, au mois de Novembre 1715, Enſeigne des Gardes-du-Corps de feu Madame la Ducheſſe de Berri, en devint depuis Lieutenant, & enſuite Capitaine par Brevet du 1 Mai 1719. Il obtint auſſi dans le même tems un Brevet de Meſtre-de-Camp de Cavalerie ; quitta la croix de Malte après le décès de ſon frere aîné ; & eſt mort

Digitized by Google

mort en ſon Château de Courtomer en Normandie le 3 Mai 1738. Il avoit épouſé, le 20 Décembre 1725, *Marie-Madelene de Saint-Remy*, Dame de la Motte-Fouqué, &c. fille devenue unique héritiere de *Jean-Baptiſte-Jacques de Saint-Remy*, Marquis de Coſſé, &c. mort le 7 Mai 1737, à 67 ans, & de *Marie-Thereſe-Nicole de Montgommery*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. NICOLAS-PHILIPPE ANTOINE, qui ſuit ; — 2. LOUIS-CHARLES-ANTOINE, Chevalier de Malte, dit le *Chevalier de Courtomer*, mort le 3 Novembre 1755, âgé de 21 ans ; — 3. & MARIE NICOLE, mariée à *N... de Coulanges*, Capitaine au Régiment Royal, Cavalerie.

NICOLAS-PHILIPPE-ANTOINE DE SAINT-SIMON, né en 1727, Marquis de Courtomer, épouſa, en Août 1749, *Louiſe-Roſe de Thiboutot*, fille unique de *Louis-François* premier Marquis de Thiboutot, & de *Marguerite de la Viefville-d'Orvillé*, dont : — ANTOINE-LÉON-PIERRE, Comte de Courtomer.

JACQUES-ANTOINE DE SAINT-SIMON, dit *le Comte de Courtomer*, ſecond fils de LÉONOR-ANTOINE, épouſa *Marthe de Chardon*, dont :

RAOUL-ANTOINE DE SAINT SIMON, dit *le Comte de Courtomer*, qui entra fort jeune, en 1708, dans les Gardes-Françoiſes, y fut ſucceſſivement Enſeigne & Sous Lieutenant, Lieutenant en 1711, & Capitaine le 22 Décembre 1719, Brigadier le 1 Août 1734, Maréchal-de-Camp le 15 Mars 1740, Lieutenant-Général le 1 Mai 1745, & Lieutenant-Colonel de ce Régiment en Juin ſuivant. Il eſt mort en 1761, Gouverneur de Thionville, & étoit veuf, du 23 Juillet 1744, de *Marguerite Ferrand de Saint-Dizan*, qu'il avoit épouſée en Juillet 1719. Elle étoit fille d'*Etienne Ferrand*, Seigneur de Saint-Dizan, Intendant & Contrôleur-Général de l'argenterie & menus plaiſirs de la Chambre du Roi, & d'*Anne Beſſet de la Chapelle*. Il en a eu pluſieurs enfans, entr'autres :

ANTOINE-JEAN-FRANÇOIS DE SAINT-SIMON, Vicomte de Courtomer, né le 6 Avril 1729, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Anglois, Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, qui a épouſé, le 15 Avril 1741, *Eliſabeth-Olive-Louiſe Bernard-de Coubert*, née le 26 Janvier 1725, fille de *Samuel-Jacques*, Comte de Coubert, & d'*Eliſabeth-Louiſe Frottier-de-la Coſſe-Meſſeliere*, dont :

JACQUES-ETIENNE-ANTOINE DE SAINT-SIMON, Vicomte de Courtomer, Brigadier des Armées du Roi, qui eſt mort le 18 Juillet 1754. Il a laiſſé de ſon épouſe, dont on ignore le nom : —— ANTOINE-OLIVIER DE SAINT-SIMON DE COURTOMER.

Les armes : *de ſinople, à trois lionceaux d'argent.*

La Branche aînée écartele de *Caumont-la-Force* & *Clermont-Gallerande* ; & la ſeconde, *au 1 & 4 de* LA NOUE, *parti de Bretagne ; au 2 & 3 de* CLERMONT-GALLERANDE.

* SAINT-TRICAT ou LE BERCQ : Terre mouvante du Roi, ſituée au village de Saint-Tricat, Gouvernement de Calais, érigée, avec les *Calimottes* & *Rouge-Cambre*, en *Baronnie* en 1653.

Elle eſt poſſédée par le Préſident *Pigault*, iſſu d'une Famille noble de ce nom, originaire de Bretagne, maintenue par Arrêt du mois de Juillet 1670, & fixée par la branche cadette, dans le Calaiſis depuis 1558. Il appert par cet Arrêt, enregiſtré à la Chambre des Comptes de Nantes, que *Philipp^e Pigault* jouiſſoit, dès 1513, & ſes ancêtres, de tems immémorial, de la Terre noble de la Mellatiere, exempte de tailles & fouage, & avec les priviléges attachés à l'ancienne Nobleſſe. *Voyez* PIGAULT-DE-LEPINOY, *Tome XI.*

SAINT-VINCENT (DU BOIS-SAINT-VINCENT) : C'eſt une Famille noble, originaire du Duché de Savoie, où elle tenoit un rang diſtingué dès le commencement du XVe ſiécle.

Dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Saint-François de Sales*, par *Nicolas de Hauteville*, imprimée à Paris en 1669, on lit, *p.* 79, que la veuve de noble *Jourdain de Sales*, ayeule de ce Saint, épouſa, en ſecondes noces, noble VIFFRET

DU BOIS, Gentilhomme de Savoie, par contrat du 22 Janvier 1428, reçu par *Jean Dupas*, Notaire : cet acte se trouve aux Archives de Sales.

Cette Famille noble de DU BOIS, qui a ajouté à son nom primitif le surnom de SAINT-VINCENT, sous lequel elle est connue aujourd'hui, s'est transplantée à Apt en Provence, sous le regne de LOUIS XII, où noble MICHEL DU BOIS, qui suit, & LOUIS, son frere, obtinrent des Lettres de naturalité du Roi FRANÇOIS I, données à Fontainebleau au mois de Décembre 1540, enregistrées au Parlement de Provence le 27 Janvier 1541, & en la Chambre des Comptes le 26 Mai suivant.

I. MICHEL DU BOIS épousa à Apt *Anne de Ris*, issue d'une noble & ancienne Famille de cette Ville, de laquelle il eut : —— ANTOINE, auteur de la branche aînée, rapporté ci-après ; — & BENOÎT, dont nous allons parler d'abord.

BENOÎT DU BOIS, Sieur de Saint-Vincent, fut Lieutenant de la Compagnie de 300 hommes du Capitaine *Prisson*, & mourut, en 1557, au service, dans l'armée que le Roi HENRI II avoit en Piémont, sous les ordres du Maréchal *de Brissac*. C'est ce qui est prouvé par la procuration que sa veuve *Françoise de Vincens* (d'une Famille noble de la ville de Pertuis), fit le 2 Mai de ladite année 1557, devant *Bourel*, Notaire à Apt, pour retirer ses armes & bagages. Il laissa de son mariage : — JACQUES, qui suit ; —— & JEANNE, qui épousa le Capitaine *Philippe de Faulcon*.

JACQUES DU BOIS, Sieur de Saint-Vincent, Ecuyer, fut homme d'armes dans la Compagnie d'Ordonnance de HENRI DE VALOIS, Grand-Prieur de France, Gouverneur & Lieutenant-Général en Provence ; & servit long-tems avec distinction, pendant les guerres de son tems, sous les Rois HENRI III & HENRI IV. Il épousa, 1°. par contrat du 4 Avril 1582 (reçu *Guichard*, Notaire à Apt), Demoiselle *Eynes de Lauze*, fille de *Guillaume de Lauze*, Gentilhomme d'Avignon, & de *Catherine d'Astuaud*, des Seigneurs de Murs ; & 2°. Demoiselle *Florimonde de Remereville*, fille de *Gaspard*, Gentilhomme de la ville d'Apt, & de *Marguerite de Cosme*, sa seconde femme. Du premier lit vinrent : —— 1. MADELENE DU BOIS-DE-SAINT-VINCENT, mariée 1°. avec noble *Pierre de Brun-de-Castellane*, Seigneur du Castellet ; & 2°. avec noble *Denis de Gautier*, des Seigneurs *de Grambois* ; — 2. LEONNE, épouse de noble *Jean Masse*, Seigneur de Rustrel, laquelle, par ses pieuses libéralités, fit faire le buste de *Sainte-Dauphine* en vermeil, conservé dans l'Eglise des Peres Cordeliers d'Apt. Voyez l'*Histoire de Sainte-Dauphine* par le P. *Borely*, Cordelier, *Edit. in-8°. p. 602 & suiv.* & le nouvel Ouvrage intitulé *le Clergé de France*, par l'Abbé *Hugues du Tems*, *Tome I, p. 63*. Et du second lit vint : — 3. ANNE, morte sans alliance.

PREMIERE BRANCHE.

II. ANTOINE DU BOIS, fils aîné de MICHEL, & d'*Anne de Ris*, Viguier & Capitaine pour le Roi de la ville d'Apt en 1557, testa le 12 Juillet 1580, devant *Jean Hortie*, Notaire à Apt. Il avoit partagé la succession de son pere avec son frere BENOÎT, par contrat du 3 Février 1552, reçu par *Bourel*, Notaire ; & avoit épousé Demoiselle *Elzive de Garcin*, d'une ancienne Famille de Forcalquier, dont : —— GABRIEL, qui suit ; — & CATHERINE, femme de noble *Toussaint de Marmet*, auteur des Seigneurs de Valcroissant & de Vaumalle.

III. GABRIEL DU BOIS embrassa le parti des armes, se distingua parmi les Royalistes lors des troubles occasionnés par la Ligue, & fut tué à la bataille donnée, le 15 Décembre 1591, devant Vinon, lieu de la Viguerie de Barjols, où l'armée du Duc *de Savoie*, appellé en Provence par le parti de la Ligue, fut entierement défaite, & ce Prince forcé de se retirer dans ses Etats. GABRIEL DU BOIS avoit épousé, le 8 Octobre 1582, par contrat passé devant *Hortie*, Notaire à Apt, Demoiselle *Louise de Monier*, fille de noble *Claude de Monier*, Capitaine de 100 hommes de pied ; & laissa pour enfans : — 1. GASPARD, qui suit ; —— 2. GUILLAUME, l'un des Gentilshommes qui suivirent le Maréchal *de Lesdiguieres* en Piémont, contre les Espagnols, en exécution du traité d'Ast. Ce

Digitized by Google

Maréchal ayant eu ordre de rentrer en France, Guillaume du Bois reſta, avec pluſieurs autres Gentilshommes, dans l'armée du Duc *de Savoie*, & fut tué au ſecours donné à Verceil en 1617; —— 3. & Pierre, auteur de la ſeconde branche, rapporté après ſon frere aîné.

IV. Gaspard du Bois, Ecuyer, s'allia, en 1614, avec Dame *Florimonde de Remereville*, veuve de Jacques du Bois-de-Saint-Vincent, fils de Benoît, mentionné ci-devant, & n'en eut que deux filles, ſçavoir: — Gabrielle, mariée à *François de Sinety*, Gentilhomme d'Apt, auteur des branches de cette Maiſon qui ſubſiſtent aujourd'hui; — & Madelene du Bois, mariée au Sieur *de Bonadona*, Gentilhomme de Pertuis.

Seconde Branche.

IV. Pierre du Bois, Ecuyer, troiſieme fils de Gabriel, & de *Louiſe de Monier*, épouſa, par contrat paſſé le 11 Février 1621, devant *Bermond*, Notaire à Apt, Demoiſelle *Pierre de Remereville*, fille de noble *Pierre de Remereville*, & de *Madelene de Bot-de-Cardebat*, dont, entr'autres enfans:

V. François du Bois, Ecuyer, qui s'allia, par contrat paſſé le 21 Juin 1654, devant *Degadret*, Notaire à Apt, avec *Honorade d'Archias*, fille de noble *Thomas d'Archias*, Seigneur de Ruſtrel, & de *Marguerite de Savournin*. Il en eut: — 1. François, qui entra, en 1687, dans les Cadets Gentilshommes du Département de Beſançon, ſervit enſuite dans quelques autres Régimens, paſſa dans celui de Béarn, reformé, dont il devint premier Capitaine; fut fait Chevalier de Saint-Louis en 1714, & a été tué à la bataille de Parme en 1734; — 2. Joseph, Eccléſiaſtique; —— 3. Gabriel, qui ſuit; — & pluſieurs filles, mortes ſans avoir été mariées.

VI. Gabriel du Bois, II. du nom, Sieur de Saint-Vincent, Chevalier de Saint-Louis & penſionné du Roi, après avoir ſervi avec diſtinction dans le même Régiment de Béarn reformé, en qualité de Capitaine de Grenadiers & de Major, obtint de Sa Majeſté la Majorité de la place de Landrecie en Hainaut, en 1748; & eſt mort à Apt en 1753, des ſuites des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Rocoux. Il avoit épouſé à Landrecie, le 25 Novembre 1727, *Anne-Eliſabeth-Joſeph de François*, Dame de Godart, de laquelle il a eu: — 1. Claude-Antoine-Gabriel, qui ſuit; — 2. Honoré-Thomas du Bois-de-Saint-Vincent, Lieutenant dans le même Régiment de Béarn, mort à Apt en 1753; — 3. & Charles-François du Bois, appellé *le Chevalier de Saint-Vincent*, qui a ſervi dans le même Régiment de Béarn juſqu'à la réforme de ce Corps, arrivée le 30 Décembre 1762; & a été enſuite fait Capitaine-Aide-Major du Régiment de Lille en Flandres. Ce Régiment ayant auſſi été réformé, il a épouſé à Landrecie, le 3 Janvier 1769 (acte reçu, le 29 Décembre précédent, par *Laurent*, Notaire), Demoiſelle *Marie-Thérèſe-Joſeph Piérard*. Il y eſt mort au mois de Juin 1771, laiſſant de ſon mariage une fille unique, —— Philippine-Joseph-Françoise du Bois-de-Saint-Vincent, née le 29 Octobre 1769.

VII. Claude-Antoine-Gabriel du Bois-de-Saint-Vincent, Chevalier de Saint-Louis, penſionné du Roi, étoit Capitaine-Aide-Major du même Régiment de Béarn, lors de la réforme dont on vient de parler; fut nommé Major-Général-Commandant les Bataillons des Gardes-Côtes, qui campoient dans le pays d'Aunis en 1758 & 1759; & a épouſé, par contrat paſſé le 19 Janvier 1765, devant *Poncet*, Notaire, Demoiſelle *Catherine de Maty*, fille d'*Ange-Dominique-Veran de Maty*, Gentilhomme de Cavaillon, au Comtat Venaiſſin, & de Dame *Catherine de Simon*. Il a de ſon mariage — Joseph-Marie-Philippe-Gabriel du Bois-de-Saint-Vincent, né le 10 Novembre 1773.

Les armes de cette Famille ſont: *de gueules, à deux lances d'or poſées en ſautoir*. Généalogie redigée d'après un *Mémoire* dreſſé ſur titres originaux, communiqués au Procureur du Roi de la ville d'Apt, & vérifiés par lui, aſſiſté de Me *Fage*, Notaire, dont il a donné ſon certificat le 9 Mars 1776.

SAINT-WOLSTONS : Ancienne Nobleſſe du Comté de Kildare en Irlande, dont le nom eſt ALEN.

Elle deſcend en ligne directe du Chevalier JEAN ALEN, Baronet, qui accompagna GUILLAUME *le Conquérant* dans ſon expédition d'Angleterre ; & remonte, par ſa Généalogie, au très-noble CHARLES *Junior*, fils de CHARLES *Senior*, Duc de Normandie, ainſi qu'il eſt conſigné dans les Annales d'Angleterre, & qu'il eſt atteſté par le Chevalier *Thomas Hawley*, premier Héraut d'armes de ce Royaume, la huitieme année du regne du Roi HENRI VIII. Cette Généalogie a été dreſſée ſur les titres par *Guillaume Hawkins*, Chevalier, Roi d'armes d'Irlande, & a été certifiée par Milord *Townskend*, Gouverneur-Général du Roi en Irlande le 15 Novembre 1770 ; par Milord *Rochford*, principal Secrétaire au département du Sud, le 15 Mai 1771 ; & par le Comte *de Guines*, alors Ambaſſadeur de France en Angleterre, le 21 Juillet de ladite année. La traduction françoiſe qui nous en a été fournie en 1773, a été certifiée conforme à l'original anglois par M. *Thibiſſen-du-By*, Interprete du Roi, le 11 Avril 1773.

GUILLAUME *le Conquérant*, en récompenſe des ſervices du Chevalier JEAN ALEN, particulierement à la fameuſe bataille de Haſtings, dans le Comté de Suſſex, où le Roi HARROLD fut tué, lui donna des poſſeſſions conſidérables dans les Comtés de Norfoick, Cornwal & Weſtmorland. De ce JEAN ALEN deſcend, au XXIIIe degré (leſquels degrés ſont prouvés & ſpécifiés en détail dans l'original anglois, qu'il eſt inutile de rapporter ici),

PATRICE ALEN-DE-SAINT-WOLSTONS, Chevalier, qui leva à ſes frais un corps de troupes pour le ſervice du Roi JACQUES II. Il ſervit en qualité de Major-Général de ſon armée en Irlande ; ſe trouva particulierement au ſiége de la ville de Limerick, qui obtint une capitulation tellement honorable, qu'il lui fut accordé de conſerver une partie de ſes Terres, malgré ſon attachement à ſon Prince légitime & à la religion de ſes peres. Il mourut le 12 Octobre 1724, & avoit été marié deux fois. De ſa premiere femme il eut 21 enfans. De la ſeconde, nommée *Marie*, fille du Chevalier *Jacques Dowdal-d'Athlomny*, dans le Comté de Meat, il a eu également 21 enfans, & a laiſſé entr'autres : — ANTOINE, qui ſuit ; — & LUC, rapporté après ſon aîné.

ANTOINE ALEN, Chevalier, a épouſé, le 20 Octobre 1734, *Marie*, fille du Chevalier *Patrice-Walle de Pollardſtown*, dans le Comté de Carlow, dont — ULICK-WALLE ALEN, Chevalier, qui jouit, comme aîné, des Terres de la branche cadette, ſuivant la coutume du pays. Il n'eſt pas encore marié.

LUC ALEN-DE-SAINT-WOLSTONS, Chevalier, frere puîné d'ANTOINE, eſt paſſé au ſervice de France en 1735, a été Lieutenant au Régiment de Dillon, qu'il a quitté après la bataille de Fontenoy, pour paſſer dans celui de Lally, en qualité de Capitaine-Aide-Major, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1756 ; Major dudit Régiment de Lally, & Aide-Major-Général de l'Armée de l'Inde en 1757. Chargé d'enlever le Fort de Sacramalours près d'Arcate, il le fit eſcalader & y pénétra le premier, avec un Capitaine du Régiment de Lorraine & 20 hommes. Après la premiere bataille de Vandervachy, gagnée par les troupes du Roi en 1759, il fut chargé du commandement de l'armée ſous cette place.

Pendant le blocus de Pondichery en 1760, il ſe trouva détaché avec 400 blancs, dont 150 de Cavalerie & ſix piéces de campagne, & employé en qualité de Commandant en chef dans l'Inde avec carte blanche. Il retarda d'autant plus la reddition de la Capitale, qu'après s'être emparé du Fort de Thiagare, qui depuis coûta aux Anglois un ſiége de trois mois, il paſſa les Gattes pour joindre le camp des Marattes, & les mener au ſecours de Pondichery, comme il avoit été convenu ; mais les Marattes ayant changé d'avis, il marcha au camp d'Heyderſaeb dans le Mayſſour, qui dut à la Cavalerie blanche, à la tête de laquelle LUC ALEN combattoit, pour mettre ce Général Indien en état de ſecourir Pondichery, le ſuccès d'une bataille qui devint l'époque de ſa puiſſance ; LUC ALEN y fut bleſſé. Pondichery s'étant rendu, il retourna en France, ayant eu l'avantage

Digitized by Google

d'être reſté avec la Cavalerie blanche, les derniers François en armes, & les ſeuls de l'expédition qui ne furent point faits priſonniers de guerre.

Il a épouſé, le 5 Octobre 1762, Demoiſelle *Marie-Charlotte-Adélaïde de Béhague*, fille puinée de feu *Pierre de Béhague*, & de *Marie-Anne-Eléonore de Genthon*; & ſœur de *Jean-Pierre-Antoine de Béhague*, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi depuis 1768, qui a commandé en Amérique & à Breſt. *Voyez* BÉHAGUE, *Tome II* de ce Dictionnaire. De ce mariage ſont iſſus un garçon & cinq filles; ſçavoir: — 1. LUC-PATRICE-JEAN, né le 26 Août 1775; — 2. ELÉONORE-ANTOINETTE, née le 19 Juin 1765; — 3. LUCE-JULIE, née le 13 Décembre 1766; — 4. AIMÉE-POLIEUCTE, née le 14 Mars 1768; — 5. CHARLOTTE-ADÉLAÏDE, née le 8 Mai 1769; — 6. ISABELLE-JEANNE, née le 5 Septembre 1771.

Les armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois beſans de même, 2 & 1, chargés chacun d'un chien courant d'argent; au chef d'azur, chargé d'un lion d'argent, herminé, accoſté de deux croiſſans renverſés, auſſi d'argent, herminés.* Cimier, *un caſque fermé, d'argent & d'azur, ſurmonté d'un léopard, partie d'or & de gueules, tenant dans ſes pattes un giroflet épanoui d'argent & de gueules.* Deviſe: FORTIS ET FIDELIS.

SAINT-YON: Famille noble, originaire de Picardie, dont étoit

PIERRE DE SAINT-YON, Ecuyer, Seigneur de Ruſſy, près la ville de Creſpy en Valois, marié à Demoiſelle *Jeanne de Rubempré*. Il en eut:

ANTOINE DE SAINT-YON, Ecuyer, Seigneur de Ruſſy en Valois, Maréchal des Logis de la Compagnie du Comte *de Nanteuil* & de Saint-Pol, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Robert Bauldé*, Notaire Royal à Meaux-en-Brie, le 18 Août 1525, Demoiſelle *Louiſe de Hecques*, fille de *Louis de Hecques*, Ecuyer, Seigneur de Vaulmoiſe, & de Demoiſelle *Marguerite de Saint-Mery*. De ce mariage naquirent deux filles, ſçavoir:

JEANNE DE SAINT-YON, mariée, par contrat paſſé devant *Jean Taillebois*, Notaire Royal à Baugé, réſidant à Precigné en Anjou, le 1 Juillet 1550, à *Bertrand d'Hardouin*, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, homme d'armes de la Compagnie du Duc *de Lorraine*. Voyez ROCHE-SAINT-BAULT, pour la Généalogie de la Maiſon d'*Hardouin-de-la-Girouardiere*.

Et MADELENE DE SAINT-YON, mariée à *Charles du Mollin*, Ecuyer, Seigneur de Farolles près de Creſpy, dont: — 1. *Clerembault du Mollin*, marié à *Barbe de Villiers*; — 2. *Marie du Mollin*, femme de *Charles de Bethancourt*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu; — 3 & 4. *Marguerite* & *Françoiſe du Mollin*, reſtées filles.

Les armes de SAINT-YON ſont: *d'azur, à la croix d'or, loſangée de gueules, cantonnée de quatre cloches d'or bataillées d'azur.*

* SAINTE-ALVERE: Baronnie ſituée en Périgord, qu'*Antoinette de Vayrines*, dite *de Limeuil*, porta, en 1446, à *Jean-Aimar de Loſtanges*, Chevalier, puîné de la Maiſon de ce nom, qui tire le ſien d'un Château dans le Bas-Limouſin. *Voyez* LOSTANGES, *Tome IX*.

SAINTE-MARIE-DE-HELETTE, dans le pays d'Arberoue en Baſſe-Navarre. Maiſon de Chevalerie, diſtinguée par ſon ancienneté, ſes ſervices & ſes alliances.

Les Seigneurs de ce nom ont droit de ſiéger parmi la haute Nobleſſe aux Etats de Navarre, & ſont Patrons de l'Egliſe de Helette.

GUICHE-ARNAUD, Chevalier, Seigneur DE SAINTE-MARIE, Patron de l'Egliſe de Helette, fut un des Gentilshommes qui prêterent ſerment au Roi & à la Reine de Navarre, à leur couronnement, en 1402.

GRATIEN, Chevalier, Seigneur Patron DE SAINTE-MARIE-DE-HELETTE, Capitaine & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port en

Digitized by Google

1426, ſe diſtingua dans les guerres de ſon tems. Nous ne pouvons donner une filiation, non interrompue, de cette ancienne Nobleſſe que depuis MARTIN, qui ſuit.

I. MARTIN DE SAINTE-MARIE, Seigneur Patron de Sainte-Marie-de-Helette & de Lanevielle, ſervit dans les guerres d'Eſpagne, & épouſa, en 1580, MARIE DE SAINTE-MARIE, laquelle étoit veuve en 1609. Ils eurent pour enfans : — PIERRE, qui ſuit ; — & autre PIERRE, d'abord Capitaine, puis Major-Général de l'Infanterie Eſpagnole, Gouverneur de la ville de Saragoſſe en Eſpagne, en 1627.

II. PIERRE DE SAINTE-MARIE, Seigneur Patron de Helette, Capitaine d'Infanterie au ſervice d'Eſpagne, fit ſon teſtament le 16 AVRIL 1627, & avoit épouſé, par contrat de 1610, *Gratiane d'Urſua*, d'une illuſtre Maiſon d'Eſpagne, dont : — CHARLES, qui ſuit ; — & PIERRE, Curé de Sainte-Marie-de-Helette.

III. CHARLES DE SAINTE-MARIE, Chevalier, Seigneur Patron de Sainte-Marie de Helette, Capitaine-Major de la Citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, ſe maria, par contrat du 15 Juillet 1636, avec *Catherine de Montréal*, fille de *Triſtan*, Baron d'Armendarits, de laquelle il eut : — TRISTAN, qui ſuit ; — & CLAUDE, mariée, le 22 Novembre 1667, avec *Dominique*, Seigneur *d'Irumbery*, au pays de Cize.

IV. TRISTAN DE SAINTE-MARIE, Seigneur Patron de Helette, Capitaine d'Infanterie, épouſa, 1°. le 11 Juin 1667, *Catherine d'Aroue-de-Saint-Martin*, fille du Vicomte de Saint-Martin, & de *Marie d'Alſatte-d'Urtubie*, morte ſans enfans ; & 2°. le 9 Janvier 1690, *Gracie de Ruthie*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Ruthie*, au pays de Soule, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. autre PIERRE, Capitaine des Gardes-Wallones, Brigadier des Armées du Roi d'Eſpagne, Gouverneur de la Vallée d'Aran & de Caſtelleon, mort à Barcelone en 1758 ; — 3. JEAN, Chanoine de l'Iſle-Jourdain, près Toulouſe ; — 4. & ARMAND, Officier de Marine, mort de la peſte à Toulon.

V. PIERRE DE SAINTE-MARIE, Seigneur Patron de Sainte-Marie de Helette, Capitaine d'Infanterie, épouſa, le 20 Octobre 1712, *Jeanne de Villeneuve-d'Oſſes*, dont : — CHARLES, qui ſuit ; — & JEAN, d'abord Capitaine au Régiment de Cantabres, qui s'eſt fait enſuite Eccléſiaſtique, & eſt Curé de Helette.

VI. CHARLES DE SAINTE-MARIE, Seigneur Patron de Sainte-Marie de Helette, a épouſé, le 25 Novembre 1750, *Catherine d'Andurein*, fille de *Thomas*, Ecuyer, & d'*Iſidore de Cazenave*, de laquelle ſont iſſus : — 1. PIERRE, — 2. JEAN-BATISTE ; — 3. ISIDORE ; — 4. FRANÇOISE ; — 5. SOPHIE ; — 6. & JEANNE-ROSE DE SAINTE-MARIE.

Les armes : *de ſable, à deux lions rampans d'argent, poſés en face.* Article dreſſé ſur titres originaux communiqués.

SAINTE-MAURE : Ville & Baronnie en Touraine, qui a donné ſon nom à une des plus anciennes & illuſtres Maiſons du Royaume. Plus on approfondit ſon antiquité, plus on y trouve de grandeur. Elle eſt iſſue des Seigneurs *de Preſſigny*. Sa filiation remonte à

I. GOSCELIN, Seigneur DE SAINTE-MAURE, qui ſouſcrivit à la Charte de donation de l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Beaulieu, près Loches, en 1009, faites par *Foulques Nerra*, Comte d'Anjou. De ſon mariage contracté avec *Aramburge*, fille du Seigneur *de Chinon*, laquelle conſentit à la fondation du Prieuré de Saint-Memin, près les murs de Sainte-Maure, faite, vers l'an 1030, par HUGUES, un de ſes fils, il laiſſa : — 1. JOSBERT, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique ; — 2. GUILLAUME, mentionné dans le titre de la fondation du Prieuré de Saint-Memin ; — 3. HUGUES, qui ſuit ; — 4. GOSCELIN, qui ſouſcrivit à une tranſaction faite entre *Foulques Nerra*, Comte d'Anjou, & *Gautier*, Abbé de Saint Aubin, en 1037 ; & à la fondation de la Sainte-Trinité de Vendôme en 1040, par *Geoffroi Martel*, Comte d'Anjou, avec HENRI, Roi de France, *Guillaume*, Duc d'Aquitaine, & autres Princes & grands Seigneurs, où l'on voit

Digitized by Google

qu'il ſouſcrivit avant *Hugues*, Comte *du Mans*. Il avoit épouſé *N... de Beaupréau*, & n'en eut qu'un fils, nommé — Guillaume de Sainte-Maure, mort ſans poſtérité, enterré à Fontevrault le 4 des Ides de Février, ſuivant le Nécrologe de cette Abbaye, dans lequel la qualité de *Princeps de Sanctâ Maurâ* lui eſt donnée; — 5. Jacqueline, dont on ne connoît que le nom; — 6. & Beluce, femme de *Payen de Mirebeau*, Seigneur de Montbaſon.

II. Hugues de Sainte-Maure fonda, comme on l'a dit, le Prieuré de Saint-Memin, du tems d'*Albert*, Abbé de Micie, depuis 1023 juſqu'en 1030. Il prend dans ce titre la qualité de *Dei gratiâ caſtri Sanctæ Maurœ, jure hereditario poſſeſſor & Dominus*; & ce titre eſt rapporté en entier dans l'Hiſtoire de *Sablé*, par *Menage*, *Livre 9*, *p.* 352. Dans une donation faite par *Foulques Rechin*, Comte d'Anjou, au Monaſtere de Cormery, en 1070, il eſt nommé parmi les Barons d'Anjou. Il eut de ſon mariage avec *Œnor de Berlay-de-Montreuil*, fille de *Gilduin*, Seigneur de Saumur, ſurnommé *le Danois*: — 1. Goscelin, qui n'eut point d'enfans de *Caſſinotte de la Haye*, Dame de la Haye & du Vicomté de Tours; — 2. Hugues, qui ſuit; — 3. Guillaume, mort ſans poſtérité; — 4. & une fille, femme de *Gosbert de Chabruns*.

III. Hugues de Sainte-Maure, II. du nom, ſouſcrivit à une donation faite par *Foulques Rechin*, Comte d'Anjou, à l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers, en 1087; & à une autre par *Geoffroi Martel*, auſſi Comte d'Anjou, en 1105. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut: —— 1. Goscelin, mort ſans poſtérité; —— 2. Hugues, nommé parmi les Barons, dans un titre de l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme, de l'an 1159, ſuivant lequel Henri II, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie & d'Aquitaine, & Comte d'Anjou, étant à Tours en 1159, termina un différend entre ladite Abbaye & celle de Saint-Julien de Tours. Ce Hugues de Sainte-Maure eut part à un des grands événemens de la Monarchie Angloiſe, occaſionnés par la révolte des enfans de Henri II, Roi d'Angleterre, d'intelligence avec *Aliénor de Guyenne*, leur mere, en 1173. Tous les Hiſtoriens diſent que Hugues de Sainte-Maure prit parti pour la Reine *Aliénor*, avec *Raoul de Faye*, en qualité de proche; —— 3. & Gautier, qui ſuit.

IV. Gautier de Sainte-Maure prit parti, en 1118, avec ſes deux freres, pour *Foulques le Jeune*, Comte d'Anjou, & l'aſſiſta de ſes forces dans une guerre qu'il eut contre Henri I, Roi d'Angleterre, à la bataille de Séez, qui termina cette guerre. Il fut préſent, avec ſon fils, à une donation faite à l'Abbaye de Fontevrault par le même *Foulques le Jeune*, Comte d'Anjou, dès l'an 1120. Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais il eſt certain qu'il eut pour fils:

V. Guillaume de Sainte-Maure, qui ſe croiſa pour la Terre-Sainte, & ſouſcrivit en 1179, à une donation faite dans la ville de Jéruſalem, par *Henri* I, Comte Palatin de Champagne. Au bas de cette Charte, qui ſe trouve rapportée dans les Mémoires de l'Abbé *de Villeloin*, *Tome II*, *p.* 218, il eſt dit que Guillaume de Sainte-Maure portoit: *d'argent, à la faſce de gueules*, & pour cri: Sainte-Maure. Il eut pour fille unique:

Avoye de Sainte-Maure, mariée à *Guillaume*, Seigneur *de Preſſigny*, en Touraine, qui prit le nom & les armes de ſa femme, & forma ainſi la ſeconde Maiſon de Sainte-Maure. Ce *Guillaume* étoit frere puîné de *Geoffroi de Loudun*, ainſi qu'il ſe voit dans une Charte du Cartulaire de l'Abbaye de Villeloin, en Touraine, du 8 Octobre 1216, par laquelle ledit *Geoffroi de Loudun* fonde un Anniverſaire en mémoire, eſt-il dit, de *Béatrix*, ſa femme, de *Guillaume de Preſſigny*, ſon frere, ainſi que de ſes pere & mere, & d'*Aimeri de Loudun*, ſon ayeul.

Ce titre prouve évidemment que *Guillaume de Preſſigny* étoit de la Maiſon de *Loudun*, branche cadette des Comtes de Poitou, Ducs d'Aquitaine. C'eſt en effet la véritable origine de celle de Sainte-Maure, & c'eſt auſſi le ſentiment de tous les Hiſtoriographes les plus accrédités. Si les enfans de *Guillaume de Preſſigny* quitterent leur nom & leurs armes pour prendre celui de Sainte-Maure, on ne voit pas que ce dernier fut ſupérieur en nobleſſe & en dignité à l'autre; mais

Digitized by Google

la coutume de ce tems-là étoit de relever le nom & la banniere des Maiſons qui tomboient en quenouille. Si l'on juge de la puiſſance des Seigneurs *de Loudun*, par l'étendue du pays qui retient encore aujourd'hui le nom du *Loudunois*, on ne doit faire aucun doute du rang qu'ils tenoient en effet après les Comtes *de Poitou* & *d'Anjou*, leurs voiſins.

Le titre de 1216, rapporté ci-devant, fait connoître auſſi deux degrés de filiation qui ont précédé *Guillaume de Preſſigny*, c'eſt-à-dire les noms de ſon pere & de ſon ayeul; & c'eſt celui-ci par conſéquent qui va commencer le premier degré de la ſeconde Maiſon de SAINTE-MAURE.

Seconde Maiſon de SAINTE-MAURE.

I. AIMERI DE LOUDUN, connu, comme on l'a dit, par la Charte rapportée ci-deſſus, & en qualité d'ayeul de GUILLAUME DE PRESSIGNY, vivoit en 1129. Il fut témoin à une Charte de l'Abbaye de Fontevrault, par laquelle *Foulques le Jeune*, Comte d'Angers, confirme, avant ſon départ pour Jéruſalem, les fondations qu'il avoit faites à Fontevrault. Ce titre, qui eſt le 670e du *Typeus fontis Ebraldanſi*, *p.* 218 & 219, eſt paſſé ſous le Pontificat de *Louis de Hildebert*, Archevêque de Tours, & celui d'*Ulger*, Evêque d'Angers. AIMERI DE LOUDUN eut pour fils:

II. FOULCRES DE LOUDUN, connu, ainſi que ſon pere, par le même titre ci-deſſus, qui ſe maria avec *Anthenaïſe*, Dame *de Preſſigny*, dont il eut: — 1. GEOFFROI DE LOUDUN, Chevalier-Banneret, connu, ainſi qu'il a été dit, par le titre de l'Abbaye de Villeloin, du 8 Octobre 1216. Il eut quatre enfans, ſçavoir: — AIMERI, mort ſans poſtérité; — FOULQUES, mort jeune; — GEOFFROI, 44e Evêque du Mans; — & MARGUERITE, mariée à *Gautier de Montſoreau*; — 2. & GUILLAUME, qui ſuit.

III. GUILLAUME, Seigneur DE PRESSIGNY, épouſa, comme nous l'avons dit, AVOYE DE SAINTE-MAURE. Il fonda, en 1190, un Prieuré à Preſſigny en Touraine, à la priere de *Renaud*, Abbé de Pontlevoy. Dans le titre de fondation & dans le Livre des Anniverſaires de cette Abbaye, il eſt qualifié *Seigneur de Sainte-Maure & de Preſſigny*, ce qui prouve qu'il en avoit déja épouſé l'héritiere. Il étoit un des principaux Vaſſaux de JEAN *ſans Terre*, Roi d'Angleterre, qui ſouſcrivirent au fameux traité d'alliance, conclu aux Andelis en Normandie, entre ce Prince, & *Baudouin*, Comte de Flandres & du Hainaut, depuis Empereur de Conſtantinople, en date du 18 Août 1200. Il confirma, l'an 1205, avec AVOYE DE SAINTE-MAURE, ſon épouſe, & ſes enfans, un droit de péage, qui avoit été accordé à l'Abbaye de la Merci-Dieu en Touraine, par GUILLAUME DE SAINTE-MAURE, ſon beau-pere. Quand les Provinces que les Anglois poſſédoient alors en France eurent été confiſquées ſur le Roi JEAN, il redevint ſujet de PHILIPPE-AUGUSTE, & fut un des Chevaliers-Bannerets de Touraine qui ſe trouverent avec *Geoffroi de Loudun*, ſon frere aîné, à la bataille de Bouvines en 1214. Il eut de ſon mariage: — 1. GUILLAUME, lequel affranchit de tout droit de péage l'Abbaye de Baugerais, ſuivant une Charte de cette Abbaye, en date du 14 Octobre 1218, où l'on voit un ſceau, ſur lequel il eſt repréſenté à cheval, tenant l'épée haute d'une main, & de l'autre les armes de SAINTE-MAURE, qui ſont *une faſce*, au contreſcel, un *écu à la bordure componée*, qui ſont les piéces des armes de PRESSIGNY. Il ſe rendit, la même année, caution envers le Roi de France pour *Guillaume de Faye*, & contracta l'obligation de 200 *marcs d'argent, en cas que Guillaume de Faye faſſe la guerre au Roi ou à ſes ſujets*: ce ſont les propres termes de la promeſſe. Il fit des donations à l'Abbaye de Pontlevoy, & n'eut point d'enfans d'*Yolande*, ſon épouſe; — 2. JOSBERT, qui ſuit; — 3. HUGUES, Chanoine, puis Doyen de Saint-Martin de Tours en 1216; — 4. GARCIE; — 5 ARAMBURGE, mariée à *Renaud de Sublaine*; — 6. PÉTRONILLE; — 7. & DOMETTE. Elles ſont toutes quatre mentionnées avec leur frere, dans le titre, de l'an 1205, de l'Abbaye de la Merci-Dieu.

IV. JOSBERT DE SAINTE-MAURE ſuccéda, en 1223, après la mort de ſon frere aîné, dans les Seigneuries de Sainte-Maure, Preſſigny & Nouaſtre, comme on le

le voit par une Charte confirmative de l'affranchiſſement qu'il fit, en 1218, de tout péage en faveur de l'Abbaye de Baugerais. Il paſſa, en 1224, une tranſaction avec le Chapitre de Saint-Martin de Tours, conjointement avec *A... de Vendôme*, ſon épouſe, & Hugues, ſon frere. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur de Montoire, qui devint Comte de Vendôme après la mort de *Jean*, III. du nom, Comte *de Vendôme*, ſon oncle, & d'*Aiglantine*. Josbert ſe croiſa contre les Albigeois, & fut l'un des Chevaliers qui ſcellerent de leur ſceau le traité fait, le 16 Juin 1229, au nom du Roi Saint-Louis, avec *Roger-Bernard*, Comte *de Foix*. Leurs enfans furent : — Josbert, Chanoine, enſuite Chancelier du Chapitre de Saint-Martin de Tours en 1245 ; — & Guillaume, qui ſuit.

V. Guillaume de Sainte-Maure, III. du nom, Seigneur de Sainte-Maure, Preſſigny, Marcillac, Aigues, Chevalier, fut un des Barons, au nombre de ſix, qui ſcellerent l'Ordonnance faite à Saumur, en 1250, par Charles, fils du Roi de France, Comte de Poitou & de Provence, touchant le ſalaire des Avocats en Cour laye : l'original eſt au Tréſor des Chartes du Roi. Il ſouſcrivit auſſi, en 1269, parmi les Barons du Poitou, dans un traité fait entre Alphonse de France, Comte de Poitou, frere de Saint-Louis, & leſdits Barons : ſon ſceau repréſente *une faſce*. Il traita encore, conjointement avec ſes enfans, d'un différend avec *Hugues l'Archevêque*, neveu de ſa femme, au ſujet de la ſucceſſion de *Geoffroi de Rancon*, ſon beau-pere, par la médiation du même Alphonse de France, en 1269. Il épouſa *Jeanne de Rancon*, fille de *Geoffroi de Rancon*, dit *le Jeune*, & en eut : — 1. Guillaume, qui ſuit ; — 2. Pierre, Seigneur de Montgaugier, auteur de la branche de ce nom, rapportée ci-après ; — 3. Isabelle, femme de *Philippe de Poix*, Chevalier, Seigneur de Buſançois & de Moulins ; — 4. & Jeanne, femme de *François de Carbonnel*.

VI. Guillaume de Sainte-Maure, IV. du nom, Chevalier-Banneret, Seigneur de Sainte-Maure, Preſſigny, la Croix de Bleré, du Pleſſis-lès-Tours, Nouaſtre, Chiſſey, Saint-Epain, Savonieres, Moncontour, la Roche, &c. rendit hommage de la moitié de la Terre de Marcillac, à l'Abbé de Saint-Cybar d'Angoulême, en 1271, & de l'autre moitié, à l'Evêque d'Angoulême, en 1274. Il promit, avec *Geoffroi de Vendôme*, de faire ratifier aux enfans mineurs de *Jean*, Comte *de Vendôme*, & d'*Aliénor de Montfort*, ſa femme, à peine de 2000 livres, tout ce qui ſeroit jugé par les arbitres, au ſujet des limites de leur Comté. Il étoit mort en 1300, ſuivant un dénombrement de la Terre de Marcillac, vendue, cette même année, par ſa veuve, qui ne ſe fit pas connoître ſous ſon nom propre, & de laquelle il eut, pour fille unique :

VII. Isabelle de Sainte-Maure, Dame de Sainte-Maure & de Marcillac, qui recueillit toute l'immenſe ſucceſſion de ſes pere & mere. Elle fut une héritiere ſi riche, que le Roi Philippe *le Bel*, craignant qu'elle ne portât ſes grands biens dans quelques Maiſons du parti de *Jean de Montfort*, IV. du nom, Duc de Bretagne, avec lequel il étoit en guerre, la fit (ſuivant un compte du Bailli de Tours), ſoigneuſement chercher, afin de s'aſſurer de ſa perſonne ; mais ces précautions n'empêcherent pas qu'elle ne ſe maria, l'année ſuivante, avec *Amauri* III, Sire *de Craon*, Seigneur de Sablé, Sénéchal d'Anjou & du Maine, fils de *Maurice*, Sire *de Craon*, & de *Mahaut de Malines*. Elle fut enterrée, avec ſon mari, aux Cordeliers d'Angers, où ſe voient leur repréſentation ſur leurs tombeaux. Ainſi finit cette branche aînée.

Branche des Seigneurs de Montgaugier & de Nesle.

VI. Pierre de Sainte-Maure, Seigneur de Montgaugier & du Coudray, Chevalier, fils puîné de Guillaume, III. du nom, & de *Jeanne de Rancon*, fit, en 1324, le Mardi avant la Purification, ſon teſtament, dans lequel ſa femme *Mahaude* n'eſt énoncée que ſous ce nom. Il en eut : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Gui, auteur de la branche des Seigneurs de Jonzac, rapportée ci-après ; — 3. Guillaume, Chanoine, enſuite Doyen de Saint-Martin de Tours, qui fut employé, en 1327, pour différentes négociations en Auvergne, par le

Roi PHILIPPE *le Bel*; & nommé Chancelier de France en 1329. Il en reçut les Sceaux de *Jean de Marigny*, Evêque & Comte de Beauvais, ſon prédéceſſeur, ſuivant ſes Proviſions du lendemain de la Saint-Martin; fut envoyé, la même année, par PHILIPPE DE VALOIS, vers le Roi d'Arragon; & l'année ſuivante à Amiens, pour conclure un traité avec les Plénipotentiaires d'EDOUARD, Roi d'Angleterre, touchant l'hommage du Duché de Guienne. Le Pape lui fit offrir l'Evêché de Noyon, mais il le refuſa, & exerça l'office de Chancelier depuis 1329 juſqu'en 1334, année de ſa mort, après avoir fait ſon teſtament le 17 Janvier de la même année, ſcellé de ſon ſceau; — 4. HUGUES, qui n'eſt connu que par le teſtament dudit GUILLAUME, ſon frere. Il eut une fille, dont le nom eſt ignoré, ainſi que celui de ſa femme; — 5. ISEULE, femme, en premieres noces, de *Pierre de Palluau*, Chevalier, Seigneur de Montréſor, fils de *Geoffroi de Palluau*, IV. du nom, &, en ſecondes noces, de *Jean de la Jaille*; — 6. MAHAUT, Abbeſſe de la Sainte-Trinité de Poitiers, depuis 1332 juſqu'en 1359; — 7. & LOUISE, femme de *Geoffroi*, dit *Brideau de Châteaubriant*.

VII. PIERRE DE SAINTE-MAURE, II. du nom, dit *Durmois* ou *Drumas* (qui étoit un ſobriquet de ce tems-là), Seigneur de Montgaugier & de Vivarenne, Vicomte de Bridiers, mentionné dans les teſtamens de PIERRE, ſon pere, & de GUILLAUME, ſon frere, Chancelier de France, fut employé, l'année 1339 & ſuivantes, parmi les 25 doubles Bannerets, ſous le commandement de PHILIPPE III, Roi de Navarre, & conduiſoit ſous ſa Banniere 5 Chevaliers & 28 Ecuyers, ſes vaſſaux. Il avoit épouſé 1°. *Iſabeau de Preſſigny*, fille de *Guillaume de Preſſigny*. Par ce mariage ces deux branches de la même Maiſon, qui s'étoient ſéparées ſous des noms & des armes différentes, ſe réunirent; mais elle mourut ſans enfans. Il épouſa 2°. *Marguerite d'Amboiſe*, fille d'*Ingerger*, Seigneur *d'Amboiſe*, & de *Marie de Flandres*, de laquelle il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ARMAND, Seigneur de Paſſacbrin-ſur-Aunois, Jarzé, Longué & la Faigne, mort ſans enfans; — 3. HECTOR, Chevalier, Chambellan du Roi, depuis 1402 juſqu'en 1412, mort ſans alliance; — 4. MARIE, femme de *Pierre de la Roche-Rouſſe*, Chevalier, Seigneur de Pocé; — 5. & MARGUERITE, femme de *Guillaume d'Orgemont*, fils de *Pierre d'Orgemont*, Chancelier de France, & de *Marguerite de Voiſine*.

VIII. JEAN DE SAINTE-MAURE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Montgaugier, Comte de Benaon, plaidoit, en 1423, contre *Louis*, Seigneur *d'Amboiſe*, au ſujet de la ſucceſſion de *Pierre d'Amboiſe*, fils d'*Ingerger d'Amboiſe*, ſon ayeul; rendit hommage des Terres de Beaupréau & de Train au Duc *d'Anjou*, en 1418 & 1429; & de celle des Ecluſes en 1423. Il épouſa *Jeanne des Roches*, fille de *Jean des Roches*, & de *Jeanne de Beaupréau*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. PIERRE, mort en bas-âge; — 3. MARIE, morte ſans alliance; — 4. & CHARLOTTE, femme de *Gui de Laval*, II. du nom, Seigneur de Loué, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, Grand-Veneur & Grand-Chambellan, Gouverneur & Sénéchal au pays d'Anjou, fils de *Thibaut de Laval*, Seigneur de Loué, & de *Jeanne de Mailly*.

IX. JEAN DE SAINTE-MAURE, II. du nom, Seigneur de Montgaugier & de Neſle, Comte de Benaon, rendit hommage, en 1446, au Roi de ſa Terre de Neſle; & fit ſon teſtament le 28 Avril 1462. Il avoit épouſé 1°. *Jacquette de Puiſeul*, fille de *Blanchet de Puiſeul*, & de *Racle de Chartres*, niéce de *Renaud de Chartres*, Archevêque de Reims, Pair & Chancelier de France; & 2°. en 1444, *Louiſe de Rochechouart*, fille de *Jean*, Seigneur de Mortemart, & de *Jeanne Turpin*. Du premier lit ſortirent: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. ANDRÉE, femme de *Thibaut de Bellanger*, Seigneur de la Houſſaie; & du ſecond lit: — 3. JEAN, mort ſans alliance; — 4. LOUIS, vivant en 1507, auſſi mort ſans alliance; — 5 & 6. JACQUES & ANTOINE, morts ſans poſtérité; — 7. AGNÈS, mariée 1°. à *Jean de la Rochefoucaud*, Seigneur de Montbazon; & 2°. à *Jean de Beaujeu*, Seigneur de la Pleſſe; — 8. & RENÉE, morte ſans alliance.

X. CHARLES DE SAINTE-MAURE, I. du nom, Chevalier, Comte de Neſle &

Digitized by Google

de Benaon, Seigneur de Montgaugier, rendit hommage au Roi, en 1457, de la Terre de Neſle, laquelle fut érigée en *Comté* en 1446, par Lettres-Patentes de Louis XI, où il eſt qualifié *ſon Couſin & Chambellan.* Il y eſt fait mention des ſervices qu'il rendit à ce Prince contre les Anglois & autres ennemis de l'Etat. Il avoit épouſé, 1°. le 26 Septembre 1457, *Madelene de Luxembourg*, fille de *Thibaut*, Seigneur de Fienne, & de *Philippe de Melun*; & 2°. *Catherine d'Eſtouteville*, fille de *Robert d'Eſtouteville*, & de *Marie de Sainte-Beuve.* Du premier il eut: — 1. ADRIEN, mort, ſans alliance, en 1479; & du ſecond lit: — 2. autre ADRIEN, qui ſuit; — 3. JEAN, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Sainte-Vaubourg & de Carpigny en 1493; — 4. JEANNE, femme, en 1486, de *Jacques de Montbel*, Seigneur d'Entremont; — 5. ANTOINETTE, mariée à *François de Barathon*, Grand-Echanſon de France, le 27 Janvier 1495; — 6. & ANNE, femme de *N... de la Gratoire.*

XI. ADRIEN DE SAINTE-MAURE, Comte de Neſle & de Joigny, épouſa, le 16 Novembre 1479, *Charlotte de Châlon*, une des grandes héritieres de ſon tems, Comteſſe de Joigny, d'Antigny, Dame de Viteaux, de Liſle-ſous-Montréal, de Pierre-Pertuis, Fourmerie, Grignon & de l'Orme-Châlon, fille de *Charles de Châlon*, Comte de Joigny, & de *Jeanne de Banquetun*; & petite-fille de *Jean de Châlon*, Baron de Viteaux, frere de *Louis de Châlon*, Prince d'Orange. Elle ſe remaria à *François d'Alegre*, & eut des enfans de ſes deux époux. Ceux du premier lit furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. NICOLAS, Ecuyer, Baron d'Emery & Seigneur de Joigny en partie, marié, ſans enfans, à *Jeanne Herlant*; — 3, 4 & 5. ADRIEN, CHARLES & JACQUES, morts ſans alliance; — 6. CLAUDE, d'abord Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1512, Baron de Pierre-Pertuis & de l'Orme-Châlon, marié 1°. à *Julienne Eveillechien*, dont il n'eut qu'une fille, nommée — CLAUDE, femme de *René de Bellanger*; & 2°. à *Claude de Prie*, dont il n'eut auſſi qu'une fille, nommée — CLAUDE DE SAINTE-MAURE, mariée à *Hugues de Rabutin*; — 7. autre JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'Origny en Champagne, rapportée ci-après; — 8. BARBE, mariée 1°. à *Antoine de Dinteville*, Baron de Meurville, qui fut bleſſé, en 1515, à la bataille de Marignan, & porté à Milan, où il teſta; & 2°. à *Pierre de Lannoy*, Baron de Dampierre; — 9. & AVOIE, femme de *Jean de la Baume*, Comte de Montrevel.

XII. JEAN DE SAINTE-MAURE, III. du nom, Comte de Neſle & de Joigny, épouſa, en 1511, *Anne de Humieres*, fille de *Jean*, Seigneur *de Humieres*, & de *Jeanne de Hangeſt.* Elle étoit veuve en 1526, mourut le 11 Août 1546, & fut enterrée auprès de ſon mari à Neſle, où l'on voit leurs armes. Ils eurent pour enfans: — 1. JEAN, mort ſans alliance; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. LOUISE, Abbeſſe de l'Abbaye-aux-Bois; — 4. & autre LOUISE, femme de *Gilles de Laval*, II. du nom, Seigneur de Loué, Baron de Maillé & de Breſſuire, fils de *Gilles de Laval*, & de *Françoiſe de Maillé.* Elle lui porta les belles Terres de Neſle, Joigny & autres, par le décès des enfans de LOUIS DE SAINTE-MAURE, ſon frere.

XIII. LOUIS DE SAINTE-MAURE, Marquis de Neſle, Comte de Joigny, Vicomte de Pleumartin, Baron de Cuverville-lès-Merville, fut Capitaine de 50 lances des Ordonnances du Roi, Chevalier de ſon Ordre. Sa Majeſté joignit au Comté de *Neſle* les Baronnies de Beaulieu, d'Alluc & de Capy, auparavant mouvantes du Roi, & l'érigea, en 1545, en *Marquiſat* en ſa faveur. Il fut donné en ôtage, pour le Roi, à ELISABETH, Reine d'Angleterre, en 1559, & avoit épouſé, 1°. le 5 Janvier 1540, *Renée de Rieux*, morte, ſans enfans, en 1567, fille aînée de *Claude*, Sire *de Rieux*, I. du nom, & de *Catherine de Laval*; & 2°. le 24 Janvier 1569, *Madelene Olivier*, fille de *François*, Chancelier de France, & d'*Antoinette de Ceriſay.* Du ſecond lit ſortirent: — 1. CHARLES, mort, âgé de 6 ans, à Paris le 2 Novembre 1576; — 2. & ANTOINE, auſſi mort en bas-âge. Par leur décès, *Jean de Laval*, leur couſin-germain, fils de LOUISE DE SAINTE-MAURE, leur tante, ſuccéda à leurs biens, & par conſéquent au Marquiſat de Neſle, & à d'autres belles grandes Terres.

Digitized by Google

*Branche des Seigneurs d'*ORIGNY *en Champagne, la ſeule qui ſubſiſte.*

XII. JEAN DE SAINTE-MAURE, I. du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur d'Origny, Provency, Genouilly & de Chaſſagne, ſeptieme fils d'ADRIEN, Comte de Neſle, & de *Charlotte de Châlon*, n'eut en partage (comme celui des puinés des grandes Maiſons eſt toujours médiocre) que les Seigneuries ci-deſſus mentionnées, qui compoſoient une partie des Terres de Joigny & de Liſle-ſous-Montréal en Champagne. Il ſe qualifioit cependant *Comte de Neſle* & *de Joigny*, en commun avec ſon frere aîné, de même que CLAUDE DE SAINTE-MAURE, un de leurs autres freres, comme enfans d'ADRIEN, leur pere commun, dans la ſucceſſion duquel ces Terres étoient; car elles paſſerent, par droit de progéniture, à leur frere aîné, lequel continua la poſtérité des Seigneurs & Marquis de Neſle, ci-devant rapportée. Il eſt mentionné avec ſes freres NICOLAS, CHARLES & ADRIEN, ſous la tutelle de *François d'Alegre*, ſon beau-pere, en 1513; & épouſa, en 1523, *Jacqueline Dubos*, fille de *Jean Dubos*, Chevalier, Seigneur du Meſnil-Simon & de Bullo, & de *Marguerite de la Ferriere*, dont:

XIII. JEAN DE SAINTE-MAURE, II. du nom, Seigneur d'Origny, Provency, Genouilly, &c. qui paſſa un échange, le 4 Avril 1551, avec LOUIS DE SAINTE-MAURE, Marquis de Neſle, ſon couſin-germain. Il obtint du Roi main-levée de la ſaiſie de ſes Terres, à cauſe du ban & arriere-ban, par Lettres données au Camp d'Aſtraupont le 19 Juillet 1551, par HENRI II, qui s'exprime en des termes avantageux ſur ſes ſervices. Il épouſa, le 16 Septembre 1548, *Renée de Moiſſon*, fille de *Pierre*, Conſeiller au Parlement de Dijon, & de *Jeanne de Saint-Phalle*; & petite-fille d'*Iſabelle de Courtenay*. Etant veuve, elle donna ſon dénombrement en 1580. Ses enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. RENÉE, femme de *René Damy*, Seigneur de Beauregard; — 3. FRANÇOISE, mariée à *Pierre de Granet*; — 4 & 5. CLAUDE & HIPPOLITE, mortes ſans alliance.

XIV. JEAN DE SAINTE-MAURE, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny, Provency, Genouilly, &c. étoit au ſervice en 1578 & 1595; & rendit hommage de la Terre de Marcy-ſur-Yonne, au Duc *de Nivernois*, le 1 Février 1582. Il épouſa, en 1579, *Françoiſe de Lombard*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Millery, & de *Jacquette le Blond*. De ce mariage vinrent: — 1. GUI, qui ſuit; — 2. JEAN, mort jeune; — 3. FRANÇOIS, marié 1°. à *Renée de Damoiſeau*, fille de *N... de Damoiſeau*, Chevalier, Seigneur de Montarin & de Nemois; & 2°. à *N... de Berbizy*. Du premier lit vint — CLAUDE DE SAINTE-MAURE, mort en bas-âge; & du ſecond une fille, mariée, en 1655, à *Claude de Lanneau*, Chevalier, Seigneur de Maré, auquel elle porta la Terre de Provency; — 4. & JEANNE, femme d'*Alexandre de Pampelune*, Chevalier, à qui elle porta la Terre de Genouilly, le 2 Février 1625.

XV. GUI DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur d'Origny & de Prémeaux, ſervit, en 1639, dans la Compagnie des Gendarmes du Duc D'ORLÉANS, ſuivant un certificat du Maréchal *de Châtillon*, du 18 Juillet audit an, & partagea, le 21 Juin 1629, avec FRANÇOIS DE SAINTE-MAURE, ſon frere, les biens de la ſucceſſion de leurs pere & mere. Il avoit épouſé, le 6 Mai 1610, *Catherine de Saint-Martin*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Prémeaux, Montjallin & Agencourt, Gouverneur de la ville & Château de Beaune, & d'*Anne de Vichy*, dont: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE, morte jeune; — 3. & EDMÉE, mariée à *Nicolas d'Avout*, Chevalier, Seigneur de Romanet.

XVI. CHARLES DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur d'Origny, &c. fut ſous la tutelle de ſon pere, ſervit, en 1639 & 1643, dans la Compagnie des Gendarmes du Duc *d'Enghien*, & épouſa, le 19 Juin 1645, *Suſanne du Deffend*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur du Tremblay, & de *Marguerite du Pleſſis*, de la Maiſon des Ducs *de Liancourt*. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JEAN-LOUIS, qui paſſa en Allemagne au ſervice de l'Empereur, & s'établit près de Prague. On ignore s'il a eu poſtérité; — 3. CHARLES,

Digitized by Google

mort ſans alliance ; —— 4. Louise, mariée, le 25 Mai 1685, à *Jean-Baptiſte des Vieux*, Seigneur de la Riviere, mort, en 1697, des bleſſures qu'il reçut à Valence ; —— 5. & Claude, Religieuſe.

XVII. Louis de Sainte-Maure, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny, &c. ſervit dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, reçut au ſiége de Dole un coup de feu à la tête, qui lui fit ſouffrir l'opération du trépan, bleſſure qui l'empêcha de continuer ſon ſervice ; & fut maintenu dans ſa *nobleſſe* en 1700. Il avoit épouſé, le 25 Juin 1681, *Jeanne de Chebrier*, fille de *François*, Officier aux Gardes-Françoiſes, Chevalier, Seigneur de la Fourcheaume, & d'*Anne de Carſort*, dont : —— 1. Gabriel-Jacques, Aide-de-Camp du Duc *de Vendôme*, tué au ſiége de Douay en 1710, à l'âge de 27 ans, ayant eu l'agrément d'un Régiment, & étant Capitaine au Régiment de Montboiſſier ; —— 2. César-Denis, qui ſuit ; —— 3. Marie-Anne, Religieuſe & Supérieure perpétuelle des Dames de Miramion à Auxerre ; —— 4. Edmée, mariée à *Philibert d'Hermand*, Chevalier, Seigneur d'Arcilly, Major au Régiment de Beaune, Chevalier de Saint-Louis ; —— 5. & une autre fille, mariée à *N... d'Avout*, morte ſans enfans.

XVIII. César-Denis de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur d'Origny & de Torcy, Capitaine au Régiment de Montboiſſier en 1705, ſe trouva à la bataille d'Hochſtet, aux ſiéges d'Hambourg, d'Haguenau & de Douay, & fut fait Chevalier de Saint-Louis. Il épouſa, le 28 Avril 1710, *Claude-Madelene de Choiſy*, fille unique de *Jacques de Choiſy*, Chevalier, Seigneur de Torcy, & de *Claude du Bois*. De ce mariage ſont iſſus : —— Louis, qui ſuit ; — & Jeanne, mariée à *François de Freſne*, Chevalier, Seigneur de Montjallin & de Rumigny, fils de *René de Freſne*, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & de *Jeanne-Renée de Châlon*.

XIX. Louis de Sainte-Maure, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny & de la Tour-du-Pré, appellé *le Marquis de Sainte-Maure*, fit les trois campagnes de 1734, 1735 & 1736, en qualité de Cornette dans le Régiment Royal-Etranger, & épouſa, le 17 Juin 1739, *Marie de Guerin*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de l'Etang, &c. Lieutenant-Général d'Epée de la Province de Saintonge, & de *Louiſe de Mirande*, dont, pour fils unique :

XX. Louis-Marie-Cécile, appellé *Comte* de Sainte-Maure, Chevalier, Baron de Ruere, Seigneur de Saint-Leger, Prey, Sainte-Colombe, Coutarnoult, &c. qui a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & a été Capitaine de Cavalerie. Le feu Comte de Sainte-Maure, dernier de la branche de Fougeray, premier Ecuyer-Commandant la grande Ecurie du Roi, mort en 1763, n'ayant point eu d'enfans de *Marie des Chiens-de-la-Neuville*, ſa femme, voyant ſa branche s'éteindre en ſa perſonne, & qu'il ne reſtoit plus après lui d'autre deſcendant mâle de la Maiſon de Sainte-Maure, que ledit Louis-Marie-Cécile, Comte de Sainte-Maure, l'inſtitua ſon légataire univerſel par ſon teſtament du 20 Octobre 1744. Il a recueilli ſa ſucceſſion, conjointement avec *Aimeri de Durfort*, Marquis de Civrac, Maréchal-de-Camp, Menin de feu M. le Dauphin, qui y avoit ſes droits, comme héritier & neveu dudit feu Comte de Sainte-Maure. Il a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 3 Février 1771, *Victoire-Françoiſe Sauvage*, fille d'*André-Jean Sauvage*, Chevalier, Grand-Audiencier de France, & de *Marie-Victoire de la Fontaine*, dont : — 1. Alexandre-André-Marie, né le 6 Janvier 1772, mort le 3 Mars 1773 ; —— 2. Louis-Auguste-Marie-César, né le le 7 Mai 1774 ; —— 3. & André, né le 1 Décembre 1775.

Branche des Seigneurs de Jonzac.

VII. Gui de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Jonzac & de Montauſier, ſecond fils de Pierre, Seigneur de Montgaugier & du Coudray, & de *Mahaude*, ſon épouſe, paſſa en Guienne du tems des premieres guerres avec les Anglois, en 1327, & s'établit en cette Province, où il épouſa *Marguerite*, Dame

de Montauſier, fille & héritiere de *Foucaud*, Baron *de Montauſier*, & de *Perrenelle de Moſnac*, Dame de Jonzac en Saintonge, Chaux & Moſnac. Il en eut : —— 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. RENAUD, qui ſervit en qualité d'Ecuyer, ſuivant pluſieurs montres de Compagnies & d'Ordonnances, depuis 1367 juſqu'en 1389. Il avoit épouſé *Jeanne de Saint-Yrier*, laquelle, devenue veuve ſans enfans, ſe remaria à *Jean Meyny* ; —— 3. & ALIÉNOR, mariée à *Guillaume de Chamborant*, Chevalier.

VIII. PIERRE DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur de Montauſier, Jonzac & Moſnac, porta, en 1352 & les années ſuivantes, les armes contre les Anglois, en qualité d'Ecuyer, ainſi qu'il eſt mentionné dans trois montres de *Guichard d'Angle*, Sire de Pleumartin, Sénéchal de Saintonge ; mais le traité de Bretigny & les malheurs du tems le forcerent à rendre hommage à *Edouard*, Prince *de Galles*, dans la ſalle du Château d'Angoulême, le 19 Août 1363 : il y eſt nommé PIERRE DE SAINTE-MAURE, *Seigneur de Montauſier, Baron*. Le 14 Août 1364, par la même néceſſité, il rendit un autre hommage à ce Prince dans l'Egliſe Cathédrale de Saint-Pierre de Saintes, à cauſe de la Terre qu'il tenoit en Albenois. Auſſi-tôt que la conjoncture le permit, il reprit les armes contre le Roi d'Angleterre. Il rendit hommage de ſa Terre de Jonzac, à l'Abbé de Saint-Germain-des-Prés, en 1376, & avoit épouſé, en 1365, *Miramonde de la Mothe*, Dame de Chaux & de Cadillac, dont : —— 1. JEAN, mort ſans alliance ; — 2. ARNAUD, qui ſuit ; — 3 & 4. JEANNE & THOMASSE, mortes ſans alliance.

IX. ARNAUD DE SAINTE-MAURE, Baron de Montauſier, Seigneur de Jonzac, Moſnac, Chaux, Saint-Severin, &c. mentionné dans les titres indifféremment ſous les noms d'ARNAUD & de RENAUD, ſervit avec beaucoup de valeur dans les guerres contre les Anglois, en 1368 & 1373, & en qualité de Chevalier-Bachelier, ſuivant la montre, étant ſous le commandement de M. *d'Albret*, Connétable de France, du 22 Juillet 1405. Les Anglois le firent priſonnier en 1406, & le conduiſirent en Angleterre, où il reſta 10 ans. Il fut fait une ſeconde fois priſonnier, en défendant courageuſement contre eux ſa ville & Château de Jonzac ; & paya la ſomme de 15000 livres pour ſa rançon. Il avoit épouſé 1°. *Marchande de Montendre*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Perrette Marchand*, fille d'*André Marchand*, Chambellan du Roi, Prevôt de Paris, & de *Jeanne de la Gravelle*, veuve d'*Aimard d'Archiac*, Chevalier. De ce ſecond lit ſortirent : — 1. RENAUD, qui ſuit ; — 2. LÉON, tige de la branche des Seigneurs de Montauſier, rapportée ci-après ; — 3. MARGUERITE, mariée, le 8 Août 1452, à *Jean de la Mothe-Fouqué*, de Normandie ; —— 4. BÉATRIX, femme 1°. de *Jacques Cheſnel*, Seigneur de Moing ; & 2°. de *Guiot de Brouſſe*, Seigneur de Juſſac ; —— 5. & CATHERINE, mariée à *Etienne du Puy*, Seigneur de Cazes.

X. RENAUD DE SAINTE-MAURE, Seigneur de Jonzac, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut rétabli, par Lettres de CHARLES VII, du 5 Juillet 1451, dans ſes Terres au pays de Guienne, qui avoient été uſurpées par les Anglois. Il épouſa, 1°. le 19 Mai 1456, *Françoiſe Chabot*, fille de *Renaud Chabot*, Seigneur de Jarnac, & d'*Iſabeau de Rochechouart* ; & 2°. le 17 Novembre 1478, *Claire de Chatenet*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent : —— 1. FOUCAUT, Eccléſiaſtique ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de Chaux, mentionnée ci-après ; —— 4. FRANÇOIS, marié à *Anne du Puch*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Souveraine de Marillac*, dont il n'eut point d'enfans ; — 5. LOUISE, femme, en 1478, de *René de Montbeſon*, veuf de *Marguerite d'Eſtampes* ; — 6 ISABEAU, mariée à *Audebert du Bari*, Seigneur de Coux & de Gaure en Limouſin ; — 7. & ROBERTE.

XI. JEAN DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur de Jonzac & Moſnac, ſervit, en 1491, au ban & arriere-ban de la Sénéchauſſée de Saintonge, convoqué en Bretagne ſous la charge de M. *Bauld de Saint-Gelais*, dont la revue y fut faite par *Pierre de Rohan*, Seigneur de Gié, Vicomte de Fronſac, Maréchal de France. Il fonda, le 13 Octobre 1505, le Couvent des Carmes de Jonzac, & teſta le 10 Avril 1523. Il avoit épouſé 1°. *Louiſe de Clermont*, morte

Digitized by Google

ſans enfans, fille de *Jacques de Clermont*, Seigneur de Dampierre, & d'*Iſabeau de Chaudrier*; & 2°. en 1516, *Marie d'Archiac*, fille d'*Odet d'Archiac*, & de *Suſanne Dupuy-du-Coudray-Montn.* De ce ſecond mariage il eut:

1. Alain de Sainte-Maure, Seigneur de Jonzac, marié à *Anne de Ponthieu*, dont: — Jean de Sainte-Maure, qui n'eut point d'enfans de ſon mariage avec *Marguerite de Dieuxaide*; — & Elisabeth, Dame de Jonzac après la mort de ſon frere, mariée à *Jacques le Vaſſeur*, Seigneur de Coigné, & morte ſans enfans;

2. Geoffroi, mort jeune; — 3. & Antoine, qui ſuit.

XII. Antoine de Sainte-Maure, Seigneur de Moſnac, Fleac, Reauls, Neulles & de Chailleret, étoit homme d'armes dans la Compagnie d'Ordonnance de *Gui Chabot*, Chevalier, Seigneur de Montlieu en 1544, & fit ſon teſtament le 24 Juin 1567. Il avoit épouſé, le 15 Mai 1547, *Marie Arnoul*, fille de *Nicolas Arnoul*, Seigneur de Chantillac, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & de *Philippe Guiſſarmes-d'Amay*, dont: — Geoffroi, qui ſuit; — & Bonaventure, mariée 1°. à *François de Reillac*, Vicomte de Boideuil; & 2°. à *Pierre de la Boiſſiere*, Seigneur de Rochebrune: elle mourut ſans poſtérité.

XIII. Geoffroi de Sainte-Maure, Seigneur d'Ozillac, Moſnac & Fleac, fut Conſeiller d'Etat, par Brevet du 3 Août 1614, & le 25 du même mois, Député de la Nobleſſe de Saintonge aux Etats Généraux, tenus ladite année. Il avoit épouſé, le 12 Septembre 1598, *Vivienne de Polignac*, fille de *Léon de Polignac*, Chevalier, Seigneur d'Eſcoyeux, Gouverneur de Saintes, & de *Catherine Tiſon-d'Argens*, & en eut:

XIV. Léon de Sainte-Maure, Comte de Jonzac, Marquis d'Ozillac, Seigneur de Moſnac & de Fleac, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, qui obtint de Louis XIII, par Lettres du mois de Décembre 1623, l'érection en ſa faveur de la Baronnie d'*Ozillac* en *Marquiſat*. Il fut Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie en 1627, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur des ville & Château de Cognac en 1633; fait la même année Lieutenant-Général des Armées du Roi, reçu Chevalier de ſes Ordres le 31 Décembre 1661, & mourut le 22 Juin 1671. Il avoit épouſé, le 30 Janvier 1622, *Marie d'Eſparbès-de-Luſſan*, fille de *François d'Eſparbès-de-Luſſan*, Maréchal de France, & de *Marie Bouchard*, Dame d'Aubeterre, dont: —— 1. Léon, mort ſans alliance en 1649; — 2. Alexis, qui ſuit; —— 3 & 4. Hippolite & Antoinette, mortes ſans alliance.

XV. Alexis de Sainte-Maure, Marquis de Jonzac & d'Ozillac, premier Ecuyer de Monsieur, frere de Louis XIV, fut d'abord Capitaine au Régiment du Cardinal *Mazarin*, enſuite Meſtre-de-Camp du Régiment de Jonzac, Lieutenant-Général des Provinces de Saintonge & Angoumois, & décéda en 1677. Il avoit épouſé, en 1661, *Suſanne Catelan*, fille de *François Catelan*, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances, & de *Suſanne Brachet-de-la-Milletiere*, dont il n'eut que des filles, ſçavoir: — 1. Julie-Michelle de Sainte-Maure, née en 1662, mariée, en 1678, à *Pierre Bouchard-d'Eſparbès-de-Luſſan*, Comte d'Aubeterre, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, fils de *François*, Marquis d'Aubeterre, & de *Marie de Pompadour*. Elle eſt morte à Paris le 6 Octobre 1726; — 2. Elisabeth, mariée à *Jean-Batiſte de Vernon*, Chevalier, Seigneur de Melziard, fils d'*Henri de Vernon*, Ecuyer, & de *Marie-Anne Roland*. Il fut tué au ſiége de Coni; — 3. Judith, née le 24 Octobre 1673, mariée à *Louis de Bremond*, Seigneur d'Ars, Capitaine de Vaiſſeaux du Roi; — 4. Françoise-Geneviéve, mariée, le 4 Novembre 1695, à *Philibert-Joſeph de Rezeau*, Seigneur de Chaſſemenil; — 5. & N... de Sainte-Maure, Religieuſe à Piberlan en Poitou.

Branche des Seigneurs de Chaux.

XI. Philippe de Sainte-Maure, Ecuyer, Seigneur de Chaux, de Saint-Germain & co-Seigneur de Cadillac, troiſieme fils de Renaud de Sainte-Maure,

Digitized by Google

Seigneur de Jonzac, & de *Françoiſe Chabot*, ſa premiere femme, fit ſon teſtament le 22 Janvier 1540. Il avoit épouſé, en 1503, *Catherine de Lannes*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JACQUES, qui ſervoit, en 1539, dans la Compagnie d'Ordonnance du Comte *de Buſançois*, &, en 1551, dans celle de *Gui Chabot*, Chevalier, Seigneur de Montlieu. Il teſta le 5 Juillet 1580, & avoit épouſé *Françoiſe Regnault*, de laquelle il eut quatre filles, ſçavoir: —— CATHERINE, femme de *Gilles de la Guionie*, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Colombe; —— MARTHE, femme de *François de l'Epinay*, Ecuyer; — SUSANNE, qui ne paroit pas avoir pris d'alliance; —— & ESTHER, morte ſans alliance; —— 3. FRANÇOISE, mariée à *Jean Grain-de-Saint-Marſault*, Seigneur de Rochemeaux, Gouverneur de Dijon; — 4. CLAUDE, mariée à *Balthaſard Buatier*, Ecuyer; —— 5. ISABELLE, femme de *Jean de la Roche*, Ecuyer, Sieur de Soubrain; —— 6. & CHARLOTTE, mariée au Sieur *de Longchamps*.

XII. JEAN DE SAINTE-MAURE, Ecuyer, Seigneur de Chaux en partie, épouſa *Catherine d'Epinay*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Segré & d'Uſſé, & de *Lucrèce de Pons*, dont: —— ALAIN, qui ſuit; —— & FRANÇOISE, qui ne paroît pas avoir été mariée.

XIII. ALAIN DE SAINTE-MAURE, Baron de Chaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, le 9 Avril 1611, *Lidie de Lannes*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Branche des Seigneurs de MONTAUSIER.

X. LÉON DE SAINTE-MAURE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Montauſier, ſecond fils d'ARNAUD, & de *Perrette Marchand*, ſa ſeconde femme, épouſa, en 1450, *Jeanne le Bourſier*, fille de *Jean*, Maître-d'Hôtel du Roi, Général de France, Chef des Vaiſſeaux qui battirent les Anglois à Blaye en 1451. Il en eut: —— 1. LÉON, qui ſuit; —— 2. JACQUES, qui fut marié, ainſi qu'il paroît par le partage qu'il fit avec ſon frere aîné, le 4 Novembre 1493. Le nom de ſa femme eſt ignoré; —— 3. CATHERINE, mariée 1°. à *Prejent d'Aiſſe*, Seigneur de Touverac; & 2°. à *Jean Dupont*; —— 4. BÉATRIX, mariée à *Gui de la Touche*, Ecuyer; —— 5. & JEANNE, mentionnée, avec ſes ſœurs, dans le partage fait avec ſes freres. On ignore ſi elle a été mariée.

XI. LÉON DE SAINTE-MAURE, II. du nom, Seigneur de Montauſier, rendit hommage de ſes Terres, le 7 Septembre 1479, à *Charles*, Comte *d'Angoulême*, & épouſa, en 1502, *Anne d'Appelvoiſin*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Puigné & de la Guiraſſe en Poitou, & d'*Iſeule de Linieres*, dont: —— 1. GUI, qui ſuit; — 2. LÉON, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1531; — 3. RENÉ, tige de la branche des Seigneurs de la Guiraie, rapportée ci-après; —— 4, 5, 6 & 7. CATHERINE, BÉATRIX, JACQUELINE & JEANNE. La premiere & la derniere, Religieuſes.

XII. GUI DE SAINTE-MAURE, I. du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de Montauſier, Echanſon du Roi depuis 1540 juſqu'en 1560, enſuite Ecuyer-Tranchant du Duc D'ORLÉANS, mort en 1569, avoit épouſé, en 1538, *Marguerite de Lannes*, fille de *Clinet*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Chalais, Cazadès & Belzades, & de *Catherine de Mortemer*, dont: —— 1. FRANÇOIS, qui ſuit; —— 2. LOUISE, femme de *François de Salignac*, Seigneur de Rochefort en Limouſin, le 29 Juin 1567; —— 3. & ANNE, femme de *Charles de Noſcay*, Seigneur de la Forge en Poitou.

XIII. FRANÇOIS DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur de Montauſier, de Puigné, &c. épouſa, en 1572, *Louiſe Gillier*, fille de *René*, Seigneur de Salles & de Fougeray, & de *Renée de Choiſy*. Etant reſtée veuve de lui en 1588, elle ſe remaria à *Jean de Beaudean*, Seigneur de Parabere, Baron de la Mothe-Sainte-Heraie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Poitou, & Gouverneur de Niort. Elle a eu de ſon premier lit: — 1. CHARLES DE SAINTE-MAURE, tué, en 1594, au ſiége de Laon; — 2. LÉON, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Salles, tué en duel à Paris, ſur la Place Royale, par

le

le Sieur *de Rouillac*, le 10 Janvier 1614; — 4. Gui, tige de la branche des Seigneurs de Fougeray, rapportée ci-après; — 5. & Catherine, femme de *Jean de Galard-de-Béarn*, Comte de Braſſac, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Capitaine de 50 hommes des Ordonnances, Chevalier des Ordres, Ambaſſadeur à Rome, Gouverneur des Provinces de Poitou, Saintonge & Angoumois, & Miniſtre d'Etat. Elle fut premiere Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, par Brevet du 13 Novembre 1638, & mourut le 14 Mai 1645.

XIV. Léon de Sainte-Maure, III. du nom, Baron de Montauſier, Seigneur de Salles, Puigné, &c. épouſa, le 3 Avril 1606, *Marguerite de Châteaubriant*, fille de *Philippe*, Seigneur des Roches-Baritaut, & de *Gilberte du Puy-du-Fou*, de laquelle il eut: — 1. Hector, appellé *le Marquis de Montauſier*, qui, dès l'âge de 20 ans, lorſque Caſal fut aſſiegé pour la premiere fois par les Eſpagnols, ſe traveſtit en habit de Religieux, & contribua notablement, par ſa valeur, à la défenſe de cette Place. Après la mort du Marquis *de Beuvron*, qui y commandoit, tous les gens de guerre, d'un commun conſentement, l'élurent pour leur Chef, & obligeant les Eſpagnols de changer le ſiége en blocus, il donna le tems à Louis XIII de venir les forcer à le lever, après avoir été un an entier devant cette Place. Enſuite ayant attaqué en Italie & forcé les ennemis dans un lieu appellé *les Bains de Bornio*, il y reçut une bleſſure, dont il mourut, âgé de 27 ans, en 1635, ſans avoir été marié; — 2. Charles, qui ſuit; — 3. & Catherine, mariée, 1°. en 1635, à *Antoine de Lenoncourt*, Marquis de Blainville, fils de *Charles*, & d'*Henriette de Joyeuſe-Grandpré*; & 2°. en 1645, à *Philbert Helie-de-Pompadour*, Marquis de Lanniere & de Ris, Gouverneur & Sénéchal du Périgord, fils de *Jean*, & de *Charlotte de Fumel*.

XV. Charles de Sainte-Maure, appellé d'abord *Baron de Salles* du vivant de ſon frere aîné, puis *Marquis*, & enfin *Duc de Montauſier*, Pair de France en 1665, né le 6 Octobre 1620, ſe diſtingua à la bataille de Cernay, où il prit, de ſa propre main, trois étendarts aux ennemis; & ſervit ſeul de Maréchal-de-Camp dans l'armée que commandoit le Maréchal *de Guébriant*. Dans les guerres civiles pendant la minorité de Louis XIV, il maintint dans l'obéiſſance la Saintonge & l'Angoumois, dont il avoit le Gouvernement; chaſſa les ennemis des Places de Saintes & de Taillebourg, les défit à Montauçay, quoiqu'il fut très-inférieur en nombre, & ſans que les bleſſures qu'il reçut au bras gauche, dont il demeura eſtropié, ralentiſſent l'ardeur avec laquelle il combattit. Le Roi, qui avoit érigé en *Marquiſat*, pour lui & ſes ſucceſſeurs, la Baronnie de *Montauſier*, l'érigea en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois d'Août 1664, enregiſtrées au Parlement de Paris le 2 Décembre 1665. Le Roi le nomma, en 1668, Gouverneur de M. le Dauphin, enſuite ſon premier Gentilhomme de la Chambre, & ſucceſſivement Chevalier de ſes Ordres, Gouverneur de Normandie, Saintonge & Angoumois, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la haute & baſſe Alſace, Gouverneur particulier des villes de Rouen, Dieppe, Caen & Pont-de-l'Arche. Il mourut à Paris le 17 Mai 1690, âgé de 80 ans, avec la réputation d'une rare probité, d'une grande érudition, & regretté de toute la France, & des gens de Lettres, dont il étoit le protecteur. Ses Oraiſons funébres furent faites par l'Abbé *Flechier*, le P. *Anſelme* & l'Abbé *du Jarri*. Il avoit épouſé, le 13 Juillet 1645, *Julie-Lucie d'Angennes*, Dame d'honneur de la Reine & Gouvernante des Enfans de France, fille de *Charles d'Angennes*, Marquis de Rambouillet, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine de Vivonne*, dont un fils unique, mort jeune; — & Julie-Marie de Sainte-Maure, mariée, le 16 Mars 1664, à *Emmanuel de Cruſſol*, fils du Duc d'Uzès, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marguerite d'Apcher*. Elle mourut le 14 Avril 1695, âgée de 48 ans, & fut enterrée aux Carmelites de la rue Saint-Jacques, à côté de ſes pere & mere.

Branche des Seigneurs de la Guiraie.

XII. René de Sainte-Maure, Ecuyer, Seigneur de la Guiraie, fils puîné de

Léon, II. du nom, & d'*Anne d'Appelvoiſin*, épouſa *Françoiſe de Léperonniere*, fille de *François*, Seigneur *de Léperonniere*, & de la Roche-Bardoul, & de *Marguerite de Villeneuve*, dont :

XIII. Josias de Sainte-Maure, Ecuyer, Seigneur de la Guiraie, mort en 1617. Il avoit épouſé *Louiſe de la Forêt*, fille de *Nicolas de la Forêt*, Seigneur de Beaurepaire, & d'*Aubine de Marvilleau*, & en eut : — 1. René, qui ſuit ; — 2. Joachim, tué au ſiége de Montpellier en 1621 ; — 3. Antoine, tué au ſiége de la Rochelle ; — 4. Hilaire, Eccléſiaſtique ; — 5. Françoise, mariée à *N...*, Seigneur *de la Macſandiere* ; — 6. & Gabrielle, Religieuſe au Couvent de Notre-Dame de Breſſuire.

XIV. René de Sainte-Maure, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Guiraie, fut Sergent de Bataille, &, ſuivant quelques Auteurs, premier Capitaine de la Galere Patronne de France en 1637, lors de la repriſe des Iſles Saint-Honorat & Sainte-Marguerite, deſquelles les Eſpagnols s'étoient emparées, & qui furent emportées par la valeur des François. Il fut auſſi Lieutenant de Roi au Gouvernement du Havre-de-Grace, & avoit épouſé *Jeanne Gabrian-de-Riparfond*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & de *Jeanne Viette*, dont : — Pierre, mort jeune ; — & Louise de Sainte-Maure, Dame de la Guiraie, mariée, en 1658, à *René d'Appelvoiſin*, Seigneur de la Bodinatiere.

Branche des Seigneurs de Fougeray.

XIV. Gui de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Fougeray, quatrieme fils de François, Seigneur de Montauſier, & de *Louiſe Gillier*, Dame de Salles & de Fougeray, fut Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gouverneur de Dourlens, & contribua à maintenir dans l'obéiſſance du Roi les Provinces de Saintonge & d'Angoumois. Il épouſa *Louiſe de Juſſac*, fille de *François*, Seigneur d'Ambleville, & d'*Iſabeau de Bourdeilles*. Elle étoit ſœur de *François de Juſſac*, Marquis de Saint-Preuil, Gouverneur d'Arras, qui défit ſouvent les Eſpagnols, & étoit connu ſous le nom *du Brave Saint-Preuil* : il fut une des illuſtres victimes de la haine & de la vengeance du Cardinal *de Richelieu*, & perdit la tête ſur un échaffaud à Amiens, ſous l'ombre de crime de Lèze-Majeſté. Elle hérita de la Terre de Chaux, que ſon frere avoit acquis, par décret, ſur les héritiers de Philippe de Sainte-Maure, de la branche des Seigneurs de Chaux, dont on a parlé ci-devant, & la tranſmit à ſes enfans, ſçavoir : — 1. François, mort au ſervice à Dourlens ; — 2. Henri, Prêtre de l'Oratoire, Abbé Commendataire de Baigne, mort en 1684 ; — 3. Claude, qui ſuit ; — 4. René-François, mort jeune ; — 5. Gui, Seigneur de Bord, qui épouſa *Nicole Dubois*, & n'en eut qu'une fille unique, appellée Françoise de Sainte-Maure, morte jeune, ſans alliance ; — 6. Jean, Seigneur de Buſſac, dit *le Chevalier de Sainte-Maure*, mort, ſans poſtérité, en 1722, âgé de 87 ans ; — 7. Catherine, mariée à *Honoré de Lur-de-Saluce*, Comte d'Uza, fils de *Jean de Lur*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Charlotte-Catherine de Saluce* ; — 8. Françoise, morte fille ; — 9. & Elisabeth, morte ſans alliance.

XV. Claude de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Fougeray & de Chaux, épouſa *Marie Paulte*, fille de *Bertrand Paulte*, Baron d'Auger, & de *Marguerite Jay*. Leurs enfans furent : — 1. Gui, qui ſuit ; — 2. Honoré, appellé *le Comte de Sainte-Maure*, Colonel d'un Régiment de ſon nom, aujourd'hui Beauvoiſis, & un des ſix Menins de M. le Dauphin, fils de Louis XIV, enſuite premier Ecuyer de M. le Duc *de Berri*, & ſucceſſivement premier Ecuyer-Commandant la grande Ecurie du Roi, mort, ſans alliance, le 7 Novembre 1731 ; — 3. Charles, né le 16 Mars 1655, d'abord Chevalier de Malte, reçu en 1682. Il ſervit dans la Marine, fut fait Chef-d'Eſcadre le 16 Octobre 1712, Lieutenant-Général des Armées Navales en 1720, Commandant la Marine à Rochefort ; parvint enſuite au grade de Vice-Amiral de France ; & épouſa *Jeanne Porée-Eon*, riche veuve, dont un ſeul enfant, mort jeune ; — 4. Ca-

Digitized by Google

THERINE, morte ſans alliance ; —— 5. & JULIE, mariée à *Beat-Jacques*, Comte *de Zurlauben*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort de ſes bleſſures à Hochſtet, en 1704.

XVI. GUI DE SAINTE-MAURE, Marquis de Chaux, Baron d'Auger, épouſa *Thérèſe des Porcelets*, fille de *Louis-Antoine*, Seigneur de Maillane, & de *Madelene d'Augier*, dont : —— 1. ALEXANDRE-CHARLES, décédé en bas-âge ; —— 2. LOUIS-MARIE, qui ſuit ; —— 3. CHARLES-ADÉLAÏDE, appellé *le Marquis* DE SAINTE-MAURE, Capitaine de Cavalerie, mort, ſans alliance, en 1759 ; —— 4. CATHERINE, Religieuſe ; —— 5 & 6. & deux filles, mortes jeunes.

XVII. LOUIS-MARIE DE SAINTE-MAURE, Marquis de Chaux & d'Archiac, Baron d'Auger, appellé *Comte de Sainte-Maure*, premier Ecuyer-Commandant la grande Ecurie du Roi, Colonel du Régiment Royal Etranger en 1720, Brigadier, enſuite Maréchal-de-Camp en 1740, épouſa, le 12 Février 1720, *Marie des Chiens*, fille de *Charles des Chiens-de-la-Neuville*, Intendant de Franche-Comté, & de *Jeanne des Bordes*. N'en ayant point eu d'enfans, & voyant qu'il ne reſtoit plus de deſcendant mâle de ſa Maiſon en état de la perpétuer que LOUIS-MARIE-CÉCILE DE SAINTE-MAURE, fils unique de LOUIS, Marquis DE SAINTE-MAURE, de la branche d'Origny, il l'inſtitua ſon légataire univerſel par ſon teſtament, & mourut le 14 Septembre 1763, ſans poſtérité.

Cette Maiſon portoit anciennement pour armes : *un écu à la bordure componée* ; mais ayant hérité de la Terre de Sainte-Maure de GUILLAUME, Seigneur DE SAINTE-MAURE, mort en 1205, elle en prit les armes, qui étoient : *d'argent, à la faſce de gueules*, qu'elle a retenues depuis juſqu'aujourd'hui. Cimier, *une tête de Reine couronnée poſée un peu de profil, ayant les cheveux épars, & cachant de ſes habillemens les deux côtés du heaume, ſur lequel eſt écrit* SAINTE-MAURE, qui étoit le cri de tous les anciens Chevaliers-Bannerets de cette Maiſon. Supports, *deux Anges*. Généalogie dreſſée ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués.

* SAINTE-MAURE : Terre ſituée en Champagne, Diocèſe de Troyes, poſſédée, depuis plus d'un ſiécle, par une Famille noble du nom de GUILLAUME, dont nous avons donné une Notice *Tome IV* de ce Dictionnaire, *p.* 382, au mot CHAVAUDON, nom ſous lequel elle eſt connue depuis environ 150 ans. Long-tems avant elle étoit en poſſeſſion de la Terre de Chavaudon, ſituée dans le reſſort de la Coutume de Troyes.

JEAN GUILLAUME, duquel elle tire ſon origine, étoit Bailli de Troyes en 1370. Voyez la liſte des Baillis d'Epée du Bailliage de Troyes & des Maires de cette Ville, imprimée, en 1723, par ordre des Maire & Echevins. Ses deſcendans furent ſucceſſivement Capitaines, Grands-Baillis des villes de Sens & de Troyes, & Vidames de Châlons ; Vidamé qui a paſſé à la Maiſon d'*Eſtaing*, par CLAIRE GUILLAUME, fille & héritiere de PIERRE GUILLAUME, Vicomte de Chouilly. Ils ont formé trois branches, ſçavoir celle des GUILLAUME-DE-MARSANGIS, fixée à Sens ; celle des GUILLAUME-DE-LA-COUR, à Châlons ; & celle des GUILLAUME-DE-CHAVAUDON, établie à Troyes. FÉLIX GUILLAUME comparut au nombre des Nobles du Bailliage de Troyes, à la rédaction de la Coutume en 1509. Voyez le Procès-verbal qui en fut dreſſé.

PIERRE GUILLAUME-DE-CHAVAUDON, Seigneur de Sainte-Maure, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Troyes, & Lieutenant-Général d'Epée de la même Ville, épouſa, en 1686, *Marie Pericard*, dont : — LOUIS, qui ſuit ; — & PIERRE-NICOLAS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

LOUIS GUILLAUME-DE-CHAVAUDON, Conſeiller au Parlement en 1713, Préſident au Grand-Conſeil en 1728, Maître des Requêtes honoraire, puis Préſident au Parlement en 1749, mort au Château de Montmagny le 16 Juillet 1765, a laiſſé de ſon mariage, contracté en 1715, avec *Anne-Eliſabeth Maſſon* :

LOUIS-MARIE-NICOLAS GUILLAUME-DE-CHAVAUDON-DE-MONTMAGNY, Conſeiller au Parlement de Paris en 1762, qui a épouſé, en 1757, *Marie Eliſabeth*

Digitized by Google

de Fremont, fille de *Pierre de Fremont*, Seigneur du Mazy, Préſident au Parlement, & de *Marie-Agathe Dejveux*, dont : — Louis-Marie, né en 1760 ; — & une fille, nommée Marie-Agathe.

Pierre-Nicolas Guillaume-de-Chavaudon de-Sainte-Maure, fils puîné de Pierre, & de *Marie Pericard*, Conſeiller à la Cour des Aides en 1718, a épouſé, en 1723, *Marie-Agnès de Varenne*, de laquelle ſont iſſus : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Louis Guillaume-de-Chavaudon-de-Sainte-Maure, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, tué à la bataille de Fontenoy en 1745 ; — 3. Etienne-Paul, mentionné après ſon aîné ; — 4. & Jeanne-Antoinette Guillaume-de-Chavaudon-de-Sainte-Maure, mariée, en 1751, à *Jean-François Berthou*, Comte de la Violaye, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie.

Pierre Guillaume-de-Chavaudon-de-Sainte-Maure, Préſident de la Chambre des Comptes, Conſeiller honoraire à la Grand'Chambre du Parlement, a épouſé, en 1755, *Catherine-Renée Chaillon-de-Jonville*, fille de *François Chaillon-de-Jonville*, Miniſtre du Roi à Gènes, & de *Catherine-Renée Lombard-d'Ermenonville*, dont : — 1. André-Etienne-Pierre-Laurent, né en Décembre 1772 ; — 2, 3 & 4. Auguſtine-Jeanne, Suſanne-Louiſe & Agnès-Nicole, reçues Chanoineſſes de l'Abbaye Royale de Migette en 1771 ; — 5 & 6. Anne-Andrée-Eugénie & Anne-Pierrette.

Etienne-Paul Guillaume-de-Chavaudon, appellé *le Chevalier de Sainte-Maure*, troiſieme fils de Pierre-Nicolas, & de *Marie-Agnès de Varenne*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Dragons au Régiment Colonel-Général, a épouſé, en 1770, *Madelene-Jeanne Hocquart*, de laquelle il a : — Charles-Etienne, né en 1774 ; — & Anne-Jeanne, appellée *Mademoiſelle* de Chavaudon.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois beſans de même*, 2 & 1.

SAISSEVAL : Ancienne Nobleſſe originaire de Picardie, Election d'Amiens.

Enguerrand de Saisseval, Ecuyer, fit, conjointement avec ſa femme, en 1023, hommage au Seigneur *de Pecquigny*, à cauſe de ſon fief de Saiſſeval, de ceux de Brailly & de Saint-Vuats.

Vautier de Saisseval, Chevalier, eſt mentionné parmi les Chevaliers du vieux tems, dans une Charte de la Cathédrale d'Amiens, & ſouſcrivit le don fait à cette Egliſe en 1174.

Enguerrand de Saisseval, II. du nom, Chevalier, fit hommage au Seigneur *de Pecquigny*, de ce qu'il tenoit noblement de lui, tant pour lui que pour ſa femme & ſes héritiers, en 1229.

Guerin de Saisseval, Chevalier, fit pareillement hommage au même Seigneur *de Pecquigny*, en 1244, pour lui, ſa femme & ſes héritiers, de ce qu'il tenoit de lui noblement & en fief.

Pierre de Saisseval, Chevalier, fit hommage au Vidame d'Amiens, de ce qu'il tenoit de lui à Saiſſeval en Juſtice & Seigneurie, en 1273 & 1274.

Jean, Sire de Saisseval, Chevalier, Seigneur de Piſſy, reconnut, pour ſon couſin, Gilles de Saisseval (tige de la ſeconde branche, rapportée ci-après), dans une vente qu'il fit, en 1348, à l'Abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, de toute la Terre qu'il avoit à Piſſy, ſous pluſieurs réſerves, en faveur de ſon *amé couſin* Gilles de Saisseval, Ecuyer, dit *Fieret*. Ledit Jean épouſa *Marie d'Oiſy*, & en eut :

Jacques, Sire de Saisseval, Chevalier, qui donna ſon aveu à *Raoul de Raineval*, Chevalier, en 1364, tant de ſon Manoir aſſis en la ville de Saiſſeval, que de tout ce qu'il poſſédoit en Fief, Juſtice haute, moyenne & baſſe, ſous ſa mouvance. Il tenoit le manoir de l'Eſtague en 1372, ainſi qu'il eſt rapporté dans le dénombrement du Comte *de Clermont*, & portoit dans ſes armes *deux bars adoſſés d'argent*. De *Françoiſe de Bigaud*, ſon épouſe, il eut — Marie, Dame de Saisseval, femme de *Raoul de Senicourt*. Elle porta la Terre de

Digitized by Google

Saiſſeval dans cette Maiſon, d'où elle eſt paſſée dans celle de *Lameth*; & en elle finit cette branche des Seigneurs DE SAISSEVAL.

Branche des Seigneurs de PISSY.

I. GILLES DE SAISSEVAL, Ecuyer, dit *Fieret*, reconnu par JEAN, Sire DE SAISSEVAL, Chevalier, pour ſon couſin, rendit aveu, l'an 1362, de ce qu'il tenoit noblement & en Fief ſous la mouvance de *Raoul de Raineval*, Vidame d'Amiens, à Piſſy. De ſa femme, nommée *Marie-Catherine*, il eut :

II. JACQUES DE SAISSEVAL, Ecuyer, Seigneur de Piſſy en partie, qui fit hommage au Seigneur *de Pecquigny*, Vidame d'Amiens, de ce qu'il tenoit de lui noblement & en Fief dans la ville de Piſſy, par acte de l'an 1399. Il épouſa *Marie de Bullote*, dont —— JEAN, qui ſuit, comme il eſt prouvé par un contrat de vente d'une piéce de pré & terre à Piſſy, que JEAN reconnoit provenir de *Marie de Bullote*, ſa mere, veuve de JACQUES DE SAISSEVAL, ſon pere, & par autres titres en forme.

III. JEAN DE SAISSEVAL, Ecuyer, Seigneur de Piſſy, fit hommage de cette Terre, en 1420, au Vidame d'Amiens, Seigneur de Pecquigny, & ſuivit le parti du Roi contre le Duc *de Bourgogne*. Sa Majeſté lui fit don de la Terre de Baillif, pour le récompenſer de ſes ſervices & des bleſſures qu'il avoit reçues en pluſieurs importantes occaſions, où il avoit ſignalé ſon courage & ſa valeur. Cette Terre de Baillif étoit encore dans la Maiſon au XVIe ſiécle. Il épouſa Demoiſelle *N... de Bigaud*, fit ſon teſtament le 11 Février 1476, par lequel il voulut être enterré dans l'Egliſe de Saint-Lucien de Piſſy ; & fit pluſieurs legs à ſes deux fils, ſçavoir : — JEAN, qui ſuit ; — & NICOLAS DE SAISSEVAL, Ecuyer, dont le fils, FRANÇOIS, fut obligé de recourir au Roi, pour être relevé d'une dérogeance cauſée par le peu de fortune de ſon pere ; mais depuis il fut maintenu dans ſon *ancienne nobleſſe d'extraction*, & épouſa *Jeanne de Sacqueſpée*. Cette branche s'eſt éteinte dans JEAN-BATISTE DE SAISSEVAL-BLERVILLE, qui n'eut que trois filles.

IV. JEAN DE SAISSEVAL, II. du nom Ecuyer, Seigneur de Piſſy, fit hommage au Vidame d'Amiens, Seigneur de Pecquigny, de tout ce qu'il poſſédoit, ſous ſa mouvance en toute Juſtice ; & reçut, en 1482, aveu de pluſieurs Fiefs relevans de lui. Il ſigna, en 1507, le Procès-verbal de la rédaction de la Coutume d'Amiens, comme l'un des plus qualifiés du Corps de la Nobleſſe de Picardie. Ce fut lui qui vint, à la tête de l'une des députations de cette Nobleſſe, faire des repréſentations au Roi pour les beſoins de cette Province. Il épouſa Demoiſelle *Marie le Normant*, dont : — CHARLES DE SAISSEVAL, Ecuyer, auquel ſon pere fit donation d'un fief ſis audit Piſſy, par acte paſſé le 4 Juin 1517, devant *Antoine Legallois* & *Jean Leriche*, Notaires à Amiens. Il fut tué dans un combat proche de Biagra, étant Guidon des Gendarmes de la Compagnie du Comte *de Saint-Pol* ; — & FRANÇOIS, qui ſuit.

V. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, Ecuyer, Seigneur de Piſſy, tranſigea avec CHARLES, ſon aîné, le 6 Novembre 1525, ſur la ſucceſſion de leur pere, par acte paſſé devant *Jean d'Ainval* & *Gui Beaudouin*, Notaires à Amiens ; & fit relief, le 24 Août 1530, devant le Bailli d'Argoeuvres, comme héritier, par bénéfice d'inventaire, dudit CHARLES, ſon frere, à cauſe de ſon Fief de Hangés. Ce fut lui qui défendit Peronne avec tant de bravoure, conjointement avec le Seigneur *de Sarcus*, à la tête chacun de 1000 hommes de pied des Légions de Picardie, qu'il commandoit. La ville de Peronne porte tous les ans à la Proceſſion une banniere, aux armes des Seigneurs DE SAISSEVAL & *de Sarcus*, en reconnoiſſance de ce qu'ils ont fait lever le ſiége de cette Place. Il épouſa, le 14 Juillet 1538, *Antoinette le Boucher*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Pierre-des-Champs, & de *Jeanne Frérot*, dont : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & THIBAULT, Chevalier de Malte en 1566.

VI. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Piſſy, homme d'armes des Ordonnances du Roi, ſous la charge de M. *de Broſſe*, épouſa, par

contrat du 19 Juillet 1575, passé devant *Adrien Pezé* & *Jean Quignon*, Notaires à Amiens, *Marie d'Ardres*, Dame de Meraucourt, fille d'*Antoine d'Ardres*, Ecuyer, Seigneur du Quesnoy, ancien Mayeur de la ville d'Amiens, & d'*Anne de Calonne*. Il étoit cousin de CHARLES-ARMAND DE SAISSEVAL, Gouverneur de Beauvais, qui remit cette Place à HENRI IV, si généreusement, en disant qu'*il ne vouloit pas vendre à son Maître son propre héritage, comme avoient fait beaucoup d'autres*. *Marie d'Ardres*, étant restée veuve, fit foi & hommage, le 5 Août 1579, devant le Bailli de Belloy & de Boucquainville, & ne vivoit plus le 17 Février 1595, que *Charles d'Ardres*, Ecuyer, Seigneur de Feuquerolles, eut, par acte passé devant *Rogeau* & *Limeu*, Notaires à Amiens, la tutelle de ses deux enfans mineurs, sçavoir : — FRANÇOIS, qui suit ; — & ADRIENNE, mariée, à Amiens par contrat du 1 Février 1598, à *François de Gueulluy*, Ecuyer, Sieur de Rumigny.

VII. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Pissy, Meraucourt, &c. épousa, par contrat du 5 Juin 1607, passé devant *d'Herbart*, Notaire à Laon, Demoiselle *Louise Poulet*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de la Galardou, du Vivier, &c. Intendant de la Maison du Duc *de Guise*, & de *Louise de Ponthieu*. Il fit son testament le 13 Août 1641, pardevant *Hodeucq*, Notaire à Poix, par lequel il donne un demi-muid de bled aux pauvres, en exécution du testament d'*Antoine d'Ardres*, son grand-pere maternel ; & fait des legs à tous ses enfans, sçavoir : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de Meraucourt ; — 3. ANTOINE, Ecuyer, Sieur de Nommande ; — 4. CLAUDE, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 5. NICOLAS ; — 6. LOUIS ; — 7 & 8. MARGUERITE & ISABELLE.

VIII. CHARLES DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur de Pissy, Auge, &c. Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de la ville d'Amiens, par Provisions du 9 Avril 1649, épousa, par contrat du 6 Novembre 1639, passé devant *Bergeon* & *Bremeau*, Notaires au Châtelet de Paris, Demoiselle *Anne Jabin*, fille de feu *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Raincis, & de *Marie le Chennevis*. Il testa, conjointement avec sa femme, le 8 Avril 1676, devant *Jean Dais* & *Jean Baye*, Notaires à Amiens. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. ANNE-ETIENNE, Chevalier, Seigneur de Francqueville, Capitaine au Régiment de la Reine, marié, par contrat du 10 Février 1679, passé devant *Henri Hallets*, Notaire à Liége, avec Demoiselle *Jeanne d'Iturar*, fille de Don *Juan d'Iturar*, Capitaine des Cuirassiers au service de Sa Majesté Catholique, & de *Jeanne Gobert* ; — 3. FRANÇOIS-LOUIS, rapporté ci-après ; —— 4. & CLAUDE-LOUIS, Seigneur de Flers, reçu Chevalier de Malte en 1666, puis marié, par contrat du 23 Avril 1683, à *Charlotte de Tassart*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Blamont, ancien Major de la ville & Gouvernement d'Amiens, & de feu *Marie Mouquet*.

IX. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Pissy, Capitaine au Régiment de la Reine, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Amiens, par Provisions du 10 Mars 1674, épousa, par contrat du 23 Juillet 1675, passé devant *Delaunay* & *de Saint-Jean*, Notaires au Châtelet de Paris, Demoiselle *Geneviéve Fraguier*, fille de feu *Nicolas Fraguier*, Conseiller du Roi, Président au Bureau des Finances à Paris, & de Dame *Denise Jabin*, dont : — 1. FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, marié à *Anne de Cucheleut*, dont il ne laissa qu'une fille, qui a porté la Terre de Pissy à *N... de Baumont*, dont elle a eu un fils unique, qui jouit de cette Terre. Elle est morte il y a cinq ou six ans au plus ; — 2. FRANÇOIS-LOUIS ; — 3. CHARLES-DENIS ; — 4. NICOLAS-LOUIS, qui suit ; — 5. & GENEVIÉVE-MADELENE.

X. NICOLAS-LOUIS DE SAISSEVAL, Chevalier, épousa Demoiselle *Marie-Catherine Dragon*, de laquelle il a eu : — 1. MAXIMILIEN DE SAISSEVAL, Capitaine en second au Régiment de Royal-Artillerie ; — 2. JEAN, qui a été Mousquetaire du Roi ; — 3. & CHARLES.

IX. FRANÇOIS-LOUIS DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur d'Auge, fils puîné

Digitized by Google

de CHARLES, Chevalier, Seigneur de Piſſy, Auge, &c. Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Amiens, & d'*Anne Jabin*, fut Capitaine au Régiment de la Reine, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Département d'Amiens. Il épouſa, par contrat du 29 Janvier 1683, paſſé devant *Caron*, & ſon Confrere, Notaires de cette Ville, Demoiſelle FRANÇOISE-YOLANDE DE SAISSEVAL, fille de feu N... DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur de Meraucourt, & de *Madelene de Gouſſancourt*, dont : — 1. FRANÇOIS-LOUIS-CLAUDE, né le 26 Avril 1690 ; — 2. JEAN, né le 29 Décembre 1693 ; — 3. CHARLES-LOUIS, né le 30 Janvier 1698 ; — 4. MARIE-FRANÇOISE-YOLANDE, née le 26 Janvier 1684 ; —— 5. & GENEVIÉVE, née le 14 Mai 1691. Ces enfans ſont morts ſans alliance.

Branche des Seigneurs de MERAUCOURT, FEUQUIERES, *&c.*

VIII. CLAUDE DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur de Meraucourt & de la Viefville, quatrieme fils de FRANÇOIS, III. du nom, Seigneur de Piſſy, & de *Louiſe Poulet*, épouſa, par contrat du 28 Février 1648, paſſé devant *Martin de Heriſſart*, Notaire à Grandvillers, Demoiſelle *Madelene Dupont*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Bernacouſture, & de *Catherine de Saint-Clair*. Il fit ſon teſtament le 5 Mars 1679, par lequel il fonde un *Obit* pour ſon épouſe, & fait des legs à ſes ſix enfans, ſçavoir : — CLAUDE, qui ſuit ; —— NICOLAS ; —— CHARLOTTE-ANNE ; — JACQUELINE-SUSANNE ; —— ANTOINETTE & CATHERINE DE SAISSEVAL.

IX. CLAUDE DE SAISSEVAL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Meraucourt, la Viefville, mort le 3 Juillet 1716, avoit épouſé, par contrat du 9 Avril 1682, paſſé devant *le Preſtre*, Notaire de Ponthieu, *Marie-Madelene d'Ardres*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Feuquieres & de Feuquerolles, & de *Marguerite le Quieu*, dont : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE, né le 24 Décembre 1689 ; —— 3. PIERRE, né en 1698 ; — 4. MARIE-MADELENE, née le 15 Janvier 1684 ; — 5. GENEVIÉVE-MARGUERITE, née le 18 Août 1685 ; — 6. ANNE-FRANÇOISE, née le 4 Juillet 1687 ; — 7. & SUSANNE, née le 5 Janvier 1689.

X. CLAUDE-FRANÇOIS, Comte DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur de Feuquieres, Meraucourt, Froyelle, Feuquerolles, Elincourt, la Ferriere, &c. né le 20 Février 1683, Major du Régiment d'Ormoy, Chevalier de Saint-Louis, puis Commandant pour le Roi des ville & Gouvernement d'Ardres, y eſt décédé en 1748. Il avoit épouſé, le 13 Février 1714, *Louiſe-Catherine-Françoiſe de Verdujan*, fille de *Louis*, Seigneur de Colomel, Commandant au Fort de Nieulay, près Calais, & de *Catherine de Jacomel*, de laquelle il a eu : —— 1. LOUIS-FRANÇOIS, né le 27 Juin 1715, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie le 17 Décembre 1732, décédé en 1736 ; — 2. CLAUDE-JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 3. & ANNE-ELISABETH, mariée à *Antoine de la Rue*, Chevalier, Seigneur du Roſois.

XI. CLAUDE-JEAN-BATISTE, Comte DE SAISSEVAL-FEUQUIERES, Chevalier, Seigneur de Feuquieres, la Ferriere, Meraucourt, Feuquerolles, Elincourt, &c. Guidon des Gendarmes de Berri, le 1 Février 1749, puis Guidon des Gendarmes Ecoſſois le 6 Avril 1758, mort en 1761, avoit épouſé, en 1752, *Henriette-Philberte du Brocard-de-Barillon*, fille de *Louis-Alexandre du Brocard-de-Barillon*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite-Jeanne Brunault*, & niéce de *Henri du Brocard*, Lieutenant-Général, & commandant le Corps de l'Artillerie, tué à la bataille de Fontenoy. La Comteſſe DE SAISSEVAL eſt auſſi décédée en 1761, laiſſant pour enfans : —— CLAUDE-LOUIS, appellé *le Marquis* DE SAISSEVAL, né le 12 Janvier 1754, Capitaine de Dragons ; —— & CLAUDE-JEAN-HENRI, dit *le Comte* DE SAISSEVAL, né le 2 Septembre 1755, Capitaine de Cavalerie.

Les armes : *d'azur, à deux bars adoſſés d'argent.* Supports, *deux levriers*, Cimier, *une licorne.*

SALABERRY. *Voyez* IRUMBERRY-DE-SALABERRY, *Tome VIII.*

SALIGNAC-DE-FÉNELON : Cette Maiſon, dont le nom ſe trouve écrit dans les anciens titres SALAGNAC, SALANHAC & SALIGNAC, eſt connue avant l'an 1000 dans le Périgord, où eſt ſituée la Terre de Salignac, à deux lieues de Sarlat.

Elle eſt illuſtre par ſes alliances & par les grands hommes qu'elle a produits, comme deux Archevêques de Bordeaux, ſix Evêques de Sarlat, un Evêque de Cominges, pluſieurs Abbeſſes d'un mérite diſtingué, des Grands-Sénéchaux de Périgord & de Querci, des Chevaliers de l'Ordre du Saint Eſprit, &c. Le Baron DE SALAGNAC fut célebre par ſon Ambaſſade de Conſtantinople ſous le regne de HENRI *le Grand*.

De MAYNARD, Seigneur DE SALIGNAC ou SALAGNAC, qui vivoit dans le XIIIe ſiécle, deſcendoit

RAIMOND DE SALIGNAC, qui eut pour ſecond fils — JEAN DE SALIGNAC, Seigneur de Fénelon, pere — d'HÉLIE, qui ſuit.

HÉLIE DE SALIGNAC, Seigneur de Fénelon, de la Motte, de Gaulejac, de Mareuil & de Contenac, épouſa *Catherine de Segur-de-Theobon*, & en eut : — ARMAND, qui ſuit ; — & BERTRAND DE SALIGNAC, Seigneur de la Motte-Fénelon, Vicomte de Saint-Julien, Baron de Loubert, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Ambaſſadeur en Angleterre, puis en Eſpagne, fait Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, à la promotion du 31 Décembre 1579, mort le 13 Août 1599, ſans avoir été marié.

ARMAND DE SALIGNAC, Seigneur de Fénelon, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, mort en 1579, laiſſa pour fils :

JEAN DE SALIGNAC, Chevalier, qui épouſa *Anne de Pelegrue*, dont ſortit :

FRANÇOIS DE SALIGNAC, Baron de la Motte-Fénelon, marié, le 12 Mars 1599, avec *Marie de Bonneval*, Dame de Salagnac & de Magnac, fille unique d'*Horace de Bonneval*, Seigneur de Montagut & de Salagnac, tué aux barricades de Tours en 1587, & de *Marguerite de Neuville*, Dame de la Baronnie de Magnac. Par cette alliance il fit rentrer dans ſa Maiſon la Terre de Salignac ou Salagnac. Ils eurent de leur mariage : — 1. PONS, qui ſuit ; — 2. & ANTOINE DE SALIGNAC, Marquis de Magnac, Lieutenant-Général au Gouvernement de la haute & baſſe Marche, qui obtint en ſa faveur l'érection de la Baronnie de *Magnac* en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1650, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 8 Avril & 30 Juillet 1653. Il fut nommé à l'Ordre du Saint-Eſprit, & mourut en 1683, laiſſant de *Marguerite de Monteron*, Dame de Fontaine-Chalandray, ſon épouſe, MARIE-THÉRESE-FRANÇOISE DE SALIGNAC, Marquiſe de Magnac, Dame de Fontaine-Chalandray, morte en 1726. Elle avoit épouſé, 1°. en 1681, *Pierre*, Marquis *de Laval-Lezay* ; & 2°. en 1693, ſon couſin-germain JOSEPH-FRANÇOIS DE SALIGNAC, mort en 1735, ſans poſterité. De ſon premier lit elle eut — *Guy-André de Laval*, héritier de Magnac & de Fontaine-Chalandray.

PONS DE SALIGNAC, Marquis de la Motte-Fénelon, épouſa 1°. *Iſabeau d'Eſparbès-de-Lu an* ; & 2°. *Louiſe de la Croſte*, ſœur du Marquis de Saint-Abre. Du premier lit il eut : — PONS, qui ſuit ; & du ſecond lit : — FRANÇOIS DE SALIGNAC-DE-LA-MOTTE-FÉNELON, né le 6 Août 1651, au Château de Fénelon en Querci, Archevêque Duc de Cambray, Prélat diſtingué autant par ſon eſprit que par ſa piété, & ſi connu par ſes Ouvrages, mort à Cambray le 7 Janvier 1715. Voyez ſon article dans *Moréri*.

PONS DE SALIGNAC, Comte de la Motte-Fénelon, épouſa *Anne du Lac*, Dame de la Parede, dont :

FRANÇOIS DE SALIGNAC, Marquis de la Motte-Fénelon, mort le 12 Janvier 1742, ayant eu d'*Eliſabeth de Beaupoil-Saint-Aulaire*, ſon épouſe, pluſieurs enfans, ſçavoir : — 1. N... DE SALIGNAC, qui a été très-long-tems Doyen du Chapitre Royal de Taraſcon en Provence, & eſt mort à Paris ; — 2. GABRIEL-JACQUES,

Digitized by Google

Jacques, qui ſuit; —— 3. François-Barthelemi, Evêque de Pamiers, auſſi mort à Paris; —— 4. Henri-Joseph, appellé *le Chevalier de Fénelon*, Officier aux Gardes-Françoiſes, mort à Paris; —— 5. François-Alexis, auſſi nommé *le Chevalier de Fénelon*, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, mort à Fontainebleau, où il faiſoit ſon ſervice; — 6. Armand, Garde du Pavillon, mort fort jeune dans le Vaiſſeau qui revenoit de Saint-Domingue; — 7. François, Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment de Poitou, mort fort jeune, en allant joindre le Régiment;

8. Jacques de Salignac, Comte de Fénelon, ancien Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Chevalier Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Lazare, Notre-Dame de Mont-Carmel de Jéruſalem, qui a épouſé, le 12 Février 1757, *Renée-Mathurine le Provoſt-de-la-Touche*, fille de Meſſire *François-Louis le Provoſt*, Chevalier, Seigneur de la Touche, ſous Doyen de la Nobleſſe de Bretagne. Ils vivent & n'ont point d'enfans;

9. Marie-Antoinette-Augustine de Salignac, vivante, veuve du Marquis *de Poyreaux-de-Royere*; — 10. Catherine-Elisabeth, veuve du Comte *de Poyreaux*, frere du Marquis. Elle en a un fils & pluſieurs filles; — 11. Marie-Anne, morte fort jeune, laiſſant de ſon mariage avec le Marquis *de Saint-Viance-de Puymege*, un fils, qui vit; — 12. Anne, mariée au Marquis *de Bonneguiſe*, premier Gentilhomme du feu Comte *d'Eu*, & frere de feu l'Evêque d'Arras: ils vivent ſans enfans; —— 13. & Gabrielle, Abbeſſe de Taraſcon, où elle eſt morte, enterrée dans cette Abbaye.

Gabriel-Jacques de Salignac, Marquis de Fénelon, Chevalier des Ordres du Roi, nommé Ambaſſadeur ordinaire en Hollande au mois de Mai 1724, Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire au Congrès de Soiſſons le 31 Août 1727, Gouverneur du Queſnoy en Avril 1735, fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Mars 1738, Conſeiller d'Etat d'Epée au mois de Septembre ſuivant, & Chevalier des Ordres le 2 Février 1740, eſt mort le 11 Octobre 1746, âgé de 58 ans ou environ, de la bleſſure qu'il avoit reçue le même jour à la bataille de Rocoux. Il avoit épouſé, en Décembre 1721, *Louiſe-Françoiſe le Pelletier*, fille de *Louis le Pelletier*, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, alors premier Préſident du Parlement de Paris, & de *Charlotte-Henriette le Mairat*, ſa ſeconde femme. De ce mariage ſont iſſus: — 1. François-Louis, qui ſuit; —— 2. N... de Salignac-de-Fénelon, mariée, le 28 Octobre 1741, à *Henri-François de la Cropte*, Marquis de Beauvais-Chanterac en Périgord; — 3. Anne-Charlotte-Louise, mariée, le 22 Octobre 1753, à *François-Pierre de Delay-de-la Garde*, Maître des Requêtes; — 4. & Marie-Louise-Augustine, mariée, le 5 Mai 1760, à *Sébaſtien-François-Ange le Normant-de-Mizy*, Conſeiller d'Etat, Intendant-Général de la Marine & des Colonies, veuf d'*Eliſabeth le Coffier*.

François-Louis de Salignac, Marquis de Fénelon, &c. né le 7 Novembre 1722, Colonel du Régiment de la Fere en 1743, Brigadier des Armées du Roi le 27 Juillet 1747, Maréchal-de-Camp le 10 Février 1759, Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762, ci-devant Gouverneur-Général de la Martinique & des Iſles du Vent, a épouſé, le 7 Novembre 1747, *Marie-Charlotte de Malon-de-Bercy*, née le 18 Mai 1729, fille de *Louis-Claude*, Marquis de Bercy, Capitaine aux Gardes-Françoiſes, & de *Henriette-Victoire Collart*. Elle eſt morte le 9 Septembre 1760, laiſſant des enfans.

Les alliances de la Maiſon de Salignac ſont avec celles de *Laval*, *la Trimouille*, *Themines*, *Sainte-Maure*, *Gontaut-Biron*, *Maillé*, *Crevant*, *Aubuſſon*, *Tour-d'Auvergne*, les Ducs *de Gramont*, les Ducs *de Navailles*, les *d'Uzès*, les *Luſſan-d'Eſparbès-d'Aubeterre*, les *Galard de-Béarn*, les *Talleyrand*, *Beaumont-du-Gibeau*, de Saintonge, *d'Eſcars*, *Bourdeille*, *du Maine du-Bourg*, enfin les *Caumont*, *Saillants*, d'*Eſtaing*, d'*Harcourt*, &c. Les armes: *d'or, à trois bandes de ſable*.

Il eſt parlé de cette Maiſon dans les *Mercures de France* des mois de *Septembre 1735*, *p.* 2118, & de *Novembre 1746*, *p.* 202 & 203; & auſſi dans le *Dict*

tionnaire des Gaules, in-folio, Tome IV, au mot MAGNAC, d'où nous avons extrait en partie cet abregé généalogique.

* SALLE (LA): La Terre & Seigneurie de Champſonel en Normandie fut érigée en *Marquiſat*, ſous le nom de *la Salle*, par Lettres du mois de Juillet 1673, enregiſtrées, le 29 Décembre ſuivant, au Parlement de Rouen, en faveur de

Louis Caillebot, Seigneur de la Salle & de Montpinçon, Capitaine des Gendarmes de la Garde, & Lieutenant-Général des Armées du Roi. Le titre de *Marquiſat de la Salle* a été depuis transféré ſur la Terre de *Montpinçon*, par Lettres du mois de Juillet 1730, & enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Rouen le 20 Janvier 1732. *Voyez* CAILLEBOT-DE-LA SALLE.

SALSE: Ancienne Nobleſſe originaire de Catalogne, établie en Champagne depuis 1655.

Il eſt vraiſemblable qu'elle deſcend de SANCHE DE SALSE, un des principaux guerriers qui ſuivirent *Geoffroi*, Comte *de Barcelone*, contre les Normands, au rapport d'*Iolalgus*, Auteur Catalan, dans ſon Traité des faits héroïques de la Maiſon d'*Arragon*. En voici la Généalogie, dreſſée par M. *d'Hozier*, Juge d'armes de France, d'après le Procès-verbal de M. *de Caumartin*, ſur la recherche de la Nobleſſe de Champagne en 1667, & des *Mémoires* particuliers.

I. MARC DE SALSE, Ecuyer, Seigneur de Lhers en Guienne, vivoit en 1460, & avoit épouſé *Catherine de Laubepin*, dont, pour fils unique:

II. BLAISE DE SALSE, qualifié *Chevalier* dans ſon contrat de mariage, paſſé le 29 Janvier 1515, devant *Solomé*, Notaire à Aulbin, avec *Bernardine Gourdon-de-Vaillac-Genouillac*, fille de *Charles Gourdon-de-Vaillac-Genouillac*, & de *N... de Gontault*. Il mourut en 1535, ayant eu de ſon mariage: — CHARLES, qui ſuit; — RAIMOND & JEANNE, morts jeunes.

III. CHARLES DE SALSE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Lhers, teſta le 11 Mars 1588, & mourut en 1592. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Avril 1562, paſſé devant *la Barthe*, Notaire à Aulbin, *Jeanne de Bramarie*, fille de *Raimond*, Seigneur de Leſcun, & de *Jeanne Sequier*. Il eſt dit dans ſon contrat de mariage, NOBLE *ex utroque latere*. Ses enfans furent: — RAIMOND, dont la poſtérité eſt éteinte; — & MARC, qui ſuit.

IV. MARC DE SALSE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Montgiroud, épouſa, par contrat paſſé le 24 Avril 1594, devant *Bouſquet*, Notaire à Roquefeuil, *Fleurette d'Aubignac-d'Hauteride*, fille de *Gaſpard d'Aubignac-d'Hauteride*, Seigneur de la Roquevielle, & de *Fleurette Maſſip-de-Bournazel*, dont pluſieurs enfans, morts ſans poſtérité; — & PIERRE, qui ſuit.

V. PIERRE DE SALSE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Roquevielle, d'Ecancourt & d'Hauteride, Lieutenant-Colonel du Régiment de Beaufort ſous Louis XIII, & Maréchal-de-Camp dans l'armée du Duc *de Rohan*, ſuivant ſes Mémoires, & l'Hiſtoire de France de *Jean de Serre*, épouſa, par contrat paſſé le 21 Janvier 1625, devant *Ledieu*, Notaire à Saint-Jean du Breuil, *Françoiſe de Liquieres*, fille de *François de Liquieres*, Seigneur de la Mainerie, & d'*Iſabelle Guichard*, dont vinrent: — LEVI, qui ſuit; — & PIERRE, rapporté après ſon aîné.

VI. LEVI DE SALSE, Chevalier, Seigneur de la Roquevielle, connu particulierement ſous ce nom, Seigneur de Son, Begny & Doumeie, à cauſe de ſa femme, eſt le premier qui s'établit en Champagne; fut pourvu, à l'âge de 18 ans, d'une Compagnie de Chevaux-Légers, obtint dans la ſuite un Régiment de Cavalerie de ſon nom, ſuivant ſon Brevet de Meſtre-de-Camp du 28 Août 1674; fut fait Brigadier, après s'être diſtingué en pluſieurs occaſions, ſous les ordres du Maréchal *de Crequy*, en 1678, notamment à l'affaire de Starmatte, où, avec 120 Dragons & 400 chevaux de ſon Régiment, il empêcha les ennemis, au nombre de 1200 qui ſe retranchoient, de former un pont ſur le Rhin.

Digitized by Google

Il fit mettre pied à terre à ſa troupe, les attaqua ſi vigoureuſement qu'il les diſſipa : 300 furent noyés, 200 tués ſur la place, & 500 bleſſés ou faits priſonniers. Cette action lui valut pluſieurs Lettres flatteuſes du grand *Condé*, conſervées parmi les papiers de M. le Marquis DE SALSE ; & il en eſt parlé dans l'Hiſtoire Militaire de LOUIS XIV, par le Marquis *de Quincy*. Il mourut de ſes bleſſures, ſans enfans de ſon mariage, contracté le 12 Avril 1655, avec *Marie-Anne de Sueve*, fille de *Philippe de Sueve*, Chevalier, Seigneur de Milly, Conſeiller d'Etat & Chambellan de S. A. R. de Lorraine, Gouverneur de Dun, & de *Barbe de Leger*.

VI. PIERRE DE SALSE, II. du nom, frere du précédent, Chevalier, Seigneur d'Ecancourt, fut fait Capitaine de Cavalerie, le 3 Septembre 1674, au Régiment de ſon frere, ſous les ordres duquel il ſervoit, & ſe diſtingua. Il épouſa, par contrat du 21 Juillet 1663, paſſé devant *Moleteau* & *Bretton*, Notaires à Vaſigny, *Jeanne de Saint-Quentin*, fille de *Jean de Saint-Quentin*, Seigneur de Son, & de *Marie-Anne de Sueve*, ſa belle-ſœur. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS DE SALSE, Chevalier, Seigneur de Son, pourvu, fort jeune, d'une Cornette de Cavalerie, marié, par contrat du 22 Août 1682, à *Paule-Antoinette d'Ernecourt*, fille d'*Anne-Henri d'Ernecourt*, Seigneur de Port-ſur-Seilles, & de *Madelene-Marthe-Barbe de Raigecourt*, Dame de Bayonville. Il mourut ſans poſtérité. La ſucceſſion de ſa femme, décédée peu de tems avant lui, qu'elle lui avoit aſſurée par contrat de mariage, lui fut conteſtée par ſes héritiers. La Terre de Bayonville lui reſta, par tranſaction paſſée entr'eux & lui, ou ſon frere ; celle de Port-ſur-Seilles retourna à MM. *de Raigecourt*, & le reſte des biens de Madame DE SALSE, paſſa à MM. *de la Châtre*, Comtes de Nançay, ſes héritiers du côté paternel ; — 2. PIERRE, qui ſuit ; — 3 & 4. ISABELLE & JEANNE, mortes Religieuſes au Couvent de la Congrégation à Réthel.

VII. PIERRE DE SALSE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Son, Bayonville, Balay, Doumelie & Givron, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Roquevielle, ſuivant ſon Brevet du 18 Juillet 1684, & épouſa, par contrat du 19 Août 1697, paſſé devant *Maniel*, Notaire à Metz, *Charlotte le Goullon*, fille de *Charles le Goullon*, Seigneur de Borny & de Cuvry, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, & de *Charlotte de Vilers*, dont il a eu : — 1. PAUL, Eccléſiaſtique, né en 1700, mort en 17.. ; — 2. CHARLES, qui ſuit ; — 3. HENRI, mort en bas-âge ; — 4. HUBERT, tué à la bataille de Dettingen, étant Capitaine au Régiment Royal d'Artillerie ; — 5. FRÉDERIC, auteur de la branche des Seigneurs d'Apremont établie en Champagne, rapportée ci-après ; — 6. JEAN-BATISTE, dont il ſera parlé après ſes freres ; — 7. CHARLOTTE, née en 1699, mariée, en 1725, à feu *Jean-Joſeph de Berry*, Seigneur de Beauvallon, Brigadier des Armées du Roi, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Normandie, morte en 1763 ; —— 8. & MARIE-SCOLASTIQUE, née en 1710, morte ſans alliance.

VIII. CHARLES DE SALSE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Maranges en Lorraine, né en 1702, a ſervi 30 ans au Régiment d'Infanterie de Languedoc, a été bleſſé à la bataille de Rocoux, d'un coup de fuſil à travers de l'épaule ; s'eſt retiré Capitaine de Grenadiers audit Régiment de Languedoc, avec la Croix de Saint-Louis & 500 livres de penſion, & eſt mort en Juillet 1775. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 27 Juin 1730, *Thereſe Joannès* ; & 2°. en 1735, *Louiſe de Saint-Blaiſe*, fille de *Michel de Saint-Blaiſe*, Ecuyer, Seigneur de Landonvillé, Conſeiller au Parlement de Metz, & de *N... de Montvaux*. Du premier lit ſont iſſus : — 1. ARMAND, qui ſuit ; — 2 & 3. deux enfans morts en bas-âge ; & du ſecond lit : — 4. MICHEL, Enſeigne au Régiment de Languedoc, mort en 1747, à l'armée d'Italie ; — 5. MARIE-SCOLASTIQUE, dite *Mademoiſelle* DE SALSE ; — 6. SUSANNE, Dame de l'Abbaye Royale de Sainte-Gloſſinde ; — 7. & NICOLE, dite *Mademoiſelle d'Ecancourt*.

IX. ARMAND DE SALSE, Chevalier, Seigneur de Maranges, a ſervi 32 ans dans le Régiment de Languedoc, où il a été Capitaine de Grenadiers, eſt Che-

valier de Saint-Louis, & aujourd'hui Lieutenant-Colonel du Régiment de Rohan-Soubiſe, ci-devant Querci.

Branche des Seigneurs d'Apremont, établis en Champagne.

VIII. Frédéric de Salse, Chevalier, Seigneur d'Apremont, cinquieme fils de Pierre de Salse, & de *Charlotte le Goullon*, a ſervi long-tems dans le Régiment de Normandie, où il a eu une Compagnie, qu'il a quittée pour ſe marier, en 1738, avec *Anne-Claude-Angélique Canel*, fille de *Jean Canel*, Ecuyer, Seigneur de la Motte & d'Ixermont, Lieutenant-Général du Bailliage de Charleville, & d'*Anne d'Epiney*. Elle eſt morte, & a eu pour enfans : — 1. Jean-Charles-Laurent, qui ſuit; — 2 & 3. Antoine-René & Valentin, morts en bas-âge; — 4. & Anne-Charlotte de Salse, mariée, au mois de Février 1762, avec *Jérôme-Antoine de Joybert*, Chevalier, Seigneur de Villers-ſur-Marne, ancien Capitaine d'Infanterie, à préſent Guienne.

IX. Jean-Charles-Laurent de Salse, Chevalier, Vicomte de Ville, Seigneur de Chatel, né en 1739, a ſervi pluſieurs années en qualité de Lieutenant au Régiment de Normandie, & eſt mort en 1766. Il avoit épouſé, en 1758, *Madelene-Louiſe-Thereſe d'Ernecourt*, fille de *Louis-Hippolite d'Ernecourt*, Baron de Montreuil, Seigneur de la Neuville, & d'*Angélique-Françoiſe-Guillaume de Saint-Heulien*, dont : —— 1. Louis-Hippolite-Charles de Salse, Chevalier, Vicomte de Ville, né en 1760, Sous-Lieutenant au Régiment Royal-Champagne, Cavalerie, par Brevet du 18 Janvier 1775, d'où il a paſſé, en la même qualité, au Régiment de la Reine, Cavalerie, le 8 Décembre 1776; —— 2. Louis-Marie-Charles de Salse-d'Ernecourt, né au mois d'Août 1761, Sous-Lieutenant au Régiment de Querci, actuellement Rohan-Soubiſe, par Brevet du 5 Septembre 1775; —— 3. & Marie-Scolastique, dite *Mademoiſelle* de Salse-d'Apremont, née en 1765.

Branche établie à Milly en Clermontois.

VIII. Jean-Batiste de Salse, ſixieme fils de Pierre, & de *Charlotte le Goullon*, Chevalier, ancien Capitaine au Régiment de Normandie, Chevalier de Saint-Louis, a été bleſſé à l'épaule au combat de Nelle ſous Gand, en 1745, & a quitté le ſervice. Il a épouſé 1°. *Marie-Joſeph de Pouilly*, fille de *Charles de Pouilly*, Seigneur de Charmoy, & de *Charlotte d'Herbemont*, dont il a eu pluſieurs enfans, morts en bas-âge; & 2°. *Françoiſe de Sueve*, fille de *N... de Sueve*, Seigneur de Creux en Lorraine, & de *N... du Pleſſis*. De ce ſecond lit il a —— Frédéric de Salse, né en 1769.

Les armes : *d'azur, au lion couronné d'or, armé & lampaſſé.* Supports, *deux Sauvages, tenant chacun une maſſue.*

* SANSY : Terre & Seigneurie ſituée dans le Duché de Bourgogne, Diocèſe de Langres, & qui releve du Seigneur de la ville de Noyers.

En 1347, Dame Guillaume de Verilly, veuve de *Pierre*, Chevalier, Seigneur *de Sanſy*, en reprit de fief, tant pour elle que pour *Jean*, ſon fils mineur. En 1351 *Jeannette des Granges* étoit Dame de Sanſy en partie, & *Girard de Manus*, Ecuyer, l'étoit auſſi en partie en 1391. Cette Terre de Sanſy, en 1482, fut partagée entre les enfans d'*Etienne de Maſieres*, & d'*Hermen Douhenne*, ſon épouſe; &, en 1508, *Jean de Maſieres* en donna la troiſieme partie à *Philiberte de Barges*, ſa niéce, fille de *Jean de Barges*, & de *Marie de Maſieres*. C'eſt par le ſecond mariage de cette *Philiberte de Barges* avec Jean du Boutet, que cette Terre eſt entrée, en 1511, dans la Famille du Boutet, où elle eſt reſtée juſqu'à Louis du Boutet, qui la vendit, en 1698, à *N... le Baſcle-de-Moulins*, lequel l'a auſſi vendue depuis peu d'années; mais nous ignorons à qui.

Un *Mémoire* de preuves, extraites des titres originaux, dreſſé par *Antoine Petot*, Archiviſte & Généalogiſte de l'Ordre de Malte au Grand-Prieuré de Champagne, certifié & ſigné de lui, nous apprend que cette Famille du Boutet

Digitized by Google

eſt *noble de race*, & diſtinguée autant par ſon ancienneté que par ſes belles alliances; mais nous en ignorons l'origine, & nous ne pouvons en donner la filiation que depuis ledit JEAN DU BOUTET, qui ſuit, cadet de ſa Maiſon, vivant ſur la fin du XVe ſiécle.

I. JEAN DU BOUTET eſt qualifié, dans pluſieurs titres, entr'autres un acte du 30 Décembre 1511, *noble homme, Ecuyer*, Seigneur de Sanſy en partie, homme d'armes dans la Compagnie de Meſſire *Robinet de Frameſelles*, qui étoit Capitaine de 100 lances ſous la charge du Roi. Perſonne n'ignore qu'on ne recevoit parmi les hommes d'armes que ceux qui étoient d'une ancienne nobleſſe, même de la plus grande condition, & que nos Rois, entr'autres FRANÇOIS I, les regardoit comme l'*élite de ſa Nobleſſe & le bras qui portoit ſon Sceptre*. Suivant tous les Auteurs, pour être reçu homme d'armes, il falloit être bon Gentilhomme & avoir au moins quatre générations de nobleſſe, qui à 30 ans font 120 ans, leſquels ajoutés à ſon âge, du moins de 40 ans, en tout 160 ans au-deſſus de 1511, époque de ſon mariage; ce qui remonte à l'année 1351 pour ſa nobleſſe. Ce fut par contrat paſſé le 10 Septembre 1511, devant *Emery Ramondet* & *Pierre Cuillier*, Notaires & Tabellions Jurés en la Cour de la Prévôté de Noyers, que JEAN DU BOUTET épouſa *Philiberte de Barges*, Dame de Sanſy en partie, veuve de noble homme *Pierre de Poques*, qui avoit été auſſi homme d'armes dans la Compagnie du même *Robinet de Frameſelles*, & fille de *Jean de Barges*, & de Demoiſelle *Marie de Maſieres*. Son mari étoit mort en 1554, qu'elle eut la garde-noble de ſes cinq enfans. Elle portoit pour armes: *de gueules, à deux faſces d'or, accompagnées de trois aigles éployées d'argent, une en chef, la ſeconde entre les deux faſces; & la troiſieme en pointe.* Ces enfans furent:

1. ALEXANDRE DU BOUTET, Ecuyer, co-Seigneur de Sanſy, homme d'armes de la Compagnie de M. *de Villers*. Il fut fait priſonnier de guerre, on ne ſçait pas à quelle affaire; & fut enſuite à la Cour auprès de la Comteſſe *de Châteauvillain*. En 1571, il fit une acquiſition à ſon profit, à celui de FRANÇOIS, ſon frere cadet, & de CATHERINE, une de ſes ſœurs; rendit foi & hommage en 1584, avec ladite CATHERINE, de ce qu'ils tenoient en la Seigneurie de Sanſy, à FRANÇOISE D'ORLÉANS, Princeſſe de Condé, comme Dame de Noyers; donna, en 1585, ſon dénombrement à la même Princeſſe, alors Douairiere; & lui fit encore foi & hommage en 1588, pour une ſixieme partie de la Seigneurie de Sanſy, qu'il avoit acquiſe avec CATHERINE DU BOUTET, ſa ſœur, de *Claude de Rabutin*, Ecuyer, Seigneur en partie dudit Sanſy. On ne voit pas que cet ALEXANDRE ait été marié;

2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. CATHERINE, qui ne prit pas d'alliance. Après la mort de FRANÇOIS, ſon frere, elle ſe chargea, avec ALEXANDRE, ſon aîné, de l'éducation de CYRE DU BOUTET, leur neveu;

4. HUGUETTE, mariée 1°. à *Jean d'Eſcorailles*, Ecuyer, Seigneur de la Gibaudiere en Nivernois, qui donna quittance de la dot de ſa femme, en 1566, à ALEXANDRE, FRANÇOIS & CATHERINE DU BOUTET, ſes freres & ſœur. Etant veuve, elle épouſa, en ſecondes noces, *Jean de Teſpes*, Ecuyer, demeurant à Méry, paroiſſe de la Courancelle en Nivernois; & tous les deux ils leur vendirent, en 1575 & 1579, la portion des Terres de Sanſy & de Mailly-le-Châtel, qu'ils tenoient par indivis;

5. & ANNE, mariée, par contrat du 21 Juin 1557, à *Pierre de Beauchâteau*, Ecuyer, mort, ſans poſtérité, en 1571, que ſa veuve obtint à ſon profit une Sentence au Bailliage d'Auxerre. Elle ne vivoit plus en 1574, qu'ALEXANDRE DU BOUTET, ſon frere, en obtint une autre pour la retroceſſion de ſes biens, échus à lui, à FRANÇOIS & à CATHERINE, ſes frere & ſœur.

II. FRANÇOIS DU BOUTET, Ecuyer, co-Seigneur de Sanſy, homme d'armes dans la Compagnie du Duc *de Nemours*, & ſucceſſivement dans celles du Comte *de Genevois* & du Duc *de Lorraine*, comme il appert des Lettres-Patentes données en ſa faveur le 9 Janvier 1568, mourut au ſervice; ce qu'il faut préſumer de ſon teſtament, probablement militaire, dont il fit ſon exécuteur *Claude de*

Digitized by Google

Habutin, Ecuyer, qui ſervoit dans la même Compagnie. Il avoit épouſé Damoiſelle *Jeanne de Courthaut*, ainſi qu'on le voit dans le Livre des Armoiries de la Famille des DU BOUTET, & des femmes qu'ils ont eues. Au bas de l'écuſſon de FRANÇOIS DU BOUTET & de ſon épouſe, il eſt écrit : FRANÇOIS DU BOUTET, Seigneur de Sanſy, porte : *de gueules, à trois croiſſans montans*, 2 & 1 ; & ladite JEANNE DE COURTHAUT : *d'or, au lion rampant de gueules.* Il en eut pour fils, — CYRE DU BOUTET, qui ſuit.

A défaut du contrat de mariage dudit FRANÇOIS DU BOUTET, il eſt prouvé 1°. que la Terre de Sanſy eſt reſtée dans cette Maiſon depuis 1511, juſqu'au pere d'ALEXANDRE-JOSEPH-FRANÇOIS DU BOUTET, marié en 1736 ; 2°. les titres expriment que FRANÇOIS étoit frere d'ALEXANDRE & de CATHERINE ; & que CYRE DU BOUTET eſt leur neveu, & héritier univerſel de la Terre de Sanſy, de même que dudit FRANÇOIS, dont il étoit fils mineur, ſuivant les deux Sentences du Bailliage de Noyers de 1580, & le relief d'appel du Parlement de Dijon, de la même année. L'inventaire des titres de nobleſſe de 1660, duement ſigné & approuvé, conſtate cette filiation, de même que celui de 1686.

III. CYRE DU BOUTET, Chevalier, Seigneur de Sanſy & de la Faulle, fut homme d'armes dans une Compagnie de 200 hommes d'Ordonnance de MONSIEUR, frere unique du Roi, ſuivant un Certificat de 1621, donné par le Commiſſaire & Contrôleur ordinaire des Guerres ; &, en cette qualité, avoit été employé au Rôle de la montre faite en armes dans la plaine de Roche-Prima y en 1620. Une Enquête de 1622 prouve qu'il avoit droit d'uſage dans les bois & forêts de Vauſſe en Auxois, droit qui lui fut confirmé par Lettres-Patentes de 1629. Il mourut la même année, & avoit épouſé, par contrat paſſé le 13 Décembre 1598, devant *Buné*, Notaire Royal, au Château de Tavannes, au lieu d'Arc-ſur-Tille, du conſentement de CATHERINE DU BOUTET, ſa tante, qui lui fit donation de tous ſes biens, *Jeanne de Longueval* (qui portoit : *de gueules, à trois bandes d'argent vairées de ſinople ; & une croix de même ſur le tout d'enhaut de la bande du milieu*), fille d'*Octavien*, Ecuyer, Seigneur d'Amieres-ſous-Vezelay, en préſence de *Guillaume de Saulx-Tavannes*, Chevalier des deux Ordres du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils Privé & d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Seigneur de Tavannes, Comte de Buſançois, & de Dame *Catherine de Chabot*, ſon épouſe. De cette alliance vinrent : — 1. RAPHAEL DU BOUTET, Ecuyer, co-Seigneur de Sanſy, mort ſans alliance ; — 2. OCTAVIEN, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS, dont on ignore la deſtinée ; — 4. CATHERINE, laquelle partagea, en 1655, avec OCTAVIEN, ſon frere ; — 5. EDMÉE ; — 6. & ELISABETH, reçue Religieuſe Urſuline à Noyers, ſuivant un acte du 29 Août 1632, en préſence de *Jeanne de Longueval*, ſa mere, de *Gabriel de Longueval*, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon oncle maternel, de RAPHAEL & d'OCTAVIEN DU BOUTET, ſes freres.

IV. OCTAVIEN DU BOUTET, Chevalier, Seigneur de Sanſy, la Faulle, la Motte-de-Veuxaulle, Buſſiere, Briaucourt, Marnet, Chandenet, &c. né le 22 Décembre 1607, eut pour parrein *Gabriel de Longueval*, au nom d'*Octavien de Longueval*, ſon ayeul, & pour marreine, *Marguerite de Villars*, au nom de *Catherine de Chabot*, Dame de Tavannes, & fut baptiſé le 3 Mars 1608. Il rendit foi & hommage de ſes Terres, en 1649, à LOUIS-HENRI, légitimé DE BOURBON, Chevalier de Soiſſons & Comte de Noyers ; entra au ſervice dès l'âge de 21 ans ; fut d'abord homme d'armes, après ſon pere, dans la Compagnie de 200 hommes d'Ordonnance du Duc D'ORLÉANS ; ſe trouva, en cette qualité de Gendarme, au ſiége de la Rochelle en 1628 ; ſervit dans l'armée commandée par le Maréchal *de Châtillon*, en 1639 ; dans celle commandée par *Henri de Lorraine*, Comte d'Harcourt & de Brionne, en 1642, au Camp près le Cateau-Cambreſis, en qualité de Cornette de Mouy au Régiment de la Ferté-Imbault ; fut, en 1643, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Marquis *de Mauny*, au même régiment ; & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de 90 Maîtres, au Régiment de Salbris, en 1648, ſous les ordres du Comte *d'Alleth*, Colonel-Général de la Cavalerie Légere, & du Baron *de*

Digitized by Google

Paluau. Meſtre-de-Camp-Général. Il donna, dans toutes les occaſions qui ſe préſenterent, des preuves de ſon courage, & reçut pluſieurs bleſſures, comme il conſte par un certificat du Maréchal *d'Eſtampes*, de 1667. Il quitta le ſervice à la paix, étant âgé de 66 ans, & hors d'état d'aller à l'arriere-ban, convoqué pour joindre les troupes que commandoit M. *de Rochefort* ſur la Meuſe; mourut âgé d'environ 74 ans, & fut inhumé le 12 Septembre 1680, dans la paroiſſe de Sanſy. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Janvier 1655, paſſé devant *Amiot* & *Guaraupin*, Notaires au Duché de Langres, réſidans à Veuxaulle, Damoiſelle *Marie de Karandefex* (dont les armes ſont: *d'azur, à ſix beſans d'argent, poſés 3, 2 & 1*), fille de *Louis de Karandefex*, Chevalier, Seigneur de Colombey-la-Foſſe, la Motte-de-Veuxaulle, Buffiere, Briaucourt, Marnot & Chandenet, & de défunte Dame *Jeanne de Grand*. A ce contrat de mariage aſſiſterent, du côté de la future, *Georges de la Rue*, Chevalier, Seigneur d'Ormoy, *Jean-François de Gevigny-de-Pointe*; & du côté du futur, *Jean-Jacques de Longueval*, Chevalier, Seigneur & Baron de Rigny, Mignot, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, ſon oncle maternel.

Octavien du Boutet donna procuration à ſon épouſe, en 1655, pour rendre foi & hommage à Châlons, de ce qui lui appartenoit dans la Seigneurie de Marnet, par ſucceſſion de *Jeanne de Grand*, ſa mere. Ladite *Marie de Karandefex* mourut le 7 Novembre 1674, & fut inhumée le 8 dans la paroiſſe de Sanſy, laiſſant pour fils unique:

V. Louis du Boutet, Chevalier, Seigneur de Sanſy, la Motte-de-Veuxaulle, de Buffiere, Marnet, Chandenet, Maranville, Irceville, &c. qui fut d'abord Cornette en la Compagnie Meſtre-de-Camp du Régiment de Dugas, Cavalerie, par Brevet de 1678, & devint Capitaine de Cavalerie. Il obtint, en 1686, une Sentence au Bailliage de Noyers contre *Pierre de Paluau*, Ecuyer, Seigneur de Vouarre, Saint-Saturnin, &c. laquelle contient le vû des titres depuis 1494 juſqu'en 1638, concernant la Seigneurie de Sanſy & la nobleſſe du Boutet. Le Parlement de Dijon lui accorda, le 17 Janvier 1687, en ſa qualité de Seigneur pour la plus grande partie de la Terre de Sanſy, Commiſſion pour mettre à exécution l'Arrêt rendu par cette Cour le 13 du même mois, contre ledit *Pierre de Paluau*. Il épouſa, par contrat du 19 Avril 1698, paſſé devant *Helminger* & *Lanio*, Notaires au Bailliage & Siége Royal de Thionville, Damoiſelle *Marie-Reine de Gevigny* (dont les armes ſont: *de gueules, à cinq faſces d'or*), fille de *Jean-François de Gevigny*, Chevalier, Seigneur de Meiſbourg, Kanffenn, Hettange, Ham, Sentzigs, Dompropſt, &c. Grand-Bailli de Thionville; & de Dame *Marie-Catherine Thereſe de Leger*. Elle étoit petite niéce d'*Erard de Gevigny*, né en 1616, mort Grand-Prieur de l'inſigne Abbaye de Saint-Claude, & de *Jeanne-Marie-Marguerite de Gevigny*, Chanoineſſe de Remiremont, ſœur dudit *Erard*. Cette Maiſon de Gevigny, connue dès l'an 1311, a été reçue, il y a plus de deux ſiécles, & pluſieurs fois depuis, dans l'Ordre de Chevalerie de Saint Georges. Louis du Boutet a eu de ſon mariage trois fils, ſçavoir: — 1. Charles, qui a été Page trois ans du feu Prince *de Conti*, & eſt mort Officier au Régiment de Conti; — 2. N... du Boutet, qui a été Page 3 ans de feu Léopold, Duc de Lorraine, & eſt mort auſſi Officier au Régiment de Conti; — 3. & Alexandre-Joſeph-François, qui ſuit.

VI. Alexandre-Joſeph-François du Boutet-de Maranville, Chevalier, Seigneur Marquis de Maranville, Irceville, Oraucourt en partie, de la Tour, la Motte-de-Veuxaulle, du Meſnil-la-Tour, Mauvage en partie, Buré en-Vaux, &c. a épouſé, par contrat paſſé, le 10 Mai 1736, devant *Jean-Charles du Verney*, Notaire à Vaucouleurs, Damoiſelle *Anne-Antoinette-Scolaſtique de Morel-de-Monteval* (qui porte pour armes: *de gueules, à deux tours d'argent en chef, & une montagne de ſimple en pointe*); fille de *Charles-Gabriel de Morel-de-Monteval*, Chevalier, Seigneur du Meſnil-la Tour & de Mauvage en partie, Brigadier des Armées du Roi, & de Dame *Claude-Eléonore de Voſſinghac*; & petite fille de feu *Jean-Louis de Morel-de-Monteval*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Berri, Cavalerie, & de Dame *Antoinette de Vigneulle*, d'une nobleſſe

ancienne, alliée à pluſieurs illuſtres Maiſons de Lorraine. A ce contrat de mariage aſſiſterent *Hiacinthe de Nettancourt*, Chevalier, Marquis de Nettancourt, Seigneur de Neuville, & Dame *Marie-Claude de Vaſſinghac*, ſon épouſe, oncle & tante de la future; *Nicolas-François*, Chevalier, Comte *de Houſſe*, Seigneur de Buré en partie; *Charles-Antoine de Houſſe*, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis; Dame *Charlotte de Houſſe*, veuve de *Louis d'Aubery*, Comte de Ponthieu; & Damoiſelle *Marguerite de Houſſe*, demeurans à Buré en Vaux, couſins & couſines de ladite future. De cette alliance eſt ſorti :

VII. Jean-Alexis du Boutet-de-Maranville, Chevalier, Seigneur de Maranville, Irceville, Oraucourt en partie, de la Tour, la Motſe-de-Veuxaulle, &c. qui eſt entré, au mois d'Avril 1755, dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires, qu'il a quittée en 1774, & a obtenu, au mois de Janvier de ladite année, un Brevet de Capitaine à la ſuite de la Cavalerie. Il s'eſt marié, par contrat du 8 Avril 1767, paſſé devant *Quenard* & *Picard*, Notaires à Chaumont en Baſſigny, avec Damoiſelle *Marguerite Profillet-de-Dardenay* (dont les armes ſont : *d'azur, à la bande d'or, accoſtée de deux étoiles d'argent*), fille majeure de *Philippe-Gabriel Profillet-de-Dardenay*, Ecuyer, Seigneur de Choiſiey, Dardenay, Torcenay, Epinant, &c. & de Dame *Marie-Claude-Bernarde de Froment*, en préſence des Seigneur & Dame leurs pere & mere, & aſſiſtés de *Claude-François Daudemard*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, ancien Capitaine d'Infanterie, Lieutenant des Maréchaux de France, couſin du futur, & de *N... Philpin*, Ecuyer, Seigneur de Piépape, Lieutenant-Général au Bailliage de Langres, beau-frere de la future. De ce mariage ſont iſſus : — Charles du Boutet, né le 6 Mars 1774; — & Sophie, ainée de ſon frere, née le 21 Mars 1768.

Les principales alliances de cette Famille du Boutet, ſont avec les Maiſons d'*Eſcorailles*, de *Rabutin*, *Saulx-Tavannes*, *Chabot*, *Longueval* (qui lui en donne avec celles de *Mailly*, *Montmorency*, *Melun*, *d'Eſtrées*, *Monchy-de-Senarpont*, *Rochebaron*, *Croy-Solre*, *Lalain*, *Harcourt*, *Beaumanoir-de-Lavardin*, *Lannoy*, *Saint-Nectaire*, &c.), *Karandeſex*, *Gevigny-de-Pointe*, *Morel-de-Monteval*, *Vaſſinghac-d'Imecourt*, *Vigneulle*, *Bildſtein*, *Remicourt*, *Marcoſſey*, *Beauvau* & pluſieurs autres. Les armes : *de gueules, à trois croiſſans montans d'argent, poſés 2 & 1.*

SARIAC & SERIGNAC : Maiſon d'ancienne Chevalerie, du pays de Magnoac, une des quatre Vallées d'Aure, où ſont ſitués les Château & Terre de ſon nom, près la ville de Caſtelnau-de-Magnoac, à ſix lieues d'Auch.

Le nom des Seigneurs de Sariac ſe trouve diverſement écrit dans les titres, de Sariac, de Serignac & de Seriac. La branche des Seigneurs de Belmont, en Armagnac, a plus conſtamment retenu celui de Serignac, qu'elle porte encore aujourd'hui. Le premier, connu par titres, eſt

I. Arnaud de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, qui vivoit en 1136. Il fit des libéralités à l'Abbaye de Berdoue, au Diocèſe d'Auch, en 1150, & eut pour enfans : — Arnaud, qui ſuit; — & autre Arnaud, Abbé de Berdoue en 1186, mort en 1190.

II. Arnaud de Sariac, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, partant pour la Terre-Sainte ſous Philippe-Auguste, fit donation de pluſieurs Terres à l'Abbaye de la Caſe-Dieu, au Diocèſe d'Auch. Il eut pour fils :

III. Odon de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, qui fit des libéralités à l'Abbaye de Berdoue en 1184 & 1207. Ses enfans furent, entr'autres : — Bernard, qui ſuit; — & Auger, Chevalier.

IV. Bernard de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, fit, avec ſon frere, pluſieurs dons à l'Abbaye de la Caſe-Dieu en 1244 & 1248. Il eut pour enfans : — 1. Arnaud, qui ſuit; — 2. Auger; — 3. Pelerin; — 4. Bernard; — 5. & Alemande de Sariac, mariée avec *Bernard de Marziac*, Chevalier, Grand-Sénéchal

Sénéchal de Toulouſe & d'Armagnac, leſquels firent des dons à l'Abbaye de Niſors en Nébouſan.

V. Arnaud de Sariac, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, &c. paſſa, le 22 Septembre 1270, ainſi que ſes freres, un accord & tranſaction avec l'Abbé & les Religieux de la Caſe-Dieu, au ſujet de certains droits & uſages que le Monaſtere prétendoit ſur la Terre & Forêt de Damiés, dans le Comté de Pardiac. Ses enfans furent : —— Odon, qui ſuit ; —— Doucet & Arnaud.

VI. Odon de Sariac, II. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Sariac, Cizos, &c. vendit, conjointement avec ſes freres, en 1297, au Monaſtere de la Caſe-Dieu, les Terres de Bogalo, de Gayan & du Falgar, & eut pour fils :

VII. Odon de Sariac, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, &c. qui ſervit dans les guerres contre les Anglois ; & rendit hommage au Comte *d'Armagnac*, en 1322, de ſes Châteaux & Terres de Sariac, de Serignac & Cizos. Il eut pour enfans : —— Odon, qui ſuit ; —— & Arnaud-Guillaume.

VIII. Odon de Sariac, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c. donna, par acte de l'an 1333, à cens & à fief, aux habitans de la ville de Caſtelnau, le terroir de Lanes-Periſſas ; ſervit dans les guerres contre les Anglois, avec les Seigneurs *de la Barthe* & *de Caſtelbayac*, ainſi que Bertrand & Gaſſion de Sariac, aux ſiéges de Condom, Marmande & la Reole. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : —— 1. Raimond-Arnaud, qui ſuit ; —— 2. Bernard ; —— 3. Carbonel ; —— 4. Dominique ; —— 5. & Arnaud de Sariac-de-Serignac, auteur de la branche des Seigneurs de Belmont, rapportée ci-après en ſon rang.

IX. Raimond-Arnaud de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, rendit hommage de ſes Terres au Comte *d'Armagnac*, les 1 Septembre 1378 & 24 Mai 1401. Il ſervit dans la guerre du même Comte, contre celui *de Foix*, & eut, entr'autres enfans :

X. Jean de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c. qui ſervit dans la guerre de Gaſcogne contre les Anglois, en 1425 & 1430 ; & fit ſon teſtament le 23 Février 1471. Il avoit épouſé, en 1420, *Condor de Lube*, Dame de Lube en Bigorre, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

XI. Jean de Sariac, II. du nom, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c. qui ſervit dans les guerres de Bourgogne & de Bretagne. Il épouſa *Marguerite de la Mothe*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de la Mothe-Giere*, en Armagnac, Maiſon alliée à celles de *Faudoas* & de *Montlezun-Montcaſſin*. Elle fit ſon teſtament le 21 Juin 1471, & eut pour enfans : —— 1. Bernard, qui ſuit ; —— 2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Pouychentut, Tillac & Muras, rapportée en ſon rang ; —— 3. Pierre, Chanoine & Archidiacre de Saint-Etienne de Toulouſe ; —— 4. Jean, auſſi Chanoine ; —— 5. Florette, mariée, en 1479, avec *Bernard de Devese*, Chevalier, Seigneur de Saint-Brix ; —— 6. & Jeanne.

XII. Bernard de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c. ſervit avec diſtinction dans les guerres d'Italie, & mérita l'eſtime du Duc *de Milan*. Le Roi Charles VIII l'honora de pluſieurs récompenſes militaires, & lui donna la Châtellenie de Bramebaque, ce qui lui fut confirmé par Lettres du Roi Louis XII, de l'an 1498 : il mourut en 1525. On voit encore ſon tombeau dans le Sanctuaire de l'Egliſe de Sariac, ſur lequel eſt une longue épitaphe qui fait mention de ſes ſervices, avec ſes armes repréſentant *une Corneille*. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Mai 1479, *Brunette de Lordat*, fille de *Hugues*, Chevalier, Seigneur *de Lordat* & de Cazenove, & de *Marguerite de Serres*, d'où ſortent les Comtes *de Lordat*. Ils eurent pour enfans : —— 1. Philippe, qui ſuit ; —— 2. Hugues, auteur de la branche des Seigneurs de Navarron & de Canet, rapportée ci-après ; — 3. Michel, Chanoine de Sainte-Marie d'Auch ; —— 4. Jeanne, mariée, en 1499, avec *Jean de Cazaux*, Seigneur de Laran, dont les Marquis *de Cazaux* & *de Neſtier* ; — 5. Françoiſe, femme, en 1518,

de *Pons de la Forgue*, Seigneur de Sainte-Gemme & de Saint-Jacques de Villeneuve ; —— 6. & MARGUERITE DE SARIAC.

XIII. PHILIPPE DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, de Cizos, de Vieuzan, ſervit dans les guerres d'Italie & d'Eſpagne ; & épouſa, le 23 Juillet 1520, *Geraude de Vidou*, fille du Seigneur d'Artiguedieu & niéce de l'Abbé *de Gimont*, de ce nom. Ses enfans furent : —— 1. AIMERIC, qui ſuit ; —— 2. DOMINIQUE ; —— 3. & ANTOINETTE, mariée 1°. avec le Seigneur *de Ju* en Armagnac ; & 2°. en 1571, avec *Jacques de Caſſagnet-de-la-Marque Tilladet*, Maiſon fondue dans celles *de Narbonne*, *de Preiſſac-d'Eſclignac* & *de Goas*.

XIV. AIMERIC DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, Capitaine de 50 hommes d'armes, ſe diſtingua dans les guerres de ſon tems, & fit ſon teſtament le 7 Mars 1591. Il avoit épouſé, le 26 Mars 1551, *Iſabeau de Lau*, fille de *Bertrand*, Chevalier, Baron *de Lau* en Armagnac, des Comtes de Lau, Marquis de Luzignan, de laquelle il eut : —— 1. CARBON, qui ſuit ; —— 2. BERNARD ; —— 3. & CATHERINE DE SARIAC, mariée, le 3 Décembre 1579, avec *Paul de Bruyeres-Chalabre*, Seigneur d'Etampes en Pardiac.

XV. CARBON DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, d'abord Lieutenant, puis Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, rendit des ſervices importans durant les troubles de la Ligue & de la Religion. Il épouſa, le 28 Octobre 1570, *Marie de Béon*, fille d'*Aimery*, Seigneur du Maſſés, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Caſtelbajac*. Elle étoit ſœur de *Bernard de Béon*, Baron de Boutteville, Lieutenant-Général aux Gouvernemens de Saintonge, d'Aunis & du Limouſin, marié à *Louiſe de Luxembourg*, fille de *Jean*, Comte de Brienne, & de *Guillemette de la Marck*. CARBON DE SARIAC eut pour enfans : —— 1. AIMERY, qui ſuit ; —— 2. BERNARD, Evêque d'Aire en Gaſcogne, Abbé de l'Eſcale-Dieu, qui fit rebâtir le Château de Sariac, tel qu'il eſt aujourd'hui, & mourut en 1672 ; —— 3. & ISABEAU, mariée, en 1611, avec *François de Patras*, Seigneur de Campagno & Ligardes.

XVI. AIMERY DE SARIAC, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, le 27 Septembre 1610, *Mathive de Barrau-d'Eparron*, fille du Baron de Montegut, dont : —— JEAN-DENIS, qui ſuit ; —— & FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Champagne, tué au ſervice.

XVII. JEAN-DENIS DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, d'abord Lieutenant-Colonel du Régiment de Champagne, puis Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la Citadelle de Perpignan & du pays de Rouſſillon, épouſa, le 14 Juillet 1648, *Françoiſe de Foix-Mauléon*, fille de *Paul*, Vicomte de Conſerans, & de *Marie de Clary*, & petite-fille de *N... de Foix*, & de *Catherine de Narbonne-Fimarcon*. Ils moururent ſans poſtérité.

Les Terre & Château de Sariac appartiennent aujourd'hui à M. *d'Arroux*, Seigneur d'Eſtanſan, d'Eſtarvielle & de Thiloufe.

Branche des Seigneurs de NAVARRON *&* CANET.

XIII. HUGUES DE SARIAC, Ecuyer, fils puîné de BERNARD, Seigneur de Sariac, & de *Brunette de Lordat*, devint Seigneur de Navarron, par ſon mariage, contracté en 1516, avec *Aimée de la Violette*, fille & héritiere de *N... de la Violette*, Seigneur de Navarron en Pardiac, & de Demoiſelle *N... de Montlezun*. Il en eut : —— 1. DOMINIQUE, qui ſuit ; —— 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'Ardenne, rapportée ci-après ; —— 3. & ANDRÉ, Seigneur de Canet.

XIV. DOMINIQUE DE SARIAC, Ecuyer, Seigneur de Navarron, épouſa, le 14 Août 1542, *Jeanne de Forgues*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eſpas en Armagnac, & d'*Anne de Lupé*, de laquelle vinrent : —— 1. OGIER, qui ſuit ; —— 2. & JEAN, Seigneur de Mont & de la Terrade, marié, le 20 Janvier 1591, avec

Digitized by Google

Mathive de Martres, fille de *Jean*, Capitaine de 200 hommes d'armes, & de *Catherine de Geſtas*, dont, entr'autres enfans : — FRANÇOISE DE SARIAC, mariée avec *Jean-Auguſte de la Paſſe*.

XV. OGIER DE SARIAC, Ecuyer, Seigneur de Navarron, Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances, teſta en 1611. Il avoit épouſé 1°. *Françoiſe de Lupé* ; & 2°. *Louiſe de Preiſſac*, fille de *Philippe*, Seigneur de Gavarret, de Miremont, &c. de laquelle il eut : — 1. AIMERY, qui de *Jeanne de Montlezun*, ſa femme, eut pour enfans : — HECTOR & ANTOINE DE SARIAC, morts ſans poſtérité maſculine ; — 2. MARGUERIN, qui ſuit ; — 3. SIMONE ; — 4. FRANÇOISE, mariée avec *André de Juſſan*, Seigneur de Lavéracet ; — 5. & HILAIRE, femme de *Jean de Mora*, Seigneur de Mazeroles en Bigorre.

XVI. MARGUERIN DE SARIAC, Ecuyer, Seigneur de Peſqués & de Canet, épouſa, le 17 Avril 1617, *Eléonore de Deveze*, dont deux enfans, ſçavoir : — 1. ETIENNE, Seigneur de Canet & d'Arné, qui eut pour fils — JEAN DE SARIAC, marié avec *N... du Faur*, Dame du Colomé à Riſcle ; — 2. & JEAN-ROGIER, qui ſuit.

XVII. JEAN-ROGIER DE SARIAC, Ecuyer, Seigneur de Peſqués, épouſa, en 1659, *Jeanne de Luzarey*, dont :

XVIII. JACQUES DE SARIAC, Ecuyer, qui épouſa, en 1687, *Marie du Puy*, & en eut :

XIX. JACQUES-NICOLAS DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Canet & d'Arné, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Riviere, Chevalier de Saint-Louis, qui épouſa, le 22 Septembre 1714, *Marie-Françoiſe Grandhomme*, dont : —— 1. JEAN-JACQUES-NICOLAS, Seigneur de Canet, Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Saint-Lazare ; —— 2. N..., qui ſuit ; —— 3. MARIE-FRANÇOISE, reçue à Saint-Cyr en 1722 ; — 4. & MARIE-ANNE-FRANÇOISE.

XX. N... DE SARIAC, Capitaine au Régiment de Chartres & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 177.., *N... d'Auteville*, fille de *N... d'Auteville*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Directeur du Génie dans le pays d'Hainaut.

Branche des Seigneurs d'ARDENNE & DU PLAN.

XIV. JEAN DE SARIAC, Ecuyer, fils puîné de HUGUES, Seigneur de Navarron, & d'*Aimée de la Violette*, rendit hommage de la Terre d'Ardenne en 1544, reconnut les reconnoiſſances de ſes vaſſaux en 1558 ; & teſta le 9 Février 1599. Il avoit épouſé *Candide*, fille & héritiere du Seigneur *d'Ardenne*, dont il eut :

XV. JEAN DE SARIAC, Ecuyer, Seigneur d'Ardenne, qui épouſa *Jeanne du Pouy*, de laquelle vinrent : — 1. BERNARD-OGIER, qui ſuit ; — 2. BERNARD, qui de *Marie de Sainte-Colome*, ſon épouſe, eut pour fils — GABRIEL DE SARIAC, marié à Demoiſelle *d'Antras*, & pere de DOMINIQUE ; — 3. & ANNE.

XVI. BERNARD-OGIER DE SARIAC, Ecuyer, Seigneur d'Ardenne, teſta le 16 Juillet 1653. Il avoit épouſé 1°. *Catherine de Ponſan* ; & 2°. par contrat du 28 Février 1632, *Anne de Pardaillan-Gondrin*. Du premier lit il eut : — 1. AIMERY DE SARIAC, Seigneur d'Ardenne, marié à JEANNE-URSULE DE SARIAC, dont une fille, nommée — ANNE DE SARIAC, femme de *Pierre de Baron* ; & du ſecond lit : — 2. PIERRE, qui ſuit.

XVII. PIERRE DE SARIAC, Ecuyer, Seigneur du Plan, habitant à la Caſtagnere, Baronnie de l'Iſle de Noé, fut maintenu dans ſa *nobleſſe d'extraction* par M. *Pellot*, Intendant de Guienne en 1667. Il avoit épouſé, le 3 Avril 1659, *Anne d'Aure*, fille de *Georges d'Aure*, Ecuyer, & de *Paule de Bonlouix*, Maiſon alliée à celle de *Bourbon-Malauſe-Lavedan*, dont : — SAMUEL, qui ſuit ; — & ANTOINE DE SARIAC, marié avec *Marie du Pouy*.

XVIII. SAMUEL DE SARIAC, Ecuyer, Seigneur du Plan, épouſa, le 9 Juin 1730, *Gillette de Ferrabouc*, fille de *Jean-Jacques*, Seigneur d'Ardenne, & de *Catherine de Serres*, dont :

XIX. JOSEPH DE SARIAC, Ecuyer, marié, le 1 Mars 1756, avec *Jeanne de*

Digitized by Google

Moudenx, de laquelle il a pour enfans : — 1. Joseph-Antoine-Auguste ; — 2. François ; — 3. Arnaud ; — 4. Jean-Batiste ; — 5. & Marie-Anne.

Branche des Seigneurs de Tillac, de Pouychentut, Muras, &c.

XII. Jean de Sariac, Ecuyer, second fils de Jean, II. du nom, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, & de *Marguerite de la Mothe-Giere*, fut Seigneur de Tillac à cause de sa femme. Il servit avec distinction dans les guerres de Flandres & d'Italie, & donna quittance de ses droits paternels & maternels à Jean, Seigneur de Sariac, son frere aîné, le 6 Décembre 1494. Il avoit épousé *Florette d'Aurignac*, fille d'*Arnaud-Guillaume*, Seigneur de Puybrasſac, & d'*Annette de Manas*, d'une des plus anciennes & illustres Maisons d'Armagnac, alliée à celles de *Foix*, de *Montlezun* & de *Monteſquiou*. Leurs enfans furent : — François, qui suit ; — & Catherine de Sariac, mariée, le 19 Octobre 1516, avec *François de Monteſquiou*, Seigneur de Marsan, de la branche des Monteſquiou d'Artagnan.

XIII. François de Sariac, Chevalier, Seigneur de Tillac, de Muras, co-Seigneur d'Oms, nommé aussi dans les titres de Serignac, servit dans les guerres d'Italie & d'Espagne ; & rendit hommage de ses Terres au Comte *d'Armagnac* en 1540 & 1554. Il épousa *Anne de Dangereux-de-Beaupuy*, d'une illustre Maison fondue dans celles des Ducs *de Maillé-de-Brezé*, & des Princes de Bourbon-Condé. Ils eurent pour enfans : — Jean-Gilles, qui suit ; — & Bertrand, Seigneur de la Terrade, marié, le 3 Janvier 1577, à *Anne de la Serre*.

XIV. Jean-Gilles de Sariac & de Serignac, Seigneur de Tillac, Muras, co-Seigneur d'Oms, servit durant les guerres de la Ligue & de la Religion. Il épousa, le 10 Mai 1565, *Paule de Bazordan*, fille de *Bernard*, Seigneur de Luc, Saint-Loup, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Camille du Gout*, Maison alliée à celles de *Narbonne*, de *Durfort-Duras*, de *Perigord-Talleyrand*, de *Groſſolles-Flamarens*. Cette *Camille du Gout* étoit de la même Maison que le Pape Clément V. & que *Regine de Goth*, Vicomtesse de Lomagne, femme de *Jean*, Comte *d'Armagnac*. Jean-Gilles de Sariac eut de son mariage : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Pierre, Seigneur de Pouychentut, qui testa le 13 Août 1597, en faveur de Jean, son frere ; — 3. Paul de Sariac, Seigneur de Tillac, marié avec *Cécile de Lupé*, fille de *Carbon de Lupé*, Seigneur de Maravat, & d'*Anne de Pins*, dont une fille, — Jeanne de Sariac, mariée, en 1611, avec *Phinés de Lupé*, Seigneur de Maravat ; — 4. & Elisabeth, mariée à *Jean de Noé*, frere puîné du Baron de l'Isle de Noé.

XV. Jean de Sariac, Chevalier, Seigneur de Tillac, Muras, Pouychentut, co-Seigneur d'Oms, partagea avec Pierre, son frere, le 3 Mai 1611, & rendit hommage de ses Terres le 27 du même mois. Il avoit épousé, le 7 Avril 1610, *Marthe de Betcave*, fille de *François*, Seigneur de Clarac, dont les Marquis *de Cardaillac-Bioule* d'aujourd'hui. Il en eut, entr'autres enfans :

XVI. Jean de Sariac, Chevalier, Seigneur de Pouychentut & Muras, qui servit dans le Régiment des Gardes-Françoises en 1636 Il épousa, le 2 Novembre 1638, *Olimpe de Lupé*, dont : — 1. Phinées, qui suit ; — 2. Alexandre ; — 3. Jacques ; — 4. Paule, mariée, le 16 Aout 1673, avec *Jacques de Poudenas*, Seigneur de Samadet ; — 5 & 6. Percide & Marthe.

XVII. Phinées de Sariac, Chevalier, Seigneur de Pouychentut, Muras, Capitaine au Régiment d'Humieres, fut maintenu dans sa *noblesse d'extraction*, sur ses titres & preuves de filiation depuis 1333, par Jugement de M. *Pellot*, Intendant de Guienne, du 1 Juin 1667, & testa le 22 Novembre 1687. Il avoit épousé, le 7 Février 1672, *Louise de Bourbon-Lavedan*, fille de *Gédéon de Bourbon*, & de *Louise d'Alba*, & petite-fille de *Samuel de Bourbon*, & d'*Elisabeth d'Aſtarac* ; celle-ci fille de *Michel d'Aſtarac*, Baron de Fontrailles, Vicomte de Cogolois, & d'*Isabeau de Gontaut-Biron* : *Anne de Bourbon* étoit issue de *Jean*, Duc *de Bourbon*, Connétable de France, mort en 1488. Phinées

Digitized by Google

DE SARIAC eut de *Louiſe de Bourbon-Lavedan*, ſon épouſe, pour fils & héritier :

XVIII. LOUIS DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Muras, Pouychentut, Capitaine au Régiment de Guienne en 1714. Il épouſa, le 14 Février 1719, *Anne de Donzeil*, fille de *Jean*, Seigneur de Cheillan, Aigues-Mortes, d'une ancienne nobleſſe, & d'*Eliſabeth de Barrau-d'Eparron-Montegut*, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. JEAN-JACQUES, Eccléſiaſtique, mort en 1768 ; — 3. LOUIS, tué au ſiége de Berg-op-Zoom ; — 4. CÉSAR-ETIENNE-CLÉMENT DE SARIAC, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Piémont, puis Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Ecuyer ordinaire de Madame SOPHIE DE FRANCE ; — 5. FRANÇOIS-LOUIS, Penſionné du Roi en conſidération des bleſſures conſidérables qu'il a reçues dans les dernieres guerres. Il ſert dans le Régiment d'Aquitaine ; — 6. ETIENNE-CLÉMENT, Eleve de l'Ecole Royale Militaire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, qui ſert dans le Régiment de l'Iſle de France ; — 7. ELISABETH, mariée avec *N... de la Tour-de-Reſtes* ; — 8. PAULE ; — 9. CATHERINE, mariée avec *Pierre-Eliſabeth de Barrau-d'Eparron*, Baron de Montegut ; — 10. & ELISABETH-JACQUETTE, non mariée.

XIX. ANTOINE DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Pouychentut, Muras, Chevalier de Saint-Louis, ſucceſſivement Lieutenant au Régiment de la Couronne, Capitaine de Cavalerie, Major de la Citadelle de Weſel ſur le bas Rhin, Lieutenant de Roi de Meurs, au Duché de Cleves, & Commandant de la ville de Bagneres en Bigorre, par Brevet du 28 Mars 1764, n'eſt pas encore marié.

Branche des Seigneurs de SERIGNAC, Marquis de BELMONT en Armagnac.

IX. ARNAUD DE SARIAC-DE-SERIGNAC, cinquieme fils d'ODON, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, fut Seigneur de Guiſerits & de Genereſt, dans le pays de Magnoac, par donation que lui en fit *Jean*, Vicomte ſouverain *de la Barthe* & des quatre Vallées d'Aure, par acte de l'an 1390, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus à la guerre. Le même Vicomte lui fit un legs, ainſi qu'à RAIMOND-ARNAUD, Seigneur DE SARIAC, & à CARBONEL DE SARIAC, ſes freres, par teſtament de l'an 1392. Le Comte *d'Armagnac* ayant ſuccédé au Vicomte *de la Barthe*, ſon oncle, propoſa à ARNAUD DE SERIGNAC, l'échange des Terres de Guiſerits & de Genereſt, pour la moitié de celle de Belmont en Armagnac, qui lui appartenoit en propre en toute Juſtice, ce qui fut accepté par acte du 3 Novembre 1393. Il prit poſſeſſion de Belmont la même année, & en rendit hommage le 3 Décembre 1401, & encore en 1418. Il eut, entr'autres enfans :

X. BERTRAND DE SARIAC-DE-SERIGNAC, Chevalier, co-Seigneur haut Juſticier de Belmont, qui ſervit dans les guerres de Guienne contre les Anglois, & rendit hommage de ſes Terres au Comte *d'Armagnac*, le 2 Avril 1469. Il eut pour enfans : — JEAN, qui ſuit ; — & BERTRAND DE SERIGNAC, Chevalier, qui, étant au ſervice, teſta en faveur de JEAN, ſon frere, le 28 Janvier 1480.

XI. JEAN DE SARIAC-DE-SERIGNAC, Chevalier, co-Seigneur haut Juſticier de Belmont, paſſa une tranſaction avec *Odet de Feragut*, Seigneur de Gignan, ſon voiſin, au ſujet du bois & terroir de la Barthe, devant *Dupin*, Notaire de Lupiac, le 10 Février 1476 ; rendit hommage de ſes Terres au Duc *d'Alençon*, Comte d'Armagnac, en 1490 ; fut un des exécuteurs teſtamentaires de *Jean de Monteſquiou*, Cadet des Barons *de Monteſquiou*, co-Seigneur de Belmont en 1521 ; & eut, entr'autres enfans :

XII. JEAN DE SARIAC-DE-SERIGNAC, II. du nom, Seigneur de Landic, co-Seigneur de Belmont, mentionné fils de JEAN, Seigneur de Belmont, dans le teſtament de *Jean de Monteſquiou*, ſon parrein, du 21 Juillet 1521, par lequel il lui fit un legs de 100 écus d'or. Il ſervit dans les guerres de Piémont & d'Italie, donna aveu & dénombrement de la Terre devant le Sénéchal d'Armagnac,

en 1540 & 1552 ; testa en Décembre 1562 ; & avoit épousé, vers l'an 1525, *Catherine de Ferrabouc*, d'une ancienne Noblesse d'Armagnac, dont il eut : — Bertand, qui suit ; — & Jean.

XIII. Bertrand de Sariac-de-Serignac, II. du nom, Chevalier, Seigneur haut Justicier de Belmont, Landie, fit un échange de fief, du consentement de son pere, avec le Seigneur *de Boulonix*, par acte du 14 Janvier 1558 ; servit avec distinction durant les troubles de la Ligue & de la Religion ; fit son testament au Château de Lescurry en Bigorre, le 26 Mars 1570, étant griévement blessé d'un coup d'arquebuse par les ennemis du Roi ; & fonda un *Obit*, à perpétuité, dans l'Eglise de Belmont. Il avoit épousé 1°. *Jeanne de Clarac* ; & 2°. par contrat du 6 Mai 1566, *Anne de Bruyeres-Chalabre*, fille de *Gabriel*, Chevalier, & de *Catherine d'Estaing*, Dame d'Estampes, de Riucourt, Costelieloux & Mingot en Pardiac. Du premier lit vinrent : — 1. Jean-Pierre, mort sans enfans de *Marie du Faur-Pibrac* ; — 2. Jean-Jacques, auteur de la branche de Colomé & de Buzon, éteinte ; & du second lit : — 3. Charles-Ogier, qui suit ; — 4. & Anne de Serignac, mariée avec *Jean de la Salle*, Seigneur de Sarraziet.

XIV. Charles-Ogier de Serignac, Chevalier, Baron de Belmont, Capitaine aux Gardes-Françoises, puis Capitaine de 150 hommes d'armes des Ordonnances, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, se distingua au siége de Caen, où il fut griévement blessé. Louis XIII, en récompense, lui accorda une pension de 2000 livres, par Brevet du 20 Juillet 1620, & le Gouvernement de la ville & Citadelle de Clerac, le 5 Décembre 1623. Le même Prince, par Lettres-Patentes du 5 Décembre 1610, en considération de ses services, & de ceux de ses ancêtres rendus aux Rois ses prédécesseurs, le confirma dans la haute Justice de la Baronnie de Belmont, qui avoit été donnée à Arnaud de Serignac, son auteur, en échange des Terres de Guiserits & & de Genereſt, par *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, en 1398. Il transigea avec Jean de Serignac, son frere, par acte de l'an 1599 ; testa le 4 Novembre 1636 ; & avoit épousé, le 20 Novembre 1605, *Diane de Feragut*, fille de *Pierre*, Seigneur de Gignan, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & de *Madelene de Bats*, dont : — Antonin, qui suit ; — & Jean-Pierre, Lieutenant-Colonel de Carabiniers, tué à la tête de son Régiment en Piémont, sous le Duc *d'Harcourt*.

XV. Antonin de Serignac, Chevalier, Marquis de Belmont, Seigneur d'Ardenx, Mont, la Serrade, Montpezat, &c. Capitaine au Régiment de Chappes en 1630, Gouverneur de la ville & Citadelle de Clerac, par Lettres du 30 Décembre 1639, avoit épousé, par contrat du 4 Janvier 1635, *Lucienne de Mont*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Serrade, Montpezat & Gaudet, & de *Gabrielle d'Andouins*, Maison fondue dans celle des Ducs *de Gramont*, & niéce de *Blaise de Mont*, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Malte. Elle testa le 8 Avril 1668, & laissa pour enfans : — 1. Charles-Philippe, qui a continué la postérité ci-après ; — 2. Jean-Blaise, mort Capucin non Profès à Paris ; — 3. Dominique, rapporté avant son aîné ; — 4. Marguerite ; — 5. Jeanne, Religieuse au Brouilh ; — 6. & Philiberte.

Dominique de Serignac, troisieme fils d'Antonin, & de *Lucienne de Mont*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Puységur, Cavalerie, devint Seigneur de Ponsan par son mariage, contracté en 1691, avec *Anne de Vignes*, fille de *Jean-Paul*, Seigneur de Ponsan, & de *Louise de la Barthe*, de laquelle il eut : — 1. Guillaume, Seigneur de Ponsan, non marié ; — 2. Philippe-Pierre, qui n'a point pris d'alliance ; — 3 & 4. Antoine & François, morts sans alliance ; — 5. Marguerite ; — 6. & Françoise-Louise de Serignac, mariée 1°. à *Joseph de Durfort-Duras*, Marquis de Castelbayac ; & 2°. par contrat du 8 Juillet 1732, à *Jean du Haget*, Seigneur du Haget, Comte de Perusham en Comminges, Capitaine au Régiment du Maine, dont — *Jacques-Philippe du Haget*, appellé *le Comte de Vernon*, Colonel en second du Regiment de Vermandois, héritier présomptif de ses oncles MM. de Serignac. Il

Digitized by Google

a épouſé, par contrat du 6 Avril 1774, *Louiſe-Victoire de Contaut-Biron*, fille d'*Armand-Alexandre*, Comte *de Gontaut*, Marquis de Saint-Blancard, Commandant pour le Roi en Bigorre, & de *Françoiſe-Madelene de Preiſſac-d'Eſclignac*.

Le Comte *de Vernon* a pour frere unique le Chevalier *du Haget*, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment Dauphin.

XVI. CHARLES-PHILIPPE DE SERIGNAC, Chevalier, Marquis de Belmont, la Serrade, Gaudet, Montpezat, Francon (fils aîné d'ANTONIN DE SERIGNAC, & de *Lucienne de Mont*), d'abord Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, puis Lieutenant-Colonel de Cavalerie, épouſa, le 11 Février 1672, *Marguerite de la Barthe*, de la même Maiſon que le Maréchal *de Termes*, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur de Giſcaro, Capitaine-Enſeigne au Régiment des Gardes du Roi, Meſtre-de-Camp d'Infanterie & d'une Cornette de Cavalerie, & de *Marie de Polaſtron-la-Hilliere*. Il teſta le 30 Septembre 1674, & laiſſa pour enfans : — ANTOINE, qui ſuit ; — & DOMINIQUE.

XVII. ANTOINE DE SERIGNAC, Chevalier, Marquis de Belmont, Seigneur d'Ardenx, la Serrade, Caſtera, Gaudet, Montpezat, &c. Capitaine au Régiment de Roquepine, Cavalerie, par Commiſſion du 6 Décembre 1693, épouſa, le 8 Novembre 1701, *Claire d'Aſpe*, fille d'*Irénée d'Aſpe*, & d'*Anne de Geſtas-de-Floran*, de laquelle il a eu : — 1. DOMINIQUE, qui ſuit ; — 2. JOSEPH-MARIE, mort au ſervice du Roi ; — 3. autre JOSEPH-MARIE, Eccléſiaſtique, mort au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris ; — 4. JEANNE-PHILIBERTE, mariée, en 1730, à *Germain d'Armagnac*, Seigneur de Horgues en Bigorre ; — 5. MARIE-FRANÇOISE, alliée à *Joſeph de Tenet*, Seigneur de Rambos, Lezian & l'Aubarede ; — 6. & PÉTRONILLE DE SERIGNAC, mariée à *Bernard*, Seigneur *de Sentis*.

XVIII. DOMINIQUE DE SERIGNAC, Chevalier, Marquis de Serignac, Seigneur Baron de Belmont, d'Ardenx, de la Serrade, Caſtera, Saint-Jean-Pouge, Laujuſan, &c. a épouſé, le 27 Juin 1738, *Laurence de Sedilhac*, fille d'*Alexandre de Sedilhac-Saint-Léonard*, Seigneur de Savonieres, & de *Claude de Montmechin* ; & ſœur de la Marquiſe *de Gironde-Montcorneith*. Elle eſt morte en 1768, laiſſant : — 1. LOUIS-ANTOINE, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Lieutenant au Régiment Royal-Comtois en 1766 ; — 3. & LAURENCE, non mariée.

XIX. LOUIS-ANTOINE DE SERIGNAC, Chevalier, Comte de Serignac, Seigneur du Patis en Vendomois, Laymont, Guerre, Savigny, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, par Commiſſion du 3 Août 1758, a épouſé, le 12 Septembre 1774, *Marie-Claude-Louiſe de la Chaſtre*, fille du Comte *de la Chaſtre*, & ſœur du Marquis *de la Chaſtre*, Colonel, Gentilhomme d'honneur de MONSIEUR, de laquelle il a : — 1. DOMINIQUE-ELÉONOR-LOUIS DE SERIGNAC, né le 14 Septembre 1775 ; — 2. CHARLOTTE-FRANÇOISE-PHILIBERTE, née le 12 Décembre 1776.

Les armes de la Maiſon de SARIAC ſont : *d'argent, à une corneille de ſable, béquée & membrée de gueules.*

La branche des Seigneurs DE SERIGNAC-BELMONT, comme cadette, les a changées, & porte : *d'argent, à trois corneilles de ſable, perchées ſur trois pointes de rocher ou montagne de ſinople, celle du milieu plus élevée.* Généalogie dreſſée ſur titres originaux, dépoſés aux Archives des Châteaux de Sariac, de Pouychentut, d'Ardenne, de Belmont, &c.

SARRET-DE-FABREGUES : Ancienne Nobleſſe qui a formé pluſieurs branches, dont deux ſubſiſtent aujourd'hui ; l'aînée à Beziers en Languedoc ; & la ſeconde à Aurillac, dans la haute Auvergne.

Cette Famille s'eſt diſtinguée par ſes ſervices militaires & autres, ainſi qu'il eſt rapporté dans un Procès-verbal fait juridiquement à Montpellier le 8 Septembre 1622. HENRI DE SARRET, Seigneur de Fabregues, Commandant un Régiment de ſon nom au ſiége de Montpellier, où le Roi ſe trouva en perſonne, y fut tué : il étoit Maréchal des Camps & Armées, & Gouverneur

Digitized by Google

de Pezenas. François-Antoine de Sarret, Marquis de Fabregues, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, fut auſſi Maréchal de ſes Camps & Armées. Il y a eu de ce nom pluſieurs Capitaines de Cavalerie, de Dragons, d'Infanterie, & dans la Maiſon du Roi, qui ont tous ſervi avec diſtinction. L'Abbé *de Vertot*, dans ſon Hiſtoire de Malte, *Tome VI, p.* 82, parle de pluſieurs Chevaliers de Malte du nom de Sarret-de-Fabregues. Enfin cette Maiſon ne s'eſt pas moins diſtinguée dans l'Egliſe & dans la Robe. François de Sarret fut Evêque d'Aire; Philippe de Sarret fut Conſeiller du Roi & Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier; Jean-Pierre & François de Sarret furent auſſi Conſeillers ee la même Cour.

I. Pierre de Sarret, I. du nom, Seigneur du Pouget en 1351, eut pour fils Pierre, qui ſuit, comme il eſt rapporté dans l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Languedoc par M. *de Baſville*, imprimée à Amſterdam. Il a la qualité de *Noble* dans un titre du 28 Mars 1356, dépoſé aux Archives de la Famille de Sarret à Beziers. Ils s'établirent dans ce tems en Languedoc, avec la qualité de *Noble*.

II. Pierre de Sarret-du-Pouget, II. du nom, épouſa noble Demoiſelle *Catherine d'Azemar* ou *Adémar*, dont: — Pierre, qui ſuit; — & Jeanne, mariée, qui donna quittance de ſa dot le 27 Février 1392, & les années poſtérieures.

III. Pierre de Sarret, III. du nom, Seigneur de Fabregues, qualifié *Noble* comme ſon pere & ſon ayeul, accompagna Charles VIII à la conquête du Royaume de Naples, ainſi qu'il eſt rapporté dans une Enquête de Gentilshommes, ordonnée par Arrêt de la Chambre des Comptes, pour raiſon de la nobleſſe de la Maiſon de Sarret-de-Fabregues, établie en Auvergne. Il épouſa, par contrat du 16 Juillet 1446, *Guiſette de Montaut*, dans lequel il eſt prouvé qu'il eſt fils de Pierre de Sarret, & de *Catherine d'Azemar*. Ses enfans furent: — Pierre-Raimond, qui ſuit, tige de la branche établie à Beziers en Languedoc; — & Antoine, auteur de celle établie à Aurillac en Auvergne, rapportée ci-après.

IV. Pierre-Raimond de Sarret-de-Fabregues eut en don de ſa mere, par acte du 20 Octobre 1487, une portion des Seigneuries de Fabregues & d'Agnac. Il épouſa, par contrat du 9 Février 1511, paſſé devant *Martin*, Notaire, Demoiſelle *Jacquette Arnaud de Bozena*, fille de noble *Arnaud de Bozena*, Seigneur du lieu d'Arbora, & fit ſon teſtament le 4 Décembre 1526, par lequel il inſtitua héritier général & univerſel noble Jean, qui ſuit, ſon fils.

V. Jean de Sarret, Seigneur de Fabregues, Couſſergues & autres lieux, épouſa, le 24 Octobre 1527, Demoiſelle *Françoiſe de Rochemore*, fille de *Pierre-Raimond*, & de *Jacquette Arnaud de Bozena*: ſon pere fut préſent à ce mariage. Il teſta le 20 Août 1555, devant *Jacques Bartolomy*, Notaire, & eut pour enfans: — Antoine, qui ſuit; — & Jean, Chevalier de Malte en 1602.

VI. Antoine de Sarret, Baron de Fabregues, épouſa *Louiſe d'Albenas*, dont: — Henri, qui ſuit; — & un autre fils, Chevalier de Malte.

VII. Henri de Sarret, Chevalier, Seigneur de Fabregues, Gouverneur de Pezenas, Colonel d'un Régiment de ſon nom, Maréchal des Camps & Armées du Roi, épouſa Demoiſelle *Marie de Caladou*, dont:

VIII. Jean-Jacques de Sarret, Seigneur de Couſſergues, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal, marié à *Catherine de Trinquere*, ſeconde fille d'*André*, Seigneur de Montels, & de *Marguerite de Portalis*. Il en eut:

IX. Jean-Henri de Sarret, Seigneur de Fabregues, Capitaine de Dragons, qui laiſſa de ſon mariage:

X. Antoine-Henri de Sarret, Seigneur de Couſſergues, marié à Demoiſelle *Marguerite-Françoiſe-Guillemine de Joubert*, dont ſont iſſus: — 1. Joseph-Louis de Sarret, qui n'eſt point encore marié; — 2. Jean-François-Etienne; — 3. & Antoine-Gaspard. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette branche qui ſubſiſte, de laquelle nous n'avons reçu aucun *Mémoire*.

Branche

Digitized by Google

Branche établie à Aurillac, en Auvergne.

IV. ANTOINE DE SARRET, I. du nom, ſecond fils de PIERRE III, & de *Guiſette de Montaut*, s'établit à Aurillac. Il tranſigea, le 20 Avril 1519, devant *Vigeri*, Notaire Royal, avec noble PIERRE-RAIMOND DE SARRET-DE-FABREGUES, du Diocèſe de Montpellier, pour les droits ſucceſſifs de noble PIERRE DE SARRET-DE-FABREGUES, & de *Guiſette de Montaut*, leurs pere & mere. Cette tranſaction annonce le tort que la mere avoit fait à ANTOINE, ſecond fils, en faiſant donation à PIERRE-RAIMOND, ſon aîné, par acte du 20 Octobre 1487, d'où on doit conclure qu'elle en vouloit priver ledit ANTOINE, ſon ſecond fils, ce qui donna lieu à un grand procès. La perte des titres cauſée par les guerres civiles, fait que l'on ne connoît point la femme d'ANTOINE DE SARRET-DE-FABREGUES; mais il eſt prouvé, par la tranſaction ci-deſſus citée, qu'il eut pour fils autre ANTOINE, qui ſuit. Dans le même tems vivoit un DE SARRET, Secrétaire des Commandemens des Fils de France.

V. ANTOINE DE SARRET-DE-FABREGUES, II. du nom, Ecuyer, épouſa Damoiſelle *Anne de Cebié*, comme il eſt prouvé 1°. par le teſtament de ſon fils ANTOINE, en date du 26 Septembre 1576; 2°. par la tranſaction ci-deſſus, du 20 Avril 1519, devant *Vigeri*; 3°. & par une procuration, du 27 Septembre 1557, paſſée devant *Nicolas*, Notaire Royal, conſentie par *Charles de Seneſterre*, Abbé, Seigneur Comte d'Aurillac, audit noble ANTOINE DE SARRET-DE-FABREGUES, Ecuyer. Il eut procès contre *Antoine Fraiſſy*, Curé d'Aurillac, au ſujet des dixmes qu'il prétendoit lui appartenir & avoir droit de lever comme dixmes inféodées; & demanda d'être admis à la perte de ſes titres, occaſionnée par les guerres de Religion arrivées à Aurillac en 1562. Le Curé, malgré ce grand procès, ne lui avoit jamais refuſé dans ſes écritures la qualité de *Noble*. Suivant un plan de devis, dépoſé aux Archives de l'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale de Notre-Dame de la ville d'Aurillac, la Famille DE SARRET-DE-FABREGUES avoit le premier tombeau de la Ville. Les Procès-verbaux de cette Ville conſtatent les pillages des Huguenots. La preuve en eſt auſſi rapportée dans un Dictionnaire Géographique portatif de la France, qui ſe vendoit chez *Bauche*, Libraire à Paris, Quay des Auguſtins. Ledit ANTOINE DE SARRET eut d'*Anne de Cebié*, ſon épouſe :

VI. ANTOINE DE SARRET-DE-FABREGUES, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaurs, Préſident au Préſidial du haut pays d'Auvergne, qui rendit de grands ſervices ſous HENRI III, lors de la Ligue, comme il eſt rapporté dans une Enquête des Gentilshommes, ordonnée par Arrêt de la Chambre des Comptes. Il fut Maître des Requêtes ordinaire de la Maiſon du Duc *d'Anjou* & d'Auvergne, ce qui eſt prouvé par un contrat d'échange du 26 Juillet 1573, & par des Proviſions accordées, le 24 Septembre de ladite année, par le Roi de Pologne, comme Duc d'Auvergne, qui monta ſur le Trône de France, après la mort de CHARLES IX, en 1574 : ANTOINE DE SARRET fit même les fonctions de Secrétaire d'Etat. Il avoit épouſé noble Demoiſelle *Raimonde de Vialard*, Dame de Vaurs, comme il eſt prouvé par le teſtament qu'il fit le 26 Septembre 1576. De ſon mariage il laiſſa — PIERRE, qui ſuit, ainſi qu'il conſte par un acte du 14 Décembre 1589, paſſé devant *Contenot* & *Charles Ferand*, Notaires au Châtelet de Paris, & du 21 Mars 1592, &c.

VII. PIERRE DE SARRET-DE-FABREGUES, Chevalier, Seigneur de Vaurs & autres lieux, ſervit, lors de la Ligue, ſous HENRI IV, accompagna M. *de Vic*, dit *Sarret*, ſon parent, à l'armée; & ſe trouva au ſiége de Gueret dans la Marche, Ville qui fut priſe & réduite ſous l'obéiſſance du Roi de France. C'eſt ce qui eſt prouvé par des Lettres de grace qu'HENRI IV lui accorda au mois de Janvier 1591 (duement ſcellées & enthérinées par Sentence du Préſidial d'Aurillac, rendue le 28 Juillet 1595), ayant été forcé de ſe battre contre un inconnu qui l'avoit inſulté, & qu'il tua. Il épouſa, par contrat du 16 Juillet 1617, paſſé devant *Bayor*, Notaire, Demoiſelle *Jeanne de Pralat-de-Puechmeghe*, d'une Famille

noble & ancienne éteinte, dont l'origine remontoit au XIe ſiécle, laquelle étoit fille de noble *Gabriel de Pralat*, & d'*Anne de Burg*; & tante d'*Antoine de Pralat*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. De ce mariage ſortirent: —— ANTOINE, qui ſuit; —— & PIERRE DE SARRET-DE-ROQUESAGNE, Ecuyer, mort ſans poſtérité, ſuivant ſon teſtament du 30 Juillet 1674, reçu par *Pipy*, Notaire Royal à Aurillac.

VIII. ANTOINE DE SARRET-DE-FABREGUES, IV, du nom, Chevalier, Seigneur de Braqueville & autres lieux, donna, le 14 Novembre 1669, le dénombrement de ſes Terres & Fiefs relevans en arriere-fief du Roi, dans lequel ſont rappellés les foi & hommage qui en avoient été ci-devant rendus à Sa Majeſté. Lors de la recherche de la Nobleſſe, il obtint un Arrêt d'évocation au Conſeil d'Etat, donné à Saint-Germain-en-Laye le 11 Août 1670, dans le vû duquel il ſe qualifie *noble d'extraction*, & il y eſt rapporté que ſes auteurs ont tenu, ſous HENRI III & HENRI IV, la ville d'Aurillac en leur obéiſſance; & fut convoqué au ban de la Nobleſſe le 30 Juillet 1674. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Juillet 1656, *Marguerite de Giou-de-Caylus*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Caylus, Vezac, Salles, &c. & de *Gabrielle de Soulhac-d'Azerat*. La Maiſon de *Giou* eſt diſtinguée tant par ſes alliances & ſa naiſſance, que par les ſervices rendus à HENRI IV, par *Levi de Giou*, que ce Prince fit Gouverneur de Calvinet le 29 Décembre 1590, & honora de pluſieurs Lettres, dans l'une deſquelles il le prioit de venir à ſon Sacre. Il fut auſſi Ecuyer de *Catherine*, Princeſſe de Navarre, ſœur du Roi HENRI IV. Un *de Giou* fut Lieutenant-Général des Galeres dans l'Ordre de Malte en 1566, enſuite Grand-Bailli d'Auvergne & Ambaſſadeur en France. ANTOINE DE SARRET eut de ſon mariage avec *Marguerite de Giou*: — FRANÇOIS, qui ſuit; — & JOSEPH, Lieutenant-Colonel du Régiment de Puyſégur, Infanterie, décédé le 16 Octobre 1707, âgé d'environ 34 ans.

IX. FRANÇOIS DE SARRET-DE-FABREGUES, Chevalier, Seigneur de Braqueville & autres lieux, Chevalier d'honneur au Bailliage & Siége Préſidial d'Aurillac le 29 Juillet 1693, épouſa, par contrat du 31 Juillet 1713, paſſé devant *Boiſſet*, Notaire Royal, *Antoinette de Beauclair*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Grilliere, Meſſac, Glénat & autres lieux, & de *Jeanne de Corn-de-Caiſſac*; & ſœur de *François de Beauclair*, mort Meſtre-de-Camp de Cavalerie. La Maiſon de *Beauclair* eſt une des plus diſtinguées par ſes alliances, & par ſes ſervices rendus à l'Etat. Elle a donné des Gouverneurs, Officiers généraux, un Chevalier des Ordres du Roi, un Bailli des Montagnes d'Auvergne, &c. Du mariage de FRANÇOIS DE SARRET avec *Antoinette de Beauclair*, ſont ſortis: —— 1. JOSEPH, qui ſuit; —— 2. JEAN-FRANÇOIS-XAVIER, qui a ſervi en qualité d'Officier dans le Régiment de Picardie, & a épouſé, par contrat paſſé le 16 Septembre 1758, devant *Brunon*, Notaire à Aurillac, *Marie-Jeanne de Bonnefons*, dont, pour fille unique, — MARGUERITE-XAVIER DE SARRET; —— 3. FRANÇOIS, qui ſert en qualité de Capitaine dans le Régiment de la Sarre, & eſt Chevalier de Saint-Louis; — 4. CLAUDE, mariée avec *Antoine-André Daudin-de-Breyſſe*, Ecuyer; — 5. GENEVIÉVE-MARIE, femme de *Charles de Salles*, Ecuyer, Seigneur du Doux; — 6. & 7. & deux filles, Religieuſes à l'Abbaye de Saint-Jean-du-Buits à Aurillac.

X. JOSEPH, Comte DE SARRET-DE-FABREGUES, Seigneur de Nozieres, né & batiſé à Aurillac le 3 Janvier 1723, Chevalier d'honneur au Bailliage & Siége Préſidial d'Aurillac, par Proviſions du 12 Février 1753, & Sentence d'inſtallation du 5 Février 1754, Lieutenant de Roi au Département de la haute Auvergne le 9 Septembre 1767, ſerment prêté entre les mains de Sa Majeſté le 20 des même mois & an, a obtenu, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1768, l'érection de ſes Terres en *Comté*, unies & incorporées ſous la dénomination de *Comté de Sarret-de-Fabregues-de-Nozieres*; & a épouſé, par contrat du 28 Février 1745, reçu par *Pepin*, Notaire Royal à Aurillac, *Clémence-Geneviéve de Broſſinhac-de-Saint-Mamet*, fille de feu *Joſeph*, Chevalier, Seigneur de Saint-Mamet, & de *Marguerite de Valette*; & ſœur de *Marguerite de*

Digitized by Google

Broſſinhac, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Jean du Buits à Aurillac, morte en 1770. Elle a apporté à ſon mari la Terre de Saint-Mamet, qui fait aujourd'hui partie du Comté de Sarret. Par leur contrat de mariage ils ont ſubſtitué la moitié de leurs biens à un des enfans mâles qui ſera choiſi par le pere, & au défaut du pere, par la mere; & dans le cas que l'un & l'autre n'y nommaſſent pas, ce ſera ſuivant l'ordre de primogéniture. La Maiſon de *Broſſinhac* eſt diſtinguée par ſes ſervices & ſes alliances. De ce mariage ſont iſſus : —— 1. BENJAMIN-FRANÇOIS-ANTOINE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-XAVIER, né le 9 Février 1752, connu ſous le nom de *Comte de Saint-Mamet*, Lieutenant dans le Régiment de la Sarre, Infanterie, depuis le mois d'Août 1767; —— 3. ETIENNE-ANDRÉ, né le 21 Septembre 1758, connu ſous le nom *de Saint-Cernin*; — 4 & 5. MARIE-ANNE, née le 13 Décembre 1754, & GENEVIÉVE, née le 13 Octobre 1756, toutes les deux batiſées à Aurillac, ainſi que leurs freres.

XI. BENJAMIN-FRANÇOIS-ANTOINE DE SARRET, né le 11 Janvier 1751, connu ſous le nom de *Comte de Fabregues-de-Nozieres*, Lieutenant au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, n'eſt pas encore marié en 1777.

Cette Famille a ſigné SARRET depuis 1351 juſqu'en 1573, que ſes deſcendans ont ſigné SARRED; mais JOSEPH, fils de FRANÇOIS, a continué de ſigner comme les premiers, avec un *t* à la fin du nom.

Les armes : *d'azur, à deux lions affrontés d'or, armés & lampaſſés de gueules, ſurmontés d'une étoile d'argent, & poſés ſur un rocher de ſix copeaux de même.* La branche établie en Auvergne a ajouté à ſes armes : *parti d'azur, à une colonne d'or en pal, empoignée, au milieu, par deux mains de carnation, mouvantes des flancs, ladite colonne accompagnée en pointe d'une fleur de lis d'argent.*

SARTINE (DE). De cette Famille eſt

ANTOINE-RAIMOND-JEAN-GUALBERT-GABRIEL DE SARTINE, Chevalier, Comte d'Alby, né à Barcelonne le 12 Juillet 1729, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Marine. Il a été d'abord reçu Conſeiller au Châtelet le 15 Avril 1752, Lieutenant-Criminel le 12 Avril 1755, Lieutenant-Général de Police le 1 Décembre 1759, Maître des Requêtes le 9 dudit mois, Conſeiller d'Etat le 5 Octobre 1767, & Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Marine le 25 Août 1774. Il a épouſé, le 9 Juillet 1759, Demoiſelle *Marie-Anne Hardy-du-Pleſſis*, née à Paris le 5 Septembre 1739, fille d'*Etienne Hardy-du-Pleſſis*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie, & de Dame *Marie-Bonne de Colabau*. De ce mariage il a pour fils unique —— CHARLES-MARIE-ANTOINE-DE SARTINE, Chevalier, né le 27 Octobre 1760, faiſant actuellement ſon Droit.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois ſardines d'argent.*

* SASSENAGE : Ville du Dauphiné au pied des Alpes, qui a donné ſon nom à une des plus illuſtres Maiſons de la Province.

Les Seigneurs DE SASSENAGE tirent leur origine d'HECTOR, fils puîné d'ARTAUD, III. du nom, Comte de Forez & de Lyon, mort en 1080. FRANÇOIS I, Seigneur DE SASSENAGE, iſſu de cet ARTAUD au ſeptieme degré, mourut en 1328. Il laiſſa d'*Agnès de Joinville*, fille de *Simon de Joinville*, — ALBERT II, Seigneur DE SASSENAGE, &c. Conſeiller du Dauphin, & ſon Ambaſſadeur en France, qui mourut, ſans alliance, en l'an 1339. BÉATRIX DE SASSENAGE, une de ſes ſœurs, épouſa 1°. *Aimard de Bérenger*, Seigneur de Pont-de-Royans, qui deſcendoit d'*Iſmidon*, troiſieme fils d'*Artaud* III, Comte de Forez & de Lyon. Elle en eut — HENRI, Baron DE SASSENAGE, de ſon chef, & Seigneur de Pont, du chef de ſon pere. Il quitta le nom & les armes de *Bérenger*, pour prendre ceux de SASSENAGE, que ſa poſtérité a conſervés juſqu'à préſent, ſuivant la diſpoſition teſtamentaire de FRANÇOIS I, Seigneur DE SASSENAGE, ſon ayeul maternel, qui l'avoit ſubſtitué aux biens de ſa Maiſon, en cas qu'ALBERT II, ſon fils, mourut ſans enfans.

GABRIEL-ALPHONSE, Marquis DE SASSENAGE, &c. iſſu de lui au XIVe degré,

Digitized by Google

fut fait priſonnier à la bataille de Hochſtet le 13 Août 1704, & mourut en 1706. Il avoit épouſé, le 18 Mai 1704, *Catherine-Ferdinande d'Hoſtun*, fille de *Camille*, Comte de Tallard, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, &c. & de *Marie-Catherine de Grolée*, Comteſſe de Viriville.

CHARLES-FRANÇOIS, chef des nom & armes DE SASSENAGE, Seigneur de Pont en Royans, & d'Iſeron en Dauphiné, Comte de Montellier en Valentinois, ſecond Baron & Commis né dans les Etats de la Province, Protecteur, Défenſeur & Avoué-né des Evêchés de Valence & de Die, appellé *Marquis de Saſſenage*, a eu d'abord la ſurvivance de Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné en 1720, & Commiſſion de Colonel le 1 Juin 1721, a été fait Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom en Novembre 1722, eſt devenu titulaire de la Lieutenance-Générale de Dauphiné en 1730, fut reçu en 1732, fait Brigadier de Cavalerie le 1 Août 1734, a quitté ſon Régiment en Octobre 1740, a été fait un des huit Menins de feu M. le Dauphin en Février 1745, s'eſt démis de la Lieutenance-Générale de Dauphiné en 1746, a été nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1749, Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine le 25 Avril de la même année; fut reçu Chevalier des Ordres le 25 Mai; eſt devenu titulaire de la place de Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, le 4 Septembre 1752; & a épouſé, le 9 Juin 1718, MARIE-FRANÇOISE-CASIMIRE, fille unique & héritiere de feu GABRIEL-ALPHONSE DE SASSENAGE, ſon couſin-germain, & avant lui chef des nom & armes de SASSENAGE, ſubſtitués à ceux de *Bérenger*. Leurs enfans ſont: —— 1. MARIE-FRANÇOISE, veuve, le 15 Mars 1767, du Comte *de Maugiron*, Lieutenant-Général, le dernier de ſa Maiſon; & remariée, le 23 Août 1768, à *Armand-Sébaſtien de Bruck*; —— 2. MARIE-JUSTINE, mariée, en Mai 1750, au Marquis *de Talaru*, fils aîné du Marquis de Chalmazel, Chevalier des Ordres; —— 3. ANNE-GABRIELLE, Religieuſe en l'Abbaye Royale de Soyon, Diocèſe de Valence en Dauphiné; —— 4. MARIE-FRANÇOISE-CAMILLE, mariée, en Mai 1755, au Marquis *de Bérenger*, Chevalier d'honneur de feu Madame la Dauphine, en exercice le 2 Mai 1762, Colonel du Régiment de l'Iſle de France, Infanterie, fils du feu Comte *de Bérenger*, Lieutenant-Général & Chevalier des Ordres, de la même Maiſon que le Marquis DE SASSENAGE; —— 5. & MARIE-THÉRESE, mariée, en Juillet 1764, à *Claude-Jean-Batiſte*, Marquis *de Franqueville*.

Les armes de la Maiſon de SASSENAGE ſont: *burelé d'argent & d'azur de dix piéces, au lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné d'or.* Voyez CHORIER, *Hiſt. de la Maiſon de* SASSENAGE.

SAUGERE (DE LA): Ancienne Nobleſſe originaire d'Anjou, fondue dans la Maiſon d'*Hardouin-de-la-Girouardiere*, de la même Province, ſur les titres originaux de laquelle nous avons dreſſé la Notice ſuivante.

JEAN DE LA SAUGERE, Ecuyer, Seigneur de Fougeray & de la Bouſſardiere, épouſa, par contrat du 21 Juin 1557, Demoiſelle *Anne de Paignes*, fille de *François de Paignes*, Chevalier, Seigneur de Meneville, & de *Jeanne de Chourſes*, dont:

PAUL DE LA SAUGERE, Ecuyer, Seigneur de la Bouſſardiere, &c. marié, par contrat du 30 Juillet 1593, à Demoiſelle *Louiſe Errault*, fille de *René Errault*, Ecuyer, & de *Louiſe de Scepeaux*, Seigneur & Dame de Chemans & de Gaubert, de laquelle il eut pour fils aîné:

ANDRÉ DE LA SAUGERE, Ecuyer, Seigneur de Champlong, la Bouſſardiere, &c. qui épouſa, par contrat du 2 Mars 1620, Demoiſelle *Françoiſe du Pleſſis*, fille puînée de Meſſire *Guillaume du Pleſſis*, & de Dame *Julienne de Graſmenil*. Leurs enfans furent: —— PAUL, qui ſuit; —— & CHARLES, rapporté après ſon aîné.

PAUL DE LA SAUGERE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bouſſardiere, épouſa Demoiſelle *Marguerite d'Ecuillé*, & en eut: —— 1. N... DE LA SAUGERE, mort ſans alliance; —— 2. PAUL-CHARLES DE LA SAUGERE, Prêtre, qui, devenu

Digitized by Google

héritier par le décès de ſon frere & de ſes quatre ſœurs, fit donation, le 7 Novembre 1721, des biens de la branche aînée de la Famille, à *Joſeph-René-François d'Hardouin*, mort Enſeigne de Vaiſſeau à Breſt, fils puîné de *Philippe-René d'Hardouin*, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, &c. & d'ANGÉLIQUE-CHARLOTTE DE LA SAUGERE, ſa couſine-germaine, mentionnée ci-après; —— 3, 4, 5 & 6. & quatre filles, mortes ſans alliance.

CHARLES DE LA SAUGERE, Ecuyer, Seigneur de Gaubert, &c. fils puîné d'ANDRÉ, Ecuyer, Seigneur de Champlong, la Bouſſardiere, &c. & de *Françoiſe du Pleſſis*, épouſa, par contrat du 14 Novembre 1652, Demoiſelle *Renée Jarret*, fille de *François Jarret*, Ecuyer, Seigneur de la Palice, & de Demoiſelle *Renée de Criquebœuf*, dont:

CHARLES DE LA SAUGERE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Gaubert, Feſchal, la Mauguiniere, Champaigné, &c. marié, par contrat du 31 Janvier 1681, paſſé devant *Armand Remond*, Notaire Royal à Craon, avec *Jacquette d'Hardouin*, fille aînée de *Philippe-Emmanuel d'Hardouin*, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, & de Dame *Jacquette Jacquelot*. De ce mariage ſortirent: — 1. CHARLES-FRANÇOIS DE LA SAUGERE, Capitaine de Dragons au Régiment de Vercel, tué en 1704, ſans alliance, commandant un détachement; —— 2. ANGÉLIQUE-CHARLOTTE, qui ſuit; — 3. & CHARLOTTE DE LA SAUGERE, Religieuſe au Couvent des Urſulines à Châteaugontier.

ANGÉLIQUE-CHARLOTTE DE LA SAUGERE, héritiere de ſa Famille, Dame de Feſchal, la Mauguiniere, Gaubert & Champaigné, Terres ſituées aux environs de la ville de Craon en Anjou, obtint diſpenſe de la Cour de Rome le 13 Septembre 1706, & épouſa, par contrat paſſé devant *René Aubert*, Notaire Royal au Mans, réſidant au Bourg de Fontenay, le 9 Avril 1707, *Philippe-René d'Hardouin*, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, Chantenay, Coudreuſe, la Roche-Saint-Bault, Moyré & autres lieux, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes, fils aîné, noble & principal héritier de *René d'Hardouin*, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, &c. & de *Renée-Anſelme de Saint-Remy*, ſa parente au IIIe degré, dont poſtérité. Ainſi les biens de la Famille DE LA SAUGERE ont paſſé dans celle d'*Hardouin-de-la-Girouardiere*, dont nous avons donné la Généalogie à l'article ROCHE-SAINT-BAULT.

Les armes: *de ſable, à ſix fleurs de lis d'argent*, 3, 2 & 1.

SAUSSURE: Ancienne Nobleſſe de Lorraine, où elle a poſſédé pluſieurs Terres ſeigneuriales, des offices & des dignités diſtingués, ſinguliérement celle de Grand-Fauconnier de Lorraine & de Bar, dont a été revêtu noble

MONGIN DE SAUSSURE, Seigneur de Monteuil & de Dommartin-ſous-Amance; par Patentes du Duc *Antoine*, du 17 Septembre 1520. MONGIN DE SAUSSURE fut Conſeiller d'Etat & Capitaine de Bouconville. Par nombre d'actes de LL. EE. de Berne, il paroît que depuis l'an 1552 cette Famille de SAUSSURE eſt ſous leur domination. Elle y eſt conſtamment titrée de *noble* depuis cette époque, nommément par un acte en parchemin du 19 Avril 1645, dans lequel acte cette Famille eſt qualifiée de *noble*.

Ce MONGIN DE SAUSSURE, Seigneur de Monteuil, Grand-Fauconnier de Lorraine & de Bar, épouſa, en 1503, *Catherine de Clemery*, fille de *Jacques de Clemery*, dont:

ANTOINE DE SAUSSURE, Seigneur de Monteuil, &c. qui ſe maria avec *Antoinette d'Augy*. Il en eut JEAN DE SAUSSURE, Seigneur de Bouſſens, allié avec la fille de *Jean de Budé*, Seigneur de Verraſſe. De ce mariage vint:

DANIEL DE SAUSSURE, Seigneur de Vernand, qui épouſa *Dorothée de Dortan*, fille de noble *Pierre de Dortan*, Seigneur de Berché. Il en eut:

GEORGES DE SAUSSURE, Seigneur de Berché & de Vernand, qui s'allia avec *Urbaine Polier*, fille de *Jean Polier*, Seigneur du Château de Gumoens, d'une

Digitized by Google

Famille reconnue de tout tems dans le pays de Berne. Elle y a poſſédé des Terres ſeigneuriales. De cette alliance eſt né :

Jean-Louis de Saussure, Baron de Berché, Seigneur de Bavois, &c. qui ſe diſtingua dans ſa Patrie par ſes vertus & ſes belles actions à la bataille de Vilmerguen. Il épouſa, par contrat du 11 Août 1694, *Françoiſe de Perrotat*, fille de *David de Perrotat*, Seigneur de Saint-Quintin, Victor & Maſſargues, Gentilhomme de Languedoc, & de *Roſe Boileau-de-Caſtelnau*. Il en eſt ſorti — Rose de Saussure, mariée, par contrat paſſé à Lauſanne le 15 Novembre 1721, à *Samuel Conſtant-de-Rebecque*, mort Major-Général au ſervice des Provinces-Unies, le 16 Janvier 1756. *Voyez* Rebecque, pour la Généalogie de Constant de Rebecque.

SAUVAGERE. *Voyez* Royer-de-la-Sauvagere (le).

SAVARY (de), en Touraine : Cette Maiſon a ſervi nos Rois & l'Etat dès le XIe ſiécle, qu'elle eſt connue entre les plus nobles de cette Province, par d'illuſtres alliances ; des dons faits à des Abbayes du tems des Croiſades ; par la poſſeſſion de fiefs mouvans directement de la Couronne ; & enfin par celle de la Seigneurie de Lancoſme depuis plus de 500 ans.

Elle a donné un Chevalier du Saint-Eſprit, des Chambellans, Ambaſſadeurs, Capitaines de 100 hommes d'armes des Ordonnances, & autres Officiers diſtingués. Elle forme aujourd'hui trois branches. Le chef du nom & d'armes eſt Jean-Batiste Savary, Seigneur & Marquis de Lancoſme, ci-devant Capitaine au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, marié à *Louiſe-Renée de Rancé*, dont ſont iſſus un fils, nommé Louis-Alphonse Savary, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Bourgogne, marié, en 1774, à *Marie-Charlotte de la Bourdonnaye* ; & une fille, nommée Louise-Angélique Savary-Lancosme, mariée à *Marie-Pierre-Antoine de Cugnac-de-Dampierre*, Capitaine de Vaiſſeaux.

Les freres puînés du chef de cette Maiſon ſont : Louis-Alexandre Savary-Lancosme, Bailli de l'Ordre de Malte, & Louis-François Savary, appellé l'*Abbé de Lancoſme*. Ces trois freres ont pour oncles Louis-Antoine Savary-Lancosme, Bailli de l'Ordre de Malte, qui a eu un bras emporté au ſiége de Philiſbourg en 1734, étant Sous-Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoiſes, & a quitté le ſervice, étant Lieutenant au même Régiment. Il avoit pour frere N... Savary-Lancosme, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Richelieu, tué au ſiége de Philiſbourg.

La ſeconde branche, établie dans la Province du Perche, y poſſéde la Terre de la Cheneliere, qui lui eſt paſſée par alliance avec les Maiſons de *Préaulx* & de *du Bellay*. Cette branche avoit pour auteur Alexandre Savary, frere puîné de Meſſire Louis-François Savary, Marquis de Lancoſme. Ces deux freres, ſeuls enfans mâles de Louis Savary, Marquis de Lancoſme, & de Demoiſelle *Anne de Coutances*, épouſerent les deux ſœurs, filles de *Jean-Claude de Préaulx*, Chevalier, Seigneur de Préaulx, & de *Françoiſe de Villebreſme* ; l'aîné, par contrat du 19 Février 1690, & le cadet, par contrat du 15 Avril 1694. De ce dernier mariage ſont iſſus trois garçons, les deux aînés morts au ſervice, l'un dans le Régiment de Berri, Cavalerie ; l'autre, au Régiment de la Marche. Le troiſieme, nommé Louis Savary, a été Page du Grand-Maître de Malte *Perellos*, a fait ſes caravannes en 1723, en outre pluſieurs campagnes, dont deux en qualité d'Enſeigne ſur la Frégate *Sainte-Thérèſe*, a eu l'honneur de préſenter les Faucons au Roi en 1728, & a eu l'agrément, en ſe mariant, de porter la Croix de Malte, tant en faveur de ſes ſervices rendus à l'Ordre, que de ceux rendus par ſa Maiſon. Il a de ſon mariage deux garçons, ſçavoir : — Jean-Charles Savary, Capitaine de Carabiniers, qui a fait les campagnes d'Allemagne de 1759, 60, 61 & 1762 ; a eu l'honneur d'être préſenté, en 1777, au Roi & à la Famille Royale, & a fait ſes preuves pour monter dans les caroſſes & chaſſer avec Sa Majeſté ; — & Louis-François Savary, Capitaine

Digitized by Google

de Carabiniers, qui a fait les campagnes de 1761 & 1762, & a eu la permiſſion, quoique marié, de porter la Croix de Malte, dont il étoit décoré depuis ſa naiſſance.

La troiſieme branche, connue ſous le nom de SAVARY-BRÉVES, n'a aujourd'hui pour repréſentans que MARIE-FRANÇOIS-CAMILLE SAVARY, Comte de Bréves, Colonel en ſecond au Régiment d'Enghien, & Demoiſelle MARIE-LOUISE SAVARY-BRÉVES, ſa ſœur, Chanoineſſe d'honneur du Chapitre de Poulangy, tous deux enfans de PAUL-LOUIS-JEAN-BATISTE-CAMILLE SAVARY-BRÉVES, Marquis de Jarzey, & de *Bonne Damaris de Bricqueville-de-la-Luzerne*, fille de *Jean-François de Bricqueville*, Seigneur & Comte de la Luzerne, & de *Françoiſe-Philiberte de Froulay-de-Teſſé*, fille du feu Maréchal *de Teſſé*.

Ils ont pour ſixieme ayeul paternel DENIS SAVARY, Ecuyer, Seigneur de Ligny & de Bréves, cadet de la Maiſon de SAVARY-LANCOSME, qui épouſa, le 19 Décembre 1544, *Françoiſe de Damas*, fille de *François de Damas*, Chevalier, Seigneur de Bréves en Nivernois, & d'*Iſabeau d'Arces*. Cette *Françoiſe de Damas* devint, par la mort d'*Antoine de Damas*, ſon neveu, héritiere de la Terre de Bréves, qui a ſervi de titre diſtinctif à cette branche de SAVARY. Elle fut mere de FRANÇOIS SAVARY, Seigneur de Bréves, Marquis de Maulevrier, &c. qui ſuivit à Conſtantinople JACQUES SAVARY-LANCOSME, ſon parent, ci-devant Colonel d'Infanterie, nommé, en 1582, par HENRI III, Ambaſſadeur à la Porte, où étant mort en 1591, le Seigneur *de Bréves* fut nommé en ſa place, & y reſta juſqu'en 1606, après avoir conclu, le 20 Mai 1604, avec le Sultan ACHMET, un traité très-avantageux à la Nation Françoiſe & à la Religion. Il fut reçu, en 1607, Conſeiller d'Etat & Gentilhomme de la Chambre du Roi, en prêta le ſerment le 6 Janvier 1607; fut nommé, en 1608, Ambaſſadeur à Rome, où il ſoutint, au contentement de Sa Majeſté & de la Reine Régente, la dignité de la Couronne contre l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, comme il paroît par leurs Lettres des 30 Juin & 31 Août 1610. Le Roi le choiſit & le nomma, par Brevet & Lettres-Patentes, ſcellées du grand ſceau, des 18 Décembre 1610 & 4 Juillet 1611, Gouverneur de la perſonne du Duc *d'Anjou*, frere unique du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Lieutenant de ſa Compagnie de 200 hommes d'armes & Surintendant de ſa Maiſon. Par Brevet du Conſeil de Sa Majeſté du 29 Septembre 1614, l'entrée auprès de ſa perſonne lui fut permiſe, même aux heures les plus ſecretes, & la Reine Mere du Roi, par Brevet du 21 Octobre 1624, le fit ſon premier Ecuyer, dont il prêta ſerment le même jour. Par Lettres-Patentes du mois de Mai 1625, le Roi érigea la Terre de *Bréves* en *Comté* pour lui & ſes deſcendans; il fut nommé Chevalier du Saint-Eſprit le 13 Novembre 1625, & ſes preuves admiſes devant MM. le Duc de la Roche-Guyon, *François de Silly*, Grand-Louvetier de France, & le Marquis de Moſny, *Louis de la Marck*, Capitaine des Gardes-du-Corps & premier Ecuyer de la Reine, Chevaliers du Saint-Eſprit, Commiſſaires nommés à cet effet par Sa Majeſté pour la vérification deſdites preuves. Enfin il fut invité, par Lettres du Roi du 15 Novembre 1626, de ſe trouver à l'Aſſemblée des Notables du Royaume, indiquée à Saint-Germain-en-Laye; & par Brevet du 28 Août 1627, le Roi le retint Conſeiller en ſon Conſeil des Dépêches.

La Maiſon de SAVARY porte pour armes: *écartelé d'argent & de ſable*. Voyez les Mémoires de l'Abbé *de Marolles*, *Tome II*, *p.* 230; le Mercure François, *Tome I*, *p.* 29 & *Tome II*, *p.* 262; l'Hiſtoire de Louis XIII, par *Michel le Vaſſor*, *Tome III*, *Part. I*, *p.* 6; les Mémoires d'Hiſtoire critique & Littérature, par l'Abbé *d'Artigny*, *Tome IV*, *p.* 345; les Tablettes Généalogiques, *Part.* 5 & 7; les Lettres du Cardinal *d'Oſſat*; les Mémoires de *l'Etoile*, *p.* 332, *Edit. de* 1719; la derniere Edition du Journal d'HENRI III; les Réflexions hiſtoriques ſur la mort d'HENRI IV, dans un Recueil intitulé: *Mémoires hiſtoriques & ſecrets concernans les Amours des Rois de France*, *in*-12, Holl. 1739; les Mémoires du feu Duc D'ORLÉANS, imprimés à la Haye chez *Adrian Moet-Jens*, *in*-16, *année* 1685; l'Hiſtoire de M. *de Thou*; l'Hiſtoire générale des Turcs,

traduite par *Blaiſe de Vigenaire*, continuée par *Thomas Artus*, & l'Edition par *Mezeray* juſqu'en 1661, *Tome I*, *p.* 891.

* SAVIGNAC: Terre ſituée à une demi-lieue de Villefranche en Rouergue, laquelle entra dans la Maiſon de *Gautier*, une des plus anciennes de cette Province, en 1280, par le mariage de

Bertrand de Gautier, *le Vieux*, avec Demoiſelle *N... de Najac*, Dame de Savignac, fille & héritiere de *Guilhaume-Raimond de Najac*, Chevalier, Seigneur de Savignac.

Cette Terre eſt reſtée dans cette Maiſon pendant près de 300 ans, & en 1575 elle paſſa en partie dans celle de *Benevant*, par le mariage de *François de Benevant*, Chevalier, avec l'héritiere de la branche aînée de la Maiſon de *Gautier*. Elle eſt aujourd'hui dans celle de *Crugy*, Comte de Marcillac, dans laquelle a fondu celle de *Benevant* en 1648, par le mariage de *Marie-Anne de Benevant*, Dame de Savignac, fille d'*Antoine-Thibaut de Benevant*, Chevalier, & de *Marie-Madelene du Guaſquet*, avec Meſſire *Silveſtre de Crugy*, Comte de Marcillac.

La Maiſon de *Gautier* a donné, dans des ſiécles reculés, ſon nom à une des rues de Villefranche, nommée encore aujourd'hui la *rue de la Gautierie*. Elle ſubſiſte en trois branches établies en Querci. La premiere dans *Henri*, Comte *de Gautier*, marié avec *Marie-Louiſe-Charlotte de la Riviere*. La ſeconde, dans *Gaſpard de Gautier*, Seigneur de la Baſtende, marié, ſans enfans, qui a pour freres — *Fabien*, Prieur de Moncalvignac; — & *Jean de Gautier*, Baron de Caufour, Seigneur de Saint-Chriſtophe, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Medoc, avec Brevet de Major, non marié.

La troiſieme ne ſubſiſte plus que dans Demoiſelle *Jeanne de Gautier*, dite *Mademoiſelle de Laſſale*, fille & héritiere de *François de Gautier*, Seigneur de Laſſale, & de *Marie de Deshous-de-Favols*. Ce *François* étoit fils du ſecond mariage de *Gaſpard de Gautier*, Seigneur de Laſſale, avec *Jeanne de Galard*, auteur de la ſeconde branche.

Partie de la Terre de Savignac étoit encore en 1609 dans la branche cadette de la Maiſon de *Gautier*. Ils en quitterent le titre de co-Seigneurs à l'époque de la vente qu'en fit, cette même année, *Jean-François de Gautier*, par acte paſſé devant *Cabrol*, Notaire de Villefranche en Rouergue. *Voyez* GAUTIER, *Tome VII*, *p.* 136.

SAVOIE, dont Chamberi eſt la Capitale. C'eſt le pays des anciens Allobroges.

La Maiſon Royale de SAVOIE eſt inconteſtablement une des plus anciennes de l'Europe. Elle a été expoſée, comme toutes les autres, aux fables & aux chimeres des Généalogiſtes. En voici l'origine rapprochée de la vérité hiſtorique.

Boſon, Comte *d'Ardennes*, qui avoit épouſé, ſur la fin du IXe ſiécle, *Ermengarde*, fille de Louis II, Empereur d'Italie, ſe fit élire Roi de Provence par les Etats du Pays, aſſemblés à Mental au mois d'Octobre de l'an 879. *Louis*, ſon fils, fut auſſi Roi d'Italie, & nommé *l'Aveugle*, parce qu'allant prendre poſſeſſion de ce Royaume il fut arrêté par *Bérenger*, qui lui fit créver les yeux. Il laiſſa d'*Adélaïs*, ſon épouſe, *Charles-Conſtantin*, Prince de Vienne, qui eu de ſa femme *Thiberge*, un fils, appellé *Ame*; & ce dernier fut pere d'HUMBERT, ſurnommé *aux Blanches-Mains*, qui fut Comte DE SAVOIE & de Maurienne vers l'an 1023; & eſt le chef de la Maiſon de SAVOIE. L'Empereur CONRAD *le Salique* lui donna, au commencement du XIe ſiécle, les Seigneuries de Chablais & de Valais, avec la propriété de Saint-Mauris, par reconnoiſſance pour les ſervices qu'il lui avoit rendus contre *Eudes*, Comte *de Champagne*, ſon compétiteur au Royaume de Bourgogne. HUMBERT mourut en 1046, & laiſſa d'*Ancilie* ſon épouſe, dont on n'a encore pu découvrir la Maiſon, AMÉ, I. du nom, marié avec *Adée* ou *Adalelgide*, de laquelle il eut un fils nommé HUMBERT, mort avant ſon pere.

ODON, frere d'AMÉ, lui ſuccéda en 1047: ce fut lui qui, par ſon mariage avec

Digitized by Google

avec *Adélaïde de Suze*, fit entrer dans ſa Maiſon le Marquiſat de Suze, le Val d'Aoſte, le Duché de Turin, avec pluſieurs Principautés ſur la Côte de Gênes. Amé II. lui ſuccéda. Depuis ce Prince, mort en 1090, la ſucceſſion des Comtes de Savoie eſt facile à faire, & on peut conſulter l'*Art de vérifier les dates*, *p.* 833, ſur la ſucceſſion des Comtes de Maurienne, enſuite Comtes, puis Ducs de Savoie; & enfin Rois de Sardaigne. Juſqu'à Amé VIII, ces Princes n'ont eu que la qualité de *Comtes*; mais en 1416 Amé fut créé *Duc*, & ſe fit enſuite élire Pape au Concile de Baſle en 1439, ſous le nom de Félix V. Ce Prince, ami de la paix & de la tranquillité de l'Egliſe, abdiqua volontairement en 1449, & mourut en 1451. Charles-Emmanuel qui commença en 1580, fut un de ceux qui ſe firent le plus conſidérer. Victor-Amédée, II. du nom, qui gouverna plus de 55 ans, depuis 1675 juſqu'en 1730, ſe fit rechercher & craindre par les Puiſſances voiſines. Il fut Roi de Sicile depuis 1713 juſqu'en 1719, qu'on l'en indemniſa par le titre de Roi de Sardaigne qu'on lui accorda en 1720. Charles-Emmanuel, ſon fils, pere du Roi régnant, a trouvé le moyen d'étendre ſes Etats du côté de la Lombardie & du Duché de Milan, pays qui étoit fort à ſa bienſéance, & il a gouverné avec autant d'équité que de courage & de grandeur d'ame; & l'on peut aſſurer que ce Prince étoit un de ceux qui entendoit le mieux l'art ſi difficile de régner. Il eſt mort à Turin le 20 Février 1773, & a laiſſé pour ſucceſſeur au Trône de Sardaigne:

Victor-Amédée-Marie de Savoie, né le 26 Juin 1726, Roi de Sardaigne le 20 Février 1773, marié, le 31 Mai 1750, à Marie-Antoinette-Ferdinande d'Eſpagne, Reine de Sardaigne, née le 17 Novembre 1729, dont: —— 1. Charles-Emmanuel-Ferdinand-Marie de Savoie, Prince de Piémont, né le 24 Mai 1751, marié, le 27 Août 1775, à Marie-Adélaïde-Clotilde-Xaviere de France, née à Verſailles le 23 Septembre 1759; —— 2. Victor-Emmanuel de Savoie, Duc d'Aoſte, né le 24 Juillet 1759; — 3. Maurice-Joſeph-Marie, Duc de Montferrat, né le 13 Septembre 1762; — 4. Charles-Félix-Joſeph-Marie, Duc de Genevois, né le 6 Avril 1765; — 5. Joſeph-Benoît-Marie-Placide, Comte de Maurienne, né le 6 Octobre 1766; — 6. Marie-Joſephine-Louiſe, née le 2 Septembre 1753, mariée, le 14 Mai 1771, à Louis-Stanislas-Xavier de France (Monsieur), frere du Roi Louis XVI; —— 7. Marie-Thérèſe, née le 31 Janvier 1756, mariée, le 16 Novembre 1773, à Charles-Philippe de France, Comte d'Artois, frere du Roi, dont un Prince, appellé *le Duc d'Angoulême*, & une Princeſſe, appellée *Mademoiſelle*. Voyez France.

Le Roi de Sardaigne a pour frere Benoît-Maurice de Savoie, Duc de Chablais, né le 21 Juin 1741, marié, le 19 Mars 1775, à Marie-Anne-Charlotte de Savoie, née le 16 Décembre 1757. Et pour ſœurs: — Eléonore-Marie-Thérèſe, née le 28 Février 1728; —— & Marie-Félicité, née le 29 Mars 1730.

Voyez le *Tome III* de ce Dictionnaire, *p.* 509, pour la Maiſon de Carignan, qui eſt une branche cadette de celle de Savoie, iſſue du Duc Charles-Emmanuel, I. du nom, de laquelle eſt la Princeſſe de Lambale, Surintendante de la Maiſon de la Reine, Marie-Thérèſe-Louiſe de Savoie-Carignan, née le 8 Septembre 1749, veuve, le 6 Mai 1768, de Louis-Alexandre-Joſeph-Stanislas de Bourbon, Prince de Lambale, fils unique du Duc *de Penthiévre*.

* SAVONNIERES: Seigneurie dans l'Anjou, que le vulgaire appelle *Savennieres*, mais tous les titres diſent *Savonnieres*.

C'étoit anciennement une Banniere en titre de Châtellenie, ſituée ſur la riviere du Loir, entre les Châteaux de Serant & de la Poſſonniere, peu éloignés de la ville d'Angers. Il ne reſte plus qu'un vieux Château, qui releve du Roi, bâti par les Seigneurs du nom de Savonnieres, qui furent *moult grands & vertueux*, dit *Trincant*, Auteur de la Généalogie de la Maiſon de Savonnieres, & de pluſieurs autres de l'Anjou, imprimée à Poitiers en 1641, qui ajoute encore que Saint-René, huitieme Evêque d'Angers, étoit de cette Maiſon. La

Digitized by Google

Terre & Seigneurie de SAVONNIERES, après avoir passé dans plusieurs Maisons, est restée dans celle de *Brie* : elle fait aujourd'hui partie du Comté de *Serant*, & appartient au Comte *de Serant*, du nom *de Walsch*.

I. La filiation de cette Maison, suivant *Trincant*, remonte à BERNARD DE SAVONNIERES, Chevalier, ainsi qualifié dans les Cartulaires de l'Abbaye de Fontevrault, qui se trouva présent, entre les plus signalés personnages d'Anjou, à une donation faite lors de la fondation de cette Abbaye, & du vivant de *Pétronille*, premiere Abbesse. Cette Charte intitulée : *Carta concordia inter ecclesiam Sancti Laudi, & ecclesiam fontis Ebraudi*, transcrite au grand Cartulaire, fut passée à Angers la veille de la Fête des Apôtres *Saint-Pierre* & *Saint-Paul*, le 4 des Calendes de Juillet 1109 ; & BERNARD y est qualifié *vir illustris Bernardus de Sapvonariis, Eques*, & il est dénommé le premier entre les Seigneurs Angevins présens à cette donation. Il eut pour fils :

II. MACÉ, Seigneur & Baron DE SAVONNIERES, aussi mentionné dans une autre Charte de la même Abbaye, de l'an 1136, qui fut un *preux Chevalier & grandement dévotieux*, disent les anciennes Chroniques, & fit plusieurs donations considérables aux Abbayes de Saint-Florent & de Fontevrault. Il fut pere de

III. MACÉ, II. du nom, Baron DE SAVONNIERES, Chevalier-Banneret, qui vivoit encore en 1200, suivant un titre, dont il sera parlé ci-après, qui fait mention de lui. Ses enfans furent : — MACÉ, qui suit ; — & GUILLAUME DE SAVONNIERES, marié à *Catherine*, de laquelle, dit *Trincant*, je n'ai pu trouver le surnom ; mais seulement que d'elle sortit : — ROBERT DE SAVONNIERES, Varlet, qui, par un titre de l'an 1277, se dit homme de foy d'*André de Doué*, Chevalier, Seigneur de Giseux, pour certaines choses que son ayeul Monsieur ou Monseigneur MACÉ DE SAVONNIERES, Chevalier-Banneret, Seigneur dudit lieu, avoit délaissées à feu son grand-pere MACÉ, sur le dos duquel titre est écrit que *Catherine*, femme du feu Chevalier GUILLAUME DE SAVONNIERES, avoit auparavant fait la même reconnoissance pour son fils

IV. MACÉ, III. du nom, Baron DE SAVONNIERES, fut, comme son pere, disent les Annales d'Anjou, un *preux & vaillant Chevalier*. Il épousa *Nicole de Chemillé*, fille du Seigneur *de Chemillé* en Anjou, laquelle apporta, dans la Maison de son mari, les Fief & Châtellenie de la Guierche. Il se croisa, & mourut au siége de Damiete en 1249. On lit dans l'Histoire de la Maison *du Bellay*, qu'il portoit une *croix d'or sur un écusson de gueules*, avec ces mots : *Diex el volt*, langage du tems qui signifie *Dieu le veut*. Ses descendans ont conservé pour armoiries une *croix pattée d'or en champ de gueules*, que cette Maison porte encore aujourd'hui. MACÉ, III. du nom, eut deux fils : — 1. CLOVIS ou LOUIS, mort jeune, Bachelier du vivant de sa mere. La Généalogie de la Maison *de la Jumeliere*, sans dire dans laquelle il avoit été marié, rapporte seulement que de lui sortit — ISABEAU, principale héritiere de MACÉ III, son grand-pere, Dame de Savonnieres, laquelle porta cette Terre dans la Maison de *la Haye*, par son mariage avec *Hardouin*, Seigneur *de la Haye*, fils de *Monsor Jousiain*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & du Plessis-Macé ; — 2. & BAUDOUIN, tige des Seigneurs de la Guierche, dont on va parler.

Branche des Seigneurs de LA GUIERCHE.

V. BAUDOUIN DE SAVONNIERES, dit *le Barbu*, second fils de MACÉ, III. du nom, & de *Nicole de Chemillé*, eut, par le testament de son pere, les Fief & Seigneurie de la Guierche, & épousa, en 1269, du vivant de sa mere, *Marguerite de Saint-Aubin-de-Lugné*, unique héritiere de sa Maison, que l'on disoit alors être sortie de celle de Rochefort-sur-Loire (apanage des puînés des Comtes *d'Anjou*). Il mourut fort puissant, & après avoir fait de grandes donations & aumônes à l'Eglise de Saint-Aubin, sa Paroisse, où il fut inhumé. On lui éleva un beau Mausolée, sur lequel on voit son écu, & les armes de sa femme d'un autre côté, qui sont : *de gueules, à une escarboucle fleuronnée & pommetée d'or, à l'étoile d'azur en pointe*. Leurs enfans furent : — HARDOUIN, dit *le Grand*,

Digitized by Google

qui ſuit ; — & HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de la Breteſche, rapportée ci-après.

VI. HARDOUIN DE SAVONNIERES, ſurnommé *le Grand*, Seigneur de la Guierche & de Saint-Aubin, fit pluſieurs belles actions aux guerres, & fut reputé l'un des plus généreux Chevaliers de ce tems-là. Il épouſa *Eloy* ou *Eloyſe de Sanſay*, fille, comme on diſoit alors, de Monſeigneur *de Belleville*, qui portoit le nom de *Sanſay* en Poitou. On voit auſſi ſes armes dans l'Egliſe de Saint-Aubin, ainſi que celles de ſa femme, qui ſont : *échiqueté d'or & de gueules*. HARDOUIN laiſſa un ſeul fils, nommé

VII. BAUDOUIN DE SAVONNIERES, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Guierche & de Saint-Aubin, qui fut auſſi un *preux & vaillant Chevalier*. Il fut créé trois fois Maréchal d'Armée, & enfin tué à la bataille de Crecy en Ponthieu, en 1346. Il avoit épouſé *Philippe de Saint-Caſſien*, fille de *Hugues*, & de la Dame *de Saint-Clair*, dont : — 1. BAUDOUIN, qui ſuit ; — 2. MACÉ, Seigneur de Seigné & de la Folletiere, qui ne laiſſa point d'enfans de la Dame *de Pleſſis-Mil-Homme*, ſon épouſe ; — 3. BRIAND, mort à la bataille de Poitiers en 1356 ; — 4. N... DE SAVONNIERES, mort Abbé de Beauvais ; — 5. MARGUERITE, femme de *Macé de la Jumeliere*, Seigneur de la Roche-aux-Aubiers, fils de *Macé*, & de la Dame *de la Roche-aux-Aubiers* ; — 6. AGNÈS, mariée 1°. à *Thibaut de Milly*, Chevalier ; & 2°. à *Jean de Sacé*, qui étoit auſſi veuf, fils de *Pierre de Sacé*, Varlet, Seigneur des Hayes, Rougebec, à cauſe de *N... de Rougebec*, ſa femme.

MM. *de Sainte-Marthe*, dit *Trincant*, rapportent qu'en outre des ſix enfans ci-deſſus, BAUDOUIN II. avoit encore eu d'une concubine, SALDEBREUL DE SAVONNIERES, dit *le Bâtard*, qui combattit vaillamment, & mourut en guerre contre les Flamans, ſans avoir été marié.

VIII. BAUDOUIN DE SAVONNIERES, III. du nom, Seigneur de la Guierche & de Saint-Aubin, fut allié à la Dame héritiere de Saulonne, du nom *de Sauveran*, niéce de M. *de Maulevrier*, dont il n'eut que deux filles, ſçavoir : — PHILIPPE DE SAVONNIERES, Dame de la Guierche & de Saint-Aubin, mariée, du vivant de ſes pere & mere, avec *Jean de la Jumeliere*, fils d'*Olivier*, & de *Margot Picard* ; — & MARGUERITE DE SAVONNIERES, laquelle, comme puînée, fut partagée de la Terre & Seigneurie de Saulonne, & épouſa 1°. *Hugues Pelaut*, Seigneur de Bouzillé ; & 2°. *Jean de Ver*, Seigneur de la Poilerriere.

Branche des Barons & Marquis de LA BRETESCHE.

VI. HENRI DE SAVONNIERES, fils puîné de BAUDOUIN, I. du nom, Seigneur de la Guierche, & de *Marguerite de Saint-Aubin-de-Lugné*, vivoit dans le XIIIe ſiécle, ſuivant une vente qu'il fit, en 1290, le Jeudi après la Saint-Nicolas d'hiver, à *Hardouin Davoir*, Chevalier, pour le prix de 400 liv. monnoie courante. Il eut de ſon mariage avec *Jeanne*, Dame *de la Breteſche* :

VII. JEHAN DE SAVONNIERES, Seigneur de Brehery, de Lorilloines, &, par ſa mere, Châtelain de la Breteſche, qui épouſa, par contrat paſſé le Jeudi après la Saint-Nicolas d'été, en 1302, en préſence de ſes parens & amis, & ceux de la future, *Jeanne de Beaupréau*, fille unique du premier mariage de *Joſſelin de Beaupréau*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dont : — 1. JEHAN, qui ſuit ; — 2. BAUDOUIN, qui fut partagé par ſon frere aîné, de la Terre de Brehery, à la charge qu'elle releveroit de lui & de ſes hoirs, par accord paſſé ſous la Cour de Chantoceaux le Jeudi après la Chandeleur, en 1338. Il en eut encore 300 livres une fois payées, par contrat paſſé ſous ladite Cour de Chantoceaux, le Mardi après la Sainte-Luce l'an 1343, à la charge de tenir dudit JEHAN DE SAVONNIERES, Chevalier, & de ſes hoirs, 12 deniers de franc-devoir rendus au fief de Machecoul. Quelque tems après la mort de ſon frere aîné, il eut un procès avec ſa veuve qui fut accordé par deux tranſactions, l'une du Lundi après la Saint-Iacques & Saint-Chriſtophe, & l'autre du Lundi après l'Angevine, l'an 1347. Ce BAUDOUIN avoit épouſé, par contrat paſſé le Mercredi après la Décol-

lation de Saint-Jean-Batiſte l'an 1351, *Jeanne*, fille de *Philippe Chappron*, Varlet, de laquelle il eut : — JEAN, mort ſans alliance ; — & CATHERINE, mariée à *Jean du Bois*, Varlet ; — 3. & JEAN, dit *le Jeune*, marié deux fois. On ne connoît point le nom de ſa premiere femme. Sa ſeconde fut *Hermine Chenard*, fille de *Raoul Chenard*, dont il n'eut point d'enfans. De la premiere ſortit — BÉATRIX DE SAVONNIERES, qui, après la mort de ſon pere, eut un procès avec *Hermine Chenard*, ſa belle-mere, lequel fut accordé le 18 Novembre 1362. Dans cet accord il eſt dit que cette *Hermine Chenard* prendroit ſon douaire ſur toutes les Terres de feu ſon mari, ſituées tant en Anjou, qu'en Bretagne & en Poitou. BÉATRIX DE SAVONNIERES épouſa noble homme *Jamet de la Muce*, Ecuyer, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. JEHAN DE SAVONNIERES, II. du nom, épouſa *Euſtache Amenard*, fille de *Cui Amenard*, Chevalier, Seigneur de Chanzé, & de *Catherine de Bauſſay*, dont : — JEHAN, qui ſuit ; — & deux filles. L'une mariée à *Philippe de l'Iſle-Ogier*, Seigneur de Daon ; & l'autre, à un Chevalier du nom *de Cotereau*, dont vinrent : — *Guillaume* & *François Cotereau*.

IX. JEHAN DE SAVONNIERES, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Brehery, la Breteſche, Machecoul & Veillan, épouſa, par contrat paſſé en 1390, *Marguerite de Blais*, fille de noble homme *Robin de Blais*, & d'*Uteſſe*, Dame *de la Coindriere*. Cette alliance fit entrer, par la ſuite, dans la Maiſon de SAVONNIERES, les Terre & Châtellenie de la Cour de Blais, aujourd'hui réunie à celle de la Breteſche, d'autant que *Jean de Blais*, frere de *Marguerite*, n'eut que des filles, qui toutes moururent ſans enfans ; & leur ſucceſſion fut recueillie par FÉLIX DE SAVONNIERES, mentionné ci-après. De ce mariage vinrent : —— JEHAN, qui ſuit ; —— & MARIE, mariée, 1°. par contrat paſſé le 12 Mai 1407, à *Bouchard Geſlin*, Ecuyer, fils de *Jean Geſlin*, Ecuyer, Sieur de la Marrelle, & de *Jeanne Rochette*, dont elle n'eut point d'enfans ; & 2°. avec *Jean Buord*, Chevalier, Seigneur de la Gerbaudiere & de la Mothe-Freſlon. Pendant ce ſecond mariage elle eut pluſieurs procès avec ſon frere, qui furent accordés par deux tranſactions, l'une du 8 Février 1424, & l'autre paſſée à Poitiers le 18 Décembre 1427.

X. JEHAN DE SAVONNIERES, IV. du nom, Seigneur de la Breteſche, &c. qui combattit vaillamment aux guerres, fut doué d'une ſi grande intelligence dans les affaires, que *Jean Chappron*, Chevalier, prévoyant qu'il arriveroit du trouble à ſa mort, engagea le Seigneur *de la Breteſche*, ſon ami, de ſe porter contre ſes héritiers ; & pour cet effet ils firent tous les deux une eſpéce de traité, par lequel ils s'engagerent mutuellement, ſur leur foi de Chevalier, d'arranger les difficultés qui naîtroient après leur mort. *Chappron* décéda le premier, & le Seigneur *de la Breteſche* remplit les engagemens qu'il avoit pris, & fit terminer avantageuſement les affaires de ſon ami, en mettant les héritiers d'accord. Il fonda une Chapelle conſidérable ſous l'invocation de *Saint-René*, & affecta 100 boiſſeaux de bled, deux pipes de vin & 50 livres de rente annuelle, à prendre ſur tous ſes biens, pour la deſſerte de cette Chapelle ; mais elle fut brûlée de ſon vivant. Il fut tué en 1449, en Normandie, en combattant contre les Anglois qui étoient entrés dans cette Province. Il avoit épouſé *Jeanne de Sacro*, Dame de l'Eſpinay, dont : —— 1. JEHAN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, mort au ſervice, ſans avoir eu d'enfans ; — 3. autre JEAN, marié, avec diſpenſe, à *Perine de Blais*, ſa couſine au troiſieme degré, fille de *Jean de Blais*, Chevalier, & de *Jeanne Chevalon*, dont il n'eut point d'enfans ; — 4. MARGUERITE, mariée, par contrat du 19 Mars 1444, du vivant de ſes pere & mere, avec *François Ourceau*, Chevalier, fils de *Bertrand*, Ecuyer, Seigneur de Noyers-Ourceau en Anjou, & de *Marie de la Roche-du-Maine*. Elle mourut ſans enfans, avant ſon mari, après avoir fait ſon teſtament le 9 Novembre 1472, par lequel elle fit, entr'autres donations, un legs de 20 écus d'or & d'une houpelande d'écarlate, à *Pierre du Bois*, ſon Page ; — 5. & CATHERINE, femme de *Pierre Pantin*, Ecuyer, Seigneur de la Hamliniere, Gouverneur, pour le Roi Louis XI, du Château de Saint-Florent-le-Viel-ſur-Loir, fils de *Jean Pantin*, & de *Jeanne*,

Digitized by Google

Dame *de Barboutin*. La Dame de Buord, ſa tante (MARIE DE SAVONNIERES), lui avoit fait un don, duquel elle traita, le 7 Juillet 1458, avec JEHAN DE SAVONNIERES, Seigneur de la Breteſche, pour une ſomme de 200 écus d'or neuf.

XI. JEHAN DE SAVONNIERES, V. du nom, Chevalier, Seigneur de la Breteſche, &c. épouſa *Anne de Rougebec*, fille & unique héritiere de *Jean de Rougebec*, Chevalier, Seigneur de Meaulne & d'Entre-deux-Bois. Il eut un procès, à cauſe de ſa femme, avec *Charles de la Porte*, Ecuyer, & *Perrette de Rochebonne*, ſa mere, veuve de *Jean de la Porte*, lequel fut accordé le 29 Décembre 1450; devint héritier avec *Jean de Laval*, Seigneur de Brie, à cauſe de leurs femmes, qui étoient couſines-germaines de *Jeanne de Montigny*, Dame de la Chetardieſe, épouſe de *Jean de Brecey*, Chevalier, Bailli de Giſors. Il ne fut héritier que pour une tierce partie, & eut en ſon partage les Fiefs, Terres & Seigneuries du Vivier, Linieres, de la Troche, du Vivier-des-Landes, de la Broſſoniere, de Peau-de-Loup, Harouard, du Coudray, Maigné-le-Vicomte, la Chomeraudiere, la Naulerie, &c; teſta le 27 Octobre 1459, & fut inhumé, le mois de Novembre ſuivant, dans la Chapelle Notre-Dame de l'Egliſe de la Madeleine de Chantoceaux, que ſes prédéceſſeurs avoient fondée. De ſon mariage il laiſſa: —— FÉLIX, qui ſuit; — & CHARLES, qui fut Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

XII. FÉLIX DE SAVONNIERES, I. du nom, Seigneur de la Breteſche, Machecoul, Meaulne, Entre-deux-Bois, &c. d'abord Page de M. *d'Armagnac*, Comte de Guiſe, dont il fut depuis Lieutenant, ſe trouva à la tête des Gentilshommes du ban & arriere-ban de la Nobleſſe d'Anjou, convoqué en 1489; fit pluſieurs fondations & dons conſidérables aux Religieux de Marmoutier, & aux Auguſtins de la ville d'Angers; donna, par ſon teſtament du 22 Novembre 1500, à CLAUDE, ſon fils puîné, la Seigneurie du Menil, à condition qu'il ne ſe marieroit point, & qu'après ſa mort cette Seigneurie retourneroit à ſon fils aîné, donna à *Raouline* & *Amelie*, Demoiſelles de la Dame ſon épouſe, à chacune le drap d'une robe; & fit des legs aux Sieurs *le Goux* & *du Bois*, ſes Pages. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Angers le 7 Novembre 1469, *Marie de Brie*, fille de *Gilles de Brie*, Seigneur de Serrant, vaillant Chevalier, ſurnommé *le Fléau des Anglois*, & d'*Anne Giffard*. Son pere promit de lui donner en mariage 2000 écus d'or, & s'engagea à la nourrir avec ſon mari, leurs Pages, Chevaux, Domeſtiques, &c. pendant trois années, parce qu'ils étoient jeunes. Leurs enfans furent: — 1. JEHAN, qui ſuit; — 2. CLAUDE, mort Abbé de Cadouin en 1559; —— 3. CHARLES, mort jeune; — 4. CATHERINE, mariée à *Ambroiſe le Cornu*, Seigneur de la Courbe de Brée; — 5. JEANNE, mariée, le 29 Janvier 1491, à *Henri Bonnet*, Ecuyer, Sieur de Brillac; — 6. GILLETTE, mariée, en 1498, à *René du Pont*, Ecuyer, Seigneur de Villours en Berri; — 7. autre JEANNE, Religieuſe au Couvent de Saint-François de Cholet; —— 8. & MARGUERITE, reçue Religieuſe à Fontevrault, le 15 Novembre 1494, par Madame RENÉE DE BOURBON, Abbeſſe dudit lieu.

XIII. JEHAN DE SAVONNIERES, VI. du nom, Baron de la Breteſche, Seigneur de Meaulne, &c. fut Page de *Louis d'Armagnac*, Duc de Nemours, Guidon de ſa Compagnie d'hommes d'armes, enſuite Enſeigne, Lieutenant & Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, & Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa 1°. *Jeanne de Saint-Pere*, fille de *Jean*, Seigneur *de Saint-Pere*, &c. & de *Béatrix de Montfaucon*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat paſſé le 9 Mars 1512, *Olive de Matheſelon*, fille de *Pierre*, haut Baron d'Anjou, Chevalier, Seigneur de Lenchenil, de Clermont, Laumont, &c. & de *Catherine de Chourſes-de-Malicorne*. Il teſta le 21 Décembre 1544, mourut peu de jours après, & eut de ſon ſecond mariage: — 1. JEHAN, qui ſuit; — 2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de la Troche, rapportée ci-après; —— 3. CHARLES, tige de celle des Seigneurs de Linieres, mentionnée en ſon rang; —— 4. MATHURIN, Abbé de Notre-Dame d'Eaulnes, Aumônier du Roi, ſon Conſeiller d'Etat & Privé, nommé Evêque de Baycux le 7 des Ides de Mars

1582, mort le 11 Mai 1586; — 5. autre CHARLES, né le 27 Septembre 1534, reçu Chevalier de Malte en 1550, mort en 1555; — 6. JACQUES, Protonotaire du Saint-Siége, Abbé de Cadouin, Archidiacre d'Ulmes, enſuite Abbé de Notre-Dame de la Melleraye, de l'Ordre de Cîteaux, au Diocèſe de Nantes, mort à Rome, n'étant âgé que de 35 ans; — 7. JEANNE, morte Abbeſſe de l'Abbaye de Cordillon en Normandie; — 8. LOUISE, morte Abbeſſe de Bonlieu; — 9. & autre JEANNE, mariée, par contrat paſſé le 10 Aout 1540, à *Geoffroi d'Eſpagne*, Seigneur d'Aunay & Venevelles.

XIV. JEHAN DE SAVONNIERES, VII. du nom, Seigneur de la Breteſche, Meaulne, Machecoul & d'Entre-deux-Bois, né le 27 Mai 1516, ſervit dès l'âge de 16 ans en Piémont, en qualité de Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Seigneur *de la Roche-du-Maine*. FRANÇOIS I le fit Gentilhomme de ſa Chambre, & HENRI II l'admit au nombre des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel. Il fut enſuite Capitaine de 100 hommes d'armes d'Ordonnance, comme il paroît par la Commiſſion qu'il eut du Roi CHARLES IX, en date du [illegible] Avril 1571, pour recevoir Chevalier de Saint-Michel le Sieur *du Pleſſis de-[illegible]*. Il fut aſſaſſiné ſur le chemin de Paris, comme il alloit à la Cour, en 1573, âgé de 57 ans, & avoit épouſé, par contrat paſſé le 2 Août 1549, *Guyonne le Beauvau*, fille de *René de Beauvau*, Baron de Precigny & de Sillé-le-Gu[illegible] de Vandœuvre & de Pimpean, & d'*Olive le Maſſon*, Dame de Foulletourte. Elle obtint une exemption de l'arriere-ban de CATHERINE DE MÉDICIS, tant pour valoir dans les différens reſſorts & juriſdictions ès quels étoient ſitués ſes biens, que pour ceux des enfans qu'elle avoit eus de ſon mariage, à cauſe de l'amitié & ſinguliere affection que ladite Reine de France, Régente, avoit pour la Dame *de la Breteſche*, & en mémoire & conſidération des bons, loyaux & recommandables ſervices que feu ſon mari, Chevalier de l'Ordre du Roi, avoit rendus à la Couronne. Cette exemption, donnée à Paris, eſt datée du 10 Juillet 1579. Ses enfans furent: — 1. RENÉ, tué à l'âge de 19 ans, étant Guidon de la Compagnie d'hommes d'armes de ſon pere; — 2. CHARLES, qui ſuit; — 3. JACQUELINE, Demoiſelle de la Reine, mariée à *René de Brillac*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Seigneur d'Argy en Berri, & de Mons en Loudunois, veuf, en premieres noces, de *Jeanne d'Eſcoubleau*, & fils de *Jacques de Brillac*, & de *Geneviéve de Poiſieux*. Elle mourut ſans enfans; — 4. LOUISE, miſe, dès ſes jeunes ans, Demoiſelle d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, mariée, 1°. par contrat paſſé au Château de Saint-Maur-des-Foſſez le 8 Juillet 1586, à *René de Villequier*, dit *le Jeune* & *le Gros*, Baron de Clervaux, d'Aubigny & d'Ivry-le-Château, Chevalier du Saint-Eſprit à la premiere promotion du dernier Décembre 1578, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Paris & de l'Iſle de France, fils de *Batiſte*, Baron *de Villequier*, & d'*Anne de Rochechouart*, dont elle reſta veuve avec un fils, *Claude de Villequier*, mort à Fontainebleau, âgé de 19 ans. Elle épouſa, 2°. le dernier jour de Mars 1599, *Martin du Bellay*, Prince d'Ivetot, Marquis de Thouarcé, Baron de Comequiers, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Anjou, Capitaine de 100 hommes d'armes. Elle mourut le 20 Décembre 1625, âgée de 62 ans, laiſſant pour fils unique, — *Charles*, Marquis *du Bellay*, Prince d'Ivetot, qui fit travailler au mauſolée que ſon pere avoit fait commencer pour ſa mere.

XV. CHARLES DE SAVONNIERES, Chevalier, Seigneur Baron de la Breteſche, Meaulne, Machecoul, Entre-deux-Bois, co-Seigneur de Chantoceaux, ſervit en Poitou, pendant les guerres de Religion, dans la Compagnie d'hommes d'armes du Marquis *du Bellay*, enſuite dans les guerres de la Ligue, en qualité de Lieutenant des Gendarmes du Prince *de Conti*, qu'il accompagna toujours. Comme il étoit mineur, & avoit pour tuteur *Guillaume de la Roche-Serrant*, du conſentement de l'Evêque de Bayeux, ſon oncle, & de ſes autres parens & amis, il épouſa, 1°. par contrat du 2 Janvier 1584, *Hardie Tortreau*, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de la Tortreliere, & d'*Anne Hervé*; & 2°. par contrat du 10 Août 1597, *Jeanne de Bréhan*, fille aînée d'*Alain de*

Digitized by Google

Bréhan, Seigneur de la Roche-Bréhan en Bretagne, & de *Françoiſe du Châſtelier*. Il mourut en 1606, & fut inhumé dans l'Egliſe de Chantoceaux, ſépulture de pluſieurs de ſes prédéceſſeurs. Du premier lit il eut : —— 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Eccléſiaſtique ; — 3. CHARLES, mort âgé de 18 ans, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied ; —— 4. RENÉ, reçu Chevalier de Malte dans le Chapitre tenu à Poitiers le 10 Mai 1610, mort en Candie, Commandeur de Saint-Remi ; —— 5. ANNE, femme de *Charles de Broc*, Chevalier, Seigneur de la Cour de Broc & de la Ville-aux-Fouriers, fils de *Charles*, & de *Charlotte de Jaleſne* ; & du ſecond lit : —— 6. ROCH, auteur de la branche des Seigneurs d'Entre-deux-Bois, rapportée ci-après ; —— 7. PHILIPPE, reçu Page de la petite Ecurie du Roi, enſuite Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes, où il mourut à l'âge de 19 ans ; — 8. DAMIEN, reçu de minorité Chevalier de Malte, le même jour que RENÉ, ſon frere aîné conſanguin, & mort au ſiége d'Arras ; —— 9. CHRISTOPHE, Commandant une Compagnie de 100 arquebuſiers, mort au ſiége de Caſal ; — 10. GUILLAUME, Seigneur d'Anvers, marié, en Bretagne, à *Françoiſe de Villarmois*, fille du Seigneur du Chaſtel, dont pluſieurs enfans ; —— 11. CHARLES, Seigneur de Charmacé, marié à *Urbanette de Chivré*, fille puînée de *Simon de Chivré*, & de *Jacqueline de la Barre* ; —— 12. autre FRANÇOIS, tué au ſecours de Caſal ; —— 13. & LOUISE, Religieuſe Carmelite à Court près Nantes.

XVI. FRANÇOIS DE SAVONNIERES, Seigneur de la Breteſche, de Meaulne, Machecoul & Lorilloniere, fit le voyage de Malte avec ſes freres ; & la guerre étant ſurvenue après la mort de HENRI IV, il revint en France, & fut employé en qualité de Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Bellay. Il épouſa, le 8 Octobre 1623, *Madelene de Monteclerc*, fille d'*Urbain*, Baron de Charné, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes d'Ordonnance, & de *Marie de Froulay-Teſſé*, dont : —— 1. MARTIN, qui ſuit ; —— 2. GABRIEL, mort dans un combat, où s'étoient engagés les Chevaliers *de la Breteſche* & *de Monteclerc*, ſes frere & oncle ; —— 3. CHARLES, reçu Chevalier de Malte le 1 Novembre 1634, qui fit la guerre contre les Turcs pendant l'eſpace de ſept ans, leur enleva neuf vaiſſeaux ; mérita de parvenir aux grandes dignités de ſon Ordre ; eut, en 1660, la Commanderie du Temple d'Angers ; fut nommé, par le Roi, Capitaine de ſes Vaiſſeaux, devint Bailli de la Morée, Grand-Hoſpitalier de ſon Ordre, & étoit Chef-d'Eſcadre commandant les Galeres à Marſeille, lorſqu'il y mourut au commencement de ce ſiécle ; —— 4. FÉLIX, tige de la branche des Seigneurs de Meaulne, rapportée ci-après ; —— 5. ARMAND-LOUIS, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, mort en 1669, âgé de 39 ans ; —— 6, 7 & 8. LOUISE, HÉLENE & URBANNE.

XVII. MARTIN DE SAVONNIERES, Marquis de la Breteſche, Seigneur de Machecoul, né en 1625, fut Guidon des Gendarmes d'Enghien en 1647, ſucceſſivement Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & commanda ſur les Côtes de Bretagne. Il avoit épouſé, le 15 Janvier 1658, *Françoiſe de Savonnieres-la Troche*, ſa couſine, fille de *Simon*, Chevalier, Seigneur de la Troche, Saint-Germain, &c. Devenue veuve en 1690, elle vendit, tant en ſon privé nom, que comme procuratrice de ſes enfans, la Terre de la Breteſche, pour faire honneur aux dettes qu'avoit laiſſées ſon mari : cette Terre étoit poſſédée de pere en fils depuis HENRI DE SAVONNIERES, marié, avant l'an 1290, avec *Jeanne*, Dame *de la Breteſche*. MARTIN DE SAVONNIERES laiſſa de ſon mariage : —— 1. LANCELOT-AUGUSTE, dit *le Comte de la Breteſche*, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de ſon nom, qui vendit ſon Régiment pour achever de payer les dettes de ſon pere. N'ayant plus de fortune, il ſe fit Chevalier Profès dans l'Ordre de Malte en 1693, & mourut peu de jours après ; —— 2. LAURENT-BONNAVENTURE, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1665, mort fort jeune, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi ; —— 3. & RENÉE, femme de *N... Robin*, Marquis de la Tremblaye.

Digitized by Google

Branche des Seigneurs DE MEAULNE.

XVII. FÉLIX DE SAVONNIERES, Seigneur de Meaulne, quatrieme fils de FRANÇOIS, Seigneur de la Breteſche, & de *Madelene de Monteclerc*, épouſa *Françoiſe des Loges*, fille de *Jacques des Loges*, Chevalier, Seigneur du Peray, & de *Catherine de Broc*, dont : —— 1. HENRI-FRANÇOIS, qui ſuit ; —— 2. JEAN, dit *le Chevalier* DE SAVONNIERES, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, mort au Château de Meaulne en 1758, âgé de plus de 80 ans ; — 3. & une fille, morte en 1709, femme de *N... d'Orglandes*, Marquis de Briouſe.

XVIII. HENRI-FRANÇOIS DE SAVONNIERES, Seigneur de Meaulne & du petit Peray, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, lorſqu'il ſe maria, en 1710, avec *N... des Champs*, eſt mort au Château de Meaulne en 1761, âgé de 94 ans, n'ayant eu de ſa femme d'autre enfant que

MARIE-FRANÇOISE DE SAVONNIERES, née le 7 Août 1711, mariée, depuis 1730, à *Charles-Louis*, Comte *de Maillé-la-Tour-Landry*, Baron d'Entraſmes, dont poſtérité. *Voyez* MAILLÉ.

*Branche des Seigneurs d'*ENTRE-DEUX-BOIS.

XVI. ROCH DE SAVONNIERES, Chevalier, Seigneur d'Entre-deux-Bois, fils aîné de CHARLES, & de *Jeanne de Bréhan*, ſa ſeconde femme, épouſa, par contrat paſſé le 22 Février 1638, *Urbanne de Chivré*, fille aînée & principale héritiere de *Simon de Chivré*, Chevalier, Seigneur de Vaillannes, de la Courdenet, & de *Jacqueline de la Barre*. Il en eut, entr'autres enfans :

XVII. JEAN-GUILLAUME DE SAVONNIERES, Chevalier, Seigneur d'Entre-deux-Bois, de la Courdenet &c, par ſa grand'mere, du Val en Bretagne, né en 1640, épouſa, le 15 Juin 1661, *Marie de la Haye*, fille de *Pierre de la Haye*, Chevalier, Seigneur de Raiſeux, & de *Jacquine Guyard*. Il teſta le 1 Aout 1700, & mourut le 12 du même mois, laiſſant, entr'autres enfans :

XVIII. TIMOLÉON-MAGDELON DE SAVONNIERES, Chevalier, Seigneur d'Entre-deux-Bois, &c. Capitaine-Aide-Major au Régiment du Sauſay, marié, le 22 Janvier 1711, à *Renée le Roy*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Montaupin, & de *Louiſe de Broc*. Il eſt mort en 1752, & a laiſſé :

XIX. TIMOLÉON-MAGDELON-HENRI DE SAVONNIERES, né le 9 Décembre 1714, Chevalier, Seigneur du Val, Terre que ſon pere lui céda en le mariant. Il étoit Officier d'Artillerie en 1730, fit les campagnes de Bohême, fut bleſſé dangéreuſement d'un coup de canon devant Egra, aſſiégé par le Comte *de Saxe*, en 1742, mais non pas tué, comme l'a dit la Gazette de France ; car il épouſa, à Metz en 1744, *Marie-Barbe-Suſanne de Fauvau*, fille unique de *N... de Fauvau*, Seigneur de Berjon en Périgord, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Medoc. Il eſt mort le 11 Avril 1750, laiſſant entr'autres enfans : — MARIE-CHARLOTTE-ADÉLAÏDE DE SAVONNIERES, mariée, depuis 1767, à *Jean-Nicolas-Etienne de Bock*, Seigneur de Furé.

Branche des Seigneurs de LA TROCHE.

XIV. ANTOINE DE SAVONNIERES, Chevalier, Seigneur de la Troche, ſecond fils de JEHAN, III. du nom, & d'*Olive de Matheſelon*, né le 21 Juillet 1521, ſervit ſous FRANÇOIS I, HENRI II, FRANÇOIS II & CHARLES IX, ſe diſtingua dans les guerres d'Italie en 1536 ; s'acquit l'amitié du Seigneur *de la Roche-du-Maine*, qui l'employa preſque toujours ; fut bleſſé à la journée de Moncontour, &, malgré ſa bleſſure, ſervit au ſiége de Saint-Jean-d'Angely, où il reçut un coup d'arquebuſe à la cuiſſe en 1569. En récompenſe de ſes ſervices, CHARLES IX l'admit au nombre des Chevaliers de ſon Ordre, dans lequel il fut reçu par le Seigneur *de Chourſes de-Maliçorne*, le 11 Août 1570, par Lettres de Commiſſion du Roi, donnée à Gaillon le 4 Juillet de la même année. Il mourut en 1580, comme on le voit par ſon épitaphe placée ſur ſa tombe, en l'Egliſe de Saint-Germain d'Arrecé, ſa paroiſſe, & avoit épouſé, en 1561, *Charlotte de Saint-Germain*,

Digitized by Google

Saint-Germain, fille unique & ſeule héritiere de *René de Saint-Germain*, tué à Blois, & de *Madelene de Rivande*. Elle lui apporta les Terres & Châtellenies de Saint-Germain d'Arrecé & des Hayes en Anjou. Après avoir fait ſon teſtament, elle mourut en 1583, & fut inhumée à côté de ſon mari. Leurs enfans furent: —— 1. CHARLES, qui ſuit; —— 2. JEAN, Seigneur des Hayes, rapporté ci-après; —— 3. MATHURIN, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, tué à la défenſe de Caſtillon, aſſiégé par le Duc *de Mayenne* en 1586, n'étant âgé que de 21 ans; —— 4. LOUIS, Capitaine au Régiment du Seigneur *de Saint-Paul* en Champagne, tué en 1590, à l'âge de 25 ans; —— 5. ANTOINE, qui ayant commencé à ſervir jeune, ſe trouva, en qualité de Capitaine d'une Compagnie d'Arquebuſiers à cheval, aux ſiéges d'Eſtampes & de Paris, ſous la charge de *Pierre du Bellay*, Baron de Thouarcé, qui le fit depuis Lieutenant de ſa Compagnie de Gendarmes. Il ſervit encore aux ſiéges de Rouen & de Laon, & contribua beaucoup à la défaite du Colonel de la Cavalerie légere du Connétable de Caſtille, en Franche-Comté. Il épouſa *Anne de la Trimouille*, veuve de *François de Menou*, dont il n'eut point d'enfans; —— 6. autre LOUIS, Seigneur de la Gaillardiere, Capitaine au Régiment de ſon frere: il fut bleſſé dans une rencontre près Laval, âgé de 20 ans, & une autrefois au ſiége du Pleſſis-Bertrand en Bretagne, de laquelle bleſſure il mourut ſans avoir été marié; —— 7. autre ANTOINE, dit *le Jeune*, auteur de la branche de la Gaillardiere, mentionnée ci-après; —— 8. JACQUES, Religieux, enſuite Abbé de l'Abbaye de Bourgueil, mort par accident; —— 9. RENÉ, auſſi Religieux, mort Prieur de Saint-Aubin d'Angers; — 10. CÉSAR, Religieux en l'Abbaye de la Trinité de Vendôme; — 11. OLIVE, mariée, le 22 Août 1571, à *Jean de Meaulne*, Ecuyer, Seigneur de la Touche & de Migné-le-Vicomte, fils aîné de *Joachim*, & de *Marie de la Roche*; —— 12. FRANÇOISE, mariée à *Jean de Petitjean*, Ecuyer, Seigneur de Linieres-Bouton, Maréchal des Logis de la Compagnie d'hommes d'armes du Seigneur *de Puygaillard*; —— 13. ANTOINETTE, femme de *Jacques de Maubert*, Ecuyer, Seigneur de la Touche-du-Lignon, Gentilhomme ſervant des Rois HENRI III & HENRI IV; —— 14. MARIE, épouſe de *René d'Eſpagne*, Ecuyer, Seigneur de la Touche de Migny, Maréchal des Logis de la Compagnie des Gendarmes du Marquis *de Villaines*; —— 15. & RENÉE, Religieuſe à Fontevrault.

XV. CHARLES DE SAVONNIERES, Seigneur de la Troche & de Saint-Germain d'Arrecé, né en 1562, s'attacha au Duc d'Anjou, depuis HENRI III; ſervit pendant les guerres de la Ligue; fut Guidon des Gendarmes du Comte *de Rochepot*, Gouverneur pour le Roi de la Province d'Anjou; paſſa, le 23 Janvier 1589, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte *du Lude*; eut, le 12 Mars ſuivant, une Commiſſion particuliere du Roi, ſcellée du grand ſceau, pour ſe jetter dans l'Abbaye de Mehuois, qu'il défendit avec la plus grande valeur; & ayant appris la mort du Roi HENRI III, il alla offrir ſes ſervices à HENRI IV, le ſuivit à la journée d'Arques. Ce Prince, à la retraite du Duc *de Mayenne*, lui donna ordre de ſe rendre en diligence en Anjou pour ſon ſervice, où il reçut une Commiſſion du Conſeil du Roi établi à Tours, pour ſe jetter dans le Château de la Guierche & le défendre, ce qu'il fit heureuſement, & y établit bonne garniſon. Il ſervit enſuite ſous le Prince *de Conti*, en qualité de ſon Lieutenant, aux ſiéges & priſes de Lavardin, de Beaupréau, de Chemillé & autres Places; fut depuis Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & le Roi l'employa toujours. Il ſeroit parvenu aux plus grands emplois militaires, mais il mourut à Paris le Dimanche 12 Février 1606, âgé de 43 ans. Son corps fut porté en Anjou & inhumé en l'Egliſe de Saint-Germain d'Arrecé, où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé *Gabrielle le Gay*, fille de *François le Gay*, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Vicomte de Sorges, Seigneur de la Faultriere & du Pleſſis-Renou, & de *Marquiſe du Bois-des-Arpentis*, dont: —— 1. SIMON, qui ſuit; —— 2. GABRIEL, tué en duel par le Comte *de Vertus*, ſans avoir été marié, & inhumé en l'Egliſe de Saint-Germain d'Arrecé, ſépulture de ſes ancêtres; —— 3. CHARLES,

diſtingué par ſa ſcience & ſa piété, mort Abbé de la Roë au Diocèſe d'Angers; —— 4. & JEANNE, Religieuſe à l'Abbaye de Fontevrault.

XVI. SIMON DE SAVONNIERES, Seigneur de la Troche & de Saint-Germain d'Arrecé, perdit jeune ſon pere, fut ſous la tutelle de ſa mere; ſervit en qualité de Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Bellay; augmenta de 100 livres de rente la fondation que ſes prédéceſſeurs avoient faite en l'Egliſe des Auguſtins d'Angers; fit ſon teſtament le 20 Février 1621, & mourut peu de tems après, âgé de 28 ans. Il avoit épouſé, à l'âge de 17 ans, *Jeanne Raoul*, fille d'*Etienne*, Seigneur du Clos, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & d'*Hélene de la Tour-d'Evié*, en Angoumois, dont: — MARTIN, qui ſuit; — & FRANÇOISE, femme de MARTIN DE SAVONNIERES, Marquis de la Breteſche, mentionné au degré XVII de la Branche de la Breteſche.

XVII. MARTIN DE SAVONNIERES, dit *le Marquis de la Troche*, hérita de ſon grand-pere maternel, *Etienne Raoul*, de la charge de Conſeiller au Parlement de Bretagne, fut lui-même Conſeiller honoraire à ce Parlement, & épouſa, le 28 Novembre 1641, *Marie Goddes-de Varenne*, fille de feu *Charles*, Seigneur de la Perriere, Conſeiller du Roi au Parlement de Bretagne, & de *Marie Daguet*, dont, pour fils unique: —— FRANÇOIS-MARTIN, qui ſuit. Le Marquis *de la Troche* ayant été recherché par le Procureur de la Chambre établie pour la réformation de la Nobleſſe de la Province de Bretagne, par Lettres-Patentes de Sa Majeſté du mois de Janvier 1668, il prouva qu'il étoit de la Maiſon de SAVONNIERES d'Anjou, qu'il deſcendoit en légitime mariage de noble & puiſſant homme Monſieur HENRI DE SAVONNIERES, Chevalier, par *Jeanne de la Breteſche*, ſa compagne, en 1270, qui pere & mere étoient de noble & puiſſant homme JEHAN DE SAVONNIERES, Seigneur de la Breteſche, époux, en 1302, de *Jeanne de Beaupreau*; qui pere & mere étoient de noble & puiſſant homme Monſeigneur JEHAN DE SAVONNIERES, Chevalier, Seigneur de la Breteſche, époux d'*Euſtache Amenard*, & ainſi de ſuite de pere en fils juſqu'à lui, en vertu deſquels titres, actes, contrats & autres preuves, la Chambre faiſant droit ſur l'inſtance, déclara ledit MARTIN DE SAVONNIERES-LA-TROCHE, FRANÇOIS-MARTIN DE SAVONNIERES-LA-TROCHE, ſon fils, l'un des Pages de la grande Ecurie du Roi, & enfin FRANÇOIS DE SAVONNIERES, fils de défunt GUILLAUME, Seigneur d'Anvers, & de Dame *Françoiſe de la Villarmois*, auſſi établis en cette Province, & leurs deſcendans en mariage légitime, *Nobles, iſſus d'ancienne Chevalerie*, &c. & comme tels permit audit Seigneur *de la Troche* de prendre les qualités de *haut & puiſſant Seigneur, Chevalier*, & les maintint en droit d'avoir armes & écuſſon de Savonnieres timbrés, appartenant auxdites qualités, & de jouir de tous droits, prééminence à eux attribués; & ordonna que leurs noms ſeroient employés aux Rôle & Catalogue des Nobles de cette Province; ſçavoir ledit Marquis *de la Troche* & ſon fils, de la Sénéchauſſée de Nantes; & ledit FRANÇOIS DE SAVONNIERES de la Sénéchauſſée de Rennes. Fait en ladite Chambre à Rennes le 12 Septembre 1670.

XVIII. FRANÇOIS-MARTIN DE SAVONNIERES-LA-TROCHE, au ſortir des Pages, fut ſucceſſivement Capitaine de Cavalerie, Exempt, Enſeigne & Lieutenant des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, & fait Maréchal-de-Camp en 1679. Il fut tué au combat de Leuze le 15 Septembre 1691, à l'âge de 35 ans. Il eſt parlé de lui dans les Lettres de Madame *de Sevigné*, & nous ignorons, faute de *Mémoire*, dans quelle Maiſon il fut marié, & ſi ſa poſtérité exiſte.

Seigneurs des Hayes.

XV. JEAN DE SAVONNIERES-LA-TROCHE, Seigneur des Hayes, ſecond fils d'ANTOINE, & de *Charlotte de Saint-Germain*, porta bien jeune ſes premieres armes au ſervice du Roi HENRI III; ſe fit connoître d'HENRI IV au ſiége de Rouen, où, en récompenſe de ſa valeur, Sa Majeſté lui donna un Régiment, vacant par la mort du Seigneur *de Leſtel*. Il fut bleſſé au ſiége de la Garnache de deux arquebuſades, l'une à la main & l'autre à la cuiſſe, dont il reſta boiteux, ce

qui fit qu'Henri IV ne l'appelloit point autrement que *le Crochu*; ſe ſignala encore au ſiége & à la priſe du Mans en 1589; & étant en garniſon dans la ville de Saint-Denis en France, ayant eu querelle pour le rang avec le Seigneur *de Bethune*, auſſi Meſtre-de-Camp, il l'appella en duel & le tua. Henri IV voulut bien lui accorder ſa grace, & l'envoya au blocus de Poitiers en 1593, avec ſon Régiment, & en outre le commandement de 200 Arquebuſiers à cheval. Le Comte *de Briſſac*, qui commandoit dans la Ville, fit une ſortie ſur le quartier du Marquis *de la Troche*; mais celui-ci le repouſſa ſi vivement, que le Comte ayant été bleſſé, fut forcé de ſe retirer avec perte d'un grand nombre des ſiens. Le Seigneur *de la Troche*, avec le Seigneur *de la Tremblaye-Greſſille*, défirent encore *Jean d'Avaugour*, Seigneur de Saint-Laurent, Lieutenant du Duc *de Mercœur*, au combat de Meſſac en Bretagne en 1597, où les Ligueurs perdirent 150 hommes; & *Tremerac*, frere du Seigneur *de Saint-Laurent*, y fut fait priſonnier. Tant que Jean de Savonnieres vécut, il fit voir un grand zele pour le ſervice d'Henri IV, qui l'aimoit & le regardoit comme un de ſes plus braves Capitaines. Après la mort tragique de ce grand Prince, il ſe retira en Anjou, mourut le 25 Septembre 1612, âgé de 48 ans, deux mois, & fut inhumé dans l'Egliſe de Chaunay, ſa Paroiſſe, où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé *Jacqueline de Menou* en Anjou, dont, pour fille unique:

XVI. Madelene de Savonnieres-de-la-Troche, mariée 1°. à *N... de Frezeau*, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur d'Amaillou & de la Frezeliere, mort devant Heſdin en 1639, & 2°. au Marquis *de Fouville*.

Seigneurs de la Gaillardiere.

XV. Antoine de Savonnieres, Seigneur de la Gaillardiere, ſeptieme fils d'Antoine, Seigneur de la Troche, & de *Charlotte de Saint-Germain*, Capitaine au Régiment de la Troche, dont ſon frere étoit Meſtre-de-Camp, fut tué à la priſe de Châteaubriant en Bretagne, en 1596, âgé de 25 ans deux mois. Il avoit épouſé *Julienne de Dampierre*, fille & unique héritiere de *Louis de Dampierre*, Seigneur de Bruſlon en Touraine, & d'*Anne de Lourné*, dont:

XVI. Charles de Savonnieres, Seigneur de la Gaillardiere & de Bruſlon, qui ſervit dans la Marine, fut ſucceſſivement Enſeigne, Lieutenant & Capitaine des Vaiſſeaux du Roi; & mourut à Toulon en 1669, âgé de 73 ans. Il avoit épouſé, en Provence, *Françoiſe de Ronger*, dont, entr'autres enfans: — 1. Nicolas, Capitaine au Régiment de Piémont, mort ſans poſtérité; — 2. Charles, qui ſuit; — & pluſieurs autres enfans, dont on ignore les alliances & la poſtérité.

XVII. Charles de Savonnieres, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, a eu de ſon mariage:

XVIII. N... de Savonnieres, Seigneur de la Maiſon-Rouge, qui a eu pour fils:

XIX. Jacques de Savonnieres, Chevalier, Seigneur de la Maiſon-Rouge, qui eſt veuf, depuis 1766, de *Renée de la Riviere*, dont il a eu une fille, née en 1765.

Seigneurs de Linieres.

XIV. Charles de Savonnieres, Seigneur de Linieres, troiſieme fils de Jehan, VI. du nom, Seigneur de la Breteſche, & d'*Olive de Mathefelon*, ſa ſeconde femme, né le 2 Mars 1529, épouſa *Madelene de Erauvau*, fille puînée de *René de Beauvau*, Baron de Precigny & de Sillé-le-Guillaume, Seigneur de Vandœuvre & de Pimpean, & d'*Olive le Maſſon*. Il fut tué le 6 Décembre 1562, par un de ſes proches alliés qui avoit eu querelle avec lui. De ſon mariage il laiſſa deux enfans, qui furent ſous la tutelle & garde-noble de leur mere, laquelle, en cette qualité, accepta pour eux la Terre & Seigneurie du Breuil, pour leur partage de la ſucceſſion de Jehan VI, & d'*Olive de Mathefelon*, leur grand-pere & mere, par acte paſſé le 7 Juin 1567. Ces deux enfans furent:

—— MATHURIN, qui ſuit ; —— & CATHERINE, Religieuſe en l'Abbaye de Cordillon, & enſuite Abbeſſe, après JEANNE DE SAVONNIERES, ſa tante.

XV. MATHURIN DE SAVONNIERES-LINIERES, Chevalier, Seigneur de Linieres, du Breuil, de la Saunerie & de Parcé en Anjou, porta les armes quelque tems pour le ſervice du Roi HENRI IV, & épouſa, à Paris, *Eliſabeth Ligier*, fille de *N... Ligier*, Seigneur de Graville en Normandie, Conſeiller & Secrétaire du Roi. Ils moururent à quatre jours l'un de l'autre, & furent inhumés dans l'Egliſe de Parcé en Anjou, où ſe voyent leur tombe & épitaphe. Leurs enfans furent : —— 1. HENRI, dit *de Linieres*, mort au ſiége de Monheurt en Guienne, en 1621, ſans avoir été marié : ſon corps fut porté en Anjou pour y être inhumé en la ſépulture de ſes pere & mere ; —— 2. RENÉ, qui ſuit ; —— 3. MATHURIN, mort enfant, étant au Collége à Paris ; — 4. LOUIS, qui fut Page de la Reine, entra enſuite au Régiment des Gardes-Françoiſes, & mourut, à l'âge de 17 ans, au retour du ſiége de la Rochelle, dans la ville de Loches, où il fut inhumé dans l'Egliſe des Cordeliers en 1628 ; —— 5. & FRANÇOISE, Religieuſe, puis Coadjutrice de l'Abbeſſe de Cordillon, ſa tante.

XVI. RENÉ DE SAVONNIERES, Seigneur de Linieres, du Breuil, de la Saunerie & de Parcé en Anjou, fut Conſeiller au Parlement de Paris, & épouſa, ſur la fin de 1636, *Marie le Mairat*, fille de *Jean*, Seigneur de Droux en Champagne, Conſeiller du Roi en ſon Grand-Conſeil, &c. De ce mariage vinrent : —— 1. RENÉ DE SAVONNIERES LINIERES, né à Paris le 26 Juillet 1637 ; —— 2. GEORGES, auſſi né à Paris en 1638, qui moururent ſans poſtérité ; —— & d'autres enfans, dont les alliances ſont ignorées ; mais leur poſtérité peut encore ſubſiſter aujourd'hui, puiſque le Chevalier DE SAVONNIERES, tué au combat naval du Croiſic en 1759, étoit iſſu de cette branche.

Les armes de la Maiſon de SAVONNIERES ſont : *de gueules, à la croix pattée & alaſée d'or.* Pour cri de guerre : DIEX EL VOLT.

SAXE : On ne ſçauroit diſconvenir que cette Maiſon ne ſoit la plus ancienne & une des plus illuſtres de l'Allemagne.

Il ſuffit, pour en faire connoître la grandeur & la dignité, de remarquer que les Marquis de Miſnie, dont elle deſcend, viennent d'une branche cadette de la poſtérité du célebre WITTIKIND, qui ſoutint pendant 32 ans la guerre contre CHARLEMAGNE. On ſçait que du chef de cette Maiſon ſont venus les premiers Empereurs qui ont occupé le Trône Impérial après la Maiſon de CHARLEMAGNE. Celle de WITTIKIND poſſéda, au XIe ſiécle, le Duché de Saxe ; au XIIe elle diſputa l'Autriche ; au XIVe elle fut revêtue de la dignité Electorale ; & de nos jours elle a ſoutenu avec gloire la Couronne de Pologne. La Saxe en général eſt un grand pays d'Allemagne, conſidéré ou comme Electorat, ou comme une région plus étendue. On la diviſe en Cercle de la haute & baſſe Saxe. Le Cercle de la haute contient la Marque ou le Marquiſat de Brandebourg, la Poméranie, la Thuringe, la Miſnie, le Duché de Saxe & la Principauté d'Anhalt. Le Cercle de la baſſe Saxe comprend les Duchés de Brunſwick, de Lunebourg, de Magdebourg, Holſtein & Lawembourg, les Principautés de Ferden & d'Halberſtat & l'Evêché d'Hildesheim.

La Saxe propre, qui eſt le Duché & Electorat de Saxe, eſt une petite Province d'Allemagne près de l'Elbe. Ses villes ſont Dreſde, Wirtemberg, Torgaw, &c Le Duc DE SAXE eſt ſixieme Electeur, & Grand-Maréchal de l'Empire par ſon Electorat. Il poſſede le Duché de toute la haute Saxe, la Miſnie, le Marquiſat de Luſace & les Mines.

Le chef de la Maiſon de SAXE, partagée en pluſieurs branches, eſt FRÉDERIC-AUGUSTE, Electeur, Duc DE SAXE, né le 3 Décembre 1750, Electeur de Saxe le 17 Décembre 1763, marié, le 17 Janvier 1769, à *Marie-Amélie*, fille de feu *Frédéric*, Prince *de Deux-Ponts*, née le 10 Mai 1752 Il eſt fils de feu FRÉDERIC-CHRÉTIEN-LÉOPOLD, Electeur DE SAXE, mort le 17 Décembre 1763, & d'*Antoinette de Baviere*, fille du feu Empereur CHARLES VII. Il a pour freres & ſœurs : —— 1. CHARLES-MAXIMILIEN-MARIE-JEAN-NEPOMUCENE-LOUIS-FRAN-

Digitized by Google

çois-Xavier-Janvier, né le 24 Septembre 1752; —— 2. Antoine-Clément, né le 27 Décembre 1755; —— 3. Maximilien-Marie, né le 13 Avril 1759; —— 4. Marie-Amélie, née le 26 Septembre 1757, mariée, le 12 Février 1774, à *Charles-Auguſte*, Prince Palatin, Duc *de Deux-Ponts*; —— 5. Théreſe-Marie-Joſephe-Anne-Antoinette-Walpurge-Ignace-Madelene-Xaviere-Auguſtine-Louiſe-Fortunée, née le 17 Février 1761.

L'Electeur de Saxe a pour oncles: —— 1. François-Xavier, Prince de Saxe, né le 25 Août 1730; —— 2. Charles-Chrétien, Duc de Courlande, né le 13 Juillet 1733, mariée à *Françoiſe de Corvin-Kraſinska*, née le 9 Mars 1742; —— 3. Albert-Casimir-Ignace-Pie-François-Xavier, Prince de Saxe-Teſchen, né le 11 Juillet 1738, marié, le 8 Avril 1766, à *Marie-Chriſtine-Joſephe de Lorraine*, ſœur de l'Empereur régnant & de la Reine de France. Et pour tantes: —— 4. Marie-Chriſtine-Anne-Théreſe-Salomée-Eulalie-Xaviere, née le 12 Février 1735, Abbeſſe de Remiremont en 1764; —— 5. Marie-Eliſabeth-Apolline-Casimire-Françoiſe-Xaviere, née le 9 Février 1736; — 6. & Marie-Cunegonde-Hedwige-Françoiſe-Xaviere-Florence, Princeſſe de Saxe, née le 10 Novembre 1740, Abbeſſe, & Princeſſe de Thouin & d'Eſſen en 1776.

Il y a encore de la Maiſon de Saxe, les branches de Saxe-Weimar, de Saxe-Gotha, de Saxe-Meinungen, de Saxe-Hilburghauſen & de Saxe-Cobourg, qui ſubſiſtent, dont on peut voir l'état actuel dans l'Almanach Royal, *p.* 42, de l'année 1777. Nous nous propoſons de parler plus amplemens de cette grande, ancienne, & auguſte Maiſon dans le Supplément de cet Ouvrage.

SCHONEN, Schonno ou Schonn, ainſi qu'il eſt écrit dans les actes publics. Ancienne Famille Patricienne, originaire de Zurich, où elle jouiſſoit d'une grande conſidération dès le XIIIe ſiécle, tant par ſes alliances que par les dignités dont ceux de ce nom ont été revêtues. Elle eſt établie à Sierck, au Diocèſe de Treves, depuis un ſiécle.

I. Le premier, dont les actes publics font mention, eſt Jean Schonen, né vers l'an 1220. Il vendit, en 1270, au Prévôt & Chapitre de l'Egliſe Collégiale des Saints-Felix & Regule, des vignes ſituées au Seeweld près de la ville de Zurich, dont ils aſſignerent la jouiſſance & l'uſufruit au Chapelain de la Chapelle de ces Saints Martyrs, ſituée auprès de la riviere. Son épouſe, *Gutta Binder*, qui vivoit encore en 1309, renonça formellement, la même année, à un vignoble ſitué à Fluelen, en faveur de l'Abbaye noble des Bénédictines de Zurich. De cette Famille de *Binder* étoit *Rudi Binder*, un des principaux Chefs de la République, qui fut aſſaſſiné, pour la défenſe de la Patrie, la nuit du maſſacre de Zurich en 1350. Jean Schonen eut de ſon mariage: —— Henri, qui ſuit; —— & Verene, mariée, en 1277, à noble *Rodolf de Meiſſ*, Chevalier, Sénateur de la République. Ils firent l'un & l'autre une donation au Couvent des Religieuſes Auguſtines à Joſſ, à condition d'y célébrer leur anniverſaire.

II. Henri Schonen, I. du nom, né en 124.., aſſiſta, en 1295, avec ſon fils, auſſi nommé Henri, comme témoins à l'accord paſſé entre le Prévôt & le Chapitre des Chanoines Réguliers de Saint-Auguſtin, hors de la Ville, ſur la montagne, & l'Abbé *de Ruti*, au ſujet des arbres plantés entre leurs vignobles, ſitués à Heſſlibach. Une Chronique allemande, imprimée à Baſle en 1541, par *Barthelemi Wiſthemmer*, lui donne pour femme *Gutta Lavater*, dont il eut: — 1. Henri, qui ſuit; —— 2. Jacques, pour lequel on fonda un anniverſaire dans l'Egliſe Collégiale des Chanoines de Zurich, qui ſe célébroit le 19 Janvier; — 3. & Ita, mariée à noble *Henri Rudger-de-Hohenreyn*, dont le nom ſe trouve dans les actes publics de l'année 1336.

III. Henri Schonen, II. du nom, aſſiſta, en 1295, avec ſon pere, à l'accord ci-deſſus énoncé, entre les Chanoines Réguliers de Saint-Auguſtin & l'Abbé de Ruti. Il vivoit encore en 1340, & avoit épouſé *Richenza Mullner*, fille de

Jacob Mullner, qui, dans les guerres que *Rodolf de Habſpurg*, avant ſon avénement à l'Empire, entreprit pour les intérêts de Zurich, contre le Seigneur *de Regenſperg* & autres, ſauva, par ſa valeur, la vie à *Rodolf*; ſon cheval étant renverſé mort dans le combat, *Mullner* courut à ſon ſecours, tua les ennemis qui l'environnoient, le délivra, lui donna ſon propre cheval, & continua le combat avec ſon armure à pied. *Rodolf*, devenu depuis Roi des Romains, en conſidération d'un ſi grand ſervice, l'arma *Chevalier*, en préſence des Princes de l'Empire à Mayence, le jour même de ſon couronnement, en 1274, en diſant que *ſans la valeur de ce Chevalier il ne ſeroit jamais devenu Roi.* De ce mariage vinrent : — Rodolf, qui ſuit; — & Jean, vivant encore en 1350, qui vendit à ſon frere des Terres ſituées à Hesſlibach.

IV. Rodolf Schoner, I. du nom, Tréſorier de la République en 1343, parvint à des dignités très-diſtinguées; aſſiſta, comme témoin, à une donation faite aux Religieuſes de la Congrégation de Sainte-Verene, d'un jardin ſitué près de leur Couvent; fut un des Adminiſtrateurs, avec *Rodolf de Glarus*, Chevalier, & *Henri de Lidig*, de l'Abbaye noble de Zurich, en attendant que l'Empereur donnât un Arrêt définitif au ſujet d'une élection litigieuſe d'une Abbeſſe, qui fut enſuite *Fides de Klingen*, laquelle confirma, de plein gré, les ſages Ordonnances que les trois Adminiſtrateurs avoient dreſſées. Il vivoit encore en 1356, qu'il fit à l'Hôpital une donation de ſes champs, ſitués à Hottinguen. On ignore l'année de ſa mort : les Chanoines célébroient ſon Anniverſaire le 16 Février. Il avoit épouſé *Verene Brunn*, fille de *Rodolf Brunn*, Chevalier, Bourgmeſtre de Zurich, dont : — 1. Rodolf, qui ſuit; — 2. Gottfrid, rapporté après ſon aîné; — 3. Béatrix, vivante après 1370, mariée à noble *Rodolf Stuſſi*, pere de l'illuſtre Bourgmeſtre *Rodolf Stuſſi*, Chevalier. Elle mourut ſans enfans, & ſon mari épouſa, en ſecondes noces, une Demoiſelle nommée *Adelheid*; — 4. & Richenza, mariée à noble *Jean-Ulric de Beggenhoven*, Sénateur, auquel elle légua une rente placée ſur l'impôt du vin, qu'elle avoit achetée du Magiſtrat en 1372. Le Bourgmeſtre Rodolf Schoner, ſon frere, fut tuteur de leur fille unique, nommée *Adelheid*.

V. Rodolf Schoner, II. du nom, Chevalier, jouit, comme ſon pere, de l'eſtime & de la confiance de ſes concitoyens, fut revêtu des premieres dignités de l'Etat, élu Sénateur de la République en 1374, puis Conſeiller d'Etat en 1377; & Adjoint aux Sénateurs qui avoient l'inſpection toute particuliere, & les clefs du Tréſor public. Il ſervit de témoin à la vente que fit, en 1384, la Baronne *d'Uſinguen*, veuve de très-noble *Pierre d'Eberſperg*, au Conſeil de la République de Zurich, de la belle Seigneurie de Meyla ſur le Lac; fut chargé, en 1386, par un Arrêt du Conſeil, du ſoin important de veiller au bien de l'Etat, & à l'adminiſtration vigoureuſe du Gouvernement, lors de l'abſence du Conſul (c'étoit dans les circonſtances de la ſanglante bataille de Sempach). On lui confia les renes de l'Etat en 1390, & on le nomma Chef de la République après le décès du Bourgmeſtre *Schwend*. Il s'appliqua à rendre l'Etat floriſſant, & à maintenir la tranquillité, le calme & la proſpérité, qui en avoient été bannis par les entrepriſes & les derniers efforts de la Maiſon d'Autriche. La paix fut conclue & renouvellée avec cette Puiſſance voiſine; mais les Confédérés en prirent de l'ombrage. La Bourgeoiſie fut aigrie, & le Grand-Conſeil dépoſa quelques Sénateurs, en bannit d'autres : Rodolf Schoner ceſſa d'être Bourgmeſtre, & perdit la confiance de ſes concitoyens, préciſément par les motifs qui auroient dû la lui fixer pour toujours. Il mourut en 1393, & avoit épouſé 1°. *Urſule Kilchmatter*, fille de noble *Jean*, Sénateur à Zurich, Seigneur de Tertz & de Mols; & 2°. *Verene de Meiſſ*, qui ne vivoit plus en 1399. Ses enfans furent : — 1. Jean, né en 137.., auquel le Grand-Prieur de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en Allemagne, conféra, en 1403, l'adminiſtration de la Commanderie de Wedenſchweil ſur le Lac de Zurich, faiſant alors partie de l'apanage du Grand-Prieuré d'Heitersheim. Il fit, en 1448, une donation de deux arpens de vigne, ſitués à Zollicon, à la Commanderie de Bubicon, ſous la condition que le Commandeur & les Chevaliers feroient célébrer ſon anniverſaire.

Digitized by Google

— 2. Pierre, né vers la fin du XIVe ſiécle, Juge de la Cour des Cauſes civiles en 1419, & élu dans le Conſeil Souverain en 1431. Il fut chargé, la même année, avec quelques autres Sénateurs, de faire la répartition de la ſomme que coûta la nouvelle Fontaine à la rue Rennweg, entre les Bourgeois qui y participoient; & acquit, en 1432, la Seigneurie d'Otwil du Baron *Lupold de Buſingen*, pour le prix de 115 florins d'or. Il fit, en 1433, à ſon épouſe, nommée *Gertrude*, donation d'une rente viagere; vendit, en 1435, à noble *Jean-Conrad Meyer-de-Knonau*, un des premiers & des plus illuſtres Sénateurs de la République, les Seigneuries de Wyningen, d'Engſtringen, de Fahr & de Gerolſwyl, moyennant la ſomme de 800 florins du Rhin. Ladite *Gertrude*, ſa femme, obtint, en 1443, la permiſſion de léguer 200 florins en fondations pieuſes. Elle étoit veuve en 1447, qu'elle acheta une rente placée ſur les revenus de l'Etat. Son anniverſaire étoit célébré par le Chapitre de l'Egliſe Collégiale le 5 Mai, & celui de ſon mari étoit le 2 Décembre; — 3. & Elisabeth, femme du Conſeiller *Hartman Wezweiler*, décédé en 1410.

V. Gottfrid Schonen, dit *d'Uf-Dorf*, fils puiné de Rodolf, & de *Verene Brunn*, parvint, en 1383, à la dignité de Sénateur, qu'il conſerva juſqu'aux troubles de 1393; & ſe trouva à la bataille de Sempach en 1386, ſuivant la Chronique de *Weſthemmer*. Il parut, comme témoin, dans le contrat de vente de la Seigneurie de Meyla, que le Magiſtrat de Zurich acheta en 1384; poſſédoit quelques droits Seigneuriaux à Hoeng, comme il conſte par des contrats de vente qu'il ſcella; avoit auſſi des prétentions au pontenage de Raperſchweyl à Hurden, ſur le Lac de Zurich, droit que lui & ſon beau-frere le Bourgmeiſtre *Glentner*, ſoutenoient avoir acquis de leurs femmes. La ville de Raperſchweyl le leur conteſtoit & produiſoit un Diplôme, pour prouver qu'elle tenoit ces droits des Ducs d'Autriche: l'affaire fut d'abord pouſſée avec vigueur, & enfin terminée à l'amiable. On choiſit cinq Sénateurs de Zurich pour arbitres, qui prononcerent en faveur de Raperſchweyl, à la charge que cette Ville payeroit à MM. *Glentner* & Schonen, la ſomme de 100 florins du Rhin en or, & que leurs perſonnes ſeroient exemptes de tous péages. Cette convention fut paſſée le Mardi, veille de Saint-Urban, en 1418. Il avoit épouſé 1°. *Eliſabeth Keller*, dont il hérita de ces prétentions audit pontenage; & 2°. une Demoiſelle nommée *Marguerite*, inhumée dans l'Egliſe Collégiale près du portail. Le Chapitre célébroit ſon anniverſaire le 7 Juillet, & celui de Gottfrid Schonen le 28 Septembre. Du premier lit il eut: — Rodolf, qui ſuit; — & Henri, Juge de la Cour des Cauſes civiles en 1398, nommé, comme témoin, dans le contrat de vente d'une maiſon que la Prieure & le Couvent des Religieuſes de l'Ordre de Saint-Dominique vendirent au citoyen *Conrad Ampt*, le jour de Sainte-Agathe de ladite année. Il ne paroît pas qu'il ait été marié.

VI. Rodolf Schonen, II. du nom, dit *Inder Bek*, Intendant des Bâtimens en 1387, fut témoin lorſque l'Abbé de Ruti, de l'Ordre de Cîteaux, bailla en fief à *Burkard Muller*, le moulin de Küſnacht en 1401; autoriſa & ſcella un contrat de vente d'une maiſon ſituée dans le quartier de la Ville appellé *le Rhey*, que *Jacob Richenbach*, qui la tenoit en fief héréditaire de Rodolf Schonen, venoit de vendre à *Conrad Nadler*. Il mourut en 1412: le Chapitre célébroit ſon anniverſaire le 18 Juillet, & le 26 du même mois celui de ſon épouſe *Eliſabeth Trugſaſſes-Raperſchweyl*, d'une Famille puiſſante & illuſtre. Leurs enfans furent: — 1. Frédéric, né vers la fin du XIVe ſiécle, qui parvint, en 1420, à la dignité de Sénateur, & en jouit pendant pluſieurs années. Il vendit, en 1430, une de ſes maiſons, ſiſe dans la grand'Ville, à *Rodolf de Sooſt*, pour 258 florins, & la même année, à l'Abbaye des Bénédictines, ſa métairie d'Ebmatingen, pour 600 florins du Rhin. Il légua à ſa femme, nommée *Verene*, 1000 florins, & une rente de 20 florins placée ſur des vignes que *Jean Kien* poſſédoit; fit auſſi un legs de 200 florins d'or au deux enfans de ſon frere Jean. Il étoit mort, ſans laiſſer d'enfans, en 1447, que ſa veuve vendit un capital de 80 florins, qui payoit un intérêt de 4 florins du Rhin, placé ſur ſa maiſon, ſituée dans la Ville. Il poſſédoit de ſon grand-pere quelques droits ſeigneuriaux

Digitized by Google

à Hoeng. Son anniverſaire ſe faiſoit le 27 Juin ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. & ANNE, mariée à noble *Jean de Schwend*, Chevalier, Sénateur & Bailli de Bulach, morte en 1429. Le Chapitre de la Collégiale faiſoit ſon anniverſaire le 27 Février.

VII. JEAN SCHONEN, II. du nom, vivant environ l'an 1420, mourut quelques années après ſon mariage, laiſſant de *Marguerite de Reynach*, d'une Famille illuſtre, qui, dans les troubles de 1370, quitta Zurich, & ſubſiſte avec gloire en Alſace, deux enfans, ſçavoir : — RODOLF, vivant en 1433, qui acquit, en 1443, une rente annuelle de cinq ſacs de bled, placée ſur des champs ſitués au Seeweld. On ignore s'il eut des enfans de ſa femme, nommée *Urſule* ; — & FRÉDERIC, qui ſuit.

VIII. FRÉDERIC SCHONEN, I. du nom, vivant en 1437, épouſa *Urſule Stuſſi*, fille de l'illuſtre Bourgmeſtre *Rodolf Stuſſi*, Chevalier, qui perdit la vie pour la Patrie, en défendant lui ſeul, une hache d'armes à la main, contre une multitude d'ennemis, le paſſage du pont de la Syl, en 1443. Sa femme vivoit encore en 1450. Son anniverſaire étoit le 17 Septembre, & celui de ſon mari le 22 Mai. De leur mariage vint :

IX. RODOLF SCHONEN, III. du nom, Chevalier, qui, las de voir ſa Patrie en proie aux horreurs d'une guerre inteſtine & meurtriere, qui ravageoit tout le Corps Helvétique, & ſur-tout le Canton de Zurich, contre lequel on s'étoit armé, s'attacha à MAXIMILIEN D'AUTRICHE, depuis Empereur ſous le nom de MAXIMILIEN I, qui, par un Diplôme du 10 Octobre 1494, pendant la défection de différens vaſſaux du Duché de Luxembourg, lui ordonna de lever & conduire contre eux 100 hommes bien intentionnés pour ſon ſervice. Sa fidélité pour ce Prince lui mérita une dignité dans l'Empire, puiſqu'il lui permit de timbrer ſon écu d'une *aigle impériale* : c'eſt ce qui appert par le teſtament de ſon fils FRÉDERIC, ſcellé de ce ſceau, dans lequel acte il a la qualité de *Baron*. Il épouſa *Adelheid de Viller-la-Tour*, d'une Maiſon noble & ancienne du Duché de Luxembourg, dont :

X. FRÉDERIC SCHONEN, II. du nom, Chevalier, né vers l'an 1486, qui porta, comme ſon pere, les armes pour l'Empereur MAXIMILIEN. Il fit ſon teſtament à Arlon le 7 Mars 1558, dans lequel il rappelle ſes pere & mere, ſon épouſe & ſes deux enfans, & légua une médaille d'or avec ſa chaine à l'effigie de l'Empereur RODOLF I, qu'il tenoit de ſes ancêtres (ou de *Richenza Mullner*, une de ſes ayeules maternelles, femme de HENRI SCHONEN, II. du nom, qui la porta, par droit d'héritage, dans la Maiſon de SCHONEN), à *Jacques*, Sire *de Raville* & de Sept-Fontaines, auquel il recommanda ſes deux fils, & le prie de leur ſervir de pere ; choiſit ſa ſépulture dans la paroiſſe d'Arlon, près de ſon épouſe ; donne en aumônes, pour le ſalut de ſon ame, de ſa femme & de celles de ſes pere & mere, 100 florins, &c. ; nomme ſes deux fils héritiers par égales portions de tous ſes biens meubles & immeubles, ſitués à Arlon & à Hondelange. Sa femme fut *Claire de Buſleiden*, d'une Maiſon noble & ancienne du Duché de Luxembourg, qui a donné des Cardinaux, des Miniſtres à l'Eſpagne, & des Archevêques à Beſançon. De ſon mariage il eut : — JEAN SCHONEN ; on ignore s'il fut marié ; — & RODOLF, qui ſuit.

XI. RODOLF SCHONEN, IV. du nom, Chevalier, né en 1540, Centenier Militaire au ſervice d'Eſpagne comme ſon pere, donna à la paroiſſe de Sept-Fontaines, le 8 Janvier 1598, 100 florins communs, pour que les Meſſes qu'il avoit fondées pour le repos de l'ame de ſa femme, fuſſent celébrées avec exactitude, & abandonna, à cet effet, tant en ſon nom, qu'en celui de RODOLF, ſon fils, qui ſuit, un jardin ſitué près du Pont, juſqu'au payement de 100 autres florins, payables & profitables à ladite Egliſe. Il mourut le 4 Février 1615, & avoit épouſé *Jeanne de Pallant*, décédée en 1590, d'une Maiſon noble & ancienne, fille de *N... de Pallant*, duquel le Mauſolée eſt dans l'Egliſe de Sierck. De ce mariage il eut :

XII. RODOLF SCHONEN, V. du nom, Chevalier, Capitaine au ſervice d'Eſpagne, tué à la bataille livrée près d'Avein, en 1635, par les Maréchaux *de Châtillon*

Digitized by Google

Châtillon & *de Brezé*, contre le Prince *Thomas de Savoie*. Il avoit épouſé *Marie de Ragis*, d'une Maiſon noble originaire d'Eſpagne. L'un & l'autre avoient abandonné un Pré ſitué proche du Pont, pour entretenir la fondation d'un anniverſaire fait à Sept-Fontaines. Elle mourut le 3 Juin 1636, laiſſant :

XIII. Théodore de Schonen, Chevalier, batiſé dans la paroiſſe de Sept-Fontaines le 21 Avril 1635, qui, après le décès de ſes pere & mere, eut pour tuteur, le 10 Juin 1636, le Seigneur *Mathieu Rivius-de-Themmels*. Il fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de Ragis au ſervice d'Eſpagne, puis Bailli d'Epée pour Sa Majeſté Catholique Charles II, à Igel dans le Duché de Luxembourg; & ſe retira enſuite à Sierck, où ſes deſcendans continuent la poſtérité. Il y paya généreuſement la rançon de pluſieurs habitans de cette Ville, faits priſonniers de guerre par l'armée des Alliés en 1705, laquelle ſomme, jointe aux arrérages qui lui étoient dus par la Cour d'Eſpagne de ſes appointemens, dans le détail deſquels les Rois, ſucceſſeurs de Charles II, ont refuſé d'entrer, dérangea conſidérablement ſa fortune. Il mourut à Sierck le 8 Février 1726, étant veuf de Demoiſelle *Marguerite de Frantzin*, fille de *Joſeph de Frantzin*, & d'*Anne Schleſſer*, & fut inhumé à côté d'elle dans le Chœur de l'Egliſe. De ce mariage eſt iſſu, pour fils unique :

XIV. François-Ernest de Schonen, Chevalier, batiſé en la paroiſſe Saint-Martin de Ruſtorff le 2 Octobre 1692, qui remplit à différentes fois des charges de Magiſtrature de la ville de Sierck, eſt mort le 20 Mars 1773, & a été inhumé dans le Chœur de l'Egliſe de Sierck. Il avoit épouſé *Anne Marie de Boler*, née à Sierck le 14 Février 1698, d'une Maiſon noble du Duché de Lorraine, fille de *Grégoire de Boler*, allié à pluſieurs Familles titrées du Brabant & du Luxembourg, & d'*Anne-Françoiſe Ritter*. Il a laiſſé de ſon mariage : —— 1. François, batiſé le 20 Novembre 1725; —— 2. Gaspard, qui ſuit; — 3. Madelene, mariée à *François Boës*, réſidant à Kedange; — 4. Anne, mariée à *Jacques-François Veſques*, réſidant à Vic; —— 5. & Catherine, Demoiſelle.

XV. Gaspard, appellé *le Chevalier* de Schonen, né le 7 & batiſé le 8 Mars 1736, eſt actuellement Capitaine-Commandant au Régiment Royal-Corſe.

Les armes : *d'argent, à la fleur de lis antique, au pied patté de ſable; caſque & lambrequins de Chevalier.* C'eſt ainſi qu'on les trouve dans les anciens ſceaux & documens. Rodolf Schonen, III. du nom, a ajouté derriere l'écuſſon de ſes armes, par une conceſſion de l'Empereur Maximilien I, une *aigle Impériale de ſable, couronnée, béquée & armée de gueules.* Cimier, *une fleur de lis de ſable.*

Cette Famille a porté auſſi : *de gueules, à la fleur de lis d'argent*, & *d'argent, à la fleur de lis de gueules.* On préſume que ces armes étoient celles des branches cadettes.

Ses principales alliances ſont avec les Maiſons de *Binder, Mullner, Lavater, Brunn, Trugſaeſſes, Reynach, Stuſſi, Meiſſ, Viller-la-Tour, Buſleiden, Pallant, Frantzin, Weis, Roſſignon, Beyer, Loos-Corſwarem*, de *Hane de Schwerdorff, Bryas, Katzner, Walderſanges, Boler, Lemmeſtorff, Murbach, Ritter, Heyſſen, de la Renaudie, Sahuguet-d'Eſpagnac*, d'*Antpont, Grimberg, Libot, Ville-ſur-Iron*, &c. Généalogie dreſſée ſur un inventaire de titres originaux, certifié & légaliſé par les Juges des lieux.

SCORRAILLE : Maiſon originaire d'Auvergne, qui tire ſon nom du Château de Scorraille dans la haute Auvergne, à cinq lieues d'Aurillac.

La ſituation de ce Château étoit de ſi grande importance, que Pepin *le Bref*, pere de Charlemagne, en fit la conquête en 767 ou 768, dans la guerre qu'il eut contre *Waifre*, Duc d'Aquitaine. C'eſt ce qu'apprennent les Annales de Saint-Bertin par *Eginart*, & de Metz; & l'Hiſtoire de France par l'Abbé *Vely*, *Tome I, p.* 375. N'ayant point reçu de *Mémoire* ſur cette Maiſon, nous ſçavons ſeulement que Begon de Scorraille en eſt l'auteur, qu'elle eſt diviſée en pluſieurs

branches; & que la Généalogie qui en a été faite par ordre de Louis XIV, la fait remonter juſqu'à l'an 1030.

De la premiere branche il n'y a plus que des filles.

De la ſeconde, dite *des Seigneurs de Rouſſille*, en Limouſin, étoit ANNE-JOSEPH DE SCORRAILLE, Marquis de Rouſſille, marié à *Charlotte de Peſtels*, fille de *Jean de Peſtels-de-Levis-de-Tubieres*, Comte de Caylus, & de *Marie-Iſabelle de Polignac*, de laquelle il a laiſſé: — 1. LOUIS-THÉODOSE DE SCORRAILLE-DE-FONTANGES, Marquis de Rouſſille, mort ſans enfans de ſon mariage contracté avec *Marguerite de Ribeyre*; — 2. LOUIS-LÉGER DE SCORRAILLE, appellé *l'Abbé de Rouſſille*, Comte de Brioude; — 3. MARIE-CHARLOTTE-LOUISE-SÉBASTIENNE, appellée *Comteſſe* DE SCORRAILLE, Dame Chanoineſſe de Remiremont en 1724; — 4. JEANNE-MARIE-ELISABETH, mariée à N... *de Valadi*, Comte de Fraixinet en Languedoc.

La troiſieme branche eſt celle des Seigneurs de Sangruere en Agenois, qui ſubſiſte dans les enfans de JEAN-FRANÇOIS DE SCORRAILLE, marié, le 10 Janvier 1715, avec *Eliſabeth de Bauger*, qui eſt veuve. Ses enfans ſont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. MARIE-JOSEPHE, mariée à *Pierre de Dordaygnes*, Seigneur de Cazideroques; — 3. & MARIE-ANNE, femme de *Joſeph-Bertrand de Godailles*, Seigneur de Saint-Capray, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, Chevalier de Saint-Louis.

FRANÇOIS DE SCORRAILLE, Seigneur de Sangruere, s'eſt marié, le 25 Janvier 1755, avec *Pétronille de la Ramiere*, fille de *Charles de la Ramiere*, Chevalier, Seigneur de la Mothe-Sudre en Agenois, & de *Marie-Thérèſe de Baynac*, dont: — 1. BERTRAND-JOSEPH; — 2. FRANÇOIS; — 3 & 4. ELISABETH & MARIE-JOSEPHE. Nous ignorons leur état actuel.

La quatrieme branche, qui ſont les Seigneurs de Railly & de Torcy, établie à Autun, avoit pour chef SIMON DE SCORRAILLE, qui de *Barbe de Villars-la-Faye*, ſon épouſe, a laiſſé: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. JEAN-EUSTACHE, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Bourgogne, marié à *Jeanne-Marguerite de Mauroy*, dont il n'a point d'enfans; — 3. NICOLAS, auſſi ancien Capitaine d'Infanterie au même Régiment, marié à *Eliſabeth-Françoiſe de Bongard-de-Migny*, ſans enfans; — 4 & 5. ANNE-MARGUERITE & FRANÇOISE, Religieuſes a l'Abbaye Royale de Reconfort. Ils avoient pour couſin-germain EDME DE SCORRAILLE, Seigneur d'Epuys, mort au ſervice du Roi, ſans enfans de ſon mariage contracté avec *Marie de Raguet-des-Foſſés*.

ANTOINE DE SCORRAILLE, Seigneur de Railly, Torcy & autres Terres en Bourgogne, appellé *Comte de Scorraille*, a épouſé, 1°. par contrat paſſé à Montcenis le 6 Août 1741, *Anne de Raguet-des-Foſſés*, fille de *Jacques*, & de *Marie-Anne-Jeanne de Laſſus*; & 2°. par contrat paſſé à Autun le 18 Juillet 1746, *Huberte Humblot-de-Villers*, morte le 7 Juillet 1763, fille de *Hubert Humblot-de-Villers*, & de *Marie du Repas*. Du premier lit eſt née — MARIE-ANNE-SIMONNE DE SCORRAILLE, mariée, par contrat paſſé à Autun le 6 Mars 1766, avec *François-Eléonor-Guillaume*, Comte *de Buſſeuil*, Seigneur de Giſſy & de Patigny en Bourgogne; & du ſecond lit eſt ſorti, pour fils unique: — JEAN-EUSTACHE-MARIE DE SCORRAILLE.

La cinquieme branche eſt celle des Seigneurs de Scorraille & de la Balme en Bourgogne, dont étoit FRANÇOIS-PHILIPPE, Marquis DE SCORRAILLE, Seigneur de la Balme, Maréchal-de-Camp, mort le 12 Février 1724. Il avoit épouſé *Marie-Françoiſe-Aimée de Poutiers*, morte le 5 Août 1761, dont: — 1. ETIENNE-MARIE, qui ſuit; — 2. CLAUDE, rapporté après ſon aîné; — 3. & ELISABETH-CHARLOTTE DE SCORRAILLE, mariée à *Bénigne de Berbis*, Marquis de Rancy, morte le 12 Août 1762.

ETIENNE-MARIE DE SCORRAILLE, Marquis de Scorraille en Bourgogne, Seigneur de la Balme, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ancien premier Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers, & Elu de la Nobleſſe de Bourgogne, mort le 31 Mai 1758, avoit épouſé *Charlotte-Louiſe de Fortia*, morte à Paris

Digitized by Google

le 2 Mai 1767, dont : — CHARLES-JOSEPH, Marquis DE SCORRAILLE, Seigneur de la Balme & autres Terres en Bourgogne ; — & EMILIE DE SCORRAILLE.

CLAUDE, Comte DE SCORRAILLE, Seigneur de Chalſeulle & autres Terres, fils puîné de FRANÇOIS-PHILIPPE, & de *Marie-Françoiſe-Aimée de Poutiers*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saſſenage, eſt mort en 1744, & avoit épouſé *Anne-Dorothée de Pons-Rennepont*, fille de *Claude-Alexandre de Pons*, Marquis de Rennepont, Maréchal-de-Camp, & de feu *Anne-Dorothée de Bettainvilliers*, dont : — 1. ELISABETH-CAROLINE DE SCORRAILLE, mariée en Juillet 1760, à *François-Gabriel du Mouchet-de-Bettefort*, Marquis du Mouchet, Comte de l'Aubeſpin en Franche-Comté, & Baron d'Arinthod dans la même Province, Officier de Marine ; — 2. & MARIE-ANNE DE SCORRAILLE, mariée, en Octobre 1760, à *Ferdinand*, Comte *de Grammont*, Seigneur de Dracy & autres lieux en Bourgogne, Maréchal-de-Camp, qui étoit veuf, en ſecondes noces, de la ſœur du Marquis *de Durfort-Civrac*, en 1759, &, auparavant, de *N... du Frenoy*, en 1754.

La ſixieme branche, qui ſont les Seigneurs de Chanterelle, ſubſiſte dans deux freres, qui n'étoient point mariés en 1769. L'un a été Capitaine au Régiment de Piémont ; & l'autre étoit alors Officier de Marine.

Il y a encore une branche bâtarde de SCORRAILLE, dite *de Salers*, qui a pour tige GUILLAUME, bâtard DE SCORRAILLE, fils de FRANÇOIS I, Seigneur DE SCORRAILLE, & d'une Demoiſelle nommée *Agnès de Mazerolles*. Il fut légitimé par Lettres du Roi CHARLES IX, en 1561, & épouſa, le 23 Avril 1576, *Marie de Salers*, dont la poſtérité ſubſiſte dans N... DE SALERS, marié, en Bourgogne, avec *N... de Grain-de-Saint-Marceau*.

Les armes de la Maiſon de SCORRAILLE ſont : *d'azur, à trois bandes d'or*. Supports, *deux Anges de carnation, vêtus d'azur*. Cimier, *une queue de paon au naturel, naiſſante d'un timbre d'or, couronné d'une couronne ducale de même* ; ce qui eſt conforme au Certificat du Juge d'armes de France, & au Brevet délivré par lui le 9 Avril 1698, au haut duquel ſont peintes leſdites armes.

SEGUIER : Maiſon féconde en grands Magiſtrats & en perſonnes illuſtres. Elle a donné un Chancelier de France, le dernier de la branche d'Autry, cinq Préſidens à Mortier, treize Conſeillers, trois Avocats-Généraux, dont celui qui ſubſiſte aujourd'hui eſt du nombre ; ſept Maîtres des Requêtes & un Ambaſſadeur à Veniſe.

Il y a pluſieurs Familles de ce nom. L'une, ſelon *la Faille*, d'une Nobleſſe du Capitoulat de Toulouſe ; l'autre, ſelon *Moréri*, & c'eſt celle dont nous allons parler, originaire du Bourbonnois. L'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI*, *p.* 564, la fait remonter à

I. BLAISE SEGUIER, qui avoit un frere nommé BARTHELEMI, auteur de la branche des Seigneurs de la Verriere, mentionnée en leur rang, après celle des Seigneurs du Pleſſis & de Feux. BLAISE SEGUIER mourut le 25 Avril 1510, & fut enterré en l'Egliſe du Saint-Sépulcre à Paris. Il avoit épouſé 1°. *Catherine Chenart*, fille de *Jean*, Maître de la Monnoie, & de *Thomaſſe Pigace* : ſes deſcendans, à cauſe d'elle, ont toujours préſenté à la Chapelle des Vertus à Saint-Honoré ; 2°. & *Marguerite l'Homme*. Du premier lit vinrent : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Contrôleur ordinaire des Guerres, Garde des menus engins de l'Artillerie, mort le 7 Mars 1535. *Blanchard*, dans ſon Hiſtoire des Préſidens à Mortier, dit qu'il avoit épouſé *Louiſe de Stuart*, dont ſont deſcendus les Seigneurs de la Charmoye & de Gloiſe en Brie ; — 3. PIERRE, qui vivoit en 1532 ; — 4. GUILLAUME, Seigneur en partie de l'Eſtang-la-Ville & de Gloiſe, mort en 1525, & enterré au Saint-Sépulcre. Il avoit épouſé *Marie le Preſtre*, dont ſept enfans, ſçavoir : — (a) BARTHELEMI, Argentier du Roi de Navarre, qui partagea avec ſes freres & ſœurs en 1541 ; — (b) JACQUES, mort avant l'an 1545 ; — (c) CATHERINE, mariée à *Claude du Freſne* ; — (d) MARIE, femme de *Claude Coulon* ; — (e) MADELENE, mariée à *Claude le*

Roux, Seigneur de la Fortiniere ; — (f & g) Geneviéve & Isabelle, Religieuſes ; — 5. Catherine, mariée 1°. à *Emeri Barillau* ; & 2°. à *Pierre Hayart*, Seigneur de Thuillay le 8 Juillet 1532 ; —— 6. Marie, épouſe de *Jean Vialart*, Avocat, puis Préſident au Parlement de Rouen, fils de *Pons Vialart*, Juge de la ville d'Iſſoire en Auvergne ; — 7. & Thomasse, mariée à *Thomas de Bragelongne*, Receveur des Aides à Paris.

II. Nicolas Seguier, Seigneur de l'Eſtang-la-Ville près Saint-Cloud, de Drancy, &c. mort le 22 Septembre 1533, & inhumé aux Blancs-Manteaux à Paris, avoit épouſé, le 29 Juillet 1497, *Catherine le Blanc*, fille de *Louis*, Greffier des Comptes à Paris, & de *Catherine Malingre*, dont : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Nicolas, Seigneur de Saint-Cyr, auteur de cette branche, rapportée ci-après ; — 3. Martin, Prieur de Saint-Pere près Eſtampes, Conſervateur des Priviléges de l'Univerſité de Paris, deux fois nommé Conſeiller au Parlement ; — 4. Anne, femme de *Guillaume Trouſſart*, Avocat ; — 5. Catherine, Religieuſe à l'Abbaye d'Hieres ; — 6. & Madelene, femme d'*Adam Lormier*, Secrétaire du Roi.

III. Pierre Seguier, Seigneur de Sorel, de l'Eſtang-la-Ville, de Saint-Briſſon & d'Autry, fut un célebre Avocat pendant 25 à 30 ans ; devint ſucceſſivement Avocat-Général en la Cour des Aides en 1550, Conſeiller puis Préſident au Parlement de Paris, dont il prêta ſerment le dernier Juin 1554, mourut, âgé de 70 ans, le 24 Octobre 1580, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-André des-Arcs, où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé, en 1550, *Louiſe Boudet*, fille de *Simon Boudet*, Seigneur de la Bouillie, & de *Marie de la Sauſſaye*. Elle mourut le 5 Août 1594, laiſſant : — 1. François, Seigneur de Sorel, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, mort en 1572. Il avoit épouſé *Catherine Meſnager*, Dame de Marcault, & en eut un fils, mort jeune le 15 Décembre 1591 ; — 2. Pierre, qui ſuit ;

3. Jérôme, Seigneur de Drancy, de l'Eſtang-la-Ville, Maître des Eaux & Forêts de France, marié à *Marie Meniſſon*, fille de *Chriſtophe*, Seigneur de Saint-Aventin, & de *Claude Bizet*, dont — Tannegui Seguier, Seigneur de Drancy, & de l'Eſtang-la-Ville, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes & Préſident au même Parlement, mort le 1 Décembre 1642, & enterré aux Cordeliers de cette Ville, laiſſant de *Marguerite Meniſſon*, ſa couſine, veuve de *Mathieu l'Allemant*, Seigneur de Pacy, & fille de *Jacques Meniſſon*, & de *Perrette Colet*, pour fils unique, — Pierre Seguier, Seigneur de Drancy & de l'Eſtang-la-Ville, Conſeiller au Parlement le 15 Décembre 1646, puis Prévôt de Paris le 4 Novembre 1653, après la mort de Louis Seguier, Seigneur de Saint-Briſſon, ſon couſin, dont il fut héritier. Il avoit le titre de Conſeiller d'Etat, & mourut, ſans enfans, au mois d'Août 1669.

4. Louis, Conſeiller au Parlement de Paris, Chanoine & Doyen de Notre-Dame, mort le 9 Septembre 1610 ; — 5. Antoine, Seigneur de Villiers & de Fourqueux, Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Lieutenant-Civil, Avocat-Général, Préſident au même Parlement, puis Ambaſſadeur à Veniſe, mort au mois de Novembre 1624, & enterré à Saint-André-des-Arcs ; — 6. Jean, Seigneur d'Autry, tige de cette branche, mentionnée ci-après ; — 7. Madelene, femme de *Claude Hennequin*, Seigneur de Bermainville, Maître des Requêtes ; — 8. Catherine, mariée à *Claude Malon*, Seigneur de Bercy, Greffier Criminel du Parlement de Paris ; — 9. Elisabeth, mariée 1°. à *Jean Boudet*, Seigneur de Rodon, Intendant des Finances, Maître des Requêtes ; & 2°. à *Louis Guibert*, Seigneur de Buſſy, Intendant des Finances & Conſeiller d'Etat ; — 10. Louise, femme *de Claude de Berulle*, Conſeiller au Parlement de Paris, après la mort duquel elle ſe fit Religieuſe Carmélite ; —— 11 & 12. Marguerite & Marie, Religieuſes à Longchamp.

IV. Pierre Seguier, II. du nom, Seigneur de Sorel, &c. Lieutenant du Bailli du Palais, puis Conſeiller, Maître des Requêtes, Lieutenant-Civil, & enfin Préſident au Parlement de Paris, mourut le 6 Avril 1602. Il avoit épouſé *Marie du Tillet*, fille de *Jean*, Seigneur de la Buſſiere, Greffier en Chef du

Digitized by Google

Parlement, & de *Jeanne Brinon*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Baron de Saint-Briſſon, des Ruaux & de Saint-Firmin, Prévôt de Paris le 31 Décembre 1611, qui reſigna à PIERRE SEGUIER, Seigneur de Drancy, ſon couſin, & mourut en 1663, ſans enfans *d'Anne de Balzac*, veuve de *François de l'Iſle*, Seigneur de Treigny, & fille de *Jean de Balzac*, Seigneur de Montagu, & de *Madelene Olivier* ; — 3. ANTOINE, Abbé de Saint-Jean d'Amiens, Chanoine de Paris, Conſeiller au Parlement, mort le 19 Août 1635 ; — 4. & MARIE, femme de *Michel-Antoine du Prat*, Seigneur de Nantouillet, fils d'*Antoine du Prat*, & d'*Anne de Barbançon*.

V. PIERRE SEGUIER, III. du nom, Seigneur de Sorel, Marquis d'O, Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, quitta le parti de la Robe & embraſſa celui de l'Epée, mourut en 1638, & fut inhumé à Saint-André-des-Arcs. Il avoit épouſé, au mois d'Août 1612, *Marguerite de la Gueſle*, Dame de Chars, ſeconde fille de *Jacques*, Procureur-Général au Parlement, & de *Marie de Rouville*, Dame de Chars, dont —— LOUISE-MARIE SEGUIER, Marquiſe d'O, Dame de Sorel, de Chars & de Villers, mariée à *Louis-Charles d'Albert*, Duc de Luynes, Pair de France, fils de *Charles*, Pair, Connétable & Grand-Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie-de Rohan-Montbazon*. Elle mourut le 13 Septembre 1651. *Voyez* ALBERT.

Seigneurs d'AUTRY.

IV. JEAN SEGUIER, ſixieme fils de PIERRE, & de *Louiſe Boudet*, Seigneur d'Autry, Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes, & enfin Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, mort avant le 1 Mars 1600, avoit épouſé *Marie Tudert*, fille de *Claude Tudert*, Seigneur de la Bournaliere, Conſeiller au Parlement, & de *Nicole Hennequin*. Etant veuve, elle ſe fit Carmélite, ſous le nom de la Mere *Marie de Jeſus-Chriſt*, & elle y vivoit encore en 1622. De ce mariage vinrent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. DOMINIQUE, Conſeiller au Parlement, Doyen de Notre-Dame de Paris, Evêque d'Auxerre, enſuite de Meaux, premier Aumônier du Roi, nommé Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1649, & mort le 16 Mai 1657, âgé d'environ 66 ans ; — 3. CHARLOTTE, femme de *Jean de Ligny*, Seigneur de Gragneul, Maître des Requêtes, morte à Paris le 17 Janvier 1636, âgée de 33 ans, & inhumée à Saint-Jean-le-Rond ; — 4. MARIE, femme de *Marc-Antoine de Gourgues*, premier Préſident au Parlement de Bordeaux ; — 5. & JEANNE, Prieure des Carmélites de Saint-Denis, puis de celles de Pontoiſe.

V. PIERRE SEGUIER, Chevalier, Comte de Gien, Duc de Villemor, dont il obtint l'érection par Lettres-Patentes du mois de Janvier 1650, qui ne furent point enregiſtrées, né à Paris le 28 Mai 1588, Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant de Juſtice en Guienne & Préſident au Parlement, exerça ce dernier office pendant 9 ans avec tant de lumieres & d'intégrité, que Louis XIV lui commit la garde des Sceaux, par Lettres du dernier Février 1633, & après la mort d'*Etienne d'Aligre*, il fut revêtu de la dignité de Chancelier de France, dont il prêta ſerment le 19 Décembre 1635. Il s'appliqua tellement à cet emploi pendant les 17 premieres années qu'il eut les Sceaux, qu'il devint le plus éclairé & le plus docte des Chanceliers qui ayent encore paru ; donna des preuves éclatantes de ſa prudence & de ſa fermeté en pluſieurs occaſions, & particulierement lors d'une grande ſédition ſurvenue en Normandie en 1639, qu'il appaiſa par ſes ſoins, ſon conſeil & ſon autorité, de ſorte que toute la Province demeura tranquille & dans ſon devoir. Il fut fait Garde des Sceaux des Ordres du Roi le 16 Janvier 1641, juſqu'en 1643. Les Sceaux lui furent demandés le 1 Mars 1650, & donnés à *Charles de l'Aubeſpine*, Seigneur de Châteauneuf. Ils lui furent remis le 14 Avril 1651, & ôtés une ſeconde fois le 7 Septembre ſuivant, pour les donner à *Mathieu Molé*, après le décès duquel ils lui furent rendus pour la troiſieme fois le 4 Janvier 1656, & il les garda juſqu'à ſa mort, arrivée à Saint-Germain-en-Laye le 28 Janvier 1672,

âgé de 84 ans. Pendant qu'il fut privé des Sceaux, il ne laiſſa pas de préſider à tous les Conſeils du Roi, fut toute ſa vie le Mecenas, l'aſyle & le protecteur des ſçavans en toutes ſortes de profeſſions. Son corps fut porté au Couvent des Carmélites de Pontoiſe, & inhumé dans une Chapelle au dedans du Cloître. Il avoit épouſé *Madelene Fabri*, née le 22 Novembre 1597, & morte à Paris le 6 Février 1683, dans ſa 86ᵉ année, fille de *Jean Fabri*, Seigneur de Champauzé, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Marie Buatier*. Elle ne laiſſa que deux filles, ſçavoir : — Madelene Seguier, née le 10 Août 1618, mariée, 1°. le 5 Février 1634, par contrat du 22 Janvier précédent, à *Céſar du Cambout*, Marquis de Coiſlin, Colonel-Général des Suiſſes, fils aîné de *Charles du Cambout*, Marquis de Coiſlin, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Philippe de Beurges*, Dame de Sevry en Lorraine; & 2°. à *Gui*, Marquis *de Laval* & de Sablé. Elle eſt morte le 31 Août 1710, & a été inhumée aux Urſulines du Fauxbourg Saint-Jacques; — & Charlotte Seguier, mariée, 1°. le 3 Février 1639, à *Maximilien de Bethune*, Duc de Sully, Pair de France, fils de *Maximilien*, Marquis de Roſny, & de *Françoiſe de Blanchefort-de-Crequy*; & 2°. le 29 Octobre 1668, à Henri de Bourbon, Duc de Verneuil, Pair de France, fils naturel du Roi Henri IV, & de *Catherine-Henriette de Balzac*. Elle eſt morte le 5 Juin 1704, âgée de 81 ans 10 mois, & a été inhumée dans l'Egliſe des Religieuſes de Sainte-Eliſabeth à Paris.

Seigneurs de Saint-Cyr.

III. Nicolas Seguier, Seigneur de Saint-Cyr, ſecond fils de Nicolas, Seigneur de l'Eſtang-la-Ville, & de *Catherine le Blanc*, fut Maître des Comptes, après avoir été Contrôleur-Général de l'Artillerie, & vivoit encore en 1568. Il avoit épouſé 1°. *Claude de la Forge*, fille de *Jean*, Receveur-Général des Finances en Picardie, & de *Claude Molé*; & 2°. *Michelle de Fontaines*, fille de *Jean*, Auditeur des Comptes à Paris, & de *Marguerite Boucher-d'Orſay*. Du premier lit vinrent : — 1. Pierre, qui a continué la poſtérité ci-après; — 2. Jean, Maître des Comptes à Paris, depuis 1582 juſqu'en 1586, qui épouſa *Marie Hulin*, & en eut — Isabelle Seguier, mariée à *Chriſtophe Sanguin*, Seigneur de Livry, Préſident aux Requêtes, Prévôt des Marchands à Paris; — 3. Marie, femme de *Guillaume Baillon*, Maître des Comptes à Paris; — 4. Françoise, mariée à *Jean Veau*, Seigneur de la Bauchere, auſſi Maître des Comptes; — 5. Madelene, épouſe de *Pierre Leſcalopier*, Préſident des Enquêtes à Paris; & du ſecond lit : — 6. Jérôme, dont nous allons parler d'abord; — 7. & Nicolas, Correcteur des Comptes à Paris, qui épouſa *Françoiſe le Preſtre*, fille de *Jean*, & en eut trois filles, ſçavoir : —— Madelene, mariée 1°. à *Pierre Gaucher*; & 2°. à *Guillaume Philippes*, Secrétaire du Roi; —— Françoise, femme d'*Antoine Regnault*, Seigneur de Montmor; —— & Anne Seguier, mariée à *Jean de la Croix-Journée*, Seigneur de Chailly.

Jérôme Seguier, fils de Nicolas, Seigneur de Saint-Cyr, & de *Michelle de Fontaines*, ſa ſeconde femme, fut Conſeiller au Grand-Conſeil en 1595, Maître des Requêtes le 5 Février 1599, Préſident au Grand-Conſeil en 1602, & eut, le 9 Mars de la même année, un Brevet de Conſeiller d'Etat, enregiſtré le 20 du même mois. Il avoit épouſé, le 4 Novembre 1584, *Anne Viole*, fille de *Claude*, Seigneur de Cireſnes, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne Piedefer*, dont :

1. Jérôme Seguier, Seigneur de Champigny, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, mort Gouverneur de Marle. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Août 1623, paſſé devant *Jean-Paul Dagneau*, Notaire à Marle, *Renée de Signier*, fille de *Pierre*, Chevalier, Gouverneur de Marle, &c. & de *Marie le Clerc*. Elle ſe remaria à *Nicolas du Boulay*, Chevalier, Seigneur de Sery, Conſeiller Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, dont elle n'eut point d'enfans, mourut & fut enterrée en l'Egliſe des Peres de Nazareth près le Temple à Paris. De ſon premier lit elle eut : —— Anne Seguier, femme d'*Adrien de Canonne*, Secré-

Digitized by Google

taire du Roi; —— & deux autres filles, MARIE & SUSANNE, Religieuſes Urſulines à Magny.

2. ANNE, Religieuſe aux Filles-Dieu à Paris; — 3. JEANNE, Religieuſe à Hauteſbruyeres; —— 4. MICHELLE, Religieuſe à Pontoiſe; —— 5. MADELENE, mariée 1°. à *Pierre des Friches*, Conſeiller au Grand-Conſeil; & 2°. avec *Anne-Charles Jacquelin*, Tréſorier des Bâtimens du Roi; — 6. & ELISABETH SEGUIER.

IV. PIERRE SEGUIER, Seigneur de Saint-Cyr, fils aîné de NICOLAS, & de *Claude de la Forge*, ſa premiere femme, fut Conſeiller au Parlement de Paris, & épouſa *Charlotte Janvier*, fille de *Nicolas*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Maillart*. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE qui ſuit; —— 2. NICOLAS, Conſeiller au Parlement, Chanoine de Paris, Abbé de Saint-Jacques de Provins, Prieur de Saint-Pere d'Eſtampes & de Montreuil-Bellay, mort le 16 Septembre 1624; — 3. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du Pleſſis, rapportée ci-après; —— 4. LOUISE, mariée, par contrat du 6 Mai 1595, à *Charles de Longueil*, Seigneur de Scure & de la Vaudoire; —— 5. FRANÇOISE, Religieuſe aux Cordelieres de Saint-Marcel à Paris; —— 6. & JEANNE, Religieuſe à Longchamp.

V. PIERRE SEGUIER, II. du nom, Seigneur de Saint-Cyr, Conſeiller au Parlement, Doyen des Requêtes du Palais à Paris, mort le 5 Janvier 1625, avoit épouſé *Marguerite Froment*, fille de *Louis*, Lieutenant-Criminel à Provins, puis Contrôleur des Ligues-Suiſſes, & de *Marguerite de Bragelogne*, dont, —— 1. JÉRÔME, Seigneur de Saint-Cyr, mort ſans avoir été marié; —— 2. PIERRE, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes, auſſi décédé ſans alliance; —— 3. NICOLAS, qui ſuit; — 4. & CHARLOTTE, femme d'*Antoine Chomel*, Maître des Requêtes, dont elle étoit veuve en 1664.

VI. NICOLAS SEGUIER, II. du nom, Seigneur de Saint-Cyr après ſes freres, & de Saint-Briſſon après la mort du Prévôt de Paris, ſon couſin, épouſa *Charlotte Pepin*, fille de *Jean*, Conſeiller au Châtelet de Paris, & de *Marguerite le Lievre*, de laquelle il eut: —— 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. CLAUDE-ALEXANDRE, rapporté après ſon frere aîné; — 3. NICOLAS, Seigneur d'Andé & du Meſnil, mort, ſans enfans, le 8 Avril 1690. Ses freres partagerent ſa ſucceſſion le 31 Mai 1691; —— 4. & CHARLOTTE, mariée à *Vivien l'Abbé*, Seigneur de Bullonde, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

VII. JEAN-BATISTE SEGUIER, Seigneur de Saint-Briſſon, vendit au Roi ſa Terre de Saint-Cyr, & épouſa, au mois de Janvier 1684, *Marie-Renée Quelain*, fille de *Nicolas*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Jacqueline Marin*, dont: —— 1. NICOLAS, Page de la Ducheſſe *de Bourgogne* en 1703; —— 2. JEAN-BATISTE, tué au ſiége de Fribourg, ſans avoir été marié, en 1713; —— 3. MAXIMILIEN, Meſtre-de-Camp d'Infanterie reformé, puis Capitaine dans le Régiment de Limouſin; —— 4. & JACQUELINE-CHARLOTTE.

VII. CLAUDE-ALEXANDRE SEGUIER, ſecond fils de NICOLAS, Seigneur de Saint-Cyr, & de *Charlotte Pepin*, mourut le 4 Décembre 1725. Il avoit épouſé 1°. *Marie-Jeanne le Noir*, fille de *Charles*, Préſident à la Cour des Aides de Paris, & de *Louiſe Target*; & 2°. *Renée-Françoiſe de Canonne*, veuve de *Jacques Boulet*, Seigneur de Tarameſnil, & fille d'*Adrien de Canonne*, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Seguier*. Elle mourut le 27 Janvier 1712. Du premier lit il a eu: —— 1. ALEXANDRE-CHARLES, Clerc tonſuré, mort le 28 Septembre 1711, & enterré à Saint-Sulpice; —— 2. LOUIS-ANNE, qui ſuit; — 3. NICOLAS, Chanoine Régulier de la Congrégation de France; — 4. FRANÇOIS, marié, en 1726, à *Marie-Jacqueline de Chiſtelle*, fille de *Lievin*, & de *Marie-Jeanne de Montbaillard*, dont un garçon & une fille, ſçavoir: — CLAUDE-FRANÇOIS-LOUIS SEGUIER, ancien Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, mort à Paris le 21 Février 1755, & inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois; — & JEANNE-ANTOINETTE.

VIII. LOUIS-ANNE SEGUIER, né le 28 Août 1696, Conſeiller au Parlement de Paris, mort le 13 Octobre 1749, avoit épouſé, le 26 Février 1726, *Jeanne-*

Thérese-Antoinette Pelletier, fille d'*Antoine-Denis Pelletier*, Auditeur des Comptes; & de *Susanne le Noir*. Elle est morte le 3 Juin 1734, laissant : — ANTOINE-LOUIS, qui suit; — & ALEXANDRE-LOUIS, mort jeune.

IX. ANTOINE-LOUIS SEGUIER, né le 1 Décembre 1726, Avocat du Roi au Châtelet de Paris le 22 Août 1748, Avocat-Général au Grand-Conseil le 26 Février 1751, & Avocat-Général au Parlement de Paris depuis le 10 Mars 1755, reçu à l'Académie Françoise en 1757, a épousé, le 29 Décembre 1767, Demoiselle *N... Vassal*, fille de *Jean Vassal*, Ecuyer, Secrétaire du Roi près la Chambre des Comptes de Montpellier, & Receveur-Général des Finances de Languedoc, dont un fils, né en Septembre 1768.

Seigneurs du PLESSIS & de FEUX.

V. JEAN SEGUIER, Seigneur du Plessis & de Feux, troisieme fils de PIERRE, Seigneur de Saint-Cyr, & de *Charlotte Janvier*, fut Avocat au Parlement en 1599, & Lieutenant-Général de Provins. Il épousa, le 15 Juillet 1604, *Philippe de Maulevaut*, fille de *Guillaume*, Gentilhomme de la Chambre du Duc *d'Anjou*, & de *Geneviéve d'Asnieres*. Elle avoit la tutelle de ses enfans le 7 Mars 1626, & donna 100 livres de rente pour la réception d'ANNE, sa fille, dans la Congrégation des Religieuses de Notre-Dame de Soissons, le 30 Novembre 1629. Ses enfans furent : — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. LOUIS, Seigneur de Beaulieu en 1643, puis Aumônier du Roi en 1661; — 3. RAIMOND, Seigneur du Plessis, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers dans le Régiment de la Meilleraye en 1643; — 4. MARGUERITE, Religieuse à Longchamp en 1643; — 5. & ANNE, dont on vient de parler, Religieuse à Notre-Dame de Soissons, puis à Houdan en 1643.

VI. NICOLAS SEGUIER, Seigneur de Feux en Berri, & du Plessis en partie, étoit Prieur & Seigneur de Ventelet, lorsqu'il partagea, le 1 Avril 1643, avec LOUIS & RAIMOND SEGUIER, ses freres, les biens de leur mere. Il épousa, par contrat du 21 Août 1655, *Anne le Juge*, fille de *Michel le Juge*, & de *Claude Messager*. Ils étoient morts l'un & l'autre en 1680, & eurent pour enfans : — 1. PIERRE-LOUIS, qui suit;

2. CHARLES-PHILIPPE, Gendarme du Roi en 1680, marié à *Madelene Menou*, dont il a eu trois enfans, sçavoir : — MAURICE SEGUIER, marié à *N... Hareng*, vivante en 1712; — un autre fils; — & MADELENE, Religieuse à Sainte-Glossinde de Metz;

3. ANNE-MARGUERITE, vivante, sans alliance, en 1708; — 4. & ANNE-DOROTHÉE, aussi non mariée la même année.

VII. PIERRE-LOUIS SEGUIER, Seigneur de Feux, né à Paris le 2 Juillet 1660, batisé à Saint-Sulpice le 2 Février 1661, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Marivaut, tué au coin d'un bois, avoit épousé 1°. *Catherine le Brun*, vivante encore le 15 Juin 1686; & 2°. par contrat du 22 Janvier 1691, *Jeanne de Rumigny*, fille d'*Antoine*, & d'*Henriette Preudhomme*. Du premier lit il eut : — LOUIS, qui suit; — & DOMINIQUE, qui a été marié.

VIII. LOUIS SEGUIER épousa 1°. *Louise Poulain*; & 2°. *Françoise Pallu*. Du premier lit il a eu : — 1. LOUIS, Chanoine d'Estampes; — 2. FRANÇOIS, qui a servi; & du second lit : — 3. FRANÇOISE SEGUIER.

Branche des Seigneurs de LA VERRIERE.

I. BARTHELEMI SEGUIER, frere puiné de BLAISE, par lequel nous avons commencé la Généalogie, acheta de M. *le Vacher*, vers l'an 1520, la Terre de la Verriere près Chevreuse, & étoit Lieutenant-Général au Bailliage de Chartres. Il laissa de *Denise Poulain*, son épouse : — 1. PIERRE, qui suit; — 2. MARIE, femme d'*Etienne du Plessis*, Seigneur de la Saussaye; — 3. & MARGUERITE, mariée à *Jean Berziau*, Seigneur de la Marsiliere, Avocat-Général en la Chambre des Comptes à Paris, puis Lieutenant-Général au Bailliage de Chartres.

II.

Digitized by Google

II. Pierre Seguier, Seigneur de la Verriere, Lieutenant-Criminel, puis Préſident au Siége Préſidial du Châtelet de Paris, eut de *Catherine Pinot*, ſon épouſe : — 1. Claude, qui ſuit ; — 2. Catherine, femme de *Jean d'Apchon*, Baron de Saint-Germain-des-Foſſés ſur l'Allier ; — 3. & Anne, mariée 1°. à *François du Prat*, Baron de Thiern & de Viteaux ; & 2°. à *Hugues de la Vergne*, Seigneur de Mouy.

III. Claude Seguier, Seigneur de la Verriere & d'Antilly, Maître des Eaux & Forêts, Gentilhomme ſervant du Roi Charles IX, & Chambellan ordinaire de François, Duc d'Alençon, épouſa, en 1567, *Judith du Puy*, dont : — 1. Jean, Colonel de 1000 chevaux au ſervice de l'Empereur, mort en Allemagne ſans avoir été marié ; — 2. Jacques, qui ſuit ; — 3. Judith, femme de *Charles de Tranche-Lion*, Seigneur d'Ermenonville ; — 4. & Madelene, mariée à *Edme de Montigny*.

IV. Jacques Seguier, Seigneur de la Verriere & autres lieux, Garde des Offices de France, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, par Lettres du 6 Avril 1636, épouſa *Marguerite Tardieu*, dont : — 1. Jacques, Chanoine de Chartres, Aumônier du Roi, Chanoine & Théologal de l'Egliſe de Paris, puis Evêque de Lombès en 1666, & enſuite de Niſmes. Il céda ſon droit d'aîneſſe à Jean, ſon frere ; — 2. Guillaume, Enſeigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Nereſtang ; — 3. Claude, qui ſuit ; — 4. Jean, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 5. François, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviéve, & Abbé de Châteaulandon ; — 6. Anne, femme de *Jean Vialart*, Seigneur de Herſe, Maître des Eaux & Forêts de Normandie ; — 7 & 8. & deux filles, Religieuſes.

V. Claude Seguier, II. du nom, Seigneur de Liancourt & de la Verriere, reçu Page de la petite Ecurie du Roi en 1637, puis Maître-d'Hôtel de Madame la Ducheſſe *de Montpenſier*, Chevalier des Ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, & Commandeur de Sainte-Catherine en Anjou, épouſa *Françoiſe de Lannoy*, dont : — 1. François, Seigneur de Liancourt, Capitaine de Frégate & Chevalier de Saint-Louis, mort en 17.... Il avoit épouſé, en 1708, *Louiſe-Marie-Anne de Saint-Paul* ou *Saint-Pol*, fille de *Pierre*, Seigneur de Leſmondan, de laquelle il a laiſſé trois filles, ſçavoir : — Adélaïde, Marguerite-Françoiſe & Marie-Anne-Victoire. Les deux dernieres étoient à Saint-Cyr en 1731.

2. Charles-Antoine, Lieutenant-Colonel au Régiment de Lannoy, puis Colonel des Milices de Normandie & Chevalier de Saint-Louis, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Marie-Reine France*, veuve de M. *de Carnin*, Marquis de Saint-Léger ; — 3. Jean-Claude, qui ſuit ; — 4. & Françoiſe-Bonne, femme d'*André de Pinthereau*, Seigneur de Bachevillier & de Tourly.

VI. Jean-Claude Seguier, Seigneur de Courthieux, né en 1672, Officier de Dragons & Chevalier de Saint-Louis, s'établit à Chaumont, & épouſa, en 1713, *Marie-Françoiſe Chardin*, dont ſont iſſus : — 1. Claude-François ; — 2. Pierre-Charles-Léonard ; — 3. & Reine-Félicité Seguier, née en 1723, reçue à Saint-Cyr le 31 Août 1734.

V. Jean Seguier, quatrieme fils de Jacques, & de *Marguerite Tardieu*, fut Seigneur de la Verriere par la ceſſion que Jacques Seguier, Evêque de Niſmes, ſon frere, lui fit de ſes droits d'aîneſſe. Il épouſa *Geneviéve du Puy*, & eut, pour fils unique :

VI. Louis-César Seguier, Seigneur de la Verriere, qui vendit cette Terre, & fut Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie. Il épouſa *Marie-Anne de la Lande*, qui lui apporta, entr'autres biens, la Terre de Courtampierre, & en eut : — 1. Jean-Louis, qui ſuit ; — 2. Jacques-Alexandre, Officier dans le Régiment de Soiſſonnois ; — 3. Marie-Anne, femme de *David de Mouſſelard*, Seigneur de la Maiſon-Rouge ; — 4. Louiſe-Eliſabeth, mariée à *François de Voiſine* ; — 5. & Louiſe-Anne.

VII. Jean-Louis Seguier, Seigneur de Courtampierre, de la Riviere & de

Jaillemain ; épouſa *Catherine-Conſtance Hebert*, ſœur de *N... Hebert*, Introducteur des Ambaſſadeurs, dont — MARIE-CONSTANCE SEGUIER.

Cette branche eſt extraite du *Tome VI des Grands Officiers de la Couronne*, aux Additions & Corrections, *p. 464 & ſuiv.* & en partie de l'*Armorial de France, Reg. I, Part. II, p. 508.*

La Maiſon de SEGUIER porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un mouton d'argent paſſant.*

SENCHON (DE) : Famille originaire d'Italie, qui vint s'établir au Bourg de Noves en Provence, Dioceſe d'Avignon, Viguerie de Taraſcon, en 1556. Elle s'y eſt toujours diſtinguée, ſoit dans la Robe ſoit dans le Militaire, notamment dans la perſonne de

JEAN DE SENCHON, qui obtint le commandement de la Citadelle de Saint-Omer, & mourut en 1699.

FRANÇOIS DE SENCHON, ſon héritier, Seigneur de Bourniſſac & du Devez, né en 1663, rendit de ſi grands ſervices au Roi & à l'Etat dans pluſieurs circonſtances, & principalement pendant le ſiége de Toulon en 1707, étant Capitaine de Grenadiers, que Sa Majeſté ayant été informée qu'elle devoit en grande partie la levée de ce ſiége au génie & aux moyens habiles qu'avoit mis en uſage le Sieur FRANÇOIS DE SENCHON, ſoit pour découvrir des intelligences ſecretes, que les ennemis avoient dans le pays, ſoit pour faire enlever à propos, malgré les obſtacles inſurmontables qu'il fallut vaincre, des approviſionnemens de toute eſpéce, dans la Place, lui témoigna la ſatisfaction de ſes importans ſervices, en lui accordant, au mois de Septembre 1723, des Lettres de nobleſſe les plus flatteuſes & les plus honorables, pour lui & ſes deſcendans, dans leſquelles tous ſes ſervices & nombre d'autres ſont mentionnés : elles furent enregiſtrées au Parlement de Provence. Il eſt mort, en 1738, laiſſant de ſon mariage avec noble Demoiſelle *Claire d'Alaqaud*, deux fils, ſçavoir : — JOSEPH, Vicaire-Général de Saint-Paul-Trois-Châteaux, mort en 1774 ; — & ANTOINE-BAUDILE, qui ſuit.

ANTOINE-BAUDILE DE SENCHON, Ecuyer, né en 1702, mort en 1757, avoit épouſé, par contrat du 7 Mars 1723, paſſé devant *Autard*, Notaire de Noves, noble Demoiſelle *Angélique de Leuctres-de-Canillac*, fille d'*Etienne-François de Leuctres*, Seigneur de Canillac, & de *Marie-Roſe de Gabriely*. Du nombre des enfans qu'il a eu de ce mariage, ſont reſtés : — 1. ETIENNE-FRANÇOIS-ANTOINE-BAUDILE, qui ſuit ; — 2. JOSEPH-LEON DE SENCHON-DU-DEVEZ, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1773 ; — 3. JEAN-BATISTE-BAUDILE, appellé *le Chevalier de Bourniſſac*, d'abord Capitaine au même Régiment que ſon frere, puis Capitaine au Régiment du Perche en 1776 ; — 4. CLAIRE, qui vit ſans alliance ; — 5 & 6. ELÉONORE & ANGÉLIQUE, la premiere Oblate, & la ſeconde, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Benoît à Cavaillon.

ETIENNE-FRANÇOIS-ANTOINE-BAUDILE DE SENCHON, Ecuyer, Seigneur de Bourniſſac & du Devez, après avoir ſervi 13 ans dans le Régiment Dauphin, Infanterie, où il a été Capitaine, a été fait Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, par Proviſions du 4 Décembre 1771, & eſt Prévôt-Général Adjoint des Maréchauſſées de Provence & du Comtat-Venaiſſin. Il a épouſé, par contrat du 30 Janvier 1770, paſſé devant *Raſpaud*, Notaire d'Aix, noble Demoiſelle *Angélique-Thérèſe de Thomaſſin-de-Peinier*, fille de *Louis de Thomaſſin*, Marquis de Peinier, Baron de Tretz, Seigneur de Mazaugues, Bedejun, &c. Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Préſident honoraire du Parlement de Provence, Intendant pour le Roi de la Martinique & de la Guadeloupe, & d'*Anne du Puy-de-la Motte*, dont : — 1. LOUIS-LUC, né en 1770, mort en 1771 ; — 2. JOSEPH-HENRI-BAUDILE, né en 1771 ; — 3. JOSEPH-ANTOINE-BAUDILE, né en 1773 ; — 4. & LOUIS-LUC-BAUDILE, né en 1774.

Digitized by Google

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un caſque d'or, poſé de profil.*

SÉNECHAL-KERCADO (LE) : Maiſon de Bretagne, diſtinguée par ſon ancienneté, ſes alliances & ſes ſervices militaires.

C'eſt à juſte titre qu'on peut la mettre au rang des plus grands Seigneurs de cette Province, car outre que ſes premiers auteurs ſe trouvent Sénéchaux féodés & héréditaires de la Vicomté de Rohan dès le XIIe ſiécle, preſqu'auſſi anciennement que le Château de cette Vicomté fut bâti, on ne peut parcourir l'Hiſtoire des Maiſons de *Rohan*, de *Rieux*, de *Maleſtroit*, de *Trebimoel-Coetniel*, de *Molac*, de *la Chapelle*, de *Roſmadec*, que l'on n'y rencontre quelque perſonnage du nom de LE SÉNÉCHAL (en latin *Seneſcallus*, *Siniſcallus* & *Siniſcalcus*), qui eſt celui des Seigneurs de Kercado. Cette Maiſon, qui s'eſt toujours maintenue dans un grand luſtre, ſe partagea, vers le milieu du dernier ſiécle, en deux branches, par deux fils de FRANÇOIS LE SÉNÉCHAL, II. du nom, Seigneur de Kercado, comme on le verra ci-après.

Le premier Sire Sénéchal féodé & héréditaire de Rohan (ſuivant M. *d'Hozier, Reg. II, Part. II*), eſt DANIEL LE SÉNÉCHAL, connu dès l'an 1184, par la Charte de la fondation qu'*Alain de Rohan*, III. du nom, & *Conſtance de Bretagne*, ſa première femme, firent de l'Abbaye de Bonrepos, au Diocèſe de Quimper. DANIEL LE SÉNÉCHAL fut biſayeul de

FRAVAL LE SÉNÉCHAL, II. du nom, Sire, Sénéchal féodé héréditaire de Rohan, & Chevalier, vivant en 1272, pere de deux fils, ſçavoir : — OLIVIER, qui ſuit ; — & EON, rapporté après ſon aîné.

OLIVIER LE SÉNÉCHAL, Sire, Sénéchal féodé & héréditaire de Rohan, n'eut qu'une fille, héritiere du droit de Sénéchal féodé & de la Sénéchallie attachée à ce droit. Ces héritages ont paſſé, par la ſuite des tems, à la Maiſon de *Roſmadec*, Baron de Molac. *Sébaſtien de Roſmadec*, II. du nom, Marquis de Roſmadec, Baron de Molac, &c. Gouverneur de Quimper & de Dinan, après une conteſtation de pluſieurs années entre les Ducs *de Rohan* & les Sénéchaux féodés héréditaires, tranſigea, le 8 Mai 1641, avec *Marguerite*, Ducheſſe *de Rohan*, héritiere du dernier Duc ; & par le même acte lui vendit tous les droits de la Sénéchallie, enſemble ce qui reſtoit du Domaine. Ainſi fut éteint, après plus de cinq ſiécles, un droit dont rien ne prouve mieux la grandeur que de le voir poſſédé par un des deſcendans de ceux mêmes qui l'avoient créé.

EON LE SÉNÉCHAL, Seigneur du Bot, de Kercado, &c. fils puîné de FRAVAL, eut en partage, ſur la fin du XIIIe. ſiécle, la Terre du Bot dans la paroiſſe de Saint-Caradec, que ſes deſcendans ont toujours tenue depuis en ramage des Sires, Sénéchaux féodés & héréditaires de Rohan. Il porta, comme ſes aînés, le nom de LE SÉNÉCHAL, qu'il tranſmit à ſes deſcendans ; & épouſa *Olive de Carcado* ou *Kercado*, qui lui apporta en mariage cette Terre. C'eſt depuis ce tems que le nom de *Kercado* s'eſt toujours joint à celui de LE SÉNÉCHAL. De cette alliance il eut quatre fils, entr'autres :

ALAIN LE SÉNÉCHAL, Seigneur de Kercado & du Bot-de-Saint-Caradec, mort en 1372, laiſſant de ſa ſeconde femme *Jehannette du Pont*, de la Maiſon des Sires *du Pont-l'Abbé*.

EVEN LE SÉNÉCHAL, Seigneur du Bot-Saint-Caradec, de Kercado & de Brohais, qui vivoit avec *Jeanne la Vache*, ſon épouſe, en 1424. Il en eut ſept garçons & deux filles, entr'autres : — THEBAUD ou THIBAULT, qui ſuit ; — & YVON ou YVES LE SÉNÉCHAL, ſucceſſivement Moine & Abbé de Saint-Sauveur de Redon, au Diocèſe de Vannes.

THEBAUD LE SÉNÉCHAL, Seigneur de Kercado, du Bot-Saint-Caradec, de Brohais, &c. épouſa *Jeanne du Fou*, fille de *Jean du Fou*, Seigneur de Noyant, de Pilmil, &c. d'une ancienne Famille de la Province de Bretagne, dont :

GUILLAUME LE SÉNÉCHAL-DE-KERCADO, I. du nom, Seigneur de Kercado,

du Bot-Saint-Caradec, de Brohais, &c. marié, 1°. le 18 Janvier 1444, à *Sibille le Veyer*, morte ſans poſtérité; & 2°. le 12 Octobre 1463, avec *Yolande de Rohan-du-Gué-de-l'Iſle*. De cette ſeconde alliance ſortit :

Jean le Sénéchal-de-Kercado, Seigneur de Kercado, du Bot-Saint-Caradec, de Brohais, &c. qui épouſa *Simonne d'Avaugour*, dont, entr'autres enfans : — Jean le Sénéchal, Gentilhomme de la Chambre du Roi François I, tué à la bataille de Pavie; — & Guillaume, qui ſuit.

Guillaume le Sénéchal-de-Kercado, II. du nom, Seigneur de Kercado, du Bot-Saint-Caradec, Brohais, &c. épouſa *Catherine de la Motte-Vaucler*, dont il eut :

Robert le Sénéchal-de-Kercado, Seigneur de Kercado, &c. Vicomte de Châteauneuf en Goello, & de Maugremieu, du chef de ſa mere. Il épouſa 1°. *Marie de Tregarenteuc*; & 2°. *Jeanne Maido*, Dame de Treduday. Du premier lit il eut — François, qui ſuit; & du ſecond : — Tannegui, auteur de la branche des Seigneurs de Treduday, rapportée dans *Moréri*, au mot Kercado.

François le Sénéchal-de-Kercado, I. du nom, Seigneur de Kercado, du Bot-Saint-Caradec, Brohais, Saint-Mauden, &c. Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes le 1 Avril 1578, fut créé, par Henri IV, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel le 26 Novembre 1596, fut Gentilhomme de ſa Chambre le 22 Janvier 1598; obtint, au mois de Juillet 1600, l'établiſſement de deux Foires par an pour ſa Terre & Seigneurie de Saint-Mauden, l'une le 26 Juillet, jour de Sainte-Anne, l'autre le 16 Août, Fête de Saint-Roch; & mourut en 1614. Il avoit épouſé, le 16 Août 1596, *Jeanne Herpin*, qui lui apporta en dot les Terres nobles de la Chenardiere, Longlée, la Louaſtrie, l'Orme, &c. De ce mariage vinrent quatre enfans, entr'autres :

François le Sénéchal-de-Kercado, II. du nom, Seigneur de Kercado, Vicomte de Saint-Mauden, &c. Conſeiller au Parlement de Bretagne, qui obtint, au mois de Décembre 1624, des Lettres-Patentes, par leſquelles Louis XIII érigea en ſa faveur la Seigneurie de *Kercado* en *Baronnie*, avec union de celles de Brohais & du Bot. Ces Lettres ont été enregiſtrées à Rennes le 9 Octobre 1629. Il avoit épouſé, le 14 Août 1620, *Catherine de Lis*, fille de *Gilles*, Seigneur du Tertre & de la Roſaye, Conſeiller au Parlement de Bretagne, Garde-des-Sceaux dans les deux Semeſtres, dont trois enfans, ſçavoir : — 1. Jean-Batiste, qui ſuit; — 2. Eustache, Aumônier des Reines Marie de Médicis, Anne & Marie-Thérese d'Autriche, & Evêque de Tréguier; — 3. & René, auteur de la branche des Comtes de Kercado, Marquis de Molac, rapportée ci-après.

Jean-Batiste le Sénéchal-de-Kercado, Baron de Kercado, Seigneur du Bot-Saint-Caradec, Brohais, Vicomte de Saint-Mauden, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de 30 Compagnies, par Commiſſion du 30 Avril 1653, où il eſt qualifié *Marquis de Kercado*, mourut à Sedan le 19 Juillet 1654, d'une bleſſure qu'il reçut au ſiége de Stenay. Il avoit épouſé *Jeanne Boterel-de-Quintin*, fille unique de *Pierre Boterel*, Seigneur de Quintin, & de *Suſanne le Prevoſt*, Vicomteſſe de Loyat. De cette alliance vint, pour fils unique :

Barthelemi-Hyacinthe-Anne le Sénéchal-de-Kercado, Baron de Kercado, né le 26 Octobre 1649, Seigneur du Bot-Saint-Caradec, Brohais, Saint-Mauden, Quelen, du Gué-de-l'Iſle, Vicomte d'Apigné, des Cloets, de la ville de Maupetit, &c. connu dans ſa majorité ſous le nom de *Marquis de Kercado*. Il épouſa, par contrat du 31 Janvier 1674, *Louiſe-Renée de Lannion*, fille puînée de *Claude de Lannion*, Seigneur Comte de Lannion, Gouverneur de Vannes & d'Auray, & Capitaine de l'arriere-ban de l'Evêché de Vannes, dont : — 1. Claude-Hyacinthe le Sénéchal, appellé, comme ſon pere, Marquis de Kercado, Colonel du Régiment Dauphin étranger, Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, mort, ſans alliance, peu après avoir été fait Maréchal-de-Camp; — 2. Claude-Silvestre, Chevalier de Malte, mort en 1702, au retour de ſes caravannes; — 3. Louis-René, qui ſuit; — 4. & Thérese-Eugénie, mariée,

Digitized by Google

en 1700, avec *Claude-Charles de Beauvau*, Marquis de Tigny, Baron de la Marche en Poitou.

Louis-René le Sénéchal-de-Kercado, devenu l'aîné & l'héritier de ſa Maiſon, par la mort de ſon frere, &, comme lui, Marquis de Kercado, fut auſſi Baron de Brohais, du Bot-au-Sénéchal, de Saint-Caradec, Vicomte d'Apigné & de Saint-Mauden, Châtelain du Gué-de-l'Iſle & de la Riviere, Seigneur des Baronnies de la Feuillée & de Belle-Iſle, Baron Banneret de Quelen, Seigneur d'Acigné, des Cloets, &c. épouſa, le 10 Février 1710, *Marguerite-Louiſe de Boiſgelin-de-Cucé*, dont : —— Louis-Alexandre-Xavier, qui ſuit; —— & Louis-Gabriel le Sénéchal, appellé *le Comte de Kercado*, né en Mai 1716, Chevalier de Saint-Louis en 1744, Colonel du Régiment de Breſſe en Décembre 1745, Brigadier en Mai 1748, marié, en Mai 1749, à *Jeanne-Anne Poncet-de-la-Riviere*, fille unique de *Pierre Poncet-de-la Riviere*, Préſident au Parlement de Paris, Comte d'Ablis, &c.

Louis-Alexandre-Xavier le Sénéchal, Marquis de Kercado, né le 21 Février 1712, Lieutenant-Général des Armées du Roi en Mai 1748, mort au Château de Kercado le 8 Avril 1763, avoit épouſé, en 1733, *Marie-Anne de Montmorency-la-Neuville-d'Aumont*, fille du Marquis *de Montmorency*, dont il a laiſſé deux filles, ſçavoir : —— Marie-Anne le Sénéchal, née le 1 Septembre 1739, femme de Corentin-Joseph le Sénéchal, Marquis de Molac, Colonel du Régiment de Périgord en 1748; —— & Marguerite-Louise-Françoise, née le 15 Octobre 1741, mariée, en 1763, au Marquis *de Graſſe*, en Provence, frere de l'Evêque d'Angers.

Branche des Comtes de Kercado, Marquis de Molac.

René le Sénéchal-de-Kercado, qualifié *Vicomte*, puis *Comte de Kercado*, troiſieme fils de François, II. du nom, & de *Catherine de Lis*, fut tué à la bataille de Senef le 11 Août 1674, étant Brigadier des Armées du Roi. Il avoit épouſé *Marie-Anne de Roſmadec-de-Molac*, fille & héritiere de *Sébaſtien de Roſmadec*, II. du nom, Marquis de Roſmadec, Comte de la Chapelle, Baron de Molac, & de *Renée de Kerhoent*, héritiere de ſa branche, qui étoit aînée de celle de Coetanfao. Il en a eu : — René-Alexis, qui ſuit; — & Sébastien-Hyacinthe, Maréchal-de-Camp, tué au ſiége de Turin en 1706.

René-Alexis le Sénéchal-de-Kercado, Comte de Kercado, Gouverneur des Ville & Château de Quimper, Lieutenant-Général des Armées du Roi à la promotion du 18 Juin 1708, mort à Paris en 1744, avoit épouſé, 1°. le 9 Janvier 1709, *Jeanne Magon*; & 2°. *Marie de Koniſmarck*, qu'il a laiſſée veuve ſans enfans. Du premier lit ſont iſſus, entr'autres : — 1. René-Alexis le Sénéchal, appellé *le Marquis de Molac*, Gouverneur de Quimper par ſurvivance, Colonel du Régiment de Berri, Infanterie, tué au ſiége de Prague à la tête des Grenadiers de France; — 2. Corentin-Joseph, qui ſuit; — 3. Louise-Marguerite, mariée, en 1740, avec *Anne-Louis de Beauvau*, Marquis de Tigny.

Corentin-Joseph le Sénéchal-de-Kercado, Marquis de Molac, Colonel du Régiment de Périgord, Infanterie, Gouverneur des Ville & Château de Quimper, Maréchal-de-Camp en 1761, a épouſé, le 9 Octobre 1751, ſuivant le Mercure de Décembre, & ſelon M. *d'Hozier*, en 1748, Marie-Anne le Sénéchal-de-Kercado, ſa couſine, fille aînée de Louis-Alexandre-Xavier, Marquis de Kercado, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont une fille.

Les armes : *d'azur, à neuf macles d'or, 3, 3 & 3.*

* SERRE : Terre ſituée en Franche-Comté, poſſédée, avec pluſieurs autres de la même Province, par la Famille de Clerc-de-Mazerolle, noble & ancienne du Comté de Bourgogne, où elle a contracté de belles alliances.

François Clerc, Seigneur de Mazerolle, Champagney, Franoy, Serre, Villers-Bufon & autres lieux en Franche-Comté, fut Gentilhomme confident &

ami intime d'*Armand*, Prince *de Conti*, mort en 1666, diſent les Mémoires de *Joly*, *Tome II*, *p. 72*, & ceux du Cardinal *de Retz*. Il laiſſa de Demoiſelle *Eliſabeth de la Riviere*, ſon épouſe :

Jean-Batiste Clerc, Seigneur de Mazerolle, &c. Capitaine d'Infanterie au Régiment du Marquis *de Poitiers*. Il eſt mort en 1705, & avoit épouſé Demoiſelle *Chriſtine de Saint-Belin*, Dame d'honneur de Mademoiſelle *de Montpenſier*. Il eut pour fils :

Jean-François Clerc, Seigneur de Mazerolle, Champagney & Alligny, qui a été Lieutenant de MM. les Maréchaux de France à Beſançon, pendant 30 années, & eſt mort le 22 Mars 1767. Il avoit épouſé Demoiſelle *Agnès-Thérèſe Gilbert*, morte le 15 Octobre 1750, dont dix enfans. Ceux qui vivent ſont : — 1. Alexandre Clerc-de-Mazerolle, ancien Capitaine au Régiment d'Auvergne, marié avec Demoiſelle *N... Aubry*, veuve du Comte *d'Aſtaing*, dont il n'a pas d'enfans ; — 2. Nicolas Clerc-de-Mazerolle, Lieutenant-Colonel & Chambellan de S. A. S. le Duc regnant *de Wirtemberg*, Gouverneur de Clerval-ſur-le-Doux en Franche-Comté, veuf de *N...*, Comteſſe *de Riom*, qui avoit épouſé, en premieres noces, *N... d'Audibert*, Lieutenant-Général au ſervice du Roi de Sardaigne ; — 3. Jean-François Clerc-de-Mazerolle, ancien Officier du Corps Royal-Artillerie, actuellement Lieutenant de MM. les Maréchaux de France à Beſançon, par Commiſſion de l'an 1765 ; — 4. Joseph Clerc, appellé *le Chevalier de Mazerolle*, ancien Officier reformé au Régiment de Guienne, & en 1777, Garde-du-Corps de S. A. R. M. le Comte d'Artois ; — & quatre filles, dont deux mariées.

Nicolas Clerc-de-Mazerolle, dont nous avons parlé ci-devant, Chambellan du Duc *de Wirtemberg*, a obtenu un Certificat, ſous ſeing-privé, paſſé à Beſançon le 6 Décembre 1775, ſigné de quatre Gentilshommes du Comté, & atteſté par l'Intendant de la Province, comme tous ceux ci-deſſus mentionnés ſont d'une Famille noble & ancienne du Comté de Bourgogne.

Elle porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roſes d'argent, deux en chef & une en pointe.*

SERREAU-DE-LA-ROCHE-COURSILLON : Ancienne Famille noble de l'Anjou, qui, ſur la production de ſes titres, a été déchargée, le 13 Décembre 1656, de la taxe des francs-fiefs, & maintenue dans ſa nobleſſe. Elle remonte à

I. Jean du Serreau, Ecuyer, Seigneur de Glaſgault, iſſu de noble & ancienne race, qui rendit foi & hommage pour ſa Terre de Glaſgault, le 10 Mai 1469, à haut & puiſſant Seigneur Meſſire *François de Pommerot*, Comte d'Eſtafort. Il épouſa Demoiſelle *Marguerite-Jeanne de Châteaubriant*, & en eut : — Jacques, qui ſuit ; — & Daniel-François.

II. Jacques du Serreau, Ecuyer, Seigneur de Beauregard-Saint-Michel, partagea, le 24 Mai 1496, par acte paſſé devant *Pollore*, Notaire en la Cour de Chartres, la ſucceſſion noble de ſes pere & mere, des deux parts ou tiers avec Daniel-François du Serreau, ſon frere puîné. Il rendit aveu en la Seigneurie de Bretonſelle, le 16 Juillet 1499, à *Claude d'Augmente*, Chevalier, Seigneur de Bretonſelle, &c. & il eſt dit dans cet aveu fils aîné & principal héritier noble de la ſucceſſion du feu Seigneur *de Glaſgault*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé, le 14 Avril 1497, devant *Pollore*, Notaire, Demoiſelle *Yolande le Prevoſt*, fille de *Jean* ou *Iſaac le Provoſt* (ſuivant l'inventaire des titres), Seigneur de Martigné-le-Vieux, & de Demoiſelle *Yolande Marquis*. A ce contrat furent préſens, pour le futur époux, Daniel-François du Serreau, ſon frere puîné, & *Charles-François de Mancy*, Seigneur des Rauges-Villers, ſon couſin germain ; & pour la future épouſe, *Pierre de Foideville*, Seigneur Marquis de Livet, & *Jean Pauvert*, ſes couſins-germains. De ce mariage vint, pour fils unique :

III. Robert du Serreau, Ecuyer, Seigneur de Beauregard-Saint-Michel, qui

Digitized by Google

rendit, le 16 Janvier 1524, aveu & déclaration de ſa Terre de Beauregard-Saint-Michel, à la Seigneurie de Bretonſelle. Il eſt qualifié, dans cet aveu, *Ecuyer, Seigneur de Beauregard-Saint-Michel*, fils unique & héritier de JACQUES DU SERREAU. Il reçut auſſi les aveux des vaſſaux de ſa Terre le 10 Mars 1526, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Pollore*, Notaire, le 10 Avril 1522, en préſence de ſes pere & mere, Demoiſelle *Mathurine Dorvillé*, fille de *Jacques Dorvillé*, Seigneur des Granges, laquelle fut aſſiſtée de ſon pere, & de *François Dorvillé*, Sieur du Hameil, ſon couſin-germain. A ce contrat de mariage fut préſent haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Charles-François-Daniel de Pommerot*, Comte d'Eſtafort, Baron de Vihyers en Ecoſſe, & Meſtre-de-Camp des Armées de Sa Majeſté, & *Louis-Abraham de Foideville*, Seigneur, Marquis & Baron de Villemert. De ce mariage il eut, pour fils unique :

IV. JEAN-BATISTE DU SERREAU, Ecuyer, Seigneur de la Motte-du-Hurel, lequel fit hommage de cette Terre, le 21 Décembre 1567, à la Seigneurie de la Puiſſais, & en rendit aveu, le 7 Août 1574, au Duc *d'Alençon*. Il reçut ordre & commiſſion de HENRI DE BOURBON, Duc de Montpenſier, Pair de France, Gouverneur du Dauphiné, Lieutenant-Général pour le Roi au pays de Bretagne, le 13 Juillet 1592, de lever & commander une Compagnie de 50 Chevaux-Légers, & une autre Compagnie de 50 Arquebuſiers à cheval. Cette Commiſſion eſt ſignée de HENRI DE BOURBON, au bas de laquelle eſt la démiſſion que fit ledit Sieur *de la Motte-du-Hurel*, de ſes deux Compagnies, en faveur de JEAN, ſon fils, ſon Lieutenant, à cauſe de ſes bleſſures. Cette démiſſion eſt autoriſée par ledit Seigneur Duc *de Montpenſier*, le 22 Mai 1594. Il tranſigea le 21 Février 1593, ſur procès, avec Meſſire *Charles d'Augmente*, Chevalier, Seigneur Marquis de Bretonſelle, par acte paſſé devant *André Gouchet*, Tabellion au Bailliage de Château en Thimerais; & avoit épouſé, par contrat paſſé le 10 Avril 1552, devant *Olivier Accard*, Notaire au Bailliage de la Ferté-Arnault, Demoiſelle *Anne de la Chaleve*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. MICHEL, Ecuyer, Sieur de Fontenier & de Bizot; — 3. & MARGUERITE-FRANÇOISE, mariée à *Jean de Maiſons*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard.

V. JEAN DU SERREAU, Ecuyer, Seigneur du Bois-Fauché, principal héritier de ſes pere & mere, Lieutenant-Général au Bailliage de la Ferté-Arnault, partagea leur ſucceſſion avec ſes frere & ſœur le 21 Septembre 1594, par acte paſſé devant *Etienne Gaultier*, Notaire & Tabellion Royal de la Cour de Chartres. Il rendit aveu de ſa Terre du Bois-Fauché, en la Vicomté de Verneuil, le 8 Janvier 1601, au Seigneur du Fief de la Ronce; acquit la Terre & Seigneurie de la Vallée de *François de Courſelle*, Ecuyer, Sieur d'Ailly, par acte du 20 Novembre 1607, paſſé devant *Gabriel Lormage*, Tabellion à la Ferté-Arnault; & reçut aveu de Meſſire *Jacques du Verdier*, Comte de Seaux, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils d'Etat & Privé, le 26 Décembre 1608. Il fit hommage, le 8 Avril 1608, par acte paſſé devant *Alexandre Bourgeot*, à *N... de la Millardiere*, Seigneur de la Ronce, & avoit épouſé, en préſence de ſes pere & mere, par contrat paſſé le 15 Février 1595, devant *Pierre Château*, Notaire en la Cour de Chartres, Demoiſelle *Louiſe de Marniere*, fille de *François de Marniere*, Ecuyer, Seigneur de Valgalandin, &c. & de *Louiſe de Leſpinay*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2 & 3. MARIE & CATHERINE, qui partagerent avec leur frere la ſucceſſion paternelle & maternelle, par acte paſſé, le 19 Mai 1639, devant *Mercier* & *Chaprier*, Notaires au Châtelet de Paris.

VI. JEAN DU SERREAU, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bizot & Saint-Mars, tranſigea devant *Murer*, Notaire au Châtelet de Paris le 3 Février 1640, ſur procès pendant au Parlement, & il fut réglé qu'il auroit le premier, en l'abſence de M. le Duc *de Saint-Simon*, le Pain béni dans l'Egliſe de Boiſſy-le-Sec, comme étant le premier & le plus ancien Gentilhomme de cette Paroiſſe. Il reçut, le 1 Juin 1641, Commiſſion de HENRI D'ORLÉANS, Duc de Longueville, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en la Province de Normandie, & Lieutenant-Général de Sa Majeſté en Allemagne, de lever & commander

une Compagnie de 50 Chevaux-Légers. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Juin 1637, reçu par *Mercier* & *Chaprier*, Notaires au Châtelet de Paris, Demoiſelle *Angélique du Piau*, fille de *Jean du Piau*, Ecuyer, Seigneur de Lommeau, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & Intendant des Maiſon & affaires de M. le Prince *de Condé*, & de feu Dame *Françoiſe Aubin*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN-ANTOINE, qui ſuit ; — 2 & 3. FRANÇOIS & LOUIS.

VII. JEAN-ANTOINE DU SERREAU, Ecuyer, Seigneur de Saint-Mars, Bizot, &c. partagea la ſucceſſion de ſes pere & mere avec ſes freres puînés, par acte paſſé devant *Louis Bourgeois*, Notaire à la Ferté, le 15 Février 1664, & encore avec FRANÇOIS, celle de LOUIS DU SERREAU, leur puîné, le 12 Octobre 1666, devant le même Notaire. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Septembre 1663, devant *Jean Bouzelin*, Notaire Royal à Longwy, Demoiſelle *Marthe Monhay*, fille de feu *François Monhay*, Conſeiller du Roi & Contrôleur au Grenier à Sel de Bellême, & de *Marie Boutet*. De ce mariage naquirent : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. LOUIS ; — 3. & ANGÉLIQUE.

VIII. JEAN-BATISTE DU SERREAU, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Courſillon & autres Fiefs y réunis, rendit foi & hommage de la Terre de la Roche-Courſillon à la Seigneurie de Sellieres, & reçut les aveux des vaſſaux de ſadite Terre de la Roche-Courſillon. Il partagea la ſucceſſion de ſes pere & mere avec ſes frere & ſœur, par acte paſſé devant *Pierre Logerais*, Notaire Royal à Ecuillé, le 11 Juillet 1709. Il avoit épouſé, le 24 Mai 1695, Demoiſelle *Perrine le Doux*, fille de Meſſire *Robert le Doux*, & de Damoiſelle *Perine Renaudin*, dont, pour fils unique :

IX. JEAN-BATISTE DU SERREAU, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Courſillon, &c. qui rendit aveu de cette Terre à la Seigneurie de Sellieres en 1751. Il reçut auſſi les aveux de ſes vaſſaux, & épouſa, par contrat du 11 Février 1715, paſſé devant *François Sallays*, Notaire Royal à Angers, réſidant à Cheffe, Demoiſelle *Marie Tripied*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Bois & de Beauverger, & de Dame *Catherine Herbereau*, dont : — 1. JEAN-BATISTE-RENÉ, qui ſuit ; — 2. MELCHIOR-PIERRE, Ecuyer ; — 3. CATHERINE-RENÉE ; — 4. JULIE-FRANÇOISE ; — 5. & JEANNE-SOPHIE.

X. JEAN-BATISTE-RENÉ DU SERREAU, Chevalier, Seigneur de la Roche-Courſillon, principal héritier de ſes pere & mere, partagea leur ſucceſſion avec ſes frere & ſœurs le 13 Juillet 1762 ; & a épouſé, par contrat du 18 Avril 1763, paſſé devant *Jacques-René Campeau*, Notaire Royal de la Sénéchauſſée d'Anjou, réſidant à Cheffe, Demoiſelle *Jeanne-Renée de Frébourg*, fille de feu Meſſire *Joſeph-René de Frébourg*, Chevalier, Seigneur de Frébourg, & de Dame *Bonne-Renée de Belleriant*, dont ſont iſſus : — 1. JEAN-JOSEPH-MARIE, né & batiſé le 3 Juin 1764 ; — 2. DENIS-MARIE-GABRIEL, né le 26 & batiſé le 27 Décembre 1766 ; — 3. PIERRE-JOSEPH-LOUIS, né & batiſé le 12 Janvier 1768 ; — 4. LOUIS-ACHILLE, né le 22 & batiſé le 23 Septembre 1770 ; — 5. BONNE-JEANNE-FRANÇOISE, née & batiſée le 11 Avril 1765 ; — 6. MADELENE-JEANNE, née le 6 & batiſée le 7 Mai 1769 ; — 7. & DOROTHÉE-DENISE-SAINTE, née & batiſée le 9 Octobre 1771.

Les armes : *d'azur, au ſautoir fuſelé d'or, accompagné au deuxieme, troiſieme & quatrieme quartiers de trois aigles de même, armées & lampaſſées de ſable.* Supports, *deux licornes.* Généalogie dreſſée ſur un inventaire, & titres originaux communiqués.

SIGNET : De cette Famille étoit

GUILLAUME SIGNET, qualifié *Gentilhomme* dans *Moréri*, qui rapporte qu'il fut fait Sénéchal de Beaucaire en 1416 ; & que dans ce tems l'Empereur SIGISMOND & Roi de Hongrie, étant venu à Paris pour faire finir les diviſions entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre, on le conduiſit en la Cour du Parlement. Il entendit plaider une cauſe dans laquelle on reprochoit à GUILLAUME SIGNET qu'il n'étoit point Chevalier, & que la charge de Sénéchal dont il étoit revêtu

revêtu ne devoit être occupée que par un *Chevalier*. L'Empereur, de ſon autorité, l'arma *Chevalier*, ce qui lui fit gagner ſon procès, & il fut fait Sénéchal au préjudice de l'autre Chevalier avec lequel il étoit en conteſtation. C'eſt un fait auſſi rapporté dans l'Hiſtoire de France, ſous le regne de CHARLES VI.

PIERRE-LAURENT SIGNET, fils de PIERRE, un des deſcendans de GUILLAUME, mourut fort âgé, & avoit épouſé, en 1573, *Henriette de Prelles*, du Dauphiné, près Montelimart. Par des malheurs arrivés, étant obligé de s'expatrier, ils vinrent s'établir en Normandie, dans la Généralité d'Alençon, & eurent de leur mariage : — JULIEN, qui ſuit ; — & une fille, morte jeune.

JULIEN SIGNET épouſa *N... le Fere*, dont il eut :

JACQUES SIGNET, Seigneur du Pleſſis, dans la paroiſſe d'Almeneche proche Argentan, qui ſe maria avec *Françoiſe Bardou*, fille de *N... Bardou*, Seigneur de Neuville près Séez. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, mort Curé de Honville près de Rouen ; — 2. FRANÇOIS, mort garçon ; — 3. JACQUES, qui ſuit ; — & quatre filles.

JACQUES SIGNET, Seigneur du Pleſſis, embraſſa le parti des armes, & entra dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde. Etant parfait Ecuyer & connoiſſeur en chevaux, il commanda les Haras du Roi près d'Hyemes. Comme poſſeſſeur du fief du Pleſſis, il eut conteſtation pour le droit de franc-fief ; mais ſon origine étant connue dans la Province du Languedoc, le Roi Louis XIV lui accorda de nouvelles Lettres de Nobleſſe en forme de réhabilitation, & le fit Chevalier de Saint-Louis à la création de cet Ordre, huit jours avant ſa mort. Il avoit épouſé *Françoiſe de Tirmoys-Hotenoſt*, dont : — 1. JACQUES-JÉRÔME, qui ſuit ; — 2. JEAN, emporté d'un boulet de canon à la bataille de Malplaquet ; — 3. & une fille.

JACQUES-JÉRÔME SIGNET, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, épouſa *Madelene-Charlotte de Fontenay-Survie*, arriere-petite-fille de *N... de Fontenay-Survie*, Gouverneur des Tours de la Rochelle & du pays d'Aunis, Seigneur de la Terre de Survie, de celle de Seran, & de celle de Bois de Seran près Caen, qui n'avoit que trois filles. L'aînée épouſa *Jean Turgot*, Seigneur des Tourailles ; la ſeconde, *N... Deru-de-Saint-Pavin*, près Falaiſe ; & la troiſieme fut mariée à *N... de la Moudiere*, près Séez. Celle-ci étoit grand'mere de *Madelene-Charlotte de Fontenay-Survie*, femme dudit JACQUES-JÉRÔME SIGNET, ci-deſſus, & qui eut de ſon mariage cinq enfans, ſçavoir : — 1. RENÉ-JACQUES SIGNET, qui, après avoir fait pluſieurs campagnes dans le Régiment de Tallard, épouſa *Madelene du Breuil-Châteauthiery*, niéce de Madame *de Ray*, Marquiſe de l'Aigle, morte ſans enfans ; — 2. FRANÇOIS-ISAAC, qui a ſervi dans le Régiment de Languedoc, Infanterie, près de 36 ans, a été fait Chevalier de Saint-Louis, & s'eſt retiré Capitaine de Grenadiers, avec Brevet de Lieutenant-Colonel. Il a épouſé, 1°. en 1757, *Marie-Louiſe de la Fournerie*, près Alençon, dont il ne lui eſt point reſté d'enfans ; & 2°. à Paris, *Marie-Catherine le Blanc*, auſſi ſans enfans ; — 3. CHARLES SIGNET, tué en 1744, ſervant dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ; — 4. LOUIS, qui ſuit ; — 5. & une fille.

LOUIS SIGNET, Capitaine au Régiment de Languedoc & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé *Françoiſe-Geneviéve Phiſaut-de-la-Houſſaye*, dont, pour fils unique, — LOUIS SIGNET.

Les armes : *d'azur, à trois cygnes d'argent.*

SIGNIER : Ancienne Nobleſſe de Toulon en Provence, originaire d'Italie, qui a porté indiſtinctement les noms de SEIGNIE, SIGNIE, SEGNI, SIGNY & enſuite SIGNIER. *Noſtradamus* lui donne le nom de SEGNIER.

Il y a eu en Italie deux Maiſons de SEGNI ou SIGNY, dont étoit INNOCENT III, originaire d'Anagnie, ville d'Italie dans la Campagne de Rome, élu Pape le 9 Janvier 1198. ALEXANDRE IV, élu le 21 Décembre 1254, étoit neveu de GRÉGOIRE IX & d'INNOCENT III. *Hugolin*, Cardinal, Evêque d'Oſtie, étoit auſſi de la Maiſon des Comtes DE SIGNY. Nous allons ſeulement parler de ceux connus

par les Généalogiſtes de Provence, *Noſtradamus*, l'Abbé *Robert de Briançon*, & l'Hiſtoire héroïque de cette Province, qui la font remonter à

I. FERRAND ou FERDINAND DE SIGNIER, qui n'eſt connu que par le contrat de mariage de BERTRAND, ſon fils, qui ſuit, dans lequel ils ſont qualifiés tous deux *Ecuyers*.

II. BERTRAND DE SIGNIER, Ecuyer, vivoit à Toulon, & épouſa, par contrat paſſé devant *Vincent de Saint-Anthonin*, Notaire, le 16 Janvier 1441, *Laurence de Saint-Pierre*, d'une Famille qui portoit pour armes : *d'azur, à un lion couronné d'or, & une bande de gueules brochante ſur le tout.* De ce mariage vinrent : — 1. ANTOINE, Seigneur de Pioſin, qui n'eut point de poſtérité ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. FERRAND ; — 4. PIERRE ; — 5. & NICOLAS. Tous ces freres, excepté FERRAND, qui pouvoit être mort alors, fonderent, le 9 Juillet 1490, une Meſſe pour tous les jours ; & la même année, ANTOINE & PIERRE, par acte paſſé devant *Jacques Graſſet*, Notaire à Toulon, fonderent encore une Meſſe dans l'Egliſe & Chapelle de Saint-Sauveur de la ville d'Aix.

III JEAN DE SIGNIER, qualifié *Ecuyer* dans des Lettres-Patentes du Roi RENÉ, ſignées & ſcellées, données à Avignon le 4 Août 1477, fut Maître général des Ports de mer & Rivieres, Ponts & paſſages de la Provence. Dans une Lettre particuliere, ce même Prince le qualifie *ſon fidele ami*. Sous LOUIS XI, il fut pourvu des offices de Capitaine, Garde & Châtelain de la Ville, Châtel & Cité de Toulon, Bailli de la même Ville, & de Viguier d'Hieres, pour en jouir alternativement d'année en année, par Lettres-Patentes du 19 Décembre 1481 ; & pour fournir aux charges & frais deſdits Offices, il lui fut attribué de gages la ſomme de 300 florins, monnoie ayant cours en Provence, à recevoir du Tréſorier & Receveur-Général dudit pays de Provence, dans leſquelles charges il fut confirmé par Lettres-Patentes du Roi CHARLES VIII, le 20 Mars 1493, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus, tant à lui qu'aux Comtes & Comteſſes de Provence, ſes prédéceſſeurs. Le même JEAN DE SIGNIER aſſiſta aux Etats tenus en Provence en 1487, ſous ce Monarque, avec *Gabriel Garjan*, en qualité tous deux de Députés de la ville de Toulon & de ſon Viguerat, ſuivant l'Hiſtoire chronique de Provence par *Noſtradamus*, *p.* 688. Il fit ſon teſtament le 15 Avril 1513, devant *Jacques Parveſy* ou *Pareſy*, Notaire public à Toulon, en préſence de *Jean Demari* & *Beranger Garnery*, auſſi Notaires, dans lequel teſtament il ſe dit âgé de près de 100 ans ; veut être enterré dans l'Egliſe Cathédrale de Toulon, en la Chapelle Saint-Sauveur, où, dit il, ſes ancêtres ont été inhumés ; legue 13 deniers à cette Egliſe, fait pluſieurs autres diſpoſitions en faveur de la même Egliſe, & en faveur des pauvres & des Confréries de la Ville, qu'il veut avoir à ſon inhumation ; legue de l'argent pour différens anniverſaires, beaucoup de Meſſes à dire après ſa mort ; fonde, dans l'Egliſe Cathédrale de Toulon, un anniverſaire à perpétuité, pour lequel il legue 10 florins, & en legue autant à ſa Confrérie de la Conception de la Sainte-Vierge, pour être employés à doter & marier de pauvres filles. Par ce même teſtament il nomme héritiere de tous ſes biens, ſa femme *Antoinette de Morance*, héritiere de ſa Famille, dont les armes étoient : *de gueules, à une bande d'or ;* & avoient pour cimier, *une Pucelle*. Suivant l'Abbé *Robert de Briançon*, on les voyoit il y a 100 ans, & peut-être encore aujourd'hui, dans la Chapelle de cette Famille, en l'Egliſe des Freres-Prêcheurs de Toulon. JEAN DE SIGNIER eut de ſon mariage : — 1 & 2. HONORÉ & LOUIS, morts ſans enfans ; — 3. BERTRAND, qui ſuit ; — 4. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de Rogny, &c. établie en Picardie, rapportée ci après ; — 5. HONORÉE, mariée, le 2 Mai 1502, à *Pierre de Thomas*, Seigneur de Sainte-Marguerite, Viguier de Toulon en 1530, Maître des Ports de toute la Province, fils de *Jean de Thomas*, & d'*Antoinette de Julianis* ; — 6. JEANNE, nommée par d'autres ANTOINETTE, mariée à *Henri de Nas*, ſecond Conſul d'Aix en 1529, fils de *Simon*, ſecond Conſul en 1494, lequel ſuivit le Roi CHARLES VIII, lors de la conquête du Royaume de Naples. Ce Prince, pour le récompenſer de ſes ſervices, lui donna des Lettres de Nobleſſe, au Château de Capouanne à Naples,

Digitized by Google

en Mai 1495. Elles furent enregiſtrées, le 17 Août ſuivant, aux Archives du Roi à Aix; — 7. MADELENE, qui fut ſous la tutelle de ſa mere avec BERTRAND DE SIGNIER. Elle fut mariée, par contrat du 10 Mai 1528, avec *Jacques de Cuers*, fils de *Pierre*, II. du nom; —— 8. & LOUISE ou JEANNE, épouſe de *N... Cambe*.

IV. BERTRAND DE SIGNIER, Ecuyer, Seigneur de Pioſin, par donation d'ANTOINE, ſon oncle, du 20 Novembre 1527, paſſée devant *Gilles*, Notaire de Graſſe, en rendit hommage à la Comteſſe *de Sault* le 13 Octobre 1528, & y eſt qualifié *noble & généreux Ecuyer*. Il embraſſa le parti des armes, ſe diſtingua dans les guerres de ſon tems; fut fait priſonnier, en 1524, par les troupes de l'Empereur CHARLES-QUINT, comme il ſe voit par une quittance de 400 écus d'or, qu'*Antoinette de Morance*, ſa mere, paya pour ſa rançon; fut chargé, par Commiſſion du 26 Août 1536, de M. *de la Rochefoucaud*, de lever 500 hommes de guerre, pour s'oppoſer aux troupes de l'Empereur entrées en Provence, & fut établi Lieutenant-Général à la garde de Marſeille, Terres & Mers; eut ordre, le 25 Septembre 1542, de M. *de Grignan*, Gouverneur de Toulon, de mettre les habitans ſous les armes, & de les conduire pour s'oppoſer aux entrepriſes des ennemis. Il eut encore pluſieurs autres Commiſſions, ſçavoir: le 5 Août 1543, de lever 200 hommes, & de les conduire à Antibes, au Camp de M. le Duc *d'Enghien*; en 1556, du Roi HENRI II, de lever une Compagnie d'Infanterie de 270 hommes, pour aller joindre le Maréchal *de Briſſac*, commandant l'armée en Piémont; fut chargé par le Comte *de Tende*, en 1562, du Gouvernement de la ville de Toulon, & eut encore, le 19 Février de ladite année, du même Seigneur, Gouverneur de la Province, une autre Commiſſion. Ledit BERTRAND DE SIGNIER épouſa, par contrat du dernier jour de Novembre 1525, paſſé devant *Guerin*, Notaire à Riez, *Honorée de Ferrier*, fille aînée de feu noble homme *Honoré de Ferrier*, des Seigneurs d'Auribeau & de Saint-Julien, de la ville de Riez, & de noble *Honorée Ruf*. Elle lui porta en dot 3000 florins ayant cours en Provence, & renonça, par ſon contrat de mariage, au moyen de cette ſomme, à 40 mille florins qu'elle eſpéroit de la ſucceſſion de ſon pere. Il eſt qualifié *noble* BERTRAND DE SIGNIER, Seigneur de Pioſin, dans le contrat de fondation de ſix Meſſes, tous les ans, dans l'Egliſe des Freres Prêcheurs de Toulon, en la Chapelle de Saint-Jean-Batiſte (appartenante à la Maiſon de SIGNIER), qu'il fit par acte du 1 Mai 1533, devant *Berenguier Garnier*. Il fit ſon teſtament le 9 ou 19 Décembre 1566, retenu par *Antoine Pavès*, Notaire à Toulon, inſtitua pour ſon héritiere *Honorée de Ferrier*, ſa femme, & après elle, ſes enfans, qui furent: — 1. HONORÉ, mort ſans enfans; — 2. CLAUDE, Seigneur en partie de Pioſin, marié avec *Catherine de Blancard*, fille de *François*, Seigneur de Néaule, dont il n'eut qu'une fille, nommée FRANÇOISE ou MADELENE DE SIGNIER, mariée à *Palamede de Giraud*, Lieutenant de l'Amirauté de Toulon, auquel elle porta une portion de la Seigneurie de Pioſin; —— 3. & BALTHASARD, qui ſuit.

V. BALTHASARD DE SIGNIER, Ecuyer, Seigneur de Pioſin, ci-devant Lieutenant de la Place, fit l'acquiſition des Terres & Seigneuries d'Evenes & d'Orves le 6 Juillet 1612, par acte paſſé devant *Barnier*, Notaire de Marſeille, dont il rendit hommage au Roi le 20 Octobre de la même année. Il obtint de Sa Majeſté Louis XIII un Brevet & des Lettres-Patentes le dernier Juillet 1612, portant don, en ſa faveur, du droit de lods deſdites Terres d'Evenes & d'Orves, en conſidération des bons & recommandables ſervices qu'il a rendus à la Couronne durant l'eſpace de 35 ans, tant en la charge de Lieutenant-Général au Siége d'Hieres, qu'en celle de Lieutenant-Général en l'Amirauté de Provence, ſignées Louis, & plus bas par le Roi, Comte de Provence, la Reine Régente, ſa mere. Il eut auſſi des Lettres de proviſions de l'état & office de Lieutenant de l'Amirauté de la ville de Marſeille, du Roi HENRI, données à Paris le 2 Décembre 1579. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Mars 1569, paſſé devant *Louis Thaneron*, Notaire à Brignoles, *Anne de Vintimille*, fille de *Gaſpard de Vintimille*, des Comtes de Marſeille, Seigneur d'Olioules & d'Evenes, & d'*Anne*

Digitized by Google

d'Arcuſſia ; celle-ci fille unique d'*Iſnard d'Arcuſſia*, Baron de Tourves, & d'*Iſabelle Grimaud*. De ce mariage il eut :

VI. Bertrand de Signier, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Pioſin, d'Evenes & de Tevennos, Viguier & Capitaine pour le Roi, de la ville de Toulon. Il teſta le 10 Janvier 1637, devant *Aubert*, Notaire Royal à Toulon, inſtitua héritier Louis, ſon fils aîné ; & avoit épouſé, par contrat paſſé le 7 Octobre 1601, devant *Louis Courrons* ou *Couchou*, Notaire à Toulon, *Anne de Gombert*, fille de *Gaſpard de Gombert*, Seigneur d'Orves, & de *Melchione de Martin*, dont : —— 1. Louis, qui ſuit ; —— 2. & 3. Balthasard & Jean, tous les deux Archidiacres de Toulon.

VII. Louis de Signier, Ecuyer, Seigneur de Pioſin, d'Evenes & d'Orves, Viguier & Capitaine, pour le Roi Louis XIII, de la ville de Toulon, ſuivant ſes Proviſions, datées de Paris du 4 Septembre 1637, avoit épouſé, par contrat du 8 Mai 1636, paſſé devant *Honoré Maſſe*, Notaire Royal d'Hieres, *Lucrèce d'Arcuſſia*, fille de *François d'Arcuſſia*, Seigneur d'Eſparron, & de *Louiſe de Blancard*, Dame de la Motte (cette Maiſon d'*Arcuſſia* a donné pluſieurs Chevaliers de Juſtice à Malte, ainſi qu'on le voit par les preuves de François de Signier, du 9 Octobre 1690). Etant devenu veuf il ſe fit ordonner Prêtre, & fut enſuite Archidiacre de Toulon ; produiſit ſes titres lors de la recherche, & fut maintenu dans ſa nobleſſe, par les Commiſſaires députés par le Roi en Provence, le 22 Novembre 1667. Il eut de ſon mariage : — 1. Jean-Batiste-Henri, qui ſuit ; —— 2. François, reçu Chevalier de Malte le 25 Septembre 1655, ſur ſes preuves faites devant les Chevaliers *de Guiteau*, Commandeur de Mauſannes, & *de Puget*, au Grand-Prieuré de Toulouſe ; — 3. Jean, auſſi reçu Chevalier de Malte au même Prieuré en 1660, dont le Procès-verbal eſt du 25 Septembre 1665. Suivant l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II*, Louis de Signier eut encore deux filles, ſçavoir : —— 4. N... de Signier, mariée à *N... de Barras-Melan* ; —— 5. & Marie-Anne, mariée, par contrat du 17 Octobre 1673, paſſé devant *Jean Martely*, Notaire de Toulon, à *Thomas d'Orves*, fils puîné de *Thomas d'Orves*, & de *Catherine de Blegier*, dont elle fut la premiere femme.

VIII. Jean-Batiste-Henri de Signier, Ecuyer, Seigneur de Pioſin, d'Evenes & d'Orves, épouſa, à Marſeille, par contrat paſſé devant *Aubert*, Notaire Royal à Toulon, en date du 26 Février 1671, *Anne d'Arene*, fille de *François d'Arene*, Ecuyer, & de *Madelene d'Arene*, ſa couſine, tous deux de la ville de Marſeille, de laquelle il eut poſtérité. Cette *Anne d'Arene* avoit, lors de ſon mariage, un frere Chevalier de Juſtice à Malte, ainſi qu'il ſe voit par les preuves de François de Signier, du 9 Octobre 1690.

Suivant l'Abbé *de Vertot*, il y eut encore un François de Signier, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1698. Le dernier de la branche des Seigneurs de Pioſin étoit Pierre-Alexandre de Signier, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de Toulouſe, mort, en 1752, Chef-d'Eſcadre des Armées-Navales. Commandant le Vaiſſeau *le Diamant*, il fut attaqué par trois Vaiſſeaux Anglois, en mit un hors de combat, coula l'autre à fond & s'empara du troiſieme. Peu de tems après cette action, un des Courtiſans de Louis XV lui vantant un jour la beauté du diamant de ſon chapeau & le feu qu'il jettoit, le Roi répondit : *cela eſt vrai, il eſt beau & jette beaucoup de feu ; mais non pas encore autant que celui que commandoit Pioſin.* Il lui reſtoit, à ſa mort, une ſœur, N... de Signier, mariée à *N... de Barras-la-Penne*, Gentilhomme de Manoſque, petite Ville de Provence, où elle eſt morte en 1777.

Nous pouvons encore dire de la branche des Signier-de-Piosin, que l'on voit à Malte dans le Répertoire des preuves des Chevaliers qui les ont faites, ou de qui elles ne ſont pas égarées : — François de Signier-de-Piosin, reçu en 1655 ; — Jean, reçu en 1658 ; — François, né à Olioules le 4 Juin 1674, & batiſé à Toulon, reçu en 1690 ; — & Joseph, reçu en 1700.

A la Friſe de la grand'ſalle de l'Auberge, où ſe trouve le blaſon des armes de tous les grands Commandeurs, on lit, ſous celle de François, les paroles

Digitized by Google

ſuivantes : Frere François de Signier eſt entré Grand-Commandeur le 19 Mars 1719, & en eſt ſorti Grand-Prieur de Toulouſe le 27 Mai à quatre heures du ſoir : il eſt mort une heure après. C'eſt le même François qui a été Chef-d'Eſcadre, & le même qui a fait ſes preuves en 1690, le 9 Octobre, & a été reçu Chevalier de Juſtice devant les Chevaliers *de Foreſta-de-Collongnes*, Receveur au Grand-Prieuré de Saint-Gilles, & *Gaſpard de Villages :* on a oublié dans l'inſcription de mettre l'année de ſa mort, quoique le jour & l'heure y ſoient exactement marqués.

Outre cette branche de Pioſin & celle des Seigneurs de Rogny établie en Picardie, cette Famille en a formé pluſieurs autres, une à Cuers, une à Hieres, qui ſont éteintes, dont les biens ont paſſé, par les filles, dans la Maiſon de *Thomas*, & enfin une autre établie à Marſeille, qui a paſſé à Aix, dont nous allons parler.

Branche des Signier *établie à Aix.*

Jean-Pierre de Signier étant venu s'établir à Aix, y fut reçu, ſuivant l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, Conſeiller au Parlement en 1630. Il avoit deux ſœurs, ſçavoir : Blanche de Signier, mariée, par contrat paſſé devant *Boniface Alpheran*, Notaire d'Aix, le 16 Novembre 1637, à *Joſeph de Bourguignon*, élu premier Conſul de Marſeille en 1646, fils de *Pierre*, & de *Marguerite d'Alphanbri ;* & Claudine de Signier, mariée à *Balthaſard d'André*, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes le 25 Juin 1637, fils de *Paul d'André*, & de *Gaſparde de Félix*. Ce Jean-Pierre de Signier épouſa *Diane de Saint-Marc*, fille de *François*, Conſeiller au Parlement d'Aix, & de *Madelene Dedons*. Il eut de ſon mariage : —— Louis, qui ſuit ; —— & N... de Signier, qui ſervit avec diſtinction dans le Régiment de Provence, Infanterie. M. *de Voltaire* en a fait mention dans ſon ſiécle de Louis XIV, ſous le nom de *Siviere*, au lieu de Signier, au ſujet de la bataille d'Hochſtet, ſous le Maréchal *de Tallard*. Comme Brigadier, & commandant en cete qualité la Brigade de Navarre & de Provence, il ſe retrancha dans un Cimetiere, & ne voulut point ſigner la capitulation qu'on lui offroit : après avoir taillé en piéces différens détachemens qu'on lui avoit envoyés pour le forcer de ſe rendre, on lui fit demander ce qu'il vouloit. Il répondit : *Les honneurs de la guerre* ; ce qui lui fut accordé ſur le champ, enſorte qu'il ſauva les Corps qui étoient ſous ſes ordres, quantité de canons, bagages, munitions de guerre & de bouche. Comme on eut deſſein de le deſſervir auprès de Louis XIV, ce Prince voulut le voir, & lui demanda pourquoi il n'avoit point voulu ſigner la capitulation. *C'eſt*, Sire, répondit-il naturellement, *que je n'étois pas là pour écrire.* Il eſt mort Maréchal des Camps & Armées du Roi, ſans alliance, en la petite ville de Salon, en 1720 ou 1721, tems où la peſte ravageoit la Provence ; & eſt enterré dans l'Egliſe des Cordeliers. Le Régiment de Provence, dans lequel il avoit ſervi avec la plus grande diſtinction, ſe trouvant alors à portée, vint exprès pour lui rendre les derniers honneurs.

Louis de Signier, Conſeiller au même Parlement d'Aix, après ſon pere, épouſa *Caſſandre de Cadenet*, dont il eut 22 enfans. L'aîné fut :

Jean-Pierre de Signier, qui ſervit long-tems dans le Régiment de Provence, dont il fut Lieutenant-Colonel. Il paſſa enſuite à la Lieutenance de Roi de Cambray, où il mourut ſans enfans. N'imaginant pas que Joseph, qui ſuit, le dernier de ſes freres, ſe mariât, & aimant beaucoup une de ſes ſœurs, mariée, à Salon, à un Gentilhomme nommé *des Henriques*, morte en 1770, il lui donna tous ſes biens ; & Joseph n'eut que la Terre de Senneguier, qui lui fut ſubſtituée par ſa mere. Les autres enfans de Louis ſont morts en bas-âge ou ſans poſtérité.

Joseph de Signier, Chevalier, Seigneur de Senneguier ſervit dans le Régiment de Provence, comme ſon oncle & ſon frere, & ſe retira à ſa Terre, étant Capitaine de Grenadiers & couvert de bleſſures. Il avoit épouſé, en 1740, *Céſarée d'Icard-de-Perignan*, de la ville d'Arles, de laquelle il a laiſſé :

Digitized by Google

Nicolas-Gabriel-Magloire de Signier, Chevalier, Seigneur de Senneguier en Provence, qui entra dans la Marine au département de Toulon en 1756, & s'eſt retiré Enſeigne de Vaiſſeau en 1767. Il réſide à Arles, ſans poſtérité juſqu'à préſent 1777, avec *Agricole-Françoiſe-Elzéarde-Joſephe-Michelle de Guillen-de-Montjuſtin*, de la ville d'Avignon, qu'il a épouſée en 1767, fille d'*Ignace-François de Guillen-de-Montjuſtin*, Viguier de ladite ville d'Avignon.

Branche des Signier-de-Rogny, établie en Picardie.

IV. Pierre de Signier, fils puîné de Jean, Ecuyer, & d'*Antoinette de Morance*, quoique deſtiné par ſon pere à être d'Egliſe, n'embraſſa pas cet état, & ſe maria, ſuivant quelques-uns, à la Marquiſe *d'Andrea*, veuve de *N... de Forbin Janſon*. Il fit ſon teſtament le 22 Octobre 1562, paſſé devant *Antoine Pavé*, Notaire à Toulon, & légua ſes biens de Toulon à ſon fils Pierre, qui ſuit.

V. Pierre de Signier, II. du nom, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de *François*, Duc d'Anjou, frere unique du Roi Henri III, Ecuyer, de la grande & petite Ecurie, Gouverneur d'Oiſy, & de la Ville & Château de Marle, &c. eut, le dernier Décembre 1580, commiſſion de lever une Compagnie de 100 Arquebuſiers à cheval; fut pourvu, le 24 Avril 1583, de la charge d'Ecuyer ordinaire du même Duc d'Anjou; eut ordre, le 21 Mars 1584, de commander deux Compagnies d'Infanterie, & de les conduire à la guerre; fut fait Capitaine & Gouverneur d'Oiſy & des Places en dépendantes, par Lettres du 12 Avril de la même année, en vertu du pouvoir qu'il en avoit de *Jean de Montluc-Balagny*; & le 8 Mars 1585, ce Seigneur de Balagny le chargea de tenir leſdites Places & ſes dépendances ſous l'autorité du Roi, à cauſe que *François*, Duc d'Anjou, venoit de mourir. Henri III le confirma, le 23 Décembre 1585, dans ſon Gouvernement d'Oiſy, en lui conſervant ſa Compagnie d'Infanterie, qui tenoit garniſon à Cambray, ſous la charge & le commandement du Seigneur *de Balagny*, Gouverneur & Lieutenant-Général de Cambray & du Cambreſis. Le 25 Août 1587, il eut ordre de commander, en qualité de Maréchal-de-Camp, les troupes envoyées au Duc *de Guiſe*, ſous la conduite de M. *de Fontenelles*, neveu du Maréchal *de Montluc*, ce qui fait voir la confiance qu'on avoit en lui. On lui donna encore, le 8 Novembre 1587, pouvoir d'engager ſa foi envers les Capitaines & ſoldats qui tenoient garniſon dans les Châteaux de Saixefontaine & autres; obtint, le 29 Avril 1594, du Roi Henri IV, des Proviſions de Gouverneur de la Ville & Château de Marle, ſignées Henri, & contreſignées *Ruzé*; fut fait, le 29 Septembre ſuivant, Maréchal des Camps & Armées, pour ſervir en cette qualité dans l'armée du Cambreſis, ſous la conduite du Maréchal *de Balagny*, qui lui donna ordre de lever le plus de troupes qu'il pourroit dans le Cambreſis & les Pays-Bas, ſoit à pied, ſoit à cheval, & fut créé en même-tems Aide des Maréchaux-de-Camp de l'Armée Royale, par Proviſions enregiſtrées à Laon le 18 Février 1595. Il lui donna encore commiſſion, le 19 Août 1593, de faire vendre, par les Officiers de Juſtice de Marle, une coupe extraordinaire de bois dépendans dudit Comté, pour payer les troupes qui tenoient garniſon à Marle, ne pouvant l'être par les habitans, qui venoient d'eſſuyer un grand incendie. Il mourut le 8 Février 1597, & fut enterré dans la principale Egliſe de cette Ville, ainſi qu'on le voit par ſon épitaphe, placée à côté de la porte de la Sacriſtie. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Décembre 1588, paſſé devant *Pierre de Maiſon* & *Pierre Carlier*, Notaires Royaux à Montdidier, *Marie le Clerc*, fille d'*Imbert le Clerc*, Ecuyer, Seigneur de Regibay, & de Druelle-ſur-Somme, Terres qu'elle lui apporta en mariage, & de *Madelene de Lignieres*, qui étoit veuve, & prenoit la qualité de tutrice & garde-noble de ſa fille. Elle ſe remaria à *Pierre de la Salle*, Gouverneur de Marle, Seigneur de Rogny, Regibay & Houry, & en étant autoriſée, elle renonça au douaire de ſon premier mari, en faveur de Pierre-Alexandre de Signier, ſon fils aîné, par acte du 1 Mai 1624. Devenue veuve, en ſecondes noces, dudit *Pierre de la Salle*, elle traita, le 14 Février 1636, avec *Philbert*

de Neufville, Ecuyer, Seigneur de Foreſt, demeurant à Miſery, comme époux de *Marie* ou *Madelene de la Salle*, fille & unique héritiere de *Pierre de la Salle*, ſecond mari de *Marie le Clerc*, en vertu duquel traité *Philbert de Neufville* & ſa femme renoncent aux ſucceſſions, échues & à écheoir, de *Pierre de la Salle* & de *Marie le Clerc*, ſe réſervant néanmoins leurs droits & actions, au cas que PIERRE-ALEXANDRE DE SIGNIER, ſeul enfant mâle de ladite *le Clerc*, vint à décéder avant ſa mere. On voit par ce traité que la Terre de Rogny, & moitié de celle de Houry, ſont entrées dans la Maiſon de SIGNIER par *Marie le Clerc*, leſquelles lui ont ſervi de remploi de ſon ſecond mariage. Elle teſta le 15 Juillet 1637, légua à ſon fils, PIERRE-ALEXANDRE DE SIGNIER, ſes Terres de Rogny, Regibay & dépendances, avec ſes effets mobiliers, & à ſa fille, RENÉE DE SIGNIER, une ſomme d'argent; légua à l'Egliſe de Marle 150 livres pour un *Obit*, autant à la même Egliſe, pour celui de feu *Madelene de la Salle*, ſa fille, plus 200 livres pour deux *Obits* de chacun de ſes maris; & fit encore d'autres legs. Elle eut de ſon premier lit: —— PIERRE-ALEXANDRE, qui ſuit; —— & RENÉE DE SIGNIER, mariée, 1°. par contrat du 21 Août 1623, paſſé devant *Jean-Paul Dagneau*, Notaire à Marle, avec *Jérôme Seguier*, Ecuyer, Seigneur de Champigny, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers; & 2°. à *Nicolas du Boulay*, Chevalier, Seigneur de Sery, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, qui fut ſon exécuteur teſtamentaire pour une fondation qu'elle fit, le 11 Janvier 1663, en l'Egliſe de Marle.

VI. PIERRE-ALEXANDRE DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rogny, Regibay & Houry, d'abord Lieutenant au Régiment de Rambures, enſuite Commandant de 400 lances & de 15 Compagnies de 100 hommes d'Infanterie, ſuccéda à *Pierre de la Salle*, dans la charge de Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Marle, par Proviſions du 22 Septembre 1629, pour lequel Gouvernement il prêta ſerment, le 30 Mai 1630, entre les mains de M. *de Marillac*, Garde des Sceaux de France; eut commiſſion, le 23 Mars 1635, de lever une Compagnie de 100 Mouſquetaires à cheval; & le 30 du mois de Mai ſuivant, reçut ordre de réunir ſa Compagnie de Mouſquetaire en corps avec d'autres, ſous la charge de M. *de Jouy*, Maréchal-de-Camp; le 10 Mai 1638, de mettre ſa Compagnie de Cavalerie à la hongroiſe en Compagnie de Chevaux-Légers, laquelle fut réformée en Novembre 1638; eut commiſſion, le 4 Octobre 1641, de lever 100 hommes adroits aux armes, & de ſe faire aider pour cela par les Gentilshommes voiſins, Mayeurs & Echevins de Marle; fut fait priſonnier en défendant cette Ville avec vigueur contre l'armée ennemie, la place étant attaquée de tous les côtés par l'artillerie: le Roi ayant eu égard à ſa bravoure & à ſa belle défenſe, lui écrivit une Lettre, ſignée de Sa Majeſté & de la Reine Régente, & contreſignée *le Tellier*; & comme il fut fait priſonnier à la défenſe de cette Place, il reçut, le 9 Novembre 1650, une Lettre de cachet qui le rétablit dans ſon Gouvernement de Marle. Il paya pour ſa rançon 3000 livres; eut commiſſion, les 7 & 14 Décembre 1651, de lever une Compagnie-Franche de 100 hommes, pour tenir garniſon à Marle; mourut en ſon Gouvernement de Marle le 27 Janvier 1658, & fut enterré dans la principale Egliſe de la Ville, où l'on voit ſon épitaphe, qui eſt au-deſſus de la porte de la Sacriſtie: il y eſt qualifié *Seigneur de Rogny, Marcy, Regibay*, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Marle. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Mars 1640, paſſé devant *Vuarnet*, Notaire à Marle, *Catherine Arnould*, veuve de *Charles de la Salle*, Ecuyer, Seigneur de Marcy, Capitaine au Régiment de Longueval; & fille de *Simon Arnould*, Ecuyer, Sieur du Buiſſon, Conſeiller, Secrétaire ordinaire de la Reine mere, & de *Lucrèce Bourgeois*. Elle lui avoit apporté la Terre de Marcy, & eut l'honneur de tenir ſur les Fonts de batême, avec Louis XIII, un fils de *Philbert de Neufville*, Ecuyer, Seigneur de Foreſt, Lieutenant au Gouvernement de Marle, & de *Madelene de la Salle*, le 22 Juillet 1639. Ladite *Catherine Arnould* fit auſſi entrer dans la Famille de SIGNIER, la Terre & Seigneurie de Lugny, par l'acquiſition qu'elle en fit de *Marie-Louiſe de Billart*, veuve de *René d'Eu*,

Vicomte de Frenay : elle en fit hommage au Roi le 8 Mars 1664, & en donna ſon dénombrement le 24 Juillet de l'année ſuivante, dans lequel elle ſe dit veuve de PIERRE-ALEXANDRE DE SIGNIER, Chevalier, Gouverneur des Ville & Château de Marle, Maréchal-de-Bataille des Armées du Roi, Seigneur des villages de Rogny, Marcy, Regibay, &c. ſon mari. Il avoit fait hommage au Roi, & fut reçu au relief de la Terre de Rogny, par acte du 29 Octobre 1640; fut reçu de même, par les Officiers de Sa Majeſté, au relief de la Terre & Seigneurie de Marcy, des Fiefs de Beguin, Pouſſin, Pillois & Guerlot, par acte du 8 Janvier 1642, dont ſa veuve fournit le dénombrement au Roi, tant pour elle que pour HENRI & CLAUDE, ſes enfans, le 23 Mai 1665. Elle mourut au Château de Marcy, le 5 Janvier 1681, & eut de ſon mariage : — 1. HENRI, qui ſuit, —— 2. CLAUDE, lequel, avec FRANÇOIS, ſon frere, fournit au Roi le dénombrement de ladite Terre de Marcy le 22 Juin 1671, & en fit hommage, par acte des 16 Février 1677 & 8 Mai 1684. Il fut Capitaine de Dragons au Régiment de Cilly, par Commiſſion du 26 Juin 1691; étoit Capitaine de Dragons au Régiment de Peyſac le 26 Avril 1697, qu'il fournit ſeul ſon dénombrement de cette Terre; fonda un *Obit* pour ſa mere en l'Egliſe dudit Marcy, par acte du 21 Octobre 1704, & mourut au Château de ce nom le 2 Février 1714; —— 3. FRANÇOIS, Seigneur en partie de Marcy, mort jeune, ſans enfans, étant en Allemagne, où il ſervoit en qualité de Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Baudeville, comme il appert du certificat de ſa mort, du dernier Décembre 1695, & ſuivant une tranſaction pour ſa ſucceſſion entre *Catherine Arnould*, ſa mere, avec HENRI & CLAUDE, ſes autres enfans, du 27 Octobre 1677. Il fut fondé pour lui un *Obit*, à célébrer pendant 20 ans, en l'Egliſe de Marle, par acte du 3 Mars 1682; — 4. & ANTOINE, batiſé à Marle le 15 Avril 1648, qui eut pour parrein *Antoine*, Comte *de Gramont*, de Guiſe & de Louvigny, Souverain de Bidache, Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de Navarre & de Béarn, Meſtre-de-Camp du Régiment des Gardes, & Lieutenant-Général du Roi en ſes Armées de Flandres; & pour marreine, Madame *Anne Cauchois*. Il mourut en bas-âge. Par Arrêt du Conſeil du 10 Juin 1669, ladite *Catherine Arnould*, enſemble CLAUDE & HENRI DE SIGNIER, ſes enfans, furent maintenus dans leur *ancienne nobleſſe*.

VII. HENRI DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, né à Marle en 1644, reçut les cérémonies du Batême en 1648, eut pour parrein *Henri de Simeſtier*, Marquis de la Ferté, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Meſtre-de-Camp de Cavalerie & d'Infanterie, Gouverneur & Lieutenant-Général des Duchés de Lorraine & Barrois, & Comté de Clermont en Argone; & pour marreine, la femme de M. *d'Iſtemeſan*. Il entra d'abord Page du Roi dans ſa grande Ecurie (ainſi qu'il en eſt fait mention dans l'Arrêt de maintenue de nobleſſe de 1700, donné en faveur de JEAN-BATISTE, ſon fils), enſuite fut fait Lieutenant dans le Régiment Dauphin, Infanterie, par Lettres du 25 Octobre 1667. On a des certificats de ſes ſervices, un du 4 Mai 1667, du Maréchal *de la Ferté-Senneterre*, un du Comte *de Sault*, du 2 Septembre de la même année, & deux de M. *de Louvois*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, des 30 Octobre 1667, & 4 Mai 1669. Il fut reçu au relief de la Terre & Seigneurie de Rogny, par acte du 11 Octobre 1662, dont il fournit deux aveux & dénombremens au Roi; l'un, le 23 Mai 1665, avec CLAUDE & FRANÇOIS, ſes freres; l'autre, en ſon nom ſeul, le 4 Juin 1677; rendit encore hommage au Roi, de la Terre de Lugny, le 2 Mai 1671, dont il donna le dénombrement le 23 Septembre 1676; & encore aveu & dénombrement de la moitié de la Terre & Seigneurie d'Houry, par acte du 4 Juin 1677. On a vu ci-deſſus qu'il donna, conjointement avec ſa mere & CLAUDE, ſon frere, le dénombrement de ſa Terre de Marcy, le 23 Mai 1665. Par ſon teſtament du 23 Septembre 1680, il fonda une rente & donna un fond de Terre à l'Egliſe de Rogny, aux charges y contenues; fit différens legs aux pauvres de cette Paroiſſe & de celle de Puiſieux près Guiſe, ainſi qu'a ſes domeſtiques; mourut le 1 Octobre de ladite année 1680, en ſon Château de Rogny, & fut inhumé en la Paroiſſe dudit lieu, où

Digitized by Google

où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Mai 1670, paſſé devant *la Campagne*, Notaire à Laon, *Eliſabeth Ponſſin*, fille de *Jean*, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel à Laon, & de *Marguerite Carlier*. Devenue veuve, elle demanda ſouffrance au Roi, pour les Terres de Rogny, Lugny & Houry, par acte du 2 Janvier 1681, pour ſon fils & ſa fille; & par un autre acte du dernier Juillet 1686, elle demanda la même choſe, comme ayant la garde-noble de ſes enfans mineurs. Elle eſt morte à Rogny le 5 Octobre 1717, ayant eu de ſon mariage: —— 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; —— 2. CHARLES, né le 8 Mars 1676, mort en bas-âge; —— 3. & LOUISE-COLOMBE, mariée, par contrat du 5 Février 1689, à *Charles-Antoine de Martigny*, Ecuyer, Seigneur de Variſcourt, Berlancourt & Boiſſay.

VIII. JEAN-BATISTE DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie, au mois de Mars 1688, ſervit enſuite en qualité de Cornette de Dragons dans le Régiment de Cilly, ce qui eſt prouvé par ſes certificats de ſervice; & par l'Arrêt du Conſeil du 14 Septembre 1700, qui le maintient dans ſa nobleſſe. Cet Arrêt porte expreſſément que ce n'eſt pas une grace qu'on lui fait, mais une juſtice qu'on lui rend, avec d'autant plus de raiſon, que les preuves de ſa *nobleſſe* avoient déja été faites par HENRI, ſon pere, qui avoit été Page du Roi. Il rendit foi & hommage à Sa Majeſté pour ſa Terre de Rogny, le 27 Février 1692, en donna ſon dénombrement le 25 Juillet 1698; & pour ſa Terre de Lugny, aux mêmes époques. Il rendit encore ſa foi & hommage le 17 Août 1722, pour les Terres de Rogny, Marcy, Fiefs de Beguin, Pillois, Pouſſin, Guerlot, Lugny & Houry, pour moitié, à cauſe du joyeux avénement à la Couronne, &c. Il teſta le 9 Février 1722, légua tous ſes biens à ſon fils aîné, aux charges y contenues; mourut à Laon le 17 Décembre de la même année, âgé de 52 ans, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Julien, ſa Paroiſſe. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Juin 1699, paſſé devant *le Nain*, Notaire à Laon, *Marie-Anne Chevalier*, fille de *Pierre*, Seigneur de Châtillon, & de *Marie Ponſſin*. Par acte paſſé devant le Lieutenant-Général du Vermandois à Laon, le 23 Janvier 1723, elle renonça à la communauté qui étoit entr'elle & ſon mari, ne voulant pas uſer du privilége accordé aux veuves nobles. Elle rendit hommage, avec ſon fils, pour les Terres de Rogny, Lugny, Houry, Marcy & ſes dépendances, le 5 Mai 1724; décéda le 22 Mars 1728, & eſt enterrée dans l'Egliſe de Saint-Julien de Laon, auprès de ſon mari. Elle avoit teſté, le 3 du même mois, devant *le Nain*, Notaire à Laon. De ce mariage ſont iſſus: —— 1. CLAUDE-ALEXANDRE, qui ſuit; —— 2. MARIE-JEANNE-ELISABETH, morte âgée de 16 ans; 3. MARIE-MARGUERITE, mariée, 1°. par contrat du 7 Juin 1723, à *Michel-Raimond de Chocquard-de-Saint-Etienne*, Chevalier, dont un fils, nommé —— *François-Raimond de Chocquard*, qui eut une fille, appellée — *Marie-Marguerite*, mariée, comme on le verra ci-après, à GRÉGOIRE-FRANÇOIS-ALEXANDRE DE SIGNIER, petit-fils de JEAN-BATISTE. Cette MARIE-MARGUERITE épouſa, 2°. par contrat du 11 Mai 1728, *Joſué-Louis Laumonier*, Chevalier, Seigneur de la Motte; & 3°. le 3 Mai 1741, *Paul-François de Warel*, Ecuyer, Gendarme de la Garde du Roi. Elle n'a point eu d'enfans de ces deux derniers maris; —— 4. MARIE-ANNE-ELISABETH, mariée 1°. à *Louis-François de Feucaut*, Chevalier, Seigneur de Touly, dont une fille; & 2°. à *Louis-Dieudonné de Mongeot*, Chevalier, Seigneur de Cambron, dont elle n'a point eu d'enfans; —— 5. LOUISE-COLOMBE, mariée, 1°. par contrat du 14 Mars 1728, à *Nicolas d'Arras*, Chevalier, Seigneur d'Haudrecy & de Buſſy, Capitaine au Régiment d'Infanterie de Condé; & 2°. à *N... de Bouchaud*, Chevalier de Saint-Louis, Major d'un Régiment d'Infanterie. Elle n'a point laiſſé d'enfans de ſes deux maris; — 6. & MARIE-JEANNE-SUSANNE DE SIGNIER, mariée à *Méry de Buyard*, Chevalier, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, dont deux garçons & une fille.

IX. CLAUDE-ALEXANDRE DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, né le 21 Mars 1704, rendit hommage au Roi, de ſes Terres,

avec ſa mere, le 5 Mai 1724, ſervant alors dans le Corps Royal-Artillerie, réſidant à la Fere; donna ſon dénombrement de Rogny au Roi, le 3 Juin 1730, & pour Lugny le 2 Septembre 1739; celui pour la moitié de la Terre de Houry le 4 Janvier 1745, & pour Marcy le 30 Avril même année; eſt mort en ſon Château de Rogny, le 1 Juin 1757, & a été enterré dans l'Egliſe de cette Paroiſſe. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Juillet 1724, paſſé devant *le Nain*, Notaire à Laon, *Marie-Anne-Geneviéve de Recourt*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur du Sart, Chevennes, &c. & d'*Anne-Geneviéve le Carlier*. Elle eſt morte à Soiſſons le 19 Décembre 1753, & a été inhumée dans l'Egliſe de Saint-Léger de la même Ville. Ils ont eu de leur mariage: — 1. CLAUDE-ALEXANDRE, né le 14 Novembre 1727, mort au Collége de Soiſſons; — 2. PIERRE-ALEXANDRE, né le 11 Août 1730, mort le 16 Octobre ſuivant; — 3. GRÉGOIRE-FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui ſuit; — 4. MARIE-JEANNE-ELISABETH, née le 3 Juillet 1725, Religieuſe de l'Ordre de Fontevrault, au Couvent de Coſſmance; — 5. MARIE-ANNE-GENEVIÉVE, née le 16 Août 1726, morte à Paris, dans un Couvent; — 6. MARIE-MARGUERITE, née le 22 Mars 1729, Religieuſe à la Congrégation de Laon; — 7. MARIE-REINE, née le 5 Janvier 1732, mariée, par contrat du 3 Octobre 1759, paſſé devant *Perin*, Notaire à Marle, à *Jacques-Antoine Duchene*, Chevalier, Seigneur de Jouy, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Corps Royal-Artillerie; — 8. ELISABETH, née le 7 Juillet 1733, mariée, par contrat du 11 Février 1760, à *Philogene-Charles de Monſfort*, Chevalier, Seigneur de Saint-Euphraiſe, Villette, &c. qui a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi. Elle eſt décédée le 9 Avril 1761; & ſa fille eſt morte le 28 Janvier 1762; — 9. MARIE-CHARLOTTE, née le 14 Avril 1735, qui demeure à Laon; — 10. & MARIE-FRANÇOISE-RAIMONDE, née le 6 Octobre 1738, morte en bas-âge. Les enfans vivans furent émancipés après la mort de leur mere, par acte du 5 Janvier 1754, devant le Lieutenant-Général de Laon; firent, le 23 Février ſuivant, la clôture de l'inventaire de leur mere, & partagerent entr'eux les biens de leurs pere & mere, par acte paſſé devant *Cotte*, Notaire à Laon, le 1 Septembre 1763.

X. GRÉGOIRE-FRANÇOIS-ALEXANDRE DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, né le 10 Mai 1737, a porté la Croix de Malte dès l'âge de 8 ans, en vertu d'un Bref de diſpenſe d'âge, du 2 Octobre 1745; mais il ne ſuivit pas, à cauſe de la mort de CLAUDE-ALEXANDRE, ſon frere aîné; a été fait Lieutenant au Régiment de Condé, Infanterie, par Lettres du 11 Décembre 1755, s'eſt retiré du ſervice deux ans après la mort de ſon pere; a rendu foi & hommage au Roi, avec ſes ſœurs, pour les Terres de Rogny, Lugny, Houry & Marcy en partie, le 7 Avril 1759, & à M. le Duc D'ORLÉANS, à cauſe de ſon apanage du Comté de Marle, pour un huitieme de la Terre de Marcy, par acte du 30 Mai 1765; il lui a fourni ſes dénombremens à cauſe de ſondit apanage, ſçavoir ceux des Seigneuries de Lugny & Houry le 17 Août 1769, celui de Rogny le 19 du même mois, & celui de Marcy, pour moitié, le 20 Février 1772. Il a épouſé, par contrat du 9 Août 1763, paſſé devant *de Sains*, Notaire à Reims, *Marie-Marguerite de Chocquard-de-Saint-Etienne*, fille de *François-Raimond de Chocquard-de-Saint-Etienne*, Chevalier, qui, par acte du 27 Juillet 1748, avoit la garde-noble de ſa fille, & de *Marie-Madelene-Françoiſe Marquette*, ſon épouſe. Elle lui a apporté la Terre & Seigneurie d'Erlon, dont il a fait hommage à M. le Duc D'ORLÉANS, à cauſe de l'apanage de ſon Comté de Marle, le 3 Avril 1765; & il en a donné le dénombrement le 24 Août 1775. De ce mariage ſont iſſus juſqu'à préſent: — 1. JACQUES-ALEXANDRE, né le 6 Mai 1768; — 2. ALEXANDRE-JEAN-GABRIEL, né le 4 Janvier 1770; — 3. ALEXANDRE-FRANÇOIS, né le 24 Mars 1774, mort en bas-âge; — 4. ALEXANDRE-FRANÇOIS-MAGLOIRE, né le 4 Mai 1775, qui a pour parrein NICOLAS-GABRIEL-MAGLOIRE DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Senneguier en Provence; & pour marreine, *Agricole-Françoiſe-Elzéarde-Joſephe-Michelle de Guillen-de-Montjuſtin*, ſon épouſe; — 5. ANTOINE-

ALEXANDRE, né le 14 Juillet 1776; —— 6. MARIE-MARGUERITE, née le 26 Août 1764, morte en bas-âge; —— 7. MARIE-FRANÇOISE-VICTOIRE, née le 30 Novembre 1771, auſſi morte en bas-âge.

Nous allons rapporter ici différens extraits de titres de pluſieurs de ce nom, dont la filiation n'eſt point prouvée; ils ſervent à conſtater pluſieurs alliances de la Famille DE SIGNIER, avec d'autres bonnes Maiſons de Provence.

Par acte paſſé devant *Chabert*, Notaire à Toulon, le 25 Février 1513, il y eut une donation faite en faveur de BERNARDIN SIGNIER, des biens & héritages de PIERRE SIGNIER.

Le 18 Décembre 1516, inſtance devant le Seigneur *René*, bâtard *de Savoie-de-Vallaroy*, Comte de Tende, Grand-Sénéchal & Gouverneur de la Provence, entre noble Seigneur *Claude de Cens*, Seigneur du Puid-Saint-Martin, & Procureur du Seigneur Duc *de Loinville*, ci-devant Grand-Sénéchal de Provence, d'une part, & entre COREND & ANTOINE SIGNIER, freres, héritiers de noble BERNARDIN SIGNIER, à l'égard d'une tutelle pour les hoirs dudit noble BERNARDIN SIGNIER, & d'une information ſur l'adminiſtration des biens des pupilles.

Noble HONORÉE DE SIGNIER, de la ville de Toulon, mariée à noble *Pierre de Thomas*, Seigneur de Sainte-Marguerite, fut mere de *Gaſpard de Thomas*, qui épouſa, par contrat du 30 Juillet 1534, paſſé devant *Claude Malbequi*, Notaire à Souliers, Demoiſelle *Claude de Glandevès*, fille & héritiere de généreux Seigneur *Louis de Glandevès*, Seigneur de la Garde, & de généreuſe *Iſabelle de Forbin*. Ce contrat a été extrait des écritures de feu *Claude Malbequi*, & collationné par *Nicolas Arene*, Notaire de Souliers. Ledit *Gaſpard de Thomas*, Seigneur de Sainte-Marguerite, fit ſon teſtament le 23 Août 1562, reçu par *Antoine Ardiſſon*, Notaire Royal de la Garde.

CATHERINE DE SIGNIER, fille de feu noble FERRAND DE SIGNIER, & de *Catherine Garnier*, fut mariée, par contrat du 19 Août 1558, paſſé devant *Jouans Renneſons*, Notaire à Toulon (en préſence de PIERRE DE SIGNIER, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique, & Chanoine de la Cathédrale de Toulon, & MELCHIOR DE SIGNIER, ſes freres) à noble *Magdalon de la Salle*, Seigneur de la Pierre-Blanche.

On voit, par un acte paſſé le 3 Février 1569, devant *Taſſy*, Notaire de Toulon, que noble BERNARDIN DE SIGNIER eſt qualifié neveu & héritier de feu Capitaine ANTOINE DE SIGNIER.

LUCRÉCE DE SIGNIER, en préſence & du conſentement de JEAN DE SIGNIER, Docteur en Théologie, Archidiacre de l'Egliſe Cathédrale de Toulon, fit vente au Sieur *Gautier*, d'une Maiſon près la Poiſſonnerie, par acte paſſé devant *Garrely*, Notaire de Toulon, le 24 Novembre 1657.

MADELENE DE SIGNIER partagea, le 24 Mars 1576, avec *Anne Ferriere*, par acte paſſé devant *Taſſy*, Notaire de Toulon.

BERNARDIN DE SIGNIER épouſa *Anne de Ferriere*, de Toulon, qui lui ſurvécut, dont vint: — LUCRÉCE DE SIGNIER, mariée, par contrat du 19 Septembre 1596, paſſé devant *Louis Couchoux*, Notaire de Toulon, avec noble *Louis de Thomas*, Seigneur de Pierrefeu, fils de noble *Honoré de Thomas*, Seigneur de la Valdardenne, & de feu *Lucréce de Vintimille*, des Comtes *de Vintimille*.

Noble ANNIBAL DE SIGNIER épouſa, par contrat du 22 Septembre 1596, paſſé devant le même Notaire, *Roxane de Thomas*, fille de feu *Honoré de Thomas*, Seigneur de la Valdardenne, & de *Lucréce de Vintimille*, de laquelle il eut:

LUCRÉCE DE SIGNIER, mariée à *Jacques de Thomas*, Seigneur de Beaulieu, auquel *Catherine d'Agoût*, ſa mere, par ſon teſtament du 7 Novembre 1615, confirme la donation à lui faite dans ſon contrat de mariage. Ladite LUCRÉCE DE SIGNIER, Dame de la Garde & de Quarqueranne, fit ſon teſtament le 23 Février 1669 (devant *Rainauld Julien*, Notaire Royal de la Garde, collationné par *Molinier*, Notaire audit lieu), en faveur d'*Hippolite de Garnier*, femme de noble *Pierre de Thomas*, Seigneur de l'Eſcaillon & de Quarqueranne.

Lucréce de Thomas, fille de *Jacques de Thomas*, Seigneur de Beaulieu, & de LUCRÉCE DE SIGNIER, ci-deſſus mentionnés, fut mariée avec *N... de Raiſſon*,

par contrat du 21 Novembre 1651, paſſé devant *Jacques Bouſquet*, Notaire à Toulon, & collationné par *Rouſtaud*, ſon Confrere, audit lieu.

Nous obſerverons enfin que *Balthaſard de Saquy*, Sieur de Fos, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée de Toulon, a atteſté, le 28 Septembre 1666, que la Maiſon de SIGNIER eſt réputée *noble* depuis plus de 300 ans; & *Henri de Maynier-d'Oppede*, Comte Palatin, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, premier Préſident au Parlement de Provence, a atteſté auſſi authentiquement, le 24 Octobre de ladite année, la même ancienneté de nobleſſe des SIGNIER, de la branche établie en Picardie.

Les armes: *de gueules, à ſix têtes d'aigle arrachées d'argent, couronnées d'or, poſées* 3, 2 & 1. Cimier: *une aigle d'argent, couronnée d'or.* Suivant l'Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe, par l'Abbé *Robert de Briançon*, de 1693, les mêmes armes ſe trouvoient peintes alors depuis environ 200 ans, l'écu pendant, dans l'Egliſe des Jacobins à Toulon, en la Chapelle des SIGNIER, ſous le titre de *Saint-Jean-Baptiſte*, laquelle ils eurent de la ſucceſſion de la Maiſon de *Morance*. Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués, & d'après les Hiſtoriens cités.

SOBIESKI, grande & auguſte Maiſon de Pologne, dont étoit

JEAN SOBIESKI, Roi de Pologne, Monarque grand par ſes victoires ſur les Infideles & la délivrance du ſiége de Vienne. Il épouſa, le 6 Juillet 1665, *Marie-Caſimire de la Grange-d'Arquien*, & en eut huit enfans, dont quatre moururent jeunes. Les autres furent: —— 1. JACQUES-HENRI-LOUIS, qui ſuit; —— 2. ALEXANDRE-BENOÎT-STANISLAS SOBIESKI, mort garçon à Rome le 19 Décembre 1714; —— 3. CONSTANTIN-PHILIPPE-ULADISLAS, mort à Zolkiew en 1725. Ces deux Princes ont été Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit; —— 4. THÉRESE-CUNEGONDE-CASIMIRE, nommée dans *Moréri* THÉRESE-CHARLOTTE-CASIMIRE, laquelle a été ſeconde femme de *Maximilien-Emmanuel*, Electeur *de Baviere*, morte à Veniſe le 10 Mars 1730, dont ſept enfans. Voyez BAVIERE.

JACQUES-HENRI-LOUIS SOBIESKI, Prince de Pologne, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur de Stirie, &c. mort à Zolkiew en Ruſſie le 17 Décembre 1737, avoit épouſé, le 25 Mars 1691, *Edvige-Eliſabeth-Amélie de Baviere-Neubourg*, fille de *Philippe-Guillaume*, Electeur Palatin, Duc de Neubourg, & d'*Eliſabeth-Amélie de Heſſe-Darmſtadt*; & ſœur de l'Impératrice, femme de l'Empereur LÉOPOLD, I. du nom, de la Reine d'Eſpagne, veuve de CHARLES II, de la Reine de Portugal, femme d'ODOACRE II, des Electeurs Palatin & de Treves, & de l'Evêque d'Auſbourg. De ce mariage ils ont eu: —— 1, 2 & 3. JEAN, MARIE-LÉOPOLDINE & MARIE-MADELENE, morts en bas-âge; —— 4. MARIE-CASIMIRE, morte à 28 ans, ſans alliance; —— 5. MARIE-CHARLOTTE, née en 1697, mariée, 1°. par Procureur en Siléſie le 25 Août 1723, & en perſonne à Straſbourg le 20 Septembre ſuivant, avec *Frédéric-Maurice-Caſimir de la Tour-Bouillon*, Prince de Turenne, qui mourut, par accident, dix jours après ſon mariage; & 2°. le 2 Avril 1724, par diſpenſe de Rome du 6 Mars précédent, avec *Charles-Godefroi de la Tour-Bouillon*, depuis Duc de Bouillon, Grand-Chambellan de France, frere cadet de ſon premier mari. Ils ſont morts l'un & l'autre, & le Duc *de Bouillon* actuel eſt leur fils.

6. & MARIE-CLÉMENTINE, née en 1701, mariée, à Rome le 3 Septembre 1719, à *Jacques d'Angleterre*, connu ſous le nom de *Chevalier de Saint-Georges*, morte le 18 Janvier 1735, dont le Prince EDOUARD, & le Cardinal Duc d'Yorck.

* SOLAGES: Terre ſituée près de la ville d'Eſpallion dans le haut Rouergue, à laquelle les Seigneurs DE SOLAGES, Barons de Tholet, donnerent leur nom il y a plus de quatre ſiécles.

Digitized by Google

Un Prieuré qui eſt de la Manſe Abbatiale de Bonneval, Ordre de Cîteaux, où les Seigneurs DE SOLAGES, Barons de Tholet, avoient un tombeau magnifique dans l'Egliſe de ce Monaſtere, & dont leurs ancêtres étoient bienfaiteurs, eſt auſſi nommé Solages. Quoique la Maiſon de SOLAGES ſoit établie en Languedoc, au Diocèſe d'Albi, depuis 1724, elle a habité le Rouergue, dont elle eſt originaire, pendant plus de ſix ſiécles. C'eſt une des meilleures & des plus anciennes de la Province, & alliée avec la plus haute Nobleſſe. Elle y poſſédoit nombre de Terres qui donnoient entrée aux Etats du pays de Rouergue, & la branche aînée étoit en poſſeſſion de la Seigneurie de Solages, des Baronnies de Tholet, Caſtelnau, Miramont, Centrés, Tayac, Gabriac, Seyrac, Venſſés, Lacan, le Puech, d'Arjac, du Cayla, de Pruines, Bianac, Solerio, Senepiac, Combret, Braſſac, Peyre, Marchaſtel, la Baume, Larcis, Saint-Latger, Caintignac, Baldaſſé, Balmès, Trigicady & du Bourgneuf. La branche cadette poſſédoit en même-tems les Terres de Saint-Jean d'Alſac, d'Alcapies, de Montalegre, d'Auriac, de Valhauſy, de Saint-Etienne & de Coſtris.

Cette Maiſon remonte à RAIMOND DE SOLAGES, qui vivoit avant 1028. On voit dans l'Hiſtoire généalogique des Comtes de Rouergue & de Rodès, qu'il ſigna un acte avec *Hugues* I, Comte de Rouergue, *Aldebert d'Eſtaing* & pluſieurs autres Seigneurs. *Moréri* commence la Généalogie de la Maiſon d'*Eſtaing* par cet acte, qu'il date, par erreur, de l'an 1010.

ROGER DE SOLAGES vivoit avant l'an 1110, & ſigna un acte avec le Comte *de Rouergue* & autres Seigneurs, qui eſt dépoſé à l'Abbaye de Conques, dans un ancien Regiſtre intitulé *Mirabilis*.

Thomas Rymer dit que RAIMOND-ARNAUD DE SOLAGES fut donné en ôtage, en 1288, à ALPHONSE, Roi d'Arragon, par EDOUARD, Roi d'Angleterre, avec *Gaſton*, Vicomte *de Béarn*, *Fabrian de Forcalquier*, *Pons de Châtillon*, *Gaſton*, frere du Comte *d'Armagnac*, le Vicomte *de Farcaſſien*, le Vicomte *d'Ort* & pluſieurs autres Seigneurs, & ce pour la garantie de 60 mille marcs d'argent, que le Roi d'Angleterre promet de payer au Roi d'Arragon. Cette obligation, paſſée devant *Jean Ertruſi-de-Cadamo*, Notaire public, eſt ſignée *Henri*, Comte *de Lincoln*, de *Maurice de Credonne*, *Jean de Bretagne* & *Godefroi de Leſignac*.

Le *Gallia Chriſtiana*, à l'article des Comtes *de Rouergue* & *d'Armagnac*, parle de la Maiſon de SOLAGES d'une maniere qui en prouve l'ancienneté & la diſtinction; mais les déſordres des guerres qu'on a eſſuyé en Rouergue dans ces tems reculés, font qu'on ne peut trouver la filiation de RAIMOND I, de ROGER ni de RAIMOND-ARNAUD, juſqu'à ADEMAR DE SOLAGES, Chevalier, qui fit ſon teſtament le Samedi Fête de Saint-Michel 1297. Il étoit fils de RAIMOND-ARNAUD, que le Roi d'Angleterre envoya en ôtage quatre ans auparavant. Ce RAIMOND-ARNAUD, ſuivant le teſtament dudit ADEMAR, eut trois enfans mâles, ſçavoir: —— 1. ADEMAR, Chevalier, marié à noble *Ricarde*, laquelle teſta en 1292; —— 2 & 3. GUILLAUME & THIBAUT.

C'eſt par ADEMAR que commence la Généalogie de cette Maiſon, quoiqu'elle ſoit beaucoup plus ancienne. La branche aînée s'eſt éteinte dans la perſonne de FRANÇOIS DE SOLAGES, III. du nom, Baron de Tholet, Caſtelnau, Miramont, &c. Sénéchal & Gouverneur du Comté de Rodès, qui de ſon mariage contracté, le 22 Avril 1604, avec *Marguerite de Peyre-Cardaillac-Saint-Cyr*, n'eut que deux filles, ſçavoir: — MARGUERITE DE SOLAGES, mariée, en 1626, avec *Antoine de Grolée-de-Viriville*, Seigneur de Montbreton, &c.; — & JEANNE, femme du Seigneur *de Triadou*, Marquis de Caſtelnau, dont il reſte poſtérité.

La ſeconde branche, dite des Seigneurs de Saint-Jean d'Alſac & d'Alcapies, avoit pour auteur ANTOINE DE SOLAGES, qui teſta le 20 Mars 1503, fils puîné de JEAN, Seigneur & Baron de Tholet, Caſtelnau, &c. & de Dame *Roſe de Caramaing-de-Negrepéliſſe*, ſa ſeconde femme. Elle s'eſt éteinte dans PAUL DE SOLAGES, II. du nom, Seigneur de Saint-Jean d'Alcapies & d'Alſac, qui de ſon mariage contracté, le dernier Février 1593, avec *Louiſe de Gauzon*, eut ſix enfans, dont trois garçons, tués du tems des guerres de Rouergue. Le troiſieme,

Digitized by Google

nommé JEAN, avoit été reçu Chevalier de Malte en 1615; & trois filles. L'aînée, MARGUERITE DE SOLAGES, mariée à *Olivier d'Iſarn-de-Freiſinet-de-Valady*, auquel elle porta les Seigneuries de Saint-Jean d'Alcapies & d'Alſac; la ſeconde épouſa le Seigneur *de Muret-de-Saint-Saturnin*; & la troiſieme, MARIE DE SOLAGES, fut Religieuſe à Nonenque, & enſuite Abbeſſe de Vabres.

La troiſieme branche, la ſeule qui ſubſiſte, eſt celle des Seigneurs de Lauras & de Coſtris, qui ont pour auteur JEAN DE SOLAGES, Seigneur de Lauras, cinquieme fils de PAUL, Seigneur de Saint-Jean d'Alcapies & d'Alſac, & de *Françoiſe de Lauzieres-de-Thémines*. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Laurent*, Notaire de Milhau, le 19 Juin 1609, *Marie de Cahuſac*, fille de *Balthaſard de Cahuſac*, Seigneur de Cabrieres & de Coſtris, & de *Claude d'Alby*, auquel acte aſſiſterent PAUL DE SOLAGES, ſon frere aîné, Seigneur de Saint-Jean d'Alcapies, faiſant pour *Françoiſe de Lauzieres*, ſa mere, & CHARLES DE SOLAGES, Seigneur de Valhauſy, ſon ſecond frere. Il donna quittance à ſon aîné le 9 Mars 1610, pour une partie de ſes droits de légitime, & une autre le 8 Avril 1614, pour le reſte de ſa légitime. *Marie de Cahuſac*, ſon épouſe, fit ſon teſtament le 4 Septembre 1632, voulut être enterrée dans l'Egliſe de Saint-Jean, au tombeau des ancêtres de ſon mari, qu'elle inſtitua ſon héritier, à la charge de rendre ſon hérédité à PAUL, leur fils, qui ſuit; & fit un legs à FRANÇOISE DE SOLAGES, ſa fille.

PAUL DE SOLAGES-DE-ROBAL, II. du nom, Seigneur de Saint-Etienne, de Naucoulles, de Lauras, Coſtris, Saint-Privat, &c. teſta le 6 Octobre 1680, & voulut être enterré dans l'Egliſe de Saint-Jean, en la Chapelle de Saint-Blaiſe, au tombeau de ſon pere & de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 23 Février 1664, *Geneviéve-Catherine du Moutier* (fille de *Nicolas du Moutier*, Ecuyer, & de *Marie Gaſpart*), qu'il inſtitua ſon héritiere, à la charge de rendre ſon hérédité à ſon fils aîné, avec clauſe de ſubſtitution en faveur de ſes autres enfans mâles, & après eux, en faveur de ſes filles. De ce mariage vinrent: —— 1. GABRIEL-HENRI, qui ſuit; —— 2. FRANÇOIS-PAUL, rapporté après ſon aîné; —— 3. PAULIN; —— 4. JEAN; —— 5. MARIE; —— 6. CLAUDE; —— 7. & MARIE-ANNE, qui furent toutes léguées par leur pere.

GABRIEL-HENRI DE SOLAGES, Chevalier, épouſa, par contrat paſſé devant *Chibert* & *Caillet*, Notaires au Châtelet de Paris, le 10 Juin 1689, *Catherine Roybaud*, fille d'*Honoré Roybaud*, Ecuyer du Roi dans ſa grande Ecurie, & mourut ſans poſtérité.

FRANÇOIS-PAUL DE SOLAGES, Chevalier, ſecond fils de PAUL II, & de *Geneviéve-Catherine du Moutier*, Marquis de Carmaux, Seigneur de Saint-Etiennne, de Naucoulles, de Coſtris, Valhauſy, Rebourguil, &c. Lieutenant de la Meſtre-de-Camp du Régiment de Narbonne, Cavalerie, épouſa, 1°. par contrat paſſé le 24 Décembre 1698, devant *Rames*, Notaire Royal de Sainte-Affrique, *Marie-Anne de Monſtuejouls*, fille de *François*, Baron *de Monſtuejouls*, Seigneur de Lieutons, Saint-Marcelin & autres places, & de *Madelene de Vezins*. En faveur de ce mariage, ſa mere lui donna tous ſes biens. Il n'en eut qu'une fille, morte âgée de 2 ans; 2°. en 1701, *Iſabeau de Galatrave*, fille de *Bernardin*, d'une Maiſon iſſue de celle de *Calatrava* d'Eſpagne, & qui porte les mêmes armes, & d'*Iſabeau du Puy*; & 3°. par contrat paſſé le 29 Septembre 1724, devant *Crebaſſac*, Notaire de Sainte-Affrique, *Marie de Ciron*, fille de *Jacques*, Marquis de Carmaux, &c. Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe, & de *Jeanne de Toupignon*, de laquelle il n'a point d'enfans. Du ſecond lit ſont ſortis: —— 1. ANTOINE-PAULIN, qui ſuit; —— 2. FRANÇOIS-PAUL, Page du Roi en ſa grande Ecurie, le 7 Septembre 1728, enſuite Lieutenant-Colonel des Carabiniers, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie; —— 3. GABRIEL, rapporté après ſon aîné; —— 4. CATHERINE-GABRIELLE, mariée avec *Jacques de Morlhon*, Seigneur de Laumiere, Montclarat, &c.

ANTOINE-PAULIN DE SOLAGES, Chevalier, Marquis de Carmaux, &c. d'abord Page du Roi en la grande Ecurie le 9 Mai 1722, a ſervi dans la guerre d'Italie en 1733, en qualité de Cornette des Carabiniers, & a épouſé, aſſiſté de ſon pere, & de *Marie de Ciron*, ſa belle-mere, par contrat paſſé le 4 Novembre

Digitized by Google

1737, devant *Campmas*, Notaire de Carmaux, Demoiſelle *Marie Gion-de-la-Roque-Bouillac*, fille unique de feu *Charles Gion-de-la-Roque-Bouillac*, Seigneur & Baron de Rouſſiac, Mauſſens, Bar, &c. & de Dame *Charlotte de Ciron*, ſa mere, tutrice & adminiſtratrice de ſes biens & de ſa perſonne, dont: —— 1. CHARLES-FRANÇOIS-ALPHONSE DE SOLAGES, mort jeune; —— 2. GABRIEL-CHARLES-JOSEPH-PAULIN-HUBERT, né le 18 Décembre 1746; — 3. & FRANÇOISE-CHARLOTTE, née le 20 Septembre 1740.

GABRIEL DE SOLAGES, Chevalier, troiſieme fils de FRANÇOIS-PAUL, & d'*Iſabeau de Galatraye*, ſa ſeconde femme, d'abord Page du Roi en la grande Ecurie le 15 Septembre 1729, Brigadier des Armées du Roi, & Meſtre-de-Camp d'une Brigade de Carabiniers, Commandant pour le Roi en Albigeois, a épouſé, par contrat paſſé devant *Mathieu Cordier*, Notaire de Clermont en Argonne, le 13 Octobre 1749, *Marie de Julliot-de-Longchamp*, fille de *François de Julliot-de-Longchamp*, Ecuyer, & de *Françoiſe Deſguiot*, dont pour fils unique:

FRANÇOIS-GABRIEL DE SOLAGES, né le 29 Septembre 1752, reçu Eleve à l'Ecole Royale Militaire, le 24 Avril 1763, fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare le 12 Janvier 1769, par M. le Dauphin, aujourd'hui Louis XVI, & Lieutenant des Carabiniers le 28 Avril de la même année.

La Maiſon de SOLAGES ne poſſede plus aucune Terre en Rouergue. Celles de la branche aînée des Seigneurs Barons de Tholet, ont paſſé dans la Maiſon de *Peyre*; celles de Saint-Jean d'Alcapies & d'Alſac, ont paſſé dans la Maiſon d'*Izarn-de-Freiſinet*; celle de Valhauſy fut vendue par feu M. le Marquis DE SOLAGES à M. *Peyrot*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe; celle de Rebourguil à M. *Falgueirettes*, Receveur des Tailles de Milhau; & la Terre de Saint-Etienne, au Sieur *Grand*, Négociant de Sainte-Affrique.

Les Terres que Meſſire ANTOINE-PAULIN DE SOLAGES, chef de cette Maiſon, poſſede aujourd'hui, ſont Carmaux, Puellat, Ferradou, la Baronnie de Mauſens, celle de Rouſſiac & la Terre de la Guimerie, toutes ſituées au Diocèſe d'Albi, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice. GABRIEL DE SOLAGES, ſon frere, Brigadier des Armées du Roi, &c. eſt Seigneur en toute Juſtice de la Terre de Saint-Benoît & Seigneur engagiſte de celle de Blaye, auſſi ſituées au Diocèſe d'Albi.

Cette Maiſon, qui depuis ſon origine n'a fait aucune méſalliance, porte pour armes: *d'azur, au ſoleil d'or agiſſant.* Supports, *deux Anges*, avec cette deviſe latine: SOL AGENS.

SOLARE. *Voyez* FONTAINE-SOLARE, *Tome VI.*

SOLIER (DU), en latin *Solerii*. Ancienne Nobleſſe qui tire ſon nom d'un Fief, appellé LE SOLIER, auprès de Magnac, dans la Marche, & établie dans le Vivarais depuis la fin du XVe ſiécle.

Des Mémoires anciens, & l'Hiſtoire même, font mention de pluſieurs DU SOLIER, qualifiés *Chevaliers*, ſortis de cette Famille. BERTRAND DU SOLIER, ſuivant un ancien *Mémoire*, épouſa, en 1272, *Aude de Roquelaure*, à laquelle ſon frere, *Bertrand de Roquelaure*, avoit promis 500 écus philips.

Froiſſart fait une mention honorable de Meſſire REGNAULT DU SOLIER, dit *Limoſin*, qui ayant ſuivi *Bertrand du Gueſclin* en Eſpagne, s'attacha au ſervice du Roi de Caſtille. Il fut tué, en 1385, à la bataille d'Aljubarokha, nommée *Juberokh* par *Froiſſart*; *Tome II, fol.* 203 *verſo*, édition d'*Antoine Verard*. Des *Mémoires* de Famille font auſſi mention de Meſſire BLANCHET DU SOLIER, qui, dans le commencement du XVe ſiécle, fut tué à Roye en Picardie, dont il étoit Gouverneur: il eſt à préſumer, par la conformité du nom & par celle du tems, que ce Gouverneur de Roye étoit le même que Meſſire BLANCHET DU SOLIER, dont parle *Monſtrelet*, & que cet Hiſtorien dit avoir été, en 1416, Gouverneur de Neſle en Vermandois, & y avoir été fait priſonnier. Sans doute qu'après avoir payé ſa rançon, il fut pourvu du Gouvernement de Roye. Quoi qu'il

Digitized by Google

en ſoit, ce ſont des faits que nous rapportons ſimplement d'après *Monſtrelet, Tome I, fol. 232 verſo*, édition de *Lhuilier* 1572. Dom *Vaiſſette*, dans ſon *Hiſtoire du Languedoc, Tome V, p. 685*, fait mention d'un ANTOINE DU SOLIER, qui, en 1452, étoit Abbé de Bolbonne, Ordre de Cîteaux, au Diocèſe de Mirepoix.

I. RAYMOND DU SOLIER, iſſu de la Famille des DU SOLIER de la Marche, & d'une branche qui s'étoit établie en Vivarais, épouſa, par contrat du 3 Février 1488, *Blanche de Verras*, riche héritiere. Par cet acte elle lui fit donation d'une partie de ſes biens, ce qui le mit dans le cas de prouver ſa filiation, & voici comment. En 1471, les deux Sénéchauſſées de Toulouſe & de Carcaſſonne avoient obtenu du Roi LOUIS XI, un abonnement pour l'exemption du droit de franc-fief à jouir pendant 40 ans, & ce moyennant la ſomme de 15 mille livres qu'elles avoient donnée à ce Prince: la Sénéchauſſée de Beaucaire, qui eſt la troiſieme du Languedoc, n'avoit point été compriſe dans cet accord, & ce ne fut qu'en 1497 qu'elle obtint du Roi CHARLES VIII l'avantage de jouir de la même exemption & ſous les mêmes conditions que les deux autres Sénéchauſſées (*Hiſtoire du Languedoc, Tome V, p. 90*, par Dom *Vaiſſette*). Le Vivarais étant une partie de la Sénéchauſſée de Beaucaire, & RAYMOND DU SOLIER s'y étant établi neuf ans auparavant, il ſe trouva, par la donation de ſa femme, poſſeſſeur d'un fief dans cette Sénéchauſſée. Comme nouvellement établi dans un pays où ſa Famille n'étoit pas connue, il fut recherché, en 1489, par les Commiſſaires des francs-fiefs; mais les titres qu'il leur produiſit, juſtifierent & ſa nobleſſe & ſa filiation avec l'ancienne Famille DU SOLIER de la Marche. C'eſt ce dont ces Commiſſaires firent une déclaration dans l'acte de décharge en date du 18 Août 1489, où ils reconnoiſſent que RAYMOND DU SOLIER n'étoit point dans le cas de payer le droit de franc-fief, parce qu'il étoit *noble, iſſu de noble race, & de l'ancienne Famille des* DU SOLIER *dans la Marche*; ce qu'ils expriment en ces termes: *quia ipſe Raymundus, Nobilis, nobilique genere procreatus, ut poté ex antiquâ Soleriorum familiâ in Marchiâ Lemovicenſi oriundus*, &c &c. Ledit RAYMOND mourut en 1526, ne laiſſant de *Blanche de Verras*, ſon épouſe, qu'un fils, nommé ANTOINE, qui ſuit, lequel ſuccéda aux biens paternels & maternels.

II. ANTOINE DU SOLIER, I. du nom, rendit au Seigneur *de la Voute*, hommage de pluſieurs fiefs qu'il poſſédoit dans la Sénéchauſſée de Beaucaire, par acte du 12 Août 1527, paſſé devant *de Conches*, Notaire. Il épouſa, deux ans après, noble Demoiſelle *Anne de Faure*, en faveur de laquelle il teſta le 9 Août 1542, à la charge de remettre la ſucceſſion à leur fils aîné. Par un codicille du 8 Août 1549, il fit des legs à ſes deux autres fils, & mourut, trois jours après, d'un coup de dague qu'il avoit reçu le 7 dudit mois d'Août 1549. On ne trouve point dans les *Mémoires* de Famille s'il avoit reçu ce coup de guet-à-pens; mais, ſelon la tradition, c'étoit dans un combat ſingulier: on peut en effet le préſumer. La Nobleſſe en ces tems-là étoit armée d'épée & de dague, & dans les combats ſinguliers elle ſe battoit avec l'une & l'autre arme. C'eſt ce qui ſe voit dans les Commentaires de *Montluc*, dans la Vie de *Daubigné*, dans divers récits hiſtoriques, & dans différentes défenſes de port d'armes, où l'on ne permettoit que l'épée & la dague aux Gentilshommes. ANTOINE DU SOLIER eut de ſon mariage avec *Anne de Faure*: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. NICOLAS, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après; — 3. & CLAUDE, rappellé dans le codicille de ſon pere, du 8 Août 1549.

III. ANTOINE DU SOLIER, II. du nom, épouſa, le 19 Juillet 1562, *Anne d'Allard*. Il embraſſa la Religion Prétendue Réformée, & y fit élever ſes enfans, ſçavoir: — 1 & 2. PIERRE & JEAN, morts ſans poſtérité; — 3. & DAVID, qui ſuit.

IV. DAVID DU SOLIER épouſa, le 14 Juin 1617, *Sara du Laurens*. Son attachement & ſon zéle pour la Religion, lui fit prendre les armes contre ſon Roi, & perdre ſes biens qui furent confiſqués. Il laiſſa de ſon mariage: — 1. DANIEL DU SOLIER, maintenu dans ſa *nobleſſe*, avec ſon frere ETIENNE, par Jugement

gement des Commiſſaires du Conſeil départis dans la Province du Languedoc, rendu à Montpellier le 12 Décembre 1668. Il fut marié le 13 Septembre 1661, & n'eut que des filles, dont l'aînée, N... du Solier, épouſa *Jacques d'Audibert-de-Luſſan-de-la-Roche-Maſſilhan*; — 2. & Etienne, qui ſuit.

V. Etienne du Solier rentra dans le ſein de l'Egliſe, & épouſa, le 29 Septembre 1649, *Marie du Serre*, de laquelle il eut: — René, qui a continué la poſtérité; — & Antoine, dont nous allons parler d'abord.

Antoine du Solier, Sieur d'Andans, fut Capitaine au Régiment de Périgord, & Chevalier de Saint-Louis. Etant priſonnier de guerre à la Roche en Ardennes, au Duché de Luxembourg, il y épouſa, le 9 Mai 1705, *Albertine de Tello*, fille du Gouverneur de la Ville, & en eut: — 1. Henri-Antoine, mort jeune; — 2. Charlotte-Sophie, reçue à Saint-Cyr, le 6 Juillet 1725, ſur les preuves de ſa nobleſſe faites devant le Juge d'armes de France: elle y eſt morte; — 3. & N... du Solier, mariée à *N... de Chavanon*.

VI. René du Solier, fils aîné d'Etienne, & de *Marie du Serre*, ſervit dans le Régiment de Joviac, où il fut Lieutenant de la Colonelle. Il venoit d'avoir la Commiſſion de Capitaine, lorſqu'il fut tué au combat de Vaignac, contre les Proteſtans, au mois d'Avril 1703. Il avoit épouſé *Marie-Anne de Joviac*, ſœur de ſon Colonel, de laquelle il n'a eu qu'un fils, nommé

VII. François du Solier, Lieutenant au Régiment de Caſtelnau. Ce Régiment ayant été reformé, il entra dans celui de Beauvoiſis, d'où il ſe retira, pour épouſer *Suſanne de la Garde*, dont, pour fils unique:

VIII. Joachim-Scipion du Solier, qui a ſervi, en qualité de Lieutenant, au Régiment de Brie, & eſt mort le 11 Juillet 1775. Il avoit épouſé, le 10 Octobre 1753, Alexandrine du Solier, ſortie de la branche de Liſſac & de Labbatut, de laquelle il a laiſſé: — 1. Joachim-Scipion du Solier, Lieutenant au Régiment Provincial d'Anduze en 1772; — 2. Jean-Henri, qui a été élève de l'Ecole Royale Militaire, où il eſt entré en Janvier 1767. Il en eſt ſorti en 1773, ayant été nommé Sous-Lieutenant au Régiment de Tournaiſis, avec lequel il a été incorporé dans le Régiment Royal-Italien; — 3. Jean-Henri-Regis; — 4. Marie-Philippine; — 5. & Charlotte-Sophie.

Seconde Branche.

III. Nicolas du Solier, fils puîné d'Antoine, I. du nom, & d'*Anne de Faure*, fut appellé à la ſucceſſion de ſon pere, par un codicille du 8 Août 1549. Il reſta attaché à la Religion catholique & au ſervice du Roi, pour lequel il avoit porté les armes, comme il paroît par une Requête de Jean du Solier, ſon fils, qui repréſente l'attachement & la fidélité inviolable avec laquelle lui & ſes ancêtres ont ſervi le Roi. *Anne de Faure*, mere dudit Nicolas, le fit ſon héritier par ſon teſtament du 8 Mars 1591; mais cet héritage, qui étoit conſidérable, ne paſſa point à ſa poſtérité, & il mourut en Mai 1615. Il avoit épouſé, le 13 Août 1569, *Alix de Cheylus*. Le goût qu'ils eurent pour la dépenſe, donna lieu à la diſſipation de tous leurs biens, qui furent vendus par décret peu de mois après la mort du mari.

IV. Jean du Solier, leur fils, né en 1570, mentionné, ainſi que ſes enfans, dans le Jugement dont il a été parlé plus haut, porta les armes pour le ſervice du Roi. Sa longue vie lui procura la ſatisfaction de voir tous ſes enfans lui faire honneur & ſervir avec diſtinction, n'ayant pu leur donner pour tout bien qu'une bonne éducation, & il mourut en Décembre 1675, âgé de 105 ans. Il avoit épouſé 1°. *Eve Panaye*; & 2°. le 15 Octobre 1635, *Marguerite de Griotier*. Du premier lit il eut: — 1. Dalmas, qui ſuit; — 2. Philibert, qui quitta le ſervice après avoir perdu un bras au ſiége de Salſes en Rouſſillon; & du ſecond lit: — 3. François, auteur de la troiſieme branche, rapportée ci-après; — 4. Nicolas, Religieux en 1662; — 5. Antoine, Sieur d'Antraigue, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Mérinville, tué en Baviere au combat donné dans la plaine d'Hochſtet en 1703, contre les Impériaux, commandés

Digitized by Google

par le Général *Styrum*; — 6. & Jacques, tige des Seigneurs de Liſſac & de Labbatut, mentionnés en leur rang.

V. Dalmas du Solier, Sieur de Monneron, épouſa, le 21 Janvier 1663, *Françoiſe de Loche*, dont: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Joseph-César du Solier-Dupont, Lieutenant au Régiment d'Aubuſſon, Cavalerie, tué à la ſeconde bataille d'Hochſtet le 13 Août 1704; — 3. Jean-Louis du Solier-de-la-Font, Lieutenant au Régiment de la Chaux-Montauban, & incorporé dans celui de Toulouſe: il mourut fort peu de tems après; — 5. & François du Solier-de-Courbieres, Lieutenant de Grenadiers au Régiment du Maine, Infanterie, tué, en 1707, au ſiége de Lerida en Catalogne.

VI. Jean du Solier-de-Monneron ſervit quatre ans dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes de Longwy, d'où il ſortit, en 1680, pour être Lieutenant au Régiment de Rouergue, & épouſa, le 11 Février 1702, *Louiſe de Baronnat*, dont, pour fils unique:

VII. Jean-François du Solier-de-Monneron, marié, le 19 Janvier 1723, à *Iſabeau Chambon*, de laquelle il a eu: — 1. Joseph-César, Lieutenant en premier au bataillon de la Motte du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie, mort à Hanovre en 1757, âgé de 22 ans; — 2. Pierre, entré au Régiment de Périgord en Mars 1762, mort le 21 Juillet de la même année; — 3. Antoine, qui ſuit; — 4. & Élisabeth, mariée, le 16 Mai 1771, à noble *Claude de Roſtaing*, Sieur du Caſtellet, dont elle a des enfans.

VIII. Antoine du Solier-de-Monneron a épouſé, en 1775, Demoiſelle *Madelene de Pleiné-de-Vaux*.

Troisieme Branche.

V. François du Solier, Sieur de Brotty, fils aîné de Jean, & de *Marguerite de Griotier*, ſa ſeconde femme, ſervit dans le Régiment de Bulonde, où il devint Aide-Major, & fut enſuite Capitaine au Régiment de la Tourette. Il mourut en 1730, âgé de 94 ans, & avoit épouſé, en 1680, *Jeanne Esbrayat-de-Creaux*, dont il eut deux enfans: — Jean-François, qui ſuit; — & François, appellé *le Chevalier de Brotty*, Lieutenant au Régiment de Royal-Comtois, mort, en Piémont, des bleſſures qu'il avoit reçues.

VI. Jean-François du Solier-de-Brotty fut Lieutenant dans le Régiment de Royal-Comtois, d'où il ſe retira après le décès de ſon frere, & épouſa, en 1707, *Marie Deſpréaux*, dont il a eu: — 1. François, qui ſuit; — 2. Jean-Antoine, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Docteur en Théologie; — 3. Jean-Louis du Solier, Seigneur du Soget, le Griotier, &c. Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, & Commandant, en 1756, de l'Ecole d'Artillerie & du Génie de Grenoble, qui s'eſt retiré du ſervice en 1759; — 4. & Marie-Madelene, Religieuſe Urſuline, morte en 1771.

VII. François du Solier-de-Brotty, Seigneur du Soget, le Griotier, &c. a été Lieutenant au Régiment de Mortemart, & après avoir quitté le ſervice, a épouſé, le 17 Juillet 1752, Alexandrine du Solier, ſa couſine, derniere fille de Henri, Seigneur de Liſſac & de Labbatut, & de *Marie de Jalabert*. Il eſt mort, ſans poſtérité, au mois de Septembre de ladite année.

Quatrieme Branche.

V. Jacques du Solier, Seigneur de Liſſac & de Labbatut, dernier fils de Jean, & de *Marguerite de Griotier*, ſa ſeconde femme, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de Mérinville, & épouſa, le 8 Avril 1677, *Françoiſe de Pontaut*, au Comté de Foix, dont: — Henri, qui ſuit; — & une fille, mariée à *Louis de Caſſaignard-de-Saint-Amand*, Seigneur dudit lieu, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal, & Chevalier de Saint-Louis.

VI. Henri du Solier, Seigneur de Liſſac & de Labbatut, Capitaine-Commandant au Régiment de la Rochefoucaud, Cavalerie, & Chevalier de Saint-

Digitized by Google

Louis, épouſa, le 23 Mars 1716, *Marie de Jalabert*, de laquelle il a eu un fils, mort jeune, & cinq filles. La derniere eſt

VII. ALEXANDRINE DU SOLIER, mariée, 1°. en Juillet 1752, à FRANÇOIS DU SOLIER-DE-BROTTY, ſon couſin; & 2°. en Octobre 1753, à JOACHIM-SCIPION DU SOLIER, mentionné au VIIIe degré de la premiere branche.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois roſes de gueules, & accoſtée de deux étoiles d'or, au chef d'argent.*

Voyez, ſur cette Famille, les *Jugemens ſur la Nobleſſe de Languedoc*, dans le Livre intitulé : *Piéces fugitives pour ſervir à l'Hiſtoire de France, Tome I, p. 203 ; le Catalogue général des Gentilshommes de la Province du Languedoc*, de *Henri de Caux*, imprimé à Pezenas en 1676, *p. 70*, & l'*Armorial général de France.*

* SORANS : Terre & Seigneurie ſituée au Comté de Bourgogne.

Elle eſt unie à celle de *Munans*, au même Comté, avec leurs dépendances, ayant haute, moyenne & baſſe Juſtice, & a été érigée en *Baronnie*, ſous la dénomination de *Munans*, par Lettres-Patentes données à Marly au mois de Juillet 1774, inſinuées au Bureau de Montbozon le 13 Novembre ſuivant, & enregiſtrées au Parlement de Beſançon le 1 Décembre de la même année, en faveur de CHARLES-FRANÇOIS DE CHAFFOY, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur deſdits lieux, &c. & de ſes enfans & deſcendans mâles.

La Maiſon de CHAFFOY, ancienne & illuſtre en Franche-Comté, a fait ſes preuves, tant dans l'Ordre de Malte que dans différens Chapitres nobles des deux ſexes; ſçavoir en l'Abbaye de *Baume-les-Meſſieurs*, en 1487 & 1617; celle de *Baume-les-Dames* en 1628; celle de *Saint-Claude* en 1651; celle de *Migette* en 1680 & 1774; celle de Remiremont, en Lorraine, en 1698; celle de *Neuville-les-Comteſſes* en 1766; en la noble Confrérie de Saint-Georges en 1652; & à Malte en 1684.

Dans une tranſaction & partage faits l'an 1178, indiction XIe, entre *Emery* & *Fréderic de Pontarlier*, & les Religieux de Montbenoiſt, on trouve PIERRE & RENAUD DE CHAFFOY, témoins, qualifiés *Chevaliers*. L'original, écrit en latin ſur parchemin, eſt dépoſé aux Archives de l'Abbaye Royale de Montbenoiſt en Franche-Comté, ainſi que celui d'une donation faite par *Henri de Joux*, à la même Abbaye, en 1199, Epacte XXIIe, dans laquelle FRÉDERIC DE CHAFFOY, Chevalier (*Miles*), ſe trouve mentionné comme témoin. Cette tranſaction & cette donation ont été tranſcrites mot à mot ſur les originaux de ces deux actes, à la requiſition de Meſſire CHARLES-FRANÇOIS DE CHAFFOY, collationnées par *Berthod* & *Poulet*, Notaires à Beſançon, & légaliſées par *Antoine-François Deſpotots*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général au Bailliage dudit Beſançon; leſdites collations faites, le 29 Mars 1772, en préſence de quatre Gentilshommes, & de *François-Xavier Marmier*, Prieur de ladite Abbaye de Montbenoiſt, qui ont tous ſigné, vu & tenu les originaux de ces deux actes.

I. Cette ancienne Nobleſſe remonte, par filiation ſuivie, à GUI DE CHAFFOY, Chevalier, vivant en 1250, qui laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. JEAN, lequel rendit foi & hommage à *Jean de Chalon*, Sire d'Arlay, au mois de Décembre 1289, de pluſieurs choſes qu'il tenoit en fief de lui. Dans cet acte il eſt qualifié *Chevalier*, fils de *Monſeigneur* GUI DE CHAFFOY. Le même JEAN fit une fondation dans l'Egliſe d'Arbois, le Dimanche avant la Fête de Saint-Barnabé, Apôtre, en 1312, pour le repos des ames de ſes prédéceſſeurs, dans laquelle fondation OTHENIN, ſon oncle, eſt nommé; — 3. & MATHILDE, qui rendit hommage la veille de Saint-Nicolas en 1280, comme veuve de Meſſire JACQUES DE CHAFFOY, Ecuyer.

II. HENRI DE CHAFFOY, Ecuyer, teſta le Lundi après la huitaine de la Fête de l'Annonciation de la Vierge en 1329, & demanda d'être inhumé dans le Cloître du Prieuré d'Arbois, ou avec JEAN, ſon frere, ou OTHENIN DE CHAFFOY, ſon oncle. Il avoit épouſé *Eſtenatte Borgeois*, d'une très-ancienne Nobleſſe du

Comté de Bourgogne, dont les deſcendans ont depuis pris le nom de *la Tour-Saint-Quentin*, & en eut : — GUYOT ; — HENRI ; — JEAN, qui ſuit ; — & HUGUES, tous mentionnés dans le teſtament de leur pere.

III. JEAN DE CHAFFOY, Ecuyer, épouſa *Alix de Lambelot*, en faveur de laquelle *Pierre Courdier*, de Pontarlier, Prêtre & Chanoine de Saint-Mauris de Salins, teſta le 16 Juin 1376, & la fit ſon héritiere. Elle étoit fille de *N... de Lambelot*, Ecuyer, de la ville de Pontarlier. Ce teſtament en latin eſt dépoſé à l'Officialité de l'Archevêché de Beſançon. De ce mariage vinrent : —— 1. RICHARD, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Ecuyer, lequel eut un fils, auſſi nommé GUILLAUME DE CHAFFOY, qui rendit foi & hommage le 20 Décembre 1408 ; — 3. & JEANNETTE DE CHAFFOY, laquelle, étant veuve d'*Emonnot de Mornay*, jadis d'Arbois, Ecuyer, rendit foi & hommage en 1406, & fit, par ſon teſtament, héritier GUILLAUME DE CHAFFOY, ſon neveu.

IV. RICHARD DE CHAFFOY, Chevalier, épouſa *Catherine de Paſquoy*, fille de feu *Etienne de Paſquey-de-Montenay*, Chevalier. Il tenoit & poſſédoit avec ſon épouſe, des biens dans l'étendue du Comté de Bourgogne, mouvans & relevans de *Philippe*, Duc *de Bourgogne*, du nombre deſquels étoit la Terre de Montenay, dont il lui rendit hommage le 20 Octobre 1422. Ladite *Catherine de Paſquoy*, devenue veuve, épouſa, en ſecondes noces, *Amédée de Quingey*, Damoiſeau, & l'on voit par ſon teſtament, en latin, du mois d'Avril 1438, qu'elle inſtitua ſes héritiers univerſels les enfans qu'elle eut de ſon ſecond mari, & un fils, nommé RICHARD, qui ſuit, qu'elle eut du premier. En voici les termes : *Dilectos liberos meos naturales & legitimos Ricardum, filium meum, quem ſuſcepi à Ricardo* DE CHAFFOY, *Milite, quondam primo marito meo, & Johannem & Iſabellam, filios meos, quos ſuſcepi à prædicto Amedeo, ſecundo marito meo.*

V. RICHARD DE CHAFFOY, II. du nom, Ecuyer, co-Gouverneur de Beſançon, épouſa *Marguerite Euvrard*, de laquelle il eut : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. ETIENNE DE CHAFFOY, Prieur titulaire de Notre-Dame de Junan-Moutier de Beſançon en 1460, nommé exécuteur teſtamentaire par le teſtament d'*Iſabelle*, fille de feu *Ignace de Clairval*, en date du mois de Mai 1476 ; —— 3. & AIMÉ DE CHAFFOY, Religieux en l'Abbaye noble de Baume-les-Meſſieurs en 1487, où il avoit l'office de Refectorier.

VI. PIERRE DE CHAFFOY, Ecuyer, co-Gouverneur de Beſançon comme ſon pere, fut invité, le 3 Décembre 1518, avec nobles perſonnes *Richard Bercin* & *Denis Danvers*, de la part des Gouverneurs & Conſuls de ladite ville de Beſançon, aſſemblés au ſon de la cloche, de ſe trouver à l'Hôtel Conſiſtorial. On leur donna pouvoir de traiter & de faire toutes alliances convenables à ladite Cité de Beſançon, avec les Conſuls des Villes & Cités de Berne, Fribourg & Soleure. Il avoit épouſé *Catherine Daniel*, fille de *Jean Daniel*, citoyen de Beſançon, lequel, par ſon teſtament du 5 Janvier 1503, légua à ſa fille une ſomme modique, au-deſſus de ce qu'il lui avoit aſſuré par ſon contrat de mariage. A la publication de ce teſtament, PIERRE DE CHAFFOY parut pour accepter ce legs au nom de ſon épouſe. Il fit le ſien à Dole le 13 Octobre 1530, par lequel il inſtitua ſon héritier univerſel PANCRACE, ſon fils, qui ſuit.

VII. PANCRACE DE CHAFFOY, Ecuyer, Seigneur d'Anjoux & de Melincourt, Pannetier de l'Empereur, Gentilhomme ordinaire des quatre Etats du Roi des Romains, rendit foi & hommage, le 21 Mars 1532, à *Gilles de Conſtans*, Ecuyer, Seigneur de Broye & d'Equevilley, d'un four bannal ſitué à Equevilley, qu'il avoit acquis de *Jean Chaſſard*, Seigneur dudit lieu. Il épouſa *Anne de Bailly*, & fit ſon teſtament à Beſançon le 16 Mai 1542, par lequel il inſtitue héritiers univerſels ſes enfans, ſçavoir : — 1. BÉNIGNE, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE, dite *l'Aînée* ; — 3. MADELENE ; — 4. MARGUERITE, dite *la Jeune* ; — 5. CLAUDINE ; & le poſthume qu'il pourroit encore avoir. Sa femme lui ſurvécut, & par ſon teſtament, publié le 2 Décembre 1561, elle inſtitua ſon héritier BÉNIGNE, ſon fils.

Digitized by Google

VIII. Bénigne de Chaffoy, Ecuyer, Seigneur d'Anjoux, de Corcelles, Purgerot & Melincourt, Capitaine au ſervice de l'Empereur, donna ſon dénombrement du fief de Purgerot, le 29 Septembre 1584, relevant du Roi à cauſe de ſon Comté de Bourgogne. Il épouſa *Bonne de Scey*, fille de *Claude de Scey*, qui par ſon teſtament, paſſé devant *Laubel*, Notaire à Beſançon, le 14 Septembre 1573, légua à *Bonne de Scey*, ſa fille, tant pour ſa dot que pour ſes habits nuptiaux, la ſomme de 8000 livres. Elle avoit pour frere *Anatoile de Scey*, Gouverneur de la ville de Dole, qui par ſon teſtament, paſſé devant *Jean Laintre-d'Avilley*, Notaire au Bailliage d'Ornans, le 28 Juin 1579, légua la ſomme de 1000 livres aux enfans & héritiers, tant du premier que du ſecond lit, de feu *Bonne de Scey*, ſa ſœur. De ſon mariage avec Bénigne de Chaffoy, elle eut: —— 1. Melchior, qui ſuit; — 2. Pierre; — 3. Adrienne, femme de Meſſire *Adrien de Thomaſſin*; — 4. & Anne de Chaffoy, mariée à Meſſire *François l'Allemand*, Seigneur de Vaite, dont — *Jeanne-Batiſte l'Allemand*, Religieuſe en l'Abbaye de Baume-les-Dames, d'où elle ſortit pour entrer aux Annonciades de Dole. C'eſt ce qui eſt prouvé par un traité paſſé, en 1628, entre elle & Meſſire *Henri l'Allemand*, Chevalier, Baron de Lavigny, ſon frere.

IX. Melchior de Chaffoy, Ecuyer, Capitaine au ſervice de l'Empereur, ainſi que ſon pere, acquit de *Ferdinande de Brenot*, veuve de *Jacques de Meſmes*, la Terre & Seigneurie de Munans, mouvante & relevante du Château de Montmartin, & en rendit foi & hommage, le 6 Mars 1605, à *Claude-François* & *Philibert de la Baume*, freres, Chevaliers, Seigneurs de Peſmes & de Montmartin. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Jean Bitel*, Notaire à Beſançon, le 13 Décembre 1601, Demoiſelle *Claudine de Grachaut*, qualifiée fille de haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Pierre de Grachaut*, Chevalier, Seigneur de Raucourt. Leurs enfans furent: — 1. Jean-Claude, qui ſuit; — 2. François, Religieux en l'Abbaye de Baume, mentionné dans un inventaire des titres, repréſentés, en 1651, par noble *Jean-Batiſte-Clériadus de l'Allemand*, pour être reçu dans l'illuſtre Abbaye de Saint-Oyant de Joux, dit *de Saint-Claude*, aujourd'hui Evêché; —— 3 & 4. autre François & Pierre, tués au ſervice devant Wolfenbutel en Allemagne.

Ils avoient pour couſin-germain Jean-François de Chaffoy, Sieur de Goulans, Sergent-Major au Régiment du Comte *de la Tour*, fait depuis Colonel d'Infanterie dans les dernieres guerres de Bourgogne; & enfin Colonel de Cavalerie au Royaume de Naples.

X. Jean-Claude de Chaffoy, Ecuyer, Seigneur d'Anjoux, de Munans, &c. ſe trouva à la bataille de Nordlingue, & fut fait enſuite Capitaine-Commandant en la ville de Champlitte. Il fut admis dans la Confrérie de Saint-Georges, le 24 Avril 1652, ſur ſes preuves faites de 16 quartiers paternels & maternels: on n'y reçoit que des Gentilshommes de nom & d'armes. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Philibert Briget*, Notaire-Juré au Comté de Bourgogne, le 19 Mai 1640, *Anne de Montrevel*, laquelle, étant veuve, fit ſon teſtament, paſſé devant *Gouget*, Notaire à Baume, le 30 Juin 1680, inſtitua ſon héritier univerſel Philippe-Adrien, qui ſuit; & rappelle Antoinette-Adrienne de Chaffoy, ſa fille, Dame de Migette.

XI. Philippe-Adrien de Chaffoy, Ecuyer, Seigneur de Munans, épouſa, par contrat paſſé devant *Bernard*, Notaire & Tabellion général au Comté de Bourgogne, le 8 Décembre 1670, *Antoinette-Françoiſe de Rahon*. Il eut procès contre Damoiſelle *Anne-Thérèſe de Rahon*, ſœur de ſa femme, qui fut terminé par Arrêt rendu au Parlement de Beſançon le 12 Mai 1681; teſta à Veſoul le 18 Juillet 1697, & eut de ſon mariage: — Hardouin, qui ſuit, qu'il inſtitua héritier univerſel; —— & Anne-Alexandre de Chaffoy, mariée, par contrat du 9 Juillet 1698, paſſé à Corcelles devant *Antide Cornet*, Notaire à Montbozon, avec *Jacques de Poly*, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Thiébaud, Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dole, mort en 1731, aiſſant poſtérité. Voyez Poly, à la fin du *Tome XI*.

Digitized by Google

XII. Hardouin de Chaffoy, Ecuyer, Seigneur de Munans, étoit au ſervice en Flandres, lors du teſtament de ſon pere, & épouſa, par contrat paſſé à Dole devant *Saillard*, Notaire, le 15 Avril 1720, Demoiſelle *Françoiſe-Véronique de la Foreſt-de-Divonne*. Il fit ſon teſtament à Beſançon, paſſé devant *Bouard*, Notaire, le 19 Novembre 1755, par lequel il inſtitue ſon héritier univerſel ſon fils aîné, & eſt mort en Avril 1756, laiſſant: — Charles-François, qui ſuit; — & Antide-Hippolite, rapporté après la poſtérité de ſon frere.

XIII. Charles-François de Chaffoy, Chevalier, Seigneur Baron de Munans & de Sorans, au Comté de Bourgogne, a ſervi avec diſtinction, depuis 1734, tant en qualité de Lieutenant, que de Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, & eſt Chevalier de Saint-Louis. Il a obtenu, en 1774, l'érection de ſes deux Terres & dépendances en *Baronnie*, ſous la dénomination de *Munans*, pour lui, ſes enfans & deſcendans mâles, comme on l'a dit au commencement de cet article; & a épouſé, par contrat paſſé devant *Guillemet*, Notaire à Beſançon, le 23 Décembre 1756, Demoiſelle *Jeanne-Charlotte de Prat-de-Pezeux*, fille de *Claude*, Marquis *de Prat-de-Pezeux*, & de feu *Louiſe de Largentier-de-Chandion*, dont: — 1. Louis-Antide, qui ſuit; — 2. Antide-Louis; — 3. Louis; — 4. Claudine-Françoiſe-Véronique; — 5. Marie-Charlotte-Jeanne-Batiſte; — 6. Jeanne-Ferdinande-Octavie; — 7. & Louiſe-Véronique de Chaffoy. Elles ont toutes été reçues Chanoineſſes-Comteſſes de Neuville le 21 Juillet 1766, après avoir prouvé ſept aſcendans nobles du côté paternel, & trois du côté maternel, ainſi qu'il réſulte de leurs Brevets expédiés les 2, 3, 4 & 5 dudit mois de Juillet. Ces mêmes Demoiſelles ont paſſé à l'Abbaye Royale de Migette, ſur de nouvelles preuves faites de 16 quartiers, d'après le Certificat donné, le 29 Mai 1774, par MM. *du Tartre*, *de Montrichard*, *de Poligny* & *de Raincourt*, Commiſſaires Jurés deſdites preuves, portant qu'ils les ont trouvées bonnes & valables.

XIV. Louis-Antide de Chaffoy, Chevalier, a été reçu Page de l'Ecurie de Monsieur, d'après ſes preuves faites de 12 aſcendans, & le Certificat donné, le 26 Juillet 1774, par *Jean-Batiſte-Guillaume de Gevigney*, Généalogiſte des Maiſons de L. A. R.

XIII. Antide-Hippolite de Chaffoy, Chevalier, ſecond fils de Hardouin, & de *Françoiſe-Véronique de la Foreſt-de-Divonne*, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, Major de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 1 Septembre 1766, à Laon en Picardie, *Marie-Jeanne-Florimonne-Sophie le Clerc*, fille de *Pierre-Bonnaventure le Clerc*, Lieutenant-Général & Préſident au Bailliage de Vermandois, & Siége Préſidial de Laon, & de *Marie-Marguerite-Florimonne-Marquette de Marly*. Elle eſt morte en 1775, laiſſant: — 1. Marie-Charles-François-Antide de Chaffoy, Chevalierné, le 11 Novembre 1767; — 2. Pierre-Ferdinand-Charles-Eugénie, né le 10 Septembre 1770; — 3. Louis-Philippe-Hector, né le 31 Août 1772; — 4. & Marie-Louiſe-Sophie de Chaffoy, née le 4 Mars 1775.

Les armes: *loſangé d'or & d'azur, à la faſce d'argent.*

Généalogie dreſſée ſur un Procès-verbal de vérification des titres de cette ancienne Nobleſſe, fait les 22 & 23 Novembre 1774, qui nous a été communiqué.

* SOURCHES: Ancienne Châtellenie dans le Maine, qui fut portée en mariage, le 24 Juillet 1459, par *Jeanne de Vaſſé*, à *Guillaume du Bouchet*, Lieutenant & Connétable de la ville du Mans.

Cette Châtellenie fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Août 1598, en faveur d'*Honorat du Bouchet*, fils de *François*, & de *Sidonie du Pleſſis-Liancourt*. Il avoit épouſé, en 1595, *Catherine Hurault-de-Vibraye*, dont le fils, *Jean du Bouchet*, fut pourvu, le 17 Décembre 1643, de l'office de Prévôt de l'Hôtel du Roi & de Grand-Prévôt de France, office qui depuis eſt reſté dans ſa poſtérité. Ce fut en ſa faveur que la Baronnie de *Sourches* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1652. *Voyez* Bouchet-de-Sourches.

Digitized by Google

* SOURDEVAL-LE-NEUF, en Normandie, au Comté de Mortain.

Terre noble, érigée en *Comté* en 1765, en faveur de *Louis-Bernardin le Neuf*, Chevalier, Seigneur de Sourdeval, &c. ſous le nom de *Sourdeval-le-Neuf*, par Lettres-Patentes, enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes en 1765.

Cette Terre eſt entrée dans la Maiſon de *le Neuf* en 1664, par le mariage de *François le Neuf*, Chevalier, Seigneur de Montenay, avec Demoiſelle *Marguerite de Leſnerac*, fille unique de *Gabriel de Leſnerac*, Chevalier, Seigneur de Meniville & de Sourdeval, & de noble Dame *Eliſabeth du Boſc*, laquelle Demoiſelle *du Boſc* étoit fille de *N... du Boſc*, Marquis d'Emandreville & Seigneur de Sourdeval. Il étoit fils de *Martin du Boſc*, & d'*Iſabeau le Moyne*, Dame de Sourdeval, mariée, vers 1500, avec ledit *Martin du Boſc*. La Terre de Sourdeval paroît avoir été poſſédée par la Maiſon de *le Moyne*, depuis 12 à 1300 juſqu'en 1500, & depuis 1664 elle eſt dans celle de *le Neuf*. Voyez dans ce Dictionnaire les articles de LE MOYNE & LE NEUF.

SOURDIS. *Voyez* ESCOUBLEAU.

* SOUSMONT, *Soumont* ou *Souſimont*, en Normandie, Diocèſe de Falaiſe.

Seigneurie qui releve du Roi à cauſe de ſon Duché de Normandie. Elle étoit poſſédée, dès le commencement du XVIIe ſiécle, par *Jacques Turgot*, Seigneur de Saint-Clair, iſſu de *Jean Turgot*, Seigneur de la Bionere, reconnu *noble d'extraction*, & maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement rendu, le 5 Juin 1473, par les Commiſſaires du Roi Louis XI, députés pour le fait des francs-fiefs, dont il fut déchargé. Elle a été unie aux Terres de Bon, Uſſy, Potigny, Saint-Quentin, Brucourt & Periers, & érigée en *Marquiſat*, par Lettres de 1735, regiſtrées au Parlement de Rouen en 1736, en faveur de *Michel-Etienne Turgot*, Conſeiller d'Etat, Prévôt des Marchands de la ville de Paris, mort le 1 Fevrier 1751. *Voyez* TURGOT.

SOYRES (DE), au pays d'Albret: Famille noble, dont la Généalogie a été vérifiée ſur les titres par le Juge d'armes de France. Elle remonte à

Nobles & honorables GUILHEM DE SOYRES, Seigneur de Cauſens, PIERRE & JEAN DE SOYRES, freres, ainſi nommés dans une vente qui leur fut faite le 17 Septembre 1423. De l'un d'eux paroît être deſcendu JEAN, depuis lequel on a une filiation ſuivie.

I. JEAN DE SOYRES eſt qualifié *Ecuyer* dans le teſtament de JEAN DE SOYRES, ſon oncle, Prêtre Hebdomadier dans l'Egliſe Collégiale & Séculiere de Saint-Vincent du Mas d'Agenois, Diocèſe de Condom, fait le 18 Juillet 1529, par lequel il veut être enterré dans ladite Egliſe de Saint-Vincent, devant l'Autel Sainte-Catherine, où étoient inhumés ſes parens. Par le même acte il nomme ſon héritier univerſel GEORGES DE SOYRES, qui ſuit, fils dudit JEAN ou JEANNOT DE SOYRES, alors décédé.

II. GEORGES DE SOYRES, Ecuyer, Seigneur de la Maiſon noble de Beziade, mort peu de tems avant le 30 Janvier 1571, jour auquel fut fait l'inventaire de ſes biens, avoit fait ſon teſtament le 26 Mars 1568, par lequel il déclara que de ſon mariage avec Demoiſelle *Jeanne du Lau* ou *du Laur*, remariée depuis à *Berard de la Barre*, Ecuyer, il avoit eu: —— JÉRÉMIE, qui ſuit; —— & AARON.

III. JÉRÉMIE DE SOYRES, Ecuyer, épouſa, par contrat du mois d'Avril 1588, *Jeanne Martineau*, morte avant le 29 Décembre 1625, fille de *Jean Martineau*, Sieur de Fougrave, & de *Philippe Chaſſerelle*. De cette alliance naquirent: —— 1. GERARD, qui fut aſſigné pour juſtifier ſa qualité d'*Ecuyer*, devant le Juge de la Prevôté Royale d'Entre-deux-Mers: l'Enquête en fut faite le 28 Juillet 1627. Les témoins déclarerent que lui & ſes freres avoient toujours vécu noblement, & n'avoient point dérogé. GERARD DE SOYRES teſta le 23 Avril 1631, voulut être enterré dans l'Egliſe de Bouglonvieux, & mourut ſans enfans. Il avoit

épouſé, par contrat du 29 Décembre 1625, *Marie Faure*, fille de *Pierre Faure*, Bachelier ès-Droits, Juge ordinaire des Juriſdictions de Cappilin & de Callemiac, & de *Marguerite Chapin*; —— 2. ETIENNE, qui ſuit; — 3 & 4. FRANÇOIS, & GABRIEL.

IV. ETIENNE DE SOYRES, Ecuyer, reçut une Lettre du Duc *d'Epernon*, datée du 7 Août 1628, pour l'inſtruire qu'étant obligé de partir en diligence pour chaſſer de Bias & de Cauſſade les rebelles de Montauban, qui s'y fortifioient, vû l'affection qu'il avoit au ſervice du Roi, il le convioit à une ſi bonne action. Il en reçut une autre, le 26 Août 1651, des Officiers du Siége de Caſtel-Jaloux, pour ſe rendre dans la ville de Nerac, le 5 Septembre ſuivant, avec les autres Gentilshommes de toutes les Sénéchauſſées d'Albret; & le 25 du même mois, le Lieutenant-Général de Caſtel-Jaloux lui écrivit que M. *le Prince* devant faire ſon entrée à Bordeaux comme Gouverneur de la Province, il ne doutoit point que la Nobleſſe ne déſirât de ſe trouver à cette cérémonie, & qu'il avoit ordre de le lui faire ſçavoir, & de le prier de s'y diſpoſer. Il fut déclaré *noble & iſſu de noble race*, par Arrêt de la Cour des Aides de Bordeaux, rendu le 3 Septembre 1660; fit ſon teſtament le 10 Février 1661; mourut quelques jours après; & voulut être enterré dans l'Egliſe de Bouglonvieux, ſépulture de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Décembre 1634, *Jeanne de Mothes*, fille de *Jean*, Capitaine, & de *Marie Metge*, dont: —— 1. FRANÇOIS, qui ſuit; —— 2 & 3. GABRIEL & ETIENNE; —— 4, 5, 6 & 7. ANNE, MARIE, JEANNE & ISABEAU.

V. FRANÇOIS DE SOYRES, Ecuyer, Sieur de Jourdan & de la Peyre, fit ſon teſtament le 6 Avril 1684, & voulut être inhumé dans l'Egliſe de Bouglonvieux, ſépulture de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, lors du teſtament de ſon pere, 1°. *Marie de Laryeu*; & 2°. le 11 Juin 1669, *Jeanne Delleca*, fille de noble *Jean Delleca*, Ecuyer, & d'*Aimée Orion*. De ce ſecond mariage vinrent: — 1. BERNARD, qui ſuit; — 2. ANTOINE; — 3. FRANÇOIS, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après; — 4. PIERRE, Capitaine au Régiment de Franclieu, né poſthume, qui aſſiſta au contrat de mariage de FRANÇOIS, ſon troiſieme frere; — 5, 6 & 7. ISABEAU, MARIE & LOUISE.

VI. BERNARD DE SOYRES, Ecuyer, Sieur de Jourdan, Capitaine de Dragons & Chevalier de Saint-Louis, fit ſon teſtament le 8 Octobre 1743, par lequel il choiſit ſa ſépulture au tombeau de ſes ancêtres, & déclara que de ſon mariage contracté, le 17 Février 1718, avec *Catherine Roulet*, fille de *Jean Roulet*, Conſeiller du Roi en l'Election de Guienne, il avoit alors pour enfans: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de Jourdan, Lieutenant d'Infanterie; — 3. & JEANNE.

VII. PIERRE DE SOYRES, Ecuyer, ci-devant Lieutenant de Dragons, fut maintenu dans les qualités de *Noble* & d'*Ecuyer*, par Arrêt de la Cour des Aides de Bordeaux, le 26 Mai 1756. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Janvier 1749, *Françoiſe-Dorothée Lavelongue*, fille de *Jean-Pierre-Moïſe*, & d'*Eliſabeth Ducla*, dont: — 1. JEAN-FRANÇOIS, Sous-Aide-Major au Régiment de Béarn en 1775; — 2. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment de Beauce la même année; — 3 & 4. MARIE & ROSE, toutes les deux jumelles.

SECONDE BRANCHE.

VI. FRANÇOIS DE SOYRES, II. du nom, troiſieme fils de FRANÇOIS, & de *Jeanne Delleca*, fit ſon teſtament le 4 Août 1735, par lequel il déclara avoir eu de ſon mariage, contracté ſous ſeing-privé le 2 Janvier 1708, avec *Françoiſe du Bouſquet-de-Cauberye*, fille de *Joſeph*, Sieur de Cauberye, & de JEANNE DE SOYRES: —— 1. JEAN, qui ſuit; — 2, 3 & 4. trois autres garçons nommés JEAN; — 5. PIERRE; — 6. & JACQUETTE.

VII. JEAN DE SOYRES, Ecuyer, Sieur de Jourdan, ci-devant Capitaine de Dragons, a épouſé, par contrat du 20 Juillet 1738, *Françoiſe Mallet-de-Puy-Vallier*, fille de *Louis Mallet-de-Puyvallier*, Ecuyer, Seigneur de Roquefort, &

Digitized by Google

& de la Magdelaine, & d'*Iſabeau Bonneau-de-Fontroque*, dont : — 1. Jean-Joseph de Soyres, Ecuyer, né le 1 Avril 1745, reçu Page de la feu Reine au mois d'Avril 1759, ſur les preuves de ſa nobleſſe, admiſes par Sa Majeſté ; — 2. autre Jean, Ecuyer, né le 26 Août 1750 ; — 3. autre Jean ; — 4, 5, 6 & 7. Françoise-Laurence, Marguerite, Thérese & Jeanne, celle-ci née le 17 Janvier 1702.

Les armes : *d'argent, au phénix de ſable, poſé ſur un bucher de gueules, accompagné en chef d'un ſoleil & d'une étoile de même.*

STUART. Maiſon ſouveraine, à qui appartenoit le Royaume de la Grande Bretagne, poſſedé aujourd'hui par une des branches de la Maiſon *de Brunſwick.*

Robert Stuart fut élu Roi d'Ecoſſe en 1370, ce qui eſt une preuve de la dignité & de l'ancienne illuſtration de cette Maiſon, qui de tems immémorial poſſédoit la premiere charge du Royaume. Les Ecoſſois ſont naturellement trop fiers pour avoir fait monter ſur leur Trône un Seigneur qui n'auroit pas été le plus grand & le plus diſtingué de la Nation. Cent ans avant cette élection, l'on trouve, en 1286, que Jacques Stuart eſt fait Grand-Sénéchal d'Ecoſſe, charge qui donnoit le premier rang après le Roi. Le Pere *Mabillon* en a donné l'acte dans le Supplément de ſa Diplomatique. Cette Maiſon, depuis 150 ans, eſt tombée dans l'infortune. Elle ſubſiſte dans le Cardinal d'Yorck, & ſon frere le Prince Edouard.

Le Maréchal *de Barwick*, fils naturel de Jacques II, Roi d'Angleterre, eſt auteur de la branche de Barwick, connue aujourd'hui ſous le nom de *Fitz-James.* Voyez Fitz-James.

STYRUM : C'eſt le nom d'une branche de la Maiſon de Limbourg, qui eſt iſſue de la même que celle des anciens Comtes & Ducs *de Limbourg & de Luxembourg*, qui donna cinq Empereurs à l'Allemagne, & pluſieurs Rois à la Hongrie & à la Bohême.

Elle ne ſubſiſte plus que dans la branche de Limbourg-Styrum, qui eſt une ſubdiviſion de celle de *Cleves* ou de *la Marck* ; & elle n'eſt repréſentée aujourd'hui que par trois garçons & une fille, ſçavoir : — 1. Charles-Auguste de Limbourg, Prince Evêque de Spire, le dernier de ſa branche ; — 2. le Prince Philippe-Ferdinand, actuellement régnant, poſſeſſeur des Etats de la Maiſon, non marié ; — 3. Ernest-Marie de Limbourg, Comte-Chanoine de Cologne. Leur ſœur unique eſt mariée au Prince régnant *de Hohenlo-Waldenbourg.*

Cette Maiſon forme des prétentions ſur pluſieurs grandes ſouverainetés de l'Europe, & porte pour armes : *écartelé, au 1 échiqueté d'or & de gueules, & une bordure d'argent, coupé d'or à une étoile de ſable à ſix rais ; au 2 de gueules, à un lion d'argent, couronné, langué & onglé d'or, coupé d'or, à deux demi-lions de gueules, paſſans l'un au-deſſus de l'autre, dont on ne voit que la moitié de derriere du corps ; au 3 de gueules, à trois beſans d'or, poſés 2 & 1, coupé d'azur, à une roue d'or ; au 4 de gueules, à trois colonnes d'or, rangées en pal, coupé d'argent, à une croix d'or potencée & cantonnée de quatre croiſettes auſſi d'or.*

Et ſur le tout écartelé au 1 d'or, à deux léopards de gueules, paſſans l'un au-deſſus de l'autre ; au 2 de gueules, à trois feuilles d'argent, fichées de trois clouds de la Paſſion ; au 3 de gueules, à un Cavalier d'argent, armé d'un ſabre, monté ſur un cheval ; au 4 de gueules, à une oye d'argent, ayant une couronne d'or paſſée à ſon col ; & ſur le tout de ces quatre derniers quartiers, un écuſſon d'argent, à un lion paſſant de...., ſurmonté d'une roſe de...., cet écuſſon ayant une couronne Comtale, & ſoutenu d'un quartier de.... à une aigle de.....

SUCY (de) : Famille noble & ancienne d'extraction, originaire de Picardie,

établie aujourd'hui à Valence en Dauphiné, après l'avoir été, depuis environ 150 ans, en l'Iſle de France.

I. Jean-François de Sucy, I. du nom, qualifié *Ecuyer*, Seigneur de la Maurie, vivant ſur la fin du XIVe ſiécle, fut Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de Gramont, de 100 hommes de gens d'armes; & épouſa, par contrat du 19 Mai 1501, *Jacqueline Romillé*, fille de *François Romillé*, Chevalier, Seigneur d'Ampe, & de Dame *du Becq*. Il mourut en Angleterre, au ſervice du Roi François I, qui l'avoit envoyé pour négocier avec Henri VIII, Roi d'Angleterre. De ſon mariage vint :

II. Jean-François de Sucy, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Maurie, qui épouſa, par contrat du 23 Janvier 1526, *Marie-Anne du Meſnil*, fille de feu *Jean-Claude du Meſnil*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & d'*Eliſabeth de Vorſme*, dont il eut :

III. Pierre de Sucy, Ecuyer, Seigneur de la Maurie, marié, par contrat du 25 Mars 1554, avec *Antoinette de Poulpry*, fille de *Jérôme de Poulpry*, Chevalier, Seigneur de Poulpry & de l'Aulnoy, & de *Marie-Anne Duval*. Ils eurent pour fils :

IV. Henri de Sucy, Ecuyer, Seigneur de la Maurie, Capitaine dans le Régiment de Picardie, appellé *Vieilles Bandes d'Ordonnance*, qui fut tué à la bataille de Coutras en 1587. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Septembre 1578, *Françoiſe le Comte*, fille d'*Etienne le Comte*, Ecuyer, & de *Perette Alix*, dont ſortit :

V. Jean-Nicolas de Sucy, Ecuyer, Seigneur de la Maurie, & de la Mothe-Bertré, qui épouſa, par contrat du 18 Juin 1605, *Marguerite du Teil*, fille de *Jean du Teil*, Sieur dudit lieu, & de *Marguerite Apoil*. De leur mariage ils eurent :

VI. Charles-Nicolas de Sucy, Ecuyer, Seigneur de la Mothe-Bertré, Commiſſaire-Général & Provincial des Guerres, Camps & Armées de Sa Majeſté, place alors conſidérable & importante. Il épouſa, par contrat du 19 Avril 1634, *Marie-Madelene de Roux*, fille d'*Antoine de Roux*, Seigneur de Rimerville, & de *Marie Renouard*, Dame de Morſan, & en eut :

VII. Nicolas de Sucy, Ecuyer, Seigneur de Chambaux & de Morſan, Conſeiller du Roi ès Conſeils, Commiſſaire-Général & Provincial des Guerres, Camps & Armées de Sa Majeſté, qui ſervit d'abord, en qualité de Volontaire, dans le Régiment de la Roque, à la tête duquel il reçut, en 1656, un coup de mouſquet au travers du corps, au ſiége devant Valenciennes, à l'attaque des lignes de cette Place par l'armée du Roi, commandée par MM. *de Turenne* & *de la Ferté*, en donnant des preuves de valeur dans un âge peu avancé; & fut enſuite bleſſé à la main d'un éclat de grenade au ſiége de Mont-Médy, étant alors Enſeigne dans le Régiment de Piémont, ſuivant les Certificats de M. *de la Roque-Saint-Chamarante*, Maréchal des Camps & Colonel d'un Régiment de Cavalerie, du 25 Août 1657, & du Duc *de la Ferté*, Maréchal de France, du 11 Mars 1666. Il ſuccéda enſuite à Charles-Nicolas de Sucy, ſon pere, dans la charge de Commiſſaire-Général & Provincial des Guerres, Camps & Armées de Sa Majeſté, y ſervit avec honneur & diſtinction, comme il eſt prouvé par les Certificats des Maréchaux de France Duc *de Duras*, du 30 Janvier 1675, Sire *de Crequy*, du 15 Novembre 1686, & ceux des Sieurs *de Barillon* & *Miromenil*, Intendans, des 7 Juin 1687, & 15 Mars 1688.

Ledit Nicolas de Sucy, Ecuyer, ayant été recherché ſur ſa nobleſſe, en 1666, par les Commiſſaires généraux députés pour la vérification des titres, prouva ſa *nobleſſe d'extraction* devant M. *Colbert*, Intendant & Commiſſaire départi en la Province de Picardie, qui rendit en ſa faveur, le 14 Février 1666, un Jugement contradictoire, dans lequel eſt établie ſa filiation par actes de contrat de mariage, &c. ſans lacune, telle qu'elle vient d'être rapportée depuis Jean-Fran-

Digitized by Google

çois de Sucy, I. du nom, qui vivoit ſur la fin du XIVe ſiécle, juſqu'à lui produiſant. Malgré ce Jugement, il fut encore inquiété, en 1668, par les Commis vérificateurs, qui exerçoient encore leur commiſſion dans les Provinces, ce qui l'obligea de ſe pourvoir au Conſeil d'Etat du Roi; & il obtint un Arrêt, donné à Saint-Germain-en-Laye le 8 Juin 1668, duement ſcellé, par lequel « Sa Ma» jeſté a maintenu ledit Nicolas de Sucy, & le maintient dans la qualité d'*E*» *cuyer*, de même qu'elle a confirmé & confirme ledit Jugement, rendu con» tradictoirement par ledit Sieur *Colbert*, Commiſſaire départi en Picardie, ſur » la légitimité & validité de ſa *nobleſſe*, qu'elle reconnoît *bonne & ancienne*, » ſuivant l'autentiquité de ſes titres, dont la confirmation lui eſt méritée bien » loyalement par la nature de ſes ſervices & bleſſures, faiſant défenſes aux Com» mis à la recherche des uſurpateurs des titres de nobleſſe & à tous autres, de » faire contre lui aucunes pourſuites, & de le troubler dans le droit & la jouiſ» ſance de ſa nobleſſe, lui & ſa poſtérité, née & à naître en légitime mariage, » tout ainſi qu'il en doit être uſé en cas ſemblable, à peine de tous dépens, » dommages & intérêts, &c. ». A cet Arrêt ſont jointes des Lettres d'attache & d'adreſſe aux Commiſſaires généraux, qui furent enregiſtrées le 15 Juin 1668, ſur les Concluſions du Procureur-Général du Roi, en la Chambre de la Commiſſion établie pour ces recherches. Pour prévenir encore toute eſpéce de difficultés pour l'avenir, le Conſeil d'Etat du Roi lui expédia, le même mois, des Lettres-Patentes pour la Chambre des Comptes de Paris, qui y furent enregiſtrées le 28 Juillet ſuivant, dans leſquelles Sa Majeſté confirme le Jugement contradictoirement rendu, & l'Arrêt du Conſeil. La même Chambre des Comptes, ſur la Requête dudit Nicolas de Sucy, rendit, le 15 Septembre 1668, Arrêt d'homologation du Jugement ſuſdit de l'Arrêt du Conſeil & Lettres-Patentes, d'après la nouvelle production qu'il fit des piéces juſtificatives. Enfin M. *d'Hozier*, Garde de l'Armorial général de France, lui expédia un Brevet, le 27 Décembre 1697, pour preuve de l'authenticité de ſa nobleſſe qu'il vérifia, & reconnut bonne & ancienne.

Nicolas de Sucy, Ecuyer, mourut le 26 Avril 1716, étant Commiſſaire-Ordonnateur au Département des Trois-Evêchés, & avoit épouſé, par contrat du 5 Juin 1675, *Marthe-Florimonde de Charpentier*, fille de *Louis de Charpentier*, Seigneur de Joſſigny, & de *Charlotte de Billy*. De ce mariage il a eu neuf enfans, ſçavoir :

1. Georges de Sucy, Seigneur de Chambaux & de Morſan, né le 30 Mars 1680, qui fut Aide-de-Camp du Maréchal *de Villars*, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Champagne, commanda en cette qualité ſa Brigade à la bataille de Parme, le 19 Juin 1734, où il fut bleſſé, en donnant des preuves de ſa valeur; reçut un coup de feu dans la poitrine au ſiége de Guaſtalla, & eſt mort, ſans poſtérité, Brigadier des Armées du Roi, le 19 Octobre 1758. Ces faits ſont conſignés dans l'Hiſtoire du Régiment de Champagne; — 2. Laurent-Victor de Sucy, né le 25 Avril 1682, Capitaine au Régiment de Champagne en 1704, Chevalier de Saint-Louis, tué à l'attaque des lignes de Stolophen en 1707, ſans laiſſer de poſtérité; — 3. Louis-Adrien-Felix, qui ſuit; — 4. Philippe-Ignace, né le 15 Janvier 1684, Chevalier de Saint-Louis, qui a été Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne, a ſuccédé à Louis-Adrien-Felix, ſon frere, dans la charge de Commiſſaire des Guerres, & eſt mort le 28 Décembre 1761, ſans poſtérité; — 5. Simon-François, tige de la ſeconde branche, rapportée ci-après; — 6. Etienne-Hyacinthe, auteur de la troiſieme, mentionnée enſuite; — 7. Jean-Henri de Sucy, né le 17 Novembre 1689, qui a ſervi au Régiment de Champagne, a eu un bras emporté, en 1712, à l'attaque des retranchemens de Denain; a été fait enſuite Chevalier de Saint-Louis en 1713, & eſt mort, ſans poſtérité, Capitaine à la ſuite du Régiment de Bourgogne, Infanterie; — 8. Marthe-Florimonde, née le 18 Août 1677, mariée, le 18 Mars 1697, à *Barthelemi du Cheylas*, Chevalier, Seigneur de Bartaſe, Baron de Lubertas, d'ancienne Maiſon de Querci, Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Eſgrigny, Chevalier de Saint-Louis, tué au ſiége de Tou-

lon, ſans laiſſer de poſtérité ; — 9. & Marguerite-Geneviéve, née le 3 Août 1693, morte ſans poſtérité.

Les ſept fils de Nicolas de Sucy, dont il vient d'être parlé, ont été préſentés à Louis XIV, qui leur accorda 2400 livres de penſion, à titre de penſion de Famille, dont 1000 liv. à Georges, l'aîné, & le ſurplus à partager entr'eux; & 800 livres ont été reverſibles, par égale portion, à Christian-Louis & à Antoine-François, freres, enfans de Simon-François, comme on le verra ci-après.

VIII. Louis-Adrien-Felix de Sucy, Ecuyer, né le 17 Février 1683, commença de ſervir dans le Régiment de Champagne juſqu'en 1716, ſuccéda enſuite à Nicolas, ſon pere, dans la charge de Commiſſaire des Guerres, qu'il a remplie avec diſtinction juſqu'en 1733, ſuivant le certificat de M. le Maréchal *du Bourg*, du 8 Juin 1726. Il avoit épouſé, en 1710, *Anne-Henriette-Françoiſe*, Baronne *de Wangen*, Comteſſe de Gerolſeck-aux-Voges, d'ancienne Maiſon d'Alſace, qui entre depuis long-tems au Chapitre de Remiremont, & dans tous les Chapitres d'Allemagne, dont un eſt aujourd'hui Evêque & ſouverain de Porentru. De ce mariage il a eu huit enfans, dont ſix décédés en bas-âge. Les deux autres ſont : — Marie-Eleonor de Sucy, né le 4 Septembre 1728, qui a eu pour marreine la Reine de France, repréſentée par la Maréchale *du Bourg*. Il eſt mort Lieutenant au Régiment de Champagne en 1747; — & Marie-Concorde-Adélaïde, née le 15 Octobre 1715, mariée à *Jean-François de Murard*, Chevalier de Saint-Louis, Commiſſaire Provincial & Ordonnateur des Guerres au département de Vienne en Dauphiné.

Seconde Branche.

VIII. Simon-François de Sucy, né le 18 Janvier 1685, cinquieme fils de Nicolas, & de *Marthe-Florimonde de Charpentier*, Capitaine au Régiment de Champagne, y ſervit 40 ans, & fut fait Chevalier de Saint-Louis. Il épouſa, par contrat du 16 Juillet 1727, *Anne-Françoiſe du Chauſſy-du-Coudray*, fille de *Jacques-François du Chauſſy*, Officier aux Gardes-du-Corps, Chevalier, Seigneur du Coudray & de Bacqueville (d'une ancienne Maiſon de Normandie, qui remonte à 1300), & de *Marie-Anne Warroquier*. De ce mariage il a eu : — 1. Christian-Louis de Sucy, né le 11 Juin 1728, Capitaine au Régiment de Champagne, Chevalier de Saint-Louis; — 2. Antoine-François, qui ſuit; — 3. & Marie-Renée-Françoiſe de Sucy, née le 26 Août 1738, mariée à *Joachim le Cornier*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Dauphiné, morte, ſans enfans, le 4 Janvier 1763.

IX. Antoine-François de Sucy, né le 24 Octobre 1730, appellé *le Chevalier de Sucy*, a ſervi 16 ans dans le Corps Royal de l'Artillerie, a ſuccédé à Philippe-Ignace de Sucy, ſon oncle, dans la charge de Commiſſaire des Guerres, le 22 Février 1762, qu'il exerce au Département de Valence, dont il eſt le cinquieme titulaire; & a été fait Chevalier de Saint-Louis le 4 Mars 1773. Il a épouſé, le 28 Août 1763, *Marie-Gaſparde-Simonne Levet-de-Malaval*, fille de *Gaſpard Levet*, Ecuyer, Seigneur de Malaval. Elle eſt petite-niéce de *Gabriel Cortois-de-Quincey*, Evêque du Belley, & couſine de *Pierre-Marie-Madelene Cortois-de-Balore*, Evêque d'Alais, un des fils de M. *de Cortois*, Conſeiller au Parlement de Dijon, qui a auſſi un fils Conſeiller au même Parlement; un autre Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons; & un quatrieme, Grand-Vicaire de l'Evêché de Langres. Cette Famille *de Cortois*, connue en Bourgogne, eſt très-ancienne dans la Robe. Un de ſes auteurs a commandé en chef, ſous les ordres de M. le Connétable *de Leſdiguieres*, l'Artillerie du ſiége du Pouſſin en Vivarais, où il s'acquit autant de gloire que de réputation par la Priſe de cette Place. De ce mariage il lui reſte pour enfans : — 1. Simon-Antoine-François de Sucy, né le 19 Juin 1764; — 2. Marie-Adélaïde, née le 29 Novembre 1765; — 3. Gabrielle-Françoiſe, née le 1 Juillet 1771; — 4. & Hyacinthe-Eulalie, née le 4 Janvier 1773.

Digitized by Google

Troisieme Branche.

VIII. Etienne-Hyacinthe de Sucy, Ecuyer, né le 8 Décembre 1688, ſixieme fils de Nicolas, & de *Marthe-Florimonde de Charpentier*, commença de ſervir dans le Régiment de Champagne, fut enſuite Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourbon; & eſt mort le 26 Novembre 1763. Il avoit épouſé, en 1724, Demoiſelle *N... Eſmangard*, dont il a laiſſé :

IX. Claude-Etienne de Sucy, Ecuyer, qui a ſervi pluſieurs années dans le Bataillon de Milice de Senlis, a été Garde-du-Corps dans la Compagnie de Noailles, enſuite Garde de la Manche. Il eſt marié, & a pour fils — Etienne de Sucy, Ecuyer, qui eſt Lieutenant dans le Corps Royal d'Artillerie.

Les principales alliances de la Famille de Sucy ſont avec les Maiſons de *Dauger*, *Boiſſoger*, *Savigny*, *Lancry* & *Ceberet*, qui toutes ont fourni des Officiers généraux.

Les armes : *d'azur, à trois barres d'or, accompagnées de huit bezans d'or, poſés* 1, 3, 3 & 1. Supports, *deux lions* ; la couronne ſurmontée *d'un caſque*. Généalogie dreſſée ſur copies, légaliſées du Jugement de M. *Colbert*, de l'Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, Lettres-Patentes enregiſtrées en la Chambre des Comptes, Arrêt d'homologation, &c. & ſignées par quatre Gentilshommes du Dauphiné, & par le Syndic de la Nobleſſe de cette Province.

SUEDE (la) : Royaume anciennement compoſé de deux parties, qui tantôt avoient chacune leur Roi particulier, tantôt étoient réunies ſous un même Souverain.

Outre ces deux Provinces, dont la premiere ſe nomme la *Gothie* ou *Gothland*, Patrie des Goths, l'autre la *Suede*, proprement dite, il comprend aujourd'hui la Scanie, la Vothnie, la Finlande, la Laponie Suédoiſe, l'Iſle de Rugen, avec un grand nombre d'autres Iſles, & la Poméranie.

La Suede reçut les premiers rayons de la foi en même-tems que le Dannemarck, & par le miniſtere des mêmes Prédicateurs, *Saint Anſchaire* & le Moine *Witmar*. On fonda pour le premier, en 830, l'Archevêché d'Hambourg. *Gaubert*, parent d'*Ebbon*, Archevêque dépoſé de Reims, vint enſuite ſur les traces de ces Miſſionnaires en Suede : il y fit quelques progrès ; mais il en fut de la Suede comme du Dannemarck. Le Chriſtianiſme n'y fut bien établi qu'au Xe ſiécle.

Les Hiſtoriens Suédois le diſputent avec ceux du Dannemarck, ſur l'antiquité de leur Monarchie. On ne peut diſconvenir qu'elles ne ſoient l'une & l'autre très-anciennes, ſans les faire néanmoins remonter auſſi haut que ces Ecrivains le prétendent ; mais pour avoir une Chronologie exacte & ſuivie des Rois de Suede, il faut deſcendre, avec l'Abbé *de Vertot*, juſqu'au XIIe ſiécle, & commencer par Eric IX, élu par les Suédois, en 1141, pour leur Roi, aſſaſſiné le 18 Mai 1160, & honoré comme Martyr. Voyez-en la ſuite dans l'*Art de vérifier les Dates*, *p. 505*, *colonne* 2. Nous nous bornerons à dire ici que la couronne de Suede a été poſſédée par les Rois de Dannemack depuis Marguerite, l'Héroïne du Nord, Reine de Dannemarck & de Norwege, qui la devint de la Suede en 1388. La dureté des Rois, ſes ſucceſſeurs, engagea les Suédois à recouvrer leur liberté ; ce qui ſe fit, en 1521, par Gustave-Eric-Son, c'eſt-à-dire, fils d'Eric ou de Henri, qui étoit de la race des anciens Rois. Sa poſtérité y a régné juſqu'en 1654, que Christine, fille du *Grand* Gustave, abdiqua la Couronne. Après cette Princeſſe vint Charles-Gustave, de la Maiſon Palatine, dont la branche ainée des mâles a fini, en 1718, dans la perſonne de Charles XII.

Adolphe-Frédéric de Holstein-Eutin, Evêque de Lubeck, né le 14 Mars 1710, a été élu, le 3 Juillet 1743, pour ſuccéder au Trône de Suede, proclamé le 6 Avril 1751, & couronné le 7 Décembre ſuivant. Ce Prince, après

avoir honoré & encouragé les talens, protégé & animé le commerce, & veillé à l'obſervation de la Juſtice, dont il a beaucoup abrégé la procédure, eſt mort le 12 Février 1771. Il avoit épouſé, le 18 Août 1744, LOUISE-ULRIQUE, ſœur du Roi de Pruſſe régnant, dont :

1. GUSTAVE III. D'HOLSTEIN-EUTIN, né le 24 Janvier 1746, Roi de Suede le 12 Février 1771, marié, au mois d'Octobre 1766, à SOPHIE-MADELENE DE DANNEMARCK, née le 3 Juillet 1746, ſœur du Roi de Dannemarck régnant.

2. CHARLES, Prince de Suede, Duc de Sudermanie, frere du Roi, né le 7 Octobre 1748, marié, le 7 Juillet 1774, à *Edwige-Eliſabeth-Charlotte de Holſtein-Eutin*, fille de l'Evêque de Lubeck, née le 22 Mars 1759 ;

3. FRÉDERIC-ADOLPHE, Prince de Suede, Duc d'Oſtrogothie, autre frere du Roi, né le 17 Juillet 1750 ;

4. & SOPHIE-ALBERTINE, Princeſſe de Suede, ſœur du Roi, née le 8 Octobre 1753, Coadjutrice de l'Abbaye de Quedlinbourg en 1767.

SUEUR (LE) : Famille très-ancienne en Normandie, qui s'eſt dans tous les tems, comme aujourd'hui, concilié l'eſtime générale de tous les Nobles & gens de diſtinction de ſon canton. Elle ne s'eſt alliée qu'à des Maiſons nobles.

I. JACQUES LE SUEUR obtint de JEAN *le Bon*, Roi de France, des Lettres d'annobliſſement le 12 Mai 1360, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 30 Octobre audit an, leſquelles font remonter la diſtinction de cette Famille à des tems plus reculés, car elles portent que ledit JACQUES LE SUEUR étoit Bailli & Capitaine de Rouen. Les fonctions de Bailli mettoient alors celui à qui elles étoient confiées, à la tête de la Nobleſſe de ſon Canton, & lui donnoient le droit de la convoquer pour le ſervice de l'Etat & en même-tems du Souverain. JACQUES LE SUEUR, Bailli de Rouen, étoit donc, dès ce tems, conſidéré comme *noble*, puiſque les Lettres mêmes d'annobliſſement en font la mention la plus expreſſe, & elles ne lui furent vraiſemblablement accordées, que pour ôter à quelques annoblis par Chartes, juſqu'au moindre prétexte de ſe plaindre d'être commandés par une perſonne qui n'en rapportoit pas. Ces Lettres portent même qu'elles ont été accordées ſans finance, ce qui prouve que les ſervices de JACQUES LE SUEUR & ceux de ſes ayeux, lui avoient mérité cette faveur & diſtinction ſur l'eſprit & dans la juſtice ſuprême du Roi JEAN, en 1360 ; & qu'il étoit véritablement *noble de ſang & d'extraction*. Il eut pour enfans : —— 1. JEAN LE SUEUR, Ecuyer, qui n'eut qu'une fille, nommée — CATHERINE LE SUEUR, mariée à *Jean Lambert*, Ecuyer, d'une Famille noble de l'Election de Bayeux ; — 2. & COLIN, qui ſuit.

II. COLIN LE SUEUR, Ecuyer, acquit, conjointement avec ſon frere, par acte paſſé devant le Tabellion de la Vicomté de Caen, le 6 Mars 1379, de *Guillaume de Bion*, Ecuyer, le Fief, Terre & Seigneurie de la Freſnaye, aſſis à Robert-Meſnil, Hameau de Cyntheaux, relevant du Roi pour un quart de fief de *Haubert*. Il eut pour fils :

III. RAOUL LE SUEUR, Ecuyer, Seigneur de la Freſnaye, qui obtint du Roi, le 6 Juin 1479, des Lettres, enthérinées aux Aſſiſes de Saint-Sylvin, par leſquelles Sa Majeſté lui permet de jouir & uſer de ſon droit de Plaids, ſelon la forme & teneur qu'en jouiſſoit COLIN, ſon pere. Ledit RAOUL épouſa Demoiſelle *Jeanne du Vivier*, & en eut : —— 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. JEAN, auteur de la branche de Gomeſnil, rapportée ci-après ; —— 3. & autre JEAN, Eccléſiaſtique.

IV. GUILLAUME LE SUEUR, Ecuyer, Seigneur de la Freſnaye & de Robert-Meſnil, épouſa *Madelene de Villy*, dont :

V. GUILLAUME LE SUEUR, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Freſnaye & de Robert-Meſnil, marié, par contrat du 22 Avril 1499, paſſé au Tabel-

Digitized by Google

lionage de Saint-Sylvin, à Demoiſelle *Jeanne Yvelin-de-la-Neuville*, de laquelle ſortit :

VI. Michel le Sueur, Ecuyer, Seigneur de la Freſnaye & de Robert-Meſnil, qui obtint, contre les habitans de Cyntheaux qui l'avoient impoſé à la Taille, un Arrêt en la Cour des Aides, le 17 Décembre 1533, par lequel il fut ordonné qu'il ſeroit diſtrait & mis hors du Rolle des tailles de Cyntheaux, comme ayant duement & ſuffiſamment juſtifié être *noble*, & comme tel tenant propriétairement le fief de Robert-Meſnil. Leſdits habitans, le Procureur-Général joint, ayant demandé & obtenu des Lettres de propoſition d'erreur contre le ſuſdit Arrêt, il en fut rendu un ſecond le 29 Mai 1549, qui confirma celui de 1533. Michel le Sueur rendit aveu, au Roi, de ſon fief de Robert-Meſnil, le 6 Novembre 1551, & avoit épouſé Demoiſelle *Barbe d'Aumeſnil*. Il en eut :

VII. Guillaume le Sueur, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Freſnaye & de Robert-Meſnil, marié, par contrat du 2 Janvier 1556, avec Demoiſelle *Madelene de la Freſnée-de-Saint-Agnan*. Leurs enfans furent : —— Christophe, qui ſuit ; —— & Georges, tige de la branche des Seigneurs des Freſnes, la ſeule ſubſiſtante, rapportée ci-après.

VIII. Christophe le Sueur, Ecuyer, Seigneur de Robert-Meſnil, épouſa Demoiſelle *Anne de Goſſelin*, & en eut :

IX. Gilles le Sueur, Ecuyer, Seigneur de Robert-Meſnil & de Saint-Pierre, qui ſervit le Roi, comme il appert d'un certificat de M. le Duc *de Longueville*, du 24 Septembre 1635, portant permiſſion d'aller à Nancy ou ailleurs, pour cauſe de maladie. Il obtint un autre certificat, le 12 Novembre 1636, de M. *du Perrier-d'Amfreville*, Commandant une Brigade de Gentilshommes de la Nobleſſe de Normandie, en l'armée du Duc *de Longueville*, portant que, comme l'un deſdits Gentilshommes faiſant la fonction de Maréchal des Logis, il peut ſe retirer à Troyes ou ailleurs pour ſe faire médicamenter. Les Commiſſaires du Roi députés lui accorderent, & à Georges le Sueur, ſon couſin-germain, le 10 Décembre 1640, main-levée de la ſaiſie de leurs fiefs de la Freſnaye & de Touſart, comme *nobles de race*. Pareille main-levée de la ſaiſie deſdits fiefs leur fut accordée, le 24 Mars 1642, par M. *le Roy-de-la-Potterie*, Commiſſaire départi, & elle fut ſignifiée le lendemain. Gilles le Sueur avoit épouſé, en 1628, Demoiſelle *Jeanne le Mercier*, de laquelle vint :

X. Charles le Sueur, Ecuyer, Seigneur de Robert-Meſnil, marié à Demoiſelle *Anne Aupoix*, dont : —— 1, 2, 3 & 4. Adrien, Gilles, Laurent & Pierre, morts ſans poſtérité ; —— 5 & 6. Jeanne & Marie. Ainſi s'eſt éteinte cette branche.

Branche des Seigneurs des Freſnes.

VIII. Georges le Sueur, Ecuyer, Sieur de Neuville, fils puîné de Guillaume, III. du nom, & de *Madelene de la Freſnée-de-Saint-Agnan*, épouſa, par contrat du 12 Novembre 1589, Demoiſelle *Marguerite le Verrier*, fille & héritiere de feu noble homme *Thomas le Verrier*, Sieur des Yveteaux en Craſmeſnil, & de défunte *Roberte de Sainte-Marie*. Elle étoit petite-fille & auſſi ſeule héritiere de feu noble homme *Charles de Sainte-Marie*, Sieur de Sainte-Honorine, & de défunte *Jacqueline Branche*, ſes ayeul & ayeule maternels. Ladite *Marguerite le Verrier* eut de ſon mariage : —— Georges, qui ſuit ; —— & Pierre, Ecuyer, Prêtre, Curé de Cyntheaux.

IX. Georges le Sueur, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Freſnaye & de Boullemer, obtint du Roi Henri IV, le 25 Décembre 1597, un Certificat, portant, que comme il eſt de ſa Cornette, le ſervant en cette année, ſon pere demeure exempt de la contribution au ban & arriere-ban, dont il pourroit être tenu pour raiſon de ſes fiefs. Il obtint auſſi, comme il a été dit, deux main-levées de la ſaiſie de ſes Fiefs, avec Gilles le Sueur, ſon couſin-

germain, les 10 Décembre 1640, & 24 Mars 1642. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Août 1630, Demoiſelle *Catherine le Sens-de-Beuſeval*, fille de *Pierre le Sens*, Ecuyer, Sieur de Beuſeval, & de noble Dame *Marguerite de la Pallu*. Ce mariage lui a donné une alliance avec la Maiſon de *Giſlain*, dont étoit *Adrien de Giſlain*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc *de Longueville*, & Seigneur de Barneville, Auſſy, Coquainvilliers, Boiffron, Hermanville, Saint-Clair en partie, &c. & auſſi avec la Maiſon de *Croixmare*. GEORGES LE SUEUR eut de ſon mariage :

X. ADRIEN LE SUEUR, Ecuyer, Seigneur de la Freſnaye, de Boullemer, &, par ſa femme, Seigneur des Freſnes & Patron de Campigny, qui obtint de M. *de Chamillart*, Commiſſaire départi à Caen, un certificat de confirmation de nobleſſe, le 3 Février 1668, dans lequel ſont énoncées les armes de ſa Famille, telles qu'elle les porte. Il épouſa, par contrat ſous ſeing-privé, du 9 Mars 1663, reconnu le 24 Février 1664, Demoiſelle *Marie Hellyes*, Dame des Freſnes & Patrone de Campigny, fille unique de *Pierre Hellyes*, Ecuyer, Sieur de la Noë, & de feu noble Dame *Barbe de Baudre*, Dame des Freſnes & Patrone de Campigny, ſeule héritiere d'*Elie de Baudre*, Ecuyer, Seigneur des Freſnes, & de *Catherine du Fayel*. Leurs enfans furent : — 1. EUSTACHE, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Ecuyer, Curé de Cormelles ; — 3. & MADELENE, mariée à *Philippe-Antoine le Breton*, Ecuyer, Sieur de Cambes, dont une fille, mariée, comme on le verra ci-après.

XI. EUSTACHE LE SUEUR, Ecuyer, Seigneur des Freſnes & Patron de Campigny, épouſa, par contrat ſous ſeing privé, du 1 Mai 1710 (dépoſé devant *Duhamel de Vailly*, Notaire Royal à Bayeux, le 16 Mars 1769), Demoiſelle *Marie-Madelene du Gripel*, fille & unique héritiere de *Jean du Gripel*, Ecuyer, Sieur de Beauvais, & de *Madelene Auller*. Cette Famille noble *du Gripel* eſt du nombre de celles dont les ancêtres défendirent le Mont-Saint-Michel, & où les armes ſont gravées dans un grand tableau, avec celles des autres Chevaliers, également défenſeurs de cette place, dont l'Hiſtoire fait mention. Ils ont eu de leur mariage : —— 1. JACQUES, qui ſuit ; —— 2. EUSTACHE-PHILIPPE-ALEXANDRE, Ecuyer, Docteur de Sorbonne, Grand-Chantre & Chanoine de Bayeux, Syndic du Clergé, Prieur de Pierre-Solain, & Grand-Vicaire de l'Evêque de Liſieux ; —— 3. JEAN-FRANÇOIS, dit *le Chevalier des Freſnes*, ancien Capitaine-Commandant au Régiment de Cambreſis & Chevalier de Saint-Louis, penſionné du Roi ; — 4. & MARIE-MADELENE, mariée, par contrat du 1 Octobre 1737, à *Jean-Antoine le Breton*, Ecuyer, Sieur de Cambes, ſon couſin, fils de MADELENE LE SUEUR, & de *Philippe-Antoine le Breton*, Ecuyer, mentionnés ci-deſſus, dont eſt iſſue —— *Marie Anne-Madelene le Breton-de-Cambes*, mariée, le 9 Octobre 1764, à *François-Bonaventure-Corentin de Mauconvenant*, Chevalier, Seigneur & Patron de Sainte Suzanne, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, dont un fils.

XII. JACQUES LE SUEUR, Ecuyer, Seigneur des Freſnes, la Conſeillere, Saint-Vigor-d'Agy & Patron de Campigny, a épouſé, par contrat ſous ſeing-privé, du 14 Février 1748 (dépoſé devant *Duhamel de Vailly*, Notaire Royal à Bayeux, le 7 Mars 1769), Demoiſelle *Françoiſe-Catherine de Marguerie-de-Saint-Coſme*, fille & héritiere, pour moitié, de feu *René de Marguerie*, Chevalier, Seigneur de Saint-Coſme, & de noble Dame *Marie-Thérèſe-Catherine le Roux-de-Langrie* ; & ſœur puînée de *Marie-Charlotte-Félicité de Marguerie*, épouſe de *Charles-Léon-Gabriel de Briqueville*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Eſquay, &c. De ce mariage ſont iſſus : —— JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; —— & JEAN-CHARLES-MATHIEU, Ecuyer, né le 21 Septembre 1763.

XIII. JEAN-FRANÇOIS LE SUEUR-DES-FRESNES, Ecuyer, né à Gueron, près Bayeux, le 18 Août 1750, entré au ſervice, dans le Régiment d'Artois, au commencement de Mai 1768, a été fait Sous-Lieutenant à la ſuite dudit Régiment le 12 Novembre 1770, & eſt Sous-Lieutenant en pied depuis le 1 Juin 1774.

Branche

Branche de GOMESNIL.

IV. JEAN LE SUEUR, Ecuyer, Sieur de Gomeſnil, ſecond fils de RAOUL, Seigneur de la Freſnaye, & de *Jeanne du Vivier*, épouſa Demoiſelle *Gervaiſe Ernault*, dont :

V. GUILLAUME LE SUEUR, Ecuyer, Sieur de Gomeſnil, qui fut pere de

VI. JULIEN LE SUEUR, Ecuyer, Sieur de Gomeſnil, marié, en 1543, à Demoiſelle *Yolande de Manſel*, de laquelle il eut :

VII. PIERRE LE SUEUR, Ecuyer, Sieur de Gomeſnil, qui épouſa, en 1586, Demoiſelle *Michelle de Clacy*, dont : —— JEAN, qui ſuit ; —— & PIERRE, Ecuyer, Sieur de la Garende, marié, en 1624, à Demoiſelle *Anne de Baudouin*.

VIII. JEAN LE SUEUR, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Croix & de Gomeſnil, épouſa, le 20 Juin 1614, Demoiſelle *Emine Pougot*, & en eut :

IX. LOUIS LE SUEUR, Ecuyer, Sieur de Gomeſnil, marié, en 1654, à Demoiſelle *Anne le Roux*, dont :

X. JOSEPH LE SUEUR, Ecuyer, Sieur de Gomeſnil, qui épouſa Demoiſelle *Anne-Françoiſe de Liout-de-Saint-Blaiſe*, & eſt mort le 30 Novembre 1749, ſans laiſſer d'enfans. En lui s'eſt éteinte cette branche qui s'étoit établie au pays de Caux.

Les armes de cette Famille ſont : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux croiſſans de même, & en pointe d'une roſe auſſi d'argent.*

SUFFREN : Ancienne Maiſon de la République de Lucques.

HUGON DE SUFFREN vint s'établir en Provence dans le XIVe ſiécle, lors des troubles de cette République. Cette Maiſon a formé trois branches, qui ſubſiſtent, dont une poſſede, depuis plus de 300 ans, la Terre d'Aube, appellée *Richebois* depuis 40 ans. Il y en a une établie dans le pays étranger, & les deux autres en Provence. Elles ont pour auteur commun :

ANTOINE DE SUFFREN, Chevalier, Seigneur d'Aube & de Monléges, marié, en 1571, à *Louiſe de Châteauneuf*, fille de *Laurent de Châteauneuf*, Chevalier, & de *Blanche de Simiane*.

LAURENT DE SUFFREN (fils de JOSEPH, & de *Marguerite d'Etienne-de-Montplaiſir*), marié, en 1748, à *Marguerite de Regis-Fuveau*, fille de *Louis*, Chevalier, & de *Louiſe Jujardy*, a pour enfans : —— 1. PALAMEDE DE SUFFREN, Officier de Marine ; — 2. LOUIS, admis pour être Comte du noble Chapitre de Saint-Victor-lès-Marſeille ; —— 3. EMMANUEL, encore jeune, aſpirant pour être Garde de la Marine ; —— 4. FÉLICITÉ-PERPÉTUE, mariée, le 27 Mars 1776, à *Charles-François de Rians* ; — 5 & 6. APPOLLONIE & COLOMBE, non encore mariées.

De l'autre branche étoit JEAN-BATISTE DE SUFFREN, Marquis de Saint-Tropez & de Saint-Cannat, Baron de la Molle, Seigneur de Richebois, qui épouſa *Geneviéve de Caſtellane*, fille du Marquis *de Caſtellane-Saint-Jeurs*, Seigneur du Golphe de Grimaud, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de Dame *Marguerite de Forbin-Janſon*, dont il a eu : — 1. PAUL, qui ſuit ; —— 2 & 3. LOUIS & FRANÇOIS, Chevaliers de Malte, Capitaines dans Royal-Comtois, tués l'un & l'autre au ſiége de Douay ; — 4. & MADELENE DE SUFFREN, mariée à *Jean-Batiſte*, Marquis *de Caſtellane-Eſparon*.

PAUL DE SUFFREN, premier Procureur du pays de Provence en 1725, & Procureur joint de la Nobleſſe en 1749, a épouſé, le 3 Septembre 1711, *Hiéronime de Bruny*, fille de *Jean-Batiſte de Bruny*, Seigneur de Chateaubrun, & de Dame *Eliſabeth de Chataignier*. Leurs enfans ſont : —— 1. JOSEPH-JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. LOUIS-JÉRÔME, Evêque de Siſteron ; — 3. PIERRE, Commandeur de Saint-Chriſtol, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi ; — 4. PAUL, Chevalier de Malte, Capitaine des Vaiſſeaux de la Religion ; — 5 & 6. deux filles, mariées ; l'une, à *N... d'Arnaud*, Baron de Vitrole ; & la ſeconde, au Marquis *de Pierrevert*.

Digitized by Google

Joseph-Jean-Batiste de Suffren, Marquis de Saint-Tropez, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, a épouſé, le 21 Février 1744, *Louis-Pulcherie-Gabrielle de Goesbriant*, fille du Comte *de Goesbriant*, Maréchal-de-Camp, Gouverneur du Château du Taureau, & de *Marie-Roſalie de Châtillon*, dont : — 1. Pierre-Marie de Suffren, Comte de Saint-Tropez, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Saint-Tropez, Capitaine dans le Régiment Royal-Lorraine ; — 2. Louis-Victor, Chevalier de Malte, Officier du Régiment Royal-Cravate ; — 3. Olimpe-Emilie, mariée à *Louis-Charles de la Baume*, Comte de Suze.

Les armes : *d'azur, au ſautoir d'argent, cantonné de quatre muſſles de léopards d'or.*

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

TAB TAC

TABOUREAU : Famille établie à Paris, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France du mois de Juin* 1746, *p.* 211.

Louis Tabourbau, Seigneur des Réaux, d'Orval & de Lony, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, en 1712, mort à Paris le 30 Mai 1746, âgé de 83 ans, avoit épouſé *Philippe Maſſe*, de laquelle il a laiſſé : — 1. Louis-Mathurin, qui ſuit ; — 2. Jacques-Mathurin, Seigneur d'Orval, Tréſorier-Général des Bâtimens du Roi, mort le 31 Décembre 1753. Il avoit épouſé, en Février 1733, *Catherine-Cécile Péan-de-Moſnac* ; — 3. & Philippe Tabourbau, femme de *Gabriel Tachereau*, Seigneur de Baudry & de Linieres, mort Conſeiller d'Etat ordinaire & Intendant des Finances. Elle eſt décédée le 27 Mai 1763, dans ſa 75ᵉ année.

Louis-Mathurin Tabourbau, Seigneur des Réaux, Grand-Maître des Eaux & Forêts au département du Lyonnois, a épouſé, en 1717, *Catherine-Geneviéve Bazin*, dont eſt iſſu :

Louis-Gabriel Tabourbau-des-Réaux, né le 20 Octobre 1718, Conſeiller au Parlement de Paris en la quatrieme Chambre des Enquêtes, le 24 Mai 1740, Maître des Requêtes en 1757 ; Préſident au Grand-Conſeil le 2 Janvier 1758, Intendant de Valenciennes en 1764, nommé Conſeiller d'Etat & ordinaire au Conſeil Royal, Contrôleur-Général des Finances en Octobre 1776, dont il a donné ſa démiſſion le 2 Juillet 1777.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tambours de même, au chef d'argent, chargé d'un lion courant de ſable* ; & ſuivant du Buisson : *d'azur, au chevron, accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées, & en pointe d'un croiſſant, le tout d'or.*

TACHEREAU-DE-BAUDRY, en Touraine. Famille noble, dont étoit

Gabriel Tachereau, Seigneur de Baudry & de Linieres en Touraine, ancien Maître des Requêtes, & Lieutenant-Général de Police de la ville de Paris, mort Conſeiller d'Etat ordinaire, le 22 Avril 1755. Il étoit neveu de Bertrand-

Digitized by Google

Claude Tachereau, dit le P. *de Linieres*, de la Compagnie de Jeſus, mort Confeſſeur du Roi, le 31 Mai 1746, dans la 89ᵉ année de ſon âge. Ce dernier étoit fils de Gabriel Tachereau, Seigneur de Linieres & de Baudry, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, au département d'Anjou & du Maine, & de *Madelene Cottereau*. Pour Gabriel Tachereau, Seigneur de Baudry, mort Conſeiller d'Etat, il avoit épouſé *Philippe Taboureau*, fille de *Louis*, Seigneur des Réaux, Orval, &c. & de *Philippe Maſſe*. Elle eſt morte le 27 Mai 1763, dans ſa 75ᵉ année, laiſſant trois filles. La premiere, mariée à *Charles-Nicolas Malon*, Marquis de Bercy, Preſident au Grand-Conſeil; la ſeconde, Marie-Philippe Tachereau-de-Baudry, mariée, le 23 Janvier 1747, à *André Potier*, Marquis de Novion, Préſident à Mortier au Parlement de Paris depuis le 28 Mai 1732. Il étoit veuf, depuis le 26 Février 1741, d'*Anne-Remiette-Sophie Langlois-de-la-Fortelle*, qu'il avoit épouſée le 3 Décembre 1739. Il eſt mort en 1769, & a laiſſé de ſon ſecond mariage deux filles, qui ſont Meſdames la Marquiſe *de Galard*, & la Préſidente *de Nicolaï*. Et la troiſieme, N.... Tachereau-de-Baudry, a épouſé, le 17 Novembre 1755, *Marie-Jacques*, Marquis *de Bréhan*, Brigadier le 10 Mai 1748, Colonel de Picardie en 1749, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761. Il étoit veuf de *Marie-Anne-Angélique Delpech*, morte le 19 Avril 1750, âgée de 26 ans.

Les armes: *de gueules, à ſept macles d'or, 3, 3 & 1.*

TAFFIN, en Artois: Une Sentence rendue en l'Election d'Arras le 7 Septembre 1658, en faveur de Nicolas Taffin, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Hocquet, &c. lui continue les honneurs, libertés, franchiſes, droits & prérogatives attribués aux *Nobles de race & d'extraction.*

Il eſt dit dans cette Sentence que c'eſt une Famille noble de toute ancienneté, qui tire ſon origine des Etats de Veniſe, qu'elle a eſſuyé trois incendies, où elle a perdu grande partie de ſes titres, le premier en 1552, à Gravelines, du vivant de Pierre Taffin, II. du nom, Ecuyer, & les deux autres de Pierre Taffin, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Hocquet, l'un au pont Rouart en 1581, & l'autre au Fort de Linques, où commandoit ledit Pierre en 1582, ſuivant les certificats exhibés aux preuves de nobleſſe par le ſuſdit Nicolas, ce qui fait que cette Famille ne peut remonter ſa filiation qu'à Denis, qui ſuit.

Denis Taffin, Ecuyer, Meſtre-de-Camp au ſervice de l'Empereur Maximilien, fut employé, en diverſes expéditions, pendant le ſiege de Térouanne, en 1513. Il eut deux fils: — Herman, qui ſuit; — & Pierre, auteur de la branche établie en Artois.

Herman Taffin, Ecuyer, laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

Denis Taffin, II. du nom, Ecuyer, marié à *Catherine Allegambe*, d'une Famille noble de Tournay, de laquelle il eut:

Herman Taffin, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Touraay, Receveur & Agent de la Reine-mere, dont il épouſa une des Demoiſelles d'honneur. Il en eut trois enfans, ſçavoir: — 1. N... Taffin, Intendant de la Maiſon du Prince *Henri de Naſſau*; — 2. Philippe Taffin, Ecuyer, Seigneur de la Grange; — 3. & une fille, mariée à un Gentilhomme, demeurant à 18 lieues par de-là Paris.

Cette branche ſubſiſtoit, en 1609, en France, ſuivant la Lettre écrite par ledit Philippe Taffin, à Nicolas, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Hocquet. Le dernier de cette branche aînée mourut, ſans hoirs, au commencement de la guerre derniere, Lieutenant-Feldt-Maréchal au ſervice de l'Impératrice-Reine de Hongrie.

Branche établie en Artois.

Pierre Taffin, Ecuyer, fils puîné de Denis, I. du nom, & frere cadet d'Herman, eut pour fils:

Gilles Taffin, Ecuyer, qui épouſa Demoiſelle *Catherine de Gravelingue*, dont ſortit:

Digitized by Google

Pierre Taffin, II. du nom, qui eut le malheur de perdre ſes titres & papiers à l'incendie arrivé à Gravelines en 1552. De Damoiſelle *Jehenne de Doyen*, ſon épouſe, dont les armes ſe voyent au mſauolée de Valentin Taffin aux Dominicains de Saint-Omer, il eut :

Pierre Taffin, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Hocquet, né en 1547, qui ſervit ſon Prince en qualité de Gentilhomme, tant à Gravelines, au camp de Maſtricht, qu'en la guerre de Friſe, & les années ſuivantes au Régiment de Mondragon. Il fit, avec pluſieurs autres Gentilshommes, en 1570, le voyage d'Eſpagne, au convoi d'Anne d'Autriche, Reine d'Eſpagne, ſous les ordres du Capitaine *Jehan d'Arrieta*, &, à ſon retour, ſe mit ſous la charge du Sieur *de la Motte*, Gouverneur de Gravelines, près duquel il ſe ſignala tellement, qu'il plut à Philippe II, Roi d'Eſpagne, l'honorer de ſes Lettres de Madrid, en date du 16 Juin 1579, dans leſquelles Sa Majeſté agrée les bons & fideles ſervices qu'il lui a rendus, & le traite de Gentilhomme. Il fut convoqué, avec les Gentilshommes du pays, pour ſervir la campagne de 1598, comme il ſe voit par ſa Lettre d'invitation du 11 Septembre 1597; mourut à Saint-Omer, paroiſſe du Saint-Sépulcre, le 19 Février 1627, âgé de 80 ans, & fut inhumé en l'Egliſe des Pénitentes Capucines de ladite Ville, dont ſa fille étoit fondatrice, lieu qu'il avoit choiſi pour ſa ſépulture. Il avoit épouſé 1°. Demoiſelle *Marguerite Pepin*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur du Bardoul, & de Dame *Claire Lambrecht*; & 2°. Demoiſelle *Antoinette de Willem*, fille de *Gui*, Ecuyer, Sieur de Machove. Du premier lit vinrent : — 1. Valentin, qui ſuit; — 2. Adrien, Ecuyer, Capitaine au ſervice des Archiducs, dans le Régiment de la Motterie, devenu Cattix & enſuite Châlon. Il ſervit avec diſtinction tant au ſiége d'Oſtende en 1601, où il monta & gagna des premiers le rempart, & en pluſieurs autres rencontres, ſuivant les certificats à lui donnés; acheta pour lui & ſes deſcendans, le droit de ſépulture aux Jacobines de Bruges; & mourut le 20 Août 1616, à Bruges, où il eſt enterré. Il avoit épouſé Damoiſelle *Adrienne Scodt*, d'une noble & ancienne Famille, dont il ne laiſſa point d'enfans; — 3. Gilles, Ecuyer, né en 1589, mort en 1606 à Bruges, des bleſſures qu'il avoit reçues en certaine rencontre de l'ennemi, entre Midelbourg & l'Ecluſe, étant Gentilhomme appointé au ſervice des Archiducs, & enterré en l'Egliſe des Carmes de Bruges; — 4. Françoise, née à Saint-Omer le 4 Janvier 1581, mariée, en 1597, à *Alexandre Maës*, Ecuyer, Conſeiller-Penſionnaire de Ville & Châtellenie de Bourbourg. Etant reſtée veuve avec deux filles, elle fonda audit Bourbourg l'Ordre des Pénitentes, dites vulgairement *Capucines*, & de-là vint fonder celui de Saint-Omer, où elle mourut en odeur de ſainteté, le 29 Décembre 1642. Voyez la Vie par le Pere *Mathias Saint-Omer*, Capucin, imprimée avec Approbation & Privilége, chez *Joachim Carlier*, Imprimeur-Juré au nom de Jeſus, *in*-4°. à Saint-Omer, en 1666; — 5. Marie, morte Religieuſe aux Jacobines de Bruges. Du ſecond lit ſortit : — 6. Alexandre Taffin, né à Saint-Omer, paroiſſe du Saint-Sépulcre, le 1 Décembre 1609, Licentié en Théologie, Prêtre & Aumônier de S. A. le Prince *François de Lorraine*.

Valentin Taffin, Ecuyer, Seigneur du Hocquet, né en 1572, Licentié ès-Loix, par Lettres du 8 Juin 1594, nommé Conſeiller du Roi d'Eſpagne, & ſon Procureur au quartier de Saint-Omer, le dernier Juin 1622, mourut en cette Ville le 13 Novembre 1638, & fut enterré aux Dominicains de Saint-Omer, en la Chapelle de Saint Pierre, Martyr, où l'on voit ſon mauſolée, lieu qu'il avoit élu pour ſa ſépulture, & où tous ſes deſcendans ſe ſont fait inhumer depuis. Il fonda dans ladite Egliſe deux *Obits* annuels, un la veille de Saint-Yves, & l'autre qui ſe célebre le jour de Saint-Valentin. Il avoit épouſé, 1°. en l'Egliſe Saint-Barthelemi de Bethune, le 25 Décembre 1596, Demoiſelle *Antoinette Binart*, native de Cologne ſur le Rhin; & 2°. *Suſanne de Wilebien*, veuve du Sieur *Dubois*, Ecuyer. Du premier lit il eut : — 1. Nicolas, qui ſuit; — 2. Antoinette, née à Saint-Omer en 1601, mariée à *Jacques Dubois*, Ecuyer, Seigneur de Windal; & du ſecond lit, pour fils unique : — 3. Pierre

Taffin, Jéſuite, Auteur du Livre intitulé : *De Veterum Romanorum anno ſeculari*, in-4°. *editus Tornaci Nerviorum, cum gratiâ & privilegio, anno* 1641.

Nicolas Taffin, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Hocquet, né à Saint-Omer, paroiſſe du Saint-Sépulcre, le 24 Février 1608, Licentié ès-Loix par Lettres du 23 Décembre 1627, Avocat-Général au Conſeil d'Artois le 3 Juin 1646, Conſeiller audit Conſeil par Lettres du 4 Juin 1655, Député général & ordinaire des Etats d'Artois, à Bruxelles au même tems, enſuite Préſident audit Conſeil, épouſa, 1°. par contrat paſſé devant *Damne* & *Campion*, Notaires à Aire, le 1 Juillet 1630, Demoiſelle *Marie le Merchier*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Hercheval, & de *Jacqueline le Febvre*; & 2°. par acte du 14 Juin 1639, Demoiſelle *Martine Cocquillon*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'Affringues, & de *Catherine de Francqueville*. Du premier lit ſortirent : — 1. Pierre, Ecuyer, né le 26 Mai 1634, Elu de la Province d'Artois, mort ſans hoirs; — 2. Françoise, née en 1632, mariée à Meſſire *Julien-Euſtache de Tournay-d'Aſſignies*, Comte d'Oiſy; — 3. Marie-Françoise, née à Saint-Omer le 3 Novembre 1636, mariée à *Jean-Batiſte le Merchier*, Ecuyer, Seigneur de Groſville; & du ſecond lit : — 4. Jean-François, né à Saint-Omer le 16 Mai 1640, Licentié en Théologie, Chanoine gradué du Chapitre noble de l'Egliſe Cathédrale de Saint-Omer, & Archidiacre du diſtrict de Flandres, mort en 17..., & enterré à ladite Cathédrale, vis-à-vis la Chapelle de la Vierge, où eſt ſon épitaphe en marbre; — 5. Jacques, qui ſuit; — 6. & Nicolas, auteur de la branche dite de *Hupy*, rapportée ci-après.

Jacques Taffin, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Hocquet, du Couſtre, &c. né à Saint-Omer le 24 Septembre 1644, premier Conſeiller-Penſionnaire de ladite Ville, y eſt mort le 21 Avril 1723, & a été inhumé aux Dominicains. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 20 Mars 1675, Demoiſelle *Marie-Reſtitude des Lions*, fille d'*Allard des Lions*, Ecuyer, Seigneur de Rœulx, Pelme, &c. Député général & ordinaire des Etats d'Artois, & de *Marie de Lattre*; & 2°. le 24 Juillet 1689, Demoiſelle *Antoinette-Catherine du Val*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de la Pierre, & de Dame *Iſabelle Pigouche*. Du premier lit il n'eut que deux enfans, morts en bas-âge; & du ſecond : — 1. Nicolas, qui ſuit; — 2. Catherine-Françoiſe-Agnès, née à Saint-Omer le 15 Mai 1690, mariée, en la même Ville, le 17 Mai 1716, à *François-Hercule le Maire*, Ecuyer, Seigneur de Florenville. Elle eſt morte en 1760, & eſt enterrée aux Dominicains. De ſon mariage elle a laiſſé — *Jacques-Joſeph le Maire*, Ecuyer, Seigneur de Florenville, né à Saint-Omer le 8 Février 1719, non marié en 1770; — 3. & Marie-Thérese-Josephe Taffin, née au même lieu le 3 Mars 1701, mariée, le 18 Juillet 1723, à *Guilain-François de Fiennes*, Chevalier, Seigneur de Delettes, Sambletun, &c., fils de *Leandre*, Comte *de Fiennes*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux. Elle eſt morte à Saint-Omer le 1 Avril 1756, ſans avoir laiſſé d'enfans, & eſt enterrée aux Dominicains, ſépulture de ſes peres.

Nicolas Taffin, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Hocquet, du Couſtre, du Brœucq, de Lianne, &c. né à Saint-Omer le 27 Septembre 1692, Sous-Lieutenant au Régiment de Broſſes, onzieme Régiment d'Infanterie Françoiſe, par Commiſſion du 29 Octobre 1712, Lieutenant audit Régiment le 13 Octobre 1713, confirmé dans ſa Commiſſion en 1722, retiré du ſervice, mort à Saint-Omer le 12 Octobre 1750, & enterré aux Dominicains, avoit épouſé, le 3 Octobre 1723, en la Chapelle du Château de Saint-Omer, Demoiſelle *Eliſabeth Portal*, fille de *Jacques Portal*, Ecuyer, Seigneur de la Silve, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi au Château de Saint-Omer, & de Dame *Judith Trouillart*. Elle eſt morte au Château du Hocquet le 6 Juin 1765, & eſt enterrée en la Chapelle de la Vierge dans l'Egliſe de Tilques. De leur mariage ils ont laiſſé trois enfans, ſçavoir : — Guilain-François, qui ſuit; — Gerard-François; & Marc-Antoine-François, rapportés après leur aîné.

Guilain-François Taffin, Ecuyer, Seigneur du Hocquet, du Couſtre, &c.

né à Saint-Omer, paroiſſe Sainte-Aldegonde, le 18 Avril 1726, Enſeigne au Régiment de Navarre, Infanterie, le 22 Juin 1743, Lieutenant audit Régiment par Brevet du 1 Août ſuivant, puis Capitaine par Brevet du 15 Novembre 1746, Chevalier de Saint-Louis le 7 Juillet 1760, reçu, par le Maréchal *de Broglie*, au Camp de Corback le 21 du même mois, a épouſé, le 15 Octobre 1765, Demoiſelle *Marie-Françoiſe-Louiſe d'Herbais*, ſa couſine du troiſieme au quatrieme degré, fille unique de *Guilain-Antoine-Louis*, Chevalier, Seigneur d'Yſel, & de *Marie-Marguerite de Martiny*, Dame de Tilques, &c. dont il a, en 1770, deux garçons & une fille. L'aîné s'appelle PIERRE-RENÉ TAFFIN, Ecuyer, né à Saint-Omer, paroiſſe Sainte-Aldegonde, le 9 Août 1767.

GERARD-FRANÇOIS TAFFIN, Ecuyer, Seigneur de Lianne, né à Saint-Omer, en la Paroiſſe ſuſdite (frere de GUILAIN-FRANÇOIS TAFFIN), Sous-Lieutenant au Régiment de Navarre, Infanterie, en 1744, Lieutenant au même Régiment en 1745, Capitaine en 1755, Chevalier de Saint-Louis en 1762, nommé à la Lieutenance de Roi de Toul, l'un des trois Evêchés, en Mars 1765, a épouſé, en l'Egliſe paroiſſiale Saint-Jean du Cloiſtre de la ville de Toul, le 25 Novembre 1760, Demoiſelle *Anne le Comte-de-Beaumont*, fille de feu *François-Joſeph le Comte-de-Beaumont*, Chevalier, Capitaine au Régiment de Poitou, tué à la bataille de Rocoux, & de *Jeanne Louis*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. GUILAIN-FRANÇOIS-HECTOR TAFFIN, né à Toul & batiſé en la paroiſſe de Saint-Jean du Cloiſtre le 5 Septembre 1762, reçu Page de MADAME le 15 Mai 1775, ſur les preuves de nobleſſe faites devant M. *de Gevigney*, Ecuyer, Généalogiſte des Maiſons & Ecuries de MONSIEUR & de MADAME, &c. ſuivant ſon certificat dudit jour; — 2. un autre garçon, né en 1777; — 3. ELISABETH-CHARLOTTE, née le 1 Septembre 1761; — 4. ANNE-MARGUERITE-DESIRÉE, née le 1 Octobre 1764; — 5. MARIE-LOUISE-JOSEPHE, née le 13 Février 1766; — 6. ELISABETH-ALEXANDRINE, née le 4 Juillet 1768; — 7. & ANNE-FORTUNÉE-ANTOINETTE-JEANNE-MATHURINE, née le 15 Février 1771.

MARC-ANTOINE-FRANÇOIS TAFFIN (autre frere de GUILAIN-FRANÇOIS), Ecuyer, Seigneur de Peenhove, né à Saint-Omer, paroiſſe du Saint-Sépulcre, le 27 Février 1729, y a épouſé, le 3 Octobre 1758, Demoiſelle *Catherine-Thérese Ogier*, fille de *François-Joſeph Ogier*, Seigneur du Bray, la Marliere, &c. & de *Catherine Beugnié*, dont: — 1. BENJAMIN-BENOÎT-JOSEPH, Ecuyer, né à Watten le 21 Mars 1762, qui eſt Cadet Gentilhomme au Régiment de Saintonge, Infanterie; — 2. LÉON-BENOÎT-JOSEPH, né le 10 Avril 1768, inhumé à Watten, mort le 25 Novembre de la même année; — 3. ROMAIN-FRANÇOIS-JOSEPH, né le 18 Novembre 1772; — 4. & HECTOR-JOSEPH-FRANÇOIS, né le 15 Juin 1777.

Branche de TAFFIN, *dite de* HUPY.

NICOLAS TAFFIN, Ecuyer, Seigneur de Hupy, né à Saint-Omer le 23 Juin 1646, troiſieme fils de NICOLAS I, & de *Martine Cocquillon*, ſa ſeconde femme, épouſa, le 14 Juin 1689, *Marie-Joſephe de la Houſſaye*, fille d'*Alexandre*, Chevalier, Seigneur d'Avaux, & de *Marie-Jacob Vander-Voonde*, de laquelle il a eu: — JACQUES-JOSEPH, qui ſuit; — & MARIE-FRANÇOISE-ANTOINETTE, née à Saint-Omer, paroiſſe Sainte-Aldegonde, le 15 Mars 1691, mariée, le 10 Mai 1716, à *Philippe-François d'Herbais*, Ecuyer, Seigneur de Ville-Caſſaux. Elle en a eu deux enfans, ſçavoir: — *Guilain-Antoine-Louis d'Herbais*, Chevalier, Seigneur d'Yſel, marié, en 1737, à *Marie-Marguerite de Martigny*, de laquelle eſt iſſue — *Marie-Françoiſe-Louiſe d'Herbais*, née à Saint-Omer le 29 Août 1740, femme de GUILAIN-FRANÇOIS TAFFIN, Seigneur du Hocquet, Chevalier de Saint-Louis, mentionné ci-devant; — & *Anne-Françoiſe d'Herbais*, veuve, en 1770, de *Jules-Céſar de Taffin*, Chevalier, Conſeiller au Parlement de Flandres, dont: — *Céſar-Auguſte-Alexandre de Taffin*, Ecuyer, Seigneur de Geveney; — & une fille. Cette Famille de *Taffin* eſt différente de celle dont nous parlons ici, & porte pour armes: *de gueules, à l'Y perlé d'hermines.*

Jacques-Joseph Taffin, Ecuyer, Seigneur de Hupy, né à Saint-Omer le 23 Novembre 1692, épouſa 1°. *Anne de Peneranda*, morte ſans enfans; & 2°. le 11 Août 1726, *Anne-Thérese de Croiſilles*, fille de *Jacques-Auguſtin de Croiſilles*, Seigneur de Blanche-Motte, & de *Jeanne-Bertine du Val-de-la-Pierre*. De ce mariage ſont ſortis: — Jacques-Augustin-Joseph, qui ſuit; — & Bertine-Françoise-Josephe, dite *Mademoiſelle* Taffin, née le 6 Décembre 1727.

Jacques-Augustin-Joseph Taffin, Ecuyer, Seigneur de Hupy, né à Saint-Omer le 12 Mars 1729, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 4 Février 1772, *Anne-Françoiſe d'Herbais*, ſa couſine-germaine, Dame de Givenchy-le-Noble, veuve de *Jules-Céſar de Taffin*, Conſeiller au Parlement de Flandres.

Cette Famille ſe trouve alliée à celles de *Haccart*, *le Vaillant-de-Vatripont*, *Allegambe*, *Doven*, *Pepin*, *Liot*, *Scodt*, *Cocquillon*, d'*Aſſignies-d'Oiſy*, *le Merchier*, *des Lions*, *le Maire*, *Portal*, d'*Herbais*, *Hannedouche*, *la Houſſaye*, *du Bois-de-Fiennes*, *Peneranda*, *du Val*, *le Comte*, *du Baillet* & autres. Les armes: *d'argent, à trois têtes de Maure de ſable, tortillées du champ, les lambrequins d'argent & de ſable.* Supports, *deux Negres de ſable, tenant chacun une fleche d'argent de la main dextre, & ſoutenant de la ſeneſtre le timbre au caſque ou heaume d'argent, à trois grilles liſeré d'or, ſurmonté, pour cimier, d'un Negre iſſant auſſi de ſable, tenant de la main dextre une fleche d'argent. Ces trois Negres ſont coeffés & ceints d'azur.* Deviſe: Pense a ta fin. Les cadets briſent *d'une bordure de ſable, d'un chevron de ſable*; & la branche de Hupy, *d'un chef de ſable.* On peut conſulter, ſur cette Famille, *Carpentier*, Hiſt. Généal. de Cambray & du Cambreſis, troiſieme Partie, *p.* 539, 1034 & 1049; & l'Armorial général de France. Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.

TAILLE (de la), en latin *Talleus* ou *Tallia*: Ancienne Maiſon du Gâtinois. Le premier, dont on ait connoiſſance, eſt

Guillaume de la Taille, qui ſervit de témoin, pour *Guillaume*, Comte *de Nevers*, dans un traité avec les Moines de l'Abbaye de Moleſme, en 1123, ſuivant une Charte tirée des Archives de l'Egliſe d'Auxerre, & que l'on trouve au *Tome XII* du *Gallia Chriſtiana*, édition de l'Imprimerie Royale 1770, *fol.* 109 des Chartes. Charte quatorzieme de l'an 1123.

I. La filiation ſuivie paroît commencer à Jean de la Taille, mort en 1200, dont on voit encore la tombe dans l'Egliſe du Prieuré de Flotin près Bois-Commun, & ſur laquelle on peut lire encore ces mots: *Hic jac.. Joannes de Tall..*, le reſte eſt effacé; mais pluſieurs *Mémoires* manuſcrits, tant de la Famille que de quelques autres de la Province, faits, vers l'an 1620, par l'Auteur des Antiquités de l'Egliſe de Saint-Aignan d'Orléans, aſſurent qu'on y liſoit diſtinctement, en ces tems-là, *hic jacet Joannes de Tallia.* On croit qu'il fut pere de Bertrand, qui ſuit.

II. Bertrand de la Taille, Ecuyer, Seigneur de Souville, eut, entr'autres enfans: — Georges, qui ſuit; — & Marie, Dame de Doſſainville & de Pourpry, mariée, par ſon pere, à Meſſire *Jean de Manchecourt*, Chevalier, Seigneur de la Grange-ſous-Briare. On voit, par un reſte de contrat, que cette Marie de la Taille maria, en 1280, une de ſes petites-filles, étant aſſiſtée par le Sieur *de Souplainville*, & autres de ſes parens.

III. Georges de la Taille fut inhumé dans l'Egliſe de Souville en 1290, & on ſçait ſeulement qu'il laiſſa pour fils aîné:

IV. Jean de la Taille, Seigneur de Souville & de Bondaroy, qui fonda, en 1308, une Chapelle dans l'Egliſe de Souville, où il fut inhumé en 1318, ainſi qu'on le voit ſur ſa tombe. Il eſt le premier qui ait pris la qualité de *haut Châtelain de Bondaroy.* Les reſtes d'un vieux titre en parchemin de l'an 1314, où il eſt queſtion d'un échange fait avec le Roi Philippe *le Bel*, des Terres de Bondaroy, la Chapelle-la-Reine, Gaulinville & Meun-ſur-Platriere, pour celle de Montereau-Faut-Yonne, font préſumer que c'eſt lui qui fit le traité qui eſt à la Chambre des Comptes de Paris, où il prend la qualité de *Grand-Maître des Eaux & Forêts de France.* Il eut pour fils & ſucceſſeur;

V.

Digitized by Google

V. Robert de la Taille, Seigneur de Souville & de Bondaroy, qui épouſa *Guillemette Gueret*, fille de *Laurent*, Seigneur de Montigny-au-Bois, & fut inhumé avec elle dans la Chapelle de Souville, le 14 Mai 1329, ſuivant leur tombe. Ils laiſſerent, entr'autres enfans :

VI. Jean de la Taille, II. du nom, Seigneur de Souville, de Bondaroy, des Eſſars, &c. Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, marié à *Jeannette du Boulin*, fille unique du Seigneur de la Mothe-du-Boulin, & de *Jacqueline de Bardilly*, dont :

VII. Jean de la Taille, III. du nom, Seigneur de Souville & de Bondaroy, qui eut, par ſucceſſion de ſon oncle maternel, *Adam du Boulin*, les Seigneuries de Saint-Michel, la Mothe-Boulin, Morville, des Grands-Eſſars & autres lieux, auxquelles ledit *Adam du Boulin* avoit ſuccédé par la mort de *Jacqueline de Courcy*, fille de *Jean*, Sieur *de Courcy-aux-Loges*, & de *Jacqueline de Bardilly*, ſa tante. Jean de la Taille, III. du nom, laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

VIII. Martinet de la Taille, Seigneur de Bondaroy, de Souville, &c. qui rendit hommage, pour la Terre de Bondaroy, au Roi Louis XI, en 1461. A l'âge de 20 ans il fut donné en ôtage aux Anglois, pour la ſûreté du reſte des contributions qu'ils avoient exigées des Provinces de Beauce & de Gâtinois, pendant qu'ils faiſoient les ſiéges d'Orléans & de Pluviers. Les Anglois firent tout ce qu'ils purent pour l'attirer dans leur parti; mais envain. Sitôt qu'il fut de retour en France, il leva des troupes contre eux, en récompenſe de quoi Charles VII voulut que le *lion* de ſes armes fut *couronné d'or*. Il étoit, en 1465, Gentilhomme ordinaire de *Marie de Cleves*, Ducheſſe d'Orléans, mere de Louis XII; & mourut en 1488, âgé de 80 ans, ſuivant ſa tombe qui eſt à Bondaroy. Il avoit épouſé, à l'âge de 30 ans, par contrat du 30 Janvier 1437, *Jacquette le Voſvier*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Chaſtenaye en Beauce, & de *Marie d'Huiſſy*, de laquelle il laiſſa onze enfans; ſçavoir : —— 1. Jean-Gilles de la Taille, qui céda ſon droit d'aineſſe à ſon frere Etienne, & fut Chanoine de Saint-Quentin à Senlis, enſuite de Saint-Georges à Pluviers ou Pithiviers, & Doyen de Milly. Il fit, avec un de ſes neveux, Jean de la Taille, auſſi Chanoine de Pluviers, pluſieurs fondations dans l'Egliſe de Saint-Georges, entr'autres d'une Meſſe qui ſe dit pour eux tous les Vendredis. Ces Chanoines poſſedent encore la Seigneurie des Grands-Eſſars, qui a fait partie de cette fondation, & une rente en grains à Doſſainville; — 2. Etienne, qui ſuit; —— 3. Hugues, marié à *Poncette d'Auſſy*, fille de *François*, Seigneur des Coutures, & de *Jeanne du Meſnil*, dont un fils, — Jean de la Taille, qui ne laiſſa d'*Anne d'Oiron*, fille du Sieur de la Gaſtelliere en Touraine, que René de la Taille, femme de *François de la Carnaye*, Seigneur de Charmont; —— 4. Jean, tige de la branche des Seigneurs des Eſſars, rapportée ci-après;

5. Guillaume, Seigneur de Souville & de Nacelle, marié à *Agnès de Saint-Lubin*, Dame de Mainvilliers, de laquelle il eut cinq filles. La premiere, Marie de la Taille, femme de *Jean des Noyers*, Seigneur de Caſarville; la ſeconde, Adrienne, mariée à *Jean de Rochechouart*; la troiſieme, Marguerite, femme de *Philippe Pellart*, Seigneur du Cheſne, Bedard & de Mondeville; la quatrieme, Jeanne, épouſe de *Charles de Laleu*, Seigneur de la Ciambais; & la cinquieme, nommée Louise de la Taille, mariée 1°. à *Jean de Saudy*, Seigneur de la Sauſaye; & 2°. à *Jean de Pelet*, Seigneur de Tretinville;

6. André de la Taille, Seigneur du Monceau, qui épouſa, 1°. en 1486, *Bertrande de Prunelé*, fille de *Hugues*, II. du nom, Seigneur de la Porte, & de *Jeanne du Pleſſis*; & 2°. *N... de Launay*, fille du Seigneur d'Iſchy. Du premier lit il eut : — François, mort ſans poſtérité; & du ſecond lit, une fille, nommée Claude de la Taille, renommée pour ſa beauté, laquelle fut mariée à *Pierre de Mornay*, Seigneur de la Tour & de la Chaiſe, fils de *Jacques de Mornay*, Seigneur d'Ambleville & d'Omerville, Grand-Louvetier de France, & de *Madelene Pilavoine*;

7 & 8. Pierre & Martin, morts ſans poſtérité; — 9. Jeanne, mariée à

Robert de Haut, Seigneur de la Broſſe; — 10. MARIE, femme de *Bertrand de Longueau*, Seigneur de Parville, fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel à une des premieres promotions. Elle lui porta la Terre de Saint-Michel, que leurs deſcendans poſſedent encore aujourd'hui; — 11. & CATHERINE, mariée à *Etienne d'Imbault*, Seigneur de Rougemont.

IX. ETIENNE DE LA TAILLE, Seigneur de Bondaroy & de Doſſainville, ſecond fils de MARTINET, & de *Jacquette le Voſvier*, épouſa, 1°. en 1480, *Jacqueline de Rançon*, fille du Seigneur du Bois en Picardie, dont il n'eut point d'enfans; 2°. par contrat du 10 Mars 1501, *Philippe de Poiloue*, fille de *Jean*, Seigneur de Saclas, & de *Louiſe de Marolle*; & 3°. *N... Bourcier*, veuve de *Bertrand de l'Heriſſon*, Capitaine de Pluviers. Ils avoient auparavant marié *Jean de l'Heriſſon*, fils de cette Dame, avec MARTHE DE LA TAILLE, fille dudit ETIENNE. Celui-ci mourut à la Folie Joinville-lès-Pluviers, le même jour que ſa derniere femme. Ils furent enterrés tous deux à Bondaroy. Du ſecond lit vinrent: — LOUIS, qui a continué la poſtérité ci-après; — & GUILLAUME, dont nous allons parler d'abord.

GUILLAUME DE LA TAILLE, Seigneur de Doſſainville, épouſa *Antoinette de Freſnay*, dont: — 1. CHARLES DE LA TAILLE, Seigneur dudit lieu Doſſainville, qui, dès l'âge de 12 ans, fut Page de *Henri*, I. du nom, Prince *de Condé*, & enſuite ſon Ecuyer. Il lui ſauva la vie le jour de la bataille de Coutras, en le tirant de deſſous ſon cheval, qui venoit d'être tué, & le remontant ſur le ſien. Il fut auſſi Gentilhomme de la Chambre du Roi, & mourut, ſans poſtérité, le 4 Août 1606. Cela eſt prouvé par ſon épitaphe, qu'on lit encore dans l'Egliſe de Doſſainville, & par une Lettre du Prince *de Condé*, que la Famille conſerve, laquelle eſt adreſſée au Sieur *des Eſſars*, alors BERTRAND DE LA TAILLE; — 2. JEAN, tué au ſiége d'un Château en Picardie; — 3. LOUISE, femme de *Louis de Barville*, Seigneur du Coudray, Maiſoncelles & le Buiſſon; — 4. & ADRIENNE, mariée à *Pierre*, Sieur *de l'Humery*.

X. LOUIS DE LA TAILLE, Seigneur de Bondaroy, épouſa, par contrat du 2 Septembre 1532, *Jacqueline de l'Eſtendart-de-Heurteloup*, près de Mantes, de laquelle il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. VALENTIN, auteur de la branche des Seigneurs de Freſnay, rapportée ci-après; — 3. JACQUES, qui a laiſſé pluſieurs piéces Dramatiques, imprimées à Paris parmi les Œuvres de JEAN, ſon frere, & mourut de la peſte à Paris, âgé de 20 ans; — 4. PASCHAL, mort auſſi de la peſte fort jeune à Paris; — 5. & ANGÉLIQUE, morte fille à 14 ans, dont l'épitaphe en vers gaulois, faite par ſon frere aîné, ſe voit dans l'Egliſe de Bondaroy.

XI. JEAN DE LA TAILLE, IV. du nom, Seigneur haut Châtelain de Bondaroy, fut Auteur Dramatique, & portoit pour deviſe un *lion tenant un livre & une épée*, avec ces mots, *in utrumque paratus*. Il porta long-tems les armes pour le Roi HENRI IV. Ce Prince le retrouvant, au retour du combat d'Arnay-le-Duc, qui ſe retiroit bleſſé d'un coup de lance au viſage, & couvert de ſang & de pouſſiere, il l'embraſſa & le remit entre les mains de ſes Chirurgiens. Il mourut dans ſon Château de Bondaroy, âgé de 97 ans. On voit encore ſon épitaphe dans l'Egliſe dudit lieu.

Les Ouvrages de JEAN DE LA TAILLE, & de JACQUES & PASCHAL, ſes deux freres, ont été imprimés en deux Volumes *in*-8°. à Paris, chez *Frédéric Morel*, en 1572, 73 & 1574. Outre pluſieurs Tragédies, Comédies & beaucoup d'autres piéces de vers, JEAN DE LA TAILLE eſt auteur de la *Géomance abregée*, pour ſçavoir les choſes paſſées, préſentes & futures, avec le blaſon des pierres précieuſes, contenant leurs vertus & propriétés, en proſe & un en vers, dédié à MARGUERITE DE FRANCE, Reine de Navarre. Le P. *le Long*, de l'Oratoire, dans ſa Bibliothéque hiſtorique, & quelques autres Auteurs, ainſi que la tradition de la Famille, diſent que ledit JEAN DE LA TAILLE eſt auſſi l'Auteur de l'*Hiſtoire abregée des ſingeries de la Ligue*, contenant ce qui s'eſt paſſé à Paris depuis 1590 juſqu'en 1595. Le tout extrait des ſecretes obſervations de J. D. L, dit *le Comte Olivier*, excellent Peintre. On a imprimé pluſieurs fois cet Ouvrage avec la

Satyre Menippée. Il eſt encore Auteur de la maniere de faire des vers en françois, comme en grec & en latin, c'eſt-à-dire meſurés & ſans rime, à Paris chez *Fréderic Morel*, *in*-8°. 1573. M. *de Voltaire* a depuis fait renaître cette idée ſous le nom de vers blancs; mais ſans parler de l'Auteur qui en a fourni la méthode. M. le Chevalier *de Tailly*, Orléanois, qui a donné au Public un Recueil d'Epigrammes, ſous le nom du *Chevalier d'Aceilly*, en a pris auſſi quelques-unes dans les Ouvrages de MM. DE LA TAILLE, ſans les nommer. Le Romancier, M. le Chevalier *de Mouy*, a parlé d'eux dans ſes *Tablettes Dramatiques*; mais comme un homme qui n'a pas pris la peine de s'inſtruire de ce qui pouvoit concerner ces Auteurs & leurs Ouvrages.

On peut conſulter, ſur les Œuvres de ces trois freres, Dom *Liron*, Religieux Bénédictin, dans ſa Bibliothéque Chartraine; M. *de Beauchamp*, dans ſes Recherches ſur les Théâtres de France, *la Croix du Maine*, dans ſa Bibliothéque Françoiſe; le P. *Niceron*, dans ſes Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres, & ſur-tout la nouvelle Bibliothéque françoiſe de l'Abbé *Goujet*; le Supplément de *Moréri*, édition de 1735, & le nouveau *Moréri*, édition de Paris 1759: enfin l'Hiſtoire du Gâtinois par *Guillaume Morin*, Prieur de l'Abbaye de Ferrieres en Gâtinois, & que les Religieux ont fait imprimer à Paris en 1630. Ledit *Morin* donne une eſpéce de Généalogie de la Maiſon DE LA TAILLE, à l'article *Bagnaux*, en ſon Hiſtoire. Il le pouvoit d'autant plus facilement, que cette Famille poſſédoit alors, & depuis long-tems, pluſieurs fiefs relevans de l'Abbaye de Ferrieres, entr'autres ceux des Eſſars & du Buiſſon.

JEAN DE LA TAILLE, IV. du nom, avoit épouſé, par contrat du 4 Avril 1575, *Charlotte du Moulin*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rouville, Briecernon, &c. & de *Catherine le Comte*, dont: —— 1. JEAN, mort jeune; —— 2. LANCELOT, qui ſuit; —— 3. & ISABELLE, morte fiancée avec le Baron *de Saint-Georges*.

XII. LANCELOT DE LA TAILLE, Seigneur de Bondaroy, Faronville, Combreux, d'Ambleville, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le ſuivit, dès l'âge de 15 ans, avec le Maréchal *de la Châtre*, ſon parent, à l'armée; & fut un des Gentilshommes choiſis pour la garde de la Cornette Blanche au ſiége d'Amiens. Il paroit qu'il aimoit auſſi les Lettres. Il a laiſſé pluſieurs vers latins & françois de ſa façon. On en lit quelques-uns à l'honneur de ſes ayeux, dans une Généalogie de la Maiſon, qu'il a lui-même faite. Il portoit pour deviſe: *un homme nud couronné de lauriers, foulant un monde aux pieds, tenant d'une main une palme, & de l'autre une épée nue entourée d'un rouleau*, ſur lequel on liſoit ces mots: NON INFERIORA SECUTUS. Il épouſa, par contrat du 7 Octobre 1611, *Antoinette de Savigny-d'Anglure-de-Saladin*, veuve de *Jean du Monceau*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 Chevaux-Légers pour ſon ſervice, & Seigneur de Thignonville, Bagnaux, Nancray, &c. & fille de *Chrétien de Savigny*, Seigneur de Rhoſne & de Tonnois, Chambellan de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, Maréchal de France pour la Ligue, Gouverneur de Paris & de l'Iſle de France pour le parti, Maréchal-de-Camp-Général de l'armée du Roi d'Eſpagne dans les Pays-Bas, tué d'un coup de canon au ſiége d'Hulſt en 1596, & d'*Antoinette Saladin-d'Anglure*, Vicomteſſe d'Eſtoges. Leurs enfans furent: —— 1. NICOLAS, qui ſuit; —— 2. ANTOINETTE, mariée à Paris, le 22 Novembre 1661, avec *Paul d'Antioque*, Comte du Miel. Elle étoit alors veuve de *Jean du Sauſſay*; — 3. & ISABELLE, femme de *Charles de Gauville*, Seigneur de la Mothe & de Javercy.

XIII. NICOLAS DE LA TAILLE, Baron du Queſne, Seigneur de Bondaroy, épouſa, par contrat du 26 Juin 1647, *Eliſabeth de Guignolet*, fille de *Georges*, Seigneur du Cheſneau, & de *Marie de Randal*, dont il n'eut qu'une fille,

XIV. MARIE DE LA TAILLE, Dame de Bondaroy, batiſée à Paris, en la paroiſſe Saint-Paul, le 16 Juillet 1663, mariée, en 1680, avec *André de Sainxe*, Seigneur d'Ormeville. Elle mourut jeune, & ne laiſſa qu'un fils, qui s'eſt fait Prêtre.

Digitized by Google

Branche des Seigneurs de FRESNAY.

XI. VALENTIN DE LA TAILLE, Seigneur de Faronville & de Freſnay, près de Montfort-l'Amaury, ſecond fils de LOUIS, & de *Jacqueline de l'Eſtendart*, épouſa *Louiſe de Montliard*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Rumont, & de *Marie de Harlay*, dont : —— 1. CHARLES, qui ſuit ; —— 2. JEAN, Colonel d'Infanterie au ſervice des Etats d'Hollande, tué au ſiége de l'Ecluſe en 1605 ; —— 3. JACQUES, mort jeune, étant Officier dans le Régiment des Gardes ; —— 4. & MARIE, mariée à *Charles de Hotman*, Seigneur de la Méerie.

XII. CHARLES DE LA TAILLE, Seigneur de Freſnay, épouſa *Madelene du Four*, fille de *François*, Comte du Maitz & d'*Eliſabeth de Rieux-Aumale*. Leurs enfans furent : —— 1. CHARLES, qui ſuit ; —— 2. PHILAIMONT, mort ſans alliance ; —— 3. & MADELENE, morte fille.

XIII. CHARLES DE LA TAILLE, II. du nom, Seigneur de Freſnay, épouſa *Suſanne Baudouin*, fille du Seigneur de Champroſe, & de *Suſanne des Granges*, dont, pour fils unique :

XIV. CHARLES DE LA TAILLE, III. du nom, Seigneur de Freſnay, marié à *Catherine de Saint-Etienne*, fille de *N... de Saint-Etienne*, Capitaine des Gardes de MONSIEUR, frere de LOUIS XIV, de laquelle il a eu ſept enfans. Le ſeul qui ait vécu eſt :

XV. JEAN DE LA TAILLE, Seigneur de Freſnay, né le 10 Novembre 1686, Page de la Ducheſſe *de Bourgogne* en 1703, ſucceſſivement Enſeigne, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Capitaine d'une Compagnie franche de la Marine, & Chevalier de Saint-Louis en 1736, marié, par contrat du 17 Septembre 1725, à *Claire-Marguerite de Cœurs-de-Cogollin*, fille de *Joſeph-Madelon de Cœurs-de-Cogollin*, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & de *Gabrielle de Martine-de-Pars*, dont une fille unique, — MARIE-JUSTINE DE LA TAILLE, née le 25 Mars 1731, mariée, le 4 Octobre 1757, avec *Marie-Antoine-Balthaſard d'Etienne-Chauſſegros-de-Montplaiſir*, ancien Officier au Régiment de Hainaut.

Branche des Seigneurs des ESSARS.

IX. JEAN DE LA TAILLE, quatrieme fils de MARTINET, Seigneur de Bondaroy, & de *Jacquette le Voſvier*, eut en partage les Terres des Eſſars, d'Hanorville, &c. & épouſa, par contrat du 10 Mars 1501, *Marie de Poiloue*, ſœur de *Philippe*, femme d'ETIENNE DE LA TAILLE, ſon frere, dont : —— 1. BERTRAND, qui ſuit ; —— 2. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs d'Hanorville, rapportée ci-après ; —— 3. JEAN, Chanoine de Sens, enſuite de Pithiviers, —— 4. & GUILLEMETTE, mariée, par contrat paſſé le 19 Avril 1518, à *Philippe de Drouin*, Ecuyer, Seigneur de Cheſneteau, en la paroiſſe de Chinon, fils de *Guillaume*, Seigneur de Marcherie & du Preſſoir, dont deſcend la Famille de *Drouin de Bouville*, Comtes de Rocheplatte d'aujourd'hui.

X. BERTRAND DE LA TAILLE, Seigneur des Eſſars, de Marcinvilliers, Doſſainville, &c. fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de ſon Ordre. Il porta, dans un Tournois à Paris, cette deviſe ſur ſon écu ; *in terris regnat & aſtris*, laquelle fait alluſion au lion de ſes armes. *François*, Duc *d'Alençon*, *Henri*, I. du nom, Prince *de Condé*, & HENRI IV, Roi de France, lui écrivirent pluſieurs Lettres familieres, ainſi qu'à ſon fils MATHURIN. On en a trouvé quelques-unes au Château des Eſſars, il y a environ 30 ans, en un coffre de fer ſcellé dans un mur, & la Famille les conſerve. Il avoit épouſé 1°. *Madelene de Beaumont*, fille de *Philippe*, Seigneur de Montigny, & d'*Olive de Salazart* ; & 2°. par contrat du 7 Juillet 1541, *Louiſe le Voſvier*, veuve d'*Alexis du Freſnay*. Du premier lit il eut : —— 1. MATHURIN, qui ſuit ; & du ſecond : —— 2. GABRIEL, tué à la bataille de Moncontour, portant une Cornette de Chevaux-Légers ; —— 3. PRISE, mariée 1°. à *Charles de Boulhart*, Seigneur de Monſlard ; 2°. à *Charles de la Borde*, Comte de Serin ; & 3°. à *Marie de Dibeuf*, Seigneur de Felay ; —— 4. & MARIE, qui épouſa, par contrat du 9

Digitized by Google

Mai 1571. *François d'Auſſy*, Seigneur des Coutures, Capitaine des Gardes-du-Corps de Catherine de Bourbon, Ducheſſe de Bar & d'Albret, & Capitaine de 100 hommes d'armes pour le Roi.

XI. Mathurin de la Taille, Seigneur des Eſſars, Marcinvilliers, Doſſainville, &c. fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & auparavant de celle de M. le Prince *de Condé*, qui lui donna à commander une Compagnie de cent Gentilshommes, venus du Languedoc avec le Seigneur *de Thoiras*. Il portoit l'Enſeigne de ce Prince à la bataille de Jarnac, & la ſauva, quoique 30 Gentilshommes qui l'environnoient furent tués, & lui bleſſé, & ſon cheval tué auſſi. Il s'attacha dans la ſuite à Henri IV, alors Roi de Navarre, qui lui donna l'Enſeigne de ſa Compagnie de Gendarmes : il fut bleſſé & fait priſonnier à la bataille de Coutras, porté au Château du Hallier, où il mourut, âgé de 56 ans. Il avoit épouſé 1°. *Etiennette du Moutier-de-Courtempierre-Sarragoce* ; 2°. *Suſanne de Courcy*, fille d'*André*, Seigneur de Villégat, & de *Jeanne de d'Huiſſon-de-Boiſminard* ; 3°. *N... de Fleurigny*, dont il fut ſéparé par Arrêt du Parlement, à cauſe d'impuiſſance ; & 4°. à *Claude de Maure*. Il eut 19 enfans des deux premiers lits, dont la plupart moururent en bas-âge. Ceux qui reſterent furent : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Paul, tué en 1589, par les Albanois, près d'Imonville, pour le ſervice de Henri IV ; — 3. Etiennette, morte fille à l'âge de 94 ans ; — 4. Eléonore, femme de *Jean du Monceau*, Seigneur de Pontferré ; — 5. Catherine, morte ſans alliance ; & du ſecond lit : — 6. Marie, alliée, par contrat du 3 Juillet 1599, à *Jean Imbault*, Seigneur du Fort-des-Eaux.

XII. François de la Taille, Seigneur des Eſſars & de Marcinvilliers, épouſa, par contrat du 21 Décembre 1593, *Anne d'Heriot*, fille de *Jean*, Seigneur des Moulins & de Chetinville, Lieutenant de la Garde Ecoſſoiſe, & de *Jeanne de Vaudétart*. Il fut tué à Laon en 1595, âgé de 24 ans, ayant une Compagnie dans le Régiment de Champagne & une Enſeigne de Gendarmes, laiſſant, pour fils unique, — Jacques, qui ſuit. Sa veuve ſe remaria à *Jean de Baſour*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Maître de la Garderobe du Prince *de Condé*.

XIII. Jacques de la Taille, Seigneur des Eſſars & de Marcinvilliers, Capitaine au Régiment de Fronſac, & enſuite dans celui de Beauce, épouſa, 1°. par contrat du 9 Août 1614, *Anne de Griffon*, fille de *Pierre*, Vicomte de Verneuil, Seigneur d'Argenteuil, & d'*Eliſabeth-Diane d'Eſcourault-de-Beſmy* ; & 2°. *Marthe Guilard*, fille de *Philippe*, Marquis d'Arcy, & de *Jeanne de Mailly*. Les enfans du premier lit furent : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Eléonore, mariée à *François Bourgeois*, Ecuyer ; — 3. Madelene, Dame du Monceau & d'Eſtouy, mariée, par contrat du 26 Avril 1633, à *Laurent de Bures*, Seigneur de Bethencourt ; — 4. Anne, mariée, par contrat du 2 Février 1637, avec *Charles de la Borde*, Seigneur du Monceau, fils de *Daniel*, & de *Barthelemie de Barbançon* ; — 5, 6, 7 & 8. Louise, Antoinette, Diane & Charlotte, mortes filles ; & du ſecond lit : — 9. Antonie, mariée à *Louiſe de Champ*, Ecuyer, Seigneur de la Potonerie ; — 10. & Marthe, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Loup près d'Orléans.

XIV. Jacques de la Taille, II. du nom, Seigneur des Eſſars & de Marcinvilliers, épouſa, par contrat du 28 Septembre 1645, *Judith de Prunelé*, fille de *Jacques*, Baron de Caniel, & d'Anne-Julie de la Taille. Il mourut en 1682, ayant eu de ſon mariage, — 1, 2 & 3. Louis, Charles & Joseph, morts jeunes ; — 4. François, tué ſur un des Vaiſſeaux du Roi, à la côte de Coromandel ; — 5. Henri, tué au ſervice de la République d'Hollande ; — 6. Charles, qui ſuit ; — 7. & Julie-Judith, Dame de Guillerval, mariée à *Joſeph de la Barre*.

XV. Charles de la Taille, Seigneur des Eſſars & de Marcinvilliers, eut d'abord une Compagnie dans le Régiment des Fuſiliers, qu'il quitta, pour en prendre une dans celui de Royal-Artillerie ; fut enſuite nommé Commiſſaire Provincial d'Artillerie, par Commiſſion du 26 Décembre 1702, & avoit reçu la

Digitized by Google

Croix de Saint-Louis des mains de Louis XIV, à la premiere promotion, en 1693; fut dix fois griévement bleſſé au ſervice de ce Prince, dont une dangéreuſement à la bataille de Senef: il en fut eſtropié, & mourut à Paris en 1725. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Mai 1696, *Suſanne-Julie de Champ*, ſa couſine, fille de *Louis de Champ*, Seigneur de Bitry, du Boulay, &c. & de Susanne de la Taille, dont: —— 1. Jacques, qui ſuit; —— 2. Antoine-Hector, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. Edme, dit *le Chevalier* de la Taille, Capitaine au Régiment de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, Aide-Major général de l'armée d'Italie, par Brevet du 1 Juin 1747, mort à Briançon le 22 Juillet de la même année, des bleſſures qu'il avoit reçues au combat de l'Aſſiette, dans la Vallée d'Oulx en Piémont, trois jours auparavant; —— 4 & 5. Anne-Susanne & Elisabeth, Religieuſes à Eſtampes; —— 6. & Anne-Charlotte, mariée, par contrat du 1 Novembre 1734, à *Claude de Touſtain*, Seigneur des Mures, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment d'Artois, & morte le 7 Avril 1742.

XVI. Jacques de la Taille, III. du nom, Seigneur des Eſſars, de Marcinvilliers, du Buiſſon, &c. Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, mort le 2 Mars 1743, avoit épouſé, par contrat du 15 Septembre 1726, *Claude-Charlotte de Beauclerc*, fille de *Charles*, Baron d'Acheres & de Rougemont, & de *Geneviéve de Marandé*. Elle eſt morte le 16 Février 1752, laiſſant: —— 1. Jacques-Hector, qui ſuit; — 2. Edme, appellé *le Chevalier* de la Taille, né le 11 Février 1735, Seigneur de Gaubertin, Lieutenant des Maréchaux de France en 1765, marié, par contrat du 3 Juillet 1762, avec *Marie Paichereau*, fille de *Louis-François*, Ecuyer, Seigneur du Soley, Chevalier de Saint-Louis, & Gentilhomme ordinaire de M. le Duc d'Orléans, & de *Marie-Françoiſe Salomon*, dont, pour fille unique, — Marie-Catherine de la Taille, née le 25 Juillet 1764; — 3. Anne-Susanne, née le 29 Décembre 1730, élevée à Saint-Cyr, enſuite Religieuſe, où elle reçut le voile des mains de feu la Reine; — 4. & Françoise-Julie, née le 22 Juin 1732, Chanoineſſe réguliere à Beaulieu-lès-Loches.

XVII. Jacques-Hector de la Taille, Seigneur des Eſſars, Marcinvilliers, du Buiſſon, né aux Eſſars le 21 Décembre 1729, Enſeigne au Régiment de la Marine au mois de Janvier 1740, Lieutenant au mois d'Avril 1741, Capitaine au mois d'Avril 1746, Chevalier de Saint-Louis le 13 Septembre 1757, a paſſé à la ſuite dudit Régiment comme Capitaine Réformé, par Lettres du Roi du 7 Septembre 1758; a eu une augmentation de penſion pour les expéditions qu'il fit ſur les Ponts que les ennemis avoient ſur le Rhin en 1758, par Lettres du Miniſtre du 11 Octobre 1760; fut nommé depuis à une Compagnie de Grenadiers Royaux, qu'il n'a pas jointe; a été fait Membre de la Société Royale d'Agriculture, dès ſon établiſſement, en 1762; & Lieutenant-Colonel du Régiment Provincial de Blois, par Commiſſion du 4 Août 1771, à la création dudit Régiment. Il a épouſé, par contrat du 3 Février 1756, *Henriette-Julie Thierry*, née le 10 Mai 1736, fille de *Guillaume Thierry*, Préſident, Tréſorier de France en la Généralité de Paris, & de *Julie-Eliſabeth le Duc*, dont: —— 1. Jules-Hector, né à Paris le 21 Novembre 1758, batiſé à Saint-Sulpice, Sous-Lieutenant au Régiment des Carabiniers de Monsieur; — 2. Auguste-César, né aux Eſſars le 13 Octobre 1761, batiſé à Marcinvilliers, Aſpirant Garde de la Marine à Rochefort; — 3. Louis-Hercule, né le 7 Janvier 1765, auſſi batiſé à marcinvilliers; — 4. & Julie-Zéphirine, née le 2 Avril 1766, batiſée au même lieu, élevée dans la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.

XVI. Antoine-Hector de la Taille, Seigneur du Boulay & de Lolinville, ſecond fils de Charles, Seigneur des Eſſars, & de *Suſanne-Julie de Champ*, a été Capitaine au Régiment de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, & eſt mort le 1 Mai 1754. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Novembre 1739, *Marie-Marguerite Maſſon*, née le 5 Avril 1713, fille de *Charles*, Seigneur du Monceau, la Folie-Joinville, &c. Tréſorier de France, & de *Marthe-Marie le Normand*. Elle a pour enfans: — Georges-Hector de la Taille, Seigneur du Boulay, de

Digitized by Google

Lolinville, &c. né le 8 Novembre 1747; — & Marie-Charlotte-Adélaïde, née le 9 Novembre 1743, mariée, par contrat du 4 Juillet 1763, à *François Baudin*, Seigneur de Bois-Renard en Sologne, ancien Commandant de Bataillon au Régiment de Talaru, dont — *Louis-Joſeph Baudin*, né le 5 Août 1764.

Branche des Seigneurs d'Hanorville & de Tretinville.

X. Louis de la Taille, ſecond fils de Jean, & de *Marie de Poiloue*, fut Seigneur d'Hanorville, & épouſa, en 1530, *Jeanne d'Halot-d'Hermeray*, de laquelle il eut: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Louis, Seigneur de Hermeray, marié à *Deniſe du Bois-de-Court*, Dame de Faviere, de laquelle vinrent trois filles: — Judith, Rachel & Marie, mortes ſans alliance; — &, pour fils unique, Louis de la Taille, II. du nom, Seigneur de Hermeray, mort Enſeigne de la Compagnie Colonelle d'un Régiment d'Infanterie, laiſſant de *Louiſe de Remmon*, ſon épouſe: — Daniel, tué en Franche-Comté, au ſervice de Henri IV, en 1590; — & Susanne, Religieuſe à Vernon;

3. Jeanne, mariée à *N... de Courtomer*; — 4. & Louise, femme de *N... du Bois-des-Fourches*.

XI. Jean de la Taille, Seigneur d'Hanorville & de Faronville, épouſa, par contrat du 13 Décembre 1563, *Geneviéve Barthomier*, fille de *Jean*, Seigneur d'Olivet, Gouverneur de Montfort-l'Amaury, & de *Geneviéve Brachet*. Leurs enfans furent: — 1. Louis, II. du nom, Seigneur d'Hanorville, marié à *Julie de l'Enfernat*, dont il n'eut qu'une fille unique, — Julie de la Taille, mariée 1°. à *Jacques de Prunelé*, Baron de Caniel & Seigneur de Guillerval; & 2°. à *Pierre de l'Enfernat*, ſon couſin-germain, Seigneur de Courteilles, Capitaine-Commandant le Régiment d'Infanterie du Comte *de Harcourt*, Ingénieur & Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué d'un coup de canon au ſiége de Roſes en Catalogne; — 2. Jacques, qui ſuit; — 3. Josias, tué au ſervice du Roi Henri IV, dans un combat de deux Royaliſtes contre deux Ligueurs, près de la Cour-Dieu, en 1592; — 4 & 5. Geneviéve & Marie, non mariées, qui périrent dans la riviere d'Eſſonne, en la traverſant en carroſſe au quay de Macheron, le 31 Mai 1599.

XII. Jacques de la Taille, Seigneur de Moingneville, épouſa, par contrat du 19 Juin 1603, *Madelene de Loynes*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Fromarville, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine de Chaſtebay*, dont: — 1. Charles, qui ſuit; — 2. & Jean, Seigneur de Guigneville, marié à *Marguerite de Plais*, ſœur de *Catherine*, femme de ſon frere aîné, de laquelle il ne laiſſa que cinq enfans, ſçavoir: — Paul de la Taille, Seigneur de Oinpuis, mort ſans poſtérité; — Madelene, morte fille; — Louise, mariée à *Benjamin de Courault*, Seigneur de l'Eveillere; — Madelene, femme de *Pierre-Louis de Chabot*, Seigneur de Freſnay; — & Judith, mariée à *Paul de Champ*, Seigneur de Giſſey.

XIII. Charles de la Taille, Seigneur de Tretinville & de Bitry, épouſa, par contrat du 20 Avril 1629, *Catherine de Plais*, fille de *Céſar*, Seigneur de l'Ormoye, & de *Marguerite de Verdin*. Il en eut: — 1. César, qui ſuit; — 2. Paul, mort ſans enfans de *N... Ledien-de-Potonville*; — 3. Louise, mariée avec *Lancelot de Bonnart*, Seigneur de Liouville; — 4. & Madelene, femme de *Samuel de Chabot*, Seigneur de Souville & de Nacelle.

XIV. César de la Taille, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, épouſa, par contrat du 29 Septembre 1654, *Suſanne de Villereau*, fille de *Philippe*, Seigneur de Juranville, & d'*Anne de Coſne*. Leurs enfans furent: — César, qui ſuit; — & Susanne, femme de *Louis de Champ*, ſon couſin-germain, morte le 21 Mars 1743, âgée de 88 ans.

XV. César de la Taille, II. du nom, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, épouſa, par contrat du 10 Avril 1690, *Marie de Fellaire*, dont: — François, qui ſuit; — & Susanne, née le 21 Mai 1684, mariée, le 26 Fé-

Digitized by Google

vrier 1702, à *Claude de Clinchamp*, Seigneur de Rigneville & de Beaudrevilliers, Capitaine de Bombardiers.

XVI. François de la Taille, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, Capitaine d'Infanterie, mort le 28 Mai 1739, avoit épouſé, par contrat du 25 Novembre 1721, *Charlotte Laumonier*, née le 19 Mai 1706, fille de *Pierre*, Seigneur de Landreville & de Danonville, dont il a eu : — 1. François, mort jeune ; — 2. Jean-François, qui ſuit ; — 3. & Françoise-Charlotte, morte fille.

XVII. Jean-François de la Taille, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, né le 21 Juin 1727, ancien Capitaine au Régiment de la Marine, a épouſé, par contrat du 19 Juillet 1757, *Eliſabeth Egrot-du-Lude*, fille de *Jérôme*, Seigneur du Lude, Tréſorier de France, & d'*Angélique de Beauce*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Jean-François, né le 24 Août 1752, mort le 11 Janvier 1758 ; — 2. Alexandre-César, né le 20 Juin 1757, Sous-Lieutenant au Régiment de la Marine ; — 3. Achille-Hector, né le 11 Août 1760 ; — 4. & Timoléon, né le 12 Mai 1767.

Les armes : *de ſable, au lion d'or rampant, couronné, armé de même & lampaſſé de gueules.* Pour Supports, *deux Sauvages.*

TALARU : Maiſon ancienne & illuſtre du Lyonnois, qui a donné pluſieurs Archevêques de Lyon, beaucoup de Chanoines, Comtes de cette Primatiale ; & de nos jours un Chevalier des Ordres.

Les recherches que l'on doit faire & qu'on promet de nous faire paſſer, nous oblige d'en renvoyer la Généalogie dans le Supplément. Elle porte pour armes : *parti d'or & d'azur, au bâton de gueules brochant ſur le tout.*

TALEYRAND, en Périgord.

Les Ecrivains qui ont parlé des Seigneurs de Taleyrand, Comtes de Grignols, conviennent qu'ils ſont iſſus des Comtes *de Périgord*, du nom de Taleyrand. *Baluze*, dans ſon Hiſtoire de la Maiſon d'*Auvergne*, date la ſéparation de la branche des Comtes *de Périgord* d'avec celle des Comtes *de Grignols*, du tems de Bozon, Comte de Périgord, en 1158, qui dans la Chronique de *Geoffroi*, Prieur de Vigeois, eſt appellé Bozon de Grainol ou Grignols, en latin *de Granholio*.

Nous nous réſervons à parler dans le Supplément de cette ancienne Maiſon, qui vient de donner un Coadjuteur de Archevêché de Reims, & un Chevalier des Ordres, ſi on nous fournit alors une Généalogie & l'état actuel des branches. On peut, en attendant, conſulter le *Mercure de France* du mois de *Janvier 1744, p. 191 & ſuiv.* ; & le *Dictionnaire des Gaules*, au mot Grignols, *Tome III, p. 674.*

Cette Maiſon porte pour armes : *de gueules, à trois lions d'or, armés, lampaſſés & couronnés d'azur, poſés 2 & 1.*

* TALLART : Ancienne Vicomté, autrefois du reſſort de la Provence, unie au Dauphiné dès l'an 1337, par *Guigues*, Dauphin de Viennois. Elle étoit alors poſſédée par *Armand de Trans*, neveu du Pape Jean XXII, & paſſa dans la Maiſon de *Clermont*.

L'union de la Vaicomté de Tallart en Dauphiné fut encore ordonnée par Lettres-Patentes du Roi Louis XII, au mois d'Octobre 1513, & fut depuis confirmée par d'autres Lettres des Rois Henri IV & Louis XIII, en 1606 & 1619. Le Château de Tallart n'eſt qu'à deux lieues de Gap, & eſt ſitué ſur le bord de la Durance, qui, dans cet endroit, ſépare la Provence du Dauphiné. Il ſouffrit pluſieurs ſiéges pendant les guerres civiles, entr'autres celui qu'y mit le Seigneur *de Leſdiguieres*, & qu'il fut obligé de lever en 1580. Cette Vicomté appartient aujourd'hui

d'hui à *Marie-Joſeph d'Hoſtun-de-la-Baume*, Duc de Tallart. Voyez Hostun, *Tome VIII.*

TALON : Famille illuſtre dans la Robe, qui, ſuivant des *Mémoires*, tire ſon origine d'Irlande, où on prétend qu'elle a poſſédé des Terres & des places conſidérables.

Jacques Waræus, dans ſes *Antiquités Irlandoiſes*, marque qu'à Tulli-Felim Alfelagh, ſur la riviere de Slane, *Simon Lombard*, & Hugues Talon, fonderent, en 1314, un Couvent de l'Ordre des Hermites de Saint-Auguſtin. M. *Allemand*, Avocat au Parlement de Paris, dans ſon *Hiſtoire Monaſtique d'Irlande*, étend ce qu'avoit écrit *Waræus*, & s'exprime ainſi. « Dans le Comté de Caterlog, à Tulli-Felim, autrement nommé Tollog ou Folaghe, petite Ville ſur » la riviere de Slane, Diocèſe de Laghin, il y a eu un Couvent fondé, l'an » 1314, par deux François, nommés *Simon Lombard* & Hugues Talon. Il y » a même aujourd'hui, dit-il, un Auguſtin Irlandois dans le grand Couvent de » Paris, nommé le Pere Talon, qui m'a aſſuré qu'il deſcend de ce Hugues » Talon, qui, ſur la fin de ſes jours, ſe fit Auguſtin dans le même Couvent » qu'il avoit fondé. Je pourrai prouver dans peu que ce Talon étoit un des » prédéceſſeurs de M. l'Avocat-Général Talon, ſi fameux aujourd'hui dans » l'Europe ».

I. Artus Talon eſt, dit-on, le premier qui quitta l'Irlande pour venir s'établir en France, où il fut Colonel d'un Régiment Irlandois ſous le regne de Charles IX. Il eut, entr'autres enfans, quatre fils, ſçavoir : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Omer, né à Amiens, qui cultiva les Lettres toute ſa vie. *Du Boulay* rapporte qu'il prêta ſerment à l'Univerſité de Paris en 1544, ſous le Rectorat de M. *de Mery*, & qu'il demeuroit alors au Collége du Cardinal *le Moine*. Il ajoute qu'il accepta une Chaire de Profeſſeur de Rhétorique, qu'il la remplit avec une grande diſtinction ; qu'il fut ami & défenſeur de *Pierre Ramus*, & qu'il mourut à Paris en 1562. Quelques-uns prétendent qu'il eſt mort Curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ; ce qui n'eſt pas sûr. Il a donné au Public pluſieurs Ouvrages, dont le Recueil a été imprimé à Baſle en 1575, *in*-4°. Voyez ſon article dans *Moréri*, édition de 1759 ; — 3. Artus, qui s'établit à Châlons en Champagne, & y épouſa *Louiſe d'Eu*, dont il n'eut point d'enfans. Il vécut très-long-tems, poſſéda beaucoup de biens, eut la charge de Receveur des Décimes, & fit de ſon vivant des donations conſidérables aux Hôpitaux de Châlons & Maiſons Religieuſes, par actes des 28 Janvier 1587, & 17 Juillet 1603 ; — 4. & Pierre, auteur d'une branche rapportée ci-après.

II. Jean Talon vint s'établir à Paris, où il fut fait Conſeiller d'Etat, par Lettres du 20 Mars 1563. De ſa femme, *Marie Pidoux*, il eut cinq enfans : — 1. Omer, qui ſuit ; — 2 & 3. Nicolas & Jean Talon, dont la deſcendance eſt éteinte ; — 4. Marie, femme de *Simon Tubœuf*, Avocat au Parlement & Maître des Requêtes de la Reine Elisabeth d'Autriche ; — 5. & Susanne, mariée à *Guillaume Pucelle*, Avocat au Parlement de Paris.

III. Omer Talon, célebre Avocat au Parlement, Maître des Requêtes, Chancelier de la Reine Marguerite en 1604, puis Conſeiller d'Etat, mort le 8 Février 1618, à 80 ans, avoit épouſé, le 10 Mai 1568, *Suſanne Choart-de-Buzenval*, morte le 19 Avril 1643, à 98 ans, fille de *Jacques Choart*, Chef du Conſeil ſouverain de Dombes, & de *Suſanne Coignet*, dont :

1. Jacques Talon, reçu Avocat-Général au Parlement de Paris en 1621, Conſeiller d'Etat en 1631, mort en 1648. Il avoit épouſé *Catherine Gueſſier*, dont deux filles : — Marie-Susanne Talon, mariée à *Louis Phelypeaux*, Seigneur de Pontchartrain, Préſident en la Chambre des Comptes, pere du Chancelier de Pontchartrain ; — & Catherine Talon, mariée à *Jean-baptiſte le Picart*, Seigneur de Perigny, Maître des Requêtes en 1642, qui laiſſa trois filles. L'aînée, *Claire-Eugénie le Picart*, fut mariée à *Henri d'Agueſſeau*, Conſeiller d'Etat ordinaire & au Conſeil Royal, pere du Chancelier *d'Agueſſeau* : la ſeconde,

mariée à *Nicolas le Pelletier-de-la-Houſſaye*, Contrôleur-Général des Finances; & la troiſieme, Religieuſe à l'Abbaye de Gif;

2. Charles Talon, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe de Paris, puis Curé de Saint-Gervais, nommé, en 1635, à l'Evêché de Léon en Bretagne: il laiſſa ſa Bibliothéque à la Maiſon de Sorbonne, dont il étoit Docteur; — 3. Omer, qui ſuit; — 4. & Susanne-Henriette, mariée à *Pierre Bazin*, Seigneur de Bezons, ayeul de *Louis Bazin-de-Bezons*, Conſeiller d'Etat, d'*Armand Bazin-de-Bezons*, Archevêque de Bordeaux, enſuite de Rouen, & de *Jacques Bazin-de-Bezons*, Maréchal de France.

IV. Omer Talon, II. du nom, reçu Avocat-Général au Parlement le 15 Novembre 1631, par la démiſſion de ſon frere aîné, fut un des plus grands Magiſtrats du XVIIe ſiécle. Egalement habile & homme de bien, il fit briller tant de vertus dans des tems difficiles, que ceux mêmes dont ſa droiture traverſoit les deſſeins ambitieux, ne purent lui refuſer leur eſtime; & dans les affaires des particuliers, la ſageſſe & l'équité de ces déciſions le firent regarder comme l'Oracle du Barreau. Il mourut le 29 Décembre 1652, & laiſſa des *Mémoires*, qui ont été imprimés par les ſoins de l'Abbé *Joly*, en 1732, 8 *Volumes in* 12. Il avoit épouſé *Françoiſe Doujat*, morte le 17 Avril 1667, fille de *Denis Doujat*, Avocat-Général de la Reine Marie de Médicis & de Gaston de France, Duc d'Orléans, & de *Madelene de la Haye*. De ce mariage il a eu: — 1. Denis, qui ſuit; — 2. Marie Talon, femme de *Daniel Voiſin*, Seigneur du Pleſſis du Bois, Conſeiller d'Etat & Prévôt des Marchands de Paris, mort le 31 Mai 1711, laiſſant — *Marie-Jeanne Voiſin*, mariée à *Chrétien-François de Lamoignon*, Marquis de Baſville, Baron de Saint-Yon & de Boiſſy, Préſident à Mortier, dont: — *Françoiſe-Eliſabeth de Lamoignon*, mariée à *Jean-Armand de Nicolaï*, premier Préſident en la Chambre des Comptes; — *Madelene de Lamoignon*, femme de *Claude de Longueil*, Seigneur de Maiſons, Marquis de Poiſſy, Préſident à Mortier; — *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Blancmeſnil, Chancelier de France; — & *Jeanne-Chriſtine de Lamoignon*, mariée à M. *de Maniban*, Préſident au Parlement de Toulouſe.

3. Françoise Talon, mariée à *Thierri Bignon*, Maître des Requêtes, puis premier Préſident au Grand-Conſeil; — 4. & Madelene, femme de *Jean-François Joly*, Seigneur de Fleury, Avocat-Général au Parlement de Metz, puis Conſeiller au Parlement de Paris, pere de — *Joſeph-Omer Joly-de-Fleury*, Avocat-Général; — de *Guillaume-François Joly-de-Fleury*, Avocat-Général après ſon frere, puis Procureur-Général au Parlement de Paris; — & de *Françoiſe Joly-de-Fleury*, mariée à *Louis de l'Epine*, Seigneur de Grainville.

V. Denis Talon, Seigneur du Boulay, Avocat du Roi au Châtelet, puis Avocat-Général au Parlement en 1652, après la mort de ſon pere, fut un des deux Préſidens à Mortier créés en 1691, reçu le 10 Janvier de la même année, & décéda le 2 Mars 1698, à 70 ans. On a imprimé quelques-unes de ſes actions publiques, qui paſſeront à la poſtérité, de même que celles de ſon pere; mais on n'a pas dû lui attribuer le *Traité de l'autorité des Rois dans le gouvernement de l'Egliſe*, qui eſt de *Rolland le Vayer-de-Boutigny*, mort en 1685, Intendant de Soiſſons. M. Talon avoit épouſé *Eliſabeth-Angélique Favier-du-Boulay*, morte le 28 Septembre 1732, à 88 ans, fille de *Jacques Favier*, Seigneur du Boulay en Beauce, Maître des Requêtes, & d'*Eliſabeth Vallée*, dont:

VI. Omer Talon, III. du nom, Marquis du Boulay, du Tremblay-le-Vicomte, &c. Colonel du Régiment d'Orléanois, mort jeune le 10 Juillet 1709. Il avoit épouſé, le 4 Février 1700, *Marie-Louiſe Molé*, fille de *Louis Molé*, Seigneur de Champlatreux, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Louiſe-Marie Bétaut*. Elle eſt morte le 6 Octobre 1761, âgée de près de 90 ans, laiſſant: — 1. Louis-Denis, qui ſuit; — 2. Marie-Françoise, mariée, le 28 Août 1725, à *Louis-François*, Marquis *de la Bourdonnaye*, Maître des Requêtes, puis Intendant de Rouen & Conſeiller d'Etat; — 3. & Angélique-Louise, mariée, le 3 Octobre 1736, à *Louis-Joſeph de Montcalm*, Marquis de Saint-Veran, Maréchal-de-Camp, & Commandant les troupes du

Digitized by Google

Roi en Canada, pere de — *Louis-Jean-Pierre-Gilbert*, Marquis *de Montcalm*, Colonel du Régiment de Cavalerie de Montcalm; — & de *François-Déodat-Gilbert de Montcalm*, Chevalier de Malte.

VII. Louis-Denis Talon, Marquis du Boulay, né le 2 Février 1701, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 5 Septembre 1721, Avocat-Général en 1724, & Préſident à Mortier en 1732, mort le 1 Mars 1744, avoit épouſé, le 6 Avril 1724, *Françoiſe-Madelene Chauvelin*, fille de *Louis-Chauvelin*, Avocat-Général au Parlement, Commandeur Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, & de *Madelene de Grouchy*. De ce mariage il a laiſſé — Françoise-Madelene Talon, née en 1730, mariée, le 30 Janvier 1746, à *Etienne-François d'Aligre*, Préſident à Mortier, puis premier Préſident au Parlement de Paris. Elle eſt morte le 9 Décembre 1767, ſans enfans.

Branche cadette tranſplantée à Paris.

II. Pierre Talon, fils puîné d'Artus (& frere cadet de Jean Talon, Conſeiller d'Etat), mourut jeune, & avoit épouſé une parente de *Louiſe d'Eu*, femme d'Artus, ſon frere. Il en eut:

III. Robert Talon, qui s'établit à Châlons en Champagne, & épouſa *Anne Dubois*. Il mourut jeune auſſi, & eut, entr'autres enfans:

IV. Artus Talon, qui ſuccéda à ſon grand-oncle, dans la charge de Receveur des Déçimes, & partagea dans la ſucceſſion avec Omer Talon, Conſeiller d'Etat, la portion pour laquelle il avoit été rappellé par ſes teſtament & codiciles, des 3, 13 & 24 Septembre 1596, paſſés devant *Hugues Vaſſe* & ſon Confrere, Notaire. De ſa femme, *Louiſe de Châtillon*, il eut, entr'autres enfans:

V. Artus Talon, II. du nom, Avocat au Parlement, Juge de la Police & de la Pairie de Châlons, qui épouſa *Louiſe Raſſlin*, dont, entr'autres enfans:

VI. Nicolas Talon, Avocat au Parlement, auſſi Juge de la Police & Pairie de Châlons. De *Marie Favret*, ſa femme, il eut entr'autres:

VII. Jean Talon, Avocat au Parlement, qui ſuccéda d'abord aux places de ſon pere, & vint enſuite s'établir à Paris, où il fut Avocat au Conſeil du Roi. Il épouſa *Marie Veron*, dont, entr'autres enfans: —— 1. Jean-Batiste, qui ſuit; —— 2. Jacques, Chanoine & Grand-Archidiacre de Toul, où il eſt mort en 1755; —— 3. Louis-Robert, mort ſans ligaée; —— 4. & autre Jean-Batiste, Abbé, Chanoine de Toul.

VIII. Jean-Batiste Talon, Conſeiller au Parlement en la premiere Chambre des Enquêtes, mort en Novembre 1772, âgé de 60 ans, avoit épouſé, en 1750, *Marie-Charlotte Radix*, de laquelle il a laiſſé: —— 1. Antoine-Omer Talon, né le 21 Janvier 1760; —— 2. Marie-Geneviève, née le 26 Novembre 1754, mariée, le 21 Janvier 1770, à *Etienne-Philippe*, Marquis *de Villaines*, Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté. Voyez Villaines; —— 3. & Marie-Victoire Talon, née le 3 Avril 1756, mariée, le 6 Février 1775, à *Marie-Louis-Henri d'Eſcorches*, Marquis de Sainte-Croix, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes. Voyez Escorches.

Les armes: *d'azur, au chevron, accompagné de trois épis ſortant chacun d'un croiſſant, le tout d'or.*

TARDIEU, en Normandie. Famille noble qui remonte, par filiation ſuivie, à

Pierre Tardieu, Seigneur du Moulin, qui eut de *N... de Sores*, ſon épouſe:

Richard Tardieu, Seigneur de la Potterie & de Mouchy, vivant encore en 1576, marié trois fois. Le nom de ſa premiere femme eſt ignoré; la ſeconde fut *Marie Louterel*; & la troiſieme, *Marguerite de Pont*, veuve de *Jean Denis*. Du premier lit vint: —— 1. Adrien, qui ſuit; du ſecond: — 2. Valeran, marié, en 1565, à *Catherine Denis*, fille de *Jean Denis*, & de *Catherine de Pont*, de laquelle il eut — Jeanne Tardieu, mariée, en 1588, à *Jean Bouchard*, dont deux fils & deux filles; & du troiſieme lit: — 3. Richard, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 4 & 5. Gilles & Charles, dont on

ne connoît que les noms ; — 6. Roch, Seigneur de Mouchy & de Marchaumont, Bailli-Vicomtal du Comté d'Eu avant 1587, qui étoit mort en 1614. Il avoit épouſé *Marie Scourion*, fille de *Jacques Scourion*, Conſeiller au Préſidial d'Amiens, & de *Jeanne Perrache*, dont : — Philippe ; — & François, Seigneur Patron de Mouchy, marié à *Florence de Torcy*, fille de *N... de Torcy*, Seigneur de Caumont, & de *Jacqueline de Biville*, dont — Jacqueline Tardieu, qui demeuroit à Mouchy, Election d'Arques, & fut maintenue dans ſa nobleſſe le 5 Juillet 1670.

7 & 8. Thomas & David ; — 9. François, auteur de la branche des Marquis de Maleiſſie, rapportée ci-après ; — 10. Pierre, Seigneur de Mortagne, au Comté d'Eu ; — 11. & Antoinette, femme de *Michel Leſperon*, Seigneur de la Jonquiere, annobli par Lettres du mois de Mars 1594, qui teſta en 1597, & eut deux enfans.

Adrien Tardieu, fils de Richard, & de ſa prémiere femme, épouſa *Jeanne Havard*, dont il eut : — 1. Charles Tardieu, Seigneur de la Potterie, demeurant en la ville d'Eu, marié à *Anne Beju*, de laquelle il n'eut que des filles, ſçavoir : — Catherine, mariée, le 27 Mai 1662, à *François Leſtendart*, Seigneur de Canouville ; —— Anne & Marie, maintenues dans leur nobleſſe le 28 Mai 1668 ; — 2. & Richard, qui ſuit.

Richard Tardieu, II. du nom, Seigneur du Meſnil & de Châtillon, Secrétaire du Roi, réſigna, en 1624, & avoit épouſé 1°. *Eliſabeth Turquant* ; & 2°. *N... de la Tomaſſiere*, veuve de *N... Latteignant*, Secrétaire du Roi, & fille de *N... de la Tomaſſiere*, & de *Marie Gillot*. Du premier lit vint : — 1. Marguerite, femme, le 20 Février 1707, de *Jacques Seguier*, Seigneur de la Verriere, Garde des Rôles des Officiers de France, dont des enfans ; & du ſecond lit : — 2. Jacques, qui ſuit ; — 3. N... Tardieu, Chanoine de la Sainte-Chapelle ; — 4. & Philibert, Chevalier de Saint-Lazare.

Jacques Tardieu, Conſeiller au Parlement de Paris en Juillet 1620, Lieutenant-Criminel au Châtelet en 1635, épouſa *Marie Ferrier*, fille de *Jérémie Ferrier*, Miniſtre à Niſmes, qui abjura le Calviniſme. Lui & ſa femme furent aſſaſſinés dans leur maiſon, Quai des Orfévres, le 24 Août 1675, & ne laiſſerent point d'enfans.

Branche des Marquis de Maleiſſie.

François Tardieu, ſeptieme fils de Richard, & de *Marguerite de Pont*, ſa troiſieme femme, Seigneur de Melville, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris en 1593, Maître des Requêtes en 1613, épouſa, par contrat du 25 Novembre 1598, *Anne Martin*, qui fut depuis Dame d'honneur de la Reine mere, fille de *Mathieu Martin*, Seigneur de Maleiſſie & de l'Eglantier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur du Fort de la Capelle, & de *Madelene Alamani*, Dame d'honneur de la Reine Marguerite. Elle étoit ſœur de *Henri Martin*, dit *le Marquis de Maleiſſie*, Gouverneur des Ville & Citadelle de Pignerol. De ce mariage vinrent : — 1. Gabriel ; — 2. François-Ignace, né en 1610, Chevalier de Malte en 1626, qui ſe noya la même année en allant au combat ; —— 3. Louis-Ariſtarque, Seigneur d'Eſclavelles, Chevalier de Malte en Novembre 1629, puis Maréchal-de-Camp, maintenu dans ſa nobleſſe le 9 Juin 1670, marié 1°. à *Marie Neret* ; & 2°. en 1664, à *Marie Saillans-de-Creuilly*. Il eut du ſecond lit — Louis-Gabriel Tardieu, Seigneur d'Eſclavelles, né en 1666, Page du Roi dans ſa grande Ecurie en 1682, Brigadier des Armées du Roi en 1719, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur de la Citadelle de Valenciennes, mort le 7 Décembre 1736, à 71 ans ; — 4. Charles-Gabriel, qui ſuit ; — 5. & Catherine, mariée, par contrat du 29 Décembre 1618, à *Albert de Grillet*, Seigneur de Briſſac, Capitaine au Régiment des Gardes.

Charles-Gabriel Tardieu, Chevalier, Seigneur de Melville, Marquis de Maleiſſie, par ſucceſſion du Sieur *Martin de Maleiſſie*, ſon grand-pere, Lieutenant-Général & Gouverneur de Pignerol, dont il fut chargé de prendre les

Digitized by Google

nom & armes, eut, le 8 Février 1644, la Commiſſion de Lieutenant de Roi de Pignerol, pour y commander en l'abſence du Sieur *de Maleiſſie*. Il eut un Brevet de Conſeiller d'Etat le 20 Mars 1656, pour s'être ſignalé au ſecours de Caſal & à la priſe de Turin, & fut fait Maréchal-de-Camp en 1667. Il épouſa, par contrat du 14 Septembre 1643, *Geneviéve Hebert*, fille de *Vincent Hebert-de-Buc*, Conſeiller en la Cour des Aides, & de *Geneviéve Heron*, & en eut: — 1. JACQUES-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CHRÉTIENNE-CHARLOTTE, mariée à *Jean-Louis Leſtendart*, Marquis de Bully, dont un fils, & une fille, Marquiſe *de Roncherolles*; — 3. & CATHERINE-NICOLE, mariée, par contrat du 16 Octobre 1685, à *Louis du Meſniel*, Marquis de Sommery, morte le 5 Août 1737, âgée de 85 ans, dont des enfans.

JACQUES-FRANÇOIS TARDIEU, Marquis de Maleiſſie, Seigneur de Rivecourt, Capitaine aux Gardes, Lieutenant de Roi de Compiegne, mort le 17 Septembre 1694, avoit épouſé, en 1684, *Anne Barentin*, Dame de Mons en Poitou, morte le 13 Janvier 1728, à 71 ans, fille d'*Achille Barentin*, Conſeiller au Parlement de Paris, mort en 1698, & de *Marie Quatrehommes*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. CHARLES-GABRIEL, qui ſuit; — 2. JACQUES-FRANÇOIS, Seigneur de Meux près Compiegne, dit *le Comte de Maleiſſie*, né le 29 Septembre 1690, mort le 10 Juin 1738. Il avoit épouſé, le 11 Septembre 1728, *Marguerite-Françoiſe de Heére*, fille de *Claude-Denis de Heére*, Seigneur de Barneville, Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, & de *Marie-Anne de la Motte-d'Aumoy*, dont il n'eut point d'enfans; — 3. & LOUIS-RENÉ, Eccléſiaſtique, né en Février 1694, mort le 19 Mars 1768.

CHARLES-GABRIEL TARDIEU, Marquis de Maleiſſie, Seigneur de Mons & de Rivecourt, Enſeigne de Vaiſſeau, Lieutenant de Roi de Compiegne, mort le 27 Juin 1756, avoit épouſé, le 9 Février 1723, *Anne-Philiberte Barillon*, Dame de Maugarny, morte le 4 Février 1765, à 65 ans, fille d'*Antoine Barillon d'Amoncourt*, Maître des Requêtes, & d'*Anne Doublet*. De cette alliance ſont ſortis: — 1. ANTOINE-CHARLES, qui ſuit; — 2. CHARLES-PHILIBERT, Chevalier de Malte, appellé *le Chevalier de Maleiſſie*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant aux Gardes en 1777, marié, en 1769, à *N... Sylva*, fille d'*Adrien-Clément Sylva*, Maître des Requêtes, & de *Marie-Antoinette Couet*; — 3. & CHARLOTTE-THÉRESE TARDIEU-DE-MALEISSIE, mariée, le 18 Septembre 1753, à *Jean-Etienne-Bernard de Clugny*, Baron de Nuys-ſur-Armançon, mort Contrôleur-Général des Finances en 1776, laiſſant poſtérité.

ANTOINE-CHARLES TARDIEU, Marquis de Maleiſſie, Seigneur de Mons, Lieutenant au Régiment des Gardes, dans lequel il eſt entré en 1745, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi de Compiegne, a épouſé, en 1759, *Eliſabeth-Marie Paignon*, fille de *Jean-Batiſte Paignon*, Ecuyer, & de *Marie-Anne Perichon*, dont un fils & deux filles.

Les armes: *écartelé au 1 d'azur, à deux pointes renverſées d'or*, qui eſt de MARTIN-DE-MALEISSIE; *au 2 d'azur, à trois lions d'or paſſans l'un ſur l'autre*, qui eſt DE CAUMONT; *au 3 bandé d'argent & d'azur de quatre piéces*, qui eſt D'ALAMANI; *au 4 de BRIQUEVILLE, pallé d'or & de gueules*: ſur le tout *d'azur, au chevron d'argent, au chef d'or chargé d'une étoile d'azur, & accompagné de deux croiſſans d'or en pointe.*

TARDIVON (DE): Famille noble, originaire des environs de la ville de Romans en Dauphiné, dont il eſt fait mention dans un acte de 1436.

On trouve, dans les Archives de la Chambre des Comptes de Grenoble, des proviſions & réception de Meſſire VALENTIN DE TARDIVON, en l'état & office de Conſeiller au Parlement de Dauphiné, en date du 4 Avril 1524.

Aux termes du Jugement contradictoire de maintenue de la nobleſſe en faveur de JACQUES DE TARDIVON, du 19 Juin 1669, le premier de cette Famille, depuis lequel on a une filiation ſuivie, eſt

I. GUILLAUME DE TARDIVON, Ecuyer (quatrieme ayeul dudit JACQUES), vivant le 8 Mars 1500, marié depuis à Demoiſelle *Benoîte Rabot*, ſœur de Meſſire

Laurent Rabot, Conſeiller au Parlement de Dauphiné. Ledit GUILLAUME teſta, le 20 Avril 1520, en faveur de ſes deux fils, ANDRÉ, qui ſuit, & THOMAS.

II. Noble ANDRÉ DE TARDIVON épouſa, par contrat du 20 Février 1533, Demoiſelle *Françoiſe de Galbert-de-Rocoulles*, & en eut :

III. Noble EXUPERE DE TARDIVON, qui fit profeſſion de la Religion prétendue reformée, & ſe tranſplanta en Vivarais, par le mariage qu'il y contracta avec l'héritiere *de Crozat*, dont il n'eut point d'enfans. Il y épouſa, 2°. le 10 Décembre 1586, Demoiſelle *Jeanne Desbots-Solignac*, de laquelle ſortit :

IV. Noble PAUL DE TARDIVON, marié, le 9 Février 1626, avec Demoiſelle *Alexandrine de Robiac-de-Suzeux*, dont :

V. Noble PIERRE DE TARDIVON, qui épouſa, le 4 Février 1651, Demoiſelle *Judith de Robiac-de-Suzeux*, ſa couſine-germaine, & en eut :

VI. Noble JACQUES DE TARDIVON, Sieur du Beſſet, qui ſervit dans le Régiment de Champagne. Il fut maintenu dans ſa *nobleſſe*, comme nous l'avons dit, par Jugement contradictoire du 19 Juin 1669, & épouſa, le 11 Janvier 1679, Demoiſelle *Anne de Bernard-de-Montbriſon-du-Clap*, dont :

VII. Noble JUST-HENRI DE TARDIVON, Ecuyer, Seigneur du Clap, Pranles, &c. ancien Capitaine d'Infanterie, marié 1°. à Demoiſelle *N... de Fournier-de-Matrais*, de laquelle il n'eſt point reſté d'enfans ; 2°. par contrat du 7 Juin 1713, avec Demoiſelle *Marie Orlandini*, d'une Famille originaire de Florence, établie d'abord à Lyon & enſuite à Valence en Dauphiné. A l'occaſion de ce mariage, il fixa ſa demeure en cette Province, & y fit l'acquiſition du fief de Serromeane, dans la Baronnie de Clerieux, au voiſinage de Romans, d'où étoient ſortis ſes ancêtres. Il épouſa, 3°. le 29 Décembre 1736, Demoiſelle *Françaiſe Chaleat*, de laquelle il eſt veuf ſans enfans. Du ſecond lit il a eu : —— 1. JACQUES DE TARDIVON, Abbé & Chef général de l'Ordre des Chanoines Réguliers de Saint-Ruf, ſécularisé ; —— 2. ANTOINE, dit *du Beſſet*, Chanoine & Vicaire-Général dudit Ordre ; —— 3. JOSEPH-JUSTIN, qui ſuit ; —— 4. PIERRE, dit *de Montfort*, Chanoine de la Cathédrale de Valence ; —— 5. CHARLES, connu ſous le nom *de Montbriſon*, Lieutenant au Régiment de la Couronne, mort de ſes bleſſures en Weſtphalie, en 1743 ; — 6. MARIE, Religieuſe de la Viſitation à Valence, où elle eſt morte ; — 7. ANNE, reſtée fille ; — 8. & JEANNE-THÉRÈSE, mariée, par contrat du 17 Décembre 1759, à noble *Louis-Thomas de Joſſelin*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie.

VIII. Noble JOSEPH-JUSTIN DE TARDIVON, Ecuyer, Sieur de Serromeane, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de la Couronne, a épouſé, par contrat du 29 Décembre 1736, Demoiſelle *Marie du Poiſſe-de-Châtillon*, morte en 1747, de laquelle il n'a eu qu'une fille, — N... DE TARDIVON, mariée, le 20 Mai 1760, à Meſſire *Jean-Philippe-Henri-Pierre-François de Ferrier-de-Montal*, Conſeiller au Parlement de Grenoble.

Tous les actes cités, ſur leſquels on a redigé cet article, ont été enregiſtrés à la Chambre des Comptes de Dauphiné, par Ordonnance du 14 Août 1762.

Les armes de cette Famille ſont : *de ſinople, à une tour crenelée, d'argent, maçonnée & ajourée de ſable, acoſtée de deux fleurs de lis auſſi d'argent, au chef d'azur, chargé de trois diamans d'or en face, taillés en pointe.*

TARTANAC : Famille originaire de Gaſcogne, & établie dans le pays de Foix, où elle a été reconnue *noble*. C'eſt à ce titre que pluſieurs de ce nom ſont entrés aux Etats de cette Province.

PIERRE DE TARTANAC, Sire de Riche-Jouy, vivoit, en 1269, à la Cour de THIBAUD, Roi de Navarre, où il fut fort conſidéré, & ſe ſignala dans les guerres des Croiſades.

Des branches de cette Famille, attachées à la Religion prétendue reformée, paſſerent, avec leurs titres, dans des pays étrangers, ſur-tout en Suiſſe, depuis la révocation de l'Edit de Nantes, ce qui fait que nous ne pouvons donner que les derniers degrés de cette Famille, alliée avec les meilleurs du pays de Foix.

Isaac de Tartanac, Sieur de la Mire, ſe trouva au ſiége de Montauban, & fut chargé, par Louis XIII, de quelque expédition militaire pour ſon ſervice. Il s'y comporta avec une prudence qui lui mérita la bienveillance & la protection de Henri de Bourbon, Prince de Condé. Les Rebelles de Montauban ayant fait une ſortie, entourerent ſa maiſon & lui enleverent ſes équipages. Il préſenta Requête au Prince *de Condé*, qui lui accorda une indemnité à prendre ſur les biens de pluſieurs de ces Rebelles. Ce fait eſt conſtaté par un acte du 22 Juin 1629, ſigné de Henri de Bourbon, dont l'original eſt entre les mains de Joseph de Tartanac, arriere-petit-neveu d'Isaac.

Jean de Tartanac, Seigneur de Coulomé, épouſa, le 2 Juin 1647, Damoiſelle *Catherine la Forgue*, dont :

Barthelemi de Tartanac, qui ſe retira avec ſon épouſe à Berne, où, ſur les titres, on lui permit de jouir de tous les priviléges accordés aux *Nobles d'origine & d'extraction*. De ſon mariage, contracté le 10 Décembre 1686, avec *Marie d'Uſſon*, fille de *Bernard*, & de *Françoiſe du Tot*, il eut :

Barthelemi de Tartanac, II. du nom, Mouſquetaire dans la premiere Compagnie de la Garde du Roi, fait priſonnier, en 1711, au combat d'Oudenarde, & marié, par contrat du 21 Juillet 1719, à *Marie Jacquemier*, dont :

Joseph de Tartanac, Chevalier, Seigneur Comte de Nerac, ci-devant Gendarme de la Garde, marié, 1°. le 27 Novembre 1745, à *Claude-Françoiſe Jouvin-de-Rochefort*, fille d'*Albert-Jacques*, & de *Claude-Françoiſe Tauxier*, morte le 3 Août 1746 ; & 2°. le 14 Novembre 1775, à *Marie-Marguerite Sauré*. Nous ignorons s'il y a poſtérité.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, au lion rampant de gueules ; au 2 & 3 de gueules, à la tortue d'or, au chef d'argent, chargé de trois molettes d'éperon de ſable ; l'écu ſurmonté d'un heaume* ou *caſque taré de front, grillé d'or, orné de ſes lambrequins d'or, d'argent, de gueules & de ſable.* Supports, *deux aigles au naturel.*

TEISSIER-DE-MARGUERITTES : Famille noble, originaire de Nice.

I. Honoré Teissieri, Ecuyer, vivant à Nice, vers la fin du XVe ſiécle, eut pour enfans : —— Giovan, qui ſuit ; — & Louis, premier Juge à Nice en 1537, mort ſans enfans.

II. Giovan Teissieri, Ecuyer, né à Nice en 1527, épouſa *Jeanne de Grivaudi*, dont : —— Hugues, qui ſuit ; —— & Jacques, duquel on ignore l'alliance.

III. Hugues Teissieri, Ecuyer, ſuccéda à Louis Teissieri, ſon oncle, dans la charge de premier Juge à Nice, & épouſa *Gabrielle de Morthier*, de laquelle il eut : — Etienne, qui ſuit ; — & Robert, qui s'établit à Rome.

IV. Étienne de Teissier, Ecuyer, vint s'établir en France, & ſe fixa dans les Cevennes. Il eſt la tige de ceux de ce nom qui ont paſſé en Allemagne, en Hongrie, en Angleterre & en Hollande. Il eut d'*Anne Robert*, ſa femme : —— 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Antoine, établi en Suiſſe ; — 3. Guillaume, dont la branche ſubſiſte à Paris ; — 4. Jean, mort à Genève ; — 5. Philippe, dont la branche s'eſt établie en Angleterre & en Hollande ; — 6. Léonard, qui eut une fille, mariée à noble *N... de Boyne*, Baron de Boucairan ; — 7. & Jacques, qui ſe maria à Demoiſelle *de Pierredon*, d'une ancienne Famille.

V. Pierre de Teissier, Ecuyer, né le 1 Juin 1640, ſe retira à Anduze dans les Cevennes, & épouſa noble *Iſabeau de Soubeiran*, née le 8 Février 1647, dont : —— Antoine, qui ſuit ; —— & Jean, qui laiſſa deux filles, l'une morte ſans poſtérité, & l'autre mariée en Angleterre.

VI. Antoine de Teissier, Ecuyer, Baron de Marguerittes, Seigneur de Rocquecourbe, Lagarne, Couloures & autres lieux en Languedoc, né le 25 Novembre 1667, obtint, en Décembre 1737, des Lettres-Patentes, portant rétabliſſement de deux Foires par année dans la Baronnie de Marguerittes. Ces deux Foires avoient été accordées ci-devant par Henri II, au mois de Janvier 1547, & avoient été interrompues par les troubles arrivés dans le Languedoc, pendant

Digitized by Google

leſquels les villages de Lagarne & de Coulourres furent réduits en cendres. Il avoit épouſé *Roſalie Faranda*, de Palerme, née le 28 Août 1682, & en eut : — JEAN-JOSEPH-MARIE-AUGUSTIN-CHRISTOPHE, qui ſuit ; — & quatre filles, dont l'aînée a épouſé, en 1723, *Raimond de Novy*, Seigneur de Caveirac.

VII. JEAN-JOSEPH-MARIE-AUGUSTIN-CHRISTOPHE DE TEISSIER, Ecuyer, Baron de Margueritte, Seigneur de Rocquecourbe, Lagarne, Couloures, &c. épouſa *Marie Salles*, fille de *Jean Salles*, Ecuyer, Seigneur de Salinelles. Il obtint des Lettres-Patentes de ſurannation, pour le rétabliſſement des deux Foires par an dans la Baronnie de Margueritte, datées de Verſailles le 26 Mars 1766, enregiſtrées au Parlement de Toulouſe le 13 Juin ſuivant, & au Préſidial de Niſmes le 6 Juillet de la même année. Il eut pour enfans : — JEAN-ANTOINE, qui ſuit ; — & MARIE, morte en bas-âge.

VIII. JEAN-ANTOINE DE TEISSIER, Ecuyer, Baron de Margueritte, Seigneur de Rocquecourbe, Lagarne, Couloures, &c. a épouſé, le 20 Avril 1768, *Thérèſe-Gabrielle d'Amieth*, fille de Meſſire *Jean-Batiſte-André-Auguſtin d'Amieth*, dont : — 1. AUGUSTINE-GABRIELLE-SOPHIE, née en 1769 ; — 2. MARIE-EMILIE, née le 12 Juin 1770 ; — 3. ANGÉLIQUE-VICTOIRE, née le 24 Mai 1774 ; — 4. JOSEPHINE-EUGÉNIE, née le 15 Mars 1776.

Les armes : *d'or, au porc-épic de ſable, ſur une terraſſe de même, au chef de gueules, chargé d'un croiſſant d'argent, accoſté de deux étoiles de même.* Supports, *deux levrettes au naturel.* Cimier, *couronne de Marquis.*

TELLIER (LE) : Ce nom eſt très-ancien en baſſe Normandie, & a été commun à deux Familles de cette Province, qui ont des armes différentes, quoiqu'ayant la même origine, ce qui étoit aſſez ordinaire lors du commencement des armoiries, & même pluſieurs ſiécles après.

La premiere eſt celle des Barons *de la Luthumiere*, Seigneurs d'Yvetot près Valognes, qui portoit : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre lions de ſable.*

La ſeconde eſt la Famille des Seigneurs *de la Varabliere*, dans la paroiſſe de Percy, laquelle porte pour armes : *de gueules, à une faſce d'argent, accompagnée en chef de deux molettes d'éperon de même, & en pointe d'une main droite auſſi d'argent, poſée en pal.* Deviſe : DEXTERA DOMINI FECIT VIRTUTEM.

Ces deux Familles, originaires du Diocèſe de Coutances, ont poſſédé des Terres dans le même canton, & ont été maintenues, en 1463, dans la qualité d'*ancienne Nobleſſe* par *Raimond Montfaouq*, Commiſſaire du Roi ſous LOUIS XI.

La Famille des Barons *de la Luthumiere* fondit, en 1648, dans la Maiſon de *Matignon*, par le mariage de MARIE-FRANÇOISE LE TELLIER, Dame de la Luthumiere, fille & héritiere de FRANÇOIS LE TELLIER, Marquis de la Luthumiere, & de *Charlotte du Bec-Crepin*, avec *Henri*, Sire *de Matignon*, Comte de Thorigny, Lieutenant-Général pour le Roi en la Province de Normandie.

Quant à la Famille des Seigneurs *de la Varabliere*, maintenue, avec la précédente, dans ſon ancienne nobleſſe, elle ſubſiſte encore en pluſieurs branches, dont les principales ſont celles des Seigneurs de Boiſmorant, au Diocèſe de Coutances, & des Seigneurs de Vaubadon près Bayeux.

Le laps des tems, les guerres civiles & les ravages des Proteſtans ayant diſſipé & détruit la meilleure partie des titres de cette Famille, elle n'a pu recueillir tous les renſeignemens néceſſaires pour remonter juſqu'à l'origine de ſon nom ; mais ceux qui lui reſtent ſuffiſent aſſez pour en prouver l'ancienneté depuis GIRARD LE TELLIER, auteur commun des différentes branches qui en ſont ſorties, & par lequel nous allons commencer.

I. GIRARD LE TELLIER, I. du nom, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, la Manceliere, la Creſpiniere & la Moreliere (Fiefs ſitués en la paroiſſe de Percy, au Diocèſe de Coutances), produiſit ſes titres lors de la recherche de la Nobleſſe dans la Province de Normandie, ordonnée par Louis XI, en 1463 ; & fut maintenu

maintenu dans ſa qualité de *noble de race* par *Raimond Monſaouq*, Commiſſaire du Roi. Il avoit épouſé, en 1454, *Catherine de Percy*, dont : — 1. GIRARD, qui ſuit ; — 2. JEAN, auteur de la branche de la Manceliere, rapportée ci-après ; — 3. LOUIS, tige des Sieurs de la Moreliere, mentionné en leur rang ; — 4. EUSTACHE, Prêtre ; — 5. & GUILLAUME.

II. GIRARD LE TELLIER, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, partagea, le 23 Septembre 1490, la ſucceſſion de ſon pere avec JEAN, ſon ſecond frere, ſauf à LOUIS, EUSTACHE & GUILLAUME, ſes puînés, à avoir tels partages qu'ils pourront demander. Il eſt employé dans une Sentence rendue aux plaids de Gavray, le 12 Mai 1492, entre lui & la Dame *Catherine de Percy*, ſa mere, alors veuve, comparante par JEAN LE TELLIER, ſon ſecond fils ; & fit, avec ſes quatre freres, le 20 Février 1515, des lots des biens de feu leur mere. Il avoit épouſé, en 1495, *Marguerite d'Eſcajeul*, dont :

1. LOUIS, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, qui eut une fille, nommée JEANNE LE TELLIER, mariée à *Charles Potier*, Ecuyer ; — 2. RAVEND, qui ſuit ; — 3. & JEAN, Ecuyer, marié, par contrat du 21 Mars 1556, à *Michelle Franquet*, dont — LOUIS LE TELLIER, Ecuyer, qui fut pere de — JEAN, II. du nom, marié à *Gillette Laſſonneur*, de laquelle il eut deux fils, ſçavoir : — GIRARD LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Foſſe, maintenu, ſur la production de ſes titres, dans la qualité de *Gentilhomme*, en 1666, avec ſon neveu GILLES, fils de JACQUES, par M. *Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen ; — & JACQUES, Ecuyer, qui fit, avec ſon frere aîné, des lots & partages des ſucceſſions de leurs pere & mere le 25 Avril 1653. Il eut pour fils GILLES LE TELLIER, maintenu dans ſa nobleſſe en 1666, avec GIRARD, ſon oncle, comme il a été dit. Cette branche eſt éteinte.

III. RAVEND LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Creſpiniere, reçut, avec ſon frere aîné LOUIS, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, une promeſſe expédiée, devant les Tabellions de Percy, le 11 Mai 1537, par PIERRE LE TELLIER, Ecuyer, de les acquitter de leur contingent du ban & arriere-ban ; & fit un accord, le 28 Octobre 1570, avec JEAN LE TELLIER, Ecuyer, ſon frere puîné. Il avoit épouſé, le 17 Septembre 1525, *Anne Anquetil*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Catherine le Breton*, dont vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. LOUIS, marié à *Catherine le Guay*, dont la rente dotale fut remplacée, le 25 Juin 1596, ſur les biens de ſon époux. Ils eurent de leur mariage un garçon & trois filles. JEAN, leur fils, maria ſes trois ſœurs, ſçavoir : GUILLEMETTE LE TELLIER, en 1605 ; ANNE, en 1611 ; & JEANNE, en 1617. Il fut pere de JACQUES LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de Languetilliere, maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſes conſanguins, en 1666, par M. *Chamillart*, Intendant de Caen. Cette branche eſt éteinte ; — 3. MARTIN, cité dans la recherche de M. *de Roiſſy*, en 1598 ; — 4. & CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Boiſmorant, rapportée ci-après.

IV. FRANÇOIS LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, eſt cité avec JEAN LE TELLIER, frere de RAVEND, ſon pere, dans une Sentence donnée, le 13 Janvier 1570, aux Aſſiſes de Coutances ; & obtint, ainſi que ſon couſin-germain LOUIS, fils de JEAN LE TELLIER, Ecuyer, le 29 Novembre 1575, une Ordonnance du même Siége, portant modération de la taxe impoſée ſur eux pour frais de ban & arriere-ban. Il épouſa, par contrat reconnu au Tabellionnage de Percy le 6 Juin 1586, JEANNE LE TELLIER, fille de noble homme PIERRE LE TELLIER, Ecuyer, & de *Catherine de Campion*, & en eut :

V. JOACHIM LE TELLIER, I. du nom, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, qui produiſit ſes titres de nobleſſe, avec ſes oncles LOUIS, MARTIN & CHARLES LE TELLIER, & fut maintenu dans ſa qualité de *Noble*, le 9 Décembre 1598, par Jugement de M. *de Roiſſy*, Commiſſaire député pour le régalement des Tailles. Il fit un accord, ainſi que JEANNE LE TELLIER, ſa mere, avec *Girard le Villain* & autres, le 16 Octobre 1608, devant les Tabellions de Percy, & un autre au même Siége le 9 Novembre 1609, avec ROBERT LE TELLIER, Ecuyer. Il épouſa, par traité ſous ſeing-privé du 6 Septembre 1607, reconnu devant les

Tabellions de Moyon le dernier Décembre 1609, *Jacqueline le Chartier*, ſœur de *Joachim le Chartier*, Ecuyer, dont vinrent : — 1. JOACHIM, qui ſuit ; — 2. LOUIS ; — 3. & FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur des Bois, marié, le 2 Février 1662, à *Marie de Vivenay*.

VI. JOACHIM LE TELLIER, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, ſervit dans les armées en Lorraine & en Champagne, ainſi qu'il conſte par les certificats des 10 Octobre & 8 Décembre 1636. Il ſe préſenta, avec JOACHIM LE TELLIER, ſon pere, devant les Officiers du Roi, le 28 Avril 1639 & 14 Août 1642, comme étant prêts de ſervir Sa Majeſté ; tranſigea ſur des intérêts de famille, avec LOUIS & FRANÇOIS, ſes freres, le 24 Décembre 1656, devant les Tabellions du Siége de Percy ; & produiſit, conjointement avec FRANÇOIS LE TELLIER, Sieur des Bois, ſes titres de nobleſſe, en 1666, devant M. *Chamillart*, Intendant de Caen, qui les reconnut & les maintint pour être *nobles de race*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 9 Juillet 1644, devant les Tabellions de Saint-Germain-ſur-Cé, *Anne Matinel-de-Saint-Germain*, dont : — GUILLAUME-DENIS, Ecuyer, Sieur de Trelly, mort ſans enfans de *N.... Néel-de-Sainte-Marie-l'Aumont*, ſa femme ; — & JEAN-PIERRE, qui ſuit.

VII. JEAN-PIERRE LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Couterie, ſervit pendant quelques années, & épouſa *Marguerite de Campion*, de laquelle vint :

VIII. JEAN-JACQUES LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de Trelly, au droit de ſon oncle qui avoit acquis cette Terre. Il épouſa *N... de Mauconvenant-de-Sainte-Suzanne*, & en eut deux filles, ſçavoir : — SUSANNE-MARIE, Dame de Trelly, mariée avec *Charles-François de Berenger*, Ecuyer ; — & SUSANNE-FRANÇOISE, femme de *Nicolas-Gaſpard Radulph*, Ecuyer, Seigneur & Patron de l'Eſnaut.

Branche des Seigneurs de BOISMORANT.

IV. CHARLES LE TELLIER, Ecuyer, troiſieme fils de RAVEND, Ecuyer, Sieur de la Creſpiniere, & d'*Anne Anquetil*, fut maintenu dans ſa qualité de *noble de race*, en 1598, par M. *de Roiſſy*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant les Tabellions de Percy, le 10 Octobre 1587, *Colaſſe le Maſurier*, dont : — GILLES, qui ſuit ; — & CHARLOTTE, mariée, le 29 Janvier 1617, à THOMAS LE TELLIER, Ecuyer, Sieur des Hiettes. Le contrat de mariage ne fut reconnu devant les Notaires de Percy, que le 26 Novembre 1642.

V. GILLES LE TELLIER, Ecuyer, eſt cité dans un contrat d'amortiſſement de rente qu'il fit le 18 Octobre 1609, & dans un contrat d'échange fait entre lui & *Guillemine Hervieu*, veuve de *Claude Alix*, le 28 Octobre 1527 ; reçut, le 26 Août 1635, quittance de 10 livres qu'il avoit payées pour les frais du ban & arriere-ban ; & mourut en 1642. Il avoit épouſé, par contrat reconnu le 13 Novembre 1636, *Gillette Voiſin*, & en eut : — JEAN, qui ſuit ; — & autre JEAN, Ecuyer, Sieur de Beaumareſq, mort, ſans poſtérité, au ſervice du Roi.

VI. JEAN LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de Launay, mineur à la mort de ſon pere, entra, quand il fut en âge, au ſervice, & fut Brigadier de la Nobleſſe dans la Compagnie du Comte *de Mathan*. Sa mere lui paſſa, ainſi qu'à ſon frere puîné, le 13 Mars 1656, un contrat d'avancement de ſucceſſion, & tous trois firent des lots à douaire le 27 Septembre 1659, devant les Tabellions du Siége de Senilly. Il produiſit, avec ſon frere, ſes titres d'ancienne nobleſſe en 1666, lors de la recherche par M. *Chamillart*, & fut maintenu dans ſa qualité de *Noble de race*. Il épouſa, en 1668, *Avoye du Chemin*, fille de *Robert du Chemin*, & de *Guillemette de Surtainville*, dont vinrent : — 1. JEAN-PIERRE, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. trois fils, morts ſans poſtérité ; l'un deſquels, nommé JEAN-JOSEPH, Garde-du-Corps du Roi, mourut en 1698 ; — 5. MARIE, femme de *François-Michel de Clinchamp*, Chevalier, Seigneur de Saint-Fraquaire & Preley ; — 6. & ELISABETH, mariée, à Paris, en 1721, à *Jean Fauquet*.

VII. JEAN-PIERRE LE TELLIER, Ecuyer, Seigneur de Boiſmorant, Capitaine au Régiment de Saint-Denis, par Commiſſion donnée à Verſailles le 1 Mars

1709, épouſa, au mois de Septembre 1711, *Marie-Jeanne le Breton*, fille de *Jean le Breton*, & de noble *Jeanne le Capellain*, dont : — 1. ADRIEN-OLIVIER, qui ſuit ; — 2. HIACINTHE, mort ſans poſtérité ; — 3. & MARGUERITE-MARIE-JEANNE, mariée, en 1736, à *Julien de la Mare*, Ecuyer, Seigneur de Crux.

VIII. ADRIEN-OLIVIER LE TELLIER, Ecuyer, Seigneur de Boiſmorant, Lieutenant au Régiment de Vermandois, par Lettres du 1 Mars 1734, ſe trouva à pluſieurs batailles, & aux ſiéges de Trarbach, de Philiſbourg & autres ; & a épouſé, le 1 Juin 1740, *Madelene-Charlotte de Chantelou*, fille de *Pierre de Chantelou*, Ecuyer, Sieur de la Vauſſiere, & de *Jacqueline Guerſent*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JEAN-PIERRE-ANNE, qui ſuit ; — 2. MARIE-CHARLOTTE-MADELENE, mariée, en 1772, à *Jean-François Boudier*, Ecuyer, Sieur de Villegnerie ; — 3. & AMABLE-JULIE, mariée, en 1773, à *Louis-Jacques-Thomas Michel*, Ecuyer, Sieur des Rivieres.

IX. JEAN-PIERRE-ANNE LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de Montaure, Seigneur & Patron de la Haye, du Guiſlain, de Beaucoudray, le Sens, &c. a épouſé, au mois de Juin 1762, *Marie-Jeanne-Jacqueline le Breton*, fille de *Jean-Batiſte le Breton*, Ecuyer, Seigneur de Beaucoudray, &c. & de Dame *Marie-Julienne Pilon*, de laquelle il a : — 1. CASIMIR LE TELLIER, né en 1768 ; — 2. ADÉLAÏDE, née en 1764 ; — 3. & CÉLESTE-SOPHIE, née en 1767.

Branche des Sieurs de la MANCELIERE, *la* BOULAYE, *&c.*

II. JEAN LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Manceliere, qualifié ſecond fils de GIRARD LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, dans le partage de la ſucceſſion dudit GIRARD, arrêté avec ſes freres le 23 Septembre 1490, eſt cité dans une Sentence des plaids de Gavray du 12 Mai 1492, comme comparant pour *Catherine de Percy*, ſa mere, demandereſſe pour ſon douaire. On le trouve encore employé avec GIRARD, LOUIS, EUSTACHE & GUILLAUME LE TELLIER, ſes freres, dans une tranſaction, en forme d'accord, faite entr'eux & les Paroiſſiens de Percy, le 15 Mars 1513, devant les Tabellions de Coutances. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. GUYON, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. JEAN, JACQUES & autre JEAN ; — 5. & PIERRE, rapporté après ſon aîné. Ces cinq freres firent entr'eux, le 3 Mars 1538, les lots & partages de la ſucceſſion de leur pere.

III. GUYON LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Manceliere, vivant en 1575, eut pour fils, JEAN, qui fut pere de JACQUES, & ayeul de MARTIN LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Manceliere, qui eut trois filles, ſçavoir : — ISABEAU, mariée au Sieur *de Saint-Gilles*, Ecuyer ; — MARIE, femme du Sieur *de Riviers*, Ecuyer ; — & autre MARIE, épouſe du Sieur *de Foreſtier*, Ecuyer.

III. PIERRE LE TELLIER, Ecuyer, Sieur des Hiettes, puis de la Boulaye à Ceriſy, cinquieme fils de JEAN, Sieur de la Manceliere, obtint, le 3 Janvier 1552, du Maître Enquêteur des Eaux & Forêts de la Vicomté de Bayeux, le pouvoir de jouir, comme franc tenant de la Chapellenie de Ceriſy ſous l'Evêque de Bayeux, des franchiſes & libertés qu'il avoit droit de prendre dans la Forêt de ce nom. Il vendit à JACQUES LE TELLIER, Ecuyer, ſon frere, par acte du 18 Octobre 1554, paſſé devant les Tabellions de Gavray, une portion de Terre qu'il avoit dans la paroiſſe de Briqueville-la-Blouette ; partagea, le 20 Mai 1570, avec ledit JACQUES, & GUYON, ſon aîné, la ſucceſſion de JEAN, un de leurs freres ; & conjointement avec les mêmes, il rendit aveu, le 13 Septembre 1575, à la Seigneurie de Montfiquet, pour des biens qu'il poſſédoit ; & acheta, par acte paſſé devant les Tabellions de Saint-Clair, le 25 Mars 1582, de noble homme *Jacques Bauquet*, Sieur de Moon, tous & tels héritages que celui-ci avoit acquis, en la paroiſſe de Ceriſy-l'Abbaye, de *Jean de Percy*, Ecuyer. On a encore de lui diverſes acquiſitions de rentes ès années 1591 & 1595. Il mourut, fort âgé, vers 1610, & les Terres qu'il poſſédoit retournerent à la branche des LE TELLIER-DE-VAUBADON, par ſucceſſion & acquiſition des freres co-partageans, comme il paroît par un acte de 1630. Il avoit épouſé, 1°. par acte reconnu au

Bailliage de Coutances le 7 Octobre 1548, *Catherine de Campion*; & 2°. par acte ſous ſeing-privé du 7 Septembre 1580, *Jeanne Thorel*, Dame de la Boulaye. Du premier lit vinrent : — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. JEANNE, mariée, en 1586, à FRANÇOIS LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, ſon couſin-germain, comme il a été dit au degré IV. de la branche de la Varabliere. Et du ſecond lit : — 3. GILLES, Ecuyer, Sieur de la Boulaye, qui s'attacha auprès de la Reine, mere du Roi, & ſervit pluſieurs années, comme on le voit par des certificats de 1630 & 1631. C'étoit un Officier de mérite & très-conſidéré. On l'appelloit *le Pere de la Cavalerie*. Il mourut ſans poſtérité; — 4. JEAN, Sieur de la Vaquerie, tige de la branche des Seigneurs de Vaubadon, rapportée ci-après; — 5. RAPHAEL, Sieur du Meſnil, mort ſans poſtérité; —— 6. ANNE, femme de *N... Sabine*, Ecuyer, Sieur de la Quieze, pere d'une fille, mariée au Sieur *des Caſtillons*, dont — *N... des Caſtillons*, mariée 1°. à *Jean de Faouq*, Marquis de Jucoville; & 2°. à *François-Paul*, Comte *de Briqueville*; —— 7. PERETTE, femme de *Jean de Sallen*, Ecuyer, Sieur de la Claverie; —— 8. & JEANNE, mariée à *René le Roi*, Ecuyer, Sieur de Marcy.

IV. ROBERT LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Mare & des Hiettes, eſt cité dans un Arrêt du Préſidial de Coutances du 9 Novembre 1586, donné tant pour lui que comme uſant du droit de PIERRE LE TELLIER, Ecuyer, ſon pere, à cauſe d'une obligation du fait de Demoiſelle JEANNE LE TELLIER, ſa ſœur. Après le décès de ſon pere il partagea ſa ſucceſſion avec GILLES, JEAN & RAPHAEL, ſes freres conſanguins, & eut les héritages aſſis en la paroiſſe de Percy, & les rentes dues ès paroiſſes d'Orval & de Briqueville. De ſon mariage avec *Françoiſe le Maître*, il eut : — THOMAS, Ecuyer, Sieur des Hiettes, qui épouſa, le 29 Janvier 1627, CHARLOTTE LE TELLIER, ſa couſine-germaine, de la branche des Seigneurs de Boismorant, fille de CHARLES, Ecuyer, & de *Colaſſe le Maſurier*; —— & JEAN, qui ſuit.

V. JEAN LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Frenaye, partagea avec THOMAS, ſon frere aîné, la ſucceſſion de leur pere, le 22 Décembre 1625; obtint une Sentence au Bailliage de Coutances, le 5 Juillet 1646, contre *Jacques-Gabriel* & *Julien Guezet*, héritiers de la Demoiſelle *de Clinchamp*, ſa femme, & fut maintenu, avec ſon frere, dans ſa qualité d'*ancien noble*, en 1666, par M. *Chamillart*, Intendant de Caen. Il avoit épouſé, le 29 Janvier 1627, *Françoiſe de Clinchamp*, veuve du Sieur *Gilles Guezet*, dont : — N... LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Frenaye, pere de deux filles; —— & GILLES, qui ſuit.

VI. GILLES LE TELLIER, Ecuyer, épouſa *Françoiſe Marſeuil*, & en eut :

VII. PIERRE LE TELLIER, Ecuyer, marié, en 1694, à *Louiſe Martin*, de laquelle ſont iſſus pluſieurs garçons, entr'autres : —— 1. JEAN-PIERRE, qui ſuit; —— 2. un autre fils, marié, & qui a des filles à Saint-Cyr; —— 3. & N... LE TELLIER, établi à Sainte-Colombe près Villedieu.

VIII. JEAN-PIERRE LE TELLIER, Ecuyer, a épouſé *Catherine Touchard*, dont —— MARIE-ANNE LE TELLIER, reçue à Saint-Cyr en 1746.

Branche des Seigneurs de VAUBADON.

IV. JEAN LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Vaquerie, deuxieme fils de PIERRE, Ecuyer, Sieur des Hiettes, & de *Jeanne Thorel*, ſa ſeconde femme, paroit le troiſieme dans les lots ſous ſeing-privé, du 5 Juillet 1611, faits entre lui & ſes freres. ROBERT, l'aîné de tous, eut les Terres ſituées au Diocèſe de Coutances. Les autres, ſçavoir les Sieurs *de la Boulaye*, *de la Vaquerie* & *du Meſnil*, partagerent les héritages ſis à Ceriſy, Vaubadon & Cormolain. Ces derniers étoient tenus à une rente envers *Thomas Huë*, Ecuyer, Sieur de Laleu, laquelle fut vendue, le 23 Novembre 1633, à *Jean de Sallen*, Ecuyer, Sieur de la Claverie, leur beau-frere. JEAN LE TELLIER, Sieur de la Vaquerie, mourut vers 1655, & avoit épouſé, par traité arrêté le 19 Mai 1624, devant *le Sueur*, Tabellion à Caen, *Iſabelle Canu*, fille de *Germain Canu*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & de *Marie le Migner*, dont : —— GERMAIN, qui ſuit; —— &

Digitized by Google

Marie, femme, par contrat du 17 Mars 1646, de *François de Cuſſy*, Ecuyer, Sieur de la Houſſaye, près Coutances.

V. Germain le Tellier, Ecuyer, Seigneur de la Vaquerie, la Boulaye & de Vaubadon, fit, dans ſa jeuneſſe, le voyage d'Italie avec MM. *de Riviers* & *de Camilly*. A ſon retour il acheta une charge de Conſeiller en la Cour des Aides de Rouen, dont les Proviſions lui furent expédiées le 14 Mai 1655, & il la poſſéda juſqu'en 1686, qu'il obtint des Lettres de Conſeiller d'honneur, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus en l'exercice de cet office *pendant plus de 30 ans*. Il mourut en ſa Terre de la Boulaye le 2 Août 1687, & avoit épouſé, par acte ſous ſeing-privé du 28 Juin 1656, *Louiſe Coſté-de-Saint-Suplix*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur & Patron de Saint-Suplix & du Meſnil, Conſeiller au Parlement de Rouen, & de *Marie Bouchard-de-Bloſſeville*. Elle décéda, en 1699, chez les Dames Bénédictines de Bayeux, auxquelles elle fit des préſens. De ce mariage elle a laiſſé, pour fils unique :

VI. Pierre le Tellier, Ecuyer, Seigneur & Patron de Vaubadon, la Boulaye, Quiry, né a Rouen au mois de Mars 1658, qui entra d'abord, en 1682, dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, où il ſervit deux ans. Ses parens lui acheterent une charge de Conſeiller au Parlement de Rouen, où il fut reçu, le 16 Août 1684; mais après le décès de ſon pere, il rentra, en 1688, dans les Mouſquetaires; fit, en 1689, la campagne d'Allemagne, en qualité d'Aide-de-Camp du Comte *d'Auvergne*, Colonel-Général de la Cavalerie; & à la fin de la même année, le Roi lui donna une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Pomponne. Il ſe trouva à la bataille de Fleurus, où il fut bleſſé & ſa Compagnie preſque toute détruite; à celles de Steinkerque & de la Marſaille; aux paſſages de la Sambre & du Canal de Bruges, & au ſiége de Namur. Les grandes dépenſes qu'il fit au ſervice, l'obligerent de le quitter en 1698. Il fut pourvu, l'année ſuivante, de la charge de Lieutenant des Maréchaux de France au département de Bayeux, & eſt décédé le 7 Juin 1734. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Avril 1694, paſſé devant *Mauduit*, Notaire à Rouen, *Marie-Madelene de Peſtel*, Dame du Sauſſay, fille de *François de Peſtel*, Chevalier, Seigneur de Normanville, Châtelain de Saint-Laurent en Caux, & de *Blanche le Cornier-de-Sainte-Hélene*. Elle étoit veuve, en premieres noces, de *Geoffroi Boullays*, Seigneur du Sauſſay, dont elle a eu : —— *Madelene-Marguerite-Françoiſe Boullays*, mariée, 1°. en Février 1707, à *Hervé de la Ferriere*, Seigneur de Carrolles, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Belliſle en Bretagne, & de Granville en baſſe Normandie; & 2°. à Meſſire *N... Huë*, Seigneur de Vermanoir, &c. Conſeiller au Parlement de Rouen, qui en a eu — *Angélique-Blanche Huë-de-Vermanoir*, mariée à *Armand-Jérôme Bignon*, qui a été Conſeiller d'Etat, Prévôt des Marchands de Paris, Bibliothécaire du Roi, dont ſont iſſus : — M. *Bignon*, Maître des Requêtes, Bibliothécaire du Roi après le décès de ſon pere; — & une fille, mariée à *Thomas Huë*, Marquis de Miromenil, Garde des Sceaux de France en Août 1774.

Du ſecond mariage de *Marie-Madelene de Peſtel* avec Pierre le Tellier, ſont ſortis : —— 1. Pierre-François-Hippolite, qui ſuit; —— 2. Alexandre, dit *le Chevalier de Vaubadon*, Capitaine au Régiment du Roi en 1724, mort ſans alliance; —— 3. & Marie-Louiſe, morte Penſionnaire à la Viſitation de Caen en 1711.

VII. Pierre-François-Hippolite le Tellier, Ecuyer, Seigneur & Patron de Vaubadon, la Boulaye, Quiry & Château-Tellier, né le 27 Juin 1697, au Sauſſay, dans le pays de Caux, fut reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie, au mois de Novembre 1714, Mouſquetaire de la premiere Compagnie au mois de Mai 1718, puis Capitaine de Dragons, & Lieutenant des Maréchaux de France au département de Bayeux le 26 Novembre 1733, & eſt mort le 8 Juin 1742. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Janvier 1725, *Marie-Anne-Charlotte de Chantelou*, fille unique de *François de Chantelou*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Abbeville, Guernon & Courtonne, Lieutenant de Roi des Ville & Château d'Argentan, Inſpecteur de la Généralité d'Alençon, & d'*Anne-Madelene de la Frenaye*.

Digitized by Google

Elle eſt décédée au mois de Novembre 1753, laiſſant pour enfans : — 1. Marie-Charles-Pierre, qui ſuit ; — 2. Gabriel-Alexandre, mentionné après ſon aîné ; — 3. & Blanche-Anne-Marie-Madelene le Te··ier, mariée, le 26 Août 1746, à *Laurent-François de Malherbe*, Chevalier, Seigneur & Patron de Notre-Dame de Frenay, Launay, Abbeville, Reveillon & du Radieu, Lieutenant des Maréchaux de France au département de Falaiſe.

VIII. Marie-Charles-Pierre le Tellier, Ecuyer, Seigneur & Patron de Vaubadon, Bretteville, Quiry, Seigneur Châtelain de Saint-Laurent en Caux, Calletot, Braquemont, Conſeiller au Parlement de Rouen, par Proviſions du 20 Janvier 1756, a épouſé, à Paris, le 3 Décembre 1760, *Anne-Madelene-Françoiſe-Julienne Partyet*, fille de *Jean Partyet*, Chevalier, Intendant de l'Hôtel Royal des Invalides, & de noble *Françoiſe-Charlotte Hebert-du-Buc*, dont : — Pierre-Jean, né le 7 Juin 1768 ; — & Anne-Françoise-Armande, née en 1765.

VIII. Gabriel-Alexandre le Tellier, Ecuyer, Seigneur d'Abbeville, frere cadet du précédent, né en 1731, Capitaine d'Infanterie, a épouſé *Marie-Charlotte de Couvains*, fille de *Henri-Charles de Couvains*, Ecuyer, Seigneur haut-Juſticier de Couvains & de Plaine-Seuvre, & de *Madelene-Charlotte de Roncherolles*, de laquelle il a : — Pierre-Alexandre-Gabriel le Tellier, né en 1756, Sous-Lieutenant au Régiment du Colonel-Général en 1774 ; — & une fille.

Branche des Sieurs de la Moreliere.

II. Louis le Tellier, Ecuyer, Sieur de la Moreliere, troiſieme fils de Girard, I. du nom, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, & de *Catherine de Percy*, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, pour fils :

III. Gilles le Tellier, Ecuyer, Sieur de la Moreliere, qui retira, à droit de clameur, des héritages vendus par Louis, ſon pere, à *Guillaume le Roux*, par contrat paſſé devant les Tabellions de Coutances le 1 Avril 1538. Il épouſa, par traité du 30 Septembre de ladite année, *Marguerite Geoffroy*, dont :

IV. Jean le Tellier, Ecuyer, Sieur de la Moreliere, qui rendit aveu à la Seigneurie de Montfiquet, le 16 Juin 1567 ; & fit un accord à Percy le 1 Novembre 1568, avec *Gilles Voiſin*. Le 4 du même mois il paya 30 ſols pour frais du ban & arriere-ban ; & le 24 Juillet 1616, par acte paſſé devant les Tabellions de Percy, il fit avance de ſa ſucceſſion à ſes fils, ſçavoir : — Gilles-François, qui ſuit ; — Robert & Thomas le Tellier, Ecuyers.

V. François le Tellier, Ecuyer, Sieur de la Moreliere, fit un accord avec Robert, ſon frere, le 10 Novembre 1622, & fut maintenu dans ſa qualité d'*Ecuyer*, en 1666, par M. *Chamillart*, Intendant de Caen. Il étoit alors âgé de 89 à 90 ans, ſuivant le certificat des Curés de Percy, en date du 25 Juillet 1666, & avoit épouſé, par traité reconnu le 5 Février 1612, Charlotte le Tellier. Le *Mémoire* qui nous a été fourni, dreſſé ſur les titres, ne marque pas qu'il ait laiſſé poſtérité. Les armes, comme il a été dit au commencement de cette Généalogie.

TELLIER (le) : Maiſon illuſtrée dans la Robe, pour avoir donné un Chancelier de France. Suivant les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI*, *p.* 578, elle remonte à

Michel le Tellier, I. du nom, Correcteur des Comptes en 1584, puis Maître des Comptes, & mort en 1608, qui de *Perette Loquet*, ſon épouſe, morte le 5 Janvier 1593, laiſſa pour enfans : — Michel, qui ſuit ; — & Charles, auteur de la branche des Seigneurs de Morſan, dont le dernier, Michel le Tellier, Seigneur de Morſan, ancien Maître des Requêtes, vivoit, non marié, en 1775.

Michel le Tellier, II. du nom, Seigneur de Chaville, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris le 9 Août 1597, mourut le 6 Mai 1617, & fut enterré,

Digitized by Google

comme ſon pere, à Saint-Euſtache. Il avoit épouſé, en 1599, *Claude Chauvelin*, fille de *François*, & de *Marie de Charmolue*, dont : — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, Maître des Comptes à Paris, puis Conſeiller d'Etat & Intendant de Lorraine ; — 3. LOUISE, morte en 1664, Prieure de la Ville-l'Evêque à Paris ; — 4. MADELENE, femme de *Gabriel de Caſſagnet*, Seigneur de Tilladet, Lieutenant-Général des Armées du Roi ; — 5 & 6. FRANÇOISE & MARGUERITE.

MICHEL LE TELLIER, III. du nom, Marquis de Barbeſieux, Seigneur de Chaville, Louvois, &c. Conſeiller au Grand-Conſeil en 1624, Procureur du Roi au Châtelet le 28 Novembre 1631, Maître des Requêtes le 10 Janvier 1639, Intendant de l'armée en Piémont en 1640, Secrétaire d'Etat le 13 Avril 1643, Grand-Tréſorier des Ordres du Roi en Octobre 1652, Chancelier & Garde des Sceaux de France en Octobre 1677, mort à Paris le 30 Octobre 1685, & inhumé à Saint-Gervais, avoit épouſé, le 12 Février 1629, *Eliſabeth Turpin*, fille de *Jean*, Conſeiller en la Cour des Aides, & enſuite Conſeiller d'Etat, morte le 8 Novembre 1698, à 90 ans, dont : — 1. MICHEL, mort jeune ; — 2. FRANÇOIS-MICHEL, qui ſuit ; — 3. CHARLES-MAURICE, né le 18 Juillet 1642, Archevêque de Reims en 1671, Abbé de Saint-Etienne de Caen, de Saint-Benigne de Dijon, de Breteuil, Saint-Remy, Saint-Thierry de Reims, Proviſeur de Sorbonne, Prélat Commandeur des Ordres, mort le 22 Janvier 1710 ; — 4. FRANÇOIS, mort jeune ; — 5. & MADELENE-FARE, femme de *Louis-Marie-Victor*, Duc *d'Aumont*, Gentilhomme de la Chambre, morte le 22 Juin 1668.

FRANÇOIS-MICHEL LE TELLIER, Marquis de Louvois, né le 8 Janvier 1641, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Général des Poſtes, Commandeur des Ordres, Surintendant des Bâtimens, mort le 16 Juillet 1691, à 51 ans, & inhumé aux Capucines, avoit épouſé, le 19 Mars 1662, *Anne de Souvré*, Marquiſe de Courtenvaux, fille unique de *Charles*, Marquis *de Souvré*, premier Gentilhomme de la Chambre, & de *Marquiſe de Barentin*, dont : — 1. MICHEL-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. LOUIS-NICOLAS, auteur de la branche des Marquis de Souvré, rapportée ci-après ; — 3. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, d'abord Chevalier de Malte, puis Marquis de Barbeſieux, Miniſtre & Secrétaire d'Etat en plein exercice en 1691, mort le 5 Janvier 1701, ne laiſſant que trois filles de ſa premiere femme, *Louiſe-Catherine de Cruſſol*, ſçavoir : — ANNE-CATHERINE-ELÉONORE LE TELLIER, mariée à *Charles-Paul-Sigiſmond de Montmorency*, Duc de Châtillon ; — MARIE-MADELENE, mariée au Duc *d'Harcourt* ; — & LOUISE-ANGÉLIQUE, mariée au Duc *de Bouillon* ; — 4. CAMILLE, né le 11 Avril 1675, Abbé de Bourgueil & de Vauluiſant, Prévôt & Chanoine de l'Egliſe de Reims, de l'Académie Françoiſe, des Sciences & des Inſcriptions, nommé à l'Evêché de Clermont, qu'il n'accepta point, & mort à 44 ans, le 5 Novembre 1718 ; — 5. MADELENE, femme du Duc *de la Rochefoucaud*, morte en 1728 ; — 6. ELISABETH-ANNE, morte jeune ; — 7. & MARGUERITE, épouſe du Duc *de Villeroy*.

MICHEL-FRANÇOIS LE TELLIER, Marquis de Courtenvaux, né le 15 Mai 1663, Capitaine des 100 Suiſſes de la Garde du Roi, mort le 11 Mai 1721, avoit épouſé, le 28 Novembre 1691, *Marie-Anne-Catherine d'Eſtrées*, fille du Maréchal & Vice-Amiral de ce nom, & de *Marie-Marguerite Morin*, dont, entr'autres enfans : — 1. FRANÇOIS-MICHEL, qui ſuit ; — 2. LOUIS-CHARLES-CÉSAR, Chevalier de Malte, connu ſous le nom de *Maréchal d'Eſtrées*, Général de l'armée de Weſtphalie en 1762, Miniſtre d'Etat, mort en 1771, ſans enfans de ſes deux mariages avec *Catherine de Champagne la-Suze* & *Adélaïde-Félicité Brulart-de-Sillery* ; — 3. & ANNE-SABINE, Religieuſe en l'Abbaye de Notre-Dame de Soiſſons.

FRANÇOIS-MICHEL LE TELLIER, II. du nom, Marquis de Louvois, Capitaine des 100 Suiſſes en ſurvivance, mort le 24 Septembre 1719, avoit épouſé, le 26 Mars 1716, *Anne-Louiſe de Noailles*, fille du Maréchal *de Noailles*, dernier mort, & de *Marie-Françoiſe de Bournonville*. De ce mariage il a laiſſé : — FRANÇOIS-MICHEL-CÉSAR, qui ſuit ; — & FÉLICITÉ-LOUISE, née poſthume,

Digitized by Google

& morte le 14 Juin 1768, à 32 ans, femme du Duc *de Villequier*, ſecond fils du Duc *d'Aumont*.

François-Michel-César le Tellier, Marquis de Montmirail, Capitaine des 100 Suiſſes en 1721, mort le 14 Décembre 1764, avoit épouſé, le 25 Février 1732, *Louiſe-Antoinette de Gontaut-Biron*, fille du Duc de ce nom, morte le 11 Juin 1737, dont :

Charles-François-César le Tellier, Marquis de Montmirail, &c. né le 12 Septembre 1734, Capitaine des 100 Suiſſes le 23 Novembre 1754, a épouſé, le 20 Juin 1763, *Charlotte-Bénigne le Ragois-de-Bretonvilliers*, veuve de *Marie-Antoine-Front de Beaupoil-Saint-Aulaire*, Marquis de Lanmary, & fille de *Bénigne le Ragois*, Marquis de Bretonvilliers, Lieutenant-Général au Gouvernement de Paris, & de *Félicité de Cornillon*.

Branche des Marquis de Souvré.

Louis-Nicolas le Tellier, ſecond fils de François-Michel, & d'*Anne de Souvré*, Marquiſe de Courtenvaux, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant-Général au Gouvernement de Béarn, Maître de la Garderobe, Chevalier des Ordres, mort en 1725, à 59 ans, avoit épouſé, en 1698, *Catherine-Charlotte de Pas-de-Feuquieres*, Dame de Rebenac, dont, entr'autres enfans : — François-Louis, qui ſuit ; — & Charlotte-Félicité, mariée, le 19 Juillet 1722, à *Louis-Philogene Brulart*, Marquis de Puiſieux, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Ambaſſadeur en Hollande, puis Miniſtre & Secrétaire d'Etat.

François-Louis le Tellier, Marquis de Souvré, né le 17 Septembre 1704, Lieutenant-Général au Gouvernement de Béarn en 1725, Colonel d'Infanterie en 1730, Brigadier en 1734, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1743, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Février 1748, Chevalier des Ordres le 2 Février 1749, a épouſé, 1°. en 1723, *Françoiſe-Gabrielle de Brancas-Cereſte*, morte le 26 Octobre 1724, fille de *Louis de Brancas*, Maréchal de France, & d'*Eliſabeth-Charlotte-Candide de Brancas*, dont une fille, morte au berceau ; 2°. le 7 Février 1725, *Jeanne-Françoiſe Dauvet-Deſmarets*, morte le 16 Décembre 1732, fille de *François Dauvet*, Comte Deſmarets, Grand-Fauconnier de France, & de *Marie Robert* ; & 3°. le 1 Août 1738, *Félicité de Sailly*, née le 4 Février 1716. Il a eu du ſecond lit quatre filles, ſçavoir : — 1. Françoise-Sophie le Tellier, née le 18 Juillet 1726, Religieuſe à Notre-Dame de Soiſſons ; — 2. Françoise-Aglaé-Silvie, née le 21 Septembre 1727, mariée, en 1743, au Marquis *de Saint-Chamans*, Maréchal-de-Camp. Voyez Saint-Chamans ; — 3. Gabrielle-Flore, née le 7 Octobre 1728, mariée au Marquis *de Sailly*, Brigadier d'Infanterie, frere de la Marquiſe *de Souvré* ; — 4. Amable-Emilie-Gabrielle, mariée, le 8 Avril 1755, à *Jean-Batiſte-Calixte*, Comte *de Montmorin*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Miniſtre Plénipotentiaire près de l'Electeur de Treves ; & du troiſieme lit : — 5. François-César, né le 9 Avril 1739 ; — 6. & Louis-Sophie, qui ſuit.

Louis-Sophie le Tellier, Marquis de Louvois, né le 18 Mars 1740, Lieutenant-Général du Royaume de Navarre & pays de Béarn, a épouſé, 1°. en Septembre 1763, *Louiſe Gagnat-de-Logny*, fille d'*Alexandre-Louis*, Maître des Requêtes, & de *N... du Metz-de-Maillebois*, morte le 1 Novembre 1768, âgée de 24 ans ; & 2°. par contrat ſigné, le 30 Avril 1775, par le Roi & la Famille Royale, *N... d'Uriéſen*, Baronne de Huffel.

Les armes : *d'azur, à trois lézards d'argent poſés en pal ; au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

TERRASSON : Famille noble & ancienne, qui croit tirer ſon origine d'une Ville du même nom, très-proche de la Vicomté de Turenne en Limouſin, ſituée entre cette Province & celles de Querci, de Périgord & d'Auvergne.

En effet, ſuivant *Moréri*, au mot Turenne, on trouve qu'en 1074, *Boſon*,

Digitized by Google

I. du nom, Vicomte *de Turenne*, épouſa COMTOT DE TERRASSON, fille ou ſœur de PIERRE-COMTOT DE TERRASSON, de laquelle il n'eut point d'enfans; mais tout cela ne prouve pas que les deux Familles de TERRASSON ſubſiſtantes, tant à Lyon qu'à Angoulême, viennent delà. Il y a ſeulement lieu de préſumer qu'elles ſont parentes entr'elles. Ce qui appuye cette préſomption, c'eſt qu'elles portent toutes deux les mêmes armes, à peu de choſe près.

Les TERRASSON de Lyon & ceux d'Angoulême, ont également *le champ d'azur, à trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe*; & à l'égard *des trois croiſſans d'argent entrelacés* que les TERRASSON de Lyon portent dans le milieu de leurs armoiries, ils ſe trouvent auſſi dans celles des TERRASSON d'Angoulême, excepté que ces derniers ont tellement allongé les pointes des *trois croiſſans d'argent entrelacés*, que toutes ces pointes ſemblent ſe joindre l'une à l'autre & former une eſpéce de *boule d'argent*. Quoi qu'il en ſoit, le premier qui nous ſoit connu de ces deux Familles du même nom, eſt

PIERRE DE TERRASSON, qui vivoit à Lyon en 1560, dans la maiſon duquel les Chefs de la conjuration d'Amboiſe s'aſſemblerent au mois de Janvier de la même année. C'eſt ce que nous apprend *Jean Lefrere-de-Laval*, dans ſa *vraie & entiere Hiſtoire des troubles & guerres civiles de ſon tems*, imprimée à Paris en 1573. Le P. *Daniel* rapporte le même fait dans ſon Hiſtoire de France. *Claude de Rubys*, Auteur contemporain de PIERRE DE TERRASSON, fait mention de lui dans ſon Hiſtoire de Lyon, *p.* 406, & nous apprend qu'il avoit eu quelque commandement dans la Ville pendant les troubles, & qu'on l'y nommoit *le Capitaine*. Il finit par dire, au même endroit, que le 29 Juin de l'année 1565, jour de la fête Saint-Pierre, lorſque les Catholiques de la Paroiſſe de ce nom ſe réjouiſſoient entr'eux, & danſoient dans la place qui eſt devant cette Egliſe, ce même PIERRE DE TERRASSON, accompagné d'un Miniſtre Proteſtant, ſortit de ſa maiſon, qui étoit voiſine de la Place, & inſulta les Catholiques: ceux-ci étant en grand nombre, ſe jetterent ſur lui & le tuerent; & TERRASSON (dit l'Hiſtorien) demeura mort étendu ſur la place. *Rubys*, qui rapporte tous ces faits & pluſieurs autres relatifs, n'apprend point ſi ce PIERRE DE TERRASSON laiſſa poſtérité. Etant Proteſtant, il n'eſt pas étonnant qu'on ne trouve rien à ſon ſujet dans les Regiſtres des Paroiſſes, qui d'ailleurs furent pillés, ainſi que tous les autres dépôts publics de Lyon, lorſque les Religionnaires ſe rendirent maîtres de cette Ville.

Mais on trouve deux branches de TERRASSON établies à-peu-près dans ce même-tems; l'une à Angoulême, & l'autre auprès de Lyon; & qui toutes deux peuvent être ſorties des enfans de ce PIERRE DE TERRASSON. Un Regiſtre de l'Hôtel-de-Ville d'Angoulême fait mention d'un PIERRE TERRASSON, Ecuyer, Sieur de Cheneuzac, Maire & Capitaine de cette même Ville, les dernier Février & 14 Mars 1578. Il pouvoit être fils ou neveu de ce PIERRE DE TERRASSON ci-deſſus mentionné, & c'eſt ſans doute de lui que viennent les TERRASSON d'Angoulême, dont nous n'avons point de *Mémoire* aſſez ſuivi pour pouvoir en donner la filiation. Nous ſommes mieux inſtruits de ceux de Lyon, dont nous allons parler.

JEAN TERRASSON, I. du nom, ſoit à cauſe des troubles de Religion ou pour d'autres raiſons, fixa ſon domicile dans un Bourg du Forez nommé *Chatelus*, où il vécut & y acheta une maiſon. Il s'y maria, & laiſſa pour enfans: — JEAN TERRASSON, II. du nom, qui ne nous eſt guères plus connu que ſon pere. Il eſt ſeulement mentionné dans un extrait baptiſtaire, comme oncle ou parrein d'un fils qui naquit du mariage de ſon frere ANTOINE, le 31 Mai 1598; —— & ANTOINE, qui ſuit.

ANTOINE TERRASSON, né à Chatelus le 6 Mai 1571, s'y maria, & mourut le 9 Avril 1624, laiſſant deux garçons. Le premier, connu ſous le nom de JEAN, *l'Aîné*; & l'autre ſous celui de JEAN, *le Jeune*, auteurs chacun d'une branche.

Branche aînée des TERRASSON.

JEAN TERRASSON, l'aîné, III. du nom, Ecuyer, né le 31 Mai 1598, fut marié trois fois. On ignore quelle fut ſa premiere femme. Il épouſa 2°. *Bonne de Paterne*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Dombes. Ce fut vraiſemblablement à l'occaſion de ce ſecond mariage qu'il vint reprendre ſon établiſſement dans la ville de Lyon, où le Parlement de Dombes tenoit alors ſon Tribunal, par emprunt de territoire. Il épouſa 3°. *Claire de Loiruvere*; & mourut, âgé d'environ 48 ans, le 18 Février 1646, laiſſant ſa troiſieme femme enceinte; & voulut être enterré dans l'Egliſe de Sainte-Croix de Lyon, à l'endroit où ſa ſeconde femme avoit été inhumée. On voit par ſon teſtament, fait cinq jours avant ſon décès, qu'il jouiſſoit d'une fortune honnête, car outre la maiſon acquiſe à Chatelus par ſon ayeul, qu'il avoit conſervée, il laiſſa deux domaines conſidérables, qu'il avoit achetés dans les villages de Chavannes & de Flurieu près de Lyon, & une moitié dans la propriété des Greffes de la ville de Lyon. Il fit beaucoup de fondations & de legs pieux, donna des légitimes honnêtes à ſes quatre filles, nommées CATHERINE, JEANNE, ANNE & ANTOINETTE; & inſtitua héritier univerſel JEAN TERRASSON, ſon fils aîné, qui ſuit, qu'il eut de ſa ſeconde femme; & légua FRANÇOIS TERRASSON, qu'il eut de ſa troiſieme.

JEAN TERRASSON, IV. du nom, Ecuyer, ſe fit recevoir Avocat au Parlement de Paris & revint à Lyon, où il fut nommé Juge général des Juſtices du Comté de la même Ville & des Baronnies de Saint-Juſt. Il fut fait Echevin de Lyon en 1684. On ignore le tems de ſa mort; mais on ſçait que ſa femme lui ſurvécut pluſieurs années, & qu'ils furent inhumés tous les deux dans l'Egliſe de Sainte-Croix de Lyon. Il avoit épouſé, au mois de Janvier 1652, *Anne de Bernico*, dont la Famille eſt connue parmi les Nobles de Lyon dès 1606. Suivant *Broſſette*, dans ſon *Eloge hiſtorique* de cette Ville, elle portoit pour armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roſes d'argent en chef, & d'une tête de lion arrachée d'or en pointe.* De ce mariage vinrent 23 enfans, tant garçons que filles, dont la plupart ſe ſont retirés dans le Cloître. Trois d'entr'eux nous ſont plus connus, ſçavoir: — 1. PIERRE TERRASSON, homme d'un très-grand mérite, dont la mémoire eſt encore en vénération dans l'Egliſe de Lyon. Il fut d'abord Chevalier de l'Egliſe de Saint-Jean de cette Ville, & Théologal, enſuite Cuſtode de Sainte-Croix, Syndic du Clergé du même Diocèſe, & ſucceſſivement Vicaire-Général ſous trois Archevêques de Lyon; — 2. JEAN, qui fut Avocat au Parlement, Juge des Baronnies de Saint-Juſt, & Echevin de la ville de Lyon, comme ſon pere; — 3. & MATHIEU, qui ſuit.

MATHIEU TERRASSON, Ecuyer, cadet des fils de JEAN IV, & d'*Anne de Bernico*, né à Lyon le 13 Août 1669, vint faire ſon Droit à Paris, où il fut reçu Avocat au Parlement en Mai 1691, & ne tarda pas de ſe diſtinguer dans le Barreau par des Plaidoyers éloquens. M. *Portail*, alors Avocat-Général, & depuis premier Préſident, lui procura en mariage *Catherine Tuffier*, fille de *Bertrand Tuffier*, l'un des plus célebres Avocats de ce tems-là. Peu après il fut compris dans les recherches qui furent faites des armoiries de la Nobleſſe de France, en vertu de différens Edits, & par une Ordonnance rendue, le 19 Décembre 1698, par les Commiſſaires-Généraux du Conſeil du Roi, députés ſur le fait des armoiries, les ſiennes furent vérifiées, reçues & enregiſtrées dans l'Armorial général de France: il lui en fut délivré un brevet, ſigné *d'Hozier*. Quelques années après il y eut une Commiſſion établie pour l'exécution des Déclarations du Roi, des 4 Septembre 1696, 30 Mai 1702 & 30 Janvier 1703, concernant la recherche des faux Nobles, & il fut aſſigné, comme beaucoup d'autres, par le Traitant; mais par un Jugement ſouverain, émané de la Commiſſion du Conſeil, le 12 Août 1706, MATHIEU TERRASSON, après avoir été déchargé de l'aſſignation qui lui avoit été donnée le 27 Juillet 1705, fut *maintenu & gardé, ſes ſucceſſeurs, enfans & poſtérité, nés & à naître en légitime mariage, en la qualité de Nobles & d'Ecuyers*; & il fut ordonné, par le même Jugement,

Digitized by Google

qu'*ils jouiroient des honneurs, priviléges & exemptions dont jouiſſent les Gentilshommes du Royaume, avec défenſe de les y troubler, tant & ſi longuement qu'ils ne feront acte de dérogeance; & que pour cet effet ils ſeroient inſcrits dans le Catalogue des Nobles*, &c. MATHIEU TERRASSON, ayant été obligé de quitter la Plaidoyerie à cauſe de la délicateſſe de ſa ſanté, devint un célebre Avocat conſultant, ſur-tout pour les matieres du Droit-Ecrit. Il fut aſſocié au travail du Journal des Sçavans, nommé Cenſeur Royal, & mourut à Paris le 30 Septembre 1734, âgé de 66 ans. Il a eu cinq enfans de ſon mariage, dont eſt reſté, pour fils unique, ANTOINE, qui ſuit. On a de lui un *Recueil de Diſcours*, de *Plaidoyers* & de *Mémoires*, que ſon fils a fait imprimer à Paris en 1737, Volume *in*-4°. ſous le titre d'*Œuvres de M^r* MATHIEU TERRASSON, *Ecuyer, ancien Avocat au Parlement.* Parmi les Diſcours qui ſont dans ce Recueil, on admire entr'autres celui qu'il prononça en la Cour des Aides en 1717, pour la préſentation des Lettres du feu Chancelier *d'Agueſſeau*. On a encore de lui de *Nouvelles Obſervations* ſur les Arrêts de *Henrys*, imprimées dans la nouvelle Edition des Œuvres de ce célebre Juriſconſulte du Droit-Ecrit, en 4 *Volumes in-fol.* en 1738.

ANTOINE TERRASSON, Ecuyer, né à Paris le 1 Novembre 1705, fut reçu Avocat au Parlement le 13 Mars 1727, où il fit paroître les plus grands talens pour la Plaidoyerie; mais après la mort de ſon pere, il s'eſt livré à l'étude du Cabinet, a compoſé une *Hiſtoire de la Juriſprudence Romaine*, ſuivie d'un Recueil de Contrats, Teſtamens & autres Actes qui nous reſtent des anciens Romains. Il publia cet Ouvrage, en un Volume *in-folio*, en 1750, par les ordres du feu Chancelier *d'Agueſſeau*, auquel il eſt dédié. Les Journaux de Verdun, Trévoux, des Sçavans, des années 1750, 1751 & 1752; le *Mémoire hiſtorique ſur le Collége Royal*, donné par feu l'Abbé *Goujet*, & autres Papiers publics de ce tems, en parlent avec éloge. On a encore de lui des *Mélanges d'Hiſtoire, de Littérature, de Critique, de Juriſprudence Littéraire*, &c. & beaucoup d'autres Ouvrages. Il a été nommé Cenſeur Royal en 1750, Conſeiller au Conſeil Souverain de la Principauté de Dombes, par le feu Prince de ce nom, au mois de Juillet 1752; Avocat du Clergé de France en Août 1753, Lecteur & Profeſſeur au Collége Royal le 4 Avril 1754. Dans le préambule de ſes Proviſions, feu Louis XV parle de lui comme d'un homme *diſtingué par des talens recommandables, & qui ſont comme héréditaires dans ſa Famille; qui a fait voir qu'il réuniſſoit à l'application la plus aſſidue, les qualités qui caractériſent le ſujet fidele & le citoyen vertueux; & que les productions qu'il a publiées de ſon ſçavoir, lui ont mérité l'eſtime générale*, &c. Il a été nommé Chancelier de Dombes, par Proviſions du feu Comte d'Eu, du 3 Janvier 1760, enregiſtrées au Parlement de Trévoux le 14 dudit mois, dont il a exercé les fonctions juſqu'au tems que cette Principauté a été réunie à la Couronne. Affligé de pluſieurs infirmités, il s'eſt démis de la place de Lecteur & Profeſſeur Royal en Droit Canon, & le Roi lui a accordé la vétérance & la jouiſſance de tous les priviléges dont jouiſſent les Profeſſeurs Royaux, avec une penſion de 800 livres ſur les revenus de cette Chaire. Il a épouſé, le 23 Octobre 1759, *Anne-Marie-Eliſabeth de Sahuguet-de-Termes*, fille de *Jean-Batiſte de Sahuguet*, Marquis de Termes, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, Chevalier de Saint-Louis, & d'*Eliſabeth-Renée de Berryer*, ſœur du feu Garde des Sceaux de France de ce nom. Voyez SAHUGUET. Il n'y a point d'enfans de ce mariage, & ANTOINE TERRASSON ne s'occupe actuellement que de Littérature & d'Hiſtoire naturelle.

Seconde Branche, établie à Lyon.

JEAN TERRASSON, dit *le Jeune*, Ecuyer, ſecond fils d'ANTOINE, & frere cadet de JEAN III, né & batiſé à Chatelus le 30 Mai 1610, épouſa *Anne Durieu*, mourut, fort âgé, à Lyon au mois de Septembre 1692, & fut inhumé dans la paroiſſe de Sainte-Croix de la même Ville. Il eut pour enfans: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JEAN, mentionné après ſon aîné; — 3. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de la Thomaſſiere & de la Menue, rapportée en ſon rang; — 4 & 5. & deux filles.

Digitized by Google

Pierre Terrasson, Ecuyer, Conſeiller en la Sénéchauſſée & Préſidial de Lyon, épouſa Louise Terrasson, ſa parente, de laquelle il eut quatre garçons, qu'il deſtina à paſſer leur vie dans la Congrégation de l'Oratoire, ſçavoir : — 1. Jean, né à Lyon en 1670, qui, à l'âge de 18 ans, fut envoyé, par ſon pere, à Paris, dans la Maiſon de l'Inſtitut de l'Oratoire; mais n'y étant pas entré avec la vocation néceſſaire pour s'y fixer, auſſi tôt après la mort de ſon pere il en ſortit, pour ſe livrer aux travaux Académiques. Feu l'Abbé *Bignon*, inſtruit de ſes talens pour les Sciences, le fit admettre, en qualité d'Aſſocié, à l'Académie Royale des Sciences de Paris en 1707. Il obtint, en 1721, la Chaire de Philoſophie grecque & latine au Collége Royal, vacante par le décès de *Michel Morus*; fut nommé, en 1732, l'un des 40 de l'Académie Françoiſe, & eſt décédé à Paris le 15 Septembre 1750, âgé de 80 ans. On a de lui pluſieurs Ouvrages, ſur leſquels on peut conſulter *Moréri*; divers autres Ecrits publics, comme le Dictionnaire portatif de l'Abbé *l'Advocat*, la premiere édition de notre Dictionnaire, Généalog. Héraldique, *Tome VI*, imprimé en 1761, &c.; — 2. André, qui reſta dans l'Oratoire, où il s'acquit une très-grande réputation dans la prédication, par la beauté de ſa compoſition & la nobleſſe de ſon débit. Il prêcha devant feu Louis XV pendant la minorité de ce Prince, & ſes Sermons furent ſi goûtés par toute la Cour, que le Duc d'Orléans, alors Régent du Royaume, ſe propoſa de le faire nommer au premier Evêché qui viendroit à vaquer; mais ayant un peu trop forcé ſa poitrine par un ſecond Carême qu'il prêcha en l'Egliſe Métropolitaine de Paris, il fut attaqué, à la fin de ſa ſtation, d'un crachement de ſang, & il en mourut dans la Maiſon de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, le 25 Avril 1723. Ses Sermons ſont imprimés en 4 Volumes *in*-12; — 3. Gaspard, né à Lyon en 1680, qui eſſaya ſes talens pour la prédication, en faiſant des Conférences dans différentes Maiſons de la Congrégation de l'Oratoire, principalement à Troyes, où il prononça, en 1711, dans l'Egliſe des Cordeliers, l'Oraiſon Funébre du Grand Dauphin, fils de Louis XIV. Après ce coup d'eſſai il s'abſtint de la prédication, tant que ſon frere André vécut; mais après ſa mort, ſollicité de remplir les ſtations auxquelles le défunt s'étoit engagé, il le remplaça avec avantage pendant cinq années, qu'il prêcha dans les principales Chaires de Paris. Il y mourut le 2 Janvier 1752, âgé de 71 ans, & fut inhumé, le lendemain, ſous la Chaire de l'Egliſe paroiſſiale de Saint-André-des-Arcs. On a de lui 4 *Volumes in*-12 de ſes Sermons; — 4. & autre Jean, qui fut Supérieur dans différentes Maiſons de l'Oratoire, entr'autres dans celles de Notre-Dame de Graces, de Nevers & de Lyon. Il mourut dans cette derniere Ville pendant le Carême de 1742. Pour diſtinguer ces quatre enfans, on appelloit l'aîné, Terrasson *l'Eſprit*; le ſecond, qui étoit Prédicateur du Roi, Terrasson *le Beau*, à cauſe de ſa belle figure; le troiſieme, auſſi Prédicateur célebre, Terrasson *le Fin*, parce qu'il avoit les yeux remplis d'eſprit & de fineſſe; & le quatrieme, Terrasson *le Bon*.

Jean Terrasson, Ecuyer, ſecond fils de Jean, *le Jeune*, & d'*Anne Durieu*, épouſa Demoiſelle *Catherine Verdan*, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres: — Jacques, qui fut Conſeiller en la Cour des Monnoies, Sénéchauſſée & Siége Préſidial de Lyon, où il mourut vers 1740, ſans avoir été marié; — & Jean, qui ſuit.

Jean de Terrasson, Ecuyer, né en 1688, fut gratifié par Louis XIV, en 1710, d'une Commiſſion de Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Sebbeville, & le 12 Mai 1711, il obtint une Compagnie dans le Régiment de Lannion, Infanterie. Vers la fin du mois de Novembre 1713, il épouſa Demoiſelle *Jeanne-Françoiſe-Deniſe de Bourgogne-d'Herbamez*, fille de *François de Bourgogne*, Seigneur d'Herbamez, deſcendant du célebre Jean *ſans Peur*, Duc de Bourgogne, & d'*Agnès de Croy*. C'eſt en conſéquence de ce mariage, que Jean de Terrasson ſe trouve compris dans le *Tableau Généalogique de la Maiſon Royale de France*, par M. *Clabaut*, dédié à M. le Comte d'Artois. Voyez Bourgogne, *Tome III* de ce Dictionnaire, *p. 47 & ſuiv.* De ce mariage ſont iſſus : —

Digitized by Google

Henri de Terrasson, Abbé, mais non engagé dans les Ordres; — & Antoinette, reçue fille.

Branche des Seigneurs de la Thomassiere & de la Menue.

Claude Terrasson, Ecuyer, ſurnommé *de la Thomaſſiere*, troiſieme fils de Jean, dit *le Jeune*, & d'*Anne Durieu*, hérita, de ſon pere, de la Terre de la Thomaſſiere. Il fut d'abord Cornette de Cavalerie, & ſervit, en 1695, dans l'Eſcadron des Gentilshommes du Lyonnois, comme il eſt prouvé par deux certificats; l'un, daté de la Rochelle le 23 Août 1695, ſigné du Maréchal *d'Eſtrées*; l'autre, du 26 Septembre ſuivant, du Comte *de Genetines*. Il fut nommé, par Commiſſion du 11 Juillet 1697 (ſignée du Maréchal *de Tourville*), Commiſſaire dudit Eſcadron, & ſe trouva, en cette qualité, à la revue que le Comte *de Genetines* fit des Gentilshommes des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, le 12 Août ſuivant, comme Commandant; & dans l'état de cette revue Claude Terrasson tient le premier rang après lui. C'eſt ce qui eſt encore conſtaté par un certificat, ſigné de M. *de Genetines*, du 1 Octobre 1697. Il décéda vers 1700, & avoit épouſé, du vivant de ſon pere, le 17 Février 1678, Demoiſelle *Antoinette de la Menuë*, fille de *Melchior de la Menüe*, Ecuyer, Seigneur de la Menüe & de la Ponchonniere, & d'*Antoinette de Saint-Prieſt*, de laquelle il a laiſſé: — Jacques, qui ſuit; — & Charlotte, mariée, en Novembre 1699, à M. *de Romans*.

Jacques Terrasson, Ecuyer, Seigneur de la Menüe, Lieutenant au Régiment de Lyonnois en 1701, ſe trouvant chargé de procès & de famille, s'eſt retiré, quelques années après, dans ſa Terre de la Menüe, où il eſt mort le 17 Janvier 1751. Il avoit épouſé, le 7 Juillet 1707, *Marguerite de la Menüe*, fille de *Jacques de la Menüe*, & de *Charlotte de Rouzault*. De ſon mariage il a laiſſé onze enfans, ſept garçons & quatre filles.

Claude Terrasson, Ecuyer, l'un de ſes fils, Seigneur de Roffrey, a ſervi 25 ans dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, où étant parvenu au grade de Sous-Brigadier, il a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1770. Comme il s'étoit marié, quelques années auparavant, avec Demoiſelle *Mauguen-de-Saint-Valerin*, & qu'il avoit été nommé Inſpecteur des Haras de la Province de Dombes, ces circonſtances, réunies à celle de ſes longs ſervices dans les Mouſquetaires, l'ont engagé à ſe retirer avec ſon épouſe dans leur Terre de Roffrey: ils n'ont point d'enfans.

Les armes: *d'azur, à trois croiſſans d'argent, adoſſés & entrelacés, accompagnés de trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe.* Elles ſont ainſi enregiſtrées dans l'*Armorial général de France*, & ont été gravées de même ſous les années 1684 & 1685, dans l'*Eloge hiſtorique de la ville de Lyon* par *Broſſette*. Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.

TERRIDE ou TARRIDE: Ce nom ſe trouve indifféremment écrit avec un *a* ou un *e*; mais dans les titres latins & gaſcons, on y lit le plus ſouvent Tarride. Ceux qui le portent l'écrivent ainſi, & on le prononce de même dans le pays.

C'eſt le chef-lieu de la Vicomté de Gimoez, qui a pris ſon nom de la riviere de Gimonde qui l'arroſe, & comprend la partie la plus occidentale du Diocèſe de Toulouſe, à la gauche de la Garonne, vers le confluent de ce fleuve avec le Tarn. Ce pays dépend aujourd'hui du Diocèſe de Montauban. Voyez *l'Hiſtoire générale de Languedoc, Tome II, p.* 131.

Les Seigneurs de cette Vicomté ſe qualifioient indifféremment *Vicomtes de Gimoez* ou *de Terride*, du nom du Château qui eſt le chef-lieu de leur domaine. Ce Château étoit le plus magnifique de la Guienne. On voit, encore dans ſes ruines, des reſtes de ſon importance. Il a été nommé quelquefois le *Château de Penneville*, & le *Château de la Bourgade*, du nom de la Paroiſſe où il eſt ſitué: on y voit une Tour fort élevée, qu'on appelloit *la Tour de Penneville*. Ce

Château fut pris par les Religionnaires en 1562, les Catholiques le reprirent en 1573, & les premiers s'en rendirent maîtres, pour la ſeconde fois, en 1581, dit *l'Hiſtoire générale de Languedoc, Tome V, p.* 315, 319 & 387. La Vicomté de Terride faiſoit partie du Duché d'Aquitaine, & n'a pu en avoir été démembrée que pour être donnée en apanage à quelques Princes de la Famille de ces Ducs.

DAGOBERT, Roi de France, I. du nom, fils de CLOTAIRE II, Roi de toute la Monarchie Françoiſe, donna en partage à CHARIBERT, ſon frere, le Royaume d'Aquitaine ou de Toulouſe, qui comprenoit les deux Aquitaines, & une partie du Languedoc juſqu'au Rhône. Mais DAGOBERT le reprit ſur ILDERIC, fils aîné de CHARIBERT, mort jeune, & le rendit depuis à ſes deux freres cadets BOGGIS & BERTRAND, autres fils de CHARIBERT, à titre de Duché héréditaire, avec reſerve de l'hommage ſeulement, ſans redevance ni tribut annuel. Voyez l'*Hiſt. génér. des Maiſons Souveraines, Tome III, Table* 7, *p.* 30.

Les prétentions des Ducs d'Aquitaine ſur le Royaume de France, dont ils furent dépouillés par *Charles Martel*, excita de fréquentes révoltes de leur part, contre les Rois qui occupoient le Trône de leur pere. EUDES, fils de BOGGIS, Duc ou Roi d'Aquitaine, car on lui donne l'une ou l'autre de ces qualités dans pluſieurs Chartes, fut le plus grand & le plus puiſſant Prince de cette Race. Il fit les plus grands efforts pour monter ſur le Trône qui lui avoit été enlevé, & eut de fréquentes guerres contre *Charles Martel*. Ses enfans ne déchurent point de ſon ambition, ils furent ſouvent vaincus & dépoſſédés de leurs Etats; rétablis enſuite, ils n'en furent pas plus tranquilles. Leurs fréquentes rebellions exciterent en France les plus cruelles guerres; quelques-uns furent bannis, obligés de ſortir du Royaume & de paſſer en Eſpagne; mais les diverſes criſes de revers qu'ils éprouverent, n'éteignirent point chez eux le deſir de régner ſur les François.

Les Ducs, Comtes & Vicomtes, en faveur duquel fut fait le démembrement de l'Aquitaine, & qui reçurent leur Etat en apanage, furent d'abord (dit l'*Hiſtoire de Languedoc, Tome I.*) les Ducs *de Gaſcogne*, qui étant les aînés, en eurent la principale partie à titre de Duché. Les autres furent les Comtes *de Fezenſac, d'Aſtarac, d'Armagnac, de Pardiac, de Bigorre*; ceux des Marches de Gaſcogne, d'Agen, de Condom, de Gaure, de Paillas, les Vicomtes *de Beziers, de Louvigny* & *de Soule*; ceux de Marſan, de Lomagne, de Fezenſaguet, de Béarn, d'Oleron, les Comtes *d'Arragon*, les Vicomtes *de la Barthe*. Tous ces Princes étoient de la Race de MEROVÉE, Roi de France, iſſus de CHARIBERT, Roi d'Aquitaine & de Toulouſe, frere de DAGOBERT, Roi de toute la Monarchie Françoiſe, après CLOTAIRE II, ſon pere.

Ce grand nombre de Ducs, de Comtes & de Vicomtes, dont on vient de parler, ont poſſédé leur héritage, pendant pluſieurs ſiécles, avec pleine jouiſſance de tous les droits régaliens. Leur autorité & leur puiſſance ayant dégénéré par le partage qu'il a fallu faire dans les Familles particulieres, leurs petits Etats ſont ſucceſſivement ſortis de leurs Races, & le grand nombre de rameaux qui ſubſiſtent encore en Gaſcogne, ont entierement perdu l'éclat d'une ſi belle tige.

La Vicomté de *Terride* ou de *Gimoez* n'a point été démembrée du Royaume d'Aquitaine à titre d'aliénation ni de conquête, & ne peut l'avoir été que comme partie de ce grand Etat, pour être donnée en apanage à un Prince de la Race de ces Rois. On trouve dans les *Tablettes Généal. Part. II, p.* 296, les Vicomtes DE TERRIDE qualifiés *Princes de Verdun*. Ce pays faiſoit partie de leurs Etats, & eſt d'une grande étendue. La ville de Verdun ſur la Garonne en eſt la Capitale, & comprend dans ſon enceinte le quartier appellé *Riviere-Verdun*, qui forme aujourd'hui une Election dans la Généralité d'Auch. La qualité de *Prince* que prenoient les Vicomtes DE TERRIDE, eſt une preuve de leur extraction; car, comme l'a remarqué M. *de Valois*, dans ſon *Hiſtoire du Languedoc, Tome I, Note* 83, « on donnoit bien pour lors la qualité de *Prince* aux grands » Seigneurs; mais on ne joignoit jamais cette qualité avec la Province ou le » pays dont ils avoient le Gouvernement; mais bien lorſqu'ils étoient de naiſ» ſance *Ducs, Comtes* ou *Vicomtes* ». Ainſi dès qu'on voit EUDES, HUNOLT,

Digitized by Google

VAIFRE, LOUP & leurs deſcendans qualifiés *Princes d'Aquitaine, de Gaſcogne, d'Armagnac, de Verdun*, c'eſt une preuve qu'ils reconnoiſſoient en eux une origine Royale. Ce qui prouve encore une pareille origine en faveur des Vicomtes DE TERRIDE, c'eſt qu'ils ont joui long-tems, dans leurs Etats, de tous les droits régaliens, comme les Vicomtes *de Narbonne* & autres. *Hiſt. de Lang. Tome II, p.* 510. On ignore quel fut le premier Vicomte DE TERRIDE, mais celui depuis lequel on a une filiation ſuivie (ſelon les *Tabl. Généal. Part. II, p.* 296), eſt

I. FORTON-GUILHAUME, Vicomte DE GIMOEZ ou DE TERRIDE, Prince de Verdun, qui vivoit dans le Xe ſiécle. Il fit une donation à l'Abbaye du Mas-Granier (*Hugues* en étant Abbé), le 7 du mois de Février 993, de quelques Terres ſituées aux environs de cette Abbaye, bornées par le ruiſſeau de Lambon, & les chemins publics qui conduiſent de Grandſelve à Dieupentale, dit l'*Hiſt. de Lang. Tome II, p.* 131, & aux preuves, *p.* 169. Il y fait mention de ſon pere, ſans le nommer, & de ſes ancêtres, apparemment Vicomtes comme lui; & s'il eſt permis de former des conjectures à cet égard, on pourroit penſer qu'ils eurent pour auteur REMISTAN, troiſieme fils d'EUDES, Duc d'Aquitaine, & frere de HUNOLT & de HATON. On ignore quel fut le partage de REMISTAN, & ſi ſon pere lui laiſſa quelque pays de l'Aquitaine en apanage. Il paroît avoir été un Seigneur puiſſant, & ſon pere ne l'oublia pas ſûrement dans le partage de ſes Terres: on ne voit pas que le pays de Gimoez, qui en faiſoit une partie conſidérable & qui en fut démembré, ait pu l'être pour être donné à quelqu'autre qu'à ſon fils REMISTAN. Le ſilence des Hiſtoriens ſur le partage de ce Prince & ſur le démembrement du pays de Gimoez, en paroît une preuve.

En 765 REMISTAN, ſuivant l'*Hiſtoire des Maiſons ſouveraines, Tome III, p.* 35, prit, contre ſon neveu VAIFRE, le parti du Roi PEPIN, qu'il alla joindre en France, & auquel il prêta ſerment de fidélité auſſi bien qu'à ſes enfans. Le Roi, pour ſe l'attacher, le combla de careſſes & de bienfaits, lui donna en bénéfice le Château d'Argenton dans le Berri, qu'il fit rebâtir & fortifier, avec la moitié du pays depuis la Loire juſqu'au Cher, à la charge de défendre ce Canton contre les entrepriſes du Duc d'Aquitaine. Deux ans après, REMISTAN, honteux d'avoir contribué à la ruine de ſa Famille, en abandonnant le parti de ſon neveu, quitta le Berri, où il commandoit ſous les ordres du Roi, vint offrir ſes ſervices au Duc ſon neveu, qui les accepta, & qui oubliant le paſſé, le chargea du commandement de ſes troupes. Fidele à ſes engagemens, il ſe mit à la tête des Gaſcons, attaqua les François, & après les avoir battus en différentes occaſions, tomba en embuſcade, fut pris, mené & garotté, avec ſon épouſe, dans la ville de Saintes, au Roi PEPIN, qui le fit condamner, comme criminel de Lèze-Majeſté, & pendre. Il eſt vraiſemblable qu'après ſa mort, VAIFRE s'empara de ſes biens, ce qui l'engagea à abandonner ce que PEPIN lui avoit donné. Sans doute que VAIFRE laiſſa de ſa femme des enfans, du moins les Hiſtoriens ne diſent pas le contraire, & il mourut en 767.

Quant au Vicomte FORTON-GUILHAUME, il eut pour femme *Rixende*, qui ſouſcrivit, avant les témoins, l'acte de donation, dont on a parlé ci-devant. De ce mariage vint:

II. RAIMOND-ARNAUD, Vicomte DE TERRIDE ou de Gimoez, Prince de Verdun, qui fit, le 6 Décembre 1071, donation à l'Abbaye du Mas-Granier (*Raimond* en étant Abbé), conjointement avec ſon fils, & du conſentement de ſa femme, dont il ne dit pas le nom, & en préſence de *Raimond*, Evêque de Lectoure, & de *Guillaume-Raimond de Savez*, Prince, de ſon héritage, appellé *Gaya*, qu'il poſſédoit dans le territoire Touloufain. Le même RAIMOND-ARNAUD, ou ſon fils, reſtitua, en 1089, au même Monaſtere, la quatrieme partie de la Seigneurie du Mas, ſitué ſur la rive gauche de la Garonne, dans la partie du Diocèſe de Toulouſe, qui dépend aujourd'hui de la Guienne. Suivant les *Tablettes Hiſtor. & Généal. Part. II, p.* 296, & l'*Hiſt. de Lang. Tome II, p.* 227, & aux PREUVES, *p.* 280, il fut pere de

III. ARNAUD-GAUSBERT, Vicomte DE TERRIDE ou de Gimoez, Prince de Verdun, qui ſe dit fils de RAIMOND-ARNAUD, Prince de Verdun, dans un acte

Digitized by Google

des Nones de Janvier, Férie 6e, la veille de l'Epiphanie 1089, par lequel il donne à l'Abbaye du Mas-Granier (*Bertrand* en étant Abbé) la moitié de la Seigneurie d'Ochamſville, & d'une Egliſe appellée de *Siolio*, en préſence de *Beranger de Beſſences*, de *Guillaume Bellot* & d'*Adon de Saveners*. Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais il en eut : — GAUTIER, qui ſuit ; — & une fille, nommée JUDITH, qui fut femme d'*Arnaud-Pons de Noé*, I. du nom, fils de *Bernard*, Seigneur *de Noé* & de Montaut, & de *Dias*, ſon épouſe. Voyez MONTAUT, *Tome X* de ce Dictionnaire.

IV. GAUTIER, Vicomte DE TERRIDE ou de Gimoez, Prince de Verdun, fut préſent, en 1138, avec *Bernard*, Comte *de Comminges*, & *Roger*, Comte *de Foix*, à l'acte ſolemnel, par lequel *Alphonſe*, Comte *de Toulouſe*, renonça au droit qu'il pouvoit avoir à la dépouille des Evêques de Toulouſe après leur mort. Le Comte *de Toulouſe* fit cette renonciation un jour de Dimanche, en préſence du peuple, dans l'Egliſe Cathédrale de Saint-Etienne, pendant la Meſſe du matin. GAUTIER, Vicomte DE TERRIDE, mourut vers l'an 1161, laiſſant de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. ARMAND, qui a continué la poſtérité ci-après ; — 2. ARNAUD-GAUSBERT, dit DE TERRIDE, vivant en 1166, qui fit une donation à l'Abbaye de Belleperche. On ne connoit point le nom de ſa femme, mais il en eut — GAUTIER DE TERRIDE, dit fils d'ARNAUD-GAUSBERT, dans une donation qu'il fit à l'Abbaye de Grandſelve avec *Indie*, ſa femme, de tout ce qu'ils poſſédoient dans le territoire d'Albs & de Mairas, en 1187. On ignore s'il eut poſtérité ; — 3. & ESCARRONNE, épouſe de *Bernard Jourdain*, Seigneur de l'Iſle-Jourdain, auquel elle porta en dot le bien qui lui avoit été donné depuis Margueſtau juſqu'à la Save, qui faiſoit partie de la Vicomté de Gimoez, & vraiſemblablement avec le Château. GAUTIER fut le premier qui diviſa ſes Terres, & en donna partie à ſa fille ESCARRONNE, le reſte, avec Verdun, à ARMAND, ſon fils aîné, qui partagea auſſi ſes enfans, comme on le verra ci-après.

Nous obſerverons ici que *Jourdain*, Seigneur de l'Iſle-Jourdain, fils de *Bernard Jourdain*, & d'ESCARRONNE DE TERRIDE, partagea avec ſes trois fils, *Bernard*, *Bertrand* & *Othon-Bernard Jourdain*, la moitié de la Vicomté de Gimoez ou de Terride, qu'il avoit acquiſe d'ARNAUD DE TERRIDE, dit *de Montaigu*, ſon couſin ; & leurs deſcendans ſe qualifierent *Vicomtes de Terride* ou *de Gimoez*, ce qui fait qu'on a confondu ces Seigneurs de l'*Iſle-Jourdain* avec les anciens Vicomtes *de Terride*. OYHENARD, *Notitia utriuſque Vaſconiæ*, *p.* 536, après lui l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome II*, *p.* 704 ; l'Auteur de l'Hiſtoire générale de la Maiſon de *Faudoas*, *p.* 34, & autres, ont cru que GAUTIER, Vicomte DE TERRIDE, fut le dernier de ſa race, que ſa fille ESCARRONNE, qu'ils nomment auſſi GUILLEMETTE, mariée avec le Seigneur *de l'Iſle-Jourdain*, lui avoit porté toute la Vicomté de Terride ; & que tous les Vicomtes de Terride poſtérieurs étoient de la Maiſon de *l'Iſle-Jourdain* : ce fait a été éclairci à la faveur des recherches qui ont été faites, en 1640, par le Sieur *de la Forcade*, Intendant de GASTON DE LOMAGNE, Vicomte de Terride, Seigneur de Barinque, & par tout ce qu'on trouve à ce ſujet dans le *Tome III* de l'Hiſtoire générale de Languedoc.

Une partie de la Vicomté de Gimoez, qui n'en pouvoit être que la quatrieme tout au plus, reſta ſeulement dans la Maiſon de *l'Iſle-Jourdain* juſqu'à *Jourdain*, II. du nom, qui la vendit, en 1405, à JEAN DE BOURBON, Comte de Clermont. Celui-ci la revendit, en 1421, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, IV. du nom, & elle paſſa à *Charlotte d'Armagnac-Nemours*, femme de *Charles de Rohan*, Seigneur de Gié, à qui elle en fit donation, par ſon teſtament du 12 Août 1504.

V. ARMAND, dit *de Verdun*, Vicomte DE TERRIDE, Prince de Verdun, fils aîné de GAUTIER, aſſiſta, comme témoin, à une donation faite, le 23 Janvier 1161, à l'Abbaye de Grandſelve, où étant tombé malade, il donna à cette Abbaye, par acte du mois de Juillet ſuivant, du conſentement de ſes trois enfans, ce qu'il poſſédoit dans le lieu de Baſſeville. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. BERNARD, qui ſuit ; — 2. ARNAUD, dit *de Montaigu*, auquel

ſon

Digitized by Google

ſon pere donna cette Seigneurie, & la moitié de ce qu'il poſſédoit de la Vicomté de Gimoez ou de Terride : il mourut ſans poſtérité, & avoit vendu cette moitié de Gimoez ou de Terride, un Jeudi du mois de Mars de l'an 1195, à *Jourdain-de-l'Iſle*, ſon couſin-germain, fils de *Bernard Jourdain*, & de ſa tante ESCARRONNE DE TERRIDE. *Cartul. de l'Iſle-Jourdain* aux Archives de Montpellier, *Hiſt. de Lang. Tome II, p. 600, Note 42* ; —— 3. & GUILLAUME, à qui ſon pere donna la Seigneurie de Verdun, dont il porta le nom : il ne paroît pas qu'il ait été marié.

VI. BERNARD DE TERRIDE, I. du nom, dit d'*Aſtafort*, Vicomte de Terride & de Gimoez, eut d'ARMAND, ſon pere, par donation, avec partie de ce qu'il avoit de la Vicomté de Gimoez, la Seigneurie d'Aſtafort, dont il prit le nom, avec la qualité de *Vicomte* en partie de Gimoez. Son fils & ſon petit-fils porterent auſſi le nom d'*Aſtafort*, avec la même qualité, peut-être pour ſe diſtinguer des Seigneurs de *l'Iſle*, qui la prenoient auſſi avec le nom de *Terride*. Aſtafort eſt une Ville qui a cinq Paroiſſes dans ſa Juriſdiction, & elle eſt aujourd'hui de l'Election de Condom, dans la Généralité d'Auch. BERNARD D'ASTAFORT eut de ſa femme, dont on ne connoît pas le nom : —— ODON D'ASTAFORT, qui ſuit ; —— & une fille, qui fut Comteſſe de Moncaup en Béarn, & qui donna, avec ſon frere, la moitié du Château & la dixme de Taxoeres, à l'Abbaye de Saubalade en Béarn. Voyez l'*Hiſtoire de Béarn* par M. *de Marca*, *p.* 500.

VII. ODON ou OTHON D'ASTAFORT, Vicomte de Terride ou de Gimoez, dit *de Terride* dans pluſieurs actes, donna, en 1195, à la ſollicitation de *Gaſton*, Vicomte *de Béarn* & Comte de Bigorre, & du conſentement de ſa ſœur, dite *Comteſſe de Moncaup*, la moitié de la dixme & Château de Taxoeres, à l'Abbaye de Saubalade, Diocèſe de Leſcar. *Bernard de Revigna*, qui poſſédoit l'autre moitié de la même dixme & Château, la donna pareillement à la même Abbaye, en ſe retirant de la Cour de Caſtille. Cette donation fut confirmée, la même année, ſous l'Ormeau devant l'Egliſe de Moncaup. ODON DE TERRIDE fut préſent à un traité de paix fait entre le Comte *de Toulouſe* & le Comte *de Foix*, qui ſe liguerent contre le Pape & le Roi. Ce traité contenoit cinq articles, par leſquels les deux Comtes réglerent tous leurs intérêts, & il fut ſigné & juré ſur les ſaints Evangiles à Toulouſe, le dernier Septembre 1226, en préſence de *Sicard de Montaut*, *Pons de Vielenave*, OTHON DE TERRIDE, *Pons Azemar*, *Pierre de Durban*, *Bernard de Durfort*, *Arnaud de Villemur*, *Raimond de Aniort*, *Pierre de Fenouillet*, *Pierre-Roger de Mirepoix*, Châtelain d'Aure, & pluſieurs autres rapportés par M. *de Marca*. On ne ſçait point le nom de la femme d'ODON DE TERRIDE, qui fut pere de

VIII. BERNARD D'ASTAFORT, II. du nom, Chevalier, Vicomte de Terride ou de Gimoez en partie, qui épouſa *Alpaïs de l'Iſle-Jourdain*, fille d'*Othon-Bernard de l'Iſle-Jourdain*, dit *de Terride*, Vicomte de Gimoez en partie, mort en 1240, & de *Helys*, ſa femme ; & ſœur de *Raimond Jourdain-de-l'Iſle*, Vicomte de Gimoez en partie, qui n'ayant point eu d'enfans de *Guillemette*, ſa femme, inſtitua ſon héritier univerſel, par ſon teſtament du 15 Août 1256, ODON DE TERRIDE, fils d'*Alpaïs*, ſa ſœur, & de BERNARD D'ASTAFORT ; & donna quelques maiſons, ſituées à Toulouſe, à BERNARD, ſon fils naturel. BERNARD D'ASTAFORT fut le dernier de ſa Maiſon qui porta le nom d'ASTAFORT. Il eut pour enfans : — 1. ODON, qui ſuit ; — 2. RAIMOND-HUNAUD DE TERRIDE, Prieur de Gohas ; — 3. & BERNARD, Archiprêtre de Beaumont.

IX. ODON, dit DE TERRIDE, Vicomte de Terride & de Gimoez, inſtitué, comme on l'a dit, héritier de *Raimond Jourdain*, ſon oncle, frere de ſa mere, réunit ſur ſa tête la moitié de la Vicomté de Terride ou de Gimoez, dont ſon pere jouiſſoit, avec la partie & le Château qui avoient été donnés à ESCARRONNE DE TERRIDE, en la mariant avec *Bernard Jourdain*, Seigneur de l'Iſle, & qui étoient venus à *Raimond Jourdain*, ſon oncle ; & auſſi avec la portion que celui-ci en avoit eue de ſon pere, & qui faiſoit partie de celle qui avoit été vendue par ARNAUD, dit *de Montaigu*, à *Jourdain de l'Iſle*, en 1195. La poſtérité d'ODON a joui depuis du Château & de la Vicomté de Terride en entier, &

n'a pas porté d'autre nom juſqu'à ce qu'elle fondît dans la Maiſon de *Lomagne*. Cet ODON DE TERRIDE fut préſent, avec *Raimond des Prez*, Viguier de Toulouſe, à la Charte, par laquelle *Bertrand de Solomiac*, Sénéchal de Toulouſe, donna des Coutumes à la nouvelle Baſtide de Solomiac, qu'il avoit fondée ſur la Garonne, dans l'étendue de ſa Sénéchauſſée & le Diocèſe de Lectoure, au mois de Juillet 1328. Cette Charte fut confirmée par PHILIPPE, Comte DE VALOIS, Régent des Royaumes de France & de Navarre, au mois de Mars 1329. Tréſor des Chartes, *Reg.* 65, *N°.* 20, & Hiſt. de Lang. *Tome IV*, *p.* 205. ODON DE TERRIDE eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. BERNARD, qui ſuit ; — 2. RAIMOND DE TERRIDE, Seigneur de Penneville, Sénéchal du Comte *de Foix*, qui eut procuration de *Roger de Foix*, Evêque de Lavaur, frere de *Gaſton*, Comte *de Foix*, au mois de Février 1339, pour rendre hommage en ſon nom au Roi de Mayorque, pour la Seigneurie du Château de Son, & du pays de Donnezan, qui lui avoient été cédés par le Comte *de Foix*, ſon frere. Le Seigneur DE TERRIDE eſt qualifié *Damoiſeau*, *Seigneur de Penneville*, dans cet acte, qui fut paſſé à Avignon en la maiſon d'habitation du Seigneur Evêque. Chartes de Foix, *Caiſſe* 10, & Hiſt. de Lang. *Tome IV*, *p.* 229. Les Hiſtoriens de Languedoc donnent à RAIMOND DE TERRIDE le ſurnom de *Jourdain*, mais ils ſe trompent : c'eſt une inadvertance de ces ſçavans Auteurs. La qualité de *Seigneur de Penneville* que prenoit ce RAIMOND DE TERRIDE, eſt le nom du terrein ſur lequel eſt bâti le Château de Terride, & qu'on a, par cette raiſon, appellé quelquefois *le Château de Penneville* ; — 3. ENARD DE TERRIDE, qui, avec ſon frere RAIMOND, obtint grace du Roi, à la demande de JEANNE D'ARTOIS, Comteſſe de FOIX, pour le meurtre qu'ils avoient commis, avec les autres Officiers du Comte *de Foix*, au Mas Saint-Antonin, ſur pluſieurs perſonnes des gens de l'Evêque de Pamiers, en 1324. *Archives* de Montpellier, Sénéchauſſée de Carcaſſonne, *Regiſtre III*, & Hiſt. de Lang. *Tome IV*, *p.* 205 ; — & pluſieurs filles, dont une fut mariée dans la Maiſon de *Carmaing*. Hiſt. du Comtat Venaiſſin par *Pithon Curt*.

X. BERNARD DE TERRIDE, Vicomte de Terride & de Gimoez, eſt qualifié *Damoiſeau* dans l'acte d'hommage qu'il reçut, du vivant d'ODON, Vicomte de Terride, ſon pere, à Eſcaſany, le 10 Février 1328, de la Seigneurie de Seguenville, relevante de lui à cauſe de ſa Vicomté de Gimoez. Après la mort de ſes pere & mere il épouſa, par contrat paſſé au Château de Faudoas le Mercredi 19 Novembre 1343, *Hélene de Faudoas*, fille de *Beraud de Faudoas*, Chevalier, Seigneur de Faudoas, & d'*Hélene de Balaguier*. A ce contrat aſſiſterent RAIMOND-HUNAUD DE TERRIDE, Prieur de Gohas, & BERNARD DE TERRIDE, Archiprêtre de Beaumont, ſes oncles paternels. *Helene de Faudoas* eut pour dot la ſomme de 3150 liv. de petits tournois. *Hiſt. Gen. de Faudoas*, *p.* 32. De ce mariage naquirent : — 1. BERTRAND, qui ſuit ; — 2. BERNARD DE TERRIDE, qui combattit vaillamment à la bataille de Cocherel en Normandie, le 24 Mai 1364, ſous les ordres de *Bertrand du Gueſclin*, depuis Connétable de France. BERNARD DE TERRIDE y fit priſonnier le bâtard *de Mauleon*, ſon couſin, qui tenoit le parti des Anglois dans l'armée des Navarrois & des Gaſcons, commandés par le Capital de Buch. Les François défirent entierement l'armée ennemie. Voyez *Froiſſart*, *Vol. I*, *Chap.* 22, *p.* 272 *& ſuiv.* Il paſſa en Eſpagne en 1395, avec le Comte *de Foix*, pour donner du ſecours au Roi de Caſtille contre les Portugais, & fut tué à la bataille de Juberot le 15 Août de la même année. Les Portugais eurent l'avantage dans cette journée, & il y fut fait un carnage horrible de tous les François, ſelon *Froiſſart*, *Vol. III*, *p.* 60 *&* 61 ; — 3. & ISABEAU DE TERRIDE, mariée à *Guillaume d'Anluſe*, Seigneur de Florac.

Le Vicomte DE TERRIDE eut auſſi un fils naturel, appellé *le Bâtard de Terride*, que le Duc D'ANJOU retint auprès de lui, avec 50 hommes d'armes, pendant l'aſſemblée des Communes de Languedoc, tenue à Toulouſe au mois de Mars 1369. Ce bâtard DE TERRIDE fut Capitaine dans la Compagnie d'Ordonnance de BERTRAND, Sire DE TERRIDE, ſon frere. Hiſt. de Lang. *Tome IV*, *p.* 340. Titres ſcellés de *Gaignieres*.

Digitized by Google

XI. Bertrand de Terride, I. du nom, Vicomte de Terride & de Gimoez, Chevalier-Banneret, Sénéchal de Rouergue, dit le *Sire de Terride*, ſe ſignala dans les guerres contre les Anglois. On voit dans le Cabinet des Ordres du Roi, deux quittances de ſes gages, l'une du 2 Octobre 1353, & l'autre du 10 Mai 1356, avec le ſceau de ſes armes, qui ſont *parti d'une herſe* ou *treillis, & de 13 beſans, poſés 3, 2, 3, 2, 2 & 1.* Les anciens Seigneurs de Terride portoient pour armes *un treillis* ou *grillé.* Elles ſe voyent avec cette ſeule piéce ſur le grand portail du Château de Terride. Bertrand y ajouta le *parti de 13 beſans.* Voyez l'Hiſt. Gen. de la Maiſon de *Faudoas*, *p.* 34. Les Seigneurs de Lomagne, devenus Vicomtes de Terride, porterent ces armes écartelées *au 2 & 3* de celles de leur Maiſon; mais ſeulement avec *neuf beſans, poſées 3, 3, 2 & 1; & au quatrieme quartier, un lion avec neuf beſans en orle*, qui ſont les armes *de Cardaillac.* C'eſt ce qui ſe voit dans leur écuſſon qui pend au col d'un cerf en relief, poſé ſur la cheminée de la grand'ſalle du même Château de Terride.

Ledit Bertrand de Terride ſervoit en Guienne contre les Anglois en 1344. Il marcha, avec le Comte *de Commynges*, le Vicomte *de Catmaing*, le Vicomte *de Villemeur*, le Vicomte *de Bruniquel*, le Seigneur *de Laborde* & pluſieurs autres, avec leurs bannieres, au ſecours des François, qui avoient été ſurpris par les Anglois à Auberoche, près Libourne en Bourdelois, dans la nuit du 10 Août 1344. Leur valeur ne put point rétablir le déſordre des François, ils furent tous tués ou faits priſonniers de guerre, dit *Froiſſart, Vol. I, Chap.* 108, *p.* 124. Jeanne d'Artois, femme de *Gaſton* I, Comte *de Foix*, ayant obligé, par ſa mauvaiſe conduite, le Roi de France à la faire enfermer, fut transferée au Château de Lourde le 1 Janvier 1348. *Roger-Bernard de Foix*, Vicomte de Caſtillon, ſon fils; *Robert de Foix*, Evêque de Lavaur, & *Béranger de Montaut*, Archidiacre de Lodeve, travaillerent à lui rendre la liberté. Elle ratifia les conditions qui lui furent impoſées au Château de Lourde, au mois de Mai 1348, en préſence, entr'autres, de Bertrand, Vicomte de Terride. *Chartes de Foix, Caiſſe* 37; & *Hiſt. de Lang. Tome IV*, *p.* 243. Les Anglois ayant pénétré dans le Rouergue, le Sire de Terride eut ordre de marcher contre eux. Il leur donna bataille & fut battu: *Raimond de Prohengues*, Chevalier, de la Compagnie du Sire de Terride, y fut bleſſé, & y fit des pertes conſidérables; le Roi lui fit donner une ſomme d'argent pour l'en dédommager. Le Sire de Terride ne fut pas plus heureux, quelques jours après, à Madaillan en Agenois, où les Anglois eurent un ſecond avantage ſur lui: ces deux actions ſe paſſerent, la premiere, le 18 Juin, & l'autre, le 12 Juillet 1354. Les Anglois allerent mettre le ſiége devant la petite ville de Trie, au Diocèſe d'Auch, en 1356. Le Comte *d'Armagnac*, Lieutenant de Roi en Languedoc, envoya le Sire de Terride pour la défendre, & ordonna au Sénéchal de Beaucaire de lui amener 300 hommes d'armes nobles de ſa Sénéchauſſée. Il fit montre d'une Compagnie de 6 Chevaliers-Bacheliers, 41 Ecuyers & 6 Sergens à pied, à Villefranche de Rouergue, le 10 Août 1358; & fut fait priſonnier par le Comte *de Foix* en 1362, avec le Comte *d'Armagnac*: ces deux Comtes ſe firent long-tems la guerre, au ſujet d'une clauſe du teſtament de *Gaſton*, Vicomte *de Béarn*, leur beau-pere, le dernier des *Moncade*, qui mourut avant 1291, laiſſant quatre filles. *Conſtance*, l'aînée, épouſa le fils du Roi *d'Arragon*, & mourut ſans enfans; la ſeconde, *Marguerite*, épouſa *Roger-Bernard*, Comte *de Foix*; & la troiſieme, nommée *Mathe*, fut femme de *Géraud*, Comte *d'Armagnac.* Celle-ci ne fut pas contente du teſtament de ſon pere, & ce fut le motif qui engagea le Comte *d'Armagnac* à déclarer la guerre au Comte *de Foix.* Froissart, & d'autres après lui, donnent une autre cauſe de cette guerre, & dit l'avoir appris d'un certain Chevalier *de Foix*, qui lui dit qu'elle venoit de ce que *Gaſton de Béarn* avoit fait la Comteſſe *de Foix*, ſa fille cadette, ſon héritiere, au préjudice de la Comteſſe *d'Armagnac*, ſa fille aînée, ce qui eſt démontré faux par le teſtament de *Gaſton*, où l'on voit que la Comteſſe *de Foix* étoit aînée de la Comteſſe *d'Armagnac.* La guerre dura pendant près d'un ſiécle entre ces deux Maiſons. Les deux Comtes

ſe donnerent bataille le 5 Décembre 1362, à Launac près de l'Iſle-Jourdain, & non près du Mont de Marſan, comme quelques-uns l'ont écrit. Les principaux Seigneurs qui marcherent avec le Comte *de Foix*, furent le Comte *de l'Iſle-Jourdain*, les Vicomtes *de Cardonne*, *de Caſtelbon* & *de Couſerans*, le Seigneur *de Pallieq* & autres. Le Comte *d'Armagnac* étoit ſoutenu par le Sire DE TERRIDE, le Comte *de Comminges*, les Seigneurs de la Maiſon d'*Albret*, & pluſieurs autres. L'action fut vive & ſanglante. On combattit d'abord des deux côtés avec un égal avantage; mais enfin le Comte *de Foix* remporta une victoire complette. Le Comte *d'Armagnac* fut fait priſonnier avec 900 Seigneurs & Gentilshommes. Les plus diſtingués furent le Comte *de Comminges*, le Vicomte DE TERRIDE, le Comte *de Montlezun*, le Seigneur *d'Albret* & ſes freres, le Seigneur *de Barbaſan*, *Bérard d'Albret*, Seigneur de Sainte-Baſeille, *Géraud*, ſon frere, *Bérard d'Albret*, Seigneur de Gironde, leur couſin, *Jean d'Armagnac*, Vicomte de Fezenſaguet, *Jean de la Barthe*, Seigneur de la Vallée d'Aure, le Seigneur *de Pardaillan*, *Arcius de Monteſquiou*, *Garcion de Caſtel*, Chevalier, le Seigneur *de Fimarcon*, *Pierre de Montaut*, Damoiſeau, *Berducat* ou *Perducat d'Albret*, Chevalier, *Morin d'Albret*, dit *Beſaſt*, & le Baron *de la Lege*. Le Comte *de Foix* eut plus d'un million de leur rançon. Le Sire DE TERRIDE lui donna, entr'autres choſes, ſa Terre de Moncaup & Montpezat en Béarn, avec faculté de la reprendre, moyennant certaine ſomme d'argent dont ils convinrent. Il fut commis, par le Duc *d'Anjou*, en 1368, pendant la guerre contre les Anglois, à la garde du Comté de Gaure, dont il le fit Capitaine général, avec 5 Chevaliers & 94 Ecuyers de ſa Compagnie, & fut envoyé, en 1369, avec *Gui d'Aſay*, Chevalier, pour traiter avec diverſes Villes du Rouergue & du Querci. Ces deux Seigneurs traiterent, entr'autres, avec les habitans du Puy-la-Roque, qui ſe ſoumirent au Roi.

Le Sire DE TERRIDE mourut avant 1371, & avoit épouſé, en 1361, *Eléonore de Levis*, fille de *Jean*, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, & d'*Alienor de Montaut*. Etant veuve, elle ſe remaria avec *Nicolas de la Jugie*, Seigneur de Livier. De ſon premier mari elle eut: —— 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, qui plaidoit, en 1407, contre *Thibaut de Levis*, ſon oncle, Seigneur de Livrac. Elle avoit épouſé, en 1405, *Jourdain*, Comte *de l'Iſle-Jourdain*, veuve de *Sibille d'Aſtarac*. Le Comte *de l'Iſle* n'eut point d'enfans de ces deux mariages, & fut le dernier de ſa Maiſon. Il vendit ſes Terres au Comte *de Clermont*, comme il a été dit au degré IV.

XII. BERTRAND DE TERRIDE, II. du nom, Vicomte de Terride & de Gimoez, rendit hommage au Roi CHARLES VI, en 1389, comme un de ſes grands vaſſaux de la Sénéchauſſée de Toulouſe, pour ſes Terres de Calonha, Terride, Viette, Caſaux, Caſtelferrus, le Port de Belleperche, Pompignan, Dieupentale, Montvéguis, Montbarthier, la Baſtide, Saint-Pierre & Breſſols. Il rendit cet hommage avec *Philippe*, Vicomte *de Lautrec*. *Roger de Comminges*, Vicomte de Bruniquel, *Jourdain*, Comte *de l'Iſle*, le Vicomte *de Caraman*, & *Olivier*, Vicomte *de Monclar*. Il épouſa *Rambaude d'Arpajon*, avec laquelle il vivoit en 1390. Elle étoit fille de *Béranger*, II. du nom, Sire *d'Arpajon*, Vicomte de Lautrec, & de *Delphine de Roqueſeuil*; & ſœur de *Hugues*, Sire *d'Arpajon*, III. du nom, mari de *Jeanne de Séverac*; de *Bertrand d'Arpajon*, Grand-Prieur de Saint-Gilles; de *Guillaume*, Evêque de Cahors; & de *Yſande d'Arpajon*, mariée, le 23 Novembre 1387, à *Gaſton de Levis*, III. du nom, Seigneur de Léran. BERTRAND DE TERRIDE eut pour enfans: —— BERNARD, qui ſuit; — & ISABELLE DE TERRIDE, mariée 1°. à GASTON DE LOMAGNE, Baron de Gimat dernier de ſa race, dont elle n'eut point d'enfans; & 2°. à *Géraud de Ventadour*, II. du nom, Seigneur de Donzenac.

XIII. BERNARD DE TERRIDE, II. du nom, Vicomte de Terride & de Gimoez, dit le *Sire de Terride*, fut convoqué par le Roi CHARLES VII, pour aſſiſter à l'Aſſemblée des Etats de Languedoc, qui devoient ſe tenir à Elpali près du Puy en Velay, au mois de Novembre 1424, & en 1425 pour les mêmes Etats. Il fut, le 28 Janvier 1425, du Conſeil tenu à Toulouſe par le Roi,

Digitized by Google

au ſujet de l'anticipation du terme du payement de l'aide qui lui avoit été accordée pour fournir aux frais de la guerre. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut, pour fille unique, — MARIE ou MARCIDE DE TERRIDE, qu'il inſtitua ſon héritiere par ſon teſtament du mois de Novembre 1431. Elle épouſa *Jean-Roger de Comminges*, Vicomte de Couſerans, ci-après mentionné.

BERNARD DE TERRIDE eut auſſi un fils naturel nommé ODET DE TERRIDE, auquel il donna, par ſon teſtament, la Terre & Seigneurie de Dieupentale. On trouve une quittance de cet ODET, où il eſt ſigné en gaſcon *lo Baſtar de Tarrida*. Il épouſa *Catherine d'Audibert*, Dame du Claux & de Corbarieu près Montauban. Il en eut deux filles: — MARIE & ANNE, dites *d'Audibert*. La premiere épouſa, 1°. le 2 Juillet 1459, *Pierre Agrech*, Seigneur *de Saint-Michel*, au Diocèſe de Rodès, dont elle n'eut point d'enfans; 2°. par contrat du 21 Janvier 1466, *Antoine de Pélégry*, Ecuyer, Capitaine du Château de Milhau en Rouergue; & 3°. à l'âge de 50 ans, ODET DE LOMAGNE, Vicomte de Terride & de Gimoez, ſon couſin-germain. N'ayant point eu d'enfans de ſes trois maris, elle teſta, en 1505, en faveur de GASTON DE LOMAGNE, fils puiné de ſon dernier mari. ANNE, ſeconde fille d'ODET, fut mariée à *Raimond Engilbaut*, dont elle eut deux filles.

XIV. *Jean-Roger de Comminges*, Vicomte de Couſerans, le fut auſſi de Terride par ſa femme, MARIE ou MARCIDE DE TERRIDE, qu'il épouſa le 23 Novembre 1433. On le trouve ſous le nom de *Terride*, avec la qualité de *Vicomte de Couſerans*, établi par le Roi CHARLES VII, le 6 Mai 1437, Commandant en Languedoc, & pour garder les frontieres de la Guienne, avec 20 hommes d'armes & autant de trait. Il eſt mentionné dans un acte du 28 Mai 1440, par lequel le Roi, étant à Toulouſe, ôta la charge de Sénéchal de cette Ville à *Jacques de Chabannes*, & la donna à *Galobic de Panéſſac*. *Jean-Roger de Comminges*, Vicomte de Terride, mourut en 1445, laiſſant: — 1. *Marthe-Rogere*, qui ſuit; — 2. & *Eléonore*, mariée, par contrat paſſé le 27 Juin 1441, à *Jean de Foix*, II. du nom, Seigneur de Rabat. Elle eut pour ſon partage la Vicomté de Couſerans. Les enfans ſortis de ce mariage eurent de grands procès ſur la ſucceſſion de leur mere.

XV. *Marthe-Rogere de Comminges*, Vicomteſſe de Terride, de Gimoez & de Couſerans, porta ces Terres à ODET DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, de Donzenac, & Sénéchal d'Agenois, qu'elle épouſa, par contrat du 5 Décembre 1427. Il rendit hommage, pour ſa femme, le 10 Décembre 1445, des Vicomtés de Couſerans, de Terride & de Gimoez, & avoit traité ci-devant, par échange du mois de Janvier 1442, avec *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, qui lui donna la Terre des Angles en Bigorre pour celle de Montagnac, qu'il retira, par autre traité du 22 Janvier 1443, en donnant celle de Donzenac. Il vendit, le 26 Octobre 1454, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, tous les droits qu'il avoit au Comté de Pardiac, & qui lui étoient échus tant des ſucceſſions légales que des diſpoſitions faites par *Arnaud-Guilhem*, Comte *de Pardiac*, avec *Géraude de Montlezun*, ſa ſœur, biſayeule du Seigneur *de Fimarcon*, moyennant la Terre de Montagu en Armagnac, que ce Comte lui donna. Il fit ſon teſtament, le 17 Septembre 1478, en ſon Château de Saint-Girons, choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe Collégiale des Chanoines de Romieu, s'il mouroit dans la Terre de Fimarcon, & dans celle des Freres Prêcheurs de Saint-Girons, s'il mouroit dans ſa Vicomté de Couſerans. Par ce même teſtament il laiſſe l'adminiſtration de ſes biens à *Marthe-Rogere de Comminges*, ſon épouſe, donne à ODET, ſon ſecond fils, les Vicomtés de Terride & de Gimoez avec ſes appartenances, tant deçà que de-là la Garonne, comme auſſi les droits qu'il avoit ſur les Terres de Caſtelmayran & du Seigneur *de Faudoas*, avec celles de Pellemouton & de Pellenore, & une partie de celle de Seguenville; il donne à GILLES, ſon troiſieme fils, la Terre de Montagnac, & les droits qu'il a à Peyborroſſe, Calignac, la Mothe, Mauleon, Terrebren, Montaigu en Armagnac, Aitafort, & la Baronnie des Angles en Bigorre; fait ſon héritier univerſel JEAN DE LOMAGNE, ſon fils aîné, lui ſubſtitue ODET, ſon ſecond fils, & à celui-ci GILLES, ſon

Digitized by Google

troiſieme. Sa femme teſta le même jour que lui, confirma la donation faite par ſon mari à ODET, ſon ſecond fils, des Vicomtés de Terride & de Gimoez.

Comme les nom & les titres de la Maiſon de TERRIDE ont paſſé dans celle des Vicomtes DE LOMAGNE, il eſt néceſſaire de parler de ces Vicomtes avec plus de détail qu'on ne l'a fait dans le *Tome IX* de ce Dictionnaire de la Nobleſſe.

Le pays de Lomagne a toujours fait partie du Duché de Gaſcogne, il eſt ſitué entre l'Armagnac, le pays de Verdun & la Garonne, qui le ſépare de l'Agenois. Il forme une Election dans la Généralité d'Auch. La Lomagne a Lectoure pour Ville capitale, & l'on trouve ſouvent ſes Vicomtes nommés *Vicomtes de Lectoure*. Elle a encore pour villes principales Vic, Beaumont &, ſelon quelques-uns, Gimont. Elle en a encore d'autres aſſez conſidérables. Les premiers Ducs de Gaſcogne y établirent des Vicomtes, qui prirent long-tems la qualité de *Vicomtes de Gaſcogne*, & on ignore d'où ils prirent le nom de LOMAGNE, qu'ils ont porté depuis. On préſume, avec raiſon, qu'il l'ont retenu de quelque Château, comme firent pluſieurs autres Seigneurs, leurs voiſins.

La Lomagne a toujours eu ſes Vicomtes particuliers, qui l'ont poſſédée, à titre de ſouveraineté, & ſe qualifioient *Vicomtes par la grace de Dieu*. L'origine de ces premiers Vicomtes a été mal connue : il eſt probable qu'ils la tirent des anciens Ducs de Gaſcogne, & que cette Vicomté fut l'apanage de quelques-uns de leurs enfans. On diviſe les Vicomtes DE LOMAGNE en trois races. La premiere commença, ſuivant OYHENARD, *Notitia utriuſque Vaſconiæ*, *p.* 479, à ODOAT, qui vivoit en 960. La ſeconde commença à ODON I, & finit à ODON II, qui ne laiſſa que deux filles, dont l'aînée, *Aſeline* ou *Anicelle*, épouſa, en 1135, *Géraud* III, Comte *d'Armagnac*, qui fut ſon ſecond mari. Elle en eut : —— *Bernard* IV, Comte *d'Armagnac* ; — & *Othon d'Armagnac*, qui ſuccéda à ODON II, Vicomte DE LOMAGNE, ſon ayeul maternel, & fut Vicomte *de Lomagne* en 1148. Il fut le chef de la troiſieme race, par où nous allons commencer la Généalogie des Vicomtes DE LOMAGNE. Feu *Chazot de Nantigny*, Auteur de l'Hiſtoire des Maiſons ſouveraines & des Tablettes Généalogiques, a donné l'Abregé de la Généalogie des Vicomtes DE LOMAGNE, diviſée en trois races, dédié au feu Maréchal Duc *de Mirepoix*.

BERNARD IV, frere aîné d'OTHON, continua la lignée des Comtes *d'Armagnac*. Le premier Comte fut BERNARD, dit *le Louche*, ſecond fils de GUILLAUME-GARCIE, Comte de Fezenſac en 960, qui étoit fils de GARCIAS-SANCHE, dit *le Courbé*, Comte de Gaſcogne en 904 ; & petit-fils de SANCHE-MITTARA, I. du nom, Comte de Gaſcogne. Il avoit pour ayeul LOUP-CENTULLE, qui ayant été dépouillé, par LOUIS *le Débonnaire*, de ſon Comté de Gaſcogne, ſe retira dans la Caſtille, dont il fut Conſul ou Comte. Une Charte authentique (rapportée dans l'Hiſtoire générale de Languedoc, *Tome I*, *p.* 85, *Note* 83) de l'Empereur CHARLES *le Chauve*, donnée en 845, pour confirmer la fondation du Monaſtere d'Alahon, au Diocèſe d'Urgel en Arragon, faite, en 835, par *Wendrigille*, Comte des Marches de Gaſcogne, grand-oncle de LOUP-CENTULLE, apprend l'extraction de SANCHE-MITTARA & de LOUP-CENTULLE, deſcendus du fameux EUDES, Duc d'Aquitaine, dont le pere, nommé BOGGIS, auſſi Duc d'Aquitaine, étoit ſecond fils de CHARIBERT, Roi de Toulouſe & d'Aquitaine, frere du Roi DAGOBERT, fils de CLOTAIRE II, qui avoit pour pere CHILPERIC, pour ayeul CLOTAIRE I ; pour biſayeul CLOVIS *le Grand*. Cette deſcendance eſt prouvée par tous les monumens publics, & par toutes les Hiſtoires & Généalogies, anciennes & modernes. Ainſi l'on peut dire que les Vicomtes DE LOMAGNE, & leurs deſcendans, ont l'avantage d'une filiation bien prouvée depuis plus de 800 ans, & qu'ils peuvent ſe glorifier d'avoir pour ayeuls les premiers Monarques François, de même que les Seigneurs *de Montlezun*, *Monteſquiau*, *la Barthe*, *de Preiſſac*, & pluſieurs autres Familles de Gaſcogne, que le Cercle des événemens naturels aux choſes humaines a plongé tout-à-fait dans l'oubli, ce qui nous met dans l'impoſſibilité de remonter à leur ſource.

Les premiers Vicomtes DE LOMAGNE ont porté pour armes, les uns un *écu* ſans aucune piéce de blaſon, les autres ont chargé leur écu de *deux boucs* ; &

les Vicomtes, iſſus des Comtes *d'Armagnac*, garderent les armes de leur Maiſon, qui ſont : *d'argent, à un lion de gueules*, telles que leur poſtérité les porte aujourd'hui. Voyez *Palliot*, Science des Armoiries, *p.* 642, & la Recherche de la Nobleſſe par M. *d'Agueſſeau*, en 1670, Cabinet des Ordres du Roi.

I. Othon d'Armagnac, fils puîné de Géraud III, Comte d'Armagnac, & d'Aseline de Lomagne, ſa ſeconde femme, fut Vicomte de Lomagne, après ſon ayeul maternel, en 1148. Il fonda, en 1193, la Commanderie d'Ebrain ; fut préſent, le 14 Juin 1204, à un traité de paix fait entre Vesian, Vicomte de Lomagne, & les Conſuls de Toulouſe, dans lequel il eſt dit couſin de Géraud, Comte d'Armagnac. L'occaſion de cette guerre venoit de certains droits de *Leude* qu'on exigeoit des Toulouſains dans la ville d'Auvillars, qui étoit du domaine des Vicomtes de Lomagne. Il fut accordé aux Toulouſains de ne payer que la *Leude* ancienne. A ce traité furent préſens Géraud, Comte d'Armagnac, Odon, Vicomte de Lomagne, ſon couſin, *Raimond*, Evêque de Toulouſe, *Bernard de Mareſtang*, *Pierre-Raimond*, frere du Seigneur *Raimond*, Comte *de Toulouſe*, *Bernard Jourdain-de-l'Iſle*, *Jourdain-de-l'Iſle*, ſon fils ou frere, *Bernard d'Orbeſſan* & autres. Il avoit épouſé *Mathe* ou *Marquèze*, fille d'*Oger*, Comte *de Pardiac*, dont il eut : — 1. Vesian *aliàs* Vibian, qui ſuit ; — 2. Bernard, dit *d'Armagnac*, Vicomte de Fezenſaguet, mort ſans poſtérité, après le décès d'un fils qu'il avoit eu de ſa femme, dont on ne connoit pas le nom ; — 3. & Guillaume, tige des Seigneurs de Fimarcon, rapportés ci-après.

II. Vesian *aliàs* Vibian, *par la grace de Dieu Vicomte* de Lomagne, eut cette Vicomté par la ceſſion de ſon pere, depuis l'an 1180 juſqu'en 1221. Il fit la guerre à Richard, Roi d'Angleterre, & après avoir ſoutenu pendant quelques jours le ſiége de Lectoure, il reconnut Richard pour ſon Souverain & lui rendit hommage. Ce Roi le fit *Chevalier* au mois d'Août 1195. Il fit, avec Odon, ſon fils, une donation à l'Abbaye de Moiſſac au mois de Décembre 1216, & laiſſa de ſa femme, dont on ne connoit pas le nom : — 1. Othon ou Odon, qui ſuit ; — 2. Hispan, auquel il donna, par ſon teſtament du mois de Septembre 1221, des droits qu'il avoit dans les Diocèſes d'Acqs, de Toulouſe & de Lectoure, & principalement ceux dont il jouiſſoit dans cette derniere Ville, dont il étoit co-Seigneur avec l'Evêque.

III. Othon ou Odon, II. du nom, *par la grace de Dieu Vicomte* de Lomagne, fit, avec ſon pere, la donation dont on a parlé, à l'Abbaye de Moiſſac, en 1216, & fut préſent, en 1238, à l'hommage que *Gaillard de Beaujac* rendit à Agen, au mois de Septembre, à *Raimond*, Comte *de Toulouſe*, ſurnommé *le Jeune*, du Château de Beaujac, Diocèſe de Périgueux, & mourut en la même année, laiſſant pour enfans : — 1. Arnaud-Othon, qui ſuit ; — 2. Auger de Lomagne, Seigneur de Garcianier & de Saint Remi. Le Vicomte Vesian de Lomagne, ſon neveu, lui donna ces deux Terres, en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus au Vicomte ſon pere. L'acte de donation eſt du mois d'Août 1272. Il laiſſa deux fils, ſçavoir : Augier, Seigneur de Garcianier après lui ; & Pierre de Lomagne, dit *Fovel*. On ignore qu'ils ayent eu poſtérité. *Hélie de Talleyrand*, Comte de Périgord, & Philippe de Lomagne, ſa femme, ſœur de Vesian, & leur couſine, confirmerent au Château Vicomtal d'Auvillars, le 6 Février 1285, la donation du Vicomte Vesian, en leur faveur, & ceux-ci leur firent hommage de leurs Terres le 4 Octobre 1290, & le 15 Mai 1295.

IV. Arnaud-Othon, *par la grace de Dieu Vicomte* de Lomagne & d'Auvillars, poſſéda ces Vicomtés depuis l'an 1238 juſqu'en 1256. Il épouſa 1°. *N... d'Armagnac*, fille de *Geraud* IV, Comte *d'Armagnac*, & de *Maſcarоſe*, ſon épouſe. Il prétendit au Comté d'Armagnac, du chef de ſa femme, après la mort de *Bernard* V, Comte *d'Armagnac*, ſon beau-frere. Ces prétentions donnerent lieu à une guerre entre le Vicomte de Lomagne & *Géraud d'Armagnac*, Vicomte de Magnoac & de Fezenſaguet, qui fut terminée par l'entremiſe de *Gaſton*, Vicomte *de Béarn*. L'Armagnac reſta au Vicomte *de Magnoac*, qui s'en étoit mis en poſſeſſion, & le Vicomte de Lomagne fut démis de ſes prétentions. Il épouſa

Digitized by Google

2°. *Marie Bermond-de-Sauve*, fille de *Pierre-Bernard Bermond*, Seigneur de Sauve & d'Anduſe, Vicomte de Gévaudan & de Milhau, & de *Jeſſerande de Poitiers*. Du premier lit il n'eut qu'une fille, — nommée MASCAROSE, qui mourut ſans avoir été mariée ; & du ſecond lit : — 2. VESIAN, II. du nom, *par la grace de Dieu Vicomte* DE LOMAGNE & d'Auvillars, après la mort de MASCAROSE, ſa ſœur conſanguine, avant l'an 1272 : il étoit ſous la tutelle du Seigneur *de Blezier* en 1275, & mourut, ſans alliance, en 1280 ; — 3. & une fille, nommée PHILIPPE, qui ſuit.

V. PHILIPPE DE LOMAGNE ſuccéda à VESIAN, ſon frere, & fut mariée à *Hélie de Talcyrand*, Comte de Périgord, à qui elle fit donation de ſes Terres en 1286. Elle avoit été ſous la tutelle de *Gui*, Comte *de Saint-Paul*, juſqu'en 1284. Elle eut de ſon mari deux filles, ſçavoir : — MARQUEZE, qui confirma la donation que ſa mere avoit faite au Comte *de Périgord*, ſon pere, des Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars, & renonça à toutes les prétentions qu'elle y pouvoit avoir. Sa mere étant morte, elle ſe fit Religieuſe de l'Ordre de Sainte-Claire à Périgueux ; — & HARPEMBURGE, morte jeune.

Le Comte *de Périgord* céda ces Vicomtés au Roi PHILIPPE *le Bel*, qui lui donna en échange, par Lettres datées de Saint-Germain-en-Laye au mois de Novembre 1301, les Châteaux du Puy-Normand, d'Haumont, de Saint-Attier, d'Eſtiſſac, de la Baſtide, de Lopihac, &c ; & par d'autres Lettres, étant a Lyon, au mois de Novembre 1305, les Seigneuries d'Uſſac, de Sainte-Livrade & d'Angeville. Le Roi donna, au mois de Décembre ſuivant, les Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars à PHILIPPE, ſon ſecond fils, qui y renonça quatre jours après ; & le même Monarque en fit don à *Arnaud-Garcie de Goth*, frere du Pape CLÉMENT V, qui ſe qualifia depuis *Vicomte de Lomagne*. *Régine de Goth*, ſa petite-fille, porta les Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars à *Jean*, I. du nom, Comte *d'Armagnac*, ſon mari, dont elle n'eut point d'enfans. Elle teſta en ſa faveur, & le fit ſon héritier. Depuis ce tems, la Vicomté de Lomagne n'a point été ſéparée du Comté d'Armagnac, & l'un & l'autre ont été réunis au domaine de la Couronne.

Seigneurs de FIMARCON.

Le Fimarconnois eſt une contrée conſidérable qui a 12 lieues de circonférence, & eſt compoſée de 16 Paroiſſes. C'eſt la premiere Terre du Royaume qui a eu titre de *Marquiſat*. Il fut démembré de la Vicomté de Lomagne pour être donné en apanage à GUILLAUME, qui ſuit.

II. GUILLAUME DE LOMAGNE, troiſieme fils d'OTHON ou ODON D'ARMAGNAC, & de *Mathe* ou *Marqueze de Pardiac*, Vicomte & Vicomteſſe de Lomagne, & d'Auvillars, fut Seigneur de Fimarcon. Il vivoit en 1231, & eut pour femme *Ermengarde*, dont vint :

III. OTHON DE LOMAGNE, I. du nom, Seigneur de Fimarcon en 1261, qui eut pour enfans : —— 1. BERNARD-TRANCALEON, mort ſans poſtérité ; —— 2. OTHON, qui ſuit ; — 3. MARGUERITE, femme de *Gaſton de Gontaut*, II. du nom, Seigneur de Biron, d'où deſcendent les Ducs *de Biron*.

IV. OTHON DE LOMAGNE, II. du nom, Seigneur de Fimarcon, vivoit en 1296, & eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. BERNARD-TRANCALEON, qui ſuit ; —— 2. BERNARD, Chanoine d'Auch & de Chartres ; — 3. & GÉRAUD, dont on ne connoît que le nom.

V. BERNARD-TRANCALEON DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, épouſa 1°. *Mathe d'Armagnac*, fille de *Géraud* V, Comte *d'Armagnac*, & de *Mathe de Béarn*, fille de *Gaſton* VII, Vicomte *de Béarn*, & de *Mathe de Bigorre*. Selon l'Auteur de la Généalogie des Maiſons ſouveraines, *Mathe d'Armagnac* mourut ſans poſtérité ; & ſuivant l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *T. II*, *p. 668*, elle fut mere d'OTHON DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, qui fut préſent au teſtament de *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, ſon oncle, fait en faveur de *Jean d'Armagnac*, ſon fils, auquel il ſubſtitua *Mathe*, ſa fille, & leur donna pour tuteurs *Roger d'Armagnac*, Seigneur de Magnoac, depuis Archevêque d'Auch, ſon

Digitized by Google

ſon frere, & *Amalric de Narbonne*, Seigneur de Taleyrand. Ledit OTHON mourut ſans avoir été marié. BERNARD-TRANCALEON DE LOMAGNE épouſa 2°. *Allemande de Caſenove*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. JEANNE, THALESIE & GÉRAUDE DE LOMAGNE, dont on ne connoît pas les alliances.

VI. JEAN DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, étoit mineur en 1340. Le Roi PHILIPPE DE VALOIS lui accorda, cette même année, que ſes Terres & ſes ſujets fuſſent du reſſort d'Agenois. Il fut préſent à la reconnoiſſance que le Comte *d'Armagnac* fit au mois de Juin 1360, de la ſomme de 100 mille florins qu'il avoit conſtituée en dot à ſa fille en la mariant avec le Duc *de Berri*. Il ſervoit le Roi dans les guerres de Languedoc & de Guienne avec 19 Ecuyers & 20 Sergens de ſa Compagnie, à raiſon de 100 écus par mois, que le Roi lui payoit tant pour la garde de ſes Terres, que pour ſervir contre les ennemis de l'Etat. JEAN DE LOMAGNE ſuivit le parti du Comte *d'Armagnac* dans les guerres qu'il eut contre *Gaſton-Phœbus*, Comte *de Foix* & Vicomte de Béarn, au ſujet de la ſucceſſion de *Gaſton* VII, Vicomte de Béarn. Il fut fait priſonnier, en 1362, avec le Comte *d'Armagnac*, & pluſieurs autres Seigneurs de diſtinction, entre leſquels furent le Comte *de Montlezun-Labrit* ou *Albret*, les deux *Faugars*, *Jean Lartar*, *Rogier d'Aſpet*, *Pardaillan*, *Fortis Senterailles*, *Baſeillac*, *Caſtelbajac*, *Pomtenar*, *la Barthe*, *Fezenſaguet*, *Guynat*, *Turlon*, TARRIDE, *Barbaſan*, *Montclar-Caſtelnau*, *Hillere*, *Feriol*, juſqu'au nombre de 900. Voyez l'Hiſtoire de Foix, Béarn & Navarre par *Olhagaray*. Le Seigneur *de Fimarcon* mourut en Turquie, après avoir fait ſon teſtament. Il avoit épouſé *Gaillarde de Montlezun*, ſeconde fille d'*Arnaud-Guilhem*, Comte de Pardiac, & d'*Eléonore de Peralte*. Elle accorda, par acte du 19 Janvier 1369, en qualité d'exécutrice du teſtament de *Jean*, Comte *de Pardiac*, ſon frere, mort jeune, la jouiſſance des Seigneuries de Marciac & de Baumarches, au Vicomte de Fezenſaguet, ſon beau-frere, juſqu'à ce qu'il fut payé de 4000 francs d'or qui lui avoient été promis lors de ſon mariage avec *Anne*, ſa ſœur aînée, femme de *Géraud de Fezenſaguet*. Ses enfans furent : — 1. ODET, qui ſuit ; — 2. JEAN, mort ſans avoir été marié, auquel ſon pere avoit légué la Terre de Montagnac ; — 3. JACQUES, mort ſans enfans, à qui ſon pere avoit légué les Terres de la Motte & de Montleon ; — 4 & 5. GÉRAUD & GUILLAUME, auſſi mentionnés dans le teſtament de leur pere ; — 6. MARGUERITE, ſeconde femme de *Berard d'Albret*, I. du nom, Seigneur de Veyres & de Verteuil. Elle en eut *François d'Albret*, qui eut procès avec GÉRAUD DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, ſon couſin ; — 7. & PENTHERE, nommée dans le teſtament de ſon pere.

VII. ODET DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, inſtitué héritier par ſon pere, ſe trouva parmi les Seigneurs de Guienne, qui appellerent au Roi des griefs que le Prince *de Galles* leur avoit faits ; fit un accord, le 22 Mai 1365, avec le Roi CHARLES V, par lequel Sa Majeſté promit de lui payer les gages de 60 hommes d'armes, pour ſervir en Guienne contre les Anglois, & de plus 600 liv. de rente pendant ſa vie, pour le payement deſquels il lui donna en jouiſſance le péage de Marmande, l'hommage de la maiſon de Roquelaure, & le lieu de Terrebien ou de Torrobien, qui lui fut donné depuis en propriété, par Lettres du 6 Juillet 1370 ; reçut en même-tems une partie des 5000 francs qui lui avoient été aſſignés ſur le Languedoc. L'année précédente il avoit été préſent à l'appel que fit *Jean de Montaut*, Seigneur de Benac, le 2 Octobre 1369, de la donation que le Prince *de Galles* avoit faite du Comté de Bigorre au Captal de Buch, qui tenoit le parti des Anglois ; & n'étant point payé des arrérages des 5000 francs qu'il avoit ſur le Languedoc, il fit un voyage à la Cour pour en demander le payement. Il mourut vers l'an 1381, après avoir fait ſon teſtament, & avoit épouſé *Catherine de Ventadour*, fille unique & héritiere de *Géraud de Ventadour*, Seigneur de Donzenac & de Bouſſac, & de *Marguerite de Beaufort*, ſa premiere femme, dont : — 1. JEAN, mort, avant ſon pere, ſans poſtérité ; — 2. GÉRAUD, qui ſuit ; — 3. BERNARD, dont on va parler d'abord ; — 4. & JEANNE, mariée, 1°. par contrat du 1 Août 1399, à *Gaillard de Durfort*, Seigneur de Duras, fils de *Gaillard* II, & d'*Eléonore de Périgord*. Elle teſta le 24

Septembre 1436, & d'elle deſcendent les Ducs & Maréchaux *de Duras* & *de Largès*, qui, à cauſe de cette alliance, écartelent leurs armes de celles de LOMAGNE.

BERNARD DE LOMAGNE, troiſieme fils d'ODET, & de *Catherine de Ventadour*, Chevalier, Seigneur de Montagnac & de *Podio-ſuper-Oſam*, de Calinhac & de Fioux, nommé au teſtament de ſon pere, épouſa *Catherine de Cardaillac*, dont il n'eut point d'enfans. Il teſta au Château de Montagnac le 9 Février 1421, fit un legs à JEANNE DE LOMAGNE, ſa fille naturelle; donna à *Catherine de Ventadour*, ſa mere, 500 livres; fit pluſieurs autres diſpoſitions, tant en faveur de GÉRAUD, ſon frere aîné, que de ſes neveux & niéces; inſtitua héritier l'enfant qui naîtra de ſa femme; & au cas qu'elle n'en ait point, il l'inſtitue lui-même ſon héritiere, pourvu qu'elle ne ſe remarie point, & ſi elle ſe remarie, il ne lui laiſſe que 400 francs d'or au coin du Roi de France. S'étant remariée avec *Guillaume de la Roche*, Seigneur de Fontenilles, les conditions du teſtament furent remplies. Son exécuteur teſtamentaire fut *Bertrand de Goth*, Seigneur de Roſhac en Lomagne. BERNARD DE LOMAGNE déſigna ſa ſépulture devant l'Autel de la Vierge, dans l'Egliſe des Freres Mineurs. Ce teſtament eſt aux Archives du Château de Faudoas.

VIII. GÉRAUD DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon & de Donzenac, fils aîné d'ODET, & de *Catherine de Ventadour*, héritier de ſon pere après la mort de ſon frere aîné, eut divers procès, en 1402 & 1403, avec *François d'Albret*, fils de *Bérard*, I. du nom, Seigneur de Veyres, &c. & de MARGUERITE DE LOMAGNE, ſa tante. Il épouſa, le 19 Mars 1405, *Cécile de Perille* ou *Perilleux*, fille de *Raimond*, Vicomte de Rodde en Arragon, d'une Maiſon qui a donné un Amiral de France. Il fut ſtipulé, par leur contrat de mariage, que le premier enfant mâle qui en naîtroit, ſeroit leur héritier. Le Seigneur *de Fimarcon* confirma cette diſpoſition par ſon teſtament du 8 Octobre 1427. Ses enfans furent: — 1. ODET, qui ſuit; — 2. AMANIEU, Seigneur de Bouſſac, Evêque de Condom; — 3. JEANNE, femme de *Gaſton de Caumont-Lauzun*; — 4. AGNÈS, mentionnée au teſtament de ſon pere; — 5. CATHERINE, femme de *Jean*, Baron *d'Auvillars*, en Agenois; — 6. & ISABELLE, *aliàs* ISABEAU, mariée, en 1441, à *Pons de Pardaillan*, Seigneur de Caſtillon en Medoc & de Gondrin, dont ſont deſcendus les Ducs *d'Antin*. Il eſt parlé de cette alliance dans les Lettres d'érection de la Terre d'Antin en *Duché-Pairie*.

IX. ODET ou ODON DE LOMAGNE, II. du nom, Seigneur de Fimarcon, inſtitué héritier par le teſtament de ſon pere, fit échange avec *Jean* V, Comte *d'Armagnac*, le 15 Janvier 1442, de la Terre de Montagnac, contre celle des Angles en Bigorre, que le Comte lui donna. Il retira, bientôt après, cette Terre de Montagnac, & donna en échange celle de Donzenac en Limouſin, au ſujet de laquelle il étoit en procès avec le Seigneur *de la Tour*, qui en avoit obtenu la jouiſſance proviſionnelle, & il fut convenu, entre le Comte *d'Armagnac* & le Seigneur *de Fimarcon*, qu'en cas que la Terre de Donzenac lui fut adjugée, elle demeureroit au Comte pour 12000 écus; que ſi au contraire elle étoit adjugée au Seigneur *de la Tour*, le Seigneur *de Fimarcon* lui rendroit la Terre des Angles. Sans doute que ce procès fut jugé en faveur de ce dernier, car la Baronnie des Angles lui reſta. Il ſe maria, par contrat du 5 Décembre 1427, avec *Mathe-Rogere de Comminges*, Vicomteſſe de Terride, de Gimoez & de Couſerans, & fit ſon teſtament le 17 Septembre 1478. Sa femme fit le ſien le même jour. Voyez ce qui a été dit ci-devant degré XV des Seigneurs de Terride. De ce mariage vinrent: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. ODET, tige des Sires de Terride, Vicomtes de Gimoez, rapportés ci-après; — 3. GILLES, Baron des Angles, auteur d'une branche mentionnée après les Seigneurs de Floris; — 4. JEAN, tige des Seigneurs de Montagut, rapportés en leur rang; — 5. & CATHERINE, mariée à *Louis d'Andouins*, Baron d'Andouins, en Béarn, biſayeul de *Diane* aliàs *Coriſandre d'Andouins*, femme, le 5 Août 1567, de *Philibert de Gramont*, Vicomte d'Aſter, dont deſcendent les Ducs *de Gramont*.

X. JACQUES DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, Vicomte de Couſerans,

fut établi, par Commiſſion de CHARLES VII, du 8 Octobre 1472, Gouverneur de Lectoure. Ayant laiſſé ſurprendre cette Ville, peu de tems après, par le Comte *d'Armagnac*, qui tenoit le parti des Anglois, il fut ſoupçonné d'intelligence avec ce Comte, & mené en priſon au Château du Haa à Bordeaux en 1473, où il demeura 26 mois, ſous la garde *d'Aubert*, Capitaine du Château, avec lequel il eut procès, en 1495, au ſujet du payement de certains dépens que celui ci lui demandoit. Il fut pareillement pourſuivi en Juſtice par *Antoine Poſtel*, Seigneur de Preſle, & dépoſſédé de la Vicomté de Couſerans, qu'il tenoit de ſa mere, par *Roger de Foix*, Seigneur de Rabat, qui ſe qualifia depuis *Vicomte de Couſerans*, & étoit aux droits d'*Eléonore de Comminges*, ſa mere, ſœur de *Mathe-Rogere*, femme du Seigneur *de Fimarcon*. JACQUES DE LOMAGNE avoit épouſé *Anne de la Tour*, fille d'*Agne de la Tour*, Seigneur d'Oliergues, Comte de Beaumont en Anjou, Vicomte de Turenne, & d'*Anne de Beaujeu*, auteurs des Ducs *de Bouillon*. De ce mariage il n'y eut qu'une fille, nommée

ANNE DE LOMAGNE, héritiere, qui porta la Terre de Fimarcon & les biens de ſa Maiſon à *Aimeri de Narbonne*, Baron de Taleyrand, ſon mari, dont la poſtérité eſt fondue dans la Maiſon de *Caſſagnet-Tilladet*, de laquelle étoit le dernier Marquis *de Fimarcon*, qui a eu pour ſucceſſeur *Charles-Madelene de Preiſſac*, Vicomte d'Eſclignac, petit-fils de *Louiſe de Caſſagnet-Tilladet*. Voyez PREISSAC.

Sires de TERRIDE, *Vicomte de* GIMOEZ.

Les Seigneurs de cette branche ont ſouvent négligé leur nom de Maiſon, pour ne porter que ceux de leurs Terres. Néanmoins nous ferons mention d'eux ſous le nom DE LOMAGNE, & nous ne ſuivrons point en cela quelques Auteurs, entr'autres *Palliot*, qui rapporte les armes des Seigneurs de Barinque, ſous le nom de Terride ſeulement.

X. ODET DE LOMAGNE, III. du nom, ſecond fils d'ODET II, Seigneur de Fimarcon, & de *Mathe-Rogere de Comminges*, fut Vicomte de Terride & de Gimoez, par donation de ſes pere & mere. Il épouſa, 1°. le 29 Octobre 1475, *Catherine de Cardaillac*, fille de *Guillaume*, Baron *de Cardaillac*, Seigneur de Bioule, & de *Jeanne de Caufade*, & ſœur de *Jeanne de Cardaillac*, femme de *Béraud* IV, Seigneur *de Faudoas* (dont la fille, nommée *Catherine*, héritiere *de Faudoas*, épouſa *Antoine de Rochechouart*, Seigneur de Saint-Amant); & 2°. *Marie de Terride*, dite *d'Audibert*, fille & héritiere d'*Odet*, bâtard *de Terride*, Seigneur de Dieupentale, & de *Catherine d'Audibert*, Dame du Claux, qui n'ayant point eu d'enfans de ſes trois maris, inſtitua ſon héritier GASTON, ſecond fils du dernier. ODET DE LOMAGNE eut de ſa premiere femme, pour enfans: — 1. GEORGES, qui ſuit; — 2. GASTON, dit DE TERRIDE, qui a fait la branche des Seigneurs du Claux, rapportée ci-après; — 3. GÉRARD ou GÉRAUD, Protonotaire du Saint-Siége; — 4. JEAN, *aliàs* THOMAS, tige des Seigneurs de Barinque, mentionnés ci-après; — 5. GABRIEL, Seigneur de Saint-Sauvy, la Reole & Puyvidal, Terres qu'il eut vraiſemblablement de ſa femme, dont on ne connoît point le nom. Il eut une fille, — MARGUERITE, qui épouſa ANTOINE DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur du Claux; — 6. MARGUERITE, qui étoit veuve, ſans enfans, de *Jean de Monteſquiou*, fils aîné d'autre *Jean*, Baron *de Monteſquiou*, & de *Catherine d'Apremont-d'Orthe*; — 7. MARTHE, mariée, par contrat du 30 Mars 1504, avec *Bernard de Sedillac*, Seigneur de Saint-Léonard; — 8. ANNE, mariée, en 1510, à *Robert de Bar*, Seigneur de Villemade & de Mauſſac près Montauban; — 9. FRANÇOISE, femme de *Triſtan de Moneins*, Chambellan du Roi de Navarre, Gouverneur de Navarreins, Sénéchal de Béarn, Lieutenant-Général en Guienne, Commandant à Bordeaux, où il fut maſſacré par la populace, dans une ſédition contre la Gabelle du Sel, en 1548. Il étoit fils de *Gaſton de Moneins*, Seigneur de Loubie & Juſon, & de *Marguerite de Pechpeirou-Beaucaire*. Il étoit veuf, en premieres noces, de *Madelene de Sainte-Colome*, ſœur de *Mengette*, femme de JEAN, *aliàs* THOMAS DE TERRIDE.

XI. GEORGES DE LOMAGNE, dit *de Terride*, Vicomte de Terride & de Gimoez,

plaida avec Anne de Lomagne, Dame de Fimarcon, ſa couſine, contre François de Lomagne, Seigneur de Montagnac, ſon couſin, au ſujet du partage des biens de leur Maiſon : le procès étoit au Parlement de Bordeaux. Le Seigneur *de Montagnac* le gagna, & les diſpoſitions des teſtamens de leurs pere & mere furent maintenues par Arrêt du 13 Décembre 1515. Il plaida auſſi avec *Charles*, Duc *d'Alençon*, Comte d'Armagnac, au ſujet de l'hommage de la Terre de Seguenville, que ce Duc prétendoit lui appartenir à cauſe de ſon Comté d'Armagnac. Il fit ſommer *Charles de Faudoas*, Seigneur de Seguenville, de lui en rendre hommage, à quoi le Vicomte *de Terride* s'oppoſa, diſant que cette Terre relevoit de ſa Vicomté de Gimoez, ce qu'il prouva par divers actes d'hommage, entr'autres par celui rendu au Vicomte *de Terride*, ſon pere, par *Michel de Faudoas*, le 15 Décembre 1478, & par celui que *Scot de Seguenville* rendit a Bernard de Terride, Vicomte de Gimoez, à Eſcaſany le 10 Février 1328. Le Vicomte *de Terride* fit ſignifier ſon oppoſition à *Charles de Faudoas*, Seigneur de Seguenville. *Blaiſe*, ſon frere, Chanoine de Lombès, parlant au nom de *Charles*, dit que feu *Michel de Faudoas*, leur pere, avoit acquis, par échange, du Vicomte *de Terride*, ce qu'il poſſédoit dans la Terre de Seguenville; que dans l'acte d'échange le Seigneur *de Terride* s'en étoit réſervé l'hommage; mais que lui, qui répond, ignorant en quoi il conſiſte, requiert Georges de Terride, fils & héritier du feu Vicomte de Terride, de lui déclarer quel hommage ſon pere s'étoit réſervé, & de le défendre tant contre le Duc *d'Alençon* que contre ſes Officiers. Il fut convenu entr'eux qu'ils ſe rendroient le lendemain à la ville de Lomagne pour en conférer, le Vicomte *de Terride* ayant préalablement requis le Seigneur *de Seguenville* de lui fournir double de la ſommation du Duc *d'Alençon*, de l'acte d'échange & de ſa requiſition, retenue au Château de Seguenville, le 25 Août 1521, par *Jacobi*, Notaire, en préſence de Géraud & de Thomas-Jean de Terride, ſes freres, & de *Pierre de Goudons*, Seigneur d'Eſcudez. Georges de Lomagne épouſa, par contrat du 5 Mai 1499, paſſé devant *Pierre Ampelli*, Notaire de Figeac, *Claude de Cardaillac*, fille de *Jean de Cardaillac*, Seigneur de Brengues, Baron de Cardaillac & de Monbrun, & de *Marguerite de Caumont-Caſtelnau*. Il fit ſon teſtament le 11 Avril 1538, dans lequel il nomme ſa femme avec ſes freres & ſes enfans, & déſigne ſa ſépulture dans l'Egliſe des Religieux de Grandſelve, au tombeau de ſon pere, & laiſſe à Géraud de Lomagne, Protonotaire du Saint-Siége, ſon frere, les Terres de Saint-Jean de Cocuiſar, Brieucaſtel & Saint-Salvy, & mourut en 1544, ayant eu pour enfans : — 1. Antoine, qui ſuit; — 2. Gilles, nommé au teſtament de ſon pere avec ſes freres & ſœurs; — 3. Gabriel de Terride, Seigneur de Saint-Salvy, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui ſervit en Béarn, ſous les ordres du Vicomte *de Terride*, ſon frere, Général de l'armée Catholique en 1569, & commanda la Compagnie du Seigneur *d'Audaux*, Sénéchal de Béarn, au ſiége de Navarreins. Il ſe trouva depuis à celui d'Ortez & du Mont de Marſan, & mourut ſans avoir été marié; — 4. Géraud de Lomagne, dit *de Terride*, Seigneur de Serignac, qui profeſſa la Religion Prétendue Reformée. Il s'attacha au ſervice de la Reine de Navarre, ſe trouva au ſiége de Cahors avec le Comte *de Montgommery*, où il donna des preuves de valeur, & ſuivit ce Comte en Béarn. Ils prirent Tarbes chemin faiſant, & brûlerent, en paſſant par Pontac, le Château de Sainte-Colome, appartenant à Jean de Terride, ſon oncle, & à Antoine, ſon couſin; allerent à Navarreins, dont ils obligerent le Vicomte de Terride, ſon frere, à lever le ſiége & à ſe retirer à Ortez, où il fut contraint de capituler. *Serignac* régla les articles de la capitulation, qui portoient que la garniſon ſortiroit ſaine & ſauve, & que le Vicomte de Terride demeureroit priſonnier de guerre. Malgré ces conventions, le Comte *de Montgommery* fit périr pluſieurs Officiers de diſtinction. Le Seigneur *de Serignac* prit d'autres Places, qui donnerent de grands avantages aux Huguenots. Il fut fait Gouverneur de Navarreins, & Commandant de tout le pays entre la Garonne & les Pyrénées. Son frere étant mort en 1570, il quitta le nom de *Serignac* qu'il avoit gardé juſqu'alors, & prit celui de Terride, qu'il porta depuis. Il ſe rendit maître

Digitized by Google

du Château de Terride, & prétendit à la ſucceſſion entiere des biens de ſa Maiſon, au préjudice de ſes deux niéces, filles du Vicomte ſon frere. Le procès fut jugé au Parlement de Bordeaux. Ses niéces conſerverent leur bien, & l'Arrêt porte que lui & les aînés de ſa Maiſon pourront prendre à l'avenir le titre de *Vicomtes de Terride*. Il avoit épouſé *Louiſe de Cadaillac-de-Peyre*, veuve du Seigneur *de Gironde*, laquelle profeſſa, ainſi que ſon mari, la Religion P. R; fit ſon teſtament, le 20 Avril 1623, dans ſon Château de la Bourgade, qui eſt le même que celui de Terride; ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe reformée de Caſtelſagrat, auprès de MM. DE TERRIDE & *de Gironde*, ſes deux maris; & fit héritieres ſes deux filles; ſçavoir MARGUERITE DE TERRIDE, mariée à *Antoine de Levis*, Seigneur de Mirepoix; & ANNE DE TERRIDE; — 5. MARGUERITE, femme de *Jean de Montclar*, fils de *Hugues*, Seigneur *de Montclar*, & de *Gabrielle de Foix*; — 6. autre MARGUERITE DE LOMAGNE-TERRIDE, mariée à *Jean de Montlezun*, Baron de Saint-Lary; —— 7. ANTOINETTE, mariée à *Jean d'Aubuſſon*, Seigneur de Beauregard, de la Maiſon du Maréchal Duc *de la Feuillade*. Elle teſta le 4 Février 1558, & fut mere de *Foucaud d'Aubuſſon*, Seigneur de Beauregard, de la Rue & de Caſtelnouvel, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, marié 1°. à *Françoiſe de Pompadour*; & 2°. le 14 Janvier 1588, à *Anne d'Alzac-de-la-Douze*; — 8. JEANNE DE LOMAGNE-TERRIDE, femme d'*Antoine d'Aſtorg*, Seigneur de Montbarthier, dont — *Bernard d'Aſtorg*, Baron de Montbarthier, mari d'*Iſabeau d'Aure*, Vicomteſſe de Larbouſt; — 9, 10 & 11. & trois filles, Religieuſes, mentionnées au teſtament de leur pere.

XII. ANTOINE DE LOMAGNE, Vicomte de Terride & de Gimoez, Chevalier de l'Ordre du Roi, de la promotion faite à Poiſſy le jour de Saint-Michel 1560, par FRANÇOIS II, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de France en Béarn, Commandant de l'armée Catholique, fut un des meilleurs Capitaines de ſon tems; rendit de grands ſervices à l'Etat & à la Religion durant les guerres du Calviniſme, & fut Gouverneur de Pignerol en 1552. *Paulin-Bertrand de Rabaſtens*, Seigneur de Caſteirols, Campagnac & Mezens, Vicomte de Paulin, fut exempté de ſervir dans le ban & l'arriere-ban de la Province de Languedoc, convoquée par le Roi en 1552, ſur le certificat que donna le Vicomte *de Terride*, qu'il étoit homme d'armes dans ſa Compagnie. La diviſion qui regnoit à Toulouſe entre les Capitouls & les habitans, en 1561, força le Roi d'y envoyer le Vicomte *de Terride*, pour y commander & y mettre la paix. Il eut des démêlés, en 1562, avec le Seigneur *de Fimarcon*, ſon parent, qui furent terminés par l'entremiſe du Maréchal *de Montluc*, & de pluſieurs Seigneurs & Gentilshommes, qui s'aſſemblerent au Château de Faudoas pour les reconcilier. Le Parlement de Toulouſe lui écrivit pour le prier de ſe rendre en cette Ville, afin de s'oppoſer au projet que les Huguenots avoient formé d'y mettre tout à feu & à ſang, ce qu'il fit; & il fut rappellé par le Duc *d'Anjou*, Lieutenant-Général dans tout le Royaume, qui l'envoya en Béarn donner du ſecours aux Catholiques: ſa Commiſſion eſt datée du Camp de Verteuil le 4 Mars 1569. Le Duc *d'Anjou* avoit précédemment diſpoſé les Catholiques de Béarn à le recevoir, &, juſqu'à ſon arrivée, JEAN DE TERRIDE, ſon couſin, les aſſembla & commanda. Quand il y fut arrivé il aſſembla les Etats, où ſe trouva la plus grande partie de la Nobleſſe, alla mettre le ſiége devant Navarreins, que les forces ſupérieures *de Montgommery* l'obligerent de lever; fut pourſuivi de près par les Huguenots, qui lui firent quitter la ville d'Orthe, & ſe retira dans le Château où il capitula. Les articles furent que la garniſon ſortiroit ſaine & ſauve, cependant *Montgommery* fit mourir les Seigneurs *de Sainte-Colome*, *de Gerderest*, *Pordiac*, &c. Le Vicomte *de Terride* reſta priſonnier avec pluſieurs autres. Sa défaite vint de la meſintelligence qu'il y eut entre *Montluc* & *d'Anville*, qui avoient été envoyés pour donner du ſecours en Béarn. *Montluc* ſe tint ſur les frontieres ſans y entrer. Toute la France lui attribua la perte du Béarn. Il tâche de s'en diſculper dans ſes Mémoires, & jette le blâme ſur le Vicomte *de Terride*, dont il y décrie les talens

Digitized by Google

militaires, quoiqu'il eut ſervi avec lui preſque toute ſa vie, & qu'il eut été ſouvent témoin de ſa bravoure & de ſon intelligence. Le Vicomte ne ſurvécut pas long-tems à ſes malheurs, après avoir perdu les biens qu'il avoit en Béarn, & avoir vu ſa Famille ſacrifiée au reſſentiment de la Reine de Navarre, qui le dépouilla de toutes ſes poſſeſſions. Ce Vicomte fut obligé de renoncer à la ſucceſſion de ſon pere, par acte du 10 Avril 1545, & ne conſerva qu'une partie de ſes Terres, ayant eu des procès au ſujet de la ſucceſſion du Seigneur *de Montagnac*, ſon couſin, & du Marquiſat de Fimarcon, qu'il prétendoit lui être ſubſtitué; mais il en fut privé par Arrêt du Parlement du 30 Août 1554. Il mourut en 1570, & avoit épouſé *Jeanne de Cardaillac*, fille de *Jacques*, Baron de Saint-Circq, & de *Jeanne de Peyre*, fille d'*Aſtorg*, Baron *de Peyre* en Gévaudan, & de *Marguerite de Brion*. Il n'en eut que deux filles, ſçavoir: — 1. CATHERINE-URSULE DE LOMAGNE-TERRIDE, Vicomteſſe de Gimoez, ſon héritiere univerſelle, mariée, par contrat du 8 Février 1563, avec *Jean de Levis*, VI. du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foy, Sénéchal de Carcaſſonne & de Beziers, auquel elle porta toutes les Terres de ſa Maiſon, à condition que leur poſtérité joindroit le nom & les armes de LOMAGNE, aux nom & armes de *Levis*. Par ce mariage la Terre de *Terride* a paſſé dans la Maiſon de *Levis*, dont quelques-uns ont porté le nom. Voyez LEVIS. La Vicomté de Terride a été cédée, après la mort du Maréchal Duc *de Mirepoix*, au Préſident *Molé*, en repriſe des droits d'*Anne-Gabrielle-Henriette Bernard*, premiere femme du Maréchal Duc *de Mirepoix*; — 2. & MARIE DE LOMAGNE-TERRIDE, femme de *François de Roquefeuil*, Seigneur de Saint-Jean. Voyez, pour ce qui précede & ce qui ſuit, l'Abregé de la Généalogie des Vicomtes DE LOMAGNE, par M. *de Chazot-de-Nantigny*, dédié à M. le Maréchal Duc *de Mirepoix*, imprimé chez *Balard*, en 1757, à Paris, & *Moréri*, *Tome X*, aux Additions.

Seigneurs DU CLAUX, Vicomtes titulaires de TERRIDE.

XI. GASTON DE LOMAGNE-TERRIDE, ſecond fils d'ODET, Vicomte de Terride, & de *Catherine de Cardaillac*, eut, par le teſtament de ſon pere de l'an 1503, les Terres de Breſſols & de Campſas, Diocèſe de Montauban; fut Seigneur du Claux près Montauban, en qualité d'héritier inſtitué de MARIE DE TERRIDE-AUDIBERT, ſa belle-mere; & épouſa, par contrat du 3 Septembre 1505, *Marguerite de Levis*, fille de *Gui de Levis*, Seigneur & Baron de Villeneuve près Beziers, de Pennes, Saint-Benoit, Quélus, Largio, & de toutes les Terres de Bournagueſe, co-Seigneur de la Ville de Saint-Affrique en Rouergue, & de *Marguerite de Cardaillac*, Dame de Vareires & de Privaſac, dont, pour fils unique:

XII. JEAN DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur du Claux, Breſſols, Campſas, Brial, &c. qui acquit du Roi, le 5 Décembre 1543, le droit de Juſtice ſur la Terre de Corbarieu. Il épouſa *Anne de Cardaillac*, fille de *Jacques*, Baron de Saint-Circq, Conſeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal & Gouverneur de Querci, & de *Jeanne de Peyre*, fille d'*Aſtorg*, Baron *de Peyre* en Gévaudan; & en eut ANTOINE, qui ſuit.

MM. *de Sainte-Marthe* ſe trompent lorſqu'ils la donnent pour femme à ANTOINE DE LOMAGNE-TERRIDE, il eſt certain qu'elle étoit ſa mere, & ſœur de *Jeanne de Cardaillac*, épouſe d'ANTOINE DE LOMAGNE, Vicomte de Terride, comme il a été dit degré XII. de la branche précédente.

XIII. ANTOINE DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur du Claux, Corbarieu, Campſas, Breſſols, Brial, &c. épouſa, par contrat paſſé devant *Cambonis*, Notaire de Comberougé, le 28 Octobre 1578, MARGUERITE DE LOMAGNE-TERRIDE, Dame de Saint-Sauvy, ſa couſine, fille de GABRIEL DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur de Saint-Sauvy, la Reole & Puyvidal, dont il a été parlé ci-devant. Elle teſta, le 29 Décembre 1627, en faveur de *Jean-Jacques de la Roche*, Seigneur de Genſac, ſon petit-fils, & elle eut pour enfans: — 1. JEAN-JACQUES, qui ſuit; — 2. & MARGUERITE, qui devint héritiere, par la mort de ſon frere,

Digitized by Google

& avoit épouſé, par contrat du 15 Septembre 1609, *Louis-Gervais de la Roche*, Seigneur de Gentac, d'une branche de *la Roche Fontenille*, dont ſont iſſus les Marquis *de Genſac*, Seigneurs du Claux, ſubſtitués, par cette branche, au nom de *Lomagne*.

XIV. JEAN-JACQUES DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur du Claux, épouſa, 1°. par contrat du 24 Août 1609, *Anne de Monteſar*, Vicomteſſe de Montclar, veuve de *Jacques de Voiſin*, Seigneur de Montclar, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Henriette de Roquefeuil*. Il fut aſſaſſiné le lendemain de ſes noces, ſans laiſſer de poſtérité.

Seigneurs de BARBAQUE, *Vicomtes titulaires de* TERRIDE.

XI. JEAN, *aliàs* THOMAS DE TERRIDE, Chevalier, quatrieme fils d'ODET, Vicomte de TERRIDE, & de *Catherine de Cardaillac*, mentionné au teſtament de ſon frere aîné, avec ſes freres & ſœurs, fut préſent, avec ſon frere GÉRAUD, & PIERRE, Seigneur d'Eſcudez, à un acte paſſé au Château de Seguenville, le 25 Août 1521, par *Jacobi*, Notaire de la Mothe près de Beaumont, entre le Baron DE TERRIDE, ſon frere aîné, & *Michel de Faudoas*, Seigneur de Seguenville, au ſujet de l'hommage de la Terre de ce nom, relevante de celle de Gimoez. Il fut deſtiné, dès ſa jeuneſſe, pour être d'Égliſe. JEAN DE LOMAGNE-FIMARCON, ſon oncle paternel, Abbé de Saint-Maurin, Diocèſe d'Agen, quittant l'état eccléſiaſtique pour ſe marier à *Marie de Groſſolles*, ſe démit de ſon Abbaye en ſa faveur. Il en fut pourvu, mais il l'abandonna pour prendre le parti des armes. Il ſervit d'abord en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie du Maréchal *de Chatillon*, dont il fut fait Lieutenant en 1622; il en prit la qualité dans ſon contrat de mariage avec *Mengette de Sainte-Colome*, fille de *Bernard*, Seigneur *de Sainte-Colome* en Béarn, & de *Marie d'Aydie*, ſœur d'*Odet d'Aydie*, Comte de Comminges, Amiral de Guienne, avec laquelle il ne vécut pas un an. Il épouſa, 2°. par contrat du 14 Juillet 1523, *Marie de Perer-de-Momas*, fille unique de *Pées de Perer-de-Momas*, & de *Marie d'Artigaloube*. Ledit *Pées de Perer* fut un des plus fameux Juriſconſultes de ſon tems, & un des plus zélés défenſeurs des priviléges de JEAN D'ALBRET & de *Catherine de Foix*, Roi & Reine de Navarre. Il étoit Conſeiller en tous leurs Conſeils & Juge d'appeaux de Bigorre, lorſqu'il fut choiſi par ces Princes, & LOUIS XII, Roi de France, pour arbitre de leurs differends, au ſujet de l'hommage prétendu par le Roi de France ſur la ſouveraineté de Béarn. A ce contrat de mariage aſſiſterent les parens & amis des conjoints. Comme MARGUERITE, Reine de Navarre, ſœur du Roi FRANÇOIS I, y attira, la premiere, les Miniſtres de la Religion Proteſtante, & que JEANNE D'ALBRET, ſa fille, femme d'ANTOINE DE BOURBON, y établit l'exercice public de cette Religion, en y interdiſant celui de la Religion Catholique, JEAN DE TERRIDE, chef de la branche établie en Béarn, fidele à ſa Religion, en fut la premiere victime. Il ſe retira, avec ſa Famille, ſur les frontieres de la Chaloſſe, pour y profeſſer ſa Religion. Ses biens furent confiſqués, la Terre de Serignac, qui appartenoit à *Marie de Perer*, ſa ſeconde femme, fut donnée à un Gentilhomme, nommé *Roques* & paſſa depuis au Marquis *de la Force*. Pour la maiſon de Perer, ſituée a Momas, qui lui appartenoit auſſi, & qu'on appelloit alors *l'Heſtau de Tarrida* (c'eſt-à-dire l'Hôtel ou le Château de Terride), avec quelques fiefs, & les domaines qui en dépendoient, furent auſſi confiſqués & donnés à *Marie de Perer*, ſa couſine, femme de *Jean de Pargade*. Ce *Jean de Pargade* & ſon épouſe, devenus maîtres de la Maiſon de *Terride-de-Momas*, des biens & fiefs qui en dépendoient, les donnerent à leur fille, en la mariant au fils puîné de JEAN DE TERRIDE, & de *Marie de Perer*, comme on le verra ci-après.

Marie de Perer, ſeconde femme de JEAN DE TERRIDE, paſſa un acte de reconnoiſſance, du 2 Juillet 1536, en faveur de ſon mari, devant *Bordenave*, Notaire de Momas, en préſence de *Pierre*, Seigneur *d'Auga*, & de *Johanot*, Seigneur *de Momas*, de la ſomme de 6000 livres bourdelois, faiſant partie des

droits de légitime de ſon mari, ſur les biens de feu ODET, Baron DE TERRIDE, ſon pere, & de *Catherine de Cardaillac*, ſa mere, laquelle ſomme de 6000 liv. ladite *de Perer* dit l'avoir reçue du Seigneur DE TERRIDE, ſon mari, & veut & entend que la totalité de ſes biens lui en réponde, & qu'il puiſſe les reprendre toutesfois & quantes il aviſera bon être. *Tablettes Hiſtor. & Généal. Partie IV*, par *Chaſot-de-Nantigny*. Cet acte eſt en Béarnois, ſous le nom de JEAN-THOMAS DE TERRIDE. Il ſe retira à Momas après l'incendie de Château de Sainte-Colome qu'il habitoit, & y mourut en 1569. Sa femme lui ſurvécut, & il fut inhumé dans ſa Chapelle à Momas, en l'Egliſe de la Paroiſſe. On y voyoit ſes armes accolées de celles de ſa femme. Il portoit : *au 1 & 4 d'argent, au lion de gueules ; au 2 d'azur, à un treillis d'or ; au 3 d'argent, à neuf tourteaux de gueules.* Celles de ſa femme étoient : *parti de la premiere moitié d'azur, à trois poires d'or, & de la ſeconde moitié fretté de ſable.* Le Seigneur de Barinque, JACQUES DE TERRIDE, a cédé cette Chapelle au Seigneur *de Momas*, & ſes armes en furent effacées.

JEAN DE TERRIDE eut du premier lit : — 1. ANTOINE DE LOMAGNE, dit *de Terride*, ſurnommé *d'Aydie*, Seigneur de Sainte-Colome par ſa mere. Il fut un des principaux Chefs du parti Catholique en Béarn, ſans manquer de fidélité à la Reine de Navarre, ſa légitime Souveraine. Sa prudence & ſa capacité le firent ſouvent choiſir par ceux de ſon parti pour les négociations les plus difficiles, & il fut chargé, en 1556, de faire un voyage à la Cour de France, pour prier HENRI II d'employer ſes ſoins & ſa puiſſance auprès de la Reine de Navarre, pour épargner le ſang de ſes ſujets qu'elle immoloit à ſa fureur. Les Catholiques Béarnois furent obligés, pour éviter un maſſacre général, d'attirer dans leur Patrie des troupes étrangeres ; le Seigneur *de Sainte-Colome* obtint du Roi le ſecours qu'il demandoit, & ce Monarque lui donna le Collier de ſon Ordre : ce ſecours fut commandé par le Vicomte DE TERRIDE, Capitaine de 50 hommes d'armes, commiſſion qui lui fut donnée au Camp de Verteuil le 4 Mars 1569, par le Duc D'ANJOU, frere du Roi, qui, quelques jours auparavant, avoit chargé JEAN DE TERRIDE en Béarn, d'y aſſembler les Catholiques. Le Seigneur *de Sainte Colome* écrivit pluſieurs Lettres au Vicomte DE TERRIDE, pour le preſſer de ſe rendre en Béarn, entr'autres une de Tarbes, le 1 Avril 1569, par laquelle il lui mandoit les avantages que les Calviniſtes reprenoient dans le pays, & la néceſſité où ſeroient les Catholiques d'abandonner leurs Places, s'il tardoit plus long-tems d'arriver avec ſon armée. *Sainte-Colome* partit de Tarbes le lendemain avec des troupes qu'il avoit raſſemblées en Bigorre & ailleurs, marcha vers le Béarn, prit Pontac & fut à Nay, dont il ſe rendit le maître. Aux approches du Vicomte DE TERRIDE, tout le Béarn fut réduit au pouvoir du parti Catholique, & y étant arrivé, il ne trouva que Navarreins en état de faire réſiſtance. Le Comte *de Montgommery* le ſuivit de près à la tête d'une forte armée d'Huguenots, qui, étant entrée en Béarn par Pontac & Nay, brûla en paſſant le Château de Sainte-Colome, où ſon pere s'étoit retiré : il évita les flammes ; mais elles conſumerent tous ſes papiers & ſes effets. *Montgommery* marcha devant Navarreins, contraignit TERRIDE d'en lever le ſiége, & de ſe retirer à Ortez, où il fut aſſiégé de nouveau & forcé de capituler le 13 Août 1569. On a vu plus haut ce que portoit la capitulation, & la mauvaiſe foi avec laquelle on y manqua. Le Seigneur *de Sainte-Colome* ne fut point marié, & les biens de la Maiſon de *Sainte-Colome* paſſerent à *Imbert de Monteſquiou*, Seigneur de Gelas, ſon couſin, fils d'une ſœur de ſa mere, nommée *Madelene*, qui étant devenue veuve du Seigneur *de Monteſquiou*, ſe remaria à *François de Mondenard*, Seigneur de Moncaup. C'eſt ce qui a fait croire à quelques-uns, que le Seigneur *de Sainte-Colome*, dont on vient de parler, étoit de la Maiſon de *Monteſquiou*. Voyez *Tabl. Hiſt. Généal. Part. IV*, & l'*Abregé de la Généalogie des Vicomtes de Lomagne.*

Du ſecond mariage de JEAN DE TERRIDE avec *Marie de Perer*, vinrent : — 2. JEAN, qui a continué la poſtérité ci-après ; — 3. PÉES, qui ſervit dans les guerres de Gaſcogne & de Béarn, ſous le Vicomte DE TERRIDE, ſon couſin, fut

fut Meſtre-de-Camp d'Infanterie, & mourut de maladie en 1570; —— 4. & JEAN DE LOMAGNE, dit *de Terride*, ſurnommé *de Momas*, du lieu où il faiſoit ſa réſidence, & à raiſon de quelques fiefs qu'il y poſſédoit. Ce ſurnom ne lui a pas été particulier. Il a été porté par d'autres de cette branche, tant légitimes que bâtards. Il eut pour femme *Jeanne de Pargade* (d'une Famille qui a fourni dans tous les tems des gens de guerre, en dernier lieu un Lieutenant de Roi de la Citadelle de Metz, & un autre de la ville de Sarlouis. Leur héritiere, *N... de Pargade*, a épouſé *N... de Broca*, Préſident à Mortier au Parlement de Pau), fille de *Jean de Pargade*, & de *Marie de Perer*, qui avoient obtenu la confiſcation des biens de Momas. Une des conditions de ce mariage fut que les biens confiſqués ſeroient donnés en dot à ladite *Jeanne de Pargade*, moyennant quoi JEAN DE TERRIDE fit rentrer dans ſa Maiſon une partie des biens de ſa mere. De ſon mariage vint — JEAN DE LOMAGNE, dit *de Terride*, qui, dans la diſgrace de ſa Famille, & pendant les troubles de la Religion, fut envoyé, par ſes parens, au ſervice du Roi HENRI III; & fut Archer de ſes Gardes, place qui n'étoit pas alors au deſſous du rang d'un jeune homme d'illuſtre Maiſon. Voyez les Commentaires du Maréchal *de Montluc*, qui dit qu'il fit lui-même ſes premieres campagnes dans la Compagnie des Gendarmes du Maréchal *de Foix*, en qualité d'Archer. Le P. *Daniel*, dans ſon Hiſt. de la Milice Françoiſe, M. *de la Noue*, dans ſes Diſcours politiques & militaires, & autres, font l'éloge de cette Gendarmerie, & parlent de l'attention qu'on avoit de n'y recevoir que des gens d'une nobleſſe reconnue. JEAN DE TERRIDE ſignala ſes ſervices en cette qualité d'Archer des Gardes du Roi, fut des premiers à embraſſer le parti de HENRI IV, Roi de France; ſe trouva à la bataille d'Ivry, où il eut la gloire de combattre ſous les yeux & à côté de ce Prince avec une valeur inſigne; perdit un bras dans cette affaire, & le Roi ne l'appella plus depuis que *ſon Bras Béarnois*. Il lui donna 800 liv. de penſion, & le Gouvernement de la ville & Château de Tartas, place importante alors comme étant une clef des Etats de Navarre, & particuliérement du Duché d'Albret. Il mourut ſans avoir été marié.

JEAN DE LOMAGNE, ſon pere, eut encore deux enfans naturels, à l'un deſquels il donna, par ſon teſtament du 13 Avril, la maiſon & les biens de Momas, pour en jouir ſa vie durant, à condition qu'après ſa mort, ſoit qu'il eut poſtérité ou non, ſes biens reviendroient à ſes héritiers légitimes. L'un des deux, nommé JEAN, dit *de Terride-de-Momas*, ſuivit le Barreau, fut Avocat, enſuite Notaire du Sénéchal d'Oléron. Il eſt ainſi qualifié dans un contrat d'achat, du 14 Mars 1589, d'une piéce de Terre au lieu de la Reule. Il avoit acquis précédemment, le 5 Novembre 1586, une autre piéce de Terre dans le même endroit, & à ce contrat fut préſent JEAN-BERTRAND DE TERRIDE-DE-MOMAS, ſon frere, autre fils naturel de JEAN. Il fit encore d'autres acquiſitions, & dans les actes il eſt mentionné ſous les qualités de *Maître* JEAN DE TERRIDE-DE-MOMAS. *Gaſton de Caſtaing*, Seigneur de Barinque, beau-pere de ſon couſin, lui donna procuration, le 20 Janvier 1613, pour défendre en ſon nom un procès qu'il avoit au Conſeil. Il fut curateur de *Bertranne de Momas*, Dame dudit lieu, & mourut ſans avoir été marié. Par ſa mort les biens de Momas revinrent à JEAN DE TERRIDE, Seigneur de Barinque, ſon couſin. Pour JEAN-BERTRAND, ſon frere, bâtard DE TERRIDE, il ſe maria, & fut biſayeul de BARTHELEMI DE TERRIDE, habitant de la paroiſſe d'Eſtang en Armagnac, vivant en 1570. Sa poſtérité ſubſiſte dans la perſonne de N... DE TERRIDE, Seigneur du Haget, qui a des enfans.

XII. JEAN DE LOMAGNE, dit *de Terride*, II. du nom, Vicomte titulaire de Terride, fils aîné de JEAN DE TERRIDE, & de *Marie de Perer*, ſa ſeconde femme, continua la lignée. Les titres de ſa Maiſon ne font guères mention de lui. Il vécut peu, & fut toujours bon Catholique. Le Duc *d'Anjou* le chargea, en 1569, par une Commiſſion particuliere, d'aſſembler les Catholiques de Béarn, en attendant l'arrivée du Vicomte DE TERRIDE, qui devoit les commander. Les Auteurs de l'Hiſtoire générale du Languedoc diſent, *Tome V, p.* 295, qu'il fut envoyé par le Duc *d'Anjou* pour faire la conquête de Béarn, & en cela ils

ſe trompent, car ailleurs ils rapportent que ce fut ANTOINE, Vicomte DE TERRIDE, qui fut chargé de marcher en Béarn. JEAN ne fut chargé que d'y aſſembler les Catholiques, en attendant l'arrivée d'ANTOINE, Vicomte DE TERRIDE. Ils ſe trompent encore quand ils diſent, même page, que *Montgommery* ſurprit la ville d'Ortez, qu'il y aſſiégea TERRIDE, & que celui-ci y mourut le 7 Août. ANTOINE DE TERRIDE, fait priſonnier à Ortez, n'y mourut point; fut mené priſonnier à Navarreins avec pluſieurs autres, & décéda de maladie en la ville d'Euſe en Armagnac, au commencement de l'an 1570, des fatigues de la guerre, & des chagrins que lui cauſa *Blaiſe de Montluc*, ſon parent, ſon ami & ſon frere d'armes, qui ne refuſa d'entrer en Béarn pour lui donner du ſecours, que parce qu'il ne voulut pas ſervir ſous ſes ordres. Quant à JEAN DE LOMAGNE, dit *de Terride*, l'Hiſtoire de Languedoc marque qu'il mourut à Ortez le 7 Août: cela peut être; mais on ne ſçait ni le tems ni le lieu de ſa mort. Ce qui eſt sûr, il n'y commandoit pas, c'étoit ANTOINE, Vicomte DE TERRIDE, qui ne capitula que le 13 du même mois. JEAN DE TERRIDE vécut dans un état de fortune au-deſſous de la médiocre. Il quitta le Béarn & ſe retira en Chaloſſe, où il ſe maria, par contrat du 11 Février 1556, paſſé à Malauſſane devant *Vignau*, Notaire, avec noble *Jeanne de Larquer*, fille de noble *Arramon de Larquer*, Seigneur de Rochefort & de Cantiran, & de *Jeanne du Caſſo*, en préſence de ſes pere & mere. Il mourut avant ſon épouſe, laiſſant: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. N... DE LOMAGNE-TERRIDE, femme d'*Odet de Laſſus*, dit *le Capitaine de Laſſus*, d'une ancienne Maiſon de Guienne, qui paſſa en Béarn pour y ſervir, lors des troubles de la Religion: il n'y eut point d'enfans de ce mariage; — 3. une autre fille, dont on ne connoît point l'alliance. Son frere en parle dans un Mémoire, ſous le nom de ſa ſœur *de Vielle*.

XIII. JEAN DE LOMAGNE, dit *de Terride*, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Barinque, Vicomte d'Eſcures, Saint-Loup, Bordes, &c. Vicomte titulaire de Terride, Abbé-Lay de Vauzé & de Juillac, ſervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie d'Ordonnance du Duc *d'Epernon*. Il paroît, par des *Mémoires* domeſtiques, que la Princeſſe CATHERINE DE NAVARRE, ſœur de HENRI IV, Gouvernante de ſes Etats de Navarre & de Béarn, depuis qu'il fut Roi de France, honora JEAN DE TERRIDE de ſa confiance. On conſerve des Lettres d'elle qui en ſont une preuve, dont la ſuſcription eſt en Béarnois, en ces termes: *à noſte car & bien amat lo Signour de Tarrida*. Il eſt vraiſemblable que la protection de cette Princeſſe contribua à ſon mariage, car il épouſa, par contrat paſſé à Simacourbe, le 31 Mai 1592, devant *Bélard*, Notaire de Lembeye, *Catherine de Caſtaing*, fille aînée & héritiere de *Gaſton de Caſtaing*, Seigneur de Barinque, & de *Marguerite de Carrere*, Vicomteſſe d'Eſcures; celle-ci fille & héritiere de *Jean de Carrere*, Vicomte d'Eſcures, & de *Jeanne du Bouzet-Roquepine*. A ce contrat de mariage aſſiſterent les parens & amis des futurs époux. Rien ne prouve mieux l'idée qu'on avoit en Béarn de la naiſſance du Seigneur DE TERRIDE, que ſon mariage avec cette héritiere. Les biens que ſes ancêtres avoient perdu lors des troubles de la Religion, n'étoient point rentrés dans ſa Famille, & ſa fortune étoit modique. Cette héritiere, par ſa naiſſance, & par les biens qu'elle devoit poſſéder après la mort de ſes pere & mere, étoit le parti le plus conſidérable de la Province. La Maiſon de *Caſtaing*, originaire de Béarn, y poſſédoit, dès le XIIIe ſiécle, la maiſon noble Domengedure de Caſtaing-d'Aſſat. *Pées de Caſtaing* la poſſédoit vers 1430. Il eut deux fils, ſçavoir: *Jean*, qui s'établit à Genève, & fut ayeul de *Côme de Caſtaing*, marié à *Conſtance Ricci*, Romaine, dont le fils, *Jean-Batiſte de Caſtaing*, ou, ſelon les Italiens, *Caſtagna* & *Caſtanea*, fut élu Pape, en 1590, ſous le nom d'URBAIN VII. Le ſecond fils de *Pées* fut *Guilhem de Caſtaing*, auquel il donna un domaine qu'il avoit à Simacourbe, en le mariant avec *Jeanne de Miaſſens*, ſœur de *Jean de Miaſſens*, Seigneur de Simacourbe. Voyez *les Tabl. Généal. Part. IV.* Nous avons donné, dans le *Tome III* de ce Dictionnaire, une Notice de cette Maiſon, & nous aurons occaſion d'en parler plus au long dans le Supplément. Ses armes étoient: *de gueules, à trois beſans d'or*. JEAN DE TERRIDE les porta au-

troiſieme quartier de ſes armes, au lieu *d'or, à neuf tourteaux de gueules*, que ſes ancêtres portoient avant lui. Il rentra dans la jouiſſance des biens de Momas, après la mort, ſans enfans, de JEAN DE TERRIDE, Gouverneur de Tartas, & après celle de JEAN, bâtard DE TERRIDE, Avocat & Notaire du Sénéchal d'Oléron; reçut, au nom de ſa femme, dans le Château d'Eſcures, l'hommage & le ſerment de fidélité des habitans du lieu, par acte du 2 Juillet 1612, paſſé devant *Arramon d'Abadie*, Notaire de Lembeye, en préſence de *Jean de Dadou*, Seigneur de Blachon, & de noble *Jean de Moret*, Seigneur de Simacourbe. Il reçut encore pareil hommage & ſerment de fidélité de ſes habitans le 2 Juin 1625, par devant *Adrien du Faur*, Notaire de Lembeye. *Catherine de Caſtaing* fit donation de ſes biens à ſon fils aîné, & ſon mari teſta en la maiſon de Terride de Momas le 9 Mars 1627, dans lequel acte il rappelle ſes enfans, ſçavoir: — 1. GASTON, qui ſuit; — 2. ARNAUD, auteur de la branche des Seigneurs d'Artigole, rapportée ci-après; — 3. JACQUES, Seigneur de Laſbenes, tige des Seigneurs de Floris, dont la poſtérité ſuivra celle de ſes freres; —— 4. SUSANNE, mariée, par contrat du 14 Août 1622, avec noble *Pierre d'Arrion-de-Theſe*, Abbé-Lay d'Eſcoubez. D'eux naquit *Jeanne d'Arrion*, mariée à *Thibaut d'Auga*, Seigneur d'Auga; —— 5. JEANNE, dite *de Terride*, femme de *Jean de Caſſagnere-Vauſer*, Sieur d'Artigues, fils d'*Arnaud*, & d'*Anne d'Artigues*, petit-fils de *Fortaner*, Seigneur de Vauſer, Peyrelongue & Abos, & neveu de *Gaſton de Caſſagnere*, Chevalier de Malte, vivans en 1533. Leur fils fut maintenu dans ſa *nobleſſe* par Arrêt de 1670; — 6. FRANÇOISE, femme, par contrat du 14 Septembre 1633, de *Paul de Gaſcor*, Seigneur de Baliron, Camalez, &c. Député de la Nobleſſe de Bigorre vers le Duc *d'Epernon*, Gouverneur de Guienne; —— 7. & MARIE, mariée, par contrat du 17 Janvier 1638, paſſé devant *Pierre de Doües*, Notaire de Simacourbe, avec *Jean d'Abadie*, Capitaine au Régiment de Saintonge, morte ſans enfans.

XIV. GASTON DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur de Barinque & de Simacourbe, Vicomte d'Eſcures, Saint-Loup, & Vicomte titulaire de Terride, Abbé-Lay de Vauzé & de Juillac, reçut en don de ſa mere, le 30 Mai 1637, les Terres, Seigneuries & Métairies de Barinque, Bordes, Eſcures, Saint-Loup, Pouchet, la Poutge, Pailhas, Peſſale, Puyo, Lichon, Molon, le Château de Simacourbe, & de l'Abbaye de Vauzé, & reſerva la légitime de ſes enfans ſur le reſte de ſes biens. Il entra de bonne heure au ſervice du Roi, d'abord dans ſes Gardes-Françoiſes, enſuite fut Capitaine au Régiment de Chapes. Il fut fidele à ſa Religion, & entretint le bon ordre de l'Etat pendant les troubles que les Calviniſtes exciterent en Béarn en 1619. LOUIS XIII allant en perſonne réprimer le dernier effort d'une héréſie expirante, rendit la paix à ces contrées en 1622. GASTON DE LOMAGNE-TERRIDE épouſa, par contrat paſſé le 19 Février 1623, & célébration le 2 Février 1627, *Jeanne de Sault-d'Arrac*, fille de *Jean d'Arrac*, Baron de Sault, Seigneur de Vignes, Brouſtau, Beyrie, Marpats, Naciet, &c. & de *Madelene d'Anglade-de-Ramefort*. Elle fut aſſiſtée de ſes pere & mere, de ſes parens & amis. Elle avoit pour ſœurs *Marie d'Arrac*, femme d'*Alcibiade de Meſme*, Marquis de Ravignan, mere de *Joſeph de Meſme*, Marquis de Ravignan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Directeur-Général d'Infanterie, & Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis; & *Iſabeau d'Arrac*, femme de *Blaiſe*, Comte *de Lupé*, Seigneur de Caſtillon & de la Mothe-Pouillon. Du mariage de GASTON DE LOMAGNE-TERRIDE, avec *Jeanne de Sault-d'Arrac*, vinrent deux garçons & cinq filles, mentionnés au teſtament de leur pere, du 8 Novembre 1650; ſçavoir: — 1. TRISTAN, qui ſuit; — 2. JACQUES, dit *le Chevalier de Terride*, qui ſervit en qualité d'Aide-de-Camp du Maréchal *de Gaſſion*, alors Lieutenant-Général des Armées, durant les guerres de Catalogne, depuis, en la même qualité, auprès du Maréchal *de Luxembourg*, dans les guerres d'Allemagne. Les ſuites d'une bleſſure conſidérable, qu'il reçut au combat d'Eſpouille en Catalogne, l'obligerent de quitter le ſervice. Il mourut, ſans avoir été marié, le 11 Juillet 1706; — 3. MADELENE, dite *de Barinque* dans le teſtament de ſon pere, mariée, par contrat du 13 Janvier 1647, avec *François*

Digitized by Google

de Bruxs, Seigneur de Bruxs, Clédes; Baron de Miremont, &c. Il eſt parlé d'elle, ſous le nom de *Barinque*, dans l'Hiſtoire de Bertaram, écrite par M. *de Marca*, Archevêque de Paris, au ſujet d'un miracle opéré en ſa faveur par l'interceſſion de la *Sainte-Vierge*, pieuſement révérée dans ce ſaint lieu; —— 4. MARIE, femme, par contrat du 15 Août 1650, de *Jean*, Seigneur *de Bauve* & de la Trille; — 5. SUSANNE, mariée à *Jacques de Montaut-Benac*, Seigneur de Luſſagnet, de la Maiſon du Maréchal Duc *de Navailles*; —— 6. CATHERINE, épouſe de *Jean de Borderes*, Abbé-Lay d'Auga; — 7. & autre CATHERINE, accordée, le 25 Septembre 1673, à *Dominique-Vincent*, Seigneur *d'Eſcalès*, morte le même jour qu'elle devoit être mariée.

XV. TRISTAN DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur de Barinque & de Simacourbe, Vicomte d'Eſcures, Saint-Loup, &c. Vicomte titulaire de Terride, Abbé-Lay de Vauzé, inſtitué héritier par le teſtament de ſon pere, fut Page de la petite Ecurie du Roi pendant la minorité de Louis XIV, & pourvu du Gouvernement du haut & bas Vicbilh, par Brevet du 24 Septembre 1668. Il épouſa, par contrat du 29 Avril 1672, paſſé devant *d'Agouès*, Notaire à Pau, *Marie de Seney*, fille d'*Arnaud de Seney*, Seigneur de Cette, Conſeiller au Parlement de Navarre, & de *Françoiſe de Domec*, de la race des Comtes *de Sougladiel*, en Arragon. TRISTAN DE LOMAGNE mourut jeune, laiſſant ſa femme mere & tutrice d'un garçon & d'une fille, ſçavoir: — JACQUES, qui ſuit; — & SUSANNE, dite *de Barinque* dans ſun contrat de mariage avec *Jean d'Artigues*, fils de *Bertrand*, Seigneur *d'Artigues*, & d'*Anne de Caſſagnere*.

XVI. JACQUES DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur de Barinque, Vicomte d'Eſcures, Saint-Loup, Baron du Mont, Abbé-Lay de Vauzé, Baron de Couhain, Vicomte titulaire de Terride, &c. n'avoit que trois ans quand ſon pere mourut. Il commença de ſervir dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi, fit des campagnes en Flandres & en Allemagne; & continua ſes ſervices ſur les frontieres d'Eſpagne, à la tête des Bandes Béarnoiſes, dans les guerres que la France y ſoutint pour mettre le Duc D'ANJOU ſur le Trône d'Eſpagne. Il épouſa, par contrat paſſé au Château de Simacourbe, le 5 Février 1711, devant *Antoine de Habas*, Notaire de Lembeye, *Marguerite de Foix-Candale*, fille de *Jean*, Baron du Lau & du Hort, & de *Jeanne de Pechpeyroux*; celle-ci fille de *François de Pechpeyroux*, Marquis de Beaucaire, & de *Françoiſe de la Fond-de-Jean-de-Saint-Projet*. L'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne eſt tombée dans une grande erreur ſur la légitimité de la branche *de Foix-Candale*, Seigneurs de Doazit. Nous nous réſervons d'en parler dans notre Supplément. On peut auſſi conſulter une Diſſertation, par *Chazot-de-Nantigny*, ſur la Maiſon de *Foix-Candale*, qui ſe trouve à la fin de l'Abregé de la Généalogie de la Maiſon des Vicomtes DE LOMAGNE. Nous dirons ici que le mariage de JACQUES DE LOMAGNE-TERRIDE avec *Marguerite de Foix-Candale*, lui donne des alliances avec toutes les Têtes couronnées de l'Europe. Il eſt mort en Décembre 1754, & a laiſſé: — 1. BERNARD DE LOMAGNE-TERRIDE, né le 31 Janvier 1716, Vicomte titulaire de Terride, Marquis de Baliron, par donation de *Théodore de Gaſcor*, Marquis de Baliron, Camalez, Pereuil, &c. Il eſt chef des nom & armes de ſa Maiſon, a été ci-devant Grand-Vicaire de Comminge, & depuis Chanoine, Vicaire-Général & Official de Leſcar; — 2. JACQUES DE LOMAGNE-TERRIDE, dit *le Vicomte de Terride*, né au mois de Septembre 1723, Capitaine au Régiment du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, qui a été bleſſé à la bataille de Lawfeld; s'eſt trouvé au ſiége de Prague, aux batailles de Fontenoy, de Dettingen, & généralement à toutes les actions où le Régiment du Roi s'eſt comblé de gloire dans les dernieres guerres. Il a été fait Capitaine de Grenadiers, & eſt mort, des ſuites de ſes bleſſures, à Caſſel en Allemagne, le 17 Décembre 1760; — 3. & MARIE-FABIENNE DE LOMAGNE-TERRIDE, dite *Mademoiſelle de Barinque*, née en 1717.

Seigneurs d'ANGOS & d'ARTIGOLE.

XIV. ARNAUD DE LOMAGNE-TERRIDE, ſecond fils de JEAN, III. du nom,

Digitized by Google

Seigneur de Barinque, & de *Catherine de Caſtaing*, épouſa 1°. *Judith de Bourbon*, fille de *Samuel de Bourbon*, Baron de Bazian, & d'*Eliſabeth d'Aſtarac-Fontrailles*, & veuve de *Théophile*, Seigneur *de Gayon*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat du 22 Mai 1633, paſſé devant d'*Anglade*, Notaire, *Marie du Bordieu*, Dame d'Artigole, d'Angos & de Riumajour, fille de *Jean du Bordieu*, Seigneur d'Angos & d'Artigole, & de *Madelene de Leſplaces*. Il fut aſſiſté des Seigneurs *de Barinque* & *de Floris*, ſes freres, &c. Du ſecond lit vinrent: — JEAN, qui ſuit; — & GASTON DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur d'Ugez, mort ſans poſtérité.

XV. JEAN DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur d'Artigole, d'Angos & de Riumajour, fut Page de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, frere de LOUIS XIII. Etant ſorti des Pages, il reprit ſes études, & fut fait Avocat, dans la vue, dit-on, d'épouſer la fille d'un Préſident au Parlement de Bordeaux; mais ce mariage n'eut pas lieu. Il épouſa, par contrat du 30 Septembre 1663, *Louiſe de Momas*, fille de *Bertrand*, Seigneur *de Momas*, & de *Marguerite de Bordenave*, & petite-fille du Seigneur *de Momas*, célebre par ſa défenſe de la ville de Metz en 1603. A ce contrat de mariage aſſiſterent la mere de la future, ſes deux freres & ſes proches parens. Elle eut pour enfans: — 1. JEAN-PAUL, qui ſuit; — 2. DOMINIQUE DE LOMAGNE-TERRIDE, Grand-Vicaire du Diocèſe de Leſcar; — 3. HIACINTHE, Curé de Berenx; — 4. & JEAN DE LOMAGNE-TERRIDE, dit *le Chevalier d'Artigole*, qui ſervit long-tems dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires, & épouſa *Iſabeau de Sarraute-de-la-Salle*, Dame du Hillan, dont — PIERRE DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur du Hillan, mort Mouſquetaire dans la premiere Compagnie.

XVI. JEAN-PAUL DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur d'Artigole, d'Angos & de Riumajour, ſervit le Roi pendant quelques années, & épouſa, par contrat du 18 Mai 1701, *Marie de Salies*, Dame du Hau & de Berenx, fille unique & héritiere de *David de Salies*, Seigneur du Hau & de Berenx, & de *Catherine du Plaa*; & petite-fille de *Jean de Salies*, Seigneur du Hau & de Berenx. Ce *Jean de Salies* étoit fils de *David de Salies*, Seigneur du Hau, de Berenx, d'Ydron & de Piets, Procureur-Général au Parlement de Navarre, lors de ſa création, en 1620. Ce *David de Salies* avoit pour frere cadet *Jean de Salies*, Evêque de Leſcar, & tous les deux étoient fils d'*Arnaud de Salies*, Seigneur du Hau, &c. & de *Miramonde de Meſplès*, fille de *Guicharnaut de Meſplès*, Seigneur d'Aren, Gouverneur d'Oléron, & ſœur d'*Anchot de Meſplès*, Seigneur d'Eſquioule. La tradition de la Famille *de Salies* ou *Salinis* en Béarn, qui a toujours conſervé une grande réputation d'ancienneté & de nobleſſe, eſt qu'elle deſcend de l'ancienne Maiſon des Seigneurs du Château *de Salies*, dont ils ont pris le nom. De cette Maiſon étoient *Guillaume*, Evêque de Dax depuis 1215 juſqu'en 1234; & *Arnaud de Salies*, Evêque de Leſcar en 1426 & 1427. Du mariage du Seigneur *d'Artigole* avec *Marie de Salies*, eſt né:

XVII. JEAN-MARTIN DE LOMAGNE-TERRIDE, appellé *le Vicomte de Terride*, Seigneur d'Artigole, de Berenx, Buſtince, Laſſalle-d'Aguerre, Vicomte d'Eſcures, Chevalier d'honneur du Parlement, Chambre des Comptes & Cour des Aides de Navarre, qui a épouſé, par accord du 9 Septembre 1750, *Marie-Thérèſe de Duboſcq*, fille de *Jean-Pierre*, & de *Jeanne de Séris*, & ſœur de *Jeanne de Duboſcq*, épouſe d'*Armand d'Andouins*, Conſeiller au Parlement de Navarre. De ce mariage ſont iſſus: — 1. JEAN, Lieutenant au Régiment du Roi; — 2. ANTOINE, Chanoine de Leſcar, étudiant au Collége de Navarre à Paris; — 3 & 4. deux autres garçons au Collége, l'un deſquels eſt reçu Page de MONSIEUR; — & quatre filles au Couvent.

Seigneurs de FLORIS, *Barons du* MONT.

XIV. JACQUES DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur de Laſbenes & de Floris; troiſieme fils de JEAN, III. du nom, Seigneur de Barinque, & de *Catherine de Caſtaing*, commença de ſervir en Hollande, en qualité de Volontaire, dans la

Digitized by Google

Régiment de Hauterive, y devint Lieutenant de la Compagnie du Sieur *de Saugey*, & repaſſa en France en 1624. Il entra, cette même année, dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires, nouvellement créée par Louis XIII; s'attacha depuis au Maréchal *de Breté*, ſon allié, par ſa femme *Nicole du Pleſſis*, ſœur du Cardinal *de Richelieu*; fit pluſieurs campagnes avec ce Maréchal, ſe trouva, en 1629, à l'attaque du Pas de Suze, où il reçut un coup de mouſquet à l'épaule gauche, dont il fut eſtropié toute ſa vie; &, en 1632, au combat de Caſtelnaudari, où le Maréchal *de Montmorency* fut pris. Le crédit du Cardinal *de Richelieu*, dont il étoit aimé & eſtimé, lui promettoit une belle fortune; mais l'humeur hautaine du Maréchal *de Breté*, & quelque mécontentement que ce Maréchal lui attira de la part du Cardinal, lui firent préférer, à ces eſpérances, la douceur de vivre, loin de la Cour, maître de ſes volontés, ſans dégoût & ſans ambition. S'étant retiré en Béarn, il épouſa *Jeanne de Corberes*, à laquelle il s'étoit promis par ſon contrat de mariage du 16 Novembre 1631. Elle étoit fille de *Triſtan*, Baron *de Corberes*, & ſœur d'*Hector*, qui ſervit avec aſſez de diſtinction au ſiége de la Rochelle, pour que Louis XIII reconnut ſes ſervices par le préſent qu'il lui fit d'une chaîne d'or, en repréſentation de celle qui ferme le Port de la Rochelle, afin qu'il eut cette marque diſtinctive du lieu où il avoit ſignalé ſon courage. Le Seigneur *de Floris* fut aſſigné, en 1670, pour produire ſes titres juſtificatifs devant les Commiſſaires, pour la recherche de la Nobleſſe dans le reſſort du Parlement de Pau; fit ſa preuve, ſous le nom *de Terride*, ſe diſant iſſu de cette noble Maiſon, dont TRISTAN, Seigneur de Barinque, repréſentoit l'aîné; & fut maintenu dans ſa *nobleſſe* par Arrêt du 12 Mars 1671. Sa femme fit ſon teſtament le 20 Décembre 1652, & mourut avant lui. Il teſta le 7 Janvier 1672, & eut pluſieurs enfans, entr'autres: — — 1. JEAN-ARNAUD, qui ſuit; — 2. JACQUES DE LOMAGNE-TERRIDE, dit *l'Abbé de Floris*, Grand-Vicaire, Archidiacre, Official & Chanoine d'Aire, Adminiſtrateur de l'Abbaye de Prouille, du vivant de l'Abbeſſe *Antoinette d'Albret*, ſa parente. Etant allé à la Cour en 1674, il prêcha devant le Roi, dont il fut applaudi: ce Monarque le nomma à pluſieurs Bénéfices ſimples; mais l'Abbé *de Floris* refuſa d'autres honneurs dans l'Egliſe; — 3. ETIENNE DE LOMAGNE-TERRIDE, dit *de Montlong*, qui n'avoit que 16 ans lorſqu'il paſſa en Portugal, avec les troupes que le Roi y envoya ſous les ordres du Comte *de Schomberg*. Il fut fait Enſeigne dans le Régiment de ce nom, le 19 Mai 1665; & par Lettres du dernier Juillet 1667, il paſſa à l'Enſeigne de la Colonelle du même Régiment; ſervit depuis dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, & fut du détachement envoyé en Candie, en 1669, ſous les ordres de M. *Colbert*, Cornette de cette Compagnie, pour ſecourir les Vénitiens dans la guerre qu'ils eurent contre les Turcs. Il y mourut le 28 Juin 1669, d'une bleſſure à la tête qu'il reçut d'un éclat de bombe. Trois jours avant ſa mort il avoit donné des marques d'une valeur ſignalée dans une occaſion, dont voici le détail. Nos troupes étoient dans la Ville; le 25 Juin, les Mouſquetaires firent une ſortie que les ennemis ſoutinrent avec courage: comme on ſe rallioit, *Montlong* apperçut un de ſes camarades, nommé le Chevalier *de Beuil*, emmené par quatre Turcs: il courut ſeul à ſon ſecours, & fondit ſur ces Turcs avec tant d'impétuoſité, que malgré le feu qu'ils firent, dont il eut ſes habits percés & brûlés, il en tua deux, bleſſa les deux autres & ramena ſon camarade à ſa troupe. Cela ſe paſſa en préſence des deux armées, & plus de 50 perſonnes de qualité s'empreſſerent de lui donner des marques de leur admiration. On voit ce détail, entr'autres, dans une Lettre du 12 Octobre 1669, écrite par le Vicomte DE TERRIDE, frere aîné de *Montlong*, à l'Abbé *de Floris*, leur frere. Pluſieurs relations parlent avec de grands éloges du jeune *Montlong*. Il paroît qu'il avoit les qualités qui forment les grands hommes, du courage, de la grandeur d'ame, & de la vertu comme les héros. Le Duc *de Navailles* & le Marquis *de Monimes*, Colonel du Régiment de Conti, furent les principaux admirateurs de ſes vertus; — 4. & JEANNE DE LOMAGNE-TERRIDE, morte le 22 Février 1674, ſans avoir été mariée, & enterrée dans la Cathédrale de Leſcar.

Digitized by Google

XV. Jean-Arnaud de Lomagne-Terride, Seigneur de Floris, dit *le Vicomte de Terride-Floris*, né à Moncaup le 25 Décembre 1639, Commandant en Franche-Comté, entra au ſervice à 18 ans, dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires; ſervit en Flandres en cette qualité en 1658, & fut fait priſonnier de guerre le 14 Mai, avec le Maréchal *d'Aumont*, allant, par ordre du Cardinal *Mazarin*, exécuter une entrepriſe ſur Oſtende. Le Vicomte de Terride quitta les Mouſquetaires pour être Capitaine dans le Régiment de Turenne. Il y fut reformé, & ſuivit ſa reforme dans celui de Conti; ſervit en Candie en 1669; fut Lieutenant de la Colonelle, puis Major du même Régiment: il fit, en cette qualité, en 1671, une campagne en Rouſſillon ſous le Comte *de Chamilly*. Le Roi l'ayant chargé perſonnellement de l'exécution de quelques ordres particuliers hors de l'armée, il fut obligé de quitter le Régiment de Conti. Sa Majeſté lui donna, le 14 Novembre 167., [illegible] ſion pour lever une nouvelle Compagnie dans le Régiment de Champagne, & ayant, peu de tems après, créé un Bataillon pour ſervir détaché de ce Régiment, il en fut fait Commandant avec Brevet de Colonel, ſervit en cette qualité en 1672; entra, en 1673, dans le Duché de Bourgogne, contre les Eſpagnols, ſous les ordres du Maréchal *de Navailles*, & prit le Château de Chauviré, ſur les frontieres de Champagne. Nos troupes y avoient été repouſſées pluſieurs fois. Le Vicomte de Terride s'en rendit maître, d'une maniere à mériter que le Marquis *de Louvois*, Miniſtre de la Guerre, lui écrivit de la part du Roi, le 28 Octobre 1673, une Lettre, pour l'aſſurer du gré que Sa Majeſté lui en ſçavoit, & de la bonne envie qu'Elle avoit de le récompenſer de ſes ſervices. La Famille conſerve cette Lettre en original de la main du Miniſtre, dont voici la teneur.

Monſieur, lorſque la Lettre que vous avez priſe la peine de m'écrire le vingtieme de ce mois, me fut rendue, le Roi avoit déja appris, avec beaucoup de plaiſir, la valeur avec laquelle vous aviez emporté le poſte que d'autres Régimens n'avoit pu prendre, & Sa Majeſté m'a commandé de vous faire ſavoir qu'Elle vous donnera des marques, dans les prochaines occaſions, du gré qu'Elle vous en ſait. Je ſuis, Monſieur, votre très-humble & très-affectionné ſerviteur, ſigné de Louvois. De Verſailles ce 28 Octobre 1673. La ſuſcription eſt à *Monſieur le Vicomte de Tarride-Floris.*

Le Vicomte fut chargé, pendant l'hiver, du commandement de ces frontieres, & des Châteaux de Preſſigny & de Chauviré, y donna de grandes marques de prudence & d'habileté dans le métier de la guerre; il contint les ennemis, empêcha leurs courſes ſur nos Terres, prit des avantages ſur eux ſans coup férir, & eut parmi eux de ſi bonnes intelligences, qu'il rendit des ſervices importans, & donna des avis très-utiles pour la conquête de la Franche-Comté. Il ſe trouva au ſiége de Gray, au mois de Janvier 1674, ſous les ordres du Maréchal *de Navailles*, & prit le chemin-couvert à la tête du Régiment de Lyonnois, qu'il commanda comme le plus ancien Meſtre-de-Camp. Après la priſe de Veſoul, il y fut envoyé pour commander, ayant ſous ſes ordres 2000 hommes, tant de Cavalerie que d'Infanterie (voyez *Moréri*, *Tome X*, au Supplément, qui eſt à la fin du Volume). Les ſervices qu'il y rendit, lui mériterent de nouvelles graces de la Cour. Le Roi lui donna 1000 livres de penſion, & le déſigna pour être fait Brigadier d'Infanterie. Le Duc *de Navailles* prit de l'ombrage de la confiance que Sa Majeſté témoigna au Vicomte de Terride; auſſi ne parle-t-il pas de lui dans ſes *Mémoires*, quoiqu'il lui fut redevable de bien des ſuccès dont il fait mention. Ce Duc fut mandé de ſe rendre à la Cour; les principaux ordres, concernant la Franche-Comté, furent adreſſés au Vicomte. Le Roi prit Beſançon & Dole, & chargea le Vicomte de la priſe de Fauconier, petite place dans les montagnes de Voſges, qui devint difficile par la défenſe des aſſiégés: ils repouſſerent pluſieurs attaques. Le Vicomte y marcha en perſonne avec tant de vigueur, qu'il chaſſa les ennemis, & y reçut un coup de fuſil, dont il mourut le 12 Juillet 1674, à Remiremont, où il fut porté après ſa bleſſure. Ainſi diſ-

Digitized by Google

parurent les eſpérances de la gloire & de fortune qu'on avoit conçues du Vicomte DE TERRIDE. Son tombeau ſe voit dans l'Egliſe des Capucins de Remiremont. Après la mort du Vicomte DE TERRIDE, chacun ſe para de ſa gloire. La priſe de Fauconier eſt attribuée au Duc *de la Feuillade*, par l'Auteur de l'Hiſtoire Militaire du regne de LOUIS XIV, & cet Auteur ne dit mot du Vicomte DE TERRIDE qui y fut tué. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Août 1670, *Marie de la Puyade*, fille de *Jean de la Puyade*, Baron du Mont, & en eut un fils, qui ſuit, inſtitué héritier par ſon teſtament, daté du jour de ſa mort.

XVI. JACQUES DE LOMAGNE-TERRIDE, dit *de Terride*, Seigneur de Floris, Baron du Mont, Abbé-Lay de Montpezat, Gouverneur de Lembeye, n'avoit que trois ans quand ſon pere mourut. Il entra fort jeune au ſervice, fut Cornette au Régiment de Saint-Silveſtre, Lieutenant des Carabiniers, & Capitaine, à l'âge de 14 ans, au Régiment de Bercourt, Cavalerie; ſe trouva aux batailles de Fleurus & de Nervinde; &, en 1694, au ſiége de Girone. Il y reçut un coup de mouſquet dans la mamelle gauche, qui le mit en danger de mort pendant pluſieurs jours, & l'obligea de quitter le ſervice. Il fut fait Gouverneur de Lembeye, & ſe maria, par contrat du 16 Juin 1695, avec *Marguerite d'Arſaut*, fille de *Jean*, Seigneur de la Tour de France, & de *Judith d'Arſaut*. Il n'en eut point d'enfans, & mourut en 1736, après avoir inſtitué ſon héritier univerſel JACQUES DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur de Barinque, ſon couſin.

Seigneurs de MONTAGNAC, Barons des ANGLES en Bigorre.

X. GILLES DE LOMAGNE-FIMARCON, troiſieme fils d'ODET DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, & de *Mathe-Rogere de Comminges*, fut Seigneur de Montagnac. Son pere lui donna cette Terre, par ſon teſtament du 17 Septembre 1478, avec les droits qu'il avoit ſur celles de Peiboroſſe, Calinhac, la Mothe-Mauleon, Terrebren, Montagut en Armagnac, Aſtafort, & la Baronnie des Angles en Bigorre. Il eut pour femme *Madelene de Montaut*, fille d'*Arnaud*, Seigneur *de Montaut*, & de *Jeanne de Lavedan*, ſa ſeconde femme; & mourut, après avoir teſté, le 2 Mars 1505, laiſſant pour enfans: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 16 Octobre 1506, à *Gaſton de Béarn*, Seigneur de Saulman, dont elle eut un fils, nommé *Jean de Béarn*; — 3. & ANNE DE LOMAGNE, mariée, par contrat du 11 Septembre 1508, à *Bertrand du Lau*, dont ſont iſſus les Marquis *de Luſignan* en Agenois.

XI. FRANÇOIS DE LOMAGNE, Seigneur de Montagnac & de Corenſans, Baron des Angles, Sénéchal d'Armagnac, épouſa, par contrat paſſé au Caſtera, Diocèſe de Lectoure, le 28 Avril 1502, *Jeanne de la Roche*, fille de *Jean de la Roche*, Seigneur de Fontenille, laquelle lui apporta en dot la ſomme de 4000 livres. Il n'en eut que neuf filles, & déclara, par ſon teſtament, fait en 1524, qu'il vouloit être enterré dans l'Egliſe des Freres Prêcheurs de Condom, auprès de ſa femme; inſtitua ſa fille ainée ſon héritiere; laiſſa à chacune des autres 4000 livres pour leur dot, & 540 liv. pour leurs habits nuptiaux. Ces filles furent: — 1. FRANÇOISE DE LOMAGNE, Dame de Montagnac, inſtituée héritiere univerſelle par ſon pere avec ſubſtitution. Elle épouſa, par contrat du 20 Août 1525, *Jean de Montpezat*, Seigneur de Tayan, Sénéchal du Bazadois, dont elle n'eut point d'enfans. On a d'elle un codicille du 3 Août 1583. Ses ſœurs & elle furent, pendant leur minorité, ſous la tutelle de *Bernard de Voiſin*, Seigneur de Montaut, & de *Gabriel de Fontenille*, Seigneur du Caſtera; — 2. CATHERINE DE LOMAGNE, mariée, par contrat paſſé au Château de Corenſans, Diocèſe d'Auch, le 20 Avril 1530, à *Mathieu de la Barthe*, Baron de Montcorneil; — 3. HÉLENE, qui épouſa, par contrat paſſé au Château de Montagnac le 30 Novembre 1525, *Bertrand de Comminges*, Seigneur de Roquefort; — & ſix autres filles, nommées ISABEAU, MADELENE, ANTOINETTE, HÉLENE, JEANNE & FRANÇOISE DE LOMAGNE, mentionnées dans le teſtament de leur pere.

Seigneurs

Digitized by Google

Seigneurs de MONTAGUT.

X. JEAN DE LOMAGNE, quatrieme fils d'ODET, Seigneur de Fimarcon, & de *Mathe-Rogere de Comminges*, d'abord Eccléſiaſtique & pourvu de l'Abbaye de Saint-Maurin, au Diocèſe d'Agen, s'en démit en faveur de JEAN DE TERRIDE, ſon filleul & ſon neveu, fils d'ODET DE LOMAGNE, ſon frere. Il épouſa *Marie de Groſſolles*, fille de *Blaiſe de Groſſolles*, Seigneur de Saint-Martin; & eut la terre de Montagut par accord fait avec GILLES DE LOMAGNE, Seigneur de Montagnac, ſon frere. Ses enfans furent : — JEAN, qui ſuit; — & ISABELLE DE LOMAGNE, dite *de Montagut*, ainſi nommée dans ſon contrat de mariage, du 16 Octobre 1492, avec *Antoine de Giſcar*, Seigneur de la Coſte.

XI. JEAN DE LOMAGNE, II. du nom, Seigneur de Montagut, mentionné, ſous le nom de JEAN DE MONTAGUT-DE-LOMAGNE, dans le contrat de mariage de ſa ſœur, épouſa *Lucrèce de Luſignan*, fille de *Jean*, Seigneur *de Luſignan* en Agenois. Etant devenue veuve, elle ſe remaria, le 16 Mars 1560, avec *Jean de Sainte-Hermine*, Seigneur du Fa & de la Laigne. De ſon premier mari elle eut

XII. AMBROISE DE LOMAGNE, Dame de Montagut, qui porta cette Baronnie à *Joſeph de Fumel*, qu'elle épouſa par contrat du 11 Janvier 1578, dont vint — *François de Fumel*, marié, le 17 Mai 1617, à *Silvie de Pons-de-la-Çaze*.

Seigneurs & Barons de GIMAT *&* GIMADOIS.

Pour ne rien omettre de ce qui eſt venu à notre connoiſſance ſur le nom de LOMAGNE, on va rapporter ce qu'on ſçait des Barons du Gimadois. Il ne faut pas confondre cette contrée avec la Vicomté de Gimoez, dont elle ne fait que partie, y étant enclavée. Elle releve de la Vicomté de Lomagne. Gimat eſt le chef-lieu de cette Baronnie, compoſée des terres de Sparſac, Genſac, Cumont, la Mothe & le Sahuguet. Les Barons du Gimadois, en latin *Jumatum*, ſont iſſus des premiers Vicomtes de Lomagne, & portoient pour armes *deux béliers*. Le premier que nous connoiſſons eſt

I. GASTON DE LOMAGNE, Damoiſeau, Seigneur de Gimat & du Gimadois, vivant le 13 Août 1313. On ne ſçait point le nom de ſon pere. Il eut pour ſœur AUBERIE DE LOMAGNE, femme d'*Aiſſelin*, Seigneur *de Faudoas*; & fut pere d'YSPAN, qui ſuit.

II. YSPAN DE LOMAGNE, Seigneur du Gimadois après ſon pere, fut ſubſtitué aux biens de la maiſon de *Faudoas*, par le teſtament d'*Aiſſelin*, mari de ſa tante, du 13 Août 1313, & par celui de *Bertrand*, Seigneur *de Faudoas*, ſon couſin, du Jeudi après la fête Saint-Laurent 1317. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut ARNAUD, qui ſuit; — & VESIAN DE LOMAGNE, Chevalier, auquel *Jean*, Comte *d'Armagnac*, Lieutenant de Roi dans tout le Languedoc, donna une ordonnance ſur *Jacques l'Empereur*, Tréſorier des Guerres, de 200 écus d'or, en conſidération de ſes ſervices, le 13 Novembre 1356. Il en donna quittances les 6 Novembre & 4 Décembre de la même année, ſcellées de ſes armes en cire rouge, briſées *d'un lambel*. Il reçut une autre ordonnance du même Comte *d'Armagnac*, donnée à Albi le 24 Juillet 1357, ſur le même Tréſorier, portant que le Roi étant tenu audit VESIAN de 4225 liv. pour ſes gages & ceux des gens de pied de ſa Compagnie ès guerres de Gaſcogne, à la garde de *René d'Agenois*, depuis le 25 Novembre 1353 juſqu'au 1 Novembre 1356, il lui ſeroit payé pour ſes bons & agréables ſervices la ſomme de 1500 deniers d'or à l'écu, dont il donna quittance. Il vivoit encore en 1364, & mourut ſans enfans.

III. ARNAUD DE LOMAGNE, Baron de Gimat & du Gimadois, Chevalier, rendit hommage de ſes terres à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, en qualité de Vicomte de Lomagne, le 25 Juillet 1354. Il eut pour enfans : — 1. GASTON, qui ſuit; — 2. MARQUÈSE DE LOMAGNE, mariée, par contrat du 2 Juillet 1364, paſſé au Château de Saint-Nicolas, Diocèſe de Lectoure, avec *Philippe*,

Vicomte *de Lautrec*. Elle eut en dot 3700 florins d'or, & 700 autres pour ſes habits nuptiaux. Il fut ſtipulé, par ſon contrat de mariage, que ſi le Vicomte *de Lautrec* mouroit ſans enfans, *Rathier de Lautrec*, ſon frere, ſuccéderoit aux biens de la maiſon de *Lautrec*; & pareillement ſi GASTON, frere de MARQUÈSE DE LOMAGNE, & VESIAN, ſon oncle, mouroient ſans poſtérité, elle ſuccéderoit à la Baronnie de Gimat. MARQUÈSE n'eut point de poſtérité; 3. — & INDIE DE LOMAGNE, épouſe d'*Arnaud de Sedillac*, Seigneur de Saint-Léonard. Elle recueillit toute la ſucceſſion de ſon pere par la mort de ſon frere & de ſa ſœur, & ce fut en qualité d'héritiere de ſon pere qu'elle donna quittance, étant à Gimat le 15 Février 1401, à *Jean de Faudoas*, Seigneur d'Avenſac, de certaines ſommes qu'il lui devoit.

IV. GASTON DE LOMAGNE fut le dernier Baron du Gimadois, & eut pour femme ISABELLE DE TERRIDE, fille de BERTRAND, II. du nom, Vicomte DE TERRIDE, & de *Rambaude d'Arpajon*, dont il n'eut point d'enfans. Elle ſe remaria avec *Geraud de Ventadour*, II. du nom, Seigneur de Donzenac.

Les Vicomtes DE LOMAGNE-TERRIDE en Béarn portent pour armes: *parti de la premiere moitié, écartelé au 1. d'azur à trois fleurs de lis d'or*, qui eſt DE FRANCE; *au 2. de gueules, au château d'or ſommé de trois tours de même*, qui eſt DE CASTILLE; *au 3. de gueules, à la croix vuidée, cléchée & pommetée d'or*, qui eſt DE L'ISLE-JOURDAIN; *au 4 de gueules, à 4 otelles d'argent*, qui eſt DE COMMINGES; *de la ſeconde moitié, écartelé au 1. & 4. d'or, à trois pals de gueules*, qui eſt DE FOIX; *au 2 & 3 d'or, à deux vaches de gueules accornées, accolées & clarinées d'azur*, qui eſt DE BÉARN; *& ſur le tout écartelé au 1 & 4 d'argent, au lion de gueules*, qui eſt DE LOMAGNE-ARMAGNAC; *au 2 d'azur, à un treillis de quatre piéces d'or, cloué de même*, qui eſt DE TERRIDE, Princes de Verdun; *au 3 de gueules, à trois beſans d'or*, qui eſt DE CASTAING-BARINQUE; *l'écu ſurmonté d'une couronne ducale d'or, fermée d'un bonnet d'hermines* par droit de Race. Supports, *deux figures humaines de la ceinture en haut, & griffons de la ceinture en bas, tenant chacune un guidon; le premier, du champ & du lion d'ARMAGNAC; le ſecond, du champ & du treillis de TERRIDE-VERDUN.*

TERSSAC: Terre & Seigneurie en Querci, qui a été poſſédée, pendant plus de trois ſiécles, par la Maiſon de FAYDIT ou FEYDIT, originaire du bas Limouſin, dont nous allons donner ici la Généalogie, dreſſée ſur les titres originaux communiqués, & que nous avons vérifiés le 10 Juillet 1775. Cette Maiſon remonte à

I. PHAIDITZ DE TURENNE (dont le nom propre a paſſé à ſa poſtérité), qui fut préſent avec PIERRE, ſon fils, à un acte de foi & hommage fait, le 7 des Calendes de Février 1163, par *Raynard*, Vicomte *de Gimel*, à *Raymond*, Vicomte *de Turenne*, pour ſon Château de Gimel. Il étoit alors avancé en âge, puiſque ſon fils PIERRE (*Petrus FAYDITZ* ou *Faydii*) fut préſent à une donation, faite, l'an 1143, par *Boſon*, Vicomte *de Turenne*, à l'Abbaye d'Obazine, du Mas de Tarſac, & aux obſéques dudit *Boſon de Turenne*, faites à l'Abbaye de Tulle la même année: les deux Chartes rapportées tout au long par BALUSE, *Hiſtoria Tutellenſis*, page 141, édition de Paris.

Nota. *On ne trouve PIERRE DE TURENNE ni dans* Baluſe, *ni dans* Juſtel, *qui ont fait l'Hiſtoire de cette Maiſon, ni dans le Dépôt de Turenne, à la Chambre des Comptes de Paris; ce qui confirme que PIERRE, fils de FAYDITZ DE TURENNE, a pris le nom de PIERRE FAYDITZ, qu'on retrouve dans preſque tous les actes des Vicomtes* de Turenne *de ſon tems, & ſeulement depuis 1143 juſqu'à 1197.*

II. P. (ou PIERRE I.) FAYDITS, mentionné dans les actes ci-deſſus de 1143 & 1163, fut encore préſent à la reconnoiſſance faite, l'an 1190, par *Raymond*, Vicomte *de Turenne*, à la veille de ſon voyage d'outremer, de ce qu'il tenoit en fief de l'Abbaye de Beaulieu; & à la promeſſe que fit, par acte de

Digitized by Google

l'an 1197, le même *Raymond*, Vicomte *de Turenne*, de remplir les engagemens qu'il avoit contractés avec l'Abbaye de Beaulieu, avant ſon départ pour Jéruſalem. Il aſſiſta, vers le même tems, au mariage entre *Raymond*, Vicomte *de Turenne*, & la fille de *Gui*, Comte *d'Auvergne*, & fut garant, par ſerment, dudit contrat de mariage, ainſi que *B. de Caſtelnau*, & autres qui ont ſigné la Charte rapportée au long par *Baluſe* & *Juſtel*, *Hiſtoire de la Maiſon d'Auvergne*. On peut conjecturer de ce qu'il ne ſe trouve dans aucun acte après l'an 1200, qu'il eſt mort bientôt après.

III. A. ou ADEMAR FAYDITS, I. du nom, (probablement fils du précédent) fut préſent à un accord de l'an 1219, entre *Raymond*, Vicomte *de Turenne*, & *Maſfrede de Caſtelnau*, ſur l'hommage dudit Caſtelnau, par Charte de l'an 1219. Il eſt déſigné, dans une Charte du 11 des Calendes d'Avril 1250, d'*Aimeric*, Evêque de Limoges, portant que HUGUES FAYDIT, Chevalier, a reconnu tenir en fief, du Prieur & de l'Egliſe de Brives, le Mas de *Podeyras*, ſitué à Nazare, duquel Mas il a la moitié, l'autre appartenant à l'Egliſe de Nazare, par donation des progéniteurs dudit Chevalier. Il paroît que ledit ADEMAR FAYDIT eut trois enfans : — 1. HUGUES FAYDIT, Chevalier, qui donna la reconnoiſſance ci-deſſus de l'an 1250. Il peut être l'auteur de la branche des FAYDIT-D'AIGREFEUILLE, & pere de GERAUD FAYDIT-D'AIGREFEUILLE, 34e Abbé de Saint-Martial de Limoges vers 1280. Cette branche a eu trois Cardinaux dans le XIVe ſiécle, dont un ſeul a porté le nom de FAYDIT. Elle n'eſt connue que ſous celui d'*Aigrefeuille* ; mais on voit dans les Chartes du Monaſtere de Saint-Léonard-le Noblat, où cette Famille avoit ſa ſépulture, qu'elle étoit FAYDIT d'origine, dont elle n'a quitté le nom qu'à la fin du XIVe ſiécle. *Antiquit. Benédict. du Diocèſe de Limoges, par Dom Etiennot, Part. 2, Chap. 5.* — 2. JEAN FAYDIT, Moine, Recteur de l'Egliſe de Nazare, mentionné dans la Charte ci-deſſus, du 11 des Calendes d'Avril 1250, d'*Aimeric*, Evêque de Limoges, concernant HUGUES FAYDIT, Chevalier, ſon frere ; — 3. RAYMOND, qui ſuit.

Branche des FAYDIT-DE-TERSSAC.

IV. RAYMOND FAYDIT, Chevalier, acheta de Dame *Guillelmine*, veuve de *Pierre Rochabon*, & de ſes fils *Guillaume* & *Hugues*, tant pour lui que pour ſes héritiers, le Mas de Geneiras, en la Ville de Gimnhac, dont il fut inveſti par Lettres, de l'an 1255, de *Raymond*, Vicomte *de Turenne*. Il épouſa Dame *Bertrande*, rappellée comme morte dans un acte, ſcellé le Mardi après Pâques 1282, portant que *Guillaume de Liſſac*, Chevalier, & Dame *Guillelmine*, ſa femme, ont vendu à Meſſire HELIE FAYDIT, Chevalier, qui ſuit, une rente qu'ils avoient au Mas del Montat ; laquelle rente avoit été promiſe en dot auxdits *Guillaume de Liſſac* & ſa femme, par RAYMOND FAYDIT, Chevalier, & Dame *Bertrande*, pere & mere dudit HELIE.

V. HELIE FAYDIT, Chevalier, premier poſſeſſeur connu du fief de Terſſac en Querci, acquit, le 7 des Calendes de Mars 1275, d'*Etienne Vigier*, la terre ou combe dite *Denſnoquet*, en la paroiſſe de Franhac : cet acte eſt ſcellé du ſceau de *Raymond*, Vicomte *de Turenne*, où l'acquéreur eſt qualifié Chevalier. Il eut pour enfans : — ADEMAR, qui ſuit ; — & HELITE FAYDIT, à laquelle ſon pere donna une portion du fief de Terſſac, femme de *Jean de Reveilhon*, Juriſconſulte, comme il paroît par un hommage rendu le Lundi après l'Epiphanie 1234, par ledit *de Reveilhon*, à *Bernard*, Comte *de Cominges*, & Vicomte de Turenne, pour le fait de Terſſac, dans lequel acte HELIE FAYDIT, ſon pere, eſt rappellé comme mort. La poſtérité de ladite HELITE FAYDIT a poſſédé cette portion du fief de Terſſac juſqu'en 1460, qu'elle fut réunie ſur la tête de JEAN FAYDIT, II. du nom, dont il ſera parlé ci-après.

VI. ADEMAR FAYDIT, II. du nom, Chevalier, n'étoit que Damoiſeau lorſqu'il fit une acquiſition, le 11 des Calendes de Février 1286, d'*Aimery Vigier*, habitant de Gimnhac, par acte ſcellé du ſceau de *Raymond*, Vicomte *de Tu-*

renne, Damoiſeau; & eſt qualifié *Chevalier* dans un hommage, où il fut préſent; rendu en 1307, par *Bernard*, Comte *de Cominges* & Vicomte de Turenne, à l'Abbé de Tulle. Cet hommage eſt rapporté par Baluze, *Hiſt. de Tulle, pag. 605, édit. de Paris.* Il eſt rappellé comme mort dans un acte du 13 Mars 1339, & eut pour enfans : — Pierre, qui ſuit; — & Bertrande, mariée à *N.... de Sarrazac*, mere de *Bernard de Sarrazac*, dont le petit-fils, *Raymond*, mourant ſans poſtérité, donna tous ſes biens à Jean II, arriere-petit-fils de Pierre Faydit, dont nous allons parler.

VII. Pierre Faydit-de-Terssac, II. du nom, Damoiſeau, qualifié *Noble & puiſſant homme*, (le premier qui a porté invariablement le nom de Terssac) eſt mentionné dans un acte du 13 Mars 1339, par lequel *Pierre* & *Bernard Aubreuc*, freres, du lieu de Gimnhac, reconnurent lui devoir les rentes qu'il avoit acquiſes de *Bernard de Sarrazac*, Damoiſeau, ſon neveu, du conſentement de ladite Dame Bertrande Faydit, ſa mere. Il eſt encore mentionné dans des Lettres d'avant la Saint-Matthieu 1325, de *Bernard*, Comte *de Cominges* & Vicomte de Turenne, portant que Meſſire *Bernard Navarre*, Chevalier, reconnoit devoir à Pierre Faydit, Damoiſeau de Terſſac, & à ſes héritiers, deux ſetiers d'avoine de rente, meſure de Martel, que ledit Chevalier, ſon pere, & autres prédéceſſeurs avoient reconnu devoir au pere & autres prédéceſſeurs du même Pierre Faydit, depuis longues années, pour raiſon du Mas de la Raymondie. Il épouſa *N... de Saint-Ceré* (en latin *de Sancto Sereno*), comme il appert par l'hommage qu'il rendit, le Mardi jour de la Touſſaint 1334, au Vicomte *de Turenne*, de ce qu'il poſſédoit au Château & Châtellenie de Saint-Ceré, à cauſe de la dot de ſa femme; fit hommage, le Samedi après l'Epiphanie 1334, audit Vicomte, pour le fief de Terſſac, qu'il déclara tenir en emphytéoſe franche & libre, comme l'ont tenu ſes prédéceſſeurs. Cet hommage fut rendu cinq jours après que *Jean de Reveilhon* eut rendu le ſien pour la portion du même fief de Terſſac, qu'Helite Faydit, ſa femme, avoit reçu en dot de ſon pere. Ledit Pierre II eut de ſon mariage

VIII. Jean Faydit-de-Terssac, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Terſſac, qui donna ſon dénombrement au Vicomte *de Turenne*, le 17 Février 1366, de tout ce qu'il poſſédoit en ladite Vicomté. Il fut préſent à l'accord & tranſaction de l'an 1361, paſſée entre *Guillaume Roger de Beaufort*, Vicomte de Turenne, & *Jobert de Malamort*, & les Conſuls de la Ville de Brives; & étoit mort en 1417. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Juillet 1368, noble *Sibille de Channac*, fille de feu Meſſire *Pons de Channac*, à laquelle *Jean de Rochas*, ſon tuteur, aſſigna une dot de 1000 florins d'or. De ce mariage vinrent : — 1. Ademar, qui ſuit; — 2. Arnaud, mentionné, avec ſon pere, dans une inſtance du 28 Avril 1417, que fit aux Aſſiſes de Colonges Ademar Faydit, ſon frere aîné, contre noble *Ademar de Channac*, héritier du ſuſdit *Pons de Channac*, à l'effet d'être payé de la dot de ſa mere; — 3. Jeanne, mariée, par contrat du 14 Mars 1411, à noble homme *Gui de Ferrieres*, auquel Jean, ſon pere, aſſiſta.

IX. Ademar Faydit-de-Terssac, III. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Terſſac, rappellé dans l'inſtance de 1417, épouſa, aſſiſté de ſon pere, par contrat du 10 Janvier 1397, *Blanche de la Raymondie*, laquelle étant veuve, fut nommée Adminiſtratrice légitime de Jean Faydit, qui ſuit, ſon fils, ſuivant un acte paſſé aux Aſſiſes de Turenne, du 3 Novembre 1418, entre elle, & Maître *Etienne de Manhac*.

X. Jean Faydit-de-Terssac, II. du nom, Damoiſeau, Seigneur direct & foncier de Terſſac, eut pour tuteur *Jean Reynaud de Brives*, par acte paſſé aux Aſſiſes de Turenne, le 3 Novembre 1418; mais celui-ci ayant demandé la décharge de tutelle, on lui ſubrogea, par avis de parens, le Prieur de la Minerve, oncle dudit de Terssac, comme il conſte par un acte paſſé auxdites Aſſiſes vers 1420. Jean Faydit-de-Terssac comparut pardevant les Commiſſaires nommés, en 1460, par le Vicomte & la Vicomteſſe *de Turenne*, & expoſa, entr'autres choſes, qu'il étoit Seigneur direct, foncier & utile du repaire, lieu & Bourg de Sarrazac, comme ayant été inſtitué héritier univerſel de noble *Rai-*

mond de Sarrazac. Il fit une tranſaction, le 17 Décembre, même année 1460, avec magnifique & puiſſant Seigneur *Agne de la Tour*, Chevalier, Vicomte de Turenne, & Dame *Anne de Beaufort*, ſa femme, par laquelle il fut convenu que la fottereſſe, lieu, Bourg & dépendances de Sarrazac, demeureroient audit noble JEAN FAYDIT, quittes & francs des redevances exigées, ainſi que le fief de Terſſac & ſes dépendances, à la charge qu'il les tiendroit de la Vicomté de Turenne, & en feroit hommage lige, & ſerment de fidélité. Il rendit foi & hommage le même jour audit Seigneur Vicomte, pour les biens qu'il poſſédoit en la paroiſſe de Creſſenſac, provenant de ſa premiere femme, ainſi que pour les terres & dépendances de Terſſac & de Sarrazac. Il épouſa, 1°. *Blanche de Coſnac*, fille de noble *Helie de Coſnac*, laquelle fit ſon teſtament le 17 Mai 1462, choiſit ſa ſépulture en l'Egliſe de Creſſenſac, dans la Chapelle de Sainte-Catherine, au tombeau des prédéceſſeurs de ſon mari, & inſtitua pour ſes héritiers, par portions égales, ſes quatre fils; & 2°. par contrat du 24 Novembre 1463, noble *Irlande*, dite *Laudonne Fochier*, fille de noble & puiſſant Seigneur *Jean Fochier*, Chevalier, Seigneur de Cornillon, de Limoges, Sainte-Fortunade, & la Garde, au Diocèſe de Tulle: ce contrat fut ratifié le 29 Juillet 1464, par ledit *Jean Fochier*, & *Irlande*, ſa fille. Il fit ſon teſtament le 22 Mai 1497, par lequel il élut ſa ſépulture au tombeau de ſes ancêtres, dans l'Egliſe de Creſſenſac, fit des legs à tous ſes enfans, & inſtitua pour ſes héritiers LOUIS, fon fils aîné du premier lit, & PIERRE, ſon fils aîné du ſecond lit. De *Blanche de Coſnac*, ſa premiere femme, naquirent: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Religieux, de Marmoutier; — 3. PANTALÉON, Religieux, Prieur de Rochechouart, — 4. JEAN, Religieux en l'Abbaye de Saint-Serge d'Angers; — 5. ANTOINETTE, Religieuſe. Et de ſa ſeconde femme: — 6. PIERRE, nommé par ſes pere & mere, par acte du mois de Juillet 1475, héritier des biens de Sarrazac, ſuivant la diſpoſition de leur contrat de mariage; — 7. GUILLAUME; — 8. ANTOINE, Prêtre; — 9. BERNARDINE, mariée à noble *N... de Sahuguet*; — 10. CATHERINE, femme de noble *François de Campagnac*; — 11. LOUISE, mariée à noble *Martial de Limoges*; — 12, 13 & 14. ISABELLE, ANNE & BLANCHE, Religieuſes.

XI. LOUIS FAYDIT DE-TERSSAC, Seigneur de Terſſac, inſtitué, par ſon pere, héritier de la moitié de ſes biens avec la tour & maiſon de Terſſac du côté de l'orient, épouſa, aſſiſté de ſon pere, par contrat du 16 Avril 1485, noble *Françoiſe Fochier*, fille de noble & puiſſant Seigneur *Antoine Fochier*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Fortunade, &c. Par ſon teſtament du 18 Avril 1518, il choiſit ſa ſépulture auprès de ſes ancêtres en l'Egliſe de Creſſenſac, donna l'uſufruit de ſes biens à ſa femme; fit des legs à ſes enfans; inſtitua pour héritier univerſel noble GUI FAYDIT, ſon fils aîné, auquel il enjoignit d'entretenir ſes freres au Collége, & de pourvoir à leur éducation; ſubſtitua, au défaut dudit GUI, tous ſes biens à noble JEAN, dit l'*Ancien*, & ſucceſſivement à HELIE & à JEAN, dit *le Jeune*, au cas qu'ils ne ſoient pas dans les Ordres ſacrés. Il étoit mort en 1538, & eut pour enfans: — 1. GUI, qui ſuit; — 2. JEAN, dit l'*Ancien*, lequel plaida pour ſon droit de légitime, & obtint une Sentence du Juge ordinaire de Turenne, contre noble GUI FAYDIT, Seigneur de Terſſac, ſon frere aîné, de laquelle celui-ci appella; & par autre Sentence du 18 Mai 1535, il fut dit qu'il avoit été mal jugé par le Juge de Turenne. Il y eut inſtance entr'eux le 6 Novembre 1537, au ſujet de la valeur des biens de feu LOUIS FAYDIT, leur pere: l'affaire fut portée & jugée au Parlement de Bordeaux, comme il appert par la quittance que ledit noble JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC donna le 25 Décembre 1544 à GUI, ſon frere; — 3. HELIE, légataire par le teſtament de ſon pere; — 4. JEAN, dit *le Jeune*, auteur de la branche établie en Conſerans, rapportée ci-après; — 5. & JEANNE, Religieuſe, auſſi léguée par ſon pere.

XII. GUI FAYDIT-DE-TERSSAC, qualifié *Noble* & *Ecuyer*, Seigneur de Terſſac, épouſa, 1°. *Jeanne de Coſnac*, & 2°. *Marguerite de Maynard*. Il teſta le 14 Février 1558, & eut pour fils aîné noble FRANÇOIS, qui ſuit.

Digitized by Google

XIII. François Faydit-de-Terssac, Seigneur de Terſſac, inſtitué héritier par le teſtament de ſon pere, eut de ſon mariage :

XIV. Dominique Faydit-de-Terssac, Seigneur de Terſſac, qui eut pour enfans : —— Jean-Louis, qui ſuit ; —— & Madelene de Faydit, mariée à noble *François de Caſtres.*

XV. Jean-Louis Faydit-de-Terssac, Seigneur de Terſſac, Gentilhomme ordinaire du Roi, fut le dernier de cette branche aînée. Il fit ſon teſtament le 20 Octobre 1667, par lequel il inſtitua pour ſon héritiere Demoiſelle Madelene de Faydit, ſa ſœur, veuve de noble *François de Caſtres* ; appella à ſa ſucceſſion *N... de Caſtres*, ſon fils, à la charge de faire ſa réſidence au lieu de Terſſac, & de porter, lui & ſes deſcendans, les nom & armes dudit teſtateur ; & ſubſtitua, à ſon défaut, tous ſes biens à Jean de Terssac, ſon couſin, qui ſe trouvoit à la tête de la branche de Faydit-Terssac, établie en Conſerans, ou à ſes fils, à la charge de réſider au lieu de Terſſac.

Branche de Terssac, établie en Conſerans.

XII. Jean Faydit-de-Terssac, III. du nom, dit *le Jeune*, fils de Louis Faydit-de-Terssac, & de noble *Françoiſe Fochier*, eſt mentionné avec Jean l'*Ancien*, & ſes autres freres, dans le teſtament de leur pere, du 18 Avril 1518. Il portoit ſpécialement le nom de Terssac, pour être diſtingué de Jean, dit *l'Ancien*, & fut auſſi en procès pour ſon droit de légitime, contre noble Gui Faydit, ſon aîné : pour terminer leur différend, on tint une Aſſemblée à Brives, par ordre du Gouverneur de Limouſin, & les arbitres décideront, par leur Sentence du 23 Février 1548, ce que Gui Faydit, Ecuyer, Seigneur de Terſſac, donneroit à Jean, dit *de Terſſac*, ſon frere ; mais ce dernier refuſa d'approuver cette Sentence arbitrale par acte du 24 Juin 1549, diſant qu'il n'étoit point Prêtre, pour s'en tenir à une penſion, & qu'il exigeoit ſon droit de nature. Il fut s'établir à Saint-Girons en Conſerans, Sénéchauſſée de Toulouſe, & y épouſa, 1°. par contrat du 14 Juillet 1549, Demoiſelle *Mariette de l'Anglade*, fille de *Michel de l'Anglade*, qui, outre la dot, promit de nourrir les futurs pendant un an ; & 2°. Demoiſelle *Marthe de Méritens*, fille de noble *Arnaud de Méritens*, Seigneur de Villeneuve. Par ſon teſtament du 3 Avril 1592, il choiſit ſa ſépulture en l'Egliſe de Saint-Girons, devant l'Autel Notre-Dame, auprès de ſa premiere femme ; fit des legs à ſa ſeconde femme ; & nomme pour ſes héritiers, à portions égales, ſes deux fils, ſçavoir, du premier lit —— François, qui ſuit ; & du ſecond : —— Pierre de Terssac, auquel ſon pere donna, par ſon teſtament, la métairie de Commanies. Il mourut jeune & ſans poſtérité : ſon frere François recueillit ſa ſucceſſion.

Nota. *Ledit Jean Faydit-de-Terssac, établi en Conſerans, porta le nom de Terssac, qui marquoit mieux le lieu de ſon origine, que le nom de Faydit, dont il y avoit pluſieurs familles en Limouſin, en Auvergne, & dans l'Albigeois : ſon fils & ſon petit-fils ne porterent auſſi que celui de Terſſac ; mais ce dernier, dans la recherche de la Nobleſſe qui ſe fit en 1666, par ordre du Roi, craignant que la ſuppreſſion du nom de Faydit ne fit difficulté dans ſes preuves, eut recours à Jean-Louis Faydit, Seigneur de Terſſac en Querci, ſon couſin, chef de la branche aînée, lequel, à la réquiſition du Procureur dudit petit-fils, noble Jean-Faydit-de-Terssac, Sieur de Commanies, au pays de Conſerans, comparut devant le Sénéchal du Querci, dans la ville de Martel, le 2 Juillet 1666, & déclara, par ſerment, avoir trouvé dans ſa maiſon pluſieurs mémoires & papiers, deſquels il réſulte que ledit Sieur de Commanies eſt iſſu de ladite maiſon de Terſſac en Querci, ſçavoir, de noble Jean Faydit, fils d'autre noble Louis Faydit, Seigneur dudit Terſſac, le teſtament duquel Louis il fit extraire en préſence du Sénéchal. La relation intime des deux branches, prouvée par Lettres originales, à commencer du 1 Janvier 1665, & qui paroît avoir été fort antérieure, jointe à la ſubſtitution de la branche aînée en faveur de la branche cadette, & l'atteſtation ci-deſſus ne laiſſent aucun doute ſur la filiation des Terssac, établis en Conſerans.*

Digitized

malgré la ſuppreſſion du nom de FAYDIT. *D'ailleurs on voit par pluſieurs actes au dépôt de Turenne, à la Chambre des Comptes de Paris, & par les montres militaires, que depuis deux ſiécles la branche aînée en Querci n'étoit connue que ſous le nom de* TERSSAC, *dont elle poſſédoit la terre, ne prenant celui de* FAYDIT *que dans les principaux actes.*

XIII. FRANÇOIS DE TERSSAC, qualifié *Noble* & *Ecuyer*, fils de noble JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC, & de Demoiſelle *Mariette de l'Anglade*, ſa premiere femme, mentionné dans le teſtament de ſon pere, du 3 Avril 1592, qui lui donna la métairie d'Augeres, épouſa, par contrat du 14 Novembre 1589, Demoiſelle *Renée de Caſteras*, fille de noble *Jean de Caſteras*, Seigneur de Saignan, & de Demoiſelle *Germaine d'Eſpagne*. Il eſt encore mentionné dans le teſtament du 21 Décembre 1605 de ladite *Germaine d'Eſpagne*, veuve de *Jean de Caſteras*, laquelle fait des legs à JEAN DE TERSSAC, fils de FRANÇOIS, & de Demoiſelle *de Caſteras*, ſa fille, auquel JEAN, ſon petit-fils & filleul, elle ſubſtitua ſes biens au défaut de noble *Jean-Antoine de Caſteras*, ſon héritier, lui donnant pour adminiſtrateur FRANÇOIS DE TERSSAC, ſon pere, gendre de ladite teſtatrice. Il fit ſon teſtament le 11 Mars 1651, par lequel il légua tous ſes enfans, & inſtitua pour héritier univerſel JEAN, ſon fils aîné. De ſon mariage avec *Renée de Caſteras*, vinrent entr'autres enfans : —— JEAN, qui ſuit ; — & FRANÇOIS DE TERSSAC, Ecuyer, marié à *Beaumont de Loumagne*. Son pere donna procuration le dernier Février 1644, à JEAN, ſon frere aîné, pour aſſiſter en ſon nom au contrat de mariage. Il fut auteur d'une branche éteinte à la quatrieme génération, laquelle a porté le nom de FAYDIT-DE-TERSSAC. Cette branche étoit appellée à la ſubſtitution portée dans le teſtament du 20 Octobre 1667, de JEAN-LOUIS FAYDIT, Seigneur de Terſſac en Querci, chef de la branche aînée.

XIV. JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC, IV. du nom, dit *de Commanies*, batiſé le 14 Avril 1594, filleul de noble *Lize de Caſteras*, & de noble *Germaine d'Eſpagne*, qui le fit légataire par ſon teſtament du 21 Décembre 1605, comme on l'a dit, obtint des Lettres, le 29 Septembre 1639, de HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, commandant les Armées de Guienne & Languedoc, qui l'exempta de l'arriere-ban, & lui donna main-levée de toute ſaiſie, comme ſervant le Roi ſous la charge du Vicomte *de Leran*. Il eſt mentionné dans le teſtament du 20 Octobre 1667 de noble JEAN-LOUIS FAYDIT, Seigneur de Terſſac en Querci, qui appelle à la ſubſtitution de ſes biens ſon couſin, *M. de Terſſac, qui ſe trouveroit à la tête de la branche, établie en Conſerans*, (*lequel étoit alors ledit noble* JEAN DE TERSSAC, Sieur de Commanies,) à la charge de faire ſa réſidence au lieu de Terſſac. JEAN DE TERSSAC, ayant prouvé qu'il étoit fils de noble FRANÇOIS, petit-fils de noble JEAN, & arriere-petit-fils de noble LOUIS, Seigneur de Terſſac en Querci, il fut maintenu dans ſa *nobleſſe* par jugement du 16 Janvier 1671, de M. *de Bezons*, Intendant de Languedoc ; & mourut le 24 Juillet 1682. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Mai 1620, Demoiſelle *Catherine de Bordes*, fille de feu noble *Jean de Bordes*, Sieur de Camp, Capitaine, chef d'une Compagnie de gens de pied, & d'*Anne de Méritens*, dont ſortit

XV. GERAUD FAYDIT-DE-TERSSAC, Seigneur de Monlong, batiſé le 28 Octobre 1635, mentionné dans le teſtament du 11 Mai 1651, de noble FRANÇOIS DE TERSSAC, ſon ayeul ; & dans celui du 20 Octobre 1667, de JEAN-LOUIS FAYDIT, Seigneur de Terſſac en Querci, ſon couſin, qui l'appelle à la ſubſtitution de ſes biens, fut maintenu le 16 Janvier 1671, dans ſa *nobleſſe* avec ſon pere. Il épouſa, par contrat du 9 Septembre 1667, Demoiſelle *Hélene de la Paſſe*, fille de noble *Maximilien de la Paſſe*, & de Demoiſelle *George du Pac* ; & fit ſon teſtament le 3 Juillet 1672, par lequel il inſtitua pour héritier univerſel JEAN GEORGES, ſon fils, qui ſuit, & de ladite *Hélene de la Paſſe*, à laquelle il donna pour conſeil noble JEAN DE TERSSAC, ſon pere. Il mourut le 6 du même mois, & fut inhumé le lendemain en l'Egliſe de Monteſquieu.

XVI. JEAN-GEORGES FAYDIT DE TERSSAC, qualifié *Noble*, Sieur de Commanies, batiſé le 22 Mars 1668, Lieutenant au Régiment de Gaſcogne, par Brevet du 1 Janvier 1689, puis Capitaine par commiſſion du 4 Mars 1694, fut main-

Digitized by Google

tenu dans ſa *nobleſſe* par jugement du 11 Février 1700 de l'Intendant de Montauban. Par ſon teſtament du 6 Mars 1742, il élut ſa ſépulture en l'Egliſe paroiſſiale de Monteſquieu, au tombeau de ſes ancêtres; fit des legs à ſes enfans, inſtitua pour héritier univerſel noble JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit, ſon fils; & mourut le 27 Décembre 1748. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Février 1695, Demoiſelle *Anne de Caſteras*, fille de noble *N... de Caſteras*, Seigneur de Saignan, & de Demoiſelle *Marie de Salin*. De ce mariage il a eu entr'autres enfans:

XVII. JEAN-FRANÇOIS FAYDIT-DE-TERSSAC, qualifié *noble Seigneur de Monteſquieu*, Contrazi, Baliar, batiſé le 26 Septembre 1709, qui a épouſé, en préſence de ſes pere & mere, par contrat du 21 Juin 1735, Demoiſelle *Iſabeau de Souech-de-Baux*, fille unique de noble *Pierre-Paul de Souech-de-Baux*, & de feu Dame *Pétronille de Laignon*. Elle eſt morte en 1750, laiſſant de ſon mariage: — 1. PIERRE-PAUL FAYDIT-DE-TERSSAC, batiſé le 21 Juillet 1736, Capitaine au Régiment de Beaujolois, par commiſſion du 20 Septembre 1761; —— 2. JEAN-GEORGES, batiſé le 5 Juillet 1737, dit *le Chevalier de Terſſac*, Capitaine au même Régiment, par commiſſion des même jour & an que deſſus; —— 3. JEAN-JOSEPH, batiſé le 26 Août 1739, Prêtre, Curé de la paroiſſe Saint-Sulpice à Paris, du 20 Mars 1777, —— 4. PIERRE, batiſé le 21 Octobre 1740, Ingénieur ordinaire du Roi, avec commiſſion de Capitaine; —— 5. PHILIPPE, batiſé le 16 Décembre 1742, mort à Dunkerque en 1770, Lieutenant au Régiment de Beaujolois; — 6. JEAN-PIERRE, batiſé le 7 Juin 1745, Lieutenant au Régiment d'Auvergne; —— 7. PAUL-AUGUSTE, batiſé le 2 Décembre 1746, mort jeune; — 8. & VINCENT-CLAUDE, batiſé le 9 Mai 1749, Ingénieur ordinaire du Roi.

La maiſon de FAYDIT ou FEYDIT-DE-TERSSAC, porte pour armes: *burelé d'argent & de ſinople de 10 piéces, & chacune des piéces d'argent chargée d'une étoile de gueules*, qui eſt FAYDIT-DE-TERSSAC; *au chef d'azur, parti par un trait de ſable à deux lions affrontés d'or, couronnés de même*, qui eſt DE SARRAZAC. Cette Généalogie eſt extraite d'un Mémoire fait en preuves, qui a été imprimé en 1775, d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués.

TESTU-DE-BALINCOURT: Maiſon qui a donné de nos jours un Maréchal de France, & a formé pluſieurs branches. Nous nous propoſons d'en donner la Généalogie dans le Supplément de ce Dictionnaire, ſi on nous fait paſſer les inſtructions dont nous aurons alors beſoin.

Elle porte pour armes: *d'or, à trois lions léopardés de ſable, celui du milieu couronné.*

TEXIER-D'HAUTEFEUILLE, en Poitou & dans l'Orléanois. C'eſt une ancienne Nobleſſe militaire, dont le premier, connu de ce nom, eſt

DURAND TEXIER, qui fit une vente au mois de Novembre 1251, & ſcella cet acte de ſon ſceau, dont il ne reſte aucun veſtige.

GUILLAUME TEXIER, *Varlet*, (c'eſt-à-dire, *Ecuyer*), fit hommage, en 1245, de ſon herbergement de Pin au Blois, à *Thébaut Chabot*, Seigneur de Chantemelle, & eſt qualifié *Chevalier* dans un acte du Vendredi après la Purification 1260.

GEOFFROI TEXIER, Varlet, renouvella un aſcenſement d'héritages, en faveur de *Jean Godard*, le Vendredi avant la Pentecôte 1302.

On trouve encore PIERRE TEXIER, Ecuyer, qui fit un accord avec *Huet Micheault*, le Samedi après la Saint-Lucas 1345: il a la même qualité d'*Ecuyer* dans un acte du Jeudi après l'Epiphanie 1353.

Mais la filiation ne commence qu'à JEAN TEXIER, Ecuyer, Seigneur de la Lande, du chef de *Marie Babier*, ſa femme, qu'il épouſa avant le 16 Août 1380. Ce JEAN eſt le ſixieme ayeul de GERMAIN, qui ſuit.

GERMAIN TEXIER, Chevalier, Baron d'Hautefeuille & de Malicorne, Seigneur de Grandervilliers, &c. eut entr'autres enfans: —— 1. GERMAIN, qui ſuit; —— 2. ETIENNE, dit *le Bailli d'Hautefeuille*, Capitaine de la Compagnie Ecoſſoiſe dans

dans la Gendarmerie, & le premier Gentilhomme François, qui, ſelon le P. *Daniel*, dans ſa Milice Françoiſe, l'ait poſſédée après les Ducs d'*Yorck*. Il fit ſes preuves de Nobleſſe pour entrer dans l'Ordre de Malte en *1636*, devint Grand'-Croix & Bailli de cet Ordre en *1669*, puis Ambaſſadeur extraordinaire de Malte à la Cour de France; fit, en cette qualité, ſon entrée publique à Paris le 6 Janvier *1671*; fut fait, le 6 Décembre *1672*, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château du Mont-Saint-Michel; nommé Lieutenant-Général des armées du Roi le 25 Février *1677*; parvint à la dignité de Grand-Prieur d'Aquitaine le 23 Septembre *1691*; mourut à Paris le 3 Mai 1702; & fut enterré au Temple, où l'on voit ſon épitaphe; — 3. HENRI, Aumônier ordinaire du Roi en *1653*, Abbé de Saint-Sernin-du-Bois, & de Saint-Germain en Brionnois, mort en *1679*; — 4. ANTOINE, Baron de Gondreville, Lieutenant au Régiment des Gardes Françoiſes, tué au ſiége de Dunkerque en *1658*; — 5. MARIE, Abbeſſe de Nogent-l'Artaut, nommée, en *1680*, coadjutrice de l'Abbaye de Sainte-Gloſſinde de Metz; — 6. & FRANÇOISE, mariée en *1665*, avec *Charles-Martin*, Marquis *de Crevecœur*, Maréchal de Camp & Gouverneur de Montargis.

GERMAIN TEXIER, Chevalier, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Grandervilliers, &c. né en *1626*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Conſeiller d'Etat d'Epée, rendit à Sa Majeſté des ſervices importans en Allemagne & dans d'autres négociations au-dedans du Royaume; fit ſes preuves de Nobleſſe devant le Duc *de Noailles* qui certifia au Roi, le 7 Juillet *1668*, qu'il étoit *Gentilhomme de nom & d'armes, d'ancienne & illuſtre maiſon*; & obtint au mois d'Août *1689*, l'érection de ſa Terre d'*Hautefeuille* en *Comté*. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Avril *1665*, *Catherine-Marguerite de Courtarvel*, fille de *Jacques de Courtarvel*, Chevalier, Seigneur de Saint-Remy, &c. premier Maître-d'Hôtel de la Ducheſſe Douairiere D'ORLÉANS, dont entr'autres enfans: — GERMAIN-JACQUES, dit *le Marquis d'Hautefeuille*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, en *1685*, tué devant Heidelberg en *1689*; — & GABRIEL ETIENNE-LOUIS, qui ſuit.

GABRIEL-ETIENNE-LOUIS TEXIER, dit *le Marquis d'Hautefeuille*, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Charny, &c. né en *1671*, d'abord Meſtre-de-Camp du Régiment de la Reine, Dragons, enſuite Meſtre-de-Camp général des Dragons, Lieutenant-Général des armées du Roi en *1718*, avoit épouſé, en *1699*, *Marie-Françoiſe-Eliſabeth de Rouxel de Medavy-de-Grancey*, petite fille du Maréchal de France de ce nom, fille de *François-Bénédic de Rouxel de Medavy*, Marquis de Grancey, Lieutenant-Général des armées du Roi, & de *Jeanne-Aimée de Rabodanges*. Elle ſe remaria avec le Maréchal *de Montrevel*. Du premier lit elle a eu: — JACQUES-ETIENNE-LOUIS, qui ſuit; — & LOUISE-ELISABETH, femme de *Bénoît de Monchy*, Baron de Viſmes.

JACQUES-ETIENNE-LOUIS TEXIER, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Charny, &c. né en *1699*, Capitaine au Régiment de Toulouſe, Cavalerie en *1718*, épouſa en *1729*, *Marie-Catherine de Sorel*, fille de *Léon de Sorel*, ancien Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi à l'Iſle Saint-Domingue, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. De ce mariage ſont iſſus: — 1. CHARLES-LOUIS, qui ſuit; — 2. MARIE-GABRIEL-LOUIS, Meſtre-de-Camp à la ſuite des Dragons, qui a fait ſes preuves en *1738*, pour être Chevalier de Malte. — 3. & JOSEPH, élevé Page de la petite Ecurie du Roi, Colonel en ſecond du Régiment de Normandie, marié, en *1767*, à *Louiſe-Marguerite de Coatanſcoure*, fille de *René-François*, Marquis *de Coatanſcoure*, Colonel au Régiment d'Angoumois, & de *Louiſe d'Arbouville*, fille du Marquis d'Arbouville.

CHARLES-LOUIS TEXIER, appellé *le Marquis d'Hautefeuille*, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Charny, Colonel du Régiment de Rouergue en *1761*, de celui de Normandie en *1763*, Brigadier des Armées du Roi en *1770*, a épouſé, 1°. en *1749*, *Charlotte de la Tournelle*, fille d'*Antoine-François de la Tournelle*, Marquis de Senant, Seigneur de Leugny, d'Angers, &c. Gouverneur de Cravan, Chevalier de la Nobleſſe des Etats de Bourgogne, & de *Marie-Thérèſe de Baillon*; & 2°. en *1755*, *Suſanne-Bernardine-*

Léonore de Cauvigny-d'Eſcoville, fille d'*Alexandre-Charles de Cauvigny*, Marquis d'Eſcoville, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, enſuite pourvu d'une Commiſſion de Colonel d'Infanterie, & de *Suſanne-Louiſe de Louvigny*, fille du Lieutenant-Général des Armées du Roi de ce nom, Commandeur Grand'-Croix de l'Ordre de Saint-Louis. Le Marquis *d'Hautefeuille* a des enfans de ce ſecond mariage.

Les armes : *de gueules, à un lévrier d'argent paſſant, ayant ſon collier de gueules, cloué, bouclé & virolé d'or, ſurmonté en chef d'un croiſſant auſſi d'or.* Pour cri : SPLENDOR HONORIS, VIRTUTI FIDELITAS.

THEAS : Famille originaire de Graſſe en Provence, qui portoit le nom de CIPRIANY au commencement du XVe ſiécle. Le premier dont on ait des titres, qui ſervent à prouver la filiation juſqu'à ce jour, eſt

JEAN CIPRIANY, qui maria, le 22 Janvier 1492, ſon fils RAPHAEL DE THEAS, dit *Cipriany*, à noble *Catherine Caſtellan*, fille de noble homme *Caſtellan Guiberiy*, & de noble Dame *Béatrix*. Sa veuve fut nommée, par Sentence du 12 Octobre 1517, tutrice de ſes enfans mineurs, ſçavoir : — HONORÉ, qui ſuit ; — PHILIPPE, — ANDRIVETTE & JEANNE.

HONORÉ DE THEAS, dit *Cipriany*, épouſa, le 2 Novembre 1530, noble *Catherine Griffon*, fille de noble *Auguſtin Griffon*, Ecuyer, Seigneur de Seillans, & de noble *Jeanne Tuſtaire*. Le Roi HENRI II ayant ordonné qu'il ſeroit dreſſé par les Conſuls des Communautés un état des cens & rentes foncieres des maiſons, & les Conſuls de Graſſe ayant eut ordre de joindre à cet Etat le nom de ſix ou ſept perſonnes nobles, ou des plus apparentes de ladite Ville, propres à contracter au nom de la Communauté, HONORÉ DE THEAS, ainſi que ſon beau-pere *Auguſtin Griffon*, furent du nombre des Nobles choiſis à cet effet, ce qui conſte par un Procès-verbal du 8 Avril 1553, conſigné dans les Regiſtres de l'Hôtel-de-Ville. HONORÉ DE THEAS eut pour enfans : — ANTOINE, marié, par contrat du 15 Juin 1559, avec *Honorade*, fille de *Jean d'Iſnard*, dit *Leonard*, & de *Catherine Iſſaultier*, dont il n'eut point d'enfans ; — & FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS DE THEAS épouſa, par contrat dudit jour 15 Juin 1559, *Catherine*, fille d'*Honoré d'Iſnard*, dit *Leonard*, & de *Marie Iſſaultier*. De ce mariage vint :

MONET DE THEAS, qui épouſa, le 31 Mars 1599, *Antoinette*, fille de *Jean Cavalier*, & de *Philiberte Maneſſe*, dont : — 1. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs d'Andon, de laquelle il ne reſte plus qu'un garçon, qui n'a point contracté d'alliance, & des filles ; — 2. & FRANÇOIS, qui ſuit, tige des Seigneurs de Thorenc-Caille.

FRANÇOIS DE THEAS épouſa, le 27 Avril 1647, *Julie*, fille de *Jean-Batiſte de Bompar*, Sieur de Montaignes, & en eut : — PAUL, qui ſuit ; — & JEAN DE THEAS, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Françoiſe de Villeneuve-d'Eſclapon*.

PAUL DE THEAS, Seigneur de Thorenc, épouſa, le 3 Avril 1680, *Marguerite*, fille d'*Antoine de Gordon*, & de *Marguerite de Robbia*. Leurs enfans furent : — JACQUES, qui ſuit ; — & LOUIS-FRANÇOIS, Seigneur de Gars, mentionné après la poſtérité de ſon aîné.

JACQUES DE THEAS, Seigneur de Thorenc & de Caille, épouſa, le 31 Décembre 1713, *Françoiſe*, fille d'*Albert de Durand*, Seigneur de Sartous, & d'*Iſabelle de Gauthier-d'Aiguines*, dont : — 1. ALBERT, qui ſuit ; — 2. JEAN, marié, le 12 Octobre 1754, avec *Marie-Madelene*, fille de *Joſeph-Barthelemi de Raphelis*, Seigneur de Broves, & d'*Anne-Marguerite de Glandevès* ; — 3. FRANÇOIS, Maréchal des Camps & Armées du Roi, créé *Comte de l'Empire*, par Diplome du 21 Janvier 1762 ; — 4. JACQUES, Capitaine de Vaiſſeaux ; — 5. JEAN-FRANÇOIS, Capitaine d'Infanterie ; — 6. MARIE, femme de *Pierre de*

Villeneuve, Seigneur d'Eſclapon ; — 7. & Anne, mariée avec *Albert de Durand*, Seigneur de Sartous.

Albert de Theas, Seigneur de Caille, ancien Officier de Vaiſſeaux, a épouſé, le 11 Décembre 1740, *Gabrielle*, fille de *Joſeph de Gauthier*, Seigneur d'Aiguines, & de *Suſanne de Ferrier-d'Auribeau*, dont : — 1. Jean-Baptiste-Jacques de Theas, qui a été Mouſquetaire du Roi dans la premiere Compagnie, mort ſans alliance ; — 2. Jean-François, mort en bas-âge ; — 3. & Jeanne, auſſi décédée en bas-âge.

Louis-François de Theas, ſecond fils de Paul, & de *Marguerite de Gordon*, a ſervi dans le Régiment de Saint-Valier, Infanterie, & a épouſé, le 14 Janvier 1734, *Anne-Roſſoline*, fille de *Joſeph-Scipion de Villeneuve*, Seigneur de Tourrettes, & d'*Anne de Barcillon-de-Cuebris*, dont : — 1. Jean de Theas, Seigneur de Gars, marié, le 11 Juin 1773, à *Eliſabeth*, fille de *Chriſtophe de Villeneuve-de-Bargemont*, & de *N... de Lombard-de-Gourdon* ; — 2. Claude, marié, le 2 Avril 1773, à *Françoiſe-Pauline*, fille de *Pierre de Villeneuve-d'Eſclapon*, & de Marie de Theas ; — 3. & Jean-Paul-Louis de Theas, Capitaine d'Infanterie.

Les armes : *d'or, au pin de ſinople.*

THIBOUTOT : Ancien Château de Normandie, ſitué à une lieue de la mer, entre Fécamp & le Havre-de-Grace, qui fut pris, en 1418, par les Anglois. On en voit la capitulation faite par Colin, Seigneur de Thiboutot, *in rotulo terrarum liberatarum Normanniæ.*

La Maiſon de Thiboutot, originaire d'Angleterre, y a tenu, pendant trois ſiécles, un rang diſtingué parmi la haute Nobleſſe. On lit dans les titres Anglois *Tiptoſt*, *Tiptot*, *Tipetot*, *Tibetot*, *Thibotot*, & dans les titres François Thiboutot. Suivant *Dugdale*, en ſon Baronnage d'Angleterre, cette Maiſon eſt ſortie de la très-ancienne Race des Rois d'Angleterre Saxons, *ex antiquiſſimâ Regum Angliæ proſapiâ*, &c. En effet, quand Guillaume *le Bâtard* eut conquis l'Angleterre, en 1085, l'Hiſtoire marque qu'on lui préſenta un Thiboutot, reconnu, par toute l'Angleterre, pour être parent des défunts Rois Saxons, & parent très-proche du Roi Edmond *Côte-de-Fer*, qu'il l'amena en ſon Duché de Normandie & qu'il lui donna, près Fécamp, le domaine utile & honorifique de la Paroiſſe de Manqueville, où ce Thiboutot fit bâtir un Château, auquel il donna ſon nom. D'autres Hiſtoriens penſent qu'il paſſa en France dès le tems de Saint-Edouard, *le Confeſſeur*, dernier Roi Saxon.

Quoi qu'il en ſoit, ce Milord Thiboutot eut pour fils : — Jean, Seigneur de Thiboutot, Chevalier, lequel, ſuivant un titre de l'Abbaye de Fécamp, vivoit en 1107. — Les Archives de cette Abbaye nous font connoître encore Gaultier de Thiboutot, Chevalier, vivant à la fin du XIIe ſiécle, dont le fils, — Jean de Thiboutot, auſſi Chevalier, fut témoin de deux Chartes expédiées en faveur de ce Monaſtere, ès années 1207 & 1210. — Jean de Thiboutot, un de ſes deſcendans, vivoit du tems de Saint-Louis, c'eſt-à-dire vers 1250.

Robert, Sire de Thiboutot, fut chargé, en 1293, de négocier l'alliance entre le Roi de Caſtille & le Roi d'Angleterre. Ce fait eſt rapporté dans les Archives de la Tour de Londres, *page* 31, & dans les *Révolutions d'Angleterre*, *Tome I*, *p.* 184. Il y eſt nommé Tybetot & Typetot.

Jean, Milord Thiboutot, épouſa *Joïce*, fille & héritiere d'*Edouard Charleton*, Milord Powis ou Poitis, de laquelle il eut : —— Jean, qui ſuit ; —— & quatre filles ; la derniere, Religieuſe.

Jean ou Johannet de Thiboutot, Chevalier, né en Angleterre, Comte de Worceſter, Baron de Powis, du chef de ſa femme, fut créé, en 1415, Sénéchal d'Aquitaine, & étoit, en 1418, Préſident en l'Echiquier de Normandie. Il fut donné alors une protection, tant pour le Château de Thiboutot, que pour ceux qui y reſidoient. Le Roi d'Angleterre lui fit don, vers 1420, du Château

Digitized by Google

& domaine de Leſparre, & de ſa part de Crayera. Il obtint, en 1436, la confirmation des Terres, Domaines, &c. de Goſe, Seynax, Marenpue, Marentine, Born, Memyſan, Braſſeux, Sabuze, Pontoux, Urgons, Semons, Aurmant, Sabres, Farmes & Herbefaure. En 1437 il paſſa un acte, dont voici le titre : *de poteſtate commiſſa Johanni, Domino de Thiboutoto, quod ipſe per Deputatum ſuum homagia & Sporlas de perſonis Caſtri & Dominii* de Leſparre, *recipere poſſit.* Il fut fait Comte de Worceſter en 1450, premier Connétable du Royaume d'Angleterre en 1451, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere dans les premieres années du regne d'Edouard IV, c'eſt-à-dire vers 1463, & Lieutenant d'Irlande, dignité qui venoit d'être poſſédée par le Duc *de Clarence*, frere du Roi. Ayant été ſoupçonnné par le Parlement d'avoir favoriſé des partis, il fut décapité, en 1470, au Tower-Hill, & inhumé dans l'Egliſe des Dominicains de Londres, avec ce témoignage qu'on rendit à ſa mémoire : *vir ſané qui vitam egit meliore & honoratiore morte dignam.* Il portoit pour armes : *d'argent, à un ſautoir engrelé de gueules*, comme il ſe voit dans le Catalogue des Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiere, *p.* 711, imprimé à Londres, *in-folio*, en 1676. D'*Eliſabeth Hopton*, Baronne de Powis, ſon épouſe, il eut :

Edouard, Milord Thiboutot, qui fut réhabilité, fait enſuite Comte de Worceſter, & mourut en 1486, ſans poſtérité. Ses trois tantes furent ſes héritieres. On peut conſulter, ſur cette branche, le Traité de la Nobleſſe par *la Roque*, *Chap.* 53 ; ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt* ; les Archives de Londres, *p.* 199 & 260 ; *Dugdale*, Baronnage d'Angleterre ; le Catalogue des Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiere, &c.

Quant à la branche reſtée en France, elle a été continuée par Henri de Thiboutot, Chevalier, mort en 1295. — On trouve après lui Robert de Thiboutot, mort en 1329.

Robillard de Thiboutot, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, ſervit, avec une Compagnie de gens d'armes, dans l'armée du Roi Jean, en 1355.

Thomas de Thiboutot, Chevalier, mort en 1385, laiſſa pour fils :

Jean, Sire de Thiboutot, qui ſervoit, en 1371, dans la Compagnie de *Robert*, Sire *d'Eſtouteville*, & parvint depuis au grade de *Chevalier*. Il avoit épouſé *Marie d'Eſtouteville*, d'une ancienne Maiſon de Normandie, éteinte dans celle de Bourbon-Condé. De cette alliance vint :

Thomas, Seigneur de Thiboutot, qui ſervoit en qualité de Chevalier-Bachelier dans la Compagnie de *Guillaume d'Houdetot*, en 1415. Il eut vraiſemblablement pour fils :

Robert de Thiboutot, qui fut du nombre des gens d'armes du corps d'armée deſtinée à paſſer en Angleterre en 1386. L'un d'eux a formé la branche des Seigneurs de Thiboutot, dont la ſuite n'eſt pas connue. La filiation de la puînée qui ſubſiſte en Normandie, ne commence, avec certitude, que depuis Colin, qui ſuit.

Colin de Thiboutot, Ecuyer, fut Capitaine ou Gouverneur du Château de Thiboutot en 1419, quand Henri V s'empara de la Normandie ; & il traita, comme nous l'avons dit, de la reddition de cette Place avec le Comte *d'Exeſter*, Commiſſaire de ce Prince. Il avoit épouſé, vers l'année 1387, *Luce Jouen*, & en eut :

Jean de Thiboutot, Seigneur d'Etanville, qui mourut avant l'an 1452, laiſſant pour enfans : — Jean, qui ſuit ; — & Roulin, qui a formé une branche, dont pluſieurs des deſcendans ont ſervi dans les Compagnies d'Ordonnance, & ſe ſont alliés aux Maiſons de *Vipart*, de *Normanville* & autres.

Jean de Thiboutot, II. du nom, Seigneur d'Etanville, fut un des Archers de la Compagnie de *Robert Floques*, Bailli d'Evreux, en 1451. Il comparut en équipage de guerre, à la montre des Nobles du Bailliage de Caux, en 1470, & épouſa *Jeanne Tourtie*, dont : — Guillaume, qui ſuit ; — & Chrétien, qui eut pour fils Pierre de Thiboutot, lequel ſervit huit années dans la Compagnie d'Ordonnance d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & dont la poſtérité s'eſt éteinte, après avoir donné un Ecuyer de la grande Ecurie du Roi,

divers Officiers dans les Compagnies d'Ordonnance, & avoir formé des alliances avec les Maiſons de *Gruel*, de *la Frette*, de *Martel* & d'*Anzeray-de-Durcet*.

Guillaume de Thiboutot, Seigneur d'Etanville, d'Elvemont, &c. mourut peu après l'an 1520, laiſſant :

Nicolas de Thiboutot, Chevalier, Seigneur d'Elvemont, d'Oberville-la-Renaud, &c. qui ſervit, pendant 25 ans, dans les Compagnies d'Ordonnance d'Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, depuis Roi de Navarre, & du Comte *de Tende*, & mourut en 1551. Il avoit épouſé, en 1531, *Sébaſtienne de Radigant*, dont :

Charles de Thiboutot, Chevalier, Seigneur d'Elvemont, d'Oberville-la-Renaud, &c. Maréchal-des-Logis de la Compagnie d'Ordonnance du Duc *d'Anjou* (depuis Roi Henri III), Gouverneur des Ville & Forteresſe de Montivilliers, Gentilhomme de la Chambre du Duc *d'Alençon*, lequel fut choiſi, en 1596, par la Nobleſſe de la Vicomté de Montivilliers, pour commander le corps de troupes deſtiné à s'oppoſer aux Rébelles, qui méditoient une excurſion dans cette partie du pays de Caux. Les Rois Henri III & Henri IV l'honorerent de pluſieurs Lettres, que cette Maiſon conſerve, qui annoncent la ſatisfaction que ces Princes eurent de ſes ſervices. Il mourut en 1597, laiſſant d'*Anne de Breté-du-Breuil*, ſon épouſe :

Josias de Thiboutot, Chevalier, Seigneur d'Elvemont, qui, par l'alliance qu'il contracta, en 1593, avec *Marguerite de Morant*, fit rentrer dans ſa Maiſon la Terre de Thiboutot. Il en eut, entr'autres enfans :

Abraham de Thiboutot, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, d'Elvemont, &c. Capitaine dans le Régiment de la Tour, lequel fut fait Aide-de-Camp des Armées du Roi Louis XII en 1637, & ſervit, la même année, en cette qualité, à la priſe des Iſles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat de Lerins en Provence, puis, en 1639, en Italie. Il eut une Compagnie de Chevaux-Légers en 1652, & mourut en 1670. Il avoit épouſé *Catherine de Warmaiſe-de-Montiers*, fille de *Charles de Warmaiſe*, Chevalier, Seigneur de Montiers en Picardie, & de *Diane de Maſcarel*, iſſue, par ſa mere *Catherine de Bagis*, de la Maiſon de *Gondi*, & alliée des Ducs *de Retz*, *de Leſdiguieres* & *de Saint-Aignan-Beauvilliers*. De ce mariage vint :

François de Thiboutot, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, d'Elvemont, &c. qui épouſa, en 1677, *Charlotte Jubert-du-Thil*. Par cette alliance il eut la Terre de Canteleu au pays de Caux. De ce mariage ils ont eu : — Louis-François, qui ſuit ; — & François, Comte de Thiboutot, Chevalier de Saint-Louis, ancien Brigadier de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Fécamp, mort en 17.... Il a laiſſé de ſon mariage avec noble Demoiſelle *N... le Roux*, — Catherine-Yolande-Rose de Thiboutot, mariée, en 1751, à *Claude-Marie*, Comte *de Briqueville*, Seigneur & Patron de Breteville & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie. Voyez Briqueville aux Additions, à la fin de ce Volume.

Louis-François, Marquis de Thiboutot, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, Baron d'Ouville, d'Hermanville & de la Riviere, obtint, par Lettres du mois de Juin 1720, l'érection de ſa Terre de *Thiboutot* en *Marquiſat*. Il commença de porter les armes dès ſa plus tendre jeuneſſe, en qualité de Capitaine de Cavalerie, ſe trouva à toutes les batailles & autres occaſions où ſon Régiment fut commandé, fut depuis Ingénieur ordinaire, fit fortifier Condé, Aire & Saint-Omer ; ſe trouva à la défenſe de Mons en 1709, où il fut bleſſé à la cuiſſe, & à la défenſe d'Aire en 1710, où il eut la machoire entierement fracaſſée d'un coup de mouſquet, dans une ſortie où il commandoit. Ayant été nommé Lieutenant-Général d'Artillerie en l'Iſle de France, par Proviſions du 2 Mai 1716, il la commanda pendant la campagne de 1719, & aux attaques des Villes & Châteaux de Fontarabie, Saint-Sébaſtien, d'Urgel, de Caſtel, Crouzat devant Roſes ; & durant l'hiver & le printems dans tout le Rouſſillon. Il a été

Digitized by Google

fait Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées le 1 Janvier 1740, Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1748, premier Lieutenant-Général d'Artillerie à l'Arſenal, & eſt mort en 1750, âgé de 71 ans. Il avoit épouſé, 1°. en 1730, *Marguerite de la Viefville*, morte le 30 Décembre 1731, d'une Maiſon de Flandres, petite-niéce d'*Aloph* & d'*Adrien de Vignacourt*, Grands-Maîtres de l'Ordre de Malte, & fille de *Joachim*, Marquis *de la Viefville*, Seigneur de Plainval & autres lieux, Chef-d'Eſcadre, & d'*Eliſabeth de Mailly*; & 2°. en 1732, *Marie-Anne-Roſe de Montgommery*, Comteſſe de Montgommery, ſeule héritiere de cette Maiſon, une des plus illuſtres & des plus anciennes de Normandie, fille de *Jacques de Montgommery*, & niéce du dernier Comte *Nicolas-François*, mort, ſans enfans, le 26 Novembre 1721, & de *Marie-Thereſe-Nicole de Montgommery*, femme de *Jean-Batiſte-Jacques de Saint-Remy*, Marquis de la Motte-Coſſé.

Du premier lit eſt iſſue : — Louise-Rose de Thiboutot, mariée, en 1749, à *Nicolas-Philippe-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer, dont l'ayeule & la biſayeule paternelles étoient de la Maiſon des Ducs *de Caumont-la-Force*, & l'ayeule maternelle de celle de *Montgommery*.

Et du ſecond lit ſont ſortis : — Jean-Léon, qui ſuit ; — & Marie-Opportune, mariée au Comte *de Caulincourt*, de la branche établie en Normandie.

Jean-Léon, Marquis de Thiboutot, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, Baron d'Ouville, d'Hermanville & de la Riviere, pourvu, à l'âge de 16 ans, de la charge de premier Lieutenant-Général d'Artillerie, dont il a prêté ſerment entre les mains du Roi en 1750, Inſpecteur dans le même Corps de Royal-Artillerie pour l'Iſle de Corſe, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi depuis le 16 Avril 1767, s'eſt marié, en Juin 1777, avec Demoiſelle *de Thieuville*, d'une ancienne Maiſon de Normandie, connue dès le regne de Philippe-Auguste, pour avoir donné un Evêque d'Avranches, vivant en 1283, & qui ſubſiſte dans *Hervieu-Charles-François*, Marquis *de Thieuville*, Chevalier de Saint-Louis, né le 12 Février 1719, qui n'a que deux filles, dont l'aînée eſt Madame la Marquiſe de Thiboutot. Il en eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Reg. I*, *Part. II*, *p.* 540, & nous y renvoyons.

Les armes de la Maiſon de Thiboutot ſont : *d'argent, au ſautoir engrelé de gueules.*

* THIENNES : Cette Terre, ſituée dans la Flandre Maritime, ainſi que celles de *Stéenbecque* & de *Blarenghien* ont été érigées en *Comté*, par Lettres du mois d'Avril 1745, enregiſtrées au Parlement de Douay & au Bureau des Finances de Lille, les 6 Mai & 29 Novembre ſuivant, en faveur de

Jean-François de Buisseret, Seigneur d'Hantes, d'Eugies, de Lanſon, &c. d'une ancienne Famille noble, dont nous n'avons donné qu'une notice imparfaite dans le *Tome III.* de ce Dictionnaire, *p.* 349.

I. Robert de Buisseret, Seigneur de Buiſſeret, le premier qui s'établit dans la province de Champagne en 1291, au retour de la Croiſade, fut un des 100 hommes d'armes entretenus par les Ordonnances des Rois Louis *Hutin*, Philippe *le Bel* & Philippe *de Valois*, comme il conſte par un vieux Rôle de l'état de la Maiſon du Roi, cité par Dom *Anſelme*, Moine de Dommartin. Il mourut en 1348, & avoit épouſé noble Demoiſelle *Béatrix Cochon*, décédée l'an 1330. Ils ſont inhumés tous deux en l'Egliſe du Bourg de Crecy en Champagne, & eurent pour fils

II. Guy, Seigneur de Buisseret, qui fut tué à la bataille de Poitiers en 1356. Il avoit épouſé 1°. *Berthe*, fille du Seigneur *de Vandiere*; & 2°. *Yolande de Leniers*. Du premier lit vint

III. Hugues, Seigneur de Buisseret & du grand Préaux en Champagne, Chevalier, qui épouſa *Eléonore de Brioncourt*, avec laquelle il donna, en 1373, la tour & fief de Jumignies à Etienne ſon fils, qui ſuit, alors marié. Ce

Digitized by Google

acte original eſt en velin, ſcellé du ſceau de ſes armes en cire verte, repréſentant *un chevron & 3 étoiles à 5 pointes.*

IV. Etienne de Buisseret s'établit le premier en Hainaut. Il ſervit *Guillaume de Baviere*, Comte de Hainaut, en qualité de Grand-Fauconnier, & mourut en 1401. Il avoit épouſé *Jeanne de Noyelle*, comme il eſt prouvé par l'acte cité de 1373, & par celui du jour des Rogations 1403, exiſtant, de ſa femme *Jeanne*, pendant l'abſence de ſon fils Jean, qui ſuit. Ils ſont inhumés dans l'Egliſe Saint-Nicolas, à Mons.

V. Jean de Buisseret, I. du nom, Sire de Jumignies, épouſa *Magne Florent*, ainſi qu'il conſte par un acte de 1445, & eut pour fils

VI. Colart de Buisseret, Seigneur d'Eugies, Homme d'armes de l'Empereur Charles. De ſon mariage avec *Jeanne de Gueſquieres* naquirent : — Quentin, qui ſuit ; — & Georges, qui fut pere de François de Buisseret, mort Archevêque de Cambray en 1615.

VII. Quentin de Buisseret, Seigneur d'Eugies, & d'Hantes à cauſe de ſa femme, épouſa *Vaudrude Dumont*, Dame d'Hantes, comme il paroît par un aveu de 1570, & en eut

VIII. Jean de Buisseret, II. du nom, Seigneur d'Hantes & d'Eugies. Il épouſa *Jeanne Gerard*, dont vinrent : — Jean, qui ſuit ; — & Nicolas, Seigneur de Beauchamps, tige de la Branche cadette exiſtante en Hainaut, dont nous parlerons ci-après.

IX. Jean de Buisseret, III. du nom, Seigneur d'Hantes & d'Eugies, épouſa, le 20 Février 1579, *Marie d'Eſpiennes*, dont

X. Louis de Buisseret, Seigneur d'Hantes & d'Eugies, marié, en 1616, à *Catherine Alatruye*, de laquelle il eut

XI. Michel de Buisseret, Seigneur d'Hantes & d'Eugies, qui épouſa *Catherine Faſſe*. De ce mariage vint

XII. Jean-François de Buisseret, Seigneur d'Hantes, d'Eugies, de Lanſon, &c. né le 1 Décembre 1658, le même qui a obtenu, par Lettres du mois d'Avril 1745, l'érection en *Comté* de ſes terres de Thiennes, Stéenbecque & Blarenghien, comme il a été dit au commencement de cet article. Il eſt mort le 24 Juillet 1750, & avoit épouſé, en Février 1701, *Marie-Cornélie Desbuiſſons*, dont deux fils, ſçavoir : — 1. Jacques-François, né le 19 Décembre 1701, Député de la Nobleſſe en 1745, marié, le 7 Janvier 1739, avec *Marie-Claire-Charlotte-Auguſtine Diedeman*, dont pour fille unique Marie-Josephe-Charlotte, née le 8 Octobre 1739, mariée, le 17 Décembre 1758, à Jean-Albert-Joseph de Buisseret, ſon couſin germain conſanguin, actuellement Comte de Thiennes, Stéenbecque & Blarenghien ; — 2. & Jean-Etienne-Albert, qui ſuit.

XIII. Jean-Etienne-Albert de Buisseret, Seigneur d'Hantes, d'Eugies & de Lanſon, Page de la grande Ecurie en 1718, ſuivant ſes preuves faites devant M. *d'Hozier*, Juge d'armes de France, remontantes à l'an 1403, dépoſées au Cabinet des Ordres du Roi à Paris, au Parlement de Flandres à Douay, & au Tribunal de la Gouvernance, ainſi qu'elles l'avoient été à la Chambre Héraldique & Impériale de Bruxelles, en 1677 & 1696. Il a été marié trois fois, 1°. en 1728 avec *Marie-Françoiſe-Jeanne-Agnès Talbot*, morte le 21 Décembre 1729, dont un fils unique qui ſuit ; 2°. en 1732 ; & 3°. en 1740. De ces deux derniers mariages il lui eſt reſté trois filles.

XIV. Jean-Albert-Joseph de Buisseret, Comte de Thiennes, Stéenbecque, Blarenghien, Seigneur d'Hantes, d'Eugies & de Lanſon, eſt entré Page du Roi dans ſa grande Ecurie le 1 Avril 1745, & a épouſé, le 17 Décembre 1758, Marie-Josephe-Charlotte de Buisseret, ſa couſine germaine, mentionnée ci-deſſus, dont : — Louis-Henri-Joseph, né le 30 Avril 1765 ; — & Charlotte-Albertine-Josephe-Marie, née le 18 Novembre 1763.

Branche cadette, établie en Hainaut.

Cette Branche, qui a pour auteur noble homme Nicolas de Buisseret,

Digitized by Google

Seigneur de Beauchamps, ſecond fils de Jean II, & de *Jeanne Gerard*, qui s'établit dans la province de Hainaut, ſubſiſte dans la perſonne de Philippe-François-Joseph de Buisseret, Seigneur de Boſevelde & d'Helfault, ci-devant Capitaine commandant de bataillon au Régiment de Ligne, au ſervice de l'Impératrice-Reine de Hongrie. Il a épouſé *Marie-Madelene Dumont*, dont deux garçons & cinq filles. L'un des fils, nommé Philippe-Adrien-Louis de Buisseret, eſt entré au ſervice de France dans le Régiment Royal Comtois en 1773; & une des filles a été Eleve & Directrice de la noble Famille à Lille.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, à cinq pointes, 2 & 1.* Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.

Nota. Il ne faut pas confondre cette Famille avec celle de *Philippe-Philibert de Sibille* (cité dans *le Roux* & d'autres Nobiliaires de la Flandre), qui obtint, le 7 Décembre 1695, de Charles II, Roi de Caſtille, la permiſſion de porter le nom de *Buiſſeret*, à cauſe qu'il diſoit avoir la terre & Seigneurie de Buiſſeret, & dont les armes ſont : *un écuſſon de ſable, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules; au chef d'or chargé d'un ſautoir de gueules; l'écu timbré d'un heaume ouvert*, &c. comme il conſte par l'extrait original duement ſcellé, tant de la part de Meſſire *Joſeph-Antoine-Albert Jaerens*, Roi & Héraut d'armes de S. M. Imp. & Roy. à Bruxelles, que du Conſeil Souverain de Brabant, ſouſſigné *J. G. Delvaux* avec paraphe, & ſcellé des Armes Impériales, délivré le 7 Janvier 1774. L'Enregiſtrement de Meſſire *de Berckel*, Roi & Héraut d'armes de ce tems, contient ſon oppoſition à l'enregiſtrement des Lettres-Patentes obtenues par le ſuſdit *Philippe-Philibert de Sibille*, qui avoit motivé que la Famille de Buisseret, dont nous avons donné la Généalogie, portant les armes ci-deſſus, étoit éteinte.

THIÉRY : Famille noble, dont eſt

François Thiéry, Médecin conſultant du Roi, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre honoraire du College Royal des Médecins de Nancy, & de pluſieurs Académies. Les armes : *d'azur, à une pyramide d'or, au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.* Légende : Fortitudo mea Dominus.

THOMAS : Noble & ancienne Famille du Duché de Bourgogne, qui a donné grand nombre de Magiſtrats au Parlement & à la Chambre des Comptes de cette Province, où elle a poſſédé différentes Seigneuries conſidérables.

Pierre Thomas, Seigneur de l'Aigle, de Mellot & d'Oſſemont, Capitaine de cent hommes d'armes, fut tué, avec tous ceux qu'il commandoit, à la bataille de Montlhéri en 1465, après s'y être ſignalé par ſa valeur.

Jean Thomas, Seigneur de l'Aigle, ſon fils, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, fut pere de

Pierre Thomas, Seigneur de Varennes-ſur-le-Doux, Charettes & Terrant, nommé, pour ſon rare mérite, Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne par le Roi François I; mais il mourut avant d'être reçu dans cette dignité, dont il avoit déja les Proviſions. Il laiſſa une ſuite de deſcendans, du nombre deſquels étoit

Jacques Thomas, Seigneur de Frontenard, mort, en 1640, Doyen du Parlement de Dijon. Il ne reſte de cette Famille que Charles-Thomas d'Islan, Seigneur de la Veſvre, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie.

Une ſeconde Branche s'eſt éteinte dans la perſonne de Nicolas Thomas, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, qui n'a laiſſé qu'une fille, mariée à *Jacques-Philippe Fyot-de-la-Marche*, Seigneur de Neuilly, Comte de Dracy-le-Fort, ci-devant Miniſtre Plénipotentiaire du Roi auprès de la République de Gènes.

Nota. Il eſt dit, à l'article *Dracy-le-Fort*, que Nicolas Thomas deſcendoit de

de Léonard Thomas, Procureur-Général au Parlement de Dijon en 1557. C'eſt une erreur de l'auteur du Mémoire ſur lequel cet article a été dreſſé. Léonard Thomas n'a point eu de poſtérité, & d'ailleurs il n'étoit pas de cette Famille.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'une étoile de gueules, & accompagnée en chef de deux quintefeuilles d'or, & en pointe d'un croiſſant d'argent.*

* TILLY, en Normandie : Il y a deux ou trois Terres de ce nom ſituées en différens lieux de cette Province.

Le Château & la Terre de Tilly, ſis au Bailliage de Caen, a toujours été poſſédé par la Maiſon de *Tilly*, une des plus anciennes, des plus illuſtres de Normandie, & une de celles qui aient le plus contribué à affermir la Province ſous la domination de nos Rois. Cette Terre de *Tilly* a été vendue il y a 12 ou 15 ans à M. *Orceau de Fontette*, Intendant de Caen.

Oderic Vitalis, Moine de Saint-Evroult, faiſant l'épitaphe d'Ernard ou Arnoul, Religieux dans la même Abbaye, & de Guillaume de Tilly, ſon frere, dit que Amfroy, Sire de Tilly, leur pere, étoit deſcendu du ſang des Danois, *natus Amfredus de ſpermate Danorum*, & que ſon fils Robert étoit puiſſant & illuſtre, lui laiſſant le titre de *Magnifique* & de *Marquis*.

I. Ernaud ou Arnaud, Sire de Tilly, fut avec le Duc Guillaume *le Bâtard* à la conquête du Royaume d'Angleterre en 1066, & laiſſa pour fils

II. Amfroy, Sire Châtelain de Tilly, qui accompagna le même Duc, & fut fait Capitaine du Château de Haſting en Angleterre en 1098. Il fut un des principaux Officiers de ſon armée, & épouſa *Adeliſe* ou *Alix de Grantemeſnil*, ſœur de *Hugues*, Vicomte de Leyceſtre, & fille de *Robert*, Sire *de Grantemeſnil*, & d'*Hadviſe de Giroye*, dont : — 1. Robert, qui ſuit ; — 2. Ernard ou Arnoul, Moine à l'Abbaye de Saint-Evroult ; — 3. Guillaume, Abbé de Saint-Euphemie, & Evêque d'Avranches. Il en eſt fait mention dans *Oderic Vitalis*, *du Cheſne* & l'Hiſtoire de Normandie ; — 4. & Eudes de Tilly, Chevalier.

III. Robert, Sire Châtelain de Tilly, Comte de Ruthland en Angleterre, le même qui eſt qualifié par *Oderic Vitalis* du titre de *Marquis*, (que l'on donnoit dans ces tems-là aux Gouverneurs des Frontieres du Royaume), fit bâtir le Château de Rodebert en Angleterre, & en 1138 épouſa *Luce*, Dame *du Barou*, dont : — Jean, qui ſuit ; — & Alain, auteur de la branche des Seigneurs d'Eſcarbouville rapportée ci-après.

IV. Jean, I. du nom, Sire & Châtelain de Tilly, qui vivoit en 1181, accompagna au voyage de la Terre-ſainte Richard, ſurnommé *Cœur de Lion*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie ; & ſe trouva au ſiége qu'il mit devant la Ville d'Acre en Paleſtine en 1190. Il fut un des Chevaliers Bannerets des armées de Philippe-Auguste en 1204, & laiſſa pour enfans : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Robert, Chevalier, nommé dans une Charte de 1205 pour les patronages laïcs ; — 3. & Gautier, Chevalier.

V. Pierre, Sire & Châtelain de Tilly, reçut du Roi Philippe-Auguste en 1206, en récompenſe de ſes ſervices, ainſi que ſon frere, pluſieurs Terres ; aſſiſta enſuite à l'Echiquier tenu à Rouen en 1213 ; & défendit le Château d'Umfrainville, aſſiégé par Guillaume, Roi d'Ecoſſe. De ſa femme dont le nom eſt ignoré, il eut : — Guillaume, qui ſuit ; — & Raoul, nommé dans la Chronique de Normandie vers l'an 1226.

VI. Guillaume, I. du nom, Sire & Châtelain de Tilly & de Cuy, eſt compris dans le rôle des Seigneurs Normands qui furent invités de ſe trouver en 1236 à Saint-Germain en Laye. Il reçut auſſi ordre de comparoître le lendemain de l'Octave de Pâques en 1242, à Chinon pour le ſervice du Roi. On ne connoît point ſa femme, mais il en eut Jean, qui ſuit, depuis lequel la filiation non interrompue de la Maiſon de Tilly eſt établie par titres originaux & authentiques avec les noms des femmes & enfans de chaque degré. Les guerres civiles ayant ſi long-tems déſolé la Province de Normandie & tout le Royaume,

c'eſt ce qui empêche de ſuivre la filiation dans des tems plus reculés; car la plupart des titres ont été brûlés ou enlevés par les Anglois, & tranſportés à la tour de Londres, ſuivant l'opinion publique, & il a fallu néceſſairement ſe borner à rétablir la preuve évidente depuis 500 ans.

VII. JEAN, II. du nom, Sire & Châtelain DE TILLY, Seigneur de Luzarches près Paris, Baron de Cuy, fut un des témoins nommés pour informer, en 1287, de la vie & mœurs de *Mathieu*, Baron *de Montmorency*. Il ſigna enſuite à une donation faite pour l'Abbaye de la Victoire en 1293, & mourut en 1300. Il avoit épouſé, en 1264, *Jeanne de Beaumont*, fille & héritiere *de Thibaut*, Seigneur de Luzarches, dernier Comte de Beaumont-ſur-Oiſe, dont la Maiſon a produit quatre Chambriers de France, & d'*Iſabeau le Bouteiller de Senlis*. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. THIBAUT, tige des Seigneurs de Chamboy, rapportés ci-après; — 3. & HENRI DE TILLY, élu Evêque de Liſieux, mentionné dans le *Gallia Chriſtiana*.

VIII. JEAN, III. du nom, Sire & Châtelain DE TILLY, de Boiſſay-le-Châtel, &c. fait Chevalier par le Roi PHILIPPE *le Bel* en 1313, épouſa *Luce de Beauſſou*, Dame des Baronnies de Beauſſou & de Beuvron, dont la Maiſon eſt une branche cadette des Ducs de Normandie & Rois d'Angleterre. De ce mariage vinrent: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. FERRAND DE TILLY, Seigneur de Boiſſay-le-Châtel, tige de la branche des Seigneurs de ce nom, rapportée ci-après; — 3. & GILLONNE DE TILLY, femme de *Joachim de Pierrepont*, Chevalier.

IX. GUILLAUME, II. du nom, Sire & Châtelain DE TILLY près Bayeux en Normandie, Baron de Beauſſou & de Beuvron, épouſa *Guillemette de Tournebu*, d'une Maiſon très-connue dans cette Province, fille de *Robert de Tournebu*, Baron de la Motte-de-Ceſny & de *Jeanne*, Dame *d'Auvilliers*, dont: — JEAN, IV. du nom, Sire & Châtelain de Tilly, qui fut un des 300 Gentilshommes auquel le Roi JEAN pardonna en 1360, & mourut ſans hoirs; — & JEANNE, qui ſuit.

X. JEANNE DE TILLY, Dame & héritiere des Baronnies, Châtellenies & ſeigneuries de Tilly, Beuvron, Beauſſou, Cuy, Thury, la Motte-de-Ceſny, Grimboſc, Plannes, Juvigny, &c. épouſa en 1382 *Philippe de Harcourt*, Baron de Bonneſtable, auquel elle porta toutes ces grandes Terres, fils de *Jean*, V. du nom, Comte *de Harcourt*, & de *Blanche de Ponthieu*.

Seigneurs de BOISSAY-LE-CHATEL.

IX. FERRAND DE TILLY, Seigneur & Châtelain de Boiſſay-le-Châtel, ſecond fils de JEAN III, & de *Luce*, Dame *de Beauſſou*, épouſa *Jeanne des Moutiers*, fille de *Jean*, Seigneur des Moutiers, & d'*Iſabelle de Brucourt*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRASLIN, Seigneur de Guernetot, de Thieuville & de Cocquigny, marié à *Guillemette Paynel*, fille de *Bertrand-Paynel*, Chevalier, dont JEANNE DE TILLY, femme de *Jean de Poilley*, Chevalier, Chambellan de *François*, Duc de Bretagne, fils de *Payen*, Seigneur *de Poilley*, & de *Goute de la Feuillée*; — 3. & JEAN, Seigneur de Fougeres & de Tubœuf, mort ſans hoirs.

X. JEAN DE TILLY, Seigneur & Châtelain de Boiſſay-le-Châtel, épouſa *Jeanne de Thibouville*, fille unique & héritiere de *Robert*, Sire *de Thibouville*, & de *Marie-de-Llere*, dont pour fille unique

XI. JEANNE DE TILLY, Dame de Boiſſay-le-Châtel, & de Thibouville, femme de *Jean* IV, Sire *de Ferrieres*, de Thury & de Dangu, Terres paſſées dans la Maiſon de *Montmorency*.

Il eſt à remarquer que la branche d'*Harcourt-Beuvron* deſcend de deux héritieres DE TILLY, par le mariage conclu en 1461 de *Marie de Ferrieres*, Dame en partie de Thury, fille de *Jean* IV, & de JEANNE DE TILLY, avec ſon couſin *Jacques de Harcourt*, tige de la branche de Beuvron, fils puîné de *Gérard*, né de l'autre JEANNE, héritiere DE TILLY, mariée en 1382 à *Philippe de Harcourt*, Baron de Bonneſtable, ce qui rectifie *la Roque* qui a oublié FERRAND DE TILLY, ſecond fils de *Luce de Beauſſou*, douzieme ayeul du Marquis *de Beuvron* vivant en 1761.

Digitized by Google

Seigneurs de CHAMBOY.

VIII. THIBAUT, Chevalier, Sire DE TILLY, fils puîné de JEAN II, & de *Jeanne de Beaumont*, échangea, ſuivant le Tréſor des Chartes en Octobre 1322, ſa terre de Luzarches avec CHARLES IV, dit *le Bel*, contre celle de Chamboy. Il épouſa *Marguerite de Milly* en Gâtinois, d'une Maiſon qui a produit un Grand-Chambellan de France en 1272, & un Grand-Maître de Malte en 1454. De ce mariage naquit

IX. JEAN DE TILLY, IV. du nom, Chevalier, Sire de Chamboy, qui épouſa, en 1364, *Marguerite de Sacquainville*, fille de *Guillaume de Sacquainville*, & de *Peronelle de Comin*, dont pour fils

X. JEAN DE TILLY, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Chamboy, Conſeiller-Chambellan du Roi CHARLES VI. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & avoit épouſé *Béatrix de Clermont*, de la Maiſon des Comtes de Clermont en Beauvoiſis, qui a donné deux Connétables, pluſieurs Maréchaux de France, & autres grands Officiers de la Couronne. De ſon mariage il laiſſa : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. PIERRE, tige de la Branche des Seigneurs de Blaru, rapportée ci-après; — & deux autres enfans, dont on ne connoît point la poſtérité.

XI. GUILLAUME DE TILLY, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Chamboy, épouſa Demoiſelle *Marguerite de Luxembourg*, d'une des plus grandes Maiſons de l'Europe, dont : —— JEAN, mort ſans poſtérité; —— & JEANNE, qui ſuit.

XII. JEANNE DE TILLY, héritiere de ſa branche, porta la terre de Chamboy à *Olivier de Roſnivinen*, Chevalier, ſon mari, dont les deſcendans poſſedent encore cette terre.

Branche des Seigneurs de BLARU.

XI. PIERRE DE TILLY, II. du nom, Sire de Tilly, ſecond fils de JEAN V, & de *Béatrix de Clermont*, eut en partage la terre de Blaru, & épouſa *Marguerite de Clmchamps*, dont

XII. JEAN DE TILLY, I. du nom de ſa branche, Chevalier, Sire dudit lieu, Seigneur Châtelain de Blaru, qui épouſa, par contrat du 1 Juin 1457, *Marie de Berneçay*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Launay, de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui ſuit; —— 2. CLAUDE, Seigneur de Pré, &c. qui teſta le 7 Février 1538, & mourut le 24 Février 1540. Il vendit la terre de Pré à *Jacques de Vaudray*, Seigneur de Mouy, laquelle fut depuis retirée par JEAN DE TILLY, ſon petit-neveu; —— 3. LUCAS, Chevalier, vivant en 1531; —— 4. PIERRE, Curé du Port-de-Villers, Doyen de Vernon, mort en 1550; — 5. MARIE, Religieuſe à l'Hôtel-Dieu de Vernon; — 6. & CATHERINE.

XIII. JEAN DE TILLY, II. du nom, Chevalier, Seigneur Châtelain de Blaru & du Port-de-Villers, Gouverneur des Ville & Château du Comté de Dreux, par brevet de 1516, avoit épouſé, par contrat du 2 Août 1501, *Françoiſe l'Advocat*, fille de *Robert*, Seigneur de Longchamp, & de *Julienne de Beaumanoir*. Il fut gratifié, pour ſes ſervices rendus, de pluſieurs biens, par Lettres de LOUIS XI du 26 Juin 1498; mourut vers l'an 1517, & ſa femme en 1524, laiſſant pour enfans : — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2, 3 & 4. ADRIEN, GUILLAUME & JEAN, morts jeunes; — 5. CHRISTOPHE, Abbé de Reſſons & de la Croix-Saint Leuffroy, Curé de Blaru, mort le 23 Octobre 1580; —— 6. FRANÇOISE, morte ſans avoir été mariée; —— 7. & MARGUERITE, femme de *Jean de Biars*, Seigneur de Saint Georges-le-Gautier, en 1518.

XIV. CHARLES DE TILLY, Chevalier, Seigneur Châtelain de Blaru, Gouverneur des Ville, Château & Comté de Dreux, Enſeigne des 100 Gentilshommes de la Garde du Roi, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Chambellan du Roi de Navarre, tranſigea avec FRANÇOISE DE TILLY, ſa ſœur, le 13 Août 1545, & mourut le 11 Janvier 1564. Il avoit épouſé, par contrat

du 7 Juin 1525, *Louiſe de Vaudray*, d'une des plus anciennes Maiſons de Franche-Comté, fille de *Jacques de Vaudray*, Seigneur de Mouy & de Saint-Phalle, & de *Blanche de Conflans*. Elle mourut le 21 Août 1551, & eut pour enfans : —— 1. CHARLES, Seigneur de Blaru, Enſeigne de la Compagnie d'hommes d'armes du Comte *de Rochefort*, tué à la bataille de Moncontour le 3 Octobre 1569, par les Proteſtans, ſans avoir été marié ; — 2. JACQUES, qui ſuit ; —— 3. FRANÇOIS, mort ſans ſignée ; — 4. JEAN, décédé jeune en 1536 ; — 5. ADJUTOR, Seigneur de Poligny en Anjou ; — 6. MARIE, femme d'*Antoine de Hargeuil*, Seigneur de Bonhouſt ; — 7. JEANNE, femme de *Jean de Saint-Morits*, Seigneur du Meſnil-Simon, Lieutenant des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi ; — 8. & DEBORA, morte ſans avoir été mariée.

XV. JACQUES DE TILLY, Seigneur Châtelain de Blaru, du Port-de-Villers, Villelegats & Chauffour, Lieutenant des 100 Gentilshommes ordinaires de la Garde du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Conſeiller en tous ſes Conſeils, tranſigea avec ſes freres pour la ſucceſſion de CHARLES DE TILLY, leur aîné, le 1 Décembre 1569, & reçut enſuite des gratifications du Roi, le 3 Novembre 1571, en récompenſe de ſes ſervices à la bataille de Moncontour, où il fut bleſſé. Il épouſa, en 1571, Demoiſelle *Adrienne de Boufflers*, fille d'*Adrien*, Seigneur *de Boufflers*, & de *Louiſe d'Oiron*. De cette alliance ſortirent : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de Prémont, rapportée ci-après ; — 3. PIERRE, tige des Seigneurs de Mondreville, mentionnés enſuite ; — 4. ANTOINETTE, mariée à *Charles de Croiſmare*, Seigneur de Saint-Jean & de Pormorts ; — 5. & une autre fille, femme de *Pierre de Limoges*, Seigneur de Saint-Juſt.

XVI. LOUIS DE TILLY, Seigneur Châtelain de Blaru, du Port-de-Villers, Jeuſoſſe & Villelegats, Lieutenant des 100 Gentilshommes de la Garde du Roi, fut Député de la Nobleſſe du Bailliage de Mante & de Meulan aux Etats généraux aſſemblés en 1614 ; fait Conſeiller d'Etat d'Epée, par Brevet du 25 Février 1615, & mourut en 1635. Il avoit épouſé, par contrat de l'an 1598, Demoiſelle *Marie le Pelletier-de-la-Houſſaye*, fille de *Charles le Pelletier*, Seigneur de Chaſteau & Poiſſy, & de *Marie Bouguier*, dont vingent : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. ADRIEN, tige des Seigneurs de Villelegats, mentionnés ci-après ; — 3. LOUIS, auteur des Seigneurs de l'Orcéau, rapportés enſuite ; — 4. JACQUES ; — 5. & CLAUDE, Religieuſe à Poiſſy, morte en 1664.

XVII. CHARLES DE TILLY, II. du nom, Seigneur Châtelain & Marquis de Blaru, Gouverneur des Ville & Château de Vernon, Capitaine des Chaſſes du Roi pour les forêts d'Andelis, Giſors, Gani, Bacqueville, &c. Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, créé *Marquis de Blaru* par Lettres d'érection de l'an 1659, enregiſtrées à la Chambre des Comptes en 1660, & au Parlement en 1661, avoit épouſé, 1°. en 1627, *Prudence de la Haye*, Dame d'Anfreville & de la Champagne, de laquelle il n'eut point d'enfans ; & 2°. le 29 Juillet 1640, *Claude d'Arcona*, fille de *N... d'Arcona*, & de *Gillette-Perrette Aliorge-de-Malicorne*. De ce ſecond lit il eut : — 1. CHARLES, mort à deux ans ; — 2. autre CHARLES, qui ſuit ; — 3. HENRI, Seigneur de Bionval, Enſeigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Picardie ; —— 4. MAXIMILIEN, Chevalier de Malte ; — 5. ROBERT, deſtiné à l'état Eccléſiaſtique ; — 6. CHARLOTTE, Religieuſe à Poiſſy ; — 7. ELISABETH, femme de *Jacques de Crequy*, Seigneur de Hemont, Capitaine au Régiment de Picardie ; — 8 & 9. CLAUDE, & MARIE-CLAUDE, mortes jeunes.

XVIII. CHARLES DE TILLY, III. du nom, Marquis de Blaru, Gouverneur de Vernon, & Lieutenant de Roi de la Province de l'Iſle de France, épouſa, en 1685, Demoiſelle *Catherine-Eliſabeth de Manneville*, fille de *François-Bonnaventure*, Marquis *de Manneville*, & de *Marguerite d'Aligre*, fille du Chancelier de France, dont : — FRANÇOIS-BONNAVENTURE, qui ſuit ; — & HILAIRE, rapporté après ſon aîné.

XIX. FRANÇOIS-BONNAVENTURE DE TILLY, Chevalier, Marquis de Blaru,

Digitized by Google

Lieutenant-Général des Armées du Roi, Lieutenant de ſes Gardes-du-Corps, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, décédé, le 10 Janvier 1775, en ſa terre de Blaru près Vernon, âgé de 74 ans, avoit épouſé Demoiſelle *Marie-Anne le Nain*, dont : — HILAIRE, qui ſuit ; —— & MARIE-GENEVIÉVE DE TILLY, mariée 1°. à *Vincent Bidal-d'Aſfeld*, fils du Maréchal de ce nom, mort ſans enfans ; & 2°. à *Claude le Nain*, Intendant de Moulins, dont un fils.

XX. HILAIRE DE TILLY, Chevalier, Marquis de Blaru, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Villeroi, a épouſé, le 10 Octobre 1765, Demoiſelle *N... le Vicomte-de-Villy*, dont deux garçons & une fille.

XIX. HILAIRE DE TILLY, II. du nom, fils puîné de CHARLES III, & de *Catherine-Elizabeth de Manneville*, Chevalier de Malte, non profès, a épouſé, en 1734, Demoiſelle *Anne-Henriette le Roux*, dont il a eu : — 1. EDOUARD-HILAIRE-LOUIS, Colonel d'Infanterie, marié, en Juillet 1772, avec Demoiſelle *Marie-Catherine de Boisfermé*, de laquelle il a un garçon & une fille ; —— 2. CHARLES, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Paris, Vicaire-Général au Diocèſe de Narbonne ; —— 3. & MARIE-ANNE-FRANÇOISE DE TILLY, Abbeſſe de l'Abbaye du Puy-d'Orbe, Diocèſe de Langres, en 1774.

Seigneurs de VILLELEGATS.

XVII. ADRIEN DE TILLY, Seigneur de Villelegats, ſecond fils de LOUIS, Seigneur Châtelain de Blaru, & de *Marie le Pelletier*, né en 1605, Capitaine d'Infanterie, épouſa *Marie de Bordeaux*, & en eut pour enfans : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. JACQUES, deſtiné à l'éclat eccléſiaſtique ; —— 3. HUBERT ; — 4. MADELENE, femme de *N... de Lambert*, Seigneur du Buiſſon-Foluc ; —— 5. CLAUDE ; — 6. CATHERINE ; — 7. & FRANÇOISE.

XVIII. CHARLES DE TILLY, Seigneur de Villelegats, né le 10 Septembre 1641, fut Lieutenant de la Compagnie Meſtre-de-Camp du Régimem du Roi. Nous ignorons la ſuite de cette branche faute de mémoire.

Seigneurs de l'ORCEAU.

XVII. LOUIS DE TILLY, Seigneur de l'Orcéau, troiſieme fils de LOUIS, Seigneur Châtelain de Blaru, & de *Marie le Pelletier*, épouſa, en 1642, *Anne d'Acon*, fille & héritiere d'*Urbain*, Seigneur d'*Acon*, & de *Madelene du Buat*. Il mourut le 24 Avril 1667, laiſſant : — 1. PIERRE, Seigneur d'Acon, mort à l'Académie à Paris en 1664 ; — 2. URBAIN, qui ſuit ; — 3. HENRI, deſtiné à l'état eccléſiaſtique.

XVIII. URBAIN DE TILLY, Seigneur d'Acon, né le 10 Août 1651, épouſa, en 1671, *Barbe de Guillon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Marmouſſe, de laquelle il laiſſa pluſieurs enfans, entr'autres HENRI & LÉONARD DE TILLY. Cette branche eſt éteinte.

Branche des Seigneurs de PRÉMONT.

XVI. JEAN DE TILLY, Seigneur de Prémont, ſecond fils de JACQUES, Seigneur & Châtelain de Blaru, & d'*Adrienne de Boufflers*, épouſa *Catherine Aubert*, dont : — LOUIS, qui ſuit ; — & CLAUDE, femme de *Louis de Loubert*, Seigneur de Martainville.

XVII. LOUIS DE TILLY, Seigneur de Prémont & de Pré, fut marié deux fois. De ſa premiere femme il eut une fille morte jeune. Il épouſa 2°. en 1654 *Françoiſe le Foreſtier*, (dit l'*Armorial de France, Reg. I. Part. II. p. 557*) & en eut

XVIII. JACQUES DE TILLY, Ecuyer, Seigneur de Prémont, Capitaine dans le Régiment de Béarn, marié, en 1683, à *Louiſe-Catherine de Lommeau*, dont

XIX. LOUIS DE TILLY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Prémont & du fief de Pré, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Berri en 1708, marié, en 1719, à *Marguerite Chauveau*, fille de *Joſeph*, Ecuyer, Sieur d'Heraine, dont ſont nés pluſieurs enfans. Il en exiſte aujourd'hui quatre garçons. L'aîné, Lieutenant de Roi de Dieppe, eſt marié & a deux fils ; le ſecond, Capitaine de Gre-

Digitized by Google

nadiers au Régiment de Piémont; le troiſieme, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc; & le quatrieme a été Capitaine de Grenadiers au Régiment de l'Inde à Pondichery.

Seigneurs de MONDREVILLE.

XVI. PIERRE DE TILLY, Seigneur de Villelegats & de Mondreville, troiſieme fils de JACQUES, Seigneur & Châtelain de Blaru, & d'*Adrienne de Bouſſlers*, épouſa le 30 Juillet 1627, *Antoinette-Jacqueline de Leſtang*, fille de *Tannegui de Leſtang*, Ecuyer, de laquelle il eut: —— LOUIS, qui ſuit; — PIERRE, mort jeune, — & une fille, morte en enfance.

XVII. LOUIS DE TILLY, Seigneur de Mondreville, né le 22 Septembre 1630, épouſa le 17 Septembre 1661, *Anne de Feniere*, fille de *François de Feniere*, Seigneur d'Alaines en Orléanois, & de *Renée Brunel*, dont: — 1. LOUIS; — 2. FRANÇOIS; — 3. Autre LOUIS; — 4. CHARLES; — 5. & MARIE-ANNE. De cette branche il exiſte *N... de Tilly*, Chevalier de Saint-Louis, retiré des Mouſquetaires noirs, marié & ſans enfans.

*Branche des Seigneurs d'*ESCARBOUVILLE.

IV. ALAIN DE TILLY, Seigneur de Barou, troiſieme fils de ROBERT, Sire & Châtelain de Tilly, & de *Luce*, Dame *de Barou*, vivoit en 1112, & épouſa *Edme de Courceulles*, dont

V. FRASLIN DE TILLY, Seigneur de Barou, vivant en 1191, marié avec *Iſabelle de Boiſſay*, fille de *Jean de Boiſſay*, & d'*Alix de Boutemont*, de laquelle il laiſſa, entr'autres enfans,

VI. RAOUL DE TILLY, Seigneur de Barou en 1243. Le nom de ſa femme n'eſt pas connu; mais il y a apparence qu'elle étoit Dame *d'Eſcarbouville* comme on le voit par ſon fils, qui ſuit.

VII. JEAN DE TILLY, Seigneur de Barou & d'Eſcarbouville, épouſa *Agnès de Riviers*, dont — NICOLAS, qui ſuit; —— & JEAN, tige des Seigneurs de Saint Germain le-Vicomte, mentionnés ci-après.

VIII. NICOLAS DE TILLY, Seigneur de Barou & d'Eſcarbouville, épouſa *Thomaſſe d'Otteville*, & en eut: — RAOUL, qui ſuit; — & JEANNE, femme de *Philippe Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie du Mont, Capitaine de Moulineaux & de Nehou, fils de *Guillaume Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie du Mont, & de *Jeanne des Moutiers*.

IX. RAOUL DE TILLY, Seigneur d'Eſcarbouville, épouſa *Jeanne-de-Carbonnel*, fille de *Philippe de Carbonnel*, Seigneur de la Hogue & d'Orglandes, dont: — 1. RICHARD, qui ſuit; — 2. & 3. RAOUL & GUILLAUME, Chevaliers.

X. RICHARD DE TILLY, Seigneur d'Eſcarbouville, épouſa *Robine de Théric*, Dame de Sermentot, & en eut: —— RAOUL, qui ſuit; — & TERNAND, Seigneur de Sermentot, Capitaine de Cherbourg en 1472.

XI. RAOUL DE TILLY, II. du nom, Seigneur d'Eſcarbouville & de Sermentot, épouſa *Alix de Thieuville*, de laquelle vinrent: — 1. ROBERT, mort ſans hoirs; — 2. RICHARD, qui ſuit; — 3. & RAOUL, Chevalier.

XII. RICHARD DE TILLY, Seigneur d'Eſcarbouville & de Sermentot, épouſa *Jeanne de Hotot*, fille de *Richard de Hotot*, Seigneur de Beaumont, dont: — 1. JEAN, Seigneur d'Eſcarbouville & de la Hogue; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Sermentot, vivant en 1505; — 3. GILLES, Seigneur & Curé d'Orglandes; —— 4. & CATHERINE, femme de *Henri Heuzé*, Seigneur de Flermanville & de la Haulle.

Seigneurs de SAINT-GERMAIN-LE-VICOMTE.

VIII. JEAN DE TILLY, Seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, fils puîné de JEAN, Seigneur de Barou, & d'*Agnès de Riviers*, prit pour briſures dans ſes armes, le *champ d'argent, à la fleur de lis de gueules*, & ſa poſtérité garda le nom de Saint-Germain. Il eut pour fils

Digitized by Google

IX. Jean, II. du nom, Seigneur de Saint-Germain-le-Vicomte, qui épouſa *Jeanne de Chiffreveſt*, dont : — Jean, qui ſuit ; — & Guillaume, Chevalier.

X. Jean, III. du nom, Seigneur de Saint-Germain-le-Vicomte, Capitaine de Bayeux, Chambellan du Roi Charles VI en 1416, épouſa *Jeanne de Coulombieres*, fille d'*Olivier*, Sire *de Coulombieres*, dont, entr'autres enfans,

XI. Foulques, Seigneur de Saint-Germain-le-Vicomte, Chambellan du Duc d'Orléans en 1443, marié à *Maline d'Eſquay*, Dame de Marcambie, fille de *Richard d'Eſquay*, Seigneur d'Aigneux, & de *Jeanne de Boutemont*, dont : — 1. Fernand, qui ſuit ; — 2 & 3. Philippe & François, Chevaliers ; — 4. & Nicolas, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique.

XII. Fernand, Seigneur de Saint-Germain-le-Vicomte, eut de ſa femme, dont on ignore le nom, entr'autres enfans,

XIII. Michel, Seigneur de Saint-Germain-le-Vicomte, marié à *Guillemette de Louraille*, fille du Seigneur d'Eſcoville, de laquelle ſortit

XIV. Jean, IV. du nom, Seigneur de Saint-Germain-le-Vicomte en 1500, qui épouſa *Gillette Ranquier*, dont : — 1. Jean, marié à *Philippe de Crolay* ; — 2. Michel, qui ſuit ; — 3 & 4. Louis & Charles.

XV. Michel de Saint-Germain, II. du nom, Seigneur de Saint-Germain-le-Vicomte, épouſa *Françoiſe le Breton*, & en eut

XVI. Roland, Seigneur de Saint-Germain-le-Vicomte, marié à *Françoiſe de la Luthumiere*.

Il y a encore en Normandie, Election de Valogne, une branche de Tilly, connue ſous le nom de Seigneurs de Craville, qui ſubſiſte.

Voyez ſur la Maiſon de Tilly, l'*Hiſtoire d'Harcourt*, celle de Normandie ; le P. *Anſelme*, l'*Armorial de France*, &c. Elle a fait ſes preuves en différens tems, comme en 1323 & 1453, puis lors de la recherche des faux Nobles en 1598 & le 12 Mars 1642, par les Seigneurs *de Blaru*. Les armes : *d'or, à la fleur de lis de gueules*. Supports, *deux lions*. Deviſe : Nostro sanguine tinctum.

* TIMBRUNE ou TIEMBRONNE-DE-VALENCE : Maiſon d'ancienne Chevalerie, une des plus anciennes & des plus diſtinguées de la Province de Picardie & du Boulonois, Diocèſe de Boulogne, où ſont ſitués les Château & Baronnie de Timbrune.

Cette Terre eſt une des douze Baronnies du Boulonois & de l'Artois, qui furent créées par le Roi Charlemagne, comme on le voit dans l'Hiſtoire de Calais par *le Fevre*, *Tome I*, *p.* 428 *&* 429, & dans les Mémoires de M. *Bignon*, Intendant.

La Maiſon de Timbrune, dont le nom eſt écrit auſſi dans la plus grande partie des titres de Tiembronne & Thimbronne, étoit alliée, dès le XIIe ſiécle, à celles des anciens Comtes *de Guines* & d'*Ardres*, & tenoit un des premiers rangs parmi la haute Nobleſſe du pays.

Gui de Tiembronne fut témoin à l'acte par lequel *Baudouin*, II. du nom, Comte *de Guines*, ſe rendit caution avec *Arnoul*, ſon fils, d'un accord paſſé entre l'Abbé & les Religieux de Saint André d'Ardres d'une part, & *Guillaume Brédenarde*, en 1170. Hiſtoire de Guines, *Tome III*, *p.* 69.

Clerembault de Timbrune, Chevalier, ſigna à la donation faite à l'Abbaye de Saint-Bertin par *Guilhaume*, Châtelain de Saint-Omer en 1175. Il eut pour enfans : — Guilhaume, qui ſuit ; — & Adelis de Tiembronne, marié à *Manaſsès de Guines*, fils de *Baudouin* II, & de *Chrétienne d'Ardres*. Elle fit de grandes libéralités aux Abbayes de Saint-André-d'Ardres, de Saint-Bertin & à l'Egliſe de Saint-Pierre d'Aire par Lettres des années 1214, 21, 26, 40, 44, 1250, & la plupart ſcellées du ſceau de ſes armes ſur lequel paroît une *fleur de lis* ; & au contreſcel une Dame tenant ſa robe retrouſſée d'une main, & ayant l'autre ſur la poitrine. Archives deſdites Abbayes.

Digitized by Google

Guilhaume de Timbrune, Seigneur de Timbrune, épouſa *Mahaud de Guines*, fille de *Baudouin* II, Comte *de Guines*, & vivoit en 1200.

La branche ainée de la Maiſon de Timbrune finit, vers l'an 1290, par Jeanne de Timbrune qui porta la Baronnie de ſon nom en mariage à *Jean Bournel*, d'une Maiſon illuſtre qui a produit de grands hommes juſqu'au commencement de ce ſiécle qu'ils ſe ſont éteints.

La poſtérité maſculine des anciens Seigneurs de Tiembronne s'eſt conſervée dans la Guienne par l'émigration de Guilhaume de Tiembronne, jeune Seigneur qui, durant les guerres de la France avec les Anglois, ſervoit en la Compagnie de *Raoul*, Comte *de Marle*, Capitaine-Commandant de l'Agenois & pays de Guienne en 1398. Il fut établi Capitaine-Gouverneur de la Ville & Château de Puymirol dans l'Agenois vers l'an 1399; acquit la terre de Valence en Agenois par acte de l'an 1403, laquelle, érigée depuis en Marquiſat, a paſſé ſucceſſivement, de pere en fils, à Henri-Bernard de Timbrune, Marquis de Valence, aujourd'hui Maréchal des Camps & Armées du Roi.

Guilhaume de Tiembronne avoit épouſé, en 1400, *Bertrande de Saint-Pierre-Laval*, fille & héritiere de *Rattier de Saint-Pierre-Laval*, Capitaine-Châtelain de la Ville de Puymirol, Seigneur de Saint-Pierre Laval, de Teyrac, de Fontenilles & de pluſieurs autres Terres, d'une Maiſon d'ancienne Chevalerie de l'Agenois, de laquelle il eut pour fils

Guilhaume de Tiembronne, II. du nom, Seigneur de Valence, Teyrac, Fontenilles, Saint-Pierre-Laval, Caſtet, &c. qui de *Mondine-de-Ligardes*, ſa femme, fille du Seigneur *de Ligardes* en Condomois, laiſſa une nombreuſe poſtérité diſtinguée par ſes grandes poſſeſſions, ſes emplois, ſes ſervices militaires & ſes alliances qui ſont avec les Maiſons *du Bouzet*, de *Groſſolles-Flamarens*, de *Serres*, de *Hautpoul*, de *Balzac*, d'*Entragues*, de *Béon-Maſsès*, de *Caſtelbajac*, de *Mauléon*, de *Béarn*, de *Cruſſol-d'Amboiſe*, de *la Rochefontenilles*, de *Rambures*, de *Gontaut-Biron*, de *Levis-Mirepoix*, &c.

La Maiſon de Tiembronne ſubſiſte aujourd'hui en deux branches principales; ſçavoir celle des Seigneurs Marquis de Valence, dont étoit Aimery, qui ſuit. Il avoit pour frere le Comte de Valence, Seigneur de Bouſſan & de la Nine, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & pour ſœur, Louise de Tiembronne-de-Valence, Abbeſſe de Fontevrault.

Aimery de Timbrune, Marquis de Valence, Brigadier des Armées du Roi, tué à la tête de ſon Régiment du Maine à la bataille de Parme en 1734, avoit épouſé *Anne du Bruilh*, Dame de Ferrieres, fille de *Silveſtre du Bruilh*, Baron de Ferrieres, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Bellegarde, & de *Marthe du Vivier de Lanſac*, de laquelle il a laiſſé: — 1. Henri-Bernard de Timbrune, Marquis de Valence, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1748, marié avec Demoiſelle *N... de Levis-Mirepoix*, dont un fils unique; — 2. Silvestre, Comte de Tiembronne, ci-devant Capitaine au Régiment du Maine, Infanterie; — 3. Vincent-Silvestre, Comte de Valence, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 20 Février 1761, marié avec *N... de Loſſe*, fille & héritiere du Marquis *de Loſſe* en Périgord, dont pour fils unique Cirus de Tiembronne; — 4. & Claude-Silvestre, appellé *le Chevalier de Valence*, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 25 Juillet 1762, Commandeur de la Villedieu.

La ſeconde branche des Seigneurs de Tiembronne de Valence eſt celle des Seigneurs de Cambes, de la Forêt & autres lieux, repréſentée aujourd'hui par César-Jean-Batiste, Marquis de Tiembronne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de l'Ecole Royale Militaire en 1773.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or accoſtée de deux fleurs de lis d'or, 1. en chef & 1. en pointe.* Notice dreſſée ſur les titres originaux, dont extrait eſt au Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit.

TONDUTI ou TONDUT: Maiſon originaire de Lombardie, qui s'établit à Nice

Nice vers la fin du XIVe ſiécle. Elle a formé pluſieurs branches, dont deux ſubſiſtent à Avignon depuis 200 ans, où elles ſe ſont toujours diſtinguées.

ABSALE ou ABSALÉ TONDUTI, Ecuyer d'*Amé* VII, Comte *de Savoie*, étoit Capitaine d'une des cinq Bandes Valéſanes qui entrerent dans Nice, lorſque cette Ville ſe ſoumit à la ſouveraineté de la Maiſon de *Savoie*, en 1388. Ayant été pourvu du Gouvernement du Château de Nice en 1422, il céda ſa Compagnie, & la Seigneurie de Falicon, que le Comte *de Savoie* lui avoit donnée en récompenſe de ſes ſervices, à JEAN-LOUIS TONDUTI, qui ſuit.

JEAN-LOUIS TONDUTI, Seigneur de Falicon au Comté de Nice, & Gouverneur du Château de cette Ville après ſon oncle, épouſa, en 1438, *Philippine Buſcheti*, d'une Famille Piémontoiſe, dont un grand Chancelier de Savoie. De cette alliance naquit :

ANTOINE TONDUTI, Seigneur de Falicon, premier Conſul de Nice en 1463; qui épouſa 1°. *Jacqueline Flotte*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. en 1476, *Françoiſe Grimaldy*, de la branche de Châteauneuf. De ce ſecond lit il eut quatre garçons, ſçavoir : —— 1. JEAN, qui ſuit; —— 2 & 3. MATHIEU & MARC TONDUTI, dont on ignore la deſtinée; —— 4. & LUC, qui paſſa à Avignon vers l'an 1500. Ses deſcendans formerent quelques branches, qui ſe ſont éteintes.

JEAN TONDUTI, Seigneur de Falicon, premier Conſul de Nice en 1518 & 1540, eſt qualifié *Capitaine* dans une donation faite, par ſa veuve, à RAIMOND TONDUTI, ſon petit-fils, établi à Avignon en 1573, acte reçu par *André Alberti*, Notaire de la ville de Nice, expédié par *Jean Baudoin*. Il avoit épouſé, le 5 Novembre 1508, *Franciſquette de Brandis*, d'une Maiſon conſidérable en Provence & en Piémont, dont : — 1. BARTHELEMI, qui ſuit; — 2. CLAUDE, mort ſans poſtérité; —— 3. JEAN-ANDRÉ, tige des Comtes de l'Eſcarene, réſidans à Nice, & des Barons de Blauvac & de Malijac, établis à Avignon, rapportés ci-après; —— & ſix filles, mariées dans les Maiſons de *Conſtantin*, de *Rochioni*, de *Capelli*, *Richelmi*, d'*Oria* & *Galeano*.

BARTHELEMI TONDUTI, Seigneur de Falicon, a continué cette branche, qui ſubſiſte en la perſonne de CHARLES-FRANÇOIS-RENÉ TONDUTI, Seigneur de Falicon, fait Ecuyer du Marquis *de Suze*, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Nice, enſuite Meſtre-de-Camp de celui d'Aſti, Gouverneur de Saſſary en Sardaigne, & enfin Lieutenant-Général des Armées de Savoie, Commandant à Mantoue dans la guerre de 1747. Cette branche s'eſt diſtinguée par ſes alliances, & elle a donné pluſieurs Chevaliers de Malte, Officiers de diſtinction.

Branche des Comtes de L'ESCARENE, à Nice.

JEAN-ANDRÉ TONDUTI, troiſieme fils de JEAN, dont il fut légataire, & de *Franciſquette de Brandis*, fut Gouverneur du Château de Nice, qu'il défendit, avec beaucoup de valeur, contre les Turcs en 1543; Conſul de cette Ville en 1570, & obtint d'*Emmanuel-Philibert*, Duc *de Savoie*, par Lettres données à Turin le 1 Février 1584, le droit de haute Juſtice dans ſa Terre de Peglion. Il avoit épouſé 1°. *Hippolite de Rochemaure*, Dame en partie de Châteauneuf; & 2°. *Perrinette de Chabaud*, Dame de Peglion. Du premier lit il eut : —— 1. FLAMINIO, qui ſuit; —— 2. RAIMOND, auteur de la branche des Seigneurs de Blauvac, rapportée ci-après; & du ſecond lit : —— 3. JEAN, qui a formé celle des Seigneurs de Peglion en Piémont, exiſtante en la perſonne de JEAN TONDUTI, Seigneur de Peglion, dont il rendit hommage au Roi de Sardaigne en 1730. Cette branche a donné pluſieurs Chevaliers de Malte & des Officiers de diſtinction.

FLAMINIO TONDUTI, Seigneur de Châteauneuf, continua cette branche, qui ſubſiſte en la perſonne de JOSEPH-ANDRÉ TONDUTI, Comte de l'Eſcarene, élevé à Turin dans le Collége des Gentilshommes, marié, le 5 Juin 1737, avec la fille unique & héritiere du Comte *de Villafranca*. Cette branche s'eſt également diſtinguée dans les armes & par ſes alliances.

Branche des Seigneurs de BLAUVAC; *à Avignon.*

RAIMOND TONDUTI, né à Nice, fils du Capitaine JEAN-ANDRÉ, Gouverneur du Château de Nice, & d'*Hippolite de Rochemaure*, ſa premiere femme, paſſa de Nice à Avignon, étant Clerc, & pourvu de la Chapelle de Saint-Paul à Cavaillon par PELEGRIN TONDUTI, ſon parent à Avignon. Ayant depuis pris le parti des armes au ſervice du Roi, le patronage lui fut cédé par ſon parent. JEAN-ANDRÉ, ſon pere, lui fit un legs de 700 écus d'or par ſon teſtament du 16 Mai 1591, reçu par *Jacobo Verani*, Notaire; & par une donation faite entre-vifs le 24 Mars 1573, paſſée devant *Guillaume Deſmarais*, Notaire d'Avignon, *Franciſquette de Brandis-d'Auribeau*, ſon ayeule & ſa marreine, lui céda tous les biens qu'elle avoit en Provence. Il prit enſuite le parti de la Robe, s'établit à Avignon, où il fut Primicier de l'Univerſité en 1607. Il avoit épouſé, du conſentement de ſes pere & mere, par contrat paſſé devant *Jean Alby*, Notaire, le 11 Mai 1579, *Marguerite de Giannis*, fille de *Georges*, & de *Françoiſe Bernardy*, dont: —— 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; —— 2. PIERRE-FRANÇOIS, tige de la branche des Barons de Malijac, rapportée ci-après; —— 3. PIERRE, Pénitencier d'Avignon; —— 4. GILLES-GEORGES, Protonotaire Apoſtolique; —— 5 & 6. MICHEL & FRANÇOIS, Religieux; —— 7. CATHERINE, femme du Seigneur *de Beauvezet* & de Fontanille; —— 8. MARGUERITE, femme de *François de Croſet*; —— 9. & ISABELLE, Religieuſe Bénédictine.

JEAN-BATISTE TONDUTI, Seigneur de Blauvac & de Saint-Pierre de Vaſſols, rendit hommage le 31 Juillet 1646, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1651, Viguier d'Avignon en 1662, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Jean Richard*, Notaire, le 1 Octobre 1619, *Marie Robins*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Graveſon, & de *Madelene de Galiens-Vedene*. Il en eut: —— JEAN-BATISTE, qui ſuit; —— & MARGUERITE, une des fondatrices du Couvent de Notre-Dame à Avignon.

JEAN-BATISTE TONDUTI, II. du nom, Seigneur de Blauvac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Viguier d'Avignon en 1687, 97 & 1709, Capitaine de la Compagnie des Suiſſes de la Garde du Pape, par Brevet du 18 Décembre 1668, avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Bellon*, Notaire, le 29 Janvier 1660, *Marie-Françoiſe Villardy*, fille unique de *Jacques*, & d'*Iſabelle de Berard-Laband*, dont pour enfans: —— 1. ALEXANDRE-PAUL-ANTOINE, qui ſuit; —— 2. LOUIS-HENRI, reçu Page de la grande Ecurie du Roi, avec ſon frere aîné, en 1687, & depuis Lieutenant dans les Gardes-Françoiſes, où il fut tué à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706; — 3. JEANNE-ANGÉLIQUE, femme de *Joſeph-Antoine Grillet*, Marquis de Briſſac; — 4. & ELISABETH, Religieuſe Auguſtine.

ALEXANDRE-PAUL-ANTOINE TONDUTI, Seigneur de Blauvac, Page aux Ecuries du Roi, & enſuite Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, épouſa, par contrat paſſé devant *du Puy* & *Fort*, Notaires, le 16 Février 1693, *Jeanne-Françoiſe de Galiens*, veuve de *François de Paniſſe*, Marquis d'Aubignan, fille de *Charles-François*, Seigneur du Caſtelet, & de *Gabrielle-Lucrèce de Galiens-des-Iſſars*, dont: — 1. JOSEPH-MARC-ANTOINE, qui ſuit; — 2. HYACINTHE, mort ſans poſtérité; —— 3. JEANNE-FRANÇOISE, femme de *François Royer*, Seigneur de Châteauneuf; —— 4 & 5. & deux filles, Religieuſes.

JOSEPH-MARC-ANTOINE TONDUTI, Seigneur de Blauvac, premier Conſul d'Avignon en 1752, a épouſé, par contrat paſſé devant *Louis Deſmarais*, Notaire, le 5 Mai 1729, *Claire Maurelet*, fille de *Nicolas-Gaſpard*, Marquis de la Roquette, & de *Françoiſe-Julie Barigue*. De ce mariage il a eu: —— 1. PAUL-EUGÈNE, Page de la petite Ecurie en 1749, mort ſans poſtérité; —— 2. GABRIEL-LOUIS-GASPARD, né en 1742; —— 3. & MARIE-ELISABETH-EUGÉNIE, femme de *N... Petris*, Seigneur de Graville.

Digitized by Google

Branche des Barons de Malijac, à Avignon.

Pierre-François Tonduti, Seigneur de Saint-Léger, ſecond fils de Raimond, & de *Marguerite de Giannis*, rendit foi & hommage de ſa Terre entre les mains du Recteur de la Province du Comtat Venaiſſin, le 29 Mai 1632, fut Primicier de l'Univerſité d'Avignon en 1642, Auditeur général de la Légation, par Bulles du Pape Alexandre VII, de l'an 1658; Adjoint au Syndic de la Nobleſſe la même année, Conſeiller aux Conſeils du Roi, & Chevalier de ſon Ordre en 1666. Il fut un des plus ſçavans Juriſconſultes de ſon tems. *Roſſoti*, dans ſon Catalogue des Ecrivains illuſtres du Piémont & de Nice, lui rend ce témoignage: *Petrus-Franciſcus Tondutus Nicienſis.... Dominus & Toparcha ſancti Leodegarii.... Vir eruditiſſimus, antiquâ nobilitate & virtutibus illuſtris.* Saint-Geniés, Poëte contemporain, fit graver au bas de ſon portrait quatre vers latins. Il s'appliqua aux Mathématiques & ſur-tout à l'Aſtronomie, & fut en commerce, ſur cette ſcience, avec *Gaſſendi*, *Pagan*, *Riccioli*, *Morin*, &c. & le célebre *Peyresk*, qui l'engagea à corriger le nouvel Atlas de Ticho-Brahé, en 1628. Il mourut le 17 Septembre 1669, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Sauvati*, Notaire d'Avignon, le 7 Août 1618, *Marie de Guyon*, fille de *Pierre*, Auditeur général, & depuis Dataire de la Légation d'Avignon, & de *Marguerite de Julianis*. Leurs enfans furent: —— 1. Pierre, qui ſuit; —— 2. Jacques-Melchior, Seigneur de Beauregard dans la Principauté d'Orange; — 3. autre Pierre, Prévôt de l'Egliſe Cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux; —— 4 & 5. & deux filles, Religieuſes.

Pierre Tonduti, Seigneur de Saint-Léger, dont il rendit hommage le 8 Janvier 1656, obtint l'érection de la Seigneurie de *Malijac* en titre de *Baronnie*, en récompenſe de ſes ſervices, par Lettres données à Paris en 1653, & en rendit foi & hommage à la Chambre des Comptes de Montpellier le 14 Août 1664. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Rémond* & *Michelet*, Notaires, le 24 Novembre 1647, *Françoiſe d'Aloard*, fille & héritiere de *Nicolas*, Seigneur de l'Iſle de Malijac en Languedoc, & de *Charlotte de Chaiſſi*, dont: —— 1. Pierre-François, qui ſuit; —— 2. Pierre, Capitaine de Cavalerie, mort ſans alliance; —— 3. Jean-Batiſte, mort ſans poſtérité; —— 4. Antoine, Prévôt de l'Egliſe Cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux; —— 5. Louise, femme du Marquis *de la Bartalaſſe*; — 6 & 7. & deux autres filles, Religieuſes.

Pierre-François Tonduti, II. du nom, Seigneur de Saint-Léger, Baron de Malijac & de Beauregard, premier Conſul d'Avignon en 1703 & 1709, Viguier de cette Ville en 1704, rendit hommage au Roi, pour Malijac, le 7 Janvier 1666; au Pape, pour ſes Terres dans le Comtat Venaiſſin, le 30 Septembre 1669; & au Prince *d'Orange*, pour Beauregard, le 3 Mars 1670. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Rogier* & *Monier*, Notaires, le 5 Mai 1678, *Jeanne de Baronceli*, fille de *Paul-Barthelemi*, Seigneur de Javon, & de *Marguerite d'Aſtuaud-de-Murs*, de laquelle il eut: —— 1. Joseph-Pierre-François, qui ſuit; —— 2. Marie-Françoise, femme du Baron *de Châteaurenard*; —— 3. Gabrielle-Jeanne, mariée à *Bernard de Guillen*, Seigneur de Puylaval; —— 4. Jeanne-Gabrielle, femme du Baron *de Lopès*; — 5 & 6. & deux autres filles, Religieuſes.

Joseph-Pierre-François Tonduti, Baron de Malijac & de Beauregard, Seigneur de Saint-Léger, Viguier d'Avignon en 1715, premier Conſul en 1725 & 1726, Syndic de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin en 1732, enſuite Député aux Cours de Rome & de France, rendit hommage de ſes Terres au Roi & au Pape. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Renaud*, Notaire, le 4 Juin 1710, *Louiſe-Marie de Clémens*, fille de *Jacques*, Marquis de Graveſon, & de *Marie-Thereſe d'Icard*, dont: —— Jacques-Jean-Batiſte, qui ſuit; —— & François Ignace, Chevalier de Malte, Enſeigne des Galeres du Roi en 1735, Commandeur de Saint-

Felix de Sorgues, par grace du Grand-Maître, après avoir commandé une des Galeres de la Religion en 1750.

Jacques-Jean-Batiste Tonduti, Baron de Malijac & de Saint-Léger, Page de la petite Ecurie du Roi en 1727, enſuite Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, nommé Syndic de la Nobleſſe en 1745, & pourvu du Gouvernement du Château du Pont-de-Sorgues par le Pape, la même année, a épouſé, 1°. le 20 Décembre 1744, par traité de famille, en vertu d'une diſpenſe de la Cour de Rome, *Louiſe-Marie-Jeanne de Clémens*, ſa couſine-germaine, morte en 1765, fille d'*André*, Marquis de Graveſon, & de *Charlotte-Angélique du Deffand*, dont il a eu un garçon, mort en bas-âge; & 2°. par contrat paſſé devant *Aubery*, Notaire, le 17 Avril 1767, *Eugénie-Chriſtine-Gabrielle de Grille*, fille de *Jean-Batiſte-Marie-Achille*, Marquis d'Eſtoublon, & d'*Anne-Charlotte de Galéans-Gadagne*. De ce mariage ſont iſſus : —— Achille-Louis-Marie Tonduti, né le 11 Février 1768; —— & Charlotte-Marie-Françoise, née le 16 Mai 1769.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois molettes d'éperon d'or.* Cimier, *un Hercule iſſant, repréſenté au naturel, armé de ſa maſſue haute à la main droite.* Deviſe : ETIAM SUPERATA VINCIT. Cri de guerre, BAILLONS NOUS. Supports, *deux vieillards en cotte d'armes, partie de gueules & d'argent, tenant chacun une pique en forme d'étendard à la main.* Les deux branches d'Avignon ont pour ſupports, *deux lions.* On peut conſulter, ſur cette Famille, l'*Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, Tome III, p.* 428 *& ſuiv.* où la Généalogie eſt détaillée.

TONNELLIER-DE-BRETEUIL : Maiſon diſtinguée, originaire du Beauvoiſis, dont nous parlerons dans notre Supplément, ſi on nous fournit alors des inſtructions ſur l'état actuel des branches. En attendant, on peut conſulter *Moréri*, édition de 1759.

Les armes : *d'azur, à l'épervier d'or, le vol étendu, longé & grilleté auſſi d'or.*

* TONQUEDEC, en Bretagne. Seigneurie & ancienne Vicomté, avec un fort Château, qui a ſoutenu pluſieurs ſiéges, mais qui eſt aujourd'hui démantelé.

La Collégiale de ce nom fut fondée en 1490. Le Prévôt ou Doyen de cette Collégiale jouit de 2400 livres, & chaque Chanoine de 800 liv. de revenu : Tous ces Bénéfices ſont à la nomination du Vicomte de Tonquedec. Il y a auſſi neuf Juriſdictions qui en relevent, & dont les Seigneurs ſont tenus de recueillir les chef-rentes pour les reporter enſemble & à jour fixe à la recette de ladite Vicomté, poſſédée par une branche cadette de la Maiſon de Quengo, branche que nous n'avons fait qu'annoncer dans le *Tome XI* de ce Dictionnaire. D'ailleurs ce que nous y avons dit (*pag. 616 & ſuiv.*) ſur cette Maiſon étant imparfait, nous allons en rapporter ici la filiation, d'après un Mémoire dreſſé ſur titres originaux communiqués.

Cette ancienne Nobleſſe tire ſon nom de la terre de Quengo, ſituée dans le Duché de Rohan, près Pontivy.

Guy le Borgne, Auteur de l'Armorial de cette Province, dit que la Famille de Quengo eſt originairement iſſue d'une illuſtre Maiſon d'Angleterre. Mais ſans ſe livrer à des recherches puiſées dans des Chartes & l'Hiſtoire d'une Nation étrangere, on va ſe borner aux preuves tirées des titres qui ſe trouvent dans les archives de cette Maiſon, & à ce qu'en a dit l'Hiſtoire de Bretagne.

I. Alain, Seigneur de Quengo, épouſa, en 1350, *Aliénor*, autrement *Adelice de Quenecan*, fille de *Fraval*, Chevalier, Sire *de Quenecan*, dont : —— Alain, qui ſuit; — & Eon, tige de la Branche des Seigneurs de Crenolle & de Tonquedec, rapportée ci-après. Alain, I. du nom, & *Adelice de Quenecan*, ſon épouſe, donnerent, le 8 Juin 1390, à Eon, leur fils puîné, du con-

ſentèment d'Alain II, leur aîné, la terre de Lindreuc pour la tenir de lui en juveigneurie, avec la réſerve ſeulement des droits de chaſſe & de pêche ; & ledit Eon lui en fit hommage par *un baiſer de bouche & mains jointes*, ſuivant la coutume, & conformément à l'Aſſiſe du Duc Geffroy : cet acte fut ſcellé du ſceau d'Alain de Quengo, & de celui de *Jean de Quelen*, qui fut témoin pour ledit Eon. Nous obſerverons ici que les partages, ſuivant l'Aſſiſe du Duc Geffroy, dont l'époque remonte au commencement du XIIe ſiécle, ont toujours été, en Bretagne, la preuve la plus certaine d'une très-ancienne nobleſſe ; car les aînés ſeuls des Maiſons qui exiſtoient du tems de cette Aſſiſe, avoient le droit de partager ainſi leurs cadets.

II. Alain de Quengo, II. du nom, ſuivant *Lobineau*, Dom *Morice*, & *Paul Hay du Châtellet*, Auteur de l'Hiſtoire du Connétable *du Gueſelin*, *p.* 412, parut au nombre des Ecuyers d'*Eon de Leſnerac*, à la montre reçue à Paris le 27 Janvier 1382. Il eut pour fils :

III. Jean de Quengo, compris dans la Réformation de 1427 des Nobles de l'Evêché de Saint-Brieux, ſous la paroiſſe de Saint-Samſon. Il étoit Seigneur en l'Egliſe paroiſſiale du Mur, par repréſentation de ſon ayeule maternelle *Adelice de Quenecan*, ce qui ſe vérifie par un acte du 14 Novembre 1459, où l'on voit que Jean, Seigneur de Quengo, céde à *Guillaume*, Seigneur *du Quellenec*, le droit de ſépulture dans ſes enfeux prohibitifs en l'Egliſe paroiſſiale du Mur, qui lui appartiennent à cauſe de ſes ancêtres *de Quenecan*. Il commandoit la Nobleſſe de l'Evêché de Saint-Brieux aux années 1462 & 1465, ſuivant un extrait des montres deſdites années, levé à la Chambre des Comptes de Nantes, en préſence du Procureur-Général du Roi ; & eut de *Marguerite de Mauleon*, ſon épouſe : — Alain, qui ſuit ; —— & Jean, auquel ſon frere aîné donna partage à viage, conformément à l'Aſſiſe, dans les ſucceſſions de ſes pere & mere, par acte du 16 Juillet 1492.

IV. Alain de Quengo, III. du nom, fut du nombre des Ecuyers & Officiers de la Maiſon de la Ducheſſe *de Bretagne* en 1475, & Jeanne de Quengo étoit compriſe au nombre des Dames & Demoiſelles de la Ducheſſe en 1480, ſuivant Dom *Morice*, *Tome III* de ſes preuves, *colon.* 298 & 387. Alain épouſa *Richarde Lépervier*, fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Saint-Thomas, dont il eut

V. François de Quengo, ſeulement cité dans la Réformation de 1513, par laquelle il eſt reconnu que la terre de Quengo eſt complette d'ancienneté ſans aucune annexe de rôture. Il décéda ſans enfans mâles, ne laiſſant qu'une fille, nommée Marguerite, qui porta la terre de Quengo dans la Maiſon de MM. *Henry* ; ce qui eſt prouvé par un aveu du 3 Juillet 1565, rendu à la Vicomté de Rohan par *Jean Henry*, qui déclare tenir la terre de Quengo de la ſucceſſion de Marguerite de Quengo, ſa mere, & de plus que la terre de Lindreuc eſt tenue de lui *en juveigneurie pour avoir été baillée à* Eonet de Quengo, *fils juveigneur de* Alain de Quengo, *& de Adelice de Quenecan, ſa femme, pere & mere dudit* Eonet. L'original de cet aveu eſt aux archives du Château de Blin, & on en a levé un extrait duement légaliſé.

Branche des Seigneurs de Crenolle, *&c.*

II. Eon ou Eonet de Quengo, fils juveigneur d'Alain I, & d'*Adelice de Quenecan*, rendit aveu, le 6 Juillet 1412, à la Vicomté de Rohan, de la terre de Lindreuc, comme la tenant de ſon frere aîné en juveigneurie. L'original de cet acte eſt aux archives du Château de Blin, & ſcellé du ſceau de la Maiſon de Quengo. Le 1 Octobre 1415, comme féodé de Penthiévre, il fit auſſi, pour ſa terre du Rochay, une déclaration, aux Seigneurs *de Penthiévre*, de vente faite ladite année en la forêt de Moncontour : cet acte eſt ſcellé du ſceau dudit Eon de Quengo, cerné ou environné de la deviſe de ſes armes. Quelques années après, il fut du nombre des Seigneurs Bretons qui ſe liguerent à Vannes contre les Penthiévres pour le Duc *de Bretagne*. On le voit cité depuis

dans pluſieurs Etats avec Jean de Quengo, ſon fils, au nombre des Gentilshommes de la Maiſon du Duc. Dom *Morice, Tome II* de ſes preuves, *colon.* 1061, 65, 67 & 69. Il y eſt auſſi fait mention d'un Yvon de Quengo, Maréchal de Salle de la Ducheſſe. Eon de Quengo avoit épouſé, dès l'an 1380, *Guillemette le Provoſt*, fille unique, d'une branche de la Maiſon *le Provoſt-de-la-Touſche*. Cette héritiere, riche & de naiſſance diſtinguée, porta les terres du Rochay & de la Hardiais dans la Maiſon de Quengo, où, depuis ce mariage, elles ſe ſont perpétuées ſucceſſivement, de pere en fils, juſques & compris Anne-Louis de Quengo, Marquis de Crenolle, qui en eſt encore aujourd'hui Seigneur, ce qui fait une poſſeſſion de quatre ſiécles. De cette alliance naquirent: — Jean, qui ſuit; — & Guillaume: ce dernier n'a point fait ſouche. Il vendit à ſon frere, le 24 Septembre 1438, tous ſes droits dans les ſucceſſions de ſes pere & mere, & en 1440 le Duc le nomma le troiſieme des onze Seigneurs qu'il envoya vers Charles, Duc d'Orléans, pour être décorés du Collier de l'Ordre du *Porc-Epic*, autrement dit *du Camail*: c'eſt ce qui eſt rapporté par Dom *Morice, Tome II* de ſes preuves, *col.* 1438. Suivant l'Hiſtoire des Ordres de Chevalerie, qui eſt à la Bibliothéque du Roi, celui-ci fut inſtitué la même année, & dans la même forme que celui de la Toiſon d'or. L'un & l'autre n'étoient compoſés que de 31 Chevaliers, obligés de faire preuve de bonne, grande & ancienne nobleſſe, qui avoient le Duc pour chef.

III. Jean de Quengo, I. du nom de ſa Branche, Seigneur du Rochay, &c. compris, comme on l'a dit ci-deſſus, avec Eon, ſon pere, au nombre des Gentilshommes de la Maiſon du Duc, & mentionnés l'un & l'autre dans l'Hiſtoire de Bretagne, fut demandé au Duc *François de Bretagne*, avec quelques autres Gentilshommes, pour la garde & ſûreté des Places du Vicomte de Rohan, ce qui fut accordé audit Seigneur *de Rohan* par Lettres du 1 Septembre 1499. Dom *Morice, Tome II, col.* 1513. Il épouſa *Perine de Bruc*, dont: — 1. Roland, qui ſuit; — 2. Amaury; — 3. Guillaume; — 4. & Catherine. Ces enfans furent partagés, tant comme juveigneurs qu'à viage, conformément à l'Aſſiſe.

IV. Roland de Quengo, Seigneur du Rochay, compris parmi les Nobles de Moncontour lors du Parlement tenu à Vannes en 1462, épouſa *Béatrix*, fille de *Roland*, Sire *du Guemadeuc*, & de *Catherine de Roſtrenen* (deux Maiſons éteintes, & que les Hiſtoriens de Bretagne mettent au nombre des plus illuſtres de la Province). De ce mariage vinrent: — 1. Guyon, qui ſuit; — 2. Jean; — 3. François; — 4 & 5. Madelene & Marguerite.

V. Guyon de Quengo, Seigneur du Rochay, épouſa *Peronelle de Beaugier*, héritiere de Veaudeguy, dont pour fils unique

VI. Jean de Quengo, II. du nom, Seigneur du Rochay, qui paſſa, le 28 Novembre 1520, un acte de partage avec ſon oncle-germain ſur la ſucceſſion de Roland de Quengo & de *Béatrix du Guemadeuc*, ſes ayeul & ayeule, dans lequel acte il eſt rapporté que les terres & héritages baillés en partage audit puîné de ſon pere, ſont pour les tenir pendant ſa vie ſeulement comme juveigneur de bonne maiſon. Le même Jean de Quengo commandoit une Compagnie de Gentilshommes, ſuivant un certificat du Seigneur *de Bouillé*, Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne, daté du 3 Avril 1559, accordé au Sieur *de Pontgreal*, comme il avoit été employé au ſervice du Roi ſous la charge du Capitaine Quengo. Il fut auſſi nommé Inſpecteur de l'arriere-ban de l'Evêché de Vannes, par brevet du 24 Septembre 1553, ſigné de *Jean de Bretagne*, Comte de Penthiévre, & Lieutenant-Général pour le Roi. De *Françoiſe de Liniores*, ſon épouſe, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Motte-rouge, & de *Jeanne du Bellé*, il eut: — François, qui ſuit; — & Renée, femme de Meſſire *François de Chambalant*.

Dans une Enquête du 30 Avril 1564, compoſée de pluſieurs témoins, faite par le Préſidial de Vannes, à la réquiſition d'*André de Bréhant*, Seigneur du Gleſcouet, on trouve que *François de Bréhant*, fils aîné d'*Alain*, avoit épouſé Isabeau de Quengo, dont il eut *Jean*, pere dudit *André*. Ce *François de Bré-*

hant mourut en 1519. Le premier témoin dépoſe avoir connu pluſieurs filles de la Maiſon de *Bréhant*, dont l'une avoit été mariée dans la Maiſon de QUENGO, l'autre dans celle *du Poulduc*, & la troiſieme dans celle *du Vau*.

VII. FRANÇOIS DE QUENGO, Seigneur du Rochay, commandoit, ainſi que ſon pere, une Compagnie en 1589; & épouſa *Jacquemine de Bourgneuf*, fille aînée de *René*, Chevalier, Seigneur de Cucé & d'Orgeres, premier Préſident au Parlement de Bretagne, dont : — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. JEAN, tué au ſiége de la Rochelle; — 3. & RENÉE, femme de *N... du Châtellier*, Chevalier, Seigneur de la Hautais, Préſident au Parlement de Bretagne.

VIII. RENÉ DE QUENGO, I. du nom, Seigneur du Rochay, &c. épouſa, le 27 Juillet 1616, *Silvie d'Epinay*, fille de *François*, Sire d'*Epinay*, Marquis de Broons, & de *Silvie de Rohan*; celle-ci fille de *Louis*, Prince de Guémené, &c. & de *Léonore de Rohan*. Il eut de ſon mariage : — 1. FRANÇOIS, connu ſous le nom de *Comte de Tonquedec*, tué au Siége de Bergues le 1 Août 1646. Quelques mois auparavant, la Reine Régente, ANNE D'AUTRICHE, par Lettres du 21 Avril de la même année, l'avoit exempté, en conſidération de ſes ſervices, du rachat dû au Roi ſur la Vicomté de Tonquedec, à cauſe du décès de ſon pere. *Buſſy-Rabutin*, dans ſes Mémoires, Edition de 1679, en parlant du Siége de Bergues, fait mention dudit *de Tonquedec* : RENÉ, ſon frere, qui étoit au même Siége, le fit tranſporter en Bretagne pour être inhumé dans le tombeau de ſes peres, en l'Egliſe de Langaſt, dont les Seigneurs de Quengo ſont Fondateurs; — 2. RENÉ, qui ſuit; — 3. SILVESTRE, Baron du Pontgamp, Seigneur de Crenolle, Penhoët, &c. qui épouſa *Marie-Anne du Pleſſier-de-Genonville*, dont JULIE, mariée à JOSEPH DE QUENGO, I. du nom, ſon couſin-germain, mentionné ci-après; — & pluſieurs filles.

IX. RENÉ DE QUENGO, II. du nom, Seigneur du Rochay, Tonquedec & autres Terres conſidérables, devenu l'aîné par la mort de FRANÇOIS, ſon frere, produiſit en 1668, avec SILVESTRE, ſon puîné, ſes titres à la Chambre établie par le Roi pour la Réformation de la Nobleſſe, & par Arrêt de 1669, l'aîné comme le puîné, furent maintenus dans la qualité de *Chevaliers* & de *Gentilshommes d'ancienne extraction*. RENÉ DE QUENGO fut nommé Député en Cour pour l'ordre de la Nobleſſe le 3 Août 1683. Il avoit épouſé 1°. en 1659 *Simonne de Perefixe*, fille de *Charles de Perefixe*, Chevalier, Seigneur de Beaumont, Commandant pour le Roi des Ville & Château de Nantes, & niéce d'*Hardouin de Perefixe*, Précepteur de Louis XIV & enſuite Archevêque de Paris; & 2°. par contrat du 8 Septembre 1667, *Françoiſe-Silvie d'Epinay*, fille d'*Urbain*, Marquis de Vaucouleurs, & de *Servanne Frotet*. Il donna la Vicomté de Tonquedec à cette ſeconde femme, en raſſiette d'une donation faite par le Marquis d'*Epinay-Broons*, parent commun des deux contractans. Du premier lit vinrent : — 1. GUILLAUME, tué en Italie, étant Officier au Régiment du Roi; — 2. JOSEPH, qui ſuit; — 3. SILVIE, mariée à *Guillaume Dinan du Breil*, Marquis de Rays, dont la petite fille eſt entrée dans la Maiſon *de Chabot-Rohan*. Du ſecond lit il y eut pluſieurs enfans, entr'autres : — 4. RENÉ, Comte de Tonquedec, fils aîné, tige de cette branche rapportée ci-après; — 5. CAMILLE, appellé *le Chevalier de Tonquedec*, tué vers le commencement de ce ſiécle, ſervant dans le Régiment des Dragons de Bretagne; — 6. & ELISABETH, mariée, en 1709, à *Jean Coupé*, Seigneur des Eſſarts, Capitaine au Régiment de la Reine, Dragons, & Chevalier de Saint-Louis.

Ledit RENÉ DE QUENGO, II. du nom, étant décédé en 1703, *Françoiſe-Silvie d'Epinay*, ſa veuve, fut élue tutrice de ceux des enfans qui étoient encore en minorité. Du nombre des nominateurs furent le Prince *Henri de Lorraine*, Pair & Grand-Ecuyer de France, comme couſin deſdits enfans, à cauſe de *Madelene d'Epinay*, ſon épouſe, ſuivant ſa procuration paſſée le 30 Juillet 1703 devant les Notaires à Paris; le Prince *de Rohan-Soubiſe*, auſſi un des parens à cauſe de *Silvie de Rohan*, ſuivant Lettre du 24 Août 1703; *Jean-Guſtave*, Sire *de Rieux*, ſuivant auſſi procuration paſſée devant les Notaires à Paris le 8 Septembre 1703; & pluſieurs autres Seigneurs de naiſſance diſtinguée.

X. Joseph de Quengo, I. du nom, Seigneur du Rochay, &c. épouſa, par contrat du 15 Novembre 1697, Julie de Quengo, ſa couſine-germaine, fille de Silvestre de Quengo, Baron du Pontgamp, Seigneur de Crenolle, Penhoët, & de *Marie-Anne du Pleſſier-de-Genonville*, rapportés ci-devant. De ce mariage il a eu : — 1. Joseph, qui ſuit ; — 2. N... de Quengo, appellé *le Chevalier de Crenolle*, mort au Siége de Trarbach, ſervant dans le Régiment de Roſnivinen, en 1733 ; — & autres enfans qui ne ſe ſont point mariés.

XI. Joseph de Quengo, II. du nom, Seigneur du Rochay, Comte de Crenolle, &c. fut Capitaine au Régiment du Roi, & épouſa, le 8 Juillet 1730, *Théreſe-Charlotte-Dorothée de Beauvau*, fille de *Claude-Charles de Beauvau*, & de *Claire-Eugénie le Sénéchal de Carcado*, dont : — 1. Gui-Auguste-Ange, Marquis de Crenolle, qui commença de ſervir, en qualité de Lieutenant en ſecond, au Régiment du Roi le 27 Mars 1749 ; de Guidon de la Gendarmerie en 1757, avec commiſſion de Lieutenant-Colonel de Cavalerie le 29 Septembre de la même année ; d'Enſeigne de Gendarmes de Flandres en 1759 ; fut bleſſé le 1 Août ſuivant à la bataille de Minden d'un coup de feu à la jambe, & mourut, le 11 du même mois, des ſuites de ſa bleſſure ; — 2. Anne-Louis, qui ſuit ; — 3. & Jean-Louis, Abbé, mort au Séminaire de Liſieux en 1758.

XII. Anne-Louis de Quengo, Seigneur du Rochay, de Crenolle, Penhoët, la Hardiais, Limoëlan, la Touſche-du-Bos, la Villegourio, Coneant, les Cloëts, & la Villemaupetit, connu d'abord ſous le nom de *Chevalier de Crenolle*, devenu *Marquis de Crenolle*, & chef des nom & armes de ſa Maiſon après la mort de ſon frere aîné, ſervit d'abord au Régiment du Roi. Sa Majeſté, en 1761, lui accorda le Régiment de la Marche Province. Après la réforme de ce Régiment, il a obtenu celui de l'Iſle de France, ci-devant Montmorin, en 1762, puis en Décembre 1764 a paſſé à celui de Béarn, & a été fait Brigadier d'Infanterie le 3 Janvier 1770. Il eſt veuf, depuis le 18 Novembre 1776, de *Françoiſe-Marguerite Megret-d'Etigny*, qu'il avoit épouſée le 24 Août 1763, fille d'*Antoine Megret-d'Etigny*, mort Intendant des Armées du Roi, d'Auch & de Pau, & de *Françoiſe Thomas de Pange*. De ce mariage il a deux enfans, ſçavoir — Gui-Auguste-Ange-François, né le 10 Juin 1764 ; — & Anne-Marie-Louise, née le 21 Décembre 1765.

Branche de Tonquedec.

X. René de Quengo, III. du nom, Comte de Tonquedec, fils aîné de René II, & de *Françoiſe-Silvie d'Epinay*, ſa ſeconde femme, ſervit d'abord dans la Marine, puis dans le Régiment du Roi. Il épouſa, en 1709, *Catherine de Revel*, fille de *Jean*, & de *Catherine Chauvel-de-la-Haye*, dont ſont iſſus : — René, qui ſuit ; — & Joseph-Scholastique, mentionné après ſon frere.

XI. René de Quengo, IV. du nom, Comte de Tonquedec, a épouſé, le 6 Juillet 1758, *Anne-Marie Petor*, fille d'*André*, Conſeiller-Secrétaire du Roi en la grande Chancellerie, & de *Marie-Anne Gerard*, dont : — René de Quengo, né le 19 Juin 1763, reçu Page en la petite Ecurie du Roi le 8 Avril 1777 ; — & Marie-Joseph-Catherine-Pélagie, née le 6 Juin 1765.

XI. Joseph-Scholastique de Quengo, frere puîné de René, IV. du nom, eſt entré Sous-Lieutenant au Régiment de Berri en 1746, s'eſt trouvé, en 1747, aux Siéges de Liſchinſouf, de Hulſt, d'Axel, de Berg-Op-Zoom & de Lillo ; & en 1748 à celui de Maſtricht. Une maladie l'ayant mis hors d'état, pendant plus d'un an, de continuer ſon ſervice, il s'eſt retiré en 1754. Cependant, lors de la deſcente des Anglois devant Saint-Malo, en 1758, il fut du nombre des Gentilshommes qui formerent entr'eux une Compagnie, qui, juſqu'au départ des Anglois, occupa toujours le poſte d'honneur, & il fut élu Brigadier de cette Compagnie. Il a épouſé, en 1770, *Françoiſe de Calloët-Lanidy*, fille de *François*, Comte de Lanidy, dont un fils, nommé Joseph, & trois filles.

Les armes : *d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.*

Cette Maiſon eſt alliée avec celles de *Beauvau*, *Bréhant*, *Chabot*, *Rohan*, *Lorraine*,

Digitized by Google

Lorraine, le Sénéchal-Carcado, Epinay, le Provoſt, du Guemadeuc, Quenecan, Roſtrenen, &c.

* TOUIGNAN : Fief noble, diſtant de trois lieues de Bordeaux, ſitué dans la paroiſſe de Saint-Loubes, entré, par alliance, en 1689, dans une branche de la Famille noble DE LA CROIX, dont nous allons donner ici la Généalogie, d'après les titres originaux qui nous été communiqués.

Cette ancienne Famille, originaire du Nivernois, a formé pluſieurs branches ; celles des Seigneurs DE LA CROIX en Nivernois ; des Seigneurs DE JOVELLE ; DU REPAIRE, & DE PIOSARD, toutes trois établies en Périgord. De cette derniere branche eſt ſortie celle de LA CROIX-DE-TOUIGNAN, établie à Bordeaux depuis 1689, comme on va le voir.

I. Le premier, depuis lequel on a une filiation ſuivie, eſt JEAN DE LA CROIX, Ecuyer, Seigneur de la Croix en Nivernois, qui vivoit en 1420, & eut pour fils :

II. PIROTIN DE LA CROIX, Ecuyer, Seigneur de la Croix, qui ſervit longtems dans les armées, & légua, par ſon teſtament du 20 Mai 1491, paſſé dans la Seigneurie de la Croix, au nommé *Jean Gautier*, ſon Ecuyer, qui l'a ſuivi au ſervice, tous ſes accoûtremens de guerre. L'original de ce teſtament, où il eſt dit fils de JEAN, ſe trouve dans les archives de la Branche de Jovelle près la Tour blanche en Périgord, & il en a été délivré une copie en bonne forme au chef actuel de celle DE LA CROIX-DE-TOUIGNAN. Ledit PIROTIN laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Croix, qui reſta dans le Nivernois. On ne connoit point ſa poſtérité, qui eſt éteinte ; mais on ſçait que la terre DE LA CROIX, que ceux de cette Branche y poſſédoient, a paſſé dans la Maiſon de *Murat* d'Auvergne, & eſt aujourd'hui dans celle de *Dreuil-d'Havré* ; — 2. & PIERRE, qui ſuit.

III. PIERRE *aliàs* PERIN DE LA CROIX, Ecuyer, vint en Périgord à la ſuite du Seigneur *de Mareuil*, comme il appert par ſon teſtament fait le 11 Mai 1514, & par celui de ſon pere. Il s'y maria avec noble *Marguerite de Pecou*, riche héritiere, dont il eut

IV. MICHEL DE LA CROIX, Ecuyer, Seigneur du Clos, qui épouſa *Louiſe Martin*, laquelle teſta le 15 Juillet 1530, & laiſſa

V. ARNAUD DE LA CROIX, Ecuyer, Seigneur de Jovelle, qui teſta le 14 Août 1570. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Janvier 1539, *Claire de Mercier*, fille de *Pierre de Mercier*, Seigneur de la Jarte, & d'*Honorette Rouſſeau*. Elle lui apporta la Seigneurie de Jovelle, & eut pour enfans : — 1. PIERRE DE LA CROIX, Ecuyer, Seigneur de Jovelle, qui a formé cette Branche, dont il ne reſte que MARIE-ANDRÉE DE LA CROIX, veuve, depuis neuf à dix ans, d'*Elie Joumard des Achards*, Vicomte de Leger, & MARIE DE LA CROIX, ſa ſœur, veuve, depuis ſept à huit ans, du Seigneur *Dejean-de-Jobertie*, entre les mains deſquelles ſont les teſtamens & autres titres depuis JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Croix ; — 2. JEAN, Ecuyer, Seigneur du Repaire, tige de cette Branche établie auſſi en Périgord, où elle ſubſiſte encore ; mais dont nous ne pouvons donner la filiation faute d'*inſtructions* ; — 3. & autre JEAN, qui ſuit, auteur de la Branche de Pioſard, dont deſcendent les Seigneurs de LA CROIX-DE-TOUIGNAN, établis à Bordeaux.

VI. JEAN DE LA CROIX, Ecuyer, Seigneur de Douzac, de la Jarte & du Pinié, partagea avec ſes deux freres aînés les ſucceſſions de leurs pere & mere, par acte du 8 Juin 1573, teſta le 12 Novembre 1610 ; & avoit épouſé *Jeanne Sequaire de Veyret*, d'une Famille noble du Périgord, dont

VII. GUILLAUME DE LA CROIX, Ecuyer, Seigneur de la Jarte & du Pinié, qui teſta le 17 Mai 1644. Il avoit épouſé *Jeanne de Mourcinq*, & en eut

VIII. GABRIEL DE LA CROIX, Ecuyer, Seigneur de la Jarte & de Pioſard en Périgord, Avocat au Parlement de Bordeaux, marié, par contrat du 15 Février,

1656, avec *Paule Mege*, fille d'*Armand Mege-de-Riberac*, & de *Marie Boule*, dont

IX. Guillaume de la Croix, Ecuyer, Seigneur de la Jarte & de Piosard, Avocat au Parlement de Bordeaux, mort en 1717. Il y avoit épouſé, par contrat du 16 Septembre 1689, *Marie Conhil*, fille de *Jean Conhil*, & de *Jeanne Pouyade*. Elle lui apporta la Seigneurie ou Fief noble de Touignan dans la Paroiſſe de Saint-Loubes près Bordeaux. De ce mariage naquirent : — 1. Gabriel, qui ſuit; — 2. Jérôme de la Croix-de-Piosard, Ecuyer, qui s'eſt marié à la Martinique & a laiſſé un fils vivant, N... de la Croix-de-Piosard, Ecuyer, marié à une Demoiſelle *Baulos*; — 3. Joseph, mort dans les guerres de Prague; — 4. Marthe, mariée avec *André de Rubran*, Ecuyer; — 5. & Paule, mariée au Sieur *Malbec*, Avocat à Bordeaux.

X. Gabriel de la Croix, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Touignan, Avocat au Parlement de Bordeaux, vendit les biens qu'il avoit en Périgord, & eſt mort en 1749. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Novembre 1731, *Marie du Perrieu*, fille de *Jérémie du Perrieu*, Conſeiller du Roi & Greffier en Chef du même Parlement, & de *N... de Solminiac-de-Chaulne*, d'une des plus anciennes Familles du pays, dont étoit le bienheureux *Alain de Solminiac*, Evêque de Cahors, qui réforma l'Ordre de la Chancelade, & fut béatifié. Ayant été impoſée à la taille, elle produiſit les titres de feu ſon mari, avec un arbre généalogique remontant à l'an 1420, & prouva qu'il étoit iſſu de *race noble* en ligne directe de l'ancienne Famille de la Croix, dont l'origine de la nobleſſe eſt enſevelie dans l'antiquité; en conſéquence elle obtint une Sentence rendue à Bordeaux au Bureau de l'Élection de Guienne le 2 Septembre 1772, qui fit défenſes aux Collecteurs, qui entreront en charge à l'avenir, de comprendre ni cotiſer la ſuppliante, veuve du Sieur Gabriel de la Croix, Ecuyer, ſous ſon nom, ni ſous quelqu'autre que ce puiſſe être, directement ni indirectement; & ordonna que la ſomme qu'elle avoit payée ſeroit repartie pour l'année ſuivante 1773, par les Collecteurs, ſur tous les habitans taillables de la Paroiſſe, pour être remiſe à la ſuppliante ſur ſa ſimple quittance, à peine d'en répondre en leur propre & privé nom. Gabriel de la Croix, II. du nom, a laiſſé de ſon mariage avec *Marie du Perrieu* : — 1. Jean-Batiste-Jérémie, qui ſuit; — 2. Gabriel, ancien Garde-du-Corps du Roi, non marié; — 3. Marie-Angélique; — 4. Elisabeth; — 5. Geneviéve; — 6. & Marie, Religieuſe.

XI. Jean-Batiste-Jérémie de la Croix, Ecuyer, Seigneur de Touignan, ancien Gendarme de la Garde du Roi, a épouſé, le 27 Août 1757, *Marie Aubert*, fille d'*Alexandre Aubert*, & de *Madelene Cognoy*, dont : — 1. Jean-Batiste de la Croix, Ecuyer, né le 15 Mai 1759, reçu, le 17 Mai 1767, Gendarme de la Garde du Roi, & Sous-Lieutenant au Régiment d'Agenois depuis le 1 Juin 1777; — 2. Marie-Sophie, née le 2 Février 1758; — 3. Marie-Rosalie, née le 8 Mars 1761; — 4. Marie-Mélanie, née le 21 Mai 1764; — 5. Marie-Elisabeth-Durivette, née le 21 Mai 1765; — 6. & Marie-Geneviéve-Adélaïde, née le 13 Septembre 1766.

Les armes : *d'argent, à une croix d'azur, ſur laquelle eſt appuyé un lion de gueules, armé & lampaſſé.*

TOUR (de la), en Lauraguais : Maiſon qui a l'avantage, peu commun, de remonter, par titres authentiques, ſes filiations dans la plus haute antiquité. Elle eſt redevable de cette faveur à la piété de ſes auteurs, & à leur bienfaiſance envers l'Egliſe.

En effet cette Maiſon, établie depuis environ 600 ans en Lauraguais, a recouvré la plus grande partie de ſes titres dans les archives du Prieuré de Notre-Dame de Prouille, dont les Seigneurs de la Tour ont été bienfaiteurs dans les ſiécles les plus reculés. Une ſource auſſi pure eſt à l'abri de la critique & du plus léger ſoupçon : l'autre partie de ſes titres eſt en originaux ou par co-

piés en forme, émanées de ces dépôts, dont l'authenticité eſt univerſellement reconnue. Ainſi on peut hardiment entreprendre d'écrire la Généalogie de la Maiſon DE LA TOUR, & l'établir ſur de ſolides fondemens. C'eſt à la lueur du flambeau de la vérité, que tout Hiſtorien Généalogiſte peut marcher, d'un pas ferme, dans les ténebres de l'antiquité, & ſortir victorieux de cette carriere, que quelques Ecrivains ont oſé parcourir, à la faveur du menſonge & de l'illuſion la plus caractériſée. Si de pareils Ecrivains ont eu aſſez de force pour en impoſer au Lecteur, par une vraiſemblance combinée dans leur propre imagination, quel ſuccès ne doit-on pas attendre de notre travail, qui ſera appuyé des preuves les plus inconteſtables ?

La Maiſon DE LA TOUR pourroit porter ſon nom à ces tems, où l'on commença à en adopter; mais comme notre but eſt de ne rien donner qui ne ſoit ſolidement prouvé, on ſe contentera de dater de BERNARD DE LA TOUR, fait Chevalier, en 1244, par RAIMOND VII, Comte DE TOULOUSE, avec GUILLAUME DE LA TOUR, ſon frere.

Ce BERNARD DE LA TOUR eſt, au rapport du P. *Anſelme* & de *Moréri*, derniere Edition (*a*), un des auteurs de la Maiſon DE LA TOUR D'AUVERGNE, par BERTRAND DE LA TOUR, ſon petit-fils, marié, en Auvergne, avec *Béatrix d'Oliergues*, & il l'eſt auſſi de la Maiſon DE LA TOUR en Lauraguais, par BERNARD DE LA TOUR, ſon autre petit-fils, marié à *Condorce de Châteauneuf*, ainſi qu'il ſera prouvé dans le cours de cette Généalogie par filiation ſuivie depuis BERNARD, fait Chevalier, juſqu'à ce jour. C'eſt donc à l'époque des mariages de ces deux freres, que l'ancienne Maiſon DE LA TOUR ſe diviſa en deux principales branches; l'une a continué ſa lignée, en Auvergne, par ledit BERTRAND, qui épouſa *Béatrix d'Oliergues*, d'où ſont iſſus les Ducs *de Bouillon* d'aujourd'hui, dont la Généalogie eſt rapportée dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, Tome IV, p. 524 & ſuiv.* Edition de 1728; l'autre, eſt la Maiſon DE LA TOUR en Lauraguais, dont nous rapporterons ci-après la Généalogie.

Mais avant d'établir ſa filiation, nous croyons devoir donner une idée générale des poſſeſſions de cette Maiſon. Nous obſerverons auſſi que BERNARD DE LA TOUR, ſon auteur certain, & frere de GUILLAUME DE LA TOUR, fait Chevalier en même tems que lui, eut encore un autre frere, nommé PONS DE LA TOUR, auſſi qualifié Chevalier, dont nous parlerons d'abord. Elle a été conſtamment attachée au ſervice militaire, comme on le verra dans la ſuite, & a contracté des alliances avec les meilleures Maiſons du Royaume. Nous dirons ſeulement ici que par celle qu'elle a avec la Maiſon d'*Aumale*, elle eſt alliée à celles de *Villiers-l'Iſle-Adam* & de *Neſle*, qui le ſont aux Maiſons de *Pot-de-Saint-Paul*, de *Montmorency*, de BOURBON-CONDÉ & BOURBON-CONTI, *Melun*, *Rohan*, *Bournonville*, *Durfort-Duras* & *Noailles*. Ces alliances prouvent la grandeur des Seigneurs DE LA TOUR du Lauraguais, & la haute conſidération dont ils ont joui dans tous les tems.

Les poſſeſſions conſidérables que cette Maiſon a ſucceſſivement eues dans le Lauraguais depuis la fin du XIIIe ſiécle, ſont les Seigneuries de *Montauriol*, *Laurac*, *Laurac-Buc*, le *Mortier*, *Cumier*, la *Salle*, *Saint-André-de-Lauſil*, *Puiluna*, *Lauzerville*, *Juſes*, *Monteſquieu*, *Viellevigne*, *Morville*, *Gardouch*, la *Baſtide-d'Anjou*, *Montferrand*, *Maurens*, *Montbrun*, *Caſtanet*, *Auſeville*, *Lantorville*, *Ramonville*, la *Mothe*, *Veilles*, *Montmaur*, *Saint-Paulet*, *Lon-*

(*a*) Il eſt ſurprenant que ces Hiſtoriens qui ſe ſont appuyés de l'autorité de *la Faille*, en ſon *Traité de la Nobleſſe des Capitouls de Toulouſe*, *p.* 111, édition de 1707, pour l'article de BERNARD DE LA TOUR, fait Chevalier, ayent gardé le ſilence ſur ce qu'il dit à l'occaſion de ce même BERNARD & de GUILLAUME DE LA TOUR, faits en même-tems Chevaliers, qu'il annonce *être iſſus des anciens* LA TOUR, *bienfaiteurs du Prieuré de Prouille, dont la Famille*, ajoute LA FAILLE, *ſubſiſte encore ſous le nom de la Terre de Saint-Paulet en Lauraguais.*

cung, *Gourvielle* & *Saint-Germain*. La plus grande partie de ces Terres eſt ſortie de la Maiſon, tant par le mariage des filles, que par les aliénations qui en ont été faites. Voilà en abrégé une idée générale de la Maiſon DE LA TOUR, établie dans le Lauraguais depuis environ ſix ſiécles. Nous allons paſſer maintenant à ſa Généalogie. Pour le faire avec ordre, & ne point interrompre la filiation depuis BERNARD DE LA TOUR, nous la commencerons par PONS DE LA TOUR, dont la poſtérité ne nous eſt connue que juſqu'à ROGER, ſon fils; enſuite nous donnerons la branche de GUILLAUME DE LA TOUR, frere de PONS, qui s'eſt diviſée en pluſieurs rameaux; & après celle-ci nous paſſerons à la branche de BERNARD DE LA TOUR, que nous ſuivrons ſans interruption juſqu'à ce jour. Le Lecteur eſt déja prévenu qu'il ne ſera hazardé aucun fait dans cette Généalogie, la vérité ſeule en ſera la baſe.

I. PONS DE LA TOUR, qualifié *Chevalier* & Co-Seigneur de Montauriol dans un acte du 26 Janvier 1309, où ſon fils le rappelle, étoit mort avant le 7 des Ides ou 9 Juillet 1269, ſuivant un acte de cette date, où on lit que GUILLAUME DE LA TOUR, ſon frere, avoit fait des libéralités au Prieuré de Notre-Dame de Prouille, tant en ſon nom qu'en celui de ROGER, ſon neveu, fils de PONS DE LA TOUR, ce qui prouve que GUILLAUME étoit alors tuteur de ſon neveu, dont le pere étoit décédé. Le nom de la femme dudit PONS ne nous eſt pas connu; mais ROGER, qui ſuit, ſon fils, le rappelle encore dans une vente qu'il fit au même Prieuré de Prouille le 6 des Ides ou 10 Mars 1286.

II. ROGER DE LA TOUR, Damoiſeau, Co-Seigneur de Montauriol, né vers 1260, fut, après la mort de PONS, ſon pere, ſous la tutelle de GUILLAUME DE LA TOUR, ſon oncle, qui avoit déja ſtipulé pour lui avant le 7 des Ides ou 9 Juillet 1269, lorſqu'il donna quittance, au Prieur de Prouille, de la ſomme de 700 ſols Touloufains qu'il en avoit reçus, en conſidération des biens qu'il avoit donnés à ſon Monaſtere, tant en ſon nom qu'en celui de ROGER DE LA TOUR, ſon neveu. Le ſuſdit ROGER vendit tous les biens qu'il poſſédoit au territoire de Laufil en Lauraguais, au même Monaſtere de Prouille, par acte du troiſieme jour *in exitu Januarii* 1280, dans lequel il a la qualité de *Damoiſeau*, & déclare qu'il eſt majeur de 14 ans & mineur de 25 ans, ce qui fait préſumer qu'il pouvoit alors être âgé de 20 ans. Il donna, à bail emphytéotique, partie d'une piéce de terre ſituée au territoire d'Arborens, par acte du jour des Calendes de Février ou 1 Février de la même année 1280, paſſé devant *Bernard Dubois*, Notaire de Laurac, où il eſt qualifié *Co-Seigneur de Montauriol*. Il vendit encore, le 6 des Ides ou 10 Mars 1286, au Monaſtere de Prouille, les biens qu'il poſſédoit dans la dixmerie de Saint-André de Laufil en Lauraguais, par indivis avec JEAN DE LA TOUR & ſes freres, ſes couſins. Dans cet acte il ſe qualifie *Damoiſeau*, *& fils de défunt* PONS DE LA TOUR, *Chevalier*. BERNARD DE LA TOUR, I. du nom, ſon oncle, ſtipula pour lui dans deux actes; l'un, du 29 Août 1288, qui prouve qu'ils étoient Co-Seigneurs de la dixmerie de Puiluna; & le ſecond, du 10 des Calendes de Juin ou 23 Mai 1290, où l'on voit qu'ils poſſédoient, en commun, des biens dans le territoire de Fajac, avec le Roi & *Bernard de Villeneuve*, Damoiſeau. Il approuva lui-même une vente, par acte du 12 des Calendes de Décembre ou 20 Novembre 1302, paſſé devant *Raimond Yſard*, Notaire Royal de Laurac, en qualité de Co-Seigneur de Montauriol pour cinq portions: cet acte porte que le Roi étoit Co-Seigneur des deux autres portions de cette Seigneurie, comme étant aux droits de PONS-GUILLAUME DE LA TOUR, Chevalier, & PIERRE-ROGER DE LA TOUR, Damoiſeau: la filiation de ces derniers ne nous eſt point connue. Il fit encore deux ventes au Monaſtere de Prouille; la premiere, en date du 10 des Calendes de Novembre ou 23 Octobre 1303, paſſée, au lieu d'Agaſſens, devant *Arnaud Gailhard*, Notaire public de Manſo, d'une redevance en cire, qu'il avoit en la dixmerie de *Caſali Ranulphi*, en préſence d'ARNAUD DE LA TOUR, Damoiſeau, Co-Seigneur de Montauriol; & l'autre, par acte du 7 des Calendes de Février ou 26 Janvier 1309, paſſé, au même lieu d'Agaſſens, devant *Bernard Tornier*, Notaire de Saint-Felix, dans lequel il ſe dit *fils de*

Pons de la Tour, *Chevalier, Co-Seigneur de Montauriol.* Il ne paroit pas que Roger ait eu de poſtérité.

Branche de Guillaume de la Tour.

I. Guillaume de la Tour étoit établi dans le Lauraguais & y avoit des poſſeſſions avant 1269, d'où l'on peut conclure, avec fondement, qu'il fut fait *Chevalier*, en 1244 (*b*), avec Bernard de la Tour, ſon frere, par Raimond VII, Comte de Toulouse. Il avoit épouſé une Dame, nommée *Braide*, avec laquelle il donna quittance le 7 des Ides ou 9 Juillet 1269, paſſée devant *Guillaume Nuntius*, Notaire du lieu de Fanjau, aux Prieur & Monaſtere de Notre-Dame de Prouille, de la ſomme de 700 ſols Toulouſains, qu'ils en avoient reçue, en conſidération des libéralités qu'ils avoient faites à ce Monaſtere, tant en leurs noms qu'en celui de Roger de la Tour, leur neveu. Il eſt dit dans cet acte que les biens qu'ils avoient donné étoient ſitués dans les dixmeries de Fanjau, *Fanii Jovis, de Morterio & de Caſali Ranulphi.* Il eſt nommé avec Bernard de la Tour, ſon frere, Chevalier, & pluſieurs autres de leur Maiſon, en tête de la Nobleſſe du Lauraguais, qui prêta le ſerment de fidélité au Roi, lors de la réunion du Comté de Toulouſe à la Couronne de France en 1271. Voyez les *Annales de Toulouſe*, par *la Faille*, *Tome I*, *p.* 6. Il fit, par acte du 4 des Calendes de Janvier ou 29 Décembre 1277, paſſé devant *Pierre Garini*, Notaire Royal de Fanjau, donation en faveur de Raimonde, ſa fille, ſoit pour la marier, ou pour la doter dans un Couvent, de tout ce qu'il poſſédoit dans les lieux appellés *Paſtura ad Vacas & de Maureclaro*, ſitués dans la dixmerie de Saint-André de Lauſil. Guillaume de la Tour eut de ſon mariage ſix enfans, ſçavoir : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Raimond, rapporté après ſon aîné ; — 3. Guillaume de la Tour, qui fut préſent au contrat de mariage, du 21 Septembre 1280, de Jean, ſon frere, avec lequel il fit une donation au Monaſtere de Prouille le 4 Mai 1294 ; — 4. Pierre, Religieux au Monaſtere de Prouille ; — 5 & 6. Raimonde & Orpaix de la Tour, Religieuſes à Prouille le 4 Mai 1294 (*c*).

II. Jean de la Tour, Damoiſeau, vendit, par acte du 2 des Ides ou 12 Novembre 1282, paſſé devant *Jean Eſgueſérii*, Notaire de Fanjau, avec Raimond de la Tour, ſon frere, Damoiſeau, au Monaſtere de Notre-Dame de Prouille, ce qu'ils poſſédoient, par indivis, avec Roger de la Tour, dans la dixmerie de Saint-André de Lauſil. Il eſt auſſi nommé dans l'acte du 10 Mars 1286, paſſé par Roger, ſon couſin, fils de Pons de la Tour. Par acte du 4 Mai 1294, paſſé devant *Jacques Capella*, Notaire de Laurac, avec leſdits Raimond & Guillaume, ſes freres, il fit donation au Monaſtere de Prouille des biens qu'ils poſſédoient en commun, avec ce Monaſtere, dans la dixmerie de Saint-André de Lauſil ; & ce en conſidération de ce que Pierre de la Tour, leur frere, Raimonde & Orpaix, leurs ſœurs, y étoient entrés en Religion. Ils ſont tous qualifiés, dans cet acte, *enfans de* Guillaume de la Tour, *Chevalier.* Le même Jean fit une ſeconde donation à ce Monaſtere le 2 des Nones ou le 6 Mai 1308, par acte paſſé devant ledit *Capella*, Notaire, avec Roger & Jean de la Tour, ſes fils, pour augmentation de la dot de

---

(*b*) Voyez *la Faille* en ſon *Traité de la Nobleſſe des Capitouls de Toulouſe*, *p.* 111 ; & auſſi le P. *Anſelme en ſon Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, édition de 1728, *Tome IV*, *p.* 514, à l'article de la Maiſon de la Tour-d'Auvergne, qui rapporte ce fait, & dit que Guillaume de la Tour eſt nommé dans le teſtament de Guillaume de la Tour, Prévôt de Brioude.

(*c*) Le P. *Anſelme*, à l'article de la Maiſon de la Tour-d'Auvergne, dit qu'elle a fourni deux Religieuſes à Prouille, comme il eſt prouvé par le teſtament de leur pere de l'an 1479. Ceci fait bien voir que les Seigneurs de la Tour-d'Oliergues, en Auvergne, avoient conſervé leur ancien attachement pour ce Monaſtere, & qu'ils ſe ſouvenoient toujours que leurs auteurs en avoient été les bienfaiteurs.

Mabilie, ſa fille, qui y étoit entrée en Religion. Il avoit épouſé, par contrat du 11 des Calendes d'Octobre ou 21 Septembre 1280, paſſé devant *Bernard Yſard*, Notaire de Laurac, *Béatrix de Saint-Julien*, fille & héritiere de défunt *Roger de Saint-Julien*, Chevalier, d'une Maiſon d'ancienne Chevalerie, lequel contrat fut approuvé & ratifié par Raimond & Guillaume de la Tour, ſes freres. De ce mariage vinrent :

1. Roger de la Tour, Damoiſeau, Co-Seigneur de Montauriol, qui fit donation, avec ſon pere, au Monaſtere de Prouille en 1308, comme on l'a dit ci-deſſus. Il en avoit fait lui-même une conſidérable le 6 des Calendes d'Avril ou 27 Mars 1307, devant *Jacques Capella*, Notaire, de tout ce qu'il poſſédoit à Laurac, Beſplas, Lauzerville & autres lieux, pour la fondation d'un Chapelain dans ce Monaſtere, chargé de célébrer à perpétuité des Meſſes pour le ſalut de ſon ame & celle de Veziate, ſa ſœur, jadis femme du Seigneur *Amiel de Champlong*. Dans cet acte il prend la qualité de Clerc & Co-Seigneur de Montauriol. Par acte du dernier Avril 1309, il ratifia la vente qu'avoit faite ſon pere à *Aimeric du Puy*, Damoiſeau, de tout ce qu'il poſſédoit de cens en bled dans les appartenances de Laurac-Buc : il prend dans cet acte la qualité de *Damoiſeau*, & ne vivoit plus le 29 Avril 1332, ſuivant un acte de cette date, où l'on voit qu'il avoit été Clerc & Recteur de l'Egliſe de Marſeillettes ; & que Roger de la Tour, ſon neveu, avoit hérité de ſes biens. Malgré la variation de ces qualités, il eſt prouvé que c'eſt le même individu.

2. Jean, qui, comme on l'a vu, fit, avec ſon pere & ſon frere, donation au Monaſtere de Prouille le 6 Mai 1308. Il en fit une autre lui-même, le troiſieme jour de la fin de Janvier 1309, à ſon pere, de tous les biens qui lui avoient été donnés par Pons de la Tour, ſon frere ; & fut témoin, en 1357, avec Roger, ſon couſin, à une quittance faite par *Bertrand*, Abbé de Bolbonne. On ne lui connoit point de poſtérité ; — 3. Pons, Religieux Dominicain, qui donna, avant 1309, ſes biens à Jean de la Tour, ſon frere ; — 4. Veziate, mariée au Seigneur *Amiel de Champlong*. Elle ne vivoit plus le 2 Mars 1307, que Roger, ſon frere, fit une donation au Monaſtere de Prouille, afin de faire prier Dieu pour elle ; — 5. Orpaix, mariée, avant 1315, à *Gaillard de Voragne-de-Gardouch* ; — 6. & Mabilie, Religieuſe à Prouille avant le 6 Mai 1308.

II. Raimond de la Tour, Damoiſeau, Co-Seigneur de Montauriol, ſecond fils de Guillaume, Chevalier, & de *Braide*, ſon épouſe, ſigna au contrat de mariage de Jean de la Tour, ſon frere aîné ; fit, avec lui, une vente le 12 Novembre 1282 ; & une donation au Monaſtere de Prouille le 4 Mai 1294. Sa femme ratifia, par acte du 16 des Calendes de Juin ou 27 Mai 1297, paſſé devant *Capella*, Notaire de Laurac, l'échange qu'il avoit fait avec ce Monaſtere, en préſence de Raimond & d'Arnaud de la Tour, freres, Co-Seigneurs de Montauriol. Il reconnut, le 4 des Calendes d'Avril ou 29 Mars 1307, par acte paſſé en préſence de Raimond de la Tour, Damoiſeau, Co-Seigneur de Montauriol, que le Monaſtere de Prouille poſſédoit, par indivis avec lui, la troiſieme partie du Mas de Cumier (*de Cumerio*) ; & fit une donation à ce Monaſtere le 4 des Nones ou 3 d'Avril 1308, devant le même *Capella*, Notaire, en préſence de Guillaume de la Tour, ſon fils. Raimond avoit épouſé une Dame, nommée *Aleſte*, ce qui appert d'une tranſaction qu'il paſſa le 3 des Calendes de Mars ou 27 Février 1291, au lieu de Lauzerville, devant *Raimond Sarn*, Notaire public de Laurac, tant en ſon nom qu'en celui de cette Dame qu'il qualifie *ſa femme*, pour raiſon de certains cens qui lui étoient dus par différens particuliers. Leurs enfans furent :

1. Guillaume de la Tour, II. du nom, Damoiſeau, préſent à la donation faite par ſon pere au Monaſtere de Prouille le 3 Avril 1308. Il approuva, par acte du 2 des Nones ou 4 Avril 1342, paſſé devant *Capella*, Notaire, avec Pons, ſon frere, Damoiſeau, la vente d'une maiſon qui étoit dans leur domaine & dans celui du Roi ; — 2. Roger, Damoiſeau, qui, par acte du 3 des Calendes de Mai ou 29 Avril 1332, paſſé devant *Tornier*, Notaire du

Château de Saint-Felix, fit donation, au Monaſtere de Notre-Dame de Prouille, d'une piéce de terre, franche & exempte de toute ſervitude, qu'il poſſédoit au lieu de Montauriol. Il eſt qualifié *Damoiſeau* dans cet acte, & y eſt dit *fils de* RAIMOND DE LA TOUR, *Damoiſeau, & héritier de* ROGER DE LA TOUR, Clerc de Montauriol, & Recteur de l'Egliſe de Marſeillettes; il y déclare qu'il fait cette donation pour s'acquitter envers ce Monaſtere de 60 livres petits tournois, reſtant de 100 livres que ledit ROGER, dont il eſt héritier, lui devoit; & encore de 10 livres tournois, que le même ROGER lui avoit léguées par ſon teſtament. Il fut témoin, en 1357, à la quittance donnée par l'Abbé de Bolbonne à l'Evêque de Tuſcule. On ne lui connoît point de poſtérité; —— 3. & PONS, qui ſuit.

III. PONS DE LA TOUR, Damoiſeau, approuva, le 4 Avril 1342, une vente avec GUILLAUME DE LA TOUR, ſon frere. Il eſt probable, ſuivant le tems, qu'il eut pour fils: — ROGER DE LA TOUR, qui fut Abbé de Saint-Michel de Gaillac depuis 1377 juſqu'en 1393, comme on le voit dans le *Gallia Chriſtiana*. Il paroît par une procuration des Religieux de Prouille, donnée en 1390, que cet Abbé de Gaillac étoit en procès avec eux, tant en ſon nom qu'en celui d'ANTOINE DE LA TOUR, Co-Seigneur de Montauriol, & de *Catherine de Roger*, des Seigneurs de Caux, ſon épouſe: ainſi il eſt toujours conſtant qu'il étoit de la Maiſon DE LA TOUR du Lauraguais.

On vient de voir que les Seigneurs DE LA TOUR ont été conſtamment bienfaiteurs du Prieuré de Notre-Dame de Prouille. Les preuves qu'on en a rapportées confirment ce qu'en a dit *la Faille*, & font juger que c'eſt avec fondement qu'il a annoncé que BERNARD & GUILLAUME, faits Chevaliers en 1244, étoient des anciens LA TOUR, bienfaiteurs de ce Prieuré. Il ne s'agit plus à préſent que d'établir la filiation de BERNARD DE LA TOUR, frere de PONS & de GUILLAUME, & de ſuivre ſa poſtérité juſqu'à ce jour; c'eſt ce que nous allons faire de la maniere la plus poſitive, d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués, & que nous avons vérifiés, ainſi que Dom *Caſſiaux*, Religieux Bénédictin, qui en a donné, comme nous, ſon certificat.

I. BERNARD DE LA TOUR, Chevalier, fut témoin en 1239, avec le Prince *d'Orange*, du ſcellé des Lettres de ſauve-garde que RAIMOND VII, Comte DE TOULOUSE, accorda à l'Egliſe de Carpentras. Il s'attacha à la Cour de ce Comte, dans les Etats duquel PONS & GUILLAUME DE LA TOUR, ſes freres, étoient établis, & y poſſédoient des fiefs, comme on l'a vu ci-devant. Il fut préſent, en 1240, à l'hommage que le Vicomte *de Lautrec* rendit, pour ſon Château de la Bruyere, au Comte *de Toulouſe*; & fut, ainſi que GUILLAUME, ſon frere, du nombre des Chevaliers que le même RAIMOND, Comte DE TOULOUSE, créa en 1244, comme le rapporte *la Faille* dans ſon *Traité de la Nobleſſe des Capitouls de Toulouſe*, *p.* 111, Edition de 1707, où cet Auteur dit (nous le répétons encore ici) *que ces mêmes* BERNARD & GUILLAUME DE LA TOUR *étoient des* LA TOUR, *anciens bienfaiteurs du Prieuré de Prouille, dont la Famille ſubſiſte encore ſous le nom de la terre Saint-Paulet en Lauraguais*; ce qui s'accorde très-bien avec les titres de la Maiſon. BERNARD DE LA TOUR aſſiſta, en 1247, au Conſeil général de la Ville de Toulouſe, dans lequel *Raimond le Jeune*, Comte *de Toulouſe*, déclara n'avoir aucun droit de nommer les Capitouls, ni de les deſtituer de leurs charges: il y prit la qualité de *Chevalier*, ce qu'il n'avoit fait juſqu'alors. Voyez l'*Hiſtoire des Comtes de Toulouſe*, par *Catel*, *p.* 385. Il accompagna le Roi SAINT-LOUIS au voyage de la Terre-ſainte, dont il étoit de retour en 1250, qu'il ſe rendit caution avec *G... de Rochefort*, ſon beau-frere, Chevalier, des engagemens pris par *Gaillard du Mas-de-Sainte-Puelle* en Lauraguais, Chevalier, avec l'Abbé de Bolbonne, au ſujet du différend que ce Chevalier avoit avec l'Abbé de Saint-Thiberi. Il prend auſſi dans cet acte la qualité de *Chevalier*, & eſt nommé avec ſon frere GUILLAUME & pluſieurs autres Seigneurs de leur Maiſon, en tête de la Nobleſſe du Lauraguais, qui prêta ſerment de fidélité au Roi en 1271, entre les mains du Sénéchal de Carcaſſonne, lors de la réunion du Comté du Toulouſe à la Cou-

ronne de France. Il paſſa un acte le 4 des Calendes de Septembre ou 29 Août 1288, devant *Jacques Capella*, Notaire de Laurac, tant en ſon nom qu'en celui de Roger de la Tour, ſon neveu, fils de Pons, où l'on voit qu'ils étoient Co-Seigneurs, avèc le Roi & *Bernard de Villeneuve*, de la dixmerie de Saint-Michel de Puiluna. Il vivoit encore le 10 des Calendes de Juin ou 23 Mai 1290; qu'il paſſa un acte devant *Arnaud Amelii*, Notaire de Montauriol, tant en ſon nom qu'en celui dudit Roger, ſon neveu, avec le Procureur du Roi du Lauraguais, *Imbert*, Abbé de Bolbonne, & *Bernard de Villeneuve*, Damoiſeau, par lequel ils partagent des biens qui étoient communs entr'eux, ſitués dans le territoire de Fajac. Ces derniers actes font voir clairement que Bernard & Pons de la Tour étoient freres, & l'on a prouvé de la même maniere que Pons étoit frere de Guillaume. Il ne reſte donc plus aucun doute que Bernard, Pons & Guillaume étoient freres, & tous trois en même tems à la Cour des Comtes *de Toulouſe*. Le nom de la femme de Bernard ne nous eſt pas connu par titres. Suivant ceux qui nous ont été communiqués, il eut entr'autres enfans : — 1. Bernard, qui ſuit ; — 2. Raimond, dont nous allons parler avant ſon aîné ; — 3. Arnaud, mentionné après Raimond, ſon frere.

Nous obſerverons d'abord que le P. *Anſelme* & *Moréri* donnent auſſi à Bernard de la Tour, I. du nom, pour enfans : — Bernard, II. du nom; — Bertrand, Chanoine de Clermont ; — Dauphine, mariée au Vicomte *de Ventadour* ; — Gaillarde, mariée à *Pierre*, Vicomte *de Murat* ; — & autres.

Raimond de la Tour, (frere puîné de Bernard II), Damoiſeau, Co-Seigneur de Montauriol, fut témoin à l'acte du 27 Mai 1297, paſſé par Dame *Aleſte*, femme de Raimond de la Tour, Damoiſeau, ſon couſin-germain, dans lequel il a la qualité de *Co-Seigneur de Montauriol*. Il vendit, tant en ſon nom qu'en celui de Bernard III, ſon neveu, fils de défunt Bernard de la Tour, ſon frere, par acte du 27 Décembre 1304, paſſé devant *Jacques Capella*, Notaire de Laurac, au Monaſtere de Notre-Dame de Prouille, pluſieurs cens ſitués en la dixmerie de Sala, au lieu appellé *Pujols* : dans cet acte il eſt dit *fils de* Bernard de la Tour, *Chevalier*. Il fut encore préſent à un acte du 29 Mars 1307, que Raimond de la Tour, Damoiſeau, ſon couſin-germain, paſſa avec le même Monaſtere, & il y a auſſi la qualité de *Co-Seigneur de Montauriol*. On ne lui connoît point de poſtérité.

Arnaud de la Tour, Co-Seigneur de Montauriol, troiſieme fils de Bernard I, fut témoin avec Raimond, ſon frere, à l'acte du 27 Mai 1297, cité ci-deſſus, dans lequel il eſt qualifié *Co-Seigneur de Montauriol & frere de* Raimond de la Tour. Il affranchit par acte de 1298, paſſé devant *Arnaud Amelii*, Notaire de Montauriol, *Pierre Ymbaud*, Damoiſeau de Plagne, de toute ſervitude & de l'hommage qu'il lui devoit pour raiſon des honneurs qu'il avoit acquis du Roi à Puiluna, leſquels avoient été confiſqués pour crime d'héréſie ſur *Pons de Maigrefort*, Chevalier. Cet acte porte qu'il eſt *fils de* Bernard de la Tour, *Chevalier*, & il y ſtipule tant en ſon nom qu'en celui de Bernard, ſon neveu, On ne lui connoît point auſſi de poſtérité.

Il ſe trouve un Bernard de la Tour, Abbé de Saint-Papoul en 1288, & qui en fut le premier Evêque en 1317 : on le croit, ſuivant le tems, fils de Bernard, I. du nom. Le *Gallia Chriſtiana* le dit né au Diocèſe de Mirepoix, de la noble Famille de la Tour. Or la Maiſon de la Tour, du Lauraguais, avoit, dans ce tems-là, ſa principale demeure au Château de Montauriol, dépendant de ce Diocèſe, ce qui annonce bien qu'il étoit de cette Maiſon.

II. Bernard de la Tour, II. du nom, Damoiſeau, eſt rappellé dans l'acte de 1298, par lequel Arnaud, ſon frere, affranchit *Pierre Ymbaud*, Damoiſeau de Plagne. Cet acte annonce que ledit Bernard II étoit alors décédé, puiſqu'on y voit qu'Arnaud, ſon frere, y ſtipule pour autre Bernard, ſon neveu, ce qui fait préſumer que celui-ci étoit ſous ſa tutelle. La filiation de Bernard II eſt prouvée par cet acte, en ce qu'Arnaud, qui s'y qualifie *ſon frere*, ſe dit

fils

fils de BERNARD DE LA TOUR (I. du nom), *Chevalier.* RAIMOND, autre frere de BERNARD II, fit une vente au Monaſtere de Prouille, par acte du 27 Décembre 1304, où il ſtipule auſſi pour BERNARD DE LA TOUR (III. du nom), ſon neveu, qu'il qualifie *fils de* BERNARD, *ſon frere*; & il s'y dit *fils de défunt* BERNARD DE LA TOUR, *Chevalier.* Ce ſecond acte prouve également la filiation de BERNARD II. L'acte du 27 Mai 1297, dans lequel les mêmes ARNAUD & RAIMOND DE LA TOUR, ſes freres, ſe qualifient *couſins de* RAIMOND DE LA TOUR, *Damoiſeau, ſecond fils de* GUILLAUME, en eſt une troiſieme preuve. Nous avons cru devoir entrer dans le détail de ces trois actes, pour ne rien omettre de ce qui peut ſervir à conſtater la filiation de ces trois degrés. La femme de BERNARD II nous eſt inconnue. Le P. *Anſelme* & *Moréri* la nomment *Yolande.* Ces Auteurs rapportent que BERNARD II mettoit ſur ſon contre-ſcel les armes de *Toulouſe.* On voit en effet en la ſépulture de la Maiſon DE LA TOUR, du Lauraguais, élue en 1323 dans l'Egliſe des Freres Prêcheurs de Toulouſe, ſes armes écartelées de celles de *Toulouſe.* Les enfans de BERNARD II furent entr'autres : — 1. BERTRAND DE LA TOUR, tige de la Maiſon des Seigneurs DE LA TOUR-D'OLIERGUES, connue aujourd'hui ſous le nom DE LA TOUR-D'AUVERGNE, ſur laquelle on peut voir l'*Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, Tome IV. p. 524 & ſuiv.* & *Moréri*; — 2. BERNARD, qui ſuit, tige de la Maiſon des Seigneurs DE LA TOUR en Lauraguais.

Seigneurs de MONTAURIOL, *de* JUSES, *de* LAUZERVILLE, *&c.*

III. BERNARD DE LA TOUR, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Juſes, Co-Seigneur de Montauriol (*d*), Lauzerville & Monteſquieu, étoit fort jeune en 1298, qu'ARNAUD DE LA TOUR, ſon oncle, ſtipula pour lui dans l'acte d'affranchiſſement qu'il fit en faveur de *Pierre Ymbaud*, Damoiſeau de Plagne. Il étoit alors ſous la tutelle de cet oncle, & paſſa enſuite ſous celle de RAIMOND DE LA TOUR, ſon autre oncle, qui fit une vente au Monaſtere de Prouille, tant pour lui que pour ſon neveu, le 27 Décembre 1304, de pluſieurs cens ſitués dans la dixmerie de Sala, au lieu appellé *Pujols*, qu'ils poſſédoient en commun. Ces deux actes prouvent évidemment la filiation de BERNARD, III. du nom, en ce que ſes deux oncles y ſont qualifiés *freres de* BERNARD II, *ſon pere, fils de* BERNARD, *I. du nom, ſon ayeul.* Cette filiation, conſtatée par titres, eſt encore confirmée par la poſſeſſion des mêmes biens de Montauriol & de Lauzerville. BERNARD DE LA TOUR, III. du nom, fut en procès avec *Caillard de Varagne*, & le Sénéchal de Toulouſe rendit une Sentence ſur leur différend le Lundi, jour de la Fête Saint-Philippe 1324. Suivant un ancien inventaire des titres de cette Maiſon, écrit vers la fin du XVIe ſiécle, on voit qu'il avoit épouſé, avant 1357, *Condorce de Châteauneuf*, fille de *Raimond de Châteauneuf*, Chevalier, & de *Conſtance de la Roche.* Elle étoit iſſue des anciens Comtes *de Carmaing*, dont la branche aînée s'eſt fondue dans la Maiſon des Comtes *de Foix.* Elle fut héritiere de ſes freres, morts ſans poſtérité, & elle apporta dans la Maiſon DE LA TOUR du Lauraguais, la Seigneurie de Viellevigne & autres. *Conſtance de la Roche*, ſa mere, étoit d'une branche dont les biens paſſerent à HUGUES DE LA TOUR par le teſtament de l'an 1412, fait par *Geraud de la Roche*, ainſi qu'il ſera dit au degré V.

BERNARD DE LA TOUR, III. du nom, donna quittance de la ſomme de 1200 livres en 1357 pour la dot de ſon épouſe. Il rendit ſon dénombrement au Roi CHARLES VI par acte du 18 Décembre 1389, paſſé ſous le ſcel de la Sénéchauſſée de Toulouſe, de pluſieurs biens qu'il poſſédoit, entr'autres de la ſixieme

(*d*) Ces Seigneuries ont été poſſédées, comme on l'a vu, par indivis, entre la poſtérité de PONS, de GUILLAUME DE LA TOUR, & celle de BERNARD I, leur frere, où elles ſont reſtées juſques vers le commencement du XVe ſiécle.

partie du lieu de Monteſquieu, de la cinquieme partie du lieu de Montauriol, & de 30 livres petits tournois & 25 poules d'oublies ou cens qu'il poſſédoit dans le territoire de Lauzerville. Dans cet acte il eſt qualifié *Chevalier, Seigneur de Juſes.* Son mariage avec *Condorce de Châteauneuf* eſt encore prouvé par une quittance en original du 23 Avril 1440 (dont on aura occaſion de parler au degré ſuivant), où l'on voit que lui & ladite *Condorce* (*e*), ſa femme, avoient fait leur teſtament & légué chacun 50 livres tournois aux Freres Prêcheurs de Toulouſe. De leur mariage vint :

IV. ARNAUD DE LA TOUR, Damoiſeau, Seigneur de Viellevigne, Gardouch, Montferrand, Puiginier, Monteſquieu & Juſes, qui obtint, le 31 Juillet 1415, des Lettres de ſouffrance du Roi CHARLES VIII, par lequel ce Prince lui accorda délai d'un an pour lui faire l'hommage de ſes Terres de Viellevigne, Gardouch, Montferrand & Puiginier, ſituées dans la Sénéchauſſée de Toulouſe en la jugerie de Lauraguais, à la charge de prêter le ſerment de fidélité, ce qu'il fit entre les mains du Sénéchal de Toulouſe par acte du 12 Décembre de ladite année 1415. Les Prieur & Religieux du Couvent des Freres Prêcheurs de Toulouſe s'étant aſſemblés capitulairement, le 23 Avril 1440, devant *Dominique Domenco*, Notaire de cette Ville, ils déclarerent, par un acte qu'il dreſſa, avoir reçu de noble ARNAUD DE LA TOUR, en qualité de fils & héritier de BERNARD DE LA TOUR, Seigneur de Juſes, & de Dame *Condorce*, ſes pere & mere, la ſomme de 100 livres tournois qu'ils avoient léguée à ce Couvent par leurs teſtamens, ſçavoir chacun 50 livres, laquelle ſomme de 100 livres ils reconnoiſſent leur avoir été payée tant par ledit ARNAUD DE LA TOUR, que par noble HUGUES DE LA ROCHE, alias DE LA TOUR, ſon fils, Seigneur de Caſtanet, qui fut préſent à cet acte & requit lui en être délivrée expédition. Nous dirons, à ſon degré, le motif qui donne lieu à cette qualification. ARNAUD DE LA TOUR fit ſon teſtament le dernier jour de Juin 1440, au lieu de Viellevigne, devant *Raimond Carriere*, Notaire public de Toulouſe, à la réſidence de Villefranche en Lauraguais, par lequel il élit ſa ſépulture en l'Egliſe de Saint-Jacques de Monteſquieu; fait quantité de legs pieux, entr'autres aux quatre Hôpitaux qu'il nomme Saint-Jacques de Jéruſalem, Saint-Eſprit de Montpellier, Saint-Jacques du Haut-Pas & Sainte-Marie de Roncevaux; & aux Egliſes de Monteſquieu, Puiginier, Viellevigne & Juſes; rappelle *Antoinette*, ſa femme, à laquelle il légue le revenu de la Terre de Puiginier; & inſtitue ſes héritiers noble HUGUES DE LA TOUR, alias *de la Roche*, & PIERRE DE LA TOUR, Damoiſeaux, ſes enfans légitimes. On voit par ce teſtament qu'il avoit épouſé une Dame, nommée *Antoinette*, ſans dire de quelle Famille; mais il eſt prouvé au *fol°. 7 recto* de l'inventaire cité, qu'elle étoit de la Maiſon *de Mayroles*. Il en eut deux enfans, ſçavoir : —— HUGUES, qui ſuit; —— & PIERRE DE LA TOUR, Damoiſeau, Seigneur de Juſes, rappellé, comme il a été dit, dans le teſtament de ſon pere du dernier Juin 1440. Il épouſa *Eſclarmonde de Rigault*, de l'ancienne Maiſon de ce nom, connue ſous le nom *de Vaudreuil* (Terre qu'elle poſſede encore), qui a donné pluſieurs Chevaliers à l'Ordre des Templiers & beaucoup d'Officiers généraux & de diſtinction dans les Armées, exiſtans aujourd'hui.

Du mariage dudit PIERRE DE LA TOUR avec *Eſclarmonde de Rigault*, naquirent : —— 1. JEAN, pere d'un autre JEAN; —— 2. BERNARD, Seigneur de Juſes; —— 3. MARIE, mariée, en 1492, à *N.. de Carreyres*; —— 4. ANTOINETTE, mariée, en 1478, à *Bertrand du Laurens*, Seigneur du Caſtelet, dont la Maiſon eſt alliée à celles de *Montluc* & *d'Eſcars* par *Claire du Laurens*, Dame de Soupeix; —— 5. & MARGUERITE, mariée, en 1506, à *Jean de Roquefort*, Chevalier, Seigneur de la Hillette.

V. HUGUES DE LA TOUR, dit DE LA ROCHE, Damoiſeau, Seigneur en partie

(*e*) Le nom de Famille n'eſt point rappellé dans l'acte, mais l'inventaire cité plus haut y ſupplée.

de Caſtanet, Viellevigne, Puigin'er, Monteſquieu, Auſeville, Montferrand & la Baſtide, eſt le premier de ſa Maiſon qui ait joint à ſon nom celui DE LA ROCHE. Ce qui y donna lieu, ce fut que *Condorce de Châteauneuf*, ſon ayeule, étoit fille de *Raimond de Châteauneuf*, & de *Conſtance de la Roche*, & que la branche de la Maiſon *de la Roche*, dont étoit *Conſtance*, s'étant éteinte, ſes biens & entr'autres les Seigneuries de Caſtanet & d'Auſeville paſſerent, avec ſon nom, à HUGUES DE LA TOUR. Ce fait eſt conſtaté par le teſtament de *Geraud de la Roche*, Seigneur de Caſtanet & d'Auſeville, fait en 1412. Depuis ce tems, HUGUES DE LA TOUR porta le nom *de la Roche* qu'il mit tantôt avant & tantôt après celui DE LA TOUR dans les différens actes qu'il paſſa. Il reçut de noble *Raimond de Puibuſque* quittance, le 13 Juin 1436, de la ſomme de 500 écus, par acte paſſé devant *Dominique Domenco*, Notaire public à Toulouſe: il y eſt qualifié noble HUGUES DE LA ROCHE, alias DE LA TOUR, *Seigneur de Caſtanet*. Il a la même qualité dans l'acte du 23 Avril 1440 (détaillé au degré précédent), qu'il paſſa avec les Freres Prêcheurs de Toulouſe, relativement à la ſomme de 100 livres tournois qui leur avoit été léguée par BERNARD DE LA TOUR & *Condorce de Châteauneuf*, ſes ayeul & ayeule. Dom *Vaiſſette* en ſon *Hiſtoire du Languedoc*, *Tome V. p.* 18, rapporte qu'en l'année 1455 il eſt compris dans le rôle des Nobles de la Judicature du Lauraguais, ſous la dénomination du *Seigneur de Caſtanet*. On a vu que ſon pere l'inſtitua ſon héritier par ſon teſtament du dernier jour de Juin 1440. Il fit, le 28 Mai 1463, les foi & hommage au Roi, entre les mains de ſon Chancelier, de la moitié des Seigneuries de Caſtanet, Viellevigne & Puiginier, & partie de celles de Monteſquieu, Auſeville, Montferrand & la Baſtide; donna ſon dénombrement des mêmes Terres le 22 Mai 1464; & étoit mort avant le 1 Septembre 1470. Il avoit épouſé 1°. en 1432 *Vidalette de Nogaret*, de la même Maiſon des Ducs d'*Epernon*, alliée à celles de *la Vallette*, de *Joyeuſe*, de *Bourbon-Montpenſier* & de *Lorraine*, de la branche des Ducs de Guiſe. Etant devenu veuf ſans enfans, il épouſa 2°. en 1440, Demoiſelle *Iſabelle d'Herninbalk*, laquelle, en qualité de veuve de lui, & de mere & légitime adminiſtratrice de ſes deux fils, paſſa le 1 Septembre 1470 un acte devant *G. Barrari*, Notaire, par lequel elle approuva une vente d'héritages ſitués en leur Seigneurie de Viellevigne. De ce ſecond mariage vinrent: —— 1. SEVERIN, qui ſuit; —— 2. JEAN, qui étoit ſous la tutelle de ſa mere en 1470, & donna, avec ſon frere, dénombrement au Roi le 20 Juillet 1475; — 3. & JEANNE, mariée en 1461 à *Gaillard de Varagne*. Elle ſe remaria, en 1467, à *Arnaud de Rigault*, Seigneur d'Aigrefeuil.

VI. SEVERIN DE LA TOUR-DE-LA-ROCHE, qui, comme ſon pere, joignit à ſon nom celui *de la Roche*, fut Co-Seigneur de Caſtanet, d'Auſeville, Monteſquieu, Viellevigne, Puiginier, la Baſtide-d'Anjou & Montferrand. Il étoit ſous la tutelle de ſa mere le 1 Septembre 1470. Dans différens actes qui le concernent, il eſt nommé SEVERIN, SAVRIN, SAVARIN & SAVARY, & quelquefois de ces diverſes manieres dans un même acte. Il donna ſon dénombrement au Roi devant le Sénéchal de Toulouſe & d'Albigeois le 20 Juillet 1475, avec ſon frere, de la moitié de la Seigneurie de Caſtanet, & d'une partie de celles d'Auſeville, Monteſquieu, Viellevigne, Puiginier, la Baſtide-d'Anjou & Montferrand; approuva, par acte du 21 Août ſuivant, paſſé au lieu de Viellevigne devant *Pierre Caſſanh*, Notaire de Monteſquieu, une vente qui avoit été faite en ſa Seigneurie de Viellevigne; fit le même jour un bail à fief d'héritages ſitués en cette Seigneurie; approuva encore, le 13 Septembre 1477, par acte paſſé à Monteſquieu devant *Pierre Vobail*, Notaire de ce lieu, une vente d'héritages ſitués en cette Seigneurie; & donna à fief pluſieurs héritages ſis en ſa Terre de Viellevigne par acte paſſé devant le même Notaire le 14 Septembre 1478. Il avoit épouſé 1°. *N... de Roux*, fille de *Jean de Roux*, Ecuyer, Seigneur de Villeles, Calmotte & Segreville, comme il appert du procès-verbal des preuves de nobleſſe du 2 Juin 1551, faites à l'Ordre de Malte pour ROBERT DE LA TOUR, ſon petit-fils; & 2°. le 16 Avril 1475, Damoiſelle *Naude de Châteauverdun*, d'une Maiſon d'ancienne Chevalerie, ſœur de *Guillaume-Arnaud de*

Châteauverdun, lequel, par ſon teſtament du 12 Février 1503, fit un legs à JEAN DE LA TOUR, ſon neveu, fils de ſa ſœur. Du premier lit il eut : — JEAN, qui ſuit; & du ſecond : — PIERRE, dont nous allons parler d'abord.

PIERRE DE LA TOUR, Seigneur de Viellevigne & autres lieux, fit une donation à JEAN, ſon frere conſanguin, le 14 Avril 1534, & teſta le 9 Juin ſuivant, ce qui eſt pouvé par un Arrêt du Parlement de Toulouſe du 12 Septembre 1551, où l'on voit que ſes héritiers étoient en procès à l'occaſion de ſes biens. Il avoit épouſé *Jacquette de Voiſins*, d'une Maiſon ancienne originaire de France, dont parle *la Faille* en ſon *Traité de la Nobleſſe des Capitouls de Toulouſe*; connue en Languedoc depuis la guerre des Albigeois, où ceux de ce nom ſuivirent le Comte *Simon de Montfort*. PIERRE DE LA TOUR eut de ſon mariage : — PIERRE, mort avant le 19 Décembre 1542; — & JEAN DE LA TOUR, Ecuyer, Seigneur de Caſtanet & de Puiginier. Il fit un codicille le 6 Mai 1546 paſſé au Château d'Auſeville, devant *Neuville*, Notaire de Caſtanet, dans lequel il élit ſa ſépulture en l'Egliſe des Freres Prêcheurs de Toulouſe au tombeau de ſes ancêtres, rappelle noble *Antoinette de Goirans*, d'une Maiſon ancienne du Languedoc, en faveur de laquelle il fit des diſpoſitions. Elle lui ſurvéquit, & eſt nommée dans un Arrêt du Parlement de Toulouſe du 14 Août 1553, où l'on voit qu'elle étoit veuve. Il en eut pour fils unique — FRANÇOIS DE LA TOUR, Co-Seigneur de la Baſtide, Montferrand & Puiginier par donation de ſon pere en faveur de ſon mariage avec *Gabrielle de Lordat*, fille de *Gaillard de Lordat*, Seigneur de Caſtagniac & de Brie, & de Damoiſelle *Françoiſe d'Eſpagne*, d'une Maiſon très-ancienne, dont deux branches fondues dans les Maiſons de *Pardaillan-de-Gondrin* & de *Noailles*. Leur contrat ſous ſeings privés, fait le 10 Août 1541, fut reconnu le 19 Décembre 1542 par *Lobeyrie*, Notaire royal à Toulouſe. Il mourut avant ſon pere.

VII. JEAN DE LA TOUR, Chevalier, Seigneur de Juſes, de Lauzerville, Co-Seigneur de Maurens, Caſtanet & Puiginier, Lieutenant du Sénéchal de Toulouſe, commanda, en cette qualité, la nobleſſe du ban & arriere-ban de cette Sénéchauſſée, ſervit au Royaume de Naples, étant Lieutenant de la Compagnie de 50 hommes d'armes du Capitaine *Ceſtayrol*. Il donna ſon dénombrement au Roi, le 25 Octobre 1540, de la Seigneurie de Lauzerville & des portions qu'il poſſédoit en celles de Caſtanet & de Puiginier. Il ne vivoit plus le 12 Septembre 1551, ſuivant un Arrêt du Parlement de Toulouſe de ce jour, par lequel on voit que la plus grande partie des biens de la Maiſon DE LA TOUR paſſa à celles de *Gameville* & de *Goirans*. Il avoit épouſé, en 1509, par acte ſous ſeing privé & reconnu le 10 Mai de la même année devant *Jean Alain de Solan* & *Bertrand Bony*, Notaires, *Jeanne de Deyme*, fille de *Bertrand de Deyme*, Seigneur de la Bruguiere, d'une ancienne Maiſon de Chevalerie, & de *Béatrix de Tournemire*, d'une Famille noble originaire d'Auvergne, d'où ſont ſortis pluſieurs grands hommes. Voyez *la Faille*. Il donna quittance à ſon beau-pere de la ſomme de 2150 liv. qu'il avoit reçue, tant pour la dot de ſa femme, que pour ſes habits nuptiaux; & cette ſomme fut aſſignée ſur tous ſes biens par acte du 20 Mai 1511, paſſé devant *Alain de Solan*, Notaire de Hauterive, & *Etienne Riviere*, Notaire d'Auriac. A cet acte ſouſcrivirent nobles *Jean de Michel*, Abbé de Saint-Policarpe, *Gaſpard de Villemur*, Seigneur de Saint-Paul, *Vital de Rigaud*, Seigneur de Vaudreuil, *Jean de Tournemire*, Seigneur de Saint Poſans, ſon couſin, & PIERRE DE LA TOUR, ſon frere, Seigneur de Caſtanet. Les articles de mariage furent enfin publiés, rédigés & mis en forme probante par *Bertrand Brun*, Notaire royal d'Auriac, & par ledit *Alain de Solan*, ſon confrere, le 5 Novembre 1514. *Jeanne de Deyme* fut légataire de ſon pere par ſon teſtament du 20 Septembre de la même année, paſſé à la Borderie de Secotieu, ſous la Juriſdiction de Sainte-Gavelle, Diocèſe de Rieux, où il fait des ſubſtitutions en faveur de ſa fille, & rappelle *Béatrix de Tournemire*, ſon épouſe. Elle fit ſon teſtament le 5 Août 1562, qu'elle remit le 5 Septembre ſuivant à *François Salſe*, Notaire royal à Lux, par lequel elle élit ſa ſépulture dans l'Egliſe paroiſſiale de Juſes; fait des legs pieux, légue à ANTOINE DE LA TOUR, ſon fils, devenu aîné

par la mort de ſes freres, les droits qu'elle avoit ſur la Terre de Juſes, à la charge de payer une ſomme à chacune de ſes ſœurs ANTOINETTE & CLAUDE, outre le douaire qui leur avoit été promis par leurs freres, ci après nommés. Ce teſtament fut publié le 3 Mai 1564, à la Requête de ſon fils aîné, & d'ANTOINETTE, ſa ſœur. Il eſt prouvé par cet acte & par une tranſaction du 15 Juillet 1600, que JEAN DE LA TOUR eut de ſon mariage avec *Jeanne de Deyme*, onze enfans, ſept garçons & quatre filles, ſçavoir : — 1. JACQUES DE LA TOUR, Chevalier d'armes, Seigneur de Juſes, qui tranſigea, le 11 Janvier 1545, avec BERNARD, HUGUES & JEAN, ſes freres, en préſence de leur mere, de leurs parens & amis qui y ſouſcrivirent. Il fut convenu que JACQUES, comme aîné, ſuccéderoit aux biens de feu JEAN, ſon pere; qu'il ſeroit chef de la Maiſon de Juſes, qu'ils lui abandonneroient moyennant la ſomme de 500 écus d'or ſol, qu'il payeroit à chacun d'eux; que ſi ledit JACQUES venoit à décéder ſans enfans, ſa ſucceſſion appartiendroit, ainſi qu'il avoit été réglé par les pactes de mariage de leur pere & mere; & dans le cas où ils n'y auroient point pourvu, qu'elle appartiendroit audit BERNARD, & après lui à HUGUES, JEAN, & autres enfans mâles, leurs freres, ſuivant l'ordre de primogéniture. ROBERT, un de ſes freres, Chevalier de Malte, lui fit ceſſion, par acte du 26 Juin 1550, paſſé devant *Tolosan*, Notaire du Vaux, de tous ſes droits & prétentions, moyennant la ſomme de 250 écus ſol, lequel acte fut fait en préſence de JEAN, HUGUES & ANTOINE, freres des deux contractans. JACQUES épouſa Damoiſelle *Gabrielle de Goirans*, ainſi qu'il eſt prouvé par un Arrêt du Parlement de Toulouſe du 12 Septembre 1551, où cette Dame eſt rappellée comme étant veuve de lui : on ne connoît point leur poſtérité; — 2. BERNARD, qui tranſigea avec JACQUES, ſon frere aîné, le 11 Janvier 1545, au ſujet de la ſucceſſion de leur pere; — 3. HUGUES, qui fut témoin à l'acte du 26 Juin 1550, paſſé entre JACQUES & ROBERT DE LA TOUR, Chevaliers de Malte, & qui, ſuivant l'Arrêt du Parlement de Toulouſe du 12 Septembre 1551, reprit l'inſtance pour JACQUES DE LA TOUR, ſon frere aîné, qui étoit alors décédé; — 4. JEAN, auſſi témoin à l'acte du 26 Juin 1550; — 5. ANTOINE, qui ſuit; — 6. FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné, tige des Seigneurs de Saint-Paulet, &c; — 7. ROBERT, reçu Chevalier de Malte ſur ſes preuves faites le 2 Juin 1551. Il céda ſes droits à JACQUES, ſon frere aîné, comme nous l'avons dit, moyennant la ſomme de 250 écus ſol; — 8. ANTOINETTE, à laquelle ANTOINE, ſon frere, abandonna, par acte du 26 Août 1576, la terre de Lauzerville. Elle eſt rappellée dans le teſtament de ſa mere; fit le ſien, le 12 Novembre 1566, en faveur de FRANÇOIS, ſon frere, & légua ISABEAU, ſa niéce, fille d'ANTOINE; — 9. MARGUERITE, femme de noble *Antoine de la Fitte*, Seigneur de Pelleporc. Elle eſt auſſi rappellée dans le teſtament de ſa mere; — 10. JEANNE, mariée, avant le 5 Août 1562, à *François de la Leyne*, Ecuyer, Seigneur de Sarrault, dont *Françoiſe de la Leyne*, femme de *Jacques du Cos*, Chevalier des Ordres du Roi, Seigneur de la Fitte & de Sarrault; — 11. & CLAUDE DE LA TOUR, rappeliée dans le teſtament de ſa mere, & mariée, en 1563, à *Claude de Gabriol*, fils de *Jean*, Seigneur de Belleforeſt en Comminges.

VIII. ANTOINE DE LA TOUR, Chevalier, Seigneur de Juſes, Lauzerville, Maurens, la Borde-de-la-Serre, &c. l'un des plus grands guerriers de ſon tems, embraſſa le parti des Proteſtans, fut Colonel-Commandant de l'Infanterie en Lauraguais, & Gouverneur, pour cette Province, de Monteſquieu & de Cuq avec le Seigneur de Caſtanet, ſon frere. Il étoit à Beauville le 4 Février 1569, lorſqu'il fit expédier des Lettres de ſauve-garde au nommé *Laurault*, de Saint-Paulet. Nous en rapporterons ſeulement la ſubſtance. Il s'y qualifie ANTOINE DE LA TOUR, Seigneur de Juſes, Colonel-Commandant de l'Infanterie de Lauragnais, & défend à tous Capitaines & autres, portant les armes pour le ſervice de Dieu & du Roi, d'inquiéter en aucune maniere ledit *Laurault*, qu'il avoit fait conſtituer priſonnier, & reconnu innocent, ayant ſubvenu de ſes biens aux affaires de la cauſe qu'il ſoutenoit; & il finit par prier les non ſujets, qui ſont ceux des autres Régimens, d'en faire de même : ces Lettres ſont ſignées

de lui, ſcellées de ſon ſceau, où l'on voit encore une partie de *la Tour*, & contreſignées de Guy, ſon Secrétaire. Dom *Vaiſſette*, dans ſon *Hiſtoire du Languedoc*, *Tome V*, *p.* 229 des preuves, rapporte que le Sieur *de Fourquevaux*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Narbonne, dans un Diſcours qu'il fit à Sa Majeſté pour lui rendre compte de quelle maniere ſes ſujets de Languedoc ſe comportoient à raiſon des troubles de la Religion, lui dit « que » le nombre des Gentilshommes rebelles ne pouvoit monter à 1200, duquel » nombre il n'y en avoit pas ſix qui euſſent 4000 livres de rente, les autres » étant des Cadets d'épée & de cape; mais les plus fameux & les plus puiſ» ſans étoient le Seigneur *de Serignac*, *Pierre de Terride*, le Baron *de Verliac*, » le Baron *de Lanta*, & les Seigneurs *de Juſes* & *de Caſtanet*, freres, Gou» verneurs de Cuq pour le Lauraguais ». Antoine de la Tour partagea, par acte du 27 Octobre 1561, avec François, ſon frere, Seigneur de Caſtanet, les biens de la ſucceſſion de leur pere, & il lui échut pour ſa part les Seigneuries de Juſes, Maurens & la Borde-de-la-Serre. Il fut légataire de ſa mere par ſon teſtament du 5 Août 1562; céda, par acte du 26 Août 1576, paſſé devant *Guillaume de Cremps*, Notaire Royal de Gardouch, à Antoinette de la Tour, ſa ſœur, la terre de Lauzerville, pour la remplir de ſes droits dans les ſucceſſions de leur pere & mere qui ſont nommés dans l'acte, & il y déclare qu'il lui abandonne cette Terre, telle qu'il l'avoit acquiſe de François de la Tour, ſon frere, Seigneur de Caſtanet. Il avoit épouſé, 1°. en 1562, Damoiſelle *Catherine de Varagne*, morte ſans enfans; & 2°. par acte ſous ſeings-privés, du dernier Juin 1566, reconnu le 13 Août ſuivant devant *Raimond Gineſte*, Notaire Royal de Villefranche en Lauraguais, Damoiſelle *Françoiſe de Clermont*, Dame de Maliac & d'Albuiſſon. Il fit ſon teſtament en 1578, & inſtitua héritiere univerſelle Isabeau de la Tour, qui ſuit, ſa fille, qu'il laiſſa ſous la tutelle de ſa mere. Ladite Dame *de Clermont* fut attaquée en délaiſſement de la ſucceſſion de ſon mari par François de la Tour, ſon beau-frere, qui vouloit reduire ladite Isabeau, ſa niéce, à la ſimple légitime, fondé ſur certain accord fraternel, fait entre ledit François & Antoine de la Tour, & ſur l'uſage des anciennes Maiſons nobles du Royaume, particulierement de celle de la Tour, de préférer les garçons pour hériter, afin de ſoutenir toujours le nom & l'ancienneté de leur Famille; mais elle fut maintenue dans l'entiere poſſeſſion de l'hérédité par Arrêt de la Chambre de Juſtice du Parlement de Toulouſe, ſéante à l'Iſle d'Albigeois, rendu le 14 Novembre 1580.

IX. Isabeau de la Tour, légataire d'Antoinette, ſa tante, par ſon teſtament du 2 Novembre 1566, fut mariée à *Sébaſtien de Severac*, Chevalier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, d'une Maiſon d'ancienne Chevalerie, qui a produit beaucoup d'hommes illuſtres, entr'autres *Amauri de Severac*, Maréchal de France. Par ce mariage la Seigneurie de Juſes paſſa dans cette Maiſon.

Seigneurs de Saint-Paulet, *&c.*

VIII. François de la Tour-de-la-Roche, Ecuyer, Seigneur de Caſtanet, Co-Seigneur d'Auſeville & Lauzerville, ſixieme fils de Jean de la Tour, & de *Jeanne de Deyme*, étoit, en 1576 & 1578, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, & Gouverneur des villes de Monteſquieu & de Cuq pour le Lauraguais, avec Antoine, Seigneur de Juſes, ſon frere, & ſoutint, avec lui, le parti des Proteſtans. Ils partagerent enſemble, le 27 Octobre 1561, les biens qui leur étoient échus par le décès de leur pere, par acte paſſé au Château de Juſes en Lauraguais, devant *Jacques de Neuville*, Notaire Royal du lieu de Caſtanet. Il lui échut, par ce partage, les places de Caſtanet, Auſeville & Lauzerville, & à ſon frere celles de Maurens, Juſes & la Borde-de-la-Serre; & il fut convenu que François porteroit le nom *de la Roche*; que ſi venans à mourir ſans enfans mâles, ils ne laiſſoient que des filles, la premiere hériteroit des biens de ſon pere, & les autres ſeroient dotées ſuivant la faculté des biens, de l'avis & conſentement de leurs parens; mais *à condition qu'elles ſe*

Digitized by Google

marient dans des Maiſons nobles, ſinon qu'elles n'hériteroient point. Il épouſa, 1°. par contrat du 25 Mars 1563, paſſé devant *Julien Maurelli*, Notaire à Caſtelnaudari, Damoiſelle *Claude de Beauville*, fille de *François*, Seigneur & Baron de Beauville en Agenois, & de Damoiſelle *Claire du Laurens*, Dame de Soupeix, & ſœur d'*Iſabeau de Beauville*, femme en premieres noces du Maréchal *de Montluc*, & en ſecondes du Comte *d'Eſcars*, Chevalier des Ordres du Roi. La future épouſe y fut aſſiſtée de la Dame *de Goulard*, ſon ayeule maternelle, de Meſſire *Jean de Goulard*, Sénéchal d'Armagnac, ſon oncle maternel & ſon tuteur honoraire, de nobles *Gaillard* & *Jacques de Sauvans*, pere & fils, Seigneurs des Andivats & de Cauſſidieres, ſes proches parens. Ce contrat fut auſſi ſouſcrit par *Octavien de Barbaſan*, Abbé de Simorre, d'*A. de Barrac*, Protonotaire, *Bertrand de Colart*, & autres perſonnes qualifiées. Etant devenu veuf ſans poſtérité, il épouſa, 2°. par contrat du 18 Juin 1566, paſſé au Château de Beleſta, devant *Pierre Laubertie*, Notaire Royal de la ville de Saint-Felix, Damoiſelle *Françoiſe de Varagne*, fille de *Gaillard de Varagne*, Ecuyer, Seigneur de Beleſta, Co-Seigneur des Caſſes & de Gardouch, & de *Jeanne de Rigaud-de-Vaudreuil*. La Maiſon *de Varagne*, originaire du Languedoc, y étoit établie avant 1231, a fait des alliances conſidérables, & a produit des Officiers dans les armées, connus ſous le nom de Beleſta. Voyez *la Faille* en ſon *Traité de la Nobleſſe des Capitouls de Toulouſe*, *p.* 144. Il fut inſtitué héritier univerſel d'ANTOINETTE DE LA TOUR, ſa ſœur, par ſon teſtament du 12 Novembre 1566, paſſé devant *Pierre de Neuville*, Notaire Royal de Caſtanet. Sa ſeconde femme, qui lui ſurvéquit, fit ſon teſtament, le 10 Octobre 1609, au Château d'Auſeville : elle y rappelle ſon mari, inſtitue héritier univerſel ſon fils, & légue ſes deux filles. Les enfans de ce ſecond lit furent : — 1. JEAN-JACQUES, qui ſuit ; — ANNE, légataire de ſa mere, mariée à *N... de Roquete*, Ecuyer, Seigneur d'Arces ; — 3. & CATHERINE, auſſi légataire de ſa mere, mariée, en 1603, à *Gabriel des Barres*, Ecuyer.

IX. JEAN-JACQUES DE LA TOUR, Chevalier, Seigneur de Lauzerville, Auſeville & Caſtanet, inſtitué héritier par le teſtament de ſa mere, fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied françois par Commiſſion du 2 Août 1622. Il vendit, par acte du 9 Août 1613, paſſé devant *Antoine Bouſeran*, Notaire Royal à Toulouſe, ce qui lui appartenoit dans les lieux de Lauzerville & Greffeuil pour la ſomme de 3000 livres tournois, & par cette vente la terre de Lauzerville, poſſédée par ceux de ce nom depuis le XIIIe ſiécle, ſortit de ſa Maiſon. Il avoit épouſé, du conſentement de ſa mere, par contrat du 24 Mars 1613, *Jeanne de Peytes*, fille de *Jean de Peytes*, Seigneur de Lencung & de Saint-Paulet, & de *Jeanne de Vaure* ; & petite-fille de *Jean-Jacques de Peytes*, & d'*Yolande de Durfort-Rouſine*. Il eſt parlé de la Maiſon *de Peytes* dans le *Traité de la Nobleſſe des Capitouls de Toulouſe*, par *la Faille*, *p.* 136. JEAN-JACQUES DE LA TOUR fit un codicille, le 3 Juin 1623, à Toulouſe, pardevant *Guillaume de Vaulx*, Notaire de cette Ville, par lequel il veut que ſon épouſe ſoit uſufruitiere de ſes biens, & adminiſtratrice de leurs enfans. Il teſta, le 1 Août de ladite année, au Château de Saint-Paulet, & eut de ſon mariage : — ADRIEN, qui ſuit ; — & ANNE, rappellée dans le codicille de ſon pere du 3 Juin 1623.

X. ADRIEN DE LA TOUR, Chevalier, Seigneur de Caſtanet & de Saint-Paulet, fut mis, ainſi que ſa ſœur, ſous la tutelle de ſa mere ; aſſiſta, en 1640, aux Etats de Languedoc pour le Baron *de Caſtelnau* qui lui en avoit paſſé procuration à cet effet le 17 Octobre de la même année devant *Lombrail*, Notaire ; donna dénombrement au Roi au Bureau des Finances de Toulouſe, le 25 Juin 1665, de ſa Terre de Saint-Paulet qui lui étoit échue en qualité de petit-fils de *Jeanne de Peytes* ; & fut maintenu dans ſon *ancienne nobleſſe* par Jugement du 3 Novembre 1668 de M. *Bazin de Bezons*, chargé de la recherche des faux nobles. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Octobre 1636, paſſé au Château de Bauteville, Diocèſe de Mirepoix, devant *Henri Guilhem*, Notaire Royal de Salles, Damoiſelle *Catherine de Buiſſon*, fille de feu noble *Jean de Buiſſon*, Sei-

gneur de Bauteville (d'une Maiſon originaire du Rouergue, dont parle *la Faille* en ſon *Traité de la Nobleſſe*, *p.* 153 & 154), & de *Jeanne de Laveinſans*. Elle ſurvéquit ſon mari, & par ſon teſtament olographe du 4 Novembre 1681, elle choiſit ſa ſépulture à côté de lui en l'Egliſe Saint-Paulet; déclare avoir eu cinq enfans de ſon mariage, fait de legs pieux à ſon fils puîné, à chacune de ſes filles; & inſtitue héritier univerſel ſon fils aîné. Ses enfans furent: —— 1. Pierre de la Tour, Chevalier, Seigneur de Saint-Paulet, qui tranſigea, le 5 Novembre 1694, avec Anne, ſa ſœur, au ſujet des droits de celle-ci dans les ſucceſſions de ſes pere & mere. Il fut préſent au contrat de mariage de ſon frere, teſta en ſa faveur le 7 Octobre 1720, & mourut ſans alliance; —— 2. Jean-Claude, qui ſuit; — 3. Jeanne, appellée quelquefois Anne, mariée à *N... d'Albuin*, Seigneur des Caſſes. Elle fut légataire de ſa mere, & tranſigea avec ſon frere aîné, comme on l'a dit, au ſujet de ſes droits légitimaires dans la ſucceſſion de ſes pere & mere; —— 4 & 5. Germaine & Marie, Religieuſes à Prouille.

XI. Jean-Claude de la Tour, Chevalier, Seigneur de Saint-Paulet, Lieutenant d'Artillerie par commiſſion datée de Verſailles le 16 Mars 1703, fut fait Chevalier de Saint-Louis le 22 Avril 1709, & reçu par le Maréchal *de Montrevel*. Il eſt rappellé dans le teſtament de ſa mere du 4 Novembre 1681, & dans la tranſaction du 5 Novembre 1694, paſſée à Caſtelnaudari devant *Germain Antoni*, Notaire Royal, entre ſon frere aîné & Anne de la Tour, leur ſœur. Il épouſa, par contrat du 8 Novembre de ladite année 1694, paſſé en la Ville de Saint-Felix de Caraman devant *Barrat*, Notaire Royal, Damoiſelle *Jeanne d'Albuin*, fille de noble *André d'Albuin*, Seigneur de Combecaude, & de *Françoiſe de Blanc*, en préſence de Pierre de la Tour, ſon frere aîné. De ce mariage il a eu pour fils unique:

XII. Pierre-André de la Tour, Chevalier, Seigneur de Saint-Paulet, Veilles, Montmaur & d'Auſeville, qui fut l'un des fondateurs de l'Académie des Sciences de Toulouſe. Il donna au Roi le dénombrement de ſeſdites Seigneuries le 25 Février 1725; fit ſon teſtament clos le 24 Novembre 1761, qu'il remit le même jour à *Richard Lainé*, Notaire Royal de Toulouſe, & dont l'ouverture fut faite le 14 Janvier 1762, par lequel il fait des legs pieux, nomme pour ſon héritiere ſa fille aînée, & déclare avoir chargé Gabriel-Florent de la Tour, ſon fils, du payement des légitimes de ſes autres enfans, par l'acte de donation qu'il avoit fait en ſa faveur le 15 Février 1760. Il avoit épouſé, par pactes rédigés le 7 Novembre 1715, reconnus le 30 Mai 1723 par acte paſſé devant *Claude Rieux*, Notaire de Toulouſe, Damoiſelle *Anne du Boſquet*, fille de feu *François du Boſquet*, Seigneur de la Mothe & de Veilles (d'une Maiſon très-ancienne, originaire de Querci, qui a donné pluſieurs Evêques aux ſiéges de Montauban & de Montpellier, un Cardinal à l'Egliſe Romaine, &c.), & de *Marguerite d'Ouvrier*. Elle étoit morte le 16 Mai 1761, & fut inhumée dans l'Egliſe des Dominicains de Toulouſe en la ſépulture ancienne de la Maiſon de la Tour, du Lauraguais, élue en 1323, & conſervée juſqu'à ce jour. Du mariage de Pierre-André avec *Anne du Boſquet* ſont iſſus: — Pierre-Adrien de la Tour, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Chartres, & Chevalier de Saint-Louis. Il fut d'abord fait Lieutenant réformé à la ſuite du Régiment de la Ferté-Imbault, par ordre du Roi du 1 Décembre 1733; Lieutenant en ſecond dans le même Régiment, Compagnie de Cormery, le 23 Novembre 1734; Lieutenant en pied de la Compagnie de Marcouville le 31 Octobre 1735; Capitaine au même Régiment, devenu Chartres, par commiſſion du 26 Avril 1744, puis Aide-Major par Brevet du 10 Mars 1747, & Chevalier de Saint-Louis le 7 Juillet ſuivant. Tous ces faits ſont atteſtés par un certificat du 3 Août 1759. Il fut tué au fort Lillo en 1747, ſans avoir été marié; —— 2. Louis-Alexandre de la Tour-Saint-Paulet, qui a épouſé *N... de Palet-de-Gontraſt* & vit ſans enfans; —— 3. François, Religieux Auguſtin; —— 4. Jean-Batiſte, Archidiacre & Vicaire-Général de Caſtres en 1777; — 5. Gabriel-Florent, qui ſuit; —— 6. Claire, inſtituée héritiere de ſon pere

en

en ſon teſtament du 24 Novembre 1761; — 7. Françoise, mariée à *François de Guibert*, ancien Conſeiller au Parlement de Toulouſe; — 8. & Anne de la Tour, mariée à *N... de Fabri*, Ecuyer.

XIII. Gabriel-Florent de la Tour, Chevalier, Marquis de Saint-Paulet, Lencung, Gourvielle & Saint-Germain, Co-Seigneur de Montmaur & d'Auſeville, donataire de ſon pere par acte du 15 Février 1760, a fait les foi & hommage au Roi, en ſon Bureau des Finances de la Généralité de Toulouſe, le 24 Novembre 1769, de ſes Seigneuries de Saint-Paulet, Montmaur & Auſeville qui lui étoient échues par le décès de ſon pere. Il a épouſé, par contrat du 8 Juillet 1763, paſſé devant *Raince* & ſon confrere, Notaires au Châtelet de Paris, Damoiſelle *Marie-Angélique-Auguſtine-Armande d'Aumale*, morte en ſon Château d'Auſeville en Lauraguais le 7 Février 1774, fille de *Jacques-Antoine*, Comte *d'Aumale*, Chevalier de Saint-Louis, & de *Henriette de Polaſtron-la-Hillere*; & ſœur de *Louis d'Aumale*, Chevalier, Seigneur de Petitbois, & de *Roſalie-Edouarde d'Aumale*, Sous-Gouvernante des Enfans de France, femme du Vicomte *d'Aumale*, Chevalier, Seigneur du Mont-Notre-Dame, & Capitaine de Huſſards. Le Marquis de Saint-Paulet a de ſon mariage: — 1. Joseph-Denis-Edouard-Bernard, Chevalier, né le 19 Mars 1767, batiſé le lendemain en la Paroiſſe d'Auſeville; — 2. Hugues-Robert-Jean-Charles, né au Château d'Auſeville le 14 Avril 1768; — 3. Charles-Edouard-Anne-Clément, né audit Château le 6 Septembre 1770.

La Maiſon de la Tour en Lauraguais porte pour armes, ainſi que celle de la Tour-d'Auvergne: *d'azur, à la tour d'argent.* Cette derniere ajoute des *fleurs de lis* par conceſſion particuliere.

TOUR-CHATILLON (de la): Suivant *Guichenon*, dans ſon *Hiſtoire de Breſſe & de Bugey*, troiſieme partie, *p.* 29, les Barons de ce nom, dans le haut Vallais en Suiſſe, étoient iſſus d'un puîné de la Maiſon de *la Tour-du-Pin* en Dauphiné.

Le Préſident *de Valbonnais* a donné la Généalogie de *la Tour-du-Pin*, qui remonte au XIe ſiécle; mais il s'eſt particulierement attaché à la branche de cette Maiſon, qui a donné les derniers Dauphins du Viennois, & à celle de *la Tour-Vinay*, qui n'avoit jamais quitté le Dauphiné. Les Barons *de la Tour-du-Pin*, en Dauphiné, relevoient des Comtes *de Savoie*, qui étoient en même-tems Seigneurs du Bas-Vallais, ſous la mouvance de l'Empire.

Les Barons de la Tour-Chatillon poſſédoient des Terres conſidérables dans le haut & bas Vallais, dans le pays de Vaud & dans pluſieurs autres diſtricts de la Suiſſe. Leurs plus anciens ſceaux étoient les mêmes que ceux de la Maiſon de *la Tour-du-Pin* en Dauphiné, *à la Tour crenelée avec ſon avant-mur.* Pluſieurs d'entr'eux portent le nom de Geraud, en latin *Geroldus*, *Giroldus*, *Gerardus*, que l'on trouve dans les premiers degrés de la Généalogie de *la Tour-du-Pin.*

Antoine, l'un des Barons de la Tour-Chatillon, qui vivoit en 1398, avoit épouſé, en ſecondes noces, Villette ou Billette, fille d'Aynard de la Tour, Seigneur de Vinay en Dauphiné, & d'*Artaude de Breſſieu.* Ce mariage eſt conſtaté par pluſieurs titres. Aymon, Baron de la Tour-Chatillon, Evêque de Sion, grand-oncle du même Antoine, avoit fait, en 1327, une ligue avec *Guigues de la Tour-du-Pin*, Dauphin de Viennois, contre *Edouard*, Comte *de Savoie.* La Maiſon de *la Tour-du-Pin*, avant que de parvenir au Delphinat du Viennois, poſſédoit des Seigneuries conſidérables dans le Genevois & dans le pays de Gex, ce qui a pu faciliter l'émigration d'une branche de cette Maiſon dans le Vallais.

Le Château de Châtillon, en latin *Caſtellio*, & en Allemand *Geſtelenburg*, c'eſt-à-dire *le Bourg* ou *Château de Geſtelen*, où demeuroient les Barons de la Tour, eſt ſitué près de l'Egliſe paroiſſiale du bas Geſtelen ou Châtillon, en Allemand Under-Gestelen, dans le haut Vallais, Dizain de Rarogne. Le vil-

lage du bas Châtillon, *Caſtellio inferior*, eſt ainſi appellé, pour le diſtinguer d'un autre qu'on nomme le haut Châtillon, *Caſtellio ſuperior*, Ober-Gestelen. On trouve auſſi ce dernier Village dans le haut Vallais; mais dans le Dizain de Gombs.

Le bas Châtillon, qui forme l'objet de cet article, eſt ſitué dans une plaine au pied du Mont de Geſtelen, en Allemand *Geſtelenberg*. La Seigneurie de ce Village & celle du Val, limitrophe de Loetſchen, appartenoient anciennement aux Barons de la Tour, en latin *de Turre*, & en Allemand *Von* ou *Zum Thurn*. On voit encore les ruines du Château de Geſtelen ou Châtillon, leur ancienne réſidence. Ce Château avoit ſoutenu pluſieurs ſiéges dans les XIIIe & XIVe ſiécles.

Les Barons de la Tour, qui étoient auſſi Barons de Frutingen (aujourd'hui dans le Canton de Berne & ſur la frontiere du Vallais), ſont très-célebres dans les Annales de la Suiſſe, du Vallais & de la Savoie, par leurs guerres avec les Evêques de Sion & la ville de Berne: ils étoient libres Barons de l'Empire. Les anciennes matricules, rapportées par *Goldaſt* & *Bertius*, en font foi. Ils relevoient immédiatement de l'Empire, pour les Terres qu'ils poſſédoient dans le haut Vallais & pour Frutingen; ils avoient haute & baſſe Juſtice, droit de battre monnoie, &c. ainſi qu'on le voit par une replique de la République du Vallais, donnée en 1619, à diverſes prétentions de l'Evêque de Sion.

La Maiſon de la Tour en Vallais étoit diviſée en pluſieurs branches. La principale portoit le nom de la Tour ou de la Tour-Chatillon. Les autres étoient diſtinguées par les noms de leurs Seigneuries ou de leur domicile. L'une d'elles s'appelloit de la Tour-de-Saint-Maurice, ou ſimplement de Saint-Maurice, parce qu'elle demeuroit à Saint-Mauris dans le bas Vallais. Une autre ſe nommoit de Chatillon, en Allemand *Von Geſtelen* ou *Geſtelenburg*; les autres étoient dites de la Tour-d'Ollon; de la Tour-de-Montagnie; de la Tour-de-Colombey; de la Tour-de-Larringe; de la Tour-de-Saint-Branchier; de la Tour-de-Lugrin; de la Tour-de-Vevay; de la Tour-de-Sion.

La branche proprement dite de Chatillon, exiſte ſous le ſurnom de Zur-Lauben, qui lui fut affecté dès la fin du XIVe ſiécle, comme on le voit par les titres de la Commanderie de Saint-Lazare, qui étoit à Séedorff dans le Canton d'Ury, limitrophe du haut Vallais. On en donnera l'extrait généalogique à l'article Zur-Lauben. Une autre branche, dite de la Tour-Saint-Maurice, s'établit dans le Comté de Bourgogne. Les plus anciens ſceaux des Barons de la Tour-Chatillon repréſentent *une tour crenelée avec ſon avant-mur, tourné à gauche*. On obſerve ſur les ſceaux de la branche aînée de la Tour-du-Pin, *l'avant-mur tourné à droite*. Les de la Tour-Vinay, qui étoient auſſi puînés des de la Tour-du-Pin, avoient l'*avant-mur tourné à gauche*, de même que les Barons de la Tour-Chatillon en Vallais. Les branches *de Châtillon, de Saint-Mauris, de Larringe, de Montagnie*, &c. portoient *une tour crenelée* ſans *avant-mur*.

Otton de la Tour, Damoiſeau, dont on a une Chanſon en Allemand dans le Recueil des Troubadours de Souabe (Manuſcrit de 1329, conſervé à la Bibliothéque du Roi), y paroît avec un écu *d'or, à la Tour crenelée de ſable*, ayant pour cimier *un bonnet pyramidal d'or, accoſté de deux boules de ſable, & ſurmonté d'une boule auſſi de ſable*. Ce Recueil contient les Chanſons de pluſieurs Princes, Comtes, Barons & Nobles de la Souabe.

Une grande partie de l'ancienne Suiſſe étoit compriſe ſous cette dénomination. On obſerve la même *tour* & le même cimier ſur un ſceau au bas d'un acte en Allemand, daté du 23 Avril 1322, & qui contient la vente de quelques biens ſitués à Maggingen, autrement Meiringen, dans le Val-Haſel, limitrophe du Vallais, vente que le Chevalier Otton de la Tour faiſoit au Couvent d'Obrendorf, Annexe de la Commanderie de Séedorff, Ordre de Saint-Lazare, dans le Canton d'Ury.

Guillaume, Baron de la Tour en Vallais, Chevalier, auteur des différentes

branches DE LA TOUR dans le haut & bas Vallais, vivoit en 1157. Il termina cette année, par la médiation de *Louis*, Evêque de Sion, ſes différends avec *Rodolf*, Abbé de Saint-Maurice. L'acte le qualifie *Vice Dominus*, c'eſt-à-dire *Vidame* ou *Vidonde* de l'Evêché de Sion, & il porte que ces différends au ſujet d'Olon, de Vouvry, &c. duroient depuis long-tems entre l'Abbaye de Saint-Maurice & les ancêtres de GUILLAUME, d'où l'on peut inférer que la branche de LA TOUR-DU-PIN, établie dans le Vallais, y exiſtoit déja avant le milieu du XIe ſiécle. Dans le traité de paix conclu, en 1187, entre le même GUILLAUME DE LA TOUR & *Cunon*, Evêque de Sion, par la médiation de l'Archevêque de Tarentaiſe, on y rappella les anciens différends que les ancêtres de GUILLAUME avoient eu avec l'Egliſe de Sion, ce qui ſuppoſe un long-tems antérieur.

TOUR-DU-PIN (DE LA): Maiſon, une des plus anciennes du Dauphiné, qui remonte à

BERLION OU BERION DE LA TOUR, vivant en 1107. Voyez-en la Généalogie dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome II, p.* 13 *& ſuiv.*

Les armes ſont: *de gueules, à la tour d'argent maçonnée de ſable, crenelée de trois piéces, avec un avant-mur maçonné de même.*

TOUR-GUERIN (DE LA):

Terre poſſédée de pere en fils, depuis plus de 200 ans, par la branche aînée de la Maiſon de MONTAGU, établie & connue en Bourgogne depuis pluſieurs ſiécles. Elle a formé deux branches. L'aînée ſubſiſte dans les Seigneurs *de la Tour-Guerin*, &c. La cadette, établie en Dauphiné, eſt éteinte. Les armes: *d'azur, à trois têtes de lion d'or, arrachées de gueules, lampaſſées de ſable.*

TOUR (DU): Famille noble d'ancienne extraction, originaire du Condomois.

I. LOUIS DU TOUR, Ecuyer, poſſédoit la Seigneurie de Bouſſan dès l'an 1395, & mourut vers l'an 1420, laiſſant deux fils, ſçavoir: — PIERRE, mort ſans poſtérité; — & FRANÇOIS, qui ſuit.

II. FRANÇOIS DU TOUR, Ecuyer, Seigneur de Bouſſan, ſuccéda à PIERRE, ſon frere aîné, & fut marié deux fois. On ignore le nom de ſes deux femmes, mais on ſçait qu'il n'eut pas d'enfans de la premiere; & que de la ſeconde ſortit:

III. CHARLES DU TOUR, Ecuyer, Seigneur de Bouſſan, qui fut marié, le 4 Janvier 1496, & eut pour fils:

IV. HENRI DU TOUR, Ecuyer, Seigneur de Bouſſan, nommé par le Roi FRANÇOIS I, en 1521, Capitaine de 100 hommes d'armes, à la tête deſquels il ſe comporta vaillamment au ſiége & à la priſe de Fontarabie, & marcha enſuite vers l'Italie, où il ſe trouva avec ſa Compagnie, pendant toute la guerre, aux plus ſanglantes batailles. Il avoit épouſé, le 14 Juin 1532, *Anne-Marie de Mauriac*, dont:

V. JEAN DU TOUR, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bouſſan, qui fit ſon teſtament le 14 Septembre 1578, dans lequel il déclara s'être marié une fois, & avoir eu pour fils:

VI. JEAN DU TOUR, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bouſſan, qui épouſa, le 28 Décembre 1614, *Marie de Richon*, & en eut:

VII. ANTOINE DU TOUR, Ecuyer, marié, le 3 Janvier 1648, à *Marie d'Athia*, dont vint:

VIII. GABRIEL DU TOUR, Ecuyer, maintenu dans ſon *ancienne nobleſſe*, par Arrêt de la Cour des Aides de Bordeaux du 4 Septembre 1691. Il avoit épouſé, le 2 Août 1681, *Catherine de Pichon-du-Lys*, arriere-petite-fille de *Charles du Lys*, Avocat-Général à la Cour des Aides de Paris, lequel fut reconnu, par Lettres-Patentes du Roi Louis XIII, du 25 Octobre 1612, deſcendre en ligne directe de *Pierre d'Arc*, ſurnommé *du Lys*, frere puîné de *Jeanne d'Arc*, dite la *Pucelle d'Orléans*. GABRIEL DU TOUR eut de ſon mariage:

IX. RICHARD DU TOUR, Ecuyer, qui entra au ſervice en 1700, fut fait, par

Commiſſion du 15 Avril 1702, Capitaine d'Infanterie au Régiment Dauphin, où il continua de ſervir pluſieurs années; & ſe retira enſuite auprès du Prince *de Monaco*, qui lui donna la Capitainerie des Châteaux, Chaſſes, Eaux & Forêts de ſa Souveraineté, par Commiſſion du 10 Décembre 1732. Il avoit épouſé, le 9 Juillet 1707, *Eliſabeth de Floiſſac*, dont :

X. Etienne-Marc-Antoine du Tour, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Mauconſeil en 1730, avec lequel il fit les campagnes d'Italie, où il reçut deux bleſſures. Après la reforme de ce Régiment, il paſſa au ſervice des Colonies, & obtint à Saint-Domingue, ſucceſſivement deux Commiſſions du Roi, l'une de Capitaine, & l'autre de Capitaine-Aide-Major, dont il a fait les fonctions pendant long-tems. Il a épouſé, le 18 Juin 1743, *Renée de Sauvage*, dont deux enfans, ſçavoir : — Etienne-Marc-Antoine-Richard du Tour, — & Joseph, dit *le Chevalier* du Tour, reçus tous deux, en 1767, dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à la faſce d'or, accompagnée de deux tours auſſi d'or en chef, & d'une hure de ſanglier en pointe*, qui eſt du Tour ; *au 2 d'azur, à l'épée d'argent garnie d'or, miſe en pal la pointe en haut, ſurmontée d'une couronne d'or, & accoſtée de deux fleurs de lis de même*, qui eſt du Lys ; *au 3 auſſi d'azur, à l'arc d'or mis en face, à la fléche encochée d'argent & empennée d'or, chargée de deux autres fléches d'or empennées d'argent, miſes en ſautoir*, qui eſt d'Arc. L'écu timbré d'un *caſque, ſurmonté d'une fille, vêtue en argent, tenant dans ſa main droite une épée d'argent, ſur la pointe de laquelle eſt une couronne d'or ; & dans ſa gauche une banniere d'argent ſemée de fleurs de lis d'or.* Pour cri, la Pucelle.

* TOURRETTE (la) : Terre & Seigneurie en Vivarais, avec titre de Baronnie, poſſédée par l'ancienne Maiſon de la Rivoire, dont nous allons donner ici la Généalogie.

Cette Maiſon, que nombre d'indices pourroit faire croire une branche cadette des Seigneurs *de Rivoire* & *de Romagneu* en Dauphiné, étoit déja établie en Vivarais au XIIIe ſiécle.

Noble Martin de la Rivoire, Damoiſeau, fit, en 1276, acquiſition d'une maiſon & d'un jardin près du Château de la Rivoire, de *Guillaumette Maſoere*, veuve de *Jean Ruel* ; & parmi les témoins préſens à ladite vente, on trouve un noble Jean de la Rivoire.

Antoine de la Rivoire, Chevalier, paroît comme témoin dans un acte paſſé, l'an 1301, à Annonay dans le haut Vivarais, entre *Artaud*, Seigneur *de la Roche* & d'Annonay, & *Roſſet Cheyraud*.

Noble Guillaume de la Rivoire ne vivoit plus en 1393, que ſa mere, noble *Fée de l'Ermuſiere*, fonda une Chapelle dans l'Egliſe de Vanoſc, ſous le vocable de Saint-Jean l'Evangeliſte, *pour* (eſt-il dit dans l'acte de fondation) *le repos de l'ame de ſon cher fils noble* Guillaume de la Rivoire, *décédé depuis peu*. Ses deſcendans ont toujours joui de ladite Chapelle juſqu'au commencement de ce ſiécle, que Just-Antoine de la Rivoire, Marquis de la Tourrette, Baron des Etats du Languedoc, vendit à *Meraud Pichon*, la Terre de la Rivoire, & celle de Vanoſc qui en dépend.

Jean de Rivoire eſt qualifié *noble & puiſſant homme* dans ſon contrat de mariage, en 1447, avec noble *Jacquette de Cheuvriers*, de laquelle il eut — Guillaume, qui ſuit. Dans pluſieurs actes concernant ledit Jean, on trouve un noble Georges de la Rivoire, duquel on ignore le pere & la poſtérité.

Noble Guillaume de la Rivoire, II. du nom, rendit hommage de cette Terre à *Jacques de Tournon*, en 1480. Il avoit épouſé, en 1463, *Griotte de Malieu*, fille de noble *Girard de Malieu*, & de *Catherine de Chambeau*, Dame de la Tourrette. Elle eut en dot 400 écus d'or, teſta en 1506, & élut ſa ſépulture dans ſa Chapelle de Saint-Jean l'Evangeliſte. Guillaume de la Rivoire eut de ſon mariage : — 1. Guillaume, qui ſuit ; — 2. Anne, mariée à noble

Charles de Borée; — 3. ARTAUDE, femme de noble *Claude de la Tour*, Seigneur de Firminy en Forez.

GUILLAUME DE LA RIVOIRE, III. du nom, épouſa, par contrat du 1 Octobre 1508, *Marguerite du Peloux*, fille de noble *Gabriel du Peloux*, Seigneur de Saint-Romain & de la Chaux, dont: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. JACQUELINE, mariée avec noble *Claude de Bonne*, Seigneur d'Ans en Dauphiné, Maiſon dont eſt ſorti le Connétable *de Leſdiguieres*; — 3. FRANÇOISE, femme de noble *Pierre de Quain*.

CLAUDE DE LA RIVOIRE épouſa, en 1556, *Madelene Dumas-de-Chadenac*, fille de noble *Louis Dumas*, Seigneur de Chadenac, & de *Madelene de Porcelet-Maillane*, de l'ancienne Maiſon de ce nom, qui deſcendoit de *Guillaume de Porcelet*, Vicerοi de Sicile, lors des Vêpres Siciliennes, auquel les mécontens laiſſerent la vie (ſelon les Auteurs de ce tems-là), à cauſe de ſes vertus. Elle étoit ſœur de *Louiſe de Porcelet*, femme de *Jacques de Budos*, Marquis de Portes, dont vint *Louiſe de Budos*, ſeconde femme du Connétable *de Montmorency*, & mere de Madame la Princeſſe *de Condé*. Ses autres ſœurs furent mariées, l'une à *Claude Grimoard-de-Beauvoir*, Comte du Roure, & l'autre à *N... du Cailar*, Seigneur de Spondillan. CLAUDE DE LA RIVOIRE teſta en 1583, & élut ſa ſépulture en l'Egliſe de Vanoſc, au tombeau de ſes ancêtres. Ses enfans furent: — 1. FLEURY, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE, Seigneur de Canſon.

FLEURY DE LA RIVOIRE, Seigneur de Chadenac, épouſa, en 1583, *Judith de Fay*, fille de noble *Chriſtophe de Fay*, Seigneur de Gerlande, & de noble *Guionne de Saulſac*. Il eut de ſon mariage: — 1. JACQUES, mort ſans alliance; — 2. CHRISTOPHE, qui ſuit; — 3. LOUIS, Chevalier de Malte, qui devint Commandeur de Chazelles; — 4. HECTOR, auſſi Chevalier de Malte, Commandeur de Blodez; — 5. CHARLES, Seigneur de Baumes.

CHRISTOPHE DE LA RIVOIRE, Baron de Chadenac, Capitaine de 100 hommes, eut le commandement d'une partie du bas Vivarais pendant les troubles qui agitoient cette Province, comme il conſte par pluſieurs Lettres que lui adreſſa *Henri*, Duc *de Montmorency*, & le Maréchal *de Schomberg*. Ce dernier, dans une des ſiennes, lui mande que « comme il eſt un des Gentilshommes des plus conſidérés » de la Province, il l'engage à ſe mettre à la tête de toute la Nobleſſe de ſon » voiſinage, pour venir s'oppoſer à la deſcente des Eſpagnols qui menaçoient les » côtes, & qu'en outre il l'en prie *comme ſon ami particulier* ». Il épouſa, en 1636, *Madelene de Boulieu*, fille de noble *Chriſtophe de Boulieu*, Seigneur de Jarnieu, & de *Louiſe de Montmorin-Saint-Herem*, Dame du Breuil, laquelle étoit arriere-petite-fille de *Jeanne de Bourbon*, Vicomteſſe de Joyeuſe. De leur mariage ils eurent: — 1. NICOLAS-JOSEPH, qui ſuit; — 2. PAUL, Chevalier de Malte & Commandeur de Celles en Berri; — 3. MARIE, femme de noble *Jacques de Charpin*, Comte de Genetines, dont: — *François de Charpin*, Evêque de Limoges; — & *Louis de Charpin*, Chanoine-Comte de Lyon; — 4. HÉLÈNE, mariée avec noble *François Saignard*, Baron de Quérieres.

NICOLAS-JOSEPH DE LA RIVOIRE, Comte de Chadenac, Baron de Vocance, Seigneur de Baumes, Colonel d'Infanterie, épouſa, en 1666, *Angélique-Antoinette de Gineſtous*, fille de *Juſt-Henri de Gineſtous*, Marquis de la Tourrette, Baron de Chalançon, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, & d'*Antoinette de Luc*. Ladite *Angélique-Antoinette de Gineſtous*, devenue héritiere de ſa Maiſon, fit donation de ſes biens à JUST-ANTOINE, ſon fils aîné, à la charge de prendre le nom & les armes de *la Tourrette*. De ſon mariage elle a eu: — 1. JUST-ANTOINE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-ANTOINE, appellé *le Comte* DE LA RIVOIRE, Cornette de Carabiniers, tué à la bataille de la Marſaille; — 3. NICOLAS-ANTOINE, appellé *le Comte de Chadenac*, Enſeigne de Vaiſſeau, tué à Malaga; — 4. JOSEPH-IGNACE, Eſclave en Turquie pendant 22 ans; — 5. autre JUST-ANTOINE, d'abord Chevalier de Malte, enſuite Prieur de Saint-Barthelemi & de Gluras, & depuis Commandant de Bataillon au Régiment Dauphin, Infanterie; — 6. FRANÇOISE DE LA RIVOIRE, Abbeſſe de Soyon-lès-Valence.

JUST-ANTOINE DE LA RIVOIRE, Chevalier, Seigneur Marquis de la Tourrette,

Comte & Baron de Chalançon & des Etats de Languedoc, Seigneur de Baumes, Chadenac, Vernoux, &c. fut reçu aux Etats en 1706, rendit hommage au Roi pour ſes Terres en 1712, & épouſa, en 1717, *Marie-Violand de Portalès-de-la-Cheze*, ſœur du Marquis & du Comte *de la Cheze*, Lieutenans-Généraux des Armées du Roi. Il eſt mort le 16 Mars 1765, laiſſant : —— 1. François-Antoine-Alphonse, qui ſuit ; — 2. Marie-Françoise, mariée à *François*, Comte *de Roſtaing*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie ; —— 3. Marie-Antoinette, femme de *Louis-Hercule de Portalès*, Marquis de la Chezo, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ſon oncle maternel ; —— 4. Marie-Paule, mariée à *Louis-François de Vachon*, Chevalier d'honneur au Parlement de Dauphiné ; —— 5. Marie-Marguerite-Susanne, mariée à Meſſire *Alexis du Faure*, Marquis de Satillieu, Seigneur de Mahun & de Saint-Silveſtre ; —— 6. Marie-Justine-Antoinette, mariée à Meſſire *Claude de la Foreſt*, Comte de Divonne, Seigneur de Mongiraud, Colonel en ſecond du Régiment d'Artois, Infanterie.

François-Antoine-Alphonse de la Rivoire, Chevalier, Seigneur Marquis de la Tourrette, Comte & Baron de Chalançon, & des Etats du Languedoc, Seigneur de Vernoux, Saint-Fortunat, Gluyras, &c. mort en 1768, avoit épouſé, en 1750, *Marie-Louiſe-Thérèſe de Beauvoir-de-Grimoard-du-Roure*, fille de *Louis-Scipion de Beauvoir-de-Grimoard*, Comte du Roure, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie-Victoire-Antoinette de Gontaut-Biron*, Dame de Madame la Dauphine. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Marie-Just-Antoine, qui ſuit ; —— 2. Marie-Jean-Antoine, Capitaine de Cavalerie ; — 3. Marie-Louis-Antoine-Hercule, Chevalier de Malte de minorité ; — 4. Marie-François-Antoine-Alphonse, Garde de la Marine & Chevalier de Malte ; — 5. Marie-Auguste-Antoine, Prieur de Saint-Michel de Toulongac ; — 6. Marie-Joseph-Antoine-Laurent ; — 7. Marie-Louis-Antoine-Armand, Chevalier de Malte, Page du Grand-Maître ; —— 8 & 9. & deux filles, Marie-Françoise-Antoinette, & Marie-Charlotte-Antoinette-Gabrielle.

Marie-Just-Antoine de la Rivoire, Chevalier, Seigneur Marquis de la Tourrette, Comte & Baron de Chalançon, & des Etats du Languedoc, Seigneur de Vernoux, Saint-Fortunat, Gluyras, Châteauneuf en Vivarais, de Revel-Laval & le Mas en Dauphiné, a épouſé, le 28 Avril 1772, *Louiſe-Urſule-Félicité de Guerin-de-Tencin*, petite-niéce du Cardinal de ce nom, & fille d'*Antoine de Guerin*, Marquis de Tencin, Gouverneur des Ville & Château de Die, & Sergent de Bataille de la Province de Dauphiné, & de *Jeanne-Marie de Monteynard*. De leur mariage ils ont : — Marie-Louis-Just-Antoine de la Rivoire-de-la-Tourrette, Chevalier, né le 15 Février 1773.

La Maiſon de la Rivoire porte pour armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, au lion d'argent, armé & lampaſſé de ſable ; au 2 & 3 d'or, au lion de gueules*, qui eſt de Gineſtous-la-Tourrette.

TOURTOULON (de) : Ancienne Nobleſſe établie en Languedoc. Le premier, dont on ait connoiſſance, eſt

I. Rigal de Tourtoulon, qu'on trouve au nombre des Seigneurs qui ſouſcrivirent, comme témoins, à une Sentence arbitrale, rendue le Lundi d'après la fête Saint-Jean-Porte-Latine de l'an 1384, entre *Henri*, Comte *de Rodez* & Vicomte de Carlat, & *Aſtorg d'Aurillac*, Seigneur de Conros & de la Baſtide, au ſujet du droit de fief des Terres accordées au Comte *de Rodez*, à cauſe de ſa Vicomté de Carlat. On ignore le nom de la femme dudit Rigal de Tourtoulon ; mais on croit qu'il eut pour enfans : —— 1. Guilhaume, qui ſuit ; — 2. Antoine de Tourtoulon, lequel étoit marié, en 1422, à *Maregde de Subcanton* & d'Arennes, & fut donataire de ſon aîné en 1448 ; —— 3. & Jacquette de Tourtoulon, rappellée dans le teſtament de Guilhaume, ſon frere, de 1448. On trouve encore Isabeau de Tourtoulon, mariée, en 1450, à noble *Bertrand de Sauſſan*.

II. Guilhaume de Tourtoulon, qualifié *Damoiſeau*, Seigneur de Tourtoulon en Auvergne, épouſa, vers 1414, noble Demoiſelle *Beringotte du Sault*,

fille de noble *Jean du Sault*, Seigneur de Banieres au Diocèſe de Niſmes en Languedoc, & de noble Demoiſelle *Jacquette Renarde*. Comme mari & maitre des biens dotaux de ladite *Beringotte du Sault*, ſa femme, il reçut une reconnoiſſance féodale, par acte paſſé devant *Peredés*, Notaire, le 5 Février 1425. Il y eut un compromis paſſé le 1 Juillet 1426 entre ledit noble GUILAUME DE TOURTOULON, noble *Guilhaume de Bourbon*, & noble *Jean d'Alairac*. Sa belle-mere *Jacquette Renarde* lui fit une donation le 19 Septembre 1426, devant *Soleirol*, Notaire. Il fit ſon teſtament le 8 Juillet 1448, devant *Jean Barnier*, Notaire, dans lequel il nomme tous ſes enfans, au nombre de 9; & ſa veuve fit le ſien le 14 Juillet 1457, devant *la Bane*, Notaire. De leur mariage vinrent : — 1. ANTOINE DE TOURTOULON, inſtitué héritier par le teſtament de ſon pere. Sa mere le fit auſſi ſon héritier, à condition qu'il viendroit habiter à Banieres, autrement non, & lui ſubſtitua noble PIERRE DE TOURTOULON, ſon autre fils. Ledit ANTOINE s'établit au lieu de Ribaſon, paroiſſe de Marmagnac, au Diocèſe de Saint-Flour en Auvergne, s'y maria, & laiſſa pour fils & héritier univerſel noble PIERRE, Seigneur DE TOURTOULON, qui tranſigea avec autre PIERRE DE TOURTOULON, ſon couſin, par acte paſſé le 2 Mai 1500; — 2. GUERIN; — 3. PIERRE, qui ſuit; — 4. GUILHAUME; — 5. ASTORG, Bénédictin au Monaſtere de Sauve, & Prieur de Saint-André de Lanciſe; — 6. JEAN, Prêtre & Moine au Monaſtere de Saint-Sauveur; — 7. autre JEAN, doté d'un Fief; — 8. MARGUERITE; — 9. & ANTOINETTE, mariée à *Jean Cadonis*, Licentié ès Droits de la ville de Sommieres.

III. PIERRE DE TOURTOULON, I. du nom, qualifié *Damoiſeau*, Seigneur de Banieres, fit hommage de ſon Château des Vancls & autres Fiefs nobles, au Seigneur *Charles de Beaufort* le 15 Juillet 1473; & en rendit un autre pour ſes biens nobles à *Marc de Beaufort*, Comte d'Alais, le 1 Décembre 1485. Il épouſa, en 1469, noble Demoiſelle *Antoinette d'Albignac*, & fit trois teſtamens; le premier, en 1478; le ſecond, en 1486; par le troiſieme, du 22 Août 1490 (reçu *Louis Barnier*, Notaire), il nomme ſes enfans, fait des legs à ſa femme, & inſtitue héritier ſon fils ainé. De ſon mariage il eut : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. GUILHAUME, auquel ſon pere donna les biens qu'il avoit en Auvergne. Il tranſigea ſur partage avec PIERRE, ſon ainé, par acte du 20 Janvier 1501, paſſé devant *Jean Pageri*, Notaire; — 3. GERVAIS, Prieur de Saint-André de Lanciſe; — 4. MARGUERITE; — 5. LOUISE; — 6. ETIENNETTE; — 7. & ANDRÉE, mariée à noble *Jacques de Bernas*, de la ville de Sauve, comme il appert de l'acte de conſtitution de dot par ſon pere, paſſé le 31 Janvier 1489, devant *Louis Barnier*, Notaire.

Ledit PIERRE DE TOURTOULON eut encore, de *Catherine Martin*, un fils naturel, nommé JEAN.

IV. PIERRE DE TOURTOULON, II. du nom, Seigneur de Banieres en la paroiſſe de Saint-Jean de Gardonenque, au Diocèſe de Niſmes, aujourd'hui Alais, tranſigea, le 2 Mai 1500 (acte reçu par *Girald Matedras*, Notaire d'Auvergne), avec noble PIERRE DE TOURTOULON, ſon couſin, fils & héritier de feu noble ANTOINE, du lieu de Ribaſon, paroiſſe de Marmagnac au Diocèſe de Saint-Flour en Auvergne, touchant la ſucceſſion des biens de feu noble GUILHAUME DE TOURTOULON, & noble Demoiſelle *Beringotte du Sault*, leurs ayeul & ayeule. Cet acte porte que les biens d'Auvergne, dont ledit GUILHAUME avoit été poſſeſſeur, ſeroient & appartiendroient audit ANTOINE DE TOURTOULON, marié en Auvergne, ledit PIERRE étant ſubſtitué à ANTOINE, & ceux du Languedoc appartiendroient à noble PIERRE, fils d'autre PIERRE DE TOURTOULON, Seigneur de Banieres. Il partagea, le 20 Décembre 1501, avec noble GUILHAUME DE TOURTOULON, Co-Seigneur de Banieres, ſon frere, la ſucceſſion de leur pere; & dans cet acte intervint autre PIERRE DE TOURTOULON, Seigneur de Tourtoulon, fils & héritier univerſel de feu noble ANTOINE, habitant du lieu de Roquecane, paroiſſe de Marmagnac au Diocèſe de Saint-Flour en Auvergne, & icelui noble ANTOINE, frere de feu PIERRE DE TOURTOULON I, Seigneur de Banieres. PIERRE II. vivoit encore le 10 Mai 1540, & avoit

épouſé, par contrat du 10 Janvier 1489, paſſé devant *Boeri*, Prêtre & Notaire, Demoiſelle *Helix de Rocheblave*, de laquelle il eut : — PIERRE, qui ſuit ; — & CATHERINE, vivante en 1538.

V. PIERRE DE TOURTOULON, III. du nom, Seigneur de Banieres & du Prat, fut émancipé par ſon pere le 3 Juillet 1517. Il acquit une cenſive, le 5 Mai 1518, de *Germain Hours-de-Saint-Germain-de-Calberte*, & inféoda la haute-juſtice de Banieres à *Marc de Beaufort*, Comte d'Alais, par acte du 24 Avril 1542, paſſé devant *Salançon*, Notaire. Il avoit épouſé noble Demoiſelle *Iſabelle de Mandagoſt*, ſœur de noble *Guion de Mandagoſt*, Baron de Fons, & de *Françoiſe*. Elle fit ſon teſtament le 27 Février 1541, y nomme ſes enfans, & fait héritier ſon mari, à la charge de rendre ſon hérédité à ſon fils aîné. De leur mariage vinrent : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. GILLES, Prieur de Saint-André de Lanciſe, légué par le teſtament de ſon pere du 1 Août 1538, & par celui de ſa mere ; — 3 & 4. MARGUERITE & FRANÇOISE, auſſi léguées par ſes pere & mere.

VI. JACQUES DE TOURTOULON, Seigneur de Baniere-, du Prat, &c. Grand-Veneur du Duc *de Vendomois*, reçut une Lettre le 3 Juillet 1561 au ſujet de cette Charge ; fut Capitaine de 300 hommes, par Commiſſion du 13 Juin 1562, à lui donnée par le Baron *de Cruſſol*, Général & Chef des Compagnies aſſemblées en Languedoc ; & enſuite Capitaine d'une Compagnie de 400 hommes, comme il appert d'une Ordonnance du Sieur *de Montvaillant*, Commandant en Languedoc, pour arrêter le compte des frais employés à la levée de cette Compagnie, en date du 15 Janvier 1569. Il fit ſon teſtament le 2 Février 1574, dans lequel il nomme & fait un legs à ſa mere, & inſtitue ſa femme ſon héritiere, &c. Il avoit épouſé, en préſence & du conſentement de ſon pere, par contrat du 8 Février 1550, paſſé devant *Leſcot*, Notaire, Demoiſelle *Thorenne de la Farre*, fille de noble *Marquis de la Farre*, & de Demoiſelle *Marguerite d'Auriac*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. GILLES-THOMAS-JACQUES ; — 3. & ANNE.

VII. PIERRE DE TOURTOULON, IV. du nom, Seigneur de Banieres, du Prat, &c. fit hommage au Comte d'Alais le 9 Février 1583, & donna ſon dénombrement au Duc *de Montmorency* en 1588. Il ſervit lors de la convocation du ban & arriere-ban, comme il eſt prouvé par un certificat du 4 Novembre 1590 du Sieur *de Faret*, Sénéchal de Niſmes & de Beaucaire. Il fit deux teſtamens ; le premier, le 6 Novembre 1581 ; le ſecond, le 18 Avril 1607 ; & avoit épouſé, par contrat du 31 Mars 1577, aſſiſté de ſon pere, Demoiſelle *Marguerite de Villate*, fille de noble *Figol de Villate*, Seigneur de Vallongue, de la Ville de Sauve. Leurs enfans furent : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de Valobſcure, rapportée ci-après ; — 3. ANTOINE ; — 4. THÉODORE ; — 5. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de Serres, dont il ſera parlé en ſon rang ; — 6. SUSANNE ; — 7. & JEANNE DE TOURTOULON, mariée à noble *Jean Savin*.

VIII. JACQUES DE TOURTOULON, Seigneur de Banieres, &c. rendit hommage de ſes biens au Roi les 14 Décembre 1605, 12 Février 1618 & 7 Mars 1634 ; ſervit lors de la convocation du ban & arriere-ban, ainſi qu'il appert de l'Ordonnance du Sieur *de Faret*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, datée du 15 Mai 1639, contenant acte de la préſentation dudit noble JACQUES DE TOURTOULON à cette convocation ; & fit ſon teſtament le 27 Mai 1650. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Février 1608, Demoiſelle *Claire de Valobſcure*, fille de noble *Jean de Valobſcure* ou *Valeſcure*, de laquelle il eut — 1. JEAN-JACQUES, qui ſuit ; — 2. HERCULE, Seigneur de la Becede ; — 3. ANTOINE, Seigneur de Marquerés ; — 4. PIERRE, Seigneur des Vanels ; — 5 & 6. SUSANNE & CLAIRE ; — 7. & LOUISE, mariée à *N... Seriere*, Seigneur de la Sagne.

IX. JEAN-JACQUES DE TOURTOULON, Seigneur de Banieres, le Pujol, &c. fit hommage au Roi le 4 Juillet 1667, & fut maintenu en ſa qualité de *Noble*, conjointement avec ſes freres & ſes couſins le 14 Décembre 1668 par Jugement de M. *de Beçons*, Intendant du Languedoc. Etant le dernier mâle de la

Branche

Branche de Banieres, il fit ſon teſtament & inſtitua ſon héritiere Demoiſelle Louise de Tourtoulon, ſa ſœur.

Branche des Seigneurs de Valobscure.

VIII. Jean de Tourtoulon, I. du nom, Seigneur de Serres & de Valobſcure, à cauſe de ſa femme, ſecond fils de noble Pierre, IV. du nom, Seigneur de Banieres, du Prat, &c., & de *Marguerite de Villate*, fut Député à l'Aſſemblée de la Rochelle & à la Cour par les Egliſes des Cevennes, ſuivant une Lettre du 23 Avril 1619. Il ſervit avec beaucoup de diſtinction, ſous *Henri*, Duc *de Rohan*, pendant les guerres de 1622, 26, 28, &c. comme le prouve les Mémoires de ce Seigneur, imprimés à Paris chez *Elzevir*, édition de 1661, où il eſt fait mention de Jean de Tourtoulon, ſous le nom de *Valeſcure*. Il commanda à Lunel, fut bleſſé à une attaque, étant Meſtre-de-Camp du Régiment de Valeſcure; & fut envoyé, avec *la Roque*, à la défenſe de Galargues. L'Hiſtoire de Languedoc, *p.* 551, année 1620, dit que *Valeſcure* & *Monteſſus*, tous les deux Maréchaux de-Camp, furent bleſſés à l'attaque du Fauxbourg du Tillet, &c. Il fit ſon teſtament le 4 Novembre 1627, & un Codicille le 25 Septembre 1629. De ſon mariage, contracté le 28 Mai 1618, avec Demoiſelle *Jeannne de Valobſcure*, fille & héritiere de noble *Pierre de Valobſcure* ou *Valeſcure*, & de *Dauphine de Vabres*, il eut: — 1. François, qui ſuit; — 2. Jean, Seigneur des Abrits, batiſé le 22 Septembre 1629, Cornette de Cavalerie; — 3. Claire, mariée à noble *Jean de Falguerolles*; — 4 & 5. Dauphine & Louise.

IX. François de Tourtoulon, Seigneur de Valobſcure, Capitaine au Régiment de Beaufort, ſervit en cette qualité en Catalogne en 1647; & lors de la convocation du ban & arriere-ban, ſuivant pluſieurs quittances du Tréſorier-Général pour les ſommes provenant de la commutation de ce ſervice, en date des 2 Avril 1675, 11 Mai 1689, 2 Mai 1691, 3 Avril 1692, 1 Août 1693 & 31 Décembre 1694. Il donna quittance, le 18 Février 1654, à noble Jean-Jacques de Tourtoulon, Seigneur de Banieres, ſon couſin, pour ſes droits de légitime en la ſucceſſion de Jean, ſon pere; & fut maintenu en ſa qualité de *Noble*, conjointement avec ſon frere & ſon couſin, par Jugement de M. *de Bezons*, le 14 Décembre 1668. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Octobre 1654, Demoiſelle *Antoinette de Beringuier*, fille de noble *Thomas de Beringuier*, Seigneur de Barbuts, & de Demoiſelle *Bernardine de Saurin*, dont vinrent: — 1. Jean, qui ſuit; — 2 & 3. Adolphine & Claire, mortes ſans alliance; — 4. & Jeanne, mariée à *N... Delmas*, Capitaine au Régiment de Corde, & morte en 1758.

X. Jean de Tourtoulon, II. du nom, Seigneur de Valobſcure, de la Blaquiere, &c. batiſé le 2 Octobre 1665, maintenu dans ſa qualité de *Noble* avec ſes couſins le 14 Décembre 1668, ſervit dans les pays étrangers. De retour en France, il y fut ſucceſſivement Lieutenant au Régiment de Coſte le 20 Juin 1703, paſſa de la Compagnie de la Fon à celle de Freſſieu le 27 Décembre 1705; & fut Capitaine audit Régiment de Coſte, comme il conſte par l'ordre du Duc *de Roquelaure*, Commandant en Languedoc, en date du 20 Juin 1717. Le Maréchal *de Montrevel* l'avoit établi Commandant à Bagars, par Lettre du 31 Décembre 1704. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Janvier 1701, Demoiſelle *Anne Poujade*, fille de *N... Poujade*, Docteur ès droits, & de Demoiſelle *Marguerite de Vallete*, dont — Jean, qui ſuit; — & Jeanne, morte ſans alliance en 1741.

XI. Jean de Tourtoulon, III. du nom, Seigneur de Valobſcure, reçut de *Jean Daumet*, le 28 Avril 1747, une reconnoiſſance féodale, fit ſon teſtament devant *Reſſel*, Notaire, le 27 Janvier 1751, dans lequel il nomme ſes ſept enfans; & eſt décédé le 4 Juillet 1752. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Juin 1734, Demoiſelle *Jeanne Aigoin*, fille de *François Aigoin*, & de Demoiſelle *Jeanne Mourgue*, de laquelle il a laiſſé: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Fran-

çois, né le 1 Octobre 1741, d'abord Lieutenant au Régiment de Hainaut, Infanterie, le 29 Mars 1756, Capitaine dans la Légion de Condé le 3 Mars 1774, attaché au Régiment de Medoc en Avril 1777; — 3. Anne, veuve du Sieur *Milhaud*; — 4. Adolphine, morte en 1770; — 5, 6 & 7. Madelene, Jeanne & Françoise.

XII. Jean de Tourtoulon, IV. du nom, Seigneur de Valobſcure, Baron de la Salle & de Salendrenque, ancien Officier au Régiment de Bourgogne, Infanterie, a rendu hommage de ſa Terre de Valobſcure au feu Prince *de Conti* le 20 Août 1759, auquel il a donné ſon dénombrement le 6 Juillet 1763, & celui de la Terre de la Salle le 25 Décembre ſuivant. Il a épouſé, par contrat du 11 Septembre 1762, Dame *Anne-Marguerite des Vignolles*, fille unique & héritiere de feu Meſſire *Henri des Vignolles*, Baron de la Salle, Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & de Dame *Suſanne de Paſturel-des-Barrieres*, dont: — Alexandre-François, né le 10 Juin 1765; — & Marguerite-Julie, née le 28 Février 1769.

Branche des Seigneurs de Serres.

VIII. Pierre de Tourtoulon, V. du nom, Seigneur de la Coſte, cinquieme fils de noble Pierre IV, Seigneur de Banieres, du Prat, &c. & de *Marguerite de Villate*, fit ſon teſtament le 24 Avril 1646, & avoit épouſé, par contrat du 10 Juin 1625, Demoiſelle *Jeanne de Leuſe*, dont: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Antoine, tige des Seigneurs de Delmas rapportés ci-après; — 3. & Michel, auteur de la branche des Seigneurs des Plantiers, mentionnée enſuite.

IX. Jean de Tourtoulon, Seigneur de Serres, maintenu dans ſa qualité de *Noble* avec ſes freres & ſes couſins, par Jugement de M. *de Bezons* rendu le 14 Décembre 1668, teſta le 8 Février 1689, & laiſſa de *Jeanne d'Aſſas*, qu'il avoit épouſée en 1650, pour fils unique:

X. Jean-Jacques de Tourtoulon, Seigneur de Serres, Officier de Cavalerie, marié, en 1685, à Demoiſelle *Jeanne de Savin*, de laquelle il eut — 1. Michel, qui ſuit; — 2. François, Seigneur de la Rouviere, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment des Cuiraſſiers, mort en 1757; — 3. Jeanne, morte en 1772; — 4. & Madelene de Tourtoulon, mariée à Meſſire *Pierre d'Aſſas*, Maréchal des Camps & Armées de S. M. Catholique, & Gouverneur de la Corogne en Galice, dont elle eſt reſtée veuve.

XI. Michel de Tourtoulon, Seigneur de Serres, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine de Cavalerie, mort en 17.. avoit épouſé, en 1721, Demoiſelle *Antoinette de Meton*, dont: — 1. Jean-François, qui ſuit; — 2. Autre Jean-François, marié à Toulouſe; — 3. & Anne.

XII. Jean-François de Tourtoulon, Seigneur de Serres, né en 1735, ancien Garde-du-Corps du Roi, a épouſé Demoiſelle *Nicole-Charlotte d'Equevilly*, d'une Famille noble, établie au Comté de Bourgogne, de laquelle il a: — 1. Jean-Charles-César, né en 1762; — 2. Mathieu-Denis, né en 1765; — 3. & Jean-Batiste-Antoine-Hercule, né en 1768.

Branche des Seigneurs de Delmas, éteinte.

IX. Antoine de Tourtoulon, Seigneur de Delmas, ſecond fils de noble Pierre de Tourtoulon, Seigneur de la Coſte, & de *Jeanne de Leuſe*, fut maintenu dans ſa *nobleſſe* avec ſes freres & ſes couſins, par le Jugement du 14 Décembre 1668, ci-devant cité. De Demoiſelle *Marie Faucher*, ſon épouſe, de la Ville de Niſmes, il eut

X. Jean-Jacques de Tourtoulon, Seigneur de Delmas, qui fut Capitaine au Régiment de Seve. Il épouſa, le 17 Novembre 1698, Demoiſelle *Jeanne Del Puech*, de la Ville de Saint-Hippolite, dont

XI. Michel de Tourtoulon, Seigneur de Delmas, ancien Officier au Ré-

Digitized by Google

giment de Seve, mort, en 1770, ſans poſtérité de Demoiſelle *Marie de Viala*, qu'il avoit épouſée en 1738.

Branche des Seigneurs des PLANTIERS, *auſſi éteinte.*

IX. MICHEL DE TOURTOULON, Seigneur des Plantiers, troiſieme fils de noble PIERRE DE TOURTOULON, Seigneur de la Coſte, & de *Jeanne de Leuſe*, maintenu dans ſa *nobleſſe* conjointement avec ſes freres & ſes couſins, par le Jugement cité de 1668, épouſa Demoiſelle *N... Dumont*, de laquelle il eut : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur des Plantiers, Meſtre-de Camp de Cavalerie, mort à Châtai-ſur-Moſelle, ſans poſtérité de ſon mariage ; — 3. & JEANNE, mariée à *Paul de Viala*.

X. JACQUES DE TOURTOULON, Seigneur de la Coſte, Major de Cavalerie, & Prévôt-Général à Rouen, laiſſa de ſon mariage pour fils

XI. GASPARD-GABRIEL-JACQUES DE TOURTOULON, Seigneur des Plantiers, Officier de Cavalerie & Prévôt-Général à Rouen, qui eſt mort ſans alliance.

La Famille de TOURTOULON porte pour armes : *d'azur, à la tour d'argent crenelée & maçonnée de ſable, d'où ſort à gauche un étendard d'argent à deux bandes ondoyantes, dont le manche eſt d'or ; ladite tour accompagnée de trois colombes d'argent, une contournée au canton droit du chef, les deux autres affrontées vis-à-vis le pied de la tour ; & en pointe une molette d'éperon d'or.* Supports, *deux lions.* Généalogie rédigée d'après un Mémoire dreſſé ſur les titres originaux communiqués à M. *Chérin.*

TOUSTAIN-DE-FRONTEBOSC : Maiſon ancienne de Normandie qui date du Xe ſiécle, & paroît d'origine Danoiſe. Voyez-en la Généalogie au mot FRONTEBOSC, *Tome VI* de ce Dictionnaire, *p.* 703 *à* 721, & aux *Errata* de cet article, *Tome VII*, *p.* 755 *à* 757, & *Tome X*, *p.* 740 *à* 741.

Il ſuffit d'ajouter ici ce qui ſuit. *Tome VI*, *p.* 713 *antépénultienne ligne*, François de Grasflur, *liſez* de Graffard. *P.* 718, *ligne* 3 *du degré* I. *de la branche des Seigneurs de Bléville*, 21 Octobre 1424, *liſez* 21 Septembre 1424.

PIERRE TOUSTAIN, Ecuyer, qui vendit, en 1414, des fiefs à JEAN TOUSTAIN, II. du nom, ſon couſin (formant le VIIe degré de la Généalogie), fut, en 1395, parrein de *Jean d'Heugleville*, Ecuyer, & étoit, dès 1386, un des Ecuyers de la montre de *Guillaume Aux-épaules*, Bachelier. Le Sieur *Charpentier*, Commis au Cabinet des Ordres du Roi, ſous la charge de M. *Chérin*, a vérifié, en 1776, ſur les minutes conſervées dans divers dépôts de titres en Normandie, les expéditions & ſecondes groſſes concernant la poſſeſſion de pluſieurs fiefs de *Haubert*, entr'autres de celui de Bétencourt, par cette Maiſon depuis environ le milieu du XIIIe ſiécle juſques vers la fin du XVe.

A la page 711, *ligne* 7 *du degré XVII*, *après* JEAN-BATISTE-FRANÇOIS-HIPPOLITE-CASIMIR, né le 21 Juillet 1760, (fils aîné du Marquis DE TOUSTAIN-LIMÉSY) *ajoutez* Page du Roi à la petite Ecurie depuis 1775.

JOSEPH-MAURICE, Comte DE TOUSTAIN-VIRAY, ci-devant Lieutenant-Colonel d'une Brigade de Carabiniers, avec rang de Meſtre-de-Camp, & Chevalier de Saint-Louis, (frere & couſin des Maréchaux-de-Camp de ſon nom, oncle du jeune Comte FRANÇOIS-ÉTIENNE DE TOUSTAIN, filleul de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine) a été choiſi, en 1776, par la Reine pour Meſtre-de-Camp en ſecond de ſon Régiment de Cavalerie. Voyez là *page* 716, *ligne* 26 *du degré XVI*.

Le Vicomte DE TOUSTAIN-RICHEBOURG, Major de Cavalerie, préſenté à Leurs Majeſtés & à la Famille Royale, a, de ſon mariage, un nouveau fils, nommé FÉLIX-HENRI, né en 1777. Voyez le degré XVII, *pag.* 712 & 713 du *Tome VI*.

Obſervons auſſi que l'antique illuſtration de cette nobleſſe, rappellée dans pluſieurs monumens hiſtoriques, eſt authentiquement reconnue par un certificat, en forme d'Enquête, délivré par les Echevins de Rouen en 1664, & dans

Digitized by Google

plusieurs Lettres-Patentes des Rois, accordées sur titres en 1665, 1756, 1758, & duement enregistrées, pour érections de Terres, ou décorations honorifiques. Son *ancienne lignée & extraction* est encore attestée par les Jugemens de maintenue rendus lors des recherches & réformations en 1419, 1463, 1486, 1603, 1647, 1667, 1698, & récemment en 1758, par certificats de MM. *d'Hozier*, Juge d'armes de France, & *Clérambault*, Généalogiste de la Cour. Diverses Branches répandues en Lorraine, Orléanois, Artois & Bretagne, y ont joui des honneurs, prérogatives & qualités propres à l'ancienne Chevalerie de ces Provinces. Plusieurs rejettons de cette Noblesse ancienne, militaire & bien alliée, sont morts au service.

Le Comte *de la Bourdonnaye*, Procureur-Général, Syndic des Etats de Bretagne, a déclaré, dans un certificat de 1774, qui nous a été communiqué, que la Branche affiliée par Jugement de la Commission intermédiaire & par Arrêt du Parlement, aux Etats de cette Province, avec tous les droits attribués aux anciens Nobles, a justifié, par forme rigoureuse & juridique, indépendamment des traditions & prétentions ultérieures, une noblesse de cinq siécles, sans vestige de commencement, avec beaucoup d'emplois distingués de magistrature & d'épée, députations d'Etats, décorations d'Ordres & de grades, & continuité de services & d'alliances nobles.

Dans la Notice abrégée des preuves de Page du dernier Marquis *de Toustain-Carency*, insérée au *Tome II* du *premier Registre de l'Armorial de France*, on trouve, entr'autres inadvertances, *Catherine le Gendre*, pour *Catherine Légaré*.

Les armes : *d'or, à la bande de deux traits, échiquetée d'or & d'azur.*

TOUSTAIN-DE-FULTOT : Autre Famille noble de la même Province, dont est

N... Toustain, Officier d'Infanterie, & ci-devant Page du Roi à la grande Ecurie en 1774, allié aux Maisons d'*Etampes*, de *Canouville*, de *Bétencourt*, de *Récusson*, de *Toustain-Fonteboſc*, de *Bec-de-Liévre-Cany*, &c.

Les armes : *d'argent, à deux fasces d'azur, accompagnées de trois merlettes de sable.*

TOUSTAIN-DE-LA-COLOMBE : Autre Famille noble de Normandie, qui remonte à

Raphael Toustain, vivant en 1439, grand-pere de Martin, confirmé, en 1489, dans sa noblesse. Elle subsiste dans deux freres; l'un, ancien Officier du Régiment d'Angoumois; l'autre, Curé de Manteville en Caux.

Cette Famille porte pour armes : *de gueules, à trois colonnes d'argent, 2 & 1, la troisieme surmontée d'une colombe de même.*

TOUSTAIN-DE-FONTENELLES, même Province. Famille annoblie en 1654, & dont le dernier rejetton est mort en 1727, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Orléans, Dragons, venant d'être nommé à une Brigade des Gardes-du-Corps.

* TRANS : Premier Marquisat de France, qui étoit anciennement une Baronnie, nommée parmi les Terres Baussenques.

Elle fut donnée, en 1201, par *Alphonse*, Comte de Provence, à *Geraud de Villeneuve*, Gouverneur de Tarascon, fils de *Raimond de Villeneuve*, Général des troupes d'Aragon, qui vint en Provence avec le Comte *de Barcelonne* vers l'an 1114, & s'y établit, ayant eu la terre de Gandelet, appellée depuis *Villeneuve*.

La Baronnie de *Trans* fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Février 1505, registrées à Aix, en faveur de *Louis de Villeneuve*, Prince d'Aveline, Ambassadeur de Louis XII à Rome, & petit-fils d'*Helion de Villeneuve*, Grand-Ecuyer du Roi Louis III d'Anjou. On peut consulter l'*Histoire héroïque*

Digitized by Google

de la Nobleſſe de Provence, Tome II, pag. 507 & ſuiv. ſur cette Maiſon, dont nous rapporterons la Généalogie dans notre Supplément.

Les armes : *de gueules, fretté de ſix lances d'or, les interſtices ſemées d'écuſſons de même ; & ſur le tout un écu d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or*, par conceſſion de Louis XII, que cette Maiſon *écartele au* 1. DE FOIX & DE BÉARN ; *au* 2. DE NAVARRE ; *au* 3. DE NAPLES & DE SICILE ; *au* 4. D'EVREUX, branche cadette de la Maiſon DE FRANCE.

* TREMOILLE (DE LA) : Terre ſituée en Poitou ſur les frontieres de la Marche, proche de Montmorillon & de Belabre, qui a donné ſon nom à cette grande & illuſtre Maiſon.

L'Hiſtoire des *Grands Officiers de la Couronne, Tome IV, p.* 160, rapporte ſes premiers poſſeſſeurs par ordre chronologique, & n'en commence la Généalogie qu'après celle qu'en ont donné au Public MM. *de Sainte-Marthe* en 1667. La branche aînée ſubſiſte, de laquelle ſont ſortis les Princes de Talmond & les Ducs de Thouars.

La ſeconde Branche ſont les Marquis de Royan, Comtes d'Olonne ; la troiſieme, les Marquis & Ducs de Noirmoutier ; la quatrieme, celle des Comtes de Joigny & Seigneurs d'Huſſon ; la cinquieme, celle des Seigneurs, Barons de Dours ; la ſixieme, celle des Seigneurs de Fontmorand. La ſeptieme comprend les Bâtards de la Tremoille, ſous le nom de Seigneurs de Breche. Les Auteurs de cette Hiſtoire donnent encore une autre branche, dont ils n'ont point trouvé la jonction avec les précédentes : c'eſt celle des Seigneurs de Fontaugier. Cette Généalogie finit par celle des anciens Vicomtes de Thouars. Nous renvoyons à l'ouvrage ci-deſſus cité, & à *Moréri*, édition de 1759, étant forcé de ne nous arrêter dans ce Volume qu'à pluſieurs Maiſons & autres de la ſeconde Claſſe de la Nobleſſe, dont les Généalogies n'ont pas encore été imprimées ; mais nous reviendrons dans nos Supplémens à celles que nous ne faiſons que citer, ſi on nous fait parvenir à tems des inſtructions ſur l'état actuel des Maiſons omiſes.

Les armes de LA TREMOILLE ſont : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, membrées & béquées de gueules.* Pour ceux de ce nom qui ont écartelé leurs armes de celles de leurs alliances, Voyez les Grands Officiers de la Couronne, au Tome cité.

TRESTONDAM : Maiſon des plus anciennes, originaire du Comté de Bourgogne, qui ſubſiſte en deux branches, l'une établie en Lorraine, & l'autre en Franche-Comté. Elle remonte ſa filiation à GERARD DE TRESTONDAM, Damoiſeau, qui vivoit au XIIIe ſiécle.

Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'or en bande, cotoyés de deux cotices de même.*

TRINQUERE (DE) : Famille noble & très-ancienne en Languedoc, maintenue dans ſa *nobleſſe de race & lignée*, ſur le conſentement d'*Alexandre de Belleguiſe*, chargé par Sa Majeſté de la pourſuite & vérification des titres de nobleſſe, ſur les concluſions du Procureur du Roi ; & par Jugement de M. *Bazin*, rendu à Montpellier le 1 Février 1669.

Les titres de cette ancienne Famille ayant été brûlés en 1546 dans leur Château de Baulx par *Hercule Boſſuet-de-Murviel*, on ne peut en remonter la filiation qu'à

I. PIERRE DE TRINQUERE, qui acheta, en 1301, une maiſon & pluſieurs uſages d'argent de *Pierre-Guillaume Pamoileau-de-Saint-Privat*, dans la Juriſdiction de Saint-André, au Diocèſe de Lodève. Il fut mis en poſſeſſion de cette maiſon le 20 Avril 1302, par *Raimond Mazel*, Vicaire-Général de Lodève ; & *Auger de Morèze* lui donna, par ſon teſtament du 4 Janvier 1306, la Juriſdic-

Digitized by Google

tion de la Planche avec toute Juſtice, haute, moyenne & baſſe. Il fut pere de

II. Bernard de Trinquere, qui juſtifia, au mois de Mars 1328, devant *Brinquier de Morèze*, Seigneur en partie de Soubès, & *Déodat Fabre*, Bailli des Seigneurs de Morèze, qu'il étoit *noble* & *iſſu de noble race*. Il eut pour fils

III. Pierre de Trinquere, II. du nom, qui accompagna en Guienne, en 1370, avec toute la Nobleſſe du Languedoc, le Duc *d'Anjou*, Gouverneur de cette Province. Il prêta hommage à Charles V, le 19 Janvier 1339, de tous les biens nobles qu'il poſſédoit dans la Sénéchauſſée de Carcaſſonne; fut déclaré, le 23 Mai 1397, exempt des francs-fiefs, comme *iſſu de noble race*, pour tout ce qu'*Auger de Morèze* avoit donné à ſon grand-pere par ſon teſtament du 4 Janvier 1306. Il épouſa *Bracdette de Caladour*, fille de *Bertrand Bringuier de Caladour*, Seigneur de Baulx, qui la fit ſon héritiere par ſon teſtament du 25 Novembre 1420, & d'*Allemande d'Auriol*, morte le 25 Novembre 1409. Elle teſta le 5 Février 1422, & eut pour enfans: — 1. Raimond, qui ſuit; — 2. Guillaume, Chanoine de Maguelonne; — 3. & Paulet, mort jeune.

IV. Raimond de Trinquere, Seigneur de Baulx, épouſa *Braude de . . . .* Les enfans ſortis de ce mariage, & mentionnés dans le teſtament de leur grand'mere, furent: — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Arnaud, Archidiacre & Grand-Vicaire de Beziers; — 3. Jean, Seigneur de Baulx, tige de la ſeconde Branche, rapportée ci-après; — 4. Brayde, mariée à *Pierre Bauſſet*, Co-Seigneur de la Valette, & Seigneur de Bourgade. Elle teſta le 28 Août 1483; — 5. Marguerite, mariée à *Philippe Raouſſet*, Seigneur du Boſc & de Soubès; — 6. & Jeanne, qui ne fut point mariée.

V. Pierre de Trinquere, III. du nom, Seigneur de Courgas, épouſa, vers l'an 1441, à Clermont, *Anne de Toſieres*, dont: — 1. Raimond, qui ſuit; — 2. Jean, qui, par ſon teſtament du 13 Octobre 1524, fit héritier *Jean Bouques*, ſon neveu; — 3. Antoine; — 4. Catherine, mariée, en 1489, à *Jean Bouques*, Seigneur de Poux.

VI. Raimond de Trinquere, II. du nom, Seigneur de Courgas, épouſa *Delphine de Plantavit*, & n'en eut que deux filles, ſçavoir: — Agnès, Baronne de Péſerguié, mariée, vers l'an 1530, à *Etienne Boyer*, Baron de Sorgues; — & Jeanne de Trinquere, mariée avec *Pierre de Plantavit*, Seigneur de Margon, Villenouvette, Saint-Nozaire-Maraulan & Perdiguier.

Seconde Branche.

V. Jean de Trinquere, Seigneur de Baulx, troiſieme fils de Raimond, & de *Braude de . . . .*, eut de ſa femme, pour fils unique:

VI. Jean de Trinquere, II. du nom, Seigneur de Baulx, Surintendant des Ports & paſſages de la Sénéchauſſée de Carcaſſonne, marié 1°. avec *Iſabeau de Saint-André*, fille de *N... de Saint-André*, premier Préſident au Parlement de Toulouſe; & 2°. vers 1500, à *Sibille de Teinturier*, ſœur de *Jean* & de *Guillaume de Teinturier*, Seigneurs de Montmaur & de Boutonnet près de Montpellier. Du premier lit il eut: — 1. Jeanne de Trinquere, mariée avec *N... de Guilardy*, Seigneur d'Alſace près Cacaſſonne; & du ſecond lit: — 2. Jean de Trinquere, Seigneur de Baulx, mort ſans enfans après avoir fait héritier ſon frere; — 3. André, qui ſuit; — 4. Pierre de Trinquere, d'abord Chanoine à Maguelonne. Ayant enſuite embraſſé les nouvelles opinions de *Calvin* ſur la Religion, il alla à Genève, & y épouſa *Antoinette de Cahuſac*, de Milhau en Rouergue, avec laquelle il retourna à Milhau, où ils s'établirent. Ses deſcendans nous ſont inconnus; mais leur poſtérité y a ſubſiſté dans la perſonne de N... de Trinquere, & d'Isabeau de Trinquere, qui y étoit mariée avec un Gentilhomme nommé *Saint-Etienne*; — 5. Jean, Religieux de l'Ordre de Saint-François, qui fut Confeſſeur des Religieuſes de Sainte-Claire de Caſtres en Albigeois. Les Calviniſtes s'étant ſaiſi de cette Ville en 1561, ils y mirent le feu, détruiſirent ce Monaſtere, & empriſonnerent les Religieux de la Ville: ce Pere Trinquere fut mis en priſon avec les autres, & après avoir ſouf-

Digitized by Google

ſert toutes les incommodités de la priſon, il fut mené hors de la Ville, après qu'on eut mis ſes confreres en liberté, & fut tué à coups d'épée & d'arquebuſe; — 6. FULCRAND, mort jeune; — 7. JACQUES, Religieux Bénédictin dans l'Abbaye d'Aniane; — 8. GRÉGOIRE; — 9. N... DE TRINQUERE, qui fit pendant le ſiége d'Agde, en 1562, une des plus belles & des plus braves actions, dont parlent MM. *de Thou*, ſes Traducteurs, & M. *Raimond de Sainte-Albine*, en orthographiant, à la vérité, mal ce nom, & l'écrivant TRENCAIRE. Nous ignorons s'il a laiſſé des deſcendans; — 10. JEANNE, mariée à *Guichard de Landres*, Seigneur de Saint-Georges; — 11. & MARGUERITE, mariée à *Maurin*, Viguier à Beziers.

VII. ANDRÉ DE TRINQUERE, Seigneur de Baulx, teſta le 21 Juillet 1576. Il avoit épouſé, le 15 Juin 1536, *Marguerite de Sala*, fille de *N... de Sala*, Général en la Cour des Aides de Montpellier, morte le 2 Juillet 1566, & en eut: — 1. JEAN DE TRINQUERE, IV. du nom, Seigneur de Baulx, de la Greffe, de Monteleſte & la Grande-Barbe, qui fut Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Montpellier en 1561, reçu Avocat-Général à la Cour des Aides le 1 de la même année, puis Juge-Mage au Gouvernement de Montpellier. Il épouſa, en 1579, *Marguerite de Fizes*, couſine germaine de *Bertrand de Fizes*, Baron de Savo, un des quatre Secrétaires d'Etat ſous CHARLES IX, & mourut ſans enfans en 1625, âgé de 85 ans. — 2. ANDRÉ, qui ſuit; — 3. GUILLAUME, Seigneur de Monteils, mort à l'armée; — 4. MARGUERITE, mariée avec *Jacques David*, Seigneur de Montferrier; — 5. & CATHERINE, mariée, en 1583, à *Philippe de Sarret*, Avocat-Général & enſuite Général à la Cour des Aides de Montpellier.

VIII. ANDRÉ DE TRINQUERE, Seigneur de la Greffe, mort le 13 Août 1588, avoit épouſé 15 Mai le 1582, *Jeanne de Monnard*, fille & héritiere de *N... de Monnard*, & d'*Agnès de Magret*. Leurs enfans furent: — 1. SAMUEL, qui ſuit; — 2. ANDRÉ, Seigneur de Monteils, dont la poſtérité ſera rapportée en ſon rang; — 3. MARGUERITE, mariée, le 26 Avril 1607, avec *Antoine de Ranchin*, Avocat-Général en la Cour des Aides de Montpellier, & morte le 7 Janvier 1631; — 4. & JEANNE, née poſthume, mariée à Montgiſcard le 27 Mai 1615, avec *Triſtan Bertrand*, Seigneur de Quirit, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, fils de *N... Bertrand*, Préſident à Mortier au même Parlement.

IX. SAMUEL DE TRINQUERE, Seigneur de Baulx & de la Greffe, né le 5 Janvier 1584, fut d'abord Juge-Mage & Lieutenant-Général au Gouvernement de Montpellier, enſuite Préſident en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de cette Ville, & eut, le 27 Octobre 1603, un Brevet de Conſeiller d'Etat. Il épouſa, le 30 Juin 1615, *Marie de Greffeville*, fille de *Pierre de Greffeville*, Préſident, Tréſorier & Grand-Voyer de France, Général des Finances à Montpellier & Intendant des Gabelles du Languedoc, & en eut: — 1. JEAN-ANDRÉ qui ſuit; — 2. ANTOINE, Religieux de l'Ordre de Saint-François. Il fut trois fois Provincial de ſon Ordre, Définiteur-Général, & chargé, par l'Aſſemblée de Paris, pour la réforme des deux Provinces de Guienne; — 3. N... DE TRINQUERE, mort le 6 Décembre 1626; — 4. Un autre fils, né en 1628, mort en 1656; — 5. GERARD, auteur de la 3e. branche rapportée ci-après; — 6. N... DE TRINQUERE, qui a commandé un bataillon de Picardie, & a été fait Gouverneur de Dolvaqua; — 7. N..., né en Septembre 1632; — 8 & 9. Deux fils jumeaux, nés en Octobre 1640; — 10. MARGUERITE, morte à Pezenas en 1662; — 11. CHARLOTTE, née le 5 Décembre 1622; — 12. MARGUERITE, née le 19 Septembre ou Novembre 1629; — 13. PRISCILLE, née le 25 Octobre 1634; — 14. CHARLOTTE, née en Avril 1636, mariée à *Pierre-Hippolite de Robin*, Baron de Magalas; — 15. MARIE, née le 7 Novembre 1637; — 16. & une fille, morte à 12 ou 13 ans, & enterrée à Jacou.

X. JEAN-ANDRÉ DE TRINQUERE, Seigneur de Baulx, de la Greffe, reçu Préſident en la Chambre des Comptes de Montpellier en 1651, épouſa, le 12 Avril 1654, *Lucrèce de Guilleminet*, dont vinrent: — 1. ETIENNE, qui ſuit; —

2. André, né le 12 Septembre 1655, Bénédictin à Toulouſe; — 3. Charles, né le 26 Février 1661; — 4. Pierre, né le 26 Mars 1665, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Dauphiné, tué à la bataille de Caſſano, le 16 Août 1705; — 5. Théophile, né le 5 Juin 1668, Religieux de l'Obſervance de Saint-François à Marſeille; — 6. Un autre fils; — 7. Gaspard, né le 7 Mars 1670, mort le 24 Décembre 1681; — 8. Marie, née le 24 Avril 1658; — 9. Françoise, née le 30 Mars 1663, morte le 27 Juin 1664; — 10. & Catherine, née le 10 Janvier 1669.

XI. Etienne de Trinquere, Seigneur de la Greffe, de Baulx, &c. né le 26 Janvier 1655, reçu Conſeiller à la Cour des Aides de Montpellier le 16 Octobre 1684, épouſa, le 24 Août 1688, *Marguerite de Rous*, dont: — 1. Pierre, né le 5 Janvier 1693; — 2. Lucrèce, née à Montpellier le 25 Juillet 1690, mariée, le 29 Avril 1710, avec *Etienne de Sarret*, dont elle eſt veuve. Elle a été marreine d'une Demoiſelle de Trinquere qui exiſte, mariée en 1774 à M. *le Blanc*, de l'Iſle Martinique, & établi à Montpellier. Son grand-pere étoit couſin germain de M. *le Blanc*, Miniſtre de la Guerre; — 3. Marguerite, née le 26 Octobre 1691; — 4. & autre Marguerite, née le 5 Février 1694.

Troisieme Branche, établie en Brie.

X. Gerard de Trinquere, cinquieme fils de Samuel, Seigneur de Baulx & de la Greffe, & de *Marie de Greſſeville*, Capitaine de Dragons au Régiment de Saint-Fremont, ſe retira du ſervice accablé de ſes bleſſures en 1691, fut Penſionnaire du Roi, & mourut en 1707. Il avoit épouſé, en Franche-Comté, *Eléonore Joly*, laquelle ſe remaria en ſecondes noces à *Georges Grand-Jean de Fouchy*, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis & Penſionnaire du Roi. De ſon premier lit elle eut trois fils, deux deſquels moururent enfans. Le troiſieme fut

XI. Claude-François de Trinquere, né en 1697, qui épouſa, le 9 Juin 1720, *Françoiſe Grand-Jean de Fouchy*, niéce de ſon beau-pere, morte en 1740. Il eſt mort en 1757 ayant eu un très-grand nombre d'enfans, tant garçons que filles, dont il ne reſte de fils que Jean-Claude-Eléonor, qui ſuit.

XII. Jean-Claude-Eléonor de Trinquere, Baron de Bréau en Brie, Seigneur de Vernou & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, né le 28 Janvier 1728, eſt entré au ſervice dès ſa plus tendre jeuneſſe; s'eſt trouvé aux ſiéges faits en Flandres en 1744, a été bleſſé à celui d'Ypres, fait priſonnier de guerre au Pont des Pierres près Tournay en 1744, après avoir reçu cinq coups de ſabre, & reſta troiſieme vivant d'un détachement avancé de 48 hommes; s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy en 1745, aux ſiéges de Tournay, d'Oudenarde & d'Oſtende; fut réformé Lieutenant d'Infanterie en 1748; a paſſé aux Indes en 1753, a été bleſſé en 1758 d'un coup de feu au ſiége du fort Saint-David; étoit Major & ſecond de l'armée qui a eſcaladé Thiagar, & monta le premier à l'eſcalade; ſe trouva en cette qualité à la bataille ſous les murs de Thiagar: ce fut par ſon activité & ſon intrépidité, autant que par ſon ſang-froid, que l'ennemi, au nombre de 60 Anglois & 4000 Indiens, fut battu & chaſſé par 110 François. On prit leurs canons, cent bœufs, on déchargea 500 barils de munitions & l'ennemi, qui apportoit les ſecours à la Citadelle de Thiagar dont la Ville avoit été eſcaladée deux jours auparavant, fut diſperſé & repouſſé à une lieue & demie: par cette action la Citadelle de Thiagar fut obligée de ſe rendre 15 jours après. Le 13 Mai 1760, dans une attaque de nuit, il s'empara d'une piéce de canon à Goudelour: quoique les Anglois euſſent 800 hommes & qu'il n'en eut que 80, il marcha à la piéce. Après en avoir eſſuyé la décharge il força deſſus, lui douzieme, ayant mis le reſte de ſon détachement en ſûreté derriere un mur, eſſuya la décharge générale de mouſqueterie, eut 10 hommes de tués, le onzieme eut la jambe caſſée au genou, & reçut 6 balles dans ſon chapeau & ſon habit. Après la décharge de la mouſqueterie & de la piéce ennemie, le reſte de ſon détachement, étant à portée, ſe jetta ſur la piéce, la

tourna

tourna contre l'ennemi & le foudroya. Il fut fait Major, chargé du détail de l'Infanterie Françoiſe aux Indes, ſous le nom de bataillons des Indes; & y ſervoit, en cette qualité, lors de la priſe de Pondichery. Il eſt actuellement un des quatre Lieutenans de Roi de la Province de Champagne depuis le 6 Juin 1764, & a épouſé à Paris, le 28 Août 1765, *Françoiſe-Charlotte de l'Aâge*, fille de *Nicolas-Denis de l'Aâge-de-Verneiges*, Ecuyer, & de Dame *Anne-Marie-Charlotte Petit-de-Logny*, de laquelle il n'a point d'enfans.

Le Baron DE TRINQUERE eſt le ſeul mâle qui exiſte de cette ancienne Famille; M. DE TRINQUERE, de Montpellier, ayant eu ſon fils unique tué en 1747 au ſiége de Berg-Op-Zoom, étant Lieutenant au Régiment de Normandie, & étant lui même mort à Montpellier, en 1768, ſans autres enfans mâles.

QUATRIEME BRANCHE.

IX. ANDRÉ DE TRINQUERE, Seigneur de Monteils, ſecond fils d'ANDRÉ, Seigneur de la Greffe, & de *Jeanne de Monnard*, né en 1586, fut Conſeiller en la Cour des Aides de Montpellier en 1615, puis Juge-Mage de cette Ville, charge qu'il exerça 30 ou 40 ans, enſuite Conſeiller d'Etat; & mourut en Janvier 1669. Il avoit épouſé *Marguerite de Portalis*, fille de *Pierre*, Tréſorier, Provincial de l'extraordinaire des guerres, & ſœur de *Claude de Portalis*, Préſident à la Chambre des Comptes de Montpellier, de laquelle il laiſſa: — 1. JEAN DE TRINQUERE, Chanoine à Aigues-Mortes & Abbé de Grammont; — 2. CLAUDE, qui ſuit; — 3. PIERRE, né en 1644; — 4. MARGUERITE, mariée avec *Pierre de Joubert*, Syndic-Général de la Province de Languedoc; — 5. CATHERINE, mariée à *Jean-Jacques de Sarret*, Seigneur, Baron de Couſſergues, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal, fils de *Henri*, Chevalier, Seigneur de Fabregues, Gouverneur de Pezenas, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie de Caladou*; — 6. PRISCILLE, femme de *N... de Sarret*, Conſeiller aux Comptes à Montpellier, frere de *N... de Sarret*, Préſident en la même Compagnie; — & cinq autres filles, Religieuſes dans différens Couvens.

X. CLAUDE DE TRINQUERE, né en 1627, fut Capitaine de Cavalerie, & épouſa *Iſabeau de Muret de Mere*, dont il a eu: — 1. ANDRÉ DE TRINQUERE; — 2. JEAN, Religieux Récollet; — 3. & une fille.

Les armes: *d'or, au mûrier arraché de ſinople, fruité de pourpre.* Cimier, *un génie à demi-corps au naturel, revêtu d'une écharpe, les ailes déployées, tenant de la main droite une épée nue, & de la gauche un mûrier aux émaux de l'écu.* Supports, *deux génies de même.* Deviſe, *UT MORUS.*

TURGOT: Le nom de cette Famille, originaire de Bretagne, eſt ancien en Normandie.

On le trouve dans un Rôle de 1272, où ſont compris les Gentilshommes de la Province qui doivent ſervice au Roi, & dans quelques autres titres du commencement du XIVe ſiécle, dépoſés, ainſi que le Rôle, à la Chambre des Comptes de Paris.

La filiation de cette ancienne Nobleſſe, prouvée de degré en degré ſans interruption, remonte à N... TURGOT, qui, vers le milieu du XIVe ſiécle, fonda & dota, conjointement avec *Laurence de la Pierre*, ſa femme, l'Hôtel-Dieu de Condé-ſur-Noireau, où ſes armes étoient encore en 1700.

I. JEAN TURGOT, Seigneur de la Bionere, leur arriere-petit-fils, fut reconnu *noble d'extraction*, & maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement rendu, le 5 Juin 1473, par les Commiſſaires du Roi Louis XI, députés pour le fait des Francs-Fiefs, dont il fut déchargé. Il avoit épouſé, en 1445, *Philippe Bertrand*, fille de *Gilles*, Seigneur de Tourailles, & de *Guillemette de Neuville*. Elle lui porta la Seigneurie de Tourailles dans la Vicomté de Falaiſe, que leurs deſcendans ont toujours poſſédée depuis. De ce mariage vint — PIERRE, qui ſuit.

Seigneurs de Tourailles, &c.

II. Pierre Turgot, Seigneur de Tourailles, vivant en 1493, épouſa *Iſabeau de Bur* ou *de Buc*, dont :

III. Guillaume Turgot, Ecuyer, Seigneur & Patron de Tourailles, marié, le 11 Novembre 1508, avec *Jeanne le Verrier*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

IV. Louis Turgot, Seigneur de Tourailles, de Mondeville & de la Couture, Maître des Requêtes ordinaire de François de France, Duc d'Alençon, en 1550. Il avoit épouſé, le 22 Janvier 1547, *Valdrine de Trolley*, dont : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Clair, rapportée ci-après ; — 3. Charles, Prieur de Saint-Victor du Mans, Scholaſtique & Chanoine de l'Egliſe de Coutances, Conſeiller au Parlement de Rouen, & Promoteur-Général du Clergé de France en l'Aſſemblée tenue à Paris en 1600 ; — 4. & Simon, Seigneur des Planches, de Cauvigny, &c. Avocat-Général en la Cour des Aides de Normandie, & Maître des Requêtes de la Reine Marguerite.

V. Jean Turgot, Seigneur de Tourailles, la Couture & de Mondeville, épouſa, le 1 Juin 1575, *Marguerite de la Lande*, dont, pour fils unique :

VI. Claude Turgot, Seigneur de Tourailles, la Couture & Mondeville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Député de la Nobleſſe du Bailliage de Caen, le 14 Décembre 1622, pour aſſiſter aux Etats de Normandie. Il avoit épouſé, le 20 Février 1610, *Eliſabeth de Vérigny*, qui lui apporta la Terre des Landes près Bayeux, & en eut :

VII. Jean Turgot, Baron des Landes, Seigneur de Tourailles, &c. Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de *Henri de Lorraine*, Comte de Harcourt. Il fut un des 100 Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel, reſervés par le Roi en 1665, & avoit épouſé, le 7 Avril 1660, *Madelene Puchot-des-Alleurs*, fille d'un Conſeiller au Parlement de Rouen, dont deux garçons.

VIII. L'aîné, N... Turgot, Baron des Landes, Seigneur de Tourailles, &c. n'a laiſſé qu'une fille unique, Marie-Anne Turgot, Dame de Tourailles, mariée 1°. à *Pierre de Neufville*, Seigneur de Condé, Marquis de Clairay en baſſe Normandie ; & 2°. au feu Marquis *d'Oſmont*. De ſon premier lit elle a eu — *Eliſabeth-Perrette-Dominique-Thérèſe de Neufville-de-Clairay*, veuve, du 30 Novembre 1751, de *Henri-François*, Marquis *de Rabodanges*.

Le ſecond des fils de Jean Turgot, Baron des Landes, & de *Madelene Puchot-des-Alleurs*, étoit Jean-Claude-Alexandre Turgot, ancien Capitaine de Dragons, mort en 1753, âgé de plus de 80 ans, le dernier mâle de ſa branche.

Seigneurs de Saint-Clair.

V. Antoine Turgot, ſecond fils de Louis, Seigneur de Tourailles, & de *Valdrine de Trolley*, fut Seigneur de Saint-Clair, Reſtaudiere, Lanteuil, Manneville, &c. & partagea avec Jean, ſon frere aîné, le 4 Avril 1590. De *Madelene Auger*, ſon épouſe, il eut : — Jacques, qui ſuit ; — & Nicolas, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, mort ſans alliance en 1657.

VI. Jacques Turgot, Seigneur de Saint-Clair, de Souſmont ou Soufimont, Sainte-Croix, &c. fut le premier qui s'établit à Paris. Ayant d'abord ſuivi la parti des armes, il fut, à l'âge de 20 ans, Député de la Nobleſſe du Bailliage de Caen aux Etats de Normandie, & Député de la Nobleſſe de ces Etats pour préſenter les Cahiers au Roi. Etant entré depuis dans la Magiſtrature, il fut Conſeiller au Parlement de Rouen en 1616, Maître des Requêtes en 1619 ; ſucceſſivement Intendant des Provinces du Berri, du Bourbonnois, de la Marche, de Normandie, de Touraine, d'Anjou & du Maine en 1631, nommé Conſeiller d'Etat en 1643, Préſident à Mortier au Parlement, après ſon frere, en 1657, & mourut, Conſeiller d'Etat ordinaire & de la grande Direction des Finances, le 13 Mai 1659. Il avoit épouſé, en 1619, *Anne Favier-du-Boulay*, fille de

Digitized by Google

Jacques, Seigneur du Boulay, auſſi Conſeiller d'Etat, dont huit enfans. L'aîné fut Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, & mourut ſans poſtérité. Deux ſeulement ont été mariés, ſçavoir : — ANTOINE, qui ſuit ; — & DOMINIQUE, rapporté ci-après.

VII. ANTOINE TURGOT, Seigneur de Saint-Clair, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1631, fut depuis Conſeiller au Parlement de Paris en 1660, Maître des Requêtes en 1667, Intendant à Limoges en 1671, avoit été maintenu dans ſa *nobleſſe* par Jugement du 20 Juin 1669, comme deſcendu de JEAN TURGOT, reconnu *noble d'extraction* en 1473, & mourut le 15 Février 1713, âgé de 88 ans. Il avoit épouſé *Jeanne du Tillet*, morte le 12 Mai 1728, fille de *Jean*, Seigneur de la Buſſiere, Préſident des Requêtes du Palais, & d'*Anne le Picart*, ſa premiere femme. De ce mariage il a eu : — 1. MARC-ANTOINE, qui ſuit ; — 2. DOMINIQUE-BARNABÉ, d'abord Aumônier du Roi, Agent du Clergé de France, nommé à l'Evêché de Séez le 11 Juillet 1710, premier Aumônier, en 1711, de Madame la Ducheſſe *de Berri* : il eſt mort le 18 Décembre 1727 ; —— & pluſieurs filles, dont trois Religieuſes ; & une, nommée CATHERINE, mariée 1°. à *Gilles d'Alégre*, Seigneur de Bois-Landry, Conſeiller au Parlement, mort en 1711 ; & 2°. en 1721, à *Claude Hatte de Chevilly*, ancien Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes. Elle eſt morte le 12 Mai 1737.

VIII. MARC-ANTOINE TURGOT, Seigneur de Saint-Clair, &c. né le 16 Décembre 1668, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil en 1692, Maître des Requêtes en 1703, ſucceſſivement Intendant de Riom en 1707, de Moulins en 1714, & de Soiſſons en 1720, mort Maître des Requêtes honoraire, le 3 Mars 1748, dans ſa 80e année, avoit épouſé, en Mai 1703, *Louiſe le Gouz-Maillard*, morte le 16 Août 1721, fille de *Benoît-Etienne*, Préſident à Mortier au Parlement de Dijon, & d'*Anne Berthier*, dont : — BENOÎT-ANTOINE, qui ſuit ; — & MADELENE-ANTOINETTE, morte le 7 Avril 1735, ſans alliance.

IX. BENOÎT-ANTOINE TURGOT, Seigneur de Saint-Clair, Congy, &c. né le 29 Mars 1705, reçu Conſeiller au Parlement le 9 Août 1726, puis honoraire en Mars 1751, a épouſé *Agnès Langlois-de-Réty*, fille de *Philippe*, Seigneur de Pomeuſe, Guérard, &c. Grand-Audiencier en la Chancellerie de France, de laquelle ſont iſſus : — 1. MICHEL-MARIE-ANTOINE, né le 26 Juin 1751 ; — 2. ETIENNE-MARIE-ANTOINE, né le 26 Décembre 1752 ; — 3. CHARLOTTE-ANTOINETTE, née le 7 Juillet 1743, mariée, en 1762, à *René-Gabriel*, Comte *de Boiſgelin*, Colonel d'un Régiment de ſon nom, aujourd'hui Béarn, dont elle eſt veuve depuis 1764, ſans enfans.

Branche des Seigneurs de SOUSMONT.

VII. DOMINIQUE TURGOT, fils puîné de JACQUES, & d'*Anne Favier-du-Boulay*, eut en partage les Seigneuries de Souſmont, de Brucourt, &c. fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 30 Août 1660, Maître des Requêtes le 24 Août 1667, puis Intendant de Touraine, mourut le 12 Septembre 1670 ; & fut inhumé aux Petits-Auguſtins. Il avoit épouſé *Antoinette-Marie Daurat*, laquelle ſe remaria à *Hiacinthe-Guillaume Foullé*, Seigneur de Martangis, Maître des Requêtes & Ambaſſadeur en Dannemark. Elle étoit fille d'*Etienne Daurat*, mort Doyen des Conſeillers du Parlement, & de *Claude le Breton*, Dame de Fontbriand. De ſon premier lit elle eut, pour fils unique :

VIII. JACQUES-ETIENNE TURGOT, né poſthume le 26 Octobre 1670, Seigneur de Souſmont, Brucourt, &c. Avocat-Général des Requêtes de l'Hôtel, puis Maître des Requêtes le 22 Mai 1690, Intendant de Metz en 1697, de Tours en 1704, de Moulins en 1710 ; & mort le 28 Mai 1722. Il avoit épouſé, le 26 Février 1688, *Marie-Claude le Pelletier*, morte le 5 Mai 1711, fille de *Michel le Pelletier*, Seigneur de Souzy, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances, & de *Marie-Marguerite Guérin*, dont : — MICHEL-ETIENNE, qui ſuit ; — & MARIE-CLAUDE-THÉRESE, morte le 15 Février 1719. Elle avoit épouſé,

le 13 Juillet 1710, *Jean-François de Creil*, Marquis de Bournezeau Maître des Requêtes, Intendant de Metz & Conſeiller d'Etat.

IX. Michel-Etienne Turgot, Marquis de Souſmont, Seigneur de Saint-Germain-ſur-Eaulne, né le 9 Juin 1690, Conſeiller au Parlement de Paris le 31 Juillet 1711, Préſident en la ſeconde Chambre des Requêtes du Palais le 25 Janvier 1717, fut élu Prévôt des Marchands de Paris le 14 Juillet 1729, continué juſqu'au 16 Août 1740; obtint l'érection de ſa Terre de *Souſmont*, avec union de pluſieurs autres, en *Marquiſat*, par Lettres de 1735; fut fait Conſeiller d'Etat le 29 Avril 1737, nommé pour remplir les fonctions de premier Préſident du Grand-Conſeil pendant l'année 1741; honoraire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris en 1743, & Conſeiller d'Etat ordinaire au mois de Novembre 1744. Il a fait conſtruire, pendant ſa Prévôté, le grand Egout au-deſſus de Paris, & à neuf le Quay des Morfondus; & eſt mort le 1 Février 1751, âgé de 60 ans 8 mois. Il avoit épouſé, le 25 Novembre 1718, *Madelene-Françoiſe Martineau*, morte le 29 Novembre 1764, âgée de 67 ans, fille de *Pierre-Guillaume Martineau*, Seigneur de Bretignolles, Chevalier de Saint-Lazare, mort en 1708, & d'*Angélique de Montaut*, dont: — 1. Michel-Jacques, qui ſuit; — 2. Etienne-François, né le 16 Juin 1721, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France le 6 Septembre 1722, nommé Gouverneur de l'Iſle de Cayenne en 1763; — 3. Anne-Robert-Jacques, né le 10 Mai 1727, d'abord Subſtitut du Procureur-Général du Parlement, reçu Conſeiller au Parlement le 11 Janvier 1753, Maître des Requêtes le 28 Mai de la même année; nommé Intendant de Limoges en 1761, puis Contrôleur-Général des Finances en 1774, dont il s'eſt démis en 1776; — 4. & Françoiſe-Hélene-Etiennette, née le 20 Septembre 1729, mariée, par contrat du 9 Novembre 1757, à *Paul-Hippolite de Beauvilliers*, Duc de Saint-Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres, Gouverneur & Lieutenant-Général du Havre-de-Grace & pays en dépendans, &c. mort le 22 Janvier 1776, âgé de 91 ans, un mois 27 jours, dont elle a été la ſeconde femme.

X. Michel-Jacques Turgot, Marquis de Souſmont, Baron d'Eſtrépagny au Vexin-Normand, &c. né le 21 Août 1719, d'abord Avocat du Roi au Châtelet le 31 Décembre 1738, Conſeiller au Parlement le 7 Août 1742, Maître des Requêtes le 15 Juillet 1743, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, & Préſident à Mortier honoraire au même Parlement, mort en ſon Château de Bons en baſſe Normandie, le 28 Septembre 1773, âgé de 54 ans, avoit épouſé, le 17 Mars 1752, *Gabrielle-Eliſabeth Galland*, fille unique & héritiere de feu *Pierre-Edme*, Baron d'Eſtrépagny & de Changy, Maître des Comptes de Paris, dont il a eu — Michel-Antoine-François Turgot, né le 10 Mai 1753, mort le 2 Avril 1763.

Les armes: *d'hermines, fretté de gueules de 10 piéces.* Extrait en partie du *Dictionnaire des Gaules, Tome VI*, du *Mémorial* de M. l'*Abbé d'Eſtrées*, de 1754, &c.

TURMEAU. Ceux de ce nom ſont d'une grande ancienneté. On ne ſçait pas de quelle Province de France, ou de quel pays ils ſont originaires.

L'Hiſtoire de la Ville de Blois faite par *Bernier* en 1682, les comprend dans le Catalogue de la Nobleſſe du Blaiſois, & les compte au nombre des Fondateurs de l'Hôpital Saint-Jacques, qui, touchés de compaſſion envers les Pélerins de Saint-Jacques en Galice, qui n'avoient aucun lieu pour ſe retirer, fonderent, en 1366, huit prébendes, dont deux furent deſtinées au logement & à la nourriture des Pélerins, & les ſix autres à des Prêtres, Chanoines, chargés de l'Office divin & de les ſervir.

Depuis cette époque juſqu'à l'an 1682, l'Hiſtoire de Blois n'en fait plus mention. Il y a lieu de croire qu'ils ſe tranſplanterent à Romorantin, Ville Capitale de la Sologne, ſur la fin du XIVe ſiécle; car on trouve dans ſes Archives de 1410, un Turmeau avec les qualifications de la nobleſſe. Auſſi *Bernier*, qui

les croyoit éteints en 1682, quoiqu'ils ſubſiſtaſſent ailleurs, les a-t-il mal-à-propos compris dans la claſſe des Familles nobles du Blaiſois éteintes, au lieu de les placer dans le Catalogue de celles tranſplantées.

Romorantin conſerve encore dans ſon enceinte pluſieurs titres de la nobleſſe des TURMEAU & de leur ancienneté : il y a deux fiefs & un Hôtel qui portent leur nom, quoique depuis près de 200 ans ils ayent paſſés dans d'autres Familles ; il y a même une Maiſon particuliere *rue de l'Ecu*, où leurs armes ſubſiſtent encore en grand médaillon.

Pendant le ſéjour que FRANÇOIS I fit en cette Ville, qu'il aimoit & qu'il ne quitta qu'à cauſe de la peſte, un TURMEAU épouſa la fille de *Jean Brachet*, Précepteur de ce Monarque, & il en eut pour dot le Fief que la Ducheſſe *d'Angoulême* avoit en ſa faveur démembré de ſa Seigneurie de Monceaux.

Après que le Roi eut abandonné Romorantin, les TURMEAU, qui ne le ſuivirent pas & qui devinrent très-nombreux, tomberent par ſucceſſion de tems dans la médocrité ; mais, malgré leur pauvreté, ils ont contracté conſtamment des alliances actives & paſſives avec la Nobleſſe la plus diſtinguée de la Province. Ces faits ſont inconteſtables. Les premiers ſont prouvés par les faſtes des Villes de Blois & de Romorantin, qui ſont des titres publics. Le dernier l'eſt par un certificat de quatre Gentilshommes de Romorantin du 15 Juillet 1773, donné en faveur du fils aîné de DENIS-LAURIAN TURMEAU-DE-LA-MORANDIERE, Chevalier, Académicien Honoraire de la Corogne & des Sociétés Royales d'Agriculture des Généralités d'Orléans & de Soiſſons, lorſqu'il eſt entré dans le Régiment Provincial de Rouen, ſupprimé en Décembre 1775, ainſi que tous les Régimens Provinciaux. Voici le contenu de ce certificat.

« Nous *Alexandre-Jean Creſpin*, Chevalier, Seigneur de Billy, *Miles-Nicolas-Valentin de Ryan*, Ecuyer, *Jacques Gruau*, Ecuyer, Seigneur de Blangy & *Pierre du Cheyron*, Sieur de Chaterie, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis & ancien Sous-Brigadier des Gardes du Corps, tous demeurans en cette Ville de Romorantin, ſouſſignés, certifions à tous qu'il appartiendra que Meſſire DENIS-TOUSSAINT TURMEAU DE LA MORANDIERE, ſervant en qualité de Volontaire dans le Régiment Provincial de Rouen, eſt *iſſu d'une noble & ancienne Famille* de cette Ville, qui depuis long-tems a contracté des alliances avec les meilleures Familles nobles de cette Province & des environs. En foi de quoi nous avons donné & ſigné le préſent certificat pour ſervir & valoir ce que de raiſon. A Romorantin, le 15 Juillet 1773 & ont ſigné ».

Quant à DENIS-LAURIAN TURMEAU DE LA MORANDIERE, il a fixé ſon ſéjour à Paris depuis 1741 juſques à préſent : il s'y eſt diſtingué dans les affaires politiques & dans les Belles-Lettres par différens ouvrages patriotiques, entr'autres par un Traité théologique & politique ſur le retour des Proteſtans en France ; par un autre purement politique & œconomique ſur les moyens de peupler & cultiver nos Colonies ſans dégarnir le Royaume d'habitans ; & par un troiſieme ſur une police à établir ſur les mendians, les vagabonds & les gens ſans aveu, ſur les intrigans & les célibataires qui troublent les habitans de nos Villes Capitales, ſur les filles de débauche, les domeſtiques, &c. qu'il a fait imprimer en 1764.

Au moyen des alliances illuſtres de ſes ancêtres, il deſcend d'une *Levis de Mirepoix*, d'une *Grammont*, d'une *Caſtelnau de Mauviſſiere*, des *Brachet*, &c. & il a l'honneur d'appartenir aux *Rohan*, aux *Montmorency*, aux *Rochechouart*, *Villeroy*, *Geſvres*, *Brulart*, *Louvois*, *Balincourt*, *Chatelus*, *Soyecourt*, *Molé*, *Montholon*, *Longueïl*, d'*Aligre*, d'*Ormeſſon*, *Machaut* & à preſque toutes les Maiſons les plus diſtinguées dans l'Epée & la Magiſtrature. Et comme deſcendant des Fondateurs du Collége de Boiſſy, réuni à celui de LOUIS *le Grand*, qui ont été pendant pluſieurs ſiécles Miniſtres de nos Rois, il a droit, ainſi que la plupart des Maiſons que l'on vient de citer, de placer ſes fils au Collége de Boiſſy pour y faire leurs études *gratis*, & il en a fait profiter ſes fils. Ce

droit, qui ſubſiſte depuis plus de 300 ans eſt d'autant plus précieux, qu'il paſſe aux femelles & aux mâles, & qu'il eſt impreſcriptible.

On trouve des notices de ſa Généalogie dans le *Mercure* du mois de *Juillet 1764, p. 196 & ſuiv.* & dans les *Etrennes de la Nobleſſe* de l'année *1775, p. 190 & ſuiv.* De ſon premier mariage avec *Julie-Michelle Girard*, il a eu : —— 1. Marie-Julie, née le 26 Décembre 1751 ; —— 2. Denis-Touſſaint, né le 26 Octobre 1752, reçu, le 8 Novembre 1769, ſurnuméraire dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, où il a reſté juſqu'au 10 Mai 1773, qu'il eſt entré en qualité d'Enſeigne dans le Régiment Provincial de Rouen, enſuite reçu Lieutenant le 24 Novembre 1774, nommé, le 1 Mai 1775, Sous-Aide-Major, & réformé, en Décembre 1775, avec ſon Corps ; —— 3. François-Victoire-Denis Turmeau-de-la-Morandière, reçu ſurnuméraire en Décembre 1771 dans le Régiment Provincial de Mantes, Enſeigne dans le même Régiment le 28 Octobre 1774, & réformé le 30 Décembre 1775 : il eſt actuellement Cadet-Gentilhomme dans le Régiment de Gâtinois, dédoublement d'Auvergne, en garniſon au Cap à Saint-Domingue.

De ſon ſecond mariage avec *Marie-Françoiſe Mallet*, fille de haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Jacques-François Mallet*, Chevalier, Seigneur de Chanteloup, Trumilly, Godonvilliers & autres lieux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Préſident en ſa Chambre des Comptes de Paris, veuve de haut & puiſſant Seigneur *Simon-Louis de Brulart*, Chevalier, Marquis de Brulart, Seigneur de Beaubourg, Clotomond, Segrais & autres lieux, il n'a point d'enfans.

Par ce ſecond mariage il a droit d'entrer chaque année une fois avec ſa Compagnie dans la Maiſon de l'Inſtitut de l'Oratoire à Paris, & MM. de l'Oratoire doivent lui faire ſervir, & à ſa compagnie, une colation. *Mémoire envoyé.*

Les armes : *d'argent, à trois croiſſans de gueules, poſés 2. en chef & 1. en pointe, & une étoile d'azur au centre de l'écu.* Supports, *deux lions.*

TURPIN-DE-CRISSÉ : Ce nom, connu du tems de Charlemagne, eſt celui d'une Maiſon des plus anciennes du Royaume, établie en Anjou au XIIIe ſiécle, dont il eſt parlé avec éloge, tant dans notre *Hiſtoire de France* que dans celle de *Savoie.*

On lit dans celle-ci qu'un Turpin, du pays de Dauphiné, Baron de la Tour-du-Pin, fut aſſiégé dans la Ville de ce nom par des Turpin de Savoie, ſes parens, dans l'eſpérance de l'attirer à leur parti ; mais, pour ne pas manquer à la fidélité due à ſon Prince légitime, il aima mieux ſoutenir toutes les horreurs d'un ſiége, & perdre cette ville de la Tour-du-Pin, qui étoit ſon héritage. C'eſt de ce Baron de Turpin, dit un *Tableau Généalogique* de la Maiſon, qui nous a été communiqué en *1768*, dreſſé ſur titres originaux, que deſcend un autre Turpin, qui, du tems de Charlemagne, étoit Gouverneur de la Province d'Aſte en Gaſcogne ; ſervit ſon Prince dans la guerre contre les Sarraſins ; mourut de ſes bleſſures ; & fut inhumé à Saint-Jean de Souriere, où eſt ſa ſépulture. Il avoit pour frere Jean Turpin, Archevêque de Reims, Chambellan & Conſeiller ordinaire de Charlemagne, ſi connu dans notre Hiſtoire. Ce qui prouve que cet Archevêque de Reims & ſon frere étoient de la Maiſon de Turpin-de-Criſſé, c'eſt que ce Prélat fit bâtir une tour au Château de Criſſé, encore exiſtante, & appellée *la Tour de l'Archevêque* Turpin. Le même Jean Turpin, en ſon Hiſtoire Françoiſe, parlant des fondations faites par Charlemagne en l'Egliſe de Saint-Severin de Bordeaux, dit qu'*il y eut un Evêque, nommé* Turpin, ſon neveu.

I. Guillaume Turpin, I. du nom, Chevalier, fut préſent, en 1199, à une donation faite à *André de Chavigny*, ſon couſin, par Léonore, Reine d'Angleterre, de tout le fief de *Sancta Severa*. Le Roi lui donna, en 1214, cent livres de rente, & autres rentes à prendre ſur les Péages de Saint-Blançay & de Tours, à la charge qu'il les tiendroit de Sa Majeſté en fief, & lui feroit ſervice avec chevaux & armes. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut : —— Gui Turpin-de-Criſſé, Chevalier, qui ſe trouve employé le 5e au tôle

des Gentilshommes de la Province d'Anjou, en 1204 & 1213, avec *Girard du Bellay* & *Geoffroy de la Greſille*. Il promit, en 1222, de donner au Roi 200 livres pariſis, & de lui engager toute ſa Terre, dans le cas que Sa Majeſté ne pût ſe ſervir de ſa forteresſe de Chantos contre ſes ennemis. Cette promeſſe ſe trouve dans le Regiſtre au Catalogue des Grands du Royaume qui devoient rendre leurs forteresſes au Roi. Il mourut ſans poſtérité de ſon mariage avec *N.. de Perreney*, fille cadette de Meſſire *Robert de Perreney*; —— & HERBERT, qui ſuit. Ces deux enfans & GUILLAUME, leur pere, qualifiés *hommes de naiſſance illuſtre & généreuſe*, donnerent le fonds de l'Egliſe de Merſan au Chapitre de la Trinité de Vendôme, & firent pluſieurs autres dons & fondations audit Chapitre, & des legs pieux.

II. HERBERT TURPIN-DE-CRISSÉ, Chevalier, reçut du Roi, en 1204, un moulin pour le tenir de lui à foi & hommage-lige, ſelon la Coutume d'Anjou, ſans autre charge. Il épouſa la fille aînée de *Robert de Perreney*, & eut, par ce mariage, toute la Baronnie de Saint-Blançay. Son fils fut

III. HERBERT TURPIN-DE-CRISSÉ, II. du nom, Chevalier, compris au nombre de ceux qui furent mandés de ſe trouver à Chinon le lendemain des Octaves de Pâques 1241, pour aller ſur le Comte *de la Marche* après le Sire *de Preuilly*. En 1250, *Barthelemy*, Sire *de l'Iſle-Bouchard*, lui accorda le droit de garenne à liévres, perdrix & lapins ou conilles dans l'étendue de la Seigneurie de l'Iſle-Bouchard & autres endroits déſignés dans l'acte. Il épouſa *Macée de Beaumont*, & en eut: —— 1. GUI, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Evêque d'Angers. Il promit, en 1281, de garantir à *Jean Potin*, Chambellan du Roi, 50 liv. de rente que lui, ſes freres & ſœur avoient ſur les Péages de Tours & de Saint-Blançay; —— 3. JEAN, Chevalier, qui eut une fille, mariée, & morte ſans enfans; —— 4. & BÉATRIX TURPIN-DE-CRISSÉ, mariée à *Hue Odart*, Chevalier.

IV. GUI TURPIN-DE-CRISSÉ, II. du nom, Chevalier, épouſa, en 1277, *Marguerite de Ducé*, fille de *Baudouin*, Sire *de Ducé*, dont

V. GUI TURPIN-DE-CRISSÉ, III. du nom, Chevalier, marié, en 1298, à *Jeanne de Beauçay*, de laquelle il eut: — GUI, qui ſuit; — & MARGUERITE, mariée 1°. à *Jean Dupuis*, Chevalier, & 2°. à *Eſchivard*, IV. du nom, Baron *de Preuilly* & de la Rochepoſay.

VI. GUI TURPIN-DE-CRISSÉ, IV. du nom, Chevalier, épouſa *Jeanne Davoir*, fille d'*Emery*, Sire *Davoir*, de laquelle vinrent: —— 1. GUI, qui ſuit; —— 2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de Varennes, éteinte, rapportée ci-après; — 3. & JEANNE, mariée à Meſſire *Berthelon de l'Iſle*, Chevalier, Baron de l'Iſle-Bouchard.

VII. GUI TURPIN-DE-CRISSÉ, V. du nom, Chevalier-Banneret d'une Compagnie de Chevaliers aux pays de Guienne & de Tonnay-Charente, ſous le Gouvernement du Connétable de France, épouſa, 1°. en 1360, *Marie de Rochefort*, fille de Meſſire *Thibaut de Rochefort*, Chevalier, Baron dudit lieu & de Vihers, & *de Marie de Montbazon*; & 2°. *Marguerite de Thouars*, fille de Meſſire *Louis-Victoire de Thouars*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Talmont, & de Dame *Pétronille*, Vicomteſſe *de Talmont*. Les ſucceſſeurs de GUI TURPIN-DE-CRISSÉ ont tous porté le cri qu'il avoit choiſi, & qui étoit écrit ſur ſa banniere. Ce cri eſt *Vici victurus vivo*, qu'ils portent ſur une banderole au-deſſus de la couronne de leurs armes. Du premier il eut: —— 1. LANCELOT, qui ſuit; — 2. JEANNE, Dame de Mondon, mariée à *Guillaume de Naillac*, Vicomte de Bridiers, dont les Ducs de Savoie, de Nemours, de Mantoue, de Nevers, de Baviere, & Electeurs de Brandebourg deſcendent; — 3. & DENISE TURPIN-DE-CRISSÉ, mariée à *Foulques de Sourelles*, Chevalier.

VIII. LANCELOT TURPIN-DE-CRISSÉ, Chevalier, Chambellan des Rois CHARLES V & CHARLES VI, épouſa, 1°. en 1388, *Jeanne de Sancerre*, fille du Comte *de Sancerre*, Seigneur de Charenton, & de Dame *Marguerite de Marmande*; & 2°. en 1398, *Deniſe de Montmorency*, fille de *Charles*, Sire *de Montmorency*, Maréchal de France, & de *Pernelle de Villiers-l'Iſle-Adam*. De cette

ſeconde alliance vinrent : — 1. ANTOINE ; qui ſuit ; — 2. CATHERINE, mariée 1°. à *Gui de Laval*, Seigneur de Pommereux, & 2°. à *Gui*, Sire *de la Roche-Guyon* ; — 3. JEANNE, mariée à *Jean de Rochechouart*, Seigneur de Mortemart, dont eſt iſſue *Louiſe de Rochechouart*, mariée à *Jean de Saint-Maur*, Seigneur dudit lieu, Comte de Neſle ; — 4. & MARIE TURPIN-DE-CRISSÉ, mariée 1°. à *Antoine d'Eſtouteville*, Seigneur du Pleſſis ; & 2°. à *Guillaume de Silly*, Seigneur dudit lieu.

IX. ANTOINE TURPIN-DE-CRISSÉ, Chevalier, Chambellan des Rois CHARLES VI & CHARLES VII, épouſa, en 1427, *Jeanne de la Greſille*, fille unique & héritiere de *Godefroi*, Seigneur de *la Greſille*, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Evêque d'Evreux ; — 3. GUILLAUME, Evêque d'Amiens ; — 4. JEAN, Chevalier, mort ſans poſtérité ; — 5. JEANNE, mariée 1°. à *Tannegui*, Bâtard *de Bretagne*, Seigneur de Hedé, & 2°. à *François de Coeſme*, Baron de Luçay, dont les Ducs de Nemours, les Comtes de Soiſſons, & les Princes de Carignan ſont ſortis ; — 6. MARTINE, mariée à *Jean de Beuil*, Comte de Sancerre, Amiral de France ; — 7. CATHERINE, femme d'*Aimar*, Sire *de Briſay* ; — 8. & MARIE TURPIN-DE-CRISSÉ, mariée à *René de Sanzay*, Vicomte héréditaire de Poitou.

X. JACQUES TURPIN-DE-CRISSÉ, Chevalier, Chambellan du Roi LOUIS XI, enſuite fait Chevalier de l'Ordre du Roi ſous FRANÇOIS I en 1516, avoit épouſé, en 1490, *Louiſe de Blanchefort*, fille de *Jean de Blanchefort*, Chevalier, Seigneur de Saint-Janvrin, & d'*Andrée de Noroy*. Il en eut : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, mort ſans poſtérité ; — 3. GABRIELLE, mariée à *Etienne de Sanzay*, Vicomte héréditaire de Poitou ; — 4. ANNE, femme de *Charles de Tiercelin*, Chevalier, Seigneur de la Roche-du-Maine ; — 5. & LOUISE TURPIN-DE-CRISSÉ, mariée à *Charles de la Greſille*, Chevalier, Seigneur de la Tremblaye en Anjou.

XI. JACQUES TURPIN-DE-CRISSÉ, II. du nom, Chevalier, épouſa, 1°. en 1514, *Catherine du Bellay*, fille de *René* I, Seigneur *du Bellay*, & de *Marquiſe de Laval* ; & 2°. en 1532, *Iſabelle Chabot*, fille de *Robert Chabot*, Baron de Clervaux, & d'*Antoinette d'Illiers*. Du premier lit il eut : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. RENÉE, mariée à *René d'Epinay*, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel-ſur-Loire & de Moncontour ; & du ſecond lit : — 3. CHARLES, mort ſans poſtérité ; — 4. PAUL TURPIN-DE-CRISSÉ, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Guidon de la Compagnie de M. le Duc *de Montpenſier*. Il fut tué à la journée de Saint-Denis contre les hérétiques en 1567, & avoit épouſé l'héritiere de la Maiſon *de la Turbaliere*, dont trois enfans, ſçavoir : — CHARLES, mort ſans poſtérité ; — ANGÉLIQUE & MARGUERITE, mortes ſans avoir été mariées ; — 5. — & ANTOINE, Chevalier, tué à la priſe de Coni contre le Duc *de Savoie*, ſans avoir été marié.

XII. CHARLES TURPIN-DE-CRISSÉ, Chevalier, Comte de Vihers, Seigneur de la Greſille, Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon de la Compagnie de M. le Maréchal *de Coſſé*, fut envoyé en ôtage, par le Roi, en Angleterre avec d'autres Gentilshommes du Royaume, pour ſatisfaire au traité de 1561 ; nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit le 9 Janvier 1594 ; & mourut avant ſa réception. Il avoit épouſé, en 1538, *Simonne de la Roche*, fille unique & héritiere d'*Euſtache de la Roche*, & de *Jeanne de la Cheſnaye*, de laquelle il eut : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. LUCRÈCE, mariée à *Ambroiſe de Perriere*, Baron de Saint-Georges ; — 3. ANGÉLIQUE TURPIN-DE-CRISSÉ, femme de *Charles le Voyer*, Vicomte de Paulmy.

XIII. CHARLES TURPIN-DE-CRISSÉ, II. du nom, Chevalier, Comte de Vihers, Baron de Montoiron, Chevalier de l'Ordre du Roi & Capitaine de 50 hommes d'armes, épouſa, en 1573, *Eléonore de Crevant*, fille puînée & héritiere de *Claude de Crevant*, Chevalier, Seigneur de la Motte & de Noaſtre, & de *Marguerite de Hallwin*. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. URBAIN, Chevalier, Seigneur de la Freſnaye, qui épouſa *Marie-Renée de la Greſille*, fille & héritiere de *René de la Greſille*, Seigneur de la Tremblaye,

&

Digitized by Google

& mourut ſans poſtérité ; — 3. Louis, tige de la branche des Comtes Turpin-de-Sanzay, ſubſiſtante, rapportée ci-après ; — 4. René, auteur de la branche des Barons de Criſſé, exiſtante en Anjou, mentionnée enſuite ; — 5. Gui, Chevalier de Malte & Grand-Prieur d'Aquitaine ; —— 6. Jacqueline, femme de *François*, Seigneur *de Commacre* ; —— 7. & Gabrielle Turpin-de-Crissé, mariée au Seigneur *de Montplacé*, dont des enfans.

XIV. Charles Turpin-de-Crissé, III. du nom, Chevalier, Comte de Vihers, Baron de Montoiron, épouſa, en 1631, *Catherine Doyneau*, fille de *Philippe*, Seigneur de Sainte-Soulaine, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louiſe de Clermont d'Amboiſe*, dont : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Jacques, Chevalier, Baron de Sainte-Soulaine, marié à *Anne des Salles*, fille de *Henri des Salles*, Baron de Vernaucourt en Champagne, Grand-Chambellan de Lorraine : il mourut ſans poſtérité ; — 3. & Eléonore Turpin-de-Crissé, mariée à *Henri de Neucheze*, Chevalier, Baron des Francs.

XV. Charles Turpin, IV. du nom, Chevalier, Comte de Criſſé & de Vihers, épouſa, en 1624, *Louiſe de Saint-Offange*, fille de *René*, Seigneur de la Frapiniere, & de *Françoiſe Tiercelin-d'Apelvoiſin*, de laquelle il eut : — 1. Henri-Charles, qui ſuit ; — 2. René, Chevalier, Baron de Criſſé, mort ſans alliance ; —— 3. Marie, Religieuſe & Prieure perpétuelle de la Fougereuſe.

XVI. Henri-Charles Turpin, Chevalier, Comte de Criſſé & de Vihers, épouſa, en 1652, *Madelene Laurent*, dont : — 1. Philippe-Charles, qui ſuit ; — 2. Louis-Madelon, Comte de Criſſé, marié à *Angélique-Madelene de Crevant*, de laquelle il eut deux enfans, ſçavoir Louis-Madelon, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Madelene Douhault*, & Angélique, mariée à *Jean de Boiſſinard-de-Foix* ; — 3. Jacques Turpin, Comte de Criſſé, marié avec *Marie d'Averton*, fille du Comte de Blin, & d'*Eléonore de Meſgrigny*, dont la poſtérité eſt inconnue ; — 4. Marie-Anne, femme de *René d'Argens*, dont des enfans ; — 5. Catherine-Françoise, mariée à *Guillaume de Gaucourt*, dont poſtérité ; — 6. & Agnès Turpin de Crissé, mariée à *François-Romain-Luc de Meſgrigny*.

XVII. Philippe-Charles Turpin, Chevalier, Comte de Criſſé & de Vihers, ſe maria avec *Eléonore de Meſgrigny* & en a eu pour fille unique — Marie-Angélique-Eléonore Turpin-de-Crissé, mariée à *Armand-Gabriel de Crux*, dont — *Louiſe-Eléonore-Gabrielle-Françoiſe de Crux*, qui fut la premiere femme de *Jean-Victor de Rochechouart*, Duc de Mortemart. Celui-ci eut pour ſeconde femme, *Marie-Thérèſe-Sophie de Rouvroy*, & *Marie-Charlotte-Natalie de Manneville* fut ſa troiſieme femme, dont pluſieurs enfans. Ceux du premier lit ſont morts, & il n'y en a point eu du ſecond.

Branche des Comtes Turpin-Crissé-de-Sanzay, qui ſubſiſte.

XIV. Louis Turpin-de-Crissé, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Cherzé, troiſieme fils de Charles II, & d'*Eléonore de Crevant*, épouſa, en 1617, *Suſanne de Chenu*, Comteſſe de Sanzay, Baronne d'Autry-la-Ville, & Dame du Châtelier-Portault, dont : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Jeanne-Marie, femme de *Jean Tiercelin*, Seigneur de Rans & de la Chapelle-Balou ; — 3. Jacqueline, mariée à *Jean-Batiſte de la Chaſtre*, Seigneur de Brillebaut ; —— 4. & Anne Turpin-de-Crissé, Religieuſe à Beaumont-lès-Tours.

XV. Louis Turpin-de-Crissé, II. du nom, Chevalier, Comte de Sanzay, Colonel d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, tué en 1675, à la bataille de Conſarbrick, avoit épouſé, le 28 Avril 1661, *Anne-Marie de Coulanges*, fille de *Philippe de Coulanges*, & de *Marie le Fevre d'Ormeſſon*. Il en eut : — 1. Lancelot, qui ſuit ; —— 2. Christophe-Louis, né le 19 Septembre 1670, d'abord nommé à l'Evêché de Rennes le 15 Août 1717, enſuite à celui de Nantes en 1723, Abbé-Commendataire des Abbayes de Quimperlay & de la Chaume en 1717 & 1725, mort dans ſon Diocèſe le 29 Mars 1746, étant Doyen de l'Egliſe de Saint-Martin de Tours ; — 3. Louis Lancelot, Capitaine de Vaiſſeaux, qui périt ſur ſon bord ſans avoir été marié ; — 4. & Marie-Louise Turpin-de-Crissé, morte ſans alliance.

XVI. Lancelot Turpin-de-Crissé, I. du nom de ſa Branche, Chevalier, Comte de Sanzay, Colonel d'un Régiment d'Infanterie & Brigadier des Armées du Roi, mort en Septembre 1720, avoit épouſé, le 14 Novembre 1712, *Marie-Claude-Geneviéve Cheriere d'Egligny*, fille de *Claude Cheriere*, Seigneur d'Egligny, & de *Marguerite de Melian*, de laquelle il a laiſſé : — Lancelot, qui ſuit; — & Anne-Marie Turpin-de-Crissé, née le 8 Septembre 1714, l'une des Dames de S. A. S. Madame la Ducheſſe *de Chartres*, mariée à *Auguſtin de Simiane-Molans*, dit le *Marquis de Simiane-d'Eſparron*. Elle eſt morte ſans enfans à Vauréas en Comté Venaiſſin le 1 Février 1748.

XVII. Lancelot Turpin, II. du nom, Chevalier, Comte de Criſſé & de Sanzay, Maréchal des Camps & Armées du Roi du 20 Février 1761, Inſpecteur-Général de Cavalerie & de Dragons, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, a épouſé 1°. par contrat du 16 Février 1749, *Jeanne-Catherine-Huguette-Gabrielle de Luſignem de Leray*, fille de *Hugues*, Marquis *de Luſignem*, & de *Marie-Alexandrine de Foudras*; & 2°. par contrat du 18 Mars 1759, *Marie-Eliſabeth-Conſtance de Lowendal*, fille de *Woldemar*, Comte *de Lowendal* & du Saint-Empire, mort Maréchal de France, & de *Barbe-Eliſabeth*, Comteſſe *de Sezembeck*. Du premier lit ſont iſſus : — 1. Louis-Alexandre-Lancelot, mort en bas-âge; — 2. Henri-Roland-Lancelot, qui ſuit; & du ſecond lit : — 3. Auguste-Marie-Conſtance, née le 21 Janvier 1763, morte en bas âge; — 4. Lancelot-Henri-Benoît-Joſeph, né le 6 Mai 1764; — 5. Lancelot-Maurice, né le 25 Juin 1766, Chevalier de Malte; — 6. Angélique-Roſe-Madelene-Adélaïde Turpin de Crissé, née le 6 Mai 1765, aînée du précédent.

XVIII. Henri-Roland-Lancelot Turpin, Chevalier, Marquis de Criſſé, né le 19 Mai 1754, Capitaine de Dragons au Régiment Royal, a épouſé, par contrat du 16 Janvier 1775, *Emilie de Montullé*, fille de *Jean-Batiſte de Montullé*, Conſeiller d'Etat & Secrétaire des Commandemens de la Reine, & d'*Eliſabeth Oudri*, dont eſt iſſu — Lancelot-Jean-Batiste Turpin de Crissé, Chevalier, né le 14 Octobre 1775.

Branche des Barons de Crissé en Anjou.

XIV. René Turpin, Baron de Criſſé, Chevalier de l'Ordre du Roi, quatrieme fils de haut & puiſſant Seigneur Charles Turpin II, Comte de Criſſé, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. & d'*Eléonore de Crevant*, épouſa, par contrat du 15 Juin 1616, *Radegonde Dogeron*, fille de *René Dogeron*, Chevalier, Seigneur du Grolay, Chambellan du Roi, & de *Radegonde de Crevant*. Il en eut : —— Urbain, qui ſuit; — & Gui Turpin, Baron de Criſſé, Chevalier de Malte, tué dans un combat contre les infideles en 1651, ſans avoir pris d'alliance.

XV. Urbain Turpin, Baron de Criſſé, Chevalier, épouſa, par contrat du 5 Octobre 1649, Demoiſelle *Françoiſe de Gaborix*, fille de *Jean de Gaborix*, Seigneur de la Lande, Maréchal-des-Logis de la défunte Reine ayeule du Roi, & de Damoiſelle *Françoiſe de Pihu*, dont :

XVI. Urbain Turpin, II. du nom, Baron de Criſſé, Chevalier, qui fut Meſtre-de-Camp de Dragons, Aide-de-Camp de confiance du Maréchal *de Villeroy*, Commandant l'armée du Roi en Flandres; & ſe diſtingua à la bataille de Ramillie. Il épouſa, par contrat du 7 Septembre 1685, Demoiſelle *Jacquine Gaultier-de-Chanzé*. Leurs enfans furent : — Jacques-Urbain, qui ſuit; — & Jacques Turpin, Baron de Criſſé, mort de ſes bleſſures en Italie après le ſiége de Turin, ſans avoir été marié.

XVII. Jacques-Urbain Turpin, Baron de Criſſé, Chevalier, épouſa, par contrat du 7 Mars 1707, *Marie-Anne de Brillet*, fille de *Claude de Brillet*, Chevalier, & de Dame *Renée du Mortier*, dont il a eu : — Lancelot, qui ſuit; — & Jacques-Urbain Turpin, Baron de Criſſé, Chevalier, ancien Officier au Régiment de Navarre, mort, ſans alliance, le 25 Mai 1776.

XVIII. LANCELOT TURPIN, Baron de Criſſé, Chevalier, a épouſé, par contrat du 28 Août 1734, Demoiſelle *Madelene Maucour-de-Bourjoli*, fille de *Jean Maucour-de-Bourjoli*, & de Dame *Madelene de Gaultier*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. LANCELOT-URBAIN, qui ſuit ; — 2. PROSPER-URBAIN TURPIN, Baron de Criſſé, Chevalier, né le 7 Mai 1748, Officier au Régiment de Cambreſis ; — 3. GUI-LANCELOT, Chevalier, né le 2 Août 1757, Officier au Regiment de Flandres ; — 4. ANGÉLIQUE, née le 6 Novembre 1745, morte le 5 Juin 1775. Elle avoit épouſé, par contrat du 1 Juin 1767, *Bieuſie-Louis de Dieuſie*, Chevalier, Officier d'Artillerie, fils de *Louis-Jean-Chryſoſtome de Dieuſie*, Chevalier, & de Dame *Jeanne-Françoiſe de Bedeau* ; — 5. & MARIE-MADELENE TURPIN-DE-CRISSÉ, née le 13 Mai 1752.

XIX. LANCELOT-URBAIN TURPIN, Baron de Criſſé, Chevalier, né le 16 Août 1740, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, par contrat du 24 Novembre 1775, *Jeanne-Eliſabeth de Dieuſie*, fille de *Jean-Louis-Chryſoſtome de Dieuſie*, Chevalier, & de ladite Dame *Jeanne-Françoiſe de Bedeau*, dont : — LANCELOT-JEAN TURPIN, Baron de Criſſé, Chevalier, né le 19 Décembre 1776.

Branche des Seigneurs TURPIN-DE-VARENNES, *&c. éteinte.*

VII. JEAN TURPIN DE CRISSÉ, Chevalier, ſecond fils de GUI, IV. du nom, & de *Jeanne Davoir*, épouſa *Iſabeau de Coeſme*, fille de *Guillaume de Coeſme*, Chevalier, & d'*Euſtache de Beauçay*. Il en eut : — JEAN, qui ſuit ; — & PIERRE, mort ſans poſtérité.

VIII. LANCELOT TURPIN-DE-CRISSÉ, Chevalier, Seigneur de Vihers & de Varennes, épouſa *Alix de Briſay*, Dame dudit lieu, & fut inhumé avec elle dans l'Egliſe de Varennes, laiſſant

IX. GUI TURPIN-DE-CRISSÉ, Chevalier, Seigneur de Vihers, Briſay & de Varennes, qui épouſa *Jeanne de Fougeres*, dont vinrent : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & LANCELOT TURPIN-DE-CRISSÉ, Chevalier, Seigneur de Briſay, mort ſans enfans.

X. GUILLAUME TURPIN-DE-CRISSÉ, Chevalier, Seigneur de Vihers & de Varennes, épouſa *Anne de la Foreſt*, fille de *Guillaume de la Foreſt*, Ecuyer, Seigneur de Paynet, dont : — ANTOINE, qui ſuit ; — & GUI, mort ſans enfans.

XI. ANTOINE TURPIN-DE-CRISSÉ, Seigneur de Varennes, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſe maria avec *Jeanne de Marçay*, fille de *Jean*, Seigneur *de Marçay*, & de *Jeanne de la Greſille*, de laquelle ſortit

XII. JEAN TURPIN-DE-CRISSÉ, Chevalier, Seigneur de Varennes, marié à *Charlotte de Vigeron*, fille de *Jean de Vigeron*, Seigneur d'Aunay. Il mourut ſans poſtérité, & en lui s'eſt éteinte cette branche.

La Maiſon de TURPIN-DE-CRISSÉ porte : *loſangé d'argent & de gueules.* Pour cri : *VICI VICTURUS VIVO.*

TYREL ou TIREL-DE-POIX, du reſſort de Rennes & de Nantes en Bretagne, que nous croyons être une branche de l'ancienne Maiſon de TYREL en Picardie, qui avoit pour auteur

GAUTIER TYREL, Seigneur de Poix, le même qui, en chaſſant, tua GUILLAUME II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie.

Les TIREL de Bretagne, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 27 Janvier 1671, au rapport de M. *des Cartes*, ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & maintenus dans la qualité de *Chevalier*, dans la perſonne de MICHEL DE TIREL-DE-POIX, alors l'aîné de ſa branche.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, au vol de gueules ; au 2 & 3 de gueules, à la bande d'argent, accoſtée de ſix croiſettes d'or recroiſetées, 3 & 3.*

Digitized by Google

* TYVARLAN. L'antiquité de la nobleſſe de cette Maiſon eſt connue en Bretagne.

Elle tire ſon nom de la Seigneurie de TYVARLAN, une des plus anciennes & des plus conſidérables de l'Evêché de Quimper. Elle a été, depuis long-tems, réunie à celle de Pontecroix, qui appartient aujourd'hui à la Marquiſe *de Forcalquier*, qui l'a achetée, pour que le Marquis *de Caniſy* en jouiſſe après ſa mort. Les Seigneurs DE TYVARLAN ont toujours écartelé leurs armes de la Maiſon de *Pontecroix*. La branche aînée de cette Maiſon eſt tombée dans celle de *Roſmadec*, par le mariage d'ALIX DE TYVARLAN & de Pontecroix, fille unique & ſeule héritiere d'ALAIN, Sire DE TYVARLAN & de Pontecroix, Chevalier, mort en 1324, & de *Suſanne Peuvault*, avec *Jean*, Sire *de Roſmadec*. Ils vivoient dans les années 1400 & 1406. Il eſt avantageuſement parlé de cette Maiſon de TYVARLAN dans toutes les anciennes réformations de la Nobleſſe de l'Evêché de Quimper, & elle a toujours tenu rang parmi les plus conſidérables. Elle n'a fait des alliances que dans les meilleures Maiſons. Dans la réformation de 1472, il eſt parlé de GUILLAUME DE TYVARLAN, pour la Terre de Grillequefelin.

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

UDEKEM, dans le Brabant.

Rosson d'Udekem, Chevalier, vivoit en 1160. Deux de ſes fils, Nicolas & Arnould, ſignerent, en 1202, une Charte d'*Henri* I, Duc *de Brabant.*

Renier d'Udekem, leur frere, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Lubeck & Pellenbergh, fonda, en 1219, un Couvent de Religieuſes à Pellenbergh, avec ſa femme *Laurette de Perweys*, & fut pere de Jean, ayeul de Jean II, & biſayeul de Henri d'Udekem, qui eut pour enfans: — 1. Godefroi III, Prieur de la noble Abbaye de Sainte-Gertrude en 1320; — 2. Philippe, Grand-Mayeur de Louvain en 1343; — 3. & Gérard, dont le fils, Jean III, fut pere de Henri II, & ayeul de Georges, qui acquit, en 1430, la Terre de Guertechin, & eut pour fils:

Jean d'Udekem, IV. du nom, Seigneur de Guertechin. Celui-ci fut pere, entr'autres enfans: — de Léon d'Udekem, qui, en l'an 1477, commanda un corps de 400 Lanciers & 200 Arquebuſiers à l'armée de l'Archiduc Maximilien; — & de Gérard, qui ſuit.

Gérard d'Udekem, II. du nom, épouſa *Gertrude de Pinock*, & en eut:

Jean d'Udekem, V. du nom, Seigneur de Guertechin, marié à *Jeanne de la Tour-Chandrieu*, fille de *Claude*, Seigneur de Roſieres, & de *Françoiſe Cenſia.* De ce mariage vint:

Jean d'Udekem, VI. du nom, Gouverneur de Landrecies, qui de *Catherine de Veue*, ſa femme eut:

Gérard d'Udekem, III. du nom, qui devint Seigneur de Gentinnes, &c. par ſon mariage avec *Marguerite de Nobili*, fille de *Jérôme de Nobili*, Gouverneur de Grave, & de *Jeanne d'Urſel*, de laquelle il eut: — Charles-Guibert, qui ſuit; — & Maximilien-François, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

Charles-Guibert d'Udekem, Capitaine au ſervice d'Eſpagne en 1674, épouſa *Jacqueline-Robertine-Erneſtine de Hellin*, iſſue des Vicomtes *d'Hangeſt.* De cette alliance ſortit:

Charles-Guislain d'Udekem, Grand-Foreſtier de Brabant, Seigneur de Gentinnes, Limalette, Orbais, &c. en faveur duquel la Terre de Gentinnes fut érigée

gitized by Google

en *Baronnie* par Diplôme de l'Empereur CHARLES VI, du 4 Mai 1716. Le Baron *de Gentinnes* avoit épouſé *Anne-Françoiſe*, libre Baronne *de Nicolarts* & du Saint-Empire, fille de *Robert-Henri*, Baron *de Nicolarts* & du Saint-Empire, Seigneur d'Hattein, Alcade Royal de la Cour de Bruxelles, & Auditeur-Général des Armées de Sa Majeſté Impériale aux Pays-Bas, de laquelle il a : — 1. ROBERT-JOSEPH, Baron D'UDEKEM & de Gentinnes, Membre de l'Etat noble du Brabant ; — 2. ANNE-FRANÇOISE, veuve d'*Adrien-François-Joſeph de la Bawette*, Seigneur de Warnicamp, Avion, &c. mort Mouſquetaire du Roi dans la ſeconde Compagnie ; — 3. FRANÇOISE-CAROLINE, épouſe de *Philippe-Joſeph Vanden-Berghe*, Comte de Limminghe ; — 4. CLAIRE-JOSEPHE, mariée à *Jean-Nicolas Beeckman*, Seigneur d'Avernas & de Bertrois.

MAXIMILIEN-FRANÇOIS D'UDEKEM, ſecond fils de GÉRARD III, & de *Marguerite de Nobili*, fut premier Gentilhomme de la Chambre du Prince *de Bade*, & Capitaine de ſes Gardes, & épouſa *Catherine de Marotte-de-Cadenelle*, fille de *Jean*, & d'*Hélene d'Enghien-Havrech*, de laquelle il a laiſſé, pour fils unique :

MICHEL-JOSEPH D'UDEKEM, Seigneur de Guertechin, marié à *Marguerite de Borlée*, dont : — 1. PIERRE-MAXIMILIEN D'UDEKEM, Capitaine au Régiment de Wurmbrand, qui a épouſé *N...*, Baronne *de Schrolenberg*, en Siléſie, de laquelle il a deux filles ; — 2. & FERDINAND-PHILIPPE-JOSEPH D'UDEKEM, mort en 1770. Il avoit épouſé *Marie-Thérèſe de la Bawette*, de laquelle ſont nés quatre garçons, & une fille, nommée CATHERINE D'UDEKEM, Religieuſe à la noble Abbaye d'Herkenrode.

Les armes : *d'argent, à la bande de ſable, chargée de trois maillets d'or.*

UHART (D') : Maiſon d'ancienne Chevalerie du Royaume de la Navarre Françoiſe, où ſont ſitués les Château & Baronnie de ſon nom. Elle eſt, comme celles de *Gramont* & de *Luxe*, une des quatre premieres de la Baſſe-Navarre. Son ancienneté ſe perd dans les ſiécles les plus reculés, & elle prouve une filiation ſuivie depuis

I. RAIMOND D'UHART, Chevalier, Seigneur d'Uhart & Suzon, qui vivoit en 1280. Il eut, entr'autres enfans : — BERTRAND, qui ſuit ; — & GUICHE-ARNAUD.

II. BERTRAND D'UHART, Chevalier, Seigneur dudit lieu, vivant en 1318, entra dans une ligue avec le Seigneur *de Luxe*, & ils firent la guerre au Seigneur *de Gramont* en 1342. Il avoit épouſé une Dame nommée *Douce*, dont :

III. BERTRAND D'UHART, II. du nom, Seigneur dudit lieu, qui fut, en 1351, ſous la tutelle de ſa mere & de GUICHE-ARNAUD, ſon oncle. Il ſigna à un traité de paix fait entre le Seigneur *de Gramont* & autres Seigneurs, en 1384, & avoit épouſé, vers l'an 1370, *Marie de Laxague*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Laxague*, Rſcombre de Navarre, & de *Jeanne de Beaumont*, fille de *Louis*, Comte de Lerin, fils du Roi de Navarre, dont pour enfans : — OGER, qui ſuit ; — & BERTRAND.

IV. OGER D'UHART, Chevalier, Seigneur Baron d'Uhart & de Sorhapuru, ſervit dans les guerres d'Eſpagne. Il fut marié deux fois. Sa ſeconde femme fut *Eléonore de Sorhapuru*, fille & héritiere du Seigneur de Garro au pays d'Arberoue, laquelle étoit veuve en 1418. Les enfans du premier lit furent : — 1. BERTRAND, qui ſuit ; — 2. BERTRANDE, mariée avec le Seigneur *d'Eſpès* & de Sus en Soule ; — 3. MARGUERITE ; & du ſecond lit : — 4. JEAN ; — 5. & TRISTAN, marié à ISABEAU D'UHART.

V. BERTRAND D'UHART, III. du nom, Chevalier, Seigneur Baron d'Uhart & de Sorhapuru, épouſa, vers l'an 1418, *Eſtive de Balanſun*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

VI. OGER D'UHART, II. du nom, Seigneur Baron d'Uhart & de Sorhapuru, marié, vers 1430, à *Audine d'Arbide*, fille du Seigneur de la Salle-d'Arbide,

Digitized by Google

& de Gotteint en Oſtabarès, & de *Marquèſe de Caupene*, dont : —— 1. Arnaud-Guillaume, qui ſuit ; — 2 & 3. Saubat & Léonor d'Uhart.

VII. Arnaud-Guillaume d'Uhart, Chevalier, Seigneur Baron d'Uhart & de Sorhapuru, épouſa, vers l'an 1460, *Marguerite de Domeſaing*, fille d'*Arnaud-Guillaume*, Seigneur *de Domeſaing*, & de *Jeanne*, Dame *de Beyrie*. Il en eut 18 enfans, entr'autres : — 1. Oger, qui fit donation de ſes Terres à ſon frere en 1483 ; —— 2. Pierre-Arnaud, qui ſuit ; —— 3. Jeanne, mariée au Seigneur d'*Etchepart-d'Ibarolle* ; — 4. & Marie, femme de *Triſtan*, Seigneur *des Sales*, d'Ybarbetii & d'Aſcaratte.

VIII. Pierre-Arnaud d'Uhart, Seigneur Baron d'Uhart & de Sorhapuru, par donation d'Oger, ſon frere aîné, de l'an 1483, avoit épouſé, en 1482, *Catherine de Foix-du-Luc*, en Béarn, dont : — Jean, qui ſuit ; — & Guillaume, Prieur d'Arambels.

IX. Jean d'Uhart, Seigneur Baron d'Uhart, de Sorhapuru, &c. épouſa, en 1506, *Catherine d'Urſua*, fille de *Jean*, Seigneur *d'Urſua*, au pays de Baſtan. Elle vivoit veuve en 1527, & eut pour fils :

X. Jayme ou Jacques d'Uhart, Seigneur Baron d'Uhart & de Sorhapuru, qui épouſa, en 1543, *Hélene de Domeſaing*, fille de *Gilles*, Seigneur *de Domeſaing* en Soule, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſœur d'*Iſabeau*, femme de *Jean de Montréal*, Seigneur de Saut & de Mios, au pays de Labour, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

XI. Gabriel, Baron d'Uhart & de Sorhapuru, qui laiſſa de ſon mariage :

XII. Jacques, Baron d'Uhart & de Sorhapuru, marié, en 1597, à *Iſabeau de Montréal*, fille de *Triſtan*, Seigneur de Saut, de Domeſaing & de Moneins, dont :

XIII. Tristan, Baron d'Uhart & de Sorhapuru, marié, en 1659, avec *Madelene de Montréal-de-Moneins*, de laquelle il eut :

XIV. Clément, Baron d'Uhart & de Sorhapuru, qui épouſa, en 1680, *Louiſe de Montréal*, fille de *Jean-Jacques*, Baron de Moneins, de Beyrie, de Careſſez, de Barcus, de Domeſaing, & de *Marie-Madelene de Meritens-de-Lago*. Il eſt ayeul du Marquis d'Uhart en Navarre, qui a épouſé *N... de Caupene-d'Amou*, fille du Vicomte d'Echaux, de laquelle il a pluſieurs enfans, & un Chevalier de Malte de la Langue de Provence.

Les armes : *de gueules, à trois rocles ou beſans d'argent, 2 & 1, chargés chacun d'une étoile de gueules.*

URFÉ : Ancienne Maiſon, & une des plus conſidérables du pays du Forez, éteinte dans

Joseph-Marie de Lascaris-d'Urfé, Marquis d'Urfé & de Beaugé, Comte de Sommerie, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, puis des Chevaux-Légers de M. le Dauphin, Lieutenant de Roi du haut & du bas Limoſin en 1686, Grand-Bailli de Forez, mort à Paris le 13 Octobre 1724, âgé de 72 ans. Il a eu pour héritier, en vertu des ſubſtitutions, *Louis-Chriſtophe de la Rochefoucaud*, Marquis de Langheac, petit-fils de ſa ſœur, dont la Marquiſe *du Châtelet-Freſnieres*, héritiere d'Urfé-Laſcaris.

On trouve Arnold, Seigneur d'Urfé, I. du nom, qui vivoit en 1256. Pierre II, Seigneur d'Urfé & de la Baſtie, Grand-Ecuyer de France ſous le Roi Louis XI, mourut le 10 Octobre 1508.

Jacques, Seigneur d'Urfé, épouſa *Renée de Savoie*, Marquiſe de Beaugé, à qui *Charles-Emmanuel*, Duc *de Savoie*, donna Châteauneuf & Virieu-le-Grand, Seigneuries en Bugey, en échange de celle de Rivoles en Piémont, qu'il érigea en *Comté* ſous le nom de *Châteauneuf*, par Lettres du 12 Mai 1582, pour elle & ſes deſcendans mâles & femelles. Elle étoit alors veuve de Jacques d'Urfé. Elle en eut, entr'autres enfans : — Anne & Honoré d'Urfé. Ce fut en faveur de ce dernier que le Comté de *Châteauneuf* fut érigé en *Marquiſat* ſous le nom de *Valromey*. Il mourut, ſans poſtérité, vers l'an 1624. Il eſt l'Auteur de l'*Ingénieux Roman d'Aſtrée*. Il avoit épouſé, par diſpenſe, *Diane le Long*, Dame

de Châteaumorand, ſéparée de ſon frere, ANNE D'URFÉ, pour cauſe d'impuiſſance. La veuve d'HONORÉ D'URFÉ fit donation de la Seigneurie de Châteaumorand, & de ſes droits, ſur la Maiſon d'URFÉ, à la charge de porter le nom & les armes de *Châteaumorand*, à ſon couſin *J. Claude de Levis*, cinquieme fils de *J. Louis*, Comte de Charlus, lequel obtint de la Maiſon d'URFÉ, en payement du douaire de *Diane de Châteaumorand*, le Marquiſat de Valromey, alors chargé de dettes. *Voyez* LEVIS & ROCHEFOUCAUD-LANGHEAC.

Les armes: *de vair, au chef de gueules.*

* URRE: Terre & Château dans le Diocèſe de Valence, qui a été poſſédée par les Seigneurs de ce nom dès l'an 1004, comme pluſieurs titres le prouvent.

GUYON D'URRE, Seigneur d'Urre, fut pere de FRANÇOIS D'URRE, qui vivoit en 1266. N... D'URRE, Seigneur de Baumettes, & en partie de Molans, iſſu de GUYON D'URRE au XVIe degré, mourut le 9 Novembre 1744, & a laiſſé de *N... Jardin*, ſon épouſe: — 1. N... D'URRE, Seigneur de Baumettes; — 2. N... D'URRE, tué à la bataille de Lawfeld en 1748; — & trois autres garçons.

Les Seigneurs de Molans ſont une branche cadette qui ſubſiſte dans JACQUES D'URRE, Seigneur de Molans, marié avec *Geneviéve d'Aſtier*, dont eſt né JEAN-BATISTE D'URRE.

Il y a les Comtes D'URRE établis à Carpentras, qui ont pour tige FRANÇOIS D'URRE, ſecond fils de GUILLAUME D'URRE, Seigneur de Molans & de Baumettes, & de *Jeanne d'Alanſon.*

ALEXANDRE-JOSEPH-FRANÇOIS D'URRE, né à Carpentras le 19 Mars 1712, dit *le Comte d'Urre*, en deſcend au VIIe degré. Il a épouſé, 1°. le 13 Octobre 1731, *Françoiſe-Charlotte de Serre*; & 2°. le 29 Novembre 1741, *Jacqueline-Marie de Baſchi.* Il a eu de ſa premiere femme: — 1. GENEVIÉVE-PAULINE D'URRE; — 2. FÉLICITÉ, morte à trois ans; & de la ſeconde: — 3. FRANÇOIS, né le 2 Octobre 1742, mort le 22 du même mois; — 4. EMMANUEL-FRANÇOIS, né à Carpentras le 17 Février 1745; — 5. N... D'URRE, né en Mai 1746, Chevalier de Malte de minorité; — 6. N... D'URRE, né en Février 1748; — 7. & N... D'URRE, née le 11 Mars 1744.

Une des branches de la Maiſon d'URRE, qui s'eſt le plus diſtinguée, eſt celle du Comte *d'Aiguebonne*, qui mérita d'être nommé à l'Ordre du Saint-Eſprit, mais il ne fut pas reçu, étant mort en 1654. Il avoit un fils, nommé *le Baron d'Aiguebonne*, qui avoit un Régiment de Cavalerie, à la tête duquel il ſe diſtingua au combat de Puo dans le Milanez, après le paſſage de la Mora, où le Prince *Thomas de Savoie* battit le Marquis *de Velada*, Gouverneur du Milanez, le 19 Octobre 1645.

Les armes: *d'argent, à la bande de gueules, chargée en chef d'une étoile d'argent.*

URSI, HOURS ou OURS (DES), ainſi qu'il eſt différemment écrit dans les titres de cette ancienne Famille, originaire d'Italie, & établie en Languedoc.

JEANNET URSI obtint une penſion de RENÉ, Roi de Sicile, par Brevet du 18 Janvier 1474, comme il ſe voit dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes de Provence. Il ſe retira dans les Cevennes, & eut pour fils:

BERNARD URSI, qui décéda le 10 Novembre 1519, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Pierre de la Salle, où l'on voit ſon épitaphe & l'écuſſon de ſes armes. Il laiſſa pluſieurs enfans & neveux, ſçavoir: — 1. ANTOINE, qui acquit, avec JACQUES URSI, la Terre de Calviac le 15 Décembre 1524. Ils moururent ſans poſtérité; — 2. AUDIBERT, qui ſuit, tige de la branche des Seigneurs de Calviac; — 3. MICHEL, auteur de celle des Seigneurs de Mandajors, rapportée ci-après; — 4. & CLAUDE URSI ou DES OURS, Seigneur de Calviac, qui, par ſon teſtament du 10 Septembre 1564, deshérita PIERRE DES HOURS, ſon couſin, & ordonna que ſes armes ſeroient gravées ſur ſon tombeau, conformément *à la tant noble & célebre caſe de la Maiſon Urſine.*

Les

Les papiers de cette Famille ayant été preſque tous brûlés pendant les guerres de Religion, on ignore ſi les ſuſnommés étoient freres ou couſins; mais on voit par les actes, qu'ils ont tous joui de quelque partie de la Seigneurie de Calviac, qui eſt à préſent réunie dans la branche des deſcendans d'AUDIBERT.

Branche des Seigneurs de CALVIAC.

AUDIBERT DES HOURS réunit une grande partie de la Terre de Calviac, & épouſa, le 10 Septembre 1555, *Gabrielle de la Nogarede*, dont il eut:

LOUIS DES HOURS, Seigneur de Calviac, qui teſta le 30 Avril 1617. Il avoit épouſé *Madelene de Vignoles*, de laquelle vint:

JEAN DES HOURS, Seigneur de Calviac, qui teſta le 11 Janvier 1669, & laiſſa ſon héritage à ſon fils CHARLES, qui ſuit.

CHARLES DES HOURS, Seigneur de Calviac, épouſa, le 4 Octobre 1656, *Diane de Sarret*, & teſta le 5 Décembre 1713, laiſſant:

LOUIS DES HOURS, II. du nom, Seigneur de Calviac, marié, le 20 Janvier 1705, avec *Eliſabeth de la Brie*. Il a fait ſon teſtament le 7 Décembre 1745, & a eu de ſon mariage: — 1. FRANÇOIS, mort ſans poſtérité; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. & PIERRE, ancien Capitaine au Régiment d'Hainaut, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant de Roi du Fort Peccais, non marié.

LOUIS DES HOURS, III. du nom, Seigneur de Calviac, ancien Capitaine au Régiment d'Hainaut, a épouſé, le 1 Février 1757, *Anne de Pagezi*, dont: — FRANÇOIS, né le 21 Octobre 1758, Sous-Lieutenant au Régiment de Meſtre-de-Camp, Dragons; — & LOUIS, né le 7 Janvier 1764.

Branche des Seigneurs de MANDAJORS.

MICHEL DES HOURS arrenta ſa portion de la Terre de Calviac, le 12 Août 1534, & en fit ſon dénombrement au Roi en 1539. Il avoit épouſé *Pierrette de Canaules*, de laquelle il laiſſa deux fils, ſçavoir: — PIERRE, Seigneur de Villeneuve, qui vendit ce qu'il poſſédoit de la Terre de Calviac, & fut privé d'une autre partie de ladite Seigneurie, par l'exhérédation prononcée contre lui par CLAUDE, ſon couſin. Il fut un des Gentilshommes qui aſſiſterent à l'hommage rendu en perſonne au Comte *d'Alais*, par le Marquis *d'Anduze*, en 1596; & mourut ſans poſtérité; — & ABRAHAM, qui ſuit.

ABRAHAM DES HOURS, Seigneur de la Gineſte, rendit hommage, en 1591, au Comte *d'Alais*, de ce qu'il poſſédoit dans ce Comté, & épouſa, en 1600, *Jeanne d'Airagues*, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JACQUES, tué jeune, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Cornuſſon; — 3. & MARIE, mariée, en Avril 1633, avec *Charles de Banes*, Seigneur de Revergueis.

PIERRE DES HOURS, Seigneur de la Gineſte, cité au nombre des Gentilshommes du Languedoc, fut bleſſé au ſiége de Leucate en 1633, Aide-Major & enſuite Major au Régiment de Provence. Il épouſa, le 28 Juin 1645, *Marie de Vierne*, Dame de Mandajors & de Cauvas, de laquelle vinrent: — LOUIS, qui ſuit; — & HENRIETTE, mariée à *N... de Bertrand*, Seigneur de la Bruyere.

LOUIS DES OURS, Seigneur de Mandajors & de Cauvas, Bailli-Général du Comté d'Alais, épouſa, le 3 Juin 1678, *Marie Daberlene-de-Sevrac*, dont: — 1. JEAN-PIERRE, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres; — 2. ANTOINE, Capitaine au Régiment de Hainaut, tué, en 1709, en défendant un pont ſur la Noguerra en Eſpagne; — 3. PIERRE-JOSEPH, Chanoine d'Alais & Prieur Royal de la Canourgue; — 4. PAUL-PHILIPPE, Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis. Ces enfans ſont morts ſans poſtérité; — 5. LOUIS-ESPRIT, qui ſuit; — & pluſieurs filles, non mariées.

LOUIS-ESPRIT DES OURS, Seigneur de Mandajors & de Cauvas, ancien Capitaine au Régiment de Hainaut, Chevalier de Saint-Louis, Bailli-Général du Comté d'Alais, épouſa, le 18 Novembre 1730, *Marie-Charlotte le Vacher-de-Longvilliers*, dont: — 1. PAUL-PHILIPPE, qui ſuit; — 2. NICOLAS-ALEXANDRE,

Digitized by Google

Page de Madame la Dauphine en 1748, mort à Hanovre en 1757, étant Cornette dans le Régiment de Chabrillant, Cavalerie; — 3. Marie, mariée, en Juin 1776, avec *N...*, Baron *de Cambis-Fons*; — 4. & Charlotte-Louise, mariée, en 1758, à *Alexandre-Henri-Pierre*, Marquis *de Rochemore-Saint-Côme.*

Paul-Philippe des Ours, Seigneur de Mandajors, Marquis de Ribaute, Colonel d'Infanterie, Lieutenant-Colonel du Régiment de Barrois, & Bailli-Général du Comté d'Alais, a épouſé, 1°. le 17 Mai 1766, *Françoiſe-Henriette Barbier-d'Increville*, morte en Septembre 1767, ſans poſtérité; & 2°. le 19 Décembre 1771, *Madelene-Françoiſe-Camille de Calviere*, fille de *Charles-François*, Marquis *de Calviere* & de Vezenobre, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand'-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, mort à Vezenobre le 16 Novembre 1777 dans ſa 86ᵉ année, dont: — Charles-Marie des Ours, né le 3 Mars 1775.

La branche de Calviac porte pour armes: *bandé d'argent & de gueules de ſix piéces, à une faſce d'or, chargée d'une couleuvre rampante de ſable, au chef d'argent, à une roſe de gueules.*

Celles des Seigneurs *de Mandajors* ſont de même, à l'exception que la *faſce* n'eſt point chargée.

* URTUBIE: Château & Forteresſe au pays de Labour, ſitués dans la paroiſſe de Saint-Vincent d'Orogne, Diocèſe de Bayonne, qui a eu ſes Seigneurs particuliers dès le XIᵉ ſiécle.

Ce Château eſt une place limitrophe de la France & de l'Eſpagne, où les Empereurs, les Rois d'Eſpagne & de France, ſe ſont pluſieurs fois donné des rendez-vous pour la concluſion de trèves & de traités de paix. La Seigneurie d'*Urtubie* fut érigée en *Vicomté*, par Lettres-Patentes de Louis XIII, en faveur de Salvat d'Alzatte, Seigneur d'Urtubie, en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres.

La premiere race des Seigneurs du nom d'Urtubie, s'éteignit vers le milieu du XVᵉ ſiécle, dans la perſonne de Sanche-Martin d'Urtubie, qui de Dame *Théreſe de Laẓcano*, d'une des plus anciennes Maiſons de la Province de Guipuſcoa, ne laiſſa qu'une fille, nommée Marie, Dame d'Urtubie, de Saut & de Miots au pays de Labour, qui fut mariée, en 1464, avec *Jean de Montréal*, Chevalier, un des Gentilshommes ordinaires des Rois Charles VII & Louis XI, fils de *Jean de Montréal*, Chevalier, du Royaume de Navarre, Gouverneur du Château & Tour de Pampelune, & de *Marie d'Elarraya*, ſa premiere femme. Elle fut mere de pluſieurs enfans, & *Théreſe de Laẓcano*, ſa mere, étoit alors remariée avec *Jean de Montréal*, pere de ſon mari. Voyez Montréal, *Tome X, p.* 442.

Cette Marie d'Urtubie épouſa, en ſecondes noces, *Rodrigo de Gamboa-d'Alẓatte*, d'une ancienne Nobleſſe de la Province de Guipuſcoa, fils de *Jean-Ruis de Gamboa*, Chevalier, Seigneur de la Renterie, & de *Marie*, Dame *d'Alẓatte*, lequel avoit pour frere *Jean de Gamboa*, Capitaine-Général du Guipuſcoa, qui commanda les armées de Ferdinand, Roi de Caſtille, en 1471, & étoit petit-fils de *Fernando de Gamboa*, Seigneur de la Renterie, qui vivoit en 1380; & arriere-petit-fils de *Jean-Lopès de Gamboa*, vivant en 1340, ſuivant *Garibay*, dans ſon Hiſtoire de Ferdinand V.

IV. Rodrigo de Gamboa & Marie d'Urtubie eurent pour enfans: — 1. Alain, mort jeune; — 2. Oschoa; — 3. Jean, qui ſuit; — 4 & 5. Petrissans & Michel, — 6 & 7. & deux filles.

V. Jean de Gamboa-d'Alzatte, Seigneur d'Alzatte & d'Urtubie, Echanſon ordinaire du Roi, ſervit dans les guerres d'Eſpagne & d'Italie, tranſigea & partagea, après un long procès, avec *Jean de Montréal*, III. du nom, Chevalier, au ſujet de la ſucceſſion de *Marie*, Dame & héritiere *d'Urtubie*, ayeule dudit *d'Alẓatte*, & biſayeule dudit *de Montréal*, par acte paſſé à Bordeaux devant *Pelletier*, Notaire, le 2 Avril 1540. Par cet accord il eut le Château d'Urtubie, & *Jean de Montréal* eut les Terres de Saut & de Miots au pays de Labour.

Digitized by Google

Il teſta devant *Dupuis*, Notaire de Saint-Jean-de-Luz, le 28 Septembre 1555, & avoit épouſé, en 1533, *Anne d'Eſpelette*, fille du Seigneur Baron *d'Eſpelette* en Labour, dont : —— 1. François, qui ſuit ; —— 2. Léon ; —— 3. Pierre, qui partit pour l'expédition de Malte en 1563, tranſigea pour ſes droits en 1566 ; ſervit dans toutes les guerres de ſon tems ; s'établit en France, & forma une branche qui ſubſiſte à la Fere en Picardie ; — 4. & Isabeau, mariée à *François de Lupé*, Seigneur d'Eſtivaux & de Clermont.

VI. François de Gamboa-d'Alzatte, Seigneur d'Urtubie, ſervit dans les guerres de ſon tems, & épouſa, le 9 Janvier 1553, *Marie de Belſunce*, fille de *François de Belſunce*, Vicomte de Macaye, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

VII. Jean de Gamboa-d'Alzatte, Chevalier, Seigneur d'Urtubie, marié, par contrat du 17 Septembre 1574, avec *Aimée de Montréal*, fille de *Jean* III, Chevalier, Seigneur de Saut & de Miots, Lieutenant-Général d'Artillerie en Guienne, & d'*Iſabeau de Domeſaing*, dont, entr'autres enfans :

VIII. Tristan d'Alzatte, Chevalier, Seigneur d'Urtubie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Bailli d'Epée & Colonel-Commandant des Troupes du pays de Labour. Il épouſa, le 22 Avril 1598, *Catherine de Montagne*, de la ville de Bordeaux, & en eut, entr'autres enfans :

IX. Salvat d'Alzatte, Chevalier, Seigneur d'Urtubie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Bailli d'Epée, Gouverneur & Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, qui obtint en ſa faveur l'érection de la Seigneurie d'*Urtubie* en *Vicomté*. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 13 Octobre 1633, *Françoiſe de Caſtaignalde* ; & 2°. en 1641, *Marie*, Dame & héritiere *de Garro*. Du premier lit il eut, entr'autres enfans : — André, qui ſuit ; & du ſecond : — autre André, tige de la branche des Seigneurs de Garro, rapportée ci-après.

X. André d'Alzatte, Chevalier, Vicomte d'Urtubie, Bailli d'Epée & Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, épouſa, par contrat du 5 Avril 1662, *Claude-Marie d'Aſpremont*, fille de *Bernard d'Aſpremont*, Vicomte d'Orthe, dont : — Henri, qui ſuit ; —— & deux autres garçons, tués au ſiége de Barcelonne.

XI. Henri d'Alzatte, Chevalier, Vicomte d'Urtubie, Bailli d'Epée & Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, Chevalier de Saint-Louis ; Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, Commandant la Marine à Bayonne, épouſa, le 28 Mars 1697, *Jeanne de la Borde*, & en eut, entr'autres enfans : — 1. André, qui ſuit ; — 2. N... d'Alzatte-d'Urtubie, Aide-Major des Gardes-Françoiſes & Chevalier de Saint-Louis, mort ſans enfans ; — 3. & un autre fils, Chef-d'Eſcadre des Armées navales.

XII. André d'Alzatte, II. du nom, Chevalier, Vicomte d'Urtubie, Bailli d'Epée, Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, Chevalier de Saint-Louis, eſt mort ſans poſtérité, laiſſant pour héritier ſon neveu M. *de la Lande*, Chevalier, Vicomte d'Urtubie, Seigneur de Pimpean en Anjou.

Branche des Seigneurs de Garro.

X. André d'Alzatte, Chevalier, fils puîné de Salvat, Vicomte d'Urtubie, & de *Marie*, Dame *de Garro*, eut pour ſon partage la Baronnie de Garro, & épouſa, par contrat du 31 Mai 1676, *Marie de Saint-Martin*, fille de *N... de Saint-Martin*, Gouverneur du pays d'Arberoue en Navarre, & de *Catherine d'Aroué*. Il fit ſon teſtament le 28 Février 1720, & laiſſa pour enfans : —— 1. Salvat, marié, en 1704, avec *Marie de Harencder*, & mort ſans poſtérité ; — 2 & 3. Pierre & François, morts au ſervice ; —— 4. & autre Pierre, qui ſuit.

XI. Pierre d'Alzatte-d'Urtubie, Baron de Garro, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1738, *Marie de Ville*, dont, pour fils unique :

Digitized by Google

XII. Laurent d'Alzatte-d'Urtubie, Baron de Garro, Capitaine au Régiment de Belſunce en 1755, Bailli d'Epée, Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, marié, en 1769, avec *Jeanne-Martine de Legras*, fille de *Jean*, Marquis *de Legras*, & de *Madelene le Gendre*, dont : — Valentin-Bertrand d'Alzatte-d'Urtubie, né en 1772 ; — & Madelene-Angélique, née le 3 Septembre 1771.

Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués. Les armes des anciens Seigneurs d'Urtubie ſont : *d'argent, à trois faſces de gueules, accompagnées de neuf loups paſſans de gueules.* Celles de Gamboa ſont : *d'or, à trois cœurs de gueules*, 2 & 1. Celles d'Alzatte : *d'or, à deux loups paſſans de ſable, à la bordure engrelée de gueules* ; & celles des anciens Seigneurs de Garro : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre loups de ſable.*

* USSAU : Baronnie en Béarn, dont étoit Seigneur N... de Perié, Baron d'Uſſau, mort, le 14 Février 1776, en ſon Château d'Uſſau en Béarn, dans la 68e année de ſon âge. *Gaz. de Fr.* 1776, *N°.* 21.

* USSON (d') : Noble & ancienne Maiſon du pays de Donnezan, qui tire ſon nom de la Baronnie & Château d'*Uſſon*, ſur la riviere Duſſonne dans le même pays. Ce Château relevoit autrefois du Comté de Cerdagne, dépendant du Royaume d'Arragon, & la Juſtice en appartenoit aux Seigneurs *d'Uſſon.*

On apprend, par des titres de l'année 1235, que le Donnezan, avec les Châteaux d'Uſſon & de Querigut, paſſerent ſous la domination des Comtes *de Foix*, auxquels les Seigneurs *d'Uſſon* en diſputerent la poſſeſſion pendant environ un ſiécle, & ne l'abandonnerent, après pluſieurs procès, que par un accommodement. Après les Comtes *de Foix*, les Rois de Navarre en furent les poſſeſſeurs. Louis XIII, en 1620, le réunit à la Couronne ; mais François d'Usson, Seigneur de Bonrepaux, & le Marquis *de Bonac*, ſon neveu, y ſont rentrés en 1711. Le Château d'*Uſſon* a été appellé diverſement, de *So* dans les Hiſtoriens Eſpagnols, de *Sono* dans les actes latins, *Daſſon*, *Daſſo* & de *Aſſo* en Béarnois, de *Sou* & de *Son*, ſelon l'idiome du pays de Foix, & enfin *d'Uſſon*, depuis que la Langue françoiſe s'y introduiſit ſous Madelene de France, Princeſſe de Viane, fille du Roi Charles VII, qui ayant fait un long ſéjour en ce pays-là, y adoucit la langue vulgaire. Le premier de tous les Seigneurs qui l'ont poſſédé, & depuis lequel on prouve conſtamment la filiation de mâle en mâle, eſt

I. Bernard d'Alion, Baron d'Uſſon, Vicomte d'Evol, Seigneur de Stavar, de Querigut & autres lieux dans le Donnezan, qui paroît dans une reconnoiſſance féodale que lui fit, le 29 Avril 1177, *Pierre d'Abenude*, *Guillaume d'Amorto* & *Bernard Oton.* Ces deux derniers déclarent lui avoir fait une donation perpétuelle des Châteaux d'Amorto, de Caſtelpor & de Beaufort, avec toutes leurs fortifications. Ce Seigneur ayant encouru la diſgrace de Pierre II, Roi d'Arragon, ſes Terres furent confiſquées par l'autorité de ce Prince, qui les donna, par Lettres datées à Tarragone des Ides de Janvier 1208, à *Raimond-Roger*, Comte *de Foix*, ſon couſin, qui lui en fit hommage. Il eut de *Stephanie*, ſon épouſe, qui ne prend point de ſurnom, conformément à l'uſage de ce tems-là : — 1. Arnaud, qui, dans les actes, eſt nommé avant ſon frere, & paroît être mort ſans alliance ; — 2. & Bernard, qui ſuit.

II. Bernard d'Alion, II. du nom, Baron d'Uſſon, Vicomte d'Evol, Seigneur de Querigut, de Stavar, Baïande & de Donnezan, épouſa, par contrat du 13 Janvier 1235, *Sclarmonde de Foix*, ſœur de *Roger-Bernard*, Comte *de Foix*, & en reçut 10000 ſols Melgoriens, que ſon frere & lui s'engagerent de rendre aux héritiers de *Sclarmonde*, en cas qu'elle mourut ſans enfans, pour leſquels ils obligerent les Terres d'Artigue & de Mediane. Le lendemain, *Roger-Bernard*, ſans doute en faveur de ce mariage, fit don en fief à Arnaud &

Bernard d'Alion, freres, en vertu du droit qu'il en avoit reçu du Roi d'Arragon, des Châteaux d'Uſſon & de Querigut, & de leurs appartenances, pour leſquels ils lui prêterent hommage & ſerment de fidélité. L'année ſuivante, le 4 des Nones de Février 1236, le Comte *de Foix*, changeant la diſpoſition de ſa premiere donation, aulieu des ſeuls Châteaux d'Uſſon & de Querigut, que les deux freres avoient eu de lui en fief, leur abandonna le Donnezan tout entier; mais à titre de précaire ſeulement, & ſous condition d'y pouvoir rentrer lui & ſes ſucceſſeurs quand bon leur ſembleroit. Bernard, Baron d'Usson, fut depuis choiſi pour arbitre avec *Raimond de Joſa*, entre *Pons*, Evêque d'Urgel, & *Roger*, Comte *de Foix*, comme il paroît par un compromis en langue béarnoiſe de l'an 1244. Il laiſſa de ſon mariage:

III. Guillaume d'Usson, Chevalier, Seigneur d'Evol, qui ne porta que ce dernier titre, parce que *Roger-Bernard*, Comte *de Foix*, uſant contre lui du droit de repriſe qu'il s'étoit reſervé par les Lettres de 1236, lui avoit enlevé les Châteaux d'Uſſon, de Querigut, & la Terre de Donnezan. Il plaida néanmoins pour les recouvrer, & l'inſtance fut portée le Samedi avant la Fête de Sainte-Catherine 1291, par devant *Raimond de Rocergue*, Juge-Mage du Comté de Foix. Il eſt nommé, comme témoin, avec *Gaſton*, Vicomte *de Béarn*, *Geraud d'Armagnac*, *Raimond*, Vicomte *de Cardone*, & autres Seigneurs de ce même rang, dans un acte paſſé au mois de Juin 1262, entre *Arnaud d'Eſpagne* & *Raimond*, Comte *de Foix*: il ſigna, la même année, le contrat de mariage dudit *Arnaud* avec *Philippe de Foix*, fille dudit Comte. Il écartela ſes armes de celles de *Foix*, à cauſe de *Sclarmonde de Foix*, ſa mere, quartier que ſes deſcendans ont toujours porté, & au lieu du nom *d'Alion* qu'avoient pris ſon pere & ſon ayeul, il adopta celui *d'Uſſon*, qui a paſſé à ſa poſtérité. Il eut pour fils:

IV. Bernard d'Usson, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Vallée de Miglos, lequel vendit, le 12 des Calendes d'Octobre 1308, à Jacques, Roi d'Arragon, la Terre & le village de Saint-Sébaſtien, avec ſes dépendances en Fontarabie. Il devint poſſeſſeur de celle de Miglos, par tranſaction paſſée le 9 des Calendes de Mars 1310, avec *Gaſton*, Comte *de Foix*, & lui céda, en échange, tous les droits qu'il avoit ſur les Châteaux d'Uſſon, de Prades & de Montaliou. Ce Comte, qui avoit intérêt de s'aſſurer de la Baronnie *d'Uſſon* & de tout le Donnezan, & de contenter ledit Bernard, lui donna, le 19 Mars de la même année, ſans aucune réſerve, le Château, Bourg & Vallée de Miglos, avec la Juſtice haute, moyenne & baſſe, mere & mixte-impere quittes de toute taille. Depuis, ne retenant que la qualité de *Seigneur de Corſan*, il fit donation entreviſs à Jean, ſon fils, qui ſuit, du Château & de la Vallée de Miglos, le 7 des Ides d'Octobre 1331. Cette donation eſt ſcellée de ſes armes. C'eſt ce Bernard d'Usson qui eſt nommé le Vicomte d'Evol par *Zurita*, dans ſon Hiſtoire d'Arragon, & il y a apparence qu'il avoit conſervé cette Terre; car il en rendit hommage, le 12 Juillet 1336, à *Gaſton*, Comte *de Foix*.

V. Jean d'Usson, Chevalier, Seigneur de Miglos, &c. peu content de la tranſaction paſſée entre le Comte *de Foix* & ſon pere, reprit l'inſtance, commencée par ſon ayeul, pour le recouvrement des Châteaux d'Uſſon, de Querigut, & des villes d'Evol & de Stavar, dont il ſe mit en poſſeſſion, puiſque, l'an 1340, les Procureurs de *Gaſton*, Comte *de Foix*, le firent aſſigner en reſtitution par devant Jacques, Roi d'Arragon, & ſon Conſeil. Ayant requis ſes vaſſaux de la vallée de Miglos, après la Fête de l'Annonciation 1332, de le reconnoître pour leur Seigneur, ils députerent vers ſon pere, pour ſçavoir quel étoit ſur cela ſon intention. Il leur donna acte de le reconnoître, & ils lui rendirent en conſéquence hommage la même année. Il paſſa procuration, le 29 Avril 1366, pour la levée des cenſives & droits ſeigneuriaux de ladite Vallée de Miglos à ſon fils, qui ſuit.

VI. Bertrand d'Usson, Damoiſeau, Seigneur de la Vallée de Miglos, de Roquefort & de Sainte-Colombe, dans le Diocèſe d'Alet, acheta cette derniere Terre pour s'établir ſous la domination de la France, & ſe ſouſtraire à celle des Comtes *de Foix*, avec leſquels il étoit en procès. Il épouſa *Saurimonde de Rabat*,

comme il paroît par une obligation, du 15 Mai 1371, de la ſomme de 1000 florins d'or en ſa faveur, pour la dot de ſa femme, faite par *Jordain de Rabat*, Damoiſeau, en qualité de tuteur de *Pierre-Raimond*, Damoiſeau, fils de *Jordain de Rabat*, Chevalier. Ses enfans furent : —— 1. VEZIAN, qui ſuit ; — 2. BERTRAND, dont on ignore la deſtinée ; —— 3. MARGUERITE, mariée, par contrat du 22 Septembre 1411, à *Guillaume-Arnaud de Cortonne*, co-Seigneur de Montamate ; —— 4. NAUDE, alliée, par contrat du 13 Août 1414, à *Antoine de Sauton*, Seigneur d'Eſcouloubre ; —— 5. & BLANCHE, Religieuſe à Perpignan, dans le Monaſtere appellé *de Leuda*.

VII. VEZIAN D'USSON, Damoiſeau, Seigneur de Sainte-Colombe, laiſſé en Béarn par ſon pere pour y jouir des Terres de ſa Maiſon, paſſa dans la ſuite en France après ſa mort de BERTRAND, & s'établit, ainſi que lui, dans la Terre de Sainte-Colombe. Il y demeuroit lorſqu'en qualité d'héritier univerſel de *Saurimonde de Rabat*, ſa mere, il vendit, ayant été émancipé par ſon pere avant l'âge de 14 ans, à *Corbeyran de Foix*, Chevalier, Seigneur de Rabat, ſon parent, tous ſes droits ſur la Seigneurie de Rabat & dans le Comté de Foix, pour le prix & ſomme de 1000 florins d'or, le 12 Mai 1396. Il ſe réſerva néanmoins tous les biens qu'il poſſédoit du chef de ſon pere, & les donna depuis à PIERRE D'USSON, ſon petit-fils, par acte du 26 Avril 1469, étant fort vieux. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

VIII. GUILLAUME-RAMON D'USSON, Vicomte d'Evol, lequel quitta le Béarn pour repaſſer au ſervice de PIERRE, Roi d'Arragon, qui le rétablit dans la Terre d'Evol, & lui donna d'autres biens en Rouſſillon. Il prit la qualité de *Vicomte d'Evol*, comme le remarque *Surita*, Hiſt. d'Arragon, *Liv. 17, Ch. 52.*

IX. PIERRE D'USSON, n'ayant pour tous biens que ceux dont il avoit hérité de VEZIAN D'USSON, ſon ayeul, par la ſuſdite donation du 26 Avril 1469, s'attacha au ſervice de MADELENE DE FRANCE, Princeſſe de Viane, mere & tutrice de *François-Phœbus*, Comte *de Foix*, & de MARGUERITE, depuis Reine de Navarre, qui le fit ſon Maître de Salle, c'eſt-à-dire, Chambellan & Capitaine-Châtelain du Château de Pamiers, place la plus importante du pays de Foix. Par Lettres du 10 Octobre 1483, confirmées, en 1486, par la Reine CATHERINE DE NAVARRE, ſa fille, cette Princeſſe conſerva ſes emplois à PIERRE D'USSON, qui fut auſſi Gouverneur de FRANÇOIS-PHŒBUS, Comte de Foix, Roi de Navarre ; & toutes les deux, en reconnoiſſance de ſes ſervices, affranchirent pour toujours les biens que ſa femme & lui poſſédoient dans leurs Etats, par Lettres des 14 Février 1471, 19 Octobre 1483, 8 Mai 1491 & 9 Novembre 1499. Il épouſa *Jeanne de Roquefort*, fille de *Jean de Roquefort*, Juge-Mage du Comté de Foix, homme d'un rare mérite & d'une ancienne Nobleſſe, qui fut employé dans les plus importantes négociations. Cette alliance, dont vint JEAN, qui ſuit, donna lieu à ce dernier, & à ſa poſtérité, de diſpoſer l'écu de ſes armes, comme on les verra à la fin de cette Généalogie, & telles que les portent aujourd'hui les Seigneurs D'USSON, Marquis de Bonac & de Bonrepaux.

X. JEAN D'USSON, II. du nom, ſuccéda à la charge de Chambellan qu'avoit exercée ſon pere, & fut honoré de celle de Maître des Requêtes, par Lettres-Patentes de la Reine JEANNE DE NAVARRE, données à Paris le 7 Décembre 1555. La Reine CATHERINE, dont il avoit ſoutenu vivement les intérêts contre *Jean de Foix*, Vicomte de Narbonne, lui avoit déja confié les plus importantes négociations de l'Etat. De *Marie de Rabonite*, ſon épouſe, d'une des meilleures Familles du pays de Foix, il laiſſa :

XI. FRANÇOIS D'USSON, I. du nom, qui fut Maître des Requêtes du Roi de Navarre, Juge-Mage & Lieutenant-Général du pays de Foix, Garde du grand Sceau, rigoureux Conſervateur & Réformateur général des Domaines du Roi. Ce ſont les qualités qui lui ſont attribuées dans les différens actes & Lettres-Patentes des 19 Août 1552, 12 Juillet 1567, 4 Novembre 1576, 18 Mai 1583, 27 Mars 1589 & autres. Il fit ſon teſtament le 9 Octobre 1595, ſcellé de ſept petits ſceaux de ſes armes, écartelées de celles *de Foix* & *de Roqueſort*,

ainſi que les portent aujourd'hui les Seigneurs d'Usson, Marquis de Bonac & de Bonrepaux. Ce quartier de la Maiſon de *Foix*, que les Seigneurs d'Usson ont conſtamment porté dans leurs armes, en mémoire de cette illuſtre alliance, eſt une double preuve qu'ils ſont iſſus de Bernard, Baron d'Usson, & de *Sclarmonde de Foix*. Il épouſa, par contrat du 16 Octobre 1543, *Gentille de Lordat*, fille de *Bernard de Lordat*, Seigneur de Donzan, d'une Maiſon des plus anciennes & des plus diſtinguées du pays de Foix, & de *Jeanne de Sacaſſe*. De ce mariage naquirent : — Charles, qui ſuit; — & Tristan, rapporté après ſon frere.

XII. Charles d'Usson, Seigneur de la Caſtellane, Maître des Requêtes, Juge-Mage du Comté de Foix, prouva, par Enquête du 4 Août 1609, ſa filiation depuis Pierre d'Usson, ſon biſayeul, & fut déchargé, comme *noble*, par Jugement ſouverain des Commiſſaires du Roi pour les francs-fiefs, le 18 Décembre 1610. Il ne laiſſa qu'une fille unique, Jeanne d'Usson, mariée à *François du Rieu*, Seigneur de Madron & de Brie. Elle tranſigea, le 15 Septembre 1640, avec François, II. du nom, ſon couſin-germain, au ſujet des biens provenans de la ſucceſſion de François I, leur ayeul commun. Elle eut le chagrin de voir brûler ſa maiſon à Pamiers, & de perdre une partie des titres de ſa Famille, comme en fait foi le certificat des Conſuls, Juges ordinaires de cette Ville, du 19 Septembre 1658.

XII. Tristan d'Usson, fils puîné de François, I. du nom & de *Gentille de Lordat*, ſuivit la profeſſion des armes, & teſta le 3 Octobre 1595. De ſon épouſe *Françoiſe de Raſpaud*, d'une Famille qui a donné deux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, il eut :

XIII. François d'Usson, II. du nom, Seigneur de Bonrepaux & de Bonac, né le 5 Décembre 1595. Il prit, à l'exemple de ſes ancêtres, le parti des armes, fut Député du Corps de la Nobleſſe, par procuration du 20 Juin 1625, pour aller demander la paix au Roi en faveur de ceux de la R. P. R., & en ſigna le traité avec le Sieur *Damboix*, ſon beau-frere. Il ſervit utilement pour le Roi, ſous le Maréchal Duc *de Schomberg*, Gouverneur de Languedoc en 1639, fut déchargé, en conſéquence, de l'arriere-ban, & nommé, par Commiſſion du 18 Août 1647, pour aſſiſter, en qualité de Commiſſaire du Roi, au Synode tenu au Mas-d'Azil. Il teſta le 23 Avril 1667, & laiſſa de ſon épouſe *Bernardine de Faure*, fille de *Salomon de Faure*, Baron de Montpaon, & de *Bernardine de Favier* : — 1. Salomon, qui ſuit;

2. François, Seigneur de Bonrepaux, Sous-Lieutenant de Galere en 1671, lequel, un an après, ſervit ſur les Vaiſſeaux du Roi. Il fut pourvu, en 1676, de la charge de Commiſſaire-Général de la Marine, avec le rang de Capitaine de Vaiſſeau, dont il fit les fonctions tant ſur la Mer, que pour l'adminiſtration générale des Arcenaux de Marine; fut fait, en 1689, Intendant-Général de la Marine & des Armées navales, cette Commiſſion ayant été créée extraordinairement en ſa faveur, avec le rang de Chef-d'Eſcadre; & ſe trouva en cette qualité au bombardement de Gênes en 1684. Le Roi le fit Lecteur de ſa Chambre l'année ſuivante, & le nomma ſon Envoyé extraordinaire en Angleterre, où il reſta juſqu'en 1686. Il y retourna l'année d'après, y conclut un traité le 11 Décembre 1687, en qualité de Plénipotentiaire, & y ayant été renvoyé pour la troiſieme fois au mois d'Août 1688, il y conclut un nouveau traité le mois ſuivant, & eut à ſon retour une penſion de 3000 livres. Sa Majeſté le retint auprès de ſa perſonne en 1689, pour lui rendre compte des affaires de la Marine. Il ſervit, en 1690, ſur l'armée navale, la campagne de la Manche dans ſes fonctions ordinaires, & eut le rang de Lieutenant-Général des Armées Navales, qu'il prenoit immédiatement après le Vice-Amiral, conformément au Brevet qui lui en fut expédié au mois de Janvier de la même année; continua de ſervir ſur mer dans les mêmes fonctions pendant les campagnes de 1691 & 1692, & fut récompenſé, au retour de cette derniere, d'une nouvelle penſion de 12000 livres. Depuis, le Roi l'ayant choiſi pour ſon Ambaſſadeur extraordinaire en Dannemarck, & ſon Plénipotentiaire auprès des Princes d'Allemagne,

il conclut un traité avec le Roi de Dannemarck, concernant le Duc *de Wolfembutel*, le 11 Mars 1693, & un autre, avec ce même Prince, pour l'entrepriſe de Ratzbourg, au mois d'Avril ſuivant; & après avoir fait un nouveau voyage en Dannemarck en 1696, où il demeura juſqu'à la fin de 1697, le Roi le fit paſſer en Hollande en qualité de ſon Ambaſſadeur extraordinaire auprès des Etats Généraux, pendant les années 1698 & 1699. Au retour de cette derniere ambaſſade, le Roi le gratifia de la charge de Chevalier d'honneur au Parlement de Toulouſe. Il fut nommé Conſeiller du Conſeil de la Marine par le Roi Louis XV, lors de ſon avénement à la Couronne, qui lui donna une expectative d'une charge de Conſeiller d'Etat d'Epée, & mourut le 12 Août 1719, ſans avoir été marié;

3. Tristan d'Usson, Seigneur de la Quere, fait Lieutenant de Galere en 1673, Capitaine en 1676, & Capitaine du Port de Marſeille en 1683. Il fut gratifié d'une penſion de 3000 livres en 1689, ſe retira du monde en ce tems, & renonça à ſes emplois & à l'eſpérance d'une fortune plus conſidérable. Il a terminé ſa vie, après une retraite de 30 années, par une ſainte mort, en 1714. Il a compoſé une Vie de Sainte-Catherine de Gênes, qu'on conſerve manuſcrite, avec un Recueil de 12 Lettres qu'il avoit écrites à pluſieurs perſonnes de ſa Famille;

4. & Jean d'Usson, Marquis de Bezac, Vicomte de Saint-Martin, fait Capitaine dans le Régiment de Turenne en 1672, dans le Régiment Royal de Dragons en 1675, Major du même Régiment en 1677, Colonel du Régiment de Touraine, Infanterie, en 1680; Inſpecteur-Général des Troupes en 1687; Gouverneur de Furnes en 1690, & Maréchal-de-Camp en 1691. Il commanda, depuis cette année, ſucceſſivement à Limerick en Irlande, à Pignerol & dans la Vallée de Barcelonnette; fut fait Chevalier de Saint-Louis en 1694, & Commandeur du même Ordre en 1699, après avoir été nommé Lieutenant-Général en 1696. Le Roi le choiſit, en 1701, pour ſon Envoyé extraordinaire auprès des Princes d'Allemagne, & pour commander en chef les Troupes de ces mêmes Princes, alors ſes Alliés. L'exécution de ce grand deſſein, dont il devoit être le chef, ayant échoué, il revint en France, & continua de ſervir avec diſtinction dans les Armées du Roi en Flandres & ſur le Rhin, juſqu'à ce que Sa Majeſté ayant réſolu de faire paſſer ſes forces ſur le Danube pour ſecourir l'Electeur *de Baviere*, il fut choiſi pour premier Lieutenant-Général de cette Armée: il eut part, en cette qualité, à tout ce qui s'exécuta de plus conſidérable dans ce pays-là, ſur-tout à la premiere bataille d'Hochſtet, où l'armée, que le Comte *de Stirum* commandoit pour l'Empereur, fut défaite. Ses incommodités l'ayant enſuite obligé de retourner en France, le Roi lui donna le commandement de la ville & du Comté de Nice, & du corps de troupes qui y étoit: il eut en même-tems des Patentes pour commander ſon Armée en Italie, en cas que le Duc *de la Feuillade*, qui en étoit le Général, ſe trouvât hors d'état d'agir; mais les incommodités qui l'avoient obligé de quitter l'Allemagne, ayant conſidérablement augmenté, il ſe fit porter à Marſeille, où il mourut au mois de Septembre 1705. Il avoit épouſé, au mois d'Août 1700, *Eliſabeth de Flecelles*, morte, ſans poſtérité de ce mariage, le 10 Juin 1706. Elle étoit veuve de *François-Gaſton de l'Hôtel*, Marquis d'Eſcots, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel du Régiment d'Artois, & Lieutenant-Général de la Province de Brie, & fille de *Nicolas de Flecelles*, Comte de Bregy, Conſeiller d'Etat d'Epée, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & ſon Ambaſſadeur extraordinaire en Pologne & en Suede, & de *Charlotte Saumaiſe-de-Chazan*, Dame du Palais de la Reine, mere de Louis XIV.

XIV. Salomon d'Usson, Marquis de Bonac, fut fait Capitaine de Cavalerie en 1673, Subdélégué & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France dans le Comté de Foix en 1694, & obtint l'érection de ſa Terre de *Bonac* en *Marquiſat* en 1683: le Roi le gratifia d'une penſion de 1500 livres en 1688, & le créa, la même année, Capitaine Garde des Côtes Maritimes de Languedoc. Il étoit mort en 1698, & avoit épouſé, le 20 Juin 1672, *Eſther de Jauſſaud*, fille de *Claude*

Claude de Jauſſaud, Baron de Tarabel, & d'*Iſabeau de Juge*. De ce mariage ſortirent : — 1. Claude-François, Aide-de-Camp des Armées du Roi en 1690, qui, après avoir ſervi en Piémont, en Irlande & à la bataille de la Marſaille, quitta le monde pour entrer dans l'Ordre de Saint-Dominique ; —— 2. Jean-Louis, qui ſuit ; — 3. Claude, Abbé de Perſeigne, Ordre de Saint-Benoît, dans le Diocèſe du Mans ; — 4. & Louis, Chevalier de Malte, reçu au Grand-Prieuré de Toulouſe le 30 Décembre 1706, & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes.

XV. Jean-Louis d'Usson, Marquis de Bonac, Seigneur du pays ſouverain de Donnezan, Conſeiller d'Etat d'Epée, Chevalier d'honneur au Parlement de Toulouſe, Lieutenant de Roi, Commandant pour Sa Majeſté dans la Province de Foix, Gouverneur des Châteaux d'Uſſon & de Querigut, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis & de Saint-André de Ruſſie, & Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté, fut d'abord Mouſquetaire du Roi, enſuite Capitaine de Dragons en 1694, & ſervit ſous François d'Usson, Seigneur de Bonrepaux, ſon oncle, en Dannemarck en 1697, & en Hollande en 1698 & 1699. Louis XIV lui ayant connu beaucoup de talens pour les négociations, le nomma ſon Envoyé extraordinaire dans diverſes Cours d'Allemagne, d'abord auprès de Charles XII, Roi de Suede en 1701, dans le tems que ce Prince étoit avec ſon armée en Pologne ; puis auprès du Roi Stanislas de Pologne, qu'il reconnut, au nom du Roi, en cette qualité, & qu'il ſuivit à l'armée, juſqu'à ce que ce Prince, après la bataille de Pultava, fut obligé de ſortir de Pologne. Il revint en France au commencement de 1710, & en 1711 le Roi le choiſit pour aller en Eſpagne en qualité d'Envoyé extraordinaire, afin d'engager le Roi d'Eſpagne à établir, par de pleins pouvoirs, le Roi, ſon ayeul, ſon Plénipotentiaire, pour lier la négociation de la paix qu'on avoit entamée avec la Cour d'Angleterre. Il réuſſit dans cette Commiſſion, difficile par le mécontentement que la Cour d'Eſpagne avoit alors des négociations de *Gertruidenberg* : il dépêcha, deux jours après ſon arrivée à Madrid, un Courier au Roi, qui portoit le plein-pouvoir du Roi, ſon petit-fils, que l'on ſouhaitoit. Etant encore en Eſpagne, S. M. le nomma à l'Ambaſſade de Conſtantinople. Il partit en 1716, arriva en cette Ville au mois d'Octobre même année, & ſçut ſi bien ménager l'eſprit des Miniſtres de la Porte, qu'il y fut dans une très-grande conſidération pendant les neuf ans que dura ſon Ambaſſade. Il y avoit alors 30 ans qu'on ſollicitoit inutilement la permiſſion de réparer la grande voute du principal dôme de l'Egliſe du Saint-Sépulcre de Jéruſalem, qui tomboit en ruine. Malgré la ſuperſtition religieuſe des Turcs qui défend de réparer les Egliſes des Chrétiens, & les intrigues des Grecs ſchiſmatiques qui s'oppoſoient à cette réparation, & continuoient, pour l'empêcher, de faire des préſens conſidérables aux Grands de la Porte, le Marquis *de Bonac* réuſſit. Dès qu'elle fut achevée, il détermina le Grand-Seigneur à envoyer une Ambaſſade ſolemnelle au Roi, & fournit à l'Ambaſſadeur un vaiſſeau pour le tranſporter en France. Ce fut *Mehemet Effendi*, que le Grand-Seigneur envoya en 1721. Cette Ambaſſade eſt la premiere que nos Rois ayent reçue des Empereurs Ottomans : elle fut le ſujet d'une Médaille frappée pour le Roi, dont la gravure ſe trouve dans le *Mercure d'Août* 1722. L'Ambaſſade du Marquis *de Bonac* à la Porte, fut diſtinguée par un autre événement conſidérable. La confiance qu'avoit en lui le *Grand Seigneur*, & le *Czar* de Moſcovie qui étoit encore aigri par la paix forcée qu'il avoit été obligé de conclure avec les Turcs ſur les bords de la riviere de *Prout*, fit que ces deux Puiſſances le choiſirent pour Miniſtre médiateur, à l'occaſion des troubles de Perſe, & de l'invaſion que le *Czar* avoit faite dans quelques Provinces de ce Royaume. Il s'engagea à cette médiation en qualité de Plénipotentiaire du Roi, & eut le bonheur de la terminer à la ſatisfaction des deux Partis, & avec l'approbation de Sa Majeſté. A cette occaſion, il obtint du *Grand Seigneur* une magnifique *Péliſſe de Martre zibeline*, & en même-tems l'audience de congé de Sa Hauteſſe ; honneurs qui n'avoient été accordés à aucun Ambaſſadeur de France avant lui. Le *Czar*, d'un autre côté, l'honora du Collier de ſon Ordre de Saint-

André, & le Roi lui permit de l'accepter & de le porter. A ſon retour de Conſtantinople, S. M. l'honora auſſi d'une Lettre, par laquelle elle l'aſſocie à ſon Ordre du Saint-Eſprit. Il fut enſuite nommé à l'Ambaſſade de Suiſſe, pour laquelle il partit dans le mois de Novembre 1727. Le Roi lui accorda, quelques années après, un Brevet de Conſeiller d'État d'Épée. Les incommodités dont il fut attaqué en Suiſſe, l'ayant obligé de venir en France pour ſe rétablir, il y arriva dans le mois d'Octobre 1736, & ſe démit, neuf mois après, de cette Ambaſſade, voyant que ſa ſanté étoit toujours foible. Il mourut à Paris, d'une attaque d'apoplexie, le 1 Septembre 1738, âgé d'environ 66 ans. Il avoit épouſé, le 22 Novembre 1715, *Madelene-Françoiſe de Gontaut*, fille d'*Armand-Charles de Gontaut*, Maréchal Duc de Biron, Pair de France, &c. & de *Marie-Antoine de Boutru*, dont il a eu : — 1. FRANÇOIS-ARMAND, qui ſuit ; — 2. CHARLES-ARMAND, dit *le Marquis de Donnezan*, Lieutenant de Roi au Comté de Foix, marié ; — 3. JEAN-LOUIS, appellé *l'Abbé de Bonac*, Vicaire-Général du Diocèſe de Bourges, nommé, le 1 Novembre 1767, à l'Evêché d'Agen ; — 4. VICTOR-TIBOLÉON, né à Soleure en Suiſſe le 18 Décembre 1732 ; — 5. MADELENE-FRANÇOISE, veuve, en 1757, de *N... Yſoré*, Marquis de Pleumartin en Poitou, dont un garçon & une fille ; — 6. JEANNE-LOUISE, mariée au Marquis *de Vignacourt*, Guidon de Gendarmerie en 1759 ; — 7. & N... D'USSON-DE-BONAC, morte, ſans enfans, en 1748. Elle avoit épouſé, en 1746, *Pierre-Joſeph-Gabriel-Claude-Auguſtin*, appellé *le Marquis de Veſc*, Chevalier, Seigneur de Béconne, &c. ancien Lieutenant-Colonel de Dragons, qui s'eſt remarié, en 1753, à *Marie-Joſephe de Leuſſe-Deſcottes*, dont poſtérité. Voyez VESC.

XVI. FRANÇOIS-ARMAND D'USSON, Marquis de Bonac, né à Conſtantinople le 7 Décembre 1716, a été d'abord Capitaine dans le Régiment de Touraine, Infanterie, & fait Lieutenant de Roi au Gouvernement de Foix le 23 Juin 1738, ſur la démiſſion de ſon pere, puis Gouverneur des Châteaux d'Uſſon, de Querigut & autres, le 1 Octobre de la même année, Chevalier de l'Ordre de Saint-André de Ruſſie en 1739 ; Meſtre-de-Camp d'un Régiment de ſon nom en 1741 ; Brigadier le 27 Juillet 1747 ; Maréchal-de-Camp le 25 Août 1749 ; Lieutenant-Général au Gouvernement du pays de Foix en 1750 ; nommé Ambaſſadeur à la Haye le 11 Novembre 1751, a eu les grandes entrées de la Chambre du Roi le 21 Juillet 1762, & a été fait Lieutenant-Général de ſes Armées la même année. Il a épouſé, le 24 Février 1740, *Marie-Louiſe Bidé-de-la-Grandville*, nommée Dame pour accompagner MADAME, & préſentée au Roi le 15 Avril 1770, fille de *Julien-Louis*, Conſeiller d'État, ancien Chancelier de feu M. le Duc D'ORLÉANS. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs enfans, entr'autres : — 1. N... D'USSON, dit *le Comte de Donnezan*, Brigadier de Dragons en 1762, & Colonel en ſecond du Régiment de Schomberg ; — 2. N..., dit *le Marquis* D'USSON, qui étoit Sous-Lieutenant de Gendarmerie avant la réforme des Chevaux-Légers, & ci-devant Colonel aux Grenadiers de France. Il a épouſé, par contrat ſigné du 14 Avril 1771, Demoiſelle *du Rumain*. Elle a été nommée Dame de MADAME, en ſurvivance de ſa mere, le 22 Mai 1771.

Il y a encore de cette Maiſon LOUIS-D'USSON, Comte d'Alion, né le 7 Janvier 1705, couſin, au ſixieme degré, du Marquis *de Bonac*, Ambaſſadeur auprès des États Généraux des Provinces-Unies. Il a été nommé, en 1724, Commiſſaire-Médiateur du Roi pour le partage des limites en Perſe entre les Turcs & les Ruſſes, Miniſtre Plénipotentiaire de France à Peterſbourg en 1742, & pour la ſeconde fois en 1744. Il y a reſté juſqu'en 1748, & a épouſé, en 1750, *Louiſe-Eliſabeth Chourt-de-Buzenval*, ſeconde fille de *Guillaume*, Marquis de Buzenval, en la paroiſſe de Ruel près Paris, mort Brigadier de Cavalerie, & ancien Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine.

Les armes : *écartelé au 1 de gueules, au lion d'argent*, qui eſt D'ALION *ancien* ou D'USSON ; *au 4 d'or, à trois pals de gueules*, qui eſt DE FOIX ; *au 2 & 3 d'azur, à un roc d'échiquier d'or traverſé de ſable*, qui eſt DE ROQUEFORT. Supports, *deux lions d'or* ; cimier, *un lion naiſſant*. Extrait de *Moréri*, *Tome IV*, derniere édition, *p.* 309.

Digitized by Google

* USTOU, eſt une Maiſon des plus anciennes de Guienne: elle tire ſon nom, ou elle l'a donné à la Vallée d'Uſtou, qui eſt compoſée d'un certain nombre de Paroiſſes, ſituées dans les Pyrénées.

Ses anciens Seigneurs la poſſédoient à titre de *Vicomté*, & elle eſt ſemblable en cela aux Vallées d'Aure, de Larbouſt & autres de ces mêmes contrées, dont les Seigneurs ſe qualifioient du titre de *Vicomtes*. Toutes ces Vallées ſont ſituées dans le Diocèſe de Cominges. Celle d'Ustou eſt poſſédée aujourd'hui, à titre de *Vicomté*, par le Seigneur de Pointis, du nom *de Saint-Jean*. La Maiſon d'Ustou ſe partagea en pluſieurs branches, dont quelques-unes ſubſiſtent encore actuellement; d'autres ont porté leur fortune & leur nom dans des Familles étrangeres. Ces branches, en ſe multipliant, & en s'éloignant de leur tige, ont perdu leur fortune & leur luſtre, & ont ſubi le ſort de tant d'autres Maiſons qui ſont tombées dans l'obſcurité. *Voyez* BARTHE (LA).

* UZÈS: Ville du Bas-Languedoc, avec Evêché, ſuffragant de Narbonne, qui a d'abord porté le titre de *Baronnie*, enſuite celui de *Comté*.

CHARLES IX érigea la Vicomté d'*Uzès* en *Duché*, au mois de Mai 1565, en faveur d'*Antoine*, Comte *de Cruſſol* & de Tonnerre, Vicomte d'Uzès, & de *Jacques* & de *Galliot de Cruſſol*, ſes freres, leurs enfans & leurs deſcendans mâles en loyal mariage. Le même Prince, par d'autres Lettres du mois de Février 1572, l'érigea en *Duché-Pairie*, en faveur de *Jacques de Cruſſol*, Duc d'Uzès. Les Evêques d'Uzès avoient prétendu être Seigneurs ſuzerains de preſque toutes les Terres qui compoſent le Duché d'Uzès, & de la portion même de la Seigneurie dont le Duc *d'Uzès* jouit à Uzès; ce qui a occaſionné un procès qui a duré long-tems, & a été terminé en faveur du Duc *d'Uzès*, le 2 Juillet 1718. *Voyez* CRUSSOL.

VAILLANT (LE), autrefois LUMBREMONT, Ancienne & illuſtre Maiſon originaire de Bourgogne, préſentement établie en Flandres.

I. GILLIART, I. du nom, Seigneur *de Lumbremont*, ſe croiſa, en 1209, avec *Eudes*, Duc *de Bourgogne*, contre les Albigeois, ſe trouva aux priſes de Beziers & de Carcaſſonne, où il donna des marques ſi ſignalées de ſa valeur, que le Duc *Eudes* le créa *Chevalier* ſur la brèche, & lui donna, en mémoire de ſes hauts faits d'armes, le nom de *le Vaillant*, & pour armes, *un ſoleil d'or au champ de gueules*, qui étoit la banniere des Infideles de Carcaſſonne, qu'il avoit emportée l'épée à la main. Ce GILLIART, ſurnommé LE VAILLANT, Chevalier, Seigneur de Lumbremont, épouſa la fille de *Hugues d'Amanzé*, Chevalier, Seigneur de Villers-la-Fayette, dont:

II. GILLIART LE VAILLANT, II. du nom, Seigneur de Lumbremont, marié à *Lutgarde de Scey*, de laquelle il eut: — 1. MATHIEU, Abbé de Saint-Jean de Juvigny, mort en 1289; — 2. CLAUDE, qui ſuit; — 3. RENAUD, Chanoine de Saint-Denis, & Aumônier de la Ducheſſe *de Bourgogne*.

III. CLAUDE LE VAILLANT, Seigneur de Lumbremont, accompagna en Italie *Robert*, Duc *de Bourgogne*, qui le créa *Chevalier* en 1282, & épouſa *Juliette de Joux*, dont: — 1. FERRAND, qui ſuit; — 2. SIMON, homme d'armes du Roi PHILIPPE *le Bel*, tué à la bataille de Grœninghen, près Courtray, en 1302; — 3. & WAUTHIER, tige d'une branche établie en Hollande, où elle ſubſiſte encore.

1302.

IV. FERRAND LE VAILLANT, Seigneur de Lumbremont, épouſa 1°. *Jacquette de Fallerans*, morte ſans enfans; & 2°. *Jeanne d'Andelot-de-Preſſia*, Dame de Roncheville. De ce ſecond lit vinrent: —— 1. SIMON, qui de *Guyotte de Frevillers*, ſon épouſe, ne laiſſa qu'une fille unique, — ANNE LE VAILLANT, laquelle porta la Terre de Lumbremont à ſon mari *Florent de Beaumonté*, preux Chevalier; — 2. LÉON, Chanoine & Tréſorier de Beſançon, Archidiacre de Beaune, mort en 1311; — 3. GUILLAUME, qui ſuit.

V. GUILLAUME LE VAILLANT, Chevalier, Seigneur de Roncheville, Bailli &

Gouverneur de Châlons en Bourgogne, mourut en 1331. Il avoit épouſé *Marguerite de la Baume*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Chevalier du Saint-Sépulcre, ſurnommé *le Pélerin*, parce qu'il fit deux fois le voyage de la Terre-Sainte : il mourut à Palerme en Sicile ; — 3. BARBE, mariée 1°. à *Gui de Guillet*, Châtelain de Percney ; 2°. à *Ferri de Carondelet* ; 3°. à *Richard de Vaumaleul* ; 4°. à *Charles de Culz*, Seigneur de Chevigney. Elle alloit épouſer, en cinquiemes noces, *Jean de Velſaux*, lorſqu'elle mourut en 1359.

VI. JEAN LE VAILLANT, Chevalier, Seigneur de Roncheville, & enſuite de Lumbremont & Sipontin, après la mort d'ANNE LE VAILLANT, par Arrêt du Parlement de Bourgogne, épouſa *Marie de Beauloire*, dont : — 1. SIMON, armé *Chevalier* au Sacre de CHARLES VI, Roi de France, en 1380, & mort, ſans enfans, en 1394 ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. OLIVIER, Doyen de Beſançon, Protonotaire Apoſtolique, & mort en 1391 ; — 3 & 4. GUI & GODEFROI, qui firent le voyage d'Outre-Mer avec le Duc *Jean de Berri* ; — 5. LÉON, Chanoine d'Autun, où il fonda la Chapelle des douze Apôtres ; — & pluſieurs autres enfans.

VII. JEAN LE VAILLANT, II. du nom, Seigneur de Lumbremont, Roncheville & Sipontin, fut auſſi armé *Chevalier* au Sacre du Roi CHARLES VI, en 1380, & épouſa *Marguerite de Crolly*, de laquelle il eut : — 1. SIMON, qui fut Capitaine & Gouverneur de la ville de Creſpy en Valois, pour le Roi CHARLES VII, & dont le petit-fils, TANNEGUI LE VAILLANT, fut Capitaine des Gardes-du-Corps de Louis XI, Roi de France, & épouſa *Marguerite de Belleaille*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Valois*, bâtarde de France. Ses deſcendans ſe ſont établis en Savoie, & on ignore ſi leur poſtérité exiſte encore ; — 2. GILLIART, qui ſuit ; — 3. RAOUL, Bailli de Châlons pour le Duc *de Bourgogne*, & mort en 1441.

VIII. GILLIART LE VAILLANT, III. du nom, Seigneur de Roncheville, s'attacha au ſervice de *Jean*, Duc *de Bourgogne*, ſurnommé *ſans Peur*, qui l'arma *Chevalier*, à la journée de Montereau, en 1437. Il s'établit aux Pays-Bas, & mourut à Tournay en 1474, où il fonda un *Obit* en la paroiſſe de la Madelene de cette Ville. Il laiſſa de *Catherine Auberlette*, ſon épouſe : — LÉON, qui ſuit ; — & PIERRE, élu, en 1478, Abbé de Dunes, mort en 1490.

IX. LÉON LE VAILLANT, Seigneur de Roncheville & de la Vallée, fut fait *Chevalier* par *Charles le Hardi*, Duc de Bourgogne, au ſiége de la ville de Nuits, & mourut en 1520, âgé de 51 ans. Il avoit épouſé, en 1469, *Agnès le Cocq-de-Nonancourt*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. AGNÈS, mariée à *Arnoul de Saint-Genoix*, Chevalier, Seigneur de Clairieux & Haudion ; — 3. & HÉRENE, Religieuſe à la noble Abbaye de Marquette, près Lille en Flandres.

X. JEAN LE VAILLANT, III. du nom, Seigneur de Roncheville, des Anneaux, de la Vallée & du Hollet, épouſa, en 1534, *Catherine des Cordes-Waudripont*, fille de *Jacques des Cordes*, Chevalier, Seigneur de Waudripont, & d'*Agnès Taffin*. Il vendit, en 1576, la Terre de Roncheville, ſituée en Bourgogne, à *Claude de Champlite*, Chevalier, Seigneur de Neufrang, & laiſſa, entr'autres enfans :

XI. PIERRE LE VAILLANT, Seigneur de la ville de Waudripont, du Thil & du Hollet, qui fut tué en 1599, étant Capitaine au ſervice d'Eſpagne. Il avoit épouſé, en 1588, *Iſabeau d'Aſſonleville*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur de Brevilliers, Gouverneur du Fort Saint-Philippe près Anvers. Il en eut : — PHILIPPE, qui ſuit ; — & JEAN, tige de la branche des Seigneurs du Thil, dont nous ignorons la filiation.

XII. PHILIPPE LE VAILLANT, Chevalier, Seigneur de Waudripont, Moriempré, Formiſelle, la Braſſarderie, fit ſes preuves aux Etats de Hainaut, & y fut convoqué en 1616, & mourut en 1659. Il avoit épouſé, en 1613, *Marie du Boſquet*, de laquelle vinrent : — 1. GUILLAUME-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Chanoine de Tournay ; — 3. NICOLAS-FRANÇOIS, tige de la branche des Seigneurs de Jollain, rapportée ci-après.

XIII. GUILLAUME-FRANÇOIS LE VAILLANT, Chevalier, Baron de Bouſbecque,

Seigneur de Waudripont, Moriempré, mort en 1710, a laiſſé de ſa femme *Anne de Haynin* : —— 1. PIERRE-FRANÇOIS-GUISLAIN, qui ſuit ; —— 2. FERDINAND, Chevalier des Ordres Royaux & Hoſpitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, & de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel de Dragons, mort en 1745 ; — 3. ANNE-CATHERINE-ERNESTINE, mariée, 1°. en 1703, à *Jean-François de Jacob*, Seigneur d'Ongnies, Lieutenant de Roi de la Citadelle de Tournay ; & 2°. en 1710, à *Jérôme-François de Maizieres*, Chevalier, Seigneur de Triech.

XIV. PIERRE-FRANÇOIS-GUISLAIN LE VAILLANT, Chevalier, Baron de Bouſbecque, Seigneur de Waudripont, Moriempré, Bouſatteux, Formiſelle, mort en 1740, avoit épouſé, en 1707, *Marie-Françoiſe-Alexis-Joſeph Pamart*, dont pour enfans : — 1. PIERRE-JEAN-PHILIPPE-GUISLAIN-JOSEPH, qui ſuit ; —— 2. GEORGES-GASPARD-FRANÇOIS-JOSEPH, rapporté après ſon frere aîné ; —— 3. GUILLAUME-ANTOINE-JOSEPH, Chanoine de Tournay ; — 4. MARIE-FRANÇOISE-ALEXIS-FERDINAND-JOSEPH, veuve de *François-Gaſton*, Comte *d'Ayaſſaſſa* & d'Orroir ; — 5. & MARIE-AGNÈS-JOSEPHINE-CORDULE-THÉRESE, veuve d'*Antoine-François-Joſeph du Puich*, Seigneur de Meſplau, Maurepas, &c.

XV. PIERRE-JEAN-PHILIPPE-GUISLAIN-JOSEPH LE VAILLANT, Chevalier, Baron de Bouſbecque, Seigneur de Waudripont, Formiſelle, le Colbra, l'Aubeſpine, Roctoville, épouſa, en 1747, *Françoiſe-Hiacinthe Imbert*, fille d'*Allart-Albert Imbert*, Comte de la Bacecque, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Citadelle de Lille, & d'*Agnès-Gertrude de Cornailles*. Il eſt mort, en 1754, laiſſant de ſon mariage : —— 1. ALBERT-FRANÇOIS-JOSEPH, né en 1748, mort en 1754 ; — 2. ALEXANDRE-GUISLAIN-JOSEPH, né en 1753, mort en 1756 ; — 3. & ALBERTINE-JOSEPHE-EULALIE, qui ſuit.

XVI. ALBERTINE-JOSEPHE-EULALIE LE VAILLANT, Baronne de Bouſbecque, Dame de Waudripont, Formiſelle, Colbra, Welderick, l'Aubeſpine & Roctoville, née en 1750, a épouſé, en 1772, *Eugène-François-Léon de Bethune*, Chevalier, Marquis de Bethune & d'Heſdigneul, Seigneur de Baraffle, Havau, Flechinel, &c. Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi. De ce mariage eſt iſſue — *Marie-Joſephe-Charlotte de Bethune*, née le 22 Mars 1773. *Voyez* BETHUNE.

XV. GEORGES-GASPARD-FRANÇOIS-JOSEPH LE VAILLANT, Chevalier, appellé *le Baron de Waudripont*, ſecond fils de PIERRE-FRANÇOIS-GUISLAIN LE VAILLANT, Baron de Bousbecque, & de *Marie-Françoiſe-Alexis-Joſeph Pamart*, eſt mort en 1770, laiſſant de *Marie-Chriſtine-Joſephe Yſebrant-de-Lendoncq*, ſon épouſe, pour fils unique :

JOSEPH-ALEXANDRE LE VAILLANT, Chevalier, Baron de Waudripont, né en 1758.

Seigneurs de JOLLAIN.

XIII. NICOLAS-FRANÇOIS LE VAILLANT, Chevalier, Seigneur de la Braſſarderie, Merlain, troiſieme fils de PHILIPPE LE VAILLANT, & de *Marie du Boſquet*, fut Capitaine au ſervice d'Eſpagne. Il épouſa, 1°. en 1657, *Marie-Maximilienne d'Oultremanu* ; & 2°. en 1660, *Félicité d'Heliſſen*, Baronne du Saint-Empire Romain. Du premier lit il eut : — 1. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. PHILIPPE-PHILIBERT, tué au ſiége de Verue, Commandant de Bataillon au Régiment de la Vieille-Marine ; —— 3. MARIE-JOSEPHE, mariée au Comte *de Montillio*, Gouverneur de Mantoue ; — 4. MARIE-THÉRESE, mariée au Comte *de Malortie* ; — 5. & FÉLICITÉ, mariée à *Lars-Magnus*, Comte *de Sparre*, Lieutenant-Colonel d'un Régiment Allemand de ſon nom, chef de ſa Maiſon.

XIV. PHILIPPE-FRANÇOIS LE VAILLANT, Chevalier, Seigneur de Merlain & du Châtelet, épouſa, en 1679, *Jeanne-Thereſe des Enfans*, & mourut en 1701, laiſſant : — JEAN-FRANÇOIS-ANDRÉ, qui ſuit ; — & MARIE-CATHERINE, mariée au Comte *de Marle*, en Artois.

XV. JEAN-FRANÇOIS-ANDRÉ LE VAILLANT, Chevalier, Seigneur de Jollain ;

Digitized by Google

Merlain & du Châtelet, Capitaine dans les Gardes à cheval du Roi PHILIPPE V, mourut en 1758, âgé de 77 ans. Il avoit épouſé, 1°. en 1714, *Marie-Monique-Joſephe de Châtillon*, Dame d'Uldreucq; 2°. en 1736, *Marie-Françoiſe-Thereſe de la Riviere*; & 3°. *Marie-Madelene-Thereſe-Joſephe de la Hamaydes*. Du premier lit il a eu, entr'autres enfans: — 1. JOSEPH-ALEXANDRE-ANDRÉ, qui ſuit; — 2. AUGUSTE-FRANÇOIS-JOSEPH, tué à la bataille de Plaiſance en 1746; — 3. JOSSE-DOMINIQUE, Chanoine Régulier de Saint-Marc à Tournay; — 4. MARIE-AGNÈS-JOSEPHE, mariée, en 1753, à *Hippolite*, Baron *de Vitry*, Député à la Cour par la Nobleſſe des Etats d'Artois; & du ſecond lit: — 5. FRANÇOIS-ANDRÉ-JOSEPH, Chanoine de Tournay; — 6. & MARIE-MADELENE-FRANÇOISE, mariée, en 1761, à *Charles-Ignace-Joſeph de Sars-de-Curpy*, Chevalier, Conſeiller au Parlement de Douay.

XVI. JOSEPH-ALEXANDRE-ANDRÉ LE VAILLANT, Chevalier, Seigneur de Merlain & Jollain, ancien Officier aux Gardes-Wallonnes, a épouſé, en 1746, *Marie-Joſephe-Vedaſtine du Pire-d'Hinge*, dont il a eu 17 enfans. Ceux qui vivent ſont: — 1. ALEXANDRE-FRANÇOIS-ANDRÉ-JOSEPH, né en 1747, Officier au Régiment Royal Suédois; — 2. AUGUSTE-GUISLAIN-JOSEPH, né en 1751; — 3. AUGUSTE-MARIE-FRANÇOIS-JOSEPH, né en 1752; — 4. CÉSAR-GUISLAIN-JOSEPH, né en 1758, tous trois Officiers aux Gardes-Wallonnes; — 5. ELEUTHER-FRANÇOIS-JOSEPH, né en 1760; — 6. AUGUSTE-JOSEPH, né en 1764; — 7. CHARLES-FERDINAND-JOSEPH, né en 1768; — 8. MARIE-JOSEPHE-JULIE, née en 1754; — 9. MARIE-MONIQUE-JOSEPHE, née en 1767; — 10. & ADÉLAÏDE-JOSEPHE, née en 1771.

Cette Maiſon portoit anciennement pour armes: *d'azur, au cheval effrayé d'argent*; & depuis GILLIART, I. du nom, créé *Chevalier* par *Eudes*, Duc de *Bourgogne*, elles ſont: *de gueules, à un ſoleil d'or*, armes que ce Prince lui donna en lui faiſant prendre le nom de LE VAILLANT.

VAILLANT (LE), en Normandie, Généralité de Caen.

La Généalogie de cette ancienne Nobleſſe, dreſſée par le Juge d'armes de France, remonte au XIVe ſiécle; mais elle a beaucoup plus d'ancienneté dans l'Ordre de la Nobleſſe: ce que l'on trouve cité à l'article de RICHARD LE VAILLANT, auteur du premier degré connu, ſert de preuve à ce qu'on vient d'avancer, & met inconteſtablement cette Famille dans la Claſſe des plus anciennes de la Province. Les titres originaux qu'elle a produits & les Jugemens de nobleſſe qu'elle a obtenus, lors des différentes recherches, en établiſſent la filiation depuis ledit RICHARD, qui ſuit.

I. RICHARD LE VAILLANT, Ecuyer, Seigneur de Lignerolles & de la Ferriere-Harenc, vivoit en 1358, & paſſoit, à cette époque, pour *ancien Gentilhomme*. On le trouve rappellé dans l'Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, qu'obtint un de ſes deſcendans, le 15 Juillet 1482, dans lequel il eſt dit qu'il étoit *perſonne noble, pour tel tenu & notoirement reputé*. Il avoit épouſé la fille d'un Gentilhomme, ſurnommé *Harenc*, dont les prédéceſſeurs étoient Seigneurs de la Ferriere-Harenc, & *tenus & reputés nobles d'ancienneté*. L'Arrêt porte qu'il eut de ſon mariage:

II. GUILLAUME LE VAILLANT, Ecuyer, Seigneur de Lignerolles & de la Ferriere-Harenc, lequel, aux termes du même Arrêt, avoit été *pareillement tenu & reputé noble, & vivant noblement*. Il avoit épouſé *Marguerite du Val*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur de Cormollain, Groſmeſnil & du Val, dont:

III. COLAS ou COLIN LE VAILLANT, Ecuyer, Seigneur de Lignerolles, de la Ferriere-Harenc & du Val, qui ayant été impoſé au Rôle & payement des Tailles en 1439, par les Paroiſſiens de la Ferriere-Harenc, obtint des Elus de Bayeux une Sentence, par laquelle il en fut déclaré exempt, attendu ſa *nobleſſe*, & cette Sentence fut confirmée par Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 31 Mai 1441, comme ayant juſtifié à cette Cour qu'il étoit *noble*. Il épouſa *Guillemette de Juvigny*, fille de *Richard*, Seigneur *de Juvigny*, au Comté de Mortain, Seigneur & Patron de Saint-Mard-des-Bois, & de Saint-Nicolas-ſur-

Bray. Leurs enfans furent : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. Thomas, Morel & Jennin ; — 5. & Colin, Ecuyer, mort avant le 21 Septembre 1467, qui eut un fils, nommé Guillaume le Vaillant, Ecuyer, lequel, par acte dudit jour 21 Septembre 1467, donna pluſieurs biens en fief à un Girard le Vaillant, Ecuyer, dont on ne trouve point la jonction avec ceux de cette Famille.

IV. Jean le Vaillant, Ecuyer, Seigneur du Val, mort avant le 12 Juin 1490, eut de ſon mariage avec *Méline du Gay*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur du Ponteſcoulant, pluſieurs enfans, ſçavoir : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Guillaume, vivant le 12 Juin 1490 ; — 3. Pierre, Ecuyer, lequel étoit marié, le 9 Juillet 1488, avec *Colette Fumée*, fille de *Pierre*, Seigneur de Benneville, & de *Colette de la Riviere*. Il n'eut que des filles ; —— 4. & Jean, auteur de la branche des Vicomtes de Barbeville, rapportée ci-après.

V. Jean le Vaillant, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Val, ayant été impoſé au payement des Tailles par les habitans de la paroiſſe du Tourneur, obtint, le 15 Juillet 1482, un Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, par lequel il en fut déclaré exempt, ſur ce qu'il avoit juſtifié, comme ſon ayeul, *être noble, extrait de noble & ancienne lignée, vivant noblement & ſuivant les armes.* Le même Arrêt porte qu'il avoit épouſé la fille de *Pierre de Blancvillain*, Ecuyer, Seigneur de la Méſangere & de Cantepie, dont :

VI. Thomas le Vaillant, Ecuyer, Seigneur de la Lande, qui, de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, eut pour fils :

VII. Jacques le Vaillant, Ecuyer, Seigneur de Vauxmartin & de la Ferriere, lequel obtint, le 16 Avril 1567, de *Pierre le Vieil*, Elu à Vire & à Condé-ſur-Noireau, une Sentence, par laquelle il fut déclaré exempt du payement des Tailles, auquel vouloient l'impoſer les habitans de la paroiſſe du Tourneur, & ce après avoir juſtifié de ſon *ancienne nobleſſe*. Il vivoit encore le 23 Avril 1570, qu'il aſſiſta au mariage de Pierre le Vaillant, ſon couſin, Seigneur de la Motte. De ſa femme, qui n'eſt pas nommée, il laiſſa : — 1. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Roucamp, vivant le 16 Avril 1567. On préſume qu'il eut pour fils, — Thomas le Vaillant, Ecuyer, Seigneur de la Franche-Vavaſſorie de Harenc & de Roucamp, vivant le 2 Mars 1599 ; — 2. & Thomas, Ecuyer, Seigneur de Montharderon, qui paroît auſſi avoir été pere de — Marguerin le Vaillant, Ecuyer, Seigneur de Montharderon & de la Ferriere, lequel fut préſent, le 23 Avril 1570, au contrat de mariage de Pierre le Vaillant, ſon couſin, Seigneur de la Motte. Il vivoit encore le 2 Mars 1599.

Branche des Vicomtes de Barbeville.

V. Jean le Vaillant, Ecuyer, Seigneur de Benneville, quatrieme fils de Jean I, & de *Méline du Gay*, eut le franc-fief de Benneville, par partage du 9 Juillet 1488, avec Pierre, ſon frere aîné, provenant de la ſucceſſion de *Pierre Fumée*, Ecuyer, Seigneur en partie de Benneville, & de Dame *Colette de la Riviere*, dont il avoit épouſé la fille aînée, *Perette* ou *Perrine Fumée*. Il étoit mort, ainſi que ſa femme, avant le 26 Novembre 1531, date du partage de leurs biens fait entre leurs enfans, ſçavoir : —— 1. Jean ; —— 2. Guillaume, Ecuyer, qui d'*Anne Lambert*, ſon épouſe, eut pour fils, — Marin le Vaillant, vivant le 2 Mars 1599 ; — 3. autre Jean ; —— 4. Zacharie, qui ſuit ; — 5 & 6. Pierre & Georges.

VI. Zacharie le Vaillant, Ecuyer, Seigneur de Benneville, étoit mort avant le 17 Avril 1581, & avoit épouſé, par contrat du 4 Février 1524 (1525), *Marguerite Béchevel*, fille d'*Olivier*, Ecuyer, Seigneur de la Gourie & de la Motte-Blagny, & de *Marie Achier*, dont : — Pierre, qui ſuit ; — & Jacques, Ecuyer, vivant encore le 17 Avril 1581.

VII. Pierre le Vaillant, Ecuyer, Seigneur Patron & Vicomte héréditaL de Barbeville, Seigneur de la Motte & de Maify, fit hommage, le 5 Janvier 1606, à François d'Orléans, Comte de Saint-Pol, du Fief, Terre & Sei-

Digitized by Google

gneurie de Barbeville, mouvante de ſa Baronnie de Moyon, & mourut vers l'an 1613. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Avril 1570, *Jeanne de la Riviere*, fille aînée & héritiere de *Roland*, Seigneur de la Locardiere, & de *Marie Ango*, dont, pour fils unique :

VIII. THOMAS LE VAILLANT, Ecuyer, Seigneur Patron & Châtelain de Vaucelles près Bayeux, Seigneur Patron, & Vicomte hérédital de la Terre & haute Juſtice de Barbeville, & Seigneur de Maiſy. Il obtint, avec ſon pere, le 7 Mars 1608, un Arrêt des Commiſſaires des francs-fiefs, qui leur donna main-levée des Seigneuries de Barbeville & de Vaucelles, qui leur avoient été ſaiſies, après avoir juſtifié leur *ancienne nobleſſe*. Il rendit hommage, le 23 Octobre 1619, à *Charles de Goyon-de-Matignon*, de ſa Vicomté, Terre & haute Juſtice de Barbeville, mouvante de la Baronnie de Moyon; obtint, le 7 Mai 1636, une Sentence du Bailliage de Caen, par laquelle il fut déchargé de l'arriere-ban, à cauſe des ſervices que ſes enfans rendoient dans les armées. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Juillet 1604, *Jeanne d'Aché*, Dame de Vaucelles, ſeconde fille du premier mariage de *Thomas d'Aché*, Seigneur de Marbœuf & de Serquigny, & de *Madelene*, Dame *de Vaucelles* & de la Ferriere. Cette *Jeanne d'Aché* étoit arriere-petite-fille de *Charles d'Aché*, dont la mere, *Louiſe de Dreux*, mariée, le 20 Septembre 1489, à *Jean d'Aché*, Seigneur de Serquigny, avoit pour IXe ayeul ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, l'un des fils de Louis VI, dit *le Gros*, Roi de France, dont deſcend l'auguſte Maiſon Royale de France. THOMAS LE VAILLANT eut de ſon mariage : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Ferté, Capitaine de 100 hommes d'Infanterie dans le Régiment du Seigneur *de Bellefonds*, ſon parent, par Commiſſion du 8 Septembre 1635. Il y avoit ſervi précédemment en qualité d'Enſeigne de la Compagnie du Meſtre-de-Camp, & ſe trouva aux ſiéges de la Rochelle, de Caſal en Piémont, & autres; — 3. CHARLES; — 4. LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de la Ferté, qui ſervit dans la Compagnie des Gendarmes du Maréchal *de Gramont*. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Juillet 1642, *Madelene Lambert* : on ignore ſa poſtérité; — 5. & JEAN, Seigneur de Manvieux, Prêtre. Ces enfans obtinrent, le 11 Janvier 1641, avec PIERRE, leur frere aîné, une Ordonnance de MM. *de Pâris* & *Paſcal*, Commiſſaires-Généraux députés pour les francs-fiefs, par laquelle, attendu leur qualité de *nobles de race*, il leur fut donné main-levée de la ſaiſie qui leur avoit été faite des Terres de Barbeville & de Vaucelles.

IX. PIERRE LE VAILLANT, II. du nom, qualifié *Chevalier*, Seigneur Châtelain & Patron de Vaucelles, Seigneur Patron de Landes, Vicomte hérédital de la Terre & haute Juſtice de Barbeville, fut élevé Page de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, qui le fit enſuite un de ſes Gentilshommes ordinaires le 11 Janvier 1631; ſervit aux ſiéges de Corbie, Gravelines, la Rochelle, Caſal & autres; fit hommage, le 19 Janvier 1649, de ſa Terre de Barbeville, à *François de Goyon-Matignon*, &, le 13 Décembre 1652, rendit encore un nouvel hommage à *Pierre de Pellevé*, d'un fief noble de *Hautbert*, qui lui appartenoit du chef de ſa femme, ſitué en la paroiſſe de Notre-Dame de Landes, appellé *le Grand-Fief de Landes*. Il obtint, le 10 Mars 1671, de M. *Chamillart*, Intendant de Normandie, un Certificat, portant qu'il lui avoit produit les titres juſtificatifs de ſa nobleſſe, par leſquels il avoit duement prouvé *être noble dès le tems de Montfaut*. Ayant été fait priſonnier de guerre, il obtint du Gouverneur de Breda, le 26 Août 1673, un paſſe-port, pour s'en retourner en France. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Octobre 1639, *Claude du Vivier*, fille de *Jacques du Vivier*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Landes, & de noble *Catherine Auber* (grand'tante de *Marie-Françoiſe Auber*, qui avoit épouſé, le 10 Juin 1674, *René de Froulay*, Maréchal de France). En faveur de ce mariage, ſon beau-pere lui donna la moitié de la Terre de Landes. Leurs enfans furent : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Manvieux, Prêtre & Curé de Barbeville; — 3. JOSEPH, Seigneur de Landes; — 4. & FRANÇOIS, Seigneur de Lomberville.

X.

Digitized by Google

X. Jacques le Vaillant, Chevalier, Seigneur Patron de Landes, de Léaupartie & de Livet, Seigneur Châtelain & Patron de Vaucelles, Vicomte héréditál de Barbeville, qualifié *noble Seigneur* dans les actes qui le concernent, fut Cornette des Gentilshommes du ban & arriere-ban du Bailliage de Caen, obtint, en cette qualité, le 22 Novembre 1674, un Certificat de *Jean de Harcourt*, Capitaine de la Compagnie desdits Gentilshommes, portant qu'il avoit bien & fidelement servi le Roi dans toutes les fonctions de sa charge en Allemagne. Il servit encore en qualité de Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Milice de Fontenay, de la Généralité de Caen, suivant la Commission qu'il en obtint le 9 Juillet 1689; rendit hommage, le 4 Juin 1704, à *Jacques de Goyon*, Seigneur de Matignon, de sa Vicomté, Terre & haute Justice de Barbeville; mourut le 10 Novembre 1709, & fut inhumé en la paroisse de Landes. Il avoit épousé, par contrat du 15 Novembre 1678, *Catherine Maillard*, fille & héritiere de *René*, Chevalier, Seigneur de Léaupartie, Livet, Vierville, &c. & de *Charlotte Simon*. Elle est morte en 1723, & a été inhumée dans l'Eglise des Augustins de Bayeux, où elle avoit fait une fondation. De leur mariage sont issus: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Joseph, dont nous allons parler d'abord; — 3. Jean-Batiste, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Bayeux, Seigneur, Patron & Vicomte hérédital de Barbeville, mort à Bayeux le 9 Mars 1729; — 4. & Claude-Françoise, mariée avec *N... de Grandval*, Ecuyer, ancien Maréchal des Logis de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi.

Joseph le Vaillant, Ecuyer, Seigneur Châtelain & Patron de Vaucelles, Capitaine dans le Régiment du Seigneur *de Froulay*, son parent, épousa, par contrat du....., *Bonne-Barbe-Jacqueline de Miffant*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Bigne, & de Dame *N... Gaultier*, dont — Bonne-Catherine-Françoise le Vaillant, Dame de Vaucelles, mariée, 1°. en 1739, avec *Marc-Antoine-Auguste d'Hermerel*, Ecuyer; & 2°. en 1746, à *Jacques de Guillebert*, Chevalier, Seigneur de la Riviere, Livet, &c. Elle a eu de son premier lit deux filles, sçavoir: — *Bonne-Catherine d'Hermerel*, mariée, en 1756, à *Jean d'Amour*, Ecuyer, Seigneur de Villiers; — & *Anne-Perrette d'Hermerel*, mariée, en 1759, avec *Jacques de Vauquelin*, Ecuyer, Seigneur de Creulé.

XI. Pierre le Vaillant, III. du nom, Chevalier, né vers 1681, Seigneur & Patron de Landes, & de Léaupartie, Seigneur de Ragny, Tournay, Regnault & de Villodon, Vicomte hérédital de Barbeville, rendit hommage du fief de Léaupartie, le 18 Décembre 1753, au Duc d'Orléans, en qualité de Baron de Roncheville; acquit, par actes des 13 & 14 Octobre 1747, les fiefs nobles & Seigneuries de Ragny, Tournay, Regnault & Villodon, de *Bernardin*, Marquis *de Mathan*, Chevalier, Seigneur & Patron de Longvillers, &c. Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Caen, tant en son nom que comme fondé de procuration de *Louis-Guillaume de Mathan*, son frere, Prêtre, Abbé de la Croix-Saint-Leufroy, au Diocèse d'Evreux, à qui lesdites Seigneuries appartenoient. Il avoit épousé, le 17 Janvier 1711, *Jeanne Bazire*, fille de *François*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, & d'*Angélique-Marguerite Malfillastre*, dont: — 1. Jacques-François, qui suit; — 2. Joseph, dit *le Chevalier de Léaupartie*, né le 2 Février 1713, Capitaine dans le Régiment de la Reine, Infanterie, par Commission du 1 Mai 1742, reçu Chevalier de Saint-Louis le 31 Mai 1743, avec une pension de 400 livres sur cet Ordre, obtenue le 16 Décembre suivant. Il eut une cuisse fracassée à la bataille de Guastalle, & depuis en Bohême le bras gauche emporté d'un boulet de canon à l'affaire de Sahé; & est mort, de la suite de ses blessures, en Italie, pendant la campagne de 1746; — 3. Marguerite, née le 1 Mars 1714; — 4. Marie-Jeanne-Thérese, née le 22 Octobre 1717, morte le 28 Octobre 1747; — 5. Marie-Anne-Françoise, née le 24 Septembre 1720, Religieuse Carmélite à Caen; — 6. Claude-Françoise, née en 1732, morte le 28 Janvier 1763, laissant deux filles de son mariage avec *Jacques-Charles-François Douezy*, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Ollendon.

Digitized by Google

XII. Jacques-François le Vaillant, Chevalier, né le 27 Octobre 1711, Seigneur & Patron de Tournay, Ragny, Regnault, Villodon, Landes, Banneville-ſur-Ajon, Saint-Denis-le-Gaſt, Grimeſnil, du Tanu, Sainte-Marguerite-ſur-la-Mer, Orbeville, &c. a ſervi en qualité d'Enſeigne dans le Régiment de Champagne, où il a fait en Italie la campagne de 1734, & a épouſé, par contrat du 12 Janvier 1748, *Charlotte-Françoiſe-Henriette le Marquetel-de-Saint-Denis-Saint-Evremont*, fille unique & héritiere de *Jean-François*, Chevalier, Seigneur Châtelain & Patron de Saint-Denis-le-Gaſt, Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & de *Charlotte-Françoiſe d'Ambray*. Elle étoit petite-niéce de *Charles le Marquetel-de-Saint-Denis*, Seigneur de Saint-Evremont, Maréchal-de-Camp, ſi connu par ſes Ouvrages, mort à Londres au mois de Novembre 1703. Leurs enfans (qui ont pour quatrieme ayeule maternelle *Diane le Veneur*, ſœur de *Marie le Veneur*, cinquieme ayeule de Marie-Antoinette-Joſephe-Jeanne de Lorraine, Archiducheſſe d'Autriche, ſœur de l'Empereur régnant, & Reine de France depuis le 10 Mai 1774), ſont: — 1. Jean-Henri, qui ſuit; — 2. Charles-Prosper-Claude, Chevalier, né le 19 Septembre 1753, premier Page de la petite Ecurie en 1775, & nommé, dans la même année, Ecuyer éleve à la grande Ecurie; — 3. Perrette-Claude-Henriette, née le 13 Janvier 1750; — 4. Marguerite-Françoiſe-Louiſe, née le 14 Juillet 1752, Religieuſe au Couvent de Sainte-Marie à Caen en 1773; — 5. Henriette-Marie, née le 11 Janvier 1755; — 6. & Jacqueline-Bonne le Vaillant, née le 24 Janvier 1757.

XIII. Jean-Henri le Vaillant, Chevalier, né le 13 Février 1751, entré Page à la grande Ecurie en 1767, ſorti en 1771 pour entrer Sous-Lieutenant dans le Régiment de Penthievre, Cavalerie, eſt attaché, depuis 1776, avec une réforme, au Régiment de Cavalerie Royal-Etranger.

Les armes de cette ancienne Maiſon ſont: *d'azur, à un hareng d'argent, & un chef d'or.*

VAIRON-DE-DOIGNY: Ancienne Famille, originaire de la ville de Laon, qui remonte à

Jean Vairon, Seigneur de la Tombelle, qui acquit d'abord, d'*Iſabelle de Bouzies*, moitié de cette Terre, avec les Fours de la ville de Marle; & enſuite, par contrat du 18 Octobre 1487, l'autre moitié de cette Terre, de *Colart de Mailly*, Seigneur d'Hauteville & de Commines.

Jean Vairon, II. du nom, ſon fils, étoit, en 1494, Seigneur des Terres & Seigneuries de Senicourt, Lenoncourt & le Moncel, & fut ayeul de

Nicolas Vairon, Seigneur de Beaugillet (Fief relevant du Roi, à cauſe de ſa Tour & Châtellenie de Fiſmes), qu'il acquit par décret, devant le Bailli de Vitry, le 9 Octobre 1564. Il avoit épouſé *Barbe Vieville*, & en eut:

Jacques Vairon, Seigneur de Beaugillet, Conſeiller, Garde des Sceaux au Préſidial de Laon, qui épouſa, en 1600, *Marie Rouſſeau*, fille de *Claude Rouſſeau*, Ecuyer, Seigneur d'Huet, dont ſortit:

Pierre Vairon, Seigneur de Beaugillet, marié, par contrat du 18 Février 1629, à *Madelene Dogneau*, de laquelle vint:

Jean-Paul Vairon, Ecuyer, Seigneur de Beaugillet, Conſeiller en l'Election de Laon, qui épouſa, par contrat du 19 Juin 1667, *Madelene de Lalain*. Ils eurent pluſieurs enfans, entr'autres: — Nicolas Vairon, Bachelier de Sorbonne, Grand-Vicaire & Doyen de l'Egliſe Cathédrale de Laon, décédé en 1732; — & Jean-Charles, qui ſuit.

Jean-Charles Vairon, Seigneur de Doigny, Beaugillet, & en partie de Signy-le-Petit, Conſeiller en la Cour des Monnoies de Paris, mort le 20 Juin 1758, avoit épouſé, par contrat du 5 Avril 1698, *Marie-Agathe Bellotte*, niéce de *Jeanne-Marguerite Bellotte*, femme de *Claude Hatte-de-Chevilly*, Seigneur de Grigny-ſur-Orge, Lieutenant-Général des Armées du Roi. De ce mariage il a eu pluſieurs enfans, entr'autres:

Nicolas-François Vairon-de-Doigny, Chevalier, Vicomte de Laon, de

Digitized by Google

Quincy proche Braine, & de Chevregny, Seigneur de Clacy, Thieret, Merval, Beaugillet & autres lieux, qui a épouſé, en 1744, *Marie-Charlotte de Cleves-de-Cerny*, dont il a eu — NICOLE-JEANNE-MARIE-FRANÇOISE-PAULE-CHARLOTTE VAIRON-DE-DOIGNY, née le 27 Juillet 1747, morte âgée de 7 ans.

Les armes : *de gueules, à trois verons d'argent, poſés en face, celui du milieu contourné.*

VAISSIERE ou VEYSSIERE-DE-CANTOINET : Famille noble établie aujourd'hui en Forez, dont nous ne commencerons la filiation qu'à GASPARD, ci-après, les titres primitifs ayant été égarés.

GASPARD DE LA VAISSIERE, Ecuyer, Seigneur du Mas, paſſa une tranſaction en 1503, avec *Jean de Laſtic*, dans le Rouergue, & inſtitua pour héritier ſon fils aîné. Ses enfans furent : —— GUYON, qui ſuit ; —— & PIERRE, Ecuyer, auquel ſon frere céda, par acte du 28 Avril 1556, des héritages pour les droits de légitime qu'il pouvoit prétendre ſur les ſucceſſions de leur pere & mere.

GUYON DE LA VAISSIERE, Ecuyer, Seigneur du Mas, épouſa, le 1 Juin 1531, Damoiſelle *Marguerite de Gourdiege* (contrat reçu par *Fontalhar*, Notaire Royal), dont il eut :

ETIENNE DE LA VAISSIERE, Ecuyer, Seigneur du Mas, qui tranſigea, le 3 Avril 1565, ainſi que ſon pere, avec *Bernard Valadier*, du lieu de Canthoin en Rouergue, pour raiſon des héritages y mentionnés, auparavant baillés à nouveau fief & pageſie perpétuelle par feu noble GASPARD DE LA VAISSIERE, pere & ayeul deſdits GUYON & ETIENNE DE LA VAISSIERE, à *Antoine Valadier*, pere du même *Bernard Valadier*. Il fit un contrat d'échange avec *Jean de Laſtic*, Ecuyer, le 18 Décembre 1586, & avoit épouſé, par contrat du 3 Août 1565, paſſé devant *Griſal*, Notaire Royal, Damoiſelle *Marie d'Apchier*, de laquelle vint :

JEAN DE LA VAISSIERE, Ecuyer, Seigneur du Mas, donataire de ſes pere & mere par acte du 21 Juin 1597. Il ſervit en qualité de Gendarme dans la Compagnie du Marquis *de Villeroy*, comme il appert de ſes Certificats des années 1638, 40, 41, 42 & 1645, ſignés *de Villeroy*. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Avril 1591, paſſé devant *Bernard*, Notaire Royal, Demoiſelle *Catherine de Montagnac*, dont : — JACQUES, qui ſuit ; — & DANIEL, tige d'une branche rapportée ci-après.

JACQUES DE LA VAISSIERE, Ecuyer, Seigneur du Mas, ſervit pluſieurs campagnes, notamment en qualité de Volontaire ſous le Vicomte *de Polignac*, comme il appert d'un Certificat ſigné de lui, du 20 Novembre 1635. Il fit ſon teſtament le 6 Août 1635, & avoit épouſé, par contrat du 2 Février 1620, paſſé devant *Berther*, Notaire Royal, Demoiſelle *Marguerite Chareſtier*, de laquelle il eut : — FRANÇOIS-GABRIEL, Ecuyer, légataire de 600 livres par le teſtament de ſon pere ; — & PIERRE, qui ſuit.

PIERRE DE LA VAISSIERE, Ecuyer, Seigneur du Mas, produiſit les titres juſtificatifs de ſa nobleſſe, remontant à GASPARD DE LA VAISSIERE, Ecuyer, ſon quatrieme ayeul, devant M. *de Fortia*, Commiſſaire départi par le Roi pour l'exécution de ſes ordres en la Généralité de Riom, qui ordonna qu'il ſeroit employé dans le Catalogue des Gentilshommes de cette Province d'Auvergne, par Jugement rendu à Riom le 19 Mars 1668. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Août 1656, paſſé devant *Valeron*, Notaire Royal, Demoiſelle *Françoiſe de Droſſanges* dont : — JACQUES, qui ſuit ; — & JEAN ANTOINE DE LA VAISSIERE-DE-CANTOINET, reçu Chanoine-Comte de Lyon ſur les preuves de ſa nobleſſe, le 6 Novembre 1694.

JACQUES DE LA VAISSIERE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Loliere, épouſa, par contrat du 12 Novembre 1690, paſſé devant *Poughon*, Notaire Royal, Damoiſelle *Françoiſe de Navette*, fille d'*Aimard de Navette*, Ecuyer, Seigneur des Oſlieres & de Chaſſagnolles, & de Dame *Dorothée Minet*. Il en a eu :

Pierre de la Vaissiere, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Loliere, de Villeneuve, Freyſſonnet, &c. qui teſta le 29 Avril 1758. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Octobre 1722, paſſé devant *Dupin*, Notaire Royal au pays de Forez, Damoiſelle *Marie-Gabrielle de Couhade-de-Villeneuve*, fille de Meſſire *Pierre de Couhade*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, en la paroiſſe de la Tourrette, Diocèſe de Lyon, & de Dame *Madelene de Moricaud-des-Beſſieres*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Jean-Batiste-Toussaint, Lieutenant au Régiment d'Auvergne, légataire par le teſtament de ſon pere ; — 3. Marie-Thérese, Religieuſe au Monaſtere de Sainte-Claire de Montbriſon ; — 4. & Françoise, Religieuſe aux Dames Urſulines de Saint-Bonnet.

Jacques de la Vaissiere, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Cantoinet & de Villeneuve, étoit mort en 1758, & avoit épouſé, par contrat du 26 Avril 1755, paſſé devant *Pelliſſier* & *Payet*, Notaires Royaux au pays de Forez, Demoiſelle *Marguerite Boyer-de-Reyrieq*, fille de feu *Pierre Boyer-de-Reyrieq*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Préſident, Lieutenant-Général au Bailliage du Chaufour, & de Dame *Catherine Pelliſſier*, de laquelle il a eu : — Pierre de la Vaissiere-de-Cantoinet, Chevalier, qui a été Sous-Lieutenant au Régiment Dauphin, & eſt mort en Septembre 1775.

Branche Cadette.

Daniel de la Vaissiere, Ecuyer, fils puîné de Jean, Seigneur du Mas, & de *Catherine de Montagnac*, ſervit, en qualité de Chevau-Léger, dans la Compagnie de S. A. Royale, comme il appert d'un congé à lui donné le 26 Décembre 1657. Il paſſa un contrat de vente avec *Antoine Ardaillon*, le 16 Décembre 1644, & avoit épouſé, par contrat du 28 Août 1632, Damoiſelle *Marguerite de la Roque-de-Moullet*, dont : — Jean-Jacques, qui ſuit ; — & Jean, rapporté après ſon aîné.

Jean-Jacques de la Vaissiere, Ecuyer, Sieur du Mas, épouſa, par contrat du 27 Avril 1662, Damoiſelle *Marguerite de Sedagues*, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu des enfans.

Jean de la Vaissiere, Ecuyer, Sieur de la Borie, frere cadet du précédent, produiſit avec lui, & Pierre, leur couſin, ſes titres de nobleſſe depuis Gaspard de la Vaissiere, Ecuyer, Seigneur du Mas, devant M. *de Fortia*, Intendant de Riom, qui, par Jugement du 19 Mars 1668, ordonna qu'ils ſeroient employés au Catalogue des Gentilshommes de cette Province d'Auvergne. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Février 1665, Damoiſelle *Catherine Dalles*, de laquelle nous ignorons s'il eut poſtérité.

Les armes : *d'azur, à un coudrier ou noiſettier d'or, bandé de gueules.* Généalogie redigée ſur titres communiqués.

VALENTIN : Ancienne Nobleſſe originaire du Vermandois, dont la branche aînée s'eſt établie en Lorraine vers l'an 1495, & la cadette dans le Perche au XVIIe ſiécle.

I. Robert Valentin, qualifié *Chevalier*, Seigneur d'Eſchepy, qu'on croit avoir commandé la Compagnie d'hommes d'armes du Vermandois, épouſa *Marie de Forges*, fille de *Jean de Forges*, Ecuyer, Seigneur de Tinteron, ce qui eſt juſtifié par un fragment de la Généalogie de *Forges*, Maiſon alliée à celle de *Châtillon*, & par deux titres ; l'un du 1 Novembre 1328, & l'autre du 10 Novembre 1361 : ce dernier eſt un dénombrement qu'ils rendirent au Roi. Ils eurent de leur mariage : — 1. Hue, qui ſuit ; — 2. Jean, Chevalier, Seigneur de Bretenon, qui, par acte du 25 Avril 1378, donna, avec noble Demoiſelle *Jeanne de la Warde*, ſon épouſe, ſon dénombrement au Seigneur Châtelain *de Neſle*, d'un Fief aſſis à Morchain. Par un autre titre du 14 Décembre de la même année, ils ſe firent un don mutuel de leurs biens. Ils ne laiſſerent point de poſtérité. Ce Jean Valentin fut tué à la bataille de Brignais, ſervant ſous la banniere de Jacques de Bourbon, Comte de la Marche, contre les grandes Com-

pagnies; —— 3. & Triquart, bleſſé à la bataille de Poitiers, où il fut fait priſonnier avec un Sire *de Menou*, au rapport de *du Cheſne*.

II. Hue Valentin, Chevalier, Sire d'Eſchepy, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Vermandois ſous le Sire *du Hamel*, fut bleſſé à la bataille de Poitiers, & mourut en 1378, la veille de Saint-Thomas, Apôtre, comme il ſe voit par ſon épitaphe dans le Chœur de l'Egliſe dudit Eſchepy, à droite du grand Autel, où il eſt repréſenté, ſur une grande pierre, en forme de *Chevalier*, ayant ſur ſa cotte d'armes pluſieurs *roſes*, & ſur l'écu qui pend au bas de ſa poitrine, *trois autres roſes à cinq feuilles*. Autour de cette tombe eſt cette inſcription: *Cy giſt Monſieur* Hue Valentin, *Chevalier, Sire d'Eſchepy, qui trépaſſa de ce ſiécle: priez por ly. Amen.* Il avoit épouſé *Perrette de Clary*, laquelle lui apporta 600 livres Pariſis, qu'il devoit employer en héritages, pour lui être propres & aux ſiens, ce qu'il fit en un fief qu'il tenoit de *Baudouin de Beauvoir*, Chevalier, Sire d'Avelines. C'eſt ce qui eſt prouvé par des actes du Samedi après la Saint-Mathieu, Apôtre, de l'an 1344, 12 Novembre 1361 & 23 Janvier 1367. Leurs enfans furent: —— 1. Léger, qui ſuit; —— 2. & Jean, Chevalier, qui ſervit ſous la banniere du Châtelain de Beauvais. Il fit alliance avec *Iſabelle de Gorillon*, & ils acquirent enſemble, par contrat du 27 Mai 1396, un Fief, relevant du Roi, à cauſe de Peronne, de *Hue de Courcelettes*, pour la ſomme de 60 florins, nommés *écus à la couronne*, de 18 ſols pariſis. Il mourut peu de tems après, laiſſant deux filles, ſçavoir: —— Jacqueline, dont on ignore l'alliance; — & Isabelle Valentin, mariée au Seigneur *de Glandage*.

III. Léger Valentin, Chevalier, Seigneur de Bretenon, Terre dont il hérita vraiſemblablement de Jean, ſon oncle, paſſa, ainſi que Jean, ſon frere, une obligation, le 16 Mars 1381, pour la ſomme de 30 florins d'or qu'ils prêterent à *Jean de Clary*, dit *Lancelot*, leur couſin. Ledit Léger rendit foi & hommage de pluſieurs Fiefs à la Dame Comteſſe *de Roucy*, par acte du 12 Juin 1383. Il mourut avant le mois de Mai 1403, que *Marie de Waubert*, ſa femme, demeurant à Bronchy, fille de *Jean*, Ecuyer, prend la qualité de veuve dans un titre de cette date. Elle eut, pour fils unique:

IV. Jean Valentin, Chevalier, Seigneur de pluſieurs Fiefs aſſis à Souchettes & à Huencourt-le-Petit. Il acquit, par contrat du 18 Juillet 1407, d'*Enguerrand de la Boiſſiere*, & de Dame *Jeanne de Gannes*, ſon épouſe, 10 écus d'or de rente. Par acte du 19 Juillet 1420, le même Jean Valentin, le Seigneur *de Roye* & *Gui de Roye*, Seigneur de Calleville, ſon fils, s'obligerent tous trois à 1000 couronnes d'or, ſorte de monnoie de ce tems-là, pour la rançon de *Thibaut*, Vicomte *de Soiſſons*, Seigneur de Chimay, fait priſonnier de guerre par les Anglois à la bataille d'Azincourt, où ledit Valentin fut bleſſé dangéreuſement, en voulant retirer des mains des Anglois Charles d'Orléans, qui lui dit: *eſt encore tems mon amé*. Ce trait ſe voyoit encore, à la fin du XVIIe ſiécle, ſur les vitrages de Peronne, où Valentin étoit repréſenté armé en *Chevalier*, ayant ſon écu ſur la poitrine, & une inſcription au bas toute défigurée. Il rendit ſon dénombrement à la Dame Châtelaine *de Neſle*, d'un Fief aſſis au terroir de Souchettes, comme mari de *Robine de Braquemont*, de laquelle il eut:

V. Gui Valentin, Chevalier, Seigneur de Gannetieres en Picardie, Bailli de Bellival, homme d'armes d'Ordonnance du Roi dans la Compagnie de *Louis de Luxembourg*, Comte de Saint-Pol, Connétable de France. Il ſe maria avec noble *Madelene Fournier*, fille de *Perrin Fournier*, Capitaine des Gendarmes ſous Charles VII, & de *Jeanne-Reine Gratte*, dont: —— 1. Thibaut Valentin, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied, duquel le nom de la femme eſt ignoré. Il eut une fille, nommée Madelene Valentin, laquelle rendit hommage d'un Fief, le 20 Janvier 1482, à *Martin de Rely*, dit *le Bon*, Chevalier. Un autre titre, du 8 Décembre 1500, fait mention de Regnault Valentin, Chevalier, Seigneur de Belleſaye, paſſé en Italie vers 1490, au ſervice des Ducs *de Mantoue*, & qui y a fait ſouche, le chef ſe nommant *le Marquis* de Valentin, ainſi que de Gui & Jacques Valentin: ce dernier, Pannetier

Digitized by Google

du Roi, & mari de noble Dame *Robine Cardon*; — 2. Jean ou Jeannet, qui ſuit; — 3. & Hardi.

VI. Jean II. du nom, ou Jeannet Valentin, Chevalier, Seigneur de Gannetieres, ainſi qualifié dans un titre du 4 Septembre 1486, fut bleſſé au ſiége de Térouenne, étant à la tête d'une Compagnie d'hommes de pied, & mourut en Angleterre. Il avoit épouſé Damoiſelle *Anne Palette*, fille de *Pierre Palette*, Ecuyer, Lieutenant du Bailli de Vermandois à Noyon, de laquelle il laiſſa: — Nicolas, qui ſuit; — 2. Catherine, mariée.

VII. Nicolas Valentin, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Gannetieres & de la Roche, Capitaine du Château de Boues en Picardie, pour la Reine de Sicile & de Jéruſalem, Ducheſſe de Lorraine & de Bar, fut le premier qui ſe retira en Lorraine, vers l'an 1495, près de la perſonne du Duc Antoine, qui lui donna le Commandement dans les villes de Saint-Dié & de Bruyeres. Il avoit épouſé *Jeanne de la Haye*, fille de *Pierre de la Haye*, Ecuyer, Seigneur des Salles en Laonois, de laquelle il eut: — 1. Gérard, qui ſuit; — 2. Nicolas, Chanoine du noble Chapitre de Saint-Dié; — 3. & Marie, décédée ſans alliance. Tout ce que deſſus eſt juſtifié par titres des années 1522, 29, 30, 34 & 1535. Les armes de Nicolas Valentin, I. du nom, & celles de ſa femme, étoient peintes ſur une vitre de l'Hôtel-Dieu de Montdidier, & paroiſſent encore aujourd'hui ſur les vitraux de l'Abbaye d'Autray, ſituée au pied des Monts de Voſges proche Bruyeres, dans le collatéral à gauche, derriere l'Autel de Saint-Hubert, où l'effigie dudit Nicolas Valentin eſt repréſentée à genou, en forme de *Chevalier*, & ſous la figure d'un vénérable vieillard, revêtu de ſa cuiraſſe, braſſars & cotte-d'armes, ſon caſque à côté de lui, avec une figure auſſi à côté, repréſentant ſon fils Gérard en bas-âge, ayant devant lui *un écu d'or, à trois roſes à cinq feuilles de gueules*. C'eſt ce qui eſt vérifié par un acte, dreſſé le 28 Juillet 1773.

VIII. Gérard Valentin, dit *le Picard*, Chevalier, Seigneur de Gannetieres & de la Roche, fut, comme ſon pere, Commandant des villes de Saint-Dié & de Bruyeres, & décéda le 12 Octobre 1596. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Février 1565, Damoiſelle *Marie de Bazoilles*, fille de *Jacques de Bazoilles*, Ecuyer, & d'*Iſabelle du Bourg*. De leur mariage vinrent: — Jean, qui ſuit; — & Nicolas Valentin, Seigneur de la Roche, Colonel & Sergent de bataille, tué à la levée du ſiége d'Arras, le 25 Août 1654, Commandant l'armée des Lorrains ſous le Comte *de Ligneville*. Il mourut ſans alliance.

IX. Jean Valentin, III. du nom, dit *le Picard*, Chevalier, Seigneur de Gannetieres, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment du Prince *de Phalſbourg*, obtint du Duc *de Lorraine*, le 26 Mars 1641, des Lettres de reconnoiſſance de ſon *ancienne extraction de Gentilleſſe*, avec les titres & qualité d'*Ecuyer* & de *Chevalier*, que lui & ſes ancêtres portoient depuis plus de 300 ans, ainſi qu'il eſt vérifié & rapporté dans leſdites Lettres-Patentes, enthérinées à la Cour ſouveraine, contradictoirement avec le Procureur-Général, le 26 Mars 1653. Il mourut le 7 Décembre 1647, & avoit épouſé, par contrat du 6 Janvier 1595, *Claude Bruyant*, fille de *Demenge Bruyant*, Auditeur des Comptes de Lorraine, dont: — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. N... Valentin, mort aux guerres d'Allemagne, ne laiſſant qu'une fille; — 3. Claude, tige de la branche des Seigneurs de la Roche-Valentin, Vitray, Lorme, &c. rapportée ci-après; — 4. & une fille.

X. Pierre Valentin, Chevalier, Seigneur de Gannetieres, mort en 1649, avoit épouſé, par contrat du 3 Janvier 1624, Damoiſelle *Barbe Malcuit*, fille de *Bernard Malcuit*, Conſeiller d'Etat & Auditeur des Comptes de Lorraine, & de *Marie Gennetaire*. Il en eut: — 1. Jean, qui ſuit; — 2, 3 & 4. Dominique, Françoiſe & Anne, tous trois morts ſans poſtérité.

XI. Jean Valentin, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Gannetieres, mort le 15 Mai 1703, avoit épouſé, par contrat du 17 Février 1663, Demoiſelle *Marguerite Henry*, fille d'*Henri-Antoine Henry*, & de *Marguerite Froment*, dont: — Jean, qui ſuit; — & Nicole, morte ſans alliance.

XII. Jean de Valentin, V. du nom, Chevalier, ancien Officier de Cavalerie au ſervice de France, obtint, par Lettres-Patentes du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, le 18 Avril 1755, la permiſſion, tant pour lui que pour ſes enfans, nés & à naître en loyal mariage, & leur poſtérité, de faire précéder leur nom de la particule *de*, en continuant de ſe dire & qualifier *Chevalier* en tous actes, tant en Jugement que dehors, & de décorer leurs armes des marques propres & diſtinctives de leur titre & qualification. Elles ont été enregiſtrées en la Cour ſouveraine de Lorraine & Barrois, le 14 Mai 1755, & en la Chambre des Comptes le 20 Juin ſuivant. Il eſt mort le 22 Mai 1756, & avoit épouſé, par contrat du 2 Janvier 1706, Demoiſelle *Marie le Clerc*, fille de *Maurice le Clerc*, & de *Marguerite d'Homecourt*, de laquelle il a eu: — 1. Pierre de Valentin, Prêtre & Curé des Hadols en Voſges; — 2. Jean-Chriſtophe, qui ſuit; — 3. Charles-Maurice, rapporté après la poſtérité de ſon frere; — 4. & Nicole, aînée de ſes freres, veuve, ſans enfans, de *Charles de Maimbourg*, Gentilhomme.

XIII. Jean-Chriſtophe de Valentin, Chevalier, Seigneur de Derbamont & de Circourt, a épouſé, 1°. par contrat du 8 Janvier 1746, Demoiſelle *Marie-Catherine Thomaſſin*, morte le 4 Décembre 1768, fille d'*Antoine Thomaſſin*, Avocat au Parlement, & Receveur des Conſignations au Bailliage de Saint-Dié, & de *Marie Perin*; & 2°. par contrat du 12 Juin 1769, *Marie-Anne Sanglier*, de l'ancienne Famille de ce nom en Champagne, originaire du Poitou, dont il n'a point d'enfans. Du premier lit ſont iſſus: — 1. Charles-Gobry de Valentin, Chevalier, né le 19 Septembre 1748, Lieutenant au Régiment Royal & Provincial de Bar; — 2. Marie-Nicole, née le 14 Septembre 1750; — 3. Catherine, née le 10 Février 1758; — 4. Barbe, née le 25 Novembre 1760; — 5. Marguerite, née le 21 Mars 1762; — 6. & Anne-Madelene, née le 26 Mai 1763, tous non mariés.

XIII. Charles-Maurice de Valentin, Chevalier, réſident à Epinal, Seigneur de Dounoux, Uriménil, la Tour de Hadol & de Clairgoutte, troiſieme fils de Jean, V. du nom, & de *Marie le Clerc*, a épouſé, par contrat du 14 Juin 1751, Demoiſelle *Barbe de Roziéres*, d'extraction noble, fille de *Léopold de Roziéres*, Gentilhomme, & de Demoiſelle *Anne Grandcolas*, dont neuf enfans, ſçavoir: — 1. Jean-Charles-Thibaut de Valentin-d'Uriménil, Chevalier, né le 1 Juillet 1752, Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Navarre; — 2. Pierre, appellé *le Chevalier* de Valentin, né le 5 Septembre 1760, Officier dans le Régiment de l'Iſle de France, Infanterie; — 3. Jean-Chryſoſtôme, né le 27 Janvier 1770; — 4. Anne, née le 14 Janvier 1759; — 5. Marguerite-Victoire, née le 21 Septembre 1762; — 6. Marie-Françoiſe, née le 23 Juin 1764; — 7. Théreſe, née le 23 Janvier 1768; — 8. Barbe, née le 6 Août 1772; — 9. & Catherine, née le 1 Janvier 1775.

Branche des Seigneurs de la Roche-Valentin, Vitray, Lorme, &c.

X. Claude-Valentin, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Valentin, Vitray, Lorme, Boiſclaireau & Neſlu, Terre qu'il acquit dans le Thimerais au Perche, troiſieme fils de Jean, VI. du nom, & de *Claude Bruyant*, fut attiré en France, au commencement du XVIIe ſiécle, par le Marquis *de Roſny*, depuis Duc de Sully, duquel il acheta les Terres ci-deſſus dénommées. Il demeura conſtamment attaché à ce Seigneur juſqu'à ſa mort, en 1641, qu'il ſe retira dans ſes Terres. Il mourut le 21 Septembre 1680, & fut inhumé aux Carmes de la Place Maubert à Paris, au bas du Maître-Autel, où l'on voit ſon épitaphe conçue en latin. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 1 Juillet 1628, Damoiſelle *Louiſe de Marſault*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, & de *Marie de Cochefilet*; 2°. *Marie de Wicardel*, d'une ancienne Nobleſſe de Beauce, fille de *Chriſtophe de Wicardel*, Ecuyer, Seigneur des Bordes & du grand Roſoy, dont les enfans ont pris, par permiſſion du Roi, le ſurnom de *Wicardel*, joint au nom de Valentin, & en

ont écartelé les armes; & 3°. *Catherine le Beau*. Du premier lit il eut: —— 1. MAXIMILIEN, qui ſuit; du ſecond: —— 2. PIERRE, Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine, mort ſans alliance; — 3. JEAN, Lieutenant au Régiment de Navarre, mort à 26 ans, non marié; —— 4. LOUISE, née le 12 Août 1634, morte le 16 Octobre 1635; —— 5. ELISABETH, mariée, en 1653, à *Vincent Bouzitat*, Ecuyer, Seigneur de Chanay, dont poſtérité, qui ſubſiſte dans MM. *de la Barre*, Capitaines au Corps Royal d'Artillerie; — 6. MARIE, morte Religieuſe à la Viſitation de Melun; —— 7. ANNE, morte Religieuſe au Couvent de la Viſitation à Paris; — 8 & 9. LOUISE & MADELENE VALENTIN-DE-WICARDEL, décédées fort jeunes; & du troiſieme lit: —— 10. JEAN, co-Seigneur de Vitray & de Lorme, qui a ſervi quelque tems dans les Mouſquetaires, & eſt mort en 1745, ſans poſtérité, dans ſa 91ᵉ année; —— 11 & 12. EDME & CLAUDE-DENIS, morts en bas-âge; —— 13. AGNÈS-GENEVIÉVE, morte Chanoineſſe cloîtrée à Metz, dans un âge très-avancé; —— 14. & ELISABETH-CATHERINE, décédée en bas-âge.

XI. MAXIMILIEN DE VALENTIN, Chevalier, Seigneur de la Roche-Valentin, Friſtoff-aux-Sablons près Metz, Vitray, Lorme, Boiſclaireau & Neſlu, obtint un Arrêt contradictoire au Grand-Conſeil du Roi le 13 Février 1659, confirmatif de l'ancienneté de ſa nobleſſe; & le Parlement de Metz rendit, en ſa faveur, le 17 Décembre 1666, un Arrêt, par lequel il le déclare de *noble & ancienne lignée*, ſur production de titres depuis le Samedi d'après la Saint-Mathieu de l'an 1344. Il avoit épouſé, à Nanci le lendemain de Noel 1654, avec diſpenſe du Grand-Vicaire de Toul, Damoiſelle *Anne de Saint-Blaiſe*, fille de *Jean*, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Watronville, & d'*Anne de Bancolin*, dont dix enfans, huit deſquels moururent en bas-âge; —— JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; —— & CLAUDE-MARIE, morte au Château de Vitray, ſans alliance.

XII. JEAN-FRANÇOIS DE VALENTIN, Chevalier, Seigneur de la Roche-Valentin, Vitray & Lorme, ſucceſſivement Capitaine dans les Régimens de Vendôme & de la Marine, ſervit en qualité d'Aide-de-Camp de M. le Duc *de Vendôme*, & ſe retira, après la paix de Riſwick, en ſa Terre de Vitray ſous Breſolles, où il épouſa, en 1714, Demoiſelle *Thérèſe de Viole*, d'une ancienne Famille de Robe, connue dès le XIIe ſiécle, qui a donné pluſieurs Préſidens à Mortier & Procureurs-Généraux, dont: —— 1. JEAN-CHARLES-GABRIEL, qui ſuit; — 2. CHARLES-FRANÇOIS, dont nous allons parler d'abord; — 3. ANTOINE-LOUP, qui a ſervi dans la Marine, & vit ſans alliance; —— 4. & THÉRÈSE-CHARLOTTE, mariée, en 1761, à *Louis le Michel*, Chevalier, Seigneur de la Bretonniere, ancien Capitaine au Régiment de Bourbon, & Chevalier de Saint-Louis: ils n'ont point d'enfans.

CHARLES-FRANÇOIS DE VALENTIN, appellé *le Chevalier de la Roche-Valentin*, Colonel du Régiment de Metz au Corps Royal d'Artillerie, Directeur des Places de la Meuſe & du Hainaut, Chevalier de Saint-Louis & Penſionnaire du Roi, a épouſé, en 1764, *Marie-Louiſe-Thérèſe Beniſſeins*, fille de *Jean-Batiſte*, Major des Ville & Citadelle de Mezieres, Chevalier de Saint-Louis, dont, pour fille unique: —— MARIE-LOUISE-SIMONNE-MAXIMILIENNE DE VALENTIN, née le 17 Avril 1766.

XIII. JEAN-CHARLES-GABRIEL DE VALENTIN, Chevalier, Seigneur de Vitray, de Lorme, &c. mort le 10 Janvier 1776, avoit épouſé, le 24 Mai 1744, *Marie-Mélanie de Canivet-de-Vacqueville*, décédée le 20 Décembre 1753, fille de *Jean-Louis*, Chevalier, Seigneur de Vacqueville, ancien Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi ſur les Côtes de Port en Beſſin, & de *N... Geſſelin-de-Manneville*. Ils ont laiſſé de leur mariage: — JEAN-LOUIS-MARC, qui ſuit; —— & LOUIS-GERMAIN-HIPPOLITE, né le 25 Octobre 1751, dit *le Chevalier de Vitray*, Lieutenant au Régiment de la Couronne.

XIV. JEAN-LOUIS-MARC DE VALENTIN, Chevalier, Seigneur de Vitray, né le 10 Juillet 1746, Lieutenant au Régiment de Quercy depuis 1768, n'eſt pas encore marié.

Les

Digitized by Google

Les armes : *d'or, à trois roſes à cinq feuilles de gueules.* Supports, *deux lions de gueules, armés & lampaſſés d'or.* Cimier, *un lion naiſſant de même.* Voyez, ſur cette Famille, l'*Armorial de France*, l'Ouvrage intitulé *le Roi d'Armes*, par le P. *Marc-Gilbert de Varennes*, de la Compagnie de Jeſus, deuxieme édition ; le *Héraut d'Armes in-fol.* ; le *Céſar Armorial de Grandpré* ; les *Antiquités de la ville d'Eſtampes* ; les *Regiſtres du Parlement de Metz* ; le *Nobiliaire de Lorraine* ; l'*ancien Nobiliaire du Vermandois* ; *André du Cheſne*, & l'*Hiſtoire chronologique de la Chancellerie de France*, par *Teſſereau*, &c.

* VALINS : Fief de la Maiſon noble de *Lugaignac*, ſitué dans la paroiſſe de Pelegrue en Albret, poſſédé aujourd'hui par

François-Augustin d'Estrac ou d'Esterac, Chevalier de Saint-Louis, mentionné ci-après, d'une Famille noble établie en Albret, Guienne & Bazadois, laquelle remonte ſa filiation à

I. Noble Arnaud d'Estrac, Ecuyer, marié, en 1544, à *Jeanne de la Barthe.* Il habitoit un petit lieu dans le Condomois, appellé *Puch*, poſſédé depuis par ſon fils Gratien, qui ſuit, & par ſon petit-fils.

II. Gratien d'Estrac, Ecuyer, habitant dudit Puch, épouſa *Hélene de Larrieu*, de laquelle il eut :

III. Joseph d'Estrac, Ecuyer, qui ſe maria, par contrat du 22 Juillet 1601, avec Demoiſelle *Anne de Laban*, fille de *Jean de Laban*, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, & de *Jeanne de Saubat.* Il y eſt qualifié *Noble* & *Ecuyer*, fils de Gratien d'Estrac, Ecuyer, & d'*Hélene de Larrieu.* Il fut pere de

IV. Gratien d'Estrac, II. du nom, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Pons, Infanterie, qui épouſa, par contrat du 4 Octobre 1633, *Marie de Meſlon*, fille de *Pierre de Meſlon*, Ecuyer, & de *Marie de Goulard.* Par ſon teſtament, fait le 30 Octobre 1683, elle déclara qu'elle avoit eu pour enfans : —— 1. Pierre, mort ſans poſtérité ; — 2. Adam, qui ſuit ; — 3. & Jeanne, morte ſans poſtérité.

V. Adam d'Estrac, Ecuyer, Seigneur de Barrot, tenu ſur les Fonts de baptême le 7 Juin 1648, par noble *Adam de Goulard*, Ecuyer, ſon ayeul maternel, fut Capitaine d'Infanterie au Régiment de Cruſſol ; & épouſa *Marie de Moreau* (comme il appert du teſtament de *Marie Meſlon*, ſa mere, du 30 Octobre 1683), fille de *Richard de Moreau*, Gouverneur de Monſegur, & de *Marguerite Lombartie.* Elle fit ſon teſtament le 28 Janvier 1738, & inſtitua pour héritier général & univerſel Laurent, ſon fils, qui ſuit.

VI. Laurent d'Estrac, Ecuyer, Seigneur de Barrot & de Capliſſe, fit ſon teſtament le 12 Juillet 1741, par lequel il déclare avoir été marié avec *Claude-Madelene d'Abadie* ; & décéda le 22 Mai 1746, laiſſant pour enfans : —— 1. François-Augustin, qui ſuit ; —— 2. Bernard-Augustin ; —— 3. Alexis-Bernard d'Estrac, Ecuyer, Seigneur de Capliſſe, qui n'a que des filles ; — 4. Bertrand ; — 5. Marie ; — 6. Françoise ; — 7. & Rose d'Estrac.

VII. François-Augustin d'Estrac, Ecuyer, Seigneur de Lugaignac & de Valins, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Luxembourg, a obtenu, en 1751, une Ordonnance de M. *de Tourny*, Intendant de Guienne, qui l'a déchargé, ainſi que ſes freres & ſœurs, du droit de franc-fief, à eux demandé pour leur Seigneurie directe de la paroiſſe de Capliſſe. Par Arrêt du Conſeil Privé du Roi, du 23 Mai 1752, confirmatif de ladite Ordonnance, ils ont été maintenus dans la poſſeſſion de leur *nobleſſe.* C'eſt ce qui eſt encore prouvé par deux Sentences précédemment rendues, l'une des Elus de Bordeaux, du 22 Avril 1725, l'autre confirmative, rendue, le 25 Avril 1741, par le Commiſſaire député pour la recherche de la Nobleſſe. Il a épouſé, par contrat du 10 Janvier 1770, *Jeanne du Puch-d'Eſtrac*, fille de Meſſire *Daniel du Puch-d'Eſtrac*, Ecuyer, Seigneur de Lugaignac, Groſombre & Cugat, & de *Marie-Barbe de Caſenove*, dont ; —— 1. Charles-Henri-Daniel d'Estrac-de-Lugaignac, Ecuyer, né

le 9 Novembre 1771 ; — 2. Fortanier-Mathieu-Benjamin, Ecuyer, né le 14 Avril 1775 ; — 3. Marie-Barbe-Thérèse, née le 15 Octobre 1770.

Il y a encore pluſieurs autres branches de cette Famille, dont nous ne pouvons parler faute de renſeignemens.

Les armes : *écartelé d'or & de gueules.*

* VALLIERE : Terre ſituée en Anjou, poſſédée, depuis le XVe ſiécle, par la Famille de Hellaud, une des plus anciennes de cette Province, où elle vint s'établir vers 1367. *Voyez* Hellaud-de-Valliere, *Tome VIII, p. 12 & ſuiv.*

VARAGNE (de), Marquis de Gardouch & de Beleſta.

Maiſon, une des plus anciennes de la Province de Languedoc, dont l'origine ſe perd dans l'antiquité la plus reculée. La Généalogie en a été dreſſée par M. *Gaſtelier de la Tour*, Ecuyer, auteur du Nobiliaire de Languedoc. C'eſt ce qui fait que nous nous diſpenſerons d'en parler ici, d'autant plus que nous en ignorons l'état actuel depuis 1769, qu'elle a été imprimée chez *Vincent*, Libraire.

Ses armes ſont : *d'or, à la croix de ſable, l'écu en banniere, couronne ducale deſſus, ſommée d'un caſque ouvert de front avec une couronne ducale.* Cimier, *une aigle naiſſante, le tout d'or.* Le caſque orné de ſes *lambrequins aux émaux de l'écu.* Supports, *deux hommes d'armes vêtus de dalmatiques aux mêmes armes, s'appuyant ſur un écu oval, & ayant chacun un guidon auſſi aux armes de l'écu.* Deviſe : nulli cedo. Cri de guerre : Deo juvante.

VASSELOT (de) : Maiſon originaire du Poitou, qui poſſede, ſans interruption, depuis environ 500 ans, les Terres d'Annemarie & du Châteigné, prérogatives dont jouit la branche aînée.

Il y a une tradition dans la Famille qui eſt, qu'avant 1200, un de Vasselot quitta ſes armes propres & porta en place *trois guidons*, que le Roi lui donna pour preuve d'une valeur reconnue, les ayant enlevés aux ennemis de l'Etat. Les titres originaux communiqués au Chapitre noble des Comtes de Lyon, pour M. *d'Annemarie*, à l'effet d'y être admis, remontent la filiation ſuivie de cette Maiſon à René, par lequel nous la commençons.

I. René de Vasselot, I. du nom, Chevalier, Seigneur du Breuil-Vaſſelot, Terre appellée actuellement *Breuil-Goulard*, de l'Eterpe & d'Annemarie, épouſa *Sibille de Montmorency*, fille de *Mathieu de Montmorency*, III. du nom, & de *Jeanne de Brienne*, des Seigneurs *de Rameru* ; ce qui appert d'un aveu rendu au Roi pour la Seigneurie de l'Eterpe, le Mardi après la Nativité de N. S. l'an 1290, par cette *Sibille de Montmorency*, veuve de René de Vasselot, tant en ſon nom, que comme mere & tutrice de Paul, ſon fils, qui ſuit.

II. Paul de Vasselot, Ecuyer, Seigneur d'Annemarie, du Breuil-Vaſſelot & de l'Eterpe, épouſa *Iſabelle de Luſignan*, avec laquelle il fonda, au mois de Juillet 1330, une Chapelle dans l'Egliſe de Londigny en Angoumois, où l'on voit encore ſes armes, qui ſont : *d'azur, à trois guidons d'argent, la lance d'or, bordés de ſable*, leſquelles il fit placer à titre d'honneur pour lui & ſes deſcendans ; ce qui conſte par l'acte de fondation de ladite Chapelle. De ce mariage vinrent : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Regnault, Chevalier, auteur de la branche de MM. de Vasselot-de-Regné, qui ſubſiſte encore, & de laquelle en ſont ſorties pluſieurs autres ; — 3. & Jean de Vasselot, tué à la bataille de Poitiers, ſous le Roi Jean, en 1356, où il ſervoit *en bon Gentilhomme & loyal Chevalier*, comme il eſt dit dans les Annales d'Aquitaine ; ce qui eſt auſſi juſtifié par le partage fait entre Louis & Regnault de Vasselot, freres, le 10 Mai 1357.

III. Louis de Vasselot, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Annemarie, du Châteigné, de l'Eterpe, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes à la garde du Château de Ruffec en 1370, épouſa *Anne de Goulard*, dont : — Guillaume,

Digitized by Google

qui ſuit; — & JEAN, qui rendit un aveu au Duc *de Berri*, Comte de Poitou, de la Terre du Châteigné en 1414, & mourut ſans poſtérité.

IV. GUILLAUME DE VASSELOT, Chevalier, Seigneur d'Annemarie, du Châteigné, de l'Eterpe, Beaulieu, &c. commanda 40 hommes d'Arquebuſiers au Château & ville de Luſignan en 1420. Il paſſa un contrat d'arentement en 1406, partagea avec ſon frere en 1432; teſta le 17 Avril 1435; & avoit épouſé *Marguerite de Rochefort*, de la Maiſon de *Rochefort-d'Ally*, exiſtante. Il en eut: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JEANNE, mariée 1°. à *Jean Palet*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere; & 2°. à *Jacques l'Evêque*, Chevalier, Seigneur de Boiſgroliers; — 3. CATHERINE, mariée à *Colin du Pin*, Chevalier, Seigneur de la Guériviere; — 4. & RENAUDE, mariée à *Mathurin Bonneau*, Ecuyer, Seigneur de la Foreſt.

V. PIERRE DE VASSELOT, Ecuyer, Seigneur d'Annemarie, Beaulieu, du Châteigné, de l'Eterpe, &c. commanda 100 hommes d'armes pour la garde du Château de Luſignan, comme il appert des titres, & des bans & arrieres-bans. On voit encore au Château du Châteigné des coulevrines qui lui furent laiſſées, en 1470, en récompenſe de la défenſe honorable qu'il fit de celui de Luſignan, dont la garde lui étoit confiée. Il épouſa, par contrat du 14 Mars de ladite année 1470, *Marguerite Rouſſeau*, fille de *Jean Rouſſeau*, Chevalier, Seigneur de la Boiſſiere, &c. & de *Marie de Montléon*, de laquelle vinrent: — JACQUES, qui ſuit; — & MARIE.

VI. JACQUES DE VASSELOT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Annemarie, de l'Eterpe, du Châteigné, &c. fut convoqué à l'Aſſemblée des Nobles, pour concilier les eſprits animés par des diſputes élevées entr'eux, & épouſa, par contrat du 15 Mai 1509, *Anne de Guitteau*, fille de noble & puiſſant Meſſire *Georges de Guitteau*, Chevalier, Seigneur de la Touche-Poupard, de la Faye & autres lieux, & de Dame *Bertrande de Cluys*. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE, mort ſans alliance; — 2. MARIN, d'abord Chevalier de Malte, qui, après le décès de ſon frere aîné, épouſa, par contrat du 14 Novembre 1556, *Bonnaventure d'Orfeuille*, dont il n'eut point d'enfans; — 3. EUTROPE, qui ſuit; — 4. CATHERINE, mariée à *Germain Clavurié*, Ecuyer, Seigneur de la Rouſſeliere; — 5. MARGUERITE, femme de *François de la Faye*, Ecuyer, Seigneur de Mortefond; — 6. & MARIE, épouſe de *Jacques de Parthenay*, Ecuyer, Seigneur de Laubigné & de Fay.

VII. EUTROPE DE VASSELOT, Ecuyer, Seigneur d'Annemarie, de l'Eterpe, du Châteigné, &c. fut convoqué aux bans & arrieres-bans de la Nobleſſe de Poitou, & y fit ſervice en grand équipage, ce qui eſt prouvé par quatre titres. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Avril 1562, *Marie d'Orfeuille*, ſœur de *Bonnaventure*, femme de MARIN, ſon frere, & fille d'*Antoine d'Orfeuille*, Ecuyer, Seigneur de la Guillottiere, & de *Catherine Jouſſaume*, dont: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JEAN, Gentilhomme du Roi HENRI IV, dont la poſtérité eſt tombée en quenouille; — 3. ANDRÉ, marié à *Antoinette de Fleury*, laquelle, étant devenue veuve ſans enfans, ſe remaria avec *Iſaac du Chateau*, Ecuyer, Seigneur de Montferrant; — 4. ANNE, femme de *Jean Joulard*, Ecuyer, Seigneur de Pranzac; — 5. & MARIE ISABEAU, morte ſans alliance.

VIII. JACQUES DE VASSELOT, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Annemarie, du Châteigné, de l'Eterpe, la Guillottiere, &c. ſervit, en qualité de Commandant, au ban & arriere-ban de la Nobleſſe du Poitou; & épouſa, par contrat du 8 Juin 1549, *Marguerite de Beauvau*, fille unique du ſecond mariage de *Gabriel de Beauvau*, Chevalier, Seigneur du Rivau & de la Boiſſiere, & de *Françoiſe du Freſne*, ſa ſeconde femme; celle-ci fille de *René du Freſne*, Baron de Vaux, & de *Marguerite de la Mothe*. Il en eut, pour fils unique:

IX. RENÉ DE VASSELOT, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Annemarie, du Châteigné, de l'Eterpe, la Guillottiere, &c. qui fut Capitaine de Cavalerie, & mourut très-jeune. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Octobre 1619, *Renée du Cheſneau*, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur de la Croix, la Trapiere, la Giraudiere, &c. & de *Benjamine de Caſtellau*, dont: — LOUIS, qui ſuit; — &

Louise, mariée à *Louis de la Cheſnaye*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Haute-Porte, Baron de Puimorin.

X. Louis de Vasselot, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Annemarie, du Châteigné, de la Giraudiere, la Babiniere, &c. mort âgé de 25 ans, avoit épouſé, par contrat du 16 Mars 1646, *Françoiſe de Maugas*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de la Pilletiere, de Sermaiſe, &c. Gouverneur pour le Roi de la ville & Château de Beaugé, & de *Françoiſe Sigonneau*. Il en eut: — Jacques, qui ſuit; — & Renée-Françoise, mariée à *Antoine de Baigneux*, Chevalier, Seigneur de Courcival, Chambellan de M. le Duc d'Orléans.

XI. Jacques de Vasselot, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'Annemarie, du Châteigné, de l'Eterpe, &c. Capitaine de Dragons, mort le 25 Septembre 1715, avoit épouſé, par contrat du 14 Mars 1711, *Marie-Anne-Jacquette d'Arrot*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de la Boutrochere, & de *Marie-Madelene d'Arrot-de-la-Hais*, ſa couſine, dont, pour fils unique:

XII. Jacques-René-François-Marie de Vasselot, qualifié, comme ſes pere, ayeul & biſayeul, dans ſon contrat de mariage, *Chevalier, haut & puiſſant Seigneur*, Seigneur d'Annemarie, du Châteigné, de la Guillottiere, Sermaiſe, Jazeneuil, la Gonterie, &c, à cauſe de ſa femme, Marquis de Saint-Mémin, Comte de Charlé, Châtelain de la Guierche, Saint-Amant, Seigneur de Fonlebon, Sanzier, &c. ci-devant Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes. Il a épouſé, par contrat du 2 Septembre 1755, haute & puiſſante Dame *Alexis-Françoiſe Petit-de-la-Guierche*, fille de Meſſire *Alexis-Hardi Petit*, Chevalier, Seigneur Marquis de la Guierche, Saint-Mémin, &c. & d'*Anne-Françoiſe de Granges-de-Surgeres*. Elle étoit ſeule & unique héritiere de ſa Maiſon, & a laiſſé de ſon mariage: — 1. Jacques-Alexis-François-Marie de Vasselot, Chevalier, né le 22 Février 1758, Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin, par Commiſſion du 21 Avril 1777; — 2. Alexis-Marin-François, né le 5 Août 1760, Officier au Régiment du Roi, Infanterie; — 3. Joseph-Amand, né le 18 Juillet 1762, à l'Ecole de la Marine, dont il eſt aſpirant; — 4. & Louise, ainée des deux derniers, née le 26 Mai 1759.

On peut remarquer, dans la filiation que nous venons de donner de cette Maiſon, que depuis *Sibille de Montmorency*, mariée à René de Vasselot, Chevalier, Seigneur d'Annemarie, qui étoit mort en 1290, ſes deſcendans n'ont point contracté une méſalliance, & que les filles en ont eues de très-belles, comme avec les Maiſons de *Parthenay* (fondue dans celle de *Rohan*), de *Touſtain*, *Brémond-d'Ars*, de *l'Evêque*, d'*Agues-de-la-Voute*, & pluſieurs autres illuſtres Familles.

Les armes de Vasselot, comme ci-devant: *d'azur, à trois guidons d'argent, la lance d'or, bordés de ſable, poſés 2 & 1.*

VASSY (de), en Baſſe-Normandie.

Un *Mémoire*, dreſſé ſur titres, que nous attendions, ne nous ayant pas été envoyé à tems, & ne pouvant plus entrer que dans le Supplément, ſuivant ſon ordre alphabétique, nous croyons devoir en donner ici un précis.

Cette Maiſon eſt connue ſous le nom de Vassy, depuis le commencement du XIe ſiécle. *Guillaume de Jumiéges* & *Oderic Vital* la font deſcendre de Robert, Archevêque de Rouen, fils de Richard II, cinquieme Duc de Normandie.

Robert, marié avant d'être nommé Archevêque de Rouen, eut de ſa femme *Herlüe*, trois fils: — Richard, Raoul & Guillaume.

Richard fut Comte d'Evreux, Grand'Maitre, Gouverneur & Connétable de Normandie. Il épouſa *Héline*, veuve de *Roger de Treſny*, dont il eut — Guillaume, mentionné ci-après.

Raoul, ſecond fils de Robert, & d'*Herlüe*, ſa femme, fut Seigneur de Vassy; & eut de ſon épouſe *Bazine*, fille de *Richard Flaitel*, un fils, nommé Robert de Vassy, qui mourut ſans enfans, & dont la ſucceſſion, conſiſtant dans les Terres de Noyon, Bavant, Crouan, Vaſſy, la Foreſt, &c. revint à Guillaume, Comte d'Evreux, ſon couſin-germain.

Digitized by Google

. Guillaume, fils de Richard, Comte d'Evreux, ayant hérité de ces Terres, donna à ſon fils Auvray, vers la fin du XIe ſiécle, la Terre de Vassy, dont il lui fit prendre le nom, & celle de la Foreſt, nommée encore aujourd'hui de ſon nom *la Foreſt-Auvray* ou *d'Auvray*. C'eſt dudit Auvray que deſcend en ligne directe la Maiſon de Vassy.

Cette Terre, ſituée dans l'Election de Falaiſe, a été poſſédée, ſans interruption depuis cette époque, par ceux de ſes deſcendans, & l'eſt encore par Meſſire Bruno-Emmanuel-Marie-Esprit, Marquis de Vassy, qui a épouſé, en Septembre 1738, Susanne-Jeanne-Françoise de Vassy, ſa couſine, ſeule & unique héritiere de la branche cadette de la Maiſon de Vassy, qui s'éteint en ſa perſonne. Il a pour ſœur Louise-Nicole de Vassy, mariée 1°. au Marquis *de Renty*, mort ſans enfans; & 2°. à *N... de l'Aubeſpine*, Marquis de Verderonne, mort en 1768.

Le Marquis de Vassy a de ſon mariage: —— 1. Louis-Marie, Comte de Vassy, qui ſuit; —— 2. Claude-Marie-Alexandre, appellé *le Chevalier* de Vassy, né le 1 Juin 1755, qui ſert dans le Régiment de Dragons de Monsieur; —— 3. Marie-Nicole-Louise de Vassy, mariée, le 16 Mai 1758, à *Marie-Eugène Beuves d'Auray*, Marquis de Sainte-Poix; —— 4. & Hélene-Henriette, mariée, le 6 Août 1763, à *Eléonor-Claude de Carbonnel*, Comte de Caniſy, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Luxembourg.

Louis-Marie, Comte de Vassy, né le 21 Juillet 1749, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & ſecond Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Anglois, a fait ſes preuves devant le Généalogiſte des Ordres du Roi, pour les honneurs de la Cour, en 1772, a été préſenté à Sa Majeſté, & a monté dans ſes Caroſſes au mois de Février 1775. Il a épouſé, le 23 Octobre 1770, *Louis-Henriette de Leſdain-de-Lachalerie*, fille unique & héritiere de feu *Pierre-François de Leſdain*, Chevalier, Seigneur de Lachalerie & autres Terres, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Dragons, mort en 1769, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, & Gouverneur des Ville & Château de Domfront, & de *Marie-Michelle-Françoiſe de Leſdain*, couſine-germaine de ſon pere. *Voyez* Lesdain, *Tome VIII, p. 629 & ſuiv.* de ce Dictionnaire. De ce mariage il y a deux filles vivantes. L'aînée, Marie-Sophie, née le 9 Avril 1773; la cadette, Emilie, née le 12 Mai 1774.

Cette branche de la Maiſon de Vassy, eſt la ſeule qui ſubſiſte aujourd'hui. Ses armes ſont: *d'argent, à trois tourteaux de ſable.* Pour deviſe autour de l'écuſſon: nodos virtute resolvo.

La Maiſon de *la Riviere*, dont eſt le Marquis *de la Riviere*, Colonel en ſecond du Régiment d'Infanterie de la Reine, marié avec la fille du Duc *de Fleury*, eſt auſſi une branche de la Maiſon de Vassy, mais connue, depuis pluſieurs ſiécles, ſous le nom *de la Riviere*, qu'elle a pris en conſervant les armes de Vassy, dont elle tire ſon origine. *Voyez* Riviere (de la) dans ce Volume.

* VAUBAN: Terre & Seigneurie près de Vezelay en Nivernois, qui a été poſſédée par la Maiſon de le Prestre depuis le XVIe ſiécle.

C'eſt ſous la dénomination de *Comté de Vauban*, que la Terre de *Saint-Sernin* en Mâconnois, unie & incorporée à celle de *Boyer*, pour ne faire qu'une ſeule Seigneurie, a été érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes de Sa Majeſté, données à Chantilly au mois d'Août 1725, tant en faveur d'Antoine le Prestre, Chevalier, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur des ville & Château de Béthune, &c. que pour ſes enfans & poſtérité mâle, comme on le va voir au degré XI de la Généalogie que nous allons donner.

Suivant les titres fournis pour les preuves faites à Malte en faveur de Pierre-François le Prestre-de-Vauban, reçu, de minorité, Chevalier dudit Ordre en 1758, cette Maiſon remonte ſa filiation à

I. Jean le Prestre, demeurant à Bréſouges, qualifié *Miles*, Chevalier, dans

un traité fait, en 1357, avec noble *Guillaume de Volpiliere*, où ſont mentionnés ſes enfans : — PIERRE, qui ſuit ; — & ROBERT, dont on ne connoît que le nom.

II. PIERRE LE PRESTRE, qualifié *Damoiſeau*, établi à Bréſouges, eut pour enfans : —— JEAN, qui ſuit ; —— & PIERRE LE PRESTRE, qu'il émancipa le Samedi après la Fête Saint-André 1388.

III. JEAN LE PRESTRE, II. du nom, auſſi *Damoiſeau*, teſta le 31 Mai 1426, devant *Jean Fragny*, Notaire-Juré de la Cour-Ruau, fit pluſieurs legs pieux, fonda une Meſſe annuelle pour le repos de l'ame de PIERRE LE PRESTRE, ſon pere ; & déclare avoir reçu la dot de la femme de ſon fils aîné qu'il y nomme. Ses enfans furent : —— 1. ETIENNE, qui ſuit ; — 2. PIERRE, légué par ſon pere, marié à *Anne Dauphine* ; — 3. autre PIERRE, Religieux, auquel ſon pere légua une ſomme pendant ſa vie ſeulement ; — 4. & ANNE, morte ſans alliance.

IV. ETIENNE LE PRESTRE, Ecuyer, renonça, avec Demoiſelle *Philippotte Téniſſot*, ſon épouſe, le 8 Juillet 1441, à un appel fait au Parlement, & paya, pour cet effet, 60 ſols pariſis. De leur mariage vint :

V. JEAN LE PRESTRE, III. du nom, Ecuyer, qui ſe maria, par contrat du 26 Janvier 1459, paſſé devant *Texier* & *Bonshommes*, Notaires de Moulins-Engilbert en Nivernois, à Demoiſelle *Jeanne de Faye*, fille de *Jacques de Faye*, Ecuyer ; & reçut, le 3 Décembre 1491, pour M. le Comte *de Nevers*, d'Eu, de Réthel & d'Auxerre, foi & hommage, au nom de ſa femme & de ſes enfans, à cauſe du fief de Montrotz. Il eut de ſon mariage : —— 1. THIÉBAULD, qui ſuit ; —— 2. JACQUES, mort ſans poſtérité ; —— 3. & MARIE, femme de *Jean Thizac*, Ecuyer.

VI. THIÉBAULD LE PRESTRE, Ecuyer, fit ſon teſtament à Nevers le 11 Août 1513, par lequel il fonda une Meſſe perpétuelle en l'Egliſe de Bazoches, pour le repos de l'ame de feu Demoiſelle *Jeanne de Faye*, ſa mere, & de ſes prédéceſſeurs, & y rappelle Demoiſelle *Héliette de Frafnay*, ſa femme, laquelle ſe remaria à *Pierre de Damvord*, Ecuyer. Elle eut de ſon premier mari : —— 1. EMERY, qui ſuit ; — 2. JEAN, Docteur de Sorbonne, Grand-Vicaire & Archidiacre de Châlons en Champagne, dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome VII*, *p.* 654, à l'article d'EMERY, ſon frere, par lequel le P. *Anſelme* a commencé la Généalogie de cette Maiſon, mais qui eſt défectueuſe, faute de renſeignemens ; — 3. & JACQUES, mort ſans poſtérité.

VII. EMERY LE PRESTRE, Ecuyer, Seigneur de Vauban & de Champignolles, tranſigea, le 20 Mars 1518, avec ſa mere, alors remariée, touchant quelques effets immobiliers dépendans de la ſucceſſion de feu THIÉBAULD LE PRESTRE, Ecuyer, ſon pere. Il étoit mort en 1571, & avoit épouſé *Françoiſe de Veſte*, fille de *Léonard de Veſte*, & de *Jacqueline Foulé*. Elle étoit remariée, en 1591, à *Albert de Mariglier*. De ſon premier lit naquirent : — JACQUES, qui ſuit ; —— & HUGUES, vivant en 1591.

VIII. JACQUES LE PRESTRE, Ecuyer, Seigneur de Vauban & de Champignolles, ſervit ſous le Prince *de Conti*, avec la Nobleſſe du Nivernois, en 1595 ; fit foi & hommage de ſa Terre de Vauban au Duc *de Nevers* ; partagea, le 23 Janvier 1631, ceux de ſes enfans qui ne l'avoient pas été ; & mourut âgé de 96 ans. Le P. *Anſelme* ne lui donne qu'une femme, qui eſt la ſeconde ; mais il avoit été marié deux fois, 1°. par contrat du 16 Juin 1571, paſſé devant *Taboureau*, Notaire & Tabellion en la ville & Gouvernement de la Rochelle, avec Demoiſelle *Charlotte Arnaud*, fille de *Claude Arnaud*, Conſeiller de la Reine JEANNE DE NAVARRE ; & 2°. par contrat du 29 Octobre 1591, à Demoiſelle *Françoiſe de la Perriere*, fille de *Louis de la Perriere*, Ecuyer, Seigneur de Bazoches, Moulinot, Mouſſy, &c. Du premier lit il eut : — 1. PAUL, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. URBAIN, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ; — 3. GABRIEL, tué à la bataille d'Audencourt, étant Officier au Régiment de Rambures ; — 4. JACQUES, dit *le Jeune*, marié, le 19 Juillet 1626, à *Françoiſe Sauvage*, fille de *Louis*, Seigneur de Montbaron, & d'*Emée de Lanvaux*, dont deux filles : — MADELENE LE PRESTRE, morte ſans hoirs ; —— & LOUISE, Dame

en partie de Montbaron, femme d'*Edme de la Courcelle*, Seigneur de Bailly & de Percey, Aide-Major-Général de l'armée d'Italie; — 5, 6, 7 & 8. MADELENE, CLAUDE, NICOLE & JEANNE LE PRESTRE, toutes quatre mariées, & mortes ſans poſtérité.

IX. PAUL LE PRESTRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Vauban, dont il rendit foi & hommage au Roi, le 12 Août 1633, devant les Préſidens Tréſoriers de France en Bourgogne, mourut, en 1635, au Bourg de la Ratiere, près Réthel, au retour de la campagne faite par l'arriere-ban de la Nobleſſe de Nivernois. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Novembre 1624, paſſé devant *Connétable*, Notaire Royal héréditaire au Bailliage de Lorme, Demoiſelle *Urbaine de Roumier*, fille de feu *Sébaſtien de Roumier*, Ecuyer, Seigneur de Court, & de *Jeanne de Reignaud*. Elle étoit veuve de *Claude d'Oſnay*, Baron d'Eſpiry. De ſon ſecond mariage elle eut: — 1. PAUL, qui ſuit; — 2. PIERRE, Seigneur d'Eſtevaux, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, marié, par contrat du 5 Décembre 1661, à *Françoiſe du Creſt*, fille de *Charles du Creſt*, Seigneur de Montarmin, & de *Jeanne de Meran*, dont deux garçons & une fille, ſçavoir: —— JEAN LE PRESTRE, mort Capitaine au Régiment de Beaujolois; — RENÉ, Seigneur d'Eſtevaux, mort Capitaine audit Régiment; — & FRANÇOISE, mariée à *Jacques des Jours*, Seigneur de Mazille, Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde; —— 3. & ANTOINETTE, morte ſans alliance.

X. PAUL LE PRESTRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Vauban, de Champignolles, le Mériſſard, &c. partagea avec ſes freres & ſœur le 25 Octobre 1656, & rendit foi & hommage de ſes Terres le dernier Juin 1672. Il avoit été nommé, par le Roi, Major de la Citadelle de Lille en 1650, & avoit épouſé, par contrat du 15 Mai de ladite année, paſſé devant *Trubert*, Notaire Royal au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, Demoiſelle *Anne de Gueſdin*, fille de feu *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Montagne, & de Dame *Jeanne Pathouot*. Leurs enfans furent: — 1. PAUL, Capitaine au Régiment de Champagne & Ingénieur, tué au ſiége d'Aire en 1676; —— 2. ANTOINE, qui ſuit; —— 3. LOUIS, Abbé Commendataire des Abbayes de Belleville & de Brantôme, mort le 13 Mai 1717; —— 4. EDME, Capitaine au Régiment de Navarre, & Ingénieur, tué au ſiége de Cambray ſur la brêche en 1677; — 5 & 6. LOUISE & MARIE, Religieuſes Urſulines à Auxerre.

XI. ANTOINE LE PRESTRE, Chevalier, Comte de Vauban, de Buſſeuil, de Boyer, &c. connu ſous le nom *du Puy-Vauban*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur de Béthune, Ingénieur-Général, ayant la direction des Places de la Province d'Artois, &c. fut (ſuivant la *Chronologie Hiſtorique Militaire* de M. *Pinard*, *in-4°. Tome IV*, *p. 562 & ſuiv.*) d'abord Lieutenant de Cavalerie le 3 Mars 1672, fit toute la campagne dans l'armée du Maréchal *de Turenne*; eut une Lieutenance au Régiment de Normandie en 1673; ſervit, avec ce Régiment, ſous M. *de Luxembourg*; fut reçu Ingénieur à la fin de cette année; marcha, en cette qualité, à la conquête de la Franche-Comté en 1674; fut bleſſé au ſiége de Beſançon de deux coups de feu; ſervit dans tous les ſiéges dont M. DE VAUBAN eut la direction, l'accompagna dans la viſite des Places du Royaume; ſe trouva au ſiége de Courtray en 1683, où il fut bleſſé d'un coup de fuſil à la main; en 1688, au ſiége & à la priſe de Philiſbourg, de Manheim, de Franckendal; de Mons en 1691; des ville & Château de Namur, & au combat de Steinkerque en 1692; fut fait Brigadier le 30 Mars 1693; ſe trouva à la bataille de Nerwinde & au ſiége de Charleroi, la même année; fut nommé Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis le 12 Mars 1694; ſervit au ſiége d'Ath en 1697, où il fut bleſſé; fait Maréchal de-Camp le 29 Janvier 1702, ſervit à la défenſe de Keiſerſwert; l'année ſuivante au ſiége & à la priſe de Briſack & de Landau, & à la bataille de Spire; eut le Gouvernement de Béthune le 17 Septembre 1704; fut nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 26 Octobre ſuivant; entra dans Lille en 1708, contribua à la belle défenſe que fit le Maréchal *de Boufflers*; fut attaqué lui-même dans Béthune, médiocre Place, mal munie, dont il ſoutint le

ſiége, avec une foible garniſon, pendant 42 jours; & obtint une capitulation honorable; eut la permiſſion, le 16 Décembre ſuivant, de porter la Grand'-Croix de Saint-Louis, en attendant une place vacante, & la direction en chef du ſiége de Barcelone, ſous le Maréchal *de Barwick*; y reçut un coup de fuſil au travers du corps; &, à la mort du Maréchal *de Roſen*, le Roi, le 10 Août 1715, le créa Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis. C'eſt en conſidération de ſes ſervices pendant 52 ans, que Sa Majeſté, comme nous l'avons dit ci-devant, érigea les Terres de *Saint-Sernin* & de *Boyer* en *Comté*, ſous la dénomination de *Comté de Vauban*, pour lui, ſes enfans & poſtérité mâle. Il s'étoit trouvé à 44 attaques ou défenſes de Places, & avoit reçu 16 bleſſures, lorſqu'il ſe retira à Béthune, où il eſt mort le 10 Avril 1731, âgé de 77 ans. Son corps a été inhumé dans l'Egliſe des Capucins de Béthune, où on lui a dreſſé une épitaphe ſur un marbre blanc. Il avoit épouſé, par contrat des 25 & 26 Février 1699, paſſé devant *Langlois* & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, *Anne-Henriette de Buſſeuil*, Dame de Saint-Sernin & de la Baſtie, fille de feu *François-Gabriel de Buſſeuil*, Chevalier, Comte de Saint-Sernin, &c. & de *Marie-Anne de Court*, dont :

1. Jacques-Philippe-Sébastien le Prestre, Chevalier, Comte de Vauban, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Il fut d'abord Lieutenant reformé au Régiment du Roi, le 13 Avril 1717, Lieutenant en ſecond le 22 Février 1718; & nommé Lieutenant le 25 Avril 1719; ſervit au camp de Montreuil au mois de Septembre 1722; eut Commiſſion de Capitaine le 2 Octobre ſuivant, & une Compagnie le 9 Novembre 1723, qu'il commanda au camp de la Moſelle en 1727; obtint un Guidon de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans, avec rang de Lieutenant-Colonel de Cavalerie, le 3 Février 1730; ſervit au ſiége de Kell en 1733; eut l'Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes de Flandres le 1 Janvier 1734; ſe trouva à l'attaque des lignes d'Etlingen & au ſiége de Philiſbourg; obtint, le 25 Novembre ſuivant, une Commiſſion avec rang de Meſtre-de-Camp de Cavalerie; ſe trouva, en 1735, à l'affaire de Clauſen; fut fait Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine le 21 Février 1740; marcha, au mois d'Août 1741, avec la Gendarmerie en Weſtphalie; paſſa, au mois d'Août 1742, ſur les frontieres de Bohême & de Baviere, ſous les ordres du Maréchal *de Maillebois*; ſe trouva à pluſieurs actions au ſecours de Braunau; rentra en France, au mois de Janvier 1743, avec la Gendarmerie, & alla rejoindre, au mois de Juillet, l'armée du Rhin, commandée par le Maréchal *de Noailles*; contribua, en 1744, à la repriſe de Weiſſembourg & des lignes de la Loutre; fut fait Brigadier le 13 Août; employé à l'armée de Flandres en 1745, 46 & 1747; ſe trouva à la bataille de Fontenoy, aux ſiéges des villes & Citadelles de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde & d'Ath en 1745; à la bataille de Rocoux en 1746, & à celle de Lawfeld en 1747. Il fut fait Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1748, & employé à l'armée des Pays-Bas, depuis le 1 Mai juſqu'au 15 Juin. Dans la campagne de 1757, il s'eſt trouvé à la bataille d'Haſtenbeck, à la conquête du Landgraviat de Heſſe & de l'Electorat d'Hanovre. De retour en France, il a été nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Mai 1758, & eſt mort le 14 Juin 1768, âgé de 64 ans. Ces ſervices ſont extraits de la *Chronologie Hiſtorique Militaire* de M. *Pinard*, *Tome V*, *p. 589 & ſuiv.* Il avoit épouſé Demoiſelle *Anne-Joſephe de la Queuille-de-Châteaugay*, fille d'*Anne-Gilbert*, Chevalier, Marquis de Châteaugay, Gouverneur de Bourbon-Lancy, &c. & de *Marie-Joſephine d'Amanzé*. Elle eſt morte le 19 Avril 1776, au Château de Vauban, âgée de 63 ans, ſans poſtérité; —— 2. Louis-Gabriel, qui ſuit; —— 3. & Louise le Prestre-de-Vauban, Abbeſſe de Port-Royal à Paris, morte en 1769.

XII. Louis-Gabriel le Prestre, Chevalier, Marquis de Vauban, Seigneur de Magny, Cublize, Saint-Vincent, Rauchal, Goudras, Graudris en Beaujolois, & de la Baſtie en Mâconnois, Gouverneur de la ville de Châtillon en Breſſe, a été ſucceſſivement Lieutenant reformé à la ſuite du Régiment du Roi en 1720, Enſeigne de la Colonelle audit Régiment le 10 Mars 1723; Capitaine par Commiſſion

miſſion du 27 Septembre 1732; Capitaine titulaire au même Régiment le 7 Septembre 1733, Chevalier de Saint-Louis le 17 Août 1738, Gouverneur de Châtillon-lès-Dombes le 9 Novembre 1745; Capitaine de Grenadiers audit Régiment du Roi le 8 Novembre 1747; Colonel d'Infanterie le 6 Janvier 1748; Commandant de Bataillon au même Régiment en 1755, & Brigadier des Armées du Roi en 1759. Il s'eſt trouvé à 14 ſiéges, 5 batailles & trois combats, & eſt mort le 22 Mai 1760. *Voyez* le détail de ſes ſervices dans l'Hiſtoire du Régiment du Roi par M. *Roucelle*. Le Marquis *de Vauban* avoit épouſé, par contrat paſſé le 25 Février 1753, devant *Caillard*, Notaire Royal de Saint-Julien-ſur-Veyte en Breſſe, Demoiſelle *Marie-Claudine-Simonne de Beaurepaire*, fille de Meſſire *Jacques*, Marquis *de Beaurepaire*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Vincelles, Salienard, Varey, Chaudé, Brandon, &c. & de feu *Huguette de la Coſte*, dont: — 1. JACQUES-ANNE-JOSEPH, qui ſuit; — 2. PIERRE-FRANÇOIS LE PRESTRE-DE-VAUBAN, né le 13 Août 1757, reçu Chevalier de Malte de minorité le 4 Mars 1758, Sous-Lieutenant au Régiment de Picardie; — 3. & JEAN-BATISTE, appellé *le Vicomte de Vauban*, né le 12 Septembre 1758, Gouverneur de Châtillon-lès-Dombes, par ſucceſſion de feu LOUIS-GABRIEL LE PRESTRE, ſon pere, & Officier à la ſuite du Régiment de Chartres, Dragons.

XIII. JACQUES-ANNE-JOSEPH LE PRESTRE, Chevalier, Comte de Vauban, né le 9 Mars 1754, Sous-Lieutenant de Gendarmerie, & Chambellan de M. le Duc D'ORLÉANS, a épouſé, le 20 Juin 1775, Demoiſelle *Henriette de Puget-de-Barbantane*, fille de *Joſeph-Pierre-Balthaſard-Hilaire de Puget*, Marquis de Barbantane, & de *Charlotte-Françoiſe-Eliſabeth-Catherine du Meſnildot-de-Vierville*.

Seconde Branche, éteinte.

IX. URBAIN LE PRESTRE, Ecuyer, fils de JACQUES, & de *Françoiſe de la Perriere*, ſa ſeconde femme, reçut 14 bleſſures à la guerre, dont il mourut chez ſon fils. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Mars 1630, *Edmée de Carmignolles*, fille de *Jean de Carmignolles*, Ecuyer, & de *Françoiſe Prevoſt*, dont: — SÉBASTIEN, qui ſuit; — & CHARLOTTE, morte ſans alliance.

X. SÉBASTIEN LE PRESTRE, Seigneur de Vauban (par l'acquiſition qu'il en fit de PAUL LE PRESTRE, ſon couſin-germain), de Bazoches, Pierre-Pertuis, Pouilly, la Chaume & d'Eſpiry, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. né le 1 Mai 1633, entra d'abord cadet au Régiment de Condé en 1651, fit ſes deux premieres campagnes ſous le Prince *de Condé*, alors attaché aux Eſpagnols. Son génie & ſon talent pour les fortifications porterent ce Prince à l'employer à celles de Clermont en Lorraine en 1652. Il ſervit, la même année, au ſiége de Sainte-Menehould, y fit quelques logemens, &, pendant l'aſſaut, paſſa la riviere à la nage ſous le feu des ennemis. Fait priſonnier par un parti François, en 1653, & engagé, par le Cardinal *Mazarin*, au ſervice du Roi, il eut une Lieutenance au Régiment de Bourgogne; ſervit, la même année, d'Ingénieur en ſecond, ſous le Chevalier *de Clerville*, au ſiége de Sainte-Menehould, que le Roi prit le 26 Novembre; & VAUBAN fut chargé d'en faire réparer les fortifications. Il fit encore les fonctions d'Ingénieur au ſiége de Stenay, pris le 6 Août 1654, où il fut dangereuſement bleſſé; marcha enſuite au ſiége de Clermont, qui ſe rendit le 24 Novembre; fut fait Ingénieur par Brevet le 3 Mai 1655; ſervit aux ſiéges & à la priſe de Landrecie le 14 Juillet, de Condé le 18 Août, & de Saint-Guilain le 25; fut fait Capitaine au Régiment de la Ferté, Infanterie, en 1656; ſervit au ſiége de Valenciennes, levé par les François le 16 Juillet, y reçut une bleſſure conſidérable; au ſiége de Montmédi, rendu le 6 Août 1657, où il reçut trois bleſſures; conduiſit en chef les ſiéges de Gravelines, rendu le 30 Août 1658, d'Oudenarde le 9 Septembre, d'Ypres le 26; devint Lieutenant-Colonel du Régiment de la Ferté en 1662, dont il ſe démit le 24 Octobre 1663, ayant obtenu une Compagnie au Régiment de Picardie; fortifia Charleroi en 1667; reçut au ſiége de Douay un

coup de mouſquet à la joue, dont il porta toujours la marque; obligea Lille de ſe rendre après 9 jours de tranchée ouverte; eut du Roi, en récompenſe, une gratification conſidérable, & une Lieutenance dans le Régiment des Gardes, le 2 Septembre; conſtruiſit, en 1668, la Citadelle de Lille, dont Louis XIV lui donna le Gouvernement par Proviſions du 3 Juin. Pendant la paix il alla en Piémont, & donna des deſſins pour Verue, Verceil & Turin au Duc *de Savoie*, qui lui fit préſent de ſon portrait enrichi de diamans.

Durant la guerre, qui commença en 1672, il accompagna toujours le Roi, conduiſit tous les ſiéges importans; fit réparer & fortifier toutes les Places priſes, viſita toutes les frontieres; fit auſſi fortifier les parties expoſées, ſe tranſporta ſucceſſivement dans toutes les armées, & alla, lorſqu'il fut néceſſaire, d'une extrémité du Royaume à l'autre; ſe ſervit, pour la premiere fois, des Paralleles & des Places d'armes, au ſiége de Maſtricht, en 1673; fut bleſſé à celui d'Aire en 1676; fut fait Brigadier le 30 Août 1674, Maréchal-de-Camp le 3 Août 1676, Commiſſaire-Général des fortifications de France le 4 Janvier 1678, Gouverneur de Douay le 24 Décembre 1680; fit, pendant la paix, conſtruire le Fort de Dunkerque; fortifia, en 1681, Caſal & Straſbourg; dirigea lui-même l'exécution difficile des Ecluſes pour la navigation de la Bruche; & démis du Gouvernement de Douay en 1683, il eut celui de la Citadelle de Lille, que le Roi lui rendit le 12 Janvier 1684, & qu'il garda juſqu'à ſa mort. Il conduiſit la même année, le ſiége de Luxembourg qu'il força de ſe rendre. Après la trêve conclue à Ratisbonne le 15 Août, laquelle pacifia l'Europe, M. DE VAUBAN, pendant cette paix, fit conſtruire l'aqueduc de Maintenon, perfectionna le canal de communication des deux Mers; fortifia Mont-Royal & Landau. Etant nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi le 24 Août 1688, & employé en cette qualité, le 16 Septembre, dans l'armée de MONSEIGNEUR, il conduiſit le ſiége de Philisbourg, qui ſe rendit, après 24 jours de tranchée ouverte, le 29 Octobre, ceux de Manheim pris le 11 Novembre, & de Frankendal, qui ouvrit ſes portes le 18. En récompenſe de ces importans ſervices, le Roi lui accorda quatre piéces de canon, à prendre dans les Arſenaux de ces trois Places, pour mettre en ſon Château de Bazoches. Il commanda enſuite à Ypres, Dunkerque & à Bergues, par Commiſſion du 9 Mai 1689; fortifia Ypres en 1690; dirigea le ſiége de Mons, qui ſe rendit, après 16 jours de tranchée ouverte, le 9 Avril 1691, celui de Namur, rendu le 16 Juin 1692, & de la Citadelle priſe le 30; fut nommé Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis le 8 Mai 1693; conduiſit le ſiége de Charleroi; fut employé en Bretagne le 28 Avril 1694, & défendit les côtes contre les ennemis. Les Anglois ayant doublé l'Iſle d'Oueſſan le 16 Juin ſuivant, ils entrerent dans la baye de Camaret avec 36 vaiſſeaux de guerre, 12 galiotes à bombes & 80 petits bâtimens, qui débarquerent 900 hommes; mais le 18 on les renverſa, & étant pourſuivis juſques dans leurs chaloupes, ils laiſſerent ſur la place 400 morts, 548 hommes furent faits priſonniers, non compris 40 Officiers. Leurs chaloupes échouerent & ils perdirent 5 de leurs bâtimens. Après cette expédition le Comte DE VAUBAN alla commander à Breſt & ſur les côtes, par Pouvoir du 20 Mars 1695; & dirigea, en 1697, ſous le Maréchal *de Catinat*, le ſiége d'Ath, où il ſe ſervit, pour la premiere fois, des trois Paralleles, nouveau ſyſtême de ſon invention, pour contenir les ſorties d'une forte garniſon, & il y fut bleſſé. En 1699, l'Académie Royale des Sciences le reçut au nombre des Académiciens honoraires. Il fut nommé Maréchal de France le 14 Janvier 1703, dont il prêta ſerment le dernier Mars; alla commander l'armée d'Allemagne avec le Maréchal *de Tallart*, ſous M. le Duc *de Bourgogne*; conduiſit les travaux au ſiége de Briſack, qui ſe rendit après 13 jours de tranchée ouverte; & fut nommé Chevalier des Ordres le 2 Janvier 1705. Après la perte de la bataille de Ramillies par les François, le 22 Mai 1706, ayant eu pouvoir, le 2 Juin ſuivant, d'aller commander à Dunkerque & ſur les Côtes maritimes, il ſe rendit dans cette Place le 20 du courant; fit conſtruire un camp retranché entre Dunkerque & Bergues, qui eut obligé les ennemis, s'ils euſſent voulu faire le ſiége de cette Place, d'inveſtir Bergues & leur camp; ce qui fit échouer leur deſſein

ſur Dunkerque. Enfin après tant d'exploits & de travaux, pendant plus de 60 ans d'une guerre preſque continuelle, ce grand homme mourut en ſon Château de Bazoches le 30 Mars 1707, dans la 74ᵉ année de ſon âge, avec la juſte réputation d'avoir poſſédé, dans un degré éminent, la ſcience de l'attaque & de la défenſe des Places. Il en fortifia 300 anciennes, en conſtruiſit 33 nouvelles, eut la direction en chef de 53 ſiéges, en conduiſit 30 ſous les yeux du Roi, de MONSEIGNEUR & de M. le Duc *de Bourgogne*. Voilà le précis des exploits de ce Maréchal, rapportés d'après l'Auteur de la Chronologie hiſtorique Militaire, *Tome III, p. 126 & ſuiv.*

Le Maréchal DE VAUBAN avoit épouſé, le 25 Mars 1660, *Jeanne d'Oſnay*, Dame d'Eſpiry, morte au Château de Bazoches en Bourgogne au mois de Juin 1705, fille de *Claude d'Oſnay*, & d'*Urbaine de Rouvier*, dont deux filles, ſçavoir: — CHARLOTTE LE PRESTRE, Dame d'Eſpiry, morte, mariée, par contrat du 15 Novembre 1679, à *Jacques de Meſgrigny*, Comte de Villebertin, fils de *Nicolas*, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Edmée-Georgette de Regnier*; — & JEANNE-FRANÇOISE LE PRESTRE-DE-VAUBAN, mariée, au mois de Janvier 1691, à *Louis Bernin-de-Valentiné*, Marquis d'Uſſé, Receveur-Général des Finances de Tours, & enſuite Contrôleur-Général de la Maiſon du Roi, fils de *Louis Bernin*, Seigneur de Valentiné, & de *Catherine Coudreau*. Elle eſt morte le 14 Novembre 1713, laiſſant poſtérité.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tréfles de même, 2 & 1, & un croiſſant d'argent mis en chef.*

* VAUCHETAIN ou VAUSTIN: Seigneurie, avec titre de *Vicomté*, dans la paroiſſe de Pars en Soiſſonnois.

Elle fut vendue, le 5 Septembre 1620, par Meſſire *Jacques de Boſſu*, Seigneur de Longueval, à Meſſire *Jacques Touſtain-de-Fronteboſc*, Seigneur des Freſnes, du Fan, &c. dont le fils, *Nicolas-Philippe de Touſtain*, Baron de Carency, la revendit, le 14 Octobre 1658, à *Charles Blondi*, Ecuyer, Seigneur de Couraville. M. *des Foſſés*, Gentilhomme de Picardie, eſt aujourd'hui (1773) poſſeſſeur de cette Terre, & Vicomte de Vauſtin.

Nous avons parlé, au mot *Carency*, de l'érection de cette Terre pour les Vicomtes de Vauchetain, du nom *de Touſtain*. Nous obſerverons encore ici que depuis le Xᵉ ſiécle, tant par acquiſition que par hérédité, *Carency* a été poſſédé ſucceſſivement par les Maiſons de *Bethune*, *Cayeux*, *Condé-Bailleul*, BOURBON, *d'Eſcars*, *Ligne-Aremberg*, *Béthencourt*, *Touſtain-Fronteboſc*, *Dreux-Nancré*, *Montmorency-Logny*, & que les Ducs de la Vauguyon & de Saint-Mégrin, de la Maiſon de *Quelen*, ont auſſi été titrés *Princes de Carency*, comme deſcendus par *Marie de Stuer-de-Cauſſade*, de *Diane d'Eſcars*, petite-fille d'ISABEAU DE BOURBON, repréſentans par-là, d'aînés en aînés, les anciens Princes DE BOURBON-CARENCY.

VAULTIER: Famille originaire du Côtentin, en Baſſe-Normandie, Diocèſe de Coutances, aujourd'hui établie au pays de Caux.

Elle deſcend de ROGER VAULTIER, annobli pour ſervices en 1457: c'eſt ce qu'on voit dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris; mais à cauſe des guerres qui, dans ce tems-là, ont déſolé cette Province, & cauſé la perte des titres de nombre de Familles, nous ne pouvons donner la filiation ſuivie de celle-ci que depuis

GILLES VAULTIER, Ecuyer, Sieur de la Granderie, demeurant en la paroiſſe de Remilly, qui épouſa Demoiſelle *Françoiſe Davy*, comme il eſt prouvé par le contrat de mariage de PIERRE, leur fils aîné. Il y eut des procédures & Sentences aux Plaids de la Vicomté de Saint-Sauveur-Lendelin, entre noble homme *Jacques le Marquetel*, Sieur de Montfort, & ledit GILLES VAULTIER, Ecuyer, Sieur de la Granderie, aux fins de la reconnoiſſance de quelques parties de rente, en date des 21 Octobre & 23 Décembre 1588, & 27 Janvier 1589. Ayant

comparu, le dernier Juillet de ladite année 1589, devant *Guillaume le Valois*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général Civil & Criminel de M. le Bailli de Côtentin, en la Vicomté de Coutances & Siége Préſidial établi audit lieu, à l'appel judiciairement fait par noble Seigneur *Hervé de Longaunay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & l'un de ſes Lieutenans-Généraux en Normandie, en la préſence du Procureur du Roi, des *Gentilshommes* & *perſonnes nobles* dudit Bailliage de Côtentin, ſuivant les aſſignations à eux données pour pourvoir aux affaires urgentes concernant le ſervice du Roi, ledit GILLES VAULTIER, Ecuyer, eut acte de ſa préſentation, & fut diſpenſé de faire ſervice en perſonne, & de toutes taxes & contributions en deniers, tant à cauſe de ſes infirmités & de ſon grand âge, ayant alors plus de 70 ans, que parce que PIERRE VAULTIER, Ecuyer, ſon fils aîné, étoit au ſervice du Roi. Le Comte *de Thorigny*, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & l'un de ſes Lieutenans-Généraux en Normandie, donna un Brevet de ſauve-garde à tous Capitaines & Chefs de gens de guerre tant d'Infanterie que de Cavalerie, en faveur des Maiſons, biens, perſonne & famille de GILLES VAULTIER, Ecuyer, Sieur de la Granderie, ſitués dans la paroiſſe de Remilly, en conſidération, y eſt-il dit, *qu'il eſt bon ſujet du Roi, & que ſon fils eſt à ſon ſervice.* Cet acte fut donné à Saint-Lo le 15 Juin 1590. GILLES VAULTIER ne vivoit plus le 1 Novembre 1593, & eut de ladite *Françoiſe Davy*, ſon épouſe : — PIERRE, qui ſuit ; — & GILLES VAULTIER, Ecuyer, Sieur de la Ricardiere, qui ſe maria, & n'eut ſeulement qu'une fille & héritiere, FRANÇOISE VAULTIER, mariée à *Jean-Jacques de la Coudre*, Ecuyer, Sieur de la Vantiniere.

PIERRE VAULTIER, Ecuyer, Sieur de la Granderie, ſervit quelque tems, & épouſa, par traité de mariage du 1 Novembre 1593, Demoiſelle *Jacqueline Matinel*, fille de noble homme *Jean Matinel*, Sieur de Saint-Martin en Percy, & de Demoiſelle *Catherine le Canu*. Cet acte fut reconnu devant *Guillaume le Roux*, Ecuyer, Seigneur de Camron & de Languerie, Vicomté de Saint-Sauveur-Lendelin le 9 Mars 1595. Il y eut Sentence rendue le 15 Novembre 1597, par le Lieutenant-Général de Saint-Sauveur-Lendelin, au ſujet d'un procès réſultant de demande faite d'une ſomme de 20 écus ſol, par noble homme *Jacques le Marquetel* audit PIERRE VAULTIER, Ecuyer, Sieur de la Granderie, héritier de GILLES VAULTIER, Ecuyer, ſon pere. PIERRE eut de ſon mariage : — 1. GILLES, qui ſuit ; — 2. JEAN VAULTIER, Ecuyer, Sieur Deſmareſq & de la Granderie, mort ſans enfans de ſon mariage contracté, par acte du 1 Décembre 1649, paſſé devant *Foſſey* & *Ferment*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Saint-Sauveur-Lendelin, avec Demoiſelle *Marie de Meſnileury*, fille de noble Seigneur *Philippe de Meſnileury*, & de noble Dame *Jeanne Hüe* ; — 3. & CATHERINE VAULTIER, mariée, par contrat du 23 Janvier 1635, paſſé devant *le Pourry* & *le Paulmier*, Tabellions à Coutances, à *René le Gaſcoin*, Ecuyer, Sieur de la Motte, fils & héritier de *Pierre le Gaſcoin*, Ecuyer, Sieur de la Halle, & de *Jacqueline d'Eſcajeul*.

GILLES VAULTIER, II. du nom, Ecuyer, Sieur des Eſſards, épouſa, par contrat du 28 Avril 1650, paſſé devant *Michel Deſplancques*, Tabellion Royal en la Vicomté de Carentan, Demoiſelle *Barbe le Foreſtier*, fille de *Jacques le Foreſtier*, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Oſſeville & de Mobec, & de Demoiſelle *Jeanne de Saint-Germain*. Il ne vivoit plus le dernier Novembre 1668, que ſa veuve fit faire une aſſemblée de parens, tant paternels que maternels, pour l'élection d'un tuteur des enfans mineurs ſortis de leur mariage, ſçavoir : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JEAN-JACQUES, Ecuyer, Sieur des Eſſards & de la Granderie, décédé ſans avoir pris d'alliance ; — 3. & JACQUELINE VAULTIER, mariée, par contrat du 4 Novembre 1673, paſſé devant *Langlois*, Notaire Royal en la Vicomté de Saint-Sauveur-Lendelin, avec *Hervé Sorin*, Ecuyer, Sieur de la Marre, fils de *Robert Sorin*, Ecuyer, Sieur dudit lieu.

JEAN VAULTIER, Ecuyer, Sieur des Eſſards & de la Granderie, épouſa, par contrat ſous ſeing-privé du 10 Août 1695 (dépoſé & reconnu en l'Etude de

Louis Mauduit, Notaire à Rouen, le 19 dudit mois), noble Demoiſelle *Madelene-Marie-Anne Pavyot*, fille de Meſſire *Jean Pavyot*, Ecuyer, Sieur du Meſnil, Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Rouen, & de noble *Madelene du Moucel*. Ils ont eu de leur mariage : — 1. JEAN-HYACINTHE-ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. CHARLES-JACQUES-JOSEPH, appellé *le Chevalier de la Granderie*, décédé en 1733, ſans alliance ; — 3. MARIE-FÉLICITÉ, décédée Religieuſe à Coutances ; — 4. MARIE-JACQUELINE-MARGUERITE, mariée à Meſſire *Charles-François de Campion*, Ecuyer : ils ſont morts l'un & l'autre ; — 5. & BARBE-MADELENE, mariée à M. *de Premareſt*.

JEAN-HYACINTHE-ALEXANDRE VAULTIER-DE-LA-GRANDERIE, Chevalier, Seigneur du Belley, de Lourailles, Seigneur & Patron d'Imbleville, ancien Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, Chevalier & Penſionnaire de l'Ordre de Saint-Louis, a d'abord été cadet audit Régiment Dauphin en 1725, Enſeigne le 8 Avril 1727, Lieutenant le 17 Juin ſuivant, s'eſt diſtingué en cette qualité au paſſage de la Secchia, où il fut bleſſé très-dangereuſement. Le Maréchal *de Coigny* lui donna à Crémone, le 20 Novembre 1734, un paſſe-port pour retourner en France & s'y rétablir de ſes bleſſures ; & le Roi, en récompenſe, lui accorda, le 9 Janvier 1735, une penſion de 300 livres. Il fut fait Capitaine au Régiment Dauphin le 8 Août de la même année, Chevalier de Saint-Louis le 12 Novembre 1737, auquel Ordre il a été reçu, le 15 dudit mois, par M. *de Ganges*, Commandeur de cet Ordre, alors Gouverneur de l'Hôtel Royal des Invalides ; & Sa Majeſté, en conſidération de ſes ſervices, lui a accordé, le 1 Juillet 1738, une autre penſion de 200 liv. ſur l'Ordre de Saint-Louis. Il a continué de ſervir dans ledit Régiment Dauphin juſqu'en 1746, que les incommodités de ſes bleſſures l'ont obligé de ſe retirer ; & a épouſé, par acte de célébration de mariage en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Godard de Rouen, le 16 Février 1746, Demoiſelle *Marie-Anne-Madelene de Civille-de-Rames*, fille de feu Meſſire *François-Alphonſe de Civille*, Chevalier, Seigneur Châtelain de Rames, & de feu noble Dame *Marie-Anne Baudry-d'Imbleville*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. N... VAULTIER, né à la fin de Novembre 1746, mort au berceau ; — 2. ANDRÉ-ALPHONSE-ALEXANDRE, né le 5 Novembre 1748, décédé le 18 Février 1762 ; — 3. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 4. MARIE-FÉLICITÉ, née le 21 Novembre 1751 ; — 5. ANNE-ANGÉLIQUE, née le 28 Juillet 1753 ; — 6. MADELENE-GENEVIÉVE, née le 9 Novembre 1755 ; — 7. & ALEXANDRINE-ELISABETH, née le 13 Novembre 1757, toutes les quatre non mariées.

FRANÇOIS VAULTIER-DE-LA-GRANDERIE, Chevalier, Sieur du Belley, né le 27 & batiſé le 28 Août 1754, en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Michel de Henouville, Diocèſe de Rouen, eſt à préſent Sous-Lieutenant au même Régiment Dauphin, Infanterie.

Les armes : *d'or, au vautour eſſorant de ſable*. Supports, *deux lions*. Généalogie redigée ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués.

VENANT (DE) : Noble & ancienne Famille de la Province d'Artois.

I. Le premier connu de ce nom eſt JACOB DE VENANT, Seigneur de Laghes ; qui eut pour fils :

II. LOUIS DE VENANT, homme d'armes des Ordonnances du Roi, duquel on ignore auſſi la femme ; mais il laiſſa :

III. PHILIPPE DE VENANT, Ecuyer, Seigneur de Laghes, qui vivoit en 1361, & eut de ſon épouſe *Anne du Boſquet* :

IV. LOUIS DE VENANT, II. du nom, homme d'armes des Ordonnances du Roi, mort au ſervice de PHILIPPE *le Hardi*, Duc de Bourgogne, en 1395. Il avoit épouſé *Béatrix de Harchies*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

V. PHILIPPE DE VENANT, II. du nom, Seigneur de Graincourt, qui épouſa *Catherine*, fille de *Colart Dais*. De leur mariage vint :

VI. GUILLAUME DE VENANT, Seigneur de Graincourt & de Saternault, du chef de ſon ayeul maternel *N... Caudronne*. Il mérita, par ſes ſervices, que l'Empereur CHARLES-QUINT lui fit don des biens ſitués à Rozier & le long de la

Cange, appartenant audit Seigneur. Il laiſſa de *Claudine Boulingies*, ſa femme :

VII. Louis de Venant, III. du nom, Seigneur de Graincourt & de Saternault, qui ſervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie du Vicomte *de Gand*, & épouſa *Jeanne de Hainault*, fille de *Pierre*, & de *Henriette de Croix*, dont, entr'autres enfans :

VIII. Jean de Venant, Ecuyer, Seigneur de Graincourt, qui épouſa *Jacqueline Binot*, fille de *Martin*, Ecuyer, Seigneur de Wignacourt. De ce mariage naquirent : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Philippe, Chevalier de Malte, qui eut les Commanderies de Volipes & de Burgos ; fut Ambaſſadeur ordinaire aux Pays-Bas, & extraordinaire vers l'Empereur Rodolphe II, à l'occaſion du décès de l'Impératrice ; & mourut en 1606 ; — 3. Louis, auſſi Chevalier de Malte, qui, après avoir été Crédencier du Grand-Maître, eut le même caractere d'Ambaſſadeur de ſon Ordre aux Pays-Bas, & mourut en 1617. Il eſt inhumé, ainſi que Philippe, ſon frere, dans l'Egliſe de Sainte-Marie-Madelene d'Arras, où ils ſont repréſentés en habit de leur Ordre, avec une épitaphe miſe par les ſoins de Vincent & de Philippe de Venant, leurs neveux ; — 4. & N... de Venant.

IX. Jean de Venant, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Graincourt, de Saternault & de Canettemont, épouſa *Catherine de Roſa*, fille de Meſſire *Charles de Roſa*, Chevalier, Seigneur de Gouy, dont il eut, entr'autres enfans :

X. Vincent de Venant, Ecuyer, Seigneur de Graincourt, qui épouſa, en 1627, *Marie de Thieulaine*, de laquelle vint :

XI. Dominique-Louis de Venant, Seigneur de Famechon, auquel Louis XIV accorda le titre de *Chevalier*, pour lui & ſes deſcendans mâles, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1664, enregiſtrées en l'Election principale de la Province d'Artois le 9 Avril 1665. Il eut la Seigneurie de Famechon, par ſon mariage conclu avec *Madelene de Bellevalet*, fille de Meſſire *Antoine de Bellevalet*, Chevalier, Seigneur de Famechon, mort Conſeiller d'Etat, dont, entr'autres enfans :

XII. Ignace-Dominique de Venant, Chevalier, Seigneur d'Ivergny, de Famechon & autres lieux, Capitaine dans le Régiment de ce nom. Il obtint du Roi la permiſſion de ſurmonter ſes armes d'une *couronne de cinq fleurons d'or*, par Lettres du mois de Juillet 1698, auſſi enregiſtrées en l'Election principale de la Province d'Artois, le 6 Août ſuivant. De ſon mariage accordé avec *Jeanne-Eliſabeth Quarré*, fille de Meſſire *Philippe Quarré*, Chevalier, Seigneur de Boiry & de Saint-Martin, il laiſſa : — Jean-François-Joseph, qui ſuit ; — & Louis-Philippe, né le 7 Novembre 1715, dit *l'Abbé de Famechon*, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale d'Arras.

XIII. Jean-François-Joseph de Venant, Chevalier, Seigneur d'Ivergny, de Famechon, &c. né en 1711, Marquis de Sainte-Croix, par l'érection de cette Terre en *Marquiſat*, en ſa faveur, par Lettres-Patentes du mois d'Octobre 1744, enregiſtrées au Conſeil Provincial d'Artois, ancien Député de la Nobleſſe de ce pays, a épouſé, en 1734, *Jeanne-Joſephe de Torcy*, fille d'*Adrien-Joſeph de Torcy*, Chevalier, Seigneur de Baudricourt, & petite-niéce du Comte *de Torcy*, Gouverneur de la ville d'Arras, dont : — 1. N... de Venant, mort ſans alliance ; — 2. François-Joseph, qui ſuit ; — 3. Jeanne-Elisabeth, mariée à *Jean-Antoine Cabot-de-Dampmartin*, Chevalier, Seigneur de Cohorgues, Capitaine au Régiment de Limouſin, Infanterie, Commandant pour le Roi en la ville d'Uzès ; — 4. & Julie de Venant, née le 2 Mars 1743, reçue Chanoineſſe du noble Chapitre d'Alix en Lyonnois en 1749, mariée, vers la fin de 1758, à *Jean-Batiſte-Jérôme de Bruny*, Baron de la Tour d'Aigues, Préſident à Mortier au Parlement d'Aix. Elle eſt morte le 10 Septembre 1776.

XIV. François-Joseph de Venant, né le 25 Février 1738, d'abord reçu Chevalier de Malte de minorité, Gouverneur de la ville d'Uzès, & Capitaine d'Infanterie au Régiment du Roi, a obtenu en ſa faveur l'érection des Terres, Seigneuries & Fiefs de Famechon, d'Ivergny, du Refuge, d'Ovancourt & de

la Motte, ſituées en Artois, en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1769. *Voyez* IVERGNY. Il eſt mort le 13 Janvier 1773, & avoit épouſé, par contrat du 8 Février 1768, *Henriette de Chaſtelier*, fille de feu *Charles-Joachim de Chaſtelier*, Marquis du Meſnil, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inſpecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons, Commandant pour Sa Majeſté en Dauphiné. Elle s'eſt mariée, en ſecondes noces, par contrat du 9 Septembre 1777, avec *Antoine-René*, Chevalier, Vicomte *de Boiſſe*, Colonel en ſecond au Régiment de Picardie, Infanterie. De ſon premier lit elle a un fils, nommé ALEXIS-MARIE-JOSEPH DE VENANT-D'IVERGNY, né le 23 Août 1773.

Les armes, telles qu'elles ſont expliquées dans les Lettres-Patentes du Roi du mois de Mai 1769, & telles qu'elles ont toujours été portées par ceux du nom de VENANT, ſont : *d'or, à la bande componée de ſept piéces de gueules & d'hermines, accompagnée de deux fleurs de lis d'azur ; l'écu ſurmonté d'une couronne ducale ou de cinq fleurons d'or.*

VERDELIN : Maiſon d'ancienne Chevalerie, originaire du Comtat Venaiſſin, établie à Paris & dans le Comminges.

Elle a donné quantité de Chevaliers, Commandeurs & Baillis à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem & de Malte, depuis le commencement du XVe ſiécle juſqu'à la fin du dernier. En attendant que l'on ait pu raſſembler les anciens titres & époques de cette Maiſon, on va en donner ici (d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués) la Généalogie, depuis qu'elle a été ſéparée de la branche qui s'eſt éteinte dans le Comtat, il y a près d'un demi ſiécle, juſqu'à préſent.

I. JEAN & GUINOT DE VERDELIN, freres, vivans en 1450, aſſiſterent au contrat de mariage de *Bernard-Guilhaume de Camplong*, Ecuyer du Cardinal *de Foix*, avec *Annette de Sade*, paſſé au Bourg du Thor, dans le Comtat, le 9 Janvier 1473. JEAN DE VERDELIN eut pour enfans : — 1. EUSTACHE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS ; — 3. & NICOLE DE VERDELIN, mariée, en 1480, à *Melchior de Guaſt*, Chevalier.

II. EUSTACHE DE VERDELIN paſſa un accord & tranſaction avec *Jean de Saudon*, Ecuyer, devant *Jacques de Saint-Antoine*, Notaire du Bourg du Thor, le 27 Avril 1490. Il fit donation de pluſieurs fiefs & rentes, dans le lieu du Thor, à l'Abbé & aux Religieux de Notre-Dame de Senanque, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Cavaillon, par acte paſſé devant *François Morini*, Notaire d'Avignon, le 21 Octobre 1500. Il eut pour fils :

III. GASPARD DE VERDELIN, Ecuyer, qui ſervit dans les guerres d'Italie, & épouſa, vers l'an 1493, *Marthe de Camplong*, fille de *Bernard-Guilhaume de Camplong*, & d'*Annette de Sade*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GRATIAN, marié à *Marguerite de Merles* ; — 3. MICHEL, auteur de la branche des Seigneurs de Montaigut, &c. dans le Comminges, rapportée ci-après ; — 4. & GUILLAUME, Prêtre, Curé de Montaigut au Diocèſe de Comminges, où il s'établit vers 1532.

IV. JEAN DE VERDELIN, Ecuyer, homme d'armes des Ordonnances du Roi, ſervit dans les guerres d'Italie, & épouſa, par contrat du 6 Décembre 1518, *Anne de Merles*, fille de *Louis de Merles*, Ecuyer, & de *Miralle de Geofroy*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Maligeay, & de *Jeanne de Beaume-Suze* ; & ſœur de *Roſtaing de Merles*, Chevalier, Commandeur de Salliers. Il en eut : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2. LOUIS, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem le 7 Juin 1546 ; — 3. MICHEL, vivant encore en 1530 ; — 4. JEAN-LOUIS, marié, en 1537, à *Anne de Merles*, dont — ANNE DE VERDELIN, femme de *François Lajourdine*, Chevalier de l'Ordre du Pape, Gouverneur de la ville du Thor au Comtat Venaiſſin ; — 5. & BLANCHE DE VERDELIN, mariée, en 1537, à *Jacques de Belly*, Ecuyer.

V. GASPARD DE VERDELIN, II. du nom, Ecuyer, ſervit dans la Compagnie d'hommes d'armes des Ordonnances du Roi, ſous le Chevalier *de Tances*, en

1540 & 1545. Il épouſa, par contrat du 20 Juin 1546, paſſé devant *Cayronis*, Notaire du Bourg du Thor, *Anne de Vaſſadel*, fille de *Jean*, Seigneur de Vacquiers, & de *Madelene de Theȝan*, & niéce de *Jean* & de *Guillaume de Vaſſadel*, Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem; l'un, Prieur de Saint-Gilles; & l'autre, Grand-Bailli de Manoſque. GASPARD DE VERDELIN eut pour enfans: — RAIMOND, qui ſuit; — & JEAN, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, ſur ſes preuves faites en 1565, & Commandeur d'Aix.

VI. RAIMOND DE VERDELIN, Chevalier, fit ſon teſtament devant *Seigle*, Notaire du Thor, le 21 Février 1615, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Balthaſard Demonte*, Notaire de Vauréas, Diocèſe de Vaiſon, le 6 Février 1594, *Catherine de Bouvard*, fille de *Jean*, Seigneur de Rouſſien, & de *Honorable des Meilherets-de-la-Buiſſe*, dont, entr'autres enfans: — 1. PAUL, qui ſuit; — 2. JEAN-JACQUES, reçu Chevalier de Malte en 1610, & Commandeur de la Chapelle en 1646; — 3. & MICHEL, reçu Chevalier du même Ordre en 1610.

VII. PAUL DE VERDELIN, Chevalier, épouſa, par contrat du 3 Mai 1615, paſſé devant *Seigle*, Notaire, *Gilette de Guaſt*, fille d'*Annibal*, Chevalier, Seigneur de Saint-Savornin, & d'*Anne de Lopès-de-Montmirail*, Maiſon qui a donné un Cardinal & pluſieurs Chevaliers de Malte. De ce mariage vinrent: — 1. DOMINIQUE, qui ſuit; — 2. ANTOINE, reçu Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître de l'Ordre en 1640; — 3. JEAN-FRANÇOIS, reçu Chevalier du même Ordre en 1645, puis Commandeur de Marſeille & Grand-Bailli de Manoſque; — 4. JEAN-JACQUES, reçu Chevalier en 1648, puis Commandeur dudit Ordre; — 5. MICHEL, auſſi reçu Chevalier de Malte, & Page du Grand-Maître en 1645; — 6. & URSULE-ISABELLE DE VERDELIN, mariée, en 1663, à *Louis-François d'Alleman*, Seigneur de Château-Neuf.

VIII. DOMINIQUE DE VERDELIN, qualifié *noble & illuſtre Seigneur, Chevalier*, épouſa, par contrat du 17 Décembre 1682, paſſé devant *Fermin* & *Flaſſain*, Notaires, *Madelene-Charlotte de Soubiras*, fille d'*Eſprit de Soubiras*, Chevalier, & de *Madelene d'Alleman-de-Château-Neuf*, dont: — 1. DOMINIQUE-JEAN-JACQUES, reçu Chevalier de Malte le 11 Avril 1595; — 2 & 3. PANCRACE-JEAN-PAUL & FRANÇOIS-LOUIS, reçus Chevaliers du même Ordre en 1700; — 4. & HYACINTHE-LOUIS, auſſi reçu Chevalier de cet Ordre en 1703. Ils ſont tous morts Commandeurs du même Ordre, après avoir diſpoſé des biens de leur branche éteinte, en faveur de l'Hôpital des Pauvres du Bourg du Thor.

Branche des Seigneurs de MONTAIGUT, &c. en Comminges.

IV. MICHEL DE VERDELIN, Ecuyer, troiſieme fils de GASPARD, I. du nom, & de *Marthe de Camplong*, quitta le Comté Venaiſſin, & fut s'établir dans le pays de Comminges en Gaſcogne vers l'an 1532, avec GUILLAUME DE VERDELIN, ſon frere, Prêtre, Curé de Montaigut, au Diocèſe de Comminges, qui acquit la Terre dudit Montaigut, qu'il céda à MICHEL, ſon frere. Celui-ci tranſigea au ſujet de ſes droits paternels & maternels, avec MICHEL, GASPARD & LOUIS DE VERDELIN, ſes neveux, fils de JEAN, ſon frere aîné, par acte paſſé devant *Blaiſe Queyronix*, Notaire du Bourg du Thor, Diocèſe de Cavaillon, le 21 Avril 1530. Il fit ſon teſtament devant *Aliquery*, Notaire de Montrejeau en Comminges, le 3 Novembre 1556, & avoit épouſé *Marie de Geſtas-de-Floran*, de laquelle il eut, entr'autres enfans:

V. JEAN DE VERDELIN, Ecuyer, Seigneur de Montaigut, qui étoit au ſervice du Roi, lors du teſtament de ſon pere. Il épouſa, par contrat paſſé le 23 Janvier 1564, devant *Megeville*, Notaire de Saint-Laurent de Comminges, *Iſabeau de Monbeton*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Laſſeube dans le pays de Magnoac, & de *Léonarde du Botet*, dont vint:

VI. TRISTAN-LOUIS DE VERDELIN, Chevalier, Seigneur Baron de Montaigut, de Tebiran, Jaunac & d'Aventignan, Ecuyer du Roi, Lieutenant de la Compagnie de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances, ſous la charge du Comte

de

de Foix-Candale, puis Capitaine du Régiment de Picardie en 1624, fit ſon teſtament, le 29 Octobre 1629, devant *d'Abadie*, Notaire de Saint-Laurent de Neſtès. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Septembre 1609, paſſé devant *Dourde*, Notaire d'Andouſielle, *Catherine de Beon*, fille de *Pierre*, Seigneur d'Armentieu & de la Palu, & de *Marguerite de Noé*. Elle teſta devant *Benaben*, Notaire de Montaigut, le 6 Mars 1658, & eut pour enfans : — 1. JEAN-ANTOINE, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, tige des Seigneurs de Tebiran & de Jaunac, rapportés ci-après ; — 3. PIERRE-PAUL, auteur de la branche des Seigneurs d'Aventignan & de Beaurepaire, mentionnée enſuite ; — 4. CATHERINE, mariée, en 1658, à *Pierre d'Uſtou*, Seigneur de Huos ; — 5. FRANÇOISE, femme de *François de Bachos*, Seigneur de Sierp ; — 6. & JEANNE, Religieuſe Urſuline à Auch.

VII. JEAN-ANTOINE DE VERDELIN, Chevalier, Seigneur Baron de Montaigut, Capitaine d'une Compagnie du Régiment de Champagne, entretenue par le Roi à Metz, fit ſon teſtament, le 23 Septembre 1675, devant *Defontan*, Notaire de Saint-Laurent. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant le Notaire de Lamezan, le 18 Mars 1635, *Jeanne de Mun*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Clarac & de Sarlabouſt, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant-Commandant de la ville & Citadelle de Metz, & de *Jacqueline de Cardaillac*, Dame héritiere de Sarlabouſt, de laquelle vinrent : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Seigneur de Bordelongue ; — 3 & 4. MADELENE & JACQUELINE.

VIII. ALEXANDRE DE VERDELIN, Chevalier, Seigneur Baron de Montaigut, partagea avec ſes freres & ſœurs le 23 Juillet 16...., & épouſa, par contrat du 25 Janvier 1666, paſſé devant *Fontan*, Notaire de Montleon, *Jeanne de Cazeaux-Laron-de-Neſtier*, fille de *Jean-François*, Baron de Laran, & de *Jeanne de Forgues*. Il en eut :

IX. PHILIPPE DE VERDELIN, Chevalier, Seigneur Baron de Montaigut, qui rendit hommage de ſes Terres devant les Tréſoriers de France de Toulouſe, & ſe maria, par contrat du 18 Janvier 1697, paſſé devant *Brun*, Notaire de Saint-Laurent, avec *Anne-Cécile de Laſſeran-de-Maſſencome*, fille de *François*, Seigneur de Maſſencome, Marquis de Montluc & de la Garde, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château d'Ortès, & de *Marie d'Ornano* ; celle-ci petite-fille d'*Alphonſe d'Ornano*, Maréchal de France, dont, entr'autres enfans : — JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — & une fille, mariée à *N... d'Aſſon*, Seigneur de Caſtillon, Chelle & d'Argelles.

X. JEAN-FRANÇOIS DE VERDELIN, Chevalier, Seigneur Baron de Montaigut, Saint-Pau, Seich, Baron de Hachan, Campuſan & Barthe, épouſa, par contrat du 6 Juillet 1730, *Anne-Françoiſe Démont*, fille de *Jean Démont*, Seigneur d'Eaux, Baron de Benque, & d'*Iſabeau le Comte*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JEAN-MARIE-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-JACQUES, Vicaire-Général de Cahors ; — 3. DOMINIQUE, Lieutenant au Régiment d'Aquitaine ; — 4 & 5. PHILIPPE & FRANÇOIS-CHARLES, Lieutenans dans le Régiment de Boulonnois ; — 6, 7 & 8. MARGUERITE, CHARLOTTE & PASCALE.

XI. JEAN-MARIE-JOSEPH DE VERDELIN, Chevalier, Baron de Montaigut, de Seich, Saint-Pau, Baron de Hachan, Campuſan & Barthe, élevé Page du Roi en ſa grande Ecurie au mois de Juin 1749, s'eſt marié, en 1773, avec *N... de Caſſe*, fille d'*Alexis du Caſſe*, Seigneur d'Uz & de Bartillac, & de *N... de Soulé*, Dame de Setzere.

Seigneurs de TEBIRAN *& de* JAUNAC.

VII. ANTOINE DE VERDELIN, Chevalier, ſecond fils de TRISTAN-LOUIS, Seigneur de Montaigut, & de *Catherine de Beon*, fut apanagé des Terres de Tebiran & de Jaunac, ſervit en qualité de Capitaine de Chevaux-Légers dans la Compagnie de Coiſſin, & teſta le 12 Août 1679. Il avoit épouſé 1°. *Madelene de Michel* ; & 2°. *Marie Dupuy*. Du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-ANTOINE ; — 3. PIERRE, Abbé de Nivet ; & du ſecond lit :

— 4. autre PIERRE, Seigneur d'Eſpeiroux, Chevalier de Saint-Louis, marié à *Marguerite de Lartigue.*

VIII. FRANÇOIS DE VERDELIN, Chevalier, Seigneur de Cabanac, fut d'abord Lieutenant dans le Régiment de Verdelin, Cavalerie, puis Capitaine dans celui de Schomberg, & épouſa, par contrat du 1 Juillet 1680, *Françoiſe-Eugénie de Melignan*, fille de *Bernard*, Seigneur de Trignant, & de *Claire de Noailhan-de-Lameçan*, dont, entr'autres enfans :

IX. BERNARD DE VERDELIN, Chevalier, Capitaine au Régiment d'Auvergne, puis Maréchal-Général des Logis des Camps & Armées du Roi, qui épouſa 1°. *Marie-Louiſe Ladoubard-de-Beaumanoir*, veuve de *Pierre de Charrite*, Lieutenant-Général & Gouverneur pour le Roi de Saint-Domingue, morte ſans enfans ; & 2°. par contrat du 21 Avril 1750, *Marie-Louiſe-Madelene de Bermond*, fille de *Charles*, Chevalier, Comte d'Ars & de la Gardete, & de *Marie de Bermond-d'Ars*, dont deux filles, ſçavoir : — LEON-MARIE DE VERDELIN, mariée, par contrat du 11 Juin 1773, à *Sophie-Jacques de Courbon-Blenac*, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, dont un fils, né en 1775 ; — & HENRIETTE-CHARLOTTE DE VERDELIN.

Seigneurs d'AVENTIGNAN & de BEAUREPAIRE.

VII. PIERRE-PAUL DE VERDELIN, Chevalier, troiſieme fils de TRISTAN-LOUIS, Seigneur de Montaigut, & de *Catherine de Beon*, fut Seigneur d'Aventignan & de Beaurepaire, ſucceſſivement Capitaine de Chevaux-Légers, premier Capitaine-Commandant le Régiment Royal Cavalerie, Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de ſon nom, & Brigadier des Armées du Roi. Il ſervit en Flandres en 1668 ; & épouſa, par contrat paſſé devant *Benaben*, Notaire de Montaigut, le 16 Mars 1647, *Jacqueline de Camplong*, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur de Beaurepaire, & de *Catherine de Sailhan*, de laquelle il eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. LOUIS, reçu Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître de l'Ordre, ſur ſes preuves faites en 1670 ; — 3. ANTOINETTE, mariée, le 10 Août 1682, à *Gerard de Binos*, Seigneur de Gourdan ; — 4. & MARIE, qui partagea avec ſon frere aîné devant *Benaben*, Notaire, le 21 Juillet 1697.

VIII. FRANÇOIS DE VERDELIN, Chevalier, Seigneur d'Aventignan & de Beaurepaire, Capitaine au Régiment de Verdelin, Cavalerie, épouſa, par contrat paſſé devant *Guchan*, Notaire de Bourg en Nébouſan, le 27 Janvier 1695, *Thérèſe de Mun*, fille d'*Alexandre de Mun*, Seigneur de Sarlabouſt & de Clarac, & de *Gabrielle de Mauleon*. Il en eut, entr'autres enfans :

IX. ALEXANDRE DE VERDELIN, Chevalier, Seigneur d'Aventignan, Cornette de Cavalerie, qui ſe maria, le 20 Janvier 1727, avec *Marguerite de Saint-Orens*, fille d'*Alexis de Saint-Orens*, Chevalier, & de TOINETTE DE VERDELIN, dont, entr'autres enfans :

X. ANTOINE DE VERDELIN, Chevalier, Seigneur d'Aventignan & de Beaurepaire, Cornette dans le Régiment de *Camille*, Prince, marié, par contrat du 20 Août 1761, à *N... de Serigand*, fille de *Jean-Pierre-Gaſton de Serigand*, Comte d'Herce, Vicomte de Nébouſan, & de *Jeanne-Marie de la Barthe*, Dame de la Haye, dont pluſieurs enfans.

Les armes : *d'argent, à la faſce de ſinople, ſurmontée en chef d'un oiſeau de même, nommé Verdelet, ſur un écuſſon aux armes de l'Empire.*

VERGENNES (DE), en Bourgogne.

CHARLES GRAVIER DE VERGENNES, Comte de Toulonjon, Baron d'Huchon & de Saint-Eugene, Seigneur de Bourdeau & autres lieux, a été nommé, en 1755, Ambaſſadeur du Roi près de la Porte Ottomane ; envoyé, en 1771, près le Roi de Suede en la même qualité ; & nommé, en 1774, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangeres ; & Secrétaire des Ordres de Sa Majeſté.

Il a pour frere aîné JEAN GRAVIER DE VERGENNES, Baron de Tenare, Seigneur d'Ormes, Préſident en la Chambre des Comptes de Bourgogne, Ambaſ-

Digitized by Google

ſadeur du Roi en Suiſſe, qui a renouvellé, au nom de Sa Majeſté, le Traité d'alliance avec les Cantons Suiſſes à Soleure, le jour de Saint-Louis 25 Août 1777. Il a été nommé, le 15 Octobre de ladite année, Ambaſſadeur en Portugal.

Les armes du Comte DE VERGENNES, Miniſtre des Affaires Etrangeres, & de ſon frere Ambaſſadeur en Portugal, ſont : *de gueules, à trois oiſeaux d'argent, prenant leur eſſort, poſés 2 & 1, les deux du chef affrontés ; parti auſſi de gueules, à une croix d'argent, chargée d'un écuſſon d'azur à une fleur d'or, qu'on croit être un tourneſol, tigée & feuillée de ſinople.*

* VERGÈS (DE) : Ancien Château & Seigneurie dans la paroiſſe de Sazos, Vallée de Barége, relevant immédiatement des anciens Comtes de Bigorre, qui a eu des Seigneurs de ſon nom dès le XIIe ſiécle, leſquels étoient auſſi fondateurs & Patrons de l'Egliſe & Paroiſſe de Saint-Julien de Sazos.

Leur nom ſe trouve différemment écrit dans les anciens titres latins, *de Viridariis* & *de Viridario*, & DE VERGÈS, DE VERGEZ & DU VERGER dans les françois & vulgaires.

GARSIE-ARNAUD DE VERGÈS, Damoiſeau, étoit Seigneur de Vergès, Patron de Sazos en 1253. Il ſigna, avec les Seigneurs *de Viala*, *de la Pene*, *de Saint-Martin*, & autres Gentilshommes du pays, un traité de paix fait entre les habitans des Vallées de Barége & de Lavedan en Bigorre, avec ceux des Vallées d'Oſſau & d'Oleron en Béarn, au mois d'Avril 1277. Il eut pour ſucceſſeur :

FORTANER DE VERGÈS, Damoiſeau, Seigneur de Vergès, Patron de Sazos, qui préſenta à la Cure de cette Egliſe, à l'Evêque de Tarbes en 1287. Son ſucceſſeur fut :

GARSIAS DE VERGÈS, Damoiſeau, Seigneur de Vergès, Patron de Sazos, qui eſt compris dans le Rôle ou Etat des Barons & Gentilshommes du Comté de Bigorre, dreſſé, l'an 1300, par ordre du Roi PHILIPPE *le Bel*, Comte de Bigorre. Il eut pour ſucceſſeur :

FORTANER DE VERGÈS, II. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Vergès, qui préſenta à la Cure de Sazos à l'Evêque de Tarbes, en 1316. Il aſſiſta à un accord & partage au ſujet des montagnes de la Vallée, avec les Seigneurs *de Domec*, *de Barége*, *d'Eſquieze*, *de Saint-Martin*, *du Pin-de-Sazos*, &c. fait en 1319; fut député, avec *Auger*, Seigneur de Saint-Martin en Barége, par les habitans de cette Vallée, vers le Sénéchal de Bigorre, pour des affaires importantes; & ſervit, dans les guerres de ſon tems, avec les Seigneurs *de Lavedan*, *d'Antin*, *de Barbazan*, *de Caſtelbayac*, *de Bazillac*, &c. en 1338 & 1340.

Vers le même-tems BERNARD DE VERGÈS, Chevalier, fut préſent à un accord fait entre le Seigneur *d'Orte* & le Chapitre de Dax.

AUGER DE VERGÈS, Damoiſeau, Seigneur de Vergès, paroît dans un acte de l'an 1370. Le même, ou un autre AUGER, Seigneur DE VERGÈS, préſenta à la Cure de Sazos à l'Evêque de Tarbes, en 1446; & ſervit contre les Anglois en 1425. — GUILHAUME DE VERGÈS vivoit en 1429.

ARNAUD DE VERGÈS, Damoiſeau, Seigneur de Vergès, préſenta à la Cure de Sazos en 1481, & eut pour fils :

AUGER DE VERGÈS, II. du nom, Seigneur de Vergès en 1500, lequel préſenta à la Cure de Sazos en 1514. Il avoit épouſé *Jeanne de Mont*, ſœur de *Carbon*, Seigneur *de Mont* en Aſtarac ; dont pluſieurs enfans : — JEAN, ARNAUD-GUILHAUME, &c.

En 1560, 1570 & 1580, vivoient nobles GUILHAUME, JEAN, CHARLES, ROGER, RAIMOND & JOSEPH DE VERGÈS, tous Capitaines, leſquels ont formé pluſieurs branches. Le Capitaine VERGÈS défendit Tarbes, avec le Capitaine *Forques* & autres, & rendit des ſervices importans à la Province durant les troubles de la Ligue & de la Religion. Il fut député en Cour, en 1595, pour

aller chercher le Seigneur *de la Force*, avec lequel il remit les rébelles du pays à l'obéiſſance du Roi.

Cette Maiſon qui a éprouvé le malheur des tems, ſubſiſte en la perſonne de DOMINIQUE DE VERGÈS, Chevalier, Seigneur de Vergès, Patron de Sazos, Syndic général des Etats de la Province de Bigorre, qui a rendu hommage au Roi, du Château de Vergès, devant la Chambre des Comptes de Pau en 1768. De *Marie-Anne de Frontin*, ſon épouſe, il a eu 12 enfans, entr'autres : — 1. DOMINIQUE, qui ſuit ; — 2. JEAN-TECLE, Chapelain de MONSIEUR & de M. le Comte D'ARTOIS, Prieur-Commendataire de Saint-Etienne de Monnais ; — 3. JOSEPH, Chapelain de M. le Comte D'ARTOIS ; — 4. MARTIAL, marié ; — 5. JEAN ; — 6. ETIENNE, Lieutenant au Régiment de Pavie, Dragons, au ſervice d'Eſpagne ; — 7. JEAN, Lieutenant au Régiment de Royal-Vaiſſeau ; — 8. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment d'Auſtraſie, ci-devant Champagne, — & quatre filles.

DOMINIQUE DE VERGÈS, Chevalier, Seigneur de Vergès, Patron de Sazos, Syndic-général des Etats de Bigorre, a rendu hommage du Château de Vergès en 1776, & a épouſé, en 1777, *Catherine de Lepinay*.

Les armes : *d'argent, à l'arbre de ſinople à la bande de gueules, chargée en cœur d'une roſe d'argent*. Extrait dreſſé ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués.

VERGNE (DE LA). *Voyez* LAVERGNE-DE-TRESSAN, *Tome VIII, p. 530 & ſuiv.*

VERGNETTE (DE) : Famille noble de toute ancienneté, originaire de Rouergue, & établie à Evreux en Normandie depuis l'an 1570.

On trouve dans pluſieurs anciens titres ce nom écrit tantôt VERGNIETE, VERGNETES ou VERGNETTE, comme le portent ceux de cette Famille, depuis 1550 ou environ, qu'ils ſe ſont arrêtés à l'orthographier ainſi.

Il eſt juſtifié, par une Enquête faite en 1587, que les anciens titres furent enlevés ou brûlés pendant les premiers troubles de la Ligue. En conſéquence elle ne peut, quoiqu'avec une préſomption indubitable d'une nobleſſe fort ancienne, fondée tant ſur cette Enquête que ſur l'entrée d'ANTOINE DE VERGNETTE, dans l'Ordre de Malte en 1530, tems à-peu-près où il fut reçu, ſi même il ne le fut pas avant, elle ne peut, dis-je, remonter ſa filiation qu'à CHARLES, qui ſuit.

I. CHARLES DE VERGNETTE, I. du nom, vivant vers l'an 1480, eſt qualifié *Ecuyer, Seigneur en partie d'Alban en Rouergue, & Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, ayant commandé en Lombardie & en Piémont, ſous la charge du Sieur de Briſſac*, dans un acte paſſé au nom de JACQUES DE VERGNETTE, ſon arriere-petit-fils, le 20 Février 1586. Le même acte porte que ſur ſes derniers ans il fut fait, par ſes mérites, exploits valeureux & expéditions militaires, *Chevalier*, & reçut l'accolade par feu de haute mémoire le Roi FRANÇOIS I ; & qu'il épouſa Demoiſelle *Catherine Martrin*, de la Maiſon *de Splos* ou *des Plas* en Rouergue, dont : — PIERRE, qui ſuit ; — & N... DE VERGNETTE, Ecuyer, pere d'ANTOINE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, mort peu de tems avant le 18 Février 1587.

II. PIERRE DE VERGNETTE eſt qualifié, dans l'acte cité ci-deſſus, *Ecuyer, Seigneur d'Alban en partie*, fils & principal héritier de feu CHARLES DE VERGNETTE, Ecuyer, & de Demoiſelle *Catherine Martrin*. Par le même acte on voit qu'il fut premier Gendarme de la Compagnie de M. *de Boutieres*, & qu'il avoit épouſé Demoiſelle *Françoiſe de Saint-Maurice*, de la Maiſon de *Condolz*, au pays de Rouergue. On ne lui connoit pour enfans que — MATHIEU, qui ſuit ; — & JACQUES, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. MATHIEU DE VERGNETTE, qualifié *Ecuyer, Seigneur en partie d'Alban*, comme ſon pere & ſon ayeul, fut homme d'armes de la Compagnie de M. *de Terride*, ſuivant l'acte cité, & épouſa Demoiſelle *Anne de Caſtelnau* (de la Maiſon de *la Roque-d'Aſſac* en Albigeois, noble de toute ancienneté), dont

pluſieurs enfans, tant garçons que filles, entr'autres : —— Jacques, qui ſuit ; —— & un autre fils, qui paroît avoir été pere de — Charles de Vergnette, Ecuyer, Sieur de la Broſſe, qualifié *couſin-iſſu-de-germain* de François de Vergnette, rapporté degré V de la ſeconde branche, & de Charles de Vergnette, frere dudit François, dans une Sentence du 12 Février 1632, par laquelle il fut nommé leur tuteur ; à moins que ce Sieur *de la Broſſe* n'ait été fils de Jacques de Vergnette, dont nous allons parler.

IV. Jacques de Vergnette, Ecuyer, Seigneur de Bonrepos & de Farguettes, près de Gaillon en Normandie, & Commiſſaire des Guerres dans les Pays-Bas, s'attacha, ainſi que Jacques de Vergnette, ſon oncle, tige de la ſeconde branche, au Cardinal Charles de Bourbon, I. du nom, Archevêque de Rouen & Abbé de Jumiége, qui leur donna, par acte du 24 Janvier 1575, ſept ou huit Fiefs dépendans de cette Abbaye, dont quelques-uns avoient été poſſédés par des Gentilshommes. Il fut Gentilhomme ſervant de ce Prince, cependant on lui conteſta ſa nobleſſe ; mais comme preſque tous les titres de ſa Famille, auſſi bien que ceux de pluſieurs autres Maiſons de Rouergue & de l'Albigeois, avoient été enlevés ou déchirés, rompus & brûlés pendant les premiers troubles de la Ligue, il lui fut permis, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 19 Janvier 1587, de juſtifier par Enquête. Elle ſe fit juridiquement à Saint-Sernin en Rouergue, au mois de Février ſuivant, & en conſéquence ce Jacques de Vergnette, fils de Mathieu, fut pleinement maintenu, par autre Arrêt contradictoire de la même Cour des Aides, le 18 Décembre de ladite année 1587, dans ſa qualité de *Noble*, & comme étant *iſſu de noble race & lignée.*

La tutelle des enfans de Jacques de Vergnette, ſon oncle, lui fut adjugée par Sentence du 13 Septembre 1596, dans laquelle il eſt qualifié *Gentilhomme ſervant du Roi.* Il ſe trouva, le 20 Septembre 1597, au ſiége d'Amiens, avec la Nobleſſe du ban & arriere-ban, vivoit encore le 19 Avril 1610 ; & avoit épouſé, par contrat du 22 Juin 1580, Demoiſelle *Marguerite le Monnier*, fille & héritiere de feu *Antoine le Monnier*, Ecuyer, Seigneur de Malherbes, & de Demoiſelle *Anne la Vache*, dont deux garçons & une fille, ſçavoir : — 1. Charles de Vergnette, Ecuyer, Sieur de Farguettes, mentionné dans des titres du 22 Juillet 1612. On le croit le même que le Sieur *de Farguettes*, homme d'armes, le 10 Novembre 1617, dans la Compagnie de *Jean-François de la Guiche*, Maréchal-de-Camp & Lieutenant-Général en Bourbonnois. C'eſt lui encore qui, ſous le nom de Charles de Vergnette, Ecuyer, Sieur de Farguettes, étoit, le 24 Août 1626, homme d'armes de la Compagnie des 200 hommes des Ordonnances du Roi, ſous le titre de la Reine-Mere, commandée par le Sieur *de Marcillac.* On ne voit pas qu'il ait été marié ; —— 2. Jacques de Vergnette, Ecuyer, Sieur de la Pleſſe-Farguettes, qui ſervoit, le 25 Novembre 1634 & le 9 Septembre 1636, dans la Compagnie des 200 hommes de la Garde du Roi, commandée par le Seigneur *du Hallier* ; —— 3. & Claude de Vergnette, mariée, le 31 Juillet 1623, à *Claude le Vicomte*, Ecuyer, Seigneur de Bicherel & de Vilpreux.

Seconde Branche.

III. Jacques de Vergnette, Ecuyer, ſecond fils de Pierre, & de *Françoiſe de Saint-Maurice*, s'attacha, comme on l'a dit, au vieux Cardinal de Bourbon, Archevêque de Rouen, qui le fit ſon Gentilhomme ſervant ; & ſe fixa en Normandie. Il partagea avec Jacques, ſon neveu, le 21 Mai 1578, les Fiefs de la dépendance de l'Abbaye de Jumiége, que ce Cardinal leur avoit donnés. Il étoit mort avant le 13 Septembre 1596, & avoit épouſé, par contrat du 22 Août 1570, Demoiſelle *Marie Marchant*, fille de *Pierre Marchant*, Capitaine au Comté de Veniſe, & de feu *Marie Chambrion.* Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui ſuit ; —— 2. Françoise, mariée, avant le 4 Décembre 1607, à *François de la Garenne*, Ecuyer, Sieur du Lieu : elle vivoit encore avec lui le 8 Mai 1616 ; —— 3. Charlotte, mariée, par contrat du 19 Avril 1610, à

Caſpard de Mir, Ecuyer, Sieur de Saugueuſe, fils de *Charles de Mir*, Ecuyer, Sieur de Formonville, & de feu *Anne de Saugueuſe* : ils vivoient l'un & l'autre le 8 Mai 1616; —— 4. ISABEAU, âgée de 12 ans le 13 Septembre 1596; —— 5. LOUISE, qui vivoit, le 8 Mai 1616, avec *Louis de la Poterie*, ſon mari, Ecuyer, Sieur de Saint-Pierre des Champs; —— 6. & MARIE, morte ſans alliance, avant le 4 Décembre 1607.

IV. CHARLES DE VERGNETTE, Ecuyer, Sieur de Gacieres, paroiſſe d'Hardencourt, partagea, le 4 Décembre 1607, avec FRANÇOISE, CHARLOTTE & LOUISE, ſes ſœurs, la ſucceſſion de leurs pere & mere, dont il eut les deux tiers; & reçut, le 19 Juillet 1611, le 16 Juillet 1613 & le 1 Août ſuivant, les aveux & dénombremens de divers particuliers qui relevoient de lui, à cauſe de ſes fiefs d'Hardencourt & de Gacieres. Il étoit mort le 12 Février 1632, & avoit épouſé, par contrat ſous ſeings-privés le 22 Juillet 1612, étant alors âgé de 25 ans ou environ, Demoiſelle *Marguerite Doublet*, fille de feu noble homme *Jean Doublet*, Ecuyer, Seigneur en partie d'Hardencourt, du Bois-Bigot & de Gacieres, & de Demoiſelle *Louiſe de Lions*. De ce mariage vinrent : —— FRANÇOIS, qui ſuit; —— & CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Vigny, dans la Vicomté d'Evreux, Lieutenant, le 22 Juillet 1639, d'une Compagnie de gens de pied commandée par le Sieur *de Martainville*. Ces deux enfans, par Sentence du 12 Février 1632, furent mis ſous la tutelle de CHARLES DE VERGNETTE, Ecuyer, Sieur de la Broſſe, leur couſin-iſſu-de-germain, mentionné au degré III de la branche précédente.

V. FRANÇOIS DE VERGNETTE, Ecuyer, Seigneur de Hardencourt en partie, du Boisridon, d'Auboy, du Crocq, de Mondreville, du Labit, de la Fontaine & de Gacieres, ſervoit au ban & arriere-ban avant le 10 Juillet 1635; devint, dans la ſuite, Capitaine au Régiment de Grancey; rendit foi & hommage, le 17 Mai 1638, au Seigneur *de Villette-le-Bois*, &, le 7 Août 1639, à la Dame *du Pleſſis*, à cauſe des maiſons & héritages qu'il poſſédoit dans leur mouvance; vendit, le 2 Août de ladite année 1639, les Fiefs, Terres & Seigneuries de Mondreville & de la Fontaine, dans le pays Chartrain, à *Tanneguy de Guérard*, Ecuyer, Sieur de Rottouer & de Mondreville en partie, & à *Marie des Mazis*, ſa femme; rendit aveu, le 15 Mars 1657, à *Gabrielle de Romain*, Dame de la Heuniere & de Roulleboiſe, veuve de *Sébaſtien le Seſne*, Seigneur de Menilles, Vendoſme, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, pour le quart du fief noble de Gacieres, ſitué dans la paroiſſe d'Hardencourt, & mouvant de la Seigneurie de la Heuniere. Il rendit encore foi & hommage, le dernier jour de Juin 1668, à *Jacqueline de Harcourt*, Dame & Patrone d'Hardencourt, veuve de *Jacques de Chennevieres*, Seigneur de Courdavy, &c. pour le demi-fief de *haubert* d'Hardencourt, ſitué dans la Vicomté d'Evreux, & relevant du chef-fief d'Hardencourt; & il en donna l'aveu & le dénombrement le 26 Janvier 1675. Lui-même avoit reçu, le 27 Juillet 1646, le 7 Janvier 1652 & le 24 Septembre 1663, les aveux & dénombremens de divers tenanciers qui relevoient de lui à cauſe de ſa Terre de Hardencourt. Il fut maintenu dans ſa *nobleſſe*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, le 1 Mai 1670, mourut au mois de Juin 1675, & ſa veuve, au mois de Novembre 1690. Elle fut inhumée, auprès de lui, dans l'Egliſe de Saint-Martin d'Hardencourt. Il avoit épouſé, par contrat ſous ſeings-privés, le 22 Mai 1638, *Louiſe de l'Eſtang*, Dame de Villette, Mondreville & du Labit, Fief relevant du Roi, à cauſe de ſa Baronnie d'Ivry, fille & unique héritiere de feu *Tanneguy de l'Eſtang*, Ecuyer, Seigneur du Labit, & de *Louiſe d'Abos*, dont, entr'autres enfans : —— 1. FRANÇOIS, d'abord Mouſquetaire ſous la charge de M. *d'Artagnan*, enſuite Capitaine dans le Régiment de Perſan, où il ſervit quatre ans, tant en Allemagne, qu'en Catalogne & en Flandres : il fut tué, en 1648, d'un coup de canon à la bataille de Lens; —— 2. PIERRE, qui ſuit; —— 3 & 4. FRANÇOISE & LOUISE, toutes les deux mariées le 26 Août 1682; l'une, avec *Marguerin de Hesbert* ou *des Hebert*, Ecuyer, Sieur de Craville; & l'autre, avec *François de Hesbert*, Ecuyer, Sieur du Hamel, couſin-germain du mari de ſa ſœur.

VI. Pierre de Vergnette, Ecuyer, Seigneur de Hardencourt, du Labit, d'Auboy, du petit Villette, de Gacieres & du Boiſridon, paroiſſe de Villette, près Châteauneuf en Thimerais, batiſé le 7 Août 1651, ſervoit, avant le 16 Septembre 1672, dans le Régiment de Normandie; & étoit, avant le 22 Novembre 1674, dans le ſervice du ban & arriere-ban, où il rentra en 1689. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 15 Février 1678, Demoiſelle *Louiſe le Fort*, fille de *Nicolas le Fort*, Ecuyer, Seigneur de Bonnebos & de Manneville ſur le Pont-Audemer, & de Demoiſelle *Guillemette Jourdain*, Dame de Carboville; & 2°. par contrat du 26 Août 1682, Demoiſelle *Anne-Charlotte Viard*, fille de feu *Pierre Viard*, Avocat en Parlement, & aux Conſeils d'Etat & Privé du Roi, & de Demoiſelle *Charlotte le Clerc*, alors remariée avec *René le Preſt-de-Cocherel*, Ecuyer, Seigneur de Valmont & autres Terres. Il mourut avant le 27 Août 1701, laiſſant du ſecond lit ſept garçons & trois filles, qui, par Sentence du même jour, furent mis ſous la tutelle de *Marguerin de Hesbert*, Ecuyer, Sieur de Craville, ſon beau-frere, ſçavoir: —— 1. François-René, qui ſuit; —— 2. Claude-Antoine, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; —— 3. Pierre, Ecuyer, Seigneur d'Auboy & du petit Villette, batiſé le 30 Octobre 1694, connu ſous le nom de Vergnette-de-Villette, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde du Roi le 8 Décembre 1718, retiré du ſervice, avec penſion, le 24 Juin 1736, mort à Vernon le 29 Avril 1771. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Février 1727, *Madelene-Jacqueline de Soucanye*, née le 7 Juillet 1695, fille de *Joſeph*, Avocat en Parlement, & de feu *Jeanne Helo*. Elle eſt morte le 5 Mai de ladite année 1771; —— 4. Louis, Ecuyer, Seigneur de Gacieres, batiſé le 18 Septembre 1696, cadet au Régiment de Luynes, marié, par contrat ſous ſeings-privés du 18 Août 1740, à *Marie-Louiſe Chevallier* (veuve 1°. de *Gilles le Louterel*, Ecuyer, Chevalier des Ordres Militaires de Saint-Louis & de Saint-Lazare; & 2°. de *Léon Daupley*, Ecuyer, Sieur du Coudray), fille de *Nicolas Chevallier*, & de feu *Marie-Louiſe Fremont*, dont il n'a point d'enfans; —— 5. Côme, rapporté après la poſtérité de ſes deux freres; —— 6. Roger, Ecuyer, qui vivoit au mois d'Août 1701; —— 7. Charles, Ecuyer, batiſé le 14 Novembre 1700, qui étoit Aide-Major du Régiment de Grammont, Cavalerie, lorſqu'il obtint, le 18 Janvier 1745, Commiſſion de Capitaine au même Régiment; fut fait Chevalier de Saint-Louis le 30 Septembre 1746; eut une penſion de retraite de 500 livres en 1752; & eſt mort en Octobre 1774; —— 8. Marie-Louise, morte, ſans alliance, en 1712; —— 9. Susanne, née le 16 Février 1686, morte, ſans alliance, le 29 Mai 1766; —— 10. & Anne de Vergnette, née le 30 Octobre 1688, mariée, par contrat du 3 Décembre 1714, à *Charles de Bence*, Ecuyer, Sieur de Hallot, fils de feu *Jean de Bence*, Ecuyer, Sieur de Hallot, & de feu *Marie-Anne de la Barre*. Elle eſt morte le 26 Mars 1764.

VII. François-René de Vergnette, Ecuyer, Seigneur de Gacieres, d'Hardencourt en partie, d'Auboy, &c. né le 16 Décembre 1684, connu ſous le nom de *Vergnette-d'Hardencourt*, partagea, le 11 Décembre 1716, avec ſes freres & ſœurs la ſucceſſion de leurs pere & mere; eut pour ſa part, entr'autres biens, les Fiefs d'Hardencourt, de Villette & d'Auboy; fut Lieutenant au Régiment de Vendôme, fait priſonnier à la bataille d'Oudenarde en 1708, & mourut en 1756. Il avoit épouſé, par contrat ſous ſeings-privés, le 29 Juillet 1726, *Jeanne-Catherine de la Barre*, fille de *Jean-Claude*, Seigneur de Verdun, Carcouet, &c. & de *Marie-Catherine le Doulx-de-Melleville*, dont:

VIII. Claude-François-Marie de Vergnette, Ecuyer, né le 16 Août 1730, mort le 9 Avril 1758. Il avoit épouſé, en 1757, *Marie-Angélique-Eléonore de Lombelon-des-Eſſarts*, fille de *François-Céſar-Alexandre de Lombelon-des-Eſſarts*, & de *Marie-Eléonore de Bordeaux-de-Bargeville*, de laquelle il a laiſſé, pour unique héritiere: — Marie-Charlotte de Vergnette-de-Hardencourt, née poſthume le 16 Avril 1758.

VII. Claude-Antoine de Vergnette, Ecuyer, Seigneur & Patron honoraire du Labit, ſecond fils de Pierre, & d'*Anne-Charlotte Viard*, ſa ſeconde femme,

batiſé le 22 Janvier 1691, connu ſous le nom de *Vergnette-du Labit*, Terre qui lui échut en partage, & qu'il vendit, le 17 Décembre 1750, au Prince *de Dombes*, fut fait, le 28 Décembre 1709, Cornette dans le Régiment du Colonel-Général, Cavalerie, Compagnie *de Pons*; Lieutenant reformé à la ſuite du même Régiment le 6 Octobre 1714; Lieutenant de la Compagnie de Pujols audit Régiment le 28 Mars 1719; Chevalier de Saint-Louis le 8 Juin 1736; & s'eſt retiré du ſervice le 10 Décembre 1739, avec une penſion du Roi de 400 livres. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Mars 1740, *Marguerite-Anne de la Barre*, ſœur de *Jeanne-Catherine de la Barre*, femme de FRANÇOIS-RENÉ DE VERGNETTE, ſon frere aîné, dont: —— 1. MARC-ANTOINE, Ecuyer, batiſé le 27 ou 28 Mai 1742, mort Mouſquetaire le 15 Février 1767; — 2. CLAUDE, Ecuyer, né le 31 Décembre 1745, mort en 1754; — 3. JEANNE-MARGUERITE-ROSALIE, batiſée le 16 Mai 1741, reçue à Saint-Cyr, ſur le Certificat de ſes preuves faites, le 23 Septembre 1752, devant le Juge d'armes de France, mariée, le 19 Mai 1767, à *Marie-François-Joſeph-Ferdinand de Graſmane-Bouaroi*, Capitaine dans les Huſſards de Chamborant; — 4. & MARIE-ANNE, née le 20 Juillet 1744, mariée (à la même Meſſe que ſa ſœur) avec Meſſire *François-Joſeph d'Eſpinay-Saint-Luc*, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire d'Auvergny en Normandie.

VII. CÔME DE VERGNETTE-D'ALBAN, Ecuyer, cinquieme fils de PIERRE, & d'*Anne-Charlotte Viard*, ſa ſeconde femme, né le 22 Janvier 1698, connu ſous le nom de *Vergnette-d'Alban*, fut fait, le 3 Décembre 1717, Lieutenant à la ſuite du Régiment Colonel-Général, Cavalerie; Lieutenant reformé à la ſuite du Régiment de Cavalerie de Turenne le 10 Mai 1720; & Lieutenant en ſecond dans la Compagnie de Maulde, au même Régiment, le 21 Août 1721. Il a épouſé, par contrat du 14 Février 1735, *Anne-Marguerite Brunot-des-Arennes*, fille de *Jean-Pierre*, Seigneur des Arennes, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, & de feu *Anne-Marie Monard*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. AUGUSTE-CASIMIR, qui ſuit; — 2. GEORGES-MAURICE, Ecuyer, né le 14 Février 1744, entré Page du Roi en ſa grande Ecurie en 1760, Cornette au Régiment Royal-Rouſſillon, Cavalerie, en 1762, & Lieutenant au Corps Royal des Carabiniers en 1771; —— 3. & VICTOR-CONSTANTIN DE VERGNETTE, Ecuyer, né le 21 Mai 1745, Page du Roi en ſa grande Ecurie en 1761, premier Page en 1765, Sous-Lieutenant à la ſuite du Régiment Colonel-Général, Cavalerie, en 1766, Sous-Lieutenant en pied en 1767, & Lieutenant au même Régiment en 1773.

VIII. AUGUSTE-CASIMIR DE VERGNETTE-D'ALBAN, Ecuyer, né le 9 Avril 1742, eſt entré Page du Roi à la grande Ecurie en 1757, Lieutenant reformé au Régiment d'Aquitaine, Cavalerie, en 1760, Cornette au Régiment Royal-Rouſſillon, auſſi Cavalerie, en 1761, & Lieutenant au même Régiment en 1773: il n'eſt point encore marié.

Extrait en partie d'après une Généalogie imprimée, dreſſée par le Juge d'armes de France, & d'après un *Mémoire* de Famille.

Les armes: *d'azur, à un chevron d'argent, chargé de trois étoiles de gueules, & accompagné de quatre étoiles d'or, trois en chef & une en pointe.*

VERNEUIL: Maiſon originaire de Bretagne, qui remonte à

ETIENNE DE VERNEUIL, Chevalier, lequel fit vente à l'Evêque de Paris, en 1255, de pluſieurs fiefs & rentes. Il étoit frere de FERRY DE VERNEUIL, Maréchal de France en 1272, & Grand-Echanſon de la Couronne en 1288, devant qui comparurent tous les Seigneurs cités à Tours par ordre du Roi, ainſi qu'il conſte au Regiſtre de la Chambre des Comptes de Paris, cotté *Noſter*.

D'ETIENNE DE VERNEUIL deſcendoit JEAN DE VERNEUIL, un des principaux Seigneurs qui accompagnerent le Duc *de Bretagne* en France. Il eut pour fils — ROBERT DE VERNEUIL, Seigneur de Drocourt, marié à *Peronnelle de Beaumont*, fille de *Jean*, arriere-petit-fils du Maréchal *de Beaumont*. Ce ROBERT DE VERNEUIL ſuivit, avec le Dauphin, le Connétable & pluſieurs autres Seigneurs Bretons,

Bretons, le Roi en Guienne en 1442, pour délivrer Tartas aſſiégé par les Anglois, & pour ſe rendre maître de toutes les Places fortes de cette Province. Le Roi y employa ROBERT DE VERNEUIL, qui s'y établit, &, depuis cette époque, cette Famille ſubſiſte en Guienne, dont une branche a paſſé à Siſteron en Provence, & a pour chef :

JEAN-BATISTE DE VERNEUIL, Chevalier, Commandant une Compagnie d'Invalides en 1749, & Commandant pour le Roi du Fort Saint-Vincent, qui avoit, en 1765, plus de 50 ans de ſervice, avoit été bleſſé à la bataille de Guaſtalla & à pluſieurs autres. Il s'étoit marié, à Siſteron, avec *Catherine Sias*, dont : —— 1. JEAN-BATISTE-HENRI, Prêtre & Docteur en Théologie ; — 2. FRANÇOIS, dont nous ignorons l'état actuel ; — 3. & JEAN-ETIENNE, qui étoit Lieutenant d'Infanterie en 1759.

Les armes : *d'azur, au lion d'or couronné, armé de gueules, cantonné à gauche de trois étoiles de même.*

VERON : Famille originaire de Franche-Comté, établie à Langres en Champagne, qui remonte à

I. NICOLAS VERON, de Peſmes, Ecuyer, Bailli de Piſſeloup & de Sciaucourt, Garde des Sceaux de la Principauté deſdits lieux, annobli (ſuppoſé qu'il ne fût ſorti ni procréé de pere & mere nobles), lui & ſa poſtérité, né & à naître en légitime mariage, par Diplôme de l'Empereur CHARLES-QUINT, Roi d'Eſpagne, Duc & Comte de Bourgogne, donné, à Bruxelles le 7 Juin 1540, pour ſes bonnes qualités, vertus & mœurs. Il avoit deux freres, CHARLES & ETIENNE VERON, qui furent tués, en 1547, à la bataille de Muhlberg-ſur-l'Elbe, où les Princes de la Ligue de Smalcal furent défaits. Ledit NICOLAS VERON, marié avec Dame *Antoinette des Champs*, fille de *Georges des Champs*, Ecuyer, & Avocat à Langres, eut pour fils — JEAN, qui ſuit.

On trouve FRANÇOIS VERON, Docteur en Théologie, Curé de Charenton près Paris, auquel on doit la tranſlation des Religieuſes du Valdone près de Langres, ſur le terrein du Temple que les Calviniſtes avoient à Charenton, la Supérieure alors de cette Communauté étant ſa parente. Il qualifie JÉRÔME VERON (mentionné au degré III.) *ſon couſin*, dans toutes les lettres qu'il lui écrivit.

II. JEAN VERON, Ecuyer, batiſé dans l'Egliſe Saint-Pierre & Saint-Paul de Langres le 3 Mai 1566, Avocat en Parlement & au Siége de Langres, Bailli & Garde des Sceaux de Piſſeloup & de Sciaucourt, ſucceſſivement Enſeigne, Lieutenant & Capitaine d'une Compagnie des Troupes Langroiſes, Echevin & Conſeiller de ladite Ville, mort le 11 Mai 1630, avoit épouſé, par acte paſſé devant *Pierre Mongin*, Notaire Royal à Langres, le 1 Juin 1603, *Marguerite de Montginot*, fille de *Jean de Montginot*, Ecuyer, Avocat & Echevin de Langres, Auteur de pluſieurs Ouvrages, & de *Colette le Tondeur*. L'inventaire de ſes biens fut fait, le 25 Mai 1630, à la Requête de ſon fils aîné, & de ſa veuve tutrice de ſes enfans mineurs, laquelle décéda le 5 Décembre 1635. De leur mariage vinrent : — 1. JÉRÔME, qui ſuit ; — 2. CATHERINE, morte ſans enfans de ſon mariage avec *Vennebaut Eſprit* ; — 3. CLAUDETTE, mariée à *Claude Guerey*, dont deſcendent M. *Guerey*, Curé de Savigny, & autres ; —— 4. GUIETTE, mariée à *Etienne Guerey*, dont deſcendent M. *Guerey*, Seigneur de Voiſin, Lieutenant-Particulier au Châtelet de Paris, ceux établis à Langres, & *N... Guerey*, Auditeur à la Chambre des Comptes de Paris, &c. ; — 5. MARIE, morte fille le 20 Juillet 1682 ; — 6. & BONNE VERON, morte le 4 Août 1644, femme de *Charles de Mairey*, Conſeiller du Roi, Prévôt Royal de Paſſavant, dont deſcendent MM. *de Mairey* & *Pecouleau*, Avocats en Parlement, & MM. *de Cormiers*, Ecuyers, Officiers chez le Roi, Maires & Baillis d'Amboiſe.

III. JÉRÔME VERON, I. du nom, Ecuyer, né le 8 Mars 1604, Sieur de Lavrigny, & du Fief & Moulin, auſſi nommé *Veron*, à Humes près Langres, Avocat en Parlement & au Siége de cette Ville, ſucceſſivement Enſeigne, Lieutenant & Capitaine d'une Compagnie des Troupes Langroiſes, Echevin &

Digitized by Google

Conſeiller au Préſidial, fut Député deux fois pour les affaires de la ville de Langres, & y décéda le 23 Janvier 1679. Il avoit épouſé, 1°. le 23 Novembre 1623, *Bernarde le Febvre*, décédée le 14 Avril 1637, & dont les enfans moururent en bas-âge; 2°. le 28 Juillet 1638, *Anne Bocquin*, morte le 28 Juillet 1645, fille de *Prudent Bocquin*, Procureur Fiſcal du Chapitre de Langres, & d'*Anne Delcey*. Après la mort de cette ſeconde femme, il tranſigea avec *Gabriel Bocquin*, ſon beau-frere, Avocat au Parlement, au ſujet des différends qu'ils eurent enſemble pour le partage des biens de feu *Prudent Bocquin*, pere de ſa femme, & cet acte fut paſſé devant *Guyot*, Notaire Royal à Langres, le 25 Janvier 1652. Ledit JÉRÔME VERON avoit épouſé, 3°. par contrat paſſé devant *France* & *Berger*, Notaires Royaux à Langres, le 15 Septembre 1646, *Barbe du Cerf*, fille de *Claude-Nicolas du Cerf*, & de *Barbe de Mongeot*. Du ſecond lit il eut: — JEAN-BATISTE, qui ſuit; & du troiſieme ſept enfans, ſçavoir: — 1. CLAUDE VERON, né le 4 Mars 1654, Gendarme des Ordonnances, qui fut enſuite Religieux Dominicain, Docteur de Sorbonne, & mourut au grand Couvent rue Saint-Jacques à Paris, âgé de 86 ans; — 2. JÉRÔME, né le 23 Mars 1657, qui ſervit auſſi dans la Gendarmerie, & mourut Religieux Dominicain à Auxerre, âgé de 90 ans; — 3. CLAUDE-NICOLAS, auteur de la branche des VERON-DE-MONTGINOT, rapportée ci-après; — 4. BARBE, née le 26 Mars 1648, morte le 22 Août 1675, femme, par diſpenſe de Rome, d'*Etienne de Montginot*, Ecuyer, Juge de la Mairie, dont deſcendent MM. *Piot*, Seigneurs de Saint-Broing & de Dommarien; — 5. MARGUERITE, née le 14 Mars 1652, Religieuſe à la Viſitation de Langres; — 6. JEAN-BATISTE, née le 2 Novembre 1664, mariée à noble *Didier Tournois*, Conſeiller du Roi & Lieutenant à l'Election de Langres. Leur épitaphe ſe voit dans le Chœur de l'Egliſe de Saint-Martin de Langres. D'eux deſcendent M. *Génuit*, Conſeiller au Bailliage & Siége Préſidial de Langres; M. *Richard*, Lieutenant à l'Election, Comte-Maire, Commandant & Lieutenant à la garde des Clefs; *N... Richard*, Sieur de Foulon, Conſeiller au Bailliage & Siege Préſidial de Langres; *N... Richard*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine du Régiment de Cambis; & MM. *Gaucher*, freres, Chevaliers de Saint-Louis, anciens Capitaines du Régiment de Talaru & de Moutier, Cavalerie; — 7. & MARIE VERON, née le 20 Avril 1667, épouſe de noble *Claude-Sébaſtien Jourdeuil*, ancien Officier d'Infanterie, puis Conſeiller au Préſidial, morte ſans enfans.

IV. JEAN-BATISTE VERON, Ecuyer, Sieur de Lavrigny, & du Fief & Moulin de Veron près Langres, né le 21 Novembre 1643, d'abord Avocat en Parlement, ſucceſſivement Enſeigne, Lieutenant, Echevin, Conſeiller de Ville, Comte-Maire, Commandant & Lieutenant à la garde des Clefs de la ville de Langres, fit un accord, le 12 Août 1684, avec *Barbe du Cerf*, ſa belle-mere, paſſé devant *Milleton*, Notaire Royal à Langres, par lequel elle donna quittance de 6043 livres, qu'elle avoit reçues des effets de la ſucceſſion de feu ſon mari. Ledit JEAN-BATISTE VERON mourut le 6 Mars 1704, & avoit épouſé, le 9 Août 1665, *Marguerite Fourrel*, fille d'*Antoine*, dont: — JÉRÔME, qui ſuit; — & ANTOINE, né le 27 Septembre 1667, Seigneur de Culmont & de Peigney, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Tréſorier de l'Egliſe Cathédrale de Langres, qui réſigna en faveur de ſon neveu FRANÇOIS-JOSEPH VERON, veuf de *Gabrielle-Hyacinthe de Han*, & eſt mort le 13 Août 1727.

V. JÉRÔME VERON, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Farincourt & des Eſſarts, né le 3 Mars 1666, Lieutenant-Général Civil, Criminel & de Police du Bailliage Ducal de Langres, Echevin & Conſeiller de ladite Ville, obtint des Lettres Patentes en forme de Charte, données à Paris au mois de Mars 1722, par leſquelles Sa Majeſté le déclare *iſſu de noble race*, & le maintient, & ſes enfans & poſtérité, nés & à naître en légitime mariage, dans ſa *nobleſſe*, accordée, par CHARLES-QUINT, au mois de Juin 1540, a NICOLAS VERON, ſon triſayeul, originaire de Franche-Comté, & lui permet de porter les armes de ſes ancêtres, telles qu'elles étoient peintes & blaſonnées dans le Diplôme d'annobliſſement de ladite année 1540. Il mourut à Langres le 14 Juin 1735, & avoit épouſé, par

Digitized by Google

contrat du 1 Février 1695, passé devant *Mongin* & *Guyot*, son confrere, Notaires Royaux à Langres, Demoiselle *Anne Girault*, morte le 9 Juillet 1731, fille de *François Girault*, Ecuyer, Seigneur de Voncourt, de Savigny & de Farincourt, Capitaine d'une Compagnie franche entretenue pour le service du Roi, & de Dame *Jacquette Piot*. De leur mariage ils ont eu : — 1. François-Joseph, Ecuyer, Seigneur de la Neuvelle, né le 5 Décembre 1697, Président au Présidial de Langres, marié, le 12 Septembre 1723, à *Gabrielle-Hyacinthe de Han*, Dame de la Neuvelle, Terre qu'elle lui porta. Elle étoit veuve de M. *le Picard*, Ecuyer, Sieur de Novillier. Resté veuf sans postérité, Antoine Veron, son oncle, lui résigna la Trésorerie de la Cathédrale de Langres ; mais ayant perdu son procès contre *Jean-Batiste-Gaston Deserrey*, qui prétendoit droit à la même dignité, il se fit Prêtre, & mourut Jésuite à Plombieres en Lorraine, le 24 Octobre 1745 ; — 2. Claude-Nicolas, qui suit ; — 3 & 4. Jean-Batiste Veron-des-Essarts, & Etienne Veron-de-Voncourt, Ecuyers, nés jumeaux à Langres le 7 Mars 1700, Lieutenans de Cavalerie aux Régimens Dauphin & Vaudrey, ensuite Capitaines d'Infanterie, en même-tems, au Régiment de Marsan, tous les deux morts de la même maladie à Dinguelfin en Baviere, après 24 ans de service ; le premier, le 11 Mars 1743 ; & le second, le 10 Février précédent ; — 5. Simon-Marie Veron-de-Savigny, né le 1 Novembre 1702, Chevalier de Saint-Louis, Commandant de Bataillon au Régiment de Talaru, mort à Langres le 24 Novembre 1764, après 43 ans de service, sans enfans de son mariage contracté, le 14 Janvier 1748, avec *Marie Varney*, veuve, en premieres noces, d'*Etienne Voinchet*, Seigneur de Verseilles, Lieutenant-Général du Bailliage Royal de Langres ; — 6. Jean-Jérôme Veron-de-Lecourt, Ecuyer, né à Langres le 26 Mars 1710, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, Infanterie, mort à Paris en 1745, après 11 ans de service, sans avoir été marié ; — 7. & Marie-Claudette, née le 31 Mars 1713, décédée, sans alliance, le 19 Avril 1760.

VI. Claude-Nicolas Veron, Ecuyer, Seigneur de Farincourt & des Essarts, né à Langres le 26 Février 1699, Conseiller du Roi, Chevalier d'honneur au Bailliage & Siége Présidial de Langres, par Provisions du 1 Février 1731, mort le 22 Mai 1766, avoit épousé, par contrat du 27 Septembre 1732, passé devant *Collier* & *Mariet*, Notaires à Langres, *Marie-Angadrene-Etienne-Josephe Bourier*, fille de *Joseph Bourier*, Capitaine-Général du Charrois d'Artillerie & Commandant l'Equipage du corps de reserve du Roi, & de *Marie du Tocq*, dont : — 1. Jean-Nicolas-Marie, Ecuyer, né à Langres le 18 Septembre 1736, ancien Mousquetaire du Roi, mort, sans alliance, au Château de Farincourt le 15 Octobre 1772 ; — 2. Jean-Batiste-Charles, qui suit ; — 3. Etienne-Jérôme Veron-des-Essarts, Ecuyer, né le 27 Septembre 1738, ancien Officier au Régiment de Talaru, Infanterie, non marié ; — 4. Joseph, né le 12 Avril 1745, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Langres ; — 5. François-Amatre, né le 11 Mai 1749, Prêtre & Chapelain de la Paroisse de Saint-Pierre & Saint-Paul de Langres ; — 6 & 7. Marie-Anne, née le 25 Septembre 1740, & Marie-Claudette, née le 15 Août 1743, qui toutes les deux ont fait leurs preuves de noblesse devant le Juge d'armes de France, le 16 Février 1751, pour être reçues à Saint-Cyr.

VII. Jean-Batiste-Charles Veron-de-Farincourt, Ecuyer, né à Langres le 21 Septembre 1737, Lieutenant au Régiment de Guienne, Infanterie, n'est pas marié en Novembre 1777.

Branche des Veron-de-Montginot.

IV. Claude-Nicolas Veron-de-Montginot, Ecuyer, né le 21 Janvier 1662, quatrieme fils de Jérôme Veron, I. du nom, & de *Barbe du Cerf*, sa troisieme femme, d'abord Gendarme des Ordonnances, n'avoit que 12 ans lorsque ses freres aînés du même lit, Claude & Jérôme Veron (qui, après avoir servi comme lui dans la Gendarmerie, se firent ensuite Religieux Dominicains), l'em-

menerent au ſiége de Beſançon ; où il reçut une balle morte qui lui endommagea tellement la machoire droite, qu'il ſe vit contraint de quitter depuis le ſervice. Il fut enſuite Avocat, Echevin & Conſeiller de la ville de Langres, & eſt mort le 5 Janvier 1748. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Voillerault* & ſon confrere, Notaires Royaux à Langres, le 4 Février 1687 (& avec diſpenſe de Rome, à cauſe de *Marguerite de Montginot*, ſon ayeule), Damoiſelle *Cirette de Montginot*, fille de noble *Claude de Montginot*, & de Dame *Marguerite Clément*. Il eut le ſurnom *de Montginot*, que ſa poſtérité a conſervé, & ſa veuve eſt morte en Juillet 1732, ayant eu de ſon mariage : — 1. Claude-Nicolas, qui ſuit ; — 2. Jérôme-Lazare, né le 10 Avril 1770, d'abord Chapelain en l'Egliſe Prieurale & paroiſſiale de Saint-Martin de Langres, enſuite nommé Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de ladite Ville le 17 Novembre 1719, Chambrier du Chapitre & premier Prieur Commendataire du Prieuré de Saint-Léger, le 23 Mars 1760, par le Roi, à cauſe de l'érection de l'Abbaye de Saint-Claude en Evêché, dont ce Prieuré dépend ; & Curé primitif de la paroiſſe de Latrecey en Bourgogne, décédé le 5 Mars 1768, auquel a ſuccédé Meſſire Jérôme Veron, quatrieme fils de Claude-Nicolas, Ecuyer, Seigneur de Farincourt, mentionné au degré VI. de la branche précédente ; — 3. Marguerite, mariée, par contrat du 17 Août 1722, paſſé devant *Gallois* & *Mariet*, Notaires Royaux à Langres, à *Michel-Prudent Philpin-du-Fincourt*, Conſeiller au Bailliage Royal de Langres, dont le fils unique, — *Nicolas-Prudent Philpin-du-Fincourt*, Ecuyer, Avocat du Roi à Langres, a épouſé 1°. Damoiſelle *Anne Deſerrey*, morte, laiſſant un fils & trois filles ; & 2°. Nicole Veron-de-Montginot, ſa couſine, dont il ſera parlé ci-après ; — 4. Marie-Anne, mariée, par contrat paſſé devant *Roger* & *Girard*, Notaires Royaux à Langres, le 13 Janvier 1732, à *Claude-Antoine Grignet*, Ecuyer, Seigneur de Champagnolot, morte, veuve ſans enfans, à Dole le 24 Août 1776 ; — 5. & Marguerite, connue ſous le nom de *Sœur Veron-de-Saint-Jérôme*, Religieuſe Urſuline à Langres, âgée de 83 ans.

V. Claude-Nicolas Veron-de-Montginot, II. du nom de ſa branche, Ecuyer, né le 24 Mars 1694, d'abord Enſeigne, puis Sous-Lieutenant, & nommé, le 22 Septembre 1711, Lieutenant au Régiment de Tourville, Infanterie (depuis Choiſeul-Meuze), fit, avec ce Régiment, toutes les guerres de Louis XIV, fut bleſſé à la bataille de Denain & au Fort de la Scarpe, y commandant les Compagnies de Duparc & de Montfaucon, fut reformé à la paix en 1713 ; & nommé, long-tems après ſon mariage, Major des Troupes Langroiſes, place qu'il n'accepta pas, la ville de Langres, n'étant plus frontiere par la ceſſion de la Lorraine à la France. Il vit âgé de 84 ans, & a épouſé, par contrat paſſé le 25 Juin 1733, devant *Thibault* & ſon Confrere, Notaires Royaux à Langres, auſſi avec diſpenſe de Rome, Demoiſelle *Marie-Simonne Hutinet*, morte le 14 Mai 1759, d'hydropiſie, fille d'*Adrien Hutinet*, le ſixieme Avocat de ſa Famille, & de *Françoiſe Andriot* ; & petite-fille d'une Dame *de Montginot*. De ce mariage il a eu : — 1. Pierre Veron-de-Montginot, Ecuyer, né le 3 Janvier 1737, entré dans les Bureaux du Roi, d'abord à la Feuille des Bénéfices, enſuite au Département de la Guerre, & depuis 1762, à celui de la Marine & des Colonies : il n'eſt pas marié en Novembre 1777 ; — 2. Nicolas-Jérôme, qui ſuit ; — 3. Pierre-Claude, né le 25 Avril 1742, mort le 25 Mai 1763 ; — 4. & Nicole, née le 9 Janvier 1736, mariée, le 7 Janvier 1777, à *Nicolas-Prudent Philpin-du-Fincourt*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, & ſon Avocat au Bailliage & Siége Préſidial de Langres, ſon couſin-germain, annobli au mois de Juin 1775. Sa Majeſté dit dans ſes Lettres, qu'Elle eſt « inſtruite d'ailleurs que ſon ayeul & ſon pere ont épouſé ; le premier, une fille de la Famille de *Longueil*, dont pluſieurs Membres ont occupé » des places diſtinguées dans ſon Parlement de Paris ; & le ſecond, Marguerite » Veron, ſortie d'une Famille noble du Comté de Bourgogne ».

VI. Nicolas-Jérôme Veron-de-Montginot, Ecuyer, né le 1 Juillet 1740, a épouſé, le 23 Janvier 1774, Demoiſelle *Jean-Batiſte Richard-de-Laude*, dont :

Digitized by Google

— 1. Claude-Nicolas Veron-de-Montginot, Ecuyer, né le 16 Avril 1775; — 2. Pierre-Nicolas, né le 30 Mai 1776; — 3. & Nicole, née en Juillet 1777.

Les armes : *d'azur, à trois poiſſons d'argent* appellés *Verons, émaillés de gueules, poſés en face l'un ſur l'autre.* Cimier, *un heaume* ou *caſque fermé avec ſes ornemens, ſommé d'un bourrelet d'azur & d'argent, ſurmonté d'un cormoran de ſable, membré d'or.* Elles ſe voyent ainſi dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Hilaire de Peſmes, en Franche-Comté, à 15 lieues de Langres, au Château & en l'Egliſe paroiſſiale de Veron, dans le Senonois, & à l'Abbaye de Sainte-Croix, entre Furnes & Louvain.

* VERONNE, en Dauphiné. Terre & Seigneurie paſſée, par héritage, avec la co-Seigneurie de Venſobres, dans la Famille de Moreau, dont nous avons déja donné une Notice *Tome X, p.* 468. Elle remonte à

Denis Moreau, I. du nom, homme d'armes de la Compagnie du Connétable *de Leſdiguieres*, près la perſonne duquel il ſervit avec diſtinction dans les armées de Piémont, Provence, Savoie & Dauphiné. Il eut, en récompenſe de ſes ſervices, le Gouvernement de la ville & Château de Serres, & épouſa, en 1499, *Eliſabeth de Saint-Ferreol*, d'une Famille noble de Montélimart, de laquelle il eut :

Charles Moreau, I. du nom, marié à *Anne de Payan*, d'une Famille noble de la Province, dont :

Denis Moreau, II. du nom, qui épouſa *Marguerite Amieu*, & en eut :

Charles Moreau, II. du nom, marié à *Madelene Peyſou*. Leurs enfans furent : — 1. Denis, qui ſuit ; — 2. Antoine, Chanoine de la Cathédrale de Metz ; — 3. Joseph, Officier dans le Régiment de Limouſin, mort au ſervice ; — 4. & François, non marié.

Denis Moreau, III. du nom, hérita de la Seigneurie de Veronne, avec la co-Seigneurie de Venſobres, & fut pourvu de la charge de Lieutenant-Général au Bailliage du Buis. Il s'eſt marié, en 1735, avec *Marie de Grangeat*, dont : — 1. Martin, qui ſuit ; — 2. Joseph ; — 3. Marie-Thérese, mariée à *N... Archimbaud*, Gentilhomme de Provence, dont des enfans ; — 4. & Félicité, mariée à *N... d'Iſouard*, Maître des Comptes en Dauphiné, dont elle eſt veuve ſans enfans.

Martin Moreau-de-Veronne, ancien Conſeiller au Parlement de Dauphiné, admis à l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Beaux-Arts de Lyon, aux Arcades de Rome, à la Société Colombaire de Florence, n'étoit point marié en 1776.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or & de deux roſes.*

VERTON (de), en Normandie. Le premier de cette Famille, depuis lequel on peut ſuivre la poſtérité, eſt

Jean de Verton, Ecuyer, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances en 1574, qui de *Françoiſe Vincent*, ſa femme, eut :

Nicolas de Verton, Ecuyer, Mayeur de la ville d'Eu, marié, en 1609, à *Françoiſe du Hamel*, dont :

Michel de Verton, Ecuyer, Conſeiller aux Grands-Jours, qui épouſa, en 1636, *Andrée le Beuf*, & en eut : — Richard, qui ſuit ; — & François, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

Richard de Verton, Ecuyer, Avocat-Général & Fiſcal du Comté d'Eu, ſe maria, en 1668, avec *Jeanne Gorée*, de laquelle vint :

Nicolas-François de Verton, Ecuyer, Lieutenant-Général de l'Amirauté d'Eu & de Tréport, qui ſe maria, le 14 Décembre 1705, avec *Juſtine de Vadicourt*, dont :

Marc-Antoine de Verton, Ecuyer, qui a ſuccédé à ſon pere dans la charge

de Lieutenant-Général de l'Amirauté d'Eu & de Tréport, & eſt mort le 28 Septembre 1762. Il avoit épouſé, en 1752, *Jeanne-Marguerite-Victoire de Vadicourt*, de laquelle il a laiſſé : —— 1. Marc-Antoine-Marie-Joseph de Verton, Ecuyer, né le 9 Août 1756, entré, le 20 Avril 1772, dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires ; —— 2. Jacques-Philippe, Ecuyer, né le 30 Août 1757, entré au Régiment d'Auxonne du Corps Royal-Artillerie en Mai 1772 ; —— 3. & Anne-Louiſe-Geneviéve-Victoire de Verton, aînée de ſes freres, née le 25 Janvier 1754.

Seconde Branche.

François de Verton, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, ſecond fils de Michel de Verton, & d'*Andrée le Beuf*, né le 24 Août 1637, mort le 13 Novembre 1727, avoit épouſé, le 16 Octobre 1664, *Françoiſe de Loſſendiere*, dont : —— Louis-Gaston, qui ſuit ; — & Louis-François-Marie, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

Louis-Gaston de Verton, Ecuyer, né le 10 Avril 1668, épouſa, le 19 Mai 1706, *Marie Arſon*, & eſt mort le 28 Août 1715, laiſſant de ſon mariage trois garçons, ſçavoir :

1. Philippe-Louis de Verton, Ecuyer, Seigneur de Richeval, né le 11 Novembre 1707, Chevalier de Saint-Louis en 1747, Brigadier des Armées du Roi le 22 Janvier 1769, ancien Colonel du Régiment d'Auxonne du Corps Royal-Artillerie, marié, le 23 Décembre 1765, à *Jeanne-Marguerite-Victoire de Vadicourt*, veuve de Marc-Antoine de Verton, Ecuyer, Lieutenant-Général de l'Amirauté d'Eu & de Tréport ;

2. Jean-Marc-Antoine de Verton-de-la-Mortiere, Ecuyer, né le 12 Juin 1714, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du Régiment d'Auxonne du Corps Royal-Artillerie, & Brigadier des Armées du Roi le 1 Janvier 1770 ; — 3. & Nicolas-Joseph de Verton-de-Buſſy, Ecuyer, né le 4 Mars 1716, mort en Weſtphalie en 1742, Officier du Corps Royal d'Artillerie.

Louis-François-Marie de Verton, Ecuyer, fils puîné de François, & de *Françoiſe de Loſſendiere*, né le 27 Juillet 1670, Chevalier des Ordres de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, Grand-Maître des Eaux & Forêts, Maître-d'Hôtel du Roi, Secrétaire du Cabinet, Envoyé extraordinaire de Sa Majeſté vers le Czar Pierre I, eſt décédé le 26 Janvier 1751. Il avoit épouſé, 1°. le 7 Juin 1725, *Marie-Anne Duret* ; & 2°. le 16 Mars 1740, *Anne-Madelene Gillot-d'Alligny*, fille du Marquis d'Alligny.

Les armes : *d'azur, à une faſce d'argent, chargée d'une mouche au naturel.*

* VESC : Terre dans le Diois, qui n'a jamais été poſſédée que par ceux de ce nom, excepté aujourd'hui qu'elle appartient à M. *de Chabrillant*, qui en a hérité de Madame la Marquiſe de Vesc.

On ignore ſi cette Terre a donné ſon nom à la Famille, dont nous allons donner l'extrait généalogique, ou ſi c'eſt cette Famille qui le lui a donné. Quoi qu'il en ſoit, Vesc eſt une ſi ancienne & ſi conſidérable nobleſſe, qu'on en ignore même l'origine.

Ses différentes alliances ſont avec les Maiſons d'*Adhemar*, d'*Agoult*, *Alric*, d'*Ancezune*, *Aramont*, *Arces*, *Arnaud*, *Artaud*, *Auberge*, *Balzac*, *Baſmes*, *Beaucaſtel*, *Beaumont*, *Béranger*, *Brunier*, *Caritat*, *Caumont*, *Chabeul*, *Chaſte*, *Clermont-Lodeve*, *Clermont-Tonnerre*, *Cliſſon*, *Coſt*, *Comps*, *Courtois*, *Cola*, *la Croix*, *Diez*, *Eſpagne*, *Eſpine*, *Eſtrange*, *Fay*, *Foreſt*, *la Garde*, *Garonne*, *Gaſte*, *Hautefort*, *Huſſon*, *Langes*, *Laurens*, *Liba*, *Lovat*, *Marcel*, *Maréchal*, *le Maſſon*, *Montauban*, *Montaut*, *Montchenu*, *Montlort*, *Baſchy*, *Nicolaï*, *Noire-Fontaine*, *Romieu*, *Mons-Savaſſe*, *la Pallu*, *Peccat*, *Pitois*, *Poitiers*, *du Pont*, *l'Here-de-Glandage*, *Pracomtal*, *Priam*, *du Puy*, *Rahuc*, *Rigot*, *Rolland*, *Sillot*, *Taulignan*, *Turq*, *Vaſſadel*, *Vaſſous*, *Urre*, *la Baume-Pluvinel*, *Uſſon-de-Bonac*, *Louſſe-Deſcottes*, &c.

Digitized by Google

1°. La Généalogie de cette Maiſon commence à HUGONIN, I. du nom, Seigneur DE VESC & de Montjoux, qui vivoit en 1180. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, & étoit le chef de la branche *de Montjoux*, éteinte au Xe degré en l'an 1541, dans la perſonne de JEAN DE VESC, Seigneur de Montjoux, mort ſans poſtérité. Elle a donné, dans JEAN DE VESC, Inſtituteur de la Congrégation des Prêtres de la Sainte-Trinité de l'Egliſe paroiſſiale de Geneſac, un Evêque de Vence en 1491; & un Evêque d'Agde en 1498, auxquels ſuccéda JEAN DE VESC, ſon neveu, tant dans l'Evêché de Vence que dans celui d'Agde. AYMARD ou AYNARD, frere du dernier JEAN, fut auſſi après lui Evêque de Vence. La Terre de Montjoux fut portée par MARIE DE VESC, qui en hérita par le décès de ſes freres CLAUDE & JEAN, à noble *Pierre de Foreſt*, ſon époux.

Les autres branches de cette Maiſon ſont:

2°. Celle des Seigneurs *de Saint-Tomé* & *du Teil*, ſortie, au Xe degré, de celle de Montjoux, par AYMARD DE VESC, Seigneur du Teil & de Saint-Tomé, fils puîné de CLAUDE, & de *Nizette d'Urre*. Cette branche a fini, au XIIe degré, à BERNARDIN DE VESC, mort en Italie, au ſervice du Roi.

3°. Celle des Seigneurs *de Béconne*, ſortie, au IXe degré, de la branche de Montjoux, par PIERRE DE VESC, Seigneur de Béconne, Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VIII. Cette branche ſubſiſte encore, & ſera rapportée ci-après.

4°. Celle des Seigneurs *de Briancourt*, ſortie, au XIIIe degré, de la précédente, par ALAIN DE VESC, Seigneur de Briancourt, ſecond fils de BERNARDIN DE VESC, Seigneur de Béconne, & de *Françoiſe de Noire-Fontaine*. Elle ſubſiſte, & ſera rapportée après celle de Béconne.

5°. Celle des Seigneurs *d'Eſpeluche*, qui portoit pour armoiries: *de gueules, à trois tours, ou au château à trois tours d'argent, donjonnées, maçonnées, breteſſées & contrebreteſſées de ſable*. L'auteur de cette branche eſt GUILLAUME DE VESC, Chevalier, Seigneur d'Eſpeluche & co-Seigneur de Veſc, ſorti de la branche de Montjoux au VIe degré. TELABARD ou TALABARD DE VESC, Seigneur d'Eſpeluche, arriere-petit-fils de GUILLAUME, & fils de GUILLAUME, II. du nom, & de *Catherine de Poitiers*, fille naturelle de *Louis de Poitiers*, Comte de Valentinois, fut Gouverneur de la ville d'Embrun, en 1457, pour le Dauphin LOUIS, fils de CHARLES VII. Il paſſa en Flandres avec ce Prince, & ne l'abandonna jamais. Cette branche eſt finie.

6°. Celle des Seigneurs *de Comps* & *de Combemont*, ſortie, au IVe degré, de la branche de Montjoux, par DALMAS DE VESC, fils d'ALMERIC. Il ſuccéda à l'ancienne Famille *de Comps*, qui portoit pour armes: *de gueules, à l'aigle échiquetée d'or & de ſable*. On ne ſçait ſi c'eſt par ſa mere ou par ſa femme. L'ancienne Famille *de Comps* tenoit ſon nom d'un lieu ainſi nommé dans le bas Dauphiné. L'Hiſtoire de Malte nous apprend que l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem a eu deux Grands-Maîtres de ce nom; l'un, nommé *Arnaud de Comps*, en 1163; & l'autre, qui fut *Bertrand de Comps*, en 1248. Le premier fut le quatrieme Grand-Maître, & le ſecond fut le dix-ſeptieme. Ils furent tous deux illuſtres, & l'Ordre leur doit une partie de ſes Statuts. DALMAS DE VESC vivoit en 1280. Il prit le ſurnom *de Veſc* dit *de Comps*. PIERRE DE VESC, Seigneur de Comps, & co-Seigneur de Dieu-le-Fit & de Veſc, fut un des Gentilshommes de Dauphiné qui ſe ſignalerent le plus à la bataille de Fornoue, en 1445, & aux journées d'Aignadel & de Gênes.

7°. La ſeptieme branche de Veſc, qui eſt une continuation de celle de Comps, a eu pour chef MARY DE VESC, Seigneur de Comps & co Seigneur de Dieu-le Fit, cinquieme fils de SÉBASTIEN, & de *Françoiſe Alric*. Cette branche s'eſt éteinte aux enfans de MARY de VESC, II. du nom, ſon petit-fils, & de *Lucrece du Puy*.

8°. Celle des Seigneurs *de Loriol*, ſortie de GÉDÉON DE VESC, troiſieme fils de MARY de VESC, I. du nom, & de *Françoiſe Alric*. Ses enfans ſont morts ſans poſtérité.

9°. La neuvieme branche a eu pour auteur RENÉ DE VESC, autre fils de

Mary de Vesc, I. du nom, & de *Françoiſe Alric*, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans ſes enfans.

10°. Celle des Seigneurs *de Grimaud*, qui commence à Etienne de Vesc, ſorti, au Xe degré de la branche de Comps & de Combemont, & fils de Pierre de Vesc, un des Gentilshommes de la Province de Dauphiné, qui, comme il a déjà été obſervé, ſe ſignala à la bataille de Fornoue & aux journées d'Aignadel & de Gênes. Etienne de Vesc fut un des favoris de Charles VIII, qui le combla de grands biens. Il le créa *Duc de Nôle* au royaume de Naples. Il porta l'épée de Connétable, quand ce Prince entra triomphant dans le Royaume de Naples. La Terre de *Grimaud* fut érigée, en ſa faveur, en *Baronnie*. Il fit bâtir le Château de Caromb, teſta en 1501, & laiſſa d'*Anne Courtois*, ſa femme, un fils, nommé Charles, du nom du Roi, ſon maître & ſon bienfaiteur. Ce Charles épouſa, le 12 Juin 1501, *Antoinette de Clermont-Lodeve*, ſœur de *François*, Cardinal *de Clermont*, Légat d'Avignon, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — Jean, qui continua la poſtérité ; — & Antoine, Evêque d'Agde en 1520, puis de Valence & de Die, après la mort du Cardinal *de Clermont*, ſon oncle, en 1531, & enſuite Evêque de Caſtres. Cette branche a fini à Fleury de Vesc, Seigneur de Grimaud, &c. qui ne laiſſa point d'enfans de *Diane de Clermont-Tonnerre*, ſa femme. Il teſta en l'an 1553. Jeanne, ſa ſœur, fut ſon héritiere, & ſe maria 1°. à Pierre de Vesc, fils de *Simonnette de Baſchy*, dont elle n'eut point d'enfans. Elle épouſa 2°. *N... de la Baume-Montrevel*, dont la Maiſon de ce nom poſſede encore aujourd'hui la Terre de Caromb dans le Comtat Venaiſſin.

11°. Celle de la premiere branche des Seigneurs de Béconne, qui commence à Hugues de Vesc, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Béconne, de la Baume & de Blacons, ſortie, au IIIe degré, de celle de Montjoux. Hugues de Vesc partagea avec ſon frere Almeric, les biens de ſon pere. Les Terres de Béconne, de la Baume & de Blacons lui tomberent en partage. Il épouſa *Aigline de l'Here-de-Glandage*, de laquelle il eut : — Hugonin III, qui ſuit ; — & Almeric, auteur de la branche ſuivante.

Hugonin ou Hugues de Vesc, III. du nom, épouſa, en 1289, *Iſabeau d'Arces*. Il en eut : — Laugier, mort ſans poſtérité ; — Pierre, qui lui ſuccéda ; — & Armand, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

Pierre de Vesc, III. du nom, fut Gouverneur de Die, rendit de grands ſervices au Dauphin *Guigues*, principalement à la bataille de Varey, où il ſe ſignala, en montant le premier au Château qu'il prit : en conſidération de cet exploit, le Dauphin lui permit, & à tous ceux de ſa Famille, de porter un *château* dans leur banniere ; quelques-uns en firent leurs armoiries. Le Dauphin créa encore Pierre de Vesc, Porte-Banniere en chef du Diois, & voulut, par un acte paſſé en 1324, que l'aîné de ſes ſucceſſeurs le fut à perpétuité. Il mourut en 1377.

Pierre de Vesc, IV. du nom, ſon fils, épouſa, le 20 Novembre 1386, *Catherine Rolland*, & en eut deux enfans, ſçavoir : — une fille ; — & Hugonin, IV. du nom, mort ſans poſtérité, dont les biens paſſerent à la deuxieme branche de Béconne, qui ſubſiſte encore aujourd'hui, & dont on va parler après celle qui ſuit.

12°. Celle des Seigneurs *de la Baume*, qui commence à Almeric de Vesc, II. du nom, co-Seigneur de la Baume, fils de Hugues, II. du nom, & d'*Aigline de l'Here*. Il fit hommage de la co-Seigneurie de la Baume, en 1287, à *Aymard de Poitiers*, Comte de Valentinois. Armand, ſon fils, qui mourut avant lui, laiſſa pour enfans : — Almeric, qui ſuit ; — & Bertrand, Evêque de Nevers en 1351.

Almeric de Vesc, III. du nom, qualifié *Chevalier* dans un hommage rendu à *Aymard de Poitiers*, V. du nom, Comte de Valentinois, le 7 Mai 1323, décéda ſans enfans. Pierre de Vesc, Seigneur de Béconne, dont il eſt parlé dans la précédente branche, fut ſon héritier.

Branche

Digitized by Google

Branche des Seigneurs de BÉCONNE.

PIERRE DE VESC, III. du nom, fils de ROSTAING DE VESC, Chevalier, Seigneur de Montjoux, & de *Delphine Arnaud*, d'une des meilleures Maiſons de Dauphiné, recommença la branche de Béconne, éteinte par la mort de PIERRE DE VESC, II. du nom, Seigneur de Béconne, qui ne laiſſa de ſon mariage avec *Catherine de Rollonds-de-Condorcet*, du 20 Novembre 1406, que PHILIPPINE DE VESC, devenue veuve, ſans enfans, de noble *Jean de Pictois*, Seigneur de Chaudenay, laquelle PHILIPPINE DE VESC fit une donation de la Terre de Béconne à PIERRE DE VESC, III. du nom, ſon neveu, le 11 Octobre 1466, pardevant *Philibert de Marciere*, Notaire de Chany. La Terre de Béconne a toujours été l'apanage d'une branche de cette Maiſon, & le Marquis DE VESC en a des hommages du XIIIe ſiécle. Ledit PIERRE DE VESC, III. du nom, avantagé par le teſtament de *Delphine Arnaud*, ſa mere, du 25 Novembre 1455, paſſé devant *Jean Fabry*, Notaire de Valréas, & par la donation de PHILIPPINE DE VESC, ſa tante, fut Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Dauphiné, Gouverneur de Dun-le-Roi & de Creſt; ſervit long-tems, & quoique fort âgé, il ſe ſignala à la bataille de Fornouë. Par ſon teſtament du dernier Août 1496, il ſubſtitue ſes biens à ANTOINE DE VESC, ſon neveu, fils de CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Veſc & de Montjoux. Il avoit épouſé, le 23 Septembre 1490, Demoiſelle *Simonnette de Baſchy*, fille de *Bertrand*, laquelle lui ſurvécut, & teſta le 28 Juillet 1520. Ils eurent de leur mariage: — ROSTAING, qui ſuit; — & BERNARDIN, Auditeur de Rote.

ROSTAING DE VESC, fait Chevalier de l'Ordre du Roi par LOUIS XII, fut Capitaine de 500 hommes de pied, à la tête deſquels il ſe ſignala à la bataille de Ravennes. Il en fit autant à la journée de Marignan l'an 1515, & mourut de ſes bleſſures à la journée de Pavie, laiſſant d'*Alix de Nicolaï*, qu'il avoit épouſée le 18 Juillet 1511: — JEAN, qui teſta le 4 Août 1545, & mourut à Montmélian, étant Cornette-Blanche; — & PIERRE, qui ſuit.

PIERRE DE VESC, d'abord reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ſur ſes preuves faites en 1541, teſta en Février 1568, & mourut des bleſſures qu'il avoit reçues en combattant contre les ennemis du Roi au ſiége de la ville de Montélimart, de laquelle il défendit vigoureuſement la bréche qui avoit été faite. Après le décès de ſon aîné, il avoit épouſé, le 15 Avril 1548, *Marguerite de Romieu*, de laquelle il laiſſa pour enfans: — BERNARDIN, qui ſuit; — & PHILIPPE.

BERNARDIN DE VESC, Seigneur de Béconne, épouſa, le 27 Avril 1570, *Françoiſe de Noire-Fontaine*, iſſue d'une Famille illuſtre de Lorraine. Il teſta le 14 Juillet 1617, & ſa femme le 19 Mars 1586. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. ALAIN, auteur de la branche de Briancourt, rapportée ci-après; — 3, 4, 5 & 6. GUILLEMETTE, MARIE, MARGUERITE & CATHERINE DE VESC.

PIERRE DE VESC, IV. du nom, Seigneur de Béconne, ſe trouva aux journées de Montmélian, de Caſal & de Turin, & teſta le 8 Décembre 1648. Il avoit épouſé, le 11 Juillet 1633, *Marguerite de Mons-de-Savaſſe*, fille d'*Alain de Mons*, Seigneur de Savaſſe, & de *Geneviéve de Pracomtal*, & laiſſa pour enfans: — CLAUDE-AUGUSTIN, qui ſuit; — & FRANÇOISE DE VESC.

CLAUDE-AUGUSTIN DE VESC, mort en 1717, avoit épouſé *Marie d'Urre*, fille de *Jean d'Urre*, Seigneur d'Urre, & de Demoiſelle *N... de Jony*, dont il eut: — 1. N... DE VESC, mort ſans alliance; — 2. N... DE VESC, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, mort à Malte, étant Page du Grand-Maître; — 3. JOSEPH-GABRIEL-JOACHIM, qui ſuit; — 4. N... DE VESC, mariée, dans le Comtat d'Avignon, à *N... des Armands*, Seigneur d'Alençon, Brigadier des Armées du Roi, Commandant le Régiment de Conti, mort en 17....; — 5. & FRANÇOISE DE VESC, morte dans une Maiſon religieuſe à Valréas, auſſi dans le Comtat d'Avignon.

Digitized by Google

Joseph-Gabriel-Joachim de Vesc, Chevalier, décédé le 13 Octobre 1726, âgé de 33 ans, avoit épouſé, en 1723, *Louiſe-Antoinette de la Baume-de-Pluvinel*, de laquelle ſont ſortis : — 1. Joseph-Louis-Gabriel, mort jeune ; — 2. Pierre-Joseph-Gabriel-Claude-Augustin, qui ſuit ; — 3. & Louise-Antoinette, morte âgée de 3 ans.

Pierre-Joseph-Gabriel-Claude-Augustin, appellé *le Marquis* de Vesc, Chevalier, Seigneur de Béconne, &c. né le 1 Août 1726, Lieutenant-Colonel de Dragons en 1762, retiré du ſervice en 1765, à cauſe de ſes bleſſures, avec 1200 livres d'appointement, a épouſé, 1°. en 1746, *N... d'Uſſon-de-Bonac*, morte, ſans enfans, en 1748, ſœur de *François-Armand d'Uſſon*, Marquis de Bonac, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Ambaſſadeur auprès des Etats-Généraux en l'an 1757, & petite-fille d'*Armand-Charles de Gontaut*, Duc de Biron, Chevalier des Ordres du Roi, Doyen des Maréchaux de France, mort en 1756. Le Marquis de Vesc, a épouſé, 2°. en 1753, *Marie-Joſephe de Leuſſe-Deſcottes*, née le 23 Décembre 1737, de laquelle il a : — 1. Joseph-Séraphin de Vesc, né en 1757, Officier au Régiment de Belſunce, Dragons ; — 2. Victor-Antoine-Joseph, né en 1772 ; — 3. Joseph-Marie-Henri, né en 1775, Chevalier de Malte de minorité en 1776 ; — 4. Marie-Adélaïde, née en Décembre 1753 ; — 5. Marie-Diane, née en 1754, toutes deux reçues Chanoineſſes-Comteſſes de l'Argentiere en Forez, le 21 Octobre 1777, après avoir fait leurs preuves de neuf générations du côté paternel, & quatre du côté maternel, ſelon les Statuts de ce Chapitre, formé cette année 1777.

Branche des Seigneurs de Briancourt.

Cette branche a pour auteur Alain de Vesc, Seigneur de Briancourt, ſecond fils de Bernardin de Vesc, Seigneur de Béconne, & de *Françoiſe de Noire-Fontaine*. Il quitta le Dauphiné, & ſe retira à Valréas dans le Comtat Venaiſſin, où il épouſa, le 17 Juin 1622, *Baptiſtine de Taulignan*, fille d'*Eſprit de Taulignan*, dont : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2 & 3. Marguerite & Françoise ; — 4. & Isabeau, Religieuſe à Valréas.

Louis de Vesc, Seigneur de Briancourt, épouſa, le 12 Juillet 1654, *Eſprite de Vaſſous*, fille de noble *Pierre de Vaſſous*, & de *Louiſe de Turq*. Il en eut un fils nommé

Pierre de Vesc, marié à *N... de Rouas*, de laquelle probablement ſortirent : — 1. N... de Vesc, Capitaine de Dragons au Régiment de la Suze, mort ſans poſtérité ; — 2. N... de Vesc, non marié ; — 3 & 4. N... de Vesc & Catherine, Religieuſes à Valréas.

Les armes de Vesc ſont : *pallé d'argent & d'azur de ſix piéces, au chef d'or.* Cet extrait eſt tiré des titres de la Famille.

VEVEY (de), dans le Canton de Fribourg en Suiſſe, autrement *de Viveis*, de Vivey, en latin *de Viviaco*, & en langue Allemande *Von Vivis*.

Cette noble & ancienne Famille du pays de Vaud en Suiſſe, eſt établie aujourd'hui dans la Ville d'Eſtavayer au canton de Fribourg, où elle a conſtamment occupé les premieres charges, avec la qualité de *Noble*, & a été reconnue pour telle ſous la domination des Ducs *de Savoie*. On trouve des Nobles de cette Maiſon titrés de *Donzels* ou *Damoiſeaux*, de même que de *Bourgeois de Moudon* & *de Cudreſin* avant leur établiſſement dans la Ville d'Eſtavayer.

Dans des actes du XIIe. ſiécle, il eſt fait mention de Jean, Barthelemi & de Humbert de Vevey, (*de Viveis*). Les Religieuſes Dominicaines, établies à Eſtavayer depuis 1316, y furent conduites du Couvent d'Echyſſie près de Lauſanne, par la Révérende Mere Béatrix de Vevey, qui en fut la premiere Supérieure, & mourut le 24 Mars 1343, ſuivant le Nécrologe de ce Monaſtere.

Le Catalogue de l'Ordre des Chartreux & le Nécrologe de l'Abbaye de la Val-Sainte dans le canton de Fribourg, apprennent que le R. P. Jacques de Vevey (en latin *de Viviaco*) fut nommé deux fois Général de cet Ordre, ſçavoir, ès

Digitized by Google

années 1330 & 1343; & qu'il mourut le 3 des Calendes du mois d'Août 1362.

Vulliermb de Vevey, Bourgeois de Moudon, paſſa un contrat de vente avec *Nicod Butty-d'Urſy*, le 25 Mai 1423, ſigné par *Uldriot*, Notaire, & ſcellé par *Jean de Blonay*, Chevalier, Bailli de Vaud.

Guillerme de Vevey, Donzel ou Damoiſeau de Moudon, & Antoinette, ſa ſœur, tous deux enfans dudit Vulliermb, poſſédoient, entr'autres Terres, un Domaine ſur le Mont de Moudon, lieu dit *aux Métraux*, lequel fut remis & accenſé par Dom *Pierre Geneveri*, Chapelain de Moudon, leur tuteur, ſous la cenſe annuelle & perpétuelle de deux muids de froment, meſure de Moudon, avec directe Seigneurie à Dom *Barthelemi Cler*, auſſi Chapelain dudit Moudon, par acte du 8 Septembre 1446, ſigné de *Pierre Bralliard*, Notaire, & muni du ſceau du Bailliage de Vaud. Le même Guillerme de Vevey, vendit à *Antoine Planchel* & à *Pierre Vandelly*, tous deux Bourgeois de Moudon, un muid de froment de cenſe directe ſur le Domaine dit *aux Métraux*, pour la ſomme de 48 liv. lauſannoiſes, bonne monnoie, par acte ſigné Dom *Jacques Fabry*, Prêtre & Notaire Juré de la Ville de Lauſanne, & levé de ſes protocoles par *Jean Joſivery*, Clerc de Moudon, le 2 Juillet 1465, ſcellé par l'Officialité de Lauſanne.

I. Jean de Vevey, du Conſeil & Syndic de la Ville de Cudrefin, fut Député de cette Ville pour une difficulté qu'elle eut avec *Barthelemi Rolland*, Donzel de Saint-Aubin en Vully, au ſujet du payement de 1000 liv. lauſannoiſes, pour la vente d'un Mas de Paſquier, &c. L'acte de prononciation, par laquelle les parties furent accommodées, eſt du 16 Novembre 1445. Le ſuſdit Jean de Vevey eſt encore connu par le teſtament de ſon fils Pierre, qui ſuit.

II. Pierre de Vevey, Bourgeois, & du Conſeil de Cudrefin, fit devant *Hugoninus de Molendino*, le 16 Mai 1497, ſon teſtament, dans lequel il inſtitue pour ſes héritiers Pierre, qui ſuit, & Vulliermb, ſes fils. De ce dernier deſcendent les nobles de Vevey, établis en la Ville d'Eſtavayer vers l'an 1495. M. *Leu*, Bourg-Meſtre de la Ville & République de Zurich, fait mention de cette noble Famille dans ſon *Lexicon Helvétique*, imprimé à Zurich, en 1763, *Tome XVIII*, *p.* 518 & 519.

III. Pierre de Vevey, II. du nom, rappellé dans le teſtament de ſon pere du 16 Mai 1497, eut pour fils

IV. Vulliermb de Vevey, qui étoit Conſeiller de la Ville d'Eſtavayer, & en fut nommé Syndic, en 1521. Il vendit, par acte du dernier jour de Novembre 1522, ſigné *Marchand*, Notaire, le Domaine qu'il poſſédoit à Montet-ſur-Cudrefin, à noble *Pierre Vallier de Landron*, pour le prix de 480 écus d'or au ſoleil. La vente fut approuvée de Marguerite, Archiducheſſe d'Autriche & de Bourgogne, Douairiere de Savoie, en 1533. Le fief noble de Rance, au Bailliage d'Yverdun, dans le canton de Berne, que la Maiſon de Vevey poſſéde encore aujourd'hui, appartenoit déja audit noble Vulliermb de Vevey, & la reconnoiſſance que lui en prêta la Communauté de Rance eſt du 20 Janvier 1553, ſignée par le Commiſſaire *Richard*. Il avoit épouſé 1°. par contrat du pénultienne jour de Juin 1521, *Hélene*, fille de noble *Jean de Griſet*, de la Ville d'Eſtavayer, & 2°. par contrat du 3 Août 1533, ſigné *Guillerme Jacqueri*, Notaire, *Marie de Luſtries*, fille de noble *Jean de Luſtries*, aliàs *Mayor*, Seigneur de Meſſerie au pays de Vaud. Du premier lit il eut pour fils unique : —— 1. Jean de Vevey, Lieutenant d'Eſtavayer, qui fut pere de Thomas de Vevey, établi à Soleure, où il forma la branche des *Von Vivis* qui ſont encore actuellement de l'Etat de cette République, & dont pluſieurs ont ſervi en France en qualité de Capitaines. Du ſecond lit vinrent : —— 2. Michel, marié à noble *Guillaumette de Pontheroſe*; —— 3. André, marié à *Eſther*, fille de ſpectable *Hantz Garmyſvil*, Conſeiller de Fribourg; —— 4. François, non marié; — 5. Antoine, qui ſuit; — 6. & Claude de Vevey, dont la poſtérité eſt ſortie d'Eſtavayer.

Ces cinq fils du ſecond lit ſe trouvent tous nommés dans l'acte de partage des biens paternels du 15 Février 1575, ſigné *Jacques Viquerat*, Notaire, &

auſſi dans le teſtament de *Marie de Luſtries*, leur mere, en date du 12 Octobre 1576, ſigné *Sébaſtien Palleon*, Notaire.

V. ANTOINE DE VEVEY, Conſeiller d'Eſtavayer, épouſa 1°. par contrat du 9 Avril 1564, ſigné *Planchamp*, Notaire, *Anne de Cattelan*, fille de noble *Claude de Cattelan*, d'Eſtavayer; & 2°. par contrat du 7 Septembre 1578, ſigné *Richard*, Notaire, *Françoiſe de Mailliardor*, fille de noble *Pierre de Mailliardor*, Donzel de Grandvaux. De cette derniere il eut: — TOBIE, qui ſuit; — & ISAAC, marié à *Catherine*, fille de noble *Antoine de Malliard*, Banneret de Romond, dont il n'eut point de poſtérité.

VI. TOBIE DE VEVEY, inſtitué, avec ſon frere, héritier par le teſtament de ſon pere, du 4 Février 1623, fut reçu Bourgeois de Fribourg, par le Sénat ſouverain, ſans payer aucun droit d'entrage, par acte du 10 Septembre 1602, ſigné *Peter Sprenger*, en conſidération, y eſt-il dit, de la *noble Maiſon dont il eſt iſſu, & de ce qu'il s'eſt comporté dès ſa jeuneſſe comme il appartient à Gentilhomme de ſa qualité.* Cet acte fut paſſé en préſence des nobles & magnifiques perſonnes *Louis d'Affry*, ancien Seigneur Avoyer d'Eſtavayer, & d'*Antoine de Montenach*, ſon beau-pere, Secrétaire d'Etat de la République de Fribourg, ayant épouſé, par contrat paſſé le 9 Septembre 1602, *Madelene de Montenach*, ſa fille, de laquelle il eut: — 1. FRANÇOIS DE VEVEY, auteur d'une branche dont le dernier eſt BÉAT-LOUIS DE VEVEY, Conſeiller de la Ville d'Eſtavayer, en 1776; — 2. & FRANÇOIS-PIERRE, aliàs PETERMAN, qui ſuit.

VII. FRANÇOIS-PIERRE, autrement dit PETERMAN DE VEVEY, partagea, avec ſon frere, par acte du 21 Mars 1642, paſſé devant *Cuaſſot*, Notaire. Il fut nommé Lieutenant d'Avoyer par le Conſeil ſouverain de Fribourg, le 9 Septembre 1677, comme il appert de l'acte, ſigné *Protaſius Alt*, qui porte que c'eſt « eu égard aux bons & agréables ſervices que l'ancienne & noble Maiſon » de Vevey a rendus à cet Etat, & qu'elle ſera encore à l'avenir, & aux » alliances très-conſidérables de cette Maiſon dans ladite Capitale. » Il avoit épouſé, par contrat du 26 Février 1645, ſigné *Muſſy*, Notaire, *Catherine de Reynold*, fille de noble *Antoine de Reynold*, Banneret de Romond; & teſta par acte du 24 Décembre 1700, paſſé devant *Quibaud*, Notaire, dans lequel il nomme ſes enfans, ſçavoir: — 1. ANTOINE-JOSEPH, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE, Jéſuite, dit le Pere *de Viviaco*, mort Recteur à Friboug en Briſgaw; — 3. FRANÇOIS-HYACINTHE, tige de la branche des Vevey de Buſſy, rapportée ci après; — 4. ANNE-MARIE, femme de noble *Nicolas de Malliard*, de la Ville de Romond; — 5. & ELISABETH, mariée à noble *Antoine de Frequely*, Seigneur de la Cour de Domdedier.

VIII. ANTOINE-JOSEPH DE VEVEY, Major de la Ville d'Eſtavayer, fit ſon teſtament le 8 Décembre 1703, ſigné *Quibaud*, Notaire, & avoit épouſé *Eliſabeth Tardy*, fille de noble *Louis*, Bourgeois d'Eſtavayer, & du nombre des Familles Patriciennes de Fribourg, dont: — 1. EMMANUEL, Conſeiller, marié à noble *Françoiſe de Boccard*, dont la fille unique ELISABETH DE VEVEY, a épouſé noble *Nicolas de Boccard*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel en France; — — 2. PHILIPPE, qui ſuit; — 3. MARIE-URSULE, femme de noble *Jean-Antoine de Lentzbourg*, Seigneur, Bailli de Bulle. Voyez *Lentzbourg, Tome VIII*, & aux additions, *Tome XI, p. 741*; — 4. & MARIE-CATHERINE, mariée à noble *Dele-Joſeph-Guyot de Morteau*, Capitaine de Dragons au ſervice de France, & Chevalier de Saint-Louis.

IX. PHILIPPE DE VEVEY, Banneret d'Eſtavayer, fit ſon teſtament le 29 Juillet 1729, devant *Cantin*, Notaire, & eſt mort le 1 Août ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Septembre 1717, *Eliſabeth*, fille de noble *François de Caſtella-de-Gruyeres*, dont il a eu: — 1. HENRI-EMMANUEL, qui ſuit; — 2. JOSEPH, dit le P. *Laurent*, mort Religieux Bernardin à Hauterive, en 1765; — 3. JEAN-ANTOINE, Capitaine au Régiment Suiſſe de Sonneberg, Chevalier de Saint Louis, qui eſt entré au ſervice de France en 1744, dans le Régiment de Vittemer, aujourd'hui Valdner, a fait toutes les Campagnes avec leſdits Régimens, & a été bleſſé à la bataille de Roſbac; — 4. HYACINTHE, qui laiſſe

Digitized by Google

une fille ; — 5. & ELISABETH, Religieuſe à Romond, dans l'Abbaye de la Fille-Dieu, connue ſous le nom de *Sœur Geneviéve.*

X. HENRI-EMMANUEL DE VEVEY, nommé Lieutenant d'Avoyer d'Eſtavayer, par le Conſeil ſouverain de Fribourg, le 4 Novembre 1746, comme il appert de l'acte ſigné *François-Pierre Gottrau*, a épouſé, le 24 Février 1743, MARIE-BARBE DE VEVEY, fille de noble FRANÇOIS-HYACINTHE DE VEVEY, de laquelle il a eu neuf fils & une fille. Les enfans qui reſtent ſont : —— 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. GEORGES-PHILIPPE ; — 3. EMMANUEL, Sous-Lieutenant au Régiment Suiſſe de Kalbermatten au ſervice du Roi de Sardaigne ; —— 4. & ALEXANDRE.

XI. FRANÇOIS DE VEVEY, entré au ſervice de France en 1761, a fait deux campagnes en Weſtphalie avec le Régiment des Gardes Suiſſes, dont il eſt premier Lieutenant. Il a épouſé, en 1777, par diſpenſe, noble THÉRESE DE VEVEY, ſa couſine germaine.

Branche des VEVEY-DE-BUSSY.

VIII. FRANÇOIS-HYACINTHE DE VEVEY, troiſieme fils de FRANÇOIS-PIERRE, & de *Catherine de Reynold*, fut nommé Lieutenant d'Avoyer par le Conſeil ſouverain de Fribourg, le 1 Juillet 1704, eu égard aux ſervices rendus par ſon pere & ſes ancêtres : l'acte eſt ſigné *Nicolas Vonderveid*, avec le ſceau de la République ; & teſta le 20 Décembre 1743. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Octobre 1704, *Marie-Marguerite*, fille de noble *Georges-Antoine Werly*, du Conſeil des Soixante de la Ville & République de Fribourg, & la derniere de cette Famille. De ce mariage ſont iſſus : —— 1. GEORGES-ANTOINE, qui ſuit ; —— 2. MARIE-ELISABETH, épouſe de *François-Ignace Buman*, des Seigneurs ſecrets de la République de Fribourg, Seigneur, Bailli de Bulle ; — 3. MARIE-BARBE, femme de noble HENRI-EMMANUEL DE VEVEY, Lieutenant d'Avoyer d'Eſtavayer, mentionné degré X. de la branche précédente ; — & cinq autres filles, dont trois ont été Religieuſes, ſçavoir, à Eſtavayer, à la Fille-Dieu & à Montorge.

IX. GEORGES-ANTOINE DE VEVEY, Co-Seigneur de Buſſy & Morens, a acquis cette terre, le 27 Août 1754, des hoirs de noble *Jean-Victor Surry*, Conſeiller d'Etat de Soleure, qui la poſſédoit de la noble & illuſtre Maiſon *d'Eſtavayer*, avec tous les droits & priviléges attachés à ladite Seigneurie, d'Omnimode, Juriſdiction, de Juſtice haute, moyenne & baſſe, mere, mixte, impere & dernier ſupplice. Il en a prêté hommage en fief noble & lige à leurs ſouveraines Excellences de Fribourg, le 11 Janvier 1759, aſſiſté de ſes nobles parens ; & cet acte eſt ſigné *de Montenach*, Secrétaire d'Etat, avec le ſceau de la République. Il a épouſé, le 31 Janvier 1735, *Marie-Françoiſe de Mailliardor*, fille de noble *Béat-Louis de Mailliardor*, Co-Seigneur d'Arlens, Châtelain de Rue, & de *Marie-Françoiſe Gady*. Voyez MAILLIARDOR, *Tome IX, p. 326 & ſuiv.* De ce mariage ſont iſſus : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. MARIE, femme de *Tobie de Caſtella*, Seigneur de Delley, Bailli de Surpierre, ci-devant Capitaine en France ; — 3. & THÉRESE, mariée en 1777, par diſpenſe, avec ſon couſin germain, FRANÇOIS DE VEVEY, Lieutenant au Régiment des Gardes Suiſſes, mentionné ci-devant, degré XI.

X. LOUIS DE VEVEY, né le 16 Juin 1745, a épouſé, en 1776, noble *Marguerite de Maillard*, fille de noble *Nicolas-Bruno de Mailliard.*

Les alliances que cette Famille a contractées avec les Maiſons nobles, Patriciennes ou du pays, annoncent, outre ſa nobleſſe, ſon ancienneté & ſa diſtinction. Elles ſont entr'autres avec celles de *Griſet, Luſtries, Cattelan, Garmyſvil, Pontheroſe, Mailliardor, Montenach, Mailliard, Frequely, Lentzbourg, Buman, Tardy, Boccard, Reynold, Werly, Caſtella*, &c.

Elle porte pour armes : *de gueules, à un pal d'argent chargé d'un tronc d'arbre à ſix nœuds de ſable, poſé ſur trois monticules de ſinople* ; l'écu ſurmonté d'un *caſque d'argent, ouvert, duquel ſort*, en cimier, *un lynx à demi-corps, ou loup cervier au naturel, colleté d'argent.* Deviſe : DUM VIVO MULTA VIDEO.

Digitized by Google

* VEZE ou DEVEZE, nom propre de cette Famille noble de Languedoc, qui l'a donné à une Terre qu'elle poſſede dans la même Province.

Elle eſt bien plus ancienne que la filiation que nous allons en donner, d'après les titres originaux & en forme, qui nous ont été communiqués, moins antiques dans ce moment, à cauſe des diverſes révolutions notoires, arrivées dans cette Province. Elle a fourni de tous les tems, du côté paternel & maternel, pluſieurs Militaires dans des grades même ſupérieurs & de beaucoup de réputation. Elle n'en a pas eu moins dans l'Etat eccléſiaſtique avec les dignités les plus éminentes. C'eſt de cette Maiſon qu'étoit M. DE LA DEVEZE, qu'HENRI IV choiſit pour ſecond de M. *de Lavardin*, qui commanda enſuite l'armée Françoiſe ſous ce Prince, pour un combat de deux contre deux de ſes ennemis.

FIACRE DEVEZE, qualifié *Noble* & *Ecuyer*, Seigneur de Deveze & d'Artites; en rendit hommage le 15 Mai 1541 au Duc D'ORLÉANS, Fils de France, & étoit mort en 1543, comme il appert par le contrat de mariage de ſon fils PIERRE, qui ſuit.

PIERRE DEVEZE, Ecuyer, Seigneur de Deveze, épouſa noble *Antoinette de Bonhomme*, par contrat du 15 Février 1543, auquel aſſiſterent les parens des contractans, ſçavoir, noble ANTOINE DEVEZE, Ecuyer; Meſſire *Jean de Chabannes*; noble *Pierre de Granoulhet*, Seigneur d'Iſſigneux, & autres. De ce mariage vint:

ETIENNE DEVEZE, Ecuyer, Seigneur de Deveze & d'Artites, qui ſervit en qualité de Capitaine, & fit ſon teſtament le 4 Décembre 1585, étant ſur le point de partir pour la guerre. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Mars 1572, *Anne de Mourel*, fille de feu noble *Antoine de Mourel*, Seigneur de la Colombe, & de *Marguerite de Planchut*, dont quatre enfans mentionnés dans le teſtament de leur pere, ſçavoir: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2 & 3. ANTOINE & ETIENNE; — 4. & autre PIERRE, d'abord Aumônier du Roi, & enſuite Evêque de Marſeille.

PIERRE DEVEZE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Deveze & d'Artites, Commandant pour le Roi à Retournac, épouſa, par contrat du 21 Février 1612, *Iſabeau de Saint-Vidal*, fille de noble *Jean-Benjamin*, Seigneur d'Orceyrolles, dont

ETIENNE DEVEZE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Deveze & d'Artites, qui produiſit ſes titres originaux devant M. *de Beçons*, Intendant de la Province de Languedoc, lequel, par Jugement ſouverain rendu le 10 Juillet 1669, le maintint dans ſon *ancienne nobleſſe*. Il teſta le 7 Février 1677, & avoit épouſé, par contrat du 12 Juin 1654, *Françoiſe de Tollin*, fille de feu noble *François-Joſeph de Tollin*, & de *Gabrielle de Seiſſac*. Leurs enfans furent: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JEAN; — 3 & 4. CABELLE & CLAUDINE, tous quatre rappellés dans le teſtament de leur pere.

JACQUES DEVEZE, Ecuyer, Seigneur de Deveze & d'Artites, épouſa, par contrat du 29 Décembre 1689, *Clermonde de Tuech*, fille de noble *Antoine de Tuech*, & de *N.. Petit*, de la ville d'Alais, en préſence, & aſſiſté de noble *Louis de Segla*, Baron de Ribaute, de Meſſire *de Ribeirol*, Seigneur d'Antremaux, ſes parens, & de Meſſire *Jean de Tuech*, Chanoine, & autres parens de ladite Demoiſelle. Il teſta le 30 Octobre 1734, & eſt mort ledit jour, laiſſant de ſon mariage

PAUL-ANTOINE DEVEZE, Ecuyer, Seigneur de Deveze & d'Artites, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine, premier Aide-Major au Régiment des Dragons de la Reine, enſuite Capitaine dans celui du Colonel-Général, Commandant pour le ſervice du Roi au département des Villes de Saint-Ambroix, des Vans, Genolhac, Villefort, Barjac, &c. en Languedoc, par brevet de Sa Majeſté du 12 Août 1763. Il a épouſé, par contrat du 2 Novembre 1754, Demoiſelle *Anne-Jeanne de Gault-du-Fréne*, fille de noble *Julien de Gault-du Fréne*, & de Dame *Anne-Perrine de Portier-de-la-Cheſnais*, de la Ville de Dinan en Bretagne, dont — PAUL-LOUIS-HENRI JEAN DEVEZE, Chevalier, né le 2 Novembre 1761.

Les armes : *de gueules, à un fautoir d'argent au chef d'or, chargé de trois penſées de gueules, en face.*

* VEZOU-DE-VESINS (LE) : Maiſon d'ancienne Chevalerie, une des plus anciennes & des plus diſtinguées de la Province de Rouergue, où eſt ſituée la Baronnie de LE VEZOU, qui anciennement donnoit rang parmi les Barons aux Aſſemblées des Etats généraux du pays, immédiatement après le Seigneur *d'Arpajon*.

Les noms, armes & la Terre de Veſins en Rouergue furent joints à ceux de LE VEZOU, vers l'an 1420, par le mariage de BERINGUIER DE LE VEZOU, Chevalier, Baron de le Vezou, avec *Félice de Veſins*, fille & héritiere de *Veſian de Veſins*, & de *Cebelie de Moſtuejouls*.

Les Seigneurs de LE VEZOU ſont qualifiés dans tous les actes anciens de *hauts & puiſſans Seigneurs* & de *Chevaliers*. Ils remontent, par titres, à RAYMOND DE LE VEZOU, Chevalier, qui, ſuivant le Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Victor de Marſeille, vivoit en 1080, & étoit un des principaux Seigneurs de la Cour de *Richard*, Comte *de Rodès*. Il avoit pour frere & contemporain ARNAUD DE LE VEZOU, d'abord Evêque de Beziers en 1096, Gouverneur de Toulouſe en 1120, pendant la guerre du Comte *Alphonſe* contre le Comte *de Barcelone*, puis Archevêque de Narbonne en 1121, & Légat du Saint-Siége en 1134. Il mourut en 1149. C'étoit un des plus grands Prélats de ſon tems, ainſi qu'il eſt rapporté dans le *Gallia Chriſtiana*, & dans l'Hiſtoire générale du Languedoc, par Dom *Vaiſſette*, ſuivant laquelle il eut pour ſucceſſeur à l'Evêché de Beziers BERNARD DE LE VEZOU, Prélat d'un mérite diſtingué.

La Maiſon de LE VEZOU-DE-VESINS a donné pluſieurs Capitaines de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, des Gouverneurs & grands Sénéchaux de Province, des Chevaliers de l'Ordre du Roi, des Commandans des places & du ban & arriere-ban du pays, & d'excellens Capitaines, entr'autres JEAN DE LE VEZOU-DE-VESINS, Seigneur de Charry, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Gentilhomme de ſa Chambre, Sénéchal & Gouverneur de Querci. Autre JEAN DE LE VEZOU DE-VESINS, Gouverneur de Cahors, qui y fut tué au ſiége de 1580, après s'être défendu avec valeur & diſtinction, comme le rapporte *Daubigné* dans ſon Hiſtoire de France; & ANTOINE DE LE VEZOU-DE-VESINS, Gouverneur de pluſieurs places dans le Rouergue, deſquels il eſt fait une honorable mention dans l'Hiſtoire *de Thou*, *de Daubigné*, *de Brantôme*, *de Montluc*, *&c.*

Les principales alliances de la Maiſon de LE VEZOU-DE-VESINS ſont avec celles *d'Arpajon*, *d'Eſtaing*, *de Severac*, *de Combret*, *de Moſtuejouls*, *de Veſins*, *de Montvalat*, *de Scorailles*, *de Lauzieres-Thémines*, *de la Panouſe*, *de Provinquieres*, *de Garceval*, *de Laſtic-Saint-Jal*, *&c.*

ANTOINE DE LE VEZOU, Seigneur de Veſins, ancien Mouſquetaire du Roi, eſt aujourd'hui le chef de cette Maiſon. De ſon mariage avec *Marie-Anne de la Panouſe*, il a eu : —— 1. FRANÇOIS DE LE VEZOU, Comte de Veſins, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, & Chevalier de Saint Louis, marié à *Claudine-Marie de Laſtic Saint-Jal*; — 2. JEAN-JACQUES-GABRIEL DE LE VEZOU-DE-VESINS, Vicaire-Général de Senlis, & Aumônier du Roi; —— 3. ANTOINE-ALEXIS, Capitaine de Cavalerie; —— 4. MARIE, épouſe du Baron *de Saint Amans*; — 5. & MARIE-ANNE DE LE VEZOU-DE-VESINS, mariée avec le Marquis *de Provinquieres*.

Le ſuſdit ANTOINE a eu pour freres : —— 1. JOSEPH DE LE VEZOU-DE-VESINS, premier Capitaine au Régiment de Cavalerie d'Orléans, Chevalier de Saint-Louis, & Commandeur de Saint-Lazare, qui s'eſt retiré après 40 ans de ſervice, criblé de bleſſures & accablé d'infirmités; s'eſt marié en Franche-Comté, & a pluſieurs enfans; — 2. PIERRE, premier Capitaine de Grenadiers au Régiment de Condé, Chevalier de Saint-Louis, retiré avec le brevet de Major après 40 ans de ſervice, & couvert de bleſſures; — 3. ALEXIS, Chevalier de

Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, mort Maréchal des Logis de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires après y avoir ſervi 32 ans; — 4. CHARLES, Mouſquetaires du Roi, tué à la bataille de Dettingen; — 5. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment de la vieille Marine, mort dans les dernieres guerres d'Italie; — 6. & JEAN-JOSEPH DE LE VEZOU-DE-VESINS, Chevalier de Saint-Louis, marié en Anjou.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, au lion rampant d'argent, armé & lampaſſé de gueules*, qui eſt DE LE VEZOU; *au 2 & 3 de gueules, à trois clefs d'argent 2 & 1*, qui eſt DE VESINS.

* VEZINS : Baronnie en Poitou ou en Anjou, dont étoit en poſſeſſion, dès l'an 1221, la Maiſon DE LA PORTE-VEZINS.

Par l'extinction de la Branche aînée elle a paſſé dans la Maiſon de *le Porc*, par le mariage que *Jean le Porc*, Ecuyer, contracta le 15 Juin 1535, avec MARTHE DE LA PORTE, héritiere de ſa branche, à condition que ſes deſcendans joindroient le nom de *le Porc* à celui DE LA PORTE, & en écartéleroient les armes avec les ſiennes. L'arriere-petite-fille de ce *Jean le Porc*, nommé *Marthe le Porc de la Porte*, porta enſuite la Baronnie *de Vezins* dans la Maiſon *d'Andigné*, par ſon mariage en 1618, avec *Charles d'Andigné*, Chevalier, Seigneur de Rouetz, dont le fils *Charles-François d'Andigné*, Baron du Pordic, prit en ſe mariant la qualité de *Marquis de Vezins*. Cette Baronnie a paſſé enſuite aux deſcendans de *Charlotte le Porc de la Porte*, ſœur cadette de ladite *Marthe*, laquelle épouſa, la même année 1618, noble & puiſſant *Jacques de la Touche*, Seigneur de la Jarriere; & leur arriere-petite-fille *Marie-Madelene de la Touche-Limouziniere*, fut mariée en 1724, avec *Joſué-Auguſtin de la Taſte*, Seigneur de Pitrac, qui de cette alliance a eu deux filles, ſçavoir, *Marie-Henriette-Charlotte de la Taſte*, mariée à *Philippe-Pierre-Marie le Clerc*, Seigneur de la Ferriere, & *Marie-Roſe-Pétronille de la Taſte*, alliée avec *René-Charles Viault*, Seigneur de Brévillac, l'une & l'autre repréſentans la branche aînée des anciens Barons de Vezins, du nom DE LA PORTE, dont les titres originaux, produits au Juge d'armes de France par les Dames de la Ferriere & de Brévillac, prouvent une filiation depuis 1221.

VIART (DE) : Ancienne Nobleſſe originaire de Blois, qui a formé pluſieurs branches, établies dans le Blaiſois, en Poitou, en Bourgogne, en Champagne & à Eſtampes.

Les Seigneurs de Boiſchambault, de la Mothe-d'Uſſeau, Desfrant & de Pimelle, dont les deſcendans ſe ſont diſtingués par leurs ſervices, ſoit dans l'Epée, ſoit dans la Robe, ont produit en original les titres juſtificatifs de leur nobleſſe d'extraction. Les trois premiers degrés ſont conſtatés par le Procès-verbal des preuves de nobleſſe faites le 6 Mai 1643, devant *Pierre d'Hozier*, Juge d'armes de France, & les actes énoncés dans ledit Procès-verbal remontent à

JEAN DE VIART, Bailli de Blois, ainſi qualifié dans une tranſaction du 27 Septembre 1342. On voit encore ſes armes dans l'Egliſe de Saint-Solenne à Blois, accolées avec celles de *Jeanne Sebille*, épouſe d'autre JEAN, qui ſuit.

I. JEAN DE VIART, Ecuyer de CHARLES, Duc d'Orléans, pere du Roi Louis XII, place qui caractériſoit dès-lors ſon état de Gentilhomme, ſervit parmi les Gendarmes établis ſous la charge de *David*, Seigneur *de Rambures*, pour la garde des pays de Beauce & de Gâtinois. Suivant un compte de *Jean de Preſſy*, Tréſorier des guerres, qui commence le 1 Mars 1401, & finit le dernier Février 1413, il avoit huit Ecuyers à ſa ſuite. Il mourut le 11 Septembre 1458, laiſſant de *Jeanne Sebille*, ſon épouſe : — 1. JACQUES, né le 11 Novembre 1432, mort le jour de Saint-Jean-Batiſte 1441; — 2. JEAN, né le 16 Mars 1436; — 3. PIERRE, né le 31 Décembre 1438; — 4. GUILLAUME, qui ſuit; — 5. JEAN, dit *le Jeune*, né le 8 Août 1444; — 6. JACQUES, né le 4 Mai 1446, mort le 25 Juillet ſuivant; — 7. autre JACQUES, né le 31 Mars

1453,

1453, mort avant Pâques le 16 Avril ſuivant; —— 8. MATHURIN, né le 30 Avril 1457, Capitaine de la Ville de Blois, vivant, le 12 Avril 1483, avec *Jeanne*, ſon épouſe, dont on ignore le nom de famille. Elle vivoit encore en Décembre 1503; —— 9. JEANNE, née le 28 Août 1434, vivante ſans alliance, le 20 Septembre 1469; — 10. MACÉE, née le 1 Mars 1442; — 11. MARION, née le 10 Août 1447, morte le même mois; —— 12. MARIE, née le 11 Avril 1448, tenue ſur les fonts de batême par la Ducheſſe D'ORLÉANS, & *Jean de Saveuſe*, Gouverneur, Bailli de Blois & Chambellan du Duc d'Orléans. Elle vivoit encore le 4 Juillet 1476, & ne paroît pas avoir été mariée; —— 13. & CATHERINE, née le 29 Juillet 1451, vivante encore, à ce qu'il paroît, ſans alliance le 23 Février 1474.

II. GUILLAUME DE VIART, Ecuyer, Seigneur de Villebazin en Anjou, & de Mihaudouin, né le 22 Mars 1441, épouſa *Jeanne le Roux*, iſſue d'un puîné de la Maiſon *de la Roche-des-Aubiers* en Anjou; mourut au mois de Juillet 1525, & fut enterré auprès de ſon pere dans l'Egliſe de Saint-Solenne de Blois, laiſſant de ſon mariage: —— 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JEAN, né le 8 Mars 1479, mort le 19 Juillet de cette année; — 3. RICHARD, né le 13 Juillet 1473, mort le 16 Octobre ſuivant; —— 4. ETIENNE, né le 9 Novembre 1479, mort le 28 Août 1484; — 5. JEANNE, née le 20 Septembre 1469; — 6. PERRETTE, née le 6 Juillet 1472; —— 7. ETIENNETTE, née le 23 Février 1474, morte le 28 Avril ſuivant; —— 8. MARGUERITE, née le 4 Juillet 1476; — 9. MARION, née le 7 Septembre 1478; —— 10. & MADELENE, née le 12 Avril 1483.

III. JACQUES DE VIART, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Courtaujay & de Candé, né le 22 Septembre 1468, épouſa *Jeanne de Moulins*, iſſue d'une ancienne Famille du Blaiſois, qui a donné un Grand-Aumônier de France en 1519, fille de *Thibault de Moulins*, Ecuyer, homme d'armes de la Compagnie du Duc D'ORLÉANS & Gentilhomme de ſa Fauconnerie, & de *Jeanne Hurault*. Elle mourut le 11 Octobre 1546, & fut inhumée aux Cordeliers de Blois auprès de ſa mere. Son mari décéda le 19 Février 1550, & fut enterré auprès de ſon pere. Leurs enfans furent: — 1. THIBAULT, Chanoine de Saint-Sauveur de Blois, mort le 13 Août 1519; — 2. JACQUES, qui ſuit; —— 3. JEAN, mort au berceau en 1502; — 4. FRANÇOIS, né en Décembre 1503, mort le 5 Novembre 1538; —— 5. autre JEAN, né le 12 Juillet 1506, mort le 9 Août ſuivant; —— 6. LOUIS, né en Août 1509, mort le 19 Septembre 1514; —— 7. Une fille, née le 6 Avril 1507, morte après ſon batême; — 8 & 9. MARIE & JEANNE. La premiere, née le 1 Octobre 1511, & la ſeconde le 6 Avril 1513; — 10. & MARGUERITE, née le 15 Mai 1516, mariée, le 24 Octobre 1533, à *François Cordon*, Contrôleur-Général de la Maiſon du Roi, avec lequel elle vivoit encore au mois de Décembre 1544.

IV. JACQUES DE VIART, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Courtaujay, de Candé, de la Sablonniere, de Villebazin, en partie de Villebadin & de Mihaudouin, né le 28 Février 1499, pourvu de la charge de Conſeiller du Roi, Gouverneur & Bailli de Blois, rendit hommage, le 30 Mai 1531, à l'Evêque d'Orléans, comme Seigneur de Boiſgency, de la Terre & Seigneurie de la Sablonniere, qu'il avoit acquiſe de *Charles l'Huillier*, & de *Jeanne d'Albret*, ſa femme. Il exerça ſa charge environ 52 ans, s'en étant démis en 1580 en faveur de RAIMOND, un de ſes fils puînés, comme étant de Robe-Courte, & ce conformément à l'Edit de HENRI III, du mois de Mai 1579, qui portoit que « nul ne ſeroit pourvu des Etats de Bailli & Sénéchaux des Provinces qu'il » ne fût *Gentilhomme de nom & d'armes*, âgé de 30 ans pour le moins, & » qu'il n'eut commandé en l'état de Capitaine, Lieutenant, Enſeigne ou Guidon des Gendarmes des Ordonnances ». JACQUES DE VIART mourut peu de tems avant le 25 Juin 1582, & le partage de ſes biens, paſſé devant *Melleron*, Notaire de Blois, le 16 Octobre ſuivant, fut fait entre ſes enfans. Il avoit épouſé, le 23 Mai 1524, *Françoiſe Phelypeaux*, dite *le Picart*, fille de *Raimond*, Ecuyer, Seigneur de la Broſſe, & de *Jeanne Prevoſt-de-Saint-Cyr*. Elle vivoit encore, lors de la mort de ſon mari, & eut une nombreuſe poſtérité, ſçavoir:

Digitized by Google

— 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Jean, mort au berceau; — 3. Claude, né en 1531, mort à Paris le 1 Octobre 1559, dans la maiſon du Préſident *Prevoſt-de-Saint-Cyr*, ſon oncle, & inhumé à Saint-Jean en Grêve; — 4. Denis, né le 24 Octobre 1533, Maître des Eaux & Forêts, & Capitaine des Chaſſes du Comté de Blois, le 25 Juin 1582. Il vivoit encore le 18 Avril 1587, — 5. François, né en 1536, mort à Paris en 1554, & enterré à Saint-Jean en Grêve; — 6. Louis, né en 1538, Sous-Doyen du Chapitre de Saint-Sauveur de Blois; — 7. autre Jean, mort à Blois en 1546, âgé de 6 ans; — 8. Raimond, auteur de la 4e. branche rapportée en ſon rang; — 9. Guillaume, né en 1543, mort en 1544; — 10. Martin, né en 1548, mort au mois d'Avril 1549; — 11. Françoise, née le 4 Octobre 1525, mariée avec *Jean Seigneuret*, Ecuyer, Seigneur de la Borde, Tréſorier ordinaire de l'Artillerie, dont elle devint veuve peu avant le 18 Avril 1587; — 12. Anne, née en 1527, morte en 1529; — 13. Marie, née le 11 Octobre 1528, mariée avec *Pierre Sarret*, Chevalier, Seigneur de Moran, Conſeiller d'Etat, Tréſorier de France, & Général des Finances en la Généralité de Blois, dont elle étoit veuve peu avant le 18 Avril 1587; — 14. Michelle, Religieuſe à la Guiſche; — 15. Jeanne, Religieuſe aux Annonciades de Bourges; — 16. Anne, morte au berceau; — 17. autre Anne, née en 1544, veuve, peu avant le 18 Avril 1587, de *Nicolas Bardoux*, Seigneur de la Broſſe & de Bretancourt, &c. — 18. Marguerite, née en 1544, morte en 1545; — 19. Marie, morte après ſon batême en 1545; — 20. & Léonore, née en 1547, qui vivoit encore le 22 Janvier 1589 avec *Pierre de Targat*, ou *Tergat*, Ecuyer, Seigneur de Chaſſay, Tréſorier du Parlement de Bretagne.

Nota. Dans les titres produits on trouve Pierre de Viart, Ecuyer, Seigneur de la Sablonniere, Conſeiller du Roi, Préſident en ſa Chambre des Comptes, & Général de ſes Finances au Comté de Blois, qui fut marié avec *Eliſabeth d'Aguier*. Il avoit pour ſœurs: — Marie de Viart, femme de *Jacques Martin*, Ecuyer, Seigneur de Villiers, auſſi Conſeiller du Roi, Préſident en ladite Chambre des Comptes, Tréſorier de France, & Général des Finances au Comté de Blois, dont elle étoit veuve en 1650; — & Claude de Viart, femme de *Michel Bégon*, Ecuyer, Seigneur de Villecoulon, Conſeiller-Secrétaire du Roi; mais le degré de leur jonction n'eſt pas juſtifié, ainſi que celui de Marie-Thérese de Viart, que l'on trouve avoir été mariée avec *Louis de Clugny*, Baron de Grignon, & morte en Novembre 1698.

V. Jacques de Viart, III. du nom, né le 22 Juillet 1526, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Candé, Courtaujay, Vollay, Villebazin, & en partie de Villebadin & de Mihaudouin, Préſident ès Gouvernemens de Metz, Toul & Verdun, en 1568, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 27 Octobre 1572, puis Conſeiller d'Etat, rendit hommage au Roi de Navarre, comme Duc de Vendômois, le 25 Juin 1582, tant en ſon nom qu'en celui de ſes freres & ſœurs, ſçavoir, de la moitié par indivis de la métairie, cenſive & Seigneurie de Villebadin, & de la moitié des cenſive, Seigneurie & métairie de Mihaudouin, paroiſſe de Villeromain, le tout mouvant dudit Prince à cauſe de ſon Château & de ſa Châtellenie de Vendôme. Il vivoit encore le 16 Septembre 1597, & eut de ſon épouſe, *Jacqueline Poiſſon*, Dame de Vollay dans le pays Blaiſois: — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Joseph, pourvu, avant le 22 Janvier 1589, d'un office de Conſeiller du Roi, Tréſorier de France en la Généralité de Tours; — 3. Léonore, mariée avant le 22 Janvier 1589, avec *Nicolas de Riviere*, Ecuyer, Seigneur de Vaux-la-Royne; — 4. & Madelene, femme, le 14 Juin 1599, de *Georges de Poſtel*, Ecuyer, Seigneur d'Ormoy.

VI. Jacques de Viart, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Vollay, Candé, Courtaujay & Villebazin, Conſeiller d'Etat, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Préſident ès Gouvernemens de Metz, Toul & Verdun, obtint, le 26 Septembre 1594, de nouvelles proviſions pour l'état & office de Préſident au Grand-Conſeil. Il eſt qualifié par le Roi, *ſon amé & féal Conſeiller en*

ſon Conſeil d'Etat, & Préſident en la Juſtice de Metz, dans une commiſſion qu'il lui donna, le 20 Juillet 1601, pour ſe tranſporter en la ville de Verdun, la recevoir ſous la protection & obéiſſance de la Couronne, & faire prêter aux habitans de cette ville, ſoit d'Egliſe, de nobleſſe, gens de guerre, leurs Chefs & autres, le ſerment de fidélité qu'ils devoient à Sa Majeſté. Le Roi l'admit encore depuis, par un Brevet du 20 Décembre 1603, dans ſes Conſeils d'Etat, & privé, pour laquelle charge il prêta ſerment, le 7 Janvier 1604, entre les mains du Chancelier *de Belliévre*; & le 17 Janvier 1607, il obtint une penſion de 2000 liv., en conſidération de ſes anciens & fideles ſervices rendus dans toutes les occaſions qui s'en étoient préſentées. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Blois, le 22 Janvier 1589, *Catherine de Compain*, Dame de Villette, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Freſnay, Villette, de Villeray, &c. Chancelier de Navarre, & d'*Anne Courtin*. Ce mariage de JACQUES DE VIART avec *Catherine de Compain*, fait que la Famille de MM. DE VIART, ont l'honneur d'appartenir à la Maiſon Royale de France & à la Maiſon Régnante *de Savoie*. Leurs enfans furent : — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. CHARLOTTE, mariée avec *Charles de Bourſault*, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Lieutenant de la Compagnie Meſtre-de-Camp de Cavalerie légere de France; — 3. & CATHERINE, femme, en ſecondes noces, de *Bernard-Antoine de Monteſquiou*, Chevalier, Seigneur, Baron de Sainte-Colombe, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Enſeigne, Colonel du Régiment de ſes Gardes, & Capitaine du ban & arriere ban du Lauraguais. Elle vivoit encore le 15 Juin 1669.

VII. NICOLAS DE VIART, Chevalier, Seigneur de Candé, Villette, Courtaujay & Villebazin, Conſeiller d'Etat, fut ſucceſſivement nommé Conſeiller au Grand-Conſeil, le 14 Novembre 1618, enſuite Préſident, charge qu'il réſigna à *François de Pommereu*, Conſeiller au Conſeil de GASTON, Duc D'ORLÉANS, le 10 Février 1626, & Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & privé, le 23 Mai ſuivant. Il fut encore nommé à une charge de l'un des Maîtres des Requêtes ordinaire de la Reine, & le 7 Août 1628 à celle de Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée & Siége Préſidial de Saintes, pour l'acquiſition de laquelle le Roi lui avoit fait don, le 5 dudit mois, de 54000 liv. Il mourut avant le 21 Janvier 1657, & avoit épouſé, par contrat paſſé, le 13 Octobre 1624, devant *Groin* & *Baudry*, Notaires au Châtelet de Paris, *Suſanne Martin-de-Mauvoy*, fille de *Daniel*, Seigneur de la Selle, Conſeiller & Tréſorier-Général des Maiſons & Finances du Duc *de Guiſe*, & de *Marguerite Bourdereul*, dont: — 1. ISAAC, Chevalier, Seigneur de Villette & de Villebazin, reçu Page du Roi en ſa petite Ecurie ſur ſes preuves faites devant le Juge d'armes de France, le 6 Mai 1643, qui remontent à l'an 1342, enſuite Capitaine au Régiment de Vendôme. Il rendit hommage, le 19 Juin 1652, pour les Terres qu'il poſſédoit, & mourut ſans alliance, après avoir teſté, le 28 Novembre 1666; — 2. GUILLAUME, qui ſuit; — 3. JACQUES, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après; — 4. JOSEPH-AUGUSTE, préſent au contrat de mariage de ſon frere, & mort ſans alliance; — 5. SUSANNE, mariée, le 22 Octobre 1673, à *Nicolas d'Etat*, Ecuyer, Seigneur du Tremblay, &c. Capitaine-Major au Régiment de Parſon; — 6. CLAUDE, morte âgée de 94 ans, & inhumée, le 14 Février 1733, en la Chapelle Sainte-Marguerite de la paroiſſe Saint-Baſile à Eſtampes; — 7. MARGUERITE, qui vivoit, ſans alliance, en 1673; mais on croit qu'elle fut mariée depuis à *N... Thiballier*, Ecuyer, Seigneur de Michery; — 8. CHARLOTTE-ROSE, mariée, avant le 22 Octobre 1673, avec *Georges Thiballier*, Ecuyer, Seigneur de la Boulaie, frere du précédent; — 9. & ELISABETH, veuve, en 1673, de *Jacques des Pierres*, Chevalier, Seigneur de Choulſpot.

VIII. GUILLAUME DE VIART, Chevalier, Seigneur de Villette, de la Giraudiere & de Villebazin, Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment du Duc *de Vendôme*, ſuivant un acte du 21 Janvier 1657, fut maintenu dans ſon *ancienne nobleſſe* par ordonnance de M. *Phelypeaux*, Intendant de Paris, du 27 Avril 1700; teſta le 22 Mars 1706, mourut le 2 Avril ſuivant, & fut inhumé

dans l'Egliſe de Notre-Dame d'Eſtampes, où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Octobre ou Novembre 1665, *Louiſe-Alix de Lucet*, morte à Paris ſur la fin de 1702, & enterrée à Saint-André-des-Arcs, fille d'*Etienne*, Ecuyer, Seigneur de Bréchereau, &c. & de *Louiſe Lambert*, dont : — 1. CLAUDE, batiſé le 8 Avril 1672, Chevalier, Seigneur de Villebazin, qui ſervit d'abord dans la Compagnie des Gentilshommes Gardes de la Marine à Breſt, où il étoit encore, le 5 Mars 1700; fut pourvu, le 11 Juin 1705, de la charge de Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage d'Eſtampes; fit ſes preuves de nobleſſe pour être admis au nombre des Chevaliers de l'Ordre de Notre-Dame du Montcarmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, où il fut reçu, le 7 Septembre 1718, & mourut en ſon Château de Villebazin, le 5 Janvier 1739, laiſſant de ſon mariage avec *N... du Tilliet*, entr'autres enfans, deux filles; ſçavoir, MARIE-ANNE, née le 25 Mars 1704, morte le 14 Décembre 1751, Religieuſe à la Congrégation d'Eſtampes; — & SUSANNE, Dame de Villebazin, née le 21 Janvier 1712, morte à Paris, le 7 Novembre 1746, & enterrée à Saint-André-des-Arcs. C'eſt après ſa mort que la Terre de Villebazin, qui depuis près de 300 ans avoit paſſé ſucceſſivement d'aîné en aîné, a été adjugée, nonobſtant une ſubſtitution, à MM. *du Tilliet*, pour dot & repriſe de la feu Dame de Villebazin, leur tante.

— 2. GUILLAUME-CHARLES, qui ſuit; — 3. GUILLAUME-FRANÇOIS, Seigneur de Villette & de Vauxfin, batiſé le 7 Septembre 1682, d'abord deſtiné à l'état eccléſiaſtique, enſuite admis, le 1 Mai 1705, dans la Compagnie des Gentilshommes Gardes de la Marine à Breſt. Il eſt mort le 7 Février 1753, & avoit épouſé, le 26 Avril 1712, *Marie-Anne de Poliart*, fille de *François-Maximilien*, Chevalier, Seigneur de Marchais, Mouſquetaire de la Garde ordinaire du Roi, & de *Gabrielle Tambonneau*, dont : — FRANÇOIS-NICOLAS DE VIART, Ecuyer, né le 18 Juillet 1713, reçu, en 1728, dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes à Metz, qu'il quitta pour épouſer, le 17 Juillet 1731, *Marie-Louiſe de Grilliet*, fille de *François*, Seigneur de la Grandcourt. Il eſt mort le 7 Janvier 1763, & n'a eu que CHARLES-NICOLAS DE VIART, Ecuyer, né le 24 Août 1735, mort le 27 Mai 1737, quelques jours après ſa mere; — 4. & LOUISE-SUSANNE, mariée, en Mars 1700, avec *Louis de Longueau*, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel en Gâtinois & de la Grange-Alart, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur du fort Conſtable de Girone. Elle eſt morte veuve en ſon Château de Saint-Michel ſur la fin de l'année 1732.

IX. GUILLAUME-CHARLES DE VIART, Chevalier, Seigneur d'Orval, de Boiſchambault, &c. né le 28 Août 1673, d'abord Chanoine du Chapitre Royal de Sainte-Croix d'Eſtampes, ſervit depuis en qualité de Volontaire dans la Marine, fut fait enſuite Lieutenant dans le Régiment de Beauvoiſis, qu'il quitta au bout de ſept ans pour épouſer, le 24 Juin 1709, *Madelene-Thérèſe Duris*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, & de *Marie Durand*. Il rendit hommage, le 11 Février 1712, au Baron *de Bouville* & de Farcheville, du Fief, Terre & Seigneurie de Boiſchambault, eſt mort le 15 Janvier 1753, & a été inhumé dans la Chapelle Sainte-Marguerite, paroiſſe de Saint-Baſile à Eſtampes, auprès de ſa femme, qui étoit morte le 18 Mai 1737. De leur mariage ſont iſſus : — 1. CHARLES-NICOLAS, qui ſuit; — 2. LOUIS, né en 1717, mort en 1718; — 3. HENRI-AUGUSTE, né le 29 Novembre 1721, Chevalier, Seigneur de Noirepiné, appellé *le Chevalier de Viart*, d'abord deſtiné à l'Egliſe. Il entra enſuite au ſervice, a été fait, en 1741, Sous-Lieutenant au Régiment de Gâtinois, Lieutenant la même année, incorporé dans celui de Lorraine, Infanterie, en 1749, Capitaine, en 1755, s'embarqua au mois de Décembre 1756, avec deux bataillons de ſon Régiment, pour paſſer aux Indes; s'eſt trouvé au ſiége de Madras, où il a été bleſſé : de retour en France, en 1762, il a été fait Chevalier de Saint-Louis, le 25 Août 1763, après avoir été incorporé de nouveau dans le Régiment d'Aunis, d'où il s'eſt retiré avec une penſion du Roi, & a été pourvu, en 1765, en conſidération de ſon *ancienne nobleſſe*, d'une charge de Lieutenant des Maréchaux de France, & Juge du point d'hon-

Digitized by Google

neur de la Nobleſſe à Grenoble; il eſt aujourd'hui Major de la ville de Peronne, & vit ſans alliance; — 4. François-Charles, né le 18 Août 1727, Lieutenant au Régiment de la Marine, mort le 28 Mai 1752, à Bayonne, où il étoit en garniſon; — 5. Alexandre, né le 15 Avril 1729, mort le 17 Janvier 1732; — 6. Marie-Madelene, née en 1710, morte le 4 Février 1732; — 7. autre Marie-Madelene, née en 1712, morte le 8 Juillet 1715; — 8. Claude-Charlotte, née le 6 Juillet 1716, mariée, le 9 Juin 1745, à *Adrien-Conſtant-Eſprit Regnauld-des-Barres*, Chevalier, Seigneur, Comte des Barres, Baron de Laz, &c. Capitaine, Gouverneur & Bailli d'Eſtampes, ancien Capitaine-Commandant le premier Eſcadron des Dragons Vallons de l'Empereur; — 9. Françoiſe-Charlotte, née en 1718, morte le 27 Février 1745; — 10. Jeanne-Françoiſe, née en 1720, morte le 7 Juin 1724; — 11. Madelene-Thérese, née le 23 Mai 1724, Religieuſe à la Congrégation d'Eſtampes, le 27 Novembre 1742, où elle eſt connue ſous le nom de *ſœur Roſe*; — 12. & Marie-Anne, née le 9 Juillet 1725, mariée, le 12 Octobre 1763, à *Jean-Batiſte-Nicolas Gibier*, Chevalier, Seigneur de Vauxfin près Courtenay.

X. Charles-Nicolas de Viart d'Orval, Chevalier, Seigneur de Boiſchambault, Collon, Mézieres, &c. né le 29 Mai 1713, reçu d'abord, le 13 Avril 1731, dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes à Metz, fut fait enſuite Lieutenant en ſecond au Régiment de Périgord, le 1 Janvier 1734, & Lieutenant en pied, le 14 Avril ſuivant. Il fut du piquet qui ſoutint les Grenadiers à la funeſte attaque des retranchemens devant Dantzick, le 27 Mai 1734, & fut conduit, contre la capitulation, avec ce qui reſtoit dudit Régiment, priſonnier en Ruſſie; a fait les Campagnes de 1741 & 1742, en Allemagne, où, poſtiche aux Grenadiers, il contribua beaucoup par ſa réſiſtance dans une redoute avancée, à la retraite de Dekendorf, ſur le Danube; repaſſa en Italie, en 1743, y fut bleſſé d'un coup de pierrier à la cuiſſe droite à l'attaque des retranchemens de Pianeze, le 18 Juillet 1744. Dès le 29 Avril de ladite année, il avoit été nommé, par le Tribunal, Lieutenant des Maréchaux de France, & Juge du point d'honneur à Eſtampes; fut fait Capitaine audit Régiment de Périgord, le 26 Mars 1745; ſe trouva, le 16 Juin 1746, à la bataille de Plaiſance, où il reçut deux contuſions & pluſieurs coups de ſabre, dont l'un lui ouvrit la premiere table du crâne; fut relevé ſur le champ de bataille, & mené priſonnier au camp ennemi ſous Crémone. Ayant été échangé au bout de 14 mois, il rejoignit ſon Régiment qui s'embarqua pour Gênes après la révolution; là, le Maréchal Duc *de Richelieu* lui confia le commandement d'un détachement de 60 hommes François & Corſes, & 3000 hommes de Milice Génoiſe, avec le titre d'Officier principal du Roi, & avec ce ſecours, il s'oppoſa au Général *Nadaſti* qui tentoit de pénétrer entre Brugnato & le Golphe de la Spécia. Le Roi lui accorda, à cette occaſion, une gratification de 500 liv. &, le 12 Novembre 1749, le fit Chevalier de Saint-Louis, en conſidération de ſes ſervices & des bleſſures qu'il avoit reçues à Plaiſance. Ce fut ſur ces mêmes motifs qu'il obtint de Sa Majeſté, le 25 Août 1756, ſa penſion de retraite. Il a épouſé, le 8 Février 1757, *Marie-Madelene Baudry*, fille de *Thomas*, Conſeiller du Roi, Lieutenant en l'élection d'Eſtampes, & de *Marie Pariſot*, & en a eu pour enfans: — 1. Charles Viart, né le 4 Avril 1762, fait Sous-Lieutenant au Régiment de la Marche, le 1 Janvier 1778; — 2. Charlotte, née le 7 Décembre 1757; — 3. Marie, née en 1758, morte le 22 Juin 1759; — 4. Henriette, née le 25 Janvier 1760, morte le 21 Juillet ſuivant; — 5. & Madelene, née le 5 Février 1764.

Seconde Branche. Seigneurs de la Motte-d'Usseau, établis en Poitou.

VIII. Jacques de Viart, Chevalier, Seigneur de Villette & de la Vronniere, troiſieme fils de Nicolas, & de *Suſanne Martin-de-Mauvoy*, batiſé le 6 Janvier 1632, obtint, le 20 Septembre 1650, une commiſſion de Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'Infanterie de nouvelle levée, ſous

le commandement du Duc *de Valois*, fut fait Lieutenant-Colonel, en 1660, & le Roi, en conſidération de ſes ſervices, lui accorda une penſion de 150 liv. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe, 1°. par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, rendu contradictoirement, le 24 Novembre 1666, & 2°. par Jugement de M. *Phelypeaux*, Intendant de Paris, du 9 Mars 1699; mourut la même année, & fut enterré auprès de ſa femme, dans la Chapelle de Sainte-Marguerite, en l'Egliſe Saint-Baſile à Eſtampes, où l'on voit leur épitaphe. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Janvier 1657, *Françoiſe Petit*, morte en 1688, fille de *Pierre Petit*, Chevalier, Seigneur de la Montagne, de Roſſignon & de Guignonville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Conſeiller en ſes Conſeils, & Capitaine-Général des Gardes de Sa Majeſté & de ſes Camps & Armées, & de *Marie Garrault*. Leurs enfans furent: —— 1. Nicolas-Gabriel, Chevalier, Seigneur de Villette, né en 1661, qui ſervit, le 7 Juillet 1689, & encore le 7 Avril 1690, en qualité de Capitaine au Régiment de la Sarre. Il paſſa enſuite au ſervice de la Marine, & devint Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, le 9 Mars 1699, jour auquel il fut maintenu dans ſa *nobleſſe* par ordonnance de M. *Phelypeaux*, conjointement avec ſon pere, & ſes freres & ſœurs ci-après nommés; —— 2. Jacques-Gabriel, Chevalier, Seigneur Desfrant, né en 1670, qui ſervit Lieutenant au Régiment du Roi, le 7 Juillet 1689, & l'étoit encore le 7 Avril 1690. S'étant attaché depuis au Corps de la Marine, il fut admis dans la Compagnie des Gentilshommes-Gardes de la Marine, avant le 9 Mars 1699; fut nommé enſuite Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, & périt ſur mer; — 3. Louis-André, qui ſuit; — 4. Henri, auteur de la troiſieme branche rapportée ci-après; — 5 & 6. Charlotte Françoise & Marie-Thérese.

IX. Louis-André de Viart, Chevalier, Seigneur de la Mothe-d'Uſſeau, de Lamirault, de Villette, de Lemée, des Cloſures ou Clouſures, de Remilly, &c. né à Eſtampes, le 25 Décembre 1676, fut employé, le 1 Janvier 1692, ſur la liſte des Gentilshommes deſtinés pour ſervir en qualité de Garde de la Marine au département de Rochefort, & fut fait Lieutenant des Frégates du Roi le 5 Juillet 1703, puis Enſeigne des Vaiſſeaux le 1 Novembre 1705, & Lieutenant d'une Compagnie franche de la Marine, le 16 Janvier 1707. Sa mauvaiſe ſanté l'ayant obligé de quitter ce ſervice, le Conſeil de Marine lui accorda, le 14 Février 1723, la demi-ſolde à raiſon de 300 liv. par an. Il reçut, le 29 Juillet 1726, l'aveu de *Jean Maſſon*, Chevalier, Seigneur de Beſſé, Capitaine au Régiment du Colonel-Général de la Cavalerie, pour des biens relevans de ladite Seigneurie de la Mothe-d'Uſſeau, & le 2 Juillet 1727, l'hommage de *Pierre de Sauzay*, Ecuyer, Seigneur de Beaurepaire, à cauſe de ſon Fief de Montigny, mouvant auſſi de ladite Seigneurie de la Mothe-d'Uſſeau. Il mourut étant Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi (du moins en eſt-il qualifié dans le contrat de mariage de ſon ſecond fils), & avoit épouſé, le 21 Février 1704, *Françoiſe-Céleſte-Charlotte Carré-de-Beaumont*, qui étoit morte, le 25 Avril 1712, fille de *Jacques Carré*, Chevalier, Seigneur de Beaumont & de la Mothe-d'Uſſeau, Commiſſaire-Général de la Marine au département de Rochefort, & de *Françoiſe Bellay*. De ce mariage ils ont eu: —— 1. Louis-Charles, mort le 18 Mars 1718; —— 2. Jacques-Joseph, qui ſuit; —— 3. Françoise-Marie, née le 5 Juillet 1705, morte le 4 Octobre 1743, ſans avoir été mariée; —— 4. & Céleste-Marie, née le 26 Décembre 1706, Religieuſe aux Filles de la Congrégation Notre-Dame de Châtellerault, depuis le 29 Novembre 1733.

X. Jacques-Joseph de Viart, Chevalier, Seigneur de la Mothe-d'Uſſeau, des Cloſures, de Remilly, Lemée, &c. Terres réunies à ladite Seigneurie de la Mothe-d'Uſſeau, né à Rochefort en Aunis, le 9 Janvier 1708, fut ſucceſſivement Sous-Lieutenant dans le Régiment Royal-Artillerie, le 26 Août 1730; Officier-Pointeur le 22 Novembre ſuivant, & Lieutenant avant le 15 Juillet 1736. Il reçut ledit jour de *Louis-Armand de Sauzay*, Ecuyer, Seigneur de Beaurepaire, Montigny, la petite Guierche, &c. l'hommage de ſon Fief de Montigny, relevant de la Seigneurie de la Mothe-d'Uſſeau; & fit lui-même, le

Digitized by

17 Février 1741, au Bureau des Finances de Poitiers, la foi & hommage de ſadite Terre de la Mothe-d'Uſſeau, mouvante du Roi à cauſe de ſon Château de Châtellerault. De ſon mariage accordé, par contrat du 9 Février 1739, avec *Marie-Michelle du Tiers*, fille de *François du Tiers*, Ecuyer, Seigneur de la Touche-Vivien & du Chaillou, Lieutenant-Particulier au Siége Préſidial de Poitiers, & d'*Anne Varin*, il a pour enfans : — Henri-Louis, qui ſuit; — & Jean-Jacques-François-Catherine, rapporté après ſon aîné.

XI. Henri-Louis de Viart, Chevalier, Seigneur de la Mothe-d'Uſſeau, né le 2 Mars 1742, reçu Page du Roi en ſa petite Ecurie, le 13 Juin 1757, ſur les preuves faites de ſa nobleſſe, a été nommé, le 30 Mai 1760, Cornette de Cavalerie au Régiment Royal-Pologne, & réformé, le 2 Mars 1763. Il a épouſé, le 8 Février 1770, *Irene-Marguerite Robin*, fille unique de *François-Robin*, Chevalier, Seigneur de la Gateliniere en Touraine, Officier au Régiment de Limouſin, & de Dame *Irene de Margeret*, dont : — 1. François-Henri, né le 2 Mars 1771, mort en bas-âge; — 2. Charles-Henri de Viart, né le 11 Novembre 1773; — 3. Catherine-Marie Irene, née le 6 Juin 1772, aînée du précédent.

XI. Jean-Jacques-François-Catherine de Viart, Chevalier, (frere puîné de Henri-Louis), né le 5 Août 1745, reçu Page du Roi en ſa petite Ecurie, le 1 Juillet 1761, eſt enſuite entré dans la Marine en qualité de Volontaire au mois de Janvier 1764, a été fait Garde de la Marine le 1 Octobre ſuivant, Enſeigne de Vaiſſeau le 24 Février 1772, & Sous-Brigadier de la Compagnie des Gardes de la Marine du Port de Rochefort le 1 Avril 1775. Il a épouſé, le 22 Juillet 1771, *Marie-Henriette-Nicolas de Voutron*, morte le 26 Janvier 1773, fille de Meſſire *Nicolas*, Seigneur *de Voutron*, retiré Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, & de Dame *Pauline Michelle de Liſardais*; & niéce de *Nicolas de Voutron*, Chef d'Eſcadre des Armées navales, Chevalier de Saint-Louis, &c. De ce mariage eſt iſſu : — Henri-François-Catherine de Viart, né le 21 Janvier 1773.

Troiſieme Branche. Seigneurs Desfrant, en Beauce.

IX. Henri de Viart, Chevalier, Seigneur Desfrant, quatrieme fils de Jacques, & de *Françoiſe Petit-de-la-Montagne*, né le 25 Juillet 1678, ſervit dès le 9 Mars 1699, en qualité de Lieutenant au Régiment Royal d'Artillerie des fuſiliers, dont il fut fait Capitaine, le 3 Avril 1708; eut la Croix de Saint-Louis, le 1 Mars 1721, fut nommé à une Compagnie de 100 hommes Canoniers au même Régiment avec le titre de Commiſſaire ordinaire, en 1723, puis Commiſſaire provincial, en 1725; eut une penſion de retraite de 500 liv. en 1729, & eſt mort le 15 Décembre 1760. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 11 Avril 1708, *Madelene Salé*, & 2°. en 1727, *Marie-Anne le Fevre*, veuve de *N... l'Huillier de la Chapelle*, Capitaine-Général des Guides du Roi, morte ſans poſtérité. Du premier lit il a eu : — Henri-Auguste, qui ſuit; — & Jacques-François, né en 1710, mort le 27 Août 1711.

X. Henri-Auguste de Viart, Chevalier, Seigneur Desfrant, né à Douay, le 6 Décembre 1708, Cadet-d'Etat au Régiment Royal d'Artillerie au mois de Février 1720, Sous-Lieutenant le 20 Décembre 1723, Lieutenant en 1734, Capitaine en ſecond en 1748, Commiſſaire ordinaire d'Artillerie en Mai 1746, Chevalier de Saint-Louis en 1747, Capitaine d'une Compagnie de Bombardiers au mois d'Août 1749, Commiſſaire provincial en 1750, a quitté le ſervice, le 28 Février 1758, pour cauſe d'infirmités, avec une penſion de retraite de 600 liv. & eſt mort le 10 Novembre 1774. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Novembre 1736, *Marie-Anne Edeline*, fille de *Gerard*, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général de Police, Préſident & Prévôt de la ville d'Eſtampes, & de *Françoiſe Duris*, dont : — Henri-Noel-Auguste, qui ſuit; — & Marie-Anne-Henriette, née le 18 Août 1737, morte le 24 Novembre 1739.

XI. Henri-Noel-Auguste de Viart-Desfrant, Chevalier, Seigneur Deſ-

ſrant, né le 22 Décembre 1739, d'abord Cadet ſurnuméraire au Régiment Royal-Artillerie, le 28 Octobre 1751, Cadet d'Etat en 1753, Sous-Lieutenant le 1 Janvier 1757, à la nouvelle École de la Fere, d'où il a paſſé au mois de Janvier 1758, dans la Compagnie des Mineurs de Châteaufer, alors employée à l'armée du bas-Rhin, Lieutenant en ſecond de cette Compagnie, le 17 Décembre 1759, Lieutenant en premier, le 15 Octobre 1765, Capitaine en ſecond de la Compagnie de Boiſgnorel, le 14 Juillet 1766, Capitaine au Corps des Mineurs de l'Artillerie, & reçu Chevalier de Saint-Louis en Janvier 1777, a épouſé, le 26 Janvier 1768, *Marie-Conſtance-Adélaïde de Vautier de Petimont*, née le 9 Décembre 1749, fille de *Thimotée*, Seigneur de Petimont près Montfort-l'Amaury, & de *N... de Prez-de-la-Queue*, dont juſqu'à préſent deux filles; ſçavoir, ADÉLAÏDE-HENRIETTE, née le 23 Avril 1770; — & MARIE-ROSALIE-LOUISE DE VIART, née le 28 Septembre 1774.

Quatrieme Branche. Seigneurs de QUEMIGNY, &c. en Bourgogne.

V. RAIMOND DE VIART, Chevalier, Seigneur de la Coudraye & de Merville, né la veille de Noel 1541, huitieme fils de JACQUES, II. du nom, & de *Françoiſe Phelypeaux*, fut pourvu ſur la réſignation de ſon pere, le 30 Juin 1580, de la charge de Conſeiller du Roi, Gouverneur & Bailli de Blois, & reçu au Parlement, le 2 Juillet ſuivant. Il étoit Tréſorier-Général de France en Languedoc, en 1579, & dans un acte du 6 Août 1582, ainſi que dans un nouveau partage de ſes pere & mere, fait le 18 Avril 1587, avec DENIS DE VIART, ſon frere, & ſes ſœurs, il prend la qualité de *Chevalier*. Il avoit obtenu du Roi HENRI III, le 15 Octobre 1585, une penſion de 200 écus. De ſon mariage contracté avec *Françoiſe Gros de Saint-Joyre*, il eut:

VI. GUILLAUME DE VIART, Chevalier, Seigneur des Eſſars, ſucceſſivement homme d'armes de la Compagnie d'ordonnance du Marquis *de Mirebeau*, Capitaine d'une Compagnie de 60 hommes à pied François; Capitaine, Gouverneur & Commandant pour le Roi des Ville & Château de Mirebeau. Il ſervit avec la plus grande diſtinction dans les guerres civiles, ſous le regne de HENRI IV; teſta le 15 Septembre 1637, mourut le 3 Mai 1638, & fut inhumé dans l'Egliſe de Mirebeau, où l'on voit ſon épitaphe en latin, qui fait honneur à ſa mémoire. La Famille conſerve un certificat de ſes ſervices qu'elle a produit le 28 Août 1658. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Juillet 1594, *Jeanne Mugnier*, fille d'*Iſaac*, & de *Marguerite Boillot*, laquelle vivoit encore le 11 Avril 1643. Leurs enfans furent: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. NICOLAS, Sieur des Eſſars, vraiſemblablement le *Capitaine des Eſſars*, qui obtint, le 8 Février 1646, une commiſſion de Capitaine au Régiment du Prince de Conti, Infanterie; — 3. ARTUS ALEXANDRE, Seigneur de Montillé, nommé Prieur de Saint-Pierre de Glanot, dans un acte du 11 Avril 1643. Il quitta l'état eccléſiaſtique, & étoit Maréchal des Logis des 160 Suiſſes de la Garde du Roi, en 1647; fut auſſi Gentilhomme ſervant ordinaire de Sa Majeſté, ſuivant un acte du 10 Février 1670; & maintenu par Arrêt du Conſeil d'Etat du 12 Septembre 1671, dans ſon *ancienne nobleſſe*, en conſéquence de laquelle il fut reçu aux Etats de Bourgogne en 1682; — 4 & 5. MARGUERITE & FRANÇOISE. La premiere, mariée à *Nicolas Quirol*; la ſeconde, à *Guillaume Fay*. Elles ne vivoient plus le 11 Avril 1643; — 6, 7 & 8. PHILIBERTE, JEANNE & autre MARGUERITE, toutes les trois mariées ledit jour 11 Avril 1643; la premiere, à *Claude Chavanſot*; la ſeconde, à *Daniel du Vivier*; & la troiſieme avec *Jean Bu...*

VII. FRANÇOIS DE VIART, I. du nom, Chevalier, Gouverneur pour le Roi des Salines & Domaine de Lorraine, ſuivant un acte du 11 Avril 1643, & pluſieurs autres poſtérieurs, teſta le 2 Novembre 1648, mourut avant le 16 Mai 1649; & avoit épouſé, par contrat du 16 Août 1620, *Priſcille le Clerc*, fille de *Paul*, Ecuyer, Seigneur de Liſle & de Jaubray, & de *Judith Prenant*, ſa veuve. Elle acheta, le 16 Mai 1649, de *François du Pé*, Chevalier, Seigneur de

Digitized by Google

de Loueſmes, & de *Marthe de Humes*, ſa femme, la Terre & Seigneurie de Pimelle en Tonnerois, & en rendit hommage, le 16 Juillet ſuivant, à *Roger de Clermont*, Marquis de Cruſy, &c. Maréchal-de-Camp, ainſi que de la quatrieme partie de la Terre d'Ancy-le-Serveux qu'elle avoit acquiſe, le 20 Mai précédent, de *Jean de Nicey*, Chevalier, Seigneur Comte de Nicey, &c. d'*Anne le Roy*, ſon épouſe, & de *Jean de Nicey*, leur fils, Prieur de Saint-Blin. Ladite *Priſcille le Clerc* eut la garde noble de ſes enfans, par Sentence du 2 Juin 1649, & obtint en leur nom, le 2 Juin 1660, un Arrêt de la Chambre ſouveraine établie par le Roi pour le fait des francs-Fiefs, par lequel elle fut déchargée de la taxe à laquelle on l'avoit impoſée pour leſdits Fiefs de Pimelle & d'Ancy-le-Serveux, d'après la juſtification qu'elle avoit faite de l'ancienne poſſeſſion de nobleſſe de ſes enfans par les titres que lui avoit remis PIERRE DE VIART, Préſident en la Chambre des Comptes de Blois, leur parent. Elle teſta, le 4 Février 1679, & eut pour enfans : —— 1. CLAUDE, qui ſuit ; —— 2. FRANÇOIS, auteur de la cinquieme branche rapportée ci-après ; — 3. DANIEL, d'abord Prieur & Seigneur de Saint-Pierre de Glanot en Bourgogne, qu'il réſigna, en 1689, à ARTUS-ALEXANDRE DE VIART, ſon neveu. Il étoit, depuis le 10 Mars 1654, Conſeiller, Aumônier ordinaire du Roi, & mourut en 1692 ; — 4. MARIE, femme, avant le 4 Octobre 1666, de *N... d'Arbonne*, Ecuyer, Seigneur de Chaſſy ; —— 5. MARGUERITE, maintenue dans ſon *ancienne nobleſſe*, le 12 Mars 1705, & morte ſans avoir été mariée.

VIII. CLAUDE DE VIART, Chevalier, Seigneur d'Ancy-le-Serveux, de Quemigny, de Quemigneror & de Chalvoſſon, étoit Lieutenant au Régiment de Piémont, le 4 Février 1661, & fut admis, en 1682, aux Etats de Bourgogne ſur les preuves qu'il fit de ſon ancienne nobleſſe. Il vivoit encore en 1693, & avoit épouſé, par contrat du 27 Novembre 1662, *Henriette de Gand*, de laquelle il a laiſſé

IX. FRANÇOIS DE VIART, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Quemigny, de Quemignerot & de Chalvoſſon, ancien Chevau-Léger de la Garde du Roi, maintenu dans ſa *nobleſſe* par Ordonnance de M. *Ferrand*, Intendant de Bourgogne, du 22 Février 1698. Il eſt compris dans le Catalogue des Gentilshommes admis aux Etats de Bourgogne, en 1730. Il avoit épouſé à Dijon, le 2 Juin 1688, Demoiſelle *Marguerite Euvrard*, dont

X. CLAUDE-MARIE DE VIART, Chevalier, Seigneur de Chalvoſſon, reçu aux Etats de Bourgogne en 1757. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Gelot*, Notaire Royal à Coſne, le 17 Juin 1724, Demoiſelle *Anne d'Orſan*, de laquelle il a

XI. GUI-BERNARD DE VIART-DE-CHALVOSSON, Chevalier, Seigneur de Chalvoſſon, qui a épouſé, par contrat paſſé devant *Caverot*, Notaire Royal à Nuis, le 1 Septembre 1760, Demoiſelle *Philiberte-Antoinette de Pampelune de Genouilly*, fille de Meſſire *Jean-François de Pampelune*, Chevalier, Seigneur de Genouilly, Villiers les hauts & Mereuil, & de Dame *Claudine-Adrienne de Romecourt*, dont ſont iſſus : —— 1. ARTUS-ALEXANDRE DE VIART-DE-CHALVOSSON, né le 17 Août 1764, Eleve de l'Ecole Royale Militaire ; —— 2. CLAUDE-MAURICE, né le 6 Février 1766, auſſi Eleve de l'Ecole Royale Militaire ; — 3. CLAIRE-JOSEPHE-DEODATE, ſœur aînée de ſes freres, née le 10 Juin 1762.

Cinquieme Branche. Seigneurs de PIMELLE, *&c. en Bourgogne.*

VIII. FRANÇOIS DE VIART, Chevalier, Seigneur de Pimelle, d'Ancy-le-Serveux en partie & de Rignac, ſecond fils de FRANÇOIS DE VIART, I. du nom, & de *Priſcille le Clerc*, Capitaine d'une Compagnie de nouvelle levée dans le Régiment du Comte *de Clermont*, par commiſſion du 18 Mars 1650, fut maintenu dans ſa *nobleſſe* avec ſes freres & ARTUS-ALEXANDRE DE VIART, ſon oncle, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 12 Septembre 1671 ; fit hommage de la moitié de la Terre de Pimelle, le 7 Juin 1686, à *Roger & Louis de*

Clermont, & à *Charles-Henri de Clermont*, Marquis de Cruſy ; ſervit dans l'un des Eſcadrons de la Nobleſſe de Champagne depuis le 18 Mai juſqu'au 10 Septembre 1689, qu'il obtint un certificat du Marquis *de Blaigny*, Commandant dudit Eſcadron ; produiſit de nouveau, en 1693, les titres de ſa nobleſſe aux Commiſſaires généraux des francs-Fiefs, qui, vu leur validité, l'exempterent de ce payement, ainſi que CLAUDE DE VIART, ſon frere aîné. Il ne vivoit plus le 28 Août 1699, & avoit épouſé, par contrat du 10 Février 1670, paſſé devant *le Chanteur*, Notaire au Châtelet de Paris, *Virgine de Chaury*, Dame de Rignac, fille d'*Euſtache de Chaury*, Baron de Rivoire, Seigneur de Carmon, Conſeiller du Roi, Préſident au Préſidial de Bourg en Breſſe, & d'*Antoinette le Duc*. Leurs enfans furent : — ARTUS-ALEXANDRE, qui ſuit ; — & PRISCILLE DE VIART, née en Décembre 1670, laquelle partagea, avec ſon frere, la ſucceſſion de leur pere, le 28 Août 1699. Elle fut maintenue dans ſa nobleſſe le 12 Mars 1705.

IX. ARTUS-ALEXANDRE DE VIART, Chevalier, Seigneur de Pimelle, d'Ancy-le-Serveux, de Rignac, &c. né le 15 Décembre 1675, d'abord Prieur Commendataire de Saint-Pierre de Glanot ſur la réſignation de DANIEL DE VIART, ſon oncle, en 1689, quitta l'état eccléſiaſtique, & fut maintenu dans ſa *nobleſſe* par Ordonnance de M. *Phelypeaux*, Intendant de Paris, du 12 Mars 1705. Sa mere fut pareillement maintenue dans la qualité de *veuve de Gentilhomme*. Il eſt mort le 17 Mars 1748, & avoit épouſé, 1°. par contrat du 1 Février 1705, paſſé devant *le Moine*, Notaire au Châtelet de Paris, *Anne-Dorothée Chambon*, veuve de *Claude Camuſat*, Officier de la Maiſon du Roi, & fille de *François Chambon*, auſſi Officier de la Maiſon de Sa Majeſté, & de *Françoiſe Hardel* ; & 2°. par contrat du 27 Novembre 1741, paſſé devant *Thierry*, Notaire à Cruſy, Demoiſelle *Catherine de Guyon*, fille d'*André de Guyon*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Guitaut, Infanterie, & de *Catherine de Leviſton*. Du premier lit il n'a eu que des filles, ſçavoir : — 1. VIRGINE-PRISCILLE DE VIART-DE-PIMELLE, née le 14 Avril 1709, mariée, par contrat paſſé devant ledit *Thierry*, Notaire, le 13 Janvier 1734, à M. le Marquis *de Clermont-Tonnerre*. Elle eſt morte en 1735, laiſſant *Virgine-Priſcille de Clermont*, mariée au Vicomte *de la Ferté-de-Meun* ; — 2. MARIE-ANNE-CLAUDINE-PRISCILLE DE VIART-DE-PIMELLE, née le 7 Septembre 1713, Religieuſe Urſuline à Tonnerre, puis nommée Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Notre-Dame des iſles d'Auxerre, par Brevet du 10 Mai 1743, morte le 22 Mai 1766 ; — 3. FRANÇOISE-VIRGINE, née le 30 Juillet 1714, Religieuſe Urſuline à Tonnerre ; — 4. ANNE-MICHELLE, née le 26 Novembre 1716, reçue à Saint-Cyr, en 1728, morte le 3 Mai 1766. Et du ſecond lit eſt iſſu pour fils unique LOUIS-ALEXANDRE-CHARLES, qui ſuit.

X. LOUIS-ALEXANDRE-CHARLES DE VIART, Chevalier, Seigneur de Pimelle, d'Ancy-le-Serveux, de la Grange-aux-Moines, Pleincheſne, &c. Capitaine au Régiment Royal-Champagne, Cavalerie, par commiſſion du 1 Février 1763, a épouſé, par contrat paſſé devant *Coquille*, Notaire Royal à Chablis, le 11 Janvier 1769, Demoiſelle *Marie Martin*, fille de *René Martin*, & de *Marie Naval*, dont — CATHERINE-MARIE-LOUISE DE VIART-DE-PIMELLE, née le 25 Août 1772.

Généalogie rédigée ſur titres originaux communiqués au Juge d'armes de France, & extraite en partie de ſon Armorial.

Les armes : *d'or, au phénix de ſable poſé ſur un bûcher de gueules, au chef d'azur chargé de trois coquilles d'argent.* Deviſe : *Vivit & ardet* : les majuſcules qui forment le nom, ſont *d'azur*.

* VIBRAYE : Châtellenie poſſédée par la Maiſon de *Hurault*, & érigée en *Marquiſat*, en faveur de

Jacques Hurault, II. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, &c. par Lettres du mois d'Avril 1625, enregiſtrées au Parle-

ment le 17 Mars 1629, & en la Chambre des Comptes le 18 Septembre 1649. *Voyez* HURAULT, *Tome VIII.*

VIC : Maiſon originaire de Guienne, ſelon *François du Cheſne* & M. *de Fourny*. Elle a donné un Garde des Sceaux de France, & un Archevêque d'Auch.

RAYMOND DE VIC, Seigneur de Camarde & de Travers, que les Auteurs cités diſent originaire de Guienne, eſt le premier de cette Maiſon que l'on connoiſſe. Il fut marié deux fois. De ſa ſeconde femme, *Comteſſe de Sarred*, il eut, entr'autres enfans : — MERY, qui ſuit ; — & DOMINIQUE DE VIC, dit *le Capitaine Sarred*, Enſeigne, puis Capitaine aux Gardes, ayant ſervi de Sergent à la bataille d'Ivry le 14 Mars 1590. Il s'y comporta ſi vaillamment, que le Roi HENRI IV, par Lettres du mois de Février 1603, voulut que lui, ſon frere, & leur poſtérité, ajoutaſſent à leurs armes un petit *écuſſon d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or*. Il fut ſucceſſivement Gouverneur de Saint-Denis, de Calais & d'Amiens, où il fit commencer la Citadelle, & Vice-Amiral de France. Il mourut le 14 Août 1610, âgé de 59 ans, ſans enfans de *Jeanne de Merainvilliers*.

MERY DE VIC, Chevalier, Seigneur d'Ermenonville, &c. étoit Maître des Requêtes du Roi HENRI III. Lorſque ce Prince n'étoit encore que Duc d'Anjou, il le pourvut d'une charge de Maître des Requêtes de ſon Hôtel le 26 Novembre 1581, fut reçu le 23 Juin de l'année ſuivante, & l'exerça juſqu'en 1597, qu'il fut fait Préſident au Parlement de Toulouſe & Conſeiller d'Etat ; fut enſuite Intendant de la Juſtice en Guienne, & rendit de grands ſervices au Roi HENRI IV, en la négociation du renouvellement d'alliance avec les Suiſſes, vers leſquels il avoit été envoyé en Ambaſſade. Le Roi LOUIS XIII étant à Bordeaux, lui donna la charge de Garde des Sceaux de France, comme au plus ancien Conſeiller d'Etat le 24 Décembre 1621, de laquelle il ne jouit pas long-tems, étant mort le 2 Septembre 1622. De ſon mariage avec *Marie Bourdineau*, il eut, entr'autres enfans : — DOMINIQUE DE VIC, Abbé du Pec, né à Paris en 1588, fait Conſeiller d'Etat & du Conſeil Privé, par le Roi LOUIS XIII, en 1621, ſacré Archevêque de Corinthe le 25 Mai 1625, & enſuite d'Auch, après la mort de *Léonard*, en 1629. Il mourut en 1661 ; — & GÉDÉON, qui ſuit.

GÉDÉON DE VIC, Seigneur d'Ermenonville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Cornette de la Compagnie des 200 Chevaux-Légers de ſa Garde ordinaire, mort le 26 Février 1636, avoit épouſé, le 29 Avril 1621, *Catherine de Boulainvilliers*, morte le 15 Mars 1669, laiſſant :

DOMINIQUE DE VIC, Seigneur d'Ermenonville, de Morand, &c. mort au mois de Février 1676. Il avoit épouſé, 1°. le 14 Janvier 1649, *Marie de Bar*, morte le 2 Février 1662, fille de *Gabriel de Bar-Baugy*, Seigneur de Silly, & d'*Antoinette Baronnet* ; & 2°. le 9 Décembre 1664, *Marie Boſſan*, fille de *Pierre*, Seigneur de Brinville, & de *Catherine de Harandier*. Du premier lit il eut : — 1 & 2. FRANÇOIS & DOMINIQUE, morts jeunes ; — 3. CHARLES, qui ſuit ; — 4. HONORÉE-MARIE, Religieuſe au Prieuré de Saint-Michel de Creſpy, le 12 Décembre 1665 ; — 5. CHARLOTTE, reçue Prieure de Saint-Michel de Creſpy, après ſes grandes-tantes, le 14 Février 1678 ; & du ſecond lit : — 6. GENEVIÉVE-EUGÉNIE, Dame d'Ermenonville, Piédefer, de Morand, &c. morte le 21 Mars 1701, étant lors veuve de *Claude-Charles de Vielz-Châtel*, Seigneur de Montalant près Montargis ; — 7. & CATHERINE DE VIC, non mariée en 1691.

CHARLES DE VIC, Seigneur de Morand, commença de ſervir dans les Gardes-Marine, fut Lieutenant au Régiment de Champagne en 1672, & enſuite Cornette au Régiment de Cavalerie de Bleigny. Il épouſa, en 1681, *Catherine Quatreſols*, fille de *Jean Quatreſols*, Seigneur de Coubertin, Auditeur des Comptes à Paris, & de *Catherine de la Cour*, dont : — 1. GÉDÉON DE VIC, né en 1687 ; — 2. CATHERINE, née le 16 Mai 1682 ; — 3 & 4. CHARLOTTE & ELISABETH. Nous ignorons ſi cette Maiſon ſubſiſte, faute de *Mémoire*.

Les armes DE VIC ſont : *de gueules, à deux bras & mains droites jointes en-*

ſemble, mouvans des deux flancs & poſés en face d'argent, & en chef un écuſſon d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or, & d'une bordure de même.

* VICOMTE (LE) : Ce nom eſt diſtingué en Bretagne, il y a plus de 400 ans, & c'eſt depuis ce tems que les Seigneurs *du Rumain*, dans l'Evêché de Saint-Brieux, ſont en poſſeſſion de cette Terre & Seigneurie.

CHARLES-YVES LE VICOMTE, Comte du Rumain, Marquis de Coetanfao, Comte de Penhoët, Seigneur Châtelain de Coetcodu, &c. (fils d'YVES-CHARLES LE VICOMTE, Comte du Rumain, Seigneur Châtelain de Coetcodu, & de feu *Julienne de Querhoent-de-Coetanfao*, morte le 22 Décembre 1734), Brigadier des Armées du Roi, par Proviſions du 1 Mai 1745, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, du 15 Mars 1740, Gouverneur de la ville de Morlaix & du Pays circonvoiſin, veuf de *Reine-Marie-Marguerite Butault-de-Marjan*, ſœur de la Comteſſe *de Lorges*, qu'il avoit épouſée le 20 Mai 1739, s'eſt remarié, le 17 Novembre 1746, avec *Conſtance-Simonne-Flore-Gabrielle Rouault-Gamaches*, fille de *Jean-Joachim Rouault*, Marquis de Gamaches & de Pomponne, Seigneur & Gouverneur pour le Roi des Ville & Comté de Saint-Valery-ſur-Somme, & du pays & roc de Cuyen, puis Maréchal-de-Camp, & de feu *Catherine-Conſtance-Emilie Arnaud de Pomponne*.

Les armes ſont : *d'azur, à un croiſſant montant d'or.*

* VIDARD : Terre ſituée dans la Baſſe-Navarre, poſſédée, dans les XIIIe & XIVe ſiécles, par la Maiſon de ce nom, qui parioit alors avec la plus haute Nobleſſe de ce pays, comme il conſte par le traité de paix entre les Maiſons d'*Albret* & de *Grammont*, & par beaucoup d'autres titres dudit Pays.

ANTOINE DE VIDARD, Chevalier, Seigneur de la Voume, alla s'établir en Poitou vers la fin du XIVe ſiécle, ſelon les décharges du payement de franc-fief & Jugemens en maintenue de nobleſſe de 1394, 98 & 1408, rendus à Luſignan en faveur de cet ANTOINE, Seigneur de Vidard, qui avoit deux freres, tués, en 1356, à la bataille de Poitiers, & inhumés aux Cordeliers de cette Ville, comme le juſtifie leur Armorial, placé dans le Chœur deſdits Religieux, parmi ceux de beaucoup d'autres Seigneurs qui y furent auſſi enterrés, ſuivant un procès-verbal fait à cet effet en 1775, & à la ſépulture que la Maiſon DE VIDARD y conſerve depuis cette époque.

Elle a paſſé en Champagne par le mariage de *Catherine d'Havetel*, Vicomteſſe de Vauciennes, avec ANTOINE-MATHIEU DE VIDARD, Chevalier, Seigneur de Saint-Clair & de Buſſeroux, & par celui de *Marie-Nicole-Florimonde de la Grange*, Baronne de Muire, avec ANDRÉ-CLAUDE-AMABLE DE VIDARD, Chevalier, Marquis de Saint-Clair, Maréchal-de-Camp, & Enſeigne des Gardes-du-Corps du Roi, mort de la ſuite d'une culbute que lui fit faire, ainſi qu'à ſon cheval, un cerf, entre lequel & feu LOUIS XV, il vola pour conſerver les précieux jours du Roi, que mettoit dans le plus grand danger la proximité du cerf bleſſé, dont la fuite étoit décidée vers Sa Majeſté. Il a laiſſé de ſon mariage :

ANTOINE-NICOLAS-FRANÇOIS DE VIDARD, Marquis de Saint-Clair en Poitou, Baron de Muire en Champagne, &c. Meſtre-de-Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, qui a épouſé, le 4 Novembre 1766, *Antoinette-Louiſe-Maxime de Chaſtenet-de-Puyſégur*, fille de *Jacques-François-Maxime*, Marquis de Puyſégur, Vicomte de Buzancy, premier Quart-Comte de Soiſſons, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & de feu *Marie-Marguerite Maſſon*. Leurs enfans ſont : — 1. JACQUES-ELISABETH, né en 1772 ; — 2. MAXIMILIEN-RENÉ, né en 1773, Chevalier de Malte ; — 3. & ANTOINETTE-MARIE DE VIDARD, née en 1769.

De cette Maiſon étoit LOUIS-ANTOINE-HIPPOLITE DE VIDARD, appellé *le Chevalier de Saint-Clair*, Vicomte de Vauciennes, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, ancien

Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, mort à Epernay en Champagne le 12 Février 1773, dans la 75ᵉ année de ſon âge.

Les armes de cette Famille, avant ſon établiſſement en Poitou, étoient : *de gueules, à trois dards d'or, armés & empennés d'argent, l'un en pal accollé aux deux autres en ſautoir*, ainſi qu'elles ſe ſont trouvées peintes dans le Chœur de l'Egliſe des Cordeliers. Depuis le commencement du XVᵉ ſiécle elles ſont : *coupé au premier en haut*, comme ci-deſſus, qui eſt DE VIDARD ; *au ſecond en bas, de gueules à trois dards en pal d'argent, armés & empennés d'or, la pointe en haut*, qui eſt d'ASTER-GRAMMONT-D'AURE.

VIENNE : C'eſt une ancienne & une des premieres Maiſons de Bourgogne.

Elle a donné un Archevêque de Beſançon, un de Rouen, auparavant Evêque d'Autun, puis de Beauvais, un Evêque Duc de Langres, un Chevalier du Saint-Eſprit, un de la Toiſon d'or ; & un Amiral de France dans JEAN DE VIENNE, Chevalier, Seigneur de Rollans, qui rendit de grands ſervices aux Rois CHARLES Vᵉ & CHARLES VI, dans les guerres qu'ils eurent contre les Anglois. Il fut tué à la bataille de Nicopolis en 1396. Les Hiſtoriens en parlent comme d'un des plus vaillans & courageaux Seigneurs de ſon tems. Il portoit pour armes celles de ſa Maiſon, c'eſt-à-dire, *de gueules, à l'aigle d'or armée d'azur.*

L'auteur commun de cette illuſtre Maiſon eſt PHILIPPE DE VIENNE, Seigneur d'Amigny, qui vivoit en 1241. — HUGUES III, ſon arriere-petit-fils, Seigneur de Pagny, épouſa *Béatrix de Vienne*, fille de *Guillaume*, Comte *de Vienne* & de Mâcon. — HUGUES, IV. du nom, leur fils aîné, ſuccéda au Comté *de Vienne*, prit le nom & les armes de VIENNE, que ſes deſcendans ont toujours depuis portées, nonobſtant la vente qu'il fit, en 1256, du Comté de Vienne à *Jean de Burnen*, Archevêque de Vienne. Il étoit mort en 1277. La branche aînée de cette Maiſon s'eſt éteinte dans JEAN DE VIENNE, mort, ſans alliance, en 1399.

La ſeconde branche qui eſt celle des Seigneurs de Saint-Georges & de Sainte-Croix, ſortie de HUGUES DE VIENNE, II. du nom, Seigneur de Longwy, & de *Huguette*, Dame de Sainte-Croix & d'Antigny. Ils ont fini à JEAN DE VIENNE, Seigneur de Buſſy, Saint-Georges, &c. mort, ſans alliance, dans le XVᵉ ſiécle.

La troiſieme branche, dite des Seigneurs de Pimont & de Ruffey, Comtes de Commarin, a eu pour auteur PHILIPPE DE VIENNE, fils aîné de HUGUES DE VIENNE, V. du nom, Seigneur de Longwy, & de *Marguerite*, Dame *de Ruffey*, ſa ſeconde femme. La Seigneurie de Commarin, ancienne Baronnie de Bourgogne, entra dans cette branche par le mariage de GERARD DE VIENNE avec *Bénigne de Dinteville*, Dame de Commarin. Ledit GERARD fut Chevalier d'honneur de la Reine ELÉONORE D'AUTRICHE, & eut pour fils — FRANÇOIS DE VIENNE, marié à *Gillette de Luxembourg*, dont naquit — ANTOINE DE VIENNE, Chevalier de l'Ordre du Roi, en faveur duquel la Baronnie de *Commarin* fut érigée en *Comté* en Mai 1588. Il avoit pour frere JEAN DE VIENNE, Baron de Ruffey, fait Chevalier du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1584. Le Comte *de Commarin* épouſa *Claude d'Eſguilly*, de laquelle il eut —— JACQUES-FRANÇOIS DE VIENNE, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, marié à *Françoiſe de la Magdelaine-de-Ragny*, dont — CHARLES DE VIENNE, Comte de Commarin, auſſi Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Châtillon-ſur-Seine. Il laiſſa de ſon épouſe — HENRI DE VIENNE, Comte de Commarin, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, qui eut deux fils, ſçavoir : —— 1. CHARLES DE VIENNE, marié, en 1698, à *Anne de Châtelux*, dont, pour fille unique, — JUDITH DE VIENNE, Comteſſe de Commarin, mariée, en Juillet 1725, à *Joſeph Damas*, Marquis d'Antigny, Colonel du Régiment de Boulonois ; —— 2. & LOUIS DE VIENNE, Baron de Châteauneuf, reçu, en 1697, Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne, & Elu de la Nobleſſe de cette Province en 1721. Il avoit épouſé, en 1709, *Marie Comeau*, dont : — LOUIS-HENRI, qui ſuit ; —

& Anne-Catherine-Bernarde de Vienne, femme de *Richard Fyot-de-Mimeure*, Capitaine de Cavalerie.

Louis-Henri, dit *le Comte* de Vienne, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, a épouſé, en 1731, *Henriette de Saulx-Tavannes*, de laquelle ſont iſſus : — Louis-Urſule de Vienne, né le 17 Octobre 1734, au ſervice; — & trois filles. Nous ignorons l'état actuel de cette branche qui ſubſiſte, faute de *Mémoire*.

La quatrieme branche de cette Maiſon, qui eſt celle des Seigneurs de Chevreau, a eu pour auteur Jean de Vienne, fils puîné de Louis de Vienne, Seigneur de Pimont, & d'*Iſabeau de Neufchâtel*, mort en Novembre 1525. Sa poſtérité a fini à François de Vienne, Baron de Chevreau, qui inſtitua, en 1596, pour ſon héritier Jacques de Vienne, Seigneur de Ruffey, ſon couſin; & mourut ſans enfans.

La cinquieme branche eſt celle des Seigneurs de Pagny & de Saillenay, qui ont eu pour auteur Jean de Vienne, fils aîné de Philippe, II. du nom, Seigneur de Pagny, & de *Jeanne de Geneve*, ſa ſeconde femme. Il mourut en 1340, & Jeanne de Vienne porta les biens de cette branche en 1436, à *Jean de Givry*, Seigneur de Longwy, ſon mari.

La ſixieme branche, dite des Seigneurs de Rollans & de Liſtenois, deſcendoit de Guillaume de Vienne, fils puîné de Jean, Seigneur de Pagny, & de *N...*, Dame *de Rollans*. Les grands biens de cette branche furent portés, en 1462, à Jean de Vienne, ſon parent, Seigneur de Montbis.

La ſeptieme branche, qui eſt celle des Seigneurs de Montbis & d'Aro en Barrois, a eu pour chef Guillaume de Vienne, troiſieme fils de Philippe de Vienne, Seigneur de Rollans, & de *Philiberte de Maubec*. Il mourut en 1471, & ſa poſtérité a fini à François de Vienne, II. du nom, mort à Turin, ſans alliance, en 1537. Il avoit inſtitué pour héritier ſon neveu *Antoine de Beaufremont*, à condition de porter le nom & les armes de Vienne.

La huitieme branche, dite *des Seigneurs de Clairvaux*, a commencé à Philippe de Vienne, troiſieme fils de Guillaume, Seigneur de Montbis, & de *Béatrix de Cuſance*. Il vivoit en 1517, & cette branche s'eſt éteinte après quatre degrés, dans les fils de Claude de Vienne, Seigneur de Clairvaux, preſque tous morts au ſervice. Ce Claude de Vienne fut un des Chefs des Religionnaires de France.

La neuvieme branche, qui eſt celle des Seigneurs de Vauvillars, Comtes de Châteauvieux, deſcendoit de Nicolas de Vienne, ſecond fils de Claude, Seigneur de Clairvaux, & de *Claudine du Châtelet*. — Marc de Vienne, ſon fils, Sire de Vauvillars, épouſa, en 1587, *Marie*, Dame *de Châteauvieux*. — Leur petite-fille Françoiſe de Vienne, Comteſſe de Châteauvieux, porta, par ſon mariage du 25 Septembre 1649, les biens de ſa branche à *Charles de la Vieuville*, Chevalier d'honneur de la Reine. Elle mourut en 1669, laiſſant poſtérité.

La dixieme & derniere branche, dite des *Seigneurs de Mirebeau*, a eu pour auteur Jean de Vienne, fils puîné de Hugues de Vienne, & d'*Alix de Villars*. Il vivoit en 1283, & ſon arriere-petite-fille, Jeanne de Vienne, Dame de Mirebeau, héritiere de ſes freres, épouſa *Simon*, Seigneur *de Granſon*.

Voyez, ſur cette Maiſon, l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII*, *p.* 794, *& ſuiv.* Les armes : *de gueules, à l'aigle d'or, armée d'azur.*

VIGNACOURT ou WIGNACOURT : C'eſt une des plus anciennes & illuſtres Maiſons des Pays-Bas.

Elle a donné deux Grands-Maîtres de l'Ordre de Malte, des Chanoineſſes aux Chapitres nobles de Mons, Nivelle, Maubeuge, Andennes & Denain, & ſubſiſte dans pluſieurs branches. Forcé de ne pouvoir faire uſage d'une infinité de *Mémoires* très-étendus, la plupart arrivés trop tard, nous nous propoſons d'en donner la Généalogie dans le Supplément.

La Maiſon de Vignacourt porte pour armes : *d'argent, à trois fleurs de lis de gueules, au pied nourri, poſées* 2 *&* 1. Cimier, *une ruche* ou *eſpéce de bonnet*

Digitized by Google

papal. Supports, *deux lions.* La tradition eſt que ces armes lui furent données par SAINT-LOUIS, en conſidération de ce qu'un DE WIGNACOURT avoit ſuivi ce Prince à la Terre-Sainte, & y fut égorgé par les Infideles.

VIGRÉ : Noble & ancienne Famille qui tiroit ſon origine de la Terre de Vigré, dans le pays du Maine, & qui ne ſubſiſte plus aujourd'hui.

Cette Famille s'étoit toujours alliée avec les meilleures d'Anjou & de Bretagne, où elle a fait ſes preuves dans les différens tems de la recherche de la Nobleſſe, & a obtenu des Jugemens qui reconnoiſſent l'ancienneté de ſon extraction.

PIERRE DE VIGRÉ, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, vivoit vers l'an 1300. — GEORGES DE VIGRÉ, Capitaine de Cavalerie en 1571, fut Commandant pour les Princes de la Sainte-Union, & appellé aux Etats de Blois pour la nomination de la Nobleſſe, le 18 Juin 1588. — JEAN DE VIGRÉ, ſon fils, fut Gentilhomme de la Reine-Mere, & enſuite Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, ſuivant les Lettres du 8 Novembre 1629, ſignées *Urban de Maillé-le-Breſé.* Il eut un frere tué au ſiége de Clerac, pour le ſervice du Roi. Il eſt auſſi fait mention de PIERRE DE VIGRÉ, Gouverneur de Meſſieurs *d'Angoulême*, mort ſans hoirs.

ROBERT DE VIGRÉ, & *Jeanne de Chaſé*, Dame de la Blanchaye, ſa femme, formerent deux branches en 1497, dont l'aînée s'eſt éteinte par le mariage de RENÉE DE VIGRÉ (fille de CHARLES DE VIGRÉ, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Dyeuſie*), avec *Gui de Boisberanger*, Ecuyer, Seigneur du Gué, en 1580. Cette Famille poſſede encore aujourd'hui la Terre de Vigré.

CATHERINE-RENÉE DE VIGRÉ, Dame de la Bryais & de la Devanſaye, derniere du nom, veuve de *Henri-Laurent de Guiheneuc*, Chevalier, Seigneur de Saint-Julien de Vouvante, eſt morte, ſans hoirs, âgée de 80 ans, au Château de Valfiere le 16 Juillet 1760, & MM. *de Hellaud* ont hérité d'elle, à cauſe du mariage, du 30 Mai 1595, de JACQUINE DE VIGRÉ, fille de JEAN DE VIGRÉ, Chevalier, Seigneur de la Devanſaye, avec *Melchior de Hellaud*, Chevalier, Seigneur de Valfiere.

Les principales alliances de la Famille DE VIGRÉ ont été avec les Maiſons de *la Faucille*, Seigneurs dudit lieu; *de Tinteniac*, Seigneurs du Percher; *de Briant*, Seigneurs de l'Iſle-Briant; *de Morderet*, Seigneurs de Couvainne; *de Monbourcher*, Seigneurs de la Meignane; *de Hellaud*, Seigneurs de Valfiere; *de Goyon*, Seigneurs du Breil; *de Chalus*, Seigneurs de la Rochepichemer; *de Bernard*, Seigneurs de Quereleuc & de la Bryais; *de Malineau* & *de Dyeuſie.*

Les armes : *d'argent, au pin de ſinople, chargé de trois pommes d'or, accompagné de trois merlettes de ſable, les ailes d'argent.*

VILLAINES (DE) : Ancienne Maiſon en Berri & en Bourbonnois, qui a produit pluſieurs branches.

Le premier titre de filiation de la branche des DE VILLAINES, que nous donnerons ci-après, eſt un acte d'aſſociation du 15 Mars avant Pâques 1434; mais ce n'eſt pas le plus ancien. Elle en a de très-intéreſſans par leur antiquité, que nous n'avons pu néanmoins faire entrer dans l'ordre généalogique, rien ne nous guidant pour les mettre à leur véritable place. Ce ſont, entr'autres, deux aveux & dénombremens; l'un, rendu par noble homme PHILIPPE DE VILLAINES, Ecuyer, Seigneur de Villaines, le 17 Mars 1398, à noble homme *Gui de Fontenay*, à cauſe de ſon Château de Fontenay, pour les Fiefs de la Veſvre & de Chantemerle; l'autre, le 14 Août 1481, rendu au même *Gui de Fontenay*, & pour les mêmes objets, par noble homme JEAN DE VILLAINES, Ecuyer, Seigneur de Villaines.

I. PHILIPPE DE VILLAINES, Ecuyer, Seigneur de Menetou-Coulture en Berri, & noble homme JEAN DE VILLAINES, I. du nom, ſon frere-germain, & même ſon puîné, Ecuyer, Seigneur de la Veſvre, de Villaines & de Chantemerle, dans la paroiſſe de Charly en Bourbonnois, reconnurent, s'aſſocierent & voulurent, par acte du 15 Mars avant Pâques 1434, être communs, eux & leurs deſcendans,

Digitized by Google

en tous biens meubles & immeubles, provenans tant de leur chef que des ſucceſſions de feu leurs pere & mere, ſoit qu'ils fiſſent leur demeure enſemble ou ſéparément, ſous la condition expreſſe que pour maintenir & garder au tems avenir le nom & les armes DE VILLAINES, leur Seigneurie de Menetou-Coulture, avec les autres Terres qui étoient alors à eux, & celles qui pourroient leur venir par la ſuite, appartiendroient au dernier mâle deſcendu d'eux, à la charge de doter convenablement les filles, s'ils en avoient, leſquelles ne pourroient venir à leurs ſucceſſions, tant qu'il y auroit des mâles.

Ces deux freres, PHILIPPE & JEAN DE VILLAINES, avoient pour contemporain, comme pour couſin ou pour oncle, un JEAN DE VILLAINES, qualifié *noble homme* & Seigneur d'Orouer-le-Chamberier en Berri, dans l'acte d'un hommage que *Robert Franc*, Ecuyer, lui fit, le 28 Juin 1440, de pluſieurs héritages mouvans du lieu d'Orouer. Ce JEAN DE VILLAINES étoit mort le 11 Mai 1417, & laiſſa pour fille CLAUDE DE VILLAINES, Dame d'Orouer, qui étoit alors ſous la tutelle de ſon couſin, l'aîné des enfans de PHILIPPE DE VILLAINES. Quelques années, après elle épouſa noble *Perceval Pelourde* ou *Pelorde*, Ecuyer, Valet-de-Chambre du Roi CHARLES VII, comme on le voit par l'acte de la ratification que firent de ce mariage, le 6 Septembre 1454, CLAUDE DE VILLAINES & un *Jacques de Milly*, Ecuyer, ſon oncle, enſemble *Etienne Pelourde*, Echanſon du Roi, Capitaine de la groſſe Tour de Bourges, Damoiſelle *Jacquette Fradette* ou *Fradet*, pere & mere de *Perceval*, & ledit *Perceval* même.

Suivant un Arrêt du Parlement de Paris, daté du 11 Avril avant Pâques 1486, les enfans de PHILIPPE DE VILLAINES furent : — 1. JEAN DE VILLAINES, qui, comme aîné, ſuccéda à ſon pere. Il eſt qualifié de *Noble homme*, d'*Ecuyer* & de Seigneur de Menetou-Coulture, non-ſeulement dans l'acte du 11 Mai 1447, mais de plus dans un titre du 28 du même mois 1451, & dans trois reconnoiſſances des 14 Mai 1450, 1 Mai 1460 & 10 Juillet 1463, reconnoiſſances dont la ſeconde contient que la Terre de Menetou-Coulture lui étoit échue, ou plutôt à ſon pere, par le décès de noble homme *Dauphin de Roſiers*, Ecuyer, Seigneur de ce lieu. La troiſieme eſt ainſi adreſſée, *à Monſeigneur de Menetou-Coulture*, comme héritier de feu PHILIPPE DE VILLAINES, Ecuyer, ſon pere, pour une piéce de Terre ſituée en la paroiſſe de Sanceaux, laquelle appartenoit d'ancienneté audit feu Seigneur de Menetou-Coulture, & mouvoit du fief de Monſeigneur *de Blet*, du ſurnom *de Saint-Quentin*, à cauſe de ſes Châtels & Châtellenies de Blet. Ledit JEAN mourut ſans poſtérité ; — 2. CLAUDE DE VILLAINES, Seigneur des Châteaux, Terres & Domaines de Menetou-Coulture, & autres, après ſon frere, marié, en 1460, à Damoiſelle *Philiberte de Mailloc* (alias *Mailloche*, ſuivant le langage du tems), alors veuve de *Gui de la Roche*, dont elle avoit un fils, nommé *François de la Roche*, rappellé avec elle dans un Arrêt du Parlement du 20 Décembre 1479. Outre les qualités d'*Ecuyer* & de *Seigneur de Linieres*, il y a celle de Seigneur de Menetou-Coulture, en conſéquence d'une donation faite à ſa mere par CLAUDE DE VILLAINES. Il paroît que *François de la Roche* fut dans la ſuite évincé de cette qualité, comme de la poſſeſſion de la Terre, qui, par le défaut d'enfans, retourna aux collatéraux ; — 3. ROBERT DE VILLAINES, qualifié, dans l'Arrêt de 1486, *Religieux Hoſpitalier*, c'eſt-à-dire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, autrement dit de Malte. Il étoit dans cet Ordre, & même Commandeur de Bourges, dès le 17 Août 1470, jour d'un autre Arrêt du Parlement, rendu entre lui & Meſſire *Louis*, Seigneur *de Culan* & de Châteauneuf, & *Hugues de Vir*. Il y eſt nommé frere ROBERT DE VILLAINES. Son nom, qui n'eſt rappellé dans aucune des Liſtes que l'Abbé *de Vertot* a miſes à la fin du quatrieme Volume de ſon Hiſtoire, a été apparemment oublié ou inconnu de cet Ecrivain, ainſi que bien d'autres noms très-diſtingués ; — 4. & PHILIBERTE DE VILLAINES, qui obtint, contre *Philiberte de Mailloc*, ſa belle-ſœur, l'Arrêt du 11 Avril 1486. Elle étoit alors veuve d'*Antoine d'Anlezy*, qu'elle avoit épouſé le 1 Février 1445, & elle en avoit même un fils, nommé *Claude d'Anlezy*, cité avec elle dans un Arrêt du Parlement de Paris, du 16 Mai 1480, & dans celui de 1486.

Quant

Quant à Jean de Villaines, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Veſvre & de Villaines, oncle de ceux qui précedent, & frere puîné de Philippe, il n'avoit qu'un fils & deux filles, ſçavoir : — 1. Gilbert, qui ſuit ; — 2. Claude ou Claudine de Villaines, uniquement connue par l'Arrêt de 1486 ; — 3. & Marie de Villaines, mineure en 1463.

II. Gilbert de Villaines, qualifié *Noble homme*, Ecuyer, Seigneur de Villaines & de la Veſvre, fut appellé au ban & arriere-ban du pays de Bourbonnois. Il étoit mineur le 28 Mai 1451, que Jean de Villaines, ſon couſin, Seigneur de Menetou-Coulture, fit, en ſon nom, un bail de pluſieurs cens & rentes annuelles & perpétuelles, comme ayant le gouvernement de ſa perſonne & de celle de Marie de Villaines, ſa ſœur. Ils l'étoient encore, à ce qu'il ſemble, le 10 Juillet 1463, que ledit Jean de Villaines, qualifié *Meſſire* & *Chevalier*, accepta pour lui & pour la même Marie de Villaines, les reconnoiſſances de quelques-uns de leurs vaſſaux des paroiſſes de Chaillenoix-Milon, de Chaillenoix-les-Noix & de Charly ; mais il paroît perſonnellement dans des actes des 2 Janvier 1468, & 11 Mars 1471 ; & il reçut lui-même, le 12 Septembre 1474, comme Seigneur de Villaines & de la Veſvre, la reconnoiſſance d'un habitant de Charly. Cette reconnoiſſance, ainſi que celles dont on a parlé, ſont tirées d'un terrier commencé en 1450, où il eſt fait mention d'un uſage fort ſingulier. On voit, par l'Arrêt de 1486, qu'à la mort de Claude de Villaines, Seigneur de Menetou-Coulture, Gilbert de Villaines voulut diſputer la ſucceſſion. Il fondoit ſes prétentions ſur l'acte d'aſſociation ou de communauté de biens que Philippe & Jean de Villaines avoient faites enſemble en 1434 ; mais il échoua, parce que Robert de Villaines, frere de Claude, vivoit encore, & que, quoique Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, la ſucceſſion lui appartenoit. Ledit Gilbert étoit mort le 9 Décembre 1495, ayant laiſſé noble *Catherine Franc*, ſa veuve, chargée de ſix enfans, pour leſquels noble homme *Colin Franc*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sire, fondé de la procuration de ladite *Catherine*, eut des habitans de la paroiſſe de Charly, le 2 Février 1498, une atteſtation ou déclaration, portant que de leur tems & ſouvenir, depuis 30 ans, la dixme de la paroiſſe de Charly appartenoit aux héritiers de Gilbert de Villaines, mari de *Catherine Franc*, tant à cauſe de lui que de feu Jean de Villaines & ſes prédéceſſeurs, & qu'ils y avoient en outre la dixme de bled & autres choſes décimables, croiſſans, avec quelques biens, au terroir de Boulion dans la même Paroiſſe. Les enfans de Gilbert de Villaines & de *Catherine Franc*, furent : — 1. Charles, qui a continué la deſcendance ci-après ; — 2. François, dont nous allons parler avant ſon aîné ; — 3. Philippe, Chevalier de Rhodes, autrement dit de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, mort dans l'Iſle de Rhodes pour le ſervice de la Religion ; — 4. Louis, qualifié *Ecuyer*, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique, dans un titre du 14 Juillet 1528 ; — 5. Guillemette, premiere femme de noble homme *Gilbert de la Mouſſe*, Ecuyer, Seigneur de Plaiſance, qu'elle épouſa, par contrat paſſé ſous le ſcel de la Prévôté de Sancoins, le 10 Octobre 1501, en préſence de noble homme Meſſire *Charles de la Mouſſe*, Ecuyer, Seigneur de Tiange, *Jean de Trouſſebois*, Ecuyer, Seigneur de Champagne, & *Jean du Vernay*, Seigneur des Réaux ; — 6. & Catherine de Villaines, nommée dans le contrat de mariage de ſa ſœur.

François de Villaines, qualifié *Noble homme*, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Bérault-de-Preſle, dans la paroiſſe de Sagonne, & en partie de Villaines, fut Maître-d'Hôtel de *Charles d'Amboiſe*, II. du nom, Seigneur de Chaumont, Grand-Maître de France, ſous la charge duquel il ſervit le Roi en qualité d'homme d'armes, tant deçà que delà les Monts. L'Enquête du 3 Octobre 1535, dont on parlera ci-après, porte qu'il fut auſſi appellé, comme ſon pere, au ban & arriere-ban. Il fit, avec Charles de Villaines, ſon frere aîné, le 23 Septembre 1508, un accord, par lequel, pour ſa part dans les ſucceſſions paternelle & maternelle, celui-ci lui céda les biens qui leur étoient échus par la mort de leur mere, biens dont faiſoit partie une métairie appellée *de Beſſy*, engagée pour la

mariage de Damoiſelle *Marguerite Franc*, leur tante, alors femme de noble homme *Louis Deſmaſis*, Ecuyer. Ledit FRANÇOIS DE VILLAINES, encore vivant les 13 Février 1542 & 10 Décembre 1543, mourut, ſuivant l'Enquête citée, Grand-Maître d'Hôtel de Monſeigneur *de Nevers*, & de *Marie d'Albret*, Dame d'Orval, ſa mere, veuve de *Charles de Cléves*, Comte de Nevers, d'Auxerre, de Réthel & d'Eu. Il avoit épouſé, 1°. avant le 23 Novembre 1519, Damoiſelle *Marie de Bar*, fille puînée de noble homme *Déſiré de Bar*, Ecuyer, Seigneur de Villeménard, & de Damoiſelle *Anne Vallée*; & 2°. Damoiſelle *Louiſe du Chaſtel-Chaſſy*, veuve de noble homme *François Andras*, Ecuyer, Seigneur de Changy, & fille de noble homme *Miles du Chaſtel*, Ecuyer, Seigneur de Villiers-ſur-Yonne, Grand Veneur de Monſeigneur *de Cléves*, & de *Marguerite de Viziée*, d'une Maiſon du Bourbonnois. Du premier lit il eut : —— 1. JEAN DE VILLAINES, Ecuyer, Seigneur de la Motte-lès-Sagonne, vivant encore le 18 Janvier 1571 ; —— 2. & CATHERINE, mariée, par contrat du 12 Août 1539, avec *Annet Andras*, Ecuyer, Seigneur de Changy, fils de *François Andras*, & de *Louiſe du Chaſtel-Chaſſy*. C'eſt par ce contrat que l'on apprend que JEAN DE VILLAINES étoit ſorti du mariage de FRANÇOIS DE VILLAINES avec *Marie de Bar*, y étant qualifié expreſſément *frere-germain de* CATHERINE DE VILLAINES, que ſon pere déclare fille de Damoiſelle *Marie de Bar*, ſa premiere femme. Outre les connoiſſances que l'on en tire pour cette Famille, on y trouve nommés, comme témoins, un *Jean de Créancy*, Ecuyer, Seigneur de Saint-André, & un JEAN DE VILLAINES, Ecuyer, Seigneur de la Maiſon-Fort, rappellé, avec la même qualité, dans un acte du 18 Janvier 1571. Ce JEAN DE VILLAINES étoit, ſans aucun doute, un parent paternel de CATHERINE DE VILLAINES ; mais rien dans le contrat ne déſigne le degré de proximité qui les lioit.

Du ſecond mariage de FRANÇOIS DE VILLAINES avec *Louiſe du Chaſtel*, naquirent : —— 3. LANCELOT, Seigneur de Bercy & de Saullon, connu par un acte du 29 Octobre 1582, dans lequel, comme frere utérin d'*Annet Andras*, & conſanguin de CATHERINE DE VILLAINES, il eſt qualifié *oncle paternel & maternel* de noble perſonne *Antoine Andras*, fils de noble Seigneur *Annet Andras*, & de ladite CATHERINE DE VILLAINES ; —— 4. FRANÇOIS, d'abord élevé Page du Duc de Nevers, *François de Cléves*, I. du nom, enſuite reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, à l'âge de 17 à 20 ans ou environ, après une Enquête faite en l'Hôtel ſeigneurial de Preſles le 3 Octobre 1555, devant les Chevaliers *Louis de Lange-de-l'Eſchenault*, Commandeur des Bordes, & *Charles Herpin*, Commandeur de Bourges, Commiſſaires députés à cet effet par délibération du Chapitre Provincial du Prieuré d'Auvergne, tenu à Montferrand le 3 Juin précédent. Les témoins, au nombre de cinq Gentilshommes de probité connue, & âgés de 60 à 80 ans, dépoſerent dans cette Enquête, entr'autres choſes, que le Préſenté, iſſu de la Maiſon DE VILLAINES, bonne & ancienne, étoit *noble & iſſu de noble lignée, Gentilhomme de nom & d'armes, & vivant noblement, ſes ayeux & ayeules, tant du côté paternel que maternel, étant tenus & reputés tels, notoirement & d'ancienneté, auſſi loin que la mémoire pouvoit le porter, ſans qu'ils euſſent jamais dérogé à leur qualité.*

III. CHARLES DE VILLAINES, qualifié *noble homme*, Ecuyer, Seigneur de Villaines, de la Veſvre, de Chantemerle, & de la Mothe en partie, (fils aîné de GILBERT DE VILLAINES, & de noble *Catherine Franc*) mentionné dans des actes du 9 Décembre 1495, 10 Octobre 1501, & 23 Septembre 1508, avoit épouſé Damoiſelle *Claude de Bar*, ſœur aînée de *Marie de Bar*, femme de FRANÇOIS DE VILLAINES, ſon frere, quand le même FRANÇOIS & lui ratifierent, le 23 Novembre 1519, une tranſaction qu'ils avoient faite le 31 Octobre précédent avec noble homme *Jean de Bar*, Ecuyer, Seigneur de Villeménard, leur beau-frere, ſur quelques différends ſurvenus entr'eux pour le partage de la ſucceſſion de *Déſiré de Bar*, pere commun de ce *Jean de Bar* & de leurs femmes. CHARLES DE VILLAINES mourut le 26 Octobre 1523, & fut inhumé dans ſa Chapelle Seigneuriale de Charly, où l'on voit encore ſon tombeau avec ſon épitaphe. Ladite *Claude de Bar*, ſa veuve, ſe remaria le 14 Juillet 1528, avec *Bertrand de Saint-*

Prieſt, Ecuyer, Seigneur de Saint-Prieſt & de la Valette, de la paroiſſe de la Celle au Diocèſe de Bourges. Dans le contrat ſont mentionnés *Jean de Bar*, frere de cette *Claude de Bar*, François & Louis de Villaines, ſes beaux-freres, & autres parens & amis des futurs. Les enfans que Charles de Villaines avoit laiſſés de *Claude de Bar*, ſuivant deux titres originaux, l'un du 13 Février 1524, l'autre du 25 du même mois de l'an 1526, furent: — 1. Jean de Villaines mort jeune; — 2. Georges, qui ſuit; — 3. Desiré, auquel, par acte du 16 Mai 1547, Georges de Villaines, ſon frere aîné, donna une ſomme de 2000 liv. pour tous les droits qui pouvoient lui appartenir dans les Seigneuries de Villaines, de la Veſvre & de Chantemerle; — 4. Philiberte; — 5. & Charlotte, mariée, par contrat du 19 Juillet 1543, avec *Gilbert du Peſchin*, Ecuyer, Seigneur en partie de Bert, dans la paroiſſe de Doyet au Diocèſe de Bourges.

IV. Georges de Villaines, qualifié noble homme, Ecuyer, Seigneur des lieux de Villaines, de la Veſvre & de Chantemerle, par la ceſſion que Desiré de Villaines, ſon cadet, lui en fit le 16 Mai 1547, épouſa, dès le 31 Mars 1556, Demoiſelle *Jeanne de Chévrier*, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Chouday & de Laleu, & de *Peronnelle de Villelume*; mais comme ils étoient parens, le mariage ne ſe conſomma qu'après que le degré de conſanguinité qui étoit entr'eux eut été vérifié par une Enquête que le Vicaire-Général de l'Archevêque de Bourges fit en cette ville, le 4 Novembre 1557.

Dans cette Enquête, noble homme Meſſire *Adrien de Gamache*, Chevalier, Seigneur de Juſſy en Champagne, & d'Orouer en Berri, Vicomte de Rémon, & noble homme *Philippe de Grivel*, Ecuyer, Seigneur de Groſſove & du Grandvau en Bourbonnois, déclarerent que comme arriere-petit-fils de *Pierre de Bar*, Seigneur de Villeménard, triſayeul maternel de *Jeanne de Chévrier*, Georges de Villaines étoit ſon parent du 3e. au 4e. degré, que de *Pierre de Bar*, Seigneur de Villeménard, étoient iſſus en loyal mariage trois enfans, ſçavoir: — 1. *Deſiré de Bar*, Seigneur de Villeménard, pere de *Claude de Bar*, femme de Charles de Villaines; — 2. *Ponon de Bar*, qui de ſon mariage avec *Bertrand de Grivel*, Ecuyer, Seigneur de Groſſove, avoit eu entr'autres enfans *Jeanne de Grivel*, ſeconde femme de noble homme *Guillaume de Villelume*, Seigneur de la Roche-Auton en Bourbonnois, pere de *Peronnelle de Villelume*, conſéquemment ayeul maternel de *Jeanne de Chévrier*; — 3. & une autre fille, mariée avec le Seigneur *de Blet*, dont elle avoit eu *Marguerite de Blet*, mere d'*Adrien de Gamache*, l'un des dépoſans; que ce même *Adrien* étoit ainſi parent des deux parties, & que quand il avoit marié ſa fille *Madelene de Gamache* avec feu noble homme *Hugues de Grivel*, Ecuyer, Seigneur en partie de Groſſove, il avoit fallu obtenir une diſpenſe de conſanguinité du 3e. au 4e. degré; que *Philippe de Grivel* (l'autre dépoſant ci-deſſus nommé) ſe trouvoit auſſi dans le même degré de conſanguinité, comme petit-fils de *Bertrand de Grivel*, Seigneur de Groſſove, de Montcoublin & du Grandvau, & de *Ponon de Bar*.

Il paroît que Georges de Villaines étoit veuf, quand il épouſa *Jeanne de Chévrier*, ou qu'au moins il avoit été accordé en 1547, ſoit que le mariage s'accomplît ou non, avec noble Damoiſelle *Charlotte de Courtenay*, fille de noble homme *Hugues de Courtenay*, Ecuyer, Seigneur de la Ferté-Loupiere, & de noble Damoiſelle *Claude d'Anciennelle*. C'eſt ce qui eſt prouvé par une procuration du 14 Mai 1547, donnée par Charlotte de Villaines à *Jean de Bar*, Ecuyer, Seigneur de Villeménard, & à *Claude Sigaud*, Ecuyer, Seigneur de Fougerolles, pour faire donation de tous ſes biens échus de la ſucceſſion de Charles de Villaines, & des droits à écheoir dans la ſucceſſion à venir de *Claudine de Bar*, au profit de Georges de Villaines, ſon frere, en faveur de ſon mariage avec noble Damoiſelle *Charlotte de Courtenay*, qui autrement ne ſe fût fait ni accompli. On ignore cependant s'il l'a été réellement, & s'il en eſt ſorti lignée.

Du mariage dudit Georges de Villaines & de *Jeanne de Chévrier* naquirent deux fils, dont la tutelle fut remiſe juridiquement à leur mere & à Desiré de

Villaines, leur oncle, le 18 Janvier 1571; en même tems que leur curatelle fut donnée à Jean de Villaines, Ecuyer, Seigneur de la Motte-lès-Sagonne. Ces deux enfans furent : — Jean, qui ſuit; — & Pierre de Villaines, dont on n'a plus aucune connoiſſance depuis le 29 Septembre 1586, jour que ſon aîné fit avec lui un partage, dans lequel il eſt dit que pour ſa part il lui étoit revenu la Juſtice de Chantemerle avec les bois de la Veſvre.

V. Jean de Villaines, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villaines & des Touzelains, eut, comme aîné, par le partage du 29 Septembre 1586, les Châtel & maiſon ſeigneuriale de Villaines avec d'autres biens ſitués dans la paroiſſe de Charly; & épouſa, par contrat du 27 Janvier 1591, Damoiſelle *Suſanne Duret*, fille de noble homme *Jacques Duret*, Ecuyer, Seigneur de Changy & de Paran, & de Damoiſelle *Regnauld*, ſa premiere femme. Il étoit mort le 19 Juin 1632, que ſa veuve fit cette année ſon teſtament. Elle fut enterrée dans le Chœur de l'Egliſe des Religieuſes de Sainte-Claire de Moulins, où elle avoit élu ſa ſépulture. Ils eurent de leur mariage : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. René de Villaines, Ecuyer, Seigneur des Touzelains, mort Conſeiller du Roi, Grand-Prévôt général de la Généralité de Moulins, dont la fille, nommée Madelene de Villaines, épouſa, le 1 Juillet 1657, *Gilbert de Couſin*, Ecuyer, Seigneur du Peage, Capitaine dans le Régiment de Candale, fils de *Jean de Couſin*, Ecuyer, Seigneur du Peage, & de *Marie de Loire*; — 3. & Antoinette, femme de *Gilbert de Miles-des-Morelles*, Ecuyer, Seigneur des Peyretz & de Marcillac, tous deux cités avec Jean & René de Villaines dans un titre du 31 Janvier 1635.

VI. Jean de Villaines, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Franchet, déſirant conſerver dans ſa famille la ſépulture que *Suſanne Duret*, ſa mere, avoit choiſie dans le Chœur de l'Egliſe de Sainte-Claire de Moulins, fit, le 4 Janvier 1633, avec l'Abbeſſe & les Religieuſes de ce Monaſtere, un accord, par lequel, au moyen de quelques fondations faites à leur Egliſe, elles reconnurent lui concéder, à lui, à René de Villaines, ſon frere, & à leurs ſucceſſeurs, à perpétuité, le droit de ſépulture au même endroit où étoit enterrée leur mere, avec la pierre qui étoit ſur cette tombe, pour leur être un fonds propre & patrimonial; que pour mémoire de cette conceſſion, il leur ſeroit permis d'y faire graver leurs armoiries, avec une inſcription qui fît mention qu'elle leur appartenoit, & même qu'ils pourroient faire mettre ſur une pierre l'épitaphe de leur mere, & la poſer au mur de l'Egliſe au-deſſous de la Tribune ou Jubé, &c. Le même Jean de Villaines étoit, le 4 Septembre 1636, Contrôleur provincial des Fortifications de France. Ses fonctions dans cette place ne lui ayant pas permis de faire, à l'Aſſemblée du ban de ſa Province, le ſervice qu'il devoit, en qualité de Gentilhomme, ce fut *Jean de la Buſſiere*, Seigneur dudit lieu, qui comparut pour lui, ſuivant un certificat de *Claude Maximilien de la Guiche*, Comte de Saint-Géran, en date dudit jour 4 Septembre 1636, par lequel ce Comte atteſte que « comme Gouverneur-Lieutenant-Général pour le Roi, Maréchal de France, & Sénéchal du Bourbonnois, il » avoit reçu *Jean de la Buſſiere* & un *Louis Gay*, avec armes, chevaux & » équipage ſuffiſans pour ſervir Sa Majeſté dans ſon armée de Picardie, avec la » Nobleſſe de la Province de Bourbonnois; l'un, au lieu & place de Jean » de Villaines; l'autre, pour René de Villaines, ſon frere, Seigneur des » Touzelains ». Jean, III. du nom, avoit épouſé, par contrat du 18 Août 1636, Damoiſelle *Charlotte du Buiſſon*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Fognat, du Clos-Renard & de la Chaiſe, & d'*Iſabelle de Verne*. Il laiſſa de ſon mariage : — 1. Nicolas, Ecuyer, Seigneur de la Condamine, mort, au commencement de ce ſiécle, ſans laiſſer de poſtérité de Dame *Madelene Deſpret*, qu'il avoit épouſée avant le 21 Avril 1682, veuve de *François Dauvet*, Ecuyer; — 2. Philippe, qui ſuit; — 3. & Gabrielle, Religieuſe Novice au Monaſtere des Bernardines de Moulins le 4 Avril 1667.

VII. Philippe de Villaines, Chevalier, Seigneur de la Condamine, de la Biotiere & des Rongiers, ayant acquis, le 12 Mars 1665, l'office de Conſeil-

ler du Roi, Prévôt-Général de la Généralité de Moulins, en obtint les Proviſions le 28 du même mois, & fut reçu, en cette qualité, au Siége de la Connétablie & Maréchauſſée de France, à la Table de Marbre du Palais à Paris le 16 Avril ſuivant, par Sentence du Lieutenant-Général en ce Siége, qui, ſur une conteſtation ſurvenue entre le Prévôt provincial de Tours, & le Prévôt général de Moulins, au ſujet de la préſéance, ordonna, par proviſion, que ce dernier prendroit ſéance immédiatement après le Prévôt général de l'Iſle de France. Il mourut ſur la fin de l'année 1673, & avoit épouſé, par contrat du 4 Avril 1667, *Marguerite de Beraud*, fille de *Jean de Beraud*, Ecuyer, Seigneur de Panay, & d'*Eliſabeth de Vauvrille*, dont : — 1. Nicolas, qui ſuit; — 2. Philippe-Charles, Chanoine Régulier de l'Ordre de Saint-Auguſtin; — 3. Charlotte, femme de *Claude de Vallette-de-Boſrédon*, Ecuyer, Seigneur de Rochevert; — 4. & Marie-Jeanne de Villaines, mariée à *Lambert Héron*, Ecuyer.

VIII. Nicolas de Villaines, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Villaines, la Veſvre, Chantemerle, la Condamine, du Bouy, de Saint-Pardoux, Panay, &c. né le 1 Février 1668, ſervit d'abord dans les Mouſquetaires, & ſuivit même en Allemagne M. le Dauphin dans la Campagne de 1693, comme on le voit par un acte daté du Camp de Bochelot le 18 Juillet, paſſé devant le Notaire de la Prévôté générale des Camps & Armées de Sa Majeſté, commandée par *Monſeigneur* : il quitta peu de tems après le ſervice. Aſſigné en 1707 devant M. *de Maupeou-d'Ableiges*, Maître des Requêtes, Commiſſaire départi pour l'exécution des ordres du Roi en la Généralité de Moulins, il produiſit une partie des mêmes titres, qui ont été préſentés de nouveau au Juge d'armes, & en conſéquence obtint, le 23 Décembre de ladite année, une Ordonnance, par laquelle ce Commiſſaire, des avis & conſentement tant du Procureur du Roi en la Commiſſion, que des Prépoſés à la recherche des uſurpateurs du titre de nobleſſe, le maintint, lui & ſes enfans nés & à naître, & à perpétuité, en la qualité de *Gentilhomme* ; ordonna qu'il jouiroit de tous les priviléges, &c. & que ſon nom ſeroit inſcrit dans le Catalogue général de la Nobleſſe, ſuivant l'Arrêt du Conſeil du 26 Février 1697. Il avoit épouſé, 1°. le 4 Janvier 1695, *Marguerite des Eſſards*, & 2°. le 22 Avril 1700, *Marie-Thérèſe de Genin*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, Seigneur de Billomats, de Chancellert, & de *Marie de Chabre*. Il ne paroît pas qu'il ait eu des enfans du premier lit; mais du ſecond vinrent : — Nicolas-Pardoux, qui ſuit; — & Charles-Etienne, né le 8 Février 1705, mort jeune.

IX. Nicolas-Pardoux, Marquis de Villaines, Chevalier, Seigneur de Villaines, de Moulinporcher, Chancellert, du Bouy, de Saint-Pardoux, Saint-Silvain, de Panay, Sarragouſſe, Briante, &c. né le 30 Mai 1703, a épouſé, par contrat du 4 Juillet 1730, *Marie Tixier-du-Cluſeau*, fille de *Léon Tixier-du-Cluſeau*, Chevalier, Seigneur du Cluſeau, de la Volpilliere, de Breuilbaut, Fontancier, Crévant-Chaſſignol, Saint-Aubin, &c. & de *Perpétue de Godard*. De leur mariage ils ont eu : — 1. Nicolas-Pardoux-Louis, Comte de Villaines, Chevalier, Seigneur de Breuilbaut, Fontancier, &c. né le 15 Octobre 1735, entré Page du Roi en ſa petite Ecurie au 1 Juillet 1749, d'où il eſt ſorti, le 1 Juillet 1752, pour entrer au Régiment du Roi, Infanterie, où il avoit obtenu une Sous-Lieutenance de ce grade; il y avoit été fait ſucceſſivement Lieutenant en ſecond, Enſeigne & Lieutenant; & au mois de Novembre 1760, Capitaine, en laquelle qualité il a continué de ſervir juſqu'au mois de Septembre 1768, qu'il s'eſt retiré; — 2. François-Léon, Chevalier, né le 4 Décembre 1737, mort le 12 Mars 1753; — 3. Etienne-Philippe, qui ſuit; — 4. Charles-Germain, Chevalier, né le 26 Novembre 1743, mort le 7 Novembre 1747; — 5. Marie-Françoiſe, née le 29 Mai 1732, morte le 17 Juillet ſuivant; — 6. Anne-Marie, née le 18 Juillet 1733, mariée, le 20 Janvier 1750, avec *Antoine-Joſeph de Saint-Julien*, Chevalier, Baron de Malval, Seigneur de Bauvais, la Chéſotte, &c. Capitaine de Dragons au Régiment de Thianges, mort à Metz en 1751; — 7. Adrienne-Françoiſe, née

le 23 Août 1734, mariée, le 21 Mai 1758, à *Jacques-Amable-Gilbert de Rollet*, Chevalier, Seigneur d'Avaux, Bellau, Royer, Glené; — 8. Madeleine-Françoise, née le 23 Octobre 1736, mariée, par contrat du 1 Juillet 1764, à *Etienne-Claude de Montſaulnin*, Chevalier, Seigneur Baron de Fontenay, Néronde, Tendron, Ignol, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis; — 9 & 10. Françoise & Marie de Villaines, ſœurs jumelles, nées le 14 Janvier 1739, mortes le même jour.

X. Etienne-Philippe, Marquis de Villaines, Chevalier, Seigneur de Crévant-Chaſſignol & Saint-Aubin, né le 7 Novembre 1740, entré Page du Roi en ſa petite Ecurie le 1 Juillet 1756, en eſt ſorti le 1 Juillet 1759, qu'il eſt entré au Régiment de Caraman, Dragons, en qualité de Lieutenant reformé; y a été fait Cornette le 29 Octobre 1759, puis Capitaine, le 20 Juin 1761, audit Régiment, où il a ſervi, en cette qualité, juſqu'au 25 Juin 1771, qu'il a été nommé Exempt des Gardes-du-Corps, Compagnie de Luxembourg, a été fait Chevalier de Saint-Louis le 3 Avril 1773, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie, par Commiſſion du 31 Janvier 1774. Il a épouſé, par contrat ſigné de Sa Majeſté & de la Famille Royale au Château de Verſailles, le 21 Janvier 1770, & paſſé à Paris le 27 ſuivant par les parties contractantes en l'hôtel Talon, Demoiſelle *Marie-Geneviéve Talon*, fille de feu Meſſire *Jean-Batiſte Talon*, Chevalier, Conſeiller au Parlement de Paris, & de Dame *Marie Radix*. Leurs enfans ſont : — Nicolas-Marie de Villaines, Chevalier, né le 22 Août 1772; — & Agathe-Geneviéve, née le 6 Juin 1771.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à un lion d'or paſſant, armé & lampaſſé de gueules; au 2 & 3 de gueules, à neuf loſanges d'or poſées 3, 3 & 3.* Deviſe : Dum spiro spero.

* VILLARS : Terre ſituée en Provence.

La Baronnie d'Oiſe & la Terre de Champtarain furent unies à la Terre de *Villars*, & érigées en *Duché* au mois de Septembre 1627, en faveur de *Georges de Brancas*, Marquis de Villars, puis en *Pairie* au mois de Juillet 1652; les Lettres-Patentes furent enregiſtrées au Parlement de Paris les 5 & 7 Septembre 1716, en conſéquence des Lettres de ſurannation obtenues le 2 du même mois par *Louis de Brancas*, Duc de Villars. Voyez Brancas, *Tome III.*

VILLARS-VILLARS : Maiſon originaire de Lyon, qui a donné cinq Archevêques de ſuite à l'Egliſe de Vienne, de grands hommes dans la Robe, un Maréchal de France & deux Chevaliers du Saint-Eſprit.

Louis-Hector de Villars, Maréchal de France, obtint au mois de Décembre 1705, l'érection des Vicomtés de Vau & de Melun avec la Seigneurie de Mency en *Duché* ſous le nom de *Villars* pour lui, ſes enfans & deſcendans mâles en ligne directe, puis en *Duché-Pairie* au mois de Septembre 1709. Il étoit fils de Pierre de Villars, Baron de Maſclas, & de *Marie Gigault-de-Bellefonds*. Il commença fort jeune à ſervir, fut en 1672 Aide-de-Camp du Maréchal de Bellefonds, ſon couſin, ſervit glorieuſement ſous Louis XIV qui en fit beaucoup de cas. Il fut un Général heureux, ſigna la paix de Raſtat en 1714, en qualité de Plénipotentiaire, repréſenta le Connétable au ſacre de Louis XV en 1722, commanda l'armée d'Italie en 1734, & finit heureuſement ſa carriere à Turin en venant en France, le 17 Juin de la même année. Il avoit épouſé, le 1 Février 1702, *Jeanne-Angélique Roque de Varengeuville*, fille de *Pierre Roque*, Seigneur de Varengeuville, Ambaſſadeur à Veniſe, & de *Charlotte Courtin*, dont Honoré-Armand, qui ſuit; — & Louis, mort jeune.

Honoré-Armand de Villars, né le 4 Octobre 1702, Duc de Villars, Pair de France, Grand d'Eſpagne, Prince de Martigues, Vicomte de Melun, &c. Gouverneur-Général des pays & Comté de Provence, de la Tour de Bouc, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, l'un des 40 de l'Académie Françoiſe, fut pourvu en ſurvivance à l'âge de 12 ans & demi du Gouvernement de Provence, pour lequel il prêta ſerment en-

tre les mains du Roi le 9 Avril 1714; ſervit en Italie en 1733, auprès du Maréchal, ſon pere, & porta la nouvelle de la priſe du Château de Milan au Roi, qui le nomma Brigadier des Armées, & lui donna le Gouvernement particulier de la Tour de Bouc au mois d'Août de la même année; fut fait Chevalier de la Toiſon d'or le 21 Août 1736, & eſt mort depuis quelques années. Il avoit épouſé, le 5 Août 1721, *Amable-Gabrielle*, ſeconde fille du feu Maréchal Duc *de Noailles*, dont — AMABLE-ANGÉLIQUE DE VILLARS, née le 18 Mars 1723, mariée le 5 Février 1744, & veuve, le 3 Juin 1753, de *Gui-Felix Pignatelli d'Egmond*. Elle s'eſt faite Religieuſe du Calvaire près le Luxembourg depuis le 18 Juin 1744. Voyez ſur cette Maiſon *Moréri* & le P. *Anſelme*.

Les armes : *d'azur, à trois molettes d'or au chef d'argent, chargé d'un lion paſſant de gueules.*

* VILLE-AUX-FOURIERS (LA) : Terre & Seigneurie en Anjou, Election de Saumur, qui eſt entré dans une branche de la Maiſon de BROC, une des plus anciennes des Provinces d'Anjou & du Maine, & connue dès avant 1200.

JEAN DE BROC, II. du nom, Chevalier, épouſa, par contrat du 5 Février 1470, Demoiſelle *Renée le Brun*, fille de *René le Brun*, Ecuyer, Seigneur de la Ville-aux-Fouriers, & de Demoiſelle *Louiſe de la Flotte*. On croit que ce JEAN DE BROC, auteur de la branche de Broc-de-la-Ville-aux-Fouriers, étoit fils de BAUDOUIN DE BROC, Chevalier, Seigneur de Broc-Lizardiere, de la Cour de Broc, &c. & de Dame *Madelene Nicolas*, ſa ſeconde femme. Cette branche ſubſiſte dans la perſonne d'ALEXANDRE-LOUIS-MICHEL DE BROC, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de la Ville-aux-Fouriers, marié en 1766, à *Hyacinthe-Suſanne-Renée d'Hardouin*, née le 4 Octobre 1741, fille puinée de *René-Charles-Hyacinthe d'Hardouin*, Chevalier, appellé *le Marquis de la Girouardiere*, & d'ANNE-SUSANNE-HENRIETTE DE BROC, ſa veuve, commee on le verra ci-après.

D'une autre branche étoit FRANÇOIS DE BROC, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, marié, par contrat paſſé le 11 Mars 1596 en la Cour Royale d'Amboiſe, devant *Gerbault*, Notaire, à Demoiſelle *Françoiſe de Montmorency*, fille de *Pierre de Montmorency*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Marquis de Thury, Comte de Châteauvillain, Baron de Foſſeuſe, &c. & de Demoiſelle *Jacqueline d'Avaugour*, dont pour fils puiné :

MICHEL DE BROC, Chevalier, Seigneur d'Echemiré, &c. qui épouſa, par contrat paſſé devant *Jean Saymon*, Notaire à Baugé, le 22 Février 1628, Demoiſelle *Marie-Madelene du Chêne*, fille de *François du Chêne*, Ecuyer, Seigneur de la Tremblaye, & de Demoiſelle *Marguerite Richomme*. Il en eut entr'autres enfans

ARMAND DE BROC, Chevalier, Seigneur d'Echemiré, marié, par contrat paſſé devant *Salmon*, Notaire à Baugé, le 30 Avril 1661, avec *Françoiſe de Maugars*, fille de *François de Maugars*, Ecuyer, Seigneur de Sermaiſes, & de *Françoiſe Sigonneau*, dont — 1. CHARLES-RENÉ, qui ſuit; — 2. CHARLES-AMBROISE, Eccléſiaſtique; — 3. & FRANÇOISE-SUSANNE, Dame du Grip.

CHARLES-RENÉ DE BROC, Chevalier, Seigneur d'Echemiré, Moulines, la Cour-du-Moulin, les petits Mans, Mons-en-Faye, &c. épouſa, par contrat paſſé devant *Bouclier*, Notaire à Angers, le 4 Février 1706, Demoiſelle *Anne-Jacquine Grandet*, fille de *François Grandet*, Ecuyer, Seigneur de la Plaiſſe, & de Dame *Françoiſe de Jouſſelin*. De ce mariage ſont ſortis : — 1. ARMAND-RENÉ-FRANÇOIS DE BROC, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, Brigadier des Armées du Roi, décédé à Paris le 2 Août 1757, ſans avoir été marié. En lui a fini la branche de *Broc d'Echemiré*; — 2. ANNE-FRANÇOISE DE BROC, à préſent Dame du Grip, d'Echemiré, la Cour-du-Moulin, de Mincé, Terres aux environs de Baugé, des petits Mans, de Mons-en-Faye en Poitou; — 3. & ANNE-SUSANNE-HENRIETTE DE BROC, née le

24 Août 1715, marié, par contrat passé le 19 Août 1739, devant *Joseph Cailliot*, Notaire Royal à Baugé en Anjou, avec *René-Charles-Hyacinthe d'Hardouin*, Chevalier, appellé *le Marquis de la Girouardiere*, Seigneur dudit lieu, de Chantenay, Coudreuse, Planches, Feschal, la Mauguiniere, &c. dont elle est veuve, & Dame des paroisses de Rigné & Sermaises, des Terres & Seigneuries de Moulines, le Bois-Bineteau, Monchauvon, Coustrolles, Poillé, Planches, Beauchêne, &c. Voyez la Généalogie d'HARDOUIN-DE-LA-GIROUARDIERE, à l'article ROCHE-SAINT-BAULT, dans ce Volume.

Les armes de BROC sont : *de sable, à la bande fuselée d'argent.*

* VILLEMUS : Terre & Seigneurie située en Provence, Viguerie de Forcalquier, Diocèse d'Aix, acquise par feu JEAN-PIERRE DE SELLIER-DUPIN, Ecuyer, le 30 Décembre 1732, acte passé devant *Augier*, Notaire à Aix.

Cette Terre de *Villemus* étoit en pariage par tiers, dont une portion au Marquis *de Janson*, l'autre tiers à la Dame *de Blacas*, & l'autre partie audit JEAN-PIERRE DE SELLIER. Elle a été revendue à *Pierre*, Marquis *de Gueidan*, Président de ce Parlement de Provence, par PIERRE-JOSEPH DE SELLIER-DUPIN-DE-VILLEMUS, fils du précédent, avec la clause expresse d'en porter le nom, si bon lui semble, & sa postérité.

La Famille de SELLIER-DUPIN est noble de race, & en voici une filiation suivie, dressée sur titres originaux depuis JOSEPH DE SELLIER, quoiqu'il paroisse qu'elle ait une origine plus ancienne.

JOSEPH DE SELLIER-DUPIN, Ecuyer, fut Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Boucicault, par Brevet du 24 Janvier 1569, daté de Saint-Germain-en-Laye, & épousa Dame *Julie de Chadois*, dont

JEAN DE SELLIER-DUPIN, Ecuyer, né le 5 Février 1604, tenu sur les fonts de Batême par N... DE SELLIER-DUPIN, son oncle, & par Dame *Marie la Plagne*, en la paroisse d'Escassefort en Agenois. Il épousa Damoiselle *Anne de Bonnin*, dont sortit :

PIERRE DE SELLIER-DUPIN, Ecuyer, né à Millès le 22 Mai 1647, Lieutenant au Régiment de Crillon, Cavalerie, par Brevet du 15 Janvier 1670, puis Aide-Major audit Régiment le 20 Février 1676, & Capitaine de Cavalerie de nouvelle levée incorporée dans le Régiment de Bellegarde, par commission du 20 Août 1678, mort à Mons de ses blessures, suivant son testament original, militaire, du 19 Juin 1692, & enterré dans l'Eglise des P. Carmes de cette Ville, le 21 Août de ladite année 1692. Il avoit épousé, par contrat du 21 Février 1679, passé devant *Beringuier*, Notaire à Manosque, Demoiselle *Catherine d'Audifret*, de laquelle il eut : —— JEAN-PIERRE, qui suit ; —— & PIERRE DE SELLIER-DUPIN, Chevalier de Saint-Louis en 1726, lequel a servi dans le Régiment de Savine depuis 1703, fut incorporé dans d'Aunay, ensuite dans du Maine, où il a resté jusqu'en 1735. Il est mort sans alliance à Manosque au mois de Septembre 1767, & a été inhumé dans l'Eglise paroissiale de Notre-Dame.

JEAN-PIERRE DE SELLIER-DUPIN, Ecuyer, ondoyé le 11 Mars 1680, servit d'abord en qualité de Cadet Gentilhomme, suivant un certificat daté de Charlemont, du mois de Mars 1693, entra ensuite Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie du Duc *de Duras*, où il resta jusqu'en 1702 ; fut fait Capitaine au Régiment de Savine le 3 Septembre de ladite année ; incorporé à la paix dans le Régiment d'Aunay, puis dans celui du Maine ; passa ensuite dans celui de Blaisois ; fut fait Chevalier de Saint-Louis le 12 Février 1724 ; s'est retiré avec pension en 1733 ; a fait son testament en 1740, devant *Beringuier*, Notaire à Manosque, & est mort à Villemus le 11 Décembre 1754. Il avoit épousé, par contrat du 1 Décembre 1725, Dame *Jeanne-Thérese de Saporte de Châteauneuf*, veuve de noble *Ignace de Bouliers*, Seigneur de Vaugine, fille de feu Messire *Joseph de Saporte*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Anjou, dont la sœur a épousé le Marquis *de Crillon*. Il a laissé de son mariage : — 1. PIERRE-JOSEPH, qui suit ; —— 2. JEAN-PIERRE-CHARLES DE SELLIER-DUPIN, appellé *le Chevalier*

Chevalier de Villemus, qui a commencé de ſervir en 1754, dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Bethune, & s'eſt retiré au mois de .... 1777, avec un bon pour la Croix de Saint-Louis, lorſqu'il aura 25 ans de ſervice accomplis, & 560 livres de penſion; — 3. & JEAN-ETIENNE DE SELLIER-DUPIN-DE-VILLEMUS, Lieutenant au Régiment de Bourbon, Infanterie, Compagnie de Naudin, le 4 Avril 1743, tué au ſiége de Fribourg à la batterie de Tourine en 1744.

PIERRE-JOSEPH DE SELLIER-DUPIN-DE-VILLEMUS, Chevalier, né & ondoyé le 5 Octobre 1726, reçut les cérémonies du batême en la paroiſſe Notre-Dame de Manoſque le 5 Octobre 1727, a commencé de ſervir Enſeigne dans la Compagnie Commandante du ſecond bataillon du Régiment de Bourbon, Infanterie, le 4 Février 1740, a été fait Lieutenant audit Régiment, Compagnie de Taillan, le 8 Mars 1741, puis Capitaine par commiſſion du 25 Avril 1746, où il a ſervi juſqu'en 1749; s'eſt trouvé à la fameuſe affaire des lignes de Weiſſembourg le 2 Juillet 1744, & à l'attaque du village des Piquars; au ſiége de Fribourg, le 17 Octobre ſuivant, & par complication ſon Régiment y fit le ſervice de l'Artillerie; aux ſiéges de Mons en 1745, comme premier Lieutenant aux Grenadiers; de Charleroi en 1746, & de Namur le 5 Septembre de ladite année; aux batailles de Rocoux, le 11 Octobre ſuivant, de Lawfelt le 2 Juillet 1747; & au ſiége de Maſtricht en 1748, qui fut interrompu par la paix qui ſe fit à Aix-la-Chapelle. Il a épouſé, 1°. par contrat du 1 Février 1766, *Françoiſe Rivier-de-Baumont*, morte ſans enfans; & 2°. par contrat du 18 Novembre 1776, paſſé devant *Olivier*, Notaire, Demoiſelle *Anne de Raoul*, de la Ville de Marſeille, fille de noble *André de Raoul*, Ecuyer, & de *Claire Magalon*.

Les armes: *d'argent, au lévrier de ſable rampant.* Couronne de Marquis.

VILLEQUIER: Le Duc de ce nom (ſecond fils du Duc *d'Aumont*), premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en ſurvivance, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, a été nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1777. *Voyez* AUMONT.

* VILLEROY: Les Terres & Seigneuries de Villeroy & d'Alincourt furent données, en 1525, par

Pierre le Gendre, Prévôt des Marchands de Paris, à ſon petit neveu *Nicolas de Neufville*, III. du nom, qui fut auſſi Prévôt des Marchands en 1566, fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1572, par CHARLES IX, & mourut en 1598.

Charles de Neufville, ſon petit-fils, fut créé Marquis de Villeroy en Janvier 1615, Gouverneur du Lyonnois, & Chevalier des Ordres, & mourut la nuit du 17 au 18 Janvier 1642. Ce fut en faveur de *Nicolas de Neufville*, V. du nom, ſon fils, Gouverneur de Louis XIV & Maréchal de France, que le Marquiſat de *Villeroy* fut érigé en ſa faveur en *Duché-Pairie* par Lettres du mois de Septembre 1651, regiſtrées au Parlement le 15 Décembre 1663. Il fut fait Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1661, & mourut à Paris en Novembre 1685. Voyez NEUFVILLE-VILLEROY.

* VILLERS-VAUDEY: Terre & Seigneurie ſituée au Comté de Bourgogne.

Elle a été érigée en *Marquiſat* par Lettres-Patentes données à Verſailles au mois d'Août 1749, enregiſtrées au Parlement de Beſançon le 17 Novembre ſuivant, & à la Chambre des Comptes de Dole le 21 Mars 1750, en faveur de BENOÎT RICHARD-DE-VILLERS-VAUDEY, de ſon fils FRANÇOIS-THÉRESE, Lieutenant au Régiment des Gardes, Chevalier de Saint-Louis, & de leur poſtérité, à cauſe de leurs ſervices, ceux de leurs ancêtres, qui ont été décorés de charges & de titres honorables, & de l'ancienneté de leur nobleſſe.

En effet elle eſt conſtatée par nombre de titres de cette Famille de Ri-

CHARD, comme poſſeſſion de Terre, repriſe de Fiefs, convocations aux Etats; regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, entr'autres par une fondation de l'an 1350, faite en l'Egliſe de Vaivre proche Veſoul, dans laquelle PIERRE RICHARD eſt qualifié *Domicellus*, Damoiſeau.

Noble JEAN RICHARD poſſédoit des Fiefs à Orchamp en Vennes, au Comté de Bourgogne, & la vente en fut faite, en 1459, par *Alix d'Ourchamp*, ſa veuve, conjointement avec ſes deux enfans, ci-après nommés, à *Jean de Chaſſaigne*, qui, la même année, en fit les foi & hommages au Marquis d'*Ochberg*, Comte de Neufchâtel, comme mouvant de ſa Seigneurie de Châtelneuf. De ſon mariage avec ledit JEAN RICHARD elle eut: — JEAN, mentionné dans l'acte ci-deſſus; — & HUGUENIN, qui ſuit.

Noble HUGUENIN RICHARD fut préſent, avec ſon frere, à la vente que leur mere fit en 1459, audit *Jean de Chaſſaigne*. Le nom de ſa femme n'eſt pas connu, mais il eſt prouvé que de lui deſcendoit —— autre noble HUGUENIN RICHARD, rappellé dans le contrat de mariage de JEAN, qui ſuit, ſon fils.

Noble JEAN RICHARD, II. du nom, épouſa, par contrat du 19 Octobre 1564, Damoiſelle *Anne de Ruſtel*, dont vint

JULIEN RICHARD, Ecuyer, Seigneur de Villers-Vaudey, Chaumercenne, Fleurey, Combeau-Fontaine, Charmes, Saint-Vaubert & en partie de Saint-Julien, qui fut nommé Miniſtre Plénipotentiaire par l'Archiduc LÉOPOLD, au nom de Sa Majeſté Catholique, le 6 Juin 1653, pour aſſiſter à la Diete que convoquerent les Suiſſes, quoiqu'âgé de 74 ans: les différentes négociations dont il avoit été précédemment chargé, & dans leſquelles il avoit réuſſi comme à Lyon, en 1646, avec le Marquis *de Villeroy* pour des choſes importantes, concernant la Franche-Comté & la Ville impériale de Beſançon; & à Dijon, en 1647, avec M. *d'Epernon*, touchant la même Province, le firent encore choiſir malgré ſon grand âge. Sa patente fait mention de ſes ſervices. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Juillet 1622 (où ſes pere & mere ſont dénommés), *Claudine Richardot*, niéce de l'Evêque d'Arras, enſuite Archevêque de Cambray, célebre dans l'Hiſtoire des Pays-Bas. De ce mariage il ne laiſſa qu'un fils unique, nommé

JEAN-BATISTE RICHARD, Chevalier, Seigneur de Villers-Vaudey, Chaumercennes, Fleurey, &c. qui épouſa, le 24 Juin 1672, *Jeanne-Françoiſe d'Alpy-de-Veaux*, dont la nobleſſe a été prouvée dans les Chapitres de Migette & de Lure au Comté de Bourgogne. Elle étoit petite fille d'*Henri de Buade*, Chevalier des Ordres du Roi, & niéce de *Philibert de Pontallier*, Maiſon illuſtre du Comté de Bourgogne. Ils eurent pluſieurs enfans, entr'autres BENOIT, qui ſuit, & trois filles.

BENOIT RICHARD, Chevalier, Marquis de Villers-Vaudey, Seigneur dudit lieu, Chaumercenne, Fleurey, &c. obtint l'érection de ſa Terre de *Villers-Vaudey* en *Marquiſat* en 1749, en conſidération de ſes ſervices, &c. comme il a été dit au commencement de cet article. Il avoit épouſé, le 22 Octobre 1707, *Etiennette-Françoiſe Matherot-de-Preigny*, d'une Famille noble très-ancienne. De ce mariage ſont iſſus: —— FRANÇOIS-THÉRESE, qui ſuit; —— & cinq filles. Deux ſont Religieuſes; les deux autres Chanoineſſes, & la cinquieme, JEANNE-BONNAVENTURE RICHARD-DE-VILLERS-VAUDEY, veuve de *Chriſtophe-Ignace*, Marquis *de Chaillot*, mort Préſident à Mortier au Parlement de Beſançon, laiſſant poſtérité. Voyez CHAILLOT, *Tome IV*, *p.* 138 *& ſuiv.*

FRANÇOIS-THÉRESE RICHARD, Chevalier, Marquis de Villers-Vaudey, Seigneur dudit lieu, de Chaumercenne, Fleurey, Combeau-Fontaine, Charmes, Saint-Vaubert, Tromarey, Bomboillon, Chancevigny, Chancey & de Renocourt, ancien Lieutenant aux Gardes & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 24 Mai 1749, *Marguerite-Bonnaventure de Bergeret-d'Arbois*, d'une Famille noble & très-ancienne, & dont les alliances ſont illuſtres. Leurs enfans ſont: —— 1. PIERRE-JEAN-FRANÇOIS-MARIE RICHARD-DE-VILLERS-VAUDEY, né le 19 Août 1754, Capitaine de Dragons au Régiment de Colonel-Général; —— 2. BENOIT-IGNACE-THÉRESE, né le 13 Novembre 1755, Capitaine de Dragons

au Régiment de Bouflers; — 3. & MARGUERITE-FRANÇOISE-ELIE, né le 31 Août 1758, Clerc tonſuré.

Les armes: *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de trois quinteſeuilles d'or, 2 & 1.*

VINTIMILLE, originaire d'Italie.

Nous attendions un *Mémoire* du chef de cette illuſtre Maiſon, diviſée en pluſieurs branches, établies tant en France, ſous les noms de VINTIMILLE & de LASCARIS, qu'en Italie ſous les mêmes noms & ſous ceux de différentes Terres; mais il ne nous eſt pas encore parvenu. Nous le donnerons dans notre Supplément, ſi on le fournit.

Nous nous contenterons de dire ici qu'aux mots LASCARIS-LASCARIS, *Tome VIII* de ce Dictionnaire, *p. 729 & ſuiv.* aux Additions, nous avons rapporté la filiation d'une des branches principales. On trouve, dans cet article, une idée générale de cette Maiſon, ſur laquelle on peut auſſi conſulter l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome II*, *p. 285 & ſuiv.*; & *Moréri*, édition de 1759, qui apprennent qu'elle tire ſon origine des Rois d'Italie, que dans la ſuite elle s'allia avec la Maiſon impériale de LASCARIS, dont elle releva le nom & les armes en vertu des droits de l'héritiere, que le Comte DE VINTIMILLE épouſa à cette époque.

Les armes pleines DE VINTIMILLE ſont: *de gueules, au chef d'or*, que les différentes branches ont *écartelé* des diverſes alliances qu'elles ont contractées, comme, par exemple, les *Laſcaris*, les *Marſeille* & les *Jerzi*.

VION (DE): Maiſon originaire de Bourgogne, & établie dans le Vexin-François depuis le XVe ſiécle, ſous le regne du Roi Louis XI. Elle a donné juſqu'ici onze Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dit *de Malte*, dont pluſieurs ſont devenus Commandeurs, & deux Grands'-Croix, l'un étant Grand-Prieur de Champagne, & l'autre étant Grand-Prieur d'Aquitaine.

L'Hiſtoire des Châtelains de Lille, par *Floris Vander*, Tréſorier & Chanoine de Saint-Pierre de Lille, *Liv. II*, *Chap. III*, rapporte l'extrait d'un Compte rendu par *Eudes*, Duc *de Bourgogne*, des gens d'armes qui furent en ſa compagnie & en ſa bataille au voyage qu'il fit vers Saint-Omer en 1340, contre *Robert d'Artois*, Comte de Beaumont-le-Roger, qui tenoit ladite Ville aſſiégée, où, entre les Gentilshommes *Ecuyers au venir*, *Chevaliers au partir*, il eſt dit que SAUVALE DE VION arriva le dernier Avril, lui ſeptieme d'Ecuyers, & fut fait *Chevalier* avec SAUVALE DE VION, ſon neveu, le 20 Juin de la même année.

N... DE VION, Evêque, Prince ſouverain d'Oſnabruck vers 1350, a été canoniſé, & eſt connu ſous le nom de SAINT VION: ſa fête arrive le 20 Avril.

GÉRARD DE VION & *Jean de Saulx*, Ecuyers, furent envoyés, au mois de Juin 1418, par *Philippe*, ſurnommé *le Bon*, Duc de Bourgogne, vers la Reine JEANNE DE SICILE, pour l'élargiſſement du Roi JACQUES, ſon mari. Peu de tems après, le même GÉRARD DE VION, *Jean de Saulx*, *Jean de Muret*, & *Henri de Quangret* furent envoyés vers le Roi de Navarre & le Comte *de Foix*, pour leur dire la cruelle mort du Duc *Jean*, de la part de la Ducheſſe, ſa veuve, & pour les engager de l'aider à en tirer punition. — GUY DE VION, fils dudit GÉRARD, étoit, en 1438, Chanoine des Egliſes Cathédrales de Tournay & de Terouane, & des Egliſes Collégiales de la Sainte-Chapelle de Dijon & de Lille en Flandres.

Suivant un Livre manuſcrit de l'Egliſe Collégiale de Champlitte en Franche-Comté, HUMBERT DE VION, Ecuyer, fut préſent avec pluſieurs autres Nobles, au ſerment de fidélité que firent les Chanoines & habitans de la Ville de Cham-

Digitized by Google

plitte à *Jean*, Comte *de Fribourg* & de Neufchâtel, le Vendredi 22 Janvier 1439.

Jean de Vion, Abbé de Cîteaux en Bourgogne, fit faire le Chœur de l'Egliſe & la Bibliothéque de cette Abbaye, où eſt ſon épitaphe : il décéda le 26 Novembre 1463.

Il y a dans la grande Egliſe de Dunkerque, en Flandres, des épitaphes très-honorables pour pluſieurs perſonnages de la Maiſon de Vion, qui y ſont enterrés dès l'an 1300.

I. Pierre de Vion, Ecuyer, Seigneur de la Barre en la Châtellenie de Poiſſy, cadet d'une très-ancienne Maiſon établie en Bourgogne, Franche-Comté & Flandres, quitta ſa patrie l'an 1478, après la mort de Charles, dit *le Hardi*, dernier Duc de Bourgogne, & vint en France ſous le regne de Louis XI. Il demeuroit à Poiſſy, & y mourut en 1492. De ſon mariage avec *Colette de Mauquarret*, morte en 1493, il eut pour enfans : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Jean, tige de la Branche des Seigneurs de Teſſancourt, rapportée ci-après ; — 3. Nicolas de Vion, ſurnommé *Bras de fer*, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem établi à Rhodes. Il eut un bras coupé par les Turcs au ſiége de cette place, l'an 1522, tenant le drapeau de la Religion, & fut tué au ſiége de Malte, l'an 1564, à l'attaque du fort Saint-Elme ; — 4. & Marguerite, ſœur aînée du précédent, mariée à *Jean de Laudres*, Ecuyer, Seigneur de Flins.

II. Louis de Vion, Chevalier, Seigneur de Vaux, Montbine & Saucourt, Capitaine d'une Compagnie d'Arbalêtriers à cheval, fut fait *Chevalier* par le Roi Charles VIII, à la priſe de Terouane en 1487, & commanda 1000 hommes de pied à la bataille de Fornoue, gagnée, ſur les Italiens, par le même Prince le 6 Juillet 1495. Il acquit la Terre de Vaux, par décret paſſé aux Requêtes du Palais à Paris le 25 Septembre 1479 ; & le 2 Mars 1480, les Terres de Montbine & Saucourt, le fief d'Articulle, ſis à Bourry, & le fief de Maignenville, en la paroiſſe de Marquemont, lui furent encore adjugés, par décret paſſé à Chaumont en Vexin. Il bailla ſon aveu de la Terre de Vaux au Seigneur *de la Rocheguyon* en Juillet 1489, par lequel il avoue tenir à une ſeule foi & hommage aux us & coutumes du Vexin-François, à cauſe du Châtel, Terre & Seigneurie de la Rocheguyon, ladite Terre & Seigneurie de Vaux, & le Châtel auquel il y a pont-levis & place forte d'ancienneté, en laquelle il a droit de *guet & garde* de ſes hommes & ſujets d'icelle Châtellenie. Il y a à la Chambre des Comptes de Paris, dans la ſeconde liaſſe des foi & hommages de la Prévôté de cette Ville, un acte de foi & hommage fait au Roi Charles VIII, le 16 Décembre 1496, par ledit Louis de Vion, Chevalier, Seigneur Châtelain de Vaux, pour raiſon du fief de la Barre, dit *de Lange*, aſſis en la Châtellenie de Poiſſy, tenu & mouvant dudit Seigneur Roi à cauſe de ſon Châtel de Poiſſy. Il mourut en ſon Château de Vaux le 7 Août 1510, & fut inhumé, auprès de ſa femme, dans la Chapelle ſeigneuriale de l'Egliſe de Vaux, où on voit leur épitaphe. Il avoit épouſé *Marie de Marcouville*, morte le 15 Mars 1503, d'une Maiſon près les Andelys en Normandie, tombée en quenouille dans celle de *Gaillarbois*. De leur mariage vinrent : — Louis, qui ſuit ; — & Isabeau de Vion, mariée, le 17 Octobre 1504, avec *Aimon de Flins*, fils de *Richard*, Ecuyer, Seigneur de Bantelu.

III. Louis de Vion, II. du nom, Ecuyer, Seigneur Châtelain de Vaux, mort le 11 Octobre 1529, & inhumé en ſa Chapelle dans l'Egliſe de Vaux, avoit épouſé, le 17 Octobre 1504, *Françoiſe de Boubers*, Dame de Courtallain & de Bucy, laquelle décéda le 17 Octobre 1547, & fut inhumée auprès de ſon mari. Leurs enfans furent : — 1. Jérôme de Vion, Ecuyer, Seigneur de Vaux, décédé, ſans alliance, le 26 Octobre 1532, & inhumé en la ſépulture de ſes pere & mere ; — 2. Louise, femme, le 30 Avril 1521, de *Pierre de Coquelet*, Ecuyer, Seigneur de Gournay, dont vint *Guillemette de Coquelet*, mariée à *Simon de Piennes*, Ecuyer, Seigneur de Valpendant ; — 3. Marie, épouſe de *Roland de Sebouville*, Ecuyer, Seigneur de Vignoru & des

Digitized by Google

Marets; — 4. & Isabeau de Vion, mariée à *Louis de la Fontaine*, Ecuyer, Seigneur d'Eſches, dont *Deniſe de la Fontaine*, mariée à *Louis de Saint-Simon*, Seigneur de Raſſe, de laquelle ſortirent : — *Charles de Saint-Simon*, Chevalier des Ordres du Roi; — *Claude*, Duc *de Saint-Simon*, Pair de France, Chevalier des Ordres, Gouverneur de Blaye; —— & *Louis de Saint-Simon*, Chevalier de Malte.

Ainſi finit dans Jérôme de Vion, frere puiné de ſes trois ſœurs, la branche aînée de ſa Maiſon, établie à Vaux, & la Terre de ce nom a paſſé dans celle du Duc *de Saint-Simon*. La plus grande partie des titres & les plus anciens, dont l'aîné de la Famille étoit en poſſeſſion, ont péri dans le Château de Vaux, qui fut brûlé pendant les guerres civiles.

On a fait un relevé juridique le 15 Juillet 1634, en préſence de *Simon Doullé*, Notaire Royal à Meulan, des épitaphes, tombes & monumens de la Maiſon de Vion, ſis en l'Egliſe de Vaux, par lequel il appert que Louis de Vion, I. du nom, Louis de Vion II, & Jérôme de Vion, troiſieme Seigneur de Vaux, ſont, chacun ſur leurs tombes, repréſentés de leur longueur, armés de toutes piéces, portant une cotte d'armes ſemée de pluſieurs aigles, & aux deux côtés de chaque tombe, il y a *deux écuſſons chargés* chacun *de trois aigles*.

Branche des Seigneurs de Teſſancourt.

II. Jean de Vion, Ecuyer, Seigneur d'Huanville & Becheville, ſecond fils de Pierre, & de *Colette de Mauquarret*, mort en ſon Château de Becheville, Paroiſſe des Mureaux, le 27 Octobre 1537, & inhumé dans l'Egliſe de Saint-Nicaiſe de Meulan, avoit épouſé *Marie de Janailhac*, fille de *Guillaume de Janailhac*, Ecuyer, Seigneur de Guitrancourt, & de *Perrette de Sailly*, morte le 31 Octobre 1512, dont vinrent : —— 1. Yves, qui ſuit; — 2. Guillaume, Seigneur d'Huanville & de Becheville, auteur de la Branche des Seigneurs de Gaillon, rapportée ci-après; — 3. & Pierre, Seigneur d'Oinville, Incourt & Drocourt.

III. Yves de Vion, Chevalier, Seigneur de Teſſancourt, Puiſieux-ſur-Seine, Levemont, Moulignon & Jumeauville, décédé le 12 Février 1568, & inhumé à Saint-Nicaiſe de Meulan, avoit épouſé 1°. *Nicole de Cauperel*, fille d'*Oudart de Cauperel*, Ecuyer, Seigneur de Teſſancourt, & de *Marguerite de Sanſac*; & 2°. par contrat du 11 Juillet 1536, *Marguerite d'Aubourg*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Porcheux, & de *Roberte des Foſſés*. Du premier lit il eut : — 1. Jérôme, mort, ſans alliance, en 1547; — 2. Marie, femme de *Charles de Maulay*, Ecuyer, Seigneur de la Loire; — 3. Claude, mariée à *Guillaume de Saint-Saulieu*, Chevalier, Seigneur d'Erquery; & du ſecond lit : — 4. François, qui ſuit; — 5. & Charles, auteur de la Branche des Seigneurs de Prêles, rapportée ci-après.

IV. François de Vion, Chevalier, Seigneur de Teſſancourt, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, épouſa 1°. *Louiſe du Buchet*, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur de Biginette, & de *Madelene de Certieux*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat paſſé le 23 Mai 1574, devant *Jean de Saint-Lau* & *Anceaume le Bel*, Notaires à Beaumont-ſur-Oiſe, *Pernelle de Joigny*, fille de Meſſire *Antoine de Joigny*, dit *Blondel*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur & Baron de Bellebrune, & de *Catherine de Caruel*, Dame de Boran. Il mourut le 19 Mai 1590, & ſon épouſe le 20 Février 1643. L'un & l'autre furent inhumés dans l'Egliſe de Teſſancourt. De ce ſecond mariage vinrent : — 1. Denis, qui ſuit; — 2. Charles, né le 11 Janvier 1579, Ecuyer, Seigneur de Groſrouvre près Montfort, qui fut bleſſé d'une Mouſquetade au ſiége de Montpellier dans la nuit du 13 au 14 Septembre, dont il mourut le 20 Octobre ſuivant 1622. Son cœur fut porté à Teſſancourt, où l'on voit ſon épitaphe; — 3. & Jean-François, né le 15 Mai 1580, reçu Chevalier de Malte, d'après ſes preuves faites au Château de Teſſancourt, devant *Georges de Sailly* & *Guillaume de la Riviere*, Chevaliers dudit Ordre,

commis & députés pour leſdites preuves, dreſſées par *Gilbert Pailleur*, Tabellion à Meulan, le 5 Septembre 1594. Ledit JEAN-FRANÇOIS DE VION commanda les Galeres de Malte, fut Commandeur de Puiſieux en France, de Saint-Etienne de Renneville en Normandie, de Picton en Hainaut; fut enſuite nommé Grand-Prieur de Champagne en 1639, mourut à Malte le 10 Octobre 1649, dans la 70ᵉ année de ſon âge; & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Jean de Malte, où l'on voit ſon épitaphe en latin. Il avoit fondé un Hôtel à Malte pour les Chevaliers de ſa Famille & de ſon nom, dont jouiſſent à préſent les Chevaliers de la Branche DE VION-DE-GAILLON, devenus les aînés de ſa Maiſon.

V. DENIS DE VION, Chevalier, Seigneur de Teſſancourt, né le 30 Septembre 1575, mourut en ſon Château de Teſſancourt le 11 Mars 1641, & fut inhumé dans un caveau qu'il avoit fait conſtruire en ſa Chapelle de l'Egliſe de Teſſancourt. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé devant *Jacques Godart*, Tabellion en la Châtellenie de Mezieres près Dreux, le 22 Février 1599, *Hélene de Villiers*, née en Janvier 1583, morte au Château de Teſſancourt le 26 Mars 1619, fille de *Charles de Villiers*, Ecuyer, Seigneur de la Moinerie, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & de *Geneviéve des Croiſettes*; & 2°. par contrat paſſé le 16 Octobre 1619, *Jeanne de Piedefer*, veuve en premieres noces de *Gilles de Barville*, Chevalier, Seigneur du Coudray & de Maiſonceile en Beauce, & en ſecondes de *Jacques de Damas*, Chevalier, Seigneur des Tournelles, & fille de *Robert de Piedefer*, Chevalier, Seigneur de Guyancourt, & de *Lucréce de Prunelé*. Elle mourut à Groſrouvre près Montfort, le 29 Octobre 1653; & fut inhumée à côté de ſon mari dans l'Egliſe de Teſſancourt. Du premier lit vinrent : — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. PIERRE, Seigneur de Groſrouvre, né le 31 Mai 1608, marié, par contrat paſſé au Château de Teſſancourt devant *Simon Doullé*, Tabellion Royal à Meulan, le 21 Mai 1634, (célébration le 10 Juin ſuivant) à *Charlotte de Damas*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur des Tournelles, & de *Jeanne de Piedefer*, Dame de Teſſancourt, ſa belle-mere, dont — LÉONOR DE VION, né le 20 Avril 1635, Capitaine au Régiment de Rambures, Infanterie, tué, à l'aſſaut donné à la Ville de Ligny en Barrois, d'un coup de mouſquet dans le front le 5 Décembre 1652; — 3. DENIS, né le 26 Décembre 1613, reçu Chevalier de Malte ſur ſes preuves faites au Château de Teſſancourt devant *Simon Doullé*, Tabellion Royal à Meulan, le 2 Septembre 1630, en préſence de *Maximilien de Dampont*, Chevalier de Malte, Commandeur de Saint-Mauris, & de *Charles de Brayer-Arqueville*, auſſi Chevalier dudit Ordre. DENIS DE VION fut tué par les Turcs, à la priſe de deux galeres d'un Renegat de la Ville de Marſeille le 13 Juin 1638. Il eſt fait mention de lui dans le Martyrologe de Malte du P. *Gouſſencourt*, Céleſtin, & au *Liv. XIV, Tom. V* de l'Hiſtoire de Malte par l'Abbé *de Vertot*, *pag.* 199 & 247; — 4. CHARLES-FRANÇOIS, né le 21 Juin 1618, reçu Chevalier de Malte à Paris le 15 Juin 1639, tué par les Turcs en 1657, dans une deſcente que firent les troupes de la Religion proche des Dardanelles, ſuivant la même Hiſtoire de Malte par l'Abbé *de Vertot*, *Tom. V*, *Liv. XIV*, *p.* 224; — 5. JEANNE DE VION, née le 15 Novembre 1610, aînée des deux derniers, mariée, par contrat du 20 Août 1634, paſſé devant *Simon Doullé*, Tabellion à Meulan (célébration le 28 Novembre ſuivant), à *Claude de Cocqueborne*, Ecuyer, Seigneur d'Orval près Houdan; & du ſecond lit il eut : — 6. LOUIS DE VION, Chevalier, Seigneur de Pinthieres, né le 8 Janvier 1622, marié, le 15 Mars 1667, à *N... de Villiers*.

VI. HENRI DE VION, Chevalier, Seigneur de Teſſancourt, épouſa, par contrat paſſé devant *Simon Doullé*, Tabellion à Meulan, le 17 Octobre 1630 (célébration le 4 Novembre ſuivant), *Anne de Barville*, née le 1 Janvier 1608, morte au Château de Teſſancourt le 12 Juin 1647, fille de *Gilles de Barville*, Chevalier, Seigneur du Coudray & de Maiſoncelle, & de *Jeanne de Piedefer*. Il décéda le 10 Mai 1663, & fut inhumé à côté de ſa femme en l'Egliſe de Teſſancourt, au tombeau de ſes ancêtres. De leur mariage ils eurent : — JEAN-

Digitized by Google

François, qui ſuit; — & Charles, né le 25 Février 1639, reçu Chevalier de Malte au Temple à Paris le 12 Juin 1655.

VII. Jean-François de Vion, Chevalier, Seigneur de Teſſancourt, né le 7 Novembre 1631, épouſa, par contrat paſſé devant *Saint-Vaaſt* & *Le Maſtre*, Notaires, le 5 Février 1664, *Gabrielle le Coigneux*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Bezonville, & de *Marie Garnier*, dont pour fils unique

VIII. René de Vion, Chevalier, Seigneur de Teſſancourt, du Coudray, Maiſoncelle & Thionville, mort à Maiſoncelle en 1740. Il avoit épouſé 1°. *Marie de Barville*, morte ſans poſtérité; & 2°. *Marguerite de la Salle*, morte en 1766, laiſſant trois filles, ſçavoir: — 1. Marguerite-Françoise, mariée, en 1755, à *Simon-Claude de Graſſin*, Maréchal des Camps & Armées du Roi; — 2. Elisabeth-Françoise-Geneviéve-Renée, mariée, en 1744, à *René de Gaudechart*, Chevalier, Seigneur de Mattancourt; — 3. & Marie-Anne de Vion, mariée, en 1751, à *Joſeph-Marie de la Motte*, Chevalier, Comte de Montmuran. Ainſi a fini la Branche de Vion-de-Tessancourt.

Seigneurs de Preſles, &c.

IV. Charles de Vion, Chevalier, Seigneur de Prêles, né en 1545, fils puîné d'Yves de Vion, & de *Marguerite d'Aubourg*, ſa ſeconde femme, mort au Château de Challet à deux lieues de Chartres, le 29 Septembre 1622, avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé le 24 Juin 1575, devant *Jacques Ducheſne*, Subſtitut de *Pierre Moreau*, Tabellion à Nogent-le-Roi, *Claude de Boutervilliers*, fille aînée de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Groſrouvre, & de *Catherine de Fontaine*; & 2°. *Antoinette de Captaigne*, fille de *Thomas*, Ecuyer, Seigneur de Challet, & de *Michelle de Chignac-d'Amboiſe*. Elle mourut au Château de Bois-Harpin près d'Eſtampes le 27 Mars 1643. Du premier lit il eut: — 1. Charles, né l'an 1577, mort à Eſtampes le 5 Janvier 1652; — 2. Guyon, Seigneur de Grouſſet, né en 1581, mort en 1621; — 3. Boniface, Chevalier, Vicomte de Bois-Harpin, décédé au Château de ce nom le 12 Février 1652; — 4. Marguerite, mariée à *Louis de Marc*, Chevalier, Baron d'Orvau-Belle-Sauve; & du ſecond lit: — 5. Henri, qui ſuit; — 6. & Aimon, rapporté après ſon frere aîné.

V. Henri de Vion, Chevalier, Seigneur de Challet, épouſa, le 12 Septembre 1633, par contrat paſſé devant *François Gordier*, Tabellion à Romallart, au pays du Perche, *Jeanne le Bourgeois*, fille unique de *François*, Ecuyer, Seigneur de Montlevain, & d'*Antoinette de Primeur*, dont: — 1. Claude, né en 1641; — 2. Jean-Henri, né en 1643; — 3. Jacques, né en 1646; — 4. Charles-Henri, né en 1649; — 5. Nicolas-François, né en 1654; — 6. & Renée-Marie, née en 1637. Il ne paroît pas que ces enfans ayent eu poſtérité.

V. Aimon de Vion, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Prêles, de Cottainville & d'Abbeville, fils puîné de Charles, Seigneur de Préles, & d'*Antoinette de Captaigne*, ſa ſeconde femme, fut marié trois fois; 1°. par contrat paſſé devant *Feſſou*, Notaire de Bois-Harpin, le 4 Juin 1635, à *Claude de la Motte*, morte le 22 Juillet 1642, fille de *Pierre de la Motte*, Chevalier, Seigneur de Bagnol, & de *Claude de Saint-Hilaire*; 2°. par contrat paſſé devant *Jean Maitre*, Notaire à Chanu, le 17 Juillet 1643, à *Madelene de Saint-Paul*, décédée à Abbeville près Eſtampes le 25 Décembre 1645, fille de *Nicolas de Saint-Paul*, Ecuyer, Seigneur de Charon, & de *Charlotte Evrard*; & 3°. en 1646, à *Marie de Pré*, décédée au mois d'Octobre 1647, fille de *Jean de Pré*, Chevalier, Baron de la Queue près Montfort-l'Amauri, & de *Marie de Sabrevois*. Du premier lit vinrent: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Aimon, rapporté après ſon aîné; — 3. Catherine, née en 1639; du ſecond lit: — 4. Charles, né en 1644; — 5. François, né en 1646, mort en 1651; & du troiſieme lit: — 6. Anne, née en 1647, mariée, en 1664, à *N... de la Pichardiere*, près de Châteauneuf en Thimerais.

VI. Louis de Vion, Chevalier, Seigneur de Cottainville & d'Abbeville; né en 1637, Capitaine au Régiment des Fuſiliers du Roi, mort au ſervice à Nice en Italie le 1 Juin 1694, avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Pierre Delambon*, Notaire Royal à Eſtampes, le 24 Février 1656, *Jacqueline de Languedoue*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de Lalun, & de *Suſanne de Baudart*. Il en eut : —— 1. Claude-Louis, né le 21 Novembre 1660, Capitaine de Cavalerie, tué au combat de Leuſe en Flandre en 1691, & enterré à Tournay ; —— 2. Gui, né le 29 Mars 1665 ; — 3. & Marie-Anne, née le 30 Janvier 1657, morte ſans alliance en 1677.

VI. Aimon de Vion, II. du nom, né en 1641, Chevalier, Seigneur de Prêles, fils puîné d'Aimon I, & de *Claude de la Motte*, ſa premiere femme, épouſa, le 22 Juillet 1664, *Angélique de Normandin*, dont : —— 1. Gaspard ; — 2. Louis, Capitaine de Grenadiers, tué à la bataille de Malplaquet en 1709 ; —— 3. & Angélique. Cette branche des Seigneurs de Prêles eſt éteinte.

Branche des Seigneurs de Gaillon, la ſeule ſubſiſtante.

III. Guillaume de Vion, Chevalier, Seigneur d'Huanville & des Mureaux, né le 12 Décembre 1506, ſecond fils de Jean de Vion, Seigneur d'Huanville & de Becheville, & de *Marie de Janailhac*, mourut au Château des Mureaux en 1571, & fut enterré en l'Egliſe de Saint-Nicaiſe de Meulan. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Octobre 1533, paſſé devant *Guillaume Coquille*, Subſtitut du Tabellion de Nogent-le-Roi, *Marie de Fontaines*, morte le 5 Octobre 1546, laiſſant : —— 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Jean, Chevalier, Seigneur de Precy, né le 7 Juin 1540, qui ſe retira en Lorraine, où il épouſa *Jeanne de Tillon*, fille aînée de *Jean*, Chevalier, premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. le Duc *de Lorraine*, Bailli & Gouverneur d'Epinal, Seigneur de Bouzieres-aux-Cheſnes. Il décéda au Château de Bouzieres en Lorraine au mois de Juillet 1598, & ſa femme étoit décédée avant lui laiſſant trois filles, dont une ſeule a laiſſé des enfans ; — 3. Agesilas, né en 1544, mort en 1594, étant Aumônier du Roi Henri IV ; — 4. Jérôme, né en 1545, Chevalier de Malte, lequel, ayant été jetté ſur le rivage des Zimbres le 7 Avril 1606, négligea de ſe rembarquer ſur les Galeres de la Religion, pour donner du ſecours à pluſieurs Chevaliers bleſſés par les Turcs. Il fut pris, & vraiſemblablement maſſacré ; — 5. & Françoise, née le 14 Mai 1537, mariée à *Charles de Hardeville*, Ecuyer, Seigneur de Serans & de Courtemanche.

IV. Jacques de Vion, Chevalier, Seigneur de Gaillon, Huanville, Becheville & de la Fie, né le 4 Mai 1535, fut Capitaine d'Infanterie, & ſuivit *Henri*, Duc *de Guiſe*, à ſon entrepriſe ſur Naples, d'où il revint après la perte de la bataille de Saint-Laurent. Il mourut le 22 Septembre 1610, & avoit épouſé, le 30 Septembre 1562, *Marie de Foreſt*, décédée le 20 Juillet 1621. Leurs enfans furent : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Mathieu, Seigneur de Becheville & des Mureaux, marié à *Madelene Bochart-de-Champigny*, dont — Jacques de Vion, Seigneur de Becheville, qui épouſa *Madelene d'Ailly*, de laquelle il a eu Charles de Vion, & autres enfans. Cette branche eſt à préſent éteinte ; —— 3. Charles, Seigneur de la Fie, mort le 29 Septembre 1540, âgé de 69 ans. Il avoit épouſé *Louiſe de Biancourt*, & en eut Charles de Vion, Seigneur de la Fie. Cette branche eſt auſſi éteinte ; —— 4. Guillaume, Seigneur de Chandon, tué à la priſe de Ham en 1595 ; — 5. Louis, Commandeur de Saint-Denis en France, Prieur de Bouſſe, décédé le 7 Avril 1641, âgé de 67 ans ; — 6. Antoine, Seigneur d'Herouval, homme ſçavant & très-diſtingué dans la République des Lettres, mort le 28 Septembre 1632, âgé de 57 ans. Il avoit épouſé *Claude Abelly*, de laquelle ſortit — Antoine de Vion, Seigneur d'Herouval, qui de *Marie Quentin*, ſon épouſe, eut Barthelemi, Pierre, Antoine de Vion, & autres enfans. Cette branche eſt également éteinte ; — 7. Pierre, reçu Chevalier de Malte à Paris le 5 Septembre

1594,

Digitized by Google

1594, décédé le 17 Janvier 1614; — 8. & MARIE DE VION, femme de *Simon de Sailly*, Chevalier, Seigneur de Saint-Cir, Briançon & Berval.

V. JACQUES DE VION, II. du nom, Seigneur de Gaillon, mort en 1642, avoit épouſé 1°. en 1599, *Marguerite du Vivier*, dont il n'eut point d'enfans, & 2°. par contrat du 22 Octobre 1604, paſſé devant *Jacques Fardeau* & *Jacques de Saint-Vaaſt*, Notaires au Châtelet de Paris, *Françoiſe le Tonnellier de Breteuil*, fille de Meſſire *Etienne*, Ecuyer, Seigneur de Conty, du Boullay, d'Acheres & du Mas, & de *Marie Briçonnet*. Elle mourut en 1644, laiſſant: — 1. JOACHIM, qui ſuit; — 2. MARIE, alliée, le 6 Août 1637, à Meſſire *André de Sailly*, Chevalier, Seigneur dudit lieu; — 3. & MICHELLE, mariée, le 15 Avril 1646, à Meſſire *Louis de Giffart*, Chevalier, Seigneur d'Hanucourt & de Gargenville.

VI. JOACHIM DE VION, Chevalier, Seigneur de Gaillon & d'Huanville, mort en 1653, d'un coup de fuſil qu'il ſe donna malheureuſement en allant à la chaſſe, avoit épouſé, par contrat du 24 Avril 1645, paſſé devant *Jacques* & *Riché*, Notaires au Châtelet de Paris, *Marthe le Maître*, morte en 1693, fille de Meſſire *Jean le Maître*, Chevalier, Seigneur d'Ardivilliers, & d'*Antoinette d'Eſpinoy*. Elle étoit petite-fille de *Gilles le Maître*, premier Préſident au Parlement de Paris, & après 9 ans de veuvage elle épouſa, en ſecondes noces, *Philippe de Felins*, Chevalier, Seigneur de Felins, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ancien Capitaine de Galeres, dont elle eut neuf enfans, entr'autres — *Louiſe de Felins*, mariée à *Claude Chopin*, Ecuyer, Seigneur de Rueil. Ladite *Marthe le Maître* laiſſa de ſon premier mari: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, né en 1650, Lieutenant-Colonel du Régiment de Catinat, tué au ſiége de Savillan en Piémont en 1691; — 3. CHARLES, né en 1651, Major du Régiment de Vendôme, tué au ſiége du Beaune en 1689; — 4. & MARTHE DE VION, née en 1653, Religieuſe à l'Abbaye de Monſay.

VII. JEAN DE VION, Chevalier, Seigneur de Gaillon & d'Huanville, né en 1648, Lieutenant des Maréchaux de France, mort le 17 Juin 1728, âgé de 80 ans, avoit épouſé, par contrat du 3 Juin 1684, paſſé devant *Leveſque* & *Coullons*, Notaires au Châtelet de Paris, *Marie-Françoiſe du Meſnil-Jourdain*, morte en 1740, fille unique de *François du Meſnil-Jourdain*, Chevalier, Seigneur de Bercagny, & de *Marie de Carvoiſin*. Il en a eu: — 1. JEAN-PHILIPPE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. PAUL, né le 11 Juin 1687, reçu Chevalier de Malte le 28 Septembre 1700, enſuite Major de la Ville de Malte, & pourvu ſucceſſivement des Commanderies de Villedieu, de Coulours & de Fief, Grand-Prieur d'Aquitaine en 1767, mort le 24 Mai 1770; — 3. CLAUDE-CHARLES-URBAIN, né le 22 Avril 1693, Chevalier, Seigneur d'Huanville, reçu Chevalier de Malte en 1710, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, mort le 24 Février 1773, à Meulan, dans la 80e. année de ſon âge. Il avoit quitté la Croix en 1750, pour épouſer *Barbe-Urſule de Filts*, fille d'*Alexandre*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saxe, Infanterie, de laquelle ſont ſortis trois enfans; ſçavoir — JEAN-BATISTE DE VION, encore jeune; — CHARLEMAGNE, reçu Chevalier de Malte, mort le 21 Janvier 1775; — & MARIE-VICTOIRE, non mariée; — 4. MARIE-FRANÇOISE, aînée de ſes freres, née le 4 Juin 1685, mariée à *Louis de Bauche*, Chevalier, Seigneur de Colombel; — 5. LOUISE, née le 12 Août 1688, élevée à la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, puis Religieuſe à l'Hôtel-Dieu de Mante, où elle eſt morte; — 6. & ELISABETH-CHARLOTTE, née le 17 Février 1692, mariée à *Charles le Cornu*, Chevalier, Seigneur de Corboyer en Normandie.

VIII. JEAN-PHILIPPE-FRANÇOIS DE VION, né le 18 Mai 1686, Chevalier, Marquis de Gaillon & de Teſſancourt, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant des Maréchaux de France & Chevalier de Saint-Louis, a fait pluſieurs campagnes en Eſpagne, comme Aide-de-Camp du Maréchal *de Noailles*, & fut envoyé par ce Général porter à Louis XIV la nouvelle du gain de la bataille de Girone en Catalogne. Il eſt mort le

8 Novembre 1763, & avoit épouſé, le 20 Juin 1729, *Marie-Catherine de Gars*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Fremainville, Us & Courcelle, & de feu Dame *Marie-Bonne Bordier*. Leurs enfans ſont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. CHARLES, né le 30 Mai 1732, reçu Chevalier de Malte le 22 Mars 1733, Capitaine de Galeres à Malte en 1757, ſucceſſivement Commandeur de la Commanderie de Villedieu en Normandie, puis de celle de Loyſon, en Picardie & Artois, en 1772 ; — 3. MARIE-CATHERINE, aînée de ſes freres, née le 21 Avril 1730, Religieuſe au Monaſtere Royal des Dames Annonciades de Meulan ; — 4. JUSTINE-EMILIE, née le 6 Octobre 1733, mariée, le 3 Mars 1761, à *Jean-Batiſte-Gabriel de Coſſart*, Chevalier, Comte Deſpiés, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Sainte-Menehould, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis du 11 Avril 1770 ; —— 5. CATHERINE-LOUISE, née le 6 Août 1735, morte le 8 Juin 1767 ; —— 6. & LOUISE-FRANÇOISE, née le 23 Septembre 1739, mariée, en 1758, à *Henri-François d'Hardivilliers*, Chevalier, Seigneur de Monceaux en Picardie, & morte, ſans enfans, le 1 Septembre 1759.

IX. ANTOINE DE VION, Chevalier, Marquis de Gaillon & de Teſſancourt, né le 18 Avril 1731, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, par contrat du 18 Septembre 1766, paſſé devant *Clos*, Notaire au Châtelet de Paris, célébration le 22 du même mois, *Eliſabeth-Iſidore de Manneville*, fille de *Gabriel-Simon de Manneville*, Chevalier, Seigneur de Banthelu, Vaux & Hinval, Conſeiller du Roi en ſon Grand-Conſeil, & de Dame *Iſidore-Catherine de Pinterel*. De ce mariage ſont iſſus : —— 1. CHARLES-ISIDORE DE VION, Chevalier, né le 3 Juillet 1767 ; —— 2. MARIE-ELISABETH, née le 19 Août 1768.

Les armes : *de gueules, à trois aigles d'argent éployées, onglées & béquées d'or*. Supports, *deux lions*. Pour cimier, *une licorne naiſſante*. Voyez, ſur cette Maiſon, le *Martyrologe des Chevaliers de Malte* par le P. *Gouſſencourt*, l'*Hiſtoire de Malte* par l'Abbé *de Vertot*, *Moréri*, édition de 1759, &c.

VIRAY : Branche de TOUSTAIN-FRONTEBOSC. Voyez à ces mots.

VIRON, en Franche-Comté : Cette Famille rapporte ſa nobleſſe à ODOT VIRON, qui la reçut de l'Empereur CHARLES-QUINT, le 28 Juillet 1541. Il étoit originaire de la ville de Salins.

Les talens dudit ODOT VIRON & ſa fidélité, le firent choiſir pour être Secrétaire d'ELÉONORE D'AUTRICHE, veuve de FRANÇOIS I, Roi de France. Il fut chargé, par cette Princeſſe, de pluſieurs négociations importantes. Les Mémoires manuſcrits du Cardinal *de Grandvelle*, parlent de lui d'une maniere avantageuſe. Il mourut à Bruxelles le 23 Mars 1577, & fut inhumé dans l'Egliſe des Jacobins, où l'on voit ſon épitaphe avec celle de *Catherine de Gillis*, ſa femme, de laquelle il eut 17 enfans.

MAXIMILIEN VIRON, l'aîné de tous, continua la poſtérité en Flandres, où elle ſubſiſte aujourd'hui avec éclat. Ses deſcendans y ont poſſédé les Terres de Ruſſinghen, de Lual, & la Baronnie d'Oiſtkerquen. Cette derniere Terre eſt ſubſtituée à MM. *Boquet-de-Courbouzon*.

CATHERINE VIRON, fille puînée d'ODOT, & de *Catherine de Gillis*, eut trois maris. Le premier fut *Marin Courtot*, de Lons-le-Saunier, Ecuyer ; le ſecond, *Philibert David* ; & le troiſieme, *Claude Boquet*, Lieutenant-Général au Bailliage de Montmorot. *Voyez* BOQUET au mot COURBOUZON, aux Additions du *Tome V*.

Les armes : *coupé d'or & d'azur, l'or chargé d'une aigle éployée de ſable, l'azur chargé d'un arbre arraché d'or*.

VITALIS ou VITALLI (DE) : Cette Famille noble eſt originaire de l'Etat de Gènes en Italie, où l'on trouve des Officiers-Généraux de ce nom dans

l'Hiſtoire des guerres civiles des Guelphes & des Gibelins, par le Moine *Maſcardi & Juſtinien*, Hiſt. de Gènes.

Rodolphe Vitalis étoit à la tête des Troupes Génoiſes pour l'Empereur Louis de Baviere, oppoſées à celles de Robert d'Anjou, Roi de Naples, Comte de Provence.

Guibert de Vitalli, frere de Rodolphe, étoit avec des autres troupes qui eſcortoient Charles, fils du Roi Robert, dans ſa marche, pour aller prendre poſſeſſion du ſouverain Gouvernement de Florence, auquel il avoit été appellé par les Florentins; l'un de ces Vitalis étoit *Guelphe*, l'autre *Gibelin*.

Le Pape Clément V ayant établi ſon Siége Pontifical à Avignon, à cauſe des guerres civiles d'Italie, fit une création de Cardinaux François, parmi leſquels on voit Jean Vitalis, que la Chronique de la création de ces Cardinaux rapporte être de *noble Famille Génoiſe*, tranſplantée en Bourgogne. Nous en avons une autre preuve dans l'Hiſtoire de la guerre que le Roi René eut contre le Comte *de Vaudemont*, Duc de Lorraine, pour les droits d'*Yolande de Lorraine*, ſa premiere femme, où le Roi ayant été défait & fait priſonnier par ce Comte, il fut arrêté au Château de Dijon avec ſes Officiers-Généraux, deſquels étoit Vitalli de Vitalis. Le Roi René ayant été inſtitué héritier par Jeanne II, dite Jeannelle, Reine de Naples, par ſon teſtament de 1435, ce Prince paya ſa rançon & celle de ſes Officiers. Vitalis le ſuivit en Provence, où le Roi René vint prendre poſſeſſion de ſa Comté, & enſuite du Royaume de Naples; il l'y ſuivit auſſi, & y fut établi ſon Lieutenant-Général dans ce Royaume. Vitalli de Vitalis eut deux fils: —— Jean, qui ſuit; —— & Camille, qui ſe ſignala à la conquête du Royaume de Naples pour le Roi Charles VIII. *Philippe de Commine* rapporte que ce Prince avoit à ſes côtés, lors de la bataille de Fornoue, trois vaillans Chevaliers, *Jacques Trivulce*, *François Sacco* & Camillo Vitalis. Etant du Conſeil de guerre que l'on tint pour ſçavoir s'il falloit pourſuivre les fuyards, *Sacco* & Vitalis furent d'avis de le faire, avis, dit *Commine*, qui, s'il avoit été ſuivi, auroit procuré la plus grande victoire que la France eût remportée depuis long-tems, & qui lui auroit ſoumis toute l'Italie.

Jean de Vitalis, II. du nom, frere aîné de Camille, ſuivit le Roi René à ſon retour en Provence, & s'y fixa. De lui deſcendoit, par divers degrés:

Balthasard de Vitalis, Seigneur de Ramatuelle, qui épouſa, en 1555, dans la ville de Lorgues, *Madelene de Romanis*, des Seigneurs *de Serepon*, de laquelle vinrent: —— 1. Antoine de Vitalis, qui n'eut que trois filles. L'aînée fut mariée avec *Balthaſard de Vintimille*, des Seigneurs *de Seiſſons*; la ſeconde, dans la Maiſon de *Villeneuve*, des Seigneurs *de Ramatuelle*; & la troiſieme, dans celle *de Cuers*, des Seigneurs *de Cogolin*; —— 2. & Marc-Antoine, qui ſuit.

Marc-Antoine de Vitalis épouſa, par contrat du 25 Juillet 1590, *Madelene de Châteauneuf*, fille de *Charles*, Seigneur de Moleger, Conſeiller au Parlement d'Aix, & de *Gabrielle d'Agoult*, des Comtes *de Sault*. De leur mariage ils eurent: —— 1. Pierre de Vitalis, qui fut pourvu d'un office d'Avocat-Général en la Cour des Comptes d'Aix, dont le fils, —— Marc-Antoine de Vitalis, II. du nom, Préſident, Tréſorier-Général de France à Aix, eſt mort ſans avoir été marié. Sa branche a fini à ſes trois ſœurs. L'aînée, mariée à *N... d'André*, Conſeiller au Parlement d'Aix; les deux autres, dans des Familles nobles; —— 2. & Jacques, qui ſuit.

Jacques de Vitalis s'établit en la ville de Graſſe, & eſt la tige de la branche cadette. Il s'y maria, & eut pour fils:

Pierre de Vitalis, Conſeiller du Roi, & Lieutenant-Particulier en la Sénéchauſſée de cette Ville, qui épouſa *Catherine de Bermond*, de laquelle vint:

Honoré de Vitalis, premier Conſul de ladite Ville en 1724, où il eſt mort en 1729. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Février 1697, paſſé devant *Marvin*, Notaire à Aix, *Iſabeau de Saurin*, fille de noble *Joſeph-Ignace*, l'un des

plus célebres Juriſconſultes de ſon tems, & de *Marguerite le Brun*, dont il a eu pluſieurs enfans, entr'autres : —— Jacques, qui ſuit ; —— & N... de Vitalis, mort à Nice en 1749.

Jacques de Vitalis, II. du nom, Chevalier, né le 22 Décembre 1701, a quitté ſa patrie en 1718, pour entrer au ſervice dans le Régiment de Provence, dont il a ſucceſſivement été Capitaine & Major, enſuite Commandant d'un Bataillon, & Chevalier de Saint-Louis. Sa Majeſté, en récompenſe de ſes longs ſervices, & de la bravoure qu'il a montrée dans les occaſions les plus périlleuſes, ſur-tout aux derniers guerres d'Italie, l'a établi, par Brevet du 16 Novembre 1752, ſon Lieutenant & Commandant au Gouvernement de Bouchain en Hainaut, où il a épouſé, le 23 Juin 1738, *Martine-Joſephe de Hault*, fille de feu *Guillaume de Hault*, Seigneur de Laſſus, Conſeiller du Roi, Maire héréditaire des ville & Châtellenie de Bouchain (qui a laiſſé deux freres, dont l'aîné exerce la même charge, & le cadet, celle de Conſeiller au Parlement de Douay), & de *Charlotte-Michelle Taiſne-de-Mingoval*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Jean-Jacques-Joſeph, né à Bouchain le 1 Janvier 1743, Capitaine au Régiment de Provence, à l'âge de 16 ans, qui a ſervi dans l'armée du Bas-Rhin, & eſt actuellement Capitaine-Commandant au Régiment d'Infanterie de Monsieur ; — 2. Hippolite-Joſeph, dit *le Chevalier* de Vitalis, né à Bouchain le 20 Juin 1752, Etudiant en Droit à l'Univerſité de Douay en Flandre ; — 3. & Charlotte-Joſephe, née auſſi à Bouchain le 24 Décembre 1739, mariée, le 27 Décembre 1769, à *Alexandre-Emmanuel-Joſeph Cordier*, Ecuyer, Seigneur d'Hauteprez, alors Capitaine Aide-Major au Régiment d'Auvergne, & Capitaine-Commandant au Régiment de Gâtinois le 13 Juin 1776, lequel s'eſt retiré à Bouchain en Hainaut le 1 Septembre 1777, après avoir obtenu du Roi un bon pour la Croix de Saint-Louis, & 1000 livres de penſion.

Les armes : *de gueules, à deux lions d'or affrontés, portant une tour d'argent maçonnée de ſable, avec une patte de devant chacun, & joignant les deux autres, le lion à dextre ſa patte droite, & l'autre la gauche.* Supports : *deux lions d'or, langués & lampaſſés de gueules.* Cimier, *un lion de même iſſant du timbre.* Extrait en partie du *Tome II* de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, *p.* 572 *& ſuiv.*

* VIVIER (du) : Ville autrefois conſidérable, ſituée au Diocèſe d'Aleth en Languedoc, dans les montagnes voiſines du Rouſſillon.

Elle a donné ſon nom à une Maiſon des plus anciennes de la Province, qui deſcend des anciens Comtes *de Narbonne* & *de Barcelonne*, & qui poſſéde, depuis un grand nombre de ſiécles, la Terre & Seigneurie *du Vivier*, érigée en *Marquiſat.*

Faute de *Mémoire*, on ne peut en donner ici la Généalogie qui fut produite, en 1726, au Chapitre des Comtes de Lyon, lors des preuves de M. l'Abbé du Vivier-Lanſac, Comte de Lyon, Abbé Commendataire de Relecq en Bretagne, & ancien Agent-Général du Clergé de France. Il eſt frere de Joſeph-Henri, qui ſuit, tous deux enfans de feu Alexandre, Marquis du Vivier, Comte de Lanſac, premier Colonel des Régimens d'Infanterie de Royal-Rouſſillon & de Languedoc, puis Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de Lanſac, & de *Marguerite de Béon-Caſeaux.*

Joſeph-Henri, Marquis du Vivier, Comte de Lanſac, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, vers l'an 1736, *Etiennette de Piſe-de-Claret*, dont : — François-Hippolite, qui ſuit ; —— & Gabrielle-Henriette du Vivier-Lanſac, mariée, le 19 Octobre 1768, à *Jacques-Louis du Roure*, ancien Capitaine au Régiment d'Auvergne, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Gouvernement de Languedoc. *Voyez* Roure (du).

François-Hippolite, Marquis du Vivier, Comte de Lanſac, reçu Page du Roi en ſa petite Ecurie en 1758, a épouſé, 1°. en 1765, *Marie-Thérèſe du Boſc* ; & 2°. le 9 Novembre 1768, *Marie-Xavier de Guignard-de-Saint-Prieſt*, fille de *Denis-Emmanuel de Guignard*, Vicomte de Saint-Prieſt, Conſeiller d'E-

Digitized by Google

tat, Intendant de la Province de Languedoc, & de *Louiſe-Jacqueline-Sophie de Barral*. Du premier lit il a une fille ; & du ſecond, pluſieurs enfans.

Il y a encore au Diocèſe d'Aleth, dans le haut Languedoc, une branche de la Maiſon DU VIVIER, connue ſous le nom des Seigneurs & Barons *de Sarraute*.

Les armes de cette Maiſon ſont : *de gueules plein*.

* VOIŞINS-D'AMBRES, en Languedoc.

Cette ancienne Maiſon eſt iſſue d'un des Chevaliers du Comté de Paris, qui accompagnerent le fameux *Simon*, Sire *de Montfort-l'Amaury*, à la Croiſade contre les Albigeois, en 1209. Ils s'établirent dans la Province du Languedoc, à la faveur des conquêtes qu'ils y avoient faites. C'eſt par le même événement que la Maiſon de *Levis* s'y établit. La Terre de *Voiſins* en Pariſis étoit le domaine primordial de la Maiſon de VOISINS, comme la Terre de *Levis*, près Verſailles, étoit celui de l'illuſtre Maiſon de ce nom.

JEAN DE VOISINS, Seigneur de Confolens, au Diocèſe de Carcaſſonne, fut inſtitué, par teſtament du 22 Janvier 1418, héritier univerſel des propres biens paternels de *Bruniſſende*, Vicomteſſe en partie *de Lautrec*, & Dame d'Ambres en Albigeois, héritiere d'une des branches des Vicomtes *de Lautrec*, crus, par quelques Auteurs, être ſortis des anciens Comtes *de Toulouſe*. Il étoit fils ou petit-fils d'une de ſes tantes, & devint Baron d'Ambres, & Vicomte en partie de Lautrec, en vertu de ce legs. Ses deſcendans en ont joui, de mâle en mâle, juſqu'en 1588, qu'AMBROISE DE VOISINS, fille & héritiere de FRANÇOIS, Baron d'Ambres, & Vicomte en partie de Lautrec, porta ces Terres, avec ſon nom & ſes armes, dans la Maiſon de *Gelas*, par ſon mariage avec *Lyſander de Gelas*, Seigneur de la Salle-Leberon en Condomois, Capitaine de 100 hommes d'armes d'Ordonnance, puis Maréchal-de-Camp, &c. *Voyez* GELAS. Les armes : *d'argent, à trois loſanges de gueules*.

VOYER-D'ARGENSON : Maiſon originaire de Touraine, connue dès le XIIIe ſiécle, ſur laquelle on peut conſulter l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI, p. 593 & ſuiv.* & *Moréri*, édition de 1759.

Les armes : *d'azur, à deux lions léopardés d'or, paſſans l'un ſur l'autre, couronnés de même, armés & langués de gueules*, qu'elle écartele *au 2 & 3 d'argent, à une faſce de ſable*, qui eſt DE GUEFFAULT.

* WACKEN : Seigneurie en Flandre érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, du 8 Février 1614, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Lille, en faveur de

Charles de Bourgogne, Seigneur de Wacken, dont le grand'pere fut Gouverneur de Zélande & Middelbourg, & Vice-Amiral de la Mer. Cette Terre fut érigée en *Comté*, le 15 Août 1626, en faveur du même, qui étoit alors Grand-Bailli de la ville de Gand, & Capitaine d'une Compagnie de Lanciers à cheval.

WAEPENAERT : Ancienne Famille originaire de Sinay, au pays de Waës, dont étoit

MARIN DE WAEPENAERT, fils de MARIN. Il mourut le 14 Février 1692, & avoit épouſé *Joſſine de Whitte*, fille de *Jean*, décédée en 1672, dont : — JEAN, qui ſuit ; — & CHARLES-PHILIPPE DE WAEPENAERT, mort le 22 Juin 1718, âgé de 54 ans. Il avoit épouſé *Catherine Uleminex*, morte le 2 Septembre 1715.

JEAN DE WAEPENAERT, Seigneur d'Erpe au pays d'Aloſt, haut Echevin du pays & territoire de Dendermonde, honoré d'un Diplôme de Chevalerie héréditaire, le 18 Mars 1720, mort le 31 Janvier 1724, âgé de 62 ans, laiſſa de *Marie-Philippine Guens*, ſon épouſe :

CHARLES-PHILIPPE-LÉOPOLD-BALTHASARD DE WAEPENAERT, Seigneur d'Erpe,

Digitized by Google

Conſeiller-Penſionnaire de Malines, par élection du 20 Mars 1721, & après; Conſeiller au Grand-Conſeil à Malines, par Patentes du 29 Mai 1724. Il eſt mort en Septembre 1735, laiſſant de ſon mariage avec *Marie-Jeanne Elbo*, ſa couſine-germaine, fille de *Jean*, & de *N... Guens*:

Jean-Philippe de Waepenaert, Seigneur d'Erpe, Subſtitut du Procureur-Général au Grand-Conſeil de Malines dès l'an 1744, puis Conſeiller & Procureur-Général en la même Juriſdiction en 1750. Il a épouſé, en Août 1744, *Angéline Van Praet*, fille de *Jacques-André*, & d'*Anne-Catherine de Vivario*, dont pluſieurs enfans.

Les armes: *de gueules, à trois têtes de Cavalier de carnation, armées d'un caſque ouvert d'argent, liſeré d'or.*

WAHA: Ancienne Famille noble & militaire, connue dès l'an 1103, & reçue dans les Chapitres nobles de Liége, Limbourg, Luxembourg, Namur & autres. Elle deſcend, par les femmes, des anciens Comtes *de Duras*, alliés à la Maiſon Royale de France.

Nicolas de Waha, Prévôt de la Roche, épouſa *Catherine de Fiſenne*, fille cadette de *Jehan*, Seigneur *de Fiſenne*, & d'*Anne d'Ochain*, dont: — 1. Henri de Waha, marié à *Catherine d'Ans*, Dame de Jemeppe, de laquelle il eut trois garçons. L'aîné fut Prévôt de la Roche; le ſecond, nommé Georges-Adrien de Waha, fut Seigneur de Jemeppe, & épouſa une Demoiſelle de la noble Famille *de Caſſal*; & le troiſieme, Théodore de Waha, épouſa la Dame *de Grandchamp*; — 2. Anne de Waha, mariée à *N... de Moſet*, Seigneur de Grunne, dont elle eut deux garçons; l'un, marié à *N... Coppin-de-Bauſain*; & l'autre, Seigneur de Namech, qui épouſa une Demoiſelle *de Saile*; — 3. N... de Waha, mariée à *N... de Waret*, Seigneur de Fero; — 4. & Marguerite de Waha, femme d'Hubert de Waha, Seigneur d'Haverſain, dont vinrent: — Hubert, dont nous allons parler; — & Marguerite de Waha, épouſe de *N... de Warnant*, Seigneur de la Neufville, & mere d'une fille, mariée au Comte *de Lannoy-de-la-Neufville*.

Hubert de Waha, Seigneur d'Haverſain, épouſa N... de Waha-d'Astrouff, & en eut une fille, mariée au Prince *de Gavre*, Gouverneur de Namur, & Grand-Maréchal de la Cour de Bruxelles.

De la même Famille étoit Marie-Marguerite-Thérèse de Waha, Dame de Maubange & de Berghenhauſen, veuve, en premieres noces, d'*André de la Riviere*, Seigneur de Plaſſar, Colonel d'Infanterie; & mariée, en ſecondes noces, à *Charles de Lardenois-de-Ville*, troiſieme fils de *Florent*, & de *Marguerite de Mouray*. Elle eſt morte le 27 Février 1663, & a été inhumée dans l'Egliſe de l'Abbaye de Notre-Dame du Val, & ſur ſa tombe ſont gravées les armes de Waha, & celles de *la Riviere*, de *Lardenois-Val*, *Bribois*, *Laittre*, *Merode*, *Cheffart*, *Vervox*, *Olnard* & *Glime*. Elle a eu de ſon premier mariage une fille, Abbeſſe du Val-Notre-Dame, près Huy, où elle eſt morte le 13 Octobre 1717, âgée de 76 ans, après avoir gouverné ce Monaſtere pendant 22 ans.

Les armes de Waha ſont: *de gueules, à l'aigle éployée d'hermines, béquée & membrée d'or*; l'écu ſurmonté d'un *heaume de tournois ouvert, grillé, liſeré & couronné d'or, aux hachemens de gueules & d'hermines*. Cimier, *une aigle iſſante de même, béquée d'or.*

WAITZ: Ancienne & noble Famille originaire de Hongrie.

Pluſieurs branches ſe ſont répandues en Allemagne. Les principaux établiſſemens de cette Famille étoient en Thuringe. Une guerre de 30 ans la dépouilla de preſque tous ſes biens; mais l'ayeul de Jacques-Sigismond de Waitz, dont nous allons parler, rendit aux ſiens une partie de leur luſtre.

Jacques-Sigismond de Waitz, Baron d'Eſchen, Miniſtre d'Etat & de Guerre, & Surintendant des Mines de Sa Majeſté Pruſſienne, Chevalier de l'Ordre de Heſſe du Lion d'or, Seigneur héréditaire d'Eſchen-Dudendorff & d'Eſchen-

Digitized by Google

Kuxdorff, honoraire de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, né à Gotha le 6 Mai 1698, deſtiné d'abord à l'état eccléſiaſtique, enſuite à la Juriſprudence, ſe décida pour l'étude des Mathématiques & de la Phyſique, enviſagées du côté de la pratique, fut Conſeiller des Mines à Caſſel, fait Miniſtre d'Etat par le Landgrave *Guillaume*, en 1756; fut chargé de la direction des affaires du pays pendant la durée de l'invaſion des François, & ſçut ſe concilier l'eſtime & l'amitié des amis & des ennemis. Ses talens frapperent ſi vivement le Maréchal *de Broglie*, qui commandoit l'armée Françoiſe, qu'il dit: *Ah! ſi le Roi, mon Maître, avoit deux Financiers pareils, les choſes iroient tout autrement en France.* Le Landgrave *Fréderic* le revêtit de ſon Ordre de Chevalerie du Lion d'or, en y joignant la Commanderie de Carlshaven, & l'Empereur François I. le mit au rang des *Barons de l'Empire*. Etant âgé de 70 ans, le Roi de Pruſſe l'a appellé à ſa Cour pour groſſir le nombre des ſes Miniſtres, dont il a rempli les fonctions avec éclat & avec honneur juſqu'au 7 Novembre 1776, qu'il eſt mort d'apoplexie, dans ſa 79ᵉ année. Une Lettre de ce Prince écrite à Madame ſa fille, marque comme Sa Majeſté Pruſſienne a été ſenſible à cette perte, & vaut mieux que tous les éloges académiques. Il remporta, en 1745, le prix ſur l'Electricité, le premier que l'Académie Pruſſienne ait adjugé, & étant venu à-peu-près à Berlin, M. *de Maupertuis* le fit aggréger au nombre des Membres de l'Académie. Enfin pendant ſon dernier ſejour en cette Ville, le Roi le fit paſſer au rang des honoraires. Nous ignorons s'il a d'autres enfans qu'une fille. Extrait de la *Gazette univerſelle* de Littérature des Deux-Ponts, année 1777, *N°. 35, p. 275 & 276.*

WAL: Ancienne Famille militaire, reçue dans tous les Chapitres nobles des Pays-Bas.

Mathieu de Wal (fils de Philippe de Wal, & d'*Anne de Laittres*), épouſa 1°. *Anne de Strepigny*; & 2°. *Anne de Lardenois*. De ſon premier lit il eut deux filles, reçues Chanoineſſes à Andenne en 1586; & du ſecond: — Philippe, qui ſuit.

Philippe de Wal épouſa *Marguerite d'Anthine*, dont vint — Mathieu-Ignace de Wal, qui, de Dame *Marie-Marguerite de Criſgnée*, eut pour fille, Marie-Marguerite-Thérèſe-Yolande de Wal, mariée à *Jean de Nervelée*.

Toutes ces Familles, alliées aux Wal, ſont pareillement d'ancienne nobleſſe, & très-connues dans le Duché de Luxembourg, les Pays-Bas & frontieres.

Les armes de Wal ſont: *d'argent, à trois merlettes de ſable.*

WALDENER: Maiſon, une des plus illuſtres d'Alſace, dont le nom ſignifie en françois *Foreſtier*.

Ses premiers Seigneurs avoient ſans doute reçu ce nom de la charge de Grand-Maître des Forêts en Alſace, que les Empereurs ou les Comtes *d'Habſpourg*, Landgraves d'Alſace, leur avoient donnée.

On fait remonter l'origine de cette Maiſon à Waldener, un des Généraux de l'Empereur Louis *le Débonnaire*, qui ſe ſignala, en 814, avec le Général *Landenberg*, dans la guerre qu'il fit à *Hartwin*, Maire du Palais, accuſé du crime de péculat. Elle avoit droit d'entrer dans les Tournois, où, pour être reçu, il falloit faire preuve de huit quartiers, quatre paternels & quatre maternels; & conſerve encore celui d'être admiſe dans les Chapitres les plus nobles d'Allemagne. Dès le XIIe ſiécle elle eſt incorporée dans le Corps de la Nobleſſe de ſa haute Alſace; & dans celui de la baſſe, *immédiate de l'Empire*. Elle étoit auſſi du Corps de la Nobleſſe qui gouvernoit Straſbourg en 1283. Vers le milieu du XVIe ſiécle, les Barons de Waldener ont embraſſé la Religion Proteſtante de la Confeſſion d'Auſbourg.

La Généalogie de cette Maiſon commence à Henri-Crafft Waldener, qui ſervit, en 1315, avec diſtinction dans l'armée de Fréderic III d'Autriche, Roi des Romains, contre *Louis de Baviere*. De lui deſcend, au XIVe degré:

Chrétian-Fréderic-Dagobert, Comte de Waldener & de Freundſtein,

né le 4 Avril 1712, qui entra, au ſervice le 15 Septembre 1728, Enſeigne de la Compagnie de Locher au Régiment de Mai, en devint Sous-Lieutenant le 11 Juin 1729, exerça la charge d'Aide-Major juſqu'en 1734; paſſa, le 9 Novembre de cette année, dans le Régiment de Burki, avec une Compagnie entiere qu'il avoit levée, & en commanda le quatrieme bataillon juſqu'en 1737, que ſa Compagnie fut licentiée; ſervit comme Capitaine reformé à la ſuite de ce Régiment, juſqu'au 2 Juillet 1741, qu'il fut nommé Capitaine-Commandant de la demi-Compagnie de *Pierre d'Erlach*, aux Gardes Suiſſes; fut fait Brigadier des Armées le 20 Mars 1747; s'eſt trouvé aux ſiéges de Menin, d'Ypres, de Fribourg, de Tournay, &c. & aux batailles de Fontenoy & de Lawfeld, ainſi qu'à l'affaire de Reiſchevaux; obtint une demi-Compagnie dans le Régiment de Balthaſard le 19 Octobre 1749, & en 1757 le Régiment de Witmer, vacant par la mort de ſon Colonel; a été nommé Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1758, & Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762. Il a épouſé, en 1748, *Louiſe-Françoiſe Heuſe-de-Vologer*, morte en ſon Château d'Ollweiller, en Alſace, le 21 Août 1764, à 73 ans.

Les armes : *d'argent, emmanché de ſable à trois pointes, chacune ſurmontée d'une merlette de gueules; lambrequins d'argent & de ſable.* Cimier : *une touffe de plumes d'argent & de ſable.* Supports, *deux lévriers.*

WASSERVAS : Famille, dont la branche aînée actuelle poſſede la Terre d'Haplincourt en la Province d'Artois.

Il appert, par notes très-anciennes, que cette Famille, originaire d'Allemagne, y a été décorée du titre de *Baron d'Empire*, pour ſes proueſſes, valeurs & faits de guerre contre l'ennemi commun de la Chrétienneté, & qu'elle s'eſt établie, vers l'an 1500, dans le Comté de Namur, où elle a été ſucceſſivement convoquée pour l'Ordre de la Nobleſſe aux Etats de ladite Province, ainſi qu'elle l'eſt à ceux d'Artois. Elle n'a jamais porté le nom de *Caraſon*, comme, par erreur, nous l'avons dit au *Tome III* de ce Dictionnaire, *p.* 486.

Suivant un Certificat de *Charles d'Hozier*, Juge d'armes de France, donné, en Juillet 1721, en faveur de feu CHARLES, Baron de WASSERVAS-DE-MARCHE, pour être reçu au nombre des Gentilshommes au Collége Mazarin, cette Famille remonte ſa filiation ſuivie à

JEAN, Baron DE WASSERVAS en 1522, Seigneur de Marche, Chauvelette & Bois-d'Erpent, au Comté de Namur, qui y épouſa Demoiſelle *Iſabeau de Sars*, Dame de Viel-Meſnil, dont il eut :

GODEFROY, Baron DE WASSERVAS, Seigneur de Marche, Chauvelette, &c. Colonel au ſervice de Sa Majeſté Impériale en 1552, Grand-Mayeur de la ville de Namur en 1566, marié à Demoiſelle *Dorothée de Pourquin*, de laquelle naquit :

JEAN, Baron DE WASSERVAS, Seigneur de Marche, Chauvelette, de la Cour, du Bois-d'Erpent, Viel-Meſnil, Bruſle, Gibleſſe, &c. Meſtre-de-Camp au ſervice de Sa Majeſté Impériale, mort le 9 Février 1623. Il avoit épouſé, en 1597, Demoiſelle *Madelene de Conemberg-Vanden-Héek*, dont :

CHARLES-PHILIPPE, Baron DE WASSERVAS, Seigneur de Marche, Chauvelette, &c. Colonel d'un Régiment de hauts Allemands au ſervice de Sa Majeſté Catholique, qui épouſa, en 1628, Demoiſelle *Michelle de Sucre*, fille de Meſſire *Antoine de Sucre*, Chevalier, Seigneur d'Orſinval en Hainaut, & de Dame *Catherine de Martigny*. De leur mariage vint :

PAUL-JEAN, Baron DE WASSERVAS, Seigneur de Marche, Chauvelette, &c. Capitaine d'une Compagnie de 150 hommes d'armes au ſervice de Sa Majeſté Catholique, qui épouſa, le 10 Mars 1686, Demoiſelle *Françoiſe-Claire de Béthencourt*, Dame d'Haplincourt, & de Magnicourt en la Province d'Artois, fille de Meſſire *Ignace de Béthencourt*, Chevalier, Seigneur d'Haplincourt, & de Dame *Catherine de Boulogne*, dont : —— 1. IGNACE-ANTOINE, qui ſuit; —— 2. EVRARD, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; —— 3. PHILIPPE-FRANÇOIS, mentionné enſuite.

IGNACE

Ignace-Antoine, Baron de Wasservas & de Marche, Seigneur d'Haplincourt & de Beugny en Artois, épouſa, le 16 Février 1709, Demoiſelle *Suſanne Deſaubert-de-Courſailles*, de laquelle il a eu :

Charles, Baron de Wasservas & de Marche, Seigneur de Beugny, né le 28 Juin 1710, à Haplincourt, Diocèſe de Cambray, Juriſdiction de Bapaume, reçu au Collége Mazarin en 1721, ainſi qu'il a été dit précédemment, ſur les preuves faites devant le Juge d'armes de France, enſuite Capitaine au Régiment de Boufflers, Wallons, décédé en ſa Terre de Beugny, au mois d'Octobre 1773, ſans poſtérité.

Evrard, Baron de Wasservas, Seigneur d'Haplincourt, par acquiſition qu'il en a faite de ſon frere aîné (ſecond fils de Paul-Jean, & de *Françoiſe-Claire de Béthencourt*), actuellement chef de la branche aînée de ſa Famille, a épouſé, en 1733, Demoiſelle *Philippe-Sabine-Dominique-Urſule de Saint-Vaaſt*, Dame de Courcelette, décédée le 21 Mars 1767, fille de Meſſire *François-Gaſton de Saint-Vaaſt*, Baron d'Honnecourt, & de Dame *Marie-Madelene de Beauffort*, dont : —— Henri Evrard, qui ſuit ; — & Conſtant Fidele-Antoine, Chanoine de l'Egliſe de Saint-Géry, premiere Collégiale de Cambray, décédé le 16 Juillet 1774.

Henri-Evrard, Baron de Wasservas, Seigneur d'Haplincourt, Capitaine-Commandant au Régiment de la Marine, a épouſé, le 16 Avril 1775, Demoiſelle *Marie-Joſephe-Ferdinande*, née Comteſſe *de Lannoy* & du Saint-Empire, ci-devant Chanoineſſe du Chapitre noble de Denain, ſa couſine-germaine, décédée le 17 Février 1776, fille de Meſſire *Charles-François-Ignace*, Comte *de Lannoy* & du Saint-Empire, Comte de Beaurepaire, & de Dame *Alix-Françoiſe-Barbe-Guy de Saint-Vaaſt*, Baronne d'Honnecourt. De ce mariage eſt iſſu —— Ferdinand-Evrard-François, Baron de Wasservas, né le 16 Janvier 1776.

Philippe-François de Wasservas, troiſieme fils de Paul-Jean, & de *Françoiſe Claire de Béthencourt*, a épouſé, le 1 Septembre 1721, Demoiſelle *Catherine Michel de Linard*, de laquelle il a eu : —— Philippe-François, qui ſuit ; —— & Antoine, rapporté après ſon aîné.

Philippe-François, Baron de Wasservas, Capitaine au Régiment de Penthiévre, Infanterie, Major de Bapaume en 1760, Chevalier de Saint-Louis la même année, mort le 15 Février 1771, avoit épouſé, par contrat du 8 Février 1751, Demoiſelle *Anne Meuſniers*, dont il a laiſſé : —— 1. Philippe-François-Roch, qui ſuit ; —— 2. François-Marie, appellé *le Chevalier* de Wasservas, né le 16 Septembre 1754, entré au Collége Royal de la Fleche le 11 Octobre 1764, actuellement Officier au Régiment de Piémont ; —— 3. & Charles de Wasservas, entré à l'Ecole Royale Militaire en 1774.

Philippe-François Roch, Baron de Wasservas, né le 17 Avril 1753, entré à l'Ecole Royale Militaire le 11 Octobre 1764, eſt actuellement Lieutenant au Corps Royal de l'Artillerie.

Antoine de Wasservas, Chevalier, fils puîné de Philippe-François, & de *Catherine Michel de Linard*, Capitaine au Régiment de Penthiévre, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, enſuite Major de la ville de Bapaume en 1774, a épouſé, par contrat du 14 Avril 1770, Demoiſelle *Marie-Eliſabeth d'Obert-de-Grevillé*, dont il n'a pas encore d'enfans.

Les armes : *d'azur, à trois aiguieres d'or*, 2 & 1. Cimier, *un caſque en plein, couronné d'un bourrelet de Baron, d'où ſort un cygne ailé, colleté d'or.* Couronne de Marquis. Supports, *deux griffons, portant chacun une banniere, où les couleur & piéces de l'écu ſont repétées.*

WAVRIN-VILLERS-AU-TERTRE, en Artois. Maiſon qui ſubſiſte en Cambreſis, à Lille en Flandres & à Arras.

Thierri de Wavrin, Sénéchal de Flandres en 1066, eſt le premier que l'on connoiſſe, & portoit pour armes : *d'azur, à un écu d'argent poſé en abyme.* Cri : Wavrin Wavrin. Deviſe : moins que le pas.

Digitized by Google

Cette Maiſon a donné un Maréchal de France dans la perſonne de ROBERT DE WAVRIN, Chevalier, Sire de Saint-Venant, qui commença de ſervir en Flandres, ſous le Seigneur *des Noyers*, en 1325, ſuivit le Roi PHILIPPE DE VALOIS, lorſqu'il y retourna en 1328; accompagna JEAN DE FRANCE, Duc de Normandie, en 1345, au voyage qu'il fit en Guienne, pour s'oppoſer au Comte *d'Erby*, Anglois. Ce fut vers ce tems-là qu'il fut honoré de la dignité de Maréchal de France, &, en cette qualité, ſe trouva à Compiegne avec deux Chevaliers & 27 Ecuyers de ſa Compagnie, à la ſemonce que le Roi fit, le 12 Octobre 1346, pour y aſſembler ſon armée, dont il eut le commandement. Il ſervoit encore, au mois de Juillet 1359, en Berri & en Nivernois ſous *Arnault de Cervole*, Lieutenant-Général, & mourut en 1360. Il portoit les mêmes armes que ci-deſſus, *avec un lambel de trois piéces.* Voyez le P. *Anſelme*, *Tome VI*, *p.* 703 *& ſuiv.* pour les différentes branches éteintes de la Maiſon de WAVRIN.

Un *Mémoire*, dreſſé ſur les titres, nous apprend que celle de VILLERS-AU-TERTRE eſt iſſue de cette Maiſon par HELLIN DE WAVRIN, qui de ſa femme *N... de Hainaut*, eut en apanage la Terre & Seigneurie de *Villers-au-Tertre*, & en retint le nom dès le XIIe ſiécle.

I. ALEAUME, Chevalier, Sire DE VILLERS-AU-TERTRE, épouſa, en 1206, *Ide de Doucy*, dont vint:

II. HELLIN, Chevalier, Sire DE VILLERS-AU-TERTRE, marié à *Iſabeau de Bondues*. Ils furent inhumés tous les deux dans l'Egliſe de Saint-Géry à Cambray, en 1257, & eurent pour enfans: —— 1. ALEAUME, Marquis DE VILLERS-AU-TERTRE, qui mourut ſans hoirs mâles, & laiſſa la Terre de Villers-au-Tertre à MARIE DE VILLERS-AU-TERTRE, ſa fille, qui porta cette Terre à *Porus d'Ocche*, Sire de Mancicourt; —— 2. & HELLIN, qui ſuit.

III. HELLIN DE VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, Sire d'Ouſauchoy, épouſa, en 1287, *Iſabeau de Culſter*, dont:

IV. MATHIEU DE VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, Sire d'Ouſauchoy, qui de ſon mariage avec *Marguerite de Marquette*, eut pour fils:

V. NICOLAS DE VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, Sire d'Ouſauchoy, qui décéda en 1396, & fut inhumé en l'Egliſe Saint-Jacques à Douay, dans la Chapelle Saint-Nicolas, ainſi que *Jeanne d'Auberchicourt*, ſa femme, morte en 1415. On y voit encore leur tombe & mauſolée en relief. Ils eurent de leur mariage:

VI. THOMAS DE VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, Sire d'Ouſauchoy, d'Auberchicourt, Danick & de Peiſſant, qui épouſa, par contrat du 26 Septembre 1423, *Jeanne d'Epinoy-lez-Oiſy*, ſurnommée *le Dent*, dont:

VII. COLLARD DE VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, Sire d'Ouſauchoy, marié, par contrat du 29 Septembre 1459, à *Jeanne de Corbehem*, de laquelle il eut:

VIII. JEHAN DE VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, Sire d'Ouſauchoy, qui teſta le 9 Mai 1526. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Octobre 1484, *Hélene le Remi-de-Carlier*, & en eut:

IX. JEHANNET DE VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, marié, par contrat du 11 Septembre 1511, avec *Hiéromette de Hertain*, dont:

X. ADRIEN DE VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, Seigneur du Fagnolet, qui teſta le 3 Septembre 1584. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Juillet 1545, *Suſanne de Vandenhoutte*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Vandenhoutte*, & de *Louiſe de Saint-Omer*. Leurs enfans furent: — ANTOINE, qui ſuit; — & PONTUS, tige de la branche des Seigneurs de Cambrin, &c. rapportée ci-après.

XI. ANTOINE DE VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, épouſa *Madelene Daneux*, de laquelle vinrent: — 1. JEAN, Chanoine de la Cathédrale de Cambray; — 2. ALPHONSE, qui ſuit; —— 3. & MARIE, femme de *Michel d'Aouſt*, Chevalier, Seigneur de Jumelles & de Sin.

XII. ALPHONSE DE VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, mort en 1688, âgé de 91 ans, avoit épouſé *Bonne de Leaucourt*. On voit leur mauſolée en marbre

Digitized by Google

dans l'Egliſe de Sainte-Marie-Madelene à Cambray. Ils laiſſerent de leur mariage :

XIII. Pierre-François de Villers-au-Tertre, Chevalier, Seigneur de Ligny, la Clyte, Fagnolet & Leaucourt, décédé le 8 Février 1677, & inhumé au tombeau de ſon pere. De Dame *Catherine-Roberte de Spiringx*, ſa femme, il eut : — 1. Robert-Noel-Alphonse, qui ſuit ; — 2. & Frédéric-Alphonse de Villers-au-Tertre, Chevalier, Seigneur de Lyhove & du Fagnolet, qui, par ſon mariage avec *Jeanne-Caroline le Sart*, Dame de Serein, forma la branche de Serein exiſtante à Lille en Flandres, & celle de Lyhove actuellement éteinte.

XIV. Robert-Noel-Alphonse de Villers-au-Tertre, Chevalier, Seigneur de Ligny, épouſa *Anne-Michelle d'Eſclaibes*, ſœur des Comtes *de Clermont-d'Eſclaibes*, dont deux fils, ſçavoir : — Alphonse-Alexandre de Villers-au-Tertre, Chevalier, qui épouſa *Marie-Joſeph de Reaucourt*, & continua la branche aînée des Seigneurs de Ligny, exiſtante dans le Cambreſis ; — & Ferdinand-Théodore-François, qui épouſa *Marie-Robertine de Clermont-d'Eſclaibes*. Il eſt tige de la branche des Seigneurs de Manieres, auſſi exiſtante en Cambreſis.

Branche des Seigneurs de Cambrin, *&c.*

XI. Pontus de Villers-au-Tertre, Chevalier, fils puîné d'Adrien, Seigneur du Fagnolet, & de *Suſanne de Vandenhoutte*, fut Seigneur de Cambrin & d'Helliſſard, par ſon mariage, contracté le 26 Juillet 1596, avec *Walburge le Martin*, fille de *Jean le Martin*, Chevalier, Seigneur de Meſplan, Cambrin, &c. & de *Catherine de Maubus*. Ledit Pontus teſta le 18 Juin 1618, & eut pour fils :

XII. Jean-Batiste de Villers-au-Tertre, Chevalier, Seigneur de Cambrin, d'Helliſſard, &c. fait *Chevalier* par Philippe III, Roi d'Eſpagne, pour ſes bons & grands ſervices, le 26 Mars 1632, ainſi que l'avoient été ſes pere & oncle, & créé *Comte du Saint-Empire*, lui & ſes deſcendans, par ce Prince, la même année. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Janvier 1624, *Marguerite le Martin*, ſa couſine, Dame des Prez-le-Comte, fille de *Jacques le Martin*, Seigneur de Wanes, Meſplan, &c. & de *Jacqueline de Peiſſant*. Leurs enfans furent : — 1. Henri-Ferdinand, qui ſuit ; — 2. Léonard-François, tige de la branche des Seigneurs d'Helliſſard, rapportée ci-après ; — 3. & Marie-Lucréce de Villers-au-Tertre, laquelle partagea, avec ſes freres, les ſucceſſions de leurs pere & mere, par acte du 31 Mai 1663.

XIII. Henri-Ferdinand de Villers-au-Tertre, Chevalier, Seigneur de Cambrin, avoit épouſé *Adrienne-Anne de Barle*, dont il a eu :

XIV. François de Wavrin-Villers-au-Tertre, Chevalier, Seigneur de Cambrin, mort en 17..., qui avoit épouſé *Marie-Joſeph de Ruyant*, de laquelle il a laiſſé :

XV. Albert-Antoine-François-Joseph, Chevalier, Marquis de Wavrin-Villers-au-Tertre, né en 1704, Comte du Saint-Empire, Sénéchal héréditaire de Flandres, Baron d'Auchy, Seigneur de Cambrin, Cuinchy, Setubert, Wanes, &c. ci-devant Capitaine au Régiment de la Marine, qui a obtenu l'érection de ſes Terres en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Wavrin-Villers-au-Tertre*, pour lui, ſes enfans & deſcendans mâles. Il a épouſé, en 1729, Marie-Madelene-Honorée de Wavrin-Villers-au-Tertre, ſa couſine-germaine, fille de Michel-François de Wavrin-Villers-au-Tertre, & de *Marie-Angélique de le Pierre*, Dame de Sonnebois, Bruneau-Bois, des Vaux, la Bouchardiere & Langlet. De ce mariage il a eu : — 1. Albert-François-Fidele, qui ſuit ; — 2. Henri, né en 1732, mort à l'armée en 1759, étant premier Lieutenant du Régiment de Condé, Infanterie ; — 3. Hubert, Capitaine au Régiment du Roi ; — 4 & 5. Marie & Lucréce.

XVI. Albert-François-Fidele de Wavrin, Comte de Villers-au-Tertre, Baron de Vaulx, né le 4 Octobre 1730, ci-devant Capitaine au Régiment du

Digitized by Google

Roi, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Député général & ordinaire de la Nobleſſe des Etats d'Artois, a épouſé, en 1761, *Marie-Madelene-Pauline-Caſimir de Chorus*. Leurs enfans ſont : — 1. N... DE WAVRIN-VILLERS-AU-TERTRE, né le 3 Août 1763 ; — 2. LAMBERT, né le 16 Octobre 1766, Chevalier de Malte ; — 3. AUGUSTE, né le 11 Avril 1770 ; — 4. BERNARDINE, née le 7 Août 1764 ; — 5. & PAULINE, née le 2 Novembre 1768.

Branche des Seigneurs d'HELLISSARD.

XIII. LÉONARD-FRANÇOIS DE VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, ſecond fils de JEAN-BATISTE, & de *Marguerite le Martin*, paſſa, peu après ſon mariage, à la Guadeloupe, revint en France en 1681, mourut à Lille en Flandres la même année, & fut inhumé dans l'Egliſe paroiſſiale de Cambrin, auprès de ſes pere & mere. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Février 1667, *Thérese-Briande de Lépinay*, fille de *Jean de Lépinay*, Chevalier, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au ſervice du Roi de la Grande Bretagne, dans ſes troupes auxiliaires des Pays-Bas, & de *Françoiſe-Thérese de Berghes*, fille du Vicomte d'Arleux. De ſon mariage il eut : — 1 & 2. CHARLES-FRANÇOIS & JEAN-BATISTE, nés à la Guadeloupe, morts ſans hoirs ; — 3. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 4. BÉATRIX DE VILLERS-AU TERTRE, mariée à *Hugues de Bologne*, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie à la Guadeloupe ; — 5. THÉRESE, femme de *Robert Chevalier*, Conſeiller au Conſeil ſouverain de l'Iſle-Guadeloupe ; — 6. JEANNE-CATHERINE, mariée, par contrat du 19 Avril 1719, paſſé à Cambray, à *Charles-Ferdinand d'Aouſt*, Chevalier, Seigneur de Franciere ; — 7. & ALEXANDRINE, Religieuſe Brigitine à Lille, morte en 1752.

XIV. FRANÇOIS DE WAVRIN-VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, Seigneur d'Helliſſard, repaſſa à la Guadeloupe, où il eſt décédé le 12 Février 1735. Il y avoit épouſé, par contrat du 10 Février 1699, *Suſanne de Fonvieille*, fille de *Guillaume de Fonvieille*, Ecuyer, de la Province d'Albi, & de *Jacobe de Wri'moult*, dont : — 1. LÉONARD-FRANÇOIS, né en 1704, mort ſur mer, d'une maladie épidémique en retournant à la Guadeloupe, au mois d'Août 1730 ; — 2. JEAN-BATISTE, qui périt ſur mer, avec ſon oncle le Chevalier *du Freſnoy*, dans la traverſée de l'Iſle Marie-Galande à la Guadeloupe, au mois d'Avril 1727, âgé de 14 ans ; — 3. PIERRE, qui ſuit ; — 4. THÉRESE, femme de *Henri Piché*, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie du détachement de la Marine, & Chevalier de Saint-Louis ; — 5. & SUSANNE DE WAVRIN-VILLERS-AU-TERTRE, mariée, en 1740, à *Jean-Clair Dyel-du-Parquet*, Chevalier, Capitaine-Aide-Major des Troupes de Sa Majeſté en l'Iſle-Guadeloupe, dont la poſtérité y ſubſiſte.

XV. PIERRE DE WAVRIN, Chevalier, Baron de Villers-au-Tertre, né à la Guadeloupe le 7 Novembre 1723, fut élevé en France, entra dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires en 1743, & fit les campagnes de 1744 & 1745. Il paſſa, en 1746, avec ſa femme, à la Guadeloupe, d'où ils revinrent. Ayant été obligé de retourner dans cette Colonie en 1754, pour ſuivre ſes affaires, il y mourut en ſon habitation le 18 Avril 1756. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Février 1746, *Marie-Jacqueline le Paige*, fille d'*Adrien le Paige*, Ecuyer, & de *Jeanne-Jacqueline Piché*. De ſon mariage il a laiſſé : — CHARLES-LOUIS DE WAVRIN, Baron de Villers-au-Tertre, né à Paris le 15 Mars 1751, actuellement Lieutenant au Régiment Royal, Infanterie ; — & JEAN-HECTOR DE WAVRIN, appellé *le Chevalier de Villers-au-Tertre*, né le 8 Mai 1752, à préſent Sous-Lieutenant au même Régiment que ſon frere.

Cette branche des Seigneurs d'Helliſſard a toujours porté : *d'azur, à l'écu* DE WAVRIN, *ſemé de neuf billettes d'argent, quatre en chef, deux en flanc & trois en pointe*. Pour cri d'armes, WAVRIN WAVRIN. Deviſe : MOINS QUE LE PAS.

Le Comte DE WAVRIN-VILLERS-AU-TERTRE, de la branche des Seigneurs de Cambrin, a, depuis 10 ans, ſupprimé la *briſure des billettes*, & porte les armes DE WAVRIN *pleines*.

Digitized by Google

WEISSENFELS : Maiſon, dont le dernier mâle eſt mort en 1746, époque à laquelle le Duché de Weiſſenfels fut réuni à l'Electorat de Saxe.

La Princeſſe *Fréderique de Saxe-Gotha*, veuve de ce dernier Duc DE WEISSENFELS, eſt morte le 11 Mai 1775, âgée de 60 ans, dans la Thuringe, à Langen-Saltza, où elle faiſoit ſa réſidence, & elle a inſtitué ſon légataire univerſel l'Electeur *de Saxe*, qui lui payoit annuellement, pour ſon douaire, 24000 écus. *Gazette de France 1775*, N°. 46, article *Dreſde*.

WEMYS : Maiſon très-ancienne & illuſtre, qui a donné des Pairs d'Ecoſſe, & eſt iſſue des Comtes DE FIFE.

Comme il y a pluſieurs Ouvrages fort amples & bien travaillés par de bons Hiſtoriens ſur cette Maiſon, nous n'en rapporterons ici que briévement les deſcendances tirées des meilleures autorités.

FYFUS DUFFUS ou FYFE-MACDUFF étoit un homme puiſſant, & poſſédoit un bien immenſe ſous le regne du Roi KENNETH, II. du nom, & il donna à ce Prince de grands ſecours dans ſes guerres contre les Piétes vers l'an 834. Après que les Piétes eurent été ſubjugués vers l'an 840, le Roi KENNETH accorda à ce MACDUFF, en récompenſe de ſes grands & éminens ſervices, toutes les Terres appellées alors *Othelinia*, que ce Seigneur avoit conquiſes lui-même ſur les Piétes, ſuivant la deſcription de la Province de Fife par le Chevalier *Jacques Balfour*. Ces Terres s'étendoient de l'orient à l'occident, depuis Fifness juſqu'à Clackmanan, & depuis la riviere de Forth au ſud juſqu'à la riviere de Taye & à celle d'Earn au nord. Il donna ſon nom de FIFE à ce vaſte territoire, ſelon *Boëthius*, *lib. X*, *p.* 199, & étant devenu propriétaire de tout ce pays, il fut fait *Thane* héréditaire de cette Province, qui étoit la plus haute dignité & Juriſdiction connue alors ſous les Rois d'Ecoſſe. Sa poſtérité a poſſédé cette dignité en ligne maſculine directe juſqu'à MACDUFF, qui ſuit.

I. MACDUFF, huitieme *Thane* & premier Comte DE FIFE, fut un des plus grands & des plus puiſſans Seigneurs du Royaume. Ses qualités le rendirent redoutable à l'uſurpateur *Macbeath*, qu'il tua de ſa propre main; & il eut grande part au rétabliſſement du Roi MALCOLM CANMORE ſur le Trône. Ce Prince, reconnoiſſant de ce ſervice, le confirma en la poſſeſſion de la Province de Fife, & à la premiere aſſemblée des Grands du Royaume, tenue à Forfar l'an 1057, ou ſelon d'autres 1061, il le créa *Comte* de cette Province, & lui accorda en même-tems, pour lui & ſa poſtérité, pluſieurs grands & nobles priviléges, ſçavoir, 1°. l'honneur de placer les Rois d'Ecoſſe ſur le Trône à leur couronnement; 2°. que lui & ſes deſcendans commanderoient l'avant-garde de l'Armée Royale les jours de bataille; & 3°. que quiconque de ſes deſcendans juſqu'au IXe. degré de parenté, auroit commis un meurtre il en ſeroit quitte en ſe rendant *à la Croix Macduff* (endroit ſacré), en payant pour la mort d'un Gentilhomme 24 marcs d'argent, & 12 pour la mort d'un Rôturier, &c. Ce dernier privilége a été ſouvent réclamé & obtenu ſpécialement par *Hugues Abernethy*, Chevalier, par *Alexandre Murray-d'Abercairny*, Chevalier, par *Spens de Wormiſton*. MACDUFF eut pour fils & ſucceſſeur

II. DUFFAGAN, ſecond Comte DE FIFE, qui fut témoin dans pluſieurs Chartes du Roi ALEXANDRE I, & qui donna ſon conſentement dans une autre Charte d'amortiſſement à l'Egliſe de la Trinité de Scoon, datée de l'an 1115. Il eut pour fils

III. CONSTANTIN, troiſieme Comte DE FIFE, qui fut témoin à une Charte d'*Edelrad*, de l'an 1120, & auſſi dans une Charte d'amortiſſement au Monaſtere de Dunfermline. Il mourut en 1127, & fut pere de

IV. GILLE-MICHEL, quatrieme Comte DE FIFE, qui fut témoin à une Charte de la fondation de l'Abbaye d'Holyroodhouſé l'an 1128, & auſſi à pluſieurs autres Chartes du Roi DAVID I. Il mourut en 1139, & laiſſa : — DUNCAN, qui

Digitized by Google

ſuit; — & Hugues, auteur de la branche des Seigneurs de Wemys, rapportée ci-après.

V. Duncan, I. du nom, cinquieme Comte de Fife, fit de grands biens à l'Egliſe, & fut témoin dans pluſieurs Chartes du Roi David I. Il mourut en 1154, & eut pour fils Duncan, qui ſuit. On lui en donne encore pluſieurs autres, dont deſcendent les Wemys, les Mac-Intoshs, les Duffes, les Fises, mais nous n'avons aucuns documens pour ces faits.

VI. Duncan, II. du nom, ſixieme Comte de Fife, Grand-Juſticier du Royaume d'Ecoſſe ſous le regne du Roi Guillaume, dit *le Lion*, fonda le Monaſtere des Religieuſes de Nort-Berwic; fit pluſieurs donations à l'Egliſe; aſſiſta, comme un des Nobles d'Ecoſſe, à l'Aſſemblée tenue en 1174, où le Roi d'Angleterre rendit la liberté au Roi Guillaume; & mourut en 1203. Ses enfans furent: — 1. Malcolm, qui ſuit; — 2. Duncan, III. du nom, qui eut un fils appellé Malcolm, lequel ſuccéda à ſon oncle Malcolm, & devint huitieme Comte de Fife, comme on le verra ci-après; — 3. & David, appellé dans pluſieurs documens authentiques *filius Duncani, Comitis* de Fife. Il eut un fils, nommé Jean, qui devint Comte d'Athole.

VII. Malcolm, ſeptieme Comte de Fife, fonda l'Abbaye de Culross dans la Province de Perth en 1217, à laquelle il donna de grands biens, & fit une donation à l'Egliſe de Moray, à laquelle furent témoins ſes freres Duncan & David. Il mourut ſans hoirs mâles en 1230, & eut pour ſucceſſeur ſon neveu Malcolm, qui ſuit.

VIII. Malcolm, II. du nom, huitieme Comte de Fife, fils de Duncan, III. du nom, ſecond fils du ſixieme Comte de Fife, eut ce Comté après la mort de ſon oncle; fut un des garants au traité de paix ſigné avec les Anglois en 1237, & à un autre en 1244; nommé un des Conſeillers privés du Roi Alexandre III, en 1255, & mourut en 1266. Il avoit épouſé une fille de Lewelin, Roi du pays de Galles, & en eut: — Colban, qui ſuit; — & une fille, mariée à *Gautier de Murray-de-Bothwel*, Chevalier.

IX. Colban, neuvieme Comte de Fife, ne ſurvécut que 4 ans à ſon pere, & mourut en 1270, laiſſant pour fils

X. Duncan, IV. du nom, dixieme Comte de Fife, qui n'étoit âgé que de 8 ans quand ſon pere mourut. Le Roi prit ſoin de ſon éducation juſqu'à ſa majorité. Il fut, en 1284, un des Nobles d'Ecoſſe qui prêterent ſerment d'aider & de maintenir la petite-fille du Roi Alexandre III dans tous les titres & droits à la Couronne, au cas que ce Prince décédât ſans enfans mâles. Après la mort d'Alexandre, le Comte de Fife fut choiſi pour un des ſix Gardiens du Royaume, & fut aſſaſſiné, en 1288, par *Patrice Abernethy*, Chevalier, & *Gautier de Percy*, Chevalier. Il eut pour fils

XI. Duncan, V. du nom, onzieme Comte de Fife, tué au ſervice de la patrie, à l'âge de 20 ans, à la bataille de Falkirk donnée en 1298. Il fut pere de Duncan, qui ſuit.

XII. Duncan, VI. du nom, douzieme Comte de Fife, fut un des Nobles d'Ecoſſe qui ſignerent, en 1320, une Lettre au Pape, où ils affirment l'indépendance du Royaume d'Ecoſſe. Il fut fait priſonnier à la malheureuſe bataille de Duplin en 1232, & forcé, la même année, par le vainqueur, de mettre la Couronne ſur la tête d'Edouard Baliol à Scoon. Il mourut bientôt après, & avoit épouſé *Marie de Monthermer*, niéce du Roi d'Angleterre, Edouard I, dont vint

XIII. Duncan, VII. du nom, treizieme Comte de Fife, qui accompagna le Roi David Bruce dans ſa funeſte expédition en Angleterre, & y fut fait priſonnier avec ce Prince à la bataille de Durham en 1346. Il obtint la liberté de retourner en Ecoſſe en 1350, ou pour procurer des ôtages ſuffiſans, ou pour lever de l'argent pour ſa rançon. On dit qu'il mourut vers 1353. Il ne laiſſa de ſa femme, nommée *Marie*, qu'une fille unique, ſçavoir:

XIV. Isabelle, mariée, 1°. à *Guillaume de Ramſay*, Chevalier, qu'on *dit* être devenu du chef de ſa femme, Comte de Fife; 2°. à Gautier Stuart,

Digitized by Google

ſecond fils du premier lit du Roi ROBERT II : il mourut en 1360 ; & 3°. à *Thomas Byſſet-de-Upſet-Lington*, Chevalier. Elle n'eut point d'enfans de ces trois maris, & réſigna tout le Comté de Fife à *Robert*, Duc *d'Albanie*, qu'elle fit ſon héritier légitime, & dont il fut mis en poſſeſſion en vertu d'un acte de l'avant dernier jour de Mars 1371. Il a enſuite été annexé à la Couronne, par la proſcription de ſon fils le Duc *Murdoch* l'an 1425.

Robert Sibbald, Chevalier, dit qu'il y avoit pluſieurs Cadets de la Maiſon des MACDUFF, Comtes DE FIFE, c'eſt-à-dire le prédéceſſeur des Comtes DE WEMYS, des *Mac-Intoſhs* ou *Clanchatton-de-Toſh*, de *Mony-Vaird*, des Barons de *Finday*, de *Craigton* & autres du nom de *Duff*, &c. &c.

Les armes des Comtes DE FIFE étoient : *d'or, à un lion rampant de gueules.*

Branche des Seigneurs de WEMYS.

Comme la filiation de la Maiſon de WEMYS, deſcendue des anciens Comtes DE FIFE, trouve ſes preuves dans les anciennes Chartes conſervées aux Archives publiques du Royaume d'Ecoſſe, & dans d'autres documens authentiques que cette Maiſon même conſerve, & cités par pluſieurs Hiſtoriens comme *Sibbald* & les autres, nous y renvoyons. Voici d'abord l'Hiſtoire de l'origine du nom de WEMYS.

Ce nom, comme beaucoup d'autres en Ecoſſe, eſt certainement local & a été premierement pris par les anciens propriétaires de la Terre de Wemys, qui contenoit tout le territoire ſitué entre la partie baſſe de la riviere d'Ore & la mer. Ces Terres reçurent leur nom du grand nombre de cavernes qui ſe trouvent tout le long de la côte de la mer. Dans l'ancien langage du pays, une caverne s'appelloit *Wumhs*. De ce mot, cette Terre retint le nom de *Pays de Vams*, qui, dans la ſuite des tems, fut, par corruption changé en *Pays de Wemys* (en Anglois *Vamshire*), nom qu'elle conſerve aujourd'hui. Ceci eſt prouvé par pluſieurs Chartres munies du grand ſceau, & c'eſt de cette Terre que vient le nom de la Maiſon.

La Terre de WEMYS, les Paroiſſes de *Kennoway*, de *Markinch*, de *Lochoreshire*, contiguës l'une à l'autre, furent indubitablement l'ancien patrimoine des Comtes DE FIFE. Une grande partie de ces Terres fut donnée par GILLE-MICHEL, quatrieme Comte DE FIFE, & par DUNCAN, ſon fils aîné, à HUGUES, ſon ſecond fils, qui ſuit, chef de la Maiſon de Wemys.

V. HUGUES, ſecond fils dudit GILLE-MICHEL, eut de ſon pere la Terre DE WEMYS & pluſieurs autres dans le Lochoreshire & dans la Paroiſſe de Kennoway, Terres qu'il devoit tenir de lui & de ſa poſtérité. Il obtint auſſi de DUNCAN, I. du nom, ſon frere aîné, quelques Terres dans la Paroiſſe de Markinch, avec le patronage de l'Egliſe dudit lieu. HUGUES mourut en 1167 ou 1168, & eut pour fils & ſucceſſeur

VI. HUGUES (*Hugo* ou *Ego*) qui, comme Seigneur & poſſeſſeur de la Terre de Markinch, confirma la donation de ſon oncle, à laquelle furent témoins *Nicolas le Chancelier*, mort en 1171, & *Richard*, Evêque de Saint-André, mort en 1173. Ledit HUGUES vivoit encore en 1200, & eut pour fils :

VII. JEAN DE WEMYS, Chevalier, héritier des biens de ſon pere. Il paroît avoir été un homme d'une grande diſtinction dans ſon pays, & porta dans ſa jeuneſſe le nom de JEAN DE METHEIL, qui eſt celui d'un port de mer ſitué dans la partie orientale de la Terre de WEMYS. C'eſt ce qui eſt prouvé par une convention faite entre le Prieur, le Couvent & l'Archi-Doyen de Saint-André, l'an 1212, à laquelle il fut témoin avec trois autres Seigneurs. Il fit donation du patronage de l'Egliſe de Wemys au Monaſtere de Soltray. Cette donation n'a pas de date, mais il paroît qu'elle fut faite vers la fin du regne du Roi GUILLAUME, mort en 1214 ; & c'eſt au commencement de celui du Roi ALEXANDRE II, que JEAN prit le nom de ſa Terre DE WEMYS, que ſa poſtérité a toujours conſervé depuis. Il mourut entre les années 1232 ou 1236, & eut pour enfans : — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2. HUGO ou HUGUES,

Digitized by Google

cité dans le Cartulaire d'Arbroath de l'an 1242; —— 3. & DAVID, à qui ſon pere donna la Terre de Cambrun dans la Paroiſſe de Kennoway. Il en eſt fait mention dans une Charte de *Whit*, Prieur de Saint-André, mort en 1258, ſous le nom de DAVID DE WEMYS, *Dominus* DE CAMBRUN. Il ſe remaria & eut des enfans.

VIII. MICHEL DE WEMYS, Chevalier, confirma la donation faite par ſon pere, du patronage de l'Egliſe de Wemys au Monaſtere de Soltray, & mourut avant l'an 1260. Il eut pour fils :

IX. JEAN DE WEMYS, Chevalier, le premier que l'on trouve qualifié Seigneur de Wemys, qui confirma la donation faite par ſes prédéceſſeurs au Monaſtere de Soltray, laquelle fut auſſi confirmée par *Gameline*, Evêque de Saint André, le Lundi avant la Fête de l'Epiphanie 1261. Il fut en grande faveur auprès du Roi ALEXANDRE III, Prince qui remporta une victoire complette à la bataille de Largis, dans la Province de Cuningham, contre HACO, Roi de Norwege, qui avoit fait une invaſion en Ecoſſe, avec une puiſſante flotte & une nombreuſe armée en 1263. Il mourut vers 1286, avec la réputation d'un brave militaire, *Miles ſtrenuus*, & laiſſa pour enfans : —— MICHEL, qui ſuit ; — & DAVID, lequel, avec beaucoup d'autres de ſes compatriotes, fut forcé de prêter ſerment, en 1296, à EDOUARD I, Roi d'Angleterre.

X. MICHEL, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE WEMYS, homme d'un mérite ſingulier, de beaucoup d'eſprit & de valeur, accompagnée de prudence & de conduite, fut, après la mort d'ALEXANDRE III, Roi d'Ecoſſe, envoyé par les Etats du Royaume en Ambaſſade à Norwege avec *Michel de Scot*, Chevalier, pour amener en Ecoſſe la Princeſſe MARGUERITE, deſtinée pour épouſe du Prince EDOUARD, fils aîné du Roi d'Angleterre ; mais malheureuſement cette Princeſſe mourut aux iſles d'Orcades dans ſon voyage pour l'Ecoſſe, en 1290, ou, ſelon *Fordun*, en 1291. On conſerve dans la Maiſon de WEMYS un baſſin maſſif d'argent, d'une antique conſtruction, que le Roi de Norwege donna en préſent à MICHEL DE WEMYS, Chevalier. Il fut un des Commiſſaires choiſis de la part de JEAN DE BALIOL, quand il fut queſtion de la Couronne diſputée entre lui & ROBERT DE BRUCE en 1292. EDOUARD, Roi d'Angleterre, fut arbitre de ce différend. Il rendit foi & hommage au Roi d'Angleterre en 1296, fut un des Grands (*Magnates*) d'Ecoſſe qui ſiégea au Parlement d'Air en 1315, quand le Roi ROBERT DE BRUCE régla la ſucceſſion à la Couronne ; & mourut en 1319, dans un âge avancé, laiſſant pour fils & ſucceſſeur :

XI. DAVID DE WEMYS, Chevalier, Seigneur de Wemys, lequel fut un des grands Barons qui ſignerent la fameuſe Lettre écrite au Pape l'an 1320, où les Seigneurs & Barons Ecoſſois ſoutinrent l'indépendance de l'Ecoſſe. Il confirma toutes les donations faites par ſes prédéceſſeurs au Monaſtere de Soltray, & ajouta même pluſieurs Terres citées & bornées dans la Charte de donation ; & mourut vers la fin du regne du Roi ROBERT DE BRUCE. Il avoit épouſé, 1°. *Anabella*, fille de *Guillaume de Saint-Clair*, Chevalier ; & 2°. *Marjori*, fille de *Gautier de Ramſay*, ce qui eſt prouvé par une Charte de l'an 1329, du Roi ROBERT DE BRUCE, qui le confirma en la poſſeſſion de la Terre de Glaſſmont, &c. Il laiſſa pour fils & héritier :

XII. MICHEL DE WEMYS, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Wemys, qui, pendant la vie de ſon grand-pere, vers l'an 1316, s'appelloit *Dominus Michael* DE WEMYS, *Junior*. Il confirma toutes les donations faites par ſon pere & ſes prédéceſſeurs aux Religieux de Saint-André & de Soltray, pour le ſalut de ſon ame, *pro ſalute animæ ſuæ*, &c. fut du nombre des trois Chevaliers Ecoſſois, envoyés, en 1336, au Parlement d'Angleterre ; eut, pour le défrayer de ſon voyage 40 livres ſterling ; *Guillaume de Matulant*, le ſecond, eut 20 livres, & *Henri de Ramſay* 10 livres ſterling. Il mourut en 1342, & laiſſa : —— 1. DAVID, qui ſuit ; — 2. JEAN DE WEMYS, Seigneur de Rires & de Kincaldrum, auteur de la branche des Barons de Wemys, rapportée ci-après ; — 3. & MICHEL.

XIII.

Digitized by Google

XIII. DAVID DE WEMYS, Chevalier, Seigneur de Wemys, homme de beaucoup d'eſprit & d'un grand crédit à la Cour du Roi DAVID II, qui le nomma *Vicomte* de la Province de Fife, fut préſent à une donation faite au Monaſtere d'Inchcolm, confirmée par *Duncan*, Evêque de Dunkeld en 1351, & à deux autres Chartes du regne du même Prince en 1358; & mourut quelque tems après, laiſſant pour fils & héritier :

XIV. DAVID DE WEMYS, Chevalier, Seigneur de Wemys, qui fut nommé, en 1334, l'un des ôtages choiſis pour la rançon du Roi DAVID, que les Ecoſſois envoyerent en Angleterre en 1357. Ce Chevalier, n'ayant point eu d'enfans mâles, reſigna, en 1373, toutes ſes Terres en faveur de JEAN DE WEMYS-DE-RIRES & de Kincaldrum, ſon héritier mâle, inconteſtable, comme on le verra ci-après; & mourut, en 1375, ne laiſſant qu'une fille unique, nommée :

XV. MARGUERITE DE WEMYS, femme de *Patrice de Inchmartine*, Chevalier, dont : — *Iſabelle de Inchmartine*, mariée à *Alan Erskine*, Chevalier, lequel, en vertu des droits de ſa femme, poſſéda la Baronnie d'Inchmartine. Il en eut deux filles, ſçavoir : — *Iſabelle* & *Marguerite Erskine*; celle-ci mariée à *Jean Glen*, & morte ſans enfans. *Iſabelle*, ſa ſœur aînée, arriere-petite-fille & héritiere en ligne directe du feu Chevalier DAVID DE WEMYS, fut mariée à ſon couſin JEAN DE WEMYS-DE-RIRES & de Kincaldrum, II. du nom, dont nous parlerons ci-après.

Branche des Barons de WEMYS.

XIII. JEAN DE WEMYS, Seigneur de Rires, Chevalier, ſecond fils de MICHEL, III. du nom, (& frere cadet de DAVID DE WEMYS, qui étoit Vicomte de Fife ſous le Roi DAVID II) eut de ſon pere la Terre & Baronnie de Rires & quelques Terres de Lochoreshire; obtint d'*Alexandre d'Abernethy*, Chevalier, la Terre & Baronnie de Kincaldrum, dont il prit le nom, & mourut vers la fin de 1357, ou au commencement de l'année 1358, laiſſant

XIV. DAVID DE WEMYS, Chevalier, Seigneur de Rires & de Kincaldrum, qui ſuccéda à ſon pere, fut un des ôtages envoyés en Angleterre pour la rançon du Roi DAVID en 1358; & mourut avant 1373. Il fut pere de

XV. JEAN DE WEMYS, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Rires & de Kincaldrum, qui, étant encore jeune, épouſa *Iſabelle Erskine*, fille & co-héritiere d'*Alan Erskine*, Chevalier, & d'*Iſabelle de Inchmartine*, mentionnés ci-deſſus, degré XV, par lequel mariage les héritiers mâles & femelles de l'ancienne Maiſon DE WEMYS ſe trouvent réunis. Il devint en conſéquence poſſeſſeur de preſque toutes les Terres de cette Maiſon qui lui furent confirmées par une Charte du Roi ROBERT III, munie du grand ſceau, datée de Dunfermline, le 16 Octobre 1393. Il obtint, le même jour, une autre Charte munie du grand ſceau, qui lui donna permiſſion de bâtir un Château avec Tours, &c. ſur la Terre de Rires; fit enſuite conſtruire, en 1404, la Chapelle de Sainte-Marie de Rires, à laquelle il accorda aſſez de Terres pour l'entretien d'un Chapelain; fut, en 1413, nommé un des Ambaſſadeurs extraordinaires pour traiter avec les Anglois afin d'obtenir la liberté du Roi JACQUES I, détenu priſonnier; & en 1423, un des ôtages pour ſa rançon. Il mourut dans un âge avancé, en 1428, laiſſant d'*Iſabelle*, ſa femme : — 1. DAVID, qui ſuit; — 2. DUNCAN, auquel ſon pere donna la Baronnie de Rires, &c. Il fut envoyé, en 1432, en Angleterre pour la rançon du Roi JACQUES I, à la place d'*Alexandre d'Ogilvy*, & y fut ſouvent employé en des négociations. Il ſe maria & eut un fils nommé MICHEL DE RIRES; mais il y a long-tems que ſa ligne maſculine eſt éteinte; — 3. ALEXANDRE DE WEMYS, qui fut pere de JEAN DE WEMYS-DE-KILMANIE, lequel eut une Charte munie du grand ſceau, du 12 Août 1440, où *Jeannette de Wardlaw*, ſa femme, eſt mentionnée. GAUTIER DE WEMYS-DE-LATHOCKER, Ecuyer, eſt le repréſentent mâle en ligne directe de cette branche; — 4. ELISABETH, mariée à *André de Gray*, Chevalier, Seigneur de Foulis, ancêtre du Baron *de Gray*, Pair d'Ecoſſe; — 5. & EUPHÉMIE, femme de *Guillaume de Livingſton-de-Drumray*, Chevalier.

Digitized by Google

XVI. David de Wemys, Chevalier, Seigneur de Wemys, paſſa un acte le 24 Août 1418, par lequel il s'obligea de réſigner, pour lui & ſes héritiers, après le décès du Chevalier Jean de Wemys, ſon pere, la terre de Strathardel dans la Province de Perth, au noble Seigneur *André de Gray*, Seigneur de Foulis, laquelle Terre il déclare tenir de ſes ancêtres, les Seigneurs d'*Inchmartine*, qui ſont repréſentés par Dame *Iſabelle*, ſa mere; & qu'elle doit aller aux héritiers dudit *André de Gray* qui viendront de ſon mariage avec ſa ſœur Dame Elisabeth. Il mourut en 1461, & avoit épouſé *Chriſtine*, fille de *Guillaume de Douglas*, Chevalier, Seigneur de Lochleven, & d'*Eliſabeth de Lindſay*; celle-ci fille de *David*, Comte de Crawfurd, & de Dame Catherine Stuart, fille du Roi Robert II. De ſon mariage vinrent : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. David; — 3. & Euphémie, qui fut mariée.

XVII. Jean de Wemys, Chevalier, Seigneur de Wemys, obtint une Charte munie du grand Sceau, datée du 25 Juillet 1468, pour les Terres de Wardropſtoun, de Balhavel, de Strathardel, d'Inchmartine, de Pittmiddle, de Kinnaird, d'Elioch, &c. & fut nommé, au mois d'Août 1484, un des Commiſſaires pour traiter de la paix avec les Anglois. Ils conclurent à cet effet un traité, & ledit Jean de Wemys fut un des ôtages, de la part du Roi Jacques III, au mois de Septembre ſuivant. Il mourut, en 1502, âgé de 86 ans, & avoit épouſé *Marguerite*, fille de *Robert de Livingſton*, Chevalier, Seigneur de Drumray, laquelle lui apporta la Terre d'Eaſter-Wemys & celle de Lochore, ou, ſelon l'Anglois, quelques Terres dans le Lochoreshire. Leurs enfans furent : — Jean, qui ſuit; — & Griselle, mariée à *David de Beſwel*, Seigneur de Balmuto.

XVIII. Jean de Wemys, Chevalier, Seigneur de Wemys, porta le nom de Jean de Wemys-de-Strathardel, pendant la vie de ſon pere; ce qui paroit par une Charte munie du grand Sceau, datée du 25 Juillet 1468; & mourut en 1506. Il avoit épouſé 1°. *Chriſtine d'Abernethy*, fille de *Laurent*, premier Baron d'Abernethy, de Rothemay & de Salton, Pair d'Ecoſſe; & 2°. *Hélene Dunbar*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — 1. David, qui ſuit; — 2 & 3. Gavin & Charles; — 4. Thomas, qui a formé la branche des Wemys-de-Vinthank; — 5. Jean, marié à une fille de *Jean d'Arnot*, Chevalier, Seigneur d'Arnot, qui fut pere d'Henri de Wemys, Evêque de Galloway; — 6. & Agnès, femme de *Patrice de Kinnynmonth*, Seigneur dudit lieu.

XIX. David de Wemys, Chevalier, Baron de Wemys, dont il prit poſſeſſion en 1508, fut un homme d'une grande valeur, de beaucoup d'eſprit & de mérite, & fort eſtimé de Sa Majeſté le Roi Jacques IV, qui, par une Charte munie du grand Sceau le 28 Août 1511, érigea en *Baronnie* toutes ſes Terres, ſçavoir, celles de Wemys, de Litte-Lun, de Tulliebrech, de Cameron-Mill, de Demipace, de Pitconochie, de Weſtarvet, &c. en la Province de Fife; de Welſtdron, d'Elcho, de Balhabron, de Strathardel, d'Ardargie, de Kinnaird dans la Province de Perth; & de Balhavel en la Province d'Angus, ou, ſelon l'Anglois, dans le pays de Forfar, *in Forfarshire*. Ayant accompagné ce Prince dans ſes guerres d'Angleterre en 1513, il y fut tué avec le Roi, ſon Maître, à la bataille de Flowdon, le 9 Septembre de cette année. Il avoit épouſé 1°. *Eliſabeth*, fille de *Lundin*, Seigneur de Lundin; & 2°. *Jeannette*, fille d'*André*, troiſieme Baron *de Gray*, Pair d'Ecoſſe. Du premier lit il eut : — 1. David, qui ſuit; — 2. Jacques; — 3. Robert de Wemys, pere de David, lequel, par une Charte munie du grand Sceau, en date du 24 Octobre 1542, eut les Terres de Lathrisk & de Montorpie; — 4. Elisabeth, morte ſans avoir été mariée; & du ſecond lit : — 5. Jean de Wemys, auquel ſon pere donna la Terre de Balhavel dans la Province d'Angus, & celle de Kinnaird dans la Province de Perth.

XX. David de Wemys, Chevalier, vingtieme Seigneur & Baron de Wemys, prit poſſeſſion de ſa Terre en 1514. Du vivant de ſon pere il obtint une Charte munie du grand Sceau, datée du 28 Août 1513, pour tenir & poſſéder la Terre de Dron dans le Comté de Perth; obtint encore quatre autres Chartes des années 1530, 37, 40 & 1541 du Roi Jacques V, pour la Seigneurie de We-

Digitized by Google

mys & pluſieurs autres Terres & Baronnies ; & mourut en 1544. Il avoit épouſé 1°. *Catherine de Saint-Clair*, nommée dans la Charte de 1513, fille d'*Henri*, Baron *de Saint-Clair*, Pair d'Ecoſſe ; & 2°. *Mariotta*, fille de *Jean de Towers*, Chevalier, Seigneur d'Innerleith. De ſa premiere femme naquirent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JACQUES DE WEMYS, Chevalier, marié à *Jeannette de Wardlaw*, de l'ancienne Maiſon de Tory, héritiere de la Terre de Caskieberry. Il eſt auteur de la branche des Barons de Bruntiſland, mentionnés en leur rang, & de lui deſcendoit en ligne directe au IVe. degré JACQUES, qui a continué cette Branche, comme on le verra ci-après ; — 3. MARGUERITE, mariée à JACQUES DE WEMYS, frere du Seigneur de Pittenkrief ; & de la ſeconde femme vinrent : — 4. DAVID DE WEMYS, Capitaine, à qui ſon pere donna la Terre de Strathardel dans la Province de Perth, pour laquelle il obtint une Charte munie du grand Sceau, datée du 18 Juin 1553. Les WEMYS-DE-PITTKENIE deſcendent de ces Seigneurs ; — 5. & GRISELLE, mariée 1°. à *Patrice de Kinnynmonth*, Seigneur de Kinnynmonth ; & 2°. à *David de Ramſay*, Seigneur de Brackmont.

XXI. JEAN DE WEMYS, Chevalier, Baron de Wemys, obtint, de la Reine MARIE, quatre Chartes munies du grand Sceau, des années 1548, 52, 60 & 1564, pour ſes Terres de Cameron, d'Eaſter-Wemys, d'Elcho & pluſieurs autres. Plein de grands ſentimens d'honneur, de probité & de magnanimité, il fut zélé & fidele ami de la Reine MARIE. Les Anglois ayant débarqué du monde dans la Province de Fife l'an 1547, ce Baron ſe mit à la tête de la Nobleſſe de cette Province, battit les Anglois, les chaſſa, & en tua 700. Voyez l'Hiſtoire par l'Evêque de Leſly. L'an 1556, cette Reine ayant propoſé de mettre des impôts pour lever des troupes en cas de guerre, 300 Gentilshommes s'aſſemblerent à Edimbourg, & députerent le Baron DE WEMYS & le Seigneur *de Calder* vers Sa Majeſté, pour la diſſuader de faire une choſe ſi déſagréable à la Nation, & la Reine acquieſça à leur remontrance. FRANÇOIS II, Roi de France, & la Reine MARIE nommerent, en 1559, ce Baron Commandant des Provinces de Fife, de Kintoſs & de Clackmanan, avec ordre de réprimer leurs ſujets rebelles, de laquelle commiſſion il s'acquitta avec beaucoup de fidélité & d'honneur. Il étoit un des Seigneurs Ecoſſois qui ſignerent un acte d'aſſociation d'aider & de défendre cette Princeſſe contre tous ſes ennemis, au péril de leurs vies & de leurs biens ; & fut un grand protecteur & bienfaiteur de l'Egliſe, particulierement envers les Religieux d'Elcho, qui le nommerent leur Bailli héréditaire. L'Archevêque *d'Hamilton* lui donna le Patronage de l'Egliſe de Methil, & le nomma Bailli de la Riviere de Leven : il mourut en 1571. Il avoit épouſé 1°. *Marguerite*, fille d'*Adam Otterburn*, Chevalier, Seigneur de Redhall, Avocat du Roi ſous le regne de JACQUES V ; & 2°. *Jeannette*, fille d'*Alexandre de Traill*, Seigneur de Blebo. Du premier lit vinrent : — 1. DAVID, qui ſuit ; — 2. JEAN DE WEMYS, qui ſe ſignala dans les guerres étrangeres, & épouſa une Dame de qualité de la ville de Breſcia en Italie, où il ſe fixa. De lui deſcendent les Comtes DE WEMYS dans l'Etat Vénitien, & pluſieurs autres du nom DE WEMYS, dont il y a eu divers Officiers généraux au ſervice de la République de Veniſe ; — 3. N... DE WEMYS, mariée à *David de Barclay*, Chevalier, Seigneur de Cullairny ; — 4. ELISABETH, femme de *David de Balfour*, Seigneur de Montquhany ; — 5. AGNÈS, mariée à *Jean d'Ayton*, Chevalier, Seigneur de Dunmore ; — 6. EUPHÉMIE, femme de *David de Carnegy*, Chevalier, Seigneur de Coluthie, ancêtre du Comte *de Southesk*, Pair d'Ecoſſe. Ces quatre filles ont toutes eu poſtérité ; & du ſecond lit : — 7. GAVIN DE WEMYS, Seigneur de Powgueild, marié à CATHERINE DE WEMYS, héritiere de Winthank, de qui JACQUES DE WEMYS-DE-WINTHANK, Ecuyer, & JEAN DE WEMYS, Capitaine & Lieutenant de Roi du Château d'Edimbourg, ſont deſcendus ; — 8. & ISABELLE, mariée à *André de Fernie*, Seigneur dudit lieu.

XXII. DAVID DE WEMYS, Chevalier, Baron de Wemys, obtint une Charte munie du grand Sceau, pour les Terres de Newton, de Markinch & autres,

Digitized by Google

datée du 28 Janvier 1574, & mourut en 1591. De ſon mariage avec *Cécile*, fille de *Guillaume*, ſecond Baron *de Ruthven*, ancêtre des Comtes de Gowrie, Pair d'Ecoſſe, il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JACQUES DE WEMYS-DE-BOGIE, duquel JACQUES DE WEMYS-DE-BOGIE, Chevalier-Baronnet, deſcend en ligne directe, & pluſieurs autres Familles du nom de Wemys, établies en Irlande ; — 3. DAVID, dont les WEMYS-DE-FINGASK deſcendent ; — 4. HENRI, duquel deſcendent les WEMYS-FOODIE ; — 5. PATRICE, de qui viennent les WEMYS-DE-RUMGAY & de CRAIGHALL ; — 6. MARGUERITE, épouſe de *Jacques de Bethune*, Seigneur de Kreich ; — 7. CÉCILE, mariée, en 1585, à *Kinnynmonth*, Seigneur dudit lieu ; — 8. JEANNE, mariée, en 1578, à *Jacques de Macgill*, Seigneur de Rankeillor ; — 9. ELISABETH, mariée, en 1597, à *Alexandre de Wood*, Seigneur de Lamyletham ; — 10. & ISABELLE, femme de *Jean d'Auchmouthie*, Seigneur dudit lieu.

XXIII. JEAN DE WEMYS, Chevalier, Baron de Wemys, obtint, du vivant de ſon pere, une Charte datée du 10 Mai 1589, munie du grand Sceau, à l'effet de poſſéder la Terre & le Château de Wemys & de Cameron-Mill. Le Duc *de Lenox* lui accorda, en 1610, le droit d'Amirauté ſur ſa Terre depuis la ville de Dyſart juſqu'à la riviere de Leven. Ce Baron mourut, en 1616, dans la 85e année de ſon âge. Il avoit épouſé 1°. *Marguerite de Douglas*, fille de *Guillaume*, premier Comte de Morton, de la Maiſon de Lochleven, Pair d'Ecoſſe, morte ſans enfans ; & 2°. *Anne Stuart*, fille de *Jacques Stuart*, Baron de Down, Pair d'Ecoſſe, & de *Marguerite de Campbell*, celle-ci fille d'*Archambaud*, quatrieme Comte d'Argyle, Pair d'Ecoſſe. Les enfans de ce ſecond lit furent : — 1. DAVID, qui ſuit ; — 2. JEAN, tige des Comtes de Wemys, rapportés ci-après ; — 3. CÉCILE, femme de *Guillaume*, ſecond Comte *de Tullibardin*, Pair d'Ecoſſe, morte ſans enfans ; — 4. JEANNE, mariée à *Robert*, Baron *de Colvil-de-Cliesh*, Pair d'Ecoſſe ; — 5. ISABELLE, mariée à *Hugues*, huitieme Baron *de Lovat*, Pair d'Ecoſſe, dont poſtérité ; — 6. & CATHERINE, mariée à *Jean d'Haldane*, Seigneur de Gleneagles.

XXIV. DAVID DE WEMYS, Chevalier, Baron de Wemys, obtint auſſi, du vivant de ſon pere, une Charte munie du grand Sceau pour la Baronnie de Wemys & pluſieurs autres Terres y réunies, le 27 Juin 1605, & mourut ſans poſtérité de ſon mariage avec *Eliſabeth de Leſly*, fille d'*André*, Comte de Rothès, Pair d'Ecoſſe.

Branche des Comtes de WEMYS, *Pairs d'Ecoſſe.*

XXIV. JEAN DE WEMYS, Chevalier, ſecond fils de JEAN, Baron de Wemys, & d'*Anne Stuart*, ſa ſeconde femme, Comte de Wemys, Vicomte d'Elcho, Baron de Methill, Chevalier-Baronnet & Pair d'Ecoſſe, fut très-eſtimé du Roi CHARLES I, qui lui donna, le 25 Mai 1625, le titre de Chevalier-Baronnet (titre héréditaire), & une Baronnie avec de hautes Juriſdictions dans la nouvelle Ecoſſe en Amérique, laquelle Baronnie porta le nom de *nouvelle Wemys*. Il fut encore créé, le 1 Avril 1628, Baron d'Elcho & Pair d'Ecoſſe. Le 9 Août 1630, il obtint une Charte munie du grand Sceau pour ſa Baronnie de Wemys. Le 25 Juin 1633 il fut créé *Comte* de Wemys, Vicomte d'Elcho, Baron de Methill & Pair d'Ecoſſe. C'étoit un homme doux & modéré : il paroît avoir été du parti du Parlement ſous le regne de ce Prince, fut Conſeiller privé toute ſa vie, & un des Commiſſaires du Parlement l'an 1641 & 1644. Sa Majeſté ayant grande opinion de ſa probité, quoiqu'il ne fût point partiſan de la Cour, Elle le nomma pour repréſenter ſa perſonne à l'Aſſemblée générale du Clergé, tenue à Edimbourg en 1641. Ce Comte mourut le 22 Novembre 1649, & avoit épouſé *Jeanne*, fille de *Patrice*, ſeptieme Baron *de Grey*, & Pair d'Ecoſſe, dont : — 1. DAVID, qui ſuit ; — 2. MARIE, femme de *Jacques*, ſixieme Baron *de Saint-Clair*, Pair d'Ecoſſe ; — 3. ANNE, mariée 1°. à *Alexandre de Lindſay*, Seigneur d'Edzel ; & 2°. à *Mungo*, ſecond Vicomte *de Stormont*, Pair d'Ecoſſe ; — 4. JEANNE, mariée 1°. à *Jehan de Towers*,

Digitized by Google

Chevalier, Seigneur d'Innerleith; & 2°. à *Henri de Maule*, Seigneur de Balmakelli, ſecond fils de *Patrice de Maule*, premier Comte de Panmure, Pair d'Ecoſſe; — 5. ELISABETH, femme de *Jean d'Ayton*, Chevalier, Seigneur dudit lieu; — 6. & CATHERINE, épouſe de *David de Carnegie*, Chevalier, Seigneur de Craig.

XXV. DAVID DE WEMYS, Comte de Wemys, Vicomte d'Elcho, Baron de Methill, Chevalier-Baronnet, Pair d'Ecoſſe, obtint, du vivant de ſon pere, une Charte munie du grand Sceau, datée du 14 Janvier 1632, pour prendre poſſeſſion de la Baronnie de Wemys, des Terres de Littelun, de Tullibreck, de Cameron-Mill & pluſieurs autres dans les Provinces de Fife & de Perth; & en obtint encore une autre le 10 Juin 1661. Il fut un homme de beaucoup d'eſprit & fort populaire; fit conſtruire un beau port de mer dans ſa ville de Methill, ajouta beaucoup à ſon Château de Wemys, y fit faire de magnifiques jardins; & mourut en 1680. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne*, fille de *Robert*, Baron *de Burleigh*, Pair d'Ecoſſe; 2°. *Eléonore de Fleming*, fille de *Jean*, Comte de Wigton, Pair d'Ecoſſe, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 3°. *Marguerite de Leſly*, fille de *Jean*, Comte de Rothès, Pair d'Ecoſſe, veuve de *Jacques*, Baron *de Balgony*, & de *François*, Comte *de Buckeleugh*, Pair d'Ecoſſe, ſes deux premiers maris. Le Comte DE WEMYS eut du premier lit : — JEANNE DE WEMYS, mariée 1°. à *Archambaud de Douglas*, Comte d'Angus, Pair d'Ecoſſe; & 2°. à *Georges*, Comte *de Sutherland*, Pair d'Ecoſſe. Elle eut des enfans de ces deux maris. Du troiſieme lit vint : — MARGUERITE DE WEMYS, à laquelle le Roi CHARLES II accorda, le 3 Août 1672, une nouvelle Patente, & à ſes hoirs mâles, & à leur défaut aux autres hoirs, qui ſont nommés dans ſon contrat de mariage, & cela avec rang de l'ancienne Pairie; car ſon pere n'ayant point eu d'enfans mâles, avoit réſigné ſes titres entre les mains du Roi. Devenue par ces Lettres-Patentes Comteſſe de Wemys, Vicomteſſe d'Elcho, Baronne de Methill, Pairеſſe d'Ecoſſe, elle épouſa JACQUES DE WEMYS, Chevalier, Seigneur de Caskieberry, Baron de Bruntiſland, Pair d'Ecoſſe, deſcendu de la Branche de ce nom, dont nous allons parler.

Branche des Barons de BRUNTISLAND, *devenus Comtes de* WEMYS, *Pairs d'Ecoſſe.*

XXV. JACQUES DE WEMYS, Chevalier, Seigneur de Caskieberry, fut Général d'Artillerie ſous le Roi CHARLES I. C'étoit un zélé ami de la Maiſon Royale; & ſous le regne de CHARLES II, auprès de qui il étoit en grande faveur, il obtint un Régiment de Cavalerie. Il deſcendoit en ligne directe au IVe degré, de JACQUES DE WEMYS, Chevalier, & de *Jeannette de Wardlaw*, ſon épouſe, de l'ancienne Maiſon de Tory, héritiere de la Terre de Caskieberry; & laiſſa pour fils

XXVI. JACQUES DE WEMYS, Chevalier, Seigneur de Caskieberry, créé Baron de Bruntiſland & Pair d'Ecoſſe par le Roi CHARLES II, le 18 Avril 1672. Il mourut en 1685, & avoit épouſé MARGUERITE DE WEMYS, ſa parente, Comteſſe de Wemys, Vicomteſſe d'Elcho, Baronne de Methill, Pairеſſe d'Ecoſſe, fille de DAVID, ſecond Comte DE WEMYS, & de *Marguerite de Leſly*, ſa troiſieme femme, comme il a été dit au degré XXV de la branche précédente. Elle mourut en 1705, laiſſant de ſon mariage : — 1. DAVID, qui ſuit; — 2. ANNE, femme de *David*, Comte *de Leven* & de Melvil, Pair d'Ecoſſe; — 3. & MARGUERITE, mariée à *David*, Comte *de Northesk*, Pair d'Ecoſſe.

XXVII. DAVID DE WEMYS, Comte de Wemys, Vicomte d'Elcho, Baron de Methill, Pair d'Ecoſſe, Chevalier-Baronnet, Conſeiller privé de la Reine ANNE, fut fait, en 1706, Grand Amiral d'Ecoſſe, & enſuite nommé, de la part de l'Ecoſſe, un des Commiſſaires pour le traité de l'union entre l'Ecoſſe & l'Angleterre, par lequel traité ces deux Royaumes n'en furent plus qu'un ſeul ſous le nom de *Grande-Bretagne*. Après cette union, il fut fait Vice-Amiral de cette partie de la Grande-Bretagne, charge qu'il poſſéda juſqu'à la mort

Digitized by Google

de la Reine Anne, & un des ſeize Pairs d'Ecoſſe pour repréſenter la Pairie d'Ecoſſe dans le premier & le ſecond Parlement de la Grande-Bretagne : il mourut en 1720. Le Comte de Wemys avoit épouſé 1°. *Anne de Douglas*, fille de *Guillaume*, Duc de Queensberry, & d'*Iſabelle de Douglas* ; celle-ci fille de *Guillaume de Douglas*, Marquis de Douglas, Pair d'Ecoſſe ; 2°. *Marie*, fille de *Jean de Robertſon*, Seigneur de Farningwood, Chevalier-Baronnet, & de *Marie Dudly* (celle-ci fille de *Guillaume Dudly*, Seigneur de Clopton, Chevalier-Baronnet), dont il n'a point eu d'enfans ; & 3°. *Eliſabeth*, fille d'*Henri*, Baron *de Saint-Clair*, Pair d'Ecoſſe. Du premier lit ſont iſſus : — 1. David, Vicomte d'Elcho, mort, non marié, dans la 17ᵉ année de ſon âge, promettant beaucoup, & fort regretté ; — 2. Jacques, qui ſuit ; & du troiſieme lit : — 3. Elisabeth, femme de *Guillaume*, Comte *de Sutherland*, Pair d'Ecoſſe, mere du Comte *de Sutherland* d'aujourd'hui ; — 4. & Marguerite, femme de *Jacques de Stuart*, Comte de Murray, Chevalier de l'Ordre de Saint-André & Pair d'Ecoſſe, dont il y a des enfans.

XXVIII. Jacques, Comte de Wemys, Vicomte d'Elcho, Baron de Methill, Chevalier-Baronnet & Pair d'Ecoſſe, épouſa *Jeannette*, fille unique & héritiere de *François de Charteris*, Seigneur d'Amisfield, Colonel, dont : — 1. David, qui ſuit ; — 2. François de Charteris-de-Wemys, Seigneur d'Amisfield, né en 1723, qui a hérité des biens de ſon grand-pere maternel, & a épouſé *Catherine*, fille d'*Alexandre*, Duc *de Gordon*, Pair d'Ecoſſe, dont un fils nommé François de Charteris-de-Wemys ; & trois filles, Catherine, Françoiſe & Anne ; — 3. Jacques, Seigneur de Wemys, né en 1726, Membre du Parlement de la Province de Fife, marié à *Eliſabeth*, fille de *Guillaume*, Comte *de Sutherland*, Pair d'Ecoſſe, dont trois fils, Jacques, Guillaume & David ; — 4. Françoiſe, née en 1722, mariée à *Jacques de Stuart*, Seigneur de Coltneſs, Chevalier-Baronnet, dont *Jacques de Stuart*, Capitaine ; — 5. Walpole, née en 1724, mariée à *N... de Chaſtel-de-la-Barte*, Capitaine de Cavalerie en France ; — 6. Anne, née en 1727, femme de *Jean d'Hamilton*, Seigneur de Bargeny, Membre du Parlement d'Angleterre ; — 7. & Hélene, née en 1729, mariée à *Hugues de Dalrymple*, Seigneur de Fordel.

XXIX. David de Wemys, Comte de Wemys, Vicomte d'Elcho, Baron de Methill, Pair d'Ecoſſe, Chevalier-Baronnet, Chevalier de l'Ordre de la Fidélité de Baden-Dourlach, ancien Colonel au ſervice de France, & Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire, a épouſé, le 9 Septembre 1776, Dame *Frédérique-Wilhelmine-Sophie*, Baronne *d'Uxkull*, fille du Baron *d'Uxkull*, Gouverneur de la Principauté de Montbéliard, d'une ancienne Nobleſſe de la Livonie.

La Maiſon de Wemys porte pour armes : *d'or, au lion rampant de gueules, armé & lampaſſé d'azur.* Cimier, *un cygne.* Supports, *deux lions de gueules.* Deviſe : Je pense. Généalogie redigée ſur un imprimé de 1765, extrait d'un Livre intitulé : *Hiſtoire Généalogique de la haute Nobleſſe & Pairs d'Ecoſſe, depuis leur origine juſqu'à l'année 1764*, par *Robert Douglas*, Ecuyer, imprimé à Edimbourg par *R. Fleming*, en 1764, *in-folio*, 2ᵉ Volume. On peut auſſi conſulter l'*Hiſtoire de la Province de Fife*, par *Robert Sibbald*, Chevalier ; l'*Hiſtoire & Collection* de *Jacques Dalrimple*, Chevalier ; l'*Appendix de Nisbet*, 2 *vol.* & l'*Hiſtoire de la Maiſon* de Wemys, par *Malcolm*, qui en avoit vu & examiné tous les manuſcrits & documens.

WIMPFFEN : Cette Maiſon, l'une des plus anciennes du Cercle de Souabe, porte le nom de la ville impériale de Wimpffen, ſur le Neker, qui le lui a donné ; ce qui fait remonter ſon origine à l'époque des Fiefs.

Elle a pris, dès ce tems-là, ſes alliances dans les plus nobles Maiſons de la Suabe & de la Franconie. Elle poſſédoit dans cette partie de l'Empire des biens conſidérables ; mais elle en a été dépouillée dans les différentes guerres qui ont agité cette partie de l'Allemagne.

Digitized by Google

Hermann de Wimpffen, dont il exiſte encore une médaille, ſe diſtingua au dernier Tournois de Magdebourg; mais la filiation ſuivie de cette Maiſon, & légalement prouvée, ne commence qu'à Sigismond-Hermann, dont nous allons parler.

I. Sigismond-Hermann de Wimpffen, Chevalier, Seigneur de Brixenſtein, Zabietſtein, Ebershauſen, &c. ſervit l'Empereur Charles IV avec tant de zele & de courage, qu'il l'éleva à la dignité de *Baron du Saint-Empire* par un Diplôme particulier, daté de 1363. Par ſon teſtament de 1393, il paroît qu'il étoit marié avec *Louiſe de Kheil*, de laquelle vinrent: — 1. Charles-Auguste, qui ſuit; — 2. Jean-Albert, né en 1354, Chanoine à Wurtzbourg en Allemagne; — 3. & Fréderic-Bartholomé, né en 1356, qui fut attaché au ſervice de l'Empereur.

II. Charles-Auguste de Wimpffen, né en 1353, Officier au ſervice de l'Empereur, épouſa, en 1381 à Nuremberg, *Marie-Eve*, Baronne *de Ruſeck*, dont: — Charles-Auguste, né en 1383, Chambellan de l'Empereur & Officier dans ſes troupes, mort ſans poſtérité; — & Fréderic-Auguste, qui ſuit.

III. Fréderic-Auguste de Wimpffen, né en 1385, Seigneur de Brixenſtein, Zabietſtein, Ebershauſen & autres lieux, entra dans le Sénat de Nuremberg, compoſé pour-lors de la Nobleſſe la plus qualifiée. Suivant l'acte de célébration de mariage il épouſa, en 1415, *Louiſe-Thereſe de Wolffskhiel*, & n'en eut qu'un fils, nommé

IV. Jean de Wimpffen, né à Nuremberg en 1418, qui voyagea en Italie & en France, & s'établit à Haguenau en Alſace, où il tint un rang diſtingué, comme il eſt prouvé par un monument public qui exiſte encore de nos jours à une des Tours de la Ville. La fameuſe Chronique de *Bernard Hertzoger*, de l'année 1592, *p.* 41, 42 & 43, *Livre V*, ainſi que l'Hiſtoire de la Province d'Alſace du Sieur *Schoepling*, écrite en latin, en font une mention honorable. Un acte en parchemin de 1484, dans la forme la plus authentique du Magiſtrat de Nuremberg, délivré à la ſuite d'une recherche faite dans ſes archives, rappelle Jean, qui ſuit, ſon fils, qu'il eut de *Barbe de Rechtenback*, qu'il avoit épouſée à Haguenau.

V. Jean de Wimpffen, II. du nom, né en 1444, Seigneur de Brixenſtein, Zabietſtein, Ebershauſen & autres lieux, paſſa deux actes en parchemin ès années 1492 & 1493, ſcellés de ſes armes; retourna à Nuremberg, où, ſuivant les Regiſtres conſervés dans cette Ville, il épouſa, en 1490, *Barbe de Knobelsdorff*, dont vinrent: — 1. Sébastien, né en 1492, mort ſans poſtérité; — 2. Jean, qui ſuit; — 3. Marie-Eve, née en 1495; — 4. & Louise-Dorothée, née en 1499.

VI. Jean de Wimpffen, III. du nom, né en 1494, épouſa, en 1520, *Louiſe-Gabrielle de Wildenſtein*, & en eut entr'autres enfans:

VII. Fréderic de Wimpffen, né en 1521, qui revint en Alſace pour recueillir une ſucceſſion provenant du chef de ſa biſayeule. Il épouſa, en 1545, à Scheleſtat, *Dorothée-Suſanne de Neuſtein*, dont il laiſſa pluſieurs enfans, ainſi qu'il appert d'un acte de partage en original; mais on en ignore la deſtinée. Ainſi on ne fera mention que de Jean-Jacques, qui ſuit, lequel continua la poſtérité.

VIII. Jean-Jacques de Wimpffen, né en 1547, Seigneur de Brixenſtein, Zabietſtein, &c. épouſa en Franconie, en 1571, *Marie*, Comteſſe *de Schwartzenberg*, & en eut quatre enfans qu'il rappelle dans ſon teſtament, ſçavoir: — 1. Sébastien, né en 1580, mort ſans enfans; — 2. Jean-Fréderic, né en 1581, dont la poſtérité eſt établie à Saugershauſen en Saxe; — 3. Jean-Dietrich, qui ſuit; — 4. & Elisabeth, née en 1587.

IX. Jean-Dietrich de Wimpffen, né en 1583, quitta la ville de Nuremberg en 1650, & vint s'établir à Dourlach, où il fut Grand-Maître de Madame la Margrave, née Princeſſe *de Saxe-Eiſenach*, ainſi que le prouve ſon extrait mortuaire. C'eſt à lui & à ſon frere que l'Empereur Léopold accorda, en 1656,

des Lettres-Patentes qui confirment l'ancienneté de ſa nobleſſe & l'illuſtration de ſa Maiſon. Il avoit épouſé à Nuremberg, en 1617, *Marie de Roſenbach*, dont : — 1. CÉSAR-AUGUSTE, né en 1618, mort ſans poſtérité ; — 2. JEAN-CHRISTOPHE, né en 1620, tué au ſervice de l'Empereur ; — 3. JEAN, qui ſuit ; — 4. MARIE-LOUISE, née en 1626, mariée au Comte *de Sayn* ; — 5. & ANNE-BARBE, née en 1629, morte en bas-âge.

X. JEAN DE WIMPFFEN, IV. du nom, né en 1626, ſe maria, en 1654, à Baden Dourlach, avec *Eliſabeth de Griederine*. JEAN-DIETRICH, ſon pere, & JEAN-JACQUES DE WIMPFFEN, ſon ayeul, ayant diſſipé tous les grands biens qu'ils poſſédoient, il ne reſta à JEAN IV qu'une partie de la Seigneurie de Rohosbourg dans le Canton d'Ortenau, qu'il céda enſuite à ſon oncle JEAN-FRÉDERIC pour prix & ſomme de 50 mille florins. Il devint Stattemeſter de la ville de Haguenau en Alſace, & eut entr'autres enfans JEAN-GEORGES, qui ſuit.

XI. JEAN-GEORGES DE WIMPFFEN, né le 30 Octobre 1656, Chambellan des Princes Palatins des Deux-Ponts, Grand-Bailli de Guttenberg, & Stattemeſter de Haguenau, épouſa, 1°. en 1682, *Catherine de Widemann*, & 2°. en 1699, *Eléonore de Zoller*. Du premier lit il eut : — 1. JEAN-GEORGES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS JOSEPH, né en 1693, mort ſans poſtérité ; — & pluſieurs filles ; & du ſecond lit : — GUSTAVE-LÉOPOLD, né en 1700, dont il ne reſte que des filles.

XII. JEAN-GEORGES DE WIMPFFEN, né en 1688, Chambellan du Roi de Pologne, Grand-Bailli de Guttenberg, épouſa, en 1719, *Dorothée de Fouquerolle*, de laquelle ſont iſſus : — 1. STANISLAS, qui ſuit ; — 2. PIERRE-CHRISTIAN, appellé *le Baron* DE WIMPFFEN, né en 1725, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel-Commandant du Régiment de la Marck, nommé, le 26 Février 1777, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, établi à Paris ; — 3. CHARLES-ARMAND, né en 1727, Chanoine de l'Egliſe exempte & Princiere de Weiſſembourg en Alſace ; — 4. JOSEPH-PHILIPPE, né en 1728, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine au Régiment de la Marck, marié dans le Palatinat avec Demoiſelle *N... de Stengel*, dont il a pluſieurs enfans ; — 5. FRANÇOIS, né en 1732, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Major du Régiment de Royal Deux-Ponts, actuellement Général-Major & Chambellan au ſervice du Duc *de Wirtemberg*. Il eſt marié, & a pluſieurs enfans ; — 6. GEORGES, né en 1735, ci-devant Major du Régiment de la Marck, aujourd'hui Colonel de Cavalerie au ſervice de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine, Chambellan de l'Electeur de Cologne, marié à une Baronne *de Boiſleger*, Chanoineſſe de Hohenhold en Weſtphalie, dont des enfans ; — 7. LOUIS-FELIX, né en 1744, Colonel en ſecond du Régiment de la Marck ; — 8. DOROTHÉE, née en 1730, mariée à *N... de la Tour-de-Foyſſac*, retiré Lieutenant-Colonel d'Infanterie, d'une ancienne famille noble de Guienne ; — 9. CHARLOTTE, née en 1739, mariée à *N... de Bouſſelle*, Gentilhomme Palatin ; — 10. & MARIE DE WIMPFFEN, née en 1741, mariée au Baron *de Koenigſegg*.

XIII. STANISLAS DE WIMPFFEN, né en 1721, Chambellan des Princes Palatins des Deux-Ponts, a épouſé, en 1748, Demoiſelle *N... de la Tour-de-Foyſſac*, dont il a : — 1. FRANÇOIS DE WIMPFFEN, né en 1754, Capitaine au Régiment de la Marck ; — 2. HERMANN, né en 1756, Officier audit Régiment ; — 3. CHRISTIAN, né en 1760, deſtiné à l'Etat eccléſiaſtique ; — & trois filles, non mariées.

Les armes : *de gueules à un bélier d'argent grimpant ſur trois monticules*. Pour la branche catholique, le *bélier tient dans ſes pattes de devant une croix d'argent* ; & quant à la branche proteſtante, il ne tient rien. Généalogie redigée d'après deux procès-verbaux de preuves, dreſſés ſur les titres originaux de cette Maiſon.

* WIRTEMBERG : Ancien Château & Duché d'Allemagne en Souabe, près d'Eſſlingen.

Le

Digitized by Google

Le Duc eſt ſouverain de ce pays, qui eſt très-conſidérable & très-fertile, ſitué entre la Forêt noire, le Palatinat du Rhin, & le Marquiſat de Baden. La Maiſon D'AUTRICHE prend le nom & les armes DE WIRTEMBERG dans ſes titres, & cela vient de ce que ce Duché, ayant été confiſqué au profit de FERDINAND I, frere de CHARLES-QUINT, fut rendu au Prince DE WIRTEMBERG à condition de le tenir comme relevant de la Maiſon D'AUTRICHE. Cette ſujétion féodale fut éteinte, en 1099, ſous FRÉDERIC, Duc DE WIRTEMBERG, à la charge ſeulement que, faute d'hoirs mâles, le Duché ſeroit révolu à la Maiſon D'AUTRICHE.

On prétend que les Princes de cette Maiſon deſcendent d'EVRARD, Grand-Maître de celle de CHARLEMAGNE. L'Empereur HENRI IV créa, vers l'an 1080, CONRAD, *Comte* DE WIRTEMBERG, en reconnoiſſance des ſervices qu'il en avoit reçus, & ce titre eſt reſté à ſa poſtérité juſqu'au mois de Juillet 1495, que l'Empereur MAXIMILIEN, I. du nom, créa, à la Diete de Worms, EVRARD, VI. du nom, *Duc* DE WIRTEMBERG, titre dont ces Princes jouiſſent depuis ce tems là.

Cette Maiſon ſubſiſte en pluſieurs branches, & poſſede auſſi le Comté de Montbelliard. Outre les Princes de la Branche Ducale, il y a une Branche cadette, ſéparée dès le commencement du XVIIe ſiécle, qui eſt auſſi de la Branche Ducale, deſcendante de JULES-FRÉDERIC, IV. du nom, fils de FRÉDERIC, premier Duc DE WIRTEMBERG, mort au commencement de l'année 1608. Voyez-en la Généalogie rapportée dans *Moréri*, Edition de 1759.

Suivant *Dubuiſſon*, elle porte pour armes : *écartelé au 1 fuſelé d'or & de ſable en barre ; au 2 d'azur, à la banniere d'or poſée en bande, chargée d'une aigle de l'Empire ; au 3 de gueules, à deux truites d'or adoſſées ; au 4 d'or, au buſte de vieillard au naturel, couvert d'un bonnet de gueules ; & ſur le tout d'or, à trois cornes de cerf rangées en trois faſces l'une ſur l'autre, chevillées chacune de 5 piéces de ſable*, qui eſt DE WIRTEMBERG.

WYTS (DE), aux Pays-Bas. Suivant une Généalogie latine manuſcrite, dreſſée ſur titres authentiques & certifiée véritable, le 14 Juillet 1741, cette ancienne Nobleſſe a pour auteur :

I. WINOC, Cadet de la Maiſon de *Bethune*, ſurnommé DE WYTS, du nom d'une iſle proche Anvers, & qui lui fut donnée par CHARLES-CÉSAR, neveu du Prince MAXIMILIEN, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus. Ce WINOC DE BETHUNE, ſurnommé WYTS, ſe rendit recommandable dans les guerres de ſon tems. Il eut de *Henriette Van Haulte*, ſon épouſe, — CHARLES, qui ſuit ; — & HECTOR, mort ſans alliance, en 1365.

II. CHARLES DE WYTS, I. du nom, épouſa *Jeanne de Berquin*, Dame de Bacqueleroy, dont vinrent : — 1. JÉRÔME, qui ſuit ; — 2. HENRI, auteur de la branche de la Bouchardrie, rapportée ci-après ; — 3 & 4. GEORGES & MONFRAND, morts ſans poſtérité. On les trouve parmi les Nobles de Bruges, qui accompagnerent PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, à ſon voyage en France, pour venger la mort de ſon pere JEAN.

III. JÉRÔME DE WYTS, fils aîné de CHARLES, épouſa *Gillette de Saint-Omer de Wallon-Cappelle*, Dame de Campagne, de laquelle il eut : — 1. JEAN, Prêtre, Chanoine, & Chantre d'une Égliſe Collégiale de Notre-Dame de Caſſeti ; — 2. JÉRÔME, Seigneur de Campagne, mort ſans alliance ; — 3. CHARLES, qui ſuit ; — 4. FRANÇOISE, mariée à *Jacques de Hazebrouck*, Seigneur d'Offelande ; — 5. & ALOÏSE, mariée à *Jacques du Mez*.

IV. CHARLES DE WYTS, II. du nom, Seigneur de Campagne, par la mort de ſon frere aîné, fut Capitaine de Cavalerie au ſervice de l'Empereur CHARLES-QUINT, & mourut devant la Ville de Saint-Paul. Il avoit épouſé *Catherine de Weynſone*, laquelle ſe remaria à *Nicolas de Montfort*, dit *de Rode*. De ſon premier lit elle eut : — JÉRÔME, qui ſuit ; — & JEAN, mort jeune.

V. JÉRÔME DE WYTS, Seigneur de Campagne & de Bacqueleroy, fut pre-

mier Bailli de la Ville d'Ypres, & fait *Chevalier* par l'Empereur CHARLES-QUINT lors de ſon entrée dans cette Ville. Il s'acquit beaucoup de gloire & d'honneur dans ſa charge en mettant les Frontieres de la Flandre à couvert de l'incurſion des François. Ce Prince le qualifioit dans ſes Lettres de *cher, d'aimé & fidele Chevalier, Seigneur de Campagne.* Il commanda au ſiége de Térouane un Corps de Cavalerie, où peu de tems après la réduction de cette place, il fut bleſſé au côté droit d'un coup de coulevrine, dont il mourut. Il avoit épouſé *Catherine Van Haulte*, fille de *Pierre*, & de Dame *Louiſe de Saint-Omer de Wallon-Cappelle*, Dame d'Ogenhauve, dont : —— 1. PHILIPPE, marié à *N... de Thomaſſin*, d'une Famille noble de Bourgogne, de laquelle il n'eut point d'enfans; — 2. JÉRÔME, qui ſuit; — 3. & LOUISE DE WYTS, mariée à *Philippe de la Tour*, Seigneur de Briarde.

VI. JÉRÔME DE WYTS, III. du nom, Seigneur de Campagne, épouſa *Marie de Huſſin*, fille d'*Antoine*, & en eut pour fille unique

VII. JEANNE DE WYTS, héritiere des Terres de Campagne & de Bacqueleroy, mariée à *N... de Vignacourt*, Chevalier, Seigneur de Fontaine, fils du Seigneur de Fletrin.

Branche des Seigneurs de WILDENBOURG & de LA BOUCHARDRIE.

III. HENRI DE WYTS, ſecond fils de CHARLES I, & de *Jeanne de Berquin*, Dame de Bacqueleroy, épouſa *N... de Briarde*, dont : —— 1. GUILLAUME, tué le 13 Avril 1471, dans le combat qui ſe donna entre EDOUARD III & le Seigneur *de Lancaſtre*. Il eſt nommé, parmi les Officiers généraux qui s'y ſignalerent, dans une Chronique de Flandre, *fol.* 156, d'un auteur anonyme, imprimée à Anvers en 1531. Il ne fut point marié. —— 2. & EUSTACHE, qui ſuit.

IV. EUSTACHE DE WYTS, Conſeiller de *Charles le Téméraire*, Duc de Bourgogne & Comte de Flandres, Bailli ou Préteur de la Ville de Damme dans la Flandre Autrichienne, fut inhumé devant le grand Autel de l'Egliſe de cette Ville. Il avoit épouſé *Jeanne de Mendoncq*, morte le 10 Octobre 1452, fille de *Jacques de Mendoncq*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, mort ſans poſtérité en 1462, & inhumé dans l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame de Bruges, où l'on voit ſa ſépulture; — 2. HENRI DE WYTS, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, pour fille unique, ALOÏSE, morte en bas-âge; — 3. GUILLAUME, qui ſuit; — 4. & MARGUERITE, mariée à *Jean de Cugghe*.

V. GUILLAUME DE WYTS, mort en 1499, & inhumé dans l'Egliſe de Saint-André de Bruges, où l'on voit des veſtiges de ſon tombeau, qui fut détruit par les Religionnaires, avoit épouſé *Anne Vander Heyden*, dont vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, auteur de la derniere branche rapportée ci-après; — 3. POTENTIANE, femme de *Philippe de Cleu*; — 4. & CATHERINE, auſſi mariée.

VI. JEAN DE WYTS, Seigneur de Wildenbourg, Berentrode & Wytſvliet, élevé Enfant d'honneur de la Princeſſe MARIE DE BOURGOGNE, fille du Duc CHARLES *le Téméraire*, fut enſuite Chevalier aulique de l'Empereur MAXIMILIEN, I. du nom, avec lequel il fut fait priſonnier dans la révolte de Bruges. Il prêta, en 1489, à ce Prince, 1000 florins, quand les rébelles de Bruges le chaſſerent de ce Comté de Flandres. En reconnoiſſance de ce bienfait, l'Empereur CHARLES-QUINT le fit ſon Grand-Pannetier, ſon Receveur Général & extraordinaire, Comte & Directeur de Flandres, & ſon Commiſſaire, en 1520, pour rétablir les Magiſtrats dans leurs dignités & offices. Il mourut à Malines en 1533, âgé de 92 ans, & fut enterré dans la Chapelle du *Saint-Nom de Jeſus*, en l'Egliſe Métropolitaine de cette Ville, qu'il fit bâtir à ſes propres dépens, & dont il ſe réſerva la nomination & à ſes ſucceſſeurs, comme il paroît par l'acte de fondation du 12 Septembre 1530. On voit ſes armes à la fenêtre de cette Chapelle. Il avoit épouſé *Barbe Vranx*, fille de *Gilles*, Bourg-Meſtre de Malines, & d'*Iſabelle Van Duſſele*, dont : — 1. JUDOC, qui ſuit;

Digitized by Google

— 2. JEAN, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. BARBE, mariée à *Louis Van Schoore*, Préſident du Conſeil ſouverain de Malines, dont elle n'eut point d'enfans; — 4. & ANNE, femme, auſſi ſans enfans, du Seigneur *Giſlain Van Aſſeliers*, Seigneur de Terborm.

VII. JUDOC DE WYTS, Seigneur de Wildenbourg, Berentrode & Wytſvliet, Maître des Eaux & Forêts, & Comte de Flandres, par réſignation de ſon pere, de l'agrément de l'Empereur CHARLES-QUINT, épouſa 1°. *N... de Ruffault*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Neufville, Tréſorier-Général de ce Prince, laquelle étoit veuve du Seigneur *de Watervliet*; & 2°. *Catherine Villain*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Bouchardrie. Il mourut le 9 Avril 1542, & ſa ſeconde femme, le 29 Septembre 1573. Ils ſont enterrés l'un & l'autre à Bonhaye proche Malines, en la Chapelle de Notre-Dame de Berentrode, où l'on voit leur épitaphe. Du premier lit il eut : — 1. N... DE WYTS, mort en bas-âge ; & du ſecond : —— 2. JEAN, qui ſuit; — 3. JUDOC, marié à *Jeanne de Ruffault*, Dame de Bouſſart, d'Eſtrepy & de Bracquignies, de laquelle il n'eut point d'enfans; — 4. PAUL, Seigneur de Wytſvliet, marié à *Jacqueline de Landas*, fille de *N... de Landas*, Gouverneur de Chyn, dont trois garçons & deux filles, ſçavoir : — (a) JEAN DE WYTS, Gouverneur de Nole au Royaume de Naples, mort ſans alliance en 1601; — (b) CATHERIN, Capitaine au Régiment de Bourgogne, tué dans un combat proche d'Ardres le 5 des Nones de Mars 1597, à l'âge de 29 ans; — (c) GUILLAUME, d'abord Enfant d'honneur de l'Archiduc d'AUTRICHE, enſuite Capitaine de 100 hommes d'armes au ſervice de France, & Gouverneur de la forteresſe de la Perle proche Anvers, qui ſe noya; —— (d) CÉCILE, femme, ſans enfans de *Henri Van Werve*, Marquis d'Anvers; — (e) & CATHERINE, morte ſans alliance; — 5. LAMBERT, Chambellan du Marquis de Bruges & Grand-Maître de la Maiſon d'AUTRICHE, mort à Prague; — 6. CATHERINE, femme du Seigneur *Jean de Berghes*, Préſident du Conſeil ſouverain de Flandres; — 7. MARIE, femme de *Guillaume-Bernard*, Seigneur *de Ercke*, Gouverneur de Damme dans la Flandre autrichienne, — 8. BARBE, morte ſans alliance ; —— 9. ANNE, femme de *Nicolas Baer*, Chevalier, du Conſeil ſecret de l'Empereur; — 10. CÉCILE, mariée à *Jean de Croix*, Seigneur de la Rianderie ; — 11. FRANÇOISE, femme d'*Evrard Berwout*; — 12. MADELENE, morte ſans enfans de ſon mariage avec *Georges de Maubus*; — 13. JEANNE, femme de *Catherin du Bois*, Chevalier, Maître-d'Hôtel & Secrétaire de la Reine d'Hongrie, auſſi ſans enfans; — 14. autre ANNE, morte fille; — 15. & PHILIPPINE.

VIII. JEAN DE WYTS, Seigneur de Wildenbourg & de la Bouchardrie, Conſul de Bruges, épouſa, 1°. *Adrienne de Berquin*, Dame de Bleutour, veuve de *Hugues de Grameţ*, Seigneur de Wynghene, morte ſans enfans; & 2°. *Marguerite de Lichtervelde*, fille de *Jean*, Seigneur de Beaurewart, Velnacre, laquelle ſe remaria avec *Adolphe de Meetkercke*, Préſident du Conſeil ſouverain de Flandres. Elle eut de ſon premier mari : — 1. JEAN, mort jeune, le 9 Août 1577, enterré à Bruges dans le Monaſtere, vulgairement appellé Béthanie, proche le Maître-Autel, ſous une tombe de marbre; — 2. CHARLES, auſſi mort jeune, le 27 Avril 1582, & inhumé dans l'Egliſe de Saint-Sauveur de Bruges; — 3. FERDINAND, qui ſuit ; — 4. JACQUES, Gouverneur d'Amſterdam, & enſuite de la Ville & Province d'Utrecht, mort ſans enfans de ſon mariage contracté en Hollande, avec *Jeanne de Valckenbourg*; — 5. & MARGUERITE.

IX. FERDINAND DE WYTS, Seigneur de la Bouchardrie & de Wildenbourg, épouſa *Françoiſe*, fille de *Giſlain Bulteel*, Seigneur de la Clyte, & de *Louiſe de Courteville*, dont : —— 1. VINCENT, qui ſuit; —— 2. JEAN, tué, ſans alliance, dans un combat donné en Allemagne en 1633, étant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Baron *d'Aſt* de la Maiſon de Merode : — 3. & CATHERINE-FRANÇOISE, femme d'*Albert-Corneille de Hemers*, Seigneur de Moerbeecq, premier Préteur de la Ville & Châtellenie d'Ypres, dont pluſieurs enfans, tous morts ſans poſtérité, à la réſerve d'une fille.

X. VINCENT DE WYTS, Seigneur de la Bouchardrie, Wildenbourg, &c.

Digitized by Google

épouſa, 1°. *Anne de Courteville*, fille de *Jean-Chryſoſtome*, Seigneur de Noortſtraete, Vagrie, &c.; & 2°. *Françoiſe de Courteville*, fille de *Philippe-Alexandre*, Seigneur de Oudenhove. Du premier lit vinrent : —— 1. GEORGES-FERDINAND, qui ſuit ; — 2 & 3. ANNE & ANGÉLIQUE ; — 4. CATHERINE-EUGÉNIE, femme de VINCENT DE WYTS. Devenue veuve, elle ſe fit Religieuſe dans l'Abbaye de Nonneboſche, Ordre de Cîteaux à Gand ; —— 5. MARIE-HÉLENE, auſſi Religieuſe dans le Monaſtere de Notre-Dame du Mont de Sion, Ordre de Saint-Auguſtin à Oudenarde ; & du ſecond lit : —— 6. CHARLES-ALEXANDRE ; —— 7. MARC-ALBERT, mort en bas-âge ; — 8. LOUIS ; — 9. JEANNE-CAROLINE, morte en bas-âge ; — 10. & 11. ISABELLE & FRANÇOISE.

XI. GEORGES-FERDINAND DE WYTS, Seigneur de la Bouchardrie, &c. épouſa *Iſabelle Eugénie de Hemers*, fille d'*Albert-Corneille*, premier Préteur de la Ville & Châtellenie d'Ypres, & de CATHERINE-FRANÇOISE DE WYTS, fille de FERDINAND, ci-devant mentionné. De ce mariage naquirent : — 1. EMMANUEL-AUGUSTIN, mort ſans poſtérité ; —— 2. ANSELME-FERDINAND, qui ſuit ; — 3, 4, 5 & 6. ANNE-CAROLINE, ISABELLE-EUGÉNIE, MARIE-FRANÇOISE & MONIQUE-BERNARDINE, mortes ſans poſtérité.

XII. ANSELME-FERDINAND DE WYTS, Seigneur de la Bouchardrie, &c. épouſa Dona *Anne de Treffert*, fille de *François*, & de *N... de Ximenès*, dont : —— 1. JOSEPH DE —YTS, qui, de ſa femme *Marie-Françoiſe de Colſels*, a eu deux garçons, PIERRE & JOSEPH, dont nous ignorons la poſtérité ; — 2. PHILIPPE, qui ſuit ; —— 3. CLAUDE, mort Prêtre ; —4. & MONIQUE.

XIII. PHILIPPE DE WYTS, Seigneur de la Bouchardrie, Maréchal des Camps & Armées du Roi d'Eſpagne, & Major du Régiment de ſes Gardes Vallones, mort à Barcelone en 1762, n'a laiſſé de ſon mariage contracté avec *Marie-Françoiſe de Valencia*, fille de *Louis de Valencia*, & de *Thérèſe de Balaguers*, que deux filles, ſçavoir : —— 1. MARIE FRANÇOISE DE WYTS, que ſes pere & mere inſtituerent pour héritiere univerſelle de tous leurs biens, meubles & immeubles préſens & à venir. Elle a épouſé, en 1752, *Louis de Blondel*, dit *Drouhot*, Colonel d'Infanterie au ſervice de Sa Majeſté Catholique, & Capitaine au Régiment de ſes Gardes Wallones. Nous parlerons de cette Famille à la fin de ce Volume aux Additions ; — 2. & PHILIPPINE DE WYTS, mariée, en 1759, à Don *Vincent Bellet*, Gentilhomme Catalan, dont il y a des enfans.

Branche établie en Hollande, éteinte.

VII. JEAN DE WYTS, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Wildenbourg, & de *Barbe Vranx*, s'allia avec *Jeanne de le Saulch*, fille de *Jean*, & d'*Eléonore de Boſſu*. Il en eut : —— 1. JEAN, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Pétronille Vander Laen*, de la Ville de Malines, laquelle ſe remaria avec le Seigneur de Opdam, de la Maiſon *de Vaſſenaer*, en Hollande ; —— 2. LOUIS, qui ſuit ; — 3. BARBE, femme de *Nicolas d'Hembiſe*, duquel elle eut une fille nommée *Jeanne d'Hembiſe*, mariée à *Judoc Van Heule*, Seigneur de Botelin ; — 4. & ANNE, mariée avec *Guillaume de Hertoghe*, Seigneur d'Oſmael, dont pour fils *Jean de Hertoghe*, marié à *Judoc de Bye*, & pour fille *Jeanne*, femme de *Jean de Gruntere*, Seigneur de Dirixlant.

VIII. LOUIS DE WYTS, mort à Fleſſingue, laiſſa de *Catherine de Bourgogne*, ſon épouſe, fille d'*Eléonor*, Seigneur de Nieuweroes, & de *Jeanne de Chalon* : — 1. LOUIS, marié à *Barbe Vander Straet*, dont une fille, nommée JACQUELINE DE WYTS, morte ſans alliance à Bois-le-Duc en Brabant en 1636 ; — 2. JACQUELINE, auſſi morte à Bois-le-Duc la même année, ayant eu de ſon mariage avec *Gérard de Wanroy-Butenſamme*, deux garçons, nommés *Louis* & *Jean de Wanroy*.

Derniere Branche.

VI. FRANÇOIS DE WYTS, ſecond fils de GUILLAUME, & d'*Anne Vander Heyden*, épouſa *Jude Arents*, de laquelle il eut : — 1. PHILIPPE, qui ſuit ; —— 2

Digitized by

Guillaume, mort ſans alliance; — 3. Adrienne, femme de *Pierre Van Aertrycke*, Chevalier; — 4. & Catherine, morte ſans alliance.

VII. Philippe de Wyts épouſa *Madelene de Praet*, dont vinrent: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Gilles, Conſeiller du Conſeil ſouverain de Flandres, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Louiſe le Parmentier*; — 3. & Claire, mariée à *Pierre de Dondergerſt*, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. Jean de Wyts épouſa *Marie de Boodt*, & en eut: — Guillaume, qui ſuit; — & Pierre, Chanoine & Chantre de la Cathédrale d'Ypres.

IX. Guillaume de Wyts, Préſident du Conſeil ſouverain de Flandres, épouſa *Jeanne de Veranneman*. Leurs enfans furent: —— Philippe, qui ſuit; —— & Corneille de Wyts, marié à *N... Dois*, ſœur du Vicomte de Laen. Il en eut un fils mort ſans alliance, & une fille qui a été mariée.

X. Philippe de Wyts, premier Echevin de la Ville de Gand, épouſa Demoiſelle *Jeanne Roſe*, dont il a eu: — Philippe, Marie, Anne-Françoiſe, Julienne & Thérese: nous en ignorons la poſtérité.

Voilà ce que contient la Généalogie de cette Maiſon, dreſſée en latin & légaliſée, comme nous l'avons dit au commencement de cet article. Les armes: *d'argent, à une faſce de gueules, accompagnée de trois cors de chaſſe de ſable liés de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.* Supports, *deux griffons d'or.* Couronne de Comte, *d'où ſort un cerf à demi corps au naturel, ayant un collier d'argent & d'azur, bouclé d'or.*

XAV XIM

XAVIER (de): Famille noble du Brabant, qui poſſede la Seigneurie de Lanne, érigée en *Baronnie* en 1676. *Voyez* Lanne, *Tome VIII.*

XIMENEZ: Ancienne Maiſon originaire d'Arragon, dont étoit:

François Ximenez-de Texada, Grand-Prieur de Navarre, élu le 28 Janvier 1773 Grand-Maitre de Malte, par unanimité des ſuffrages, mort ſur la fin de 1775. Il n'a laiſſé qu'un frere, qui eſt en Eſpagne; & le ſeul de ce nom qui ſoit en France eſt le Marquis de Ximenez, ancien Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & ci-devant Sous-Lieutenant des Gendarmes de Flandres. Le Grand-Maitre de Malte aujourd'hui régnant, Marie-des-Neiges-Jean-Emmanuel de Rohan-du-Pouldue, lui a fait expédier, le 19 Mai 1776, un Bref par lequel il lui eſt permis de porter la Croix de l'Ordre. Extr. de la *Gazette de France* du 26 Février 1773, N°. 17, Art. *de Malte 29 Janvier*, & de celle de Mai 1776, N°. 59. Cette Maiſon deſcend de Garcie de Ximenez, Roi de Sobrarbe & Comte d'Arragon au XIIIe ſiécle. La Branche ainée ſubſiſte encore à Paraltille. Celle du Grand-Maitre eſt établie dans le Royaume de Navarre, près de la ville de Fumes. Une troiſieme, qui étoit en Catalogne, vint en France en 1651, & avoit pour chef Joseph de Ximenez, ſucceſſivement Colonel du Régiment Royal-Rouſſillon, Lieutenant-Général des Armées du feu Roi, Gouverneur de Maubeuge, & Commandant-Général entre la Sambre & la Meuſe. Extr. de la *Gazette de France* du 19 Mars 1773, N°. 23; Art. *de Verſailles*, 18 Mars.

Digitized by Google

YDEGHEM : Famille noble du pays d'Aloſt en Flandres.

Jacques, Seigneur d'Ydeghem, fils de Charles d'Ydeghem, & de *Catherine Vander Delſe*, fut haut Bailli de Tenremonde, & épouſa, en 1536, *Anne* ou *Agnès*, fille unique de *Georges de Ghiſelin*, laquelle lui apporta en dot la Seigneurie de Bousbecke, ſituée dans la Châtellenie de Lille. Il teſta en 1577, & laiſſa :

Charles d'Ydeghem, Seigneur de Vieze, grand Bailli d'Ypres, créé Chevalier en 1598, & en faveur duquel la Seigneurie de Bousbecke fut unie à pluſieurs Fiefs, & érigée en *Baronnie* par Lettres de l'Archiduc Albert, du 30 Septembre 1600, enthérinées en la Chambre des Comptes de Lille le 17 Avril 1602. Il avoit épouſé *Marie*, Dame *de Cortewiele* & Borſt, dont vint :

Jean d'Ydeghem, Baron de Bousbecke, qui épouſa *Marie de la Vieuville*, Dame & héritiere de Waton. Il en eut

Charles-François d'Ydeghem, Baron de Bousbecke, grand Bailli de Caſſel, créé *Comte de Waton* en 1629, mort, en 1678, ſans laiſſer de poſtérité de *Madelene-Cécile-Dorothée de Croy-Rœux*, qu'il avoit épouſée en 1643. Extrait des *Tablettes Généalog. Part. V*, *p.* 360.

YON : Famille noble de Normandie.

Nicolas Yon, Ecuyer, eut pour fils Michel, qui ſuit, & Nicolas Yon, qui partagerent, le 5 Mars 1589, les biens qui leur étoient échus par la mort de leur pere.

Michel Yon, Ecuyer, épouſa, le 5 Février 1583, *Julienne de Ponthis*, fille de *Nicolas de Ponthis*, dont vinrent : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2 & 3. Pierre & Paul.

Jean Yon, Ecuyer, fit un partage avec ſes freres le 2 Août 1615, & épouſa, le 24 Octobre 1621, *Françoiſe Brouault*, fille de *Charles Brouault*, Ecuyer, Sieur de Sainte-Barbe, & de *Jeanne Mignot*. Il eut de ce mariage :

Pierre Yon, I. du nom, Ecuyer, Sieur de la Riviere, qui épouſa, le 9 Décembre 1650, *Catherine Siméon*, lors veuve de *René le Marchand*, Sieur de la Poterie. Leurs enfans furent : — 1. Robert-Jean-Antoine, qui ſuit ; — 2 & 3. Jean & Etienne, Ecuyers.

Robert-Jean-Antoine Yon fut maintenu dans la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, depuis l'an 1511, avec ſes freres, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 9 Août 1672. Il épouſa, le 19 Septembre 1689, *Anne-Marguerite le Filleſtre*, fille d'*Hervé le Filleſtre*, Ecuyer, Sieur des Champs, & d'*Anne-Marie d'Arcuis*. Il en eut

Pierre Yon, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Launay, né le 15 Août 1691, marié, le 19 Octobre 1715, avec *Marie-Marguerite Leudet*, fille de *Noel Leudet*, & de *Jeanne Bunetel*. Il mourut vers le mois de Juillet 1734, laiſſant, entr'autres enfans, Marie-Marguerite Yon, batiſée le 12 Août 1728.

Les armes : *d'or, à une bande d'azur, accompagnée en chef d'un lion de gueules.* Armorial de France, *Reg. I*, *Part. II*, *p.* 651.

YSORÉ : Maiſon une des plus anciennes de la Province d'Anjou, qui poſſede, depuis plus de 350 ans, la Seigneurie de Pleumartin.

Le premier dont on ait connoiſſance eſt Pierre Ysoré, mentionné dans un titre de l'an 1145.

GUILLAUME YSORÉ, ſon fils, vivoit en 1201, & fut pere de

GEOFFROI YSORÉ, qualifié *Chevalier* dans un titre de l'an 1232, par lequel il donna, conjointement avec ſa femme, à l'Abbaye de Saint-Paul de Commercy, leurs moulins Alad, dépendans de leur Seigneurie de la Varenne.

PHILIPPE YSORÉ, Chevalier, leur fils, nommé comme témoin dans un acte de l'an 1241, fut pere de

JEAN YSORÉ, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Varenne, qui épouſa *Iſabelle de la Haye*, dont pour fils aîné :

JEAN YSORÉ, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Varenne, de la Tour & de Vernou, qui ſervit dans les guerres ſous les Rois JEAN & CHARLES V. Il vivoit encore en 1406, & eut de *Jeanne d'Angle*, ſa femme,

JEAN YSORÉ, III. du nom, Chevalier, qualifié Seigneur de Pleumartin, dans un acte de 1392. Il ſervit, en 1398, dans la Compagnie d'hommes d'armes du Maréchal *de Boucicault*, & fut tué à la bataille de Verneuil, en 1424. De ſon mariage avec *Gillette Ribot-de-Chavannes*, il laiſſa

JEAN YSORÉ, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Pleumartin, qui épouſa, en 1423, *Iſabeau Bataille-de-Riquoët*. Elle fut mere & tutrice de

JEAN YSORÉ, V. du nom, fait Chevalier en 1449, au ſiége de Rouen, par le Roi CHARLES VII, puis Conſeiller & Chambellan de LOUIS XI. Il épouſa *Jeanne de Combaret-de-Noailles*, & en eut, entr'autres enfans :

LÉON YSORÉ, Seigneur de Pleumartin, Conſeiller & Chambellan du Roi CHARLES VIII, qu'il ſuivit à la conquête du Royaume de Naples. Il mourut en 1501, laiſſant de *Jeanne Chenin*, ſa femme, deux fils, ſçavoir : — JEAN, mort ſans poſtérité; — & autre JEAN, qui ſuit.

JEAN YSORÉ, VI. du nom, dit *Janot*, devint Seigneur de Pleumartin, & épouſa *Louiſe de Linieres*, Dame d'Ervault, la Ronde, &c. De ce mariage naquit entr'autres enfans :

RENÉ YSORÉ, Baron d'Ervault, Seigneur de Pleumartin, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, marié à *Jeanne de Corbiers*, dont il eut :

HONORAT YSORÉ, Chevalier, Baron d'Ervault, Gouverneur de Blaye, Vice-Amiral en Guienne, Poitou & Aunis, en 1580, mort en 1586. Il avoit épouſé *Madelene de Babou-de-la-Bourdaiſiere*, & en eut

RENÉ YSORÉ, II. du nom, Chevalier, Baron d'Ervault, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes, marié à *Marguerite de Chamborant*, dont vint

GEORGES YSORÉ, Marquis d'Ervault, Lieutenant pour le Roi en Touraine, qui épouſa *Marie de Rocherolles-de-Pont-Saint-Pierre*, & en eut entr'autres enfans,

RENÉ YSORÉ, III. du nom, Marquis de Pleumartin, Lieutenant pour le Roi en Touraine & dans le haut Poitou, qui obtint l'érection de ſa Seigneurie de *Pleumartin* en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Janvier 1652, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 28 Mars & 28 Mai 1653. Il épouſa, en Décembre 1662, *Marie-Gabrielle de Châteigner-de-la-Rochepoſay*, dont

GEORGES YSORÉ, II. du nom, Marquis d'Ervault & de Pleumartin, qui de ſa femme *Geneviéve Rolland* a eu

N... YSORÉ, Marquis de Pleumartin, marié le 4 Décembre 1715, à *N... le Lay-de-Villemaré*, dont il a eu

N... YSORÉ, Marquis de Pleumartin, mort en 1757, qui avoit épouſé *Madelene-Françoiſe d'Uſſon-de-Bonac*, ſœur du Marquis de Bonac, qui a été Ambaſſadeur à la Haye, Lieutenant Général des Armées du Roi de 1762, fille aînée de feu *Jean-Louis d'Uſſon*, Marquis de Bonac, Maréchal des Camps & Armées, Ambaſſadeur de Conſtantinople, & de *Madelene-Françoiſe de Gontaut-Biron*. De ce mariage il a laiſſé un garçon & une fille. *Tabl. Généal. Partie VI, p. 7.*

Les armes : *d'argent, à deux faſces d'azur.*

Digitized by Google

YVER-DE-SAINT-AUBIN, en Normandie.

Jacques Yver, Sieur des Rivieres & de Clairefeuille, batiſé en 1575; obtint du Roi, le 25 Mai 1637, des Lettres de relief de Nobleſſe pour le décharger de l'impoſition des Tailles à quoi il avoit été taxé. Il deſcendoit au VIe degré de Gervais Yver, Ecuyer, Seigneur de Touchemoreau en Poitou, qui vivoit en 1405, lequel eut pour fils Jean Yver, qui s'établit en Normandie, où il acquit le Fief de la Hamonniere.

Le ſuſdit Jean Yver épouſa, en 1597, *Philippe le Vieil*, de laquelle il eut entr'autres enfans, — Moyse Yver, Ecuyer, Sieur de Clairefeuille, qui obtint, le 22 Juin 1660, un Arrêt de la Cour des Aides, qui le déclara *Noble, & iſſu de noble race & lignée.* Il acquit la charge de Lieutenant-Criminel de Robe-Courte aux ſiéges royaux d'Argentan & Exmes. De ſon mariage accordé en 1637, avec *Gratienne de Bernieres*, fille de *Claude de Bernieres*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Aubin, d'Appenay, de la Galaiſiere, de Creſmel & de Villiers, ſortit :

Jacques Yver, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, d'Appenay, des Faveris & de Villiers, qui ſervit en Allemagne pendant le tems de l'arriere-ban dans une Compagnie de Gentilshommes du Bailliage d'Alençon, ſous le commandement de M. *de Turenne*. *Gratienne de Bernieres*, ſa mere, lui fit don, le 29 Mai 1679, des Fiefs nobles de Saint-Aubin ou Holeri & des Faveris. Il fut maintenu dans la poſſeſſion de la qualité d'*Ecuyer*, le 10 Mars 1708, par Ordonnance de l'Intendant d'Alençon, & mourut en 1717, laiſſant de *Marie Peſnel*, ſa femme, veuve de *Simon Jouvin*, Sieur des Loges, cinq enfans, entr'autres,

Claude Yver-de-Saint-Aubin, Ecuyer, Sieur de Fontaine-Anne, né le 7 Mai 1682, Sous-Brigadier dans la Compagnie du Maréchal Duc d'*Harcourt*, marié, 1°. le 8 Février 1725, avec *Marguerite de Fremont*, dont il n'a point eu d'enfans; & 2°. le 11 Février 1738, avec *Charlotte Jouvin*, fille de *Jean-Bernard Jouvin*, Seigneur de Pleſſis-Loigny & de la Godardiere. De ce ſecond mariage ſont iſſus; — 1. Jacques-Claude-Louis Yver-de-Saint-Aubin, Ecuyer, né le 30 Avril 1739; — 2. Louis-Bernard, Ecuyer, né le 3 Mai 1742; — 3. François-Léonard, Ecuyer, batiſé le 29 Septembre 1744; — 4. Charlotte-Jacqueline, née le 22 Mars 1740; — 5. Marie-Françoise-Renée, batiſée le 1 Mai 1741; — 6. & Françoise-Anne-Marguerite Yver-de-Saint-Aubin, née le 18 Septembre 1743.

Les armes : *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.* Armorial de France, *Tome III, Partie II.*

* YVETEAUX (des), Subdélégation de Falaiſe en Normandie.

C'eſt un Marquiſat anciennement poſſédé par la Famille noble *de Vauquelin* dans cette Province. Cette Terre a paſſé depuis à *François de Carel*, Conſeiller honoraire au Parlement & Préſident en la Cour des Aides de Paris, qui ſe maria à l'unique fille & héritiere de *N... de Vauquelin*, Seigneur des Yveteaux. C'eſt en faveur dudit *François de Carel* qu'elle a été érigée en *Marquiſat* au commencement de ce ſiécle, & elle eſt aujourd'hui poſſédée par ſon fils aîné *François de Carel.*

* YVETOT : Petite contrée de Normandie au pays de Caux, proche Caudebec.

Les Seigneurs de cette contrée étoient avec le titre de Rois dans l'indépendance & dans la jouiſſance des droits royaux, ſans même qu'ils puſſent être obligés à faire aucune foi & hommage ; mais il ne faut entendre par ce Royaume, qu'une eſpéce de Principauté, à qui nos Rois, depuis la fin du XIVe. ſiécle, ont accordé l'exemption de certaines charges, outre pluſieurs droits utiles & honorifiques. Au reſte les Seigneurs *d'Yvetot* ne jouiſſent point à préſent de ce droit de ſouveraineté, & les Seigneurs *du Bellay*, qui ont eu cette Terre par ſucceſſion de leurs ancêtres, ſe ſont contentés de ſe qualifier ſeulement *Princes d'Yvetot.* Cette Terre a paſſé par ſucceſſion au Comte *d'Albon.* Voyez Albon, *Tome I* de ce Dictionnaire.

YVETOT

Digitized by Google

YVETOT (D'): Famille noble de Normandie.

JEAN D'YVETOT, Seigneur de Martinvaſt, dans l'élection de Valognes, & GUILLAUME D'YVETOT, du même lieu, furent inquiétés l'an 1463, par *Raimond Montfaouq*, Commiſſaire du Roi Louis XI; mais ils furent maintenus dans leur *nobleſſe* ſur les titres qu'ils produiſirent. — JEAN & FRANÇOIS D'YVETOT, de la Paroiſſe de Martinvaſt, & leur conſanguin JACQUES D'YVETOT, de la Paroiſſe d'Ecouville, élection de Valognes, furent pareillement, ſur le vu de leurs preuves, maintenus par Jugement de M. *de Roiſſy*, autre Commiſſaire du Roi, du 22 Octobre 1598. — MARGUERITE D'YVETOT, de la paroiſſe de Martinvaſt, FRANÇOIS-CHARLES & GABRIEL D'YVETOT, de celle d'Ecouville, ainſi que JACQUES & LOUIS D'YVETOT, de la Paroiſſe de Hieville en Cotentin, obtinrent conjointement une Sentence de maintenue dans leur qualité de *Gentilshommes* l'an 1671, de M. *Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille faute de *Mémoire*. Elle porte pour armes: *d'azur, à la bande d'or, cotoyée de deux coquilles de même.*

YZARN: Cette Maiſon eſt une des plus anciennes & des plus nobles du Rouergue, & prouve qu'elle deſcend des anciens Vicomtes *de Saint-Antonin*, ſouverains de cette Ville dans le Rouergue. La branche des Seigneurs *de Fraixinet* a donné quantité de Commandeurs & de Chevaliers de Malte.

FRANÇOIS D'YZARN, Seigneur de Fraixinet, épouſa, 1°. le 19 Janvier 1494, *Anne de Levis*; & 2°. par contrat du 14 Novembre 1506, *Marguerite de Montarnal*. Du premier lit il eut entr'autres enfans:

ANTOINE D'YZARN, Seigneur de Fraixinet, qui ſe maria le 25 Janvier 1531, à *Gabrielle d'Heiral*, fille de *Vital*, Seigneur de Lugnan. De cette alliance vint

VITAL D'YZARN, Seigneur de Fraixinet, Servieres, Gaillac, &c. créé Chevalier de l'Ordre du Roi le 6 Octobre 1576, étant Capitaine de 100 hommes d'armes. Il teſta le 9 Mars 1584, & avoit épouſé, le 29 Janvier 1564, *Jeanne de Thezan*, fille d'*Antoine*, Seigneur & Baron de Thezan, & de *Marqueuze de Combret*, Dame de Pujols. Leurs enfans furent entr'autres: — JACQUES D'YZARN, Chevalier de Malte; — & ANTOINE, qui ſuit.

ANTOINE D'YZARN, Seigneur de Fraixinet, Servieres & Gaillac, épouſa, le 4 Octobre 1604, *Anne de Peſtels*, fille de *Jean-Claude*, Seigneur de Salers, Fontanges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de *Jeanne de Levis*. De ce mariage naquit

JEAN-CLAUDE D'YZARN, Seigneur de Fraixinet, Golignac, Servieres & Gaillac, qui fut marié, le 26 Avril 1633, à *Jeanne de Corneillan*, niéce de *Bernardin de Corneillan*, Evêque de Rodès. Leurs enfans furent entr'autres, — PIERRE, reçu Chevalier de Malte en 1656, — & BERNARDIN, qui ſuit.

BERNARDIN D'YZARN, Seigneur de Fraixinet, épouſa, le 6 Mars 1656, *Marie de Loubeyrac de Muret*, Dame de Saint-Saturnin & de Vallades, & en eut entr'autres

CASIMIR D'YZARN, Seigneur de Saint-Jean, reçu Chevalier de Malte en Mars 1685, qui, ayant quitté l'Ordre, épouſa, par contrat du 30 Juin 1716, *Eliſabeth de Roquefeuil-Vrezols*, fille de *Claude*, Seigneur de Vrezols, Bar & Converty, Seigneur & Baron de la Guepie, & de *Marie de Lomerol*. De ce mariage il reſte: — 1. JEAN-CASIMIR, qui ſuit; — 2. ANTOINE-GODEFROI, né en Janvier 1730, reçu Chevalier de Malte en 1741, Capitaine dans le Régiment de Briſſac, Infanterie; — 3. HIPPOLITE-CLAUDE, né en Juin 1717, marié à *N... de Clary*, au Diocèſe d'Albi; — 4. JEANNE D'YZARN, appellée *Mademoiſelle de Saint-Jean*, née en Juin 1719; — 5. & LOUISE, née en 1723, Religieuſe à Nonenque.

JEAN-CASIMIR D'YZARN, né le 18 Novembre 1710, inſtitué héritier univer-

ſel de ſon oncle *Jean-François de Roquefeuil-Vreſols*, Seigneur & Baron de la Guepie, à la charge de porter le nom & les armes de la Maiſon de *Roquefeuil-Vreſols*, a épouſé, le 29 Octobre 1754, *Anne de Vichet*, fille de feu *Jacques*, Chevalier, Préſident, Tréſorier de France de Montpellier, & d'*Anne de la Caſſagne*. Il a pour fils ANTOINE-GODEFROI-CASIMIR D'YZARN, né le 26 Juillet 1755.

Il y a encore d'autres branches de la Maiſon D'YZARN, qui ſubſiſtent; ſçavoir celle des Seigneurs *de Vallady*, & celle des Seigneurs *de Fraixinet*.

URBAIN D'YZARN, Seigneur de Vallady les Vergnettes, & de Saint-Saturnin, mort depuis pluſieurs années, a laiſſé de ſa femme *N... de Clermont du Boſc*, un fils N... D'YZARN, actuellement Seigneur de Vallady, & qui a pour oncle N... D'YZARN, Seigneur, Marquis de Ruſſille en Auvergne, marié à *N... de Dienne de Cheyladet*, ſœur de la Comteſſe *de Chambonas*, & N... D'YZARN, Chevalier de Malte, Capitaine dans le Régiment de Clermont Prince, Cavalerie, en 1757.

La branche des Seigneurs *de Fraixinet*, près la Ville d'Eſtaing en Rouergue, ſubſiſte en un fils & deux filles de feu N... D'YZARN, Seigneur de Fraixinet, & de *N... de Reſſeguier*. *Tabl. Généal. Part. VII, p.* 295.

ZBONSKI-DE-PASSEBON : Famille noble originaire de la Pologne majeure, & du Palatinat de Kalich. Son nom en Polonois eſt ZBGSKI.

ABRAHAM ZBONSKI étoit Juge du Palatinat de Poſnanie. Il hérita de la Comté de Zbonskin, dont la Ville principale fut inutilement aſſiégée pendant ſix mois par GUSTAVE-ADOLPHE, Roi de Suéde. Il eut pour fils

JEAN ZBONSKI, qui fut Ambaſſadeur en Hongrie, & à ſon retour, pourvu de l'Evêché de Poſnanie. MIZOSLAUS ZBONSKI, un autre des deſcendans d'ABRAHAM, fut Evêque de la même Ville. — JEAN-STANISLAS ZBONSKI, Comte de Zbonskin, fut, au retour de ſon Ambaſſade de Rome, nommé Evêque & Duc de Vermie, & mourut en 1678. Son frere étoit Grand-Chambellan du Palatinat de Lublin, & cette charge eſt d'une ſi grande diſtinction en Pologne, que ceux qui en ſont pourvus ſont appellés *Princes de la Nobleſſe*. Cette ancienne Famille, ſelon tous les Hiſtoriens, s'eſt toujours diſtinguée par la pénétration & la vivacité de ſon eſprit.

MATHURIN ZBONSKI s'attacha au ſervice de HENRI III, & ce Prince ayant abandonné la Pologne pour venir ſe faire couronner Roi de France, ZBONSKI l'y ſuivit. Son zele & ſon attachement plurent au Roi, qui lui dit : *Vous étiez Zbonski, mais à préſent vous êtes Paſſebon*. Les deſcendans de ce MATHURIN ZBONSKI, flattés de l'application de ce ſurnom, l'ont toujours joint & le joignent encore à leur nom de Famille ; mais MATHURIN ZBONSKI eut le malheur d'adopter les erreurs de *Calvin*, & HENRI III ceſſa depuis de le voir de bon œil. Il quitta la Cour, & entra dans le Régiment de Champagne, dont il fut bientôt Major. La conformité de Religion l'attacha à la Maiſon *de Bouillon* qui le fit faire Capitaine-Commandant du Château & de la Châtellenie de Montvallent en Querci. Quoiqu'il eut perdu la plupart de ſes titres dans un incendie arrivé audit Château, ſon fils aîné, qui ſuit, fit faire une Enquête par le Juge du lieu, en 1672, dans laquelle tous les Gentilshommes dépoſent en faveur de ſon ancienne nobleſſe.

JEAN-FRANÇOIS ZBONSKI-PASSEBON fut ſucceſſivement Gentilhomme de *Catherine-Febronie de Berg*, veuve de *Frédéric-Maurice de la Tour*, Duc de Bouil-

Digitized by Google

lon, Souverain de Sedan, Capitaine des Gardes du Vicomte *de Turenne*, Maréchal-Général des Camps & Armées du Roi, Prévôt dans la Province du haut & bas Limouſin. Il épouſa noble *Eliſabeth Zoſſin*, fille d'honneur de la Princeſſe de Sedan. Elle étoit fille de noble *Jean Zoſſin*, & de noble Dame *Judith de la Hurt*, l'un & l'autre d'une Famille très-diſtinguée. De ſon mariage il eut : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. FRÉDERIC, Colonel d'un Régiment au ſervice des Etats d'Hollande, décédé ſans poſtérité ; — 3. & DAVID, mort en bas-âge.

HENRI ZBONSKI-DE-PASSEBON, Sous-Lieutenant de Galeres en 1670, Lieutenant en 1676, obtint de Louis XIV, en 1687, une penſion de 1000 livres, en récompenſe de ſes ſervices, fut fait Capitaine-Lieutenant en 1693, & enfin Capitaine en 1696. Il avoit épouſé, le 21 Octobre 1678, Dame *Marguerite de Brouſſon*, dont — JEAN-FRANÇOIS, qui ſervit quelque tems dans le génie, & entra enſuite à la Trape, où il eſt mort ; — & HENRI, qui ſuit.

HENRI ZBONSKI-DE-PASSEBON, II. du nom, commença de ſervir ſur les Galeres, fut, en 1702, Capitaine dans le Régiment de la Marine, réformé en 1709, puis Capitaine au Régiment d'Eſgrigny, Infanterie, qu'il quitta pour être Ingénieur. En 1720 il fut fait Chevalier de Saint-Louis, & enſuite Ingénieur en chef des places du département de Marſeille. Son mérite l'auroit avancé dans ſon Corps, ſi la mort ne l'eut ſurpris. Il avoit épouſé, en 1740, Dame *Anne de Belanger*, de laquelle il n'a eu qu'un fils, nommé CHARLES-HENRI ZBONSKI DE-PASSEBON, qui eſt l'unique mâle de cette Famille.

Les armes : *de gueules, à une écharpe d'argent, nouée par le bas.* Hiſt. Héroïq. de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p. 539 & ſuiv.*

ZEDDES : Famille noble de Champagne, qui a donné beaucoup d'Officiers de marque & de diſtinction.

PHILIPPE-CHRISTOPHE DE ZEDDES, Ecuyer, Seigneur de Mongey, épouſa *Bonne de Reillac*, dont il eut

JACQUES DE ZEDDES, I. du nom, Seigneur de Mongey, qui épouſa *Perrette de Meuſnier*. Il en eut : — JACQUES, qui ſuit, — & MARIE DE ZEDDES, femme de noble homme *Guillaume de Caën*, Conſeiller du Roi, Correcteur en ſa Chambre des Comptes de Paris, lequel partagea avec ſon frere, le 12 Août 1605, les biens qui leur étoient échus de leurs pere & mere.

JACQUES DE ZEDDES, II. du nom, épouſa, le 25 Janvier 1617, *Marie d'Origny*, fille de *Nicolas d'Origny*, Ecuyer, Sieur de Longchamp & de Vaux, &c. & de *Jeanne Becque*, dont : — JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — & FRANÇOIS, rapporté après ſon frere aîné.

JEAN-BATISTE DE ZEDDES, Ecuyer, Seigneur de Vaux, fut Lieutenant-Colonel du Régiment de Conti, Aide de-Camp des Armées du Roi en Catalogne, & Commandant dans la ville baſſe du Luxembourg. Il épouſa, le 18 Mars 1658, *Claire le François*, fille de *Nicolas le François*, Citoyen de Verdun, & de *Béatrix Gerardin*. De ce mariage vint

JEAN-BATISTE-FRÉDERIC DE ZEDDES, Ecuyer, Seigneur de Vaux, ſucceſſivement Mouſquetaire du Roi, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villars, Major du Régiment de Liſtenois, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'un Régiment de Dragons, Brigadier des Armées du Roi en 1701, Envoyé en Eſpagne en 1705, & tué la même année. Il n'a point laiſſé de poſtérité de *Marguerite Herbin*, ſon épouſe.

FRANÇOIS DE ZEDDES, Ecuyer, Seigneur de Longchamp, fils puîné de JACQUES II, & de *Marie d'Origny*, Capitaine dans le Régiment de Beaujeu, épouſa, le 26 Août 1648, *Bonne de Mauclerc*, lors veuve de *Jacques de Lormeau*, Ecuyer, Sieur de Magnicourt, & fille de noble homme *Samuel Mauclerc*, Conſeiller du Roi, Contrôleur, Elu en l'Election de Vitry, & d'*Eliſabeth d'Origny*. Leurs enfans furent : — JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — & MARIE DE ZEDDES, mariée, par contrat du 10 Juin 1682, à *Pierre de Beuf*, Ecuyer, Seigneur de Verneuil & de Nuyſeman, d'une Famille noble d'Auvergne, dont

Digitized by Google

Louis de Beuf, Seigneur de Verneuil, décédé marié à *Marie-Anne de Regnard*, Dame des Bordes, paroiſſe d'Auxon, vivante en 1757, née le 27 Décembre 1689, d'une ancienne Famille éteinte, ſortie du pays de Caux, dont la nobleſſe avoit été vérifiée dès 1471, les 1 Juin 1534, 6 Septembre 1576, 17 Avril 1641, 28 Avril 1660, 10 Novembre 1664, 2 Juin 1666, & 12 Décembre 1671. L'aîné, le Sieur *de Regnard-des-Angles*, Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719, Lieutenant de Roi à Calais, décédé le dernier Juin 1747, avoit été maintenu, le 11 Septembre 1715, à la Rochelle, où il s'étoit marié le 17 Octobre 1700. Il étoit Commandant de la Citadelle de Châlons, lorſque S. A. S. la Ducheſſe *du Maine* y fut envoyée en Mai 1719, & avoit eu, le 5 Juin 1721, la Lieutenance de Roi de Monaco. *Marie-Anne de Regnard* avoit pour ſœurs *Marguerite-Catherine*, mariée, par contrat du 25 Novembre 1720, *à Jean Gauthier de Rougemont*, Ecuyer, d'ancienne race de Tonnerre, dont poſtérité, & *Edmée de Regnard*, née le 12 Janvier 1697, mariée à *N... Barbuat*, Ecuyer, Seigneur de Maiſonrouge, dont un fils à l'Ecole Militaire. Elles étoient filles de *Charles-Joſeph de Regnard*, marié, par contrat du 26 Août 1687, & maintenu le 5 Septembre 1700, dont le triſayeul *Clément* étoit frere de *Jean*, auſſi biſayeul du Brigadier, décédé en 1747, maintenu le 11 Septembre 1715, depuis 1554, date de l'établiſſement de cette Branche dans la Baronnie de Marais. La mere de *Charles-Joſeph Regnard des-Bordes* étoit *Catherine de Baudier*, mariée, par contrat du 15 Mars 1660, & maintenue dans l'ancienne poſſeſſion de ſa nobleſſe d'extraction le 19 Février 1668, fille du Gouverneur de Réthel, & de *Suſanne d'Aſpremont*, tante de la Ducheſſe *de Lorraine*, décédée le 23 Octobre 1692, dont les Princes *de Salm* & de *Manefeldt*.

JEAN-BATISTE DE ZEDDES, Ecuyer, Seigneur de Vaux & de Longchamp, commandant un Bataillon dans le Régiment de Champagne, épouſa, le 23 Décembre 1671, *Marguerite de Saint-Privé*, fille de *Louis de Saint-Privé*, Ecuyer, Seigneur de Richebourg, d'Avigny, &c. & de *Marguerite Moreau*. Il fut maintenu dans la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer* depuis l'an 1548, par Ordonnance de M. *l'Archer*, Commiſſaire départi dans la Province de Champagne, du 1 Juin 1698, & eut trois fils : — JOSEPH, qui ſuit ; — PIERRE & JEAN-BATISTE, tués au ſervice.

JOSEPH DE ZEDDES, Ecuyer, Seigneur de Vaux, de Longchamp & de Creſpy, né le 23 Septembre 1679, fut fait ſucceſſivement Cornette de Dragons dans le Régiment de Zeddes en 1695, Lieutenant dans le même Régiment en 1697, Lieutenant dans le Régiment de Dragons de Lautrec en 1701, & Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Harcourt en 1705. Il épouſa, 1°. le 22 Février 1712, *Marie-Marguerite de Montangon*, morte âgée de 21 ans, le 7 Janvier 1714, fille de *René de Montangon*, Sieur de Creſpy-la-Forge, & de *Marguerite Pernet* ; & 2°. le 2 Avril 1715, *Gabrielle de Berle*, fille de *Nicolas-François de Berle*, Ecuyer, Seigneur de Guignicourt, ci-devant Capitaine dans le Régiment d'Humieres, & de *Marguerite-Charlotte Bondoire*. Du premier lit il a eu une fille unique, nommée MARGUERITE DE ZEDDES, née le 28 Décembre 1713 ; & du ſecond lit douze enfans, dont dix vivans, ſçavoir ; — 1. JOSEPH-JACQUES, Ecuyer ; — 2. NICOLAS-LOUIS ; — 3. FRANÇOIS ; — 4. NICOLAS-FRANÇOIS ; — 5. CHARLES-HUBERT-FORTUNÉ ; — 6. JEAN-BATISTE ; — 7. LOUIS ; — 8. SUSANNE-GABRIELLE ; — 9. LOUISE-GABRIELLE ; — 10. & MARIE-NICOLE DE ZEDDES, née le 19 Avril 1727, & reçue à Saint-Cyr le 4 Octobre 1736.

Les armes : *d'or, à un Z de gueules.*

ZELL : Cette branche, ſortie de celle de Lunebourg, Maiſon de *Brunſwick*, avoit pour auteur

Guillaume, Duc *de Brunſwick*, Zell & de Lunebourg (IVe fils du Duc *Erneſt*), né le 4 Juillet 1535. Il eut le Duché de Zell pour ſon partage, avec le bas Comté de Hoye ; & après le décès de *Fréderic*, Comte de Diepholtz, en 1581, il hérita de ce Comté, & mourut le 20 Août 1592. Cette branche a été réunie à celle de la Maiſon

électorale *d'Hanovre* depuis 1705. *Benedicte-Henriette-Philippe de Baviere*, Comteſſe Palatine du Rhin, veuve en 1679, de *Jean-Fréderic de Brunſwick-Lunebourg*, Duc d'Hanovre, eſt morte ſubitement au Village d'Anieres près Paris, le 12 Août 1730, âgée de 78 ans, 20 jours, & *Guillelmine-Amélie*, l'une de ſes filles, née Ducheſſe *de Brunſwick-Hanovre*, veuve de JOSEPH I, Empereur & Roi des Romains, eſt morte à Vienne le 10 Avril 1742, âgée de 68 ans, 11 mois & 16 jours, mere de feu la Reine de Pologne, Electrice de Saxe & de l'Impératrice, veuve de CHARLES VII.

* ZILLEBECK : Seigneurie au pays de Waës érigée en *Vicomté*, avec union de la Seigneurie de Pergate au Comté de Hainaut, par Lettres du Roi d'Eſpagne du mois d'Avril 1672, en faveur de *Charles de Dongelberg*. Voyez DONGELBERG, *Tome V*, *p.* 613.

ZUNIGA : Ancienne Maiſon de Caſtille, auparavant appellée *Eſtuniga*, que l'on dit deſcendre d'ALPHONSE, Infant de Navarre, & de *Sanctie*, Dame & héritiere de Zuniga.

INICO-ARTITZ, VII. du nom, Seigneur DE ZUNIGA, qui en étoit iſſu au VIIe. degré, quitta la Navarre en 1274, pour s'établir en Caſtille. Cette Maiſon a formé pluſieurs branches, 1°. les Marquis de la Puebla, de Baydes & de Loriana, 2°. les Marquis d'Ayamonte, 3°. les Marquis de Villamanrique, 4°. les Seigneurs de Villorta & Marquis de Huelamo, 5°. les Comtes de Fuenſalida, 6°. les Comtes de Miranda, Ducs de Pegneranda & Marquis de Begneſa, 7°. les Comtes de Nieva, 8°. les Comtes de Monterei, 9°. les Comtes de Pedroſa, Marquis de Baydes, 10°. les Marquis d'Aguila-Fuente, 11°. les Marquis de Ciſla-Flores-Davila & Aldehuella. Cette Maiſon a donné un Cardinal dans JEAN DE ZUNIGA, en 1503, mort Archevêque de Seville en 1504. Voyez *Imhoff* en ſes vingt Familles d'Eſpagne, & *Moréri*, Edition de 1759.

ZUR-LAUBEN, en Suiſſe : Cette Maiſon eſt une branche puînée des anciens Barons DE LA TOUR-CHATILLON, en Vallais. On a rapporté leur origine à l'article TOUR-CHATILLON. Elle remonte au XIe ſiécle.

Parmi les diverſes branches de cette Maiſon, il y en avoit une qui portoit diſtinctement le nom de Châtillon, en latin *de Caſtillione* ou *Caſtellione*, & en Allemand *Von Geſtelenburg* ou *Von Geſtelen*. Elle avoit été formée par AYMON DE CHATILLON, Damoiſeau, frere puîné de GERAUD ou GEROLD II, Baron DE LA TOUR en Vallais (*Giroldus de Turre*), comme on le voit par un acte en latin de l'Abbaye de Saint-Maurice, daté du 1 Septembre 1263. Ledit AYMON ratifia la vente que le Chevalier *Bertold de Nares*, autrement *Naters*, dans le haut Vallais, avoit faite à Nares le 1 Août même année, à *Girold* ou *Geraud*, Abbé de Saint-Maurice, de pluſieurs poſſeſſions ſiſes à Grion, dans la Paroiſſe de Bay (aujourd'hui Bex, au Canton de Berne, ſur la frontiere du bas Vallais). Pluſieurs actes prouvent que GERAUD DE LA TOUR, II. du nom, frere aîné d'AYMON DE CHATILLON, étoit fils du Baron GERAUD DE LA TOUR I, petit-fils de PIERRE I, Baron DE LA TOUR & arriere-petit-fils de GUILLAUME I, Baron DE LA TOUR, qui vivoit en 1157. On omet ici le détail de ces actes, pour ne pas groſſir cet extrait généalogique.

Le même AYMON DE CHATILLON, qualifié *Chevalier* dans pluſieurs actes, mort en 1280, laiſſa de ſon mariage avec Dame *Iſabelle de Moreſtel* (Maiſon illuſtre en Savoie & en Dauphiné) quatre fils du nom DE CHATILLON, ſçavoir — RODOLF, — HENRI, qui forma la branche *de Châtillon-Larringe* ou *Laringe* ; — PIERRE & JEAN. Nous ne rapporterons pas la poſtérité de chacun d'eux, on s'arrêtera ſeulement ici à la branche de CHATILLON-ZUR-LAUBEN, par laquelle nous commencerons les degrés.

I. Cette branche a été formée par BALTHASAR DE GESTELENBURG OU DE CHATILLON en Vallais (deſcendant d'AYMON), qui, pour éviter la haine que l'on portoit à la

Digitized by Google

Nobleſſe dans le Vallais, & ſur-tout à la Maiſon DE LA TOUR, depuis la révolution de 1375 à 1377, dans laquelle elle perdit ſes principales Seigneuries, entr'autres le Château de Châtillon près de Rarogne, ſe ſurnomma, vers la fin du XIVe. ſiécle, ZUR-LAUBEN, mot Allemand, qui ſignifie *de la Feuille*, ainſi qu'il eſt prouvé par l'anniverſaire que ſes fils JEAN, qui ſuit, & MAURICE, fonderent pour lui & leur mere, Dame *Anne de Boll*, dans la Commanderie des Chevaliers de Saint-Lazare à Séedorff, Canton d'Ury, qui eſt limitrophe du haut Vallais. Le Nécrologe de cette Commanderie, l'un des monumens les plus reſpectables de l'ancien & illuſtre Ordre de Saint-Lazare, porte que BALTHASAR, ainſi ſurnommé ZUR-LAUBEN, étoit de la Maiſon de GESTELENBURG en Vallais, & il fixe dans un autre endroit, au 10 Avril, l'anniverſaire de CONRAD GESTELENBURG, Chevalier de Saint-Lazare à Séedorff.

II. JEAN DE GESTELENBURG OU DE CHATILLON, ſurnommé ZUR-LAUBEN, fils de BALTHASAR & d'*Anne de Boll*, tenta de rentrer dans les poſſeſſions de ſes ancêtres au haut Vallais. Il gouverna pendant quelques années dans le bas Vallais, comme Châtelain, au nom de l'Evêque de Sion, les Seigneuries d'Ardon & de Saint-Pierre; mais en 1475 les Dizains du haut Vallais ayant expulſé du bas Vallais les Nobles qui avoient ſoutenu la Maiſon *de Savoie* dans la guerre qu'elle leur fit, JEAN ZUR-LAUBEN fut obligé de s'expatrier. On voit par les Regiſtres & Nécrologes de la Ville de Zug, qu'il eut de ſon mariage avec Dame *Agnès Schreiber* (Famille illuſtre du Canton d'Ury) pluſieurs enfans, entr'autres ANTOINE, qui ſuit.

III. ANTOINE DE ZUR-LAUBEN, l'aîné de ſes freres, en quittant le Vallais, s'établit d'abord à Zurich, où l'Etat lui accorda le droit de *Citoyen* en 1477, en récompenſe de la valeur qu'il avoit montrée en 1476 à la bataille de Granſon, contre les Bourguignons (ce ſont les termes de l'ancien Regiſtre de la Bourgeoiſie de Zurich). Il ſe fixa en 1488 à Zug, après la révolution arrivée cette année à Zurich, au Bourg-Meſtre *Jean Waldmann*, & il y obtint le droit de *Citoyen* pour lui & ſes deſcendans. Il fut l'un des principaux bienfaiteurs de la nouvelle Egliſe de Saint-Oſvald qu'on bâtiſſoit alors à Zug, & c'eſt dans cette Egliſe que ſes deſcendans ont eu leur ſépulture : on y voit leurs épitaphes. Il mourut à Zug en 1516, âgé de 76 ans, & avoit épouſé à Zurich Dame *Dorothée Hermann* (d'une Famille diſtinguée de l'Etat) de laquelle il eut deux fils — OSVALD, qui ſuit; — & CONRAD, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

IV. OSVALD DE ZUR-LAUBEN entra dans les principales charges du Canton de Zug, après s'être diſtingué comme Capitaine au ſervice des Papes JULES II & LÉON X & de *Maximilien Sforce*, Duc de Milan, & après s'être trouvé à la bataille de Novare en 1513. Il ſervit auſſi comme Capitaine avec ſon frere CONRAD, à la bataille de Pavie en 1525, dans l'armée de FRANÇOIS I, & depuis cette époque la Maiſon de ZUR-LAUBEN a été conſtamment attachée au ſervice de la France, ſans jamais avoir porté les armes contre cette Couronne, & elle y a eu 14 Officiers de tués. Ledit OSVALD ne ſe diſtingua pas moins en 1531, à la bataille de Cappel, où il étoit Major-Général des Troupes du Canton de Zug : cette bataille ſauva les Cantons Catholiques. Il mourut à Zug en 1549, âgé de 72 ans, étant le ſecond chef du Canton. Sa poſtérité s'éteignit en 1641, après avoir produit pluſieurs Capitaines & Magiſtrats de diſtinction, entr'autres

V. ANTOINE DE ZUR-LAUBEN (fils du même OSVALD), Capitaine en France au ſervice de CHARLES IX, qui reçut trois bleſſures à la bataille de Dreux. Il fut de la célebre retraite de Meaux en 1567, & ſe diſtingua par ſa bravoure & ſa fidélité au ſervice du même Prince, dans tout le cours des guerres civiles qui agiterent ſon regne; ſe trouva aux batailles de Saint-Denis, de Jarnac & de Moncontour; & après avoir rempli les premieres charges de ſon Canton, & avoir été employé dans pluſieurs négociations importantes, il mourut à Zug en 1586, à 81 ans. On a de lui une relation curieuſe de ſes Campagnes :

elle eſt manuſcrite. Deux de ſes fils, l'un ÉRASME-OSVALD, Capitaine; & l'autre, FRANÇOIS, Officier, furent tués à la bataille de Dreux.

Seconde Branche de ZUR-LAUBEN, exiſtante.

IV. CONRAD DE ZUR-LAUBEN, I. du nom, fils puîné d'ANTOINE, & de *Dorothée Hermann*, continua la poſtérité de ſon nom, fut fait Capitaine dans l'expédition des Suiſſes en Italie, au ſecours du Pape JULES II, puis dans les Troupes de ſa Nation au ſervice de FRANÇOIS I; ſe diſtingua auſſi, en 1531, à la bataille de Cappel pour la défenſe de la Religion, & mourut en la Ville de Zug en 1565, âgé de 82 ans. De ſon mariage avec Dame *Verene Schedler*, fille du Capitaine *Gerold Schedler*, il laiſſa 11 enfans, entr'autres: —— 1. BÉAT, qui ſuit; —— 2. ANTOINE, Capitaine en France, tué en 1573, au ſiége de la Rochelle; —— 3. MICHEL, auſſi Capitaine en France, tué audit ſiége en 1573. Il eut deux fils, ſçavoir — CONRAD, Lieutenant en France, dont la poſtérité finit en 1644; — & GÉRAUD ou GEROLD, I. du nom, Abbé & Réformateur célebre du Monaſtere de Rhinau, mort en 1607, âgé de 61 ans; —— 4. SAMUEL, Officier en France, tué, comme deux de ſes freres, au ſiége de la Rochelle en 1573.

V. BÉAT DE ZUR-LAUBEN, I. du nom, ſervit pluſieurs années en France, comme Capitaine, ſous les Rois CHARLES IX & HENRI III; & la bravoure éclatante qu'il fit paroître en 1569, à la bataille de Moncontour, lui valut une marque de diſtinction. CHARLES IX lui accorda, & à ſa poſtérité, le droit de *colleter le lion de cimier* de ſes armes, *d'un écuſſon d'azur, à une fleur de lis d'or.* Il ſe ſignala dans un grand nombre d'expéditions en France, y fut pluſieurs fois bleſſé; refuſa, en 1585, d'être Colonel d'un Régiment qu'on levoit en Suiſſe pour la Ligue, & le même jour que ce Régiment marcha à ſa deſtination, ZUR-LAUBEN partit de Zug à la tête d'une Compagnie pour le ſervice de HENRI III. Il porta, pendant pluſieurs années, le titre de *Capitaine aux Gardes-Suiſſes des Rois* CHARLES IX & HENRI III, fut *Landamme* ou premier chef du Canton de Zug, où il mourut le 18 Décembre 1596, âgé de 63 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Oſvald, où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé Dame *Regule de Kolin*, d'une ancienne & illuſtre Maiſon de la Ville de Zug, dont vinrent: — CONRAD, qui ſuit; — & BÉAT-JACQUES, qui ſervit en qualité de Capitaine dans pluſieurs expéditions en France, ſous HENRI IV & Louis XIII, & mourut à Zug en 1625, ſans poſtérité.

VI. CONRAD DE ZUR-LAUBEN, II. du nom, Chevalier de l'Ordre Royal de Saint-Michel, Landamme du Canton de Zug, fut Capitaine au Régiment des Gardes-Suiſſes, ſous le regne de Louis XIII. Après avoir ſervi ſa patrie & la France à la guerre & dans les négociations, particulierement pour la ceſſation des troubles du Vallais & de la Valteline, avec beaucoup de gloire, il mourut à Zug le 31 Mars 1629, à 57 ans. On a de lui un Traité imprimé *de Concordiâ Fidei*, où il démontre que la tranquillité des Suiſſes dépend de l'établiſſement de la ſeule Religion Catholique dans leurs cantons. De ſon mariage avec Dame *Eve Zurcher-de-Schwanden*, il laiſſa: —— 1. BÉAT, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Capitaine aux Gardes-Suiſſes, Gouverneur de l'iſle d'Oleron, admis, en Avril 1626, Chevalier de Malte dans la langue d'Allemagne, mort à Brouage le 2 Septembre 1627, âgé de 27 ans, comme il ſe diſpoſoit à faire ſes caravannes; — 3. & HENRI DE ZUR-LAUBEN, Capitaine aux Gardes-Suiſſes, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII. Il ſe ſignala dans pluſieurs expéditions en France & en Italie: en récompenſe de ſes ſervices, le Roi lui confirma, le 28 Novembre 1639, le droit accordé par CHARLES IX à BÉAT DE ZUR-LAUBEN, ſon ayeul, & lui permit de placer dans ſes armes l'*écuſſon d'azur, à une fleur de lis d'or.* Il mourut à Zug le 16 Octobre 1650, à 48 ans, ſans poſtérité de ſon mariage avec Dame *Eliſabeth de Wallier.*

VII. BÉAT, II. du nom, Baron DE LA TOUR-CHATILLON-ZUR-LAUBEN, Lan-

damne du Canton de Zug & Capitaine aux Gardes-Suiſſes ſous Louis XIII, fut, en 1634, l'un des trois Ambaſſadeurs Catholiques vers ce Monarque, pour concerter les moyens de garantir la Suiſſe de l'approche de l'armée des Suédois; rendit des ſervices importans à ſa patrie & au Canton de Lucerne, qui, en reconnoiſſance, lui accorda, en 1654, à lui & à ſa poſtérité, le droit perpétuel de Bourgeoiſie habile au Gouvernement, dans ſa Ville Capitale, pour avoir aidé à ſauver cette République, menacée d'un bouleverſement général par la révolte des payſans. Les Cantons Catholiques lui donnerent le glorieux titre de *Pere de la Patrie*, & de *Colonne de la Religion*. Il mourut à Zug, le 2 Mai 1663, à 66 ans. On a de lui le détail de toutes ſes négociations depuis 1629 juſqu'en 1659. De Dame *Euphémie de Honnegger*, ſon épouſe, il laiſſa : —— 1. Béat-Jacques, qui ſuit; —— 2. Henri, tige d'une branche rapportée ci-après; —— 3. & Conrad, Colonel-Commandant le Régiment Allemand de Furſtemberg, Brigadier des Armées du Roi & Inſpecteur-Général d'Infanterie dans les Provinces de Rouſſillon & de Catalogne. Il fut gratifié, pour ſes hauts faits, par Louis XIV, en Mars 1681, du don des Seigneuries d'Ortenberg & du Val de Villé en Alſace, à condition de reverſibilité à la Couronne faute d'enfans mâles; & mourut à Perpignan le 4 Décembre 1682, à 44 ans.

VIII. Béat-Jacques, I, du nom, Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, Seigneur de Hembrunn & d'Anglicken, Chevalier, Landamne du Canton de Zug & Capitaine-Général de la Province libre de l'Argeu, après avoir ſervi en France, occupa les premieres charges de ſa patrie, & contribua beaucoup par ſes expéditions à ſoumettre les payſans révoltés du Canton de Lucerne en 1653. Ce Canton & ſes confédérés de la même Religion durent principalement à ſa valeur & à ſa prudence, le 24 Janvier 1656, la victoire de Vilmergen contre les Bernois, ſur leſquels il prit lui-même deux drapeaux & trois piéces de canon qui ſont conſervés dans l'Arſenal de Lucerne. Il mourut à Zug le 21 Avril 1690, à 74 ans. Il avoit épouſé, 1°. en 1636, Dame *Marie-Barbe de Reding-de-Biberegg*, & 2°. en 1653, Dame *Marie-Marguerite Pfiffer-de-Wyher*. Du premier lit ſortirent :

1. Béat-Caspar, Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, Landamne du Canton de Zug, Chevalier des Ordres Royaux de Saint-Michel de France, & de Saint-Maurice & Saint-Lazare de Savoie, Capitaine-Général de la Province libre de l'Argeu, & Seigneur de Hembrunn, Anglicken & de Neſſlenbach, mort à Zug le 12 Mai 1706, à 62 ans, ne laiſſant de Dame *Marie-Eſther de Luſſy*, ſon épouſe, qu'un fils, —— Béat-Placide-Caspar Joseph, qui fut Capitaine au ſervice de Philippe V, Roi d'Eſpagne, & eſt mort à Zug le 8 Avril 1726, ſans poſtérité de ſon mariage avec Dame *Marie-Catherine Beſſler de Wattingen*. —— 2. Placide, Baron de la Tour-Chatillon Zur-Lauben, élu, en 1683, Abbé de l'Abbaye de Muri, Ordre de Saint-Benoit en Suiſſe. Il mérita, par ſes travaux & ſes acquiſitions, le titre de ſecond Fondateur de cette Abbaye, la rebâtit entierement avec une grande magnificence, en accrut conſidérablement les travaux par l'achat de pluſieurs Seigneuries en Suabe & en Turgovie; & obtint, le 10 Décembre 1701, de l'Empereur Léopold, pour lui & les Abbés, ſes ſucceſſeurs, le rang & le titre de *Prince du Saint-Empire Romain*. On a de lui deux Ouvrages imprimés en Allemand, *in*-4°. intitulés : *Spiritus duplex humilitatis & obedientiæ*, & *Conciones Panegyricæ Morales*. Il mourut dans ſon Château de Sandegg en Turgovie, le 14 Septembre 1723, à 78 ans. Son corps repoſe dans l'Egliſe Abbatiale de Rhinau, entre Gerold I de la Tour-Zur-Lauben, Abbé & Réformateur célebre de cette Maiſon, mort en 1607, & entre Gerold II de la Tour-Zur-Lauben, qui en fut auſſi Abbé & Reſtaurateur, dont nous allons parler. En vertu du Diplôme impérial de 1701, qui éleve l'Abbé de Muri au rang de Prince du Saint Empire Romain, le plus âgé des mâles du nom des libres Barons de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, eſt Maréchal héréditaire du Prince Abbé de Muri; —— 3. Gerold ou Géraud, élu, le 6 Février 1697, Abbé de Rhinau, dont il fut le Reſtaurateur : il y eſt mort le 18 Juin 1735, à 86 ans;

— 4.

—— 4. Marie-Ursule, Abbeſſe de Wurmſpach, Ordre de Citeaux, morte en 1727.

Le Baron Béat-Jacques, I. du nom, Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben laiſſa de ſon mariage avec Dame *Marie-Marguerite Pfiffer de Wyher* : — 5. Béat-Jacques, qui ſuit ; — 6. Jean-François, Lieutenant-Colonel du Régiment Suiſſe de Schmid au ſervice de Veniſe, mort à Porto-Porto dans la Morée, lors de l'expédition contre les Turcs, le 28 Juillet 1688, à 23 ans, — 7. & Fidele, Seigneur de Hembrunn & d'Anglicken, Landamne du Canton de Zug, & Capitaine-Général de la Province de l'Argeu libre, mort à Lucerne le 26 Février 1731, à 56 ans, ayant eu de Dame *Marie-Catherine-Atlande-Adélaïde de Meyer de Baldegg*, ſon épouſe, deux fils. L'aîné, Béat-Gerold-Fidele, Capitaine dans le Régiment Suiſſe de Wittmer, eſt mort à Lille en Flandres, ſans alliance, le 22 Octobre 1742, âgé de 36 ans. Le ſecond, nommé Rodolphe-Béat Jacques-Antoine, Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, Seigneur de Hembrunn & d'Anglicken, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment Suiſſe de Waldner, eſt mort à Phaltzbourg le 23 Juillet 1777, à 69 ans, couvert de bleſſures. De ſon mariage avec Dame *Emanuele*, Baronne *de Heiſs*, il a eu un fils, Jean-Batiste, mort à Paris, le 25 Mars 1776, à 16 ans, Eleve de l'Ecole Royale Militaire ; & deux filles, Demoiſelles du Couvent Royal de Saint-Cyr.

IX. Béat-Jacques, II. du nom, Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, Seigneur de Hembrunn & d'Anglicken, Chevalier de Saint-Louis, Landamne du Canton de Zug, Capitaine Général du même Canton & de la Province libre de l'Argeu, ſervit pluſieurs années comme Capitaine en France dans les Régimens Suiſſes, rendit des ſervices importans à ſa patrie, durant la guerre civile de 1712, & mourut à Zug, le 4 Janvier 1717, à 57 ans. Il avoit épouſé ſa couſine-germaine, Dame Marie-Barbe, fille de Henri, Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, Capitaine aux Gardes-Suiſſes, & ſœur de Béat-Jacques, Comte de Zur Lauben, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mentionné à la ſuite de cet Extrait Généalogique. De ce mariage il a eu : — 1. Béat-Jacques-Antoine, Prêtre titulaire du bénéfice fondé en la Ville de Zug, par ſes ancêtres, & dont la collation appartient, ainſi que les Seigneuries de Hembrunn & d'Anglicken, toujours au plus âgé des mâles du nom de Zur-Lauben. Il eſt mort à Zug en 1755, âgé de 78 ans ; — 2. Béat-François-Placide, Seigneur de Hembrunn & d'Anglicken, Grand-Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi ; il a ſervi depuis 1702, eſt mort à Paris le 31 Décembre 1770, âgé de 84 ans, & a été inhumé dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Roch. De Dame *Marie-Martine de Pinchene*, ſon épouſe, il n'a laiſſé qu'une fille, nommée Marie-Elisabeth, qui fut mariée à *Jean-Jacques du Portal*, mort en Janvier 1772, étant Lieutenant-Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis ; — 3. & Béat-Louis, qui ſuit.

X. Béat-Louis, Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, né à Zug le 24 Mars 1692, Lieutenant de la Compagnie de ſon pere au Régiment de Pfiffer, ſe trouva à la bataille d'Oudenarde en 1708, fut Capitaine d'une Compagnie de ſon Canton en 1712, durant la guerre qui diviſa les cinq Cantons Catholiques d'avec ceux de Zurich & de Berne, & eſt mort à Zug le 5 Janvier 1730. Il avoit épouſé, le 31 Janvier 1719, Dame *Marie-Anne de Burt-Sœthal* (d'une illuſtre Maiſon de Souabe), morte le 4 Août 1732, âgée de 44 ans, laiſſant

XI. Béat-Fidele-Antoine Jean-Dominique, Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, né à Zug le 4 Août 1720, Seigneur de Hembrunn & d'Anglicken, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, premier Capitaine du Régiment des Gardes-Suiſſes, Honoraire-Etranger de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, &c. qui ſert le Roi depuis 1735, & s'eſt trouvé à pluſieurs batailles, combats & ſiéges en Flandres & en Allemagne. Il a donné au Public pluſieurs Ouvrages :

Digitized by Google

1°. L'*Hiſtoire & le Code Militaire des Suiſſes* au ſervice de France en 12 Volumes *in*-12. 2°. Les *Mémoires & Lettres de* Henri, *Duc* de Rohan, *ſur la guerre de la Valteline*, avec notes, 3 Vol. *in*-12. 3°. La *Bibliothéque Militaire, Hiſtorique & Politique*, en 3 Vol. *in*-12. On y trouve la traduction du Traité grec d'*Oneſander*, qui a pour titre le *Général d'Armée*: elle a été réimprimée en 1762, à Nuremberg, avec le texte grec dans l'Edition du ſçavant M. *Schwebel*, *in-fol.* 4°. *Lettre à M. le Préſident* Hénaut, *ſur Guillaume Tell*, *in*-12. 5°. *Tables Généalogiques des auguſtes Maiſons* d'Autriche *&* de Lorraine, *in*-8°. 6°. & quatorze ou quinze Diſſertations inſérées dans l'Hiſtoire & dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, dans laquelle le Baron de Zur-Lauben a été reçu en 1749, après avoir remporté, en 1748, le prix de la queſtion qu'elle avoit propoſée ſur l'acception & l'étendue des priviléges & titres ΑΣΥΛΟΣ & ΙΕΡΑ, accordés aux Villes de Gréce & de Syrie par pluſieurs Rois.

Le Baron de Zur-Lauben a épouſé à Zug, le 26 Novembre 1754, ſa couſine, Demoiſelle *Marie-Eliſabeth de Kolin*, fille du Colonel de ce nom au ſervice de Naples, de laquelle il a eu cinq enfans. Ses trois fils ſont morts, & il lui reſte deux filles, Marie-Elisabeth & Marie-Josephine de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben.

Troiſieme Branche de Zur-Lauben, éteinte.

VIII. Henri, Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, ſecond fils de Béat, II. du nom, & de Dame *Euphémie de Honnegger*, Capitaine dans le Régiment des Gardes-Suiſſes ſous Louis XIV, ſe diſtingua par ſes ſervices militaires, reçut pluſieurs bleſſures, fut Gouverneur du Comté de Baden, & Major-Général des troupes du Canton de Zug, où il mourut le 2 Mai 1676, âgée de 55 ans. De ſon mariage avec Dame *Anne-Marie de Speck* il laiſſa: — 1. Béat-Jacques, qui ſuit; — 2. Béat-Henri-Joseph, dit *le Chevalier* de Zur-Lauben, Seigneur de Lourbes, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi & premier Capitaine du Régiment des Gardes-Suiſſes, tué en 1706, à la bataille de Ramillies, âgé de 45 ans, ſans avoir été marié; — 3. Béat-François, Capitaine dans le Régiment Suiſſe de Vieux-Stoppa, tué au combat de Steinkerque en 1692, à 24 ans; — 4. Marie-Euphémie, Abbeſſe de Tennicken en Turgovie, de l'Ordre de Cîteaux, morte le 2 Avril 1737, âgé de 80 ans; — 5. & Marie-Barbe, mariée à ſon couſin-germain Béat-Jacques, II. du nom, & mere du Colonel des Gardes-Suiſſes, & ayeule du Baron de Zur-Lauben, Maréchal-de-Camp.

IX. Béat-Jacques, Comte de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, né à Zug le 25 Février 1656, ſe diſtingua par ſa valeur & par ſes ſervices dans les Armées de Louis XIV, fut ſucceſſivement Colonel d'un Régiment d'Infanterie Allemande de ſon nom, Brigadier, Maréchal-de-Camp & Lieutenant-Général des Armées, toujours ſeul de ſa promotion. Il s'acquit beaucoup de gloire en Catalogne, en Irlande, en Flandres & en Italie; fut bleſſé au combat de Steinkerque en 1692; contribua, par la valeur de ſa Brigade, à fixer la victoire de Nerwinde; fit, avec le Comte *de Teſſé*, lever au Prince *Eugéne* le long blocus de Mantoue, & fut le ſeul des Officiers-Généraux qui repouſſa les ennemis, & cela par trois fois, à la fameuſe bataille de Hochſtet en 1704, où il reçut 7 bleſſures. Le Roi le gratifia, en 1687, de la Baronnie de Villé en haute Alſace, réverſible à la Couronne après la mort de Conrad, Baron de Zur-Lauben, qui avoit obtenu cette Seigneurie de la libéralité de Sa Majeſté, pour récompenſe de ſes ſervices, & qui étoit mort ſans avoir été marié. Louis XIV érigea cette Terre de *Villé*, qui contient neuf Paroiſſes, en *Comté*, au mois de Décembre 1692, en faveur du Comte de Zur-Lauben. Après la bataille de Hochſtet, le Roi ordonna à M. *Chamillart*, alors Miniſtre de la Guerre, de lui écrire en ces termes: « *Sa Majeſté m'a commandé de vous dire que vous ſeriez* » *content de la maniere dont elle a intention de vous dédommager, ſongez à guéri*» *rir promptement, & à venir recevoir la récompenſe de vos ſervices, &c. &c.* »

Il mourut de ſes bleſſures à Ulm en Souabe le 21 Septembre 1704, à 48 ans. Son corps y eſt inhumé dans l'Egliſe des Auguſtins, & ſon cœur, porté à Zug, eſt dépoſé dans l'Egliſe de Saint-Oſvald. On y voit ſon buſte en médaillon avec ceux de ſes ancêtres.

Le Comte DE ZUR-LAUBEN avoit épouſé, le 18 Juin 1691, *Julie de Sainte-Maure*, niéce du Duc *de Montauzier*, Demoiſelle d'honneur de Madame la Dauphine, morte à Paris le 3 Novembre 1694, de laquelle il n'a laiſſé que deux filles; ſçavoir: — ANNE-THÉRESE, morte ſans alliance en 1713; — & FRANÇOISE-HONORÉE-JULIE, Comteſſe DE ZUR-LAUBEN, mariée, le 28 Décembre 1711, à *Henri-Louis de Choiſeul*, Marquis de Meuze, mort Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, & Gouverneur de Saint-Malo. Le Roi continua à ces deux filles & à leur poſtérité légitime le Comté de Villé, qui eſt aujourd'hui poſſédé à ce titre par les Comtes & Marquis *de Choiſeul-Meuze*, arrieres-petits-fils du Comte DE ZUR-LAUBEN.

On ne citera point ici tous les manuſcrits & imprimés dans leſquels il eſt fait mention de la Maiſon DE LA TOUR-CHATILLON-ZUR-LAUBEN, ce détail groſſiroit trop notre Extrait.

Cette Maiſon porte: *écartelé au 1 & 4 d'or, à la tour crenelée de ſable*, qui eſt DE LA TOUR-CHATILLON; *au 2 & 3 d'azur, au lion d'argent, ſaillant de gauche à droite, tenant un tronc d'arbre de ſinople, tigé de trois feuilles de même, 2 & 1*, qui eſt du ſurnom DE ZUR-LAUBEN, en latin *de Folio*; *& ſur le tout un écuſſon d'azur, à une fleur de lis d'or* (par conceſſion des Rois CHARLES IX & LOUIS XIII, pour fidélité & ſervices militaires). Supports, *deux lions d'argent*. Couronne *de Baron*, ſurmontée de deux cimiers: celui de la droite avec une *Couronne de Baron, ſurmontée d'un bonnet pointu ou pyramidal d'or, à la houpe de ſable*, qui eſt DE LA TOUR-CHATILLON, *avec lambrequins d'or & de ſable*. Le cimier de la gauche eſt un *caſque de Chevalier avec un bourrelet d'azur & d'argent, ſurmonté d'un demi lion d'argent colleté d'un écuſſon d'azur, à une fleur de lis d'or & bandelettes de gueules, tenant un tronc d'arbre de ſinople, tigé de trois feuilles de laurier auſſi de ſinople, 2 & 1 lambrequins d'argent & d'azur*, qui eſt le cimier de ZUR-LAUBEN.

* ZWENEGEM: Terre & Seigneurie dans la Châtellenie de Courtray, érigée en *Comté*, par Lettres du Roi Catholique, du 16 Décembre 1665, en faveur de *Charles-Philippe d'Ongnies*. Voyez ONGNIES, *Tome XI*.

Addition au Tome I, p. 306, après ANQUETIL.

ANSELME: Cette Famille noble, dont nous allons donner ici la Généalogie, dreſſée ſur titres originaux qui nous ont été communiqués, remonte ſa filiation ſuivie à

BERNARD ANSELMI, tige de la branche établie au Comtat, rapportée ci-après.

Elle eſt une des plus anciennes de Florence, & avoit donné à cette République des Gonfaloniers, des Prieurs de la Liberté, des Gouverneurs de Places, & pluſieurs autres perſonnes de mérite. Il en eſt parlé avec éloge dans les Hiſtoires de Florence, & on trouve l'Arbre généalogique de cette Famille dans le *Traité des Maiſons Florentines*, par *Scipion Ammirato*.

NICOLAS ANSELMI, frere dudit BERNARD, reſta à Florence, & s'y maria, dans le XVe ſiécle, avec *Agnola Salviati*, dont il eut — CAMBIO ANSELMI. La vie tranquille de celui-ci & ſon éloignement décidé pour les affaires, donnerent

Digitized by Google

lieu au Poëte *Hugolino Verrini*, ſon contemporain & ſon compatriote, de faire ce diſtique :

Occidit Anſelmi Domus, heu occidit omnis !
Aut pauci exiſtunt, quos norim, ex ſtirpe vetuſtâ.

Cette branche a donné, dans JÉRÔME ANSELMI, un Miniſtre d'Etat du Duc *de Toſcane*. — JOSEPH ANSELMI fut Prélat référendaire de l'une & l'autre ſignature, & Commandeur de l'Hôpital du Saint-Eſprit à Rome. —— PIERRE ANSELMI fut Chevalier de Malte, Grand-Prieur de Sainte-Euphemie, Commandeur de Benevent, & décéda en 1656, âgé de 90 ans. Cette branche s'eſt éteinte dans la perſonne d'ANGE-DOMINIQUE ANSELMI, Prêtre, Curé de la paroiſſe de Sexti, mort en 1732.

Branche établie au Comtat.

I. BERNARD ANSELMI, frere de NICOLAS, fut du nombre de ces illuſtres fugitifs qui, pour avoir pris parti contre *Côme de Médicis*, furent obligés d'abandonner Florence, leur Patrie, & de ſe retirer en France. Il s'établit au Comtat vers l'an 1434, & eut pour fils :

II. JEAN D'ANSELME, qui le ſuivit à Avignon, & alla s'établir enſuite à Joucas, Commanderie de l'Ordre de Malte, à une lieue d'Apt en Provence. Il s'y maria avec *Antoinette de Cornu-de-la-Roche-Giron*, fit ſon teſtament, le 20 Août 1504, devant *Frilhet*, Notaire d'Apt, dans lequel il eſt dit *Nobilis Joannes Anſelmi, de civitate Florentiæ oriundus*, &c. nomme, pour ſes exécuteurs teſtamentaires, *Jacques de Simiane*, & *Bertrand de Cornu*, Seigneur de la Roche-Giron ; & fait héritiers, par égales portions, les trois fils qu'il eut, ſçavoir : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN, qui mourut ſans enfans ; — 3. & DOMINIQUE, lequel partagea avec FRANÇOIS, ſon frere, par acte paſſé devant *Etienne Frilhet*, Notaire d'Apt, le 1 Juin 1505, & eut toutes les créances que ſon pere avoit à Avignon & dans le Comtat. Il en acheta la Terre de Blovac, fut premier Conſul d'Avignon en 1515 & 1529. On trouve dans ſa branche PIERRE D'ANSELME, grand homme de guerre, Commandant l'Infanterie ſous le Maréchal *de Bellegarde*, & Gouverneur de Taraſcon. Ses deſcendans ſont MM. D'ANSELME-DE-GRUGIERES, établis à Perne dans le Comtat, du nombre deſquels eſt ANDRÉ-GASPARD D'ANSELME, reçu Chevalier de Malte. Voyez l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, *Tome I, p. 497 & ſuiv.* pour la poſtérité de DOMINIQUE.

III. FRANÇOIS D'ANSELME, Ecuyer, Seigneur de Jouças, fils aîné de JEAN, & d'*Antoinette de Cornu-de-la-Roche-Giron*, eut pour ſa part tous les biens ſitués dans les territoires de Joucas & de Rouſſillon, ſuivant le partage du 1 Juin 1505. Il fut Bailli d'Epée de la ville d'Apt en 1533, & ſe maria avec *Lyonne de Luna*. Par ſon teſtament & ſon codicille, du 5 Février 1552, paſſés devant *Rollet Hortie*, Notaire d'Apt, il inſtitua héritier noble JOSEPH D'ANSELME, ſon fils, qui ſuit, & légataires ſes deux filles MADELENE & ISABEAU D'ANSELME. La premiere épouſa *François de Baux*, co-Seigneur d'Aiglun, demeurant à Pertuis.

IV. JOSEPH D'ANSELME, Ecuyer, Seigneur de Joucas, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes du Roi en Provence, épouſa noble *Honorade Bottine* ou *de Bot*, dont deux fils : — LOUIS ; — & FRANÇOIS, qui ſuit. Par ſon teſtament du 11 Novembre 1554, paſſé devant *Paris Hortie*, Notaire d'Apt, il legue à noble FRANÇOIS, ſon ſecond fils, la ſomme de 600 écus d'or, payable quand il aura atteint l'âge de 20 ans, & juſqu'audit tems il veut qu'il ſoit entretenu aux dépens de ſon héritier LOUIS D'ANSELME, ſon frere aîné, habitant d'Avignon ; &, à ſon défaut, il laiſſe le gouvernement & le régime dudit FRANÇOIS, ſon ſecond fils, à noble *François de Simiane*, Ecuyer, Seigneur de la Coſte ; fait divers legs, ſçavoir audit *de Simiane*, à *Jean d'Agoult*, Seigneur de Sault, à ſes couſins ANTOINE & JEAN D'ANSELME, à *Marthe de Baux*, ſa filleule, & nomme ſes exécuteurs teſtamentaires l'Evêque de Carpentras, M. *de Murs* & ſon fils, Ecuyer.

Digitized by Google

V. François d'Anselme, Ecuyer, ſecond fils de Joseph, ſe maria avec *Honorée de Vacheres*, teſta le 18 Octobre 1592, devant *Ceris Lazare*, Notaire d'Apt, fit légataires Claude, ſon fils aîné, qui ſuit, & un poſthume, dont ſa femme étoit enceinte, l'inſtitue ſon héritiere univerſelle, à la charge de rendre ſon héritage à ſon fils aîné ou au poſthume, celui des deux qu'elle jugera le plus digne.

VI. Claude d'Anselme, Ecuyer, eſt dit, dans un acte du 28 Août 1595, paſſé devant *Ceris Lazare*, Notaire d'Apt, fils naturel & légitime de feu François d'Anselme, Ecuyer, du lieu de Joucas, au Diocèſe de la ville d'Apt, & y déclare avoir reçu d'*Honorée de Vacheres*, ſa mere, la ſomme de 100 écus, en déduction & à bon compte du légat à lui fait par ſon pere. On voit dans le même acte, & dans d'autres, qu'il étoit habitant de Reillane, où il épouſa Demoiſelle *Louiſe Vial*, comme il conſte par le contrat de mariage de leur fils Gaspard, qui ſuit.

VII. Gaspard d'Anselme, Ecuyer, ſe maria, le 18 Février 1635, par contrat paſſé devant *Dermitanis*, Notaire de Reillane, avec Demoiſelle *Marguerite de Gueidan*, fille de noble *Jean*. Il décéda le 9 Avril 1703, âgé de 90 ans, & fut inhumé le lendemain en la ſépulture de ſes ancêtres, en l'Egliſe paroiſſiale de Reillane. Ses enfans furent : — Pierre, qui ſuit ; — & Jean, Prieur de Saint-Martin de Caſtillon.

VIII. Pierre d'Anselme, Ecuyer, épouſa, par contrat paſſé devant ledit *Dermitanis*, Notaire de Reillane, le 29 Septembre 1680, Demoiſelle *Honorade Eyriés*. Il mourut veuf, âgé de 76 ans, le 21 Décembre 1726, & eſt inhumé au tombeau de ſes ancêtres en l'Egliſe de Reillane, laiſſant : — Denis, qui ſuit ; — & Barbe, Religieuſe au Couvent de Sainte-Urſule de Brignoles.

IX. Denis d'Anselme, Ecuyer, né le 2 Janvier 1683, alla s'établir à Bonnieu, petite Ville du Comtat, & y épouſa, par contrat paſſé le 18 Décembre 1712, devant *Illy*, Notaire de cette Ville, Demoiſelle *Marguerite de Blanquy*. Par acte paſſé, le 1 Juin 1743, devant *André*, Notaire, il diſpoſa de ſes biens en faveur de Pierre-Joseph-Elzéar, ſon fils unique, qui ſuit ; nomma légataires Marie-Marguerite & Madelene, ſes filles. La premiere a épouſé noble *Charles-François Jouet-de-Mery*. La ſeconde eſt veuve de *N... Ricard*.

X. Pierre-Joseph-Elzéar d'Anselme, Chevalier, né le 10 Mai 1714, a épouſé, par contrat paſſé devant *Thibaut*, Notaire d'Aix, le 8 Juin 1738, noble *Marie-Eliſabeth de Benoiſt*, dont : — 1. Joseph-Hyacinthe-Philippe, qui ſuit ; — 2. François d'Anselme-de-Saint-Victor, Capitaine dans le Régiment de Soiſſonnois ; — 3. Joseph-Denis, Prêtre & Docteur en Théologie, appellé *l'Abbé* d'Anselme ; — 4, 5 & 6. Félicité, Marie-Marguerite & Anne-Angélique d'Anselme, non mariées en 1778.

XI. Joseph-Hyacinthe-Philippe d'Anselme, Chevalier, co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, s'eſt marié, par contrat paſſé devant *Terris* & *André*, Notaires de Bonnieu, le 19 Octobre 1774, à noble *Jeanne-Henriette de Chaternet*, de la ville d'Avignon, fille de noble *Paul de Chaternet*, & de Marie-Béatrix-Angélique d'Anselme, dont : — Joseph-Louis d'Anselme, né le 23 Septembre 1775 ; — & Marie-Elisabeth-Joſephine, née le 14 Novembre 1776.

Les armes : *d'azur, fretté d'argent de huit piéces.* Voyez, ſur cette Famille, *Scipion Ammirato*, *Jean Villani*, Hiſtoire de Florence, *Jacques Nardi*, *Paulmini*, Catalogue des Gonfaloniers ; *Noſtradamus*, Hiſtoire de Provence ; *Mémoires* du Maréchal *de Bellegarde* ; l'Hiſtoire du Comté Venaiſſin, *Tome I*, par l'Abbé *Pithon-Curt* ; la Toſcane françoiſe, &c.

Addition au Tome II, p. 354, avant BERNAGE.

BERNABÉ : Famille noble d'Anjou, qui, ſuivant les titres originaux communiqués, & que nous avons vérifiés, remonte ſa filiation à

Sébastien de Bernabé, Ecuyer, Sieur de la Boulaye, la Haye-Fougereuſe & de la Calonniere en Anjou (fils de Thomas de Bernabé), homme d'armes

Digitized by Google

du Roi HENRI IV. Il ſervit dans l'armée qui fut conduite par le Prince *de Conti*, aux années 1591 & 1592, ès pays d'Anjou, Poitou, Touraine, du Maine, Berri, haut & bas Limouſin; notamment au ſecours du Château de Belac en Limouſin, aſſiégé par le Vicomte *de la Guierche*, un des partiſans de la Ligue, qui fut obligé d'en lever le ſiége; à la priſe de Montmorillon en Poitou, dans laquelle ce Vicomte, en ſe retirant à Poitiers, laiſſa ſon canon avec ſon Infanterie, qui fut priſe d'aſſaut & taillée en piéces; aux ſiéges de Mirebeau, de Selles en Berri, à la bataille de Craon en Anjou; & depuis au ſiége de la Fere en Picardie, & à d'autres occaſions de guerre, ſous la charge du Comte *de la Rochepot*, Gouverneur d'Anjou. Il ſe comporta avec tant de zele & de prudence dans pluſieurs voyages & affaires où il fut employé par HENRI IV, pour les traités de treve & paix faits ès-années 1594, 95, 96, 97 & 1598, avec le Duc *de Mercœur* & le Maréchal *de Bois-Dauphin*, qu'en conſidération de ſes grands & ſignalés ſervices rendus, pendant 26 ans conſécutifs, tant ſous HENRI IV, qu'au commencement du regne de LOUIS XIII, étant auprès de la perſonne du Comte *de la Rochepot*, Gouverneur & Lieutenant-Général d'Anjou, Ambaſſadeur d'Eſpagne, & enſuite auprès du Duc *de Rouannois*, que LOUIS XIII lui accorda, ſans aucune finance, des Lettres de Nobleſſe, données à Paris au mois de Décembre 1616, pour lui, ſes enfans & poſtérité, nés & à naître en légitime mariage, enregiſtrées en la Cour des Aides le 1 Mars 1617. Il fut encore employé en différentes négociations, ès-années 1614, 16, 17 & 1618, auprès du Duc *de Mercœur* & du Maréchal *de Bois-Dauphin*, pour les reſoudre à ſe remettre ſous l'obéiſſance du Roi, qu'il continua de ſervir dans toutes les occaſions qui ſe préſenterent, & mourut en 1632, en accompagnant Sa Majeſté dans le voyage qu'elle fit à Clermont, Metz & Nancy en Lorraine. Il avoit épouſé 1°. Damoiſelle *Léonore Calouyn*, ſœur de *Roland Calouyn*, Avocat au Parlement; & 2°. par contrat paſſé devant *Etienne Tolleron* & *Antoine Vigeon*, Notaires au Châtelet de Paris, le 21 Novembre 1622, Damoiſelle *Madelene Malingre*, veuve de feu noble homme *Thierry de Monanteuil*, Avocat en Parlement; & ſœur de Damoiſelle *Ambroiſe Malingre*, femme de noble homme *Jehan le Pilleur*, Conſeiller du Roi, & Contrôleur général des Traites foraines de Champagne, qui aſſiſterent à ce contrat de mariage, ainſi que LOUIS BERNABÉ, Avocat en Parlement, & Damoiſelle *Marguerite Bureau*, ſon épouſe, frere & belle-ſœur dudit SÉBASTIEN DE BERNABÉ. De ſon premier mariage il eut, pour fils unique:

CLAUDE DE BERNABÉ, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, Baron de la Haye-Fougereuſe, Gentilhomme ordinaire du Prince *de Condé*. Il ſervit avec beaucoup de valeur, notamment au ſecours de l'Iſle de Ré contre les Anglois, aux ſiéges de la Rochelle, de Suze, Caſal & Privas; paſſa de-là en Lorraine & en Rouſſillon; & ſe ſignala dans toutes les occaſions qui ſe préſenterent; obtint des Lettres de relief, le 20 Septembre 1634, adreſſées à la Chambre des Comptes, & de nouvelles Lettres d'adreſſe au Parlement le 20 Décembre 1659, pour l'enregiſtrement des Lettres de nobleſſe de ſon pere, qui y furent regiſtrées le 19 Avril 1660; fut pourvu de la charge de Gentilhomme ordinaire d'HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, par Lettres du 3 Mars 1641, & confirmé dans cette charge par Arrêt de la Cour des Aides du 5 deſdits mois & an. En conſidération des ſervices de ſon pere, des ſiens & de ceux de ſon fils, LOUIS XIV unit & incorpora les Châtellenies du Merle, Fougereuſe, le fief l'Evéque, leurs appartenances & dépendances à ladite Châtellenie de la Haye-Fougereuſe, mouvante de Sa Majeſté, & l'érigea en *Baronnie* ſous la dénomination de *Baronnie de la Haye-Fougereuſe*, tant pour lui, que pour ſes hoirs, ſucceſſeurs & ayans cauſe, par Lettres-Patentes données à Paris au mois de Septembre 1654, enregiſtrées au Parlement le 10 Avril 1656, & en la Chambre des Comptes le 23 Août de la même année. Le Roi, par ſa Déclaration du mois de Septembre 1664, ayant revoqué toutes les Lettres d'annobliſſement, accordées depuis 1610, CLAUDE DE BERNABÉ fut aſſigné pardevant le Commiſſaire départi en la Généralité de Tours, pour repréſenter les titres, en vertu deſquels il prenoit la qualité d'*Ecuyer*;

mais il préſenta ſa Requête au Conſeil du Roi, ſur ce que Sa Majeſté s'étoit réſervée, par ſa Déclaration, de pourvoir à ceux qui avoient obtenu leſdites Lettres en *récompenſe de ſervices*; & étant dans ce cas, il fut maintenu, par Arrêt du Conſeil d'Etat, tenu à Paris le 28 Avril 1667, dans ſa qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, lui, ſes enfans nés & à naître en légitime mariage, nonobſtant la révocation portée par la Déclaration du mois de Septembre 1664, & l'Arrêt du Conſeil du 13 Janvier de la même année. Il fut encore confirmé dans ſa *nobleſſe*, conformément audit Arrêt du Conſeil d'Etat, par Lettres-Patentes données à Paris au mois de Mars 1669, enregiſtrées au Parlement le 31 Janvier 1670, en la Chambre des Comptes le 20 Mars, & en la Cour des Aides le 24 deſdits mois & an. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Mouſle* & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 7 Février 1633, Damoiſelle *Louiſe Deſcamin*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur de Launay & de Saint-Michel-ſur-Orge, Conſeiller du Roi, Auditeur en ſa Chambre des Comptes de Paris, & de feu *Marie Aubert*. Le futur fut aſſiſté de *Madelene Malingre*, ſa belle-mere, alors veuve de Sébastien de Bernabé, Ecuyer, ſon pere; de Louis Bernabé, ſon oncle paternel, & autres parens & amis; & la future, de noble homme *Chriſtophe de Bordeaux*, Conſeiller du Roi, Receveur-Général des Finances en la Généralité de Touraine, ſon beau-frere, mari de *Françoiſe Deſcamin*, ſa ſœur, &c. De ce mariage vint, pour fils unique:

Louis de Bernabé, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, Baron de la Haye-Fougereuſe, Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Duc *de Rouannois*, Gouverneur du Poitou. Il ſervit, en cette qualité de Guidon, aux ſiéges de Cognac, Saintes, Taillebourg & de Bordeaux, où il donna des preuves de ſon courage, fut enſuite Ecuyer ordinaire de la petite Ecurie du Roi, par Proviſions du 25 Avril 1656; & épouſa, par contrat paſſé devant *Jean Baranger*, Notaire Royal à Saumur, le 19 Décembre 1663, *Marie-Louiſe Gillier*, Dame de Saint-Gervais, fille de feu Meſſire *Jean Gillier*, Chevalier, Seigneur Baron de Saint-Gervais, & de *Gabrielle de Beauvau*; & petite-fille de *Louiſe Dollé*, Dame de la Beſſiere, veuve de *Louis de Beauvau*, Chevalier, Seigneur de la Beſſiere, dont: — Joseph, qui ſuit; — & Marie-Elisabeth de Bernabé, mariée à *Guillaume Hameau*, Ecuyer, Sieur du Marais, dont eſt iſſue *Marie-Perrine Hameau*, femme de *François-Marie Hameau*, Ecuyer, Seigneur du haut Pleſſié. De ce mariage ſont ſorties deux filles, ſçavoir: — *Marie-Perrine Hameau*, épouſe de *Charles-Auguſte de Ravenelle*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, morte ſans enfans; — & *Louiſe-Prudence Hameau*, mariée à *Pierre-André-Claude Sevalle-Pocquet*, Ecuyer, Seigneur de Livonniere, petit-fils du célebre *Pocquet-de-Livonniere*, ſi connu par ſon Commentaire ſur la Coutume d'Anjou, dont trois enfans: — *Jean-Marie-Claude Sevalle*, officier dans les Régimens Provinciaux; — *François-Auguſte*, étudiant; — & *Prudence-Perrine*.

Joseph de Bernabé, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, Baron de la Haye-Fougereuſe, des Châtellenies du Merle, Fief l'Evêque, la Calonniere, fut Ecuyer ordinaire du Roi en ſurvivance, par Lettres du 29 Février 1692, dont il prêta ſerment le 12 Août 1698. Il eſt décédé en 1732, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Naudet* & *Bouraſſeau*, Notaires en la Cour & Châtellenie d'Ardelay, le 15 Janvier 1701, Damoiſelle *Renée-Angélique de la Haye*, fille aînée d'*Antoine de la Haye-Montbault*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & de Dame *Renée Guyraud*, de laquelle il a eu un fils & deux filles, ſçavoir: — 1. Alexis-Joseph, qui ſuit; — 2. Marie-Angélique, mariée 1°. à *N... de la Haye-Montbault*, Chevalier; & 2°. à *Louis de Linniere*, Chevalier, Seigneur de la Guionniere. Elle eſt morte ſans hoirs; — 3. & Louise de Bernabé, mariée à Meſſire *Armand de la Fontenelle*, Ecuyer, Seigneur de Vaudoré, ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi, dont eſt iſſue — *Louiſe de la Fontenelle*, mariée à *N... Piard-de-l'Enereau*, Ecuyer, Seigneur de Dangeu près Pouancé en Anjou. De ce mariage ils ont pluſieurs enfans, deux deſquels ſont Pages; l'un, chez Monsieur; & l'autre, chez M. le Comte d'Artois.

Alexis-Joseph de Bernabé, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, Baron de

la Haye-Fougereuſe, Saint-Gervais, Châtelain du Merle, du Fief-l'Evêque, de la Calonniere, Chaveil-les-Salines, &c. né au mois de Novembre 1712, a ſervi dans les Gardes-Françoiſes en qualité de Gentilhomme à Drapeau en 1729, 1730 & 1731, & a épouſé, par contrat paſſé, le 27 Juin 1746, devant les Notaires Royaux à Angers, *Marie-Françoiſe-Auguſte Luthier-de-la-Richerie*, fille de *Claude-Pierre Luthier*, Chevalier, Seigneur de la Richerie, Chevalier de Saint-Louis, & de feu *Françoiſe de Boaſſé*, dont : —— 1. MARIE-ALEXIS, qui ſuit ; —— 2. MARIE-JEAN-BATISTE DE BERNABÉ, né en 1751, Lieutenant au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, où il eſt entré, en qualité de Volontaire, en 1768 ; —— 3. AUGUSTE-ANTOINE, né en 1753, Sous-Lieutenant audit Régiment de Bourgogne, où il eſt entré Volontaire en 1770 ; — 4. FRANÇOIS-CHARLES, né en 1754, entré Volontaire, en 1771, au Régiment de Berri, Cavalerie, dont il eſt devenu Sous-Lieutenant, décédé au mois de Juin 1777 ; — 5. & MARIE-ANNE DE BERNABÉ, née en 1759, mariée, par contrat du 5 Août 1776, paſſé devant les Notaires Royaux à Angers, avec *Gaſpard-Daniel-François-René Rouxeau-de-la-Meſnardiere*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France à la Chancellerie de la Chambre des Comptes & Cour des Aides d'Aix en Provence, fils de *Gaſpard-Daniel Rouxeau*, Ecuyer, Seigneur de la Meſnardiere, & de Dame *Renée le Flo-de-Tremelo*.

MARIE-ALEXIS DE BERNABÉ, Chevalier, Seigneur Baron de la Haye, né en 1748, Volontaire dans les Carabiniers en 1766 & 1767, Sous-Lieutenant au Régiment de Bourgogne en 1768, 69 & 1770, a épouſé, par contrat paſſé devant les Notaires Royaux à Angers, le 10 Juin 1771, Damoiſelle *Anne-Marie-Joſephe Walsh*, fille de *François-Jacques Walsh*, Chevalier, Comte de Serrant, Baron d'Ingrande, Becon, &c. & de Dame *Marie-Anne-Thérèſe Harpert*, Comteſſe de Serrant. De ce mariage ſont iſſus : —— 1. ALEXIS-MARIE-JOSEPH DE BERNABÉ-DE-LA-HAYE-DE-LA-BOULAYE, né le 9 Septembre 1773 ; — 2. FRANÇOIS-MARIE, né le 23 Décembre 1774 ; — 3. LOUIS-AUGUSTE-MARIE, né le 29 Avril 1777.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre colonnes de même.* Cette Famille les portoit ainſi avant les Lettres de nobleſſe accordées à SÉBASTIEN DE BERNABÉ, en récompenſe de ſes ſervices.

Addition au Tome II, p. 516, avant BILLY.

BILLEHEUST (DE) : Ancienne Nobleſſe originaire d'Irlande, où trois branches de ce nom ſubſiſtent.

Elle eſt regardée de tous les tems comme une des premieres Maiſons de ce pays-là ; car pluſieurs de cette Famille ont été décorés de l'Ordre de la Jarretiere, du titre de *Mylord*, & de Membre du Parlement d'Irlande.

La Famille DE BILLEHEUST, établie en France dans les Elections d'Avranches, de Vire & de Mortain, n'a pas joui du même éclat ; mais elle eſt du nombre des meilleures de la Province de Normandie, tant par ſes ſervices continuels que par les bonnes alliances qu'elle a toujours contractées. Par un Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, rendu, le 24 Novembre 1486, en faveur de JEAN DE BILLEHEUST, de la paroiſſe de Saint-Sénier, Election d'Avranches, qui avoit été inquiété ſur ſa nobleſſe, elle eſt reconnue *noble d'ancienne extraction*.

Depuis, cette Famille eſt diviſée principalement en deux branches. L'une, outre les Terres d'Argenton & de Saint-Vigor, dans l'Election de Vire, titrées de *Baronnie* & *haute Juſtice*, poſſede les Seigneuries de Sainte-Marie-des-Monts, Saint-Aubin-des-Bois, d'Annebec, avec de grandes extenſions de fief dans Beſlon, la Chapelle-Ceſſelin, les Seigneuries de la Barberie, de Marguerai, le Calipel & Boiſſey. L'autre branche poſſede les Seigneuries des Loges-ſous-Brecey, & de Saint-Georges-de-Boiſmenaſtre, dans l'Election de Mortain. Ces deux branches ont poſſédé, de tout tems, des Terres nobles dans la Province ; & même HENRI IV avoit donné à NICOLAS DE BILLEHEUST le fief de Saint-Martin, dans la paroiſſe de

de Mombray, pour ſervices par lui rendus lorſqu'il commandoit l'arriere-ban de Vire.

Depuis JEAN DE BILLEHEUST, qui avoit ſervi ſous FRANÇOIS I, tant au Duché de Luxembourg qu'en Hainaut, lorſque l'arriere-ban y fut commandé, tous ſes deſcendans ont ſuivi ſes traces ſans aucune interruption. Pluſieurs ont été Capitaines de Dragons; un, Lieutenant-Colonel des mêmes troupes; nombre d'autres, Capitaines d'Infanterie; un Colonel dans la perſonne de CHARLES-ALEXANDRE DE BILLEHEUST, tué au ſiége de Madras dans les Indes: il s'étoit tellement diſtingué, qu'un Fort, qu'il avoit emporté, a conſervé le nom de *Saint-Georges* qu'il portoit alors. Enfin il y en a eu une ſi grande quantité de tués au ſervice, qu'on en compte huit dans ce ſiécle-ci.

De la branche d'Argenton & de Saint-Vigor, il ne reſte plus que THOMAS DE BILLEHEUST, Seigneur d'Argenton, appellé *le Chevalier de Saint-Vigor*, Capitaine-Commandant au Régiment du Maine, qui a une ſœur, N... DE BILLEHEUST, mariée à M. *de Percy*, demeurant à Vire, de l'ancienne Maiſon *de Percy*. — N... DE BILLEHEUST, fille de ſon frere aîné, Dame de Saint-Vigor; — & N... DE BILLEHEUST-DE-BOISSEY, leur couſin, dont le pere a ſervi 30 ans dans le Régiment de Fimarcon.

La branche des Loges ſubſiſte dans trois Rameaux, formés par les enfans de JEAN-BATISTE-LÉONOR DE BILLEHEUST, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, mort en 1757, qui avoit épouſé, par contrat du 3 Novembre 1701, Demoiſelle *Barbe du Hommel*, fille de feu Meſſire *Louis du Hommel*, Seigneur & Patron de Sartilly, Leſeaux, &c. Ces enfans ſont: — 1. GEORGES, qui ſuit, tige du premier Rameau; — 2. JEAN, auteur du ſecond Rameau, mentionné après la poſtérité de ſon aîné; — 3. N... DE BILLEHEUST, Ecuyer, qui a formé le troiſieme Rameau, & eſt établi à Bordeaux: il eſt marié & a un fils; — 4. & MARIE-LOUISE-LÉONORE DE BILLEHEUST-DE-BRAFFAIS, qui a été reçue à Saint-Cyr, par Brevet du 4 Juillet 1720, ſur les preuves de ſa nobleſſe. Elle en eſt ſortie pour ſe marier, & eſt veuve ſans enfans.

PREMIER RAMEAU.

GEORGES DE BILLEHEUST, Ecuyer, Seigneur des Loges & de Saint-Georges, s'eſt établi dans l'Evêché de Dol en Bretagne, où il a été maintenu dans la jouiſſance des droits & prérogatives de la Nobleſſe de cette Province, avec ſes enfans nés & à naître, ſur la production de ſes titres d'*ancienne extraction*, par Arrêt du Parlement de Rennes, rendu le 6 Septembre 1764, enregiſtré la même année, qui ordonne qu'il aura entrée, ſéance & voix délibérative aux Etats de ladite Province. Il a épouſé, en 1738, *Marie de Leſquen*, d'une ancienne Nobleſſe de Bretagne, de laquelle il a quatre enfans, ſçavoir: — 1. RODOLPHE-HENRI, qui ſuit; — 2. ANDRÉ-FRANÇOIS-BENOÎT DE BILLEHEUST, appellé *le Chevalier de Saint-Georges*, qui continue de ſervir dans le Régiment de Limoſin, & n'eſt point marié; — 3 & 4. MARIE-LOUISE, & une autre fille, vivantes ſans alliance.

RODOLPHE-HENRI DE BILLEHEUST-DE-SAINT-GEORGES, Chevalier, né en 1739, a ſervi toute la derniere guerre dans le Régiment de Limoſin. Il s'eſt établi à Avranches en Normandie, & a épouſé, par contrat du 22 Janvier 1765, *Charlotte-Jeanne de Peronne*, fille de *Thomas-Hilaire de Peronne*, Ecuyer, & de *Marie de Laboris*, dont trois garçons & deux filles. L'aîné, nommé HENRI-RODOLPHE DE BILLEHEUST, Chevalier, né en 1767, a été reçu Page de Madame la Comteſſe D'ARTOIS, en Août 1777.

SECOND RAMEAU.

JEAN DE BILLEHEUST-DE-SAINT-GEORGES, Ecuyer, ſecond fils de JEAN-BATISTE-LÉONOR, & de *Barbe du Hommel*, a épouſé, par acte de célébration, en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Creſpin de Château-Thierry, Diocèſe de Soiſſons, le 22 Juin 1733, Demoiſelle *Catherine-Roſe Pinterel*, fille de *Louis Pinterel*,

Procureur du Roi au Bailliage & Siége Préſidial de Château-Thierry, & de Dame *Marie-Catherine Roſe le Clerc*, dont eſt iſſu :

Jean-Marie-Balthasard de Billeheust, Chevalier, né le 1 Mars 1735, d'abord Page du Roi dans la grande Ecurie, enſuite Mouſquetaire Noir, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Maréchaux de France au Bailliage de Senlis, qui n'eſt point encore marié.

En conſidération des ſervices diſtingués que ceux de cette Famille ont rendus, le Roi vient d'accorder la *nobleſſe d'Épée* au premier degré, à M. *de la Marche*, Bourgeois de Mortain, Maître des Comptes à Rouen, parce que ſa mere eſt une de Billeheust.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roſes de même, deux en chef & une en pointe.*

Il ne faut pas confondre cette ancienne Nobleſſe de Billeheust avec la Famille de M. *Billcheu*, Secrétaire du Roi, établi à Paris, qui n'a nul rapport avec la précédente, tant par le nom que par les armes qui ſont tout-à-fait différentes, & que nous avons rapportées *Tome III* de ce Dictionnaire, à la Table Alphabétique, *p. 594, Colonne I.*

Addition au Tome II, p. 361, après BLOND.

BLONDEL (de) : Famille originaire du pays d'Artois. Elle eſt ancienne & illuſtre, & des filles de ce nom ont eu leur entrée dans les Chapitres nobles de Mons, Maubeuge, Nivelle & Denain.

Suivant un fragment généalogique qui nous a été remis de cette Famille, Jean, dit Baudouin de Blondel, Seigneur de Sally, fut Chevalier & Sergent-Major de Bataille ſous Philippe, Duc de Bourgogne, Prince des Pays-bas : il fut auſſi Gouverneur de Saint-Vallery. *Monſtrelet* en fait mention dans ſon Hiſtoire d'Orléans & de Bourgogne. Il avoit épouſé *Catherine de Lambre*, héritiere des prairies de Manchicourt & de Legore au pays d'Artois, fille de *Hugues*, Sire *de Lambre*, Cambrin & autres lieux, & de *Catherine de Laurencourt*. Il mourut en 1428, laiſſant : — 1. Antoine de Blondel, Seigneur de Rademour & de Bayenpont en Vermandois, Province de Picardie, qui forma la Branche des Vicomtes de Rademour, éteinte en 1620 ; — 2. & Jean, qui ſuit.

Jean, dit Tristan de Blondel, Seigneur de Manchicourt & Leghore ou Legore, Hainville, Grand-Prévôt des Ville & Cité de Cambray, épouſa *Marie Rozel*, Dame de Hordain, fille de *Guy*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Molembais*, dont

Antoine de Blondel, Seigneur de Manchicourt, Legore, Hordain & de Beauregard, Gouverneur & Bailli des Villes de Crevecœur, Harleux, Saint-Pilon pour l'Empereur Maximilien & la Ducheſſe de Bourgogne. Il s'allia avec *Agnès Oudart*, Dame de Cuincy, Villers-au-Bois, du Barlet & autres lieux. Ses enfans furent : — 1. Jacques, Seigneur des deux Cuincy ou Cuncy, Villers-au-Bois, Manchicourt, Legore, &c. Il fut fait *Chevalier* par Lettres-Patentes de l'Empereur Charles-Quint du 1 Mai 1553, Gouverneur & Grand-Bailli des Villes & Château de Tournay, Tournaiſis, Montagne & Saint-Amant. Il ſervit le Roi d'Eſpagne Philippe II, & eſt auteur de la branche des Seigneurs de Cuncy, dont le dernier, Lieutenant Général des Armées du Roi Louis XIV, eſt mort ſans poſtérité le 26 Octobre 1684 ; — 2. Louis, qui ſuit ; — 3. & Antoine, Seigneur des Hauts-bois, d'Hauvincourt, qui fut Colonel d'un Régiment Wallon, Gouverneur de Philippeville, & créé *Chevalier* par Philippe II, Roi d'Eſpagne. Il mourut ſans alliance en 1570, & fit ſon frere Louis ſon héritier, au préjudice de Jacques, ſon aîné.

Louis de Blondel, Chevalier, Seigneur de Beauregard, des Hauts-bois, du Barlet, Hordain, &c. fut Commiſſaire des Montres de Sa Majeſté Catholique en ſes pays de Flandres, d'Artois, Hainaut, Cambreſis & Tournaiſis, & Gouverneur des Ville & Château de Bapaume ſous le regne de Philippe II, Roi

Digitized by Google

d'Eſpagne ; & mourut en 1581. Il avoit épouſé *Marie de Montigny*, fille de *Louis*, Seigneur de Larrus, créé *Chevalier* par l'Empereur CHARLES-QUINT. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. HUGUES, Chevalier de Malte, mort faiſant ſes Caravannes ; — 3. & MARIE, alliée à *N... de Cardevaque-d'Havraincourt*, dont deſcendent ceux de ce nom.

JEAN DE BLONDEL, Seigneur de Beauregard, du Barlet, &c. né le 9 Juillet 1561, mort le 27 Mai 1606, avoit épouſé *Marie de Bertoult*, Dame d'Amplier, dont : — 1. LOUIS, Seigneur de Beauregard, Amplier, &c. Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes au ſervice de Sa Majeſté Catholique, né en 1596, & mort en 1669. Il avoit épouſé *Marie de Lambrie*, & eſt auteur de la branche aînée de cette Famille de BLONDEL qui porte le nom de Beauregard, & dont le Chef demeure a Douay & eſt en poſſeſſion de tous les titres originaux de ſa Famille, ſans beaucoup s'inquiéter de la faire connoître, croyant qu'il eſt ſuffiſant que ſa nobleſſe ſoit connue, & aſſez ancienne pour que les filles de ſon nom puiſſent entrer dans les Chapitres nobles de Flandres ; — 2. & JEAN, qui ſuit.

JEAN DE BLONDEL, Seigneur du Barlet, Hainville, &c. né en 1599, décédé en 1643, s'étoit allié, en 1625, avec *Marie le Vaſſeur*, morte en 1677, fille de *Floris*, Chevalier, Seigneur de Valton, la Brayelle, & d'*Iſabelle Floris*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN-LOUIS, qui ſuit ; — 2. & GEORGES, Capitaine en Eſpagne, qui paſſa à Saint-Jacques de Chily en 1663. Il y avoit une Compagnie de Cavalerie, & s'y maria avec la fille d'un Meſtre-de-Camp, appellé Don *Nicolas-Garcia Rodrigue*. En 1689 il avoit quatre garçons, & nous en ignorons la poſtérité.

JEAN-LOUIS DE BLONDEL, Seigneur du Barlet, Hainville, né en 1634, fut député aux Etats d'Artois à la Cour de Madrid, & décéda le 19 Novembre 1708. Il avoit épouſé *Marie-Catherine Drouhot*, Dame de Fechain-Petit, Grandlet, Golar, Mairle, Nodrange, &c. à condition qu'il joindroit à ſon nom celui de *Drouhot*. Elle étoit fille d'*Antoine*, Seigneur dudit lieu, Gouverneur des Ville & Château de Bouchain, quand Louis XIV s'en rendit maître. Il étoit de l'Ordre de Saint-Jacques, & avoit pluſieurs freres au ſervice d'Eſpagne, en ſi grande réputation dans les armées, qu'on diſoit : *Vas ti frote à Drouhot.* Louis XIV demanda à cet *Antoine Drouhot*, s'il vouloit paſſer à ſon ſervice, il lui répondit que *jamais il n'avoit retourné ſon habit.* Il mourut le 6 Janvier 1706. JEAN-LOUIS DE BLONDEL eut de cette *Marie-Catherine Drouhot* pour enfans : — 1. ANTOINE-HIACINTHE, qui ſuit ; — 2. FERDINAND-ALBERT, connu en Eſpagne ſous le nom de *Fechain*, mort Capitaine de Grenadiers du Régiment de Hainaut, que PHILIPPE V fit en Sardaigne ; — 3. & PIERRE, né en 1684, connu en Eſpagne ſous le nom de *du Barlet*, mort à Valence en 1764, Lieutenant-Général & Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Wallones. Il a fait ſon héritier ſon neveu LOUIS DE BLONDEL, Officier au même Régiment, qui porte le nom de *Drouhot*, dont il ſera parlé ci-après.

ANTOINE HIACINTHE DE BLONDEL, dit *Drouhot*, Seigneur de Fechain, du Barlet & autres grandes Terres, Colonel d'un Régiment de Cavalerie qui portoit ſon nom au ſervice de LOUIS XIV & de PHILIPPE V, épouſa, en 1719, *Geneviéve de Caulaincourt*, fille de *François-Armand*, Marquis *de Caulaincourt*, & de *Françoiſe de Bethune-Sully*. Il eſt mort, retiré du ſervice, dans ſa terre de Fechain proche Bouchain en 1748, & elle au même lieu en 1767. De ce mariage ſont iſſus : — 1. HIACINTHE, dit *Drouhot*, d'abord Page de feu la Reine de France, Colonel de Cavalerie au ſervice de Louis XV ; — 2. LOUIS, qui ſuit ; — 3. MARIE, alliée à *N... de Carondelet-de-Tumery*, morte ſans enfans en 1749 ; — 4. & N... DE BLONDEL, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie à Amiens.

LOUIS DE BLONDEL, connu en Eſpagne ſous le nom de *Drouhot*, né en 1728, Colonel d'Infanterie, Capitaine aux Gardes Wallones, s'eſt allié, en 1752, avec *Marie-Françoiſe de Wyts-de-la-Bouchardrie*, fille aînée de *Philippe de Wyts-de-la-Bouchardrie*, mort en 1762, Maréchal des Camps & Armées du

Roi d'Eſpagne, & Major du Régiment des Gardes Wallones, & de *Marie-Françoiſe de Valencia*, fille de *Louis de Valencia*, & de Dona *Thérèſe de Balaguers*. Elle a pour ſœur Dona *Philippine de Wyts*, mariée, en 1759, à Don *Vincent Bellet*, Gentilhomme Catalan, dont pluſieurs enfans. Louis de Blondel a pour enfans : — 1. Louis-Hiacinthe, dit *Drouhot*, né en 1756, Page, en 1772, du Roi d'Eſpagne; — 2. Antoine, dit *Drouhot*, né en 1757, Capitaine au ſervice d'Eſpagne, & Enſeigne des Gardes Wallones; — 3. Ramon; — 4. Geneviéve, née en 1754; — 5 & 6. Françoise & Louise, en bas-âge.

Les armes : *de ſable, à la bande d'or, le heaume couronné d'or; les lambrequins d'or & de ſable.* Pour cimier, *une aigle éployée de ſable ſortant de la couronne.* Supports, *deux griffons.*

Addition au Tome II, p. 613, avant Boissot.

BOISSONADE-DE-FONTARABIE : Ancienne Famille noble du Languedoc, qui a formé pluſieurs branches, tant en France que dans le pays étranger, qu'on croit ne plus ſubſiſter que dans deux freres.

L'aîné, nommé Pierre Boissonade, né en 1720, demeurant en Languedoc dans ſa Terre du Batiment, vit ſans alliance.

Le cadet, nommé Jean-François Boissonade-de-Fontarabie, Chevalier, né le 31 Mai 1723, établi à Paris, a obtenu, par Proviſions du 20 Juillet 1767, le Gouvernement de la Ville de Caſtel-Geloux, Province de Guienne, & eſt marié, depuis le 24 Novembre 1772, avec Demoiſelle *Benoîte Mieton-de-Deleſtre*, dont un garçon & une fille, ſçavoir : — Jean-François Boissonade-de-Fontarabie, né le 12 Août 1774; — & Anne-Marie-Adélaïde, née le 19 Août 1775.

Les armes de cette Famille, ſuivant le Certificat de M. *d'Hozier*, Juge d'armes de la Nobleſſe de France, ſont : *de gueules, au lion d'or accompagné de trois étoiles d'argent, poſées deux en chef & une en pointe; l'écu timbré d'un caſque de profil orné de ſes lambrequins d'or, de gueules & d'argent.* Celles de Mieton de Delestre ſont : *de gueules, à deux plantes de mirthe, un thon en pointe; au chef couſu d'azur, au triangle d'argent accompagné de deux étoiles de même.*

Addition au Tome III, p. 105, après Boylesve.

* BOYSÉON : Ancienne Seigneurie & Châtellenie de Bretagne.

Elle eſt ſituée à deux lieues de Morlaix, Paroiſſe de Lameur, Evêché de Dol, mouvante directement du Roi, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, & dont les Fiefs s'étendent dans pluſieurs Paroiſſes, avec droit de grurie, de patronage, de Dixme, établiſſement de foire & autres droits honorifiques, du nombre deſquels eſt la chef-rente qui ſe paye annuellement au Seigneur de ladite Terre, à ſa Chapelle particuliere & prohibitive dans la Paroiſſe de Lameur, le jour de Pâques après Vêpres, par le Doyen de ladite Egliſe, de 18 deniers monnoie, deux pots de vin & 12 pains azymes.

Cette Terre fut entierement poſſédée par les Seigneurs du nom de Boyséon. Lévenezr de Boyséon, devenue héritiere de ladite Terre & des biens de ſa Maiſon, épouſa *Pierre de Lameur.* C'eſt ce que rapporte *la Roque* dans ſon Traité de l'Origine des Noms, à la ſuite de ſon Traité de la Nobleſſe, *Chap. XXXI, pag.* 51, Edition *in*-4°. de 1735. Elle paſſa enſuite dans la Maiſon de *Coëtedrès* par le ſecond mariage de *Margelye de Lameur*, veuve de *Gui le Sénéchal*, Seigneur de Coetelan, & dont le fils *Hervé* II porta le nom & les armes de Boyséon, comme héritier & Seigneur de ladite Terre du chef de ſa mere. C'eſt ce qui eſt auſſi rapporté par *la Roque* & juſtifié par pluſieurs titres des années 1402, 1419, 1420, 1439, 1473, &c.

La Terre de Boyſéon fut vendue par contrat du 17 Septembre 1682, à

Digitized by Google

François de Kergroadès, Marquis dudit lieu, dont vint *Jeanne-Françoiſe de Kergroadès*, ſeule héritiere & derniere du nom, qui, ſelon les *Tabl. Généal. Part. VIII, p.* 272, épouſa *Sébaſtien-Louis*, Marquis *de Keroüartz*. Ledit Seigneur *de Kergroadès* revendit cette Terre par contrat du 23 Août 1694, & elle a été acquiſe par *Guillaume Helie*, Ecuyer, reçu Conſeiller Secrétaire du Roi en 1686, mort dans l'exercice de ſa charge en 1709, qui obtint de nouvelles Lettres-Patentes en confirmation d'érection de ladite Terre en *Comté*, données à Verſailles au mois de Mai 1698, non enregiſtrées. Depuis, elle eſt paſſée par ſucceſſion du chef de *Marie-Françoiſe Helie*, fille dudit *Guillaume*, & ayeule maternelle du Seigneur actuel, à *Nicolas-Jacques-Sébaſtien de Foreſtier*, Seigneur de Keroſven, ancien Officier des Vaiſſeaux du Roi, marié en 1761, à *Marie-Joſephe de Keroüartz*. Voyez au Supplément FORESTIER DE KEROSVEN.

* BRIQUEVILLE : Terre ſituée en Normandie, dans le pays que l'on nomme *le Beſſin*.

Cette Terre a des extenſions de Fief dans les Terres de Colombieres, Berneſq, la Folie, Sarunet, Maiſtry, Saint-Marcou & Saint Sauveur, & a été poſſédée de tems immémorial par la Maiſon DE BRIQUEVILLE juſqu'en 1763, qu'elle a été vendue par Meſſire LOUIS DE BRIQUEVILLE, Chevalier, à M. le Marquis DE BRIQUEVILLE DE LA LUZERNE, Seigneur d'Iſigny.

Dans le *Tome III de ce Dictionnaire, p.* 237 *& ſuiv.* d'après un Mémoire peu exact, nous avons parlé de cette ancienne & illuſtre Maiſon DE BRIQUEVILLE, originaire de Normandie, Généralité de Caen, qui n'eſt pas moins diſtinguée par ſes alliances, que par les emplois dont pluſieurs de ce nom ont été honorés par nos Rois pour leurs actions éclatantes. Aujourd'hui d'après l'examen des titres originaux qui nous ont été communiqués, nous allons en donner une Généalogie qui va rectifier les oublis & les erreurs où nous ſommes tombés dans notre premier travail faute d'inſtruction.

I. Le plus ancien de cette Maiſon qui nous ſoit connu, & dont la mémoire eſt parvenue juſqu'à nous, eſt un Sire DE BRIQUEVILLE, que GUILLAUME, Duc DE NORMANDIE, lorſqu'il entreprit en 1066, la conquête d'Angleterre, nomma avec pluſieurs autres Seigneurs de cette Province pour aider la Ducheſſe *Mathilde* dans le gouvernement de ſes Etats pendant ſon abſence, maintenir les Normands en leur devoir, & aller au-devant des entrepriſes de ſes voiſins. C'eſt ce qui paroit par un ancien manuſcrit tiré de l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Caen, appellée l'Abbaye aux Dames. On ignore l'alliance de ce Sire de BRIQUEVILLE, mais on croit qu'il eut pour fils

II. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, qualifié *Monſieur*, Sire de Lanne, Chevalier-Banneret Normand, lequel fut du nombre des Seigneurs qui accompagnerent ROBERT *Courte-Heuſe*, Duc de Normandie, & *Godefroi de Bouillon*, à la conquête de la Terre ſainte en 1096, & à la priſe de Jéruſalem, comme il paroit par un regiſtre qui ſe trouve à la Cathédrale de Bayeux. Il eut pour femme *Jeanne Scitel*, Dame de Leſſay, de la même Famille de *Haſtain Scitel*, qui donna le premier établiſſement aux Normands en Italie, & qui avoit été leur chef dans la Pouille. De ce mariage naquirent : — ALMERED, qui ſuit ; — & THOMAS, qui aumôna à l'Abbaye de Leſſay l'Egliſe de Lanne, avec les dixmes qui en dépendoient, & autres, dont il eſt fait mention dans le *Neuſtria Pia*.

III. ALMERED DE BRIQUEVILLE, Sire de Briqueville & de Lanne, eſt cité pour ſes bienfaits dans les Chartes de l'Abbaye de Leſſay. Il épouſa *Amicie de Montfort*, parente du célebre *Simon*, Comte *de Montfort*. Il en eut : — OSBEON, qui ſuit ; — & GEOFFROI DE BRIQUEVILLE, dont la femme n'eſt point connue, mais qui en eut une fille, mariée à *Guillaume de Côtentin - Tourville*, Chevalier.

IV. OSBEON DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Sire de Briqueville & de Lanne, vivant en 1148, eſt ainſi nommé dans une Charte de l'Abbaye de Leſſay de 1190. Il épouſa *Rohais de Caligny*, Dame dudit lieu, dont :

Digitized by Google

V. Guillaume de Briqueville, II. du nom, Sire de Briqueville & de Lanne, qui eſt regardé comme un des principaux bienfaiteurs de l'Abbaye de la Luzerne en 1189. Outre les Terres qu'il poſſédoit, il fut encore Seigneur de Caligny & de la Hériſſonniere. Il épouſa *Mathilde de Courcy*, & en eut

VI. Robert, Sire de Briqueville, I. du nom, marié à *Mahaud de Paiſnel*, d'une des premieres Maiſons de Normandie, ainſi qu'il eſt rapporté dans le Catalogue de ceux qui tenoient des Fiefs du tems du Roi Philippe-Auguste. Il donna au Chapitre de Coutances la moitié du patronage de Saint-Cyrille en 1221, comme il ſe voit au premier Volume du Cartulaire dudit Chapitre, *fol°.* 24; & fit pluſieurs dons à l'Abbaye de Leſſay, ce qui eſt auſſi prouvé par les Chartres de cette Abbaye. De ce mariage vint

VII. Thomas de Briqueville, qu'on ſçait encore par tradition être fils de Robert, I. du nom, & de *Mahaud de Paiſnel*. Il épouſa *Aleline Bertrand-de-Briquebec*, dont : —— 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Nicolas, mentionné dans des titres de 1240; — & Renaud de Briqueville, auſſi cité dans les mêmes titres.

VIII. Guillaume, III. du nom, Sire de Briqueville, la Blouette, Briqueville en Beſſin, Lanne, Latelle, &c. eut pour femme *Agnès de la Ferriere*, de laquelle naquirent : — 1. Robert, qui ſuit; — 2 & 3. Thomas & Jeanne, cités dans un acte latin en parchemin, lequel acte prouve que la Terre de Briqueville en Beſſin eſt très-ancienne dans cette Maiſon.

IX. Robert, II. du nom, Sire de Briqueville, la Blouette, Briqueville en Beſſin, Lanne, &c. donna, ſuivant une Charte de l'Abbaye de Leſſay, à ce Monaſtere, trois quartiers de froment, meſure de Veſly, à prendre ſur ſon moulin de Piſſot, & ſe maria avec *Alix Bacon*, fille du Sire de Molley-Bacon. Leurs enfans furent : —— 1. Robert, qui ſuit; —— 2. Thomas, vivant en 1265, mort avant ſon pere, qui donna en 1266, pour le ſalut de l'ame de ſon fils & de la ſienne, trois quartiers de froment de rente, meſure de Veſly, à prendre ſur le moulin de Piſſot; —— 3. & Jeanne, citée avec ſon frere Thomas, dans un acte en parchemin daté du mois de Mai 1264.

X. Robert, III. du nom, Sire de Briqueville, la Blouette, Briqueville en Beſſin, Lanne, &c. prouvé fils de Robert II, par la tradition & l'hiſtoire de cette Maiſon, & d'*Alix Bacon*, vendit au Chapitre de Coutances 36 quartiers de froment, meſure de Teſſy, comme il paroît par les Cartulaires dudit Chapitre; & épouſa *Jeanne de Teſſon*, fille du Sire de la Roque-Teſſon, de laquelle il eut

XI. Jean de Briqueville, Chevalier, Seigneur de Briqueville, la Blouette, Briqueville en Beſſin, Lanne, Gerville, Latelle, Caligny, &c. mort le 8 Mars 1330. Il avoit épouſé Damoiſelle *N... de Calletot*, d'une ancienne Maiſon de Normandie, ce qui eſt prouvé par ſon tombeau dans la Paroiſſe de Briqueville, placé vis-à-vis l'Autel Notre-Dame de vers le midi, où il eſt figuré en *homme armé, ayant une Epée, & à ſes pieds un lévrier* : l'on y voit les armes de Briqueville qui ſont : *d'argent, à ſix feuilles de chêne*; & celles de Calletot : *d'or, au lion rampant de gueules*. C'eſt ce qui réſulte d'une atteſtation du Dimanche 24 Novembre 1565, faite par les Sieurs Curé, Prêtres & habitans de Briqueville, devant les Notaires en la Seigneurie d'Iſigny, Vicomté de Bayeux, ladite atteſtation en parchemin, duement ſignée. De ſon mariage il eut : — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2 & 3. Colin & Thomas, ſervans le Roi en 1340, & morts ſans alliance.

XII. Guillaume de Briqueville, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Briqueville en Beſſin, Briqueville, la Blouette, Lanne, &c. épouſa *Jeanne de Meulent*, fille de *Raoul*, Comte *de Meulent*, deſcendu de *Robert de Meulent*, & d'*Eliſabeth de Vermandois*, petite-fille du Roi Henri I. Du mariage de Guillaume de Briqueville naquirent : —— 1. Guillaume, Chevalier, Seigneur de Lanne, &c. qui n'eut point d'enfans; —— 2. Jean, Chevalier, Seigneur de Briqueville, la Blouette, qui n'a point fait de lignée, ſon fils étant mort en bas-âge; —— 3. Roger, Chevalier, qui, depuis la mort de ſon frere Guil-

LAUME, fut Seigneur de Lanne & de pluſieurs autres Terres. Il ne ſe trouve point employé dans la Généalogie produite par RICHARD DE BRIQUEVILLE en 1523, parce que, ſelon toutes les apparences, celui-ci ne s'occupa que de ſa branche, comptant bien que ceux de la branche de ROGER ne ſeroient point oubliés dans ſes recherches. Au reſte, cette omiſſion de ROGER DE BRIQUEVILLE ſe trouve corrigée par *la Roque* en ſon Hiſtoire de Harcourt, *Tome I, p.* 112, lequel avoit vu les titres des différentes branches du nom de Briqueville; — 4. THOMAS, qui ſuit; — 5. N... DE BRIQUEVILLE, mariée à *Jean d'Eſcajeul*, Chevalier, Seigneur de la Rammée; — 6. LUCE, femme de *Jean des Montiers*, Chevalier, Seigneur d'Aiſy, Saint-Germain & Saint-Gabriel; — 7. JEANNE, mariée à *Vigor de Clinchamp*, Seigneur de Maiſerette; — 8. & ISABEAU, épouſe de *Philippe de la Haye*, Seigneur de la Haye-Hue.

XIII. THOMAS DE BRIQUEVILLE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Briqueville en Beſſin, Terre qu'il eut pour ſon partage, épouſa *N... de Vieux*, fille de *Bidaut de Vieux*, Seigneur de Putot en Auge, comme il appert de la déclaration baillée au Procureur du Roi ſur le fait des Aides & Tailles de Valogne, le 9 Juillet 1523, par RICHARD DE BRIQUEVILLE. Il en eut: — JEAN, qui ſuit; — & RICHARD, Chevalier, lequel fut du nombre des 119 Gentilshommes qui défendirent, en 1427, le Mont Saint-Michel contre toute la puiſſance des Anglois.

XIV. JEAN DE BRIQUEVILLE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Briqueville & de Breteville, &c. à cauſe de *Cécile Picot*, ſa femme, fille de défunt *Guillaume Picot*, Ecuyer, Seigneur du Fief, Terre & Seigneurie de Breteville, en la Paroiſſe de Breteville près Cherbourg, reçut quittance, le 13 Janvier 1412, de *Pierre de la Roque*, Vicomte de Valogne, de 75 ſols pour le relief de la mort dudit *Guillaume Picot*; reçut auſſi aveu le 2 Décembre 1416, de *Jean Liat*, pour pluſieurs Terres aſſiſes à Breteville, &c.; acquit, par contrat paſſé devant *Jean Herbeline*, Clerc Tabellion en la Sergenterie de Ceriſay le 9 Septembre 1421, de *Jean Bazaing*, demeurant à Coulombieres, tout & tel ténement d'héritage que feu *Jean Bazaing*, ſon pere, avoit en la Paroiſſe de Briqueville, &c. Ladite *Cécile Picot*, par ſon teſtament en latin du 14 Mai 1439, inſtitua exécuteur ſon mari; fit pluſieurs donations à l'Egliſe de Breteville, où elle voulut être enterrée, à celles de Digoville, Tourlaville, Naqueville & de Briqueville, aux pauvres & à pluſieurs filles & particuliers. De ſon mariage vinrent: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. GUILLEMETTE, femme de *Thomas Louis*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Andrieu; — 3. & COLETTE DE BRIQUEVILLE, mariée à *Robert de Vieux*, Ecuyer, Seigneur de Putot en Auge.

XV. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Briqueville & de Breteville, reçut l'aveu de *Richard Godin* le 9 Décembre 1445, pour pluſieurs vergées de Terre redevables de diverſes rentes à cauſe de la Sieurie de Briqueville; & deux autres, l'un de *Colin Bazaing* en Décembre 1445; & l'autre de *Robert le Patruel*, le 13 Mars 1446, pour des Terres dépendantes de ſadite Seigneurie de Briqueville. Il teſta le 14 Novembre 1448, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant les Tabellions de Sainte-Marie du Mont, le pénultieme jour d'Août 1432, Damoiſelle *Perrine de Beuzeville*, laquelle fut dotée par noble homme *Richard de Beuzeville*, Ecuyer, Seigneur de Beuzeville ſur le Vey, & *Raculet de Beuzeville*, ſes freres. Leurs enfans furent: — 1. RAOUL, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Prêtre, Curé de Montfiquet; — 3. JACQUELINE, mariée à *Guillaume de Percy*, Ecuyer, Seigneur des Noyers; — 4. & GUILLEMETTE, femme de *Robert Heuzey*, Ecuyer, Seigneur de Naqueville.

XVI. RAOUL DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de Breteville, Briqueville, &c. employé comme un des anciens Nobles dans l'Extrait des Recherches de Nobleſſe faites ſous *Raimond Montſaouq* en 1463, fut mis hors de garde noble, & envoyé en poſſeſſion de ſes Terres & héritages, comme étant capable de les régir ayant plus de 22 ans, par acte paſſé le 4 Mars 1472, en

Digitized by Google

préſence de *Michel Corbin*, Procureur dudit Seigneur RAOUL DE BRIQUEVILLE. Il obtint, en 1486, de *Guillaume de Mante*, Lieutenant-Général du Grand-Maître Enquêteur des Eaux & Forêts du Duché de Normandie, main-levée des droitures & franchiſes qui lui avoient été accordées dans les Forêts du Roi. Il avoit épouſé *Olive de Sainte-Marie*, fille de feu *Jean de Sainte Marie*, Ecuyer, Seigneur d'Equilly, & de *Jeanne de la Luzerne*, ce qui paroit par un accord paſſé le 10 Janvier 1494, au ſujet de la dot de ſa femme. De leur mariage vinrent : — 1. RICHARD, qui ſuit ; — 2. GAUTIER, Prêtre ; — 3. GUILLAUME, Ecuyer, mort ſans alliance ; — 4. Une fille, mariée à *Pierre de Brebeuf*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; — 5. GUYONNE, femme de *Guillaume du Sauſſey*, Ecuyer, Seigneur de Vivaudeville.

XVII. RICHARD DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de Briqueville, Breteville & Sebeville, obtint une Sentence par défaut en 1500, de *Jean Bloſſet*, Lieutenant-Général de la Vicomté de Valogne, contre GAUTIER DE BRIQUEVILLE & ſes autres freres. Il eut, en 1501, par acte paſſé à Valogne, pour ſon droit d'aîneſſe, la Terre & Seigneurie de Breteville, en rendit aveu au Roi le 25 Octobre 1515, fit ſa déclaration devant le Procureur du Roi ſur le fait des Aides & Tailles de Valogne en 1523, où il dit que de GUILLAUME DE BRIQUEVILLE & de *Jeanne de Meulent*, fille du Comte de ce nom, ſortit en loyal mariage JEAN & THOMAS DE BRIQUEVILLE ; que JEAN eut les Seigneuries de Briqueville, la Blouette, & THOMAS, celle de Briqueville en Beſſin ; qu'il en ſortit auſſi GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, Seigneur de Gerville & de Lanne, tous freres ; que de THOMAS DE BRIQUEVILLE, & de *N... de Vieux*, ſortit JEAN DE BRIQUEVILLE & RICHARD ; que de JEAN & *Cécile Picot*, ſon épouſe, ſortit GUILLAUME DE BRIQUEVILLE ; que de celui-ci & de Damoiſelle *Perrine de Beuzeville*, ſon épouſe, vint RAOUL DE BRIQUEVILLE, marié à *Olive de Sainte-Marie* ; & de celui ci RICHARD DE BRIQUEVILLE, dont il eſt queſtion, lequel & ſes ancêtres ont toujours vécu noblement, hanté & fréquenté les guerres. Cette déclaration en parchemin fut ſignée de lui & produite en la Juriſdiction de Valogne. De Damoiſelle *Jacqueline Boucard*, ſon épouſe, il eut : — 1. JEAN, Chevalier, Seigneur de Breteville, qui reçut pour lui & ſes freres, à cauſe de ſa Seigneurie de Briqueville le 18 Juin 1534, aveu du nommé *le Bourgeois*, pour le ténement qu'il avoit conſiſtant en Maiſons & arbres aſſis en ladite Paroiſſe, à cauſe de quoi il doit rentes, pluſieurs ſervices & ſujetions ſuivant l'accord fait entr'eux le 19 Janvier 1533, &c. Par acte paſſé le 15 Mars 1537, avec ſes freres puînés PIERRE & JACQUES, il choiſit pour ſon partage la Terre & Seigneurie de Breteville, leur laiſſant les Fiefs & Seigneuries de Briqueville & de Sebeville. Il rendit aveu au Roi le 17 Octobre 1541, pour ſa Terre de Breteville, fit un accord le 4 Août 1543, avec ſes freres, par lequel ils ſe chargent de payer chacun leur part de 20 liv. de rente due à *Jean Cabart*, à cauſe de leur mere. Par un autre acte du 7 Mai 1549, il céda des Terres ſituées à Breteville & des rentes à PIERRE, ſon frere, qui lui donna en échange le Fief de Briqueville ſitué en la Vicomté de Bayeux ; mais cet échange fait entr'eux fut déclaré nul & de nul effet par accord du 17 Mars 1554, fait au Bailliage de Valogne, par lequel les deux freres contractans rentrerent dans leur premiere poſſeſſion. JEAN DE BRIQUEVILLE mourut ſans alliance ; —— 2. PIERRE, qui ſuit ; — 3. & JACQUES, Chevalier, Seigneur de Sebeville, Terre qu'il rendit à *Sauveur le Tonnelier*, qui la remit à *Michel Cudot*, Ecuyer, en 1538. Il mourut auſſi ſans avoir été marié.

XVIII. PIERRE DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de Briqueville, eſt compris dans un rôle des montres des Nobles, ſujets au ban & arriere-ban pour la Vicomté de Bayeux, fait à Caen, par *Jacques d'Auberville*, Chevalier, Bailli dudit lieu, le 2 Avril après Pâques 1554. On y voit au Chapitre des Nobles cotiſés en Aide, que PIERRE tenoit le Fief de Briqueville aſſis audit lieu, & qu'il fut baillé en Aide à *Charles de Trouſſeauville*. Il étoit mort en 1560, que *Guillemette le Bunetel*, ſa veuve, obtint une Sentence de *Jean de la Riviere*,

Digitized by Google

Riviere, Lieutenant-Général de la Vicomté de Bayeux, touchant une vente de meubles. Il en eut

XIX. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, VI. du nom, Chevalier, Seigneur de Breteville, qui fit au Roi, le 3 Février 1567, aveu ou déclaration de ſa Terre de Briqueville auprès de Bayeux. JACQUES DE BRIQUEVILLE, ſon oncle, par contrat paſſé devant *Martin* & *Lanier*, Tabellions à Cherbourg le 10 Octobre 1569, abandonna à JEAN DE BRIQUEVILLE, ſon frere, & audit GUILLAUME, ſon neveu, qui étoient en communauté de biens, la vente d'héritages qu'il avoit faite à *Jean Noyon*, d'une piéce de 10 vergées ſituée à Breteville, aux conditions portées dans l'acte. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE fit un échange avec JEAN, ſon oncle, par contrat du 12 Janvier 1571, de la Terre & Seigneurie de Briqueville dans la Vicomté de Bayeux, qui lui étoit échue par la mort de défunt PIERRE DE BRIQUEVILLE, ſon pere, pour le Fief, Terre & Seigneurie de Breteville. Suivant une expédition donnée à Valogne le 14 Septembre 1575, par M. *de Thou*, Grand-Maître Enquêteur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de Normandie, ledit GUILLAUME, ſur la production de ſes titres, fut maintenu & ſes hommes, à cauſe de ſon Fief de Breteville, dans le droit de prendre & d'avoir des bois en les Forêts du Roi & Verderies de Valogne; & il fut fait défenſe à tous Verdiers, Sergens & Gardes d'icelles Forêts, de troubler le Seigneur de Breteville & ſes hommes, dans la poſſeſſion & jouiſſance deſdits droits, par un Mandement du même Grand-Maître, donné à Valogne le 26 Juin 1577. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Avril 1562, paſſé devant *Benoît* & *Mahaut*, Tabellions de Briqueville, du conſentement de JEAN DE BRIQUEVILLE, ſon oncle, Damoiſelle *Marie d'Urevie*, fille de noble homme *Gautier d'Urevie*, Seigneur de Sotteville, dont: —— 1. JEAN, qui ſuit; —— 2. PIERRE, Capitaine de Vaiſſeau, par commiſſion du 6 Décembre 1612, donnée par GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, ſon frere, qui en avoit le pouvoir. Il avoit obtenu du Roi des Lettres de *Committimus*, le 6 Novembre 1611, dans leſquelles il eſt qualifié Capitaine de Marine ès Mers du Ponant; —— 3. GUILLAUME, Sieur de la Vallée, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare de Jéruſalem & de Bethléem, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi & de celle de la Reine, par Brevet que lui expédia, le 4 Avril 1602, *Charles d'Angennes*, Vidame du Mans, Capitaine des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi. Il avoit obtenu, le 6 Août 1601, du Roi HENRI IV, une penſion de 400 écus, pour lui faciliter les moyens d'être à la ſuite de Sa Majeſté. *Charles de Montmorency*, Amiral de France, lui donna commiſſion, le 20 Février 1604, d'équiper une flotte, & auſſi la charge d'Amiral & Lieutenant-Général de ladite flotte, pour la découverte des terres, iſles, côtes & continent, depuis le 40e. degré de latitude ſeptentrionale juſqu'au Cap François. Il eut pareillement le pouvoir de nommer les Capitaines de Vaiſſeau & autres Officiers de ladite flotte. En conſéquence de cette commiſſion HENRI IV l'établit, par Brevet du 8 Mars 1605, ſon Lieutenant-Général & Vice-Amiral, pour repréſenter Sa Perſonne aux pays, côtes, iſles, continens & mers, qui ſont depuis le Cap François juſqu'au 40e. degré de latitude boréale. Il fut pourvu de la commanderie de la Lande d'Airou au Diocèſe de Coutances, le 6 Juillet 1610, par *Philibert de Nereſtang*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Maître dudit Ordre, & fut tué en 1613, dans un combat ſur la riviere de Gambie, qui eſt un bras du Niger; —— 4. GILLES DE BRIQUEVILLE, Sieur de Saint-Martin, mort ſans alliance; —— 5. TIMOLÉON, Prêtre & Curé de Breteville; —— 6. & PERRETTE, mariée à *Nicolas du Gardon*, Ecuyer, Sieur de la Biſeville.

XX. JEAN DE BRIQUEVILLE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Breteville, reçut une Lettre datée de Caen, le 25 Mars 1596, de HENRI DE BOURBON, Duc de Montpenſier, Gouverneur de Normandie, par laquelle il le prie de ſe mettre en état de marcher, ſur la fin du même mois au plus tard, pour le ſervice de Sa Majeſté, & qu'il lui ſera fort obligé de la particuliere affection qu'il lui témoignera dans cette occaſion, & qu'il lui en donnera de la ſienne toutes les preuves qu'il ſçauroit deſirer, étant *ſon bien affectionné ami*. Signé,

Digitized by Google

Henri de Bourbon. Suivant un extrait des regiſtres des Commiſſaires députés par le Roi pour le recouvrement des Tailles, la réformation des abus commis au fait des Finances & des Tailles, & l'uſurpation du titre de nobleſſe en la Généralité de Caen, Jean de Briqueville comparut le 13 Novembre 1598, tant pour lui que pour Pierre, Guillaume, Gilles & Timoléon, ſes freres, & produiſit ſes titres & enſeignemens, faiſant preuve de nobleſſe de huit races en droite ligne de ſon extraction & deſcente de nobleſſe, dont il lui fut délivré acte, à Cherbourg, pour lui ſervir & à ſes freres en tems & lieux. Il rendit foi & hommage au Roi en 1604, de ſa Terre & Seigneurie de Briqueville qu'il avoit par droit ſucceſſif de Guillaume de Briqueville, ſon pere. Il avoit épouſé, par contrat ſous ſeing-privé du 27 Décembre 1606, (reconnu le 25 Avril 1620, devant *Guyot* & *Bazire*, Tabellions Royaux à Saint-Pierre-Egliſe), Damoiſelle *Jeanne le Berceur*, fille aînée de *Richard le Berceur*, Chevalier, Seigneur & Patron de Saint-Marcouf, Fonteney, &c. & de Damoiſelle *Charlotte Aubert*, dont : —— 1. Jacques, qui ſuit; —— 2. Guillaume, lequel, en 1636, fut bleſſé au ſervice du Roi, d'un coup de piſtolet, en mourut & fut inhumé dans l'Abbaye de Marolles proche Landrecie, Diocèſe de Cambrai, ſuivant ſon extrait mortuaire délivré par le Sieur *le Noir*, Curé de Breteville; —— 3. & Barbe, mariée à *Aimon Poupet*, Ecuyer, Sieur des Epaiſſes.

XXI. Jacques de Briqueville, Chevalier, Seigneur de Breteville & de Briqueville, rendit foi & hommage au Roi, le 14 Juillet 1633, de ſa Terre de Breteville à lui échue par ſucceſſion de ſon pere. L'aveu fut vérifié le 13 Janvier 1634, aux Aſſiſes tenues à Valogne par *Robert de Franquetot*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Coigny, Lieutenant-Général Civil & Criminel du Bailliage de Cotentin, & Préſident au Siége Préſidial de Coutances, où l'on voit que ledit Fief étoit dans la Maiſon de Briqueville depuis plus de 300 ans. Jacques obtint, le 17 Août 1641, de *Charles le Roy*, Sieur de la Poterie, Intendant à Caen, Commiſſaire député par Sa Majeſté pour le recouvrement des droits de Francs-Fiefs, main-levée de la ſaiſie de ſes Fiefs de Briqueville & de Breteville, vu ſa comparution & la production de ſes titres, papiers & enſeignemens juſtificatifs de ſon ancienne nobleſſe. Le Sire *de Matignon*, Lieutenant-Général de Sa Majeſté en Normandie, & de l'armée levée en cette Province, lui donna un Certificat comme il avoit ſervi, ainſi que *Jacques d'Aigremont*, ſon beau-pere, ſous ſon commandement avec armes, chevaux & équipages ſuivant ſa qualité de Noble, & qu'il a ſervi depuis le rendez-vous par lui donné à la Nobleſſe en la Ville de Caen, le 28 Septembre 1636, juſqu'à ce jour qu'il a délivré ce Certificat pour lui valoir. Fait à Brixon près Châteauvillain en Bourgogne, le 23 Novembre 1636. Signé, Matignon. Il épouſa *Anne d'Aigremont*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur *d'Aigremont*, Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & d'*Hilaire des Montiers*. En faveur de ce mariage, Pierre de Briqueville, ſon oncle, lui donna, en avancement de ſucceſſion, la propriété de ſa Seigneurie de Briqueville, par acte paſſé le 6 Février 1635, devant *Houchart* & *le Mignot*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Valogne pour le ſiége du Val de Saire. De ce mariage vinrent : —— 1. Jean, qui ſuit; —— 2. Antoine, Chevalier, Seigneur de Briqueville en Beſſin, Capitaine de Fregate, cité dans la recherche de Nobleſſe par M. *de Chamillart* en 1666. Il fut tué ſur ſa Fregate proche du Havre-de-Grace, & inhumé le 27 Juillet 1674, dans le Chœur de l'Egliſe de Breteville, ſuivant le Certificat délivré, le 23 Septembre 1739; —— 3. Marie, mariée en 1667, à *Adrien Morel*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr & de Courcy; —— 4. Susanne, qui ſignala ſa piété par l'attachement qu'elle eut pour les pauvres, ayant été la principale fondatrice de l'Hôpital de Valogne. Elle eſt morte en 1706; —— 5. Françoise, morte, mariée en 1672, à *Jean-François Osbert*, Chevalier, Seigneur d'Agneaux.

XXII. Jean de Briqueville, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Brete-

Digitized by Google

ville en Saire, & de Briqueville en Beſſin, compris au rang des anciens Nobles dans la recherche de 1666, obtint du Roi des Lettres de bénéfice d'âge le 27 Mars 1656, vu qu'il avoit atteint l'âge de 16 à 17 ans, & qu'il étoit capable de gouverner ſes biens; & rendit aveu à Sa Majeſté le 28 Juillet 1667, de ſa Seigneurie de Breteville. Il eut du Comte *de Breauté*, Bailli du Côtentin, une atteſtation, datée des 61 Mai 1691, 15 Juin 1693, & 9 Juillet 1656 comme il avoit ſervi & ſervoit encore actuellement en ſon équipage. Le Sire *de Matignon*, Lieutenant-Général de Sa Majeſté, lui délivra un Certificat le 15 Juin 1706, comme il ſervoit encore le Roi. Il avoit épouſé, au mois de Janvier 1681, *Françoiſe-Jeanne de Fontaines*, fille de feu *Céſar de Fontaines*, Chevalier, Seigneur, Patron & Baron de Cardouville, & de *Marie de Miderge*. Ce contrat fut paſſé en préſence des parens communs, de *François de Neſmond*, Evêque de Bayeux, parent de la future, & de pluſieurs illuſtres perſonnes; & fut reconnu par *Michel*, Notaire de Briqueville, le 19 Octobre 1692. Ils ont eu pour enfans: — 1. GUILLAUME-ANTOINE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, né en 1683, qui eut pour parrein *François de Neſmond*, Evêque de Bayeux. Il entra dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi en 1703, & fut tué à la bataille de Malplaquet en 1709, ſans avoir été marié; — 3. JEAN-BATISTE, né en 1684, d'abord Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie en 1702, Enſeigne de la Colonelle au Régiment de Touraine en 1703, puis Capitaine en 1706. Il fut bleſſé au ſiége de Lille en Flandre en 1708, &, après la capitulation de cette ville, fut tranſporté à Douay, où il mourut de ſes bleſſures, & y fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Amé; — 4. CHARLES, mort jeune; —— 5. FRANÇOIS-ADRIEN, né en 1695, Bachelier de la Faculté de Théologie de Paris, ſuivant ſes Lettres en latin du 5 Novembre 1725; — 6, & 7. Deux garçons, morts, l'un âgé de 3 ans, & l'autre à 3 mois; — 8. Louis, appellé *le Chevalier de Briqueville*, né en 1702, qui eſt entré dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi en 1721, où il ſervoit encore en 1724; — 9. HILAIRE, née en 1682, morte jeune; — 10. ELISABETH, née en 1686, Religieuſe à l'Abbaye de Notre-Dame des Anges à Coutances en 1708, où elle eſt morte en 1727; — 11. MADELENE, née en 1688, Religieuſe au Couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Carentan en 1711, morte en 1722; — 12. MARIE-ANNE, née en 1693, Religieuſe au même Monaſtere en 1718; — 13. & MARIE-FRANÇOISE, née en 1700, mariée en 1718, à *Jean-Pierre-Alexandre le Fevre-de-Grainthéville*, Ecuyer, Seigneur, Baron de Clitourp & de Grainthéville, mort le 16 Septembre 1724.

XXIII. GUILLAUME-ANTOINE DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur & patron de Breteville en Côtentin, rendit foi & hommage de ſon Fief de Breteville, relevant de Sa Majeſté, le 10 Mars 1729; donna ſon aveu, le 15 Mars 1736, au Roi, à cauſe de ſa Vicomté & Châtellenie de Valogne, du Fief, Terre & Seigneurie de Breteville, ſituée en la même Paroiſſe, & s'étendant à celles de Digoville, Tourlaville, Maupertuis & Sainte-Croix en la Hague, & eut, ſuivant cet aveu, le 23 Mars 1737, pleine, entiere & derniere main-levée de ſon Fief de Breteville & dépendances, vu l'information faite dudit Fief, par *Jean-Jacques le Pigeon*, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailli de Côtentin à Valogne. Il fut Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Touraine, & enſuite nommé Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général de la Capitainerie-Garde-Côte du Val de Saire en toute ſon étendue, le 25 Juin 1732, par commiſſion du Roi. Le Roi Louis XV l'ayant chargé de recevoir des Chevaliers de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, particulierement le Sieur *Cantel d'Anthéville*, en 1774, lui adreſſa une Lettre pour cet effet, dans laquelle il lui donne le titre de *Comte*. Il eſt mort âgé de 85 ans, au mois de Novembre 1775, & avoit épouſé, par contrat du 6 Octobre 1721, paſſé au Château du Pontroger, reconnu devant les Notaires de Cherbourg le 17 Août 1724, Damoiſelle *Madelene de la Motte*, fille de feu Meſſire *Pancrace de la Motte*, Chevalier, Seigneur & Patron de Saint-Jean des Champs, Pontroger, Grimouville, & de noble Dame *Françoiſe Leuilly*, dont: — 1. CLAUDE-MA-

Digitized by Google

RIE, qui ſuit ; — 2. BON-CHRÉTIEN DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron de Roncey, Neuville, &c. né le 2 Octobre 1726, Capitaine de Vaiſſeau du Roi, Directeur des conſtructions de la Marine, Chevalier de Saint-Louis en 1763 ; — 3. JEANNE-FRANÇOISE, née le 25 Août 1722, morte en 1773 ; — 4. LOUISE-MADELENE, née le 19 Octobre 1725, mariée à Meſſire *Henri-François Bernard d'Aubigny*, dont un fils, mort en 1775, & une fille vivante ; — 5. & FRANÇOISE-HILAIRE, née le 15 Mars 1728.

XXIV. CLAUDE-MARIE, Comte DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron de Breteville, Grimouville, Saint-Etienne, Pontroger, la Cour du Bois, la Poiſſonniere Beauchamp, Hotot, Saint-Jean des Champs, né le 11 Avril 1724, d'abord Page du Roi en ſa petite Ecurie en 1739, Capitaine de Cavalerie en 1743, Chevalier de Saint-Louis en 1758, Lieutenant-Colonel de Cavalerie en 1768, Meſtre-de-Camp de Cavalerie en 1770, a épouſé, en 1751, *Catherine-Yolande-Roſe de Thiboutot*, fille de feu *François*, Comte *de Thiboutot*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Brigadier de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Fécamp, (frere du feu Marquis *de Thiboutot*, Maréchal-de-Camp) & de noble Demoiſelle *N... le Roux*, de laquelle il a — FRANÇOIS CLAUDE-MARIE DE BRIQUEVILLE, Chevalier, né à Saint-Vallery de Fécamp le 24 Août 1761, reçu Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi au mois de Juin 1777.

Les armes de cette Maiſon DE BRIQUEVILLE ſont : *d'argent, à ſix feuilles de chêne de ſinople, poſées 3, 2 & 1.*

Addition au Tome IV, p. 209, avant CHANDIEU.

CHANCEL-DE-LA-GRANGE : Famille noble du Périgord, dont les titres, qui nous ont été communiqués, remontent la filiation à

I. GEOFFROY CHANCEL, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sire de Coetivy & de Quirquené en Bretagne, commandant l'armée de Louis XII en Périgord, où il mourut, après avoir remis l'Evêque dans ſon Siége épiſcopal, le 2 Mai 1521. Il fut enterré dans l'Egliſe Collégiale de Saint-Front, où l'on voit encore ſon épitaphe, que le tems a preſque détruite. Il avoit épouſé *Marie de la Grange*, fille de *Jean de la Grange*, Seigneur d'Arquien, Grand-Maître de l'Artillerie de France, & d'*Hélene de la Riviere*, dont, entr'autres enfans :

II. PONCET CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de Génébrieres, qui fut tué à la bataille de Pavie, en 1525, étant Capitaine de 50 hommes d'armes. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Novembre 1519, paſſé devant *Jabelin*, Notaire, *Françoiſe de la Porte-du-Puy-Saint-Aſtier*, héritiere de la Terre de Barbedor, de laquelle vint :

III. GERAULD CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de la Veyſonie, pourvu gratuitement, en 1551, par le Roi HENRI II, de la charge de Préſident au Siége Préſidial de Périgueux, créée pour lui, en récompenſe des ſervices rendus par ſon pere & par ſon ayeul. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *la Barre*, Notaire Royal, le 5 Janvier 1542, *Jeanne de Vigoureux*, fille de *Jean de Vigoureux*, Ecuyer, Sieur de la Beſſe, & de *Catherine de Belcier* ; celle-ci fille de *Jean de Belcier*, Seigneur des Rolphies, Préſident au Parlement de Bordeaux. De ce mariage naquirent : — PIERRE, qui ſuit ; — & JEAN, tige de la branche des Seigneurs de la Chalupie, rapportée ci-après.

IV. PIERRE CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de la Fouillouſe & de Barbedor, épouſa, par contrat du 27 Décembre 1574, paſſé devant *Burraud*, Notaire Royal, *Marguerite Faure-de-la-Roderie*, fille de noble *Julien Faure*, Seigneur de la Mothe & de Vaugoubert, Juge-Magiſtrat Criminel de la Sénéchauſſée de Périgord, & de *Madelene de l'Huillier* ; celle-ci fille de noble *Jean de l'Huillier*, Seigneur de la Mothe, d'Eſgry, &c. Préſident au Parlement de Paris, & de *Catherine le Maiſtre*. Il en eut : — JEAN, qui ſuit ; — & JEANNE CHANCEL, mariée, par contrat du 3 Octobre 1608, avec noble *Pierre d'Alby*, Avocat en la Cour du Parlement de Bordeaux.

V. Jean Chancel, Ecuyer, Seigneur de la Fouillouſe, Barbedor, &c. épouſa, par contrat paſſé le dernier jour d'Août 1604, devant *Bugeaud*, Notaire Royal de Périgueux, *Marguerite de Jean*, fille de *Pierre de Jean*, Avocat en la Cour de Parlement, Sieur de la Grange, & de *Huette Roubert*. Il vivoit encore le 11 Janvier 1625, & eut de ſon mariage : —— Pierre-Jean, qui ſuit ; — & Pierre, tige de la ſeconde branche éteinte, mentionnée ci-après.

VI. Pierre-Jean Chancel, Ecuyer, Seigneur de la Grange, reçu Avocat en la Cour du Parlement de Bordeaux, pour ſuccéder à la charge de ſon oncle Meſſire *Antoine de Leſtang*, Préſident au Parlement de Toulouſe, teſta le 7 Août 1652, devant *Bordes*, Notaire Royal de Périgueux, & avoit épouſé, par contrat du 10 Novembre 1640, paſſé devant ledit *Bordes*, Notaire, *Françoiſe de la Brouſſe-de-Vertillac*, fille de feu *Jean de la Brouſſe*, Ecuyer, Seigneur de Vertillac, & de *Narde Vidal*. Leurs enfans furent : — 1. Léonard, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. Narde, Antoinette & Jeanne, léguées chacune de 1500 liv. par le teſtament de leur pere. La ſeconde fut mariée à *Jean de Langlade*, légataire de 100 livres par le teſtament de ſon beau-frere.

VII. Léonard de Chancel, Chevalier, Seigneur de la Grange, inſtitué héritier univerſel par ſon pere, produiſit ſes titres devant M. *Pellot*, Intendant de Guienne, & fut maintenu dans ſa *nobleſſe* le 5 Mai 1668. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 9 Mai 1666, devant *Bordes*, Notaire Royal, *Anne de Bertin-d'Antouniat*, fille de feu Meſſire *Pierre de Bertin*, Ecuyer, Seigneur d'Antouniat, & de Dame *Honorette de Puybertrand*, remariée à *Jean Faure*, Conſeiller du Roi & Préſident en l'Election de Périgueux. Il fit ſon teſtament le 10 Janvier 1686, dans lequel il rappelle ſes enfans, ſçavoir : — 1. François-Joseph, qui ſuit ; — 2. Louis de Chancel, appellé *le Chevalier de la Grange*, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Capitaine-Général-Garde-Côtes, reçu Chevalier de l'Ordre Royal, Militaire & Hoſpitalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, le 17 Novembre 1700, puis Chevalier de Saint-Louis, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, mort le 25 Novembre 1747 ; — 3. Pierre-Jean, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, qui périt avec le *Fidele*, en 1711, au retour de la conquête de Rio-Janeiro, ſous la conduite de M. *du Guai-Trouin*. Il avoit été nommé légataire de 12 mille livres par le teſtament de ſon pere ; — 4. Marguerite, née le 5 Mai 1680, légataire de pareille ſomme de 12 mille livres, mariée à *Jean-Batiſte Stoppa-d'Erlach*, Capitaine aux Gardes-Suiſſes.

VIII. François-Joseph de Chancel, Chevalier, Seigneur de la Grange & d'Antoniat, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire de la Maiſon de Madame, *Eliſabeth-Charlotte*, Ducheſſe Douairiere *d'Orléans*, par Proviſions du 26 Août 1701, en prêta ſerment le 2 Septembre ſuivant, devant *Hyacinthe de Quatre-barbes*, Marquis de la Rongere, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Chevalier d'honneur de cette Princeſſe. Il a fait pluſieurs piéces de Théâtre, dont la collection en cinq volumes eſt imprimée ſous le titre d'*Œuvres de la Grange-Chancel*, & eſt mort le 28 Décembre 1758. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Mars 1708, paſſé devant *Bergues*, Notaire Royal de Périgueux, *Jeanne-Marie du Cluzel*, fille de *François du Cluzel*, Ecuyer, Seigneur de la Chabrerie, & de *Marie de Montozon*. Ils ont eu pour enfans : — 1. Anne-François de Chancel, Seigneur d'Antoniat, Lieutenant dans le Régiment de la Ferté-Imbault, puis Capitaine au Régiment de Chartres, tué à la bataille de Dettingen en 1743, ſans avoir été marié ; — 2. François-Victor, qui ſuit ; — 3. Marie-Constance, aînée de tous, mariée à *Nicolas le Febvre*, Marquis de la Faluere ; —— 4. & Françoise, femme de *Jean du Cluzel*, ancien Capitaine au Régiment de Piémont.

IX. François-Victor de Chancel, Chevalier, Seigneur de la Grange, d'Antoniat, &c. né le 16 Janvier 1712, Lieutenant au Régiment de Poitou, puis Capitaine de Dragons au ſervice de Sa Majeſté Catholique, a épouſé, par contrat du 12 Mai 1746, paſſé devant *Dauriat*, Notaire Royal à Limoges, *Marie Martin-de-Nantiat*, fille de feu Meſſire *Jean-François Martin*, Chevalier, Seigneur de

Digitized by Google

Nantiat, Fredaigne, &c. & de *Charlotte Chauvet*. De ce mariage ſont ſortis : — 1. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. LÉONARD, né le 29 Décembre 1747, Garde-du-Corps du Roi, puis Commiſſaire des Guerres, marié, par contrat du 29 Janvier 1777, paſſé devant *Iſambert*, Notaire Royal à Libourne, avec *Marie-Anne de Cheverry*, fille de feu Meſſire *Jacques-Auguſtin de Cheverry*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Commiſſaire ordinaire des Guerres, & de Dame *Suſanne-Marie Dupin-des-Leres* ; — 3. JEAN-BATISTE, né le 21 Janvier 1751, Prêtre & Chanoine, Vicaire-Général de Rodez ; — 4 & 5. LÉONARD-VICTOR, né le 6 Février 1752, & CHARLES-GASPARD, né le 20 Avril 1754, tous les deux Gardes-du-Corps du Roi, & Penſionnaires de Sa Majeſté ; — 6. & FRANÇOISE DE CHANCEL, aînée des trois derniers, née le 30 Janvier 1749, mariée, par contrat du 31 Décembre 1764, paſſé devant *Lavergne*, Notaire Royal de Périgueux, à haut & puiſſant Seigneur *Gabriel-Raimond*, Marquis *de Sallegourde*, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Bordeaux.

X. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH DE CHANCEL, Chevalier, né le 16 Octobre 1746, Garde-du-Corps du Roi, & Penſionnaire de Sa Majeſté, n'eſt pas encore marié en 1778.

Seconde Branche, éteinte.

VI. PIERRE CHANCEL, Ecuyer, Sieur de Borieroque, fils puîné de JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Fouillouſe, Barbedor, &c. & de *Marguerite de Jean*, partagea avec PIERRE-JEAN CHANCEL, ſon frere aîné, le 29 Décembre 1640, & épouſa, par contrat du 22 Septembre 1641, paſſé devant *Philipot*, Notaire Royal, *Anne Beyſſot*, qualifiée *Damoiſelle*, fille de *Louis Beyſſot*, Conſeiller, Contrôleur pour le Roi, & d'*Anne Charron*. Il en eut pour fils :

VII. LOUIS DE CHANCEL, Ecuyer, legué de 150 livres par le teſtament de PIERRE-JEAN, ſon oncle. Il épouſa, par contrat du 13 Mai 1678, *Françoiſe de Montejon*, de laquelle ſortirent : — 1. JÉRÔME, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Garde de la Manche du Roi, qui ne s'eſt point marié ; — 3. & MARIE DE CHANCEL, mariée, par contrat du 28 Décembre 1698, à JEAN DE CHANCEL, fils aîné de FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de l'Eſparrat, tige des Seigneurs de Barbadaud.

VIII. JÉRÔME DE CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de Barbadaud, épouſa *Anne d'Alby*, dont il n'eut point d'enfans, & fit ſon teſtament le 9 Juin 1748, par lequel il donna tous ſes biens à JOSEPH-JÉRÔME DE CHANCEL, Chevalier, ſon neveu, mentionné au degré VIII de la branche des Seigneurs de Barbadaud.

Branche des Seigneurs de LA CHALUPIE.

IV. JEAN CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de la Chalupie & de Génébrieres, fils puîné de GERAULD, & de *Jeanne de Vigoureux*, fit un accord avec PIERRE CHANCEL, ſon frere aîné, le 8 Janvier 1607. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Janvier 1571, *Anne Chalup*, qualifiée *Damoiſelle*, laquelle, étant veuve, fit ſon teſtament le 10 Septembre 1638. De leur mariage vint :

V. JEAN CHANCEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chalupie & de Génébrieres, qui fit faire information & Procès-verbal à ſa requête, les 4 Juin & 4 Novembre 1653, pour juſtifier comme lui & ſes enfans furent faits priſonniers pour le ſervice de Sa Majeſté, & leurs Maiſons pillées. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Février 1626, *Marguerite de Marqueyſſat*, & étoit mort, le 10 Février 1667, que ſa veuve déclara qu'elle avoit au ſervice trois enfans, ſçavoir : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Sieur de l'Eſparrat, tige de la branche des Seigneurs de Barbadaud, rapportée ci-après ; — 3. & JOSEPH CHANCEL, Sieur de la Valade, Garde-du-Corps du Roi, maintenu dans ſa *Nobleſſe* avec ſes freres, ſur la production de leurs titres, par Jugement de M. *Pellot*, Intendant de Guienne, rendu à Agen le 5 Mai 1668.

VI. PIERRE CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de la Chalupie & du Baſtit, préſenta Requête, pour faire atteſtation comme ANTOINE CHANCEL, Sieur de la Foucaudie, étoit au ſervice. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Septembre 1657,

Digitized by Google

Jeanne Foucaud-de-Lardimalie, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — & autre JEAN, Capitaine au Régiment de Talard, Infanterie, qui ne s'eſt point marié.

VII. JEAN DE CHANCEL, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chalupie, partie d'Eyliac, &c. épouſa, par contrat paſſé le 20 Juin 1694, devant *Nebout*, Notaire Royal, *Marie de Fauvel*, fille de *Jean de Fauvel*, Ecuyer, Sieur de Pradeau, & de *Marie de la Filolie*. Leurs enfans furent : — JOSEPH, qui ſuit ; — & JEANNE, morte Religieuſe Urſuline.

VIII. JOSEPH DE CHANCEL, Chevalier, Seigneur de la Chalupie, d'Eyliac, &c. a été Garde-du-Corps du Roi, & épouſa, par contrat paſſé le 6 Février 1732, devant *Lalande*, Notaire Royal, *Marie-Thérèſe de Montferrant*, Demoiſelle de Saint-Orſe, fille de Meſſire *Antoine-Joſeph de Montferrant*, & de *Jeanne-Charlotte de Hautefort*, dont eſt ſorti :

IX. JEAN DE CHANCEL, IV. du nom, Chevalier, Seigneur d'Eyliac, la Chalupie, &c. qui a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, & a épouſé, par contrat du 18 Octobre 1757, paſſé devant *Guy*, Notaire Royal, *Jeanne de Montozon*, fille de *Léonard de Montozon*, Ecuyer, Seigneur de la Borde, partie du Change, &c. & de Dame *Marie du Chaſſaing*. De ce mariage ſont iſſues : — 1. MARIE DE CHANCEL ; — 2. MARIE-THÉRESE ; — 3. MARIE-AUGUSTINE, morte en bas-âge ; — 4. & FRANÇOISE-JULIE-ROSE : aucune n'eſt encore mariée.

Branche des Seigneurs de BARBADAUD.

VI. FRANÇOIS CHANCEL, Sieur de l'Eſparrat, Ecuyer, Seigneur de Mareynou, ſecond fils de JEAN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chalupie, & de *Marguerite de Marqueyſſat*, avoit épouſé, par contrat du 3 Février 1665, paſſé devant *Chartroule*, Notaire Royal, *Renée Thoumaſſon*, fille de *Jean Thoumaſſon*, Avocat en la Cour, & de *Marie Orſaure*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JOSEPH, Religieux ; — 3. PASCAL ; — 4 & 5. & deux filles, nommées JEANNE.

VII. JEAN CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de Mareynou, épouſa (autoriſé par JEAN CHANCEL, Ecuyer, Seigneur d'Eyliac, ſon couſin-germain), par contrat du 28 Décembre 1698, paſſé devant *Lalande*, Notaire Royal, MARIE DE CHANCEL, fille de LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Fouillouſe & de Barbadaud, & de *Françoiſe de Montozon*, mentionnés au degré VII de la ſeconde branche, de laquelle il eut : — JOSEPH-JÉRÔME, qui ſuit ; — & N... CHANCEL, morte Religieuſe aux Dames de la Foy.

VIII. JOSEPH-JÉRÔME DE CHANCEL, Chevalier, Seigneur de Barbadaud, Lieutenant d'Infanterie, mort le 25 Septembre 1773, avoit épouſé, par contrat paſſé le 25 Avril 1751, devant *Dedois*, Notaire Royal, *Antoinette de Sanſillon*, Demoiſelle de Beaulieu, fille de *Bertrand de Sanſillon*, Chevalier, Seigneur de Minſignac, & de *Marie-Antoinette du Chatenet*. De ce mariage ſont ſortis : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. BARTHELEMI ; — 3. MARTIAL ; — 4, 5 & 6. JEANNE, LÉONARDE & MARIE-VALERIE, toutes trois aînées des deux premiers garçons ; — 7. MARGUERITE, aînée de MARTIAL ; — 8. LÉONARDE ; — & ſix autres, morts en bas-âge.

IX. ANTOINE DE CHANCEL, Chevalier, Seigneur de Barbadaud, né le 8 Juin 1759, Officier au Régiment d'Aunis, n'eſt pas encore marié en 1778.

Les armes de CHANCEL-DE-LA-GRANGE ſont : *d'argent, à un arbre de ſinople, ſoutenu d'un croiſſant de gueules montant ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Couronne de Marquis. Deviſe : CHANCEL NE CHANCELLE MIE.

CLERC-DE-JUIGNÉ (LE) : Maiſon originaire d'Anjou.

En attendant que nous rapportions dans le Supplément une Généalogie dreſſée ſur les titres originaux de cette Maiſon, pour rectifier ce que nous avons dit *Tome IV, p. 571 & ſuiv.* de ce Dictionnaire, d'après *Moréri*, en voici l'état actuel.

SAMUEL JACQUES LE CLERC, Marquis de Juigné, tué à la bataille de Guaſtalla

en 1734, à la tête du Régiment d'Orléans, Infanterie, dont il étoit Colonel, avoit épouſé, le 26 Juin 1725, *Marie-Gabrielle le Cirier de Neufchelles*, dont pour enfans vivans : —— 1. JACQUES-GABRIEL-LOUIS, qui ſuit ; —— 2. ANTOINE-ELÉONOR-LÉON LE CLERC-DE-JUIGNÉ, né le 2 Novembre 1730, Evêque de Châlons-ſur-Marne, Pair de France, ſacré le 29 Avril 1764 ; —— 3. LÉON-MARGUERITE, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

LOUISE-LÉONINE-GABRIELLE LE CLERC-DE-JUIGNÉ, leur ſœur, morte le 19 Août 1754, ainſi que ſon mari, *Antoine-Gui*, Marquis *de Pertuis*, Vicomte de Baons-le-Comte, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, a eu pour fille unique : —— *Claude-Gabrielle de Pertuis*, née le 6 Août 1754, mariée le 18 Mai 1772, à *Léonor-Claude*, Marquis *de Pracomtal*, décédé le 7 Décembre 1776, laiſſant : —— 1. *Anne-Léonor-Gabriel de Pracomtal*, né le 1 Juillet 1773 ; — 2. *Charles-Antoine-Olivier*, né le 14 Septembre 1776, Chevalier de Malte de minorité ; — 3. *Agathe-Claude-Pierre de Pracomtal*, née le 28 Août 1774.

JACQUES-GABRIEL-LOUIS LE CLERC, Marquis de Juigné & de Montaigu, Baron de Champagne & de la Lande, né le 14 Mai 1727, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi le 25 Juillet 1762, ſon Miniſtre plénipotentiaire près l'Impératrice de Ruſſie, le 25 Décembre 1774, a épouſé, le 17 Mars 1760, *Claude-Charlotte Thiroux-de-Chammeville*, dont juſqu'à préſent : —— 1. CHARLES-PHILIBERT-GABRIEL LE CLERC, Comte de Juigné, né le 30 Septembre 1762, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, en 1777 ; —— 2. CHARLES-MARIE, né le 10 Mai 1764 ; — 3. ANNE-LÉON-ANTOINE, né le 28 Décembre 1767 ; — 4. JACQUES-AUGUSTE ANNE-LÉON, né le 8 Août 1774.

LÉON-MARGUERITE LE CLERC, Baron de Juigné (frere du Marquis), né en Mars 1733, Brigadier des Armées du Roi, le 3 Janvier 1770, a épouſé, le 15 Mars 1769, *Adélaïde-Olive de Saint-Simon de-Courtomer*, de laquelle ſont iſſus : — 1. JACQUES-GABRIEL-OLIVIER, né le 19 Novembre 1769 ; — 2. CHARLES-ETIENNE-OLIVIER, né le 30 Juillet 1776, Chevalier de Malte de minorité ; — 3. ELISABETH-OLIVE-ELÉONORE, née le 14 Février 1772.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, engrélée de ſable, cantonnée de quatre aigles auſſi de ſable, béquées & onglées de gueules.* Cimier, *un coq aux ailes ouvertes.* Deviſe : AD ALTA. Cri de guerre, *battons & abattons.* La croix vient du tems des Croiſades.

Addition au Tome V, p. 602, avant DIOIS.

DIODATI : C'eſt une Nobleſſe des plus anciennes de la République de Lucques en Italie, dont elle eſt originaire, & connue dès l'an 1200, que vivoit CORNELIUS DIODATI, Comte de Correglia.

Elle y a joui, depuis pluſieurs ſiécles, des honneurs qui ne ſont dus qu'aux ſeuls Nobles d'extraction, & y a occupé les dignités de Sénateurs, d'ancien & de Gonfaloniers, ainſi qu'il appert d'un Certificat latin, en original, ſcellé du ſceau de cette République & ſigné du grand Chancelier, donné par les Gonfaloniers & anciens, le 29 Juillet 1718 ; cet acte parle, de la façon la plus honorable, de l'illuſtration & de l'ancienne nobleſſe de cette Maiſon. Elle a auſſi donné pluſieurs Ambaſſadeurs à Florence & des Chevaliers de Malte, entr'autres JEAN DIODATI, reçu dans cet Ordre ſur ſes preuves faites devant les Commiſſaires nommés à cet effet. L'ancienneté de la nobleſſe des DIODATI depuis pluſieurs ſiécles, auſſi bien que la poſſeſſion dans laquelle ils étoient, dès l'an 1370, de la jouiſſance des dignités les plus relevées de la République, ſont conſtatées par l'Enquête qui en a été faite à Florence le 4 Juillet 1602, légaliſée à Malte le 12 Juillet 1669, & revêtue du ſceau du Grand-Maître Dom *Nicolas Cotoner.*

La branche de cette Maiſon établie à Genève, depuis le 2 Novembre 1576, y a contracté, ainſi qu'en Suiſſe, des alliances avec des Familles les plus nobles

&

Digitized by Google

& les plus diſtinguées; elle y a joui des honneurs & dignités de la République dans le petit & le Grand Conſeil, comme auſſi du titre de *Noble* dû à ſa naiſſance.

En parcourant la branche de ceux de ce nom établis à Lucques, qui ſe ſont diſtingués, on trouve entr'autres : — MICHEL DIODATI, fils d'ALEXANDRE I, qui fut des anciens & quatre fois Gonfalonier de la République de Lucques, mort en 1370. — ALEXANDRE DIODATI, II. du nom, auſſi un des anciens & 16 fois Gonfalonier, qui donna, le 3 Septembre 1516, à la Banque Saint-Georges de Gènes, 50 mille croiſats pour y reſter à perpétuité, dont la rente ſeroit payée aux deſcendans de cette Famille, & mourut en 1520. Cette rente a toujours lieu, & c'eſt la branche établie à Genève qui jouit des revenus.

Les autres Gonfaloniers de la République de Lucques qu'a donné cette Maiſon furent : — MICHEL DIODATI, qui le fut cinq fois, mort en 1587; — ALEXANDRE, ſon fils, qui le fut deux fois. Il y en a eu auſſi pluſieurs qui ont été Ambaſſadeurs à Florence & Conſeillers d'Etat de ladite République de Lucques.

Un DÉCIO DIODATI ſe maria en France, & eut une fille, nommée JULIA DIODATI, laquelle épouſa M. *Bauregard*, Préſident du Parlement de Grenoble. Son mari étant décédé, elle paſſa auprès de la Reine de Suéde, dont elle fut la premiere Dame d'honneur. Après la mort de cette Princeſſe, elle ſe retira à Lucques & y mourut.

C'eſt POMPÉE DIODATI, né à Lucques le 15 Août 1542, fils aîné de NICOLAS, & d'*Eliſabeth Arnoſini*, qui quitta Lucques pour s'établir à Genève, où ſes deſcendans ſubſiſtent. Il y obtint le droit de *Cité*, par Lettres du 2 Novembre 1576, & fut marié deux fois, 1°. avec *Laura Calandrini*, 2°. à Baſle, en 1591, avec *Sara Dalbani*. — ELIE DIODATI, un des enfans du premier lit, homme d'un grand génie, fort conſidéré du Cardinal *de Richelieu*, fut nommé par le Roi ſon Ambaſſadeur en Suéde, dignité qu'il n'accepta pas.

JEAN DIODATI, le même dont nous avons parlé ci-devant, né le 27 Mai 1584, fils de NICOLAS, III. du nom, & de *Julie Bonviſi*, fut Chevalier de Malte, Grand'Croix, Amiral de l'Ordre, Ambaſſadeur en Sicile, Grand-Prieur de Veniſe, & mourut en 1616.

JULES DIODATI, né le 27 Juin 1594, s'attacha au ſervice de l'Empereur, & eut un Régiment de 3000 hommes de pied; fut fait Chambellan, Conſeiller de guerre, & ſervit en qualité de Général-Major de bataille ſous les Empereurs FERDINAND II & FERDINAND III, Rois de Bohême & de Hongrie. Ce dernier, pour reconnoître ſes grands & importans ſervices, le décora du titre de *Comte*, pour lui & ſa poſtérité, avec le droit d'augmenter ſes armes d'*une double aigle impériale*. Il fut tué au ſiége de Mayence en 1635.

De la branche établie à Lucques, étoit OCTAVIAN DIODATI, fils de LAURENT, qui fut ſept fois Gonfalonier de cette République, & mourut en 1701, laiſſant de *Lucrèce Cavallari*, ſon épouſe, — LAURENT DIODATI, né le 22 Janvier 1688, Gonfalonier & Ambaſſadeur à Florence, marié à *Iſabelle Bellet*, fille d'*Etienne Bellet*, noble Catalan, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, & belle-ſœur du Marquis *de Sainte-Croix*, auſſi Lieutenant-Général, mort le 21 Novembre 1732, après avoir battu les Maures & fait lever le ſiége d'Oran. De ce mariage ſont iſſus : — OCTAVIAN, né le 5 Octobre 1716; — & JULES DIODATI, né le 11 Mars 1720.

Quant à la branche établie à Genève, c'eſt GABRIEL DIODATI, né le 8 Mars 1668, (fils de JEAN, & de *Sara Patac*), du Conſeil des 200, qui obtint, ſur la production de ſes titres & papiers, un Certificat des Syndics & Conſeil de la République de Genève, du 24 Avril 1719, qui conſtate ſon origine, laquelle a été reconnue pour *Noble d'ancienne extraction*, par Lettres-Patentes du Roi LOUIS XV, données à Paris au mois de Septembre de ladite année 1719 (le Duc D'ORLÉANS Régent), enregiſtrées au Parlement de Dijon le 18 Décembre ſuivant, en la Chambre des Comptes le 20 dudit mois, & au Bureau des Finances de la même Ville le 7 Mars 1727.

Digitized by Google

Ces Lettres-Patentes, dont voici les termes, ont été accordées audit GABRIEL DIODATI, à l'effet « qu'en qualité de *Noble d'ancienne extraction*, il jouiſſe des » Terres par lui acquiſes dans le pays de Gex & aux environs, avec tous les » priviléges, franchiſes, libertés, immunités & exemptions, dont jouiſſent les » *Nobles* originaires de notre Royaume, ſans être tenu de prendre des Let- » tres de naturalité, & ſans que, pour raiſon de tout ce que deſſus, il ſoit » obligé de nous payer aucunes finances ni à nos ſucceſſeurs Rois, deſquelles, » à quelques ſommes qu'elles puiſſent monter, nous lui avons fait & faiſons » remiſe, ni qu'il puiſſe ni ſes ſucceſſeurs être troublés ni inquiétés en quelque » maniere que ce ſoit en la jouiſſance deſdits priviléges, &c. &c. ».

GABRIEL DIODATI avoit épouſé, en 1704, *Judith*, fille d'*Abraham Meſtrefat*, Syndic de Genève dont, pour enfans, un garçon & deux filles; ſçavoir: —— ABRAHAM, qui ſuit; —— ANNE-MARIE, née le 13 Août 1712, mariée avec *Gabriel Roodt*, du Conſeil ſouverain de Berne; — & SARA DIODATI, née le 20 Septembre 1719, non mariée.

ABRAHAM DIODATI, né le 23 Août 1706, a été du Conſeil des 200 de la République, & eſt mort en 17.... Il avoit épouſé, en 1729, *Anne*, fille de *Jean Tronchin*, Conſeiller d'Etat, dont ſont iſſus: —— 1. GABRIEL DIODATI, II. du nom, né le 30 Décembre 1729, non marié; —— 2. JEAN DIODATI, né le 8 Mai 1732, qui a épouſé, en 1770, *Marie-Eliſabeth Tronchin*, fille de *Théodore Tronchin*, noble Patricien de Parme, premier Médecin de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans.

Ceux de cette Maiſon qui exiſtent actuellement à Genève ſont: —— GABRIEL & JEAN DIODATI, ſon frere, cités ci-deſſus; — & JOSUÉ DIODATI, lequel a trois fils, ſçavoir: ISAAC DIODATI, SALOMON DIODATI, N... DIODATI, & pluſieurs filles.

Les principales alliances de cette Famille ſont avec celles de *Bonvisi*, *Arnolfini*, *Calandrini*, *Burlamaqui*, *Budé*, *Minutoli*, *Micheli*, &c.

Les armes: *de gueules, au lion d'or rampant, parti de gueules, à trois faſces d'or; l'écu timbré d'un caſque de trois grilles aux lambrequins d'or & de gueules.* Cimier, *un lion d'or naiſſant.* Notice dreſſée ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués.

Addition au Tome VI, p. 229, avant FABRI-DE-FABREGUES.

FABRI: Très-ancienne Nobleſſe, & la plus ancienne Famille Patricienne de Genève.

Spon, Auteur de l'Hiſtoire de cette Ville, publiée en 1682, dit *qu'elle étoit depuis long-tems illuſtre dans Genève. Grégoire Leti*, Auteur d'une autre Hiſtoire de la même Ville, imprimée en 1686, aſſure qu'*elle étoit, dès les tems reculés, très-noble, & qu'elle avoit fait & faiſoit encore alors une très-noble figure.*

Dans une Enquête faite par *Humbert de Greſi*, Commandeur de Saint-Pol en Dauphiné, & par *Philibert de Faucon*, Commandeur de Dole en Bourgogne, de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, par commiſſion du 3 Décembre 1554, de *Claude de la Sangle*, Grand-Maître de l'Ordre, pour la réception de *François de Barral*, petit-fils de PERNETTE FABRI, il eſt prouvé par la dépoſition des témoins, que ladite *Demoiſelle* FABRI, *ayeule dudit François de Barral, étoit de noble race de la ville de Genève, & de nom & d'armes.*

Suivant un Certificat du Conſeil de la République de Genève, du 12 Mars 1679, muni du Sceau de la Ville, ſigné, par le Secrétaire d'Etat, *Dupui*, expédié à la réquiſition de PIERRE FABRI, premier Syndic, touchant ſa filiation & qualité de ſes prédéceſſeurs, il eſt atteſté & certifié que *la Famille des* FABRI *a toujours tenu, de pere en fils, les premiers rangs d'honneur & de dignités en cet Etat; tenue, reputée & qualifiée généralement & par commune réputation pour noble d'ancienneté, ayant toujours vécu noblement.*

Ceux de cette Maiſon dans les actes anciens & publics, produits & paſſés à Genève, à Turin & à Rome, ſont par-tout qualifiés des titres qu'on ne don-

Digitized by Google

noit alors qu'à la haute Nobleſſe. C'eſt ce qu'on peut voir dans pluſieurs actes & Chartes rapportés par *Guichenon*, aux preuves de l'Hiſtoire Généalogique de la Royale Maiſon *de Savoie*.

On voit, en 1145, à la ſuite d'*Amé* III, Comte *de Savoie*, un GENIS FABRI qui aſſiſte à un acte de conceſſion de ce Prince, faite en faveur de l'Abbaye de Saint-Sulpice, de l'Ordre de Citeaux, en Bugey, dans lequel il eſt placé, comme témoin, entre *Urfroi de Viri* & *Guillaume de Montfalcon*, de deux des plus illuſtres Maiſons de la Savoie.

Celle de FABRI a été anciennement attachée à la Cour des Princes *de Savoie*, & ſes ſervices n'ont été interrompus que par les ſuites de la réformation, qui occaſionnerent des guerres entre les Ducs *de Savoie* & la République de Genève. Elle a donné trois Evêques & un Archevêque à l'Egliſe. PIERRE FABRI fut Evêque Prince de Genève en 1377; ADÉMAR le fut en 1385. C'eſt par erreur que ce dernier a été mis dans pluſieurs Dictionnaires comme appartenant aux FABRI de Provence; car il eſt prouvé, par le témoignage de divers Hiſtoriens, qu'il étoit de Genève. Pour le troiſieme, c'eſt FRANÇOIS DE FABRI, nommé, en 1587, Evêque de la Cave, Ville du Royaume de Naples, que nous rapporterons ci-après, degré V.

JEAN DE FABRI, Seigneur des Prés, s'obligea, le 17 Août 1292, de prêter à l'avenir l'hommage & fidélité-lige à la Princeſſe *Béatrix*, Dauphine Viennoiſe, Dame de Fauſſigny, petite Province de Savoie à 2 lieues de Genève, à cauſe de ſon Fief des Prés qu'il y poſſédoit. Deux incendies conſidérables, arrivés en 1321 & 1334, qui embraſerent les deux tiers de la ville de Genève, & conſumerent la plupart des titres & actes tant du public que des particuliers, n'ont pas permis de découvrir le fils de JEAN, dont étoit iſſu AIMON, par lequel nous allons commencer la Généalogie de cette ancienne Nobleſſe.

I. AIMON ou AIMONET DE FABRI, vivant en 1370, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré: —— 1. GIRARD DE FABRI, Seigneur de Peron, au pays de Gex, Terre qui s'appelloit auparavant *Piron*. Il fut Syndic de Genève en 1406, & mourut ſans enfans mâles, ne laiſſant qu'une fille N... DE FABRI, laquelle porta la Terre de Piron dans une autre Famille; —— 2. FRANÇOIS, qui ſuit; —— 3. & JEAN, Archevêque de Cagliari & Primat de la Sardaigne & de la Corſe en 1423, dont on voit le portrait dans le Couvent des Carmes à Turin.

II. FRANÇOIS DE FABRI, Secrétaire Ducal de Louis, Duc DE SAVOIE (c'eſt ainſi qu'on appelloit anciennement les Secrétaires d'Etat des Ducs de Savoie), aſſiſta au contrat de mariage de la Princeſſe CHARLOTTE DE SAVOIE, avec Louis XI, Roi de France, paſſé à Genève le 14 Février 1451, & il y eſt mentionné comme témoin avec les Seigneurs des deux Cours. Il eut de ſon mariage contracté avec *Peronette d'Eſnay*, d'une Famille noble du Val d'Aoſte,

III. JEAN DE FABRI, Secrétaire Ducal de Savoie en 1475, qui épouſa, par contrat du 1 Février de la même année, devant *Marchand*, Notaire à Genève, *Philiberte de Liga*, d'une noble & ancienne Maiſon du Piémont, éteinte depuis 250 ans. Il eut pour fils:

IV. PIERRE DE FABRI, I. du nom, Conſeiller d'Etat du Duc *de Savoie*, *Charles* III, qui épouſa, par contrat du 24 Octobre 1511, *Hugone Millet*, fille de ſpectable Seigneur *Pierre Millet* (Maiſon dont deſcendent le Marquis *d'Arvillars*, Gentilhomme, en 1777, de la Chambre de S. M. le Roi de Sardaigne, & le Chevalier *d'Arvillars*, mort, le 27 Décembre 1775, premier Ecuyer de S. A. R. le Prince de Piémont). De ce mariage vinrent: —— 1. FRANÇOIS, qui ne voulant pas embraſſer la Religion Réformée, ſe retira à Turin, où il fut fait Secrétaire d'Etat du Duc *Emmanuel-Philibert de Savoie* en 1559. Il eut un fils, nommé JEAN DE FABRI, auſſi pourvu de la même Charge en 1561 (*a*), mort à Turin, en 1590, ſans poſtérité maſculine, ne laiſſant

(*a*) On a trouvé dans les Archives du Roi un acte de vente & d'inféodation du Château, Ville

qu'une fille, N... DE FABRI, mariée au Marquis *de Gaſtelle*. De cette alliance il ne ſortit que deux filles; l'une, mariée au Préſident *d'Oncieu*, morte ſans enfans; l'autre, femme du Marquis *de Bagnaſco*, de l'illuſtre Maiſon de *Carretto*, dont une fille unique mariée au Marquis *de Saint-George*. Leur petit-fils, du même nom & titre, vit à Turin; —— 2. & PIERRE, qui ſuit.

V. PIERRE DE FABRI, II. du nom, Seigneur-Syndic de la ville de Genève, mort le 13 Mai 1587, avoit épouſé, par contrat du 31 Janvier 1557, *Pernette de Blecheret*, d'une Famille noble du pays de Vaud, éteinte en 1700, de laquelle il eut: — 1. PIERRE, qui ſuit; —— 2. FRANÇOIS, nommé, en 1587, Evêque de la Cave, Ville du Royaume de Naples. SIXTE-QUINT s'étant ouvert avec lui ſur une entrepriſe qu'il concertoit avec le Duc *de Savoie* ſur Genève, ce Prélat (diſent les Hiſtoriens), *qui étoit fils de* PIERRE FABRI, *d'une des plus conſidérables Familles de cette Ville, & qui conſervoit de l'attachement pour ſa patrie, quoique d'une Religion différente, ſçut en détourner le Pape*; —— 3. & JEAN, Capitaine au ſervice de France dans le Corps de troupes auxiliaires que cette Puiſſance avoit envoyé pour ſoutenir les Griſons. Il fut bleſſé, en 1615, dans une eſcarmouche contre les Eſpagnols, & aſſaſſiné en Suiſſe, venant en ſemeſtre. *Sprecher*, qui a écrit l'Hiſtoire des Griſons, dit qu'il fit conſtruire un fort dans la Valteline, & un autre à la tête d'un pont ſur le Rhin, qui fut appellé *le Fort de France*.

VI. PIERRE DE FABRI, III. du nom, fait Lieutenant-Colonel du Régiment Nereſtan en 1591, dans l'armée Royale pendant la guerre de la Ligue, ſe retira enſuite dans ſa patrie, où il fut créé Seigneur premier Syndic de la République; reçut une bleſſure conſidérable en 1602, en repouſſant un parti des troupes de Savoie, qui avoit déja pénétré dans Genève après en avoir eſcaladé les murs. En 1613, il fit l'acquiſition de la Terre d'Aire-la-Ville; & mourut en Mai 1629. Il avoit épouſé *Judith Magiſtri*, d'une Famille noble & Patricienne de Genève, dont: — 1. HECTOR, Capitaine au ſervice de la République de Veniſe, tué au ſiége de Mantoue en 1630; —— 2. JEAN, qui fit pluſieurs campagnes en Allemagne comme Capitaine, & enſuite comme Major du Régiment du Lieutenant-Général *d'Erlach*, lequel, du ſervice de GUSTAVE-ADOLPHE, Roi de Suéde, paſſa à celui de France avec le corps de troupes qu'il commandoit. Il eut une commiſſion particuliere du Général *d'Erlach* pour exercer la charge de Major de la place de Stolhoffen en 1646; & ayant été fait, l'année ſuivante, Lieutenant-Colonel dudit Régiment, compoſé de 2000 hommes, il les commanda à la bataille de Lens en 1648: il fut tué, 10 jours après cette action, à la tête d'un convoi qu'il eſcortoit; —— 3. & ISAAC, qui ſuit.

VII. ISAAC DE FABRI, Seigneur d'Aire-la-Ville, & Seigneur-Syndic de la République de Genève, mourut le 11 Juin 1666, laiſſant de ſon mariage avec *Eliſabeth Victori*, d'une Famille noble de Bologne: — PIERRE, qui ſuit; — & ABRAHAM, Capitaine-Commandant d'une Compagnie Suiſſe franche au ſervice de France, mort, en 1667, à Dunkerque, où il étoit en garniſon. Il eut pour fils FRANÇOIS DE FABRI, qui devint, dans la ſuite, Lieutenant de la même Compagnie, & fut tué à la bataille de Nervinde en 1693, ſans avoir été marié.

VIII. PIERRE DE FABRI, IV. du nom, Seigneur d'Aire-la Ville, & Seigneur premier Syndic de la ville de Genève, fut envoyé, de ſa part, en Octobre 1677, auprès de SA MAJESTÉ TRÈS-CHRÉTIENNE. Quoiqu'il eût toujours poſſédé noblement, ainſi que ſon pere & ſon ayeul, la Terre d'Aire-la-Ville, le Procureur-Syndic des Etats de Bourgogne le pourſuivit, prétendant l'aſſu-

---

& Mandement de Cly au Val d'Aoſte, du 10 Septembre 1561, faite par le même Duc *Emmanuel-Philebert*, audit JEAN (qualifié, dans cet acte, *Magnifique, Meſſire* JEAN FABRI, Secrétaire d'Etat), moyennant le prix de huit mille écus d'or.

Digitized by Google

jettir au droit de franc-fief ; mais ayant produit ſes titres à Dijon devant MM. les Elus généraux de la Province de Bourgogne, les Commiſſaires députés du Roi par Arrêt de ſon Conſeil d'Etat du 13 Avril 1673, concernant le recouvrement du droit de franc-fief, le déclarerent exempt de ce droit, attendu *ſa nobleſſe*, qui fut prouvée & reconnue, ainſi que celle de ſes prédéceſſeurs, & ſa deſcendance directe depuis & compris AIMON DE FABRI, par titres & actes authentiques énoncés dans le procès-verbal qui précéde la Sentence que rendirent à ce ſujet MM. les Elus généraux le 17 Juillet 1679, ainſi qu'il conſte par l'extrait des Regiſtres du Greffe des Etats de Bourgogne, expédié à Dijon, le 8 Août 1776, par le Secrétaire en chef deſdits Etats, & certifié par le Lieutenant-Général du Bailliage & Siége Préſidial de Dijon, Gouverneur de la Chancellerie du Duché de Bourgogne.

Le même PIERRE DE FABRI, IV. du nom, obtint de Louis XIV, par Lettres-Patentes datées de Marly, du 25 Avril 1692 (adreſſées au Gouverneur & Lieutenant-Général en Bourgogne, Breſſe, &c.), exemption du ſervice perſonnel, qu'il étoit tenu de rendre à cauſe du Fief d'Aire-la-Ville, au ban & arriere-ban de la Nobleſſe qui venoit d'être convoqué, ainſi que de toute contribution à ce ſujette : cette grace lui fut accordée ſur l'expoſé de l'incompatibilité du ſervice perſonnel avec la charge de Chef de ſa République ; & auſſi en conſidération des ſervices rendus par ſes prédéceſſeurs & de ceux que ſes enfans rendoient encore. Il teſta à Genève le 18 Avril 1700, & mourut le 13 Novembre de la même année. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Décembre 1643, *Adrienne de Trembley*, fille de noble *Louis de Trembley*, Conſeiller d'Etat de la République de Genève, laquelle fit ſon teſtament le 3 Septembre 1679, où ſont rappellés ſes enfans, ſçavoir : —— 1. JEAN-LOUIS DE FABRI, qui leva une Compagnie de 150 hommes dans le Régiment de Negroni au ſervice de la République de Veniſe ; & fit deux campagnes en Italie : ſa ſanté s'étant affoiblie, il fut contraint de quitter le ſervice. Il épouſa, par contrat du 29 Novembre 1679, *Marguerite de Stopa*, dont les oncles, *Pierre* & *Jean-Batiſte de Stopa*, étoient alors ; le premier, Lieutenant-Général des Armées du Roi de France, qui devint, dans la ſuite, Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes, faiſant les fonctions de Colonel Général des Suiſſes & Griſons pendant la minorité du Duc *du Maine*, qui en avoit été nommé Colonel-Général. C'eſt ce qu'on lit dans l'Hiſtoire Militaire des Suiſſes en France par M. le Baron *de Zur-Lauben* ; & le ſecond, Colonel d'un Régiment Suiſſe au ſervice de la même nation. JEAN-LOUIS ne laiſſa de ſon mariage, que des filles ; — 2. JEAN, qui fut Capitaine d'une Compagnie de 200 Suiſſes au même ſervice, levée à Genève en 1666, avouée de la République, & incorporée enſuite dans le Régiment de Greder. Il fut bleſſé griévement à la bataille de Montcaſſel le 16 Avril 1677, devint Commandant de Bataillon, & mourut, en 1687, ſans avoir été marié ; —— 3. ODET, qui ſuit ; — 4. CATHERINE, mariée à *François-Hélene de Livron*, Seigneur de Tongin au pays de Gex, d'une très-ancienne nobleſſe, puiſque dans le contrat de *Guillaume*, Seigneur de Gex en 1293, on trouve *Rol. de Livron*, qualifié de *mon Sire* ; — 5. SUSANNE, mariée à *Vincent Minutoli*, Profeſſeur de Belles-Lettres dans l'Académie de Genève, petit-fils de *Vincent Minutoli*, II. du nom, qui ſe retira à Genève en 1594, & d'une illuſtre Maiſon originaire de Lucques, où elle a donné anciennement des Gonfaloniers, premiere charge de cette République : elle ſort de la même tige que les Ducs *de Valentino* & les Princes *de Roddi* de Naples ; — 6. SARA, mariée à *Jacques de Gautier*, d'une Famille Patricienne de Genève, dont la nobleſſe eſt reconnue en France dans le pays de Gex, où le chef actuel poſſede des biens nobles, & eſt Lieutenant-Colonel au ſervice du Roi de Sardaigne.

IX. ODET DE FABRI, né le 22 Mars 1646, Seigneur d'Aire-la-Ville, Capitaine d'une Compagnie de 200 Suiſſes dans le Régiment de Greder au ſervice de France, épouſa, le 12 Octobre 1682 (contrat paſſé à Genève, *poſt nuptias*, le 20 Novembre 1683), *Jeanne d'Ebrard*, fille de *Guillaume d'Ebrard*, de la ville de Montpellier, Sire de Mirevaux, dont pour fils unique :

Digitized by Google

X. PIERRE DE FABRI, V. du nom, né le 15 Septembre 1683, Seigneur d'Aire-la-Ville, & Seigneur premier Syndic de la République de Genève, qui fut envoyé, de ſa part, en ambaſſade, au mois d'Août 1738, auprès des Cantons de Zurich & de Berne, pour les remercier de leurs bons offices dans la pacification des troubles de Genève; & enſuite, au mois de Septembre 1742, auprès de S. A. R. l'Infant Don PHILIPPE, Duc de Parme, lorſqu'il commandoit l'armée d'Eſpagne en Savoie. Il teſta le 29 Mars 1759, & eſt mort le 18 Août 1762. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Août 1710, *Catherine de Buiſſon*, fille de *Jean de Buiſſon*, Procureur-Général de la Ville & République de Genève, iſſu d'une branche de la Maiſon *de Buiſſon*, établie dans cette Ville depuis la fatale journée de la *Saint-Barthelemi*, & ſortie de la même tige que les Marquis de *Bournazel*, de *Beauteville* & d'*Auſſonne*. Voyez BUISSON, *Tome III* de ce Dictionnaire, *p.* 350. De ce mariage ſont iſſus: —— 1. MARC-CONRAD, qui ſuit; —— 2. PIERRE, Chevalier, né le 25 Octobre 1727, ancien Capitaine au Régiment de Montfort, au ſervice du Roi de Sardaigne, bleſſé, le 30 Septembre 1744, à la bataille de Notre-Dame-de-l'Orme près de Coni; —— 3. RENÉE, née le 31 Mars 1713, mariée à *Horace-Louis de Buiſſon*, de la même branche que la mere de ſa femme; —— 4. & MARIANNE, née le 1 Avril 1714, mariée à *Abraham de Weſſelow*, Seigneur Ruſſe, qui a été Colonel dans les troupes de l'Empereur de Ruſſie, PIERRE *le Grand*, ſon premier Aide-de-Camp à la bataille de Pultava, & ſon Miniſtre Plénipotentiaire à Vienne de 1715 à 1719. Il eſt encore vivant à Genève en 1778, & ſa Maiſon a eu des alliances avec les Princes *de Galitzin*, *de Golderuki* & *de Korakin*. Voyez GALITZIN, *Tome VII*, où nous avons donné la Généalogie de cette Maiſon, *p.* 24 *& ſuiv.*

XI. MARC-CONRAD DE FABRI, né le 15 Novembre 1717, ci-devant Capitaine au Régiment de Montfort au ſervice du Roi de Sardaigne, Seigneur & Baron d'Aire-la-Ville (Terre dont la ſouveraineté avoit été cédée à la France par le traité de Lyon en 1601, & réunie à la Savoie par un autre traité des limites, conclu à Turin le 24 Mars 1760, entre les Cours de Verſailles & de Turin), en a obtenu, par Lettres-Patentes du Roi de Sardaigne CHARLES-EMMANUEL, du 28 Septembre 1770, l'érection en *Baronnie* en ſa faveur, & ce *en conſidération*, diſent les Lettres, *de ſes ſervices dans nos troupes pendant vingt ans, dans le cours de deux guerres & depuis, eu auſſi égard aux ſervices que ſes ancêtres ont rendus à nos royaux prédéceſſeurs; & ce ſans aucun payement de finance.* Cette Terre releve aujourd'hui du Roi de Sardaigne, & l'inveſtiture en a été donnée à MARC-CONRAD DE FABRI le 26 Mai 1772. Il a épouſé, par contrat du 11 Septembre 1750, *Eliſabeth de Thelluſſon*, fille de noble *Iſaac de Thelluſſon*, Envoyé & Miniſtre de Genève à la Cour de France pendant vingt ans. De ce mariage il a: — 1. ISAAC DE FABRI, Baron d'Aire-la-Ville, né le 28 Septembre 1751, Sous-Lieutenant dans le Régiment d'Aubonne, Suiſſe, au ſervice de France; —— 2. LOUIS, dit *le Chevalier d'Aire-la-Ville*, né le 25 Octobre 1755, Sous-Lieutenant du Régiment d'Infanterie de Chablais, au ſervice du Roi de Sardaigne; —— 3. PIERRE, Chevalier, né le 3 Mai 1757, auſſi Sous-Lieutenant au Régiment de Chablais; —— 4. CATHERINE, née le 22 Août 1754; —— 5. & LOUISE-RENÉE, née le 28 Février 1760.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée d'une roſe de gueules, accompagnée de deux étoiles d'or.* Généalogie dreſſée ſur pièces authentiques, communiquées.

Article à ſubſtituer à celui inſéré dans le Tome VI, p. 331.

FERAULT-DE-FALANDRES, Seigneurs & Patrons de Falandres, Courdevêque, Maheru, Beaulieu, &c.

Ancienne Nobleſſe originaire de Provence, dont une branche vint s'établir aux environs de la Ville de Séez en Normandie vers l'an 1534. Elle tenoit un

Digitized by Google

rang diſtingué parmi celle de Provence dès le XIIe. ſiécle ; c'eſt ce qu'on voit par les Regiſtres des Etats de cette Province. Cette Famille ſubſiſte en trois freres, comme nous le dirons ci-après.

En 1229, Frere *Ferault-de-Baras*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, étoit Grand-Commandeur des biens & des Maiſons des bords de la mer, & de ceux de Belver & de Beaulieu. L'Hiſtoire de Malte dit que c'étoit la premiere dignité après la Grande-Maîtriſe attachée de préférence à la Langue de Provence.

Une branche de la Maiſon de *Glandevès* en Provence a porté le nom de FERAULT. Il y a long-tems que cette branche & d'autres ſont éteintes : on tient cette anecdote du Bailli *de Glandevès*, de l'Ordre de Malte, Gouverneur du Parc de Marſeille.

En 1229, *Eléonore de Provence*, fille de *Raimond Bérenger*, IV. du nom, ayant épouſé HENRI III, Roi d'Angleterre, & *Sancie*, ſa ſœur, ayant été mariée à RICHARD, Comte de Cornouaille, ALEXANDRE FERAULT fut du nombre des Seigneurs qui accompagnerent ces Princeſſes en Angleterre, & y fixa ſa réſidence : c'étoit alors l'uſage que les Cadets de grandes Maiſons alloient dans les Cours étrangeres qui pouvoient leur faire un ſort.

En 1310, la troiſieme année d'EDOUARD II, Roi d'Angleterre, BERNARD FERAULT (en Anglois FÉRAWLT & non *Ferraunt*, comme il a été dit par erreur, *Tome VI, p.* 331 de ce Dictionnaire), petit-fils du précédent, commandoit le camp de la Réole près Stanford. Cette note eſt dans celle des titres conſervés à la Tour de Londres.

Vers l'an 1534, lors des troubles arrivés ſous HENRI VIII, Roi d'Angleterre, qui, ayant été excommunié par le Pape LÉON X, pour avoir épouſé *Anne de Boulen*, après avoir répudié *Anne d'Aragon*, ſe fit reconnoître pour Chef de l'Egliſe, &c. CHARLES FERAULT, fils d'un deſcendant dudit BERNARD FERAULT, vint s'établir en Normandie, aux environs de la Ville de Séez, dont le Chapitre avoit des biens en Angleterre. C'eſt de ce CHARLES FERAULT que ſont ſortis MM. FERAULT-DE-FALANDRES qui ſont trois freres.

L'aîné, nommé LOUIS-JEAN-BATISTE FERAULT-DE-FALANDRES ; le ſecond, CHARLES-ALEXANDRE FERAULT, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine-Commandant au Régiment de Beauvoiſis ; & le troiſieme, LOUIS-ALEXANDRE FERAULT-DE-BEAULIEU, auſſi Capitaine-Commandant au même Régiment.

Cette Famille s'eſt diſtinguée dans tous les tems par ſes ſervices militaires, & elle eſt alliée aux meilleures Maiſons de la Province. Sa derniere maintenue de nobleſſe eſt de 1666, il y eſt fait mention des ſervices que ceux du nom de FERAULT ont rendus à la Patrie.

Les armes : *d'azur, à une carpe d'argent poſée en face, mi-parti d'or à trois roſes de gueules en chef.* Supports, *deux lions, la tête contournée, langués de gueules.*

Addition au Tome VII, p. 301, après GUEFFIER.

GUÉHENNEUC : Ancienne Nobleſſe de Bretagne.

ROBERT GUÉHENNEUC, Ecuyer, avant lequel on en connoît pluſieurs, vivoit en 1416, & fut pere de ROLAND GUÉHENNEUC, Ecuyer, vivant en 1431, duquel ſont deſcendues les diverſes branches de ce nom, maintenues les 25 Octobre & 10 Novembre 1668, par Arrêts de la Chambre de Réformation établie à Rennes. Leurs alliances directes ſont avec les Maiſons de *le Sénéchal, la Haye, Talhoet, Bréhant, &c.*

TRISTAN GUÉHENNEUC, Ecuyer, étoit, en 1428, à la Cour du Duc de Bretagne. — ROBERT GUÉHENNEUC, marié avec *Amaurie le Bel*, étoit Gouverneur de Combourg vers 1600.

Les Seigneurs actuels *de Bois-Hue*, freres, mariés à des Demoiſelles *de Bruc*, ſœurs, ſont de cette Famille, ainſi que HYACINTHE GUÉHENNEUC, leur couſine, Dame de Cotuhan & Larbrouſſiere, veuve & héritiere du Seigneur de

Glécoet, ſon oncle paternel, qu'elle avoit épouſé par diſpenſe, & remariée en 1775, à *Charles-François-Marie du Bot*, Ecuyer, fils puiné d'*Alexis François-Amador du Bot*, Chevalier, Seigneur, Haut-Juſticier de la Grée-Calac, la Rouardais, &c. Voyez DU BOT, *Tome V*.

Les armes : *d'azur, au lion paſſant d'argent ſurmonté de deux fleurs de lis de même.*

GUÉHENNEUC : Autre ancienne Famille noble de la même Province, dont on n'a point de jonction certaine avec la précédente.

De celle-ci étoient JEAN GUÉHENNEUC, Ecuyer, marié avec *Jeanne de Montauban* vers 1460, & autre JEAN GUÉHENNEUC, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, marié, en 1593, à *Louiſe de Callac*. L'Arrêt de maintenue, rendu en faveur de cette Famille lors de la derniere réformation, eſt du 27 Mars 1669.

Les armes : *d'or, au franc canton d'azur chargé d'un lion d'argent.*

Article à ſubſtituer à celui inſéré dans le Tome VII, p. 515.

GUÉROULT : Ancienne Nobleſſe, originaire du Duché de Normandie.

Dans le *Tome VII* de notre Dictionnaire, *p.* 515, nous n'avons donné que la filiation d'une branche établie dans l'Election de Verneuil en Normandie depuis 1400, qui eſt celle de Chevalines & d'Anglures. Celle de GUÉROULT DE BOISROBERT eſt la premiere : c'eſt ce que l'on va voir d'après ſa filiation dreſſée ſur titres, & nous rappellerons enſuite la branche des Seigneurs de Chevalines. Cette Famille remonte à

I. JACQUES DE GUÉROULT, Ecuyer, marié en 1360. à Demoiſelle *N... de Vaſſy-la-Forêt*, près Falaiſe en Normandie, de laquelle il eut : — 1. JEAN, Chevalier, Seigneur de Cervigny, Echanſon du Comte *d'Alençon* ; — 2. PIERRE, qui ſuit ; — 3. & GUYOT.

II. PIERRE DE GUÉROULT, Ecuyer, épouſa Demoiſelle *Jeanne Creſpin*, Dame du Bouley & de la Gordardiere, & en eut : — JEAN, auteur d'une branche qui peut encore ſubſiſter en baſſe Normandie ; — & JACQUIN, qui ſuit.

III. JACQUIN DE GUÉROULT, Ecuyer, vendit ſon bien à ſon frere aîné, & alla s'établir dans l'Election de Verneuil en Normandie. Il ſervit long-tems avec diſtinction ſous les Rois Louis XI & CHARLES VIII, comme il paroit par une Lettre de ce dernier Monarque, écrite en 1484, & que cette branche conſerve, dans laquelle il eſt dit *iſſu d'ancienne extraction noble, & lignée de Normandie, &c.* Il épouſa à l'Aigle Demoiſelle *Marie de Blanchuiſſon*, qui lui apporta la Terre de Chevalines près cette Ville de l'Aigle, que la branche cadette poſſede encore aujourd'hui. De ce mariage vint

IV. GUILLAUME DE GUÉROULT, Chevalier, Seigneur de Chevalines, du Meſnil, du Lenti & d'Anglures, Terres ſituées près de la Ville de l'Aigle, qui s'attacha au Duc *d'Alençon*, & ſervit toujours avec diſtinction & en bon équipage auprès de ſa perſonne, ainſi qu'il appert par pluſieurs Certificats en forme authentiques. Il étoit mort en 1566, & avoit épouſé, 1°. Demoiſelle *Jacqueline le Cornu*, morte ſans enfans ; & 2°. Demoiſelle *Madelene de Bonvouſt*, de la Ville d'Alençon, de laquelle vinrent : — MATHIEU, qui ſuit ; — & JEAN, tige de la branche des Seigneurs de Chevalines, rapportée ci-après.

V. MATHIEU DE GUÉROULT, Ecuyer, fut Seigneur du Meſnil & du Lenti, par le partage qu'il fit le 14 Novembre 1566, après la mort de ſon pere, avec JEAN DE GUÉROULT, ſon frere. Il épouſa, par contrat du 5 Novembre 1579, paſſé devant *Richard*, Tabellion Royal à Chartres, Demoiſelle *Marie le Rouſſe*, fille de *Nicolas le Rouſſe*, Seigneur de Fontaines, Maître des Requêtes, & de Dame *Jeanne Dupleſſis*. Leurs enfans furent : — 1. DANIEL, Ecuyer, qui partagea avec ſes deux freres, le 11 Septembre 1613, & eut pour ſa part la Terre du Meſnil. Il fut pere de MATHIEU DE GUÉROULT, Sieur

Sieur de Genetès & du Meſnil, dont l'héritiere épouſa *N... Turgot*, auquel elle porta en dot la Terre du Meſnil; — 2. Louis, qui partagea avec Mathieu, ſon frere, la Terre du Lenti, par acte du 11 Septembre 1613, & fut pere de Mathieu de Guéroult, Sieur du Lenti, dont la fille, Marie Thérese, héritiere de cette branche, porta en dot la moitié du Lenti à Nicolas de Guéroult, Sieur d'Anglures, ſon mari, de la branche de Chevalines; — 3. & Mathieu, qui ſuit, tige de la branche de Guéroult-de-Boiſrobert.

VI. Mathieu de Guéroult, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Boiſgueroult, partagea, le 11 Septembre 1613, avec Daniel & Louis de Guéroult, ſes freres ainés, comme on l'a dit ci-deſſus. Il ſervit dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Hebert & la Salle*, Notaires à l'Aigle, le 29 Octobre 1611, Demoiſelle *Marguerite d'Eſtey*, fille unique de feu *Jean d'Eſtey*, Sieur de Boiſrobert, & de feu Dame *Antoinette Chevillon*, de laquelle il eut : — Hugues, qui ſuit; — & Mathieu, Sieur de Boiſgueroult, qui fit la campagne de 1674, dans le premier Eſcadron de la Nobleſſe du Bailliage d'Alençon, comme il appert du Certificat qui lui fut donné à Verdun le 22 Novembre de ladite année par le Sieur *de Chamboy*, Capitaine dudit Eſcadron, & ſcellé de ſes armes. Il mourut ſans poſtérité.

VII. Hugues de Guéroult, Ecuyer, Sieur de Boiſrobert, épouſa, par contrat paſſé devant *Cornu*, Notaire Royal à Chartres, le 9 Février 1661, Demoiſelle *Louiſe Bouſſard*, fille de feu *Manſut Bouſſard*, Ecuyer, & de Dame *Renée du Mers*, dont

VIII. Mathieu de Guéroult, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Boiſrobert, qui ſervit dans le Régiment de Grancey, Infanterie, avec lequel il fit pluſieurs campagnes, entr'autres celle de 1690, en qualité de Lieutenant de Grenadiers, & ſe retira à cauſe des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Fleurus, ſous le Maréchal *de Luxembourg*. Dans la ſuite il marcha avec l'arriere-ban & fit la campagne de 1697, dans le Côtentin, en qualité de premier Brigadier du détachement de la Nobleſſe d'Alençon, ſous les ordres du Maréchal *de Joyeuſe*, Commandant en Normandie. C'eſt ce qui eſt prouvé par un Certificat, ſigné de ce Maréchal, daté de Montebourg le 16 Septembre 1697, & ſcellé du ſceau de ſes armes, qui lui fut donné. Il avoit épouſé, par contrat ſous ſeing-privé du 29 Mars 1690, en préſence des parens & amis, Demoiſelle *Madelene-Marguerite d'Aſpres*, fille d'*Alexandre d'Aſpres*, Seigneur de la Baudoquiere, Terre ſituée proche de la Ville de l'Aigle, & de Dame *Marguerite Paviot*, dont : — Louis-Mathieu, qui ſuit; — & Alexandre, Chevalier, Seigneur de Finard, Capitaine au Régiment de Forez, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis & Penſionnaire du Roi, retiré après 40 ans de ſervice en ſa Terre de Finard près l'Aigle, où il eſt mort ſans alliance en 1758.

IX. Louis-Mathieu de Guéroult, Chevalier, Seigneur de Boiſrobert, Capitaine au même Régiment de Forez, Infanterie, tué en Italie, & enterré le 18 Juin 1734, en l'Égliſe Paroiſſiale de Saint-Léonard à Caſal-Maggiore, avoit épouſé, par contrat ſous ſeing-privé, fait à Alais en Languedoc le 19 Janvier 1724, Demoiſelle *Catherine de Roure*, fille de *François de Roure*, Seigneur de Lajas, & de Dame *Catherine Montmard*. Ladite *Catherine de Roure* vit encore & jouit d'une penſion de 400 liv. que le Roi lui accorda à la mort de ſon époux. Elle a pour enfans : — Louis-Alexandre de Guéroult, Chevalier, Seigneur de Boiſrobert, qui a ſervi ſucceſſivement en qualité d'Enſeigne & de Lieutenant au Régiment de Forez, tant en Corſe qu'en Allemagne depuis 1738 juſqu'en 1745. Il s'eſt retiré à Alais, où il réſide non marié; — & Louis Charles, qui ſuit.

X. Louis-Charles de Guéroult-de-Boisrobert, Chevalier, ancien Capitaine au Régiment de Forez, Chevalier de Saint-Louis, Penſionnaire du Roi, s'eſt retiré à Montreuil-ſur-Mer en Picardie, où il a épouſé, par contrat paſſé devant *Pequet*, Notaire Royal, le 5 Juillet 1760, Demoiſelle *Renée-Thérese-Angélique-Urſule du Breil de Pontbriand*, fille unique de Meſſire *Gui Joſeph-Armand du Breil-de-Pontbriand*, & de Dame *Jeanne-Thérese Laſnier*. Cette

Digitized by Google

Demoiſelle *du Breil-de-Pontbriand* eſt la derniere de la branche de cette Famille de Bretagne, qui s'étoit établie en Picardie par le mariage de Meſſire *Tannegui du Breil-de-Pontbriand*, avec Dame *Anne des Eſſars*. Leurs enfans ſont : —— Mathieu-Charles-Marie-René de Guéroult, Chevalier, né le 27 Novembre 1762 ; —— & Thérese-Catherine-Louise-Aglaé, née le 7 Octobre 1761.

Branche des Seigneurs de Chevalines.

V. Jean de Guéroult, Chevalier, Seigneur de Chevalines & d'Anglures, fils puîné de Guillaume, Chevalier, & de Demoiſelle *Madelene de Bonvouſt*, ſa ſeconde femme, partagea avec Mathieu de Guéroult, ſon frere aîné, le 14 Novembre 1566, la ſucceſſion de leur pere, & eut pour ſon choix les Terres & Seigneuries de Chevalines, d'Anglures, de Merronel, de Joncherets, &c. Il fut nommé Gouverneur & Capitaine-Général de la Ville de l'Aigle & des environs, comme il paroît par l'ordre du Duc *de Joyeuſe*, Gouverneur & Lieutenant-Général en Normandie, pour le Gouvernement de la Ville de l'Aigle, en date du 5 Juin 1585. Il avoit épouſé, le 12 Septembre 1565, Demoiſelle *Marquiſe de Giſlain-de-Boiſguillaume*, dont deux enfans, ſçavoir : —— Charles, qui ſuit ; — & Elisabeth de Guéroult, mariée à un Cadet de la Maiſon *de Caumont-la-Force*, Seigneur de Sarros près de Nérac en Gaſcogne, comme il conſte par la reconnoiſſance de la dot qu'il fit en 1591.

VI. Charles de Guéroult, Chevalier, Seigneur de Chevalines, ſeul fils & héritier de Jean, ſervit long-tems & avec diſtinction dans la Cornette blanche ſous Henri IV, ſuivant les Certificats qui lui furent donnés ; ſe trouva à la bataille d'Ivry & au ſiége de Dieppe ; fut enſuite Lieutenant d'une Compagnie d'hommes d'armes (place alors très-diſtinguée & qui fait aujourd'hui une preuve d'ancienne nobleſſe), & auſſi l'un des 100 Gentilshommes à Bec de Corbin, comme il eſt prouvé par les Certificats que ceux de cette branche conſervent ; & mourut en Mai 1631. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Novembre 1599, paſſé devant *Henri Audiger*, Tabellion-Juré en la Vicomté de Tillieres en Normandie, Demoiſelle *Eliſabeth de la Madelene*, qui lui apporta les Terres de la Giboudiere, Sévard, Monplaiſir & autres biens, fille de *N... de la Madelene*, Conſeiller-Général en la Cour des Aides de Paris, & de Demoiſelle *Barbe le Fevre-de-Caumartin*, ce qui donne à cette Famille de Guéroult une alliance avec celles de M. *le Fevre*, Marquis de Caumartin, & de M. *de la Chaiſe*. Elle décéda le 12 Août 1638, laiſſant de ſon mariage :

VII. Nicolas de Guéroult, Chevalier, Seigneur de Chevalines, la Giboudiere, Sévard, Monplaiſir, &c. né le 4 Novembre 1610, à Verneuil, Paroiſſe Sainte-Madelene, qui fut Chevau-Léger de la Garde du Roi, & mourut en 1680. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Verneuil en Normandie, le 9 Mai 1632, devant *Guillaume Parmot*, Tabellion Royal, Demoiſelle *Françoiſe le Grand*, d'auprès de la Ville de l'Aigle, de laquelle vinrent : —— 1. Louis, Chevau-Léger de la Garde du Roi, dangereuſement bleſſé à la bataille de Saint-Antoine, où il eut un cheval tué ſous lui. La Nobleſſe de l'Eſcadron du ban & arriere-ban d'Alençon le choiſit d'une voix unanime pour le commander, ſuivant un Certificat de M. *de Matignon*, Lieutenant-Général en Normandie, daté de l'an 1638. Il eut un fils, nommé Mathieu de Guéroult, qui fut Capitaine au Régiment de Clairfontaine, & mourut le 17 Octobre 1711, à la guerre d'Eſpagne, ſans alliance ; —— 2. Mathieu, qui ſuit ; —— 3. Bernard-Gilles, Capitaine d'Infanterie, mort ſans alliance ; —— 4. & Nicolas de Guéroult, Sieur d'Anglures, Mouſquetaire dans la ſeconde Compagnie de la Garde du Roi, puis Lieutenant au Régiment de Normandie, & Capitaine au Régiment de Sault, par récompenſe de la belle défenſe du Château de Numaghen-ſur-la-Moſelle. La Gazette de Tréves, du 30 Janvier 1674, donne le détail de cette action diſtinguée. Il épouſa Demoiſelle Marie-Thérese de Guéroult, fille & héritiere de Mathieu, Sieur du Lenti, laquelle lui porta en dot la moitié de cette Terre. Louis-Mathieu de Guéroult,

Digitized by Google

Chevalier, Seigneur de Boiſrobert, lui vendit, en 1718, l'autre moitié qui lui étoit échue par ſucceſſion de MATHIEU DE GUÉROULT, mort ſans enfans, frere de HUGUES. Le ſuſdit NICOLAS a laiſſé de ſon mariage : —— ANTOINE DE GUÉROULT, Sieur d'Anglures, Officier des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, marié à une Demoiſelle *du Merle-de-Blanchuiſſon*, dont il n'a qu'une fille.

VIII. MATHIEU DE GUÉROULT, Chevalier, Seigneur de Chevalines, la Giboudiere, Sévard, des Evis & la Pétroliere, né en 1641, auſſi Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie de la Garde du Roi, & mort en 1717, avoit épouſé, par contrat paſſé en 1675, devant *Charles Cornouailles*, Tabellion-Juré à la Ferté-Arnault, Demoiſelle *Marie-Madelene de Gaucher*, laquelle lui apporta en dot les Terres du Meſnil, Bonvilliers, &c. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES-NICOLAS DE GUÉROULT, Chevalier, Seigneur de Chevalines, du Meſnil, &c. né en 1675, qui fut d'abord Enſeigne au Régiment de Barbitou, enſuite Ingénieur en chef à Landrecie, & Capitaine à la ſuite du Régiment de Champagne. Suivant les Lettres du Miniſtre de la Guerre de ce tems, il ſervit avec la plus grande diſtinction. Lorſqu'il eut une cuiſſe emportée au ſiége de Douay, LOUIS XIV donna ordre au Général d'en avoir tout le ſoin poſſible, comme d'un homme d'une bravoure & d'un mérite diſtingué. Ce Monarque lui donna la Croix de Saint-Louis & 4000 liv. de penſion, la direction des fortifications de Landrecie, avec la réſidence, en 1713. Il mourut ſans alliance le 22 Novembre 1754; —— 2. N... DE GUÉROULT, Sieur du Meſnil, Capitaine au Régiment d'Artois, Infanterie, tué ſans avoir été marié; — 3. LOUIS-GABRIEL, qui ſuit; — & trois filles.

IX. LOUIS-GABRIEL DE GUÉROULT, né en Juillet 1684, au Château du Meſnil, paroiſſe de Boiſſy-le-Sec près Verneuil en Normandie, Chevalier, Seigneur de la Giboudiere, Sévard, &c. par partage fait avec CHARLES-NICOLAS, ſon frere, & deux ſœurs, en 1722, & ſon héritier, en 1754, des Terres de Chevalines, du Meſnil, &c. a été Garde-Marine depuis 1700 juſqu'en 1710, ſuivant ſes Certificats, & eſt mort le 18 Mai 1760. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Laon, Coutume de Châteauneuf en Thimerais, le 31 Janvier 1728, & dépoſé chez *Guillaume de Laleu*, Notaire, Garde-Note au Châtelet de Paris, le 18 Août 1729, Demoiſelle *Marguerite Léger*, dont : — LOUIS-CHARLES, qui ſuit; — & une fille.

X. LOUIS-CHARLES DE GUÉROULT, Chevalier, Seigneur de Chevalines, du Meſnil, des Vauvelles, du Croiſil, du Pleſſis, &c. né le 11 Août 1734, à Verneuil en Normandie, paroiſſe de Notre-Dame, a été ſucceſſivement Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie de la Garde du Roi, en Septembre 1750, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Charoſt, en 1761, qui a été incorporé, en 1762, dans Royal étranger, où il ſert encore. Il eſt penſionnaire du Roi, & a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1775. De ſon mariage contracté le 22 Septembre 1763, à Caen, en préſence des parens & amis, avec Demoiſelle *Marie-Adélaïde Renault d'Argouges*, il a : — 1. LOUIS-ALEXANDRE DE GUÉROULT, né au Château du Meſnil, le 30 Janvier 1767; —— 2. LOUIS-CÉSAR, né le 1 Avril 1771; — 3. AUGUSTE, né au Château du Meſnil le 17 Septembre 1775; — 4. MARIE ZÉPHIRINE, née à Verneuil, paroiſſe de Saint-Pierre, le 5 Janvier 1773.

Cette Famille a juſtifié ſon *ancienne nobleſſe & immémoriale*, notamment par un Arrêt du Parlement de Normandie dans le XIVe ſiécle, rendu en ſa faveur, ſur preuves bien conſtatées, comme le porte ledit Arrêt; & elle a été confirmée dans cette poſſeſſion, en 1670, lors de la derniere Recherche de la Nobleſſe de Normandie.

Les armes de GUÉROUT-DE-BOISROBERT & de GUÉROULT-DE-CHEVALINES ſont : *d'argent, au chevron de gueules accompagné de trois branches de chêne, tigées & feuillées de ſinople, chargées chacune d'un gland.*

Il y a pluſieurs autres Familles du nom de GUÉROULT, qui n'ont nul rapport avec celle-ci, & dont les armes ſont différentes.

Digitized by Google

Addition au Tome VII, p. 516, avant GUERPEL.

GUEROULT-DE-BOISROGER : Famille noble établie, depuis pluſieurs ſiécles, à Triel, Diocèſe de Rouen, Election de Paris.

Noble homme GUERIN GUEROULT, Seigneur incommutable du Fief de la Banniere, enclavé dans le Domaine Royal de Triel, épouſa, par contrat paſſé devant *Joiſel*, Notaire & Tabellion Royal à Triel, le 9 Septembre 1593, Demoiſelle *Guyonne Anroulx*, fille de *Robert Anroulx*, Chevalier, Seigneur de Bouconvilliers, dont il ne reſta qu'un fils unique, qui ſuit.

FRANÇOIS GUEROULT, né à Triel le 21 Août 1595, Ecuyer, Seigneur de la Banniere, d'abord Avocat en Parlement, Préſident, Prévôt Royal de Triel, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon Couronne de France & de ſes Finances, du Collége des Vingt de Navarre, par Proviſions enregiſtrées au Greffe de l'Election de Paris le 20 Mai 1666, puis Maître des Requêtes de MONSIEUR (PHILIPPE I), frere unique du Roi, mourut revêtu deſdites charges & de Lettres de ſurvivance, & fut inhumé, le 25 Septembre 1675, ſous la tombe de ſes peres, en la Chapelle de Saint-Nicolas de l'Egliſe de Triel. Il avoit épouſé *Marie Thiboult*, décédée à Triel le 14 Avril 1672, & inhumée au même lieu que ſon mari, le 16 ſuivant. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS GUEROULT, II. du nom, né à Triel le 20 Août 1635, Ecuyer, Seigneur de la Banniere, Prévôt Royal de Triel, Conſeiller, Maître des Requêtes de M. le Duc d'*Anjou*. Par acte paſſé devant *Dantart*, Notaire Royal à Triel, le 15 Février 1676, il fit ceſſion de ſon droit d'aîneſſe, pour le Fief de la Banniere, à ſes freres & ſœurs, pour favoriſer le partage des biens de ſes pere & mere, s'en réſervant le titre ſeulement ; & encore par un autre contrat paſſé devant *Martin Michel*, Notaire Royal audit Triel, le 15 Septembre 1680, portant les confirmations & conceſſions qui avoient été précédemment faites à ſes ancêtres par les Curé, Marguilliers & Habitans de la Ville de Triel, & ce renouvellé en préſence & du conſentement de M. *le Grand*, Vicaire de Pontoiſe, FRANÇOIS, NICOLAS & LOUIS, Ecuyers & Conſors, enfans & héritiers deſdits défunts, leurs pere & mere, des *droits de Chapelle Saint-Nicolas, bancs, places & ſépultures en l'Egliſe paroiſſiale de Triel*, & les fondations des prieres & Meſſes y déclarées. Il épouſa, par contrat du 5 Février 1681, paſſé devant *Lange* & *Loier*, Notaires au Châtelet de Paris, Demoiſelle *Marguerite de Romé*, de laquelle il n'eut pas d'enfans.

2. NICOLAS, Ecuyer, Sieur de l'Iſle, Brigadier de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, mort garçon à Triel en 1708; — 3. LOUIS, qui ſuit; — 4. MARIE, laquelle épouſa, par contrat du 26 Décembre 1639, paſſé devant *Frédin* & *d'Agneaux*, Notaires à Pontoiſe, *Antoine Lorget*, Chevalier, Seigneur de Santeul, pourſuivant d'armes de France; — 5. ANTOINETTE, mariée, par contrat paſſé devant *Michel*, Notaire Royal à Triel, le 5 Juillet 1648, avec Meſſire *François le Baſtier*, Chevalier, Seigneur de Gouincourt & de Rainvilliers, Capitaine au Régiment du Roi; — 6. CHARLOTTE-FRANÇOISE, qui épouſa, par contrat du 26 Novembre 1663, paſſé devant *de Boiſadam*, Notaire Royal audit Triel, Meſſire *Nicolas*, Comte *de Boulainvilliers-de-Croy*, Seigneur de Chepoix, Rucourt & autres lieux, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi; — 7. AVOYE, femme de Meſſire *Jean de Gallet*, Chevalier, Seigneur de Valliere & Boury, Capitaine au Régiment de Normandie; — 8. & BONNAVENTURE, Religieuſe aux Annonciades de Meulan.

LOUIS GUEROULT, Ecuyer, Sieur de Boiſroger, né à Triel le 29 Juin, & batiſé le 17 Août 1647, Capitaine au Régiment de Piémont, avec Brevet de Lieutenant-Colonel, & Chevalier de Saint-Louis, fut inhumé en la ſépulture de ſes peres en l'Egliſe de Triel, le 19 Octobre 1709. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Touvenot* & ſon confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 25 Août 1687, Demoiſelle *Anne le Tellier*, niéce, à la mode de

Digitized by Google

Bretagne, de *Michel le Tellier*, Chancelier & Garde des Sceaux de France, morte & inhumée à côté de ſon mari à Triel, le 6 Août 1722. De ce mariage ils ont eu : — 1. Louis-Toussaint Gueroult-de-Boisroger, Ecuyer, Sieur de la Banniere, né à Triel le 17 Octobre 1691, Capitaine au Régiment Royal, réformé en 1733, enſuite Capitaine au bataillon de milice de Mantes, & Chevalier de Saint-Louis, mort garçon à Triel le 11 Mars 1768; — 2. François-Louis, qui ſuit; — 3. Louis-François, Ecuyer, Sieur de Zerbois, né à Triel le 26 Juillet 1701, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Châtillon, Chevalier de Saint-Louis, qui ne s'eſt point marié : il a été tué au ſiége d'Hulſt, & inhumé le 1 Juin 1747; — 4. Marie-Anne, née à Triel le 14 Juin 1688, morte jeune & ſans enfans de ſon mariage avec *Edme Douyna*, Ecuyer, Avocat en Parlement; — 6. Louise-Théreſe, née à Triel le 11 Septembre 1695, morte fille, & inhumée en l'Egliſe de Triel le 31 Octobre 1770; — 7. & Geneviéve-Michelle, née à Triel le 23 Novembre 1696, appellée *Mademoiſelle de Banniere*, morte fille, & inhumée en la paroiſſe de la Ville l'Evêque à Paris, le 20 Avril 1775.

François-Louis Gueroult, dit *le Chevalier de Boiſroger*, né à Triel le 17 Novembre 1697, Capitaine au Régiment Royal, réformé en 1733, puis Capitaine au bataillon de milice de Paris & Chevalier de Saint-Louis, inhumé à Triel en la ſépulture de ſes ancêtres le 13 Juin 1767, avoit épouſé, par contrat du 11 Janvier 1731, paſſé devant *Teſſier* & ſon confrere, Notaires au Châtelet de Paris (célébration en la Paroiſſe Royale de Saint-Germain-en-Laye le 24 deſdits mois & an), *Catherine Jullienne*, fille de feu *Charles Jullienne*, Conſeiller du Roi, Garde-Marteau des Eaux & Forêts de la Maîtriſe particuliere de Saint-Germain-en-Laye : elle eſt décédée & a été inhumée en l'Egliſe de Triel le 8 Juillet 1759. De ce mariage ſont ſortis. — 1. Charles Gueroult, Ecuyer, Sieur de Boiſroger, né à Triel le 8 Mai 1732, Lieutenant au bataillon de Milice de Paris, mort garçon à Anvers en Septembre 1747; — 2. Nicolas, qui ſuit; — 3. & Angélique-Sophie, appellée *Mademoiſelle de Boiſroger*, née à Triel le 27 Octobre 1736, mariée audit lieu le 16 Août 1767, à Meſſire *Denis-Julien Noiret*, Ecuyer, Sieur de Montaigu, Capitaine & premier Factionnaire du Régiment Provincial de Paris, ſupprimé par Ordonnance du 15 Décembre 1775, demeurans au Boiſroger, Hameau dépendant de la paroiſſe de Triel.

Nicolas Gueroult, Ecuyer, Sieur de Boiſroger, né audit lieu, paroiſſe de Triel, le 11 Mai, & batiſé le 1 Juin 1738, Lieutenant au bataillon de Milice de la Ville de Paris le 1 Avril 1753, ſucceſſivement Capitaine, & Capitaine de Grenadiers au Régiment Provincial de Paris, ſupprimé, comme on l'a dit, le 15 Décembre 1775, a épouſé, par contrat du 7 Novembre 1767, paſſé devant *Goullet* & ſon confrere, Notaires au Châtelet de Paris (célébration en la paroiſſe Saint-Jean-en-Grève, le 25 deſdits mois & an), Demoiſelle *Victoire-Geneviéve Thierrion-de-Chanlay*, fille de *Nicolas-Joſeph Thierrion-de-Chanlay*, ci-devant Receveur des Tailles à Vendôme, demeurans à Cheverchemont, paroiſſe de Triel. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Auguste-Jacques-Marie-Nicolas Gueroult, Ecuyer, dit *le Chevalier de Boiſroger*, né à Triel le 27 Août 1770, batiſé par permiſſion de l'Archevêque de Rouen le 20 Septembre ſuivant; — 2. Anne-Louise-Julie-Victoire Gueroult, ainée de ſon frere, appellée *Mademoiſelle de Boiſroger*, née à Triel le 25 Octobre 1768.

Généalogie dreſſée ſur les titres originaux communiqués, tels que proviſions, partages, contrats de mariage, extraits batiſtaires & mortuaires légaliſés; & la maintenue de nobleſſe qui a été accordée par le Roi le 18 Mai 1689, conformément à l'Edit du 22 Mars 1666, concernant les Uſurpateurs, laquelle porte que François, Nicolas & Louis Gueroult, freres, fils de François Gueroult, Secrétaire du Roi, ſeront, eux & leur progéniture, nés & à naître en légitime mariage, conſervés & maintenus dans leur nobleſſe, avec défenſe de les y troubler, tant qu'ils ne feront acte de dérogeance, &c. &c.

Pour ſatisfaire à l'Ordonnance rendue le 17 Janvier 1698, par MM. les Commiſſaires-Généraux députés ſur le fait des armoiries, Louis Gueroult,

Ecuyer, Sieur de Boiſroger, portoit : *de gueules, à la bande d'argent accompagnée de deux croiſſants de même, l'écu ſurmonté d'un caſque de front, d'où ſortent deux bannieres armoriées de même pour cimier*, telles qu'elles ſont peintes & figurées après avoir été vérifiées. Elles ont été enregiſtrées à l'*Armorial-Général*, dans le Regiſtre cotté *Paris, Horloge du Palais*, N°. 1906, conformes à l'original. En conſéquence ledit Brevet en parchemin en a été délivré par feu *Charles d'Hozier*, Conſeiller du Roi & Garde de l'Armorial-Général de France à Paris, le 13 Mars 1698, ſigné D'HOZIER, & plus bas eſt écrit *vues & vérifiées le 23 Juillet* 1698, auſſi ſigné & paraphé.

Addition au Tome VIII, p. 658, avant LEVAL.

LEUZE (DE) : Famille noble originaire de Hollande & établie en Hainaut, dont la filiation ſuivie remonte à

I. CHRISTOPHE DE LEUZE, qui vivoit vers l'an 1488. Il avoit épouſé *Anne Verbade*, Dame de Franſpertove, dont : — PHILIPPE, qui ſuit ; — & ANTOINE, mort Religieux Auguſtin.

II. PHILIPPE DE LEUZE, Seigneur de Franſpertove, mort en 1539, avoit épouſé, en 1508, *Barbe de Valberg*, Dame de Diligauſen, & en eut : — ADRIEN-DENIS, qui ſuit ; — & ANGE-MARIE, Religieuſe Carmélite.

III. ADRIEN-DENIS DE LEUZE, Ecuyer, Seigneur de Franſpertove & de Diligauſen, ſe maria, le 17 Avril 1528, à *Mahauld de Bokerſvardren*, dont vinrent : — 1. JEAN-DENIS, qui ſuit ; — 2. JOACHIM, mort ſans alliance ; — 3. & NICOLAS, mort, en 1598, Chanoine de Saint-Pierre de Louvain, où l'on voit ſon épitaphe en latin, avec les mêmes armes que cette Famille porte encore aujourd'hui, & dont nous donnerons l'explication à la fin de cette Généalogie.

IV. JEAN-DENIS DE LEUZE, Ecuyer, Seigneur de Franſpertove & de Diligauſen, mort en 1590, avoit épouſé, le 15 Février 1561, *Marguerite-Adrienne de Vrouken*, de laquelle il eut : — AUGUSTIN-FRÉDERIC, qui ſuit ; — & PAULE-MARIANNE, morte ſans alliance.

V. AUGUSTIN-FRÉDERIC DE LEUZE, Ecuyer, Seigneur de Franſpertove, mort en 1610, avoit épouſé, par contrat du 28 Décembre 1601, *Anne-Caroline Delly-Matrioco*, dont pour fils unique :

VI. FRANÇOIS DE LEUZE, Ecuyer, Seigneur de Gembleux, Saucelle, qui vint s'établir en la ville de Mons en Hainaut, après la révolution des Pays-bas. Il y occupa la charge de Mayeur de la Ville depuis l'année 1659 juſqu'en 1694. Il épouſa *N... de Behauld*, & en eut : — JACQUES-FRANÇOIS, qui ſuit ; — & DOMINIQUE-LÉOPOLD, lequel obtint de ſon Souverain l'emploi de Mayeur de la Ville de Mons, après la mort de ſon pere, depuis 1694 juſqu'en 1730.

VII. JACQUES-FRANÇOIS DE LEUZE, Ecuyer, Seigneur d'Irchonwelz, Gembleux, Conſeiller, Penſionnaire des Etats du Clergé du pays & Comté de Hainaut, mort le 25 Décembre 1710, avoit épouſé *Marie-Jeanne-Iſabelle Pattay*, Dame de Bourbecq, Porkaye, Saucelle, &c. ſœur de *Jacques-Henri*, Baron *de Pattay*, Général de Cavalerie Autrichienne, propriétaire d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, Gouverneur de la ville de Charleroy, où il mourut le 18 Avril 1722 : on y voit ſon épitaphe en latin dans le Chœur de la principale Egliſe de cette Ville ; & ſes faits héroïques & les honneurs dont il avoit été revêtu, y ſont rapportés en peu de mots. A cet égard ſa ſœur *Marie-Jeanne-Iſabelle Pattay* obtint de ſon Souverain, en 1722, la permiſſion, pour elle & ſes enfans, d'augmenter, de décorer & de briſer les armes de ſa Famille avec celles de ſon mari, dont elle eut : — 1. FRANÇOIS-BERNARD DE LEUZE, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Pattay, ſon oncle, & mort ſans alliance ; — 2. N... DE LEUZE, mort ſans avoir été marié ; — 3. ATHANASE-GHISLAIN, qui ſuit ; — 4. MARIE-MADELEINE, née le 27 Janvier 1692, vivante encore en 1778, veuve, depuis 1770, ſans enfans de *N... Hannot*,

Ecuyer, Seigneur de Bougnies & de Saint Hilaire, qu'elle avoit épouſé en 1737; — 5 & 6. & deux autres filles, mortes ſans alliance.

VIII. ATHANASE-GHISLAIN DE LEUZE, Ecuyer, Seigneur d'Irchonwelz, Bourbecq, Gembleux, Saucelle, &c. a obtenu, pour lui & ſes deſcendans, le titre de *Baron de Leuze*, par Diplôme de S. M. Impériale & Royale du 18 Novembre 1750, & eſt mort le 21 Juin 1760. Il avoit épouſé, en 1736, *Marie-Philippine Robert-de-Choiſys*, fille de *Jérôme-Alexis Robert*, Ecuyer, Seigneur de Choiſys, d'Amerie, Saint-Symphorien, &c. premier & plus ancien Conſeiller de la Cour Souveraine à Mons, Député de la Nobleſſe des Etats du pays & Comté de Hainaut, & de *Marie-Florence de Broide*, Dame de Gondecourt. De ce mariage ſont iſſus : — 1. ALEXIS-GHISLAIN, qui ſuit ; —— 2. SIMON-JOACHIM-JOSEPH, Ecuyer, né le 12 Avril 1738, vivant, ſans alliance, en 1778 ; — 3. CHARLES-JOSEPH, né le 28 Mars 1748, auſſi non marié ; —— 4. & MARIE-FLORENCE, née le 12 Mai 1739, mariée à Meſſire *Philibert*, Baron *du Sart*, Seigneur de Molembaix & de Bellignies.

IX. ALEXIS-GHISLAIN, Baron DE LEUZE, Seigneur d'Irchonwelz, Bourbecq, Leloge, Gembleux, Saucelle, &c. né le 6 Février 1737, a épouſé, en 1764, *Marie-Benoîte*, née Baronne *du Sart*, fille de Meſſire *Philibert-Jean-Batiſte*, Baron *du Sart*, Seigneur de Molembaix, Bellignies, Berelle, & de *Marie-Benoîte Vander-Haghen* & de Muſſain, dont il a : — 1. XAVIER-GHISLAIN, né le 16 Décembre 1767 ; — 2. AUGUSTE-JOACHIM, né le 10 Janvier 1769 ; — 3. & MARIE HENRIETTE, née le 30 Juin 1774.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois fleurs de penſée au naturel, tigées & feuillées de ſinople* ; l'écu ſurmonté d'une *couronne perlée*. Supports, *deux lions d'or, armés & lampaſſés de gueules, la queue entrelacée dans les jambes & contournée ſur le dos.*

Article à ſubſtituer à celui inſéré dans le Tome IX.

MARTELIERE (DE LA), au Perche : Famille noble, dont nous n'avons parlé qu'imparfaitement *Tome IX*, *p.* 572 de ce Dictionnaire : il ne faut pas la confondre avec MM. *de la Martelliere-de-Chançay*, qui ſont d'une Famille différente.

Le premier de celle du Perche, depuis lequel on a une filiation ſuivie, eſt GUILLAUME MARTELIERE, Seigneur de Champailleaume auprès de Mortagne, né vers la fin du XVe ſiécle, qualifié *noble homme* dans différens actes, paſſés devant *Mallet*, Notaire. Il vivoit encore en 1547, & eut pour fils :

FRANÇOIS DE LA MARTELIERE, Seigneur de Champailleaume, fait Lieutenant-Général du Perche vers l'an 1550, dont *François de Brie* parle avec éloge dans ſon Hiſtoire du Perche. Il mourut à Paris dans le tems des troubles de la Religion, étant alors Chancelier du Roi de Navarre, pere d'HENRI IV. Il avoit épouſé, vers l'an 1560, *Claire de Feuillet*, de laquelle vinrent : —— PIERRE, qui ſuit ; —— & une fille, mariée, en 1598, à *Anſelme de Fontenay*, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Gouverneur de Mortagne au Perche.

PIERRE DE LA MARTELIERE, Seigneur de Champailleaume, né vers l'an 1567, ſuivit le Barreau, y acquit la plus grande réputation ; fut fait Conſeiller d'Etat au commencement du XVIIe ſiécle ; fit l'acquiſition de la Baronnie de Fez & de la Châtellenie de Paſſeau. Il avoit épouſé, en 1595, *Marie le Grand*, fille de *N... le Grand*, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, & de *Suſanne de Canaye*, dont : — 1. N... DE LA MARTELIERE, reçu Conſeiller au Parlement en 1628, mort peu de tems après ; — 2. PHILIPPE, qui ſuit ; —— 3. FRANÇOISE, mariée, en 1630, à *Gilles de Carvoiſin*, Comte d'Achy, Conſeiller du Duc D'ORLÉANS ; —— 4. & ANNE, mariée, en 1632, à *Roger de Longueval*, Comte de Leuville & de Véry. Elles ont eu toutes les deux poſtérité.

PHILIPPE DE LA MARTELIERE, Seigneur de Champailleaume, Fez, Paſſeau,

l'Hermitiere, reçu Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement en 1628, épouſa, en 1634, *Madelene de Mareſcot*, fille de *Guillaume de Mareſcot*, Seigneur de Thouary, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & de *Valentine de Loiſel*; & niéce du Cardinal *de Mareſcot*. De ce mariage il eut :

Alexandre-Pierre de la Marteliere, Seigneur de Champailleaume, Fez, Paſſeau, l'Hermitiere, Conſeiller au Grand-Conſeil, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & enſuite Conſeiller d'Etat, qui obtint l'érection de la Baronnie de Fez en *Comté*, par Lettres-Patentes enregiſtrées au Parlement en 1670. Il avoit épouſé, en 1666, *Marie d'Hodic*, fille de *Pierre d'Hodic*, Comte de Marle-la-Ville, Préſident au Parlement, & de *Claude Phelypeaux-de-Pontchartrain*, dont :

Jean-Batiste-Pierre de la Marteliere, Comte de Fez, Seigneur de Champailleaume, d'Amilly, de l'Hermitiere, Haut-Juſticier de Saint-Germain-de-la-Coudre, reçu Conſeiller au Parlement, enſuite Maître des Requêtes. Il épouſa, en 1697, *Anne-Angélique de Goujon-de-Thuiſy*, fille de *Jérôme-Ignace de Goujon*, Marquis de Thuily, Comte d'Autry, Sénéchal héréditaire de Reims, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & d'*Anne-Françoiſe d'Hauſſonville-de-Nettancourt-de-Vaubecourt*, dont : — 1. Jérôme, qui ſuit; — 2. Alexandre-Louis, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. & Angélique-Adélaïde, morte Religieuſe à la Viſitation de la rue du Bacq, à Paris.

Jérôme de la Marteliere, Comte de Fez, Seigneur d'Amilly, né le 30 Septembre 1702, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mort à Paris le 2 Août 1737, âgé de 35 ans, avoit épouſé, le 18 Mai 1728, *Marie-Joſeph Thibault-de-la Rochetullon*, ſœur ainée de la femme de ſon frere, & fille de *Jean-Batiſte Thibault de-la-Rochetullon*, Seigneur de Baudimant & du Château de Mayette, Colonel d'un Régiment de ſon nom, & Chevalier de Saint-Louis, & de *Françoiſe Thibault de-la-Rochetullon*, ſa couſine-germaine, celle-ci fille d'une Demoiſelle *de Beaumanoir-de-Lavardin*, dont : — 1. Benjamin-Pierre-Joseph, né le 17 Avril 1730, mort ſans alliance; — 2. Jérôme-Bernard, qui ſuit; — 3. & Marie-Louise-Charlotte Emilie, née en 1734, morte ſans alliance.

Jérôme-Bernard de la Marteliere, Comte de Fez, Seigneur d'Amilly, ancien Capitaine au Régiment de Picardie, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en Octobre 1776, *N... de la Chaſtre*, fille du Marquis *de la Chaſtre*, Seigneur de Malicorne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *N... Juvenal-des-Urſins-d'Harville*.

Seconde Branche.

Alexandre-Louis de la Marteliere, appellé *le Chevalier de la Marteliere*, Seigneur de l'Hermitiere, Villeneuve, Haut-Juſticier de Saint-Germain-de-la-Coudre, né en 1707, ſecond fils de Jean-Batiste-Pierre, Comte de Fez, & d'*Anne-Angélique de Goujon-de-Thuiſy*, fut d'abord Mouſquetaire de la premiere Compagnie, & enſuite Capitaine au Régiment d'Orléans, Dragons. Il épouſa, en 1737, *Perrine-Louiſe-Françoiſe de la Rochetullon*, ſœur cadette de la femme de ſon frere. De ce mariage ſont iſſus : —— Philippe-Louis, qui ſuit; —— & ſept filles, dont une Religieuſe à Nogent-le-Rotrou; les autres non mariées.

Philippe-Louis de la Marteliere, Seigneur de Vaux-le-Vicomte, Courdemanche, Haut-Juſticier de Saint-Germain-de-la-Coudre, Capitaine au Régiment de la Fere du Corps Royal-Artillerie, a épouſé, le 26 Novembre 1770, *Madelene-Catherine le Pellerin-de-Gauville*, fille de *Louis-Charles le Pellerin*, Comte de Gauville, Seigneur du Rouvre, Villebourg, la Noiraie, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Bourbonnois. De ce mariage il a : — 1. Philippe-Alexandre-Louis, né en Octobre 1771; — 2. Martial-Charles-Eugène, né en 1774, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1775; — 3. Jules-Marc-Antoine Jérôme, né au mois de Décembre 1776; — 4 & 5. & deux filles.

Cette

Digitized by Google

Cette Famille a l'avantage d'être alliée aux Maiſons de *Montmorency*, *Luxembourg*, *Anglure*, *Eſtaing*, *Battefort*, *Cruſſol*, *Senneterre*, *Phelypeaux*, *Roye-la-Rochefoucaud*, *Boucherat*, *Nicolaï*, *Argouges*, *Aubigny*, *Oſſun*, *Nettancourt*, *Olivier-Leuville*, *Bullion*, &c.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois feuilles de laurier de ſinople.* Supports, *deux lions.* Cimier, *une branche de laurier.* Généalogie redigée ſur les titres originaux, communiqués à M. *de la Croix*, Généalogiſte de l'Ordre de Malte.

MONTCHENU, en Dauphiné.

Nous avons donné la Généalogie de cette Maiſon, *Tome X, p. 298 & ſuiv.* mais comme, faute de renſeignemens, il a été dit, *p. 300, ligne 6, Degré XII* de la Branche de *Montchenu-Châteauneuf*, que JEAN DE MONTCHENU étoit tige de la Branche des Seigneurs de Thodure, éteinte dans ABEL, Marquis DE MONTCHENU, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort à Grenoble le 12 Octobre 1769, âgé de 61 ans, on va voir qu'elle ſubſiſte dans les enfans de JOSEPH, Baron DE MONTCHENU, frere aîné du précédent. Voici la filiation de cette Branche des Seigneurs de Thodure, dreſſée ſur les titres originaux qui ont été communiqués à M. *Chérin*, Généalogiſte des Ordres du Roi, pour entrer dans les Chevaux-Légers de la Garde ordinaire de Sa Majeſté en 1774 & 1775. Ces titres prouvent qu'elle a pour tige :

HUGUES ou HUGON DE MONTCHENU, troiſieme fils de FALQUES, IV. du nom, & de *Bérengère d'Alex*, ſa ſeconde femme, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf, de Galaure, &c. Cet HUGUES épouſa, en 1396, *Claude de Roſſillon*, fille de *Guillaume*, Maréchal de Dauphiné. De cette alliance vinrent : — FALQUES, qui a continué la Branche de *Châteauneuf*, rapportée *p. 300 & ſuiv. du Tome X* de ce Dictionnaire ; — & JEAN, auteur de la Branche des Seigneurs de Thodure, dont nous allons parler ici.

JEAN DE MONTCHENU, Seigneur de Thodure, partagea avec FALQUES, ſon frere aîné, les biens de leur pere, par acte du 14 Mars 1467. MARGUERITE DE MONTCHENU, ſa couſine, veuve de *Bermond de Brion*, lui fit donation de la Terre de Thodure, lors de ſon mariage, & la ratifia par acte du 7 Avril 1477. Il en fut mis en poſſeſſion le 5 Juillet ſuivant par la Chambre des Comptes de Dauphiné, & en rendit hommage le 17 Juin 1480. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Octobre 1465, *Jeanne de Montagu*, dont : —— 1. FRANÇOIS, qui fit un traité, le 29 Juin 1489, avec *Louis de Montlaur* ; & obtint du Roi, pour lui & GEORGES, ſon frere, le privilége de l'établiſſement d'une Foire au lieu de Thodure le 15 Novembre 1490, ſuivant un extrait tiré de la Chambre des Comptes. Il mourut ſans alliance ; — & GEORGES, qui ſuit.

GEORGES DE MONTCHENU, Seigneur de Thodure, par donation de FRANÇOIS, ſon frere, en 1500, en rendit hommage au Roi à Lyon le 19 Octobre 1501, & teſta le 16 Janvier 1521. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Octobre 1500, noble *Louiſe de Maubec*, & en eut :

EYNARD DE MONTCHENU, Seigneur de Thodure, inſtitué héritier par le teſtament de ſon pere. Il prêta hommage de cette Terre au Roi le 9 Septembre 1541 ; teſta le 21 Novembre 1570 ; & laiſſa de ſon mariage, contracté le 17 Février 1533, avec noble *Lantelme de Vinay* :

FRANÇOIS DE MONTCHENU, Seigneur de Thodure, dont il fit hommage à la Chambre des Comptes de Dauphiné le 13 Novembre 1608. Il teſta le 25 Janvier 1606, & avoit épouſé, par contrat du 21 Août 1568, *Marianne de Valin*, dont :

GABRIEL DE MONTCHENU, Seigneur de Thodure, qui tranſigea, le 7 Avril 1619, avec les habitans de Thodure au ſujet des droits ſeigneuriaux de ſa Terre. Cet acte prouve que ce GABRIEL étoit petit-fils d'EYNARD, & par conſéquent fils de FRANÇOIS, qui l'inſtitua héritier par ſon teſtament. Il rendit hommage de ſa Terre de Thodure à la Chambre des Comptes de Dauphiné le 19 Juillet 1621 ; & fit ſon teſtament le 14 Mai 1647, dans lequel il rappelle ſon fils

Digitized by Google

Joachim-Thomas, qui ſuit, qu'il eut de ſon mariage, contracté le 24 Novembre 1636, avec noble *Joachine du Fay*.

Joachim-Thomas de Montchenu, Seigneur de Thodure, fut maintenu dans ſa *nobleſſe*, ſur la production de ſes titres, par Jugement de M. *du Gué*, rendu le 5 Août 1668. Son fondé de procuration rendit, en ſon nom, hommage de ſa Terre de Thodure en la Chambre des Comptes de Dauphiné le 14 Août 1685. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Mai 1661, noble *Anne Baudet*, dont:

Louis de Montchenu, Seigneur de Thodure, qui en rendit hommage à la Chambre des Comptes de Dauphiné le 15 Mai 1705. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Janvier 1701, noble *Louiſe de Lemps*, laquelle teſta le 11 Novembre 1723. De ſon mariage elle a eu: —— Joseph, qui ſuit; —— & Abel, appellé *le Marquis* de Montchenu, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort à Grenoble le 12 Octobre 1769, âgé de 61 ans, comme on l'a dit au commencement de cet article.

Joseph de Montchenu, Seigneur de Thodure, dit *le Baron de Montchenu-Thodure*, né le 1 Mars 1705, Chevalier de Saint-Louis & Colonel de Dragons, a prêté hommage de ſa Terre de Thodure à la Chambre des Comptes de Dauphiné le 4 Août 1731, & eſt mort le 17 Octobre 1769. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Mai 1756, *Henriette-Dominique de Murat-de-Leſtang*, dont il a laiſſé: —— 1. Claude-Marin-Henri, qui ſuit; —— 2. Victor-François, Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi en 1775, puis Officier au Régiment du Roi, Infanterie; — 3. Falques-Joseph-Abel; —— 4. Marie-Joſephine; —— 5. & Julie-Angélique.

Claude-Marin-Henri, Baron de Montchenu, Seigneur de Thodure, né le 9 Mai 1757, eſt entré Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi en 1774, & eſt, en 1778, Officier au Régiment du Meſtre-de-Camp général des Dragons.

Les armes: *de gueules, à la bande engrêlée d'argent.* Cimier, *un griffon d'or armé, avec ſes ailes éployées, naiſſant de la cime d'un caſque ouvert, accompagné de deux grandes lances de gueules, appointées d'azur, l'une à droite & l'autre à gauche.* Supports, *deux griffons d'or armés.* Cri de guerre, Montchenu. Deviſe: La droite voie.

Addition au Tome X, p. 734, après NEUVILLER.

* NEUZILLIERS: Terre ſituée en Bourgogne, Diocèſe d'Autun, dépendante de celle de Luſignier.

Ces deux Terres appartiennent à la Maiſon de Montmorillon, par l'acquiſition qu'en fit le Chevalier de Montmorillon, Grand-Bailli de Malte de la langue d'Auvergne. Elle eſt poſſédée à droit d'héritage par le Marquis de Montmorillon, chef de la branche ſeule qui ſubſiſte aujourd'hui.

Au mot Montmorillon, *Tome X*, *p.* 426 de ce Dictionnaire, nous n'avons donné qu'une notice de cette ancienne & illuſtre Maiſon, une des premieres du Duché de Bourgogne, qui poſſéde, depuis plus de 250 ans, la Terre & Seigneurie d'Eſſanlay.

Elle eſt connue du tems des Croiſades par un Chevalier de Montmorillon, fait priſonnier par le Soudan *Saladin* avec un Chevalier *d'Anglure* & un troiſieme, & qui étant hors d'état de payer leur rançon, furent, ſur leur parole, renvoyés dans leur patrie pour trouver de quoi la payer, avec promeſſe, s'ils ne pouvoient pas y ſatisfaire, qu'ils viendroient ſe rendre ſes priſonniers; ce qu'ils firent, ne voulant pas ruiner leurs Familles & incommoder leurs amis. *Saladin*, étonné de leur grand cœur & de leur fermeté, leur rendit la liberté, en les comblant même de préſens, ne leur demandant pour toute reconnoiſſance de ce bienfait que de joindre à leur nom de batême celui de *Saladin*, ce qui s'obſerve régulierement dans les Maiſons *d'Anglure* & de Montmorillon, & même dans la troiſieme, dont le nom ne nous eſt pas connu.

Il eſt parlé dans l'Armorial de France de la Maiſon de Montmorillon;

Digitized by Google

Regiſtre I, p. 392. Suivant des recherches faites ſur ce nom, & qui nous ont été communiquées, MONTMORILLON eſt une Ville dans le Poitou, qui a dans ſon enceinte un bâtiment de figure octogone, qu'on croit être du tems des Romains. On dit que huit perſonnes ſe plaçant dans ces huit angles peuvent s'entretenir chacune & en même tems avec celles qui ſont dans l'angle oppoſé, ſans que les autres les entendent. Il eſt vraiſemblable que c'eſt de ce Château que la Maiſon DE MONTMORILLON a pris ſon nom, ou qu'elle le lui a donné. On lit dans l'Hiſtoire de Bretagne par D. *Lobineau*, *Tome I, p.* 397, que le Connétable *de Cliſſon* étant allé dans le Poitou avec le Duc de Berri à la tête de 3000 lances, prit Montmorillon en 1370.

En 1220, la Baronnie de Montmorillon appartenoit à *Emeric de Magnac. Ithier*, ſon fils, en jouiſſoit en 1233; *Gui de Mauleon* la poſſédoit en 1280, & *Gui*, ſon fils, en 1285. Elle étoit, en 1314, entre les mains de CHARLES *le Bel*, qui la donna à *Etienne de Vignolles*, dit *la Hire*. *Artus de Villequier* en fit l'acquiſition, en 1447, de *Marguerite David*, veuve de *Jean de Courtenay*, lequel avoit épouſé la veuve d'*Etienne de Vignolles*, qui avoit obtenu, pour lui & les ſiens, du Roi CHARLES VII les Seigneuries de Montmorillon en Poitou & de Caſtella en Languedoc. Ce *Jean de Courtenay*, de concert avec ſa femme, vendit Montmorillon à *Artus de Villequier* le 7 Juillet 1447, & ſon fils la poſſédoit en 1490. LOUIS XI la retira, & l'échangea avec *Marguerite de Culan*, pour ſa part de Montagu en Poitou. *Joſſelin du Bois*, fils de cette *Marguerite de Culan*, qui la poſſédoit, étant Bailli des Montagnes d'Auvergne & Maréchal-des-Logis, fut décapité, pour crime de félonie, par ordre de ce Prince, qui confiſqua à ſon profit la Baronnie de Montmorillon, & la donna, par Lettres-Patentes données à Senlis au mois de Mai 1474, regiſtrées le 11 Mai 1475, aux enfans de *Louis de Belleville*.

Quant à la Maiſon DE MONTMORILLON, le premier connu eſt un BERNARD DE MONTMORILLON (mentionné dans l'Hiſtoire des Evêques de Poitiers par *Beſly*), ſurnommé *Quatre-Barbes*, qui vivoit ſur la fin du Xe ſiécle ou au commencement du XIe. RANULPHE DE MONTMORILLON, ſon fils, Sire dudit lieu, épouſa *Agnès de la Marche*, mere de BERNARD DE MONTMORILLON, auſſi ſurnommé *Quatre-Barbes*, & de PIERRE, marié à *Erangarde*, de laquelle il eut: — BERNARD DE MONTMORILLON, qui d'*Euſtache*, ſon épouſe, eut pour fils RANULPHE, Seigneur DE MONTMORILLON, dont on ne connoît pas la poſtérité.

Dans l'*Index* général de D. *Mabillon*, *Tome V, p.* 92, on trouve un ALBERT DE MONTMORILLON, Moine de la Chaiſe-Dieu, enſuite Abbé de Dole & Archevêque de Bourges; & le *Gallia Chriſtiana* ajoute qu'il étoit frere de GARNIER DE MONTMORILLON, demeurant ſur les confins du Limouſin & du Poitou, & qu'il fut élu en 1093 ou 1094.

Le Cartulaire de Saint-Cyprien de Poitiers, *p.* 627, fait mention d'un RANULPHE DE MONTMORILLON, qui donne à ce Monaſtere la Terre de Buxia, &c. — GARNIER DE MONTMORILLON eſt compris dans le Catalogue des Gentilshommes Normands depuis GUILLAUME *le Conquérant* juſqu'en 1212, que PHILIPPE-AUGUSTE reprit la Normandie ſur *Jean Sans-Terre*. Hiſt. de Norm. par *Dumoulin*, *in-fol. p.* 46. — Monſeigneur DE MONTMORILLON, ſous le regne de PHILIPPE *de Valois*, eſt employé dans un Rôle de guerre depuis le 15 Juillet 1340, juſqu'au 27 Septembre ſuivant, avec un autre Chevalier & dix Ecuyers de ſa Compagnie, à raiſon de 4 liv. 15 ſols par jour. — Meſſire GUILLAUME DE MONTMORILLON rendit hommage de ce qu'il avoit à Saint-Clément & à la Montagne au Duc *de Bourbon* le 2 Septembre 1334. — Meſſire JEAN DE MONTMORILLON, Chevalier, le rendit auſſi pour certain cens le 6 Mars 1342.

Dans le nombre des Chevaliers morts à la bataille de Poitiers, donnée le 19 Septembre 1356, on trouve que Meſſire JEAN DE MONTMORILLON & ſon fils furent enterrés dans le Cloître des Freres Prêcheurs. *Annales d'Aquitaine* par *Jean Bouchet*, Poitiers, 1644, *Part. IV, Chap. V.*

SOUDAN-SALADIN DE MONTMORILLON, un de ſes deſcendans, épouſa *Jacque-*

line de Veſigneux, dont le fils porta auſſi le nom de SOUDAN-SALADIN. Il étoit Chevalier de l'Ordre du Roi, & vivoit en 1540, marié avec *Anne de l'Hôpital-Choiſy*, dont une fille nommée LOUISE, qui porta les biens de ſa branche aînée à *Céſar de Bourbon-Buſſet*. Voyez BUSSET.

L'Abbé *de Vertot*, dans ſon Hiſtoire de Malte, parle de pluſieurs Chevaliers de la vénérable Langue d'Auvergne, du nom DE MONTMORILLON, entr'autres de SALADIN DE MONTMORILLON, environ l'an 1524, & de CLAUDE DE MONTMORILLON, reçu le 2 Avril 1554.

Meſſire SALADIN DE MONTMORILLON, Chevalier, Lieutenant de la Compagnie du Bailli de Rouen, eut en don du Roi, le 14 Juin 1527, la garde, profit & revenu du Châtel & Seigneurie de Beauqueſne. — CLAUDE DE MONTMORILLON, Seigneur de Vaux, étoit, en 1543, un des Officiers de la Maiſon du Roi. — EDME DE MONTMORILLON eſt compris, comme Archer, dans la montre faite à Montreal-ſur-mer le 1 Octobre 1544; comparut au nombre des Archers de la grande paye dans celle faite à Bourg-en-Breſſe le dernier Janvier 1548, & encore à une montre faite audit lieu le 30 Octobre 1550. A celle faite le 25 Avril, après Pâques 1552, ſe trouve SALADIN DE MONTMORILLON, homme d'armes.

Faute de titres qui ne nous ont point été fournis ſur cette Maiſon, nous ne pouvons rapporter que ce que nos recherches nous ont procuré ſur la ſeconde Branche, la ſeule qui ſubſiſte.

ANTOINE DE MONTMORILLON, fils de LOUIS DE MONTMORILLON, Ecuyer, épouſa Damoiſelle *Louiſe d'Eſſanlay*, comme il eſt prouvé par un acte du 28 Octobre 1439, & par un autre du 2 Janvier 1474. Il eut pour fils:

HILAIRE DE MONTMORILLON, Seigneur d'Eſſanlay, qui épouſa, le 10 Mai 1470, Damoiſelle *Catherine Choux*, dont: —— 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. MADELENE, mariée, par contrat du 2 Janvier 1506, avec noble *Jean de Buſſeul*; — 3. & ANNE DE MONTMORILLON, mariée, par contrat du 28 Janvier 1509, avec noble *Sébaſtien de Monſſarin*.

CLAUDE DE MONTMORILLON, Ecuyer, Seigneur d'Eſſanlay, tranſigea en 1504, avec LÉONARD DE MONTMORILLON. Suivant un acte du 18 Février 1506, il avoit épouſé, 1°. *Claude de la Cour*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. Demoiſelle *Jeanne de Fougeres*, laquelle, autoriſée de ſon mari, paſſa deux procurations, l'une le 23 Mai 1539, & l'autre le 7 Avril 1554. De ce ſecond mariage ſortit:

JEAN DE MONTMORILLON, Baron de Villars, Seigneur d'Eſſanlay, qui fut du nombre des Gentilshommes qui élurent Meſſire *François de Rabutin*, Seigneur & Baron de Précy, pour comparoître aux Etats de Blois, le 2 Août 1586. Il avoit épouſé, le 2 Août 1556, Demoiſelle *Jeanne de Saint-Trivier*, de laquelle il eut: —— 1. ANTOINE, qui ſuit; —— 2. ADRIEN, mort ſans poſtérité; —— 3. & MADELENE, mariée à *Philippe Bouton*, Ecuyer, par contrat du 15 Janvier 1595, paſſé en préſence de *Claude Ducret*, de CLAUDE DE MONTMORILLON, Chevalier de Malte & Grand-Prieur d'Auvergne, & de FLORENT DE MONTMORILLON, Prieur de Saint-Roch, & Grand-Prieur de l'Abbaye de Saint-Martin d'Autun, couſin & oncle des parties. JEAN, ſon pere, lui donna en dot 3000 livres, & elle renonça à ſa future ſucceſſion: ANTOINE, de l'autorité dudit JEAN, leur pere, lui conſtitua en outre la ſomme de 6000 liv. pour les ſucceſſions de *Jeanne de Saint-Trivier*, leur mere, & d'ADRIEN DE MONTMORILLON, leur frere. Elle mourut ſans enfans, ayant légué à ſon mari les deux tiers de ſes biens, & l'autre à JEAN, ſon pere, qui ſe plaignit de l'excès de ce legs: il y eut tranſaction le 6 Septembre 1602, ſouſcrite par FLORENT DE MONTMORILLON, Prieur de Saint-Roch, & *Herard Bouton de Chamilly*.

ANTOINE DE MONTMORILLON, II. du nom, Chevalier, Baron d'Eſſanlay, &c. fut donataire de ſon pere, par acte du 8 Juillet 1607, ratifié le 29 Octobre ſuivant, & mis en poſſeſſion du bien de ſa mere, par Lettres du 28 Juin 1611. Il épouſa, par contrat du 8 Juillet 1607, *Eléonore de Fay*, dont

CLAUDE DE MONTMORILLON, II. du nom, Baron d'Eſſanlay, marié par

Digitized by Google

contrat du 6 Janvier 1629, à *Anne Camus d'Arginy*, de laquelle ſortirent : — François-Saladin, qui ſuit; — & N... de Montmorillon, Lieutenant-Colonel du Regiment de Sainte-Hermine, & Major du Château-Trompette à Bordeaux, mort ſans alliance.

François-Saladin de Montmorillon, Chevalier, Baron d'Eſſanlay, épouſa, par contrat du 27 Juin 1673, Demoiſelle *Marguerite d'Apchon*, dont : — 1. Hector-Antoine-Saladin, qui ſuit; — 2. Antoine, qui a été Chanoine-Comte de Lyon, Abbé-Commendataire de l'Abbaye Royale de Fenieres ou Valhonnête au Diocèſe de Clermont; — 3. & Louise, Chanoineſſe d'Epinal en Lorraine.

Hector-Antoine-Saladin de Montmorillon, Chevalier, Baron d'Eſſanlay, Seigneur de Chazolle, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Sainte-Hermine, Dragons, épouſa, par contrat du 20 Décembre 1701, Demoiſelle *Françoiſe des Gentils*, de laquelle il a laiſſé à ſa mort 12 enfans, 7 garçons & 5 filles, ſçavoir : — 1. François-Saladin, qui ſuit; — 2. Laurent-François, né le 17 Mai 1709, Chanoine-Comte de Lyon depuis 1730; — 3. autre Laurent-François, batiſé le 12 Août 1710, reçu Page de feu la Reine, le 15 Août 1725, enſuite Officier dans le Régiment de Champagne, mort à Landy; — 4. autre François, qui a ſervi dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux avec ſon frere aîné, enſuite dans le Régiment de Reding au ſervice de feu Dom Philippe, Duc de Parme, & eſt mort aux Indes; — 5. Bernard, Chanoine-Comte de Lyon, mort depuis quelques années; — 6 & 7. Simon & Gabriel, auſſi Chanoines-Comtes de Lyon; — 8 & 9. Louise & Charlotte, Chanoineſſes à Epinal; — 10. Lucie, Religieuſe Bénédictine à l'Abbaye de Nevers; — 11. N..., morte penſionnaire aux Religieuſes de Sainte-Marie à Bourbon-Lancy; — 12. & Marie-Félicité, Chanoineſſe de Sainte-Marie à Metz, enſuite mariée au Comte *de Mortagne*, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont elle n'a point eu d'enfans.

François-Saladin de Montmorillon, II. du nom, Chevalier, Baron d'Eſſanlay, &c. fils aîné d'Hector-Antoine-Saladin, & de *Françoiſe des Gentils*, a ſervi d'abord dans le Régiment de Vaudrey, Cavalerie, & enſuite fort longtems dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux. Il a épouſé, en 1755, Demoiſelle *Françoiſe de Franc-d'Anglure*, dont : — François-Saladin, Officier dans le Régiment Royal Normandie, Cavalerie; — & Louise, Chanoineſſe à Epinal.

Les armes : *d'or, à l'aigle éployée de gueules.* Supports, *deux Turcs.*

Nous en avons trouvé du nom de Montmorillon qui portoient pour armes : *d'azur, à la croix engrêlée d'argent*, nous ignorons s'ils étoient iſſus de cette ancienne & illuſtre Maiſon; mais cette différence d'armes n'eſt d'aucune conſéquence, parce qu'avant le XIe ſiécle, époque de leur inſtitution, les armes étoient encore particulieres à chaque perſonne, & n'étoient pas fixes dans les Maiſons, chacun les portant comme il le jugeoit à propos. Généalogie dreſſée d'après un Recueil de Recherches faites ſur le nom de Montmorillon, dans les Archives & les différens Auteurs qui en ont fait mention.

Addition au Tome X, p. 740, après NIVERNOIS.

NIVERT ou NYVERT : Famille noble établie dans la Brie dès le XVe ſiécle, & éteinte au commencement du XVIIIe.

I. André Nivert, I. du nom, Ecuyer, né vers 1434, épouſa Demoiſelle *Jeanne Paſquet*, dont il étoit veuf avant le 2 Juillet 1496, date d'une Sentence qui lui donna la garde noble de ſes enfans : — Denis, qui ſuit; — & Louis. Les témoins entendus dans l'Enquête faite à la diligence d'Augustin Nivert, en 1639, déclarent avoir vu dans l'Egliſe de Voinſle, ſur les vitres, l'épitaphe dudit André, qui y eſt repréſenté en cuiraſſe, l'épée au côté, & ſes armes timbrées à ſes pieds, telles que nous en donnerons l'explication ci-après.

II. Denis Nivert, Ecuyer, ſuivit le parti des armes comme ſon pere, & fut enſuite Procureur du Roi en l'Election de Provins. Il laiſſa pluſieurs monumens

Digitized by Google

de ſa Famille, avec la repréſentation de ſon écuſſon dans l'Egliſe des Jacobins, & dans celle de Sainte-Croix de la même Ville, où il fut inhumé, ainſi que *Guillemette Branchu*, ſon épouſe, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — ANDRÉ, qui ſuit ; — & BERTHELINE, morte en 1583, bienfaitrice de Sainte-Croix de Provins.

III. ANDRÉ NIVERT, II. du nom, Ecuyer, homme d'armes de la Compagnie du Duc *de Vendôme*, épouſa, le 25 Février 1550, *Etiennette Marchand*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GASPARD, tué, en 1589, dans un combat contre les Ligueurs, commandant la Compagnie de M. *de Givry*, dans le parti du Roi ; — 3. & JEANNE, morte ſans alliance.

IV. JEAN NIVERT, Ecuyer, né le 8 Janvier 1563, épouſa *Marguerite Privé*, & en eut : — ANDRÉ, qui ſuit ; — & AUGUSTIN, tige des Seigneurs du Pleſſis-au-Chapt, rapportés ci-après.

V. ANDRÉ NIVERT, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu, Bourbitout, des grands-Pleux, &c. Préſident à l'Election de Provins, maintenu dans ſa *nobleſſe* en 1639 & 1640, ainſi que ſa veuve & ſon frere le furent en 1654, avoit épouſé, le 14 Septembre 1625, Demoiſelle *Jeanne du Chaſtelet*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Cornette de Cavalerie au Régiment de Mauconſeil, marié à *Claude Gurlat*, dont une fille unique, —— N... NIVERT, femme d'*Alexandre des Maſſues*, Chevalier, Seigneur des Maſſues, Villiers-des-Forges, Lieutenant de Roi de Nogent-ſur-Seine, dont poſtérité ; — 3. & JÉRÔME, ſucceſſivement Capitaine au Régiment de la Marine, Sergent-Major & Commandant à Marſal, Lieutenant de Roi à Sarrebourg & Phaltzbourg, marié à Demoiſelle *Anne Roſe*, fille d'*Etienne*, & ſœur de *Touſſaint Roſe*, Préſident à la Chambre des Comptes de Paris, & Surintendant du Cabinet. Il en a eu un fils, N... NIVERT, mort Colonel en 1727, ayant légué ſon bien au Marquis *de Riquet-Caraman*, époux de ſa petite niéce *Louiſe-Madelene Portail*, fille d'*Antoine*, premier Préſident du Parlement de Paris, & de *Madelene Roſe-de-Coix*.

VI. JEAN NIVERT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des grands-Pleux, Préſident à l'Election de Provins, maintenu dans ſa *nobleſſe*, avec ſes freres, en 1664, aſſiſta, comme Gentilhomme, le 28 Août 1651, au Procès-verbal d'Aſſemblée de la Nobleſſe du Bailliage de Provins, pour la convocation des Etats. Il épouſa Demoiſelle *Catherine Pariſot*, dont : — 1. AUGUSTIN, qui ſuit ; — 2. CATHERINE, femme de *N... de Vieilmaiſons*, Ecuyer, Seigneur de Chanteclair ; —— 3. MARIE, femme de *Nicolas Henry*, Lieutenant de Police & Criminel à Provins ; — 4. & une fille, Religieuſe aux Bénédictines de cette Ville, où elle eſt morte.

VII. AUGUSTIN NIVERT, Chevalier, ſuccéda à la charge & aux Seigneuries de ſon pere, prit enſuite le parti des armes, à l'exemple de ſes oncles & de ſes ancêtres ; ſervit à l'arriere-ban de 1694, en qualité de Cornette des Gentilshommes du Bailliage de Troyes ; & fut pourvu, en 1695, d'une Compagnie dans le Régiment des Fuſiliers. Tous les enfans nés de ſon mariage avec *Jacqueline l'Hermite*, moururent jeunes & ſans alliance.

Branche des Seigneurs DU PLESSIS-AU-CHAPT.

V. AUGUSTIN NIVERT, Chevalier, Seigneur de la Grange, du Pleſſis-au-Chapt, &c. ſecond fils de JEAN I, & de *Marguerite Privé*, fut Exempt des Gardes-du-Corps dans la Compagnie Ecoſſoiſe, & épouſa, le 19 Novembre 1629, *Françoiſe de Rocbine*, fille de *François*, Ecuyer. Leur épitaphe ſe voit ſur une grande tombe au milieu du Chœur de l'Egliſe de Saint-Loup, à une lieue & demie de Provins. Ils eurent, entr'autres enfans :

VI. JEAN NIVERT, Chevalier, Seigneur de Rochefort & du Pleſſis-au-Chapt, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Montal, puis Maréchal des Logis, & Commiſſaire de la Nobleſſe au Bailliage de Troyes en 1690 & 1693, qui fut maintenu, au Conſeil en 1668, & à l'Intendance en 1699, dans ſa *nobleſſe de race*. Il avoit épouſé, le 27 Mai 1677, *Catherine Perrot*, fille de *Nicolas*, Ecuyer,

Digitized by Google

Conſeiller & Procureur du Roi au Bailliage & Siége Préſidial de Provins, dont, pour fille unique :

VII. MARIE-CATHERINE NIVERT, Dame de Rochefort & du Pleſſis-au-Chapt, mariée, le 3 Octobre 1703, à *Léon de Féra*, Baron de Rouville & Capitaine aux fuſiliers, dont : — 1. *Charles-Léon de Féra*, élevé aux Pages du Roi, & marié à Demoiſelle *Eliſabeth-Madelene d'Eſtrées-de-Marnay*, veuve en 1774, ſans poſtérité ; — 2. *Victor-Léon de Féra*, ancien Supérieur d'un Collége de l'Oratoire, & Prieur de Saint-Dizier de Langres ; — 3. *Charles-Victor de Féra*, Capitaine au Régiment de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, marié à Demoiſelle *Griſard*, veuve en 1772, avec un fils ; — 4 *Eliſabeth de Féra*, épouſe de *Gaſpard-François de Touſtain-Richebourg*, des Comtes *de Carency*, Chevalier des Ordres de Saint-Michel & de Saint-Louis, dont poſtérité ; — & 14 autres enfans des deux ſexes, morts à différens âges & ſans alliance.

Les armes : *d'azur, à trois chevrons & à trois beſans d'or.*

Addition au Tome XI, p. 263, avant PERONNE.

PERNET, en Lorraine. Famille noble, dont nous n'allons donner ici qu'un extrait, nous reſervant d'en rapporter la Généalogie, dreſſée ſur titres, dans notre Supplément.

Richer, dit *Clermont*, Auteur de la Recherche du Bailliage de Saint-Mihiel, fait mention de pluſieurs titres, qui prouvent qu'en 1329 la Maiſon de PERNET tenoit un rang diſtingué en Lorraine, & qu'elle étoit alliée à celles de *Choiſeul*, *Baſſompierre*, *Tilly*, &c.

GEORGES DE PERNET obtint, le 22 Mai 1532, des Lettres d'ANTOINE, Duc DE LORRAINE, portant confirmation de *nobleſſe*, comme étant *iſſu de noble lignée*. Ces Lettres furent enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar-le-Duc le 23 Juin de ladite année 1532. Voyez le Nobiliaire de Lorraine & Dom *Calmet*.

NICOLAS DE PERNET, Seigneur des Champs, Colonel de Cavalerie en Autriche, obtint, le 23 Février 1649, de l'Empereur FERDINAND III, un Diplôme de *Baron*, pour récompenſe de ſes ſervices, & ce Prince lui donna pour deviſe : *Vivit poſt funera virtus*. De ſon mariage avec *Chriſtine de Roſemberg*, il eut pour fils :

GEORGES, Baron DE PERNET, Seigneur du Recourt & de Blercourt, Capitaine au Régiment de Vandy, & enſuite Commandant ſur la Meuſe. Il eut d'*Anne de Boully*, ſon épouſe : — NICOLAS, qui ſuit ; — & ANTOINE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; auteurs, chacun, d'une branche qui ſubſiſte.

NICOLAS, Baron DE PERNET, Seigneur du Recourt, Brigadier des Armées du Roi, mort Major-Général à Saint-Domingue, laiſſa de ſon mariage contracté avec *Anne de Romillié*, pour fils :

CHARLES-NICOLAS, Baron DE PERNET-DU-RECOURT, qui a été ſucceſſivement Lieutenant de Roi du Fort Dauphin, du Port-de-Paix, du Cap François, & Chevalier de Saint-Louis. De ſon mariage avec *Marie-Eliſabeth le Fevre*, il a eu pour fils unique :

CHARLES-LOUIS-MARIE, Baron DE PERNET-DU-RECOURT, Capitaine d'Infanterie, qui a épouſé *Madelene-Françoiſe de Bouchaud*, fille de *Charles de Bouchaud*, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, dont il a pluſieurs enfans.

Branche cadette.

ANTOINE, Baron DE PERNET-BLERCOURT, Seigneur de Waly, ſervit dans les Gardes-du-Corps du Roi, & fut Lieutenant au Régiment d'Immecourt, Cavalerie. Il épouſa *Angélique de Grandchamp*, fille de *N... de Grandchamp*, Seigneur de Vandelincourt, Commandant de Bataillon au Régiment de Cambreſis, & Chevalier de Saint-Louis, de laquelle ſont iſſus : —— CHARLES-FRANÇOIS DE PERNET, Eccléſiaſtique ; — & GEORGES, qui ſuit.

Digitized by Google

GEORGES, Baron DE PERNET-BLERCOURT, Capitaine de Dragons au Régiment aujourd'hui Jarnac, Chevalier de Saint-Louis & Penſionnaire du Roi, a épouſé *Brigitte de Michelot*, & en a eu ſix enfans, dont trois vivans, ſçavoir : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. PIERRE-JEAN DE PERNET-BLERCOURT, Eccléſiaſtique ; — 3. & MARIANNE-BRIGITTE, mariée à *N... de Challemaiſon*, Chevalier, Seigneur de Montmitou, Leſcherolle, Pothiere, ci-devant Porte-Etendard de la premiere Compagnie des Mouſquetaires, d'une des premieres Maiſons de Brie.

JACQUES, Comte DE PERNET-BLERCOURT, Seigneur de Liſle, Châtelain de Bar-ſur-Seine, Gouverneur de Mery, d'abord Capitaine au Régiment de Jarnac, Dragons, a été fait Chevalier de Saint-Louis à 21 ans, pendant le blocus de Gottingen ; a eu la permiſſion du Roi, en conſervant ſes penſions, de paſſer Colonel de Cavalerie au ſervice Palatin, & eſt enſuite devenu Général-Major. Il a obtenu, en 1768, un Diplôme de *Comte*, & n'eſt pas encore marié.

Les armes ; *d'argent, à une tête d'Egyptien au naturel, couronnée d'or à l'antique.* Supports, *deux Griffons.*

Addition au Tome XI, p. 307, avant PIEDEFER.

PICTET : C'eſt une des anciennes & illuſtres Maiſons de Genève, dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité des tems.

Au XIIe ſiécle vivoit un PICTET, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Saint-Pierre. On en voit pluſieurs de ce nom, dans les XIIIe & XIVe ſiécles, occuper des places très-conſidérables & des plus importantes.

Depuis la Réformation, cette Famille, une des plus diſtinguées de la République de Genève, y a conſtamment, & ſans interruption, exercé les principaux emplois de l'Etat ; & l'ancienneté de ſa nobleſſe y a été reconnue par l'arrêté des Conſeils du 11 Février 1651, qui qualifie noble AMÉ PICTET, Seigneur, premier Syndic de la République, de *Vir quondam nobilis.* Elle a non-ſeulement fourni à l'Etat & à l'Egliſe un grand nombre de ſujets très-diſtingués, elle en a eu encore dans pluſieurs Cours étrangeres qui ont été honorés de la confiance des Princes auxquels ils ſe ſont attachés, & ils en ont obtenu les graces & les emplois, auxquels leur fidélité & leur naiſſance les appelloit.

ISAAC PICTET étoit, au commencement du XVIIe ſiécle, Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur Palatin. — FRANÇOIS PICTET, ſon fils, l'a été de l'Electeur *de Brandebourg*, par Lettres du 10 Novembre 1687. Il fut enſuite Conſeiller Privé de ce même Prince (premier Roi de Pruſſe), & ſon Envoyé extraordinaire près le Louable Corps Helvétique, le 21 Septembre 1721.

Souvent employés, par leur Patrie, dans différentes négociations & miſſions publiques en France, en Savoie & en Suiſſe, ils s'en ſont acquittés avec zéle & honneur. ANDRÉ PICTET, un d'eux, Envoyé extraordinaire de la République, en 1659, près le Roi Louis XIV, fut gratifié, par ce Monarque, d'une chaine d'or & de ſon portrait.

Portés par leur naiſſance & leur inclination à l'état militaire, pluſieurs s'y ſont fait connoître avantageuſement, & ont reçu, de différens Souverains, des marques de ſatisfaction de leurs ſervices. C'eſt à ce titre, & en conſidération de la nobleſſe de ſa naiſſance, que JACQUES PICTET, aujourd'hui Général-Major au ſervice de Sa Majeſté Sarde, a mérité du feu Roi de Sardaigne, CHARLES-EMMANUEL, par ſes Lettres-Patentes en date du 5 Novembre 1756, le titre & toutes les attributions de *Comte*, pour lui & les premiers nés de ſa poſtérité, à perpétuité.

CHARLES PICTET, ſon frere, eſt Colonel de Leurs Hautes Puiſſances les Etats-Généraux des Provinces-Unies.

GABRIEL PICTET eſt Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & Saint-Lazare, & Colonel-Commandant de la Légion de troupes légeres au ſervice du Roi de Sardaigne.

PIERRE PICTET, Seigneur de Sergy en France, fils de feu JEAN-LOUIS PICTET, Conſeiller

Conſeiller d'Etat, Seigneur-Syndic de la République, & de *Catherine de Gallatin*, eſt Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire, & Colonel d'Infanterie Suiſſe au ſervice du Roi Louis XVI, qui, en reconnoiſſant la nobleſſe de ſon origine, par ſes Lettres-Patentes données en ſon Conſeil le 26 Septembre 1777, l'a admis à jouir dans ſon Royaume de toutes les prérogatives & priviléges des Gentilshommes François.

Isaac Pictet, fils du Comte Jacques Pictet, a été nommé Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Angleterre, par Lettres du 2 Juillet 1776.

Jean-Louis Pictet & André Pictet ſont; le premier, Conſeiller d'Etat; & le ſecond, Commiſſaire-Général de la République de Genève. Jean-François Pictet eſt Doyen du Clergé.

Les alliances de cette Famille, qui ont toujours répondu au rang qu'elle tenoit & tient encore dans la République, ſont avec les Maiſons *de Séve*, *Del Puzzo*, *Turrettini*, *Calandrini*, *Micheli*, *Burlamaqui*, *Budé*, *Lullin*, *Buiſſon*, &c.

De nos jours elle s'eſt alliée quatre fois avec les *Gallatin*, Maiſon très ancienne, qui jouit des honneurs de la Cour de France, & dont les ſervices militaires ſont bien connus. Elle a fait des preuves, dont la filiation remonte à *Faucher Gallatin*, Chevalier, vivant en 1258. Cette Maiſon *de Gallatin*, originaire de Savoie, a poſſédé les emplois les plus diſtingués auprès des Ducs, ſes Souverains, ainſi que les premieres charges de la République de Genève, où elle eſt établie depuis 300 ans. Son ancienne nobleſſe a été reconnue par les Ducs *de Savoie*, par les Empereurs, & par les Lettres-Patentes du feu Roi Louis XV, du mois de Janvier 1771, enregiſtrées au Parlement, qui reconnoiſſent les quatre branches exiſtantes de cette Maiſon, pour être d'*ancienne race & extraction noble*.

L'on eſt entré dans quelques détails ſur cette derniere alliance, par la raiſon que Pierre Pictet, Seigneur de Sergy, qui a obtenu des Lettres-Patentes de reconnoiſſance d'*ancienne Nobleſſe*, du 26 Septembre 1777, eſt fils de *Catherine de Gallatin*, & frere de Camille Pictet, mere de *Jean-Louis*, Comte *de Gallatin*, Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire, Colonel au Régiment Royal-Deux-Ponts, & Chambellan du Prince Palatin, Duc des *Deux-Ponts*. Nous eſpérons donner dans notre Supplément la Généalogie de cette Maiſon de *Gallatin*, d'après les titres originaux qu'elle a produits devant le Généalogiſte des Ordres & le Juge d'armes de France.

Les armes de Pictet ſont: *de ſinople, à un pan de muraille d'argent, maçonné de ſable, au lion iſſant d'or.* Deviſe: Sustine et abstine.

C'eſt en parlant de ces armes, qu'un certificat du Conſeil d'Etat de Genève, donné le 14 Février 1776, à cette Famille, au pied de ſon arbre généalogique, légaliſé par cet Acte, s'exprime ainſi: *Cognationum ſtemma & inſignia gentilitia ſeu arma hic appoſita, ſeu eſſe quibus antiquitùs uſi ſunt, & nunc utuntur qui ſunt ex illâ gente.* Article redigé d'après les titres & les preuves produites au Conſeil du Roi, & devant M. *Chérin*, par Pierre Pictet-de-Sergy, en demande de Reconnoiſſance de nobleſſe, laquelle eſt énoncée dans les Lettres-Patentes citées ci-devant; leſquelles Lettres nous ont été communiquées en original. Il eſt parlé de cette Famille dans *Moréri* & dans le Dictionnaire Généalogique Allemand de *Lew*, au mot Pictet.

Addition au Tome XI, p. 419, après Pont-Beilenger.

PONT-D'AUBEVOYE (du): C'eſt une ancienne Nobleſſe établie en Anjou, dont les titres originaux ont été produits en différens tems, tant pour l'Ordre de Malte, l'entrée aux Pages du Roi, en la Maiſon Royale de Saint-Cyr, que l'Ecole Militaire; & lors des Recherches de la Nobleſſe, & pour l'entrée aux Etats de Bretagne.

Elle poſſede la Terre de *la Rouſſiere*, ſituée près de Baugé en Anjou, qui fut acquiſe, en 1598, par Thomas du Pont, Ecuyer, Seigneur d'Aubevoye, dont

les deſcendans ; diviſés en pluſieurs branches, ont depuis ce tems porté le nom *de la Rouſſiere.*

Il paroit que cette Maiſon, dont l'origine ſe perd dans les ténébres de l'antiquité, pourroit (ſuivant un ancien manuſcrit conſervé parmi ſes titres) être originaire de la Province de Touraine ou de celle de Berri, où elle poſſédoit, dès le commencement du XIVe ſiécle, la Terre & Châtellenie de *la Motte*, alors nommée *la Motte-du-Pont*, qu'elle a conſervée juſques vers l'an 1420, qu'elle fut vendue par JEAN DU PONT ; & elle paſſa, par acquiſition, dans la Maiſon de *Grammont*. Depuis, elle a été appellée *la Motte-de-Beuvron*, étant ſituée ſur la riviere de Beuvron, aux confins du Berri & de la Sologne.

La Famille DU PONT poſſédoit encore en Touraine la Terre de Negron, celles du Pont-ſur-la-Vienne, de la Rochehuon près de l'Iſle-Bouchard, Beaupuy, la Bauberaye & autres biens, ſur leſquels a été bâti le Couvent des Cordeliers du Croullay, paroiſſe de Panzouſt ; & dans l'Anjou & le Maine, les Terres de la Corbiniere, la Huchelouere, la Fourmendiere, le fief & le domaine du Barteau, proche le Lude, &c.

Suivant un acte de partage du 13 Septembre 1350, entre EMERY, THIBAUT & JEAN DU PONT, freres (qui fut produit en original par CHARLES DU PONT-D'AUBEVOYE, III. du nom, Seigneur de la Rouſſiere, & qui eſt mentionné dans le diſpoſitif de l'Arrêt de la Cour des Aides, rendu à Paris, en ſa faveur, le 31 Janvier 1657, & dont il ſera parlé à ſon degré), cette Famille étoit alors diviſée en pluſieurs branches. EMERY, qui ſuit, forma l'aînée, laquelle s'eſt fondue dans d'autres Maiſons, auſſi éteintes depuis long-tems, & où les titres primordiaux ont paſſé ; ce qui nous empêche de remonter la filiation de celle-ci à des tems plus reculés.

THIBAUT DU PONT, frere d'EMERY, ſervit dans les Compagnies d'Ordonnance du Roi CHARLES V, & accompagna LOUIS, frere du Roi, avec les autres Gentilshommes Angevins, Manceaux & Bretons, dans les guerres contre les Anglois en Guienne & en Gaſcogne, & au ſiége de Bergerac. Il mourut en 1375, & on ne voit pas qu'il ait laiſſé de poſtérité. Il eſt fait mention de lui dans l'ancienne Hiſtoire Chronologique des Comtes & Ducs d'Anjou, au *Recto* CXIX.

JEAN DU PONT, le troiſieme des freres, s'établit en Anjou & au Maine, où il forma la branche des Seigneurs d'Aubevoye, rapportée ci-après.

PREMIERE BRANCHE.

I. EMERY DU PONT, Seigneur de la Châtellenie de la Motte-du-Pont, de Negron, du Pont, de Beaupuy, la Bauberaye & de la Rochehuon, ſervit dans les Compagnies d'Ordonnance du Roi CHARLES V ; & épouſa *Jacqueline de Fontenay*, ſœur d'*Ambroiſe de Fontenay*, Baron de Saint-Gratien. Ils avoient pour mere une *de Montbazon*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN DU PONT, Seigneur de la Motte-du-Pont, de Negron, du Pont, de la Rochehuon, de la Grange-aux-Moines, Beaupuy & autres Terres & Fiefs, ſitués paroiſſe de Panzouſt en Touraine, lequel vendit la Terre de la Motte-du-Pont pour payer les rançons de ſon pere, de JEAN, dit JACQUES, & de *petit* JEAN, deux de ſes freres, qui avoient été faits priſonniers avec *Jeanne d'Arc*, dite *la Pucelle d'Orléans*, au ſiége de Compiegne, en 1430 : leur rançon fut fixée à 2000 Angelots. Il avoit épouſé *Anne le Roux-de-la-Roche-des-Aubiers*, dont : — N... DU PONT, mort jeune ; — & JEANNE, mariée à *Pierre de Negron* ;

2. Autre JEAN, dit JACQUES, qui ſuit ; — 3. PIERRE, Chevalier de Rhodes, dont l'original du Procès-verbal de ſes preuves de nobleſſe ſe trouve dans les Archives de la Maiſon de *Clermont-Gallerande*, & auquel ſignerent, comme témoins, *Louis de Clermont*, Seigneur du grand Montrevault, *Jean Archambault*, Seigneur de la Touche-de-Beaupréau, *Jean de la Boutaille*, Seigneur de la Mauvoiſiniere, *Pierre de la Boutaille*, Seigneur du Douré, & *Jean Villais*, Bourgeois de la paroiſſe de Luché-ſous-le-Lude ; — 4. & autre JEAN, dit *Petit* JEAN, qui fut fait priſonnier au ſiége de Compiegne, & dont ſon frere aîné paya la rançon. On ne voit pas qu'il ait été marié.

Digitized by Google

II. JEAN, dit JACQUES DU PONT, ſecond fils d'EMERY, & de *Jeanne de Fontenay*, Seigneur de la Corbiniere, de la Fourmendiere & du Barreau, fait priſonnier au ſiége de Compiegne, & créé *Chevalier* avec JEAN, dit *Petit* JEAN, ſon puîné, s'étoit trouvé à la bataille de Verneuil donnée contre les Anglois en 1424. Il avoit épouſé 1°. *Agnès de la Hucheloniere*; & 2°. *Anne Freſneau-de-Créans*, d'une Famille éteinte dans la Maiſon *du Châtelet*, & qui étoit paſſée en Lorraine avec *René*, Duc *d'Anjou*. Elle avoit donné un Abbé de Saint-Hubert. Du premier lit vinrent : — deux garçons, morts jeunes ; — & AGNÈS DU PONT, mariée à *Olivier Moreau*, Seigneur de la Poiſſoniere, paroiſſe de Saint-Ouen en Belin au Maine ; & du ſecond lit : — 4. BERTRAND, qui ſuit ; — 5. JEAN, Seigneur de la Courtoiſie, paroiſſe de Saint-Remy dans les Mauges, marié à *Gillette de Thirard*, fille de *N... de Thirard*, Seigneur de la Roche-Gautron, & de *Perrette de la Boutaille*, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu de poſtérité ; — 6. & CATHERINE, mariée à *Pierre de la Roche*, Seigneur de la Touche de Maigné.

III. BERTRAND DU PONT, Seigneur de la Hucheloniere, Commandant pour le Roi à Mirebeau, ſous CHARLES VII, fit ſon teſtament, entre les mains de M. *Cavelier*, Curé de Panzouſt en Touraine, l'an 1460. Il avoit épouſé *Jeanne de Marquier*, ſa pupille, qui deſcendoit de JEANNE DU PONT, & de *Pierre de Negron*, & en eut : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & PIERRE, Prieur de Cheville.

IV. FRANÇOIS DU PONT, Seigneur du Pont, de Negron & de la Rochehuon, épouſa, par contrat paſſé en la Cour du Pleſſis-au Moine en 1490, *Renée de la Riviere*, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. RENÉ, Protonotaire du Saint-Siége, Chanoine de l'Egliſe de Saint-Gatien, Archiprêtre de l'Iſle-Bouchard & Prieur de Selortene ; — 3. FRANÇOISE, mariée à *Jacques Selerier*, Seigneur des Petits-Bois ; — 4. & JEANNE, mariée à *Guillaume de l'Epronniere*, Seigneur de la Safranniere.

V. ANTOINE DU PONT ſervit dans les Compagnies d'Ordonnance du Roi LOUIS XII, & l'accompagna en ſes guerres contre les Vénitiens. Il ne laiſſa point de poſtérité, du moins elle eſt inconnue.

Branche des Seigneurs d'AUBEVOYE.

I. JEAN DU PONT, frere cadet d'EMERY, Seigneur de la Motte-du-Pont, qualifié *Ecuyer* dans un Acte de bail à rente fait par lui & *Jeanne Frede*, ſa femme, le 5 Juillet 1388, à *Jean Frede*, Seigneur de la Frederie, leur frere & beau-frere, fut Seigneur de la Terre d'Aubevoye, pour les deux tiers, laquelle partie eſt ſituée dans les paroiſſes du Lude en Anjou, & de Luché au Maine ; & ladite *Jeanne Frede*, ſon épouſe, avoit l'autre tiers de cette Terre d'Aubevoye, ſitué dans la paroiſſe de Coulongé au Maine. De leur mariage vint :

II. GUILLAUME DU PONT, qualifié *Noble* dans un acte, par lequel *Jean Frede*, ſon oncle, n'ayant point de poſtérité, lui abandonne & fait don en entier de la Terre & Seigneurie d'Aubevoye, le 10 Mai 1396. Il avoit épouſé *Jeanne de la Foſſe*, dont : — THOMAS, qui ſuit ; — & JEAN, mort ſans poſtérité.

III. THOMAS DU PONT, I. du nom, Seigneur d'Aubevoye, eſt qualifié *Noble*, & principal héritier de noble GUILLAUME DU PONT, & de *Jeanne de la Foſſe*, ſes pere & mere, dans un acte du 5 Mars 1437, concernant une aſſiette de douaire ſur les lieux de la Frederie, de la Hamardiere & du Châtelet, dépendans de la Terre d'Aubevoye, donnée à *Agnès*, veuve de noble JEAN DU PONT, ſon frere puîné. Il avoit épouſé *Jeanne Guy*, de laquelle vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2 & 3. RENÉ & GUILLEMINE, morts ſans poſtérité.

IV. JEAN DU PONT, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aubevoye, eſt qualifié *fils aîné Noble* & principal héritier, dans les partages qu'il fit, avec ſes puînés, de la ſucceſſion de noble THOMAS DU PONT, leur pere, le 13 Septembre 1481, par leſquels la Terre & Seigneurie d'Aubevoye lui reſta pour ſon préciput, droit d'aîneſſe & avantage. Il fit, le 3 Novembre 1487, conjointement avec ſa mere, l'acquiſition de la Terre & Seigneurie de Gourbran, paroiſſe de Coulongé au

Digitized by Google

Maine; &, le 9 Août 1488, le Duc *d'Alençon* lui fit don, & à *Jeanne Guy*, ſa mere, des ventes qui lui revenoient de ladite Seigneurie, mouvante de ſon fief de Valſegré, en faveur des ſervices que lui, ſes pere & proches parens lui avoient rendus & aux ſiens. Il épouſa Damoiſelle *Michelle Richomme*, fille du Seigneur de la Gouberie, près Baugé en Anjou, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. MARTIN, Eccléſiaſtique; — 3. & JEAN DU PONT, qui fut marié & laiſſa un fils, nommé — PIERRE DU PONT, Seigneur du Meſnil, pere de deux filles, dont on ignore la deſtinée.

V. PIERRE DU PONT, Ecuyer, Seigneur d'Aubevoye, rendit deux hommages à la Seigneurie de la Courbe, par actes des 22 Septembre 1522 & 30 Juillet 1550, comme fils aîné noble & principal héritier de JEAN DU PONT, Ecuyer, pour raiſon de ſa dite Terre d'Aubevoye, en tant qu'il y en a au pays du Maine. Sous le regne de FRANÇOIS I, il obtint, le 19 Janvier 1535, des Lettres de relief d'appel contre le Sénéchal d'Anjou; & le 29 Novembre 1538, il partagea noblement la ſucceſſion de ſon pere avec ſes freres, même les biens de leur mere encore vivante, mais de ſon conſentement. Il donna à ſes puinés, en propriété, le lieu, fief & domaine de la Touche, & le fief de Valſegré; & retint, pour ſon droit d'aîneſſe, la Terre & Seigneurie d'Aubevoye, le domaine de Courbran & celui de la Créonniere. Il avoit épouſé Damoiſelle *Marthe Colins*, dont: — 1. THOMAS, qui ſuit; — 2. VINCENT, mort ſans alliance; — 3. une fille, mariée à noble *René de Gourdault*; —— 4. MARTHE, femme de *René le Pontemy*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Lambert; — 5. & RENÉE, mariée à noble *Vincent Menard*, Seigneur du Tertre.

VI. THOMAS DU PONT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aubevoye, rendit, par le même acte, le 22 Octobre 1569, trois hommages au Comte du Lude, pour raiſon de partie de ſa Terre d'Aubevoye, & pour ſes fiefs de Courbran & de la Créonniere. Par acte du 9 Juin 1576, il partagea la ſucceſſion de ſes pere & mere avec ſes puinés, auxquels il donna différens biens fonds; retint, pour ſon préciput, avantage & droit d'aîneſſe, la Terre & Seigneurie d'Aubevoye. Il fut pourvu d'une charge de Conſeiller au Parlement de Bretagne, par Lettres données à Paris le 17 Mars 1576; eut des Lettres de Conſeiller d'honneur audit Parlement le 26 Novembre 1598, enregiſtrées à Rennes le 9 Février 1599; fit acquiſition de la Terre de la Rouſſiere en Anjou, paroiſſe d'Echemiré, par acte du 11 Septembre 1598, de *Charles le Bigot*, Ecuyer, Seigneur de Linieres. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 7 Juillet 1575, Damoiſelle *Marie Laurens*, fille de noble *René Laurens*, Seigneur de Pontfou, & de *Marie de Rennes*; & 2°. Damoiſelle *Marie de Cordon*, morte ſans enfans. Du premier lit vinrent: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. autre CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de la Rouſſiere & de Launay-Baffert, rapportée ci-après; — 3. MARTHE, mariée, par contrat du 13 Juillet 1599, à noble *Pierre le Gras*, Seigneur de Cratigny, Conſeiller du Roi en ſon Grand-Conſeil, dont poſtérité; — 4. & CLAUDE DU PONT, Religieuſe à l'Abbaye de Bonlieu, Ordre de Cîteaux, Diocèſe du Mans.

VII. CHARLES DU PONT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aubevoye, de Courbran & de la Créonniere, né le 9 Avril 1576, fit des partages nobles avec ſon frere & ſa ſœur MARTHE, par acte du 6 Novembre 1619, de la ſucceſſion de leur pere, donna en propriété à CHARLES, ſon puîné, la Terre de la Rouſſiere, & la Seigneurie de la Noüe; à ſa ſœur MARTHE, des rentes conſtituées; & garda, pour ſon droit d'aîneſſe & avantage, la Terre & Seigneurie d'Aubevoye, Courbran, la Créonniere & autres biens. Il fut d'abord Avocat en Parlement, pendant lequel tems, lors de la recherche qu'on fit de la Nobleſſe, il fut mal-à-propos inquiété; mais par un Arrêt de la Cour des Aides, rendu contradictoirement avec le Procureur-Général de ladite Cour, il fut maintenu dans ſa *nobleſſe d'ancienne extraction*, le 5 Octobre 1607, ſur la repréſentation de ſes titres. Il fut ſucceſſivement Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée & Siége Préſidial de la Fleche, Avocat-Général au Grand-Conſeil, & Conſeiller d'Etat le 1 Juin 1623, dans laquelle charge il fut confirmé par Lettres du 11

Digitized by Google

Mars 1631. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 7 Août 1603, *Jeanne de Montortier*; & 2°. par contrat du 23 Février 1620, Demoiſelle *Marie Choart*, fille mineure de feu noble *Philbert Choart*, & de *Marie Chauvelin*, laquelle ſe remaria à noble *Gilles Beauſſan*, Seigneur de Balainvilliers. Du premier lit il eut: — JEANNE DU PONT, mariée, par contrat du 28 Août 1628, à Meſſire *Léonor de Remefort*, Seigneur de la Grilliere, Conſeiller d'Etat; & du ſecond lit: — 1. CHARLES, mort en bas-âge; — 2. LÉONOR, qui ſuit; — 3. & ANNE DU PONT, mariée, par contrat du 20 Juin 1649, à Meſſire *François le Boultz*, Seigneur de Chizé, Conſeiller au Parlement de Paris, dont, entr'autres enfans, *Luc le Boultz*, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem au grand Prieuré de France, ſuivant le Procès-verbal des titres de nobleſſe par lui repréſentés tant du côté paternel que maternel, en préſence des Commiſſaires Commandeurs de l'Ordre, redigé par *Thilert* & *Marion*, Notaires au Châtelet de Paris, & atteſté d'eux le 3 Février 1681. Les enfans de CHARLES DU PONT furent partagés de ſa ſucceſſion le 3 Février 1635, par *Marie Choart*, leur mere.

VIII. LÉONOR DU PONT, Chevalier, Seigneur d'Aubevoye, fut Conſeiller au Parlement de Metz en 1655, Conſeiller au Grand-Conſeil en 1662, Conſeiller d'honneur en 1675, & mourut, ſans alliance, en 1680. Après ſa mort ſa ſucceſſion fut partagée noblement entre JEANNE DU PONT, ſa ſœur aînée, épouſe de *Léonor de Remefort*, & ANNE DU PONT, ſon autre ſœur, femme de *François le Boultz*, par acte du 24 Avril 1681. La Dame *de Remefort* eut pour ſon partage les deux tiers, à cauſe de ſon droit d'aineſſe, les biens & rentes conſtituées, ſituées dans la Coutume de Paris; & la Dame *le Boultz* eut pour ſon tiers la Seigneurie d'Aubevoye, que ſes deſcendans ont poſſédée juſqu'en 1750, que *Louis le Boultz*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Talleyrand, & ſes cohéritiers l'ont vendue à Meſſire JACQUES DU PONT-D'AUBEVOYE, Chevalier, Seigneur de la Rouſſiere, dont il ſera parlé ci-après. Ainſi cette ſeconde branche a fini dans JEANNE DU PONT, mariée à *Léonor de Remefort*, de laquelle eſt deſcendu *N... de la Voüe*, Marquis de Tourouvre; & dans ANNE DU PONT, femme de *François le Boultz*, dont eſt iſſu ledit *Louis le Boultz*, non marié.

Branche des Seigneurs de LA ROUSSIERE *&* LAUNAY-BAFFERT.

VII. CHARLES DU PONT-D'AUBEVOYE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rouſſiere & de la Noüe, fils puîné de THOMAS, II. du nom, & de *Marie Laurens*, né le 20 Juillet 1577, fut fait, en conſidération de ſes ſervices militaires, Capitaine de 100 hommes d'armes dans le Régiment de Lavardin, par Commiſſion du 18 Octobre 1615, dont le Vicomte *de Lavardin* étoit Meſtre-de-Camp; ſervit dans le ban & arriere-ban avec les autres Gentilshommes du pays, ſuivant un Certificat de M. *de Beaumanoir*, Baron de Lavardin, Commandant, qui lui fut donné le 7 Août 1635. Le Roi le diſpenſa de ſervir dans la ſuite audit arriere-ban, pour cauſe de maladie; & le nomma Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 13 Avril 1640. Le 10 Juillet ſuivant, *Claude de Lorraine*, Duc de Chevreuſe, Pair & Grand-Chambellan, lui donna un Certificat comme il exerçoit ladite charge. Lors de la réformation de la Nobleſſe de la Généralité de Tours, il obtint un Arrêt des Commiſſaires de cette réformation, le 15 Janvier 1636, qui déclara l'Arrêt de la Cour des Aides, du 5 Octobre 1607, exécutoire à ſon profit, comme il l'étoit à celui de ſon frere aîné. Il décéda le 2 Novembre 1653, & avoit épouſé, par contrat des 28 & 31 Janvier 1614, Damoiſelle *Marguerite du Gué*, veuve de noble *Jacques Belocier*, Seigneur de Méfoſſé, & fille de *Jacques du Gué*, Ecuyer, Seigneur de l'Epinay, & de Damoiſelle *Ambroiſe Taron*. Il en eut:

VIII. CHARLES DU PONT-D'AUBEVOYE, III. du nom, né le 20 Mai 1615, Chevalier, Seigneur de la Rouſſiere & de la Chênaye (Terre qu'il nomma la Rouſſiere-du-Maine, dans l'acquiſition qu'il en fit de ſes pere & mere le 14 Juillet 1650), fut mal-à-propos taxé aux francs-fiefs pour ſa Terre de la Rouſ-

ſiere; mais il en fut déchargé par Arrêt de la Cour des Aides, rendu à Paris en ſa faveur, le 31 Janvier 1657, ſur le vû & l'expoſition des titres & partages qu'il produiſit depuis 1350, énoncés dans cet Arrêt. Par acte du 7 Juillet 1663, il partagea noblement la ſucceſſion de Dame *Marguerite du Gué*, ſa mere, avec Dame *Anne Belocier*, veuve de *Jean de la Riviere*, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-de-Vergogne, ſa ſœur utérine. Lors de la recherche de la Nobleſſe de la Généralité de Tours, il y fut maintenu (comme mal-à-propos inquiété) ſur la production de ſes titres, par Arrêt de la Cour des Aides du 15 Mars 1665. Il mourut en 1698, & avoit épouſé, par contrat du 14 Février 1643, Damoiſelle *Gabrielle du Grez*, fille de noble *Mathieu du Grez*, Seigneur de la Tremblaye, Maître des Requêtes ordinaire de MONSIEUR, frere du Roi, & de Damoiſelle *Françoiſe Cupif*. De ce mariage vinrent : —— 1. CHARLES, qui ſuit ; —— 2. MATHIEU, tige de la branche des Seigneurs de la Rouſſiere-du-Maine & de Lauberdiere, rapportée ci-après ; —— 3. & ANNE, mariée, par contrat du 13 Août 1668, avec Meſſire *René le Bigot*, Chevalier, Seigneur de Linieres-Garguefalle. Elle fut emparagée noblement.

IX. CHARLES DU PONT-D'AUBEVOYE, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rouſſiere & de la Mouſſenaudiere, né le 3 Mars 1645, ſervit dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, comme il appert d'un congé qui lui fut donné par M. *Colbert-de-Vandieres*, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie ; & fut compris au nombre des Gentilshommes de la Province d'Anjou pour marcher au ban & arriere-ban, ſuivant les certificats des 26 Mars, 30 Avril & 24 Octobre 1675. Il fut maintenu dans ſa *nobleſſe d'extraction*, ainſi qu'ANDRÉ-RENÉ, ſon petit-fils, mentionné ci-après, par Ordonnance de M. *Chauvelin*, Intendant de la Généralité de Tours, le 24 Juillet 1715. Il avoit épouſé à Paris, par contrat du 9 Février 1670, Demoiſelle *Renée de Baigneux-Courcival*, Dame de la Championniere, paroiſſe de Saint-Coſme au Maine, fille de défunts Meſſire *René de Baigneux*, Chevalier, Seigneur de Courcival au Maine, & de Dame *Marthe Joubert*. Il eſt décédé le dernier Février 1728, laiſſant, entr'autres enfans : —— 1. RENÉ, qui a continué la deſcendance ; —— 2. JACQUES, dont nous allons parler d'abord ; —— & ſix filles, Religieuſes en différens Couvens des Provinces d'Anjou & du Maine.

JACQUES DU PONT-D'AUBEVOYE, dit *le Chevalier de la Rouſſiere*, Capitaine de Dragons au Régiment de Lautrec, mort en Décembre 1754, avoit épouſé, 1°. par contrat du 10 Mars 1716, Dame *Marie le Jumeau*, veuve de *Charles de Villiers*, Chevalier, Seigneur de Lauberdiere, morte ſans poſtérité, fille de Meſſire *Touſſaint le Jumeau*, Chevalier, Seigneur des Perrieres, Baron de Blou, & de Dame *Claude le Roux-de-la-Roche-des-Aubiers* ; & 2°. en 1739, Demoiſelle *Marie-Anne-Jacquine Richer-de-Montheard*, dont une fille unique, nommée — MARIE-ANNE-RENÉE-JACQUINE DU PONT-D'AUBEVOYE, née le 8 Janvier 1741, devenue, après le décès de ſon pere, en 1754, Dame de la Rouſſiere & d'Aubevoye. Elle a épouſé, en Mars 1757, *N... d'Eſpaignes*, Chevalier, Marquis de Venevelles, Capitaine au Régiment de Mailly, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis. Elle eſt morte en Juillet 1760, laiſſant un fils, né en Septembre 1759, Page de la Reine en 1777.

X. RENÉ DU PONT-D'AUBEVOYE, Chevalier, Seigneur de la Rouſſiere & de la Championniere, né le 11 Novembre 1670, fils aîné de CHARLES, IV. du nom, & de *Renée de Baigneux-Courcival*, ſervit dans la Compagnie des Gentilshommes à Tournay, où il fut admis le 29 Mars 1689, & obtint un certificat de ſervice, le 13 Avril ſuivant, de M. *de Meſgrigny*, Gouverneur de la Citadelle de cette Ville. Il fut nommé Sous-Lieutenant dans le Régiment de Soiſſonnois, Infanterie, le 15 Janvier 1690, puis Lieutenant le 3 Avril de ladite année ; & Capitaine au même Régiment de Soiſſonnois, par Commiſſion du 17 Novembre 1692. Il eſt mort en 1708, & avoit épouſé, par contrat du 11 Mars 1704, célébration en la Chapelle du Château de Launay-Baffert, paroiſſe de Chavaignes près Baugé en Anjou, Demoiſelle *Marie-Marguerite de Gennes*, fille aînée & principale héritiere de défunts Meſſire *Hector de Gennes*, Chevalier,

Digitized by Google

Seigneur de Launay-Baffert & de la Châtellenie de Chavaignes, & de Dame *Marguerite de Chambes-Montſoreau*, dont :

XI. André-René du Pont-d'Aubevoye, Chevalier, Seigneur de la Rouſſiere, Launay-Baffert, de la Châtellenie de Chavaignes, Poiſieux, la Giraudiere & Bonnette, né le 30 Novembre 1707. Il procéda, par acte du 19 Avril 1728, ſous l'autorité de *Marie-Marguerite de Gennes*, ſa mere & tutrice, au partage par repréſentation de feu ſon pere, comme fils aîné & principal héritier noble dans les ſucceſſions de Charles du Pont-d'Aubevoye, & de *Renée de Baigneux-Courcival*, ſes ayeul & ayeule, avec Jacques du Pont-d'Aubevoye, ſon oncle, puîné dans leſdites ſucceſſions. Par le même acte il céda à cet oncle, au moyen d'un retour qui lui fut fait, les Seigneuries de la Rouſſiere & de la Mouſſenaudiere en Anjou; & garda tous les autres biens immeubles dépendans de ces ſucceſſions. Il eſt mort le 23 Avril 1755, & avoit épouſé, par contrat du 25 Janvier 1734, célébration en la Chapelle du Château du Bouchet, paroiſſe de Laſſe en Anjou, Demoiſelle *Geneviéve-Claude Briçonnet-d'Oyſonville*, fille mineure de feu *François-Bernard Briçonnet*, Chevalier, Marquis d'Oyſonville, Seigneur de Congerville, Gaudreville, Gœurville, Ezeaux, & des Châtellenies de Laſſe & du Bouchet, ancien Colonel d'un Régiment de ſon nom, & de Dame *Marie-Madelene de Seve*, Dame de Gommerville.

Sa veuve, vivante en 1778, accepta la garde-noble de ſes enfans, & fut déclarée tutrice par acte du 9 Juin 1755. Elle avoit un frere aîné, Capitaine au Régiment du Roi, nommé Colonel de celui de Blaiſois, qui fut tué à la bataille de Parme le 29 Juin 1734; & deux autres freres, auſſi morts, ainſi que trois neveux & deux petites-niéces. Elle eſt la derniere de ſa branche, & tranſmet à ſes enfans & deſcendans les biens de cette branche de *Briçonnet*, Seigneurs de la Chauſſée, titrés *Marquis d'Oyſonville*, par le mariage de *Bernard Briçonnet*, Chevalier, Seigneur de la Chauſſée, avec *Françoiſe le Prevoſt* (pere & mere dudit *François-Bernard*), fille & unique héritiere de *Paul le Prevoſt*, Chevalier, Baron d'Oyſonville, Officier-Général-Commandant en Alſace, en faveur duquel Louis XIV érigea, par Lettres-Patentes données à Saint-Germain-en-Laye au mois de Mars 1664, la Terre d'*Oyſonville* en Beauce en *Marquiſat*, pour lui & ſes ſucceſſeurs mâles & femelles, nés & à naître en légitime mariage, voulant, par cette faveur, reconnoître les longs, utiles & recommandables ſervices, rendus tant à ſa perſonne qu'à celle du Roi Louis XIII, ſon pere, ainſi qu'il eſt énoncé dans leſdites Lettres.

Les enfans d'André-René du Pont-d'Aubevoye, & de *Geneviéve-Claude Briçonnet*, ſont : — 1. René-Jacques-Claude, qui ſuit; — 2. Henri-Charles, dit *le Chevalier de la Rouſſiere*, né le 15 Janvier 1738, Capitaine au Régiment de Grenoble dans le Corps Royal d'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis, non encore marié; — 3 & 4. Anne-Charlotte-Geneviéve & Marie-Renée, jumelles; la premiere, morte le 5 Décembre 1765, ſans alliance; & la ſeconde, décédée le 1 Juin 1774, Religieuſe Bénédictine au Couvent de la Fontaine-Saint-Martin, Diocèſe du Mans.

XII. René-Jacques-Claude du Pont-d'Aubevoye, dit *le Comte de la Rouſſiere*, Chevalier, Seigneur de Launay-Baffert, de la Châtellenie de Chavaignes, Poiſieux, la Giraudiere & Bonnette, né le 11 Novembre 1734, Page de la petite Ecurie du Roi le 1 Juillet 1750, juſqu'au 1 Juillet 1753, ſuivant le certificat de M. le Marquis *de Beringhen*, premier Ecuyer, daté du 1 Août de la même année, a été Lieutenant au Régiment de Saint-Jal, Cavalerie, par Brevet du 22 Septembre 1753 (incorporé Vogué dans Royal en 1761), avec lequel il a fait les campagnes d'Allemagne, a eu un cheval tué ſous lui à la bataille de Minden, & a ſervi juſqu'en 1760. Il a épouſé, par contrat du 10 Juillet 1763, célébration dans la Chapelle du Château de Paintray, près Amboiſe en Touraine, Demoiſelle *Marie Boüet-de-la-Noüe*, fille mineure de *Claude-François Boüet-de-la-Noüe*, Chevalier, Seigneur de Saint-Georges, Paintray, Luſſaut & Cré, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment de Bourbonnois, Chevalier

de Saint-Louis, & de Dame *Louiſe Douineau*. Il n'y a point encore d'enfans de ce mariage.

Branche des Seigneurs de LA ROUSSIERE-DU-MAINE *&* DE LAUBERDIERE.

IX. MATHIEU DU PONT-D'AUBEVOYE, Chevalier, Seigneur de la Rouffiere-du-Maine ou de la Chénaye, né le 25 Juillet 1655, fils puiné de CHARLES, III. du nom, & de *Gabrielle du Greſ*, ſervit Sous-Lieutenant & Lieutenant au Régiment de Navarre depuis 1673 juſqu'en 1689, qu'il fut fait Capitaine dans le Régiment de Deſclos, par Commiſſion du 25 Juillet de ladite année 1689; ſervit auſſi au ban & arriere-ban avec les autres Gentilshommes de la Province du Maine, ſuivant pluſieurs Certificats de l'année 1695. Lors de l'Ordonnance du Roi de 1696 pour la Réformation de la Nobleſſe, il fut maintenu dans la ſienne, ſur l'expoſition de ſes titres, par Jugement de M. *Hüe de Miromeſnil*, Intendant de la Généralité de Tours, du 24 Juillet 1698, ainſi qu'il l'avoit été ci-devant par celui rendu à Paris par les Commiſſaires généraux, le 18 Juin 1693. Il eſt mort en 1724, & avoit épouſé, par contrat du 15 Avril 1687, *Renée-Marie de Villiers*, Dame de la Haye (& de Lauberdiere, après la mort de *François* & *Charles de Villiers*, ſes freres), veuve de Meſſire *René de Domaigné*, Chevalier, Seigneur de la Rochehue, & fille de *François de Villiers*, Chevalier, Seigneur de Lauberdiere & de la Haye, & de *Gabrielle Petit-de-la-Guierche*. A ce contrat de mariage aſſiſta CHARLES DU PONT-D'AUBEVOYE, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rouſſiere, ſon frere aîné, lequel, en ſon nom & comme Procureur de ſes pere & mere, lui donna en propriété la Terre de la Rouſſiere-du-Maine, vulgairement appellée *la Chénaye*, en la paroiſſe de Voiſvre au Maine. De ce mariage vinrent: — 1. FRANÇOIS-CHARLES, qui ſuit; — 2. CHARLES-MATHIEU, lequel partagea, le 16 Décembre 1724, les ſucceſſions de ſes pere & mere avec ſon frere aîné, qui lui donna en propriété le tiers des biens immeubles: il eſt mort ſans poſtérité; — 3. & une fille, morte Religieuſe Cordeliere à Sablé.

X. FRANÇOIS-CHARLES DU PONT-D'AUBEVOYE, Chevalier, Seigneur de la Rouſſiere-du-Maine ou la Chénaye, de Lauberdiere & de la Haye, né le 22 Juillet 1690, fait Cornette dans le Régiment de Saint-Chaumont, Dragons, par Brevet du 2 Février 1712, enſuite entretenu en qualité de Lieutenant Reformé dans celui de Lautrec, Dragons, par ordre du 20 Mars 1715, paſſa Lieutenant au Régiment de Goeſbriant, Dragons, par Lettres du 19 Août 1720. Il épouſa, par contrat du 6 Janvier 1723, *Louiſe-Marguerite-Charlotte Girouſt-du-Tronché*, fille unique & héritiere de *Jean Girouſt*, Seigneur de Vaucor. A ce mariage aſſiſta MATHIEU DU PONT-D'AUBEVOYE, qui le maria comme ſon fils aîné. Ayant fixé ſa réſidence à la Fleche, pays d'Election, il y fit enregiſtrer au Greffe partie des titres de ſa nobleſſe, en vertu d'un Jugement rendu par les Préſident, Juges & Elus de ladite Ville, le 13 Janvier 1729; & eſt mort le 20 Septembre 1774. Ses enfans ſont: — 1. FRANÇOIS-CHARLES-MATHIEU, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-LOUIS, auteur d'un Rameau établi en Bretagne, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. MARIE-JACQUINE-FRANÇOISE, veuve de *Louis-Charles Thibaut Girouſt-de-Marcillé*, ancien Garde-du-Corps du Roi, Capitaine des Troupes de la Colonie de Saint-Domingue, au quartier de Port-Paix, dont eſt iſſu un fils; — 4. & MARGUERITE-LOUISE-GABRIELLE (*a*), ſœur jumelle de FRANÇOIS-LOUIS, mariée, le 28 Décembre 1754, à *Louis-Hervé-Charles-René de Faudoas*, Comte de Serillac, dont elle eſt veuve & mere de trois garçons. L'aîné, appellé *le Comte de Faudoas*; le ſecond, l'*Abbé de Faudoas*; & le troiſieme, *le Baron de Faudoas*.

(*a*) Elle eſt ainſi nommée dans ſon contrat de mariage & dans les actes qu'elle a paſſés depuis, quoique ſon extrait de Batême ne lui donne que les noms de MARGUERITE-LOUISE.

XI.

XI. François-Charles-Mathieu du Pont-d'Aubevoye, Chevalier, Seigneur de Lauberdiere, du grand Mandon, & de la Rouſſiere-du-Maine ou de la Chênaye, né le 12 Octobre 1723, eſt entré dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi au mois de Janvier 1738, a eu Commiſſion de Capitaine de Cavalerie le 12 Juin 1753, a été reçu Chevalier de Saint-Louis le 13 Juillet 1755, & eſt retiré avec une penſion de 400 livres ſur le Tréſor Royal, accordée, en conſidération de ſes ſervices, le 1 Juillet 1757. Après la mort de ſon pere il a partagé, les 22, 24 Mars & 28 Mai 1775, ſa ſucceſſion avec ſon frere & ſes ſœurs, comme fils aîné & principal héritier; a donné à ſon frere puîné, en propriété, la neuvieme partie des biens fonds de ladite ſucceſſion, en laquelle celui-ci étoit fondé comme troiſieme cadet, & par le même accord & licitation, il a donné en rentes & en argent, à chacun des cadets, la part qui lui revenoit; & eſt demeuré Seigneur propriétaire des Terres de Lauberdiere, de la Rouſſiere-du-Maine ou de la Chênaye, de la Verrerie, du Tertre & de la Geſlinniere. Il a épouſé, par contrat du 16 Novembre 1750, célébration en la Chapelle du Château de Princé, paroiſſe de Beaufort en Anjou, Demoiſelle *Louiſe-Jeanne-Claire le Gros-de-Princé*, fille de Meſſire *Louis-Paul le Gros*, Chevalier, Seigneur de Princé & de la Bourreliere, Commiſſaire Provincial des Guerres de la haute & baſſe Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, & de feu Dame *Anne-Jeanne Begon*. De ce mariage ſont iſſus: —— 1. Louis-François-Bertrand du Pont-d'Aubevoye-de-Lauberdiere, né le 27 Octobre 1759, admis au nombre des Eleves de l'Ecole Royale Militaire, ſur ſes preuves faites le 7 Octobre 1767, d'où il eſt ſorti en 1776, pour entrer Cadet-Gentilhomme dans le Régiment de Saintonge, Infanterie; —— 2. Marie-Louise-Françoise, dite *Mademoiſelle de Lauberdiere*, née le 1 Novembre 1755; — 3. & Claire-Henriette-Charlotte, dite *Mademoiſelle* du Pont-d'Aubevoye, née le 4 Décembre 1757, admiſe à la Maiſon Royale de Saint-Cyr, ſur ſes preuves faites le 1 Novembre 1769.

Rameau établi en Bretagne, ſorti de la Branche précédente.

XI. François-Louis du Pont-d'Aubevoye, dit *le Chevalier de la Rouſſiere-Lauberdiere*, né en Avril 1730, fils puîné de François-Charles du Pont-d'Aubevoye, & de *Louiſe-Marguerite-Charlotte Girouſt-du-Tronché*, fait, en 1748, Lieutenant au Régiment d'Aunis, Infanterie, reformé & incorporé dans celui de Languedoc, a paſſé Lieutenant au Régiment de Bourbon, Infanterie, où il a eu une Compagnie en 1755, reformée ſous ſon nom en 1763. Continuant de ſervir, il a été fait Major des troupes Gardes-Côtes de Bretagne, Capitainerie de Saint-Nazaire. Il s'eſt fixé dans cette Province, & pour y faire Corps avec les autres Gentilshommes, & jouir des mêmes priviléges, il a produit ſes titres de nobleſſe, qui ont été enregiſtrés au Catalogue des Nobles de la Province, & au Greffe de la Cour du Parlement de Rennes. Il a entrée & voix délibérative aux Etats de Bretagne, en vertu d'un Arrêt de ladite Cour, rendu le 17 Août 1761. Il a épouſé, par contrat du 29 Septembre 1759, Demoiſelle *Marie-Anne-Gabrielle Michiel*, Dame du Deffais & de Condeſt, au Comté Nantois, fille de Meſſire *N... Michiel*, Chevalier, Seigneur du Deffais & de Condeſt, & de Dame *N... de Guillermeaux*. Leurs enfans, ſuivant l'ordre de primogéniture, ſont: —— 1. Félicité du Pont-d'Aubevoye, née le 23 Septembre 1760; — 2 & 3. François-Louis-Bertrand, & une fille jumelle, nés le 13 Septembre 1761; le garçon, aſpirant Garde de la Marine à Breſt en 1777; — 4. Claire-Françoise-Marie, née le 14 Novembre 1762; —— 5. Claude-François-Marie, dit *le Chevalier* du Pont-d'Aubevoye, né le 27 Octobre 1763; —— 6. & Marie-Louise, née le 16 Août 1765.

Les armes: *d'argent, à deux chevrons de gueules.* Supports, *deux lions.* Deviſe: Virtute et Labore.

Digitized by Google

Article à ſubſtituer à celui inſéré dans le Tome XI, p. 708 & ſuiv.

RAIMOND, RAYMOND ou REMOND, dont les Seigneurs de Modène, dans le Comté-Venaiſſin.

Cette Maiſon eſt une des plus anciennes & des plus nobles de celles qui ſubſiſtent, originaires du Comtat. Le Languedoc, la Provence, le Comtat Venaiſſin, la Ville d'Avignon, celles d'Arles, de Beaucaire, de Taraſcon, de Toulouſe, de Beziers, offrent dans leurs Chartres, les plus anciennes, le nom de RAIMOND. Il ſeroit difficile de ſtatuer quelle Province & quelle Ville fut en effet le berceau de leur Maiſon. On les voit également attachés aux Comtes *de Toulouſe*, *de Provence*, & aux Vicomtes *de Beziers*. Tous les Généalogiſtes ſe ſont accordés à commencer leur filiation à GUILLAUME, qui ſuit.

I. GUILLAUME DE RAIMOND, Chevalier, ſe croiſa pour la Terre ſainte à la ſuite de *Raimond de Saint-Gilles*, Comte de Toulouſe, en 1090. Il tranſmit à ſa poſtérité *la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent*, & mourut en 1115, laiſſant deux fils, ſçavoir : — ROBERT, qui ſuit; — & PIERRE, Evêque de Lodève en 1138, en faveur duquel le Pape EUGÈNE III confirma par Bulle expreſſe de l'an 1145, pour tout le tems qu'il tint l'Evêché, toutes les conceſſions faites à l'Egliſe de Lodève : il mourut en 1154.

II. ROBERT DE RAIMOND, Chevalier, (*Miles*) ainſi qualifié dans un acte qu'il paſſa en 1130, fut, comme ſon pere, très-attaché aux Comtes *de Toulouſe*, & mérita, par ſes ſervices, la continuation de leur amitié, ſelon les Mémoires de *Caſtelnau*. De *Marguerite de Montbrun*, ſon épouſe, il eut : — RAYMOND, qui ſuit; — & GUILLAUME, Evêque de Maguelone en 1190, mort en 1197.

III. RAYMOND DE RAIMOND, Chevalier, eut toute la confiance de *Raimond* V, Comte *de Toulouſe*, qui le fit élire Podeſtat d'Avignon. Cette Ville alors ſe gouvernoit en République, & le Podeſtat en étoit le Chef. Il entretint les habitans dans l'attachement qu'ils devoient avoir pour le Comte *de Toulouſe*, leur Souverain, & fit un Gouvernement très-glorieux pour lui, & utile à cette ville. Il ſuivit enſuite ce Prince dans la guerre qu'il eut contre l'Angleterre, & mourut durant cette guerre. Il eut de *Gabrielle de Pontevès*, ſon épouſe; — 1. BERENGER DE RAIMOND, tige des Seigneurs de la Viſclede, dont nous parlerons après les Seigneurs de Pomerols; — 2. ISNARD, qui ſuit; — 3. HUGUES, 36e. Evêque de Riès, qui occupoit le Siége Epiſcopal en 1210, & fut Légat du Pape INNOCENT III. Il aſſiſta au Concile de Latran en 1213, & à celui de Montpellier en 1214. Ce même Pontife lui écrivit la 36e. Lettre du Regiſtre 13. Il décéda le 11 des Calendes de Novembre 1223. *Gallia Chriſtiana*, *p.* 938; *Noſtradamus*, Hiſt. de Provence; — 4. PIERRE, élu Evêque de Marſeille, le 10 des Calendes de Mai 1215 : il en fut le 33e. *Gall. Chriſt. p.* 660. — 5. & BERNARD, Evêque de Carcaſſonne en 1220, mort en 1250.

IV. ISNARD DE RAIMOND, Chevalier, épouſa, en 1236, *Eliſabeth du Puy*, fille de *Jean*, Seigneur d'Entrechaux, de laquelle vinrent : — 1. RICAND, qui ſuit; — 2. & GUILLAUME DE RAIMOND, Seigneur de Crillon, élu de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin. Il eut une fille, nommée ALASIE, mariée à *Pons d'Aſtouaud*, Seigneur de Mazan & de la Fare.

V. RICAND DE RAIMOND, Chevalier, épouſa, en 1266, *Catherine de Baux*, de l'illuſtre Maiſon de ce nom, qui étoit ſouveraine de la Principauté d'Orange. Ils furent enterrés, le 17 Mars 1303, dans le même tombeau que leur belle-fille *Catherine d'Avignon*, ainſi qu'il conſte par une épitaphe en latin, qui ſe trouve dans le troiſieme arceau de la Chapelle de l'Enfant-Jeſus, partie du Cloître de la Cathédrale de Carpentras. Leurs enfans furent : — 1. BERTRAND DE RAIMOND, élu de la Nobleſſe, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Catherine d'Avignon*, de la Maiſon des Vicomtes d'Avignon; — 2. LATIL, qui ſuit; — 3. GUILLAUME, Comte de Lyon, en 1306; — 4. RAYMOND, Evêque de

Digitized by Google

Saint-Paul-Trois-Châteaux ; — 5. & RENAUDE, aînée des deux derniers, mariée, en 1320, à *Pierre de Giraud.*

VI. LATIL DE RAIMOND, I. du nom, ſecond fils de RICARD, & de *Catherine de Baux*, épouſa, en 1292, *Madelene de Thouard*, dont pour fils unique

VII. BERTRAND DE RAIMOND, II. du nom, qui épouſa, en 1320, *Marie de Meuillon*, fille de *Paul de Meuillon-de-Montauban*, Seigneur de Beaumes, de laquelle vinrent : — 1. LATIL, qui ſuit ; — 2. & RAYMOND DE RAIMOND, habitant en la Ville de Pernes, marié, en 1420, à *Claudine Raſſeri.* Il en eut un fils, nommé LOUIS DE RAIMOND, marié à *Iſabeau de Canas*, dont GENEVIÉVE DE RAIMOND, femme d'*Antoine de Venaſque*, fils de *Roſtain*, & de *Conſtance de Romieu.*

VIII. LATIL DE RAIMOND, II. du nom, épouſa *Jeanne d'Agoult de-Vaeſc*, fille d'*Antoine*, & de *Marguerite de Reithanne.* Par cette alliance la Maiſon de RAIMOND tient à celle de *Vaeſc-de-Crequy*, Duc de Leſdiguieres. Il en eut : — PHILIPPE, qui ſuit ; — & POLIXENE, mariée à *Louis du Guaſt*, Maréchal des Logis du Roi RENÉ, Comte de Provence, & fils d'*Alphant du Guaſt*, & de *Marguerite d'Etienne*, Dame de Lambeſc.

IX. PHILIPPE DE RAIMOND épouſa *Luce de Sabran*, fille de *Roſtain*, Seigneur de Robion, & de *Blanche de Vaſſadel*, dont : — 1. JEAN, Ecuyer du Dauphin Louis (depuis Louis XI), lors du mariage de ce Prince avec *Charlotte de Savoie.* Etant à Chamberi au mois de Mars 1450, il introduiſit auprès du Duc *de Savoie* le Roi d'Armes de Normandie, que CHARLES VII envoyoit à ce Prince avec des Lettres très-preſſantes pour empêcher le mariage du Dauphin, ſon fils. Ledit JEAN DE RAIMOND mourut ſans alliance ; — 2. & HUGUES, qui ſuit.

X. HUGUES DE RAIMOND épouſa, le 31 Décembre 1452, *Sillette de Raimond*, fille de *Pierre de Raimond*, Seigneur de la Viſclede, & d'*Argentine de Sade-Beauchamp.* Par cette alliance la branche aînée de RAIMOND DE LA VISCLEDE eſt fondue dans celle-ci. De ce mariage vint

XI. JEAN DE RAIMOND, Ecuyer du Roi Louis XI, dont il eſt parlé avec éloge, avec le titre de *Miles*, dans les faſtes de la Ville d'Avignon. Il épouſa, en 1480, *Marie de Venaſque*, fille de *N... de Venaſque*, Seigneur de Modène, d'Urban, la Roque-Henri, & de GENEVIÉVE DE RAIMOND. Par ce mariage, les biens conſidérables qui étoient ſortis de la Maiſon de RAIMOND & étoient paſſés dans celle de *Venaſque*, retournerent à leurs anciens Seigneurs. Ils eurent pour enfans : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & MARGUERITE, mariée à *Aymard de Vaſſadel*, Seigneur de Vacqueyras.

XII. FRANÇOIS DE RAIMOND-DE-MOURMOIRON, I. du nom, Seigneur de Modène, épouſa, 1°. *Etiennette de Villeneuve-Beauvoiſin*, fille de *Tannegui de Villeneuve*, Seigneur de Beauvoiſin en Languedoc ; & 2°. *Sibille de Saint-Martin*, fille de *Trophime de Saint-Martin*, de la Ville d'Arles. Du premier lit vinrent : — 1. JACQUES, qui a continué la poſtérité ; — 2 & 3. JEAN & JOSEPH, Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; — 4. TRUFFEMONT DE RAIMOND-DE-MOURMOIRON, Chevalier, co-Seigneur de la Roque-Henri, qui donna en payement de dot à ANTOINETTE, ſa ſœur du ſecond lit, mariée à *Jean de Chaza*, Chevalier, Seigneur de Campveire, en 1561, la moitié de la Terre & Seigneurie de la Roque-Henri ; — 5. MARIE, femme de *N... de Beauvoir*, Comte du Roure ; — 6. LOUISE, femme de *Cathelin de Choiſellat*, Seigneur de Rouys, fils de *N... de Choiſellat*, & de *Marguerite de la Plane* ; & du ſecond lit : — 7. FRANÇOIS, dont on va parler d'abord ; — 8. LAURENT, Seigneur de Modène, auteur de la branche des Seigneurs de Modène, rapportée ci-après ; — 9. CHARLES, tige de celle des Seigneurs de Pomerols, mentionnée en ſon rang ; — 10. JEANNE, Dame en partie de la Roque-Henri, mariée à *Alain des Iſnards*, Gouverneur du Château de Mornas, fils de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Madelene de Seguins* ; — 11. ANTOINETTE, mariée en 1561, à *Jean de Chaza*, Chevalier, Seigneur de Campveire, fils de

Balthaſard, & d'*Anne de Grillet*; — 12. & MARIE, femme de *N... de Very*, Seigneur de Canove.

FRANÇOIS DE RAIMOND-DE-MOURMOIRON, II. du nom, fils aîné de FRANÇOIS, & de *Sibille de Saint-Martin*, ſa ſeconde femme, réſidoit à Mourmoiron, petite Ville du Comtat, & épouſa *Victoire de Paniſſe*, fille de *Guillaume*, & de *Jeanne de Montfaucon*. Il en eut : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2, 3 & 4. JACQUES, PAUL & LOUIS, tous trois reçus Chevaliers de Malte; le premier, en 1592, le ſecond en 1603, & le troiſieme en 1606.

PIERRE DE RAIMOND-DE-MOURMOIRON épouſa la fille du Seigneur *de Coulombaud*, & n'en eut que deux filles. La premiere mourut jeune, & la ſeconde fut mariée avec *N... de Very*, co-Seigneur de Puymeras.

XIII. JACQUES DE RAIMOND-MOURMOIRON, Seigneur de Modène, Villes-Pernes, la Roque-Henri, Caumont, d'Urban, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, fils aîné de FRANÇOIS, & d'*Etiennette de Villeneuve-Beauvoiſin*, ſa premiere femme, épouſa, en 1551, *Fleurie de Maubec*, Baronne de Maubec, de Montlaur, Montbonnet, Dame d'Aubenas, veuve de *Jean de Vaeſc*, Baron de Grimaud, & fille de *Louis de Maubec*, Seigneur de Maubec, Montlaur, &c. & de *Philippine de Balzac*, celle-ci fille de *Robert de Balzac*, Seigneur d'Entragues. De ſon mariage il eut pour fils unique :

XIV. GUILLAUME-LOUIS DE RAIMOND, Seigneur de Modène, Baron de Montlaur & de Montbonnet, Marquis de Maubec, Seigneur d'Aubenas, Montpezat, Meyras, Vals, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes d'Ordonnance, Conſeiller d'Etat, Grand-Bailli du haut & bas Vivarais, Valentinois & Viennois. Il épouſa, en 1577, *Marie de Maugiron*, fille de *Laurent de Maugiron*, Comte de Mauléans, Baron d'Ampuis, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné, de laquelle il n'eut que trois filles, ſçavoir : — 1. JACQUELINE DE RAIMOND, mariée en 1599, à *Jacques de Grimoard de Beauvoir*, Comte du Roure, Capitaine de 100 hommes d'armes; — 2. MARIE, mariée, le 8 Décembre 1599, à *Philippe d'Agoult*, Baron de Grimaud, fils puîné du Comte de Sault. La ſucceſſion de Montlaur & de Maubec lui fut adjugée par Arrêt du Parlement de Paris, & devenue veuve ſans enfans, elle ſe remaria en 1608, à *Jean-Batiſte d'Ornano*, Gouverneur de MONSIEUR, frere de Louis XIII, Colonel des Corſes, Lieutenant de Roi en Normandie, Chevalier de ſes Ordres & Maréchal de France, mort le 2 Septembre 1626, auſſi ſans enfans; — 3. & MARGUERITE DE RAIMOND-DE-MODÈNE, mariée, 1°. à *Claude de Grolée*, Comte de Grolée, dont elle n'eut point d'enfans; & 2°. en 1615, à *François d'Ornano*, Seigneur de Mazargues, frere du Maréchal. Elle eut de ce ſecond mariage : — *François-Paul d'Ornano*, mort ſans poſtérité; — *Marguerite*, mariée avec le Comte *de Grignan*; — *Marie*, Religieuſe à Sainte-Colombe; — & *Anne d'Ornano*, à laquelle MARIE DE RAIMOND-DE-MODÈNE, ſa tante, fit donation de tout ſon bien. Elle épouſa, le 12 Juillet 1645, au Palais Royal, en préſence du Roi Louis XIV, *François de Lorraine*, Comte de Rieux & d'Harcourt, troiſieme fils de *Charles de Lorraine*, Duc d'Elbeuf, & de CATHERINE-HENRIETTE, légitimée de France. C'eſt ainſi que s'eſt terminée la branche des Seigneurs de Raimond de Montlaur de Modène, iſſue du premier mariage de FRANÇOIS DE RAIMOND, I. du nom, avec *Etiennette de Villeneuve-Beauvoiſin*, ſa premiere femme.

Seconde Branche des Seigneurs de RAIMOND-DE-MODÈNE, *qui ſubſiſte.*

XIII. LAURENT DE RAIMOND, Seigneur de Modène, fils puîné de FRANÇOIS, I. du nom, & de *Sibille de Saint-Martin*, ſa ſeconde femme, eſt auteur de cette branche qui a réſidé à Avignon, delà à Sarrians, & ſubſiſte à préſent à Carpentras à l'occaſion des divers mariages que ſes ſucceſſeurs ont contractés. Il épouſa *Françoiſe Gauthier-Girenton-de-Lirac*, fille de *François*, Seigneur de Lirac, & de *Jeanne de Radulphe de Limans*, tante du Connétable *Albert-de-Luynes*, & en eut : — 1. GUILLAUME DE RAIMOND, auteur d'une branche en

Digitized by Google

Languedoc, qui ne ſubſiſte plus; — 2. François, qui ſuit; — 3. & Jean-Batiste, Chevalier de Malte.

XIV. François de Raimond, III. du nom, Seigneur de Modène, Grand-Prévôt de l'Hôtel, Ambaſſadeur extraordinaire pour ſa Majeſté auprès du Roi d'Eſpagne, & du Duc *de Savoie*, Conſeiller d'Etat & Gouverneur de Fougeres, épouſa *Catherine d'Alleman*, fille d'*Elzéar*, & d'*Eliſabeth de Giraud*, dont: — 1. Esprit, Seigneur de Modène, connu ſous le nom de *Comte de Modène*, Chambellan de Monsieur, frere de Louis XIII. Il ſuivit le Duc *de Guiſe* à Naples, où il fut fait priſonnier avec ce Prince. Il avoit épouſé, le 23 Mai 1630, *Marguerite de la Baume-Suze*, veuve d'*Henri de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, dont: — Jean-Gaston de Raimond-de-Modène, Baron de Gourdan, mort avant ſon pere; — 2. Charles, qui ſuit; — 3. Jean Batiste, Chevalier de Malte; — 4. Jean-Aristide, Aumônier du Roi, & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Loup, Diocèſe de Troyes; — 5. & Marie, femme, 1°. de *Jean-Gabriel de Motier de la Fayette*, Marquis de Champetieres; & 2°. d'*Emmanuel*, Marquis *d'Alegre*. Elle eut du premier lit deux filles; l'une, mariée à *N... de Rabot*, Marquis de Givry; l'autre, nommée *Gabrielle*, épouſa *Melchior*, Marquis *de Vogué*.

XV. Charles de Raimond, Seigneur de Modène, épouſa, 1°. une fille de *Dominique Miſtral de Montdragon*, Baron de Crozes, dont il n'eut que deux filles qui furent Religieuſes; & 2°. *Gabrielle de la Baume Gevaudan*, de la Ville de Niſmes, fille d'*Honoré de la Baume-Gevaudan*, Seigneur de Marguerite, Préſident en la Cour des Aides de Montpellier, & de *Gabrielle de Saydenon*. De leur mariage vinrent: — 1. Henri de Raimond, Seigneur de Modène, Chef d'Eſcadre & Capitaine-Général des côtes du Languedoc, mort ſans alliance; — 2. Jean-Gabriel, qui ſuit; — 3. Charles, reçu Chevalier de Malte, le 13 Juin 1658; — 4. Antoine, auſſi reçu Chevalier de Malte, mort au ſervice de Savoie, étant Capitaine au Régiment de la Croix-Blanche; — 5. Jean-François, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; — 6. & Marguerite, mariée à *Pierre de Sobiratz*, Recteur & Gouverneur du Comtat, en 1663, pour le Roi Louis XIV.

XVI. Jean-Gabriel de Raimond, devenu Marquis de Modène, par le décès de ſon frere aîné Henri, ſuccéda ſeul aux biens de ſon pere Charles, & épouſa *Antoinette de Rolland de Relhannete*, fille de *François*, Baron de Relhannete, Seigneur de Veine, & de *Gabrielle Flotte-de-Montauban*, des anciens Comtes de Roche, alliés à la Maiſon de *Savoie*. De ce mariage naquirent: — 1. Louis-Hyacinthe, qui ſuit; — 2. Paul-Gaëtan, reçu Chevalier de Malte, le 24 Août 1698; — 3 & 4. Jean-Joseph & Henri, auſſi reçus Chevaliers de Malte; le premier, en 1707; — 5. Gabriel-Esprit, mort Doyen de l'Egliſe Royale de Saint-Quentin, Capitale du Vermandois; — 6. Jean, mort ſans poſtérité, étant Capitaine au Régiment de Normandie; — 7. & Anne, aînée du précédent, mariée à *Guilhem de Clermont-Lodève*, Seigneur de Sainte-Croix.

XVII. Louis-Hyacinthe de Raimond, Marquis de Modène, héritier des biens de ſa Maiſon, fut Elu de la Nobleſſe en 1720. Il avoit épouſé, en 1714, *Charlotte d'Orléans de la Motte*, fille unique d'*Eſprit-Joſeph d'Orléans*, Seigneur de la Motte, co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, & de *Marthe-Urſule Blegier-d'Antelon*, dont: — 1. Antoine-Bernard, qui ſuit; — 2. Louis-François-Raimond de Modène, Chevalier de Malte, mort Capitaine de la Garde Avignonoiſe à Rome; — 3. Charles-Marie, Chevalier de Malte, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, mort à Paris en 1772; — 4. Gabriel-Esprit, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Joſſe & Vicaire-Général d'Amiens; — 5. & Ursule, mariée, le 29 Juin 1736, au Marquis *de Raymond-d'Eaulx*, en Provence.

XVIII. Antoine-Bernard de Raimond-Modène, Elu de la Nobleſſe du Comtat en 1747, a épouſé, en 1750, *Marie-Thérèſe d'Ucel*, fille puînée de *Charles-Antoine*, Marquis *d'Ucel*, Seigneur de Craux, Géneſtelle & d'Entraigues, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom.

Digitized by Google

Branche ſortie de la précédente.

XVI. JEAN-FRANÇOIS DE RAIMOND-MODÈNE, cinquieme fils de CHARLES, & de *Gabrielle de la Baume-Gevaudan*, ſa ſeconde femme, fut reçu Chevalier de Malte en 1664. Etant Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & ſe trouvant en Grèce dans l'iſle de Naxis en l'Archipel, il quitta la Croix pour y épouſer, le 11 Octobre 1690, *Catherine Coronello*, fille du Seigneur *Antonio Coronello*, noble Vénitien, dont entr'autres enfans

XVII. CHRYSANTE DE RAIMOND, Comte de Modène, marié le 9 Mai 1721, avec *Antoinette Sommarippa*, fille du Seigneur *Charles*, noble Vénitien, de laquelle eſt iſſu :

XVIII. FRANÇOIS-CHARLES DE RAIMOND, Comte de Modène, Miniſtre Plénipotentiaire du Roi au Cercle de la baſſe Saxe, & enſuite auprès du Roi de Suéde, Gentilhomme d'honneur de MONSIEUR, frere du Roi Louis XVI. Il a épouſé, le 6 Octobre 1773, *Philippine-Louiſe-Chriſtophe de Lieurray*, fille de *Jean-François*, Baron *de Lieurray*, Meſtre-de-Camp & l'un des Gentilshommes de la Manche du Roi & des Enfans de France, & de *Marie Charlotte de Maziere*, dont deux garçons, — GABRIEL, né en Octobre 1774; — & HIPPOLITE, né en Avril 1777.

Branche des Seigneurs de POMEROLS.

XIII. CHARLES DE RAIMOND, troiſieme fils de FRANÇOIS, I. du nom, Seigneur de Modène, & de *Sibille de Saint-Martin*, ſa ſeconde femme, épouſa, par contrat du 13 Novembre 1561, *Louiſe de Faure*, fille du Seigneur de Vercors, & de *Françoiſe de Sade*, dont : — PIERRE, qui ſuit; — & MARGUERITE, mariée en 1593, à *Claude de Raouſſet*.

XIV. PIERRE DE RAIMOND, dit *de Villeneuve*, épouſa, 1°. en 1586, *Jeanne de Barralier*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Cuirol dans la Principauté d'Orange, & de *Geneviéve de Bourg-Juif*, Dame de Pomerols; & 2°. par contrat paſſé devant *le Blanc*, Notaire à Arles, le 9 Juin 1612, *Françoiſe Reinaud*, fille de *Jean*, Seigneur d'Allein, d'Aurons, & de Lamanon, & de *Marguerite de Caſtillon-de-Beynes*. Du premier lit vinrent : — CHARLES, qui ſuit; — & MARTHE, mariée avec *Antoine Foreſta*, Baron de Trets.

XV. CHARLES DE RAIMOND-DE-VILLENEUVE, Seigneur de Pomerols, épouſa, en 1637, *Sillette Aupré*, Dame du Maſblanc, de laquelle il eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2 & 3. JOSEPH & CONRAD, Chevaliers de Malte; — 4. & FRANÇOIS-ANGE, nommé à l'Abbaye du Lieu-Dieu, Diocèſe de Rodès, au mois d'Août 1706.

XVI. FRANÇOIS DE RAIMOND-DE-VILLENEUVE, dit *le Chevalier de Pomerols*, Syndic de la Nobleſſe de Provence en 1668, avoit épouſé, en 1659, *Marguerite d'Albertas*, fille de *Surléon*, Seigneur de Jougues, & de *Françoiſe du Mas-de-Caſtellanne*, dont : — 1. FRANÇOIS, tué au ſiége de Meſſine à l'âge de 17 ans en 1674; — 2. CONRAD, qui ſuit; — 3. & MARQUISE, mariée, en 1698, avec *Pierre d'Aimini*, Seigneur du Maſblanc.

XVII. CONRAD DE RAIMOND-DE-VILLENEUVE, Comte de Pomerols, épouſa, le 17 Octobre 1691, *Françoiſe-Emmanuelle de Vogué*, fille de *Melchior*, Marquis *de Vogué*, & de *Gabrielle Motier-de-Champetieres*. Il en a eu : — 1. N.. DE RAIMOND-DE-VILLENEUVE, qui ſe noya dans le Rhône; — 2. JOSEPH-MELCHIOR, qui ſuit; — 3. JEAN-BATISTE, reçu Chevalier de Malte en 1699; — 4. JOSEPH, reçu Chevalier dudit Ordre en 1700; — 5. PIERRE, dit *le Chevalier de Modène*, reçu Chevalier de Malte en 1715, Capitaine au Régiment de Bourbon, Aide-Major-Général dans l'Armée du Roi en Weſtphalie & en Bohême, ſous le Maréchal *de Maillebois* en 1743. Il fit les mêmes fonctions dans l'Armée de Piémont, ſous le Prince *de Conti* en 1744, fut Colonel d'un Régiment de Grenadiers Royaux en 1745, & eſt mort Maréchal-de-Camp en 1765; — 6. GABRIELLE, femme de *Pierre-Annibal Gautier*, Sieur de

Digitized by Google

Saint-Paulet; — 7. & une autre fille, mariée à Taraſcon, avec *N...*, Seigneur *de Raouſſet.*

XVIII. Joseph-Melchior de Raimond-de-Villeneuve, Marquis de Pomerols, épouſa, au mois de Mai 1716, *Anne de Viſſec-de-la-Tude-de-Ganges*, dont: — 1. Charles-Gabriel, qui ſuit; — 2. François, dit *le Chevalier de Pomerols*; — 3. autre François, Chevalier de Malte, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi; — 4. Jacques, auſſi reçu Chevalier de Malte; — 5. Françoise, morte ſans alliance; — 6. & Marie-Anne, mariée à Avignon, avec *N... de Monclar.*

XIX. Charles-Gabriel de Raimond-de-Villeneuve, Marquis de Pomerols, Capitaine d'Infanterie au Régiment Dauphin en 1744, a épouſé *N... de Bethune*, ci-devant Chanoineſſe au Chapitre noble de Maubeuge.

La Maiſon de Raimond de-Modène porte: *d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent.* Deviſe: Sauciat et deffendit.

Seigneurs de la Viscleде.

La branche des Raimond, Seigneurs de la Viſclede & de Blauſac, étoit ſéparée depuis ſi long tems de celle des Raimond-Modène, qu'elle ſembloit n'être plus de la même ſouche; ce qui paroit y avoir donné lieu, ce ſont les armes différentes que les Seigneurs de la Viſclede (qui réſidoient à Taraſcon) étoient tenus de porter, ſçavoir: *d'or, à ſix tourteaux de gueules poſés* 2, 2 & 2: voilà la raiſon de cette diſtinction. Cependant elles tirent leur origine de la même ſouche. Celle dont nous parlons ici eſt entierement éteinte. Elle avoit formé deux branches. L'aînée finit en la perſonne de Sillette de Raimond, Dame de la Viſclede & des Mards, qui épouſa Hugues de Raimond, comme nous l'avons déja obſervé degré X de la branche de Raimond-Modène. La branche cadette de la Viſclede s'eſt auſſi terminée dans les enfans de René de Raimond, & de *Madelene d'Andron*, ainſi qu'il ſera dit ci-après. Nostradamus, qui a inſéré la Généalogie de la Famille *de la Viſclede* dans ſon Hiſtoire de Provence, la fait commencer à Raymond de Raimond, qui vivoit dans Avignon parmi les Nobles, dès l'an 1307; mais il eſt prouvé, par des titres plus anciens, qu'elle n'eſt pas originaire du Comtat, & qu'elle a été entée ſur celle des Raimond, comme on va le voir.

IV. Berenger de Raimond, fils aîné de Raymond de Raimond, Podeſtat de la Ville d'Avignon, & de *Gabrielle de Pontevès*, ayant été nommé le premier des neuf députés qui furent à Beaucaire en 1255, pour y régler les différends que cette Ville avoit alors avec *Alphonſe*, Comte *de Toulouſe* & *Charles d'Anjou*, ſon frere, Comte de Provence, épouſa, pendant ſon ſéjour en cette Ville, la fille unique du Seigneur de *la Viſclede*, & forma, en s'y établiſſant, la branche des Raimond-de-la-Viscleде. De ce mariage vint:

V. Pierre de Raimond, Seigneur de la Viſclede, qui eut pour ſucceſſeur de ſon nom & de ſes biens

VI. Hugues de Raimond, Seigneur de la Viſclede, dont on trouve le nom dans pluſieurs actes de 1291, & qui laiſſa pour fils

VII. Raymond de Raimond, Seigneur de la Viſclede, marié en 1307, à *Claire d'Agoult*, fils d'*Iſnard*, III. du nom, Seigneur de Sault, de laquelle il eut

VIII. Jean de Raimond, Seigneur de la Viſclede, qui épouſa *Madelene de Caſtellanne*, fille de *Pierre*, dont

IX. Elzéar de Raimond, Seigneur de la Viſclede, qui ſe maria à Taraſcon en 1371, avec *Sillette d'Aube*, & en eut: — Raymond, qui ſuit; — & Georgette, mariée avec *Bertrand de Venaſque*, fils de *Jean*, & d'*Iſabeau d'Aſtoaud.*

X. Raymond de Raimond, II. du nom, Seigneur de la Viſclede, épouſa, en 1396, *Hélene de Paſſis*, fille d'*Alleman*, Seigneur d'Aubignan. Leurs enfans furent: — Pierre, qui ſuit; — & Berenger, dont la poſtérité ſera rapportée après ſon aîné.

Digitized by Google

XI. Pierre de Raimond, Seigneur de la Viſclede, épouſa, en 1418, *Argentine de Sade-Beauchamp*, dont vint:

XII. Sillette de Raimond, Dame de la Viſclede, mariée en 1452, avec Hugues de Raimond, fils de Philippe & de *Luce de Sabran*. C'eſt en elle que s'eſt éteinte la branche aînée des Seigneurs de la Viſclede, & par ce mariage ſe réunirent la branche de Raimond-Modène & celle *de la Viſclede*. Cependant celle-ci fut continuée par la poſtérité de Berenger, qui ſuit.

XI. Berenger de Raimond, fils puiné de Raymond de Raimond, & d'*Hélene de Pazzis*, fut Seigneur de la Viſclede, & épouſa, en 1465, *Iſabeau de Romieu*, dont

XII. Jean de Raimond-de-la-Visclede, qui ſe maria en 1493, avec *Louiſe de Pontevès*, & en eut

XIII. Jean de Raimond, II. du nom, Seigneur de la Viſclede & de Blauſac, marié à *Iſabeau de Roux*, de laquelle vint

XIV. Nicolas de Raimond, Seigneur de la Viſclede & de Blauſac, marié à *Louiſe d'Aimini*, fille de *Touſſaint*, & de *Françoiſe de Bartonis*, dont

XV. René de Raimond, Seigneur de la Viſclede & de Blauſac, qui épouſa *Madelene d'Andron*, & en eut: —— 1. Nicolas, mort ſans poſtérité; —— 2. Jean, Chevalier de Malte, le 28 Octobre 1633; —— 3. & René de Raimond-de-la-Visclede, mort auſſi ſans enfans, le dernier de cette branche.

Branche dont on ne trouve pas la jonction avec les précédentes.

Cette branche, anciennement établie dans le Gévaudan, remontoit à Pierre de Raimond, qui reçut une déclaration de *Jean de Brouzet*, ſon Vaſſal, le 18 Janvier 1391, & rendit hommage au Roi pour ſes biens nobles, le 5 Août 1392.

Louis de Raimond, deſcendu de lui au 3e. degré, héritier de ſon pere, diſpoſa de ſes biens par devant *Prevôt*, Notaire, le 30 Juillet 1482, & eut, entr'autres enfans: —— Hector de Raimond, Seigneur de Saint-Etienne-du-Val-Franciſque, au Diocèſe de Mende, héritier de ſon pere, qui donna le dénombrement de cette Terre devant le Sénéchal de Beaucaire & de Niſmes, le 29 Avril 1503. Il y a apparence qu'il mourut ſans poſtérité; —— & Antoine, qui ſuit.

IV. Antoine de Raimond, légataire de ſon pere par ſon teſtament de l'an 1482, eut entr'autres enfans

V. Jacques de Raimond, II. du nom, Seigneur de Saint-Etienne-du-Val-Franciſque, du Vilars-le-Cremat, du Mazellet & de Calberte en Gevaudan, qui épouſa, aſſiſté de ſon pere, par contrat paſſé devant *Rochette*, Notaire, le 2 Juillet 1555, *Anne d'Altier*, des Seigneurs de Champ, d'une très ancienne Nobleſſe du Gévaudan, dont

VI. Jean de Raimond, Seigneur du Mazellet, marié du vivant de ſon pere, avec diſpenſe du Pape, par contrat paſſé devant *Dupuy*, Notaire, le 10 Août 1579, à *Anne de Cabelier*, de laquelle vint

VII. Jean de Raimond, III. du nom, Seigneur de Saint-Etienne-du-Val-Franciſque, &c. qui épouſa, par contrat paſſé devant *Guiran*, Notaire, le 28 Janvier 1619, *Marguerite d'Aguillon*. Il fit ſon teſtament le 28 Novembre 1625, en faveur de ſa mere, avec ſubſtitution au premier enfant mâle qu'il pourroit avoir; & cet acte fut dépoſé chez *Lor*, Notaire. Il rendit hommage & dénombrement pour ſes Terres de Saint-Etienne-du-Val-Franciſque, &c. en la Cour du Sénéchal de Niſmes, le 26 Mai 1639. On ne lui connoît qu'un fils, nommé Jacques, qui ſuit.

VIII. Jacques de Raimond, III. du nom, Seigneur de Saint-Etienne-du-Val-Franciſque, du Vilars-le-Cremat, du Mazellet & de la Pigiere, fit ouvrir, le 18 Octobre 1650, le teſtament de ſon pere fait en ſa faveur; & fut reconnu *Gentilhomme* par Jugement de M. *de Bezons*, Intendant du Languedoc, le 11 Septembre 1669, ſuivant les productions de la Nobleſſe du Languedoc, dépoſées

au

Digitized by Google

au Cabinet des Ordres du Roi, aux Grands-Auguſtins de Paris. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 28 Janvier 1651, devant *Guiran*, Notaire, *Suſanne de Guiran*, de laquelle nous ignorons s'il eut poſtérité.

Cette branche portoit pour armes : *d'azur, à la croix d'argent chargée de cinq coquilles de gueules.*

On peut conſulter ſur cette Maiſon le *Recueil* pour l'Hiſtoire de Louis XI, par *du Clos*, *p.* 85 & 88; *les Archives* de la Chambre Apoſtolique du Comté Venaiſſin, ſéante à Carpentras, *ibid. Archives* du Pays & de l'Hôtel d'Avignon, celles de la Langue de Provence & d'Arles, celles de la Ville de Beaucaire, celles de Beziers & celles de la Ville de Marſeille; *Tréſor des Chartes* à Paris, Cartulaire 99, *Chap.* 303; *Vertot*, Hiſt. de Malte; l'Abbé *Pithon-Curt*, Hiſt. de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin, *Tome III*, *p.* 1 & *ſuiv. Noſtradamus* & *Bouche*, Hiſt. de Prov.; l'Abbé *Robert de Brianſon*, Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe, *Tome III*; *Catel*, Hiſt. des Comtes de Toulouſe; les Annales de cette Ville par *la Faille*, &c.

Addition à ce Tome XI, p. 381, avant RUELLE (DE LA).

RUEL : Famille noble de Normandie, Election d'Alençon, diviſée en deux branches.

De la premiere eſt M. le Chevalier *de Launay*, ancien Garde-du-Corps, Chevalier de Saint-Louis, marié ſans enfans.

La ſeconde ſubſiſte dans la perſonne de JEAN-FRANÇOIS-GABRIEL RUEL-DE-BELLE-ISLE, Capitaine de Cavalerie & Gendarme de la Garde du Roi, marié le 10 Février 1777, à Demoiſelle *Marie-Anne Honoré de Lugny*, fille de Meſſire *René Honoré*, Chevalier, décédé Doyen des Conſeillers au Grand-Conſeil, & de *Marie-Marguerite de Marconnay*.

Il a pour frere NICOLAS-THOMAS RUEL, appellé *le Chevalier de Belle-Iſle*, Capitaine au Corps Royal du Génie, marié le 16 Septembre 1777, à Saint-Quentin, avec Demoiſelle *Marie-Madelene-Louiſe Regnier de-Rohaut*, fille de feu Meſſire *Jacques-Charles-Hubert Regnier-de-Rohaut*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Corps Royal d'Artillerie, Seigneur de Servais & de Deuillet, & de Dame *Marie-Madelene de Vaſſan*.

Les armes : *d'or, à quatre aiglons de gueules, 2 & 2.*

Addition à la page 504 de ce Volume, avant SAVOIE.

SAVIGNHAC : Ancienne Nobleſſe établie, depuis trois générations, en Bretagne, laquelle a été long-tems domiciliée en Auvergne.

Elle eſt originaire de Rouergue, où eſt ſituée la Terre de ſon nom, & ce nom eſt rappellé depuis l'an 1323, dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne* & autres Ouvrages, à cauſe de ſes alliances avec de bonnes Maiſons. Le Jugement de la Commiſſion intermédiaire du Parlement de Bretagne, qui maintient les Seigneurs DE SAVIGNHAC dans le droit d'entrée, ſéance & voix délibérative aux Etats de cette Province dans l'Ordre de la Nobleſſe, eſt fondé ſur les preuves juſtificatives de la filiation ſuivante.

I. JEAN DE SAVIGNHAC, Ecuyer, Seigneur de Flourat, Sauſſon & Feſchal, réſidant en la Ville d'Ardes en Auvergne, né vers l'an 1475, épouſa, par contrat du 21 Avril 1509, Demoiſelle *Catherine de Veze*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu. Dans un aveu rendu le 8 Novembre 1536, à *Antoine*, Duc *de Lorraine*, de Calabre, Bar & Baron de Mercœur, à raiſon de cette Baronnie, ledit Seigneur DE SAVIGNHAC déclare tenir ſes Seigneuries de Flourat, Sauſſon & Feſchal, en Fief-Franc, noble & lige en baſſe Juſtice. Il eut de ſon mariage :

II. ANTOINE DE SAVIGNHAC, Ecuyer, Seigneur de Florat ou Flourat, de Chateſeaux, &c. qui épouſa, par contrat paſſé devant les Notaires Royaux

Digitized by Google

d'Ardes, le 20 Décembre 1547, Demoiſelle *Jeanne d'Avrilhe*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Triboulion, Achiat, &c. & d'*Alix de Pons*, d'un nom illuſtre & connu. Il eurent pour fils

III. François de Savignhac, Seigneur de Flourat, Sauſſon, &c. marié, par contrat paſſé devant les Notaires de Riom, le 2 Janvier 1583, à Demoiſelle *Marguerite Ravier*, fille de noble *Etienne Ravier*, Conſeiller-Secrétaire du Roi, & d'*Antoinette du Marzy*, dont

IV. Guillaume de Savignhac, Seigneur de Flourat, Preſſat, la Volpitiere, &c. qui épouſa, par contrat paſſé à Montferrand le dernier jour de Novembre 1642, Demoiſelle *Jacquette Perrier*, fille de Meſſire *François Perrier*, Bailli & Lieutenant-Général de la Ville de Breulle en Bourbonnois, & de défunte *Gilbert Auclerc*. Il en eut

V. Etienne de Savignhac, Seigneur de Flourat & de la Volpitiere, qui ſe rendit à l'Aſſemblée de la Nobleſſe convoquée à Riom en 1674, & aſſiſta dans l'Ordre de la Nobleſſe aux Etats de Bretagne, tenus à Saint-Brieux en 1687. Il ſervit dans les Chevaux-Légers juſqu'à la paix de Nimegue, fut enſuite Capitaine au Régiment de Vexin, Infanterie, & mourut en 1691, des bleſſures qu'il reçut au ſiége de Coni en Piémont. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant les Notaires de Becherel, le 20 Février 1685, Demoiſelle *Marie de France*, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur du Chauchix, d'une ancienne Nobleſſe de la Province, & de *Gillette Brindel*. De leur mariage ſortirent : —— Jean-Joseph-Marie, qui ſuit ; — & trois filles, mortes ſans alliance.

VI. Jean-Joseph-Marie de Savignhac, Ecuyer, fit pluſieurs voyages ſur mer, & épouſa, par contrat paſſé devant les Notaires Royaux de Vannes, le 26 Juin 1724, Demoiſelle *Jacquette le Taneulx*, fille de noble homme *Charles le Taneulx*, & de *Guillemette Goubin*. Leurs enfans ſont : —— Joseph-René, qui ſuit ; —— & Jacquette-Perrine, mariée à *Louis-Joſeph de Bouan*, Chevalier, Seigneur de Chef-du-Bos, chef des noms & armes de ſa Famille, dont poſtérité.

VII. Joseph-René de Savignhac, Ecuyer, héritier principal & noble, puis Seigneur par acquiſition de la Villevoiſin, Roaler, &c. ancien Lieutenant en premier des Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, reconnu & confirmé dans tous les droits de ſa naiſſance par Arrêt du Parlement de Bretagne, rendu contradictoirement avec le Procureur-Général du Roi en ladite Cour, & le Procureur-Général Syndic des Etats, le 30 Juillet 1777, a épouſé, la même année, Demoiſelle *Marquiſe du Moulin*, fille de *Daniel-Pierre-Etienne*, Chevalier, Seigneur du Broſſay, de la Briandiere, du Boiſbaſſet, &c. & d'*Emilie-Jeanne-Marguerite Doudart-de-Vohamon*. Voyez Moulin (du).

D'une autre branche étoit César de Savignhac, Ecuyer, Seigneur de Perpezat, Cornette de Cavalerie, parent d'Etienne de Savignhac, mentionné ci-devant, (mais on ne ſçait à quel degré, faute de Mémoire). Il épouſa, 1°. le 8 Février 1651, Demoiſelle *Suſanne Ranvier*; & 2°. Demoiſelle *Marie-Amable de Luſenne*, dont

Jean de Savignhac, Ecuyer, Seigneur de Largehalier, Officier au Régiment d'Entragues, marié par contrat du 7 Février 1711, paſſé à Pont-à-Mouſſon, avec *Anne-Thérèſe Maclot*, fille de *Dagobert*, Ecuyer, Seigneur de Baaſlon, & de feu *Catherine Philippin*. A ce contrat de mariage aſſiſterent *Gabriel de Romade*, Ecuyer, Seigneur de Grandpré, ſon couſin iſſu de germain, Capitaine-Commandant audit Régiment d'Entragues, & *Pierre d'Audiger*, Ecuyer, Capitaine de Grenadiers audit Régiment.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, acompagné de trois tréfles de ſable, 2 en chef & 1 en pointe.*

Addition à ce Tome XII, p. 751, avant VERDELIN.

VENTE : Famille noble de Verneuil au Perche, qui ne nous a pas remis ſes titres ; mais qui nous eſt connue par le trait hiſtorique qui ſuit.

Digitized by Google

L'Hiſtoire de Henri IV, par M. *de Bury*, rapporte qu'un Mathieu Vente, Maire de Verneuil, défendit cette Ville contre la ligue ; & que ce Monarque, par le traité de réduction de cette Ville, du 5 Mars 1594, lui donna, en récompenſe de ſes ſervices, à cette occaſion, une charge de Commiſſaire des Guerres, qui pour-lors ne pouvoit être poſſédée que par des hommes d'armes & Gentilshommes expérimentés, aux termes de l'Ordonnance d'Orléans, par Charles IX, du mois de Janvier 1560, art. 114 & autres. L'original du traité ſe trouve à la Chambre des Comptes de Rouen, où l'auteur de l'Hiſtoire d'Henri IV a puiſé ce fait.

Tout ce que nous avons pu ſçavoir du pays, c'eſt que le Fermier-Général de ce nom eſt le ſeul deſcendant de cette Famille.

Les armes : *d'azur, à une tête d'argent ſoufflant du vent des trois côtés, à droite, à gauche & au milieu, ſurmontée d'une nuée d'argent, & accompagnée en pointe d'un croiſſant montant auſſi d'argent.* Pour ſupports, *deux aigles.*

Additions & Corrections au Tome X.

MUN, *pag. 565, ligne 4 du degré XIV, après* Jean-Antoine, *effacez* Damien. — *Ibid. p. 566, degré XV,* Jean-Antoine-Damien, *liſez* Jean-Antoine de Mun.

NAGU-DE-VARENNES, *pag. 657* de ce Volume, *ligne 3,* Charles, *liſez* Charles-Gabriel. — *Ibid. ligne 5, après* Chevalier de Saint-Louis, *ajoutez* Brigadier des Armées du Roi. — *Ibid. ligne 6, ajoutez* : eſt mort le 23 Septembre 1777 au Château de la Meilleraye en Normandie, âgé de 47 ans. Il avoit épouſé, &c.

NAJAC. — *Ibid. page 657, ligne 15, effacez* 4°. celle des Seigneurs de Saint-Sauveur, & *liſez* ce qui ſuit.

NAJAC-SAINT-SAUVEUR, originaire de Villefranche en Rouergue : Autre Famille repréſentée par Jean-Pierre de Najac, Ecuyer, &c. (*Nota.* C'eſt par erreur que nous en avons fait une Branche des Seigneurs de Najac-de-Polhan & de la Bruguierre, qui ſont d'une Maiſon différente.)

NAPLES. — *Ibid. page 666,* à la fin de l'article, *ajoutez* : — un Prince, né le 21 Août 1777.

NICOLAI. — *Ibid. page 738, ligne 37, après* Maréchal de France, *effacez* Il eſt marié, depuis 1763, avec, & *ajoutez* : Il eſt mort à Paris le 10 Mars 1777, & a été inhumé en l'Egliſe de Saint-Sulpice. Il avoit épouſé, en 1763, &c.

Errata & Additions au Tome XI.

NOAILLES. Voyez le *Tome XI, page 746.*

NOÉ. Voyez *ibidem.*

NOE ou NOUE (la), *page 22, ligne 10,* Noé, *liſez* Noe. — *Ibid. ligne 11,* 1688, *liſez* 1668. — *Ibid. ligne 13,* Malétroit, *liſez* Maleſtroit. — *Ibid. ligne 16,* Maurice de la Noé, *liſez* Maurice de la Noe, Ecuyer, vivoit en 1420, & *effacez* 1620. — *Même ligne,* Pordie, *liſez* Pordic. — *Ibid. ligne 24, après* du Comte Fouquet, *ajoutez*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

NOEL. (le). Voyez le *Tome XI, page 746.*

NOIR (le). Voyez les corrections au *Tome XI, ibid.*

NOIR (le), *page 30, ligne 7, article* de M. le Noir, Lieutenant-Général de Police, *après* eſt de cette Famille, *ajoutez* : Mademoiſelle le Noir, ſa fille, a épouſé (contrat ſigné, le 26 Février 1777, par le Roi & la Famille Royale) M. *Boula-de-Nanteuil*, Maître des Requêtes.

Digitized by Google

NONANT, de la Subdélégation d'Argentan, *page* 34, *ligne* 5 *de l'article*, *après* Séez, *effacez* M. le Comte *Samſon*, ſurnommé le Marquis, & *liſez* M. le Marquis de Raray, &c.

NORMANT-DE-MIZY (LE), *page* 38, *ligne* 5 *de cet article*, 5 Mai 1660; *liſez* 5 Mai 1760.

NOUE (LA), *page* 44, *ligne* 23, Guibretoux, *liſez* Guibreton. — *Page* 46, *lign.* 3 & 4, de Corneiller, *liſez* de Cornulier. — *Ibid. page* 47, *ligne* 2, *du degré XIII*, Françoiſe-Marcelle Gilin, *liſez* Françoiſe-Marcelle Geſlin. — *Ibid. ligne* 3, de Coües-Couvrau, *liſez* de Couescouvrant. — *Ibid. degré XIV*, *ligne* 4, *après* Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, *effacez* qui n'eſt pas encore marié, & *ajoutez* marié, en 1776, à Demoiſelle *Félicité de Mellé-Grandelos*, fille de *N... de Mellé-de-Grandelos*, Ecuyer, ancien Officier de Marine. — *Ibid. après les armes*, *ajoutez* Pluſieurs Branches portent : *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de quatre gerbes d'or.* Voyez auſſi NOE (LA), *page* 22 *du Tome XI.*

NUIS - *ſur* - *Armançon.* Voyez les corrections & additions au *Tome XI*, *page* 746. Nous obſerverons ici qu'à la *page* 50, *ligne* 17, *il faut lire* Mangarny, *au lieu de* Mongarney.

OBERT, *page* 54, *ligne* 1 *de l'article*, *après* Ancienne nobleſſe, *effacez* originaire de Flandres, & *liſez* établie à Lille depuis 150 ans.

A la page 69 *du Tome XI, après l'article* O-KÉEFFE, *ajoutez* ce qui ſuit.

O-KELLY : Maiſon noble d'Irlande, dont eſt le Comte D'O-KELLY, marié (contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale le 24 Novembre 1776) avec la Dame *de Galard-de-Béarn*, Comteſſe & Chanoineſſe du Chapitre noble & Régulier de Saint-Louis de Metz, préſentée, le 1 Décembre ſuivant, à Leurs Majeſtés.

ONFROY, *page* 81, *ligne* 14. ONFROY dit BORICARD, *liſez* ONFROY DU BORICARD. — *Ibid. ligne* 16, de ſon Fief du Boucard, *liſez* du Boricard.

ORLÉANS, *page* 109. Voyez les Additions *au Tome XI*, *page* 746. Nous dirons ſeulement ici que LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH D'ORLÉANS, Duc de Chartres, a été nommé Lieutenant-Général des Armées Navales le 29 Janvier 1777. — *Ibid. page* 110, *ligne* 5, *après* 1775, *ajoutez* — & deux Princeſſes jumelles, nées le 23 Août 1777; l'une, appellée *Mademoiſelle d'Orléans*; & la ſeconde, *Mademoiſelle de Chartres.*

ORNAISON-CHAMARANDE, *page* 115, *ligne* 4 *de l'article*, Mars 1695, *liſez* Mars 1685. — *Ibid. ligne* 24, Philiſbourg, *liſez* Phaltzbourg.

PADIÈS, *pag.* 141, *ligne* 2, les Seigneurs de Sanhiac, *liſez* de Sunhiac.

PAGI, *page* 143. Article nul. Voyez celui inſéré aux Additions *du Tome XI*, *page* 722.

Page 172, *effacez* PANISSE. Voyez TRIPOLY. Nous attendions de cette Famille un *mémoire* dreſſé ſur titres; mais ne nous étant pas encore parvenu, nous ne pouvons l'inſérer que dans notre Supplément, ſi elle nous le fournit.

PASTOUR, en Bretagne, *page* 215, *ligne* 3, *après* nobles d'ancienne extraction, *ajoutez* : Les armes : *d'or, au lion de gueules, accompagné de cinq billettes d'azur, poſées en orle.*

PELLETIER-DE-MARTAINVILLE, *page* 255, *ligne* 8 *du degré VIII*, *après* voyez Bailleul, *ajoutez* : De ce mariage il a un garçon & deux filles.

PELLEVÉ, *page* 255, *ligne* 4 *de l'article*, *après* âgé de 77 ans, *ajoutez* : Il étoit oncle d'ANNE DE PELLEVÉ, mariée à *François Auber*, fils de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Vertot, Aubeuf, &c. & de *Catherine Touſtain*, Dame de Corneville & de Bléville.

PENTHIÉVRE, *page* 261, *ligne* 3, Madame la Comteſſe de la Marche, *liſez* Princeſſe de Conti.

PERTHUIS, aux Additions du *Tome XI*, *page* 724, *ligne* 9, *après* eſt cadette, *ajoutez* & l'aînée eſt éteinte. — *Ibid. ligne* 14, *après* PERTHUIS-DE-JUIGNÉ, *ſupprimez le reſte de la phraſe.* — *Ibid. ligne* 17, *après* & les noms de JEAN, *ajoutez* de PIERRE & de ROLAND. — *Ibid. page* 725, *ligne* 19, *après* MARIE,

liſez femme de *N...*, Marquis *de Saint-Simon.* — *Ibid. ligne* 21, *après* Fontevrault, *ajoutez* &c. — *Ibid. page* 726, *ligne* 10, la Perune, *liſez* la Péreuſe.

PHÉLYPEAUX, *page* 291, *ligne* 29, *à la fin du degré X*, *ajoutez* Le Duc de la Vrilliere eſt mort à Paris le 27 Février 1777.

PICOT-DE-COMBREUX, *pag.* 298, *ſupprimez la ligne* 13 *de l'article*, & *ajoutez ce qui ſuit.* Jacques-Achille Picot, Marquis de Combreux, Sury-aux-Bois, &c. Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes, eſt mort le 4 Novembre 1777, âgé de 59 ans. Il étoit neveu du feu Bailli de Combreux, & étoit de la ſeconde Branche, &c.

PLANCHE-DE-MORTIERES (la), *page* 343, *ligne* 24, *article de* Pierre-Claude-Philibert de la Planche-de-Mortieres, *après* né le 11 Janvier 1720, *ajoutez* Capitaine des Carabiniers & Colonel de Cavalerie, marié, par contrat paſſé le 19 Septembre 1769, avec Demoiſelle *Eliſabeth-Hélene de Bœuf-de-Breban*, fille de *Charles*, Seigneur d'Aulnay, Breban & Dronay, & de *Françoiſe de Vaveray*. De ce mariage ſont iſſus : — Paul-François-Henri ; — & Claude-Joseph de la Planche-de-Mortieres, Ecuyers, tous deux vivans. — *Ibid. ligne* 26, Jean, *liſez* Jules. — *Ibid. ligne* 36, *après* 3, *effacez* &. — *Ibid. ligne* 37, *après* 1733, *ajoutez* — 4. Marie-Pétronille, mariée, par contrat du 30 Juillet 1714, à *Jacques de Gauville*, Chevalier, Marquis d'Argent, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes. — *Ibid. ligne* 49, *après* Seigneur de la Prée, *ajoutez* Chevalier de Malte. — *Ibid. ligne* 50, *après* 1731, *ajoutez* tué à Berg-op-zoom, étant Capitaine de Grenadiers audit Régiment de Normandie.

PLESSEN, *page* 350, *ligne* 16 *de l'article*, *après* Christian-Sigfrid, *liſez* Baron de Plessen ; *& après* Chambellan du Roi, *ajoutez* de Dannemarck, Chevalier de ſon Ordre de Dannebrogue, &c. — *Ibid. ligne* 17, *après* en 1743, *ajoutez*, & eſt mort à Paris, le 9 Avril 1777, dans la 81e année de ſon âge. Il a eu un fils, &c.

POILVILAIN, *page* 377 *avant le degré VI*, *ajoutez* : On trouve Jean de Poilvilain, Ecuyer, Procureur-Général à la Cour des Aides de Normandie en 1494, marié, dès 1488, à *Laurence Touſtain*, fille du Seigneur de Bétencourt & de Honguemare. — *Ibid. page* 378, *avant le degré X*, *ajoutez* : On trouve Catherine de Poilvilain, femme d'*Euſtache Labbé*, Ecuyer, Seigneur de Billy & de la Tillaye, & mere d'*Urſin Labbé*, marié, en 1585, à *Marie Touſtain-de-Fronteboſc.*

POLIGNAC, en Auvergne, *page* 392, *ligne* 5, *degré de* Melchior-Armand, Marquis de Polignac, *après* en 1742, *ajoutez* premier Ecuyer de M. le Comte d'Artois, & nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1777. Il a épouſé, &c. — *Ibid. ligne* 7, dont : — 1. *N...*, *liſez* Jules. — *Ibid. ligne* 10, *liſez* Jules, Comte de Polignac, né le 9 Juin 1745, *& ajoutez*, Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment du Roi, Cavalerie, nommé, le 23 Août 1776, premier Ecuyer de la Reine en ſurvivance, dont Sa Majeſté a bien voulu lui accorder l'agrément, a épouſé, &c.

PONTCALLECK, *page* 423, *après ce mot*, *ajoutez* ou Pontralleck. — *Ibid. ligne* 4, voyez Malétroit, *liſez ainſi* Malestroit-Pontralleck, *Tome IX*, *page* 436 *&* 437, *dans tout l'article. A la ſuſdite page* 437, *ligne* 21, tous les deux la même année, *liſez* la même armée.

PORTERIE (de la) (*page* 448, *ligne* 8), autrement Delly ou Dely, *liſez* Deilh ou Deilh-y-Porteria. — *Ibid. degré IV*, *ligne* 3, Capitaine de 100 hommes d'armes, *liſez* de 100 hommes armés. — *Ibid. page* 449, *ligne* 3, & parente, *liſez* & alliée. — *Ibid. ligne* 4 *du degré VI*, *après* de la Claverie, *ajoutez*, Chevalier, *liſez enſuite* Seigneur & Baron de Soupets (*au lieu de* Souplets). — *Ibid. ligne* 19 *de ce degré*, aux ſiéges, *liſez* au ſiége. — *Ibid. après* Juin précédent, *ajoutez* & à celui d'Ath. — *Ibid. ligne* 31, Caſtermerle, *liſez* Caſtelmerle. — *Ibid. ligne* 1 *du degré VII*, Sieur de la Plaigne, *liſez* de la Plagne. — *Ibid. ligne* 9, *après* par ce Prince, *effacez* qui alloit aſſiéger Toulon. *Même ligne*, Il fit la plus ferme réſiſtance, *liſez* Il fit la plus forte réſiſtance. — *Ibid.*

Digitized by Google

page 450, *ligne* 3, d'occaſion où je puis, *liſez* où je puiſſe. — *Ibid. ligne* 12, *effacez* à Thuin. — *Ibid. ligne* 20, Bouzols, *liſez* Bouzoles. — *Ibid. degré VIII*, *ligne* 1, *après* FRANÇOIS DE LA PORTERIE, *ajoutez* Chevalier, Seigneur de Baſſou, Charmeaux & Sainte-Meſme. — *Ibid. ligne* 4 *de ce degré*, Compagnie de Breſſay, *liſez* de Brezé. — *Ibid. ligne* 16, *après* reçut de Sa Majeſté, *ajoutez* le même jour. — *Ibid. ligne* 20, du Maréchal de Lowendal, *liſez* de Saxe. — *Ibid. ligne* 21, du Maréchal de Saxe, *liſez* du Comte de Lowendal. — *Ibid. ligne* 22, *après ces mots :* où il reçut un coup de fuſil à la jambe, *effacez* & eut, *& ajoutez* le Roi lui donna. — *Ibid. ligne* 24, *après* des forts, *effacez* d'Anvers. — *Ibid. ligne* 25, *après* de Lowendal, *liſez* il porta. — *Ibid. ligne* 31, augmentée de 2000 livres, *liſez* de 200 livres. — *Page* 451, *lignes* 3 & 4, *après* Limbourg, *effacez* commanda les Brigades de Dauphin & de Choiſeul, Dragons, *liſez* & y commanda deux Brigades de Dragons. — *Ibid. ligne* 6, *après* que la paix fut conclue, *ajoutez* & nommé Gouverneur titulaire de la Citadelle d'Arras le 18 Juin 1766. — *Ibid. effacez les lignes* 7, 8 & 9, *& y ſubſtituez ce qui ſuit.* Le Roi ayant fait établir, dès 1764, des Ecoles d'Equitation de Cavalerie & de Dragons, Sa Majeſté lui donna le Commandement de celle des Dragons, établie à Cambray, avec celui de la Ville. Il ſervit, &c. — *Ibid. ligne* 12, *après* Sa Majeſté accorda 68 graces, *effacez les lignes* 13, 14 & 15, *& ajoutez* tant aux Officiers employés ſous le Sieur DE LA PORTERIE, qu'aux Eleves de ladite Ecole. Elle lui accorda, en outre, 6000 liv. de gratification annuelle, & lui conſerva, à la ſuppreſſion de l'Ecole, le Commandement de la Ville de Cambray, auquel Louis XVI a ajouté celui de la Citadelle le 12 Mai 1775. — *Ibid. lignes* 16 & 17, *après* de Lamouroux, *effacez* de Saint-Julien. — *Ibid. ligne* 22, *après* — 3. LOUISE-PAULINE, *ajoutez* née à Cambray le 20 Septembre 1769.

PORTUGAL, *page* 453, *ligne* 7, *article de* JOSEPH, Roi de Portugal, *après* ſuivant, *ajoutez* : Il eſt mort le 24 Février 1777, & avoit épouſé, &c.

PREISSAC-D'ESCLIGNAC, *page* 513, *ligne* 30 *du degré XVII*, *article de* CHARLES-LOUIS DE PREISSAC, Comte d'Eſclignac, *après* Gouverneur du Château neuf de Bayonne en Guienne, *ajoutez* : Il eſt mort à Paris le 14 Avril 1777, & avoit épouſé, &c. — *Ibid. ligne* 31, *après* 1752, *effacez* avec.

PREVOST-DE-LA-CROIX, *page* 536, *article de* JACQUES PREVOST-DE-LA-CROIX, *ligne* 29, *après* Ordonnateur au Département de l'Orient, *ajoutez*, & le 9 Novembre 1776, Intendant de la Marine en Provence & Languedoc, au Département de Toulon.

PUGET, *page* 577, Barbentane, *liſez* Barbantane *dans tout l'article.* — *Ibid. ligne* 20, *après* 1753, *au lieu de* Eliſabeth-Charlotte de Manildet-de-Vierville, *liſez* Charlotte-Françoiſe-Eliſabeth-Catherine du Meſnildot-de-Vierville. — *Ibid. ligne* 21, *après* Marquis de Vierville, *ajoutez* dont — HENRIETTE DE PUGET-DE-BARBANTANE, mariée, le 20 Juin 1775, à *Jacques-Anne-Joſeph le Preſtre*, Chevalier, Comte de Vauban, Sous-Lieutenant de Gendarmerie, & Chambellan de M. le Duc D'ORLÉANS. Voyez la Généalogie de la Maiſon de LE PRESTRE dans ce 12e Volume, au mot VAUBAN.

PUY-SAINT-MARTIN, *page* 587, *ligne* 3 *du degré VII*, 15 Septembre 1598, *liſez* 15 Septembre 1588.

QUENGO, *page* 616. Voyez la Généalogie de cette Maiſon de Bretagne, refaite au mot TONQUEDEC, *Tome XII*, *page* 660 *& ſuiv.*

QUESNE (DU), en Normandie, *page* 625, *ligne* 1 *de l'article*, *après ces mots :* On peut preſumer que cette Famille noble eſt ancienne, *ajoutez* : car la Terre de Brotone eſt dans cette Maiſon depuis environ l'an 1260. — JEAN DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Bocage & de Brotone, fils de noble PIERRE DU QUESNE, & d'*Agnès du Fay-Maulevrier*, épouſa, vers 1586, *Catherine Touſtain-de-Fronteboſc*, & de Honguemare. — *Ibid. ligne* 4, Seigneur de Broton, *liſ.* de Brotone.

RADIX, *page* 666, *ligne* 24, *art. de* CLAUDE-PIERRE-MAXIMILIEN RADIX-DE-SAINTE-FOY, Miniſtre plénipotentiaire de Sa Majeſté Louis XVI, auprès du Prince

Digitized by Google

de Deux-Ponts, *ajoutez* place dont il s'eſt démis en Février 1777, & auquel a ſuccédé le Comte *d'O-Kelly*.

RALLEMONT, *page* 685, *lignes* 6 & 7, *après* — 3. & MARIE-FRANÇOISE-HENRIETTE DE RALLEMONT, *effacez* non encore mariée, & *ajoutez* mariée, contrat ſigné le 11 Mai 1777, par le Roi & la Famille Royale, avec *Charles-Antoine de Bernard*, Marquis d'Avernes, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Gendarmes d'Artois, dont elle eſt la ſeconde femme.

RASOIR *page* 691, *lignes* 15 & 21, *du degré V*, Seigneur d'Andomez, *liſez* d'Audomé. — *Ibid. page* 693, *ligne* 5, d'Andomez, *liſ.* d'Audomé. — *Ibid. page* 695, *ligne* 7, *du degré XIV* de JEAN-FANÇOIS IGNACE RASOIR, *au lieu de* & de Catherine Faunius, *liſez* & de Catherine Fannius. — *Ibid. ligne* 8, Marie de Willant, *liſ.* Marie de Williams. — *Ibid. ligne* 11, d'Andomez, *liſ.* d'Audomé. — *Ibid. degré XVI*, *effacez les deux premieres lignes & y ſubſtituez ce qui ſuit.* NICOLAS-JOSEPH-ARNOULD RASOIR-DE-CROIX, Seigneur de Foreſt, Vilers-au-Bois, Remontcourt, &c. Grand-Prévôt de Valenciennes, &c. &c. — *Ibid. au bas de cette page* 695, Renoncourt, *liſ.* Remontcourt. — *Ibid. page* 696, *ligne* 8, au Château d'Andomez, *liſ.* d'Audomé.

RAVENEL, *page* 701, *ligne* 17, Beauvillé, *liſ.* Gauville.

Aux Additions du Tome XI, art. de BALTHASARD DE BARQUIER, *page* 716, *ligne* 9, *avant ſon mariage*, *ajoutez* mort en . . . . 1777, avoit épouſé, &c. — *Ibid. ligne* 27, *après* Geneviéve de Poivre, *ajoutez* morte au commencement de Février 1777.

Errata & Additions au Tome XII, depuis l'impreſſion.

REBECQUE, *page* 12, *ligne* 8, *degré XVI*, *art. de* SAMUEL HENRI CONSTANT-DE-REBECQUE, *après* retiré Lieutenant aux Gardes-Suiſſes, *effacez* au ſervice de France, & *liſ.* au ſervice de Hollande.

REBOURS (LE) *page* 18, *ligne* 2, *après* 1775, *effacez* a épouſé, & *ajoutez* mort le 20 Novembre 1777, dans ſon Château de Saint-Mard-ſur-le-Mont en Champagne, avoit épouſé, &c. — *Ibid. ligne* 10, *liſ.* le Préſident LE REBOURS a laiſſé de ſon mariage.

RECOURT, *page* 25, *ligne* 34, de Ide Lens, *liſ.* Ide de Lens. — *Ibid. page* 30, *ligne* 7, *du degré XIV*, *après* aujourd'hui établis, *effacez* en Champagne, & *ajoutez* en Picardie & en Champagne. — *Ibid. ligne* 16, en 1758, *liſ.* en 1768. — *Ibid. page* 31, *ligne* 6, *du degré XIII*, 1665, *liſ.* 1655. — *Ibid. page* 41, *ligne* 2, Gabrielle Bellot, *liſ.* Gabrielle Bellotte. — *Ibid ligne* 10, de Savigny, *liſ.* de Flavigny. — *Ibid. ligne* 15, Alexandre de Signieres, *liſ.* Alexandre de Signier.

REGIS, *page* 46, *lignes* 8 & 9 *du degré VII*, *au lieu de* — 3. & 4. CHARLES-JOSEPH & ETIENNE-LOUIS-ROCH, Prêtres, *liſez ainſi*; — 3. CHARLES-JOSEPH, Prêtre, & *ajoutez* mort le 12 Mars 1777; — 4. ETIENNE-LOUIS-ROCH, Prêtre, &c. &c. — *Ibid. lignes* 12 & 13, Marguerite d'Etienne-Chauſſegros-de-Monplaiſir, *liſ.* Marguerite d'Etienne-de-Monplaiſir.

RENNEL, *page* 65, *ligne* 9, fille de feu Marquis-Alexandre, *liſ.* de feu Claude-Alexandre. — *Ibid. ligne* 23, Courmorillon, *liſ.* Courmaillon. — *même ligne*, Champleves, *liſ.* Champlives. — *Ibid. ligne* 8; *du degré XI.* — 3. CHARLES, dit le Comte de Leſcut, *après ces mots effacez* né en Janvier 1703, & *ajoutez* né le 15 Janvier 1702.

Page 88, RIBEIRAC, *liſ.* RIBERAC.

RIOLLET, *page* 114, *ligne* 6, *du degré X*, *après* Giſſey-le-Viel, *effacez* paroiſſe &, *liſez ſeulement* Bailliage d'Arnay-le-Duc.

RIQUET, *page* 128, *ligne* 3, *du degré XIII de* VICTOR-MAURICE DE RIQUET, Comte de Caraman, né le 16 Juin 1722, *liſ.* né le 16 Juin 1727. — *Ibid. ligne* 8, *après* 1761 *effacez* &. — *Ibid. ligne* 9, *après* 1767, *ajoutez* & Lieutenant-Général pour le Roi en la Province de Languedoc en 1775.

ROBLOT, *page* 146, *après la ligne* 11 *de l'article*, *ajoutez en alinéa ce qui ſuit.*

Digitized by Google

PERROT DE ROBLOT rendit hommage au Vicomte *de Rohan* en 1396. *Liſez enſuite* en 1450, JEAN DE ROBLOT, Ecuyer, &c.

ROCHAMBEAU, *page* 147, *ligne* 8, *après* Harcourt, *effacez* Voyez VIMEUR.

ROCHECHOUART, *page* 174, *ligne* 25 *du degré XXII, article du Cardinal de ce nom, après* 1764, *ajoutez* mort à Paris le 20 Mars 1777.

ROCHEFORT-D'ALLY, *page* 494, *ligne* 13 *du degré XVI*, — 3. CLAUDE-VITAL-GASTON, *liſ.* VIDAL-CLAUDE-GASTON. —— *Ibid. après* né le 17 Juin 1696, *effacez* Abbé, & *ajoutez* Prêtre, Vicaire-Général de l'Archevêché de Reims, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Baſle, &c. — *Ibid. ligne* 14, *après* 1716, *ajoutez* Sous-Doyen des Abbés de France, mort à Paris le 12 Août 1777, dans ſa 82e. année.

ROETTIERS, *page* 240, *au degré d'*ALEXANDRE-LOUIS ROETTIERS-DE-MONTALEAU, Ecuyer, *après* Demoiſelle Marthe Armengau, *ajoutez* dont : — MADELENE-JUSTINE ROETTIERS-DE-MONTALEAU, née le 19 Avril 1777.

ROHAN, *page* 246, *ligne* 24, fut envoyée, *liſ.* fut avouée. —— *Ibid. pénultieme ligne*, comme tels qu'ils poſſédent, *liſ.* & que comme tels ils poſſédent. —— *Ibid. page* 247, *ligne* 24, Montbaſon, *liſ.* Montbazon. — *Ibid. page* 248, *ligne* 20, 1702, *liſ.* 1602. — *Ibid. ligne* 21, très-illuſtriſſime Prince, *liſ.* très-illuſtre Prince. — *Ibid. ligne* 39, en premieres noces, *liſ.* en ſecondes noces. — *Ibid. page* 249, *ligne* 10, & des Hiſtoriens de différentes Nations, *liſ.* & des Auteurs de différentes Nations. — *Ibid. ligne* 21, & avons trouvé, *liſ.* & avoir trouvé. — *Ibid. ligne* 41, Alain, Bouchard, *liſ.* Alain Bouchard. — *Ibid. page* 250, *ligne* 5, telle que celui-ci, *liſ.* tel que celui-ci. —— *Ibid. ligne* 15, Carta de Porrohot, *liſ.* Carta de Porrohet. — *Ibid. page* 255, *ligne* 4 *du degré V.* l'Aumôniere, *liſ.* l'Aumônerie. —— *Ibid. page* 262, *ligne* 13, dont 12500 liv. *effacez* livres. — *Ibid. ligne* 14, payées, *liſ.* payés. —— *Ibid. ligne* 13, le 12 Juin, *liſ.* le 2 Juin. —— *Ibid. page* 264, *ligne* 9 *du degré XVI*, morte ſans alliance, *liſ.* ſans enfans. — *Ibid. page* 266, *ligne* 31, tige des Seigneurs, *liſ.* tige des Ducs. — *Ibid. page* 269, *ligne* 25, Septembre 1723, *liſ.* Septembre 1733. —— *Ibid. antépénultieme ligne de la page* 269, *degré XXIV, art. du* Prince LOUIS, *après* Bohême, *ajoutez* & nommé, le 1 Novembre 1777, Grand-Aumônier de France, place dont il a prêté ſerment le 9 de ce mois, & auſſi en qualité de Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit.

Ibid. page 270, *ligne* 8 *du degré XXV* de JULES-HERCULE-MÉRIADEC, Prince DE ROHAN, Duc de Montbazon, Pair de France, Prince de Guémené, &c. *après ces mots* à la promotion du 25 Juillet 1762, *ajoutez ce qui ſuit :* fit, en qualité d'Aide-de-Camp de M. le Maréchal *de Coigny*, la campagne de 1744, où il eut part à pluſieurs actions, fut bleſſé & eut trois chevaux tués ſous lui. L'année ſuivante, Aide-de-Camp du Maréchal *de Saxe*, il ſe trouva à la bataille de Fontenoy ; enſuite aux ſiéges de Tournay, Oudenarde, Mons, Anvers, Ath, Namur, Maſtricht, aux batailles de Rauçoux, de Lawfeld, & à pluſieurs affaires qui ſe ſont paſſées dans toutes les autres campagnes du même Maréchal, où il s'eſt trouvé. En 1757, avec un détachement de 14 Compagnies, ſous les ordres de M. *de Crillon*, à l'affaire de Véſinfeld, où, après que le pont fut brûlé, le Roi de Pruſſe, & les Princes *Henri* & *Fréderic*, ſes freres, furent obligés de reſter dans cette Ville. A la bataille de Roſbac, placé en corps de réſerve entre les deux lignes, il eut ſa Brigade écraſée par le canon, & perdit ſes deux Compagnies de grenadiers. En 1758, à l'affaire de Sanderhauſen, il fit, en qualité de Brigadier, ſous les ordres de M. *de Broglie*, l'avant-garde de l'armée : ſon Régiment prit & encloua 12 piéces de canon, &, joint à celui de Beauvoiſis, décida l'affaire, mais avec une perte conſidérable. L'affaire de Lutzelberg fut moins funeſte à ſon Régiment, qui fermoit la gauche de l'armée de M. le Prince *de Soubiſe ;* mais celle de Berguen, en 1759, lui enleva pluſieurs Officiers. Après cette bataille, nommé Maréchal-de-Camp, il fit, en cette qualité, toutes les campagnes, tant ſous les ordres de M. le Maréchal Prince *de Soubiſe*, que ſous ceux de M. le Maréchal *de Broglie*. En 1760 & 1761, il commanda 22 bataillons, compoſés de grenadiers & des chaſſeurs de l'armée, ſous les ordres de

M.

M. le Prince *de Condé*. Il épouſa, le 19 Février 1743, *Marie-Louiſe-Henriette-Jeanne de la Tour-d'Auvergne*, &c.

Ibid. page 271, *ligne* 15 *du degré XXI*, 24 Avril, *liſez* 24 Août. — *Ibid. page* 276, *ligne* 15, Abandonné des Courtiſans, &c. *liſez*, C'eſt la ſeule reſſource qui lui reſta dans ſa diſgrace, étant abandonné des Courtiſans.

ROUVILLE, *page* 355, *ligne* 20 *de l'article*, Philippe Fierra, Comte d'Empire, *liſ.* Philippe Fierra, Comte Palatin.

ROUX-DE-BRUE, *page* 361, *ligne* 13 *de cet article*, dans la guerre de 1741, *liſ.* de 1744 & 1756. — *Ibid. ligne* 27, 28 Avril 1764, *liſ.* 28 Avril 1768.

SAHUGUET, *page* 423, *ligne* 7, *au lieu de* DANIEL DE SAHUGUET-DE-TERMES, Ecuyer, *liſ.* Meſſire DANIEL DE SAHUGUET-DE-TERMES. — *Ibid. ligne* 24, *après ces mots* JEAN-BATISTE DE SAHUGUET, Marquis de Termes, *effacez* d'abord Page du Roi dans ſa grande Ecurie, enſuite. — *Ibid. ligne* 25, *après* Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, *ajoutez* Chevalier de Saint-Louis. — *Ibid. ligne* 26, Dame de Vareuille, *liſ.* Dame de Cibranto. — *Ibid. ſubſtituez aux lignes* 31, 32 & 33, *ce qui ſuit :* ANNE-GÉDÉON DE SAHUGUET, Marquis de Termes, Seigneur, Baron de Roſnay, Vicomte de Germigny, &c. d'abord Page du Roi dans ſa petite Ecurie, ſucceſſivement Capitaine de Dragons dans le Régiment de Nicolaï, depuis Bertillac & enſuite d'Apchon, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Fiſmes, a épouſé, en 1750, *Marguerite-Thérèſe de Maillefer-de-Reſigny*, de laquelle il a, &c. — *Ibid. ligne* 36, *après* & LOUISE-ANNE, *ajoutez* GÉDÉON.

SAINT-MAIXENT, *page* 452, *ligne* 8 *de l'article*. Cette Maiſon eſt illuſtrée par le Cardinal DE LA ROCHE-AYMON, *liſ.* CHARLES-ANTOINE DE LA ROCHE-AYMON. — *Ibid. ligne* 9, chargé, *liſ.* ci-devant chargé. — *Ibid. ligne* 10, *après* Bénéfices, *ajoutez* décédé en ſon Palais Abbatial de Saint-Germain-des-Prez, le 27 Octobre 1777, dans la 81e. année de ſon âge.

SAINT-MAURIS-MONTBAREY, *page* 452, *ligne* 3 *de la notice*, *après* Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, *effacez* en ſurvivance.

TERRIDE ou TARRIDE, *page* 605, *ligne* 6 *de l'article* Gimonde, *liſ.* Gimone. — *Ibid. page* 606, *lignes* 53 & 54, *après ces mots* comme l'a remarqué M. de Valois, *ſupprimez* dans ſon Hiſtoire du Languedoc, Tome I, Note 83. — *Ibid. derniere ligne après* Vicomtes, *ajoutez* Voyez l'*Hiſtoire de Languedoc, Tome I, Note* 83. — *Ibid. page* 607, *lignes* 38 & 39, *après :* Il eſt vraiſemblable, *ſupprimez le reſte de la phraſe, & la rétabliſſez ainſi.* Il eſt vraiſemblable qu'avant la mort de REMISTAN, VAIFRE s'étoit emparé de ſes biens, ce qui engagea REMISTAN à abandonner ce que PEPIN lui avoit donné. — *Ibid. ligne* 40, ſans doute que VAIFRE, *liſ.* REMISTAN. — *Ibid. ligne* 49, Prince de ſon héritage, *mettez une virgule après Prince.* — *Ibid. page* 610, *ligne* 5, & le Diocèſe de Lectoure, *liſ.* & du Diocèſe de Lectoure. — *Ibid. ligne* 14 *du degré X*, le Bâtard, *liſ.* le Baſtot. — *Ibid. page* 619, *ligne* 20 *en titre*, Vicomte, *liſ.* Vicomtes. — *Ibid. page* 620, *ligne* 23, à la ville de Lomagne, *liſ.* à Lavit, petite ville dans la Lomagne. — *Ibid. page* 623, *ligne* 32, *degré XI*, Serignac, *liſ.* Sevignac. — *Ibid. ligne derniere de la page*, 6000 livres Bourdelois, *liſ.* 6000 francs Bourdelois. — *Ibid. page* 628, *ligne* 4, Bauve, *liſ.* Baure. — *Ibid. derniere ligne du degré XVI*, *après* née en 1717, *ajoutez* morte en Octobre 1777. — *Ibid. page* 631, *ligne* 17, dans le Duché de Bourgogne, *liſ.* dans la Comté de Bourgogne.

THIBOUTOT, *page* 646, *ligne* 29, dont l'aînée, *liſ.* dont la cadette. — *Ibid. ligne* 31, *après* renvoyons, *ajoutez :* L'aînée *N... de Thieuville*, a épouſé *N... Hannot d'Octeville*, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Major, & aujourd'hui Colonel de Dragons.

TOUIGNAN, *page* 665, *degré II de* PIROTIN DE LA CROIX, *après* Ecuyer, Seigneur de la Croix, *ajoutez* Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances. — *Ibid. degré III de* PIERRE *aliàs* PERIN DE LA CROIX, *après* Ecuyer, *ajoutez* Commandant d'une Compagnie d'Arbalêtriers. — *Ibid. degré V d'*ARNAUD DE LA CROIX, Ecuyer, Seigneur de Jovelle, *après* qui, *ajoutez* fut au ban

Digitized by Google

de l'Angoumois en 1549, & teſta, &c. — *Ibid. degré VIII de* GABRIEL DE LA CROIX, Ecuyer, &c. *derniere ligne de la page 665*, marié par contrat du 15 Février, *liſ.* du 19 Février. — *Ibid. page 666, ligne 1*, fille d'Armand Mege-de-Riberac, *liſ.* fille d'Armand Mege, du lieu de Riberac. — *Ibid. degré X de* GABRIEL DE LA CROIX, II. du nom, *ligne 5*, & de N... de Solminiac, *liſ.* & de Marguerite de Solminiac. — *Ibid. degré XI de* JEAN-BATISTE-JÉRÉMIE DE LA CROIX, *ligne 2*, a épouſé, le 27 Août 1757, *liſ.* par contrat du 27 Juin 1757.

Addition à la page 738, avant VASSELOT.

VASSAL, dans le Périgord & le Querci: Maiſon très-ancienne, mais ſi nombreuſe, que nous n'avons pu juſqu'à préſent nous procurer l'état exact de toutes ſes branches: nous en attendons des *Mémoires* inſtructifs, dont nous ferons uſage dans notre Supplément.

Les armes: *d'azur, à la bande de gueules bordée d'argent, chargée de trois beſans d'or, accompagnée de deux étoiles, poſées l'une en chef & l'autre en pointe.*

VERON, *page 761, degré II, ligne 20, après* Maires *ajoutez* de Tours. — *Ibid. page 762, ligne 1*, Conſeiller au Préſidial, *liſ.* Conſeiller ordinaire de la ville. — *Ibid. page 763, degré VII de* JEAN-BATISTE-CHARLES VERON-DE-FARINCOURT, *ligne 2*, Lieutenant, *liſ.* Capitaine au Régiment de Guienne, Infanterie. — *Ibid. ligne 3*, Novembre 1777, *liſ.* Janvier 1778. — *Ibid. page 764, ligne 8*, & ſa veuve, *liſ.* & ſon épouſe. — *Ibid. ligne 16*, JÉRÔME VERON, *liſ.* JOSEPH VERON. — *Ibid. degré V, ligne 4*, toutes les guerres, *liſ.* les dernieres guerres. — *Ibid. derniere ligne de la page 764, degré VI, après* Jean-Batiſte Richard-de-Laude, *ajoutez* fille de défunts Jean-Batiſte, & de Jeanne-Pierrette Rouxelle.

F I N.

Digitized by Google

TABLE

Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce douzieme Volume. Les étoiles déſignent les Terres & Biens titrés.

R

* RÉAULX (DES), originaire du Nivernois, *page* 1 *& ſuiv.*
* REBECQUE, en Artois, 9 *& ſuiv.*
* REBENAC, en Béarn, 14
REBOURS (LE), originaire de Normandie, 15 *& ſuiv.*
REBOURS, en Bretagne, 19
* RECHIGNEVOISIN-DE-GURON, en Poitou, *id. & ſuiv.*
* RECOURT, en Artois, 23 *& ſuiv.*
RECUSSON, en Normandie, 42
REDON (DE), en Condomois & Agenois, 43
* REGARD (BEAU), en la Principauté d'Orange, *id.*
REGGIO, en Sicile, *id.*
REGIS (DE), en Provence, 44 *& ſuiv.*
REGNAULD-DE-BISSY, en Savoie, 47
REGNIER-DE-GUERCHY, 48
* REGUSSE, en Provence, 49
REIDELLET-DE-CHAVAGNAC, en Bugey, *id.*
REIFFERSCHEID (Notice), *Voyez* RHINGRAVE, *id.*
* REIMS, en Champagne, *id.*
REIMS, Famille de Lorraine, *id.*
REINACH, en Alſace, 50
RELONGUE (DE), originaire de Flandres, 51
RÉMEREVILLE, en Provence, 52 *& ſuiv.*
* REMIENCOURT, en Picardie, 55
* REMILLY, en Nivernois, *id.*
RÉMOND, en Bourgogne, Champagne & à Paris, *id.*
* REMONT, en Berri, *id.*
* REMOULINS, *id.*
* RENANSART, en Picardie, 56
RENAUD, en Provence, *id. & ſuiv.*
RENAUD (DE), originaire de Sault, 58

R

RENAUD (DE), *page* 58
* RENEL, en Baſſigni, 59
RENIAULME (DE), originaire du Cambreſis, *id.*
RENNEL, en Lorraine, 61 *& ſuiv.*
* RENNES, Capitale de la Bretagne, 66
RENOUARD ou REGNOUARD, en Bretagne, *id.*
* RENTY, en Artois, 67
* REPAIRE, en Querci, 68
REQUISTON, en Provence, *id.*
RESTAURANT, en Languedoc, 69
* RÉTHEL, en Champagne, 70
* RETZ, en Bretagne, 71
REUE (LA), originaire de Liſieux, *id.*
* REVEL, 72
* REUGNY, dans l'Election de Nevers, *id. & ſuiv.*
* REVIERS, en Normandie, 77 *& ſuiv.*
* RÉVILLIASC (DE), originaire du Piémont, 82
* REUILLY, en Berri, *id.*
REVOL, en Dauphiné, *id.*
REYNARD, en Picardie, 83
* REYNARDE (DE LA), en Provence, *id.*
REYNAUD-DES-MONTS, en Auvergne, *id.*
REYNBOUTS, aux Pays-Bas, *id.*
* REZAY, en Bretagne, *id.*
RHINGRAVE, Maiſon de l'Empire, 83 *& ſuiv.*
RHODEZ. *Voyez* RODÈS.
* RIANS, en Provence, 85
RIANS (DE), à Aix, *id.*
RIANTS, à Paris, 86 *& ſuiv.*
* RIBAUCOURT, en Flandres, 88
RIBEIRE (DE), *id.*
* RIBERAC, en Périgord, *id.*
* RIBES (LAS), en Rouergue, 89
RIBIER-DE-VILLEBROSSE, à Paris, *id.*

Digitized by Google

* RIBIERS, en Dauphiné, *page* 90
* RIC (LA), autrefois CHABESTAN, en Dauphiné, *id.*
RICARD-DE-GOURDON-DE-GENOUILLAC, *id.*
* RICARD-DE-JOYEUSEGARDE, en Provence, 91
RICARD-DE-LA-CHEVALLERAYE, *id.*
RICCI ou RICCÉ, dans l'Asteſan & en Breſſe, 92 *& ſuiv.*
* RICEY, en Bourgogne, 95
RICHARD, au Comté de Bourgogne. *Voyez* VILLERS-VAUDEY, pour la Généalogie.
RICHARD, en Dauphiné & à Paris, *id. & ſuiv.*
* RICHEBOURG, en Touraine, 97
* RICHECOURT, en Barrois, *id.*
* RICHELIEU, en Poitou, *id.*
RICHEMONT. *Voyez* AUBIGNY.
* RICHIER-DE-CERISY, en Normandie, *id.*
RICOUART, originaire de Flandres, 97 *& ſuiv.*
RIENCOURT, en Picardie, 100 *& ſuiv.*
* RIEU, en Normandie, 104
RIEUX, en Bretagne, *id. & ſuiv.*
* RIOCOURT, en Lorraine, 111
RIOLLET, originaire de Poitou, & établie en Bourgogne, *id. & ſuiv.*
* RIOM, en Auvergne, 116
RIOUX (DES). *Voyez* MESSIMI.
RIPERT, originaire du Dauphiné, voyez la Généalogie *p.* 406 *& ſuiv.*
RIQUET. *Voyez* RIQUETY.
RIQUETY, en Provence & en Languedoc, 116 *& ſuiv.*
* RIVAU (DU), en Anjou, 129
* RIVERIE ou RIVIRIE, en Lyonnois, *id.*
RIVIÉ, en Bretagne, *id.*
RIVIERE (DE LA), même Province, *id. & ſuiv.*
RIVIERE, au Comté de Bigorre, 131
RIVIERE (DE LA), en Nivernois, 132 *& ſuiv.*
RIVIERE (DE LA), en Normandie, 137
* RIVIERE, en Brabant, 139
RIVIERE. *Voyez* PONCET-DE-LA-RIVIERE, *Tome XI.*
* ROANNEZ, petit pays, *id.*
ROBECQU ou ROBECK, en Artois, *id.*
* ROBERMET, dans la Flandre maritime, *id.*
ROBERT-DE-LIGNERAC, en Querci, *id.*
ROBIN, quelquefois ROBINS, au Comtat Venaiſſin, *page* 140
ROBIN, en Bretagne, 142
ROBIN-DE-LA-TREMBLAYE, dans le Poitou & l'Anjou, *id.*
ROBINEAU, en bas Poitou & en Bretagne, 143 *& ſuiv.*
* ROBION, en Provence, 146
ROBLOT, en Bretagne, *id.*
ROCHAMBEAU, Maiſon, dont le nom eſt VIMEUR, 147
* ROCHE (DE LA), en Franche-Comté, *id.*
* ROCHE (DE LA), au Comté de Bourgogne, *id.*
* ROCHE (LA), en Gapençois, *id.*
ROCHE (DE), en Cévennes, *id.*
ROCHE (DE LA), en Lyonnois, 148 *& ſuiv.*
ROCHE (DE LA), en Poitou, 151
* ROCHE-ANDRY (DE LA), en Angoumois, *id.*
* ROCHE-BARON (DE LA), en Forez, *id.*
* ROCHE-BERNARD, en Bretagne, *id.*
* ROCHE-COURBON, dans le Gâtinois Orléanois, *id.*
* ROCHE-FONTAINE (LA), en Picardie, 152
ROCHE-FONTENILLE (DE LA), *id.*
* ROCHE DE-GENNES, *id.*
ROCHE GIRAULT (DE LA), originaire d'Irlande, *id.*
* ROCHE-GUYON, au Vexin-François, 153
ROCHE-*ſur-Lougnon*, au Comté de Bourgogne, *id.*
* ROCHE-MABILE, en Normandie, *id.*
* ROCHE-RUFFIN, 154
* ROCHE-SAINT-BAULT (LA), au Maine (Généalogie de la Maiſon d'HARDOUIN-DE-LA-GIROUARDIERE, en Anjou), *id. & ſuiv.*
ROCHEBRIANT, (DE LA), en Auvergne, 161 *& ſuiv.*
* ROCHECHOUART, en Poitou, 163 *& ſuiv.*
* ROCHEDYRÉ ou ROCHE-DEYRÉ (LA), en Anjou, 188
* ROCHEFORT, en Auvergne, 189
* ROCHEFORT, en Forez, *id.*
ROCHEFORT-D'ALLY, en Auvergne, *id. & ſuiv.*
* ROCHEFOUCAUD (DE LA), en Angoumois, 195 *& ſuiv.*
* ROCHEGUDE, au Comté Venaiſſin, 224

* ROCHELAMBERT (DE LA), en Auvergne, *page* 225 *& ſuiv.*
* ROCHELLE (LA), Capitale du pays d'Aunis, 230
* ROCHEMEAUX, en Poitou, 231
ROCHEMORE ou ROCHEMAURE, en Languedoc, *id. & ſuiv.*
* ROCHES (DES), 236
* ROCQUE (LA), au Diocèſe de Bayeux, *id.*
ROCQUE DE-BERNIERES (DE LA), en Normandie, *id.*
RODDE (DE LA), dans le Velay & en Bourgogne. Voyez la Généalogie de cette Maiſon, *p.* 408 *& ſuiv.*
* RODEMACKER, au Pays Meſſin, 236
* RODES, en Flandres, 237
* RODES ou SAINTE-AGHTENRODE, en Brabant, *id.*
* RODÈS, Capitale du Rouergue, *id.*
ROETTIERS (DE), de la Flandre Wallone, 238 *& ſuiv.*
ROGER ou ROGIER, originaire du Limouſin, 242
ROGRES-DE-CHAMPIGNELLE, en Poitou, *id. & ſuiv.*
* ROHAN, Duché-Pairie en Bretagne, & Généalogie de la Maiſon, 245 *& ſ.*
ROMANS (DE), en Provence, 288
* RONCHEROLLES, en Normandie, *id. & ſuiv.*
* RONCHEVILLE, même Province, 300
* ROQUE-D'ANTERON (LA), en Provence, *id.*
* ROQUE-GONTARD, auſſi en Provence, 301
* ROQUE-*ſur-Pernes*, au Comté-Venaiſſin, *id.*
* ROQUE-TIMBAUT, en Guienne, *id.*
* ROQUEFEUIL, en Rouergue, *id. & ſuiv.*
* ROQUELAURE, en Gaſcogne, 306 *& ſuiv.*
ROSEN, originaire de Pologne, 320
ROSIERES, dans le Barrois & la Lorraine, 321 *& ſuiv.*
* ROSILY, en Bretagne, 325 *& ſuiv.*
* ROSMADEC, même Province, 330
* ROSNAY, en Champagne, 331
* ROSNY, près de Mantes, *id.*
ROSSEL, originaire de Picardie, *id. & ſuiv.*
ROSSET, anciennement ROUSSET-DE LA-MARTELLIERE, originaire de Dauphiné, 334
ROSTAING-CHAMPFERRIER (DE), à Valence en Dauphiné, 335 *& ſuiv.*
ROSTAN, originaire d'Antibes en Provence, *page* 337
ROTHELIN, 338
ROTROU, au Perche, 339 *& ſuiv.*
ROTZ (DE), à Bayeux en Normandie, 344
* ROUAIROUX ou ROUAYROUX, en Languedoc, 345
ROUANNE. *Voyez* ROANNEZ.
ROUAULT, en Poitou, *id. & ſuiv.*
* ROUBAIX, dans la Flandre-Wallone, 352
ROVERE, ROVERO, &c. originaire de Piémont, *id.*
ROUILLAC. *Voyez* GOTH, *Tome VII.*
ROURE (DU), en Languedoc, en Provence & en Angleterre, *id.*
ROUSSEAU, originaire du Duché de Bourgogne. Voyez la Généalogie de cette Maiſon, *p.* 412 *& ſuiv.* de ce Volume.
ROUSSILLON. *Voyez* MALARMEY, *Tome IX.*
ROUSSY, en bas Languedoc. Voyez les armes de cette Famille, *p.* 420 de ce XIIe Volume.
* ROUVILLE, en Beauce, 355
ROUX-D'ESNEVAL (LE), en Normandie, *id. & ſuiv.*
ROUX-DE-BRUE, originaire de Naples, 361
ROUX, en Provence & en Dauphiné, *id. & ſuiv.*
ROUXEL-DU-PREROND, en Bretagne, 365
ROUZIERES ou ROZIERES, originaire du Maine, 366 *& ſuiv.*
* ROYAN, en Saintonge, 368
* ROYE, en Picardie, *id.*
* ROYON, en Artois, 369
ROYER-DE-LA-SAUVAGERE (LE), en Touraine, *id. & ſuiv.*
* ROZAY ou ROSAY, en Norm. 372
ROZIERES, en Lorraine, *id.*
* RUDELLE, en Querci. Généalogie de la Maiſon de MESCLAJOC-D'-MONTET, du Limouſin, 373 *& ſuiv.*
RUEL, en Normandie. Voyez aux Additions de ce Volume.
RUELLE (DE LA), en Lorraine, 381 *& ſuiv.*
* RUGLES, en Normandie, 383
* RULLECOURT, en Artois. Généalogie de la Famille DE MACQUART, originaire de l'Orleanois, *id. & ſuiv.*
* RUMONT, dans le Gâtinois François, 387

Digitized by Google

* RUPELMONDE, au Comté de Flandres, *page* 387
RUPPIERRE ou RUPIERRE, en Normandie, *id. & suiv.*
RYCKWAERT, en Brabant, *page* 405
RYE, en Bourgogne, 406
RYM, de Flandres, *id.*

S S

* SABLÉ, au pays du Maine, *page* 421
SACHET, de Salins, 422
SAGEY, en Franche-Comté, *id.*
SAHUGUET, en Champagne & en Limousin, *id. & suiv.*
* SAILLANS, en Dauphiné (Généalogie d'une Branche de la Famille de FROMENT, originaire de cette Province, & établie, depuis 1650, en Champagne), 425 *& suiv.*
SAILLIES-LEME, en Béarn, 428
SAILLY, en l'Isle de France, *id.*
SAIN-DE-BOIS-LE-COMTE, originaire du Poitou, *id. & suiv.*
SAINT-AIGNAN, en Berri, 432
SAINT-ALBAN, en Gévaudan, 433
SAINT-ALBERT, au Comté de Flandres, *id.*
SAINT-ANDIOL, en Provence, *id.*
SAINT-ANDRÉ. Notice. *id.*
SAINT-BONNET. *Voyez* CAYLAR (DU), *Tome IV.*
* SAINT-BRICE, en Bretagne, *id.*
* SAINT-CHAMANS, entre Tulles & Argental, 433 *& suiv.*
SAINT-CLAIR. *Voyez* TURGOT.
* SAINT-CLOUD, lès-Paris, 440
SAINT-CONTEST. *Voyez* BARBERIE-DE-SAINT-CONTEST, *Tome I.*
* SAINT-CYR, lès-Versailles, *id.*
SAINT-DIDIER (DE), originaire de Bretagne, *id. & suiv.*
SAINT-DIZIER, Notice, 442
SAINT-ETIENNE (CHOCQUARD-DE-SAINT-ETIENNE), originaire d'Amiens, *id. & suiv.*
SAINT-EULIEN (DE), en Champagne, 445
* SAINT-FARGEAU, *id.*
* SAINT-FLORENTIN, en Champagne, *id.*
* SAINT-FLORIS, en Artois, *id.*
SAINT-FORGEUX. *Voyez* ALBON, *Tome I.*
SAINT-GELAIS, en Poitou, *id. & suiv.*
* SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ, dans la Marche, 447
* SAINT-GERMAIN-LANGOT, en Normandie, *page* 447
* SAINT-GERMAIN-LE-DESIRE, au Bailliage de Chartres, *id.*
SAINT-GERMAIN-MATINEL, ou *Matinel-Saint-Germain*, en Normandie, *id.*
* SAINT-JUILLIN, en Dauphiné, 448
* SAINT-LARY, au Comté de Comminges, *id. & suiv.*
* SAINT-LAURENT, nom de l'Isle d'Orléans, 452
* SAINT-MAIXENT, dans la Marche, *id.*
SAINT-MARCEL, Notice. *Voyez* ALBON.
SAINT-MAURIS-MONTBAREY, en Franche-Comté, *id.*
* SAINT-MICHEL, en Dauphiné. *Voyez* BRUYERES-LE-CHATEL, *Tome II.*
SAINT-NECTAIRE, en Auvergne, 452 *& suiv.*
SAINT-PRIEST, en Forez, 454
SAINT-REMY, originaire du Maine, 455
SAINT-SIMON-COURTOMER, en Normandie, 456
* SAINT-TRICAT ou LE BERCQ, au Gouvernement de Calais, 457
SAINT-VINCENT (DU BOIS-SAINT-VINCENT), originaire du Duché de Savoie, *id. & suiv.*
SAINT-WOLSTONS, du Comté de Kildare en Irlande, dont le nom est ALEN, 460
SAINT-YON, originaire de Picardie, 461
* SAINTE-ALVÈRE, en Périgord, *id.*
SAINTE-MARIE-DE-HELETTE, en Basse-Navarre, *id.*
* SAINTE-MAURE, en Touraine, 462 *& suiv.*
* SAINTE-MAURE, en Champagne, 475
SAISSEVAL, originaire de Picardie, 476
SALABERRY. *Voyez* IRUMBERRY-DE-SALABERRY, *Tome VIII.*
SALIGNAC-DE-FENELON, en Périgord, 480 *& suiv.*
* SALLE (LA), en Normandie, 482

Digitized by Google

SALM. *Voyez* RHINGRAVE.
SALSE, originaire de Catalogne, *page* 482
* SANSY, au Duché de Bourgogne, Généalogie de la Famille DU BOUTET, 484 & *ſuiv.*
SARIAC & SERIGNAC, au pays de Magnoac, 488 & *ſuiv.*
SARRET-DE-FABREGUES, en Languedoc & à Aurillac, 495 & *ſuiv.*
SARTINE (DE), 499
* SASSENAGE, en Dauphiné, *id.*
SAUGERE (DE LA), originaire d'Anjou, 500
SAUSSURE, en Lorraine, 501
SAUVAGERE. *Voyez* ROYER-DE-LA-SAUVAGERE (LE).
SAVARY (DE), en Touraine, 502 & *ſuiv.*
* SAVIGNAC, en Rouergue, 504
SAVIGNHAC, en Bretagne. Voyez aux Additions de ce Volume.
SAVOIE, Maiſon Royale, *id.*
* SAVONNIERES, en Anjou, 505 & *ſuiv.*
SAXE, Maiſon d'Allemagne, 516
SCHONEN, originaire de Zurich, 517 & *ſuiv.*
SCORRAILLE, originaire d'Auvergne, 521
SEGUIER, originaire du Bourbonnois, 523 & *ſuiv.*
SELLIER-DUPIN, en Provence. *Voyez* VILLEMUS.
SENCHON (DE), originaire d'Italie, 530
SÉNÉCHAL-KERCADO (LE), en Bretagne, *page* 531 & *ſuiv.*
* SERRE, en Franche-Comté. Notice de la Famille de CLERC-DE-MAZEROLLE, 533
SERREAU-DE LA-ROCHE-COURSILLON, en Anjou, 534
SIGNET, 536
SIGNIER, en Provence & en Picardie, 537 & *ſuiv.*
SOBIESKI, Maiſon de Pologne, 548 & *ſuiv.*
* SOLAGES, dans le haut Rouergue, 551
SOLARE. *Voyez* FONTAINE-SOLARE, *Tome VI.*
SOLIER (DU), en Vivarais, *id.* & *ſuiv.*
* SORANS, au Comté de Bourgogne (Généalogie de la Maiſon DE CHAFFOY), 555 & *ſuiv.*
* SOURCHES, dans le Maine, 558
* SOURDEVAL-LE-NEUF, en Normandie, 559
SOURDIS. *Voyez* ESCOUBLEAU.
* SOUSMONT, en Normandie, *id.*
SOYRES (DE), au pays d'Albret, *id.*
STUART, Maiſon ſouveraine, 561
STYRUM, branche de la Maiſon de LIMBOURG, *id.*
SUCY (DE), à Valence en Dauphiné, 562 & *ſuiv.*
SUEDE (LA), Maiſon Royale, 565
SUEUR (LE), en Normandie, 566 & *ſuiv.*
SUFFREN, en Provence, 569

T

TABOUREAU, à Paris, *page* 571
TACHEREAU-DE-BAUDRY, en Touraine, *id.*
TAFFIN, en Artois, 572 & *ſuiv.*
TAILLE (DE LA), en Gâtinois, 576 & *ſuiv.*
TALARU, en Lyonnois. Notice, 584
TALEYRAND, en Périgord, *id.*
* TALLART, en Dauphiné, *id.*
TALON, originaire d'Irlande, 585
TARDIEU, en Normandie, 587
TARDIVON, en Dauphiné, 589
TARTANAC, originaire de Gaſcogne, 590
TEISSIER-DE-MARGUERITTES, originaire de Nice, 591

T

TELLIER (LE), en Baſſe-Normandie, *page* 592 & *ſuiv.*
TELLIER (LE), à Paris, 598
TERRASSON, à Paris & à Lyon, 600 & *ſuiv.*
* TERRIDE ou TARRIDE, 605 & *ſuiv.*
* TERSSAC, en Querci (Généalogie de la Maiſon de FAYDIT-DE-TERSSAC), 634 & *ſuiv.*
TESTU-DE-BALINCOURT, Notice, 640
TEXIER-D'HAUTEFEUILLE, en Poitou & Orléanois, *id.*
THEAS, originaire de Graſſe en Provence, 642
* THIBOUTOT, en Normandie, 643 & *ſuiv.*

Digitized by Google

* THIENNES, dans la Flandre Maritime (Généalogie de la Famille de BUISSERET), *page* 646
THIERY, à Paris, 648
THOMAS, au Duché de Bourgogne, *id.*
* TILLY, en Normandie, 649 *& suiv.*
* TIMBRUNE, en Picardie, 655
TONDUTI ou TONDUT, originaire de Lombardie, 656 *& suiv.*
TONNELIER-DE-BRETEUIL, Notice, 660
* TONQUEDEC, en Bretagne (Généalogie de la Maison DE QUENGO), *id. & suiv.*
* TOUIGNAN, près Bordeaux (Généalogie de la Famille DE LA CROIX), 665
TOUR (DE LA), en Lauraguais, 666 *& suiv.*
TOUR-CHATILLON (DE LA), en Suisse, 681
TOUR-DU-PIN (DE LA), en Dauphiné. Notice, 683
TOUR-GUERIN (DE LA), *id.*
TOUR (DU), originaire du Condomois, *id.*
* TOURRETTE (LA), en Vivarais (Généalogie de la Maison DE LA RIVOIRE), *page* 684
TOURTOULON (DE), en Languedoc, 686 *& suiv.*
TOUSTAIN-DE-FRONTEBOSC, en Normandie, Notice, 691
TOUSTAIN-DE-FULTOT (& non FALTOT), même Province, 692
TOUSTAIN-DE-LA-COLOMBE, même Province, *id.*
TOUSTAIN-DE-FONTENELLES, Notice, *id.*
* TRANS, en Provence, *id.*
* TREMOILLE (DE LA), en Poitou. Notice, 693
TRESTONDAM, originaire du Comté de Bourgogne, Notice, *id.*
TRINQUERE (DE), en Langued., *id. & f.*
TURGOT, originaire de Bretagne, 697 *& suiv.*
TURMEAU, en Sologne, 700
TURPIN-DE-CRISSÉ, en Anjou, 702 *& suiv.*
TYREL ou TIREL-DE-POIX, en Bretagne, 707
* TYVARLAN, même Province, 708

U

UDEKEM, dans le Brabant, *page* 709
UHART (D'), en Basse-Navarre, 710
URFÉ, en Forez, 711
URRE, au Diocèse de Valence, 712
URSI, HOURS ou OURS (DES), originaire d'Italie, *id. & suiv.*
* URTUBIE, au pays de Labour, 714
* USSAU, en Béarn, 716
* USSON (D'), au pays de Donnezan, *id. & suiv.*
* USTOU, en Guienne, 723
* UZÈS, en Bas-Languedoc, *id.*
VAILLANT (LE), en Flandres, *id. & suiv.*
VAILLANT (LE), en Normandie, 726 *& suiv.*
VAIRON-DE-DOIGNY, originaire de la ville de Laon, 730
VAISSIERE ou VEYSSIERE-DE-CANTOINET, en Forez, 731
VALENTIN, originaire du Vermandois, 732 *& suiv.*
* VALINS, en Albret (Généalogie de la Famille d'ESTRAC), 737
* VALLIERE, en Anjou, 738

V

VARAGNE (DE), en Languedoc. Notice, *page* 738
VASSAL, en Périgord, *p.* 922
VASSELOT (DE), originaire du Poitou, *id. & suiv.*
VASSY (DE), en Basse-Normandie, 740
* VAUBAN, en Nivernois (Généalogie de la Maison de LE PRESTRE-DE-VAUBAN), 741 *& suiv.*
* VAUCHETAIN ou VAUSTIN, en Soissonnois, 747
VAULTIER, originaire du Côtentin, *id.*
VENANT (DE), d'Artois, 749 *& suiv.*
VENTE, au Perche. Voyez aux Additions de ce Volume, *p.* 916.
VERDELIN, originaire du Comtat-Venaissin, 751 *& suiv.*
VERGENNES (DE), en Bourgogne, 754
* VERGÈS (DE), au Comté de Bigorre, 755
VERGNE (DE LA). *Voyez* LAVERGNE-DE-TRESSAN, *Tome VIII*, *p.* 530 *& f.*
VERGNETTE (DE), origin. de Rouergue, 756 *& suiv.*
VERNEUIL, originaire de Bretagne, 760
VERON, à Langres, 761 *& suiv.*
* VERONNE,

Digitized by Google

* VERONNE, en Dauphiné, *page* 765
VERTON (DE), en Normandie, *id.*
* VESC, en Dauphiné, 766 & *suiv.*
VEVEY (DE), en Suiſſe, 770 & *suiv.*
* VEZOU-DE-VESINS (LE), en Rouergue, 775
* VEZINS, en Anjou, 776
VIART (DE), originaire de Blois, *id.* & *ſuiv.*
* VIBRAYE, Notice (*Voyez* HURAULT, *Tome VIII.*), 787
VIC, originaire de Guienne, *id.*
* VICOMTE (LE), en Bretagne, 788
* VIDARD, en Baſſe-Navarre, *id.*
VIENNE, en Bourgogne, 789
VIGNACOURT ou WIGNACOURT, aux Pays-Bas. Notice, 790
VIGRÉ, au Maine, 791
VILLAINES (DE), en Berri & Bourbonnois, *id.* & *ſuiv.*
* VILLARS, en Provence, 798
VILLARS-VILLARS, originaire de Lyon, *id.*
* VILLE-AUX-FOURIERS (LA), en Anjou (Notice généalogique de la Maiſon de BROC), 799
* VILLEMUS, en Provence (Généalogie de la Famille DE SELLIER-DUPIN), 800
VILLEQUIER, Notice (Voyez AUMONT), 801
* VILLEROY, *id.*
* VILLERS-VAUDEY, au Comté de Bourgogne (Généalogie de la Famille de RICHARD-DE-VILLERS-VAUDEY), *id.* & *ſuiv.*
VINTIMILLE, originaire d'Italie, 803
VION (DE), originaire de Bourgogne, *id.* & *ſuiv.*
VIRAY, Branche de TOUSTAIN-FRONTEBOSC. *Voyez* à ces mots.
VIRON, en Franche Comté, 810
VITALIS ou VITALLI (DE), originaire de Gènes, *id.*
* VIVIER (DU), en Languedoc, 812
VOISINS-D'AMBRES, même Province, 813
VOYER-D'ARGENSON, originaire de Touraine (Notice), *id.*
* WACKEN, en Flandres, *id.*
WAEPENAERT, originaire du pays de Waës, *id.*
WAHA, aux Pays-Bas, 814
WAITZ, originaire d'Hongrie, *id.*
WAL, aux Pays-Bas, 815
WALDENER, en Alſace, *id.*
WASSERVAS, originaire d'Allemagne, 816
WAVRIN-VILLERS-AU-TERTRE, en Artois, *page* 817 & *ſuiv.*
WEISSENFELS, en Allemagne, 821
WEMYS, originaire d'Ecoſſe, *id.* & *ſuiv.*
WIMPFFEN, en Allemagne, 830
* WIRTEMBERG, en Souabe, 832
WYTS, aux Pays-Bas, 833

X

XAVIER, en Brabant, *p.* 837
XIMENEZ, originaire d'Arragon, *id.*

Y

YDEGHEM, en Flandres, *p.* 838
YON, en Normandie, *id.*
YSORÉ, en Anjou, *id.*
YVER-DE-SAINT-AUBIN, en Normandie, 840
* YVETEAUX, même Province, *id.*
YVETOT, au pays de Caux, *id.*
YVETOT, en Normandie, 841
YZARN, en Rouergue, *id.*

Z

ZBONSKI-DE-PASSEBON, originaire de Pologne, *p.* 842
ZEDDES, en Champagne, 843
ZELL, en Allemagne, 844
* ZILLEBECK, au pays de Waës, 845
ZUNIGA, de Caſtille, *id.*
ZUR-LAUBEN, en Suiſſe, *id.* & *ſuiv.*
* ZWENEGEM, 851

Addition au Tome I, page 306, *après* ANQUETIL.

ANSELME, au Comtat, *page* 851

Addition au Tome II, page 354, *avant* BERNAGE.

BERNABÉ, en Anjou, 853

Addition au T. II, p. 516, *avant* BILLY.

BILLEHEUST, originaire d'Irlande, 856

Addition au T. II, p. 561, *après* BLOND.

BLONDEL (DE), origin. d'Artois, 858

Addition au Tome II, page 613, *avant* BOISSOT.

BOISSONADE-DE-FONTARABIE, en Languedoc, 860

Digitized by Google

Addition au Tome III, page 105, après BOYLESVE.

* BOYSÉON, en Bretagne, 860
* BRIQUEVILLE, en Normandie, 861 *& ſuiv.*

Addition au Tome IV, page 209, avant CHANDIEU.

CHANCEL-DE-LA-GRANGE, en Périgord, 868 *& ſuiv.*
CLERC-DE-JUIGNÉ (LE), originaire d'Anjou, 871

Addition au T. V, p. 602, avant DIOIS.

DIODATI, originaire de Lucques, 872

Addition au Tome VI, page 229, avant FABRI-DE-FABREGUES.

FABRI, de Genève, 874 *& ſuiv.*

Article à ſubſtituer à celui inſéré dans le Tome VI, p. 331.

FERAULT-DE-FALANDRES, originaire de Provence, 878

Addition au Tome VII, page 501, après GUEFFIER.

GUÉHENNEUC, en Bretagne, 879
GUÉHENNEUC, même Province, 880

Article à ſubſtituer à celui inſéré dans le Tome VII, p. 515.

GUÉROULT, originaire du Duché de Normandie, 884 *& ſuiv.*

Addition au Tome VII, page 516, avant GUERPEL.

GUEROULT-DE-BOISROGER, au Vexin-François, 884

Addition au Tome VIII, page 658, avant LEVAL.

LEUZE (DE), originaire de Hollande, 886

Article à ſubſtituer à celui inſéré dans le Tome IX, p. 572.

MARTELIERE (DE LA), au Perche, 887

Addition au Tome X, page 300, Branche de Thodure.

MONTCHENU, en Dauphiné, 889

Addition au même Tome, page 734, après NEUVILLER.

* NEUZILLIERS, en Bourgogne (Généalogie de la Maiſon de MONTMORILLON), 890 *& ſuiv.*

Addition au Tome X, page 740, après NIVERNOIS.

NIVERT ou NYVERT, dans la Brie, 893

Addition au Tome XI, page 263, avant PERONNE.

PERNET, en Lorraine, 895

Addition au même Tome, p. 307, avant PIEDEFER.

PICTET, de Genève, 896

Addition au même Tome, p. 419, après PONT-BELLENGER.

PONT-D'AUBEVOYE (DU), en Anjou, 897 *& ſuiv.*

Article à ſubſtituer à celui inſéré dans le Tome XI, p. 708 & ſuiv.

RAIMOND, au Comté-Venaiſſin, 906 *& ſuiv.*

Addition à ce Tome XII, p. 381, avant RUELLE (DE LA).

RUEL, en Normandie, 913

Addition à la page 504 de ce Volume, avant SAVOIE.

SAVIGNHAC, originaire de Rouergue, 913

Addition à la page 751 de ce Volume, avant VERDELIN.

VENTE, au Perche, 914

ADDITIONS & CORRECTIONS aux Tomes X, XI & XII, 915 *& ſuiv.*

FIN DE LA TABLE.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit ayant pour titre : *Dictionnaire de la Nobleſſe, contenant les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles nobles de France, &c.*; & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris ce 20 Janvier 1778.

D'HERMILLY.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres, nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT, notre amé *le Sieur* DE LA CHENAYE-DESBOIS Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire réimprimer & donner au public un Ouvrage intitulé : *Dictionnaire de la Nobleſſe, contenant les Généalogies, l'Hiſtoire, la Chronologie des Familles nobles de la France, avec l'état des grandes Terres du Royaume que la Nobleſſe poſſede aujourd'hui à titre de Principautés, Duches, Marquiſats, Baronnies*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége ſur ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit ouvrage, ni d'en faire aucun extrait ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts, A LA CHARGE que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil ſept vingt-cinq, à peine de déchéance du préſent Privilége ; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU ; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU : le tout à peine de nullité des Préſentes ; DU CONTENU deſquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Pré-

Digitized by Google

ſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de haro, Charte Normande & lettres à ce contraires; Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Compiegne le Mercredi deuxieme jour du mois d'Août l'an de grace mil ſept cent ſoixante-neuf, & de notre Regne le cinquante-quatrieme. Par le Roi en ſon Conſeil. LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 552, fol. 728, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenſes, art. 41, à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement; & à la charge de fournir à la ſuſdite Chambre neuf Exemplaires, preſcrits par l'article 108 du même Réglement. A Paris ce 26 Août 1769.

BRIASSON, Syndic.

Je ſouſſigné reconnois avoir cedé pour toujours à M. ANTOINE BOUDET, Libraire Imprimeur du Roi à Paris, ſuivant les traités de vente que j'ai paſſés à mondit Sieur les quinze Octobre dernier & quatorze Janvier courant, le Privilége de l'autre part du Dictionnaire de la Nobleſſe. A Paris ce 18 Janvier 1773.

DE LA CHENAYE-DESBOIS.

Regiſtré la préſente Ceſſion ſur le Regiſtre XIX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 17, fol. 12, conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris ce 22 Janvier 1773.

C. A. JOMBERT pere, Syndic.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

974 7477-4

Digitized by Google